Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/collectionintgra52mign

COLLECTION

# INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

# ORATEURS SACRÉS

## DU PREMIER ORDRE

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET *, FÉNELON *, MASSILLON *;

## COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE,

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ, D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU *, ANSELME *, FLÉCHIER *, RICHARD (L'AVOCAT), LAROCHE, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE NESMOND*, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN*, BALLET, SÉGAUD, SURIAN*, SENSARIC, CICÉRI *, SÉGUY*, PÉRUSSEAU, TRUBLET*, PERRIN, DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE, CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT*, MAROLLES, MAURY

## ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE,

DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE,

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS*, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON, SENAULT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE BROMENTIÈRES, DE LA CHAMBRE*, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE ROUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, LA PESSE, CHAUCHEMER, DE LA VOLPILIÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU, DE LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORIOT, JÉROME DE PARIS (GEOFFRIN), RENAUD, BÉCAULT, BOURGÉE, HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INCOULT, POISSON, PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET, JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARETEL, TORNÉ, FAUCHET, FELLER, ROQUELAURE *, VILLEDIEU, ASSELINE,

(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE, DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT ;

## PUBLIÉE SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE;


## PAR M. L'ABBE MIGNE,

**ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,**

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.


---


60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.


---

## TOME CINQUANTE-DEUXIEME,

CONTENANT LES SERMONS COMPLETS ET LES ŒUVRES SPIRITUELLES CHOISIES DU P. LAFITEAU, ET LES ŒUVRES COMPLÈTES DE SÉGUY.

---


S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1855.



ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

# SOMMAIRE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME.

### LAFITEAU.


| | | |
|---|---|---|
| Notice. | *Col.* | 9 |
| Œuvres oratoires complètes. | | 11 |
| Carême. | | 11 |
| Fêtes. | | 353 |
| Panégyriques. | | 403 |
| Œuvres spirituelles choisies. | | 447 |
| Conférences spirituelles. | | 447 |
| Méditations sur l'état ecclésiastique. | | 547 |
| Retraite des curés. | | 571 |


### SÉGUY.


| | | |
|---|---|---|
| Notice. | | 799 |
| Œuvres oratoires complètes. | | 801 |
| Carême. | | 801 |
| Panégyriques. | | 993 |
| Oraisons funèbres. | | 1227 |



BX
1756
.A2M5
1844
V. 52



Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

# NOTICE SUR LE P. LAFITAU.

Pierre-François Lafitau ou Lafiteau naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vins, et dut son élévation à ses talents. Il entra fort jeune dans la compagnie de Jésus et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il donna à Clément XI, par sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, une idée favorable de son talent et de son caractère. Il sortit de son ordre, fut nommé abbé de Notre-Dame de Corneville, puis évêque de Sisteron en 1719. Il prêcha devant le roi le carême de 1730. Après avoir vécu en véritable ministre de l'Evangile, il mourut, en 1764, au château de Lurs qui appartenait aux évêques de Sisteron. Il a publié lui-même ses *Sermons* en 4 vol. in-12 (Lyon, 1747, Duplain), plusieurs fois réimprimés. On y reconnaît, disent ses contemporains, une grande connaissance du cœur humain, la beauté et la justesse des plans et des divisions qui présentent d'abord un vaste champ à l'orateur, et qui ne contribuent pas peu à attirer l'attention de l'auditeur et à la fixer. Ils ont été jugés plus sévèrement par d'autres critiques, qui lui reprochent d'avoir eu plus de geste et de représentation que de véritable éloquence, de citer rarement l'Ecriture et les Pères, de mal choisir ses preuves et de laisser souvent les meilleures de côté. On peut donc le classer parmi les prédicateurs entre les mains desquels la parole divine n'a point périclité, mais aussi n'a point progressé; sa morale valait mieux que son éloquence.

On a de lui plusieurs autres ouvrages : *Histoire de la Constitution* Unegenitus; 1737-1738, 2 vol. in-12. « On y trouve, dit l'auteur des *Trois siècles*, le vrai qui doit être la base de tout ouvrage historique, et avec le vrai, de l'ordre, de la clarté, du développement, un style noble, convenable à l'histoire, et une modération dont on ne doit jamais s'écarter. » — *Réfutation des anecdotes ou mémoires secrets sur l'acceptation de la Constitution* Unigenitus, par *Villefore*; Gray, 1734, 3 vol. in-8°; ouvrage qui prouve, ainsi que le précédent, qu'il connaissait à fond la secte dont il dévoilait les intrigues. Cette connaissance allait jusqu'à voir bien très-avant et d'une manière bien précise dans l'avenir, comme il paraît dans le passage suivant, si littéralement vérifié lors de la révolution de 1789 : « Qu'on revienne présentement sur tout ce qu'on a lu dans cette histoire, et on trouvera que le *Quesnellisme* n'est au fond que le calvinisme même, qui, n'osant se montrer en France à découvert, s'est caché sous les erreurs du temps. C'est ce qu'on a vu dans ce fameux projet, où les quesnellistes voulaient réunir l'Église de France à l'Eglise anglicane, et dans tous ces fameux libelles où ils ont érigé un tribunal à l'esprit particulier. *Mais c'est ce qui paraîtrait encore mieux dans une de ces occasions critiques, que Dieu veuille détourner! où il s'agirait de troubler tout pour établir une entière liberté de conscience. Pour lors, il est indubitable qu'on verrait les quesnellistes s'associer ouvertement aux protestants, pour ne plus faire qu'un même corps comme ils ne font déjà qu'une même âme avec eux.* » L'auteur avait signalé dans un mandement les *Anecdotes* qu'il accompagna de la *Réfutation;* l'un et l'autre furent supprimés par un arrêt du conseil. Il avait désapprouvé la consultation des avocats de Paris en faveur de l'évêque de Senez qui fut condamné au concile d'Embrun. — *Histoire de Clément XI;* 1752, 2 vol. in-12.— *La vie et les mystères de la sainte Vierge;* 1739, 2 vol. in-12, où l'on trouve plus de piété que de critique, et un mélange de choses incontestables et de traditions ou incertaines ou fausses. — *Retraite de quelques jours pour une personne du monde;* Paris, Hérissant, 1 vol. in-12, 1759. — *Retraite pour les curés;* Avignon, Giroux; Paris, Hérissant, 1771, 1 vol. in-12.— *Conférences spirituelles pour le cours d'une mission;* Paris, Hérissant, 1756, 1 vol. in-12. Ces trois derniers ouvrages sont très-utiles pour la direction des consciences; c'est ce qui nous a déterminé à les publier à la suite de ses *Sermons*.

# ŒUVRES ORATOIRES

COMPLETES

# ET ŒUVRES SPIRITUELLES CHOISIES

# DU P. LAFITAU,

EVEQUE DE SISTERON.

—

## SERMONS POUR LE CAREME.

—

## LETTRE PASTORALE.

PIERRE-FRANÇOIS, *par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Sisteron, prince de Lurs, abbé de Notre-Dame de Corneville, conseiller du roi en tous ses conseils, etc., à tous les ecclésiastiques de notre diocèse,* salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Quelque répugnance, mes très-chers frères, que nous ayons toujours eue à vous donner nos *Sermons*, nous cédons à votre empressement. A la vérité, c'est vous présenter *la même parole que vous avez entendue.* (I *Joan.*, II, 7.) Encore est-elle bien *dénuée des ornements de l'éloquence humaine.* (I *Cor.*, II, 4.) Mais, après tout, c'est toujours cette divine parole que l'Apôtre exalte comme *le puissant moyen dont Dieu se sert pour le salut.* (*Rom.*, I, 16.)

Plus même elle est exposée dans sa simplicité, plus *l'Esprit-Saint et sa vertu y sont visibles.* (I *Cor.*, II, 4.) C'est ce que vous pouvez remarquer, soit dans les retraites publiques que nous donnons aux villes de notre diocèse, soit dans les discours familiers que nous prononçons dans vos paroisses de campagne. Il est certain que, moins on donne à l'esprit, plus on va au cœur. Ce ne sont ni les pompeux étalages d'érudition, ni les endroits brillants, ni l'enflure du style, ni la torture de la composition qui touchent l'auditeur. C'est l'ordre et l'arrangement du discours, la solidité des preuves, la netteté des idées, le naturel et la simplicité des caractères, le talent de ménager les mouvements selon que la matière l'exige, qui portent la vérité jusqu'au fond de l'âme, et qui font qu'elle est goûtée au moment qu'elle est connue. Heureux nous-même si nous avions su travailler sur ce plan!

Du moins est-ce à cette noble et énergique simplicité que Dieu a toujours attaché les plus grands progrès de l'Evangile, et il en a usé ainsi, comme nous l'enseigne l'Apôtre, *afin que nous ne regardions pas la sagesse humaine, mais la vertu divine, comme le fondement de notre foi.* (I *Cor.*, II, 24.) Aussi, *par cette raison, rendons-nous au Seigneur de continuelles actions de grâces de ce que, nous ayant ouï prêcher la parole de Dieu, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais, selon ce qu'elle est en effet, comme la parole de Dieu.* (I *Thess.*, II, 13, 14.) *Voici donc la prière que je fais aux prêtres qui sont parmi vous: Paissez le troupeau de Dieu que vous avez en garde.* (I *Petr.*, V, 1, 2.) Pour cela *prêchez des choses qui conviennent à la saine doctrine* (*Tit.*, II, 1), et *ne cessez point d'instruire.* (II *Tim.*, IV, 2.) Ménagez toujours le vicieux, sans jamais épargner le vice. Pratiquez ce que vous enseignez, prêchez par vos exemples autant et plus encore que par vos discours. En un mot, qu'on puisse faire ce que vous faites, comme on doit faire ce que vous dites, *afin que quiconque est déclaré contre nous demeure confus, n'ayant mal à dire de nous* (*Tit.*, II, 8.) *Que la grâce et la paix soient sur vous tous* (*Ephes.*, I, 2).

Donné à Lurs, dans notre palais épiscopal, le 5 juin 1746.

† PIERRE-FRANÇOIS,
*évêque de Sisteron.*

*Par Monseigneur,*
J. David, Chan. Secret.

## SERMON Ier.

*Pour le jour des Cendres.*

### SUR LA MORT.

Pulvis es, et in pulverem reverteris. (*Gen.*, III, 19.)

*Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière.*

Point d'homme, Messieurs, qui ne soit sujet à la mort. Il n'y a ni éclat de la naissance ni prééminence du rang, ni secours de l'opulence qui puisse nous en garantir. Point de précautions qui l'éloignent, point de complexion qui lui résiste; point d'âge, point de sexe, point de condition qui ne lui paye le tribut. Aussi ne sais-je si Dieu a jamais rien fait de plus grand, rien dis-je, qui nous marque mieux la supériorité de son être et la dépendance de notre néant, rien par conséquent qui nous apprenne mieux à le connaître et à nous connaître nous-mêmes, que de nous assujettir tous à la mort.

Qu'est-ce donc que Dieu? La mort va vous l'apprendre dans le premier point de ce discours. Qu'est-ce que l'homme? La mort vous l'apprendra dans le second. La grandeur de Dieu; la bassesse de l'homme; voilà les vives lumières que nous allons puiser dans les ombres mêmes de la mort. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Un Etre infiniment puissant, infiniment juste, infiniment bon : *Deus fortis, Deus terribilis* : *Deus custodiens misericordiam* (II *Esdr.*, IX, 32); c'est de tous les portraits de la Divinité, celui qui du temps d'Esdras fut le plus applaudi du paganisme même. Quelque frappant néanmoins et quelque inouï qu'il parût, j'ose dire qu'il n'était pas nouveau; alors, comme aujourd'hui, il était grave, et on eût pu le lire sur la poussière du tombeau.

Partout ailleurs ces trois grands attributs de Dieu sont comme divisés dans chacun de ses ouvrages. Quand il a créé l'univers, ce n'était qu'une émanation de sa puissance; quand il a noyé la terre dans les eaux du déluge, ce n'était qu'un écoulement de sa justice; quand il s'est incarné et immolé pour nous, ce n'était qu'un pur effet de sa bonté. Mais une puissance, une justice, une bonté sans bornes; ou, si vous voulez, une grandeur souverainement dominante, une grandeur souverainement équitable, une grandeur souverainement bienfaisante, également réunies et concentrées dans un seul et même ouvrage, c'est ce que vous ne trouverez que dans la mort; et c'est cependant ce que vous y trouverez marqué avec des caractères ineffaçables. Dès qu'on me parle de la mort, on m'avertit que je mourrai un jour. Or, Messieurs, que, malgré toutes mes précautions, je ne puisse éviter les atteintes de la mort, c'est ce qui me prouve la toute-puissance de Dieu; que, malgré tous mes efforts, je ne puisse me rassurer sur les suites de la mort, c'est ce qui me démontre la justice de Dieu; que, malgré toutes mes recherches, je ne puisse découvrir le temps de ma mort c'est ce qui exalte la bonté de Dieu qui ne me cache le moment de ma mort qu'afin que je n'abuse pas de la vie. Par l'idée de sa puissance, Dieu s'attire tous les respects et les hommages; par l'idée de sa justice, il imprime la terreur et la crainte; par l'idée de sa bonté, il inspire la confiance et l'amour : tout cela dans la mort et vous allez en convenir.

Que je remonte de siècle en siècle jusqu'à la création du monde, je trouve que dans tous les temps Dieu a renouvelé généralement toute la terre : voilà une idée de l'éternité de sa puissance; que je lise l'histoire de tous les peuples, j'apprends qu'il les a moissonnés dans toutes les contrées et dans tous les climats : en voilà l'immensité; que je parcoure toutes les conditions de la vie, je remarque que le riche et le pauvre, que le grand et le petit sont également foulés aux pieds : en voilà la supériorité; que je fasse attention à cette espèce de combat qui, au temps de la maladie, se forme entre Dieu et nous; aux attaques qu'il nous porte, et aux efforts que nous lui opposons, j'aperçois qu'il se rit et qu'il se joue de toutes nos résistances : en voilà la facilité. Je découvre même qu'en mille occasions il se sert contre nous des mêmes ressources que nous employons contre la mort, et que très-souvent il convertit le remède en poison : en voilà le prodige et la divinité.

Quand est-ce en effet que nous sommes comme forcés de reconnaître un Dieu sur nos têtes? A la mort. Pour vous en convaincre, jetez les yeux sur cette foule de mondains et de mondaines que Dieu enlève tous les jours à nos côtés, tandis que leur santé n'était ni altérée par la douleur, ni troublée par la crainte : à peine pensaient-ils que leur vie était entre les mains du Seigneur; ils ne se souciaient ni de ses grâces ni de ses sacrements; ils l'offensaient avec la même tranquillité que s'ils n'eussent pas dû comparaître un jour à son tribunal; ils se moquaient même de ceux qui ont le plus de religion : mais Dieu les a-t-il une fois exposés au danger de la mort; les a-t-il enveloppés dans une contagion populaire; a-t-il fait trembler la terre sous leurs pieds ou gronder son tonnerre sur leur tête; a-t-il allumé une fièvre ardente dans leurs veines; et de sa part leur a-t-on annoncé qu'ils n'avaient plus que quelques jours, ou même que quelques heures à vivre : c'est alors qu'on les a vus ramper en sa présence, publier hautement que c'est lui qui blesse et qui guérit, qui tue et qui vivifie, qui abrége et qui prolonge nos jours selon son gré; qui les a tellement comptés, que rien n'en saurait franchir les bornes, et que, s'il ne s'en mêle, tous les secours humains sont inutiles; c'est alors qu'ils ont recours aux prières des saints, aux suffrages de l'Eglise, au pouvoir du sacrifice; qu'on charge ses autels de vœux et de présents, et qu'on le sollicite pour en obtenir la guérison; c'est

alors qu'on voit toute l'intrépidité des athées se démentir et avouer l'existence d'un Dieu, toute la fierté des grands s'abattre et tomber à ses pieds, toute la confiance des riches et l'arrogance des impies s'évanouir et changer en respects. Libertins, qui m'écoutez, vivez aujourd'hui comme s'il n'y avait point de Dieu : à la mort, on vous verra trembler dans la seule idée de sa puissance.

Je dis plus : le seul souvenir de la mort suffit pour produire en nous toute l'impression de la dépendance et du respect que nous devons à Dieu. Considérez seulement toutes ces tombes sur lesquelles vous marchez dans nos églises; contemplez bien attentivement tous ces sombres caveaux qui s'ouvrent chaque jour, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre; ressouvenez-vous que celui qui, hier peut-être, était encore avec vous, est aujourd'hui dans son cercueil; et avec cette idée bien approfondie, je vous défie de ne pas respecter le Dieu qui, à chaque instant, peut couper la trame de vos jours.

Mais savez-vous ce qui arrive? c'est que, comme cette idée ne manque jamais de nous troubler au milieu de nos plaisirs, on a grand soin de la rejeter, et que si, malgré nous, quelque objet nous la rappelle, on n'omet rien pour affaiblir ses impressions. Apprend-on que quelqu'un vient d'expirer, dans le moment on attribue la cause de sa mort à quelque accident qu'on croit n'avoir pas à craindre pour soi-même; on se donne un tempérament plus robuste, une complexion plus forte, un âge moins avancé, une santé moins usée; on croit avoir des ressources plus sûres, user de précautions plus sages, être bien éloigné de semblables excès, pouvoir compter sur des principes de vie que les morts et les mourants n'avaient pas. Mais qu'y gagnez-vous? En éloignant le souvenir de la mort, éloignez-vous pour cela la mort même? en vivant comme si vous ne deviez jamais mourir, vous croyez-vous pour cela plus immortels? La mort vient-elle à vous moins rapidement, parce que vous y pensez plus rarement? en n'y pensant pas, ne donnez-vous pas à Dieu un juste sujet de vous l'envoyer plutôt encore qu'il n'aurait fait? Pourquoi donc vous interdire une pensée qui ne saurait vous faire mourir, et qui peut vous procurer le bonheur de bien vivre? Attendez-vous, pour respecter sa puissance, que vous éprouviez les rigueurs de sa justice? Apprenez ici à la connaître, et par là même apprenez à la craindre.

Que nous apprennent les cendres que l'Eglise a répandues aujourd'hui sur nos têtes? à connaître Dieu dans ses plus redoutables jugements. Oui, s'écrie le Roi-Prophète, ce Dieu incompréhensible, qui oppose à nos lumières des ténèbres impénétrables, une obscurité sans fin, une élévation sans bornes, il commencera de se manifester à nous d'une manière plus sensible, lorsqu'il commencera d'exercer sur nous sa justice; et comme la mort est le premier arrêt qu'il ait prononcé contre l'homme, c'est la mort aussi qui doit nous apprendre à le connaître : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* (*Psal.* IX, 17.) Elle nous apprend que la justice de Dieu est si absolue dans ses arrêts, qu'ils sont toujours exécutés; si exacte dans ses discussions, que rien n'échappe à ses lumières; si intègre dans ses jugements, qu'elle n'a ni fortune à excepter, ni condition à distinguer, ni personne à ménager. Elle nous apprend que la justice de Dieu est quelquefois si prompte à punir le crime, qu'elle ne met nulle distance entre l'offense et le châtiment, que l'enfer est peuplé d'un million d'impies qui y ont été précipités au milieu de leurs criminelles intrigues, au plus fort de leurs débauches, dans la chaleur et le moment même du péché. Elle nous apprend que, si le plus souvent la justice de Dieu est si lente à châtier le pécheur, c'est qu'elle a l'éternité à sa disposition, que pour attendre, elle ne perd rien de ses droits, et que pour avoir été plus longtemps suspendue, elle n'en sera ni moins âpre dans son action, ni moins longue dans sa durée. Elle nous apprend que la justice de Dieu est si sévère, qu'avec le coupable elle frappe souvent, dès cette vie, tous ceux dont la disgrâce peut tourner à sa honte ou contribuer à son supplice. De là vient que dans nos livres saints nous voyons des rois châtiés dans leurs sujets, des pères punis dans leurs enfants, des générations entières totalement exterminées pour les péchés de leurs aïeux; de là vient qu'à l'imitation de Dieu même, la justice humaine nous présente quelquefois des fortunes détruites, des charges abolies, de grands noms ensevelis, des maisons éteintes pour des attentats déjà lavés dans le sang de leurs auteurs, et peut-être oubliés avec eux. Elle nous apprend que la justice de Dieu est si implacable que, quoique depuis près de six mille ans elle frappe et renverse tout pour le péché du premier homme, quelque sang cependant qu'elle ait déjà répandu, et quelques victimes qu'elle ait immolées à son courroux, sa vengeance n'est pas encore rassasiée, et qu'elle en poursuivra les restes jusqu'à la consommation des siècles. Voilà ce que la mort apprend à tout homme qui meurt, ce qu'elle apprend à tout homme même qui veut approfondir l'idée de la mort; et voilà aussi par où la mort nous instruit d'une manière si vive et si effrayante sur la justice de Dieu : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.*

Faut-il s'étonner après cela qu'aux approches de la mort un pauvre pécheur cherche un asile contre la colère du Seigneur, et que par de promptes réconciliations, ou que par des restitutions nécessaires, il tâche de l'apaiser? Faut-il s'étonner que ceux qui l'assistent s'efforcent de soutenir sa constance, de lui inspirer les plus grands sentiments de religion et de lui apprendre l'art de bien mourir, avant qu'il ait peut-être appris l'art de bien vivre? Faut-il s'étonner que ceux qui l'entourent soient alarmés sur son sort jusqu'à ce qu'il ait donné des té-

moignages de la foi en recourant aux sacrements de l'Eglise, des marques de repentir, en demandant pardon de ses mauvais exemples, des signes de pénitence par ses soupirs et par ses larmes? Mais lui, le mourant, se tranquillise-t-il sur ce qui tranquillise les autres? Est-il persuadé qu'il meurt bien, après avoir toujours mal vécu? Est-il bien convaincu qu'il a tout fait, parce qu'il a tout dit à un confesseur; que l'image d'un Dieu crucifié est gravée dans son cœur, parce que des milliers de fois peut-être on l'a appliquée sur ses lèvres; qu'il va obtenir une couronne de justice pour laquelle il n'a jamais combattu, et que le ciel va lui être ouvert pour des aumônes qu'il n'a jamais voulu faire, pour des dettes qu'il n'a jamais voulu payer, pour un pardon qu'il n'a jamais voulu accorder, pour des vertus qu'il n'a jamais voulu pratiquer pendant sa vie? A-t-il oublié que le temps de la mort est donné pour recueillir et non pas pour semer, pour rendre ses comptes et non pas pour les dresser, pour recevoir la récompense et non pas pour la mériter? Ah! Messieurs, qu'on voit les choses à la mort d'un œil bien différent! Ne me demandez donc pas, dit saint Augustin, quelles marques extérieures de religion un homme a données à sa mort; je veux toujours savoir avant toutes choses, ajoute-t-il, comment il a vécu : tout le reste est équivoque. En voulez-vous une démonstration sans réplique? choisissons de tous les pécheurs, celui qui à sa mort se soit jamais montré sous les plus belles apparences de conversion. Un mourant qui reconnaît avec horreur, qui promet solennellement de réparer tous les désordres de sa vie; où trouver de plus heureuses dispositions? un mourant qui croit les récompenses et les supplices de l'autre vie, qui avoue ne mériter que l'enfer, et qui, malgré son indignité, se confie tout entier en Dieu dont il implore la miséricorde; où trouver une foi plus vive et plus animée; un mourant qui fait une confession publique et détaillée de tous ses crimes, qui, pour en réparer le scandale, les révèle à la face de toute la terre, et qui se dit plus criminel encore aux yeux de Dieu qu'il ne l'a paru aux yeux des hommes; où trouver une humilité plus profonde? Un mourant qui sollicite le pardon de ses péchés par des torrents de larmes, à qui la douleur semble avoir ôté la parole et qui paraît accepter sa mort en satisfaction de ses offenses; où trouver une contrition plus amère, une pénitence plus parfaite? un mourant dont Dieu même a tracé tous les sentiments extérieurs que je viens d'exposer; qui de vous ne le canoniserait par avance? qui ne croirait qu'il est mort en prédestiné? qui ne désirerait d'abord de mourir comme lui? Quelle consolation pour vous, si vous aviez vu mourir un ami, un parent avec de si grandes marques de religion? Quel est-il cependant ce pécheur mourant dont je viens de parler et dont vous paraissez déjà ambitionner le sort? C'est un scélérat, dit l'Esprit-Saint, *Scelestus* (II *Mach.*, IX, 13); c'est un impie, un hypocrite, un réprouvé, qui au fond est mort comme il avait toujours vécu; c'est le célèbre Antiochus.

Fiez-vous présentement à toutes ces pénitences renvoyées à la mort et à toutes ces marques extérieures qu'on y donne de sa conversion. Dites, pour vous consoler, qu'un tel et une telle, dont la vie vous avait alarmés, ont heureusement eu le temps de se reconnaître à la mort; qu'ils ont demandé les derniers sacrements, qu'ils les ont reçus avec des sentiments de piété qui tiraient les larmes des yeux, et que leur raison et leur foi ont paru sortir du tombeau, lorsqu'ils se sont trouvés sur le point d'y entrer. Ce n'est ni à vous ni à moi de les juger : Dieu sait ce qui en est; mais s'il faut juger d'eux par vous-mêmes, leur sort n'est plus douteux. Je parle ici à ceux de vous que la maladie a autrefois conduits aux portes de la mort : alors ne demandâtes-vous pas les derniers sacrements? A vous voir noyés dans la douleur, ne disait-on pas que vous mouriez chrétiennement? Etiez-vous pour cela changés et convertis? Jugez-en par les premiers jours de votre convalescence et par les fréquentes rechutes que vous avez toujours faites depuis dans vos anciens désordres. Que deveniez-vous et où alliez-vous, si vous étiez mort en cet état? A Dieu ne plaise, chrétiens auditeurs, que je veuille ici vous ôter la confiance qu'on tâchera peut-être de vous inspirer encore à votre mort! Je n'ai garde de dire, ni même de penser qu'il est impossible de se convertir à la mort; je suis même si touché des miséricordes de Dieu, que je ne doute nullement qu'à la mort il ne reçoive encore des pécheurs à pénitence; mais que cela est rare et contre les lois ordinaires de sa providence; mais que ces sortes de conversions approchent du miracle! Et pouvez-vous raisonnablement l'espérer? Ce qui est bien certain, c'est qu'alors vous aurez une toute autre idée de la justice de Dieu : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* Après tout, je ne suis pas surpris que la mort, qui est une punition de Dieu, soit marquée au sceau de sa justice; mais qu'elle porte encore les marques de sa bonté, c'est ce qui pourrait d'abord vous surprendre, et c'est cependant ce qu'il serait honteux d'ignorer.

Nul homme, dit le Sage, ne sait sa dernière heure : *Nescit homo finem suum.* (*Eccle.*, IX, 12.) Vous mourrez, nous dit le Fils de Dieu, au moment que vous y penserez le moins : *qua hora non putatis.* (*Luc.*, IX, 40.) Or, que je ne puisse savoir quand je mourrai et que je sache cependant que je peux mourir à toute heure, plus je tremble quand j'y pense, plus aussi cette effrayante vérité m'avertit de me tenir toujours prêt, et plus elle m'oblige de veiller contre la surprise, plus aussi elle est visiblement un effet de la bonté du Seigneur. Si je n'avais ce frein qui me retient, je lâcherais peut-être la bride à toutes mes passions; mais quand je viens à réfléchir que chaque instant de ma vie

peut devenir le moment critique et décisif de ma mort, s'il me reste un seul grain de foi, je me tiens sur mes gardes, et dans cette seule réflexion je trouve une des plus grandes ressources pour mon salut.

Combien de pécheurs cette incertitude de la mort n'a-t-elle pas en effet retirés de leurs désordres et combien n'en convertit-elle pas tous les jours? Vous-mêmes, d'où vient que dans un tel temps de votre vie, vous fîtes une confession générale de tous vos péchés? N'est-ce point que vous veniez d'apprendre quelque mort subite arrivée à vos côtés, et que ce fut pour vous une leçon de vous prémunir contre un pareil accident? Encore aujourd'hui, qu'il vous survienne quelque sérieuse incommodité; que vous jetiez les yeux sur un mausolée, que vous regardiez avec attention toutes ces tombes sur lesquelles vous marchez dans nos églises; qu'il passe un convoi funèbre sous vos yeux; jusqu'au chant lugubre de l'Église, jusqu'à la décoration des autels, jusqu'au son des cloches, tout ne vous sert-il pas d'avertissement de vous tenir toujours prêts? Or, si vous saviez l'heure et le jour de votre mort, tous ces secours de salut ne seraient-ils pas perdus pour vous?

Pour vous en convaincre, supposons un pécheur qui sache qu'il a encore vingt ou trente années à vivre. Dès que l'horreur du péché ne le convertit pas, quel motif emploierez-vous pour le convertir? Lui ferez-vous appréhender les jugements de Dieu? Il sait le temps de sa mort et il vous répondra que la pénitence aura son tour; mais en même temps il vous assurera que rien ne presse.

Sans supposition, citons-en un exemple, le seul de cette espèce que nous ayons dans toute l'Ecriture sainte, il est convaincant sur la vérité que je prêche : c'est celui du roi Ezéchias. Troublé par l'incertitude du temps auquel il doit mourir, il en demande à Dieu la connaissance. Dieu, sans lui marquer en particulier l'heure et le jour de sa mort, se contente de lui dire, en général, qu'il ajoute encore quinze années de vie à celles qu'il lui avait déjà destinées : *Addamdiebus tuis quindecim annos.* (IV *Reg.*, XX, 6.) Savez-vous ce que produisit cette connaissance dans un monarque des plus religieux et des plus saints qu'il y eût jusqu'à lui? Elle faillit le perdre et en faire un réprouvé. Comptant désormais sur la vie, il commença aussi à compter sur l'impunité. Il offensa le Seigneur, et pour le rappeler au devoir il fallut que Dieu le châtiât, qu'il l'humiliât, qu'il le dépouillât de tout : *Auferentur hæc omnia quæ in domo tua sunt et non remanebit quidquam.* (*Ibid.*, 17.)

Ainsi en serait-il de nous, si nous savions avec certitude que nous avons longtemps à vivre. Nous ne songerions à nous donner à Dieu que la dernière année de notre vie; dans cette année-là même, nous lui en enlèverions quelques mois; nous nous bornerions à quelques jours d'une pénitence forcée, et peut-être nous réduirions-nous enfin à vouloir précisément mourir pour lui après avoir toujours vécu pour nous. Reconnaissons donc la bonté, la justice, la puissance de Dieu jusque dans la mort.

Oui, Seigneur! s'écriait le Roi-Prophète, c'est à tous mes ossements d'exalter vos grandeurs : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* (*Psal.* XXXIV, 10.) Pour vous connaître, je n'ai besoin de recourir ni à la magnificence de l'univers, ni à la terreur de vos jugements, ni à la grandeur de vos bienfaits; je n'ai pas même besoin de vivre pour annoncer qui vous êtes : à ma mort mon propre cadavre le publiera assez. A sa vue on dira de vous : O mon Dieu! voilà celui qui dispose de tout; et si les hommes ne le disent pas, mon corps inanimé, mon corps le dira pour eux : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* Qu'est-ce donc que Dieu? La mort vient de vous en découvrir la grandeur. Qu'est-ce que l'homme? La mort va vous en découvrir la bassesse : c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Criez, prophète, dit le Seigneur, faites que toute la terre vous entende : *Clama* (*Isa.* XL, 6.) Que voulez-vous, grand Dieu, lui répond Isaïe, que j'annonce à l'univers? *Quid clamabo?* (*Ibid.*) Apprenez-lui que toute la chair n'est que boue et que limon : *Omnis caro fenum.* (*Ibid.*) Voilà l'homme, Messieurs, je dis cet homme qui se pique de noblesse, qui se prévaut de son crédit, qui est si jaloux de son autorité, qui s'enorgueillit de ses talents. La moitié de lui-même n'est que cendre et que poussière : *Pars ejus cinis est* (*Isa.*, XLIV, 20), et il est assez vain pour s'estimer, ou l'on est assez insensé pour en faire son appui : *Et cor insipiens adoravit illud.* (*Ibid.*) Non, l'homme n'est rien en soi, il n'a rien hors de soi, et par lui-même il n'est rien de tout ce qui est au-dessus de soi. Dans l'ordre de la nature, il n'est que corruption; dans l'ordre de la fortune, il n'est que vanité; dans l'ordre de la grâce, il voudrait souvent mieux pour lui qu'il n'eût jamais été : trois articles, dont la mort et la mort seule va vous forcer de convenir.

Qu'est-ce que l'homme, demande le Roi-Prophète : *Quid est homo?* (*Psal.* VIII, 6.) Je sais bien, répond-il, que si je le demandais à l'homme même, il me ferait de sa personne une demi-divinité. Il ne manquerait pas d'étaler à mes yeux cette longue suite d'ancêtres dont il se dit descendu et de se donner toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui forment les héros. Aussi, leur disait-il, vous vous regardez tous comme des demi-dieux sur la terre : *Dii estis vos, et filii Excelsi omnes* (*Psal.* LXXXI, 6). Mais qui que vous soyez, ajoutait-il, songez que vous ne laisserez pas de mourir comme les autres, et que la mort doit vous apprendre à vous connaître, parce qu'elle vous rend tous égaux : *Vos autem sicut homines moriemini.* (*Ibid.*, 7.)

Ne nous arrêtons donc pas à considérer l'homme pendant sa vie : peut-être croirions-nous le connaître à fond, lorsque nous aurions compris qu'il est extrêmement borné dans ses lumières, timide et incertain dans ses pensées, inique dans ses jugements, inconstant dans ses affections, insatiable dans ses désirs. Peut-être croirions-nous l'avoir bien défini lorsque nous aurions dit de lui qu'il est composé de tant d'humeurs, compliqué de tant de maux, rempli de tant d'infirmités, déchiré de tant de passions, qu'à le bien prendre il fait pitié. Mais non, dites si vous voulez qu'il est quelquefois dominé par l'intérêt jusqu'à donner dans la plus sordide avarice ; quelque autre fois maîtrisé par l'ambition jusqu'à tomber dans le plus dur esclavage ; le plus souvent asservi aux plaisirs des sens jusqu'à en perdre l'esprit ; presque toujours dans une situation à plaindre : avec tout cela encore vous n'en aurez pas toute l'idée que nous en donne la mort dont il est tributaire.

A la mort donc qu'est-ce que l'homme ? *Quid est homo?* En vérité je n'ose presque le peindre, tant il fait horreur : c'est un composé de corps et d'âme, qui, venant à se dissoudre, ne laisse plus après lui sur la terre nul vestige de ce qu'il avait été, nulle trace, nulle impression de lui-même. C'est un corps inanimé, qui perd visiblement jusqu'à la figure de l'homme ; qui tout à coup devient froid et immobile comme le marbre : qui a des yeux et qui ne voit plus, des oreilles et qui n'entend plus, des pieds et des mains pour agir, et qui n'agit plus. C'est un objet généralement fui de tout le monde, abandonné de ses amis, chassé de chez lui par ses propres parents et enfoui dans la terre comme un poison des plus contagieux. N'allons pas plus loin, et ne suivons pas ce cadavre jusque dans les débris du tombeau ; mais disons-nous à nous-mêmes : Voilà donc quel était l'objet de mes adorations? Je n'y remarque plus que des yeux éteints, que des traits effacés, qu'un visage entièrement méconnaissable et défiguré par les pâleurs de la mort, qu'un corps qui tombe en pourriture, dont je ne saurais supporter l'odeur, dont je ne puis même soutenir la vue et la présence : je n'y trouve plus qu'un mort ; était-il donc digne de mon encens? Quoi ! ce qui allumait ma passion n'était que cendre et que poussière ! je le savais, et j'ai été assez insensé que d'en faire mon idole, que de lui prostituer mes hommages, que de lui sacrifier mon salut ! *Pars ejus cinis est, et cor insipiens adoravit illud!* Ce protecteur ne devait durer que peu de jours, et j'ai compté sur lui plus que sur Dieu même ! Qui des deux est maintenant plus misérable, ou de lui qui n'est déjà plus, ou de moi qui l'ai cultivé comme s'il eût dû toujours être ?

Qu'a-t-il donc tant fallu pour le réduire en cet état ? A voir cette santé si brillante et si parfaite dont il jouissait il n'y a encore que très-peu de jours, qui ne l'eût crue inaltérable? Quel accident si extraordinaire lui est-il donc arrivé pour avoir été emporté en si peu de temps? Hélas ! il n'a fallu qu'une simple fièvre dont on ne craignait alors aucune suite, qu'une seule veille poussée avec excès, et passée peut-être dans les plaisirs, qu'une violence qui l'a transporté dans sa colère, qu'un seul souffle d'air qui s'est trouvé contagieux, qu'une révolution d'humeur, qu'un coup de sang qui l'a suffoqué dans son sommeil.

Qui eût dit le matin, à le voir si tranquille sur son incommodité, que le soir même elle allait tourner à la mort? et s'il eût su le prévoir de plus loin, comment ne s'y serait-il pas disposé? Mais s'il faut si peu de chose pour détruire ce misérable corps de péché, quelle est notre folie de nous donner tant de soins pour contenter ses sens et pour lui procurer ses aises, d'emprunter tant d'attraits pour le parer, de sacrifier la moitié de la journée à l'orner et à l'embellir ! Pourquoi le couvrir aujourd'hui avec tant de luxe, si demain même on doit peut-être l'ensevelir avec tant d'ignominie? Fallait-il donc tant d'ajustements, pour ne lui laisser ensuite qu'un simple et mauvais suaire; tant de logement, pour aboutir à un cercueil ; tant d'attention à le nourrir délicieusement, pour en faire la pâture et l'aliment des vers! Messieurs, trouvez-vous en tout cela de quoi avoir de hautes idées de vous-mêmes? Vous donc qui vous piquez d'avoir reçu de la nature des dons et des présents que les autres n'ont pas ; vous qui vous glorifiez de votre origine, allez déterrer les ossements de vos ancêtres ; allez voir si parmi les morts ils ont retenu quelque marque d'honneur qui les distingue des autres ; allez tâcher au moins de les reconnaître et de les démêler d'avec ceux de la plus vile populace, ou plutôt allez sur leur tombeau, et là écriez-vous comme le saint homme Job : Cette terre, voilà qu'elle est mon origine ; ce charnier infect, voilà qu'elle sera dans peu ma demeure ; ces ossements vils et abjects et l'état déplorable où ils sont, voilà une partie de ma destinée : *Putredini dixi, Mater mea es tu ; et soror mea vermibus* (*Job*, XVIII, 14). Avouez que l'homme est bien peu de chose dans l'ordre de la nature ; vous allez voir qu'il n'est que vanité et que néant dans l'ordre de la fortune.

Estimez les hommes par les biens et les honneurs qu'ils possèdent, j'y consens, disait saint Augustin (Lib. V *De civ. Dei*, c. 17) ; mais en même temps, ajoutait-il, pour apprendre à les mieux connaître, séparez de leurs personnes tout ce faux éclat qui les environne et qui leur est étranger, qu'en restera-t-il que l'homme seul? et l'homme seul qu'est-il, quand une fois la mort l'a dépouillé de tout? *Tolle jactantiam ; quid sunt homines, nisi homines?* Non, dit le Roi-Prophète, l'homme, fût-il né avec tous les avantages de la fortune, il n'en emportera aucun avec lui dans l'autre monde : *Non descendet cum eo gloria ejus.* (*Psal.* XLVIII, 18.) Pardonnez, grand prophète ! si, sans

rien changer à votre pensée, je parais ici la contredire: et moi, je dis, au contraire, que sa gloire descendra avec lui dans son cercueil, qu'il l'emportera tout entière dans l'autre monde, ou du moins qu'il n'en restera rien dans celui-ci, et qu'il semblera qu'on l'ait enveloppée dans son suaire, ensevelie dans sa tombe et enfouie avec lui dans les entrailles de la terre: *Descendet cum eo gloria ejus.* Oui, au moment que ce mondain qui m'écoute disparaîtra pour toujours à nos yeux, tout ce qu'il aura acquis de réputation ou de gloire disparaîtra aussi avec lui. Dès lors on ne se souviendra plus de ce qu'il est aujourd'hui parmi nous, des biens qu'il possède, du poste qu'il y remplit, du faste qu'il y étale, du bruit qu'il y fait. Voyez si on se ressouvient de ceux qui ont été avant nous, de ceux même qui ont été avec nous. Où est présentement leur gloire passée? Ainsi en sera-t-il sans exception de tout homme de rang qui vit encore. Aujourd'hui grand, demain rien, après demain oublié : *Descendet cum eo gloria ejus.*

Non, qui que nous soyons, nous n'aurons plus alors que cinq ou six pieds de terre, reste ignominieux de tous ces grands domaines que nous possédons ; qu'un seul et mauvais vêtement, châtiment convenable à l'indécence des parures ; qu'une nuit sombre et éternelle, le seul apanage qui nous restera de ce faux éclat qui éblouit ; qu'un silence continuel, juste salaire de tout le mal que nous aurons dit d'autrui, et de tout le bien que nous disons de nous-mêmes ; qu'un oubli entier de nos amis et de nos proches, preuve authentique de la tendresse des uns et de la reconnaissance des autres ; qu'une assurance positive d'être foulés sous les pieds des passants, humiliation bien méritée pour avoir voulu passer sur la tête de nos égaux ; que des vers dont nous serons la proie, vengeance équitable de ce que nos ennemis et nos inférieurs auront été en proie à nos poursuites ; qu'une infection tellement propre de la région des morts, qu'elle serait capable d'empoisonner les vivants, punition bien digne de tous ces parfums dans lesquels nous nageons ; qu'un affreux et prompt débris de tout notre corps, la juste récompense de tant de soins que nous lui prodiguons ; qu'une poignée de cendre, le symbole de tout ce qui finit et qui s'évanouit comme la fumée. Le seul sépulcre, voilà, dit le saint homme Job (c. XVII, 1), ce qui sur la terre reste à l'homme mort et à l'homme mourant ; tout le reste s'obscurcira avec lui dans les ombres de la mort : *Descendet cum eo gloria ejus.*

Alors que sert à cet homme d'avoir tant travaillé, tant veillé, tant sué pour parvenir à ses fins? *Quid prodest?* (*Prov.*, XVII, 16.) Pendant sa vie vous eussiez dit qu'il voulait absorber tous les emplois, dévorer tout l'or et tout l'argent, tout envahir, tout usurper, tout avoir. Il n'était point de ressort qu'il ne remuât, point d'intrigue qu'il n'imaginât, point de faveur qu'il n'employât pour le succès de ses projets. A-t-il au moins beaucoup joui du fruit de ses travaux? Hélas! à peine avait-il fait un seul pas dans les routes de la fortune qu'il se trouve arrêté par une maladie mortelle et qu'on vient lui annoncer le grand voyage de l'éternité. Ici, ce sont deux jeunes personnes que la mort vient séparer dès les premiers jours de leur mariage ; là, c'est un père et une mère qui, depuis des années, s'immolaient pour placer leurs enfants, et qui meurent au moment qu'ils allaient les établir. Aujourd'hui c'est un homme qui venait de bâtir une maison et qui, en y entrant pour l'habiter, est entré dans la maison de son éternité. Presque toujours la vie se passe en projets et en entreprises, et quand on est sur le point de recueillir sa moisson on est moissonné soi-même. Alors, encore une fois, qu'en reste-t-il à l'homme? *Quid prodest?* Rien du tout, pas même l'ombre de tout ce qu'il a eu, tout passe en des mains étrangères. Mais ses héritiers, mais ses propres enfants lui en savent-ils au moins quelque gré, lui en conservent-ils quelque reconnaissance? En mourant, a-t-il au moins la consolation de voir qu'il vivra dans leur esprit et dans leur cœur? Non, et s'il est bien instruit, il saura qu'ils seront peut-être les premiers à décrier son ambition, à publier ses faiblesses, à flétrir sa mémoire et à l'ensevelir avec lui dans son tombeau. Voyez ce que vous faites aux autres et comptez qu'on vous le fera à vous-mêmes : *Descendet cum eo gloria ejus.* Quelle sera donc notre humiliation, quand à la mort nous viendrons à considérer l'homme dans l'ordre de la grâce?

Du moins, de ce côté-là, nous devrions trouver quelque juste sujet de nous glorifier dans le Seigneur. Quoi de plus grand, en effet, que d'être élevé à la dignité d'enfants de Dieu, de membres de Jésus-Christ, de cohéritiers de sa gloire! Quoi de plus auguste que d'être ennobli par la grâce sanctifiante, nourri du corps adorable du Fils de Dieu, tout teint et abreuvé de son sang, orné de ses mérites, rempli des infusions de son esprit! Quoi de plus sublime que d'être appelé à voir Dieu, à le contempler dans sa propre essence, à l'aimer de l'amour des séraphins, à chanter ses louanges et à composer éternellement sa cour avec tous les anges et tous les bienheureux dans le ciel! Je l'avoue, ce coup d'œil est majestueux, et je commencerais à avoir quelque estime pour l'homme s'il connaissait bien lui-même tout le prix de sa vocation. Mais à la mort, que devient tout cela pour lui s'il a fait un mauvais usage des dons de Dieu? Quelle gloire ou quel avantage peut-il retirer d'un baptême dont il a violé tous les engagements ; de nos plus saints mystères qu'il a si souvent négligés ou profanés ; d'un million de grâces qu'il a constamment rejetées ; de la mort d'un Dieu qu'il s'est rendue inutile ; de tant d'autres moyens de salut qui font alors le sujet de sa condamnation par le continuel abus qu'il

en a fait? Quelle humiliation au contraire de ne plus retrouver en lui-même aucun trait de ressemblance avec un Dieu crucifié; d'avoir préféré les biens périssables de ce monde aux plaisirs solides et durables de l'autre vie; de voir son âme tachée et noircie de mille crimes; de craindre avec raison que son partage ne soit désormais avec les démons et les réprouvés dans l'enfer!

Quand est-ce, Messieurs, que vous penserez sérieusement à toutes ces vérités? Mais, direz-vous, il est si triste d'y penser. Et moi, je demande : pour qui est-il triste d'y penser? Pour ceux qui n'y pensent presque jamais, pour ceux qui, voulant vivre tranquilles dans leurs désordres, ont un intérêt présent de n'y penser pas; pour ceux qui vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir. Mais pour ceux qui vivent bien, ou qui, ayant toujours mal vécu, sont fermement résolus de bien vivre, je dis que la pensée de la mort n'a pour eux que des consolations. En voulez-vous la preuve dans une image bien naturelle? Rappelez-vous ce qui arriva à ces Israélites que Moïse avait envoyés à la découverte de la terre promise. Ceux d'entre eux qui regrettaient l'Egypte furent effrayés à la vue de cette nouvelle terre de promission. Ah! s'écriaient-ils, nous n'y avons vu que des monstres : *Vidimus monstra.* (*Num.*, XIII, 34.) Mais pour ceux qui soupiraient après leur délivrance, ils n'y aperçurent qu'un séjour de délices : *Venimus in terram quæ revera fluit lacte et melle.* (*Num.*, XIII, 28.)

Or telle est la différence des impressions que fait en nous le souvenir de la mort, selon la différence des situations où nous nous trouvons. Etes-vous plongés dans une habitude criminelle, ou dans des inimitiés invétérées? faites-vous consister votre souveraine félicité dans le poste que vous occupez sur la terre ou dans les biens dont vous jouissez, et regardez-vous comme un souverain malheur de les perdre? avez-vous une conscience chargée de crimes, et craignez-vous tout ce qui en pourrait réveiller les remords? dans cet état, je l'avoue, la pensée de la mort sera affreuse pour vous; vous n'y découvrirez que la fin de vos plaisirs et le commencement de vos malheurs. Les horreurs du tombeau et les approches de l'éternité; un Dieu irrité sur vos têtes, et un enfer ouvert sous vos pieds, seront pour vous comme autant de monstres qui vous en feront appréhender le souvenir : *Vidimus monstra.* Mais bannissez de vos cœurs tous ces vices qui vous rendent l'avenir si redoutable; soyez humbles dans l'élévation, modestes dans la prospérité, chastes jusque dans vos pensées, amis de vos ennemis mêmes; rentrez en grâce avec Dieu; regardez la vie présente comme un passage à l'éternité, et quand dans la mort vous n'apercevrez plus que la fin de vos souffrances, vous n'y trouverez non plus que des sujets de consolation : *Venimus in terram quæ revera fluit lacte et melle.* Après tout, si la seule pensée de la mort est si accablante pour vous, que ne sera pas la mort même? Songez donc que vous ne l'éviterez pas; qu'à la mort vous voudriez de tout votre cœur avoir bien vécu, et que la bonne ou la mauvaise vie est le présage d'une bonne ou d'une mauvaise mort. Avec de telles réflexions vous vivrez plus chrétiennement, vous mourrez plus saintement, et d'une vie mortelle vous passerez à l'immortalité bienheureuse que je vous souhaite. etc.

## SERMON II.

*Pour le premier vendredi du Carême.*

### SUR LE PARDON DES INJURES.

Diligite inimicos vestros. (*Matth.*, V, 44.)
*Aimez vos ennemis.*

Pardonner les mauvais traitements qu'on nous fait, et aimer encore ceux qui nous maltraitent, j'avoue, Messieurs, que le christianisme n'a rien de plus héroïque, et qu'en matière de morale, l'Evangile même ne contient rien de plus parfait. Je sais que dans le cœur de l'homme il n'y a rien qui naturellement ne répugne à ce précepte; que notre ressentiment s'allume au seul souvenir d'une injure, que nos sens se révoltent à la vue d'un ennemi, que la vengeance est même regardée aujourd'hui dans le monde comme la passion des grandes âmes; qu'on l'a presque placée au rang des vertus, et si on avoue de bonne foi qu'elle est contraire à l'Evangile, on croit au moins pouvoir soutenir qu'elle n'est pas contraire à la raison. Mais, quoi qu'en dise le monde, je soutiens et je démontre que la vengeance est également opposée à la raison et à l'Evangile, également déraisonnable et criminelle. Voici tout mon dessein. Le vindicatif condamné au tribunal de la raison : premier point. Le vindicatif condamné au tribunal de l'Evangile : second point. Dieu et vous, Messieurs, ces deux juges vous seront-ils suspects? Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que le vindicatif est condamné au tribunal de la raison, vous jugez bien, Messieurs, que je ne parle pas ici d'une raison gâtée et corrompue par les fausses maximes du monde, altérée et affaiblie par les préjugés, entraînée par la coutume et le mauvais exemple, entêtée sur un faux point d'honneur, obscurcie ou aveuglée par la passion. Je parle de cette droite et saine raison, qui, émanée des lumières de Dieu même, prononce intérieurement sur toutes nos actions, et je dis qu'elle suffit pour condamner toutes nos inimitiés. Ne dites donc plus qu'il n'est ni juste, ni honorable, ni même praticable de ne pas se venger. La raison m'apprend tout au contraire qu'il n'y a qu'injustice, que déshonneur, que tourment, à prendre le parti de se venger soi-même. J'avoue toujours que le monde ne convient pas de ces trois articles; mais je soutiens que le monde sera forcé d'en convenir toutes les fois qu'il voudra bien se donner le

loisir de les approfondir; je vais les développer.

D'où proviennent nos haines et nos inimitiés? Elles naissent quelquefois du zèle même que les autres ont pour nos véritables intérêts; et nous leur savons mauvais gré du bien même qu'ils veulent nous faire. Je vois bien, disait Esdras au peuple de Jérusalem, que vous êtes indisposé contre moi, mais qu'ai-je fait dans l'exercice de ma charge qui ne soit pour votre bien? Sachez que vous me prêtez des vues et des motifs que je n'eus jamais : *De corde tuo componis hæc.* (II *Esdr.*, VI, 8.) Vous vous plaignez de ce qu'on a hautement relevé votre conduite, empêché un établissement, contesté un héritage, réclamé une somme, enlevé un poste que vous poursuiviez, et vous nourrissez une haine implacable contre tous ceux qui en sont les auteurs. Mais si votre conduite était déréglée, a-t-on mal fait de vous en avertir; et si elle était scandaleuse, a-t-on mal fait de la réprimer? mais si la dépense du luxe ou de la table, ou si les frais de votre jeu incommodaient votre famille, n'était-on pas en droit, n'était-on pas même dans l'obligation d'imposer un frein à vos prodigalités? mais si ce mariage que vous aviez en vue eût été mal assorti, commandé par la passion, sujet à devenir pour vous une source intarissable d'inquiétudes, ne devait-on pas s'y opposer, ou vouliez-vous qu'on vous laissât courir à votre perte? mais si cette succession ne vous appartenait pas, pouvait-on vous la laisser envahir? si celui qui a obtenu ce poste, l'avait déjà acquis et mérité par ses services, était-il obligé de le sacrifier à votre ambition, et fallait-il qu'il renonçât à sa fortune pour concourir à la vôtre? mais si le terme du payement était échu, ce créancier est-il coupable pour avoir exigé son remboursement; et si vous cherchez à l'en frustrer, est-il blâmable de prendre ses sûretés? suffit-il donc qu'un homme soit en procès avec vous, quelque légitimes d'ailleurs que soient ses prétentions, pour prendre le parti de ne plus le voir, de ne plus lui parler, d'éviter sa rencontre, d'exiger qu'on ne vous en parle plus et de n'en plus parler vous-même qu'en des termes offensants, cela est-il juste? la raison même ne condamne-t-elle par un procédé si inique? Pourquoi donc le haïssez-vous? Ce sont mes ennemis, dites-vous. Supposition toute pure, dit le prophète, il n'en est rien, c'est votre mauvais cœur qui empoisonne et qui corrompt les meilleures actions : *De corde tuo componis hæc.*

D'où proviennent encore nos inimitiés? d'un ombrage qui nous passe par l'esprit, d'une faible conjecture, d'un simple ouï-dire, d'un faux rapport, d'un injuste soupçon, qui pour l'ordinaire n'a rien de réel que dans notre imagination. Parce que dans une seule occasion et par une pure inadvertance, on vous aura reçu un peu plus froidement qu'à l'ordinaire; parce que, comptant sur votre amitié, on vous aura dit un mot par pure plaisanterie; parce que dans un moment de distraction ou d'application à quelque affaire sérieuse, on aura omis ou de vous rendre le salut ou de répondre à vos demandes, vous allez vous imaginer qu'on est changé à votre égard, et vous vous formez mille fantômes qui ne servent qu'à envenimer votre cœur : cela est-il juste? parce que vos entreprises n'ont pas tout le succès que vous désirez, vous concluez qu'il faut qu'il y ait quelqu'un qui dérange vos mesures, et, sans autre connaissance, vous décidez hardiment que c'est un tel ou une telle qui déconcertent tous vos projets, vous ne les regardez plus qu'avec des yeux pleins de fiel : dans le temps peut-être qu'ils achèteraient l'occasion de vous servir, vous cherchez celle de leur nuire : cela est-il raisonnable? Or, néanmoins, combien n'y a-t-il pas d'inimitiés de cette espèce? Inimitiés d'autant plus tristes et déplorables, qu'on n'en saurait arrêter les progrès, parce qu'on n'en peut pas même deviner les causes. Direz-vous encore que vous êtes fondé en raison? et moi je dis que ce sont des fictions de votre esprit, des fantômes de votre imagination, des chimères que vous forgez dans votre cœur : *De corde tuo componis hæc.*

D'où proviennent encore nos inimitiés? D'une secrète envie, d'une noire jalousie, d'une humeur antipathique, qui nous fait envisager le bien d'autrui comme un mal qui nous est fait à nous-mêmes. Donnez-moi l'homme le plus accompli, je mets en fait que, s'il s'attire tous les éloges, vous serez tenté de le décrier, que, s'il s'élève au-dessus de vos têtes, vous tâcherez de l'humilier, et que si, malgré vos efforts, il continue de prospérer, vous commencerez de le haïr. Parmi le sexe surtout, quel poison dans le cœur, lorsqu'on en voit quelqu'autre ou qui prime par le rang, ou qui brille par les appas, ou qui domine et qui l'emporte par le nombre des adorateurs! Ne croyez pas qu'on lui pardonne jamais tant de mérite ou tant de bonheur. Bientôt on lui trouvera du travers dans l'esprit, de l'enflure dans le cœur, de l'affectation dans les manières, de la singularité dans les parures, de l'artifice dans les attraits, on la haïra souverainement : et pourquoi? uniquement parce qu'elle a une justesse dans les pensées, une douceur dans le caractère, une politesse dans les mœurs, un éclat et des applaudissements qu'on n'a pas soi-même. Alors que dire d'une animosité si peu méritée, si ce n'est que la jalousie vous ronge, que le dépit vous transporte et que la passion seule vous fait parler? *De corde tuo componis hæc.*

D'où proviennent encore nos inimitiés? D'une humeur sombre, d'un naturel farouche, d'un esprit mal tourné, et qui tourne mal toutes choses. Vous n'êtes presque jamais content de personne, mais le moyen qu'on vous plaise? Vous prenez à injure jusqu'aux politesses qu'on vous fait, jusqu'aux services même qu'on vous rend; vous n'êtes pas content de vous-même, comment le seriez-vous des autres? Après cela encore vous

direz que vous avez tout le genre humain pour ennemi ; je le crois bien. Mais d'où cela vient-il ? de vous-même et de vous seul, de ce mauvais levain qui est dans votre cœur, et qui vous fait trouver des ennemis là où vous n'avez d'ennemi que vous-même : *De corde tuo componis hæc.*

Voulez-vous savoir quels sont vos ennemis ? Le prophète va vous l'apprendre, et je vous annonce par avance que Dieu vous donne un pouvoir si absolu sur ceux-là, qu'il vous défend de faire quartier à aucun : *Inimici hominis, domestici ejus.* (*Mich.*, VII, 6.) Vos ennemis, grands du monde, c'est cet orgueil secret qui vous fait mépriser tous ceux qui sont au-dessous de vous ; cette ambition démesurée qui vous fait craindre des concurrents imaginaires ; cette prodigieuse envie de dominer qui vous arme contre tout ce qui fait ombre à votre autorité ; cette fierté mal entendue qui vous persuade que parce qu'on ne veut pas plier on veut rompre avec vous. Votre grand ennemi, riches avares, c'est cette avidité d'accumuler, qui dans les routes de la fortune vous indispose sur les succès d'autrui, sur l'accroissement de ses domaines, sur l'agrandissement de sa maison. Votre plus cruel ennemi, femmes mondaines, c'est cette démangeaison de tout dire qui n'épargne ni le sacré, ni le profane, et qui est cause qu'on ne vous épargne pas non plus ; cette sensibilité qui se pique et qui s'offense de tout, cette délicatesse qui ne peut rien souffrir, cet esprit d'indépendance qui vous inspire de commander là où vous devez obéir. *Inimici hominis, domestici ejus.* Voilà les ennemis qui vous brouillent sans cesse avec Dieu, avec les hommes, avec vous-mêmes. Déracinez-les de vos cœurs, faites qu'il n'en reste aucun vestige, et comptez que vous serez bientôt en paix avec les autres, dès que vous voudrez bien entrer un peu en guerre avec vous-mêmes.

J'avoue cependant qu'il y a des inimitiés fondées sur des affronts réels, et qu'il n'est que trop ordinaire aux hommes d'y donner lieu par la plus noire ingratitude, ou par la plus insigne perfidie Qui ne sait que nous avons souvent des ennemis qui nous insultent et qui nous maltraitent, qui nous décrient et qui nous déshonorent, qui nous déservent et qui nous écartent, qui nous perdent et qui nous ruinent ? Il y en a quelquefois d'assez cruels pour vouloir, ce semble, se nourrir de nos larmes et se baigner dans notre sang. Mais, malgré la fureur qui les anime, ou plutôt à cause de cette même fureur qui les aveugle et qui les transporte, je soutiens toujours que la raison nous défend de nous venger nous-mêmes. Pourquoi cela ? C'est qu'en mille occasions nous attribuerions aux autres le blâme des querelles que nous aurions nous-mêmes suscitées, et que la raison ne veut pas que nous nous vengions sans sujet. C'est que nous ne garderions aucune mesure dans nos vengeances ; que pour un trait qu'on nous aurait porté, nous en renverrions mille autres ; que pour un mot qu'on aurait dit contre nous, nous y répondrions par des torrents d'injures ; que pour une seule fois qu'on nous aurait offensés, nous ne mettrions jamais fin à nos violences, et que la raison ne veut pas qu'on se venge avec excès. C'est que chez les peuples mêmes qui n'ont pas l'Evangile pour guide, il y a des tribunaux où les affronts peuvent être portés pour y être punis ; que, s'il était permis de décliner leur juridiction, bientôt on verrait partout les juges sans ordonnances, les magistrats sans autorité, les charges sans exercice, les lois sans vigueur, les villes sans police, les sociétés sans discipline, les hommes même sans sûreté jusque dans leurs propres maisons, et que la raison ne veut pas qu'on renverse l'ordre public. C'est que nous ne devons faire à autrui que ce que nous voudrions qu'on nous fît à nous-mêmes ; et que puisque nous voulons que les autres nous pardonnent les injures que nous leur avons faites, par la même règle la raison veut que nous leur pardonnions les leurs. C'est que dès que nous reconnaissons un Dieu sur nos têtes, dès là même nous le reconnaissons pour le vengeur du crime ; et que la raison suffit seule pour nous apprendre qu'en usurpant la vengeance nous attenterions à son autorité. C'est que dès que nous admettons une Providence qui ordonne ou qui promet tout ce qui nous arrive dans le monde, nous devons nécessairement admettre que ceux qui nous insultent ne sont que les instruments de sa miséricorde, ou que les ministres de sa justice à notre égard ; et que de nous soulever contre la main qui nous frappe, ce serait en un sens chercher à se venger de Dieu même.

La vengeance, dites-vous, peut être contraire à l'Évangile sans être contraire à la raison. Mais si la vengeance est conforme à la raison, la défense que Dieu nous fait de nous venger n'est donc pas raisonnable ? Or est-il rien en Dieu ou dans tout ce qui est émané de Dieu qui soit opposé à la raison ? Peut-il, lui qui est la raison même, la souveraine raison, la règle de toute raison, commander rien de déraisonnable ? Vouliez-vous qu'il se dépouillât du droit de vous venger, pour vous laisser les maîtres de vous venger vous-mêmes, selon que vous l'inspirerait votre seule passion ? Vouliez-vous qu'il vous exposât à porter la peine de l'envie ou de la jalousie, de la haine ou de la fureur d'autrui ? qu'il vous rendît la victime de vos ennemis, et qu'il autorisât encore toutes leurs violences ? cela serait-il raisonnable ? non, Messieurs. La vengeance est appuyée sur l'injustice, et la raison même nous l'apprend. J'ai ajouté qu'elle porte encore sur le déshonneur, et je veux toujours que la raison seule serve ici à vous en convaincre.

J'établis d'abord comme un principe universellement reçu, que chez tous les peuples l'homme ne connaît rien de si grand que la victoire, et que dans la victoire même

il ne trouve rien de si glorieux que les triomphes qu'on remporte sur son propre cœur. Que par son mérite personnel quelqu'un s'élève aux plus hauts rangs, et qu'il s'y comporte avec modération ; malgré l'envie et la jalousie de ses concurrents, il s'attirera les éloges du public. Mais qu'il abuse de son crédit ou de l'autorité de sa place, pour se venger de ceux qui lui sont opposés, cet esprit de vengeance suffira seul dans les idées même du monde pour imprimer une tache à sa réputation : on en parlera comme d'un faible qui ternit toutes ses bonnes qualités, et qui doit nécessairement lui attirer tous les mépris. Aussi, pourquoi disons-nous que le Seigneur est plus porté à pardonner qu'à punir? C'est qu'il est Dieu et non pas homme sujet à nos fragilités. En effet, Messieurs, j'ose dire que nous n'avons jamais de plus glorieux sentiment de la Divinité que lorsque nous voyons un Dieu qui nous prévient dans notre indignité, qui nous recherche dans nos égarements, qui nous attend dans nos délais, qui nous reçoit dans nos retours, et qui oublie toutes nos offenses.

Ce pardon de toutes sortes d'outrages est en soi quelque chose de si héroïque, que ce fut à cette seule marque que les Juifs reconnurent la Divinité de Jésus-Christ. Qu'il rende la santé aux malades et la vie aux morts, ils empoisonnent jusqu'à ses miracles; qu'au moment de sa mort le soleil s'obscurcisse sur leurs têtes et que la terre tremble sous leurs pieds, ils lui insultent jusqu'à lui dire que si c'est lui qui opère ces prodiges, il n'a qu'à descendre de sa croix. Mais pousse-t-il un grand cri vers son Père pour excuser la dureté de leur cœur et pour demander le pardon de leur déicide? à cette marque infaillible, dit saint Pierre Chrysologue, ils s'en retournent, selon l'expression de l'Evangile, se frappant la poitrine; et ils disent tout haut : Véritablement c'est là le Fils de Dieu : *Vere hic homo Filius Dei.* (*Marc.*, XV, 39.)

Choisissons ce que l'Ancien Testament avait de plus grands hommes, et voyons si nous ne les trouverons pas plus grands encore et plus honorés des hommes par le pardon que je vous prêche que par leurs plus éclatantes actions. J'avoue que quand nous voyons un Joseph, un Moïse, un David, qui égorgent les lions, qui terrassent les géants, qui subjuguent les nations, nous ne pouvons qu'admirer tous ces prodiges de valeur. Mais quand du haut de son élévation Joseph est le premier à excuser la trahison de ses frères et à payer tous leurs outrages par les plus grands bienfaits ; mais quand Moïse lève les mains au ciel et qu'il prie avec larmes pour ce même peuple qui ne cesse de murmurer contre lui ; mais quand David cherche les restes de la maison de Saül son ennemi irréconciliable, pour sauver sa postérité ; mais quand il ordonne que dans la chaleur du combat on épargne un Absalon qui porte actuellement les armes contre lui ; mais quand, accablé d'injures et tout couvert de traits, il défend qu'on en tire vengeance, n'estimons-nous pas plus tous ces grands hommes dans les triomphes qu'ils remportent sur eux-mêmes que dans les victoires qu'ils remportent sur autrui? Quelle idée en aurions-nous conservée, s'ils avaient profité de leur pouvoir pour assouvir leur haine? Jugez-en par l'horreur que nous avons conçue de la haine que Caïn et Esaü portaient à leurs frères.

Autrefois la gloire du christianisme éclatait dans une grandeur d'âme qui faisait dévorer tous les affronts. Les païens le remarquaient; ils voyaient des gens de tous les pays, de tout caractère, de tout sexe, de tout état, qui n'avaient plus qu'un même cœur, qu'une même âme, qu'une même volonté, qu'un même intérêt; qui vivaient dans une concorde qu'aucun accident ne pouvait troubler, et ils ne pouvaient s'empêcher de l'admirer. Quelle en effet n'était pas la gloire des premiers chrétiens, lorsqu'en butte à la cruauté des tyrans, ils respectaient la puissance des césars; qu'ils bénissaient la main qui les frappait; qu'en subissant l'arrêt de leur mort, ils priaient pour celui qui l'avait dicté; qu'ils embrassaient leurs propres bourreaux, et qu'ils regardaient comme leurs frères leurs plus cruels ennemis? Quelle gloire encore aujourd'hui pour tout homme dont on peut dire que la fermeté de son âme l'élève au-dessus de tous les ressentiments? Malgré tous les faux préjugés du monde, encore de nos jours, un tel courage ne forme-t-il pas les héros, comme il formait autrefois les demi-dieux? Comment donc trouver présentement un point d'honneur dans des vengeances qui combattent directement tous ces nobles sentiments que la raison canonise? Comment le trouver en particulier dans des combats singuliers, qui sont positivement devenus l'opprobre de la raison? L'honneur consiste-t-il donc à aller contre les lois du prince; et notre gloire, au contraire, ne consiste-t-elle pas à lui obéir, comme notre bonheur doit consister à lui plaire? L'honneur consiste-t-il à laver quelquefois une seule parole dans le sang même de celui qui l'a proférée, à se proscrire soi-même avec ignominie, et à porter ailleurs la honte de sa propre fureur, ou à demeurer exposé à tous les châtiments de la justice? Depuis quand, au lieu des éloges et des récompenses qui lui sont dus, l'honneur ne mériterait-il plus que le dernier supplice? Voulez-vous voir quels ont toujours été les excès déshonorants de ce prétendu point d'honneur, jetez les yeux sur nos villes et sur nos provinces, et vous trouverez que la France entière fume encore du sang d'un million de victimes que les duels ont sacrifiées à la haine et au ressentiment. Quel spectacle d'horreur cette licence effrénée de se venger n'a-t-elle pas donné à nos aïeux? De leur temps, était-il une famille noble ou une tête chère dans les familles qui ne nageât dans le sang ou dans les pleurs?

élait-il un affront qui ne devînt héréditaire à toute une postérité? Combien de maisons où ces funestes plaies saignent encore, et que le temps n'a pu refermer? Pour imposer un frein à une si aveugle passion, n'a-t-il pas fallu recourir à tous les foudres et a tous les anathèmes de l'Eglise, à la sagesse et à l'autorité de nos rois, à la rigueur et à toute la sévérité de la justice? Sans cela, pourrions-nous conserver nos propres citoyens et réprimer toutes les turbulentes saillies qui prenaient le train de les détruire? Allez présentement renverser toutes ces lois divines et humaines; dites toujours qu'il y va de votre honneur de tirer raison d'une injure, que toute autre conduite passerait en vous pour lâcheté. Et moi, je dis : Soyez irrépréhensible dans le métier de la guerre, plein d'ardeur pour le service du prince, brave dans la mêlée, intrépide dans le péril, toujours prêt à voler contre l'ennemi de la patrie, lorsque le devoir vous y appelle, et je vous réponds que votre bravoure n'aura jamais ni reproche à soutenir, ni soupçon à essuyer dans les occasions particulières. Mais, quoi qu'en dise le monde, ce même monde se contredit dans ses jugements, s'il attache un vrai point d'honneur à la vengeance.

Le bel honneur, en effet, qu'il y a pour vous, Messieurs, d'écraser un pauvre malheureux qui ne saurait parer à votre crédit, d'empêcher qu'on ne l'avance et qu'il ne prospère, de priver ainsi toute une famille du plus ferme appui qui lui reste, de le poursuivre jusqu'à extinction, de tremper continuellement son pain dans ses larmes, et de le faire mourir de désespoir! Le bel honneur qu'il y a pour vous, de refuser une parole de vie qui désarmerait votre ennemi, qui lui rendrait son ancienne tranquillité, qui vous en ferait un ami, et qui, en triomphant de votre ressentiment, vous ferait triompher du sien! Le bel honneur qu'il y a pour vous, de résister aux sollicitations de toute une ville, qui s'intéresse bien plus pour votre réputation peut-être que pour cette épouse que vous avez déjà répudiée au fond de votre cœur, pour cet enfant que vous avez disgracié, pour cet ami que vous avez licencié, pour ce fidèle domestique que vous avez congédié! Ne vous apercevez-vous donc pas que vous êtes déjà déshonoré dans tous les esprits; qu'on ne parle plus de vous que comme d'une bête fauve qui s'élance avec fureur sur tous ceux qui la blessent le moins du monde; qu'on commence à redouter votre mauvais naturel, et qu'on vous hait de ce que vous haïssez les autres? Or, tout cela, qu'est-ce autre chose qu'un cri public de la raison en faveur du pardon que je vous prêche? Non, il n'y a que déshonneur à se venger, et il n'y a non plus que des sujets de tribulation et de chagrin dans la vengeance.

Est-ce donc à moi à vous faire le portrait de ces noires vapeurs que la vengeance élève dans vos esprits, et de tous ces monstres hideux qu'elle enfante dans vos cœurs? Vous dites, s'écrie le saint homme Job, qu'il est doux d'assouvir sa haine. Mais pour cela, ajoute-t-il, commencez donc par empêcher qu'elle ne vous surmonte, qu'elle ne vous fasse donner dans les plus violents transports, qu'elle n'exerce sur vous-même ses premières fureurs, et que vous n'en deveniez la victime : *Non ergo te superet ira.* (*Job*, XXXVI, 19.)

Quand la vengeance se forme, n'est-ce pas, au dedans de vos cœurs, comme une loi impérieuse qui les agite de mille désirs violents, qui les ronge de mille chagrins, qui les remplit de mille soucis? N'est-ce pas comme un levain qui fermente sans cesse dans vos esprits, qui grossit toutes vos peines, qui trouble tout votre repos, qui empoisonne tous vos plaisirs, qui tarit tous vos entretiens, qui vous rend à charge aux autres et insupportable à vous-même? N'est-ce pas comme un poison secret qui agit sur toutes les puissances de votre âme, qui vous fait redouter votre ennemi s'il est puissant, qui vous le fait encore plus haïr s'il est heureux, et qui ne vous laisse aucune ressource s'il a pénétré vos sentiments? Je suppose donc que vous conservez toujours dans votre cœur ce fonds de malignité que vous avez conçue contre quelqu'un de ceux de qui votre fortune dépend : il est évident que, pour votre propre intérêt, le respect humain vous retiendra, et que vous n'oseriez lui rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, affront pour affront; vous craindriez qu'il ne cherchât à se venger, et comme il en a les moyens, vous n'avez garde de vous y exposer. Alors donc que vous reste-t-il de votre animosité contre lui, que de vous consumer de réflexions et de regrets, de désirs et d'envies, de résolutions et de projets, mais qui tous aboutissent à demeurer renfermés au dedans de vous-même, et à vous plonger dans le désespoir?

Voulez-vous qu'on médite quelque éclat, et que la vengeance soit sur le point de se produire? Alors, ne s'appréhende-t-on pas soi-même? n'appréhende-t-on pas encore plus pour les suites? Quelle crainte, quand vous vous apercevez que la vengeance vous sort par les yeux dans la férocité de vos regards, qu'elle se jette sur vos langues par le fiel de vos médisances, et qu'elle serait capable d'armer vos mains, d'aiguiser le fer, de préparer les poisons, si vous la laissiez agir? Alors, comment ne pas craindre pour sa fortune, pour sa tranquillité, pour sa vie peut-être qu'on expose? Comment ne pas craindre pour toute une famille, qu'on se voit peut-être à la veille de livrer à une pauvreté, à un déshonneur, à des pleurs qui ne doivent point finir? Dans cet état, combien de fois n'avez-vous pas détesté le funeste moment qui vit naître une si furieuse passion? Combien de fois n'avez-vous pas intérieurement condamné ce malheureux respect humain, ou ce faux point d'honneur qui vous y retient?

Que serait-ce, grand Dieu! si la loi du par-

don des injures nous exposait à de pareils tourments ? C'est bien alors qu'on la taxerait de tyrannie. Mais quelle différence ! Quand je pardonne un affront, indépendamment de la consolation que j'en ressens comme chrétien, j'ai encore, selon l'homme même, la consolation de faire une action qui est fondée sur la justice, en laissant à qui le droit en appartient le soin de me venger : une action qui, aux yeux des hommes mêmes, est une marque non suspecte de la fermeté de mon âme, de la grandeur de mon courage, de la noblesse de mes sentiments, et qui me gagne avec leur estime, l'amitié de tous ceux qui en sont témoins : une action qui, en étouffant toute ma haine, me délivre de tous les fâcheux retours qu'aurait produits ma trop grande sensibilité, et de toutes les suites déplorables qu'aurait pu causer ma vengeance. Je jouis intérieurement des doux fruits de ma victoire, et j'en reçois extérieurement tous les honneurs. Mondains qui m'écoutez, dis-je vrai ? et si, comme vous êtes forcés d'en convenir, je ne dis rien en cela qui ne soit démontré par une expérience de tous les jours, par une expérience qu'en plus d'une occasion vous aurez peut-être faite vous-mêmes, n'ai-je pas été en droit d'avancer que le vindicatif est condamné au tribunal de la raison ? Vous venez de le voir. Le vindicatif est encore condamné au tribunal de l'Evangile : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Le précepte d'aimer nos ennemis est si clairement énoncé dans l'Evangile, que les vindicatifs n'osèrent jamais le contester : mais en même temps qu'ils en admettent l'obligation, ils en diminuent tellement l'étendue qu'ils en affaiblissent toute la substance. Les uns se flattent que, parce qu'ils voient leurs ennemis et qu'ils leur parlent, ils accomplissent le précepte de les aimer ; les autres se persuadent que, quoiqu'ils ne voient pas leurs ennemis et qu'ils ne leur parlent pas, ils ne laissent pas de les aimer. Les premiers s'imaginent que les seules apparences suffisent ; les seconds prétendent que les apparences ne sont pas même nécessaires : deux illusions que le Fils de Dieu a pris soin de prévenir, et que vous allez voir dissipées dans son Evangile. Aimez vos ennemis, nous dit-il : *Diligite inimicos vestros* (*Matth.*, V, 44) ; voilà pour le fond de cet amour qui doit prendre son principe dans le cœur. Faites du bien, ajoute-t-il, à ceux qui vous haïssent : *Benefacite his qui oderunt vos* (*Ibid.*) ; voilà pour les marques de cet amour qui doit se manifester par les effets. Point donc de marque extérieure de réconciliation qui suffise, si intérieurement vous n'aimez vos ennemis : point d'amour intérieur qui subsiste, si extérieurement vous n'en donnez des marques à vos ennemis. Deux grandes maximes qui ne sont pas simplement de conseil, mais de précepte, et que vous allez voir bien altérées dans la pratique : je vais les développer.

Avez-vous remarqué, nous dit le Fils de Dieu, comment je viens de livrer aux exécuteurs de ma justice tous ces créanciers qui voulaient pousser à bout leurs débiteurs ? Je vous déclare, ajoute-t-il, que *vous serez traités avec la même rigueur, si du fond de vos cœurs vous ne pardonnez à vos ennemis.* (*Matth.*, XVIII, 35.) C'est le cœur qui, dans l'homme, est comme le trône où Dieu se repose pour régner sur nous avec empire, comme le temple où il reçoit nos premières adorations, comme le sanctuaire où il vient recueillir tout notre encens, comme l'autel dont le cœur doit être la principale victime ; et c'est du cœur aussi que doit partir l'amour que nous devons à nos ennemis. En quelles dispositions êtes-vous à leur égard ? vous réjouissez-vous du bien qui leur arrive ? vous affligez-vous du mal qui leur survient ? les aimez-vous comme Dieu vous aime, comme vous voulez être aimés des hommes ? voilà ce que Dieu exige de vous : tout le reste n'est que feinte et dissimulation.

Eussiez-vous donc toute la pureté des anges, toute la foi des patriarches, tout le zèle des apôtres, sans cet amour intérieur que je vous prêche, il n'y a plus dans l'Eglise de sacrements pour vous. Cachez présentement votre haine sous les plus beaux dehors, exhalez votre âme en soupirs et en prières au pied de nos autels, vivez dans un total éloignement du monde et de ses plaisirs, pratiquez les plus grandes austérités, montez jusqu'au troisième ciel par vos contemplations ; fissiez-vous des miracles, si au fond du cœur vous n'aimez vos ennemis, il n'y a pour vous ni absolution à attendre, ni pardon à espérer, ni paradis à obtenir : *De cordibus vestris.*

J'avoue que ce précepte est difficile : mais avec la grâce il nous est possible ; mais le ciel mérite bien qu'il nous en coûte quelque chose pour l'acquérir ; mais si ce précepte vous paraît extrêmement difficile, c'est en partie parce que vous n'envisagez vos ennemis que par les endroits qui peuvent vous les rendre odieux ; que vous ne cherchez qu'à grossir leurs défauts, qu'à obscurcir leurs bonnes qualités, et que jamais vous ne rendez justice à leurs vertus.

Direz-vous que vous ne laissez pas de leur donner des marques de votre bienveillance ? Dissimulé que vous êtes, disait autrefois le généreux Machabée au cruel Antiochus, je sais que vous avez député vers tous vos ennemis pour les assurer de votre amitié, mais pouvez-vous vous cacher à vous-même que le cœur n'y a aucune part, et que sous ces apparences trompeuses, vous les détruiriez si vous pouviez ? *Locutus es ad eos verba pacifica, sed in dolo.* (*I Machab.*, I, 13.) Je sais, Messieurs, que vous vous dites réconciliés avec votre ennemi, et que, depuis votre démêlé vous vous êtes vus l'un et l'autre : mais cette démarche extérieure, de quelle manière l'avez-vous faite ? Avez-vous donc oublié que, pour vous ménager cette seule entrevue, il fallut choisir un lieu tiers où vous pussiez vous voir et vous par-

ler, sans qu'on pût deviner qui des deux en faisait les avances ; qu'il fut nécessaire de mesurer tous les pas, de peser toutes les paroles, de convenir de tout ce qui se ferait de part et d'autre ; et qu'après un début si adroitement concerté, il fallut encore en détourner le discours, ou vous séparer dans le moment, pour ne pas perdre tout le fruit de ces travaux? Mais cette démarche extérieure, par quel motif l'avez-vous faite ? N'est-ce point parce qu'elle convenait à votre ambition ou à vos intérêts ; et n'avez-vous point dissimulé cette injure, parce qu'il eût été dangereux pour vous de la poursuivre ? Mais cette démarche extérieure, quel bien a-t-elle opéré ? N'éprouvez-vous pas toujours qu'au seul souvenir de votre ennemi votre haine se rallume, et que vous achèteriez sa perte ? Pourquoi évitez-vous sa rencontre? pourquoi pâlissez-vous à ses approches ? pourquoi vous déconcertez-vous en sa présence ? Or est-ce aimer ses ennemis, est-ce même leur pardonner que d'avoir le cœur toujours ulcéré contre eux ? et est-ce éteindre votre ressentiment que de le tenir profondément couvert? Qu'y a-t-il en cela d'étranger à la morale de Socrate, à la philosophie des stoïciens, aux coutumes du paganisme, aux lois de la politique mondaine ? Que faites-vous donc en dissimulant ainsi votre animosité ? Vous tâchez d'en imposer à vos ennemis, et je vous réponds qu'ils ne s'y fient pas ; mais je vous garantis avec encore bien plus d'assurance, que vous n'en imposerez jamais à Dieu. Il n'ignore pas que vous ne cherchez, ou qu'à regagner leur confiance pour en abuser, ou qu'à recouvrer leur estime pour en profiter, ou qu'à prendre leur place pour les écraser. Du reste, c'est une amitié plâtrée, une amitié feinte, une amitié simulée que la vôtre, et vos ennemis doivent bien plus la redouter qu'une guerre ouverte et déclarée : *Locutus es ad eos verba pacifica, sed in dolo.* Mais qu'y gagnez-vous, puisque Dieu sonde le fond des cœurs, et que c'est de tout votre cœur que vous devez aimer vos ennemis ? Autre vérité, c'est que vous devez leur donner des marques non suspectes de cet amour.

Commencez, nous dit le Fils de Dieu, par aller voir vos ennemis. Fussiez-vous déjà au pied de mes autels, laissez-y vos offrandes ; et n'attendez jamais de réconciliation avec moi qu'auparavant vous ne soyez allé vous réconcilier avec eux : *Vade prius reconciliari fratri tuo.* (*Matth.*, V, 24.) Ce qu'il y a d'étrange présentement, s'écrie saint Chrysostome, c'est que, quoique ce précepte ne renferme rien que de grand, rien même que de favorable pour nous, nous n'y apercevons cependant rien que de dur et de rebutant. En effet quand Dieu attache son pardon au nôtre, et qu'il nous dit : *Pardonnez, et on vous pardonnera* (*Luc.*, V, 37), ne diriez-vous pas qu'il érige au dedans de nous un tribunal étranger, ou même un tribunal supérieur au sien, et qu'il nous y fait monter, pour adhérer lui-même à la sentence que nous y prononcerons? Ne direz-vous pas que ce n'est plus lui qui nous absout, mais que c'est nous-mêmes qui remettons nos propres péchés, en pardonnant ceux des autres ; et que nous désarmons Dieu même, en allant rendre les armes à nos ennemis ? Cependant de combien de prétextes n'use-t-on pas pour se dispenser de remplir un devoir si capital ?

On s'en défend sur ce qu'on n'est pas l'aggresseur, et comme c'est le prétexte le plus universellement répandu et le plus applaudi dans le monde, c'est aussi celui de tous qu'il importe le plus d'éclaircir. Souffrez donc que je vous considère dans l'une de ces trois différentes situations : Ou réellement vous n'êtes point l'aggresseur, comme vous le dites, ou vous l'êtes en effet, ou il est douteux que vous le soyez. Est-ce votre ennemi qui, sans aucune faute de votre part, vous a insulté ; je l'avoue, la loi et le précepte d'aller au devant de lui n'est pas pour vous : cette démarche n'est alors pour vous que de simple conseil ; mais plus elle vous est libre, plus aussi elle devient glorieuse aux yeux de Dieu, édifiante, touchante, même aux yeux des hommes, et méritoire pour votre salut. Au contraire est-ce vous qui par votre faute avez allumé dans le cœur de votre ennemi la haine qu'il vous porte ? Alors c'est à vous nommément, et à vous seul que Jésus-Christ ordonne, et qu'il ordonne sous peine de damnation éternelle, de le prévenir et d'aller lui rendre votre amitié : Oui, vous dit-il, c'est assez que vous ayez remarqué dans votre frère qu'il a sur le cœur l'affront que vous lui avez fait, sur cela seul je vous enjoins d'aller lui faire vos excuses et d'aller lui offrir vos services : *Si recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, vade prius reconciliari fratri tuo.* (*Matth.*, V, 23,24.) Enfin est-il douteux et indécis que ce soit lui ou vous qui avez tort dans l'origine de vos animosités ? alors c'est à vous deux que l'ordre de se prévenir mutuellement est intimé. C'est donc à l'un et à l'autre qu'en vertu du précepte je dis ici : Allez au devant de votre ennemi, s'il n'est déjà venu au devant de vous : *Vade.*

Allez : car sans cela il ne se ferait jamais de réconciliation entre vous deux, parce que aucun des deux ne voulant convenir qu'il a eu tort, aucun des deux ne voudrait non plus en faire les avances : *Vade.* Etes-vous en place et craindriez-vous dans la disproportion du rang que la bienséance n'en fût blessée ou que l'autorité n'en souffrît ? allez à lui par vos bienfaits ; assistez-le de tout votre pouvoir ; tranquillisez-le par vos bonnes manières ; détrompez-le par vos bontés. Mais, quoi qu'il arrive, qu'il sache que vous l'aimez sincèrement, que vous êtes toujours disposé à lui en donner des preuves effectives ; et pour dissiper le mauvais exemple que vous avez donné, que le public en soit informé, persuadé, convaincu tout comme lui : *Vade.* A cet egard point de prétextes, point d'excuses qui tiennent ; point de rang, point de condition qui prescrive contre l'Evangile : Dieu vous l'ordonne, et il a ses

raisons ; Dieu vous l'ordonne, et il a droit de vous l'ordonner ; Dieu vous l'ordonne, et dès là il vous faut ou périr ou obéir : *Vade.*

On s'en défend sur ce qu'on ne saurait voir un homme dont la conduite est déréglée ; et c'est ainsi, dit saint Bernard, qu'on a trouvé le secret de rejeter les dehors de sa haine sur les effets de son zèle. Mais, reprend-il, sous prétexte de venger la cause de Dieu, ne cherchez-vous point à venger la vôtre ? Qui croirait que certains faux dévots n'en sont que plus vindicatifs ? Or cependant c'est un fait de tous les jours, que, si vous portez ailleurs votre confiance, que si vous n'embrassez pas leurs mauvais sentiments, que si vous n'en parlez pas avec éloge, ils vous déchireront impitoyablement, et qu'ils croiront encore faire un sacrifice agréable à Dieu que de vous sacrifier à leur ressentiment. Jeûnez donc, continue saint Bernard, ceignez-vous d'un rude cilice, couchez sur la dure : mais autant que vous exercerez de rigueurs sur vous-même, autant devez-vous avoir de douceur pour vos ennemis ; autant que vous aurez de zèle contre leurs vices, autant devez-vous avoir de ménagement pour leurs personnes, et autant qu'ils s'éloigneront de vous, autant faut-il que vous vous rapprochiez d'eux. Donc, conclut-il, et avant que de songer à les réconcilier avec Dieu, allez vous-même vous réconcilier avec eux : *Vade prius reconciliari fatri tuo.*

On s'en défend sur ce qu'on a pour ennemi un esprit fier et hautain, un cœur violent et emporté, et sur ce qu'on n'a pas assez de vertu pour essuyer ses caprices. On prétend que ce serait s'exposer que de le voir : et sur cela on persiste dans la résolution prise de ne plus lui parler. C'est-à-dire, demande saint Grégoire, que c'est par des raisons de conscience que vous refusez une entrevue avec votre ennemi. Mais, reprend-il, cette tendresse de conscience, l'avez-vous dans tout le reste ? Ne voulez-vous plus rentrer dans telle et telle autre maison, parce que votre innocence y est exposée et qu'elle y a fait de fréquents naufrages ? Ne voulez-vous plus exercer cet emploi, parce qu'il est pour vous une occasion prochaine de voler le public, et que pour l'ordinaire vous y avez succombé ? Ne voulez-vous plus jouer, parce que vous êtes sujet à risquer au jeu au delà de vos facultés, à vous chagriner dans la perte, et à tout entreprendre pour la réparer ? Est-il possible que par vertu vous ne vouliez plus voir votre ennemi, et qu'en toute autre occasion cette même vertu vous manque, lorsqu'il serait question de ne plus voir telle et telle personne qui sont pour vous une occasion continuelle de péché ? Où en serions-nous, grand Dieu ! si dans votre réconciliation avec nous, vous ne vouliez plus ni nous visiter, ni nous parler au cœur par vos saintes grâces ? Quelle différence mettrions-nous entre votre miséricorde et votre colère ?

Sur quoi donc peut-on se rassurer ? Est-ce sur ce qu'on est résolu de se réconcilier à la mort ? Mais, Messieurs, vous jugez donc cette réconciliation nécessaire, et nécessaire de votre côté, puisque vous n'oseriez aller paraître devant Dieu sans avoir rempli ce devoir ? Or si vous convenez de cette obligation, pourquoi en différez-vous l'exécution, et pourquoi la renvoyez-vous à un temps où vous ne serez peut-être pas en état de la remplir ? à un temps où bien souvent ce n'est pas le chrétien, mais le malade qui pardonne ; à un temps où ce n'est pas toujours la grâce, mais la fièvre qui vous réconcilie ; à un temps où pour l'ordinaire ce n'est pas la volonté, mais la contrainte ; où ce n'est pas l'amour, mais la crainte qui vous fait embrasser votre ennemi ? Est-ce pardonner que de chercher à le faire le plus tard qu'on peut, plus tard encore si on avait plus longtemps à vivre, et si l'on en réchappe, de ne pas se pardonner peut-être d'avoir pardonné ? Un patient qui pardonne à la justice, croyez-vous, dit saint Eucher, qu'il lui accordât ce pardon s'il pouvait s'évader et s'il n'était pas déjà comme immolé sur son autel ?

Montez donc sur le Calvaire, dit saint Augustin, et à la vue d'un Dieu qui pardonne à ses propres bourreaux, apprenez à pardonner : *Vide pendentem ;* contemplez-le sur sa croix mourant pour ceux mêmes qui l'y ont attaché : *Audi clamantem ;* écoutez le cri qu'il pousse vers son Père en faveur de tous ses ennemis : *Audi precantem ;* prêtez l'oreille à la demande qu'il vous fait de ne pas haïr ceux qu'il a tant aimés. A cette vue tous les saints ont pardonné, tous les martyrs ont embrassé leurs plus cruels persécuteurs ; par autant de bouches qu'ils avaient de plaies sur leurs corps, ils ont prié pour leurs propres tyrans. Quoi donc ! ajoute saint Augustin, Jésus-Christ n'a pas été vengé ; il n'a pas même demandé de l'être, il a demandé au contraire de ne l'être pas ; et non-seulement vous ne respirerez que la vengeance, mais encore vous prétendrez l'enlever à Dieu et l'usurper sur lui pour vous venger vous-mêmes ! *Vis vindicari et Christus nondum vindicatus est.* (S. Aug. *in Psal.* XXX, concione 3.) Quel intérêt avait-il à vous pardonner ? ne trouvait-il pas également sa gloire à vous punir ? Mais vous, ne trouvez-vous pas votre salut dans votre pardon et votre perte dans votre haine ? Méchant serviteur : *Serve nequam* (*Matth.*, XVIII, 32) ; des milliers de fois ne vous ai-je pas remis vos dettes ? Encore aujourd'hui mes grâces ne vous sont-elles pas offertes, tous mes tribunaux ne vous sont-ils pas ouverts : *Nonne debitum dimisi tibi ?* (*Ibid.*) Pourquoi donc ne pas vous rendre à l'exemple que je vous ai donné, à l'ordre que je vous ai prescrit, aux instances que je vous réitère, aux promesses que je vous fais, aux supplices dont je vous menace : *Nonne ergo oportuit et te misereri conserri tui ?* (*Ibid.*) Comment osez-vous me demander que je vous pardonne comme vous pardonnez aux autres ? Voulez-vous donc que

comme vous les traitez sans ménagement, je vous traite aussi sans miséricorde?

Ah! chrétiens, s'écrie saint Paul, écoutez Jésus-Christ qui vous dit: Si votre ennemi vous a insulté dans votre honneur, traversé dans vos desseins, inquiété dans votre repos, s'il vous a nui dans vos biens: *Si aliquid nocuit tibi* (*Philem.*, 18), attribuez-le à ma miséricorde, qui veut vous sauver par la contradiction et les souffrances: c'est moi qui en suis le premier auteur, et je saurai bien vous en dédommager un jour: *Hoc mihi imputa.* (*Ibid.*) Que s'il abuse de votre facilité à pardonner, et s'il ajoute la raillerie au mépris, laissez-moi toujours le soin de vous venger; je le ferai par des supplices que vous ne sauriez lui souhaiter sans crime. Remettez-moi seulement tous vos droits; j'en fais les miens propres, et je n'en négligerai aucun: *Hoc mihi imputa.* Quoi de plus juste, ô mon Dieu! quoi de plus honorable, quoi de plus doux que de nous remettre dans vos mains? C'est de tout mon cœur que je pardonne à tous mes ennemis, et dès aujourd'hui je vais leur en donner les plus fortes preuves. Oui, Seigneur, je leur rends mon amitié pour jouir de la vôtre et de la gloire éternelle. Je vous la souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON III.

### *Pour le premier dimanche du Carême.*

#### SUR LA FUITE DU MONDE.

Ductus est Jesus in desertum a Spiritu. (*Matth.*, IV, 1.)

*Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit-Saint.*

Sire,

Le monde est si plein de mécontents, qu'à en juger par les plaintes qu'on en fait, on croirait qu'il va être abandonné de tous ses adorateurs. De tous côtés on déclame hautement contre ses perfidies, chacun se plaint de la fausseté de ses promesses et de la noirceur de ses maximes: avec tout cela, dès qu'il s'agit de s'en détacher, nous voyons qu'après en avoir dit tout le mal imaginable, on n'en est au fond ni moins ébloui de son éclat, ni moins avide de ses biens, ni moins idolâtre de ses plaisirs. Or, Messieurs, voilà le charme qu'il est question de lever aujourd'hui; plaise à Dieu que j'y réussisse! voici tout mon dessein.

Il est inutile de s'attacher au monde; il est dangereux de s'attacher au monde: je dis inutile, par rapport à vos intérêts temporels; dangereux, par rapport à vos intérêts éternels. Pourquoi est-il inutile? parce que le monde est infidèle dans ses promesses: c'est le sujet de mon premier point. Pourquoi est-il dangereux? parce que le monde est corrompu dans ses maximes: ce sera le sujet du second. Vous perdrez sa faveur, et ses maximes vous perdront: en deux mots, il n'y a rien à gagner avec le monde; il y a tout à perdre avec le monde. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Il est un monde dans le monde même, dit saint Augustin, qui prodigue tout son encens à la fortune, et qui, pour avoir part à ses bienfaits, lui sacrifie tout son repos. Or, reprend-il, rien n'est plus digne de compassion que d'attendre tout de ses largesses. Pourquoi cela; pour trois grandes raisons que nous allons approfondir: c'est que le monde promet et qu'il ne donne point; que s'il donne, il ne contente point, et que si quelquefois il contente, ce contentement ne dure point. Imposteur dans ses offres, avare dans ses récompenses, limité dans sa durée, le monde n'a ni assez de bonne foi pour tenir sa parole, ni assez de biens pour contenter vos désirs, ni assez de stabilité pour vous en assurer la jouissance; ainsi, quoi que vous fassiez, vous les acquerrez avec peine, vous les posséderez avec inquiétude, vous les perdrez avec facilité. Trois grandes vérités dont vous allez convenir.

Qu'est-ce que le monde? tâchons de le bien définir pour savoir ce que vous en pouvez espérer. C'est un théâtre public, où tous les acteurs se jouent mutuellement les uns les autres, où chacun se produit sous le masque du déguisement et du mensonge, où la scène est toujours chargée d'intrigues, où la cabale remue tous les ressorts, où la machine est toujours prête à fondre sur ceux mêmes qui l'ont construite, et où le dénoûment ne manque presque jamais d'être tragique pour ceux qui y représentent les premiers personnages. C'est une société d'hommes et de femmes, répandue en tout lieu, perpétuée dans tous les temps, formée de presque tous les âges et de toutes les conditions de la vie, où l'on n'a pour l'ordinaire d'autre ami que soi-même, d'autre fortune en vue que la sienne propre, d'autre mérite pour parvenir qu'une profonde dissimulation, d'autre religion bien souvent que celle qui sert à nos intérêts. C'est une école où pour toute science on n'apprend que les détours de la ruse et de l'artifice, où l'on n'estime que les gens souples et profondément couverts, où l'on se rit de la simplicité du juste, où l'on donne à l'indifférence et à la haine tous les dehors de l'amitié, où l'on se supplante avec bienséance, où l'on se trompe avec cérémonie, où l'on se détruit avec respect, où l'on s'impose continuellement les uns aux autres avec tout le sérieux imaginable, où l'on se trahit par compliment. C'est un monstre qui dévore ses propres adorateurs; il trahit ceux qu'il caresse, il étouffe ceux qu'il embrasse, il écarte ceux qui l'approchent, il oublie ceux qui s'éloignent, il insulte à ceux qui tombent, il s'oppose à ceux qui se relèvent, il craint, il hait ceux qui prospèrent. C'est un maître si difficile à cultiver, que les plus habiles et les plus expérimentés y échouent: si vous le suivez, vous lui faites ombre; si vous le perdez de vue, vous le négligez. Ne lui demandez-vous rien? il ne songe pas même à vous: lui demandez-vous quelque grâce? dès lors vous lui devenez importun; votre présence lui pèse, et c'est un titre pour n'en rien

obtenir : on ne sait plus comment le prendre. Le monde ne vous présente que des demandes rejetées, que des espérances trompées, que des services méprisés ou même empoisonnés.

Je dis, des demandes rejetées. Sans sortir de vous-mêmes, s'écrie l'apôtre saint Jacques, d'où viennent tous ces combats intérieurs qui vous partagent entre mille mouvements opposés? *Unde bella et lites in vobis?* (*Jac.*, IV, 1.) C'est, répond-il, que vous demandez et que vous n'obtenez pas : c'est que, pour s'avancer dans le monde, il faut que les postes vaquent, que les services parlent, que des protecteurs vous appuient, que la faveur y ait part, et que vous ne pouvez réunir tant de ressorts : *Concupiscitis et non habetis.* (*Ibid.*, 2.) C'est qu'il faut le moment et ne le perdre pas, des occasions et ne les négliger pas, des mouvements et ne les découvrir pas, des raisons pour obtenir et encore ne s'y fier pas : c'est qu'il faut que l'intrigue ou la cabale ne s'en mêle pas, que l'envie ou la jalousie ne vous traverse pas, que la calomnie et la mauvaise foi ne vous desservent pas, que la brigue ou la surprise ne l'emporte pas; et que vous ne sauriez suffire à tant de soins : *Zelatis et non potestis adipisci.* (*Ibid.*) C'est que tous vos concurrents sont autant d'adversaires que vous ne connaissez peut-être pas; que si vous avez des prétentions semblables aux leurs, ils ne les approuvent pas, et que si vous en avez d'opposées ils ne vous le pardonnent pas : c'est que, quand même vous n'auriez aucune prétention, le monde vous en supposera, qu'il vous en prêtera, et que, pour vous détruire, sans cesse il vous combattra : *Litigatis et belligeratis.* (*Ibid.*) Or, avec de tels obstacles, quelque mérite que vous ayez d'ailleurs, comment ne pas voir vos espérances trompées?

En voulez-vous une image bien naturelle dans un exemple des plus mémorables? c'est celui du patriarche Jacob : écoutez comme il s'en explique. Il y a vingt années, disait-il à son propre beau-père, que vous avez toujours trompé tout mon espoir. Que n'ai-je pas fait pour mériter de vous quelque récompense? et que ne m'avez-vous pas dit pour me la faire espérer? Cependant qu'ai-je jamais eu de vous que des promesses? En dix occasions différentes vous avez manqué à votre parole pour me frustrer dans mon attente : *Decem vicibus immutasti mercedem meam.* (*Gen.*, XXXI, 7, 41.) A combien de personnes dans le monde n'êtes-vous pas en état de dire : Oui, vous m'en avez toujours imposé. Je comptais sur votre amitié, parce que je la trouvais appuyée sur des promesses qui tenaient du serment; dans cette confiance, je vous ai été acquis pendant vingt et trente années : peut-être même ne vous ai-je pas été inutile. Qu'ai-je gagné? vous le voyez, je n'en suis que plus reculé. Sans aucun égard pour un fidèle serviteur, pour un ancien ami, pour un parent peut-être, qui était dans le besoin, et que vous auriez pu si aisément secourir, en cent occasions vous m'avez préféré les derniers venus : *Decem vicibus immutasti mercedem meam.* D'où cela vient-il? de ce que le monde méprise les services qu'on lui rend. Qui jamais eut plus de titres que le jeune David pour obtenir tout d'un roi qu'il avait rendu invincible? Je sais, lui dit ce prince, que vous avez de l'esprit et des talents, que vous brillez dans mes conseils, que vous excellez à la tête de mes troupes, que vous vous conduisez comme un ange : *Sicut angelus Dei.* (*I Reg.*, XXIX, 9.) Mais avec toutes vos bonnes qualités, vous ne plaisez pas à ceux qui m'entourent; j'aurais trop à combattre pour vous élever malgré eux, et le seul parti qui vous reste, c'est de vous éloigner de ma cour : *Satrapis non places, revertere ergo.* (*I Reg.*, XXIX, 6.) D'où vient donc que vous n'êtes plus ni si bien accueilli, ni si facilement écouté que vous l'étiez autrefois? d'où vient que, depuis tant d'années que vous courez après un même poste, vous n'avez encore pu l'obtenir? Pour toute raison, c'est que vous ne plaisez pas à ceux qui en disposent : *Satrapis non places.* Demanderez-vous pourquoi vous ne leur plaisez pas? peut-être est-ce parce que vous valez mieux qu'eux, car dans le monde on n'aime point les gens qui nous effacent. Vous persuaderez-vous que vous leur plaisez encore? défiez-vous de toutes ces démonstrations extérieures : plus ils se disent portés à vous servir, plus ils travaillent à vous perdre. Vous attacherez-vous à leur plaire? tout ce que vous ferez pour les gagner ne servira qu'à les aigrir; vous ne leur plaisez pas en un mot, et dans cette situation tout leur déplaira en vous. Prévenez donc la disgrâce, et ne songez qu'à la retraite : *Satrapis non places, revertere ergo.*

Voilà le monde, Messieurs, et vous le savez mieux que moi; mais ce mondain, qui ne plaît pas, et qui, pour parvenir, veut à toute force plaire à ce même monde qui l'écarte et qui l'éloigne de tout, espérera-t-il encore contre toute espérance? Oui, sans autre fondement bien souvent que ses propres désirs, l'un espère un poste qui lui donnera un rang, l'autre une alliance qui lui formera un nom; celui-ci un fonds qui augmentera ses revenus, celui-là un établissement qui fixera sa situation, cet autre le gain d'un procès qui liquidera ses dettes. Ici c'est une place ou un bénéfice dans l'Église : là c'est un nouveau grade dans l'épée ou dans la robe, sur lequel on compte, tout comme s'il ne pouvait nous manquer : partout c'est une confiance qui tient du prodige, et qui en même temps fait pitié.

Ouvrez donc les yeux sur la différence qu'il y a entre les récompenses que Dieu et le monde nous promettent. Le monde laisse tous les jours les plus grands services sans récompense; mais Dieu se doit à lui-même de récompenser toutes nos bonnes œuvres. Le monde ne récompense que les actions extérieures; mais Dieu récompense jusqu'à nos désirs, et non-seulement nos vertus les plus

cacnées sont celles qui lui plaisent le plus, mais encore, sans ces vertus intérieures, tout le reste ne lui plairait pas. Le monde, quand il le voudrait, ne saurait récompenser tous ses serviteurs: il ne peut guère enrichir l'un sans appauvrir l'autre; souvent même il faut qu'il en appauvrisse plusieurs pour en enrichir un seul; mais Dieu donne à tous, sans que l'abondance des uns préjudicie à l'abondance des autres. Quelle est donc notre folie, s'écrie saint Ambroise, de nous fier à la fortune qui est si changeante, à des amis pour la plupart si infidèles, à la faveur des grands qui est si fragile, à leurs promesses qui sont si trompeuses, à leurs récompenses qui sont si incertaines, et de ne pas nous fier à vous, ô mon Dieu, qui ne pouvez manquer à votre parole, et auprès de qui il n'y a ni envieux, ni jaloux qui puisse nous desservir! Mais quand même le monde nous donnerait tout ce qu'il nous fait espérer, en serions-nous plus contents? vous allez voir que tous les biens du monde ne sauraient nous satisfaire, et je n'en veux chercher la preuve qu'en vous-mêmes.

Le monde vous avait promis un héritage considérable, et vous voilà enfin sur le point de le posséder; mais vous attendiez-vous à ne le recueillir que par la voie des procès, et à vous trouver plus pauvre peut-être à la fin que vous ne l'étiez au commencement? Le monde vous avait fait espérer un heureux établissement; mais après l'avoir recherché avec ardeur, ménagé avec adresse, accepté avec reconnaissance, contracté avec joie, vous attendiez-vous qu'il dégénérerait en mille sujets d'affliction, que les cœurs se désuniraient, que la division éclaterait en ruptures scandaleuses, ou que, pour être plus secrète, elle n'en serait pas moins amère? Quand vous vous promettiez d'en partager tous les plaisirs, aviez-vous prévu que vous partageriez aussi tant de peines? Quand vous pensiez à la gloire d'une telle alliance; aviez-vous présents à l'esprit les mépris et les rebuts, les dégoûts et les affronts qui l'ont suivie? Quand vous désiriez des enfants, auriez-vous cru que, malgré vos soins, ils seraient si indociles? Quand, pour les établir, vous leur achetâtes des charges lucratives ou honorables, aviez-vous supputé le peu d'émoluments qu'ils en retirent ou appréhendé le peu d'honneur qu'ils en reçoivent par le peu d'honneur qu'ils leur font? L'auriez-vous prédit, et si vous étiez à recommencer, y reviendriez-vous? Où est donc ce contentement que le monde vous avait promis?

Mais si vous êtes si contents, pourquoi ambitionnez-vous toujours de nouveaux postes? pourquoi cherchez-vous toujours de nouveaux plaisirs? pourquoi briguez-vous toujours de plus grands biens? De tous côtés je vois tout le monde qui désire, qui demande, qui cherche à s'enrichir, à s'agrandir, à sortir de sa sphère et qui s'immole pour y réussir. Supplier, se recommander, s'inquiéter, est-ce donc là ce qu'on appelle être content? Mais si vous êtes si contents, pourquoi venez-vous nous raconter vos malheurs et vos chagrins, nous exposer vos craintes et vos besoins, nous confier vos plaintes et vos regrets? mais si vous êtes si contents, d'où vient cette secrète amertume qui empoisonne tous vos plaisirs, cette humeur noire qui vous replonge si souvent en vous-mêmes, cet air rêveur et mélancolique qui vous rend distraits jusque dans les compagnies les plus amusantes? mais si vous êtes si contents, d'où viennent tous ces cuisants remords sur les désordres de votre vie, et ces justes frayeurs qui vous alarment sur les jugements de Dieu?

Non, Messieurs, au comble même des plus grandes prospérités, vous ne sauriez être pleinement contents du monde. Qui n'eût dit qu'Aman était le plus heureux de tous les hommes? Placé jusque sur les premiers degrés du trône, quel honneur! Etabli sur tous les trésors de la couronne, quelles richesses! Maître absolu de toutes les grâces, quelle fortune pour un simple particulier! Cependant, Aman est-il content? non, répond-il lui-même; ni la faveur du prince, ni les respects des grands, ni l'obéissance des peuples n'empêchent pas que tout mon repos ne soit troublé : *Et cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto.* (*Esther*, V, 13.) Mais, qu'est-ce donc qui empoisonne ainsi tout son bonheur? un simple salut qu'on lui refuse; et ce salut seul, constamment refusé par un étranger inconnu, c'est ce qui produit de si sombres nuages dans son esprit, de si violents orages dans son cœur, de si vives altérations dans son âme, qu'il se livre au plus affreux désespoir.

Par où donc devons-nous juger si vous êtes heureux et contents? Est-ce par l'éclat qui vous environne? mais cet éclat qui est purement extérieur, peut-il former cette consolation intérieure, en quoi consiste le vrai bonheur? Est-ce par la somptuosité de votre luxe; mais qui sait si ce n'est pas cette même nécessité de dépenser qui fait tout le poison de votre vie? Est-ce par cet air de contentement sous lequel vous avez toujours soin de vous produire? mais qui de nous peut ignorer qu'on ne vient quelquefois se montrer en public sous un air enjoué, qu'après avoir essuyé les larmes amères qu'on répand si souvent en secret! A qui donc nous adresser pour savoir au vrai votre situation? A qui, Messieurs, à tout ce domestique, qui tous les jours est témoin de vos emportements; à cette épouse qui ressent les tristes effets de votre mauvaise humeur; à ces confidents que vous avez rendus les dépositaires de vos chagrins et à qui vous répondez sans cesse : tant d'honneurs ou de biens qu'il vous plaira, mais jusqu'à ce que je sois monté plus haut, je me croirai toujours trop bas, et dans mon cœur tout le reste est compté pour rien : *Et cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto.* Oui, Messieurs, le malheur des mondains, c'est de n'être jamais contents de ce qu'ils ont, c'est de regarder les biens qu'ils ont acquis, comme un moyen d'en acquérir da-

vantage ; une place médiocre, comme le commencement d'une nouvelle fortune ; une dignité achetée, comme un degré pour passer à une autre ; une grâce obtenue, comme une marque qu'on peut compter sur celui qui nous l'accorde. On croit manquer de tout ce qu'on n'a pas, et on s'en afflige dans l'abondance même, comme si, en effet, on manquait de tout : *Et cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto.*

Quelle différence dans ceux qui s'attachent à Dieu ! Que je considère celles des conditions de la vie, qui sont en apparence les plus tristes et les plus affligeantes, je trouve qu'on y goûte des torrents de consolation. Que les anachorètes pratiquent les plus rudes austérités, que les confesseurs de la foi soutiennent les plus vives épreuves, que les martyrs endurent les plus douloureux tourments : du milieu de la cendre et du cilice, du milieu de la prison ou de l'exil, du milieu de leurs brasiers je les entends s'écrier que leur âme nage dans la joie. Non, disait l'apôtre saint Paul, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de vie plus traversée que la mienne. Ici c'est la lassitude des voyages qui m'accable, là ce sont des torrents ou des précipices qui m'arrêtent. Aujourd'hui c'est la calomnie qui me noircit, demain ce sera une injustice qui me dépouillera de tout. Tantôt je me trouve plongé dans les horreurs du naufrage, et tantôt je me vois livré à toute la rigueur des saisons. Quelquefois ce sont mes ennemis qui me persécutent, et quelque autre fois ce sont de faux frères qui me trahissent. Le plus souvent les forces me manquent pour suffire à tant de soins, et presque toujours, après tant de peines, c'est la prison et le supplice qui m'attendent. Avec tout cela, ou plutôt à cause de cela même, ma vie est pour moi comme un avant-goût du paradis. Aussi, dit saint Chrysostome dans toutes ses lettres, ce grand Apôtre ne signait jamais, moi qui ai été appelé à l'apostolat, moi qui ai été ravi jusqu'au troisième ciel ; mais, moi esclave et captif pour Jésus-Christ : *Ego vinctus in Domino.* (*Ephes.*, IV, 1.) Ah ! Messieurs, que vous seriez différents de vous-mêmes si vous aviez fait pour Dieu la centième partie de ce que vous faites pour le monde ! Mais fussiez-vous contents du monde, pour vous en détacher, songez seulement que ce contentement ne durera point.

Je veux donc que dans le monde tout roule aujourd'hui au gré de vos désirs, mais le monde ne change-t-il jamais à l'égard de personne ? Ne voit-on plus de fortunes chancelantes, de protections retirées, de postes enlevés, d'emplois mal assurés, d'unions se refroidir et se dissoudre ? Combien de grands qui déchoient tous les jours, et qui de dessus le chandelier sont renversés sous le boisseau ! combien de maisons entières qui, de dessus le pinacle, retombent dans leur première obscurité. N'y a-t-il pas quelquefois dans les caprices de la fortune jusqu'à des serviteurs qui montent à la place de leurs maîtres, et par là même n'y a-t-il pas aussi des maîtres dégradés et réduits à la condition de leurs serviteurs ? Pour en venir là, que faut-il dans ceux de qui nous dépendons, qu'un dégoût qui viendra peut-être de la longueur même des services que nous leur rendons, qu'une légèreté de leur part, qu'un injuste soupçon qu'ils conçoivent, qu'un faux rapport qu'ils écoutent, qu'un prétexte peut-être qu'ils imaginent pour contenter leur inquiétude naturelle, et pour donner lieu au changement ? D'où vient qu'à leur égard on n'ose dire tout ce qu'on pense, qu'on pense le contraire de ce qu'on dit ; que sur leur compte on pèse toutes ses paroles, qu'on mesure toutes ses démarches, qu'on encense jusqu'à leurs défauts, qu'on applaudit jusqu'à leurs vices ? C'est que, si on ne les ménage, on se voit chaque jour à la veille de perdre tout ce qu'on a. D'où vient même que, malgré tous vos ménagements, ils vous enlèvent si souvent ce qu'ils vous avaient donné ? C'est que dans le monde il n'y a rien de stable, c'est qu'il est de la Providence que le monde nous abandonne pour nous forcer d'abandonner le monde ; c'est qu'il est de la miséricorde de Dieu de nous dépouiller de tout ce qui nous empêche de nous attacher à lui ; c'est qu'il est de la justice de nous renverser de tous ces mêmes postes où les intrigues du monde nous avaient élevés contre ses ordres.

Oui, dit le Seigneur, occupassiez-vous dans le monde les premières places et les premiers ministères, je vous en ferai descendre avec ignominie, si ce n'est pas moi qui vous les ai confiés : *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* (*Isa.*, XXII, 13.) Aussi, dit le Prophète, je les ai vus élevés comme les cèdres du Liban ; je n'ai fait que passer et ils n'étaient déjà plus (*Psal.* XXXVI, 36) ; tout a disparu, jusqu'à la place qu'ils remplissaient, et, pour surcroît de punition, le même tourbillon, qui les a entraînés dans le précipice, y a enseveli toute leur postérité avec eux. Tantôt c'est un ambitieux qui semble ne s'être élevé sur les ruines d'autrui que pour faire une chute plus profonde ; tantôt c'est un avare dépouillé de ses biens, parce qu'il s'était engraissé du sang des peuples. Quelquefois c'est une famille qui, par son opulence, semblait devoir vaincre l'oubli des temps, et qui rentre dans son néant presque aussitôt qu'on l'avait vue naître ; quelque autre fois c'est une postérité malheureuse qui porte la peine qui était due à ses ancêtres. Chaque jour ce sont des décadences qui nous apprennent que dans la vie il n'y a rien de durable ; et toujours c'est Dieu qui nous instruit que lui seul est permanent : *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.*

Ne voyez-vous donc pas, s'écrie le Sage, toute la figure du monde qui passe, les mois et les années qui se succèdent, les saisons qui finissent, les éléments qui s'altèrent, les familles qui se renouvellent, nos propres

jours qui s'écoulent ? Tout cela ne nous dit-il pas que nous tendons sans cesse à notre fin, que nous nous y portons avec rapidité, et que nous touchons peut-être à notre terme ? Or, si nous finissons sitôt nous-mêmes, combien moins dureront tous les agréments d'une vie qui, à quelque âge que nous ayons, ne nous touchent presque plus, dès que nous venons à réfléchir que cette même vie nous échappe ? Quelle folie n'est-ce donc pas que de vouloir s'arrêter à des biens qui ne s'arrêtent pas eux-mêmes, à des biens que la malignité du monde nous ravit tous les jours, à des biens que mille accidents et mille infirmités enlèvent si souvent à nos usages, à des biens dont la mort au moins doit nous priver sans retour ? Le temps va vite, Messieurs, et le terme est proche. Quelque longue suite d'années que nous nous promettions, ce long espace de temps que nous nous figurons entre la vie et la mort, n'est souvent que l'intervalle d'un seul jour et d'une seule nuit. Portons donc nos regards sur des biens qui durent autant que nous, autant que Dieu même. Les récompenses du monde sont douteuses et incertaines, extérieures et superficielles, fragiles et périssables ; mais les récompenses, que Dieu réserve à ses élus, sont des récompenses certaines et assurées, des récompenses solides et abondantes, des récompenses durables et éternelles. Ne servons donc d'autre maître que celui qui seul nous récompensera sûrement, solidement, éternellement, et nous en serons mieux récompensés ; il est inutile de s'attacher au monde ; vous venez de le voir. Il est dangereux de s'attacher au monde ; c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Ne se gêner en rien, et se flatter en tout, ce sont deux maximes qui, s'il était possible, pervertiraient les élus mêmes ; or, néanmoins, quelque dépravées qu'elles soient, ce sont les deux grandes maximes qu'on suit dans le monde, et qui y donnent le mobile à tout. On veut mener une vie libre et exempte de contrainte, une vie douce et qui flatte les sens ; mais, chercher sa liberté en tout, et se chercher aussi toujours soi-même, c'est ce que j'appelle deux maximes des plus corrompues dans la morale ; vous allez en juger par le détail que j'en vais faire.

De tous les appâts, le plus propre à nous séduire, c'est l'amour de l'indépendance et de la liberté. C'est cet amour de la liberté qui fait que nous aimons tous à être maîtres de toutes nos actions, à faire toujours notre volonté propre, à ne dépendre que de nous-mêmes et à n'être comptables à qui que ce soit de toute notre conduite ; c'est cet amour de la liberté qui fait qu'on ne veut pas aller dans un cloître ou dans un monastère s'assujettir aux observances de la règle, aux lois d'une communauté, aux devoirs de la clôture, aux ordres des supérieurs ; c'est cet amour de la liberté qui fait que ce jeune homme veut vivre selon son gré ; que cette jeune personne ne veut plus de surveillant ; que cette femme ne peut plus supporter l'empire de son mari, et que le mari ne veut presque plus s'assujettir aux lois de son mariage ; c'est cet amour de la liberté qui fait que le pauvre aime mieux mener une vie errante que de s'asservir au travail ; que l'artisan préfère les fatigues de son métier à la servitude d'un domestique, et que le domestique travaille à se faire un fonds pour se tirer un jour de l'esclavage ; c'est cet amour de la liberté qui fait que les grands ne peuvent se gêner à écouter leurs clients, qu'ils se reposent sur autrui des plus pénibles fonctions de leurs charges, et qu'ils se dérobent quelquefois à leurs occupations pour être un peu plus à eux-mêmes ; c'est cet amour de la liberté, qui a si souvent porté les peuples à secouer le joug de la subordination, à chercher dans leurs révoltes l'indépendance après laquelle ils soupiraient, et à affecter de se donner toujours de nouveaux maîtres pour parvenir enfin à n'en avoir aucun ; dans tous les états de la vie et à tout âge, sans distinction de rang ou de personnes, dans la pauvreté comme dans les richesses, dans le petit comme dans le grand, tout le monde veut être libre.

Or, Messieurs, c'est cet appât de la liberté que le monde nous présente pour nous attirer dans ses piéges. Ce n'est pas qu'il rejette pour cela toute idée de régularité : au contraire, il veut qu'on garde des mesures, qu'on observe les bienséances, qu'on ne manque à rien de tout ce qu'il appelle l'honnête homme ; mais en cela il n'en est que plus dangereux, parce qu'il borne toute cette prétendue probité aux seuls devoirs de la société civile et aux dehors de la religion. Pourvu donc que vous soyez soumis à vos maîtres, respectueux envers les grands, complaisants envers vos égaux, doux et affables envers vos inférieurs, fidèles à vos amis, peu prévenus de vous-mêmes, unis dans toute votre conduite ; avec cela seul vous aurez acquis toute son estime. Du reste, qu'en matière de mœurs vous preniez quelquefois des licences que l'Evangile condamne, pourvu que vous puissiez les couvrir de quelque prétexte plausible, ou même les autoriser de quelque raison apparente, pourvu surtout que dans vos discours il ne vous arrive jamais de vous émanciper jusqu'à canoniser le vice, ou jusqu'à railler de nos mystères, le monde vous passera tout. Ayez donc de l'enjouement dans les manières, de l'agrément dans les parures, de l'artifice dans les attraits, de la gaieté dans les repas ; témoignez du goût pour le jeu, de l'inclination pour les spectacles, du penchant pour certaines liaisons ; renoncez publiquement à la loi du jeûne et de l'abstinence ; ne paraissez dans nos églises que le moins que vous pourrez ; tenez-vous-y dans une posture commode ; soyez-y dans une continuelle dissipation des sens ; renoncez, si vous voulez, à nos sacrements : le monde

vous laisse une pleine et entière liberté.

Jugez présentement s'il fut jamais une maxime plus corrompue, une maxime plus injuste, une maxime plus indigne, une maxime même plus fausse que celle-là. Je dis: maxime corrompue, et qui, si elle était portée jusqu'où elle peut aller, conduirait à la plus affreuse dépravation des mœurs. En effet, ne vous gênez qu'autant que la bienséance mondaine vous y contraindra; dès lors vous vous permettrez dans le secret de vos cœurs, et vous compterez pour rien tous les péchés intérieurs; dès lors il n'est ni vengeance que vous ne respiriez, ni sensualité que vous ne fomentiez, ni intrigue que vous ne formiez, ni abomination cachée dont vous ne vous chargiez devant Dieu, pourvu que vous n'en soyez pas chargé devant les hommes. Maxime des plus injustes, puisque ne vouloir se gêner en rien, en matière de salut, c'est vivre devant Dieu comme si on n'avait ni lois à observer, ni devoirs à remplir, ni dangers à craindre et à éviter; maxime des plus indignes, puisqu'on prend sur soi de tenir en bride toutes ses passions, de pardonner, de s'humilier par des soumissions étonnantes, lorsque le monde l'exige, et qu'on ne veut plus rien faire de tout cela lorsque Dieu le commande; maxime cependant des plus fausses : car au lieu de cette prétendue liberté qu'on affecte, et que vous cherchez dans le monde, je soutiens et je démontre que le monde ne vous présente qu'un honteux esclavage, qu'une véritable et continuelle servitude.

Servitude dans le célibat: quoi qu'on fasse, on y a toujours une réputation également fragile et précieuse à ménager, des mesures infinies à garder, des bienséances à observer, des surprises à éviter. Servitude dans le mariage : comment voulez-vous que deux humeurs toujours différentes, souvent opposées, quelquefois incompatibles, s'accordent ensemble sans une gêne et une contrainte presque continuelles? et quand même elles s'accorderaient, que de défants encore à supporter de part et d'autre! que de dégoûts à dissimuler! que de chagrins domestiques à digérer! que de mortels ennuis à essuyer! que de soupçons peut-être à rejeter! et, par conséquent, que d'occasions, que de raisons même de se gêner! Servitude dans les cercles : ici on examine et on censure vos ajustements, là on relève et on empoisonne vos discours; presque partout il faut être sur ses gardes, et avant que de se produire, bien observer devant qui on va parler. Servitude dans la fortune : on ne parvient guère qu'en rampant, souvent même on ne parle à ses protecteurs qu'après avoir payé, en entrant, l'honneur de les approcher. Servitude dans les dignités : dès qu'on est en charge, on est au public; et dès que par état on est aux autres, il ne faut plus compter qu'on soit à soi; malgré nous, il nous faut entrer dans leurs besoins ou nous attendre à leurs censures. Servitude dans les passions : que n'exigent-elles pas d'un cœur qui leur est assujetti? le repos et la santé, l'honneur et les biens, tout leur est sacrifié. Servitude dans les plaisirs : on ne les a pas toujours tels qu'on les veut; on ne les goûte presque plus dès qu'on les a; on les perd quand on en voudrait jouir. La médisance, la jalousie, le dépit, le déshonneur, la maladie, tout s'y mêle. Servitude dans tous les âges et dans toutes les conditions de la vie : dans la jeunesse, on dépend toujours de la volonté, et souvent du caprice d'autrui; dans un âge plus mûr et plus avancé, on dépend d'un mari, d'un emploi, d'une foule de créanciers, peut-être de mille affaires qui partagent tous nos soins et qui absorbent tout notre temps; dans la vieillesse on dépend principalement de sa santé, parce qu'à cet âge tout est à craindre pour la vie. Or, je vous le demande, une liberté chimérique, qui se trouve réduite à tant d'espèces de servitudes, n'est-ce pas un pur fantôme de liberté?

Quel aveuglement, grand Dieu! que celui des mondains! ils cherchent leur liberté en tout, et partout ils trouvent le plus dur esclavage; les justes, au contraire, vous sacrifient leur liberté, et ils font toujours tout ce qu'ils veulent, parce que, préalablement à tout, ils veulent tout ce que vous voulez. Les mondains ont mille maîtres qui les partagent entre mille soins, et le juste a tout fait dès qu'il a pris soin de vous plaire, parce qu'il trouve tout en vous seul. Non, Messieurs, je ne reconnais de liberté au monde que la liberté des enfants de Dieu : c'est à tort que le monde dit ne se gêner en rien; non-seulement cette maxime est des plus pernicieuses, mais encore elle est des plus fausses, car il est gêné et violenté en tout. Autre maxime non moins dangereuse, ni moins criminelle; c'est de se flatter et de se chercher en tout.

En peu de mots, Messieurs, quelles sont dans la pratique les maximes du monde? N'est-ce pas, en genre d'intérêt, d'envahir, s'il était possible, tout l'or et tout l'argent? en genre d'ambition, de s'élever sur les ruines d'autrui? en genre de plaisirs, de ne s'en refuser aucun? N'est-ce pas d'établir pour principe qu'on ne doit pas se déshonorer jusqu'à pardonner un affront, et jusqu'à rétracter la médisance pour en réparer le tort? N'est-ce pas d'abandonner les principaux devoirs de la religion, la fuite des occasions, l'éloignement des spectacles, le soulagement des pauvres, la fréquentation des sacrements, et de regarder les lois du christianisme comme une police purement extérieure et nécessaire pour contenir les peuples dans le devoir? Jugez vous-mêmes si, dans leur conduite, les mondains de profession ont d'autres sentiments : or, avec de telles maximes comment ne pas donner dans mille égarements de la raison, dans mille égarements du cœur, dans mille égarements des sens, dans la plus affreuse corruption de créance et de mœurs?

Direz-vous qu'en vivant avec les mondains vous ne prendrez des maximes du monde que

ce qu'elles ont de louable, et que vous rejetez tout ce qu'elles ont de criminel? Et moi, répond l'apôtre saint Paul, je vous garantis qu'en vivant avec eux, vous parlerez et vous agirez tout comme eux. J'en suis même si convaincu, écrivait-il aux Thessaloniciens, que je vous ordonne, par toute l'autorité que me donne sur vous mon ministère, de n'avoir aucune liaison avec eux. A force de voir leurs exemples, disait-il aux Romains, on s'y accoutume, on les tolère et on vient peu à peu à les suivre. Faible, on n'a pas assez de fermeté pour résister au torrent; complaisant, on approuve en public ce qu'on désapprouve en secret; avide de plaire, on fait comme les autres, bien assuré que c'est surtout par la ressemblance qu'on plaît : c'est pourquoi, concluait-il, afin de ne pas imiter les mondains, ayez soin de les éviter, *Declinate ab illis.* (*Rom.*, XVI, 17.)

En voulez-vous la preuve dans un trait de l'Ecriture dont vous avez souvent entendu parler, et dont vous n'avez peut-être jamais bien compris la raison? je la tire du voyage que Dieu fit faire à son peuple pour le conduire dans la terre promise. En trois seuls jours de marche les Israélites auraient pu aller de l'Egypte dans la Palestine : pourquoi donc Dieu voulut-il qu'ils prissent une route si longue, qu'ils furent quarante années à la faire? c'était, dit-il lui-même, pour empêcher que les Israélites ne prissent les mauvaises mœurs des peuples corrompus chez lesquels ils auraient passé en prenant la voie la plus courte et la plus aisée. Pour cela il aima mieux opérer les plus grands miracles en leur faveur, couvrir le soleil d'une nuée pendant le jour, les éclairer par une colonne de feu durant la nuit, tirer de l'eau d'un rocher, leur ouvrir un passage à travers les eaux de la mer Rouge, distiller chaque jour une manne miraculeuse, que de les exposer à la contagion du mauvais exemple. Il fit plus : il leur ordonna de mettre à mort tous les habitants des villes qu'ils auraient subjuguées dans leur marche; et la raison qu'il leur en donna, c'est qu'il ne voulait pas qu'il restât un seul homme de ceux qui, par leurs mauvaises mœurs, auraient pu les pervertir : *Ne forte doceant vos facere cunctas abominationes quas ipsi operati sunt.* (*Deuter.*, XX, 18.)

Ne nous en tenons qu'à la triste expérience qu'avaient déjà faite les enfants de Jacob. Nouvellement arrivés dans une terre étrangère ils furent si charmés de la vie douce et commode qu'on y menait, qu'ils proposèrent à ses habitants de se lier étroitement avec eux. Volontiers, leur répondit-on, nous contracterons une éternelle alliance avec vous, mais, pour conditions, nous exigeons que vous viviez tout comme nous : *Valebimus fœderari, si volueritis esse similes nostri.* (*Gen.*, XXXIV, 15.) Or, Messieurs, sans qu'il soit nécessaire de pactiser avec le monde, n'est-ce pas la condition tacite que le monde vous propose encore tous les jours et qu'il vous contraint d'accepter? Voulez-vous vous lier avec des joueurs et des joueuses de profession? Le moyen de leur demeurer étroitement uni, si vous ne jouez aussi habituellement avec eux? Que pour y subvenir vous dissipiez les fonds d'une maison, ou que vous empruntiez de tous côtés; qu'un commerce illégitime en soit l'appui et le soutien, qu'une famille en souffre, qu'un mari s'en désespère : ce n'est pas ce dont les autres s'embarrassent, ce sera votre affaire; la leur, c'est que voulant vivre avec eux, vous viviez tout comme eux : *Valebimus fœderari, si volueritis esse similes nostri.* Je dis la même chose de presque tous les déréglements qui règnent dans le monde. Allez dans cette maison où toute l'année on fait les jours maigres, vous verrez si avec le temps vous connaissez plus aucune loi de l'abstinence et du jeûne; associez-vous avec cet homme qui fraude dans son emploi, et qui s'engraisse du sang des peuples, vous éprouverez qu'il vous faudra participer à son exaction, ou rompre tout accord avec lui. On vous écartera de tous côtés, si partout vous ne vous conformez aux maximes qu'on y pratique; et par le mauvais accueil qu'on vous fera, on vous dira hautement : ou demeurez chez vous, ou vivez comme nous : *Valebimus fœderari, si volueritis esse similes nostri.*

Monde cruel, s'écrie ici saint Chrysostome, que t'a donc fait cette pauvre âme pour l'enchaîner de la sorte par la tyrannie et la cruauté de tes lois? Jésus-Christ a versé tout son sang pour la racheter, et tu emploies tous tes soins pour la damner! Jésus-Christ a envoyé ses apôtres et ses disciples pour la convertir, et tu emploies les mondains pour la pervertir! Jésus-Christ lui a prescrit des lois pour la sauver, et tu lui imposes des lois pour la perdre! Y avez-vous jamais bien pensé, mondains et mondaines qui m'écoutez? l'emploi que vous faites, c'est celui des démons. Qui sait si au moment où je parle l'enfer ne retentit pas des malédictions que vous donnent ceux que vos mauvaises maximes y ont précipités? Qui sait si ces enfants n'y attendent pas leur père et leur mère pour se venger sur eux des désordres qu'ils ont puisés dans leur conduite, et pour devenir le tourment éternel de ceux qui ont été leurs parricides?

Mais, direz-vous, faut-il donc quitter nos postes et nos emplois, nos parents et nos propres familles? faut-il renoncer aux plus légitimes espérances que nous ayons dans le monde, abandonner ou le service du prince ou les affaires indispensables qui nous y retiennent, et nous ensevelir tout vivants dans la retraite? Non, Messieurs, ce n'a été ni le but ni le sens de tout mon discours; ce n'en sera pas non plus la conclusion. Tous les états sont saints par eux-mêmes, et dans le plus grand monde on doit être tranquille quand c'est Dieu qui vous y a appelés. Mais ce que vous devez faire, c'est de ne servir le monde qu'en vue de Dieu seul, et de veiller sans cesse sur les dangers qui vous environnent; c'est de

rompre tout commerce avec ceux dont la vie ou les discours pourraient être pour vous une occasion de chute, et de ne faire avec eux aucune liaison qui puisse devenir préjudiciable à votre salut ; c'est de vous pratiquer une solitude au dedans de vous-mêmes, de rentrer souvent dans votre cœur, et là, de vous demander compte de toutes vos infidélités à la grâce; c'est de regarder le monde comme un maître infidèle et dangereux, avec lequel il n'y a rien à gagner, et auprès duquel il y a tout à perdre. Ressouvenez-vous donc qu'il promet, et qu'il ne donne point, que s'il donne, il ne contente point, et que si quelquefois il contente, ce contentement ne dure point ; rappelez-vous souvent à l'esprit qu'il a pour maximes de ne se gêner en rien, et de se flatter en tout. Dans ces seules considérations bien approfondies, vous trouverez que le monde ne mérite pas votre cœur, que Dieu seul le mérite tout entier, et que votre principal intérêt est de vivre tellement avec le monde, que ce même monde ne soit pas un obstacle à la gloire éternelle que je vous souhaite.

## SERMON IV.

### *Pour le lundi de la première semaine du Carême.*

#### SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem. (*Matth.*, XXV, 32.)

*Toutes les nations se rassembleront devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres.*

C'est pour se faire justice à lui-même, et pour forcer le monde entier à lui rendre justice, qu'à la consommation des siècles Dieu s'élèvera en jugement contre nous. Pendant toute la durée des temps Dieu laisse aux hommes le soin de maintenir ses droits. C'est pour cela, dit saint Chrysostome, qu'il a érigé divers tribunaux, où, quand sa cause est attaquée, il veut qu'on soit exact à le venger : aux uns il a confié le pouvoir public pour réprimer la licence ; aux autres il a ouvert le sanctuaire des cœurs pour châtier les désordres les plus secrets, généralement à tous il a donné une conscience qui ne veut rien d'impuni ; en un mot, il a voulu que partout on exerçât la justice, parce qu'il a voulu qu'on lui fît justice partout. Mais parce que dans tous ces différents tribunaux sa cause est lâchement trahie, il a fallu qu'il y eût un jour marqué auquel il vînt venger sa propre cause, juger les justices mêmes, et réformer tous nos arrêts : *Justitias judicabo.* (*Psal.*, LXXIV, 3.) Voici donc tout le partage de ce discours. Au jugement dernier Dieu se fera justice à lui-même : c'est le sujet de mon premier point. Au jugement dernier toutes les créatures feront justice à Dieu : c'est le sujet du second. Dieu prendra sa cause en main ; l'univers entier vengera la cause de Dieu : c'est tout le sujet de votre attention. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Il en faut convenir, Messieurs, les jugements qu'on forme dans le monde sont presque toujours défectueux. Pour l'ordinaire nous ne jugeons sainement ni de Dieu, ni du prochain, ni de nous-mêmes. Nous ne jugeons de Dieu que selon nos préjugés, et par là son nom est souvent blasphémé ; nous ne jugeons du prochain que selon notre caprice, et par là la vertu est souvent déshonorée ; nous ne jugeons de nous-mêmes que selon notre amour-propre, et par là le vice est souvent canonisé. Or, comme la cause de Dieu est vivement intéressée dans tous ces différents jugements que nous formons, c'est aussi pour venger sa cause qu'au jugement dernier Dieu nous apprendra ce que nous devions penser de lui, ce que nous devions penser des autres, ce que nous devions penser de nous-mêmes. Trois articles que je vais reprendre : n'omettons rien pour les bien développer.

Si nous avions la véritable idée d'un Dieu qui peut tout, d'un Dieu qui voit tout, d'un Dieu qui jugera tout, il est évident que nous respecterions et que nous craindrions beaucoup plus que nous ne faisons la souveraineté de son domaine, la pénétration de ses lumières, les châtiments de sa colère ; mais plus nous affaiblissons en nous l'idée de ces mêmes perfections qui sont en Dieu, plus aussi Dieu s'appliquera au grand jour de ses vengeances à nous développer l'étendue de sa puissance, les lumières de sa sagesse, la rigueur de ses jugements.

Je dis l'étendue de sa puissance. De là cette révolution générale, où, par le plus effrayant spectacle, on verra le soleil éclipsé, la lune teinte de sang, les étoiles sans lumière, le firmament sans consistance, la mer agitée jusqu'au fond de ses abîmes, la terre ébranlée dans ses fondements, tous les éléments confondus, tous les temps anéantis et absorbés dans l'éternité : de là cette ruine totale qui entraînera après soi la chute actuelle de tous les trônes, et la destruction de tout le genre humain : de là ce feu qui, allumé par le souffle de Dieu même, et attaché aux quatre coins du monde, brûlera, comme parle l'apôtre saint Pierre, embrasera, consumera tout ce qui aura servi au luxe et à la vanité des hommes. Alors finiront toutes ces vaines grandeurs dont l'orgueil des hommes se repaît, tous ces faux biens dont on est si avide, tous ces plaisirs dont on est si idolâtre. Tout disparaîtra pour toujours à nos yeux, tout finira, et l'unique chose qui nous en restera, c'est le regret d'avoir mis notre dernière fin dans des objets que nous verrons finir eux-mêmes.

Mais si Dieu détruit quand bon lui semble, il fera voir encore qu'il rétablit quand il lui plaît. Levez-vous, morts, s'écriera l'ange du Seigneur : *Surgite, mortui.* A ce seul mot, pas un sépulcre qui ne se rouvre, et pas un seul homme qui ne ressuscite. Cependant, comment reprendre des corps que les vers auront détruits, que le temps aura pulvérisés, que les bêtes auront dévorés, que le feu aura consumés, que la mer aura engloutis? Comment réunir et ranimer des cendres que

mille accidents auront dissipées ? Levez-vous, morts : *Surgite, mortui.* Autrefois, abusant de votre liberté, vous pouviez résister aux volontés de Dieu, et vous soustraire à ses ordres ; autrefois vous pouviez laisser aux mouvements des astres et au cour des saisons le soin de plier nuit et jour sous ses lois ; autrefois avec un peu de biens ou de crédit vous pouviez échapper à l'autorité temporelle, et à peine osait-on vous citer en jugement, tant vous étiez craints ou respectés; mais ici il n'y a ni faveur, ni protection, ni rang, ni riches, ni répugnance, ni résistance qui tienne : *Surgite mortui, venite ad judicium.* Venez au jugement, vous athées, qui n'en aviez jamais rien cru; vous incrédules, qui aviez voulu en douter; vous impies, qui en aviez toujours raillé; vous pécheurs, qu'ils n'avaient jamais intimidés. Venez au jugement, vous grands du monde, qui éludiez toutes les poursuites de la justice; vous conquérants, sous qui tout tremblait; vous, juges de la terre, qui décidiez de la fortune des autres ; vous souverains qui vous étiez mis au-dessus des lois, à votre tour venez recevoir votre jugement : *Venite ad judicium.* Quel redoutable moment que celui auquel l'univers assemblé viendra rendre hommage à la toute-puissance de Dieu !

Que sera-ce donc, lorsqu'au même moment Dieu éclairera des lumières de sa sagesse, et qu'il manifestera nos consciences aux yeux du monde entier? Pour tâcher d'en concevoir une juste idée, représentez-vous quelle fut la surprise de Moïse, lorsque, pour venger un affront, il eut tué un Egyptien. Il se croyait en sûreté, dit l'Ecriture, parce qu'il s'imaginait n'avoir été vu de personne; mais quand il s'entendit reprocher son meurtre : Grand Dieu ! s'écria-t-il, comment est-ce qu'on a pu le savoir: *Quomodo palam factum est verbum istud? (Exod.*, II, 14.) Tel sera l'étonnement de ce courtisan ambitieux, de cet homme faux et dissimulé. Il est vrai, dira-t-il, c'est moi qui ai perdu ce concurrent, et je ne saurais me le cacher à moi-même ; mais j'avais voilé avec tant de soin la main qui le frappait ; j'avais ébranlé les fondements de sa fortune par des souterrains si profonds ; j'avais surpris sa confiance par des offres si séduisantes ; j'avais coloré mes calomnies de prétextes si plausibles, et je les avais confiées à des oreilles si sûres. Comment donc le monde entier est-il instruit de ces noirceurs qui me rendent coupable de la plus insigne trahison? *Quomodo palam factum est verbum istud?* Il est vrai, dira cette femme hypocrite, je vivais dans un libertinage réel, et dans une régularité apparente; je menais une vie dissolue, et je criais contre le relâchement des mœurs; j'alliais les déréglements du vice avec les dehors de la piété, et par un mélange monstrueux, je jouissais des plaisirs que peut produire le crime: et de la réputation que donne la vertu. Mais qui a pu faire tomber le masque, qui jusqu'ici avait couvert tant d'horreurs ? Grand Dieu ! s'écriera cette jeune personne, quelles précautions n'avais-je pas pris pour tromper la vigilance de ceux qui éclairaient ma conduite ! Je n'eus jamais pour confident que le complice même de mon iniquité, et cependant je vois ma honte écrite dans tous les yeux. De toutes parts on est instruit que je prévins la malice de l'âge, que j'étouffai en moi les premières étincelles de ma raison, et que je dévouai à mes passions les prémices de ma jeunesse : comment donc ce qui avait toujours été tenu si profondément couvert, a-t-il pu être si subitement, si publiquement, si universellement dévoilé? *Quomodo palam factum est verbum istud?*

Comment, Messieurs, rappelez-vous ce qui arriva lorsqu'on amena à Jésus-Christ une femme qui avait été surprise en adultère. A la vérité, le Fils de Dieu n'éclata contre elle ni en reproches ni en menaces; il ne lui dit pas même un seul mot sur l'infidélité dont elle était accusée, mais à l'instant, dit l'Evangile, il écrivit sur la terre : *Scribebat in terra. (Joan.* VIII, 6, 8.) Or, voilà la conduite que Dieu tient à notre égard : quoiqu'il voie et qu'il entende tout, quoiqu'il soit présent à tout, il dissimule tout, mais aussi il écrit tout, et c'est ce livre de vie ou de mort, écrit dans nos propres consciences, qu'il exposera un jour aux yeux de l'univers. Dieu vous voit, pécheurs; Dieu vous voit, et c'en est assez pour qu'un jour tout le monde soit instruit de vos désordres les plus secrets.

Alors donc quelle confusion pour les réprouvés ! Si au moment où je parle, et si par un miracle éclatant, Dieu manifestait nos consciences aux yeux de cet auditoire, où n'irions-nous pas ensevelir notre honte et cacher la rougeur de notre front ? Hélas ! si aux pieds d'un confesseur, si sous le secret et le sceau même du sacrement, la honte de nos péchés est si vive, qu'elle écarte les uns, qu'elle ébranle les autres, qu'elle nous intimide tous: que sera-ce quand ces mêmes péchés seront exposés aux yeux de l'univers ?

Ce n'est pas tout : Dieu nous apprendra encore quelle est l'intégrité de sa justice ; et c'est pour cela qu'au jugement dernier nous reprendrons tous nos corps, afin qu'ayant eu part à nos souffrances ou à nos plaisirs, ils aient part aussi à la récompense ou à la peine. Quand donc vous couvrez aujourd'hui votre corps avec tant de luxe ; quand pour le nourrir délicatement, vous violez la loi de l'abstinence et du jeûne; quand, pour le traiter mollement, vous croupissez dans une criminelle oisiveté; quand, pour flatter ses sens, vous vous plongez dans la volupté, que faites-vous ? en associant votre corps à vos plaisirs, vous l'associez au châtiment, et c'est la mesure de votre délicatesse qui sera aussi la mesure de son supplice : *Quantum fuit in deliciis, tantum date illi tormentorum. (Apoc.*, XVIII, 7.) De quel œil envisagerez-vous ce corps de boue et de limon, ce misérable corps de péché, lorsqu'en y rentrant vous le regarderez comme la cause de votre réprobation? Avec quels sentiments

le reprendrez-vous lorsque vous le retrouverez plus défiguré que la mort, plus hideux que les démons, condamné à devenir la pâture des flammes, et touchant au funeste moment d'y entrer pour n'en jamais sortir?

Quels regrets alors de se dire à soi-même: je pouvais échapper à la justice de Dieu, et je ne l'ai pas voulu; je le pouvais facilement, et je ne l'ai pas fait; je l'ai pu toute ma vie, et jamais je n'y ai sérieusement pensé? Je savais qu'un seul péché mortel suffisait pour me damner, et j'en ai commis des milliers que je regardais comme des minuties! j'en essuyais souvent tous les remords, et je les ai toujours étouffés, comme si j'étais devenu moins criminel en devenant plus tranquille dans le crime! Je savais que je devais être jugé avec la dernière rigueur; et au lieu d'apaiser mon juge, j'ai toujours travaillé à l'irriter! Non, grand Dieu! il n'y a que justice à punir des coupables: *Merito hæc patimur, quia peccavimus.* (*Gen.*, XLII, 21.) Quelle est donc la justice que Dieu se fera à lui-même? ce sera de se montrer à nous tel qu'il est, pour nous apprendre ce que nous devions penser de lui; ce sera encore de nous montrer les élus dans la splendeur de sa gloire, pour nous apprendre ce que nous devions penser d'eux.

Ici, Messieurs, est-il de traits enflammés dans la morale qu'on ne doive employer contre les faux jugements du monde? Quelle idée avons-nous de ceux qui embrassent le parti de la vertu? n'est-ce pas de regarder ceux qui sont doux et pacifiques, humbles et modestes, solitaires et retirés, comme des esprits faibles et de petits génies? n'est-ce pas de regarder les pauvres comme le rebut du monde, et dans cette fausse idée de laisser des milliers de serviteurs de Dieu manquer de tout dans les cloîtres, languir dans les hôpitaux, gémir dans les prisons, vivre et mourir sans assistance et sans secours dans les familles? Ne sont-ce pas en effet les plus justes et les plus parfaits qui sont communément les plus abandonnés? Où est l'homme vertueux que le monde soit allé déterrer dans sa retraite pour le soulager dans ses besoins? ne suffit-il pas que par vertu il ait choisi de vivre dans l'obscurité, pour que, par haine ou par mépris, on le laisse mourir dans l'humiliation et dans l'oubli? Depuis la naissance du monde combien de gens de bien dont on a fait les plus piquantes railleries? combien d'innocents qu'on a condamnés comme coupables? combien de grands qu'on a injustement renversés de leurs charges, dépouillés de leurs biens, destitués de leurs emplois? combien de martyrs qu'on a mis à mort comme des criminels? Vouliez-vous qu'éternellement on fût incertain du sort de ceux qu'on a si mal jugés?

Non, Messieurs; ou il n'y avait pas de Dieu, ou il fallait qu'il y eût un jugement public et universel, dans lequel la réputation de tant de saints fût pleinement établie. C'est pour la cause de Dieu que les uns ont souffert les disgrâces et les exils, la prison et le poids de leurs chaînes, la perte de leurs biens et la rigueur de leurs supplices; c'est pour la cause de Dieu que les autres ont essuyé les mépris et les affronts, les dérisions et les calomnies des pécheurs. Il fallait donc que, comme la vertu a été publiquement, constamment, universellement attaquée, il y eût un jour solennel auquel elle fût publiquement et universellement vengée.

Dans le ciel même les saints attendent de Dieu cette justice. Oui, dit saint Jean dans son *Apocalypse*, j'ai vu sous l'autel les âmes de ceux que le monde a justement condamnés, qui toutes d'une commune voix s'écriaient au pied du trône: Grand Dieu! quand est-ce que vous nous vengerez de nos ennemis? *Usquequo non judicas?* (*Apoc.*, VI, 10.) Encore quelque délai, leur répondit le Seigneur: attendez que le monde ait achevé de persécuter ceux qui viennent après vous; et quand le nombre des saints sera rempli, leur cause et la vôtre seront pleinement vengées en un seul et même jour. Mais, sans sortir de nous-mêmes, ne vivons-nous pas tous dans la même espérance? Quand on vous a imputé quelque crime dont vous étiez innocents; quand, malgré toutes vos justifications, on a persisté à vous croire coupables; quand en conséquence on vous a écartés et éloignés de tout, au fond de vos cœurs ne vous êtes-vous pas dit mille fois à vous-mêmes que Dieu nous jugerait un jour; qu'il fallait même qu'il nous jugeât publiquement pour réformer les faux jugements qu'on a faits de vous? Or combien parfaite ne sera pas cette réparation, lorsqu'on verra dans la gloire de Dieu même ceux que le monde a humiliés, dans la joie et le bonheur des saints ceux qu'il a affligés, parmi les trésors et les richesses du paradis ceux qu'il a dépouillés et appauvris? J'avoue que parmi ce grand nombre de saints on en verra qui avaient d'abord été de grands pécheurs; mais quel sujet de triomphe pour eux de faire voir publiquement qu'en punition de leurs péchés ils se sont condamnés à des austérités qui en ont fait des anachorètes, à un zèle qui en a fait des apôtres, à un courage qui en a fait des martyrs, à une pureté qui en a fait des anges sur la terre? Quel est donc notre aveuglement de mépriser et de censurer dans les autres ce qui sera éternellement en eux le sujet de nos admirations? Aujourd'hui nous condamnons ceux qui à la fleur du plus bel âge ont renoncé aux folles joies du monde, et nous taxons de folie cette souveraine sagesse qui les fait marcher devant Dieu dans la simplicité de leur cœur; mais à la vue de leur triomphe, en jugerons-nous de la sorte? Je ne vous demande donc pas si alors vous leur rendrez la justice que vous leur avez toujours refusée; mais cette justice que vous serez forcés de leur rendre, je dis qu'elle est un des motifs du jugement dernier, et que c'est pour cela qu'au jugement

dernier Dieu nous apprendra ce que nous devions penser des autres ; il nous apprendra encore ce que nous devions penser de nous-mêmes.

Aujourd'hui notre amour-propre est ingénieux à nous remplir des plus hautes idées de nous-mêmes. Avons-nous des défauts, nous les cachons, nous les colorons, souvent même nous les encensons à nos propres yeux : manquons-nous de certaines qualités naturelles, nous nous en attribuons mille autres : au défaut de l'étude et de la science, nous nous croyons de l'esprit, et au défaut du génie, nous nous donnons du bon cœur. L'un excelle-t-il dans un genre; nous croyons exceller dans un autre. A notre avis nous pensons mieux que ceux qui nous conseillent; nous méritons mieux que ceux qu'on nous préfère; nous valons mieux que ceux qui nous méprisent : en un mot, nous trouvons toujours par quelque endroit à nourrir notre orgueil. Mais au jugement dernier quel prodigieux renversement d'idées ne se fera-t-il pas en nous! alors il n'y aura plus ni amour-propre qui nous séduise, ni amusement qui nous préoccupe, ni passion qui nous aveugle : nous nous connaîtrons tels que nous sommes ; et si aujourd'hui nous avons la plus affreuse idée de tous ces criminels que la justice humaine condamne aux derniers supplices, chargés de plus grands crimes encore, et condamnés à de plus ignominieux supplices, pécheurs qui m'écoutez, quels sentiments aurez-vous alors de vous-mêmes?

Jugez-en d'abord par l'état où nous serons tous en sortant de nos tombeaux. Là, Messieurs, il n'y aura plus ni suite, ni équipages, ni clients, ni flatteurs, ni postes, ni dignités, ni titres, ni emplois qui nous distinguent; le seul titre qui nous restera, c'est le titre de morts qui sera commun à tous : *Mortui resurgent.*

Jugez-en encore par la place que vous occuperez si vous avez le malheur de mourir dans vos péchés ; on séparera les bons d'avec les méchants, dit Jésus-Christ. *Separabunt malos de medio justorum.* (*Matth.*, XIII, 49.)

Il ne dit pas qu'on séparera les grands d'avec les petits, les riches d'avec les pauvres, les savants d'avec les ignorants : non, là il n'y aura plus que le bien et le mal, que la vertu et le vice qui se fassent remarquer. Qu'aujourd'hui la préférence soit souvent pour le vicieux, je n'en suis pas surpris : dans le monde tout est confondu ; c'est même pour mettre fin à ce mélange qu'il faut un jugement universel. Alors donc de quel côté serez-vous? à la droite, ou à la gauche? avec les élus, ou avec les réprouvés? dans la gloire, ou dans l'opprobre? Voilà par où vous apprendrez ce que vous aviez toujours dû penser de vous-mêmes.

Jugez-en encore par la véritable idée que les autres auront eu de vous pendant la vie. Aujourd'hui ils vous flattent dans tous leurs discours et ils vous trompent : à les entendre parler de vous avec éloge, vous croyez qu'ils vous estiment, et dans cette fausse persuasion vous vous estimez vous-mêmes. Mais quand au jugement général vous lirez dans le cœur de tous ces flatteurs, et que vous y verrez qu'il n'y eut jamais en eux que feinte et dissimulation à votre égard ; qu'ils vous méprisaient souverainement sous les voiles de l'estime, qu'ils vous haïssaient mortellement sous les dehors de l'amitié, qu'ils se faisaient un tourment de vos prospérités, ou un plaisir malin de vos disgrâces, et qu'au lieu des louanges empoisonnées qu'ils vous prodiguaient, vous n'auriez jamais reçu d'eux que des marques de mépris, s'ils n'avaient ou tout attendu de votre crédit, ou tout craint de votre autorité ; trouverez-vous là de quoi flatter votre vanité?

Jugez-en même par l'idée qu'auront de vous au jugement dernier ceux qui pendant la vie vous auront le plus estimés. Je veux donc qu'aujourd'hui il s'en trouve qui aient pour vous la plus parfaite vénération ; mais quand ils verront dans votre propre cœur que c'est vous qui les traversiez secrètement dans leurs desseins, que vous insultiez à leurs malheurs, et que vous avez opéré leurs disgrâces ; au moins alors ne commenceront-ils pas à vous regarder avec horreur? Mais, quand ils verront qu'après vous avoir toujours cru de l'honneur et de la probité, de la conscience et de la religion, de la crainte de Dieu et de ses jugements, ils y ont toujours été trompés, quelle idée auront-ils de vous? Disons mieux : sur la mauvaise idée qu'ils en auront, quelle idée aurez-vous de vous-mêmes? Croyez-vous qu'alors il vous prenne la moindre envie de vous enfler de votre mérite, d'exiger des égards, de disputer une préséance, et de vouloir encore occuper les premiers rangs? Il s'agit ici de la plus nombreuse et de la plus auguste assemblée qu'il y aura jamais eu, et qui sera jamais sur la terre ; c'est du plus superbe et du plus magnifique spectacle, de la plus belle occasion de paraître que je parle. Ne voudrez-vous point encore y venir étaler tout votre faste, vous y produire avec tout votre luxe, et vous y montrer entouré de tous vos faux adorateurs? ou plutôt, ne rougirons-nous pas tous d'être encore occupés alors à secouer l'ignominie du tombeau?

Ah! Messieurs, croyez-vous donc que les Basile et les Jérôme, que les Antoine et les Hilarion, que les Paule et les Clotilde fussent des esprits faibles ! Pourquoi donc ont-ils craint si vivement un jugement dernier que nous craignons si peu? pourquoi saint Paul ouvrit-il le premier de ses discours dans l'aréopage d'Athènes par le jugement général? pourquoi le président Félix fut-il si rempli d'épouvante au seul exposé que lui en fit l'Apôtre? c'est qu'il n'est pas possible d'y penser sérieusement sans en être touché et effrayé. En effet, quelle ne doit pas être la colère du Juge, lorsqu'elle se trouvera allumée par la réunion de tous les crimes, et par la présence de tous les coupables? Jugeons-nous donc, condamnons-nous, punissons-nous nous-

mêmes, afin qu'étant déjà jugés, déjà condamnés, déjà punis, Dieu ne trouve rien à juger et à punir en nous : vengeons-le sur nous-mêmes, afin qu'il ne se venge pas de nous. Au jugement dernier Dieu se fera justice à lui-même ; vous venez de le voir. Au jugement dernier toutes les créatures feront justice à Dieu : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

J'avoue, Messieurs, que pour autoriser sa cause, Dieu n'aura pas besoin du suffrage des nations : ses jugements sont si équitables, dit le Prophète, qu'ils se justifient par eux-mêmes : *Judicia Domini recta, justificata in semetipsa.*(*Psal.* XVIII, 10.) Mais c'est pour cela même, dit le Sage, c'est parce qu'ils sont remplis d'équité, que l'univers entier sera animé d'un saint zèle pour venger ses intérêts : *Pugnabit pro illo orbis terrarum contra insensatos.* (*Sap.* V, 21.) Or comme l'univers entier comprend nécessairement tout ce qui constitue la nature des choses de ce monde, tout ce qui compose l'économie de la religion; tout ce qui forme le séjour de la gloire : je dis qu'à la fin des temps on verra tout ce qu'il y a dans l'ordre de la nature, tout ce qu'il y a dans l'ordre de la grâce, tout ce qu'il y dans l'ordre de la gloire, s'élever en jugement contre les réprouvés : *Pugnabit pro illo orbis terrarum contra insensatos.* Reprenons ces trois articles, et tâchons de les bien approfondir.

Je ne sais pourquoi nous lisons chez un prophète que les murailles mêmes déposeront contre les réprouvés : *Lapis de pariete clamabit.* (*Habac.* II, 11.) Je conçois parfaitement que si alors le feu n'avait pas encore réduit tout en cendres, nous ne saurions soutenir la vue et la présence de tous ces mêmes objets qui auront été les témoins de nos crimes. Comment voir en effet les murs de ce temple, qui reçut les engagements de votre mariage ; ces fonts baptismaux, la sainte table, où vous avez été initiés à nos plus saints mystères, sans vous sentir intérieurement reprocher tous vos sacriléges? Comment voir l'intérieur de vos maisons, sans vous rappeler tous les désordres secrets que vous y avez commis? Oui, dit saint Leon, le soleil qui vous a éclairés dans vos désordres, les ténèbres de la nuit qui les ont favorisés, la terre même, qui pendant tant d'années vous a soutenus malgré vos iniquités, toutes ces créatures insensibles et inanimées auraient alors de la voix pour vous reprocher le cruel abus que vous en avez fait.

Mais à leur défaut il s'en trouvera, dit le Sage, et ce sera l'univers entier qui déposera contre tous les réprouvés : *Pugnabit orbis terrarum contra insensatos.* Oui, pécheurs, ce sont ceux qui auront été les victimes de vos crimes, ceux qui en auront été les fauteurs ou les complices, ceux qui en auront été les censeurs : ce sont vos amis, vos parents mêmes qui demanderont justice contre vous: *Orbis terrarum contra insensatos.*

Je dis, ceux qui en auront été les victimes. Paraissez ici, pauvres infortunés, vous qui gémissez sous l'oppression des riches ou des grands; venez leur reprocher votre substance qu'ils ont dévorée, vos larmes dont ils se sont nourris, votre sang dont ils étaient si altérés. Pauvres pupilles, vous qui ne pouviez opposer que la faiblesse de l'enfance aux usurpations d'un tuteur, reprenez le droit qui vous avait été refusé dans tous les tribunaux et produisez aux yeux du ciel et de la terre ces titres qui vous ont été enlevés, cet héritage de vos pères dont vous avez été chassés, ces revenus dont vous avez été dépouillés. Vous tous que la calomnie a mis dans la triste nécessité de couler vos jours dans la solitude et dans les pleurs, de ne trouver que Dieu seul pour caution de votre innocence, et de lui dire, comme la chaste Susanne, vous voyez, Seigneur, la tache qu'on a imprimée à ma réputation, et vous savez ce qui en est ; venez porter vos plaintes contre ce perfide qui vous a décriés, et qui a empoisonné jusqu'à vos intentions. C'est ici le temps de toutes les dépositions, parce que c'est le temps de la justice : *Orbis terrarum contra insensatos.* Croyez-vous en effet, que cette jeune personne ne se plaindra pas amèrement de ce que vous avez abusé de sa simplicité, imposé à sa crédulité, profité peut-être de sa pauvreté pour triompher ignominieusement de sa pudeur? Jurez-vous donc aujourd'hui de part et d'autre une amitié éternelle ; protestez-vous mutuellement que vous porterez votre tendresse au delà du tombeau ; au jugement dernier, vous n'aurez que le poison dans le cœur l'un contre l'autre, et la haine la plus implacable y prendra la place de vos folles amours. Croyez-vous que ce confident ne déposera pas que vous l'avez rendu le malheureux lien de vos intrigues et le ministre de vos iniquités ? croyez-vous que ces pauvres enfants ne se plaindront pas de ce que vous semblez ne leur avoir donné la vie du corps que pour leur ravir celle de l'âme ? cruels ! vous diront-ils, père barbare ! mère inhumaine ! fallait-il donc ne nous tenir auprès de vous que pour nous éloigner de Dieu? ne nous laisser des biens mal acquis que pour nous priver des biens du ciel ? ne nous inspirer vos haines et vos inimitiés contre des familles entières, que pour nous rendre l'objet éternel de la haine de Dieu ? Serions-nous réprouvés si vous nous aviez repris et corrigés de nos défauts, si vous ne les aviez pas fomentés par vos mauvais exemples, si vous ne les aviez pas au moins soufferts par la plus criminelle tolérance? Quelle complaisance, grand Dieu ! que de nous laisser damner, pour n'avoir pas même voulu contrarier notre humeur! Vengez-vous, Seigneur, mais aussi vengez-nous ; que toute la terre nous prête ici sa voix pour réclamer votre justice : *Orbis terrarum contra insensatos.*

Je ne dis rien de ceux qui par état auront été pendant la vie les censeurs de votre conduite ; de ces maîtres qui les premiers vous ont enseigné les éléments de la vertu ;

de ces pasteurs de vos âmes qui ont tâché de vous en inspirer la pratique; de ces directeurs, de ces confesseurs, de ces prédicateurs qui, selon les devoirs de leur ministère, vous ont librement repris dans vos désordres ; de ces amis véritablement chrétiens qui vous ont si souvent éclairés sur vos défauts; il est évident qu'ils formeront tous comme une nuée d'accusateurs, qui se plaindront du mépris que vous avez toujours fait de leurs leçons. Pour surcroît de douleur, des nations entières s'élèveront en jugement contre vous: et quelles nations? des nations infidèles qui n'étaient pas même civilisées ; des nations dont il a fallu faire des hommes avant que d'en faire des chrétiens ; des nations cependant qui, à la première connaissance de l'Evangile en ont suivi les lois au milieu des ténèbres de l'idolâtrie, tandis que vous en aurez secoué le joug au milieu de la lumière. Que répondrez-vous à tous ces anciens Romains, qui dans l'avengle gentilité ont vécu dans une modération, dans une frugalité, dans un dépouillement de toutes choses, et qui, éclairés des mêmes lumières que vous, auraient formé des héros du christianisme? Le monde entier, voilà ce que vous aurez contre vous: *Orbis terrarum contra insensatos.*

Vous-mêmes deviendrez alors vos propres accusateurs : attribuez donc aujourd'hui tous vos péchés à la vivacité de l'âge ou à la faiblesse humaine, à la présence des objets ou à la violence des tentations, au torrent de la coutume ou à la force du mauvais exemple; excusez-vous sur l'occasion ou sur la surprise; votre conscience seule vous convaincra de faux sur tous ces différents prétextes; et par là il est vrai de dire, sans aucune exception, que tout ce qui est sur la terre se déclarera pour Dieu contre les reprouvés : *Pugnabit pro illo orbis terrarum contra insensatos.* Or, Messieurs, voilà pourquoi il faut un jugement général, c'est afin que les hommes vengent cette même cause de Dieu qu'ils ont si souvent attaquée, et ce qui n'appartient qu'à un Dieu, ce sera de les forcer à la venger contre eux-mêmes ; ainsi en sera-t-il de tout ce qui compose l'économie de notre religion.

La foi qui nous apprend le terme auquel nous sommes tous appelés; la loi qui nous montre le chemin qui conduit à ce terme, et la grâce qui nous aide à marcher dans cette même voie : voilà en quoi consiste toute l'économie de notre religion. Aujourd'hui, ce sont autant de trophées de la miséricorde de Dieu; la foi nous est donnée pour nous éclairer, la loi pour nous guider, la grâce pour nous aider; mais au jugement dernier, ce seront autant d'accusateurs que nous aurons contre nous.

Croyez-vous, demandait Jésus-Christ, qu'à son dernier avénement le Fils de l'homme trouve encore quelque reste de foi sur la terre! *Putasne inveniet fidem?* (*Luc.*, XVIII, 3.) Oui, répond saint Chrysostome; quelque affaiblie qu'elle ait été dans les esprits et dans les cœurs, il en restera encore assez pour la condamnation de l'impie. J'avoue donc que dans tous les temps et dans tous les climats du monde catholique la foi a été vivement attaquée; mais je dis que c'est cette même foi, si diversement et si constamment combattue, qui demandera vengeance contre nous. Oui, c'est cette même foi qui, méconnue par les païens, réclamera contre eux toutes ces notions de Dieu, et les lumières qu'ils ont rejetées ; c'est cette même foi qui, persécutée par les tyrans, demandera justice contre eux de tous les supplices qu'ils ont inventés, et de tout le sang qu'ils ont répandu pour en arrêter les progrès ; c'est cette même foi qui, abjurée par les hérétiques, se plaindra hautement de ce qu'elle aura été citée au tribunal de l'ignorant, agitée dans les cercles, livrée aux jugements des libertins. C'est cette même foi qui, déshonorée par les mauvais chrétiens, leur reprochera le peu de conformité qu'il y aura eu entre leur créance et leur conduite; c'est cette même foi qui, éteinte dans le cœur des athées, démontrera qu'ils n'auront pu l'immoler à leurs passions, sans renoncer à leurs lumières. Demanderez-vous donc encore si Jésus-Christ trouvera de la foi sur la terre? *Putasne inveniet fidem?* Je veux qu'alors il n'y en ait plus du tout, reprend saint Chrysostome; mais ce manque de foi, ajoute-t-il, c'est justement ce qui, faisant votre crime, fera aussi votre condamnation.

Encore s'il pouvait vous rester quelque ressource dans la loi; mais quels cruels reproches n'en recevrez-vous pas? Prétexterez-vous l'ignorance de la loi? Mais dans un siècle si éclairé, dans un royaume si chrétien, dans une cour si instruite, si fertile en bons exemples, si abondante en secours, où cette loi a été si éloquemment publiée, dans un temple où vous avez si souvent entendu la voix des premiers prophètes, comment ignorer vos principaux devoirs? Prétexterez-vous les difficultés de la loi? mais ne faites-vous pas incomparablement plus tous les jours pour le monde, que Dieu n'en exige de vous pour accomplir sa loi? Quand il s'agit de vos vues d'ambition ou de vos intérêts de fortune, ne vous voit-on pas résister à l'accablement du travail, à l'épuisement des veilles, et sacrifier votre repos, vos plaisirs mêmes à votre avancement? Or, voilà le reproche amer que vous fera la loi, ce sera d'avoir connu vos obligations et de ne les avoir pas remplies, d'avoir fait pour les biens du temps plus que vous n'avez fait pour ceux de l'éternité.

Direz-vous que vous manquiez de grâces et de secours pour croire selon les principes de la foi, ou pour agir selon les maximes de la loi? Ah! Messieurs, quelle source intarissable de reproches et de regrets dans ce seul mot! Dieu m'avait prévenu dans mon indignité, éclairé dans mes ténèbres, recherché dans mes égarements, attendu dans mes délais, et je n'ai pas répondu à ses empressements. Indépendamment de toutes les grâces communes et générales, combien de

grâces particulières n'en ai-je pas reçu? Ici c'était une mort subite arrivée à mes côtés; là une conversion inespérée dont j'ai été témoin; tantôt c'étaient des illustrations dans mon esprit, et tantôt de saints mouvements dans mon cœur; quelquefois c'étaient les plus douces invitations à la vertu, et quelquefois c'étaient les retours les plus vifs et les plus cuisants sur mes péchés. En tout temps, en tout lieu, en toute occasion c'étaient des grâces qui me poursuivaient jusqu'au milieu de mes plaisirs; pendant toute ma vie j'ai senti que Dieu voulait mon salut, et j'ai rejeté, négligé, méprisé tous les moyens de salut qu'il m'a donnés! Non, non, Messieurs, rien dans l'ordre de la grâce qui alors ne concoure à la condamnation des pécheurs; rien non plus dans l'ordre de la gloire qui ne contribue à leur malheur.

Ici rappelez-vous ce qui arriva autrefois aux Israélites. Tandis que le propitiatoire du temple leur fut ouvert, ils trouvèrent dans les grâces qui en sortaient, une ressource assurée contre tous leurs malheurs. Mais dès qu'ils virent que du propitiatoire même il ne partait plus que des foudres et des éclairs, ils se crurent tous perdus. Ah! s'écrièrent-ils, si du centre même de toutes les grâces il ne nous vient plus que des châtiments, notre état n'est-il pas désespéré? Or voilà l'impression de douleur et de désespoir que fera dans le cœur des réprouvés la seule vue de tout ce qui est dans l'ordre et le séjour de la gloire. Aujourd'hui le ciel est pour nous ce souverain propitiatoire d'où découlent généralement tous les bienfaits, nous y avons un Dieu plein de compassion pour les pécheurs, un médiateur en Jésus-Christ, de puissants intercesseurs dans tous les anges et tous les saints du paradis. Mais au jugement dernier quel affreux changement pour les réprouvés? Notre propre Rédempteur et le leur deviendra leur accusateur et leur Juge. Son sang répandu pour notre salut sollicitera leur réprobation; le signe de la croix, aujourd'hui si consolant et si salutaire, ne paraîtra dans les airs que pour les remplir d'effroi: les mêmes anges, à la garde desquels ils avaient été confiés, les livreront aux anges de ténèbres. Tous les saints et saintes du paradis, en qui eux et nous avions toujours eu des protecteurs auprès de Dieu, insulteront publiquement à leur perte. Le souverain Juge les frappera de ses plus durs anathèmes. Allez, maudits, leur dira-t-il, je suis présentement satisfait, parce que je suis pleinement vengé: *Ite, maledicti.* (*Matth.*, XXV, 41.) Mais où aller? grand Dieu! Loin de moi, puisque vous vous en êtes toujours éloignés; dans un feu dévorant, puisque vous avez toujours aimé à brûler d'un feu profane et criminel: *in ignem.* Et pour combien de temps? pour l'éternité entière: *in ignem æternum.* (*Ibid.*) Quel coup de foudre! ne vaudrait-il pas mieux n'avoir jamais été?

Imaginez-vous quelle fut la désolation des Egyptiens, lorsqu'ils se virent engloutis sous les flots de la mer rouge, tandis que le peuple de Dieu continuait sa route vers la terre promise. D'une part on voyait une nation sainte, un peuple choisi, un sacerdoce royal, qui, échappé à mille dangers et glorieux de ses victoires, marchait à la lueur d'une nuée éclatante de lumière et entonnait des cantiques de louange à la gloire du vrai Dieu; de l'autre, et presque sous leurs pieds, on voyait une nation maudite s'ensevelir et périr dans les flots. Tel sera cet adieu éternel qui se fera entre le père et le fils, entre le mari et la femme: d'un vol rapide toute la cour céleste s'élancera jusqu'au plus haut des cieux, parmi les concerts des anges; et au même instant la terre s'entr'ouvrant sous leurs pieds, les réprouvés seront replongés en enfer: *Involvit eos Dominus in mediis fluctibus; filii autem Israel perrexerunt et dixerunt: Cantemus Domino.* (*Exod.*, XIV, 27.) Alors il ne sera plus parlé que d'éternité bienheureuse pour les uns, et que d'éternité malheureuse pour les autres; alors les réprouvés se diront à eux-mêmes: hélas! nous avons toujours parcouru des sentiers difficiles, nous nous sommes lassés dans les voies de l'iniquité; que nous reste-t-il de tous ces prétendus plaisirs, et où nous ont-ils conduits? Ils le diront, continue le Sage, et il ne sera plus temps de le dire: *Talia dixerunt in inferno, qui peccaverunt.* (*Sap.*, V, 14.) Disons-le donc, tandis qu'il en est encore temps, et ne nous contentons ni de le penser ni de le dire, si nous voulons éviter le plus grand de tous les malheurs. Sortons de l'abîme de nos péchés. Brisons tous les liens qui nous y tiennent attachés; éloignons de nous cette occasion prochaine; réparons le tort de cette calomnie; restituons ce bien mal acquis; allons au-devant de cet ennemi; marchons dans les voies de la vertu; condamnons-nous nous-mêmes, si nous voulons être absous au jugement de Dieu et régner éternellement avec lui dans le séjour de sa gloire que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

## SERMON V.

*Pour le mercredi de la première semaine du Carême.*

### SUR LA FLATTERIE.

Magister volumus a te signum videre. (*Matth.*, XII, 38.)

*Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous.*

Sire,

Reconnaissez ici tout le poison de la flatterie. Les pharisiens sortaient actuellement d'une assemblée où ils avaient secrètement conspiré contre la vie de Jésus-Christ; ils venaient de tramer sa mort, et le moment d'après ils feignent encore d'applaudir à ses miracles. A la cour même aurait-on mieux joué le personnage de flatteur?

Pour traiter à fond un sujet si important et si peu connu dans la chaire de vérité,

j'attaque la flatterie dans celui qui l'emploie et dans celui qui la souffre. Je dis de celui qui l'emploie, que c'est une âme basse, digne de nos mépris; je dis de celui qui la souffre, que c'est une âme vaine, digne de compassion : l'un excite l'indignation et l'autre fait pitié. Faisons donc voir les indignes détours de la flatterie : ce sera le sujet de mon premier point. Faisons voir les funestes effets de la flatterie : ce sera le sujet du second.

Grand Dieu! vous savez de combien d'âmes la flatterie cause tous les jours la perte : faites connaître à ceux qui m'écoutent combien il est dangereux qu'elle ne devienne la source de leur réprobation. Je vous le demande par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je parle de la flatterie, je ne prétends parler ni de la complaisance que nous avons pour les autres, ni de la condescendance que nous avons pour leurs défauts, ni de l'approbation que nous donnons à leur mérite; complaire à ceux avec qui nous vivons, c'est ce qui fait le lien de la société civile; jeter un voile sur leurs défauts, lorsqu'on n'est ni en droit de les reprendre, ni en état de les corriger, c'est prudence et discrétion; approuver en eux ce qui est digne de notre estime, c'est justice et équité. Les louer même en vue de les affermir dans le bien, c'est zèle et charité; leur témoigner la part qu'on y prend, et la joie qu'on en a, c'est bienséance et amitié. Loin donc de confondre ici la flatterie avec tous ces différents devoirs que le christianisme même nous inspire, je ne ferais pas difficulté, les trouvant animés par de bons motifs, de les placer au rang des vertus.

Je parle uniquement de ces fausses louanges qui ne sont pas méritées, de ces louanges affectées qui deviennent insipides, de ces louanges intéressées qui semblent mendier leur récompense, de ces louanges empoisonnées qui tendent à autoriser le mal comme le bien, et qui donnent au vice les couleurs de la vertu : voilà ce que j'entends par la flatterie, et voilà aussi ce qui est universellement compris sous le nom de flatteur. Or, pour vous en démontrer toute l'indignité, je dis que quand par ses flatteries le démon perdit l'homme dans le paradis terrestre, le démon même devint l'image du flatteur : image affreuse, j'en conviens, mais image qui, par malheur, n'est que trop naturelle; vous en allez juger. Que fait le démon pour séduire nos premiers pères? D'abord il prend la figure du serpent, qui est de tous les insectes le plus souple et le plus rampant; voilà le caractère du flatteur. Il donne ensuite à l'homme des éloges qui l'entêtent; voilà les discours du flatteur. Il ne le flatte ainsi par ses louanges empoisonnées, que pour le dépouiller des biens dont l'homme innocent était enrichi et ennobli; voilà les motifs du flatteur. Il fuit et il s'éloigne de l'homme lorsqu'il le voit déchu de ses plus beaux priviléges; voilà la conduite du flatteur. Enfin il s'attire les malédictions de Dieu et de l'homme; voilà le sort ordinaire du flatteur. Quel est donc le caractère, quels sont les discours, quels sont les motifs, quelle est la conduite, quel est le sort du flatteur? A ce portrait peut-être concevrez-vous combien il est digne du mépris des hommes et des châtiments de Dieu. Je dis un mot de chaque article, et je les reprends tous dans le même ordre.

Qu'est-ce que le flatteur? c'est un esprit souple et commode, qui vient servilement sourire à tous vos regards, se récrier à toutes vos paroles, applaudir à toutes vos actions; c'est un esprit adroit et insinuant, qui étudie vos penchants pour les suivre, vos liaisons pour les cultiver, vos défauts mêmes pour les encenser; c'est un esprit fourbe et dissimulé, qui vous loue et qui vous trompe, qui vous approuve en public et qui vous condamne en secret, et qui ne donne extérieurement dans votre faible que pour vous attirer plus sûrement dans le sien; c'est quelquefois un esprit jaloux et envieux, qui paraît se faire un plaisir de votre élévation, et qui au fond se fait un tourment de votre prospérité; c'est souvent un esprit aigri, un ennemi couvert mais implacable, qui médite votre perte, et qui ne cache sa haine sous les plus grands éloges que parce qu'il craint tout de votre autorité; c'est toujours un esprit vil et rampant, qui attend tout de sa propre dépendance, et qui, pour colorer encore la honte de la servitude, appelle talent et habileté la malheureuse habitude qu'il a de faire des bassesses.

Voyez à quel point la flatterie avilit autrefois le superbe Absalon : tous les matins, dit l'Ecriture, il obsédait les avenues du palais, pour gagner généralement tous ceux que leurs affaires y appelaient; sans aucun égard à sa dignité il allait au-devant d'eux, il leur tendait la main, il les embrassait et leur promettait son amitié; image bien humiliante, je l'avoue, mais bien naturelle du flatteur. Faut-il gagner les serviteurs pour mieux gagner le maître? Voyez avec quel empressement on les prévient, de quel air gracieux on les aborde, avec quel soin on les cultive, avec quelles libéralités on se les attache, avec quel opprobre on leur recommande ses propres intérêts. Faut-il se faire ami de ses amis? on examine qui sont ceux qui ont le plus de rapport à lui, et parmi eux y eût-il des gens subalternes et inférieurs, des gens obscurs et inconnus, y eût-il même quelqu'une de ces idoles décriées qui entretiennent sa passion, tout sera également recherché, également cultivé, également applaudi. Faut-il paraître devant lui? on n'en approche qu'en tremblant; on ne lui parle qu'en l'encensant, on ne l'invoque qu'en s'anéantissant, on ne se retire qu'en lui obéissant.

Encore si cette honteuse servitude des flatteurs était sincère; mais tout n'est en eux que feinte et dissimulation. Non, Messieurs, ce n'est ni à votre mérite, ni même

à vos personnes, ce n'est pas à vous qu'ils adressent leur encens : c'est à vos charges et à vos dignités qu'ils font leur cour : peut-être même avez-vous en eux vos plus mortels ennemis. Un flatteur entreprend, dit l'Écriture, de saisir la confiance d'Abner, et il y réussit avec le temps : mais quel était le caractère de ce flatteur ? le caractère d'un traître, répond l'Esprit-Saint, d'un perfide qui, sous couleur de vouloir un jour l'embrasser, lui plongea son poignard dans le sein : *Quasi osculans percussit eum.* (II *Reg.*, XX, 9.) Etudiez bien ce qui se passe à vos côtés, et vous trouverez que les plus belles apparences ne servent pour l'ordinaire qu'à couvrir les plus noires perfidies : tant de marques d'amitié qu'il vous plaira, ce n'est pas ce qui manque à la cour que les démonstrations extérieures, vous en serez même comme accablés: mais sous ces dehors flatteurs qu'éprouverez-vous? que plus on est prodigue en louanges, plus aussi on est fertile en trahisons, et que plus on se montre disposé à vous servir, plus on travaille sous main à vous détruire; c'est en vous embrassant que le flatteur vous étouffe : *Quasi osculans percussit eum.* Est-il possible qu'après tous les exemples que nous en avons, vous n'ouvriez pas enfin les yeux sur les artifices et les séductions de la flatterie? Quoi ! Messieurs, vous y êtes continuellement trompés. Tous les jours vous en êtes les témoins ou les victimes : de tous côtés vous n'entendez parler que de duplicité ; vous en éprouvez toutes les horreurs jusque dans le sein de vos familles, et aux premiers éloges qu'on vous donnera vous retomberez encore dans le piége ! Avez-vous donc sitôt oublié que jamais vous n'auriez brigué ce poste, qui depuis vous a été enlevé; entamé cette affaire qui vous a coûté tant de chagrins, noué cette intrigue qui a failli vous perdre, si les mauvais conseils des flatteurs ne vous y avaient engagés ?

Qu'est-ce qui acheva de perdre Adam et Ève, si ce n'est le discours flatteur que leur tint le démon? Votre état, leur dit-il, va devenir semblable à l'état de Dieu même : *Eritis sicut dii.* (*Gen.*, III, 5.) Ce qui révolte le plus dans cette prédiction de l'esprit séducteur, c'est qu'il en connaissait toute la fausseté, et qu'au lieu de cette chimérique grandeur qu'il annonçait à nos premiers pères, il voyait l'abîme affreux où il allait les précipiter. Or voilà ce qui doit vous rendre encore aujourd'hui tous les flatteurs si odieux. Quelque connaissance qu'ils aient des risques que vous courez par votre mauvaise conduite, au lieu de vous en avertir dans tous leurs discours, ils ne s'appliquent qu'à vous les cacher. Ne vous attendez donc pas que jamais ils trouvent en vous ni faiblesse à combattre, ni sentiments à contredire, ni défauts à retrancher, ni chute, ni décadence à prévenir. Comme leur point capital est de vous plaire, leur soin principal est aussi, sans se mettre en peine des suites, de vous applaudir en tout, de vous louer jusque dans vos désordres, d'tirer de vos vices même le sujet de vos éloges : ici, ce sera d'attribuer à votre mérite une prospérité que vous ne devez qu'à vos intrigues ; là, de rejeter sur vos ennemis une disgrâce que vous ne devez qu'à vos hauteurs, et de vous assurer encore que, nonobstant les actions qui vous déshonorent, vous serez toujours dignes de notre encens : *Eritis sicut dii.*

En voulez-vous la preuve dans un exemple des plus frappants? rappelez-vous le trait abominable de ce lâche courtisan qui approuva dans Assuérus un projet qu'on ne pouvait attribuer qu'à une raison abrutie par la débauche. Ce monarque était dans la joie d'un festin, et, dans la chaleur de son intempérance, il ouvre un avis qui était non-seulement l'opprobre de la pudeur, mais encore le déshonneur de son propre trône. Qui n'eût frémi à une pareille proposition? cependant il se trouva un de ses propres ministres, qui en présence de toute sa cour ne craignit pas de l'appuyer par les plus grands éloges. Aussi de quel œil envisageons-nous la honte de sa lâcheté? Est-il en effet rien de plus indigne que de louer dans un homme les mêmes actions qui le perdent, et qu'on ne saurait assez punir? Quoi ! par exemple, vous verrez un ecclésiastique, qui par une vie toute mondaine déshonore son état; vous savez à quel point les fidèles s'en scandalisent ; et au lieu de lui inspirer une juste horreur de sa conduite, par vos flatteries vous irez au contraire l'entretenir dans la dissipation ! Vous connaissez un magistrat qui vend la justice, vous entendez les murmures de ses clients ; et au lieu de lui représenter ses devoirs, par vos louanges empoisonnées vous l'affermissez dans sa prévarication ! Vous voyez un usurier qui s'engraisse de la substance des peuples; vous êtes témoins tous les jours des imprécations qu'on lui donne ; et au lieu de lui dessiller les yeux sur l'énormité de ses exactions, par les plus criminels éloges vous l'encouragez à les continuer ! Vous voyez un père de famille, qui par de folles dépenses appauvrit sa maison; vous êtes les dépositaires du désespoir de son épouse, des plaintes et des murmures de ses enfants, des représentations de ses amis ; et au lieu d'appuyer leurs reproches, par vos applaudissements, par vos conseils peut-être, vous fomentez ses prodigalités ! Vous voyez un homme en place, qui, avec les meilleures intentions et faute d'être instruit, perd peut-être toutes les affaires publiques ; vous l'apprenez par autant de bouches qu'il y a de bons citoyens dans toute une capitale ; et au lieu de l'avertir du blâme qu'il s'attire, par une lâcheté digne de châtiment, vous irez encore encenser sa mauvaise administration ! Où est la sincérité? où est l'amitié? où est la probité? où est la religion? N'est-ce pas fouler aux pieds toutes les lois de l'honnête homme et les devoirs du chrétien ?

Cruel ! s'écrie ici saint Augustin, n'êtes-vous pas, pour cet homme que vous flattez,

pire que l'envieux, pire que le médisant, pire que le plus cruel ennemi ! Du moins si ses envieux veulent transformer ses vertus en vices, ils n'y sauraient réussir; mais vous, en érigeant ses vices en vertus, vous n'y réussissez que trop dans son esprit. Du moins, si les médisants tombent impitoyablement sur ses défauts, ils contribuent souvent à l'en corriger; mais vous, en les canonisant, vous ne servez qu'à l'y entretenir. Du moins, si ses ennemis cherchent à le perdre, leur fureur même est une leçon pour lui de se tenir sur ses gardes; mais vous, par vos flatteries vous l'attirez d'autant plus sûrement dans le précipice, qu'il ne songe pas même à s'en garantir. Que diriez-vous, demande saint Chrysostome, d'un homme qui, sous couleur de vouloir vous retirer du naufrage, ne vous tendrait le bras que pour vous enfoncer toujours plus dans les eaux; d'un homme qui, sous ombre d'aller chez vous pour éteindre l'incendie, n'irait que pour l'augmenter? d'un homme qui, feignant de vouloir arracher le fer qu'une mortelle blessure aurait laissé dans votre corps, ne viendrait à vous que pour vous le porter jusqu'au cœur? Un tel homme ne serait-il pas un monstre à vos yeux ? Or, cet homme, Messieurs, c'est le flatteur.

Mais, direz-vous, pour ne pas flatter un homme dans ses défauts, faut-il donc les censurer et l'en reprendre sans ménagement? Non, répond saint Jérôme, il y a un milieu entre le blâme et la louange, et ce juste tempérament, c'est de se taire sur les déréglements du vicieux, lorsqu'on n'a ni ascendant sur son esprit, ni autorité sur sa personne : alors c'est notre silence seul qui doit être une censure tacite de ses désordres. Mais vous consulte-t-il sur sa conduite, ou avez-vous un droit acquis sur ses actions; avez-vous même auprès de lui un accès qui vous autorise à l'aider de vos conseils : Dans toutes ces différentes situations votre devoir est de condamner avec franchise tout ce que vous voyez en lui de répréhensible; et jamais, sur quelque affaire ou auprès de quelque personne que ce puisse être, il ne vous est permis d'approuver toute parole ou tout sentiment, tout projet ou toute action qui ne mérite que des reproches.

De quels crimes, ô mon Dieu ! ne se chargent pas devant vous ceux qui agissent différemment! Ils se rendent coupables de tout le mal qu'ils autorisent; et, comme s'ils n'avaient pas assez de leurs propres péchés, ils répondent encore, âme pour âme, de tous les péchés qu'ils font commettre. Ici c'est une honteuse passion qui ne se perpétue que parce qu'on en dissimule le scandale à ceux qui le causent; là, c'est une animosité qui n'est portée aux derniers éclats que parce qu'on en justifie tous les excès aux yeux de celui qui les commet. Aujourd'hui, c'est la fortune et la vie même d'une infinité de particuliers qui ne sont sacrifiés dans les tribunaux que parce qu'on loue dans l'exercice de sa charge un juge incapable de l'exercer; demain, ce sera un concurrent, que nous ne perdrons injustement que parce qu'on nous aura flattés de tout le crédit. Chaque jour ce sont des crimes d'autrui que le flatteur se rend personnels, et dont il sera comptable au tribunal de Dieu.

Quels peuvent donc être les motifs d'une conduite si criminelle ? C'est l'intérêt, Messieurs, qui anime tous les flatteurs. Celui-ci veut s'avancer, et celui-là veut s'enrichir; l'un a en vue de parvenir à un poste honorable, l'autre ambitionne un emploi lucratif; tous attendent quelque chose de la personne qu'ils flattent. Si on applaudit à cet homme qui est en place, c'est parce qu'il distribue toutes les grâces et qu'on y veut avoir sa part; si on devient toujours plus assidu auprès de cet homme infirme ou avancé en âge, c'est parce qu'on a en vue son héritage; si on donne à cette jeune personne des noms de divinité, si on encense les grâces de sa jeunesse, et si on donne à sa beauté les plus fades louanges, c'est qu'en flattant sa vanité, on espère triompher de sa pudeur. Les flatteurs ont en tout quelque intérêt de passion qui les fait agir; mais pourquoi l'intérêt a-t-il recours à la flatterie ? C'est que la flatterie est devenue le plus sûr mobile pour réussir. La naissance n'est pas toujours un titre pour obtenir; le mérite est souvent un obstacle pour prospérer; les services mêmes sont souvent laissés sans récompense, et il n'y a guère plus que la faveur qui décide de tout; au défaut donc de tout le reste, l'homme intéressé a recours à la flatterie, et par les séductions de la flatterie il emporte la faveur. De là cette attention continuelle de certains génies souples et déliés à se ménager les bonnes grâces de ceux qui gouvernent; vous les voyez toujours amis de nos maîtres et de tous ceux qui pourraient le devenir; aussi, quelques changements qui arrivent, ils ne perdent jamais rien au changement. Qu'un protecteur vienne à leur manquer, ils en ont toujours un tout préparé de longue main dans qui que ce soit qui leur succède, et, si le monde en fait les plus sanglantes railleries, ils s'en consolent sur ce qu'ils y trouvent leur intérêt.

Il n'est pas jusqu'aux arts libéraux, jusqu'aux arts mécaniques mêmes, qui ne s'empressent de vous plaire, depuis que par vos libéralités vous les avez intéressés à vous flatter. L'un viendra vous offrir son pinceau, l'autre une plume légère pour adoucir votre portrait; on ira graver les titres les plus pompeux jusque sur votre mausolée, les relever en or jusque sur vos cendres, et vous flatter ainsi d'une prétendue immortalité dans le souvenir et la mémoire des hommes, jusque sur les ruines et les débris de la mort. Quels sont les siècles où la flatterie a le plus régné dans tous les genres d'écrire? Ceux où les éloges étaient le mieux récompensés. Le dirai-je, Messieurs, le plus saint ministère même n'a jamais été exempt de

ces criminelles flatteries qui ont pour motif le plus sordide intérêt : dans tous les temps il s'est trouvé de faux prophètes qui ont mesuré leurs expressions sur l'intérêt qu'ils avaient de se rendre agréables. L'Écriture nous apprend qu'un seul prince en avait plus de quatre cents à ses gages, qui tous étaient toujours disposés à prononcer selon ses désirs. Mais, sans remonter si loin, n'avons-nous donc plus de ces confesseurs lâches, de ces âmes vénales et mercenaires, qui n'osent, ce semble, décider contre leurs pénitents, de peur de décider contre eux-mêmes ; qui, pour se conserver les protections ou les libéralités des grands, flattent leurs passions jusque dans le tribunal de la pénitence, et qui ménagent le vice dans le lieu même où ils sont assis pour le punir? A la mort même, ne s'en trouve-t-il pas d'assez prévaricateurs pour n'oser troubler la funeste sécurité des mourants? Jusqu'au delà du tombeau la chaire de vérité ne retentit-elle pas quelquefois de ces éloges flatteurs où, pour louer un héros profane et pour l'habiller en chrétien après sa mort, un orateur sacré ne rougit pas de recourir à tous les détours du mensonge et de faire trophée devant les hommes des mêmes actions qui auront peut-être été jugées abomination devant Dieu? Malheur à moi, Messieurs, si je ne pouvais dire comme l'Apôtre : Vous savez et vous m'êtes témoins qu'au moins dans le sacré ministère de la parole je suis en possession de ne flatter personne : *Neque enim fuimus aliquando in sermone adulationis, ipsi scitis.* (I *Thess.*, II, 5.)

Quelle différence, grand Dieu ! entre les vues qui font agir un véritable ami et les motifs qui animent le flatteur ! L'ami ne cherche en nous que nos intérêts, et le flatteur n'y cherche que les siens propres ; il y cherche même les siens aux dépens des nôtres, et peu lui importe que nous soyons déshonorés ou appauvris, sauvés ou réprouvés, pourvu qu'il ait de nous ce qu'il désire. L'ami est attaché à notre personne, et le flatteur ne s'attache qu'à notre crédit ; l'ami nous demeure fidèle dans la bonne et la mauvaise fortune, et le flatteur nous abandonne dans nos disgrâces.

Autre trait qui doit nous rendre tous les flatteurs bien méprisables, c'est la conduite qu'ils tiennent à notre égard dans les malheurs qui nous arrivent. Êtes-vous par votre poste en état de leur être utile : ils viendront entourer votre table, former un cercle continuel autour de vous et vous jurer une fidélité inviolable ; mais venez-vous à déchoir, ils vous abandonnent comme s'ils ne vous avaient jamais connu. Celui-ci a eu de vous tout ce qu'il voulait, et il ne s'embarrasse plus de votre chute ; celui-là prétend n'avoir pas reçu de vous tous les services qu'il croyait mériter, et il se montre satisfait de votre décadence : cet autre craindrait d'être associé à vos malheurs s'il paraissait y prendre part, et pour n'être pas enveloppé dans votre disgrâce il vous abandonne à votre mauvais sort. Tous vous quittent, parce qu'ils n'espèrent plus en vous ; tous peut-être vous déchirent, parce qu'ils ne craignent plus rien de vous. Voyez ce qui se passe à la mort des grands. Pendant leur vie, la flatterie semait des fleurs sur tous leurs pas ; mais au moment qu'on les enferme dans leur tombe, vous diriez qu'on n'a rien tant à cœur que d'ensevelir aussi toute leur gloire avec eux. Rappelez-vous les temps passés. Quelle est la tête, quelque respectable qu'elle fût, qu'on ait ménagée après son décès? Quelle est la réputation, quelque brillante qu'elle pût être, qu'on ait épargnée dès qu'on a cru pouvoir l'attaquer impunément? Avec quelle indécence ne s'est-on pas déchaîné quelquefois contre tout ce que la prééminence et la supériorité du rang nous avaient offert de plus auguste sur la terre? J'ose le dire : notre siècle s'est déjà plus d'une fois déshonoré sur cet article. Mais alors qui est-ce qui se montrait plus animé contre des cendres désormais inutiles? ceux qui peut-être leur avaient offert le plus d'encens.

Faut-il s'étonner après cela que le sort ordinaire des flatteurs soit de s'attirer la malédiction de Dieu et des hommes? Flatteurs qui m'écoutez, ne le méritez-vous pas? Vous trahissez tous les jours tant de gens, qu'il est bien juste qu'à votre tour vous succombiez sous le poids de leur indignation. Oui, viendra le jour auquel, lassé de tant de duplicités, Dieu brisera à nos yeux le masque qui couvre aujourd'hui tant de perfidies. Combien n'en voyons-nous pas tous les jours qui, après s'être tenus profondément couverts, sont enfin pénétrés, connus pour ce qu'ils sont, destitués, éloignés et regardés avec horreur? Confondez-les donc, ô mon Dieu ! ou plutôt convertissez-les ; mais ne permettez pas que le monde soit plus longtemps exposé à être le jouet et la victime de la flatterie. Vous venez de voir quels en sont les détours. Quels en sont présentement les effets? C'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

C'est aux flatteries du démon que nous devons en partie attribuer la chute du premier homme et la punition de tout le genre humain. Il est sûr que si Adam et Ève n'avaient pas écouté la flatterie, ils n'auraient ni offensé Dieu ni porté la peine du péché ; mais pour avoir prêté l'oreille à des discours flatteurs, ils se révoltèrent contre Dieu, et ils en subirent la punition. Deux effets que la flatterie produit encore tous les jours ; c'est qu'elle est la cause de la plupart des désordres que commettent les grands ; c'est qu'elle est la cause de la plupart des malheurs qui arrivent aux grands. Faisons donc voir que la flatterie est la source de presque tout le mal que vous faites, la source de presque tout le mal qu'on vous fait. Deux points de la plus importante morale à la cour. Plaise à Dieu que vous en soyez touchés !

Imaginez, Messieurs, tous les maux que peuvent produire dans une âme l'esprit de

vanité, l'éloignement pour toute vérité qui nous blesse et nous déplaît, l'espoir de l'impunité : c'est la flatterie qui la plupart du temps en est la cause ; c'est la flatterie qui nourrit notre vanité en exagérant à nos yeux les bonnes qualités que nous avons, et en nous attribuant des vertus que nous n'avons pas ; c'est la flatterie qui nous cache nos défauts, et qui justifie à nos yeux celles des imperfections qu'elle ne peut pas nous cacher ; c'est la flatterie qui donne à nos vices même les noms les plus honorables ; qui appelle épargne ou économie l'avarice la plus sordide, industrie ou habileté les trahisons les plus noires, apanage de la naissance ou droits de l'autorité, les hauteurs les plus odieuses, amusement ou fautes pardonnables, les plaisirs les plus illicites, et qui, en canonisant ainsi tous nos désordres, nous les fait prendre encore pour des vertus. Or, comment prétendre qu'un homme qui est le jouet de la flatterie, ne donne pas dans les défauts qu'elle encense? Flatté sur son mérite personnel, il conçoit des idées si avantageuses de lui-même, qu'il n'a plus que du mépris pour les autres, qu'il les reçoit avec un froid qui les glace ; il leur parle avec une fierté qui les afflige ; il les traite avec une dureté qui les rebute. Flatté sur sa naissance, il prétend qu'on ait pour lui des complaisances et des assiduités ; il veut des préférences et des égards ; il exige des soumissions qui ne servent qu'à découvrir tout son orgueil. Flatté sur ses grands biens, il croit qu'on doit tout à sa fortune : il se croit grand sans naissance, brave sans valeur, habile sans science, estimable sans talents ; il veut qu'on le respecte, et si on y manque, il se croit en droit de mesurer tout le poids de son indignation sur le crédit de ses richesses. Flatté de son emploi, il se croit le maître absolu de tous ceux qui en dépendent ; et sur cela seul il compte pour rien toutes les violences qu'il exerce et les injustices qu'il leur fait. J'avoue bien que tandis que cet homme vain s'applaudit, le monde rit de sa faiblesse ; que tandis qu'il s'admire, les autres le méprisent, et que tandis qu'il les regarde avec dédain, à leur tour ils le regardent avec compassion ; mais les risées qu'on en fait et le mépris qu'on en a, qui est-ce qui ira le lui apprendre pour arrêter les maux qu'il commet?

Un second effet de la flatterie, non moins infaillible ni moins redoutable que le premier, c'est qu'elle nous rend ennemis de toute vérité qui nous blesse. Oui, Messieurs, dès qu'un homme est accoutumé à s'entendre dire par une foule de flatteurs qui l'environnent, qu'il est accompli en tout, dès lors il ne peut plus souffrir qu'on lui reproche aucun défaut : il sera le premier, si vous voulez, à avouer qu'il peut faire des fautes comme les autres, mais il voudra toujours être le seul à le dire ; et quand il vous aura bien répété qu'il ne se croit ni infaillible, ni impeccable, si cependant vous vous avisez de de lui représenter qu'il a failli ou manqué en quelque chose, par événement, il n'en voudra jamais convenir ni vous le pardonner. C'est une fascination qu'on aurait de la peine à croire, si nous n'en avions tous les jours que trop d'exemples, et qu'on ne saurait comprendre avec tous les exemples qu'on en a. Qu'un homme flatté vous consulte ; soyez assuré que c'est votre approbation et non pas vos avis qu'il vous demande. L'approuvez-vous, vous aurez toute son estime et toute sa confiance : mais le blâmez-vous, il en conçoit du ressentiment ; il vous regarde comme un homme superbe ou envieux, comme un homme injuste ou prévenu ; comme un homme qui n'êtes point dans ses intérêts ; il veut des approbateurs, en un mot, et non pas des censeurs. L'homme flatté veut qu'on le flatte toujours : c'est pour cela qu'il écarte avec soin tous les honnêtes gens qui pourraient lui donner des avis, tout ami sincère et généreux qui pourrait l'aider de ses conseils, tout parent même qui pourrait lui devenir importun par ses reproches. De là, Messieurs, où est l'ami aujourd'hui assez osé pour aller avertir cet homme des concussions qu'il commet, cette femme des intrigues qu'elle noue, ce grand du scandale qu'il cause? Vous le savez, ce serait se perdre auprès d'eux que d'aller leur dire certaines vérités qui leur déplaisent : mais de là aussi comment ne pas rouler d'abîme en abîme, lorsqu'on ne veut pas même voir le précipice qu'on a sous ses pieds? D'où cela vient-il? De la flatterie qui nous a peints nous-mêmes à nous-mêmes comme des hommes sans défauts.

Il y a plus : non-seulement la flatterie nourrit notre vanité, non-seulement elle nous fait haïr la vérité, mais encore elle nous fait compter sur l'impunité, et par là elle achève de nous tranquilliser dans les mêmes déréglements où elle nous a plongés. N'appréhendez rien, disait le démon à Ève dans le paradis terrestre ; portez hardiment votre main sur le fruit défendu, et tenez pour assuré que vous n'en mourrez point : *Nequaquam moriemini.* (*Gen.*, III, 4.) Vous conviendrez, Messieurs, que si dans certaines démarches que vous faites vous craigniez le châtiment, vous vous garderiez bien de vous y exposer ; mais quand une foule de flatteurs ne cessent de vous répéter que la même ferveur qui vous a élevé vous soutiendra ; que les mêmes richesses qui, dans les plus mauvais pas, vous ont donné des amis, vous donneront aussi au besoin des protecteurs ; que la même habileté, qui jusqu'ici a écarté vos concurrents, écartera aussi vos ennemis, comment voulez-vous que, ne craignant aucun revers, vous puissiez rien changer à votre conduite?

Parcourez pour un moment les vices qui désolent toutes les conditions de la vie, et vous verrez si cet espoir de l'impunité n'est pas un des plus redoutables effets de la flatterie. D'où vient que cet homme titré dans l'Église est tranquille sur sa non-résidence, sur la pluralité et l'incompatibilité peut-être de ses bénéfices, sur son luxe et sur son jeu? C'est qu'on lui a dit mille fois qu'il est

d'un rang au-dessus de toutes les recherches. D'où vient que cet homme de robe ne consulte sur les tribunaux que ses aversions et ses penchants, qu'il n'écoute que les sollicitations de la chair et du sang, et que pour toute règle dans ses jugements, il ne suit publiquement que son caprice? C'est qu'on ne cesse de lui répéter qu'il est d'un corps ou d'un état au-dessus de toutes les attaques. D'où vient que cet homme d'affaires vole effrontément le particulier et le public; qu'il accumule avec tant d'audace les biens les plus mal acquis, et qu'en grossissant ainsi ses trésors, il ne craint pas de grossir aussi quelque orage sur sa tête? C'est qu'on lui a fait espérer qu'il trouverait toujours dans ses richesses de quoi repousser tous les assauts. D'où vient que cet homme d'intrigue et de parti s'obstine toujours de plus en plus à former des complots, à fomenter de dangereuses cabales, à tenir des discours, à suivre des projets qui devraient faire trembler les plus hardis? C'est que ceux qui l'ont séduit lui ont promis de le soutenir; c'est que la flatterie a malheureusement persuadé aux autres qu'ils n'avaient rien à craindre de leurs prévarications : *Nequaquam moriemini*. S'ils craignaient les châtiments qu'ils méritent, ils se donneraient bien de garde d'en courir tous les risques; mais parce qu'on les a flattés de l'impunité, ils croupissent dans les mêmes désordres qu'on ne saurait assez punir.

Ah! Messieurs, ignorons-nous donc les funestes impressions que la flatterie fait sur nous? Naturellement nous aimons tous à être flattés; nous avons même un penchant à croire que tout ce qu'on nous dit de plus flatteur est fondé sur la vérité : nous croyons mériter toutes les fausses louanges qu'on nous donne, nous trouvons le secret de les justifier dans notre esprit; nous nous disons au fond du cœur ce que les flatteurs ne nous disent que par compliment, et nous y ajoutons dans notre âme la sincérité qui leur manque. Il n'y a que les grandes âmes qui soient au-dessus de la flatterie, et si quelquefois nous rejetons les louanges qu'on nous donne, nous les rejetons si froidement que notre contenance même nous trahit. C'est pour cela que le Sage nous recommande de ne louer les hommes qu'après leur mort; c'est pour cela que, quand les pharisiens venaient à Jésus-Christ pour le surprendre par leurs éloges, il les traita toujours avec une rigueur et une sévérité qu'il n'exerça jamais qu'à leur égard; c'est pour cela qu'il ne loua jamais les grands, qu'il ne dit jamais rien à la louange de sa propre mère; et que, quand il voulut autoriser la mission de Jean-Baptiste dans les termes les plus magnifiques, il affecta que saint Jean n'y fût pas présent.

Après tout, Messieurs, sont-ce les louanges des hommes, ou ne sont-ce pas nos propres actions qui font notre réputation? Les louanges ne sont-elles pas aujourd'hui si communes, si mal placées pour l'ordinaire, si ignominieusement prostituées, qu'il n'y a presque que de la honte à les partager avec les plus mauvais sujets? Car quel est le génie médiocre, quel est l'esprit faible, quel est le mauvais cœur, quel est l'impie même qu'on ne loue pas, s'il est en place? Quand même on nous louerait de quelques bonnes qualités que nous avons, ces qualités et ces talents de qui les tenons-nous? Et si nous les avons reçus sans aucun mérite de notre part, quel retour de complaisance pouvons-nous avoir sur nous-mêmes? Mais pour quelques bonnes qualités que nous aurons, combien d'autres nous manquent dont le défaut nous déshonore? A combien de misères ne sommes-nous pas sujets, et de combien de péchés ne sommes-nous pas chargés devant Dieu? Rentrons donc en nous-mêmes, et si nous voulons bien sonder tous les replis de notre cœur, nous y trouverons bientôt un contre poids à la flatterie. C'est elle qui est cause de presque tout le mal que nous faisons : j'ai ajouté qu'elle est cause de presque tout le mal qu'on nous fait.

Le texte sacré ne me paraît jamais plus majestueux ni plus divin que dans les exemples qu'il nous en a tracés. Presque partout il introduit des assemblées et des conseils pour rendre plus solennels les châtiments qu'il va décrire. Quand il veut nous parler de la mort de l'impie Achab, il nous représente une foule de prophètes attentifs à découvrir ses inclinations et déterminés à les flatter sur la guerre qu'il désirait, pour nous apprendre qu'il y périt pour avoir écouté leurs flatteries. Quand il veut nous marquer la fin du règne de Roboam, il s'applique à nous représenter deux célèbres conseils tenus en sa présence : l'un de plusieurs vieillards que l'expérience avait rendus respectables, l'autre d'une troupe de jeunes gens tous inconsidérés, pour nous apprendre que la tribu d'Israël se révolte contre lui, et qu'elle se sépare pour toujours de la tribu de Juda, parce qu'il avait adhéré aux flatteries de la jeunesse. Quand il veut nous raconter la fin tragique du cruel Hérode, il nous le dépeint enivré de l'encens que lui donnait actuellement une populace insensée; pour nous apprendre qu'en punition il avait été frappé par l'ange du Seigneur, et qu'il avait péri par la mort la plus humiliante.

Pour ne parler toujours que d'événements signalés et connus de nous tous, qu'est-ce qui a porté sur le trône de nos voisins cette désolation dont le seul souvenir nous fait horreur? N'est-ce pas la flatterie, et la flatterie seule qui appuya les plus scandaleux de tous les désordres, et qui occasionna cette longue suite de malheurs qui depuis inondèrent l'Angleterre de carnage et de sang? Si le prince infortuné dont je parle n'avait trouvé au sein de ses Etats, comme il ne trouva dans toute l'étendue de la France, que des décisions appuyées sur la vérité; si, parmi ses sujets, il s'était rencontré des Ambroises pour parler aux Théodoses, ou de nouveaux Jean-Baptistes pour dire à ce nouvel Hérode : *Non licet* (*Matth.*, XIV, 4);

Henri VIII aurait tranquillement passé ses jours dans le sein de l'Eglise, et il aurait toujours glorieusement régné sur ses sujets. Mais parce qu'il n'admit auprès de lui que des flatteurs, vous savez combien sa gloire fut obscurcie et son règne traversé : d'un des plus fermes appuis du Saint-Siége, la flatterie en fit un apostat et un tyran.

Sans sortir de ce qui se passe tous les jours parmi nous, combien voyons-nous de gens destitués de leurs emplois, renversés de leurs postes, mis sous nos pieds et écrasés à nos yeux, après avoir été placés sur le pinacle ? Or, de tous ceux-là trouvez-m'en un seul qui ne doive en partie sa destitution et sa disgrâce à ses flatteurs ? Je veux bien croire qu'ils ont eu à essuyer tout le feu de leurs ennemis ; mais ces mêmes ennemis auraient-ils prévalu, si les coupables ne s'étaient ou endormis ou rassurés sur les discours de la flatterie ? C'est leur mauvaise conduite qui a opéré leur perte, il est vrai ; mais n'est-ce pas le poison de la flatterie qui les a fait persévérer dans leur mauvaise conduite ? S'ils avaient chassé de leur présence tous les vains adulateurs qui leur disaient toujours de ne rien craindre ; si, au lieu de les écouter, ils avaient consulté ces mêmes amis qu'ils ne voulaient plus voir ; s'ils avaient seulement voulu permettre que la voix publique parvint jusqu'à eux, instruits du danger qui les menaçait, par une meilleure administration, ils en auraient prévenu et arrêté les suites ; mais pour s'être obstinés à ne vouloir auprès d'eux que des flatteurs, c'est dans la flatterie aussi qu'ils sont allés puiser leur perte.

Craignez ce piége, Messieurs, parce qu'il est pour nous un des plus à craindre. En effet, dit saint Thomas, depuis que la flatterie a causé tant de maux, depuis qu'elle a été capable d'introduire l'idolâtrie dans le monde, depuis que pour flatter les grands elle en a fait des dieux, depuis que pour pouvoir encenser le vice même, elle a donné aux dieux de la fable tous les vices des hommes, et qu'elle a mis sur ses autels un Mars sanguinaire et une Vénus impudique ; n'est-il plus aucun désordre qu'elle ne puisse causer parmi nous, ni aucun malheur qu'elle ne puisse nous attirer ? Grand Dieu ! apprenez-nous à mépriser tous les détours de la flatterie et à en redouter les effets. Faites-nous sentir que vous seul êtes digne de louanges ; que de nous-mêmes nous ne mériterions que le mépris des hommes, si nous en étions bien connus, et que la seule gloire que nous devions ambitionner, c'est celle de vous posséder dans l'heureuse éternité, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

—

## SERMON VI.

*Pour le Vendredi de la première semaine du Carême.*

### SUR LA VÉRITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Dicit ei Jesus : surge, tolle grabatum tuum, et ambula. (*Joan.*, V, 8.)

*Levez-vous, lui dit Jésus ; prenez votre lit et marchez.*

Sire,

Qui ne déplorerait l'incrédulité des Juifs ? De siècle en siècle Dieu leur avait envoyé ses prophètes pour leur annoncer la venue du Messie : en lui ils voyaient toutes les prédictions vérifiées, toutes les figures détruites, toutes les ombres dissipées, tous les oracles accomplis : chaque jour ils étaient témoins de ses miracles, et cependant ils se refusent à l'évidence qu'ils ont de la vérité de sa religion.

Reconnaissons ici, Messieurs, que la religion chrétienne et catholique est marquée au sceau de la vérité. Non, il n'y a qu'un Dieu non plus qui ait pu en établir les maximes ; il fallait des lumières infinies pour en tracer la seule idée, et il fallait une puissance infinie pour l'exécuter avec succès. Disons donc que notre sainte religion est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu : premier point. Disons qu'elle est le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu : second point. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Trois choses étaient absolument nécessaires à l'homme pour honorer Dieu par une religion qui fût digne de lui. La raison est faible, il lui fallait un secours pour l'aider ; la raison est orgueilleuse, il lui fallait un frein pour la dompter ; la raison est changeante, il lui fallait une règle pour la fixer. Or, Messieurs, la religion chrétienne et catholique est la seule de toutes les religions qui fortifie la foiblesse, qui humilie l'orgueil, qui fixe les incertitudes de nos esprits. Elle fortifie notre faiblesse, en nous élevant à la connaissance des perfections qui sont en Dieu ; elle humilie notre orgueil, en nous accablant de tout le poids des mystères qui sont en Dieu ; elle fixe nos incertitudes, en nous captivant sous le joug des vérités qui sont en Dieu. Trois caractères qui la distinguent de toutes les autres, et qui démontrent que la religion de Jésus-Christ est la seule religion véritable ; vous en allez convenir sur les preuves que j'en donnerai.

Que la raison suffise à l'homme pour connaître l'existence d'un Dieu, c'est ce qu'a démontré dans tous les temps la croyance même de tous les peuples : mais aussi de prétendre que, par les seules lumières de sa raison, l'homme pût parvenir à la connaissance des perfections qui sont en Dieu, avoir une idée nette et distincte, quoiqu'imparfaite, de ses divins attributs, et sur l'idée qu'on en doit avoir, régler le culte dont il veut être honoré, ce serait vouloir que le fini pût comprendre l'infini et c'est aussi,

comme dit saint Paul, ce que les plus habiles philosophes n'ont jamais entrepris sans s'évanouir dans leurs propres idées.

Pour en donner une preuve sans réplique, parcourons pour un moment les principaux plans que l'homme ait formés en ce genre, et vous n'y verrez partout que les plus grands égarements de la raison. Est-ce en effet être raisonnable que de détruire la Divinité par la pluralité des dieux, comme ont fait les païens ? vous le savez, tantôt ils ont divinisé l'homme même, et tantôt ils se sont fait des dieux de bois ou de pierre. Quelquefois ils se sont élevés jusqu'aux astres pour y encenser des planètes, et quelquefois ils ont creusé dans les entrailles de la terre pour y adorer des métaux. Toujours bornés dans leurs lumières, tout ce qu'ils ont gagné par la présomption de leurs recherches, c'est qu'ils n'ont pu, par eux-mêmes, ni prendre leur essor jusque dans le sein de la Divinité qu'ils cherchaient, ni fixer leurs variations sur les faux dieux qu'ils adoraient. L'athée est-il raisonnable lorsque d'un côté il refuse de reconnaître un Dieu qui existe de toute éternité, et que de l'autre il donne une origine éternelle à tout ce qui existe dans le monde ? Le déiste est-il raisonnable, lorsque d'une part il admet un Dieu, c'est-à-dire un être infiniment sage, et que de l'autre il nous le représente comme un Dieu insensible à sa propre gloire, sourd à nos prières, indifférent sur nos besoins, aveugle sur toutes nos actions ? Le spinosiste est-il raisonnable, lorsqu'il prétend qu'il n'y a au monde qu'une seule et même substance, et n'est-il pas absurde d'avancer que notre âme n'est substantiellement qu'une même chose avec les métaux ? Le mahométan est-il raisonnable, lorsque, pour toute félicité il nous propose des plaisirs grossiers qui seraient plutôt des récompenses du vice, que des couronnes de la vertu ? L'épicurien est-il raisonnable, lorsqu'il rapporte tout à soi-même comme à sa dernière fin, et qu'il fait son Dieu de ses plaisirs ? Cependant voilà à quoi ont abouti tous les plus grands efforts de la raison humaine, lorsqu'en matière de religion elle a voulu s'en tenir à ses propres lumières.

Qu'a-t-il donc fallu pour former la religion du vrai Dieu ? Il a fallu que Dieu même élevât la raison de l'homme, et qu'il nous donnât des idées de lui-même capables de nous démontrer que la religion est son ouvrage. Or, c'est ce qui se trouve si visiblement marqué dans la religion chrétienne et catholique, qu'aux seules idées qu'elle nous donne de la Divinité, tout homme doit reconnaître qu'elle est nécessairement la religion du vrai Dieu. A ne consulter donc que les hautes et sublimes connaissances que notre sainte religion nous donne de la Divinité, qu'est-ce que Dieu ? Dans le portrait que j'en vais faire, examinez bien si la raison humaine serait capable de le former, et si ce n'est pas évidemment Dieu même qui s'y sera peint à nos yeux.

Encore une fois donc, qu'est-ce que Dieu ? Religion sainte, apprenez-nous ici à le connaître, pour nous apprendre à l'adorer. C'est un Etre éternel, qui n'a jamais eu de commencement, pour qui il n'y a ni passé ni avenir, à qui tout est présent et qui n'aura jamais de fin ; c'est un Etre nécessaire, qui subsiste par lui-même, qui trouve en lui l'objet de sa félicité, les motifs de sa gloire, le principe de sa durée, et qui ne saurait ne pas exister ; c'est un Etre supérieur, qui voit tout, qui sait tout, qui peut tout, qui possède tout, qui gouverne tout ; mais qui voit tout sans exception, qui sait tout sans acquisition, qui peut tout sans limitation, qui possède tout par propriété, qui conserve tout par sa volonté, qui gouverne tout par autorité ; c'est un Etre indépendant, qui ne relève de personne, qui n'a ni égal ni concurrent, à qui il importe peu que tout le reste soit ou ne soit point, dont le bonheur n'est ni accru ni diminué par aucun événement; c'est un Etre immuable, qui meut tout sans se remuer, qui va sans s'éloigner, qui vient sans s'approcher, qui remplit tout sans l'occuper, qui est partout sans s'y renfermer, qui est hors de tout sans s'en séparer, qui est au-dessus de tout sans rien usurper, qui s'anéantit sans se dégrader, qui se reproduit sans se diviser, qui se communique tout entier sans s'épuiser, qui change tout sans jamais changer, qui agit toujours sans se lasser, qui donne tout sans se dépouiller, qui transporte ses droits sans les aliéner ; c'est un Etre inaltérable, qui n'est sujet ni à l'impression du plaisir, ni aux mouvements de la colère, ni à l'alternative des saisons, ni à la vicissitude des siècles, ni à la révolution des empires, ni à la dissolution des éléments ; c'est un Etre incompréhensible, en qui on trouve des productions sans cause, des générations sans changement, des émanations sans dépendance, une immensité sans étendue, une infinité sans bornes, une éternité sans durée, une durée sans succession et sans mesure. Si je monte, j'y découvre des élévations infinies ; si je descends, j'y vois des abîmes sans fond. Si j'avance ou si je recule, je trouve qu'il remplit tous les espaces possibles; si je me concentre en moi-même, j'éprouve qu'il est en moi et que je vis en lui. Mais à tout cela qu'est-ce que je comprends ? Qu'entends-je par un principe éternel et nécessaire, par une souveraineté sans concurrence, par une autorité sans partage, par une agilité sans mouvement, par une immutabilité sans changement, par une imperturbabilité sans atteinte, par une étendue sans quantité, par une essence sans qualité ? Plus je le considère en lui-même, moins je pénètre son essence ; cherchons-le donc dans ses ouvrages.

Qu'est-ce que Dieu ? C'est celui qui dans sa magnificence a tiré du néant tout l'univers, qui a donné aux astres leur lumière, aux cieux leur mouvement, à l'air son agilité, à la terre sa consistance, à la mer ses bornes et ses limites, aux plantes leurs productions, à l'homme une âme raisonnable

pour le connaître et pour l'aimer. C'est celui qui dans sa colère a purifié la terre dans les eaux du déluge, des villes entières dans des torrents de feu, de nombreuses armées dans des fleuves de sang. Mais qu'est-ce que celui de qui tout vient comme de son créateur, à qui tout appartient comme à son conservateur, à qui tout se rapporte comme à sa dernière fin? Je n'y conçois rien encore : cherchons le donc dans ses divines Ecritures.

Qu'est-ce que Dieu? Je n'ai vu en lui que profondeur, s'écrie l'Apôtre saint Paul : *Altitudo!* (*Rom.*, XI, 33.) Nous ne connaissons rien qui puisse lui être comparé, disent les anges : *Quis ut Deus?* Mais vous, mon Dieu! que nous apprendrez-vous de vous? Je suis celui qui est : *Ego sum qui sum.* (*Exod.*, III, 14.) Mais qu'est-ce que celui qui est? quel est son principe? quelle est sa substance? quel est son séjour? quelles sont ses occupations en lui-même et dans son éternité? Est-ce donc me donner une juste idée de Dieu, que d'aboutir à m'apprendre avec Isaïe, que c'est un Dieu caché : *Deus absconditus.* (*Isa.*, LXV, 15.)

Oui, répond le Fils de Dieu, et vous ne savez ce que vous adorez, dès que vous cherchez à le comprendre : *Quod adoratis, nescitis.* (*Joan.*, IV, 22.) Si vous pouviez concevoir pleinement ce que c'est que Dieu, il serait aussi borné que vos lumières, il ne serait pas plus étendu que vos connaissances, il ne serait plus infini, et par cela même il cesserait d'être Dieu. Dire donc que la religion nous donne de Dieu des connaissances qui sont au-dessus de nos lumières, des connaissances que la raison humaine ne saurait même avoir imaginées, c'est dire que cette même religion est l'ouvrage de Dieu.

Il est vrai que dans le christianisme on vit souvent comme s'il n'y avait point de religion. Par exemple, nous savons que Dieu seul est adorable, et nous ne laissons pas d'adorer des idoles de chair; nous savons que Dieu voit tout, et nous cherchons les ténèbres, comme si l'obscurité dérobait nos actions à ses yeux; nous savons que Dieu punit le crime d'une éternité de peines, et nous le commettons tout comme si Dieu le laissait impuni. Mais alors même la raison, éclairée des lumières de la religion, condamne cette opposition de créance et de mœurs; et par là il est vrai de dire que si la raison est faible, elle trouve dans notre sainte religion un secours qui l'élève. J'ai ajouté que, comme la raison est orgueilleuse, elle trouve dans notre sainte religion des mystères qui humilient son orgueil.

Un Dieu en trois personnes, un Dieu homme, un Dieu qui devient notre nourriture : en trois mots voilà tout l'abrégé de nos mystères. Mais s'il n'y a en Dieu qu'une seule et même essence indivisible, comment y a-t-il trois personnes? Et s'il y a trois personnes réellement distinctes, comment n'y a-t-il qu'un seul Dieu? Une unité qui fait nombre, et un nombre qui ne fait qu'un, qui pourrait jamais le concevoir? Mais si Jésus-Christ est Dieu, comment est-il homme? c'est-à-dire s'il est éternel, comment est-il né dans le temps? S'il est impassible, comment a-t-il souffert, et comment est-il mort s'il est immortel? Mais s'il réside en corps et en âme dans l'auguste sacrement de nos autels, comment n'y occupe-t-il aucun espace? Voilà, Messieurs, ce qui ne serait plus un mystère si vous le compreniez, et voilà ce qui doit demeurer incompréhensible pour humilier notre raison, et pour faire par là le mérite de notre foi.

Mais ce qui doit le plus humilier l'orgueil de nos esprits, ce n'est pas que tous ces mystères soient incompréhensibles à nos lumières, c'est que nous ne voulions pas les croire, parce que nous ne pouvons pas les comprendre. Est-ce donc, demande saint Grégoire de Nysse, que vous comprenez mieux les mystères de la nature que vous ne comprenez les mystères de la gloire et de la grâce? pourquoi donc voulez-vous croire ceux-ci et douter de ceux-là? *Qui non capis mysteria gratiæ, an intelligis mysteria naturæ?* Comprenez-vous la grandeur énorme de ces astres qui roulent jour et nuit sur nos têtes, la rapidité de leur course, la régularité de leur mouvement, la diversité de leurs influences? Comprenez-vous comment un seul souffle d'air est capable de bouleverser les eaux de la mer jusqu'au fond de ses abîmes, et comment un seul grain de sable suffit pour la contenir dans sa fureur? Comprenez-vous comment, dans un arbrisseau, le même suc qui s'élève de la terre se change tantôt en bois et tantôt en feuilles, tantôt en fleurs et tantôt en fruits? Comment, dans le plus petit insecte, il ait pu entrer des organes si déliés qu'on peut à peine les apercevoir, et si ravissants qu'on ne peut se lasser de les admirer? *An intelligis mysteria naturæ?* Comprenez-vous seulement ce qui se passe en vous-mêmes? Vous ne pouvez concevoir comment dans le mystère de l'Incarnation la nature humaine est hypostatiquement unie à la nature divine; mais concevez-vous mieux comment votre âme est unie à votre corps? Vous ne pouvez concevoir comment dans le mystère de l'Eucharistie, Jésus-Christ est tout entier sous chaque partie sensible de l'hostie, quoiqu'il ne soit qu'une fois dans l'hostie tout entière; mais concevez-vous mieux comment votre âme, qui est un esprit indivisible, et qui par conséquent n'a aucune étendue, est cependant tout entière dans toute l'étendue de votre corps? Vous ne pouvez concevoir comment le corps adorable du Fils de Dieu est concentré dans un seul point de l'hostie consacrée, et comment il est sans confusion; mais concevez-vous mieux comment tout cet édifice, comment tout cet auditoire ont pu se placer dans un aussi petit espace que l'est votre œil, et comment tous ceux que vous voyez y sont arrangés sans con-

fusion et sans mélange? le comprenez-vous? *Qui non capis mysteria gratiæ, an intelligis mysteria naturæ?*

Or, si c'est un principe chez vous que de douter de nos mystères, parce que vous ne les comprenez pas, doutez donc aussi de tout ce que vous voyez, parce que vous ne le comprenez pas mieux. Ne croyez plus que le soleil nous éclaire; que la terre se soutienne sur son propre poids, que l'air nous pénètre, que les aliments nous nourrissent : ou croyez aussi qu'un Dieu est né, qu'un Dieu a souffert, qu'un Dieu est mort; autrement votre raison se contredit. Quoi donc, s'écrie ici saint Chrysostome, dans les choses naturelles je me fierai plus à mes sens qu'à ma raison; et dans les choses surnaturelles je me fierai plus à ma raison qu'à Dieu même. De deux choses également incompréhensibles à mon esprit, celle que je croirai, ce sera celle qui est appuyée sur l'incertitude des sens, et celle dont je douterai, ce sera précisément celle qui est fondée en Dieu même! Dieu n'a donc plus tant d'empire sur moi qu'en ont mes sens et ma raison? Il suffira donc qu'un mystère soit établi en Dieu pour en douter? J'en appelle à vous-mêmes, Messieurs, est-il rien qui doive plus humilier l'orgueil de la raison?

Qui ne serait animé d'une sainte indignation, quand on entend quelquefois raisonner sur nos mystères certaines gens qui n'en ont souvent nulle teinture, qui passent publiquement pour des ignorants de profession, et sur qui on n'oserait se reposer d'aucune affaire? On verra quelquefois de jeunes libertins qui ne se connaissent pas eux-mêmes, exciter les questions les plus épineuses, plaisanter sur ce que la religion a de plus relevé dans ses dogmes, décider des matières les plus importantes, faire la loi à tout ce qu'il y a eu de plus grands génies parmi les Pères et les docteurs de l'Eglise; blâmer généralement tout ce qu'ils ignorent, et ne pas voir encore combien ils sont dignes de pitié. Vous en trouverez qui, sous une piété masquée, oseront donner à entendre que Dieu les inspire, qu'ils en savent plus que tous ceux qui les enseignent, qu'ils ont l'intelligence des Ecritures, et qui, après avoir violé toutes les règles du bon sens, se croient encore autorisés à nous prescrire des règles sur la religion. Raison humaine, taisez-vous sur la profondeur de nos mystères; ils ne sont propres qu'à humilier votre orgueil, et il nous fallait ce frein pour rabattre notre présomption. Mais si par leur obscurité les vérités de la religion peuvent causer quelque incertitude dans nos esprits, voici la règle que nous prescrit cette même religion, pour en fixer toutes les inconstances.

Dieu l'a dit : à ce seul mot, je crois sans hésiter tout ce que ma religion m'enseigne. Mon unique soin est de chercher si Dieu a parlé, et quelles sont les vérités qu'il a révélées; mais dès que je sais que dans les vérités qu'on me propose, mes juges dans la foi ne sont que les organes de sa parole; alors si j'étais dans l'erreur, j'ose le dire, ce serait Dieu même qui m'y aurait induit; et, comme il est impossible qu'il se trompe ou qu'il veuille me tromper, fût-ce un ange descendu du ciel qui vînt m'annoncer le contraire de ce que Dieu a révélé à son Eglise, je m'en tiendrais, dit saint Augustin, à l'Evangile qu'il lui a laissé. Oui, dit l'apôtre saint Paul, voilà la base de ma croyance, la certitude des vérités que j'adore, le fondement inébranlable de ma foi, la pierre ferme sur laquelle porte tout l'édifice de mon salut? *Super petram.* (*Matth.*, VII, 25.)

Or, Messieurs, quand je viens à réunir dans mon esprit tous les motifs qui m'engagent à croire toutes les vérités que ma religion m'enseigne, j'y trouve une assurance entière que c'est Dieu même qui me les a enseignées; voici comment. Ce que je crois aujourd'hui, c'est ce que tous les prophètes ont annoncé. L'Ancien Testament n'est qu'une prophétie du nouveau, et le Nouveau n'est que la perfection de l'Ancien. Voilà l'antiquité de ma croyance. Ce que je crois aujourd'hui, c'est ce qu'on croira jusqu'à la consommation des siècles. La parole du Fils de Dieu y est expresse et l'événement le démontre; jamais les hérésies n'ont pu, et jamais elles ne pourront rompre les digues que Dieu a opposées à leur indocilité. L'Eglise est l'écueil contre lequel tous leurs efforts sont toujours venus se briser, et jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle; en voilà la perpétuité. Ce que je crois, c'est ce que tout bon catholique croit jusqu'aux extrémités de la terre. Nulle part un seul article de notre foi qui ait jamais changé ou varié; pas un seul point du dogme qui ait jamais plié sous les usages des pays, ou sous les circonstances des temps; en voilà l'unité, l'uniformité, l'universalité. Ce que je crois, c'est ce que le Fils de Dieu et ses disciples ont confirmé par les plus grands miracles, ce que les martyrs ont scellé de leur sang, ce que les confesseurs de la foi ont prêché dans les tourments, ce que les docteurs ont démontré par leurs écrits, ce que les vierges et les anachorètes ont honoré, les uns par l'innocence, et les autres par les austérités de leur vie; ce que le judaïsme et le paganisme même ont quelquefois attesté par leur propre témoignage; en voilà l'authenticité, et voilà en même temps ce qui me rend aussi ferme dans ma foi et aussi inébranlable qu'un rocher. *Supra firmam petram.*

Tout le reste, l'Ecriture, est bâti sur le sable : *Super arenam.* En effet point d'autre religion qui ne soit venue après coup : celle que je professe est la seule qui soit aussi ancienne que le monde. Point de secte qu'un même siècle n'ait vu naître et rentrer dans le néant; point d'hérésie qui n'ait chancelé sur ses principes, qui n'ait varié en plusieurs points, qui ne se soit divisée en plusieurs branches, et qui à la fin ait presque rien retenu des faux

dogmes qu'elle avait enfantés dans ses commencements. Le moyen même qu'il en fût autrement ! Dans tous ces différents partis de religion, autant qu'il y a de têtes, ce sont autant de docteurs. Chacun s'y érige en juge et en réformateur, et tout les y autorise : nulle règle qui les dirige ; nul tribunal qui les décide, nul principe qui les fixe. Bâti sur le sable mouvant, il faut bien que tout l'édifice s'ébranle et qu'il s'écroule. *Super arenam.* (*Matth.*, VII, 26.)

D'où leur vient ce malheur ? d'une vaine et criminelle curiosité qui prétend assujettir tout à ses découvertes, et qui aboutit toujours, dit saint Cyprien, à corrompre notre foi : *Curiositas in corruptionem inducit.* C'est que, non contents de savoir que toutes les vérités que l'Eglise nous propose, c'est Dieu même qui les a révélées à son Eglise, ces esprits présomptueux veulent encore savoir et les motifs pour lesquels Dieu les a révélées, et la manière dont ces mêmes vérités ont pu s'accomplir. En voulez-vous des exemples ? Il est prescrit au premier homme de ne pas toucher au fruit défendu : dans le moment il en veut savoir la raison : *Cur præcepit ?* (*Genes.*, III, 1.) Voilà la curiosité ; quelles en furent les suites ? Il ne crut plus que la mort dût être la peine de sa désobéissance, voilà la corruption. Jésus-Christ annonce aux Juifs qu'il veut nous donner son corps à manger et son sang à boire ; à l'instant ils vont chercher comment ce mystère pourra s'opérer : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum ?* (*Joan.*, VI, 53.) Voilà la curiosité. Quel en fut l'effet ? l'incrédulité la plus outrée, voilà la corruption. Sans remonter si loin, l'Eglise propose la même vérité à Luther et à Calvin ; l'un et l'autre veulent l'approfondir, voilà encore la curiosité. Que s'ensuit-il ? que Luther, ne pouvant comprendre comment la substance du pain est détruite dans le sacrement, retranche le mot de transsubstantiation ; et que Calvin, ne pouvant concevoir comment le corps de Jésus-Christ est renfermé sous les espèces, nie la présence réelle, et met le signe au lieu de la réalité, voilà la corruption : *Curiositas in corruptionem inducit.* Encore tous les jours ne voyons-nous pas que dans les protestants cette prodigieuse envie de vouloir connaître et juger de tout, aboutit à s'arroger le droit d'altérer les livres sacrés, de falsifier les écrits des saints Pères, de démentir la tradition, d'anéantir l'autorité du pape et des évêques, d'abolir l'usage des sacrements, de changer la discipline universelle, d'éluder les décisions les plus authentiques, de mépriser les plus justes censures, de réformer l'Eglise entière sans se réformer eux-mêmes ? Toute leur conduite ne prouve-t-elle pas que cette fatale curiosité, disons mieux, que cette criminelle indépendance ne tend qu'à corrompre la foi des peuples, qu'à les affranchir du joug que la religion leur impose, qu'à les laisser voltiger au gré de leur caprice, qu'à leur inspirer une audacieuse liberté de pervertir tous les dogmes ? *Curiositas in corruptionem inducit.*

Qu'ils auraient été heureux, si, quand ils ont trouvé quelqu'un de leurs sectaires qui, selon l'expression d'Isaïe, leur disait : lisez un tel livre, et jugez-en par vous-mêmes : *Lege librum istum* (*Isa.*, XXIX, 11), ils avaient répondu sans balancer : Je ne le saurais : *Non possum.* (*Ibid.*) Il me suffit de savoir qu'il est condamné par une autorité légitime : *Signatus est enim* (*Ibid.*) ; et ce n'est pas à moi d'en juger : *Nescio litteras.* (*Ibid.*) Ils auraient conservé leur foi, et nous n'aurions pas à déplorer leurs erreurs. Point donc de curiosité, Messieurs, en matière de religion ; Dieu saura bien conserver sa religion sans vous ; mais ni vous ni moi ne saurions nous sauver sans elle. La religion chrétienne et catholique est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu : vous venez de le voir dans la sublimité de ses dogmes. La religion chrétienne et catholique est le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu : vous allez le voir dans l'établissement de sa morale, c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Pour établir dans le monde la créance de ses dogmes, Dieu n'avait qu'à nous les faire connaître ; ils sont si conformes à la raison, que, si d'une part il faut sacrifier notre raison pour les croire, de l'autre il faudrait renoncer à notre raison pour ne les croire pas. Mais, pour établir dans le monde la sainteté de sa morale, il ne fallait pas moins qu'un effet de sa toute-puissance : il ne s'agissait plus, comme dans le dogme, d'obtenir seulement le sacrifice de nos esprits ; il était question encore d'obtenir le sacrifice de nos cœurs, la gêne et la contrainte de toutes nos passions, l'extirpation de tous nos vices, et vous savez combien il en coûte à l'homme de renoncer à ses penchants.

Or, néanmoins toutes les passions eurent beau se soulever, armer même toute la terre contre la morale de Jésus-Christ ; ni la résistance de tous les vices, ni la cruauté de tous les tyrans ne purent l'empêcher de s'établir et de se répandre dans tout l'univers. Non, Messieurs, que tous les vices rejettent la morale de l'Evangile, ou que tous les supplices la combattent, cette même morale n'en sera pas moins reçue dans toutes les parties du monde ; elle triomphera également de toute la licence des passions et de toute la force des armes. En deux mots donc, une morale qui triomphe de tous les plaisirs, une morale qui triomphe de tous les tourments : deux articles qui, dans l'établissement de la religion chrétienne, ne nous parlent que de la toute-puissance de Dieu et de la vérité de cette même religion. Je vais les développer.

D'où vient donc, s'écrie le Roi-Prophète, que toutes les nations de la terre se sont ébranlées, et que tous les peuples de l'univers ont tramé un même complot ? *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt*

*inania ?* (*Psal.* II, 1.) Qui jamais, ajoute-t-il, entendit parler d'un déchaînement si universel? Quoi ! les princes mêmes et tous les rois du monde se sont ligués contre Dieu et contre son Christ. *Astiterunt reges terræ et principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus.* (*Ibid.*, 2.) N'en soyez pas surpris, Messieurs; par la sainteté de sa morale, Jésus-Christ attaquait le cœur humain dans tout ce qu'il y a de plus flatteur pour les sens; et il n'était que trop naturel aux hommes de se soulever contre la nouvelle loi, pour se maintenir dans la possession de leurs plaisirs.

A Dieu ne plaise cependant que, pour vous donner une juste idée des vices que le christianisme eut à combattre dans sa naissance, je vous expose ici les détestables cérémonies que les païens pratiquaient à la gloire, ou pour mieux dire, à la honte de leurs faux Dieux. Vous savez que leurs divinités fabuleuses étaient l'appui et le soutien de la volupté, l'exemple et l'attrait de l'adultère, qu'elles se proposaient elles-mêmes pour en être un jour la récompense, et que des dieux si criminels ne pouvaient être adorés que par des crimes. Vous savez que, pour extirper un culte si impie, il fallait détromper les gentils, et que, pour y réussir, il fallait abolir les traditions de leurs ancêtres, les préjugés de leur naissance, les coutumes de leur pays, les opinions de leurs docteurs, les décisions de leurs faux prêtres. Vous savez que tous les peuples étaient plongés dans les mêmes délices, et que d'en attaquer un seul sur ses désordres, c'était les armer tous pour leur défense. Vous savez que sur tous les trônes du monde, on voyait, dans tous les souverains, une volonté marquée de venir au secours de leurs dieux tutélaires, d'employer toutes les forces de leurs couronnes, et de recourir à toute la rigueur des supplices pour maintenir leurs sujets dans la jouissance de leurs plaisirs; vous savez encore que, pour détacher le monde entier de ces mêmes plaisirs, qui ont fait la honte et le malheur de tant de siècles, le christianisme ne lui présentait que des souffrances : par la grandeur de l'entreprise, préparez-vous donc à juger de la grandeur du succès.

A la première connaissance de l'Evangile, tous ces mêmes peuples, en qui vous venez de voir le vice même établi par la coutume, enraciné par l'habitude, fortifié par l'exemple, appuyé par les lois, autorisé, enseigné, consacré par leur propre religion, se trouvent comme transformés en anges par la candeur de leur innocence et par la pureté de leurs mœurs. C'est en eux un esprit de recueillement, une modestie, une retenue des sens qui leur interdit toute liberté dans les regards, tout discours, tout désir, toute pensée du plaisir; c'est un esprit de retraite qui ne les rassemble que pour prier en commun, et qui les éloigne de tous les jeux, de tous les spectacles, de toutes les conversations, de toutes les assemblées profanes où la passion aurait pu se rallumer; c'est un esprit de pénitence qui les ensevelit dans la cendre et le cilice, dans des jeûnes et des austérités continuelles; c'est une rigidité sur l'article des mœurs, qui ne tolère aucune faute, qui ne souffre aucune tache, qui punit jusqu'aux apparences du crime, et qui proportionne la peine à l'énormité ou à la publicité des péchés : en un mot, ce n'est plus cette aveugle gentilité tout occupée des vices qui la déshonoraient; c'est cette Eglise primitive où saint Paul ne reconnaît que des saints.

Vous le voyez, Messieurs, il n'était pas question ici d'introduire dans le monde une religion que les passions des hommes eussent intérêt d'embrasser, et qui, comme le Koran, fût souillée de toute sorte d'impuretés, ou qui, comme les sectes de Luther et de Calvin, eût apporté le relâchement des mœurs sous le nom même de réforme. Quand donc j'entends dire à ces prétendus réformateurs du dernier siècle, que le baptême remet tous les péchés commis et à commettre; que la grâce, une fois reçue, ne saurait se perdre, et que les plus grands crimes ne sauraient nous l'enlever; que la foi suffit seule, et que nous n'avons besoin ni de pénitence ni de bonnes œuvres pour nous sauver; que la crainte des jugements de Dieu est criminelle, et que nous n'avons plus de liberté pour résister aux tentations. Quand, à des dogmes si monstrueux, je les vois ajouter pour toute morale que le célibat est condamnable, même dans les prêtres; que les vœux de religion sont nuls par eux-mêmes; que le joug de la confession est un honteux esclavage, que l'abstinence et le jeûne du carême ne sont qu'une pure invention des hommes; que l'Eglise n'a nulle autorité pour lier les consciences et que toutes ses lois sont des lois de pure police : je vous l'avoue, loin d'être surpris que de telles maximes aient trouvé des sectateurs, je suis bien plus surpris qu'elles n'en aient pas trouvé encore davantage. On a bientôt l'esprit gâté dès qu'on a le cœur corrompu, et on n'est que trop porté à adopter tout ce qui contribue à le corrompre. Mais, qu'une morale qui mortifie tous les sens, qui retranche tous les défauts, qui dompte toutes les passions, qui veut qu'on confesse, qu'on déteste, qu'on punisse soi-même ses propres désordres, soit adoptée dans le monde entier, convenez qu'il n'y avait qu'un Dieu qui pût triompher ainsi de tous les cœurs.

Avec quelle facilité cependant ne les a-t-il pas soumis! Grand Dieu! c'est bien ici que, selon votre parole, vous allez confondre la prudence du siècle : *Perdam prudentiam prudentium, et sapientiam sapientium reprobabo.* (1 *Cor.*, I, 19.) Croyez-vous que pour réduire l'univers Dieu aille recourir ou à l'autorité temporelle, ou aux lumières des philosophes, ou à l'éloquence des orateurs? Non, avec de tels moyens on eût pu regarder sa religion comme l'ouvrage de l'homme. Croyez-vous au moins que, pour préparer le monde entier à recevoir son Evangile, Dieu fasse gronder son tonnerre, et que, comme autre-

fois les tables de l'ancienne loi partirent du milieu des éclairs, il aille encore, au bruit de sa foudre et de ses carreaux, répandre la loi nouvelle? Non. Qui choisira-t-il donc pour une si noble et si difficile entreprise? *Infirma mundi.* (I *Cor.*, II, 27.) Douze pauvres pêcheurs qu'il prend dans leurs barques, qu'il instruit pendant quelque temps à son école, qu'il remplit de son feu sacré et qu'il distribue ensuite dans toutes les parties du monde pour en embraser tout l'univers : voilà quels sont ceux qu'il envoie pour apprendre aux sages du siècle que leur sagesse n'est que folie; aux savants, qu'ils sont remplis de la plus criminelle ignorance; à tous les peuples, qu'il est temps d'ouvrir enfin les yeux à la lumière.

Quel spectacle ne fut-ce donc pas que de voir douze hommes sans nom et sans appui, sans étude et sans science, sans acquit et sans talents, monter hardiment dans les chaires, et confondre, par leurs lumières, tout ce qu'il y avait de plus éclairé dans l'heureux siècle d'Auguste! Quel prodige étonnant que de les voir dans les synagogues des Juifs et dans les académies des Grecs, à la vue du sénat et du Capitole romain, tout comme à la tête de l'Aréopage d'Athènes, sans autres armes que la patience, et sans autre trésor que la pauvreté, triompher généralement de tous les passions et assujettir le monde entier à Jésus-Christ! Prudence humaine! que deviennent ici tous vos raisonnements? *Perdam prudentiam prudentium, et sapientiam sapientium reprobabo.*

Ressouvenez-vous, Messieurs, que vous serez un jour jugés sur cette même morale que vous venez de voir portée jusqu'aux extrémités de la terre : et dans ce seul mot, quel fonds de crainte pour nous tous? Ces païens abandonnèrent tous les vices du paganisme pour se faire chrétiens : mais nous, n'abandonnons-nous pas les vertus du christianisme pour nous livrer à tous les vices des païens? Avant le christianisme, et du temps qu'on encensait la fastueuse et superbe statue de Nabuchodonosor, voyait-on plus d'ambition pour occuper les premières places et pour dominer sur la tête des autres? Avant le christianisme, et du temps qu'on dressait des autels à la fortune, voyait-on plus d'avidité pour le gain, plus de fureur pour le jeu, plus d'amour pour l'argent? Avant le christianisme, et du temps qu'on adorait une Vénus impudique, voyait-on plus de libertinage dans les mœurs, et l'impureté ne semble-t-elle pas aujourd'hui avoir infecté tous les états, corrompu les arts même, inondé toute la terre? Nous nous tourmentons l'esprit pour imaginer toujours de nouveaux plaisirs; et pour anéantir tous ces mêmes plaisirs, vous allez voir la religion de Jésus-Christ triompher de tous les tourments. Représentez-vous donc la religion de Jésus-Christ comme assiégée et investie d'un million d'ennemis : ici je vois qu'on allume des feux, là qu'on dresse des échafauds, partout qu'on aiguise le fer et le feu pour l'étouffer dès son berceau, et que les tyrans ne rougissent pas de se couvrir du sang de leurs sujets. A ce spectacle, ne croiriez-vous pas que je vais vous représenter le christianisme éteint avec la vie des premiers chrétiens? Puissance humaine, apprenez ici comment Dieu se joue de tous vos efforts. Toutes les mesures qu'on va prendre pour anéantir la religion chrétienne ce sont ces mêmes mesures qui vont servir le plus à l'étendre : pour moi, Messieurs, je ne peux que je ne me rappelle ici cet endroit de l'Exode, où Dieu dit que plus on persécutait son peuple, plus aussi on le multipliait : *Quanto magis opprimebant eos, tanto magis crescebant et multiplicabantur.* (*Exod.*, I, 12.)

En effet, dit éloquemment Tertullien, c'est le sang des premiers chrétiens si inhumainement répandu qui est devenu le germe de sa fécondité. Qu'un chrétien paraisse devant les juges, et qu'on lui impose silence; loin de se taire, il parle miraculeusement toutes sortes de langues, et au son de sa voix les oracles des faux dieux deviennent muets. Qu'on le jette dans les fers, ses liens se brisent, ils tombent à ses pieds, et vient un ange qui le met en liberté. Qu'on le conduise dans les cirques et dans les colisées, pour l'exposer aux bêtes; à sa vue les lions perdent leur férocité naturelle, et il n'en reçoit que des hommages dans les amphithéâtres publics. Qu'on l'ensevelisse tout vivant dans un cercueil, et qu'on le précipite dans la mer; au moment qu'il y descend, les vents se calment, les tempêtes s'apaisent, les eaux se retirent et le laissent à sec sur le nouveau rivage qu'elles viennent de former. Qu'on l'expose sur un bûcher, et qu'on l'entoure de flammes; le feu le respecte et il n'en reçoit aucune atteinte. Qu'on le condamne à perdre la tête sur un échafaud; les pâleurs de la mort sont peintes sur le visage de ses bourreaux, et la joie des bienheureux dans le ciel est représentée sur le sien. De ses cendres il renaît de nouveaux chrétiens; la croix de Jésus vole d'un pôle à l'autre, elle s'introduit dans l'enceinte de Jérusalem, elle s'insinue dans le palais de Néron, elle monte sur la colonne de Trajan, elle s'élève sur le Capitole, elle va se placer jusque sur la tête des césars, jusque sur les couronnes de nos rois; elle est comme l'arche de Noé, qui plus elle était battue de la tempête, plus aussi elle s'élevait au-dessus des eaux du déluge, et c'est par la persécution même que la religion triomphe de ses persécuteurs : *Quanto magis opprimebant eos, tanto magis crescebant et multiplicabantur.*

O vous qui aimez tant les spectacles, s'écrie ici saint Augustin, où en trouverez-vous de semblables à ceux que notre sainte religion nous présente? Des tyrans qui disparaissent au milieu de leur grandeur et des chrétiens qui se multiplient par leur propre destruction? Des martyrs qui chantent au milieu de leurs brasiers, et des morts qui ressuscitent! Grand Dieu! à quoi

reconnaîtrai-je donc vos ouvrages, si je n'adore pas ici les traits de votre toute-puissance? La balance à la main, Messieurs, d'un côté la force et l'autorité, de l'autre la faiblesse et la patience, d'une part le déchaînement des peuples et la fureur des tyrans, de l'autre le silence et la mort : lequel des deux devait naturellement l'emporter? le fort ou le faible? le prince ou les sujets? le savant ou l'ignorant? le grand ou le petit nombre? Cependant, qui a prévalu? Ah, Seigneur! c'est ici votre ouvrage, et je suis prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour soutenir cette vérité : *A Domino factum est istud.* (*Matth.*, XXI, 42.)

Que serait-ce présentement, si, quand la religion opère dans les autres les mêmes changements de mœurs qu'elle a opérés chez les gentils, vous leur faisiez une fausse honte de leur conversion; si vous plaisantiez sur leur changement de vie, et si, par vos railleries impies, vous arrêtiez leurs bons désirs? Alors ne deviendriez-vous pas les persécuteurs de Jésus-Christ et les tyrans des chrétiens? Que serait-ce même, si, entraînés par un esprit d'erreur, vous veniez à effacer dans vos esprits toute idée de religion? C'est bien alors, Messieurs, que votre salut serait désespéré. Tant que vous conserverez un fonds de religion, vous aurez en elle une ressource dans vos désordres : vos passions peuvent se calmer avec le temps, s'affaiblir avec l'âge; par-dessus tout elles peuvent céder à la grâce, et alors vos principes de religion peuvent devenir aussi le principe de votre retour à Dieu; mais si vous perdez tout sentiment de religion, même vos habitudes éteintes, vous perdez tout, parce qu'en perdant la religion, tout est perdu pour vous. Seigneur, faites que notre conduite réponde à notre créance, et qu'après avoir cru en vous, agi en vue de vous, nous régnions avec vous dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON VII.

### SUR LA VIE MOLLE.

Domine, bonum est nos hic esse. (*Matth.*, XVII, 4.)
*Seigneur il est bon pour nous d'être ici.*

Sire,

J'appréhende bien que je n'aie aujourd'hui presque autant d'adversaires à combattre, que j'ai d'auditeurs à instruire. J'attaque cette vie douce et commode, cette vie aisée et agréable, cette vie molle et délicieuse, qui est si contraire à l'esprit de l'Evangile, et qui est cependant si commune parmi vous. Je sais que ses dehors sont si riants, et ses plaisirs si variés, qu'on ne peut presque se résoudre à s'en sevrer; je sais encore que dans son premier coup d'œil, cette vie oisive et inutile n'a rien qui alarme la conscience : on s'y pique même d'une probité exacte, d'une régularité exemplaire, d'une conduite irréprochable, et dans cette fausse sécurité on se croit en droit de dire à Dieu même : Seigneur, il est bon pour nous d'être ici : *Domine bonum est nos hic esse.*

Mais que répond le Fils de Dieu? Malheur à vous qui vivez dans la joie et les plaisirs : *Væ vobis qui ridetis.* (*Luc.*, VI, 21, 25.) Pourquoi malheur? Pour deux grandes raisons qui vont faire le partage de ce discours. C'est que cette vie douce et commode est une occasion prochaine au déréglement de vos mœurs : premier point. C'est que cette vie douce et commode est un obstacle presque insurmontable au changement de vos mœurs : second point. Êtes-vous innocents : la vie molle altérera infailliblement votre innocence. Êtes-vous pécheurs : la vie molle anéantira sûrement tous vos projets de pénitence. En deux mots, il est moralement impossible de ne pas se pervertir dans une vie de joie et de plaisirs; il est moralement impossible de se convertir dans une vie de joie et de plaisirs. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Quand je parle de la vie molle, je ne prétends pas parler de ce débordement des mœurs où la licence des passions plonge comme tout à coup dans l'excès de la débauche. Un tel état, dit saint Jérôme, loin d'être un attrait pour les honnêtes gens, est une tache à leur réputation même; et le vice n'est jamais moins contagieux pour eux que lorsqu'il a levé le masque. Il est vrai que dans une jeunesse sans expérience il se trouve quelquefois des pas si glissants, des occasions si périlleuses, des moments si critiques, qu'on peut voir tomber en un seul jour l'éducation la plus régulière, la vigilance des parents les plus attentifs, les espérances du plus heureux et du plus riche naturel; mais encore une fois ce sont des chutes que le monde même déplore, tout corrompu qu'il est. J'entends par la vie molle un genre de vie ennemi de la gêne et de la contrainte; un plan de conduite où l'on ne veut à la vérité se permettre aucun des plaisirs que la loi défend, mais où l'on ne veut aussi se refuser aucun de ceux que la loi permet. Je parle d'un état habituel où chacun se propose de ne pas nourrir de grands vices, mais où personne n'aspire non plus à de grandes vertus; d'un état où, content de n'être ni dans l'applaudissement ni dans le décri en matière de mœurs, ni pénitent ni criminel aux yeux des hommes, on se croit soi-même médiocrement vertueux; d'un état qui n'est, à proprement parler, qu'une alternative de jeux et de repas, qu'un enchaînement, un cercle, un tissu continuel d'occupations qui plaisent, mais qu'on traite dans le monde de simple amusement, et qui, en effet, au moins à l'extérieur, n'ont rien de tout ce qu'il y a de grossier dans le crime. En un mot, je parle d'une forme de vie d'où l'on écarte avec adresse tout ce qui peut en altérer le repos, et où l'on recherche tout ce qui peut avec bienséance en fomenter la douceur. Un tel

état, vous le savez, c'est ce qu'on appelle parmi vous la vie commune et ordinaire, et c'est à quoi vous soutenez, dans la conduite, qu'il est permis de s'en tenir.

Qu'en est-il cependant? C'est qu'il est impossible de vivre habituellement dans les aises et les commodités de la vie sans que le cœur en soit amolli, sans que le temps des bonnes œuvres en soit absorbé, et par une suite nécessaire, sans que le salut soit évidemment exposé. Non, je le répète, vous ne sauriez vivre habituellement dans les plaisirs, je dis toujours dans les plaisirs qui d'ailleurs seraient de soi les plus permis, sans risquer évidemment votre salut. Pourquoi cela? Pour trois grandes raisons que je viens d'insinuer et que nous allons approfondir : c'est que l'attrait des plaisirs vous séduira; c'est que la variété des plaisirs vous dissipera; c'est que la continuité des plaisirs vous perdra. Trois écueils inséparables de la vie molle, et dont vous allez sortir tout le danger.

Tel est l'attrait du plaisir, qu'il exerce un empire absolu sur nos cœurs. C'est un poids qui nous entraîne, dit le Sage, une loi qui nous tyrannise, un lien qui nous attache, un charme qui nous séduit, une espèce de prestige, un enchantement qui nous transporte : *Transvertit sensum.* (*Sap.*, IV, 12.) C'est en nous un malheureux penchant, né avec nous malgré nous-mêmes, qui nous porte naturellement à tout ce qui nous est défendu; qui ne se plaît, ce semble, que dans tout ce qui déplaît à Dieu ; qui n'incline que vers tout ce qui peut pervertir l'esprit, amollir le cœur, corrompre les sens, irriter les passions, et qui fait qu'elles s'y jettent avec avidité, qu'elles s'y précipitent avec fureur, que les plus résolus sont souvent emportés, et quelquefois que les plus forts sont vaincus. C'est dans presque tous les objets qui nous environnent cet éclat extérieur qui frappe et qui est capable d'éblouir; c'est un certain je ne sais quoi, dit saint Augustin, qui nous a tendu des piéges généralement partout, dans le sacré comme dans le profane, dans la pauvreté comme dans les richesses, dans la retraite comme dans le grand monde, dans le travail comme dans l'oisiveté, mais bien plus dans les douceurs que dans les souffrances de la vie. C'est, dit l'Apôtre saint Paul, une fascination de l'esprit qui se nourrira, si vous voulez, d'une pure bagatelle, mais qui s'en remplit tellement, que nos sens en sont comme liés et suspendus, toutes les puissances de notre âme saisies et interdites, nos cœurs tellement épris et captivés qu'ils ne trouvent que de l'agrément à s'y laisser surprendre.

Jugez de la force et de la vivacité de ses impressions par les effets qu'il produit. N'est-ce pas cet attrait du plaisir qui a réduit toute la sagesse des anciens philosophes païens à s'en proposer la possession comme leur dernière fin, qui a quelquefois ébranlé la fermeté des confesseurs, flétri l'éminente pureté des vierges, surmonté la constance des martyrs? N'est-ce pas cet attrait du plaisir qui rend le joug de l'autorité paternelle si dur à la jeunesse, l'application aux affaires si incommode aux grands, les embarras domestiques si rebutants dans les familles, les devoirs de chaque état si onéreux à tout le monde? N'est-ce pas cet attrait du plaisir qui devient l'âme des sociétés mondaines, le ressort et le mobile de toutes les assemblées qu'on y forme? Cherche-t-on autre chose dans le monde que de passer agréablement le temps, et n'est-ce pas à la recherche de son plaisir qu'on sacrifie tous les jours son honneur, son repos, ses biens, sa santé, sa vie et son âme même?

Or, Messieurs, l'affronter, ce plaisir, et s'y livrer par état, sans que le cœur en soit amolli, ce serait, dit l'Apôtre saint Paul, être d'une tout autre trempe que le commun des hommes. Ne diriez-vous pas, ajoutait-il par une sainte ironie, que le plaisir n'est dangereux que pour les gens de bien, qu'il n'est funeste qu'à ceux qui en craignent et qui en fuient les amorces, et qu'il n'a rien de pernicieux dans ses appas pour tous ceux qui sans précaution se livrent à ses atteintes ? Vous verrez, poursuivait-il, qu'en nous ce sera une faiblesse et une lâcheté de fuir les plaisirs de la vie, et qu'en vous ce sera une marque de courage et de grandeur d'âme de les rechercher : *Nos infirmi, vos autem fortes.* (I *Cor.*, IV, 10.) Vous verrez qu'en tenant nos passions en bride, nous en deviendrons le jouet ; qu'en réduisant nos corps en servitude, nous en deviendrons les esclaves ; qu'en affaiblissant nos ennemis intérieurs et domestiques, nous affaiblirons nos propres vertus: *Nos infirmi.* Mais pour vous, il est infaillible qu'en vous jetant au milieu de l'incendie vous n'en serez pas enveloppés : contre la parole du Fils de Dieu, nous périrons dans le danger en l'évitant; et vous, malgré ses prédictions et ses menaces, vous n'y succomberez pas en le cherchant. *Nos infirmi, vos autem fortes.*

Qu'en pensez-vous, Messieurs? Croyez-vous que, quand les Pères de l'Eglise invectivaient avec tant de véhémence contre les amorces du plaisir, ce ne fussent que des déclamations inutiles? que, quand ils n'accordaient à leur corps que ce qu'ils n'auraient pu lui refuser sans crime, ils ne combattissent qu'un pur fantôme; que, quand l'image des plaisirs allait inquiéter un saint Jérôme jusque dans la crèche du Seigneur, un saint Benoît jusqu'au milieu des ronces et des épines, un saint Bernard jusque sous la neige, ce ne fussent que des illusions purement imaginaires? Croyez-vous que quand des millions de vierges vont tous les jours dans les monastères chercher un asile à leur innocence, et jeter un voile sur leurs yeux pour se dérober à la vue du monde, ce soient là d'inutiles précautions contre les ennemis communs de notre salut? Croyez-vous que toutes ces croix que nous voyons élevées sur nos autels, arborées sur les

frontispices de nos temples, plantées dans les places publiques, semées et répandues dans toutes nos campagnes, ne soient pour vous qu'une instruction muette, et qu'elles ne vous prêchent pas que ce n'est qu'avec ces armes salutaires que vous pourrez triompher des plaisirs? Croyez-vous que ce soit sans dessein que dans nos églises on expose à vos yeux les tableaux d'une mort violente ou d'une mortification volontaire? Non, non; quand vous y voyez des martyrs qui tiennent en main les glorieux instruments de leurs supplices; quand ils vous montrent les roues qui les ont déchirés, les bêtes fauves qui les ont dévorés, les brasiers qui les ont consumés, les glaives qui les ont immolés, sachez que la plupart ne vous déclarent autre chose, sinon qu'il leur en a peut-être plus coûté de vaincre les plaisirs qu'on leur proposait, que de surmonter les tourments qu'ils enduraient. Jugez maintenant d'un état dont le caractère est le plaisir; d'un état où on se fait un art d'en inventer tous les jours de nouveaux, de ne les interrompre que pour s'en délasser, et où on raffine sur tout pour les mieux goûter; croyez-moi, l'attrait des plaisirs vous séduira et leur variété vous dissipera.

En voulez-vous une preuve sans réplique? Mesurez la journée tout entière, dit saint Chrysostome, et montrez-m'en une seule portion qui soit régulièrement consacrée au soin de votre salut : du matin au soir, continue-t-il, où est le temps du Seigneur? Où est le temps destiné à la prière, à la lecture d'un saint livre, à l'examen de votre conscience, au soulagement des pauvres, à l'éducation de vos enfants, à l'instruction du domestique? Pour le temps de vos amusements, quelque soin que vous preniez de les multiplier à l'infini, il est évident que vous trouverez toujours du loisir pour y vaquer. Fallût il toute une matinée pour vous parer, des heures entières pour un entretien qui vous plaît, pour une lecture qui vous récrée, pour une visite qui vous flatte, pour une partie de jeu qui vous pique : tout ce temps se trouvera, continue ce même Père, il se trouvera même tous les jours, et voilà ce que vous appelez le temps qu'on peut donner aux bienséances du monde, ou s'accorder à soi-même. Mais le temps d'offrir à Dieu en se levant toutes les actions de la journée, de lui rendre nos hommages, de lui faire nos remerciements, de lui demander ses grâces, et d'assister tous les jours décemment au redoutable sacrifice de nos autels : mais le temps de la restitution et de l'aumône, de l'abstinence et du jeûne, de la réconciliation et de la paix avec vos ennemis : mais le temps de rentrer chaque jour en soi-même, de réfléchir que du soir au lendemain on peut être cité au tribunal de Dieu, de convenir qu'on serait bien à plaindre si on y paraissait sans être mieux disposé, et de s'y préparer sans délai, où est-il dans la journée ce temps si précieux et si nécessaire au salut, ce temps que vous désirerez un jour avec tant d'ardeur, que vous serez si fâchés d'avoir consumé en mille soins inutiles, que vous rachèteriez alors au prix de mille vies, et que vous ne retrouverez peut-être pas : où est-il ce temps du Seigneur?

Quoi donc! après un sommeil prolongé avec excès; après une matinée perdue à vous donner des attraits, quand la nature les a refusés ou que l'âge les efface; après une messe quelquefois omise, souvent passée dans la distraction, ordinairement entendue dans une posture commode, et toujours la dernière ou du moins la plus courte qu'on peut trouver; après quelques prédications écoutées par un esprit de critique ou de curiosité; après quelques confessions faites de loin à loin et à la hâte, par coutume, par bienséance, par manière d'acquit, sans préparation, sans douleur, sans amendement, où vous ne dites souvent que ce que vous voulez bien dire, où vous déguisez tout ce que vous ne voulez pas qu'on sache, et où, pour le plus, vous croyez avoir tout fait quand vous avez tout dit; après quelques légères aumônes pompeusement distribuées, et qui ne servent ou qu'à vous étourdir sur l'étendue de ce devoir, ou qu'à flatter votre vanité, vous persuader encore que vous êtes en voie de salut! En bonne foi, après un repas où vous n'avez jamais su mortifier votre goût, après une conversation où pour le moins la charité n'est pas toujours épargnée, et où il n'est que trop ordinaire que quelqu'autre vertu en souffre; après une lecture où vous aurez recueilli les passions d'autrui, comme si vous n'aviez pas assez des vôtres; après une promenade où vous n'aurez cherché qu'à voir et qu'à être vu; après un spectacle d'où vous sortez souvent plus mauvais que vous n'y étiez entré; après un souper d'où vous ne bannissez l'abondance que pour affecter une simplicité plus exquise et que pour inspirer une liberté plus entière; après une séance au jeu que vous aurez poussée bien avant dans la nuit, et peut-être jusqu'au jour; après une vie toute écoulée dans la dissipation, sans pouvoir vous répondre, au moment que je parle, d'avoir peut-être jamais dompté une seule passion, acquis une seule vertu, pratiqué un seul acte de patience, fait une seule action qui fût bien pour Dieu et en vue de Dieu, vous flatter qu'au bout d'une telle carrière le paradis est attaché?

Persuadez-moi donc plutôt que pour vous sauver, vous n'avez besoin ni de l'intercession des saints que vous négligez, ni des sacrements que vous abandonnez, ni des grâces que vous rejetez, ni des bons exemples que vous méprisez. Persuadez-moi plutôt que Dieu vous doit une éternité de gloire et de bonheur pour des combats que vous n'avez pas essuyés, pour des victoires que vous n'avez pas remportées, pour des vertus que vous n'avez point pratiquées, et que la couronne de justice n'est pas due au seul mérite, ou que de ne rien faire pour l'acquérir, c'est un titre pour la mériter. Vous

l'aviez bien dit, grand Prophète, que dans cette vie oisive et inutile du monde, il n'est personne qui s'adonne à la pratique du bien : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (*Psal.* LII, 2). Pensée bien affreuse, chrétiens auditeurs, vérité bien accablante pour tout cet auditoire, de dire qu'en interpellant ici sa propre conscience, chacun se réponde secrètement à soi-même que, s'il mourait présentement, il n'aurait peut-être aucun titre personnel pour demander à Dieu son paradis! D'où cela vient-il? De ce que la variété de vos plaisirs ne vous laisse pas le loisir, et sûrement de ce qu'elle ne vous inspire pas la pensée de faire de bonnes œuvres. Autre effet de cette vie molle; c'est que si vous n'y faites pas assez de bien pour vous sauver, il est bien dangereux que vous n'y fassiez assez de mal pour vous damner. Ecoutez-en la preuve; elle a de quoi vous faire trembler sur un état où tout conspire à vous tranquilliser.

Selon Jésus-Christ la voie du salut est si dure et si gênante, qu'il n'en parle qu'avec exclamation : *Quam arcta via est quæ ducit ad vitam!* (*Matth.*, VII, 14.) Il nous avertit qu'il est nécessaire de faire de grands efforts pour s'y engager : *Contendite.* (*Luc.* XIII, 24.) Il veut même en quelque façon qu'on nous y force : *Compelle.* (*Ibid.*) Aussi se plaint-il que peu de personnes ont le courage de la suivre : *Pauci sunt qui intrant per eam.* (*Ibid.*) Selon Jésus-Christ, quiconque veut se sauver doit se renoncer soi-même, et porter sa croix; et ce qui est bien à remarquer, dit l'Evangile, c'est qu'alors le Fils de Dieu parlait à tous, sans exception : *Dicebat autem ad omnes.* En effet, quand Jésus-Christ n'a prétendu nous donner que de simples conseils, il a toujours pris soin de nous en avertir : c'est pour cela que, quand il nous a parlé du renoncement réel et effectif à nos biens, il a déclaré que cet avis regarde uniquement l'état de perfection : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes.* (*Matth.*, XIX, 21.) C'est pour cela encore que, quand il nous a entretenus des avantages du célibat sur l'état du mariage, il a ajouté que, comme tous n'y sauraient être appelés, y parvienne qui pourra, selon la mesure des forces que Dieu a données : *Qui potest capere, capiat.* (*Ibid.*, 12.) Mais, pour la vie pénible et laborieuse, mais pour la vie souffrante et mortifiée, il n'en excepte personne. Vous donc, prêtres du Seigneur, dans l'innocence et la sainteté de votre caractère, vous, grands du monde, dans l'autorité que vous donne votre place; vous riches du siècle, dans les secours de l'opulence; vous tous, qui que vous soyez, soit qu'on vous voie courbés sous le poids de l'âge, ou exposés encore à toute la fougue des passions, hommes et femmes, grands et petits, cet article vous regarde tous : *Dicebat autem ad omnes.*

Sur ce principe, posé par Jésus-Christ même, pouvez-vous vous flatter d'être en voie de salut? En vérité oseriez-vous dire, oseriez-vous même penser que votre genre de vie est si dur et si gênant qu'il alarme vos passions, qu'il rebute vos sens, et qu'il soulève votre délicatesse? Est-il nécessaire qu'on fasse de grands efforts et qu'on prenne beaucoup sur soi-même pour vivre comme vous vivez? Est-il bien vrai que, par ses austérités, votre façon de vivre épouvante tellement le grand nombre, que peu de gens ont la force de vous imiter? Mais quelle sera donc cette voie large et spacieuse, cette route si battue et si frayée, qui tend visiblement à la perdition, si ce n'est celle que vous suivez? Est-ce la voie de l'innocence qui est la plus commune? Qu'en croyez-vous? Est-ce la voie de la pénitence qui est la plus fréquentée? Qu'en pensez-vous? Est-ce même la voie de la débauche qui est la plus ordinaire? Vous le savez, à l'exception d'une poignée de jeunes libertins, ou de vieux pécheurs sans foi, sans loi et sans pudeur, il n'en est point qui ne rougissent de leurs désordres. Où est donc cette carrière si peuplée, ce chemin si battu, mais si décrié dans l'Evangile, par où passe le grand nombre? Cherchez-le ailleurs tant qu'il vous plaira; il est parmi ceux qui soupirent sans cesse après leurs aises et leurs commodités; il n'est que parmi eux, et par malheur il est au milieu de vous.

Dites, tant qu'il vous plaira, qu'il n'y a ni vice dans vos plaisirs, ni excès dans votre bonne chère, ni vanité dans votre luxe; je le veux avec vous, répond saint Cyprien. J'admets ces trois excuses, quelque lieu que j'aie de les rejeter. Je veux donc, reprend-il, que vous ne portiez jamais vos plaisirs au criminel; que vous n'excédiez jamais dans vos repas, et que dans la manière de vous ajuster et de vous mettre, vous ne blessiez jamais la bienséance chrétienne. Bien plus, ajoute-t-il, je vous accorde que, pris séparément, chacun de ces trois articles considéré en lui-même peut être innocent; mais ce que je soutiens, poursuit-il, c'est que dès qu'ils sont habituellement réunis en une même personne, ils la mettent dans un très-grand danger de son salut. Pourquoi cela? Parce que dans la pratique un tel état est contradictoirement opposé à l'Evangile, aux préceptes que Jésus-Christ nous donne, aux leçons qu'il nous enseigne, aux exemples qu'il nous propose; parce qu'un tel état est une vie de joie et de plaisirs, et que la vie du chrétien doit nécessairement être une vie pénitente et mortifiée; parce qu'un tel état n'est qu'indolence et inaction pour le salut, et que la vie du chrétien doit être un combat continuel sur la terre; parce qu'une vie couronnée de fleurs ne convient nullement avec un chef couronné d'épines; parce qu'on ne va point en paradis par le même chemin que Jésus-Christ nous assure conduire infailliblement en enfer.

Je ne veux qu'un seul exemple pour achever de vous en convaincre; c'est celui du mauvais riche. Qu'est-ce que l'Evangile nous en apprend? A la vérité le Fils de Dieu nous dit que les plaisirs du mauvais riche

étaient continuels : *Epulabatur quotidie* (*Luc.*, XVI, 19) ; mais il ne nous dit pas que par eux-mêmes ces plaisirs fussent défendus. Il nous apprend bien que le mauvais riche était splendide dans sa table : *Epulabatur splendide* (*Ibid.*) ; mais il ne nous marque pas qu'il y eût de l'intempérance dans ses repas. Il nous assure bien que l'éclat dans lequel il vivait était remarquable jusque dans ses habits : *Induebatur purpura et bysso* (*Ibid.*) ; mais il n'ajoute pas que la vaine gloire en fût le motif. Jusque-là, Messieurs, il n'est rien dit de lui qu'on ne puisse bien dire de vous : malgré tout cela, ce mauvais riche, cet honnête homme selon le monde, que la sensualité n'eût pas manqué de canoniser, et qui peut-être encore trouva des panégyristes après sa mort ; ce héros de la probité mondaine, qui n'avait fait éclater ni de grandes vertus ni de grands vices ; cet homme meurt, et la foi m'apprend qu'il eut pour terme le tombeau et l'enfer : *Mortuus est dives et sepultus est in inferno.* (*Ibid.* 22.) Raisonnez présentement, subtilisez tant qu'il vous plaira : l'Evangile à la main vous trouverez que depuis plus de dix-sept cents ans il brûle dans l'enfer et qu'il y brûlera éternellement : pourquoi ? pour avoir vécu tout comme vous vivez, et peut-être moins mal que vous ne vivez. Si cette vérité bien méditée ne vous alarme pas sur votre état, je ne vois pas ce qui sera capable de vous en inspirer une sainte et salutaire frayeur. La vie molle est une occasion prochaine au déréglement de vos mœurs, vous venez de le voir. La vie molle est un obstacle presque insurmontable au changement de vos mœurs ; c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Vous êtes du monde et de ses plaisirs, dit Jésus-Christ ; je vous prédis donc que vous mourrez dans vos péchés : *Vos de mundo estis : dixi ergo vobis quia in peccatis vestris moriemini.* (*Joan.*, VIII, 23, 24.) Ne croyez même pas, ajoute-t-il, que par les folles joies du monde je prétende parler seulement de ce libertinage des mœurs, de ces déréglements de la volupté, de ce monde gâté et corrompu que vous regardez vous-mêmes comme l'opprobre du public : je parle expressément de ce monde dont les plaisirs vous paraissent permis, dont les joies vous semblent modérées, dont vous dites les maximes innocentes, et je vous déclare que cette vie molle et sensuelle, toute réglée qu'elle est à vos yeux, aboutit à la perdition : *Est via quæ videtur homini recta ; novissima autem illius ducunt in interitum et perditionem.* (*Matth.*, VII, 13.) Ne vous y trompez donc pas : vivre habituellement heureux selon le monde, et courir risque de mourir en réprouvé, ce n'est pour l'ordinaire qu'une même chose. Pourquoi cela ? Pour deux raisons principales que nous allons approfondir : c'est qu'il n'est point d'état plus capable de vous aveugler pendant la vie ; c'est qu'il n'est point d'état plus capable de vous décourager à la mort. Je le répète après Jésus-Christ, c'est que, par le plus déplorable aveuglement, cet état n'inspire que trop de confiance pendant la vie : *Est via quæ videtur homini recta.* C'est que, par le plus redoutable châtiment, cet état n'inspire que le découragement à la mort : *Novissima autem illius ducunt in interitum et perditionem.* Encore un moment d'attention : jamais matière ne le mérita mieux.

Tout plaisir des sens, dit l'Apôtre, est un assujettissement de l'esprit au corps ; par conséquent, conclut-il, de prétendre qu'au milieu de ses plaisirs un homme eût des lumières vives et distinctes sur les devoirs et sur les dangers de son état, ce serait vouloir que le corps fût esprit. Pour moi, s'écrie le Roi-Prophète, j'avoue que quand je commençai à flatter mes sens, je commençai aussi à marcher dans les ténèbres : ainsi ne me demandez pas ce qui se passait alors dans mon cœur, je n'en sais absolument rien : tout ce dont je me ressouviens le plus distinctement, c'est que dès lors je me trouvai comme enveloppé d'une nuit sombre et obscure : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.* (*Psal.* CXXXVIII, 11.) Dire donc que dans la vie molle on est éclairé sur son état, parce qu'on y sait prescrire certaines bornes à ses plaisirs, c'est être déjà plongé dans l'aveuglement dont je parle. J'avoue bien que dans la vie molle on a encore assez de lumières pour connaître certains excès qu'on ne saurait ni se cacher ni se déguiser à soi-même ; mais je dis qu'on y en commet mille autres, sur lesquels cette même vie molle nous aveugle. Par exemple, dans une liaison dangereuse, cette jeune personne verra bien les risques qu'elle a à courir, et les surprises qu'elle a à éviter ; mais dans ce même commerce régulier d'entrevues et de visites, d'entretiens et de lettres, de protestations et de promesses, elle ne verra ni ce prodigieux empressement qu'elle a pour se produire, ni cette attention à se parer, ni cette envie de plaire qui commence déjà à la trahir. Dans la manière de s'ajuster et de se mettre, cette femme mondaine verra bien encore les bienséances que le monde même lui prescrit, et les vues criminelles que Dieu lui défend ; mais elle ne verra ni qu'elle sacrifie à son luxe le nécessaire de sa famille ou la substance des pauvres, ni qu'elle allume dans les autres un feu capable de la consumer un jour elle-même. Dans l'administration de la justice, ce magistrat verra bien aussi que sur les tribunaux l'équité seule doit toujours dicter son suffrage ; mais il ne verra pas que, dès qu'il aime à goûter son repos et les douceurs de la vie, il donne tous les jours ou à l'excès du sommeil, ou à la longueur des repas, ou à la continuité de son jeu, ou à l'indolence même et à l'inaction, un temps qu'il doit tout entier à l'exercice de sa charge, à écouter ses clients, à approfondir leur cause et à se mettre en état d'en décider ; or, ignorer de tels devoirs, et être encore tranquille sur son état, n'est-ce pas le comble de l'aveuglement ? *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.* En voulez-

vous la preuve dans un exemple éclatant ? revenons pour un moment au mauvais riche. Vous ne sauriez disconvenir qu'un de ses principaux devoirs ne fût de secourir les pauvres ; d'où vient cependant qu'il ne le remplit jamais ? Direz-vous qu'il n'en avait pas les moyens ? il était riche, dit le Fils de Dieu : *Erat dives.* (*Luc.*, XVI, 20.) Direz-vous qu'il n'en avait pas l'occasion ? Lazare la lui fournit : *Erat quidam nomine Lazarus.* (*Ibid.*) Direz-vous que ce pauvre ne lui exposait pas ses besoins ? il mendiait son pain : *Mendicus.* (*Ibid.*) Direz-vous qu'il portait trop haut ses prétentions ? il ne demandait en un sens que les miettes de pain qui tombaient sous la table du riche, et il n'y voulait d'autre droit que celui de ses animaux domestiques : *Cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis.* (*Ibid.*, 22.) Direz-vous que sa misère n'était pas grande ? il était tout couvert d'ulcères : *Ulceribus plenus.* (*Ibid.*, 20.) Direz-vous qu'il pouvait gagner sa vie ? il ne pouvait se traîner, il ne pouvait pas même se tenir sur ses pieds, il était étendu par terre : *Jacebat.* (*Ibid.*, 20.) Direz-vous qu'il n'était pas extraordinairement pressé de la faim ? elle était si extrême qu'il en mourut : *Factum est ut moreretur.* (*Ibid.*, 22.) Direz-vous que le mauvais riche n'en savait rien ; mais comment aurait-il pu l'ignorer ? Il avait ce même pauvre tous les jours sous ses yeux, jusque sous ses pieds, dit éloquemment saint Grégoire, il l'avait à sa porte : *Adjanuam.* (*Ibid.*, 20.) Que direz-vous encore, et qu'y pourriez-vous ajouter ? qu'il avait naturellement un cœur de bronze ? Hélas ! pour son malheur, il est à présumer qu'il ne l'avait que trop tendre : dites plutôt, s'écrie saint Chrysostome, que ses plaisirs l'avaient aveuglé, et qu'il ne voyait pas les misères des autres, parce qu'il ne voyait pas les siennes propres : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.* Sans remonter si loin, tel est encore aujourd'hui votre aveuglement au milieu de vos plaisirs ; toute la différence que j'y trouve, c'est que le mauvais riche ne refusait ses charités qu'à un étranger inconnu, et que vous désavouez vos amis mêmes pour vous dispenser de les secourir ; c'est que le mauvais riche n'avait des pauvres qu'à sa porte, et que vous en souffrez jusque dans le sein de vos familles, parmi vos alliés et vos parents, sous un même toit, et peut-être à une même table avec vous. Du moins le mauvais riche voulait que chez lui tous se ressentissent de sa profusion : mais chez vous il faut que des enfants soient négligés, des domestiques mal payés afin qu'un père et une mère, idolâtres de leurs plaisirs, puissent briller sur le chandelier. Du moins le mauvais riche bornait son injustice à retenir le bien des pauvres : mais vous, vous allez souvent jusqu'à leur ravir le peu qu'ils ont, jusqu'à forcer le marchand de faire toutes les avances de votre luxe, jusqu'à épuiser tous les trésors d'un créancier pour éterniser vos dépenses. Et après cela encore vous ne vous apercevrez pas du dérangement de votre état ! Je vous le demande, fut-il jamais un aveuglement plus pitoyable ? *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.*

Oui, Messieurs, il y a dans cette même vie molle un aveuglement encore plus déplorable, et le voici : c'est qu'on cherche à justifier tout le mal qu'on y fait. Sans sortir du moment présent, n'est-il pas vrai qu'intérieurement vous vous dites à vous-mêmes que je vous prêche une morale trop sévère ; qu'en toute sûreté de conscience on peut accorder quelque délassement à la faiblesse humaine ; qu'après tout il y a des plaisirs permis, et que puisque les vôtres sont de ce nombre, j'ai tort de les condamner ? J'avoue avec vous qu'il y a des plaisirs permis ; mais quelque innocents que vos plaisirs soient par eux-mêmes, savez-vous bien qu'afin qu'ils vous deviennent permis, ils ne doivent pas être continuels ; qu'on peut seulement s'y prêter, et non pas s'y livrer ; qu'ils doivent distraire, et non pas occuper, produire la paix du cœur, et non pas le repentir.

Je ne vous conteste donc pas qu'il y ait des plaisirs permis et innocents ; je sais par exemple, qu'après avoir rempli tous vos devoirs, vous pouvez, avec un certain choix de personnes connues, et uniquement pour vous délasser de vos occupations, jouer modérément à certains jeux que toutes les lois autorisent ; mais aussi que, parce qu'en effet toute sorte de jeux n'est pas condamnée absolument et sans égard, vous vous fassiez des jeux les plus permis par eux-mêmes, un métier qui vous occupe, une loi qui vous assujettit, une étude qui vous dessèche, un travail qui vous épuise, une passion qui vous tourmente, un art qui vous appauvrit et qui vous ruine ; mais qu'il ne soit point de moment qui ne vous y rappelle, point de veilles qu'on y sacrifie, point de fortune qu'on y risque, point de perte qui ne vous incommode et qui ne vous chagrine, point de fiel peut-être qu'on y exhale. Est-ce donc là ce que vous appelez un jeu permis, pour pouvoir ensuite l'appeler un plaisir innocent ? Et moi, j'appelle la justification et l'apologie que vous en faites, l'excès et le comble de l'aveuglement : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.* Divertissez-vous donc, s'écrie le Sage : *Lætare ergo.* (*Eccli.*, XXXI, 9.) Continuez à vivre sur le même pied, couronnez-vous de roses, nagez dans les parfums, donnez-vous du bon temps, bannissez, rejetez loin de vous toutes ces gênantes maximes que Jésus-Christ nous a enseignées. Vous avez raison : son joug est trop dur et trop pesant ; il n'est bon que pour les cloîtres et pour les monastères ; mais pour vous il faut un Evangile à part : et cela est dû à votre rang ou à votre délicatesse : *Lætare ergo.* Il est évident que Dieu ne vous a donné vos biens que pour ensevelir vos habits dans l'or et dans l'argent, pour donner dans le prix excessif des parures et des ajustements mondains, pour vous nourrir délicatement, splendidement, délicieusement : c'est pour votre luxe et pour votre jeu qu'il

vous en fait présent; servez-vous en donc pour vos plaisirs : *Lætare ergo;* mais ressouvenez-vous bien qu'aux approches de la mort vous tomberez dans un découragement capable de produire en vous le désespoir.

Ici, Messieurs, rappelez-vous la terrible catastrophe qui arriva autrefois à la statue de Dagon : dans cet exemple seul j'aurai tout dit. Placée dans le temple, dit l'Esprit-Saint, ensevelie dans la pourpre, et élevée sur un autel profané par les plus folles joies du monde, pendant des années elle s'attira tous les regards et elle reçut tous les hommages. C'était l'idole à qui on prodiguait tout l'encens, à qui on adressait tous les vœux, à qui on portait tous les présents; c'était l'oracle qu'on allait consulter, l'astre qui marquait les plus beaux jours, la divinité qui formait les plus heureuses divinités. Mais au moment que l'arche d'alliance eut été conduite en sa présence, portée par les prêtres du Seigneur, suivie et escortée de tout le peuple, à ses seules approches, disent nos divines Ecritures, la statue fut renversée de son trône et réduite en poudre : la confusion et le désordre s'emparèrent de son temple; ses fêtes se changèrent en deuil, ses chants d'allégresse en gémissements, et l'on n'entendit plus que des cris de désespoir là où jusqu'alors on n'avait entendu que des concerts.

Avez-vous compris mon langage? c'est de vous, âmes sensuelles, que je viens de parler. Aujourd'hui, vous êtes entourées d'une foule d'adorateurs, qui vous regardent comme les idoles de leur cœur; vous êtes chez vous comme dans des espèces de temples, où vous recevez leurs adorations; vous y recevez des noms de divinité qui vous persuadent que vous êtes dignes de leur encens. Mais quand l'arche sainte de la nouvelle alliance y sera portée par les ministres de nos autels, et qu'elle y sera conduite par un peuple véritablement chrétien; mais quand le Fils du Dieu vivant vous y sera présenté par forme de viatique, par avance, je vous regarde comme des victimes que la seule présence du Seigneur rendra immobiles comme la statue de Dagon, et qu'elle réduira en poudre, à une poignée de cendres, à cinq ou six pieds de terre, comme pour vous immoler publiquement à sa vengeance.

Alors quel jugement formerez-vous sur vos plaisirs passés? Là, il n'y aura plus ni amour-propre, ni passions qui vous aveuglent : aux approches de l'éternité, tous les nuages seront dissipés. Quelle surprise donc, lorsque, pour la première fois, vous découvrirez en vous tous ces mêmes péchés que la vie molle vous a fait commettre, et auxquels il ne sera peut-être plus temps de remédier. Jugez-en par cet empressement que vous aurez alors à vous dépouiller de vos parures, à faire jeter un voile sur ces peintures immodestes, et à condamner au feu tous ces livres profanes, qui aujourd'hui vous inspirent si peu d'effroi.

En effet, Messieurs, est-il naturel qu'ayant toujours vécu dans les douceurs de la vie, vous ayez à la mort la même confiance que ceux qui ont vécu dans la mortification des sens? Quoi donc! disait Dieu à quelques Israélites, vous avez toujours refusé de combattre pour entrer dans la terre promise; vous avez laissé aux autres le soin de tout faire pour la conquérir : de quel droit prétendriez-vous donc y entrer tout comme eux? *Nunquid fratres vestri ibunt ad pugnam, et vos hic sedebitis?* (*Num.*, XXXII, 6.) Est-ce donc que j'ai destiné ce lieu de délices à ces cœurs lâches, qui ne font rien pour le mériter? Je l'ai promis à ceux qui, comme un Abraham, comme un Isaac, comme un Jacob, ne se seront pas laissés ébranler par les difficultés; mais pour ces gens mous, qui craignent si excessivement la peine, j'ai juré, dans mon indignation, de les exclure de cette terre de promission, pour laquelle ils n'ont pas combattu : *Iratus juravi si videbunt homines isti terram hanc quam pollicitus sum, Abraham Isaac et Jacob.* (*Ibid.*, 10, 11.) Voulez-vous donc avoir le même sort, continue-t-il, donnez-vous les mêmes soins : *Expediti ergo pergite ad pugnam.* (*Ibid.*, 20.) De là, qu'espérer et que répondre, quand votre propre conscience vous dira à la mort : Quoi! pour entrer dans le ciel, il en aura coûté à un saint Pierre des larmes amères, à un saint Paul des travaux immenses, à un saint Jérôme des austérités inouïes, à tous les saints des victoires continuelles, et, sans jamais avoir rien fait de semblable, rien même d'approchant, de quel droit peux-je le demander? le moyen, d'ailleurs, de la mériter, lorsqu'il est question de mourir?

Ministres du Seigneur, vous qui êtes si souvent les dépositaires de leurs derniers sentiments et les témoins d'une si triste révolution, parlez si vous le pouvez; annoncez à ceux qui m'écoutent que vous aurez peut-être autant de peine à les rassurer au moment de leur mort que j'en ai aujourd'hui à les alarmer sur leur état. Combien de fois, lorsque vous tâchiez de dissiper leurs justes alarmes, les mondains vous ont-ils dit, dans ces derniers moments : Eh! sur quoi voulez-vous que je me rassure? sur ma ressemblance avec un Dieu crucifié? mais ma vie a toujours été si douce et si commode; sur mes bonnes œuvres? mais où est la pénitence de tous ces péchés que je ne connaissais même pas sur la miséricorde de Dieu! mais qu'ai-je fait pour apaiser sa justice? Le paradis est-il pour ceux qui ne se sont jamais efforcés de l'acquérir? Craignez donc un genre de vie où l'attrait des plaisirs vous séduira, où la variété des plaisirs vous dissipera, où la continuité des plaisirs vous perdra : un état où tout conspire à vous aveugler pendant la vie, et qui n'est propre qu'à vous décourager à la mort. Fuyez les plaisirs de ce monde, si dans l'autre vous voulez avoir part à la joie et à la félicité de Dieu même, que je vous souhaite, etc.

—

## SERMON VIII.

*Pour le lundi de la seconde semaine du Carême.*

### SUR LA CONSCIENCE.

Multa habeo de vobis loqui et judicare. (*Joan.*, VIII, 26.)

*J'ai bien des choses à dire de vous, et sur quoi vous condamner.*

Voilà, Messieurs, quel serait encore aujourd'hui le langage de nos consciences, si nous voulions leur laisser la liberté de s'expliquer. La conscience est en nous une portion de la lumière de Dieu même, un écoulement de ses divines connaissances, une loi émanée de son tribunal, une règle formée de sa main, un témoin qui nous observe, un censeur qui nous reprend, un ver rongeur qui nous pique, un juge qui prononce et qui décide; et nous le sentons bien ; mais le mal est que nous voulons la forcer de parler et de se taire, selon nos passions.

Examinons donc bien notre conduite à cet égard. Quand la conscience parle, nous voulons qu'elle s'explique selon nos inclinations; et quand elle contrarie nos penchants, nous l'obligeons de se taire. Cependant, de quelle importance n'est-il pas pour notre salut de laisser à la conscience la liberté que Dieu lui a donnée de nous reprendre de nos défauts? Mais pour cela, il faut lui laisser parler son langage naturel et ne jamais lui imposer silence. Matière importante, et dont vous allez sentir toutes les conséquences. Voici tout mon dessein : Rien de plus salutaire qu'une conscience qui parle: premier point. Rien de plus funeste qu'une conscience qui ne parle plus : second point. En deux mots, Messieurs, le langage et le silence de la conscience : c'est tout le plan de ce discours.

### PREMIÈRE PARTIE.

J'avoue d'abord que nous n'avons plus cette raison saine et entière qui fut un des principaux apanages de l'état d'innocence. Pour avoir voulu en savoir trop, nous n'en savons plus tant; et cette fatale curiosité, qui aveugla nos premiers pères, nous a plongés dans le même aveuglement. De là cette timidité dans nos pensées, cette incertitude dans nos doutes, cette irrésolution dans nos projets, ces perplexités dans nos sentiments et dans nos opinions. J'avoue encore que nous ne sommes plus au temps de ces prophètes qui, lorsqu'ils étaient consultés, ne rendaient que des oracles, et qui allaient puiser en Dieu même la solidité de leurs réponses. De là cet embarras de conduire les autres et de nous conduire nous-mêmes. Malgré tout cela, tandis que nous aurons une conscience qui parle, j'ose dire qu'il ne nous manquera rien pour l'intelligence de nos devoirs. L'essentiel pour nous, c'est de recourir à ses lumières, de nous en rapporter à ses instructions et d'exécuter tous ses ordres. En trois mots donc, je dis de la conscience saine et droite, telle que Dieu l'a gravée en nos cœurs, que nous devons la consulter dans nos délibérations, l'écouter dans ses réponses, la contenter dans ses décisions. Trois articles qui nous rendront son langage salutaire. Je vais les développer.

Soit envie d'apprendre, ou intérêt d'être instruit, de tous côtés on consulte et on emprunte les lumières qu'on n'a pas. Tantôt on demande à Jésus-Christ s'il est libre de payer le tribut et si on peut s'en dispenser : *Licet censum dare an non.* (*Matth.*, XXII, 17.) Tantôt on veut savoir de lui si le divorce est permis : *Si licet uxorem dimittere* (*Matth.*, XIII, 3.) Quelquefois on s'informe si au jour du sabbat on pouvait guérir des malades? *Si licet sabbatis curare?* (*Matth.*, XII, 12.) Presque partout on eut toujours quelques interrogations à lui faire : or dans cette nécessité indispensable de consulter, je dis qu'on doit recourir aux lumières de la conscience.

Doutez-vous donc si dans l'acquisition de vos biens vous n'avez point quelque injustice à vous reprocher? Consultez la conscience : témoin des moyens que vous y avez employés, elle vous apprendra s'ils étaient légitimes. La conscience vous dit-elle que vous avez prêté à intérêt un argent qui serait demeuré stérile dans vos coffres, abusé de vos emplois pour vous engraisser du sang des peuples, trompé la vigilance d'un maître pour détourner son bien à vos usages, surpris la bonne foi d'un créancier pour éluder un payement? N'en cherchez pas davantage : il est décidé que tous ces profits sont illégitimes, et sous peine de damnation vous ne pouvez les retenir : *Tibi non licet.* (*Marc.*, XIV, 4.) Doutez-vous s'il y a du péché dans mille usages que le monde autorise? Consultez la conscience ; elle vous apprendra si dans les usages du monde votre innocence en souffre ; et pour vous c'est le fait qui va décider sur le droit. La conscience vous dit-elle qu'en lisant des histoires fabuleuses votre cœur s'amollit; qu'en vous habillant avec indécence vous contribuez à amollir celui des autres ; qu'en sortant d'une assemblée profane vous êtes intérieurement moins chastes que vous ne l'étiez auparavant; qu'en causant seul à seul avec un tel ou une telle, leur présence vous passionne; qu'en jouant votre argent, l'avidité du gain vous transporte ; qu'en donnant des coups de langue qui plaisent aux uns, vous en offensez quelques autres? Dès lors sans autre question et sans autre recherche, c'est à vous nommément que cette lecture et ces parures, que ce jeu et ces entrevues, sont défendus sous peine de damnation. Je veux donc pour un moment que de soi ce ne soient pas des œuvres de ténèbres et réprouvées de Dieu ; je veux même que par rapport aux autres, et par rapport à tous les autres, ce ne soient ni des péchés considérés en eux-mêmes, ni des occasions de péché ; mais par rapport à vous en particulier, dès que par événement votre conscience vous fait voir qu'assez communément votre âme en reçoit de mortelles atteintes, tout cela vous devient interdit, et sans péché

mortel vous ne pouvez plus vous y exposer : *Tibi non licet.*

Dites tant qu'il vous plaira que vous avez eu soin de consulter, et que vous ne faites rien qu'après avoir pris de bons conseils ; il restera toujours que la conscience est la règle, et qu'après avoir consulté de toutes parts, c'est encore à la conscience de juger si vous avez consulté comme il faut. Par exemple, quand vous avez recouru au sentiment d'autrui, vous êtes-vous adressé à des gens sages et éclairés? leur avez-vous exposé votre véritable situation? ou n'avez-vous pas cherché à leur en imposer, pour pouvoir en quelque sorte vous autoriser de leur suffrage? N'avez-vous pas même affecté de recourir à des gens peu habiles ou prévenus? Par-dessus tout quelle nécessité de consulter ailleurs, lorsque la conscience prononce sur des faits dont elle a été témoin, et où elle a tout vu par elle-même? Examinons tous ces articles et pour en juger sainement consultons la conscience.

Je conviens d'abord qu'il est dans la vie des conjonctures délicates, où pour fixer ses incertitudes, il est bon et même nécessaire de consulter les ministres du Seigneur. C'est pour cela qu'autrefois Dieu recommandait à son peuple de recourir à ses prophètes: *Ite et consulite.* (IV *Reg.*, XXII, 13.) Il est sûr que pour démêler s'il n'y a point quelque empêchement dans ce mariage, quelque clause inique dans ce contrat, quelque simonie colorée dans cette convention, quelque motif de haine ou de vengeance dans la poursuite de ce procès, quelque négligence coupable dans le jugement de cette affaire, il faut souvent emprunter les lumières d'autrui. On en connaît aisément l'importance pour son salut, pour la sûreté de sa conscience, pour le repos même de sa vie, et lors tout nous prêche de faire un choix sage et judicieux : *Ite et consulite.* Dans cette vue on choisira d'abord un confesseur sage, un directeur éclairé, un casuiste habile; mais en même temps que fait-on? On tâche de gagner ce docteur, de se le rendre favorable par des visites et des présents, de le prévenir et de le surprendre par de faux exposés, de se préparer par là un gain de cause et de le tromper par des confessions équivoques. Entrevoit-il le mystère, et veut-il l'approfondir? on se tient sur la défensive et on lui dispute tout; on conteste le droit, quoique évident; on ne convient pas des faits, quoique visibles; on soutient que l'occasion n'est ni prochaine ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un et l'autre; on trouve des impossibilités apparentes dans son sentiment, et, au lieu de vouloir être éclairé, on veut aveugler celui qui nous éclaire. Le masque tombe-t-il enfin à ses yeux, et à force de se déguiser lui dévoile-t-on ses propres déguisements? Alors on se débarrasse bientôt d'un homme dont les grandes lumières nous incommodent et on n'est pas longtemps à le quitter.

Criez après cela sans distinction contre tous les confesseurs, dites qu'il n'est pas concevable comment ils ne voient pas dans un tel et une telle le même dérangement que toute une ville y aperçoit, ou comment ils n'y remédient pas. Ce n'est pas que le confesseur ne l'ait bien vu et bien censuré, il leur est même devenu insupportable par son inflexible fermeté; mais c'est que, comme vous avez ou quitté ou trompé le vôtre, ils ont aussi quitté le leur lorsqu'ils n'ont pu réussir à le tromper. La main sur la conscience, pourquoi depuis un certain temps ne vous adressez-vous plus à ce même confesseur? N'est-ce pas parce que vous lui aviez promis de sortir de cette habitude, de ne plus rentrer dans cette maison, d'approcher un peu plus souvent des sacrements et que vous n'en avez rien fait? Consultez la conscience, qui en est parfaitement instruite, et vous verrez si je dis vrai : *Ite et consulite.*

En êtes-vous demeuré là? ou après avoir abandonné ce conseil sage, parce qu'il était trop ferme et trop éclairé, n'avez-vous pas affecté d'en choisir un autre, uniquement parce qu'il était ou aveugle ou intéressé? Consultons toujours la conscience. Est-il donc si rare de voir que si, à la honte du sacerdoce, il y a dans toute une ville un seul ministre de nos autels qui soit ou ignorant dans ses principes, ou indulgent dans sa morale, ou hardi et téméraire dans ses opinions, ce soit précisément celui qui attire la confiance? Quand de tous côtés on en aura parlé comme d'un homme trop facile, de tous côtés n'ira-t-on pas encore à lui comme à un bon confesseur? Mais quand vous en aurez trouvé un de ce caractère, qu'y aurez-vous gagné? La conscience aura-t-elle perdu rien de ces droits? Rappellez-vous ce qui arriva dans le temple au jeune Samuel. Appelé par la voix de Dieu, il consulte le grand prêtre Héli ; celui-ci n'en fait d'abord aucun cas, il lui ordonne même de se rendormir : *Fili mi, revertere et dormi.* (I *Reg.*, I, 6.) Mais malgré les dangereux conseils du grand prêtre, Samuel ne fut-il pas appelé tout de nouveau, réveillé jusqu'à trois fois, obligé enfin de recevoir les salutaires instructions que Dieu avait à lui donner? Cherchez donc un de ces confesseurs commodes qui n'y regardent pas de si près, et qui, sans autre discussion, vous répètent sans cesse par bonté de naturel, ne vous inquiétez plus sur le passé, tenez votre esprit en repos, je me charge de tout? *Dormi, fili, dormi.* Trouvez-en un qui épouse tous vos sentiments, qui adopte jusqu'à votre langage et qui vous dise : Pourquoi vous tourmenter l'esprit sur la destinée que vous faites de vos enfants, un père et une mère ne savent-ils pas mieux qu'eux ce qui leur convient, et en un sens ne sont-ils pas les maîtres d'en disposer? Après tout n'est-il pas naturel que chez vous, comme partout ailleurs, il en reste un dans le monde pour soutenir votre nom et votre famille? et ce soin peut-il convenir mieux qu'à un aîné? Est-il d'ailleurs une condition plus sortable que l'épée pour un cadet, plus heureuse que l'Eglise pour un troisième, plus sûre qu'un

convent pour une fille. Faiblesse pure, vains scrupules, crainte mal fondée, artifices du démon, que tous ces retours involontaires. Tranquillisez-vous et dormez en repos : *Dormi, fili, dormi.*

Vous savez si ce que je dis est ordinaire, mais vous tranquilliserez-vous pour cela? je vous en défie. Je veux bien croire que ces conseils mendiés et extorqués pourront, en effet, vous endormir pour un temps, mais vous calmer totalement et pour toujours, ils ne le sauraient. Au contraire, la conciencce vous fera voir qu'en l'évitant vous avez voulu fuir la lumière, qu'en recourant ensuite à un directeur habile vous n'avez cherché qu'à le tromper, qu'en le quittant vous avez agi contre l'inspiration de Dieu, qu'en vous adressant tantôt à l'un tantôt à l'autre, vous vouliez n'être connu d'aucun, et qu'en vous fixant à un de ces hommes, qui passent pour ne s'effrayer de rien, vous avez mieux aimé avoir un mauvais suffrage en votre faveur que de n'en avoir point du tout. Peut-être au moment que je parle la conscience vous reproche-t-elle tous ces détours. Mais croyez-vous donc tromper Dieu en trompant le confesseur, et si, en trompant le confesseur, vous n'osez présumer de tromper Dieu, ne reste-t-il pas qu'en tout cela vous n'avez eu en vue que de vous tromper vous-mêmes? D'où tirez-vous cette conviction? de la conscience qui vous le démontre, preuve évidente qu'il faut la consulter. Autre nécessité pour nous, c'est qu'après l'avoir consultée dans toutes nos délibérations il faut encore l'écouter dans ses réponses.

Ce serait en vain que nous consulterions la conscience, si, lorsqu'elle répond à nos demandes, nous ne voulions pas l'écouter. Cependant, comme le pécheur sent parfaitement que ses réponses seraient accablantes pour lui, il tâche de les éluder, et, pour les éviter plus sûrement, il en viendra jusqu'à s'éviter soi-même. C'est pour cela qu'on verra quelquefois de pauvres pécheurs qui ne craignent rien tant que d'être seuls. Toute leur attention est de se jeter dans le tumulte et les assemblées du monde, d'y persévérer le plus qu'ils peuvent et d'y rentrer le moment d'après qu'ils en sont sortis. Il leur faut nécessairement ou quelque objet qui les occupe, ou quelque amusement qui les distraye; autrement, il leur faudrait essuyer au dedans d'eux-mêmes et des leçons et des reproches qu'ils ne veulent pas écouter. C'est ainsi que Caïn entreprit de bâtir une ville, afin que le mouvement des ouvriers venant à attirer toute son attention, il n'entendit plus cette voix intérieure qui, à chaque instant, lui reprochait son fratricide. C'est ainsi que Saül s'adonna tout entier au jeu de la harpe, afin que le son des instruments et que les accords de la musique pussent étouffer ou du moins adoucir les reproches secrets que son cœur lui faisait sur sa désobéissance. C'est ainsi que l'impie Achab déclara ouvertement qu'il ne voulait plus écouter aucun prophète du Seigneur. J'en ai bien un avec moi, disait-il, et sûrement je pourrais compter sur les lumières de celui-là. *Remansit vir unus per quem possumus interrogare* (III *Reg.*, XXII, 8); mais, ajoutait-il, je l'ai en horreur, et je ne saurais plus prêter l'oreille à ses prédictions, parce qu'il ne m'augure jamais rien que de funeste. *Sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum.* (*Ibid.*) Or, Messieurs, telle est communément la conduite du pécheur. Il suffit que la conscience ne sache ce que c'est que de colorer un défaut, que d'excuser une faiblesse, que de goûter mille tempéraments dont le monde est capable, et que, pour une seule infraction de la loi, elle ne présage pas moins qu'une éternité de malheurs; pour cela seul on ne peut la souffrir et on ne peut plus se résoudre à l'écouter : *Odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum.*

Il y a plus : non-seulement on ne veut pas écouter sa conscience, mais encore on ne veut pas écouter ceux qui nous tiendraient son langage. Si donc on a un ami droit et chrétien, on l'éloigne de soi pour ne pas recevoir ses avis. Si le prédicateur qu'on entend remue les consciences, on n'y retourne plus; s'il est pressant, on le dit outré; s'il fait les plus vives peintures du vice, on cherche à y reconnaître les autres et jamais à s'y retrouver soi-même. Après cela encore on protestera qu'on n'a rien tant à cœur que d'être éclairé sur ses défauts; et si vous en parlez le moins du monde, on vous prendra en aversion et vous ne serez pas même écouté : *Odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum.*

Ce n'est pas tout : pour se persuader qu'on écoute sa conscience, lors même qu'on n'omet rien pour ne pas entendre sa voix, on lui substitue au dedans de son cœur le langage de ses propres passions, et, sous couleur d'écouter sa conscience, on n'écoute que soi-même. De là vient qu'elle prend dans le monde presque autant de différentes formes qu'il y a d'esprits différents; que celui-ci l'interprète d'une façon et celui-là d'une autre; que l'un la resserre quand il s'agit de donner des conseils aux autres, et que l'autre l'élargit quand il est question de les suivre soi-même. En voulez-vous la preuve dans un exemple de tous les jours? Ecoutez un mondain discourir sur les devoirs des ecclésiastiques : c'est un apôtre qui prêche, un casuiste qui décide, un oracle qui parle dans toute l'exactitude et la pureté de nos principes. Ecoutez encore ce même mondain s'expliquer en général sur ses propres obligations : tandis qu'il ne touchera à aucun des devoirs qui combattent sa passion dominante, il en jugera sainement, il en parlera éloquemment, il en fera des leçons aux autres. Mais l'obligez-vous de prononcer en particulier sur ce défaut personnel qui fait presque seul tout le désordre de ses mœurs? alors il ne raisonnera plus sur les mêmes principes. Il croira qu'on peut se venger dès qu'on n'est pas l'agresseur; qu'on peut médire, pourvu

qu'on ne dise que la vérité ; prodiguer son bien, parce qu'il n'est pas à autrui ; attenter à celui des autres, parce qu'on a une nombreuse famille à soutenir ; être dur à ses inférieurs, parce qu'on est soi-même soumis à ses maîtres ; s'exempter de remplir ses devoirs, parce qu'on oblige les autres de faire le leur. D'où cela vient-il ? de ce que ce n'est pas la conscience, mais nos propres passions que nous écoutons. J'ajoute que si c'est la conscience qui s'explique de la sorte, c'est alors une fausse conscience que nous nous sommes formée nous-mêmes selon nos inclinations. Or, non-seulement on peut pécher en agissant selon une telle conscience ; mais, en cela même et pour cela même qu'on agit selon la conscience ainsi trompée et abusée, on pèche positivement, parce qu'en la trompant on n'a cherché qu'à se tromper soi-même.

Ce n'est pas encore tout : pour achever de s'aveugler jusqu'à croire qu'alors ce n'est pas une fausse conscience, mais une conscience saine et droite qu'on écoute, on s'attache à justifier le mauvais langage qu'elle nous tient ; et, pourvu qu'on se puisse répondre qu'elle parle selon la coutume, on se croit tout permis. Mais, demande saint Chrysostome, du temps du déluge la coutume n'était-elle pas de se plonger dans les plus honteux déréglements ? Que serait devenu Noé s'il avait suivi le torrent ? Du temps de Sodome et Gomorrhe la coutume n'était-elle pas de pervertir toutes les lois divines et humaines ? Que serait devenu Loth s'il se fût livré au mauvais exemple ? Du temps des Israélites la coutume n'était-elle pas d'éclater en murmures contre Dieu même, et, au premier caprice, de se forger des divinités étrangères ? Que serait devenu Moïse s'il avait imité leur conduite ? Vous-mêmes, en toute autre matière que celle de la conscience, ne raisonneriez-vous pas tout autrement ? Que, dans un commun naufrage, le grand nombre périt, serait-ce une raison, pour ne pas vous en garantir, que de dire : les autres y périssent bien ? Qu'un incendie général se répandît jusque chez vous, laisseriez-vous consumer vos meilleurs effets, parce que les meubles de vos voisins auraient déjà été la proie des flammes ? Qu'une banqueroute enveloppe plusieurs créanciers, vous consolerez-vous de la perte que vous y ferez, ou même direz-vous que vous n'y perdez rien, parce que cent autres y perdent autant ou plus que vous ? Eh quoi ! Messieurs, le mal est-il donc moins grand pour vous, parce que plus de personnes sont infectées de son venin ? Dieu est-il moins porté à se venger, parce qu'il est plus universellement offensé ? ou croyez-vous prescrire contre ses lois, parce que, de votre autorité privée, vous donnez un air de prescription à la coutume ? Qu'en dit la conscience ? Dites, tant que vous voudrez, que vous ne pouvez la supporter : *Odi eum* ; malgré vous il vous faudra l'écouter, au moins quelquefois, et ce que je vous prédis, c'est qu'alors elle ne vous laissera aucun repos, si vous ne la contentez dans ses décisions.

Une des plus grandes grâces du Seigneur, quoiqu'elle soit des plus communes, c'est de nous continuer les remords de la conscience. La corruption monterait à son comble si les troubles de la conscience n'en arrêtaient les progrès ; et il fallait, dit éloquemment saint Ambroise, que, dans cette vie, quelques étincelles du feu de l'enfer vinssent, en quelque sorte, voler sur les coupables pour réprimer la licence. On a donc beau se rassurer sur ce que, dans la chaleur et le moment du crime, on n'est vu de personne, ou sur ce que, après l'avoir commis, les hommes n'oseraient nous le reprocher. Dieu n'a besoin ni du zèle de ses ministres pour nous intimider dans nos désordres, ni du bruit de son tonnerre pour nous en faire appréhender les suites. Il ne lui faut que nos seules consciences pour peindre à nos yeux toute la noirceur de nos iniquités et toute la rigueur de leurs supplices. Avec cela seul on verra dans les plus hardis pécheurs cette humeur noire qui les replonge si souvent en eux-mêmes, cet air rêveur et mélancolique qui les rend distraits jusque dans les compagnies les plus amusantes, cette secrète amertume qui empoisonne généralement tous leurs plaisirs. Avec cela seul, quelque intrépidité, ou même quelque irréligion que vous affectiez, on vous verra pâlir au moindre accident, trembler à la seule nouvelle d'une mort subite, frémir au milieu d'une maladie populaire, frissonner de crainte à la lueur d'un éclair et sous l'éclat de la foudre. Pour moi, dit le saint homme Job, je me représente un pécheur, dont la conscience crie à la réforme, comme un criminel déjà livré au pouvoir de ses juges, et qui, à chaque moment, craint qu'on ne lui vienne lire l'arrêt de sa mort ; au moindre bruit qu'il entend, il s'imagine voir ou l'exécuteur, ou les instruments de son supplice : *Circumspectans undique gladium.* (*Job*, XV, 22.)

Ainsi en est-il d'un pécheur que sa conscience poursuit. Tout lui parle des supplices qui l'attendent. Tantôt il se contemple malgré lui au lit de la mort, et tantôt il se voit cité au jugement de Dieu ; presque toujours il entrevoit un enfer creusé sous ses pieds. Qu'il se pique d'athéisme ou non, il faudra qu'il avoue, avec le Roi-Prophète, que son péché lui est toujours présent à l'esprit (*Psal.* L, 5) ; avec l'impie Antiochus (I *Mach.*, VI), qu'il en est saisi de la plus vive frayeur ; avec Balthazar, qu'au seul aspect de cette main mystérieuse qui retrace sans cesse à ses yeux le tableau de sa vie criminelle, il tremble et il sèche sur ses pieds : *Circumspectans undique gladium.* (*Dan.*, XIII, 22.) Oui, Messieurs, on en a vu qui, après avoir protesté toute leur vie qu'ils ne trouvaient en eux-mêmes aucune notion de Dieu, aucun sentiment de l'immortalité de l'âme, aucun pressentiment de

l'avenir, et par conséquent aussi aucune crainte de l'enfer, ont déclaré en mourant qu'en tout cela ils avaient toujours été des imposteurs publics : hors du péril ils avaient affecté une intrépidité qui étonnait; mais aux portes de la mort, et quand il a été question pour eux, ou de soutenir la gageure jusqu'au bout et de la pousser jusqu'au tribunal de Dieu, ou de se rendre publiquement à l'évidence de la vérité connue, on les a vus décheoir tout à coup de ce prétendu athéisme, se troubler et se confondre aux approches de l'éternité, et apprendre à tous les assistants que, loin d'avoir jamais été tranquilles dans le crime, leurs consciences ne les avaient jamais plus mortellement alarmés au dedans de leurs cœurs, que lorsqu'ils avaient montré au dehors le plus de fermeté : *Circumspectans undique gladium.*

Or, c'est ce qui rend si salutaire le langage de la conscience. Pour être en paix avec soi-même, on prend souvent le parti de vivre en paix avec Dieu. N'est-ce pas pour cela qu'autrefois vous alliez si souvent vous jeter aux pieds d'un confesseur? Avant la déclaration de vos péchés, de quels troubles intérieurs et de quels cuisants remords votre âme n'était-elle pas agitée? Mais au moment de l'absolution, de quel pesant fardeau ne vous trouviez-vous pas soulagé. De votre vie avez-vous eu de moments plus doux que ceux-là? Or, ce contentement, d'où provenait-il? de ce que vous aviez contenté votre conscience. Mais aujourd'hui, d'où vient qu'elle vous poursuit et qu'elle vous tourmente tout de nouveau? de ce que vous ne la contentez plus dans ses décisions. Dès ce moment donc, dit le Roi-Prophète, si vous entendez la voix : *Hodie si vocem ejus audieritis.* (*Psal.* XCIV, 8.) Si elle vous dit d'éloigner cette occasion prochaine, de restituer ce bien mal acquis, d'abandonner la poursuite injuste de ce procès, de sacrifier ce ressentiment, de renoncer à ce jeu qui vous incommode et qui vous perd. Si elle vous presse d'aller faire une confession sincère de tous vos péchés et de vous réconcilier avec Dieu, faites-le sans balancer, faites-le sans délai : ne sortez point de cette Eglise que vous n'ayez dit à Dieu : Oui, Seigneur, je vous le promets avec votre sainte grâce, et je me rends de tout mon cœur à la continuité de vos recherches : *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* Consultez-la donc dans toutes vos délibérations, et elle éclaircira tous vos doutes; écoutez-la dans ses réponses, et elle vous apprendra tous vos devoirs; contenez-la dans ses décisions, et elle vous procurera ce repos parfait qu'on ne goûte qu'en Dieu seul; par là vous éprouverez combien son langage est salutaire; vous venez de le voir. Au contraire, l'empêcherez-vous de parler, et la forcerez-vous de se taire? vous allez voir combien son silence est funeste : c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Quand vous n'entendrez plus parler, nous dit le Fils de Dieu, que de séditions et de combats, soyez sûrs que le temps de votre délivrance s'approche : *Ecce appropinquat redemptio vestra.* (*Luc.*, XXI, 28.) Mais, ajoute-t-il, quand au milieu du désordre tout demeurera dans le calme, craignez et tremblez, car c'est le propre du démon de ne pas troubler ce qu'il possède : *In pace sunt ea quæ possidet.* (*Luc.*, II, 21.) Souffrez, Messieurs, que je mette la même différence entre une conscience qui parle encore et une conscience qui ne parle plus. Tandis que vous sentirez au dedans de vous une guerre intestine, et que la conscience ira troubler ce funeste repos que vous cherchez dans le crime, alors dites avec confiance que votre salut n'est pas désespéré, qu'il y a encore pour vous quelque apparence de conversion, et que cet heureux moment n'est peut-être pas éloigné : *Ecce appropinquat redemptio vestra.* Mais dès que vous deviendrez plus tranquilles dans le péché sans devenir meilleurs, et que la conscience ne vous accablera plus de ses reproches, dites sans balancer, que la conscience se rebute et qu'elle se retire; qu'elle en use à votre égard comme un médecin qui abandonne son malade, après avoir inutilement employé tous ses soins pour le guérir, et que ce calme apparent vient du démon : *In pace sunt ea quæ possidet.* Pourquoi cela? pour deux raisons que je vous prie de bien remarquer. C'est qu'en perdant les remords de la conscience, nous perdons un des plus puissants préservatifs et une des plus souveraines ressources que nous ayons contre le péché : un préservatif qui, en mille occasions, nous empêchait de commettre le crime; une ressource qui nous aidait à en sortir après l'avoir commis. C'est qu'alors le pécheur n'est presque plus ni retenu par la laideur du péché, ni repris par la honte d'y être tombé : deux vérités des plus terribles du christianisme. Dieu veuille que vous n'ayez pas lieu de vous reconnaître dans la discussion que j'en vais faire!

Il faut d'abord convenir qu'il est rare qu'on étouffe entièrement la voix de la conscience : au moins ne parvient-on communément à lui imposer un silence absolu et général, qu'après les plus fréquentes rechutes. Saint Augustin déclare y avoir travaillé en vain pendant dix années entières et consécutives : mais ce qu'il n'avait pu faire en dix ans, il n'est pas surprenant que certains pécheurs le fassent après les vingt et les trente années de débauche. Depuis ce temps-là, grand Dieu, quelle différence d'eux-mêmes à eux-mêmes! Dans un âge tendre, où la pudeur naturelle était encore dans toute sa force, et où elle était soutenue d'une éducation chrétienne, la seule vue du mal les alarmait. La présence, ou quelquefois l'absence même d'un objet dangereux les troublait. Ils auraient rougi du plus léger mensonge; et si devant eux on eût proféré quelque parole mal digérée, ou pris quelque liberté indiscrète, la conscience aurait marqué sur leur propre front jusqu'à l'indiscrétion des autres. Ainsi voit-on tous les jours

tant de jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe se couvrir de rougeur, se déconcerter glorieusement, lorsqu'on s'émancipe sous leurs yeux : il n'est pas nécessaire, pour les troubler visiblement, qu'on en vienne jusqu'à éprouver leur vertu ; c'est l'alarmer que de ne la respecter pas. Mais cette délicatesse de conscience se perd à mesure que nous réitérons nos péchés ; et dès que ce préservatif du crime est une fois perdu, il n'est presque plus rien qui nous empêche d'y retomber. Rappelez-vous donc ces anciennes frayeurs que vous causaient autrefois les seules approches du péché. N'est-il pas vrai que quand, au commencement, il vous fallut vaincre cet heureux fonds de naturel, ce riche penchant, cette noble éducation que vous aviez pour la vertu, vous n'approchiez du crime qu'en tremblant. D'où vient donc que vous avez remporté le funeste avantage de ne plus craindre? c'est que la conscience ne vous éclaire et qu'elle ne vous parle plus. Non, disait Moïse aux Israélites, dans l'abîme du péché, les pécheurs ne voient plus et ils n'entendent plus rien qui puisse leur servir de frein pour n'y pas retomber : *Nec vident, nec audiunt.* (*Deut.*, IV, 28.)

La conscience ne les éclaire plus : on est quelquefois surpris dans le monde, et chacun s'étonne, comment cet homme ne prévoit pas la malheureuse fin de cette intrigue qu'il commence à nouer. Il n'est personne à ses côtés qui ne s'aperçoive que cette assiduité va dégénérer en libertinage ; déjà le monde en parle ; on en murmure tout haut parmi ses proches, et tous ses amis s'en affligent : lui seul n'en voit rien ; il ignore ce qu'on en dit, et il est toujours le dernier à le savoir. On ne peut comprendre comment cet autre ne voit pas que depuis qu'il est lié avec des gens sans foi et sans religion, il commence à perdre toutes les idées de Dieu. Autrefois s'il avait quelques faiblesses à se reprocher en matière de mœurs, au moins n'avait-il aucun reproche à se faire en matière de dogme. Mais aujourd'hui il semble qu'il ne sache plus que penser sur l'existence d'un Dieu, sur l'autorité de l'Église, sur l'immortalité de l'âme, sur la réalité d'un paradis et d'un enfer. Il lira sans aucune peine tout ce que l'athéisme et l'hérésie ont pu imaginer de plus propre à produire l'incrédulité ; et parce qu'il serait de son intérêt présent de ne pas croire un avenir après cette vie, il vivra et il agira tout comme s'il ne le croyait pas. D'où vient en eux un si funeste changement? de leur conscience qu'ils ont opprimée, et qui, lassée de les éclairer et de leur parler inutilement, ne les éclaire et ne leur parle plus : *Nec vident, nec audiunt.*

Il y a plus : si dans cet état la conscience fait encore luire quelque rayon de lumière aux yeux du pécheur, par un aveuglement affecté, dit le Sage, il feindra de ne rien voir : *Fingit se non videre.* (*Eccli.*, XIX, 24.) Demandez-lui pourquoi il abandonne lâchement cet ami? C'est, vous répondra-t-il, qu'il faut ménager cet autre, et qu'on ne saurait les cultiver tous deux. S'il décrie celui-là, c'est qu'il faut plaire à celui-ci. S'il travaille à destituer ou à supplanter quelqu'un, c'est qu'il faut se servir soi-même, quand les autres ne nous servent pas. S'il emploie la fraude ou la concussion, c'est qu'il faut avoir de quoi soutenir son rang, de quoi entretenir son luxe, de quoi fournir à son jeu. En tout et partout il trouve des raisons de convenance pour autoriser sa conduite ; mais en conscience est-il permis de trahir l'un pour servir l'autre, de détruire celui-ci pour lui substituer celui-là, de leur nuire à tous pour se servir soi-même? En conscience est-il permis d'emprunter à toutes mains et de ne jamais payer, de prendre de toutes parts et de ne jamais rendre, d'obérer toute une maison et de ruiner encore ses créanciers? Ce n'est pas ce que le pécheur examine ; il voit parfaitement qu'en tout cela il commet mille injustices, mais il veut continuer dans son désordre, et pour s'y replonger de nouveau, il feint de ne pas le voir : *Fingit se non videre.*

Quelle différence y a-t-il donc, demande saint Bernard entre une conscience qui parle encore et une conscience qui ne parle plus ; il en est, dit-il ingénieusement, comme de deux appartements, dont l'un reçoit dans son sein la lumière du soleil, et dont l'autre demeure toujours dans l'obscurité. Dans le premier suivez le rayon du soleil, vous y découvrirez un million d'atomes qui voltigent en l'air ; dans le second vous n'apercevrez jamais rien de semblable. Ainsi en est-il d'une conscience éclairée par le soleil de justice, et d'une conscience ensevelie dans les ténèbres ; dans celle qui est éclairée des rayons de la grâce, on découvre jusqu'aux moindres imperfections ; mais dans celle qui pour toute lumière n'a plus que de faux préjugés, à peine voit-on tout ce qu'il y a de plus grossier dans le crime. On demande assez souvent comment il se peut faire que des personnes, d'une vie d'ailleurs très-exemplaire, emploient fréquemment les heures entières aux pieds d'un confesseur. On a beau chercher en soi-même une ample matière de confession, y eût-il des années qu'on ne se fût approché des sacrements, après quelques péchés marqués qu'on n'a pu ni déguiser, ni oublier, on n'a plus rien à dire. On s'imagine qu'après une revue générale et superficielle, qu'après un quart d'heure d'examen on a tout découvert : et on ne peut comprendre comment il s'ouvre un champ si vaste aux recherches de quelques âmes timorées. Mais vous l'avez dit sans le savoir, c'est parce que ce sont des consciences timorées, qu'elles découvrent tout ce qui se passe en elles ; et c'est parce que votre conscience ne vous parle plus que vous n'y trouvez plus rien ; aussi ne devez-vous pas vous y fier. Dans vos affaires temporelles vous fieriez-vous à un homme sans conscience ? Dès lors ne le jugez-vous pas incapable de droiture et de probité? Vous le dites des autres ; pour-

quoi donc ne le direz-vous pas de vous-même? C'est que vous n'êtes plus retenu par la laideur du péché, c'est encore que vous n'êtes plus repris par la honte d'y être tombé.

De toutes les différentes situations du pécheur, s'écriait autrefois le Roi-Prophète, celle qui m'étonne le plus, celle qui de tout temps a le plus excité ma compassion et enflammé mon zèle, c'est ce funeste repos dans lequel on vit, avec une conscience toute noircie de crimes : *Zelavi super iniquos pacem peccatorum videns.* (*Psal.* LXXIII, 3.) C'est la malheureuse tranquillité de ces cœurs endurcis qui ne sentent plus leurs blessures, et qui en viennent jusqu'à s'applaudir du mal qu'ils se font à eux-mêmes : *Lætantur, cum male fecerint.* (*Prov.*, II, 14.) C'est cette étonnante sécurité avec laquelle un pécheur méprise tous ces dangers, qui d'une heure à l'autre peuvent le précipiter dans l'enfer : *Cum in profundum venerit, contemnit.* (*Prov.*, XVIII, 3.) Mais moi, Messieurs, je suis étonné de l'étonnement même du Prophète. Dès que la conscience ne parle plus à un pécheur qu'est-ce qui le reprendra de ses désordres? dès qu'il n'en sera plus repris qu'est-ce qui l'y troublera? et dès qu'il n'y sera plus troublé, qu'est-ce qui l'en retirera?

D'où vient qu'Holopherne n'évita pas le malheur qui le menaçait, et qu'il périt par les mains d'une femme? C'est qu'il dormait dans le péril, et qu'il ne se trouva personne qui l'en avertit; c'est que selon l'expression du Prophète (*Psal.* CXIII, 7 seq.), dans ce moment qui lui fut si funeste, il avait des yeux, et qu'il ne voyait point; des oreilles, et qu'il n'entendait point; une voix pour se faire entendre, et qu'il n'appelait point; des bras pour se défendre et qu'il ne s'en servait point; des troupes pour le garder, et qu'il ne les employait point; des pieds au moins pour fuir, et qu'il ne fuyait point. Mais voilà que Judith est debout à ses côtés, et qu'elle a déjà le bras levé pour le frapper de son cimeterre. Cela est vrai, mais dès qu'Holopherne s'est endormi sans précaution, et qu'il ne se trouve personne qui le réveille, dans son sommeil comment voulez-vous qu'il évite le coup qui lui pend sur la tête? Il faut bien qu'il périsse.

Ainsi en est-il de ce funeste repos où vit un pécheur à qui sa conscience ne parle plus. Il a des yeux et il ne voit pas qu'il court à sa perte. Il a des oreilles pour entendre tous les discours d'un prédicateur, et il ne comprend pas son langage. Il a une langue pour confesser son péché, et il ne le déclare qu'à demi. Il a des pieds pour aller visiter les hôpitaux, et des mains pour y répandre ses aumônes; mais à cet égard c'est pour lui comme s'il n'en avait pas. Il y a des confesseurs, des casuistes, des directeurs, des amis, des parents qui voudraient l'aider de leurs conseils, et il ne s'en sert pas. Il a une conscience pour le réveiller de cette profonde léthargie où il vit sur son salut, et sa conscience rebutée ne lui parle pas. Sans sortir de ce qui se passe actuellement au dedans de vous-même quelle vive impression cette effrayante vérité ne devrait-elle pas faire sur vos esprits et sur vos cœurs? En êtes-vous touchés? Après ce sermon, comme après tous les autres, ne sera-ce pas en vous toujours même avidité pour le gain, toujours même chaleur pour le plaisir, toujours même insensibilité pour les pauvres, même envie, même jalousie, même animosité contre vos concurrents, même acharnement, même fureur contre vos ennemis? Or, en tout cela où est la conscience? Peut-elle s'y trouver, puisqu'elle ne vous en fait aucun reproche? et si vous n'avez plus de conscience, qu'est devenu votre salut?

Dites présentement que même dès cette vie, Dieu ne punit pas certains pécheurs du premier ordre. Est-il donc un châtiment plus terrible que de les rendre insensibles à tout ce qui pourrait les convertir? Et est-il un état plus désespéré pour un malade, que de ne pas même sentir son mal? Mais, dit le Sage, pendant la vie, dans les trésors de la colère de Dieu, il n'est point de fléau plus redoutable que celui-là. Pour toute punition, ajoute-t-il, vous serez tranquille au milieu du danger, comme un homme qui dort au plus fort de la tempête, et en cela vous serez sévèrement puni : *Eris sicut dormiens in medio maris.* (*Prov.*, XXIII, 34.) Vous flotterez au milieu des écueils, et vous n'en serez non plus effrayé que l'est un pilote assoupi, qui n'a plus l'œil à la boussole, ni la main au gouvernail : *Quasi sopitus gubernator omisso clavo.* (*Prov.*, XXIII, 34.) Non-seulement vous serez entraîné jusqu'au fond de l'abîme sans en rien sentir, mais encore vous avouerez un jour que vous n'y avez été entraîné que parce que vous n'en sentiez rien : *Traxerunt me, et ego non sensi.* (*Ibid.*, 65.) Sans attendre cet aveu forcé que vous ferez un jour au tribunal de Dieu, dès à présent ne devez-vous pas convenir que jusqu'à ce jour vous avez été insensible aux promesses, aux menaces, aux maux mêmes que Dieu vous a ménagés pour votre salut? Quand par les attraits de sa grâce et par des consolations intérieures, quand par des remords cuisants et de justes alarmes sur l'avenir, Dieu vous a dessillé les yeux sur vos désordres, n'était-ce pas autant d'invitations à la vertu? Quand il a permis la perte de ce Fils unique, de ce protecteur qui vous était si nécessaire, de cette beauté, de cette santé dont vous abusiez pour l'offenser, n'était-ce pas autant d'avertissements qu'il vous donnait de ne vous attacher qu'à lui? Comment donc n'en avez-vous pas profité? C'est que vous n'avez pas même senti que c'était lui qui vous portait tous ces rudes coups pour vous détacher du monde : *Verberaverunt me et ego non sensi.* (*Ibid.*)

Je ne sais pas si vous avez fait attention au genre de châtiment dont Dieu punit Pharaon. Il se retira de lui tout en colère, dit

l'Esprit-Saint : *Exiit a Pharaone iratus nimis.* (*Exod.*, II, 9.) Expression singulière, mais bien propre à nous prouver cet abandon de Dieu dont je parle. Quels miracles Dieu n'avait-il pas opérés sous les yeux de Pharaon, et de quelles plaies n'avait-il pas frappé toute l'Égypte pour le faire rentrer en lui-même? Mais, quand tous ses soins furent devenus inutiles, après l'avoir recherché dans sa bonté, Dieu se retira de lui, il ne lui parla plus et il l'abandonna dans sa colère : *Exiit a Pharaone iratus nimis.* J'avoue que pendant cette vie Dieu ne nous abandonne jamais totalement; j'avoue encore qu'il ne nous abandonne jamais le premier, et que son abandon est toujours l'effet du péché ; mais, quelque consolante que soit cette vérité, parce qu'elle nous laisse toujours quelque espoir de salut, ne reste-t-il pas que plus nous nous éloignons de Dieu, plus aussi nous l'éloignons de nous, et que plus nous sommes sourds à sa voix, plus aussi il se lasse de nous appeler ? Cette mesure n'est-elle pas déjà comble, ou sur le point de se combler ? N'est-ce point après le premier péché que je commettrai que Dieu retirera de dessus moi ces grâces spéciales dont il continue de me protéger? Est-ce un péché particulier et extraordinaire, ou un péché ordinaire et commun qui mettra le sceau à ma réprobation ? Je n'en sais rien : c'est pour moi un mystère que je ne saurais développer, un abîme où je ne saurais rien pénétrer. Si je consulte la bonté de Dieu, j'ai de quoi espérer; mais si j'examine ma tranquillité même, j'ai de quoi trembler. D'où vient donc que je ne tremble pas ? C'est que peut-être, comme j'ai abandonné Dieu, à son tour Dieu m'a déjà abandonné ; et que, comme j'ai forcé ma conscience de se taire, Dieu lui-même ne me parle plus : *Exiit iratus nimis.*

Ah! Messieurs, ne laisserez-vous donc parler votre conscience, que lorsque sa voix ne servira peut-être plus qu'à vous désespérer? A votre mort, j'en conviens, elle se réveillera, elle rentrera malgré vous dans tous ses droits, et elle vous poursuivra jusqu'au tribunal de Dieu. Mais qu'espérer d'elle lorsqu'elle s'élèvera contre vous pour déposer contre vos crimes, pour les condamner, pour les punir? Or, alors, dit saint Bernard, c'est votre propre conscience qui servira de témoin contre vous : *Ipsa testis.* C'est elle qui prononcera ses arrêts : *Ipsa judex.* C'est elle qui fera votre supplice : *Ipsa tortor.* Prévenez-donc ce malheur, consultez-la dans toutes vos délibérations, écoutez-la dans ses réponses, contentez-la dans ses décisions, regardez-la comme un secours toujours présent pour ne pas retomber dans vos péchés, et pour vous en relever si par malheur vous y retombiez de nouveau. Seigneur! continuez de nous parler au cœur, voici que votre serviteur vous écoute : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* (I *Reg.*, III, 9, 10.) Ce ne sera plus ni le langage des faux prophètes, ni le langage de nos passions, ni le langage de la coutume que nous écouterons ; ce sera cette voix secrète que vous formez vous-même au dedans de nos consciences. Loin de travailler à nous endurcir contre ses remords et à émousser toutes ses pointes, nous nous rendrons à ses reproches; nous recevrons, ô mon Dieu ! et nous suivrons toutes ses instructions, afin qu'un jour nous soyons reçus nous-mêmes dans l'heureux séjour de votre gloire. C'est ce que je vous souhaite au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON IX.

*Pour le mercredi de la seconde semaine du Carême.*

### SUR LA PROVIDENCE.

Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo (*Matth.*, XX, 23.)

*D'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder, c'est pour ceux à qui mon Père l'a destiné.*

Sire,

Qu'il y aurait de mouvements épargnés à la cour, si à la cour on était bien convaincu qu'il y a en Dieu une providence qui dispense généralement tous les honneurs, et que, quelques mouvements qu'on se donne, on n'en franchira jamais les lois. Mais que l'impie doute de la Providence, ou que le pécheur en murmure, ni les doutes des impies, ni les murmures des pécheurs n'empêcheront pas que, à l'exclusion du péché seul, tout ce qui arrive dans le monde ne vienne de Dieu, et que tout ce qui vient de Dieu n'arrive pour notre bien.

Oui, Messieurs, c'est Dieu qui dispose de tous les événements de la vie : voilà de quoi confondre les doutes des impies. C'est pour notre bien que Dieu dispose de tous les événements de la vie, voilà de quoi anéantir les murmures des pécheurs. Rien donc de plus insensé que les révoltes de notre esprit contre la Providence : premier point. Rien de plus insensé que les révoltes de notre cœur contre la Providence : second point. Dieu gouverne en maître, Dieu gouverne en père; c'est tout le plan de ce discours. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Trois choses ont toujours paru révolter certains esprits contre la Providence. Ils se sont imaginé qu'il est indigne de Dieu d'entrer dans tous ces détails que nous jugeons souvent indignes de nous-mêmes ; ils ont cru entrevoir des défauts dans les arrangements qu'il a faits, et ils se sont persuadés qu'en mille occasions nous pouvons changer l'ordre qu'il a établi parmi nous. Plutôt donc que d'admettre en Dieu, ou une providence qui s'avilit dans les soins qu'elle se donne, ou une providence qui s'expose à la censure dans les arrangements qu'elle fait, ou une providence qui devient sujette au changement par l'inconstance des lois qu'elle établit, ils ont mieux aimé nier absolument la providence et attribuer tout au hasard. Or, Messieurs,

pour détruire ces trois erreurs, je démontre que la providence est si visiblement marquée, qu'on ne saurait nier son existence; si sagement inspirée, qu'on ne saurait improuver sa conduite; si invariablement décidée, qu'on ne saurait rien changer à ses lois. En trois mots donc : incontestable dans les soins qu'elle se donne, adorable dans les dispositions qu'elle fait, immuable dans les résolutions qu'elle prend il faut que toute incrédulité la reconnaisse, que toute impiété la respecte, que toute indocilité s'y soumette : trois sublimes vérités que nous allons approfondir.

Voulez-vous que, pour établir une providence en Dieu, je l'appuie sur l'essence de Dieu même, sur la foi de nos divines Ecritures, sur le témoignage de tous les saints, sur les sentiments des païens mêmes, sur l'aveu tacite de ceux mêmes qui la contestent à Dieu, sur des millions de faits qui l'attestent, sur les épreuves qu'on en fait tous les jours, sur l'exigence des créatures, le bel ordre qui règne dans l'univers? Ecoutez cette foule de raisons, cette nuée de témoins, cette foule d'objets qui déposent à sa faveur.

Que j'entre dans l'essence de Dieu même, je trouve que la providence en Dieu est un de ces attributs qui suivent nécessairement de son existence, qui concourent à former l'excellence de son être et sans lesquels je ne saurais ni donner ni concevoir une juste idée de la Divinité. Un Dieu sans providence serait un Dieu sans prévoyance et sans sagesse; ce serait un Dieu aveugle sur nos mérites, sourd à nos prières, insensible à nos besoins; un de ces dieux de la fable qui avaient des yeux et qui ne voyaient point, des oreilles et qui n'entendaient point, un nom pour commander et qui ne commandaient point; ce ne serait qu'une ombre et un fantôme de divinité. Que je parcoure nos divines Ecritures, presque à chaque page je vois un Dieu occupé depuis la naissance du monde à se former un peuple choisi, à le conduire selon ses lois, à le nourrir de ses libéralités, à le protéger par les plus grands miracles. Que j'interroge tous les saints de tous les temps, ils ne me parlent que d'un Dieu attendri sur nos misères, appliqué à les prévenir, attentif à les soulager. Que je consulte les païens mêmes, à l'exception de quelques sectes que la volupté avait entièrement abruties; les plus sensés du paganisme me répondront qu'ils ont regardé tout l'univers comme un grand corps, toutes les créatures comme autant de parties qui le composent, Dieu comme un esprit universel qui, répandu partout, donne aussi le mouvement à tout.

Sans remonter si loin, demandez à tant de religieux et à tant de pauvres, qui n'ont absolument aucun fonds, demandez aux oiseaux du ciel d'où leur vient leur subsistance? et vous verrez si ce n'est pas la Providence qui les nourrit. Sans sortir de vous-mêmes, ressouvenez-vous de cette malheureuse affaire où vous vous trouvâtes engagés, de ce danger où vous deviez naturellement périr; et dites-moi si ce n'est pas par une espèce de prodige que vous en fûtes délivrés? Ouvrez les yeux, contemplez tous les éléments, et concevez si vous le pouvez, comment des corps qui agissent continuellement, qui se meuvent par une impulsion étrangère, qui se combattent, qui se heurtent, qui se font sans cesse la guerre, et que la succession des temps devrait naturellement détruire, eussent pu subsister si longtemps dans toutes leurs proportions, s'il n'y avait un souverain modérateur qui en remue tous les ressorts. Considérez le mouvement des cieux, la vitesse et la régularité de leur course, la succession de la lumière et des ténèbres, la révolution des siècles, le flux et le reflux de toutes les saisons, l'équilibre de la terre; et jugez vous-mêmes si des créatures qui n'ont ni raison, ni connaissance, ni sentiment, ni vie, eussent pu conserver si longtemps cette noble harmonie, et cet admirable concert que nous voyons, s'il n'y avait un Etre supérieur et infini qui y tient la main? Quoi! Messieurs, quand vous verrez un Etat bien policé, une famille bien réglée, un vaisseau voguer en pleine mer, vous conclurez, sans hésiter, qu'il faut nécessairement qu'il y ait dans ce royaume un prince sage qui le gouverne, dans cette famille un père vigilant qui la dirige, dans ce vaisseau un pilote attentif qui le conduit. Partout où vous trouverez l'ordre établi dans le monde, vous admettrez de toute nécessité un esprit, une intelligence, un chef qui y préside; et à l'égard du monde même et du monde entier vous prétendrez que le hasard en décide? n'est-ce pas une contradiction de la raison?

Or si c'est Dieu qui dispose de tout, quel est l'aveuglement de ceux qui attribuent tout au hasard, aux caprices du sort, à la fatalité du destin, à je ne sais quelle prétendue étoile de leur nativité, à leur bonne ou à leur mauvaise fortune; et qui, comme ces impies dont il est parlé dans l'Ecriture, s'écrient: Ce n'est pas Dieu, c'est nous-mêmes qui nous sommes faits ce que nous sommes: *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia.* (*Deut.*, XXXII, 27.) Je sais bien que par un reste de christianisme, on ne s'en expliquera pas si clairement; mais au fond si je vous demande qui a fait votre fortune, ne me répondrez-vous pas sans hésiter que c'est vous qui en avez bâti tout l'édifice? Sans même qu'on vous le demande, ne dites-vous pas tous les jours que, si vous êtes placé sur la tête des autres, c'est que vous vous êtes fatigué, épuisé, immolé pour parvenir; et que, si vous possédez de grands biens, c'est à une économie sage, à un travail assidu, à une heureuse industrie que vous en êtes redevable: *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia.* Je veux avec vous qu'il vous en ait coûté bien des peines et des fatigues pour vous agrandir ou pour vous enrichir : mais qui est-ce qui vous en a accordé le succès? N'est-ce pas Dieu qui a béni et couronné tous vos

soins? ou est présentement l'hommage que vous lui en devez?

Ecrions-nous donc avec le Sage : oui Seigneur ! c'est votre providence qui règle tout, qui veille à tout, qui préside à tout, qui ordonne et qui dispose de tout : *Tua providentia gubernat.* (*Sap.*, XXIV, 3.) C'est elle qui dispense les faveurs et les disgrâces, la maladie et la santé, la pauvreté et les richesses, les honneurs et les affronts ; c'est elle qui ébranle et qui affermit les trônes, qui brise et qui redresse les sceptres, qui abat et qui relève les couronnes, qui resserre et qui agrandit les états. Oui, grand Dieu ! dit le Roi-Prophète, c'est vous qui par votre admirable providence conduisez toutes choses à leur fin, et qui les y conduisez avec une sagesse qui ne peut convenir qu'à vous seul : *Omnia in sapientia fecisti.* (*Psal.* CIII, 24.) Aussi est-ce ce qui m'a fait ajouter que, comme la providence est incontestable dans les soins qu'elle se donne, elle n'est pas moins adorable dans les dispositions qu'elle fait.

C'est de tout temps que les impies ont attaqué le partage que Dieu a fait des biens et des conditions de la vie. S'il y avait une providence, disent-ils, où serait sa sagesse de donner tout aux uns et de ne donner rien aux autres? où serait même sa justice, de ne donner souvent rien aux justes et de donner quelquefois tout aux pécheurs? Serait-ce penser équitablement de Dieu, que de dire de lui qu'il abandonne ceux qui par sa grâce méritent tous ses bienfaits, et qu'il accorde ses récompenses à ceux qui, par leurs crimes, méritent tous ses châtiments? Plutôt donc que d'admettre en Dieu une providence qui leur paraît ou aveugle ou injuste dans les arrangements qu'elle a faits, ils aiment encore mieux nier absolument qu'il y ait une providence.

Donnons à la providence les qualités qu'elle doit avoir et vous verrez bientôt tous ces doutes de l'impie disparaître et s'évanouir. Ne conviendrez-vous pas avec moi, Messieurs, que dès que la providence est en Dieu, nécessairement ce doit être une providence universelle et une providence éternelle? Je dis une providence universelle qui s'étende à tous les hommes en général : je dis une providence éternelle qui s'étende au delà de tous les temps? Or, si la providence doit être universelle, ne faut-il pas que le bien public et général l'emporte en elle sur le bien du particulier? et si elle doit être éternelle, ne faut-il pas que les biens de l'éternité l'emportent auprès d'elle sur les biens du temps? Pourquoi donc Dieu donne-t-il tout aux uns et pourquoi ne donne-t-il rien aux autres? C'est qu'il agit dans les vues du bien public et général. Pourquoi donne-t-il quelquefois tout aux impies et pourquoi ne donne-t-il quelquefois rien aux justes? c'est qu'il agit dans les vues de l'éternité. Ne séparons pas ces deux grands principes de notre foi, et vous comprendrez combien le raisonnement des impies est faux et défectueux sur ces deux points. Sur le premier, en ce qu'ils raisonnent de cette providence universelle, qui doit s'étendre à tous, comme ils raisonneraient d'une providence qui serait seulement particulière à quelques-uns. Sur le second, en ce qu'ils raisonnent de cette providence éternelle, qui doit s'étendre au delà de tous les temps, comme ils raisonneraient d'une providence qui serait purement temporelle. Entrons dans le détail et vous en allez convenir.

Les impies regardent comme une espèce de désordre dans le monde, ou pour parler plus clairement, comme un écueil où la providence est venue échouer, qu'il y ait des grands et des petits, des maîtres et des serviteurs, des rois et des sujets parmi les hommes. Il leur semble que Dieu aurait mieux fait d'établir dans tous l'égalité des conditions, de nous rendre tous égaux, et parce qu'il les a faits naître subalternes, ils censurent cette conduite de la providence qui a établi sur eux des supérieurs. Mais, Messieurs, y pensez-vous bien, si vous êtes de ceux qui raisonnent de la sorte? Dans l'égalité du pouvoir, où est l'homme qui aurait voulu obéir à son égal, et si personne n'eût obéi, quelle confusion et quels désordres n'auraient pas régné parmi nous? Imaginez pour un moment, je ne dis pas un seul Etat dans le monde, mais même une seule ville où personne ne serait revêtu du pouvoir public ; ou qui que ce soit n'ayant droit de commander, qui que ce soit ne serait non plus d'obligation d'obéir ; où chacun serait par conséquent maître absolu de sa conduite et où il n'y aurait ni juges, ni tribunal auquel on fût comptable de ses actions ; je vous le demande, ce défaut d'autorité dans quelques-uns n'assurerait-il pas l'impunité à tous les crimes, et voudriez-vous y demeurer exposés aux plus vives insultes? Qu'a-t-il donc fallu pour introduire et pour maintenir partout l'ordre public? Il a fallu que partout il y eût dans quelques-uns une autorité à laquelle tous fussent soumis. Sans cela il eût été vrai de dire qu'il n'y avait point de providence en Dieu. Mais en cela même aussi, et pour cela même, loin de conclure avec les impies qu'il n'y a point de providence, on doit inférer, tout au contraire, que c'est la sagesse de Dieu qui préside sur nous.

Les impies regardent encore comme un mal qu'il y ait des riches et des pauvres parmi les hommes. Ils auraient voulu que les biens de fortune eussent été donnés à tous par portions égales, et ils croient que Dieu ne se montre pas également le père de tous, parce qu'il ne nous en a pas tous également pourvus. Mais si tous avaient été également riches, où sont ceux qui auraient voulu servir les autres, et si personne n'avait été dans le besoin, où sont ceux qui auraient cultivé la terre, fourni et apprêté les choses qui sont les plus nécessaires à la vie? Voyons-nous que ceux qui vivent dans l'opulence s'emploient jamais à des travaux serviles? Qu'a-t-il donc fallu pour établir

parmi les hommes cette correspondance naturelle qui fait l'ordre public? il a fallu qu'il y eût des riches et des pauvres : des riches qui eussent besoin du secours des pauvres; des pauvres qui eussent besoin de l'assistance des riches, afin qu'on ne pût se passer les uns des autres et que le besoin réciproque nous réunît tous. Tout autre raisonnement porte à faux, c'est le raisonnement de nos passions, et Dieu n'eût plus été si sage s'il n'avait consulté que nos cupidités.

Au moins, disent les impies, si dans cette inégalité que nous voyons, soit des biens, soit des conditions de la vie, Dieu avait préféré les justes aux pécheurs; s'il avait comblé d'honneurs ou de richesses les plus gens de bien et plongé les libertins dans l'humiliation ou la disette, nous trouverions en Dieu une providence également proportionnée à sa miséricorde et à sa justice. Mais que ce soit souvent les plus vicieux qui reçoivent des avantages de la fortune et que ce soit précisément les plus vertueux qui quelquefois manquent de tout, où est en cela cette souveraine sagesse qui ne doit au crime que des châtiments et que des récompenses à la vertu?

Voilà, Messieurs, ce qui a toujours fait chez les païens le scandale de la providence et ce qui a quelquefois excité les doutes, troublé la foi, ébranlé la confiance des chrétiens mêmes. Les amis de Job et de Tobie ne purent les voir dans l'humiliation et les souffrances sans les croire coupables. Par la même raison qu'ils admettaient une providence en Dieu, ils ne pouvaient s'imaginer que Dieu les eût affligés sans les punir. Un Dieu qui appauvrit et qui humilie les justes, c'est ce qu'ils croyaient indigne de la Divinité. Moi-même s'écrie le Roi-Prophète, j'avoue que dans la même pensée j'ai failli à donner dans une erreur encore plus déplorable; car, à la vue de la prospérité des méchants et des calamités des justes, j'ai été tenté de croire qu'il n'y avait du tout point de providence, et je me suis vu sur le point de succomber : *Mei autem pene moti sunt pedes.* (*Psal.* LXXII, 2.) Je me suis demandé à moi-même s'il était bien vrai que Dieu sût ce qui se passe ici-bas? *Quomodo sit Deus?* (*Ibid.*, 2.) Et dans l'appréhension qu'il ne prît pas même garde à nos vertus, je me reprochais presque tous les efforts que j'avais faits pour réparer la perte de mon innocence : *Et dixi : ergo sine causa justificavi cor meum?* (*Ibid.*, 12.) Du temps encore des apôtres et à l'école même de Jésus-Christ, ses propres disciples ne pouvaient se persuader que l'aveugle-né ou ses parents n'eussent pas commis quelque grand crime, qui lui eût mérité que Dieu le privât de l'usage de la vue : *Quid peccavit hic aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur?* (*Joan.*, IX, 2.) Toute affliction qui n'aurait pas été un châtiment leur paraissait alors un blasphème contre la providence.

Mais ce qu'il y a d'admirable, ce qu'il y a de divin, ce qu'il y a d'adorable dans ces mêmes dispositions de la providence, qui dans leur premier coup d'œil ont si souvent éprouvé la foi des uns et alarmé la confiance des autres, c'est que par elles-mêmes elles sont, au contraire, un des arguments les plus propres à affermir notre foi et à relever nos espérances. Que fait donc en nous la providence, lorsqu'elle nous fait voir les pécheurs dans la prospérité et les justes dans l'adversité? Elle nous instruit d'une manière invincible sur l'immortalité de nos âmes et sur la certitude d'une vie future. Elle nous démontre d'une façon qui ne souffre aucune réplique, ou que Dieu serait positivement injuste en récompensant le crime et en châtiant la vertu dans ce monde, ou qu'il y a nécessairement un avenir dans lequel la vertu recevra sa récompense et le crime son châtiment. Elle vérifie, elle accomplit, elle exécute toutes les prédictions que Jésus-Christ nous a faites lorsqu'il a annoncé que le monde le serait dans la joie et ses disciples dans les pleurs. Elle s'acquitte, en accordant aux pécheurs des prospérités temporelles, de tout ce qui pourrait leur être dû pour quelques vertus morales qu'ils auront pratiquées, et en exerçant les justes par les tribulations, elle éprouve leur fidélité, elle expie leurs imperfections, elle accroît leurs mérites, elle travaille à les rendre dignes de la gloire qui les attend.

Vérité si constante qu'à peine trouverons-nous un seul juste dont la vie n'ait été quelquefois sur le trône même, un état de croix et de souffrance. Quel fut dans la loi écrite le patriarche que Dieu n'ait pas fait passer par les plus longues et les plus rudes épreuves? Quel est dans la loi de grâce le saint dont les calamités n'aient pas été comme le gage, comme la marque, comme le moyen même de sa prédestination? Vous le savez, dit saint Paul, les uns ont été tirés sur le chevalet, battus de verges, lapidés, sciés, mis à mort par l'épée; les autres ont mené une vie errante, dans l'indigence, dans l'oppression, dans la misère : et c'est la providence même qui en avait ainsi disposé : *Deo providente.* (*Hebr.* XI, 35, 36, 37.) Or, reprend éloquemment le grand Apôtre, comment tous ces gens-là auraient-ils reçu ce qui nous a été promis, si Dieu ne nous avait destiné quelque chose de meilleur dans le siècle à venir que nous attendons? Quand donc Dieu afflige les justes sur la terre, pourquoi le fait-il? Il le fait, continue toujours le même Apôtre, en vue de ce qui peut nous servir pour avoir part à sa sainteté et à sa gloire. Autrement, conclut-il, il serait vrai de dire que si l'espérance que nous avons en Jésus-Christ se borne toute en cette vie, de tous les hommes nous sommes les plus malheureux : *Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus.* (1 *Cor.*, XV, 19.) Avouez donc que la Providence est adorable dans les dispositions qu'elle fait; et reconnaissez combien elle est immuable dans les résolutions qu'elle prend.

C'est ici encore que les impies souffrent

de violents doutes sur la Providence. S'il était vrai, disent-ils, que Dieu eût immuablement fixé nos destinées, verrions-nous tous les jours des changements si opposés à ces mêmes destinées qu'on dit venir de Dieu ? Par exemple est-ce Dieu qui a destiné à l'état ecclésiastique ce jeune homme qui y entre sans vocation? Est-ce Dieu qui appelle à la religion cette jeune personne que ses parents y contraignent par violence? Est-Dieu qui détermine tant de mariages où il n'est pas même consulté ? Est-ce Dieu qui élève aux premières places tant de sujets qui n'ont ni talents ni acquit pour en remplir les devoirs ? Or si ce n'est pas Dieu qui a fait de semblables destinées, s'il en a même fait de tout opposées, comment toutes ces mêmes personnes ont-elles pu changer leur destinée sans forcer les lois de la providence? Et comment auraient-elles pu forcer les lois de la povidence, si les lois de la providence étaient immuables? Distinguons, selon les principes de notre religion, une providence qui ordonne, d'avec une providence qui permet, et vous verrez combien tous ces doutes des impies sont aisés à dissiper. Quand Dieu ordonne en maître absolu qui veut être obéi, alors il n'est ni crédit, ni autorité qui puisse rien changer à ses lois. Quand il tolère ou qu'il permet, à la vérité on peut, puisqu'il le permet, transgresser ses lois et ses préceptes ; mais alors même il attache à nos transgressions un chatiment si immuable que nul homme ni nul ange ne saurait s'y soustraire. Ainsi donc, ou Dieu a déterminé que vous ne rempliriez jamais un tel poste, ou il a permis que vous l'usurpiez. Dans la première supposition, je dis que vous n'envahirez jamais ce même poste. Dans la seconde, je dis que vous ne l'envahirez pas impunément; et par là vous éprouverez toujours que les lois de la providence sont immuables.

Jérémie, disait autrefois le Seigneur, voyez-vous cet impie qui cherche à s'élever contre mes ordres? Ecrivez en toute assurance qu'il ne prospérera jamais. Il a beau se promettre qu'avec un peu de temps et de patience, qu'avec un peu d'argent et de crédit il viendra à bout d'assouvir son ambition; je vous déclare et vous pouvez par avance annoncer à la postérité qu'il n'y réussira de sa vie : *Scribe virum qui in diebus suis non prosperabitur.* (*Jerem.*, XXII, 30.)

Dites présentement comme Adonias : quoi qu'il en coûte, je l'emporterai sur mes concurrents et sur mes ennemis : *Regnabo.* (III *Reg.*, I, 5.) Dieu, comme dit saint Jérôme, vous répondra d'un ton plus ferme et plus assuré : et moi je te garantis que tu ne l'emporteras pas : *Non regnabis.* Avec beaucoup de vanité et peu de biens cherchez à vous tirer de cet état de médiocrité où la providence vous a fait naître. Dans cette vue recourez à vos protecteurs et à vos amis, gagnez-les par vos services, flattez-les par vos éloges, trompez-les par vos flatteries, corrompez-les par vos présents et dites qu'avec leur appui vous triompherez de tous vos envieux : *Regnabo.* Et moi, sans être prophète, je vous annonce de la part de Dieu, que, si le contraire est écrit dans les décrets éternels de sa providence, vous n'en triompherez pas. En vain même, dans vos mauvais succès, vous en prendrez-vous à ce compétiteur qui vous décrie, à ce faux ami qui vous trahit, à cet ennemi qui vous persécute ; j'avoue bien que leurs mauvais offices auront pu nuire à vos desseins, mais ce n'est pas à eux que vous devez vous arrêter. Remontez jusqu'à la source et vous trouverez qu'ils n'ont été que les organes de celui qui a dit de toute éternité : c'est donc malgré moi que tu veux franchir les bornes que je t'ai prescrites? tu ne les franchira pas : *Non regnabis.*

Mais, dites-vous, nous voyons quelquefois des fortunes qui portent visiblement sur le crime. Est-ce Dieu qui les a faites? Non, Messieurs, mais Dieu les a permises et j'ai déjà dit qu'il le permettait quelquefois. De là les uns dans des dignités où leurs défauts n'en sont que mieux remarqués, les autres dans un labyrinthe d'affaires où la tête leur tourne ; ceux-ci dans l'Eglise où ils ne songent qu'à s'enrichir du patrimoine des pauvres, ceux-là dans des emplois où ils ne pensent qu'à s'engraisser du sang des peuples. Mais suivez-les de l'œil et vous verrez que l'impunité ne prescrit jamais contre l'immutabilité des lois de Dieu. Est-ce donc que nous n'entendons plus parler de ces tristes décadences, de ces prodigieux renversements, de ces étonnantes catastrophes qui tous les jours ensevelissent des familles entières et qui les replongent dans le néant presque au moment qu'on les avait vus naître? Que sont devenus les précieux restes de ces grands hommes qui par leur opulence avaient autrefois fait tant de bruit dans l'Etat et qui ont eu tant de part au maniement des affaires publiques? A voir les titres d'honneur qu'ils avaient accumulés sur leurs têtes, les dignités qu'ils avaient préparées à leurs enfants, les richesses immenses qu'il leur avaient laissées, ne semblent-ils pas se promettre à eux-mêmes qu'au moins pendant un siècle leur mémoire vaincrait l'oubli des temps? *Regnabo.* Qu'en est-il cependant? Ou ce sont des familles totalement éteintes, ou ce sont des maisons que le changement de fortune a fait rentrer dans leur première modestie. Vous ne manquerez pas de dire que c'est l'effet de leur mauvaise économie et j'en conviendrai sans peine ; mais j'ajouterai toujours que cette mauvaise économie est une visible punition de Dieu qui a dit : Tu croyais qu'avec des biens si mal acquis, qu'avec des biens d'église peut-être, tu prospérerais contre mes lois? tu ne prospéreras pas et je te poursuivrai jusqu'à ce que je t'aie replongé dans ton néant : *Non regnabis.*

Prophète, demandait Nabuchodonosor à Daniel, combien de temps durera cet état d'humiliation et de mépris que vous m'an-

noncez ? Jusqu'à ce que vous ayez appris, répondit le Prophète, qu'il y a sur nos têtes une Providence dont vous ne sauriez franchir les lois: *Donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum.* (*Dan.*, IV, 14, 22, 29.) Comment voulez-vous en effet qu'elle laisse dans vos mains des avantages temporels que vous ne tenez pas de ses largesses ? Le moins que vous deviez faire n'est-ce pas de reconnaître que, puisque vous les avez usurpés contre ses ordres, elle saura bien les reprendre et vous les enlever ? En punition donc de ce que vous les avez envahis, attendez-vous à les voir bientôt passer en des mains étrangères. Attendez-vous à rouler de malheur en malheur, de disgrâce en disgrâce, d'abîme en abîme, jusqu'à ce que vous ayez senti qu'en effet il y a sur vous un Dieu qui vous poursuit : *Donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum.* A la cour surtout n'en avons-nous donc pas assez d'exemples pour voir clairement que c'est Dieu qui dispose de tous les événements de la vie ? Non, rien de plus insensé que les révoltes de notre esprit contre la providence : vous venez de le voir. Rien de plus insensé non plus que les révoltes de notre cœur contre la providence : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Tous les pécheurs ne sont pas du nombre des impies qui nient la providence. Il en est qui admettent son existence, mais qui se plaignent de sa prétendue sévérité à leur égard : leur esprit est convaincu, mais leur cœur n'est pas content. Ils auraient voulu avoir un peu plus de part à ses largesses, et, parce qu'elle n'a pas assouvi leur cupidité, non-seulement ils se plaignent, ils murmurent, ils éclatent quelquefois avec la plus monstrueuse indécence ; mais encore ils tâchent de se soustraire à sa conduite, de se conduire eux-mêmes par des ressorts tout humains, et de ne plus se laisser gouverner que par leur propre caprice. Or, je dis qu'il n'est rien de plus insensé que ces révoltes intérieures de notre cœur contre la providence. Pourquoi cela ? Pour trois grandes raisons dont vous allez convenir. C'est qu'on ne saurait se plaindre de la Providence sans commettre la plus criante de toutes les injustices, sans donner dans la plus noire de toutes les ingratitudes, sans s'exposer au plus grand de tous les dangers que nous puissions courir pour le salut. Rien donc de plus injuste, rien de plus ingrat, rien même de plus critique pour le salut que les révoltes de notre cœur contre la providence. Trois vérités dignes de toute notre attention : plaise à Dieu que vous en soyez touchés !

Un des plus grands désordres de notre cœur est de se révolter contre tout ce qui est contraire à nos désirs. Que Dieu donne à d'autres des avantages temporels qui faisaient l'objet de notre ambition, Dieu même ne sera pas épargné : on censurera sa conduite, on la dira trop rigoureuse, et on se plaindra de sa providence, tout comme si on en était positivement maltraité. Mais, Messieurs, avant que d'avoir une idée de Dieu si offensante et si indigne de l'excellence de son être, y avez-vous bien réfléchi ? Dieu, dites-vous, n'a pas bien fait, ou du moins il aurait pu mieux faire à votre égard. Est-ce donc que Dieu, qui est la lumière, la sagesse, la bonté, la raison même et la souveraine raison, peut agir d'une manière qui le rende digne de blâme ! Ne suffit-il pas au contraire que vous reconnaissiez qu'un événement vient de Dieu pour en conclure nécessairement que ce même événement est donc dans l'ordre et que vous devez vous y soumettre ? Tel et tel pécheur trouvent mauvais que Dieu les ait fait naître dans l'obscurité et la disette, dans un état de travail et de souffrances, dans la servitude peut-être et dans le besoin de toutes choses. Mais moi je vous demande, pour vous en plaindre à Dieu, quel titre avez-vous à lui opposer ? Maître absolu de ses biens, Dieu ne peut-il pas les départir à qui bon lui semble ? Les avez-vous acquis à titre de justice ? Vous les doit-il à titre de fidélité, ou ne peut-il les accorder aux autres sans commettre une injustice envers vous ? Sentez-vous déjà toute l'iniquité d'un procédé si injuste ? A qui se plaint-on ? à Dieu, qui ne doit rien à personne. Qui sont ceux qui s'en plaignent ? des pécheurs, qui ne méritent de lui que les plus rigoureux châtiments. De quoi se plaignent-ils ? Remarquez ceci, je vous prie ; d'un bienfait peut-être, qu'ils ne méritent pas, qu'ils ne connaissent même pas, et qui par leur soumission aux ordres de la providence, aurait pu devenir dans les mains du Seigneur la source de leur élévation selon le monde même. Oui, cet oubli de la fortune, cet éloignement de la cour, cet abandon de vos amis, que vous regardez comme une disgrâce contre laquelle vous avez tant murmuré, c'était peut-être une épreuve où Dieu n'attendait que votre résignation et votre confiance en lui pour vous montrer au monde avec encore plus d'éclat qu'auparavant ; c'était peut-être une de ces routes secrètes et inconnues à tout autre qu'à lui, par où il voulait, de la poussière où il vous replongeait vous faire remonter sur le pinacle. En voulez-vous la preuve dans des exemples sans nombre et dans des exemples bien mémorables ? Apprenez ceci, comme Jésus-Christ le disait à saint Pierre, que ce que Dieu fait vous ne le concevez pas toujours dans le moment, mais qu'un temps viendra auquel vous en aurez l'intelligence: *Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea.* (*Joan.*, XIII, 7.) Pour cet effet jetons un seul coup d'œil sur toute la sainte et sacrée antiquité. Dans l'Ancien Testament qui eût jamais cru que le seul moyen de sauver la vie à Moïse était de l'exposer au naufrage ? que de jeter Joseph dans la citerne, c'était l'unique voie pour l'approcher du trône ? que pour garantir Jonas de la tempête, on n'avait qu'à le précipiter dans

la mer? que pour ménager aux trois enfants de Babylone un triomphe complet sur tous leurs ennemis on devait les faire passer par le feu de la fournaise? que pour rétablir Daniel dans le premier ministère il fallait l'enfermer dans la fosse aux lions, et que Mardochée trouverait de plus grands avantages dans la haine et la fureur d'Aman qu'il n'en avait trouvé jusqu'alors dans la protection d'Esther, et dans la reconnaissance d'Assuérus? A la naissance de l'Eglise et dans la plénitude des temps, qui eût jamais cru que, pour éclairer un aveugle, on irait lui appliquer de la boue sur les yeux; que pour ressusciter Lazare, on attendrait qu'il eût eu le temps de pourrir dans son tombeau? que le corps de Jésus-Christ, tout meurtri et déchiré de coups, devait trois jours après être plus resplendissant de gloire que sur le Thabor, et que de détruire les chrétiens par le martyre, c'était les multiplier par leur propre destruction? Dans le cours et le progrès des hérésies, à voir cet esprit de vertige qui dans tous les siècles a formé de si puissants partis contre l'Eglise, qui n'eût d'abord craint que l'erreur allait prévaloir? A quoi cependant ont toujours abouti tous ces éclats? Vous le savez, et vous en avez vu quelques fragments : à faire triompher plus glorieusement la vérité. De l'histoire sacrée voulez-vous que pour un seul instant nous descendions à l'histoire profane, à l'histoire même de nos jours? Rappelez-vous toutes ces tristes révolutions qui, arrivées sous le plus glorieux de tous les règnes, nous jetèrent tous dans la plus affreuse consternation. Quels affligeants ravages la mort ne fit-elle pas alors généralement sur tous les degrés du trône, et quelles précieuses têtes n'enleva-t-elle pas presque en un même jour? Combien de fois crûmes-nous que Dieu retirait son bras secourable de dessus nous, et que la monarchie, abattue par tant de pertes, aurait peine à rentrer sitôt dans son ancien éclat? Quels étaient cependant ses desseins adorables? Vous le voyez ici de vos yeux. C'était de réunir en un seul le mérite et la gloire de tous les autres, et de faire de son auguste règne le prodige de notre siècle : *Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea.* Comment donc sans la plus criante injustice les pécheurs peuvent-ils se plaindre du bien que Dieu voulait peut-être leur faire?

J'ai ajouté : comment sans la plus noire ingratitude peuvent-ils se plaindre du bien même que Dieu leur fait? Je veux ici qu'en vous refusant les honneurs et les biens de ce monde, Dieu n'ait eu sur vous aucune vue temporelle. N'a-t-il pas eu au moins un dessein bien marqué de vous sauver? Qui ne sait que les prospérités temporelles sont dans la plupart la cause de leur perte, et qu'au contraire les adversités sont pour tous un moyen de salut? Quand donc Dieu s'est refusé à vos projets d'élévation et de grandeur, quels ont été sur vous les motifs de sa conduite? C'est qu'il a prévu qu'en montant sur les tribunaux vous auriez vendu la justice, qu'en entrant dans cette alliance vous auriez apporté le divorce; qu'en exerçant cet emploi vous auriez volé le public; qu'en obtenant ce bénéfice vous n'en auriez pas rempli les charges, et qu'il n'a pas voulu vous mettre dans toutes ces occasions de vous perdre. Quand même il vient à vous enlever les avantages de la nature et de la fortune qu'il vous avait autrefois accordés; quand il permet que votre santé s'altère, ou que votre beauté s'efface; que votre crédit s'affaiblisse ou que votre autorité s'éclipse; pourquoi en use-t-il ainsi? c'est que vous aviez abusé de tous ces dons, que vous lui en devez une satisfaction rigoureuse, et qu'il veut vous faire expier dans l'humiliation et le mépris, dans la pauvreté et les souffrances le cruel abus que vous en aviez toujours fait. Si Dieu ne s'en était pas mêlé vous n'auriez jamais songé à lui en faire justice : au lieu de pleurer vos péchés dans la joie et l'opulence, vous les auriez multipliés à l'infini; votre impénitence vous aurait infailliblement conduits en enfer. Or, par bonté pour vous, c'est ce que Dieu veut prévenir, c'est ce qu'il veut empêcher, et dans les vues de l'éternité c'est un coup de providence et de prédestination, c'est pour vous une grâce signalée que d'écarter de vous les plus grands obstacles du salut, et de vous faire encore expier tous vos péchés. Vous plaindre donc de la conduite que la Providence tient à votre égard c'est, par la plus insigne ingratitude, vous plaindre de ce que Dieu ne vous abandonne pas, de ce qu'il vous aime encore malgré toutes vos iniquités, et de ce qu'il ne veut pas votre perte éternelle.

De là, il est aisé de juger combien est terrible la justice que Dieu exerce sur ceux des pécheurs qu'il laisse tranquillement s'enivrer des prospérités et des douceurs de la vie. Il les punit d'autant plus rigoureusement, qu'il diffère plus ses vengeances : que dis-je? dès cette vie même, il dirige sur eux les plus grands fléaux de sa justice, et nous devons les regarder, selon l'expression de Tertullien, comme des victimes qu'il engraisse pour le jour de sa colère. En effet, livrer les pécheurs à toutes les enflures de l'orgueil qui naissent si naturellement de l'élévation et de la grandeur, à tous les dangers qui accompagnent les richesses, à toutes ces monstrueuses voluptés que produisent les aises et les commodités de la vie : ne pas leur dessiller les yeux sur cette prodigieuse multitude d'écueils dont ils sont environnés, ne pas les réveiller de cet assoupissement léthargique où ils sont endormis, n'assaisonner leurs crimes d'aucune sorte d'amertume, laisser paisiblement croupir dans un oubli de Dieu et de leur salut, dans un éloignement des sacrements, dans un esprit d'irréligion, dans un état d'impénitence qui les perd visiblement pour l'éternité; y a-t-il donc eu Dieu de justice plus à craindre que celle-là, et n'est-elle pas d'autant plus redoutable qu'elle est ordinairement moins connue?

Or, néanmoins voilà, dit le Prophète, quels sont ceux qu'on regarde dans le monde comme les heureux du siècle. Sans examiner ni les crimes que cause d'ordinaire leur opulence, ni le funeste repos où ils vivent, ni les malheurs dont les menace leur aveugle sécurité, il suffit que tout leur réussisse dans les routes de la fortune, et que tout roule au gré de leurs désirs, pour qu'on les croie dignes d'envie : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.* (*Psal.* CXLIII, 15.) Plaignez-vous donc de ce que vous rampez dans des conditions inférieures et subordonnées, tandis qu'ils dominent dans des conditions supérieures et éclatantes. Pour vivre comme eux dans la splendeur, remuez tous les ressorts que peuvent faire agir votre orgueil ou votre amour-propre; mais ressouvenez-vous toujours, qu'autant que les biens de l'éternité sont au-dessus des biens du temps, autant devez-vous être obligés à Dieu de vous avoir refusé les uns pour vous procurer les autres.

Ah! Messieurs, Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce qui nous convient, et pouvons-nous être mieux que dans les bras de sa providence? Du moins je suis tranquille de savoir que j'ai pour guide un Dieu plein de lumières pour connaître mes besoins, d'attention à les secourir, de bonté pour les soulager, de puissance pour y remédier. Je sais qu'il n'a jamais abandonné aucun de ceux qui se confient en lui; et je suis toujours content de tout ce qui m'arrive, parce que je veux toujours tout ce qu'il veut. Mais, dès qu'on tient une conduite opposée, non-seulement il n'est rien de plus ingrat envers Dieu, mais encore il n'est peut-être rien de plus critique et de plus dangereux dans l'ordre du salut.

Il n'en est pas des postes et des emplois que nous envahirions de nous-mêmes, comme des postes et des emplois que la Providence nous destine. Quand Dieu nous appelle à quelque état de vie que ce puisse être, ou que, dans cet état de vie, il nous élève à quelque grade et qu'il nous applique à quelque ministère, il nous donne des grâces qui sont propres de ce ministère ou de ce grade. Mais quand Dieu souffre que par nos intrigues nous nous tirions de dessous le boisseau pour nous placer sur le chandelier, nous sortons de la ligne où la Providence nous avait préparé ses grâces choisies; et il n'est aucune puissance sur la terre qui, en nous accordant la place que nous désirions, puisse nous donner ni les talents qu'il faut pour la remplir, ni les grâces dont on a besoin pour s'y sauver.

Délibérez-vous donc sur l'état de vie que vous devez embrasser ou sur le genre d'emploi auquel vous devez vous adonner! Laissez-vous conduire à la Providence, et pour cela ne consultez que Dieu seul. N'ayez égard ni à l'ambition de vos proches, ni aux sollicitations de vos amis, ni à l'attrait de vos passions. Pour pouvoir choisir de vous-mêmes, avec quelque sûreté pour votre salut, il faudrait que vous pussiez prévoir les tentations dont vous seriez assaillis, les occasions de péché où vous vous trouveriez engagés, les divers événements auxquels vous seriez exposés dans le poste que vous prendriez. Il faudrait que vous pussiez prévoir l'avenir et pénétrer dans le secret de votre prédestination même. Or, comme ce sont des mystères que vous ne sauriez dévoiler et que votre salut y est intéressé, pour votre salut même vous devez en laisser la disposition à Dieu seul et à ceux qui vous gouvernent sous ses ordres.

Mais, direz-vous, ne m'est-il point permis de travailler à devenir plus grand que je ne suis? Non, Messieurs, il ne vous est pas même permis de le désirer. Il vous sera permis de le devenir quand Dieu l'ordonnera, quand votre mérite seul sollicitera, quand la voix publique le demandera, quand le prince vous agrandira, parce que la voix du prince et celle du public sont pour vous la voix de Dieu. Mais jusqu'à ce que Dieu s'en explique par l'organe de ceux qui sont en cela pour vous ou les interprètes ou les ministres de ses volontés, vous ne pouvez ni rechercher ni souhaiter d'autre part dans la distribution de ses trésors, que la portion qu'il vous a déjà donnée en partage. C'est une loi, dit saint Paul, émanée des conseils éternels de sa sagesse, que nul ne peut s'arroger le droit de prétendre à d'autres dignités qu'à celles qu'il pourrait nous avoir destinées : *Nec quisquam sumit sibi honorem.* (*Hebr.*, V, 4.)

Mais, direz-vous encore, moi qui ai déjà fait un choix fixe et immuable, moi qui ai formé dans l'Eglise ou dans le monde des liens indissolubles, qui y ai pris des engagements irrévocables, et qui les ai pris contre les ordres de la Providence; comment pourrai-je me livrer à sa conduite? Est-il à présumer que la Providence voudra prendre soin de moi dans un état de vie, où elle m'avait si clairement marqué qu'elle ne me voulait pas? Je l'avoue, Messieurs, je ne sais presque que répondre à une telle question. J'ai déjà dit que, quand on quitte la ligne que la Providence nous avait tracée, on quitte aussi la ligne où elle avait placé les grâces choisies et privilégiées qu'elle nous destinait. Je sais de plus que la Providence ne s'est jamais engagée à nous soutenir dans des états de vie où elle ne vous avait pas appelés. Si donc, n'écoutant que les impressions de la volupté, vous vous êtes malheureusement engagés dans le mariage, tandis que Dieu vous appelait à la religion; comment me sauver, dites-vous, dans un état où les croix sont si pesantes, les contradictions si continuelles, les dégoûts si amers, et auquel cependant, contre la volonté de Dieu, je me trouve irrévocablement attaché? Si, non content de disposer de vous-même et n'écoutant que des intérêts de famille, vous avez encore disposé de vos enfants sans écouter, sans consulter même la voix de Dieu; si vous avez jeté dans un cloître ou dans un monastère un fils ou une fille qui n'y étaient pas appelés; comment me sau-

ver, demandez-vous, après avoir si visiblement exposé leur salut et après avoir commis les plus énormes parricides, sous le nom des plus heureux sacrifices?

Je le conçois, chrétiens auditeurs ; la situation est terrible ? mais alors vous devez redoubler votre vigilance, remplir exactement les obligations de votre état, et tâcher par cette fidélité à vos devoirs, de vous rendre Dieu propice. Vous devez donner un nouveau degré de ferveur à vos prières, pour tâcher d'en obtenir les grâces qui sont propres de ce même état, où votre propre choix vous fait courir tant de risques. Vous et vos enfants devez dire à Dieu, comme le disait à Isaac l'aîné de ses deux fils : mon père, serait-ce donc que vous n'auriez qu'une seule bénédiction à donner : *Pater, num unam tantum benedictionem habes?* (*Gen.*, XXVII, 38.) J'avoue que j'ai donné dans des vues détournées, et je mériterais que vous m'y laissassiez périr; mais votre bras est-il donc raccourci ? les ressources de votre miséricorde sont-elles épuisées ? ne voulez-vous plus la conversion, mais la mort du pécheur; ne puis-je plus expier mon péché par ma pénitence, gagner votre amitié par mes aumônes, obtenir mon pardon par mes larmes ? *Pater, num unam tantum benedictionem habes?* A ce prix, Messieurs, vous trouverez encore grâce devant Dieu. Loin donc de douter de la providence, ou de vous en croire abandonnés, intéressez-la dans votre cause et dites-lui : Oui, grand Dieu ! nous reconnaissons votre souverain domaine sur nous. Vous êtes le maître de nos fortunes, comme vous êtes le maître de notre volonté, comme vous l'êtes de nos destinées. Nous nous livrons à vous pour le temps afin de jouir de vous dans l'eternité bienheureuse que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON X.

*Pour le vendredi de la seconde semaine de Carême.*

### SUR LES RICHESSES.

Hic est hæres : venite, occidamus eum, et habebimus hæreditatem ejus. (*Matth.*, XXI, 38.)

*Celui-ci est l'héritier : venez, tuons-le, et nous aurons son héritage.*

Sire,

Faut-il être surpris que deux jours de suite l'Evangile ne nous parle de l'amour des richesses que comme d'une passion qui enfante les plus grands crimes ? Point d'injustice en effet qu'on ne commette pour s'enrichir. Point de repos, point de probité, point de religion, point d'amis, point de parents surtout qu'on ne sacrifie à cette prodigieuse envie d'amasser. Aussi Jésus-Christ l'a-t-il frappée de ses plus grandes malédictions.

Malheur à vous, riches du siècle, s'écrie-t-il : *Væ vobis divitibus.* (*Luc*, VI, 34.) Pourquoi malheur ? Pour deux grandes raisons qui vont faire le partage de ce discours. C'est que les richesses imposent des obligations qu'on ne remplit presque jamais : premier point. C'est que les richesses exposent à des dangers qu'on n'évite presque jamais : second point. Les riches ont de grands devoirs à remplir. Les riches ont de grands dangers à éviter ; matière bien digne de vos attentions ! Pour la traiter avec fruit, implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Les richesses peuvent être considérées comme dans trois états différents : dans leur acquisition, dans leur possession et dans leur destination. Dans leur acquisition, Dieu veut qu'elles soient légitimes. Dans leur possession, Dieu veut qu'elles nous soient indifférentes. Dans leur destination, Dieu veut qu'elles nous soient salutaires. Trois devoirs rigoureux, indispensablement attachés aux richesses. Cherchons donc aujourd'hui des riches qui les acquièrent légitimement, qui les aiment modérément, qui les dispensent chrétiennement : que trouverons-nous dans la plupart ? Des riches qui les acquièrent injustement, des riches qui les aiment éperdument, des riches qui les prodiguent aveuglément. Riches qui m'écoutez, trois infractions de vos devoirs sur lesquels vous allez voir si vous avez de quoi trembler.

S'enrichir par une longue épargne, par une sage économie, par un travail assidu, ce sont les moyens légitimes d'acquérir des richesses; et c'était aussi l'usage de l'ancien temps. Quand on voyait quelqu'un augmenter ses fonds et ses revenus, on en trouvait d'abord la cause dans l'assiduité de ses soins, dans la durée et les facilités de son commerce, dans la supériorité de son génie ; et alors même tout allait par degrés. Mais depuis qu'on a trouvé des routes plus abrégées, des chemins plus raccourcis, des moyens plus commodes, on ne voit presque plus que des fortunes rapides; et sur les fréquents exemples qu'on en a, on n'en veut presque plus d'autres. Or, Messieurs, sortir de dessous le boisseau et presqu'en un même jour se produire sur le chandelier de la poussière où l'on rampait, monter tout à coup sur le pinacle ; bâtir une fortune éclatante et précipitée, l'élever jusqu'à son comble avant même qu'on en eût jeté les fondements, et prétendre encore que l'injustice n'y a aucune part ; je vous l'avoue, voilà le prodige qui excède la portée de mes lumières. Je conçois bien qu'avec des appointements réglés, qu'avec des profits et des émoluments ordinaires, que par une heureuse et irréprochable industrie, qu'avec une certaine étude et de grands soins, on peut, par succession de temps, faire un certain chemin, apporter un certain arrangement dans l'état de ses affaires, et acquérir une assez grande quantité de biens pour arrondir une fortune médiocre. Mais que par un changement subit, et que du sein de l'indigence même, on voit éclore un éclat qui éblouit ; vous l'avouerez, ce sont de ces métamorphoses qu'on ne peut comprendre, mais qu'il est aisé de deviner.

Que fait-on donc? on a recours à des moyens que la fortune ne s'empresse que trop de couronner, mais que la justice ne s'empresse peut-être pas assez de punir. Faut-il pour cela profiter du pressant besoin d'un ami, de la rareté des espèces, de la cherté des denrées, du maniement des deniers publics, des malheurs d'une guerre, de l'autorité de la place, de la dureté des emplois? C'est dans la difficulté des temps qu'on ira puiser les moyens de s'enrichir. On prêtera à intérêt sans aucun titre; on taxera ses propres effets sur le pied de son avarice; on exigera au delà de ses droits; on foulera, on dépouillera, on écrasera le peuple. Est-il question d'usurper un héritage, d'extorquer une succession, d'envahir un domaine, de grossir une dot? On supposera une parenté, une alliance, une donation, un prêt ou des services; on supprimera d'anciens titres, on en forgera de nouveaux, et peut-être on les falsifiera tous. S'agit-il, pour former une maison, d'en réunir tous les biens sur la tête d'un aîné? On lui sacrifiera toute une famille; il faudra qu'une fille soit confinée dans un couvent, qu'elle aille à l'autel parée de fleurs, comme ces victimes qu'on y allait égorger dans l'Ancien Testament, et qu'elle voit un père et une mère commettre en sa personne le plus énorme parricide, sous le nom des plus heureux sacrifices. Veut-on rendre héréditaire dans une famille un bénéfice qui y est entré? ce sera le partage de celui qui promet le moins selon le monde; malgré lui on le mettra sur sa tête; pendant des années il n'en aura que le titre, le père en percevra les revenus, et peut-être que la mère seule en jouira.

La religion, la raison même demanderait qu'on mesurât l'étendue de ses acquisitions sur le nombre de ses enfants, sur le pied de ses dettes, sur les besoins indispensables de son état; mais non, l'amour de l'argent est une passion qui ne dit jamais : c'est assez; elle allume, dans tous ceux qu'elle possède, une soif des biens de ce monde que rien ne peut assouvir; et, s'il était possible, ils voudraient absorber, envahir, dévorer tout l'or et tout l'argent du monde. Combien n'en connaissez-vous pas qui, n'ayant plus ni famille à soutenir, ni enfants à placer ou à pourvoir, ni dettes à liquider, ni compte à finir ou à régler avec personne, ne laissent pas de s'épuiser en nouvelles acquisitions? Cet homme de fortune, par exemple, qui est né, qui a même passé une partie de sa vie dans une médiocrité de biens qui tenait de l'indigence, et qui aujourd'hui a plus de richesses lui seul, que n'en ont mille et mille autres ensemble, pourquoi continue-t-il ses exactions? Est-ce qu'il n'a pas déjà assez de cette même abondance qui soulève et qui révolte contre lui tout le public? Cet ecclésiastique, qui a un fond et des revenus assurés pour toute sa vie, en vue de quoi et en faveur de qui peut-il tant thésauriser? Raisonnements inutiles : on sera incertain du lieu où l'on pourra placer son bien; on sera même indécis sur le choix des personnes à qui on pourra le laisser, et on travaillera encore à l'augmenter.

Je dis plus : on y travaillera continuellement, perpétuellement, jusqu'à sa mort. Oui, dans cette arrière-saison de la vie, où on est souvent mort à tout le reste, on n'en est que plus vif sur ses intérêts. Voyez cet avare qui n'a plus que deux jours à vivre, aux soins qu'il se donne pour accroître ses domaines, pour usurper sur ses voisins, pour convertir ses intérêts en capitaux, pour retirer un payement ne diriez-vous pas qu'il doit tout emporter avec lui dans l'autre monde? Mais, demande saint Chrysostome, ne voit-il donc pas qu'il pense à jeter les fondements d'une nouvelle fortune, au moment peut-être qu'on va lui creuser un tombeau, et borner toutes ses acquisitions à un simple et mauvais suaire, à un cercueil de bois, à cinq ou six pieds de terre? Ne voit-il pas que si son corps est déjà courbé sous le poids de l'âge, son âme ne l'est pas moins sous le poids de ses injustices; et que si, pour les réparer, il veut enfin mettre un temps entre la vie et la mort, il n'a plus un moment à perdre? Ne voit-il pas même qu'il s'immole pour des héritiers, qui ne le cultivent que par des vues d'intérêt? Ah! s'écrie le Sage, si cet homme riche se demandait à lui-même : pour qui est-ce que j'accumule? on le verrait bientôt rebuté de tant amasser. Pour qui donc thésaurisez-vous tant? y avez-vous jamais bien réfléchi? C'est pour un héritier avide, qui dévore dans son cœur votre riche succession, qui accuse la mort de lenteur à votre égard, et qui vous reproche tous vos jours. C'est pour un fils insensé, à qui vous ne laisserez pour tout mérite que des richesses peut-être mal acquises, et qui peut-être aussi par de folles profusions, dissipera en un seul jour le fruit de votre cupidité et l'ouvrage de tant d'années. C'est pour placer une fille au-dessus de son état, et pour lui acheter à grands frais les dédains d'un mari, qui jouira de vos biens, et qui peut-être encore rougira de votre alliance. Mais non; le riche avide ne voit rien de tout cela; sa cupidité l'aveugle et le transporte. Il en est de lui comme de ces Israélites qui, sur le point d'entrer dans la terre promise, et déjà embarrassés de leur butin, ne pouvaient cependant voir aucune riche possession sans songer à l'envahir; en vain on leur demandait pourquoi ils voulaient s'en emparer, dans un pays qu'ils allaient quitter pour n'y plus revenir; ils s'écriaient toujours : nous avons vu les plus amples domaines; allons nous en saisir, et acquérons jusqu'au bout : *Vidimus terram valde opulentam et uberem, nolite cessare : eamus, et possideamus eam.* (*Judic.*, XVIII, 9.) Or, qu'on veuille s'enrichir sans autre mesure que celle de s'enrichir sans mesure, et qu'avec cette fureur d'amasser sans aucune règle, sans aucunes bornes, sans aucune discontinuation, on n'ait pas en main le fruit de l'injustice, c'est

ce qui est impossible. Non, il ne se peut pas que de pareilles richesses soient légitimement acquises; persuadez-vous présentement que, quand on les aura une fois acquises, on les aimera modérément.

Je démontre au contraire que, dans leur possession, on s'y attachera jusqu'à s'en faire une divinité. En voulez-vous un exemple bien frappant, et en même temps bien terrible, demande saint Ambroise? je le tire de l'Evangile. Que Jésus-Christ parle, je vois les orages se calmer, les démons s'enfuir, les morts ressusciter; qu'il jette un seul regard, je vois le parjure détruit dans le cœur de saint Pierre, et la foi s'établir dans l'esprit du centenier; dans l'ordre de la nature et de la grâce tout se soumet à son empire; mais entreprend-il de détacher de ses richesses un jeune homme, accompli d'ailleurs dans l'observance de la loi, tout Dieu qu'il est, il n'y réussira pas, et il sera dit dans tous les siècles que l'avarice seule a manqué à son triomphe : *Ad vocem ejus avaritia non stetit.*

N'en cherchons la preuve qu'en vous-mêmes : d'où vient que vous n'avez jamais voulu revenir sur l'héritage de vos ancêtres, et que pour juger s'ils étaient en droit de vous le transmettre, vous avez toujours refusé d'examiner s'ils étaient eux-mêmes en droit de le posséder? J'avoue qu'il est des biens dont la source est si claire et si pure, qu'ils n'ont pas besoin d'une pareille discussion; mais par rapport à vous en particulier, ne soupçonnez-vous pas que, comme ceux qui vous ont laissé leurs biens n'ont fait qu'une fortune suspecte, ils pourraient bien aussi ne vous avoir laissé qu'une fortune douteuse? N'entrevoyez-vous pas que vous retenez en propre certains titres ou certains effets, qui n'étaient qu'un dépôt dans leurs mains? Ne savez-vous pas que leur succession a ses charges et que vous êtes obligé de les remplir? Vous-même n'avez-vous pas reconnu que, tandis que cet homme d'Eglise vivait, au lieu de donner aux pauvres son superflu, il en a formé votre héritage, et par conséquent n'êtes-vous pas obligé de leur rendre un bien qu'il n'a pu vous donner? Dites, tant qu'il vous plaira, que ce principe irait à troubler toutes les consciences, à déranger les meilleures familles, et que vous ne voulez ni faire le procès à la mémoire de vos aïeux, ni appauvrir votre maison, il restera toujours que, tandis que vous serez pourvu du bien d'autrui, vous serez en état de damnation, et que c'est votre attachement seul qui vous empêche de le restituer : *Ad vocem ejus avaritia non stetit.*

Pour en mieux juger, ne nous arrêtons pas à celles de vos dettes que vous ne voulez pas reconnaître, parce que vous n'avez jamais voulu les approfondir : parlons de celles que vous avez contractées vous-mêmes, et que par cette raison vous ne sauriez désavouer. Depuis que ce créancier réclame son bien, que ce pauvre domestique attend ses gages, que cet artisan sollicite son salaire, avez-vous seulement voulu les écouter? n'avez-vous pas toujours éludé toutes leurs poursuites? ne les avez-vous peut-être point contraints d'en venir à des partages et à des accommodements forcés? Ils ont perdu une partie de ce qui leur était dû, par la seule crainte où ils étaient de perdre le tout. Vous savez qu'une partie de vos richesses est provenue de vos exactions ou de vos usures; que quand vous entrâtes dans ce bénéfice, la confidence et la simonie y eurent bonne part; que, quand vous étiez en charge, vous avez souvent vendu votre voix au plus offrant; que dans votre négoce et votre trafic, il est toujours entré de la fraude et du parjure; qu'en mille occasions vous avez détourné à vos usages le bien du pupille ou du public. D'où vient donc que vous ne vous désaisissez pas d'un argent si mal acquis? C'est que votre criminel attachement s'y est toujours opposé : *Ad vocem ejus avaritia non stetit.*

Allons plus loin : d'où vient que vous vous refusez à vous-mêmes le nécessaire, et qu'au milieu de l'abondance même vous éprouvez toutes les rigueurs de la pauvreté? Qui ne déplorerait ici le triste sort de ces avares qui aiment mieux manquer de tout et se refuser jusqu'aux aliments, que de toucher à leurs trésors? Voyez avec quel soin ils vont cacher leur or et leur argent, avec quelle constance ils se renferment auprès des espèces qu'ils ont ramassées, avec quelle assiduité ils les gardent toujours à vue, avec quelle complaisance ils les contemplent : les manier à tout moment et les compter sans cesse, les distribuer en différents compartiments pour s'en trouver tout environnés, les élever en pyramides pour y être comme ensevelis, se repaître et se nourrir presque du seul son qu'elles produisent dans leurs mains; vous le savez, c'est en cela qu'ils font consister toute leur félicité. Mais avec tant de richesses, comment ce même homme peut-il être vêtu avec une indécence qui le déshonore? Comment peut-il tenir une femme dépourvue de tout, des enfants mal logés, mal soignés, mal élevés, mal nourris, une maison entière dans la disette de toutes choses? Comment peut-il souffrir en sa propre personne les rigueurs de toutes les saisons, les rigueurs même de la faim et de la soif? C'est qu'il n'a pas voulu obéir à l'obligation que Dieu lui imposait de détacher son cœur de ses richesses, et que Dieu a voulu qu'il trouvât sa punition dans son attachement à ses trésors : *Ad vocem ejus avaritia non stetit.* Je veux néanmoins que dans leur acquisition vos richesses soient légitimes; je veux que dans leur possession elles vous soient indifférentes, il vous reste encore à leur égard un devoir à remplir; c'est de les employer selon la destination que Dieu en a faite.

Dès que vos biens sont légitimement acquis, c'est Dieu qui vous en a fait présent, et c'est à Dieu aussi que vous en devez le premier tribut. Autrefois les riches n'ignoraient pas ce devoir, et ils ne l'omettaient

pas non plus dans la pratique. Dès la naissance du monde, Abel se gagna l'amitié de Dieu par son exactitude à lui offrir les prémices de son troupeau; et Caïn encourut sa disgrâce par son affectation à ne lui en présenter que le rebut. De nos jours seulement, il semble que les richesses ne soient plus un don de Dieu. Il semble même, s'écrie éloquemment le saint homme Job, que, parce qu'elles mettent les riches en état de se passer des autres, ils se croient en état de se passer de Dieu; et que, comme c'est indépendamment d'eux qu'il les a créées, à leur tour, c'est indépendamment de lui qu'ils en jouissent : *Cum implesset domos eorum bonis, quasi jam nihil posset omnipotens, æstimabant eum.*

Mais, demande Salvien, Dieu a-t-il donc renoncé au culte de son sanctuaire? ou pour l'entretenir dans la splendeur qui lui convient, faudra-t-il qu'il crée de nouvelles richesses? Faudra-t-il qu'il produise de nouveaux métaux pour fondre des vases sacrés, pour construire des tabernacles, et pour fournir lui-même tout ce qui doit servir à ses autels? Pour obtenir de Dieu les biens que vous avez, ce n'était autrefois de votre part que vœux et que présents dans nos églises; on eût dit dans votre ancienne indigence, que si vous veniez jamais à vous enrichir, vous n'auriez de richesses que pour orner nos temples. Vous ne pouviez comprendre, disiez-vous, comment on peut souffrir que Jésus-Christ soit aussi mal logé qu'il l'est quelquefois dans nos églises; comment de simples particuliers peuvent être plus richement meublés dans leurs maisons que ne le sont nos propres tabernacles; comment les femmes osent s'y montrer plus magnifiquement parées que le sanctuaire même. Aujourd'hui donc que vous voilà riches, que sont devenus tous ces beaux sentiments? Disons-le à la honte des riches : si quelqu'un fait encore des présents au Seigneur, ce sont le plus souvent ceux qu'il a placés dans une fortune médiocre. Pour ce qui est des riches, communément ils ne songent ni que Dieu leur a donné leurs grands biens, ni qu'il peut à tout moment les leur enlever; et depuis que leur fortune est faite, ils le regardent désormais comme inutile à leurs projets : *Cum eorum implesset domos bonis, quasi jam nihil posset omnipotens, æstimabant eum.*

Autre devoir dans la destination encore de vos richesses, c'est de les employer en partie au soulagement des pauvres. Ah! Messieurs, qu'il serait à souhaiter que, comme vous êtes les dépositaires de leur bien, vous fussiez aussi les dépositaires de leurs besoins! vous en trouveriez qui vous perceraient le cœur par le seul exposé de leur état. Ici vous en verriez qui tous les soirs, dans l'incertitude où ils sont si le lendemain ils auront de quoi nourrir leur famille, se couchent avec un vrai désir de trouver la mort dans leur sommeil, et de ne plus ouvrir les yeux sur une misère qu'ils n'ont plus la force de supporter. Là vous en verriez qui, après s'être montrés pendant le jour sous d'assez belles apparences, vont pendant la nuit ensevelir leurs peines dans la faim et dans les pleurs. Aujourd'hui vous en verriez qui sont condamnés à passer leurs plus beaux jours dans les ténèbres, parce qu'ils sont dans un état à n'oser se produire; presque toujours, et presque partout, vous en trouveriez qui s'en prennent à la Providence, qui accusent votre dureté auprès d'elle, qui vous taxent d'inhumanité, de cruauté à leur égard, et qui donnent dans mille excès d'emportements que vous causez. Que voulez-vous que nous répondions à des milliers de pauvres qui, dans un corps ou exténué par l'abstinence et le jeûne, ou accablé par la maladie, ou criblé de coups pour la défense de la patrie et de l'Etat, ou défiguré par les pâleurs de la mort, viennent nous représenter votre abandon et votre oubli? Que répondriez-vous vous-mêmes, si en votre présence ils venaient à comparer leur état avec le vôtre, vos vêtements avec les leurs, vos festins avec la faim qui les dévore; votre jeu, vos dépenses superflues, toutes vos prodigalités avec leur pauvreté? Qu'auriez-vous à répliquer s'ils vous demandaient; est-ce donc de notre sang et de nos larmes, de notre substance et de notre propre vie que Dieu vous a ordonné d'assaisonner tous vos désordres?

Riches qui m'écoutez, ou il n'y a pas de providence sur les pauvres, ou il y aura sur vous une justice bien terrible. Qu'on vous ordonne de prier, vous répondrez que vos occupations ne vous en laissent pas le loisir; qu'on vous prescrive de jeûner, vous prétendez n'en avoir pas les forces; qu'on vous recommande l'approche des sacrements, vous n'en connaissez pas l'usage; que pour racheter tant de péchés dont vous êtes coupables, et pour vous ménager quelque ressource de salut, on vous impose l'obligation de l'aumône, vous n'en voulez pas remplir les devoirs. Par où donc voulez-vous vous sauver? Quoi! de ces mêmes richesses qui, dans la destination que Dieu en a faite, devaient être dans vos mains un moyen de salut, vous en faites le sujet de votre perte! Combien n'ai-je donc pas eu raison d'avancer que les richesses imposent des obligations qu'on ne remplit presque jamais? vous venez de le voir. J'ai ajouté que les richesses exposent à des dangers qu'on n'évite presque jamais; c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Séparez des richesses, dit saint Augustin, l'esprit d'orgueil et l'esprit de mollesse, les richesses ne seront plus dangereuses; mais il est si rare, ajoute-t-il, de trouver des riches qui ne soient pas remplis de l'estime d'eux-mêmes, des riches qui ne soient pas remplis de l'amour d'eux-mêmes, qu'on peut prononcer avec assurance que c'est l'amour de la vaine gloire et l'amour du plaisir qui perdent presque tous les riches. Disons donc que communément la présomption s'empare de leur esprit; que communément la sen-

sualité s'empare de leur cœur; deux écueils presque inséparables des richesses, vous en allez voir tout le danger.

Dès qu'on a de grands biens, on s'imagine qu'on n'a plus besoin de personne; on croit même qu'on est devenu nécessaire aux autres, qu'on leur est supérieur au moins par ses richesses, qu'on doit par conséquent les tenir dans la dépendance, et qu'on est en droit de se rendre impérieux et hautain. J'avoue néanmoins, et je dois même établir d'abord comme un principe incontestable, que tous les riches ne sont pas du même caractère; aussi ne sont-ils pas tous de la même espèce. Il est des riches à qui Dieu a transmis leurs richesses par les droits de la naissance, et ceux-là ont moins à craindre des funestes impressions que produit l'opulence. Accoutumés dès l'enfance à cette affluence de toutes choses dans laquelle ils ont été nourris et élevés, ils sont aussi moins frappés de la splendeur et de l'éclat de leurs trésors; on peut même dire en leur faveur, que dans la plupart une noble modestie les distingue des autres, et qu'elle seule serait aujourd'hui une preuve de leur ancienne et véritable noblesse. Mais il est des riches qui ne sont pas nés tels; des riches qui ne sont devenus riches qu'après avoir éprouvé les effets de l'indigence ; des riches qui se sont faits eux-mêmes tout ce qu'ils sont; or, ce sont ces riches d'intrigue et de fortune qui sont les plus sujets à s'entêter et à s'enorgueillir de leurs richesses.

Placés par le pouvoir et le crédit de leur argent dans des postes qui les relèvent, dans des dignités qui les distinguent ou dans des emplois qui les accréditent, ils oublient tout à coup ce qu'ils ont été et ne se ressouviennent plus que de ce qu'ils sont. Éblouis de leur nouvelle fortune, ils ne se contentent pas de la sentir eux-mêmes, il faut encore qu'ils la fassent sentir aux autres. De là toutes ces hauteurs qui révoltent et tous ces airs méprisants qui font pitié : jusque dans l'accueil qu'ils vous font, vous concevez qu'ils se disent à eux-mêmes, comme l'orgueilleux pharisien de l'Evangile : je ne suis plus comme le reste et le commun des hommes : *Non sum sicut cæteri hominum.* (*Luc.*, XVIII, 12.) Pour moi, Messieurs, je me représente un de ces riches au commencement de sa nouvelle carrière, comme un autre Jéroboam qui disait à son épouse, quoique par un motif bien différent : dans la façon de vous mettre et de vous habiller, faites qu'on ne vous reconnaisse plus et qu'on ne puisse pas savoir qui vous êtes : *Commuta habitum, ne forte videaris uxor Jeroboam.* (III *Reg.*, XIV, 2.) Disons mieux : lorsque nous les retrouvons dans des équipages si différents de celui où nous les avions vus autrefois ; lorsqu'ils étalent à nos yeux cette longue suite de portraits dont ils fabriquent leur généalogie et qu'ils disent être ceux de leurs ancêtres ; lorsqu'ils produisent tout un nombreux domestique sous des couleurs empruntées et qu'ils veulent par là nous marquer la prétendue antiquité de leur nouvelle maison ; il me semble voir ces Gabaonites dont il est parlé dans l'Ecriture, qui, pour tromper toute une ville où ils étaient nouvellement arrivés, et pour faire accroire au public qu'ils venaient de bien loin, donnèrent des habits tout usés à ceux qui composaient leur suite, et ils dirent : nous venons de loin : *De terra longinqua venimus.* (*Josue*, X, 6.)

Oui, dit le Roi-Prophète, il suffit qu'un homme riche ne trouve au dedans de lui que des leçons de modestie pour chercher à se faire valoir par ses richesses. C'est précisément parce qu'il espère que ses grands biens suppléeront à la naissance et au mérite qui lui manquent, qu'il se glorifie et qu'il s'enorgueillit de les avoir : *Speravit in multitudine divitiarum, et prævaluit in vanitate sua.* (*Psal.* LI, 9.) C'est parce qu'il est riche, qu'il méprise ceux de ses proches parents qui sont pauvres ; qu'il rougit en secret de leur appartenir ; qu'il les désavoue en public, et qu'il ne voudrait jamais les voir, pour bannir de son souvenir le néant de son extraction. C'est parce qu'il est riche, qu'il cherche à cacher dans un noble établissement la bassesse de son origine : qu'il y parvient sans épreuves, qu'il s'y maintient sans talents, et que né pour servir il s'arroge le droit de commander. C'est parce qu'il est riche qu'il ne ménage personne; qu'il rebute les uns, qu'il offense les autres, et qu'il espère encore le faire impunément, parce qu'il a de quoi acheter l'impunité : *Speravit in multitudine divitiarum et prævaluit in vanitate sua.*

Ce qu'il y a de plus étonnant, dit saint Jérôme, c'est que les riches tirent vanité de ces mêmes biens qui au fond devraient faire le sujet de leur humiliation. Quel sujet, en effet, de se glorifier dans des richesses qu'on sait souvent être le fruit de leurs injustices, et qui sont provenues des excès de l'usure, des fraudes du négoce, de l'abus de l'autorité, d'une simonie réelle ou palliée, d'un jeu suspect, d'un vol manifeste? Quel sujet de se glorifier dans des richesses qu'en naissant on a trouvées tout acquises, qui n'ajoutent rien à nos bonnes qualités, et qui, en nous rendant riches, ne nous rendent pas meilleurs? Quel sujet de se glorifier dans des richesses à qui seules on adresse tous les honneurs qu'on nous rend, et qui, au lieu d'amis, n'attirent auprès de nous que des mercenaires disposés à nous cultiver autant que leur intérêt le demandera, et bien résolus de nous quitter dès que la fortune nous abandonnera? Cherchons donc le remède dans le mal même, dit saint Chrysostome, et puisque c'est du sein et des entrailles de la terre que vos richesses sont sorties, songez que dans peu vous serez ensevelis là où se sont formés vos trésors. Dans cette seule pensée, vous puiserez le contre-poison à l'orgueil qu'elles inspirent, et vous trouverez de plus un souverain préservatif

contre la vie sensuelle et voluptueuse à laquelle elles vous exposent.

Il en faut convenir, Messieurs, les riches ne trouvent rien d'impossible pour contenter leurs désirs, et c'est ce pouvoir de réussir en tout, qui les expose à la plus affreuse dépravation des mœurs. Avec de l'argent, on se loge comme dans de superbes temples où on reçoit tous les vœux et où on se procure toutes les aises et les commodités de la vie; avec de l'argent, on triomphe de toutes les résistances de la pudeur, et on se procure tous les plaisirs; avec de l'argent, on décide du sort des mariages, du succès des entreprises, de la pluralité des suffrages; avec de l'argent, on devient noble sans naissance, brave sans valeur, grand sans mérite, honoré sans talents; avec de l'argent, on assure l'impunité aux plus grands crimes, on corrompt les juges et les jugements, on prend les places et les forteresses les plus imprenables, on obtient les décisions qu'on veut jusque dans le tribunal de la pénitence, on pénètre jusque dans les conseils et le secret des rois, quelquefois même jusque dans leur cœur.

A ce portrait des richesses, ne diriez-vous pas qu'elles constituent les riches comme dans une espèce de paradis terrestre, et qu'elles font revivre en eux ce pouvoir absolu que Dieu donna autrefois au premier homme sur les éléments pour les changer, sur les saisons pour les régler, sur toute la nature pour en franchir les lois? *Dominamini piscibus maris, volucribus cœli et universis quæ moventur super terram.* (*Gen.*, I, 18.) En état de tout avoir, les riches n'ont presque plus qu'à désirer; et aussitôt on verra tout ce que la mer nourrit dans son sein de plus rare et de plus recherché, ce que la terre produit de plus exquis, ce que le ciel répand dans les airs de plus délicieux au goût, venir se présenter sur leur table et se rendre à leurs désirs. *Dominamini piscibus maris, volucribus cœli.* Ménagés des grands, craints des petits, cultivés de leurs égaux, ils paraissent, et on respecte leur présence; ils parlent et on leur applaudit; ils commandent et tout plie, tout se courbe sous leurs lois. Etablis sur les peuples pour les gouverner, sur les grâces pour les dispenser, sur les différends pour les terminer, sur la vie et sur la mort pour en décider, ils sont tous comme maîtres absolus sur la terre : *Dominamini universis quæ moventur super terram.* Avec de telles facilités pour la vertu, quels grands biens les riches ne pourraient-ils pas faire pour leur salut! mais aussi avec de telles facilités pour le vice, que n'ont-ils pas à craindre de leurs richesses pour la corruption de leurs mœurs!

Jugez-en par une expérience de tous les jours. N'est-ce pas l'argent qui est l'appui et le soutien des concubinages, le nœud et le lien de l'adultère, l'attrait des commerces les plus infâmes, la récompense des plus sales voluptés? N'est-ce pas l'argent qui persuade qu'on aime, qui oblige d'aimer, quand même on n'y aurait nul penchant; qui triomphe de tout ce qu'il y a de plus fier, et qui fait que si, d'une part, l'amour de l'argent cède à l'amour du plaisir, de l'autre, l'amour du plaisir cède à l'amour de l'argent? N'est-ce pas l'argent qui introduit dans les familles les mieux établies, ces étrangères qui y apportent la division, qui y causent les plus scandaleux divorces, qui en dévorent toute la substance, et qui en peu d'années, souvent même en peu de mois, y produisent les plus tristes renversements?

Comment voulez-vous même que les richesses ne vous plongent pas dans tous ces affreux désordres, tandis que vous aurez pour maximes de vivre dans toute la splendeur, dans tout le luxe, dans toute la mollesse qu'inspire l'opulence? Qu'il faille paraître avec éclat, vous n'épargnez rien pour effacer tous vos égaux; qu'il faille soutenir un jeu excessif, vous y risquez chaque jour des sommes qui suffiraient seules pour entretenir des hôpitaux; qu'il faille briller par la somptuosité des repas, vous donnez dans des profusions qui insultent à la cherté des vivres, à la difficulté des temps, à la misère publique. Or, dans une vie commode et délicieuse, dans une vie molle et voluptueuse, dans une vie où se trouvent tous les plaisirs des sens, comment ne pas donner dans la dépravation des mœurs? Que pensez-vous vous-mêmes du langage de ce riche qui dans l'Evangile se disait à lui-même : mon âme, tu as présentement de grands biens, que te reste-t-il désormais qu'à t'ensevelir dans la joie et la bonne chère? *Anima, habes multa bona posita in annos plurimos, requiesce, comede, bibe, epulare.* (*Luc.*, XII, 19.) Vous conviendrez sans peine que la bienséance du paganisme même n'en aurait pas tiré une conséquence si opposée aux bonnes mœurs. Mais dans la pratique n'en usez-vous pas de la sorte, et par conséquent ne nous forcez-vous pas d'en rougir pour vous-mêmes.

Disons quelque chose encore de plus marqué. Quand vos richesses ne produiraient en vous autre chose que de vous donner toutes les facilités de demeurer à la cour, et que de vous y retenir sans nécessité, ne deviendraient-elles pas pour vous une occasion continuelle de péché? J'avoue que quand vous entrez à la cour avec vocation, que quand vous y occuperez le rang que votre naissance ou que votre emploi vous donne, que quand vous y serez appelés par le choix du prince, vous aurez des grâces pour échapper à tous les dangers qu'on y essuie. Mais ces grâces choisies et privilégiées, à qui Dieu les donne-t-il? Est-ce à ces hommes intéressés, à ces hommes dissimulés, à ces hommes passionnés qui ont forcé toutes les lois pour s'y produire? Est-ce à ceux qui y viennent par ambition, à ceux qui s'y soutiennent par leurs intrigues, à ceux qui y demeurent contre leur profession et leur

état; à ceux que Dieu appelle positivement ailleurs, ou pour les sauver eux-mêmes dans la retraite, ou pour sauver les autres par les fonctions et les effets de leur zèle, à ceux dont on demande ce qu'ils y font, ou dont on dit clairement qu'ils sont ici, tandis qu'ils devraient être là? Non, non, Messieurs, le séjour de la cour n'est pas pour ceux que Dieu n'y conduit pas : les dangers du salut y sont trop grands pour eux; et quand vos richesses ne feraient d'autre mal que de vous mettre de ce nombre, elles vous exposent à un risque évident de vous damner.

Chose étonnante! s'écrie saint Chrysostome; ce sont les riches qui ont le plus besoin de pénitence, et ce sont précisément les riches qui en fuient toutes les pratiques; ce sont les riches qui sont chargés des plus criantes injustices, coupables des plus noires perfidies, noircis des vices les plus honteux, et ce sont les riches qui recherchent toutes les aises et les commodités de la vie; la cendre et le cilice, l'abstinence et le jeûne, l'aumône et les larmes suffiraient à peine pour expier leurs iniquités; et, comme si leurs sens n'étaient pas encore assez susceptibles de plaisir, ils vont au-devant de tout ce qui peut le leur procurer, ils en achètent positivement les occasions prochaines, et ils payent encore au poids de l'or les moyens d'y croupir.

Quelle différence, grand Dieu! de l'état d'un riche dans cette vie, et de l'état d'un riche dans l'autre monde! Au moment de sa mort quelle doit être sa surprise et sa consternation de voir en lui un si subit et un si terrible changement! Aujourd'hui dans l'abondance et demain dans un dénûment entier, dans un dépouillement absolu de toutes choses; aujourd'hui dans les plaisirs et demain dans les tourments; aujourd'hui dans l'élévation et demain en enfer. Ah! Seigneur, s'écriait le Sage, à un tel prix ne me donnez jamais de richesses: *Divitias ne dederis mihi.* (*Prov.*, XXX, 8.) Peut-être ne m'en servirais-je que pour corrompre ou pour opprimer l'innocence, pour me venger de mes ennemis, pour m'élever sur la tête des autres, pour contenter mon ambition, pour assouvir mon avarice, pour me procurer tous les plaisirs. Pour mon propre repos, ne me donnez pas de si grands biens: on y cherche les douceurs de la vie, et on n'y trouve que son tourment; c'est dans la plupart une envie de les augmenter, un soin de les conserver, une crainte au moindre danger de les perdre, une douleur quand quelque accident les leur enlève, qui font de leur vie un enfer anticipé : *Divitias ne dederis mihi.*

Ne vaut-il pas mieux pour moi, ô mon Dieu! n'en avoir que médiocrement ou même n'en avoir point du tout, que d'en avoir beaucoup et les perdre bientôt, et me perdre peut-être avec eux! Les grands biens que je vous demande, ce sont les richesses de l'âme, c'est l'esprit d'humilité dans mon élévation, de résignation et de patience dans la médiocrité de ma fortune, de componction et de pénitence à la vue de mes péchés; c'est votre amitié dans ce monde et votre gloire dans l'autre, à laquelle nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XI.

### *Pour le troisième dimanche de Carême.*

#### SUR LA MÉDISANCE.

Erat Jesus ejiciens demonium, et ille erat mutum. (*Luc.*, XI, 14.)

*Jésus chassait un démon, et ce démon était muet.*

Qui croirait, demande saint Chrisostome, que ce démon muet fût le démon de la médisance? Cependant, reprend-il, la médisance a un langage muet, un silence mystérieux qui est souvent plus satirique que ne le seraient la censure et la critique la plus sévère. Pour vous inspirer une juste horreur de ce désordre, je dis que la médisance est un péché des plus inexcusables : premier point; un péché des plus irréparables : second point; un péché entièrement sans excuse aux yeux des hommes mêmes, un péché presque sans ressource aux yeux de Dieu. C'est tout le partage de ce discours, et un sujet bien digne de vos attentions. Implorons les lumières du Saint-Esprit, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

De tous les biens naturels qui appartiennent à l'homme, le plus inviolable et le plus sacré c'est, sans contredit, celui de sa réputation. Dieu n'a pas même voulu nous en laisser les maîtres et l'abandonner à notre propre disposition. Pour nous engager à la conserver saine et sans tache, il nous en a fait une espèce de précepte : *Curam habe de bono nomine.* (*Eccli.*, XLI, 15.) Et, quelque autorité qu'il puisse nous avoir confié sur les biens, sur les emplois, sur les services et sur la personne même des autres, jamais cependant il ne nous a donné aucun droit sur leur réputation. Je dis bien plus, Messieurs, il semble que Dieu même ait appréhendé d'y toucher. Est-ce donc, disait-il dans l'Ancien Testament, que je ne pourrai point embraser les villes de Sodome et de Gomorrhe sans révéler leurs désordres; et faudra-t-il qu'en apprenant au monde entier la vengeance éclatante que j'en veux tirer, je divulgue par là même les crimes inouïs et les excès qui s'y commettent! Ne pourrai-je donc point punir leurs habitants sans les décrier? *Num celare potero quæ gesturus sum.* (*Gen.*, XVIII, 17.) Jusque dans sa colère il aurait voulu tenir secrets des péchés qui demandaient une punition publique. Au moment qu'il décerne la punition des coupables il cherche encore à épargner leur réputation, et il délibère dans les conseils éternels de sa sagesse s'il ne vaut pas mieux laisser leurs déréglements impunis dans cette vie, que d'aller les publier par un châtiment exemplaire. Telle encore fut la conduite du Fils de Dieu, lorsqu'il découvrit à ses disciples la trahison de Judas sans leur découvrir le traître. Pas un d'eux ne le connut, dit l'Evangile : *Nemo scivit discumben-*

*tium.* (*Joan.*, XIII, 28.) Aussi voyons-nous que, quand Dieu a voulu mettre le comble à ses menaces, il a déclaré qu'il attaquerait notre réputation et qu'il la flétrirait en manifestant tous nos vices : *Revelabo pudenda tua.* (*Nahum*, III, 5.)

Quel est donc notre crime lorsque nous blessons le prochain dans son honneur? Je dis que c'est un péché des plus inexcusables. Pourquoi cela? Pour trois raisons dont vous allez convenir. C'est que la médisance est toujours ou empoisonnée dans son principe, ou artificieuse et maligne dans ses circonstances, ou funeste dans ses suites : dans son principe, c'est communément une noire passion qui l'anime ; dans ses circonstances, ce sont des artifices et des détours qui font rougir; dans ses suites, ce sont des effets qui font trembler. Trois vérités qui méritent les plus sérieuses réflexions : je vais les approfondir.

Examinez-le bien, Messieurs : de quelque principe que vienne la médisance, c'est presque toujours de quelque source empoisonnée qu'elle part. J'avoue qu'on médit quelquefois par pure légèreté ; mais, outre qu'en matière grève l'inadvertance n'excuse ni devant Dieu ni devant les hommes, ce n'est pas toujours non plus par pure inconsidération qu'on médit : pour l'ordinaire la médisance provient de quelque violente passion; tantôt c'est d'une haine invétérée, qui cherche à se venger de quelque affront secret, et tantôt d'une antipathie naturelle, qui ne peut rien souffrir dans celui qu'on décrie. Quelquefois c'est d'un vil intérêt qui prétend s'élever sur les ruines d'autrui, et quelque autre fois d'une vanité mal entendue, qui persuade qu'on en vaudra beaucoup mieux, si on réussit à établir que les autres valent moins. Assez souvent il y entre du dépit, et on en viendra jusqu'à désigner, pour complices de son propre crime, ceux mêmes qu'on ne calomnie que parce qu'ils n'ont pas voulu y coopérer. Communément, dit saint Léon, c'est de l'envie et de la jalousie que naît la médisance.

En voulez-vous la preuve dans un exemple bien mémorable? D'où vient que Saül se déchaîna toujours si vivement contre la gloire et la réputation de David? C'est, lui dit Saül, que vous valez mieux que moi : *Justior tu es quam ego.* (I *Reg.*, XXIV, 18.) Rendez justice à la vérité : pourquoi vous attachez-vous à noircir la réputation d'un tel et d'une telle? N'est-ce pas parce que, au gré d'un certain monde, aux yeux duquel vous voudriez plaire, ils ont tous les avantages de l'esprit et du cœur qui vous manquent ? Ne dénigrez-vous pas celui-ci, parce qu'il a plus d'accès dans cette maison, plus d'amis dans ce corps, plus de prétentions sur ce poste que vous n'en avez? Ne déchirez-vous pas celui-là parce que presque partout on en fait mille éloges, et que vous voudriez qu'on vous estimât, qu'on vous recherchât, qu'on vous honorât, qu'on vous aimât autant que lui ? Si vous osiez lui développer votre cœur, ne lui avoueriez-vous pas que si on eût dit moins de bien, vous en auriez dit moins de mal? *Justior tu es quam ego.* Dites donc présentement de ce juge qu'il n'est pas aussi intègre qu'on le dit, de cet ami qu'il n'est pas aussi fidèle qu'on le croit, de cet homme d'affaires qu'il n'est pas aussi désintéressé qu'il le paraît. Ajoutez au sujet de cette femme, qu'on ne sait où elle peut puiser l'argent qu'elle joue et qu'elle perd, mais qu'il est aisé de deviner ses ressources. Dites des uns et des autres tout le mal que vous voudrez, on n'est plus embarrassé d'en savoir les motifs; c'est l'envie et la jalousie qui dictent toutes vos médisances. Oui, Messieurs, si on était assez sincère pour en convenir de bonne foi, on dirait à ce chef de famille : si je médis de vous, c'est que j'ai vu que vous augmentiez considérablement vos revenus ; que vous placiez avantageusement vos enfants et que tout vous prospérait. Vous diriez à ce magistrat, c'est que vous occupez un rang que je désirais pour mon aîné ; que vous aspirez à un poste dont vous allez peut-être me frustrer moi-même ; que vous vous faites un nom tel que je l'ai toujours ambitionné. Vous diriez à cette jeune personne, c'est que vous avez un mérite et des appas supérieurs aux miens, j'ai craint que vous ne vinssiez à m'effacer, et j'en ai pris ombrage ; de là mon attention à grossir tous vos défauts : *Justior tu es quam ego.*

Qu'est-ce qui animait Simon le Magicien à invectiver continuellement contre saint Pierre? C'est l'envie et la jalousie, lui dit cet apôtre : c'est que Dieu donne à mon ministère des succès que vous n'avez pas. De là ce fiel des dragons que vous avez dans le cœur, et ce venin des aspics que vous avez sur la langue contre moi : *Video te in felle amaritudinis esse.* (*Act.*, VIII, 23.) Donnez-moi donc deux hommes qui courent une même fortune, qui remplissent les mêmes charges, qui exercent les mêmes emplois, ou qui, dans un même corps, occupent à peu près le même grade ; difficilement arrivera-t-il que l'un ne se déclare pas secrètement contre l'autre. Je n'en excepte pas même ceux qui dans l'Eglise s'adonnent aux fonctions du zèle. S'ils ne sont extrêmement sur leurs gardes, la concurrence les aigrira l'un contre l'autre, et elle occasionnera la médisance. Pour ce qui est des personnes du sexe, dès qu'elles en voient quelque autre qui s'attire tous les regards, et vers qui semblent tourner toutes les complaisances; quelles scènes, grand Dieu ! ne donnent-elles pas tous les jours au public ! C'est une plaie dans le cœur, qui se manifeste sur leur langue. A leur aspect, vous sentez que la jalousie les dévore, que le dépit les ronge, et quand elles s'expliquent c'est une amertume qui dit tout : *Video te in felle amaritudinis esse.*

Disons-le à la honte de la médisance, elle est le seul vice qui infecte généralement tous les états. Du moins est-il des professions qui se défendent de tous les autres

désordres; par exemple, on ne connaît guère l'ava ice dans les cloîtres et dans les monastères. On ignore jusqu'au nom de l'ambition dans les conditions les plus basses et les plus obscures. Par la grâce du Seigneur, le sanctuaire a des vierges qui ont toujours eu de la pudeur; mais pour la médisance, elle s'est répandue partout. C'est le péché des rois et des peuples, le péché des prêtres et des laïques, le péché des g ands et des petits, le péché des jeunes et des vieux, le péché des hommes et des femmes, et plus encore des femmes que des hommes; c'est un poison qui, jusque dans des corps chastes, va corrompre les esprits, et qui, jusque sous les plus grandes austérités, va souvent faire mourir tous les fruits de la grâce. En vérité, Messieurs, il est bien étonnant que le monde, qui se polit tous les jours, n'ait pas encore banni ce fléau de la société civile; qu'avec des sentiments presque en toute autre chose si nobles et si généreux, on soit assez lâche pour attaquer un absent, et pour le condamner sans l'entendre; que dans des maisons d'honneur, où l'on ne saurait rien souffrir contre la modestie, on se permette tout contre la charité; que dans des conversations où l'on se pique d'observer les bienséances, on ne voie pas combien il est indigne de déchirer impitoyablement la réputation du prochain, et que presque tous les entretiens deviennent par cet étonnante facilité de médire, comme autant de brigandages publics, où l'on ne respecte ni le sacré ni le profane, où l'on n'épargne ni la vertu ni le mérite, et où la personne n'est plus en sûreté. Est-ce donc que cette inquiétude de la langue et cette fureur de tout dire ne partent pas toujours de quelque source empoisonnée? Oui : mais que fait-on pour en cacher le poison? on a recours à des détours, à des artifices qui au fond ne servent qu'à rendre la médisance encore plus odieuse.

Quelque déterminé qu'on soit à médire, on n'ose pas toujours le faire ouvertement. On n'ignore pas qu'il est des personnes qu'on doit nécessairement ménager; que leur autorité ou leur humeur demande qu'on en parle avec précaution, et qu'il est des traits de langue qu'on a quelquefois payés bien cher. On sait encore qu'en attaquant la réputation des autres il serait dangereux de ruiner la sienne, et on ne veut pas se perdre; cependant on veut médire. Pour le faire donc avec sûreté pour soi-même, comment s'y prendra-t-on? Le monde n'y fut jamais embarrassé. Ce n'est plus dans l'intention de vous nuire, c'est au contraire dans la vue de vous servir qu'on vous décriera; c'est uniquement par voie de plaisanterie, par estime même, par amitié, c'est par zèle qu'on vous déchirera.

Voici donc le prodige que je vous prie de remarquer, ou pour parler avec saint Chrysostome, voici ce qu'il y a de plus monstrueux dans la médisance. C'est qu'on la déteste et qu'on l'aime tout à la fois; qu'on l'abhorre lorsqu'elle se montre à découvert, et qu'on la goûte lorsqu'elle est agréablement déguisée; qu'on la hait lorsqu'elle s'en prend à nous, et qu'on la trouve amusante lorsqu'elle s'attaque aux autres. Qu'un homme possède l'art de s'insinuer avec adresse, qui l'assaisonne de quelque trait enjoué, qu'il l'égaye par quelques bons mots, qu'il la couvre de quelque équivoque ou de quelque allusion mordante, on lui permettra de ne jamais tarir sur les défauts d'autrui; et, pourvu qu'il le fasse toujours avec un certain sel qui pique, on trouvera qu'il n'ennuie jamais : on donnera même le titre de bel esprit à celui qui par voie de plaisanterie portera les plus rudes coups à la réputation, à la fortune, à la tranquillité, à la vertu des autres. Mais que ce même homme nous attaque avec cet enjouement qui divertit le public à nos dépens, nous ne le regarderons plus qu'avec horreur, nous menaçons, nous éclatons, et ce prétendu bel esprit n'est plus dès lors, selon nous-mêmes, qu'un génie dangereux, un faux plaisant, un imprudent qui ne sait pas gouverner sa langue, un emporté, un médisant, un calomniateur qu'il faudrait bannir du commerce et de la société des hommes. Ah! Messieurs, est-ce donc que ce qui est une blessure mortelle pour nous, n'est pas également une profonde plaie pour les autres? Vous n'avez en vue, dites-vous, que de rire et de plaisanter; mais quand la médisance vient à vous, ne la regardez-vous que comme une pure plaisanterie? ne savez vous pas au contraire que plus elle est agréablement ménagée, plus elle fait impression sur les esprits?

Cruels que vous êtes! s'écrie ici saint Léon, vous prenez le divertissement des tyrans qui se plaisaient dans l'affliction et les larmes, dans l'humiliation et le déshonneur des chrétiens.

Mais, direz-vous, quand j'ai parlé d'un tel, n'en ai-je pas dit du bien? Il est vrai; vous avez commencé par le louer, vous avez débuté par les bonnes qualités qu'il possède, et c'est l'indigne artifice dont on se plaint; mais quand vous avez vu que la louange plaisait, quelles restrictions et quelles réserves n'y avez-vous pas mises? quelles cruelles réflexions n'y avez-vous pas mêlées? Ces stratagèmes et ces détours sont-ils donc si peu connus, ou même si peu usés, qu'on ne puisse les reconnaître? Sachez que sous ces belles couleurs, que votre premier coup de pinceau a jetées sur le tableau d'un tel et d'une telle, on a d'abord entrevu que vous vouliez les noircir. Oui, le circuit que vous avez employé, l'éloge étudié par lequel vous avez entamé le discours, cet air d'indifférence que vous avez affecté, cette attention cependant que vous avez donnée à la façon dont vos éloges étaient reçus, cette gaieté qui s'est soudainement répandue sur votre visage lorsqu'on les a contredits, et surtout ce ton ferme et assuré avec lequel vous avez décidé pour le mal, tout cela a annoncé la médisance que vous alliez proférer. Pour-

quoi donc déguiser vos mépris sous le voile de l'estime?

Vous dites que cette jeune personne prend un train à se déranger, qu'elle souffre des assiduités, qu'elle reçoit des présents, qu'elle agrée qu'on lui tienne des discours, et qu'elle en tient elle-même qui prononstiquent une chute prochaine; sur cela vous témoignez de la peine, et vous voulez qu'on vous croie de ses amis. Mais votre conduite n'en est que plus odieuse, et votre prétendue amitié ne diffère en rien de la haine la plus implacable. Est-ce dans la sincérité de votre cœur que vous lui êtes attaché? Allez la trouver, et exposez-lui confidemment à elle-même vos craintes et ses dangers: voilà en quoi consistent les lois les plus sacrées de l'amitié; mais de prétendre que, sous ombre de vouloir son bien, on ne reconnaisse pas que vous ne cherchez qu'à en dire du mal, c'est un abus, et personne ne saurait plus s'y méprendre.

Vous soupirez! vous gémissez! Ce ne sont plus que des regards vers le ciel, que des paroles entrecoupées, que des lamentations; d'une part, il semble que vous n'osiez produire ce que vous avez dans l'âme, et de l'autre, on dirait que l'envie de le révéler vous suffoque. Qu'avez-vous donc sur le cœur? expliquez-vous librement. Ce ne sont plus partout, dites-vous, que des dérèglements qui font gémir; on ne voit plus qu'un luxe dans les habits, une immodestie dans les églises, une intempérance dans les repas, une liberté dans les entretiens, une fureur pour le jeu, un débordement de mœurs qui font trembler. Voyez un tel et une telle, ajoutez-vous; autrefois ils étaient si réguliers, si circonspects, si exemplaires! qui aurait jamais pu prévoir qu'ils en vinssent jusqu'à secouer toute pudeur? Langue de vipère, voilà donc où vous en vouliez venir? Toutes ces apparences de zèle, toutes ces déclamations vagues et générales contre les mœurs corrompues de notre siècle, n'étaient donc que pour retomber sans miséricorde sur ces deux personnes, et pour divulguer leur commerce secret qu'on ignorait; vous vouliez qu'on le sût et qu'on en connût les auteurs. Mais pourquoi vous déguiser? à la première parole que vous avez proférée, au seul ton plaintif et lamentable de votre voix, le monde est si fait à vos manières, qu'il en a d'abord senti tout le venin. Allez présentement excuser des discours que la seule passion a enfantés, que l'artifice a voilés, et que vous allez voir suivis des plus redoutables effets.

D'un seul coup de langue, dit saint Bernard, il part comme trois traits envenimés qui vont percer le cœur de celui qui médit, le cœur de celui devant qui on médit, et le cœur de celui dont on médit. Le cœur de celui qui médit, par le crime qu'il commet; le cœur de celui devant qui on médit, par la part qu'il y prend; le cœur de celui dont on médit, par le tort qu'on lui fait; en trois mots, Messieurs, voilà les funestes fruits de la médisance. Ne diriez-vous pas que ce sont ces trois coups de flèches dont Joas frappa la terre? A chaque fois qu'il la perçait de son javelot, le prophète qui y était présent voyait en esprit des milliers d'hommes renversés. Ah! dit-il à Joas, si vous eussiez continué de frapper comme vous aviez commencé, vous mettiez toute une province en combustion, vous désoliez toute la Syrie : *Si percussisses quinquies, percussisses Syriam usque ad consumptionem.* (IV *Reg.* XIII, 19.)

Le premier effet de la médisance, c'est le tort que le médisant se fait à soi-même. Par sa médisance, il se rend coupable aux yeux de Dieu d'une infinité de péchés. Il détruit, il renverse presque toutes les lois que Dieu a établies parmi nous; il viole les lois de la charité, en parlant mal d'autrui en présence d'un ami qui s'en afflige, ou d'un ennemi qui s'en réjouit, d'un compétiteur qui en abuse, ou d'un protecteur qui s'en scandalise. Il viole les lois de la justice, en dissimulant le bien qu'il sait, et en publiant le mal qu'il ne sait peut-être pas. Il viole les lois de la probité, de la bonne foi, de la droiture, en soufflant le froid et le chaud pour mieux semer la zizanie. Il se dégrade, il se déshonore, il s'avilit lui-même aux yeux des hommes; car quel honneur peut-il rester à un homme qui doit nécessairement passer pour un mauvais cœur, pour un esprit dangereux, pour une méchante langue, pour une personne à qui on ne saurait plus se fier? Y revenir plus souvent que vous n'avez fait, je vous le demande, n'était-ce pas anéantir en vous la pratique des lois les plus sacrées? *Si percussisses quinquies, percussisses usque ad consumptionem.*

Combien d'âmes n'avez-vous pas déjà enveloppées dans votre crime? Je veux que ceux qui ont écouté vos détractions n'y aient rien ajouté : mais ils ont applaudi, ou même si, pouvant vous résister ouvertement et vous imposer silence, ils ne l'ont pas fait, je dis avec saint Thomas, qu'ils s'en sont rendus complices. La grande raison qu'en donne saint Bernard, c'est que personne ne médirait, s'il ne se trouvait personne qui voulût écouter la médisance. En effet, Messieurs, qu'on fasse tout ce qu'on voudra, jamais on ne réussira à vous raconter rien malgré vous. Mais le mal que je déplore ne se borne pas là. Non-seulement on prête l'oreille à la médisance et on l'écoute volontiers, on feint encore de ne l'avoir pas bien entendue pour la faire répéter : on paraît douter de tout pour mieux faire assurer tout; on affecte de vouloir justifier le mal qu'on entend, et au fond on ne l'excuse que faiblement, pour faire accroire que la faute est sans excuse; et comme par un seul geste, par un seul signe de tête ou par un rire moqueur on en donne bien plus encore à entendre que la médisance n'en avait rapporté, il arrive très-souvent que celui qui l'écoute devient positivement calomniateur, lors même qu'il ne croit pas être médisant. Qui en est cause présentement? c'est

vous qui le premier avez révélé cette mauvaise action qu'on ignorait. En la dévoilant dans ces trois ou quatre compagnies où vous êtes allé la manifester, vous avez peut-être engagé les trente et les quarante personnes dans votre crime. Que serait-ce donc si, allant frapper de porte en porte, vous étiez encore allé la produire dans une cinquième ou sixième maison? N'est-il pas évident que vous auriez infecté du même venin toutes les conversations, et que vous auriez donné le coup mortel à toute une ville : *Si percussisses quinquies vel sexies, percussisses usque ad consumptionem.*

Que dirai-je de la désolation que vous portez dans le cœur de ceux que vous décriez si impitoyablement? Voyez le désordre que vos premiers traits ont déjà causé. Ici c'est une vertu flétrie, là une famille déshonorée. Dans cette maison c'est un emploi enlevé, dans cette autre c'est un mariage empêché. Auprès de celui-ci, c'est une fortune ruinée, auprès de celui-là, une entreprise déconcertée, un crédit affaibli, des espérances anéanties; peut-être est-ce une haine causée, des désirs de vengeance, et un incendie allumé qu'on n'éteindra plus qu'avec le sang. Jugez-en vous-même : depuis que vous avez attesté des faits qu'on avait peine à se persuader, ce ne sont plus que des aversions, des justifications, des plaintes qu'on ne saurait apaiser. On ne peut plus revenir sur l'infidélité de cette femme, sur les liaisons de cette jeune fille, sur l'iniquité de ce magistrat, sur la trahison, sur la perfidie de cet ami : ce que vous en avez dit cause un ravage, une rumeur, des dissensions qui ne tendent pas à moins qu'à dissoudre les nœuds de ce mariage, et qu'à rendre suspectes les lois mêmes de la justice. De bonne foi, si vous aviez continué sur le même ton, par un cinquième ou un sixième trait de votre façon, n'auriez-vous pas désuni mille familles? Oui, vous auriez mis le désordre dans les meilleurs ménages, et répandu le trouble dans toute une ville : *Si percussisses quinquies vel sexies, percussisses usque ad consumptionem.*

Lisez l'histoire des temps passés, et vous verrez si les plus grands maux et les plus grands éclats ne sont pas communément les funestes effets de la médisance. Quelquefois c'était une guerre allumée et une guerre des plus sanglantes, pour avoir mal parlé de ceux qui méritaient tous les respects; quelque autre fois c'était des meurtres arrivés, pour avoir attribué à ceux qui les ont commis, ou des discours licencieux qu'ils n'avaient pas tenus, ou des démarches imprudentes qu'ils n'avaient pas faites : presque toujours ce furent ou des divorces scandaleux, ou des procès sans fin, ou des haines héréditaires et implacables, qui ont noyé des familles entières dans les pleurs, ou qui même les ont fait nager dans le sang, pour avoir révélé leur opprobre. Après cela encore, sans réfléchir sur les terribles suites que peut avoir la plus légère médisance, il se trouvera des gens assez désœuvrés pour écumer ce qui se fait et ce qui se dit dans toute une ville, et assez cruels pour en aller ensuite régaler toutes les compagnies. Vous diriez que ce sont des généalogistes gagés du public, pour composer l'histoire critique de toutes les familles, ou des gazettes vivantes, à qui il est permis d'en publier tous les chagrins. Mais ne pensent-ils donc point ni au personnage odieux qu'ils représentent sur la scène du monde, ni aux maux infinis qu'ils y causent? Non, dit le Sage, il n'est point de malheur dont le médisant ne se puisse rendre coupable. Il est redoutable à toute une grande ville : *Terribilis in civitate sua vir linguosus.* (*Eccli.*, IX, 25.)

Que dire, par exemple, des tristes effets que peut produire un médisant, lorsqu'il porte son poison jusque sur les ministres du Seigneur? Autant qu'il est en lui, ne tend-il pas à décrier le plus saint ministère? Autrefois, pour plus grande punition, Dieu déclarait qu'il se trouverait des prêtres qui ne vaudraient pas mieux que le peuple, et tout le judaïsme en frémit : *Sicut populus, sic sacerdos.* (*Isa.*, XXIV, 2.) Et nous, au lieu de détourner par nos prières un pareil châtiment, par un plaisir malin nous irons le divulguer, si quelquefois Dieu le permet pour nos péchés! Tombez donc sur eux sans miséricorde; déchargez, redoublez vos plus rudes coups sur les dispensateurs de nos plus saints mystères. En reconnaissance de tout le mal que vous en aurez dit, vous verrez tous ces mêmes prêtres se placer entre le vestibule et l'autel pour empêcher que Dieu n'en tire vengeance : au premier bruit de votre maladie, ils viendront en foule offrir l'Agneau sans tache, pour tâcher d'obtenir votre guérison : aux approches de votre mort, et quand tout le monde vous aura abandonné, eux seuls vous verront, et ils ne vous abandonneront plus. Versez donc tout votre fiel sur eux; à leur tour ils répandront des pleurs sur vous : *Plorabunt sacerdotes, et ministri dicent : Parce, Domine, parce populo tuo.* (*Joel.*, II, 17.)

Serait-il possible, Messieurs, que parmi vous tous il ne se trouvera pas une seule âme assez courageuse pour imposer silence aux détracteurs? Etes-vous constitués en dignité? profitez de l'autorité de votre place, et dites avec empire qu'on ait à se taire ou à mieux parler; ordonnez en maîtres qui ont le pouvoir en main, et qui veulent être obéis; commandez à vos femmes, à vos enfants, à vos vassaux, à vos cliens, à vos domestiques, de mettre un frein à leur langue, et commencez par leur en donner l'exemple : témoignez à vos propres supérieurs par votre sérieux, par votre silence, par la retraite, s'il le faut, que la loi est pour eux tout comme pour vous. Enfin ne croyez plus si facilement le mal qu'on vous rapporte : dès qu'on a la témérité de médire en votre présence, on peut bien avoir le front de vouloir vous imposer. Souvent tous ces délateurs y sont les premiers trompés, et plus souvent encore ils ne cherchent qu'à vous tromper : c'est toujours quelque intérêt de

passion qui les fait parler, qui grossit les objets, et qui par les couleurs qu'elle leur donne, les fait voir tout autres qu'ils ne sont. Qui n'eût cru, par exemple, sur la déposition du grand prêtre Héli, qu'Anne, mère de Samuel, était prise de vin, lors même qu'elle parlait à Dieu dans la ferveur de sa prière? Qui n'eût jugé sur la déposition de quelques vieillards, que la chaste Susanne avait voulu prostituer son honneur? Qui n'eût dit, sur le serment solennel d'une courtisane de Pharaon, que le patriarche Joseph avait osé attenter à sa pudeur? Croyez-moi : il est vrai qu'il se fait bien du mal; il est vrai encore qu'on ne sait pas, ni à beaucoup près, tout le mal qui se fait : mais il n'est pas moins vrai qu'on en dit encore plus qu'on n'en fait. Péché énorme et des plus inexcusables : vous venez de le voir. Péché encore des plus irréparables : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Il n'en est pas des péchés qui intéressent Dieu et le prochain tout ensemble, comme des péchés qui dans leur objet intéressent Dieu seul. Dans les péchés dont tout le désordre consiste à violer la loi du Seigneur, un humble aveu, un sincère repentir de nos fautes, nos regrets et nos promesses sont capables de le fléchir. Mais dans les péchés qui ajoutent à l'infraction de la loi de Dieu quelque tort fait au prochain dans son honneur, dans sa vie ou dans ses biens, la douleur et la confession de nos outrages ne suffisent pas, il faut encore les réparer; et alors Dieu ne relâche rien de ses droits que nous n'ayons ou rétabli ou fait tout ce qui est en nous pour rétablir ceux du prochain. Or, Messieurs, c'est la difficulté de cette réparation qui m'a fait avancer, et qui me fait soutenir ici, que la médisance est un péché des plus irréparables. Pourquoi cela? pour deux raisons que l'expérience nous apprend : c'est que communément on ne veut pas réparer le tort que la médisance a causé; c'est qu'assez souvent on ne le peut pas. Le médisant ne veut pas se rétracter; et quand même il se rétracterait, difficilement pourrait-il rétablir en son entier ou une réputation ou une fortune qu'il a ruinée par la licence de ses discours. Ordinairement le courage nous manque pour l'entreprendre : très-souvent nous manquons de moyens naturels et nécessaires pour y réussir. Deux vérités qui ont de quoi faire frémir : nous allons voir ce que vous en penserez.

Pour bien comprendre combien le médisant est peu porté à réparer le tort de la médisance, nous n'avons qu'à examiner en quoi consiste son obligation. Pour cet effet, il faut distinguer la médisance de la calomnie; car, quoique au fond l'obligation soit absolument la même, elle est cependant différente dans la manière de la remplir. Si donc la faute que vous avez publiée est réelle et véritable, votre obligation n'est pas d'aller dire que vous avez répandu une fausseté; ce serait un mensonge, qui ne doit jamais être employé; mais alors vous êtes obligé de rendre à votre frère autant de crédit ou autant de biens que vous lui en avez enlevé par vos médisances, d'en dire autant de bien que vous en avez dit de mal, et de le rendre aussi estimable que vous l'avez rendu odieux. C'est ce qu'on appelle une rétractation indirecte; et lorsque la détraction est fondée sur la vérité des faits, elle exige cette espèce de réparation; mais elle n'en exige point d'autre. Au contraire, si la calomnie a eu part au portrait satirique que vous avez fait de quelqu'un, aux défauts que vous lui avez prêtés, aux vues malignes que vous lui avez attribuées, ou aux faits que vous lui avez imposés, alors sans balancer il vous faut boire le calice jusqu'à la lie, et aucune autorité ne saurait vous en adoucir l'amertume. Vous devez aller faire un aveu humiliant de toutes vos impostures, généralement à tous ceux devant qui vous les avez débitées; leur déclarer bien distinctement que vous leur en avez imposé sur le compte d'autrui, et votre réputation propre en dût-elle souffrir notablement, honneur pour honneur, réputation pour réputation, en ce cas-là seul vous devez faire un sacrifice de la vôtre à celui dont vous avez ruiné la sienne. Sur cela, Messieurs, il ne saurait y avoir deux sentiments. C'est en vain que vous chercheriez, et peut-être que vous trouveriez un confesseur assez indulgent pour donner à cette obligation des bornes plus étendues que celles que je viens de marquer : Jésus-Christ leur a lié les mains à cet égard, et si quelqu'un de ses ministres était assez prévaricateur pour oser vous absoudre sans ces conditions essentielles, je vous déclare de la part du Dieu vivant que ce prêtre excéderait ses pouvoirs, qu'il se damnerait avec vous, et que Dieu ne ratifierait point dans le ciel la prétendue absolution que vous auriez extorquée sur la terre.

Point de rémission donc dans cette vie ni dans l'autre, que vous n'ayez cherché toutes les voies et employé tous les moyens de raccommoder ces deux amis que vous avez désunis, de réunir ce mari et cette femme que vous avez divisés, de renouer ces propositions de mariage que vous avez fait rejeter, de remettre celui-ci dans le poste dont vous l'avez fait déchoir, de procurer à celui-là l'héritage dont vous l'avez fait dépouiller, de rembourser à cet autre tout l'argent que vous lui avez fait dépenser, ou que vous l'avez empêché de gagner. C'étaient des faits odieux que vous en avez rapportés, vrais ou faux, il n'importe, il suffit que ces faits fussent secrets quand vous les avez révélés, et qu'en les révélant vous leur ayez causé quelque dommage : dès lors, et pour cette raison seule, vous êtes tenus, et tenus sous peine de péché mortel, sous peine de damnation éternelle, de compenser et de réparer généralement tout le tort que vous leur avez causé. Messieurs et Mesdames, voilà la loi, voilà le précepte. Précepte

difficile, j'en conviens, mais utile et nécessaire pour le repos des familles, pour la tranquillité des républiques, pour la sûreté des Etats. Sur ce principe incontestable dans la morale chrétienne, voyons présentement si j'ai eu raison d'avancer que communément on ne veut pas réparer le tort de la médisance.

Rien de mieux marqué dans nos divines Ecritures, que la conduite d'un médisant, lorsqu'on le presse de réparer les maux qu'il a causés. Il est vrai, répond-il chez le saint homme Job, j'ai manifesté quelques défauts du prochain, dont j'aurais dû ne pas révéler le secret : *Unum et alterum locutus sum, quod utinam non dixissem!* (*Job*, XXXIX, 35.) J'avoue que mon indiscrétion est allée trop loin, et je ne cherche pas à m'en disculper : *Leviter... insipienter locutus sum.* (*Job*, XLII, 3.) Je promets même de mettre à l'avenir une garde de circonspection sur mes lèvres; *Ponam manum meam super os meum.* (*Job*, XXXIX, 34.) Mais aussi ne m'en demandez pas davantage; car, après avoir tant fait que de vous avouer mon imprudence, que d'en concevoir du repentir, et que de vous promettre de n'y plus retomber, je crois avoir assez bien réparé ma faute, et sûrement je ne ferai rien au delà : *Ultra non addam.* (*Ibid.*) Voilà le style ordinaire, Messieurs : tout le monde veut médire, et qui que ce soit ne veut se rétracter. J'en appelle à votre expérience : depuis que vous êtes au monde, combien de gens sont venus vous dire du mal d'autrui, et vous révéler des faits que vous ignoriez? Dans le cours de cette procédure, quelles horreurs n'ont pas vomies l'un contre l'autre ceux qui plaidaient devant vous, ou qui vous racontaient leurs démêlés? Dans cette querelle qu'on est venu vous apprendre, que n'a-t-on pas dit au préjudice de l'un, pour épargner à l'autre le blâme de l'avoir excitée? Dans ce concours de deux rivaux qui briguaient un même établissement, quelles flétrissures n'est-on pas venu vous découvrir ou vous supposer, pour détruire la concurrence? Dans ce luxe et dans ce jeu continuel, quels emprunts, et peut-être quels ignominieux trafics ne vous a-t-on pas fait entrevoir? En tout temps, en tout lieu, en toute occasion, à propos et hors de propos, en public et en secret, vous avez entendu médire, et quelquefois vous avez entendu des médisances qui déchiraient à n'en pouvoir revenir. Avez-vous encore entendu quelqu'un se rétracter? un seul au moins, je ne vous en demande qu'un seul dans toute votre vie. Prenez-le, si vous voulez, dans un cloître ou dans un monastère; allez le chercher jusqu'à l'autel; en avez-vous jamais vu un seul qui soit venu vous dire : j'ai accusé faux quand je vous ai parlé mal d'un tel ou d'une telle? Rappelez-leur vous-mêmes ce qu'ils vous ont dit : ils l'avoueront sans peine; et comment le nier, puisque vous y étiez présents? Ils témoigneront même qu'ils sont fâchés d'avoir occasionné ce divorce, donné le douteux pour certain, l'apparent pour réel, l'innocent peut-être pour criminel. Ils vous protesteront encore qu'à l'avenir ils seront plus réservés; il peut même se faire qu'en effet ils le seront : mais pour aller dire à ce mari qu'on lui a imposé sur la conduite de sa femme, à ce maître qu'on a mal à propos dénigré son serviteur, à cet ami qu'en matière épineuse et délicate on lui a exposé faux sur le compte de son ami, il est inutile de les en solliciter, ils n'en feront rien : *Ultra non addam.* Plutôt que d'en venir là, ils épuiseront tous les prétextes imaginables; mais prétextes frivoles, et qui ne seront jamais reçus au tribunal de Dieu. En effet, Messieurs, que pouvez-vous prétexter pour vous dispenser d'une loi qui n'admet aucune excuse? Direz-vous qu'en parlant mal d'autrui, vous n'avez rien dit que de vrai? Je le veux avec vous; mais est-ce donc qu'on ne peut médire sans accuser faux? La médisance n'est pas de parler contre la vérité, ce serait calomnie : la médisance consiste à parler contre la charité. Or, quoique vous ayez dit vrai, pouvez-vous disconvenir que vous avez mortellement blessé quelqu'un dans son honneur? En aviez-vous le droit? cela ne vous est-il pas défendu? la loi n'est-elle pas de le réparer? Pourquoi donc vous soustraire à l'obligation de la rétablir? Direz-vous que ce que vous en avez dit est peu de chose? Cela est bon à dire quand la médisance regarde les autres; mais quand elle nous intéresse, n'eussent-ils dit de nous que la dixième partie de ce que nous avons dit d'eux, nous nous emportons, nous éclatons, nous menaçons. Mettons-nous donc à leur place : appliquons-nous ce que nous avons publié à leur désavantage, n'ayons plus deux poids et deux mesures, et alors nous verrons si ce qui eût été un affront pour nous, n'est pas un affront pour eux. Direz-vous que ce que vous en avez dit n'a été que par pure plaisanterie? Mais les autres l'ont-ils pris sur ce ton? Ignorez-vous donc que la même malignité qui vous portait à médire, et les autres à vous écouter, nous porte naturellement tous à croire le mal? Allez présentement le détruire dans leur esprit. Mais je ne m'en suis ouvert qu'à un ou deux amis, et je leur avais demandé le secret : à bon compte voilà cette personne décriée auprès de ces deux confidents; et quel droit aviez-vous d'aller la diffamer dans leur esprit? d'ailleurs cet ami a aussi son ami et ce dernier a le sien tout comme le premier, ou du moins il croit l'avoir; car qui est-ce qui ne le croit pas? Ils se le sont tous dit l'un à l'autre; et passant ainsi de main en main, de bouche en bouche, de confidence en confidence, votre prétendu secret est devenu le secret, ou plutôt la fable et la risée secrète de toute une ville. Qui est cause présentement de la disgrâce que celui-ci a essuyée, du mauvais traitement que cet autre a reçu, des plaisanteries qu'on fait de tous les deux? N'est-ce pas vous seul? oui, et j'en suis fâché. Réparez donc le tort que vous leur

avez causé. Je ne saurais m'y résoudre, et sûrement je n'en ferai rien : *Ultra non addam.*

Vous le voyez, Messieurs, je n'y ajoute rien. Cependant on se confesse à l'ordinaire, on communie aux temps marqués, on prie, on jeûne, on fait des aumônes, quelquefois même on se macère dans les cloîtres et dans les monastères : et au fond ni les vœux de religion qu'on a faits, ni les messes qu'on entend ou qu'on célèbre, ni les sacrements qu'on fréquente ou qu'on administre, ni les prières qu'on redouble, ni les mortifications qu'on pratique, ne nous déchargent pas de cette obligation; elle subsiste toujours tout entière jusqu'à ce que nous ayons satisfait, et jusqu'alors, malgré toutes nos bonnes œuvres, nous sommes en état de damnation. Vérité bien intéressante, Messieurs, et je ne sais si dans ce moment il est ici personne en qui elle ne produise des réflexions que nous n'avions peut-être jamais faites; Dieu veuille que nous en profitions ! Autre sujet d'alarmes pour nous, c'est que, quand même nous nous mettrions en devoir de réparer le tort de nos médisances, bien souvent nous ne saurions y réussir.

Seigneur, s'écriait le Roi-Prophète, souffrirez-vous donc toujours qu'on noircisse ma réputation, sans qu'on songe jamais à la rétablir? Ou ne permettez plus qu'on donne de moi de fâcheuses impressions dans le public, ou du moins faites en sorte qu'on les détruise : *Domine, libera animam meam a labiis iniquis.* (*Psal.* CXIX, 2.) Que peut-on faire, lui répond l'Esprit-Saint, pour en effacer jusqu'au souvenir? voulez-vous que ceux qui les premiers ont révélé votre adultère, et publié votre homicide, aillent parcourir tous vos Etats, pour apprendre à chacun de vos sujets la douleur que vous en avez, et la pénitence que vous en faites? Cette démarche serait nécessaire, mais jugez vous-mêmes si elle est pratiquable. Quel remède voulez-vous donc que j'y apporte? *Quid detur tibi, aut quid apponatur, tibi ad linguam dolosam?* (*Ibid*, 3.)

Point de moyens en effet, Messieurs, pour réparer pleinement de pareilles médisances. Comment voulez-vous, par exemple, qu'un de ces malheureux orateurs qui, pour étaler leur vaine éloquence, ou qui, pour jeter en plein barreau un nouveau poison sur la cause qu'ils combattent, remplissent leurs plaidoyers de mille faits honteux et inutiles à leur sujet; qui remonteront quelquefois jusqu'à la dixième génération, pour aggraver un fait arrivé seulement depuis dix jours; qui, par un esprit de vengeance ou d'animosité, chargent leurs discours de circonstances toutes supposées; qui, par les faux jours qu'ils donnent à la loi, surprennent la religion des juges, extorquent leurs suffrages, et sacrifient ainsi cent familles, peut être dans une seule et même année; comment voulez-vous, dis-je, qu'ils puissent jamais réparer de semblables attentats. Où trouver deux cents auditeurs qu'on ne connaît pas pour aller les détromper? où puiser les fonds suffisants pour relever mille fortunes qu'on aura peut-être abattues en sa vie? Cela est-il possible? Or, cependant, quoique les faits soient vrais, si pourtant ils sont étrangers à sa cause et humiliants par eux-mêmes, n'est-il pas obligé de rétablir la réputation qu'il a flétrie? et si, par de faux exposés il a nui à la fortune de quelqu'un, n'est-il pas obligé d'en réparer tous les dommages? Où trouver des confesseurs qui les écoutent? mais peut-être aussi où trouver des pénitents qui s'en accusent? Comment voulez-vous qu'un de ces esprits noirs et nourris dans l'amertume de la bile, qui aura publié une satire, une lettre anonyme où cent personnes connues sont inhumainement diffamées, qui aura répandu une chanson où vous serez travesti en ridicule, et dont les vers sont non-seulement entre les mains, mais dans la bouche de toute une province; comment, dis-je, voulez-vous qu'il s'y prenne pour rendre à chacun la réputation qu'il lui aura enlevée? Ira-t-il par une seconde pièce publique faire une rétractation solennelle de tout ce qu'il aura avancé dans la première? Je vous demande si vous voyez jamais de ces exemples. Mais, quand même il le donnerait au public, réussira-t-il à le détromper? Ne croira-t-on pas qu'il a fait cette seconde et généreuse démarche par force ou par crainte, par politique ou par intérêt, à la sollicitation d'un protecteur accrédité ou à la persuasion d'un confesseur, et ne prendra-t-on pas tout au plus pour un acte de charité ce qui au fond ne sera qu'un acte de justice? En un mot, ne restera-t-il pas toujours quelque trace et quelque vestige du venin dont votre réputation aura été infectée? Vous donc, qu'on a déchiré par les plus cruelles médisances, que voulez-vous qu'on fasse pour vous satisfaire? *Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi, ad linguam dolosam?* Celui que je plains bien plus, c'est celui qui est chargé de cette dette et qui ne saurait l'acquitter; mais, me demanderez-vous, serai-je donc damné pour une médisance qu'il n'aura pas été en mon pouvoir de réparer? Ici, Messieurs, je vous l'avoue, c'est, selon moi, un de ces péchés sur lesquels il a y le plus à s'abandonner à la miséricorde de Dieu. Il faut d'abord convenir que c'est vous-même et vous seul qui, par votre faute, vous êtes jeté dans cette impossibilité, en portant à l'excès le tort que vous avez fait à autrui. Néanmoins, comme Dieu ne demande rien d'impossible, et qu'il ne nous réprouvera jamais pour des omissions involontaires, tout ce que je peux dire ici de plus plausible pour votre consolation et pour la tranquillité de vos âmes, c'est qu'on doit raisonner, en genre de réparation d'honneur, tout comme nous raisonnons en matière de restitution. Si donc vous aviez enlevé à autrui une grosse somme d'argent, et que, après l'avoir dissipée, vous fussiez devenu insolvable, à la

vérité la théologie m'apprend que l'obligation de rendre la somme en entier n'est pas pour cela éteinte, mais aussi elle m'enseigne qu'alors cette obligation est suspendue ; c'est-à-dire que Dieu n'exigera pas de vous ce bien mal acquis, tandis que vous ne l'aurez pas, mais il exigera de vous jusqu'à votre mort que, par des voies licites et honnêtes, vous vous mettiez en état de le recouvrer, s'il est possible ; qu'à mesure que vous acquerrez de nouveaux biens, vous rendiez par portions celui que vous avez ravi à votre frère, et que vous continuiez de la sorte jusqu'à l'entière extinction de votre dette. Sur ce principe qui est sans contredit le plus favorable, et qui n'est cependant pas contesté par les docteurs, je dis que, tandis que vous serez dans l'impossibilité absolue de rétablir cette réputation que vous avez flétrie, il est à présumer que Dieu se contentera de vos regrets, s'ils sont sincères, et de votre bonne volonté ; mais j'ajoute que Dieu exigera toujours de vous que vous cherchiez toutes les voies et tous les moyens de remettre votre frère en honneur, et que, si jamais l'occasion s'en présente, vous le fassiez sans lui laisser à lui-même rien à désirer.

Que conclure de là, si ce n'est que, puisque nous avons tant de répugnance à nous rétracter, et qu'il est toujours si difficile de réparer les torts de la médisance, il faut être à l'avenir infiniment plus circonspect sur cette matière que nous ne l'avons été par le passé ; que, puisque la médisance est si empoisonnée dans ses sources, si artificieuse et si maligne dans ses circonstances, et si funeste et quelquefois si tragique dans ses suites, il ne faut plus médire ; c'est qu'il faut parler moins, pour parler mieux. N'avons-nous donc pas tant d'autres sujets d'entretien, sans aller nous jeter sur les défauts d'autrui ? La société civile n'en deviendrait-elle pas plus douce, si elle était plus charitable et plus chrétienne ? Le commerce de la vie ne serait-il pas plus agréable et plus uni, la confiance plus entière, et ne se verrait-on pas plus volontiers, si on se communiquait avec plus de sûreté ? *Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis.* (*Psal.* CXL, 3.) Seigneur, ne permettez plus que cette langue, qui est destinée à chanter éternellement vos louanges, et qui est sanctifiée par l'attouchement de votre corps adorable, soit à jamais profanée par des discours contre la charité. Non, Seigneur, moyennant votre sainte grâce, je ne l'exercerai plus qu'à vous demander pardon de mes péchés, qu'à vous prier de m'accorder vos grâces les plus choisies, et qu'à vous glorifier sur la terre pour pouvoir éternellement vous glorifier dans le ciel, que je vous souhaite, etc.

## SERMON XII.

### *Pour le lundi de la troisième semaine de Carême.*

#### SUR LES SOUFFRANCES.

Multi leprosi erant in Israel sub Eliseo propheta; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus. (*Luc.*, IV, 27.)

*Il y avait plusieurs lépreux en Israël au temps du prophète Elisée ; et pas un d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman qui était Syrien.*

Voulez-vous savoir, demande saint Augustin, pourquoi de tant de malades Dieu n'en guérit qu'un seul ? c'est, répond-il, que dans l'économie du salut, les souffrances valaient mieux pour eux que la santé ; c'est que, quand Dieu nous afflige, si d'une part il nous traite en juge qui nous punit, de l'autre il nous traite aussi en père qui nous aime ; c'est que dans nos adversités il mêle les douceurs de sa miséricorde aux fléaux de sa justice : *Misericordia sæviens, et justitia parcens.*

Arrêtons nous à ces deux idées, et disons que les souffrances sont en même temps une grâce et une punition de Dieu. Les afflictions de la vie sont un bienfait de Dieu que nous ne méritons pas : premier point. Les afflictions de la vie sont un châtiment de Dieu que nous ne méritons que trop : second point. Dans les croix que Dieu nous ménage, il nous présente également et le préservatif et le châtiment du péché. Recevons-les donc avec reconnaissance, comme une grâce qui retranche en nous les occasions du péché ; recevons-les avec soumission, comme une peine qui expie en nous les restes du péché. Pour le moins ne faisons pas tous les frais du salut sans nous sauver. Esprit-Saint, nous vous le demandons par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Nous avons beau, Messieurs, nous précautionner contre les souffrances ; notre vie, dit le saint homme Job, n'est qu'un tissu de tribulations, et il n'y a ni éclat de la naissance, ni prééminence du rang, ni charmes de l'opulence, ni raffinements de l'amour-propre qui puissent nous en garantir : *Repletur multis miseriis.* (*Job*, XIV, 1.) Point d'homme sur la terre, dont le bonheur ne soit troublé par l'inquiétude, dont les plaisirs ne soient mêlés d'amertume, dont les plus beaux jours ne soient obscurcis par de sombres nuages, et en qui les plus belles apparences ne couvrent souvent les plus grandes misères. Point de saison dans la vie qui n'ait ses incommodités : l'enfance est enveloppée d'épaisses ténèbres et sujette à mille maux : la jeunesse est exposée à mille hasards, une maturité plus parfaite est agitée de mille soins, le retour de l'âge est rempli de mille dégoûts. Au dedans de nos corps, ce ne sont que des sources d'infirmités continuelles, le repos nous appesantit et le travail nous fatigue, les veilles nous épuisent et la maladie nous accable : il n'est pas jusqu'à l'air que nous respirons, jusqu'aux aliments que

nous prenons, jusqu'aux plaisirs que nous goûtons, qui ne nous détruisent peu à peu. Au dedans de nos âmes, quels fréquents orages ne se forment-ils pas? tantôt retenus par la crainte, et tantôt emportés par l'espérance; aujourd'hui ouverts à la joie, et demain resserrés par la douleur, à peine avons-nous un seul jour libre des maux qui nous tourmentent, ou des remèdes qu'on y apporte. Hors de nous, qui pourrait compter tous les fléaux que nous attirent les injures de l'air, l'altération des éléments, le dérangement des saisons, la malice et la méchanceté des hommes? A proprement parler, notre vie n'est qu'une espèce de mort anticipée : *Repletur multis miseriis.* Mais à le bien prendre, plus elle est semée de croix, plus aussi Dieu nous donne un gage assuré de son amour. Pourquoi cela? pour trois raisons que nous allons approfondir. C'est que les souffrances nous remettent devant les yeux tout ce que nous devons à Dieu, tout ce que nous devons au prochain, tout ce que nous nous devons à nous-mêmes. Disons donc qu'elles réveillent en nous tous les sentiments de la Divinité, tous les sentiments d'humanité, tous les sentiments de l'éternité. Trois vérités dont nous portons la preuve en nous-mêmes, et dont vous allez convenir.

La première impression que produisent les souffrances, c'est d'attirer tous nos regards sur la main qui nous frappe. Par un mouvement subit et naturel, nous voulons d'abord savoir d'où part le coup qui nous survient; et comme il est de la foi que Dieu nous ménage, ou qu'il permet toutes nos disgrâces, dès le premier coup d'œil elles nous obligent de penser et de recourir à lui. Quand est-ce, demande le Roi-Prophète, que les Israélites avaient Dieu présent à leur esprit? toutes les fois, répond-il, que Dieu les affligeait : *Cum occideret eos, quærebant eum.* (*Psal.* LXXVII, 34.) Tandis qu'il n'avait pour eux que des ménagements, ils n'en avaient aucun pour lui; ils ne songeaient ni à l'appeler dans leurs délibérations, ni à le consulter dans leurs entreprises, ni à l'invoquer dans leurs prières, ni à l'honorer dans leurs sacrifices. Mais dès qu'il appesantissait son bras sur eux, alors leur premier soin était de retourner à lui, et de rentrer au plus tôt sous son domaine : *Cum occideret eos, quærebant eum, et revertebantur, et diluculo veniebant ad eum.* (*Ibid.*) Les patriarches mêmes ne firent jamais mieux éclater leur foi que dans l'affliction. C'est principalement sur son fumier que Job se résignait à la volonté de Dieu; c'est dans la trahison de son fils et dans la révolte de ses sujets que David bénissait les desseins de Dieu; c'est dans la fosse aux lions que Daniel exaltait la providence de Dieu; c'est dans la fournaise de Babylone que les trois enfants chantaient les louanges de Dieu; c'est dans le feu de la persécution que les premiers chrétiens étaient plus intimement unis à Dieu. Alors ils ne trouvaient ni leurs prisons trop obscures, ni leurs chaînes trop pesantes, ni leurs supplices trop rigoureux. Mais dès que le calme eut succédé à la tempête, insensiblement l'oubli de Dieu s'empara de leurs esprits, et il fallut de nouvelles adversités pour les rappeler à lui : *Cum occideret eos, quærebant eum.*

Ainsi en est-il de nous. Quand, pour nous parler au cœur, Dieu n'emploie que les sollicitations ordinaires de sa grâce, que les remords de la conscience, que la voix de ses prédicateurs, communément nous ne voulons pas même l'écouter; contents de voir un revenu qui augmente et une famille qui prospère, nous ne songeons qu'à jouir de nos biens, et nous nous mettons peu en peine d'exposer notre salut. Mais Dieu nous envoie-t-il une disgrâce qui diminue nos fonds, ou qui affaiblisse notre crédit, alors nous sentons un maître sur nos têtes, nous comprenons son langage, et nous implorons son secours.

Ce n'est pas assez : bien souvent il ne suffit pas qu'il fasse pleuvoir les disgrâces à nos côtés, il faut encore que nous y soyons personnellement enveloppés. Par exemple, d'où vient que, depuis quelque temps, Dieu ne se borne plus à vous attaquer dans ce qui vous est extérieur, et qu'il s'en prend directement à vous-mêmes? C'est que dans la perte d'un parent, vous ne songiez qu'à recueillir sa succession, qu'à vous revêtir de ses dépouilles, et nullement à profiter de l'exemple de sa mort; c'est que dans la chute d'un ami, vous ne pensiez qu'à le remplacer; que dans l'humiliation d'un ennemi, vous vous arrêtiez au plaisir malin de voir son orgueil abattu et votre haine assouvie. C'est que les accidents des autres ne faisaient qu'irriter vos passions, au lieu de les calmer; et que, pour vous convertir, il a fallu que Dieu vous châtiât, qu'il vous humiliât vous-mêmes, qu'il permît qu'on manifestât ce contrat usuraire que vous avez passé, et cette infidélité secrète que vous avez commise. Sans cette tache à votre réputation, il fallait une espèce de miracle pour vous sauver.

Ce n'est pas encore tout : comme les maux qui paraissent ne sont pas toujours les plus cuisants, et qu'il est dans la vie des déplaisirs secrets, des contradictions cachées, des peines intérieures, des soucis domestiques; des mortifications, des craintes même qu'on n'oserait découvrir aux hommes, et dont le seul éclat serait capable de nous ensevelir, il a été besoin pour vous réduire, que Dieu recourût encore à ces sortes de croix, qui ne sont guère connues que de lui et de vous. Quand il vous envoyait quelque affront public, dans le moment vous en alliez tempérer toute l'amertume auprès de vos amis; vous vous en consoliez avec eux, et vous n'en profitiez pas : peut-être même affectiez-vous une intrépidité, une stoïcité toute païenne, qui, pour vous en faire une fausse gloire aux yeux des hommes, en tarissait tout le mérite aux yeux de Dieu. Mais depuis qu'il vous a ménagé cette humiliation secrète, il vous a comme forcé de chercher en

lui une consolation que vous n'osez plus mendier auprès des hommes, et c'est là tout ce qu'il voulait : *Cum occideret eos, quærebant eum.*

A qui recourir, en effet, dans ces tristes conjonctures, si ce n'est à Dieu seul ? J'avoue que vous devriez trouver quelque soulagement à vos maux, dans la tendresse d'un père et d'une mère, dans la complaisance d'un époux ou d'une épouse, dans la reconnaissance de vos enfants, et dans la fidélité d'un ami. Mais aujourd'hui où est l'homme que la compassion attendrisse sur les malheurs d'autrui ? où est l'ami qui ressente nos pertes aussi vivement que nous-mêmes ? où est le parent que les liens du sang intéressent sensiblement à nos disgrâces ? Vos proches ne sont-ils pas ceux qui causent d'ordinaire vos plus vives altérations ? n'est-ce pas dans l'intérieur de votre domestique que vous avez les plus cruels moments à essuyer ? et ne vous est-il jamais arrivé d'en sortir pour dissiper vos chagrins ? Non, non, Messieurs, il n'y a que Dieu seul qui puisse vous consoler, et n'est-ce pas pour cela que vous venez quelquefois répandre votre âme dans le sein d'un confesseur, dans le sein de Dieu même ? Or, sans ces afflictions secrètes qui vous dévoraient, seriez-vous venus faire votre cour à Jésus-Christ, et lui exposer vos peines ? auriez-vous envoyé des présents sur ces autels, demandé des prières, ordonné des sacrifices ? auriez-vous seulement pensé à Dieu ? Abus : parmi les douceurs de la vie, les idées de Dieu s'affaiblissent en nous, et les hommes ne l'ont jamais plus ardemment cherché que dans les souffrances : *Cum occideret eos, quærebant eum.*

Frappez donc, Seigneur, continuait le même Prophète, ne vous arrêtez ni aux enflures de leur orgueil, ni aux répugnances de leur délicatesse, ni à la sensibilité de leur amour-propre. Combien d'heureux du siècle brûlent actuellement en enfer pour avoir été trop ménagés pendant leur vie ? Dissipez tous ces faux biens qui ne servent qu'à nourrir leurs cupidités ? *Pone illos ut rotam.* (*Psal.* LXXXI, 14.) Humiliez cette fausse gloire qui tire vanité d'une fumée d'honneur imaginaire : *Imple facies eorum ignominia.* (*Ibid.*, 17.) Le moins que puisse opérer en eux votre colère apparente, c'est qu'elle troublera leur funeste sécurité : *In ira tua turbabis eos.* (*Ibid.*, 16.) Et pour lors, Seigneur, vous verrez qu'ils vous chercheront : *Et quærent nomen tuum, Domine.* (*Ibid.*, 17.) Premier effet des souffrances : elles réveillent en nous les plus vifs sentiments de la Divinité. Autre effet non moins sensible que le premier, c'est qu'elles réveillent en nous les plus tendres sentiments d'humanité.

C'est le propre de la prospérité, dit le Sage, de nous rendre fiers et hautains, durs et intraitables envers le prochain. Mais dans l'adversité, ajoute-t-il, on devient souple et modeste. Il serait même mal séant, dit Salvien, de s'enorgueillir dans l'humiliation, et de ne pas plaindre les autres dans le temps que nous voulons qu'ils nous plaignent. Et voulez-vous un exemple des mieux marqués dans l'Ecriture ? Qui jamais dans les succès fut plus inhumain que l'impie Manassès ? non content, dit l'Esprit-Saint, d'avoir rempli Jérusalem de sang et de carnage, il aurait souhaité encore d'entrer à main armée chez toutes les nations de la terre, et d'y porter par le massacre la terreur de son nom. Mais dès qu'il eut été mis en captivité, alors on vit cet esprit si altier et si impérieux, ce cœur si dur et si féroce, s'humaniser pour la première fois avec les hommes, s'attendrir sur les misères, et supplier ceux mêmes qu'il avait traités avec le plus de hauteur : *Postquam eo angustatus est, deprecatus est et obsecravit.* (II *Paralip.*, XXXIII, 12.) Rien n'est plus aisé, tandis que tout roule au gré de vos désirs, que de fermer les yeux sur les besoins d'autrui. Peu vous importe aujourd'hui, que dans toute une capitale il y ait des familles entières où l'on se nourrit de ses larmes, où le père et la mère meurent de douleur, parce que leurs enfants meurent de faim, et où les uns et les autres n'osent se produire, parce qu'ils sont dans un état à ne pouvoir se montrer. Peu vous importe qu'un créancier soit obéré par les avances qu'il vous a faites, que l'artisan souffre de fournir toujours à vos dépenses, sans jamais toucher son payement, et que parmi vos proches même on soit dans la plus affreuse disette, pourvu que vous soyez dans l'opulence. C'est l'effet de votre prospérité, que cette insensibilité sur les malheurs d'autrui.

En voulez-vous une preuve de tous les jours : examinons quelles sont vos dispositions à l'égard de ces pauvres que vous trouvez continuellement sur vos pas. Je veux que par vos charités vous tâchiez d'adoucir la rigueur de leur état ; mais les plaignez-vous, lorsque malgré vos soins ils ne laissent pas d'être à plaindre ? Je ne parle ici que du sentiment du cœur. Etes-vous attendris sur leur sort ? y faites-vous même attention ? ou parce que vous n'avez peut-être rien à vous reprocher à leur égard, ne croyez-vous pas aussi que vous n'avez rien à déplorer en eux ? Attendez donc que, pour amollir la dureté de votre cœur, Dieu permette que chez vous des collatéraux réclament leur succession, que des enfants dissipent leur héritage, que vos affaires se dérangent, que la calomnie altère votre réputation, et alors nous verrons si cette insensibilité se soutiendra ; ou plutôt nous verrons, et nous le voyons tous les jours, que dans l'adversité on deviendra compatissant : on priera, on sollicitera, on se recommandera ; et tel qui croit aujourd'hui s'avilir que d'écouter vos demandes, s'abaissera, s'humiliera, s'anéantira, s'il le faut, pour vous exposer les siennes : *Postquam coangustatus est..... deprecatus est et obsecravit.* Jetez les yeux sur cet homme qui regorgeait de biens, et qui s'est appau-

vri; n'est-il pas vrai qu'autrefois c'était s'adresser à un cœur de bronze que de lui demander quelque peu de secours pour cette pauvre famille, où la disette mettait la vertu en dangers; pour ce pauvre malade, qui a péri faute d'assistance; pour ce pauvre prisonnier, qu'une modique somme aurait mis en liberté? Vous le trouvâtes toujours aussi dur qu'un rocher. Allez le voir aujourd'hui dans la pauvreté où l'a réduit sa mauvaise économie, et vous verrez que, pour déplorer les malheurs publics, il n'y a qu'à les essuyer soi-même. Si donc il s'élève aujourd'hui avec tant de véhémence contre la dureté des riches, c'est qu'il éprouve les rigueurs de la pauvreté. Mais remarquez qu'il ne s'est jamais rendu qu'à l'épreuve qu'il en a fait : *Postquam coangustatus est.* Est-ce tout? non. Heureux de souffrir, parce qu'il apprend à devenir plus humain, il est plus heureux encore, parce qu'il apprend à devenir bon chrétien.

Le plus grand prix des souffrances, dit l'apôtre saint Paul, c'est que Dieu s'en sert pour fixer tous nos regards sur l'éternité. Soit qu'il faille guérir les erreurs de notre esprit, ou purifier les affections de notre cœur; soit qu'il faille réprimer nos passions, ou éprouver nos vertus; pour opérer tous ces prodiges, Dieu n'a qu'à nous affliger. Jusque dans nos afflictions, il nous fera goûter encore les consolations les plus sensibles; et voilà, continue l'Apôtre, ce mystère de grâce qu'on a ignoré jusqu'à nous, que j'ai ordre de vous annoncer, et qui se développe dans toutes nos tribulations : *Mysterium quod absconditum fuit a sæculis.... nunc manifestatum est.* (*Coloss.*, I, 26.)

Quelles idées avantageuses n'aviez-vous pas du monde, lorsque vous comptiez sur les assiduités que vous rendiez à ce protecteur, sur le bon accueil qu'il vous faisait, sur les paroles qu'il vous donnait? A voir votre confiance, qui n'eût dit que vous alliez l'emporter sur tous vos concurrents, et que le succès de vos poursuites ne pouvait vous manquer? Par événement il se trouve que vous y avez été trompé. Quand est-ce donc que vous avez été désabusé du monde? n'est-ce pas lorsqu'on vous a préféré ce nouveau venu, qu'on a oublié tous vos services, qu'on a violé toutes ses promesses et qu'on a manqué à tous les engagements qu'on avait pris avec vous? Or qu'est-ce que cette disgrâce? c'est le monde que vous ne connaissiez pas, et que Dieu a voulu vous faire connaître, pour vous détromper des fausses idées que vous en aviez : voilà le mystère développé : *Mysterium absconditum, nunc manifestatum est.* Quel plaisir ne vous étiez-vous pas figuré dans les repas et dans les cercles, dans les jeux et les assemblées du monde? Quels violents désirs n'avez-vous pas eus de vous y mêler pour en goûter les douceurs? Vous y voilà engagé depuis longtemps. Que ne donneriez-vous pas présentement pour n'y avoir jamais paru? A peine y avez-vous mis le pied, que mille traits de langue ont déchiré votre réputation. On y a censuré votre conduite, relevé tous vos défauts, défiguré tous vos discours; on y a empoisonné jusqu'à vos intentions : Qu'est-ce que ce coup? c'est un coup de grâce et de salut pour vous, c'est un coup du ciel qui n'a pas permis que vous trouvassiez la moindre satisfaction avec des personnes qui vous auraient infailliblement conduit dans le précipice, et qui, pour vous en détacher, a permis qu'au contraire vous n'y trouvassiez que du dégoût. N'en cherchez point d'autre raison, voilà l'énigme expliquée : *Mysterium absconditum, nunc manifestatum est.* Dans votre ancienne opulence, quelles criminelles passions ne fomentiez-vous pas dans vos cœurs? Avec de grands biens, vous entreteniez votre luxe; avec de la santé, vous la prodiguiez dans vos plaisirs; avec de la beauté, vous ne cherchiez qu'à vous faire des adorateurs; vous veniez jusqu'au pied des autels pour les enlever à Jésus-Christ et pour lui disputer l'encens du sanctuaire. Idolâtres de vos corps, vous portiez à l'excès le soin de les couvrir richement, de les nourrir délicieusement, de les traiter mollement, voluptueusement. Pour guérir tant de passions, qu'a fait le Seigneur? il a permis la perte de ce procès, ou cette perte excessive que vous avez faite au jeu, et par là il vous a ôté les moyens d'abuser de vos richesses, il vous a envoyé une fièvre lente qui vous consume peu à peu, qui demande des attentions, des ménagements, des précautions infinies, un régime gênant et incommode; il a ruiné votre complexion, il vous a ôté l'occasion de prodiguer votre santé, il a ravagé votre visage, il en a terni tout l'éclat, il en a effacé tous les traits, et par là il a écarté tous ceux qui étaient épris de votre beauté. En tout cela Dieu n'a eu en vue que d'éteindre vos passions. Voilà son secret : voyez présentement où va l'amour qu'il vous porte, jusque dans les tribulations qu'il vous envoie : *Mysterium absconditum, nunc manifestatum est.* Avant que d'être en butte à la contradiction, saviez-vous que toute vertu qui n'est pas éprouvée doit vous paraître suspecte? Il en coûte peu d'être doux et pacifique, quand personne ne nous offense; honnête et affable, quand tout le monde nous prévient, tranquille et patient, quand rien ne nous tourmente; mais quand Dieu a permis qu'on vînt à contrarier votre humeur, et que vous avez vu toute votre prétendue douceur éclater en invectives, votre modestie affectée dégénérer en orgueil, votre patience étudiée s'exhaler en emportements, vous-même qu'avez-vous pensé de vos vertus? N'avez-vous pas reconnu que c'étaient des vertus plâtrées, des vertus pharisaïques, des ombres et des fantômes de vertu? Qui sait si cette dévote d'éclat et de profession ne se regarde pas comme un ange à l'église, quoiqu'elle soit peut-être insupportable dans son domestique? mais que, pour l'éprouver, Dieu permette qu'on lui dise qu'elle devrait

travailler plus et parler moins, obéir et non pas commander dans sa maison, corriger ses défauts et ne pas tant étudier ceux des autres ; mais qu'on lui dise qu'il n'y a qu'hypocrisie dans sa piété, qu'ostentation dans ses aumônes, que caprice dans sa retraite, vous verrez si de sa part ce n'est pas une animosité, une haine, un esprit de vengeance qui ira quelquefois jusqu'à la fureur. Or, voilà le masque que Dieu voulait faire tomber à ses yeux ; c'était d'éprouver ses vertus par la contradiction et les souffrances : *Mysterium absconditum, nunc manifestatum est.* Enfin n'aviez-vous pas toujours regardé les austérités de la vie comme des croix insupportables? Quand l'apôtre saint Paul nous proteste que dans toutes ses tribulations il goûtait une joie, une satifaction, un contentement qui lui semblait un avant-goût du Paradis, n'est-ce pas un langage que vous adoriez et que vous ne pouviez comprendre? mais aujourd'hui que vous éprouvez peut-être la même chose, ne convenez vous pas qu'il est doux de souffrir pour Jésus-Christ? Quel plaisir pour vous de pouvoir vous répondre que vos peines sont une des plus grandes marques de votre prédestination; que vous avez en elles un gage de votre salut, qu'au moins par cet endroit vous ressemblez au Fils de Dieu ; que vous marchez sur les traces de ceux qu'il a le plus aimés ; que vous avez chaque jour quelque occasion de mériter le paradis, et un nouvel espoir de l'obtenir? Concevez-vous qu'il y ait sur la terre un plaisir comparable à celui-là? n'est-il pas inexplicable, et ne faut-il pas le ressentir pour le comprendre? Quelles sont donc les vues de Dieu dans les souffrances qu'il vous envoie? c'est dès ce monde même, d'inonder votre âme d'un torrent de consolation, et voilà la merveille que vous n'aviez jamais bien comprise : *Mysterium quod absconditum fuit a sæculis, nunc manifestatum est.*

Ici, Messieurs, ne vous rappelez-vous pas ce qui arriva autrefois à Joab? Absalon était jaloux de son amitié et de ses services : pendant des années il employa tout ce que la faveur et les bonnes grâces d'un prince ont de force et d'attrait pour se l'attacher ; mais quand il vit l'inutilité de ses recherches, Absalon ordonna qu'on allât enlever tous les biens de Joab, et qu'on ravageât généralement tout ce qui lui appartenait. D'un premier coup d'œil ne jugeriez-vous pas que, rebuté des résistances de Joab, Absalon lui portait ce dernier coup, pour lui faire essuyer tout le poids de sa colère? Qu'en était-il cependant? Ecoutez comment il s'en explique, et, jusque dans cette sévérité apparente, admirez le trait d'un père et d'un ami. Il est vrai, lui dit Absalon, c'est moi qui ai ordonné tout ce dégât, et il a été nécessaire que j'en vinsse à cette extrémité, pour pouvoir parvenir seulement à vous parler. Mais aujourd'hui que cette disgrâce vous a forcé de venir savoir de moi mes sentiments, apprenez que je vous aime et que je veux vous rendre au centuple tout ce que je viens de vous enlever; aimez-moi seulement et comptez sur toute ma tendresse. Or, Messieurs, tel est le mystère, et le mystère de grâce qui, dans toutes nos adversités, se passe encore tous les jours entre Dieu et vous. Depuis des années, il avait beau vous faire dire par un père et une mère, par un confesseur et un ami, il avait beau vous dire lui-même qu'il voulait vous tenir lieu de tout ; peu touché de ses promesses, vous couriez toujours après des divinités étrangères ; mais aujourd'hui qu'il vous tient peut-être les mois entiers dans un lit ou dans la crainte de voir tous vos biens dissipés, vous convenez qu'il ne vous afflige de tant de maux, que pour remédier en vous à des maux encore plus redoutables. Convenez donc aussi que les souffrances sont un bienfait de Dieu que nous ne méritons pas; vous venez de le voir. Elles sont encore un châtiment de Dieu que nous ne méritons que trop : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Les souffrances sont le fruit du péché, et dans leur origine elles en furent le châtiment. Avant sa chute, le premier homme était à l'abri de toutes les altérations de l'âme et du corps ; mais par sa désobéissance, il encourut l'arrêt de sa mort. Dès ce moment, dit saint Jérôme, cet arrêt commença de s'exécuter en lui ; dès-lors il se trouva réduit à essuyer toute la violence de ses passions, à chercher sa subsistance, à cultiver la terre; et alors commença dans son corps cette destruction totale qui, pour lui et pour nous, ne finit que dans la dernière résolution du tombeau. N'allez donc pas chercher, ajoute-t-il, d'où partent tous les maux qui nous assiégent et qui nous investissent de toutes parts : c'est Dieu qui nous châtie. Sur ce principe vous allez voir combien Dieu est juste dans les afflictions qu'il nous envoie et combien l'homme est injuste dans les refus qu'il fait de les accepter. Nous méritons tous les maux que nous souffrons, nous méritons encore de plus grands maux, par la manière seule dont nous les recevons. Deux vérités qui vous apprendront à souffrir avec résignation, pour souffrir avec mérite ; je vais les développer.

Voulez-vous savoir, disait-on de la part de Dieu au peuple de Béthulie, d'où naissent toutes vos disgrâces? commencez par examiner si vous n'avez point commis quelque crime qui vous les attire : *Perquire si est iniquitas* (*Judith*, V, 24.) Vous vous en prenez tantôt à la malice de vos ennemis, tantôt à l'infidélité de vos amis. Aujourd'hui vous attribuez tous vos malheurs aux caprices du sort, aux effets du hasard, à l'inconstance de la fortune ; demain vous les imputerez à quelque accident imprévu. Chaque jour vous imaginez de nouvelles causes de vos désastres, et toujours c'est dans des sources étrangères que vous en allez puiser la raison : cherchez au dedans de vous-mêmes, voyez si vous ne seriez point coupables de quelque iniquité secrète; et, sup-

posé que devant Dieu vous vous trouviez chargés de quelque infraction de sa loi, sachez que c'est là le vrai principe de toutes vos infortunes : *Perquire si est iniquitas.*

De quoi vous plaignez-vous, Messieurs? est-ce de la rigueur avec laquelle on vous traite? mais, avant que d'en murmurer, avez-vous examiné si vous traitez mieux les autres? car si vous donnez un mauvais sens à leurs paroles et de noires couleurs à leurs actions, n'est-il pas juste que Dieu vous frappe du même fléau? Or, je vous le demande, est-ce en bien user avec eux que de les recevoir avec un air de mépris qui les glace, que de leur parler avec une hauteur qui les révolte, que de les congédier par des refus qui les piquent, que de les opprimer par des concussions qui les ruinent, que de les peindre par des portraits qui les déshonorent? Commencez donc par étudier vos procédés à leur égard, et ensuite nous verrons si ce n'est pas une juste punition de Dieu que leur mauvaise conduite envers vous. Cet enfant, dites-vous, fait aujourd'hui tout votre supplice; mais, si par le passé vous l'avez aimé avec trop de passion; si, par une prédilection nuisible à ses frères, vous le leur avez toujours préféré en tout; si par une lâche et criminelle complaisance vous avez encensé jusqu'à ses défauts, tandis que vous ne pouviez rien tolérer, rien souffrir dans les autres; si, pour le privilégier dans le partage de vos biens, vous lui avez sacrifié cette sœur, dont vous seuls avez fait la vocation, et dont vous causez peut-être tout le désespoir dans son couvent, n'est-il pas de la justice de Dieu de vous en faire supporter la peine, ou croyez-vous qu'un tel parricide puisse demeurer impuni? Eternellement vous vous plaignez des chagrins domestiques que vous avez à essuyer; mais si la passion vous a fait contracter votre mariage, et si le crime vous l'a fait consommer; mais si vous violez une foi jurée au pied des autels, et si vous rompez le nœud de vos engagements les plus sacrés; mais si vous et toute votre famille ne subsistez que par les excès de l'usure, comment voulez-vous que Dieu bénisse un établissement sur lequel il n'a pas même été consulté, qu'il donne sa paix à des personnes qu'un divorce secret a déjà séparées, qu'il multiplie des biens qui portent sur l'injustice et que vous avez usurpés? Le trouble et le désordre de l'âme ne sont-ils pas inséparables du crime? Cherchez donc en vous-mêmes si vous ne les avez point mérités : *Perquire si est iniquitas.*

Quelle pénitence en ferions-nous si Dieu ne nous y forçait? Quoi donc! depuis les trente ou les quarante années peut-être que nous roulons dans le monde, nous nous serons plongés dans un abîme d'iniquités; on ne saurait compter les mauvaises pensées, les faux jugements, les injustes soupçons, les criminels projets que nous avons formés dans notre esprit; nous-mêmes nous n'avons pas la mémoire assez féconde pour nous rappeler tous les mauvais désirs, toutes les injustices, toutes les inimitiés, toutes les trahisons que nous avons conçues dans notre cœur : sans frémir sur votre salut, vous ne pouvez penser à cette multitude presque infinie de mauvais offices que vous avez rendus, de honteux commerces que vous avez liés, de sacriléges que vous avez commis; et encore, après tous ces excès, vous serez surpris, vous trouverez même mauvais que Dieu songe à vous les faire expier? Où est donc la pénitence que vous en avez faite? prétendez-vous passer des plaisirs du temps à ceux de l'éternité? voulez-vous en sortir à meilleur compte que tous les saints qui ont jamais existé? vous flattez-vous que Dieu vous tiendra quitte d'un million de dettes que vous n'avez pas payées? Comptez seulement le nombre de vos péchés, pesez-en la malice, et du reste ne songez plus qu'à remercier Dieu de la satisfaction qu'il en prend : *Perquire si est iniquitas.*

Que serait-ce donc si, en punition de vos offenses, il vous avait précipité dans l'enfer? Pauvre malade qui gémissez dans votre lit, s'écrie saint Bernard, une seule nuit passée dans l'insomnie vous paraît si longue qu'elle vous semble durer un siècle! Cent fois dans la même heure vous cherchez une place moins brûlante, une posture moins incommode, une situation plus supportable; et en quelque sens que vous vous tourniez, vous trouvez toujours votre couche trop dure. Le silence et la solitude de la nuit ne servent, dites-vous, qu'à vous fournir les plus affligeantes réflexions, et l'horreur des ténèbres semble répandre ses plus noires couleurs jusque sur vos pensées. Mais qu'est-ce qu'un si court intervalle de temps comparé à la durée de l'éternité? qu'est-ce que les ardeurs de la fièvre par rapport à un feu que le souffle de la colère de Dieu a allumé? la solitude où vous êtes, pendant que les autres reposent, ne vaut-elle pas incomparablement mieux que la compagnie des démons? la perte de votre santé peut-elle entrer en ligne de compte avec la perte d'un Dieu? Vos chagrins approchent-ils de ce ver rongeur qui pique et qui déchire continuellement le cœur des damnés? L'échange d'un mal qui est si peu de chose en lui-même, qui doit durer si peu, et qui pendant la vie contribue à vous en épargner de si cuisants après la mort, n'est-il pas préférable à des supplices éternels, à des supplices sans mérite? Avant donc que de vous plaindre des maux qui vous affligent, voyez si vous n'en avez point mérité de plus grands? *Perquire si est iniquitas.*

Oui, Seigneur, disaient les frères de Joseph, ce sont nos péchés qui nous ont attiré toutes nos disgrâces, et nous ne méritons que trop tous les malheurs qui nous arrivent : *Merito hæc patimur, quia peccavimus.* (*Gen.*, XLII, 21.) Mais il nous suffit de savoir que c'est vous, ô mon Dieu! qui nous les ménagez; nous sommes sûrs que, si vous les proportionnez en quelque sorte à nos

offenses, vous les proportionnerez aussi aux forces que vous nous donnez; et plus nous souffrirons en ce monde, plus nous avons lieu d'espérer que nous ne souffrirons pas dans l'autre. Frappez donc, grand Dieu! nos crimes le méritent, et nous sommes ravis de les expier : *Merito hæc patimur, quia peccavimus.* Direz-vous que, sans l'avoir mérité autant qu'eux, vous ne souffrez peut-être pas moins qu'eux? Ecoutez comme s'en expliquent tous ces vaillants Machabées, qui sûrement ne l'avaient pas mérité autant que vous. Livrés à la cruauté d'un tyran qui les faisait actuellement martyriser sous les yeux de leur mère, ils s'écrient que leurs tourments sont la peine due à leurs péchés : *Nos pro peccatis nostris hæc patimur.* (II *Machab.*, VII, 32.) Mais, ajoutent-ils, notre consolation à la mort même, et dans le plus cruel de tous les genres de mort, c'est que si nos maux sont un effet de la colère de Dieu, cette même colère s'apaise par les maux mêmes que nous souffrons, et qu'ils nous annoncent une prochaine et éternelle réconciliation avec Dieu : *Et si modicum propter correptionem iratus est Dominus, iterum reconciliabitur servis suis.* (*Ibid.*, 33.)

Le mal est, Messieurs, que communément nous recevons très-mal nos souffrances. Nous faisons comme les Israélites qui, parce que Dieu se faisait quelquefois entendre à eux par son tonnerre, ne voulaient plus que ce fût Dieu, mais Moïse qui leur parlât : *Non nobis loquatur Dominus, sed Moyses.* (*Exod.*, XX, 20.) Nous ne voulons rien souffrir, et tout ce qui nous contrarie nous devient insupportable. Les uns s'en irritent, et ils n'en deviennent que plus furieux; les autres s'en affligent, et ils n'en deviennent pas meilleurs. Dans les uns, ce sont des murmures, ou même des imprécations qui font rougir : dans les autres, c'est un abattement qui fait pitié; presque dans tous, c'est un chagrin qui convertit le remède en poison. En un mot, nous voudrions que Dieu nous parlât par ses consolations, et nullement par ses réprimandes. La voix de ses prophètes ou celle de ses apôtres, à la bonne heure; mais non pas la voix de sa justice : *Non nobis loquatur Dominus, sed Moyses.*

Nous ne voulons pas même accepter les croix qui sont essentiellement attachées à notre état. Malgré qu'on en ait, on les souffrira, il est vrai, puisqu'elles en sont inséparables; mais plutôt que de les adoucir par sa résignation, on aimera encore mieux les augmenter par ses impatiences. Or, cependant, pour devenir de grands saints, que manque-t-il à la plupart de ceux qui souffrent, que la seule volonté de souffrir? Par exemple, un homme d'Eglise obligé en conscience de se dessaisir d'un bénéfice, où il était entré par une mauvaise porte et où il ne pouvait plus se soutenir que par de mauvaises voies; un homme de robe obligé par les lois de prononcer contre ses propres intérêts, un père de famille obligé par état de s'épuiser pour des enfants mal nés, une personne engagée dans un de ces mariages où les croix sont quelquefois si pesantes et si continuelles, obligée par honneur de tout souffrir et de dissimuler tout; une personne habituellement infirme, obligée par principe de santé de s'interdire tout commerce au dehors, et de se condamner chez elle à une espèce de prison; disons-le, une de ces personnes consacrées à Dieu par les vœux de religion, obligée par ses engagements de supporter toute la rigueur de la règle, de jeûner, de veiller, de se macérer, d'être mal logée, mal vêtue, mal nourrie, mal soignée, de faire toujours la volonté d'autrui; que leur faudrait-il de plus, je ne dis pas pour devenir, mais pour être déjà de grands saints? Les anachorètes ont-ils fait une plus longue et plus austère pénitence? les martyrs ont-ils quelquefois plus souffert? D'où vient donc que nous ne retirons pas le même fruit de nos souffrances? C'est qu'ils souffraient en vue de Dieu, et que souffrant par force, à la manière des réprouvés, nous souffrons aussi sans mérite.

Les seules croix qui nous plaisent, ce sont celles qui peuvent nous avancer selon le monde. Faut-il courir après un poste honorable? il n'y a ni veille, ni fatigue, ni mépris, ni humiliation que nous ne dévorions; alors rien ne nous coûte. Faut-il acquérir un peu de bien? on y travaillera nuit et jour, et on risquerait mille vies qu'on ne s'en apercevrait seulement pas. Est-il question de nouer une intrigue, et d'en dérober la connaissance au public? du matin au soir, on tiendra son esprit à la torture pour imaginer les moyens de cacher sa marche, de tromper la vigilance de ceux qui nous observent, d'empêcher que le secret ne transpire. Pour cela on essuiera toutes les craintes, tous les soupçons, tous les mauvais bruits, tous les chagrins imaginables, et on les essuiera volontiers. Que le monde nous asservisse sous le plus dur esclavage, on s'y assujettira; mais, que Dieu veuille nous imposer son joug, qu'il veuille même l'adoucir, on le secouera, on le rejettera loin de soi; en un mot, on souffrira tout pour se damner, et on ne voudra jamais rien souffrir pour se sauver.

Or, Messieurs, c'est une des choses qui contribuera le plus à condamner un jour toutes vos plaintes. Quand Dieu vous reprochera de n'être pas allés au-devant de votre ennemi, direz-vous qu'il en coûtait trop à votre orgueil? Mais quand vos intérêts de fortune l'ont demandé, ne vous a-t-on pas vus déposer votre fierté, voler chez ce même ennemi, et, par mille bassesses encore, aller lui offrir les services les plus vils? Quand il vous reprochera d'avoir enfreint le jeûne et l'abstinence du carême, direz-vous que vous n'aviez pas assez de santé pour en supporter la rigueur? Mais quand il a été question de fournir à vos plaisirs, ne vous a-t-on pas vus soutenir l'intempérance des repas, l'accablement du jeu, l'épuisement

des veilles, l'embarras, les soucis, la continuité de vos intrigues? Oui, Messieurs, tous les calices que le monde vous présente, quelque amers qu'ils soient, vous les buvez à longs traits, vous les dévorez jusqu'à la lie, vous n'avez même besoin, pour en avaler le poison, que du seul secours et des seules ressources que vous trouvez en vous-mêmes; et quand Dieu vous ménage quelque disgrâce, bien moins sensible encore et moins humiliante, même avec le secours de sa grâce, vous prétendez n'avoir plus de force pour vous y soumettre. Que vous semble de cette opposition qu'il y a de vous-mêmes à vous-mêmes? que vous ne voulez rien souffrir pour votre salut.

Eh bien! dit le Seigneur, je vous réponds que vous serez exaucés. Mais, pour souffrir moins, vous n'en serez que plus à plaindre. Je n'emploierai donc plus mon zèle à punir vos désordres, et désormais vous ne me verrez plus ni la menace à la bouche, ni la foudre à la main pour vous les faire expier. Je vous laisserai croupir dans cette funeste indolence où, au lieu d'acquitter vos dettes, vous ne travaillerez qu'à les augmenter : *Auferetur zelus meus a te, nec irascar amplius.* (*Ezech.*, XVI, 42.) Autant de coups que je vous portais, c'était autant de traits de ma miséricorde. Je voulais vivre dans votre esprit et dans votre cœur; je voulais que votre prochain y vécût avec moi; je voulais vous détacher des plaisirs du temps, pour vous préparer à goûter bientôt ceux de l'éternité; mais puisque vous vous soulevez contre de si grands bienfaits, que vous ne méritiez pas, je vous déclare que vous ne les recevrez plus. Je voyais avec peine qu'après avoir commis tant de péchés, vous ne songiez seulement pas à la satisfaction que vous m'en devez : j'ai voulu y suppléer, et c'est pour cela que je vous ménageais les occasions d'en faire pénitence. Mais puisqu'il suffit que ce soit moi qui m'en mêle, pour que vous vous roidissiez contre la main qui vous frappe, je vous apprends que je ne m'en mêlerai plus : *Auferetur a te zelus meus, nec irascar amplius.*

Ah! Seigneur, s'écrie ici saint Augustin, quelle colère plus implacable que celle de ne nous en faire ressentir ici-bas aucun effet? En nous épargnant, vous nous perdez; en nous ménageant, vous nous punissez sans espoir, et en nous châtiant, vous nous pardonnez. Frappez donc, coupez, tranchez, brûlez, disposez de nos biens et de nos vies, pourvu que ce soit autant de gagné pour l'éternité : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas.* Pourquoi vous arrêtez-vous, grand Dieu! aux malheureuses dispositions où nous sommes? Franchissez encore cet obstacle à vos desseins? ne savez-vous pas mieux que nous ce qu'il nous faut? Malgré nous, humiliez l'orgueil de nos esprits, surmontez les résistances de nos cœurs, dissipez l'illusion de nos sens, combattez nos passions, châtiez nos corps, réduisez-les en servitude : ne sommes-nous pas trop heureux que vous en veuilliez prendre le soin! *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas.* Mais au même temps que vous redoublerez vos coups, ô mon Dieu! fortifiez notre faiblesse, augmentez notre patience. Faites que par notre reconnaissance et notre soumission, nous vous aidions à former notre couronne, et qu'après avoir légitimement combattu sur la terre, nous entrions victorieux dans le ciel, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XIII.

*Pour le mercredi de la troisième semaine de Carême.*

### SUR L'AMBITION

Omnis plantatio, quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur. (*Matth.*, XV, 13.)

*Tout ce que mon Père céleste n'a point planté, sera déraciné.*

Sire,

Tel est le sort de tout plan d'élévation, de tout projet ambitieux, de tout établissement de fortune que Dieu n'a point formé. Sujet à la malédiction, il coûte toujours bien des mouvements et des fatignes, bien des soumissions et des bassesses, bien des croix et des chagrins; et après bien des peines pour y réussir, il croule encore et se renverse sur ses propres fondements : *Omnis plantatio, quam non plantavit Pater meus, eradicabitur.* Pour imposer donc un frein à l'ambition des hommes, à la cour principalement, il devrait suffire de leur représenter et le désagrément et l'inutilité de leurs poursuites.

Sur ce principe, disons qu'il n'est point de passion qui tourmente plus, ni qui rassasie moins que l'ambition. Point de passion qui tourmente plus, en voilà la tyrannie; vous le verrez dans le premier point de ce discours. Point de passion qui rassasie moins que l'ambition, en voilà le vide et le néant; vous le verrez dans le second. On y moissonne de grands sujets de chagrin; on n'en reçoit aucun solide contentement : c'est tout le sujet de vos attentions. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Il faut d'abord convenir qu'il n'est point de passion qui ait des dehors plus imposants que l'ambition. Ne proposât-elle qu'un emploi suspect, qu'un établissement équivoque, qu'un honneur purement imaginaire elle le présentera dans un jour si riant, sous des idées si nobles, avec des couleurs si vives, qu'il faudra ou une grande expérience pour ne pas s'y méprendre, ou un juste discernement pour n'en être pas ébloui. Elle ne parle plus, depuis l'état d'innocence, que comme elle parlait à nos premiers pères, pour les en faire déchoir : *Eritis sicut dii.* (*Gen.*, III, 5.) Ce que vous retirerez du désir de vous élever, c'est que vous aurez la gloire de parvenir aux premières places, d'être craints et respectés, de recevoir les vœux et l'encens du public;

vous serez regardés et honorés comme des espèces de divinités sur la terre: *Eritis sicut dii*. En voilà le langage, et je ne saurais disconvenir que ce langage ne soit extrêmement flatteur pour notre orgueil.

Mais au fond qu'en est-il? c'est qu'il n'est point de passion qui tourmente plus que l'ambition. Non, dit saint Bernard, l'ambition n'est autre chose que la croix et le supplice de l'ambitieux: *Ambitio ambitientium crux*. Comment cela? C'est que son ambition le fait descendre à tout ce qu'il y a de plus vil et de plus ignominieux; c'est que son ambition l'assujettit à tout ce qu'il y a de plus affligeant et de plus douloureux; c'est que son ambition le charge de tout ce qu'il y a de plus criminel et de plus odieux. Oui, Messieurs, fallût-il flétrir son honneur, altérer son repos, encourir la haine de Dieu et des hommes, vous allez voir qu'encore tous les jours l'ambition trouvera des esclaves à ce prix.

Elle prescrit tout ce qu'il y a de plus bas et de plus rampant, tout ce qu'il y a de plus vil et de plus ignominieux, tout ce qu'il y a de plus servile et de plus dépendant. Ici je vois l'un qui se tient toujours sous les yeux de ses maîtres, qui les suit partout, et qui semble se partager lui-même, pour pouvoir être à tous. Là je vois l'autre qui s'étudie sans cesse à sourire à tous leurs regards, à trouver du sel dans toutes leurs paroles, à louer toutes leurs actions, à piquer en tout leur vanité pour s'attirer leurs bonnes grâces. A peine reste-t-il à celui-ci quelques moments dont il puisse disposer pour lui-même? Il est continuellement en haleine, dans un mouvement, dans des agitations qui absorbent tout son temps. Celui-là n'a pas même le loisir de réparer ses forces, et il faut qu'il abandonne jusqu'au soin de sa santé, pour remplir des commissions qui l'accablent. Dans tous c'est une loi que leur impose leur ambition, de n'écouter jamais leurs aversions et leurs répugnances, de vaincre leurs inclinations et leurs penchants pour dépendre en tout des volontés d'autrui. La honte de cet état c'est de vivre pour les autres, sans pouvoir vivre pour soi-même, et l'on en rougit pour l'ambitieux.

Mais l'ambitieux en rougit-il pour lui-même? Non, Messieurs: au contraire, le comble de l'opprobre, c'est que l'ambitieux s'en fait encore une espèce de mérite. Il suffit que de pareils moyens lui paraissent bons pour parvenir à ses fins, dès lors il donnera aux bassesses mêmes le nom de talent et d'habileté. Souvent on verra un homme de naissance ramper sans peine auprès d'un homme de fortune, se rendre à ses ordres, s'avilir, se dégrader jusqu'à dépendre de son caprice; on verra un homme, qui n'aime que lui-même, jurer à autrui un attachement à sa personne, un zèle pour ses intérêts, une affection à le servir, qui paraîtra tenir de la passion; on verra un homme naturellement colère et emporté, modérer son humeur bouillante et se montrer doux, réservé, pacifique, complaisant jusqu'à la plus lâche flatterie; on verra un homme fier et hautain, dur et intraitable de son naturel, souffrir les affronts les plus sensibles, les réprimandes les plus vives, les reproches les plus amers, sans oser en murmurer. Quoi qu'il en coûte à son orgueil il faudra que sa raison se taise, que son dépit se contienne, qu'il dévore le calice jusqu'à la lie. S'il se plaignait, il se perdrait, et pour ne pas se perdre, il n'est point de masque sous lequel il ne se déguise. Dites après cela que si l'ambition est un vice, elle est le vice des grandes âmes. Pour moi je vous demanderai toujours si c'est le propre des âmes bien nées que de tendre aux honneurs par la voie du déshonneur.

Du moins si l'ambitieux trouvait dans sa passion de quoi se consoler, dans cet état d'humiliation auquel elle le réduit! Mais je ne sais si sa situation n'est pas plus affligeante encore, qu'elle n'est humiliante. Quoi de plus triste en effet, que de consumer les jours et les nuits, que de se consumer soi-même à bâtir des projets d'élévation qui semblent n'enfanter que les plus grands chagrins? J'en appelle à vous-mêmes: quand vous courez après un poste, ne faut-il pas que vous teniez continuellement votre esprit à la torture, pour écarter un concurrent, ou pour parer à ses attaques? Chaque jour ne concevez-vous pas de nouveaux ombrages? ne vous voit-on pas sans cesse mourir et renaître à mille défiances? Tantôt aigris par le dépit et tantôt enflammés par la haine, quelquefois animés par l'espérance, et quelque autre fois retenus par la crainte, pour contenter une seule passion, n'êtes-vous pas livrés en proie à toutes les autres? Or en cela où est le repos de l'esprit?

Ne convenez-vous pas tous les jours que vous vous êtes malheureusement attachés à un protecteur qui n'a d'autre intérêt que le sien propre, et qui se soucie très-peu du vôtre; que plus vous vous efforcez de lui plaire, plus il affecte de l'ignorer; que plus il vous doit de récompenses, plus il cherche à vous en frustrer; que, quelque anciens que vous soyez parmi ses clients, il ne faut qu'un nouveau venu pour vous effacer de son esprit; que, quelque obligation qu'il vous ait, il ne faut de votre part qu'une faute involontaire pour lui faire oublier tous vos services; que plus vous vieillissez auprès de lui, plus aussi vous l'embarrassez? Or, en cela où est le repos du cœur?

Voir d'ailleurs qu'on dépense toujours du sien sans en retirer aucune utilité; toucher presque au terme de sa vie, et, à l'égard de ses prétentions, se retrouver toujours au commencement de sa carrière; ne pouvoir s'assurer, ni qu'on ait fait peut-être un seul pas pour la fournir, ni qu'on la remplira jamais, n'est-ce pas votre situation? Or, en cela où est le repos de la vie?

Ah! Messieurs, Dieu en demande-t-il tant pour obtenir ses bonnes grâces? Quelle différence n'y a-t-il pas entre ambitionner

l'amitié de Dieu et briguer la faveur des hommes? Auprès de Dieu, il n'y a que douceur à le servir : il calme tous les orages qui pourraient s'élever dans nos âmes, il dissipe tous les nuages qui pourraient obscurcir nos esprits, il écarte ou il apaise tous les troubles qui pourraient agiter nos cœurs, il adoucit par les consolations de sa grâce le joug même qu'il nous impose; mais pour l'ambitieux, après lui avoir prescrit tout ce qu'il y a de plus ignominieux, par les bassesses que son ambition lui fait commettre; après lui avoir prescrit tout ce qu'il y a de plus onéreux pour la vie dure et pénible qu'elle lui fait mener, elle l'asservit encore à tout ce qu'il y a de plus criminel, à tout ce qu'il y a de plus odieux, et, pour prix de son esclavage, elle lui fait encourir la haine de Dieu et des hommes.

Je dis d'abord la haine de Dieu; comment cela? c'est que l'ambitieux ne saurait aspirer à s'élever sans travailler à pervertir l'ordre que Dieu a établi dans le monde; qu'il n'en saurait même former le dessein sans se rendre criminel à ses yeux, et qu'il ne saurait non plus se charger d'un tel crime sans encourir son indignation. Or, dit l'apôtre saint Paul, c'est Dieu qui, dans les conseils éternels de sa sagesse, a formé le plan de l'univers; c'est lui qui a établi cette diversité de conditions où nous voyons les uns dans la splendeur et les autres dans l'obscurité; ceux-ci dans l'opulence et ceux-là dans le besoin. C'est même par cette admirable disposition que subsiste le merveilleux accord des grands avec les petits et des riches avec les pauvres. Par là tous les différents honneurs de la vie sont, dans la doctrine de ce grand apôtre, autant de vocations de Dieu, où il appelle qui bon lui semble et où qui que ce soit ne peut s'ingérer sans crime. Vouloir donc, comme fait l'ambitieux, se placer dans quelqu'un de ces hauts rangs où Dieu ne l'a pas appelé, et s'efforcer d'y parvenir, c'est tendre à déranger cette noble harmonie que Dieu a établie parmi nous, et c'est cependant la première démarche que son ambition lui prescrit.

Mais ce n'est pas la seule, et dans le crime même son ambition lui prescrira encore tout ce qu'il y a de plus odieux. Pour vous en convaincre, donnez-moi un ambitieux, dont la fortune dépende ou d'un homme sans religion ou d'une femme sans pudeur; malgré qu'il en ait, s'il veut s'insinuer dans leur plus intime confiance, ne faudra-t-il pas qu'il devienne le ministre de leurs iniquités? Dépositaire de leurs secrets, n'est-ce pas lui qui sera chargé de favoriser leurs intrigues, de porter leurs paroles, de ménager leurs entrevues? Tant honnête homme d'ailleurs qu'il vous plaira, s'il n'a pas assez de vertu pour réprimer son ambition, en aura-t-il assez pour renoncer à sa fortune? Non, non, dit saint Chrysostome; tandis qu'il attendra tout d'eux, ils attendront tout de lui; contre les lumières de sa conscience il épousera leurs querelles, il soutiendra leur mauvais droit, il poursuivra leurs ennemis. Devant Dieu il pourra bien gémir de leurs désordres, mais il n'aura jamais le courage de les en blâmer devant eux.

Dites à cet ecclésiastique que, puisqu'il est entré dans son bénéfice par la confidence et la simonie; que, puisqu'il n'y réside pas quand il est de nature à requérir habituellement sa présence; que, puisqu'il ne se sent ni assez de zèle, ni assez de science pour en remplir les devoirs, en conscience, et sous peine de damnation éternelle, il est obligé de s'en dessaisir; vous verrez si son ambition de le posséder ne lui fera pas commettre le crime qu'il y a de le garder. Dites à ce magistrat que, s'il n'a ni assez de désintéressement pour renoncer aux présents, ni assez de force pour rejeter les sollicitations, ni assez d'application pour examiner une affaire par lui-même, ni assez de lumière peut-être pour en embrasser toute l'étendue, en conscience, et sous peine de damnation éternelle, il doit se dépouiller de sa charge; vous verrez si l'ambition de monter sur les tribunaux ne lui fera pas commettre le crime qu'il y a de la retenir. Dites à tant de personnes de l'un et de l'autre sexe, employées par leurs maîtres ou leurs maîtresses aux plus honteux ministères de l'iniquité, qu'elles deviennent les complices de leurs désordres, et qu'elles doivent, en ce point, ou leur désobéir ou les quitter; fussent-elles d'ailleurs les premières à convenir des dangers de leur salut, vous verrez si l'espoir de parvenir par cette voie ne les y fait persévérer. Or, dans cet état d'abomination, comment ne pas encourir la haine de Dieu?

Mais comment en douter, lorsqu'il semble que Dieu s'attache à humilier ceux qui s'élèvent contre ses ordres, à replonger dans leur néant ceux qui en sortent et à punir d'une manière éclatante ceux qui, par leur ambition, cherchent à pervertir l'ordre qu'il a établi? En voulez-vous des exemples? en voici de tous les lieux et de tous les temps. Qu'aux portes du ciel même Lucifer entreprenne de sortir de sa sphère et de s'égaler au Très-Haut, à l'instant il est précipité dans l'enfer. Que, dans le paradis terrestre, le premier homme se laisse éblouir jusqu'à se flatter qu'il pourra devenir en tout semblable à Dieu même, dans le moment il est dépouillé de ses plus beaux priviléges et réduit à toutes les misères que nous éprouvons. Que, dans la loi de la nature, il se trouve des hommes qui, pour immortaliser leur mémoire, entreprennent une tour dont le sommet allât se cacher dans les nues, étudiez bien la conduite de Dieu à leur égard, et vous comprendrez combien l'ambitieux lui est odieux. Venez, se disaient-ils les uns aux autres, rendons notre nom célèbre et transmettons-le avec éclat à tous nos descendants : *Venite, celebremus nomen nostrum.* (*Gen.*, XI, 4.) Pour y parvenir, élevons un superbe édifice qu'on aperçoive d'un pôle à l'autre et qui atteigne jusqu'aux cieux : *Faciamus nobis turrim, cujus culmen pertingat ad cœlos.* (*Ibid.*) Forçons la

postérité la plus reculée à dire de nous : Voilà quels étaient autrefois ces grands hommes qui nous ont laissé un si riche monument de leur gloire : *Isti sunt viri famosi, potentes a sæculo.* (*Gen.*, VI, 4.) Quel est donc ce langage ambitieux? dit le Seigneur. Descendons et confondons un si criminel projet, dispersons tous ceux qui en sont les auteurs. Et, dans le moment, il les dissipe, au point qu'il n'en resta plus dans le lieu aucun vestige : *Descendamus, et confundamus linguam ipsorum.* (*Gen.*, XI, 7.) Que, dans la loi écrite, Nabuchodonosor s'arroge les honneurs divins, Dieu le transforme de manière que toute la variété des métamorphoses n'a jamais eu rien de semblable. Dans le même palais, dont ce monarque ambitieux était si infatué, Dieu lui fait représenter la scène la plus tragique qu'on ait jamais exposée sur les théâtres; Dieu veut que les mêmes appartements où il avait étalé tout le faste de son orgueil soient profanés par l'humilation de son châtiment. Dans le même prince, en qui on venait de contempler toute la majesté d'un roi, Dieu force ses sujets à chercher la figure de l'homme; ses propres enfants n'y reconnaissent plus leur père, et il ne s'y reconnaît plus lui-même. Jugez de là si j'ai été fondé à avancer que tout ambitieux encourt la haine de Dieu.

J'ai dit de plus que son ambition lui fait encourir la haine des hommes. Vous savez, Messieurs, l'homme est ainsi fait, qu'il ne se plaît pas naturellement à voir l'élévation des autres; mais, dès que l'ambition s'en mêle, et qu'on cherche à commander lorsqu'on est né pour obéir, alors, dit saint Bernard, l'ambitieux a beau faire, il se trouvera chargé de la haine publique : *Propter ambitionem sustinebit odia.* Je dis plus : fussiez-vous au fond exempts de cette passion, si pourtant on conçoit le moindre soupçon que vous en soyez atteints, vous ne serez pas moins haïs de tous; la seule ombre suffit, tant on a eu horreur tout ce qui en approche. Qui l'éprouva jamais plus vivement que le patriarche Joseph? Sans autre dessein que celui de raconter, il fait part à toute sa famille des visions mystérieuses qu'il a eues pendant le sommeil, et, dès qu'on s'aperçoit que son discours tend à le voir un jour élevé au-dessus des autres, dès lors, dit l'Esprit-Saint, sans aucun égard ni aux liens du sang, ni à l'incertitude de ses conjectures, ni à la simplicité de sa conduite, ni aux grands avantages qui pouvaient leur en revenir à eux-mêmes, ses propres frères en conçoivent une telle haine contre lui qu'ils conjurent sa perte : *Hæc causa invidiæ et odii fomitem subministravit.* (*Gen.*, XXXVII, 8.) Que le jeune David se présente pour combattre Goliath, jusque-là tous les spectateurs se bornent à admirer son courage et à exalter sa valeur. Mais David demande-t-il quel honneur est attaché à la victoire? A ce seul mot, on entre en défiance de ses desseins, on croit entrevoir qu'il demande la fille de Saül en partage, qu'il porte son ambition jusqu'à vouloir entrer en alliance avec son roi, et dès lors le plus jeune de ses frères est le premier à le taxer d'orgueil : *Ego novi superbiam tuam.* (*I Reg.*, XVII, 28.)

Or, Messieurs, si les seules apparences suffisent en cette matière pour aliéner tous les cœurs, que sera-ce lorsque votre ambition sera manifeste? Jugez-en par ce seul trait de l'Evangile. Aussitôt que les deux enfants de Zébédée eurent appuyé la demande ambitieuse de leur mère, tous les autres apôtres en furent indignés. En leur propre présence, que dis-je? en la présence de Jésus-Christ même, aucun d'eux ne put retenir les marques de son indignation : *Alii decem indignati sunt.* (*Matth.*, XX, 24.) Comment vous flatter, après cela, que le monde vous passera ce que les apôtres mêmes ne purent tolérer dans leurs collègues? Que l'ambitieux s'attende donc à se trouver chargé de la haine publique : *Propter ambitionem sustinebit odia.*

Voulez-vous que nous en approfondissions les raisons? Exposons-les ici dans toute leur étendue. C'est que le caractère de l'ambitieux est si redoutable par lui-même, qu'on le regarde assez communément comme une espèce de monstre dans la société civile; qu'il n'y a ni parents, ni amis, qu'il ne sacrifie à sa passion; qu'au défaut de tout le reste, il emploie la calomnie et le mensonge, pour écarter tout ce qui lui fait ombre, et qu'il couvre encore les plus noires trahisons sous les dehors de l'amitié. C'est qu'on sait en effet que l'ambition ne connaît rien de sacré; et que depuis qu'elle a infecté le collége des apôtres, souillé le paradis terrestre, empoisonné les anges mêmes jusque dans le ciel, elle ne balance pas de s'insinuer dans le sanctuaire, et de se cacher sous le sac et le cilice. C'est qu'on est instruit que l'ambitieux est extrêmement hardi dans ses démarches, et que si quelquefois il supplie comme la mère des Zébédées pour s'introduire par la douceur, pour se soutenir par des services, pour réussir par des présents, souvent aussi il s'élance comme une furie qui brave tous les hasards, comme un torrent qui rompt toutes ses digues, comme un tourbillon qui déracine et qui renverse tout ce qui lui résiste. C'est que l'ambitieux a des compétiteurs qui, outrés de le voir entrer en concurrence avec eux, craignent qu'il n'ait la préférence; et qui, pour l'emporter sur lui, éclairent sa conduite, dévoilent ses défauts, empoisonnent jusqu'à ses vertus. C'est qu'on ne peut souffrir qu'un homme de néant ambitionne quelquefois les plus hauts rangs, et qu'une personne nouvellement sortie de la lie du peuple, cherche à précéder ceux qu'autrefois elle ne méritait pas de suivre. C'est qu'on ne veut pas être exposé à essuyer un jour les hauteurs de tous ces gens de fortune, qui, pour l'ordinaire sont durs et intraitables, fiers et arrogants, jaloux de leur autorité, délicats sur leurs priviléges; d'autant plus orgueilleux, qu'ils ont plus sujet d'être modestes. C'est

qu'on ne veut pas voir un génie médiocre aspirer à donner la loi dans les conseils, les plus importantes affaires livrées à leur incapacité, le bonheur et la félicité des peuples dépendre de son caprice. C'est qu'on veut empêcher que les premières places ne soient envahies par des gens mous et paresseux, qui ne prendraient que le commode et qui en laisseraient tout le pénible; que les dignités ecclésiastiques ne soient possédées par des esprits mondains qui se borneraient à en percevoir et à en dissiper les revenus? que les magistratures ne soient occupées par des juges qui n'en retiendraient que l'autorité et les émoluments; que les ministères publics ne deviennent plus qu'un état de luxe ou d'inaction.

Demanderez-vous donc encore pourquoi de tous côtés on se déchaîne si vivement contre un tel ou une telle; pourquoi on dit de l'un qu'il n'a ni talent ni acquit; pourquoi on dit de l'autre qu'elle supplée à l'esprit par son enjouement, au mérite par sa beauté, même par l'artifice? C'est que l'un et l'autre veulent primer, que le public s'en est offensé, que l'indignation est survenue, et qu'en haine de leur ambition, on ne cherche de toutes parts qu'à les décrier.

Pourquoi même cet homme de mérite est-il si odieux à quelques-uns? Ont-ils reçu de lui quelque offense, ou lui contestent-ils sa pénétration dans les lumières, son habileté dans les affaires, sa probité dans sa conduite? Rien de tout cela : ils ont jugé de lui par eux-mêmes; ils lui ont cru une ambition cachée, et ils ont appréhendé qu'il ne les supplantât. De là le mal qu'ils en disent, les chagrins qu'ils lui suscitent, la haine qu'ils lui portent. L'ambitieux fût-il déjà parvenu aux plus grands honneurs, il ne laissera pas d'être toujours exposé aux murmures et aux inimitiés. J'avoue qu'en apparence on l'honorera parce qu'on le redoute : mais je dis qu'au fond on voudrait le voir dégradé, parce qu'on le hait. On se taira sur son compte, si on n'ose l'attaquer ouvertement; mais en secret on le déchirera, et au premier échec on éclatera, on triomphera de son malheur. Quoi qu'il fasse, il sera, selon l'expression de saint Bernard, provisoirement haï : *Propter ambitionem sustinebit odia.*

Heureux ceux qui, contents de l'état où Dieu les a fait naître, ne songent pas à en franchir les bornes! Quand même Dieu les tirerait de dessous le boisseau pour les placer sur le chandelier, ils auraient toujours l'estime et l'approbation des hommes. Il suffirait de savoir que l'homme vertueux n'a pas cherché à se produire, pour le voir applaudi dans son élévation. Mais quand on sait de plus que, loin de se montrer, il avait toujours aimé à se cacher; que, pour l'élever avec éclat, il a fallu lui faire violence, qu'il craignait, qu'il évitait, qu'il refusait toute place distinguée, aussi fortement que les autres l'ambitionnent; que, loin de s'enorgueillir de sa nouvelle dignité, il n'en témoigne que de la confusion; que loin d'employer son autorité à opprimer les faibles ou à écraser les malheureux, il ne se sert de son pouvoir que pour les soulager, fût-il dans le plus haut rang, non-seulement on n'en murmurera pas, mais encore on en fera éclater sa joie. Ainsi, l'avez-vous prédit, ô mon Dieu, quand vous avez annoncé que les humbles seront exaltés : *Qui se humiliat exaltabitur.* (*Luc.*, XIV, 11.)

Ayez donc, dit l'apôtre saint Paul, une ambition digne de vous. Créés à l'image de Dieu, ennoblis par son adoption, sanctifiés par les onctions de sa grâce, appelés à le posséder éternellement, pourquoi rempez-vous terre à terre? Et puisque vous avez une si forte envie de vous élever, que ne vous élevez-vous jusque dans le sein de la Divinité? *Æmulamini charismata meliora.* (I *Cor.* XII, 31.) En ambitionnant les choses de ce monde, votre ambition vous asservit à tout ce qu'il y a de plus vil et de plus ignominieux, à tout ce qu'il y a de plus affligeant et de plus douloureux, à tout ce qu'il y a de plus criminel et de plus odieux. Mais en ambitionnant les biens de l'éternité, dans une si noble émulation, vous ne trouverez que les plus hauts degrés d'honneur, une tranquillité parfaite, un applaudissement général. Brisez donc tous les liens par où l'ambition vous tient assujettis. Point de passion qui tourmente plus : vous venez de le voir. Point de passion qui contente moins : c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

C'est le triste sort de l'ambitieux, dit saint Bernard, de n'obtenir presque jamais ce qu'il poursuit, et de n'être jamais content de ce qu'il obtient; pour son malheur il s'afflige sans cesse de ce qu'il n'a pas, et il ne s'applaudit jamais de ce qu'il a. C'est ce qui m'a fait avancer qu'il n'est point de passion plus vide et plus stérile que l'ambition : pourquoi cela? Parce que l'ambitieux se croit également dépourvu de tout, soit dans les présents que son ambition lui refuse, soit dans les présents que son ambition lui fait : deux articles dont vous allez convenir.

Quelques promesses que nous fasse notre ambition, absolument parlant, dit Tertullien, nous pourrions la décharger du soin de les acquitter. Qu'attendre d'une passion qui, pour toute récompense, ne mérite que des châtiments? Mais puisqu'on se fait une loi d'en dépendre, voyons ce qu'on en peut espérer. A parler en général, il faut d'abord convenir que l'ambitieux met lui-même le plus grand obstacle au succès de ses demandes. S'il savait se borner dans ses prétentions, il lui serait plus aisé de prospérer; mais communément il prend son essor si haut, et il y tend d'un vol si rapide, que Dieu et les hommes semblent également interressés à l'arrêter dans sa course. Ici c'est un homme de néant qui ne tend pas moins qu'à s'égaler à tout ce qu'il y a de plus élevé dans une province; là c'est un génie médiocre qui veut parvenir à donner la loi dans les conseils. Aujourd'hui c'est une femme mon-

daine qui dans ses discours et ses manières affecte une supériorité sur les autres qui ne lui convient nullement ; demain ce sera une personne de la plus basse extraction qui, nouvellement sortie de la lie du peuple, ou par une alliance honorable pour elle, ou par son opulence, cherche à cacher son origine sous le luxe des parures et à précéder ceux qu'autrefois elle ne méritait pas de suivre. Chaque jour en fournit de nouvelles scènes, et chaque état est rempli de semblables exemples. Mais qu'y gagne-t-on ? Vous l'allez voir ; c'est que souvent tous les soins sont inutiles, c'est que très-souvent ils sont même oubliés.

Je dis, soins inutiles. Quelle action plus méritoire que celle d'un sujet qui conserve la couronne et la vie à son roi ? Le monarque, tout-puissant et tout absolu qu'il est dans ses Etats, a-t-il rien dans la concession de ses grâces et dans la dispensation de ses trésors qui soit au-dessus du héros qui l'a sauvé ? Cependant ce prodige de fidélité et de valeur, ce pauvre Mardochée qui déjà depuis tant d'années avait eu le bonheur d'affermir le trône d'Assuérus, quelle récompense en a-t-il reçue ? *Quid mercedis habuit ?* Voyez-le étendu par terre à la porte du palais. A cet aspect, vous jugeriez assez de l'inutilité de ses services : *Nihil mercedis habuit.* Je veux donc qu'en vue de s'élever, quelqu'un se soit livré à des protecteurs dont il espérait tout pour son avancement ; que leur maison fût sur le penchant de sa ruine, et qu'il ait eu le bonheur, ou de le soutenir, ou de la relever par la sagesse de ses conseils, par l'importance de ses avis, par l'assiduité de ses soins, par la fécondité de ses ressources. Je veux que depuis quinze ou vingt ans il ait usé sa santé, employé tout son temps, consumé tous ses biens au service de ceux qu'il s'était donnés pour maîtres. Vous savez dans quelle vue il leur était asservi : qu'y a-t-il gagné ? *Quid honoris ac præmii consecutus est ?* (*Esther*, VI, 3.) Ont-ils fait attention que c'est lui qui les sauva lorsqu'ils étaient sur le point de disparaître ; que par un prêt fait à propos, il les mit en état de liquider leurs dettes, de conserver tous les effets, de mettre leurs fonds, leurs revenus, leur réputation, leur propre nom à couvert ? Au besoin lui en ont-ils marqué leur reconnaissance ? En a-t-il au moins retiré ce qu'il y avait mis du sien ? Rien de tout cela : *Nihil mercedis accepit.* (*Ibid.*)

Pauvre malheureux ! s'écrie ici saint Chrysostome : n'êtes-vous pas bien à plaindre d'avoir tant d'ambition ? Quoi ! depuis tant d'années vous heurtez à la même porte ? Jour et nuit vous vous exposez à toutes les injures de l'air, pour vous rendre agréable par vos bons offices ; vous vous ruinez, pour parer un grand de vos dépouilles ; vous mollissez dans l'exercice de votre emploi, pour lui faire mille passe-droits ; vous lui sacrifiez votre liberté, pour ne plus dépendre que de son caprice ; mille fois vous avez rebuté ailleurs une condition plus sortable, pour lui demeurer inviolablement attaché ; vous mettez sur vous plus que vous n'avez vaillant, pour lui faire plus d'honneur ; vous n'osez réclamer votre salaire de peur de l'indisposer contre vous : et ne voyez-vous pas que cent autres font la même chose à vos côtés, et que, malgré tous leurs efforts, ils n'ont jamais pu parvenir au point où ils aspirent ? Cet ami qui, comme vous, s'épuise pour s'agrandir, et qui chaque jour vous raconte ses malheurs, quels progrès a-t-il faits ? *Quid præmii consecutus est ?* Voulez-vous que je vous l'apprenne. Tout l'avantage que cet ambitieux a retiré jusqu'ici de son ambition, c'est que ceux qu'il a servis lui reprochent aujourd'hui les mêmes crimes qu'ils lui ont fait commettre, les vices qu'ils lui ont fait contracter, toutes les paroles qu'ils lui ont fait porter, toutes les liaisons scandaleuses qu'ils lui ont fait nouer, toutes les bassesses dans lesquelles ils l'ont engagé de donner : c'est qu'ils ajoutent à la douleur qu'il a d'avoir prévariqué pour eux, la honte de s'en voir plus méprisé, qu'ils insultent à la facilité avec laquelle il est entré dans leurs complots, et que, pour récompense, ils en rejettent sur lui toute la haine. Du reste, il n'en peut tirer autre chose, et tous ses soins sont inutiles : *Nihil mercedis accepit.*

J'ai dit encore : soins positivement oubliés. Pour vous en convaincre, qu'attendez-vous de cet homme qui, aujourd'hui, n'a aucun crédit ? Il est, dites-vous, en passe de parvenir à tout ce qu'il y a de plus grand, et quand il y sera parvenu, vous aurez cet avantage sur tous ceux qui le négligent, de l'avoir toujours cultivé. Alors, Messieurs, abus : la prospérité l'aveugle, les honneurs le changeront, et quand il en sera comblé, ils ne se souviendra non plus de vous que s'il ne vous avait jamais connu, que si vous n'aviez jamais été. Rappelez-vous ce qui arriva au patriarche Joseph dans sa prison : quelles promesses ne lui fit pas celui dont il avait prédit la prochaine délivrance et la future grandeur ? Qu'en fut-il lorsque sa prédiction fut accomplie ? que l'échanson du roi oublia son interprète : *Succedentibus prosperis oblitus est interpretis sui.* (*Gen.*, XL, 23.) Comptez après cela sur tous les avantages qu'on vous fait espérer. Je conviens que, tandis qu'on sera avec vous dans l'abandon de la fortune, on vous donnera les plus belles paroles : peut-être y trouve-t-on son intérêt, ou du moins il n'en coûte rien de tout promettre quand on a rien à donner. Mais change-t-on d'état, on change aussi bientôt de sentiments et de langage : alors on forme d'autres vues, on prend d'autres engagements, on oublie ses meilleurs amis, on méconnaît ses propres parents ; on ne songe plus qu'à soi-même, et on se soucie fort peu des autres : *Succedentibus prosperis oblitus est interpretis sui.*

Qu'il s'en faut, grand Dieu, qu'on soit exposé à un pareil oubli, quand on a le bonheur de n'ambitionner que vous seul ! Tout est écrit dans le livre de vie, et la moindre vertu a infailliblement sa récompense. Que

l'ambitieux ait des maîtres qui méprisent ou qui oublient ses services, je n'en suis pas surpris ; les rois mêmes ne sont pas assez riches pour avantager tous leurs sujets, et il était de votre providence, ô mon Dieu, qu'il en fût ainsi, pour donner à notre ambition un objet plus digne de nous. Mais qu'en mille occasions on ait senti le froid d'un ami, l'indifférence d'un protecteur, le mépris des grands, l'oubli de ses proches, et que, malgré sa propre expérience, on leur demeure toujours attaché ; qu'on les serve avec les mêmes vues d'intérêt, et qu'on espère encore contre toute espérance, c'est ce qui paraît inconcevable. Mais qu'on sache que vous voyez le fond de nos cœurs, que vous en jugez par vous-même, qu'aucun ennemi ne nous peut nuire auprès de vous, que notre récompense nous est assurée, si nous voulons la mériter ; et qu'avec cette assurance, on aime encore mieux essuyer tous les refus du monde, que d'éprouver vos libéralités ; c'est ce qui est incompréhensible. Songez donc, ou que vous n'obtiendrez jamais ce que vous poursuivez dans le monde, ou du moins que vous ne serez jamais contents de ce que vous obtiendrez.

Faut-il, Messieurs, que je vous rende ici les leçons qu'on reçoit si souvent de vous-mêmes ? Où est l'homme parmi vous qui soit pleinement satisfait de ses progrès passés, et qui, parvenu où il aspirait, ne désire rien au-delà ? Ne semble-t-il pas, au contraire, qu'à mesure qu'on contente nos désirs, on ne fasse que les irriter, et qu'on ne jette les yeux sur ce qu'on a, que pour ambitionner ce qu'on n'a pas ? Non, jamais, ou presque jamais, personne qui se fixe à ce qu'il possède, et qui s'en contente. Vérité si sensible, que de tous ceux qui m'écoutent, il n'y en a peut-être pas un seul qui, au moment que je parle, puisse se dire à lui-même : Je ne désire et je n'ambitionne plus rien. Tout au contraire, il y en a peut-être mille autres qui, s'ils osaient manifester leurs sentiments, nous confieraient que la multiplicité de leurs désirs trouble tout leur repos, et que jusqu'à ce que leurs désirs soient remplis, ils seront dans l'abondance de toutes choses, comme s'ils manquaient de tout.

Faut-il même en être surpris, puisqu'il n'est rien dans ce monde qui puisse pleinement nous contenter ! Pourquoi donc l'ambitieux n'est-il jamais pleinement satisfait de ses succès ? Parce que tout ce qui est passager n'est que vanité, que vide et que néant ; parce que l'ambitieux s'accoutume à tout ce qu'il possède, et que dès qu'il en est le maître, il ne s'en soucie presque plus ; parce que sa passion s'allume, au lieu de se rassasier par la possession même, parce qu'il en voit d'autres qui montent plus haut, que son orgueil en souffre, et qu'il se croit négligé, délaissé, méprisé, dès qu'il ne fait pas les mêmes progrès avec eux ; parce que les honneurs ont leurs peines, leurs travaux, leur sujétion, et qu'il ne peut souffrir la gêne et la contrainte ; parce qu'il n'y a que Dieu qui puisse contenter notre cœur, et que c'est non-seulement une marque que nous ne sommes faits que pour lui, mais encore une raison de ne chercher que lui, si on veut vivre heureux et content sur la terre. Aussi, voyons-nous le Roi-Prophète s'écrier du haut de son élévation : Qu'avez-vous fait, Seigneur, et qu'avez-vous prétendu faire en me plaçant sur la tête des autres ? en m'établissant leur maître, vous m'avez constitué leur esclave : *Elevans allisisti me.* (*Psal.* CI, 11.)

Songez donc, Messieurs, à ce qu'il vous en a déjà coûté ; vous le savez, votre ambition vous a déjà suscité mille jaloux, qui font consister tout leur plaisir à vous chagriner, toute leur gloire à vous abaisser, tout leur intérêt peut-être à vous écarter : vous trouverez votre tourment là où vous vous étiez promis votre félicité. Instruits donc par votre propre expérience, renfermez-vous désormais dans les bornes de votre état, et ne travaillez plus à forcer les barrières que Dieu et les hommes opposent à votre ambition.

Savez-vous qui sont ceux qui me répondraient qu'ils sont contents et tranquilles, qu'ils vivent heureux de ce qu'ils ont, et que jamais ils ne portent leurs désirs sur ce que le Seigneur n'a pas versé dans leur sein ? Ce sont ceux qui n'ambitionnent que l'amitié de Dieu, et qui mettent tout leur bonheur dans leur conformité à ses saintes volontés. Contents de leur sort, ne croyez pas qu'ils songent jamais à franchir les bornes de leur état. Si Dieu veut les en tirer, il saura bien les en faire sortir. Mais tandis qu'il les laissera dans la médiocrité de leur fortune, dans l'obscurité de leur vie, dans l'oubli du monde, ils y trouveront toute leur félicité, parce qu'ils n'en connaissent d'autre que de faire ce que Dieu veut.

Mais pour l'ambitieux, qu'il se consulte bien lui-même, et il sera forcé d'avouer qu'il n'est point de passion qui tourmente plus et qui rassasie moins que l'ambition. En lui-même, il sera contraint de convenir qu'en mille occasions dans sa vie cette malheureuse et tyrannique passion l'a engagé à des bassesses capables de flétrir son honneur, à des chagrins qui ont longtemps troublé son repos, à des démarches qui ont souvent intéressé son propre salut. Il ne pourra s'empêcher d'avouer, ou que son ambition n'a pas obtenu ce qu'il souhaitait, ou qu'elle l'a au moins empêché d'être pleinement content de ce qu'il avait obtenu. En faudrait-il davantage, ô mon Dieu ! pour nous faire convenir aussi, que vous seul méritez toute notre ambition, puisque vous seul vous pouvez remplir la vaste étendue de nos désirs ? Pardonnez, si par le passé nous avons omis de les porter sur vous seul. Aujourd'hui nous vous les consacrons sans réserve et sans retour. Toute notre ambition sera désormais que vous régniez en nous, pour pouvoir régner avec vous dans le ciel ; que je vous souhaite, au nom du

Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XIV.

*Pour le vendredi de la troisième semaine de Carême.*

### SUR LA GRACE.

Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei ! (*Joan.*, IV, 10.)

*Jésus lui répondit : si vous connaissiez le don de Dieu !*

Sire,

Ne croyez pas que, dans la crainte de ne pouvoir accorder la force et le triomphe de la grâce avec la liberté de l'homme, j'évite d'entrer ici dans tout ce que la conversion de la Samaritaine a de plus divin et de plus miraculeux. Quelque surprenants, quelque subits même que soient les effets que Dieu opère dans nos âmes ; quelque prodigieux que soient les succès qu'il y produit ; quelque étonnantes et quelque complètes que soient les victoires qu'il remporte sur nos volontés, c'est toujours sans que l'homme perde rien de sa liberté, et sans que la liberté de l'homme fasse rien perdre à la grâce de sa dignité. Loin donc d'éluder ces grands coups de salut, où la grâce déploie toute la force et la vertu de sa puissance pour vous en expliquer l'économie, c'est au contraire dans ces événements signalés que je prétends vous en découvrir tous les ressorts ; et plus vous les trouverez au-dessus des lois ordinaires de la Providence, plus aussi j'aurai lieu de vous démontrer que dans les triomphes de la grâce, notre liberté ne perd rien de son indifférence, et que dans l'exercice de notre liberté, la grâce ne perd rien non plus de son empire. En deux mots donc, voici tout le partage de ce discours. L'empire de la grâce ne nuit jamais à notre liberté : premier point. Notre liberté ne nuit jamais à l'empire de la grâce : second point. Quelque absolu que Dieu soit, il nous laisse toujours maîtres de nous-mêmes. Quelque libres que nous soyons, Dieu est toujours maître de nos cœurs. Pour en donner la preuve, ne sortons point de l'exemple de la Samaritaine ; apprenons de sa résistance qu'il n'est point de grâce à laquelle on ne puisse résister ; apprenons de sa soumission qu'il n'est point de résistance dont la grâce ne puisse triompher. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Non, Messieurs, quelque forte et quelque puissante que soit la grâce, elle ne nous impose jamais aucune contrainte, aucune violence, aucune nécessité d'agir, et fût-elle des plus miraculeuses, il est de la foi qu'on n'en est ni moins libre de la rejeter, ni moins maître d'y consentir. Donnez donc à la grâce qui convertit la Samaritaine toute la force et l'énergie du miracle : dites, si vous voulez, que jamais la grâce ne fut ni plus ardente dans ses recherches, ni plus charmante dans ses attraits, ni plus abondante dans ses lumières ; de là même je conclurai que l'empire de la grâce ne nuit donc jamais à notre liberté ; comment cela ? c'est qu'en effet la Samaritaine résista d'abord à l'activité de ses recherches, à la vivacité de ses attraits, à la sublimité de ses lumières : trois vérités dont le détail va vous apprendre qu'en aucun cas, pas même dans ses plus grands miracles, la grâce ne force jamais nos volontés.

Qui ne croirait que c'est par la souveraineté de son domaine, et par l'autorité de son empire, que le fils de Dieu va triompher ici des désordres de la Samaritaine ? Pour la convertir il s'impose une espèce de nécessité d'aller à Samarie : *Oportebat eum transire per Samariam.* (*Joan.*, IV, 4.) Il ne se repose du succès que sur ses propres soins, et il y vient en personne : *Venit Jesus.* (*Ibid.*) Ni la difficulté des chemins, ni la longueur du voyage ne peuvent arrêter ou suspendre sa marche, et nous voyons aujourd'hui toute la force et la vertu de Dieu même se fatiguer pour l'exécution de ce dessein : *Fatigatus ex itinere.* (*Ibid.*, 6.) S'il arrive au terme de sa course avant l'objet de ses recherches, il s'assoira sur le bord de la fontaine où, selon sa coutume, cette femme doit venir puiser de l'eau, et il l'y attendra avec une patience infinie : *Sedebat.* (*Ibid.*, 4.) Si dans cet intervalle de temps il faut essuyer tout le poids du jour et de la chaleur, en plein midi il demeurera exposé aux ardeurs du soleil : *Hora erat quasi sexta.* (*Ibid.*, 6.) Encore une fois, à en juger par tous ces préparatifs et cet appareil de conversion, qui ne croirait que Jésus-Christ va user ici de tout son pouvoir, et qu'à son seul aspect la Samaritaine va lui rendre une obéissance forcée ? Qu'en est-il cependant ? Loin de commander, il demande ; et il prie, lorsqu'il aurait pu ordonner. Femme, lui dit-il, donnez-moi à boire : *Da mihi bibere.* (*Ibid.*, 7.)

Voyez d'abord comme il la prévient. Il n'attend pas qu'elle l'aborde ; il va au-devant d'elle, et il lui parle le premier. Or tel est le mystère et le prodige de la grâce, c'est d'être toujours la première à nous prévenir. De nous-mêmes nous ne saurions aller à Dieu ; et pour nous attirer à lui, il faut nécessairement que, malgré notre indignité, Dieu commence par venir à nous. Il faut même que d'abord il y vienne par une grâce qui prévient en nous le mérite, la disposition et le consentement : le mérite, puisqu'elle nous trouve ennemis de Dieu ; la disposition, puisque c'est cette grâce prévenante qui prépare nos volontés ; le consentement, puisque c'est sans notre participation qu'elle porte des rayons de lumière dans nos esprits, et qu'elle excite de saints mouvements dans nos cœurs. Avec la grâce donc, il est vrai, quoique pécheurs, nous pouvons chercher Dieu et le trouver ; mais jamais, dit saint Augustin, nous ne le chercherions par sa grâce, si par une autre grâce Dieu ne nous avait déjà cherchés. L'entendez-vous, chrétiens auditeurs, et concevez-vous bien cette humiliante vérité ? Tout intéressés que nous

y sommes, nous ne pouvons ni désirer d'être à Dieu, ni désirer qu'il soit à nous, s'il n'excite en nous ce désir. Tout aimable qu'il est, nous ne pouvons l'aimer comme il faut, s'il ne commence par former en nous cet amour. Tout Dieu qu'il est, il faut que, pour nous réconcilier avec lui, il fasse toujours les premières avances, et qu'il nous recherche dans le temps que nous le méritons le moins, dans le temps peut-être que nous nous éloignons de lui, et que nous nous soulevons ouvertement contre lui. Où en serions-nous, grand Dieu ! si, comme nous, vous disiez que vous ne voulez pas prévenir vos ennemis ? Mais, non ; voyez comme il s'empresse d'aller au-devant de la Samaritaine, et comme il y va, non avec empire et avec autorité, mais avec des manières douces et affables, dans une contenance modeste et engageante, en posture, de suppliant ; il commence par la prier : *Da mihi bibere.* Voyez encore comme il choisit une occasion commode pour lui parler ; un lieu séparé et écarté du tumulte du monde, où rien n'interrompe ses leçons ; un temps convenable à son dessein, où seule avec lui, et débarrassée de tout objet domestique, elle soit plus susceptible de ses divines impressions. Belle idée du précieux don de la grâce! je dis de cette grâce victorieuse, qui triomphe de nos cœurs sans blesser notre liberté; c'est de nous être offerte dans ces moments heureux, où nous sommes moins mal disposés à la recevoir ; c'est même en ce point capital que d'habiles théologiens font consister une partie de sa force et de son efficace.

Fondés sur l'autorité de nos divines Ecritures, ils savent qu'il y a des moments de faveur, des temps acceptables, des jours de salut ; et dans cette certitude, ils enseignent, après saint Augustin, que l'efficacité de la grâce vient en partie de ces riches conjonctures, de ces heureuses circonstances où Dieu a prévu qu'elle aura librement et infailliblement son effet. Ce n'est pas que la grâce dépende absolument des temps et des occasions, puisqu'au contraire c'est la grâce qui les produit ; mais c'est que Dieu nous ménage ces précieux moments et ces importantes occasions, qu'il profite avantageusement de celles que nous lui présentons, et que des événements les moins prémédités il fait pour nous des coups de providence et de prédestination. Qui eût dit à la Samaritaine qu'en venant ce jour-là nommément au puits de Jacob, elle y trouverait Jésus-Christ? Sûrement elle ne l'y cherchait pas, elle n'y pensait même pas, elle ignorait encore sa venue. A vous-mêmes, qui vous eût dit qu'au moment que je vous exposerais ici les résistances de cette femme de notre Evangile, Dieu vous reprocherait encore plus fortement les vôtres? Or, qu'est-ce pour vous que ce moment présent, si ce n'est un moment de salut, un moment où la grâce saisit l'occasion favorable, un moment où Dieu vous dit ; âme infidèle, je te poursuis en toute occasion pour te sauver, et tu ne le veux pas : voilà l'ardente soif dont je brûlais sur ma croix, et voilà encore la soif que je te demande de soulager : *Da mihi bibere.*

Mais encore, qu'est-ce que Dieu nous demande? apprenez-le de la Samaritaine : presque rien. Il lui demande un verre d'eau; pouvait-il demander moins? Il est sûr que, puisque Dieu mérite tout, que puisqu'il nous promet tout, que puisque avec sa grâce nous pouvons tout, il est en droit d'exiger tout de nous. Mais, non, vous le savez ; ce que Dieu demande de vous, c'est un peu plus de retenue dans vos pensées, de modestie dans vos regards, de réserve dans vos paroles, de modérations dans vos plaisirs, un peu plus de gêne et de contrainte pour vous assujettir à vos devoirs ; sont-ce donc là de ces grands sacrifices qui doivent tant vous alarmer? Ce que Dieu vous demande, c'est que, quand sa religion est attaquée en votre présence, vous disiez un seul mot pour vous déclarer en sa faveur ; que, quand vous voyez l'innocence opprimée, vous preniez sa défense, et que vous souteniez ses droits ; que, quand vous savez une famille dans l'indigence, vous la soulagiez dans ses besoins. Combien de fois vous a-t-il dit dans la personne de ses pauvres? ce que je vous demande, c'est le plus vil de tous vos vêtements pour me couvrir, quelques pièces de monnaie pour me loger, les restes de votre table pour me nourrir, un seul verre d'eau pour me désaltérer : *Da mihi bibere.*

Dans quelle vue et par quel motif Dieu vous le demande-t-il? Pour vous apprendre que, si de votre côté vous n'agissez, la grâce ne vous sauvera jamais toute seule. C'est pour cela que le Fils de Dieu demande à la Samaritaine qu'elle agisse, qu'elle puise de l'eau, et qu'elle lui donne à boire. Remarquez même que c'est la seule inaction de cette femme qui fait ici tout son refus. L'Evangile ne dit pas qu'elle ait positivement refusé de lui donner à boire, mais de ce que nous n'y trouvons pas qu'elle lui en ait présenté, nous concluons avec raison qu'elle s'est refusée à sa demande. Ainsi en est-il de cette molle et funeste indolence, qui fait que vous attendez tout de la grâce, et que de votre côté vous ne vous donnez pas le moindre mouvement pour y coopérer. Or cependant, quand une fois Dieu vous a désillé les yeux sur ce jeu qui vous passionne, sur cette intempérance qui vous amollit, sur ce luxe qui vous entête, sur cet amour du plaisir qui vous transporte, il a fait en vous par sa grâce tout ce qui dépend de ses recherches ; et c'est à vous désormais de faire le reste avec les secours qu'il vous donne : mais, tandis que vous laisserez à la grâce le soin de tout faire, loin qu'il y ait encore rien de fait pour votre salut, vous n'en êtes que plus coupables. Apaisez donc, disait-il à la Samaritaine, ces transports qui m'altèrent pour votre salut : *Da mihi bibere.* Or, si la Samaritaine résiste à une pareille grâce, quelle est la grâce à laquelle on ne pourra

pas résister? Heureusement pour cette pécheresse, le Fils de Dieu ne se rebute pas: mais qui sait si à la première résistance de votre part il ne se lassera pas de vous poursuivre, et s'il ne se rebutera pas? C'est trop résister à ses empressements, et c'est trop résister encore à ses attraits.

Qui pourrait dignement expliquer toutes les douceurs de la grâce? J'en aurai tout dit en trois mots, quand j'aurai avancé que la grâce s'accommode à nos inclinations; qu'elle adoucit toutes nos peines, qu'elle est aimable jusque dans ses reproches. Elle s'accommode à nos inclinations : naturellement la Samaritaine était curieuse; son inclination était de savoir tout, et par là même d'en savoir trop : elle trouvait du goût à raisonner sur des mystères dont elle ignorait jusqu'aux premiers éléments, et son penchant la portait à subtiliser sur ce que la religion a de plus profond et de plus élevé dans ses dogmes. S'adresser à Jésus-Christ même pour en traiter avec lui, vous conviendrez qu'au moins pour le coup tous ces grands airs de science n'étaient pas dans leur place; cependant son bonheur en cela même fut d'avoir à traiter avec le Fils de Dieu. Tout autre que lui n'aurait pas manqué de lui dire que ces matières étaient au-dessus de sa portée, qu'elles n'étaient pas même de son ressort; qu'elle ne pouvait mieux s'y prendre pour se donner un travers dans le monde, que de se piquer d'être savante; et par là tout autre que lui l'aurait infailliblement rebutée. Mais Jésus-Christ, qui savait que la curiosité était en elle un faible pitoyable, résolut de la gagner par sa curiosité même. Ah! lui dit-il, si vous connaissiez le don de Dieu! *Si scires donum Dei.* Il n'en fallut pas davantage pour exciter en elle toute l'envie de le savoir. Pour apprendre donc ce mystère caché, elle s'engage dans une conversation et elle lie un entretien qui devint le principe de son salut.

Grâce de mon Dieu, que vous êtes adorable! mais surtout, que vous êtes aimable d'avoir pour nous tant de condescendance! Faites-y bien attention, Messieurs : jamais la grâce ne cherche à déraciner en nous nos inclinations, elle ne fait que leur faire changer d'objet. C'est ainsi qu'elle applique aux fonctions du zèle et au ministère de l'apostolat ce grand apôtre des gentils, dont le naturel était tout de feu. C'est ainsi qu'elle allume un ardent amour de Dieu dans le cœur de Madeleine, dont le penchant avait été de trop aimer les hommes. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui elle prend autant de formes différentes que nous lui offrons de goûts et de naturels différents à rectifier. Êtes-vous vif et agissant? la grâce vous inspirera de vous mettre à la tête de toutes les bonnes œuvres. Êtes-vous tendre et compatissant? elle vous donnera des entrailles de père, et vous attendrira sur les besoins des pauvres. Aimez-vous la solitude? elle vous suggérera l'amour de la retraite et le goût de la contemplation. Quand donc vous craignez que, pour vous convertir, on ne vous *aigrisse* contre vous-même, vous ignorez les plus attrayantes opérations de la grâce. Si vous connaissiez bien la moindre partie de ses charmes : *Si scires donum Dei!* vous sauriez qu'elle veut vous sanctifier de la manière que vous choisiriez vous-même, si vous étiez le maître de choisir : vous sauriez encore que la grâce adoucit toutes nos peines.

Craignez-vous qu'en vous servant de vos plaisirs, vous n'eussiez plus aucun agrément dans la vie? La Samaritaine l'appréhendait tout comme vous. Mais, pour dissiper l'illusion, que lui dit le Fils de Dieu? qu'au contraire il n'y a de vrai contentement qu'en Dieu seul. Celui qui boira de l'eau de ce puits, lui dit-il, aura encore soif : *Sitiet iterum;* mais celui qui goûtera bien les eaux salutaires de ma grâce, n'aura plus de soif : *Non sitiet iterum.* Or n'est-ce pas le grand argument que la grâce emploie encore tous les jours pour vous détacher du monde? Par votre propre expérience, ne nous force-t-elle pas de convenir que nul ambitieux n'est jamais rassasié d'honneur; que nul avare n'est satisfait de ses richesses; que nul voluptueux n'est pleinement content de ses plaisirs? N'êtes-vous pas contraints d'avouer que plus un homme s'efforce d'assouvir sa passion dominante, plus il l'irrite, au lieu de la calmer; et que, quoi qu'il fasse, il ne fait qu'augmenter sa propre avidité : *Sitiet iterum.* Que ne goûtez-vous les douceurs que la grâce vous présente? J'avoue que la grâce vous demandera de vous priver de certains plaisirs; mais en récompense, ne vous en fera-t-elle pas goûter de plus purs, de plus solides et de plus durables? J'en appelle à ceux de vous qui éprouvent ces douceurs : n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel, et n'être déchiré d'aucun remords; se répondre à soi-même, que la crainte de l'enfer ne l'emporte pas en nous sur l'espoir du paradis; que la mort peut venir quand Dieu voudra; qu'on est prêt à la recevoir et à rendre ses comptes; qu'on est à Dieu, et que Dieu est à nous : si jamais vous avez éprouvé ce que je dis, ne convenez-vous pas que cet état habituel est un paradis anticipé; que le monde n'a aucun agrément qui en approche, et que c'est néanmoins l'heureuse situation où nous met une pleine et entière correspondance aux attraits de la grâce? Non, cette âme n'a plus rien à désirer en ce monde : *Non sitiet iterum.*

La grâce adoucit encore jusqu'aux reproches qu'elle nous fait. Vous savez que depuis longtemps la Samaritaine vivait dans une habitude criminelle; mais croyez-vous que pour cela Jésus-Christ aille éclater en invectives, et que par un zèle véhément il lui reproche ses déréglements? Non, Messieurs, non; ce n'eût pas été le moyen de la gagner que de commencer par la reprendre; infailliblement elle aurait nié tous ses désordres; et le grand secret pour l'en guérir, c'était d'abord de les lui faire avouer. C'est pour cela que le Fils de Dieu la met sur les voies de lui faire un

tel aveu. Appelez votre mari, lui dit-il : *Voca virum tuum.* (*Joan.*, IV, 16.) Je n'en ai pas, répond-elle : *Non habeo virum.* (*Ibid.*, 17.) A ce seul mot, sans s'arrêter à gémir sur le désordre secret qu'elle commence insensiblement de manifester, et dont le moindre reproche aurait pu l'accabler de confusion, Jésus-Christ se borne à la louer de sa sincérité : Vous avez bien dit, lui réplique-t-il : *Bene dixisti.* (*Ibid.*) Vous avez dit vrai : *Vere dixisti.* (*Ibid.*, 18.) Mais en même temps, pour achever d'enlever sa confiance, il lui révèle qu'il n'a jamais ignoré ses plus secrètes intrigues ; et par là il lui donne à entendre que, si d'abord il n'avait pas voulu lui en parler le premier, c'était uniquement pour ne pas lui faire de la peine. Oui, lui dit-il, je sais que sous les voiles apparents du mariage, vous avez eu plusieurs commerces illégitimes, et je sais de plus que celui qui aujourd'hui passe pour être votre mari, ne l'est pas : *Quinque enim viros habuisti ; et nunc quem habes, non est tuus.* (*Ibid.*) Ce qui résulte d'une conduite si aimable, c'est que la Samaritaine ne s'aperçoit pas elle-même du reproche qui lui est fait ; et qu'elle est si charmée de la douceur avec laquelle on la traite, qu'elle n'est plus occupée que de la grandeur de celui qui lui parle. Ah ! Seigneur, s'écrie-t-elle, je vois que vous êtes prophète : *Domine, video quia propheta es tu.* (*Ibid.*, 19.)

Ministres du Dieu vivant, que nous gagnerions d'âmes à Dieu, si nous les traitions avec la même douceur avec laquelle Dieu nous traite ! Ce n'est jamais, ni par l'aigreur de l'invective, ni par une sévérité outrée, que vous les convertirez : au contraire, vous les rebuterez par des manières dures et austères. Le pauvre pécheur a besoin qu'on le plaigne dans son malheur, et que, sans jamais ménager le vice, on ménage toujours le vicieux. Peut-être y en a-t-il des milliers dans l'enfer, qu'on a troublés, éloignés, désespérés par des rigueurs excessives, et qu'on aurait vraisemblablement ramenés par les ménagements de la charité. Que leur dit la grâce quand elle leur parle au cœur ? ce que vous devez leur dire vous-mêmes quand ils viennent vous parler à l'oreille. Il est vrai, leur dit-elle, ce superflu est aux pauvres ; ce fonds est mal acquis, et le revenu ne vous en appartient pas ; vous raisonnez donc à merveille, quand vous concluez qu'il faut le rendre : *Vere dixisti ; non est tuus.* (*Ibid.*, 18.) Mais comment le leur dit-elle ? Tantôt sous la figure d'un ami qui les aide de ses conseils, tantôt sous la figure d'un père qui leur donne ses avis paternels ; quelquefois, j'en conviens, sous la figure d'un juge qui fait entendre ses menaces, mais qui, lors même qu'il tonne, agit en charitable médecin. Direz-vous que la Samaritaine résiste encore à tant d'attraits ? Avouez donc aussi qu'on peut résister à la grâce, et que la grâce même la plus forte nous laisse toujours libres et toujours maîtres de lui résister. La Samaritaine résista encore d'abord à la profusion des plus sublimes lumières.

N'est-il pas étonnant, chrétiens auditeurs, que le Fils de Dieu se développe avec tant d'effusion, et qu'il dévoile les plus sublimes mystères à une femme qui était ensevelie dans les derniers désordres ? Ne diriez-vous pas que c'est à ses propres disciples qu'il se communique tout entier, lorsque nous l'entendons parler de l'essence de Dieu, de l'excellence et de la supériorité de son être, du nombre et de la perfection de ses attributs, de la profondeur et de l'incompréhensibilité de ses mystères, de l'éternité du Verbe, de la divinité du Messie, de la pureté de son culte, de l'adoration en esprit et en vérité ? Presque partout ailleurs s'il ne s'expliquait qu'en figure et qu'en énigme, il ne parlait que par paraboles, pour se proportionner à la grossièreté des Juifs : mais ici, il s'élève jusque dans le sein de la divinité même, et il s'exprime en des termes tout divins. D'où vient une faveur si signalée ? C'est que la Samaritaine l'écoutait avec avidité, et que lorsqu'on se rend attentif aux instructions de la grâce, elle nous élève à tout ce qu'il y a de plus sublime dans la religion. On est quelquefois surpris de voir des gens grossiers et ignorants étaler, quand ils parlent de Dieu, toute la science des docteurs, toute la mysticité des saints, toute l'éloquence des prophètes, le langage des apôtres et des anges : c'est qu'ils ont Dieu pour maître, et que c'est la grâce qui les instruit.

Oui, dit saint Augustin, toutes ces connaissances supérieures que par nous-mêmes nous ne saurions avoir de Dieu, c'est la grâce, et la grâce seule qui nous les donne dans un degré éminent. Dans le ciel, reprend-il, ce sera la vision intuitive de Dieu qui nous éclairera sur ce que Dieu voile aujourd'hui à nos yeux ; mais sur la terre, se sont les lumières de sa grâce qui nous aident à percer le voile, et à avoir au moins des idées claires et distinctes sur le Dieu que nous adorons. De là quelle étendue de science dans ceux que par sa grâce Dieu éclaire de son esprit ! Tantôt comme des aigles qui s'élèvent vers le soleil pour le contempler de plus près, et qui soutiennent en partie la vivacité de ses rayons, ils prennent leur essor jusqu'en Dieu même, et ils en reviennent charmés des perfections de son essence ; tantôt éblouis de l'éclat de sa gloire, et comme accablés du poids de sa divinité, ils adorent ce qu'ils ne sauraient comprendre, et ils n'ont ni doute ni curiosité sur la profondeur de ses mystères : toujours inébranlables dans leur foi, ils regardent toutes les vérités que l'Église nous enseigne, comme des vérités émanées de Dieu, et sur lesquelles par conséquent ils ne sauraient se tromper.

Au contraire, éteignez en vous les lumières de la grâce pour ne vous livrer qu'aux seules lumières de la raison, quelles idées vous restera-t-il sur la religion ? Ou vous abandonnerez notre sainte religion, parce que

vous ne sauriez la comprendre ; ou vous vous forgerez une religion selon vos idées. Entre ces deux extrémités, prendrez-vous le parti de ne rien croire, et de douter s'il y a un Dieu et une autre vie? Jugez vous-mêmes du triste et pitoyable aveuglement de cet état; puisque, ne sachant plus ni ce que vous êtes, ni ce que vous deviendrez, vous serez obligés d'abandonner au hasard votre bonheur et votre malheur éternel. Vous ferez-vous une religion selon vos idées? Quelle certitude en aurez-vous? ou plutôt dans quelles affreuses ténèbres ne demeurerez-vous pas plongés, puisque vous prendrez pour guide cette même raison, et cette raison seule, qui est si bornée dans ses lumières, qui flotte sans cesse entre mille doutes, et qui de soi est sujette à mille erreurs ?

Croyez-moi, dit saint Augustin, il n'y a que la grâce qui nous remplisse des plus riches connaissances, et inutilement chercherions-nous ailleurs des lumières si supérieures et si certaines. Eussions-nous blanchi sur les livres, plus nous paraissons savoir quelque chose, plus nous sentons qu'à parler juste nous ne savons rien. Ce qui fait pitié, c'est de voir certains petits génies qui ne savent rien, qui n'ont aucun acquit, aucun fond, aucun talent, aucune disposition peut-être à savoir et qui, par la vanité la plus mal placée, se donnent encore pour des intelligences qui seules peuvent juger et décider de tout. Le seul dogme de la grâce renferme des mystères sans nombre. De toutes les matières de religion, c'est aujourd'hui la plus délicate et la plus épineuse. A chaque pas qu'on y fait, avec les meilleures intentions, avec les lumières les plus pures, on est en danger de broncher. Il n'importe, sans étude et sans science, sans caractère et sans vertu, les femmes mêmes en voudront dévoiler toutes les obscurités, démêler toutes les opérations, redresser tous les systèmes : on n'y attachera encore la qualité de bel esprit et ce sera la mode d'en parler. Croyez-moi, Messieurs et Mesdames, adorons, vous et moi, ce que nous ne saurions comprendre : contentons-nous de savoir que sans la grâce nous ne saurions nous sauver et que la grâce aussi ne nous sauvera jamais sans nous ; contentons-nous de savoir que la grâce ne nous manquera point et avouons que nous ne manquons que trop souvent à la grâce. Sans sortir du mystère de ce jour, où trouver une grâce plus forte? Voyez combien elle est empressée dans ses recherches, charmante dans ses attraits, abondante dans ses lumières. C'est Jésus-Christ même qui en personne se présente à la Samaritaine, qui la prévient avec douceur, qui lui en ménage l'occasion, qui lui demande peu en comparaison de ce qu'il lui promet, qui l'avertit de ses devoirs ; c'est Jésus-Christ même qui s'accommode à ses inclinations, qui dissipe toutes ses peines et ses répugnances, qui adoucit jusqu'aux reproches qu'il lui fait ; c'est Jésus-Christ même qui lui communique les plus sublimes connaissances, et nonobstant les plus fortes armes de la grâce, la Samaritaine résiste encore à ses attaques. Avouez donc que l'empire de la grâce ne nuit jamais à notre liberté ; vous venez de le voir. Notre liberté ne nuit jamais non plus à l'empire de la grâce, c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Quelque active et quelque agissante que soit la grâce, communément elle ne nous convertit que par degrés. Elle a ses commencements et ses progrès, et parce que nous ne cessons de lui opposer de nouveaux obstacles, ce n'est aussi que peu à peu qu'elle triomphe de nos cœurs. La grâce sera souvent des années entières et quelquefois plusieurs années à nous attendre dans nos délais, à combattre tous nos prétextes et à nous retirer de nos désordres. Tel en est communément, par notre faute, l'ordre et l'économie ; mais quand, par des mouvements subits et par des ressorts extraordinaires, il plaît à Dieu de laisser au monde un monument éternel de ses victoires, alors il produit en nous de ces soudains changements qui font qu'un même jour, qu'une même heure, quelquefois qu'un même moment nous voit passer des plus grands déréglements du vice à la plus haute sainteté. Or, tel est le miracle de la grâce que je vous prêche. Je dis donc que la conversion de la Samaritaine fut un des plus glorieux et des plus miraculeux triomphes de la grâce : pourquoi cela? pour trois raisons que nous allons approfondir. C'est qu'en peu de moments la grâce triompha de tous ses délais, qu'elle triompha de tous ses prétextes et qu'elle triompha de tous ses désordres. Trois obstacles que cette femme de Samarie opposait à la grâce et dont la victoire nous montre qu'il n'est point de résistance dont la grâce ne puisse triompher. Reprenons-les dans le même ordre et tâchons de les bien développer.

Un des premiers soins de la Samaritaine fut de vouloir temporiser et de chercher à différer sa conversion. Je sais, dit-elle, que le Messie doit venir : *Scio quia Messias venit.* (*Joan.*, IV, 25.) Voyez cependant comme elle le savait, puisqu'il était déjà venu, et qu'elle lui parlait sans le connaître. Mais il y a des gens qui savent tout. Quand donc il sera arrivé, ajouta-t-elle, il nous annoncera toutes choses : *Cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.* (*Ibid.*) Or, telle est encore notre conduite. Lorsqu'on nous presse de nous convertir, nous renvoyons notre changement d'un jour à l'autre, et nous comptons que nous en aurons toujours le temps, que nous en aurons toujours la grâce, que nous en aurons toujours la volonté. Dans cette funeste confiance, l'un attend que l'âge ait ralenti la violence de ses passions; l'autre, qu'un établissement ait fixé ses circonstances. Celui-ci veut finir les travaux qu'il a commencés; celui-là veut auparavant sortir de ce procès qui l'agite et

qui absorbe tous ses moments. Tout le monde cherche à différer.

Où en était la Samaritaine si le Fils de Dieu n'eût coupé pied à de semblables délais. Croyez-moi, lui dit-il, le temps de votre conversion est arrivé, c'est le moment où je vous parle, et si vous le laissez échapper, craignez avec raison que vous n'en retrouviez jamais de si favorable : *Mulier, crede mihi, quia venit hora, et nunc est.* (*Ibid.*, 21.) Il est vrai, dit-il encore à chacun de nous, que je vous attends depuis longtemps et que j'en attends plusieurs autres tout comme vous; mais combien de pécheurs brûlent en enfer que je n'ai pas tant attendus, et combien meurent actuellement dans leur péché, que je suis résolu de ne plus attendre! Il est vrai que je vous attends depuis longtemps, mais savez vous jusques à quand je veux vous attendre? savez-vous même si je vous attendrai davantage? Qui vous a dit que ce n'est pas ici le dernier jour de votre vie? Les exemples des morts subites sont-ils donc si rares, pour vous rassurer contre de pareils accidents? Il est vrai que je vous attends depuis longtemps; mais aujourd'hui que vous abusez de ma patience, que vous vous en prévalez contre moi, et que vous vous en servez pour m'offenser, ne me donnez-vous pas un juste sujet de ne plus vous attendre? Croyez-moi, femme mondaine, le temps de votre vie est plus court que vous ne pensez, et peut-être n'aurez-vous jamais de moment plus précieux que celui-ci : *Mulier, crede mihi, quia venit hora, et nunc est.*

Vous attendez la grâce, dites-vous? mais toute votre vie n'a-t-elle pas été un tissu de grâces et de dons de Dieu? Parmi les grâces extérieures, ne pouvez-vous pas compter la naissance et l'éducation, les conseils et les exemples de vertu, les exhortations et les maladies même, comme autant de moyens de salut? Parmi les grâces intérieures, quelles illustrations dans votre esprit, quelles pieuses motions dans votre cœur, quelles inspirations pour le bien, quels scrupules, quels retours, quels remords sur le mal n'avez-vous pas reçus?

Vous attendez la grâce! mais quelle espèce de grâce attendez-vous donc? Est-ce une grâce miraculeuse? vous ne la méritez pas. Est-ce une grâce commune et ordinaire? elle vous devient importune à force de vous presser. Est-ce une grâce qui fasse tout et qui vous sauve sans vous? il n'y en a point de cette espèce. Est-ce une grâce qui force votre liberté et qui vous convertisse malgré vous? dans tous les trésors de la sagesse de Dieu, nous n'en connaissons point de ce caractère. Vous attendez la grâce! Mais où l'attendez-vous? dans des cercles de jeu et dans des assemblées de plaisir? La grâce ne se plaît point dans le trouble. Mais comment l'attendez-vous? En continuant toujours dans vos désordres, en accumulant péché sur péché, rechute sur rechute, injustice sur injustice; en négligeant totalement la pratique des bonnes œuvres, en ne la demandant jamais au Seigneur, ou en la lui demandant avec un désir intérieur qu'il ne vous l'accorde pas sitôt? Femme pécheresse, femme sensuelle et voluptueuse, femme d'iniquité, croyez-moi, vous dis-je, votre salut éternel dépend peut-être de ce moment présent : voyez maintenant s'il vous importe d'en profiter : *Mulier, crede mihi, quia venit hora, et nunc est.*

Faites donc le bien, vous dit le Fils de Dieu, tandis que vous en avez le temps : n'attendez pas que vienne la nuit éternelle où vous ne pourrez plus opérer votre salut. Ne vous trompez plus sur ce que la miséricorde de Dieu est infinie, parce que sa colère ne manquerait pas de succéder bientôt à sa patience. Sachez, dit saint Augustin, que toute espérance qui porte sur le temps est incertaine, parce que le temps est lui-même incertain, et ressouvenez-vous toujours que celui qui a promis le pardon et la pénitence, n'a point promis le lendemain au pécheur : croyez-moi donc encore une fois, profitez de ce moment et rompez tous vos délais : *Crede mihi, quia venit hora, et nunc est.* Laissez-là aussi tous vos prétextes.

Je sais que dans le monde on ne manque jamais de prétextes pour éloigner sa conversion, et la Samaritaine en manqua-t-elle? Prétexte de bienséance, prétexte de coutume, prétexte de délicatesse, prétexte d'impossibilité : remarquez-le bien, tout cela va être employé et servir de triomphe à la grâce.

Est-il possible, dit la Samaritaine au Fils de Dieu, que vous me demandiez à boire, vous qui êtes Juif, et qui savez que je suis Samaritaine? Ignorez-vous donc que nos deux nations n'ont aucune liaison, aucun commerce entre elles, et que par cette raison la bienséance même aurait dû vous empêcher de me parler? *Quomodo tu, Judæus cum sis, bibere a me possis quæ sum mulier Samaritana?* (*Ibid.*, 9.) A l'entendre discourir, ne diriez-vous pas que l'acte de charité entrait dans le différend qui divisait ces deux peuples, quoique tout au contraire, ce fût l'acte de charité qui aurait dû les réunir? Mais toute femme qui vit mal et qui s'avise encore de dogmatiser sur la religion, peut-elle rien dire que de pitoyable? Dites donc, tant qu'il vous plaira, que dans le monde il y a des bienséances d'état et des bienséances de politesse à remplir; mais si ces bienséances vous exposent, ou à des chutes que vous n'évitez presque jamais, ou à des dépenses que vous ne sauriez soutenir, ou à des visites qui vous détournent de vos devoirs, par bienséance irez-vous vous damner? Ajoutez que, quand on est encore d'un certain âge, et qu'on a pris un certain essor dans le monde, on ne pratique plus guère les gens de bien. Je sais que les Samaritains s'accordaient très-bien ensemble, et je sais aussi que les pécheurs s'accordent encore aujourd'hui très-bien entre eux : mais si cette liaison avec des libertins vous

devient pernicieuse; mais si, en éloignant de vous ce saint prêtre ou ce sage religieux, cet ami fidèle et incorruptible, ou cet homme de bien, qui vous auraient aidés de leurs avis, vous n'avez plus personne qui vous ouvre les yeux sur votre mauvaise conduite, en serez-vous quittes pour dire un jour à Dieu, que par bienséance vous n'osiez voir ceux qui vivaient mieux que vous?

Mais au moins, disait la Samaritaine, pourquoi est-ce que je ne reviendrais plus sur cette montagne? Une coutume des plus anciennes n'est-elle pas, qu'on y vienne porter ses adorations et ses hommages? *Patres nostri adoraverunt in monte hoc.* (*Ibid.*, 20.) Pourquoi encore décriez-vous l'eau de ce puits? est-ce qu'un tel et un tel n'ont pas coutume d'en boire, eux et tous leurs enfants. *Ipse ex eo bibit, et filii ejus* (*Ibid.*, 12.) Quelles funestes ressources n'a-t-on pas trouvées de tout temps dans la loi et le torrent de la coutume? Quand la grâce vous presse de ne plus rentrer dans cette maison, de ne plus voir cette personne, de ne plus employer ces parures indécentes, qui furent toujours si funestes à votre innocence, vous répondez toujours que les autres font la même chose, et que c'est la coutume : mais la coutume prescrira-t-elle jamais contre la loi de Dieu, et en serait-on moins damné, parce qu'on le serait avec plusieurs autres?

Le puits est trop profond, ajoutait la Samaritaine : *Puteus altus est.* (*Ibid.*, 11.) Il en coûtait à sa délicatesse, dit saint Chrysostome; elle craignait la peine; et ce que vous craignez aussi, poursuit-il, c'est ce qu'il en coûte à vos passions pour vous convertir. La voie du salut est trop gênante, dites-vous : comment vivre sans faste et sans dépenses, sans ambition et sans mollesse! Une vie chaste et mortifiée, une vie retirée et pénitente, ne serait-ce pas comme un gouffre d'ennuis, où nous irions nous précipiter? *Puteus altus est.* Non, Messieurs, et il s'en faut du tout au tout qu'on ait autant à souffrir au service de Dieu qu'au service du monde. Savez-vous ce qui est pour vous un abîme sans fond? c'est ce tas d'iniquités que vous n'osez démêler dans votre propre cœur, c'est l'enfer qui est profond, et qui peut-être sera bientôt votre partage. J'avoue que cette source de supplices est entièrement inépuisable : *Puteus altus est.*

Enfin, disait la Samaritaine, comment me donnerez-vous d'une eau vive et salutaire? vous n'avez rien apporté avec vous pour en puiser : *Neque habes in quo haurias : unde ergo habes aquam vivam?* (*Ibid.*) Remarquez, je vous prie, que cette femme est la première à détruire elle-même le prétexte qu'elle allègue : car d'une part elle avoue que le Fils de Dieu lui parle d'une eau vive, d'une eau salutaire, d'une eau toute céleste qu'elle ne connaît pas encore : *Aquam vivam;* et de l'autre dans l'excuse qu'elle apporte, elle raisonne tout comme s'il était question de l'eau du puits. Il en faut convenir : quand nous voulons aller contre la vérité connue, nous nous exposons à raisonner bien mal. Qui sait, dites-vous, si ce n'est point la grâce qui me manque? Mais si la grâce vous manque, Dieu vous punira donc dans l'éternité entière, pour des péchés que vous n'aurez pu éviter? Dieu ne vous a donc créés que pour vous damner, et que pour vous tourmenter éternellement dans l'enfer? Dieu se joue donc de vous, lorsqu'il vous ordonne de faire le bien que vous ne pouvez pas faire, et lorsqu'il vous menace si vous ne le faites pas? Or, pour raisonner cohéremment, comment accorder présentement toutes ces idées de cruauté, avec les idées d'un Dieu infiniment bon et infiniment équitable? n'est-ce pas détruire toute idée de Divinité? Croyez-moi, non-seulement la grâce ne vous manquera pas pour observer la loi de Dieu, mais encore la grâce vous en rendra l'observance et l'accomplissement très-facile.

Je n'en veux point d'autre exemple que celui de la Samaritaine : au moment même qu'elle cesse d'abuser de sa liberté, la grâce triomphe de tous ses désordres. Vous attendez donc le Messie, lui dit le Fils de Dieu : eh bien! je vous apprends que c'est moi-même qui le suis. *Ego sum qui loquor tecum.* (*Ibid.*, 26.) Quelle surprise! Oui, c'est moi qui ai créé le monde pour votre usage, c'est moi qui ai formé les Cieux pour vous y recevoir, c'est moi qui me suis fait homme, qui suis venu aujourd'hui ici, et qui mourrai bientôt sur une croix pour vous sauver : *Ego sum.* C'est ma personne adorable que vous voyez, c'est ma bonté que vous éprouvez, c'est ma voix que vous entendez; et vous jugez bien que ce n'est, ni la voix du monde, puisqu'elle vous porte à le mépriser, ni la voix des passions, puisqu'elle vous oblige de me les sacrifier : *Ego sum.* A ce seul mot, on vit depuis une légion de soldats tomber aux pieds de Jésus-Christ, dans le Jardin des olives; à ce seul mot, on vit un saint Paul renversé de son cheval sur le chemin de Damas, et à ce seul mot, nous voyons dans l'Evangile de ce jour une infidèle renoncer à l'idolâtrie que ses pères lui avaient transmise, une hérétique abjurer les erreurs de sa secte, une prostituée détester publiquement l'excès de ses débauches. Toute transportée hors d'elle-même, elle accourt, elle vole, elle rentre dans Samarie : *Abiit in civitatem.* (*Ibid.*, 28.) Elle y publie les merveilles que Jésus-Christ vient d'opérer dans son âme; elle exhorte tous ses concitoyens à venir lui rendre leurs adorations : *Venite et videte hominem, qui mihi dixit omnia quæcunque feci* (*Ibid.*, 29.)

Demanderez-vous présentement ce que peut la grâce sur une âme dont elle a pris possession? Réfléchissez combien il en coûte de guérir de ses préjugés un esprit hérétique, et sur tout l'esprit d'une femme lorsqu'elle est vaine et suffisante, opiniâtre et entêtée, indocile et préoccupée de son savoir imaginaire. Considérez combien il est difficile d'éteindre une passion que l'amour du plaisir a formée, qu'une longue

habitude a fortifiée, et que l'infidélité a longtemps autorisée. Examinez combien nous sommes éloignés d'aller découvrir nos défauts, révéler nos péchés, retirer de leurs désordres les mêmes personnes que nous y avons engagées, et convertir ceux même que nous avons pervertis. Telle est cette femme pécheresse de notre Evangile; en un instant, elle goûte toutes les vérités de la foi, elle embrasse toute la morale du Christianisme, elle fait un aveu public de ses plus honteux déréglements, et elle devient en quelque façon le premier des Apôtres qui ait jamais prêché Jésus-Christ : *Venite et videte hominem, qui mihi dixit omnia quæcunque feci.*

C'est un miracle de la grâce, direz-vous; j'en conviens : mais ce miracle ne serait pas si rare, si vous ne vous y opposiez. Le miracle que Dieu ne fera jamais, c'est celui de vous convertir sans vous et malgré vous : du reste, ne vous recherche-t-il pas avec empressement? ne se montre-t-il pas à vous avec tous ces charmes? ne vous remplit-il pas de ses plus vives lumières? Mais comment voulez-vous qu'il vous convertisse, tandis que vous lui opposerez des délais sans fin, des prétextes sans nombre, des désordres sans bornes et sans mesure?

En bonne foi, vous tournerez à votre perte tout ce que Dieu fait pour votre salut, et vous prétendez encore vous sauver! S'il vous promet son Paradis, vous ne craignez plus son enfer; s'il vous épargne, vous en abusez; s'il vous châtie vous vous révoltez; s'il augmente vos richesses, vous augmentez votre luxe; s'il conserve votre santé, vous continuez vos excès; s'il vous l'ôte, vous en murmurez. Hé! comment voulez-vous que Dieu s'y prenne pour vous convertir, puisque de tous les moyens qu'il vous donne pour vous sauver, vous vous faites des crimes mêmes pour vous damner? Grand Dieu! vous savez mieux que nous ce qui nous convient. Convertissez-nous, voilà tout ce que nous vous demandons : quant aux moyens, choisissez-les vous-même, n'ayez égard ni à notre délicatesse ni à notre amour-propre. Votre sainte grâce dans ce monde, ô mon Dieu, et votre gloire dans l'autre. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XV.

*Pour le quatrième dimanche du Carême.*

### SUR L'AUMONE.

Unde ememus panes, ut manducent hi? (*Joan.*, VI, 5.)

*De quoi achèterons-nous du pain, afin que ces gens-là aient à manger?*

Sire,

J'ai beau réfléchir sur la dureté des riches envers les pauvres, je ne la comprends pas. L'aumône renferme de si grands avantages, que, loin de la refuser par intérêt, par intérêt même on devrait la donner. Mais, Messieurs, comment remédier aux misères des pauvres, si, pour les éloigner de vous, vous étouffez leurs cris et leurs gémissements par vos reproches? Empêchez-les donc de parler, je parlerai pour eux; mais, en même temps, j'ose dire que je parlerai encore plus pour vous. Sans perdre de temps, quelle est la nécessité de l'aumône? Quelle en est l'utilité? Faisons voir que l'aumône est d'une obligation indispensable pour les riches : premier point. Faisons voir quelle est pour tous d'un prix et d'un mérite infinis : second point. Il faut que les pauvres trouvent en vous leur avantage. Il faut que vous trouviez votre avantage dans les pauvres. Vous leur devez l'aumône, vous la devez à vous-mêmes. Matière importante! Pour la traiter dignement, je ne sortirai point de l'évangile de ce jour. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Que fit Jésus-Christ dans le célèbre miracle de la multiplication des pains? D'abord, il examina les besoins de ceux qui étaient accourus à lui dans le désert : *Cum sublevasset oculos Jesus et vidisset.* (*Joan.*, VI, 5.) Ensuite, il s'attendrit sur la faim qui les pressait : *Misereor super turbam.* (*Marc.*, VIII, 2.) Enfin, il pourvut à leur subsistance : *Accepit panes, et distribuit.* (*Joan.*, VI, 11.) Son premier soin fut d'entrer dans la considération et la connaissance de leur état. De la connaissance de leur état il passa à la compassion, et de la compassion à leur soulagement. Trois circonstances qui nous apprennent que nous devons ouvrir les yeux, ouvrir nos cœurs, ouvrir nos mains aux misères des pauvres. Je vais les développer.

Non, Messieurs, le Fils de Dieu n'attend pas que ceux qui l'avaient suivi au désert lui exposent leurs besoins : il prévient leurs demandes, il prévient leurs désirs, il prévient jusqu'à leur arrivée, et, d'aussi loin qu'il les aperçoit, il témoigne une espèce d'inquiétude sur leur disette : *Cum ergo sublevasset oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi?* (*Ibid.*, 5.) Riches du siècle, voilà, par rapport à l'aumône, le premier de vos devoirs. C'est de promener vos regards sur cette multitude de pauvres qui assiégent vos maisons, qui investissent nos temples, qui inondent toute une ville, et, sans attendre qu'ils vous parlent, d'écouter Dieu même qui vous parle pour eux. La foi ne vous apprend-elle pas que Dieu vous a fait un commandement exprès de les vêtir, de les loger et de les nourrir? La foi ne vous apprend-elle pas que cette obligation est si étroite et si rigoureuse, qu'il y va de votre salut éternel de la remplir, et qu'il y aura des réprouvés pour l'avoir négligée? La foi ne vous apprend-elle pas que les pauvres sont vos frères, et que vous leur devez vos soins; ou que Dieu les a abandonnés sans ressource, et qu'il n'y a plus de providence sur eux? En bonne foi, croyez-vous bien que Dieu ait créé les uns pour regorger de biens, et les autres pour manquer de tout? Qu'il n'ait multiplié vos trésors que pour vous

mettre en état de multiplier vos dépenses, et qu'il n'ait pas même songé à donner aux autres le nécessaire? Qu'en pensez-vous?

Or, que suit-il de ce principe? Que quand les pauvres viennent vous représenter leurs besoins, vous devez les écouter; que quand même ils ne vous les représenteraient pas, si cependant vous le savez, vous devez les soulager; et que s'ils ne vous les représentent pas, ou que si vous ne les connaissez pas, vous devez vous en informer. Quoi donc! s'écriait le patriarche Joseph, je sais la famine et la stérilité dans toute une contrée; mes propres frères y sont enveloppés, et, parce qu'ils ne se présentent pas devant moi, ou que personne ne me parle pour eux, pouvant les soulager, je ne m'informerai pas de leur situation? Eh! qui sait si ce n'est pas cette même disette qui les empêche de se montrer, et qui leur ôte jusqu'aux moyens de venir mendier du secours? Oui, s'il le faut, je quitterai le palais de Pharaon, je descendrai de son trône, et j'irai voir s'ils ont au moins de quoi vivre: *Vadam, et revertar ad fratres meos, ut videam si adhuc vivant.* (*Exod.*, IV, 18.) Hélas! Messieurs, combien de maisons qui vous paraissent bien établies, et qui, faute d'un léger secours, sont sur le point de tomber! Combien de familles où le père et la mère se nourrissent de leurs larmes, parce qu'ils se voient peut-être à la veille de ne pouvoir plus nourrir leurs enfants! Combien de personnes qui sauvent encore les apparences, et qui, au fond, éprouvent toutes les rigueurs de la pauvreté! Combien de pauvres honteux, qui n'ont ni les moyens de vivre ni le courage de l'avouer! Combien de pauvres malades ou de pauvres prisonniers à qui une modique somme rendrait la liberté ou la vie, et qui périssent faute d'assistance! Est-ce donc que leur bien n'est pas dans vos mains, et que, comme riches, vous n'êtes pas leurs débiteurs? Or, quoiqu'un créancier ne se présente pas pour retirer son argent, quoiqu'il ne puisse ou qu'il n'ose peut-être le réclamer, sous peine de damnation, n'êtes-vous pas obligés de le lui rendre? Que ne dites-vous donc: Par moi-même ou par autrui, j'irai déterrer de pareilles misères, parce que je suis obligé d'y subvenir: *Vadam, et revertar ad fratres meos, ut videam si adhuc vivant.*

Mais non: savez-nous, dit saint Chrysostôme, en quoi les riches feront consister leur recherches? A imaginer les moyens de grossir leurs revenus. Cet ecclésiastique ira parcourir ses domaines, pour voir s'il n'aurait point quelque intérêt à recueillir; mais que, selon son devoir, il aille dans le lieu de son bénéfice pour s'informer des secours qui roulent sur lui; n'attendez pas qu'il donne cet exemple. Ce laïque ira visiter ses terres, pour voir s'il ne pourrait point les augmenter; mais qu'il s'informe jamais si parmi ses vassaux il n'en est point qui, sans biens et sans travail, traînent les misérables restes d'une vie mourante; c'est ce qu'il n'a garde de demander; il ne veut pas même écouter ceux qui voudraient le lui apprendre. Cet avare ira continuellement examiner ses papiers et ses titres, pour voir s'il ne trouverait point quelque succession à prétendre; mais qu'il y cherche jamais ce qu'il en doit extraire pour le soulagement des pauvres, je vous le demande, en voyez-vous beaucoup d'exemples? D'où cela vient-il? d'une infinité de prétextes qu'on oppose à la loi, et que pour notre instruction Jésus-Christ a bien voulu nous marquer dans l'évangile de ce jour. Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, lui dirent ses disciples; à peine cela suffit-il pour nous-mêmes: comment donc en aurions-nous assez pour rassasier près de cinq mille personnes? *Est puer unus qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces: sed hæc quid sunt inter tantos?* (*Joan.*, VI, 9.) Or, voilà encore le langage des riches. Ils conviennent en général du devoir de l'aumône; mais, vu la prodigieuse multitude des pauvres, ils se disent à eux-mêmes: Comment est-ce que tout mon bien pourrait suffire à leur entretien? *Sed hæc quid sunt inter tantos?* (*Ibid.*) Et parce qu'ils ne sauraient donner à tous, ils ne donnent à aucun. Mais, reprend saint Chrysostome, qui vous a solidairement chargés de la subsistance d'eux tous? Ne diriez-vous pas que l'aumône n'est prescrite qu'à vous seuls? Faites seulement de votre côté ce que vous pourrez; que les autres fassent la même chose; et si cette loi est universellement observée, soyez sûrs que la multitude des riches suppléera abondamment à la multitude des pauvres. N'examinez que vos pouvoirs, disait Tobie à son fils et donnez selon vos forces: *Quomodo potueris, ita esto misericors.* (*Tob.*, IV, 8.) Au reste, ne vous mettez pas en peine de ce qui excède vos facultés; ce n'est pas vous qui en répondrez.

Mais nous sommes ici dans un désert qui ne produit rien, poursuivent les disciples du Fils de Dieu. Que trouver pour nourrir tant de monde? *Desertus locus est.* (*Matth.*, XIV, 15.) Que trouver, Messieurs? Excusez-vous, tant qu'il vous plaira, sur la stérilité des campagnes, sur la cessation du commerce, sur la rareté des espèces, tout cela ne vous dispensera pas du devoir de l'aumône. Retranchez seulement ce qu'il y a d'excessif dans vos dépenses, ou donnez ce qu'il y a de criminel dans vos épargnes; et lorsque vous serez moins au large, vous verrez que les pauvres seront moins à l'étroit. Mais l'heure est déjà venue, ajoutèrent les apôtres: *Hora jam præteriit.* (*Ibid.*) Plaisante raison, s'écrie saint Basile, pour se dispenser de secourir la multitude! Et c'est pour cela même, ajoute-t-il, c'est parce que le besoin était plus pressant, qu'il était plus nécessaire d'y subvenir. Dites donc qu'autrefois peut-être vous auriez pu donner quelque secours, mais qu'aujourd'hui ces heureux temps ne sont plus. Je veux que les temps soient devenus difficiles; mais s'ils sont mauvais pour vous, qui après tout êtes toujours dans

une certaine abondance, combien seront-ils plus mauvais pour les pauvres qui, dans les meilleurs temps, sont toujours pauvres? Si vous avez de la peine à subsister, comment pourront-ils vivre? Voulez-vous les laisser mourir de faim, et leur porter le dernier coup par vos refus? Les temps sont mauvais, devenez meilleurs, Messieurs, devenez moins criminels ; devenez plus libéraux, et les temps deviendront plus commodes. Ce sont vos péchés, c'est votre avarice en particulier qui attire votre indigence. On est surpris quelquefois de voir la décadence imprévue de tant de maisons opulentes, et d'y voir fondre des biens qui semblaient devoir durer des siècles ; c'est qu'on n'y faisait pas l'aumône. Dieu n'a pu souffrir plus longtemps qu'on y retînt le bien des pauvres ; c'est pour cela qu'il a fait passer ces mêmes biens dans des mains plus libérales, et ce n'est pas le seul châtiment qu'il réserve à la dureté des riches. J'ai eu faim, leur dira-t-il, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; je ne savais où reposer ma tête, et vous ne m'avez pas recueilli chez vous ; j'étais dénué de tout, et vous m'avez refusé jusqu'au vêtement; j'étais malade ou en prison, et vous ne m'avez pas visité. Allez, maudits, retirez-vous loin de moi. Mais, Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu dans les souffrances ou dans les fers ? C'est votre faute ; il fallait m'y venir voir dans la personne des pauvres, pour y apprendre mes besoins; et pour n'être pas venus m'y visiter, allez dans les feux éternels : *Non visitastis me : ite, maledicti, in ignem æternum.* (*Matth.*, XXV, 41.) Premier devoir de l'aumône, c'est d'ouvrir les yeux sur les besoins des pauvres ; ouvrir son cœur sur leurs misères, c'est le second.

Jamais Jésus-Christ ne vit personne dans la douleur, qu'à l'instant même il n'y parût sensible. Que la veuve de Naïm se jette à ses pieds pour lui demander la vie de son fils unique, la compassion le saisit, dit l'Evangile, et il n'omet rien pour essuyer ses larmes. Qu'il jette un coup d'œil sur les maux dont la ville de Jérusalem est menacée; à cette vue, il ne peut retenir ses pleurs. Qu'il voie Lazare livré à la pourriture du tombeau, il frémit et il pleure sur sa triste situation. Qu'aujourd'hui même il voie tout un grand peuple dépourvu du nécessaire, il s'attendrit, il est touché, et il s'écrie qu'il a pitié de lui : *Misereor super turbam.* (*Marc.*, VIII, 2.) Aussi est-ce cette tendresse et cette compassion qu'il a pour ceux qui souffrent, qui lui gagnent tous les cœurs : *Quia videbant signa et prodigia quæ faciebat super his qui infirmabantur.* (*Joan.*, VI, 2.)

Par bonheur pour les pauvres, dit saint Bernard, la compassion est naturelle à l'homme. De tous temps et chez tous les peuples de la terre, on a secouru les misérables ; presque toutes les sectes nous font même honte sur ce sujet. Rarement souffrent-elles que dans le sein de leurs erreurs on mendie son pain. Elles nous montrent que pour être charitable il n'est pas nécessaire d'être chrétien, et qu'il suffit d'être homme. Que serait-ce donc aujourd'hui, si parmi nous il suffisait en un sens d'être chrétien pour n'être pas charitable? Quelle douleur pour le pauvre Lazare de voir que tous les jours la table du mauvais riche était si bien servie, et que pour sa propre subsistance il ne pouvait cependant obtenir la même nourriture qu'on y donnait aux animaux domestiques! Quelle affliction pour tous les sujets de l'impie Achab, de voir que dans une année de famine il ne s'occupait qu'à faire chercher des fourrages, et qu'il n'était nullement touché des besoins de son peuple! *Si forte possimus invenire herbam, et salvare equos, et non penitus jumenta pereant.* (*III Reg.*, XVIII, 5.) Ce cœur barbare se voyait entouré d'une infinité de pauvres qui d'une voix mourante lui demandaient du pain, et il ne leur dit jamais un seul mot de consolation. Il voyait les rues et les places publiques semées de gens que la faim dévorait ; il en trouvait dans les campagnes qui broutaient l'herbe comme des bêtes, et il n'était pas même ému d'un si triste spectacle.

Ah! Messieurs, que je voudrais pour vous attendrir sur les besoins des pauvres, pouvoir vous placer dans nos sacrés tribunaux, et que là vous pussiez entendre une partie des peines qu'on y vient déposer sous le sceau du sacrement ! D'un côté vous verriez une mère désolée qui, comme cette femme de l'Ecriture, n'est sortie de chez elle, et qui ne diffère d'y rentrer que parce qu'elle n'a ni les moyens de nourrir son enfant, ni le cœur de le voir mourir de faim : *Non videbo morientem puerum.* (*Gen.*, XXI, 16.) D'un autre côté vous entendriez ou un pauvre malade que des infirmités habituelles ont rendu perclus de tout son corps, ou un pauvre vieillard que les travaux immenses de toute sa vie ont épuisé, vous dire qu'ils n'ont plus ni la force de gagner leur vie, ni celle de résister plus longtemps à une disette absolue de toutes choses : *Fodere non valeo.* (*Luc.*, XVI, 3.) Chaque jour, et souvent plusieurs fois le jour, vous verriez un chef de famille abattu à vos pieds, vous priant à l'oreille de mendier pour ses enfants quelques charités secrètes qu'il aurait honte de mendier pour lui-même : *Mendicare erubesco.* (*Ibid.*) Presque partout vous entendriez des personnes que la misère accable, que votre insensibilité désespère, qui murmurent, qui éclatent contre la Providence ; et qui, non contentes de se souhaiter la mort, en viennent jusqu'à maudire et ceux qui leur ont donné la naissance et le jour qui les vit naître : *Quare miseris data est lux?* (*Job.*, III, 20.) Est-ce donc que vous ne voyez pas tous ces pauvres qui sur leurs visages portent l'image de la mort? Ou n'y reconnaissez-vous plus votre image, l'image de Dieu même, parce qu'ils n'ont presque plus la figure de l'homme?

Grand Dieu! de quel œil peuvent-ils voir ce prodigieux luxe des habits, cette somp-

mosité de la table, cette multitude d'équipages, ces dépenses étonnantes qu'on sacrifie à ses plaisirs, et ces pertes immenses qu'on fait au jeu, tandis qu'ils n'ont pas de pain! leur propre substance absorbée en spectacles! la joie et les fêtes publiques proveuant de leurs pleurs et cimentées de leur propre sang! Dans le chrétien ne doivent-ils pas être effrayés de ne pas trouver l'homme même! Mais, direz-vous, les pauvres exagèrent leurs peines, et ils se contrefont pour nous attendrir sur leurs besoins. Cela est vrai, répond saint Chrysostome; mais ajoute-t-il, à qui en est la faute qu'à vous seuls? Si les pauvres vous savaient portés à les secourir, ils viendraient naturellement vous exposer leur situation, et ils seraient soulagés : mais parce qu'ils connaissent votre insensibilité, ils usent de mille stratagèmes; et encore, avec tous leurs artifices, ils ne peuvent vous attendrir. Quoi donc? dit saint Bernard, vous écouterez les plaintes d'une mère affligée; vous entendrez à ses côtés les cris continuels de ses enfants; vous verrez la veuve et l'orphelin inhumainement dépouillés de leurs biens; vous aurez sous vos yeux de pauvres plaideurs, dont le bon droit est obligé de céder à la force et de succomber sous le poids de l'injustice; vous connaîtrez un ami, un parent peut-être, qui ne peuvent plus vous répondre que par de tristes regards, que par leurs soupirs et par leurs larmes, et vous n'en serez pas touchés! Non, Seigneur! je ne m'étonne plus de voir la misère et les murmures des pauvres augmenter tous les jours : j'en vois le principe dans l'inhumanité des riches. Ce qui me surprend, c'est que les riches oublient que les pauvres sont nos frères, vivants de la même foi, participants aux mêmes sacrements, appelés à jouir éternellement de Dieu tout comme nous. Dans cette pensée, dites donc que vous avez compassion d'eux : *Misereor super turbam.* (*Marc.*, VIII, 4.)

Ce n'est pas tout : il faut encore les secourir. Quand Jésus-Christ eut témoigné sa compassion pour le peuple qui le suivait, il prit des pains, dit l'Evangile, et il les distribua : *Accepit panes, et distribuit.* (*Joan.*, VI, 11.) A qui les distribua-t-il? Sans exception et sans distinction, à tous ceux qui se présentèrent pour les recevoir : *Discumbentibus.* (*Ibid.*) En quelle quantité les leur distribua-t-il? Autant qu'il en fallut pour leur réfection : *Quantum volebant.* (*Ibid.*) De quelle précaution usa-t-il? Il en fit recueillir les restes, afin qu'ils pussent servir pour un autre besoin : *Colligite fragmenta, ne pereant.* (*Ibid.*, 12.) Dans ce peu de paroles, que de leçons, que de devoirs pour les riches!

Observez d'abord que ce fut Jésus-Christ même, qui de ses propres mains et sans en donner la commission à ses disciples, distribua au peuple les libéralités qu'il lui faisait : *Accepit Jesus panes, et distribuit.* (*Ibid.*, 11.) Que sont devenus ces heureux temps où dans chaque famille celui qui en était le chef se faisait une loi de nourrir au moins un pauvre; où la plupart les assemblaient à certains jours marqués devant leur porte, et où ils avaient soin de leur départir eux-mêmes leurs aumônes; où les rois mêmes les faisaient asseoir à une même table avec eux, et où ils se faisaient honneur de les servir quelquefois même à genoux? Rougirions-nous aujourd'hui d'une conduite que Jésus-Christ nous a tracée par ses exemples?

Observez encore que le Fils de Dieu distribua généralement tous les pains qu'il avait multipliés, pour nous apprendre que dans la multiplication de nos biens, notre superflu devient la matière de nos aumônes, et que c'est là le nécessaire, le bien même et le patrimoine des pauvres. Je sais bien que vous prétendez toujours n'avoir pas de superflu : mais c'est ce qu'il est question d'examiner ici. J'avoue d'abord qu'il est certains rangs dans le monde qui exigent plus de dépense que l'état d'un simple particulier. Par exemple, dans les premières places, on doit avoir égard à une certaine décence extérieure qui aide à concilier le respect des peuples; et la religion même s'en accommode jusque dans les dignités de l'Eglise. Mais ce que la religion nous ordonne sous peine de damnation, c'est que tous ces états de grandeur et d'opulence soient toujours des états convenables au christianisme : des états où nous réglions tellement nos dépenses sur nos revenus, que nos revenus soient aussi la règle de nos aumônes; et que l'aumône fasse toujours une partie essentielle de nos dépenses : c'est que le superflu de tous les biens de l'Eglise en particulier soit généralement distribué aux pauvres; et que, si les ecclésiastiques en emploient une seule partie en usages profanes, on ait à les regarder non plus seulement comme coupables de vol et de larcin, mais comme coupables d'une espèce de sacrilége commis jusque sur les autels.

Dites présentement que les dépenses de votre état absorbent votre superflu. Pour moi, je vous demanderai toujours : Mais cet état qui porte avec soi tant de dépense, est-ce un état chrétien? Or, le christianisme prescrit-il aux grands d'effacer leurs égaux par les plus folles prodigalités? Prescrit-il à ceux qui n'ont qu'une fortune médiocre d'égaler la dépense de ceux qui sont plus opulents? Prescrit-il aux femmes en particulier de porter la mondanité de leurs ajustements à un point de luxe et de vanité qui n'ont peut-être jamais d'exemple? Vous n'avez pas de superflu! Mais si vous aviez un enfant de plus, demande saint Augustin, ne trouveriez-vous pas encore le moyen de le nourrir? Eh bien! reprend-il, nourrissez un pauvre à sa place. Vous n'avez pas de superflu! je le crois bien, au train de vie que vous menez. Mais ce superflu ne le prostituez pas à vos plaisirs et vous le trouverez pour vos aumônes.

Souffrez donc que je me borne ici à vous

demander pour les pauvres cette seule portion de vos biens que vous sacrifiez à vos passions : ôtez de dessus vos habits cet or et cet argent qui ne servent qu'à nourrir votre orgueil, et employez-le à habiller quelques pauvres ; bannissez de votre table tous ces flatteurs qui en augmentent la dépense, et à leur place nourrissez quelques pauvres ; séparez de vos revenus toutes ces sommes privilégiées que vous risquez au jeu, que vous prodiguez en parures, que vous apportez aux pieds de votre idole ; et pour lors nous verrons si vous ne trouverez point de superflu pour les pauvres. Est-ce trop vous demander que de vous demander en aumône ce même argent, et cet argent seul qui ne sert qu'à vous damner? Que sera-ce donc quand j'aurai ajouté qu'en vertu du précepte de l'aumône, vous devez, s'il le faut, donner une partie de votre nécessaire même, dans ces besoins pressants où l'Eglise nous permet de vendre jusqu'aux vases sacrés pour y subvenir? Vous savez que pour racheter quelques esclaves que les barbares avaient faits sur les chrétiens, saint Ambroise ne fit pas difficulté, après s'être dépouillé de tout, de dépouiller les tabernacles et d'en faire le prix de leur rançon. Mais savez-vous la belle réponse qu'il fit à ceux des chrétiens qui semblaient le lui reprocher? C'est présentement, leur dit-il, que ces vases sacrés sont véritablement précieux par eux-mêmes. Autrefois leur plus grand prix consistait à contenir le corps adorable et le précieux sang de Jésus-Christ ; mais depuis que je les ai vendus pour la rédemption des captifs, ils font la fonction du corps même et du sang de Jésus-Christ, puisqu'ils rachètent des âmes et des mains des barbares et de la tyrannie des démons : *Vere illa sunt pretiosa vasa, quæ redimunt animas a morte, et quæ operantur quod sanguis Christi.* Or telle est encore aujourd'hui la funeste situation de cette jeune personne qui est sur le point de vendre son honneur pour avoir de quoi vivre : tel est l'état déplorable de ce père de famille que la dernière misère est capable de jeter dans le plus affreux désespoir. Dans ces cas-là donc prenez sur votre nécessaire s'il est besoin : mais s'ils périssent faute d'assistance, sachez, dit saint Ambroise (*De offic.*), que vous répondrez à Dieu de leur malheur : *Qui non pavisti, occidisti.* Voilà toute l'étendue du précepte : en voici les règles.

C'est de donner indifféremment à tous comme fit Jésus-Christ : *Discumbentibus.* Avez-vous quelque différence à marquer? Qu'elle soit pour ces pauvres amis que vous avez si injustement oubliés depuis le changement de leur fortune ; pour ces pauvres créanciers que vous avez peut-être appauvris ; pour ces pauvres domestiques qui vous ont consacré leurs services ; pour ces pauvres parents que vous désavouez, que vous méconnaissez uniquement parce qu'ils sont pauvres et qui peut-être mangent encore à une même table que vous : *Discumbentibus.*

C'est encore de leur donner à proportion de leurs besoins. Jésus-Christ donna au peuple tout ce que la nécessité présente exigeait de ses largesses ; eux-mêmes en furent contents et ils n'en demandèrent pas davantage : *Quantum volebant.* Sur ce principe que penser et que dire de ceux qui, par une légère aumône, donnée de loin en loin et accordée peut-être à la seule importunité, croient avoir rempli leurs obligations à cet égard? Il est vrai que dans la personne des pauvres ils font à Dieu quelques offrandes ; mais c'est comme Saül, qui, ayant reçu ordre de consacrer à Dieu les dépouilles de ses ennemis, ne lui offrit que ce qu'il y avait de plus vil et se réserva tout ce qu'il y avait de plus précieux ; mais c'est comme Caïn, qui pour tribut ne lui présentait que le rebut de son troupeau. Dans un sens tout opposé à celui du précepte, ils ne donnaient pas autant qu'il était nécessaire de donner ; mais, selon leurs caprices ils donnaient aussi peu qu'ils voulaient : *Quantum volebant.* Ne vous bornez donc plus à voir si chez vous il n'y a point quelque vêtement que le temps ou les modes aient rendu inutile et qui ne fasse qu'embarrasser ; puisez encore dans vos trésors, et l'argent des pauvres à la main, allez voir, ou du moins envoyez savoir si dans ce monastère il n'y aurait point quelque fille à doter ; si dans le monde et parmi les dangers de la pauvreté il n'y en aurait point quelqu'autre à marier ; si dans quelque hôpital il n'y aurait pas un malade de plus à nourrir, si dans les familles il n'y aurait point quelque personne à habiller.

Savez-vous pour qui les légères aumônes sont bonnes? Pour ceux qui, dans une fortune médiocre, ont à peine le nécessaire : n'ayant rien à donner, c'est à eux qu'il est dit : recueillez au moins les restes de tout ce qui a servi à vos usages. Il vaut encore mieux les donner aux pauvres, que les laisser périr : *Colligite fragmenta, ne pereant.* Par là vous marquerez le désir que vous auriez de mieux faire si vous le pouviez, et ce sera pour vous comme l'obole de la veuve qui eut la préférence sur les abondantes charités du publicain ; mais pour les riches, l'aumône est d'une tout autre étendue, aussi est-elle pour eux d'une obligation indispensable ; vous venez de le voir : elle est pour tous d'une utilité infinie ; c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Que le peuple rassasié dans le désert en témoigna sa reconnaissance à Jésus-Christ, c'est ce qu'il est aisé de concevoir ; mais que Jésus-Christ même en rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, c'est ce que la plupart des riches ne comprendront peut-être pas : *Gratias agens.* (*Marc.*, VIII, 6.) Or néanmoins, dit saint Chrysostome, il est infiniment plus avantageux de donner l'aumône que de la recevoir ; et c'est au riche qui la fait de remercier le pauvre qui la re-

çoit. Pourquoi cela? C'est que l'aumône facilite l'acquisition des biens de la terre; c'est que l'aumône facilite l'acquisition des biens du ciel. Disons donc que l'aumône est un des moyens les plus sûrs pour obtenir de Dieu les biens du temps; un des moyens les plus sûrs pour obtenir de Dieu les biens de l'éternité. Pour en donner la preuve, suivons toujours l'évangile de ce jour.

J'avoue d'abord que les biens de ce monde ne sont pas dignes de nous et que, comme nous n'y saurions trouver notre fin, nous n'en devons pas non plus faire la fin de nos aumônes. Mais aussi il faut que les riches avouent qu'ils sont dans la plus étrange illusion, lorsqu'ils craignent de s'appauvrir et de se ruiner par leurs aumônes. Chaque aumône jetée dans le sein du pauvre, est au contraire comme un grain jeté dans le sein de la terre qui, loin d'être perdu, produit jusqu'au centuple. Cinq pains présentés à cinq mille personnes! Qui n'eût cru que ces mêmes pains allaient être absorbés et dévorés en un instant? Cependant qu'en fut-il? Ils se multiplièrent tellement dans les mains du peuple, qu'il en resta plus encore qu'on n'en avait donné. On en recueillit jusqu'à douze corbeilles : *Collegerunt ergo et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis.* (*Joan.*, VI, 13.)

Or, voilà le prodige qu'a toujours opéré et qu'opérera dans tous les temps la vertu de l'aumône; c'est de produire l'abondance et la fertilité dans ces mêmes trésors d'où l'aumône a été tirée. Si j'en cherche la raison, disait saint Jérôme, je trouve qu'il est de l'intérêt de la Providence de faire prospérer les biens de ceux qui les partagent avec les pauvres. C'est un fonds assuré pour toutes ces pauvres maisons dont la subsistance roule uniquement sur les soins de la Providence; et Dieu ne peut non plus laisser tarir ce fonds, qu'il peut abandonner les pauvres. Si j'en cherche les assurances, je les trouve appuyées sur les promesses de Dieu même : donnez, nous dit-il et on vous donnera; n'appréhendez ni de manquer du nécessaire, ni de voir vos biens diminuer. Donner aux pauvres, c'est se mettre à couvert de tout besoin : *Qui dat pauperi, non indigebit.* (*Prov.*, XXVIII, 27.) Ne craignez pas même pour l'avenir : il suffit que le père et la mère soient charitables envers les pauvres, pour perpétuer l'abondance dans leur maison et pour la transmettre à leurs descendants : *Viri misericordiæ sunt ... cum semine eorum permanent bona.* (*Eccli.*, XLIV., 11.) Si j'en cherche des exemples, presque partout je vois l'accomplissement de cet oracle du Sage, que les uns s'enrichissent par leurs aumônes et que les autres s'appauvrissent par leurs concussions : *Alii dividunt propria, et ditiores fiunt : alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt.* (*Prov.*, II, XXIV.)

Tenons-nous-en à l'expérience. Depuis que vous avez quelque connaissance du monde, il n'est pas que vous ne connaissiez des personnes charitables et dont les libéralités vous étonnent. Quelque rares qu'elles soient, par la grâce du Seigneur, il en est encore sur qui roule en grande partie l'entretien des hôpitaux et le soulagement des prisonniers. Or, de toutes ces personnes-là, je vous le demande, en avez-vous jamais vu une seule dans le besoin? Pour moi, disait le Roi-Prophète, j'avoue que depuis ma plus tendre jeunesse il s'est écoulé bien des années, et depuis ce temps-là, j'ai vu bien des vicissitudes dans les familles; mais qu'une maison libérale envers les pauvres soit devenue pauvre elle-même, j'atteste que de mes jours je ne l'ai vu ni dans le père ni dans les enfants : *Junior fui, etenim senui; et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.* (*Psal.* XXXVI, 25.) Qu'est-donc qui fait prospérer les soins et les fatigues, les sueurs et les veilles de ce magistrat? Qu'est-ce qui soutient cette nombreuse famille contre tous les malheurs des temps? leurs aumônes. C'est que le pauvre a sa portion dans leurs profits; c'est que dans toutes ces maisons, dès que le mari rapporte le fruit de ses travaux, il y a une femme vertueuse qui a soin d'en retirer le tribut et de le donner aux pauvres; c'est que plus ils ont d'enfants à placer, de procès à soutenir, de dépenses indispensables à faire, plus aussi, pour obtenir de Dieu les moyens de fournir à tant de besoins, ils sont libéraux envers les pauvres; c'est que le pain qu'ils ont donné a été pour eux un pain de bénédiction : *Collegerunt... ex panibus.* (*Joan.*, VI, 13.) La vie même leur est souvent prolongée en récompense de leurs charités. Rappelez-vous ce trait si mémorable, que l'Esprit-Saint a rapporté aux *Actes des Apôtres* (IX) avec des circonstances si touchantes. Une femme meurt, c'était la vertueuse Tabithe, et à l'heure même saint Pierre se trouve entouré d'une foule de veuves qui réclament leur bienfaitrice. Voyez, lui dit l'une, ces enfants qu'elle nourrissait. Voyez, lui dit l'autre, les habits que je porte, c'était elle qui les faisait de ses mains, et qui me les donnait. Voyez notre état, voyez nos larmes et nos besoins, lui disent-elles toutes; qu'allons-nous devenir si vous ne nous la rendez? Attendri, pénétré jusqu'au fond de l'âme, saint Pierre s'approche du cadavre, il le prend par la main, il le relève sur son cercueil, il le ranime; et, en lui rendant la vie dit saint Basile, il donne la vie aux pauvres mêmes. Remontez à la source : D'où lui venait cette seconde vie? De la vie qu'elle avait donnée aux autres. Dans les pauvres mêmes, d'où provenaient leurs larmes sur sa mort? De ce même pain qui avait si souvent essuyé leurs larmes : *Collegerunt... ex panibus.* Je dis plus, quand les riches charitables ne recevraient d'autre récompense temporelle que les éloges que leur donnent les pauvres, ces éloges ne seraient-ils pas un des plus grands avantages dont nous puissions jouir en ce monde? Dès que Jésus-

Christ eut fait le miracle de la multiplication des cinq pains, de toutes parts il s'éleva un cri public en sa faveur. Certainement, disait-on de tous côtés, c'est là le grand Prophète que nous attendions ; c'est là le Messie que Dieu a promis au monde : *Dicebant quia hic est vere propheta, qui venturus est in mundum* (*Joan.*, VI, 14.) A l'instant même on forme le dessein de le proclamer roi ; et s'il se refuse à ce projet, on songe à l'enlever pour prévenir sa fuite : *Ut raperent eum, et facerent eum regem* (*Ibid.*, 15.) Faites donc, dit saint Bernard, que les pauvres se louent de vous pendant votre vie, qu'ils vous regrettent à votre mort, et qu'au moment de votre sépulture ils fassent tout votre cortége ; leurs cris et leurs gémissements valent mieux que tous les discours funèbres. Vous savez que les avares ne sont regrettés de personne, leurs enfants mêmes voudraient souvent les voir morts. Mais pour les riches charitables, le pauvre donnerait volontiers sa vie pour racheter la leur. D'où cela vient-il? Du pain qu'ils lui ont donné : *Ex panibus.*

Disons quelque chose de plus, et supposons pour un moment que pendant la vie, Dieu n'ait attaché aucune récompense extérieure à la vertu de l'aumône ; la consolation intérieure qu'on ressent lorsqu'on soulage les pauvres, n'est-elle pas la plus grande de toutes les récompenses temporelles? Quelle joie pour une âme bien née, et pour un cœur bien placé, que de pouvoir se dire à soi-même quand on se retire le soir : Au moins j'ai aujourd'hui étouffé tous les murmures, arrêté toutes les plaintes, empêché le désespoir d'un tel et d'une telle, sans moi peut-être ils se seraient précipités dans quelque nouveau malheur. Non; Messieurs, si vous entendez le langage que je parle, vous conviendrez qu'il ne saurait y avoir de moment plus doux. D'où ce contentement a-t-il pris naissance? Des aumônes qu'on a faites: *Ex panibus.*

Cependant ce n'est pas tout, et ce n'est pas même une partie essentielle de ce que j'avais à dire. Le point capital est que l'aumône facilite l'acquisition des biens du ciel, et qu'elle est un des moyens les plus sûrs pour acquérir les biens de l'éternité.

Pourquoi est-ce, demande saint Jean de Damas, qu'au jugement dernier Jésus-Christ semblera ne reprocher aux réprouvés que leur dureté envers les pauvres? Est-ce que parmi eux on ne trouvera pas un Caïn fratricide, un Saül désobéissant, des vieillards impudiques, un Hérode incestueux? Pourquoi donc paraîtra-t-il concentrer tous les différents péchés dans le seul défaut de l'aumône? C'est, répond-il, qu'on n'aura pas voulu racheter tous ces mêmes péchés par la vertu de l'aumône. En effet, l'aumône a, pour ainsi dire, le pouvoir et la vertu du sang de Jésus-Christ, car comme ce sang répandu attire sur nous les plus grandes grâces, l'aumône constamment et libéralement distribuée attire aussi sur nous les plus abondantes bénédictions. C'est au prix de ses aumônes que Corneille le centenier, le premier des gentils qui ait jamais été converti à la foi, devait en partie sa conversion. Oui, lui dit l'ange, vos aumônes sont montées jusqu'au trône du Seigneur. Aussi, dit saint Jérôme (*Epist. ad Nepot.*) je ne me ressouviens point d'avoir jamais lu nulle part qu'un homme charitable envers les pauvres soit mort dans ses péchés : *Non memini me legisse mala morte mortuum qui libenter opera charitatis exercuit.* Comme s'il disait : J'ai bien lu dans l'Ancien Testament qu'Abraham était en partie redevable à ses charités de toutes les bénédictions des patriarches. J'y ai bien lu aussi qu'en récompense de la même vertu Loth avait obtenu à peu près les mêmes grâces. J'ai même lu dans l'Evangile que le mauvais riche a puisé ou consommé sa réprobation dans sa cruauté envers Lazare. Mais qu'en parcourant tous les oracles de Dieu et de l'Eglise, j'y fai trouvé un seul exemple, où, malgré ses abondantes aumônes, quelqu'un soit mort en réprouvé ; je l'atteste, je n'en ai absolument aucune idée, et je ne le crois pas : *Non memini me legisse.*

La raison qu'il en donne, c'est que le riche a autant d'intercesseurs auprès de Dieu, qu'il a de pauvres sur la liste de ses aumônes. Or, ajoute ce saint docteur, il est impossible que toutes leurs prières soient universellement rejetées, et qu'il n'y en ait pas au moins quelqu'une d'exaucée. Mais pourquoi est-il impossible? Remarquez-le bien, je vous prie, la raison en est évidente. C'est que d'une part il est de foi que chaque aumône a sa récompense; et que de l'autre il est visible que ce n'est pas le pauvre qui récompense le riche. Par conséquent, il faut que ce soit Jésus-Christ même qui reçoive nos aumônes dans la personne des pauvres, et qui réponde pour eux. Or, s'il est leur caution, la récompense est infaillible. C'est ce qui a fait dire à saint Basile, que l'aumône est une espèce d'usure entre Dieu et l'homme; une usure où Dieu contracte avec nous une espèce d'obligation de nous rendre, pour des biens périssables, tous les biens de la gloire. Chose étonnante, s'écrie sur cela saint Chrysostome, dans le commerce du monde on expose son salut au crime de l'usure, et dans ce saint commerce avec Dieu, on ne veut pas même assurer son salut! Mais quoi, reprend ce saint évêque, vous vous fiez à la bonne foi des hommes, vous comptez sur leur parole, vous vous reposez entièrement sur un écrit de leur main, et vous ne vous fierez pas à une promesse que Dieu vous a laissée par écrit, non pas dans un endroit seulement, mais en cent et cent endroits de ses divines Ecritures! Que deviendra votre argent, tandis que vous le placerez sur la terre? Employez-le, tant que vous voudrez, à bâtir un édifice, à acheter un fonds, à acquérir une charge ; mais en tout cela vous avez beau faire, ce n'est pas pour vous que vous travailliez. Rien de tout cela ne vous suivra dans l'autre monde, et rien

de tout cela ne vous servira pour l'autre monde. Des héritiers en jouiront, ils en abuseront peut-être, et sûrement ils ne l'emploieront pas pour le repos de votre âme. La seule chose que vous vous donniez à vous-mêmes, c'est ce que vous donnez aux pauvres. Par quelle vertu favorite, ô riches, tâcherez-vous donc d'expier vos péchés et d'en obtenir le pardon? Est-ce chez les riches qu'on prie? Est-ce chez les riches qu'on jeûne? Est-ce chez les riches qu'on se macère pour implorer la miséricorde de Dieu? Comment donc l'obtiendrez-vous cette miséricorde, si vous ne la demandez au moins par vos aumônes? Est-il possible que de tous les moyens de salut, le plus facile et le plus aisé pour vous, j'allais presque dire, le seul que votre état et vos occupations semblent vous permettre, vous l'abandonniez totalement? Ouvrez donc vos yeux sur vos propres intérêts; mais, pour le faire avec mérite et avec fruit, remarquez les trois conditions que vous devez observer dans vos aumônes.

Première condition: Une partie de vos aumônes doit être publique, quand il est constant que vous avez de grands biens. Dès qu'on vous sait riche, on vous sait dans l'obligation de donner aux pauvres; et dès lors on attend de vous l'accomplissement de ce devoir. On est même en droit d'en être instruit; et manquer sur ce point à l'édification publique, c'est un scandale. Il en est de toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, exercées par Jésus-Christ, comme de sa doctrine. Il débita toujours ses maximes, et il fit ses charités en public. Dans le miracle de ce jour il a pris près de cinq mille personnes pour témoins du bienfait qu'il leur accorde. Le secret de l'aumône n'est donc communément que pour ces occasions cachées, où il est de l'intérêt de ceux qui la reçoivent qu'on la tienne secrète pour ne pas divulguer leur pauvreté. Le secret de l'aumône est pour ceux à qui Dieu n'a pas donné de grands biens, et de qui l'on n'attend pas ce bon exemple. C'est à ceux-là plus en particulier qu'il a dit: Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite; et c'est à tous qu'il ordonne de n'en tirer jamais de vanité.

Seconde condition: Vous devez faire l'aumône de votre propre bien, et non pas du bien d'autrui. C'est votre propre pain qu'il faut rompre, dit l'Esprit-Saint, et non pas celui des autres: *Frange esurienti panem tuum.* (*Isa.*, LVIII, 7.) C'est de votre propre substance, ajoute-t-il, qu'il faut secourir les pauvres, et non pas du sang et de la substance des peuples: *Honora Dominum de tua substantia.* (*Prov.*, III, 9.) Quand on conseillait au Roi-Prophète de prendre à toutes mains sur son peuple, et de répandre ensuite ses levées dans le sein des pauvres. A Dieu ne plaise, répondit-il, que je commette jamais un si grand crime? Ce n'est pas aux autres, c'est à moi qu'il en doit coûter dans les largesses que je dois faire: *Nequaquam ut vis, sed emam pretio a te, et non offeram Domino holocausta gratuita.* (II *Reg.*, XXIV, 24.) Allez présentement pour apaiser les remords de vos consciences, donner à Dieu ou aux hommes, aux pauvres ou aux autels, quelque légère portion de cet argent qui est provenu de vos injustices et de vos usures, de vos concussions et de vos larcins. Vous égorgez, dit saint Léon, ceux à qui vous ne le rendez pas, et votre salut en répondra parce que c'est le sang de votre frère.

Troisième condition à remplir: C'est de ne pas attendre à la mort pour faire ses charités, mais de les faire pendant la vie. Ce n'est pas, Messieurs, qu'il ne soit très-louable qu'à la mort même on se ressouvienne des pauvres. Je sais que l'usage des premiers chrétiens était de faire Jésus-Christ leur héritier, et ils trouvaient en lui un meilleur héritage que celui qu'ils lui laissaient. Mais ce que j'ai à vous faire considérer, c'est qu'après votre mort les aumônes ne peuvent qu'accélérer le repos de votre âme: alors l'arbre est déjà tombé, et il demeure éternellement dans la place où il tombe; au lieu que les aumônes qu'on fait pendant la vie contribuent à le faire tomber du bon côté. C'est qu'en ne donnant vos biens que lorsqu'ils vous quittent, vous ne les donnez, ce semble, que parce que la mort vous les enlève, et que vous ne les donneriez jamais si vous pouviez les conserver toujours; par là le mérite n'est plus si grand.

Heureux donc, s'écrie le Roi-Prophète, celui qui connaît bien tout le prix de l'aumône! *Beatus, qui intelligit super egenum et pauperem!* (*Psal.* XL, 2.) Pour moi, je vous l'avoue, s'il m'était libre de choisir entre la vertu de l'aumône, ou le don des miracles, j'aimerais mieux faire l'aumône que les plus grands prodiges. En faisant des miracles, je les devrais à Dieu, mais en faisant l'aumône Dieu même veut bien me la devoir. En faisant des miracles, je ne gagnerais rien; mais en faisant l'aumône, je gagne le paradis, je gagne le cœur de Dieu et le cœur des hommes: j'intéresse tout en ma faveur. Il y aura en enfer des gens qui auront fait des miracles, et il n'y aura point d'âmes charitables en enfer: Jésus-Christ m'en est garant. Heureux donc et mille fois heureux, ceux qui avec leurs trésors savent se faire un trésor dans le ciel! *Beatus, qui intelligit super egenum et pauperem!* Soyez sûrs, Messieurs, qu'à la vertu de l'aumône il y a toujours quelque grande grâce attachée. Tôt ou tard, vous éprouverez que pour avoir ouvert les yeux, que pour avoir ouvert vos cœurs, que pour avoir ouvert vos mains aux besoins des pauvres, Dieu vous réservait quelque grande récompense. Tôt ou tard, vous prospérerez de façon que vous concevrez vous-mêmes qu'il n'y a que vos aumônes qui aient pu en être la source. Par-dessus tout, pour avoir donné un peu de biens, que vous ne sauriez même emporter avec vous dans l'autre monde, vous mériterez des biens éternels, que je vous souhaite.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XVI.

*Pour le lundi de la quatrième semaine du Carême.*

### SUR LA PRIÈRE.

Ecce mulier Chananæa a finibus illis egressa, clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, Fili David ! (*Matth.*, XV, 22.)

*Alors une femme chananéenne qui vint de ces quartiers-là, se mit à crier et à lui dire : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi !*

Qu'est-il besoin d'exemple, Messieurs, pour nous prouver la force et l'efficace de la prière? Indépendamment de tous les miracles que la prière a produits dans tous les temps, ne savons-nous pas ce que Jésus-Christ nous en apprend, et sa parole seule ne vaut-elle pas mieux pour nous que tous les prodiges? Ressouvenons-nous donc qu'il lui attribue une espèce de toute-puissance; qu'il l'applique à tous les besoins ; qu'il la dit propre de tous les temps; qu'il l'étend à toutes sortes de personnes, et si par l'événement nous n'obtenons rien de ce que nous demandons, reconnaissons ici que ce n'est pas à la prière, mais à nous-mêmes et à nous seuls que nous devons nous en prendre. En deux mots, voici tout le partage de ce discours. Dieu s'est mis dans une espèce de nécessité d'accorder tout à la prière : premier point. Nous mettons Dieu dans une espèce de nécessité de refuser tout à la prière : second point. Par elle-même la prière peut tout auprès de Dieu. Par notre faute nos prières ne peuvent rien auprès de Dieu. Prions, et prions mieux que nous ne faisons: voilà de toutes les instructions la plus salutaire que je puisse vous donner. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Voulez-vous savoir, demande saint Ambroise, quelles sont la force et l'efficace de la prière? Rappelez-vous tout ce que la religion a de plus mémorable dans ses annales, et à la vue des effets surprenants que la prière a produits, jugez de son pouvoir auprès de Dieu. C'est par la prière que Josué fixe le soleil et qu'il l'arrête au milieu de sa course; qu'Elie attire et qu'il fait descendre le feu du ciel; que Moïse s'ouvre un passage à travers la mer Rouge ; qu'il remporte des victoires; qu'il subjugue des provinces ; qu'il triomphe de tous ses ennemis. C'est par la prière que les murs de Jéricho sont renversés ; que Ninive est conservée ; que Béthulie est délivrée ; que Judith coupe la tête à Holoferne, et qu'Esther sauve le peuple de Dieu. C'est par la prière que les apôtres calment les orages, qu'ils règlent les saisons, qu'ils changent les éléments, qu'ils rendent la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la santé aux malades, la vie aux morts. Je dis de plus que la prière a ceci de singulier que, si Dieu se fait obéir, ce ne peut être que des créatures ; au lieu que lui-même, tout Dieu qu'il est, veut bien, selon l'expression de l'Ecriture, obéir à la parole de l'homme : *Obediente Domino voci hominis.* (*Job*, X, 14.)

D'où lui viennent cette force et cette efficace? De trois raisons, dont vous allez convenir. C'est qu'il y va de la gloire de Dieu, de la miséricorde de Dieu, de la fidélité de Dieu, d'exaucer nos prières. Il y va de sa gloire, parce que la prière est un hommage que nous rendons à la souveraineté de son être. Il y va de sa miséricorde, parce que la prière est un exposé que nous lui faisons de nos besoins. Il y va de sa fidélité, parce qu'il a tout promis à la prière, et qu'il se doit à lui-même d'être fidèle à sa parole. Trois articles qui vous feront voir que Dieu s'est mis dans une espèce de nécessité d'accorder tout à la prière. Je vais les développer.

La prière est un hommage fait à Dieu. Oui, Seigneur, s'écriait le Roi-Prophète, toutes les fois que je vous ai invoqué, j'ai reconnu votre souverain domaine sur moi, et tout autant de fois je me suis acquitté de ce culte d'adoration que je vous dois comme à mon Créateur : *Quacunque die invocavi te, ecce cognovi quia Deus meus es tu.* (*Psal.* LV, 10.) Aussi voyons-nous que, pour nous apprendre à l'honorer, Dieu ne nous a rien tant recommandé que de l'invoquer : *Invoca me, et honorificabis me.* C'est pour cela qu'il n'est point de religion dans le monde dont le premier devoir ne soit d'adresser des vœux et des prières aux divinités qu'on y adore. La prière est un aveu de notre néant, un témoignage de notre dépendance, une marque même et une preuve de notre soumission, et par cette raison elle est un acte et un des principaux exercices de notre religion. Or comment concevoir un Dieu jaloux de sa gloire et infiniment sensible à l'honneur qu'on lui rend, un Dieu libéral et magnifique dans ses dons, un Dieu qui aime à se répandre et à se communiquer à nous, un Dieu dont le fond ne saurait ni s'épuiser, ni diminuer dans les présents qu'il nous fait, sans concevoir un Dieu propice et facile à nous écouter?

Que sera-ce donc lorsque nous viendrons à considérer que notre hommage est en un sens l'hommage de Jésus-Christ même; que la prière renferme tous les mérites d'un Homme-Dieu ; que le Verbe éternel prie en nous et avec nous, et que, quand nous prions, la Divinité est honorée par la Divinité même? Or, néanmoins, telle est la vérité que la foi nous enseigne. Oui, dit le Fils de Dieu, quand mon Père ne vous exaucerait ni en vertu de ce que vous êtes, ni en vertu de ce que vous méritez, puisque de vous-mêmes vous n'êtes rien, et que par vous-mêmes vous ne méritez rien, il vous exaucera en vertu de ce que je suis. Ne vous découragez donc pas à la vue de votre néant. Comme chef invisible de mon Eglise, je prierai pour vous, qui en êtes les membres ; comme Rédempteur, je demanderai que mon sang n'ait pas été inutilement répandu pour vous; comme médiateur entre Dieu et les hommes, je lui présenterai vos prières et je

les lui ferai agréer ; comme intercesseur, je prierai moi-même avec vous, je prierai en vous, je prierai pour vous, et ce que vous ne sauriez obtenir par vous-mêmes c'est moi qui l'obtiendrai pour vous : *Ego rogabo Patrem.* (*Joan.*, XIV, 16.)

Remarquez-le, Messieurs : comme dans tous les temps les mérites de Jésus-Christ ont le même prix et la même valeur auprès de Dieu, dans tous les temps aussi la prière a la même force et le même pouvoir auprès de lui. Avec les hommes il faut prendre leur temps et étudier leurs bons moments pour leur demander ou pour en obtenir quelque grâce. C'est ainsi que lorsqu'Assuérus voulut savoir d'Esther ce qu'elle désirait de ses libéralités : *Quid vis, Esther regina, et quæ est petitio tua?* (*Esther*, V, 3; VII, 1.) Elle ne lui demanda d'abord que de le suivre au festin, et elle ne le lui demanda que pour avoir occasion de lui exposer ses peines et ses désirs ; mais quand, dans la joie d'un repas, Assuérus lui eût paru disposé à lui tout accorder : *Quid petis ut detur tibi?* (*Ibid.*) pour lors elle crut que le moment était venu ; elle ne balança plus à lui demander le salut de son peuple, et elle l'obtint. Faiblesse humaine que d'être sujet à toutes ces inégalités ! Mais avec Dieu il n'en est pas ainsi. A quelque heure du jour ou de la nuit, en quelque temps de notre vie que nous nous adressions à lui, il est toujours également disposé à nous exaucer. Tous les temps sont également propres, également favorables à la prière, parce qu'en tout temps Dieu trouve sa gloire à nous écouter.

Sur ce principe, comment accorder présentement cette prodigieuse force de la prière avec le peu d'effet qu'elle a tous les jours? Comment croire que par la prière nous pouvons apaiser le courroux de Dieu et désarmer sa colère, lui arracher les foudres de la main et en obtenir tout, tandis que nous n'en obtenons rien ? Revenons au principe, Messieurs : c'est que la prière, pour être toute-puissante auprès de Dieu, doit être un hommage fait à Dieu, et que nos prières sont souvent une insulte et un outrage que nous lui faisons ; c'est que la prière doit être une élévation de notre esprit vers Dieu, et que nous prions sans attention, par coutume, par habitude, par manière d'acquit ; qu'il n'y a en nous que la bouche qui prie ; que toute notre application et nos pensées sont ailleurs, et que lorsque nous lui demandons de nous écouter nous ne nous écoutons pas nous-mêmes ; c'est que souvent même nous lui refusons cet hommage et que nous ne le prions point du tout ; que nous nous couchons et que nous nous levons sans penser à lui ; que nous entreprenons toutes nos actions sans le consulter et sans les lui offrir ; que nous sortons quelquefois de nos églises mêmes, sans avoir seulement pensé que nous y étions en sa présence et que c'est là principalement qu'il veut être honoré. En dirais-je trop si j'avançais que, parmi ceux qui m'écoutent, il en est peut-être plusieurs qui passent les mois et les années sans faire à Dieu une seule demande et une seule prière? Cependant, Messieurs, il est des grâces choisies, des grâces spéciales et privilégiées que Dieu n'accorde qu'à la prière ; et, négliger totalement la prière, c'est non-seulement négliger mais abandonner le soin de son salut.

Je ne parle pas de l'état du péché dans lequel on le prie ; je sais que, quoique pécheurs, nous pouvons et que nous devons le prier. Que devenait le publicain s'il n'eût demandé à Dieu de lui pardonner ses offenses? Et que deviendrions-nous nous-mêmes si nous ne lui demandions de nous pardonner les nôtres? Mais, afin que la prière du pécheur soit agréable à Dieu, il faut que ce même pécheur ait un sincère désir de quitter l'état de son péché, autrement sa prière devient une dérision. Que vous disiez donc à Dieu : Seigneur, lavez-moi de mes iniquités : ne permettez pas que j'y retombe ; aidez-moi à opérer mon salut : *Propitius esto mihi peccatori.* (*Luc.*, XVIII, 13.) Dieu vous écoutera, Dieu vous exaucera, Dieu vous convertira. Mais que, dans le temps même que vous vous complaisez dans l'habitude peut-être du péché et que vous projetez de nouvelles offenses, vous demandiez à Dieu qu'il couronne vos vœux, c'est une insulte que Dieu punira. Est-ce donc, demande saint Augustin, que ce ne serait pas une insulte pour un souverain qu'on aurait outragé, que de lui demander un emploi considérable avant que de lui avoir au moins témoigné son repentir? Est-ce, demande saint Chrysostome, que ce ne serait pas un affront fait à son propre père, que de lui demander son héritage, si, après lui avoir déplu, on ne commençait préalablement par lui faire quelque réparation? Comment donc, conclut-il, pouvez-vous espérer que Dieu se prête à vos demandes dans le temps même que vous rejetez toutes les siennes? Est-ce prier que d'insulter? Ne vous plaignez donc plus que Dieu rejette vos prières ; félicitez-vous plutôt de ce qu'il ne les punit pas comme un outrage. Faites-lui des prières qui l'honorent : il y va de sa gloire, et il y va encore de sa miséricorde de les exaucer.

Vous le savez, Messieurs, nos maux sont extrêmes, et nos besoins infinis. Mais, dit le Sage, gardez-vous bien de vous décourager à la vue de vos misères ; c'est votre infirmité même qui donnera une nouvelle force à vos prières : *Fili, in infirmitate tua ne despicias teipsum, sed ora Dominum, et ipse curabit te.* (*Eccli.*, XXXVIII, 9.) Je veux donc que dans ce corps d'argile, dont nous sommes tous formés, vous ayez à vous plaindre d'une raison qui vous égare, d'un amour-propre qui vous aveugle, d'une illusion des sens qui vous séduit ; d'un penchant qui vous entraîne au mal, d'une foule de passions qui vous tyrannisent, d'une infinité de chutes qui vous affligent, de mille maux qui vous accablent, de mille besoins qui vous inquiètent. Je veux que vous

n'ayez que des dégoûts à essuyer dans vos familles, que des contradictions à souffrir dans vos emplois, que des ingrats et des fâcheux à supporter dans le commerce de la vie : nonobstant cela, ou plutôt à cause de cela même, je dis que vos prières acquièrent un plus grand poids et un nouveau crédit auprès de Dieu.

Il est certain que nos besoins parlent pour nous ; mais il faut aussi que nous parlions pour eux. Quoique Dieu ne les ignore pas, il veut que nous les lui exposions. Il aime à être prié et il se plaît à devenir le dépositaire de nos peines. Ce sont des secrets de votre cœur que vous devez à son amour. Dites-lui donc confidemment ce que vous en savez, et pour vous en garantir le succès, tout ce que j'ai à vous dire, c'est qu'il vous aime : *Ipse amat vos.* (*Joan.*, XVI, 27.) Je dis plus, et j'ajoute que nos besoins sont plus éloquents que nous-mêmes. Oui, Messieurs, le seul exposé que nous en faisons à Dieu par la prière, est plus vif et plus touchant que ne sauraient être tous nos discours. Il n'est besoin pour lui parler, ni d'acquit ni de science : Il ne faut ni le talent de bien dire, ni celui de se présenter de bonne grâce : Vous n'avez qu'à sentir vos besoins et qu'à les lui présenter : Il n'est pas même nécessaire de lui en faire un long détail : La nécessité dit tout éloquemment, et il faut même convenir qu'il n'est rien de plus éloquent que la misère.

En voulez-vous des exemples ? Que dit la femme chananéenne à Jésus-Christ ? Un seul mot, mais dans ce seul mot elle exprime également et le poids de sa douleur et la vivacité de ses désirs. Seigneur, s'écrie-t-elle, ma fille est violemment tourmentée du démon : Ayez pitié de moi : *Filia mea male a dæmonio vexatur : Miserere mei.* (*Matth.*, XV, 22.) Que lui dirent les deux sœurs qui cherchaient à l'intéresser pour la guérison de leur frère ? Cette seule parole : Divin Maître ! Celui que vous aimez est malade : *Ecce quem amas, infirmatur.* (*Joan.*, X, 3.) Comment lui parlait le Roi-Prophète dans l'excès de sa douleur ? Grand Dieu ! voyez combien je souffre : *Vide, Domine, quoniam tribulor* (*Psal.* LXVIII, 18.) ; est-il rien de plus simple, rien de plus concis, rien de plus naturel ; mais par là même rien de plus éloquent ? Jugez-en par la tendresse avec laquelle Dieu répondit à de pareilles demandes, et jugez de sa tendresse même par le succès même dont il les couronna.

Si j'en veux approfondir la raison, je trouve que nos misères nous inspirent un fond d'humilité qui attendrit Dieu sur nos besoins. Nous-mêmes, ne sommes-nous pas touchés à la vue d'un pauvre ou d'un malade qui nous représentent leur triste situation ? Est-ce pour cela que nous les aimons plus que ceux qui sont riches ou en santé ? Est-ce que par des discours étudiés ils ont su ébranler nos cœurs et surprendre notre compassion ? Vous savez que la douleur les empêche souvent de s'expliquer ; mais alors même la douleur s'explique mieux qu'ils n'auraient fait. Ce ne sera, si vous voulez qu'un simple regard, mais si rempli de modestie, qu'un seul mot prononcé à voix basse, mais d'un ton si énergique et si persuasif qu'on n'y saurait résister. Leur contenance seule, cet air abattu et inanimé qui anime cependant toutes leurs paroles ; je ne sais quelle posture et quels dehors de suppliant que leur imprime l'humiliation de leur état ; ce sont des grâces qui nous plaisent, des charmes qui nous enlèvent, des traits d'une éloquence naturelle qui surpasse toute celle des orateurs. Vous êtes surpris d'entendre dire au saint homme Job que dépouillé de tous biens, délaissé de tous ses amis, généralement perclus de tout son corps, il n'a plus rien de libre que sa langue, et que son ulcère n'a épargné que ses lèvres : *Derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos.* (*Job*, XIX, 20.) Et moi, je dis qu'en cela seul il trouvait un remède universel à tous ses maux. Oui, c'est cet abandon total, cette disette générale, cette plaie universelle, qui joints à la liberté que lui laissait son mal de s'en expliquer à Dieu dans la prière, lui assurait le succès de sa demande. Plus son état était humiliant, plus aussi sa prière y devait puiser de force et d'efficace.

C'est pour cela que le Prophète ne sépare jamais ces deux choses : son affliction et le succès de sa prière. Il était infaillible lorsque sa prière était appuyée de quelque tribulation : *Ad Dominum cum tribularer clamavi, et exaudivit me.* (*Psal.* CXIX., 1.) Comme s'il disait : Je n'ai jamais été plus promptement exaucé que lorsque j'en ai eu le plus de besoin ; ce qui a toujours mis fin à mes malheurs, ce sont mes malheurs mêmes ; mais mes malheurs humblement représentés à Dieu dans ma prière. C'est pour cela que le prophète Daniel nous apprend qu'il ne manquait jamais de commencer sa prière par l'aveu de son indignité : *Oravi Dominum* (*Dan.*, IV, 4), s'écrie-t-il. Eh bien ! grand prophète, que lui avez-vous dit ? Que nous avions péché, répond-il, et que nous étions chargés d'iniquités : *Peccavimus, iniquitatem fecimus.* *Ibid.*, 5.) Ce prélude seul, c'est ce qui touchait le cœur de Dieu, et ce qui attirait ses plus grandes grâces. C'est pour cela, dit Esdras, qu'en me présentant devant le Seigneur, mon premier soin fut toujours de m'anéantir en la présence d'un si grand Maître. Mon visage se couvrait de confusion au seul souvenir de mes péchés, et dans cette pensée je n'osais lever les yeux vers lui : *Deus meus, confundor et erubesco levare faciem meam ad te, quoniam iniquitates meæ multiplicatæ sunt* (*I Esdr.*, IX, 6) Il n'est pas, dit saint Ambroise, jusqu'aux petits enfants qui ne puissent nous instruire sur ce sujet. A peine savent-ils parler, qu'ils savent importuner et apaiser leurs mères ; les importuner, parce qu'ils savent marquer leurs besoins ; les apaiser, parce qu'ils savent s'humilier pour les fléchir. Priez Dieu

comme vous priez les hommes, je ne vous en demande pas davantage, disait autrefois saint Chrysostome.

Mais non, reprenait-il; de la prière, qui est un acte d'humilité devant les hommes, nous en faisons un acte d'orgueil devant Dieu. C'est un air de faste et de grandeur, de luxe et de mondanité jusqu'aux pieds de nos autels, qui est plus propre à exciter l'indignation et la colère de Dieu, qu'à fléchir sa miséricorde. Comme cet orgueilleux pharisien qui commençait sa prière par l'énumération de ses vertus; il semble que Dieu nous soit redevable, lorsque dans un rang élevé nous lui présentons nos offrandes, et que ce soit s'avilir que de le prier. Vous diriez qu'il doit des égards à une naissance distinguée ou à un mérite accrédité; qu'on est en droit d'exiger comme une dette de sa justice, ce qu'on doit implorer comme une grâce de sa miséricorde; et à voir cet esprit d'arrogance et de superbe, tout cet appareil de vanité avec lequel certains mondains s'avancent jusque dans le sanctuaire pour le prier tête levée, sous ombre d'adorer Dieu, ils en voudraient pouvoir venir jusqu'à se faire adorer eux-mêmes. Que le patriarche Abraham pensait bien plus sainement, lorsqu'il se disait à lui-même : est-il possible que moi qui ne suis que cendre et que poussière, que boue et que limon, je sois élevé à l'honneur de parler à Dieu? *Loquar ad Dominum, cum sim pulvis et cinis?* (*Gen.* XI, 27.) Et les mondains sont assez suffisants pour croire en quelque sorte qu'ils font honneur à Dieu que de le prier. Avec de tels sentiments, comment l'attendrir sur nos besoins? Exposons-les lui avec humilité, et il y va de sa miséricorde, il y va encore de sa fidélité de les soulager.

Dieu ne nous doit rien, mais il se doit tout à lui-même, dit l'apôtre saint Paul, et il ne saurait démentir sa fidélité : *Fidelis Deus permanet, negare seipsum non potest.* (II *Tim.*, II, 13.) De là, dit, saint Jérôme promettre et tenir sa parole, ce n'est en Dieu qu'une même chose. Or, Messieurs, qu'est-ce que Dieu nous a promis dans la personne de son propre Fils? Qu'il accorderait tout à la prière. Demandez, nous dit Jésus-Christ, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; heurtez, et on vous ouvrira. Voilà le fond de sa promesse. Quelles en sont les circonstances? Que, pour la rendre plus authentique, il la répète en plusieurs endroits de son Evangile; que, pour la rendre plus solennelle, il nous fait remarquer que c'est lui qui y engage sa parole : *Ego dico vobis* (*Joan.*, XVI, 23); que, pour la rendre plus indubitable, il s'offre d'exaucer lui-même toutes nos prières : *Si quid petieritis in nomine meo, hoc faciam* (*Ibid.*); que, pour lui donner plus d'étendue, il nous déclare que tout y est compris pour toute sorte de personnes. L'unique condition qu'il y appose, c'est que ce que nous lui demanderons, nous le demandions en son nom. Quoi que ce soit donc que vous demandiez, s'il vous est avantageux pour votre salut, soyez sûrs de l'obtenir : *Omnia quæcunque orantes petitis.* (*Marc.*, XI, 14.) Qui que ce soit qui le demande, il l'obtiendra : *Omnis enim qui petit, accipit.* (*Matth.*, VII, 8.)

Après une assurance si positive et si entière, faut-il s'étonner présentement de tous ces grands éloges que l'Ecriture donne à la prière? Faut-il être surpris qu'elle l'appelle tantôt un bouclier que nous opposons à la colère de Dieu, et tantôt des armes mêmes avec lesquelles nous parons à tous les coups de sa justice? N'est-ce pas ce qui a porté les saints Pères à nous assurer que le pouvoir de la prière va quelquefois jusqu'à suspendre les arrêts déjà portés contre nous, et quelque autre fois jusqu'à les faire révoquer? Que nous enseignent autre chose tous ces exemples mémorables qui nous en font connaître et admirer la vertu? Exemples rares, dit Tertullien, et qui ne peuvent nous rappeler le souvenir de tant de merveilles sans nous rappeler le pouvoir de Dieu même. Exemples éclatants, dit saint Cyprien, et qui auraient pu faire regarder comme autant de divinités ceux qui en étaient les auteurs, si Dieu n'avait pris soin de nous avertir que c'étaient là des hommes semblables à nous, faibles et mortels tout comme nous. Exemples surprenants, dit saint Grégoire, et qui nous prouvent que la prière commande dans le ciel et sur la terre. Par un seul trait, ajoute-t-il, jugez de tous les autres. Après le passage de la mer Rouge, les Israélites oublièrent leur bienfaiteur et ils coururent après les divinités étrangères. Dieu résolut de les punir. Moïse intercède, il prie pour les coupables, et si comme par sa prière il eût lié les mains de Dieu même, Dieu lui demande de le laisser agir : *Dimitte me.* (*Exod.*, XXXII, 10.) Est-ce donc, demande saint Bernard, que la prière de Moïse était un obstacle à ses desseins? Oui, répond-il, parce que Moïse tâche de le fléchir par ses prières, Dieu tâche à son tour de le fléchir par ses promesses. S'il veut ne plus s'intéresser pour des ingrats, Dieu lui promet de le mettre à la tête d'un nouveau peuple; et, parce que Moïse persiste à prier, Dieu se désiste de vouloir punir. C'était comme une espèce de combat entre Dieu et l'homme, dit saint Léon; mais un combat où Dieu voulut bien que l'homme triomphât en quelque sorte de Dieu même.

N'est-ce pas sous cette même idée que l'Apôtre nous représentait tout le prix et l'excellence de la prière, lorsque, écrivant aux Romains, il leur disait : Je vous conjure, mes très-chers frères, de venir à mon secours auprès de Dieu par vos prières : *Obsecro vos, fratres, ut adjuvetis me in orationibus vestris apud Deum.* (*Rom.*, XV, 30.) Il craignait que, en priant seul, la victoire ne lui échappât; mais, avec ce nouveau renfort, il se tenait comme assuré de l'arracher des mains de Dieu même. En effet, disait Tertullien (c. 39, *Apologet. adversus Gent.*), quand dans nos églises nous prions

en commun, et que nous unissons toutes nos prières pour détourner quelque calamité publique, nous allons à Dieu comme un escadron entier irait, les armes à la main, à un seul et vaillant capitaine pour le forcer de se rendre : *Precibus nostris quasi manu facta coimus ad Deum* (*Apologet.*, c. 39.) Ainsi en est-il encore tous les jours lorsque nous prions les uns avec les autres, ou même lorsque nous prions les uns pour les autres. Héliodore, dit l'Esprit-Saint, au II^e^ livre des *Machabées*, rendez de solennelles actions de grâces au grand prêtre Onias ; car c'est uniquement à sa prière que Dieu vous accorde la vie : *Oniæ sacerdoti gratias age, nam propter eum Dominus tibi vitam donavit.* (II *Machab.*, III, 33.)

Pauvres malades, qui gémissez les années entières dans votre lit, s'écrie ici saint Chrysostome ; pauvres affligés, pauvres captifs, pauvres pères et mères, qui manquez de tout appui dans ce monde et qui souffrez si étrangement, à quoi vous amusez-vous, lorsque, pour mettre fin à vos malheurs, vous recourez aux hommes ! Ignorez-vous donc que ceux qui pourraient vous secourir ne le veulent pas, et que ceux qui le voudraient ne le peuvent pas ? Recourez à Dieu par la prière, et vous verrez finir tous vos malheurs. Les lui exposer c'est les guérir. Loin de l'importuner par vos demandes vous lui plaisez. Ne lui demandez-vous rien ? Il s'en tient offensé ; il se regarde comme un père sans héritier, qui ne demande lui-même que de pouvoir donner son bien : souvent même il nous le donne lorsque nous ne lui demandons pas. A combien plus forte raison vous l'accordera-t-il lorsque vous l'en supplierez ? Tout l'y engage ; il se met lui-même dans une espèce de nécessité d'accorder tout à la prière : vous venez de le voir. A quoi tient-il donc que nous n'obtenions l'effet de nos demandes ? C'est que par notre faute nous le mettons dans une espèce de nécessité de refuser tout à la prière : vous l'allez voir dans mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Grand Dieu ! s'écriait autrefois le Roi-Prophète, je n'ignore ni la nécessité ni les avantages de la prière : je sais la gloire qui vous en revient et les grandes grâces que vous y avez attachées. Tout me parle de votre magnificence et de vos libéralités envers ceux qui vous prient ; j'en connais même tout le prix, et c'est pour cela que nuit et jour je ne cesse de fléchir le genou devant vous. Mais, puisque la prière est si efficace par elle-même, pourquoi rejetez-vous la mienne : *Ut quid repellis orationem meam ?* (*Psal.* LXXXVII, 15.) Reconnaissons ici les défauts ordinaires de nos prières, et apprenons à les éviter. Nous n'obtenons pas, dit saint Paul, parce que nous ne savons ni ce que nous demandons, ni la manière de le demander : *Quid oramus, sicut oportet, nescimus.* (*Rom.*, VIII, 26.) Saint Augustin l'a compris dans ces deux mots : c'est, dit-il, que nous demandons de mauvaises choses, et que nous demandons mal : *Mala petimus, male petimus.* Arrêtons-nous à ces deux idées, et disons que nos prières sont stériles et inefficaces, parce qu'elles sont défectueuses ; je dis défectueuses quant aux choses que nous demandons, et quant à la façon dont nous les demandons. Nous ne demandons pas ce qu'il faut demander, parce que nous ne demandons pas des choses dignes de Dieu. Nous ne demandons pas comme il faut demander, parce que nous ne demandons pas d'une manière digne de Dieu : *Mala male petimus.* Approfondissons ces deux articles, et tâchons de les bien développer.

Demander aux hommes de grandes choses, c'est les rebuter ; et ne pas les demander à Dieu, c'est le moyen de n'en être pas même écouté. Avant toutes choses, nous dit le Fils de Dieu, demandez le royaume de Dieu même ; et, comme si vous ne lui demandiez pas encore assez, avec tous les biens de l'éternité que vous lui demanderez, il vous accordera encore tous les biens du temps qui vous sont nécessaires, et que vous ne lui demanderez pas : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis.* (*Matth.*, VI, 33.) Ce fut l'heureuse épreuve qu'en fit Salomon. Il ne demandait à Dieu que la seule sagesse, et avec elle il obtint tous les trésors : *Omnia mihi venere cum illa.* (*Sap.*, VII, 11.) Telle fut encore l'expérience qu'en firent Jacob et Esaü. Parce que Jacob demanda la rosée du ciel avant la graisse de la terre : *De rore cœli et de pinguedine terræ*, il obtient l'une et l'autre ; mais, parce qu'Esaü demande la graisse de la terre avant la rosée du ciel : *De pinguedine terræ et de rore cœli* (*Genes.*, XXVII, 18), sa prière est rejetée. C'est pour cela que Jésus-Christ disait à ses disciples : Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé : *Usquemodo non petiistis quidquam.* (*Joan.*, XVI, 24.) Mais, reprend saint Chrysostome, est-ce donc que pour lors les deux enfants de Zébédée n'avaient pas demandé les deux premières places de son royaume ? Est-ce que Pierre, Jean et Jacques, n'avaient pas demandé de demeurer avec lui sur le Thabor ? Est-ce que tous les apôtres ne lui avaient pas demandé, l'un de calmer les eaux de la mer, l'autre de lui expliquer ses mystères, celui-ci de lui apprendre ses maximes, celui-là de lui développer ses paraboles ? Tout cela est vrai, continue ce saint docteur, mais il n'est pas moins vrai qu'en tout cela ils n'avaient encore rien demandé, parce qu'en tout cela ils n'avaient encore eu que des vues humaines, et que tout ce qui n'est pas ou surnaturel dans son principe, ou divin dans son objet, est compté pour rien devant Dieu. Pour lors Dieu le refuse à nos prières, parce que les choses que nous lui demandons ne sont pas dignes de lui, et parce qu'elles ne sont pas dignes de nous-mêmes, qui ne sommes faits que pour lui. Toute sa réponse est que nous ne

savons ce que nous lui demandons: *Nescitis quid petatis.* (*Matth.*, XX, 12.) Mais, grand Dieu! que vous auriez peu de suppliants si vous n'aviez que des biens spirituels à donner, et si dans vos trésors vous n'aviez ni des biens sensibles, ni des biens présents à nous accorder! Où sont ceux qui viennent vous demander le secours de vos grâces, la rémission de leurs péchés, la victoire de cette passion dominante, la fuite et l'éloignement de cette occasion prochaine? Savez-vous, demande saint Ambroise, quelle sorte de grâces on demandera pour son propre salut? Des grâces miraculeuses, ou même des grâces chimériques et imaginaires; des grâces qui nous sauvent sans nous; des grâces qui nous sauvent malgré nous: des grâces de salut sans conversion. On demandera de pouvoir demeurer au milieu de l'incendie sans en être embrasé; de bien mourir sans avoir bien vécu; de passer des plaisirs du temps aux plaisirs de l'éternité; de remporter des victoires sans combat et des récompenses sans mérites. On demandera de devenir un grand saint, mais on le voudra sans qu'il en coûte rien. Demandez des choses possibles : sans cette condition, dans les choses mêmes de Dieu, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.*

Que demandons-nous encore dans nos prières? Des biens temporels; mais qui, dans les vues que nous avons, dans les motifs que nous nous proposons, et dans l'usage que nous en voulons faire, deviendraient pour nous de vrais maux. Ce n'est donc pas, Messieurs, que nous ne puissions demander à Dieu des biens de ce monde; mais pour lors, afin que nos demandes soient légitimes, et, par conséquent, afin que notre prière soit efficace, il faut que nous les demandions en vue de notre salut. Comme Jésus-Christ n'a prié et mérité que pour notre salut, nos prières n'auront aucun mérite devant Dieu, qu'autant que notre salut y sera intéressé, et, tandis que nos prières se borneront totalement aux biens du temps, Jésus-Christ ne s'intéressera plus pour nous dans nos prières. Faut-il s'étonner présentement que si peu de prières soient exaucées? Et n'est-il pas évident que, si nous n'obtenons pas, c'est que nous demandons ou des choses inutiles au salut, ou des choses dangereuses pour le salut, ou même des choses opposées au salut?

Je dis des choses inutiles au salut; car, en bonne foi, qu'importe pour votre salut que vous soyez plus ou moins riches, plus ou moins grands, plus ou moins accrédités selon le monde? Vous ne cessez d'adresser des vœux au ciel, d'ordonner des sacrifices, de visiter les tombeaux des martyrs, d'invoquer tous les saints pour placer avantageusement cet enfant, pour obtenir ce poste, pour occuper cet emploi, pour exercer cette charge, pour parvenir à tout ce que la faveur a de grand. Je veux même que connaissant, et qu déplorant la perfidie du monde, vous ne comptiez alors que sur Dieu seul. Mais, pour y réussir auprès de lui, quelles vues lui proposez-vous? Est-il digne de lui de vous aggrandir ou de vous enrichir, précisément pour vous rendre ou plus élevé en dignité, ou plus opulent dans vos biens? Les biens de ce monde laissés à eux seuls, considérés en eux-mêmes et dépouillés de toute vue de salut, sont-ils réputés pour quelque chose devant Dieu? En serez-vous plus aimés, plus élevés, plus estimés de lui, parce que vous serez plus honorés des hommes? Le monde a-t-il rien de grand à ses yeux? Pourquoi voulez-vous donc le rendre complice d'un projet que votre vanité seule a formé? *Nescitis quid petatis.*

Je dis encore, des choses dangereuses pour le salut : je sais qu'avec les dernières instances cette femme demande à Dieu la santé du corps; que ce plaideur a recours aux prières de l'Église pour obtenir le gain de son procès; que cette jeune personne intéresse le ciel et la terre pour un tel établissement; je sais même qu'ils n'ont rien à se reprocher dans la fin qu'ils se proposent. Ils ne demandent rien que de légitime, et je veux qu'ils le demandent pour une bonne fin. Mais si Dieu prévoit la perte de leur salut dans le succès de leurs demandes; mais s'il sait que, malgré ses résolutions, cette femme n'aura pas plutôt recouvré la santé qu'elle se replongera dans les délices; que ce plaideur ne sera pas plus tôt rentré dans ses biens qu'il les prodiguera; que cette jeune personne ne sera pas plutôt établie qu'elle ne trouvera que des croix là où elle n'attendait que des plaisirs; et qu'impatiente de porter son joug, elle donnera dans mille égarements. Avec une telle connaissance, voulez-vous que Dieu les exauce? Voulez-vous qu'il fasse pleuvoir sur eux les effets de sa colère, lors même qu'ils ne prétendent lui demander que des grâces de sa miséricorde? Vous-mêmes, demande Jésus-Christ, tout méchants que vous êtes, donneriez-vous ou un serpent ou un couteau à votre enfant qui vous le demanderait, si vous prévoyiez qu'il ne peut lui en provenir que du mal? Combien moins donc, ajoute-t-il, votre Père céleste ne vous donnera-t-il rien qui puisse vous être préjudiciable? Encore une fois, dès que vous demandez des choses dangereuses pour le salut, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.*

Bien moins le savez-vous, lorsque vous demandez des choses entièrement opposées au salut. Que des païens aient demandé la mort d'un parent dont ils attendaient la dépouille, l'humiliation d'un concurrent dont ils appréhendaient le crédit, le patrimoine d'un pupille dont ils voulaient envahir tous les droits : je n'en suis pas surpris, dit Tertullien : A des dieux criminels, ajoute-t-il, on pouvait demander le crime même. Pour nous, Messieurs, qui n'ignorons pas que nous avons sur nos têtes un Dieu qui hait l'iniquité, nous n'avons garde de l'intéresser si ouvertement dans nos désordres.

Nous n'irons pas lui demander des biens pour subvenir aux dépenses d'une intrigue et d'une liaison criminelle ; du pouvoir et de l'autorité pour écarter un compétiteur, ou pour écraser un ennemi ; des forces corporelles pour résister à l'intempérance des repas, à l'accablement du jeu, à l'épuisement des veilles. Où serait l'impie ou le scélérat qui oserait faire à Dieu une pareille prière ? Mais, sous couleur de demander les mêmes choses par des motifs tout différents, au fond de votre cœur ne sentez-vous pas vous-mêmes que ce sont là les motifs de vos demandes ? Colorez donc vos prières tant qu'il vous plaira, mais tout ce que j'ai à vous dire, c'est que Dieu voit le fond de vos cœurs mieux que vous-mêmes ; que, quand vous réussiriez à vous tromper, vous n'imposerez jamais à Dieu ; que si pour lors il vous refuse, son refus même est une grâce, et que s'il vous exauce il vous punit : *Nescitis quid petatis.* Oui, vous plaindre de ce que depuis des années il ne vous écoute pas, c'est pour plusieurs se plaindre de ce que Dieu ne les châtie pas, de ce qu'il ne les abandonne pas, de ce qu'il les aime encore malgré leurs iniquités, et de ce qu'il ne veut pas mettre le dernier sceau à leur réprobation. Si leurs vœux étaient exaucés, leur vengeance serait assouvie, leur ambition rassasiée, leur avarice satisfaite, leur sensualité contente ; et, par là même, la mesure de leurs crimes en se trouvant comblée, leur réprobation serait comme consommée. Pourquoi donc n'obtenez-vous pas l'effet de vos demandes ? Parce que vous ne demandez pas des choses dignes de Dieu : *Mala petimus.* Pourquoi donc ? Parce que vous ne demandez pas d'une manière digne de Dieu : *Male petimus.*

Non, Messieurs, nos prières ne seront jamais efficaces si nous ne demandons avec un vrai désir d'obtenir, avec confiance que nous obtiendrons, avec persévérance, afin d'obtenir ce que nous demandons. De toutes les conditions de la prière la plus essentielle, c'est au moins de désirer ce que nous demandons. C'est pour cela, dit saint Jérôme, qu'il n'est permis de demander que ce qu'il est permis de désirer. Aussi, dit le Prophète, ce que Dieu a toujours exaucé dans la prière, c'est ce désir d'être exaucé qui prépare nos cœurs à recevoir les grâces que nous implorons : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus, præparationem cordis ejus exaudivit auris tua.* (*Psal.* IX, 17.) Désirez donc l'effet de vos demandes, dit saint Augustin (*Aug.* ep. CXXI, *Probæ*), et sachez que ce seul désir continuel est une prière continuelle : *Continuato desiderio semper oramus.* Pour mon malheur, ajoute-t-il, quand je demandais à Dieu ma conversion, je ne la désirais pas pour le présent ; je ne l'aurais voulue que pour l'avenir, et je craignais d'être trop tôt exaucé : *Timebam ne me exaudires.* Or, Messieurs, voilà encore notre situation. Il est vrai que, frappés de l'horreur de nos péchés, et intimidés par les menaces de Dieu même, de temps à autre nous lui demandons en général d'avoir pitié de nous, et de ne pas nous perdre. Mais quand dans le particulier nous venons à considérer que pour éviter notre perte, il faudrait se dessaisir de ce bien mal acquis, aller au devant de cet ennemi, sortir de cette habitude criminelle, ne plus voir cette personne qu'on idolâtre, soulager notre conscience de ce pesant fardeau qui l'accable, et confesser cette multitude de péchés secrets qu'on n'a jamais bien déclarés ; n'est-il pas vrai aussi que nous serions fâchés d'être écoutés pour le présent ? Nous le voudrions bien pour ce temps à venir que nous nous promettons, et que nous n'aurons peut-être pas, pour ce retour de l'âge auquel nous croyons que nous serons morts à tout ; c'est-à-dire, que nous souhaiterions d'offenser Dieu tout le temps de notre vie, et que, pour l'offenser sans aucun risque, nous voudrions ne pas mourir en cet état : *Timebam ne me exaudires.* Or, comment voulez-vous que Dieu vous accorde ce que vous ne lui demandez pas vous-mêmes ; ou comment voulez-vous qu'il veuille avec vous des délais de conversion que vous ne pouvez vouloir sans crime ? Est-ce le prier comme il faut, et le prier d'une manière qui soit digne de lui, que de le prier d'une manière qui ne convient ni aux intérêts de sa gloire, ni aux intérêts de votre salut ?

Il faut encore demander avec confiance ; et il suffit, dit l'apôtre saint Jean, que ce que nous demandons soit agréable à Dieu, pour être assurés de l'obtenir : *Hæc est fiducia quam habemus ad Deum, quia quodcunque petierimus secundum voluntatem ejus audit nos* (1 *Joan.*, V, 14) ; le moindre doute et la moindre incertitude lui est injurieuse : c'est douter de sa bonté pour nous, malgré toutes les raisons que nous avons de nous confier en elle : c'est douter de sa parole et de sa fidélité même. Qu'on prie donc avec une entière confiance, s'écrie l'apôtre saint Jacques, et qu'on ne souffre jamais la moindre inquiétude sur le succès de sa demande : *Postulet autem nihil hæsitans.* (*Jac.*, *I*, 2.) Ce qui diminue en vous cette confiance, Messieurs, c'est l'illusion où vous êtes, que, quoique dans votre vie vous ayez souvent demandé à Dieu des choses que vous croyiez utiles à votre salut, et que, quoique vous les ayez demandées avec un vrai désir de les obtenir, elles vous ont pourtant été refusées. Mais peut-être ne les avez vous pas demandées avec cette foi ferme et cette assurance entière que vous les obtiendriez. Peut-être avez-vous douté, et que c'est ce doute seul qui a empêché le succès de vos demandes. Peut-être aussi vous êtes-vous trop tôt désistés de vos poursuites.

Apprenez donc ici qu'il est des grâces que Dieu n'accorde qu'à la persévérance de la prière. Oui : pour vous être lassés de demander, vous n'avez pas obtenu ; et peut-être que si vous aviez continué un seul jour de plus à implorer la clémence du Seigneur, vous n'auriez plus eu rien à désirer. Telle est la doctrine que Jésus-Christ nous ensei

gne, lorsqu'il nous dit qu'il faut toujours prier, et ne jamais discontinuer : *Oportet semper orare, et non deficere.* (*Luc.*, XVIII, 1.) Telle est la leçon que nous donne saint Paul, lorsqu'il nous recommande de prier sans interruption : *Sine intermissione orate.* (I *Thess.*, V, 17.) Tel est l'exemple que nous en ont donné tous les apôtres, dont la persévérance était continuelle dans la prière : *Hi omnes discipuli erant perseverantes unanimiter in oratione.* (*Act.*, I, 14.) Vous rebutez-vous, lorsque les hommes sont lents à vous exaucer? N'employez-vous pas les années, et souvent la vie entière, à poursuivre auprès d'eux la justice ou les grâces que vous en attendez? Pourquoi donc vous rebutez-vous d'un délai qui ne doit servir qu'à vous faire connaître tout le prix des grâces que Dieu veut vous accorder? Si toutes les fois que vous lui portez vos vœux, vous en étiez exaucés dans le moment, quelle estime auriez-vous d'un présent qui vous serait si facilement accordé? Il est de l'ordre, parmi les hommes mêmes, que les grandes grâces se fassent longtemps demander; autrement elles perdraient de leur valeur.

Ah! Messieurs, Dieu veut être poursuivi, et dans vos prières vous ne devez rien tant appréhender que de vous laisser vaincre par ses premiers refus. Dites-lui donc que, quand même il se montrerait à vous tout armé d'indignation et de colère, vous espéreriez encore en sa bonté : *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo.* (*Job*, XIII, 15.) Oui : dites-lui que jusque dans les bras mêmes et dans le sein de la mort : que jusqu'aux portes de l'enfer vous adorerez sa miséricorde, que vous attendrez sa grâce, et que vous serez assurés de son secours : dites-lui que ce qu'il ne voudrait pas d'abord vous donner par amour pour vous, vous espérez qu'il l'accordera à vos importunités. Avouez qu'il peut tout; mais représentez-lui humblement à lui-même, que, tout puissant qu'il est, il ne peut, selon sa parole, résister à la prière. Ressouvenez-vous que c'est périr que de fuir quand il menace; et que, durant sa colère, il n'y a point d'asile plus assuré que de se tenir auprès de lui. S'il feint de vous chasser, comme la Chananéenne, comme elle, attachez-vous toujours plus à lui, et demeurez à ses pieds. S'il vous ordonne de vous retirer, n'oubliez pas que ce n'est pas un ordre qu'il vous fait, mais une épreuve qu'il vous présente pour vous tenir plus étroitement unis à lui. Dites-lui, comme Jacob le disait à l'Ange : Non, je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez ou puni, ou exaucé : *Non dimittam te donec benedixeris mihi.* (*Gen.*, XXII, 26.) Alors vous le verrez d'autant plus libéral, qu'il aura été plus longtemps à le paraître. Vous éprouverez que le vrai secret d'en obtenir tout, c'est de lui être importun; que notre importunité ne l'importune pas; qu'elle lui plaît autant qu'elle déplaît aux hommes : et la raison en est que qui aime à donner aime qu'on lui demande, et que, qui n'aime pas à donner, n'aime pas à être prié.

Que conclure de tout ce discours? Que, comme le disait l'apôtre saint Paul aux Hébreux, nous avons dans la prière une ressource assurée dans nos malheurs, et un souverain remède à tous nos maux. Allons donc à Dieu avec confiance, ajoute-t-il : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus.* (*Hebr.*, IV, 16.) Pensons toujours qu'il y va de sa gloire, qu'il y va de sa miséricorde, qu'il y va de sa fidélité d'exaucer nos prières : mais pour les rendre efficaces, ne demandons que des choses dignes de Dieu, et demandons-les d'une manière digne de Dieu. Seigneur, apprenez-nous à prier : *Domine, doce nos orare.* (*Luc.*, II, 2.) Exaucez-nous dans ce moment : nous vous demandons que votre nom soit glorifié dans le ciel et sur la terre; que votre sainte volonté s'accomplisse en nous, sans que nous y apportions aucun obstacle; que vous soyez servi dans nos familles mieux encore que nous n'y voulons être servis nous-mêmes. Nous vous demandons votre sainte grâce en ce monde, et votre gloire dans l'autre. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XVII.

*Pour le mercredi de la quatrième semaine du carême.*

### SUR L'AVEUGLEMENT.

Præteriens Jesus, vidit hominem cæcum a nativitate. (*Joan.*, IX, 1.)

*Jésus en passant vit un homme qui était né aveugle.*

Sire,

Qui eût dit qu'éclairer un aveugle, c'était aveugler les pharisiens? Apprenez ici, dit saint Chrysostome, comment se forme en nous cet aveuglement déplorable, qui tous les jours conduit tant de pécheurs à la réprobation. C'est que d'une part, les pécheurs se refusent à la lumière qui leur est présentée; et que de l'autre, en punition de tant de lumières éteintes, Dieu ne veut plus qu'on leur présente la lumière. D'abord, c'est le pécheur qui cherche à s'aveugler; ensuite, c'est Dieu même qui concourt à aveugler le pécheur. Le pécheur donc qui s'aveugle : premier point. Dieu qui aveugle le pécheur : second point. En nous aveuglant nous-mêmes, nous rendons notre aveuglement inexcusable : en obligeant Dieu de nous aveugler, nous rendons notre aveuglement incurable. Matière terrible! Pour la traiter solidement, ne sortons point de l'évangile de ce jour. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Je remarque trois différents caractères dans l'aveuglement des pharisiens : un aveuglement volontaire, un aveuglement affecté, un aveuglement opiniâtre. Aveuglement volontaire, parce qu'ils ne voulaient pas qu'on leur présentât la lumière; aveuglement affecté, parce qu'ils rejetaient la lumière, quand elle leur était présentée; aveuglement opiniâtre, parce qu'ils combattaient la lumière, quand elle

leur était démontrée. En trois mots donc : le pécheur qui fuit la lumière; le pécheur qui rejette la lumière; le pécheur qui combat la lumière. Trois différents degrés de l'aveuglement des hommes : vous en allez voir la preuve dans l'évangile de ce jour, et Dieu veuille que vous ne la trouviez pas en vous-mêmes.

Que firent les pharisiens pour fuir la lumière? Ils ne cherchèrent jamais à la connaître : leurs interrogations et leurs demandes roulèrent toujours sur ce qui concernait les autres, et jamais sur ce qui pouvait les concerner eux-mêmes : *Tu, quid dicis de illo?* (*Joan.*, IX, 17.) Or, voilà ce qui arrive encore tous les jours. Que cet homme, dont la fortune a été si surprenante et si rapide, entrât dans la discussion de ses biens; que ce juge, qui cent fois a fait pencher la balance du côté des présents, approfondît la conduite qu'il a tenue sur les tribunaux; que cet ecclésiastique, qui jouit d'un bénéfice, examinât les charges qui en dépendent, et qu'il n'a peut-être jamais remplies : il est évident qu'ils y trouveraient tous bien des comptes à rendre, et bien des fautes à réparer. Mais, comme ils sont résolus de ne pas se dessaisir de leurs biens mal acquis, pour ne pas même connaître les restitutions qu'ils ont à faire, ils ne veulent pas s'éclaircir sur les injustices qu'ils ont faites. Ce qu'ils veulent savoir, c'est ce qui concerne les autres : un tel et une telle peuvent-ils jouer et se parer, se voir ou se visiter sans crime? Voilà quel sera l'objet de leurs recherches : *Tu, quid dicis de illo?* Mais eux-mêmes peuvent-ils jouer par le seul désir de gagner? se produire par la seule envie de plaire? cultiver une liaison dangereuse que le penchant a formée? nourrir une aversion que l'antipathie a produite? Voilà ce qu'ils n'ont garde de demander.

Dire donc que vous ne savez si ce jeu est défendu; si ces modes sont pernicieuses; ces entrevues, trop fréquentes; ces ressentiments, criminels; ces profits, illégitimes; c'est ce qu'il y a d'admirable, comme le disait si éloquemment l'aveugle-né aux pharisiens : *In hoc mirabile est.* (*Ibid.*, 30.) Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que vous soyez si versés dans la connaissance du monde, si habiles à conduire une intrigue, si éclairés sur vos intérêts temporels, si savants sur les défauts d'autrui, et en même temps si peu instruits sur vos propres défauts. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que Dieu ait tant d'organes pour vous parler, tant de ministres pour vous annoncer ses ordres, tant d'interprètes pour vous expliquer sa loi, tant de guides pour vous diriger dans les voies du salut; et qu'avec tant de secours vous ne sachiez encore ni les moyens qui peuvent vous conduire à lui, ni les obstacles qui peuvent vous en détourner. Ce qu'il y a d'incompréhensible, c'est que, si vous connaissez un docteur habile et éclairé dans ses lumières, un casuiste ferme et inflexible dans ses décisions, un directeur sage, mais rigide et exact dans la conduite des âmes, vous les évitiez tous avec soin, pour leur préférer un confesseur facile et commode, ignorant et prévenu; et qu'après tant de détours, pour ne pas parvenir à la connaissance de vos devoirs, vous soyez encore surpris de les ignorer en mille occasions. C'est cette surprise même qui étonne jusqu'au prodige : *In hoc mirabile est.*

Il y a plus : pour empêcher que, malgré eux, on ne leur apprît des vérités qu'ils ne voulaient pas savoir, les Pharisiens intimidèrent tous ceux qui auraient pu vouloir les leur apprendre. Ils déclarèrent qu'on les chasserait honteusement de la synagogue; et les parents mêmes de l'aveugle-né n'osèrent s'expliquer clairement sur la guérison miraculeuse de leur fils, parce qu'ils craignaient de dire la vérité à des gens qui ne voulaient pas l'entendre : *Quoniam timebant.* (*Ibid.*, c. 22.) J'avouerai volontiers avec vous que nous n'en venons pas jusqu'à menacer si ouvertement ceux qui pourraient vouloir nous aider de leurs avis, mais au fond, ne leur inspirons-nous pas la même crainte de nous dire des vérités qui nous déplaisent? Dans toute une ville, où est aujourd'hui la personne assez courageuse pour aller avertir cet homme des désordres secrets qui se commettent dans sa maison; cette femme, des bruits qui courent d'elle; ce grand, du scandale qu'il cause? Ne serait-ce pas s'exposer à être mal reçu, et à encourir leur indignation ou leur disgrâce, que d'aller leur dévoiler des vérités qui les blessent? Or, est-ce vouloir être instruit de ses défauts, que de témoigner une délicatesse, une sensibilité, une répugnance infinie à les écouter? Est-ce vouloir être instruit sur ce luxe qui vous entête, sur ce jeu qui vous passionne, sur cet amour du plaisir qui vous domine, sur cette haine qui vous transporte, que d'éloigner de vous tout avis droit et sincère qui pourrait vous en représenter les dangers? D'où vient donc que jusqu'à présent, il ne s'est encore trouvé personne qui ait osé vous parler de cette assiduité qui vous décrie, de ces concussions qui vous déshonorent, de cette malheureuse entreprise qui vous ruine et qui vous perd? C'est que tous ont craint de vous déplaire, en prenant le parti de vous instruire : *Quoniam timebant.*

Disons quelque chose de plus. Vous-mêmes, pourquoi craignez-vous si fort d'être éclairés sur vos désordres? C'est que vous craignez d'y être troublés par la connaissance que vous en auriez. Est-ce que les pharisiens auraient nié la divinité et les miracles de Jésus-Christ, si Jésus-Christ ne les avait pas continuellement inquiétés sur leurs déréglements? Mais, parce qu'ils trouvèrent en lui un ennemi de leur hypocrisie, ils le désavouèrent pour ne pas reconnaître en lui un légitime censeur de leur conduite.

Or, Messieurs, tels sont encore aujourd'hui tous ces prétendus athées qui ne nient l'existence d'un Dieu, la réalité d'un

paradis et d'un enfer, que parce qu'ils ne sauraient reconnaître un souverain juge sur leurs têtes sans frémir sur leurs désordres : tels sont tous ces hérétiques qui ne ferment les yeux à la lumière, que parce qu'elle leur découvrirait la punition de ces mêmes erreurs dont ils ne veulent pas revenir : tels sont tous ces impudiques, qui, pour goûter avec moins de trouble leurs infâmes plaisirs, ne veulent pas entendre parler des vérités qui les condamnent; tous ces avares qui, pour n'être pas alarmés sur leurs injustes acquisitions, ne veulent pas approfondir l'origine de leurs biens; tous ces prodigues qui, dérangés dans leur économie, ne veulent pas même entrer dans le détail de leur dépense pour n'en être pas effrayés. Leur grand principe est que, pour assouvir ses passions, et en même temps que pour en éviter les remords, on n'a qu'à ignorer ses devoirs. Si donc, ils n'ont pas voulu connaître leurs obligations, c'est qu'ils ont craint que cette connaissance ne leur en reprochât la transgression : *Quoniam timebant.*

Serez-vous surpris après cela que Dieu ordonne si expressément aux ministres de sa parole de dévoiler aux yeux du public toutes ces mêmes vérités qu'on voudrait se cacher à soi-même? Elevez donc votre voix, disait-il à Isaïe, et rendez aux plus grands crimes toute la honte qu'on cherche à leur ôter : *Annuntia scelera eorum.* (*Isa.*, LVIII, 1.) Allez dans les cours des princes et des rois; dissipez les ténèbres qui entourent le trône, et dont on voudrait envelopper le sanctuaire même; éclairez ceux que le mensonge et la flatterie ont séduit; ceux qu'on n'ose instruire, parce qu'on n'ose les reprendre; et que leur présence ou que leur autorité ne vous étonnent pas : *Regibus Juda, et principibus ejus.* (*Jer.*, XXV, 18.)

Heureusement, Messieurs, il se trouve encore des prédicateurs de l'Evangile, qui ne craignent pas de démasquer le vice; et si la vérité n'est pas goûtée à la cour, du moins elle y sera connue. Il est vrai aussi que la vérité n'a peut-être jamais trouvé plus d'appui auprès du trône, qu'elle y en trouve aujourd'hui dans la protection du monarque qui le remplit; mais le malheur est qu'après avoir tâché d'empêcher qu'on leur présentât la lumière, les pécheurs rejettent cette lumière, lorsque, malgré eux, elle leur est présentée.

Pour la rejeter plus sûrement, il n'y eut ni autorité, ni témoignage, ni évidence que les pharisiens ne rejetassent. Quelle autorité moins récusable que celle du même homme qui venait de recouvrer la vue? Or, leur dit-il : c'est moi qui ai été miraculeusement guéri. Quel témoignage plus authentique par rapport à la naissance d'un enfant, que le témoignage de ceux mêmes qui lui ont donné le jour? Or, disent-ils : nous attestons que, quand il vint au monde, il naquit aveugle. Quelle évidence mieux marquée que celle qui est munie de toutes ses preuves, et revêtue de toutes ces circonstances? Or, leur dit l'aveugle-né : tout ce qui vient de se passer dans ma guérison, c'est que celui qui l'a opérée, m'a appliqué de la boue sur les yeux, que, selon ses ordres, je suis allé me laver, et que je vois. Je vous le demande : était-il possible qu'un fait récent et public fût plus clairement énoncé, plus solennellement attesté, plus incontestablement avéré? Mais à tout cela que répond le pharisien? que cela leur plaît à dire : *Vos dicitis.*

Ainsi en est-il de nous. Qu'en matière de dogme vous entrepreniez de faire revenir de ses faux préjugés cet homme qui est épris de l'amour de la nouveauté, et entêté de ses erreurs; quelque lumière que vous lui donniez, vous ne le guérirez pas de son aveuglement. Pour y persévérer, il rejettera l'autorité du pape et des évêques, le témoignage de toutes les églises, l'accord universel des sentiments, le concert de toutes les puissances, l'aveu de toutes les nations. Qu'en matière de mœurs vous représentiez à cette jeune personne que sa dissipation occasionne des discours; à cet homme engraissé du sang des peuples, qu'il a volé le public; à ce magistrat, qu'il déshonore sa place, et qu'il vend la justice; à cette femme mariée, que la dépense de son luxe incommode sa famille; quoiqu'ils puissent le voir tout comme vous, mieux même que vous, ils ne conviendront cependant jamais de rien. Pour vous en convaincre, voyez cet ambitieux qui, depuis tant d'années, poursuit une même grâce qu'il n'a encore pu obtenir. Cent et cent fois on lui a dit qu'il a certains défauts qui lui ont fait donner l'exclusion; que pour la place qu'il demande, on veut des sujets qui soient moins âpres pour le gain, moins entêtés de leur naissance ou de leur mérite, moins remuants, moins intrigants qu'il ne le paraît. A-t-il pour cela réformé sa conduite, ou cessé d'espérer? Non. Il est toujours le même, et toujours plein du même espoir. Que répond-il donc aux lumières qu'on lui donne? qu'il y a de mauvais esprits qui empoisonnent tout; qu'on ne saurait empêcher le monde de parler, et que ce ne sont que de faux bruits : *Vos dicitis.*

Mais, direz-vous, il est des désordres si marqués qu'on ne saurait ni les cacher, ni les justifier à ses propres yeux. Alors un homme peut-il rejeter la conviction qu'il en a? Par exemple : une personne qui vit habituellement dans un commerce criminel, qui se plonge continuellement dans les plus sales voluptés, et qui depuis longtemps croupit dans le plus grossier de tous les vices, peut-elle ne pas voir qu'elle a tout à craindre du dérangement de ses mœurs? Oui, Messieurs, elle trouvera encore le secret de s'y tranquilliser. Cette même personne se persuadera qu'il n'est pas croyable que Dieu nous eût laissé tant de penchant pour des actions qu'il aurait défendues; qu'il ne serait pas juste de punir d'une éternité de peines un plaisir d'un moment;

que Dieu ne saurait se trouver offensé d'une chose qui n'intéresse ni la substance, ni la félicité de son Etre; qu'il n'est pas à présumer que tant de gens, sujets au même vice, voulussent se damner; et sur tous ces faux principes, elle décidera dans sa tête que ce que nous disons être défendu en ce genre, nous ne le disons criminel que pour le gouvernement politique du monde, mais que ce sont de purs discours : *Vos dicitis.*

Allons plus loin : présentez la loi même, et, l'Evangile à la main, faites voir à cet impudique, que, sous peine de damnation, Dieu nous défend jusqu'au désir, jusqu'à la pensée d'un plaisir illicite; à ce vindicatif, qu'il n'est jamais permis de tirer raison d'une injure; à ce médisant, que son propre salut répond d'une réputation qu'il a flétrie; à ce mauvais riche, que ses profits sont usuraires, et que s'il ne les restitue, il n'y a point de paradis à espérer pour lui. Par une telle conviction, les aurez-vous réduits? Non, Messieurs. Ils vous répondront froidement que, quand on prêche la vérité aux autres, il faut la pratiquer soi-même. Quoi! diront les pharisiens à l'aveugle-né : vous n'êtes qu'un avorton du péché, et vous vous avisez de nous instruire! *In peccatis natus es totus, et tu doces nos?* (*Joan.* IX.)

J'avoue donc que les ouvriers évangéliques doivent soutenir par leurs exemples ce qu'ils enseignent dans leurs discours. J'avoue encore, à ma propre confusion, que ce n'est pas toujours ce qui arrive; mais quand même ils ne feraient pas ce qu'ils disent, s'ensuit-il pour cela que vous ne devez pas faire ce qu'ils prêchent? Qu'ils vivent bien ou mal, disent-ils moins vrai quand ils vous reprochent une dureté inflexible pour les pauvres, une haine implacable contre vos ennemis, un amour désordonné de vous-mêmes qui va jusqu'à l'excès? Or, s'ils disent vrai, que deviennent pour vous tous ces grands principes que les autres doivent pratiquer ce qu'ils enseignent? En seriez-vous moins réprouvés de Dieu, parce que peut-être ils auraient le malheur de se damner avec vous? Ce n'est pas ce qu'on examine, on ne cherche que des prétextes pour rejeter une trop grande lumière qui incommode, et on n'y réussit que trop.

Un troisième malheur des pécheurs qui cherchent à s'aveugler, c'est qu'ils combattent cette même lumière de la vérité lorsqu'elle leur est démontrée. Les pharisiens la combattirent par leurs doutes, par leurs impostures, par les plus criantes invectives. En bonne foi, pouvaient-ils raisonnablement douter que cet aveugle, qui venait d'être éclairé, ne fût le même homme qu'ils avaient vu pendant des années assis et mendiant son pain à la porte du temple? Pourquoi disent-ils donc que ce pouvait bien être quelqu'autre qui lui ressemblait? *Similis est ei.* (*Ibid.*, 9.) C'est que quand on veut attaquer la vérité on commence toujours par en douter, le doute y répand des ombres et des obscurités, il y oppose des incertitudes, et il y mêle des nuages qui lui ôtent toute sa force.

Quand donc vous vous demandez à vous-mêmes : Est-il bien vrai que je sois obligé d'aller au-devant de cet ennemi, de donner aux pauvres mon superflu, de rétablir cette fortune que j'ai ruinée et d'en compenser tous les dommages? Dans quelle vue formez-vous tous ces doutes dans votre esprit? Dans la vue de vous persuader que vous n'y êtes pas obligés. Toutes les fois que vous commettez un péché, que vous savez être une mortelle offense de Dieu, votre raison même vous le reproche; mais quand vous dites à vous-mêmes qu'il n'est pas trop sûr que Dieu y soit grièvement offensé vous y retombez avec plus de facilité. Cependant, comme ce même doute laisse encore après soi quelque reste de crainte; pour achever d'étouffer en vous cette crainte, vous éteignez le doute et vous prononcez absolument que ce qui paraît criminel est innocent. Vous avouez bien que ce que vous faites a l'apparence du crime, mais vous décidez qu'il n'en a que l'apparence : *Similis est ei.*

Or, Messieurs, dès que le doute est une fois éteint, il n'en coûte plus rien d'employer l'imposture, parce que pour lors on a déjà donné au mensonge les couleurs de la vérité. Nous savons, diront les Pharisiens parlant de Jésus-Christ, que cet homme est un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Que pour écarter un compétiteur, ou pour perdre son ennemi, il faille lui imposer les plus grands crimes, on les lui imposera sans peine, on lui prêtera des vues et des motifs qui le feront paraître coupable, on donnera les plus noires couleurs à ses actions et, quoiqu'on n'en puisse produire aucune preuve, on dira les avoir jusqu'à se parjurer pour attester la calomnie. Suivez le cours d'une seule procédure et voyez si, pour parvenir à un gain de cause, deux plaideurs, animés l'un contre l'autre, n'auront pas recours aux plus fausses suppositions. L'un des deux aura peut-être enlevé et supprimé les titres de l'autre; il aura suborné tous les témoins, séduit une partie de ses juges, allégué les faits les plus faux, et il protestera encore en justice qu'il ne soutient que la vérité. Tel est notre aveuglement. Dès que nous haïssons quelqu'un, fût-il respectable par sa vertu, nous n'avons que du mal à en dire, et ce qu'il y a de plus affreux, c'est que nous prétendons encore qu'il n'y a pas même lieu de douter de tous les crimes supposés que nous lui attribuons : *Nos scimus quia hic homo peccator est.*

Ce n'est pas tout, nous en viendrons jusqu'à vomir les plus criantes invectives contre ceux qui alors voudraient nous dessiller les yeux sur notre façon de penser et d'agir. Quand les Pharisiens se virent sans réplique sur la guérison miraculeuse de l'aveugle-né, ils le chargèrent des plus vives malédictions et ils le chassèrent avec ignominie : *Male-*

*dixerunt ergo ei, et ejecerunt eum foras.* (*Ibid.*, XXVIII, 34.) Remarquez cependant que c'étaient les dévots mêmes de la Synagogue qui témoignèrent tant de fiel. Je dis ces dévots d'éclat qui, à l'extérieur, ne se montraient que sous le sac et la cendre, et qui, au fond, étaient noircis de tous les plus grands vices.

Ne touchez donc pas, dit saint Augustin, à tout ce qui s'appelle gens entêtés. Tandis que vous dissimulerez les égarements de leur esprit, vous les trouverez doux et affables. Mais dès que vous vous éleverez contre leurs préventions, vous les verrez disposés à allumer et à répandre l'incendie. Ce sont, dit le Prophète, comme de hautes montagnes qui de loin se montrent sous les plus belles apparences. Mais frappez-les : à chaque coup que vous leur porterez il en sortira des exhalaisons et des vapeurs qui vous découvriront les feux cachés qu'elles couvent dans leur sein : *Tange montes, et fumigabunt.* (*Psal.* CIII, 32.) Etes-vous de leur avis, disait autrefois Tertullien, selon eux, c'est le souverain mérite. Ce seul titre, ajoutait saint Augustin, vous tiendra lieu auprès d'eux d'un éloge achevé. Dès lors, ne vous mettez plus en peine d'acquérir de la science ou de la vertu, de la religion ou de la probité; c'est, poursuivait-il, la coutume de tous les gens prévenus d'une même idée, de concentrer en eux seuls tout ce qui forme les plus rares génies et les plus grands saints. Ils renferment en eux seuls toute la ferveur que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre; eux seuls se croient en droit de s'appeler les vrais disciples des apôtres, et de s'écrier avec les Pharisiens de notre Evangile : *Nos Moysi discipuli sumus.* (*Joan.*, IX, 18.) Au contraire, combattez-vous leurs idées favorites, dès lors, tout ne sera en vous qu'ignorance ou prévention. Avez-vous de la piété, vous passerez pour un hypocrite. Avez-vous du zèle, ils vous traiteront de séducteur. Etes-vous honnête et officieux, ce sera l'effet de la flatterie. Etes-vous circonspect et mesuré dans vos discours, ce sera le fruit de la dissimulation. Fissiez-vous des miracles, vos miracles mêmes vous rendront odieux; et fussiez-vous éminent en vertu, à leurs yeux vous paraîtrez toujours rempli de vices : *In peccatis natus es totus.* (*Joan.*, IX, 34.). Comment est-ce donc que le pécheur parvient à s'aveugler? Vous venez de le voir. Comment Dieu concourt-il à aveugler le pécheur? c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Il est incontestable que Dieu aveugle quelquefois les pécheurs. L'Ecriture y est si expresse qu'elle ne nous laisse aucun lieu d'en douter. Le point capital est de savoir quelle est la manière, quelles sont les raisons et quelle est la mesure de cet aveuglement dont Dieu est l'auteur. Quelle est la manière dont Dieu nous aveugle? Par là, vous apprendrez comment il faut penser, pour penser sur ce sujet d'une manière catholique. Quelles sont les raisons pour lesquelles Dieu nous aveugle? Par là, vous apprendrez si vous n'êtes pas du caractère de ceux que Dieu a coutume d'aveugler. Quelle est la mesure de cet aveuglement qui vient de Dieu? Par là, vous apprendrez que, quelque redoutable que soit ce châtiment, au moins pendant cette vie, Dieu ne nous aveugle jamais totalement. En trois mots : Comment est-ce que Dieu nous aveugle? Pourquoi est-ce que Dieu nous aveugle? Jusqu'à quel point est-ce que Dieu nous aveugle? Trois articles des plus importants à savoir. Seigneur, aidez-moi à les bien développer.

Comment est-ce que Dieu nous aveugle? Est-ce en produisant par une action positive les ténèbres de l'aveuglement dans nos esprits? Est-ce en imprimant dans nos cœurs un caractère d'habitude, ou un fond de malice, qui nous porte aveuglément au péché? Est-ce en agissant dans une âme criminelle pour y porter l'erreur et le mensonge, comme il agit dans l'âme du Juste pour y porter la vérité? Non, répond saint Augustin (ep. 105, *ad Sixt.*); ce n'est pas en agissant, mais en cessant d'agir; ce n'est pas par voie d'action, mais par voie de privation; ce n'est pas en répandant des ténèbres, mais en retirant ses lumières, que Dieu nous aveugle : *Non infundendo malitiam, sed non impertiendo gratiam.*

En voulez-vous la preuve dans le miracle de ce jour? Comment s'y prit Jésus-Christ pour aveugler les pharisiens, par le même miracle qui éclaira l'aveugle-né? Il prit d'abord cet aveugle par la main, et il commença avant toutes choses par le séparer de la foule : *Apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum.* (*Marc.*, VIII, 32.) Pourquoi le sépara-t-il de la foule? c'était, disait saint Chrysostome, afin que les pharisiens ne fussent pas témoins du miracle qu'il allait opérer; que n'en étant pas témoins, ils n'en profitassent pas, et que n'en profitant pas, ils demeurassent dans leur aveuglement. Quand, par un prodige éclatant, saint Paul ôta la vue à Elymas le magicien, ce miracle éclaira Sergius le proconsul qui en avait été témoin, et il le convertit à la foi. Un prodige encore plus singulier de la part de Jésus-Christ aurait pu produire des lumières encore plus vives dans l'esprit des pharisiens, et c'était justement ce que Jésus-Christ ne voulait pas. Il voulait, au contraire, concourir à leur aveuglement, et il y concourait en effet, non pas en produisant des ténèbres dans leur esprit; mais en ne produisant pas sous leurs yeux ces merveilles étonnantes, dont la seule vue aurait pu dissiper leurs ténèbres. C'est ainsi que, quand Jésus-Christ avait voulu deux jours auparavant rendre l'ouïe et la parole à un homme qui était sourd et muet, il commença, dit encore l'évangéliste saint Marc, par le tirer à l'écart : *Apprehendens eum de turba seorsum.* (*Marc.*, VII, 33.)

Or, telle est la manière dont Dieu aveugle encore aujourd'hui les pécheurs. Il les aveugle par la soustraction de certaines

grâces choisies qui auraient produit en eux les plus vives lumières. Par exemple : Dieu sait qu'une retraite de quelques jours aurait éclairé cet ecclésiastique sur la non-résidence, sur la pluralité ou sur l'incompatibilité de ses bénéfices ; qu'une disgrâce étonnante aurait découvert à cet ambitieux le vide et le néant des choses de ce monde; que les cris de la conscience auraient alarmé ce pécheur d'habitude sur les suites de son désordre. Que fait le Seigneur pour les avengler? Il livre dans les cercles et les compagnies du monde, à la dissipation des sens, celui que le recueillement de la solitude aurait fait rentrer en lui-même; il laisse dans une funeste prospérité celui que les traverses et les adversités auraient détaché de ce monde; il fait taire tous les remords, et il arrache de ce cœur impur jusqu'au moindre reproche qui pourrait le troubler dans ses plaisirs : *Eduxit eum.*

Dieu ne s'en tient pas toujours là. A la soustraction de ses grâces choisies et privilégiées, il ajoute quelquefois la soustraction de certains événements de la vie qui auraient occasionné en eux les plus vives lumières. Par exemple : Il ne permettra pas que vous soyez témoin ni de cette mort subite qui vous aurait inquiété sur vos désordres, ni de cette conversion inespérée qui aurait occasionné en vous le même effet. Il vous enlèvera cette femme vertueuse, qui vous aurait donné les plus sages leçons; ce mari prudent, qui, sans vous aigrir, vous aurait dessillé les yeux sur vos défauts ; ce père attentif, qui vous aurait aidé de ses avis paternels; cette mère vigilante, qui aurait éclairé vos démarches et observé votre conduite, On est surpris dans le monde de toutes ces disgrâces, et communément on les attribue à quelque cause naturelle; mais au fond, c'est Dieu qui ôte souvent de pareils secours domestiques, parce qu'ils pouvaient devenir des moyens de salut pour des pécheurs qu'il voulait aveugler : *Eduxit eum.*

Quelquefois Dieu va encore plus loin; car, au lieu de tous ces amis fidèles qui vous auraient éclairé sur vos déréglements il permettra que vous en trouviez d'autres qui vous aveugleront positivement sur vos défauts. Ici, ce sera un directeur ignorant qui vous tranquillisera, lorsqu'il aurait dû vous effrayer. Là, un docteur intéressé qui, par ses lâches et timides décisions, vous perdra pour ne pas se perdre auprès de vous. Souvent ce seront de faux prophètes qui vous inspireront l'erreur, parce que vous n'aimez pas la vérité. Pour ce qui est de ce ministre intrépide et éclairé, que vous auriez peut-être consulté avec plaisir et qui sûrement vous aurait parlé avec franchise, ne le cherchez plus parmi vous. Peut-être est-ce à cause de vous seul que Dieu l'a enlevé : *Eduxit eum.*

Ah ! Messieurs, quelle violence ne faisons-nous pas à Dieu contre nous-mêmes ! Un Dieu qui a créé le ciel et la terre pour nous ; qui nous a donné son propre Fils et qui l'a livré à la mort pour nous sauver ! Un Dieu qui nous a attendus par tant de délais, qui nous a recherchés par tant de grâces, qui nous a pressés par tant de remords, l'obliger de concourir à notre perte ! Mais, direz-vous, cette conduite de Dieu n'a-t elle point aussi quelque chose de contraire à sa bonté et à sa miséricorde? Examinons-en les raisons, telles qu'il nous les a marquées lui-même, et vous verrez, comme parle le Prophète, que ses jugements se justifient par eux-mêmes.

Pourquoi Dieu aveugle-t-il quelquefois les pécheurs? pour punir leurs désordres. Seigneur, dirent les disciples de Jésus-Christ, pourquoi cet homme est-il né aveugle? Lui ou ses parents ont-ils commis quelque grand crime qui lui ait attiré cette disgrâce? *Quis peccavit, hic aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur?* (*Joan.*, IX, 2.) Ils n'ont péché ni les uns ni les autres, répondit le Fils de Dieu : *Neque hic peccavit, neque parentes ejus.* (*Ibid.*, 3.) Or, voilà la différence qu'il y a entre l'aveuglement du corps et l'aveuglement de l'âme : c'est que l'aveuglement du corps, loin d'être un effet de la justice de Dieu, est souvent le sujet de sa miséricorde, comme il le fut dans l'aveugle-né : *Ut manifestentur opera Dei in illo* (*ibid.*, 3) et que l'aveuglement de l'âme, lorsque Dieu y concourt, est toujours l'effet du péché. C'est ce que Jésus-Christ expliquait si clairement à ce même aveugle-né lorsqu'il lui disait : Savez-vous pourquoi je suis venu en ce monde? J'y suis venu en juge qui éclaire ceux qui sont aveugles, et qui aveugle ceux qui se croient les plus éclairés : *In judicium veni ut qui non vident, videant ; et qui vident cæci fiant.* (*Ibid.*, 39.)

Mais, demande saint Chrysostome, qui sont ceux que Dieu aveugle le plus communément? Ce sont, reprend-il, ceux qui donnent dans les péchés de l'esprit, ou dans les péchés du corps ; ceux qui par présomption préfèrent leurs lumières aux lumières de la foi, et ceux qui par sensualité s'abrutissent jusqu'à éteindre en eux les lumières mêmes de la raison. Dans les premiers, Dieu punit cet orgueil insupportable qui les porte à s'élever au-dessus du commun des hommes : dans les seconds, Dieu punit cette mollesse qui les dégrade au-dessous de l'homme même. Dans les uns et les autres c'est toujours leur aveuglement propre qui est la cause de l'aveuglement dont Dieu les punit.

Demanderez-vous présentement pourquoi Dieu aveugla les pharisiens? C'était à cause de leur orgueil et de leur entêtement. Laissez-les là, disait Jésus-Christ ; ne leur donnez ni avis, ni instructions, ni leçons, ni conseils ; ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles. Ne les éclairez pas : *Sinite illos, cæci sunt, et duces cæcorum.* (*Matth.*, XV, 14.)

Mais, Seigneur, si ce sont des aveugles, pourquoi leur refuser la lumière ? N'est-ce pas au contraire parce qu'ils sont aveugles qu'il faudrait dissiper leurs ténèbres? Non : c'est précisément parce qu'ils prétendent en savoir plus que les autres, qu'en punition, il faut qu'ils en sachent moins : *Sinite illos.*

Par la même raison, c'est parce que ce pécheur en croit savoir plus que ses juges dans la foi ; c'est parce que cette femme veut dogmatiser sur des matières qui ne sont ni de sa portée, ni de son ressort ; c'est parce que ce magistrat veut mettre la main à l'encensoir et donner son suffrage en des choses où je n'exige que sa soumission ; c'est parce que les uns et les autres se font dans leur esprit un tribunal particulier où ils s'arrogent un droit de juger, et des connaissances qu'ils n'ont pas, que, pour les punir de leur vanité, je ne veux pas qu'on leur communique les connaissances qu'ils devraient avoir : *Sinite illos.* Je dis la même chose de ces pécheurs qui nagent dans les plaisirs des sens. Comme leur crime est d'éteindre en eux les lumières même naturelles, pour se dégrader jusqu'au rang des bêtes, ne leur prodiguez pas mes lumières surnaturelles ; ne leur parlez ni de méditation, ni de lecture, ni de prière, ni d'aumônes, ni d'abstinence, ni de jeûne, ni de pénitence, ni de sacrements ; ne leur dites pas même un seul mot sur leur incontinence : *Sinite illos.*

Mais, mon Dieu ! les uns et les autres peuvent-ils se persuader qu'ils n'ont rien à craindre de cette vanité qui les entête, ou de cette liaison criminelle qui les perd ? Peuvent-ils, par pure délicatesse et sans aucune raison de santé, n'observer pendant toute l'année aucun jeûne, aucune abstinence de l'Église, ni faire maigre en aucun temps et en aucune occasion ; violer, mépriser publiquement cette loi du christianisme, au grand scandale des fidèles qui en murmurent, et des hérétiques mêmes, qui en triomphent ? Pour l'honneur même de la religion, ne devrait-on pas les éclairer et les alarmer sur leur état ? Non : leur réprobation est comme consommée ; ils ne sont plus chrétiens que de nom, peut-être même rougiraient-ils de le paraître ; laissez-les courir à leur perte : *Sinite illos, cæci sunt.*

Pourquoi donc certains pécheurs mourront-ils dans leur aveuglement ? Remarquez ici le langage des prophètes. En général, c'est parce qu'ils ont souvent offensé Dieu : *Ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt.* (*Soph.*, I, 17.) Mais en particulier, pourquoi a-t-il aveuglé ceux-là nommément, et non pas les autres ? c'est que ceux-là nommément avaient commencé par s'aveugler eux-mêmes : *Ipsi fuerunt rebelles lumini, ideo nescierunt vias ejus.* (*Job*, XXIV, 13.) Aussi, disait le Fils de Dieu aux pharisiens dans notre évangile, si vous aviez reconnu de bonne foi que vous avez fermé les yeux à la lumière, sur ce simple aveu et sur le repentir que vous en auriez conçu, je vous aurais guéris de votre aveuglement. Mais, parce que dans votre aveuglement même vous vous croyez plus clairvoyants que les autres, je vous déclare que votre aveuglement est incurable : *Nunc vero dicitis Quia videmus : peccatum vestrum manet.* (*Joan.*, IX, 41.)

Finissons : Jusqu'à quel point Dieu aveugle-t-il les pécheurs ? Je l'avoue, Messieurs, pour votre consolation et pour la mienne, Dieu ne les aveugle jamais totalement pendant la vie. Mais quelque consolante que soit cette vérité, cet état d'aveuglement ne laisse pas d'être infiniment redoutable. C'est un état où le pécheur court à sa perte éternelle, et où il ne veut ni convenir, ni même voir qu'il se damne ; un état où il ne veut aucun des secours que Dieu lui présente, et où il appréhende jusqu'aux grâces que Dieu lui fait pour l'en retirer ; un état où il est puni dans ce monde comme les réprouvés le sont dans l'enfer, puisqu'au lieu de satisfaire à la justice de Dieu, son aveuglement lui ôte jusqu'à la connaissance du besoin qu'il a de l'apaiser.

En voulez-vous des exemples qui font trembler ? Pourquoi les pharisiens cherchent-ils à faire mourir Jésus-Christ ? Ils l'avouèrent eux-mêmes : parce qu'il faisait des miracles : *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ?* (*Joan.*, II, 47.) A cause de ses miracles ils auraient dû croire en lui, comme le remarque saint Augustin, et à cause de ses miracles mêmes ils ne veulent pas y croire. Pourquoi Pharaon n'adhère-t-il pas aux merveilles que Moyse opérait sous ses yeux ? ses faux prophètes mêmes avouent qu'ils n'ont que des prestiges à y opposer : ils s'écrient que le doigt de Dieu se manifeste contre eux : *Digitus Dei est hic.* (*Exod.*, VIII, 19.) Tout cela est vrai : mais Pharaon, qui ajoutait foi à ses faux prophètes quand ils lui débitaient le mensonge, ne veut plus les croire, dès qu'ils sont forcés de se rendre à la vérité. M'en croiriez-vous, Messieurs, si je n'avais l'Esprit-Saint pour garant dans le trait que je vais rapporter ? Le prophète Elisée apprend qu'une légion entière de l'armée des Assyriens est commandée, et qu'elle vient à lui pour l'enlever, que fait-il ? Il prie Dieu de les frapper d'aveuglement : *Percute gentem hanc cæcitate.* (IV *Reg.*, VI, 18.) A l'instant même, il se montre, il marche droit à eux, il leur parle, et leur aveuglement est tel qu'ils ne le connaissent pas ; qu'ils se livrent à lui ; qu'ils le prennent pour leur propre guide ; et que, sans savoir ni qui est celui qui dirige leur marche, ni quel est le lieu où il les conduit, ils se laissent mener jusque dans Samarie, et au milieu de ces mêmes ennemis dont ils avaient à se défendre.

Aussi, disait le Roi-Prophète, par une allusion magnifique à l'aveuglement spirituel dont je parle : Dès que la nuit couvre la terre de son ombre, à la faveur des ténèbres, toutes les bêtes fauves sortent en assurance de leurs retraites, et elles ne sont pas même aperçues : *Facta est nox, in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ.* (*Psal.* CIII, 20.)

D'où vient donc que certains pécheurs ne s'aperçoivent presque plus ni des péchés qu'ils commettent, ni du temps qui leur échappe, ni de l'éternité qui s'avance et qui s'approche ? D'où vient qu'il n'est point d'honneur qu'ils ne foulent aux pieds, point de dignités qu'ils n'avilissent, point de ca-

ractère qu'ils ne profanent, point d'amitié dont ils ne violent tous les droits, point de devoirs qu'ils ne trahissent, et que noircis de tant de crimes, ils ne se croient pas même criminels? C'est qu'ils ont fui, qu'ils ont rejeté, qu'ils ont combattu la lumière : c'est que Dieu a concouru à leur aveuglement; que la nuit est formée pour eux, et que dans leurs ténèbres ils ne voient pas leurs propres désordres : *Facta est nox, in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ.*

Ecrions-nous donc avec l'aveugle de Jéricho : *Domine, ut videam!* (*Luc.*, XVIII, 41.) Seigneur, faites que je connaisse toute l'étendue de votre miséricorde, pour l'implorer; toute la rigueur de votre justice, pour l'apaiser; tout le prix de vos grâces, pour en profiter; tout le vide et le néant du monde, pour m'en détacher; toute la multitude et l'énormité de mes péchés, pour les expier; tous les obstacles et tous les dangers de mon salut, pour les éviter : *Domine, ut videam!* Faites, ô mon Dieu, que je vous voie vous-même, et que je vous possède dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XVIII.

*Pour le vendredi de la quatrième semaine du carême.*

### SUR L'IMPURETÉ.

Infremuit spiritu, et turbavit semetipsum. (*Joan.*, XI, 33.)

*Il frémit intérieurement, et il se troubla en lui même.*

Sire,

Il faut, dit saint Jérôme, qu'un corps soit bien hideux dans la pourriture du tombeau, puisque Jésus-Christ même s'en émeut. Mais, ajoute-t-il, je connais quelque chose de plus affreux encore à ses yeux : c'est la vue d'une âme qui se trouve infectée de la contagion de nos corps. Je parle de ce vice honteux, que saint Paul appelle une passion d'ignominie; de ce vice grossier et charnel, qui, selon l'expression du prophète, nous rend semblables aux bêtes; de ce vice monstrueux, qui tant de fois a attiré sur la terre les plus terribles malédictions du ciel; de ce vice universel, qui est la cause la plus générale de la damnation des hommes; de ce vice, en un mot, qu'on n'ose presque reprendre, parce qu'on rougit de le nommer.

En ai-je assez dit, Messieurs, pour vous désigner la passion de l'impureté? Point de passion dont l'empire soit plus tyrannique : premier point. Point de passion dont la guérison soit plus difficile : second point. Dès qu'on lui est assujetti, on est dans une espèce de nécessité de s'y livrer. Dès qu'on lui est assujetti, on est dans une espèce d'impossibilité de s'en délivrer. Deux vérités qui doivent vous en inspirer bien de l'horreur et de la crainte. Pour prendre un guide assuré dans une matière si épineuse, je m'attacherai à l'évangile de ce jour. Seigneur, purifiez mes lèvres; et en même temps purifiez les idées de ceux qui m'écoutent. Je vous le demande par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Par quels degrés Lazare tomba-t-il dans cet état de corruption, qui faisait horreur dans son tombeau? D'abord ce fut en lui une langueur habituelle qui l'exposait à de fréquentes rechutes? *Erat quidam languens Lazarus* (*Joan.*, II. 1.) Ensuite ce fut un assoupissement léthargique qui le rendait insensible au mal même dont il mourut : *Lazarus dormit* (*Ibid.*, 11.) Enfin dans cet état de mort, ce fut une odeur si forte et si sensible, qu'il répandait l'infection : *Jam fœtet.* (*Ibid.*, 39.)

Or, Messieurs, telle est la triste et vive image d'un pécheur impudique. D'abord c'est en lui une habitude qui se forme, et qui l'assujettit à retomber sans cesse : ensuite c'est un assoupissement qui l'endort sur les malheurs et les dangers de son état : enfin c'est une audace dans le crime qui le porte à répandre le scandale. Disons donc que c'est un esclave de son impureté, qui viole fréquemment, tranquillement, ouvertement, toutes les lois de la pudeur; fréquemment par la malheureuse habitude qu'il contracte; tranquillement, par l'assoupissement où il vit; ouvertement, par le mépris public qu'il en fait. En trois mots, c'est dans tout pécheur, adonné aux plus sales voluptés, une fragilité qui ne résiste à rien, une sécurité qui ne craint rien, une publicité qui ne rougit de rien : trois articles qui demandent toute votre attention.

De toutes les passions, l'impureté est la seule qui produise en nous deux habitudes : une habitude de l'âme et une habitude du corps : une habitude de l'âme, qui lie et qui saisit toutes les puissances de notre esprit; une habitude du corps, qui l'assujettit à tous les plaisirs des sens. Or, c'est cette double habitude qui captive tout l'homme; c'est un penchant qui l'attire, un poids qui l'entraîne, un prestige qui l'enchante, un feu qui le dévore, une loi qui le domine, un tyran qui le maîtrise, un démon qui le séduit et qui le jette dans le plus dur esclavage.

Je veux donc que de temps en temps vous sentiez toute la pesanteur de vos chaînes : que vous soupiriez, que vous gémissiez même dans vos liens : vous dégagerez-vous pour cela de votre habitude? Consultez seulement le passé : quand une passion, des milliers de fois assouvie, vous a rendu le plaisir insipide; quand votre inconstance naturelle vous a inspiré de l'indifférence pour votre ancienne idole, ou que vous avez conçu un secret mépris de ses défauts; quand le temps a amené les réflexions, et que vous avez vu ou que vous exposiez votre santé et votre vie, ou que vous vous ruiniez par les présents, avez-vous pour cela rompu vos premiers engagements, ou ne les avez-vous pas aussitôt renoués? Si vous avez changé d'objet, avez-vous pour cela changé de mœurs? Au désespoir, en certains moments où la honte et le dépit empoisonnaient tous vos plaisirs, n'en êtes-vous jamais venu jusqu'à maudire le moment

qui vit naître une si malheureuse passion, jusqu'à souhaiter un incident, un démêlé, un malheur même et un éclat qui vous affranchît de l'esclavage où vous viviez?

Mais, malgré vos chagrins et vos regrets, malgré vos résolutions mêmes, avez-vous discontinué un seul jour de vivre dans la même servitude? Encore aujourd'hui, faites-vous le moindre effort pour en sortir? Non, tout au contraire; par une fatalité dont votre repos même demeure toujours la victime, vous travaillez sans cesse ou à grossir vos liens, ou à vous en forger de nouveaux. Ici, ce sont des conversations libertines, où la raillerie et l'équivoque occasionnent les discours les plus dissolus; là, des entretiens secrets, où le cœur s'explique et où la passion se déclare. Tantôt ce sont des lectures dangereuses où le poison se prend, et tantôt des assiduités où il se communique. Presque toujours c'est un agrément dans les parures, une immodestie dans les habits, un artifice dans les attraits, un enjouement dans les manières, une ridicule vanité d'avoir des adorateurs qui donnent de nouvelles armes au démon qui vous captive. Que si, par un malheur qu'on ne saurait assez déplorer, il se trouve qu'alors on soit ou lié par des vœux ou initié au sacerdoce, et obligé, par profession et par état, d'approcher souvent des sacrements, qui pourrait compter le nombre innombrable des profanations et des sacriléges qu'on commet? Non, dit saint Grégoire, ni la sainteté de nos églises, ni la majesté de nos cérémonies, ni la présence de nos autels, ni la grandeur même de nos mystères ne serviront point de frein à une incontinence qui est passée en habitude, et nos temples mêmes ne mettront pas fin à l'indécence des ajustements, à la liberté des regards, à la continuité, à la familiarité, disons mieux, à la dissolution des entretiens. L'âme est, dans cet état, comme dans une espèce de langueur mortelle, qui ne lui laisse presque plus aucune force pour surmonter ses appétits déréglés : *Et erat languens.*

Ah! chrétiens auditeurs, saint Jérôme n'avait pour demeure que l'étable où naquit le Sauveur, pour objet que sa crèche, pour vêtement qu'un rude cilice, pour lit que la terre nue, pour nourriture que du pain détrempé dans ses larmes, pour compagnie que des bêtes fauves; et, avec tous ces puissants secours de la pénitence, il avait peine à se débarrasser des pensées les plus humiliantes. Saint Paul, revenu du troisième ciel et confirmé en grâce, gémissait encore sous le poids de son corps. Saint Benoît en éprouvait les importunités jusqu'au milieu des ronces et des épines. Saint Bernard en ressentait les ardeurs jusque sous la neige. Comment donc voulez-vous résister à ses attaques, dans une habitude qui vous a mis dans une espèce de nécessité de céder à ses assauts?

Mais, direz-vous, si l'habitude m'impose une espèce de nécessité de retomber, cette même nécessité ne m'excuse-t-elle pas auprès de Dieu? Non, répond saint Bernard. Il est vrai que cette espèce de nécessité diminue votre liberté, mais elle ne vous l'ôte pas entièrement. Si elle ne la diminuait pas, vous ne tomberiez pas si fréquemment; et si elle vous l'ôtait entièrement, vous ne pécheriez plus. Mais parce qu'elle ne fait que diminuer, qu'affaiblir, qu'altérer votre liberté, et que c'est librement, volontairement, avec pleine connaissance de cause, que vous l'avez ainsi diminuée, affaiblie et altérée, vous en êtes plus à plaindre, sans être moins coupable. Vous perdez votre liberté, reprend ce saint docteur, et vous ne la perdez pas. Vous la perdez en partie, parce que vous fortifiez un penchant et des inclinations qui la subjuguent. Vous ne la perdez pas, parce qu'il vous en reste toujours assez pour profiter des grâces que Dieu nous fait.

Cette nécessité n'est donc pas une nécessité absolue qui vous rende la chasteté impossible : ce n'est qu'une nécessité morale, qui vous rend la chasteté plus difficile. Mais cette nécessité morale, qui n'est autre qu'une extrême difficulté, et qui vous est imputable dans sa cause et dans ses effets, c'est ce qui produit dans une âme, livrée aux appétits de son corps, une fragilité qui ne résiste à rien; c'est ce qui la constitue dans cette languissante situation qu'on déplorait dans Lazare : *Et erat languens.* C'est encore ce qui produit une sécurité qui ne craint rien. De la langueur, Lazare tomba dans l'assoupissement; et voilà où conduit l'habitude dont je parle. Elle endort le voluptueux sur ses désordres: *Lazarus dormit.* Pour vous en convaincre, suivez un de ces commerces illégitimes qui durent quelquefois autant que la vie. Vous le savez, il n'est point d'images obscènes dont ceux qui en sont les complices ne salissent leur imagination, point de mauvaises pensées qu'ils n'entretiennent et qu'ils ne roulent dans leur esprit; point de désirs criminels qu'ils ne conçoivent et qu'ils ne nourrissent dans leur cœur; point de libertés qu'ils ne se donnent; point d'horreurs dans lesquelles ils ne se plongent. Sentent-ils seulement le poids de tant d'abominations? Non, ils ne se montrent même jamais plus satisfaits que lorsqu'ils ont bien assouvi leur passion.

Je dis plus : ils ne sentent pas même le poids énorme de mille autres désordres auxquels l'amour de la volupté ne manque presque jamais de les assujettir. Remarquez-le bien, je vous prie. Je ne parle plus seulement ici du libertinage des mœurs considéré en lui-même : je parle encore de cent autres différentes espèces de crimes, dont ce même libertinage des mœurs est communément la source ou l'occasion : je parle en particulier des criantes injustices qu'il fait commettre, des cruelles violences qu'il fait exercer, des monstrueuses impiétés dans lesquelles il fait donner. Qu'est-ce qui immola Jean-Baptiste à la demande injuste d'Hérodias? l'amour incestueux qu'Hérode eut pour la femme de son frère. Qu'est-ce qui porta le plus débonnaire de tous les

princes à répandre le sang d'Urie? l'amour criminel que David eut pour Bersabée. Qu'est-ce qui rendit idolâtre le plus sage de tous les rois? l'amour déréglé que Salomon eut pour les femmes.

De nos jours encore, qu'est-ce qui cause les plus grandes injustices? c'est qu'un mari débauché s'attache à une étrangère, et que, pour la cultiver, il méprise son épouse, qu'il dissipe ses revenus, qu'il aliène ses fonds et qu'il ruine sa maison; c'est qu'une épouse infidèle place l'enfant du crime dans sa propre famille, et que peut-être encore elle l'établit sur la meilleure portion de l'héritage; c'est qu'un juge corrompu vend son suffrage à une beauté intéressée, et qu'il prostitue le bon droit au sacrifice qu'elle lui fait de son honneur. Grand Dieu! pour combien de filles ou de femmes infortunées le gain d'un procès ne devient-il pas tous les jours la perte de leur salut? Qu'est-ce qui cause les plus cruelles violences? c'est que, pour parvenir à posséder l'objet de sa passion, ou que, pour continuer à en jouir malgré tous les obstacles, il n'y a communément ni querelle qu'on ne suscite, ni discorde qu'on n'allume, ni divorce qu'on n'occasionne, ni rival qu'on n'écarte ou même qu'on ne détruise, ni parjure dont on ne se charge, ni calomnie qu'on ne porte jusqu'aux autels; et que, quand on a une fois tant fait que de livrer son honneur à tous les risques, pour étouffer sa propre honte, on en viendra encore quelquefois jusqu'à étouffer le fruit de son iniquité.

Qu'est-ce qui cause les plus monstrueuses impiétés? c'est que, quand un homme ou une femme ont le cœur corrompu en matière de mœurs, il n'est que trop ordinaire qu'ils aient aussi l'esprit gâté en matière de créance. Ecoutez-les raisonner, et vous verrez que, quand il se forme quelque doute sur l'existence de Dieu, ou quelque dispute sur l'immortalité de l'âme, ou quelque parti contre l'Eglise, ils penchent toujours à se déterminer du côté de l'erreur. Voyez-les agir, et vous trouverez qu'ils vivent comme s'il n'y avait en effet ni enfer à craindre, ni paradis à espérer; qu'en aucun temps de l'année ils n'observent ni jeûne ni abstinence de l'Eglise, et que, pour l'ordinaire, on est sans foi et sans loi dès qu'on est sans pudeur. D'où vient que la religion a été bannie de ce royaume de nos voisins, qu'on appelait autrefois l'île des saints? D'où vient même que dans leur apostasie ils souffrent parmi eux toutes les religions, à l'exception de la seule religion catholique? c'est qu'une honteuse passion, qu'un scandaleux divorce, que le péché d'impureté s'est emparé de leurs cœurs, et que l'esprit d'irréligion est le dernier progrès du vice.

Mais ce pécheur, que son impudicité a rendu injuste ou violent jusqu'à la cruauté, schismatique ou hérétique, impie ou athée, que dit-il des dangers de son état? Hélas! Messieurs, il n'y pense même pas; il s'endort sur son malheur : *Dormit.* Vous diriez que c'est un autre Jonas, qui, sur le point d'être submergé dans les flots, ne veut pas même voir le péril qui le menace, et qui, pour s'en dérober la connaissance, se plonge volontairement dans le plus profond sommeil : *Dormiebat sopore gravi.* (*Jonas*, I, 5.) Ce n'est pas que Dieu ne lui parle encore au cœur : par sa sainte grâce, Dieu porte encore des rayons de lumière dans son esprit et de cuisants remords dans son cœur. Malgré lui, ce pécheur est encore troublé quelquefois par des retours amers et involontaires sur sa malheureuse situation. Il ne lui faut même pour cela ou qu'un tonnerre qui gronde sur sa tête, ou qu'une mort subite qui arrive à ses côtés, ou qu'un discours chrétien qu'il entend, ou qu'un exemple édifiant qu'il aperçoit; mais c'est que le moment d'après il étouffe dans son cœur toutes ces salutaires impressions; qu'il ne veut penser à rien de tout ce qui pourrait le réveiller de cette profonde léthargie où il vit, et que si, malgré lui, la réflexion le presse, il traite de pures bagatelles et de simples amusements tout ce qu'il y a de plus grossier dans son crime : *Dormit.*

Mais quoi, s'écrie saint Chrysostome, est-ce donc que, quand Dieu a submergé la terre dans les eaux du déluge; que, quand il a absorbé des villes entières dans des tourbillons de flammes; que, quand il a frappé de la foudre un efféminé, qui par ses mœurs détestables ne servait qu'à corrompre les Juifs, il n'a laissé au monde tous ces monuments de sa colère que pour punir de simples amusements! Est-ce que, quand Dieu a attaché toutes les peines de l'enfer à ce malheureux vice, et que, quand il y plonge tous les jours des milliers d'impudiques, tous ces terribles châtiments ne sont employés que pour punir de pures bagatelles? Avouez-le, Messieurs, le voluptueux en serait effrayé s'il y voulait sérieusement réfléchir : mais c'est que, pour croupir plus tranquillement dans son désordre, il s'étourdit sur les suites de son péché : *Dormit.* Il y est dans une sécurité qui ne craint rien. J'ai ajouté qu'il agit avec une publicité qui ne rougit de rien; et comme il n'y a point de péché dont la honte soit plus naturelle à l'homme que le péché d'impureté, je dis, par une suite nécessaire, qu'il faut que sa passion soit bien impérieuse et bien tyrannique, puisqu'elle lui fait surmonter la honte même naturelle qu'il en a.

Pour bien établir cette vérité, il faut d'abord supposer comme un principe, dont nous portons tous la preuve en nous-mêmes, qu'il n'en est pas des péchés du corps comme des péchés de l'esprit et du cœur. Ceux-ci ont quelque chose de plus subtil, de plus raffiné, et de plus propre à faire illusion : mais ceux-là sont si grossiers, qu'ils portent toujours avec eux quelque chose d'humiliant. Qu'un homme se livre à l'ambition ou à l'orgueil, il pèche; mais il pèche en ange, dit saint Bernard, parce qu'il commet un péché qui est tout spirituel, et que les péchés de l'esprit sont les seuls qui puissent

convenir à la condition des anges. Qu'un homme succombe à l'avarice, il pèche : mais il pèche en homme, parce qu'il a pour les biens de la terre une cupidité qui ne peut convenir qu'à l'homme. Mais qu'un homme s'abandonne aux plaisirs défendus de la chair, il pèche; et il pèche en bête, parce qu'il fait une action qui lui est commune avec les bêtes. C'est pour cela que dès l'enfance on apprend à rougir de toute liberté déshonnête, et de toute parole qui attaque la pudeur. C'est pour cela que dans les premiers feux de la jeunesse, la raison même se révolte contre nos sens, lorsque nos sens commencent à se révolter contre Dieu. C'est pour cela que dans le monde on parle de toute liaison vicieuse comme d'un faible qui imprime toujours une tache à la réputation, comme d'un défaut qui déshonore dans l'esprit des gens sages et sensés, comme d'un écueil où viennent souvent échouer les meilleurs établissements; et l'impudique même le sent si bien dans son cœur, que par honneur il désire que ses criminelles intrigues demeurent toujours secrètes. Or, Messieurs, qu'il en sente toute la honte, et que, pour contenter sa passion, il passe encore par-dessus la honte qu'il en a, c'est ce qui prouve combien sa passion est tyrannique. Je sais bien qu'il fait tous ses efforts pour cacher la marche de ses intrigues : mais peut-il raisonnablement se promettre d'y réussir? Dans une occasion passagère, il pourrait sauver les apparences : mais dans une assiduité journalière; la chose est impossible : on y revient trop souvent : on s'y porte avec trop d'impétuosité : on s'y livre avec trop peu de réflexion; et d'ailleurs, les yeux d'autrui sont trop ouverts pour pouvoir en imposer longtemps. Continuez donc d'aller dans cette maison, dans ces assemblées, dans ces parties de jeu, où un tel ne manque jamais de se trouver; protestassiez-vous de votre innocence, votre propre conduite trahira tous vos serments; et tandis qu'on ne verra jamais, ou presque jamais, l'un sans l'autre, on dira de vous ce qu'on disait de Lazare : *Jam fœtet.*

Cependant qu'importe qu'on en parle? Malgré la honte qu'ils savent y être attachée, les impudiques n'en sont-ils pas venus aujourd'hui jusqu'à mépriser tous les discours; jusqu'à rire et plaisanter du chagrin d'un mari qui se montrera sensible à l'opprobre de sa maison; jusqu'à abuser de l'accès qu'ils ont chez un ami même, pour y porter publiquement le déshonneur; jusqu'à mettre leur propre captivité au nombre de leurs conquêtes; jusqu'à se glorifier du mal qu'ils ont fait, et souvent même du mal qu'ils n'ont pas fait. Est-il donc si rare d'entendre dire de tous côtés qu'un tel nommément est sur le compte d'une telle; que c'est lui qui l'entretient; qu'il fait toute la dépense de son luxe et de son jeu; qu'il commande chez elle; que le domestique y est fait, qu'il lui obéit en tout; et de voir encore que l'un et l'autre se donnent publiquement pour gens qui savent former et nourrir une belle passion?

Dans quelles circonstances néanmoins s'applaudit-on de son désordre? dans le temps peut-être qu'on aime, et qu'on n'est pas aimé; qu'on s'empresse, et qu'on n'éprouve que des froideurs; qu'on est la dupe de la dissimulation, le jouet d'un esprit faux et trompeur, la fable de ceux qui prennent leurs plaisirs à vos dépens; dans le temps peut-être qu'on a le venin dans le corps; que la santé et la vie en sont attaquées, et qu'on est secrètement livré aux plus honteuses humiliations. Voilà dans quelles tristes conjonctures on fera quelquefois trophée du plus ignominieux de tous les vices : dans le temps même qu'une personne véreuse n'a qu'à se montrer pour faire dire à ceux qui la voient que Lazare même n'était peut-être pas plus détruit dans la pourriture de son tombeau : *Jam fœtet.*

C'est ainsi que, même dès cette vie, Dieu châtie souvent ceux qui l'abandonnent pour courir après les idoles de chair. Ils croient y trouver leur félicité, et il permet qu'ils y éprouvent ou une jalousie qui les ronge, ou une infidélité qui les désespère, ou une ingratitude qui les consterne, ou un mépris qui les désole, ou un affront qui les outrage, ou un poison lent, qui par avance leur fait goûter à loisir toutes les horreurs de la mort. Achevons : point de passion dont l'empire soit plus tyrannique; vous venez de le voir : point de passion non plus dont la guérison soit plus difficile : c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

C'est un principe constant dans la morale, que les passions se fortifient par la réitération des actes qui leur sont propres; et que plus un pécheur fortifie la passion qui le domine, plus il rend sa conversion difficile. C'est aussi ce que le Fils de Dieu a voulu nous faire comprendre dans les différentes résurrections qu'il a opérées. Quand il voulut ressusciter une fille qui venait d'expirer, il se contenta de lui tendre la main et de la relever. Quand il voulut ressusciter un jeune homme qui était mort dès la veille, et qu'on allait inhumer, il lui parla en maître, et lui commanda de se lever. Mais quand il voulut ressusciter Lazare, qu'on avait enseveli depuis quatre jours, il frémit, il s'émut, il pleura, il pria, dit l'Evangile, et il exigea des conditions qu'il n'avait pas exigées pour les deux autres. Si donc c'est immédiatement après une première chute que l'impudique cherche à se lever, il lui en coûtera peu de quitter son péché. Si par de nouvelles rechutes il le réitère, il lui en coûtera davantage d'en secouer le joug. Mais s'il le commet jusqu'à s'en faire une habitude, et s'il y a déjà croupi quelque temps, il y trouvera des conditions à remplir pour lesquelles son habitude même lui donnera une extrême répugnance, et qui, par cette raison, rendront sa conversion extrêmement difficile.

Or ces conditions, nous les trouvons marquées dans la résurrection de Lazare. Pour lui rendre la vie, le Fils de Dieu voulut être

prié ; et il fallut qu'on lui demandât de venir voir le déplorable état du mort : *Domine, veni et vide.* (*Joan.*, XI, 34.) Il voulut encore qu'on commençât par ôter la pierre qui l'enfermait dans sa tombe : *Tollite lapidem.* (*Ibid.*, 39.) Enfin il ordonna qu'on le délîât : *Solvite eum.* (*Ibid.*, 44.) Trois devoirs que tout impudique est obligé de remplir : c'est de demander à Dieu sa conversion, de lever lui-même tous les obstacles qui s'y opposent, et de se présenter à ceux qui ont le pouvoir de briser les liens. Trois articles cependant pour lesquels il a une extrême répugnance : vous allez voir combien il a de peine à les surmonter.

Toute conversion doit être demandée à Dieu : et c'est bien le moins qu'un pécheur doive faire que d'implorer sa miséricorde après avoir irrité sa justice. Mais je soutiens et je démontre que, dans son habitude, l'impudique ne veut pas même demander à Dieu sa conversion. Pour moi, dit saint Augustin, dans mes anciens désordres, je ne priais point Dieu, ou si je le priais quelquefois, c'était toujours avec une crainte secrète qu'il ne m'exauçât. D'une part, j'aurais voulu quitter mon péché, parce que je n'aurais pas voulu y mourir : mais de l'autre, parce que j'espérais vivre encore, je n'aurais pas voulu que Dieu m'en retirât sitôt. Le plus souvent je n'osais le lui demander, et j'étais même dans une situation à n'oser lui adresser aucune prière

En effet, Messieurs, comment voulez-vous qu'un homme prie Dieu dans le temps qu'il ne craint rien tant que les grâces que Dieu peut lui faire ? Voulez-vous qu'il lui présente ses adorations et ses hommages dans le temps qu'il prostitue toutes les affections de son cœur à l'objet qu'il idolâtre ? voulez-vous qu'il le remercie des grâces qu'il en reçoit, tandis que ces mêmes grâces l'importunent, et qu'il cherche à en secouer le joug ? voulez-vous qu'il lui offre les actions de sa journée, tandis qu'il n'aurait que des crimes à lui offrir ? voulez-vous qu'il lui témoigne du repentir de sa conduite, tandis qu'il projette de la continuer ? voulez-vous qu'il lui demande de le convertir, tandis qu'il ne craint rien tant peut-être que sa conversion ? Ne serait-ce pas ajouter la dérision à l'offense, et augmenter en soi la crainte du châtiment ? Que font donc toutes ces âmes corrompues que l'impudicité a subjuguées ? Pour éviter la contradiction qu'il y aurait entre leurs prières et leurs sentiments, elles prennent le parti de ne plus rien demander à Dieu. Dès lors, plus de prière avant ni après le repas ; plus de messe qu'autant que la bienséance ou la nécessité l'exigent ; plus de bréviaire, plus d'office qu'autant que les yeux des spectateurs le demandent ; plus de sermons, plus de retraites, plus de sacrements, plus de culte divin, qu'autant que la critique du monde même les y contraint. Pour le présent ils abandonnent tout exercice de religion, parce qu'ils ne veulent pas se convertir pour le présent. Mais aussi pour ne pas tomber dans un désespoir absolu de leur salut qui les troublât dans leurs plaisirs, ils comptent qu'ils se convertiront à l'avenir.

En voulez-vous la preuve dans un exemple bien mémorable ? c'est celui de Samson. Poussé à bout par un torrent de réflexions qu'il importait à son repos de dissiper : Il est vrai, se disait-il à lui-même, mon commerce avec une étrangère m'expose tous les jours à périr : Dalila m'a déjà voulu livrer plus d'une fois aux Philistins : infailliblement elle m'y livrera quelque jour, et j'ai un secret pressentiment que tôt ou tard j'y périrai. Qui ne croirait qu'avec une si vive crainte de périr dans le danger, Samson va prendre une bonne fois le parti de s'en retirer et de n'y plus demeurer exposé ? Point du tout : après s'être convaincu par le passé même qu'il ne pouvait prudemment compter sur l'avenir, il présume tout au contraire que, comme par le passé il n'est pas mort dans le péril, il trouvera bien le moyen de s'en dégager encore à l'avenir : *Egrediar sicut ante feci.* (*Judic.*, XVI, 20.)

Ainsi en est-il de ce pécheur qu'une femme dissolue tient enchaîné dans ses fers. Cent et cent fois il s'est dit à lui-même qu'il peut mourir à toute heure ; qu'une mort imprévue peut devenir l'effet ou le châtiment de ses débauches ; que, s'il mourait dans cet état, il serait perdu sans ressource pour une éternité ; qu'il faut donc demander à Dieu sa conversion avec des larmes de sang : et tout autant de fois il a dissipé tous ces bons sentiments, en tâchant de se persuader que l'avenir ne lui serait pas plus funeste que le passé : *Egrediar sicut ante feci.* Mais, Messieurs, ne dites-vous pas plus vrai encore que vous ne pensez ? Vous en sortirez à l'avenir, dites-vous, comme par le passé. Je le veux : mais comme par le passé vous n'avez jamais voulu quitter votre péché, vous ne le voudrez pas non plus à l'avenir, et à la fin vous y périrez : *Egrediar sicut ante feci.*

J'avoue avec vous que dans cette passion le pécheur a une ressource qu'on n'a pas dans les autres passions. Je conviens que l'ambition ne meurt communément qu'avec l'ambitieux ; que l'avarice ne vieillit jamais avec l'avare ; et qu'il est quelquefois dans la vie un âge avancé où malgré lui la volupté s'éteint dans l'impudique. Mais, pour pouvoir compter sur une pareille ressource, il faudrait que l'impudique pût s'assurer qu'il vieillira, et ses crimes mêmes doivent au contraire lui faire appréhender que Dieu n'abrège ses jours. Il faudrait qu'il pût se promettre que son attachement au crime lui manquera avec les forces ; et une expérience de tous les jours nous fait voir des personnes de tout sexe, dont l'âge même ne sert en ce genre qu'à leur donner un ridicule dans le monde. Il faudrait qu'à force de s'être accoutumé à étouffer ses remords dans son cœur, il n'eût pas aussi alors étouffé tous les sentiments de Dieu dans son esprit. Or, que sert à un homme d'avoir ses passions éteintes, s'il a aussi éteint la religion

en lui-même? Alors comment prier pour obtenir le changement de son cœur, et comment l'obtenir, puisqu'il ne s'obtient que par la prière?

Avançons : Voulez-vous que Lazare ressuscite? commencez, dit Jésus-Christ, par ôter la pierre qui couvre son tombeau : *Tollite lapidem.* (*Joan.*, XI, 39.) Je vous dis la même chose : voulez-vous sortir de vos désordres? mais le voulez-vous sincèrement? le voulez-vous efficacement? Commencez par ôter tous les obstacles, qui jusqu'ici ont empêché votre conversion. Éloignez cette occasion prochaine, mettez fin à ces assiduités; brûlez ces mauvais livres; ne rentrez plus dans cette maison qui a été si fatale à votre innocence : sans cela, point de conversion : *Tollite lapidem.*

Or, je vous le demande, quelle difficulté un homme adonné à ses plaisirs ne formera-t-il pas pour se dispenser d'en venir là? Au dedans de lui-même il trouvera un penchant au mal si violent, des inclinations si vicieuses, des affections si déréglées, des passions si vives et si fortes, des volontés si absolues, un amour du plaisir si enraciné dans son cœur, que, n'osant se promettre de les dompter, il n'entreprendra pas même de les soumettre. Hors de lui ce sera un objet qui n'a pour lui que des charmes, qui lui est extrêmement attaché, qui lui a toujours été fidèle; et qui, n'ayant pas les mêmes sentiments de conversion, ne saurait être que très-sensible à une séparation.

Dans ces circonstances, comment prendre sur soi de lui dire un adieu éternel? Si l'impudique était de ces pécheurs qui n'ont que peu d'attachement à leur péché, ou qui par leur péché n'ont contracté aucun engagement; et que, pour en sortir, il n'eût ni éclat à faire, ni embarras à démêler, je désespérerais moins de son courage. Mais quand, pour faire cesser son crime, il faut qu'il prévienne le mécontentement d'une rupture; qu'il rétracte des paroles données; qu'il remplisse des conditions onéreuses; qu'il songe à des réparations, à des compensations, à des satisfactions qui coûtent également à l'amour-propre et à l'avarice; et qu'il prenne sur lui toutes les suites d'un amour illégitime, qui, pendant des années, aura fait naître bien des discussions : alors, plutôt que de remporter tant de victoires sur soi-même, on aime souvent beaucoup mieux n'y plus penser.

Ajoutez à toutes ces difficultés celle d'aller faire à un prêtre un exposé sincère de sa propre conduite, et vous conviendrez que sur cet article seul une fausse honte est capable d'arrêter les meilleurs désirs. Or néanmoins, selon la remarque de saint Ambroise, si, lorsqu'on délia Lazare, la pierre était déjà levée, Lazare était par conséquent exposé au grand jour lorsqu'on le délia. Tandis qu'il fut enfermé dans son tombeau, il demeura toujours étroitement lié; mais dès qu'on eut découvert sa tombe, Jésus-Christ ordonna qu'on le déliât : *Solvite eum.*

De là, reprend ce saint docteur, pour être délié dans le sacré tribunal de la pénitence, il faut que tout pécheur révèle le secret de ses désordres; et que, comme on se perd en s'accusant devant les hommes, il se sauve en s'accusant devant Dieu. Mais de là aussi, Messieurs, quel labyrinthe pour un impudique qui convient en lui-même que le nombre de ses péchés est inépuisable. Sa mémoire lui suffira-t-elle pour lui en rappeler la multitude? dans toutes ces confessions sacriléges qu'il a faites depuis tant d'années, comment ira-t-il se remettre dans l'esprit tout ce qui était criminel? comment se ressouvenir de toutes ces paroles libres, de tous ces regards immodestes, de toutes ces libertés criminelles, qui, depuis si longtemps, ont fait la principale occupation de sa vie? Ne faudrait-il pas pour cela qu'il pût se remettre devant les yeux presque toutes les pensées de son esprit, et tous les mouvements de son cœur? Je sais bien que Dieu n'exige pas l'impossible; et que par sa miséricorde il supplée au défaut des connaissances, quand ce défaut n'est pas volontaire : mais je sais aussi qu'afin que la confession soit intègre, ce défaut ne doit pas être coupable. Or, que n'en doit-il pas coûter de recherches et de soins pour s'acquitter pleinement d'un tel devoir.

Après tout, il est vrai qu'il en coûte; mais aussi, que ne peut pas pour son salut une âme aidée et soutenue de la grâce? Oui, disait saint Augustin, quelque forte que soit votre habitude, vous pouvez, avec le secours que Dieu vous donne, la déraciner en vous; et n'en connaissons-nous pas, ajoutait-il, qui aujourd'hui nous édifient autant qu'ils nous avaient autrefois scandalisés? Lui-même, Messieurs, ne pouvait-il pas se proposer pour exemple? Qui jamais fut plus habitué au vice, et au plus tyrannique de tous les vices, que lui? Un pécheur, qui, comme il le raconte de lui-même, avait employé dix années entières à étouffer en lui tous les remords de la conscience, et qui, pour y réussir, se replongeait exprès dans les plus sales voluptés; un pécheur qui, parlant du plus affreux libertinage des mœurs, dit qu'il s'y était comme enchaîné, et que de tous les liens qui l'avaient captivé, il n'en connaissait point de plus fort que sa propre volonté; un pécheur qui proteste que, quoique à la fin son plaisir n'eût plus pour lui que des douleurs, par une espèce de fureur il ne laissait pas cependant d'y persévérer. Y êtes-vous plus ensevelis que lui? Or néanmoins, quand ce même pécheur entreprend d'amollir cette même volonté qu'il disait être dans le mal plus inflexible que le fer; quand il veut résolûment se sevrer de ce même plaisir dont il avait cru ne pouvoir plus se passer; quand il conçoit le désir, mais un désir sincère et généreux, mais un désir agissant et efficace, de sortir de son habitude; à l'instant même, par la grâce du Seigneur, ne se trouve-t-il pas transformé en un homme tout nouveau, et délivré de tous ses anciens tyrans! Ce même Augustin ne devient-il pas comme

le sel de la terre par la bonne odeur de sa vie, et une des plus vives lumières qui aient jamais fait l'appui et le soutien, l'ornement et la gloire de son Eglise ? Je veux que ce soit un miracle de la grâce ; mais un même miracle fût-il déjà nécessaire pour votre conversion, j'ose dire que, si vous le voulez bien sincèrement, bien ardemment, Dieu le fera en votre faveur. Oui, disait Jésus-Christ à la sœur de Lazare, quoique votre frère soit déjà mort et enseveli depuis quatre jours, quoique vous le supposiez déjà à demi détruit dans son tombeau, et que vous regardiez comme une des choses les plus miraculeuses que je lui rende la vie, croyez seulement, espérez en ma miséricorde, confiez-vous en ma bonté, et vous allez voir le grand miracle que vous désirez : *Et videbis gloriam Dei.* (*Joan.*, XI, 40.)

Dites donc à Dieu : Seigneur ! celui que vous aimez est malade ; mais me voici prêt à répondre à votre grâce. Voyez donc le triste état où m'a réduit mon habitude ; je n'en dis pas davantage, et je laisse agir votre amour : *Ecce quem amas, infirmatur.* (*Ibid.*, 3.) Faites qu'on dise de moi comme de Lazare, après que vous l'eûtes ressuscité : Voyez comme Dieu l'aimait, puisqu'il l'a retiré d'un état si déplorable ! *Ecce quomodo amabat eum.* (*Ibid.*, 36.) Peut-être est-ce à celui de tous ceux qui m'écoutent qui est le plus obstiné et le plus endurci dans le vice, que Dieu réserve aujourd'hui une grâce si signalée. Peut-être que celui de tous, qui sur ses mauvaises mœurs augure le plus mal de son salut, est celui que Dieu touche le plus au moment que je parle, et qu'il ne sortira point de cette église sans être pleinement résolu de sortir enfin de son désordre. Confions-nous donc en Dieu, et ne nous décourageons pas. Tout nous est possible ; tout nous est même facile, et tout nous devient doux avec sa grâce. Grand Dieu ! brisez les liens qui nous tiennent attachés à la créature ; nous vous le demandons au prix même de nos vies, s'il le faut. Faites que nous ne soyons attachés qu'à vous seul dans ce temps et dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il

## SERMON XIX.

*Pour le cinquième dimanche de Carême.*

SUR LE JEU.

Qui ex vobis arguet me de peccato ? (*Joan.*, VIII, 46.)

*Qui de vous me convaincra de péché ?*

Sire,

Souffrez que j'attaque aujourd'hui une des plus violentes passions que nous ayons à combattre ; c'est la passion du jeu. Je la trouve d'autant plus dangereuse, que ceux même qui s'y livrent avec le plus d'excès, se croient encore en droit de nous demander : Qui de vous nous convaincra qu'il y a du péché à jouer ? *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Ne croyez pas cependant que, par un zèle outré, je vienne ici condamner en général toutes sortes de jeux, sans exception et sans égard. Etes-vous de ceux qui jouent quelquefois à certains jeux qui sont permis par toutes sortes de lois, toujours précédés et toujours terminés par la pratique de vos devoirs, réglés par la bienséance chrétienne, modérés pour la perte et pour le gain, et jamais ni commandés par l'avidité de jouer, ni inspirés par une avare convoitise, ni prolongés avec excès ? Je m'en déclare hautement dès l'entrée de ce discours : ce n'est pas contre vous que je m'élève aujourd'hui. Mais êtes-vous de ceux qui donnent dans la passion et la fureur du jeu ? c'est vous que j'attaque ; car c'est la fureur et la passion du jeu que je combats. Vous y perdrez les biens du temps : premier point. Vous y perdrez les biens de l'éternité : second point. Dans tout jeu excessif on perd tout ce qui fait la douceur de la vie, tout ce qui fait le salut de l'âme. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

De quel œil qu'on envisage le jeu, dès qu'on s'y prête ou qu'on s'y livre, il faut nécessairement qu'on le regarde, ou comme un délassement de ses travaux, ou comme un lien de la société civile, ou comme un moyen d'augmenter les biens qu'on possède. Or, Messieurs, soit que vous cherchiez dans le jeu à prendre une récréation nécessaire, soit que vous l'envisagiez comme une occasion de former quelques liaisons honnêtes et gracieuses, soit enfin que vous le considériez comme un moyen de grossir vos revenus ; je dis que, dès qu'il s'y mêle habituellement de l'excès, le jeu ne sera plus pour vous, ni une récréation, ni un commerce agréable, ni un profit ; vous le trouverez peu récréatif, peu sociable, peu lucratif. Disons quelque chose de plus, et démontrons, qu'au lieu de délasser l'esprit, l'excès du jeu ne sert qu'à l'accabler ; qu'au lieu d'entretenir la société civile, il ne sert souvent qu'à la troubler ; qu'au lieu d'augmenter vos biens, il ne sert communément qu'à les diminuer. En trois mots donc, vous y perdrez votre repos, vous y perdrez vos amis, vous y perdrez vos biens. Trois articles d'une conséquence infinie, et cependant d'une expérience de tous les jours. Vous en allez juger par la discussion que j'en vais faire.

Je conviens d'abord avec vous, Messieurs, que notre esprit ne saurait soutenir une application constante, et que notre corps ne saurait résister longtemps à un travail assidu ; ainsi j'avoue qu'il nous faut nécessairement du relâche et du repos. Je conviens encore qu'il est des jeux permis ; je conviens même que tout jeu innocent peut devenir propre à vous récréer ; ainsi, j'avoue également qu'à parler en général, le jeu peut servir à vos délassements, sans devenir l'objet de nos censures. Mais aussi vous conviendrez avec moi qu'afin que le jeu soit propre à vous délasser l'esprit, il

faut nécessairement que ce soit un jeu modéré. Je dis modéré dans l'attachement qu'on y a ; modéré dans le temps qu'on y emploie ; modéré dans l'argent qu'on y joue ; car si le jeu est passionné, c'est fureur, non pas amusement; s'il est continuel, c'est occupation, non pas délassement ; et s'il est intéressant, c'est cupidité, non pas divertissement.

Or, je soutiens et je démontre que, dès qu'il y a habituellement de l'excès dans le jeu, habituellement le jeu est sujet à tous ces défauts. L'attachement qu'on a pour le jeu est quelquefois si vif et si violent qu'il n'est presque plus possible à quelques-uns d'y apporter de la modération. C'est un penchant qui les attire, un poids qui les entraîne, un lien qui les attache, un charme secret qui les enchante, un élément qui les nourrit, une passion qui les domine, une espèce de fureur qui les transporte. Qu'il se présente une partie de jeu, il faudra qu'ils en soient les spectateurs, s'ils n'en peuvent être les acteurs ; et qu'ils jugent des coups, s'ils ne peuvent ni les porter, ni les parer. Le temps qu'ils y consument absorbera quelquefois la meilleure partie du jour et de la nuit ; ils abandonneront pour cela l'exercice de leur charge et le soin de leurs propres affaires ; ils oublieront jusqu'à leurs repas, jusqu'à leur sommeil ; et ne prenant ni repos ni nourriture, ils seront encore contents pourvu qu'ils jouent ou qu'ils voient jouer. L'argent qu'ils y risquent ne sert qu'à allumer leur avidité. A la moindre lueur du gain, c'est en eux une application étonnante à veiller contre les surprises, à éviter les mécomptes, à profiter d'une faute, à captiver le hasard. Que le jeu vienne à grossir, pour avoir part au profit on y sera de moitié lorsqu'on n'y pourra entrer pour le tout ; et on s'intéressera avec les joueurs, lorsqu'on ne pourra jouer avec personne.

Direz-vous, pour infirmer cette proposition, qu'aujourd'hui on ne joue plus si gros jeu ? Mais, Messieurs, un jeu qui pique la vivacité des joueurs ; qui réveille toute leur âpreté pour le gain ; qui excite toute l'attention et toute la curiosité des spectateurs ; qui sous main intéresse peut-être tous les témoins ; est-ce un jeu modéré pour l'argent qu'on y joue ? Mais un jeu qui avec le temps excède les pouvoirs et les facultés des joueurs, qui incommode souvent les plus riches, qui les réduit aux expédients, et qui occasionne tous les jours de nouveaux emprunts, est-ce un jeu modéré pour les sommes qu'on y risque ? Mais quand même les gros jeux ne seraient plus aujourd'hui si communs, à quoi est-ce qu'on devrait l'attribuer ? Est-ce à la retenue et à la modération des joueurs ? Non, répond Salvien, c'est uniquement la difficulté de trouver des ressources qui en est cause ; et si on ne risque plus tant, c'est qu'on n'a plus tant à perdre. Du reste, ajoute-t-il, ce qu'on joue suffit encore pour remuer les passions ; et ce ne sera jamais dans le mouvement des passions qu'on trouvera son repos.

Jugez-en par ce qui se passe tous les jours sous vos yeux. J'avoue qu'à l'extérieur il n'est rien de plus tranquille, rien de plus décent, rien de plus grave et de plus composé que les cercles de jeu qui se forment à la cour. Toutes les passions y sont comme enchaînées par la bienséance et le respect. A juger même de ce qui s'y passe, par le silence qu'on y observe, par le sérieux qui y règne, par cette triste sérénité qui est répandue sur tous les visages, on croirait qu'il s'agit d'y décider des affaires les plus épineuses d'un Etat. Il est certain qu'on n'oserait s'y montrer sensible au gain ni à la perte. C'est ce qui s'appelle, dans le style du monde, jouer galamment, et savoir perdre de bonne grâce. Mais au fond, à quoi aboutit toute cette prétendue modération ? Intérieurement n'êtes-vous pas tantôt emportés par l'espérance, et tantôt retenus par la crainte ; tantôt ouverts à la joie, et tantôt resserrés par la douleur ; tantôt occupés à invoquer ou à bénir la fortune, et tantôt animés à la détester ? Mais, sous ces beaux dehors d'une philosophie stoïcienne, que signifient tous ces regards d'indignation, tous ces gestes d'impatience, toutes ces plaintes douces, il est vrai, et polies en apparences, mais souvent réitérées, et qui échappent quelquefois aux plus modérés contre le mauvais jeu qui leur vient et le malheur qui les poursuit ? Mais quand le jeu est fini, que veulent dire cette prompte retraite, cet air rêveur et mélancolique, ce silence obstiné, qui seul parle plus éloquemment que tous les discours ! Mais, quand vous êtes rendus à vous seuls, livrés chez vous à vos réflexions et à vos regrets, le chagrin et le dépit n'agissent-ils pas sur vous avec d'autant plus d'empire, qu'au moins alors il n'y a plus de spectateurs qui les contraignent ? Or, un jeu qui, par l'attachement que vous y avez, devient une passion qui vous agite ; qui, par le temps que vous y sacrifiez, devient un métier qui vous occupe ; et qui par l'argent que vous y risquez, devient en vous un ver rongeur qui vous inquiète et qui vous trouble ; est-ce donc là ce que vous appelez un jeu gracieux, un doux passe-temps, un délassement nécessaire, un honnête divertissement, une pure récréation ?

Je prétends au contraire que c'est un tourment où vous perdez le repos de l'esprit, le repos du cœur, le repos et la santé du corps. Croyez-vous en effet qu'un esprit soit bien tranquille, tandis qu'une seule séance au jeu l'applique plus vivement que ne ferait la plus longue lecture, l'étude la plus sérieuse, la plus profonde méditation, le procès le plus épineux ? Croyez-vous que le cœur soit bien content, tandis qu'il sera livré à la crainte de perdre ou à la douleur d'avoir perdu, agité de mille désirs, déchiré de regrets, rongé peut-être d'une espèce de désespoir ? Croyez-vous que le repos et la santé du corps puissent longtemps

subsister avec toutes ces veilles, qui tous les jours abrégent la vie des joueurs, qui les usent, qui les minent, qui les consument et qui les ensevelissent si souvent à la fleur du bel âge? Passez donc les nuits au jeu ; traitez vos corps comme s'ils étaient de bronze ou de fer; ne sortez de vos assemblées de jeu qu'avec le jour, pour y rentrer avant la nuit : mais craignez de payer bientôt tous ces excès, et de les payer aux dépens de vos jours. Hélas! combien de gens ne sont plus, parce que le jeu leur a coûté la vie! Je ne parle pas ici de ceux que les malheurs du jeu ont quelquefois portés au dernier désespoir : je sais que ce ne seraient pas des exemples à vous citer. Je parle de ceux mêmes qui, comme vous, ont toujours su en modérer les transports, mais qui n'ont pas su, non plus que vous, en modérer la durée. Voyez seulement s'il est beaucoup de joueurs et de joueuses de profession qui vieillissent ; et, pour profiter de leur malheur, faites-vous un délassement de votre jeu; à la bonne heure : le christianisme même ne s'y oppose pas ; mais ne vous en faites pas une passion et un tourment. Au lieu de délasser l'esprit, l'excès du jeu ne sert qu'à l'accabler.

J'ai ajouté qu'au lieu d'entretenir la société civile, l'excès du jeu ne sert souvent qu'à la troubler. Ici, Messieurs, si j'avais à parler devant tout autre auditoire que celui devant qui j'ai l'honneur de paraître, que ne dirais-je pas des troubles et des désordres publics que causent tous les jours la fureur et le déréglement du jeu? Je suis encore contraint d'avouer que la plupart de ces désordres sont entièrement inconnus parmi vous. Mais dès qu'ils arrivent ailleurs, et qu'ils ne manquent presque jamais d'être la suite de tous ces jeux publics, que toute police bien réglée a toujours eu intérêt d'exterminer, ils ne laisseraient pas de prouver qu'à parler communément, tout jeu excessif est un des plus grands fléaux de la société civile. Je vous représenterais les assemblées de jeu comme un amas de personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, de tout pays, de toute espèce, qui au jeu ne connaissent ni parents, ni amis, ni liaisons, ni alliances; qui souvent ne s'étaient jamais vues; qui peut-être ne se reverront jamais; auprès de qui tout le monde est également bien venu avec son argent; et je vous demanderais, sur ce seul caractère que je vous en fais : les croyez-vous bien propres à s'en faire des amis? Je vous apprendrais que, dans ces maisons de jeu, on y est bien reçu tandis qu'on y apporte de quoi fournir à leur avidité; qu'on n'y est plus reconnu dès qu'on n'a plus de quoi jouer ; que si on s'y enrichit des dépouilles de quelqu'un, on s'y réjouit de sa perte; et que, s'il a besoin de secours, on insulte à ses besoins. Je vous dirais que c'est là que se débitent tous les mauvais bruits, que se réunissent toutes les médisances, que se produisent les plus piquantes satires, et qu'on fait hautement le procès à tout le monde. J'ajouterais que c'est là que les disputes s'allument, que les esprits se partagent, que les cœurs se divisent, que les querelles se prennent, que les duels se préparent, et que naissent les plus grands éclats. Ici, je vous produirais un esprit bizarre qui ne saurait ni jouer de malheur, ni voir les autres heureux au jeu, sans donner dans quelque emportement. Là, je vous ferais voir un esprit difficile, qui use de mille passe-droits, et qui trouve encore mauvais qu'on les lui conteste. Partout je vous exposerais des désordres que vous ignorez, et toujours je vous demanderais : une telle conduite au jeu est-elle propre à former les doux liens de la société civile?

Mais, vous, Messieurs, sans être sujets à aucun de tous ces excès dont je viens de parler, regardez-vous votre propre jeu, dès qu'on s'y livrerait avec excès, comme un moyen bien propre de se faire des amis à la cour? Je conçois parfaitement que, tandis qu'on ne jouera qu'avec un certain choix de personnes que la bienséance ou le respect appellent auprès de vous, que la proportion des conditions assortit, et que la probité suit en tous lieux, on formera une société d'autant plus gracieuse qu'elle n'est ni animée par l'intérêt, ni étouffée par la colue. Mais un homme qui a la fureur du jeu en tête, et qui a la réputation de joueur, à la cour même trouvera-t-il par son jeu de l'appui et de la protection auprès de vous? Je dis qu'au contraire son jeu seul lui fera perdre toute la bonne volonté que d'ailleurs on aurait pu avoir pour lui. Voulez-vous en effet qu'on aille lui confier le maniement des deniers publics, avec une crainte bien fondée qu'au besoin il ne s'en servît pour fournir à son jeu? Voulez-vous qu'on le place sur la tête des autres pour lui donner occasion de les fouler? Voulez-vous qu'on l'élève sur les tribunaux, avec une assurance morale qu'il abandonnerait, qu'il trahirait peut-être tous ses devoirs pour vaquer tout entier à son jeu ; et qu'il ne serait pas plutôt sur le chandelier, que par son inaction seule il retomberait d'abord sous le boisseau? Où est le protecteur qui voulût, ou même qui osât prendre sur lui de répondre dans quelque espèce d'emploi que ce puisse être, et de cautionner pour un joueur? D'où vient qu'on ne veut plus, pour un établissement, de cette jeune personne, qui autrefois semblait devoir être un excellent parti dans le monde? C'est qu'à mesure qu'elle s'est formée, elle a témoigné une inclination marquée pour le jeu ; qu'en l'appelant chez soi, on craindrait d'y introduire une joueuse qui dissiperait tout; que de telles alliances ne furent jamais du goût de notre siècle; et que les suites en seraient trop épineuses pour s'y exposer.

Savez-vous quelles liaisons vous formerez au jeu? Des liaisons dont l'attrait sera la volupté, dont le fruit sera un commerce criminel, et dont votre argent sera l'appui et le soutien ; des liaisons qui, en vous

nuissant à une seule personne, vous désuniront avec mille autres ; des liaisons qui, en vous procurant hors de chez vous quelques moments de satisfaction, ne vous prépareront chez vous que des sujets de chagrin et de divorce ; des liaisons qu'il vous faudra rompre si vous voulez vivre en paix avec vos proches, et sur lesquelles ni parents, ni amis, s'ils sont fidèles, ne vous donneront aucun repos que vous ne les ayez rompues. Au jeu, il est vrai, on suivra quelquefois les années entières une même personne, pour avoir occasion de lui découvrir le feu profane ou sacrilége dont on brûle pour elle ; on lui jettera à tout propos des mots à double sens, pour lui expliquer une infâme passion qu'elle a elle-même allumée. De dessein prémédité, on saura perdre avec elle pour s'insinuer enfin dans son cœur ; et il n'est que trop ordinaire qu'on y réussisse. Mais sont-ce là de ces liaisons gracieuses qui font l'agrément de la société civile ? Suivez seulement ces sortes d'intrigues, et vous verrez si pour l'ordinaire elles n'aboutissent pas à causer les plus grands troubles. Disons donc qu'à la vérité un jeu rare et modéré peut adoucir le commerce de la vie ; mais convenons que, dès qu'il y entre de l'excès, au lieu d'entretenir la société, le jeu ne sert qu'à la troubler.

J'ai dit encore qu'au lieu d'augmenter vos biens, il ne sert communément qu'à les diminuer. Il est comme essentiel au jeu d'avoir du haut et du bas : c'est proprement cette roue de fortune qui tourne toujours sur son propre centre, et qui, par son instabilité naturelle, ne fait que monter et descendre sans cesse. De là vient que celui qui gagne aujourd'hui craint toujours avec raison qu'il ne vienne à perdre le lendemain, et l'expérience ne sert qu'à fortifier ses alarmes. C'est un fait de tous les jours, que les joueurs sont tantôt riches et tantôt pauvres ; tantôt chargés des dépouilles d'autrui, et tantôt dépouillés eux-mêmes ; tantôt gagnant tout, et tantôt n'ayant plus rien. Que dans quelque occasion ils gagnent selon leurs désirs, au delà même de leurs espérances, leur bonheur n'est jamais sans quelque fâcheux retour ; et par événement il se trouvera à la fin que la perte excède encore tout le gain qu'ils avaient fait.

D'où cela vient-il ? De leur insatiable avidité, répond saint Ambroise. Si les joueurs étaient moins avides du gain, poursuit ce saint docteur, et s'ils savaient s'arrêter à propos ; si, après avoir perdu considérablement, ils ne rejouaient plus ; ou si, après avoir considérablement gagné, ils se faisaient un fonds séparé auquel ils ne touchassent plus ; alors il pourrait y avoir des joueurs qui s'enrichiraient au jeu : du moins tous éviteraient de s'y obérer. Mais que, si vous gagnez, le gain ne serve qu'à vous rendre plus hardis ; et que, si vous perdez, la perte ne vous rende pas plus timides ; au contraire, si, sous un faux espoir de réparer les pertes que vous avez faites au jeu, vous allez faire argent de tout pour risquer encore de tout perdre ; à force d'y revenir, comment voulez-vous ne pas vous ruiner ?

Je dis plus : je veux pour un moment que vous ne soyez pas dans la malheureuse habitude de perdre ; nonobstant cela, je dis que, si vous êtes dans la malheureuse habitude de jouer, votre jeu vous empêchera de jouir de votre argent ; et ce sera pour vous comme si vous l'aviez perdu. Comment cela ? C'est que l'argent du jeu est un argent privilégié, auquel on n'oserait toucher dans les plus pressants besoins. A toute heure on peut avoir occasion de jouer ; et à toute heure on veut avoir de quoi entrer en lice. On peut perdre ; et sur-le-champ il faut avoir de quoi payer. Que celui-ci doive encore tout le prix de sa charge, et que celui-là n'ait pas encore acquitté les volontés d'un testateur, dans le monde on ne lui en fait aucune peine. Mais qu'on passât les vingt-quatre heures sans payer la dépense de son jeu, ce serait une tache dont on aurait peine à se laver. Pour avoir donc toujours de quoi jouer, fallût-il user de la plus sévère économie, on se retranchera une partie du nécessaire : on prendra sur sa propre nourriture, et souvent sur celle des autres. Cette femme ne sera plus si curieuse de suivre les nouvelles modes ; les plus vieux habits seront bientôt ajustés à la moderne ; et si son luxe en souffre, au moins son jeu n'en souffrira pas. Ce qu'on veut par-dessus tout, c'est un argent mort pour subvenir à son jeu. Mais cet argent ne dure pas toujours : il est des revers qui l'enlèvent au jeu ; et alors, comme si ce n'était pas assez d'y avoir perdu son bien, on veut encore y perdre celui des autres.

De là tous ces emprunts qu'on fait et qu'on ne restitue jamais. Hélas ! combien de créanciers n'avez-vous pas incommodés en vous ruinant vous-mêmes ? Pour vous obliger, les uns avaient dérangé leur négoce ; les autres s'étaient abstenus de faire les plus légitimes acquisitions ; tous vous avaient prêté le plus liquide de leurs biens ; et, au lieu de les rembourser, vous alliez perdre au jeu les avances qu'ils vous ont faites ! Que voulez-vous que deviennent tous ces marchands, tous ces artisans, tous ces domestiques peut-être aux dépens de qui vous jouez ? Mais, direz-vous, si je venais à gagner, je n'en serais que plus en état de rembourser les uns, et de payer le salaire des autres. J'en conviens, Messieurs ; mais si vous perdez, que deviendra leur bien ? Or, dès que ce bien n'est pas à vous, pouvez-vous risquer de le perdre contre la volonté de ceux à qui il appartient ? pouvez-vous même ne courir que les risques du gain, tandis qu'ils ne courent que le risque de la perte ? et qui sait si, quand même vous viendriez à gagner, vous ne leur cacheriez pas encore votre gain, pour ne pas leur restituer vos emprunts ?

Dans cet état, quels biens voulez-vous qu'un homme puisse laisser à sa famille ?

et dans cette seule pensée, quelles horreurs ne doivent pas s'élever dans l'âme des joueurs ? Sans frémir, pouvez-vous prévoir ou que vous ne laisserez que peu de chose à vos enfants ; ou que, si vous ne pouvez toucher à leur héritage, en le leur laissant, vous leur laisserez aussi le talent héréditaire de jouer ? Je veux qu'aujourd'hui vous trouviez le secret de leur cacher vos pertes et leurs disgrâces : couvrez donc des plus belles apparences l'affreux dérangement que le jeu a apporté dans vos affaires ; soutenez toujours le plus grand faste ; augmentez-le, si vous voulez, à proportion que vos grands biens diminueront : c'est un art nécessaire pour tromper un mari, pour amuser des enfants, pour éblouir le public, et pour ne pas tomber dans un décri qui, en réveillant un créancier, ferait tomber votre jeu. Mais dans votre âme, vous, qui seul peut-être connaissez votre situation, qu'en pensez-vous ? Mais quand la scène sera finie pour vous, et quand à votre mort on tirera le rideau qui voile aujourd'hui à nos yeux une si honteuse indigence, que trouvera-t-on sous des dehors si riants ? Pour toute hérédité, n'y trouvera-t-on pas des joyaux déposés, des meubles engagés, des fonds aliénés, des terres vendues, des dettes contractées, un chaos, un abîme sans fond, où tout l'or et tout l'argent de votre famille est allé s'engloutir ?

Mains cruelles ! s'écrie saint Chrysostome, mains parricides ! comment osez-vous dissiper des biens qui ne vous avaient été transmis par vos ancêtres que dans l'espoir que vous les transmettriez vous-mêmes à vos descendants ? Pouvez-vous en un seul jour peut-être faire évanouir les travaux de tant d'années ? Que seriez-vous devenus, si ceux qui vous ont donné le jour vous avaient ôté les moyens de soutenir votre nom et votre état ? Que vous ont fait vos enfants, pour vous faire un jeu du changement de fortune où vous les réduisez ? Voulez-vous que le désespoir les ensevelisse en un même jour et en une même tombe avec vous ? ou est-ce pour vous comme s'ils ne devaient plus être dès que vous ne serez plus ? A quoi serez-vous sensibles, si vous ne l'êtes à la ruine de votre famille et aux malheurs de votre propre sang ?

Allons encore plus loin : Supposons qu'au lieu d'avoir perdu au jeu une partie de vos biens, on trouve à votre mort qu'au contraire le jeu les a augmentés. Pouvez-vous donc ignorer que cet argent sera toujours trop mal acquis pour pouvoir prospérer dans les mains de vos enfants ? Fils de joueur ou de joueuse qui soit longtemps demeuré riche, en avez-vous beaucoup connu ? Qui sait même si alors vous ne leur laisseriez pas un trésor de colère qui attirerait sur eux les plus terribles malédictions ? Reconnaissez donc de bonne foi que dans tout jeu excessif on perd les biens du temps : vous venez de le voir. On y perd encore les biens de l'éternité : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE

Je ne sais si du temps de saint Cyprien le jeu était porté à des excès qui soient inconnus de nos jours ; mais il n'a pas fait difficulté d'avancer que parmi les joueurs et les joueuses de profession, il n'y a presque point de salut à espérer. Si j'en cherche les raisons, j'en trouve deux principales, qui en effet me font tout craindre pour leur réprobation. C'est que, quand on est dominé par la passion du jeu, on joue à des jeux défendus avec la même facilité, ou plutôt avec la même publicité, que s'ils étaient permis ; et que, quand on joue à des jeux permis, on y commet des fautes et des excès qui les rendent défendus. Dans les jeux prohibés on n'a aucun égard à la loi qui les défend ; dans les jeux permis on n'a aucun égard aux excès qui sont défendus par la loi. Deux articles qui doivent faire trembler tous les joueurs sur leur éternité : je vais les approfondir.

Vous savez, Messieurs, que dans la morale nous distinguons trois sortes de jeux : des jeux de hasard, des jeux d'adresse, et des jeux mêlés d'adresse et de hasard. Dans l'origine de tous les jeux, il n'y en eut jamais d'autres en usage que ceux où l'adresse seule décidait de la victoire ; et quelques docteurs croient encore aujourd'hui que ce sont les seuls jeux qui soient positivement permis. Ils sont persuadés que les jeux où le hasard est mêlé avec l'adresse, ne sont que des jeux purement tolérés. Mais tous enseignent sans exception que les jeux où le hasard seul décide du bon ou du mauvais succès, sont des jeux absolument et universellement défendus.

Par là, vous le voyez, les théologiens reconnaissent des jeux indifférents, des jeux dangereux et des jeux criminels : des jeux indifférents, où agit la seule industrie ; des jeux dangereux, où agissent également l'industrie et le sort ; des jeux criminels, où le sort agit seul. Mais encore une fois, il n'est aucun casuiste, je dis pas un seul, qui ne condamne tous les jeux de hasard ; et je les trouve en effet condamnés par toutes sortes de lois. Les sacrés canons de l'Eglise, dans un des premiers conciles, les ont frappés d'anathème. Nos rois les ont défendus avec la même rigueur que l'avaient fait les empereurs romains. Dans tous les temps, et dans tous les pays civilisés, on les a interdits comme on interdit les plus grands crimes ; et quand tous les législateurs auraient agi de concert pour les exterminer d'un commun accord, les jeux de hasard n'auraient pas été plus universellement proscrits. Il n'est pas jusqu'aux philosophes, jusqu'aux orateurs, jusqu'aux poëtes païens, qui n'aient fait des jeux de hasard l'objet de leurs censures et le sujet de leurs satires. Jouez donc à tous ces jeux de hasard, qu'on appelle aujourd'hui des jeux de reste ; c'est un crime devant Dieu ; et gagner à ces mêmes jeux, c'est gagner par une voie illicite.

Or néanmoins, quelque rigoureuse que soit la loi qui les défend, en est-il une seule qui soit plus combattue par l'usage? Se fait-on une peine aujourd'hui de l'enfreindre constamment, publiquement, tranquillement? Au contraire, ne semble-t-il pas qu'on ne se plaise plus qu'à cette sorte de jeux où on est plus incertain de son sort? Un homme qui aime le jeu, et qui fait profession de jouer tous les jours, ne reçoit-il pas avec une espèce de dédain les invitations qu'on lui fait de jouer à tous ces jeux de commerce où l'on peut jouer avec quelque connaissance du jeu? et pour aiguiser sa passion, ne lui faut-il pas de ces coups imprévue qui l'étonnent au moment qu'ils arrivent? Ceux mêmes qui, dans le grand monde, se rendent remarquables par la régularité de leurs mœurs, paraissent-ils avoir la moindre inquiétude sur la transgression de cette loi? D'où cela vient-il? De ce qu'ils n'en ont pas une connaissance assez exacte; de ce que peut-être personne ne la leur explique; et c'est afin que cette loi leur soit connue, c'est afin qu'ils la pratiquent, et que par leur exemple ils la fassent pratiquer aux autres, que j'ai regardé comme un des principaux devoirs de mon ministère de la leur annoncer.

Qu'ai-je donc dit de tous ces jeux défendus? Qu'on y court risque de se damner, parce qu'on y joue tout comme s'ils étaient permis. Qu'ai-je ajouté sur tous ces jeux qui sont permis? Qu'on y court risque encore de se damner, parce qu'on y commet des excès qui sont défendus. Ici je ne peux que déplorer un malheur qui paraît attaché à notre siècle : c'est qu'il y a des gens qui ne sauraient, ce semble, ni jouer, ni se divertir, s'ils ne faisaient des péchés de leurs jeux et de leurs divertissements mêmes; qui croiraient tous les plaisirs insipides s'ils ne les rendaient criminels; qui n'auraient nul goût à rien si Dieu n'y était offensé; et qui n'y découvriraient aucun bien s'ils n'y faisaient aucun mal. Vous en allez voir la preuve dans les jeux les plus permis, par les maux qu'on y commet soi-même, et par les maux qu'on y fait commettre aux autres.

Je dis par les maux qu'on y commet soi-même : Comment jouez-vous? Avec qui jouez-vous? En quel temps jouez-vous? Voilà qui va vous apprendre si c'est d'une manière permise que vous jouez aux jeux permis. Comment jouez-vous? Est-ce en observant ou en violant les règles du jeu? Tout jeu, dit saint Thomas, est un pacte qui a ses règles et ses conditions; c'est un contrat qui veut que de part et d'autre la loi soit égale entre ceux qui jouent. Or, reprend ce saint docteur, on peut détruire cette égalité des règles et des conditions en l'une de ces deux manières : ou en employant la fraude et en trompant au jeu, ou en usant de quelque espèce de violence que ce soit : *vel per fraudem, vel per vim.* Quand donc deux personnes s'entendent au jeu contre un tiers, et que, par une collusion secrète, que par un langage particulier, ou que par signe, elles se parlent pour le tromper; quand on dispose et qu'on arrange tellement tout un jeu, que pour soi on le fait venir tel qu'on le désire, ou qu'on devine aisément celui des autres; quand on risque son argent sur une carte qu'on connaît avant qu'elle arrive, ou plutôt lorsqu'on ne risque rien parce qu'on la connaît; quand par de mauvaises difficultés on élude un coup déjà arrivé, et dont par événement on devait soi-même supporter la perte; quand sur des contestations élevées on décide en sa faveur contre ses propres lumières : tout cela est contre l'égalité des conditions et des règles établies de droit entre les joueurs; tout cela est fraude, et par conséquent non-seulement défendu, mais encore sujet à restitution.

Je dis la même chose de tout ce qui peut ressentir la violence. Par exemple : que, parce que vous jouez avec des personnes d'une condition inférieure à la vôtre, vous vous prévaliez de votre rang pour les forcer injustement de plier sous vos décisions; que, parce que vous jouez avec des personnes qui ont besoin de ménager votre autorité ou votre crédit, vous tourniez tout à votre avantage, bien assuré qu'elles n'oseraient rien vous contester; que, parce que vous jouez avec des personnes qui craignent votre mauvaise humeur au jeu, vous éclatiez, vous menaciez, bien convaincu qu'elles aimeront mieux se rendre que de faire un éclat : tout cela est contre l'égalité du jeu; tout cela est violence, et par conséquent aussi sujet à restitution : *per vim.*

N'en demeurons pas là. Avec qui jouez-vous? Est-ce contre un jeune homme, ou contre une femme mariée; dont l'un est encore sous la puissance d'un père, et dont l'autre est toujours sous l'autorité d'un mari, et dont vous savez que le mari et le père ne sauraient approuver un tel jeu? Il ne vous est pas permis de jouer de gros jeux avec eux. Comme ils ne peuvent exposer au jeu qu'un argent dont ils n'ont pas la disposition, avec cet argent ils ne peuvent pas gagner le vôtre; mais aussi, par la même raison, vous ne pouvez pas gagner le leur. Dites, tant qu'il vous plaira, qu'on n'aurait jamais fini si on voulait entrer dans toutes ces discussions; savez-vous qui y entrera? Dieu, Messieurs, Dieu y entrera un jour, et il vous y fera bien entrer avec lui.

Allons plus avant. En quels temps jouez-vous? Est-ce dans le temps que vous devriez assister aux offices de l'Église? Est-ce dans ces précieux moments où tout un domestique aurait le plus besoin de votre présence? Est-ce lorsque vous devriez étudier un procès sur lequel vous allez définitivement prononcer? Il ne vous est pas permis de jouer dans tous ces temps-là, parce que dans tous ces mêmes temps vos plus pressants devoirs vous appellent ailleurs. Est-ce dans le temps de la nuit? Ah! Messieurs et Mesdames, quel affreux spectacle les

joueurs ne donnent-ils pas quelquefois au public! Dans le temps du repos troubler toute une ville! Dans le temps qu'un si grand nombre de communautés interrompent leur sommeil pour entonner les louanges du Seigneur, à deux pas peut-être de leurs églises, élever autel contre autel pour invoquer la fortune! D'une part, les hymnes et le chant sacré de l'Eglise, et de l'autre le mouvement continuel et les clameurs des joueurs! D'une part, des milliers de confesseurs et de vierges qui veillent, qui prient, qui se macèrent pour vos péchés; et de l'autre, vous-mêmes, qui, par de nouveaux péchés, irritez cette même colère de Dieu qu'ils cherchent à apaiser! N'est-ce pas ici cet ancien malheur que déploraient les prophètes, lorsque chez un même peuple et dans un même lieu, ils virent que les uns s'occupaient à bâtir, et que les autres s'appliquaient à détruire un même ouvrage? *Unus ædificans et alter destruens.* (*Eccli.*, XXXIV, 28.) N'est-ce pas renouveler cette circonstance affligeante de la Passion du Fils de Dieu, où du haut de sa croix il voyait à ses pieds, d'une part, quelques saintes âmes qui prenaient part à ses souffrances, et de l'autre, une troupe de joueurs qui jouaient ses propres vêtements?

Quand donc vous ne feriez d'autre mal au jeu que de donner les plus mauvais exemples, ne serait-ce pas toujours un grand péché? Or, que peut-on penser d'un père ou d'une mère, qui, par leur propre conduite, forment leurs enfants à jouer? que penser d'un homme d'église qui se ferait un métier de son jeu? En bonne foi, des mains consacrées par l'onction du saint chrême, continuellement occupées à manier des cartes! le matin à l'autel, et le soir dans un cercle de jouenses! le patrimoine des pauvres, les oblations des fidèles, les biens des fondateurs, le sang des peuples, le sang de Jésus-Christ même pris et enlevé jusqu'au pied du tabernacle pour être hasardé au jeu! Hélas! Messieurs, les Juifs même ne voulurent pas d'un tel argent, parce que, dirent-ils, c'est le prix du sang de Jésus-Christ : *Quia pretium sanguinis est.* (*Matth.*, XXVII, 6.)

Dites encore après cela, qu'au jeu vous ne faites aucun mal; ajoutez, si vous voulez, qu'en jouant vous évitez mille autres occasions de péché : mais ne peut-on donc éviter un péché sans en commettre un autre? mais est-ce éviter le péché que d'enfreindre les lois de l'Eglise, que d'insulter à l'infortune publique, et que de ne rien retrancher de votre jeu; tandis que, parmi les plus riches, les gens sages et sensés se croient obligés de faire chez eux les plus grands retranchements? Vous jouez pour fuir l'occasion du péché! mais d'où vient votre abondance? Il est certain qu'au jeu vous perdez plus que vous n'avez : cependant vous ne futes jamais ni plus splendides dans votre table, ni plus magnifiques dans vos habits, ni plus riches dans vos parures, ni plus en état de jeter à pleines mains l'or et l'argent sur une carte. Voudriez-vous bien nous expliquer cette énigme et nous apprendre vos ressources? Maudit jeu! de quels honteux trafics n'es-tu pas la source et l'occasion!

Que dire présentement des maux infinis qu'on y fait commettre aux autres? Femme d'iniquité, vous qui depuis longtemps souffrez qu'on profite du jeu pour profiter aussi de vos besoins, comptez bien toutes les mauvaises pensées, tous les mauvais désirs, tous les mauvais discours dont vous êtes responsable; et ressouvenez-vous bien que Dieu vous en demandera un compte terrible. Homme facile et commode, vous qui prêtez publiquement votre maison pour toute sorte de jeux, réfléchissez bien qu'en donnant chez vous un asile toujours ouvert à tous les joueurs et joueuses de profession, vous donnez un asile à tous les vices. Eclairez donc tous vos appartements; faites-les retentir par des concerts et des chants d'allégresse; attirez chez vous toute sorte de personnes, pour vous enrichir des crimes mêmes qu'on ira y commettre; faites de votre maison comme une espèce de temple qui soit toujours ouvert à toutes les idoles d'une ville, et qu'il soit libre à chacun d'y aller encenser la divinité qu'il adore : mais si vous échappez aux lois publiques, apprenez que vous n'échapperez pas aux supplices mêmes de l'enfer.

Mais, pour se sauver, faut-il donc renoncer totalement au jeu? Ce n'est pas ce que j'ai établi, Messieurs; je vous ai dit avec le Sage : Jouez, si vous voulez; mais que ce soit toujours sans offense de Dieu et du prochain : *Lude, sed non in delictis* (*Eccli.*, XXXII, 15, 16); jouez, pourvu que le jeu serve à vous récréer, non pas à vous occuper; à cultiver vos amis, non pas à vous les enlever; à ménager vos biens, non pas à vous ruiner : jouez, pourvu que ce ne soit pas à des jeux défendus, ni dans les jeux permis, avec des excès qui vous sont défendus : *Lude, sed non in delictis.* Mais, comme il serait infiniment plus facile à ceux qui ont la fureur du jeu de le quitter totalement que de le modérer, c'est à ceux-là que je donne le conseil salutaire de ne jouer jamais.

Que faire, direz-vous, et à quoi passer le temps, si nous venons à nous interdire le jeu? Ah! Messieurs, que faire? Est-ce donc que vous n'avez pas en Dieu une souveraineté à adorer, une miséricorde à implorer, une colère, une justice à apaiser? est-ce que vous n'avez pas en vous-mêmes une conscience à examiner, des passions à dompter, des péchés à expier? est-ce que dans vos familles vous n'avez pas des enfants à élever, des domestiques à veiller, des affaires à discuter? est-ce que, dans l'exercice de vos charges, vous n'avez ni devoirs à remplir, ni clients à écouter, ni dangers à prévoir et à éviter? est-ce que, dans la distribution de votre temps, vous n'avez dans la journée ni prière, ni lecture, ni méditation à faire, ni messe à entendre, ni hôpitaux, ni prisons, ni églises à visiter? est-ce que, dans l'avenir, et dans un avenir plus prochain que

vous ne pensez, vous n'avez pas une mauvaise mort et un enfer à éviter? Or, tous ces devoirs ne sont-ils pas des devoirs réels et rigoureux? ou tous ces devoirs ensemble ne suffisent-ils pas pour vous occuper? Hélas! Messieurs, le temps vous pèse aujourd'hui, et vous ne savez à quoi l'employer; mais viendra le jour que vous en regretterez la perte sans pouvoir la réparer. Ce qu'il y a de contradictoire en ceci, c'est que vous trouviez le temps toujours trop long, et que cependant vous trouviez la vie toujours trop courte; que quelques heures de temps vous ennuient, et que vous ne vous ennuieriez jamais de vivre. Ne perdez pas le temps au jeu; consacrez-le au soin de votre salut, et employez-le à mériter la gloire éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XX.

*Pour le mercredi de la cinquième semaine de Carême.*

### SUR LA PRÉDESTINATION.

Non peribunt in æternum; et non rapiet eas quisquam de manu mea. (*Joan.*, X, 28.)

*Mes brebis ne se perdront point pour toujours; et qui que ce soit ne me les arrachera d'entre les mains.*

Sire,

Voilà quel est l'heureux sort des élus, et en même temps, voilà quel est le profond et adorable mystère de la prédestination, sur lequel la curiosité de l'homme a formé tant de doutes, excité tant de questions, agité, tourmenté, désespéré tant d'esprits faibles. C'est un mystère de grâce; et par les fausses idées qu'on y attache, on en fait un mystère de réprobation. On se persuade qu'on veut sincèrement son salut, et on craint que de toute éternité Dieu ne l'ait pas voulu. Du côté de Dieu, il n'y a rien à craindre, et on en désespère; du côté de soi-même, il y a tout à appréhender, et on en présume tout. Quel est donc l'égarement de la raison au sujet du grand mystère de la prédestination? C'est que nous tremblons sur ce qui devrait nous rassurer : premier point. C'est que nous nous rassurons sur ce qui devrait nous faire trembler : second point. Notre crainte vient des mêmes motifs qui devraient exciter toute notre confiance; notre confiance vient des mêmes motifs qui devraient exciter toute notre crainte. N'ayons donc ni désespoir du côté de Dieu, ni présomption du côté de nous-mêmes : voilà ce que la prédestination, chrétiennement conçue, doit opérer en nous. Vous l'allez voir dans les deux parties de ce discours. Implorons, etc. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Est-ce, demandait le Roi-Prophète, que Dieu m'aurait créé pour me perdre? *Nunquid in æternum projiciet Deus?* (*Psal.* LXXVI, 8.) Serait-il possible qu'un Dieu, qui est la bonté même, m'eût haï de toute éternité; et que, par pure aversion, il fût devenu pour moi un tyran qui aime à se nourrir de mes larmes, à se baigner dans mon sang, à s'applaudir de mes malheurs? Parce qu'il y a dans sa prédestination certains points qui excèdent la portée de mon esprit, dois-je me préoccuper jusqu'à croire qu'un Dieu essentiellement juste a secoué toute justice; qu'il me commande l'impossible; qu'il me punira dans l'éternité tout entière pour des transgressions que je n'aurai pu éviter; et qu'il ne m'a donné l'être que pour faire de moi un prévaricateur de sa loi, un déserteur de sa religion, une victime de sa colère, un vase de perdition? *Nunquid in æternum projiciet Deus?*

Qu'en pensez-vous, Messieurs? Croyez-vous qu'il en coûtât beaucoup à ce saint roi de se rassurer contre ces pensées de désespoir? D'où vient donc que nous en sommes si souvent troublés et effrayés? C'est que nous cherchons à pénétrer dans tout ce que la prédestination a de plus secret et de plus caché; c'est que nous voulons raisonner sur tout ce que la prédestination a de plus évident et de plus assuré; c'est que nous aimons à nous inquiéter sur tout ce que la prédestination a de plus consolant et de plus propre à nous tranquilliser. Pour notre malheur, nous nous engageons dans des recherches qui ne sauraient produire aucune découverte, dans des raisonnements qui ne sauraient produire aucun bien, dans des inquiétudes qui ne sauraient produire que l'effroi : recherches curieuses et inutiles à l'homme; raisonnements défectueux et pernicieux au chrétien; inquiétudes odieuses et injurieuses à Dieu : trois désordres de nos esprits, qui, d'un mystère de miséricorde se font un mystère d'horreur. Reprenons-les dans le même ordre; et, pour votre consolation, tâchons de les bien développer.

Ce qu'il y a de plus secret et de plus caché dans la prédestination, c'est la manière dont ce mystère s'opère, et c'est précisément ce que nous voulons savoir. La prédestination consommée, ou, autrement, la prédestination des saints à la gloire, est-elle antérieure ou postérieure à la prévision de leurs mérites? Dieu n'a-t-il prédestiné les élus que parce qu'il avait déjà prévu leur correspondance à la grâce? ou ne leur a-t-il préparé ses grâces choisies et privilégiées que parce qu'il les avait déjà prédestinés? Nos mérites, acquis par Jésus-Christ, sont-ils le fondement de notre prédestination? ou sont-ils seulement le moyen propre et nécessaire pour son exécution? Voilà ce que Dieu n'a point révélé, ce que nos livres saints n'ont point suffisamment éclairci, ce que l'Eglise n'a pas décidé, ce qui, depuis si longtemps, agite les écoles catholiques, et ce qui les partage en deux opinions différentes; mais, en même temps, voilà ce qui n'importe nullement de découvrir et ce qui n'ajoute rien ni aux points de foi qu'on doit croire et qu'on croit déjà, ni aux règles de conduite qu'on doit suivre et que l'Evangile nous prescrit.

Le seul article dont il faille être instruit sur la première obscurité de ce mystère,

c'est que, de quelque manière que Dieu nous prédestine, nos mérites sont toujours renfermés dans l'intention de Dieu ou dans sa prévision ; qu'ils sont sûrement compris dans l'économie de notre prédestination, et que, dans quelque opinion qu'on embrasse, il est de la foi que celui qui nous a créés sans nous ne nous sauvera jamais sans nous. Tout le reste est également impossible et inutile à démêler, et c'est justement sur quoi notre curiosité se porte. Qu'il y ait de la folie ou non à prétendre dévoiler un mystère que les plus grands génies de la religion ont tous ignoré, ce n'est pas ce qu'on examine. Malgré le silence de l'Ecriture, on voudra statuer sur des opérations éternelles qu'on ne saurait comprendre, et, en punition de sa curiosité, on éprouvera, selon la menace de Dieu, combien il humilie ceux qui cherchent à s'ingérer dans ses conseils : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria.* (*Prov.*, XXV, 27.)

Ce qu'il y a de plus secret et de plus caché dans la prédestination, c'est de parvenir à connaître qui sont ceux que Dieu a choisis. Sommes-nous compris dans ce nombre ou ne le sommes-nous pas? Au moment que je parle, nos noms sont-ils écrits au livre de vie et Dieu nous voit-il au rang de ses prédestinés? Vous conviendrez que, à moins d'un miracle, on ne saurait, pendant la vie, parvenir à le savoir, et c'est cependant ce dont on voudrait être instruit. Mais, quand même Dieu vous le révélerait, dites-moi, je vous prie, quels secours vous en retireriez pour le salut? En auriez-vous moins d'obligations à remplir et moins d'obstacles à vaincre? Je conçois parfaitement que vous en seriez plus tranquilles ; mais ne le seriez-vous point trop, et, assurés de votre bonheur éternel, ne demeureriez-vous pas dans une totale inaction pour l'acquérir? Avec la certitude d'une pénitence future, ne vous plongeriez-vous pas plus facilement, plus constamment, plus profondément encore dans les délices de la vie présente? et si aujourd'hui la crainte de l'enfer ne peut vous préserver de tant de chutes, comment vous en garantir lorsque vous ne seriez plus retenus par aucun frein et que vous auriez une pleine et parfaite sécurité d'aller un jour en paradis? Or, si tout l'ouvrage de votre prédestination consiste dans un enchaînement de mérites, qui peu à peu forme votre couronne, par vos péchés n'interrompriez-vous pas alors ce bel ordre et cette suite de vertus qui, comme par degrés, doivent vous élever à la perfection?

Loin donc de regarder comme un mal le secret que Dieu vous en fait, ne devez-vous pas l'envisager comme un vrai bien, et, par une suite nécessaire, n'est-ce pas agir contre vous-mêmes que de vous efforcer à le découvrir? Croyez-moi, Messieurs, contentez-vous de savoir que la bonne vie est le gage de la prédestination, et que le libertinage de créance ou de mœurs est la marque de la réprobation. Renfermez-vous à vous bien assurer que, quand de cent mille hommes il n'y en aurait qu'un seul de prédestiné, c'est vous qui l'êtes, si vous êtes constamment fidèles à vos devoirs ; et que, au contraire, quand de tous les hommes il n'y en aurait qu'un seul de réprouvé, c'est vous qui le serez, si vous persévérez dans vos désordres. Voilà la science qu'il vous importe de bien apprendre, de bien méditer, de bien approfondir ; mais aussi voilà la science qui vous suffit. Tout le reste est pour vous et pour moi un livre fermé, un abîme sans fond, un océan de gloire où nos idées se perdraient : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria.*

Ce qu'il y a de plus secret et de plus caché dans la prédestination, c'est l'accord de notre liberté avec la grâce. Mais ne vous suffit-il pas de savoir qu'il est de la foi qu'on peut résister à la grâce, et qu'en effet on n'y résiste que trop tous les jours ; que les décrets de Dieu ne nous imposent jamais aucune nécessité d'agir ; que soutenir le contraire, c'est donner dans des erreurs que l'Eglise a foudroyées, et qu'il implique contradiction qu'on puisse mériter ou démériter par des actions forcées? Quoi donc! demande saint Léon, Dieu aura pu réunir dans une même personne deux natures aussi éloignées que le sont la nature divine et la nature humaine ; allier toute la majesté d'un Dieu avec la bassesse de l'homme, la toute-puissance avec la faiblesse, l'immortalité avec la mort même ; il aura pu faire cette union hypostatique, sans que la nature divine accablât ou détruisît la nature humaine, et vous serez peiné de savoir comment, par sa grâce, il peut agir en nous et avec nous sans opprimer notre liberté? Dieu est-il donc tenu ou de proportionner la sublimité de ses mystères à la faible portée de nos lumières, ou de nous en expliquer tout le secret? Ne pourra-t-il plus produire au dehors aucun terme de son action sans vous en développer tous les ressorts? N'allez donc pas vous troubler de ce qu'il ne vous en a ni donné, ni facilité l'intelligence. Songez toujours que cette découverte ne produirait aucune utilité ; qu'elle n'est nullement nécessaire ; qu'elle est absolument impossible, et que de s'aheurter à la vouloir trouver en Dieu, c'est s'exposer évidemment à être ébloui de tout l'éclat de sa gloire : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria.* Ainsi en est-il de tout ce qu'il y a de plus évident et de plus assuré dans la prédestination. A force de vouloir subtiliser sur tout ce qu'elle renferme de plus connu et de plus certain, on s'égare et on se trouble, comme on s'était déjà troublé et égaré pour avoir voulu pénétrer dans tout ce qu'elle contient de plus incertain et de plus inconnu.

Point tant de raisonnements, nous dit le Sage ; ces matières sont trop élevées pour pouvoir en raisonner saintement : *Altiora te ne quæsieris.* (*Eccli.*, III, 22.) En voulez-vous la preuve dans le mystère que je prêche? Ce qu'il y a d'évident par rapport à nous, c'est la nécessité des bonnes œuvres ;

et, si vous y prenez garde, les conséquences qu'on en tire tendent presque toujours à l'indolence et à l'inaction pour le salut. Quel est donc le grand raisonnement de l'impie lorsque, dans la dépravation de ses mœurs, il trouve un juste sujet de douter de sa prédestination? Ou je suis prédestiné, dit-il, ou je ne le suis pas : si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre et tous mes vices ne sauraient me damner : si je ne le suis pas, je n'ai rien à espérer et toutes mes vertus ne sauraient me sauver. L'arrêt en est porté : il est immuable : le moyen d'aller changer dans le temps un décret qui est prononcé de toute éternité? De là le prétexte de ne faire aucune bonne œuvre, de s'autoriser dans ses désordres, ou plutôt de là l'accomplissement de cette redoutable prédiction, que c'est courir à sa perte et s'évanouir dans ses raisonnements que de les porter trop haut : *Altiora te ne quæsieris.*

Ou vous êtes prédestiné, ou vous ne l'êtes pas : cela est vrai. Mais il est faux que vous soyez prédestiné sans que la pratique des bonnes œuvres entre dans l'arrangement de votre prédestination : par conséquent, plus il sera vrai en soi que vous êtes prédestiné, plus il sera nécessaire que vous vous exerciez dans la vertu, et moins vous ferez pour le ciel, moins il y aura lieu de croire que vous êtes prédestiné. Tout autre raisonnement porte à faux dès qu'il porte au relâchement. Dans sa fin la prédestination n'est autre chose qu'une couronne de gloire, qu'une couronne de justice, qu'une couronne et une récompense accordée à nos mérites : or, il n'y a ni mérites sans victoire, ni victoires sans combat, ni combats sans passion, ni passions domptées sans beaucoup de vertu. Dans ses moyens, la prédestination n'est autre chose que la préparation des grâces que Dieu nous a destinées pour notre vocation, pour notre justification, pour notre persévérance finale : or, sans les bonnes œuvres, je vous défie de répondre à tant de grâces. Dans son modèle, la prédestination doit, selon l'expression de l'Apôtre, nous rendre conformes à Jésus-Christ; c'est sur son exemple que nous devons nous former : marchez présentement sur ses traces sans embrasser le parti de la sainteté. Dans ses sujets et dans les élus qu'elle comprend, la prédestination ne renferme que les seuls saints et elle les contient tous. Trouvez-m'en un seul que les tentations n'aient pas exercé, que la tribulation n'ait pas éprouvé, que les devoirs de la ferveur n'aient pas occupé. Serez-vous privilégiés? et, pour nourrir votre mollesse, croyez-vous que Dieu ira renverser l'ordre de ses décrets? Je vous en laisse les juges : *Altiora te ne quæsieris.*

Ou vous êtes prédestiné, ou vous ne l'êtes pas : cela est vrai. Donc il faut uniquement vous reposer du soin de votre salut sur ce que Dieu en a déterminé. Quelle pitoyable conséquence! en voulez-vous sentir le faible par votre propre conduite? Est-ce ainsi que vous raisonnez dans vos affaires temporelles? Vous savez que, sans l'ordre et la permission de Dieu, il n'arrive absolument rien dans le monde, de quelque espèce que ce puisse être. Quoi qu'il survienne, il faut nécessairement que, par un décret éternel et positif, Dieu l'ait permis ou ordonné. Quand donc il s'agit de votre établissement ou de votre subsistance, que ne dites-vous aussi qu'il en sera infailliblement tout ce que Dieu en a déterminé? et, sur ce principe, que n'abandonnez-vous la poursuite de cette charge et la culture de vos terres? Pourquoi, dans une fièvre aiguë et ardente, vous précautionnez-vous contre les suites de la maladie? Dieu n'en a-t-il pas déjà disposé? dans ses décrets éternels, n'a-t-il pas arrêté que vous mourrez ou que vous réchapperez de cette attaque? Ce qu'il a résolu n'arrivera-t-il pas infailliblement? comment aller dans le temps changer un décret qui est émané de toute éternité? Que ne laissez-vous donc agir tout le feu de votre indisposition, et que ne vous en reposez-vous uniquement sur ce que Dieu en a statué? C'est, dites-vous, que, s'il a résolu ma guérison, il ne l'a résolue que dépendamment des moyens qui peuvent me la procurer, et qu'il m'a laissé le soin et la liberté de m'en servir. Mais n'y aura-t-il donc que la grande et unique affaire du salut sur laquelle nous ne raisonnerions pas cohéremment?

J'ose le dire, je ne voudrais que le seul exemple du démon pour vous apprendre à mieux raisonner sur cette importante matière. Voyez comme il s'empresse de vous exposer à la tentation et de vous y faire succomber. Dit-il, comme vous, ou cette âme est prédestinée ou elle ne l'est pas : si elle est prédestinée, c'est en vain que je lui tends des piéges, je ne la pervertirai jamais; si elle n'est pas prédestinée, c'est en vain que je m'inquiète sur son changement de vie, elle ne m'échappera jamais? Sans entrer dans ce qui arrivera, parce qu'il ne saurait le découvrir, il s'en tient à ce qui peut arriver; et sur cela seul, de quels stratagèmes n'use-t-il pas pour tâcher de la perdre? Est-ce donc trop vous demander, dit Tertullien, que d'exiger de vous, pour opérer votre salut, les mêmes précautions que le démon emploie pour les ruiner? et en raisonner moins bien que lui, n'est-ce pas une leçon pour vous d'en raisonner beaucoup moins et d'y travailler beaucoup plus? *Altiora te ne quæsieris.*

Ou vous êtes prédestiné, ou vous ne l'êtes pas; cela est vrai. Mais il est faux qu'un arrêt de mort puisse jamais être porté contre vous, si vous ne vous l'attirez par vos péchés; par conséquent, vous pouvez faire aujourd'hui, par vos bonnes œuvres, que cet arrêt n'ait jamais été prononcé. L'entendez-vous, Messieurs? il ne dépend que de vous et de moi de faire en sorte aujourd'hui que Dieu n'ait jamais ni prévu ni permis notre malheur éternel. Mais, direz-vous, si Dieu a déjà prévu ma réprobation et si

ma réprobation est déjà arrêtée, comment l'empêcher? Et moi je demande : mais si vous vivez constamment bien, ou si, ayant mal vécu, vous venez à changer de mœurs et à persévérer dans la vertu, comment voniez-vous que votre réprobation ait été prévue et arrêtée? Cette supposition n'est-elle pas chimérique? Or n'est-il pas de foi qu'avec la grâce vous pouvez bien vivre; et que, pour bien vivre, la grâce vous est offerte? Vivez donc bien comme vous le pouvez; et alors, Dieu ayant prévu que vous vous convertiriez, il aura prévu aussi que vous ne serez pas réprouvé. Mais, poursuivez-vous, par rapport à ceux au moins qui sont actuellement en enfer, de toute éternité Dieu n'avait-il pas prévu et arrêté leur perte? Oui, Messieurs; mais pourquoi? Parce que de toute éternité Dieu avait prévu que, pouvant se convertir, ils ne se convertiraient jamais. Ainsi en est-il de nous, si, pouvant sortir de nos désordres, nous n'en sortons pas; du reste, il ne tiendra jamais qu'à nous d'en sortir. En faudrait-il davantage pour nous animer à le servir et pour nous rassurer dans nos doutes? N'allez donc pas subtiliser sur ce que la prédestination a de plus évident et de plus assuré : *Altiora te ne quæsieris.* Tous vos raisonnements sont pernicieux au salut et toutes vos inquiétudes sont injurieuses à Dieu.

Quelle idée est-ce donc que vous avez de son amour, pour vous troubler sur le choix qu'il a fait? Savez-vous bien, dit Jésus-Christ, que Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants? que ce n'est pas lui qui fait votre réprobation; et que, s'il prédestine les bons, ce sont les méchants qui se réprouvent eux-mêmes? Ayez donc de lui de meilleurs sentiments; regardez comme autant d'erreurs opposées à la sincérité de son amour, à l'équité de sa justice, à l'authenticité de ses promesses, à la solidité de ses exhortations, de ses reproches et de ses menaces, toutes les inquiétudes d'esprit que vous avez sur ses dispositions à votre égard : *Non est Deus mortuorum, sed vivorum ; vos ergo multum erratis.* (*Marc.*, XII, 27.)

Oui, c'est l'outrager dans son amour, que de se tourmenter sur la prédestination; c'est craindre qu'il ne nous ait positivement exclus de son royaume et qu'il ne veuille pas sincèrement notre salut : or, dit l'apôtre saint Paul, je vous apprends de sa part qu'il veut le salut de tous les hommes sans en excepter un seul; que Jésus-Christ est mort pour nous tous; et il est hérétique d'avancer qu'il n'est mort que pour les prédestinés. Je vous déclare, ajoute l'apôtre saint Pierre, que Dieu ne veut pas qu'aucun périsse; et preuve évidente que sa volonté est sincère, c'est qu'il donne à tous, sans exception de personne et sans exception aussi de quique ce soit, les moyens nécessaires de se sauver.

On doute, ô mon Dieu, que vous vouliez notre salut! Eh! que n'avez-vous donc pas fait pour nous le procurer? Pouviez-vous descendre plus bas que le néant, sacrifier plus que votre vie, nous laisser rien de mieux que votre corps à manger et votre sang à boire, nous élever plus haut que de nous sanctifier par votre grâce et que de nous destiner à votre propre gloire? On doute que vous veuilliez nous sauver! mais, si vous ne le vouliez pas, pourquoi établir tant de sacrements, nous prescrire tant de maximes, nous proposer tant d'exemples, nous donner tant de grâces et nous accorder tant de moyens de salut? N'y aurait-il pas de la contradiction en Dieu de ne vouloir pas que nous parvinssions jusqu'à la gloire, et de vouloir cependant que nous eussions tout ce qu'il faut pour y parvenir? Ne doutez donc plus si Dieu vous aime; mais, dans l'assurance qu'il vous a aimés de toute éternité, reprochez-vous de l'avoir aimé si tard et de l'aimer encore si peu. Tout autre sentiment de Dieu lui est injurieux. Ou croyez qu'il a pour vous des entrailles de père, ou comptez que vous êtes dans l'erreur : *Multum erratis.*

Qui vous a appris à douter si par goût et par choix il ne vous a point laissés dans la masse de perdition; si, sans aucune faute de votre part, il ne vous a point séparés d'avec les bons; et si, avant que d'avoir prévu vos iniquités, il n'a point résolu de vous en punir? Ignorez-vous que c'est la monstrueuse doctrine de Calvin, que de dire de Dieu qu'il a déterminé la perte des réprouvés avant la prévision de leurs crimes, et qu'en conséquence de cet arrêt de perdition, il leur refuse la foi et toutes sortes de grâces; qu'il les porte au péché; qu'il les trompe indignement en cachant sa haine sous les dehors de la tendresse, et qu'il ne les a créés que pour l'enfer! Est-ce donc, demande saint Paul, que Dieu est inique? Pouvez-vous le penser sans détruire toute idée de Divinité; sans charger Dieu même d'une cruauté que le père le plus barbare ne saurait commettre à l'égard de ses enfants; sans donner dans un écart dont la raison même, et la raison seule, devrait vous apprendre à rougir? Pourquoi donc vous inquiétez-vous au sujet de la prédestination?

Si vous étiez le moins du monde autorisés à craindre que Dieu ne voulût pas votre salut, que deviendraient toutes les assurances qu'il nous donne de nous avoir aimés d'un amour éternel; et de ne vouloir pas la mort, mais la conversion de l'impie? Que deviendraient toutes les instances qu'il nous fait de jeter dans son sein toutes nos inquiétudes? Ne serait-ce pas un jeu de sa part que d'entrer dans tous ces grands et énergiques mouvements d'indignation et de colère contre ceux qui s'écartent de leurs devoirs? et pourrait-il, sans une visible et manifeste dérision, leur reprocher leurs désordres, les exhorter à en sortir, ou les menacer s'ils y persévèrent? En bonne foi, croyez-vous bien que Dieu soit capable d'une pareille dissimulation?

Reprenez donc courage, s'écrie saint Augustin, à la vue d'un mystère qui a pour auteur un Dieu plein de complaisance pour

tous ses ouvrages, d'amour et de tendresse pour les hommes, de compassion pour les pécheurs, d'empressement pour leur accorder le pardon. Marchez en assurance du côté de Dieu : *Ambula de Deo securus.* Réfléchissez que jusqu'ici toutes les frayeurs que la prédestination peut vous avoir causées, portaient uniquement sur des recherches inutiles, sur de faux raisonnements, sur de vaines inquiétudes que vous pouviez bien vous épargner. Dans cette certitude, faites seulement ce qui dépend de vous; et du reste, soyez sûrs que Dieu ne vous abandonnera jamais le premier ; que sa grâce ne vous manquera pas ; et que vous le trouverez toujours prêt à vous recevoir : *Ambula de Deo securus.* N'ai-je donc pas eu raison d'avancer que nous tremblons sur ce qui doit nous rassurer? vous venez de le voir. Ai-je été moins fondé à dire que nous nous rassurons sur ce qui devrait nous faire trembler? C'est ce que nous allons examiner dans mon second point.

SECONDE PARTIE.

Pour parvenir à la gloire, qui est le terme de la prédestination consommée, il faut de notre part une volonté agissante, une volonté généreuse, une volonté entière de se sauver : une volonté agissante, qui ne consiste pas en désirs vagues et stériles, mais qui nous fasse mettre la main à l'œuvre ; une volonté généreuse, qui ne se rebute pas à la vue des difficultés, mais qui s'applique à les surmonter ; une volonté entière de se sauver, qui n'ait ni ses partages ni ses réserves avec Dieu, mais qui s'étende sans exception à tous les points de la loi et à tout le temps de notre vie. Or, remarquez-le bien, pour la plupart nous ne voulons notre salut que d'une volonté stérile et indéterminée, que d'une volonté faible et languissante, que d'une volonté ou bornée à certains points, ou fixée à certains moments. Je dis d'une volonté stérile, parce qu'elle n'en prend pas les moyens; d'une volonté faible, parce qu'elle n'en franchit pas les obstacles; d'une volonté bornée, parce qu'elle n'en remplit pas l'étendue. Trois sources de la réprobation des hommes, et trois justes sujets de pleurer sur nous-mêmes ; vous allez voir combien de notre fond nous avons lieu de trembler.

Dans la spéculation, nous voulons tous nous sauver. Et où est l'homme, grand Dieu! qui ne le voulût pas? Mais dans la pratique, il est faux que nous le voulions. Pour l'ordinaire, toute notre bonne volonté se termine ou à ce penchant que Dieu a imprimé dans nos cœurs, et qui nous porte d'inclination vers notre félicité; ou à ce fonds d'estime qu'il a gravé dans nos esprits, et qui nous force de donner des éloges à la vertu; ou à des projets de pénitence et de conversion, qui ne servent bien souvent qu'à nous rassurer dans un état où tout inspire la frayeur. Nous croyons que nous voulons nous sauver, parce qu'au fond de nos cœurs nous sentons un vrai désir d'être heureux. Mais ce langage intérieur de la nature, qui, toute corrompue qu'elle est, aspire sans cesse à son bonheur, réel ou apparent, savez-vous quel il est? C'est le langage d'un prédestiné dans l'âme peut-être d'un réprouvé ; c'est la voix de Jacob sous les mains d'Esaü : *Vox quidem, vox Jacob est ; manus autem, manus sunt Esau.* (*Gen.*, XXVII, 22.)

Quand nous voulons bien une chose, infailliblement nous en prenons les moyens; et dès que nous les abandonnons, évidemment nous ne la voulons pas. Voulez-vous donc savoir si vous désirez sincèrement votre salut, voyez si cette volonté vous porte à réprimer vos passions, à contrarier votre humeur, à détester, à confesser, à expier tous vos péchés. Voyez si cette volonté de vous sauver l'emporte sur la volonté de vous enrichir, de vous élever, de vous agrandir, de vous venger, et si du désir elle passe jusqu'à l'action. La seule preuve que vous puissiez avoir de sa sincérité, c'est son activité et son efficace. Sans cela, ce n'est qu'une simple velléité; vous voulez et ne voulez pas. Vous voyez que vous devriez vouloir; vous voudriez même vouloir : mais tout cela ne fait pas que vous vouliez. C'est un sentiment naturel et nécessaire de votre amour-propre, mais ce n'est pas un acte libre, un acte réfléchi, un acte bien formé de votre volonté. C'est une preuve que vous reconnaissez une félicité éternelle ; mais ce n'est pas une résolution prise de l'acquérir. C'est peut-être une impression de la grâce, qui porte un rayon de lumière dans votre esprit et un attrait dans votre cœur : mais ce n'est pas une détermination d'y correspondre ; c'est tout au plus avoir les connaissances d'un prédestiné, comme Jacob ; mais cela n'empêche pas que vous n'ayez aussi les mœurs d'un réprouvé, comme Esaü : *Vox quidem, vox Jacob est ; manus autem, manus sunt Esau.*

Nous croyons que nous voulons nous sauver, parce que nous avons un profond respect pour les mystères qu'il faut adorer, une entière soumission pour toutes les vérités qu'il faut croire, une parfaite vénération pour toutes les vertus qu'il faut pratiquer. Mais en tout cela il n'en coûte rien à nos passions. Le point capital est de conformer sa conduite à sa créance. La foi sans les œuvres est une foi morte ; et croire sans agir, c'est être pire, infiniment plus coupable et plus punissable que l'infidèle. Examinez donc dans cette volonté, que vous supposez en vous de vous sauver, non plus seulement si elle assujettit votre raison à Dieu, mais encore si elle assujettit vos sens à la raison. Hors de là, vous feriez les plus beaux portraits de la vertu, que vous n'en seriez pas plus vertueux ; et eussiez-vous continuellement les éloges de Dieu et de la religion dans la bouche, si du reste vous aviez le cœur et les mains vides de bonnes œuvres, à la vérité, on pourrait dire de vous que vous parlez comme un ange; mais on pourrait dire aussi que vous courez grand risque d'être réprouvé avec les démons :

*Vox quidem, vox Jacob est; manus autem, manus sunt Esau.*

Nous croyons que nous voulons nous sauver, parce que nous faisons quelquefois les plus beaux plans de conversion et de salut : mais les exécutez-vous tous, ces projets ? car c'est le grand point. Que vous sert de condamner tous vos désordres, si vous n'en corrigez jamais aucun ; de menacer tous vos vices, si vous n'en punissez jamais un seul ; de projeter sans cesse une nouvelle forme de vie, si vous demeurez toujours le même ? Où est le pécheur qui, effrayé par les cris de sa conscience, et alarmé sur les redoutables jugements de Dieu, ne se promette pas à lui-même la réforme de ses mœurs ? L'enfer n'est-il pas peuplé de gens qui, pressés par de semblables remords, avaient fait les mêmes résolutions, et qui brûleront éternellement pour ne les avoir jamais exécutées ? Vous vous rassurez sur de pareils projets ! et moi, je dis que ce sont ces mêmes projets qui doivent vous faire trembler. N'est-il pas évident que tout autant de temps que vous en différez l'exécution, vous ne le voulez pas pour le présent ?

Dites donc qu'il viendra un temps, ou que, si ce temps vient, peut-être alors vous voudrez votre salut ; que vous êtes même convaincus que vous le voudrez alors : mais au moins convenez qu'aujourd'hui vous ne le voulez pas ; et par conséquent que, depuis que vous êtes au monde, vous ne l'avez jamais voulu. Chose étonnante ! Messieurs, que nous ne voulions pas notre bonheur éternel ; que nous y renoncions pour des objets périssables, qui ne sont que des biens en idée, que des fumées d'honneur, que des ombres, des images, des fantômes de plaisir : et que, pour nous étourdir encore sur une situation si déplorable, contre toute apparence de vérité, nous allions nous persuader que nous le voulons. Or, qu'est-ce que le danger éminent de la réprobation, si ce n'est une promesse constante de conversion, avec des délais continuels ? *Vox quidem, vox Jacob est ; manus autem, manus sunt Esau.*

Faites cependant tout ce que vous voudrez ; jamais vous n'aurez un juste sujet de vous tranquilliser. Au contraire, vous aurez tout lieu d'appréhender le triste sort des réprouvés, si, par rapport à la grande et unique affaire du salut, vous n'avez une volonté agissante qui vous en fasse prendre les moyens, et une volonté généreuse qui vous en fasse franchir tous les obstacles.

A Dieu ne plaise que, pour aplanir les difficultés du salut, j'aille ici retrancher de la loi ce qu'elle a de pénible. Ce n'est pas moi, disait saint Bernard, qui ai inséré dans l'Evangile l'obligation d'être humble dans l'élévation, modeste dans la prospérité, patient dans les souffrances, chaste jusque dans nos pensées, amis de nos ennemis même, et ce n'est pas moi non plus qui l'en ôterai. J'avoue donc que le salut a ses difficultés. Il est sûr que nous éprouvons tous une contradiction intérieure et un fond de corruption, qui demande de grands efforts pour combattre nos répugnances et nos inclinations. Qui que nous soyons, nous avons tous des désirs déréglés qui nous agitent, des intérêts temporels qui nous touchent, des amusements qui nous arrêtent, un penchant qui nous sollicite et qui nous porte au mal, des passions que nous traînons après nous, ou qui, pour mieux dire, ne nous entraînent que trop souvent après elles. Les biens nous attachent ; les honneurs nous entêtent ; les plaisirs nous enivrent ; la raison nous égare, et le cœur nous séduit ; le tempérament nous domine, et l'humeur nous conduit ; les sens nous trompent, et l'inclination nous trahit ; les objets nous attirent, et la crainte nous retient ; le travail nous accable, et l'oisiveté nous ennuie ; la flatterie nous charme, et la vérité nous déplaît ; celui-ci nous choque par son impétuosité naturelle, et celui-là nous pèse par ses lenteurs ; l'un nous étourdit par ses discours, et l'autre nous glace par son silence. Au dehors et au dedans de nous-mêmes, nous ne trouvons presque partout que des ennemis domestiques et étrangers, visibles et invisibles, qui font que nous ne sommes jamais sûrs de nous-mêmes, qui tous conspirent à nous perdre, et qui ne cessent d'opposer mille obstacles à notre salut. Or ce sont ces obstacles qu'il faut généreusement franchir ; et jusqu'à ce que nous les ayons surmontés, il sera faux de dire que nous voulons résolument nous sauver.

Voulez-vous donc avoir part à la gloire des prédestinés ? demande Jésus-Christ : *Vis ad vitam ingredi?* (*Matth.*, XIX, 17.) Mais le voulez-vous bien ? Dessaisissez-vous de ce bien mal acquis, abandonnez la poursuite injuste de ce procès, déchirez ce faux contrat, faites brûler cette convention simoniaque, restituez ces intérêts illégitimes, déboursez un peu plus pour vos créanciers et un peu moins pour votre luxe. Je sais ce qu'il en doit coûter à votre avarice ; mais quoi qu'il en coûte, songez qu'il en coûterait encore bien plus à votre salut. Point de milieu pour vous entre la restitution et l'enfer. Choisissez présentement entre le sort des prédestinés et celui des réprouvés. Voulez-vous guérir de ces profondes blessures qui donnent la mort à votre âme ? Mais le voulez-vous bien ? *Vis sanus fieri?* (*Joan.*, V, 6.) Renoncez à ces frivoles plaisirs auxquels vous en sacrifiez de si purs et de si durables. Modérez ces transports de colère, cette impétuosité de naturel, tous ces violents désirs de vengeance, et pardonnez afin que je vous pardonne. Sans balancer, allez vous jeter aux pieds d'un confesseur, et là, surmontez cette fausse honte qui jusqu'ici vous a fait commettre tant de sacrilèges. Faites-lui-en un aveu sincère, un exposé fidèle de tous vos péchés ; regardez la confusion que vous en aurez comme une partie de la pénitence et de la satisfaction que vous me devez. Je sais qu'il vous en coûtera d'aller faire cet aveu humiliant, cette réconciliation héroïque, ce divorce éternel. Ce n'est pas sans peine qu'on donne

son cœur à des personnes que naturellement on n'aime pas et qu'on le refuse à des objets qu'on idolâtre; je le sais, mais n'en doit-il donc rien coûter pour mériter le ciel? Le voulez-vous pour rien, ou croyez-vous le vouloir sincèrement, tandis que vous ne vous gênez et que vous ne vous incommodez en rien pour l'acquérir? Dites donc que vous ne le voulez pas.

Il en coûte de se sauver, j'en conviens, Messieurs; mais dans la vie, qu'est-ce qui ne coûte pas? N'en coûte-t-il donc rien pour se damner? Peut-on voir d'un œil sec et tranquille que Dieu a allumé des feux éternels pour punir nos désordres, et qu'au train de vie que nous menons, ces brasiers ardents seront un jour notre partage? Peut-on penser sans une secrète horreur, que tous les pas que nous faisons sont autant de pas vers le tombeau; qu'à toute heure nous pouvons mourir, et que mourir dans l'état où nous sommes, ce serait mourir en réprouvé? Peut-on tout entreprendre pour le monde et ne rien faire pour le ciel, sans se répondre à soi-même que, quand il est question de nos intérêts temporels, nous trouvons tout facile; et que, quand il s'agit de nos intérêts éternels, tout nous paraît dur et difficile, que tout nous paraît impraticable? Or n'y trouvez-vous pas une preuve évidente, que réellement vous ne voulez pas vous sauver? Ne vous y trompez pas, pour le salut il faut nécessairement une volonté forte et généreuse qui en surmonte tous les obstacles. Il faut encore une volonté pleine et entière qui en embrasse toute l'étendue.

Difficilement auriez-vous prévu ce que j'ai à vous dire sur cet article. L'illusion, dont je parle est de telle nature que je ne sais si vous y avez jamais fait réflexion; et elle est cependant d'une telle conséquence, qu'il n'y va pas moins que de votre réprobation d'en prévenir les suites. C'est qu'il s'est répandu dans le monde une distinction chimérique entre la sainteté et le salut; que pour vous autoriser à ne pas remplir la loi dans toute son étendue, vous en renvoyez une partie dans les cloîtres et dans les monastères; que vous laissez aux plus parfaits le soin de remplir ceux des préceptes que vous prenez pour des conseils, parce que vous ne voulez pas les observer, et qu'il est devenu ordinaire de vous entendre dire : Je ne me pique pas de devenir un saint. Je laisse à ceux que l'Eglise canonise sur la terre, le soin de porter la vertu à sa perfection. Il m'importe peu d'être plus ou moins haut dans le ciel, pourvu que j'y sois. Tout ce que j'ambitionne, c'est précisément de me sauver. Je sais que dans le monde on a répandu cette distinction chimérique entre la sainteté et le salut; mais savez-vous bien qu'il n'y a point de milieu entre la prédestination et la réprobation, entre les saints et les damnés? Il est vrai que dans le ciel il y a plusieurs demeures et que les plus élevées sont pour ceux qui auront joint la pratique des conseils à l'exacte et entière observance de la loi; mais toutes ces différentes demeures sont pour les saints seuls, et il n'y aura jamais que des saints qui y soient reçus. C'est pour cela que nous n'avons tous qu'un même maître à servir, qu'une même loi à accomplir, qu'une même perfection essentielle à acquérir, qu'une même récompense à obtenir, et pour tout cela, c'est nécessairement de devenir des saints.

Sur ce grand principe, qui est incontestable dans la morale chrétienne, quel juste sujet n'avons-nous pas de trembler? Voyez de combien de partages et de réserves on use envers Dieu. Ne diriez-vous pas qu'on lui dit, comme cette mère supposée qui sollicitait le jugement de Salomon, non pas, à la vérité, qu'on ne fera rien de ce qu'il ordonne, mais aussi qu'on ne fera pas tout ce qu'il exige et qu'on aura soin de partager avec lui : *Nec mihi, nec tibi sit; sed dividatur.* (III *Reg.*, III, 26.) N'est-il pas ordinaire de voir qu'on se borne à réciter une courte prière tous les matins et tous les soirs, à entendre une messe quand la nécessité nous y oblige, à écouter un sermon quand la saison le demande, à assister aux saints offices quand le torrent nous y entraîne ou que l'occasion nous y retient, et qu'on croit encore n'avoir fait aucun mal, que de n'avoir pas fait tout le bien qu'on doit faire? Mais cette foule presque innombrable d'obligations qu'on a à remplir, qu'est-ce que tout cela deviendra? On en fera une partie et on laissera le reste; on en prendra ce qu'elles ont de moins incommode et on omettra ce qu'elles ont de plus gênant; on en fera assez pour s'applaudir du peu qu'on fait et on n'en fera pas assez pour se sauver.

En voulez-vous la preuve dans une induction bien sensible? Donnez-moi deux hommes, dont l'un soit réglé dans sa dépense et dont l'autre soit chaste et continent : par cette raison seule, chacun d'eux ne se croira-t-il pas en voie de salut? Mais que vous sert d'éviter les prodigalités de la dépense, et de ne pas donner dans le faste et dans le luxe, dans la pompe et dans l'éclat, si de cet argent que vous ménagez, vous ne faites pas l'aumône, si vous ne payez pas vos dettes, si vous les disputez même à vos créanciers, et si par des procès, ou intentés ou soutenus mal à propos, vous travaillez à les ruiner? Que vous sert d'imiter la pureté des anges, si vous avez sur votre langue le venin des aspics, ou dans votre cœur le fiel des dragons contre vos ennemis? Ne diriez-vous pas qu'il n'y a dans le christianisme qu'une seule vertu à pratiquer? Vous faites donc mal de la pratiquer toute seule : le salut consiste à mettre celle-là en pratique et à ne pas omettre les autres : *Hæc oportuit facere, et ista non omittere.* (*Matth.*, XXIII, 32.) Le malheur est qu'on ne veut pas se gêner sur tous les points de la loi, et qu'on se console encore des articles qu'on omet sur ceux qu'on accomplit. On se rassure sur ce qu'on ne donne pas tout à ses passions, et sur ce que

Dieu a son partage; et de ce partage même qui sert à vous tranquilliser, j'infère toujours que vous vous rassurez précisément sur ce qui doit le plus vous faire trembler.

Grand Dieu! s'écriait le Roi-Prophète, on se fie à soi-même dans le grand mystère de la prédestination, et il semble qu'on se défie de vous! Mais ne vaut-il donc pas mieux que nous soyons dans vos mains que dans les nôtres? Du moins vous m'empêchez de courir à ma perte, vous en êtes touché de compassion, vous réveillez en moi tous ces grands sentiments qui peuvent m'alarmer sur ma réprobation; et moi, je n'y suis pas même sensible! je ne veux ni prendre les moyens qui peuvent opérer mon salut, ni écarter les obstacles qui peuvent l'éloigner, ni remplir cette étendue de devoirs qui peuvent me le procurer! J'avoue que vous m'avez caché vos adorables et impénétrables desseins sur la prédestination; mais pourquoi m'en inquiéterais-je? Pour donner son héritage à son fils, faut-il donc que le père y soit forcé? Non, non, mon Dieu! loin de moi de pareilles idées : empêchez seulement que par des recherches inutiles, que par de faux raisonnements et que par de criminelles inquiétudes, je m'éloigne de vos desseins sur moi. Vous voulez me sauver, je peux me sauver. Je n'ai plus qu'à le vouloir; il faut donc que je le veuille : *Volo.* Je le veux, ô mon Dieu! mais échauffez, embrasez ma volonté. Faites que je sois à vous dans le temps pour être à vous dans l'éternité. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XXI.

*Pour le vendredi de la cinquième semaine de Carême.*

### SUR LA PÉNITENCE DE MADELEINE.

Ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix. (*Luc.*, VII, 37.)

*Voilà cette femme de la ville, qui menait une mauvaise vie.*

Sire,

Quel spectacle que celui de voir une pécheresse du premier ordre, s'abattre publiquement aux pieds du Sauveur, les arroser de ses larmes, les embaumer de parfums, les essuyer avec ses cheveux, et lui dire, à peu près comme Jacob l'avait dit à l'ange du Seigneur : Non, je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez comblée de vos bénédictions : *Non dimittam te, nisi benedixeris mihi.* (*Gen.*, XXXII, 26.)

Tertullien n'avait-il pas raison de dire que la pénitence fait les fonctions d'un Dieu en colère? mais pour cela, ajoute-t-il, il faut que ce soit une pénitence prompte, parce qu'on risque tout en temporisant, et une pénitence sévère, parce qu'on perd tout en se ménageant. Deux qualités de la pénitence de Madeleine que je vous propose aujourd'hui pour modèle. Pénitence prompte : pourquoi? parce que nous sommes mortels; premier point. Pénitence sévère : pourquoi? parce que nous sommes pécheurs; second point. Avouez, Messieurs, que ce n'est pas sur ce plan qu'on règle sa pénitence dans le monde. Elle doit être prompte, et on la diffère tant qu'on peut; elle doit être sévère, et on l'adoucit tant qu'on peut. Deux désordres que je vais combattre en vous prêchant la pénitence; mais une pénitence sans délai, mais une pénitence sans adoucissement. Implorons, etc. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Représentez-vous, Messieurs, une de ces femmes mondaines, qui, du soin de leur beauté, donnent dans la vaine gloire; de la vanité, dans le luxe; du luxe, dans la mollesse; de la mollesse, dans le libertinage des mœurs; et qui, idolâtres d'elles-mêmes, n'épargnent rien pour devenir les idoles de toute une ville; un de ces cœurs amollis par le plaisir, qui ne sont occupés que de leur corps, enivrés de leurs propres charmes, appliqués à en perfectionner les grâces ou à en plâtrer les défauts; et qui, avides d'avoir des adorateurs pour se les conserver tous, se font un art de n'en préférer jamais aucun; un de ces naturels faciles que les conversations attirent, que les modes amusent, que les spectacles charment, que les exemples entraînent, que la flatterie séduit, qui ne songent qu'à placer leurs inclinations, ou qu'à gagner celles des autres; qui comptent leurs jours par les passions qu'ils allument ou par celles qu'ils contractent, et qui croient encore avoir fait les plus rares conquêtes, lorsqu'ils se sont malheureusement laissés conquérir eux-mêmes; un de ces esprits vifs et enjoués, qui vivent sans crainte et sans inquiétude, sans égard et sans contrainte, sans prévoyance et sans réflexion. Vous savez quel poison ils respirent, quelle passion favorite les anime, quel feu profane ils cherchent à allumer dans les cœurs; et Dieu sait si ou est innocent quand on fait des criminels!

Or, Messieurs, telle était Madeleine pécheresse; et ce qui doit faire trembler bien des personnes mondaines, c'est que pour faire le portrait de ses mauvaises mœurs, peut-être n'ai-je eu qu'à vous peindre les leurs. Issue d'une noble famille, embellie de toutes les grâces naturelles, enrichie des dons de la fortune, Madeleine perdit jusqu'aux premiers principes de son éducation. Elle se plut à voir et à être vue; elle donna dans la dissipation des sens, et elle devint bientôt le déshonneur de son sexe.

Heureusement pour elle, dit l'Evangile, dès qu'elle connut les dangers de sa conduite, elle changea de mœurs : *Ut cognovit.* (*Luc.* VII, 27.) Madeleine avait à combattre une jeunesse qui lui faisait aimer la vie; un monde qui lui faisait aimer ses charmes; une passion favorite qui lui faisait aimer ses propres chaînes. Malgré tout cela, il n'est ni circonstance de l'âge, ni considération du monde, ni passion du plaisir qui la retienne. A l'instant même elle triomphe

du temps, elle triomphe du monde, elle triomphe d'elle-même. Trois articles de la plus solide instruction ; je vais les développer.

Je l'ai déjà dit : Madeleine avait vécu dans le libertinage des mœurs; il fallait même que son désordre eût été bien déplorable, puisque entre toutes les femmes de son temps, elle s'attira le nom de pécheresse. J'avoue cependant que l'Évangile ne s'explique pas sur l'espèce de son péché : mais qu'imaginer dans une personne de son âge et de son sexe, qu'augurer même du silence de l'Ecriture, que ce vice humiliant que saint Paul nous défend de nommer? Imaginez donc tout ce que l'amour du plaisir peut produire dans un cœur qui est épris de cette malheureuse passion ; ajoutez-y tout ce que l'éclat de la beauté, ce que les charmes de l'opulence, ce que les raffinements de l'amour-propre, ce que le luxe des habits et l'indécence des parures, ce que la liberté des sens, ce que l'encens de la flatterie, ce que des noms de divinité pouvaient donner de force et de poids à ses penchants : c'était pour Madeleine autant d'amorces du plaisir. Son air, ses regards, ses discours, ses manières, tout inspirait en elle et tout respirait la volupté. Dans un âge plus mûr et plus avancé, il lui eût été plus facile de dissiper l'illusion et le prestige. Mais dans une jeunesse où il n'est que trop ordinaire de se promettre une plus longue vie, au milieu même des plus grands dangers, que ne dut-il pas lui en coûter pour se convertir à la fleur du plus bel âge?

Or néanmoins rien ne l'arrête, là où tout semblait devoir l'arrêter. Ni le lieu qu'elle choisit, qui est la salle du festin ; ni le temps qu'elle prend, qui est le moment du repas; ni l'aveu public de ses désordres et la confusion qu'elle en aura ; rien de tout cela n'est capable de suspendre sa résolution. Sans attendre, comme David, qu'un prophète vienne l'intimider sur les suites de son péché ; sans attendre, comme saint Pierre, que Jésus-Christ la regarde, ou, comme saint Paul, qu'il paraisse dans les airs pour la convertir par un miracle éclatant ; sans attendre, comme la Samaritaine, qu'il aille la chercher et la convaincre de ses déréglements, elle vole chez le pharisien, elle perce la foule, elle se prosterne aux pieds de Jésus-Chirst; elle les baigne de pleurs, elle les ensevelit dans le baume et les parfums, elle les essuie avec ses cheveux ; et par la vivacité de sa foi, par l'effort de sa douleur, par la grandeur de son courage, ou plutôt par les extases et les transports de son amour, elle marque à Jésus-Christ qu'elle l'aime encore plus qu'elle n'a jamais aimé ses plaisirs.

Que les autres accourent donc au Fils de Dieu, ou pour recouvrer la santé, ou pour être témoins de ses miracles ; Madeleine est la seule qui, dans tout l'Évangile, ne s'adresse à lui que pour obtenir le pardon de ses péchés ; encore n'ose-t-elle le lui demander que par les marques de son repentir. Que les autres comptent sur la vivacité de l'âge ou sur la force de leur complexion pour différer leur pénitence; Madeleine croit que pour sa conversion tous les moments sont précieux, parce que tout délai est dangereux. Aussi, dit saint Chrysostome, faire pénitence, ce n'est pas délibérer, mais conclure ; ce n'est pas projeter, mais exécuter ; ce n'est pas vouloir se résoudre, mais être déjà tout résolu.

Avouez, Messieurs, que nous sommes bien éloignés d'avoir de pareils sentiments. Lorsque la grâce nous sollicite, combien de doutes et de regrets, combien de craintes et d'irrésolutions qui nous arrêtent ! En voulez-vous la preuve dans un exemple bien sensible? Grand apôtre ! disait le président Félix à saint Paul, il est vrai que j'ai grand besoin de conversion ; j'en conviens : mais pour le présent je ne saurais m'y résoudre, ainsi, vous pouvez vous retirer ; cependant, lorsque le temps sera venu, soyez sûr que j'aurai soin de vous mander : *Quod nunc attinet, vade ; tempore autem opportuno accersam te.* (*Act.*, XXIV, 26.)

Je vous le demande, Messieurs, où trouver une image plus fidèle de tous nos délais? Rien ne presse encore, disons-nous ; pour aujourd'hui j'ai trop d'affaires sur les bras ; les occupations de ma charge, les embarras de ma famille, le soin de mes affaires, me laissent à peine le temps de respirer. A mon âge, comment me sevrer de tous mes plaisirs, me retirer des compagnies, m'interdire le jeu et les visites, m'exposer aux railleries du monde, et m'ensevelir toute vivante dans la retraite? Attendons que je sois fixée aux soins du domestique, attachée par état à l'intérieur d'une maison, obligée à des épargnes considérables pour l'entretien de mes enfants. Attendons que je les aie établis, que je leur aie garanti ce fonds, assuré le gain de ce procès, remis cette succession, distribué la portion de leur héritage : *Quod nunc attinet, vade.* Mais aussi, quand ce grand feu de l'âge sera passé ; quand mes passions seront moins vives, mes inclinations moins vicieuses, les occasions moins fréquentes, mes embarras moins grands et moins continuels ; alors, Seigneur, étant plus à moi, je serai aussi plus à vous : *Tempore autem opportuno accersam te.*

Que devenait Madeleine si, comme vous, elle eût toujours différé sa conversion? Il est probable qu'elle venait d'entendre Jésus-Christ dans quelqu'une de ses prédications ; mais, si elle en eût perdu tout le fruit, aurait-elle trouvé l'occasion d'en réparer la perte? Viendra le jour, dites-vous, auquel vous vous convertirez ; mais qui vous a dit que ce jour viendra jamais pour vous; qui vous a assuré que vous vivrez jusqu'à demain, et que vous ne mourrez pas aujourd'hui ? qui vous a répondu que, quand vous signerez ce contrat, Dieu ne signera pas l'arrêt de votre mort; que, quand vous creuserez les fondements de cette maison,

on ne creusera pas votre tombeau ; et que, sur le point de vous établir sur la terre, vous n'irez pas établir votre demeure dans l'éternité ? Pour lors que deviendraient tous ces beaux projets de pénitence? Or, cependant, que faut-il pour en venir là ? qu'un coup de sang, qu'un souffle d'air, qu'une révolution d'humeurs, qu'une défaillance, qu'un léger accident? A quoi tient notre vie? qu'à un point indivisible, qu'à un simple fil, à si peu de chose, que, loin d'être surpris que l'homme meure sitôt, on doit bien plus s'étonner qu'il vive si longtemps. Vous savez si bien le dire, quand il s'agit de la vie des autres ; vous ne voulez ni leur vendre à crédit, ni leur prêter à intérêt, ni leur confier un dépôt, ni leur remettre une dette, sans retirer leur signature. On a beau vous dire qu'ils sont jeunes et robustes : vous répliquez toujours qu'on peut mourir à tout âge et à toute heure ; que tout homme y peut être surpris, qu'on en a des exemples qui font trembler, qu'on ne sait ce qui peut arriver, et que vous ne voulez risquer ni de n'être pas payé, ni de payer deux fois. Loin de blâmer votre procédé, je le loue ; et l'expérience fait voir qu'il est souvent nécessaire. Ce que je blâme uniquement, c'est que vous ne raisonniez pas de vous comme vous raisonnez des autres; que vous comptiez sur votre vie, tandis que vous ne sauriez compter sur la leur ; et qu'en matière de salut vous ne preniez pas les mêmes précautions que vous prenez en matière d'intérêt. Il avait été un temps où Madeleine raisonnait tout comme vous : mais, dès qu'elle eut compris le faible de ses raisonnements, elle ne délibéra plus. Elle triompha de tous les délais et de toutes les lenteurs, elle triompha du temps, et elle triompha encore de tous les obstacles que le monde lui opposait.

C'est d'abord par la douceur de ses charmes que le monde nous attire à lui, dit saint Augustin, et c'est souvent par la crainte de ses discours qu'il nous retient ensuite sous ses lois. On s'asservit au monde, parce qu'on l'aime, et quelquefois on ne lui demeure asservi que parce qu'on le craint. Or, voilà les armes que le monde employa pour retenir Madeleine dans ses piéges. Il n'y avait ni jeux, ni plaisirs, ni spectacles, ni fêtes, ni vœux, ni encens, que le monde ne lui offrit. Toujours entourée d'une foule d'adorateurs assidus à lui plaire, Madeleine était l'âme et l'ornement des assemblées ; le sujet et l'agrément des entretiens; elle était comme l'idole à qui on apportait tous les présents, comme l'astre qui réglait les plus beaux jours, comme la divinité qui formait les plus heureuses destinées. Mais dès qu'elle a connu la séduction, avec quelle générosité et quel éclat ne rompt-elle pas avec tous ses profanes adorateurs? Dès lors il n'est plus d'entretiens mondains qui lui plaisent, plus de visites qui la flattent, plus de lecture dangereuse qui la récrée, plus de protestations d'attachement qui la touchent. Ah ! s'écrie-t-elle, j'ai trouvé en Dieu ce souverain bien devant qui il faut que toute beauté s'éclipse et que tout plaisir créé disparaisse, le seul vrai bien qui existe !

Quelle différence d'elle à nous ! J'avoue que nous déclamons quelquefois contre la vanité des choses de ce monde, contre le vide et le néant de ses plaisirs ; mais, dès qu'il s'agit de les quitter, nous sentons bientôt mourir en nous toute la haine que nous croyions en avoir conçue, et nous sommes forcés d'avouer qu'au fond nous n'en sommes ni moins éblouis de son éclat, ni moins avides de ses biens, ni moins idolâtres de ses plaisirs. Nous aimons le monde, lors même que le monde ne nous aime pas, lors même que nous croyons ne pas l'aimer. Nous ne voulons pas le quitter, lors même qu'il nous a déjà quittés : ou si quelquefois on prend enfin le parti d'une retraite forcée, dans sa retraite même on apportera encore le monde avec soi.

Madeleine ne l'avait que trop connu, et sur la connaissance qu'elle en avait, elle s'attendait bien qu'un monde qui n'aime personne, ou qui n'aime les autres que pour lui-même, ne manquerait pas de se déclarer contre elle, dès que par sa conversion elle se serait déclarée contre lui. Il fut aisé de prévoir quels discours on tiendrait sur son changement de vie, et les piquantes railleries qu'on en ferait ; sa conduite n'avait été ni assez régulière, ni assez cachée, pour se trouver à l'abri de la censure. Mais de quoi rougirait cette illustre pénitente, que saint Augustin dit (*in Psal.* CXXV), par une expression bien hardie, avait eu encore plus de front pour la piété qu'elle n'en avait eu pour le crime ! *Frontosa ad crimen, frontosior ad salutem.* Elle ne rougit plus que de son péché, et elle met toute sa gloire dans la confusion qu'elle en a. Quand donc, pour pleurer ses désordres aux pieds de Jésus-Christ, elle cherche des spectateurs dans la maison du pharisien, c'est qu'elle veut que ses complices en soient instruits ; et que, quand elle les prend pour témoins de sa pénitence, elle voudrait qu'ils en fussent les imitateurs. Du reste, que le monde parle et qu'il la déchire par les plus cruelles satires, elle laissera parler le monde, et se mettra au-dessus de tous les discours.

Or voilà, selon moi, un des plus grands obstacles à la conversion des pécheurs. Ils aimeraient à avoir une vertu respectée et honorée ; mais, comme ils craignent qu'elle ne devienne ou soupçonnée d'hypocrisie, ou même attaquée par la raillerie, la malignité du monde les retient. Remarquez-le bien, Messieurs; dans le monde le plus poli il n'est rien de plus commun que cette probité toute païenne, qui se borne aux vertus que les libertins n'attaquent pas ; chacun se pique d'être honnête et affable, doux et équitable ; et nul ne veut passer pour injuste ou emporté. C'est aujourd'hui ce qui fait l'honnête homme selon le monde, et il n'est pas jusqu'aux plus vicieux qui n'y concourent par leurs éloges. Mais d'en venir

jusqu'à s'élever hautement contre ceux qui décrient la religion ; jusqu'à rompre tout commerce avec ceux qui pourraient nous gâter par leurs mauvaises mœurs ; jusqu'à s'éloigner de toutes les occasions, où la pudeur est en danger ; jusqu'à imposer silence aux médisants ; jusqu'à témoigner une juste horreur de tout ce qui s'appelle vice ; mais démontrer de la patience, quand on nous cause quelque déplaisir ; de l'humilité, quand on nous refuse les honneurs qui nous sont dus ; de la modération, quand on nous fait quelque outrage ; de la joie, quand il nous arrive quelque confusion ; c'est ce que la plupart des mondains n'osent prendre sur eux-mêmes. Le monde corrompu n'en ferait que des plaisanteries, et c'est à ces plaisanteries qu'ils ne veulent pas s'exposer.

Ne nous en rapportons qu'à vous-mêmes. Combien de fois, à la persuasion de la parole, au spectacle d'une mort subite, au souvenir des vérités éternelles, au seul langage de la conscience, vous êtes-vous sentis dégoûtés du monde, touchés de Dieu, portés à l'aimer? Déjà vous goûtiez les douceurs de la vertu, et la résolution en était prise. Qu'est-ce donc qui a étouffé en vous de si saints désirs? *Quis vos fascinavit non obedire veritati?* (*Gal.*, III, 1.) Vous convenez vous-mêmes qu'au moins, dans ces heureux moments, ce n'étaient plus les charmes du monde qui vous retenaient ; il vous paraissait insipide : ce n'était plus même l'attrait de la volupté ; vous n'y trouviez plus que de l'amertume. Qu'est-ce donc qui a dissipé tous ces projets de conversion? Âmes timides, vous ne le savez que trop : c'est la crainte du monde. Comme vous connaissez sa malignité, vous avez appréhendé sa censure ; vous avez craint que le monde n'attribuât votre changement ou à quelque dégoût secret, ou à quelque disgrâce prochaine ; et vous vous perdez malheureusement, parce que vous n'avez pas même le courage de laisser croire au monde que vous voulez vous sauver. Mais, quand il a été question de nouer toutes ces pernicieuses intrigues qui ont flétri votre réputation, avez-vous eu la même crainte du monde? Vous êtes-vous abstenu de continuer cette assiduité dangereuse, de former cette liaison criminelle, de vous engager dans cette occasion prochaine et continuelle de péché, parce que le monde en parlerait? Je sais que le vrai caractère du monde est de ne pas épargner le mal et d'empoisonner le bien même ; mais, dans la nécessité inévitable d'essuyer tous les traits de sa malignité, ne les craindrez-vous donc que lorsqu'il est question de ne pas les mériter?

Monde cruel, s'écrie ici saint Chrysostome! que t'a donc fait cette pauvre âme pour l'enchaîner ainsi par la crainte de tes discours? Jésus-Christ a versé tout son sang pour la sauver, et tu emploies tous tes soins pour la damner! Jésus-Christ a envoyé ses prédicateurs et ses apôtres pour la convertir, et tu n'omets rien pour la séduire! Y avez-vous jamais bien pensé? l'emploi que vous faites par vos cruelles railleries, c'est l'emploi du démon, celui de perdre les âmes, d'étouffer en elles les impressions de la grâce, de leur ravir le bonheur éternel et de les enlever à Dieu même. Qui sait si, au moment que je parle, l'enfer ne retentit pas des malédictions que vous donnent ceux qui n'y auraient jamais été plongés, s'ils ne vous avaient jamais appréhendé? Qui sait s'ils ne vous y attendent pas pour se venger sur vous par les mêmes supplices que vous leur avez attirés? Par bonheur pour Madeleine, elle triompha de toutes les attaques du monde : elle triompha encore d'elle-même.

Le plus difficile pour Madeleine n'était pas encore fait : il lui restait à triompher de ses passions. J'avoue que dans leur source primitive, les passions ont été accordées à l'homme pour former les plus grands courages : et Dieu s'en sert encore tous les jours pour former les plus grands saints. Mais, si nous n'avons soin de les tenir en bride, au lieu de nous aider à combattre le mal, elles nous obligent de nous combattre nous-mêmes. Ce sont des vapeurs qui forment les plus sombres nuages dans nos esprits, qui en sortent comme des foudres et des éclairs, et qui produisent souvent les plus grands éclats : ce sont des feux allumés au dedans de nos cœurs, qui y causent quelquefois les plus grands incendies, et qu'on ne peut plus éteindre que par des torrents de larmes ; ce sont des ennemis intérieurs et domestiques qu'il faut nécessairement vaincre, et dont nous devenons les victimes si nous n'en faisons nos esclaves : voilà les passions en général. Mais la passion dominante de Madeleine devait lui coûter d'autant plus à détruire, qu'elle avait toujours eu plus de penchant à la contenter. Formée en elle par l'inclination, entretenue par mille objets séduisants, fortifiée par l'habitude, la passion du plaisir la captivait totalement ; et, pour se soustraire à son empire, il devait lui en coûter les plus grands efforts.

Mais que ne peut pas la grâce, quand elle agit dans un cœur qui lui est fidèle? Tout à coup Madeleine triomphe de tous ces monstres et de tous ces tyrans, qui jusqu'alors l'avaient comme enchaînée dans le crime. Dès ce moment, Jésus-Christ est si content de l'effort de son amour, qu'il prend publiquement sa défense, qu'il loue sa foi, qu'il approuve sa conduite présente, et qu'il lui remet tous ses péchés. De ce jour-là, c'est chez Madeleine qu'il loge dans ses courses évangéliques et qu'il sanctifie toute sa maison par sa présence. C'est à la contemplation de Madeleine qu'il donne la préférence sur les empressements et les sollicitudes de Marthe : c'est à la prière de Madeleine qu'il ressuscite Lazare, et qu'il le fait sortir de son tombeau ; c'est à la gloire de Madeleine, qu'il veut que jusqu'à la consommation des siècles l'Évangile de ce jour soit lu et publié dans les quatre

parties du monde ; c'est à Madeleine, que, après sa triomphante résurrection, il apparaît pour la première fois revêtu de tous les ornements de sa gloire, et qu'en lui ordonnant d'en aller donner la nouvelle à ses disciples, il l'établit comme l'apôtre des apôtres mêmes.

Vous le voyez, Messieurs, il n'y a que des grâces, et les plus grandes grâces, pour ceux qui se convertissent sans délai. Mais aussi il n'y a guère que des châtiments pour ceux qui diffèrent leur conversion. Pourquoi, disait Jésus-Christ, en parlant du figuier stérile, lui laisser occuper une terre qui d'elle-même produirait au centuple? Qu'on le coupe à l'heure même : *Ut quid terram occupat? Succidite eam.* (*Luc.*, XIII, 7.) Or s'il ne peut souffrir plus longtemps un arbre qui ne portait aucun fruit, comment souffrira-t-il ceux qui n'en donnent que de mauvais? De quel œil regardera-t-il cette jeune personne qui ne cherche qu'à multiplier les complices de son iniquité? Ne dira-t-il pas dans peu : Pourquoi lui laisser occuper sur la terre une place que quelque autre remplirait avec édification? Qu'on l'enlève de ce monde et qu'on la jette dans les flammes éternelles? *Ut quid terram occupat? Succidite eam.*

A voir un Absalon arrêté dans sa fuite et percé de mille coups ; un Antiochus renversé de son char et mourant de sa chute, un Saül tué dans sa déroute, et un Holopherne mis à mort dans son sommeil, qui ne dirait que toutes ces morts violentes et précipitées sont autant de malheurs que le hasard seul a causés? Cependant qu'en était-il? L'Ecriture m'apprend que, par toutes ces morts funestes, Dieu punissait l'incorrigibilité dans les plus grands désordres. Si donc vous mourez sitôt, dit-il à l'un, c'est que vous ne réformiez point vos mauvaises mœurs, et que vous ne cherchiez qu'à gâter celles des autres. C'est, dit-il à l'autre, que la foi est éteinte dans votre esprit, et que vous ne travaillez qu'à répandre l'erreur. C'est, dit-il à tous, que vous ne vous rendiez point à ma voix qui vous appelle : *Quia non obedisti voci Domini.* (*I Reg.*, XXVIII, 18.)

Rassurez-vous présentement dans vos délais sur ce que Dieu est bon. Mais, Messieurs, parce qu'il est bon, a-t-il donc cessé d'être juste? et n'osera-t-il vous punir, parce que les hommes n'osent vous reprendre? Il est vrai que Dieu est bon, et infiniment bon : mais, parce qu'il est bon, faudra-t-il qu'il détruise l'enfer; ou a-t-il cessé d'être bon, quand il y a précipité des millions d'anges et de pécheurs? Il est vrai que Dieu est bon, et qu'il ne veut pas vous perdre ; mais voulait-il perdre aucun de ceux qui se sont damnés, et ne voulait-il pas au contraire les sauver tous? Il est vrai que Dieu est bon, et qu'il peut vous attendre dans vos délais ; mais, parce qu'il est bon, fait-il donc tout ce qu'il peut? Ne pouvait-il pas empêcher de l'offenser, et vous convertir après votre premier péché? Actuellement ne peut-il pas vous punir de vos désordres, et vous plonger dans l'enfer? Voyons pour qu'il l'ait fait, ou qu'il le fasse ; mais ce qu'il n'a fait par le passé, et ce qu'il ne fait pas pour le présent, ne le fera-t-il point à l'avenir? ne le fera-t-il pas peut-être dans peu de jours? Hélas! qui sait si le premier péché que vous allez commettre n'attirera pas sur vous tous les fléaux de sa colère? Qui sait si ce n'est pas à celui-là nommément que Dieu vous attend pour vous frapper de mort, et pour vous enlever de ce monde? *Ut quid terram occupat? Succidite eam.* Profitons donc de l'exemple de Madeleine. Pénitence prompte : pourquoi? parce que nous sommes mortels; vous venez de le voir. Pénitence sévère : pourquoi? parce que nous sommes pécheurs· c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

La pénitence est une anticipation des jugements de Dieu, dit Tertullien. Or, comme tout jugement de Dieu est inflexible dans ses arrêts, impitoyable dans ses châtiments, irrévocable dans sa durée, Madeleine eut soin de donner à sa pénitence ces trois qualités, et de les porter à un souverain degré. Elle s'accusa, sans rien excuser; elle se condamna, sans rien pardonner; elle se punit, sans jamais se lasser. Pénitence intègre dans ses décisions, rigoureuse dans ses châtiments, continuelle dans sa durée. En trois mots, Messieurs, voilà notre modèle. Développons ces trois articles.

Il n'est pas surprenant que les hommes nous dissimulent nos défauts. Les uns les couvrent par politique, les autres les excusent par intérêt; ceux-ci les flattent par complaisance, ceux-là les canonisent par lâcheté : presque tous les encensent pour ne pas encourir notre disgrâce, ou pour briguer notre appui. Mais que nous nous les cachions à nous-mêmes, et que nous excusions à nos yeux nos propres péchés, c'est, dit Salvien, ce qui ne se conçoit pas. En effet, ne diriez-vous pas que le jugement que nous portons de nous-mêmes n'est pas un jugement subalterne, et qu'il ne doit pas être réformé au jugement de Dieu? Voyez donc avec quel soin Dieu s'applique à dévoiler le péché, quand il veut le punir : ses lumières s'insinuent dans tous les replis du cœur, elles pénètrent jusqu'à la division de l'âme, il en suppute le nombre, il en démêle les motifs, il en examine toutes les circonstances; il en pèse toute la malice ; et par là il se dispose à en châtier tout le désordre.

Or, Messieurs, telle fut la conduite de Madeleine. Elle commença par blâmer en elle tout ce qu'elle avait jusqu'alors justifié à ses yeux. Avant sa conversion, elle n'avait reconnu pour criminel que ce qu'il y a de plus grossier dans le crime; mais aujourd'hui elle reconnaît jusque dans ses parures tous les ornements de la vanité mondaine : elle se dépouille de tous ces vains ajustements que saint Chrysostome appelle les pièges de l'incontinence et les marques d'une chasteté mourante : elle s'interdit tout ce

luxe auquel on sacrifie si souvent la substance des pauvres, le salaire de l'artisan, les gages du domestique, le nécessaire des enfants : elle renonce à tous ces attraits que l'artifice a inventés, et qui, pour plaire aux hommes, ne sont propres qu'à déplaire à Dieu. En bonne foi, demande saint Bernard, l'or et la soie est-ce l'habit qu'on donne à la pénitence? Le cilice loge-t-il sous l'écarlate? Votre tête ressemble-t-elle à un chef couronné d'épines? Jésus-Christ vous reconnaîtra-t-il sous des parfums, sous des couleurs artificielles, sous un visage étranger, sous un masque de plâtre? A la mort oseriez-vous l'attendre en cet état? et ne craindriez-vous pas qu'il demandât encore : de qui donc est l'image de cette jeune ou vieille idole? *Cujus est imago hæc?* (*Matth.*, XXII, 20.) Comment y reconnaîtrait-il la sienne, puisqu'on n'y trouve pas même la vôtre? A force de se travestir, n'en est-on pas venu jusqu'à se défigurer, jusqu'à confondre toutes les conditions de la vie; jusqu'à ne pouvoir plus distinguer le faux éclat du véritable, parce que tout brille également de tous côtés? Nous-mêmes ne sommes-nous pas souvent obligés de demander qui l'on est, ou pour ne pas refuser nos respects, quand ils sont dus; ou aussi pour ne pas les prodiguer, quand on ne les doit pas? *Cujus est imago hæc?* Faut-il donc tant de dépense et tant de soins pour couvrir son corps, et pour ne le couvrir encore qu'à demi? Faut-il de plus s'imposer dans sa pénitence jusqu'à canoniser une manière de se mettre que Dieu réprouve, et qui cause la réprobation de tant d'âmes? Madeleine pénitente n'a plus que la simplicité pour parure et la modestie pour ornement : voilà le partage de la pénitence, et on le sent parfaitement; mais que fait-on pour se permettre tout ce qui sert à en adoucir la rigueur? On jette les yeux sur le peu de bien qu'on pratique, et on les ferme sur le mal qu'on commet.

Vérité si certaine, que sans ce défaut la pénitence d'Achab aurait été sans contredit la plus célèbre de son siècle. Faut-il en donner des marques authentiques? Il déchire ses vêtements, il se couvre d'un rude cilice, il jeûne, il veille, il prie et il dort sur la cendre. A ce spectacle, qui ne croirait que sa pénitence est sincère? Mais la terre de son voisin qu'il a violemment usurpée, et qui est pour lui un grand point, qui est-ce qui la restitue? Achab ne songe pas même à la rendre. Continuez donc dans vos prières, assistez tous les jours à la messe, courez toutes les dévotions d'une ville, produisez-vous sous un air de réforme, tout cela est bon; mais ce bien mal acquis, qui le restituera? Quoi donc! vous aurez peut-être été un des plus fameux usuriers de notre temps, vous aurez usé de mille détours frauduleux pour extorquer des accommodements qui n'accommodaient que vous seul, vous vous serez lié d'intérêt avec un tiers dont vous connaissiez la mauvaise foi, vous demeurerez riche du bien d'autrui, et parce que vous aurez grand soin d'invectiver contre l'usure, d'interpréter en votre faveur toutes vos injustices, et de donner le nom d'épargne ou de vertu à une avarice qui vous soustrait le nécessaire, vous vous flatterez encore de faire pénitence! Mais, comment faire pénitence, et une pénitence sévère, si pour principe vous commencez par excuser la source de tous vos péchés? Comment payer vos dettes, si vous les désavouez? Comment éviter la vengeance, si vous la mesurez sur un faux point d'honneur que l'Evangile ne connaît pas; la médisance, si vous vous consolez sur ce que vous n'avez dit que la vérité; votre ambition, si vous continuez à l'appeler bienséance ou apanage du rang? Non, non, Messieurs, c'est la pénitence de l'impie Achab; mais ce n'est pas la pénitence de Madeleine : et jamais vous ne pourrez vous flatter d'une pénitence sincère, si elle n'est intègre dans ses décisions et rigoureuse dans ses châtiments.

La loi y est, et nos crimes le méritent : toute pénitence doit être austère, et si elle n'est sévère dans la punition du péché, elle sera toujours défectueuse et insuffisante. C'est pour cela que Madeleine consacre à la pénitence généralement tout ce qu'elle avait fait servir à son plaisir : ses cheveux avaient embelli sa tête, elle ne les emploie plus qu'à essuyer les pieds du Sauveur; ses yeux avaient été trop libres dans leurs regards, elle les éclipse dans des torrents de pleurs; son corps avait été plongé dans la mollesse, elle l'assujettit aux plus dures austérités; ses biens avaient fourni à son luxe, elle les distribue libéralement aux pauvres : son entêtement avait été de se faire des adorateurs; elle ne veut plus d'autre compagnie que celle de l'Homme-Dieu qu'elle adore : elle le suit partout, au Calvaire, à la croix, au delà même du tombeau; et par là tous les instruments de son péché deviennent la victime de son généreux sacrifice. Prétextez maintenant ou la faiblesse du sexe, ou la délicatesse de votre complexion.

Chose étrange! s'écrie le saint homme Job, on n'est que lâcheté et que faiblesse, quand il faut faire pénitence; et on n'est que force et que courage, quand il faut fournir à ses plaisirs. Dès que nous recommandons aux mondains de mener une vie dure et pénitente, ils en renvoient toutes les austérités ou aux plus grands pécheurs, ou aux plus grands saints : on y condamne les uns à cause de l'éclat de leurs désordres, et on y assujettit les autres à cause de la sainteté de leur profession; mais comme on ne se croit soi-même ni assez vicieux pour être du nombre des premiers, ni assez parfait aussi pour tenir un rang parmi les seconds, on se dispense des rigueurs de la pénitence; et alors les forces nous manquent. Mais, demande toujours le saint homme Job, qu'est donc devenue cette santé que vous avez lorsqu'il s'agit de résister à l'intempérance des repas, à la longueur des veilles, à la continuité, à l'excès de vos plaisirs? *Ubi est fortitudo tua?* (*Job*, IV, 6.) Ne pouvez-vous faire par pé-

nitence ce que vous faites par goût et par plaisir? Que ne donnez-vous aux pauvres par pénitence cet argent que vous risquez à un jeu excessif, que vous dépensez en parures immodestes, que vous prodiguez en présents criminels, et que vous prostituez indignement à l'objet de vos passions? Que ne consacrez-vous à la pénitence ces jeûnes, ces abstinences, cet éloignement de vos plaisirs mêmes qui vous devient si facile, lorsque le péril de la maladie exige de vous toutes ces réserves? Que n'offrez-vous à Dieu par pénitence cet oubli des injures et ces réconciliations éclatantes qui vous coûtent si peu avec vos plus grands ennemis, lorsque de puissants protecteurs ou des avantages de fortune vous en sollicitent? Que ne prenez-vous en esprit de pénitence ces mépris ou ces refus que vous essuyez si souvent dans la servitude des grands, ces soumissions surprenantes, ces étonnantes contraintes où vous vous réduisez pour vous insinuer dans leurs esprits? Vous êtes si souples au moindre de leurs regards, si dociles au moindre signe de leur volonté, si infatigables dans l'exécution de leurs ordres : n'y aura-t-il donc que ce qu'on vous demande pour pénitence qui vous paraisse impossible! Encore une fois où est votre courage? *Ubi est fortitudo tua?*

La plaisante excuse au tribunal de Dieu que de lui dire : Il est vrai, Seigneur, je n'ai ni jeûné, ni fait abstinence pendant le carême; mais comment en soutenir le poids! je sortais d'un temps de débauche où j'avais passé les nuits au jeu, passé à table presque les journées entières, assisté à tous les spectacles, couru toutes les assemblées d'une ville, fourni à mille plaisirs qui m'avaient épuisé. Il est vrai que je n'ai pas rétabli cette fortune que j'ai ruinée; mais il m'en avait déjà coûté tant de soins pour écraser mon adversaire; fallait-il donc encore que, pour en réparer le tort, j'y perdisse une partie de mon bien? Qu'en pensez-vous? Me conviendrait-il même de pousser plus loin cette induction? Or cependant, votre propre conduite ne tient-elle pas ce langage? Est-il possible qu'il vous paraisse doux et aisé de vous humilier, de restituer, de pardonner, de vous modérer, d'enchaîner tous vos vices, lorsque le monde l'exige de vous, et que, lorsqu'on vous demande une légère aumône pour racheter vos péchés, une sincère confession pour les effacer, un peu de gêne et de contrainte pour n'y plus retomber, un peu de réforme pour les réparer aux yeux du public, quelques larmes pour éteindre les feux de l'enfer, quelques moments de tribulation pour tant de plaisirs illicites que vous avez goûtés, tout vous paraisse impraticable! Où est donc dans la cause de Dieu ce même courage que vous avez dans les affaires du monde? *Ubi est fortitudo tua?*

Recevez au moins dans un esprit de pénitence les disgrâces qui vous arrivent et que vous ne pouvez éviter; ces douleurs de la maladie que vous ne pouvez calmer; ces humeurs antipathiques que vous ne pouvez éluder dans vos familles; ces saillies trop vives que vous ne pouvez réprimer dans vos enfants; ces médisances qu'on fait de vous pour avoir médit des autres; ces injustes préférences qu'ils vous font pour avoir voulu les supplanter; cette perte de votre santé, de votre beauté, de vos biens pour en avoir abusé, malgré que vous en ayez, vous les souffrez. Que vous manque-t-il que de les recevoir et que de les souffrir en esprit de pénitence? Où est donc votre force, si vous n'en avez pas assez pour souffrir au moins ce que vous ne pouvez empêcher? *Ubi est fortitudo tua?* Hélas! Seigneur, à quoi ne sommes-nous pas obligés de recourir pour porter les pécheurs à vous faire quelque réparation!

Que sera-ce donc quand j'aurai ajouté que votre pénitence doit être continuelle? Réunissez dans votre esprit tout ce que la pénitence a de plus austère : c'est dans Madeleine ce qui n'eut d'autres bornes que les bornes de sa vie. Enfoncée dans la plus affreuse solitude, elle n'a plus pour nourriture que des racines, pour lit que la terre nue, pour meubles que les instruments de sa pénitence, pour objet que l'image de la croix, pour compagnie que des bêtes fauves, pour consolation que des torrents de larmes : c'est de là qu'elle a pris congé du monde et qu'elle lui a dit un adieu éternel. Filles de Jérusalem, filles de Sion, s'écrie ici saint Chrysostome, vous que le monde a séduites, venez apprendre de Madeleine que votre vie ne saurait être trop longue pour en expier tous les désordres. M'en demanderez-vous la raison? c'est que le sacrement qui a effacé en vous la tache du péché, n'en a pas retranché toute la peine, et que vous ne savez si tout le temps de votre vie suffira pour en compenser la durée : c'est que, même après votre réconciliation avec Dieu, vous conservez toujours de malheureux restes du péché, de mauvaises inclinations, un penchant et des passions aisées à se rallumer; c'est que le moindre relâche est capable de leur donner de nouvelles forces; que vous ne les avez pas éteintes, mais seulement assoupies; qu'elles ne mourront qu'avec vous, et que jusqu'à votre mort, quoi que vous fassiez, vous aurez toujours à les combattre : c'est que ce danger de retomber est en soi redoutable, qu'il tenait Madeleine dans de continuelles alarmes. Ni la dureté de sa couche, ni l'abondance de ses larmes, ni la ferveur, ni la continuité de sa prière, ni les rigueurs de sa pénitence, ni la sublimité de sa contemplation, ni le ravissement de ses extases, ni les transports de son amour, ni l'onction de tant de grâces ne pouvaient la rassurer. Tous ses péchés lui avaient été remis; elle n'en pouvait douter sans se rendre coupable d'infidélité : elle les avait pleurés, détestés, abandonnés, réparés, et elle croyait encore ne pouvoir jamais trop faire pour les expier.

A quoi tient-il donc qu'à son exemple nous ne disions : Oui, Seigneur, quoi qu'il en coûte, je me charge volontiers de tout le poids de votre colère. Fût-elle prête à éclater sur moi par les surprises de la mort, je la préviens dès ce moment par une pénitence prompte. Votre justice fût-elle encore plus inflexible dans ses arrêts, plus sévère dans ses châtiments, plus étendue dans sa durée, je tâcherai de lui échapper, en punissant moi-même tous mes péchés, sans rien excuser, sans rien pardonner, sans jamais discontinuer. Dès aujourd'hui, dès ce moment, je me condamne à en soutenir tout le poids et à le porter avec moi dans toutes les compagnies où le devoir m'appellera, pour en prévenir la séduction; dans les fonctions de ma charge ou de mon ministère, pour les remplir avec exactitude; dans mon esprit, pour en captiver toutes les pensées; dans mon cœur, pour en régler les désirs; dans tout mon corps, pour en punir les délicatesses. Oui, grand Dieu! je vous vengerai en me punissant; je vous dédommagerai en me châtiant, je vous honorerai en m'humiliant, je vous exalterai en m'anéantissant. Plus rien en moi désormais qui ne porte l'impression de vos jugements, les traits de votre justice, les marques de votre indignation, la sévérité de vos vengeances, les effets de votre colère : tout souffrira en moi, parce que toutes les puissances de mon âme et que toutes les facultés de mon corps vous ont offensé. Le terme de ma pénitence sera le terme de ma vie, afin que, me trouvant déjà jugé, déjà condamné, déjà puni; mais jugé sans compassion, mais condamné sans égard, mais puni sans discontinuation, du domaine de votre justice je passe dans celui de votre miséricorde, et que je jouisse à jamais de vous-même dans le séjour de votre gloire. C'est ce que je vous souhaite, etc.

## SERMON XXII.

*Pour le dimanche des Rameaux.*

SUR LA COMMUNION PASCALE.

Videns civitatem, flevit super illam. (*Luc.*, XIX, 41.)

*En voyant la ville, il jeta des larmes à son sujet.*

Sire,

Quel mystère est donc celui-ci? Quand les Juifs contestent à Jésus-Christ sa royauté, il déplore leur aveuglement; et quand ensuite ils le proclament roi dans Jérusalem, il pleure sur cette ville infortunée. Jésus-Christ rejetterait-il donc les honneurs qui sont dus au Messie? Non, répond saint Chrysostome, loin de pleurer sur ceux qui font aujourd'hui son triomphe, il pleure au contraire sur ceux qui refusent d'y concourir. Le sujet de ses larmes, c'est qu'il y en a plusieurs qui ne veulent pas le recevoir dans l'enceinte de leur ville, et que d'autres ne l'y reçoivent que pour trainer sa mort.

Or, Messieurs, quelque énormes que soient ces deux crimes, n'avons-nous pas lieu de les déplorer encore parmi nous? Vous savez que dans ce saint temps Jésus-Christ veut venir à nous par la communion pascale, mais parmi ceux qui m'écoutent, n'en est-il point qui ne songent déjà, ou qu'à décliner sa visite, ou qu'à lui préparer une indigne réception? Pour éviter ces deux extrémités, l'une de ne communier pas, l'autre de communier mal, disons qu'il faut communier indispensablement : premier point. Disons qu'il faut communier dignement : second point. L'Église nous oblige aujourd'hui à l'action la plus sainte du christianisme, tout nous oblige à la faire saintement. Ne séparons donc pas ces deux vérités. Par la première, nous empêcherons la désertion à la sainte table; par la seconde, nous en écarterons la profanation. Implorons etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

C'est aujourd'hui, dans la plupart des chrétiens, un dégoût de la communion, qui, dans les siècles passés, n'a peut-être jamais eu d'exemple. Vous diriez que sur nos autels Jésus-Christ n'est plus dans le sacrement de son amour; mais qu'il y est assis sur le trône de sa colère. Au seul souvenir d'un devoir qui aujourd'hui devient indispensable pour nous tous, vous les voyez agités de mille troubles, partagés entre mille doutes, combattus de mille mouvements opposés. Les Juifs mêmes ne témoignèrent ni plus d'embarras quand on vint leur annoncer que Jésus-Christ était aux portes de leur capitale, ni plus de répugnance à aller l'y recevoir. Vous eussiez dit que c'était un usurpateur qui voulait envahir la couronne, ou un tyran qui s'avançait pour immoler tout à sa fureur. On a beau leur déclarer de sa part qu'il vient à eux comme un roi pacifique : il a beau se montrer sous l'appareil de la modestie et de l'humilité même; à l'exception de quelques âmes choisies qui lui apportent des palmes pour honorer son triomphe, ce fut dans tous les autres une impression de crainte et de tristesse, qui jeta tout Jérusalem dans le trouble : *Commota est universa civitas.* (*Matth.*, XXI, 10.)

Or, voilà ce qu'il n'est que trop aisé de remarquer encore aujourd'hui. Parce que Jésus-Christ a déclaré qu'il voulait venir à nous dans ce saint temps de Pâques, vous voyez presque partout des visages étonnés, des personnes interdites, un air de trouble et de crainte qui commence à s'emparer de presque toutes les consciences, et, si vous en exceptez quelques saintes âmes qui se réjouissent de sa venue, tous les autres en paraissent consternés : *Commota est universa civitas.*

D'où pourrait donc venir un éloignement de la communion qui paraît si inconcevable? Est-ce parce que vous êtes sujets à mille imperfections, que vous craignez de communier? est-ce parce que vous tombez quelquefois dans des péchés mortels? est-ce enfin parce que vous êtes habitués au péché? Faisons voir aux imparfaits que leurs imperfections ne doivent pas les empêcher

de communier ; aux pécheurs, qu'ils doivent quitter leurs péchés pour communier ; à ceux qui sont habitués et comme endurcis dans le vice, qu'ils doivent sortir de leurs habitudes pour se mettre en état de communier. Trois articles de la plus solide instruction : je vais les développer.

J'avoue d'abord que ni les hommes, ni les anges, ne sauraient mériter de recevoir Jésus-Christ ; mais j'ajoute que, pour être dans une disposition absolument suffisante pour le recevoir dignement, il suffit d'être en état de grâces. Être donc exempt de tout péché mortel et de toute affection au péché mortel ; être déterminé à sacrifier son honneur, ses biens, sa vie même, plutôt que d'offenser Dieu mortellement, c'est être en état de communier. Ainsi l'a défini le saint concile de Trente, et c'est une vérité de notre foi. Dire ou penser le contraire, c'est confondre des dispositions qui ne sont que de conseil avec celles qui sont de précepte, et c'est un prétexte imaginé par l'esprit d'hérésie pour abolir l'usage des sacrements : c'est insinuer que même à Pâques, malgré le précepte de l'Eglise ; qu'à la mort même, malgré les pressants besoins d'un moribond ; qu'en aucun temps de la vie, nul homme ne doit approcher de la communion, parce que dans la rigueur aucune pure créature ne saurait mériter un tel honneur : c'est insinuer que Jésus-Christ nous a tendu un piége, lorsqu'il a donné aux prêtres le pouvoir de l'offrir sur nos autels, lorsqu'il a ordonné aux fidèles de venir l'y recevoir, lorsqu'il a promis une nouvelle vie à ceux qui s'acquitteraient de ce devoir et fulminé les plus durs anathèmes contre ceux qui négligeraient de le remplir ; c'est insinuer que l'Eglise a mal fait de nous en faire un précepte, et qu'en sûreté de conscience on peut le violer ; c'est vouloir rayer de l'Evangile un des plus sûrs moyens de parvenir à la plus haute perfection. Citez, tant qu'il vous plaira, les Pères de l'Eglise, et les meilleurs auteurs qui aient écrit sur cette matière ; exposez dans les termes les plus énergiques ce qu'ils nous ont tracé de plus parfait pour une excellente communion ; après avoir épuisé tous vos soins pour nous présenter ce qu'ils nous ont transmis sur cela de plus sublime, il en faudra toujours revenir au point décidé que, dès qu'on est en état de grâce, on est en état de communier.

En voulez-vous la preuve dans des figures et dans des exemples bien mémorables ? Quand Jésus-Christ voulut laver les pieds à saint Pierre, et que ce grand apôtre se déclara indigne d'un tel honneur, l'aveu qu'il fit de son indignité l'empêcha-t-il d'obéir au commandement qui lui fut fait ? Quand, par une vive impression de son néant, le centenier s'excusa d'abord d'introduire Jésus-Christ dans sa maison, ce sentiment d'humilité l'empêcha-t-il d'accourir à sa rencontre et de l'y recevoir ? Quand les pauvres et les malades furent conviés au festin de l'époux, tous ces infirmes n'étaient-ils pas visiblement l'image des imparfaits ? Quand autrefois on dispensait la communion aux enfants et aux adultes au moment de leur baptême ; quand on accordait la même grâce aux hérétiques au moment de leur réconciliation avec l'Eglise ; croyez-vous qu'on regardât comme des gens biens parfaits, ou des enfants qui ne faisaient que de naître, ou des adultes qui avaient peut-être passé leur vie dans tous les vices de l'idolâtrie et de l'erreur ? Quand tous les jours, aux approches de la sainte table, le prêtre réitère à voix haute jusqu'à trois fois, que nous ne sommes pas dignes de loger Jésus-Christ au dedans de nous, sous ce vain prétexte se dispense-t-il de venir à l'instant le distribuer aux fidèles ?

Que dire donc de ceux qui prétextent les imperfections de l'homme pour l'éloigner des saints mystères ? qu'ils renouvellent le crime de ceux qui dans l'ancienne loi éloignaient les Juifs du sacrifice : *Retrahebant homines a sacrificio.* (I *Reg.*, II, 17.) En effet, quoi de plus criminel que d'interdire la communion pendant des années entières, souvent même pendant plusieurs années consécutives, à des âmes justes, qui peut-être n'ont d'autre défaut que de ne pouvoir, dans un corps d'argile, acquérir la perfection et la pureté des anges qui sont dans le ciel ? Quoi de plus impie que d'inspirer du dégoût de ce sacrement, tandis que Jésus-Christ nous ordonne, que l'Eglise nous fait un précepte, que tous les saints nous recommandent d'en approcher ?

J'ose le dire : pour détromper toutes les âmes faibles que de faux prophètes pourraient séduire, je ne voudrais que leur faire remarquer la contradiction qu'il y a entre leurs discours et leur conduite. D'une part, ils trouvent l'homme trop imparfait pour approcher de l'autel, et de l'autre, ils y montent eux-mêmes tous les jours. D'une part, ils ordonnent qu'on s'en abstienne par respect, et, de l'autre, par une règle fixe et immuable pour eux, ils ne s'en abstiennent pas un jour. D'une part, ils prétendent que c'est s'exposer à profaner la divine Eucharistie que de la recevoir par dévotion, et de l'autre, ils ne croient pas que de dire la messe, pour un vil intérêt peut-être et pour vivre de l'autel, ce soit courir le même risque. Quand vous trouverez quelqu'un de ces prétendus réformateurs qui, pour vous éloigner de la communion, se récriera en général sur l'indignité de l'homme, demandez-lui s'il n'est pas homme tout comme nous, sujet aux mêmes imperfections que nous, rempli de défauts tout comme nous, et si, malgré son indignité, il ne laisse pas de célébrer tous les jours nos plus redoutables mystères ; demandez-lui si, quand Jésus-Christ institua ce sacrement de son amour, il ne connaissait pas les imperfections des hommes, et si, malgré cette connaissance, il ne nous a pas ordonné d'en approcher sous peine de damnation. J'avoue donc que, tandis que nous serons sur la terre, il y aura toujours à réformer en nous, et c'est la

triste condition de l'homme d'avoir toujours quelques faiblesses à éprouver. Mais, sans aller ici contre la parole du Fils de Dieu, lorsque, parlant des pharisiens, il s'en expliquait en ces termes : Faites ce qu'ils disent, et ne faites pas comme ils font; je dis de tous ces mauvais guides qui vous trompent au sujet de la communion : Faites comme ils font et ne faites pas ce qu'ils disent. Par leur propre exemple, ils vous apprendront à vous approcher souvent de la sainte table; mais, par leurs discours ils travailleront à vous en écarter : *Retrahebant homines a sacrificio.*

Quelle est encore la grande peine que vous avez de communier? C'est, dites-vous, que je ne suis plus simplement imparfait comme tout homme l'est de soi; mais c'est qu'à cette imperfection commune et générale, j'ajoute encore un fonds de lâcheté ou de malice qui de temps en temps me fait tomber dans des péchés mortels : c'est que je suis actuellement dans la disgrâce et la haine du Seigneur. Or, en cet état, voudriez-vous que j'allasse me présenter à la sainte table? Non, Messieurs, et il vaudrait mille fois mieux périr que de communier jamais dans l'état du péché. Mais de conclure aussi que, parce que vous avez des péchés mortels sur la conscience, vous ne devez pas les détester et les confesser pour communier, c'est une illusion des plus funestes au salut. Remarquez-le bien : dire qu'on est pécheur, et en même temps, par une humble confession de son péché, se disposer à la communion, c'est chercher en Jésus-Christ les plus grands secours pour ne plus retomber dans ses désordres; mais se dire pécheur, et en demeurer là, c'est vouloir croupir dans son péché. Voulez-vous donc savoir au vrai pourquoi vous commencez à délibérer si vous ne feriez point mieux de ne pas communier dans cette solennité de Pâques? C'est que vous ne voulez ni rentrer dans votre conscience pour l'examiner, ni vous humilier aux pieds d'un prêtre pour vous confesser, ni discuter ces biens mal acquis pour les restituer, ni éloigner cette occasion prochaine pour vous sevrer de vos plaisirs : c'est que vous ne voulez pas vous corriger, et que, pour ne pas ajouter le sacrilége à vos désordres, vous aimez encore mieux renoncer à la communion qu'à vos iniquités. Du reste, vous sentez parfaitement que, si vous aviez un vrai désir de mieux vivre, la communion serait un des plus sûrs moyens d'y réussir.

Ne nous en tenons qu'à l'expérience. Donnez-moi un pécheur qui, touché de son état et d'un vrai désir de n'y plus retomber, ait pris le parti d'approcher quelquefois des sacrements : je dis qu'en peu de temps c'est un homme tout nouveau par l'abondance des grâces qu'il y reçoit. Autrefois il pouvait être sujet à violer la loi de l'abstinence et du jeûne, à se permettre des libertés criminelles, à risquer tout dans un jeu excessif, à concevoir des jalousies et des inimitiés mortelles; mais aujourd'hui, ou ce n'est plus en lui rien qui approche de tous ces vices, ou cela est si rare que le public même y applaudit. D'où cela vient-il? de ce que, dans la seule pensée qu'il doit bientôt communier, c'est en lui une vigilance et une attention sur lui-même qui lui fait éviter les occasions du péché; de ce que, dans la communion, il reçoit des forces pour résister aux attaques du péché.

Savez-vous, demande à ce sujet saint Chrysostome, d'où provenait dans les martyrs ce courage invincible qui les rendait supérieurs à tous les assauts? Du corps adorable de Jésus-Christ, répond-il. Oui, reprend ce saint évêque : en vain cherchait-on à ébranler leur constance par les menaces des tyrans, ou par la cruauté des bourreaux, par les prières des parents, ou par les reproches des amis; pour les affermir contre toutes les sollicitations de la chair et du sang, contre l'éclat des plus brillantes promesses, contre les amorces du plaisir, contre la crainte et la rigueur des tourments, l'Église n'avait qu'à leur présenter le précieux sang de Jésus-Christ. A la vue de ce sang adorable, répandu pour notre salut, ils devenaient comme autant de lions acharnés à répandre le leur, plutôt que de trahir leurs devoirs.

Apprenez donc ici les secours dont vous vous privez en vous privant de la communion, et apprenez-le dans une des plus touchantes figures de l'Ecriture. Les Israélites venaient de perdre la plus sanglante bataille qu'ils eussent jamais livrée aux Philistins; et la défaite fut si entière, qu'à peine était-il resté un seul homme en état d'en donner le détail. Ah! lui dit le grand prêtre Héli, apprenez-nous ce qui nous y est arrivé de si funeste? *Quid actum est?* (I *Reg.* IV, 16.) L'armée a été taillée en pièces, lui dit-on; tous les chefs ont été pris ou tués; Israël est détruit, et ce n'est pas encore tout. Qu'y aurait-il donc encore de plus déplorable? *Quid actum est?* Vos deux fils y ont péri; dispensez-moi de vous en dire davantage. Achevez, et ne nous tenez pas plus longtemps en suspens : *Quid actum est?* L'arche sainte, puisque vous m'ordonnez de tout dire, l'arche d'alliance a été prise : *Arca Dei capta est.* (*Ibid.*, 17.) A ces dernières paroles Héli, qui d'abord s'était contenté de donner quelques larmes à la mémoire des plus vaillants capitaines de son temps; Héli, ce respectable vieillard, qui avait eu encore assez de fermeté pour voir d'un œil tranquille tout l'espoir de sa maison tombé sans ressource en un même jour et sous un même coup; Héli ne peut plus se soutenir sur ses pieds; il chancelle sous son propre poids; les genoux lui manquent; il tombe et il expire de douleur. Dans le moment la consternation et la terreur s'emparent de tous les esprits; les femmes et les enfants oublient qu'ils ont perdu les chefs et les appuis de leurs familles; ils ne songent pas même à la honte de leur défaite; et dans toutes les tribus on n'entend plus, parmi les soupirs et les larmes, que ces tristes pa-

roles : L'arche du Seigneur n'habite plus au milieu de nous : *Arca Dei capta est.*

Ah! Messieurs, où est ici notre religion et notre foi? J'avoue qu'en perdant l'arche du Seigneur, les Israélites perdaient le bouclier de leur pays ; mais, en éloignant de nous l'Arche sacrée de la nouvelle alliance, dont celle de l'ancienne loi n'était que l'ombre et la figure, ne perdez-vous pas le plus puissant soutien que nous ayons contre les ennemis de notre salut? Suivez une de ces personnes mondaines, qui depuis longtemps ont abandonné l'usage des sacrements ; dans quel abîme d'iniquités ne sont-elles pas communément plongées? A peine conservent-elles quelque extérieur de religion. Ici, c'est un avare qui retient injustement le bien d'autrui ; là, c'est un impudique qui se plonge dans les plus honteux déréglements. Toujours ce sont des pécheurs qui grossissent leur trésor de colère, parce qu'il n'est point pour eux de sacrements qui effacent leurs péchés et qui en interrompent le cours. Etudiez même la conduite de ces prêtres, ou qui ne paraissent plus à l'autel, ou qui ne s'acquittent de ce devoir qu'avec une indévotion ou une précipitation scandaleuse. Qu'y trouverez-vous? que des airs et des manières, que des discours et des actions, qui déshonorent leur état? Malgré vous, ne serez-vous pas forcés de convenir qu'ils n'ont retenu du sacerdoce que le caractère et l'habit? Entrez, si vous voulez, dans les communautés religieuses : du moment que vous y trouverez quelques âmes tièdes, pour qui la communion est une peine et un sujet de combat, qui ne sont occupées qu'à chercher des prétextes pour s'en abstenir, et qui ne communient plus que parce qu'elles ont toujours des mesures à garder, ne sont-ce pas celles qui sont les moins exactes à observer les règles ; les plus dissipées et les plus répandues au dehors ; les plus mécontentes dès que la moindre chose leur manque, les plus sujettes à éclater en murmures, à secouer l'obéissance et à blesser la charité? N'est-ce pas dans les sociétés autrefois les plus régulières qu'on a souvent vu des chutes si étonnantes et si profondes, qu'elles peuvent être comparées à celles des mauvais anges, qui du plus haut des cieux furent précipités dans l'enfer? N'a-t-on pas vu des sociétés mêmes tout entières devenir le scandale du monde et l'opprobre de la religion? Or, pour remonter au principe, d'où est provenue leur décadence? C'est qu'on s'y était si totalement éloigné de la divine Eucharistie, que c'était pour eux comme si on nous l'avait enlevée. N'en cherchez point d'autre raison : *Arca Dei capta est.*

Quelle est encore la grande peine que vous avez de communier? Direz-vous que, non-seulement vous êtes en état de péché mortel, mais encore que vous vivez dans l'habitude du péché? J'avoue que ce serait le comble de la désolation dans le lieu saint, que d'approcher de la communion en cet état. Mais aussi d'inférer que, parce que votre habitude dure encore, et que parce qu'elle ne vous permet pas de vous présenter sitôt à la sainte table, vous pouvez, sans nouveau péché mortel, et sans vous exposer à encourir les censures de l'Eglise, renoncer totalement à la communion pascale; c'est encore une erreur dont il faut vous détromper. Moïse, disait autrefois le Seigneur, il est vrai ; je ne veux pas qu'aucun de ceux qui par la loi sont exclus du sacrifice, s'en approche, même au temps de Pâques : mais, pour ne pas les priver totalement d'un si grand bienfait, je veux que vous vous contentiez de le leur différer. Quand donc ils se présenteront à vous, ne les renvoyez pas sans ordre de revenir : prescrivez-leur seulement un certain temps pour se bien purifier ; et, si dès le mois suivant vous trouvez qu'ils m'aient été fidèles dans les épreuves que vous leur aurez assignées, je vous ordonne de les admettre dès lors et sans autre délai à la célébrité de la pâque : *Homo qui fuerit immundus, faciat phase Domino in mense secundo.* (*Num.*, IX, 10, 11.)

Or, telle est encore aujourd'hui la sage conduite que tient l'Eglise. Elle n'ignore pas que parmi ses enfants il n'y en a que trop, dont la triste situation ne leur permet pas de paraître sitôt à la sainte table ; et ceux-là, elle a grand soin de les en éloigner pour un temps; mais aussi elle les aime trop pour les en éloigner pour toujours. Que fait donc l'Eglise à leur égard? D'un côté, par respect pour l'auguste sacrement de nos autels, elle prend un temps pour s'assurer qu'ils ne le profaneront pas ; et de l'autre, pour leur bien particulier, après avoir pris d'eux-mêmes toutes ses sûretés, elle les admet à la célébration de la pâque : *Faciat phase in mense secundo.* Ne vous y trompez donc pas, Messieurs. Quand sur l'exposé de votre conduite le confesseur vous suspend dans ce saint temps la grâce de l'absolution, votre devoir pascal n'est pas rempli pour cela; il ne le sera que lorsque vous aurez communié. A la vérité la communion ordonnée par l'Eglise est appliquée au temps pascal ; mais, pour les pécheurs mal disposés, la pâque n'est pas attachée au temps : elle est attachée à leur conversion. Le confesseur ne vous dispense donc pas du devoir de communier ; il ne le saurait. Il ne fait simplement que vous différer l'accomplissement de ce devoir ; mais aussi, en quelque temps que vous reveniez corrigé de vos habitudes criminelles, sous peine de prévariquer lui-même, il est obligé de vous absoudre ; et ne fut-ce que quelques mois après la solennité de Pâques, vous en remplissez le devoir au jour que vous communiez : *Faciat phase in mense secundo.*

N'allez donc pas vous retrancher sur ce que, pour communier, il faut une solide préparation, et sur ce que cette préparation demande du temps. Je sais que, pour une préparation prochaine, il faut la recherche, la douleur, l'accusation de ses péchés; et

que, pour des mondains occupés de mille soins et chargés peut être de mille crimes, ce ne doit pas être l'affaire d'une heure; je sais encore que, pour une préparation éloignée, il convient, pendant quelques jours, de se disposer à cette grande action par une vie qui doit être plus recueillie et exempte de cette dissipation où vous avez coutume de vivre; de ces conversations toutes profanes, où la charité et la pudeur sont souvent en danger; de ces négligences, où on omet certains devoirs de son état. C'est pour cela que, depuis plus d'un mois, l'Eglise a envoyé tous ses prédicateurs qui nous rappellent au dedans de nous-mêmes; c'est pour cela qu'elle a institué le jeûne et l'abstinence du carême qui nous apprennent à mortifier nos sens; c'est pour cela que dans ces saints jours elle fait cesser toutes ces assemblées et ces spectacles profanes qui conviennent si peu avec la sainteté de nos mystères. Je sais enfin que, pour s'assurer qu'une habitude est éteinte, il faut du temps, et quelquefois même un temps considérable; mais, après tout, je sais aussi que ce ne doit pas être un temps infini; et qu'il y aurait un abus monstrueux que d'exiger pour cela les années entières.

Le scandale que nous avons à déplorer, c'est que nous ayons des mondains et des mondaines, qui, de notoriété publique, se sont en quelque sorte excommuniés eux-mêmes; et qui, par une prescription de plusieurs années, ne font plus leur devoir pascal. Dans peu de jours retirez-vous donc dans vos terres, afin qu'à la cour ou à la ville on croie que vous allez faire vos pâques à la campagne; et qu'à la campagne on présume que vous les aurez faites à la ville ou à la cour. Il n'y a que trop longtemps qu'on est fait à ces sortes de disparitions; on ne s'y laisse plus tromper; on s'attend à la vôtre; et, par avance, on l'annonce comme une preuve qu'il n'y a plus en vous aucun sentiment de religion. Que ne donneraient pas des milliers de nouveaux chrétiens, qui, parmi les idolâtres, manquent de prêtres, si au moins une fois l'année ils avaient des ministres de nos autels pour leur administrer un don si excellent et si précieux? Quelle immense étendue de pays ne traversent-ils pas quelquefois pour jouir d'un si grand bienfait? et vous, avec les facilités que vous en avez tous les jours, à Pâques même vous ne communierez pas! Craignez donc que pour vous être éloignés de la communion pendant la vie, par un juste, mais redoutable châtiment, vous n'en soyez privés à la mort. Communiez, au moins à Pâques; c'est pour nous tous un devoir indispensable; vous venez de le voir. Communiez dignement : c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Quand je dis que nous devons communier dignement, je parle uniquement de cette pureté de conscience qui nous suppose en état de grâce; et si jusqu'ici j'ai soutenu que cette disposition est absolument suffisante, je déclare présentement qu'elle est absolument nécessaire. Je m'adresse donc à ceux qui oseraient communier avec quelque péché mortel sur la conscience ou avec une attache marquée au péché mortel; et, pour leur inspirer toute l'horreur que nous devons concevoir d'un si grand crime, je dis qu'il n'en est point de plus énorme dans son offense, ni de plus terrible dans son châtiment. Point de péché donc qui outrage Dieu plus grièvement qu'une communion indigne et sacrilége; point de péché non plus que Dieu châtie plus rigoureusement qu'une communion indigne et sacrilége. Plaise à Dieu que vous en soyez touchés!

Communier indignement, dit saint Chrysostome, ce n'est plus seulement outrager Dieu ou dans sa loi en la violant, ou dans ses biens en les usurpant, ou dans ses images en les insultant : c'est l'attaquer dans sa propre personne; et dans ce seul mot, ajoutait-il, je crois avoir tout dit. En effet, Messieurs, tout outrage qui lui est fait directement à lui-même est quelque chose de si énorme, que Dieu n'a rien omis pour empêcher les hommes de s'en rendre coupables. De là vient que, quand il voulut s'incarner, il se fit prédire par les prophètes; qu'avant de se montrer dans les travaux de sa vie évangélique, Jésus-Christ se fit annoncer par son Précurseur; qu'avant que de faire son entrée publique dans Jérusalem, il envoya ses disciples pour lui apprendre son arrivée, et que, lorsqu'il y voulut faire la pâque, il le fit savoir au maître du logis, afin que chez lui tout fût prêt à le recevoir. Que fait donc un pécheur qui loge Jésus-Christ dans un cœur où règne le péché? Il asseoit l'idole et l'arche sur un même autel; il place l'arche aux pieds mêmes de l'idole, et il fait concourir Dieu même au triomphe du démon; il trahit l'Homme-Dieu par un baiser, comme Judas; il le postpose à ses passions, comme les Juifs le postposèrent à Barabbas; il le cloue à son propre cœur, comme les bourreaux le clouèrent à sa croix, et il le retient dans un état de mort, en l'empêchant d'agir par la profusion de ses grâces : il va lui insulter jusque sur le trône de son amour, et il paye le plus grand de ses bienfaits par le plus noir de tous les attentats. Grand Dieu! s'écrie ici saint Léon, comment pouviez-vous dire en mourant que tout était consommé? Est-ce donc que les mauvais chrétiens ne vous préparaient pas un nouveau Calvaire dans leurs cœurs? et ne vous réservaient-ils pas de plus grands outrages encore après votre triomphe?

Ah! chrétiens auditeurs, pourquoi la majesté de Dieu ne s'est-elle pas rendue sensible dans nos augustes tabernacles? pourquoi ne s'y produit-il pas avec cet éclat qui l'environnait lorsque chez les Juifs il descendit dans le temple au jour de sa dédicace? Pourquoi n'y vient-il pas porté sur un char tout brillant de lumière, comme quand il s'apparut à Moïse au milieu du buisson ardent? Pourquoi ne s'y montre-t-il pas aussi resplendissant de gloire que sur le Thabor?

Pour lors, ou prosternés comme Moïse, ou abattus et anéantis contre terre comme les apôtres, vous n'en approcheriez qu'en tremblant; pour lors on verrait cet impie qui, comme l'orgueilleux pharisien, s'avance tête levée jusqu'à la table du sanctuaire, s'arrêter à la porte du temple, et, dès l'entrée du vestibule, fléchir humblement le genou, comme le publicain; pour lors on verrait cette femme mondaine, effrayée de la gloire de Dieu même, se frapper la poitrine comme la veuve de l'Evangile, et, interdite comme la mère de Samuel, marquer un saint trouble au pied de nos autels. Mais, parce que dans la divine Eucharistie nous ne trouvons que des voiles épais qu'il est donné à la foi seule de pénétrer; mais, parce que dans cette manne toute céleste il n'y a rien à l'extérieur qui frappe les sens, on en vient jusqu'à la prendre comme on prendrait une nourriture ordinaire.

Supposons donc pour un moment que Jésus-Christ nous dit, comme autrefois à ses disciples : Il y a ici quelqu'un de vous qui va me trahir : *Unus vestrum me traditurus est.* (*Matth.*, XXVI, 21.) Pour le savoir, demandez-vous à vous-même si ce n'est point vous que regarde cette terrible prédiction : *Nunquid ego sum* (*Ibid.*, 22.), et, si vous trouvez que, selon votre coutume, vous eussiez déjà résolu de ne faire qu'un examen léger et superficiel de votre conscience, qu'une confession imparfaite de vos péchés, qu'une résolution vague et peu sincère de n'y plus retomber : vous l'avez dit, c'est vous qui alliez commettre le grand crime dont je parle : *Tu dixisti.* (*Ibid.*, 25.) Souffrez donc que je vous arrête au moment où vous irez à la sainte table, et que là je vous demande : Dans le choix que vous avez fait d'un confesseur, ou dans l'histoire de votre vie que vous lui avez exposée, n'avez-vous rien à vous reprocher? avez-vous tout dit; ou, pour avoir dit tout, croyez-vous avoir tout fait? Avez-vous rompu cette liaison criminelle, rétracté cette calomnie, réparé cette injustice, pardonné à cet ennemi? avez-vous compensé la perte de ce procès que vous avez ou intenté mal à propos et avec connaissance de cause, ou poursuivi par de mauvaises voies, ou défiguré par les détours d'un plaidoyer, ou jugé par de mauvais motifs? Avez-vous abandonné cet emploi ou cette charge, qui, par une constante expérience du passé, occasionne en vous mille injustices? Eprouvez-vous vous-même : Est-ce moi dont on parle? *Nunquid ego sum?* Si vous vous retrouvez dans quelqu'un de tous ces caractères, n'en doutez plus : c'est vous qui alliez trahir Jésus-Christ : *Tu dixisti.*

Ne vous fiez pas même aux apparences présentes : il peut se faire qu'aujourd'hui vos sentiments soient bons, et que votre conduite soit un peu plus régulière. Où sont les pécheurs qui, dans ces saints jours, ne se contraignent pas, et qui, au moins à l'extérieur, ne prennent pas un air de réforme? Mais est-ce un divorce éternel, ou seulement une trêve de quelques jours avec vos plaisirs? en avez-vous seulement interrompu le cours, ou l'avez-vous entièrement arrêté? Demandez-vous à vous-même : N'est-ce point moi qui suis coupable de tous ces partages avec Dieu : *Nunquid ego sum?* Si vous n'avez sur cela qu'une humble défiance de vous-même, confiez-vous en Dieu, et allez avec confiance le recevoir en toute humilité; mais, vous répondez-vous à vous-même que vous ne voulez pas combattre cette passion favorite qui vous a toujours subjugué, et qu'à la première occasion décisive vous y succomberez comme par le passé? Vous l'avez dit : c'est vous qui allez communier indignement : *Tu dixisti.* Ne vous y trompez donc pas : si c'est de tous les crimes le plus énorme, c'est aussi de tous les crimes le plus rigoureusement puni.

Je ne parle pas seulement de la proportion qu'il y aura dans l'autre monde entre le plus grand de tous les crimes et la peine que Dieu lui destine. Il est évident qu'en enfer plus le réprouvé sera chargé d'abomination, plus aussi pendant l'éternité Dieu proportionnera la rigueur de ses tourments à l'excès de ses iniquités. Je parle surtout de la vengeance que Dieu tire dans ce monde même des communions indignes et sacriléges; et je dis que, si Dieu ne les punit pas toujours d'une manière éclatante pendant la vie, toujours au moins, ou presque toujours, il les punit d'une manière terrible. Que ne m'est-il donné de faire graver sur les frontispices de nos temples tous les exemples déplorables, toutes les fins tragiques de ceux qui ont profané le sanctuaire! Ici, vous verriez un Balthazar qui lit l'arrêt de sa mort au moment même qu'il a en main et qu'il profane les vases sacrés dans un repas; là, vous verriez un Antiochus mourant de désespoir pour avoir déshonoré le sanctuaire; à côté de lui, vous verriez un Achan, un Oza, un Manassès frappés de mort ou dépouillés de tout pour avoir attenté à l'arche du tabernacle. Au milieu d'eux tous, vous verriez un Héliodore renversé de son cheval, traîné sur le pavé, foulé aux pieds, couvert de plaies par les anges mêmes, pour avoir souillé le propitiatoire du temple. Par dessus tout, je vous représenterais les Israélites accablés de tous les traits de la colère de Dieu au jour qu'ils mangèrent la manne comme ils auraient pris une nourriture ordinaire.

Que produit donc une communion indigne? C'est quelquefois un pain de mort qui devient pour le corps même comme un poison qui altère votre santé, et qui l'affaiblit peu à peu, ou qui tout à coup le terrasse et vous enlève subitement de ce monde. C'est quelque autrefois la source de toutes vos infortunes. Oui, dit le prophète Isaïe, les plus grands fléaux, dont Dieu nous punisse en ce monde, sont souvent l'effet des sacriléges qu'on a commis. C'est une voix qui sort du temple; mais une voix dont le langage porte avec soi le châtiment de nos impiétés : *Vox de templo : vox Domini reddentis retributionem inimicis suis.* (*Isa.*, LXVI

6.) Voulez-vous savoir qu'est-ce qui vous suscite tous ces ennemis qui vous persécutent, tous ces créanciers qui vous pressent, toutes ces étonnantes disgrâces qui anéantissent vos espérances? Regardez la table du sanctuaire : c'est de là que partent tous ces rudes coups qui vous arrivent : tout cela vient du temple : *Vox de templo.* Voulez-vous savoir pourquoi votre fortune se démeut, pourquoi votre famille dégénère, pourquoi vos revenus et vos fonds même dépérissent entre vos mains? Jetez un coup d'œil sur nos augustes tabernacles, et vous en comprendrez bientôt la raison : *vox de templo.*

Disons quelque chose de plus terrible. Voulez-vous savoir d'où vient cette funeste insensibilité dans laquelle vous vivez sur votre salut? Apprenez ici qu'un effet des plus infaillibles de la communion indigne, c'est de produire l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur. Dès que Judas eut communié indignement, il n'écouta plus ni la voix, ni les remontrances, ni les miracles mêmes de Jésus-Christ; et il consomma son déicide. La différence qu'il y a entre la voix du premier et du second Abel, c'est que depuis la création du monde le sang du premier Abel crie vengeance vers le ciel, et que le sang du second Abel ne crie plus dans le cœur même de celui qui, par plusieurs communions réitérées, a coutume de le répandre indignement; il n'y excite plus les moindres remords. Autrefois c'était dans ce pécheur, aux approches de la sainte table, des peines d'esprit et des reproches intérieurs, qui quelquefois troublaient visiblement tout son repos; mais depuis qu'il communie hardiment avec une conscience chargée de crimes, il le fait avec la même tranquillité que s'il n'avait rien à se reprocher. Aussi lisons-nous dans une des histoires de la vie de Luther, qu'il disait à un de ses sectateurs : *Voulez-vous dissiper toutes ces incertitudes qui vous agitent sur ma doctrine? voulez-vous étouffer tous ces remords que vous avez de l'avoir embrassée? Dites la messe.* Il n'en dit pas davantage; et en cela seul l'apostat savait bien par sa propre expérience qu'il avait tout dit. En effet, vous diriez que pour consommer sa réprobation, et que pour y vivre tranquille, un pécheur n'a qu'à ajouter le sacrilége aux égarements de son esprit et de son cœur. Le silence même de sa conscience, au milieu des plus énormes sacriléges, est une voix qui nous instruit de son malheur : *vox de templo.*

Vous l'avez entendu, Messieurs. Comme Moïse, je prends ici le ciel et la terre à témoin que dans ce discours je viens de vous proposer la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, le comble de tous les biens et l'excès de tous les maux : *Testes invoco hodie cœlum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem.* (*Deut.*, IV, 26.) J'ai évité de donner dans deux écueils que quelques ministres de nos autels, ou peu instruits ou mal intentionnés, ne sont pas assez soigneux d'éviter de nos jours. Les uns intimident tellement leurs pénitents et pénitentes sur les dispositions qu'on doit apporter à la sainte table, que, si leurs faux principes avaient lieu, il faudrait en éloigner les plus parfaits. Les autres, au contraire, inspirent tant de confiance aux pécheurs mêmes, qu'il y a lieu d'appréhender qu'ils n'en approchent en état de péché. Aux premiers j'ai dit, avec Jésus-Christ (*Joan.*, VI, 52), que qui mange ce pain de vie, vivra éternellement : aux seconds j'ai dit, avec saint Paul (*I Cor.*, XI, 29), que quiconque le mange indignement, mange et boit son jugement. Aux uns et aux autres j'ai dit qu'au moins aujourd'hui il faut communier indispensablement; mais qu'en aucun temps, sans courir un risque éminent de se damner, on ne peut communier indignement; et par là aussi j'ai rempli les intentions de l'Eglise. Fasse le ciel que nous nous réunissions tous à la sainte table avec des dispositions qui nous procurent le bonheur de nous réunir tous dans le ciel. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XXIII.

### *Pour le vendredi saint.*

#### SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Produc Filium tuum huc, ut moriatur. (*Judic.*, VI, 30.)

*Produisez ici votre Fils, afin qu'on le mette à mort.*

Sire,

Voilà, dans un seul exemple de l'Ecriture, tout le précis du mystère ineffable de ce jour. Les Madianites vivaient d'une manière si licencieuse, que leurs vices les avaient rendus odieux aux païens mêmes. Touché de leur perte éternelle, Dieu leur envoya Gédéon pour les remettre dans les voies du salut. Mais à peine l'envoyé du Seigneur eut-il entrepris de réprimer leurs désordres, qu'en haine d'un si grand bienfait, ils ne rougirent pas de résoudre sa perte, et d'aller demander à son propre père la vie de son fils : *Produc filium tuum huc, ut moriatur; quia destruxit aram Baal.*

Vous concevez aisément, Messieurs, que Joas, père de Gédéon, ne se rendit pas à leurs désirs : Il n'y a qu'un Dieu qui ait pû aimer les hommes jusqu'à leur sacrifier son propre Fils. Mais concevez-vous également que les hommes aient pû faire mourir ce même Fils unique de Dieu, qui était venu pour les sauver? D'une part, un Dieu qui, par amour pour les hommes, se livre à la mort; de l'autre, ces mêmes hommes qui, en haine de Dieu, sollicitent, prononcent, exécutent l'arrêt de sa mort; ce mystère n'est-il pas en effet inconcevable? Or néanmoins, c'est cette opposition d'amour et de haine; d'amour, du côté du Fils de Dieu; de haine, du côté des hommes, qui fait tout le fond du mystère ineffable de sa Passion. En deux mots donc, voici tout le partage de ce discours. L'amour de Jésus-Christ pour

les hommes a commencé sa Passion : premier point. La haine des hommes contre Jésus-Christ a consommé sa Passion : second point. Pourquoi Jésus-Christ est-il mort? parce qu'il nous a aimés. Pourquoi Jésus-Christ est-il mort? parce que nous l'avons haï. Arbre de vie, croix adorable et salutaire, c'est vous qui attirez aujourd'hui tous nos regards ; attirez aussi tous nos vœux : nous vous les adressons, en vous saluant avec l'Église. *O crux!* etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Ne croyez pas, Messieurs, que la divinité de Jésus-Christ ait été un obstacle à ses souffrances. Au contraire, dit saint Léon : par amour pour les hommes, il s'est servi de sa divinité même pour souffrir davantage. Oui, reprend ce saint docteur, ce qui constitue en Jésus-Christ toute la supériorité de son être, c'est précisément ce qui dans sa Passion combat le plus vivement contre lui : *Omnis gloria in Christo militat ad pœnam.*

N'attendez donc pas que, pour vous donner une juste idée de son amour pour nous, je me borne à vous représenter que, pour souffrir, Jésus-Christ va aujourd'hui contre les lois de sa divinité, et qu'il en rejette les priviléges. Non, Messieurs : pour rendre dans toute sa force la pensée de saint Léon, je dois encore ajouter que c'est principalement la divinité de Jésus-Christ qui attaque sa propre humanité ; et c'est sur cet article seul que je veux insister ici.

Que le Fils de Dieu trouve donc le secret d'allier dans sa propre personne les douleurs les plus aiguës avec la vision intuitive de Dieu, et avec les plus pures joies de la béatitude; la caution du péché avec la sainteté par essence ; la peine du péché avec l'impeccabilité par nature ; la mort avec l'immortalité même : j'avoue qu'en tout cela il a dérogé aux lois de sa divinité. Mais en tout cela, je ne vois pas encore sa divinité occupée à faire elle-même son tourment. J'y trouve bien que sa divinité écarte tout ce qui aurait pû l'empêcher de souffrir ; mais je n'y découvre pas encore que sa divinité concoure elle-même à son supplice. Or néanmoins, dit saint Léon, donc la Passion du Fils de Dieu, c'est tout ce qu'il y a en lui de plus divin, qui s'arme positivement contre lui-même : *Omnis gloria in Christo militat ad pœnam.*

Cherchons donc à approfondir cette sublime pensée ; et disons que dans sa Passion Jésus-Christ se sert de toute l'étendue de ses lumières, de toute la splendeur de sa gloire, de toute l'essence de sa divinité, pour nous prouver son amour par ses souffrances ; de l'étendue de ses lumières pour s'affliger ; de la splendeur de sa gloire pour s'humilier ; de l'essence même de sa divinité pour s'immoler. Par là vous verrez qu'en effet il emploie pour nous tout le poids de sa divinité contre lui-même : *Omnis gloria in Christo militat ad pœnam.* Reprenons ces trois articles, et puisons dans l'histoire même de sa Passion le détail que j'en vais faire.

Le seul usage que Jésus-Christ fasse aujourd'hui de la pénétration de ses lumières, c'est de les appliquer à découvrir dans le péché tout ce qui peut servir à l'affliger. Personnellement chargé de l'expier, il le considère dans la grièveté de son offense, dans la sévérité de son châtiment, dans la continuité de sa révolte. Dans la grièveté de son offense, il voit la majesté de Dieu outragée ; dans la sévérité de son châtiment, il lit l'arrêt de sa mort ; dans la continuité de sa révolte, il voit pour la plupart des hommes l'inutilité de ses tourments ; et à cette vue il s'afflige de tous les maux qu'il aperçoit. Enfants des hommes, s'écrie ici le prophète Isaïe, jetez les yeux sur les péchés de tous les siècles, sur les péchés de toutes les nations, sur les péchés de tous les états de la vie ; et apprenez que, dans ce premier moment d'affliction, le Fils de Dieu les eut tous distinctement présents à son esprit : *Spiritus ejus ipse congregavit ea.* (*Isa.*, XXXIV, 16.) L'étendue de ses lumières les embrasse tous. Lumière éternelle, lumière immense, lumière infinie. Lumière éternelle, qui par son éternité renferme tous les temps ; lumière immense, qui par son immensité renferme tous les lieux ; lumière infinie, qui par son infinité renferme toutes les actions et les omissions des hommes. Oui, depuis la désobéissance d'Adam jusqu'à la consommation des siècles, il voit cette succession non interrompue de crimes qui dureront autant que le monde ; il retrace à ses yeux tout l'orgueil des superbes, toute la dissolution des sensuels, tout le mépris des athées, toute l'impiété des libertins, tous les déguisements de l'hypocrite, les péchés des rois et ceux des peuples, les péchés des pères et ceux des enfants, les péchés des riches et ceux des pauvres, les péchés des prêtres et ceux des laïques ; péchés publics, péchés secrets, de quelque espèce et en quelque nombre qu'ils soient, il les réunit tous sous un seul point de vue : et voilà ce qu'il lui faut expier. A cet aspect, il tombe dans une tristesse profonde : *Cœpit contristari.* (*Matth.*, XXVI, 37.) La frayeur le saisit : *Cœpit pavere.* (*Marc.*, XIV, 33.) L'ennui l'accable : *Cœpit tædere.* Il est réduit à une agonie mortelle : *Factus in agonia.* (*Ibid.*; *Luc.*, XXII, 24.) Ah! Messieurs, serait-il possible qu'à la vue d'un Dieu contrit et pénitent pour nos péchés, nous qu'ils intéressent personnellement, nous n'en fussions pas touchés ? Jetez les yeux sur Jésus-Christ dans le jardin des Olives : combien lui en coûte-t-il plus qu'à vous pour vous-mêmes? Dit-il cependant qu'il lui en coûte trop ? Voyez au contraire comme il se sert de cette intelligence infinie, à qui l'avenir est toujours présent, pour anticiper le temps de son supplice, et pour prévenir dans son esprit la rigueur de ses tourments.

Il se représente dans un détail exact tout ce qu'il va souffrir cette même nuit dans Jérusalem. Déjà il s'imagine entendre ces

cris et ces huées avec lesquelles on va le conduire dans les rues et les places publiques ; déjà il se figure qu'il est persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites, raillé et moqué dans le palais d'Hérode par d'impies courtisans, exposé aux insultes du libertinage par un peuple avengle et inconstant ; déjà il sent tout son corps meurtri et déchiré de coups, sa tête couronnée d'épines, ses pieds et ses mains cloués à la croix, son côté ouvert par le fer d'une lance ; de là quelle affliction ! Anges du ciel, soyez saisis d'étonnement à la vue d'un tel prodige : Affliction si vive et si aiguë, douleur si sensible et si amère, que son corps se couvre d'une sueur de sang, que la terre même en est détrempée, et qu'il s'en forme, dit l'Évangile, comme une espèce de ruisseau : *Sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.* (*Luc.*, XXII, 44.)

Grand Dieu ! s'écrie le prophète Isaïe, à la vue d'un spectacle si singulier, d'où vient donc que vos habits sont tous teints de sang? *Quare ergo rubrum est indumentum tuum?* (*Isa.*, LXIII, 2.) Moi-même, Messieurs, surpris d'un événement si nouveau, j'ose en demander à Dieu la raison. Quand je le vois dans son sang au jour de sa Circoncision ; quand je le trouve lié à la colonne ; quand je le contemple sur sa croix, je ne suis pas surpris de voir son sang ruisseler de toutes parts.

D'un côté, je vois le prêtre qui enfonce le couteau dans sa chair adorable : de l'autre, j'entends les coups redoublés dont on le frappe. Partout ailleurs je vois les causes et les instruments de son supplice. Mais ici je ne vois encore ni cloux, ni épines. D'où vient donc, grand Dieu, que vous nagez dans votre sang? *Quare ergo rubrum est indumentum tuum?* Ah ! Messieurs, ce sang ne nous accuse-t-il point ? C'est vous et moi qui avons réduit le Fils de Dieu en cet état; et c'est de son cœur que ce sang est sorti par les plaies que nous lui avons faites. C'est qu'il voyait que des milliers innombrables de pécheurs allaient anéantir pour eux-mêmes tous les mérites de sa Passion ; et peut-être voyait-il pour nous-mêmes l'inutilité de ses tourments. Ne soyez donc pas surpris de voir toute la force et la vertu de Dieu même tomber ici dans le dégoût et le découragement. Je sais que nous allons voir trembler et pâlir celui-là même qui nous apprend à ne pas craindre ceux qui ne peuvent nous ravir que la vie du corps : je sais que, tandis qu'on a vu des personnes de tout âge et de tout sexe courir avec joie au lieu de leur martyre, et mourir avec plaisir pour Jésus-Christ, il semble dans ce moment que Jésus-Christ ait quelque peine à mourir pour nous : je sais qu'après avoir témoigné, pendant tout le cours de sa vie mortelle, une vive ardeur et un zèle empressé pour être baptisé de ce baptême de sang, sur le point cependant de voir ses désirs accomplis, il paraît refuser le calice que son Père lui présente. Mais, loin que cette répugnance affaiblisse l'amour qu'il nous porte, j'y trouve au contraire une des plus fortes preuves de son amour.

De quel calice parlait-il donc, quand il disait à son Père : *Pater, transfer a me hunc calicem?* (*Marc.*, XIV, 36.) Est-ce du calice de sa mort? Au fond, il lui tarde toujours de la voir arriver. Mais il prévoit que, malgré sa mort, une infinité de pécheurs ne laisseront pas de se damner; et voilà le calice qui est pour lui mille fois plus amer que celui de sa mort : voilà le calice aussi dont il demande à son Père de vouloir bien le dispenser. Mon Père, lui dit-il, voici en moi une victime capable d'expier les péchés de mille mondes. Ne vous semble-t-il pas que mes mérites infinis ne seront ni assez amplement, ni assez dignement récompensés, s'il est un seul homme qui se les rende inutiles? Transmettez-leur donc une partie de ma douleur : faites que l'horreur que j'ai de leur péché passe de moi en eux, de mon cœur innocent dans leurs cœurs coupables et criminels : faites que le calice que je vais boire leur devienne salutaire; et, afin qu'il leur soit utile, faites qu'ils le boivent avec moi : *Transfer a me hunc calicem.* Or, qu'y a-t-il là qui ne soit digne de cette mesure d'amour qui porte le Fils de Dieu à nous aimer sans mesure? Jugez-en par vous-mêmes : n'est-ce pas l'espoir et le seul espoir du succès qui vous anime et qui vous soutient dans toutes vos entreprises? Quand vous vous épuisez pour parvenir, n'est-ce pas dans l'espoir que vous réussirez? Quand vous appréhendez que tous vos mouvements ne soient inutiles, n'êtes-vous pas découragés et tentés de tout quitter? Que serait-ce donc si par avance on vous prédisait avec connaissance de cause que vos travaux n'opéreront pas l'effet que vous vous proposez? Or, voilà la triste situation où se trouvait Jésus-Christ par rapport à une infinité de pécheurs. Il allait mourir sur une croix pour les sauver; et, pour plus grande croix encore, il voyait qu'il ne les sauverait pas. Par là, vous le voyez, l'étendue de ses lumières ne sert qu'à l'affliger : la splendeur de sa gloire ne sert non plus qu'à l'humilier : *Omnis gloria in Christo militat ad pœnam.*

Ici, Messieurs, représentez-vous Esther dépouillée de tous les ornements de sa gloire, abattue aux pieds d'Assuérus, et, dans cette posture humiliante, fondant en larmes pour obtenir le salut de son peuple. Il s'agissait pour elle de s'exposer évidemment à périr, pour faire révoquer un arrêt de mort qui avait été porté contre tous ceux de sa nation; et elle s'offre généreusement à mourir pour eux. Oui, grand roi, lui dit-elle, vous pouvez m'ôter la vie, et je fais actuellement à vos pieds une démarche qui me soumet à la perdre : mais c'est me donner la vie que de la donner à mon peuple. Sauvez-le donc en faveur d'une reine qui s'anéantit devant vous et qui veut mourir pour lui : *O rex ! dona mihi populum meum pro quo obsecro.* (*Esther*, VII, 3.)

Telle, et mille fois plus vive encore, était aux pieds de son Père l'humiliation de Jé-

sus-Christ dans le jardin des Olives. Avec une seule larme il aurait pu racheter mille mondes; et le mérite d'un seul de ses soupirs aurait excédé la mesure de nos péchés. Cependant, quoiqu'il se présente aujourd'hui à son Père sous la forme d'un pécheur, sous l'apparence et les dehors d'un criminel, en posture de suppliant, les genoux contre terre, tout son corps prosterné, les yeux baissés et baignés de ses larmes, cet état d'humiliation ne suffit plus. Du sein de la gloire, il est descendu dans le sein d'une vierge. De cet état d'anéantissement il a passé dans une étable; de la crèche, dans la retraite; d'une solitude de dix-huit ans, à un jeûne de quarante jours; de cette vie pénitente, à une vie évangélique. Au bout de trente-trois ans tous écoulés dans les souffrances, il s'humilie aux yeux de son Père, il s'anéantit en sa présence, il prie, il sue sang et eau. Avec tout cela son Père est-il content? Non : il veut encore que son Fils soit traduit devant les juges, accusé, insulté, outragé dans tous les tribunaux, exposé nu sur un gibet, mis à mort entre deux scélérats avec la dernière ignominie, et tout celà même ne suffit pas. Il veut encore que le ciel et la terre viennent être témoins de sa profonde humiliation. Je ne dis pas assez : il veut que le ciel et la terre s'unissent pour concourir à l'humilier. C'est pour cela qu'il envoie un ange qui vient être le spectateur de son abaissement; qui lui présente le calice de sa passion; qui l'encourage à le boire jusqu'à la lie; et qui, en lui donnant de nouvelles forces, place pour ainsi dire la créature au-dessus de son propre Créateur : *Angelus de cœlo confortans eum.* (*Luc.*, XXII, 43.)

C'est pour cela que dans ses décrets éternels, Dieu a fixé le temps de la mort de son Fils à la circonstance de la pâque, afin que l'étranger même, attiré par la solennité, voie l'état humiliant auquel il va être réduit; et que, par sa seule présence, la multitude augmente encore la confusion qu'il en aura. C'est pour cela que Jésus-Christ essuie la honte de voir que presque tous ses disciples l'ont abandonné; que l'un d'eux est actuellement occupé à le trahir et à le vendre; que de trois qui sont demeurés à ses côtés, pas un ne peut veiller quelques moments avec lui pour sa consolation ou pour sa défense; qu'il va lui-même les réveiller jusqu'à trois fois pour leur apprendre toutes les craintes dont il est intérieurement agité; que, quoiqu'il implore leur assistance, l'un d'eux va l'abandonner dès qu'on se sera saisi de sa personne; que l'autre ne le suivra que de loin; et que, malgré les plus grandes protestations de fidélité, le troisième va publiquement le désavouer pour son Maître. C'est pour cela qu'en haine de son nom, ses amis mêmes seront également abandonnés et persécutés à cause de lui dans toute la durée des siècles. Je ne parle pas seulement du juif et du gentil, dont l'un se fera un sujet de scandale, et l'autre un sujet de risée de suivre la religion d'un Homme-Dieu ainsi anéanti par les humiliations de la croix; je parle du catholique même : encore aujourd'hui ne s'en trouve-t-il pas qui, quand sa cause est attaquée, n'osent ouvertement prendre son parti : et, parmi ceux mêmes qui se déclarent hautement en sa faveur, combien n'en est-il pas qui se trouvent exposés aux persécutions ou aux railleries des impies? Je ne vous demande pas, Messieurs, comment vous pouvez prétendre que Jésus-Christ soit à vous, tandis que vous rougissez d'être à lui; que vous en détournez les autres, et que vous leur faites une espèce de honte de lui appartenir. La différence qu'il y a de vous aux tyrans qui ont désolé son Église, c'est, dit Tertullien, que par leurs supplices les tyrans faisaient des martyrs, et que par vos dérisions vous faites tous les jours des apostats Mais, je vous demande, quand Jésus-Christ serait devenu le scandale et l'opprobre de l'univers, aurait-il essuyé plus d'humiliations? Avec tout cela encore son Père est-il content? Non : il veut de plus que son Fils ressente au dedans de lui-même toute la confusion que doit avoir un Homme-Dieu de se voir, malgré la sainteté de son essence, comme couvert de la lèpre du péché; et de convenir encore que, tout innocent qu'il est, c'est cependant avec justice et en toute justice qu'il endure tous les affronts qu'il reçoit. Jésus-Christ a-t-il donc trop souffert? Oui, si nous le considérons en lui-même. Impeccable par nature, il n'a jamais mérité, ni pu mériter que les plus tendres complaisances de son Père. Mais, considéré par rapport à nous, et regardé comme la rançon de tout le genre humain, comme la victime, comme la solde et le payement du péché, Jésus a-t-il trop souffert? a-t-il été trop humilié? Non, répond hardiment saint Chrysostome. A la vérité, Jésus aurait pu ne pas nous racheter, et il aurait pu laisser le péché sans réparation; mais, dès qu'il a pris sur lui de l'expier en sa propre personne, sur sa personne même, toute adorable qu'elle est, il ne saurait plus y avoir nul excès dans la vengeance que Dieu en tire. Dès qu'il est devenu l'homme du péché; tout Dieu qu'il est, il a dû devenir aussi l'homme de douleurs; et, en cette qualité, il n'y a ni peines, ni humiliations, ni outrages, ni supplices, ni clous, ni croix qui ne lui conviennent. Bien plus, Messieurs, ce n'est que dans la personne de Jésus-Christ seul que la peine du péché se trouve en toute justice exactement proportionnée à l'offense du péché. Quelque rigoureux que soient les châtiments dont Dieu punit les réprouvés dans l'enfer; les tourments des damnés, quoique éternels dans leur durée, sont toujours finis en eux-mêmes et finis dans ceux qui les endurent. Or, afin que la peine fût proportionnée à l'offense, il fallait que, comme le péché est infini dans son objet, la peine fût infinie dans son sujet; et c'est ce qui ne pouvait se rencontrer qu'en Jésus-Christ.

De là deux solides réflexions que nous ne

devrions jamais perdre de vue. L'une, que le péché doit être en lui-même quelque chose de bien terrible, puisque la destruction de l'univers ne saurait suffire pour l'expier; que les suites du péché doivent être quelque chose de bien formidable, puisque dans l'éternité entière les tourments de l'enfer même ne sauraient les racheter; que notre aveuglement doit être quelque chose de bien déplorable, puisque nous traitons de pure bagatelle le plus grand de tous les maux, le seul mal même, à proprement parler, que nous ayons à craindre, puisque nous le commettons avec tant de facilité, que nous y retombons avec si peu de remords, et qu'au lieu de trembler sur notre état, nous nous faisons souvent une espèce de félicité d'y croupir? L'autre, qu'il faut que l'amour de Jésus-Christ pour nous ait été bien vif et bien ardent, puisqu'en vue de nous sauver il s'est servi de toute la splendeur de sa gloire pour s'humilier et de toute l'essence de sa divinité pour s'immoler.

Il n'y avait qu'un Dieu souffrant qui pût pleinement venger un Dieu outragé. En effet, dit le Seigneur, dès qu'il n'y a nulle proportion de la créature à moi, est-ce que des milliers d'holocaustes, est-ce que le sang même de tout le genre humain pourrait satisfaire ma justice : *Nunquid placari potest Dominus in millibus arietum?* (*Mich.*, VI, 7.) Non, reprend-il; mais rassurez-vous. J'ai trouvé dans mon propre Fils une victime telle qu'il me la faut : une victime digne de moi, une victime proportionnée à la supériorité de mon être, et c'est ce même Fils que je vous donnerai pour l'expiation de vos péchés : *Dabo primogenitum meum pro scelere... pro peccato.* (*Ibid.*, 7.) Or, Messieurs, c'est en cette qualité d'Être souverain, et, en tout, égal à son Père, que Jésus-Christ se sert de l'essence même de sa divinité, pour témoigner aux hommes tout son amour. Si donc le Père vient d'exiger avec une pleine autorité la mort de son Fils, c'est avec la même autorité qu'à son tour le Fils exige présentement de son Père la rédemption de tout le genre humain, qu'il l'exige, non comme une grâce, mais comme une dette, et qu'il agit en Dieu qui dispose de tout par lui-même. Il est vrai que pour cet effet il doit expirer sur une croix, mais aussi n'y monte-t-il pas avec toutes les prérogatives qui sont attachées à la Divinité? N'est-il pas sur sa croix comme sur un autel, où il honore Dieu par le plus parfait de tous les sacrifices, comme sur un trône d'où il commande à toute la terre de l'adorer, comme sur un tribunal d'où il prononce un arrêt irrévocable contre toutes les puissances de l'enfer, d'où il sauve, comme dit saint Augustin, ses propres déicides, et d'où il condamne tous les désordres des impies? Pourrait-il être mis à mort, si lui-même n'y consentait; et si par un miracle de sa toute-puissance, il ne séparait lui-même son âme d'avec son corps? Pourrait-il même souffrir aussi excessivement qu'il a fait, si, par un miracle encore, il n'avait suspendu les écoulements de sa divinité, arrêté le torrent des consolations dont son âme était inondée, et joint les douleurs les plus aiguës à la vision béatifique dont elle a toujours joui dans les plus grands tourments? Il est vrai, encore une fois, qu'il doit lui en coûter la vie; mais comment la donne-t-il? Après avoir si littéralement prédit le genre et les circonstances de sa mort, que sa mort même, ainsi prédite, doit passer dans tous les siècles pour une preuve évidente de sa divinité, et que ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Éthiopie, n'en voulut effectivement point d'autre pour croire que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble. Mais de quelle manière l'accepte-t-il? Avec une soumission aux ordres de son Père et avec une abnégation de soi-même, qui ne pouvait convenir qu'à un Homme-Dieu. Mais avec quelle ardeur la désire-t-il? Avec des transports qui le pressent et qui le portent à s'écrier qu'il lui tarde de consommer son sacrifice.

Ici, Messieurs, ne vous rappelez-vous pas le généreux sacrifice que le vaillant Machabée fit de lui-même pour sauver la vie à ses frères? Quelque tempérament qu'on lui proposât pour éviter la mort, il les rejeta tous comme injurieux à son amour. Non, non, s'écria-t-il, mourons pour eux; et, jusque dans notre mort, faisons notre plaisir de leur salut : *Moriamur in virtute propter fratres nostros.* (1 *Mach.*, IX, 10.) Or, voilà ce qui se passe dans le cœur de Jésus-Christ. Que dans sa sainte humanité il frémisse à la vue des supplices qui l'attendent, que dans la plupart des hommes il voie son amour payé de la plus noire ingratitude, qu'ils abusent de sa mort même; rien n'est capable d'arrêter ou de suspendre son sacrifice. Le temps est venu, s'écrie-t-il, et le moment s'approche. Mourons pour les hommes : au moins leur aurais-je donné les plus grandes preuves de mon amour : *Moriamur in virtute propter fratres nostros.*

Dans cette vive impatience, écoutez comme il s'en explique chez le saint homme Job. Quand est-ce donc que viendra ce doux moment, où, attaqué, maltraité, outragé de toutes parts et dans toutes les parties de mon corps, je n'aurai plus d'autre consolation que de voir ma douleur sans adoucissement? Mon Père! que ne vous hâtez-vous de mettre fin à tous ces grands fléaux qui affligent mon peuple? Tournez tous vos plus rudes coups contre moi seul : *Vertatur, obsecro, manus tua contra me.* (II *Reg.*, XXIV, 17.) Et toi, perfide disciple qui trame ma mort, ce que tu fais, fais-le au plus tôt : *Quod facis, fac citius.* (*Joan.*, XIII, 27.) De là ce courage qui le rappelle auprès de ses disciples, et qui le porte à s'écrier : Voici que le traître s'avance, allons au-devant de lui : *Surgite, eamus : ecce appropinquavit qui me tradet.* (*Matth.*, XXVI, 46.) Mon divin Maître, où allez-vous donc? A la mort. Pour qui? pour vous tous et pour chacun de vous. Et pourquoi? pour vous marquer tout mon amour

Messieurs, pénétrez-vous bien cet ineffable mystère? Un Dieu outragé qui, dans sa propre personne, paye tous les outrages que nous lui avons faits à lui-même; un Dieu qui, sans nous racheter à ses propres dépens, pouvait nous pardonner sans qu'il lui en coûtât rien; un Dieu qui, même en nous rachetant, pouvait nous racheter par un seul soupir et qui aime mieux expirer sur une croix que de ne pas mourir pour nous; un Dieu qui meurt pour notre intérêt seul et qui n'eût pas moins trouvé sa gloire dans notre perte que dans notre salut. Qu'avons-nous donc fait pour mériter de lui tant d'amour? Que faisons-nous pour lui en marquer au moins notre retour?

Apprenez donc, dit saint Bernard, par ce qu'il a fait pour vous, ce que vous devez faire pour lui. Voulez-vous qu'il prive son humanité sainte du soutien de sa divinité? il l'abandonne à toutes les horreurs de la mort. Voulez-vous que sa divinité combatte positivement son humanité? elle concourt, par l'étendue de ses lumières, à l'affliger; par la splendeur de sa gloire, à l'humilier, par l'essence de son être à l'immoler? Est-ce donc trop vous demander pour tant de travaux, que de vous demander un peu d'amour pour lui? Cependant le lui accordez-vous? Un Dieu se trouble à la vue de vos péchés et vous y demeurez tranquilles! Il s'en afflige, et vous vous en consolez! Il sue jusqu'à l'effusion de son sang, et vous ne lui avez peut-être jamais donné une seule larme! Un Dieu s'humilie pour vous, et vous vous élevez contre lui! un Dieu se sacrifie et s'immole pour votre salut, et vous le sacrifiez, vous l'immolez lui-même à vos plaisirs! Que penser donc de son amour? mais aussi, que penser de votre insensibilité? Son amour pour les hommes a commencé sa passion, vous venez de le voir. La haine des hommes contre lui a consommé sa passion; c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Il n'est point de passion qui soit plus cruelle que la haine. Plus elle est injuste dans son principe, plus aussi elle se plaît communément à devenir outrée dans ses effets. Elle fut si envenimée dans les Juifs contre Jésus-Christ, qu'elle les porta à lui ravir la réputation et la vie, à le déshonorer et à le perdre. Deux vérités qu'on ne saurait entendre sans frémir.

Vous rappelez-vous, Messieurs, les honneurs qu'on rendit à Mardochée? Pour le combler de gloire, Assuérus voulut savoir jusqu'où pouvait aller toute la magnificence et la puissance d'un roi dans l'élévation de quelqu'un de ses sujets. Que peut donc faire un monarque, demande-t-il, pour faire rejaillir une partie de sa gloire sur celui qu'il veut honorer? *Quid debet fieri viro, quem rex honorare desiderat?* (*Esther*, VI, 6.) Le prince, lui dit-on, n'a qu'à ordonner qu'un de ses principaux confidents conduise en triomphe ce serviteur fidèle dans toutes les rues de sa capitale : que le peuple le suive en foule avec des acclamations publiques; qu'on le couvre d'habits magnifiques, et qu'on lui décerne les honneurs du diadème. C'est ainsi, ajoute-t-on, que les rois peuvent combler d'honneurs ceux qu'ils veulent accabler de leurs bienfaits : *Sic honorabitur quemcunque voluerit rex honorare.* (*Ibid.*, 9.) Remarquez-le bien, Messieurs : voilà les plus grandes marques d'amour et d'estime qu'aient jamais pu donner les souverains; et, par opposition, voici les plus grandes marques de mépris et de haine qu'aient jamais pu donner les hommes : c'est qu'un des disciples, confident de Jésus-Christ, le livre à la puissance de ses ennemis; que le peuple de Jérusalem poursuive sa condamnation avec des cris et des huées effroyables; que dans les tribunaux il soit revêtu d'une robe blanche, en signe de folie, et que, pour comble de dérision, il soit traité en roi imaginaire. Quatre articles qui vont vous démontrer que la haine des Juifs ne pouvait rien faire de plus pour le déshonorer.

C'est un confident de Jésus-Christ, un de ses propres disciples; c'est Judas, dont le nom retentit tous les ans avec tant d'horreur dans nos églises, qui le livre à ses persécuteurs, et qui d'un baiser, qui est le signe de la paix, fait le signal de sa mort. Ce seul début, chrétiens auditeurs, n'est-il pas épouvantable, et bien propre à nous inspirer de la frayeur? Quel état plus saint et plus parfait que celui de l'apostolat? Quelle vocation plus marquée et plus miraculeuse que celle de Judas? Où trouver un asile plus à couvert de nos passions, que sous les yeux de Jésus-Christ? Quels plus grands secours que ceux qu'avait Judas pour ne pas commettre ce déicide? Pour lui marquer qu'il lisait son crime dans son cœur, le Fils de Dieu annonce en sa présence à tous les apôtres que l'un d'eux va le trahir : *Unus vestrum me traditurus est.* (*Matth.*, XXVI, 21.) Pour lui en épargner la honte, il ne le nomme, il ne le désigne même pas; et il se contente de leur dire en général : l'un de vous : *Unus ex vobis ;* ou, s'il le lui dit à lui-même, il le fait de manière à n'être compris que de lui seul : *Tu dicis.* Pour l'effrayer cependant sur la noirceur de son attentat, il s'écrie : Malheur à celui qui va livrer le Fils de l'homme! *Væ illi, per quem Filius hominis tradetur!* (*Ibid.*, 24.) Au moment même de sa détention, loin d'invectiver contre lui, comme contre le chef de la révolte, il s'avance vers lui; il l'embrasse, il lui parle le premier, il lui donne encore le nom d'ami. Jusque sous ses yeux, pour les lui dessiller, il opère deux miracles : un miracle de puissance, par lequel il renverse tous ses soldats; un miracle de douceur, par lequel il referme la plaie que Pierre vient de faire à Malchus; et Judas résiste encore à tant d'instructions, à tant de grâces, à tant d'attraits, à tant de miracles. Grand Dieu! quand je le vois déchoir de l'apostolat, quelle source intarissable de frayeurs, que

de me répondre à moi-même qu'il n'est point d'état dans la vie, où l'on ne doive trembler pour son salut? Quand je considère que c'est un ami, un confident, un serviteur qui trahit son maître, peux-je croire qu'il y ait une sincère et solide amitié dans le monde? peux-je ne pas m'apercevoir de toutes ces amitiés feintes et simulées qui y règnent? peux-je comprendre la folie des hommes de compter encore sur un malheureux monde qui se fait un art, un devoir d'intérêt, un principe de fortune, de les trahir, de les vendre et de les sacrifier? Quand je réfléchis que c'est l'avarice de Judas qui l'a conduit dans un si affreux précipice, quelle horreur ne dois-je pas concevoir d'une passion qui fait que dans la personne des pauvres on sacrifie encore tous les jours Jésus-Christ même à son argent? Quand je songe que Judas n'en vint à exécuter son décide qu'après avoir communié indignement; que dès qu'il eut reçu Jésus-Christ dans son corps, le démon entra dans son cœur, qu'il prit possession de son âme; que ne dois-je pas penser de tant de communions sacriléges? Que vont croire les habitants de Jérusalem au sujet du Messie, quand ils le sauront vendu par un de ses disciples? Ne s'imagineront-ils pas qu'il les avait séduits, et que celui-ci a reconnu la séduction? Les étrangers, qui y étaient accourus pour la solennité de la Pâque, ne s'en retourneront-ils pas persuadés que Jésus le Nazaréen était un imposteur, un hypocrite, un faux prophète, un antechrist, qu'on a mis à mort pour avoir voulu imposer à toute la terre; et le peuple confus d'avoir ajouté foi à sa parole, ne passera-t-il pas de la vénération au mépris?

Oui, Messieurs, par le changement le plus subit, le moins attendu, le plus violent, ce même peuple passe de l'attachement le plus marqué pour Jésus-Christ, à une haine qui tient tout de la fureur. Je dis, par le changement le plus subit : il n'y a encore que six jours que les habitants de Jérusalem étaient accourus en foule au-devant de lui pour lui en ouvrir les portes, pour lui présenter des palmes, pour honorer son triomphe par leurs acclamations. Je dis, par le changement le moins attendu : depuis trois ans ils l'avaient suivi partout avec tant d'empressement, et ils lui avaient paru si dévoués, qu'ils avaient empêché d'attenter sur sa personne, et qu'il n'y avait nul lieu de douter que malgré la rage des Pharisiens, ils ne l'enlevassent aux poursuites de ses envieux. Je dis, par le changement le plus violent : ils n'en parlent plus aujourd'hui que comme d'un imposteur, d'un séducteur, d'un perturbateur du repos public; que comme d'un hypocrite, qu'il faut postposer à Barabbas, convaincu de vol et d'homicide; que comme d'un scélérat, qu'il faut crucifier : *Tolle, tolle, crucifige eum.* (*Joan.*, XIX, 15.) Leur haine va si loin qu'elle leur fait oublier tous les malades qu'il a guéris, les aveugles qu'il a éclairés, les boiteux qu'il a redressés, les morts qu'il a ressuscités, les pains qu'il a multipliés, les tempêtes qu'il a appaisées, les eaux qu'il a affermies sous ses pieds; la guérison et la santé qu'il leur a rendues à eux-mêmes. Leur fureur les précipite tellement, qu'ils ne s'aperçoivent pas que Judas pousse jusqu'au désespoir le repentir qu'il a de le leur avoir livré. Dans peu de moments ils ne s'apercevront pas même qu'Hérode ne trouve en lui rien à reprendre, et que Pilate le déclare positivement innocent. Quoi qu'il en coûte, aussi altérés de son sang qu'ils l'étaient autrefois de sa parole, ils le veulent jusqu'à la dernière goutte; et ils veulent encore que ce même sang retombe sur leurs têtes et sur celles de leurs enfants : *Sanguis ejus sit super nos et super filios nostros.* (*Matth.*, XXVII, 25.)

Qu'en dites-vous, Messieurs? la haine des Juifs contre Jésus-Christ pouvait-elle être portée à de plus grands excès? Saint Paul a été si effrayé de cet affreux changement à son égard, qu'il en paraît plus étonné que des tourments mêmes qu'ils lui firent endurer. Pensez, écrivait-il aux Hébreux, à celui qui a éprouvé en lui-même une si violente contradiction de la part des pécheurs : *Recogitate eum qui talem sustinuit adversus semetipsum contradictionem.* (*Hebr.*, XII, 13.) Il ne leur dit pas de penser aux affronts qu'il en a reçus. Non : supposez une fois leur haine contre Jésus-Christ, l'Apôtre n'est plus surpris de voir qu'ils lui aient fait souffrir la mort même. Mais ce qu'il ne comprenait pas, c'était qu'après lui avoir été si attachés, ils eussent pu lui devenir tout à coup si opposés.

Or, c'est cette même inconstance et cette légèreté dans le service de Dieu, qui ne règne encore que trop parmi nous. Quelle contradiction dans la conduite la plupart des chrétiens de nos jours n'ont-ils pas à se reprocher? Tantôt à Dieu et tantôt au monde; aujourd'hui vivants dans la grâce, et demain dans le péché, nous n'avons presque nulle consistance dans la pratique de nos devoirs. C'est en nous une alternative de bien et de mal, souvent même un mélange actuel de vertus et de vices qui nous rendent indéfinissables. Pour juger sainement combien Dieu doit être sensible à des inconstances si criminelles de notre part, concevons, si nous le pouvons, combien Jésus-Christ dut être touché de celle des Juifs à son égard.

Que sera-ce donc quand je vous aurai fait voir les juges mêmes animés d'une haine encore plus implacable, et acharnés à le couvrir d'affronts? Après tout, on sait assez que la fureur populaire insulte toujours sans bornes, et souvent sans raison. Mais que des juges préposés pour rendre la justice, ne s'assemblent aujourd'hui que pour flétrir l'innocence, et pour juger leur juge même; qu'au mépris de toutes les lois divines et humaines, ils deviennent ses accusateurs et ses témoins, qu'ils n'écoutent d'autres dépositions que celles qu'ils ont eux-mêmes administrées, et qu'ils n'aient nul égard à la contradiction des délateurs; mais

qu'ils condamnent Jésus Christ dans le temps même qu'ils conviennent publiquement de son innocence, et qu'en effet Jésus-Christ ne parut jamais plus grands à leurs yeux : qui jamais entendit parler d'une haine si envenimée?

Or cependant, où est-ce que la divinité de Jésus-Christ éclata jamais plus sensiblement qu'en leur présence? Sa douceur, sa patience, sa modestie, son silence seul, dans une occasion où il s'agissait de sa vie, ne parlaient-ils pas autant en sa faveur que les étonnants prodiges qu'eux-mêmes lui avaient si souvent vu opérer? On lui demande un miracle chez Hérode : mais comment aurait-il fait un miracle qui lui aurait sauvé la vie, puisqu'il faisait de continuels miracles pour mourir? et vouloir mourir plutôt que de vouloir vivre, n'était-ce pas un miracle plus grand encore que le miracle qu'on lui demandait? Pourquoi donc Jésus-Christ, qui n'avait pas épargné les prodiges pour les autres, les épargne-t-il pour lui-même? C'est que Dieu ne fait point de miracles pour déférer aux incrédules, et qu'un libertin qui demande des miracles, n'en serait ni moins libertin, ni moins impie après les avoir vus. C'est que pour lors, à la cour d'Hérode, comme aujourd'hui dans les cours des rois, il fallait de la pompe et de l'éclat pour s'y introduire, de l'artifice et de l'intrigue pour s'y maintenir, de la complaisance et de la flatterie pour y réussir, et que Jésus-Christ était bien éloigné de vouloir plaire à ce prix. C'est que, quand Jésus-Christ y a été traité en insensé, il a voulu nous apprendre que c'est une espèce de miracle quand la vérité y est goûtée, un prodige quand l'innocence y est applaudie, une merveille quand le mérite et la vertu y sont reconnus, et que les peuples ne sauraient trop le bénir, lorsqu'ils ont un roi qui, par son exemple, leur apprend à reconnaître un Dieu sur leurs têtes.

Quel crime donc que celui des juges qui, obligés de le renvoyer absous, abandonnèrent, ou même empoisonnèrent la justice de sa cause? O vous tous, que Dieu a établis sur les peuples pour les juger, instruisez-vous ici : *Erudimini, qui judicatis terram.* (*Psal.* II, 10.) Remarquez comment toutes les passions étaient alors montées sur tous les tribunaux, et comment elles concoururent à étouffer le bon droit. Anne était le beau-père de Caïphe et, par pure complaisance, Anne lui renvoya le Fils de Dieu. Caïphe était passionné contre Jésus-Christ, et il usa de mille détours pour tâcher de le trouver coupable. Hérode était un incestueux qui, n'ayant point de religion, n'avait non plus aucune envie de sauver celui qui en est l'auteur. Pilate avait de bons sentiments pour le Fils de Dieu, mais il craignait de déplaire à César. Dans l'un, c'était la chair et le sang qui l'empêcha de connaître d'une telle cause. Dans l'autre, c'était la jalousie qui formait son jugement : il ne pouvait souffrir un homme en qui tout prêchait la divinité. Dans celui-ci, c'était le ressentiment qui le faisait agir : il n'avait pu se voir refusé sans recourir à la vengeance. Dans celui-là, c'était la politique mondaine qui dictait tous les arrêts : il aurait bien voulu pouvoir accorder les intérêts du Fils de Dieu avec les siens propres; mais, dans la crainte de se perdre, il perdit le Fils de Dieu. Dans tous, c'était la passion qui les guidait; et c'est aussi dans la condamnation du Juste qu'ils ont tous puisé leur réprobation. Pouvons-nous dire présentement que, quand Dieu les renversa de leurs siéges, l'iniquité ait été bannie pour toujours du temple de la justice? Ne voyons-nous donc plus de ces juges qui donnent à la recommandation, aux sollicitations, à la complaisance, à l'amour déréglé qu'ils ont pour leurs parents? de ces juges, à qui la prospérité d'autrui fait ombrage; et qui, par envie contre ceux qui s'élèvent, ne cherchent qu'à détruire? de ces juges qui, animés par un esprit de vengeance, n'écoutent que leur animosité? de ces juges enfin qui, par des ménagements de fortune, aimeraient mieux ruiner les meilleures causes, que de ruiner leurs espérances? Quel terrible compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu? Ils étaient élevés sur les tribunaux pour faire front à l'iniquité, et ils l'ont introduite eux-mêmes jusque dans le sanctuaire de la justice. Ils y devaient soutenir les droits de Dieu, et de sa religion, et ils ont été les premiers à les violer. Juges de la terre! il est vrai que vos postes sont éclatants, mais que vos obligations sont terribles!

Prenez Jésus, dit Pilate : conduisez-le dans le prétoire, et faites-lui souffrir le supplice de la flagellation. Ici, Messieurs, la haine des Juifs ne se borne plus à vouloir ravir la réputation au Fils de Dieu; elle commence à attaquer sa vie. Je ne vous dirai pas que les citoyens romains étaient exempts de ce genre de tourments, et qu'étant issu des rois de Juda, Jésus-Christ devait jouir du même privilége. Je n'ajouterai pas que ce châtiment avait ses justes bornes, et que, pour ne pas excéder dans la peine, on la tenait toujours au-dessous de la loi : *Quadragenas una minus accepi* (*II Cor.*, II, 14), dit saint Paul, qui depuis en fit l'expérience. Il ne faut plus chercher aujourd'hui la moindre ombre d'équité. On lie Jésus-Christ à un poteau; il tombe sous les coups dont on le frappe; il nage, il se roule dans son sang : on ne le reconnaît plus en cet état, dit Isaïe : on le prendrait positivement pour un lépreux : *Non erat aspectus.* (*Isa.*, LIII, 2.) Les évangélistes en sont si effrayés, si consternés, si interdits, qu'aucun d'eux n'a eu la force de nous en faire la description; et si je n'avais dû à votre piété le peu que j'en ai dit, je l'aurais moi-même passé sous silence.

Le Verbe éternel tout en pleurs, tout en sang! un Dieu livré à des hommes plus cruels que des tigres et des lions, qui auraient respecté en lui leur créateur! un Homme-Dieu, qui n'a plus la figure de l'homme! le Roi des rois, tenant pour tout sceptre un simple roseau dans sa main;

pour manteau royal, un vil lambeau d'écarlate; pour diadème, une couronne d'épines sur la tête! Son propre peuple, son peuple élioisi, qui par dérision fléchit le genou devant lui, qui lui jette un bandeau sur les yeux, et qui lui insulte jusqu'à lui donner le défi de deviner qui l'a frappé! Quoi donc! peuple ingrat et dénaturé, s'écrie le Roi-Prophète, peuple aveugle et insensé, tu veux que celui qui a formé tes propres yeux ne te voie pas? *Qui finxit oculum, non considerat?* (*Psal.* XCIII, 9.) Sais-tu bien, reprend saint Léon, ce que tu fais en lui couvrant ainsi le visage? Par un pressentiment de ta réprobation, tu nous apprends qu'il a repris ce même bandeau; et que, comme tu l'as jetté sur ses yeux afin qu'il ne te connût pas, il l'a rejeté sur les tiens, afin que tu ne le connusses pas toi-même. Tu nous apprends à profiter de ton aveuglement, et à le reconnaître pour notre Dieu dans le temps même que tu n'y peux plus reconnaître le même homme.

Oui, Messieurs, que Pilate le produise au peuple en ce triste appareil; sous cette couronne d'épines, je reconnais un Dieu couronné de gloire: dans le sang qui coule de toutes les parties de son corps, je reconnais le précieux sang qui m'a racheté: dans ses mains liées, je retrouve cette toute-puissance qui a créé le ciel et la terre: *Ecce homo.* Oui, en effet, voilà l'Homme-Dieu que j'ai promis, à mon baptême, d'imiter dans ses souffrances, et de qui j'attends dans mon âme des changements presqu'aussi surprenants que ceux que nous voyons sur son corps. Sans sortir de ce qui se passe tous les jours, voyez-vous tous ces pécheurs, qui, abbatus aux pieds d'un confesseur, détestent leurs péchés; cet impie, qui reconnaît et qui déplore tous ses excès; ce vindicatif, qui embrasse son ennemi? Voilà l'Homme-Dieu qui les convertit; c'est lui qui change leurs cœurs: *Ecce homo.* (*Joan.*, XIX, 5.)

Qu'on le mène donc sur le Calvaire; j'adorerai tout, dès que je connais son amour. L'unique chose qui révolte mes sens et ma raison, c'est la haine des hommes et la cruauté de ses bourreaux. En effet, comment le voir condamné à la mort, chargé de l'instrument de son supplice, épuisé de forces, chancelant et tombant presqu'à chaque pas, sans en frémir d'horreur? Or néanmoins, dit saint Bernard, voyez comme on le frappe pour le relever; comme on rouvre toutes ses plaies, en le dépouillant avec violence; comme on l'étend rudement sur son autel; comme on le cloue à sa croix; comme on l'élève entre le ciel et la terre, pour que l'univers en soit témoin; comme on l'abreuve de fiel et de vinaigre, pour porter la douleur là où les bourreaux n'avaient pu porter leurs coups. A cet vue faut-il être surpris que le ciel s'obscurcisse, que la terre tremble, que les monuments s'entrouvrent, que le voile du temple se déchire? Pour moi, Messieurs, je conçois présentement ce que c'est qu'un Dieu, puisqu'il lui fallait une telle satisfaction pour le venger. Je conçois présentement ce que c'est que le péché, puisqu'il fallait la mort d'un Homme-Dieu pour l'expier. Je conçois présentement ce que c'est que l'amour de Jésus-Christ, puisqu'une telle réparation ne l'a pas rebuté. Je conçois présentement ce que c'est que l'enfer, puisqu'il a fallu de si grands travaux pour nous en délivrer. Le mystère ineffable que je ne conçois pas, et que je ne concevrais pas même dans le ciel, c'est ma propre insensibilité. En effet, croyez-vous que, si j'allais aux portes de l'enfer annoncer aux démons mêmes que Jésus-Christ est mort pour eux, ils ne se convertiraient pas tous, et qu'il en resterait un seul dans leurs brasiers? Croyez-vous que si, quand Jésus-Christ allait au Calvaire, il vous eût rencontré, et qu'il vous eût demandé de l'aider à porter sa croix, vous le lui auriez refusé? Croyez-vous que, si, quand on le dépouilla de ses vêtements, il vous eût demandé de vous dépouiller de vos parures, vous les auriez conservées? que si, quand il priait pour ses ennemis, pour dernier soupir, il vous eût demandé de faire grâce aux vôtres, vous les auriez poursuivis? Croyez-vous que, si vous l'aviez vu mourir pour vous sur sa croix, vous seriez allé lui porter le dernier coup? Or, néanmoins, ne sont-ce pas nos propres péchés qui l'ont mis en cet état? Oui, grand Dieu, pouvons-nous dire tous, c'est moi qui vous ai porté le coup de la mort: *Ego interfeci christum Domini.* (II *Reg.*, I, 16.) C'est moi qui, par mes mauvaises pensées, ai formé votre couronne d'épines; c'est moi qui, par mes mauvais regards, ai éclipsé vos yeux dans les ombres du tombeau; c'est moi qui, par mes mauvais discours, ai abreuvé votre langue de fiel et de vinaigre; c'est moi qui, par mes mauvais désirs, ai percé votre cœur; c'est moi qui, par mes injustices et par mes criminelles démarches, ai cloué vos pieds et vos mains à votre croix; c'est moi qui, par mes sensualités, ai plongé tout votre corps dans les tourments: *Ego interfeci christum Domini.*

Eh bien, pécheurs obstinés, je vous le livre encore dans l'image du crucifix que vous allez adorer. Percez-le encore de mille coups; placez-le dans vos appartements, pour y avoir en lui un témoin de toutes vos impuretés; cachez-le, si vous voulez, afin que chez vous il ne reste plus aucune marque de christianisme; détournez la vue quand vous le voyez au moins dans nos églises, pour empêcher qu'il ne vous parle au cœur. Mais quand vous irez dans peu de moments à l'adoration de sa croix, en vous prosternant devant lui et en tombant à ses pieds, regardez-le bien, contemplez-le à loisir, et dites-vous à vous-mêmes: Voilà celui qu'on me présentera à ma mort; et si à ma mort je ne lui ressemble, sa mort même, quoi qu'offerte pour mes péchés, aura été inutile pour moi: ou plutôt jetez-vous dans ses bras, puisqu'il les étend pour vous recevoir; et cachez-vous dans ses plaies pour y trouver un asile

contre sa justice. Hélas! Messieurs, vous portez quelquefois des regards vers le ciel qui sont si éloquents! vous poussez quelquefois des soupirs qui disent tant de choses pour votre salut! Au moment que je parle, vous êtes peut-être agités de si fréquents retours sur vous-mêmes! Que ne vous rendez-vous à vos propres sentiments? Quand vous convertirez-vous, si vous ne le faites aujourd'hui? Seigneur! par égard pour vos souffrances mêmes, faites que nous y participions dans le temps, pour jouir à jamais de vous-même dans l'éternité, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON XXIV.

### *Pour le jour de Pâques,*

### SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Jesum quæritis Nazarenum crucifixum? Surrexit; non est hic. (*Marc.*, XVI, 6.)

*Vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié? Il est ressuscité; il n'est point ici.*

Sire,

C'est sur ce peu de paroles qu'est appuyée toute notre sainte religion. Si Jésus-Christ est demeuré entre les morts, ma religion est vaine, disait l'Apôtre saint Paul : mais aussi, poursuivait-il, si Jésus-Christ a repris une nouvelle vie, ma créance est certaine. Voyons donc aujourd'hui si, en embrassant le christianisme, nous avons embrassé la religion du vrai Dieu : et, pour toute règle, examinons s'il est ressuscité. Vous concevez déjà de quelle importance est pour nous la vérité de ce mystère. Jésus-Christ est-il véritablement ressuscité? c'est ce qui va décider de la vérité de notre foi. Sommes-nous véritablement ressuscités en Jésus-Christ? c'est ce qui va décider de la sainteté de nos mœurs. Deux articles qui renferment tout le plan de notre sainte religion, et qui vont faire tout le partage de ce discours. Si Jésus-Christ ne fût pas ressuscité, toute la religion aurait été perdue pour lui : premier point. Si nous ne ressuscitions pas en Jésus-Christ, toute la religion serait perdue pour nous : second point. La fermeté de notre foi dépendait de la résurrection du Fils de Dieu : l'utilité de notre foi dépend de notre propre résurrection. Pour en parler solidement, implorons, etc. *Regina cœli.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Une des premières instructions que le Fils de Dieu ait données à ses disciples, c'est qu'il devait ressusciter trois jours après sa mort. Il s'appliqua même, dit l'évangéliste saint Matthieu, à leur en démontrer la nécessité : *Cœpit Jesus ostendere discipulis quia oportet eum tertia die resurgere.* (*Matth.*, XVI, 21.) Or, Messieurs, s'il m'était permis d'en pénétrer les motifs, je dirais que sa résurrection était nécessaire à l'établissement de sa religion. Je dis, nécessaire, par rapport au temps auquel elle est arrivée; nécessaire, par rapport à la manière dont elle s'est opérée; nécessaire, par rapport aux apparitions qui l'ont suivie et qui nous l'ont démontrée. Le Fils de Dieu avait prédit sa résurrection pour le troisième jour après sa mort : il fallait donc que sa résurrection arrivât au temps marqué. Le Fils de Dieu avait annoncé sa résurrection comme une preuve incontestable de sa divinité; il fallait donc que sa résurrection se fît d'une manière toute divine. Le Fils de Dieu voulait que sa résurrection nous fût connue : il fallait donc qu'il n'omît rien pour nous la manifester. En trois mots, la ponctualité dans le temps, la divinité dans la manière, l'authenticité dans les preuves : trois articles que je vais développer. Vous allez voir quelle démonstration il en résulte pour prouver la vérité de notre religion.

Non, Seigneur, s'écriait le Roi-Prophète, vous ne permettrez pas que le Saint par excellence soit sujet à la corruption du tombeau : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* (*Psal.* XV, 10.) Il ne convenait pas en effet que l'auteur de la vie demeurât livré au pouvoir de la mort : et je dis que Jésus-Christ le devait à la dignité de sa personne, à la fidélité de sa parole, à la timidité de ses disciples, à notre propre incrédulité.

A la dignité de sa personne. En qualité de Messie, Jésus-Christ devait se hâter de donner au monde une dernière preuve de sa mission. Or, cette preuve incontestable et sans réplique était sa résurrection. Ne croyez-donc pas que, quand on le presse de démontrer pleinement qu'il est le vrai Messie, il aille recourir aux miracles qu'il opérait tous les jours; au contraire, il en recommande le secret. Qu'il éclaire un aveugle, il lui impose silence sur sa guérison; qu'il nettoie un lépreux, il lui fait la même loi; qu'il se transfigure en présence de ses disciples, c'est à condition qu'ils n'en parleront à personne; qu'il les prenne pour témoins de la multiplication des pains, c'est avec cette précaution qu'ils ne publieront pas qu'il est le Christ. Partout il leur ordonne d'attendre à divulguer ses merveilles qu'il soit ressuscité : *Nemini dixeritis, donec Filius hominis a mortuis resurgat.* (*Matth.*, XVII, 19.) Pourquoi cela? c'est que pour se montrer en tout égal et consubstantiel à son père, il n'avait besoin que d'un seul miracle; et que ce miracle transcendant, qui devait confirmer tous les autres, était le grand miracle de sa résurrection. Non, disait-il, quelque instance que me fassent les Juifs pour obtenir de moi un signe éclatant qui leur manifeste pleinement qui je suis, ils n'en auront point d'autre que celui de Jonas. Ce prophète a resté trois jours dans le sein d'une baleine, je resterai trois jours dans le sein de la terre : voilà le seul signe que je leur réserve; et ce signe seul, dès qu'il est prédit, doit suffire pour vaincre leur incrédulité. En effet, cette preuve est si convaincante, que, pour convertir le monde entier à l'Evangile, l'emploi et le ministère des apôtres parut toujours borné à prêcher la Résurrection de Jésus-Christ. Ressouvenez-vous bien, leur disait saint Pierre, que dans

l'élection d'un apôtre, notre choix doit nécessairement tomber sur quelqu'un qui avec nous puisse attester comme témoin le grand mystère de la Résurrection. Que saint Paul se produise dans Athènes, il n'y parle que de la résurrection du Fils de Dieu. Que tous les apôtres se dispersent dans les quatre parties du monde, c'est principalement de la résurrection de leur Maître que leur discours tire sa force et son énergie : vous eussiez dit que ce seul prodige absorbait tous les autres, et qu'il renfermait tout l'Evangile. Aussi voyons-nous qu'il n'en fallut pas davantage pour confondre le Juif et pour éclairer l'idolâtre. Dieu l'a ressuscité le troisième jour : *Hunc Deus suscitavit tertia die.* (*Act.*, X, 40.) A ce seul mot on vit en un même jour et en une même heure, jusque dans l'enceinte de Jérusalem, plus de quatre mille âmes déposer leurs faux préjugés, et se rendre à la vérité connue. Jésus-Christ le devait à la dignité de sa personne.

Il le devait encore à la fidélité de sa parole. De toutes les promesses qu'il avait faites à son Eglise naissante, il n'en était ni de plus solennelle, ni de plus souvent réitérée que celle de ressusciter trois jours après sa mort. Les Juifs mêmes en étaient si imbus, qu'ils ne craignaient rien tant que l'accomplissement de cette prédiction. Nous n'avons pas oublié, dirent-ils au moment de sa sépulture, qu'étant encore en vie ce séducteur a dit qu'il ressusciterait le troisième jour : *Recordati sumus quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam.* (*Matth.*, XXVII, 63.) Que n'auraient-ils donc pas ajouté? que n'eussions-nous pas dit nous-mêmes, s'il eût manqué d'accomplir sa promesse? infailliblement nous l'eussions pris pour un faux prophète, et lui-même nous aurait autorisés à le désavouer. Mais aussi, quand nous voyons sa parole s'effectuer aujourd'hui à la lettre, quel fondement inébranlable pour notre foi d'être assuré, qu'en suivant Jésus-Christ, nous sommes à la suite d'un Dieu; et par conséquent, qu'en embrassant le christianisme, nous avons heureusement embrassé la seule et vraie religion que Dieu ait établie pour l'honorer?

Il n'en fallut pas moins pour les apôtres mêmes. Pour lors c'étaient des hommes encore faibles dans la foi. Quelque soin qu'eût pris le Fils de Dieu de les prévenir sur l'ignominie de sa mort, de les y préparer, et de les exhorter à lui demeurer fidèles, pendant le peu de temps qu'il fut inhumé dans son sépulcre, ils ne savaient presque que croire et qu'en penser. Après sa résurrection même, pour peu qu'il diffère de se montrer à eux, ils n'en parlent plus que comme d'un espoir qu'ils avaient trop légèrement conçu, et qui commençait à s'affaiblir en eux. Nous espérions, disent-ils : *Sperabamus.* (*Luc.*, XXIV, 21.) Mais quand ils le virent ressuscité, dans ce seul miracle ils trouvèrent une démonstration complète de la vérité; ils se rappelèrent tout ce qu'il leur en avait prédit; ils y puisèrent toute la fermeté de leur foi; ils parurent sortir de son tombeau, et en un sens nous pouvons dire qu'ils ressuscitèrent avec lui.

Telle et plus triste encore eût été notre situation, si le Fils de Dieu ne fût ressuscité qu'à la fin des temps. Pendant toute la durée des siècles la foi des peuples, dit saint Thomas, aurait été douteuse et chancelante. On ne saurait s'il est le Messie promis de Dieu, attendu des patriarches, prédit par les prophètes. On ne compterait ni sur la sincérité de ses promesses ni sur la vérité de ses miracles; et le christianisme serait encore aujourd'hui une créance incertaine. Mais, en ressuscitant au temps qu'il avait prédit lui-même, et en ressuscitant de la manière qu'il a fait, nous trouvons dans sa résurrection la preuve la plus incontestable de sa divinité.

Oui, Messieurs, ou Jésus-Christ est Dieu ou, en le ressuscitant, Dieu a autorisé le mensonge. Jésus-Christ s'était dit Dieu; pour preuve de sa divinité il avait donné sa propre résurrection; par conséquent, s'il n'est pas Dieu, et que ce ne soit qu'un faux prophète, qui témérairement s'est arrogé la divinité, Dieu même, en le ressuscitant, nous autorise à adorer ce faux prophète, à lui prodiguer notre encens, et à donner dans l'erreur. Or, il est impossible que Dieu appuie l'erreur et le mensonge. Loin de confirmer une pareille imposture, par intérêt même pour sa propre divinité, il n'eût pas manqué de punir le blasphème, et de laisser croupir le blasphémateur dans la pourriture du tombeau. Il suit donc nécessairement que, puisque Jésus-Christ s'est dit Dieu, que puisqu'il a donné sa propre résurrection comme une preuve de sa divinité, et que, puisqu'il est ressuscité selon sa parole, incontestablement il est Dieu. Voilà le grand argument que toute la fausse subtilité des hommes ne pourra jamais infirmer.

Que sera-ce donc, si j'ajoute que c'est par sa propre vertu qu'il s'est ressuscité lui-même? Pour bien entendre cette vérité, il faut supposer comme un dogme catholique, que, quoique l'âme et le corps du Fils de Dieu fussent séparés après sa mort, sa divinité cependant ne fut jamais séparée ni de son corps ni de son âme; et ce fut sa divinité aussi qui toujours unie à l'un et à l'autre, les réunit par sa propre vertu. Or, Messieurs, un homme qui par sa vertu propre se ressuscite lui-même, n'est-ce pas un Homme-Dieu? Avant Jésus-Christ on avait bien vu des hommes ressuscités; mais c'étaient des hommes ressuscités par d'autres hommes. Elie et Elisée avaient rendu la vie à deux cadavres; mais ces deux cadavres avaient été ranimés par une vertu étrangère. La merveille inouïe, c'était que le même homme se ressuscitât lui-même; ce miracle dont on ne pouvait avoir aucun exemple, c'était le miracle que Dieu réservait à son Fils, pour apprendre au monde que son Fils est Dieu et homme tout ensemble : homme, puisqu'il est ressuscité : Dieu, puisqu'il s'est ressuscité lui-même. Le

Roi-Prophète n'avait-il donc pas raison de dire du Fils de Dieu, qu'il était libre entre les morts? *Sine adjutorio inter mortuos liber.* (*Psal.* LXXXVII, 5.) Jésus-Christ lui-même n'était-il pas fondé à s'écrier qu'il avait un plein pouvoir de quitter la vie, et un pouvoir égal de la reprendre? *Potestatem habeo ponendi animam meam, et iterum sumendi eam.* (*Joan.*, X, 18.) J'avoue que ce langage ne pouvait appartenir qu'à un Dieu; mais, puisque par événement, ce pouvoir appartenait à Jésus-Christ, par le miracle et le mystère de ce jour ne conste-t-il pas que Jésus-Christ est Dieu ?

Représentez-vous donc le glorieux moment auquel son âme se réunit à son corps. A l'instant même elle le ranime, et elle le vivifie. Il referme toutes ses plaies, il se dégage de ses liens, il surmonte et il franchit tous les obstacles; les gardes se renversent, leurs yeux s'éblouissent, la frayeur les saisit; la terre tremble, les monuments s'entrouvent; des morts ressuscitent; les anges y accourent; le vainqueur sort plein de gloire et de majesté; il part comme l'éclair, il s'élève dans les airs, il s'élance jusqu'aux nues, plus lumineux que les astres, plus agile que les esprits; et dans sa victoire il triomphe de la mort et du péché, il triomphe du monde et de l'enfer. Ne diriez-vous pas que Dieu tient envers son Fils la même conduite qu'il avait tenue envers le saint homme Job? En récompense de son courage dans les rudes épreuves qu'il lui avait ménagées, Dieu lui rendit le double de tout ce qu'on lui avait enlevé : *Addidit Dominus duplicia.* (*Job*, XLII, 10.) Si donc, avant sa mort, le Fils de Dieu avait été sujet à la douleur, il est aujourd'hui impassible et immortel. Si, dans sa passion, il avait perdu quelque peu de sa gloire ou de son crédit, le voilà devenu l'objet de l'adoration universelle. Si, dans les miracles qu'il avait opérés pendant sa vie mortelle, il était échappé seulement quelque léger rayon et quelque écoulement de sa divinité, aujourd'hui, dit saint Augustin, sa divinité se développe tout entière: *Totus Deus.* Quelle différence donc dans ce court intervalle de lui-même à lui-même par rapport à sa sainte humanité?

Mais en même temps quelle différence entre son tombeau et le nôtre! Quelque soin que prenne l'ambition et la vanité des hommes pour embellir leurs mausolées, on n'y peut placer que des figures mortes, des épitaphes lugubres, des monuments de leur gloire passée; et, quoiqu'on fasse, on n'y tracera jamais que des réflexions humiliantes. Quelques titres qu'on y grave, fussent-ils ciselés sur le marbre, ou burinés en or, on y lira toujours ces tristes et accablantes paroles, qui en deux seuls mots anéantissent tous les mêmes titres qu'on y ajoute: *Hic jacet.* Ici gît: c'est-à-dire, ici est couché sous cette pierre; ici est venu finir sa course et ensevelir tous ses appas; ici est venu se dissoudre et se réduire en poudre ce corps sensuel que les délices avaient usé; ici est renversé cet ambitieux; ici sont les tristes restes de cet avare qui voulait tout envahir. Ici est venu se briser, contre un écueil; ici est venue échouer toute la grandeur, toute l'opulence, tout le crédit, tout le mérite d'un tel, qui était si respectable par sa naissance, si distingué par ses emplois, si estimé par ses talents. Amis ou ennemis, qui que vous soyez, qui en passant lirez désormais cette inscription, n'espérez plus dans sa faveur; mais aussi ne craignez plus sa puissance. Il est ici, il y est déjà ou plus petit ou plus abject qu'un ver de terre; et il y sera jusqu'à la consommation des temps: *Hic jacet.* Pour ce qui est de Jésus-Christ, il est ressuscité; il n'est plus ici: *Non est hic.* Toute la fausse gloire des hommes se termine au tombeau, il est vrai, mais c'est dans le tombeau même que commence la gloire de l'Homme-Dieu. C'est dans le centre de la faiblesse qu'il déploie toute sa force; c'est dans l'obscurité du sépulcre, et dans les ombres de la mort, qu'il fait briller tout l'éclat et toute la majesté d'un Dieu. En voilà la divinité dans la manière dont il est ressuscité. Où est présentement l'authenticité de ce grand miracle? Cherchons-la dans les preuves qui nous en démontrent invinciblement la vérité.

Je ne parle point ici des ombres et des figures qui, dans l'Ancien Testament, ont annoncé le mystère de ce jour. Je me borne aux témoins qui l'ont prêché et aux témoins mêmes qui l'ont vu; et, soit dans l'aveu des uns, soit dans le désaveu des autres, je trouve la démonstration la plus entière de cette vérité. Oui, dit saint Augustin, les deux choses qui semblaient naturellement devoir détruire la foi de la résurrection du Fils de Dieu, savoir l'incrédulité des apôtres et la haine des Juifs, ce sont justement les deux moyens que Dieu a employés pour en établir la créance. Quand donc, ajoute ce saint docteur, ce serait un païen même, qui par ces deux endroits voudrait l'examiner sans préoccupation, il serait forcé de s'y soumettre.

Il est certain que si les apôtres avaient été moins incrédules, leur témoignage aurait eu moins de force; mais quand, après avoir rejeté comme des fables tout ce qu'on leur racontait d'abord des premières apparitions du Fils de Dieu; mais quand, après avoir protesté, comme saint Thomas, qu'ils n'en croiraient rien, s'ils ne le voyaient de leurs yeux, et s'ils ne le touchaient de leurs mains, je les entends s'écrier qu'il leur a apparu jusqu'à douze fois; qu'il leur a permis de sonder ses cicatrices, qu'il a conversé et mangé avec eux, quel doute peux-je former sur leur témoignage? Comment des gens si mal disposés à croire, et presque déterminés à ne croire pas, auraient-ils pu devenir le plus ferme appui d'un mystère qui jusque-là, avait été le seul principe de leur incrédulité? Quel intérêt auraient-ils trouvé à diviniser un imposteur qui les aurait trompés et qui encore ne leur avait promis que des souffrances? A-t-on envie

d'imposer, quand on sait que sans autre profit, toute la récompense est de s'exposer aux plus cruels supplices ? Or, à quels périls ne s'exposent-ils pas en soutenant la vérité de la résurrection ? Ne faut-il pas qu'en devenant les prédicateurs de ce mystère, ils s'attendent à en devenir les martyrs, qu'ils quittent leur patrie, qu'ils traversent les mers, qu'ils parcourent toute la terre, et que, selon la prédiction qui leur en a été faite, une mort prompte et violente mette fin à leurs travaux ?

Allons plus loin, et supposons pour un moment qu'ils eussent été assez furieux pour se sacrifier à l'imposture. Pour lors, quelque effort qu'ils eussent fait pour établir la vérité de la résurrection, si cependant elle avait été supposée, comment auraient-ils réussi à la persuader ? Quelles forces avaient-ils pour réduire l'obstination des uns ? quels étaient leurs talents pour vaincre l'incrédulité des autres ? Les Juifs n'étaient-ils pas en lieu et en état d'en démontrer la fausseté ? En bonne foi, est-il croyable que de pauvres pêcheurs eussent eu assez de crédit ou de lumières, assez d'acquit ou d'industrie, pour tromper toute la terre ? En ce cas-là, il faudrait dire que c'est le crime qui a donné naissance à la vertu, et que c'est le mensonge qui a enfanté la vérité.

Ainsi, en est-il des précautions que prirent les Juifs pour empêcher qu'on n'enlevât le corps de Jésus-Christ. Rien peut-être ne prouve mieux sa résurrection que cette prévoyance de ses ennemis. Il était question de savoir s'ils avaient mis à mort le vrai Messie. Pour s'en éclaircir, il ne fallait attendre que jusqu'au troisième jour ; et, pour éviter toute surprise, le peuple exige que le sépulcre soit soigneusement gardé. Le troisième jour a déjà commencé à paraître ; il ne s'agit plus que d'un seul moment pour dévoiler tout cet important mystère ; et, précisément, dans ce moment critique et décisif, dans ce moment si attendu, vous voulez que les gardes s'endorment, et qu'ils s'endorment tous à la fois ? Vous voulez que des disciples, qui alors n'étaient que trop timides, et qui paraissaient déjà rebutés, aillent surprendre ou forcer la garde publique, ôter le sceau, renverser la pierre, enlever le corps, l'enlever sans bruit, l'enlever au péril de leur vie, et tout cela pour un homme qui les aurait séduits ? Non, non, dit saint Augustin ; ou les gardes veillaient, où ils dormaient. S'ils veillaient, comment l'ont-ils laissé enlever ? s'ils dormaient, comment ont-ils su qu'il n'est pas ressuscité, qu'on est venu le tirer de son tombeau et nommément que ce sont ses disciples qui l'ont emporté ? Les ont-ils vus et reconnus en dormant ? Mais, si ses disciples l'ont enlevé, où est la punition, où sont au moins les recherches qu'on en a faites ? Quoi ! il ne s'agit pas de moins pour les Juifs que de savoir s'ils ont mis à mort le Messie promis, où s'ils en doivent attendre un autre : ses disciples attestent que c'est celui qu'on vient de crucifier ; et, toute une nation se contente de les accuser d'avoir enlevé son corps, sans se donner le moindre mouvement pour en découvrir la vérité ou la fausseté ? N'était-on pas en lieu de le déterrer ? n'y était-on pas à temps le même jour qu'ils le disent ressuscité ? Où sont au moins les perquisitions qu'on en a faites ?

Mais, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, comme disent les Juifs, pourquoi Dieu les punit-il d'une manière si éclatante et si terrible, de ce qu'ils lui ont refusé toute créance ? Une nation totalement détruite partout, sans roi et sans royaume, sans loi et sans tribu, sans temple et sans sacrements, sans prêtres et sans cérémonies, sans sacrifice et sans autel, n'est-ce pas l'état actuel du judaïsme entier ? Or, une nation si maudite de Dieu, qu'elle est partout errante et vagabonde, sans fonds et sans domaine, sans nom et sans appui, en horreur et en exécration à toute la terre, quel crime a-t-elle donc commis depuis son idolâtrie pardonnée, pour être ainsi proscrite ? Quel aveuglement au moins que le sien, quand elle ne voit pas que cet état même lui a été prédit en punition de son déicide ! Bel exemple, Messieurs, de la justice de Dieu, mais, en même temps, image bien affreuse de la désolation de nos âmes, lorsque nous lui refusons les hommages de notre foi ! Achevons : si Jésus-Christ ne fût pas ressuscité, toute la religion aurait été perdue pour lui : vous venez de le voir. Si nous ne ressuscitons pas avec lui, toute la religion est perdue pour nous : c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Pour bien comprendre combien il importe de ressusciter de l'état du péché à la vie de la grâce, il suffit d'établir pour principe, que l'état du péché est comme un état de mort où l'homme est dépouillé de toutes ses vertus, et comme un tombeau où tous ses mérites sont ensevelis. Delà, il suit nécessairement que s'il ne ressuscite du péché à la grâce, c'est comme si toute la religion était perdue pour lui. Or, Messieurs, je trouve deux sortes de pécheurs qui paraissent n'avoir jamais bien compris l'importance et la nécessité de cette résurrection spirituelle de nos âmes ; ceux qui ne se convertissent qu'en apparence, et ceux qui ne donnent aucune apparence de conversion. Les premiers se comportent tout comme si les seules apparences suffisaient ; les seconds se comportent tout comme si les apparences n'étaient pas mêmes nécessaires. Deux erreurs que je vais combattre, et qui vous paraîtront d'autant plus déplorables, que vous les trouverez plus communes dans la pratique.

Etre intérieurement changé et converti ; première qualité que doit avoir la résurrection spirituelle de nos âmes ; ou, si vous voulez, premier devoir qui condamne d'abord tous ces dehors de conversion qui consistent dans une réforme purement exté-

rieure, et qui couvrent ou une réforme de vanité, ou une réforme d'intérêt, ou une réforme d'entêtement, ou une réforme d'humeur et de caprice, ou une réforme commode. Voulez-vous voir tous ces différents caractères de conversions feintes et simulées, marqués par Jésus-Christ même? Ecoutez ce qu'il en dit dans son Evangile. Malheur à vous, s'écrie-t-il! *Væ vobis!* (*Matth.*, XXIII, 25.) Pourquoi malheur? parce que vous ne prenez que les dehors de la vertu, et qu'au fond vous demeurez toujours également vicieux: *Quia mundatis quæ de foris sunt calicis, intus autem pleni estis immunditia* (*Ibid.*, 26); en voilà l'extérieur. Parce que dans votre changement vous n'ambitionnez que les applaudissements des hommes: *Ut videamini ab hominibus* (*Matth.*, VI, 1); en voilà la vanité. Parce qu'avec toutes vos longues prières vous n'aspirez qu'à dépouiller la veuve et l'orphelin: *Quia comeditis domos viduarum, longas orationes orantes* (*Matth.*, XXIII, 14); en voilà l'intérêt. Parce que vous remuez ciel et terre pour vous faire des prosélytes: *Quia circuitis mare et aridam, ut faciatis unum proselytum* (*Ibid.*, 15); en voilà l'entêtement. Parce que, jusque dans vos jeûnes et vos austérités, vous ne cherchez qu'à faire votre volonté propre: *In jejuniis vestris reperitur voluntas vestra* (*Isa.*, LVIII, 3); en voilà l'humeur et le caprice. Parce que vous rejetez tout ce que la loi a de plus pénible pour ne vous attacher qu'aux plus légères observances: *Quia reliquistis quæ graviora sunt legis* (*Matth.*, XXIII, 23); en voilà la commodité.

J'ai dit d'abord, réforme purement extérieure. C'est le cœur qui anime toutes nos actions. Le cœur est en nous comme le trône où Dieu se repose pour régner sur nous avec empire, comme le temple où il reçoit nos premières adorations, comme le sanctuaire où il vient recueillir tout notre encens, comme l'autel dont le cœur même doit être la principale victime. Sans ce premier mobile parmi, les hommes mêmes, nous n'estimons ni les offres qu'on nous fait, ni les services qu'on nous rend. J'avoue néanmoins que dans les autres nous ne voyons que les dehors: *Homo videt ea quæ parent.* (*I Reg.*, XVI, 1.) J'ajouterai même ici, que loin d'en être fâchés, nous devons souvent être bien aises de n'en voir pas davantage. Car, s'il était donné à l'homme de lire dans les cœurs, peut-être trouverait-il qu'on n'est ni aussi sincère dans l'amitié, ni aussi fidèle dans les promesses, ni aussi intègre dans les jugements, ni aussi régulier dans les mariages, que ses intérêts le demanderaient; et, loin de concourir à sa félicité, cette pénétration dans les lumières ne servirait souvent qu'à troubler son repos. Mais il n'en est pas ainsi de Dieu, qui sonde le secret des cœurs; et c'est pour cela aussi que dans plusieurs il ne voit que l'écorce et l'apparence de la vertu. Pourquoi tant de personnes font-elles dans ce saint temps leur devoir de religion? pourquoi même tant d'autres feignent-elles de quitter la ville pour aller s'acquiter de ce devoir à la campagne? C'est qu'ils seraient tous remarqués, s'ils y manquaient dans ces saints jours, et que les uns et les autres ont des raisons d'éviter les raisonnements et les discours; c'est que cet homme dépend d'un maître qui a de la piété, et qu'il se perdrait auprès de lui s'il paraissait n'avoir point de religion; c'est que cette femme a un mari à ménager, et que si, dans les circonstances de la Pâque, elle n'approchait pas des sacrements, elle lui donnerait infailliblement des soupçons sur sa conduite; c'est que cette jeune personne trahirait par là le secret de son intrigue, et que ses démarches seraient à l'avenir mieux éclairées. A en juger par les apparences, qui n'eût dit, du temps de Jésus-Christ, que les pharisiens étaient des anges descendus du ciel? ensevelis sous le sac et la cendre, avides de tout ce qui pouvait exténuer leurs visages, animés en apparence de toute la sévérité du zèle, sous cette ombre de réforme et sous cet extérieur austère, ils passaient aux yeux de la multitude pour des prophètes inspirés de Dieu, pour des modèles de perfection, pour des héros de la sainteté. Mais, aux yeux de Jésus-Christ, qu'en était-il? C'étaient des réformateurs sans vertu, des apôtres sans mission, des législateurs sans caractère, des juges sans autorité; c'étaient des censeurs impitoyables, de fastueux pénitents, de célèbres hypocrites, de faux zélés de la Synagogue, qui intérieurement plongés dans toutes les horreurs du vice, aspiraient encore à s'arroger tous les éloges et les honneurs de la vertu. Tels sont encore aujourd'hui tous ceux qui ne songent qu'à réformer simplement leur extérieur. Ils ne songent, dit Jésus-Christ, qu'à dorer les dehors de la coupe; ce sont des sépulcres blanchis: *Sepulcris dealbatis* (*Matth.*, XXIII, 27.)

J'ai dit encore: réforme de vanité. Il en faut convenir, Messieurs, ce qu'on aime communément, ce ne sont ni ces prières où l'on ne puisse être entendu que de Dieu seul, ni ces charités secrètes où la main gauche ignore les libéralités de la main droite. Ce sont ces occasions publiques, ces nombreuses assemblées, ces fêtes d'éclat, où l'on ne va que pour y occuper une place marquée, où l'on n'arrive qu'après avoir percé la foule, où l'on n'assiste que pour s'attirer les regards, et où l'on veut autant de panégyristes qu'on y aura eu de spectateurs. Combien n'y en a-t-il pas, grand Dieu! qui préfèrent la réputation de la vertu à la vertu même! Ce sont des personnes vaines, dit saint Chrysostome, qui, retirées du monde par nécessité, aiment encore mieux y faire une triste figure, que de n'y en faire aucune. Il leur faut quelque aliment qui puisse repaître toujours leur vanité. Mais, si vous ne quittez le monde que parce que le monde vous quitte, que parce que les agréments viennent à manquer, les revenus à diminuer, la réputation

à souffrir, est-ce donc là ce que vous appelez ressusciter en Jésus-Christ? Et moi, c'est ce que j'appelle une réforme de vanité: *Ut videamini ab hominibus.*

J'ai dit de plus: réforme d'intérêt. Il ne s'en trouve que trop, dit l'apôtre saint Paul, qui, sous le voile de la piété, ne cherchent que leurs intérêts temporels: *Existimantes quæstum esse pietatem.* (I *Tim.*, VI, 5.) Faut-il plaire à un protecteur déclaré pour la vertu? quelque vicieux qu'on soit, non-seulement on ne laissera ni éclater, ni même transpirer aucun vice en sa présence; mais encore on affectera sous ses yeux de paraître positivement vertueux. Au contraire, n'a-t-on plus ni avancement à espérer, ni intérêts à poursuivre auprès de lui! le cœur se dédommage bientôt de la contrainte; le masque tombe avec le goût de la vertu; et alors il est visible que si auparavant on s'était montré régulier, c'est qu'on avait de bonnes raisons pour le paraître. Or, c'est ce que j'appelle un intérêt de fortune. Pourquoi un tel se montre-t-il dans ses décisions si rigide sur l'article des mœurs? C'est pour écarter les raisons qu'on pourrait avoir de le soupçonner sur le dogme; et c'est ce que j'appelle un intérêt de parti. Pourquoi au contraire, quand il s'agit de sa propre cause, se relâche-t-il de sa sévérité ordinaire jusqu'à se permettre les mêmes choses que la loi défend? C'est qu'il n'est plus question de prononcer contre autrui; mais contre soi-même, et c'est ce que j'appelle agir en vue de son intérêt propre. Pourquoi ce prodigue a-t-il enfin pris le parti de modérer sa dépense? A l'entendre parler, il est vrai, il a voulu mener une vie plus chrétienne en menant un train de vie plus uni; mais au fond qu'en est-il? C'est qu'il y avait du dérangement dans ses affaires, du mécompte dans ses dettes; et que, s'il ne fût devenu plus économe, il lui fallait disparaître. Or, c'est ce que j'appelle un intérêt de famille. Ainsi en est-il de tous ces voluptueux qui semblent enfin vouloir imposer un frein à leurs passions. Si aujourd'hui ils se déterminent à modérer leurs plaisirs, c'est au péril de leur vie leurs plaisirs ont été immodérés; et c'est ce que j'appelle un intérêt de santé. Mais que Dieu leur tienne jamais compte d'une pareille réforme, je vous en laisse les juges.

J'ai ajouté: réforme d'entêtement. Vous le savez: dans tous les temps on a vu l'amour de la nouveauté ne se produire sous les dehors de la vertu que pour attaquer plus sûrement la foi. Quand, pour la première fois, on voit l'impie Achab, chargé des plus rudes instruments de la pénitence, qui n'eût d'abord cru qu'il cherchait à expier dans son sang le sang qu'il avait injustement répandu, et qu'il ne quittait ses vêtements que pour en revêtir ceux qu'il avait dépouillés de leurs biens? Mais, quand on le vit, sous le cilice même, abjurer la foi des prophètes, et les mettre à mort s'ils n'accommodaient leurs oracles à ses volontés, de quelle abomination ne se rendit-il pas coupable aux yeux de Dieu et des hommes? Or, toutes nos histoires sont encore pleines de ce même entêtement à se parer des plus beaux ornements de la piété pour mieux surprendre la crédulité des simples, et pour insinuer l'erreur. Cependant fût-ce un Elie enlevé dans les airs par ses transports extatiques; fût-ce un martyr étendu sur une roue et mourant actuellement pour Jésus-Christ; fût-ce un ange visiblement descendu du ciel: si, du haut de son char, si, du haut de sa roue, si, du haut du ciel, cet ange, ce martyr, cet Elie parlent ou pensent différemment de l'Eglise, c'est un faux ange, un faux prophète, un apostat de la religion, et non pas un élu ou un martyr de Jésus-Christ: c'est un faux réformateur, et non pas un appui ou un secours de l'apostolat.

Je serais infini si je voulais entrer dans une exacte discussion de tout ce que j'ai prétendu insinuer quand j'ai parlé de réforme d'humeur et de caprice, et de réforme aisée et commode: ces deux seuls points demanderaient un discours entier. Comment tarir, en effet, sur le changement de ceux qu'on ne voit vertueux que par intervalles, et sur l'illusion de ceux qui ne prennent de la piété que ce qu'elle a de moins pénible? Les premiers se rendent indéfinissables aux yeux du monde même, qui, les voyant tantôt à Dieu, et tantôt à leurs plaisirs; tantôt retirés de tout, et tantôt livrés à tout; aujourd'hui comme morts à eux-mêmes, et demain replongés dans leurs anciennes habitudes, ne peut ni comprendre, ni supporter leurs étonnantes et continuelles variations. Les seconds ne sont pas mêmes excusables de ne pas voir qu'il n'y a que sensualité dans leur vertu. Vous jugez bien, Messieurs, qu'il est plus aisé de régler son extérieur que de se corriger, de peindre le vice que d'échapper à ses atteintes, d'imposer aux autres de pesants fardeaux que de les porter soi-même. Or, voilà où se borne dans ce saint temps le changement de ceux-ci. Ils prennent pour eux ce que la religion a de plus doux dans sa morale; et ils conseillent aux autres ce qu'elle a de plus onéreux à l'amour-propre. Quand donc il ne sera question que d'en persuader la pratique, ils seront éloquents à vous en tracer les devoirs, ardents à vous en prescrire les règles, vifs à vous en reprocher la transgression: mais bien entendu qu'ils ne vous en donneront pas l'exemple; qu'ils ne s'exposeront jamais au mauvais air d'un hôpital; qu'ils ne dérangeront rien de la petite économie de leur temps; que chez eux ils auront toutes leurs aises; et que sur l'article des injures en particulier, il leur sera permis d'être vindicatifs sans perdre le titre d'être vertueux. Jugez présentement si, sous quelqu'un de tous ces différents masques de conversion, il est possible de se glorifier dans le Seigneur, ou d'être ressuscités avec lui, ou même d'avoir en cela le moindre esprit de religion. Non, non, Messieurs, les prérogatives d'une résurrection sincère et véritable, et par conséquent aussi les glorieux apanages de la

religion, ne sauraient convenir à ceux qui ne se convertissent qu'en apparence. J'ai ajouté qu'ils ne sauraient convenir non plus à ceux qui ne donnent aucune apparence de conversion; et c'est par où je vais finir.

N'est-il pas bien douloureux pour moi d'avoir à vous exposer ici que parmi nous il y en a qui ont absolument secoué tout exercice de religion, et que, s'ils en ont presque totalement abandonné la pratique, c'est qu'ils en ont totalement abjuré les sentiments? Quoi! Messieurs, au milieu d'un royaume chrétien, avoir à déplorer ou les extravagances de l'athée, ou les inconséquences du déiste, ou les ténèbres des païens! Par tout pays, il est vrai, il se trouve de la dissolution dans les mœurs; mais ailleurs, nulle part le libertinage des mœurs n'a encore, au moins si universellement produit parmi les catholiques le libertinage de créance. Les démons mêmes croient et tremblent. *Dæmones credunt et contremiscunt.* (*Jac.*, II, 19.) Mais, parmi nous, si tant d'impies ne tremblent pas, c'est qu'ils ne croient plus. Leur grand principe, c'est qu'en nous tout finit avec nous, et qu'il n'y a ni religion en cette vie, ni d'autre vie après celle-ci. Ils ne veulent ni providence en Dieu, ni soin de punir le mal et de récompenser le bien. Ils croient faire grâce à Dieu même, que d'admettre enfin son existence, après la lui avoir longtemps inutilement contestée; mais du reste, ils ne reconnaissent ni l'immortalité de l'âme, ni la réalité d'un paradis et d'un enfer, ni une éternité qui nous attende. C'est même être esprit faible, que de ne pas faire avec eux l'esprit fort : c'est s'exposer à leurs mépris, que de ne pas railler comme eux de nos mystères dans la liberté d'un entretien secret; et, si, pour des raisons de politique, ils n'osent les attaquer ouvertement, ils croiraient au moins se déshonorer dans l'esprit de leurs semblables, que de les soutenir en public. Suivez-les de l'œil, et vous verrez si depuis des années ils ont jamais approché des sacrements, observé les jeûnes et les abstinences de l'Eglise, prononcé un seul mot, fait une seule bonne œuvre qui marque en eux un cœur véritablement chrétien. Ils viennent encore dans nos Eglises, cela est vrai, au moins de ceux qui n'oseraient toujours s'en dispenser : mais fallait-il encore qu'ils semblassent n'y paraître quelquefois que pour insulter toujours plus à la religion?

Jugez-en par les impiétés qui se commirent autrefois dans le temple de Jérusalem. Je ne veux que la seule description que nous en a laissée le prophète Ezéchiel. Là, dit-il, on voyait une foule de jeunes gens qui s'entretenaient familièrement, qui tournaient le dos à l'autel, et qui offraient leur encens à leurs idoles : *Dorsa habentes contra templum Domini.* (*Ezech.*, VIII, 16.) On y trouvait des femmes mêmes ou occupées à les chercher des yeux, ou consternées de leur absence : *Mulieres plangentes Adonidem.* (*Ibid.*, 14.) Les uns et les autres ne craignaient pas d'y venir étaler tout le luxe des habits, et d'y recourir publiquement à l'odeur des fleurs ou des parfums pour flatter leur sensualité : *Applicantes ramum ad nares.* (*Ibid.*, 17.) N'attendez pas, Messieurs, que j'en fasse ici l'application. Plût à Dieu même que la nécessité des temps ne m'eût pas forcé de vous en présenter le tableau!

Or voici ce qui afflige l'Eglise en ce saint jour : c'est qu'avec un si grand besoin de rentrer en eux-mêmes, à Pâques même ces espèces d'athées ne donnent aucun signe de retour : c'est que, quoique dans la solennité de cette grande fête, les motifs du salut soient si pressants, les secours si multipliés, les exemples mêmes si communs, ils ne donnent cependant aucune apparence de conversion. Dans le cours ordinaire de leurs plaisirs, il est vrai, nous n'attendions d'eux aucun changement; mais dans un temps où, par un esprit de religion, tous les divertissements publics ont été universellement suspendus, et où il est assez ordinaire qu'après avoir irrité la colère de Dieu, les pécheurs implorent sa miséricorde; je l'avoue, quelque éloignés du royaume de Dieu que soient tous ces impies dont je viens de parler, nous espérions encore que chacun d'eux ressusciterait avec Jésus-Christ : *Sperabamus quod tertia die resurgeret.* (*Luc.*, XXIV, 21.) Nous savions que depuis près de deux mois l'Eglise était en prières pour eux; qu'un jeûne de quarante jours était ordonné pour leur conversion; que de tous côtés les prédicateurs exerçaient leur zèle pour tâcher d'opérer leur changement; que tous nos tribunaux étaient ouverts pour les recevoir à la pénitence; qu'un Dieu, expirant sur sa croix, leur tendait les bras pour leur appliquer tous les mérites de sa passion et de sa mort; que souvent il n'en a pas fallu davantage pour ramollir les cœurs les plus endurcis : et notre espoir était que Dieu pourrait leur faire la même grâce : *Sperabamus quod tertia die resurgeret.*

Mais depuis qu'on les voit se roidir et s'affermir contre tant de grâces, faut-il être surpris que Dieu prenne sa cause en main; que l'argent semble rentré dans les entrailles de la terre; que la terre même se refuse aux cultures qu'on lui donne; qu'elle dévore le grain qu'on lui confie; que les saisons se dérangent; que les éléments s'altèrent; que les maladies se multiplient; que la fermentation se fasse sentir dans les esprits; et que des apparences de guerre menacent notre repos jusque dans les victoires que votre valeur vous promet?

Ah! Messieurs, nos corps, tout insensibles, que dis-je? tous détruits qu'ils seront par la corruption du tombeau, nos corps morts entendront un jour la voix qui les citera à la résurrection générale : *Omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei.* (*Joan.*, V, 28.); et nos âmes, avec toute leur intelligence, n'entendront pas aujourd'hui la même voix de Dieu qui les appelle! Nos corps ressusciteront quand il ne faudra peut-être ressusciter que pour brûler éternellement, et nos âmes ne ressusciteront pas

quand il est question pour nous d'éviter des flammes éternelles ! Nous obéissons à Dieu quand il nous citera peut-être pour nous perdre, et nous ne lui obéirons pas quand il nous appelle pour nous sauver ! Nous passerons de la grâce au péché quand nos passions nous sollicitent, et nous ne passerons pas du péché à la grâce quand notre félicité nous y invite ! Je vous le demande, où est en cela la religion ? Avouez donc qu'elle est comme perdue pour ceux qui aujourd'hui ne donnent aucune apparence de conversion. Or, que ne perd-on pas en perdant la religion ? Indépendamment des biens du ciel qui sont promis à ceux qui en observent les lois, elle sert encore de bouclier contre tous les assauts à ceux qui l'honorent par la régularité de leurs mœurs, souvent même elle les fait prospérer avec éclat.

Oui, grand Dieu ! s'écriait le Roi-Prophète, c'est parce que j'ai eu à cœur l'honneur de votre culte que vous m'avez comblé des plus abondantes bénédictions. Pour cela seul vous m'avez fait régner dans toute la splendeur du trône, vous avez donné de la majesté à mes regards et de la douceur à mes paroles; vous m'avez inspiré la science inestimable du secret; vous m'avez conservé dans les dangers de la maladie comme la prunelle de vos yeux; vous avez emmené devant moi des nations étrangères pour m'établir juge de leurs différents; vous m'avez fait triompher de tous les ennemis de ma couronne, et, pour perpétuer sur moi vos bontés, vous venez de me donner un fils qui sera après moi le soutien de mon empire et qui retracera un jour aux yeux de l'univers l'image de ma puissance et de ma gloire.

Voilà, Sire, ce qu'un roi selon le cœur de Dieu n'a pu dire de lui-même, sans annoncer, ce semble, votre règne et sans former votre éloge. Pénétré d'un profond respect pour nos saints mystères, ennemi du faste, inaccessible à la flatterie, impénétrable dans le secret, toujours égal à vous-même, toujours zélé pour les intérêts de la religion et toujours fidèle à déposer aux pieds de Dieu ce même sceptre qui met tout à vos pieds, à la fleur du plus bel âge vous êtes déjà devenu sur la terre le plus grand de tous les rois. C'est la sagesse en vous qui préside à vos conseils, la modération qui règle vos désirs, l'équité qui forme vos projets, la clémence qui prononce vos arrêts, le mérite seul qui dispose de vos grâces, la justice qui dicte toutes vos lois. Vous ne désirez rien que de juste, vous n'entreprenez rien que de grand, vous n'exécutez rien que d'heureux.

Aussi de quelles bénédictions, Sire, Dieu n'a-t-il pas déjà comblé votre personne sacrée ? Que vos jours soient menacés, il semble qu'une maladie mortelle n'ait attaqué votre vie que pour vous faire connaître notre amour en vous rendant bientôt témoin de nos alarmes. Que la santé vous soit rendue, l'Europe entière en a aussitôt recueilli les premiers fruits, et déjà vous voilà devenu le protecteur de vos alliés, le garant des traités, l'arbitre des différends, si absolu hors de vos propres États, que vous y donnez la loi sans combattre et si redouté par la valeur que nous voyons tous vos voisins ou empressés à rechercher votre médiation pour éviter la guerre, ou avides de notre alliance pour la faire avec succès. A la seule ardeur qui vous anime, et sans avoir encore fait aucun essai de la force de votre bras, déjà ils sentent combien il leur importe que vous ne leur fassiez jamais la guerre et que vous aimiez toujours la paix.

Que manquait-il encore à votre félicité ? Ah ! Sire, le plus cher de vos désirs est exaucé. C'était qu'après avoir assis sur votre trône la vertu même à vos côtés, il en naquit un fils de bénédiction qui était l'objet de tant de vœux. Dieu vient, Sire, de vous le donner dans sa munificence, et, comme il le perpétuera lui-même à son tour dans de nouvelles générations, il perpétuera aussi la gloire de votre nom et le bonheur de l'État.

Tant de bienfaits de Dieu, Sire, sont comme autant de liens qui doivent vous attacher à lui. Plus vous en avez reçu de grâces, plus aussi il attend de votre reconnaissance. Comme il n'est rien de grand que ce qui est grand à ses yeux, votre véritable grandeur doit consister à être soumis à Dieu dans l'indépendance des hommes, humble au milieu de tant d'élévation, modeste parmi tant de succès, vertueux parmi tant d'écueils.

Grand Dieu ! c'est notre roi qui est l'objet le plus intéressant de nos vœux; et, dans le roi même, c'est son salut que nous avons le plus à cœur. Vous nous l'avez donné dans votre bonté; protégez-le toujours dans votre miséricorde. Faites qu'il trouve auprès de vous le même accès que nous trouvons auprès de lui, et ne lui refusez pas la même protection qu'il accorde à vos autels. Etendez ses jours au gré de nos désirs, puisqu'il règne au gré des vôtres. Régnez sur lui avec amour comme il règne sur nous avec douceur. Donnez-lui une longue vie, un règne heureux, une maison affermie, et après lui avoir fait remplir sur la terre une sainte et noble carrière, couronnez-le d'une gloire éternelle dans le ciel. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

# FÊTES.

## SERMON I^er^.

### *Pour la fête de tous les saints.*

#### SUR LA SAINTETÉ.

Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis, stantes ante thronum. (*Apoc.*, VII, 9.)

*Je vis une foule innombrable de personnes ramassées de toutes les nations et de toutes les tribus, de tous les peuples et de toutes les langues, qui se tenaient debout devant le trône.*

Sire,

Des saints en grand nombre et des saints de tout état; je n'en veux pas davantage pour vous convaincre que nous pouvons nous sanctifier tous et que nous pouvons nous sanctifier partout. Ne nous excusons donc plus ni sur ce que nous sommes faibles, ni sur ce que nous sommes engagés dans des états qui sont dangereux pour le salut. Les saints étaient aussi faibles que nous, et, malgré leur faiblesse, ils n'ont pas laissés de se sanctifier. Les saints ont vécu dans les mêmes états où nous vivons; et, malgré les dangers de leurs états, ils n'ont pas laissé de devenir de grands saints. Deux vérités qui nous apprennent, 1° que la sainteté est le propre de toutes sortes de personnes : c'est ce qui paraît par cette multitude innombrable de saints de tout âge et de tout sexe que l'Eglise nous découvre aujourd'hui dans la gloire : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat*; 2° que la sainteté est le propre de toute sorte d'états, c'est ce qui paraît par cette variété de peuples de toute langue et de toute tribu, de tout état et de toute profession, que l'Eglise nous découvre aujourd'hui dans les saints : *Ex omnibus gentibus et tribubus, et populis et linguis.* Point d'homme donc qui ne puisse se sanctifier : premier point. Point d'état où on ne puisse se sanctifier; second point, matière bien propre à détruire toutes les fausses idées que le monde s'est formées de la sainteté. Pour la traiter utilement, implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Il faut nécessairement convenir que, si les saints ont été semblables à nous, nous pouvons nous rendre semblables à eux. Or, je démontre que, pour se sanctifier, les saints ont eu, tout comme nous, les mêmes combats à soutenir, les mêmes victoires à remporter, la même récompense à mériter. Je dis, les mêmes combats, avec les mêmes difficultés que nous y rencontrons, je dis, les mêmes victoires avec les mêmes secours que nous recevons; je dis, la même récompense, au même prix que nous l'espérons. Faisons donc voir que les difficultés, que les secours, que les récompenses de la sainteté ont toujours été les mêmes pour les saints et pour nous; de là nous conclurons que, puisqu'ils ont été ce que nous sommes, nous pouvons donc devenir ce qu'ils sont.

Si j'avais à louer ici des héros profanes, je n'aurais garde de découvrir leurs faiblesses. Doués tout au plus de quelques vertus morales, dont ils seraient peut-être encore redevables à leurs passions, ils auraient besoin que je jetasse un voile sur leurs défauts. Mais ayant à louer des saints qui ont surmonté toutes leurs faiblesses, corrigé tous leurs défauts, dompté toutes leurs passions, c'est exalter la gloire de leur triomphe que de rappeler ici ce qui a fait en eux la matière et le sujet de leurs combats. Disons donc de tout saint en général ce que l'apôtre saint Jacques a dit du prophète Elie en particulier, que, quelque éminent qu'il ait été en sainteté, au fond il était un homme tout comme nous, sujet aux mêmes misères et aux mêmes fragilités que nous : *Elias homo erat similis nobis.* (*Jac.*, V, 17.)

Sur ce principe, dites que vous trouvez en vous mille obstacles à la sainteté; que vous avez une raison qui vous égare, des sens qui vous trompent, un tempérament qui vous domine, un penchant qui vous entraîne : ajoutez-y tous ces amusements qui vous arrêtent, tous ces intérêts qui vous touchent, tous ces objets qui vous dissipent; recourez, si vous voulez, à cette secrète envie qui vous ronge, à cette jalousie qui vous dévore, à ces honneurs qui vous entêtent, à cet oubli de la fortune, à cet abandon de vos amis, à cette indifférence de vos maîtres qui vous désolent; chaque saint a eu en lui le même fonds de faiblesse à essuyer; et, dans les mêmes circonstances que vous, il a eu absolument les mêmes combats à soutenir : *Homo erat similis nobis.* Que saint Paul s'élève jusqu'au troisième ciel, il n'en sera pas moins assailli de ces humiliantes tentations qui obligent un saint Jérôme d'aller se cacher jusque dans la crèche du Sauveur, un saint Benoît jusque sous les ronces et les épines, un saint Bernard jusque sous la neige pour y trouver un asile à leur innocence. Il n'est pas jusqu'aux profondes chutes que quelques saints ont faites et qu'ils ont si glorieusement réparées, qui ne nous démontrent pleinement qu'ils n'étaient pas plus impeccables que nous. Quand donc nous trouvons parmi les apôtres un persécuteur de l'Eglise, un parjure et un incrédule; quand nous voyons une Madeleine plongée dans le plus grossier de tous les vices, un Augustin qui, pendant dix années entières, s'y replonge exprès pour s'y endurcir, quelque haut rang qu'ils occupent

aujourd'hui dans la gloire, que pensons-nous et que disons-nous de chacun d'eux ? Qu'il était homme comme nous : *Homo erat similis nobis.*

Je dis plus et j'ajoute, qu'indépendamment de cette faiblesse qui leur était commune avec nous, des millions de saints ont eu à vaincre des difficultés qui ne nous sont pas communes avec eux. Je parle de ces temps de persécution où les chrétiens ne pouvaient se montrer sans s'exposer à la mort; où ils ne pouvaient signer publiquement leur baptême sans le signer de tout leur sang ; où ils ne pouvaient porter les assurances de leur foi devant les juges sans porter leur tête sur un échafaud ; et où, pour vivre parmi les hommes, il fallait qu'ils allassent s'ensevelir tout vivants dans les catacombes comme des bêtes. Je parle de ces premiers siècles de l'Eglise, où les fidèles étaient obligés de porter tous leurs biens en commun, de réparer, par une pénitence publique, la publicité de leurs fautes et de mener cette vie angélique qui pour lors leur donnait à tous le nom de saints. Or néanmoins, quelque faibles qu'ils fussent et quelque grands que fussent les obstacles qu'ils avaient à vaincre, à quel haut degré de sainteté ne sont-ils pas parvenus ? Dans leur vertu cependant, dit saint Chrysostome, il n'y avait ni tempérament puisqu'ils le détruisaient en eux, ni humeur puisqu'ils la réprimaient, ni caprice puisqu'ils le combattaient, ni vanité puisqu'ils s'humiliaient, ni hypocrisie puisqu'ils se cachaient, ni politique puisqu'ils renonçaient à tout, ni intérêt puisqu'ils se dépouillaient de tout, ni chagrin puisqu'ils étaient contents de tout, ni petitesse de génie puisqu'ils s'élevaient au-dessus de tout. Malgré leur faiblesse, ils sont arrivés à un tel point d'élévation que notre lâcheté nous fait désespérer d'y atteindre. Ils ont pratiqué des vertus si héroïques que la philosophie païenne n'en a jamais enseigné ni même imaginé de si sublimes. Ils ont vécu d'une manière si détachée des sens, qu'au sentiment de saint Augustin, la vie qu'ils ont menée est une des preuves les plus invincibles qu'il y a un Dieu. Pourquoi donc ne pourrions-nous pas faire ce qu'ont fait dans tous les pays et dans tous les temps, à tout âge et en tout sexe, des millions de personnes qui étaient aussi faibles que nous ?

Je démontre, non-seulemet que vous pouvez faire, mais encore que vous faites tous les jours les mêmes choses que vous dites vous être impossibles. Bien plus ; je vais vous forcer de convenir que vous les trouvez faciles lorsque c'est le monde qui les prescrit et que vous ne les jugez impraticables que lorsque c'est Dieu qui les exige de vous. Que, pour faire de vous un saint, Dieu vous demande le sacrifice de ce fils aîné qu'il veut sauver en l'appliquant aux autels, vous en avez besoin, dites-vous, pour soutenir votre nom et vous ne sauriez vous résoudre à l'accorder à Dieu. Mais trouvez-vous jour à l'avancer dans le métier de la guerre ? pour lors il n'est plus aucune difficulté qui vous arrête et vous l'engagez dans un état, où, par honneur et par devoir, où par profession même il est exposé chaque jour à périr. Que de la part de Dieu je vous somme d'avoir à éloigner de vous cette occasion prochaine, les forces vous manquent et vous ne sauriez vous y déterminer ; mais qu'il vienne un ordre de partir au premier signal et de vous rendre où l'ordre du prince vous appelle, à l'instant cette prétendue impossibilité disparaît; vous volez où la gloire vous attend et alors il n'est plus ni habitude qui vous enchaîne, ni attachement qui vous captive, ni idole qui vous retienne. Que la loi vous ordonne d'aller au-devant de cet ennemi, selon vous, c'est vous commander l'impossible ; mais que des raisons de fortune exigent de vous que vous le cultiviez, alors tout le ressentiment s'éteint, toute la haine s'étouffe, l'impossibilité imaginaire s'évanouit et on vous voit aller faire auprès de cet ennemi, en place ou en crédit, des soumissions et des bassesses que Dieu ne vous aurait jamais commandées.

Je dis le même de tout, Messieurs ; et je n'en excepte rien. Qu'on vous impose l'abstinence ou le jeûne, la prière ou les veilles, l'aumône ou quelque austérité corporelle, tout vous paraît impossible : il est même inutile de vous en parler, dès qu'il s'agit de votre sanctification. Mais pour quelque autre objet que ce puisse être, toutes ces mêmes choses vous deviendront aisées : vous vous abstiendrez de tout pour conserver votre santé ; vous jeûnerez pour contenter votre avarice ; vous prierez pour obtenir de Dieu quelque grâce temporelle ; vous veillerez pour passer les nuits au jeu ; vous vous ruinerez pour assouvir une passion ; vous vous gênerez, vous vous contraindrez, vous vous immolerez pour parvenir. Or, c'est ce qui étonne jusqu'au prodige, que pour vous damner vous trouviez tout facile, et que pour vous sanctifier tout vous paraisse impossible. Ne nous bornons donc pas à l'exemple des saints pour vous prouver que vous pouvez vous sanctifier : Recourons encore à vos propres actions ; et de ce que vous faites tous les jours, concluons que vous pouvez faire ce qu'ils ont fait. Dans les combats qu'ils ont eu à soutenir, ils avaient les mêmes difficultés que nous avons. J'ai ajouté que, dans les victoires que nous avons à remporter, nous avons les mêmes secours qu'eux.

Je n'appelle point ici secours de la sainteté tous ces miracles que les saints ont opérés, et que Dieu ne nous doit pas. Ils ne sont pas saints parce qu'ils ont fait des miracles ; tout au plus ils ont fait des miracles parce qu'ils étaient saints. La vertu des signes et des prodiges n'était pas en eux la source et le principe; elle était seulement une suite ou une marque de leur sainteté : elle n'en était même ni une suite nécessaire, puisqu'il est une infinité de saints par qui Dieu n'a jamais opéré de semblables merveilles;

ni une marque infaillible, puisqu'il s'en trouvera qui auront fait des miracles sans être saints. J'appelle secours de la sainteté toutes ces grâces qui nous en inspirent le désir, et qui nous donnent les forces nécessaires pour l'acquérir; tous ces moyens que Dieu nous présente, et qui nous aident à y parvenir. Or, Messieurs, quels sont les secours que les saints ont eus et que nous n'ayons pas?

Parmi les grâces intérieures, quelles lumières Dieu n'a-t-il pas portées dans votre esprit, et quels saints mouvements n'a-t-il pas des milliers de fois excités dans votre volonté? Chaque jour, et souvent à chaque heure du jour, ne vous fait-il pas rentrer en vous-mêmes par les plus cuisants remords? et ces retours amers, à force d'être vifs et fréquents, ne vous deviennent-ils pas importuns? La religion n'a-t-elle pas pour vous, tout comme pour les saints prodigué tous ses trésors? n'êtes-vous pas initiés à la même foi, admis aux mêmes sacrements, membres d'un même corps avec eux? les mérites de l'Homme-Dieu ne vous sont-ils pas appliqués, et le sang de l'Agneau ne coule-t-il pas pour vous sur nos autels tout comme il a été offert pour eux?

Parmi les grâces extérieures, qui pourrait nombrer tous les secours de sainteté que Dieu ne cesse de vous présenter? Ici, c'est le ministère de la parole; là, ce sont les plus ardentes prières de l'Eglise qui sont employées pour vous : tantôt. C'est l'éloge d'un saint qu'on fait sous vos yeux; et tantôt, c'est une fête instituée en son honneur pour vous inspirer le désir de l'imiter. Quelquefois, c'est une maladie ou un dégoût du monde qui survient; et quelque autrefois, ce sont des refus ou des affronts, des mépris ou des disgrâces, qui ne vous sont ménagés que pour vous en détacher : plus souvent que vous ne le voudriez pour votre repos, ce sont des décadences et des dérangements de fortune qui en autrui vous menacent d'une même chute, ou des accidents et des morts subites, qui, arrivées à vos côtés, semblent ne vous approcher de si près, que pour vous faire craindre et prévenir un même sort : partout, c'est Dieu qui vous appelle à lui, et qui vous tend la main pour vous y attirer.

Qu'a-t-il fait de plus pour les saints? j'avoue qu'il a accordé à quelques-uns des grâces de conversion qui ont étonné tout l'univers : mais ce sont de ces grâces miraculeuses qui ne tiendraient presque plus du miracle, si elles étaient moins rares. J'avoue encore qu'il a donné aux autres des grâces choisies et privilégiées que nous n'avons pas; mais c'est qu'ils avaient été plus fidèles que nous ne le sommes aux grâces communes et ordinaires, et que ces grâces signalées étaient le prix de leur fidélité. J'avoue enfin que Dieu les a remplis des plus grandes consolations, et que ces consolations intérieures étaient un puissant secours pour les affermir dans la sainteté. Mais cette onction sainte, et ces douceurs de la grâce, ne sont-elles pas communes à tous ceux qui vivent saintement? Interrogez tous ceux qui sont intimement unis à Dieu, et vous verrez, quelque triste en apparence que soit leur situation, s'ils ne vous répondent pas tous qu'ils ne changeraient pas leur état pour le vôtre; qu'ils aiment mieux leur pauvreté que toutes vos richesses; qu'ils sont mille fois plus heureux et plus contents dans leurs souffrances, que vous ne l'êtes dans vos plaisirs; et qu'ils préfèrent leurs humiliations à tous vos honneurs. Trouvez-moi un seul mondain en qui nous remarquions, au milieu même de ses plus éclatantes prospérités, une seule trace, un seul vestige, l'ombre même d'une joie si pure et si parfaite. Vous le savez, et pour votre malheur vous l'éprouvez tous les jours, les plus beaux dehors ne servent souvent qu'à couvrir les plus grands chagrins.

Il y a plus : nous avons des secours que tous les saints n'ont pas eus; et ce nouveau secours, c'est l'exemple des saints. Saint Paul, qui en connaissait toute la force, ne se bornait pas à tracer aux Hébreux de longs préceptes : il s'attachait surtout à leur proposer de grands exemples. Mais ces exemples, il était obligé de les aller chercher dans l'ancienne loi, parce que le christianisme était encore dans sa naissance. C'est pour cela qu'il allait les prendre, tantôt dans la personne des patriarches, et tantôt dans celle des prophètes. Mais depuis que des millions de saints ont rempli tous les préceptes, et suivi tous les conseils de l'Evangile, leur exemple seul ne devient-il pas sans réplique? Que répondre à cette nuée de témoins, qui du haut de la gloire déposent tous unanimement qu'ils se sont sanctifiés par les mêmes moyens que nous avons tous de nous sanctifier? Les démentirons-nous sur l'assurance qu'ils nous en donnent, et sur l'expérience qu'ils en ont faite. Voyez seulement leurs palmes dans leurs mains; ces palmes sont la marque de leurs victoires, et leurs victoires sont la preuve des puissants secours que Dieu nous donne.

Mais, Messieurs, voulez-vous une démonstration complète, non plus seulement du pouvoir que nous avons de remporter sur nous-mêmes les plus signalées victoires, mais encore de la conviction entière où vous êtes vous-mêmes, qu'en effet nous en avons un plein pouvoir? Je la tire de cet esprit de censure et de malignité même qui vous porte à ne rien passer aux plus gens de bien. Qu'un homme, dégoûté du monde, et qui a déjà pris le parti de la retraite, vienne encore quelquefois se montrer à la cour, c'est un faible que vous ne pouvez lui pardonner. Qu'au milieu de la cour même, un autre ait levé l'étendard de la piété; au moindre manquement de sa part, vous lui faites un crime de ce qui serait en vous une vertu. Qu'un prêtre ou un religieux sorte en une seule occasion des pures bienséances de son état : vous n'y pensez qu'avec indignation, et vous n'en parlez qu'avec aigreur. Qu'un prédicateur surtout

ne pratique pas à la lettre toute la perfection qu'il enseigne, vous le décriez aussi vivement qu'il a décrié le vice. Vous voudriez qu'ils fussent tous parfaits, et cela serait à désirer : mais en trouvant mauvais qu'ils ne soient pas, vous avouez donc qu'il ne le tient qu'à eux de le devenir; qu'ils en ont tous les moyens, et que les secours ne leur manquent pas? vous avouez donc qu'il est en leur pouvoir d'effectuer la résolution qu'ils en ont prise? Or, s'ils le peuvent avec la grâce, dès qu'ils en ont formé le dessein, pourquoi ne le pourriez-vous pas, vous qui êtes blâmables, et qui serez condamnés au jugement de Dieu pour ne l'avoir pas formé et exécuté tout comme eux? Non, non : dites que vous rejetez tous les secours que Dieu vous offre; mais ne dites pas qu'il vous les refuse. Le mal est que vous abusez de tous les moyens de sanctification qu'il vous présente; que s'il éclaire votre esprit, vous endurcissez vos cœurs; que, s'il vous appauvrit, vous en murmurez; que, s'il vous enrichit, vous vous en prévalez; que, s'il vous humilie, vous éclatez; que, s'il vous élève, vous vous enorgueillissez; que, s'il vous poursuit, vous le fuyez; et que, s'il vous châtie, vous vous révoltez. Du reste, nous avons tous les mêmes secours qu'ont eu les saints, et nous avons aussi les mêmes motifs.

Une couronne de gloire, qui a Dieu pour objet, et qui doit durer autant que Dieu même; voilà, dit l'apôtre saint Paul, *ce que l'œil n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a jamais entendu* (*I Cor.*, II, 9), ce que le cœur de l'homme n'a jamais compris. Mais en même temps, ajoute-il, voilà cette souveraine félicité que tous les saints ont eu en vue, et à laquelle ils ont tout sacrifié. Ce motif seul de posséder Dieu éternellement, c'est ce qui les a obligés d'aspirer à la sainteté, qui seule pouvait les en rendre dignes; et pour cela de rendre l'obéissance à leurs maîtres, la complaisance à tous ceux qui les approchaient, la fidélité à ceux à qui ils l'avaient jurée, leur amitié à leur ennemis mêmes. Ils savaient que le royaume des cieux ne fut jamais l'appanage de la naissance ni des biens de la fortune; que Dieu ne le doit ni aux avantages de l'esprit, ni aux qualités du corps, ni à l'éclat des dignités, ni à la distinction des emplois. Ils savaient que la sainteté seule a un droit acquis pour y entrer; et, en vue de l'acquérir, ils sont tous devenus saints.

Par un même motif, pourquoi ne pas nous sanctifier tout comme eux? Hélas! Messieurs, vous attendez des hommes votre félicité? et moi, je dis que c'est en partie l'injustice et l'ingratitude des hommes qui devraient vous faire soupirer après le ciel. Avez-vous donc oublié le peu de justice qu'ils vous rendent, les injustes préférences qu'ils vous font, les faux jugements qu'ils portent de vous, le mal qu'ils en disent, et l'affreux oubli où ils vous laissent? Vous le dites tous les jours : dans ce misérable monde on accorde tout à la brigue ou à la faveur; on laisse les plus grands services sans récompense; on met quelquefois toute son attention à écarter le vrai mérite; et souvent on couronne le crime des mêmes degrés d'honneur qui ne sont dus qu'à la vertu. Ce sont là vos discours. Pourquoi donc abandonnez-vous une récompense assurée pour courir après une récompense incertaine? Vous mettez toute votre félicité à jouir de la vie : peut-être même renonceriez-vous à jouir jamais de Dieu, s'il voulait vous laisser toujours en ce monde. Et moi, je dis que ce sont en partie les misères mêmes de ce monde qui devraient vous faire soupirer après le ciel. Là, il n'y aura plus pour nous, si nous avons le bonheur d'y entrer, ni désirs qui nous agitent, ni crainte qui nous trouble, ni mal qui nous afflige. Contents de voir Dieu, et assurés de ne jamais le perdre, notre bonheur sera parfait. Mais ici-bas de quels maux ne sommes-nous point assaillis! A proprement parler, notre vie n'est-elle pas une espèce de mort continuelle? Avons-nous un seul jour libre des chagrins qui nous rongent, ou des adoucissements qu'on y apporte?

C'est, dites-vous, qu'il en coûte de se sanctifier. Mais, Messieurs, qu'en savez-vous pour en parler si affirmativement, et pour en être si fort alarmés? L'avez-vous jamais essayé? Il en coûte de se sanctifier : mais n'en a-t-il donc rien coûté à Jésus-Christ pour faire de nous des saints? n'en a-t-il rien coûté à cette multitude de saints que nous invoquons aujourd'hui dans la gloire? le ciel ne mérite-t-il pas qu'il en coûte pour l'acquérir? Il en coûte de se sanctifier : j'en convions avec vous : il en coûte même plus, dit Jésus-Christ, depuis la venue de Jean-Baptiste : *A diebus Joannis-Baptistæ regnum cœlorum vim patitur.* (*Matth.*, XI, 12.) Mais pourquoi en doit-il plus coûter depuis les jours et la venue de Jean-Baptiste? Est-ce qu'avant Jean-Baptiste il n'y avait ni devoirs à remplir, ni dangers à éviter, ni ingrats, ni fâcheux à supporter? Est-ce qu'avant Jean-Baptiste la loi était si facile à accomplir, que parmi ses transgresseurs on ne comptait pas un Caïn fratricide, un Saül désobéissant, un David adultère, un Salomon idolâtre, un Hérode incestueux? Pourquoi donc en doit-il plus coûter aujourd'hui? C'est, répond saint Eucher, que la nouvelle loi est plus parfaite; qu'il est par conséquent plus difficile d'atteindre à sa perfection : et, loin d'en disconvenir, je dois l'établir ici pour principe. Il en coûte de se sanctifier : mais dans le monde, qu'est-ce qui ne coûte pas? Ne vous en coûte-t-il donc ni sueurs, ni fatigues pour amasser de grands biens ou pour les conserver? ne vous en coûte-t-il ni soins, ni veilles pour vous avancer ou pour vous soutenir? ne vous en coûte-t-il ni alarmes, ni inquiétudes pour jouir de vos plaisirs? Il vous en coûte tant tous les jours, que, si vous aviez fait pour Dieu une dixième partie de ce que vous avez fait pour le monde, vous seriez déjà de grands saints.

Chose étonnante, s'écrie saint Chrysostome : dans toutes les professions de la vie, quoi qu'il en coûte, chacun s'efforce de se perfectionner dans son art. L'un pâlit sur les livres pour devenir savant; l'autre affronte mille morts pour devenir un grand guerrier; celui-ci s'épuise en veilles pour exceller dans les conseils; celui-là se consume en recherches pour briller par ses découvertes. Généralement partout, on s'efforce d'effacer les meilleurs modèles; et parmi tant de chrétiens, il ne se trouvera presque personne qui s'applique à se perfectionner. Seigneur! si cette importante vérité n'est pas goûtée à la cour, au moins elle y aura été connue. Il n'est point d'homme qui ne puisse se sanctifier; vous venez de le voir. Il n'est point d'état où l'on ne puisse se sanctifier : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Qu'il y ait parmi nous certains états de vie, où il est possible et même facile à l'homme de se sanctifier; le monde n'en disconvient pas. Il avoue sans peine que dans le silence et le recueillement de la solitude, que dans les travaux et les fonctions de zèle, que dans l'exercice de la pénitence et de la prière, on peut parvenir à la plus éminente sainteté. Il est même surpris que dans des professions si saintes par elles-mêmes, il ne se forme pas encore un plus grand nombre de saints. Mais ce même monde prétend que la sainteté n'est pas également le propre de tous les états de la vie. Il soutient, au contraire, qu'elle est positivement incompatible avec le tumulte et l'agitation du siècle, avec la multitude et l'embarras des affaires, avec les obligations d'une charge ou d'un emploi, avec les devoirs même et les engagements de son état. Or, Messieurs, pour détruire une illusion si dangereuse, je démontre non-seulement que vous pouvez vous sanctifier en remplissant les devoirs de votre état, mais encore que vous ne remplirez jamais bien les devoirs de votre état qu'en vous sanctifiant. Voulez-vous donc devenir des saints? remplissez seulement les devoirs de votre état. Voulez-vous bien remplir les devoirs de votre état? travaillez à devenir des saints. Deux articles bien consolants pour vous, Messieurs : n'omettons rien pour les bien développer.

Tout état de vie est saint par lui-même; et s'il est aujourd'hui dans le monde des conditions si déréglées, ce n'est pas par ce que Dieu y a mis, c'est par ce que nous y avons ajouté. Dieu a établi cette distinction de rangs et cette différence des emplois que nous voyons parmi nous. C'est Dieu qui a assigné à chacun son poste et sa profession : c'est Dieu qui, par autant de vocations particulières, a placé les uns dans l'épée et les autres dans la robe; les uns dans les conseils et les autres dans les finances; les uns dans le sanctuaire, et les autres dans le grand monde. En nous appelant à l'état que nous avons embrassé, il nous a préparé les grâces qui sont propres de cet état; et sa volonté est que, sans en sortir, nous y trouvions notre sanctification. Il faut donc nécessairement avouer ou qu'il n'est point d'état de vie qui ne soit et qui ne doive être un état de sainteté, ou que Dieu a mal fait de nous appeler à certains états; qu'il est injuste d'exiger de nous une sainteté qu'on ne saurait accorder avec ces mêmes états; et que pour lors il deviendrait le complice de nos désordres et l'auteur de notre réprobation.

Maître! demandaient autrefois les Juifs à saint Jean, que devons-nous faire pour devenir des saints? *Magister, quid faciemus?* (*Luc.*, III, 12.) Ne croyez pas qu'il aille abuser de leurs dispositions présentes pour les porter à une forme de vie différente de la leur. Vous, publicains, répondit-il, dans l'administration de la finance, ne détournez pas les deniers publics à vos usages particuliers; n'excédez pas dans vos exactions; ne vous enrichissez pas du bien des pauvres; ne dépouillez pas la veuve et l'orphelin; ne vous engraissez pas du sang des peuples : c'est pour vous dans une sage et fidèle administration que doit consister la sainteté. Et nous, soldats, demandèrent quelques autres, que ferons-nous pour nous sanctifier? *Et nos milites quid faciemus?* (*Ibid.*, 14.) Vous, répondit-il, dans la profession des armes, ne commettez ni violence, ni concussion; ne vous rendez coupables ni de lâcheté, ni de trahison : n'épargnez ni vos peines, ni vos vies; affrontez généreusement tous les périls; allez à travers mille morts, servir le prince et sa patrie : ce sont les devoirs de votre état; et c'est aussi la voie que Dieu vous a tracée pour devenir des saints. Vous tous, ajoute-t-il, qui que vous soyez, examinez seulement ce que votre profession vous prescrit; soyez exacts à en remplir les obligations, et sachez que Dieu ne vous en demande pas davantage pour vous conduire tous à la plus haute sainteté : *Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis.* (*Ibid.*, 13.)

Quelle autre conduite ai-je jamais enjointe, disait l'apôtre saint Paul aux Corinthiens? vous savez ce que j'ai enseigné à toutes les Eglises : que chacun de vous s'attache donc à remplir les devoirs de son état, qu'il s'en tienne au genre de vie auquel il a été appelé, et qu'il s'applique soigneusement à son emploi. Voilà le précis de toute sa doctrine que j'ai jamais prêchée : *Unumquemque sicut vocavit Deus, sicut ambulet; et sicut in omnibus Ecclesiis doceo.* (I *Cor.*, VII, 17.) D'où l'un et l'autre de ces deux apôtres avaient-ils puisé cette théologie? des discours et des exemples mêmes de Jésus-Christ. Qu'un jeune homme, avide de croître en perfection, en vienne demander les moyens au Fils de Dieu : observez ce qui vous est commandé, lui répond-il en deux seuls mots : *Serva mandata* (*Matth.*, XIX, 17) : et dans l'accomplissement de vos devoirs vous trouverez la perfection que vous cherchez. Que le Fils de Dieu s'adonne lui-

même aux exercices de la sainteté, c'est dans les devoirs de son état qu'il la fait éclater. Il était fils et il a voulu obéir en fils : il était Juif, et il a voulu accomplir la loi des Juifs. Bien plus : parce que la loi des Juifs défendait d'enseigner avant l'âge de trente ans, jusqu'à l'âge de trente ans il a retenu les ardeurs de son zèle, et il n'en a exercé les fonctions que lorsqu'elles ont été réglées selon son état.

Faut-il s'étonner présentement de voir dans le séjour de la gloire cette prodigieuse diversité de saints qu'a produits la diversité des états? Réunissez donc sous un même point de vue tous ces patriarches qui ont vu commencer l'Eglise avec le monde, tous ces prophètes qui en ont écrit les annales par leurs seules prédictions, tous ces apôtres qui l'ont portée au delà des mers, tous ces martyrs qui l'ont cimentée de leur sang, tous ces docteurs qui l'ont défendue par leurs écrits, tous ces glorieux confesseurs qui l'ont professée dans les tourments, ces millions de vierges qui l'ont honorée par la pureté de leurs mœurs. Dans quels états ont-ils vécu? Ici, c'est un saint Louis qui s'est sanctifié sur le trône; là, une sainte Geneviève qui s'est perfectionnée dans les champs. Les uns ont trouvé la sainteté dans la retraite, et les autres l'ont acquise à la cour. Ceux-ci y sont parvenus dans des charges honorables, et ceux-là dans des emplois lucratifs. Plusieurs dans le célibat, et plusieurs aussi dans le mariage. Tantôt ç'a été parmi les douceurs d'une vie tranquille, et tantôt parmi le bruit et le tumulte des armes. Partout Dieu a trouvé au moins quelques justes qui l'ont glorifié. Or, Messieurs, est-il une preuve plus forte qu'on peut se sanctifier dans tous les états, que de voir tous ces mêmes états concourir à former les plus grands saints.

Ne dites donc plus que dans le grand monde et à la cour, que dans la magistrature ou la finance, il y a des devoirs à remplir, des peines à supporter, des dangers à éviter, des occasions à fuir, des tentations à essuyer, des objets à craindre ; les saints en ont eu tout comme vous. Le point capital pour vous, c'est de vous conduire comme eux. C'est que dans le célibat ou le veuvage vous soyez chastes jusque dans vos pensées; que vous soyez réguliers dans le mariage, humbles dans l'élévation, résignés dans les souffrances, détachés de tout dans les richesses, recueillis dans l'agitation et le tracas des affaires, laborieux dans les emplois, équitables dans l'administration de la justice, droits et sincères dans vos discours, doux et pacifiques dans l'intérieur de vos maisons et dans le sein de vos familles. Il faudrait, dites-vous, quitter votre état, pour vous sanctifier ; mais dans la prééminence du rang, quels biens infinis ne pouvez-vous pas faire par votre seul exemple? Les actions et les volontés des grands ne passent-elles pas en loi? Mais dans l'abondance des richesses, quels moyens n'avez-vous pas de racheter vos péchés par vos aumônes? mais dans la médiocrité des revenus, quel plus grand fonds de sainteté à acquérir que d'être sans cesse en mouvement pour subvenir aux besoins de vos enfants et pour les placer selon leur état? Travaillez à augmenter la modicité de leurs biens : Dieu vous l'ordonne; et pour cela suppliez, pressez, importunez, exposez-vous à tous les dégoûts, à tous les affronts, à tous les refus qu'on y essuie. Ne retranchez rien de tout ce que vous faites pour les élever ou pour les établir depuis tant d'années; mais ne le faites plus désormais par des vues d'ambition ; faites-le parce que c'est un des premiers devoirs de votre état. Au reste, reposez-vous du bon ou du mauvais succès sur la Providence, et soyez également contents de tout ce qu'elle en ordonnera. Avec cela seul vous pourrez devenir de grands saints.

Il y a plus, ce n'est qu'en remplissant les devoirs qui sont seuls propres de votre état, que vous vous sanctifierez. On s'imagine que pour la sainteté, il faut des choses extraordinaires ; c'est une erreur. Tout ce qui est d'un état différent du vôtre, vous est positivement interdit. Quand donc, avec une famille à conduire, ou des emplois publics à remplir, vous venez passer les matinées entières dans une église, vous faites mal : vous y devez venir pour attirer la bénédiction de Dieu sur vos travaux ; mais vous devez aller ensuite où les devoirs de votre état vous appellent; et si vous demeurez ici les mains jointes à ne rien faire, ou à gémir inutilement sur les défauts d'autrui, tout ce que vous y gagnerez, c'est que vous forcerez les autres à gémir éternellement sur les vôtres. Ainsi en est-il de ce faux zèle qui vous porte à vous répandre dans le monde pour en corriger les abus. Si, par état, vous devez vivre dans la retraite, rentrez dans votre solitude ; votre perfection doit consister à vous perfectionner vous-même, parce que votre état n'est pas de travailler à la sanctification des autres. Voyez ce que nous pensons et ce que nous disons hautement tous les jours de tous ceux qui s'ingèrent à vouloir réformer l'Eglise. Leur état est d'écouter, et non pas d'enseigner. Ils scandalisent au lieu d'édifier ; et leur seul devoir est de se réformer eux-mêmes. Pourquoi cela ? C'est que la véritable sainteté consiste à remplir les devoirs de son état, et à ne se mêler que des devoirs de son état. J'ai ajouté qu'on ne s'applique jamais mieux à bien remplir les devoirs de son état, que lorsqu'on travaille à se sanctifier.

Les motifs humains ne suffisent pas pour nous animer à une pratique constante et générale de nos devoirs. Il y a dans la vie des occasions et des tentations délicates, où la raison cède à l'intérêt, et où l'intérêt l'emportera infailliblement sur nos obligations, si la vertu ne vient au secours de la probité. Tels sont tous ceux qui se piquent de vivre dans le monde en honnêtes gens. Souillés quelquefois des plus grands

crimes, ils sont contents d'eux-mêmes, pourvu qu'ils observent les bienséances de leur état; et ils comptent pour rien tous les désordres secrets dont ils sont chargés devant Dieu, pourvu qu'ils n'en soient pas chargés devant les hommes. Qu'une femme ait une intrigue, elle se croit en sûreté dès que sa réputation est à couvert; et elle croit devoir jouir des honneurs de la vertu, parce qu'elle en sauve les apparences. Qu'un juge soit naturellement intègre, son intégrité ne lui suffira pas, si en faveur de la chair et du sang il croit pouvoir, à l'insu du public, faire pencher la balance du côté de sa famille. Qu'un autre se pique de fidélité envers ses amis, il les trahira si la concurrence s'en mêle, et, pourvu que la trahison soit inconnue, il s'applaudira intérieurement de sa perfidie même. Mais dans une âme qui aspire à la sainteté, que ses actions soit connues du public ou qu'elles ne le soient pas, qu'elle y prenne quelque intérêt particulier ou qu'elle n'y en ait pas, sa conduite est toujours uniforme; son unique but est de remplir les devoirs de son état, et, parce que Dieu est témoin de toutes ses démarches, dans toutes ses démarches elle se rend compte à elle-même de ses devoirs. C'est ce qui faisait dire à Tertullien, s'adressant aux empereurs et aux rois de la terre : Voyez si parmi vos sujets vous en avez de plus exacts à payer le tribut, de plus tranquilles dans vos Etats, de plus soumis à vos lois, de plus intrépides dans les dangers, que les chrétiens ? Si tous remplissaient leurs devoirs avec la même fidélité qu'eux, auriez-vous jamais le bras levé pour punir la révolte ? et, loin de bannir les chrétiens de vos Etats, ne devriez-vous pas désirer, au contraire, de n'avoir à commander qu'à des chrétiens ? Est-il difficile de croire, Messieurs, qu'aux approches d'une bataille, et déjà en présence de l'ennemi, le capitaine et le soldat qui ont la conscience chargée de mille crimes, et qui ont encore la crainte de Dieu, n'ont plus le même courage et la même valeur qu'ils auraient eue, s'ils avaient vécu en saints ? Comment comprendre, en effet, qu'on puisse aller courageusement à la mort, lorsqu'on sent intérieurement que c'est le moment de tomber en enfer? Je concevrai bien plutôt comment pour lors on cédera à la crainte de mourir, et comment cette crainte empêchera le guerrier de faire son devoir. Mais pour les saints, il suffit qu'ils trouvent leur devoir dans le combat : ils y vont en héros, et, dussent-ils périr dans la mêlée et l'horreur du carnage, ils sont toujours sûrs que devant Dieu ils volent à la victoire.

Allez présentement dire que, quand on vous exhorte à la sainteté, on vous exhorte à pratiquer les vertus des cloîtres et des monastères, et qu'on cherche à vous imposer un joug qui est incompatible avec votre état : éternellement je m'inscrirai en faux contre vous, et je soutiendrai sans cesse qu'au contraire, on ne cherche qu'à vous faire encore mieux remplir les devoirs de votre état. Bien plus, Messieurs, eussiez-vous déjà fait choix d'un état où Dieu ne vous veut pas; par exemple, vous fussiez-vous engagé dans le mariage, quoique Dieu vous appelât en religion, dès que cet état de vie que vous avez pris est un état immuable, la volonté de Dieu est que vous remplissiez tous les devoirs de cet état, que vous y persévériez et que vous travailliez à vous y sanctifier. Ce n'est même que par un redoublement de ferveur à vous bien acquitter de toutes ses obligations, que vous pourrez expier le crime de vous y être engagé contre les ordres et la volonté du Seigneur. Mais, direz-vous, ne peut-on pas se sauver sans devenir des saints? Non, Messieurs; pour l'éternité, il n'y a point de milieu entre le paradis et l'enfer, entre les saints et les réprouvés ; et, dans le ciel, il n'entrera que les seuls saints. Mais ne peut-on pas au moins se sanctifier sans devenir si parfaits? Non, répond l'Apôtre, rien d'impur et de souillé, rien que de parfait n'entrera dans le royaume des cieux.

Direz-vous toujours que cela est impossible? Et moi, dit le Sage, je soutiens que, tant qu'il y aura des saints dans la gloire, leur exemple seul suffit pour condamner tous les prétextes de votre lâcheté : *Condemnat justus mortuus vivos impios.* (*Sap.*, IV, 16.) Oui, dès qu'ils ont été aussi faibles que nous, et qu'ils ont eu le même fonds de malignité à vaincre en eux-mêmes, dès que nous avons les mêmes secours qu'eux, que nous sommes fortifiés des mêmes grâces; dès qu'on nous propose les mêmes motifs et qu'on nous promet la même récompense; en un mot, dès que les saints et nous avons tous les mêmes combats à soutenir, les mêmes victoires à remporter, la même couronne à mériter, du haut du ciel, ils détruisent tous les raffinements de notre amour-propre et toutes les excuses de notre délicatesse : *Condemnat justus mortuus vivos impios.* Retranchez-vous tant qu'il vous plaira sur les devoirs ou sur la bienséance de votre état; dites que la cour ne fut guère jamais le séjour et l'élément de la sainteté : il le fut quelquefois, et on compte jusqu'à six cents têtes couronnées, princes et princesses, parmi les saints et les saintes que l'Eglise même a canonisés. Mais n'y eût-il qu'un seul roi ou une seule reine qui se fussent sanctifiés parmi les dangers du trône; n'y eût-il qu'un seul seigneur qui fût devenu un saint à la cour; n'y eût-il qu'un seul saint de chacun de tous ces états qui partagent toutes les conditions du monde, ce saint seul de chaque état suffira pour vous démontrer par sa propre expérience que, pour nous sanctifier, nous n'avons tous qu'à remplir les devoirs de notre état; qu'il ne nous faut même que les seuls devoirs de notre état, quel qu'il puisse être, pourvu que ce soit un état de vie autorisé de Dieu; et que, pour bien remplir ces mêmes devoirs, nous n'avons qu'à nous sanctifier : *Condemnat justus mortuus vivos impios.* Seigneur,

faites que nous devenions des saints sur la terre, afin que nous puissions vous glorifier avec tous les saints dans le ciel : c'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## SERMON II.

### SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Ave, gratia plena, Dominus tecum. (*Luc.*, I, 28.)

*Je vous salue, pleine de grâce le Seigneur est avec vous.*

Sire,

Fut-il jamais une dignité plus auguste que la qualité de Mère de Dieu, et pouvons-nous concevoir de plus nobles prérogatives que celles qui sont attachées à cette auguste dignité? Qu'avait donc fait Marie, pour mériter un si haut degré d'honneur? Quels sont les priviléges que ce haut degré d'honneur a mérités à Marie? Deux articles qui pourront nous donner quelque idée de son élévation, et qui vont faire tout le partage de ce discours. Marie devient la mère de Dieu, parce qu'elle est douée des plus rares vertus : premier point. Marie est douée des plus rares priviléges, parce qu'elle devient la mère de Dieu : second point. La maternité divine est dans Marie la récompense de ses vertus; la maternité divine est dans Marie la source de ses priviléges. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

J'avoue que Marie n'a pu mériter que Dieu se fît homme ; et dans ce sens, j'avoue aussi qu'elle n'a pu mériter la maternité divine : il fallait qu'indépendamment de tous les mérites des hommes et des anges, le Verbe éternel eût résolu de prendre un corps et une âme comme nous. Mais supposé cette volonté en Dieu, de naître parmi nous, de naître d'une Vierge, de naître de la plus sainte et de la plus parfaite de toutes les vierges : je dis que, par ses vertus, Marie mérite d'être choisie entre toutes les vierges, pour devenir la mère de Dieu.

Le point est de savoir par quelles vertus en particulier Marie a mérité un tel honneur. Quelques saints Pères l'attribuent à sa pureté angélique, quelques autres à sa profonde humilité, presque tous à cette exacte et constante fidélité à ses devoirs, qui en a fait un modèle accompli de toutes les vertus. Ils enseignent que Marie a mérité cette distinction, parce qu'elle a été la plus pure, la plus humble, la plus fidèle de toutes les vierges. Disons donc, avec le torrent des saints Pères, que la maternité divine a été dans Marie la récompense de sa pureté, la récompense de son humilité, la récompense de sa fidélité : trois articles que nous allons reprendre. Vierge sainte, pour votre propre gloire, obtenez-moi la grâce de les bien développer.

Telle fut la pureté de Marie, dit saint Jérôme, que, par l'éclat de sa virginité, elle s'attira tous les regards, toutes les complaisances de Dieu, et qu'elle mérita de devenir sa mère. Jugez-en par tout ce qui se passe dans le mystère de ce jour; et, à la vue du saint trouble qui la saisit, de la constance et de la fermeté qu'elle témoigne, comprenez jusqu'où va son amour pour la virginité. Il fallait être un ange pour trouver quelque accès chez Marie ; encore la vue d'un ange fut-elle capable de l'alarmer. Mais si sa présence l'inquiète, le discours qu'il lui adresse ne la trouble pas moins. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, lui dit il : *Benedicta tu in mulieribus.* (*Luc.*, I, 28.) A ce seul mot, la confusion et le trouble s'emparent de son esprit : *Turbata est in sermone ejus.* (*Ibid.*, 29.) Elle rougit, dit saint Bernard, de se voir donner les bénédictions des femmes, parce qu'elle ne voulait que les bénédictions des vierges. Non, dit saint Ambroise, Marie ne veut la fécondité, dont les mères tirent toute leur gloire, qu'autant qu'elle conservera la pureté dont les vierges font tout leur trésor; et elle renonce par avance à la maternité divine, si, pour devenir la mère de Dieu, il faut qu'elle cesse d'être son épouse. Comment donc, demande-t-elle, ce mystère s'accomplira-t-il en moi? *Quomodo fiet istud?* (*Ibid.*, 34.) Le vœu que j'ai fait en doit-il être altéré ou affaibli ? A ce prix, je l'avoue, j'aime mille fois mieux concevoir Dieu dans mon cœur, que de le concevoir jamais dans mon sein : *Virum non cognosco.* (*Ibid.*) Pour dissiper ses craintes et ses alarmes, il faut que l'ange la rassure : *Ne timeas* (*Ibid.*, 30) ; il faut qu'il lui rappelle que rien n'est impossible à Dieu ; il faut qu'il lui fasse remarquer que si sa parente Elisabeth est sur le point de donner un fils au monde, malgré la stérilité de son grand âge, il ne sera pas plus difficile à Dieu de lui donner un fils, à elle-même, malgré sa virginité. Il faut qu'il lui développe clairement tout le mystère, et qu'il lui apprenne que, comme une vierge, demeurant vierge, ne peut concevoir qu'un Dieu, un Dieu ne peut non plus naître que d'une vierge; que toute autre conception obscurcirait en lui la gloire de la Divinité, et que, loin de cesser d'être vierge au moment qu'elle va devenir la mère de Dieu, jamais elle ne deviendrait sa mère, si jamais elle devait cesser un seul instant d'être vierge, et la plus pure de toutes les vierges. Je vous déclare donc, lui dit l'ange, que vous allez concevoir un fils : *Ecce concipies in utero* (*Ibid.*, 31) ; mais, en même temps, je vous annonce que ce même fils sera l'ouvrage de Dieu même, et qu'il se formera en vous par l'opération du Saint-Esprit : *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi.* (*Ibid.*, 35.) A une assurance si pleine et si entière, que répond Marie ? Qu'elle n'y saurait consentir à d'autres conditions : *Secundum verbum tuum.* (*Ibid.*, 38.)

Or, Messieurs, c'est cette constante et inébranlable fermeté de Marie dans sa virginité ; c'est cet amour inaltérable de la pureté, qui la rend la plus digne et la seule digne de devenir la mère de Dieu. Autrefois Dieu avait déclaré que son esprit ne reposerait jamais sur l'homme, parce que l'homme s'étant plongé dans des impuretés qui noyè-

rent le monde entier dans les eaux du déluge : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est.* (*Gen.*, VI, 3.) Mais ici, par une raison toute contraire, parce que la pureté de Marie égale sur la terre la pureté des anges dans le ciel ; parce que la pureté de Marie est une pureté de choix, infiniment plus estimable encore que la pureté des anges, qui est une pureté naturelle à des esprits dégagés de tout corps ; parce que la pureté de Marie ne reconnaît, ni dans le ciel, ni sur la terre, aucune offre qui soit capable de l'altérer, Marie attire en elle, non plus seulement l'esprit de Dieu, mais encore elle y fait descendre corporellement la plénitude de la Divinité.

Pourquoi donc Marie devient-elle la mère de Dieu ? Donnons-en la raison dans une belle figure de l'Ecriture sainte. Qu'est-ce qui mérita à Judith d'être choisie de Dieu pour couper la tête à Holoferne et pour sauver Béthulie ? Son ardent amour pour la chasteté, disent nos livres saints : *Eo quod amaveris castitatem, ideo eris benedicta in æternum.* (*Judith*, XV, 11.) Par la même raison, qu'est-ce qui a mérité à Marie d'être choisie de Dieu pour écraser la tête du serpent, et pour concevoir cet Homme-Dieu qui venait sauver tous les hommes ? Son ardent amour pour la pureté. Si Marie avait été une de ces personnes mondaines qui ne sont attachées à l'honneur de leur sexe qu'autant que la bienséance et la nécessité les y contraignent ; si la pureté de son esprit et de son cœur, si la pureté de son âme n'avait pas pleinement répondu à la pureté de son corps ; si, pour se préserver des dangers qu'on court dans le monde, Marie n'avait pas toujours vécu dans la retraite, renfermée en elle-même, inconnue aux hommes et connue de Dieu seul (j'ose le dire, eût-elle possédé d'ailleurs et porté à leur comble toutes les autres vertus), jamais elle n'aurait été la mère de Dieu. Mais, parce qu'elle s'était toujours fait une loi d'éviter absolument tout commerce avec le monde, de vivre dans la plus parfaite modestie et dans la plus sévère retenue des sens, de tenir une conduite à couvert de la plus rigide censure, et de mourir plutôt que de se relâcher jamais sur le point de la pudeur, cet amour de la pureté lui mérita la plus grande marque d'amour que Dieu même pût donner : *Eo quod amaveris castitatem, ideo eris benedicta in æternum.*

Aussi, disait le Roi-Prophète, c'est à son exemple et à sa suite qu'on verra des millions de vierges ne s'attacher désormais qu'à Dieu seul : *Adducentur regi virgines post eam.* (*Psal.* XLIV, 15.) Avant Marie il y avait eu des vierges, j'en conviens ; mais jusqu'à elle il n'y en eut jamais aucune qui, par un vœu exprès, eût consacré à Dieu sa virginité ; et Marie a été la première à former le vœu d'une chasteté perpétuelle. Avant Marie, la stérilité, et par conséquent la virginité était une espèce d'opprobre, parce que la grossièreté des Juifs leur faisait attendre le Messie dans la fécondité du mariage ; mais depuis les jours de Marie, la virginité est en honneur parmi ceux mêmes qui ne l'adoptent pas. Avant Marie les vierges étaient rares, et la vertu qui les forme était presque entièrement inconnue ; mais aujourd'hui, malgré la corruption du siècle et à la grande gloire de la religion, elles sont presque sans nombre : il est vrai que la virginité s'est assez universellement réfugiée au pied des autels, ou concentrée dans les cloîtres et dans les monastères : mais, dit saint Bernard, Marie même ne nous apprend-elle pas que c'est le propre des vierges de craindre tout d'un malheureux monde dont le seul souffle est capable d'empoisonner la vertu même. En toute autre matière, la fuite et la retraite pourraient être une lâcheté ; mais la fuite des occasions sera toujours une marque de courage et de grandeur d'âme, un sujet et un moyen de triomphe en genre de chasteté. Ce fut par sa pureté angélique que Marie mérita de devenir la mère de Dieu : j'ai ajouté qu'elle ne le mérita pas moins par sa profonde humilité.

Que pouvait-on ajouter aux honneurs que lui rendit et que lui annonça l'ange du Seigneur ? A la vérité, parmi les éloges qu'il lui donne, il ne lui parle, ni de la grandeur de sa naissance, ni de l'éclat de sa beauté ; mais aussi ce n'était ni un sujet de félicitation pour un ange, ni un motif de complaisance pour Marie. Elle n'ignorait pas que, si en naissant nous recevons, ou des talents naturels ou des avantages de fortune que les autres n'ont pas, ce ne fut jamais ni l'ouvrage de nos mains, ni le prix de nos vertus ; mais des dons du Créateur et des présents de la Providence. Du reste, voir un ange qui s'humilie devant elle et qui la salue avec respect : *Ave!* (*Luc.*, I, 28.) Un ange qui révère en elle la plénitude de la grâce : *Gratia plena.* (*Ibid.*) Un ange qui lui annonce que Dieu est avec elle ; non plus seulement par sa présence, comme il est avec toutes les créatures ; non plus seulement par sa grâce actuelle, comme il est souvent avec les pécheurs mêmes ; non plus seulement par sa grâce sanctifiante, comme il est avec tous les justes ; non plus seulement par sa protection spéciale, comme il est avec tous les prédestinés ; non plus seulement en corps et en âme, comme il est aujourd'hui sacramentellement avec tous ceux qui le reçoivent dans la divine eucharistie ; mais encore d'une manière si intime qu'il va ne faire qu'un même corps et qu'une même substance avec elle : *Dominus tecum* (*Ibid.*) Un ange qui, pour lui donner les plus hautes idées de la dignité à laquelle elle est élevée dans ce moment, emploie les expressions les plus flatteuses, et qui l'assure qu'elle a trouvé grâce devant Dieu ; *Invenisti gratiam apud Deum* (*Ibid.* 30) ; que le Fils qui naîtra d'elle est le Fils du Très-Haut, *Filius Altissimi* (*Ibid.* 32) ; qu'il régnera éternellement dans la maison de Jacob, *Et regnabit in domo Jacob in æternum* (*Ibid.*) : je vous le demande, Messieurs, quelle vive impression de grandeur et de noblesse de tels éloges

n'étaient-ils pas capables de faire sur un cœur qui aurait été susceptible, même de la plus sainte ambition?

Quelle impression cependant firent-ils sur le cœur de Marie? l'Evangile nous la représente comme anéantie dans la modestie et le silence de ses réflexions : *Cogitabat qualis esset ista salutatio* (*Ibid.*, 29.) Elle pense à la grandeur du mystère qui va s'accomplir en elle; et, à la vue d'un Dieu qui vient s'y former de son sang, elle est saisie de la plus sainte frayeur; elle pense aux humiliations du Verbe; et, à la vue d'un Dieu qui s'abaisse jusqu'à prendre un corps comme nous, elle s'abîme et se confond dans son propre néant; elle pense aux dispositions que Dieu doit trouver en elle, et à la correspondance qu'elle y doit apporter toute sa vie; et, dans cette pensée, elle craint tout de sa fragilité; elle réfléchit sur le poids immense des obligations que lui impose une si grande grâce : *Cogitabat qualis esset ista salutatio.* C'est son élévation même qui la fait trembler, dit saint Prosper; et plus l'ange l'élève au-dessus de toutes les pures créatures, plus elle se réduit à la plus vile et à la plus abjecte de toutes les conditions. Hélas! répond-elle, je ne suis que la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini* (*Ibid.*, 38); et si Dieu fait en moi de si grandes choses, c'est qu'il a égard à mon néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* (*Ibid.*, 48.) Ici, Messieurs, ne vous rappelez-vous pas ce que Lia nous apprend de sa fécondité? Il est vrai, dit-elle dans la *Genèse*, Dieu me donne un fils, et ce fils sera le père d'un grand peuple; mais pourquoi croyez-vous que Dieu me fait un si riche présent; c'est qu'il a considéré mon humilité : *Vidit Dominus humilitatem meam.* (*Gen.*, XXIX, 32)

En effet, dit saint Bernard, il est si rare de se conserver dans l'humilité lorsqu'on est honoré et applaudi, que Dieu n'a rien à refuser à cette vertu, lorsqu'elle se soutient parmi les applaudissements et les honneurs. Etre humble dans l'humiliation, c'est une espèce de nécessité que la bienséance même nous impose; mais être humble dans l'élévation, c'est ce que le monde croit presque incompatible : cependant, depuis que le Verbe éternel a pu devenir humble en demeurant Dieu, et depuis que Marie a pu devenir la mère de Dieu en demeurant humble, est-il rien de grand sur la terre qui ne puisse s'accorder avec l'humilité?

Je dis plus, Messieurs, et je soutiens que tous les honneurs du temps et de l'éternité ne sont que pour les humbles. Si donc nous paraissons quelquefois honorer les orgueilleux et les superbes dans l'élévation, ce n'est pas à eux, c'est à leur autorité seule que s'adressent tous les honneurs qu'on leur rend. J'avoue qu'en leur présence on leur prodiguera tout son encens; mais, en leur absence, que ne dira-t-on pas de cette bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, de ces louanges empoisonnées qu'ils écoutent, de ces applaudissements qu'ils recherchent, de cet air fier et hautain qu'ils affectent, de ces manières dures et méprisantes qui révoltent tous les esprits? Vous le savez, si devant eux on leur fait grâce, communément on ne leur fait que trop justice ailleurs. Au contraire, qu'un grand s'abaisse jusqu'à ceux qui lui sont soumis; qu'il les prévienne avec bonté; qu'il leur parle avec douceur; qu'il leur donne un libre accès auprès de lui, et qu'il n'ajoute pas à leurs chagrins celui de ne pouvoir pas même lui exposer leurs besoins; qu'il paraisse sentir que c'est les soulager que de les écouter, et que c'est adoucir leurs peines que de leur témoigner qu'il y prend part : ce grand ne sera-t-il pas aimé du public, et n'aura-t-il pas tous les suffrages? Qui sont donc ceux que le monde estime? ceux qui s'estiment peu.

Or, Messieurs, ce qu'il y a d'heureux pour nous, c'est que, pour apprendre à devenir humbles, nous n'avons ni livres à étudier, ni docteurs à consulter, ni science à acquérir; nous n'avons qu'à nous interroger nous-mêmes, et nous serons humbles, dès que nous viendrons à nous écouter. Vous le savez : quels sujets d'humiliation n'avons-nous pas en nous-mêmes? et jusque dans les vains titres dont nous jouissons, que trouvons-nous que des honneurs qu'on acquiert avec peine, qu'on possède avec inquiétude, qu'on perd avec facilité? que des honneurs qui ne sont, ni suffisants pour le bonheur, ni nécessaires à la vertu, qui ne nous rendent pas meilleurs, qui nous rendent souvent plus mauvais, qui au moins nous sont toujours étrangers? et par conséquent est-il honneurs sur la terre qui puissent nous faire oublier tous les sujets d'humiliation que nous avons nous-mêmes?

Hélas! Messieurs, les premiers fidèles craignaient les honneurs, et ils ne craignaient pas les tyrans; ils craignaient les présents de la fortune, et ils ne craignaient pas ses disgrâces; ils craignaient l'éclat d'une dignité qu'on leur offrait, et ils ne craignaient pas les supplices qu'on leur préparait. Marie même craint une élévation qui lui est annoncée par un ange, et présentée de la main de Dieu; et nous, si quelque chose nous trouble dans les honneurs de ce monde, c'est un trouble qui vient ou du désir ardent qu'on a de les obtenir, ou de la crainte qu'on a de les perdre. Quelle est donc notre humiliation? c'est de n'être pas humbles avec tous les sujets que nous avons de nous humilier. Par son humilité, Marie devint la mère de Dieu, et elle le devint aussi par sa fidélité.

Il était arrêté dans les décrets éternels, dit saint Thomas, que pour accomplir le mystère de ce jour, Dieu demanderait et qu'il attendrait le consentement de Marie : *Exspectabatur consensus Virginis.* A la vérité, le corps adorable de Jésus-Christ aurait pu être formé en elle, indépendamment de sa volonté, comme le corps d'Eve fut formé dans un sommeil extatique, indépendamment de la volonté et du consente-

ment d'Adam. Mais ici, reprend le Docteur angélique, comme il s'agissait de la plus étroite alliance entre Dieu et nous, et que dans toute alliance, le consentement mutuel est nécessairement requis, Dieu voulut que le consentement de Marie intervînt, et ce fut la fidélité à donner son consentement, qui fit l'accomplissement de tout ce grand mystère. A ces mots donc : Que votre parole s'accomplisse en moi : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (*Luc.*, I, 38), sans quitter le ciel, et sans rien perdre de la splendeur de sa gloire, le Fils de Dieu descendit de son trône, et le Verbe éternel fut fait chair : *Et Verbum caro factum est.* (*Joan.*, I, 14.)

Mais, demande saint Ildephonse, comment fut-il conçu dans le sein de sa mère? à peu près, répond-il, comme il a été produit dans le sein de son père. Dans la Trinité, donc, comme le Père éternel l'a produit de sa propre substance, c'est de sa propre substance aussi que Marie l'a conçu. Comme le Père éternel l'a produit par un seul acte de son entendement, Marie l'a conçu par un seul acte de sa volonté. Comme le Père éternel a produit en lui le Créateur du monde, Marie a conçu en lui le Rédempteur; et, comme dans l'éternité, Dieu l'a produit éternel, infini, impassible tout comme lui; dans le temps, Marie l'a conçu humble et anéanti, pauvre et dépouillé de tout, passible et mortel tout comme elle.

Bien plus, ces paroles de Marie ont opéré des effets plus surprenants encore que ceux qu'opéra le Verbe de Dieu dans le création du monde. Quand donc, à l'entrée de tous les siècles, Dieu dit : Que la lumière soit faite : *Fiat lux* (*Gen.*, I, 3) il ne donna l'être qu'à de pures créatures. Mais quand Marie dit, que votre parole s'accomplisse en moi : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (*Luc.*, I, 29), elle donna à Dieu même un nouvel être, qu'il n'avait pas; et, en un sens, elle s'acquitte envers son propre Créateur du bienfait de la création. Quand Dieu dit : Que le firmament soit fait, il le tira du néant qui est la plus basse de toutes les origines; mais quand Marie dit, que votre parole s'accomplisse en moi, elle attire son Fils du plus haut du firmament, du sein de Dieu même, qui est l'origine la plus noble qui puisse être. Quand Dieu créa le monde, il donna le commencement à toutes choses; mais quand Marie conçut le Fils de Dieu, elle mit le comble et la perfection à tout ce que le monde pouvait avoir de plus parfait.

Est-il possible, Messieurs, que les plus grands exemples ne suffiront pas pour nous convaincre que c'est à notre fidélité que Dieu a attaché les plus grandes bénédictions? Voyez le peuple de Dieu, disait un des plus saints courtisans qui aient été dans l'Ancien Testament; tandis qu'il a été fidèle à Dieu, il en a été protégé par les plus grands miracles, et j'ai constamment remarqué que les Israélites n'ont cessé d'être heureux, que lorsqu'ils ont cessé d'être fidèles au Seigneur : *Non fuit qui insultaret populo huic, nisi quando recessit a cultu Dei sui.* (*Judith.*, XV, 17.) Quelles preuves n'en pourrais-je pas produire, s'il m'était donné de pénétrer dans vos infidélités secrètes? Chez l'un je trouverais qu'on y était comblé de joie et d'honneur, tandis que dans sa maison il y a eu un père et une mère assidus aux pieds de nos autels, attentifs à élever leurs enfants dans la crainte de Dieu, attendris sur les besoins des pauvres, ennemis du faste et de la vaine gloire, fidèles au prince et obéissants à Dieu; mais depuis que la piété y semble morte et éteinte avec eux, il n'est plus rien dans les enfants qui nous parle de la gloire de leur nom. Nous trouverions dans l'autre, qu'il a été aimé, estimé, considéré de tout le monde, heureux dans ses entreprises, fondé dans ses espérances, applaudi dans ses prospérités, tant qu'il a agi par les principes d'une éducation chrétienne; mais depuis qu'il est tombé dans une espèce d'apostasie secrète envers Dieu, il est tombé aussi dans l'oubli et le mépris du monde : *Non fuit qui insultaret populo huic, nisi quando recessit a cultu Dei sui.* Quelles sont donc les vertus qui méritèrent la maternité divine à Marie? vous venez de le voir. Quels sont les priviléges que la maternité divine lui mérita? c'est ce que nous allons examiner dans mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Deux prérogatives de grandeur et de noblesse, d'élévation et de gloire, paraissent nécessairement attachées à la maternité divine, savoir : la supériorité du rang, et la supériorité du pouvoir auprès de Dieu. Comme mère de Dieu, Marie devient aujourd'hui la plus élevée entre toutes les pures créatures; comme mère de Dieu, Marie devient aujourd'hui la plus accréditée de toutes les pures créatures. Son élévation lui attire notre culte; son pouvoir lui attire notre confiance : deux priviléges de gloire que lui acquiert aujourd'hui la maternité divine. Tâchons de les bien approfondir.

Quand je dis que Marie occupe auprès de Dieu le premier rang entre toutes les pures créatures, vous jugez bien que je ne prétends pas pour cela l'égaler à Dieu même. L'honorer, dit saint Augustin, comme celle qui de son fonds peut nous donner la grâce, ou nous l'obtenir par ses propres mérites, ce serait un culte impie et superstitieux; impie, parce que nous décernerions à la mère de Dieu un honneur qui n'est dû qu'à Dieu seul; superstitieux, parce que nous diviniserions une pure créature. Ne croyez donc pas que nous lui dédiions des autels, que nous lui offrions des sacrifices, et que notre encens se termine à sa personne. Quelque élevée en dignité qu'elle puisse être, ce ne sera jamais que le crédit et la considération du rang, et non pas l'indépendance et la souveraineté que nous respecterons en elle.

Sur ce principe, quoi de plus légitime, quoi de plus épuré, quoi de plus ancien,

quoi de plus universel, et par conséquent, quoi de plus autorisé, que le culte que nous rendons à Marie? Je dis, quoi de plus légitime? puisque devant honorer et invoquer les saints, nous devons à bien plus forte raison, décerner le même honneur à celle qui, entre tous les saints, occupe le premier rang? Quoi de plus épuré? s'y glisse-t-il des abus: l'Eglise les réprime. Que les uns portent leur respect jusqu'à l'adoration, l'Eglise les foudroie; que les autres portent leur confiance jusqu'à la présomption, l'Eglise les condamne. Quoi de plus ancien dans le christianisme, qu'un culte qui est né avec le christianisme même; qui, dès les premiers siècles de l'Eglise, parut comme un torrent, qui ne fit que grossir par les digues qu'on lui opposa, et qui devint toujours plus rapide à mesure qu'il s'éloignait plus de sa source! Quoi de plus universel qu'un culte qui est commun à tous les fidèles, à tous les états de la vie, et qui n'a d'autres bornes que celles de la terre! Pourquoi donc honorons-nous la mère de Dieu, demande saint Augustin? pour honorer le fils, répond-il, en honorant la mère : *Propter honorem Domini.*

Voulez-vous le voir dans un exemple des plus mémorables de l'Ecriture? Rappelez-vous cet empressement général qu'on eut à la cour de Salomon, pour occuper les premières places dans son royaume, lorsqu'il monta sur le trône. A qui donna-t-il après lui le premier rang dans ses Etats? Je l'accorde dit-il, à celui qui a porté l'arche du Seigneur; et pour cette raison seule, je veux qu'il en reçoive tous les honneurs : *Quia portavit arcam Domini.* (III *Reg.*, II, 26.) Ainsi en est-il aujourd'hui de Marie : et quand nous la disons élevée au-dessus de tous les chœurs des anges, au-dessus de tous les différents ordres des saints; c'est uniquement parce qu'elle a porté l'arche, non plus de l'ancienne, mais de la nouvelle alliance, parce qu'elle a conçu l'Homme-Dieu dans son sein, et qu'elle l'a formé de son sang; c'est, dit saint Ambroise, parce qu'elle a porté celui qui porte le monde : *Quia portavit arcam Domini.*

Qu'on attaque présentement le culte que nous rendons à la Mère de Dieu; que les uns le censurent comme un culte indiscret et injurieux à Dieu; que les autres le négligent comme un culte infructueux et inutile au salut; qu'il s'en trouve qui l'abandonnent, comme un culte incommode et onéreux à l'amour-propre : votre gloire, Messieurs, sera de le soutenir contre l'impiété qui le décrie, contre l'orgueil qui le néglige, contre la lâcheté qui l'abandonne. Honorez la supériorité de son rang, et vous éprouverez la supériorité de son pouvoir auprès de Dieu.

Je l'ai déjà dit, le pouvoir de Marie est totalement émané de celui de Dieu, et entièrement subordonné à celui de Dieu; ainsi ce n'est pas l'autorité même, mais le crédit de l'autorité que nous exaltons dans Marie : crédit si grand et si immense, qu'il lui donne tout pouvoir auprès de Dieu. Pour vous en convaincre, je dis qu'il n'est point de pouvoir auprès de Dieu qui soit, ni plus solidement établi, ni plus universellement reconnu, ni plus authentiquement avéré que celui de Marie. Comment cela? c'est qu'il est établi sur la plus noble de toutes les prérogatives, reconnu par les plus illustres témoignages, avéré par les plus grands miracles.

Ne revenons point sur sa maternité divine dont nous venons de parler : disons seulement que, comme cette prérogative seule est la source de son élévation, elle est aussi la source de son pouvoir; et que, comme sa maternité divine en a fait la plus élevée, elle en a fait aussi la plus accréditée et la plus puissante de toutes les pures créatures. Nous concevons aisément que celle qui appartient à Dieu de plus près, que celle qu'il a le plus aimée, que celle qu'il aime le plus, est la plus puissante auprès de lui; et dès qu'elle a donné au monde l'auteur de la grâce, on ne doit plus être surpris qu'elle soit devenue la dispensatrice de toutes ses grâces.

Aussi est-ce ce pouvoir de Marie que je dis avoir été reconnu par les plus illustres témoignages. Ici Messieurs, je me sens comme transporté en esprit chez tous les peuples et dans tous les climats du monde chrétien, pour y voir le pouvoir de Marie proclamé par les bulles des papes, affermi par les canons des conciles, autorisé par les écrits des saints, maintenu par les édits des rois, et honoré par la confiance des peuples. Ne direz-vous pas que le Prophète avait Marie en vue, lorsqu'il a dit que Dieu graverait dans tous les cœurs les sentiments de vénération que nous devons avoir pour elle? *Dominus narrabit in scripturis populorum, et principum horum quæ fuerunt in ea.* (*Psal.* LXXXVI, 6.) Jetez un coup d'œil sur ce qui se passe dans Ephèse, et vous y trouverez que plus l'hérésie s'obstine à combattre la source de son pouvoir dans sa maternité divine, plus aussi le concile s'intéresse à le maintenir; que, pour en marquer toute l'étendue de sa joie, tout un peuple accourt au devant des Pères du concile; qu'il les accompagne au milieu des illuminations, qu'il les suit avec des acclamations publiques, qu'il les couronne de fleurs, et que par ses transports d'allégresse il forme un des plus beaux traits de nos annales : voilà ce qu'on lira pendant toute la durée des siècles, dans les fastes sacrés de l'Eglise : *Dominus narrabit in scripturis.*

Vous savez que je parle au pied d'un trône, où la piété envers Marie n'est pas moins héréditaire que la couronne. Jetez donc les yeux sur ces magnifiques temples qu'on a bâtis en son nom, sur ces riches trésors qu'on a affectés à ses autels, sur tout un royaume qu'on a mis sous sa protection, et qui, sous ses auspices, est devenu la plus florissante monarchie du monde : voilà ce que nos monarques ont consacré au pouvoir

de Marie, et voilà ce que Dieu conservera à la gloire de sa mère sur les monuments de nos rois : *Dominus narrabit in scripturis principum.* Quand je vois cette ardeur commune à toutes les nations catholiques, de porter à Marie leurs vœux et leurs présents, de célébrer ses fêtes, d'implorer son assistance, et de l'intéresser dans leur cause, puis-je m'empêcher de reconnaître que dans le cœur même des peuples, nous trouvons la plus haute idée de son pouvoir auprès de Dieu ? *Dominus narrabit in scripturis populorum.*

Mais quels peuples et quels rois ? différence bien essentielle et bien honorable pour Marie : remarquez-la, je vous prie. Des peuples en qui la foi fut toujours la plus épurée, les mœurs les plus innocentes, la vie la plus exemplaire : des rois canonisés jusque sur le trône : un saint Louis en France, un saint Casimir en Pologne, un saint Henri dans l'empire, un saint Etienne en Hongrie, un saint Edouard en Angleterre : des saints de tout pays et de toute condition, de tout âge et de tout sexe : voilà quels sont ceux qui ont le plus signalé leur zèle envers Marie, et le plus exalté son pouvoir. Au contraire, que trouvons-nous dans ceux qui attaquent les priviléges de sa maternité divine, et qui lui contestent ses plus nobles prérogatives ? Des esprits inquiets et remuants ; des gens, ou suspects dans leur créance, ou décriés dans leurs mœurs, des hérétiques : et voilà, ce me semble, cette noble différence, que l'Esprit-Saint a voulu nous faire sentir par ces paroles : *populorum et principum horum.* Avouez donc que le pouvoir de Marie est reconnu par une nuée de témoins qu'on ne saurait récuser. J'ajoute qu'il est avéré par une infinité de faits miraculeux qu'on ne saurait contester.

Oui, messieurs, si le pouvoir de Marie est le plus universellement reconnu, parce qu'il est reconnu par les plus illustres témoignages ; il est aussi le plus authentiquement avéré par les faits les plus miraculeux. Est-il question de rendre à la terre sa fertilité, à la mer son premier calme, à l'air ses différentes saisons, à l'homme la paix du cœur ou la santé du corps ? est-il question de présider à la naissance des princes, ou au repos des peuples ? en combien d'occasions semblables Marie n'a-t-elle pas donné au monde entier des preuves éclatantes de son pouvoir auprès de Dieu ! Je ne parle point ici de ces prodiges étonnants, qu'une pieuse crédulité pourrait avoir avancés avec des circonstances douteuses, que le secret d'une confidence particulière pourrait avoir rendus suspects, que la distance des lieux ou l'éloignement des temps pourrait avoir enveloppés de nuages et remplis d'obscurités : je parle de toutes ces grâces miraculeuses, que ceux qui les ont obtenues, ont si souvent publiées eux-mêmes, que la publicité a rendues authentiques, que l'authenticité a rendues incontestables. Pourquoi, après les plus signalées victoires, aller arborer des drapeaux dans son temple, et lui consacrer ainsi la plus noble dépouille de l'ennemi, si on n'était persuadé que c'est en partie à ses dignes prières qu'on en doit l'honneur et le succès ? Pourquoi cette inclination si naturelle à tous les fidèles, de l'invoquer dans les plus grands dangers, de s'adresser à elle dans les plus pressants besoins, de se lier à elle par quelque vœu dans les plus funestes et les plus inopinés accidents de la vie, si sa médiation nous était inutile ? Voudriez-vous qu'une créance si ancienne, si universelle et si constante, ne fût qu'une illusion de dix-sept cents ans ? Voudriez-vous que, contre toute expérience, l'erreur eût cela de propre, qu'au lieu de s'évanouir avec le temps, le temps même n'eût servi qu'à la perpétuer au grand opprobre de la raison : Voudriez-vous que Dieu eût trouvé assez d'innocence dans le premier homme, assez de foi dans les patriarches, assez de zèle dans les apôtres, assez de vertu dans tous les saints, pour leur donner du crédit auprès de lui ; et qu'il n'eût pas trouvé assez de mérite dans sa propre mère, pour lui accorder au moins le même privilége ? Voudriez-vous qu'après avoir fait les plus grands miracles, qu'après avoir converti l'eau en vin à sa sollicitation, tandis qu'elle était encore sur la terre, son fils n'eût plus pour elle les mêmes égards dans le ciel ? Ah ! Messieurs, si vous vouliez en faire une heureuse expérience, bientôt vous éprouveriez dans vos propres personnes ce que vous avez peut-être peine à croire dans les autres. Le miracle même serait peut-être employé pour vous, si vous employiez Marie pour l'obtenir.

Mais, direz-vous, en combien d'occasions n'ai-je pas recouru à elle, sans en être exaucé ? Et moi, Messieurs, je vous demande, comment y avez-vous eu recours ? est-ce en ordonnant des sacrifices sans y assister, en envoyant des présents sur les autels sans les y accompagner, en lui faisant offrir des vœux sans les lui porter vous-mêmes ? Ce sont des grâces possibles, je l'avoue, mais elles sont en quelque sorte miraculeuses, et vous ne les méritez pas. Est-ce en lui demandant une conversion de mœurs sans changement de vie, des mérites sans bonnes œuvres, et des récompenses sans mérites ? Ce sont des grâces chimériques et imaginaires qui n'existent pas. Est-ce en vous intéressant seulement pour une santé dont vous abuseriez, pour un poste dont vous vous prévaudriez, pour un établissement dans lequel vous vous damneriez ? Ce sont des grâces qui vous deviendraient préjudiciables, et c'est une grâce signalée que le refus même qu'on vous en fait.

Non, non, dit saint Bernard, Dieu n'a rien à refuser à sa mère. Donnez-moi donc, ajoute-t-il, une famille où la mère de Dieu soit honorée, et je vous ferai voir cette même famille constamment protégée de la mère de Dieu. La foi devient-elle chancelante ? c'est Marie qui la ranime et qui la fortifie : *Fidem excitat.* Y perd-on tout espoir de succès,

a ns les entreprises les plus difficiles? c'est Ma ie qui relève et qui ressuscite leurs espérances : *spem erigit.* Appréhendent-ils qu'un faux ami ne les trahisse, qu'un ennemi ne les desserve, qu'un concurrent ne les traverse, qu'un protecteur ne les abandonne? c'est Marie qui dissipe toutes leurs craintes, et qui les rassure contre tous les dangers : *timorem expellit.* Invoquez-la donc, continue-t-il, et vous serez exaucé. *Mariam cogita, Mariam invoca.* (S. Bern. hom. 2, *super* Missus est.)

Grand Dieu ! on traite de dévotion populaire la dévotion envers Marie, et je conçois bien que cette dévotion ne sera plus propre que du simple peuple, si les grands continuent à l'abandonner. Ne diriez-vous pas que parmi eux il s'en trouve qui croiraient se déshonorer, que de réciter fréquemment, publiquement, dévotement cette même salutation évangélique, qu'un esprit céleste du premier ordre tint à grand honneur de lui adresser? Mais comprenez-vous bien, Messieurs, toute la noblesse, toute l'excellence toute la sublimité de cette même prière que vous semblez mépriser, parce qu'elle est si courte, si facile et si commune? Qu'est-ce donc que je fais, lorsqu'à l'imitation de l'archange, je salue Marie comme pleine de grâce? Apprenez au moins à ne pas blasphémer ce que vous ignorez.

Quand je dis à Marie, *Ave!* je lui dis : je vous félicite et je me réjouis de ce que de toute éternité vous avez été gratuitement choisie de Dieu, pour être élevée à la plus haute dignité à laquelle une pure créature puisse parvenir. Je vous félicite, et je me réjouis de ce qu'en conséquence de ce choix, vous avez été distinguée et séparée de la masse de perdition, conçue sans tache et préservée du péché originel; de ce qu'au moment de votre immaculée conception vous avez été remplie de grâce, et douée des plus pures lumières de la raison; de ce que depuis le premier moment de votre être, à chaque instant de votre vie, vous avez crû en mérites jusqu'à votre mort. Quand je dis, *Ave!* je dis, je vous félicite, et je me réjouis de ce que, pour avoir cru aux paroles de l'ange, vous avez conçu par l'opération du Saint-Esprit, formé de votre plus pur sang, porté neuf mois dans vos chastes flancs, enfanté, allaité votre propre Dieu dans la personne adorable de votre Fils. Quand je dis, *Ave!* je dis, je vous félicite, et je me réjouis de ce que le Seigneur est avec vous : mais de ce qu'il y est, non seulement comme il est avec toutes les créatures par son concours, non seulement comme il est avec les pauvres par sa providence, non seulement comme il est avec les pécheurs par sa grâce actuelle, non seulement comme il est avec les justes par sa grâce sanctifiante, non seulement comme il est avec l'Eglise par son assistance, non seulement comme il est avec les bienheureux par sa magnificence, non seulement comme il est dans ceux qui le reçoivent à la sainte table, par sa présence réelle et corporelle; mais de ce qu'il y est par son incorporation avec vous, et ne faisant qu'un même sang avec le vôtre, par le comble de son amour, par le comble de toutes les grâces, par le comble du crédit qu'il vous donne. Quand je dis, *Ave!* je dis, je vous félicite, et je me réjouis de ce qu'entre toutes les femmes, vous êtes et vous serez éternellement la seule qui soyez vierge et mère tout ensemble; de ce qu'un corps aussi pur que le votre a été préservé de la corruption du tombeau; de ce qu'il a été transporté avec vous dans ce séjour de gloire, où celui des autres ne doit être admis qu'après la consommation des temps. Quand je dis, *Ave!* je dis, je vous félicite, et je me réjouis de ce que dans le ciel vous êtes si haut placée, qu'il n'y a rien entre Dieu et vous; de ce que votre trône y est élevé au dessus de tous les chœurs des anges; de ce que vous y êtes établie la Reine des cieux, de ce que vous y avez tout accès, tout crédit, tout pouvoir auprès de Dieu; et quand je dis, *Ave*, c'est ce grand crédit que j'implore pour moi-même. Oui, en ce mot seul je prétends renfermer tous vos privilèges de grâce et toutes les prérogatives de votre gloire.

Ah! Vierge sainte, tendre, fidèle, puissante protectrice, répandez sur nous ces grâces choisies et privilégiées, dont vous êtes comme la dépositaire et la dispensatrice. Versez-les avec une sainte profusion sur un auguste monarque, qui n'a pas moins d'ardeur à faire triompher vos intérêts, que vous n'en montrez à faire triompher les siens; sur une reine que vous voyez si souvent à vos pieds, et qui implore votre protection par l'imitation même de vos vertus; sur un dauphin que Dieu nous a donné dans sa magnificence, et pour lequel ils sont allés porter eux-mêmes dans votre propre temple leurs solennelles actions de grâces; sur toute une maison royale, qui met toujours sa gloire à soutenir la vôtre; sur tout un royaume, qui depuis si longtemps fleurit sous vos auspices; sur toute une assemblée, qui ne s'est formée ici que pour écouter vos éloges, et mériter par là quelque part dans vos bienfaits. Apportez la paix dans toutes ces familles où règne la discorde; dans tous ces procédés où l'intérêt ne fait que troubler les esprits; dans tous ces cœurs où l'ambition et la volupté ont établi la tyrannie des passions. Sauvez-nous par vos prières : éternellement nous vous louerons dans le ciel : c'est ce que je vous souhaite, etc.

## SERMON III.

### *Pour le Jour de Noel.*

#### SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Verbum caro factum est : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre. (*Joan.*, I, 14.)

*Le Verbe s'est fait chair : et nous avons vu sa gloire, telle qu'est la gloire du Fils unique, qui vient du Père.*

Ne vous paraît-il pas surprenant que l'évangéliste ne nous parle que de gloire dans un mystère, dont les apparences ne sauraient

être plus humiliantes? Est-ce que Jésus-Christ n'est pas né dans un étable? ou, est-ce qu'une étable est le trône d'un Dieu? D'où vient donc que l'Evangile même travestit en pompe et en magnificence les dehors les plus vils et les plus abjects? C'est qu'en effet, sous ces dehors méprisables, on découvre une gloire qui ne saurait convenir qu'à un Dieu: *Gloriam quasi Unigeniti a Patre.* Oui, Messieurs, un Dieu qui naît dans une crèche, et qui cependant naît dans toute la gloire d'un Dieu, voilà le mystère que je viens vous développer. Disons donc que Jésus-Christ est né dans toute la majesté et avec toute l'autorité d'un Dieu: dans toute la majesté d'un Dieu, vous le verrez dans la première partie de ce discours; avec toute l'autorité d'un Dieu, vous le verrez dans la seconde. Deux vérités dont vous n'aviez peut-être jamais eu la moindre idée. Pour les bien développer, implorons, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a qu'un Dieu qui, comme parle l'apôtre saint Paul, puisse forcer toutes les puissances dans le ciel, sur la terre et dans l'enfer, de fléchir le genou devant lui. Or, je trouve que toutes les puissances du ciel, que toutes les puissances de la terre, que toutes les puissances de l'enfer concourent à honorer Jésus-Christ dans sa crèche; et c'est ce qui m'a fait avancer qu'il est né dans toute la majesté d'un Dieu. Faisons donc voir que le ciel l'a annoncé; que la terre l'a adoré; que l'enfer même a reconnu un Dieu en lui dès son berceau: trois vérités que nous allons approfondir.

Ne direz-vous pas que depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, le ciel ne s'est occupé que de sa venue? Pendant ce long espace de plus de quatre mille ans, le ciel en avait fait l'objet de tous les vœux, l'objet de toutes les prédictions, l'objet du culte et de l'adoration publique, le sujet des plus grands éloges, le sujet de l'étonnement et de l'admiration universelle. Voulez-vous le voir promis de Dieu? c'est en vertu de ses promesses que des milliers d'années avant la venue du Messie, les patriarches s'écriaient: grand Dieu! quand est-ce que les cieux s'ouvriront pour faire descendre le Juste? quand est-ce que les nuées du ciel nous l'apporteront? hâtez-vous de faire venir Celui que vous devez envoyer! Voulez-vous le voir prédit par les prophètes? Plus de quatorze cents ans avant son incarnation, ils avaient appris au monde le lieu et le temps, les prérogatives et les circonstances de sa naissance. Dès lors on savait qu'il naîtrait à Bethléem; qu'il naîtrait d'une vierge; qu'il sortirait de la tige et de la maison de David; et que, quoiqu'il naquît dans le temps, il était cependant de toute éternité. Voulez-vous le voir préposé sur tous les mystères de la religion? C'est en lui seul que depuis le péché du premier homme résidait toute l'efficace des sacrements, tout le pouvoir des sacrifices, toute la vertu, tout le mérite des cérémonies légales. Voulez-vous le voir proclamé par les anges? Au moment qu'il vient de naître, ils font retentir l'air de cette heureuse nouvelle: peuples de la terre réjouissez-vous de ce qu'il vous est né un Sauveur! Voulez-vous le voir préconisé par le plus singulier de tous les événements? Il paraît une étoile miraculeuse, qui ne pouvant être créée que de Dieu seul, ne pouvait non plus, dans les circonstances, annoncer que la naissance d'un Dieu. Quand donc je vois que, pour disposer le monde entier à reconnaître un Dieu dans le Messie, Dieu a donné aux hommes une connaissance anticipée, une connaissance certaine, une connaissance exacte et détaillée de l'avenir; quand je vois que, par sa naissance, ce même Messie remplit l'attente de tous les justes; qu'il accomplit la vérité des prophéties; qu'il réalise en lui-même toutes les ombres et les figures de la loi; qu'il reçoit tous les hommages du ciel; puis-je ne pas reconnaître qu'il naît dans tout l'éclat et toute la dignité, dans toute la splendeur et la majesté d'un Dieu!

Autrefois Dieu disait par dérision: Voilà qu'Adam est devenu semblable à nous: *Ecce Adam quasi unus ex nobis.* (*Gen.*, III, 22.) Mais aujourd'hui, sans hyperbole et sans figure, dans toute la rigueur des termes et à la lettre, l'homme est réellement devenu en Jésus-Christ entièrement semblable à Dieu, élevé jusqu'à Dieu, éternel, infini, tout-puissant comme Dieu; et, quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus éloignées que le sont une crèche et le trône d'un Dieu, on est en droit de dire, de Jésus-Christ dans sa crèche, tout ce que Dieu peut dire de lui-même sur le trône de sa gloire: *Ecce Adam quasi unus ex nobis.*

Quelle différence donc de son berceau avec le nôtre! En naissant, qui que nous soyons, princes ou sujets, grands ou petits, riches ou pauvres, nous sommes tous enfants de colère, et il vient pour l'apaiser; en naissant, nous sommes enveloppés des plus épaisses ténèbres, et il vient pour les dissiper; en naissant, tout est incertitude pour nous dans notre destinée, et c'est de toute éternité que sa destinée a été réglée par lui-même; en naissant, toute notre gloire consiste ou dans les titres qu'on nous donne, ou dans les biens qu'on nous destine, et il est lui-même la source de tous les biens et de tous les titres d'honneur; en naissant, nous apportons avec nous un penchant et des passions qui nous entraînent vers le mal, un esprit sujet à l'illusion, une volonté exposée à l'inconstance, des sens aisés à corrompre: et il est l'impeccabilité par nature et la sainteté par essence; en naissant, nous pleurons par infirmité, et il pleure par charité; nous demandons du secours par nos larmes: et il vient pour essuyer les nôtres par les siennes; en nous c'est l'âme qui gémit: et en lui c'est la compassion qui agit, c'est la miséricorde qui se produit, c'est la grâce qui instruit. J'avoue donc qu'il a pris

un corps et une âme comme nous : *Quasi unus ex nobis;* mais j'ajoute en même temps que jusque dans les humiliations de son berceau, je vois briller en lui toute la majesté d'un Dieu.

Faut-il être surpris présentement de l'entendre s'écrier et dire à chacun de nous : s'il est vrai que je suis votre Dieu, où est l'honneur et le respect que vous me devez? *Si ego sum Dominus, ubi est honor meus?* (*Malac.*, I, 6.) A quelle marque, en effet, peut-on juger que vous le reconnaissez pour votre Dieu? Il a, dans sa personne adorable, associé notre chair à la divinité : est-ce respecter cette même chair, qu'il a consacrée en lui, que de la prostituer en vous aux plus sales voluptés, et que de la dégrader jusqu'à la condition des bêtes? Il a depuis un mois envoyé tous ses prédicateurs pour vous avertir qu'il voulait prendre naissance dans vos cœurs et dans vos propres corps; où sont ceux qui aujourd'hui sont allés le recevoir dans la divine eucharistie? le grand nombre de ceux qui m'écoutent en a-t-il même formé le dessein, en a-t-il eu seulement la pensée? Il repose jour et nuit dans nos augustes tabernacles pour y recevoir nos hommages; où sont ceux qui, à moins qu'ils n'y soient ou obligés par le précepte, ou attirés et comme emportés par le torrent, songent jamais à venir ici le visiter et à lui faire leur cour au pied de son sanctuaire? Vous avez tous son image adorable jusque dans vos maisons; mais tel et telle qui sont ici ont-ils peut-être une seule fois dans l'année fléchi le genou devant son crucifix? En se levant, se mettent-ils jamais en devoir de l'adorer, de remplir tous les jours ce devoir de religion, et de donner ce bon exemple à des enfants et à des domestiques qui ne peuvent qu'être scandalisés de leur indévotion? Comment donc voulez-vous qu'il devienne votre Sauveur, si vous ne le reconnaissez pas pour tel? Cependant, n'est-ce pas en cette qualité que le ciel l'a annoncé et que la terre même l'a adoré dès son berceau?

Remarquez-le bien, je vous prie : je ne parle ici que des seuls hommages que la terre lui rendit à sa naissance, et je ne sais si dans tout le cours de sa vie mortelle Jésus-Christ a fait rien de plus divin que de se faire adorer des hommes dans sa crèche. Qu'on se prosternât devant lui, lorsqu'il se transfigurait sur le Thabor, lorsqu'il apaisait les tempêtes ou lorsqu'il ressuscitait les morts : je n'en suis pas surpris. A la vue de tous ces grands prodiges, les hommes reconnaissaient un Dieu en lui, parce que, par tous ces mêmes prodiges, il manifestait aux hommes sa divinité. Mais que, lorsqu'il se montre à eux sous la faiblesse d'un enfant, ce soit précisément alors qu'il obtienne d'eux leurs premières adorations; mais que les pauvres, qui sont accoutumés à ne respecter que les riches et les grands, et que les grands et les riches eux-mêmes, qui ne sont que trop accoutumés à mépriser les pauvres, aillent adorer en lui cette même pauvreté qui fait le supplice des uns et le mépris des autres : quel plus grand témoignage pouvons-nous souhaiter de sa divinité?

En bonne foi, dire à de simples bergers : Allez dans cette étable, vous y trouverez un enfant enveloppé dans des langes : était-ce un signe naturel auquel ils dussent reconnaître un Dieu? En trouvant cet enfant, dans le cœur de l'hiver et au milieu de la nuit, exposé à toutes les injures de l'air, ne devaient-ils pas juger, au contraire, que parmi les hommes même il tenait un des derniers rangs? Cependant, vous le savez, à sa seule vue, ils reconnaissent en lui le Verbe incarné; ils jugent que cet état de pauvreté, où ils le voient, est préférable à celui des richesses, et ils s'en retournent bénissant Dieu de ne les avoir pas fait naître dans l'opulence : *Reversi sunt glorificantes et laudantes Deum.* (*Luc.*, II, 20.) Qu'ont-ils donc tant vu, demande saint Chrysostome? qu'ont-ils aperçu de si frappant, dans cette étable? à quoi ont-ils reconnu dans son silence celui qui d'une seule parole a créé l'univers? comment ont-ils distingué, entre deux vils animaux, celui qui dans le ciel est entouré de tous les chœurs des anges? d'où vient dans des esprits si grossiers l'intelligence d'un si sublime mystère, ce courage qui en a fait comme les premiers apôtres de Jésus-Christ, cette vive et noble éloquence avec laquelle ils s'en expliquent et qui ravit en admiration tous ceux qui les entendent? *Qui audierunt, mirati sunt.* (*Ibid.*, 18.) Ah! mes chers auditeurs, c'est que, si cet enfant cachait un Dieu, la clarté de Dieu même s'était manifestée à eux dans cet enfant : *Claritas Dei circumfulsit illos.* (*Ibid.*, 9.)

Après tout, je ne suis pas si surpris que dans sa crèche Jésus-Christ ait été adoré de ces bergers. Des anges leur étaient miraculeusement apparus; ils leur avaient prédit l'état auquel ils le trouveraient, et comme les bergers avaient été prévenus, il pouvait se faire aussi qu'ils n'en eussent plus été si frappés. Mais les mages au moins, qui n'y avaient pas été préparés, ne s'attendaient-ils point à trouver Jésus-Christ enseveli dans la pourpre des rois et plus éclatant encore sur son trône que son étoile ne l'était dans le ciel? N'est-ce point dans cet espoir peut-être qu'ils ont quitté leur pays et entrepris un pénible voyage? Que penseront-ils donc, quand ils le verront exposé sur de la paille, livré à toutes les rigueurs de la saison, privé de l'usage de la parole, dépouillé à l'extérieur de toute connaissance, sans cortége et sans suite, réduit à la plus triste de toutes les conditions? Ce qu'ils penseront, Messieurs? En entrant dans l'étable, en trouvant Jésus-Christ seul avec Marie et Joseph, en l'apercevant dans le plus vil appareil, ils prosterneront leur pourpre sur le fumier; il s'y prosterneront eux-mêmes; ils déposeront leurs sceptres et leurs couronnes aux pieds de Jésus-Christ; ils lui font hommage de leurs États, et ils l'adorent dans un silence qui seul pouvait expliquer les sentiments de leurs cœurs : *Procidentes adoraverunt*

*eum. (Matth.*, II, 11.) Ils reconnaissent, dit saint Léon, le Verbe éternel dans sa personne, la Sagesse incréée dans son enfance, un Dieu de majesté dans un Dieu anéanti; ils lui offrent de l'encens comme à un Dieu, de l'or comme à un roi, de la myrrhe comme à un homme; et, par la qualité de leurs présents, ils nous donnent à nous-mêmes l'explication de cet ineffable mystère.

Je sais bien que les Juifs auraient voulu, pour leurs intérêts temporels, que Jésus-Christ fût né sur le trône comme Salomon, et qu'il eût vécu dans les victoires comme Josué. Mais je leur demande : le conquérant et le monarque en auraient-ils fait un Dieu? Mais, si le Messie ne devait pas naître au temps de Jésus-Christ, pourquoi eux-mêmes l'attendaient-ils pour lors? pourquoi allèrent-ils demander à Jean-Baptiste s'il n'était point celui qu'ils attendaient? pourquoi, dans les mêmes temps dont je parle, donnèrent-ils le nom de Messie à tant d'autres qu'ils ont reconnus depuis n'en avoir pas les qualités? Mais, si Jésus-Christ n'est pas le vrai Messie qu'ils attendaient, pourquoi, depuis plus de dix-sept cents ans, celui qu'ils attendent, n'est-il pas encore venu? Nous déplorons leur aveuglement; mais nous-mêmes ne donnons-nous pas à peu près dans un même égarement avec eux? N'invoquons-nous pas Jésus-Christ comme s'il n'avait que des biens de fortune à nous dispenser? Qu'il s'agisse de solliciter un héritage ou le gain d'un procès, d'aspirer à un établissement dans le monde ou à un poste avantageux dans l'Eglise, d'échapper aux poursuites d'un ennemi ou au danger d'une maladie : pour lors, nous reconnaissons en Jésus-Christ un Dieu qui peut exaucer nos prières. Quelquefois même nous lui adressons des vœux au pied de ses autels pour des objets temporels que nous ne pourrions ou envahir sans crime, ou posséder sans péril; et, s'il était possible, nous voudrions le rendre fauteur de nos intrigues. Mais pour les biens du ciel; mais pour la grâce de triompher en nous de ce malheureux vice qui nous tyrannise, de faire un divorce éternel avec cet objet qui nous perd; de nous dessaisir de ce bien mal acquis qui nous damne, au lieu de recourir à Jésus-Christ, comme au libérateur de nos âmes, nous serions quelquefois bien fâchés qu'il nous éloignât de l'occasion de nous perdre. Or, néanmoins, c'est spécialement pour venir nous délivrer des maux de l'enfer qu'il est né parmi nous, et l'enfer même a été forcé de l'adorer dans sa naissance.

Vous savez, Messieurs, que, dès l'entrée de tous les siècles, Dieu proposa à tous les anges d'adorer Jésus-Christ dans l'avenir; qu'à la vue d'un Dieu, qui voulait se faire homme, les anges rebelles se crurent d'une nature plus excellente, d'un ordre plus relevé, d'un rang supérieur à l'Homme-Dieu; que, par orgueil, ils crurent qu'ils pourraient s'égaler au Très-Haut, lorsque le Très-Haut se serait abaissé jusqu'à nous, et qu'ils lui refusèrent leurs hommages : *Conscendam, et ero similis Altissimo. (Isa.*, XIV, 13, 14.) Mais au moment qu'il naquit parmi nous, il fallut, dit saint Paul, que malgré eux ils lui rendissent leurs adorations : *Et cum iterum introducit Primogenitum in orbem terræ, dicit: Adorent eum omnes angeli ejus. (Hebr.*, I, 6.)

Comment, en effet, l'enfer en particulier n'aurait-il pas été forcé de reconnaître un Dieu en lui dès sa naissance, puisqu'à sa naissance il rendit muets tous les oracles des démons, et qu'il ne naissait que pour détruire toutes les puissances de l'enfer? Représentez-vous donc combien, depuis la désobéissance d'Adam, il y avait eu pour lors dans le monde de victimes égorgées, d'autels ensanglantés, d'encens brulé dans le sanctuaire, de sacrifices offerts au vrai Dieu, de vœux et de prières, de soupirs et de larmes, de rois et de peuples, de justes et de pécheurs devant son tabernacle pour tâcher de l'apaiser : et ressouvenez-vous que par eux-mêmes tous ces anciens holocaustes étaient sans force et sans vertu. Mais en même temps, pour mieux connaître cet enfant qui vient de naître, faites attention que par une seule larme, que par un seul soupir, il est en état, qu'il est même en droit d'éteindre tous les feux de l'enfer. Réfléchissez qu'en effet c'est dans sa crèche que sont renfermées toutes les grâces de salut, qui, en rétrogradant dans tous les temps, et en remontant jusqu'à la désobéissance d'Adam, ont été accordées à tous les hommes; qu'il en a positivement fait le fruit de sa venue; qu'il est le Sauveur de ceux mêmes qui sont morts avant sa naissance; et que, comme parle saint Paul, c'est par lui seul qu'ont été justifiés généralement tous ceux qui ont reçu la justification et la vie. Concevez présentement, si vous le pouvez, ce nombre innombrable de justes qui ont jamais été, qui sont, et qui seront jusqu'à la fin des siècles; et demandez-vous à vous-mêmes, comment il serait possible qu'il les eût arrachés à l'enfer, sans que l'enfer eût aperçu en lui tous les mérites d'un Homme-Dieu.

En voulez-vous une preuve des plus sensibles? D'où vient que les puissances de l'enfer n'exercent plus sur nous ces terribles vengeances du Seigneur, dont les démons sont les ministres? D'où vient que, depuis la venue de Jésus-Christ, nous ne voyons plus dans le monde tous ces anciens monuments de la colère de Dieu, qui, avant sa naissance, avaient si souvent effrayé l'univers? D'où vient qu'il ne punit plus l'impureté par un déluge d'eau, l'impiété par un déluge de feu, l'imprécation et le murmure par un déluge de sang? C'est que depuis les temps dont je parle, le Médiateur est né en Jésus-Christ; qu'il a intercédé pour nous dès son berceau; que la colère de Dieu est apaisée; et que les puissances ont perdu tous leurs droits sur nous. C'est que, quand Dieu se faisait entendre autrefois par ses foudres et ses carreaux, pour lors il ne parlait encore au monde que par ses pro-

phètes; et que, nous parlant aujourd'hui par son propre Fils, pour nous obliger de le reconnaître, il veut aussi nous faire éprouver le mérite infini qu'il a par lui-même.

Dieu pouvait-il donc exécuter d'une manière plus précise ce qu'il avait promis par son prophète; qu'il commencerait par remuer le ciel et la terre, la mer et l'enfer jusqu'au fond de leurs abîmes; et que ce serait au milieu de tous ces étonnants prodiges qu'il ferait naître son Fils? *Commovebo cœlum et terram, mare et aridam; et veniet Desideratus cunctis gentibus.* (*Agg.*, II, 7, 8.) N'avons nous pas vu toutes les puissances du ciel, toutes les puissances de la terre, toutes les puissances de l'enfer, venir rendre leurs hommages à la crèche? Allons donc l'y adorer, non plus comme sur un trône d'où partent les foudres et les éclairs comme un buisson ardent, mais comme sur un autel où il commence à s'immoler pour nous, Que pourrait-il nous refuser, après s'être donné lui-même à nous! Comment craindrions-nous de l'approcher, après qu'il s'est si fort rapproché de nous? Enfin, comment refuserions-nous de l'adorer, après qu'il nous a donné tant de preuves de sa divinité? Consacrons-lui donc les hommages de nos esprits, par une foi humble et sincère; les hommages de nos cœurs, en tournant vers lui toutes nos affections; les hommages de nos sens, en les captivant sous le joug qu'il leur a imposé. Il est né dans toute la majesté d'un Dieu : vous venez de le voir. Il est né avec toute l'autorité d'un Dieu : c'est mon second point.

SECONDE PARTIE.

Nous convenons tous que tout pouvoir a été donné à Jésus-Christ : mais ce pouvoir, J. C. l'exerce-t-il en naissant? Oui, Messieurs : dans son berceau même, il exerce une autorité si étendue et une autorité si absolue, qu'elle ne peut absolument convenir qu'à un Dieu. Je dis dis d'abord que sa puissance est si étendue, qu'il dispose de toutes les grâces et de toutes les destinées; qu'il en dispose dans tous les climats du monde, et qu'il en disposera jusqu'à la fin des temps. Oui, Messieurs : c'est dans la crèche de Jésus-Christ que sont renfermées toutes les grâces qui ont jamais été accordées, et qui s'accorderont à tous les hommes. Jésus-Christ qui devait naître; Jésus-Christ qui est né : voilà, selon la différence des temps, ce qui a produit toutes les bénédictions du ciel, que tous les hommes ont reçues et recevront. Or, un enfant qui, de droit et par sa propre autorité, concentre en lui seul la disposition de tous les dons du salut; qui en fait positivement le fruit de sa venue; et qui, pour leur délivrance, renvoya tous les hommes au temps de sa naissance, je vous le demande, n'est-ce pas naître en exerçant toute l'autorité d'un Dieu?

J'ai ajouté que dans sa crèche il disposait encore de toutes les destinées, et pour ne parler ici que de ce qui se passe à côté de son étable, admirez avec moi comment il se joue de la royauté même qui lui est opposée. Hérode veut le perdre, et Jésus-Christ fait servir la haine d'Hérode à la grandeur de ses desseins. Hérode veut cacher sa naissance, et il ne fait que la rendre plus éclatante et plus publique. Hérode veut lui ravir le trône, et il fait mourir son propre héritier. Hérode veut lui enlever ses adorateurs, et il lui acquiert lui-même ceux qui les premiers l'ont honoré par l'effusion de tout leur sang. Enfin, Hérode ne considère en lui que la faiblesse d'un enfant, et cet enfant lui fait éprouver toute la supériorité d'un Dieu. Que les mages soient menacés dans leur retour, il leur inspire la route qu'ils doivent suivre et il les soustrait par là aux poursuites de ceux qui les cherchent. Qu'on en veuille à sa vie même : par la voix d'un ange il commande à Marie et à Joseph de le transporter tantôt en Egypte et tantôt en Galilée.

Mais pourquoi borner à la Palestine seule un pouvoir qui, dans tous les climats du monde, s'étend sur toutes les conditions de la vie? Oui, il faut que tous les peuples de la terre l'adorent dans son berceau même, ou il faut qu'ils périssent pour une éternité. Nul pays, nul potentat qui soit dispensé de plier sous ses lois; nul âge du monde non plus qui voie jamais son règne interrompu. Le pouvoir des empereurs et des rois peut recevoir tous les jours mille atteintes; il peut être affaibli par la mésintelligence des chefs, énervé par la révolte des peuples, ébranlé par des revers, anéanti par la succession des temps et toujours arraché de leurs mains par l'empire de la mort : mais le règne de Jésus-Christ n'aura jamais de fin. Concevez-le donc bien aujourd'hui : ce que toute la puissance des monarques n'a jamais pu faire et ce qu'elle ne fera jamais avec des armées formidables, qui serait d'éterniser l'autorité des rois, cet enfant le fait dans sa crèche, et il le fait sans mouvement et sans effort contre tous les efforts et tous les mouvements des hommes.

Il y a plus : les rois ne règnent que sur ce qu'il y a d'extérieur en l'homme; mais Jésus-Christ règne sur l'esprit et sur le cœur, sur les désirs et jusque sur les plus secrètes pensées de tous ceux qui lui sont parfaitement soumis. Ce n'est pas même tout; car si c'est un vrai esclavage que de dépendre des volontés d'autrui, c'est, au contraire, dans le service de Dieu que se trouve la vraie liberté. Eprouvez-le, mes chers auditeurs, et vous conviendrez qu'il n'y a de vrai bonheur qu'en Dieu seul. Tout le reste n'est que vide et que néant, qu'illusion et que mensonge, que dégoût même et que remords. Mais plus je me soumets à l'autorité de Dieu, plus aussi je trouve de contentement à m'y soumettre, et ne vaut-il pas mille fois mieux que je vive aujourd'hui sous le domaine de son amour que de souffrir éternellement sous le domaine de sa justice? Point d'autorité plus étendue que la sienne; point d'autorité non plus qui soit plus absolue.

Pour en bien juger, rappelez-vous cet état déplorable où étaient les mœurs lorsque Jésus-Christ vint les réformer. Vous savez que les grands mettaient toute leur gloire dans les faux honneurs de ce monde; que les riches s'étaient fait un Dieu de leurs trésors, et que les uns et les autres ne s'occupaient que du soin de nager dans les plaisirs. Que fit le Seigneur pour détruire ces trois grands vices qui avaient généralement corrompu toute la terre? A peu près ce qu'il avait déjà fait lorsqu'il voulut détruire la fameuse tour de Babel. Allons, dit-il, descendons parmi les hommes et confondons leur langage : *Venite, descendamus, et confundamus linguam ipsorum.* (*Gen.*, XI, 7.) Mais si pour lors Dieu ne descendit du ciel que dans ce seul sens qu'il en fit descendre les effets de sa puissance, aujourd'hui il en descend réellement lui-même dans la personne de son Verbe, et en naissant dans une étable, par sa naissance même et par sa naissance seule, il vient confondre le langage et les vices des pécheurs? *Venite, descendamus, et confundamus linguam ipsorum.*

Sur quoi fondé, ai-je donc dit, que dans sa crèche même, Jésus-Christ exerce une autorité si despotique et si absolue qu'elle ne saurait convenir qu'à un Dieu? C'est que Jésus-Christ n'a qu'à s'anéantir, qu'à se dépouiller de tout et qu'à souffrir dans sa crèche pour nous faire une loi, et une loi rigoureuse, de nous anéantir, de nous détacher de tout et de souffrir avec lui; c'est qu'il n'a eu qu'à choisir les humiliations pour nous obliger de fuir les honneurs, qu'à choisir la pauvreté pour nous obliger de mépriser les richesses, qu'à choisir les souffrances pour nous obliger de renoncer aux plaisirs; c'est qu'il n'a eu qu'à se montrer pour que son exemple seul fît la loi, et pour que ce fût prévariquer contre la loi que de ne pas se conformer à son exemple. En effet, Messieurs, un enfant qui, sans nous intimer encore aucun ordre, n'a qu'à dire : Descendons de notre trône, paraissons seulement dans une crèche, et en naissant dans cet état, par notre exemple seul, défendons tout ce qui est opposé à cet état : *Descendamus, et confundamus linguam ipsorum;* n'est-ce pas naître avec une autorité qui n'est propre que de Dieu seul?

Mais, direz-vous, pourquoi pouvant naître dans tout l'éclat de la royauté et dans toutes les commodités de la vie, Jésus-Christ a-t-il choisi un état humble, un état pauvre et souffrant? C'est que nous nous serions perdus dans une vie aisée et commode, que la vertu ne se trouve guère que dans les tribulations, et que, non-seulement il a voulu nous enseigner la vertu par son exemple; mais encore, par son exemple, il a voulu nous en adoucir la pratique. N'est-ce pas en effet dans la vue d'imiter les humiliations de sa crèche, que des rois sont descendus de leur trône, qu'ils ont abdiqué leur couronne et que des grands de la terre se sont dépouillés de leurs dignités pour aller vivre inconnus dans l'obscurité de la retraite? N'est-ce pas en vue d'imiter la pauvreté de sa crèche que tant de personnes de l'un et de l'autre sexe renoncent tous les jours à la possession et aux droits de leurs héritages, au pouvoir même de disposer de leurs biens, pour vivre dans un dénûment absolu de toutes choses? N'est-ce pas en vue d'imiter les souffrances de Jésus-Christ dans sa crèche que tant de justes s'interdisent à jamais les plaisirs les plus permis; qu'ils embrassent avec joie les rigueurs de la pénitence, et qu'ils se font un plaisir de leurs austérités? Ce que Jésus-Christ a gagné sur eux par la force et la loi de son exemple, c'est que dans la pratique ils disent à l'envi les uns des autres : Descendons de cette fausse gloire qui éblouit les hommes, et par notre conduite seule, condamnons les folles idées qu'ils en ont : *Descendamus, et confundamus linguam ipsorum.*

L'opprobre de notre siècle, c'est qu'un si parfait modèle ait si peu d'imitateurs. Souffrez donc que je vous fasse une question qui aura de quoi vous alarmer : Dieu veuille que vous en soyez touchés et convertis! Si, par son exemple, Jésus-Christ était venu consacrer les biens et les honneurs, les joies immodérées et les plaisirs de ce monde; s'il était né dans le faste, s'il s'était montré dans l'opulence, s'il s'était produit à nous couronné de roses et que son corps eût nagé dans les délices, pour l'imiter auriez-vous rien à réformer en vous? seriez-vous plus avides que vous ne l'êtes d'assouvir votre ambition, de satisfaire votre avarice, de contenter votre sensualité?

Avant la naissance de Jésus-Christ, voyait-on plus d'ardeur pour s'élever, plus d'empressement pour s'agrandir, plus d'intrigues pour écarter un concurrent, plus de ressorts pour s'acquérir un protecteur, plus d'activité, plus de fureur pour dominer? Avant la naissance de Jésus-Christ, voyait-on plus de mouvements pour s'enrichir promptement, plus d'économie et plus de sordides épargnes pour s'enrichir excessivement, plus de fraudes et de concussions pour s'enrichir injustement? Avant la naissance de Jésus-Christ, courait-on avec plus d'avidité après le plaisir? l'achetait-on plus chèrement? l'encensait-on plus publiquement, plus universellement, plus ignominieusement? et n'est-ce pas à la poursuite de son plaisir qu'on sacrifie tous les jours son honneur, son repos, ses biens, sa famille, sa santé, sa vie et son âme même?

J'avoue que viendra le jour auquel, plein de gloire et de majesté, Jésus-Christ dira : Allons, descendons pour juger et pour punir de tels excès : *Venite, descendamus et confundamus linguam ipsorum.* Mais s'il doit venir pour les punir, n'oubliez pas qu'il est déjà venu pour les condamner, et que c'est sa crèche même qui devient son tribunal. Pratiquons les grandes vertus qu'il est venu nous enseigner par ses exemples. En lui offrant tous les hommages de notre esprit,

consacrons-lui toutes les affections de notre cœur; vivons en lui et pour lui, afin de régner avec lui dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

# SERMON

## POUR L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNERALE DU CLERGÉ.

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo. (*Matth.*, V, 22.)

*Rendez donc à César ce qui appartient à César; et à Dieu ce qui appartient à Dieu.*

Monseigneur (1),

C'est par la pratique constante de ces deux devoirs que les pontifes du Seigneur ont immortalisé la gloire de leurs assemblées. Dès le temps de l'ancienne loi, ils consacrèrent tous leurs soins au bien de la religion et de l'Etat. Ils s'y engagèrent par leurs serments, ils y concoururent par leurs suffrages, ils y contribuèrent par leurs subsides, et l'Esprit-Saint nous apprend qu'ils partagèrent leurs travaux entre Dieu et le roi : *Inter Dominum et regem.* (IV *Reg.*, XI, 17). Par là ils assurèrent au sanctuaire la protection du monarque, et par là aussi ils assurèrent au monarque les secours du sanctuaire.

Est-ce simplement une histoire du passé, ou n'est-ce point aussi un exposé de ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux? Que signifie cette foule de pontifes et ce choix de députés qui sont accourus ici de toutes nos provinces? Pourquoi leur zèle va-t-il les conduire, tantôt au pied des autels et tantôt au pied du trône, partager leur sollicitude entre le spirituel et le temporel de leurs Eglises, dévouer toute leur application aux besoins de la religion et de l'Etat? C'est que la fin des assemblées générales du clergé a toujours été de s'employer pour les intérêts de Dieu et pour les intérêts du roi : *Inter Dominum et regem.* Rendez donc à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.*

Sur ce principe, que devez-vous à Dieu par rapport à la religion? c'est ce que nous examinerons dans la première partie de ce discours. Que devez-vous au roi par rapport à l'Etat? c'est ce que nous verrons dans la seconde. Dans l'une et dans l'autre ce sera faire l'éloge de votre conduite que de faire simplement l'exposé de vos devoirs. Implorons, etc.

### PREMIERE PARTIE.

Il n'en est pas de l'Eglise militante sur la terre comme de l'Eglise triomphante dans le ciel. Dans le séjour de la gloire l'Eglise est dans le lieu de son repos; mais, sur la terre, elle est dans le lieu de son épreuve, et c'est par ses combats mêmes qu'elle parvient au lieu de son triomphe. Dans tous les temps l'Eglise a eu des ennemis, et, dans tous les temps aussi, elle a eu pour ennemis des esprits souples et artificieux, des esprits hardis et entreprenants, des esprits opiniâtres et inflexibles. Je dis des esprits souples et artificieux, qui ont excité toute sa vigilance; des esprits hardis et entreprenans, qui ont troublé tout son repos; des esprits opiniâtres et inflexibles, qui ont éprouvé toute sa constance. Or, c'est à ces trois caractères d'ennemis que vous devez opposer trois différents caractères du zèle : un zèle attentif et vigilant contre leurs artifices; un zèle actif et laborieux contre leurs entreprises; un zèle ferme et courageux contre leur opiniâtreté : trois articles qui concourent à former le plus important de vos devoirs. Je vais les développer.

Je ne sais quel esprit de malignité s'est emparé de tous les siècles; mais il est certain que, depuis la naissance de l'Eglise, on a toujours eu contre elle un fonds d'aigreur et d'amertume qui n'est pas concevable. L'Eglise est notre mère, et, par cette raison, sa gloire devrait faire toute notre joie. Cependant, à bien approfondir les choses, c'est précisément et uniquement cette même gloire de l'Eglise, qui, au moins dans quelques-uns, fait le tourment de ses enfants. Son éclat les offusque, son autorité leur déplaît, ses dignités les blessent, ses revenus les choquent, ses progrès les irritent, ses triomphes les désolent. Ils se font une peine de son exaltation, un tourment de ses prospérités, un supplice de son bonheur, et ils voudraient que, sous des rois chrétiens, elle retombât dans le même esclavage où elle gémissait sous des empereurs idolâtres. Dans une si affreuse prévention contre l'Eglise, que ne feraient-ils pas pour la détruire? Mais comment l'attaquer ouvertement dans des cœurs résolus de tout sacrifier pour sa défense? comment même nous faire un crime d'être catholiques, puisque c'en serait un pour nous de ne l'être pas? Il faut donc que, pour lui nuire avec quelque sûreté pour eux-mêmes, ses ennemis aient soin de couvrir leurs desseins et de masquer leur conduite.

Or, à cet égard, de quels artifices n'usent-ils pas? L'un ne feint de douter de l'exis-

(1) L'évêque officiant.

tence d'un Dieu et de l'immortalité de l'âme qu'en vue de s'éclaircir sur ces grandes vérités, et, au fond, il n'a d'autre dessein que de les affaiblir par ses doutes. L'autre ne paraît railler de certaines pratiques de piété que pour en corriger les abus, et, intérieurement, il ne cherche qu'à les décrier par ses railleries. Celui-ci ne se dit animé contre une décision du dogme que pour le soutien de la vérité, et, sous ce faux voile de religion, il ne forme un embarras de principes et de maximes, de passages et de textes, d'exemples et de citations, que pour corrompre la foi même. Celui-là semble ne couvrir sa conduite d'un air de régularité que pour introduire la réformation des mœurs, et, sous cet ombre de réforme, il cache l'art d'allier le vice avec les dehors de la vertu. De toutes parts l'Eglise est assaillie d'une foule d'ennemis d'autant plus dangereux que leurs desseins sont plus cachés. Ce sont, dit Jésus-Christ, des loups ravisseurs sous la peau de brebis : *Lupi rapaces... in vestimentis ovium.* (*Matth.*, VII, 15.) Ils sont à craindre, dit saint Pierre, par les illusions de l'imposture : *In deceptione illusores.* (II *Petr.*, III, 3.) Ils n'ont même de force contre nous, dit saint Paul, que par les détours et les déguisements du mensonge : *In hypocrisi loquentium mendacium.* (I *Tim.*, IV, 2.) Mais, reprend ce grand Apôtre, parlant pour lors à tous les évêques d'Asie assemblés devant lui, c'est justement parce que les ennemis de l'Eglise sont si souples et si artificieux que vous devez veiller contre la surprise : *Propter quod vigilate* (*Act.*, XX, 31.)

Qui est-ce, en effet, qui s'acquittera de ce devoir, si les évêques négligent de le remplir? Vous le savez, ce sont les évêques qui sont commis de Dieu à la garde de tout le troupeau ; c'est à eux qu'il est spécialement ordonné de faire connaître à leurs peuples les mauvais pâturages qui pourraient les empoisonner, les nouveautés qui pourraient les séduire, les liaisons et les exemples qui pourraient les pervertir. Quand donc il survient quelque embarras dans la religion, quand il s'y élève quelque dispute, quand il s'y forme quelque division, c'est aux premiers pasteurs à y avoir l'œil, et s'ils négligeaient ce devoir, la religion même serait en danger.

Superbe Ninive! demande un prophète, pourquoi as-tu adopté les erreurs des Chaldéens? Alexandrie, pourquoi as-tu donné dans toutes les superstitions des Babiloniens? L'une et l'autre, pourquoi avez-vous enfin perdu toute idée et tout sentiment de religion? Ah! répond l'Esprit-Saint, n'en cherchez point de plus forte raison : c'est que vos pasteurs se sont endormis sur les piéges qu'on vous a tendus : *Dormitaverunt pastores tui.* (*Nahum*, III, 18.) Venez donc, ennemis du peuple de Dieu, s'écrie dans une sainte indignation le prophète Isaïe ; bêtes fauves, sortez toutes de vos forêts, voilà que Jérusalem est sans garde et sans défense : entrez-y de jour comme de nuit, renversez son autel, ravagez son sanctuaire, désolez tout son temple ; les lévites mêmes ne veillent plus à sa sûreté : *Omnes bestiæ agri, venite ad devorandum ; speculatores ejus cæci sunt.* (*Isa.*, LVI, 9, 10.)

Quels scandales, en effet, ne vit-on pas s'introduire et régner dans le temple par cette même négligence? mais aussi quelle vengeance Dieu n'en tira-t-il pas? Malheur donc à ceux qui se seront rendus coupables du même crime! Dieu les avait chargés du soin de sa religion, et ils en ont totalement abandonné la conduite. L'Eglise s'attendait d'avoir en eux des pasteurs attentifs, et elle n'a trouvé dans ceux-là que des pasteurs mercenaires. Le propre peuple se flattait qu'au moins ils l'avertiraient dans le péril, et ils l'ont laissé périr dans le danger. Ame pour âme, ils répondront à Dieu de la perte éternelle de ceux qui avaient été confiés à leurs soins. Veillez donc contre les artifices des ennemis de l'Eglise et agissez contre leurs entreprises.

Communément le libertinage de créance ou de mœurs ne tarde pas longtemps à manifester ses vices ou ses erreurs. S'il se déguise et s'il se cache dans ses premiers commencements, c'est que, pour lors, il sent encore sa faiblesse. Mais, dans ses progrès, dès qu'il se croit ou fortifié par le nombre, ou appuyé par le crédit, il se lasse bientôt de la contrainte ; il lève le masque, et, dans les accès de sa fureur, c'est un délire que la seule frénésie des passions peut produire. Ici on attaque la vérité par l'hérésie, l'unité par le schisme, la sainteté par le débordement des mœurs. Là, on abuse du silence de l'Eglise, si elle se tait ; on méconnaît sa voix, si elle parle ; on méprise ses censures, si elle frappe. Vous diriez que c'est l'enfer même qui frémit sous nos pieds, qui s'ouvre, qui se déchaîne et qui remplit l'air de ses rugissements.

Or, je dis que de ne pas vous élever contre de pareilles entreprises, ce serait les fomenter : pourquoi cela? Remarquez-le bien, je vous prie : c'est que le crime n'a pas besoin précisément d'être aidé et secouru pour répandre son venin ; il lui suffit de n'être pas arrêté dans ses progrès. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on le laisse agir, c'est simplement qu'on le tolère, et, pourvu qu'on ne le combatte pas, de lui-même il saura bien étendre ses conquêtes et se fortifier dans son désordre. Aussi est-ce ce qui a fait dire à saint Chrysostome qu'on peut nuire à la religion, non-seulement en se déclarant contre elle, mais encore en ne se déclarant pas pour elle. Il aurait pu ajouter que souvent elle souffre moins de la part de ceux qui l'outragent que de la part de ceux qui le dissimulent. Je veux donc que vous désapprouviez dans votre esprit les attaques qu'on lui porte ; je veux même que vous en gémissiez dans votre cœur ; je veux encore que, dans le secret de vos entretiens particuliers, vous vous en expliquiez clairement et sans détour : si cependant vous vous en tenez là, et si vous

ne vous déclarez pas publiquement en sa faveur, je prononce, sans hésiter, que vous abandonnez sa défense.

En voulez-vous la preuve dans un exemple des plus mémorables que nous ayons dans l'Écriture sainte? Rappelez-vous ce qui arriva au prophète Elie. Vous savez que, pour n'avoir pas la douleur de voir les mauvais traitements que les ennemis du saint nom de Dieu faisaient chaque jour aux Israélites, il alla se cacher dans une caverne. Que faites-vous là, lui dit le Seigneur? *Quid hic agis, Elia?* (III *Reg.* XIX, 9.) Quoi! tandis que tout Israël est aux prises avec mes adversaires, vous que je lui ai donné pour bouclier, vous venez vous ensevelir dans une grotte! *In speluncà!* (*Ibid.*). Que voulez-vous qu'il devienne s'il demeure sans guide et sans appui? Sortez incessamment de cet état d'inaction, montrez-vous et combattez vaillamment pour ma gloire: *Egredere: sta in monte.* (*Ibid.*, 11.) Par la même raison, quel étonnant personnage jouez-vous dans l'Église, pourrais-je dire à tout évêque qui refuserait de se montrer ouvertement pour la cause de Dieu? *Quid hic agis, Elia?* Ignorez-vous donc que se cacher et se taire en certaines occasions essentielles, c'est tromper l'Eglise dans son attente, prévariquer dans votre ministère, trahir le dépôt sacré qui vous a été confié? Ne savez-vous pas que, dans le langage de tous les prophètes, c'est ici un silence criminel, une scandaleuse indifférence, une monstrueuse neutralité, une pratique mondaine, l'effet d'une complaisance servile ou le fruit d'une ambitieuse espérance? Montrez-vous donc à votre peuple: *Egredere;* apprenez-lui qu'on ne saurait se déclarer contre la vérité de la religion, contre la pureté de son culte, contre l'équité de ses décisions, contre le concert de ses ministres, sans se déclarer contre Dieu même; faites-lui bien entendre que l'Eglise est seule la dépositaire, seule l'organe, seule l'interprète de la parole divine, et que, si chacun s'arrogeait le droit d'en juger, ce serait le moyen de voir peut-être autant de religions qu'il y a d'hommes sur la terre; répétez-lui sans cesse qu'on peut être extérieurement du corps de l'Eglise sans être intérieurement dans la communion de son esprit, et que, quoiqu'on assiste aux offices qu'elle chante, aux cérémonies qu'elle pratique, aux mystères qu'elle célèbre, quoiqu'on participe même aux sacrements qu'elle administre, si néanmoins on ne lui est pas soumis dans la foi, on est réellement, et devant Dieu, retranché de son sein. Vous le voyez, la guerre que l'impiété fait aux dogmes de la foi ne saurait être plus vive; les plaies qu'en reçoit la religion ne sauraient non plus être ni plus profondes, ni plus mortelles. Défendez-la donc contre ses ennemis et repoussez tous leurs assauts: *Egredere: sta in monte.*

Je dis plus, et j'ajoute que, non-seulement vous vous chargeriez d'un grand crime devant Dieu, en négligeant de remplir ce devoir, mais encore que vous vous déshonoreriez devant les hommes. Observez-le bien: le monde est ainsi fait, qu'il veut que chacun s'acquitte des devoirs et des obligations de son état. Il veut que le sujet soutienne les intérêts du prince; que l'ami soutienne les intérêts de son ami; et aussi que le ministre des autels soutienne les intérêts de la religion. Il y a plus: l'impiété même vous ferait un crime d'y manquer. Oui, je le répète, les impies mêmes nous mépriseraient, si nous ne nous élevions pas ouvertement contre leurs propres déréglements. J'avoue bien qu'ils seraient charmés de notre silence, parce qu'ils seraient moins inquiétés dans leurs désordres: mais je dis qu'alors même ils blâmeraient intérieurement notre inaction; infailliblement ils en porteraient un jugement désavantageux: ils en feraient entre eux le sujet de leurs dérisions, la matière de leurs piquantes satires, et ils tourneraient ainsi contre nous-mêmes la criminelle indulgence que nous aurions pour eux. Ainsi l'avez-vous permis, ô mon Dieu! afin que de tous côtés tout concourût à allumer en nous un zèle actif et laborieux contre les entreprises de vos ennemis, et un zèle ferme et courageux contre leur opiniâtreté.

Tous les pécheurs ne sont pas également obstinés dans leurs désordres. Il en est qui reconnaissent les malheurs de leur état, qui en sentent tout le danger, qui projettent même d'en sortir; et ceux-là demandent que, sans jamais ménager le vice, nous ménagions toujours les vicieux. Mais il en est d'autres qui placent leurs crimes au rang des vertus; qui s'applaudissent de leurs égarements; qui, au lieu de plier sous la loi, veulent dominer sur la loi même; qui n'écoutent plus, ni les avis qu'on leur donne, ni les menaces qu'on leur fait, qui courent opiniâtrément à leur perte; et ceux-ci exigent qu'on ne les ménage plus, dès qu'ils ne ménagent plus rien. La raison en est, qu'en matière de religion, les ménagements ne sont requis qu'autant qu'ils peuvent être salutaires; et que, dès qu'ils deviendraient préjudiciables à la foi, dès lors ils ne sont plus permis. Le principe est incontestable. Or, que n'aurait-on pas à craindre d'un athée ou d'un impie, de tout réfractaire à l'Eglise, qui se montrerait opiniâtrément déterminé à continuer publiquement dans son obstination, et à entraîner les autres dans son erreur? Bientôt on verrait la crédulité des uns et la simplicité des autres céder à la séduction de ses conseils, ou à la contagion de ses mauvais exemples. Alors donc, disait le Seigneur à ses prophètes, montrez-vous tous comme des *murs d'airain*, et comme des *colonnes de fer* (*Jerem.*, I, 18), pour réduire par autorité ceux que vous n'aurez pu fléchir par la douceur.

Nous en avons même dans la loi de grâce une raison que les prophètes n'avaient pas dans la loi écrite. C'est que dans la loi écrite Dieu vengeait sa religion par lui-même, et que dans la loi de grâce il s'est déchargé sur nous du soin de la venger. Dans la loi écrite Dieu se montrait par des punitions

miraculeuses contre ceux qui attaquaient son sanctuaire : c'est ainsi qu'Ozias fut couvert de lèpre pour avoir porté la main à l'encensoir ; qu'Oza fut frappé de mort pour avoir touché à l'arche ; que Balthazar lut sur le mur l'arrêt de sa condamnation, pour avoir profané les vases sacrés ; qu'Héliodore fut châtié par les anges mêmes, pour avoir ravagé le temple ; qu'Antiochus périt misérablement, pour y avoir pareillement porté la désolation. Mais dans la loi de grâce, Dieu veut que ce soit nous qui nous montrions pour lui en faveur de sa religion. Non, dit Jésus-Christ, ce n'est plus par lui-même que le Fils de l'homme purgera son Eglise des scandales qui l'affligent ; ce sera désormais par le canal de ses ministres ; et ils auront une mission expresse pour en chasser ceux qui la désolent : *Mittet Filius hominis angelos suos : et colligent de regno ejus omnia scandala, et eos qui faciunt iniquitatem.* (*Matth.*, XIII, 41.) Pourquoi, en effet, ce même Fils de l'homme leur a-t-il confié des armes spirituelles, si puissantes en Dieu, qu'elles pénètrent jusqu'à la division de l'âme, et si redoutables, qu'elles portent leurs coups jusque dans l'éternité ? C'est, répond l'apôtre saint Paul, *pour abattre tout ce qui s'élève contre ses ordres, et pour châtier toute rébellion.* (II *Cor.*, X, 4.) Lors donc que dans votre troupeau vous trouverez quelqu'une de ces brebis errantes qui ne reviennent plus à la voix de leur pasteur ; quelqu'un de ces impies qui n'ont plus ni foi, ni loi, ni règle qui les dirige, ni frein qui les retienne, ni remords qui les touche, ni considération qui les ramène, *pressez*, comme parle saint Paul, *reprenez*, *conjurez*, *insistez* (II *Tim.*, IV, 2) : ou, comme dit Jésus-Christ, s'il est possible, forcez-le de rentrer dans les voies de la vertu : *Compelle.* (*Luc.*, XIV, 23.)

Je conviens qu'il faut de la prudence ; et je serais prévaricateur, si je ne me faisais un devoir d'en convenir. Je sais qu'un zèle outré et indiscret, qu'un zèle trop vif et précipité, qu'un zèle aveugle et imprudent n'est propre qu'à augmenter le mal, au lieu de le guérir ; mais aussi, en bonne foi, pourrions-nous jamais entendre par la prudence du zèle, cette fausse sagesse du siècle, qui voudrait accommoder les vues du monde avec celles de la religion ; cette criminelle modération qui, pour agir ou ne pas agir, ne consulte que ses intérêts personnels ; cette humiliante timidité qui fait qu'on n'ose sévir, dans la crainte de déplaire ? Vous le savez, c'est là cette fausse prudence des mondains que Dieu réprouvera éternellement : *Prudentiam prudentium reprobabo.* (I *Cor.*, I, 19.) Quand donc j'admets comme un préalable nécessaire, que tout zèle doit être prudent et réglé, je parle de cette prudence chrétienne qui veut qu'on examine avant que d'agir, mais qui veut aussi qu'on agisse lorsque l'action est nécessaire ; je parle de cette louable retenue qui ne se presse point dans ses projets, mais qui ne mollit pas non plus dans leur exécution ; je parle de cette sage économie qui nous prescrit de laisser mûrir nos desseins, d'en bien peser les raisons, d'en bien choisir les moyens, d'en bien épurer les motifs. Mais que, parce qu'il y aurait des contradictions à souffrir, ou même des insultes à essuyer de la part des pécheurs, on s'abstînt de foudroyer leurs iniquités ; je dis que, sous le faux nom de prudence, ce ne serait plus qu'une indigne et honteuse lâcheté. Non, non, dit saint Basile, quand il s'agit des intérêts de la religion, nous ne craignons point le ressentiment de ses ennemis ; et si cette contenance ferme et assurée vous étonnait, ajoutait-il, il faudrait que vous n'eussiez jamais pratiqué aucun évêque.

En effet, grand Dieu ! que devenait votre sainte religion, si dans ces premiers temps où elle eut tant et de si rudes combats à soutenir, elle n'avait trouvé qu'un vil respect humain dans ses propres défenseurs ? Serions-nous chrétiens aujourd'hui, si les premiers apôtres avaient été de sages mondains, de prudents politiques, d'ambitieux courtisans ? Eux-mêmes auraient-ils mérité le nom d'apôtres, ou plutôt n'auraient-ils pas été de vrais déserteurs de l'apostolat, si, dans l'exercice de leur ministère, ils avaient été retenus ou par la crainte de ne pas prospérer, ou par l'appréhension de souffrir ? N'allons donc pas traverser les mers pour porter l'Evangile à des peuples inconnus : sans sortir des siéges où la Providence nous a placés, nous trouverons encore des vérités à établir dans les cœurs, des erreurs à détruire, des vices à déraciner, des croix et des traverses à recueillir dans l'accomplissement de nos devoirs. Mais ce sont ces mêmes traverses qui formeront notre couronne. Que devez-vous donc à Dieu par rapport à la religion ? vous venez de le voir. Que devez-vous au roi par rapport à l'Etat ? c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Je ne parle ici ni de la vénération et du respect, ni de la soumission et de l'obéissance, ni de l'amour et de la fidélité que nous devons tous au roi. Pour me renfermer toujours dans le sujet qui nous rassemble, et cependant, sans sortir un instant de la sainteté des maximes qui doivent régler toutes vos démarches, je me borne aux seuls secours que vous allez accorder au roi pour le bien de l'Etat. J'avoue d'abord que par eux-mêmes les biens de l'Eglise sont affranchis de tout subside ; que la consécration de vos revenus les rend indépendants, et que vos présents sont toujours volontaires. Mais je sais aussi que, quelque gratuits que soient vos dons, il est sur cela des devoirs que le christianisme même vous inspire, et que votre propre zèle vous prescrit. Or, je trouve que ces devoirs consistent à consulter les besoins de l'Etat, et à consulter aussi vos propres forces. Vous devez connaître les besoins de l'Etat, pour les soulager ; vous devez consulter vos forces pour les seconder. Donnez donc pour le bien de l'Etat se-

lon l'étendue de ses besoins : donnez pour le bien de l'Etat selon toute l'étendue de vos facultés. Deux devoirs que vous allez trouver établis sur les principes de l'équité, sur les lois de la reconnaissance, sur l'intérêt de la religion, sur les règles, sur la pratique même de l'Eglise. Tâchons de les bien approfondir.

Qu'on dise, tant qu'on voudra, que la France est une espèce de terre promise, où tout abonde pour les commodités de la vie : je conviendrai sans peine qu'elle s'est rendue célèbre jusqu'aux extrémités de la terre par la bonté de son climat, par la fertilité de son terroir, par l'étendue de ses domaines, par la multitude et les richesses, par le génie et la valeur de ses habitants. Mais vous conviendrez aussi qu'il est des occasions où l'Etat ne saurait se retrouver dans la même abondance : il est certain que les années ne sont pas toutes les mêmes et que le plus heureux ciel ne verse pas toujours ses plus douces influences. Tantôt c'est la terre qui se resserre et qui dévore le grain qu'elle devait produire : tantôt c'est le commerce qui a ses interruptions et qui fait pour un temps éclipser les espèces ou altérer le crédit ; quelquefois ce sont les malheurs de la contagion, et quelque autre fois c'est le poids d'une guerre juste et nécessaire qui exigent de nouveaux secours. Toujours pour lors ce sont les besoins de l'Etat qui sollicitent de nouveaux efforts de votre part pour concourir au bien public. Or, quoi de plus juste et de plus équitable que de secourir ceux qui habitent un même climat, qui respirent un même air, qui forment une même nation, une même communauté, j'allais presque dire une même famille avec vous sur la terre? Serait-il même permis de penser que le premier corps de l'Etat ne doit rien à l'Etat ; et qu'obligé de donner l'exemple aux autres, il peut ne pas même suivre l'exemple que les autres lui donneraient? Disons-le avec action de grâces : c'est un tribut de reconnaissance que vous et moi devons également au roi et à l'Etat. Pour en donner la preuve, ne la cherchons qu'en nous-mêmes et en nous seuls. D'où tirons-nous les titres qui nous distinguent et les revenus qui nous soutiennent? N'est-ce pas à la bonté du monarque que nous devons le choix qu'il a fait de nous pour remplir les places que nous occupons? n'est-ce pas en partie aux largesses de nos rois, et en partie aux libéralités de nos concitoyens, que l'Eglise de France est redevable des fonds que nous possédons? C'est donc dans l'Etat, et de l'Etat même, que nous puisons originairement tous nos biens? Or, si c'est l'Etat qui, des domaines qu'il a attachés à nos siéges, nous fournit le nécessaire et l'utile, le lucratif et l'honorable, n'est-il pas de notre reconnaissance, que, quand ce même Etat vient à être pressé par des créances légitimes ou par des impôts nécessaires, nous lui rendions une partie de ce qu'il nous a donné? N'y aurait-il pas de l'ingratitude à prétendre que notre patrie doit abondamment pourvoir à notre subsistance, et que, malgré cela, nous sommes encore dispenses de la soulager dans ses besoins?

J'ose le dire : il est de l'intérêt de la religion même que vous fassiez part au roi des revenus du sanctuaire. Il est vrai que le monarque s'en sert pour obvier aux pertes de l'Etat, ou pour les réparer, pour écarter le fer et la flamme de nos provinces, et pour ôter à nos voisins jusqu'à l'envie d'entamer nos frontières. Mais, en éloignant les ennemis de l'Etat, pour l'ordinaire, n'éloigne-t-il pas aussi les ennemis de la religion ? Vous le savez, et vous n'en sauriez perdre le souvenir : parmi eux on en a vu qui, animés par l'hérésie, ne cherchaient, ce semble, à triompher de nous que pour triompher de notre foi, et à subjuguer les peuples que pour les pervertir. A la bonne heure donc, que du temps d'un Roboam les ministres des autels eussent quelque peine à lui faire des dons qui ne servaient qu'à nourrir son orgueil. A la bonne heure, que du temps d'un Ezéchias ils témoignassent la même répugnance à épuiser leurs trésors pour assouvir sa cupidité. Sous l'un et sous l'autre, ils pouvaient craindre en un sens de devenir par leurs largesses les instruments de leurs iniquités ; mais, sous un roi qui n'intéresse vos libéralités que pour le bien public, c'est acheter la sûreté de l'Eglise et de l'Etat ; c'est servir le sacerdoce et l'empire ; c'est sauver nos autels et nos provinces, les garantir de toute insulte, les préserver même de tout danger, que de concourir à l'exécution de ses projets.

Je dois dire plus : non-seulement c'est coopérer au salut de la religion et de la patrie, mais encore c'est contribuer positivement à leur gloire et à leur bonheur. Pour nous en convaincre, jetez les yeux sur l'usage habituel qu'on fait de vos dons et de vos présents. Quel est celui de nos diocèses où le roi ne fait pas éclater sa piété par quelque trait de sa magnificence envers la religion? Comptez, si vous pouvez, les hôpitaux qu'il a bâtis, les colléges et les séminaires qu'il a fondés, les missions qu'il a établies, les églises qu'il a relevées, les monastères qu'il a dotés, les pensions qu'il a accordées, les abondantes aumônes et les immenses charités qu'il a réglées sur son trésor ; alors vous comprendrez que ce que vous donnez au monarque, vous le donnez à Dieu même.

Est-ce tout ? Non ; quand même, en donnant au roi pour les besoins de l'Etat, vous ne feriez d'autre bien que de suppléer à l'indigence de ceux qui ne sauraient payer le tribut légitime qu'ils lui doivent, vous feriez toujours une action des plus saintes par elle-même et des plus méritoires devant Dieu. Or, l'effet en est-il toujours infaillible. Que faites-vous donc en venant au secours de l'Etat ? Vous faites qu'on demande au pauvre moins qu'on n'en aurait exigé ; qu'on lui laisse son nécessaire, qu'on ne touche pas au prix de sa sueur et de son

sang; et que dans son travail il trouve encore au moins sa subsistance. Par là vous donnez la vie à un nombre de pauvres familles, qui, sans ce supplément, auraient été réduites à se nourrir de leurs larmes; vous consolez, vous soulagez, vous nourrissez une multitude presque infinie de particuliers qui, après avoir supporté tout le poids du jour et de la chaleur, n'auraient pas eu de quoi se sustenter le soir. Je vous le demande présentement : la religion même a-t-elle rien de plus grand, de plus héroïque, rien de plus digne que vous dans ses maximes? Dites donc avec le patriarche Joseph : Recevez de nous une partie de ce que vous devez au monarque, et apportez-le dans les coffres du roi : *Accipite, et dabitis regi.* (*Gen.*, XLVII, 23.)

Mais qui jamais a rempli ce devoir de piété avec plus de zèle et d'édification que le clergé de France? Non content d'avoir surpassé tout ce qui s'était jamais vu en ce genre, il semble avoir encore pris à tâche de se surpasser lui-même. Non : retenez bien mes propositions; nul clergé du monde catholique n'a jamais égalé en ce point le clergé du royaume, et le clergé même du royaume n'a en aucun temps de la monarchie égalé à cet égard le clergé de nos jours. Dans le seul espace des vingt ou trente dernières années vous avez plus accordé au roi que nos prédécesseurs n'avaient pu lui offrir dans le cours de tout un siècle. Pour toute règle vous avez toujours dit : Prenez selon que le roi le désire : *Accipite, et dabitis regi.* Continuez donc de donner pour le bien de l'Etat selon l'étendue de ses besoins. Donnez encore selon l'étendue de vos facultés : c'est ce que j'ai dit être conforme aux règles et à la pratique même de l'Eglise.

Dès le temps du règne de Joas, c'était la maxime constante des pontifes de la loi. Leur plus grand soin, dit l'Esprit-Saint au quatrième livre des *Rois*, était d'examiner avec les ministres du prince quels étaient les besoins de toute la maison de Dieu : *Ascendebat scriba regis et pontifex.* (IV *Reg.*, XII, 10.) Après en avoir pris connaissance ils se proposaient pour unique règle de porter leurs dons aussi loin que leurs pouvoirs pourraient s'étendre; et ils ne connaissaient d'autres bornes que l'impuissance de donner davantage. Pour cet effet ils faisaient deux choses qu'ils nous ont laissées pour modèle : l'une était de régler d'abord la magnificence de leurs présents sur le nombre précis de tous les lévites en général; l'autre de régler ensuite leurs impositions sur les facultés de chaque lévite en particulier : *Effundebantque, et numerabant pecuniam juxta numerum atque mensuram.* (*Ibid.*)

Voulez-vous donc vous tenir en situation d'être toujours utiles à l'Etat? Consultez les forces du clergé en général; ressouvenez-vous que, quoiqu'il y ait des siècles que le clergé concoure par ses largesses à l'affermissement de la monarchie, l'ouvrage n'est pas fini; et qu'il sera toujours de l'intérêt de la patrie que vous lui continuiez les mêmes secours; que vous les augmentiez même s'il est possible; qu'au moins tous les cinq ans vous ajoutiez un nouveau lustre à vos libéralités; et que votre gloire se perpétue ainsi dans tous les temps. Or, c'est sur ce cercle continuel de dons et de présents, sur ce renouvellement constant d'impositions et de subsides, sur ce retour périodique de secours et de tributs, que je fonde l'obligation où vous êtes de consulter vos forces. Sans cette attention, au lieu d'être utile à la nation, le clergé pourrait devenir à charge à lui-même. Plus donc les biens du clergé contribuent au soulagement de l'Etat, plus vous devez les soigner pour le bien même de l'Etat.

Ce n'est même pas assez que de proportionner vos dons aux forces du clergé général; vous devez encore, dans la levée de ces mêmes dons, proportionner vos impositions aux forces de chacun en particulier. Je veux donc que, pris dans sa totalité, le clergé général du royaume ait les moyens de remplir, même commodément, les glorieux engagements que vous allez contracter avec le roi; nonobstant cela je dis, et il est évident que, si vous n'avez soin de répartir vos impositions d'une manière proportionnée aux moyens des particuliers, vous pouvez encore appauvrir les moins aisés, écraser les plus pauvres, et vous priver pour l'avenir de toutes les ressources que vous trouvez en eux pour le bien de l'état. Mais sont-ce les plus commodes qui sont toujours les plus imposés? n'arrive-t-il jamais que leur mauvaise volonté les porte à cacher une partie de leur opulence; que la brigue ou l'industrie leur fasse éluder les taxes qui leur conviennent, et que leur crédit les affranchisse encore de toute poursuite à cet égard? C'est ce que vous pourrez examiner. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il est de l'intérêt de l'Etat que chaque particulier soit plus ou moins imposé, selon qu'il a plus ou moins de revenus, selon qu'il a plus ou moins de charges, selon qu'il a plus ou moins à travailler dans son bénéfice. Tombez donc sur les plus riches, puisqu'ils ont de quoi payer; n'épargnez pas non plus les désœuvrés : il est juste que, puisqu'ils ne payent pas de leurs personnes, ils payent de leur argent. L'Etat en a besoin; le roi le désire; la religion l'autorise : en cela seul j'ai tout dit.

Fidèles à tous vos devoirs envers le roi, que ne devez-vous pas attendre de son zèle pour le bien de vos Eglises? Nous avons toujours ouï dire, s'écriaient les Israélites, que les rois de la maison de David sont remplis de clémence et de bonté pour leurs sujets : *Audivimus quia Reges Israel clementes sint.* (III *Reg.*, XX, 31.) Allons donc avec une entière confiance, poursuivaient-ils, à celui qui nous gouverne, et il exaucera nos demandes : *Egrediamur ad regem, et ipse salvabit animas vestras.* (*Ibid.*) A combien plus forte raison pouvons-nous tenir ce langage? Ce n'est pas seulement par ouï-dire, c'est encore par une expérience de nos

jours, que nous voyons la bonté sur le trône égaler la puissance de nos rois. Quand donc je me rappelle un saint Louis qui ne parlait de ses sujets que comme il eût parlé de ses propres frères, un Louis XII, qui fut le père de la Patrie; un Henri IV, les délices de son peuple; un Louis XIII, le plus juste et le plus religieux de son temps; un Louis le Grand qui, par affection pour son royaume, se reprochait, parlant à son clergé, jusqu'aux victoires qu'il remportait sur les ennemis de l'État; ne suis-je pas assuré qu'en retrouvant le même sang dans l'auguste monarque qui est assis sur nos têtes, j'y retrouverai aussi les mêmes sentiments? Ne voyons-nous pas qu'il tempère la majesté par la douceur, et que, si la royauté lui attire tous les hommages, sa bonté lui gagne tous les cœurs? Ayons donc pour lui tous les sentiments d'amour et de respect que nous lui devons; soyons ravis d'avoir de fréquentes occasions de lui en donner des preuves, et ayons toujours un zèle ardent pour le bien de la religion et de l'État, afin que, après en avoir rempli tous les devoirs, nous en recevions la récompense dans le ciel, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

# PANEGYRIQUES.

## I. PANÉGYRIQUE

### DES SAINTS LOUIS DE GONZAGUE ET STANISLAS KOSTKA,

*Prononcé le jour de la solennité de leur canonisation.*

Laudamus viros gloriosos... in generatione sua. (*Eccli.*, XLIV, 1.)

*Célébrons la mémoire des grands hommes... au milieu de leur postérité.*

C'est, Messieurs, par profession et par état que j'ai autrefois invoqué comme mes protecteurs dans le ciel ceux que l'Église honore aujourd'hui sur la terre. Elle place sur nos autels deux saints à qui j'ai toujours érigé des autels dans mon cœur; et si je suis le premier à publier ici leurs vertus, pendant plusieurs années j'ai travaillé à les faire canoniser.

Ne croyez pas cependant que je n'aie ici que des prodiges à vous raconter : le grand miracle qui attire aujourd'hui mon attention, c'est de voir deux jeunes seigneurs se sanctifier d'abord dans le monde aux pieds des trônes mêmes, et acquérir ensuite dans la religion, à la fleur du bel âge, les mérites des plus long jours. Ne séparons donc pas deux saints qu'un même éclat de la naissance, qu'un même âge, qu'un même état, que les mêmes vertus ont rendus si ressemblants; et puisque l'Église les réunit tous deux dans une même solennité, réunissons-les dans un même discours.

Sans perdre de temps : quel est le caractère des saints Louis de Gonzague et Stanislas Kostka? C'est un courage invincible à embrasser l'état auquel Dieu les appelle et une fidélité inviolable à remplir tous les devoirs de l'état qu'ils ont embrassé. Ils embrassent un état de vie qui va leur coûter les plus grands sacrifices : voilà la grandeur de leur courage et le sujet de mon premier point. Ils remplissent exactement tous les devoirs de l'état qu'ils ont embrassé : voilà leur fidélité, et le sujet de mon second point. Par où donc ont-ils mérité les honneurs que l'Église leur décerne? Par le mépris qu'ils ont fait de tout ce que le monde a de plus grand; par l'estime qu'ils ont eue pour tout ce que la religion a de plus petit. C'est tout le sujet de leur éloge et le plan de ce discours. Implorons, etc.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Imaginez, Messieurs, tous les plus grands sacrifices que l'homme puisse faire à Dieu : c'est ce que Dieu exige de nos deux saints. Attachés à leurs parents par les plus tendres liens de la chair et du sang; appelés aux plus grands honneurs par le droit de leur naissance; destinés à être toujours maîtres d'eux-mêmes, puisqu'ils étaient nés pour commander aux autres, il faut qu'à l'âge de quinze ans ils abandonnent leurs parents; qu'ils renoncent à toutes leurs espérances; qu'ils meurent à toutes leurs volontés. En trois mots donc : le détachement de leurs proches, le détachement de leurs grandeurs, le détachement d'eux-mêmes. Trois articles que je vais reprendre; tâchons de les bien développer.

Vous savez qu'il n'est que trop ordinaire aux enfants de céder ou à la tendresse qu'ils ont pour leurs parents, ou à l'empire que leurs parents ont sur eux. De là les uns, dans des mariages sur lesquels ils n'ont pas même été consultés, et les autres, dans des cloîtres ou dans des monastères où ils ne furent jamais appelés; tantôt on les gagne par des caresses, et tantôt on les intimide par des menaces; quelquefois c'est par la douceur, et quelque autre fois c'est par la rigueur qu'on les soumet; presque toujours, dit saint Augustin, c'est par l'amour ou par la crainte qu'on se rend maître de leur destinée : *Vel amoribus, vel terroribus.* Or, Messieurs, ce que les familles ne nous présentent que séparément, vous l'allez voir réuni dans le sujet que je

traite. Voici deux saints que le monde attaque diversement. Il n'a que des complaisances pour Gonzague, et il n'a que des rigueurs pour Stanislas : il veut retenir l'un par l'amorce de ses plaisirs ; et il veut arrêter l'autre par l'autorité de ses lois : il prétend dominer sur le premier par l'attrait de ses charmes, et il se promet de réduire le second par la sévérité de sa conduite. C'est par amitié, ou par force, qu'il veut les captiver tous deux : *Vel amoribus, vel terroribus.*

Toutes ses amitiés sont pour Gonzague. Dès que sa vocation est connue, on cherche à dissiper ses idées; mais on évite aussi de les contrarier. On ne veut pas le perdre, mais on ne veut pas non plus l'affliger. On attendra tout des secours du temps, des conseils de ses amis, des sollicitations des grands, des représentations de sa famille, des larmes de ses parents, des charmes qu'on lui prépare et des piéges qu'on lui tend. Dans cette vue, on l'envoie tantôt à la cour de Madrid, sous la protection et sous les yeux du roi d'Espagne; et tantôt en Toscane, à la cour des Médicis. Pour le gagner par l'amour du plaisir, on le promène de ville en ville dans les plus délicieuses contrées de l'Italie. Pour l'éblouir par l'éclat de sa propre famille, on le conduit successivement chez tous les princes de sa maison, et on la lui fait contempler dans toute sa splendeur. Pour le fléchir par les regrets qu'il va causer, Ferdinand son père lui oppose des pleurs capables d'alarmer sa tendresse. C'est cœur à cœur qu'on combat avec Gonzague; et c'est l'amour du père qui prétend triompher de l'amour de son fils : *amoribus.*

Il n'en est pas ainsi de Stanislas. Né en Pologne, et élevé à la cour de Vienne sous les auspices de l'empereur, il est confié à un frère et à un gouverneur qui en répondent sur le repos de leur vie, et qui le gardent comme un dépôt qu'ils doivent nécessairement remettre à ses parents. Proposer à sa famille de ne plus le revoir, c'était la désoler; lui demander du temps pour y penser, c'était l'aigrir; insister sur ce point, c'était tourner son amour en fureur et le porter aux plus violents excès. Si donc Stanislas parle de les abandonner, on le menace ; s'il insiste, on le maltraite; s'il passe les jours et les nuits en prières, on le loge chez un luthérien; s'il persiste dans son dessein, on le renferme; s'il s'évade, on le poursuit à main armée; et par amitié même on n'a pour lui que des rigueurs : *terroribus.*

Mais que peuvent les promesses des uns et les menaces des autres, sur deux enfants à qui Dieu tient lieu de père et de mère? J'avoue qu'ils sont violemment combattus par l'amour qu'ils ont pour leurs proches ; c'est même ce combat intérieur qui fait le prix de leur sacrifice et qui augmente le mérite de leur victoire. Mais si d'une part ils savent la reconnaissance qu'ils doivent à leurs parents, de l'autre, ils savent aussi l'obéissance qu'ils doivent à Dieu. Il est vrai qu'ils n'oublient pas les bienfaits, mais ils n'oublient pas non plus leurs obligations. Ils trouvent, jusque dans la résistance qu'on leur fait, des marques de la tendresse qu'on a pour eux ; mais ils croient y trouver aussi des obstacles à leur salut. Ils l'excusent, ils l'approuvent même dans son principe, mais ils la craignent dans ses suites. Ils seraient fâchés de manquer de respect, mais ils seraient bien plus fâchés encore de manquer de persévérance.

Sur ces grands principes que la religion canonise, ils s'élèvent avec courage au-dessus de toutes les craintes et de toutes les complaisances humaines. C'est dans le centre de sa famille que Gonzague fait vœu d'une chasteté perpétuelle : c'est en présence de tous les princes de sa maison qu'il sollicite et qu'il presse son entrée en religion : c'est dans les propres bras de son père qu'il va essuyer les larmes que lui cause son départ. Pour Stanislas : qu'on le poursuive dans sa fuite, les rivières mêmes s'affermissent sous ses pas pour faciliter son évasion : il traverse un grand fleuve et il marche sur les eaux. Que son propre frère le rencontre lorsqu'il le cherche pour s'assurer de sa personne : Stanislas n'en est pas même reconnu. Ainsi Jésus-Christ allait-il autrefois, mais par sa propre vertu, au milieu de ceux qui le cherchaient pour l'arrêter. Il passait sous leurs yeux, dit l'Evangile, et ils ne le voyaient pas : *Ipse autem transiens per medium illorum ibat.* (*Luc.*, IV, 30.)

Allez donc, jeunes héros de la religion : allez où la grâce vous appelle ; et quoi qu'il en coûte à votre cœur, oubliez la maison de vos parents. Mais, Messieurs, que leur demander à cet égard ? Cet oubli de leurs proches est si entier et si parfait en eux, que Gonzague ne se ressouvient presque plus combien il a laissé de frères dans sa propre famille; que, quand Prosper de Gonzague son oncle fut fait cardinal, il avait peine à se rappeler qu'ils étaient tous deux d'un même sang; et que Stanislas ne se ressouvint qu'il devait écrire à son père, que lorsqu'il eut la confusion de voir que son père lui avait écrit le premier. Cet oubli de leurs proches est cependant si sage et si réglé, que, pour pacifier leurs esprits, Gonzague viendra un jour terminer leurs différends; et que, pour tranquilliser les siens sur son éloignement, Stanislas ne cesse de demander à Dieu qu'il veuille bien les consoler. Cet oubli de leurs proches est même si avantageux à leurs propres parents, qu'il devient pour eux comme la source des plus grandes bénédictions. En effet, Messieurs, ces deux grandes maisons d'Italie et de Pologne ne sont-elles pas infiniment plus illustrées par ces deux couronnes de gloire qu'elles possèdent aujourd'hui dans le ciel, qu'elles ne l'ont jamais été par toutes les couronnes qu'elles ont portées sur la terre? Quelle joie pour les Gonzague d'avoir vu dès ce

temps-là leur ancienne union se renouer parmi eux et la gloire de leur nom se transmettre à tous les siècles! Quelle consolation pour le frère de Stanislas, lorsque de son vivant il vit Stanislas béatifié par le Saint-Siége et placé sur nos autels! Mais aussi quelle consolation pour Stanislas, lorsqu'avant sa mort, il vit que, par sa pénitence, son frère les avait peut-être mérités!

Pères et mères, que devenaient tous ces grands avantages, si dans leurs maisons paternelles nos deux saints avaient acquiescé aux promesses ou aux menaces que vous faites tous les jours à vos enfants? Dites, tant qu'il vous plaira, que vous avez besoin d'eux dans le monde pour y soutenir votre nom : on le disait également à Gonzague et à Stanislas, et, comme vous, leurs parents employaient tour à tour la violence et l'artifice pour les retenir auprès d'eux. Cent et cent fois peut-être ils leur dirent comme Marie et Joseph l'avaient dit à Jésus-Christ : Mon cher Fils, pourquoi nous abandonner de la sorte? *Fili, quid fecisti nobis sic?* (*Luc.*, I, 48.) Mais aussi avec quel courage ne leur répondirent-ils pas, à l'exemple du Fils de Dieu : Pourquoi voulez-vous nous retenir auprès de vous, lorsque Dieu nous appelle auprès de lui? Que faites-vous donc lorsque vous formez vous-mêmes la vocation de vos enfants? Vous retirez de l'autel celui de tous qui du sanctuaire aurait peut-être attiré sur vous les plus abondantes bénédictions : et vous confinez dans un monastère celle de vos filles qui causera peut-être votre perte éternelle, parce que vous y causez son désespoir. Nos deux saints en comprirent parfaitement toutes les conséquences. C'est pour cela qu'ils se détachent généreusement de leurs parents; et c'est pour cela aussi qu'ils se détachent de leurs grandeurs.

Ici, Messieurs, je me les représente comme un autre Salomon s'occupant sur son trône du vide et du néant de toutes les grandeurs humaines. D'abord, disent nos divines Écritures, il jeta un coup d'œil sur la vaste étendue de ses États : il compta ensuite le nombre de ses ancêtres et celui des princes ses alliés ou ses vassaux : enfin il compara les honneurs qu'il recevait sur la terre avec ce poids immense de gloire qui lui était préparé dans le ciel; et, tout bien considéré, il conclut que la splendeur de la royauté même n'est que vanité : *Vidit, dinumeravit, dimensus est; et dixit : Hoc quoque vanitas.* (*Eccle.*, I, 9.)

Dans les mêmes sentiments, Gonzague porte ses premiers regards sur l'éclat de sa naissance, et il se trouve descendu de l'auguste maison des ducs de Mantoue. Stanislas se voit issu d'un sang qui dès lors se présentait dans les élections pour occuper le trône de Pologne, qui depuis en a porté le sceptre et la couronne; et qui encore aujourd'hui, pour la gloire et le bonheur de la France, se trouve assis sur nos fleurs de lis à côté de l'auguste monarque qui nous gouverne, pour partager avec lui la royauté. L'un et l'autre se virent nés pour régner : *vidit.* Gonzague comptait parmi ses ancêtres généralement tous les princes qui en Italie avaient gouverné le Mantouan et le Montferrat, et il pouvait mettre au nombre de ses alliances presque toutes les couronnes de l'Europe. Stanislas ne trouvait presqu'aucune maison titrée dans toute la Pologne qui ne tirât ses plus glorieux titres de la sienne; et il comptait plus de sénateurs dans sa seule famille, que sa nation entière ne comptait alors de rois parmi ses souverains. L'un et l'autre ne l'ignoraient pas : *dinumeravit.* Par bonheur pour eux, ils comparèrent souvent dans leur esprit tout cet amas de grandeurs humaines avec cette éternité de gloire que Dieu leur réservait dans le ciel. Ils mesurèrent la durée de l'un et de l'autre : *dimensus est;* et quand ils comprirent que tous ces avantages temporels n'étaient ni solides, ni durables, ils s'écrièrent avec Salomon que toute leur prétendue grandeur n'était que vanité : *hoc quoque vanitas.*

Rappelez-vous donc le généreux sacrifice que fit Moïse lorsque, renonçant en Égypte à l'espoir d'y régner, il quitta la cour et le palais de Pharaon pour aller, à travers le désert et au prix de mille combats, conquérir la terre promise. Vous savez que dès son berceau il avait été adopté par la fille du roi; que Pharaon le regardait comme son successeur à la couronne, et que, pour lui en assurer la possession, il en vint un jour jusqu'à lui faire essayer son propre diadème; mais vous savez aussi avec quel courage Moïse l'ôta de dessus sa tête pour le fouler aux pieds. Non, dit-il au roi, je ne connais point d'honneurs sur la terre qui puissent m'arrêter auprès de vous, depuis que Dieu m'a fait connaître qu'il m'appelait ailleurs. Or, Messieurs, telle fut la démarche du jeune Louis et du jeune Stanislas, lorsque, pour suivre l'attrait de la grâce, ils renoncèrent à toute autorité dans le monde; et je ne sais s'il est possible de rien ajouter à la grandeur d'un tel sacrifice.

Cependant ce que nous avons le plus à admirer en eux, c'est la grandeur du courage avec lequel ils le font. Quand ils s'expliquent sur les apanages qu'ils quittent, vous diriez qu'ils ne quittent rien tant ils en parlent avec mépris. Que vous faites de plaisir à votre frère, disait-on un jour à Gonzague, en lui laissant de si riches espérances! Hélas! répondit-il, je les lui cède avec encore plus de plaisir qu'il n'en aura d'en recueillir les fruits. Non, disait Stanislas, rien de grand dans ce monde que ce qui nous élève vers Dieu; et je ne reconnais d'autre noblesse que celle qui nous vient de sa grâce. Quel spectacle! que de voir ce jeune enfant vêtu d'un habit de toile, ceint d'une corde, le bâton à la main et les pieds nus, traverser toute l'Allemagne, et ne se travestir ainsi que pour aller en inconnu servir de domestique dans un nombreux collége de pensionnaires! Qui aurait pu voir, sans en être

attendri jusqu'aux larmes, toute la splendeur des Gonzague réduite pour la cause de Dieu dans la personne du jeune Louis, à porter dans Rome même les plus vils et les plus pesants fardeaux sur ses épaules! quel affreux coup d'œil pour la vanité mondaine! mais en même temps quelle gloire pour la religion, que de les voir tous deux ou mendiants de porte en porte du pain pour les malades, ou assis publiquement sur le pavé et mangeants à terre dans les rues avec les pauvres! Grand Dieu! que ne font pas de grands cœurs quand ils ne voient rien de grand que vous seul!

En vérité, Messieurs, il est bien étonnant que les plus grands exemples ne nous détrompent pas sur les faux honneurs de ce monde. Que n'en coûte-t-il pas pour les acquérir? Vous le savez : pour s'avancer dans le monde il faut que les postes vaquent; que les services parlent; que de puissants amis vous appuient; que le mérite et la faveur concourent. Il faut le moment, et ne le perdre pas; l'occasion, et ne la négliger pas; des mouvements, et ne les découvrir pas; des raisons d'espérer, et encore ne s'y fier pas. Il faut que l'intrigue ou la cabale ne s'en mêle pas; que l'envie ou la jalousie ne vous traverse pas; que la calomnie ou la trahison ne vous desserve pas; que la brigue ou la surprise ne l'emporte pas. Et qui peut se promettre de franchir tant de barrières? Mais quand même vous viendriez à lever tous ces obstacles, ignorez-vous donc que dès qu'on est en charge on est au public; et que dès que par état on est aux autres, il ne faut plus compter qu'on soit à soi? En nous élevant nous devenons en un sens les esclaves de ceux qui nous sont soumis; et il faut nous livrer à leurs importunités ou nous attendre à leur censure. A peine le public nous passe-t-il quelques moments de repos; j'allais presque dire, qu'il mesure jusqu'aux temps de nos repas, et il porte la contrainte ou la critique jusque dans nos plus justes délassements. Par dessus tout, il n'y a pas loin des honneurs de la vie à l'ignominie du tombeau. Le temps va vite et le terme est proche. Quelque longue suite d'années que nous nous promettions, ce long espace de temps que nous nous figurons entre la vie et la mort n'est souvent que l'intervalle d'un seul jour ou d'une seule nuit. Combien n'en voit-on pas qui le matin étaient environnés de gloire et qui le soir sont ensevelis sous ses ruines? Aujourd'hui grands, demain rien, après demain oubliés, voilà le sort qui leur est commun à tous; et voilà aussi ce qui remplit nos deux saints d'un courage héroïque pour se détacher de leurs grandeurs, et pour se détacher d'eux-mêmes.

Quelque grand qu'eût été jusque-là leur sacrifice, le plus difficile n'était pas encore fait. Il leur restait à se détacher de leurs passions; et s'il en coûte de se détacher de ce qu'on a, il en coûte infiniment davantage, dit saint Grégoire, de se détacher de ce qu'on est. Mais que ne fait pas le courage, lorsqu'il se livre à toutes les impressions de la grâce? Nos deux saints prirent un tel ascendant sur eux-mêmes, qu'ils semblaient n'avoir plus de passions à combattre; et que, pour n'en pas devenir les victimes, ils en firent leurs esclaves.

Dès l'âge de sept ans Gonzague s'était aperçu qu'il était naturellement porté à la colère; et dès lors il en réprima si bien toutes les saillies, que depuis il avait coutume d'appeler cet âge de l'enfance le temps de sa conversion. De là cette retenue des sens et cette modestie angélique, qui lui firent avouer qu'après être allé pendant des années régulièrement tous les jours saluer l'impératrice, jamais cependant il n'avait levé les yeux pour la regarder. De là cet amour de la pureté qui, à la moindre parole indécente, faisait réellement évanouir Stanilas, et qui forçait les plus libertins à respecter sa présence. De là ces continuelles et étonnantes austérités, qui faisaient dire à la mère de Gonzague, qu'au moins dans la religion il aurait un supérieur pour les modérer. En effet, qui n'eût été alarmé sur sa santé, de le voir dans un âge tendre coucher sur la dure, jeûner trois fois la semaine, se réduire souvent au pain et à l'eau, s'épuiser par les veilles, se priver de feu durant les plus rudes hivers, n'apporter jamais aucun soulagement à ses infirmités habituelles, et ne pas même regarder comme des maux toutes ces incommodités qui n'avaient d'autre suite que de le faire souffrir? Qui n'eût été touché de voir le jeune Stanislas, avec une complexion extrêmement délicate, n'accorder à son corps d'autre repos que celui qu'il n'aurait pu lui refuser sans crime, le condamner aux pleurs, l'exténuer par l'abstinence, le captiver par la retraite, l'affliger par des macérations, le dompter sous la haire et le cilice, le sévrer des plaisirs les plus innocents, le tenir dans une continuelle servitude, et l'exercer nuit et jour par les plus rudes austérités? Non, disait Gonzague, je ne suis jamais plus content que lorsque j'ai bien mécontenté mes passions; et je ne suis jamais plus en paix que lorsque je leur déclare la guerre. Toute ma joie est de mêler mon sang avec mes larmes. Pour moi, s'écriait Stanislas, c'est de tout mon cœur que je cède aux mondains tous les plaisirs dont ils jouissent. Mais pour ces chaînes dont je me sers pour châtier mon corps, j'avoue, avec l'Apôtre, que je ne les céderais à personne : *Exceptis his vinculis.* (*Act.*, XXVI., 29.)

Ah! Seigneur, vengez le sang de ces deux saints innocents. Est-ce donc que les rigueurs de la pénitence ne sont que pour les justes? Et faut-il qu'elles soient inconnues aux pécheurs? Qui vous a offensé d'eux ou de nous? et si nous sommes les coupables, pourquoi se puniront-ils pour nous? pourquoi au moins ne nous punirons-nous pas comme eux? Vengez-les, ô mon Dieu! du mépris que nous faisons de leurs exemples; mais vengez-les en nous apprenant à nous former sur leurs vertus.

Vous craignez, Messieurs, qu'en mortifiant vos passions, la vie ne nous parût insupportable. Mais n'est-ce pas au contraire le règne et l'empire de vos passions qui contribue à vous rendre la vie si amère? Je sais que les passions servent quelquefois à former les héros : je sais même que la grâce s'en sert tous les jours pour former les plus grands saints ; mais quand on n'a pas soin de les combattre, ne forment-elles pas aussi les réprouvés? Ce sont des exhalaisons qui de nos corps s'élèvent dans nos esprits, des vapeurs qui s'y échauffent comme dans un nuage, qui s'y embrasent, qui s'y allument; qui en partent ensuite avec toute la vivacité des éclairs, avec tout l'éclat de la foudre, et qui produisent si souvent les plus grands maux : ce sont des monstres qui ne se plaisent que dans le désordre, des tyrans qui nous tourmentent sans cesse, des harpies si voraces et si avides, qu'on ne saurait satisfaire leur cupidité.

N'en cherchons la preuve qu'en vous-mêmes. Je veux que vous n'ayez jamais rien refusé à vos passions : en sont-elles aujourd'hui plus satisfaites? Vous laissent-elles plus tranquilles? Au dedans de vous-mêmes en êtes-vous plus heureux et plus contents? Mais si vous êtes si contents d'avoir toujours tout accordé à vos passions, pourquoi briguez-vous toujours de nouveaux postes? pourquoi cherchez-vous toujours de nouveaux plaisirs? pourquoi désirez-vous toujours de plus grands biens? Mais si vous êtes si contents d'avoir toujours secoué la gêne et la contrainte, pourquoi venez-vous nous ennuier par le récit de vos disgrâces, et nous fatiguer par vos plaintes? Mais si vous êtes si contents d'avoir toujours flatté vos sens, d'où vient cette secrète amertume qui empoisonne tous vos plaisirs, cette humeur noire qui vous replonge si souvent en vous-mêmes, cet air rêveur et mélancolique qui vous rend distraits jusque dans les compagnies les plus amusantes? Mais si vous êtes si contents d'avoir toujours assouvi tous vos désirs, d'où viennent tous ces cuisants remords qui vous troublent sur les désordres de votre vie, et ces justes frayeurs qui vous alarment sur les jugements de Dieu? Non, non, Messieurs, la paix de l'âme ne se trouve jamais dans les délices du corps; et si vous voulez, je ne dis pas seulement vous perfectionner, mais encore vivre heureux comme nos deux saints, il faut vivre comme eux. Quel fut leur courage à embrasser l'état auquel Dieu les appelait : vous venez de le voir. Quelle fut leur fidélité à remplir les devoirs de l'état qu'ils avaient embrassé? c'est le sujet de mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Il n'est point d'état dans la vie où on n'ait des obligations à remplir et des épreuves à soutenir. Or, Messieurs, ce qui a consommé la sainteté de Gonzague et de Stanislas, c'est leur constante et inviolable fidélité à remplir exactement toutes les obligations de leur état, et à en soutenir pathétiquement toutes les épreuves. En deux mots donc, quelque action que Dieu leur commande, quelque affliction que Dieu leur envoie, Dieu trouve en eux une fidélité toujours disposée à agir, toujours disposée à souffrir. Deux articles qu'ils ont portés à la plus haute perfection, et que Dieu a couronnés des plus grandes récompenses. Grands saints, pour votre propre gloire, obtenez-moi la grâce de les bien approfondir.

Ne craignez pas, Messieurs, que je vous effraye ici par la multitude ou par la difficulté des devoirs que Gonzague et Stanislas eurent à remplir dans la religion. Dieu, qui d'abord avait exigé d'eux les plus grandes choses, se contenta ensuite des plus petites. Tout ce qu'il leur demanda, ce fut de se bien persuader qu'il n'y a rien de petit, rien de vil, rien à négliger à son service; et que, loin de mépriser les petites choses, ils fussent au contraire bien convaincus que c'est dans les plus petites choses que consiste la fidélité des plus grands saints.

Qu'est-ce donc qui les a élevés sur les autels? J'ose le dire : les devoirs les plus communs; mais des devoirs qu'ils ne remplirent jamais d'une manière commune. Se lever tous les jours à la même heure; vaquer régulièrement à l'oraison, et y vaquer aux temps marqués; s'assujettir à toutes les observances de la règle; et, par leur exactitude, devenir les exemples de toute une communauté ; se faire une loi d'obéir au son de la cloche; se dépouiller en tout de leur volonté propre, et ne dépendre jamais que de la volonté d'autrui; se complaire dans la lecture d'un saint livre, dans la modestie des habits, dans la frugalité de la table, dans la pauvreté du logement, dans le dénûment du meuble, dans le pur nécessaire, dans le silence et la retraite : aimer à n'avoir d'entretien que dans les cieux, d'autre joie dans ce monde que celle qui vient du témoignage d'une bonne conscience, d'autre occupation sur la terre que celle de servir Dieu, et de lui plaire en toutes choses. L'avez-vous entendu, Messieurs? en cela seul j'ai tout dit. Voilà la vie qu'ont menée nos deux saints jusqu'à leur mort : voilà ce qui a sanctifié Gonzague après trois ou quatre années de religion : voilà ce qui a sanctifié Stanislas après dix mois seulement de noviciat; et voilà ce qui fait que l'Eglise nous les présente aujourd'hui comme deux modèles de sainteté, comme deux élus, comme deux prédestinés dans le ciel.

J'avoue que j'y pourrais ajouter les saintes dispositions où ils étaient d'en faire infiniment davantage, si Dieu l'eût exigé d'eux. Quelles vives impatiences n'eurent-ils pas de se consacrer aux travaux du zèle pour le salut du prochain? Quels violents désirs ne conçurent-ils pas de traverser les mers pour aller s'employer à la conversion des infidèles? Quelle joie ne goûtaient-ils pas dans le seul espoir d'y acquérir la couronne du martyre? Mais après tout, ce qui les a canonisés, ce n'est pas ce qu'ils auraient voulu faire pour la gloire de Dieu;

c'est ce qu'ils ont fait : et ce qu'ils ont fait, c'est en substance le peu que j'en ai dit.

C'est que Gonzague vivait continuellement dans la présence de Dieu ; que ses plus chères délices étaient de l'adorer dans l'auguste sacrement de nos autels ; qu'une seule et légère distraction dans ses prières suffisait pour les lui faire recommencer ; et que Stanislas était épris d'un si ardent amour de Dieu, pénétré d'une dévotion si tendre et si sensible envers la mère de Dieu, animé dans toutes ses actions d'une ferveur si vive et si constante, qu'il menait sur la terre la vie des anges dans le ciel. C'est que Gonzague pensait si humblement de lui-même, qu'il cherchait toujours à occuper les dernières places, à pratiquer les exercices les plus bas, à porter les habits les plus usés ; et que, pour vivre dans l'humiliation, Stanislas s'appliquait à faire remarquer ses défauts, qu'il demandait d'en être publiquement repris, et qu'il se faisait un plaisir de la confusion qu'il en recevait. C'est que Gonzague ne voulait plus rien savoir de tout ce qui se passait dans le monde ; qu'il fermait les yeux indifféremment à tous les objets ; qu'il voulait ignorer jusqu'aux nouvelles les plus indifférentes ; et qu'au milieu de Rome même, Stanislas avouait n'avoir jamais vu Rome. C'est que l'un et l'autre n'étaient occupés que des devoirs de leur état. Et c'est en cela aussi, dit l'apôtre saint Paul, et en cela seul que consiste la véritable sainteté : *Vocatione qua vocati estis.* (*Ephes.*, IV, 1.)

Par état êtes-vous donc séparés du monde? n'y rentrez pas sous prétexte même de zèle, à moins que les fonctions du zèle ne fassent une partie essentielle de votre état. Demeurez dans votre solitude : c'est dans un esprit de recueillement que vous devez vous sanctifier. Par état avez-vous en partage la soumission et la docilité des enfants de l'Église? obéissez : c'est en écoutant, et non pas en enseignant, que vous vous sanctifierez. Par état êtes-vous attachés aux soins du ménage? veillez à l'éducation de vos enfants et à l'instruction de votre domestique ; pourvoyez à l'établissement des uns et au salaire des autres ; reprenez-les de leurs défauts, et redressez-les par vos exemples : voilà la ligne que Dieu vous a marquée pour votre sanctification. Par état êtes-vous placés sur les tribunaux pour y rendre la justice, ne donnez ni à l'excès du sommeil, ni à la longueur des repas, ni aux déréglements du jeu, ni à la recherche de vos plaisirs, ni à des affaires qui ne vous concernent pas, un temps que vous devez tout entier à écouter vos clients, à approfondir leur cause, à démêler leurs artifices, et à soutenir le bon droit. Par état avez-vous le maniement des deniers publics, ne les détournez pas à vos usages particuliers ; n'exercez point de concussion ; n'opprimez point les faibles ; ne dépouillez pas la veuve et l'orphelin ; ne vous enrichissez pas des biens du public ; ne vous nourrissez pas de la substance et des larmes des pauvres ; ne vous engraissez pas du sang des peuples : voilà la sainteté qui vous convient, parce que c'est la sainteté de votre état : *Vocatione qua vocati estis.* Tout le reste n'est qu'illusion. Ce n'est ni dans des extases qui ne dépendent pas de nous, ni dans des choses extraordinaires que Dieu ne nous demande pas, que consiste la sainteté. Elle consiste à accomplir la volonté de Dieu sur nous. Or, la volonté de Dieu, je dis sa volonté bien marquée et bien connue, c'est que nous nous renfermions dans les devoirs de notre état ; que nous les remplissions dans toute leur étendue ; et que nous nous en acquittions non par coutume ou par manière d'acquit, non par force ou par contrainte, non avec répugnance et avec chagrin, non par humeur ou par caprice, mais avec joie et toujours en vue de lui plaire. Avec cela seul on vit Gonzague à l'âge de vingt-trois ans, et Stanislas à l'âge de dix-huit, placés tous deux au rang des plus grands saints. Mais aussi, s'ils étaient fidèles à tous leurs devoirs, ils ne le furent pas moins à toutes leurs épreuves.

Que Gonzague soit donc tourmenté de violents et continuels maux de tête et que pour cette raison il craigne de devenir inutile dans un corps où les travaux de l'étude et du zèle sont communs à tous, après une demi-heure de combat il triomphe pleinement et pour toujours de tous les artifices du démon. Que Dieu lui fasse éprouver des sécheresses et des aridités capables de l'étonner : ce changement l'afflige, il est vrai, mais il ne l'abat pas. Que par ménagement pour lui son général lui défende de le suivre dans Rome au service des pestiférés, loin que ce premier refus ébranle sa constance, il occasionnera au contraire le plus bel endroit de sa vie. Représentez-vous donc le jeune Louis aux pieds de son supérieur, le conjurant avec larmes et lui disant, à peu près comme saint Laurent l'avait dit à saint Sixte, lorsque celui-ci allait au martyre : Mon père, où allez-vous sans votre fils? Prêtre du Dieu vivant, quel sacrifice allez-vous offrir, et à quel autel allez-vous vous présenter sans être accompagné de votre ministre? *Quo progrederis sine filio, pater? quo, sacerdos, sine ministro properas?* Ai-je jamais rien fait qui soit indigne de l'habit que je porte et de la grâce que je vous demande? ou croyez-vous que j'aie dégénéré parmi vous? *Nunquid degenerem me probasti?* Si vous n'êtes à notre tête que pour nous animer par vos exemples, pourquoi me défendez-vous de marcher sur vos traces? Appréhendez-vous que la vue des morts et des mourants ne m'épouvante, ou que la crainte de mourir pour eux et avec eux ne m'arrête? faites-en l'épreuve, essayez si en moi vous avez fait un bon choix ; voyez au moins si je ne ferai pas comme les autres : *Experire utrum idoneum ministrum elegeris.* L'application sera entière, Messieurs, et dès lors un de ses collègues qui expirait à ses côtés pouvait bien lui dire, comme saint Sixte l'avait répondu à saint Laurent : Consolez-vous, jeune lévite du Seigneur, dans

trois jours vous me suivrez, et comme moi vous mourrez glorieusement du mal que vous aurez contracté parmi les horreurs de la peste : *Post triduum me sequeris, levita.*

Telles encore et plus vives en un sens furent les épreuves où Dieu mit Stanislas. Je ne parle ici ni de cette santé faible et languissante qui était pour lui une espèce de martyre continuel, ni de ce mal de poitrine habituel qui consomma si promptement son sacrifice. C'est là ma croix de tous les jours, disait-il, et je suis ravi que Jésus-Christ me l'ait laissée pour héritage. Je parle de cet orage formidable qui se forma sur sa tête, lorsqu'il vit son propre père entreprendre à force ouverte de lui faire quitter son état, le réclamer avec hauteur auprès de son général, et lui écrire amèrement à lui-même que s'il ne revenait immédiatement auprès de lui, il irait ou l'enlever jusque sous les yeux du pape, ou inquiéter tous ceux de son corps dans toute la Pologne. Stanislas exposé ou à quitter ses frères ou à leur occasionner la plus vive persécution ! Grand Dieu ! combien de temps durera donc une épreuve si sensible? Un instant, Messieurs, un seul instant. Stanislas adore la main invisible qui éprouve sa constance; il lui demeure fidèle, et la tranquillité du père devient le fruit de la fidélité du fils.

Ce n'est pas tout. Dès que Gonzague et Stanislas eurent montré une fidélité à toute épreuve, ce ne fut plus dans leur âme que des torrents de grâces et de bénédictions. Jugez-en par les consolations dont Dieu les a remplis pendant leur vie; par les faveurs singulières dont il les a comblés à leur mort; par ce haut degré de gloire, dont il les a couronnés dans le ciel; par ces mêmes honneurs qu'on leur décerne aujourd'hui sur la terre.

Pendant leur vie : combien de fois, dans les transports de sa prière, Gonzague parut-il comme absorbé en Dieu, ravi hors de lui-même, dégagé de ses sens; et Stanislas si consolé, qu'on le trouvait tout baigné de pleurs? Avant leur mort : avec quelle assurance l'un et l'autre n'en prédirent-ils pas l'heure et le jour? Aussi les vit-on s'y disposer avec une ferveur, l'attendre avec des impatiences, l'envisager, l'annoncer, la recevoir avec une joie qu'ils ne pouvaient eux-mêmes exprimer. Au moment de leur mort, à quel degré de gloire ne furent-ils pas élevés dans le ciel? Ce n'est pas à Gonzague, s'écriait sainte Madeleine de Pazzi, qu'il faut appliquer ces paroles du Prophète, qu'une pareille gloire est commune à tous les saints : *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus.* (*Psal* CXLIX, 9.) Je l'ai vu, ajoutait-elle, si élevé dans le ciel, que je ne puis comprendre comment une vie si courte a pu lui mériter une récompense si abondante. Pour Stanislas, il semble que la gloire de son âme se fût répandue jusque sur son corps : deux ans après son décès, il n'avait pas même commencé à se corrompre.

Après leur mort, quels honneurs l'Italie et la Pologne n'ont-elles pas rendus à leur mémoire? Jamais peut-être il n'y eut de canonisation plus ardemment désirée, plus vivement sollicitée, plus solennellement reçue de tous les princes d'Italie, que celle de Gonzague. Jamais non plus il n'y eut de protection plus marquée que celle de Stanislas sur toute la Pologne. C'est aux prières de Stanislas que Sigismond III reconnaissait devoir le succès de ses armes contre les Turcs; que le roi Casimir se déclarait redevable de cette victoire, à jamais mémorable, qu'il remporta sur une armée de trois cent mille cosaques; et c'est aussi sous la protection de Stanislas que la Pologne entière a mis ses plus chers intérêts.

Le reste, Messieurs, vous le voyez : leurs portraits tout rayonnants de gloire jusque sur nos autels; le sacrifice de l'Agneau sans tache offert à Dieu en leur honneur, et l'encens du sanctuaire brûlé devant leurs images; la chaire de vérité qui retentit de leurs éloges; l'Eglise entière à leurs pieds pour honorer leur triomphe, pour exalter leurs vertus, pour implorer leur assistance ! Mondains, qui m'écoutez, la plus flatteuse ambition a-t-elle jamais eu de pareils honneurs, de pareils biens, une pareille joie à vous offrir?

Je veux qu'il leur en ait coûté pour remporter de si glorieux triomphes. Je sais qu'il leur fallut du courage dans l'entreprise, et de la fidélité dans l'exécution. Ce n'est pas sans efforts qu'on abandonne ses parents, qu'on renonce à ses espérances dans le monde, qu'on se renonce soi-même : ce n'est pas sans peine non plus qu'on s'assujettit à tous ses devoirs, et qu'on se soumet à toutes les épreuves de la vie. Mais dans le monde qu'est-ce qui ne coûte pas? Ne vous en coûte-t-il donc ni veilles, ni fatigues dans l'acquisition de vos richesses; ni gêne, ni contrainte dans la servitude des grands; ni dégoût, ni chagrins, dans la poursuite de vos plaisirs? Comparez présentement leurs peines aux vôtres, j'y consens; mais en même temps, si vous l'osez, comparez aussi votre récompense à la leur.

Quelle gloire pour leur compagnie d'avoir si souvent formé de semblables sujets dans son sein ! Dès son institution elle donna trois saints à l'Eglise; et depuis dix ans seulement, elle vient d'en placer trois autres sur les autels. Tantôt ce sont des légions entières d'hommes apostoliques qu'elle répand jusqu'aux extrémités de la terre; et tantôt des martyrs de la foi, dont elle semble prodiguer le sang chez les peuples les plus barbares. Ici ce sont des héros de la charité qu'elle consacre au service et au salut des pestiférés : là ce sont des victimes de leur propre zèle, qui pour la cause de l'Eglise se font gloire d'avoir part à ses persécutions. Partout ce sont des mœurs incorruptibles : c'est une réputation sans tache, une conduite sans reproche, une soumission à l'Eglise, un attachement pour le Saint-Siége, un désintéressement dans leurs travaux, un courage, une patience, un silence même dans les plus rudes épreuves,

qui, depuis près de deux siècles, n'ont jamais souffert la moindre altération. Aussi, Messieurs, comme vous le voyez dans la solennité de ce jour, malgré le chagrin de l'hérésie, voilà la morale qui conduit sur les autels : *Gloriam ipsorum æternam fecit in gentem eorum.* (*Eccli.*, XLV, 31.) Profitons donc de leurs leçons : imitons les exemples de nos deux saints : c'est une voie sûre pour parvenir à la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc. Ainsi soit-il.

## II. PANÉGYRIQUE

### DE SAINT LOUIS.

Neque altitudo, neque profundum... poterit nos separare a charitate Christi. (*Rom.*, VIII, 39.)

*Ni ce qu'il y a de plus haut, ni ce qu'il y a de plus bas ne pourra nous séparer de l'amour de Jésus-Christ.*

Voilà quel est le caractère de la sainteté ; et voilà aussi quel fut le vrai caractère de saint Louis : une grandeur d'âme, et une fermeté de courage, au-dessus de tous les événements. Vous allez voir un roi toujours supérieur à tous les succès et à toutes les disgrâces ; un roi toujours grand, toujours héros, parce qu'il fut toujours saint. Par là vous verrez que la sainteté n'est pas moins propre à former de grands hommes selon le monde, qu'à former de grands hommes selon Dieu.

Quelles sont donc les leçons de grandeur que saint Louis donne aux rois en particulier? Quelles sont les leçons de grandeur qu'il donne à tous les chrétiens en général ? C'est dans les prospérités de son règne qu'il apprend à tous les rois le grand art de régner sur les hommes : premier point. C'est dans les adversités de son règne qu'il apprend à tous les chrétiens le grand art de faire régner Dieu sur nous : second point. Un saint qui régna toujours en grand roi : un roi qui régna toujours en grand saint ; c'est tout le plan de ce discours. Implorons, etc.

### PREMIÈRE PARTIE.

Avoir des ennemis à combattre, des voisins à ménager, des peuples à gouverner, c'est le sort ordinaire de tous les rois. Ne combattre ses ennemis qu'en vue de les détruire ; ne ménager ses voisins qu'en vue de les affaiblir ; ne gouverner ses peuples qu'en vue de les captiver, c'est le défaut des rois que l'ambition domine. Mais ne combattre ses ennemis que pour les ranger à leur devoir ; ne ménager ses voisins que pour les concilier entre eux ; ne gouverner ses peuples que pour les rendre heureux, c'est la vertu des rois que la religion anime ; et c'est aussi ce qui a fait du règne de saint Louis, le plus glorieux de tous les règnes. En trois mots donc : un courage que la religion a excité et modéré, une politique que la religion a inspirée, un gouvernement que la religion a formé. Trois articles que nous allons reprendre : tâchons de les bien développer.

Durant le cours de son règne, saint Louis eut à combattre des ennemis de toutes les espèces : des hérétiques qui attaquaient ouvertement la vérité ; des rebelles qui souffraient impatiemment l'autorité ; des puissances étrangères qui voulaient affecter sur lui la supériorité, des infidèles qui résistaient généralement à toute la chrétienté. Depuis longtemps l'hérésie des Albigeois agitait l'Eglise des plus grands troubles. Trop négligée dans ses commencements, et trop ménagée dans ses progrès, elle avait déjà paru d'autant plus formidable, qu'elle ne s'effrayait plus de sa propre défaite. Toujours vaincue, mais toujours mutinée, elle essaya de sortir de ses ruines, et elle trouva des protecteurs qui la firent renaître de ses cendres.

Au seul nom d'hérésie le courage du jeune Louis s'alluma ; le zèle de la maison du Seigneur le dévora comme David ; et, comme lui, il put dire dès sa jeunesse, qu'il avait terrassé des monstres. A l'âge de quatorze ans, il marcha contre les Albigeois ; il les attaqua, il les défit ; et, en leur ôtant tout appui, il leur ôta aussi toute ressource. Mais si l'erreur prit fin, les troubles ne finirent pas. Le zèle de la religion n'est souvent qu'un prétexte pour ébranler l'Etat, et saint Louis l'éprouva.

Il y eut des esprits mécontents qui se crurent trop grands pour être ses vassaux, et qui se soulevèrent. Insensés ! ils ne réfléchissaient pas que Dieu est assis sur le trône des rois qui ne règnent que par lui. Au premier bruit des armes, ou plutôt au premier signal de la révolte, saint Louis se met à la tête de ses troupes : il prévient les rebelles par la rapidité de sa marche : il les déconcerte par sa présence : il les ébranle par son courage. Trois places fortes cèdent à sa valeur : les conjurés tombent à ses genoux, et si la justice de ses armes triomphe de leur attentat, sa religion ne triomphe pas moins de son ressentiment.

Mais que peuvent tous les ménagements de la douceur sur des révoltés qui se sentent appuyés et soutenus? L'Angleterre vient à eux avec toutes ses forces : elle y vient même dans la personne de son roi ; et, tandis qu'elle s'insinue au sein de nos Etats, la Flandre lui répond de nos frontières. A tant d'efforts qu'opposera saint Louis? Une confiance en Dieu et un courage qui étonnèrent tout l'univers. Allons à eux, dit-il, comme le jeune Jonathas, et ne craignons pas leur multitude. S'ils nous crient de loin : Arrêtez-vous ; nous modérerons notre courage, et nous consentirons à la paix. Mais s'ils insultent à notre petit nombre, combattons vaillamment : Dieu les a mis dans nos mains : *Ascendamus, quia tradidit eos Dominus in manibus nostris.* (*1 Reg.*, XIV, 10.)

Animé de cet espoir, il part comme l'éclair, et il s'avance avec sa petite armée comme le nuage qui porte la foudre. Sans être ni intimidé par le grand nombre, ni effrayé par le danger, ni arrêté par une rivière profonde qui couvrait les ennemis, il va droit à tant de troupes liguées ; et s'il

s'arrête quelques moments en leur présence, c'est pour leur envoyer dire qu'il peut encore écouter leur repentir; mais que s'ils ne se hâtent d'implorer sa clémence, ils auront à répondre de tout le sang qu'il va répandre.

Sur leur refus, il s'élance le premier l'épée à la main; il gagne la tête du pont, il renverse, il écarte, il dissipe comme un torrent toutes les digues qu'on oppose à son passage. Ici, Messieurs, ne croyez-vous pas voir ce fameux Horace, qui, sur le pont du Tibre, arrêta seule toute l'armée de Porsenna? Cet homme seul qui attaque aujourd'hui et qui emporte le pont contre toute une armée, c'était le roi. On eût dit que le dieu des combats marchait devant lui pour lui faire jour à travers la mêlée, et pour le couvrir de son bouclier. Mille combattants tombent sous l'effort de son bras : il donne à ses troupes le temps d'arriver et de s'élargir : il met à feu et à sang tout ce qu'il ne met pas en fuite : et tandis qu'on lira la vie et les actions, l'histoire et les annales des grands hommes, on se ressouviendra de la journée et du pont de Taillebourg. Tout ce qu'il exige des chefs de la révolte, c'est qu'ils le suivent dans la Palestine, et qu'ils aillent sous ses yeux laver dans le sang des infidèles la honte de leur rébellion.

A ce seul mot quels prodiges de valeur ne se présentent pas à vos esprits? Un roi qui quitte généreusement ses Etats, et qui traverse les mers pour aller conquérir à Jésus-Christ tous ces lieux saints que Jésus-Christ a honorés de ses vestiges, et qu'il a arrosés de son sang! un roi qui à la vue de vingt mille infidèles, se jette à la mer l'épée à la main, et qui les dissipe en paraissant seulement sur le rivage! un roi devant qui Damiette, la plus forte ville de l'Egypte, tombe sans résistance, après avoir, pendant plus de cinquante ans, résisté à toutes les armées des croisés! un roi qui dans un jour de bataille paraît si majestueux à la tête de ses troupes, qu'au rapport des historiens de son temps, ses regards seuls semblaient porter les premiers coups! un roi qui dans l'action s'avance et enlève à un gros d'ennemis son propre frère qu'ils emmenaient prisonnier! un roi qui, pour se dégager lui-même d'une légion de barbares dont il était investi, n'a besoin que de lui seul, et qui triomphe de tous leurs efforts au moment qu'ils croyent triompher de sa liberté! un roi qui remporte deux signalées victoires sur les ennemis du nom chrétien; et qui, pour la cause de Dieu, ne connaît ni péril qu'il ne franchisse, ni ennemis qu'il ne subjugue; n'est-ce pas apprendre à tous les rois de la terre ce que peut la religion dans un monarque qui ne combat que pour elle?

Que deviennent donc tous ces injustes reproches qu'on fait à la sainteté, d'amollir le courage et d'être incompatible avec la valeur? Que les impies se lèvent, et qu'ils disent s'ils ont quelque chose, je ne dis pas à opposer mais même à comparer à l'héroïsme du saint roi dont je fais l'éloge.

Or, Messieurs, ce courage héroïque que la vertu inspirait à saint Louis contre les ennemis de la religion et de l'Etat, c'est ce même courage qu'elle nous inspire encore aujourd'hui contre les ennemis de l'Eglise, contre les ennemis de la couronne, contre les ennemis de notre salut. Avec un grand fond de religion, on a du zèle pour la défense de la foi, pour le soutien du trône, pour la sanctification de son âme : avec une bonne conscience, on est intrépide jusque dans l'horreur des combats. Au contraire, il n'y a point de cœurs plus lâches ni plus timides dans tous les dangers qui annoncent la mort, que ceux qui ont le plus de sujet d'en appréhender les suites. Pourquoi donc saint Louis fut-il toujours grand envers ses ennemis? parce que la religion excitait et modérait sa valeur. Pourquoi fut-il toujours grand envers ses voisins? parce que la religion était l'âme et l'objet de toute sa politique.

Ménager les autres en vue du bien public, c'est ce que la politique chrétienne nous inspire; mais ne ménager les autres qu'en vue de soi-même, c'est ce que la politique mondaine nous enseigne. La première a pour but de maintenir la tranquillité publique : la seconde n'aboutit souvent qu'à la troubler. En effet, Messieurs, la politique de nos jours est moins l'art d'éviter des embûches, que d'en dresser; de parer des coups, que d'en porter; de conserver sa liberté, que d'opprimer celle d'autrui. Aussi les traités les plus solennels ne servent plus qu'à désarmer les peuples pour un temps, et ils ne leur ôtent ni l'animosité qui les avait armés, ni l'envie secrète de se nuire. Les alliances même et les mariages, qui font de presque tous les souverains comme une même famille, ne peuvent les rassurer contre de pareilles défiances. Il n'est pas jusqu'à ces anges de paix qu'on envoie dans les cours des rois, qui ne soient des témoins à craindre, ou des ennemis à redouter. Ils étudient le fort et le faible d'un Etat, la contenance du maître, le caractère des ministres, l'inclination des peuples, la disposition des esprits : et, sous le voile de la paix, ils cultivent souvent des semences de guerre. La fausse politique a détruit les plus sacrés remparts de la religion : elle ne consiste plus que dans l'artifice; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le monde n'estime guère plus que celle qui sait nuire.

Qui jamais eut plus lieu que saint Louis de mettre en œuvre des maximes si spécieuses pour l'ambition, mais si dangereuses pour le salut? Il avait pour voisins deux princes qui avaient soulevé contre lui ses propres sujets, Frédéric II, qui par ses lettres les avait invités à la révolte, et Henri III, qui était venu les appuyer de toutes ses forces. A leur tour ces deux princes se trouvaient dans le même embarras où ils l'avaient jeté. Frédéric était en guerre contre le Saint-Siége; et le pape, armé d'un double pouvoir, balançait dans la Lombardie toutes

les forces de l'Allemagne. Henri III était plongé en Angleterre dans toutes les horreurs de la guerre civile, et l'autorité royale y était en butte aux efforts du parlement. Combien de fois les uns et les autres ne recoururent-ils pas à saint Louis, pour tâcher de l'engager dans leur querelle, et quelle occasion plus favorable pour lui d'aller, à la faveur de leurs divisions, se parer de leurs dépouilles!

Qu'en fut-il cependant? Prudence humaine, taisez-vous; sagesse du siècle, rougissez : voici une politique qui vous est inconnue; mais une politique chrétienne, que le monde même a couronnée des plus grands éloges. Loin d'entretenir le feu de la division qui dévorait ses voisins, saint Louis s'employa tout entier à l'éteindre. Il pria, il sollicita, tantôt le pape, et tantôt l'empereur, tantôt Henri III, et tantôt les parlementaires. Aux uns il représenta le mauvais effet de leurs dissensions, et aux autres la honte de leur révolte. Le fruit de ses soins fut que Frédéric le choisit pour médiateur de sa paix avec le Saint-Siége, et que les Anglais le prirent pour arbitre de leurs différends. Le roi d'Angleterre vint en personne, et le parlement comparut dans ses députés pour écouter les oracles et pour subir les décisions du saint roi. Sa vertu lui érigea un tribunal du haut duquel il interrogea les souverains. On eût dit, selon l'expression de Daniel, qu'il était devenu le roi de toute la terre; et devant lui, non plus que devant ce roi fameux dont il est parlé dans les Machabées, il ne se trouva personne qui osât remuer.

En voulez-vous des preuves? Que Frédéric projette de troubler le repos du conclave : Ne craignez pas, écrit saint Louis à ses cardinaux : s'il entreprend de vous inquiéter, je saurai bien le contenir. Que Frédéric attente en Italie sur la liberté de quelques évêques de France, et que, pour justifier sa conduite, il envoie des ambassadeurs : Retournez vers votre maître, leur dit saint Louis, et apprenez-lui que s'il ne me fait une prompte justice, je pars pour me la faire moi-même. Que ce même empereur balance à le satisfaire, saint Louis arme avec une diligence incroyable, et Frédéric se croit trop heureux de détourner la foudre. Dans le temps même que saint Louis fait savoir à ses ennemis qu'il part pour la terre sainte, il ne leur vient seulement pas dans l'esprit qu'une absence de cinq ans pouvait favoriser leurs invasions : ils respectent ses frontières, et ils n'osent les menacer. Partie par crainte, partie par amour, tous par respect le regardaient comme leur maître dans le grand art de régner; et il éprouva toute sa vie la vérité de ces paroles de Job, que la puissance et la terreur sont dans les mains de celui qui établit la concorde entre les têtes couronnées : *Potestas ac terror apud eum est qui facit concordiam in sublimibus.* (*Job.* XXV, 2.)

Quelle fut donc la politique de saint Louis, et quels en furent les succès? Sa politique fut d'établir la paix entre ses voisins; ses succès furent d'en devenir le maître en devenant l'objet de leur confiance, l'arbitre de leurs différends, et le garant de leurs traités. Citez-moi présentement un seul exemple où la politique mondaine ait opéré rien de plus grand, rien de plus sublime, rien de plus auguste selon le monde même. Ah! Messieurs, que nous serions grands, je ne dis pas seulement aux yeux de Dieu, mais encore aux yeux des hommes, aux yeux des impies mêmes, si, quand nous ménageons les autres, nous n'avions en vue que leurs propres intérêts! Dépositaires de leurs chagrins, nous les aurions bientôt dissipés par le désintéressement de nos conseils. Tantôt ce serait un procès assoupi par les voies de la conciliation, et tantôt une animosité étouffée par les retours de l'amitié. Quelquefois ce serait un piége évité par l'importance de nos avis, et quelque autrefois une disgrâce réparée par la fécondité de nos ressources. Souvent ce seraient des amis ramenés à Dieu en les rendant à leur repos; et, sans autres armes que celles de l'insinuation et de la douceur, ce serait toujours triompher en héros, que de triompher de leurs passions. Avec de tels principes, saint Louis pouvait-il n'être pas infiniment respectable à ses voisins, et infiniment cher à ses sujets?

Ce fut à l'âge de vingt et un ans que saint Louis commença de gouverner par lui-même, et Dieu sait combien à cet âge le trône est rempli d'écueils! Dans une jeunesse sans expérience, un roi est d'autant moins maître de ses propres passions qu'il est plus maître de celles des autres. De tous les courtisans qui l'environnent, il en est peu qui ne cherchent ou à profiter de ses faiblesses, ou à lui communiquer les leurs, et, sous ombre de le servir, presque tous aspirent à le gouverner. Dans cette vue, que ne fait-on pas pour pénétrer son caractère? On examine toutes ses démarches; on pèse toutes ses paroles; on étudie ses aversions et ses penchants; on cherche à deviner jusque dans ses regards, jusque dans son silence même, et dès qu'on a découvert son faible c'est à ce défaut qu'on s'arrête pour lui prodiguer tout son encens. Le monarque penche-t-il donc vers l'ambition, on ne lui parle que de conquêtes, et, sous le nom de gloire, on le porte à tout usurper. A-t-il du goût pour le plaisir, tous les objets volent au-devant de lui, et ils s'applaudissent encore de leur propre défaite. N'a-t-il aucun vice, on se contrefait sous ses yeux, et on paraît vertueux pour triompher de sa pitié.

Mais en vain la cour des rois a-t-elle été dans tous les temps l'école du déguisement et du mensonge, le séjour de la flatterie, le centre de toutes les intrigues, l'élément de l'ambition, le tombeau de l'innocence, le mobile de toutes les passions. Sous le règne de saint Louis, il fallut que le vice prît le parti de se corriger ou de se cacher, et pour s'engager au service du prince nul titre

n'était reçu qu'une profession ouverte de servir Dieu.

C'était uniquement sur la piété de ses peuples qu'il prétendait établir leur bonheur ; mais aussi c'était en partie sur la force de ses exemples qu'il prétendait établir leur piété. Quoi de plus propre, en effet, à persuader la vertu que de voir un jeune roi ne se revêtir de la pourpre que pour cacher son cilice ! ne manger en public que pour inspirer l'amour de l'abstinence et du jeûne ! n'interrompre ses occupations que pour vaquer à la lecture, à la prière, à la méditation ! ne toucher, ce semble, à ses trésors que pour fonder des hôpitaux, ou pour doter des monastères ! ne se montrer inexorable que pour extirper le duel et le blasphème dans ses Etats, et dans tout le reste ne témoigner jamais qu'une tendresse et une affection pour ses peuples qui lui gagnait tous les cœurs !

Qui ne serait saisi d'admiration de le voir dans le bois de Vincennes, sous un dais de feuillages et sur un trône de gazon, ouvrir un tribunal à toutes les plaintes de ses sujets, et terminer leurs procès comme un bon père apaise les querelles de ses enfants ! Là, sans autre garde pour la sûreté de sa personne que l'amour de ses peuples, et sans autre suite que l'affluence des pauvres ; sans qu'on distinguât les entrées pour les uns et l'exclusion pour les autres ; sans qu'il fût nécessaire de corrompre ceux-ci par des présents, ni de fléchir ceux-là par des prières, tout le monde avait le même accès auprès de lui, et nul n'y avait d'autre appui que la justice de sa cause. Là donc, sous ces mêmes arbres que les siècles avaient respectés jusqu'à nous, saint Louis faisait de sages règlements pour maintenir la justice sur les tribunaux, et pour interdire aux juges séculiers tout ce qui n'est pas de leur ressort. Là, il défendait les jeux de hasard, qui, sous l'appât du gain, conduisent presque toujours à une perte irréparable, et il exterminait tous ces jeux publics qui ne sont propres qu'à occasionner le désordre. Là, il s'informait des dégâts que ses troupes pouvaient avoir faits dans leurs marches, des concussions que pouvaient avoir commises ceux qui étaient chargés de l'exécution de ses ordres, de la désolation où pouvaient se trouver les familles par la stérilité de la terre ou par le dérangement des saisons, et il ordonnait que les dommages fussent réparés de l'argent de son trésor. Loin de regarder les biens de son peuple comme un patrimoine qu'il lui fût permis de dissiper, il regardait au contraire son propre patrimoine comme un bien qu'il devait consacrer aux besoins de son peuple. Accourez donc, rois de la terre, puissances du siècle, héros chrétiens, vous tous qui aspirez à la véritable gloire, venez apprendre de saint Louis par quelles voies on y parvient sans la rechercher. Exposé sur nos autels, que vous prêche-t-il par ses exemples ? ce que saint Paul a publié dans ses écrits : Que la piété sert à tout bien : *Pietas ad omnia utilis* (I *Tim.*, IV, 8) ; que pour être véritablement grand selon le monde même, il faut être grand selon Dieu, et que la religion seule peut former cette sublime grandeur qui ne connaît aucune tache. C'est dans les prospérités de son règne que saint Louis donne de telles leçons aux rois en particulier : vous venez de le voir. C'est dans les adversités de son règne qu'il donne les mêmes leçons à tous les chrétiens en général, et c'est aussi ce qui va faire le second point de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Il eût manqué quelque chose à la gloire de saint Louis si les disgrâces lui avaient manqué : c'est à cette dernière épreuve que l'héroïsme se décide. Dans la prospérité, un homme peut paraître grand dans ses desseins et ne le devoir qu'à son ambition ; juste dans ses mesures, et ne le devoir qu'à son conseil ; heureux dans ses entreprises, et ne le devoir qu'à la fortune ; mais dans l'adversité l'homme est rendu à lui seul, et quand il se trouve au-dessus de ses disgrâces il est au-dessus de lui-même. Or, Messieurs, c'est dans ce point de vue que je vous présente saint Louis, et j'ose dire que je vous le présente ici dans le plus haut point de sa gloire. C'est dans la façon dont il reçoit les revers de son règne ; dans la façon dont il en envisage la durée. Il les reçoit avec une résignation parfaite ; il les soutient avec une fermeté inébranlable ; il les souffre avec une constance invincible. Trois articles que je reprends et qui vont achever son éloge.

Il faut avoir été heureux pour bien sentir ses malheurs ; il faut même, pour en bien essuyer tout le dégoût, n'avoir jamais eu lieu de les appréhender. Les disgrâces touchent peu ceux qui y sont accoutumés, et elles touchent encore moins ceux qui ont pu les prévoir. Mais quand du sein des plus brillantes prospérités on tombe tout à coup dans un abîme de malheurs, et quand ces mêmes malheurs surviennent sans qu'on eût lieu de s'y attendre, pour lors il est bien difficile qu'on n'en sente pas tout le poids, et il faut être bien grand, bien uni à Dieu, bien maître de soi-même, bien supérieur à tout, pour n'en pas goûter l'amertume. Or, Messieurs, un monarque qui avait eu la gloire de subjuguer les villes et les provinces, de dompter les rois mêmes, de vaincre dans toutes ses batailles, de faire plus en Orient avec ses seules troupes que n'avaient fait jusqu'alors toutes les forces de l'Europe, devait-il naturellement craindre tout ce que le sort de la guerre a de plus triste et de plus humiliant ? Ne devait-il pas, au contraire, espérer que le ciel seconderait ses pieuses entreprises, et que, comme il ne combattait que pour la cause de Dieu, pour sa propre cause, Dieu lui en accorderait tous les succès ?

Mais, non : Dieu lui réservait d'autres victoires ; il lui destinait d'autres couronnes. Pour moi, Messieurs, plus je lis dans la vie

de saint Louis les étonnantes catastrophes dont j'ai à parler ici, plus je suis persuadé que ce sont ces mêmes désastres que Dieu avait prédits par ses prophètes. En ce jour-là, dit Isaïe, l'Egypte verra dans son sein un autel érigé au vrai Dieu, et le moment d'après toutes les calamités viendront fondre sur celui-là même qui l'aura consacré au Seigneur : *In die illa erit altare in medio Ægypti... Et dirumpetur spiritus Ægypti in visceribus ejus.* (*Isa.*, XIX, 3.) Le bruit de sa défaite sera aussi éclatant que l'aura été le bruit de ses victoires. Les bords du Nil en rougiront : l'Egypte entière en frémira : *Cor Ægypti tabescet in medio ejus : fluvius desolabitur.* (*Ibid.*, 1, 5.) Malheur à ceux qui iront de l'occident à l'orient pour lui prêter du secours ; au lieu de relever sa destinée, ils auront part à sa disgrâce : *Væ qui descendunt in Ægyptum ad auxilium : cadet auxiliator et cui præstolatur auxilium.* (*Isa.*, XXXI, 1, 3.) Mais aussi au milieu de ses malheurs rien ne sera capable de l'ébranler : *Non pavebit.* (*Ibid.*, 4.)

Ne disons donc pas qu'en Egypte les ordres de saint Louis avaient été mal exécutés ; que les vivres avaient manqué à son armée ; que la maladie avait ruiné ses troupes ; que la multitude avait enfin accablé le petit nombre : tout cela est vrai, mais tout cela même entrait dans les dispositions de la Providence. Disons simplement que les desseins de Dieu s'accomplirent dans la personne de saint Louis, et ajoutons toujours que le jour de sa plus grande gloire fut le jour de sa prison. Au moment même de sa détention, il demande son Bréviaire, et, selon sa coutume, il le récite avec la même tranquillité que s'il eût été au milieu de sa capitale. S'il parle de son malheur, c'est pour bénir la main qui le frappe ; c'est pour s'applaudir de sa disgrâce. Pas une plainte ou un murmure, pas une parole d'impatience ou de chagrin qui lui échappe. Il adore les ordres secrets de la Providence, et il se fait plus d'honneur de sa défaite qu'il ne s'en était jamais fait de ses victoires. S'il prévoit qu'on pourra bien lui proposer de racheter sa délivrance, il forme le dessein de ne l'accepter jamais, ni au préjudice de sa conscience ou de son honneur, ni au désavantage de son royaume, ou aux dépens des affaires des chrétiens en Orient. J'aimerais mille fois mieux périr, disait-il, que de manquer aux devoirs de la religion, à la gloire de ma couronne, à l'intérêt de mes peuples, à ce que je me dois à moi-même.

Ne donnons donc rien à la pitié, donnons toujours tout à l'admiration. Qu'ont fait de plus les propres disciples de Jésus-Christ, je dis ceux qu'il a élevés à son école? Qu'ils se soient mis à sa suite lorsqu'il allait apaiser les tempêtes ou ressusciter les morts; vous conviendrez que ce n'est pas en cela que consiste la grandeur de leur sacrifice. Mais qu'ils se soient attachés à lui lorsqu'il ne leur a présenté que des croix, c'est ce qui fait toute leur gloire. Or, n'est-ce point aussi ce que nous admirons dans saint Louis? C'était le plus grand roi du monde qui se trouvait dans la plus vive et la plus sensible de toutes les humiliations où se puisse trouver une tête couronnée. C'était un roi éloigné de ses états, séparé de tous les grands de sa cour, de tous les officiers de son armée, séparé de ses propres frères, séparé de son épouse même dont il ignorait le sort à ses côtés; et qui privé de toute consolation humaine, n'avait plus de ressource qu'en lui seul. Cependant c'était un roi qui faisait son bonheur de ses souffrances. Ne nous arrêtons point ici à faire sentir l'opposition qu'il y a de lui à nous. Comment admirer sa résignation dans les disgrâces, sans rougir de nos murmures à la moindre affliction? Hâtons-nous de décrire les traitements inouis qu'on lui fit essuyer : c'est ici que la fermeté de son âme va paraître dans tout son jour.

Que les vainqueurs s'empressent de déshonorer la victoire, c'est le propre des barbares sans foi et sans loi, sans frein et sans joug, sans sentiment et sans honneur, de violer toutes les lois divines et humaines. Mais saint Louis leur fera voir qu'ils ne sauraient jamais faire perdre la majesté à un roi qui se sent et qui sait se connaître. Il leur apprendra que comme il ne refusa jamais rien de juste et de raisonnable étant vainqueur, ils ne doivent rien attendre d'injuste et de déshonorant pour lui étant captif. Il portera leurs chaînes avec autant de dignité qu'il a toujours porté sa couronne; et étant prisonnier il traitera ses propres vainqueurs comme s'ils étaient ses esclaves.

Sur ce principe, qu'ils fassent couper la gorge à tous les malades de son armée, trancher la tête à tous ceux de ses soldats qui refusent de renier leur foi, crever les yeux à trois cents de ses gentilshommes qui semblaient encore lui former une cour autour de sa prison ; qu'ils délibèrent, si après lui avoir fait perdre plus de trente mille hommes, ils ne lui feront pas perdre la vie à lui-même : d'un seul de ses regards il leur apprend qu'il ne craignit jamais que Dieu seul. Viennent-ils à lui tout fumants encore du meurtre de leur soudan, et l'épée à la gorge veulent-ils le forcer de stipuler pour sa rançon? il répond qu'un roi de France ne se rachète pas avec de l'argent, et par la fermeté de sa réponse il leur fait tomber les armes de la main. Lui proposent-ils la paix? il ne peut, dit-il, consentir qu'à une trêve; et il veut bien qu'ils sachent qu'ils l'auront pour ennemi déclaré, tout autant de temps qu'ils seront les ennemis déclarés de Jésus-Christ. S'agit-il d'en régler les conditions? il veut pour préliminaires que les chrétiens conservent généralement toutes les places qu'ils possédaient dans la Palestine et dans la Syrie. Pour ratifier ce traité par un serment, lui présente-t-on une formule qu'il croit ne pas convenir à un chrétien? il déclare qu'il ne la prononcera jamais. Pour l'y contraindre,

le menace-t-on de le mettre à la torture? il proteste qu'il perdra plutôt la vie que la conscience. Lui dit-on que s'il persiste dans son refus, on va lui trancher la tête? la vue du péril ne le fait pas changer. Consent-on enfin à son départ? il ne partira que le dernier; et jusqu'à ce qu'il ait vu généralement tous les siens affranchis de l'esclavage, il refuse d'être mis en liberté.

Faut-il s'étonner après cela qu'éblouis de tant de vertus royales et chrétiennes, des barbares mêmes lui défèrent tous les honneurs du diadème, qu'ils tombent à ses pieds pour lui rendre leurs hommages, qu'au son de tous les instruments ils viennent entourer sa tente et célébrer ses grandeurs, qu'ils délibèrent s'ils ne l'éliront pas pour leur roi, et que vingt mille hommes de leurs troupes ne composent son escorte que pour former son triomphe!

A quoi est-ce que les Juifs reconnurent autrefois la royauté de Jésus-Christ? et quand est-ce qu'ils s'écrièrent : c'est ici notre légitime et véritable roi? *Hic est vere Filius Dei.* (*Matth.*, XXVII, 54.) N'est-ce pas à ce seul air de divinité dont il soutint sur la croix les tourments qu'ils lui firent endurer? Vous l'avez entendu, Messieurs, ce fut en imitant la fermeté de Jésus-Christ dans ses souffrances, que saint Louis força les Sarrasins de reconnaître et de respecter en lui la royauté. Quand donc ils apprirent de lui-même que de sa prison d'Égypte il allait, aux mêmes risques qu'il venait de courir, pourvoir aux besoins des chrétiens dans la Palestine, délivrer leurs prisonniers, racheter leurs esclaves, fortifier leurs places, rebâtir leurs églises : quand ils apprirent de sa propre bouche qu'il ne rentrerait jamais dans ses États que pour revenir à eux avec de nouvelles légions, et pour laver dans leur propre sang l'injure qu'ils venaient de faire à la religion, en violant la foi des traités, la majesté du trône, les lois de l'humanité; ils ne pouvaient assez admirer la religion et la fermeté, la puissance et les richesses, la magnificence d'un si grand roi.

Ah! Messieurs, que nous sommes éloignés de faire le même honneur à la vertu! Où est cette sainte intrépidité, cette fermeté chrétienne, cette noble et modeste fierté qui ne se laisse ni intimider par les menaces, ni aigrir par les injures, ni irriter par les affronts! S'alarmer au moindre mal, murmurer à la plus légère contradiction, éclater, s'emporter à la plus petite disgrâce, est-ce donc là ce que la religion nous inspire? Vous diriez que tout est perdu, dès que tout ne nous rit pas. Parce que notre élévation ne répondra pas à notre vanité, parce que notre fortune demeurera au-dessous de notre avidité, parce que nos plaisirs n'assouviront pas toutes nos cupidités, parce qu'on nous fera peut-être quelque injuste préférence, quelques piquants reproches, quelque confusion de nos défauts, nous en serons abattus et consternés, tout comme si nous n'avions ni force, ni vertu, ni espoir, ni consolation en Dieu! N'est-ce pas nous avilir nous-mêmes et avilir encore plus la religion que nous professons? Reprenons donc courage à la vue d'un saint roi qui soutient tous ses malheurs avec une fermeté inébranlable et qui les souffre avec une constance invincible.

Quel autre que lui, échappé à tant de périls, aurait songé à quitter encore une fois son royaume pour aller les affronter tout de nouveau? Mais que ne peut pas le motif de la gloire de Dieu dans un cœur qui en a fait sa propre gloire? Saint Louis espère qu'en retournant en Asie, il en conquerra une partie à Jésus-Christ, et qu'en passant par l'Afrique, il y convertira le roi de Tunis; il espère au moins que s'il ne peut mourir martyr de la foi, il mourra martyr de la charité. En voilà assez pour lui faire déclarer à tous les princes et à tous les seigneurs de sa cour, qu'il est résolu d'employer tout ce qui lui reste de vie à l'exécution de ce dessein. Oubliant donc toutes ses fatigues et ses disgrâces passées, ou plutôt, s'en ressouvenant encore, et soupirant toujours après de si glorieux travaux, il se rembarque et il brave encore une fois la fureur des vents et le courroux de la mer. A la vue de Tunis, quel objet plus touchant que de voir ce religieux monarque, les genoux contre terre, la tête nue, les mains jointes, fondant en larmes, et d'une voix entrecoupée de sanglots, s'offrant lui-même en holocauste pour la conversion des idolâtres! Oui, leur fait-il dire par leurs propres ambassadeurs, c'est de tout mon cœur que je me constitue votre esclave dans le plus affreux de vos cachots, et que je consens à ne plus voir la lumière du jour, si vous et votre roi, voulez ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile.

Mais que vos jugements sont adorables, ô mon Dieu! et à quelles rudes épreuves ne le réserviez-vous pas! C'est le salut des siens propres qui va désormais occuper ses soins, et absorber tous ses moments jusqu'au dernier souffle de sa vie. Enveloppé dans une contagion populaire qui désole son armée, il entreprend par sa pénitence de fléchir la colère du ciel, et il ne paraît plus plus que sous la cendre et le cilice. C'est un roi qui veut satisfaire à Dieu pour ses sujets, c'est un père qui veut mourir pour ses enfants, c'est un saint qui, après avoir distribué tous ses trésors en faveur des malades, se tient sans cesse auprès des mourants; et qui, tandis qu'il procure aux uns le moyen de vivre, ménage aux autres les moyens de bien mourir. A cet égard, Messieurs, nul ménagement de sa part, nulle attention à sa santé, nul retour sur sa dignité même. Il va séparer les morts d'avec les vivants, il les charge sur ses épaules, et sous un si noble fardeau, il élève à la religion un trophée plus glorieux encore que le trône. Vous-même, ô mon Dieu! que pouviez-vous lui demander et lui inspirer de plus grand? Voulez-vous la vie de son fils? Avec quel

courage ne l'abandonne-t-il pas à votre sainte volonté? Voulez-vous sa propre vie? Le voilà frappé de la peste, étendu sur le rivage, muni des derniers sacrements, rejetant tous les vœux qu'on vous fait pour sa guérison, et insensible à toute autre chose qu'à votre propre gloire. Quel spectacle, Messieurs! Imaginez, si vous le pouvez, ce qui va se passer dans son cœur à ce dernier moment de sa vie. Couché sur le sable au bord de la mer, dans le dernier coup d'œil de sa vie, il aperçoit une nouvelle flotte qui lui amène le plus prodigieux renfort. Avec ce puissant secours que ne pouvait-il pas espérer pour la conversion des infidèles? C'était l'élite de sa noblesse qui accourait à lui pour assurer son triomphe. Mais quel contraste dans son armée de mer et dans son armée de terre! Celle qui arrive, à la vue de son roi, déploie sur ses vaisseaux toutes les marques de sa joie, et elle s'annonce par des cris d'allégresse qui pénètrent jusqu'aux cieux. C'est en elle une réjouissance qui s'explique par tout ce que le bruit des armes et le son des instruments ont de plus propre à témoigner les plus grands transports de joie; et dans son armée de terre ce ne sont à ses côtés que des torrents de pleurs. D'une part, tous les signaux de la victoire, et de l'autre le plus morne silence joint à la plus profonde tristesse. Alors, quels combats dans le cœur du roi! Mais aussi quel triomphe dans le sacrifice qu'il fait à Dieu! La victime était prête depuis longtemps, elle était mûre pour le ciel, et ce fut le moment que Dieu choisit pour la placer sur le trône qu'il lui avait préparé dans le ciel.

Voilà, Messieurs, quelle fut la glorieuse fin d'une si glorieuse vie. J'ai tout dit: heureux, si par l'exposé de ses vertus je vous avais portés à l'imiter. Je ne parle pas de ces entreprises qui ne peuvent convenir qu'à un roi. Je parle de cette pureté de mœurs, de cet amour du prochain, de cette union avec Dieu, de cette résignation, de cette fermeté, de cette constance dans nos disgrâces qui peuvent nous convenir à tous, et dont la pratique peut nous conduire à la même gloire dont il jouit dans le ciel. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

---

# ORAISON FUNEBRE

## DE TRES-HAUT ET TRES-EXCELLENT ET TRES-PUISSANT PRINCE PHILIPPE V, ROI D'ESPAGNE ET DES INDES.

Placebat tam Domino quam hominibus. (I *Reg.*, II, 26.)

*Il était également chéri de Dieu et des hommes.*

Monseigneur (2),

Il est si rare qu'on plaise à Dieu sans déplaire aux hommes, et il est si difficile de plaire aux hommes sans déplaire à Dieu, que les applaudissements du monde ne se rencontrent presque jamais avec les bénédictions de la vertu. Ou le monde nous abandonne, parce que nous ne nous attachons qu'à Dieu seul? ou Dieu nous réprouve, parce que nous nous attachons au monde. Ainsi, dire d'un roi que pendant sa vie il eut l'approbation de Dieu et l'approbation des hommes, c'est reconnaître en lui tous les différents genres de mérite qui pouvaient lui attirer les regards du ciel et de la terre; c'est publier qu'il sut régner sur lui-même en régnant sur les autres; tempérer l'éclat de la majesté par les charmes de la douceur; allier la condescendance avec l'autorité, la clémence avec la fermeté, la prudence avec l'intrépidité, la constance et l'égalité d'âme avec les vicissitudes et les inégalités de la vie.

Aussi, Messiers, quand, dans les paroles de mon texte, j'ai dit de l'auguste monarque qui excite aujourd'hui nos regrets, ce que l'Esprit-Saint a dit de ce célèbre conducteur du peuple de Dieu qui établit le trône de Juda, qu'il a été également agréable à Dieu et aux hommes, j'ai prétendu annoncer dès l'entrée de mon discours, que vous alliez voir en lui l'exemple et le modèle des rois, l'ornement de la piété, le spectacle des nations, l'étonnement de ses ennemis, l'admiration de ses voisins, l'amour et les délices de ses sujets.

Vous le verrez, en effet, grand et magnanime en tout, se montrer toujours tel dans la paix comme dans la guerre, dans le secret de son conseil comme en public, dans les adversités comme dans les prospérités de son règne, dans les affaires politiques comme dans celles de la religion, dans les plus petites comme dans les plus grandes occasions. En lui vous admirerez un roi libéral et magnifique, un ami constant et généreux, un allié sûr et désintéressé, un époux fidèle, un père tendre, un maître indulgent, un juge intègre, un exterminateur du vice, un protecteur de l'innocence, un rémunérateur de la vertu; et concevoir de lui de moindres idées, j'ose le dire, ce serait n'avoir pas suivi les événements de son règne, ce serait ne l'avoir pas connu.

(2) Monseigneur le dauphin.

Ne mêlons donc rien d'étranger à un sujet qui est si riche de son fonds. Ne mêlons non plus rien de profane à un sujet si chrétien et n'offrons pas au diadème un encens qui ne doit brûler que pour Dieu seul. Au contraire, faisons voir que, jusque sous l'éclat de la couronne, il n'y a sur la terre que la vertu seule qui soit digne d'une gloire immortelle. Sans perdre de temps; un roi selon le cœur de Dieu : *Placebat Domino :* c'est ce que vous verrez dans la première partie de ce discours. Un roi selon le cœur de ses sujets : *Placebat hominibus :* vous le verrez dans la seconde. Tel est le plan de l'éloge funèbre que je ne crains pas de prononcer en la présence des autels, et qui est dû à la mémoire de très-haut, très-excellent et très-puissant prince Philippe V, roi d'Espagne et des Indes.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est Dieu qui règle toutes les destinées, qui forme tous les événements, qui dispose généralement de tout; et quoi qu'en puisse dire l'incrédulité des athées, ou l'impiété des libertins, la preuve en sera sensible dans le sujet que je traite. C'est Dieu qui forma le duc d'Anjou pour le trône. C'est Dieu qui le plaça sur le trône. C'est Dieu qui le soutint sur le trône. Je dis que Dieu le forma pour le trône, parce qu'il lui en confia tous les talents. Je dis que Dieu le plaça sur le trône, parce qu'il lui en aplanit toutes les voies. Je dis que Dieu le soutint sur le trône, parce qu'il lui en accorda tous les appuis. Trois articles qui m'ont fait avancer que ce fut un roi selon le cœur de Dieu : je vais les développer.

A quelles marques voulez-vous reconnaître dans le duc d'Anjou un Dieu appliqué à le former pour le trône? Voulez-vous en lui une auguste naissance qui lui ouvre un chemin à la couronne, et qui lui inspire tout à la fois des sentiments dignes de la porter? Voulez-vous le voir doué de tant de qualités royales, qu'il méritât de régner, avant même qu'il régnât? Voulez-vous voir briller en lui plus de vertus chrétiennes, qu'il ne devait un jour porter de couronnes? Suivez-moi et à chaque trait vous allez reconnaître la main de Dieu.

Le duc d'Anjou était né de l'auguste maison de Bourbon; et vous savez qu'en naissant du sang de nos rois, on apporte de prochaines dispositions à régner et à vaincre.

A la grandeur de cette origine faut-il ajouter les plus belles qualités de l'âme que puisse exiger le trône? C'est à moi de vous faire voir que Dieu les avait toutes réunies dans le duc d'Anjou. Dès sa plus tendre jeunesse, il parut accompli. C'était en lui une douceur dans l'esprit, une droiture dans le cœur, un air de bonté dans les manières, une égalité dans l'humeur qui lui gagnaient tous les suffrages. C'étaient dans toute sa personne des traits de grandeur qui, par avance annonçaient en lui la majesté.

Bien plus, tout son caractère était en particulier si conforme au génie de cette nation sage et judicieuse à laquelle Dieu le destinait, qu'il ne fut peut-être jamais de caractères mieux assortis. De lui-même le duc d'Anjou se trouva tel qu'il le fallait à l'Espagne, je dis tel que l'Espagne aurait pu le produire ou le former elle-même pour le trouver à son gré.

D'une humeur tranquille, et naturellement réfléchi, il préférait le solide au brillant, et le sérieux à l'esprit vif et enjoué. Par une prudence prématurée, jamais il ne fut ni précipité dans ses jugements et ses résolutions, ni entier dans ses sentiments, ni absolu dans ses volontés, ni ardent dans ses désirs, ni impatient dans ses peines, ni dur et fâcheux dans ses discours, ni bouillant ni empressé dans ses actions. Au contraire, jusque dans les amusements du premier âge, il montra toujours une retenue admirable, un naturel souple, un génie accommodant, un cœur docile, une belle âme qui avec une conception aisée et les plus hauts sentiments, n'avait point de volonté. La raison en lui avait prévenu l'âge : et il se conduisait en tout par la raison. Quand donc je viens à considérer que ce fonds de maturité ne provenait ni des soins de l'éducation, ni des travaux de l'étude, ni du secours de la réflexion, mais qu'il était visiblement un don particulier de Dieu sur lui; et que, comparant ensuite son caractère de sagesse avec le caractère de la nation espagnole, je les trouve en tout si parfaitement ressemblants; puis-je ne pas reconnaître que c'était en particulier pour l'Espagne que Dieu l'avait formé?

Que sera-ce quand j'aurai ajouté à tant de qualités royales l'assemblage de toutes les vertus chrétiennes? Ici, Messieurs, je vous l'avoue, je sens tellement tout l'avantage de mon sujet, que je ne sais plus si c'est l'histoire de sa vie que je poursuis, ou si ce n'est point son panégyrique que je commence. Quel agrément, que de pouvoir exalter en lui tous les plus précieux dons de Dieu; sans avoir ni temps à excepter, ni défauts à dissimuler, ni contradictions à craindre, ni démentis à redouter! J'atteste donc la foi publique, et j'en appelle à vos propres connaissances.

Qui jamais fut plus convaincu que lui de tous les mystères de notre sainte religion, plus pénétré de la crainte d'offenser Dieu, plus éloigné de rien dire contre la vérité, et de rien permettre contre la charité? Il n'écoutait ni les rapports de la médisance, ni les préventions de l'antipathie, pour ne pas s'exposer aux mouvements de la haine ou de l'aigreur. Il n'y avait ni complaisance, ni respect humain, qui lui fissent trahir ou négliger ses devoirs. Insensible aux louanges des hommes, sourd à leurs flatteries, muet sur leurs défauts, ennemi de tous leurs vains amusements, il avait dès-lors l'esprit de retraite, et ne montrait de penchant que pour ses devoirs, de goût que pour la vertu, de passion que pour son

saint, de contentement qu'en Dieu. Encore une fois, Messieurs, j'en appelle à la censure la plus attentive : qu'elle me démente, si cet éloge est outré. Oui, au centre de tous les écueils on regardait à la cour l'innocence et la régularité de ses mœurs comme le miracle de son âge.

Mais aussi, fallait-il un prince moins accompli pour un trône aussi brillant que l'est celui que Dieu lui destinait? Il ne s'agissait pas de moins, que de réunir sur sa tête vingt-deux couronnes en une seule; que de proportionner l'étendue de son mérite à une domination qui devait s'étendre au-delà des mers; que de l'établir sur un royaume qui, par la multitude de ses apanages, semble gémir sous le fardeau de sa puissance, sous le poids de sa propre grandeur. Et pour régner, selon Dieu, sur tant de peuples divers, fallait-il en lui moins de vertu? Il est vrai que ce projet souffrit les plus grandes difficultés; mais c'est pour cela même que j'ai d'abord avancé que, comme c'est Dieu qui le forma pour le trône, parce qu'il lui en confia tous les talents, c'est Dieu encore qui le plaça sur le trône, parce qu'il lui en aplanit toutes les voies.

Rappelez-vous ici, Messieurs, ce qui se passa autrefois dans la maison et dans la famille de David, lorsque Dieu le choisit pour le trône de Juda. C'est ce que vous allez voir se renouveler dans la famille royale, lorsque Dieu choisit le duc d'Anjou pour la couronne d'Espagne. Qu'on présente à Samuel l'un des enfants d'Isaï, pour l'élever à la royauté : ce n'est pas celui-là, répond le prophète, que le Seigneur a choisi : *Nec hunc elegit Dominus.* (I *Reg.* XVI, 8.) Qu'on lui en produise un autre : ce n'est pas à celui-là non plus, ajoute-t-il, que Dieu a destiné la couronne : *Etiam hunc non elegit Dominus.* (*Ibid.*, 9.) Qu'on lui en amène plusieurs autres tout à la fois; ce n'est, poursuit-il, sur aucun de tous ceux-là que Dieu a jeté ses regards : *Non elegit Dominus ex istis.* (*Ibid.*, 10.) Mais dès que le jeune David se montre à lui : Ah! s'écrie-t-il aussitôt, voilà celui que le Seigneur agrée : *Unge eum : ipse est enim.* (*Ibid.*, 12.)

Fut-il jamais une ressemblance plus entière entre l'histoire sacrée et l'histoire de nos jours? Selon les lois fondamentales de la monarchie d'Espagne sur la succession à la couronne, le dauphin de France devait remplir un trône qu'il avait hérité des droits de sa propre mère. Mais quoiqu'il fût appelé par sa naissance aux deux premiers trônes de la royauté et qu'il y fût désiré pour sa sagesse, Dieu ne lui en destina jamais d'autre, que celui qui lui était préparé dans le ciel : *Hunc nec elegit Dominus.* Au refus héroïque du père, se trouvait naturellement substitué l'aîné des princes ses enfants; et alors, dans le monde entier, quel autre que le duc de Bourgogne, était plus digne de le remplacer? Vous le savez, le couronner, c'eût été couronner en lui toutes les vertus. Cependant Dieu ne lui avait non plus destiné aucune couronne sur la terre *Etiam hunc non elegit Dominus.* Combien d'autres, moins dégagés de la passion de régner, se montrèrent aussi plus avides du même diadème et prétendirent encore l'emporter sur nous? Tels étaient, l'archiduc en Autriche, le prince électoral en Bavière, le duc de Savoie en Italie; et ce n'était sûrement pas le mérite qui leur manquait. Mais qu'était-il écrit dans le ciel? Que pas un d'eux ne régnerait en Espagne : *Non elegit Dominus ex istis.* Quel était donc celui que Dieu voulait couronner d'une si grande gloire? C'était un prince plus jeune encore, peut-être, que ne l'était David; un prince qui avait moins d'années que Dieu ne lui donnait de couronnes, mais un prince qui, comme David, était selon le cœur de Dieu. C'était le duc d'Anjou : *Unge eum : ipse est enim.*

Qui décida donc de sa glorieuse destinée? Dieu, à qui seul il appartenait de la régler; mais comment en décida-t-il? remarquez-le bien, je vous prie : par des vues et des motifs sublimes, par des voies et des moyens si peu attendus, d'une manière si sûre et si efficace qu'il n'est pas possible de n'y pas reconnaître l'ouvrage de ses mains. N'avançons rien sans preuves.

Dans quelles vues Dieu plaça-il le duc d'Anjou sur le trône des rois Catholiques? en vue du repos de la France et de l'Espagne, en vue de la religion même. Depuis près d'un siècle, l'Espagne avait presque toujours tourné ses armes contre la France. De la division des esprits était née la désunion des cœurs, et de l'inégalité des succès était provenu aussi le besoin de secours; mais, sous le prétexte de soutenir celle des deux nations qui se trouvait inférieure en forces, ses alliés en avaient fait leur propre soutien, et en eux, plus les princes hérétiques profitaient de la division, plus la religion en souffrait.

Que fit le Seigneur pour arrêter enfin le cours d'une animosité si fatale au repos des deux couronnes et au bien même de l'Eglise? Il accorda le duc d'Anjou à l'Espagne, et par ce seul don qu'il lui fit, il la dédommagea de toutes les pertes qu'elle pouvait avoir essuyées, il rapprocha les esprits, il réunit les cœurs, il déconcerta les projets de l'hérésie et il tarit ainsi jusqu'à la source de leurs hostilités.

De quels moyens Dieu se servit-il pour lui faire agréer un si grand roi? Providence de mon Dieu, que vous êtes adorable! des mêmes moyens que nos ennemis avaient concertés en Angleterre pour l'empêcher de régner; je veux dire, de ce fameux *traité de partage*, qui, faisant concevoir aux Espagnols qu'on ne voulait démembrer leur monarchie que pour s'enrichir de leurs dépouilles, leur fit conclure aussi que, pour ne perdre aucun de leurs Etats, il leur fallait nécessairement un roi qui pût les conserver tous. Or, quel autre qu'un prince de la maison de Bourbon était par lui-même assez puissant pour en empêcher le démembrement?

De quelle manière Dieu s'y prit-il pour assurer la royauté au duc d'Anjou contre tous les complots de ses ennemis? Voulez-vous le voir encore dans une image bien naturelle et une figure bien sensible que nous fournit l'Écriture? De la même manière dont il s'y était déjà pris pour assurer la royauté à Salomon contre tous les complots d'Adonias. Celui-ci, dit l'Esprit-Saint, remuait violemment pour écarter l'autre du trône, et, assuré d'un puissant parti en sa faveur, il s'écria plus d'une fois : Je régnerai, *Ego regnabo.* (III *Reg.*, I, 5.) Mais qu'inspira le Seigneur pour anéantir ses espérances? Qu'on aille savoir du roi même quelles sont ses dernières volontés sur le choix de son successeur, et celui qu'il désignera, sera l'héritier de sa couronne: *Domine mi rex, in te oculi respiciunt totius Israël, ut indices eis quis sedere debeat in solio tuo post te.* (*Ibid.*, 20.)

Telle fut la conduite que Dieu inspira de tenir en faveur du duc d'Anjou. Presque toutes les puissances de l'Europe se concertaient ensemble pour l'éloigner du trône; et elles s'y portaient avec d'autant plus de chaleur que chacune y trouvait son intérêt particulier. Dans leur accord, indépendamment de toutes les places des Pays-Bas espagnols les plus frontières de la France, qu'on donnait aux Hollandais, on cédait à la maison d'Autriche une brillante couronne; à celle de Savoie, presque toute la Lombardie; à celle de Portugal, d'immenses pays dans les deux Espagnes; à l'Angleterre et à la Hollande, la meilleure partie du Nouveau-Monde. Ainsi ils semblaient pouvoir se promettre de l'emporter, au moins par leur grand nombre : *Ego regnabo.* Que fit donc le Seigneur pour rompre toutes leurs mesures et pour déconcerter leur entreprise? Il voulut qu'à Madrid tous les grands allassent conjurer le roi de déclarer ses dernières volontés; et par la teneur même du testament de Charles II qui fut généralement approuvé en Espagne, solennellement accepté en France, visiblement ratifié dans le ciel, Dieu confondit tellement toutes les intrigues de la multitude, que, ni l'Autriche avec tout son crédit, ni l'empire avec toutes ses forces, ni la Savoie avec toute son industrie, ni le Portugal avec toutes ses ressources, ni l'Angleterre et la Hollande avec tous leurs mouvements, ne purent arrêter la main qui décerna la couronne au duc d'Anjou. *Domine mi rex.... ut indices eis quis sedere debeat in solio tuo post te.*

De combien de sentiments opposés nos cœurs furent alors combattus? D'un côté, nous étions trop consternés de son départ, pour bien sentir le plaisir de son triomphe; et de l'autre, nous étions aussi trop intéressés à son triomphe, pour oser paraître affligés de son départ. Que le dépit d'avoir échoué dans leur projet, porte présentement les puissances ennemies jusqu'à la fureur de le vouloir détrôner. Vous allez voir que le même Dieu qui le plaça sur le trône, en lui en aplanissant toutes les voies, l'y soutint en lui en accordant tous les appuis.

A la vue d'un petit-fils de France sur le trône d'Espagne, nos ennemis conçurent un déplaisir mortel. Enivrés, comme nous avons vu, des plus flatteuses espérances, ils ne purent se résoudre à y renoncer; et le prétexte fut bientôt imaginé pour les faire revivre. Ce fut de se récrier contre l'agrandissement de la maison de Bourbon, et de publier que toutes les autres couronnes étaient en danger de succomber sous le joug de sa puissance. A les entendre elle allait bientôt tout engloutir. Selon eux, c'était une nécessité que de s'unir tous pour s'opposer à ses progrès; et quoiqu'au fond ce fût toujours l'ambition ou l'intérêt dans les uns, l'envie ou la jalousie dans les autres, qui les portât à éclater, tous s'y dirent contraints par de justes alarmes. Le prince même, dont la propre fille venait alors de monter sur le trône d'Espagne avec le nouveau roi, ne se montra pas exempt de la défiance et de la crainte commune. Sous ce masque de terreur, on intrigua, on remua; enfin on se ligua de tous côtés en faveur des prétentions de l'archiduc contre les droits de Philippe V, et d'une si redoutable confédération naquit avec le siècle ce monstre à cinq têtes qui depuis agita, bouleversa, ensanglanta toute l'Europe.

Représentez-vous donc les deux plus puissantes maisons de l'univers, qui, de tout temps irritées par de sanglantes guerres, conçoivent aujourd'hui les mêmes vues sur l'Espagne et déploient toutes leurs forces pour former deux partis opposés. L'une avait pour chef un empereur qui, sur son trône, représentait toute la majesté des césars. A la tête de l'autre, était un monarque, qui sur sa couronne avait réuni tous les lauriers d'un Alexandre. L'un régnait depuis les portes de l'Asie jusqu'à l'Océan; l'autre s'était toujours montré digne de commander à l'univers. Le premier comptait sur le secours de ses alliés, sur l'habileté de son conseil, sur l'expérience de ses généraux, sur le nombre de ses soldats; le second, toujours demeuré seul contre tous, était aussi jusqu'alors demeuré toujours invincible; et après Dieu, sur lequel il comptait principalement, il ne se reposait que sur la justice et la terreur de ses armes, sur la fidélité de la victoire, sur les miracles de son règne, sur les exploits de sa valeur. Celui-là portait son propre fils sur le trône de nos voisins. Le petit-fils de celui-ci s'y trouvait déjà tout porté et animés par la concurrence, les deux jeunes héros se montraient de part et d'autre résolus de vaincre ou de mourir.

Qui des deux l'emportera? C'est moi qui ai fait la terre, dit le Seigneur, et je la donne à qui il me plaît: *Ego feci terram, et dedi eam ei qui placuit in oculis meis.* (*Jer.* XXVII, 5.) Que le feu de la guerre s'allume donc de tous côtés; qu'il embrase tout le midi de l'Europe; qu'il voltige d'une mer à l'autre, sans que toutes les eaux de la Méditerranée et de l'Océan puissent l'éteindre;

qu'en arrivera-t-il ? Ce que l'univers vit alors avec étonnement, que, quoique toute la terre parût armée contre Philippe V, Dieu le soutint contre toute la terre. Vous diriez que tant de nations ne s'étaient rassemblées devant lui, qu'afin qu'il donnât plus solennellement la loi à toutes les nations; et que Dieu n'avait permis qu'il eût tant d'ennemis à combattre, que pour lui donner en eux plus de témoins de son triomphe.

Dieu fit plus : pour mieux marquer que c'était son ouvrage, il le soutint malgré les malheurs de la guerre. Et comment pourrais-je vouloir les dissimuler ici, puisqu'ils ne servent qu'à exalter la grandeur de Dieu même ? Pendant plus de dix années entières et consécutives, Philippe V avait vu son ennemi au sein de ses Etats; il l'avait vu soulever la Catalogne, désoler les royaumes d'Aragon et de Valence, ravager la Castille, brûler sa flotte et ses galions à Vigo, et faire périr avec eux toutes les richesses de la nouvelle Espagne, tous les trésors du Pérou. Il l'avait vu deux différentes fois maître de sa capitale. Il avait été témoin de sa victoire à la journée de Sarragosse. Mais dans les deux seules batailles rangées d'Almanza et de Villaviciosa, Dieu lui fait oublier jusqu'au souvenir de tous ses malheurs passés. Il lui accorde de reconquérir ses provinces perdues, d'en reprendre toutes les places, et de triompher de tous ses ennemis.

Dieu fit encore plus : pour mieux punir les auteurs d'une guerre si injuste, il voulut que ceux qui avaient banni la paix, la ramenassent; et qu'eux-mêmes assurassent au jeune monarque la couronne qu'ils avaient voulu lui enlever. C'est ainsi qu'autrefois il avait forcé Abner de ruiner ses propres projets, et d'affermir sur le trône le saint Roi-Prophète qu'il avait entrepris d'en chasser.(II *Reg.*, III, 12.) Les Anglais avaient été les premiers auteurs de la ligue contre Philippe V, les Anglais furent aussi les premiers à s'en détacher, et par leur retour ils ne contribuèrent pas peu à la dissiper.

Dieu ne s'en tint pas là : pour mieux affermir la couronne sur la tête du roi d'Espagne, il écarta son compétiteur, il le rappela dans l'empire; et il l'y établit de façon que songer désormais à s'agrandir davantage, c'eût été pour lui le moyen de se perdre.

Dieu alla encore plus loin : la jalousie de nos ennemis était de voir deux puissantes couronnes dans une même maison. Dieu voulut au moins leur faire sentir qu'elle est digne, et qu'en effet elle mériterait de les porter toutes. Pour cela il donna à la branche d'Espagne cette heureuse fécondité qui suffirait aujourd'hui pour plusieurs trônes ; et de tous les illustres rejetons qui en sont sortis, il n'en fut jamais un seul qui ne se montrât propre à venir à l'appui de tous les autres.

Tout cela, pourquoi ? remontons toujours à la source pour empêcher, comme parle l'Esprit-Saint, que nos ennemis ne croient l'avoir emporté sur Dieu même : *Ne forte superbirent hostes, ac dicerent : Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia.* (*Deut.*, XXXVI, 27.) Pour maintenir l'équité dans l'ordre des successions; pour ôter à l'hérésie le faux espoir d'obtenir jamais la supériorité sur la religion du vrai Dieu; pour bénir dans la personne d'un roi Catholique l'auguste sang de saint Louis, et tant de rois très-chrétiens; pour donner au monde entier le magnifique spectacle de voir régner un prince qui sût être soumis à Dieu, quoiqu'il se vît indépendant des hommes, modéré au milieu de tant de grandeurs, vertueux parmi tant d'écueils. Tel fut Philippe V, et tel aurai-je désormais à vous le représenter. Ai-je donc eu raison de dire que ce fut un roi selon le cœur de Dieu ? *Placebat... Domino ;* vous venez de le voir. Il fut aussi selon le cœur de ses sujets : *Placebat hominibus :* c'est mon second point.

## SECONDE PARTIE.

Les rois sont les images de Dieu sur la terre. En cette qualité ils doivent retracer en eux un rayon de sa gloire, une idée de sa justice, des traits de sa bonté. Tout monarque, pour régner glorieusement, doit régner pour la gloire de son royaume, pour les intérêts de son peuple, pour le bonheur et la félicité de ses sujets. Or, l'Espagne trouva dans Philippe V, un roi qui connaissait tous les droits de sa couronne, et qui sut se faire respecter : un roi qui en connaissait toutes les forces, et qui sut se faire obéir : un roi qui en connaissait tous les devoirs, et qui sut se faire aimer. Un monarque donc qui régna avec dignité, qui régna avec équité, qui régna avec bonté : trois titres, sur lesquels je me suis fondé, quand j'ai avancé que c'était un roi selon le cœur de ses sujets. Tâchons de les bien approfondir.

Un roi qui aurait toujours régné en roi absolu, en roi vraiment chrétien et catholique, en roi magnanime, ne conviendrez-vous pas qu'il aurait régné avec dignité ? Attendez-vous donc à voir ici dans le roi d'Espagne tout ce que le christianisme a de plus sublime dans les sentiments, tout ce que la piété a de plus édifiant dans la conduite, tout ce que la grandeur d'âme a de plus magnanime dans le courage. C'est dans ce portrait seul de sa personne que je prétends puiser la principale gloire de son règne.

Ce fut à l'âge de dix-sept ans que Philippe V commença de régner; et à cet âge combien n'est-il pas dangereux qu'un jeune prince, se trouvant maître des autres, ne soit pas maître de lui-même? De tous les courtisans qui l'environnent, il en est peu qui ne cherchent à saisir sa confiance pour s'emparer de son esprit, et, sous ombre de le servir, presque tous aspirent à le gouverner. Mais en vain la cour des rois a-t-elle été dans tous les temps le centre de l'ambition. Sous le règne de Philippe V il fallut que toute intrigue de cour prît le parti de disparaître, et que, né pour obéir, on ne songeât pas à commander. L'Espagne n'avait

déjà que trop souffert d'une pareille envie de dominer; et l'épuisement de ses finances marquait assez qu'on avait moins travaillé à servir l'Etat, qu'à le ruiner. Ce n'était plus cette florissante monarchie qui, sous Philippe II, avait autrefois brillé avec tant d'éclat. Dépourvue de troupes et frustrée de la meilleure partie de ses revenus, elle se trouvait dépouillée de tous les ornements de sa gloire, et dénuée des moyens les plus nécessaires pour la recouvrer.

Pour remédier à tout, Philippe V eut l'œil à tout. Ferme dans la résolution de gouverner par lui-même, il prétendait que ses volontés fussent des ordres; qu'un mot fît la loi, et que la loi fût pour tous. Il permettait bien qu'on l'approchât avec facilité, qu'on lui parlât avec confiance, et qu'on fût devant lui sans contrainte; mais il exigeait qu'on se contînt toujours dans la subordination: et, s'il était le père de ses sujets, il n'oubliait pas non plus qu'il en était le roi. Dans le grand nombre de ses courtisans, et dans des commencements toujours difficiles, trouve-t-il des esprits inquiets et remuants, des cœurs plus avides de biens que de gloire; qui, mécontents d'un si bel ordre, ne lui rendent plus que des hommages forcés? par indulgence il les laisse jouir de leurs revenus, mais il les juge indignes de sa présence; et parce qu'ils avaient entrepris de sortir de leur sphère, il les fit sortir de ses Etats. Le fruit d'une si noble conduite fut, qu'animé par une si grande âme, le corps entier de la monarchie parut ressusciter de cet état languissant où il était depuis si longtemps enseveli; qu'il referma toutes ses plaies, en liquidant toutes ses dettes; qu'il acquit même de nouvelles forces, en accumulant de nouveaux trésors; qu'au moyen de ce sang qui recommençait à circuler dans ses veines, il reprit son premier lustre avec son ancienne vigueur; et qu'après treize ou quatorze années de guerre, il se trouva encore en situation de remettre sur pied les plus fortes armées de terre, de couvrir la mer de ses vaisseaux, de secourir la religion contre les infidèles, de faire sur eux en Afrique de nouvelles conquêtes, et de se faire respecter, rechercher même de ses ennemis.

Attentif à soutenir ainsi la dignité royale dans toute la splendeur et la majesté du trône, Philippe V fut-il moins fidèle à en rapporter à Dieu toute la gloire? Ah! Messieurs, avec quel soin ne renvoyait-il pas à Dieu tous les hommages qu'il recevait des hommes! Quel spectacle plus édifiant que de le voir mener sur la terre la vie des anges dans le ciel; n'interrompre les affaires de son état que pour vaquer à celles de sa conscience; ne se dérober aux yeux de ses courtisans, que pour aller dans la retraite s'adonner à la prière, à la lecture, à la méditation; ne les conduire au pied des autels que pour leur apprendre que c'était à Dieu seul qu'ils devaient tout leur encens! Qui ne serait saisi d'admiration de le voir en rase campagne, dès la première année de son règne, descendre de cheval à la vue du saint viatique porté à un malade; l'attendre à deux genoux dans la boue; se prosterner devant son divin Maître, comme un séraphin devant l'arche; rentrer dans Madrid pour le suivre à pied, un flambeau à la main, et lui offrir encore publiquement sa vie pour le salut du mourant.

Faut-il être surpris présentement qu'avec un si grand fonds de piété, il se fût rendu si recommandable par son amour pour la religion catholique? Il la protégeait par l'autorité de ses édits, il la défendait ou il la vengeait par le succès de ses armes; il l'étendait jusque dans le Nouveau-Monde par la magnificence de ses largesses; il la soutenait, il l'honorait, il la persuadait par la force de ses exemples. Il eût voulu pouvoir abolir tous les abus, corriger tous les défauts, exterminer tous les blasphèmes, éteindre tous les vices, faire fleurir la piété, allumer l'amour de Dieu dans tous les cœurs. Comme il ne se proposait, en régnant, que de faire régner Dieu en lui et avec lui, pour lui plaire, il suffisait de plaire à Dieu. Pour croître en mérite auprès de lui, on n'avait qu'à croître en vertu auprès de Dieu et pour entrer à son service, nul titre n'était jamais mieux reçu qu'une profession ouverte de servir Dieu.

Cependant ce héros de la religion, si admiré pour sa piété, n'était ni moins honoré ni moins respecté pour la grandeur et la magnanimité de son courage. Aussi brave à la tête de ses armées que religieux au pied du sanctuaire, il fit en toute occasion des prodiges de valeur. Entre tant de faits capables d'immortaliser sa bravoure, n'en choisissons qu'un seul; tous les autres sont marqués au même coin. C'est celui où après avoir, sous Brihuega, taillé en pièces plus de cinq mille Anglais, fait prisonniers leurs deux généraux, Stanhope et Carpenter, il se jette sur un manteau qu'il avait fait étendre sur la neige pour y passer la nuit, et où dès le lendemain, secondé du duc de Vendôme, l'un des plus grands capitaines de son siècle, il marche aux impériaux, rompt leur aile gauche qui lui était opposée, la dissipe, et force le général Staremberg à se sauver par la fuite. Dans cette célèbre et même action, qui décida enfin du salut de l'Espagne, combien de fois ne le vit-on pas se partager, pour ainsi dire, et se multiplier lui-même pour se porter partout, veiller et pourvoir à tout, suppléer et suffire à tout, ordonner et décider de tout, inspirer partout son courage et sa valeur? Il ne connaissait ni péril, ni fatigue, ni embarras, ni accident qui l'étonnât ou qui pût l'arrêter. Les contre-temps mêmes et les revers qui le mirent à tant d'épreuves, ne purent jamais l'abattre ni l'ébranler. Par sa façon d'agir et de penser, il donnait plus d'éclat à sa couronne qu'il n'en recevait. Aussi régna-t-il toujours avec tant de dignité, qu'il fut honoré, respecté, estimé, applaudi de ses ennemis mêmes.

J'ai ajouté qu'il régna avec équité. Tous

s'en ressentirent au dehors et au dedans de son royaume; au dehors, par la religion et la foi des traités; au dedans, par le maintien des lois et des usages les plus chers à la nation.

Il en faut convenir, Messieurs, il est heureux pour nous d'avoir un roi équitable, dont la modération règle les conquêtes et dont la justice dicte toutes les lois. Il n'est peut-être point de fléau plus terrible qu'une puissance qui n'a pas l'équité pour partage, et qui a l'ambition pour mobile, la fausse gloire pour motif, de prétendus droits pour prétexte. A la moindre lueur de prospérité, elle devient intraitable. Elle veut pour tributaires ceux qu'elle ne peut avoir pour sujets et elle en fait ses victimes, ne pouvant en faire ses vassaux. A cet égard, nous ne devons pas mesurer le bonheur des autres peuples de la terre, sur notre propre bonheur. Tous n'ont pas, comme nous, un roi conquérant qui n'ambitionne que la paix.

L'Espagne eut le même bonheur. Comme Philippe V n'entreprenait rien que de grand, il n'exigeait non plus rien que de juste; et, ne faisant tort à personne, il voulait aussi que personne ne lui en fît. Que l'empereur Joseph entreprenne de lui enlever le royaume de Naples, Philippe V sait, pour un temps, céder aux circonstances; mais bientôt il sut aussi, les armes à la main, punir le succès d'une première entreprise. Que l'empereur Charles VI attente, dans Milan, à la liberté d'un grand d'Espagne, pour venger l'affront fait à sa couronne, le roi lésé lui enlève la Sardaigne et ne la rend que lorsqu'on le remet en possession de la Sicile. Que le roi d'Angleterre veuille usurper sur lui les priviléges de son commerce, il le traite à peu près, devant Carthagène, comme il avait déjà fait dans la Floride, lorsqu'il y prit ou qu'il y brûla tous ses vaisseaux. Au dehors il tenait tout en règle.

Ainsi en fut-il de son inflexible équité à maintenir au dedans les lois et les coutumes. Chaque pays a ses usages, et en Espagne ils sont passés en lois. Le danger était qu'un jeune et nouveau roi n'eût d'autant plus de peine à en prendre les maximes, qu'elles se trouvent plus différentes des nôtres. En France, on veut un air ouvert, un abord prévenant, un accueil gracieux, de l'enjouement dans les manières, de l'agrément dans le discours, de la facilité dans les promesses, de l'activité dans les services, de la vivacité dans l'action. En Espagne, au contraire, on veut des dehors imposants, un maintien arrêté, une contenance sérieuse, des discours mesurés, du poids, du flegme, de la gravité en tout. Ici on veut de la somptuosité dans les repas, du luxe dans les habits, de la variété dans les modes, de la magnificence dans le meuble, de l'éclat dans les équipages, de la profusion au dehors, de la rareté, de la singularité, de la nouveauté en toutes choses. Là, au contraire, on ne veut de pompe que dans les fêtes publiques. On veut bien de la décence et de la noblesse en tout ce qui se fait, c'est même le goût et le génie de la nation; mais on se contente d'un éclat moins vif, pourvu qu'il soit toujours également soutenu; d'un essor moins grand, pourvu qu'il soit toujours convenable au rang; d'une représentation sans faste et toujours réglée par une sage économie. Par-dessus tout, on ne veut de changement en rien.

C'en fut assez pour Philippe V. Ne voyant en tout cela que des maximes dignes de la haute sagesse des Espagnols, et comprenant combien c'est quelque chose de sacré que les mœurs particulières de tout un royaume, il se fit un principe d'équité de s'y conformer en tout. Il apprit et il parla leur langue, il s'assujettit à toutes leurs façons d'agir et de se mettre; il prit leurs mœurs, il s'imposa leurs lois, il fit serment de les observer toutes et de ne rien innover dans la monarchie. Il ne changea rien en effet à l'ancienne forme de leur gouvernement. Il entreprit même de la faire revivre dans tous ses points; et de cent peuples divers, auxquels il commandait sous l'un et l'autre hémisphère, il n'en était point sous son empire, qui ne fussent gouvernés selon leur goût. Ce qui résulta d'une conduite si louable et si sage, si juste même et si raisonnable dans le roi, c'est qu'en se faisant tout Espagnol avec eux, il les rendit tout Français avec lui. Précieuse récompense de l'équité avec laquelle il régna!

J'ai dit enfin qu'il régna avec bonté. C'est principalement à cette qualité du cœur, que les Israélites prétendaient reconnaître le sang de leurs rois. L'étranger même s'écriait qu'ils étaient naturellement bons : *Audivimus quod reges domus Israel clementes sint.* (III *Reg.*, XX, 31.) Mais s'il en fut quelques-uns de ce caractère sur le trône d'Israël, on n'en a encore point vu d'autres sur les différents trônes des Bourbons. Figurez-vous donc un monarque qui, sur ce même front où était peinte la majesté de tant de rois, portait encore l'image de la bonté même. Philippe V en avait tous les traits. Jusque dans l'air de son visage, on lisait tous les sentiments d'un cœur plein de bonté. Il se faisait un devoir de remarquer et d'agréer les services qu'on lui rendait, un art obligeant de les faire valoir, un plaisir de les récompenser. Il se plaisait à répandre ses bienfaits partout où il était, partout où il portait ses regards, partout où il pouvait porter ses soins. Il comptait pour rien de régner sur les personnes, s'il ne régnait encore plus sur les cœurs. En voulez-vous un trait bien marqué? Le fils d'un grand d'Espagne avait commis un crime capital. Mandé par le souverain et admis à prononcer lui-même sur l'action de son fils, le père répond sans hésiter : Il mérite la mort. Vous le jugez en roi, dit le monarque, je le juge en père. Je le condamne aux arrêts pour un an, et, s'il y apprend à réprimer désormais les premières saillies de ses passions, j'aurai autant de joie de vous l'avoir rendu, que vous auriez eu de douleur de le perdre.

Aussi, quel amour que celui qui s'alluma pour lui dans le cœur de ses sujets! Jugez-en par la fidélité qu'ils lui témoignèrent. Non : toute l'antiquité n'a peut-être rien d'égal, au moins n'a-t-elle rien de supérieur à la fidélité dont je parle. Dans la crainte de le voir détrôner et de le perdre, que ne firent-ils pas pour se le conserver? On vit les officiers de sa couronne offrir les gages de leurs charges, et les particuliers taxer leurs propres fonds pour venir à son secours. On vit toute la monarchie s'ébranler, les principaux membres de l'Etat, ses commandants, ses gouverneurs, ses vice-rois, tous les grands d'Espagne abandonner leurs revenus, leurs meilleurs effets, leurs familles mêmes, et sortir de Madrid pour le suivre. On vit Madrid même ne présenter plus à l'ennemi qu'une capitale si déserte, un silence si profond, une consternation si générale, que le triomphe du vainqueur lui paraissait à lui-même une véritable défaite. Je me trompe, Messieurs, je me trompe. L'élite même de la principale noblesse était restée alors dans Madrid, et elle y était concentrée dans la personne d'un seul grand que la caducité de son âge y avait retenu. C'est celui qui semble n'y être demeuré au pouvoir de l'archiduc, que pour aller fièrement lui dire ces courtes, mais énergiques paroles: *Vous aurez plutôt ma vie que ma fidélité.* L'attachement des peuples pour Philippe V alla si loin, qu'ils aimaient mieux voir brûler leurs maisons, que de crier seulement : *Vive Charles III!* L'amour des troupes pour leur roi était si vif, qu'il y eut des garnisons entières qui, forcées de se rendre, ne voulurent jamais signer l'acte de leur capitulation, qu'on n'en eût effacé le titre de roi d'Espagne que l'archiduc y avait pris. Les alarmes des uns et des autres furent si grandes, lorsque, sur de faux bruits, ils appréhendèrent qu'après l'affaire de Sarragosse, il ne se retirât en France, et qu'il ne les abandonnât, qu'on vit en un même jour les cinq conseils d'Andalousie, les provinces de la Manche, d'Estramadure et de Galice, dans la détermination de venir le redemander, et résolues de ne poser les armes que lorsqu'il serait paisible possesseur de ses Etats. Or, était-ce là posséder le cœur de ses sujets?

Pour en mieux juger encore, remontons à ces jours où toute l'Espagne parut ensevelie dans la tristesse et dans le deuil, dès qu'on eut appris qu'un roi si aimable était descendu de ce même trône qu'il remplissait si dignement, et qu'il venait d'abdiquer la couronne. Ce fut alors surtout qu'on vit ses sujets convaincus que toutes leurs fortunes étaient renfermées dans la sienne, et qu'il était l'âme de son Etat. Mais s'il aimait tendrement son peuple, il aimait Dieu encore plus ardemment ; et comment l'arracher désormais à une solitude où il ne s'occupait plus que de Dieu seul? C'était d'ailleurs dans cette paisible retraite qu'il passait des jours tranquilles et heureux avec l'auguste reine qui mit toujours son devoir et son bonheur à le suivre. C'était dans ce saint lieu de recueillement qu'il se plaisait à élever ce glorieux prince qui porte actuellement son diadème; à lui tracer par écrit, à peu près, les mêmes leçons de religion que saint Louis avait données à son fils; à lui inspirer pour la France et pour son roi, cette tendresse de sentiments dont son propre cœur était rempli, et à le former avec ce succès qui nous fait aujourd'hui retrouver le père dans le fils : *Reliquit enim similem sibi post se.* (*Eccli.*, XXX, 4.)

Quand donc il fut question pour Philippe V de renoncer à un si saint et si doux repos pour rentrer dans tous les embarras de la royauté, la peine qu'il en ressentit égalait celle qu'on avait eue de l'en voir dépouillé; et pour pouvoir comprendre combien il persistait toujours à s'estimer heureux d'avoir quitté le diadème, il ne nous fallait pas moins que ce qu'il en coûta d'instances et de prières, de soupirs et de larmes, de conseils et de séances, d'avis et de décisions, de soins et de peines, pour le lui faire reprendre. Il n'y eut qu'une nécessité d'Etat, qu'une obligation absolue et indispensable, que la volonté de Dieu bien marquée et bien connue, qui purent vaincre la résistance qu'il y apporta. Aussi, est-il exactement vrai de dire que, quand il était descendu de son trône, il n'avait sacrifié que sa couronne: mais que, quand il y remonta, il se sacrifia lui-même à l'amour et au besoin de ses sujets.

Eh! de combien de bénédictions Dieu ne le combla-t-il pas aussi depuis? Bénédictions sur sa personne sacrée: ce ne fut, à proprement parler, que du jour de son second avénement à la couronne, qu'il commença à goûter les douceurs d'un règne dont les troubles auraient naturellement dû le dégoûter du premier.

Bénédictions sur sa famille royale : jamais peut-être union ne fut plus parfaite que celle qui régna toujours entre l'héritier de son sceptre, et cette auguste princesse de Portugal qui en partage avec lui tous les honneurs. N'ayant en tout qu'un même esprit et une même volonté avec lui, elle met toute son attention à lui plaire, sa joie à lui applaudir, son devoir à le cultiver, sa gloire à lui obéir, sa perfection à l'imiter; et l'aimant comme son époux, elle le respecte tellement comme son roi, que, si dans le discours il lui échappe quelque mot qui puisse marquer entre eux l'égalité, elle ne rougit pas de se reprendre pour user d'expressions qui marquent mieux sa dépendance. Quelle consolation ne fut-ce pas pour Philippe V, lorsqu'il vit le premier fruit de son second mariage établi en Italie sur un trône qui, n'ayant d'abord été qu'un apanage de sa naissance, est depuis devenu le prix de sa valeur? Quelle joie ne vit-on pas éclater en lui, lorsque, empressé à couronner les vœux de celui des princes ses enfants, dont le temps n'a pas encore couronné la destinée, la France lui envoya pour épouse cette auguste princesse qui, remplie de charmes, parut devant lui embellie de toutes les mêmes grâces qui

entourent encore aujourd'hui notre trône? Sa piété même, combien ne parut-elle pas satisfaite, lorsque la pourpre romaine alla jusque dans le sein de sa famille s'allier à la pourpre royale? Et, si parmi les augustes têtes de sa famille, il reste encore à Lisbonne et à Madrid, deux vertueuses princesses à nous rappeler ici, n'aurai-je pas rempli votre attente, en disant qu'elles semblent ne se présenter, selon leur rang, à la suite de tous les autres, que pour recueillir leur mérite et partager tous leurs éloges? Ne puis-je pas même dire de toute son auguste famille, ce que nos divines Ecritures nous apprennent des enfants de Tobie, qu'ils formaient tous une génération d'autant plus digne de celui qui l'avait produite, que, comme lui, elle n'avait pas moins trouvé grâce devant Dieu que devant les hommes: *Omnis generatio ejus in bona vita et in sancta conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo quam hominibus.* (*Tob.*, XIV, 15.) Or, encore une fois, dans le langage ordinaire de Dieu, que signifient tant de consolations, versées toutes dans le cœur de Philippe V depuis son retour à la couronne? Croyez-vous que Dieu les eût attachées ou à un caprice qui la lui aurait d'abord fait abdiquer, ou à un repentir ambitieux qui la lui aurait ensuite fait reprendre?

A considérer les choses humainement, Messieurs, un si grand roi ne devait-il pas être immortel? Mais loin de nous que, pour la félicité des autres, nous vinssions ici à perdre de vue sa propre félicité! Non: la terre n'était plus digne de lui, depuis que dans le ciel il avait été jugé digne de Dieu. N'appréhendez donc pas que je déplore en lui, comme un malheur, cette fin précipitée qui termina ses jours: je la regarde comme une grâce et comme une récompense de sa vertu. Dans tous les différents âges de sa vie, Philippe V avait senti les pointes et les épines du scrupule; et les directeurs de sa conscience avaient souvent appréhendé qu'à sa mort il n'en éprouvât les troubles et les agitations. Si, loin du péril, son âme timorée leur avait paru craindre la sainteté de Dieu, autant que nous avons tous lieu de craindre sa justice; à leur tour ils craignirent plus d'une fois, qu'aux approches de l'éternité, la vivacité même de sa foi ne servît qu'à alarmer encore plus sa confiance. Mais c'est à cela même que, selon la pensée de saint Augustin, Dieu a pourvu dans sa bonté, d'une part, en le disposant peu de jours auparavant, par l'approche des sacrements, à paraître devant lui, et de l'autre, en ne permettant pas qu'une vie si irréprochable fût à la fin troublée par les frayeurs et les horreurs de la mort. Du reste on ne peut que bien finir quand on a toujours si bien vécu; et ce ne sera jamais dans un si religieux prince qu'on soupçonnera une mauvaise mort.

Je n'ai cependant pas tout dit, Monseigneur, parce que je n'ai osé dire tout. Quelles rares qualités n'aurais-je pas pu exalter dans ce riche présent que vous aviez reçu de ses mains pour en orner un jour le diadème? Mais, dès qu'il en a été comme de ces fleurs qu'on voit finir lorsque leur fruit commence à paraître, devais-je, sous vos propres yeux, peindre un objet si digne de vos plus tendres complaisances, et m'exposer en le faisant, à renouveler votre douleur? Et d'ailleurs aurais-je jamais pu dire à sa louange, rien qui dît autant que vos regrets?

Non Monseigneur, j'ai quelque chose de plus consolant à présenter ici. C'est qu'issu d'un même sang avec l'auguste monarque qui lui donna le jour, vous vous attirez aussi les mêmes bénédictions. C'est qu'enrichi des mêmes dons de la nature et de la grâce, vous avez dans le discernement une même pénétration qui vous fait connaître tous vos devoirs; dans le cœur, une même bonté qui vous les fait aimer; dans l'âme, un même fonds de religion qui vous les fait pratiquer. C'est que, né pour les mêmes honneurs, vous en êtes d'autant plus digne, que vous ne craignez rien tant que d'en jouir. Vous ne voulez pas même souffrir qu'on vous en parle. Heureux donc de posséder en vous un dauphin qu'on a déjà vu dans le feu des combats, aimer la gloire plus que la vie, et toujours le roi plus que vous-même, nous nous déclarons contents de pouvoir seulement vous consacrer toujours nos plus profonds respects, et nous laissons volontiers à nos derniers neveux la gloire de vous obéir.

Seigneur, vous nous l'avez donné dans votre magnificence, conservez-le dans votre bonté: c'est nous intéresser pour votre gloire, que de nous intéresser pour sa conservation. Accordez au prince que nous regrettons le bonheur de vous voir, et continuez à celui que nous voyons le bonheur de vous aimer. Que l'auguste sacrifice qui vous est offert sur nos autels soit un sacrifice d'expiation pour l'un, et un sacrifice d'impétration pour l'autre. Que cette triste cérémonie serve à nous convaincre tous de la brièveté, de l'instabilité, de la caducité des grandeurs humaines! Non, Messieurs, rien de grand dans le monde que ce qui est grand aux yeux de Dieu. Lisons donc, dans la fin de la vie du roi d'Espagne, le dernier terme de la nôtre, et vivons comme lui dans le temps, si, comme lui, nous voulons avoir un droit acquis sur la bienheureuse éternité.

# CONFERENCES SPIRITUELLES

## POUR LE COURS D'UNE MISSION.

### CONFÉRENCE I^re^.

SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE PROMPTE CONVERSION.

*Première demande.* — Quelle est la principale fin qu'on se propose en faisant une mission?

*Réponse.* — C'est de porter les pécheurs à une prompte conversion, en leur faisant ouvrir les yeux sur le danger où ils sont de se perdre.

Deux choses me font trembler pour le salut du grand nombre. D'un côté, je sais, par nos divines Ecritures, qu'il y aura peu de personnes sauvées. De l'autre, je vois qu'en effet le grand nombre vit si mal, qu'à en juger par la vie qu'on mène, il doit y avoir bien peu de gens qui se sauvent.

L'Ecriture est effrayante sur le petit nombre des élus. Le blé qu'on porte sur les aires et qu'on y met en gerbier, voilà les réprouvés; et les épis qui échappent à l'œil et à la main du moissonneur, voilà les élus. Les raisins qu'on apporte au pressoir, voilà les réprouvés; et ceux qui échappent à la vigilance des vendangeurs, voilà les élus. Les olives qu'on foule sous la meule du moulin, voilà les réprouvés; et celles que par inadvertance on laisse sur les arbres, voilà les élus. Quand on pense que c'est l'Esprit-Saint qui nous a donné lui-même toutes ces comparaisons, on ne peut que frémir sur le sort de la multitude.

La vie que mènent la plupart des hommes ne m'épouvante pas moins. Le grand nombre fait beaucoup de mal, et ne fait presque aucun bien. Le mal qui se fait n'a point de bornes. Le bien qu'on fait se borne pour plusieurs à une messe qu'on entend aux jours ordonnés. Encore, comment l'entend-on? Il y en aurait ici de bien embarrassés, si on leur demandait quelle prière ils ont faite à la messe qui vient de se dire.

Or, c'est pour remédier à tous ces maux que nous venons vous faire la mission. Nous la faisons pour vous engager à vous sauver.

*Seconde demande.* — Je ne suis pas aujourd'hui assez bien disposé pour me convertir. Ne peux-je pas attendre à un autre temps, pour opérer plus sûrement ma conversion?

*Réponse.* — On dit autrefois la même chose à l'apôtre saint Paul; mais Jésus-Christ avait déjà confondu dans son Evangile un semblable prétexte.

Ce fut le président Félix qui, pressé par saint Paul de se convertir, lui dit: Pour le présent, mes passions sont encore trop vives et mes habitudes trop fortes: ainsi, vous pouvez vous retirer; mais quand le grand feu de l'âge aura passé, j'aurai soin de vous appeler et de vous prier de m'aider à me convertir: *Quod nunc attinet, vade: tempore autem opportuno accersam te.* (*Act.*, XXIV, 25.) Par malheur, nous ne trouvons pas dans les *Actes des Apôtres*, que ce temps de conversion revint jamais pour lui.

Jésus-Christ s'était déjà, dans son Evangile (*Luc.*, XIII et seq.), servi d'une parabole qui nous marque bien qu'on ne saurait trop se presser de se convertir, et qu'on ne doit pas ainsi renvoyer sa conversion à des temps à venir. *Un homme*, dit-il, *avait planté un figuier dans sa vigne. Au bout de trois ans, il vint pour y chercher du fruit; mais, ayant trouvé qu'il était demeuré stérile, il dit au vigneron: Coupez-le et jetez-le au feu. A quoi sert de lui laisser occuper du terrain, dès qu'il ne porte point de fruit? Le vigneron lui répondit: Seigneur, vous êtes bien le maître. Mais, si vous voulez, laissez-le subsister encore une année. Je le bêcherai tout autour, je l'arroserai, je le cultiverai de mon mieux; et si, après cela, il ne donne point de fruit, vous pourrez le faire arracher.*

Comprenez-vous bien le sens de cette parabole? Elle a de quoi jeter la frayeur dans l'âme de tout pécheur qui ne cherche qu'à différer sa conversion. Parce que, depuis trois ans seulement, cet arbre ne portait point de fruit, Jésus-Christ veut qu'on le coupe. Que ne doivent pas craindre tant de pécheurs qui, depuis tant d'années, non contents de ne pas porter de bons fruits, n'en portent que de mauvais, et qui, sans se borner à opérer leur propre réprobation, travaillent encore à perdre les autres?

Le vigneron demanda encore une année, pour essayer si, par de nouveaux soins, le figuier ne porterait pas enfin de bon fruit. Qui sait si la très-sainte Vierge, si votre saint patron, si votre bon ange, n'a pas demandé et obtenu de Dieu la même grâce pour vous? Mais aussi, qui sait si ce n'est point la dernière année de vie que Dieu vous ait accordée? Qui sait si, supposé une plus longue résistance de votre part, il ne dira point dans un an, dans quelques mois, dans quelques jours peut-être: Qu'on coupe ce mauvais arbre, et qu'on le jette au feu? Pourquoi lui laisser occuper plus longtemps sur la terre une place que quelque autre occupera mieux que lui?

*Troisième demande.* — Mon salut est-il donc attaché à cette mission en particulier,

pour douter que je me sauve jamais, si je ne me convertis pas dans cette mission ?

*Réponse.* — Pour vous sauver, il ne vous faut peut-être pas moins qu'une grâce aussi extraordinaire que celle d'une mission; et pour vous perdre aussi, il ne faudrait peut-être que l'abus que vous feriez d'une si grande grâce. Si donc vous n'en profitez pas pour vous convertir, il serait extrêmement à craindre que vous ne vous convertirez jamais.

Que, pour vous sauver, il vous faille une grâce aussi extraordinaire que l'est celle d'une mission, c'est ce que prouve évidemment l'abus énorme que vous faites et que vous avez toujours fait des grâces communes et ordinaires. Par votre faute, vous les avez toutes rendues si inutiles, qu'à moins que d'en recevoir de plus fortes, vous ne vous sauverez jamais. Vous en abusez même si cruellement, que vous les faites servir à votre perte. Si Dieu vous élève, vous vous enorgueillissez; s'il vous donne des biens, vous les prodiguez au jeu ou au luxe, à la débauche ou à la bonne chère; s'il vous accorde de la santé, vous la prostituez à vos plaisirs; s'il vous envoie la maladie, vous vous affligez, vous murmurez, vous vous désespérez; s'il enlève quelqu'un de vos ennemis, vous vous réjouissez de sa perte; s'il vous ravit un de vos parents, vous ne songez qu'à profiter de ses dépouilles, sans songer à profiter de l'exemple de sa mort; s'il vous réveille par des remords, vous les étouffez au dedans de vous-même; s'il vous inspire de bonnes résolutions, vous refusez de les suivre; s'il vous présente de bons exemples, vous en raillez et vous les méprisez, sans vouloir en profiter. Comment voulez-vous présentement que ces mêmes grâces communes vous convertissent? Qu'en pensez-vous vous-même? Il vous faut donc, pour vous convertir, quelque grâce extraordinaire. Et j'avoue que telle est la grâce de la mission. C'est ici un de ces *temps acceptables* (II *Cor.*, VI, 2) dont parle saint Paul; ce sont des *jours de salut.* (*Ibid.*) Mais si vous veniez à en abuser, en punition même d'un pareil abus, peut-être ne vous convertiriez-vous jamais.

Quelle fut la cause de la réprobation des Juifs? C'est qu'ils ne connurent pas le temps de la visite du Seigneur. Jésus-Christ même n'en donne pas d'autre raison : *Quia si cognovisses et tu tempus visitationis tuæ.* (*Luc.* XIX, 44.) Si donc les Juifs ont perdu la foi dans le Messie, s'ils sont aujourd'hui sans religion, sans autel, sans sacrifice, sans sacrements, sans prêtres, sans sacrificateurs, et sans temple, c'est qu'ils n'ont pas connu le temps auquel Jésus-Christ alla les visiter. Faites-vous en l'application à vous-même par rapport à ce saint temps de mission, auquel Dieu vient vous visiter par le secours de ses grâces.

Dieu s'irrite positivement de l'abus de ses grâces. Jésus-Christ avait guéri dix lépreux, et quand il vit qu'il n'y en avait qu'un seul qui venait l'en remercier, il se plaignit ouvertement de l'ingratitude des neuf autres : *Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt?* (*Luc.* XVII, 17.)

*Quatrième demande.* — Ne puis-je pas espérer que Dieu, qui est la bonté même, m'attendra? Il m'a attendu jusqu'à présent; il en attend même beaucoup d'autres jusqu'à leur mort. Ne puis-je pas espérer qu'il me fera la même grâce, et en attendant, vivre tranquille, dans l'espoir qu'un jour il me convertira?

*Réponse.* — Il est vrai que Dieu est bon, et infiniment bon; mais aussi il est infiniment juste. Que devient dans ceux qui sont en enfer ce même raisonnement qu'ils faisaient pendant leur vie : Dieu est bon, donc il m'attendra? A-t-il cessé d'être bon, et infiniment bon en lui-même, quand il les a précipités dans l'enfer?

Dieu vous a attendu jusqu'à présent; il vous attendra donc bien encore. Et moi, j'en tire une conséquence tout opposée, et je dis que c'est parce qu'il vous a inutilement attendu jusqu'à présent, qu'il est à craindre qu'il ne vous attendra plus. Quand Dieu nous attend, c'est afin que nous nous convertissions; et si nous ne nous convertissons pas, souvent il n'attend plus. Quand il accorda quarante jours aux Ninivites pour se convertir, croyez-vous que s'ils ne s'étaient pas convertis dans les quarante jours, Dieu les aurait attendus plus longtemps?

Dieu en attend d'autres jusqu'à leur mort; ne peut-il pas, dites-vous, me faire la même grâce? Qui doute que Dieu le puisse? Mais Dieu fait-il donc tout ce qu'il peut? ne pouvait-il pas vous damner après votre premier péché mortel? voyons-nous qu'il l'ait fait? Aujourd'hui ne peut-il pas vous enlever de ce monde? voyons-nous qu'il le fasse?

Mais je veux que Dieu vous attende autant de temps que vous le souhaitez. Qu'en arriverait-il à l'avenir? ce qui est déjà arrivé par le passé. Que demandiez-vous il y a quinze ou vingt ans? Alors, comme aujourd'hui, vous demandiez que Dieu vous attendît. Eh bien! il vous a attendu les quinze et les vingt années; qu'y a-t-il gagné? ainsi en serait-il, quand il vous attendrait encore les vingt et les trente années. Il vous aurait attendu vingt et trente ans de plus, et vous n'en seriez pas devenu meilleur. Peut-être même péririez-vous alors par quelque mort subite.

Allons encore plus loin, et supposons que Dieu vous attendra jusqu'à la plus extrême vieillesse; qu'alors même il ne vous enlèvera pas par une mort soudaine, et qu'à votre mort il vous laissera le temps de recevoir les derniers sacrements. Est-ce sur cet espoir que vous fondez votre conversion à la mort? Apprenez ici combien on doit peu compter sur toutes ces apparences de conversion, que donnent tous les jours tant de pécheurs mourants. Pour en mieux juger, choisissons celui de tous qui a paru mourir dans les plus beaux sentiments. Un mourant qui déclare reconnaître un Dieu sur sa tête; où trouver une foi plus vive et plus animée?

Un mourant qui fait un aveu public de ses désordres; où trouver une humilité plus profonde? Un mourant qui offre sa vie en satisfaction de ses offenses: où trouver une contrition plus amère? Un mourant qui en demande le pardon par ses sanglots et par ses larmes; où trouver une confiance plus entière? Un mourant dont Dieu même a tracé dans ses divines Ecritures tout le détail que je viens de faire; qui de vous ne le canoniserait par avance? qui de vous ne voudrait mourir avec de si beaux dehors de religion? qui de vous ne serait charmé, s'il voyait quelqu'un de ses parents ou de ses amis donner à sa mort de si grandes marques de piété? qui est-il cependant ce pécheur mourant? C'est un impie, dit l'Esprit-Saint, un hypocrite, un scélérat, un réprouvé: *Scelestus.* (II *Mach.*, IX, 13.) C'est le célèbre Antiochus.

Quand donc Dieu donne à certains pécheurs du premier ordre le temps de se reconnaître à la mort, ce n'est pas qu'il prévoie qu'ils s'y convertiront; c'est pour qu'ils y fassent un aveu forcé d'une religion qu'ils ont toujours méconnue et une réparation authentique du tort qu'ils lui ont fait; c'est pour qu'ils apprennent à tous ceux qui sont présents que mal à propos ils avaient paru douter de l'existence d'un Dieu, de la réalité d'un paradis et d'un enfer, de la nécessité qui nous est imposée à tous d'aller comparaître à son jugement, et pour que tous sachent que ces mêmes pécheurs étaient des imposteurs publics, lorsqu'ils affectaient pendant leur vie de nier la Divinité. Comptez après cela sur votre conversion à la mort.

*Cinquième demande.*— N'en coûte-t-il pas trop de se convertir, et de se sauver, pour pouvoir espérer que j'en surmonterai aujourd'hui tous les obstacles?

*Réponse.*— Tout vous est possible avec la grâce. Demandez à Dieu un grand courage, pour vaincre votre lâcheté, et pour vous élever au-dessus du respect humain. En cela vous aurez vaincu les deux plus grands obstacles qui s'opposent à votre conversion.

Premier obstacle, votre lâcheté. J'avoue qu'il en coûte de se sauver; mais vous en coûtera-t-il moins à l'avenir? Il en coûte de se sauver; mais le paradis ne doit-il rien coûter, et la possession d'un Dieu ne mérite-t-elle pas que nous fassions tout pour l'acquérir? Il en coûte de se sauver; mais n'en a-t-il rien coûté à tous les bienheureux qui sont dans le ciel? Et voulez-vous être le seul à qui il n'en coûte rien? N'en a-t-il pas coûté encore plus à Jésus-Christ, pour nous racheter? Il en coûte de se sauver; mais n'en coûte-t-il rien de se damner, et les peines de ce monde sont-elles comparables à celles de l'enfer? Il en coûte de se sauver; mais qu'est-ce qui ne coûte pas dans la vie? N'y aura-t-il que la conversion et le salut qui ne doivent rien coûter? Il en coûte de se sauver; et qu'en savez-vous, puisque vous ne l'avez peut-être jamais essayé?

Votre lâcheté grossit ici les objets. Il en est de ceux à qui on propose de se convertir, comme de ceux que Moïse envoya à la découverte de la terre promise. Josué et Caleb la trouvèrent admirable; parce que, pour en juger, ils n'écoutèrent que la vérité. Mais généralement tous les autres la jugèrent propre à dévorer ses habitants; parce que, pour en juger, ils s'arrêtèrent à ce qu'il leur en coûterait pour l'acquérir. Les deux premiers ne songeaient qu'au bonheur de la posséder, tous les autres ne songeaient qu'aux combats, qu'il leur faudrait soutenir pour y entrer. Ainsi en est-il de de ceux qu'on veut faire entrer au service de Dieu. Sont-ils courageux? tout avec la grâce leur paraît facile. Sont-ils au contraire lâches et sensuels? ils n'y découvrent que des difficultés.

Deuxième obstacle, le respect humain. On ne saurait croire combien le *Qu'en dira-t-on* arrête tous les jours de bons désirs, et empêche de conversions. Peu de pécheurs et de pécheresses savent se mettre au-dessus des railleries des libertins. Cependant quoi de plus insensé que de courir à sa perte, de peur de déplaire aux hommes? Quelles fades plaisanteries ne dut pas essuyer Noé, lorsqu'il bâtit l'arche? Voir un homme qui en terre ferme bâtit sérieusement un vaisseau pour s'y réfugier, dans un lieu où il n'y avait point d'eau, et qui s'y occupe pendant cent ans; quels traits malins ne devait-on pas pas lancer contre lui? Naturellement parlant, il devait passer pour avoir perdu le sens auprès de tous ceux qui en étaient témoins, et qui en effet taxaient de folie une pareille conduite. Cependant que serait-il devenu, si la crainte des mauvais discours l'avait empêché d'exécuter les ordres de Dieu? Il aurait péri avec tout le genre humain. Mais aussi quelle fut sa consolation d'avoir obéi, et en même temps quel fut le désespoir des incrédules, lorsqu'à l'arrivée du déluge il se trouva en sûreté, et qu'au contraire, les hommes se virent enveloppés dans le naufrage pour n'avoir pas voulu faire comme lui? Tel sera le sort de ceux qui aujourd'hui blâmeront votre changement de vie. Au jugement général ils diront, vous voyant dans la gloire: Nous nous sommes trompés, car les voilà au nombre des enfants de Dieu: *Ergo erravimus. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei!* (*Sap.*, V, 6.)

Augurons mieux de tous ceux qui sont ici. Pour moi, je me figure que Dieu me dit comme autrefois à Ezéchiel: Regardez ce tas d'ossements secs et arides qui couvrent toute la plaine. Croyez-vous qu'ils reviennent à la vie? Au même moment dit l'Esprit-Saint, Dieu n'eut qu'à jeter sur eux un seul souffle de sa bouche, et dans l'instant ces mêmes ossements se rejoignirent les uns aux autres, ils se couvrirent de peau, ils se remplirent de suc, et ils reprirent une nouvelle vie: *Et vixerunt.* (*Ezech*, XXXVII, 10.) Tel est l'événement que me présente cette mission. Aujourd'hui, il est

vrai, je regarde la plupart de ceux qui composent ce nombreux auditoire, comme des gens morts à la vie de la grâce, et comme de vrais cadavres aux yeux de Dieu. Mais je me persuade aussi que par le souffle du Saint-Esprit, ils vont tous reprendre une nouvelle vie, et qu'on pourra dire d'eux qu'ils sont ressuscités: *Et vixerunt.*

Oui; j'espère fortement qu'ils sortiront pour la plupart de leurs désordres. J'espère qu'il y en aura ici plusieurs de ceux qui se seraient damnés, qui se sauveront. J'espère que, comme on dit de Jésus-Christ, que montant au ciel, il y fut suivi de tous les élus de l'Ancien Testament : *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem* (*Ephes.*, IV, 8); et que, comme les apôtres se trouveront au jugement général, l'un à la tête de l'Asie, l'autre de l'Achaïe, tous à la tête de ceux que Dieu a convertis par leurs soins; au jugement général aussi Dieu me fera la grâce de me trouver à la tête du grand nombre de ceux qui m'écoutent. J'espère que les démons, qui frémissent déjà des préparatifs de cette mission, seront privés de leur proie avant que la mission soit achevée. J'espère que tous nos saints anges, qui se réjouissent des saintes dispositions où ils vous voient, vont être enfin consolés de votre retour, après avoir si longtemps gémi sur vos égarements. J'espère surtout dans la protection de la très-sainte Vierge. C'est sous ses auspices que nous commençons aujourd'hui nos travaux; c'est sous sa puissante protection que nous les continuerons, et ce sera par les éloges que nous donnerons à son amour pour nous, que nous les finirons.

## CONFÉRENCE II.

### SUR L'EXAMEN DE SES PÉCHÉS.

*Première demande.*— Que faut-il faire pour faire une bonne confession?

*Réponse.*— Quatre choses ; rechercher, détester, accuser et expier ses péchés. Il faut d'abord se bien examiner pour savoir tous les péchés qu'on a commis. Il faut ensuite en concevoir une sincère et vive douleur. Il faut après cela les déclarer au prêtre, et faire enfin la pénitence qu'il vous aura imposée. Nous traiterons de tous ces différents articles dans les conférences suivantes ; et nous nous bornerons dans celle-ci à l'examen de nos péchés.

Admirons d'abord la bonté de Dieu dans l'établissement du sacrement de pénitence. Après le péché du premier homme, Dieu aurait pu nous laisser tous périr, et ne pas nous racheter. Après même nous avoir rachetés, il aurait pu se borner à nous délivrer du seul péché originel par la voie du baptême. Mais Jésus-Christ a voulu encore instituer la confession, pour que nous eussions toujours en elle un remède continuel pour sortir de nos péchés actuels. Aussi, pour marquer que ce remède est pour tous nos péchés personnels, pour tout le temps de notre vie, et pour autant de fois que nous l'aurons offensé, Jésus-Christ a dit qu'on nous y remettrait nos péchés jusqu'à septante fois sept fois : *Usque septuagies septies* (*Matth.*, XVIII, 22.)

Admirons encore la singularité de ce remède. Dans les autres tribunaux, s'accuser devant les hommes, c'est se perdre ; ici au contraire s'accuser à un prêtre, c'est se sauver. Dans les autres tribunaux, il faut de la publicité; ici tout se passe dans le plus profond secret. Dans les autres tribunaux, la procédure emporte des longueurs pour constater les faits ; ici le pénitent est cru à sa parole.

Admirons enfin la facilité du même remède. Chacun de nous l'a dans sa main, le jour et la nuit, en maladie comme en santé, en tout lieu, en tout temps. Pour se confesser, on en trouve toujours et facilement le moyen. C'est ici cette piscine Probatique de l'Évangile, où l'on était guéri au moment qu'on y entrait.

*Deuxième demande.* — Quelle diligence dois-je apporter à m'examiner, pour pouvoir raisonnablement présumer que mon examen est suffisant?

*Réponse.*— Quand vous croyez que quelqu'un vous doit quelque chose, voyez quels soins vous vous donnez pour en chercher les preuves.

Quand, au contraire, on vous demande quelque chose que vous croyez ne pas devoir, voyez comment vous vous y prenez pour tâcher de parvenir à justifier que vous ne devez rien. Voyez ce que fait cette femme de l'Évangile, qui avait perdu une pierre précieuse. D'abord elle allume une lampe, pour bien voir dans tous les recoins de sa maison : *Accendit lucernam.* (*Luc.*, XV, 8.) Ensuite elle renverse tous ses meubles et elle balaye toute sa maison : *Everrit totam domum.* (*Ibid.*) Enfin, la lumière à la main, elle n'omet rien pour apercevoir et pour trouver ce qu'elle cherche : Igne admoto, *quærit diligenter.* (*Ibid.*) Faites la même chose, c'est-à-dire, commencez par implorer les lumières du ciel; entrez ensuite jusque dans les plus petits replis de votre conscience, et cherchez avec soin à y découvrir tous vos péchés : avec ces précautions, vous pourrez vous flatter de vous être suffisamment examiné; mais d'aller vous présenter au confessionnal, sans autre préparation peut-être que d'avoir en général jeté un simple coup d'œil sur votre conduite, c'est un abus sacrilége du sacrement.

*Troisième demande.* — Quelque diligence que j'y apporte, il m'est évident que je ne saurais jamais me ressouvenir de tout. Si donc j'oublie quelque péché, ma confession est-elle bonne?

*Réponse.* — Ou votre oubli est involontaire, ou il est coupable : s'il est involontaire, c'est-à-dire, si vous avez raisonnablement fait ce que vous deviez pour vous rappeler tous vos péchés, et si vous étiez dans la résolution de les tous dire, le péché que vous avez oublié ne rend point votre confession mauvaise ; Dieu ne demande jamais l'impossible. Alors le péché oublié

vous est pardonné, parce que Dieu y supplée en faveur de vos recherches et de votre bonne volonté. Mais si dans la suite ce même péché oublié vous revient à la mémoire, sous peine de péché mortel vous êtes obligé de le confesser; car, quoiqu'il ait été pardonné, comme vous devez cependant confesser tous vos péchés, pour remplir ce précepte vous êtes obligé de confesser celui-là, quand il vous revient à l'esprit.

Que si votre oubli est coupable par défaut d'examen ou par honte de dire votre péché, la confession est sacrilége, et en ce cas vous devez la refaire tout entière.

Le remède à cet oubli est de s'examiner tous les soirs, comme font tous les bons chrétiens, et de ne pas se coucher sans prier Dieu, comme font les athées. C'est d'approcher plus souvent des sacrements et de ne pas laisser passer plusieurs mois, comme fait le grand nombre, sans se purifier dans le sang de l'Agneau; c'est d'employer un temps raisonnable à se bien examiner avant chaque confession.

*Quatrième demande.* — Sur quoi dois-je m'examiner?

*Réponse.* —Sur le mal que vous avez fait; sur le mal que vous avez fait faire ou laissé faire, pouvant et devant l'empêcher; sur le bien que vous n'avez pas fait, et que vous deviez faire; sur le bien même que vous avez fait, mais que vous avez mal fait.

Je dis, sur le mal que vous avez fait. L'aveuglement de presque tous les pécheurs de profession, c'est de ne mettre au nombre des péchés et de ne s'examiner que sur ce qu'il y a d'extérieur et de grossier dans le crime. Pourvu qu'ils se confessent de certains actes sensibles qu'ils n'ont pu ni oublier ni justifier à leurs propres yeux, ils croient avoir tout fait; mais pour les péchés intérieurs, ils ne les connaissent même pas. Cependant il ne faut qu'un seul péché intérieur pour damner une âme. Soit donc que ce soit un péché de l'esprit ou un péché du cœur, un péché de pensée ou un péché de désir : s'il est grief, il faut le confesser, et c'est sur quoi l'on doit bien s'examiner. C'est ici qu'on peut dire : *Fode parietem, et videbis abominationes majores.* (*Ezech.*, VIII, 8.) Creusez dans l'intérieur de votre conscience, et vous y trouverez bien des abominations que vous aviez toujours comptées pour rien.

Je dis, sur le mal que vous avez fait faire par vos ordres, par vos sollicitations, par vos conseils, par vos mauvais exemples; et sur le mal que vous avez laissé faire par complaisance, par tolérance, par crainte de déplaire.

Je dis, sur le bien que vous n'avez pas fait, et que vous deviez faire. Combien de messes omises les jours d'obligation? combien d'aumônes refusées? combien de jours de jeûne et d'abstinence violés? combien de restitutions négligées?

Je dis, sur le bien même que vous avez fait, mais que vous avez mal fait, soit en le faisant par de mauvais motifs, soit aussi en le faisant par coutume, avec négligence et par manière d'acquit. Tel est l'abîme qu'il faut sonder; et c'est aussi ce qui fournit une matière inépuisable à nos recherches. Mais, pour vous suggérer ici une méthode facile de vous rappeler le tout, parcourez les commandements de Dieu et de l'Église, les sept péchés capitaux et les obligations particulières de votre état. Ces trois articles renferment en abrégé tous les différents sujets sur lesquels vous devez vous examiner.

*Cinquième demande.* — Vous avez dit que je devais m'examiner sur les péchés de pensée. Est-ce donc que les mauvaises pensées sont des péchés? Si cela est, je suis perdu; car il m'en vient à tout moment, tantôt contre la pureté, tantôt contre la charité, souvent même contre la foi. Dois-je les rechercher pour m'en confesser?

*Réponse.* — Il est certain que de soi nulle mauvaise pensée n'est un péché; j'ajoute même qu'elle est un vrai sujet de mérite, lorsqu'on est vigilant à la rejeter : mais je dis aussi qu'elle est un péché, ou lorsqu'on y donne volontairement occasion, ou lorsqu'on s'y entretient volontairement quand elle s'est présentée d'elle-même. Je dis de plus, que les péchés de pensée sont de la même espèce que les objets auxquels on pense; et que si vous pensez volontairement à une action déshonnête, votre pensée aura le même degré de malice que le serait l'action même, si vous la commettiez. Enfin je dis qu'il est si facile de commettre un péché de pensée, qu'il est comme impossible aux gens sans attention de n'en pas commettre des milliers.

Je dois pourtant ajouter ici, pour la consolation des gens de bien, qu'on ne doit pas s'en faire une peine, lorsqu'il n'y a pas de notre faute; et que le meilleur moyen de s'en défaire, c'est de les mépriser. Tous, même les plus grands saints, y sont sujets. Saint Jérôme, dans la crèche même de Bethléem, en était tourmenté. Pour en empêcher l'impression, on a vu un saint Benoît, qui se roulait parmi les ronces et les épines; un saint Bernard, qui s'ensevelissait sous la neige; une sainte Madeleine de Pazzi, qui maltraitait son corps par les plus grandes austérités. Saint Paul, revenu du troisième ciel, n'en était pas exempt, et il souffrait une espèce de martyre de leur importunité. On y est sujet à tout âge, dans tout état, dans tous les temps; même à l'autel, et jusqu'à la sainte table on s'y trouve exposé. Mais dès que ces sortes de pensées vous déplaisent, c'est une marque qu'elles ne sont pas volontaires; et si tous savaient s'en tenir à cette règle, il y a bien des personnes vertueuses qui vivraient plus tranquilles qu'elles ne font. Voilà pour les pensées qui sont contre la pureté.

Quant aux pensées qui nous viennent à l'esprit contre le prochain, autant qu'on peut, on doit aussi les rejeter comme contraires à la charité. Mais si vous avez vu faire à quelqu'un une action criminelle, vous ne péchez pas en pensant qu'il a mal fait; parce

qu'il ne vous est ni libre ni possible d'en porter un autre jugement, et que Dieu ne vous imputera jamais ce qui ne vous est pas libre. Alors faites comme saint Bernard, qui en pareil cas disait à Dieu : *Seigneur, je vous remercie de ce que vous ne m'avez pas mis dans les mêmes circonstances; j'aurais encore plus mal fait que les autres.* Mais pour les mauvaises actions du prochain que vous ne savez que par conjecture ou que par ouï-dire, vous péchez si vous y adhérez, parce que vous n'avez ni l'autorité de juger votre prochain, ni la connaissance suffisante pour en juger sans être bien assuré, ni l'équité nécessaire pour en bien juger.

Enfin, pour ce qui concerne les doutes qui vous viennent sur la foi, vous péchez si vous y consentez; mais c'est un sujet de mérite si vous les rejetez. Le vrai moyen de s'en défaire, c'est de ne pas les écouter; et à chaque fois que malgré vous ces doutes vous reviennent, de faire un acte de foi sur la vérité opposée.

*Sixième demande.* — Pourriez-vous m'aider à croire les vérités de foi que je ne comprends pas? Dès que je ne les comprends pas, je suis tenté de ne pas les croire, et je ne sais pas connaître, dans l'examen que je fais de ma conduite, si je dois m'en accuser.

*Réponse.* — Vous devez vous en accuser, si vous avez adhéré au doute qui vous en est venu. Mais, si vous avez rejeté ce doute, vous n'avez pas péché. Vous y avez même profité d'une belle occasion de mériter, et, au lieu d'en être puni, vous en serez récompensé.

Du reste, pour vous aider à vous élever au-dessus de tous ces doutes, convainquez-vous bien que vous ne croiriez rien, même dans l'ordre de la nature, si vous ne vouliez rien croire que ce que vous pouvez comprendre. Tout y est mystère pour nous, comme dans la religion.

En voulez-vous des exemples? Vous ne pouvez comprendre comment par un seul acte de sa volonté Dieu a créé toutes choses; mais comprenez-vous comment par un acte de votre volonté vous remuez le bras ou la main?

Dans le mystère de la Trinité, vous ne pouvez comprendre comment les trois Personnes divines ne font qu'un seul Dieu; mais comprenez-vous comment dans votre tête il y a trois puissances distinctes, savoir, l'imagination, la mémoire et l'entendement qui ne font qu'un avec votre âme?

Dans le mystère de l'Incarnation du Verbe, vous ne pouvez comprendre comment la nature divine a été hypostatiquement unie à la nature humaine; mais comprenez-vous comment votre âme est unie à votre corps?

Dans le sacrement de la divine Eucharistie, vous ne pouvez comprendre comment le corps de Jésus-Christ est renfermé dans un si petit espace; mais comprenez-vous comment des montagnes, des vallées, des armées entières se rangent sans confusion et sans mélange dans un aussi petit espace que votre œil? Vous ne pouvez comprendre comment le corps de Jésus-Christ est tout entier sous chaque partie de l'hostie; mais comprenez-vous comment, au moment que je parle, le son de ma voix est tout entier dans les oreilles de chacun de ceux qui m'écoutent? Vous ne pouvez comprendre qu'on divise l'hostie consacrée sans diviser le corps de Jésus-Christ; mais comprenez-vous comment, quoique votre âme soit dans tout votre corps, on peut couper un bras ou une jambe de votre corps, sans diviser votre âme?

Vous ne pouvez comprendre comment dans l'enfer le feu matériel agit sur les âmes qui sont des esprits, ni comment ce feu d'enfer brûle toujours, sans jamais se consumer; mais comprenez-vous comme le feu qui nous brûlerait un doigt de la main, brûlerait aussi l'âme qui le sentirait, et comment le soleil, qui est un feu matériel, brûle depuis près de six mille ans sans se consumer et se détruire?

Comprenez-vous seulement au dedans de vous-même, comment votre digestion se fait, et comment votre sang circule? Comprenez-vous hors de vous-même, comment dans un même arbrisseau, le même suc de la terre se change tantôt en bois, tantôt en feuille, tantôt en fruit, tantôt en fleur? Comprenez-vous seulement comment se forme un brin d'herbe?

Ne croyez donc rien du tout, si vous ne voulez croire que ce que vous comprenez. Ou croyez aussi les mystères de la religion et de la grâce, plus encore que les mystères de la nature, quoique vous ne les compreniez pas.

*Septième demande.* — On nous assure qu'il y a des péchés cachés, c'est-à-dire des péchés que nous ne connaissons pas nous-mêmes. Mais, si j'ai des péchés que je ne connaisse pas, comment puis-je m'examiner sur ceux-là, puisque je les ignore?

*Réponse.* — Trois choses importantes à savoir sur cet article. 1° Quels sont les péchés qu'on appelle des péchés cachés? 2° Parmi ces péchés cachés, quels sont ceux qui nous sont imputés, et quels sont ceux qui ne le sont pas? 3° Dès que ce sont des péchés cachés, et par conséquent des péchés dont nous ne pouvons pas nous confesser, puisque nous les ignorons, comment est-ce qu'ils peuvent nous être pardonnés?

Qu'il y ait des péchés cachés, c'est ce que nous apprend le Roi-Prophète, quand il dit : Seigneur, pardonnez-moi mes péchés cachés : *Ab occultis meis munda me.* (*Psal.* XVIII, 13.) Tel est le péché de cette personne qui fait gras un jour maigre, ou qui n'entend pas la messe un jour de fête, parce qu'elle ne sait ni qu'un tel jour le gras est défendu, ni qu'un tel autre jour l'assistance à la messe est ordonnée.

Pour savoir présentement quand est-ce que les péchés cachés nous sont imputés, et

quand est-ce qu'ils ne le sont pas, il n'y a qu'une seule chose à examiner : c'est de voir si, quand nous les avons commis, ç'a été par une ignorance vincible et coupable, ou par une ignorance invincible et non coupable. Car, si vous avez pu et dû vous en instruire, le péché d'ignorance ne vous excuse pas; c'est ainsi que cette personne, qui a fait gras un jour maigre, ou qui n'a pas entendu la messe un jour de fête, a fait en cela un péché considérable, parce qu'elle devait le dimanche aller ou envoyer quelqu'un de sa maison au prône de la paroisse, où l'on l'aurait instruit de son devoir; et, pour y avoir manqué, elle s'est rendue coupable de l'abstinence qu'elle n'a pas faite, ou de la messe qu'elle n'a pas entendue.

Quant à la manière dont peuvent nous être remis les péchés cachés, ce qui donne lieu à cette demande, c'est que le confesseur ne peut absoudre que des péchés dont on s'accuse (hors les cas d'impossibilité de s'expliquer). Or, comme on ne s'accuse pas des péchés cachés, puisqu'on les ignore, et que, si on ne les ignorait pas, ils ne seraient plus cachés, on demande comment ils nous sont remis ? Je réponds que, quand après un suffisant examen, le pénitent ne les reconnaît pas, Dieu supplée à sa bonne volonté; et qu'il lui pardonne ses péchés cachés, comme il lui pardonne ses péchés oubliés.

Vous avez de la peine à découvrir et à rappeler vos péchés. Voulez-vous que je vous présente ici un miroir, où vous les trouverez représentés, et comme tracés avec des caractères de sang? Commencez, selon le conseil de Jésus-Christ dans son Evangile, par vous retirer seul dans votre chambre, et, après en avoir fermé la porte sur vous : *clauso ostio*, prosternez-vous au pied de votre crucifix. Là, dit saint Augustin, contemplez bien notre divin Rédempteur attaché et cloué à la croix : *Vide pendentem.*

Voyez d'abord cette tête couronnée d'épines; et examinez si ce ne sont point vos pensées d'orgueil et de vanité, vos pensées obscènes et impures, vos injustes soupçons, vos jugements faux et téméraires, vos doutes volontaires sur la foi, qui lui ont enfoncé toutes ces épines dans la tête, et qui lui ont percé le crâne.

Voyez ces yeux éclipsés dans les ombres de la mort; et examinez si ce ne sont pas vos regards criminels et vos mauvaises lectures qui les ont éteints.

Voyez cette bouche livide; et examinez si ce ne sont pas vos paroles sales, vos imprécations et vos blasphèmes, vos médisances et vos calomnies, vos intempérances dans le boire et le manger, qui l'ont abreuvée de fiel et de vinaigre.

Voyez ces pieds et ces mains attachés à la croix; et examinez si ce ne sont pas vos injustices et vos démarches criminelles qui les y ont cloués.

Voyez ce cœur ouvert par le fer d'une lance; et examinez si ce ne sont point vos désirs illicites, vos haines et vos inimitiés, vos envies et vos jalousies, les inclinations déréglées, ou les aversions de votre cœur, qui ont noyé le sien dans la douleur.

Voyez tout ce corps meurtri de coups; et examinez si ce ne sont point les vaines délicatesses, les sensualités et les voluptés de votre corps, qui ont ainsi déchiré le sien : *Vide pendentem.*

Encore une fois, voilà le livre que je vous présente, parce que vous trouverez l'histoire de toute votre vie écrite sur cette croix. Voilà le Dieu qui vous jugera un jour. Voilà le signe de notre rédemption, qu'on vous présentera à votre mort. Priez cet aimable Rédempteur de vous éclairer, de vous toucher sur vos désordres, et de vous convertir.

## CONFÉRENCE III.

### SUR LA CONTRITION.

*Première demande.* — Comment est-ce que la contrition fait partie du sacrement de pénitence?

*Réponse.* — Pour vous le faire bien comprendre, il faut d'abord établir que dans tout sacrement institué par Jésus-Christ, il y a ce qu'on appelle la forme, et ce qu'on appelle la matière du sacrement. La forme du sacrement de pénitence consiste dans ces paroles du prêtre : *Ego te absolvo.* Sa matière se distingue en matière prochaine et en matière éloignée. Sa matière prochaine consiste dans les actes du pénitent, qui sont la contrition, la déclaration des péchés, et la satisfaction.

Sa matière éloignée se divise encore en matière nécessaire et en matière suffisante. Les péchés mortels qu'on confesse et qu'on n'avait pas encore confessés, ou qu'on avait mal confessés, sont la matière nécessaire de ce sacrement; et les péchés véniels qu'on n'avait pas encore confessés, aussi bien que les péchés mortels qu'on avait déjà bien confessés, en sont la matière suffisante. Voilà ce qui constitue toute l'essence du sacrement de la confession, et où, comme vous voyez, la contrition entre comme matière prochaine de ce sacrement.

*Deuxième demande.* — Qu'est-ce que la contrition?

*Réponse.* — C'est une douleur d'avoir offensé Dieu, avec un ferme propos de ne plus l'offenser. Sur quoi il faut savoir qu'il y a une contrition parfaite et une contrition imparfaite, qu'on doit apprendre à bien distinguer. La contrition parfaite est la douleur d'avoir offensé Dieu pour l'amour de lui-même. La contrition imparfaite, qu'on nomme communément attrition, est la douleur qu'on a d'avoir offensé Dieu, ou à cause de la laideur du péché, ou à cause des peines qui sont attachées au péché.

La contrition parfaite remet les péchés par elle-même hors du sacrement; mais elle renferme un vœu explicite, ou au moins implicite de se confesser. L'attri-

tion ou contrition imparfaite ne remet les péchés que dans le sacrement.

Mais soit que la contrition soit parfaite, soit qu'elle ne soit qu'imparfaite, elle doit toujours avoir toutes les qualités suivantes, sans quoi ni l'une ni l'autre ne vaudraient rien. 1° Ce doit être une douleur intérieure, c'est-à-dire, une douleur qui parte du cœur. 2° Ce doit être une douleur souveraine, c'est-à-dire une douleur au-dessus de toute douleur, comme serait d'avoir perdu ses biens, son honneur, sa santé et celle de perdre sa vie même. 3° Ce doit être une douleur surnaturelle, c'est-à-dire, une douleur qui ne soit pas causée par des motifs humains, mais par des motifs surnaturels et dans l'ordre du salut. 4° Ce doit être une douleur universelle, c'est-à-dire, une douleur qui s'étende à tous ses péchés sans en excepter aucun.

J'ajoute que cette douleur doit renfermer un ferme propos de ne plus offenser Dieu, et l'espérance d'obtenir le pardon de ses péchés. Ne désespérez donc jamais d'en obtenir de Dieu la rémission ; sa miséricorde est encore plus étendue que la malice et que le nombre de vos péchés, puisqu'elle est infinie. C'est par le désespoir, que Caïn et Judas ont consommé leur réprobation. Quand vous auriez commis autant de péchés qu'il y a d'étoiles au firmament, de gouttes d'eau dans la mer, de grains de sable sur tous les rivages, de feuilles sur tous les arbres, de cheveux sur toutes les têtes ; quand vous auriez vous seul commis autant de péchés que tous les hommes ensemble, espérez toujours en la miséricorde du Seigneur. La foi m'apprend que si votre repentir est sincère, une bonne confession vous les fera tous pardonner.

*Troisième demande.* — Puisque la contrition parfaite, ainsi que vous venez de le dire, remet les péchés par elle-même hors du sacrement, ne puis-je pas, pour obtenir la rémission de mes péchés, me borner à faire un acte de contrition parfaite sans être ensuite obligé de les confesser ?

*Réponse.* — Non. Quelque effort que vous fassiez pour faire avec la grâce un acte de contrition parfaite, vous êtes toujours obligé de confesser tous vos péchés, et cela pour deux raisons. La première est que, sans une révélation expresse, vous ne pouvez jamais savoir si, malgré tous vos efforts, vous avez en effet réussi à concevoir une contrition parfaite. *Nul ne sait, dit le Sage, s'il est digne d'amour ou de haine.* (*Eccle.*, IX, 1.) Ainsi, dans cette incertitude vous devez toujours vous confesser. La seconde est que, quand même un ange viendrait vous révéler que vous avez fait un acte de contrition parfaite, il ne vous ôterait pas pour cela l'obligation que Jésus-Christ vous a imposée, par le précepte qu'il nous a fait à tous de confesser tous nos péchés. Ce précepte subsiste toujours, jusqu'à ce qu'il ait été rempli. C'est pour cela que la contrition parfaite renferme un vœu implicite de confesser nos péchés : et c'est pour cela aussi que, quand des péchés involontairement oubliés ont été pardonnés, on ne laisse pas d'être toujours obligé de les confesser, quand on vient à s'en ressouvenir. Il n'y a donc que l'impossibilité seule de déclarer nos péchés à un prêtre, qui puisse nous dispenser du précepte que Jésus-Christ nous a fait de les confesser. Ainsi, la contrition parfaite ne nous en dispense pas.

Il est pourtant beaucoup mieux de s'exciter toujours à la contrition parfaite. Elle est infiniment plus excellente, plus consolante, moins hasardeuse que l'attrition ou contrition imparfaite ; et il n'est pas même si difficile qu'on se l'imagine, de faire, avec la grâce, un acte de contrition parfaite.

Je dis que la contrition parfaite est plus excellente et infiniment plus agréable à Dieu par la noblesse du motif dont elle est animée. Car on plaît bien plus à Dieu lorsqu'on est fâché de l'avoir offensé pour l'amour de lui-même, et uniquement parce que le péché lui déplaît, que lorsqu'on est fâché de l'avoir offensé à cause des peines qu'on a méritées en l'offensant. Dans l'un, on n'a en vue que l'amour de Dieu ; et dans l'autre, on n'agit guère que pour l'amour de soi-même. Or, le premier motif est bien autrement noble que le second.

J'ai ajouté que la contrition parfaite est plus consolante que l'attrition, parce que, si l'on venait à mourir sans sacrements, la contrition parfaite suffirait pour être sauvé, et que sans le sacrement, l'attrition ne suffirait pas.

J'ai dit encore que la contrition parfaite est moins hasardeuse que l'attrition, parce qu'il est bien dangereux que dans l'attrition la crainte ne soit purement servile, et que, s'il n'y avait pas d'enfer, on ne fût disposé de continuer dans son péché. Or, alors l'attache au péché subsisterait encore ; et, tandis que cette attache subsiste, la véritable douleur surnaturelle d'avoir offensé Dieu ne saurait subsister. Ainsi, même avec le sacrement, il y a souvent des actes d'attrition qui, par cette raison, ne suffisent pas pour la justification.

Enfin, j'ai dit qu'il est plus facile qu'on ne s'imagine de faire, avec la grâce, un acte de contrition parfaite. Ce qui trompe bien du monde à cet égard, c'est que, comme il s'agit de la contrition parfaite, on se persuade faussement que pour faire un acte si parfait, il faut déjà être fort avancé dans les voies de la perfection, et par conséquent qu'il n'y a en quelque façon que les parfaits qui puissent y atteindre. Cependant, quelque grand pécheur que l'on puisse être, on peut, avec la grâce, former un acte de contrition parfaite. Ce pécheur, une fois touché de Dieu, n'a plus qu'à donner un noble motif à sa douleur. C'est d'être marri d'avoir offensé Dieu précisément parce que Dieu est infiniment bon, que nous n'en recevons que du bien, et qu'il y a eu en nous

autant d'ingratitude que d'injustice à offenser un si bon Père. Hélas! tous les jours on est fâché parmi les hommes d'avoir outragé un ami de qui l'on n'avait eu que des sujets de se louer. N'y aura-t-il que Dieu qui ne mérite pas qu'on soit marri de l'avoir offensé pour l'amour de lui-même? Vous sentez quel blasphème ce serait de le penser. Convenez donc aussi qu'il est plus facile qu'on ne pense, de faire avec la grâce, un acte de contrition parfaite.

*Quatrième demande.* — Je sens si peu de douleur de mes péchés que je crains que, faute de contrition, toutes mes confessions ne soient mauvaises. A quoi est-ce que je pourrais connaître, si la douleur que j'ai de mes péchés est une douleur véritable?

*Réponse.* — Il faut distinguer deux sortes de douleurs ; une douleur qui est purement intérieure et toute renfermée dans le cœur, et une douleur qui se manifeste au dehors par des marques sensibles. Cette distinction une fois faite, je dis, 1° que la douleur sensible n'est pas nécessaire pour la contrition parfaite ou imparfaite; 2° que la douleur sensible ne dépend pas de nous; 3° que la douleur sensible, quand même vous l'auriez, n'est pas toujours une marque suffisante pour présumer qu'elle est sincère.

La douleur sensible n'est pas nécessaire. Il suffit que la douleur soit sincère. Or, elle peut être sincère sans être sensible. Souvent même plus la douleur est amère et profonde, moins elle se manifeste au dehors. C'est ainsi qu'on verra quelquefois des personnes tellement plongées dans la douleur d'avoir perdu tout ce qu'elles avaient de plus cher au monde, que, sans verser une seule larme et sans pousser une seule plainte, elles en sont comme stupides. Au contraire, on en voit d'autres tous les jours qui, pour des pertes bien moins considérables, jettent quelquefois les hauts cris et éclatent en gémissements. Cependant il est aisé de s'apercevoir que la douleur des premières est bien autrement vive et accablante que celle des secondes.

Aussi la douleur sensible ne dépend pas de nous; et comme Dieu ne nous demande pas l'impossible, il n'exige pas non plus que nous sentions au dedans de nous une douleur dont le sentiment n'est pas en notre pouvoir. On en voit quelquefois qui s'efforcent d'exciter en elles cette douleur sensible, et qui y font même des efforts capables de leur nuire. Peine inutile; la chose n'est pas en leur pouvoir.

Mais quand même vous sentiriez en vous une douleur sensible, cette sensibilité ne serait pas une marque infaillible d'une douleur sincère. Cette marque peut être fantive. Souvent, en effet, on voit des gens qui paraissent touchés et attendris jusqu'aux larmes, quand on leur fait sentir certains défauts grossiers auxquels ils sont sujets, mais qui pour cela ne s'en corrigent pas. Alors ce n'est pas la douleur qui agit, ce n'est pas eux-mêmes qui agissent, mais c'est la grâce seule qui agit en eux. C'est Dieu qui les éclaire, qui les touche, qui les excite, qui les remue, qui voudrait les convertir; et ils y sont trompés en s'attribuant à eux-mêmes des dispositions où il n'y a encore que Dieu seul qui agit. Aussi, après avoir été bien touchés, ils n'en sont pas pour cela plus convertis.

Il n'y a donc point de règle assurée pour connaître avec une entière certitude, quand est-ce qu'on a une douleur sincère de ses péchés. Il faudrait pour cela une révélation expresse; et alors vous sauriez si vous êtes dignes d'amour ou de haine. Mais c'est ce que Dieu ne veut pas que nous sachions pour nous tenir toujours dans l'humiliation, dans la dépendance et dans la crainte filiale qui nous conviennent.

Cependant il y a des règles par où l'on peut sagement présumer qu'une douleur est sincère et véritable, et soupçonner aussi qu'une douleur est feinte et simulée. La grande règle pour en juger, c'est de voir si le propos de ne plus offenser Dieu a été efficace, s'il a eu son effet, si l'on tient sa promesse et ses résolutions, et si l'on n'est plus retombé, ou au moins si l'on n'est retombé que bien rarement dans les mêmes péchés. Alors on a tout lieu de croire que la douleur a été sincère. Le grand point donc dans la contrition, c'est de former un propos bien ferme, et d'avoir une détermination bien forte de périr mille fois plutôt que de retomber jamais plus dans le péché. En cela consiste la plus grande marque qu'on est véritablement marri d'avoir offensé Dieu.

*Cinquième demande.* — Je comprends qu'en effet un propos bien ferme et bien efficace de ne plus offenser Dieu, est une grande marque que la douleur de l'avoir offensé est sincère. Mais à quelles marques pourrai-je connaître si ce propos de ne plus offenser Dieu est aussi ferme et aussi efficace qu'il doit être?

*Réponse.* — Aux deux marques que voici. Quand vous vous proposez, avec la grâce du Seigneur, de ne plus offenser Dieu, premièrement prenez-vous, en effet, les moyens de ne plus l'offenser? Secondement, êtes-vous intérieurement bien résolu et bien déterminé de prendre toute votre vie ces mêmes moyens de ne plus l'offenser? A ces deux marques vous pouvez bien augurer du ferme propos que vous formez.

Il faut prendre les moyens d'écarter le péché. Car sans cela il sera vrai de dire que vous ne voulez pas l'éviter et par conséquent aussi que vous n'avez pas une douleur sincère de l'avoir commis. Si vous n'ensemenciez pas vos terres, pourrait-on dire que vous voulez sincèrement faire votre récolte? si vous ne serriez pas vos denrées, pourrait-on dire que vous voulez remplir vos greniers? si, quand vous sortez de chez vous, vous ne fermiez pas vos portes, pourrait-on dire que vous voulez n'être pas volé? De la même manière, si vous ne commencez pas par rendre ce bien d'autrui que vous retenez injustement, par vous récon-

cilier avec cet ennemi que vous haïssez mortellement, par éloigner cet objet dangereux que vous aimez éperduement; si vous ne commencez pas par fuir les occasions du péché, par renoncer à ce jeu qui vous ruine, par vous sevrer de ces mauvaises compagnies qui vous perdent, par ne plus rentrer dans cette maison qui jusqu'ici a été si fatale à votre innocence, il sera vrai de dire que toutes vos résolutions de ne plus pécher ne sont pas sincères. Quand on veut bien la fin, on en prend les moyens, et quand on ne les prend pas, c'est une marque infaillible qu'on ne veut pas la fin.

Il faut encore, quand on les prend ces moyens, être bien résolu de continuer à les prendre ainsi toute sa vie. Sans cela on ne cherche qu'à se tromper soi-même. C'est ainsi qu'aux approches de Pâques, et que dans le temps d'une mission même on voit tant de pécheurs qui quittent en effet les occasions du péché, mais qui ne les quittent que pour un temps, et qui, après la Pâque ou la mission, se rengagent presqu'aussitôt dans les mêmes occasions du péché. Ce n'est pas un divorce qu'on fait alors avec ses péchés; c'est une trêve de quelques jours; et avec de tels sentiments il est bien évident que le propos de ne plus offenser Dieu ne saurait être sincère.

Le grand mal de ces sortes de gens qui forment des résolutions si peu durables, c'est qu'ils s'effrayent d'avoir ainsi à combattre et à se gêner toute la vie, pour ne pas retomber dans le péché. Ils regardent le temps qu'ils ont encore à vivre, comme pouvant être fort long; et la durée des continuelles violences qu'ils auront à se faire les épouvante tellement, qu'elle leur fait perdre courage. Hélas! combien le démon en a-t-il damnés en les trompant d'une manière si grossière. Au lieu de cette longue vie qu'ils se figuraient devant eux, ils sont morts presqu'aussitôt; et, pour avoir rejeté une contrainte de quelques mois, ou même de quelques jours, ils sont aujourd'hui ensevelis dans les flammes éternelles de l'enfer.

Cela me rappelle un trait mémorable qui est rapporté dans l'histoire des quarante martyrs, et dont le souvenir est des plus affligeants. Ce fut sous l'empereur Licinius que le fait se passa. Ils étaient au nombre de quarante exposés nus par une nuit bien froide sur un étang glacé. Mais l'un d'eux se figurant qu'un tel supplice ne pouvait être que fort long, et effrayé de la longueur du temps qu'il aurait encore à souffrir, passa dans un bain tiède qui était à côté, et précisément en y entrant il expira. Encore un seul moment de courage, c'était un glorieux confesseur de la foi, un martyr de Jésus-Christ, un modèle à proposer dans tous les siècles à venir, un des plus beaux ornements de l'Eglise. Encore un seul moment de patience, car il ne lui en fallait pas davantage, nous le mettions sur nos autels, nous lui adressions nos prières, nous préconisions sa vertu, et nous le comblions d'éloges. Encore un seul moment de constance, il mettait fin à tous ses maux pour le temps et pour l'éternité; il se glorifiait dans le Seigneur d'avoir vaillamment combattu, triomphé de la cruauté des tyrans, mérité et obtenu une des plus brillantes couronnes qu'il y ait dans la gloire. Encore un seul moment de fermeté, c'était aujourd'hui un astre dans le ciel, placé aux plus haut rang des bienheureux, jouissant de la vision et de la joie de Dieu même, éternellement occupé avec les séraphins à chanter ses louanges. Mais, pour avoir perdu courage pour si peu de temps, c'est aujourd'hui une malheureuse victime de la colère de Dieu, une âme condamnée à brûler éternellement avec les démons, un réprouvé dans l'enfer; et c'est la seule distance qu'il y a d'un moment à l'autre qui a fait toute cette différence.

Il y a plus : ce moment si court et si rapide qui fit sa réprobation, ce fut ce même moment, et ce moment seul qui fit le salut d'un autre. Dès que ce lâche déserteur de la foi eut apostasié, le geôlier qui les gardait tous, aperçut en l'air un grand nombre de couronnes sur leurs têtes. Il les compta; et n'en trouvant que trente-neuf, il voulut savoir pourquoi, quarante martyrs étant entrés sur le lac, il n'y avait pas aussi quarante couronnes. Mais, dès qu'il découvrit que l'un d'eux avait quitté les autres pour entrer dans le bain, le mystère se développa bientôt à ses yeux. Il comprit que par sa défection celui-ci avait perdu sa couronne. Aussitôt il prit sa place, il se déclara chrétien, il mourut martyr, et une quarantième couronne fut pour lui. Celui-ci n'eut que peu de moments à souffrir, et, pour ce peu de moments de souffrances il est aujourd'hui couronné dans le ciel; au lieu que, pour n'avoir pas voulu souffrir moins de moments encore, l'autre souffre des tourments éternels.

*Sixième demande.* — Je n'ai encore pris aucun des moyens que je crois nécessaires, pour pouvoir bien augurer de ma contrition. Mais cela vient de ce que je ne sens encore au dedans de moi aucun trouble, aucun regret d'avoir offensé Dieu. Ne ferai-je pas bien d'attendre que la grâce m'excite à en concevoir de la douleur?

*Réponse.* — Ce n'est pas la grâce qui vous manque, c'est la volonté. Voulez-vous voir dans un de nos plus beaux traits des divines Ecritures, une peinture bien naturelle de cette funeste indolence et de cette malheureuse tranquillité, où vivent tant de pécheurs qui n'ont ni douleur, ni repentir, ni crainte, ni souci de leurs péchés?

Représentez-vous un général d'armée qui, au milieu de son camp et dans sa propre tente, périt misérablement par les mains d'une simple femme, parce qu'il a fermé les yeux et les oreilles à tout : c'est le fameux Holopherne. Voilà que déjà Judith a le bras levé pour le frapper de son cimeterre; mais, parce qu'il dort il n'évitera pas le coup. Il a des oreilles, et il n'entend pas qu'elle vient à lui pour lui donner la mort. Il a des yeux, et il ne voit pas le glaive qui lui pend

sur la tête. Il a des bras pour se défendre, et il ne s'en sert pas. Il a des troupes pour le garder, et il ne les emploie pas. Il a une voix pour appeler, et c'est pour lui comme s'il n'en avait pas. Il a au moins des pieds pour fuir, et il n'y songe même pas. Il dort, et, parce qu'il dort dans son danger, il y périt.

M'avez-vous compris? Voilà l'état, voilà le sort de ce pécheur endurci qui ne se convertit pas. Il a des yeux pour voir l'enfer ouvert sous ses pieds, et il ne le voit pas. Il a des oreilles pour entendre les discours d'un prédicateur, et il ne les comprend pas. Il a une langue pour confesser ses péchés, et il ne les confesse pas. Il a des mains pour répandre des aumônes, et il ne le fait pas. Il a des pieds pour aller visiter les malades, et il ne les visite pas. Il a des grâces, des inspirations, des remords, et il ne les écoute seulement pas. Il dort dans son péché; et, tandis que ce sommeil léthargique durera, il ne se convertira pas.

Mais, me direz-vous, ne voit-il pas que chaque jour on meurt à ses côtés, et qu'il peut mourir à toute heure? Non, il ne le voit pas, car il dort. Mais ne voit-il pas que, s'il est surpris en cet état, de son lit il tombe dans l'enfer? Et comment voulez-vous qu'il le voie, puisqu'il dort? Mais ne voit-il pas que plus Dieu l'a déjà attendu, sollicité, pressé, moins il l'attendra? Je l'ai déjà dit plus d'une fois, il dort. Mais ne voit-il pas que ses amis s'en affligent, que ses parents en murmurent, que tous les gens de bien craignent pour lui? Ne voit-il pas au moins que sa tranquillité est une marque de son obstination? Non, il dort, et dans cet état il ne voit rien à craindre pour son salut.

Après cela on dira encore que, même dès ce monde, Dieu ne punit pas certains pécheurs du premier ordre. Est-il donc en ce monde dans tous les trésors de la colère de Dieu de fléau plus terrible que de courir à sa perte sans s'en apercevoir? Ah! Seigneur, faites briller aux yeux de ces pécheurs aveugles les éclairs qui annoncent la foudre. Faites promener vos carreaux et gronder votre tonnerre sur leurs têtes criminelles. Faites entendre à leurs oreilles les hurlements même des damnés. Brisez leurs cœurs des plus cuisants remords, et dissipez par un trouble salutaire ce funeste repos, qui les endort dans le sommeil et la mort du péché.

## CONFÉRENCE IV.

### SUR LA DÉCLARATION DES PÉCHÉS

*Première demande.* — Quelles qualités doit avoir l'accusation des péchés?

*Réponse.* — La confession sacramentale de nos péchés doit être faite verbalement, sincèrement, entièrement à un même prêtre.

Cette accusation doit être verbale. D'où il s'ensuit que le pénitent doit être présent, et qu'on ne peut pas se confesser par lettre. On peut pourtant se confesser par écrit; et l'on y serait obligé dans la cas où le pénitent serait muet, mais où il saurait écrire. On peut aussi se confesser par signe, et l'on y serait obligé, si on le pouvait, dans le cas où le pénitent serait muet et ne saurait ou ne pourrait pas écrire. C'est ce qu'on voit tous les jours dans des mourants qui ont déjà perdu l'usage de la parole. On les confesse par signe, quand ils ne peuvent s'expliquer autrement. Il faut dire la même chose d'un étranger dont aucun confesseur dans le pays n'entendrait la langue. Cet étranger pourrait cependant se servir d'un interprète pour se confesser; mais on ne pourrait pas l'y contraindre.

Cette accusation doit être sincère; c'est-à-dire qu'on n'y doit déguiser aucun péché, mais qu'on doit l'accuser tel qu'il est, accusant ce qui est douteux, comme douteux, ce qui est certain, comme certain.

Cette accusation doit être entière; c'est-à-dire qu'on s'y doit accuser de tous ses péchés sans en omettre ni en cacher aucun.

Cette accusation doit être faite à un même prêtre; c'est-à-dire qu'on ne pourrait pas, sans sacrilége, aller dire un péché mortel à un prêtre et les autres péchés mortels à un autre prêtre. En ce cas, comme aucune des deux confessions ne serait entière, toutes les deux seraient sacriléges. On pourrait pourtant sans sacrilége, mais non pas sans abus, confesser tous ses péchés mortels à un prêtre et aller ensuite confesser tous ses péchés véniels à un autre prêtre. On peut aussi confesser un péché mortel, involontairement oublié dans quelque confession précédente, à un autre prêtre que celui à qui l'on se serait déjà confessé, et on le peut sans être obligé de refaire sa confession. Mais, comme je l'ai dit, il faut pour cela que ce péché qu'on avait oublié ait été involontairement oublié; car, si l'oubli a été coupable, il faut refaire toute sa confession à quelque prêtre qu'on se confesse.

*Deuxième demande.* — Dois-je dire les circonstances de mes péchés?

*Réponse.* — Il y a des circonstances qu'on doit dire et des circonstances qu'on doit omettre. Les circonstances qu'on doit dire sont celles qui changent l'espèce du péché et celles qui, sans changer l'espèce du péché, en augmentent considérablement la malice. On les appelle circonstances aggravantes, et on doit toujours les dire. Les circonstances qu'on doit omettre sont celles qui ne changent pas la nature du péché et celles aussi qui n'en augmentent pas la malice. On les appelle circonstances indifférentes, et par là même elles sont inutiles à dire. Un exemple de chaque chose va vous apprendre à les connaître et à les distinguer les unes d'avec les autres.

Circonstances qui changent l'espèce du péché. Supposons que, dans votre confession, vous vous soyez accusé d'avoir eu des pensées déshonnêtes, ou même des liaisons criminelles, et que, sur cet article, vous n'ayez rien dit au delà à votre confesseur; votre confession est-elle bonne? Pour décider cette question, il faut auparavant

savoir si ces pensées et ces liaisons ne regardent point des personnes qui soient ou des personnes mariées, ou des personnes consacrées à Dieu, ou des personnes qui soient vos parentes ou vos alliées. Pourquoi cela? C'est que toutes ces circonstances changent l'espèce du péché; car, pécher avec une personne qui est votre parente ou votre alliée, c'est un inceste. Si donc, en vous confessant, vous avez omis de dire quelqu'une de ces circonstances, vous avez fait une mauvaise confession, parce que, dès que ce sont des circonstances qui changent l'espèce du péché, vous êtes obligé de les dire.

Il y a plus, vous êtes obligé de les dire, quand même vous ne sauriez les dire sans désigner votre complice et sans donner indirectement lieu à votre confesseur de le deviner. Ce cas est excepté de la règle générale, qui défend de nommer ou de désigner personne en se confessant. Je m'explique. Vous avez un commerce criminel avec une personne consacrée à Dieu, et dans tout le lieu il n'y a qu'un seul prêtre. Il est évident que vous ne pouvez vous accuser d'avoir un commerce habituel avec une personne consacrée à Dieu, sans donner à connaître au confesseur que c'est avec ce seul prêtre, qui est dans le lieu, que vous avez ce commerce. Cependant, comme cette espèce de péché est un sacrilége, et que vous êtes obligé de dire les circonstances qui changent l'espèce, vous êtes obligé aussi de dire que c'est avec une personne consacrée à Dieu que vous avez ce commerce criminel. Si pourtant vous pouviez aller ailleurs vous confesser à quelqu'un qui ne le connût pas, par charité pour lui vous devriez y aller. Mais, si vous ne pouvez faire autrement que de vous confesser à quelqu'un qui le connaisse, vous devez également confesser votre péché tel qu'il est. Et si sa réputation en souffre dans l'esprit de votre confesseur, en commettant le crime avec vous, votre complice a renoncé à sa réputation. Quant à la confession que vous en devez faire, vous vous le devez à vous-même, et la charité bien ordonnée commence par soi-même.

Circonstances qui, sans changer l'espèce du péché, aggravent le péché même et en augmentent la malice; celles-là doivent encore être dites. Tel serait le cas où un homme, qui aurait volé cent écus, se contenterait de s'accuser d'avoir volé autant d'argent qu'il en faut pour faire un péché mortel. Et, comme de voler cent écus, c'est un péché bien plus grief en soi que de n'en voler qu'un, le pénitent est obligé de le spécifier dans sa confession. En général, il doit dire tout ce qui est capable de changer notablement le jugement du confesseur.

Mais, pour les circonstances qui ne changent pas l'espèce du péché ou qui n'en augmentent pas la malice, on doit absolument les retrancher, comme ne servant qu'à allonger ou même qu'à embarrasser la confession. Rien n'est plus pitoyable que tous ces détails inutiles qu'on ne fait que trop souvent et où l'on compose une histoire de ce qui se pourrait dire en peu de mots. Gardez-vous encore dans vos confessions de rejeter sur autrui une partie de vos fautes. Il y a des personnes qui ne sauraient s'accuser de la moindre impatience sans ajouter aussitôt qu'elles ont eu un mari violent et emporté, ou une femme vive et hautaine, ou des enfants mal nés. Ce n'est pas s'accuser, dit saint Augustin, mais s'excuser. C'est même accuser les autres dans un lieu où l'on ne doit accuser que soi-même: *Non est accusatio, sed excusatio.*

*Troisième demande.* — Par la grâce de Dieu je n'ai jamais caché aucun péché dans mes confessions. Mais, par pure honte, j'ai souvent déguisé certains péchés humiliants dont je n'osais dire les plus grièves circonstances. Dois-je refaire toutes mes confessions?

*Réponse.* — Vous devez nécessairement les refaire toutes, à commencer depuis le temps que vous avez commencé aussi à y déguiser vos péchés. Ces mêmes péchés n'ayant pas été pardonnés subsistent encore; ils subsisteront même jusqu'à ce que vous les ayez dûment confessés; et toutes les confessions faites en cet état sont autant de confessions qu'il faut refaire.

Il est vrai qu'il y a une certaine honte à déclarer des péchés humiliants. Mais cette honte est bien méritée par le peu de honte que vous avez eue à les commettre. Songez seulement que cette même honte fait une partie de la satisfaction que vous devez à Dieu, et vous devez vous estimer bienheureux encore que Dieu veuille vous pardonner à si peu de frais. Si Jésus-Christ avait ordonné la confession publique, il aurait bien fallu vous résoudre à la faire publiquement ou à vous damner pour une éternité. L'usage de la primitive Église était bien autrement humiliant par l'usage des pénitences publiques. Est-ce même que, pour l'abolition d'un crime, les princes de la terre ne refusent pas leurs lettres de grâce, à moins qu'on ne fasse un exposé public et bien circonstancié du crime qu'on a commis? Cependant, comme vous voyez, Jésus-Christ n'en demande pas tant, puisqu'il n'exige l'aveu de vos péchés qu'autant que vous le ferez à un seul prêtre, que vous lui en parlerez dans le secret, et que le sceau de ce même secret sera pour lui inviolable. Ah! que le péché, caché ou déguisé par honte dans le tribunal de la pénitence, attirera bien une autre confusion au jugement général, lorsqu'il y sera manifesté aux yeux de l'univers! L'horreur est de voir qu'on n'a pas de honte, qu'on perd même toute pudeur pour commettre le crime, et qu'on n'en a honte que lorsqu'il faut le confesser.

*Quatrième demande.* — Auriez-vous des règles précises à me donner pour m'apprendre en quels cas c'est qu'on doit faire une confession générale?

*Réponse.* — A parler d'abord en général,

on ne doit guère faire de confession générale sans quelque apparence au moins de nécessité. Quand la nécessité n'y est pas, les recherches de la vie passée ne servent communément qu'à troubler des consciences où doit régner la paix. Quelquefois même elles deviennent très dangereuses par les fâcheuses idées qu'elles réveillent, et que le temps avait effacées.

Cependant, il y a des cas où il est bon et même nécessaire de revenir sur le passé. J'en marquerai ici quatre, qui me paraissent être de cette espèce.

Le premier est celui d'une personne qui de sa vie n'aurait fait aucune confession générale. Comme il est bien difficile que pendant toute la vie toutes les confessions aient été bonnes; si quelqu'une avait été défectueuse, une confession générale pourrait y remédier. C'est par cette raison encore qu'à la mort une revue générale sur tout le passé peut être d'une grande utilité, et quelquefois même d'une véritable nécessité.

Le second cas est celui où se trouvent ceux qui ne se confessent guère qu'une fois l'an, et qu'on ne verrait jamais approcher des sacrements, si la pâque ne revenait jamais. Difficilement ces sortes de personnes peuvent-elles s'être toujours rappelé à l'esprit tous leurs péchés en se confessant si rarement.

Le troisième cas est celui où se trouvent ceux qui ont vécu dans quelque mauvaise habitude, ou dans des inimitiés invétérées, surtout s'ils y ont croupi longtemps. Quand même ils auraient fait alors quelque confession générale, ils ne doivent pas hésiter de la refaire, si, quand ils l'ont faite, l'habitude n'avait pas entièrement cessé, ou si presqu'aussitôt après leur confession faite ils étaient retombés dans leur habitude.

Le quatrième cas est celui d'une personne qui intérieurement se trouve extrêmement pressée de faire une confession de toute sa vie. Cette voix intérieure qui la presse peut être la voix de Dieu. Il peut se faire que, quoiqu'elle ait tout dit dans ses confessions passées, elle ait jusque dans ses confessions générales manqué des dispositions nécessaires, et que Dieu veuille la porter par là à les réparer. J'avoue cependant que, s'il n'y avait pas d'autres motifs, je ne le permettrais qu'une seule fois à une même personne; et que même je ne le permettrais pas du tout à une personne que je saurais être extrêmement scrupuleuse. Autrement ce serait toujours à recommencer.

*Cinquième demande.* — Je suis souvent retombé dans les mêmes péchés. A raison seulement de mes rechutes, dois-je croire que toutes mes confessions ont été mauvaises? Et par cette raison seule aussi, dois-je refaire toutes mes confessions?

*Réponse.* — On ne peut pas dire, absolument parlant, que la rechute dans le péché rende mauvaises les confessions passées. La confession ne nous rend pas impeccables. Ainsi, après avoir fait une bonne confession, on peut encore, par fragilité, retomber dans le péché, sans qu'on puisse dire que la confession précédente avait été mauvaise.

Deux choses cependant peuvent, et doivent même dans la rechute rendre suspectes les confessions passées : l'une est quand la rechute est prompte, et qu'on retombe presque d'abord après la confession; l'autre est quand les rechutes sont fréquentes, et qu'après être promptement retombé, on retombe presque aussi fréquemment qu'auparavant. Alors on a grand sujet de se défier de ses confessions passées; c'est-à-dire, qu'il y a grand lieu de présumer que le propos n'était pas sincère; et il me paraît plus sage et plus sûr de revenir sur toutes ces confessions qui ont produit si peu d'amendement.

Je ne prétends pas parler ici d'une facilité à retomber, qui produirait l'habitude du péché. J'ai déjà dit que, tandis que l'habitude dure, les confessions ne sauraient être bonnes, et qu'il est d'une nécessité indispensable de les refaire.

*Sixième demande.* — Je fais souvent de petits vols. Ils sont même si peu considérables, que je n'en tiens aucun compte. Cependant, comme je ne m'en confesse jamais, je voudrais savoir si mes confessions sont mauvaises, et s'il ne faudrait pas les refaire?

*Réponse.* — Il est certain que, quand la matière du vol est légère, de soi le péché n'est pas mortel. Mais, quelque peu considérable que soit en elle-même la chose que vous volez, il n'est pas moins certain qu'elle peut souvent devenir la matière d'un péché mortel; et qu'alors de ne pas s'en confesser c'est faire une mauvaise confession. Vous allez voir dans quelles occasions tous ces petits vols, que vous méprisez tant, peuvent damner une âme; et par là vous jugerez vous-même si vous devez refaire vos confessions.

1° Quand vous volez la moindre chose, il faut examiner le tort que vous faites à la personne volée. Car, quoiqu'un vol de cinq sous ne soit pas de soi un péché mortel, il peut pourtant le devenir, si la personne est si pauvre, qu'elle en reçoive un tort considérable. Par exemple, un tailleur n'a qu'une aiguille pour exercer son métier; et vous la lui volez. Un pauvre n'a qu'un pain pour se nourrir, et vous le lui prenez. Il n'y a pas de doute qu'en pareil cas, malgré la légèreté de la matière, l'offense ne soit griève.

2° Il faut encore examiner dans quelles dispositions vous êtes, lorsque vous faites ces petits vols. Car, si vous êtes dans l'habitude, ou même dans la disposition de les continuer, toutes les fois que vous en trouverez l'occasion, cette volonté seule vous constitue en état de péché mortel. Par exemple, un marchand et un cabaretier ont de fausses mesures, et ils sont résolus de s'en servir toujours : cette résolution seule est un péché mortel. Il faut dire la même chose d'un boulanger, qui aurait de faux poids, et

qui serait déterminé à en user; d'un tailleur qui est accoutumé à exiger plus d'étoffe ou de galons qu'il n'en faut, et à retenir cet excédant; de toute personne de travail qui aurait l'habitude de ne pas remplir ses journées. Dans tous ces différents cas il n'y a plus de légèreté de matière; car, quoique chaque fois le vol actuel qu'on fait ne soit pas considérable, il le devient par la détermination où l'on est d'en faire toujours de semblables.

3° Il faut examiner de plus si les petits vols que vous faites sont faits à la même personne; car alors on ne peut plus dire que la matière soit légère, puisqu'elle devient considérable par la multiplicité des vols que vous lui faites. Que vous ne preniez qu'un raisin dans sa vigne, la matière sera légère; mais que vous y reveniez souvent, et que peu à peu vous lui en preniez une quantité considérable; qu'aujourd'hui vous lui voliez quelques herbes de son jardin, et demain quelques fruits de ceux qui sont sur ses arbres, il est certain que, par le tort que cette personne en reçoit, le métier que vous faites vous rend criminel devant Dieu; et que, sous peine de damnation, vous êtes obligé de restituer la valeur de tout ce que vous lui avez pris.

4° Il y a encore un cas, où, quoique ce qu'on vole soi-même soit peu considérable, et quoiqu'on ne le fasse qu'une seule fois, on peut cependant faire en cela un péché mortel; c'est même un cas qui dans nos campagnes n'est que trop ordinaire. Le voici. Plusieurs personnes conspirent ensemble d'aller de concert voler tous les fruits dont un grand arbre se trouve chargé; si dans sa totalité le tort qu'on fait est considérable, quoiqu'il n'en revienne que très-peu de fruit pour chacun des particuliers qui dépouillent tout l'arbre, chaque particulier néanmoins pèche mortellement, parce que chaque particulier concourt à causer un dommage qui est considérable dans son tout. Et si les autres ne contribuent pas à réparer le dommage causé, chaque particulier demeure solidairement obligé de le restituer tout entier. Il ne faut donc pas regarder les petits vols comme étant tous d'une petite conséquence. Vous venez de voir qu'en bien des occasions le salut même y est mortellement intéressé, et que de négliger cet article dans ses confessions, c'est souvent les faire très mauvaises.

*Septième demande.* — Par tout ce qui vient d'être dit, je comprends que, pour plus d'une raison, j'ai un besoin essentiel de faire au plus tôt une confession générale. Mais le moyen de pouvoir jamais me rappeler le nombre des péchés de toute ma vie! Il m'est évident que je n'y saurais jamais réussir. Voudriez-vous bien me dire comment je dois m'y prendre?

*Réponse.* — Quoiqu'il soit en effet moralement impossible de se rappeler le nombre de tous ses péchés, surtout si pendant sa vie on a eu le malheur de passer un long espace de temps dans l'habitude du vice, on ne doit pourtant pas désespérer pour cela de pouvoir faire une bonne confession de toute sa vie. Dieu est un bon père, qui se contente des soins raisonnables que vous vous donnerez pour cela, et qui ne nous demande jamais l'impossible.

Je suppose donc que vous avez longtemps vécu dans l'habitude du péché. Qu'avez-vous à faire présentement, pour tâcher de faire une bonne confession? C'est de bien spécifier trois choses à votre confesseur: la première, de lui déclarer bien nettement l'espèce du péché auquel vous avez été habitué; la seconde, de lui marquer le temps que votre habitude a duré; la troisième, de lui dire à peu près le nombre de fois que vous aviez coutume de retomber dans votre habitude, à compter par mois, par semaine, ou par jour. Par ce moyen, quoique le nombre de vos péchés ne puisse pas être exactement supputé, parce que ce nombre n'aura pas été toujours absolument le même chaque jour, chaque semaine, ou chaque mois, vous en approcherez pourtant assez pour donner à votre confesseur une connaissance suffisante de votre état. Par exemple, si vous lui dites que votre habitude a duré l'espace d'une année, et que vous y tombiez environ deux fois chaque semaine, il comprendra que dans l'espace d'une année vous avez commis environ cent péchés mortels. Ainsi du reste à proportion du nombre des années que l'habitude aura duré, et du nombre de fois, ou à peu près, que vous y serez retombé par mois ou par semaine. Pour ce qui est des pensées et des désirs, des regards et des discours déshonnêtes, que la même habitude vous aura fait commettre, comme le nombre en est inépuisable, et qu'on ne saurait le compter, vous devez avertir le confesseur qu'ils sont innombrables, et il doit les supposer tels. Choisissez pour cela un bon confesseur, et priez-le de vous aider.

C'est principalement dans les saints temps de mission, que Dieu aide les prédicateurs et les confesseurs eux-mêmes pour les mettre en état de retirer les plus grands fruits de leurs travaux. Il en est d'eux comme des disciples de Jésus-Christ, lorsque ceux-ci étaient à la pêche. Avant que Jésus-Christ vînt à eux sur le rivage, ils avaient pêché toute la nuit sans prendre un seul poisson : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* (*Luc.*, V, 5.) Mais, quand Jésus-Christ se fut rendu présent à leur pêche, et que par ses ordres ils jetèrent leurs filets dans la mer : *mittite rete*, leurs filets se remplirent : *impletum est rete.* Ils se remplirent surtout de grands poissons qui semblaient des monstres : *magnis piscibus.* Et ses disciples les tirèrent au rivage.

Telle est l'image de ce qui arrive encore tous les jours aux ouvriers évangéliques. Il est vrai que dans tous les temps Jésus-Christ leur dit, comme à ses apôtres : Je

vous établirai pêcheurs d'hommes : *Faciam vos fieri piscatores hominum.* (*Marc.*, I, 17.) Mais, dans les temps ordinaires, où règne la nuit du péché, et où le monde demeure comme enseveli sous le nuage des passions, ces mêmes ouvriers du Seigneur ne gagnent pas grand'chose sur les plus grands pécheurs : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Pour ce qui est des grandes occasions, telles que sont tous les temps de mission, les choses changent de face. Par les bénédictions que Dieu verse sur leur ministère, les tribunaux des confesseurs sont remplis : *Impletum est rete.* On y voit parmi la foule de grands pécheurs dont la conversion inespérée paraît miraculeuse aux ministres qui les écoutent : *magnis piscibus.* Et ces mêmes ministres du Dieu vivant ont la consolation de les attirer au port du salut : *trahentes ad littus.* Alors quelle joie pour ces pauvres pécheurs que Dieu retire ainsi de leurs désordres!

Représentez-vous la joie qu'eut Naaman, lorsqu'il se vit guéri tout à coup. C'était un homme riche et puissant, mais qui malheureusement se trouvait tout couvert de lèpre, et qui pour cette raison se voyait exclu de toute société avec les hommes. Heureusement il rencontra un prophète qui lui dit : Allez vous laver dans les eaux du Jourdain, et dans le moment vous serez nettoyé de votre lèpre. (IV *Reg.*, V, 10.) A la vérité Naaman résista d'abord, et en cela il se refusait à son propre bonheur ; mais enfin il suivit l'avis du prophète. Il se lava dans le Jourdain, et il guérit. Quelle joie pour cet homme, lorsqu'il se trouva si promptement, si parfaitement guéri, et à si peu de frais!

Telle et mille fois plus juste encore est la joie d'un grand pécheur, qui sort du confessionnal comme d'une piscine où il vient de se laver dans les eaux salutaires de la pénitence, dans le sang même de Jésus-Christ. Au moment de l'absolution il lui semble qu'on lui a ôté le plus pesant fardeau de dessus les épaules; et il se dit à lui-même dans un premier mouvement : Maintenant la mort peut venir quand Dieu voudra; je me regarde comme sorti de l'enfer.

Mais aussi, quels affreux regrets pour tous ces damnés qui ont refusé d'user du même remède! Ah! se dit sans cesse un malheureux réprouvé dans l'enfer : quelle ressource n'avais-je pas dans les confessions, si j'avais voulu en profiter! Je n'avais qu'à déclarer tous ces péchés honteux que j'ai cachés, et avec un sincère repentir cet aveu seul me sauvait. Il m'en eût coûté si peu de le faire, on m'y exhortait avec tant de zèle, j'en voyais tant d'exemples, je m'y sentais porté par tant de remords; j'en avais tant de facilité, à toute heure du jour et de la nuit : je le pouvais, et je ne l'ai pas voulu. Quel enfer encore une fois qu'un pareil regret! Prévenons-le; et, tandis que nous en avons le temps, faisons aujourd'hui ce que nous ne pourrons plus faire après la mort.

—

## CONFÉRENCE V.

### SUR LA MÉDISANCE.

*Première demande.* — Qu'est-ce que le péché de la médisance.

*Réponse.* — La médisance consiste à parler mal d'autrui. Quand le mal qu'on en dit est réel, c'est pure médisance ; mais, quand le mal qu'on en dit se trouve faux, c'est calomnie. La médisance est un péché contre la charité. La calomnie est un péché contre la justice, contre la vérité et contre la charité. En matière légère le péché est véniel, et en matière griève le péché est mortel.

Pour bien comprendre combien ce péché est redoutable, on n'a qu'à l'examiner dans le principe d'où il part, et dans les effets qu'il produit.

Dans son principe la médisance est un péché des plus inexcusables. Elle provient presque toujours de quelque noire passion. A la vérité on peut médire quelquefois par inadvertance, par esprit de légèreté et par intempérance de langue. Mais le plus communément c'est l'envie ou la jalousie, la haine ou la vengeance, l'antipathie ou la malignité qui donnent lieu à la médisance.

Dans ses effets la médisance doit passer pour un péché des plus meurtriers. La langue du médisant est comme la langue du serpent, qui a trois pointes. Elle lance, dit saint Bernard, comme trois traits, qui vont percer le cœur de trois sortes de personnes : le cœur de celui qui médit, le cœur de celui dont on médit, et le cœur de celui devant qui on médit : le cœur de celui qui médit, par le crime qu'il commet; le cœur de celui dont on médit, par le tort qu'on lui fait; le cœur de celui devant qui on médit, par la part qu'il y prend.

Je dis le cœur de celui qui médit, par le crime qu'il commet. D'un seul mot le médisant ruinera quelquefois la réputation la plus saine; et, pour en bien concevoir toute la noirceur, on n'a qu'à réfléchir combien la réputation est quelque chose de précieux. Vous savez ce que chacun fait pour l'acquérir, pour la conserver et pour la recouvrer, quand on l'a une fois perdue; cependant c'est cette même réputation que la médisance attaque. On peut même dire qu'elle ne réussit que trop facilement à la détruire; car il en est de la réputation comme d'un miroir : le moindre souffle le ternit.

Je dis le cœur de celui dont on médit, par l'affliction qu'on lui cause. Car avec une réputation ruinée, une personne n'est plus bonne à rien. Aussi les maux que produit la médisance sont presque infinis. Ici, c'est un mariage empêché; là, un emploi enlevé; aujourd'hui, c'est une querelle occasionnée; demain, ce sera un divorce causé. Presque toujours ce sont des haines et des dissensions allumées.

Je dis le cœur de celui devant qui on médit, par la part qu'il y prend. Communément on engage celui qui écoute la médisance à y prendre part. Souvent même on l'expose à la répandre. Ainsi l'on peut dire

de la médisance, que c'est une piqûre de serpent qui envenime tout le corps, c'est une étincelle qui répand l'incendie.

Péché cependant le plus commun : il est de tous les états. Péché le plus public : non-seulement on ne s'en cache plus, mais encore on s'en fait gloire, quand la médisance est spirituelle et mordante. Péché qui damne bien du monde, même parmi ceux qui se croient et qui passent pour gens de bien.

*Deuxième demande.* — J'avoue avoir mal parlé de mon prochain ; mais ce que j'en ai dit, était très-peu de chose. Je l'ai dit par pure plaisanterie et sans intention de lui nuire ; je l'ai même dit pour son bien. Je n'ai dit non plus rien qui ne fût vrai. Je n'en ai parlé qu'à une ou deux personnes, encore ai-je eu la précaution de leur en demander le secret ; et au peu de mal que j'en ai dit, j'ai mêlé quelque peu de bien que j'en savais. Peut-on dire qu'en usant de toutes ces précautions je me sois rendu coupable d'un péché de médisance ?

*Réponse.* — Toutes vos prétendues précautions, pour sauver l'honneur du prochain, ne sont qu'un voile dont vous vous êtes servi pour couvrir votre malignité. Jugez-en vous-même par la discussion que j'en vais faire.

1° Selon vous, ce que vous avez dit au désavantage d'autrui est peu de chose. Mais celui dont vous avez mal parlé en juge-t-il ainsi ? Il nous est aisé de traiter la médisance de bagatelle, lorsqu'elle ne nous regarde pas. Mais, dès qu'elle nous touche personnellement, en jugeons-nous de même ?

2° C'est par pure plaisanterie, et sans intention de nuire, que vous avez mal parlé d'autrui. Mais, si on plaisantait ainsi de vous, n'en auriez-vous pas du chagrin ? Est-ce plaisanter en effet, que de noircir quelqu'un ? Et, quand même vos intentions seraient bonnes, en seraient-elles moins noires ?

3° Si c'était pour son bien que vous agissiez, il fallait ou lui aller dire à lui-même le mal que vous vous vouliez qu'il corrigeât en lui, ou du moins il fallait en charger quelqu'un de ceux qui ont sa confiance ; alors vous auriez pu en espérer du succès. Mais d'aller révéler ses défauts à des personnes qui lui sont indifférentes, si même elles ne lui sont pas opposées, quelle sorte de bien pouviez-vous vous en promettre ?

4° Je veux que vous n'ayez rien dit qui ne fût vrai. Mais la médisance n'est pas de parler contre la vérité ; ce serait calomnie. La médisance est de parler contre la charité. Or, qui ne sait que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ? La charité est bien toujours véritable ; mais la vérité n'est pas toujours également charitable.

5° Je veux encore que vous n'en ayez parlé qu'à deux ou trois de vos amis. A bon compte voilà un homme décrié dans leur esprit. Quel droit en aviez-vous ?

6° Inutilement vous retranchez-vous sur le secret que vous leur aviez demandé. Ce secret l'avez-vous gardé vous-même ? Les autres ne l'ont pas mieux gardé que vous. Chacun d'eux a ses amis, ou du moins il croit les avoir ; et c'est en secret aussi que chacun leur en a parlé. Ceux-ci en ont fait autant à d'autres ; et votre prétendu secret, courant ainsi de bouche en bouche, est enfin devenu le secret, ou plutôt la fable et la risée du public.

7° Quant au peu de bien que vous avez ajouté au mal que vous en avez dit, c'est une façon de médire à laquelle on est aujourd'hui si fait, que personne ne s'y laisse plus tromper. Vous avez dit ce peu de bien, pour mieux faire accroire le mal que vous vouliez dire. Peut-être vous aurait-on tenu pour suspect, si vous aviez paru parler par haine ou par mépris. Mais en paraissant aimer ou estimer celui dont vous avez médit, vous avez prétendu par là trouver plus de créance dans les esprits. Quand même la faute de votre frère aurait été publique, vous auriez dû la taire ; car, quoiqu'en ce cas la médisance eût été moindre, elle aurait toujours été peu charitable. Jugez présentement du péché que vous avez commis, en la révélant, lorsqu'elle était encore secrète.

*Troisième demande.* — Je n'ai point médit moi-même ; mais j'ai souvent entendu médire : suis-je en cela coupable du péché de médisance ?

*Réponse.* — Quand même vous n'auriez pas prononcé un seul mot sur la médisance que vous avez entendue, il peut se faire que vous vous en êtes rendu coupable. C'est ce qui peut être arrivé de l'une de ces trois manières : ou vous l'avez écoutée avec plaisir, sans en rien témoigner au dehors ; ou, l'écoutant ainsi volontiers, vous avez témoigné par votre air que vous y preniez plaisir ; ou même vous avez marqué par quelque signe d'approbation le goût que vous y preniez. Dans quelqu'un de ces trois cas que ce puisse être, vous avez participé à la médisance que vous écoutiez, et vous vous en êtes rendu coupable. Voici comment. C'est qu'en écoutant la médisance avec plaisir, vous vous êtes dans votre cœur réjoui du mal d'autrui, et que ce plaisir malin vous est défendu. C'est qu'en témoignant par votre air seul, et par votre seule contenance, le plaisir que vous y preniez, vous en avez toujours fait assez pour engager le médisant à continuer de médire, et que vous n'avez pu l'y exciter sans crime. C'est enfin qu'en l'approuvant par quelque signe de tête ou par quelque sourire, vous avez approuvé la médisance même qu'il proférait, et que par là vous avez médit avec lui. Si personne n'écoutait la médisance, personne non plus ne médirait. Ainsi, ceux qui l'écoutent en sont cause ; et, comme on ne peut en être la cause volontaire sans péché, c'est,

ce qui fait aussi qu'on pèche en l'écoutant volontiers.

Mais, direz-vous, que faire, et quel parti prendre dans toutes ces conversations où la charité est tous les jours si peu épargnée? Le voici. Le détracteur est-il votre inférieur? Imposez-lui silence sur les défauts d'autrui, et employez-y toute votre autorité. Le détracteur est-il votre égal? Priez-le de se taire, s'il est assez de vos amis, pour que vous puissiez le lui demander, sans qu'il s'en formalise; et paraissez ne l'écouter qu'avec peine, s'il devait s'offenser de la demande que vous lui en feriez. Le détracteur est-il votre supérieur, et par respect n'oseriez-vous le reprendre? Témoignez-lui par votre silence, par votre sérieux, par votre air de mécontentement, que la médisance vous déplaît. Qui que ce soit qui médise, sortez de sa présence, s'il continue de médire, et si sa maison est une maison de médisance, n'y remettez plus le pied. Alors cette maison ou cette compagnie deviennent pour vous une occasion prochaine de péché, et sous peine de péché vous ne pouvez pas vous y exposer.

*Quatrième demande.* — Suis-je obligé de réparer le mal que j'ai fait par mes médisances? Et si j'y suis obligé, quelle est la manière dont je dois m'y prendre, pour faire ces sortes de réparations?

*Réponse.* — Par rapport à l'obligation de réparer, cette obligation est si étroite et si rigoureuse, qu'il n'y a pour vous ni pardon à obtenir, ni absolution à attendre, ni paradis à espérer, si vous ne réparez pas tout le mal que vous avez fait par vos médisances, ou au moins si vous ne faites pas tout ce qui est en vous pour le réparer.

Sur quoi il faut remarquer qu'il n'en est pas de tout péché où le prochain est intéressé, comme de tout autre péché où Dieu seul est offensé. Dans tout péché où Dieu seul est offensé, le repentir sincère et l'humble aveu du péché suffisent pour engager Dieu à le pardonner. Mais, dans tout péché qui fait tort au prochain, ou dans sa réputation, ou dans ses biens, ou dans sa vie, la douleur et la confession du péché ne suffisent pas. Il faut outre cela la réparer, ou faire au moins tout ce qu'on peut pour y réussir; et les confesseurs ne sauraient vous en dispenser. Jésus-Christ ne leur a accordé le pouvoir d'en absoudre qu'à cette condition. Ils ont les mains liées, et ils se damnent avec leurs pénitents, s'ils viennent à les absoudre sans s'assurer, ou que cette même condition est déjà remplie, ou au moins qu'elle le sera dans les occasions qui s'en présenteront.

De là la réprobation de ceux qui cachent à leurs confesseurs le tort qu'ils ont fait par leurs médisances; et de là aussi la réprobation de tant de confesseurs peu exacts, ou peu instruits, qui ne la leur demandent pas. Quand un confesseur fait bien son devoir, il ne s'entend jamais dire qu'on a médit ou volé, sans demander dans le moment quelle est la médisance qu'on a proférée, et quelle est la chose qu'on a volée? Par ce moyen il se tient toujours en état d'ordonner les réparations ou les restitutions nécessaires; et faute d'y apporter cette attention, le confesseur se croit souvent en sûreté, lors même qu'il est pour cela seul dans un véritable état de damnation.

Quant à la manière dont on doit réparer la médisance, il faut soigneusement distinguer la médisance d'avec la calomnie. Si le mal qu'on a dit est vrai, c'est médisance; et alors, pour le réparer, il ne faut pas aller dire qu'en parlant mal d'un tel ou d'une telle, vous aviez accusé faux; ce serait un mensonge qui ne doit jamais être employé: mais vous devez en dire à ceux devant qui vous en avez mal parlé, autant de bien qu'il en faut pour rétablir dans leur esprit la bonne idée qu'ils en avaient, et que vous leur avez fait perdre. C'est ce qu'on appelle une réparation indirecte; et celle-là suffit pour réparer la médisance. Que si au contraire le mal que vous en aviez dit est faux, alors, sans hésiter, vous devez aller vous rétracter devant ceux à qui vous l'avez dit, et leur déclarer bien nettement que vous leur en avez imposé, quand vous leur avez mal parlé d'un tel ou d'une telle. Sans cela point de pardon, point de salut; et il n'y a même jamais eu deux sentiments à cet égard.

*Cinquième demande.* — Mais, si je ne puis rétracter la calomnie sans me déshonorer, suis-je obligé de perdre ma réputation et mon honneur pour rétablir celui d'un autre?

*Réponse.* — Oui: honneur pour honneur, réputation pour réputation, vous devez perdre la vôtre pour rétablir celle d'autrui, que vous avez ruinée. Si même, en proférant la calomnie, vous avez fait perdre quelque partie de ses biens à la personne que vous avez calomniée, ou si vous l'avez mise par là hors d'état d'en acquérir, vous êtes également obligé de compenser tout le dommage que vous lui avez causé.

Mais c'est ce dont on ne voit point d'exemples dans la conduite ordinaire. Tout le monde veut médire, et personne ne veut réparer la médisance. On avouera sans peine en soi-même, comme dit le saint homme Job, qu'on a en quelques occasions excédé sur le compte du prochain: *Unum aut alterum insipienter locutus sum.* (*Job*, XLII, 3.) On témoignera même à un confesseur, qu'on en est véritablement fâché: *Quod utinam non dixissem!* (*Job*, XXXIX, 35.) On lui promettra encore d'être plus réservé à l'avenir: *Ponam manum meam super os meum.* (*Ibid.*, 34.) Mais, de rien faire au delà, c'est à quoi on ne veut pas se résoudre, pour ne pas risquer son honneur: *Ultra non addam.* (*Ibid.*, 35.)

En effet on ne voit nulle part personne qui se rétracte, et qui aille dire à autrui: j'ai dit faux, quand je vous ai dit une telle chose d'un tel ou d'une telle. J'en appelle ici à tous ceux qui m'écoutent, et je vous interpelle tous d'avoir à me répondre: En avez-vous jamais vu un seul exemple?

Toute votre vie vous avez entendu médire; et quelquefois vous avez entendu débiter les calomnies les plus atroces. Avez-vous jamais vu un seul homme venir vous dire, qu'en effet il vous a trompés sur le compte d'autrui? Je ne vous en demande qu'un seul dans toute votre vie. Allez le chercher dans un cloître, si vous voulez. Allez le prendre jusqu'à l'autel.

Cependant on se confesse à l'ordinaire, on communie aux temps marqués ; quelquefois même on fait de longues prières, d'abondantes aumônes, de grandes austérités : partout on est tranquille. Et cependant ni les prières qu'on fait, ni les messes qu'on dit ou qu'on entend, ni les charités qu'on répand, ni les sacrements dont on approche, ne nous déchargent pas de cette obligation. Vérité terrible, et qui a de quoi faire trembler bien du monde.

*Sixième demande.* — Dans les cas où il me serait impossible de réparer la calomnie, que dois-je faire dans cette impossibilité de la réparer?

*Réponse.* — Qu'il y ait des cas où il est absolument impossible de réparer la calomnie, il n'en faut pas douter. Ces cas mêmes ne sont malheureusement que trop communs. Aussi disons-nous de la médisance en général que c'est un péché des plus irréparables. Où aller prendre tous ceux devant qui vous avez répandu la calomnie? Souvent même comment se les rappeler et les connaître? Mais, quand vous les connaîtriez, comment les détromper sur les fausses idées que vous leur avez données? On croit le mal bien plus facilement que le bien. Ne croira-t-on pas même que c'est par charité bien plus que par justice que vous vous rétractez?

Aussi, quand le Roi-Prophète demandait à Dieu de le délivrer des terribles suites de la médisance : *Domine, libera animam meam a labiis iniquis* (*Psal.* CXIX, 2.); Dieu même lui répondit : Que voulez-vous qu'on fasse pour en effacer les impressions? Voulez-vous qu'on aille instruire tout un royaume de la pénitence que vous faites de tout le mal que vous avez commis et qu'on a divulgué de vous? *Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam?* (*Ibid.*, 3.) C'est ce qui fit dire à un saint pape qu'on consultait sur les moyens de réparer la calomnie : Comment vous y prendriez-vous pour ramasser un tas de plumes que vous auriez portées sur une haute montagne et qu'un vent violent aurait dispersées de toutes parts? Telle est la difficulté de réunir et de rassembler tous ceux devant qui on a médit pendant sa vie. Comment en effet réparer une calomnie qui aura parcouru les provinces, une calomnie qu'on aura mise en chanson, une calomnie qui a été publiée dans un *factum*, une calomnie qui s'est multipliée dans des milliers de lettres anonymes? La chose n'est pas possible.

Mais, demandez-vous, que dois-je donc faire dans l'impossibilité de réparer? A cela je réponds d'abord que c'est un des péchés sur lesquels on doit le plus s'abandonner à la miséricorde de Dieu. Car enfin, sachant d'une part l'obligation que vous avez de réparer la médisance et de l'autre l'impossibilité absolue où l'on est souvent de la réparer, vous deviez n'en être que plus circonspect à ne pas médire. Cependant Dieu se contentera encore de tous les efforts de votre bonne volonté.

Ce que je puis dire ici de plus consolant pour vous, c'est qu'on doit en bonne théologie raisonner en matière de réparation d'honneur, comme nous raisonnons en matière de restitution. Quand donc une personne est actuellement hors d'état de restituer un bien mal acquis qu'elle a entièrement dissipé, qu'enseignons-nous sur l'obligation où elle est de le rendre? Enseignons-nous que pour cela l'obligation de restituer lui soit ôtée? Non, mais nous enseignons que cette même obligation est suspendue; c'est-à-dire que Dieu ne l'obligera pas de restituer, tandis qu'elle sera dans l'impossibilité actuelle de le faire. Mais Dieu exigera toujours d'elle deux choses essentielles : l'une, qu'elle fasse tout ce qui dépendra de ses soins et de ses épargnes pour tâcher de se mettre en état de restituer ce qu'elle doit; l'autre, qu'à mesure qu'elle en acquerra les moyens, elle rendra en effet peu à peu le bien qui ne lui appartient pas et qu'elle continue d'en user ainsi jusqu'à ce qu'elle l'ait tout rendu. Je dis la même chose de l'obligation de réparer la médisance. Tandis que cette réparation est impossible, l'obligation de réparer est suspendue, mais elle ne vous est pas ôtée; c'est-à-dire que Dieu ne vous y obligera pas tandis que vous ne pourrez pas la remplir. Mais alors même il exigera toujours de vous ces deux choses : l'une, que vous cherchiez soigneusement les occasions d'y satisfaire ; l'autre, qu'en effet vous y satisfassiez toutes les fois que les occasions s'en présenteront, et que vous continuiez d'en user ainsi jusqu'à ce que la réputation que vous avez flétrie soit parfaitement réparée. Tout cela doit servir à vous rendre désormais plus réservé dans vos discours. Parlez moins et vous parlerez mieux.

Le désordre que nous déplorons, c'est que, par cette affreuse liberté de médire, personne n'est plus nulle part en sûreté.

L'excès du désordre, c'est qu'on se fait un plaisir cruel de déchirer quelquefois l'innocence même ; qu'on accourt comme à un spectacle agréable à toutes ces conversations meurtrières, et que, comme si le médisant n'avait pas encore assez maltraité une même personne, il n'est souvent aucun de ceux qui sont présents qui ne s'empresse aussi de lui jeter sa pierre. Vous diriez qu'en un sens on cherche à renouveler parmi les chrétiens ces horribles spectacles où les païens exposaient les martyrs aux morsures des bêtes féroces et où l'on accourait encore avec empressement pour y applaudir. Vous diriez qu'on s'attache à renouveler parmi nous cette circonstance affligeante

de la passion de Jésus-Christ, où, après l'avoir rassasié d'opprobres, chacun le maudissait encore jusque sur la croix.

Le comble du désordre, c'est qu'on n'épargne pas plus le sacré que le profane, et que quelquefois, pour décrier un ministre du Seigneur, on ne se fait pas une peine de décrier le plus saint ministre. Hélas! autrefois pour plus grande punition Dieu disait qu'il se trouverait des prêtres qui ne vaudraient pas moins que le simple peuple, et tout le judaïsme en frémit : *Sic populus, sic sacerdos.* (*Isa.*, XXIV, 2.) Aujourd'hui seulement, loin d'être affligé de leurs défauts, on s'en réjouit, et au lieu de les cacher on les publie ou même on les exagère sans pudeur. Eh bien! lancez vos traits les plus malins contre les prêtres. Pour toute vengeance, ils pleureront sur vos péchés, ils les expieront dans leurs propres personnes, ils prieront pour vous, ils viendront se placer entre le vestibule et l'autel pour vous en obtenir de Dieu le pardon : *Plorabunt sacerdotes, et ministri dicent : Parce, Domine, parce populo tuo.* (*Joel*, II, 17.) Et quand à votre mort vos parents et vos amis vous auront abandonné; quand alors tout le monde vous aura délaissé, eux seuls ne vous abandonneront pas jusqu'à votre dernier soupir. Même après votre mort ils vous porteront jusqu'à l'autel.

Grand Dieu! sera-t-il dit que des langues, si souvent nourries de votre corps adorable et si souvent abreuvées de votre précieux sang, que des langues destinées à chanter éternellement vos louanges avec les séraphins ne s'occupent presque plus qu'à déchirer le prochain? Hélas! n'y a-t-il donc pas assez d'autres sujets de s'entretenir honnêtement sans aller se jeter sur les défauts d'autrui? Ne se fréquenterait-on pas même avec plus de plaisir, si on se communiquait avec plus de sûreté? Commencez donc à introduire parmi vous cette douce et paisible société, qui pour les saints ne doit jamais finir dans le ciel.

## CONFÉRENCE VI.

### SUR LES INIMITIÉS.

*Première demande.* — J'ai un ennemi, et j'éprouve au dedans de moi une si grande répugnance à lui pardonner, qu'il me paraît entièrement impossible de la surmonter. Dieu me damnerait-il pour avoir refusé un pardon qui n'aurait pas dépendu de moi?

*Réponse.* — Il est de foi que Dieu ne commande jamais l'impossible. Ainsi, dès que Dieu vous ordonne de pardonner les injures, ce serait un blasphème de dire que nous ne le pouvons pas.

Mais voici le grand écueil où donnent tous les vindicatifs. Ils s'arrêtent aux répugnances que la faible nature y éprouve, et ils ne considèrent pas les facilités que la grâce leur en donne. Voulez-vous donc vaincre cette violente passion qui vous porte à vous venger de votre ennemi? Ne grossissez pas dans votre esprit le tort que vous croyez en avoir reçu; mais songez aux puissants motifs que Dieu vous présente pour vous engager à lui faire un généreux sacrifice de votre ressentiment.

Songez que c'est Dieu qui vous l'ordonne, qu'il est votre maître, qu'il veut et qu'il doit être obéi. Pardonnez les injures, c'est un précepte aussi ancien que la vraie religion. C'est un précepte qui, dans la loi de nature, dans la loi écrite et dans la loi de grâce, a toujours été d'une obligation indispensable. Quand donc on disait aux Juifs, vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi, ce n'est pas Dieu qui le disait, dit saint Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu. Ce n'était pas une tradition de Moïse, mais une tradition des pharisiens qui corrompaient la loi de Moïse; et Jésus-Christ nous a fait un précepte de l'amour de nos ennemis.

Songez que c'est votre Dieu qui vous demande de les aimer, non pas pour l'amour d'eux, mais pour l'amour de lui-même. Je veux donc que vous ne trouviez en eux rien que de rebutant; mais, dès que Dieu se met à leur place, lui refuserez-vous de faire pour l'amour de lui ce que vous ne feriez pas pour l'amour d'eux? Ah! diront les enfants de Jacob à leur frère Joseph, ne regardez pas en nous d'indignes frères qui vous ont si maltraité; mais regardez en nous votre propre père et le nôtre. C'est lui qui nous a envoyés vers vous et qui vous demande par notre bouche d'oublier l'énorme injure que nous vous avons faite : *Pater tuus præcepit nobis,.... ut hæc tibi verbis illius diceremus : Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum.* (*Gen.*, L, 16, 17.) Au seul souvenir de son père, Joseph sentit ses entrailles émues. Il s'attendrit; il pleura dans la pensée des bienfaits qu'il en avait reçus. Il pardonna, il embrassa ses frères et il les combla de biens. Dieu, qui est le plus aimable et le plus tendre de tous les pères, n'obtiendra-t-il pas la même chose de vous?

Songez que celui qui vous prescrit ce pardon de vos ennemis, c'est le même Homme-Dieu qui vous en a donné l'exemple; qu'il est votre modèle et qu'il n'y aura de salut pour vous qu'autant que vous lui ressemblerez. A la naissance du monde Lucifer se perdit pour avoir voulu devenir semblable à Dieu : *Conscendam, et ero similis Altissimo.* (*Isa.*, XIV, 14.) A la naissance du monde, le péché originel de nos premiers pères fut d'avoir pareillement ambitionné de ressembler à Dieu : *Eritis sicut dii.* (*Gen.*, III, 5.) Ici, non-seulement Dieu vous permet, mais encore il vous exhorte, il vous presse, il vous ordonne de lui ressembler. Animé donc par de si puissants motifs, conformez-vous à ce divin modèle, et le pardon des injures que vous regardez comme impraticable, vous deviendra facile avec la grâce.

*Deuxième demande.*—J'ai un ennemi; mais je le vois et je lui parle. Ne dois-je pas être tranquille devant Dieu?

*Réponse.* — En voyant votre ennemi et en

lui parlant, sans témoigner aucune animosité contre lui, vous pouvez encore être en état de damnation. Le point capital, pour vous, est de savoir si vous l'aimez ou si vous le haïssez dans votre cœur. De là dépend un des points décisifs de votre salut ou de votre perte éternelle.

Rien n'est plus commun dans le monde que de voir des personnes qui, à l'extérieur, vivent bien ensemble, et qui au fond se perdraient mutuellement, si elles le pouvaient. Mais Dieu ne s'arrête pas aux apparences. Il veut que vous aimiez vos ennemis dans votre cœur : *de cordibus vestris* (*Matth.*, XVIII, 35); et pour juger aussi de l'amour ou de la haine que vous leur portez, c'est votre cœur qu'il regarde: *Deus autem intuetur cor.* (I *Reg.*, XVI, 7.) Eussiez-vous donc toute la pureté des anges, toute la foi des patriarches, tout le zèle des apôtres, sans cet amour intérieur que Dieu demande, il n'y a ni sacrements, ni absolution à espérer de l'Eglise, ni salut, ni paradis à attendre de Dieu. Cachez présentement votre animosité sous les dehors les plus pacifiques; passez les journées entières en prières; vivez retiré de tous les plaisirs; pratiquez les plus grandes austérités, fissiez-vous des miracles; si intérieurement vous n'aimez vos ennemis, vous êtes en voie de damnation : *de cordibus vestris.*

Vérité si terrible, que je ne sais si le vice de l'impureté damne plus de monde que ne fait l'esprit de haine et de vengeance : avec cette différence encore, que l'impudique ne saurait se cacher la honte de ses déréglements, et que le vindicatif se croit en assurance au milieu du crime même. Qu'y a-t-il de plus ordinaire que de voir des personnes, d'ailleurs assez régulières, conserver dans le cœur des ressentiments dont elles ne se font aucune peine? Parce qu'elles ont quitté leurs anciens désordres et parce qu'elles ne se trouvent pas saisies du bien d'autrui; parce qu'à l'extérieur elles sont bien avec tout le monde, qu'elles approchent régulièrement des sacrements, qu'elles répandent d'assez abondantes aumônes, non-seulement elles jouissent au dehors des honneurs qui sont dus à la vertu, mais encore elles se croient elles-mêmes assez pleines de religion et de probité, pour se tranquilliser sur leur salut; et au fond cette haine secrète qu'elles nourrissent contre leurs ennemis, est comme un ver qui ronge toutes leurs bonnes œuvres, qui arrête le torrent des grâces que Dieu voudrait répandre sur elles et qui les constitue dans un état habituel de damnation. Voilà de quoi donner à penser à bien du monde.

Ce qui vous rassure, c'est, dites-vous, que depuis qu'on s'est entremis pour vous raccommoder avec votre ennemi, vous le voyez et lui parlez dans les occasions, tout comme si vous n'aviez jamais eu rien à démêler avec lui. Mais, dès que vous conservez dans votre cœur ce même fond de haine que vous avez toujours eu contre lui, ne peut-on pas dire de vous ce que Judas Machabée disait du cruel Antiochus? Il est vrai, lui reprochait-il, vous m'avez assuré que vous me rendiez votre amitié; mais c'est en vous une pure dissimulation, et le cœur n'y a aucune part : *Locutus es verba pacifica, sed in dolo.* (I *Mach.*, I, 31.) Pour en juger, examinez bien cette même entrevue, que vous avez eue avec votre ennemi, et sur laquelle vous faites tant de fond. Par quel motif l'avez-vous acceptée? N'est-ce point parce que vous ne pouviez honnêtement la refuser à des amis ou à des personnes accréditées, qui vous la demandaient? De quelle manière l'avez-vous faite? Pour vous engager à voir votre ennemi, n'a-t-il pas fallu choisir un lieu tiers, pour que vous ne parussiez pas en faire les avances, mesurer tous les pas, peser toutes les paroles, détourner même le discours, pour ne pas perdre le fruit qu'on s'en promettait? Enfin, quel bien en est-il provenu? Vous lui parlez, il est vrai, quand l'occasion vous y force; mais aussi n'évitez-vous pas sa rencontre autant que vous le pouvez? Ne pâlissez-vous pas à ses approches? Ne vous déconcertez-vous pas en sa présence? Au dedans de vous-même, ne frémissez-vous pas à son seul souvenir? N'achèteriez-vous pas sa perte? Et malgré une haine qui se manifeste à vous par tant de symptômes, vous vous croirez encore en sûreté, parce qu'au dehors vous savez la dissimuler? C'est ici la politique d'un Antiochus, mais ce ne sont pas les sentiments d'un chrétien : *Locutus es verba pacifica, sed in dolo.*

*Troisième demande.* — J'ai un ennemi que je ne vois point. Je ne lui parle même jamais, et à peine le saluai-je; mais, dans le cœur, je ne lui veux point de mal. Il y a plus : si je pouvais le servir, je le ferais; ne suis-je pas sur cet article en sûreté de conscience?

*Réponse.* — Dès que vous prenez librement et volontairement le parti de ne plus voir votre ennemi, vous êtes en état de damnation. Le voir et lui parler, sans l'aimer, c'est prétendre faussement que les seules apparences suffisent : et prétendre l'aimer, sans lui parler ni le voir, c'est prétendre que les apparences ne sont pas même nécessaires. Or, non-seulement Jésus-Christ veut que nous les aimions du fond de nos cœurs, mais encore il veut que nous leur donnions des marques extérieures de cet amour. Pour cet effet, il nous ordonne deux choses : l'une, que nous allions au-devant de nos ennemis; l'autre, que dans les occasions nous leur fassions du bien. *Si donc*, dit-il (*Matth.*, V, 23, 24.), *vous étiez déjà au pied de mes autels, avec quelque présent à la main pour me l'offrir, et que vous vinssiez à vous ressouvenir que votre frère a sur le cœur quelque chose contre vous; laissez-là votre présent, et, avant toutes choses, allez vous réconcilier avec lui.— Faites aussi du bien à ceux qui vous haïssent.* (*Ibid.*, 44.) Deux articles qui ne sont pas simplement de conseil, mais de précepte.

Mais, dites-vous, si ce n'est pas moi, mais mon ennemi qui soit l'agresseur, dois-

je aller au devant de lui? Si même c'est un homme avec lequel je sois en procès, dois-je vivre avec lui, comme si nous étions en paix? Si, d'ailleurs, c'est un homme qui mène une vie déréglée, dois-je le fréquenter au risque d'être entraîné par ses mauvais exemples? Et si c'est un homme d'un caractère si difficile qu'on ne puisse pas vivre avec lui, dois-je lui rendre mon amitié et lui demander la sienne, avec une assurance morale que quatre jours après il rompra de nouveau avec moi, et que nous serions toujours ainsi à recommencer?

Si en effet vous n'êtes pas l'agresseur; si, quand votre ennemi vous a insulté, vous n'y avez pas répondu par des insultes réciproques, et si, en conséquence du tort ou de l'affront que vous en avez reçu, loin de vous éloigner de lui, vous lui avez toujours témoigné être dans la disposition de le voir et de lui parler à l'ordinaire, le précepte d'aller au-devant de lui ne vous regarde pas. Cette démarche n'est pour vous que de simple conseil. Cependant, plus elle vous est libre, plus il vous sera méritoire de la faire. Mais si vous êtes l'agresseur; s'il est même douteux que vous le soyez, ou si, sans l'être en effet, vous avez donné lieu à votre ennemi de croire que vous avez sur le cœur le mauvais traitement qu'il vous a fait, que vous n'êtes plus le même à son égard, et que vous lui voulez mal, vous êtes obligé sous peine de damnation d'aller l'assurer que vous n'en conservez plus aucun ressentiment. Jésus-Christ a nettement décidé la question. Il ne dit pas : Si au pied de l'autel vous vous ressouvenez d'avoir vous-même sur le cœur quelque chose contre votre frère; mais il dit : Si vous vous ressouvenez que votre frère a sur le cœur quelque chose contre vous, allez vous-même effacer dans son esprit l'idée désavantageuse qu'il a conçue de vous : *Si recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, vade prius reconciliari fratri tuo.* (*Matth.*, V, 24.) A cet égard point de prétextes, point d'excuses qui tiennent; point de rang, point de condition qui prescrive contre l'Evangile. Etes-vous dans quelque grande place, et serait-il à craindre, dans la disproportion du rang, qu'en vous transportant chez votre ennemi la bienséance n'en fût blessée ou que l'autorité n'en souffrît? envoyez-le assurer de votre amitié, allez à lui par vos bienfaits, rassurez-le par vos bonnes manières ; mais, quoi qu'il arrive, qu'il sache que vous l'aimez toujours sincèrement, et, pour lever le scandale que vous avez donné par votre division, faites que le public en soit informé, persuadé, convaincu tout comme lui.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'on s'en défend quelquefois sur ce qu'on se trouve en procès l'un avec l'autre, et c'est précisément ou parce qu'on se veut mal qu'on est entré en procès, ou parce qu'on est en procès qu'on se veut mal. Ainsi, l'on cherche à se justifier par les mêmes prétextes qui ne servent qu'à nous condamner. Si donc, d'une part, un chrétien ne doit jamais plaider que forcé; de l'autre, il doit toujours plaider en chrétien. Il doit même avoir bien plus soin des intérêts de son âme que de ses intérêts temporels. Aussi, disait l'Apôtre saint Paul, dans les intérêts qui vous divisent, que ne souffrez-vous plutôt le tort qu'on vous fait que de le repousser en faisant encore plus de tort à vos âmes? *Audio scissuras esse inter vos. Cur non magis injuriam patimini?* (*I Cor.*, XI, 18.) Rappelez-vous cette mémorable réponse que Dieu fit aux Juifs lorsqu'ils lui disaient : Seigneur, nous avons jeûné, et vous avez méprisé tous nos jeûnes : *Jejunavimus, et non aspexisti.* (*Isa.*, LVIII, 3.) Retranchez de votre conduite les contestations et les procès comme vous retranchez une partie de vos aliments, et alors je vous exaucerai : *Cur non ad lites et contentiones jejunatis. Exaudiam vos.* (*Ibid.*, 4.)

Ainsi en est-il de l'excuse que vous alléguez lorsque vous dites de votre ennemi que c'est un homme de mauvaise vie, et qu'on ne peut que perdre à le fréquenter. C'est-à-dire, demande saint Grégoire, que c'est par des raisons de conscience que vous refusez une entrevue avec votre ennemi? Mais, reprend-il, cette tendresse et cette délicatesse de conscience, l'avez-vous dans tout le reste? Ne voulez-vous plus rentrer dans cette maison, parce que votre innocence y serait exposée? Ne voulez-vous plus exercer cet emploi, parce qu'il est pour vous une occasion de voler le public? Ne voulez-vous plus jouer, parce que souvent vous risquez au jeu plus que vos facultés ne le permettent? Jugez présentement si c'est par vertu que vous ne voulez pas voir votre ennemi.

Mais, ajoutez-vous, il est d'un caractère si difficile, et nos humeurs sont si peu assorties, que quatre jours après nous être raccommodés nous romprions encore tout de nouveau. A cela je réponds, qu'en vous ordonnant de voir votre ennemi, on ne vous ordonne pas de former une liaison de commerce et de société avec lui; on vous ordonne simplement de le voir et de lui parler, autant que les lois de la bienséance et de la civilité chrétienne l'exigent. Voyez-le donc comme vous voyez tous les autres; voyez-le dans les mêmes sentiments; voyez-le autant qu'il en faut pour le rassurer sur votre compte : en cela vous aurez suivi l'esprit du précepte. Mais, d'assurer que vous ne lui voulez point de mal tandis que vous refusez de le voir c'est en imposer à la vérité. Vous réjouissez-vous du bien qui lui arrive? Vous affligez-vous du mal qui lui survient? C'est à ces deux marques infaillibles que vous pouvez juger de vos dispositions à son égard; tout le reste n'est qu'illusion.

*Quatrième demande.*— Si je viens à dissimuler l'affront qu'on m'a fait, et si je n'en tire pas une vengeance éclatante, je passerai pour un lâche. Dois-je pardonner une injure au risque évident de me déshonorer?

*Réponse.*— Voilà, en genre de pardon, la plus pitoyable de toutes les erreurs : c'est de regarder comme déshonorante la même

action qui de toutes est la plus propre à nous couvrir de gloire.

C'est un principe universellement reçu, un principe de tous les temps et de toutes les nations, qu'au jugement des hommes il n'y a, humainement parlant, rien de plus glorieux que la victoire; et que de tous les différents genres de victoires il n'en est point de plus glorieux que les triomphes qu'on remporte sur soi-même. Je dis plus : qu'après avoir dans une bataille rangée, vaincu les ennemis de l'Etat, un héros ne sût pas se vaincre lui-même, et qu'il vînt à les sacrifier à son ressentiment, il déshonorerait la victoire qui les aurait soumis à sa puissance, il se déshonorerait lui-même. Au contraire, qu'un homme sache modérer les transports de sa haine et commander à sa passion c'est ce qui le rend supérieur à lui-même. C'est, en un sens, ce qui le fait rentrer dans cet état d'élévation et de grandeur où le premier homme fut créé lorsque Dieu lui dit : Tous les appétits déréglés de votre cœur vous seront soumis, et vous dominerez sur toutes vos passions : *Sub te erit appetitus tuus, et tu dominaberis illius.* (*Gen.*, IV, 7.)

Dieu lui-même, tout infini qu'il est en tout genre de perfections infinies, paraît-il jamais plus grand à nos yeux que quand il oublie et qu'il pardonne toutes nos offenses? J'avoue, disait le saint Roi-Prophète, que Dieu déploie tous les jours à nos yeux certains traits de sa puissance et certains monuments de sa justice, tous bien propres à nous inspirer les plus hautes idées de sa divinité. Mais que dans tous les ouvrages de Dieu il soit rien qui puisse nous donner de plus glorieux sentiments de lui que de le voir nous prévenir dans notre indignité, nous rechercher dans nos égarements, nous attendre dans nos délais, nous recevoir et nous pardonner dans nos retours vers lui, c'est ce que je ne trouve pas. Aussi, ajoutait-il, je ne fais pas difficulté de prononcer que ses miséricordes surpassent tous ses autres ouvrages : *Misericordia Domini super omnia opera ejus.* (*Psal.* CXLIV, 9.)

A quelle autre marque qu'au seul pardon de ses ennemis, quelques-uns des plus obstinés d'entre les Juifs reconnurent-ils enfin la divinité de Jésus-Christ? Qu'il apaise les tempêtes ou qu'il multiplie les pains, qu'il éclaire les aveugles ou qu'il redresse les boiteux, qu'il rende la santé aux malades ou la vie aux morts, ils regardent tous ces miracles comme des prestiges, et ils les attribuent au démon; qu'à sa mort la terre tremble, que le soleil s'obscurcisse, que le voile du temple se déchire, ils lui insultent jusqu'à lui conseiller par dérision de descendre de sa croix. Mais en mourant pousse-t-il un grand cri vers son Père pour le prier de pardonner à ses bourreaux mêmes: à ce seul trait, dit l'Evangile, ils le reconnaissent pour vrai Dieu, ils avouent leur déicide, et ils s'en retournent se frappant la poitrine d'avoir mis à mort l'Auteur même de la vie: *Revertebantur percutientes pectora sua, quia Filius Dei erat iste.* (*Luc.*, XXIII, 48.)

Choisissez, si vous voulez, dans l'Ancien Testament tout ce que la sainte antiquité a eu de plus grands hommes, et voyez s'ils ne sont pas plus grands encore par le pardon qu'ils ont accordé à leurs ennemis, que par la supériorité de leurs talents. Lequel des deux vous paraît plus héroïque dans le saint roi David, d'égorger les lions et de terrasser les géants, ou d'accorder la vie à ceux qui cherchaient à lui ravir la sienne? Qu'estimez-vous le plus dans Moïse? Est-ce sa sagesse à conduire le peuple de Dieu, ou sa bonté lui pardonner tous ses murmures? N'avez-vous pas plus de vénération pour Joseph lorsqu'il oublie l'injure de ses frères, que lorsqu'il s'élève par son propre mérite? Au contraire, quel affreux souvenir avez-vous conservé d'un Caïn qui pousse l'animosité jusqu'à tuer son frère, ou d'un Esaü qui veut faire le même traitement au sien? Les premiers vous paraissent dignes de tous vos éloges, et les seconds sont de vrais objets d'horreur à vos yeux. Avouez donc aussi que, loin de trouver votre déshonneur dans le pardon de vos ennemis, vous trouverez votre plus grande gloire à leur pardonner.

Que dirai-je présentement de ce misérable point d'honneur que le monde a attaché à la vengeance, jusqu'à se croire déshonoré si l'on ne tire raison d'une injure? Tout ce que j'en puis dire, c'est que le monde raisonne selon ses faux préjugés, qu'il n'écoute que sa passion ; que, pour l'assouvir, il foule aux pieds les règles de l'Evangile, les ordonnances de nos rois, les règles de la justice, l'intérêt des familles, le bien même de l'Etat, et qu'il faut être bien aveuglé pour trouver de la gloire dans des duels, qui feront la honte de notre siècle.

*Cinquième demande.* — J'ai un ennemi avec lequel je m'étais sincèrement réconcilié. Mais il me revient de tous côtés qu'il continue sous main de me rendre tous les plus mauvais services. Suis-je coupable de ne plus voir un homme à qui je ne saurais me fier.

*Réponse.* — Quand même votre ennemi se déchaînerait ouvertement contre vous, vous n'en n'êtes pas moins obligé de le voir, de lui parler, de l'aimer et de lui rendre tous les bons offices qui peuvent dépendre de vous. Que si vous ne voyez et ne saluez, dit Jésus-Christ, que ceux qui vous voient et vous saluent, que faites-vous en cela de plus que les infidèles? Est-ce que les païens n'en font pas autant? *Nonne et ethnici hoc faciunt?* (*Matth.*, V, 47.) Autant donc que vous voudrez professer la loi chrétienne, autant devez-vous aimer et cultiver ceux mêmes qui vous desservent. Le vrai caractère de la loi évangélique, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'une seule âme. C'est cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous maudissent, jusqu'à aimer ceux qui nous

haissent, jusqu'à embrasser ceux qui nous trahissent, jusqu'à servir ceux qui nous nuisent, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent. Voilà, ajoute Jésus-Christ, à quoi je veux que tout le monde connaisse que vous êtes du nombre de mes disciples : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis.* (*Joan.*, XIII, 35.) En supposant donc que votre ennemi est à votre égard tel qu'on vous le dépeint, sa mauvaise conduite envers vous ne doit rien changer à vos bons sentiments et à vos bonnes manières pour lui.

Mais, prenez-y bien garde, ne vous trompe-t-on point, ou ne vous trompez-vous point vous-même dans les fâcheuses idées qu'on vous donne, ou que vous vous formez de votre ennemi ? Ce qui fait que je vous fais cette question et que je vous exhorte de la bien approfondir, c'est que je vois tous les jours qu'on se figure avoir pour ennemis les mêmes personnes qui quelquefois nous sont les plus attachées. Par exemple, vous vous plaignez de ce qu'un tel a empêché un établissement, contesté un héritage, réclamé une somme, enlevé un poste que vous poursuiviez ; et sur cela seul, sans autre examen, vous le regardez comme votre ennemi. Mais si ce mariage que vous vouliez contracter était commandé par la passion, et sujet à devenir pour vous une source intarissable de chagrins, a-t-il mal fait de vous empêcher de courir à votre perte ? Mais si cet héritage ne vous appartenait pas, devait-il vous le laisser envahir au risque évident de vous damner vous et vos enfants. Mais si réellement vous lui deviez cette somme, est-il blâmable d'en avoir voulu retirer le payement. Mais si le poste qu'il a obtenu était dû à ses services, devait-il renoncer à sa fortune pour concourir à la vôtre. En combien d'autres occasions ne se détermine-t-on pas sur de simples soupçons, sur de faux rapports, sur un seul on-dit, sur de purs ombrages, ou sur de faibles conjectures, à regarder comme ennemis ceux qui n'ont jamais pensé à le devenir ?

Ah ! que deviendriez-vous, si Dieu permettait qu'on vous traitât comme vous traitez les autres ; qu'on vous poursuivît, et qu'on vous condamnât, comme vous poursuivez et condamnez les autres ? Est-il raisonnable de vouloir qu'ils vous passent tout, et de ne vouloir leur rien pardonner ?

Mais n'espérez pas que, tandis que vous serez inflexible pour les autres, Dieu se laisse fléchir en votre faveur. Inutilement vous prosterneriez-vous à ses pieds, inutilement vous frapperiez-vous la poitrine, inutilement éclateriez-vous en soupirs pour le toucher : la même dureté que vous aurez envers les autres, il l'aura envers vous, et il vous répondra toujours par ce foudroyant anathème : Point de miséricorde à celui qui n'aura pas fait de miséricorde : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* (*Jac.*, II, 13.) Aussi avec quelle indignation ne rejeta-t-il pas la prière des Benjamites, lorsqu'après s'être vengés de toutes les autres tribus, ils voulurent à leur ordinaire lui présenter leurs offrandes ? Tout fut inutile. Dieu s'en tint toujours à dire : je veux la miséricorde et non le sacrifice, *Misericordiam volo, non sacrificium* (*Osee*, VI, 6.) Quel autre traitement reçurent de leur propre père Siméon et Lévi, lorsqu'après avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs ennemis, ils se présentèrent à lui pour recevoir sa bénédiction à sa mort ? Quoique l'affront qu'ils avaient vengé, fût un vrai déshonneur porté dans leur famille, un déshonneur auquel leur père même n'avait pu être que très sensible ; quoique ce fût le déshonneur de Dina leur propre sœur, qui avait été honteusement violée : que dis-je ? quoiqu'il y eût alors quarante ans que l'action s'était passée, quarante ans après, leur propre père, le patriarche Jacob, n'eut que des foudres à lancer contre eux. Dans le temps même que ce vénérable vieillard semblait n'avoir rassemblé tous ses enfants autour de son lit que pour les bénir à sa mort ; si d'une part il verse en effet ses plus abondantes bénédictions sur ses dix autres enfants, de l'autre, quand il en vient à ces deux-ci : Pour ce qui est de Siméon et de Lévi, s'écrie-t-il, le sang humain qu'ils ont répandu, a fait d'eux des vases d'iniquité : *Vasa iniquitatis bellantia.* (*Gen.*, XLIX, 5.) A Dieu ne plaise, continua-t-il, que je leur annonce rien qui puisse passer pour une autorisation de leur crime, et m'en faire regarder comme le complice : *In consilium eorum non introeat anima mea.* (*Ibid.*) La fureur de leur animosité ne mérite que des malédictions : *Maledictus furor eorum et pertinax.* (*Ibid.*, 7.)

Qui pourrait lire sans frayeur ce que les sacrées annales de l'Eglise nous apprennent d'un chrétien, qui eut assez de force pour affronter les tyrans, mais qui n'en eut pas assez pour pardonner une injure ? Saprice était son nom, et Nicéphore celui de son ennemi. Dès que celui-ci eut appris que l'autre qu'il avait offensé, allait confesser la foi sur un échafaud, pénétré de la plus vive douleur d'avoir insulté un homme qui allait mourir martyr de Jésus-Christ, il se présente à lui dans le temps qu'on le conduisait au supplice ; il se jette publiquement à ses pieds ; il lui embrasse les genoux, et lui demande son pardon. Saprice le lui refuse. Nicéphore se relève et le suit ; pour une seconde fois prosterné contre terre, il le conjure de lui pardonner, et Saprice persiste dans son refus. Voilà la noirceur du crime. Quelle fut la grandeur de la punition ? C'est qu'arrivé au lieu de son supplice, Saprice abjura la foi de Jésus-Christ, et que, frappé du châtiment de sa haine que Dieu punit par son apostasie, Nicéphore s'écria qu'il était chrétien, qu'il voulait mourir pour Jésus-Christ à la place de Saprice, et qu'en effet il reçut dans le moment la couronne du martyre.

Dans un exemple bien opposé, qui pourrait, sans en verser des larmes de joie,

écouter le récit de ce qui arriva à saint Norbert? Son frère venait d'être tué, lorsque Norbert rencontra son assassin seul et sans défense dans un lieu écarté. N'écoutant d'abord que son ressentiment, Norbert vole à lui l'épée à la main; mais d'aussi loin que l'autre l'avait aperçu venant fondre sur lui pour le tuer, il s'était mis à genoux, et tenait ses bras en croix. Il l'attendit en cette posture; et quand il fut sur le point de recevoir le coup qui devait lui ôter la vie, il lui dit simplement : C'est aujourd'hui le jour du vendredi saint ; par la mort de Jésus-Christ, je vous demande la vie. Norbert touché de la circonstance, lui accorde son pardon, entre dans une église voisine pour prier Dieu de l'agréer; et il eut la consolation de voir sur le crucifix devant lequel il priait, la tête du Christ s'incliner sensiblement vers lui, pour lui marquer combien Dieu approuvait une action si généreuse et si édifiante. Le fruit de ce pardon fut cette éminente sainteté qui mit depuis saint Norbert sur nos autels.

Pardonnez donc, et on vous pardonnera : *Dimittite, et dimittemini*. (*Luc.*, VI, 37.) Le monde ne trouve que de la peine à pardonner; et moi je ne sais s'il est une vertu plus consolante, que celle de pardonner les injures qu'on nous fait. Quand je réfléchis en effet qu'en pardonnant une injure on donne à Dieu la plus grande marque d'amour qu'on puisse lui donner, puis-je n'être pas consolé d'y trouver une preuve de l'amour que j'ai moi-même pour Dieu ? Quand je songe que Dieu a promis son pardon au nôtre, puis-je n'être pas content de mon pardon, puisqu'il me fait espérer celui de Dieu ? Plaise au ciel que ces grandes vérités fassent sur nous les plus salutaires impressions.

## CONFÉRENCE VII.

### SUR LE SCANDALE.

*Première demande.* — En quoi consiste le péché de scandale ?

*Réponse.* — Le péché de scandale consiste dans toute action dont le mauvais exemple peut attirer les autres à en commettre de semblables. Il n'est pas même nécessaire, pour s'en rendre coupable, que l'action soit mauvaise par elle-même, il suffit qu'elle ait l'apparence du mal. Il n'est pas nécessaire non plus qu'en faisant une pareille action devant les autres, on ait intention de les porter au péché. C'est assez que l'action qu'on fait devant eux puisse être un piége pour eux; et quand même, par événement, elle n'occasionnerait pas leur chute, le scandale n'en serait pas moins un scandale donné.

C'est pour cela qu'on le divise en scandale donné et en scandale reçu. On l'appelle scandale donné, dès que l'action peut par elle-même et de sa nature, porter les autres au péché. On l'appelle scandale reçu, lorsque en effet les autres en prennent occasion de pécher.

Mais il y a une autre espèce de scandale reçu, qu'il est extrêmement important de remarquer ici. C'est celui où une personne se scandalise d'une action qui est innocente en elle-même, et qui n'a aucune apparence de mal. Cela peut venir de la faiblesse ou de l'ignorance de ceux qui se scandalisent si aisément, et cela peut provenir aussi de leur malice. Le premier est appelé scandale des faibles, le second, scandale pharisaïque ou de malice. Nous parlerons dans cette conférence de l'un et de l'autre.

De là il s'ensuit qu'un péché qui serait purement intérieur, tel qu'un péché de pensée ou de désir, et même qu'un péché extérieur, mais qui serait secret, ne saurait être un péché de scandale, parce, que étant ignoré des autres, il ne saurait être pour eux une occasion de pécher. Il s'ensuit encore que, quand on a commis un péché de scandale, on doit le dire en confession comme une circonstance qui aggrave la malice de l'action qu'on a faite. Ainsi, il ne suffit pas en ce cas de s'accuser simplement d'avoir prononcé quelques blasphèmes, ou d'avoir proposé des doutes sur la foi ; mais on doit encore ajouter qu'on a vomi ces blasphèmes en présence de gens qui ont pu s'en scandaliser, et qu'on a soutenu ces doutes sur la foi devant des personnes qui peuvent en avoir été ébranlées. Enfin il s'ensuit qu'on doit regarder comme pécheurs à éviter tous ces pécheurs scandaleux qui vivent dans l'habitude de quelque péché dont la contagion peut facilement se communiquer aux autres, et c'est aussi spécialement contre ceux-là que nous allons nous élever dans cette conférence. Ce qui doit faire trembler bien du monde, c'est qu'il y a bien des personnes qui vivent habituellement dans plusieurs sortes de péchés de scandale, et qui ne s'en croient pas coupables.

*Deuxième demande.* — Voudriez-vous bien m'apprendre quels sont les pécheurs qu'on doit regarder comme des pécheurs véritablement scandaleux?

*Réponse.*—Quoiqu'il soit exactement vrai de dire de tout homme qui, en présence d'autrui, commet une action dont le mauvais exemple peut porter les autres au péché, qu'en cela cet homme est scandaleux, dans l'usage ordinaire cependant nous n'appelons pécheurs scandaleux que ceux qui commettent si souvent de pareilles actions aux yeux du public, qu'ils sont comme par état occasion de ruine et de péché pour les autres. Des fautes connues qui seraient rares, à moins qu'elles ne fussent extrêmement criantes, ne suffiraient pas pour mériter la réputation d'homme scandaleux à celui qui les aurait commises. Mais quand ces mêmes fautes deviennent fréquentes, et comme habituelles dans une même personne, mais quand ces mêmes fautes sont d'une nature à faire frémir par leur énormité, mais quand, malgré les bruits de tout un public, ces mêmes fautes ont de quoi étonner par la longueur de leur durée,

alors c'est à juste titre qu'on regarde avec horreur et qu'on appelle pécheurs scandaleux ceux qui en sont les auteurs.

En voulez-vous des exemples? Qui ne tremblerait au détail que j'en vais faire? Je ne parle pas de toutes ces espèces d'athées qui dans leurs sentiments paraissent ne pas croire à un avenir après cette vie; de tous ces impies qui dans leurs discours ne font pas de difficulté de tourner en dérision nos plus augustes mystères; de tous ces libertins qui dans leur conduite semblent avoir secoué toute pudeur, de tous ces blasphémateurs qui s'emportent si souvent en des jurements exécrables. Il est évident que de tels monstres ne peuvent que scandaliser par de semblables excès. Je ne parle non plus ni de ceux qui vendent ou qui prêtent de mauvais livres, ni de ceux qui font ou qui gardent chez eux des tableaux déshonnêtes ; ni de ceux qui font métier de donner à jouer à toutes sortes de jeux. Il n'est pas moins évident qu'en tout cela on ne voit que les plus scandaleux désordres. Je parle de cent autres sortes de scandales, d'autant plus affligeants, que, par le plus déplorable de tous les aveuglements, on ne s'en regarde presque jamais comme coupable. Tel est l'affreux scandale que donne au public cet homme qui depuis des années ne fait presque plus aucun exercice de religion, ce vindicatif qui ne voit plus son ennemi, ce débauché qui ne sort presque plus de cette maison suspecte, ce sensuel qui semble avoir abjuré l'abstinence et le jeûne de l'Eglise, cet avare qui paraît ignorer le précepte de l'aumône, cette femme mondaine qui, dans la manière de s'habiller et de se mettre, ne rougit pas des nudités les plus scandaleuses. Tel est le scandale que donne à toute une ville ce magistrat qui, après avoir passé les nuits à la table ou au jeu, va le matin se produire en spectacle sur les tribunaux de la justice; cet ecclésiastique qu'on trouve continuellement dans des cercles de femmes, ou au moins qu'on ne trouve jamais un saint livre ou son bréviaire à la main; ce père et cette mère qui, à la vue de leurs propres enfants, se couchent et se lèvent comme de véritables païens, sans jamais fléchir le genou devant Dieu. Tels sont tous ces demi-chrétiens qu'on voit rire et parler dans nos églises, tourner le dos à l'autel pour s'y entretenir avec l'objet de leur passion, et détourner par leurs immodesties tous ceux qui sont présents, de l'attention qu'on doit à Dieu. Ah ! si parce que saint Pierre voulait, par un sentiment naturel de compassion, empêcher Jésus-Christ d'endurer les travaux de sa passion et de sa mort, Jésus-Christ lui répondit avec dureté : Retirez-vous de moi ! Satan, vous m'êtes un sujet de scandale : *Vade retro ! Satana, scandalum es mihi* (*Matth.*, XVI, 23) : à combien plus forte raison devons-nous le dire de tous ces pécheurs scandaleux qui ne cherchent qu'à donner la mort aux âmes mêmes !

*Troisième demande.* — Quelle est l'énormité du péché de scandale?

*Réponse.* — Nous pouvons juger de son énormité par trois endroits différents : par la noirceur du crime même que commet celui qui donne le scandale; par la multitude innombrable des péchés d'autrui dont il se charge, et par la punition que Dieu en tire.

Je dis d'abord : par la noirceur du crime même que commet celui qui donne le scandale; et je ne sais s'il est guère possible d'en imaginer qui soit plus énorme aux yeux de Dieu. C'est dire tout en un seul mot, que d'avancer que le péché de scandale ruine et renverse l'ouvrage de la Rédemption des hommes, et détruit pour plusieurs les mérites de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Tout pécheur scandaleux est comme le suppôt de Satan. Il fait le métier du démon, en ce qu'il cherche à ruiner l'ouvrage du salut; et il est vrai de dire avec saint Bernard, non-seulement que le péché de scandale a fait de tout temps plus de tort à la religion que ne lui en ont jamais fait ni les séductions de tous les hérétiques, ni les cruautés de tous les tyrans ; mais encore qu'il a damné et qu'il damne tous les jours plus de personnes que la mort et le sang de Jésus-Christ n'en a sauvées.

Ne diriez-vous pas que les pécheurs scandaleux renouvellent sans cesse cette circonstance affligeante de la passion du Fils de Dieu, où du haut de sa croix il voyait à ses pieds, d'une part quelques saintes âmes qui profitaient des mérites de sa mort, et de l'autre une troupe de bourreaux qui la rendaient inutile pour eux et pour tous ceux qu'ils avaient engagés dans leur déicide? Dans toute l'Ecriture sainte, Dieu lui-même nous en a-t-il jamais tracé une peinture plus triste, que lorsqu'il nous a représenté d'un côté Jésus-Christ appliqué à bâtir son Eglise, et de l'autre un misérable pécheur scandaleux tout occupé du soin de la détruire? *Unus ædificans, et alter destruens.* (*Eccli.*, XXXIV, 28.) Quel abominable métier ! Pécheurs scandaleux qui m'écoutez, y avez-vous jamais bien pensé? Détruire ce que Jésus-Christ a fait, ce que l'Eglise fait pour sauver les âmes ! Dieu les prévient par sa grâce, Dieu les recherche, Dieu les appelle, Dieu les sollicite, Dieu les attend souvent des années et des années pour les sauver, et vous les lui enlevez ! Il leur ouvre son paradis, et vous le leur fermez ! Il veut les préserver de l'enfer, et vous les y précipitez ! Encore une fois, est-il possible d'imaginer aucun crime qui soit plus énorme en soi-même?

Je dis encore : énorme par la multitude innombrable des péchés d'autrui, dont le pécheur scandaleux se charge. Il se rend responsable devant Dieu de tous les péchés qu'il fait commettre. Quand même il n'aurait pas intention de perdre les âmes, il n'est pas moins coupable au tribunal de Dieu de toutes celles qu'il perd. En d'autres matières les péchés sont personnels; mais en

genre de scandale, le péché n'est pas purement personnel, c'est encore comme une espèce de péché originel qui se communique et se répand jusque dans les autres. Ainsi, non-seulement le pécheur scandaleux portera son propre fardeau, mais encore il portera celui d'autrui. Que si c'est un pécheur qui ait intention de séduire les autres, à quelles horribles tentations ne les expose-t-il pas pour les faire succomber? Pour en produire la preuve dans un seul exemple, donnez moi un de ces débauchés qui, pour ainsi dire, cherche partout quelque proie à sa volupté; quels efforts ne fait-il pas pour séduire une pauvre âme, pour se prévaloir de sa faiblesse, pour tromper sa crédulité, pour abuser de sa simplicité, pour profiter de son imprudence, pour tirer avantage de sa pauvreté, pour ébranler sa religion, pour dissiper ses justes craintes, pour arrêter ses bons désirs, pour railler de sa piété, pour triompher de sa pudeur? Si donc en commettant simplement le crime, on porte par son seul exemple les autres à le commettre; si les simples croient avoir droit de faire ce qu'ils voient faire à autrui; et si ce qui est devenu commun semble devenu permis, combien plus est énorme le crime de tous ces pécheurs scandaleux, qui joignent au mauvais exemple de leur conduite le scandale de leurs sollicitations!

Je dis enfin: énorme par la punition que Dieu en tire. L'Écriture sainte est remplie de semblables exemples, et elle n'en contient aucun qui n'ait de quoi faire trembler. Parce que les Amalécites s'étaient opposés à l'entrée du peuple de Dieu dans la terre promise, Dieu jura par lui-même qu'il les exterminerait. Il ordonna à Moïse de laisser par écrit à la postérité l'arrêt qu'il venait d'en prononcer; et quatre cents ans après, l'ordre s'exécuta avec tant de rigueur, que toute leur nation fut détruite. Bien plus, parce que Saül avait sauvé quelque chose de leurs dépouilles, sa désobéissance en ce point fut en partie la cause de sa réprobation. Parce que les enfants du grand prêtre Héli éloignent par leur mauvaise conduite les Juifs du sacrifice, *quia retrahebant homines a sacrificio* (I *Reg.*, II, 17), Dieu ordonne à Samuel d'annoncer à leur propre père, que la vengeance qu'il en tirera sera si terrible, qu'elle aura de quoi faire frémir tous ceux qui en entendraient parler. Le châtiment fut en effet si redoutable, qu'ils périrent par le fer tous deux en un même jour, et que toute leur postérité fut à jamais éloignée des autels. Parce que Jéroboam empêcha les Israélites d'aller à Jérusalem pour y offrir leurs sacrifices dans le temple, Dieu lui envoya dire par un prophète: *qu'en cela il avait lui seul fait plus de mal que tous les rois ses prédécesseurs ensemble* (III *Reg.*, XIV, 9); mais aussi qu'en punition d'un si horrible scandale, il serait dépouillé de la royauté; que toute sa race serait éteinte avec infamie; que son nom serait maudit; que sa mémoire serait partout en exécration: et ce fut dans toute la rigueur d'une pareille menace, qu'en effet l'oracle de Dieu se vérifia. Parce que David avait, par le scandale de son adultère et de son homicide, été pour plusieurs une occasion de chute dans toute l'étendue de son royaume: *quia peccare fecisti Israel;* quoique Dieu lui eût déjà pardonné l'offense de son double péché, pour en punir cependant le scandale, Dieu lui fit dire qu'il n'avait qu'à choisir entre la guerre, la peste et la famine; et le châtiment s'exécuta. Aussi, disait ce saint roi pénitent: Seigneur, pardonnez-moi les péchés d'autrui: *ab alienis parce servo tuo.* (*Psal.* XVIII, 14.) Il savait le terrible compte que Dieu doit demander à chacun de nous des âmes que nous aurons perdues: *sanguinem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.*, III, 18.) Et quoique Adam et Ève fussent coupables d'une même transgression, Ève fut plus griévement punie qu'Adam; parce que ce fut elle qui l'avait engagé dans sa désobéissance.

*Quatrième demande.*—Le péché de scandale n'est-il point plus énorme dans les uns que dans les autres?

*Réponse.*—Oui, il est considérablement plus énorme dans ceux qui par leur rang ou leur autorité sont plus spécialement obligés de donner le bon exemple. Tels sont tous ceux qui sont en place, par rapport à tout un public, les supérieurs, par rapport à leurs inférieurs, les pères et mères, par rapport à leurs enfants, les maîtres, par rapport à leurs serviteurs, les prêtres, par rapport à tous les fidèles. Les crimes des grands semblent cesser d'être honteux; et les païens ne se forgeaient des dieux vicieux, que pour rendre le vice en quelque façon honorable.

On ne saurait bien comprendre les maux infinis que causent tous les jours les mauvais exemples des personnes de rang ou de caractère. Quand il n'y aurait que l'impression scandaleuse que cause dans tous les esprits la mauvaise vie de ceux qui, par leur place, devraient veiller sur le bon ordre, le mal serait des plus grands: on ne revient point de l'étonnement qu'on en conçoit. Quand il n'y aurait que les mauvais discours qu'on tient sur leur compte, que les mauvais bruits qu'ils essuient, que les murmures qu'ils excitent, que les médisances qu'ils occasionnent, que les malédictions qu'on leur donne, que les imprécations qu'ils s'attirent, que les blasphèmes qu'ils causent de la part d'une infinité de personnes, leur crime serait toujours des plus déplorables. Quand il n'y aurait que l'affliction qu'ils jettent dans le cœur de tous les gens de bien, que les larmes qu'ils leur font répandre en secret, que les soupirs et les gémissements qu'ils leur font pousser, leurs scandales seraient toujours affligeants. Mais quand on vient à réfléchir que les désordres de ceux qui sont en place sont souvent imités par ceux mêmes qui les désapprouvent, comment pouvoir se cacher à soi-même que le scandale est en eux quelque chose de plus énorme qu'il ne le serait dans des personnes du commun? Or néanmoins, combien y en a-t-il qui, par complaisance ou par flatterie,

qui, par crainte ou par intérêt, font comme eux, et qui se garderaient bien de suivre leurs mauvais exemples, s'ils ne se croyaient intéressés à les imiter? Dans les gens du commun l'exemple n'est jamais qu'un attrait, mais dans les gens en place l'exemple devient souvent une loi.

De telles gens enseignassent-ils le contraire de ce qu'ils font, on s'en tiendrait à ce qu'ils font, et on n'aurait nulle confiance dans ce qu'ils enseigneraient. Ils perdent tout leur crédit par leurs œuvres. dites-moi par exemple, qu'une mère vaine et hautaine, joueuse et dissipée, puisse être bien reçue à donner des leçons de retraite et de modestie à sa fille. dites-moi qu'un père libertin et débauché soit bien propre à inspirer la piété à ses enfants; qu'un maître violent et emporté réussisse jamais à persuader la douceur à ses domestiques; qu'un pasteur adonné à ses plaisirs s'attire jamais l'estime et la confiance de son troupeau. On a beau prêcher les autres, quand on ne fait pas soi-même ce qu'on leur prêche; et il est vrai de dire que le comble du scandale, c'est le scandale que donnent quelquefois de mauvais prêtres. C'est ce qu'on peut appeler l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Aussi leur disait le prophète Malachie: Prêtres du Dieu vivant, ministres de ses autels, c'est à vous nommément que s'adressent les ordres dont le Seigneur vient de me charger : *Nunc ad vos mandatum hoc, o sacerdotes.* (*Malach.*, II, 1.) Vous savez que vous deviez être le sel de la terre, et que par votre vie séculière vous n'avez servi qu'à la corrompre. Vous savez que vous deviez être la lumière du monde, et que par vos égarements vous avez fait égarer les autres. Vous savez que vous deviez être les modèles du troupeau, et que cependant plusieurs ne se sont formés que sur vos scandales : *Recessistis de via, et scandalizastis plurimos.* (*Ibid.*, 8.) Sachez donc aussi que si vous êtes décriés dans leurs esprits, et dégradés dans leur estime, c'est en punition de ces mêmes scandales que Dieu vous a rendus l'objet de leur mépris et le sujet de leurs censures : *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.* (*Ibid.*, 9.)

*Cinquième demande.*— On se scandalise de ce que je vais souvent dans une maison où j'ai une assiduité auprès d'une même personne. Mais je n'y fais aucun mal, et tout s'y passe selon les règles de la plus exacte bienséance. Parce qu'on s'en scandalise mal à propos, dois-je m'abstenir d'y aller?

*Réponse.*— Oui, sous peine de damnation vous devez mettre fin à cette assiduité. Pour donner le scandale, il n'est pas nécessaire, comme j'ai d'abord dit, que l'action qu'on fait soit mauvaise en soi; mais il suffit qu'elle ait l'apparence du mal. Or vous ne sauriez disconvenir qu'une assiduité marquée entre deux personnes de différent sexe ne soit au moins une assiduité suspecte. On n'a point tant de liaison ensemble, sans y faire au moins soupçonner quelque peu de passion : et plus on s'obstine, malgré les murmures du public, à cultiver de pareilles liaisons, plus on donne lieu de les regarder comme criminelles.

En vain diriez-vous que la personne auprès de laquelle vous avez une assiduité réglée, est une personne qui par son âge ou par son rang, par sa figure ou par sa vertu, est au-dessus de tout soupçon, et qu'il faut que le monde soit bien malin pour y soupçonner du désordre. C'est justement cette malignité du monde qui doit vous engager à vous abstenir de tout ce qui peut donner lieu à ses soupçons. Car si le monde est si porté à juger mal d'autrui qu'il empoisonne souvent les actions les plus innocentes, comment pouvez-vous prudemment espérer qu'il ait la moindre indulgence pour tout ce qui porte avec soi les apparences du crime? Comme ceux qui blâment votre assiduité dans une telle maison, ne s'y trouvent pas avec vous, pour savoir ce qui s'y passe; et comme ils ne savent que trop pour la plupart, le mal qu'ils commettent eux-mêmes dans de semblables assiduités, ils jugent de vous par eux-mêmes. Ainsi ils sont bien éloignés de justifier votre conduite, à travers tous les dehors suspects qui l'enveloppent. En un mot, votre assiduité fait du bruit, on ignore ce qui s'y passe, on la tourne à mal, on s'en scandalise : c'en est assez pour que vous soyez obligé de la faire cesser, et pour qu'on ne puisse sans crime vous admettre à la participation des sacrements, jusqu'à ce que vous y ayez mis fin. Approcher de la sainte table en cet état, serait un nouveau scandale que votre confesseur doit empêcher.

En vain diriez-vous encore que, si sur les bruits publics vous discontinuez d'aller dans cette même maison, la conjecture qu on en tirera, c'est qu'il n'était donc que trop vrai que vous y faisiez du mal. Prétexte frivole que celui-là. Si vous continuez d'y aller, on continuera de croire que vous y avez un commerce criminel. La chose n'est pas douteuse. On croira même qu'il faut que l'attache soit bien forte, puisque, pour la cultiver, vous vous roidissez contre tous les mauvais bruits, et que rien n'est capable de la rompre. Au contraire, plus vous témoignerez de résolution à n'y plus remettre le pied, plus on sera porté à croire qu'il faut donc qu'en effet l'attache qu'on y avait crue n'y soit pas. Tout autre raisonnement ne serait qu'un voile pour couvrir le faible de vos inclinations, et qu'un pur prétexte pour en perpétuer le scandale. Mais si les hommes sont assez clairvoyants pour ne pas s'y méprendre, Dieu est encore bien plus éclairé pour ne pas s'y tromper.

Mais, direz-vous, tous les jours on se scandalise de cent choses qui non-seulement ne sont pas mauvaises, mais qui n'ont pas même l'apparence du mal : on se scandalise souvent du bien même. Dans ces occasions faut-il aussi que, pour ne pas scandaliser les autres, je m'abstienne de faire le

bien même? Ici la question est différente, et ma réponse le sera aussi. Je suppose donc d'abord que, comme vous le dites, l'action que vous faites et dont on se scandalise, n'est pas en soi une action mauvaise, et qu'elle n'a non plus aucune apparence de mal. Sur cela je vous demande : Cette action est-elle en soi une bonne œuvre, ou est-elle en soi une chose indifférente? Si c'est en soi une bonne œuvre, il faut examiner encore si cette bonne œuvre est de précepte, ou si elle n'est simplement que de conseil, Si elle est de précepte, vous devez continuer de la faire, nonobstant que les autres s'en scandalisent : parce que la charité bien ordonnée commence par soi-même, et que vous devez avoir égard à la charité que vous devez à vous-même, avant que d'avoir égard à la charité que vous devez aux autres. Par exemple, il se commet dans tout un lieu des abus qui crient vengeance devant Dieu, et devant les hommes. Au préjudice de toutes les lois divines et humaines, il y a des maisons de débauche, qui sont devenues le rendez-vous public de toute une jeunesse libertine ; il y a des maisons ouvertes à toutes sortes de jeux de hasard ; il y a des cabarets ouverts nuit et jour, et jusque dans le temps des saints offices, où un nombre d'ivrognes commettent constamment les plus grands excès. Si d'un côté le magistrat tolère ces sortes de désordres, il se charge devant Dieu des plus grands crimes. D'un autre côté, s'il veut s'élever contre tous ces abus et les abolir, une troupe de gens s'en scandaliseront, et ils en murmureront. Que doit-il faire? Il doit les abolir, et n'avoir nul égard au sujet de scandale qu'en prendront les impies. C'est de leur part ce qu'on appelle un scandale de malice ; et alors on ne doit y avoir nul égard. C'est ainsi que Jésus-Christ même n'avait nul égard au scandale que les pharisiens formaient sur sa conduite. Mais si l'action que vous faites et dont on se scandalise, est une bonne œuvre qui ne soit pas pour vous de précepte, mais de conseil, vous devez la suspendre, jusqu'à ce que vous ayez désabusé les faibles qui la désapprouvent ; et si après les avoir éclaircis, ils persistent dans leur entêtement, vous devez continuer la bonne œuvre. Ils ne doivent plus imputer leur scandale qu'à eux seuls. Enfin si l'action que vous faites et dont on se scandalise, est une action qui ne soit ni de précepte ni de conseil ; c'est-à-dire, si en soi ce n'est pas une bonne œuvre, mais une chose purement indifférente, pour ne pas scandaliser les faibles, vous devez la discontinuer. Ainsi parlait et ainsi en usait l'apôtre saint Paul, lorsqu'il disait (*Rom.*, XIV, 21 ; I *Cor.*, VIII, 13) : L'usage des viandes m'est permis. Mais si quelqu'un devait s'en scandaliser, comme c'est de soi une chose indifférente, et dont le bien spirituel de mon âme peut se passer, je n'en mangerais de ma vie.

*Sixième demande.* — J'ai été assez malheureux dans ma vie pour scandaliser souvent le prochain, suis-je obligé de réparer les scandales que j'ai donnés? Et comment dois-je m'y prendre pour y réussir ?

*Réponse.* — Il n'y a pas de doute qu'on ne soit obligé de réparer les scandales qu'on a donnés, l'obligation est même des plus rigoureuses. Il est positivement de la justice qu'on cherche à ramener ceux qu'on avait égarés, et ce fut aussi l'un des principaux devoirs que Jésus-Christ prescrivait à saint Pierre, lorsqu'il eut conçu un vif repentir de son péché. Ce n'est pas assez, lui dit le Fils de Dieu, de pleurer une faute qui a été pour vos frères une occasion de scandale ; il faut encore travailler à les remettre dans la bonne voie, dont votre mauvais exemple aurait pu les détourner.

Mais le mal est que bien souvent le scandale se trouve entièrement irréparable. Par exemple, comment réparer le mal que vous avez fait devant des personnes qui ne sont plus dans un même lieu avec vous et que vous ne reverrez peut-être jamais plus? Comment corriger dans leurs esprits les mauvaises idées que vous leur avez données, si vous ne les connaissez même pas? Pardessus tout comment retirer de l'enfer des personnes que vous y avez précipitées? Vous le voyez, en bien des occasions la chose est impossible; et c'est ce qui doit vous tenir à l'avenir beaucoup plus sur vos gardes, pour ne plus vous charger d'un péché qui souvent ne peut se réparer.

Cependant, comme un Dieu ne demande jamais l'impossible, il se contentera des efforts que vous ferez pour y réussir. La manière donc de vous y prendre, c'est de prendre tout le contre-pied du passé ; c'est de vous montrer pénitent après avoir paru pécheur; c'est de soutenir les vérités que vous avez combattues, d'observer les lois que vous avez violées, de pratiquer les vertus que vous aviez abandonnées. On vous avait vu dur envers les pauvres, il faut qu'on vous voie charitable à leur endroit. Vous n'aviez guères fréquenté que des libertins; il faut que désormais toutes vos liaisons soient avec des gens de bien. Vous vous étiez éloigné des sacrements ; il faut qu'à l'avenir vous travailliez à vous rendre digne d'en approcher souvent. Voilà par quels moyens se préparent les ruines que le scandale a causées.

N'oubliez pas que le scandale est de tous les péchés celui que Dieu a frappé des plus durs anathèmes, celui qu'il a poursuivi par les plus terribles châtiments. Pourquoi noya-t-il la terre dans les eaux d'un déluge universel? Parce que le scandale avait couvert toute la surface de la terre. Pourquoi Sodome et Gomorrhe furent-elles consumées par une pluie de feu? Parce qu'il s'y commettait presque partout des péchés si infâmes, qu'ils étaient le scandale de la raison même. Pourquoi du temps de Pharaon l'Egypte fut-elle affligée de tant de plaies? Parce qu'on y avait porté le scandale jusqu'à s'opposer ouvertement aux ordres de

Dieu même. Pourquoi saint Paul excommunia-t-il l'incestueux de Corinthe? Parce que son crime était si scandaleux qu'il faisait rougir la nature.

Ah! que ne puis-je peindre ici avec les couleurs les plus vives l'un des plus beaux traits d'histoire que nous lisions dans toute l'Ecriture sainte? C'est celui de la mort d'Eléazar (II *Mach.*, VI, 18-27), qui aima mille fois mieux porter sa tête sur un échafaud, que de faire une action qui aurait pu porter les autres au péché. Eléazar était un vieillard vénérable par son grand âge, respectable par sa dignité, admirable par l'innocence de toute sa vie. Comme on le conduisait au supplice, par une fausse compassion quelques-uns de ses amis lui conseillèrent en secret de substituer des viandes permises à celles qu'on lui avait présentées, et de feindre de les manger comme si elles eussent été défendues. Ah! s'écria-t-il, le Seigneur m'en préserve! Quoi! à l'âge de quatre-vingt-dix ans j'irais, pour conserver ces misérables restes de vie, imprimer par une telle dissimulation une tache à ma vieillesse, à la noblesse de ma race, à la noblesse de ma dignité! J'irais donner un si grand scandale à la jeunesse! Non, non, reprit-il, mourons d'une manière digne de nous, et laissons, au contraire, par ma mort un bel exemple à suivre. Voilà en effet l'exemple que je vous propose. C'est d'aimer mille fois mieux périr que d'être jamais, par vos scandales, une occasion de chute pour les autres.

## CONFÉRENCE VIII.

### *Sur l'éducation des enfants.*

*Première demande.* — Quel est le principal devoir des pères et des mères par rapport à leurs enfants?

*Réponse.* — C'est de leur donner une sainte éducation. Et en cela j'ose dire que nous allons traiter ici l'un des plus importants sujets, peut-être même le plus nécessaire de toute la morale chrétienne. De l'éducation des enfants dépend communément leur bonne ou mauvaise vie, la paix ou la désunion des cœurs dans les familles, le bon ordre et la police des Etats, l'édification ou le scandale en matière de religion. Soit donc que je considère l'éducation des enfants dans le principe sur lequel elle est établie, soit que je la considère dans les sujets vers lesquels elle se porte, soit enfin que je l'envisage dans ses suites, je ne sais si dans toute la morale de l'Evangile il est une obligation plus rigoureuse que celle qu'ont les pères et les mères de bien élever leurs enfants.

Dans son principe cette obligation est émanée de Dieu même. C'est Dieu qui a établi les pères et les mères comme les anges tutélaires de leurs enfants, et qui les leur a confiés comme un dépôt dont ils lui répondront dans la dernière rigueur. Quand donc Dieu vous donne des enfants, ce n'est ni pour la gloire et le soutien de vos maisons, ni pour votre satisfaction particulière qu'il vous les accorde; c'est pour faire des créatures pour le ciel. Non, dit saint Augustin, ce n'est pas pour avoir des héritiers de vos charges et de vos biens, que Dieu donne la fécondité aux mariages; c'est pour qu'il en sorte des héritiers de Dieu et des cohéritiers de Jésus-Christ. Il a mis vos enfants comme de jeunes plantes dans vos mains pour que vous ayez soin de les bien cultiver, et il veut que vous vous y appliquiez dès leur enfance, parce qu'en genre de mœurs, communément tout dépend des premiers commencements. *Un homme*, dit le Sage, *ne quitte guère dans sa vieillesse le chemin qu'il a pris dès sa jeunesse.* (*Prov.*, XXII, 6.) On ne plie point les arbres, quand ils ont vieilli, il faut pour cela qu'ils soient jeunes. Obligation si essentielle que, pour pouvoir mériter quelque chose, tout chef de famille doit, selon saint Paul, avoir pour soi le témoignage d'avoir bien élevé ses enfants : *Testimonium habens, si filios educavit.* (I *Tim.*, V, 10.) Et si cet apôtre ne fait pas difficulté d'assurer qu'un maître qui n'a pas l'œil sur ses domestiques est pire qu'un infidèle, *est infideli deterior* (*Ibid.*, 8), ne nous donne-t-il pas lieu de prononcer qu'un père et une mère, qui négligent le soin de leurs enfants, sont pires que les bêtes?

Dans les sujets que cette éducation regarde, c'est de vos propres enfants qu'il est ici question. Ce sont d'autres vous-mêmes que vous devez former à la vertu. Ce titre ne suffit-il pas seul pour vous faire sentir toute la force d'une pareille obligation? Quelques saints Pères demandent pourquoi, quand Dieu a fait un précepte aux enfants d'honorer leurs pères, il n'a pas ajouté au même endroit pour les parents le précepte réciproque d'aimer leurs enfants? Mais, c'est, répondent-ils, que la loi de nature qu'il a imprimée jusque dans les animaux les plus féroces envers ceux à qui ils ont donné la vie, les obligeait assez à cet amour, et que ces sentiments naturels de la plus grande tendresse tenaient lieu de loi, de précepte et de tous les commandements qu'il auroit pu leur faire.

Dans les suites qu'entraîne nécessairement après soi le soin ou le défaut d'élever des enfants, il suffit de dire, pour en faire comprendre l'importance, que, comme les plus grands avantages sont communément attachés à une sainte éducation, les plus grands malheurs sont aussi pour l'ordinaire comme des effets infaillibles d'une éducation mauvaise. Il ne s'agit pas de moins pour les pères et mères que de se sauver ou de se damner avec leurs enfants. Oui, le salut ou la perte éternelle en dépendent souvent pour les uns et pour les autres.

Il y a plus : la félicité ou l'amertume de la vie présente n'en dépendent pas moins pour les pères et mères. Veillez donc sur l'éducation de vos enfants : vous aurez la douce consolation de les voir entièrement soumis à Dieu et à vous. Votre maison sera une maison de bénédiction. Vous y aurez sous vos yeux une génération de prédesti-

nés. C'est ainsi, dit l'Ecriture, que la vertu du jeune Tobie venait de la bonne éducation qu'il avait reçue de son père. C'est ainsi, ajoute l'Esprit-Saint, que la chaste *Suzanne avait la crainte de Dieu, parce que ses parents, qui étaient gens de bien, l'avaient élevée selon l'esprit de la loi.* (*Daniel.*, XIII, 3.) Mais abandonnez-vous vos enfants à leur mauvaise conduite, leurs déréglements mêmes feront le poison de votre vie et l'opprobre de votre nom.

*Deuxième demande.* — En quoi consiste l'éducation qu'un père et une mère doivent donner à leurs enfants?

*Réponse.* — Elle consiste d'abord à les bien instruire de leurs devoirs. Mais afin que cette instruction ait toutes les qualités convenables, il faut en premier lieu que ce soit par eux-mêmes que les pères et mères instruisent leurs enfants. Il faut, en second lieu, que quand ils les confient à autrui pour se faire aider dans l'instruction qu'ils leur doivent, ils veillent sur les enseignements qu'on leur fait. Il faut, en troisième lieu, qu'ils soutiennent par leurs bons exemples les instructions qu'ils leur donnent et les instructions qu'ils leur procurent.

C'est par eux-mêmes que les pères et mères doivent instruire leurs enfants. Nous comptons dans nos divines Ecritures plus de trente endroits différents, où ce précepte leur est imposé, et nous y en trouvons un plus grand nombre encore, où les enfants déclarent que tout ce qu'ils ont appris touchant la religion, c'est de leurs pères et mères qu'ils le tiennent : *Narraverunt (nobis) patres nostri.* (*Judic.*, VI, 13) Leur grand secret, pour y réussir, était de faire sucer à leurs enfants la piété avec le lait, et de les accoutumer à entendre parler de Dieu, à mesure que leur raison se formait. Comme dans cet âge tendre ces jeunes plantes sont plus susceptibles des impressions qu'on leur donne, il en arrivait que ces premières impressions si facilement tracées, et si souvent présentées à leur esprit, s'y gravaient aussi plus profondément et qu'elles ne s'effaçaient jamais. Le principal soin d'un père et d'une mère doit être de rassembler souvent autour d'eux leur petite famille, de leur apprendre les mystères qu'il faut adorer, les vérités qu'il faut croire, les vertus qu'il faut pratiquer, les prières qu'il faut réciter. C'est de leur inspirer de bonne heure avec l'horreur du vice le goût de la vertu, et de leur répéter souvent ces admirables paroles de la reine Blanche à saint Louis : *Mon fils, je vous aime bien; mais j'aimerais mille fois mieux vous voir mort que de vous savoir jamais noirci d'un seul péché mortel.*

Mais, direz-vous, j'ai confié mes enfants à de bons maîtres. Ne puis-je pas me reposer sur les instructions que mes enfants en reçoivent? Non, cela ne vous décharge point de l'obligation d'instruire vos enfants par vous-même, ni de l'obligation de veiller sur les enseignements qu'on leur fait. Cela ne vous décharge pas du soin d'instruire vos enfants par vous-même. Quelle idée auriez-vous d'un curé qui se déchargerait totalement sur autrui du soin d'instruire ses paroissiens? Qu'aurions-nous dit des apôtres si, envoyés de Jésus-Christ pour enseigner toute la terre, ils avaient envoyé d'autres à leur place pour s'acquitter de ce devoir? Aujourd'hui, nous les regarderions comme des apostats, au lieu de les révérer comme des colonnes de l'Eglise. A parler en général, les autres ne feront jamais si bien que vous par rapport à vos enfants. Le prophète Elisée eut beau envoyer son serviteur Giézi (IV *Reg.*, IV), et lui donner son bâton pour ressusciter l'enfant de la veuve Sunamite : ni le bâton ni le serviteur ne ressuscitèrent l'enfant mort. Il fallut, pour lui rendre la vie, qu'Elisée vînt en personne et qu'il remplît par lui-même la mission que Dieu lui avait donnée. Cela ne vous décharge pas non plus de l'obligation de veiller sur les instructions que les autres peuvent donner à vos enfants. Mais si vous croyez devoir les confier à des mains étrangères pour en apprendre les sciences divines et humaines, l'étude et la piété, vous devez toujours avoir l'œil sur les leçons qu'on leur fait, sur l'application qu'on y apporte, sur la manière dont on les conduit, sur le profit que vos enfants en retirent, sur les livres qu'on leur met en main, sur les compagnies qu'ils fréquentent, et vous ne devez être tranquilles sur ce point que lorsque vous vous êtes bien convaincu par vous même qu'en effet dans les mains d'autrui vos enfants sont aussi en sûreté que dans les vôtres.

Ce n'est pas tout : vos instructions doivent encore être soutenues par vos exemples ; autrement vous détruiriez d'une main ce que vous auriez bâti de l'autre, et vous anéantiriez par vos actions tout le bien que vous auriez pu faire par vos discours. Quand donc vous apprendrez à vos enfants que tout bon chrétien doit toujours commencer la journée par honorer Dieu, assister modestement au redoutable sacrifice de nos autels, approcher souvent des sacrements, s'éloigner de tout vice et vivre dans une grande régularité de mœurs, il faut qu'ils retrouvent toutes ces mêmes vertus mieux tracées encore dans vos exemples que dans vos leçons. Car, comment voulez-vous leur inspirer de la piété, s'ils ne vous voient jamais chez vous fléchir le genou devant Dieu et si vous vous levez tous les matins comme des païens qui n'auraient aucune divinité à adorer? Comment voulez-vous qu'un père ôte à son fils l'attrait qu'il a pour le jeu, tandis que le fils verra le père passer les nuits à jouer? Comment voulez-vous qu'une mère donne à sa fille du goût pour la retraite, tandis que la fille verra sa mère éternellement dissipée? Ce qui résultera pour lors de toutes les instructions que vous aurez données à vos enfants, c'est qu'elles ne serviront qu'à leur faire mieux remarquer vos défauts et qu'à leur inspirer du mépris pour vous-mêmes.

*Troisième demande.* — L'éducation que les

pères et mères doivent à leurs enfants se borne-t-elle à l'instruction qu'ils sont obligés de leur donner?

*Réponse.* — Non : les pères et mères doivent encore la correction à leurs enfants. C'est-à-dire que comme d'une part ils sont obligés de les instruire de leur devoirs, de l'autre ils sont aussi obligés de les corriger de leurs défauts. L'obligation est également indispensable, et si vous les laissez tranquillement courir à leur damnation éternelle vous vous damnerez vous-mêmes avec eux. Mais, afin que la correction leur soit profitable, il faut la faire toujours dans un esprit de charité et de douceur. Jamais les pères et mères ne doivent châtier leurs enfants avec excès. Jamais même ils ne doivent les punir dans un moment de colère et d'emportement pour ne pas s'exposer à les punir par passion. Jamais non plus ils ne doivent ni mêler des injures à leurs menaces, ni user de mauvais termes dans leurs réprimandes, ni employer des malédictions dans la correction qu'ils leur font. Jamais ils ne doivent ni les blâmer par antipathie, ni les gronder par mauvaise humeur, ni les frapper injustement et sans de bonnes raisons. Jamais ils ne doivent passer aux uns par une aveugle prédilection les mêmes fautes qu'ils se croient obligés de réprimer dans les autres.

Saint Ambroise n'excuse pas le patriarche Jacob, tout juste qu'il était, d'avoir témoigné pour le jeune Joseph une plus grande tendresse que pour ses autres enfants. L'Ecriture marque positivement que ce fut de cette distinction odieuse que naquit la haine que les frères de Joseph conçurent contre lui. Job traitait les siens avec plus d'égalité. Non content de les reprendre tous de leurs défauts, tous les jours il offrait à Dieu des sacrifices pour les fautes journalières qu'ils faisaient. Sara aimait tendrement son fils Isaac ; mais dès qu'elle se fut aperçue qu'il pourrait se gâter avec le jeune Ismaël, elle ne donna ni paix ni repos à Abraham, leur père, qu'il ne les eût séparés. Rebecca en usa de la même manière envers Jacob et Esaü. Elle n'eut pas plutôt compris qu'Esaü ne pouvait pas compatir avec Jacob que, pour prévenir le désordre, elle les tira tous deux de l'occasion. Faute d'avoir usé de la même précaution, et pour s'être montré trop indulgent envers ses enfants, le grand prêtre Héli eut la douleur de les perdre tous deux en un même jour, et lui-même en fut puni de Dieu d'une manière si terrible qu'il y a de quoi trembler au seul récit de ses malheurs.

Mais il y a des pères et des mères qui semblent ne pas même se soucier que leurs enfants soient vicieux ou qu'ils ne le soient pas, et qui n'ont absolument aucune attention sur leur conduite. Cependant, comme écrivait saint Jérôme à une dame de qualité, de quelle importance n'est-il pas que vous veilliez continuellement sur vos enfants et sur ceux qui les approchent? Eloignez donc, ajoutait-il, de la compagnie de votre fille tous ceux que vous croirez capables de lui inspirer le vice. Empêchez que les domestiques qui la servent, ne lui fassent la main pour entretenir de secrètes intelligences au dehors. Ne souffrez jamais que devant elle on profère des paroles à double entente, et qu'on tienne des discours peu convenables. Défendez que dans ses ajustements il y ait rien d'immodeste, et qu'elle sorte jamais sans vous. Il y a des pères et des mères qui sont les premiers à former dans leurs enfants les mêmes défants qu'ils y devraient corriger. Un père ne parlera à son fils que de projets d'ambition et de grandeur; il ne l'entretiendra que des moyens d'accumuler de grands biens; il n'allumera en lui que des désirs de vengeance contre ses ennemis. Une mère ne songera qu'à apprendre à sa fille l'art de se produire; et, sous ombre de lui apprendre les bienséances du monde, elle lui apprendra à se damner. Il y a des pères et des mères qui louent leurs enfants de leurs défauts : ils approuveront en eux une vivacité arrogante, parce qu'elle est prématurée; une répartie indiscrète, parce qu'elle est ingénieuse; un air vain et suffisant, parce qu'il leur paraît hardi; des manières trop libres, parce qu'ils les trouvent aisées. Il y a des pères et des mères qui sembleraient être fâchés de voir leurs enfants sans défauts; ils les croiraient sans esprit, s'ils ne découvraient en eux aucune tache. Il y a des pères et des mères qui se croiraient offensés si vous vouliez les faire apercevoir des déréglements de leurs enfants, et qui vous regarderaient d'un mauvais œil si vous n'excusiez jusqu'à leurs désordres. A la faveur d'une si horrible tolérance, quel est dans les enfants le vice qui ne se fortifiera pas, qui ne se perpétuera pas avec eux dans tous les âges? Je vous le demande : est-il ordinaire de voir qu'on se corrige sur ses vieux jours des défauts qu'on a nourris en soi dès le berceau? Quand un père eut amené à Jésus-Christ son fils, qui était si tourmenté du démon que son corps en était tout déchiré, le Fils de Dieu lui demanda depuis combien de temps son fils était ainsi possédé du malin esprit : *Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit?* (*Marc.*, IX, 20.) Le père lui répondit : Dès son enfance : *Ab infantia.* (*Ibid.*) Voilà ce qu'on pourrait dire encore tous les jours d'un million de personnes, qui sont possédées des plus grands vices; c'est qu'elles n'en sont ainsi tyrannisées que parce que leurs pères et mères n'ont pas eu soin de les en corriger dès leur enfance : *Ab infantia.*

*Quatrième demande.* — J'ai des enfants si indociles que je ne fais que les irriter, quand je les corrige. Répondrai-je à Dieu de leur incorrigibilité, si je les abandonne à leur mauvais sort?

*Réponse.* — Vos enfants peuvent être indociles, ou parce que ce sont des esprits mal nés, ou parce qu'ils ont été mal élevés. Si leur indocilité vient de leur propre fonds,

elle ne vous est pas imputable par elle-même : mais si elle vient de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue, Dieu vous en imputera le péché. De quelque source cependant que puisse provenir leur indocilité, vous ne pouvez pas en conscience fermer les yeux sur leurs défauts. Il est vrai que s'ils en sont parvenus à ce point de révolte, que de s'aigrir par le châtiment, vous devez écarter de vos corrections tout ce qui ne servirait qu'à les irriter; et c'est ce que saint Paul vous recommande, lorsqu'il dit : Pères et mères, n'irritez jamais vos enfants : *Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros.* (*Col.*, III, 21.) Mais alors vous devez toujours leur dessiller les yeux sur leurs désordres, les raisonner avec douceur, et prier Dieu qu'il les fasse rentrer en eux-mêmes.

Dans toute la morale chrétienne nous ne connaissons point de plus grand malheur que celui des enfants qui se comportent mal envers leurs pères et mères. Tout enfant doit trois choses à son père et à sa mère : l'amour et le respect, l'obéissance et la soumission, le secours et l'assistance selon leurs besoins. Manquer en chose considérable à quelqu'un de ces trois devoirs, est un crime si énorme, qu'un sage législateur ayant été interrogé pourquoi il n'en avait rien dit dans tout le corps de ses lois, il répondit que, s'il n'avait rien statué contre les enfants rebelles, c'est qu'il ne croyait pas qu'il y eût jamais des enfants assez dénaturés pour se révolter contre leurs pères et mères. Aussi dans toutes nos divines Ecritures rien n'est plus terrible que les ordres que Dieu donne contre les enfants désobéissants, que les menaces et les malédictions dont il les charge, que les fléaux dont il les punit.

Dans les ordres qu'il donne, Dieu veut qu'on mette à mort, non-seulement ces monstres de nature, qui en viendraient jusqu'à outrager leur père et leur mère, et jusqu'à lever la main sur eux, mais encore ceux qui s'aviseraient simplement de les maudire. Il veut que le père et la mère les présentent eux-mêmes à la justice; qu'ils en soient crus sur leur seule parole; que sur l'heure l'enfant soit lapidé; qu'il le soit au centre de la ville pour être vu de tous, et que de tous les spectateurs il n'y en ait pas un seul qui ne lui jette sa pierre. Voilà, dit le Seigneur dans le Deutéronome, ce que j'ordonne pour ôter du milieu de vous des sujets si abominables, et pour tenir tout Israël dans le respect que chacun doit à son père et à sa mère.

Dans les menaces que Dieu emploie, il déclare que *celui qui afflige son père et sa mère deviendra infâme et misérable.* (*Prov.*, XIX, 26.) Il ajoute que *celui qui les insulte périra* (*Prov.*, XX, 20); et qu'il *maudira lui-même celui qui les abandonne.* (*Eccli.*, III, 18.)

Dans les fléaux dont il les punit, sa colère et sa vengeance semblent ne garder aucune mesure. Parce qu'un des enfants de Noé se moqua de son père, non seulement il est condamné à une servitude perpétuelle, mais encore Dieu défend à son peuple de contracter jamais aucune alliance avec lui. Il étend cette peine à tous ceux de sa race, et il veut que Cham demeure maudit jusque dans ses descendants. Mais, direz-vous, ce ne sera quelquefois qu'un clin d'œil méprisant, qu'un sourire moqueur, qu'un regard dédaigneux, qu'un geste qui marque peu de respect. Tout cela est vrai, mais c'est contre un père ou une mère. Parce qu'Absalon ose lever l'étendard de la révolte contre David son père, nonobstant la supériorité de ses troupes, Absalon est défait; Absalon, dans sa fuite, est suspendu à un arbre par ses propres cheveux; Absalon est percé de mille traits. Il n'est donc pas toujours nécessaire que la justice humaine punisse tous ces enfants rebelles, qui donnent mille chagrins à leurs parents; la justice divine les poursuit assez visiblement. Tôt ou tard ils succombent sous le poids de ses vengeances; et mes expressions seraient trop faibles pour en exprimer la rigueur. Les hôpitaux des grandes villes sont souvent remplis de ces enfants de famille fugitifs et révoltés, qui portent la peine de leur désobéissance. Ceux qu'on supplicie pour leurs vols ou pour leurs meurtres, avouent assez souvent que le commencement de leur vie vagabonde et malheureuse a pris naissance dans leur révolte contre leurs pères et mères. Aussi, pour nous marquer qu'il veut que leur corps soit jeté à la voirie, Dieu dit expressément que les corbeaux leur arracheront les yeux, et que des oiseaux encore plus carnassiers dévoreront leurs chairs : *Oculum qui subsannat patrem,..... effodiant eum corvi.... et comedant eum filii aquilæ.* (*Prov.*, XXV, 17.)

*Cinquième demande.* — Un père et une mère ne sont-ils pas les maîtres de décider de la destinée et de l'établissement de leurs enfants?

*Réponse.* — Non, les pères et les pères ne peuvent pas disposer de leurs enfants, en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Ils ne le peuvent ni pour les engager dans le monde, ni pour les faire entrer en religion, ou pour les en détourner. Ils ne le peuvent ni pour l'état ecclésiastique, ni pour l'état séculier. Mais ils peuvent et ils doivent même examiner la vocation de leurs enfants. Ils peuvent encore les éprouver, pour se mieux assurer de leur fidélité à persévérer dans l'état qu'ils veulent embrasser. Ils peuvent aussi leur représenter les doutes et les difficultés qu'un tel choix peut faire naître à leur esprit; et de plus, si un père ou une mère voyait évidemment ou que qu'un de leurs enfants veut embrasser un état de vie, qui, selon Dieu et dans l'ordre du salut, serait mauvais en soi-même; ou qu'il médite d'entrer dans un état dont il serait incapable de remplir les devoirs, ou enfin qu'il songe à s'y engager par de mauvaises voies; ils peuvent et doivent même s'y opposer. A cela près il n'appar-

tient aux pères et aux mères, ni de former eux-mêmes la vocation de leurs enfants, ni de traverser selon leurs intérêts ou leur caprice le choix de l'état auquel Dieu les appellerait.

Tout choix d'un état de vie est une vocation, et toute vocation doit venir de Dieu seul. Former vous-mêmes cette vocation pour vos enfants, ce serait usurper les droits de Dieu et commettre une criante injustice envers vos enfants mêmes. Dieu est leur premier père, et il l'est avec bien plus de droit que vous. C'est lui qui a organisé leur corps dans le sein de leur mère, et c'est lui seul qui a créé leur âme. Non, disait dans l'Ecriture une vertueuse mère à ses enfants, ce n'est pas de ma substance que votre âme a été formée : *Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis.* (II *Machab.*, VII, 22.) Il n'y a que Dieu non plus qui puisse appliquer les hommes à l'état qui leur convient, parce qu'il n'y a que lui qui puisse connaître les voies de leur salut; et dès que ce sont vos enfants qui doivent remplir les obligations, supporter les peines, courir les risques de l'état qu'ils ont à embrasser, il est du droit naturel et du droit divin que ce soit eux-mêmes qui choisissent cet état.

Fallût-il donc consentir à ce qu'ils aillent se confiner dans un cloître ou dans un monastère, vous devez en faire à Dieu le généreux sacrifice et leur laisser une pleine et entière liberté. Ce fut ainsi qu'on vit Abraham prêt à immoler son fils Isaac, pour obéir aux ordres du Seigneur. Ce fut ainsi qu'on vit Anne, mère de Samuel, aller le présenter au temple pour se conformer à l'inspiration de Dieu. Ce fut ainsi que Zacharie et Elizabeth laissèrent à saint Jean-Baptiste la liberté de les quitter dès ses plus tendres années, pour aller mener une vie angélique dans le désert; et c'est ainsi qu'en doivent user tous les pères et mères qui ne veulent écouter que la voix de Dieu sur la destinée de leurs enfants.

Mais quels énormes abus ne voyons-nous pas tous les jours dans le monde? Dieu est-il seulement consulté dans les familles pour l'établissement des enfants? et n'est-ce pas l'ambition et l'intérêt, l'amour ou la haine des parents qui en décident? Quel crime cependant que celui d'engager dans le mariage un aîné qui s'y damnera et qui se serait sauvé dans la religion! Quel crime que celui de sacrifier dans un couvent une fille qui n'y a nul attrait et qui aurait vécu mille fois plus régulièrement dans le monde! Quel crime que celui de jeter dans l'Eglise un cadet qui n'a souvent nul goût, nulle disposition, nul talent pour cet état! Est-il donc si rare de voir qu'alors c'est le fils qui a le titre d'un bénéfice; que c'est le père qui en perçoit les revenus et que c'est la mère qui en jouit?

Que pensez-vous de tous ces anciens parricides, où, dans l'aveugle gentilité, l'on voyait autrefois les pères et les mères conduire eux-mêmes leurs enfants dans les temples des pagodes, les présenter aux faux dieux, les jeter eux-mêmes dans une fournaise ardente, étouffer leurs cris par le son des instruments et les immoler au démon? Or néanmoins, quelque inhumaine que fût une telle barbarie, la vôtre est encore plus cruelle, puisque ce n'est pas la vie passagère du corps de vos enfants, mais la vie éternelle de leur âme que vous sacrifiez au démon. *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis.* (*Psal.* CV, 37.)

Ah! combien d'enfants attendent, au moment que je parle, leurs pères et leurs mères dans l'enfer, pour s'y venger sur eux de la damnation éternelle qu'ils leur ont causée! Je ne suis pas surpris que du fond de ces flammes dévorantes le mauvais riche demandât qu'on avertît ses frères de ne pas aller le joindre dans ce lieu de tourments : *Ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.* (*Luc.*, XXVI, 28.) Comme c'était lui qui les avait engagés dans cette vie molle et criminelle pour laquelle il était réprouvé, il craignait que, pendant l'éternité entière, ils ne s'en vengeassent sur lui, et il cherchait à éviter ce nouveau tourment. Mais ici tout au contraire ce sont de malheureuses victimes de la haine ou de l'ambition de leurs parents, qui attendent comme un soulagement à leurs peines le cruel plaisir de s'en venger sur eux, et qui disent sans cesse à Dieu : *Rogo te, Pater, ut et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.* (*Ibid.*) Pères et mères, quel accueil que celui que vous préparent de tels enfants pour le moment auquel vous irez les joindre en enfer! Quoi! vous diront-ils éternellement, père cruel, mère barbare et inhumaine, fallait-il donc ne nous donner la vie du corps que pour nous ravir celle de l'âme? Fallait-il ne nous mettre au monde que pour nous plonger en enfer? Fallait-il ne vous opposer au bien que nous voulions faire, que pour nous procurer des maux sans fin? Mais si vous avez fait notre supplice pendant la vie, nous ferons une partie du vôtre pendant l'éternité entière. Seigneur, s'écrient-ils depuis le fatal moment de leur mort, envoyez-nous ce père et cette mère parricides, pour avoir le plaisir d'être nous-mêmes leurs propres bourreaux : *Rogo te, Pater, ut et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.*

Quelle différence de sort dans la mère des Machabées! Dans le temps même que sous ses yeux on taillait en pièces tous ses enfants, et qu'on les martyrisait au nombre de sept par des tourments jusqu'alors inouïs, cette femme forte, cette âme chrétienne avant le christianisme même, cette généreuse et héroïque mère ne craignait rien tant que de les voir manquer à ce qu'ils devaient à Dieu. Mon fils, disait-elle, dans ce que vous allez faire, ne regardez que Dieu seul : *Peto, nate, ut aspicias cœlum.* (II *Mach.*, VII, 28.) Tous les plaisirs et les biens de ce monde ne feront que passer. Il en sera de même de tout ce que vous allez souffrir. L'éternité seule doit être la règle du parti que vous avez à prendre, parce qu'elle seule

est durable. Méprisez donc tout ce qui n'est que passager, et n'ayez que le paradis en vue dans le choix que vous avez à faire : *Peto, nate, ut aspicias cœlum.* Elle les aurait désavoués, s'ils avaient manqué à Dieu ; et jamais mère ne témoigna tant de désir de sauver la vie à ses enfants, que celle-ci en marqua de la leur voir perdre pour les conserver à Dieu. Pères et mères, n'oubliez donc jamais que c'est pour lui, et non pas pour le monde, que Dieu vous a donné des enfants.

Pour vous, dit l'Esprit-Saint, enfants désobéissants à vos pères, *ressouvenez-vous que sans eux vous ne seriez pas nés* (*Eccli.*, VII, 30), et tâchez de reconnaître le bien qu'ils vous ont fait par les services que vous leur rendrez. Ressouvenez-vous avec combien de dangers votre mère vous a portés dans son sein, et avec quelles douleurs elle vous a mis au monde. Ressouvenez-vous de toutes les inquiétudes que vous avez si souvent causées à votre père et à votre mère, de tous les soins qu'ils ont pris de votre enfance, de tout ce que vous leur avez coûté pour fournir à vos besoins ; et si les domestiques sont obligés d'obéir à leurs maîtres pour la nourriture et le salaire qu'ils en reçoivent, combien plus devez-vous obéir à vos propres parents pour tous les biens que vous en attendez ? Ignorez-vous ce que leur a coûté le soin de votre éducation ? Combien d'humeurs n'ont-ils pas eues à supporter de votre part ? Combien d'écarts à pardonner, combien de faiblesses à ménager ? Combien de précautions pour vous instruire sans vous rebuter ? Honorez-les donc ; et plus vous leur donnerez de consolation, plus vos jours mêmes seront multipliés.

## CONFÉRENCE IX.

### SUR LA RESTITUTION.

*Première demande.* — La restitution est-elle d'une obligation indispensable ?

*Réponse.* — Elle est d'une obligation si indispensable, que Dieu n'a pas voulu que ses ministres en pussent dispenser.

J'avouerai donc avec vous que Dieu a a donné à ses ministres un pouvoir qui est presque sans bornes. Leur autorité est si grande, que considérée dans sa plénitude, ils peuvent en mille occasions dispenser des plus saintes lois de l'Eglise, absoudre des plus fortes censures, relever des serments les plus authentiques, dégager des vœux les plus solennels, pardonner les péchés les plus énormes, remettre les peines les mieux méritées. Mais dès qu'il s'agit de l'obligation de restituer, je suis obligé de dire avec l'Eglise entière, que ces mêmes ministres de nos autels, si puissants en toute autre matière, ne peuvent plus rien en celle-ci. Quoique dans la personne de saint Pierre, Jésus-Christ ait déposé les clefs du ciel dans leur main, ces mêmes clefs ne sauraient ouvrir le ciel à aucun injuste détenteur du bien d'autrui, et Jésus-Christ leur a lié les mains à cet égard.

Je dis plus : selon de très-savants docteurs, et nommément selon le docteur angélique saint Thomas, Dieu lui-même en raison de la souveraine équité qui est en lui, ne peut pas nous dispenser de l'obligation de restituer. Il peut bien, disent-ils, comme maître absolu de tous nos biens, ôter à la personne que j'aurai volée, la propriété du bien que je lui aurai pris et m'en transporter le domaine ; c'est même ainsi, ajoutent-ils, que Dieu accorda aux Juifs les biens immenses qu'ils emportèrent furtivement, en sortant de leur captivité d'Egypte ; et c'est ainsi que dans la suite il leur donna toute la terre promise, qu'ils conquirent sur les ennemis de son saint nom ; mais, poursuivent-ils, si Dieu ne fait pas ce transport, c'est-à-dire si Dieu n'ôte pas à l'un le domaine de son bien pour le transporter sur la tête de l'autre, tout Dieu qu'il est, il ne peut pas dispenser celui qui l'a usurpé de l'obligation de le rendre ; et il ne le peut pas, parce que cette obligation de restituer est essentiellement renfermée dans la loi éternelle et invariable de sa justice.

Voulez-vous, avec d'autres théologiens, que ce pouvoir qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, soit le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution ? Je le veux avec vous. Mais j'ajoute en même temps que si Dieu peut vous dispenser de rendre un bien que vous détenez injustement, Dieu ne veut pas se servir de ce pouvoir pour favoriser votre injustice ; que jamais il ne l'a voulu, et que jamais il ne le voudra. Ainsi, quelque pouvoir toujours infini qui soit en Dieu, ce sera toujours en vous une obligation étroite et rigoureuse de restituer tout bien qui ne vous appartient pas. Telle est la théologie que saint Paul nous enseigne, quand il prononce absolument que l'injustice n'entrera point dans le royaume du ciel : *Neque fures, neque rapaces regnum Dei possidebunt.* (I *Cor.*, VI, 10.) Et telle aussi est la doctrine que l'Eglise nous propose, quand elle nous assure que le vol n'est point pardonné si la chose volée n'est pas restituée, ou si l'on n'est pas au moins dans une volonté sincère de la restituer : *Non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.*

J'ajoute que la chose devait être ainsi : autrement le monde ne serait qu'une retraite de voleurs. Car si, malgré l'obligation indispensable où l'on est de rendre tout bien mal acquis, on ne laisse pas encore de l'envahir à toutes mains, quelle sûreté y aurait-il parmi les hommes, si chacun pouvait légitimement garder ce qu'il aurait injustement enlevé ? Tous les biens d'un même homme seraient en proie à l'avidité des autres. Or, dans la loi de Dieu, c'est ce qui ne saurait compatir avec cette souveraine et éternelle justice qui est en Dieu.

*Deuxième demande.* — Qui sont ceux qui sont obligés de restituer ?

*Réponse.* — Je réponds d'abord en général, qu'il y a plus de gens obligés à la restitution qu'on ne pense ; et que, si chacun s'examinait bien sérieusement sur une matière si importante, il se trouverait bien peu

de personnes qui n'aient pas quelque chose à restituer. En général donc la restitution est de tous les âges et de tous les états ; et elle est aussi d'un plus grand nombre de personnes qu'on ne croit. Vous en pourrez juger par l'induction que j'en vais faire.

Mais auparavant, pour mieux comprendre qui sont ceux qui sont obligés de restituer, il faut d'abord bien établir ce que c'est que la restitution. Je dis donc que la restitution est un acte de la justice commutative, par lequel on rend à autrui ce qu'on lui avait pris ou ce qu'on lui retenait ; ou bien encore que c'est un acte de la justice commutative par lequel on répare et on compense le dommage qu'on avait fait à autrui, ou qu'on lui avait procuré injustement. Ainsi, selon cette définition, nous obligeons à la restitution non-seulement tous ceux qui ont pris ou qui retiennent le bien d'autrui, mais encore tous ceux qui ont fait ou procuré injustement à autrui quelque dommage, et nous leur ordonnons de le réparer.

Du nombre des premiers, c'est-à-dire du nombre de ceux qui ont pris ou qui retiennent le bien d'autrui, sont toutes ces personnes de rang qui, abusant de l'élévation ou de l'autorité de leur place, oppriment par mille sortes de vexations les petits et les faibles qui n'osent leur résister, et en exigent des choses injustes ; tous ces gens riches et aisés qui sans aucun titre prêtent à intérêt sur des dettes à jour, et commettent ainsi les plus criantes usures ; tous ces marchands qui usent de faux poids ou de fausses mesures, qui trompent dans la qualité des marchandises ou qui les font surpayer ; tous ces tailleurs qui excèdent dans la quantité des étoffes et des galons qu'ils demandent, et qui en retiennent le surplus qu'ils n'ont pas employé ; tous ces hommes de travail qui mettent leurs journées à un trop haut prix, ou qui n'en remplissent pas la mesure ; tous ces domestiques qui aujourd'hui prennent une chose à leurs maîtres, et demain une autre ; tous ces gens de la campagne qui ne font pas difficulté de ravager tantôt les fruits des arbres, et tantôt les herbes des jardins ; tous ces avares qui, pour jouir du bien d'autrui, cachent et s'approprient des titres qui ne leur appartiennent pas, et qui retiennent les gages de leurs serviteurs ou le salaire de l'artisan ; tous ces ecclésiastiques qui, chargés du patrimoine des pauvres, leur refusent le superflu de leurs revenus. Tous ces gens-là sont obligés à la restitution, et par ce seul détail jugez, si vous le pouvez, de la prodigieuse multitude de ceux que cette restitution regarde. Cependant il s'en faut bien que ce soit tout.

Du nombre des seconds, c'est-à-dire du nombre de ceux qui sont obligés de réparer les dommages qu'ils ont injustement faits ou procurés à autrui, sont tous ceux qui ont efficacement coopéré à quelque dommage fait au prochain, soit qu'ils y aient directement coopéré, soit qu'il n'y aient coopéré qu'indirectement. Or on y coopère directement, non-seulement lorsqu'on aide quelqu'un à faire quelque dommage à autrui, mais encore lorsqu'on l'y pousse par ses suggestions, lorsqu'on l'y incite par ses conseils, lorsqu'on l'y engage par le consentement qu'on y donne, lorsqu'on l'y anime par les applaudissements qu'on lui prodigue, lorsqu'on lui en facilite les moyens par les secours qu'on lui prête ; et on y coopère indirectement, lorsque pouvant et devant l'empêcher, on ne s'y oppose pas.

Cependant où voit-on des gens d'autorité, qui chargés de la police publique, compensent le tort de mille brigandages qu'ils devraient empêcher et dont ils sont la cause par leur criminelle tolérance ? Où voit-on des hommes du barreau qui, après avoir conseillé, défendu et perdu un procès qu'eux-mêmes croyaient injuste, réparent les pertes dont ils sont les auteurs ? Où voit-on des juges qui rendent à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement qui a été ou porté sans connaissance de cause, ou accordé à de puissantes sollicitations, ou peut-être même acheté par des présents ? Ne conviendrez-vous pas que, si je voulais pousser plus loin ce détail, j'aurais de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien ? Convenez donc aussi qu'il n'y point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler.

*Troisième demande.* — Je n'ai jamais pris ni retenu le bien d'autrui ; je n'ai jamais non plus coopéré directement ni indirectement à dépouiller qui que ce soit de son bien ; je n'en ai même jamais eu l'intention : mais, sans le vouloir, j'ai été cause, par le décri où j'ai jeté une personne, que sa fortune en a extrêmement souffert. Suis-je obligé de compenser tous les dommages que je lui ai causés ? et si je suis à la rigueur obligé de réparer le tort que je lui ai fait en la perdant de réputation, n'ayant jamais eu l'intention de préjudicier à sa fortune, ma bonne foi ne me dispense-t-elle pas de cette obligation ?

*Réponse.* — Il n'y a aucun doute que vous ne soyez obligé, sous peine de damnation, de compenser tout le dommage que vous avez causé à cette personne par vos médisances ou par vos calomnies. Cette jeune fille était sur le point de s'établir, et par les mauvais bruits que vous avez répandus sur son compte, vous avez fait échouer son mariage. Cette autre cherchait à se placer, et par le portrait désavantageux que vous avez fait d'elle, il ne se trouve plus personne qui veuille la prendre à son service. Dans cette famille il y avait un jeune homme qui la faisait subsister du travail de ses mains, et par une blessure que vous lui avez faite, en le mettant hors d'état de travailler, vous avez privé ses parents du fruit ordinaire de ses travaux. Dans celle-là le père était si nécessaire à ses enfants, que sans son se-

cours, ils ne pouvaient subsister, et dans un moment de colère ou de vengeance vous l'avez assassiné. Dans cette autre, vous avez donné un enfant de plus au mari, par le commerce criminel que vous avez eu avec sa femme; et ce fils d'iniquité, que vous saviez être le fruit de votre adultère, a partagé avec les enfants légitimes tous les biens de la maison. Dans tous ces différents cas, voyez bien tous les dommages que vous avez causés, et dites-vous bien à vous-même qu'il y va de votre salut éternel d'en restituer la valeur à ceux qui les ont soufferts, sans que qui que ce soit au monde puisse jamais ni vous dispenser de pareilles restitutions, ni vous absoudre si vous ne le faites pas autant que vous pourrez le faire.

Inutilement, ajoutez-vous que vous n'avez eu intention de nuire à personne dans ses biens. Comme l'intention n'est pas nécessaire pour causer en effet du dommage à autrui, le défaut d'intention ne dispense pas non plus de l'obligation de le réparer.

Du reste, c'est très-mal à propos que vous vous croyez dans la bonne foi sur ce que vous n'avez pas eu intention de nuire à autrui dans ses biens. Dans tout ce que vous avez dit ou fait de nuisible à la fortune du prochain, vous deviez en prévoir les suites; et ne les ayant pas évitées, vous êtes tenu de les réparer. D'ailleurs, ce n'est pas ce que nous entendons par bonne ou mauvaise foi en matière de restitution. Nous appelons possesseur de bonne foi tout homme qui possède un bien qu'il ignore appartenir à un autre, et qui même a quelque juste sujet apparent de croire qu'il lui appartient à lui-même. Nous appelons possesseur de mauvaise foi tout homme qui possède un bien qu'il sait ou qu'il soupçonne fortement ne pas lui appartenir, sans se mettre en peine d'éclaircir son doute, pour ne pas s'exposer à se reconnaître évidemment obligé de le restituer. Encore le possesseur de bonne foi est-il obligé de restituer le bien d'autrui, depuis le jour et le moment qu'il a reconnu son injuste possession. Il est vrai qu'il n'est obligé que de le rendre dans l'état où le bien se trouve au moment où il reconnaît son erreur; au lieu que le possesseur de mauvaise foi est obligé, non-seulement de rendre le bien d'autrui, mais encore de restituer généralement tous les fruits qu'il en a perçus ou dû percevoir durant son injuste détention. Mais l'erreur une fois reconnue, la bonne foi ne dispense pas de la restitution : ainsi, malgré toute votre prétendue bonne foi, vous n'êtes pas moins obligé de réparer tout le dommage que vous avez fait à autrui.

*Quatrième demande.* — Je suis dans l'impossibilité de restituer; 1° parce que j'ai dissipé le bien que j'ai pris à autrui, et que je ne saurais le compenser sur mes propres biens, sans m'exposer à ne pouvoir plus vivre selon mon état, et à ruiner même mes enfants; 2° parce que, quand même j'en aurais les moyens, ce que j'ai pris, je l'ai volé à tant de personnes, que je ne sais ni qui elles sont, ni ce que je puis leur devoir.

Dans cette impossibilité de restituer, suis-je toujours soumis à la loi de la restitution?

*Réponse.* — Il faut distinguer deux sortes d'impossibilités : une impossibilité réelle et absolue, où on n'a pas en effet les moyens de restituer ce qu'on a pris; et une impossibilité supposée, imaginaire, chimérique, vaine, mal fondée, qui ne subsiste que dans la mauvaise disposition où l'on est de ne vouloir pas restituer.

Quant à l'impossibilité réelle et absolue, il est vrai que, tandis qu'elle dure, Dieu n'exige pas de vous une restitution qui vous est actuellement impossible; mais, dans l'impossibilité même de restituer, il exigera toujours que vous en ayez la volonté; que, selon vos forces, vous restituiez en partie, si vous ne pouvez pas restituer le tout; que vous cherchiez légitimement tous les moyens possibles d'acquitter toute la dette, et que vous ne cessiez d'y travailler qu'après l'avoir totalement éteinte : c'est-à-dire que, dans l'impuissance absolue de restituer un bien usurpé, l'obligation de le rendre est simplement suspendue, mais qu'elle n'est pas éteinte. Cette obligation subsiste, et elle subsistera toujours jusqu'à ce qu'elle soit remplie, nonobstant l'impossibilité présente où vous êtes de la remplir.

A l'égard de cette prétendue impossibilité que vous alléguez pour vous dispenser de restituer, sur des raisons prises des convenances de votre état, de la ruine de vos enfants et de votre réputation même, elle est dictée par l'amour-propre, et elle ne peut rien contre la loi de la restitution. Si je restitue, dites-vous, je n'aurai plus de quoi vivre selon mon état. Je le veux; mais aussi, dans tout état de vie notre premier devoir est de rendre ce qui ne nous appartient pas; et si votre état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous ne devez pas le maintenir, mais vous devez y renoncer. Ce n'est donc pas sur votre état, mais sur vos dettes que vous devez régler vos dépenses : car quelle justice y aurait-il, que pour garder de quoi vivre à votre aise, ou de quoi fournir à votre luxe, ceux que vous avez opprimés vinssent à languir dans l'indigence?

Ainsi en est-il des suites que vous appréhendez par rapport à votre famille. Si je restitue, dites-vous, je ruine mes enfants. Je le veux encore avec vous : mais lequel des deux vaut mieux, ou de vous sauver sans exposer vos enfants à la tentation de se perdre, ou de damner vos enfants avec vous, sans même les enrichir? Supposons donc que vous transmettiez à vos enfants un bien qui ne vous appartient pas, la foi m'apprend qu'alors vous leur transmettez aussi l'obligation de le restituer. Or, dans cette supposition, voulez-vous que, plus consciencieux que vous, ils le restituent pour ne pas se damner? Ce qui en résultera, c'est que, dans la vue d'enrichir vos enfants, vous vous serez damné seul, sans les avoir cependant en-

richis; et que tout ce que vous aurez fait par rapport à eux aboutira simplement à les avoir impitoyablement exposés au danger de se damner avec vous. Au contraire, voulez-vous qu'à votre exemple ils demeurent saisis du bien d'autrui, et qu'ils ne le restituent pas : en ce cas, vous les aurez damnés avec vous, sans pour cela les avoir enrichis ; car je soutiens, sur mille exemples de tous les jours, que tous ces biens mal acquis, loin de prospérer dans les mains d'un usurpateur, sont au contraire comme un ver rongeur qui dévore toute la substance de ses biens, qui y apporte visiblement la malédiction, et qui tôt ou tard le plonge dans une pauvreté d'autant plus honteuse qu'il avait injustement accumulé plus de richesses sur sa tête.

Mais, ajoutez-vous, je ne connais pas même les personnes à qui je dois. Je suis un marchand qui ai toujours usé de faux poids ou de fausses mesures. C'est par des milliers de petites rapines, commises tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, qu'à la longue je me suis enrichi ; ce métier, je l'ai fait toute ma vie. Où trouver présentement tous ceux que j'ai trompés, pour leur restituer ce que je leur dois? je ne les connais même pas. Dans cette impossibilité absolue de les découvrir, n'est-il pas évident que la restitution me devient totalement impossible?

A cela je réponds que vous devez, autant que la chose se peut, examiner selon Dieu à quoi peut, à peu près, se monter tout ce que vous avez acquis par des voies si illégitimes; que, dès que c'est le fruit de vos larcins, le gain que vous y avez fait ne vous appartient pas, et que vous devez toujours vous en dessaisir ; que, si vous connaissez quelqu'une des personnes que vous avez volées, vous devez sous main lui faire remettre ce que vous croirez raisonnablement lui être dû; et que, si vous n'en connaissez aucune, vous devez, de l'avis d'un confesseur sage et éclairé, rendre aux pauvres du lieu où vous avez commis tant d'injustices tout le produit que vous en avez retiré. Quelque petits que soient en eux-mêmes tous ces larcins, ils ne vous appartiennent pas plus que s'ils étaient plus considérables; et quoique chaque particulier n'en ait pas souffert un grand dommage, tous ces petits vols, joints ensemble, ne laissent pas de former une somme notable, qui porte un préjudice considérable au public. Je dois même ajouter qu'une telle conduite aurait des suites très-pernicieuses, si ceux qui s'en rendent coupables n'étaient pas obligés à restituer. Adressez-vous donc à un confesseur également prudent et habile; paraissez devant lui résolu de tout rendre ; priez-le d'en régler lui-même l'application du mieux qu'il pourra, et il vous apprendra qu'on ne manque jamais d'expédients et de moyens pour restituer, quand on les cherche de bonne foi.

*Cinquième demande.* — J'avais un créancier qui depuis longtemps pressait son paiement avec tant d'ardeur, qu'enfin j'avais lieu de craindre les plus dures exactions de sa part. Pour le rendre plus traitable, je l'ai menacé à mon tour d'une collocation sur tous mes biens, qui lui aurait fait perdre toute la dette, s'il ne m'en remettait une partie. C'est sur ce pied que je me suis accommodé avec lui. Il me cède la moitié de la somme que je lui dois, moyennant que je lui paye l'autre moitié sans délai. Cette cession qu'il m'a faite ne me dispense-t-elle pas de lui restituer la partie de la somme qu'il m'a remise?

*Réponse.* — Cela me rappelle, d'une part, cet exacteur impitoyable de l'Evangile, que Jésus-Christ fit jeter dans les ténèbres extérieures, pour avoir traité sans ménagement un de ses débiteurs, et de l'autre, cet économe infidèle qui, pour faire des profits illégitimes sur son maître, pactise aussi dans l'Evangile et s'abonne avec ses débiteurs. Le premier tenait si fort le pied sur la gorge à son débiteur, qu'il était résolu de le perdre, plutôt que de lui donner aucun relâche : *Tenens suffocabat eum* (*Luc.*, XVI, 5) ; le second composa si bien avec les siens, qu'au moyen des remises qu'il leur fit, il en tira tout ce qu'il voulut. Il dit à l'un : Que devez-vous à mon maître? Cent barils d'huile, répondit-il : *Centum cados olei.* (*Ibid.*, 6.) Le receveur lui dit : Reprenez votre obligation et faites-en une de cinquante : *Scribe quinquaginta.* (*Ibid.*, 7.) Il dit ensuite à un autre : Et vous, qu'est-ce que vous devez? Celui-ci répondit : Cent mesures de froment : *Centum coros tritici.* (*Ibid.*) Retirez-votre billet, lui dit-il, et faites-en un de quatre-vingts : *Scribe octoginta.* (*Ibid.*)

Voilà au naturel ce qui ne se passe encore que trop souvent. Dans les uns, l'avidité de retirer leur payement est si grande, qu'ils usent quelquefois des plus grandes violences pour se faire rembourser. Dans les autres, au contraire, la volonté de restituer est si faible, qu'il n'est point de stratagème qu'ils n'imaginent pour se dispenser de payer. Qu'un créancier exige ce qui lui est dû, rien n'est plus juste ; mais que, sans jamais entrer dans certaines situations où un débiteur peut se trouver, le créancier n'écoute aucun ménagement de la charité ; qu'il ne sache pas attendre, lorsque les circonstances le demandent, et qu'au contraire, il achève de ruiner par ses poursuites un débiteur qu'il aurait pu, sans rien perdre, soulager par de nouveaux délais, c'est une cruauté que le Fils de Dieu nous a dit, dans son Evangile, être digne de l'enfer. Or néanmoins, combien en est-il dont on peut dire que leurs créanciers ne leur donnent pas le temps de respirer? *Tenens suffocabat eum.*

D'un autre côté, quoi de plus ordinaire que tous ces accommodements forcés, où un débiteur contraint son créancier de lui céder une partie de sa dette ou de souffrir la perte du tout. Qu'est-ce que je vous dois? dit-il à l'un. Cent écus. Cédez m'en cinquante, ou je trouverai bien le moyen de vous frustrer de toute la somme : *Scribe quinquaginta.* Qu'est-ce que je vous dois? dit-il à l'autre. Cent francs. Contentez-vous de quatre-vingt.

ou renoncez à l'espoir de jamais rien toucher : *Scribe octoginta.* (*Luc.*, XVI.)

Que faudrait-il donc pour rendre permise une convention si illicite? Il faudrait deux choses de la part du débiteur. 1° Il faudrait que l'exposé de sa misère qu'il fait à son créancier contînt un état fidèle de tous ses biens. 2° Il faudrait qu'il laissât à son créancier une pleine liberté de lui accorder ou de lui refuser la cession qu'il en attend. Mais qu'arrive-t-il, pour l'ordinaire, dans ces sortes de stipulations? deux choses tout opposées : l'une, que le débiteur dresse un état frauduleux de tous ses biens, qu'il cache une partie de ses capitaux, et qu'il commence aussi par mettre à couvert ses meilleurs effets; l'autre, que si on ne lui fait la remise qu'il exige, il menace de faire perdre le tout. Avec cela, cependant, voilà les accommodements dont on demande s'ils ne dispensent pas de restituer les sommes qui ont été ainsi cédées; et, au fond, c'est tout comme si l'on demandait : Un voleur qui, sur les grands chemins, tient le poignard sur la gorge et coupe la bourse aux passants, n'est-il pas dispensé de restituer ce qu'il leur a volé? Toute la différence qu'il y a, c'est que le pauvre voyageur a mieux aimé se laisser prendre son argent que de se laisser ôter la vie, et que le pauvre créancier aime mieux se laisser prendre une partie de la somme qui lui est due que de se la laisser prendre tout entière. Du reste, la violence est la même envers tous les deux.

*Sixième demande.* — Je dois plus que je n'ai et que je n'aurai jamais de biens. Quelque résolu que je sois de m'en dépouiller, pour restituer ce que j'ai pris à autrui, nécessairement il y aura des créanciers qui n'en profiteront pas. Ne suis-je pas le maître de préférer ceux que je voudrai?

*Réponse.* — Non. Il y a pour l'ordre qu'on doit garder dans les restitutions des règles et des lois auxquelles on ne peut se soustraire sans injustice, et par conséquent sans péché. Par exemple : la chose que vous avez volée subsiste-t-elle encore en nature, et en connaissez-vous le maître, c'est à lui seul, et non à aucun autre, que vous devez la restituer. De la même manière, les créanciers certains, c'est-à-dire les créanciers qu'on connaît, doivent toujours être préférés aux créanciers incertains. Ainsi, vous ne pouvez pas donner aux pauvres, ni en autres œuvres pies, un argent que vous savez devoir à quelqu'un nommément. Mais à cet égard, vous ne manquerez jamais de casuistes ni de jurisconsultes habiles qui vous marqueront l'ordre que vous aurez à suivre dans les restitutions que vous aurez à faire. Consultez-les et restituez le plus promptement que vous pourrez; car plus vous différez de remplir un devoir si essentiel, sans en avoir de raison légitime, plus vous péchez grièvement contre la justice; plus vous croupissez longtemps dans le péché, et plus aussi vous demeurez exposé au danger de perdre votre âme pour une éternité.

Ah! souffrez que je le dise ici avec douleur : l'une des choses qui damnent le plus de monde, c'est ce refus presque universel de restituer le bien d'autrui. Sur quoi je vous conjure de vous rendre bien attentifs à l'accablante vérité que j'ai présentement à vous annoncer. C'est que, s'il est ici quelqu'un qui dans sa conscience se reconnaisse usurpateur ou injuste possesseur du bien d'autrui, et qu'il sorte de cette mission sans se déterminer à le rendre, par avance, celui-là peut se regarder comme damné. Je le répète, afin que vous ne l'oubliiez jamais : si, se sachant injustement saisi d'un bien qui ne lui appartient pas, il est ici quelqu'un qui laisse finir cette mission sans s'être efficacement mis en devoir de le restituer, celui-là peut se dire à lui-même : Il y a cent à parier contre un que je serai damné.

Pourquoi cela? c'est qu'on ne restitue point à la mort; et que, si dans une mission même vous ne restituez pas, vous ne restituerez pas non plus dans les autres temps de la vie. A la mort nous voyons bien quelquefois des impudiques qui chassent de chez eux l'objet de leur passion. Quelquefois aussi nous voyons des vindicatifs qui, à la mort, embrassent leurs ennemis. Mais d'injustes détenteurs du bien d'autrui qui le restituent à la mort, c'est dans la chaire de vérité et à la face des autels que je le publie, dans toute ma vie je n'en ai vu aucun exemple.

J'ai bien vu plus d'un pécheur mourant, les yeux baignés de larmes et le cœur plein d'amertume, témoigner du repentir de ses péchés. J'en ai bien vu s'accuser, se condamner, et témoigner, à ce qu'il paraissait, une vive ardeur de rentrer en grâce avec Dieu. Mais dès qu'on leur parlait de restituer, c'est là aussi que j'ai constamment vu leur courage chanceler et leur bonne volonté se démentir. Encore tous les jours, qu'un pauvre confesseur se trouve forcé de refuser l'absolution à un de ces pécheurs mourants qui refusent de restituer un bien mal acquis, vous voyez ce pauvre moribond dans des combats qui sont visiblement pour lui une anticipation de son enfer. D'un côté, pressé intérieurement par de salutaires remords, il voudrait mettre son salut en sûreté, mais, de l'autre, il ne peut se résoudre ni à dépouiller ses enfants d'un bien sur lequel ils ont toujours compté, ni à se donner, en le restituant, pour un homme qui l'avait usurpé. D'une part, il gémit sous le poids de l'iniquité qui l'accable, et de l'autre, il souffre encore plus de son irrésolution même. Que des milliers de fois un confesseur l'exhorte et le conjure de faire avec la grâce un dernier effort pour triompher de sa faiblesse; qu'il lui représente sans cesse qu'il touche à son éternité, que le temps presse, et qu'il n'y a plus un moment à perdre pour prévenir le dernier des malheurs; il comprend parfaitement tout ce qu'on lui dit, il en sent les conséquences, il voit même l'enfer comme ouvert; mais malgré cela, il éprouve toujours une extrême dif-

ficulté de se dessaisir. Il prend du temps, il y pense, il délibère ; c'est dans sa tête une confusion de pensées qui se manifeste assez par l'égarement de ses yeux, par le trouble de ses sens, par l'embarras de son esprit. Tantôt il est comme résolu de restituer, et un moment après il ne le veut plus. Il convient qu'il le devrait, et il ne le fait pas. Il promet de le faire, et tout de suite il se dédit. Cependant le temps se perd, le mal empire, on parle des derniers sacrements. Le confesseur ne peut rien dire, le moribond ne l'ose. On lui porte le saint viatique, on, pour parler avec saint Paul, *il mange et il boit l'arrêt de sa condamnation* (1 *Cor.*, XI, 29), et c'est dans ce malheureux état qu'il expire. Plût au ciel que les exemples n'en fussent pas si fréquents ! et plaise à Dieu que vous en profitiez !

## CONFÉRENCE X.

### SUR LA COMMUNION.

*Première demande.* — Quelle préparation faut-il apporter à la communion ?

*Réponse.* — Il y faut apporter toute la préparation qui convient à la plus grande action que l'homme puisse faire dans sa vie. Il ne s'agit pas de moins que de recevoir Jésus-Christ au dedans de nous-mêmes. Aussi, quand le Fils de Dieu a voulu se produire quelque part et y paraître en personne, communément il a pris soin d'en avertir à l'avance, afin qu'on préparât tout ce qui était nécessaire pour le bien recevoir.

C'est ainsi que, avant de s'incarner, il voulut être attendu des patriarches, et annoncé plus de deux mille ans auparavant par ses prophètes ; qu'avant sa venue il envoya son précurseur devant lui, et qu'au moment de sa naissance une étoile miraculense l'annonça aux rois mages, et les anges aux pasteurs. Veut-il faire son entrée dans Jérusalem, il envoie deux de ses disciples avertir qu'il est aux portes. En y allant faire la pâque avec eux, il en fait prévenir le maître du logis, afin que tout soit prêt. Encore aujourd'hui veut-il, pour la pâque des chrétiens, venir loger au dedans de nous, il prétend que l'Église envoie tous ses prédicateurs ; qu'un jeûne de quarante jours précède son arrivée, et qu'on se prépare de loin à le bien recevoir. Quand il viendra à la fin des temps pour juger tous les hommes, par quels signes terribles son dernier avénement ne sera-t-il pas annoncé ! Il n'y a que pour sa venue à notre mort qu'il n'avertit pas, et que, comme il s'en explique lui-même, il vient alors comme un larron, pour nous surprendre ; mais alors même il ne se cache ainsi, qu'afin que, nous tenant toujours sur nos gardes, nous n'y soyons pas surpris, et que nous soyons toujours en état de le recevoir.

On ne saurait donc prendre trop de soins pour se préparer à bien communier. Car, comme disait Salomon en bâtissant le temple de Jérusalem, ce n'est pas à des hommes, mais à Dieu même que nous préparons un logement : *Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.* (1 *Paral.*, XXIX, 1.) Or, le crime serait énorme de loger Jésus-Christ dans un cœur où régnerait le péché.

*Deuxième demande.* — Quel serait le crime d'une personne qui ne se serait pas bien préparée à communier ?

*Réponse.* — Elle s'exposerait à faire une communion sacrilége ; et je dis de toute communion indigne et sacrilége deux choses bien importantes à savoir : l'une, que de communier indignement c'est le plus grand de tous les crimes ; l'autre, que c'est aussi de tous les crimes celui qui est le plus sévèrement puni.

La communion indigne est le plus grand de tous les crimes, parce que ce n'est plus simplement, comme dans les autres péchés, attaquer Dieu dans sa loi en la violant, ou dans ses images en leur nuisant, mais que c'est l'attaquer dans sa propre personne, et l'attaquer jusque dans le sacrement de son amour. C'est le trahir par un baiser, comme Judas. C'est le postposer au démon, comme les Juifs le postposèrent à Barabbas, et le chasser de notre cœur pour y faire régner le démon à sa place. Quand nous appelons Jésus-Christ dans notre corps, et que nous avons le malheur d'être alors en état de péché mortel, nous renouvelons, disent quelques saints Pères, cet horrible genre de martyre inventé par les tyrans, où l'on attachait un chrétien à un cadavre déjà à demi pourri, où l'on les garrottait ensemble, où on les collait étroitement l'un à l'autre, et où l'on les laissait ainsi, jusqu'à ce que la puanteur et l'infection du mort eût empoisonné le vivant.

Aussi n'est-il pas surprenant que, comme c'est le plus grand de tous les péchés, ce soit aussi de tous les péchés le plus puni. Ah ! que ne m'est-il donné, pour arrêter le cours de tant de sacriléges, de faire graver sur les frontispices de nos temples tous ces exemples tragiques que Dieu a laissés au monde de la punition qu'il en a faite ! Ici, on verrait un Oza frappé de mort, pour avoir seulement touché à l'arche. Là, on verrait un Héliodore battu de verges par les anges mêmes, et laissé pour mort étendu sur la place, pour avoir attenté aux biens du sanctuaire. D'un côté, on verrait un Balthazar qui lit sur le mur l'arrêt de sa mort, pour avoir dans un repas profané les vases sacrés. D'un autre côté, on verrait un Antiochus renversé de son char, et mourant dans les plus cuisantes douleurs, pour avoir dépouillé le tabernacle. Partout on verrait les plus sanglantes catastrophes dans ceux qui, par des sacriléges, ont violé la sainteté du temple et des autels. Et à cette vue, peut-être verrait-on ce pécheur qui, comme le pharisien, s'avance tête levée jusqu'à la table du sanctuaire, s'arrêter humblement à la porte, et se frapper la poitrine comme le publicain.

Direz-vous qu'on ne voit plus de ces exemples de sévérité en Dieu ? Et moi, je prétends qu'aujourd'hui, sans être si éclatants, les exemples en sont encore plus

communs, et que, pour être plus secrets, ils n'en sont que plus funestes. Est-ce donc que tous les jours encore Dieu ne punit pas les pécheurs sacriléges? Mais d'où viennent tant de malheurs qui, depuis un certain temps, semblent vouloir inonder toute la surface de la terre? Dieu même va vous l'apprendre. C'est du temple, dit-il dans ses divines Ecritures, que tout cela part : *Vox de templo, vox Domini reddentis retributionem.* (*Isa.*, LXVI, 6.)

D'où viennent, en effet, toutes ces calamités qui attaquent vos biens, ces mauvaises récoltes qui vous appauvrissent, ces procès qui vous ruinent? Tout cela sort du temple. C'est Dieu qui venge vos irrévérences dans nos églises : *Vox de templo.*

D'où viennent toutes ces maladies qui attaquent vos personnes et vos vies mêmes, ces vapeurs inconnues jusqu'à nous, ces maux épidémiques qui enlèvent si souvent tant de monde, ces morts subites qui, à force de devenir fréquentes, se sont rendues familières? C'est du tabernacle que tout cela sort. C'est Dieu qui punit votre éloignement des sacrements : *Vox de templo.*

D'où viennent cet assoupissement, cet endurcissement, cette insensibilité sur le salut, qui attaquent l'âme même, et qui font que tant de pécheurs courent tranquillement à leur damnation éternelle? Tout cela vient du saint ciboire profané, violé, outragé en tant de manières. C'est Dieu qui venge la profanation de son corps adorable : *Vox de templo, vox Domini reddentis retributionem.*

*Troisième demande.* — Ne suis-je pas trop imparfait pour communier?

*Réponse.* — Il y a deux choses à distinguer dans votre imperfection : ou vous parlez de cette imperfection qui vous vient de notre néant, et qui est commune à tous les hommes; ou vous parlez de cette imperfection qui vient de vos défauts personnels, et qui est particulière à vous seul.

S'agit-il de l'imperfection qui vous est commune avec tous les hommes? Je dis que cette imperfection ne doit pas vous empêcher de communier. Quoique saint Pierre refusât d'abord, à raison de son indignité, de souffrir que Jésus-Christ lui lavât les pieds, il ne laissa pas ensuite de se rendre à l'ordre que lui en donna le Fils de Dieu. Quoique le centenier s'avouât indigne de recevoir Jésus-Christ dans sa maison, il ne laissa pas non plus de l'y recevoir. Quoique le prêtre prononce à voix haute jusqu'à trois fois, au moment qu'il va nous donner la sainte communion, que nous ne sommes pas dignes de communier, le moment d'après il ne laisse pas de descendre de l'autel, et de venir nous administrer cet auguste sacrement. Cette indignité générale et commune à tous les hommes doit d'autant moins nous empêcher de communier, que Jésus-Christ nous a ordonné de le faire, qu'il a même promis la vie à ceux qui le feraient avec les dispositions requises, et qu'au contraire il a menacé de leur perte éternelle ceux qui négligeraient de remplir ce devoir. Autrement il faudrait dire qu'en aucun temps de la vie, et qu'à la mort même nous ne devrions jamais communier, malgré les préceptes de Jésus-Christ et de l'Eglise, parce qu'en aucun temps de sa vie nul saint ne saurait, à la rigueur, être digne de communier. Les anges mêmes n'en seraient pas dignes en ce sens-là.

Mais s'il s'agit de quelque imperfection qui vous soit personnelle et particulière, il faut examiner avec grand soin si cette imperfection va en vous jusqu'à avoir quelque péché mortel sur la conscience, ou quelque attache volontaire au péché mortel. En ce cas il est sûr que vous devez commencer par détester, par accuser, par quitter vos péchés, et que sans cela vous commettriez un horrible sacrilége en communiant. Figurez-vous donc que Jésus-Christ nous dit ici, parlant à tous : *Unus ex vobis tradet me* (*Joan.*, XIII, 21); l'un de vous va me trahir, et demandez-vous bien à vous-même : Ne serait-ce point moi qui suis sur le point de commettre un si grand crime? *Nunquid ego sum?* (*Ibid.*) Pour cet effet vous voyez si vous vous êtes suffisamment examiné, si vous avez conçu une vraie douleur de vos péchés, et une sincère résolution de n'y plus retomber; si vous avez quitté cette occasion prochaine, rompu ce mauvais commerce, restitué ce bien mal acquis, pardonné à cet ennemi : et supposé qu'en quelque chose que ce soit vous vous sentiez coupable de péché mortel, ou n'approchez de la sainte table qu'après être sorti de votre péché, ou dites-vous bien à vous-même, qu'en effet c'est vous qui allez trahir Jésus-Christ : *Tu dicis.* (*Ibid.*)

*Quatrième demande.* — Je crois n'avoir point de péché mortel sur la conscience. Mais j'ai tant de défauts, et je m'en corrige si peu, que je crains de mal faire si je communie. Par exemple : je suis une personne naturellement vive, prompte, impatiente, vaine, vindicative. Je commets tous les jours mille fautes, légères à la vérité, mais ces fautes légères sont presque toujours les mêmes. Ainsi je ne m'en corrige pas. Tout cela ne doit-il pas m'empêcher de m'approcher de la sainte table?

*Réponse.* — C'est comme si vous me demandiez : Un malade doit-il user des remèdes qui sont propres à le guérir? ou parce qu'il est malade, ne doit-il pas s'en priver? Mais pour qui donc les remèdes devront-ils être employés, si ce n'est pour les malades? Ce ne sont pas, dit Jésus Christ, ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais ce sont les infirmes qui ont besoin de leurs secours. Aussi qui furent ceux que le Fils de Dieu admit dans son festin de l'Evangile? Ceux qui seront toujours les images des imparfaits. Ce furent les boiteux et les aveugles, ce furent les malades qu'il y fit appeler. Si même, ajouta-t-il, ils font difficulté de venir à mon sacré banquet, pressez-les de s'y rendre, et faites-leur une espèce de violence pour les porter à y assis-

ter : *Compelle intrare.* (*Luc.*, XIV, 25.) Plus donc vous avez d'imperfections à guérir, et de fautes légères à éviter, plus vous devez recourir à la communion comme au moyen le plus propre à y remédier.

Quant à ce que vous ajoutez, que vous retombez toujours dans les mêmes fautes, quoique légères, et que vous craignez que votre incorrigibilité ne soit une raison pour vous de ne pas communier, il peut bien se faire que, faute d'attention ou de courage, vous ne faites pas assez d'efforts pour vous en corriger. Mais ce même courage qui vous manque pour les éviter, c'est dans la communion que vous pourrez le puiser. Cependant vous ne devez pas vous étonner de ce que, nonobstant vos communions, vous donnez encore dans tant d'imperfections. Il suffit de savoir pour cela que les sacrements ne nous rendent pas entièrement impeccables. Il n'est pas étonnant non plus que ce soit à peu près dans les mêmes fautes que vous retombiez ; car votre vie étant comme un cercle d'occupations qui reviennent chaque jour à peu près les mêmes, il est naturel aussi que, retombant souvent, ce soit dans les mêmes fautes que vous retombiez. Mais, quoique vous y retombiez souvent, ces rechutes ne rendent pas pour cela vos communions mauvaises. Car il n'en est pas des fautes légères, ni même des péchés véniels, comme des péchés mortels. Nous pouvons avec la grâce éviter tous les péchés mortels considérés en général, et tous les péchés mortels pris chacun en particulier. Mais, quoiqu'il ne soit en particulier aucun péché véniel que nous ne puissions éviter, nous ne pouvons pas néanmoins les éviter tous en général, de façon que nous n'en commettions jamais aucun. Ce privilége n'a été que pour la sainte Vierge. Ainsi ne confondez pas l'incorrigibilité avec l'impeccabilité. Vous demanderiez d'être impeccable, si vous demandiez que la communion vous corrigeât généralement de tout ce qu'il y a en vous de défectueux et d'imparfait.

*Cinquième demande.* — Dois-je communier souvent?

*Réponse.* — La communion renferme de si grands avantages, qu'on ne saurait en approcher trop souvent, lorsqu'on en approche avec profit. Le corps de Jésus-Christ est l'aliment et la nourriture de nos âmes ; et, comme à force d'user d'un aliment, on en prend peu à peu les qualités, jugez des fruits infinis qu'on peut retirer de cette nourriture céleste. La chair adorable de Jésus-Christ est la chair d'un Dieu ; ainsi elle vous dégagera des affections qui vous attachent à la terre. La chair adorable de Jésus-Christ est une chair virginale ; ainsi elle purifiera en vous vos appétits déréglés. La chair adorable de Jésus-Christ a triomphé sur la croix de tous les efforts de l'enfer, ainsi elle vous fortifiera contre tous les assauts des démons.

Quand Jésus-Christ était sur la terre, partout où il passait, il guérissait les malades, il éclairait les aveugles, il redressait les boiteux. Pour recevoir de lui la guérison, l'on n'avait qu'à toucher la frange de sa robe. Fera-t-il moins en vous, lorsqu'il y viendra loger en corps et en âme avec sa divinité ?

Dans la primitive Eglise on ne connaissait point de secours plus puissant que la communion, pour fortifier les fidèles contre la crainte et les dangers de la persécution. A chaque messe qui se disait, on communiait tous ceux qui étaient présents. On portait la divine Eucharistie aux absents et à ceux qui étaient en prison. On voulait que, sortant de l'église, tous emportassent le corps adorable de Jésus-Christ dans leurs maisons, pour s'en nourrir chez eux au moment qu'on viendrait les prendre pour les mener devant les tyrans. Aussi, dit saint Chrysostome, dès qu'ils s'étaient repus de cette divine nourriture, ils allaient, pleins de feu, comme des lions, affronter tous les supplices.

Encore aujourd'hui, si Jésus-Christ revenait sur la terre pour y mener une vie immortelle, que n'espéreriez-vous pas de ses largesses, si vous pouviez une seule fois, ou le recevoir chez vous comme Zachée, ou le loger comme Madeleine ? Vous l'avez toujours présent en corps et en âme dans nos augustes tabernacles : que n'allez-vous l'y recevoir? En lui vous recevrez l'auteur de tous les biens.

Jugez, si vous voulez, des grands avantages qu'on en retire, par la différence qu'il y a entre ceux qui communient souvent et ceux qui ne communient que très-rarement. J'avouerai sans peine avec vous que pour l'ordinaire on ne laisse pas de voir encore bien des défauts dans les premiers. Mais quelle différence de péchés ne remarque-t-on pas dans les seconds? A peine trouve-t-on communément une matière suffisante d'absolution dans les uns ; et à peine ose-t-on bien souvent risquer une absolution pour les autres. C'est au confessionnal qu'on apprend à bien faire cette différence.

Mais peut-être souhaiteriez-vous de moi que je vous marquasse d'une manière plus précise le nombre des communions que vous devez faire par mois ou par semaine. A cela je réponds qu'il n'y a absolument que votre confesseur qui puisse régler le nombre de vos communions. Comme c'est lui seul qui a la clef de votre conscience, lui seul aussi peut savoir ce qui vous convient le mieux à cet égard ; mais si c'est un confesseur sage et habile, il ne vous permettra la fréquente approche des sacrements qu'à condition que vous mènerez une vie qui en soi soit régulière ; une vie qui, autant que vous le pourrez, sera solitaire et retirée ; une vie intérieure et recueillie ; une vie positivement exemplaire. Toute autre conduite est un abus, et ne sert qu'à décrier la véritable dévotion. Pour moi, j'exigerai toujours trois choses de toute personne qui aspirerait à la communion fréquente. La première, que, communément parlant, il ne soit plus ques-

tion pour elle de péché mortel; la seconde, qu'elle s'accuse de tous ses péchés véniels; la troisième, qu'elle s'applique sérieusement à ne plus les commettre de propos délibéré, et à ne plus déplaire à Dieu jusque dans les moindres choses. Mais aussi dans de telles dispositions on ne peut que bien faire de communier souvent, surtout si l'on se sent une soif ardente de la sainte communion.

*Sixième demande.* — Je communierais volontiers plus souvent que je ne fais, mais je m'en abstiens fort souvent pour deux raisons : l'une, parce que je ne sens pas que la communion opère en moi les salutaires effets qu'on doit, ce semble, en attendre; l'autre, parce que je me sens un grand dégoût de la communion. Fais-je bien de m'en abstenir au moins de temps en temps?

*Réponse.* — En général on ne saurait blâmer une personne qui quelquefois, de loin en loin, s'éloignerait de la sainte table dans la crainte de n'avoir pas les dispositions actuelles qui sont requises pour en approcher avec fruit; mais je voudrais qu'on en laissât la décision à son confesseur : encore voudrais-je alors que ce fût un confesseur également sage et éclairé.

Par exemple, de soi ce n'est nullement une raison pour ne pas communier que de ne pas sentir les effets de la communion. Il est vrai que vous pouvez ne pas les sentir faute de préparation prochaine ou éloignée. Mais fussiez-vous dans toutes les meilleures dispositions, ce ne serait pas une raison pour vous promettre d'en sentir les effets; on ne les ressent pas toujours, quoiqu'on en reçoive le fruit. Quoique le grain jeté dans la terre y soit longtemps renfermé sans qu'on le sente croître, il ne laisse pas pour cela d'y recevoir tout ce qu'il faut pour son accroissement jusqu'à sa parfaite maturité. Les aliments corporels que nous prenons, ne laissent pas de nous être profitables, quoique nous n'en ressentions pas d'abord les effets.

Il en est de même du dégoût que vous avez de la communion. Comme il y a un dégoût qui vient d'un bon principe et un dégoût qui vient d'un principe mauvais, on ne peut sagement s'abstenir de communier à raison de ce dégoût, sans avoir auparavant examiné de quel principe il provient. Ce dégoût de la communion vous fait-il de la peine, et tâchez-vous de le vaincre, c'est une épreuve de Dieu; et même dans cet état de langueur apparente, vous feriez mal de ne pas communier. Votre consolation doit être dans la peine que vous en avez; et votre principal mérite doit consister à surmonter cette peine. Mais ce dégoût de la communion vous est-il indifférent, et vous abstenez-vous volontiers de communier, c'est tiédeur; et pour bien faire, vous devez ranimer votre ferveur.

Ce qu'il y a d'incompréhensible, c'est de voir à quel excès certains pécheurs ont porté ce dégoût de la communion. Ils en ont positivement du rebut; et si par un précepte formel l'Eglise ne leur ordonnait de communier au moins à Pâques, ils passeraient tranquillement toute leur vie sans communier. Aujourd'hui même, depuis que pour cette mission nous avons annoncé une communion générale, il y en a parmi vous qui au dedans d'eux-mêmes en sont déjà tout troublés. Vous diriez que, comme autrefois toute la ville de Jérusalem se sentit émue au moment qu'on lui annonça l'arrivée de Jésus-Christ : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* (*Matth.*, XXI, 5), ces sortes de pécheurs sont pareillement consternés d'apprendre que par la communion Jésus-Christ veut venir à eux : *Commota est universa civitas.* (*Ibid.*, 10.) Dans cette attente ils sont devenus depuis quelques jours tout rêveurs et tout pensifs. Ils délibèrent déjà s'ils ne s'éloigneront pas des sacrements, et s'ils ne déclineront pas la visite de Jésus-Christ.

Ah! s'ils savaient de quels secours on se prive en se privant de la communion! Apprenez-le tous ici dans une des plus touchantes figures de l'Ecriture. Les Israélites venaient de perdre une des plus mémorables batailles qu'ils aient jamais livrée aux Philistins; et la défaite fut si entière, qu'à peine était-il resté un seul homme en état d'en donner le détail. Que s'y est-il donc passé? demanda le grand prêtre Héli à celui qui était venu lui en donner la nouvelle : *Quid actum est?* (1 *Reg.* IV, 16.) Toute l'armée a péri, lui dit-il : ceux que le fer a épargnés ont pris la fuite. Israël est détruit; et ce n'est pas encore tout. Qu'y aurait-il donc encore de plus funeste? *Quid actum est?* Vos deux fils y ont été tués : dispensez-moi d'en dire davantage. Achevez, repartit le grand prêtre, et ne me tenez plus longtemps en suspens : *Quid actum est?* L'arche sainte, puisque vous m'ordonnez de tout dire, l'arche d'alliance a été prise : *Arca Dei capta est.* (*Ibid.*, 17.) A ces dernières paroles, Héli, ce saint pontife qui s'était borné à gémir sur le sort de ses propres enfants, et à offrir à Dieu la douleur qu'il en ressentait, Héli ne peut plus soutenir la perte de l'arche d'alliance, il ne peut plus se soutenir lui-même sur ses pieds; un tremblement de tout son corps le saisit, les genoux lui manquent, il tombe, et il expire de douleur. Dans le moment la frayeur s'empare de tous les esprits, les femmes oublient la perte de leurs maris, et les enfants celle de leurs pères; partout on n'entend plus, parmi les soupirs et les larmes, que ce cri lamentable de toutes les tribus : Ah! malheureux que nous sommes! qu'allons-nous devenir? L'arche sainte n'habite plus au milieu de nous : *Arca Dei capta est.* Cependant cette arche de l'ancienne alliance n'était que l'ombre et la figure de la nouvelle que nous possédons dans la divine Eucharistie. Combien donc ne sont pas encore plus à plaindre ceux qui s'en privent par pur dégoût, et qui en un sens s'excommunient eux-mêmes pour ne pas la recevoir?

Supposons donc que dans cette communion générale, que nous allons faire pour y recueillir les principaux fruits de la

mission, quelques-uns de vous s'en dispensent. Dans cette supposition pourrais-je ne pas me représenter notre mère la sainte Eglise comme accoudée à un des bouts de la sainte table, occupée à compter le nombre de ses enfants qui s'y présenteront, et désolée de ne pas les y voir tous? Que si alors je lui demande, comme les anges le demandèrent à Madeleine, au jour de la résurrection, pourquoi dans un si grand jour de joie elle est ainsi noyée dans la douleur? *Mulier, quid ploras?* (*Joan.*, XX, 13.) Ne me répondra-t-elle pas : Eh! comment ne serais-je pas éplorée? Je cherche un tel parmi ceux qui communient et je ne le vois pas : *Non est hic.* (*Marc.*, XVI, 6; *Luc.*, XXIV, 6.) Les avantages qu'on y reçoit sont si grands que, quand il n'y aurait qu'un seul de mes enfants qui vînt à s'en priver, ma douleur serait extrême, et que, comme Jésus-Christ mon divin Epoux, je quitterais les nonante-neuf brebis pour aller chercher la centième qui se serait éloignée du troupeau. Mais ce n'est pas pour un seul que je m'afflige ; je pleure pour un nombre de pécheurs et de pécheresses qu'une sainte communion aurait grandement aidés à se sauver, et desquels aucun ne se sauvera, tandis qu'on pourra dire de lui qu'il abandonne la sainte table : *Non est hic.* Communiez donc, et communiez dignement, communiez même souvent, mais toujours le plus saintement que vous pourrez, et alors vous jugerez mieux par vous-mêmes des fruits immenses dont vous vous étiez si souvent privés jusqu'à présent

## CONFÉRENCE XI.

### SUR LE PURGATOIRE.

*Première demande.* — Y a-t-il un purgatoire?

*Réponse.* — C'est une vérité de foi qu'il y a un purgatoire, c'est-à-dire, un lieu où, après le décès de ceux qui sont morts dans la grâce et l'amitié de Dieu, les restes de leurs péchés sont expiés. C'est ainsi que l'Eglise l'a décidé dans les conciles de Latran, de Florence et de Trente. C'est aussi ce que tout fidèle doit croire comme un article de notre foi, et il n'y a que des hérétiques qui rejettent ce point du dogme. Telle est la foi de tous ceux qui, dans tous les lieux et dans tous les temps, ont cru en Jésus-Christ, et telle doit être la nôtre.

Sur quoi il faut savoir qu'après le péché pardonné il reste communément une peine temporelle à subir. C'est ce que nous voyons clairement marqué dans la conduite que Dieu tint envers Moïse et envers David. Quoique Dieu eût déjà pardonné à Moïse le péché qu'il avait commis, en doutant contre la parole du Seigneur, si, en frappant le rocher de sa baguette, il en sortirait de l'eau pour étancher la soif des Israélites dans le désert, Dieu ne laissa pas, en punition du même péché, de lui dire qu'il n'entrerait jamais dans la terre promise. De la même manière, quoique Dieu eût aussi pardonné à David son adultère et son homicide, il ne ne laissa pas non plus, en punition de ces mêmes péchés, de lui faire annoncer qu'il n'avait qu'à choisir entre la guerre, la peste ou la famine; mais qu'il aurait nécessairement un de ces trois fléaux à essuyer. Or, c'est cette peine temporelle qui reste à subir après le péché pardonné, qu'on subit dans le purgatoire, lorsqu'on ne l'a pas subie dans ce monde.

C'est pour cela que dans l'Ancien Testament, Judas Macchabée ordonna, après une sanglante bataille, qu'on priât pour le repos des âmes de ceux des Israélites qui y avaient été tués; et c'est pour cela aussi qu'encore aujourd'hui nous n'offrons pas moins le saint sacrifice de nos autels pour les morts que pour les vivants. Le grand principe d'une pareille conduite, c'est que, selon la parole de Jésus-Christ, *Rien d'impur et de souillé n'entrera jamais dans le ciel* (*Apoc.*, XXI, 27), et que ce qui n'aura pas été expié dans ce monde le sera nécessairement dans l'autre. Aussi, dit saint Jean jusqu'à trois diverses fois dans son *Apocalypse*, non seulement j'ai vu des âmes dans le ciel et sur la terre occupées à louer Dieu, mais j'en ai vu aussi sous la terre même; désignant par là les âmes du purgatoire, qui s'exerçaient pareillement à le bénir : *Vidi laudantes Dominum in cœlo, in terra et subtus terram.* (*Apoc.*, V, 3.) Telle est la foi de l'Eglise qui a été prêchée par Tertullien, par saint Cyprien, par saint Augustin à Carthage, par saint Ambroise à Milan, par saint Cyrille à Jérusalem, par saint Ephrem en Syrie, par saint Epiphane en Egypte, par saint Hilaire en France, par tous les saints Pères dans toute l'étendue du monde chrétien.

*Deuxième demande.* — Quelles peines souffre-t-on en purgatoire?

*Réponse.* — Chacun se pique d'avoir de la compassion. On cherche même à l'exciter dans les autres, jusque dans les livres fabuleux, et jusque sur les théâtres par des objets imaginaires. Mais voici des vérités bien capables d'exercer la sensibilité de votre cœur. Plaise à Dieu que vous en soyez touchés et attendris!

Dans le purgatoire les âmes souffrent des tourments inexplicables, des tourments incompréhensibles. Elles souffrent tout ce que leur fait souffrir un Dieu qui punit en Dieu. Remarquez bien cette dernière expression, et peut-être alors aurez-vous quelque légère idée de leurs tourments. Je dis que Dieu les punit en Dieu; parce que tout ce qu'il fait en Dieu, il le fait avec un excès de grandeur inaccessible à nos lumières. Qu'il parle en Dieu, c'est un Dieu qui est sa parole. Qu'il pardonne en Dieu, c'est un Dieu qui meurt pour les coupables. Qu'il récompense en Dieu, c'est un Dieu qui se donne lui-même pour récompense. Mais aussi qu'il punisse en Dieu, tout ce qu'on en peut dire, c'est que, même envers ses amis, on connaît à la rigueur de leurs supplices que c'est un Dieu qui punit.

Oui, dit saint Augustin, les âmes du purgatoire souffrent plus que tous les hommes ensemble n'ont jamais souffert, plus qu'ils

ne souffriront jamais en ce monde, plus qu'ils n'y sauraient souffrir, plus qu'on ne saurait s'imaginer. Quelle gradation ! Ce n'est pas cependant qu'il y ait de l'excès dans ces paroles; mais c'est, ajoute ce saint docteur, que dans la réalité les peines du purgatoire sont si grandes, qu'on n'en saurait comprendre la mesure : *Miris, sed veris modis.* Toutes les peines de ce monde réunies ensemble et comparées à la moindre des peines du purgatoire, seraient, dit saint Cyrille (*in epist. ad Augustinum*), un soulagement. Autant donc que Dieu est terrible dans l'enfer, autant qu'il est magnifique dans le ciel ; autant qu'il est bon et miséricordieux sur la terre, autant est-il rigide et inflexible dans le purgatoire. Les âmes y souffrent d'autant plus de se voir séparées de Dieu qu'elles comprennent mieux combien il serait doux pour elles de le posséder. Le feu qui les environne, qui les pénètre et qui les dévore, est d'autant plus vif et plus âpre que dans son activité il ne diffère du feu de l'enfer que par la seule durée. Car, dit saint Thomas (in 4 distinct. 22), le feu qui tourmente les justes dans le purgatoire est le même qui tourmente les damnés dans l'enfer.

Ajoutez à la rigueur de ces horribles supplices la longueur de leur durée. Ne durassent-ils qu'un seul jour, vous comprenez assez combien ce seul jour paraîtrait long à une personne qui le passerait dans les flammes. Mais cette durée de tourments est quelquefois si longue, qu'elle égale, ou même qu'elle surpasse la durée de plusieurs siècles; et c'est pour cela que, depuis des siècles, l'Eglise fait tous les ans les mêmes anniversaires, sans jamais se prescrire aucunes bornes pour les discontinuer.

Ajoutez encore que c'est pour des péchés déjà pardonnés, pour des péchés véniels, pour de simples imperfections, pour des fautes dont on ne tient aujourd'hui aucun compte, que tous ces tourments sont endurés. Pourquoi donc quelques âmes souffrent-elles en purgatoire? Pour avoir donné dans des mouvements d'impatience, pour avoir parlé d'un ton aigre et élevé, pour avoir suivi leur humeur jusque dans le bien qu'elles ont fait, pour avoir prié avec peu d'attention, pour avoir trop légèrement cru sur de faux rapports, pour avoir proféré quelques légers mensonges, pour avoir dit des paroles oiseuses. Toutes ces imperfections sont en elles autant de taches avec lesquelles elles se sont présentées au tribunal de Dieu; et comme rien d'impur et de souillé n'entrera jamais dans le ciel, pour y entrer elles-mêmes, il faut qu'auparavant toutes ces mêmes taches aient été dans le purgatoire purifiées par le feu.

*Troisième demande.* — Y a-t-il quelque obligation de secourir les âmes du purgatoire?

*Réponse.* — C'est pour nous un devoir de charité, de reconnaissance et de justice. Et comme c'est ici le fond de cette conférence, traitons, approfondissons ces trois articles.

Devoir de charité envers toutes les âmes du purgatoire. Comment cela? c'est qu'elles sont toutes avec nous les membres d'un même corps mystique, et que la charité oblige tous les membres d'un même corps de s'entr'aider les uns les autres. Généralement partout nous voyons que, dès qu'un membre souffre, tout le corps est en souffrance. Dans le corps naturel et humain, qu'une partie se blesse, dans le moment tout le corps s'y intéresse pour la soulager. Ne fût-ce qu'à un pied qu'on se fît mal, à l'instant tout le corps se baisse pour y accourir, les yeux s'y portent pour l'examiner, les mains y accourent pour le guérir. Dans le corps civil et politique, qu'une ville soit menacée ou attaquée de quelque côté, tous ses habitants y volent pour le défendre et le garder. Dans le corps mystique et chrétien, que les mœurs se dérangent dans les pécheurs, les justes gémissent et prient pour y remédier. L'Eglise est une bonne mère qui n'abandonne jamais ses enfants. Elle les suit jusqu'après leur mort dans le lieu de leurs souffrances, et elle ne les quitte que lorsqu'ils sont dans le lieu de leur repos.

Devoir de charité et de reconnaissance envers nos amis. C'est un retour que nous leur devons pour l'amitié qu'ils ont eue pour nous et pour tous les services qu'ils nous ont rendus pendant leur vie. Quelle affreuse idée n'avons-nous pas de cet échanson de Pharaon, qui, après avoir reçu de Joseph un important service, l'oublia dans sa prison et ne songea pas même à l'en délivrer? Telle et plus criminelle encore est l'ingratitude de tous ces faux amis qui, après avoir reçu des autres les plus grands témoignages d'amitié, les oublient après leur mort. Ah ! s'ils pouvaient entendre ces tristes accents que ceux-ci leur adressent du milieu des flammes : Qui est-ce donc qui nous soulagera dans nos peines, si nos amis mêmes ne le font? *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei.* (*Job*, XIX, 21.)

Devoir de charité, de reconnaissance et de justice envers nos parents. Ici qui ne verserait des larmes de sang sur la cruauté de tant de familles entières où l'on abandonne, sans pitié et sans souci, aux flammes vengeresses du purgatoire généralement tous ses parents? Hélas ! vous plaindriez des personnes indifférentes et inconnues, si vous les voyiez dans les plus grands tourments; et vous ne plaignez ni votre propre père ni votre propre mère qui depuis des années peut-être sont dans le feu. Ce sont eux qui vous ont donné la vie. Ils se sont épuisés pour vous laisser quelque peu de bien, et peut-être même ne souffrent-ils que pour avoir trop fait pour vous enrichir. Cependant vous diriez que, dès qu'ils sont morts, tout est mort pour eux. Vous diriez que leurs âmes sont comme

leurs corps qui n'ont plus besoin de rien. Vous diriez que, dès qu'on les a perdus de vue, on a perdu toute parenté avec eux. Ou s'il se trouve encore quelqu'un qui pense à eux, ce sera un mari qui perd une femme dont les soins lui auraient été nécessaires pour élever des enfants encore jeunes; ce sera une femme qui, en perdant son mari, perd aussi tout son soutien; ce sera une mère qui, perdant son enfant, vient de perdre en lui l'objet de ses plus tendres complaisances. Mais de pourvoir aux moyens de hâter leur délivrance, c'est ce qui ne vient pas même dans la pensée. Ah! quand ce pauvre mari mourut, et que entouré de sa femme et de ses enfants, il les vit tout éplorés, il regarda leurs pleurs comme une preuve de leur tendresse et de leur reconnaissance. Mais alors qui lui aurait dit que quatre jours après ils l'oublieraient jusqu'à ne plus se souvenir de lui dans ses tourments? Qui aurait dit à cette pauvre femme, quand elle laissa à son mari un bien dont elle pouvait le frustrer, que de sa vie il n'en emploierait un sou pour le repos de son âme? Qui aurait dit à ce pauvre enfant, qui pendant sa vie avait reçu tant de caresses de son père et de sa mère, qu'après sa mort il ne recevrait plus d'eux aucune marque de leur amitié? Qui aurait dit à ce père et à cette mère qu'après s'être incommodés, épuisés, immolés pour leurs enfants, ces mêmes enfants ne prendraient aucun intérêt à leurs souffrances, qu'ils les laisseraient dévorer par les flammes et qu'ils les immoleraient ainsi a leur ingratitude?

A tous ces traits de la plus cruelle inhumanité, ne vous rappelez-vous pas ici toute la barbarie avec laquelle les frères de Joseph le traitèrent? Ils prirent, dit l'Ecriture, le pain qu'il leur avait apporté : ils le dépouillèrent, ils le jetèrent dans une citerne, ils burent et mangèrent sur le bord de sa fosse : ils le vendirent à prix d'argent, et ils l'oublièrent aussi parfaitement pendant tout le temps de son esclavage que s'ils ne lui avaient jamais appartenu. Est-ce ici une simple histoire du passé? ou n'est-ce point aussi une image naturelle de ce qui se passe encore tous les jours? A la mort d'un père de famille, quelle conduite voyons-nous communément à son égard de la part de ses enfants? N'est-ce pas qu'après s'être emparés de tous ses biens, qu'après avoir partagé entre eux toutes ses dépouilles, qu'après l'avoir enfoui dans sa tombe, des enfants dénaturés se divertissent à deux pas peut-être de son tombeau, qu'ils dissipent jusqu'aux legs pies dont ils étaient chargés pour le repos de son âme, et qu'ils ne s'en souviennent non plus que s'ils ne lui avaient jamais appartenu?

Ah! si ces cœurs barbares pouvaient entendre les cris lamentables que pousse leur propre père, du fond de ces brasiers ardents qui le dévorent; ils verraient que, comme sainte Monique le disait à son fils Augustin, leur père ne cesse de répéter ces tristes paroles dans les flammes : Mon fils, mon cher fils, pour la vie que je vous ai donnée, pour l'éducation chrétienne que je vous ai procurée, pour tous les biens que je vous ai laissés, pour toutes les marques d'amour et de tendresse que vous avez reçues de moi, je ne vous demande qu'une seule chose, c'est que vous vous souveniez de prier et de faire prier pour moi : *Tantum memineris mei ante altare.* Le comble de l'étonnement et de la désolation, c'est que leurs enfants mêmes n'en tiennent aucun compte.

*Quatrième demande.* — Les prières que nous faisons pour les morts sont-elles perdues pour nous? ou gagnons-nous quelque chose pour nous-mêmes, en priant pour eux?

*Réponse.* — Nous ne perdons rien et nous gagnons beaucoup à prier pour les morts : deux vérités dont vous allez sentir toute la force.

1° Nous ne perdons rien pour nous-mêmes en offrant nos prières et nos bonnes œuvres pour les morts. Pour bien comprendre cette vérité il faut savoir que toute bonne œuvre a trois qualités, quand elle est faite avec les dispositions convenables. Elle est méritoire, elle est impétratoire, et elle est satisfactoire. Comme méritoire, elle nous mérite de nouveaux degrés de gloire; comme impétratoire, elle nous obtient de nouvelles grâces, et comme satisfactoire, elle paye pour ce que nous devons à la justice de Dieu. Or, dans toute prière que nous adressons à Dieu pour les morts ou dans toute autre bonne œuvre que nous lui offrons pour eux, nous profitons toujours pour nous-mêmes et pour nous seuls, du droit qu'elle nous donne aux nouveaux degrés de gloire qu'elle nous acquiert, et de la vertu qu'elle a de nous obtenir de Dieu de nouvelles grâces. Nous ne cédons aux morts, de la prière ou de la bonne œuvre que nous faisons pour eux, que la vertu qu'elle a de satisfaire pour nous. Mais, loin que nous perdions rien pour une telle générosité, c'est au contraire par cette même générosité que nous augmentons notre mérite.

2° Nous gagnons beaucoup à prier pour les morts, parce que nous gagnons le cœur de Dieu et que nous gagnons aussi en eux de nouveaux intercesseurs auprès de lui.

Je ne fais pas difficulté de le dire, entre toutes les œuvres de charité, je n'en connais pas de plus agréable à Dieu que la prière pour les morts. En priant pour les morts, c'est pour les amis de Dieu que je prie. Ce sont ses élus, ses prédestinés, les héritiers de son royaume, les objets de son amour. Et comment Dieu ne les aimerait-il pas? Ce sont des âmes éperdument amoureuses de la beauté qui les fuit; des âmes inviolablement attachées au juge qui les punit; des âmes qui ne lui rendent que des louanges pour les tourments qu'il leur fait souffrir; qui ne lui offrent qu'un ardent amour pour le feu qui les brûle, qui l'adorent, qui le bénissent jusque dans ses châtiments, et qui ne l'ai-

ment pas moins dans les rigueurs de sa justice, que dans ses plus grandes miséricordes. En priant pour les morts, je tire Dieu de cette espèce d'état violent où il est lorsqu'il punit ceux qu'il aime, et je le mets en état de les délivrer de leurs supplices par les voies qu'il a établies pour les en retirer. En priant pour les morts, je fais des prières qui sont plus du goût de Dieu que celles que je lui adresse pour les vivants; parce que, d'une part, les vivants peuvent prier pour eux-mêmes, ce que ne peuvent pas les morts, et que, de l'autre, les vivants peuvent en empêcher le succès, au lieu que les prières pour les morts ont toujours leur effet. En priant pour les morts, quand je ne délivrerais qu'une seule âme du purgatoire, je mettrais cette âme en état de rendre elle seule à Dieu plus de gloire dans le ciel que tous les hommes ensemble ne sauraient lui en rendre sur la terre. Aussi, dit saint Bonaventure, quand l'Ecriture nous apprend que, quoiqu'il n'y eût que trois enfants dans la fournaise, Nabuchodonosor y en vit un quatrième; elle a voulu nous donner à entendre que c'était Dieu lui-même qui y était comme souffrant avec eux. C'est ainsi que, quand Moïse délivra les Juifs de la servitude des Egyptiens, les mêmes divines Ecritures nous apprennent que, en délivrant ainsi le peuple de Dieu, c'était en un sens comme si Moïse avait délivré Dieu lui-même : *Redemisti ex Ægypto gentem et Deum ejus.* ( II *Reg.*, VII, 23. ) Jugez par là du plaisir que nous lui faisons en délivrant les âmes du purgatoire.

Nous nous faisons encore de ces mêmes âmes autant de nouveaux intercesseurs auprès de Dieu. Car si leur charité devient plus ardente dans le ciel, s'y refroidira-t-elle envers leurs bienfaiteurs? et s'ils sont incapables de défauts en paradis, y deviendront-ils coupables d'ingratitude envers leurs libérateurs? Ce que vous devez surtout bien remarquer ici, c'est qu'il n'est point de plus puissants intercesseurs, comme il n'en est point de plus ardents, que ceux dont les sollicitations sont animées par la reconnaissance. Qu'est-ce qui sauva la vie à Jonathas, lorsque son propre père fut sur le point de la lui faire perdre, pour avoir transgressé la défense de prendre aucune nourriture avant le moment de la bataille? Fut-ce la tendresse que Saül avait pour son fils? Non, le père allait immoler le fils à la religion de son serment; mais quand, à la tête de son armée, les généraux lui représentèrent les obligations qu'ils avaient tous à Jonathas, fléchi par des motifs si puissants, Saül se rendit à leurs désirs. Qu'est-ce pareillement qui porta saint Pierre à ressusciter la vertueuse Tabithe? Fut-ce le nombre ou le crédit de ceux qui s'intéressaient pour elle? Non, ce fut uniquement le détail qui lui fut fait des services qu'avaient reçus d'elle généralement tous ceux qui s'intéressaient à sa résurrection. Voyez, lui dit l'un, les habits que je porte, c'est elle qui les a faits de ses mains et qui m'en a revêtu. Voyez, lui dit l'autre, ces enfants que je ne saurais nourrir, c'est elle qui les faisait subsister. ( *Act.*, IX, 36-40. ) A ce récit saint Pierre ne put plus résister et il lui rendit la vie. Ainsi en est-il des prières que font à Dieu pour nous les saints dont nous avons accéléré la délivrance. Au seul exposé qu'ils lui en font, Dieu veut bien se joindre à eux pour les aider à nous en marquer leur reconnaissance.

*Cinquième demande.* — Comment peut-on soulager les âmes qui sont en purgatoire?

*Réponse.* — C'est un principe de notre foi que, dans le purgatoire les âmes qui y sont détenues ne peuvent plus rien mériter, et que par tous leurs tourments elles ne sauraient accélérer leur délivrance. Il faut nécessairement que nous les en délivrions ou qu'elles subissent dans la dernière rigueur cet oracle de Jésus-Christ : *Vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.* ( *Matth.*, V, 26. )

Dieu même s'est lié les mains à cet égard, et sa justice s'oppose aux traits amoureux qu'il voudrait leur faire ressentir de sa bonté. Comment, en effet, leur ferait-il grâce, puisqu'elles ne sont plus sous le règne de sa miséricorde? et comment Jésus-Christ payerait-il pour elles, puisqu'il est leur créancier? Il faut donc que le feu achève de les purifier et de rendre les dernières couleurs à cette image de Dieu, qui est empreinte au dedans d'elles-mêmes; ou que, par le pouvoir que Dieu nous en a donné, nous tâchions de délier les mains à sa justice, et que nous la mettions en état de leur faire miséricorde.

Mais admirez ici les puissants secours que Dieu leur a laissés. Pour cet effet considérez l'Eglise entière dans les trois états différents dont elle est composée; c'est-à-dire, considérez-la comme Eglise souffrante dans le purgatoire, comme Eglise militante sur la terre et comme Eglise triomphante dans le ciel. Il est vrai que l'Eglise souffrante ne peut rien faire pour finir ou pour abréger le temps de ses souffrances, mais Dieu a accordé à l'Eglise militante le pouvoir de l'aider par ses prières; et parce que dans l'Eglise militante nous sommes souvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que l'Eglise triomphante, qui a tout crédit auprès de lui, appuie et lui présente nos prières. Ainsi par cette admirable harmonie qui règne dans l'Eglise, les âmes du purgatoire trouvent sur la terre et dans le ciel de quoi suppléer au pouvoir qui leur manque de se secourir elles-mêmes.

Dieu a fait plus : pour nous engager à nous intéresser pour elles, il a fait de la compassion une qualité qui ne coûte rien à notre cœur. Remarquez-le bien : toutes les autres vertus enlèvent à l'homme quelque chose de l'homme même. La foi captive la liberté de ses raisonnements, l'obéissance lui ôte sa volonté, la pauvreté volontaire le dépouille de ses biens, l'humilité efface en lui la vaine idée de ses perfections et de son mérite, la pénitence détruit son corps,

la miséricorde seule lui est naturelle; elle naît du fond de sa substance. *Elle est sortie avec moi*, disait le saint homme Job, *du sein de ma mère.* (*Job*, XXXI, 18.)

Dieu a fait encore plus : pour nous intéresser toujours de plus en plus en faveur des âmes du purgatoire, il nous fait espérer que, si pendant notre vie nous prions pour elles, après notre mort d'autres prieront pour nous. En effet, si Jésus-Christ promet le centuple à ceux qui soulageront le moindre de ceux qui souffrent sur la terre : *Quod uni ex minimis istis fecistis* (*Matth.*, XXV, 40); comment laissera-t-il sans récompense tout ce que nous ferons pour ses amis mêmes, qui sont dans de si pressants besoins? Si, parce que Tobie avait pris soin de la sépulture des corps morts, Dieu lui envoya un ange qui dirigeait toutes ses démarches, comment abandonnera-t-il ceux qui soulageront les âmes mêmes? Aussi, s'écrie un prophète, attendez-vous à recevoir de Dieu les plus grands dons de sa miséricorde, pour avoir usé de miséricorde envers les morts : *Faciat vobiscum Dominus misericordiam, sicut fecistis cum mortuis.* (*Ruth.*, I, 8.)

Que faire donc, demandez-vous, pour soulager les âmes du purgatoire? Priez, et faites prier pour elles. Quand saint Pierre fut en prison, toute l'Eglise se mit en prières pour lui, et à la prière des fidèles Dieu le délivra. Faites dire des messes pour le repos de leurs âmes; car, comme le sacrifice de la messe est un sacrifice d'expiation, il a une vertu infinie dans le purgatoire, où il y a des peines à expier. Aussi, dit le saint concile de Trente, rien n'est plus salutaire pour elles que le sacrifice de nos autels : *Potissimum missæ sacrificium.* Offrez vos communions et vos bonnes œuvres pour elles. Répandez d'abondantes aumônes, et priez Dieu de les accepter en leur faveur : c'est ce que Tobie appelait apporter son propre pain sur le tombeau du juste : *Pone panem tuum super sepulturam justi* (*Tob.*, IV, 18.) Payez leurs dettes, s'ils en ont laissé qu'ils n'aient pas pu acquiter : et, pour faire une chose bien agréable à Dieu, intéressez-vous pour celles des âmes du purgatoire qui sont le plus abandonnées, pour celle de toutes qui doit en sortir la dernière, pour celle de toutes qui doit en sortir la première. Ah! s'il ne tenait qu'à vous de sauver tous les damnés, quel effet cette pensée ferait-elle sur votre cœur? Eh bien! Dieu vous donne une pareille puissance sur les âmes du purgatoire. Il partage son autorité avec vous; il réserve l'enfer à sa justice, et il abandonne le purgatoire à votre charité. Il ne tient qu'à vous de le dépeupler et d'en éteindre les flammes. Mais malgré cela, dit saint Augustin, les âmes crient sans cesse, et il se trouve peu de personnes qui leur répondent : *Clamant quotidie in tormentis, et pauci sunt qui respondeant.* Chacun dit que vous ne l'avez oublié que parce qu'il est mort dans votre cœur : *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde.* (*Psal.* XXX, 13.)

J'y pourvoirai, dites-vous, par un bon testament. Mais vos biens, Dieu ne les recevrait-il pas mieux de vos mains que de celles des autres? Mais n'auriez-vous pas plus de mérite devant lui de vous en dessaisir lorsque vous êtes encore le maître de les garder, que d'attendre à les donner lorsque vous ne pourrez plus les retenir? Mais ce testament sera-t-il exécuté? ou ne sera-t-il pas éludé par un héritier dissipateur? ne sera-t-il pas même contesté, attaqué, annulé par un effet de sa mauvaise volonté? Ne voyons-nous donc pas tous les jours des enfants ingrats et dénaturés, qui veulent qu'on demande contre eux des arrêts aux magistrats, et des foudres à l'Eglise, pour les empêcher d'anéantir les dernières volontés de leur père, en voulant les discuter, les interpréter, les modifier, les changer, et les faire casser selon leur caprice?

Quelles fausses idées avons-nous donc du feu du purgatoire, pour être si tranquilles du sort de ceux qui lui sont livrés en proie? Hélas! quand la justice humaine condamne un criminel au feu, on en frémit pour lui, quoique le supplice soit de peu de durée. Quand une étincelle de feu nous tombe sur la main, ou qu'on se brûle au bout du doigt, on regarderait ce mal comme intolérable, s'il devait durer longtemps. Quand le feu prend à une maison, tout le monde s'alarme, on crie au feu, et on y accourt de tous côtés pour l'éteindre. Dans des royaumes entiers, des gens payés vont d'heure en heure toute la nuit crier dans toutes les rues de prendre garde au feu. En d'autres endroits on veille toutes les nuits au haut des clochers, pour voir si le feu prend quelque part; et par rapport au feu du purgatoire on demeure tranquille.

Cependant tous ces ossements que vous voyez, tous ces tombeaux sur lesquels vous marchez, tous ces mausolées demandent vos prières. Parmi les morts il y en a qui ont travaillé pour vous pendant leur vie : ne ferez-vous rien pour eux après leur mort? Les biens qu'ils vous ont laissés, sont peut-être la cause de leurs tourments : ferez-vous du sujet de leurs supplices la matière de vos divertissements? Ah! que le temps est long, quand on espère et qu'on n'obtient pas ce qu'on aime, surtout quand on souffre! Mais par malheur les libéralités d'un héritier sont aussi rares que sa douleur, et ses aumônes aussi peu abondantes que ses larmes. L'intérêt lui parle de plus près que la nature sur la mort de ses proches. Il regarde leur succession comme une proie qui lui était due, et leurs legs pies comme un vol qu'ils lui ont fait. Ames saintes, qui éprouvez les tristes effets d'une pareille cruauté, pardonnez si par mon peu d'éloquence je n'ai pas réussi à attendrir les autres sur votre sort. J'ai parlé pour vous comme votre ambassadeur. Parlez pour moi comme mes intercesseurs auprès de Dieu, lorsque vous serez en possession de sa gloire.

—

## CONFÉRENCE XII.

### SUR LA DÉVOTION A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

*Première demande.* — En quoi consiste la dévotion à la sainte Vierge?

*Réponse.* — La dévotion à la très-sainte Vierge consiste dans les mêmes pratiques de piété dans lesquelles consiste la dévotion envers les autres saints. Or, comme la dévotion envers tous les autres saints consiste à les invoquer, à les honorer et à les imiter, c'est aussi à invoquer, à honorer et à imiter la très-sainte Vierge, que consiste la dévotion que nous avons pour elle.

Je dis d'abord que nous devons l'invoquer: sur quoi nous avons trois observations à faire. La première, que nous ne l'invoquons pas comme la source des grâces, mais seulement comme leur canal. Ce n'est donc pas l'autorité du pouvoir, mais le crédit du pouvoir que nous reconnaissons en elle. Ce n'est pas elle en effet qui accorde les grâces, et qui les donne de son propre fonds; mais elle les obtient. La seconde observation que nous avons à faire, c'est qu'elle entend nos prières, et que Dieu lui fait connaître nos besoins. Car dès que l'Eglise a décidé que nous pouvons invoquer les saints, elle a décidé par là même qu'ils entendent nos prières; autrement il serait inutile de les invoquer; et si les saints ont connaissance des vœux et des prières que nous leur adressons, à combien plus forte raison devons-nous dire la même chose de celle qui est la reine des anges et des saints? La troisième, que la très-sainte Vierge est très-portée à écouter nos prières et à les faire exaucer. Elle est établie de Dieu comme la mère et la souveraine de tous les élus; c'est à Marie que l'Eglise applique ces paroles : Celui qui m'a créée, et qui a reposé dans mon sein, m'a dit : prenez racine parmi mes élus : *Qui creavit me, et requievit in tabernaculo meo, dixit mihi... In electis meis mitte radices.* (*Eccli.*, XXIV, 13.) C'est à elle aussi que l'Eglise applique cette consolante réponse : J'ai pris racine au milieu d'un peuple honoré de Dieu jusqu'à devenir son héritage : *Radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hæreditas illius.* (*Ibid.*, 16.) Aussi quelques saints Pères ont-ils paru persuadés que quand Jésus-Christ dit sur sa croix à saint Jean : *Voilà votre mère* (*Joan.*, XIX, 26); et à Marie : *Voilà votre fils* (*Ibid.*), il prétendit marquer que dans la personne de saint Jean il donnait à Marie tous les élus pour ses enfants.

Je dis ensuite que nous devons l'honorer, et nous avons encore deux choses à remarquer touchant la vénération, l'honneur et le culte que nous lui rendons. L'une, que cet honneur ne s'arrête pas à elle, mais qu'il se rapporte tout à Dieu : aussi n'est-ce pas à elle que nous offrons les sacrifices et notre encens, mais à Dieu seul en son honneur; le culte que nous rendons à Marie n'est pas un culte absolu qui se termine à elle, c'est un culte relatif qui se rapporte à Dieu. L'autre, que comme ce culte se rapporte tout à Dieu, loin que Dieu en soit jaloux ni offensé, Dieu en est honoré. Aussi saint Augustin disait que c'est pour l'honneur du Fils que nous honorons la mère : *Propter honorem Domini.*

Je dis enfin que nous devons l'imiter Ce doit même être là le capital de notre dévotion que de l'imiter, autant que nous pouvons, dans ses vertus. Notre dévotion serait fausse et illusoire, si nous prétendions nous borner à l'invoquer et à l'honorer. Si nous pouvons tout par elle, elle ne peut rien sans nous.

*Deuxième demande.* — Pourquoi nous recommandez-vous tant la dévotion à la sainte Vierge? Ne suffit-il pas de nous adresser immédiatement à Dieu? La dévotion à nos saints anges conducteurs et à nos saints patrons n'est-elle pas aussi bonne que la dévotion à la sainte Vierge? Et la dévotion à la sainte Vierge est-elle nécessaire au salut?

*Réponse.* — Il est vrai qu'en soi il suffit de recourir immédiatement à Dieu; et il n'a besoin que de lui seul pour nous sauver; mais nous méritons si peu de lui, et par notre mauvaise vie nous avons quelquefois si peu de crédit auprès de Dieu, que nous avons un très-grand besoin d'être secourus auprès de lui. Or c'est ce secours que nous demandons à la très-sainte Vierge. Les anges et les saints peuvent beaucoup nous aider, et il est très-bon de recourir à leur puissante intercession; mais le crédit de la très-sainte Vierge étant lui seul plus grand que celui de tous les saints et de tous les anges ensemble, je dis que la dévotion qu'on a en elle est aussi incomparablement plus utile et plus salutaire.

Demander donc si la dévotion à la très-sainte Vierge est nécessaire au salut, je réponds, absolument parlant, que non; et je réponds qu'elle devient en un sens comme nécessaire pour quelques-uns. Je m'explique. Absolument parlant, tous peuvent se sauver en s'adressant à Dieu seul; mais puisque tous peuvent se sauver en s'adressant à Dieu seul, plusieurs ne se sauveraient pas, s'ils ne s'adressaient à la sainte Vierge pour la supplier de les soutenir de son crédit auprès de Dieu. Quand donc j'insiste si fort dans toutes nos missions sur une tendre et constante dévotion envers la sainte Vierge, c'est que je sais ce que la religion nous enseigne de son grand pouvoir auprès de Dieu et du grand besoin que nous en avons.

*Troisième demande.* — Par où savons-nous que la très-sainte Vierge a un si grand crédit auprès de Dieu?

*Réponse.* — Par trois endroits : c'est qu'il n'en est point ni de plus solidement fondé, ni de plus universellement reconnu, ni de plus authentiquement avéré. Il est fondé sur la plus noble de toutes les prérogatives; il est reconnu par les plus illustres témoignages; il est avéré par les plus grands miracles.

C'est sur sa maternité divine que le grand crédit de Marie est fondé. Dès que Dieu a

bien voulu la choisir pour devenir sa mère, il est vrai de dire qu'elle est de toutes les pures créatures celle que Dieu aime le plus et qu'il a le plus élevée. Or si, de toutes les pures créatures, Marie est celle pour qui Dieu a le plus d'amour, il est évident qu'elle est aussi de toutes les pures créatures celle qui a le plus de crédit et de pouvoir auprès de Dieu.

Aussi n'est-il point de crédit plus universellement reconnu que le sien. Dans toutes les contrées de la terre le secours de Marie est imploré par tous les vrais fidèles. Que n'ont pas fait les papes pour nous donner la plus haute idée de son pouvoir auprès de Dieu? A peine est-il un seul mois dans l'année qu'ils n'aient comme consacré par quelque fête en son honneur. A peine est-il un seul temple où il n'y ait quelque autel qui lui soit dédié. Chaque jour, jusqu'à trois diverses fois, tous les chrétiens sont avertis par le son même des cloches de recourir à sa puissante intercession. Que n'ont pas fait les empereurs et les rois pour exalter son pouvoir auprès de Dieu? Combien ont-ils bâti d'églises et fondé de monastères en son honneur! Quels trésors n'ont-ils pas affectés à ses autels? Quelques-uns ont mis leurs royaumes mêmes sous sa puissante protection. Pour ce qui est de tous les peuples catholiques, de tous les temps et de toutes les nations de la terre, par quelle foule d'éclatants témoignages n'ont-ils pas reconnu le pouvoir de Marie auprès de Dieu? Parcourez, si vous le pouvez, toutes les différentes sociétés qu'ils ont érigées à sa gloire. Qui pourrait jamais compter tous les vœux et les présents qu'ils vont tous les jours suspendre devant ses images? La dévotion à Marie est la dévotion de tous les vrais fidèles.

Ce qui a si fort accrédité son pouvoir dans l'esprit de tous les vrais catholiques, chez toutes les nations du monde, c'est la prodigieuse quantité de miracles que Dieu opère tous les jours par sa puissante intercession. Son crédit est, en effet, si grand auprès de son Fils adorable, que ce fut à sa prière qu'il opéra le premier de tous ses miracles pendant sa vie mortelle, et qu'il fit ce miracle, quoique le temps de ses merveilles ne fût pas encore venu. Quand donc, à la prière de sa mère, Jésus-Christ changea l'eau en vin aux noces de Cana, non-seulement il changea l'ordre de la nature, en opérant un si grand prodige; mais en cela même il changea encore l'ordre de sa providence, en faisant ce même prodige, avant que l'heure de ses merveilles fût arrivée. Combien de malades reconnaissent et déclarent tous les jours avoir reçu la santé et la vie par son intercession! Combien de pécheurs invétérés dans le crime se disent redevables de leur amendement à sa puissante protection! S'adresser à elle avec une foi vive et animée, avec une confiance entière en ses bontés, avec un désir sincère de mieux vivre et en être exaucé, ce n'est presque qu'une même chose.

*Quatrième demande.* — La dévotion à la sainte Vierge est-elle ancienne ou n'est-elle point nouvelle dans l'Eglise?

*Réponse.* — Elle est aussi ancienne que les apôtres, témoin ce que saint Denis l'Aréopagite raconte d'eux et ce qu'il dit avoir vu de ses propres yeux. Au moment, dit-il, que la sainte Vierge eut rendu le dernier soupir, les apôtres, que Dieu avait miraculeusement rassemblés pour assister à sa mort, entourèrent son sacré corps, et se mirent à chanter des hymnes en son honneur. Au moment qu'ils cessaient leurs cantiques de louange, les anges entonnaient les leurs; et cette alternative de voix célestes et de voix humaines dura, sans interruption, trois jours et trois nuits auprès de son tombeau. Encore une fois, le saint qui le raconte ainsi et que j'ai déjà cité, déclare y avoir lui-même été présent.

D'abord, après les apôtres, les Pères de l'Eglise lui ont tous rendu les mêmes honneurs. Par une tradition constante, nous avons appris que, dès les premiers siècles du christianisme, ses plus fermes appuis n'ont pas fait difficulté de donner à Marie, non par nature, mais par grâce, les glorieux titres de corédemptrice du genre humain, de médiatrice entre Jésus-Christ et les hommes, de dispensatrice de toutes les grâces.

Quoi de plus mémorable que l'éclat qui, dès le v^e^ siècle de l'Eglise, se fit à Ephèse en faveur de la très-sainte Vierge? Il s'agissait de sa maternité divine, que l'hérésiarque Nestorius avait attaquée. Près de deux cents évêques étaient déjà réunis en concile pour foudroyer ses erreurs, et, au premier bruit qui s'en était répandu, des milliers de fidèles s'étaient de toutes les parties de l'Orient rendus à Ephèse, impatients d'apprendre quelle serait leur décision. Mais parce que la dernière session dura depuis le matin jusque bien avant dans la nuit, on vit des légions d'hommes et de femmes accourir de tous les endroits de la ville au temple de Marie où les évêques étaient assemblés, l'entourer de tous côtés, et demander avec larmes que ses ennemis fussent confondus. Pour contenter leur avidité, le secrétaire du concile écrivit sur une feuille volante ces courtes paroles : *Marie a triomphé*, et il jeta le papier par la fenêtre.

A la vue de cet écrit, qui dans le moment court de bouche en bouche, il s'élève dans toute l'église un cri universel, qui fend les airs, qui perce les nues, qui pénètre les cieux, et l'on n'entend plus partout que ce chant de triomphe : *Vive la Mère de Dieu! Vive la Mère de Dieu!* A l'instant même on sonne toutes les cloches de la ville, on tapisse toutes les rues, on illumine toutes les maisons, on jonche d'herbes odoriférantes le chemin par où les Pères du concile doivent passer. Dès qu'ils paraissent, on les salue par mille et mille cris de joie et d'allégresse, on les conduit en triomphe au son de toutes sortes d'instruments, et on les accompagne au milieu des plus grandes acclamations : la garde publique les escorte avec tous les honneurs dus à la plus auguste

assemblée de l'univers ; les hommes les précèdent, tenant des flambeaux allumés à la main ; les femmes versent de leurs fenêtres des corbeilles de fleurs sur leurs têtes, les enfants les ramassent et reviennent les placer jusque sous leurs pas ; cent jeunes vierges portent et brûlent des parfums devant eux ; chaque âge et chaque état cherche à signaler sa joie, et à leur marquer sa reconnaissance. Les uns se prosternent en leur présence et implorent leur bénédiction ; les autres baisent jusqu'aux traces de leurs pieds. Tous donnent mille éloges à leur décision, et durant tout le reste de la nuit on répète partout ces consolantes paroles : *Vive la Mère de Dieu ! Vive la Mère de Dieu !*

*Cinquième demande.*— La dévotion à Marie n'est-elle pas une dévotion qui n'est que du simple peuple? N'a-t-elle même rien de superstitieux et d'abusif?

*Réponse.*— La dévotion à Marie a été dans tous les siècles du christianisme la dévotion des plus grands génies de la religion, la dévotion de tous les saints Pères, la dévotion des empereurs et des rois, des reines et de tout ce qu'il y a de plus élevé dans le monde. Il est vrai que dans les associations qui lui sont dévouées, le simple peuple forme aujourd'hui le grand nombre de ceux qui les composent ; mais, outre qu'on ne laisse pas encore aujourd'hui de voir des personnes de tout sexe et de tout rang qui se font gloire de leur être agrégées, on doit convenir aussi que, si dans le grand monde on paraît moins empressé à entrer dans ces sortes de sociétés, c'est que tout y porte à la réformation des mœurs, à la fréquente approche des sacrements, à la pratique de toutes les vertus, et que dans le grand monde on a communément plus de peine que parmi le simple peuple à sortir de ses désordres.

Du reste il est d'autant plus injuste de taxer de dévotion populaire les prières qu'on adresse à Marie qu'il n'est au contraire rien de plus noble que la plus commune même et la plus ordinaire de toutes les prières qu'on lui fait. Quand donc je dis à Marie *Ave, Maria*, je lui dis : Je vous félicite et je me réjouis de ce qu'entre toutes les pures créatures vous avez de toute éternité été gratuitement choisie de Dieu pour être élevée à la plus haute dignité à laquelle une pure créature puisse parvenir ; je vous félicite et je me réjouis de ce qu'au moment de votre immaculée conception vous avez été conçue sans la tache du péché originel, douée des lumières de la raison, remplie de grâce, et de ce que depuis le premier moment de votre être vous avez à chaque instant crû en mérites jusqu'à votre mort. Quand je dis *Ave*, je dis : Je vous félicite et je me réjouis de ce que vous avez cru aux paroles de l'ange, conçu par l'opération du Saint-Esprit, porté neuf mois dans vos chastes flancs, allaité votre propre Dieu dans la personne adorable de votre fils ; je vous félicite et je me réjouis de ce qu'entre toutes les femmes vous êtes la seule qui soyez vierge et mère tout ensemble ; de ce qu'un corps aussi pur que le vôtre a été préservé après votre mort de la corruption du tombeau ; de ce qu'il est élevé avec vous au-dessus de tous les chœurs des anges ; de ce que vous êtes établie la reine des cieux, la dispensatrice de toutes les grâces ; de ce que vous avez tout crédit, tout pouvoir auprès de Dieu, et c'est ce crédit que j'implore pour moi-même. Quand je dis *Ave*, je dis : Je vous félicite et je me réjouis de ce que *le Seigneur est avec vous*, mais de ce qu'il y est non-seulement comme il est avec toutes les créatures par son concours, non-seulement comme il est avec les pauvres par sa providence, non-seulement comme il est avec les pécheurs par sa grâce actuelle, non-seulement comme il est avec les justes par sa grâce sanctifiante, non-seulement comme il est avec l'Eglise par son assistance, non-seulement comme il est avec les bienheureux par sa magnificence, non-seulement comme il est avec ceux qui le reçoivent au dedans d'eux-mêmes à la communion par sa présence réelle et corporelle, mais de ce qu'il y est par son incorporation avec vous, et ne faisant qu'un même sang avec le vôtre. Quand je dis *Ave*, dans ce seul mot je comprends tous les priviléges de grâce et toutes les prérogatives de gloire accordées à Marie. Quand je le répète si souvent, j'imite les anges et les saints, qui, dans la gloire, disent sans cesse à Dieu : Saint, saint, saint ; et quand je cherche à établir en vous cette dévotion, je donne aux anges et aux hommes un spectacle digne de Dieu. Jugez présentement si une telle dévotion doit être appelée simplement une dévotion populaire.

Est-on mieux fondé à dire que cette dévotion est superstitieuse ou abusive? Elle serait superstitieuse si l'on attribuait à Marie les honneurs divins, et elle serait abusive si, pour se sauver, on croyait avoir tout fait en l'invoquant. Mais, comme j'ai déjà dit, notre culte ne s'arrête pas à Marie : il se rapporte à Dieu ; et nous avons grand soin d'avertir tous les dévots de la Vierge que, afin qu'ils opèrent leur salut, Marie même leur dit encore aujourd'hui, comme elle fit aux noces de Cana : Faites tout ce que mon fils vous ordonnera : *Quodcunque dixerit vobis, facite.* (*Joan.*, II, 5.) Quand donc il s'y est glissé des abus (car où ne s'en glisse-t-il pas? il s'en glisse tous les jours jusque dans les sacrements), l'Eglise a toujours condamné ces abus, et elle les a retranchés. Ce qui est bien à remarquer, c'est que la dévotion à la Vierge n'a jamais été attaquée que par des hérétiques, par des libertins, ou par des chrétiens lâches et peu soucieux de leur salut.

*Sixième demande.* — Que dois-je espérer d'une pareille dévotion? et que dois-je faire pour la pratiquer utilement?

*Réponse.* — Vous devez en espérer une puissante protection de la mère de Dieu contre tous les plus fâcheux accidents de la vie, et contre tous les dangers d'une mauvaise mort. Les exemples en sont si fré-

quents et quelquefois si publics ou même si éclatants, qu'il n'y a pas lieu d'en douter. Mais, afin qu'un tel espoir soit légitimement fondé, vous devez vivre d'une manière chrétienne ; et, dans votre recours à la Vierge, c'est principalement ce que vous devez avoir en vue que d'obtenir par son moyen la grâce de mener une vie régulière. Pour l'intéresser dans l'affaire de votre salut, vous devez recourir à elle comme à une bonne mère, l'invoquer principalement dans vos besoins, entrer dans les associations qui lui sont plus spécialement dévouées, lui être attaché du fond de votre cœur, exalter son culte, soutenir contre les impies les intérêts de sa gloire, vous faire honneur de lui appartenir, réciter régulièrement chaque jour quelqu'une des prières que l'Eglise lui a consacrées, et célébrer ses fêtes par l'approche des sacrements. A ce prix espérez tout de son grand pouvoir auprès de Dieu.

Sans sortir du moment présent, quoi de plus auguste, et en même temps quoi de plus salutaire pour vous, que ce qui se passe actuellement dans le ciel ? Pour vous en former quelque idée, représentez-vous ce qui se passa autrefois, lorsque l'impie Aman eut juré et déjà concerté la perte du peuple de Dieu. Pour garantir les Juifs des derniers malheurs qui les menaçaient, Mardochée eut recours à la reine Esther, et l'engagea à les protéger de tout son crédit auprès du roi. La reine alla se jeter aux pieds du roi Assuérus. Elle lui demanda grâce pour son peuple : *Dona mihi populum meum* (*Esther*, VII, 3), et non-seulement tout son peuple fut sauvé à sa prière, mais encore l'ennemi juré de son peuple fut mis à mort et périt à sa place.

Encore une fois voilà ce qui se passe actuellement sur nos têtes. Quand nous avons commencé cette mission, combien n'y en avait-il pas parmi vous, dont la perte paraissait comme assurée ? Attendris sur leur malheur, nous nous sommes adressés à la reine des cieux, nous lui avons exposé vos dangers, et nous n'avons rien omis pour l'intéresser auprès de Dieu en votre faveur. Touchée de vos besoins et de votre malheur, de nos soupirs et de nos larmes, de nos prières et de nos gémissements, elle ne me permet pas de douter qu'elle ne soit portée à nous exaucer.

Dans cette vive persuasion je me figure qu'elle se lève de son trône pour aller demander grâce ; qu'au moment qu'elle en descend, tout le ciel s'ébranle ; que tous les cœurs des anges l'entourent ; que tous les saints de la cour céleste la suivent jusque sur cet autel ; qu'à son exemple ils déposent tous leurs couronnes à la porte de ce tabernacle, et que tous prosternés aux pieds de l'Agneau, son auguste mère lui dit : Mon fils, mon cher fils, voilà un nombre de mes enfants qui par leurs crimes s'étaient attiré votre disgrâce. Au train de vie que la plupart menaient, la perte de ceux-là était comme assurée ; mais par votre miséricorde ils ont reconnu leurs égarements, et ils ont recours à moi pour obtenir leur grâce : rendez-moi donc mon propre peuple en le rappelant à vous : *Dona mihi populum meum.* On leur a dit que j'avais tout pouvoir auprès de vous. Parmi eux il y en a de bons, perpétuez ceux-ci dans la vertu ; il y en a de chancelants, affermissez-les dans leurs bonnes résolutions ; il y en a de lâches, fortifiez leur faiblesse ; il y en a de mauvais, convertissez-les. Rendez-les-moi tous, car je ne vous les demande que pour vous les rendre tous à vous-même : *Dona mihi populum meum.*

Grand Dieu ! quel spectacle n'est-ce donc pas que celui-ci ? Vierge sainte, recevez-en ici nos justes et éternels remercîments. Que le ciel et la terre se réjouissent de votre gloire ! que l'enfer en frémisse ! Que nous-mêmes nous tombions dans un perpétuel oubli, si jamais nous oublions vos bontés ; et que notre langue sèche mille fois plutôt dans le palais de notre bouche, que de renoncer à chanter éternellement vos louanges. Ainsi soit-il.

*Prière de tous les jours à la très-sainte Vierge.*

Vierge sainte ! dans l'auguste et adorable Trinité, le Père est mon créateur, le Fils est mon rédempteur, le Saint-Esprit est mon consolateur. Fille du Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit, obtenez-moi des trois personnes divines tout l'amour que je leur dois. Je vous le demande au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

# MEDITATIONS

## SUR L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

### MÉDITATION Ire.

#### SUR LA FIN DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

*Je vous ai envoyés*, dit Jésus-Christ, *comme j'ai moi-même été envoyé de mon Père.* (*Joan.*, XX, 21.) Or, comme Jésus-Christ a été envoyé pour faire l'office de médiateur auprès de son Père, tout prêtre aussi est envoyé pour être en quelque sorte le médiateur des hommes auprès de Dieu. Quelle est donc la fin de l'état ecclésiastique ? C'est de porter à Dieu les vœux et les offrandes du peuple : premier point ; c'est de porter au peuple les dons et les

présents de Dieu : second point. Plaise au Seigneur de nous bien pénétrer de ces deux grandes obligations.

PREMIER POINT.

*Tout prêtre doit porter à Dieu les vœux et les offrandes du peuple.*

Il doit exposer à Dieu les besoins, il doit présenter à Dieu les prières, il doit offrir à Dieu les oblations et les sacrifices des fidèles. Trois devoirs qui sont compris dans ces paroles de saint Paul : *Ut offerat dona et sacrificia.* (*Hebr.*, V, 1.)

1° Tout prêtre doit exposer à Dieu les besoins des fidèles. Ce n'est pas que chacun ne doive représenter à Dieu ses propres misères, et lui dire avec le Roi-Prophète : Seigneur, voyez ma triste situation. Dieu veut aussi, comme les princes de la terre, que les peuples aillent à lui par le canal de ses ministres. Ainsi les prêtres sont dans l'Eglise comme ces anges que Jacob vit monter et descendre sans cesse sur cette échelle mystérieuse qui touchait de la terre au ciel, et sur le haut de laquelle le Seigneur était appuyé. Oui, dit l'Esprit-Saint, dans les calamités du peuple, c'est aux prêtres à se prosterner entre le vestibule et l'autel, et à pleurer amèrement sur ses besoins : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes.* (*Ezech.*, VIII, 16.)

Tâchons donc de bien comprendre d'abord tout l'éclat d'une si haute dignité. Dieu nous a comme placés entre le ciel et la terre, pour pacifier l'un avec l'autre. Il a, dit le Prophète, soumis tous les peuples à notre royal sacerdoce, et il les a abattus à nos pieds, pour venir nous raconter leurs besoins : *Subjecit populos nobis, et gentes sub pedibus nostris.* (*Psal.* XLVI, 4.) S'il se forme quelque ulcère dans leur cœur, c'est à nous qu'ils viennent le découvrir pour en recevoir la guérison. Si le ciel refuse à l'air ses influences, si les éléments s'altèrent, si les saisons se dérangent, si la stérilité se répand dans nos campagnes, si la contagion ravage nos provinces, si la division s'introduit dans les familles, si la guerre désole tout un Etat, c'est nous que les rois et les peuples viennent intéresser auprès de Dieu, pour faire cesser tous ces fléaux.

Mais si c'est un si grand honneur que d'être ainsi établis comme médiateurs entre Dieu et les hommes, quelle faveur n'est-ce pas d'avoir été choisis pour une pareille distinction ? Sentons assez, comme dit saint Paul, que ce ne sont pas nos mérites qui nous ont procuré un si grand bienfait. Si Dieu avait eu égard à nos iniquités, ce ne sont pas les honneurs du sacerdoce, mais les tourments de l'enfer qui seraient aujourd'hui notre partage. C'est donc pour un choix spécial et par une bonté particulière, que Dieu nous a appliqués à un si haut ministère. Il pouvait nous faire naître, comme tant d'autres, dans le sein de l'idolâtrie. Il pouvait permettre que par les malheurs de notre naissance, nous nous trouvassions exposés à sucer l'erreur avec le lait. Il pouvait nous laisser dans le monde livrés à tous les dangers de l'état séculier : et par préférence à ceux qui vivent ou dans les ténèbres de l'infidélité, ou dans l'obstination de l'hérésie, ou dans les égarements du siècle ; il a fait de nous autant de pacificateurs entre lui et les hommes. Quelle reconnaissance n'exige donc pas de moi un si grand don !

Cependant, que sert à tout un public d'avoir un prêtre comme moi, dans un ministère si relevé ? Inutile à tout, par où fais-je connaître qu'en vertu de mon état je me regarde comme le défenseur, comme le directeur, comme le père, comme le médiateur des hommes auprès de Dieu ? Ai-je seulement jamais pensé que j'étais prêtre pour les autres ? Si, comme autrefois Pharaon le demandait à Moïse, on exigeait de moi que je donnasse des marques de ma mission, *Ostendite signa* (*Exod.*, VII, 9), quelles preuves pourrais-je en produire ? Pourrais-je dire que quand j'ai vu des pécheurs dans le crime, des veuves et des pupilles dans l'oppression, des malades dans les souffrances, des prisonniers dans les fers, des pauvres dans l'indigence, j'ai levé les mains au ciel, et que j'ai imploré la miséricorde de Dieu sur eux ?

Hélas ! quand j'ai été sensible à des misères humaines, ce n'était pas des misères d'autrui, mais des miennes propres que j'étais touché : ce n'était pas même des misères de mon âme, mais des besoins de mon corps que j'étais affligé. Une fortune médiocre, une santé dérangée, une réputation attaquée, un procès perdu, un bénéfice manqué, voilà les maux dont j'étais occupé ; mais pour ce qui est des péchés d'autrui, ou de mes propres péchés, jusqu'ici m'en suis-je beaucoup mis en peine ? O mon âme, que je suis éloigné de la fin de mon état, puisque je suis encore à le connaître !

2° Ce n'est pas assez que les prêtres gémissent sur les besoins du peuple, il faut encore qu'ils prient pour lui : *Orabit pro eo sacerdos.* (*Levit.*, XIX, 22.) La raison de cet ordre intimé de Dieu à tous les prêtres, est que les prières des prêtres renferment les prières de toute l'Eglise ; que c'est au nom de l'Eglise qu'ils prient ; ou pour mieux dire, que c'est l'Eglise elle-même et l'Eglise entière qui prie par leur bouche. Or, comme les prières de l'Eglise ont un grand accès auprès de Dieu, le Seigneur a voulu que par l'organe de ses ministres l'Eglise pût continuellement interposer son crédit auprès de lui pour ses enfants. Aussi le grand prêtre Onias prie pour Héliodore, et dans le moment sa prière est exaucée. Le disciple Ananie prie pour Saul, et à sa prière Saul recouvre la vue. De tout temps le saint ministère a été accrédité par le succès même de ses demandes.

De quelles grâces un prêtre ne frustre-t-il donc pas le public, lorsqu'il le prive du secours de ses prières ? De quelle injustice ne se charge-t-il pas, lorsqu'il néglige de

remplir un devoir si rigoureux? Mais aussi quel terrible compte ne rendra-t-il pas à Dieu d'une si criminelle négligence?

Grand Dieu! comment me suis-je acquitté jusqu'ici de cette obligation? Dans tous mes prônes, il est vrai, j'ai exhorté les fidèles de prier souvent pour l'accroissement de la foi, pour l'extirpation des hérésies, pour l'exaltation et la tranquillité de notre mère la sainte Église, pour la conversion des pécheurs, pour la persévérance des justes; mais moi-même ai-je été exact à remplir ce devoir que je prêchais aux autres? Hélas! peut-être n'ai-je jamais prié pour autrui que quand il y a eu quelque rétribution attachée; et peut-être encore me sera-t-il arrivé d'être payé pour prier, et de ne prier pas.

Lors même que j'ai prié, de quelle manière l'ai-je fait? Quand j'ai récité mon bréviaire, ou que j'ai assisté aux offices du chœur, n'était-ce point avec une évagation d'esprit où il n'entrait nulle attention, avec une évaporation des sens où il ne paraissait nulle retenue, dans une posture commode qui ne marquait aucun respect, avec un empressement, une précipitation, une volubilité où je ne prononçais rien de distinct? Ah! il n'est que trop vrai : au lieu de cet air de modestie, de recueillement; au lieu de cet air d'humilité et de componction qui m'aurait mérité d'être exaucé, pour l'ordinaire j'ai prié avec un air de dissipation qui ne m'a que trop mérité d'être puni. Mais, mon âme, comment as-tu pu ne pas rougir d'une si monstrueuse indécence? Qu'auront pensé les fidèles, quand ils ont vu que je me tenais avec aussi peu de respect en la présence de Dieu, que j'agissais avec la même liberté dans nos églises qu'on pourrait faire dans des maisons profanes, que je m'y entretenais avec autant de familiarité que dans une place publique? Mon Dieu, n'est-ce pas par une pareille indévotion que tant de prêtres sont devenus, comme vous le dites vous-même, l'opprobre et la risée des peuples? *Opprobrium gentibus, subsannationem et derisum his qui in circuitu nostro sunt.* (*Psal.* XLIII, 14.) Pardon, Seigneur, de tant d'irrévérences. Désormais je vous prierai avec tant de ferveur, que j'espère tout de vos libéralités pour moi et pour les autres.

3° Tout prêtre doit offrir à Dieu le saint sacrifice pour le peuple. L'obligation est ici d'autant plus grande que personne ne peut l'offrir que par les mains des prêtres. C'est le même sacrifice qui fut offert sur l'arbre de la croix, c'est la même victime, le même corps adorable, le même sang précieux, qui fut immolé sur le Calvaire, et pour l'offrir au Père éternel, il faut nécessairement le secours du sacerdoce.

Tous sentent aisément quelle gloire c'est pour nous que d'avoir été admis à une fonction si auguste. Combien les anges mêmes s'en estimeraient-ils honorés! Mais tous sentent-ils également quelle éminente pureté exige de nous un emploi si redoutable? Quand le célèbre Machabée voulut établir des ministres pour le service des autels, son plus grand soin fut de choisir des prêtres dont la vie fût entièrement irréprochable : *Elegit sacerdotes sine macula.* (I *Mach.*, IV, 42.) Combien plus doivent être purs ceux qui offrent à Dieu le Saint des saints! O vous donc qui maniez les vases sacrés, s'écrie l'Esprit-Saint, tenez-vous toujours purs et sans tâche : *Mundamini, qui fertis vasa Domini.* (*Isa.*, LII, 11.) Otez, ajoute-t-il, toute souillure du sanctuaire : *Auferte omnem immunditiam de sanctuario.* (II *Paralip.*, XXIX, 5.)

Mon âme, une vérité que tu ne saurais trop approfondir, c'est que quand un prêtre a malheureusement tant fait que de commencer à célébrer en état de péché mortel, communément il n'en revient point. Ce premier pas une fois franchi, il ne s'en fait plus d'abord tant de peine; ensuite il s'y accoutume peu à peu, enfin les remords disparaissent, et, dès qu'ils ont une fois cessé, sa perte devient comme assurée. En cet état il ne sent plus ni douleur, ni repentir, ni crainte, ni honte, ni regret, ni souci de ses péchés. Comment voulez-vous qu'il en sorte?

Qu'est-ce en effet qui serait capable de l'en tirer? Sont-ce les sacrements qui sont comme le sceau et la consommation de sa réprobation? Il y boit, dit saint Paul (I *Cor.*, XI, 29), et il y mange son propre jugement. Sont-ce les prédications qu'il fait ou qu'il entend? Depuis longtemps la parole de Dieu n'opère plus sur son esprit ni sur son cœur. Sera-ce l'effrayant spectacle des mourants et des morts, que, par son emploi de pasteur, il a continuellement sous les yeux? Cent fois peut-être en sa vie il a vu des pécheurs mourir jusque dans ses bras avec toutes les plus grandes marques de réprobation, pour avoir, comme lui, profané nos plus saints mystères; et il l'a toujours vu d'un œil sec et tranquille. Chaque jour encore il conduit des corps morts jusque sur le bord de leur fosse, et la vue même des cadavres ne fait plus aucune impression sur lui. Non, il n'y a point de retour à Dieu là où il n'y a point de remords; et il n'y a plus de remords là où le sacrilége est invétéré. Aussi, disait Luther à un de ses prêtres apostats, veux-tu n'avoir jamais de remords, dis la messe. Il avait éprouvé, le malheureux, ce qu'il disait.

A la mort même, un tel prêtre ne reviendra pas. Quoique Judas n'eût communié qu'une seule fois en sa vie, d'abord après son sacrilége, le démon s'empara tellement de son âme, qu'il mourut en désespéré. *Post buccellam panis introivit in eum Satanas.* (*Joan.*, XIII, 27.) Combien plus doit-on appréhender le même malheur pour un prêtre qui aura peut-être vieilli dans le même crime! Infailliblement aux approches de sa mort, le tableau de sa vie sacrilége le plongera dans un abattement, dans une consternation, dans un découragement capable de produire en lui le désespoir.

Rappelons-nous la terrible catastrophe arrivée à la statue de Dagon; dans cet exemple j'aurai tout dit. Placée dans le temple et posée jusque dans le sanctuaire, pendant des années elle y reçut les plus grands honneurs. C'était l'idole à qui l'on prodiguait l'encens, à qui l'on adressait les vœux, à qui l'on portait les présents; c'était l'oracle qu'on allait consulter; mais depuis que l'arche d'alliance fut portée en sa présence par les prêtres du Seigneur et suivie de tout le peuple, à ses seules approches, dit l'Esprit saint, la statue fut renversée par terre, mise en pièces dans sa chute, et totalement réduite en poudre. Alors toute la joie se changea en deuil, et l'on n'entendit plus que des gémissements là où l'on n'avait jusqu'alors entendu que des cris d'allégresse.

Avez-vous compris mon langage? C'est de tout mauvais prêtre que je viens de parler. Aujourd'hui dans l'Eglise il tient un rang qui le fait respecter du peuple, il y reçoit les honneurs du sanctuaire, il en partage en quelque sorte tout l'encens, il en perçoit les offrandes, il en tire tous ses revenus, il y prononce ses oracles, et jusque dans le mauvais état de sa conscience, rien ne paraît capable de troubler sa fausse sécurité. Mais quand l'arche de la nouvelle alliance lui sera portée, et qu'escorté de tout le peuple, le Fils du Dieu vivant lui sera présenté par forme de viatique, aux seules approches de ce corps adorable qu'il a si souvent profané, le désespoir ne s'emparera-t-il pas de son cœur? Par avance je le regarde comme une victime publiquement immolée à la vengeance de ce juste Juge, qu'il a si souvent et si indignement immolé sur nos autels. Jusque dans l'embarras de ses sens, vous découvrirez, si vous y prenez garde, la confusion et le désordre de ses pensées, un pressentiment de sa réprobation, des marques d'un vrai désespoir.

Grand Dieu! que cet article seul a de quoi nous faire trembler! Tous les jours vous obéissez à notre voix, pour venir à nous en corps et en âme; mais nous, obéissons-nous à la vôtre pour nous donner à vous? Tous les jours nous vous faisons descendre dans nos mains et entrer dans nos corps, mais vous faisons-nous entrer et descendre dans nos cœurs? Tous les jours nous vous immolons à votre Père, mais ne vous immolons-nous pas aussi à nos passions? Il est vrai, ô mon Dieu, par votre miséricorde, j'ai toujours eu horreur de tous ces monstres, qui prennent la divine Eucharistie comme on prendrait une nourriture ordinaire. Mais aussi ne me flatté-je point un peu trop sur les dispositions que j'y ai apportées? Quand je monte à l'autel, est-ce après m'être bien examiné, bien éprouvé, bien purifié, bien recueilli, bien pénétré d'un si haut mystère, bien préparé à une si grande action? Seigneur, ne permettez jamais que d'un pain de vie je me fasse un pain de mort.

RÉFLEXIONS.

C'est pour exposer à Dieu les besoins, pour lui adresser les prières, pour lui présenter les offrandes du peuple, que j'ai été fait prêtre. Voilà la fin de mon état. Ai-je jusqu'ici pratiqué un devoir si essentiel? L'ai-je même connu? Toutes les créatures insensibles et inanimées tendent sans cesse à la fin pour laquelle Dieu les a créées. Le soleil nous éclaire, le feu nous échauffe, l'air nous pénètre, les aliments nous nourrissent, le jour et la nuit se succèdent selon l'ordre que Dieu leur en a prescrit. Dans tout l'univers n'y aura-t-il que l'homme qui s'écarte de la fin que Dieu lui a proposée? Et parmi les hommes même se trouvera-t-il encore des prêtres qui refusent à Dieu la même obéissance que toutes les autres créatures lui rendent? Mais si je m'éloigne de la fin de mon état, ne suis-je pas perdu sans ressource?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, j'entends tous les amoureux reproches que vous me faites au dedans de mon cœur. Oui, je suis malheureusement du nombre de ces prêtres, que vous dites être sortis de la ligne que vous leur aviez marquée : *Recessistis a lege.* Je suis ce prêtre ingrat, que vous êtes étonné de voir d'une part rempli de tant de vos bienfaits dans votre propre maison; et de l'autre, couvert de tant de péchés : *Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa?* (*Jerem.*, XI, 15.) Je l'avoue donc dans l'amertume de mon cœur, j'ai oublié ce que je devais aux autres, et j'ai rapporté tout à moi seul, comme à mon unique fin. Je n'ai même fermé les yeux sur les misères des autres, que parce que je les avais fermés sur mes propres misères.

Mais désormais, ô mon Dieu, je leur consacrerai tous mes soins. J'entrerai souvent dans votre saint temple, pour implorer sur eux et sur moi vos plus abondantes bénédictions : et le premier sacrifice que je vous offrirai, ce sera le sacrifice de moi-même, avant que de vous y présenter la seule offrande qui soit digne de vous être présentée. A l'exemple de votre Fils adorable, j'en serai moi-même le prêtre et la victime : *Introibo in domum tuam in holocaustis.* Ainsi je le promets, ô mon Dieu; ainsi je vous le jure. Daignez affermir une si sainte résolution.

SECOND POINT.

*Les prêtres doivent porter au peuple les dons et les présents de Dieu.*

Les prêtres, dit saint Paul, sont les coopérateurs de Jésus-Christ. Or comme Jésus-Christ a travaillé à la sanctification des âmes par les grâces qu'il leur a départies, par la doctrine qu'il leur a enseignée, par les exemples qu'il leur a laissés, nous devons aussi travailler à leur salut, en y employant les grâces des sacrements, la doctrine de la divine parole, le secours et la force du bon exemple.

1° Nous leur devons les grâces des sacrements. Quelle langue assez éloquente pourrait dignement exalter le pouvoir qui est en nous, de remettre les péchés? Tenir dans nos mains les clefs du paradis, et pouvoir, selon leurs bonnes ou mauvaises dispositions, l'ouvrir ou le fermer aux plus grands pécheurs, c'est être plus puissant que tous les anges ensemble. Jésus-Christ même ne fit rien qui marquât mieux aux Juifs sa divinité, que lorsqu'il exerça sous leurs yeux la puissance de remettre les péchés. Ils n'avaient pas été si surpris de le voir ressusciter les morts; mais quand ils le virent ressusciter les âmes mêmes et les rappeler de la mort du péché à la vie de la grâce : Qui est-il donc, s'écrièrent-ils, pour remettre ainsi les péchés? *Quis est hic qui etiam peccata dimittit?* (*Luc.*, VII, 49.) Telle est cependant la souveraine puissance qu'il nous a communiquée.

Quel usage en avons-nous fait? Nous sommes-nous rendus capables d'un emploi si difficile? Nous appliquons-nous à l'exercer avec tout le zèle et la prudence convenables? Voilà ce qui demande de nous les plus sérieuses réflexions. Ah! mon âme quelle terrible discussion pour toi que celle-ci. Hélas! par mon incapacité j'ai peut-être donné mille fausses décisions en ma vie ; et toujours alors j'ai plus enfoncé dans le crime ceux que j'en devais retirer. En cela j'ai été, non pas un sage dispensateur, mais un sacrilége dissipateur de la grâce du sacrement. Que répondrai-je donc à Dieu, lorsqu'il me reprochera que mon dégoût pour l'étude a fait de moi un de ces prêtres ignorants qui n'entendent pas leur devoir? *Nescientes officium sacerdotum.* (I *Reg.*, II, 12, 13.) Par mon aversion pour le confessionnal, j'ai peut-être éloigné des milliers de personnes qui se seraient adressées à moi. Je les ai comme forcées d'aller chercher ailleurs le secours que je leur devais. Cependant sur les connaissances que j'avais de leur situation, j'aurais pu leur être plus utile que l'étranger qui ne les connaissait pas. Comment ai-je eu le courage de mettre mes paroissiens en droit de se plaindre qu'en moi ils n'ont personne pour les jeter dans la piscine? *Hominem non habeo.* (*Joan.*, V, 7.) Par mes manières brusques, cent fois peut-être j'ai rebuté et dégoûté de la confession de pauvres pécheurs que j'aurais pu ramener par les ménagements de la douceur, en les recevant avec charité, en les écoutant avec patience, en les consolant dans leurs peines, en les encourageant à sortir de leurs désordres : en les cultivant avec soin, j'aurais pu en faire des saints ; et en les rudoyant, j'en ai peut-être fait des apostats. Que faisaient de plus criminel ces indignes prêtres de l'ancien testament, qui éloignaient du temple ceux qui venaient pour s'y purifier? *Retrahebant homines a sacrificio.* (I *Reg.*, II, 17.) Par trop de sévérité dans mes principes n'ai-je point renvoyé ceux que j'aurais dû absoudre? et par trop d'indulgence aussi n'ai-je point absous ceux que j'aurais dû renvoyer? Par ma négligence et ma paresse, disons mieux, par mon peu de religion, n'ai-je point laissé mourir quelques personnes sans sacrements? Hélas! où sont présentement un tel et une telle, dont à la mort je n'ai pu tirer une parole ni marque de repentir, ni aucun signe de vie ; parce que, par ma faute, je m'étais rendu trop tard auprès d'eux? Où est présentement un tel autre que j'ai absous, sans exiger ni qu'il restituât ce qu'il devait, ni qu'il se réconciliât avec son ennemi, et que j'ai misérablement laissé partir de ce monde en cet état? Qui les a mis en enfer? Aujourd'hui comment les en retirer? Au moins, si j'avais profité de l'exemple édifiant de tant d'âmes pénitentes que j'ai vues à mes pieds fondre en larmes sur leur mauvaise vie passée, en les réconciliant avec Dieu, j'aurais appris d'elles à me réconcilier moi-même avec lui. Mon Dieu, quel terrible compte n'a-t-on pas quelquefois à vous rendre sur tout cela?

2° Nous devons distribuer aux fidèles le pain de sa parole. Quand Jésus-Christ s'en explique, on dirait qu'il n'est venu au monde que pour nous annoncer sa doctrine. L'Esprit du Seigneur, dit-il, m'a envoyé pour prêcher l'Evangile : *Spiritus Domini* (*Is.*, LXI.)... *misit me evangelizare.* (*Luc.*, IV, 18.) Emploi si noble depuis que Jésus-Christ l'a exercé par lui-même, que pour relever la loi nouvelle au-dessus de l'ancienne, saint Paul se contente de dire aux Hébreux, qu'autrefois Dieu se bornait à leur parler par les prophètes, mais qu'aujourd'hui il a bien voulu nous parler par son propre Fils. Emploi si important, que c'est par la prédication que nous apprenons aux fidèles les vérités qu'ils doivent croire, les vertus qu'ils doivent pratiquer, les vices qu'ils doivent éviter. Emploi si salutaire, que c'est par son moyen que les apôtres ont converti toute la terre.

Quel doit donc être le crime d'un prêtre qui, chargé de la conduite des âmes, néglige de les instruire? Jugeons-en par ces seules paroles du prophète Jérémie : Si vous aviez annoncé ma parole à mon peuple, à votre prédication je l'aurais retiré de ses désordres : *Si nota fecisses verba mea populo meo, avertissem eos a via sua mala.* (*Jerem.*, XXIII, 22.) Mais, demande l'apôtre saint Paul, comment les peuples sauront-ils leurs devoirs, si les prêtres ne les leur apprennent pas? *Quomodo audient sine prædicante?* (*Rom.*, X, 14.)

La honte de certains curés quelquefois, c'est qu'il se trouve des paroisses où l'on voit de jeunes garçons et de jeunes filles dans les hameaux, de vieux bergers sur nos montagnes, des pères et mères dans les familles, qui ignorent totalement jusqu'aux premiers éléments de notre sainte religion, qui ne savent ni aucun de nos mystères, ni le nombre de nos sacrements, ni le nom des sept péchés capitaux, ni la prière ordinaire du matin et du soir ; qui ne savent pas même les commandements de Dieu et de l'Eglise, et qui n'ont jamais appris à faire un acte de foi, un acte d'amour de Dieu, un acte de contrition. Dans une ignorance si totale et si criminelle, il est bien évident qu'on va en enfer : car comment aller en paradis, sans en savoir même le chemin?

A qui en est la principale faute présentement? Et quel fardeau n'est-ce pas que de se trouver chargé de la damnation de tant de monde? Hélas! si j'avais exactement fait le catéchisme et le prône à tout mon troupeau ; si j'avais été attentif à remarquer et à avertir ceux qui n'y venaient pas ; si, quand ensuite ils se sont présentés à moi pour tenir des enfants sur les fonts baptismaux, ou pour recevoir le sacrement de mariage, j'avais eu soin de les interroger sur leurs obligations, d'examiner par moi-même s'ils étaient assez instruits pour les remplir, et de les refuser lorsqu'ils ne le savent pas ; quels grands maux n'aurais-je pas fait évi-

ler? Est-ce donc que je n'y étais pas rigoureusement obligé?

Bien plus : quand même je suis monté en chaire pour prêcher et pour instruire, ai-je eu soin de m'y préparer par la prière, par l'étude, par le choix des choses que j'avais à dire? Ou faute de préparation, n'ai-je point avili et dégradé mon ministère, pour l'estime et la confiance qu'on devait avoir en moi, donné à mes auditeurs du dégoût et de l'éloignement pour retourner entendre la parole de Dieu? Dans ma vie peut-être j'aurai prêché bien des carêmes; mais est-ce bien pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain? ou n'est-ce point uniquement pour en retirer la rétribution, que je l'ai fait? N'y ai-je pas été poussé aussi par un motif de vaine gloire? Mais si en prêchant, j'avais eu des vues bien épurées, aurais-je été aussi sensible au bon ou mauvais succès de mes prédications? Aurais-je fait de la critique du public le sujet de mon découragement, ou de ses éloges l'objet de mes désirs et le sujet de mes complaisances? Ah! Seigneur, donnez plus d'action et de mouvement à mon zèle, donnez plus d'onction et de force à ma parole, donnez une fin plus noble à toutes mes instructions et empêchez qu'en prêchant aux autres je ne me pervertisse pas moi-même.

3° Nous devons aux autres le bon exemple. Le pasteur, dit saint Pierre, doit être la forme du troupeau. (I *Petr.*, V, 3.) C'est pour cela que Jésus-Christ n'enseigna rien par ses discours, qu'il ne l'eût déjà établi par ses exemples : *Cœpit Jesus facere et docere.* (*Matth.*, IV, 17.) La raison de cette conduite est que l'exemple a bien plus de force pour persuader, que le discours. C'est ce qui faisait dire à saint Grégoire de Nazianze (orat. 20, *de S. Basilio*), que la parole de saint Basile était un tonnerre, parce que sa vie était un éclair.

Mais en quoi devons-nous donner bon exemple? En toutes choses, répond l'apôtre saint Paul : *in omnibus.* (I *Tim.*, IV, 12.) Dans la foi, ajoute-t-il, pour confondre par la fermeté de notre créance, l'incrédulité des impies : *in fide.* (*Ibid.*) Dans la doctrine, pour empêcher que les hérétiques ne l'altèrent par quelque erreur : *in doctrina.* (*Ibid.*) Dans la conversation, pour inspirer aux pécheurs par de saints entretiens l'horreur du vice et l'amour de la vertu : *in conversatione.* (*Ibid.*) Dans un maintien grave et modeste, pour édifier tout le monde par notre retenue : *in gravitate.* (*Ibid.*) Dans un continuel exercice des œuvres de charité, pour gagner des âmes à Dieu : *in charitate.* (*Ibid.*) Dans un train de vie si irréprochable, que nos ennemis mêmes n'aient aucune prise sur nous : *ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* (*Tit.*, II, 8.)

Mon âme, voilà ton devoir. C'est comme s'en explique un concile de Tours (en 1537), de faire de toute ta conduite comme un miroir, ou comme un livre ouvert, dans lequel les séculiers puissent venir apprendre leurs obligations sur tes exemples : *Liber laicorum vita clericorum.*

En bonne foi, peut-on dire de moi que je suis un modèle à proposer, et un exemple à suivre? Ne serais-je pas plutôt tout au contraire une occasion de chute pour les autres, qu'un attrait pour eux à la vertu? Hélas! c'est en moi une vie oisive et désœuvrée, qui ne connaît ni étude, ni lecture, ni occupation suivie, et qui se passe tout entière dans l'oisiveté. C'est une vie si dissipée au dehors, et si peu sédentaire au dedans, qu'on ne sait plus où me prendre quand on a besoin de mon ministère. Ce sont quelquefois des paroles si libres, et communément des manières si mondaines, qu'on me prendrait plutôt pour un séculier que pour un prêtre. Que peut-on dire de cet attachement sordide aux biens de la terre, qui se fait remarquer dans toute ma conduite? N'y a-t-il pas même en moi bien d'autres défauts qu'on n'oserait dire, et dont le monde peut-être ne se scandalise que trop? Ah! si dans le *Lévitique* Dieu avait ordonné que pour un seul péché d'un seul prêtre on lui offrît absolument le même sacrifice d'expiation que pour tous les péchés de tout le peuple, combien énorme doit être à ses yeux le scandale que je donne à tout un public?

Le comble de l'étonnement présentement, c'est que ce même prêtre, dont la vie est si peu exemplaire, ne s'en fera quelquefois aucune peine. Ce qui est au moins très-certain, c'est que s'il ne fait éclater aucun vice, il s'endort aussi tranquillement dans une vie équivoque, que s'il était dispensé de faire éclater aucune vertu.

Mais, grand Dieu, n'est-ce pas ici le triste sort d'un nouvel Holopherne, qui périt au milieu des plus grands secours, et qui ne périt si misérablement que parce qu'il s'est malheureusement endormi dans le péril? Il a des oreilles, et il n'entend pas qu'on marche à lui pour l'assassiner. Il a des yeux, et il ne voit pas qu'on lève le glaive sur sa tête pour l'en frapper. Il a des bras pour se défendre, et il ne les remue pas. Il a des troupes pour le garder, et il ne les emploie pas. Il a une voix pour appeler, et il ne s'en sert pas. Il a au moins des pieds pour fuir, et il n'y songe même pas. Mais comment y songerait-il? Il dort.

De la même manière, cet ecclésiastique a des yeux pour voir la mauvaise édification qu'il donne à tout un public, et il n'en voit rien. Il a des oreilles pour entendre toutes les plaintes qu'on en fait, et il n'y comprend rien. Il a une langue et une voix, il aurait même du talent pour prêcher et pour instruire, et il ne l'emploie en rien. Il a des mains pour distribuer en aumônes un superflu qui est le patrimoine des pauvres, et il ne leur donne rien. Il a des pieds pour aller visiter les malades, et il n'en fait rien. Il a des grâces si abondantes qu'il est établi de Dieu pour les conférer aux autres, et il ne s'en sert en rien.

Mais après tout, direz-vous, ce prêtre ne voit-il pas qu'il peut mourir à toute heure,

et que par sa vie fainéante et paresseuse il est en danger pour son salut? Non, il ne le voit pas : il dort. Mais ne comprend-il pas que plus Dieu l'a déjà inutilement attendu, plus aussi il est à craindre qu'il ne l'attende plus? Comment le comprendrait-il? il dort. Mais ne s'aperçoit-il pas au moins que de tous côtés on s'élève contre sa vie mondaine et séculière; que ses meilleurs amis s'en affligent; que ses propres parents sont les premiers à s'en plaindre; que les plus indifférents en gémissent; que les impies en raillent; que le public en murmure; que ses supérieurs le menacent, et que tout cela le déshonore? Je l'ai déjà dit : il dort. Et, comme dit le Sage, dans ce sommeil léthargique les hommes ne voient et n'entendent plus rien : *nec vident, nec audiunt.* (*Psal.* CXIII, 5, 6.)

RÉFLEXIONS.

Quelque incompréhensible que soit un si prodigieux aveuglement, il n'en est pas moins réel. Peut-être en aurai-je vu tant d'exemples en ma vie, que je dois le regarder comme très-commun. Ne me serais-je pas moi-même écarté de la fin de mon état, jusqu'à m'endormir sur mes propres égarements? Comme Jonas, après avoir négligé de remplir les ordres que Dieu m'a prescrits, au plus fort de la tempête ne m'endors-je point sur mes dangers? *Dormiebat sopore gravi.* (*Jonas*, I, 5.) N'est-ce point moi que l'Esprit-Saint a voulu peindre quand, dans nos divines Ecritures, il nous a représenté un pilote, qui n'ayant plus la main au gouvernail, s'est écarté de sa route et assoupi au milieu des écueils? *Quasi sopitus gubernator amisso clavo.* (*Prov.*, XXIII, 34.)

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, si cela est, retirez-moi de cet état. En ce monde est-il donc dans les trésors de votre colère, de fléau plus terrible que de nous laisser courir à notre perte sans nous en apercevoir? Dissipez les ténèbres de mon esprit; fondez les glaces de mon cœur; réveillez-moi de ce mortel assoupissement où je vis. Pour cela, ô mon Dieu! s'il le faut, faites briller à mes yeux les éclairs qui annoncent la foudre. Faites promener vos carreaux et gronder votre tonnerre sur ma tête. Faites-moi voir l'enfer ouvert sous mes pieds. En un mot, troublez ce funeste repos qui me conduit à ma perte.

A l'avenir je veux pouvoir dire, avec votre sainte grâce : Seigneur, je vous ai glorifié sur la terre : *Ego te clarificavi super terram.* (*Joan.*, XVII, 4.) J'ai manifesté votre saint nom aux hommes : *Manifestavi nomen tuum hominibus.* (*Ibid.*, 6.) Autant qu'il a dépendu de mes soins, par votre secours je vous ai conservé ceux que vous m'avez confiés : *Servavi quos dedisti mihi.* Vous m'en inspirez les sentiments, ô mon Dieu, vous me donnez le courage de le vouloir et de le promettre; accordez-moi la grâce d'être fidèle à ma parole. Ainsi soit-il.

## MÉDITATION II.

### SUR LE ZÈLE PROPRE DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Tout état a ses devoirs, et tout état aussi a ses dangers. Manquons-nous de zèle, nous ne saurions remplir les devoirs de notre état : premier point. Manquons-nous de zèle, nous ne saurions éviter les dangers de notre état : second point. En ne remplissant pas nos devoirs, nous devenons la cause de la perte des autres. En n'évitant pas nos dangers, nous nous perdons encore plus sûrement nous-mêmes. Deux considérations qui m'ont paru bien capables de rallumer tout.

PREMIER POINT.

*Un prêtre dépourvu de zèle ne saurait remplir les devoirs de son état.*

Tout prêtre employé à la conduite des âmes se doit à Dieu, il se doit au prochain, il se doit à lui-même. Mais, manque-t-il de zèle, il ne s'acquitte plus, ou presque plus, ni de ce qu'il doit à Dieu, ni de ce qu'il doit au prochain, ni de ce qu'il se doit à lui-même.

1° Il ne s'acquitte plus ou presque plus de ce qu'il doit à Dieu. Que, lorsqu'on a du zèle pour la gloire de Dieu, on s'attache à lui procurer les hommages qui lui sont dus, c'est ce qui est aisé à concevoir. Qu'est-ce en effet qu'un prêtre qui est zélé pour les intérêts de Dieu? C'est un homme tout de feu pour l'honneur de son saint nom, consterné des outrages qu'on lui fait, embrasé du désir de le voir glorifié. C'est un Moïse pour publier sa loi, un Phinées pour la faire observer, un Jean-Baptiste pour la prêcher aussi volontiers au désert qu'à la cour, et aussi hardiment à la cour qu'au désert. C'est un apôtre disposé à tout entreprendre pour étendre partout le royaume de Dieu.

Mais dès que nous supposons un prêtre en qui le zèle est éteint, il ne lui reste plus la moindre étincelle de cette même ardeur pour rendre à Dieu ce qu'il lui doit. Peu lui importe que le nom de Dieu soit sanctifié ou profané.

Cependant qui doit faire plus pour Dieu, que ceux pour qui Dieu a le plus fait? Or qu'est-ce que Dieu n'a pas fait pour nous disposer à la prêtrise? Ne diriez-vous pas que c'est pour chacun de nous en particulier, que saint Paul a dit à nos parents dans le sein de nos familles, à nos maîtres dans le cours de nos études, à nos directeurs dans les maisons de séminaires : Formez-les à la piété : *Educate illos in disciplina?* (*Ephes.*, VI, 4.) Chaque jour en effet c'étaient des exhortations, des méditations, des lectures, qui nous instruisaient de nos devoirs. Quelquefois c'étaient des avis charitables qui nous corrigeaient de nos défauts. Quelques autres fois c'étaient des retraites qui nous inspiraient les plus grands sentiments. Toujours c'étaient de saints exemples qui nous animaient à la pratique de toutes les vertus. Tu peux te regarder, ô mon âme, comme cette vigne que Dieu a cultivée avec les plus grands soins. Tu peux dire que depuis le berceau, le Seigneur t'a toujours conduite comme par la main : *Ab utero matris meæ suscepit me.*

En reconnaissance de tant de bienfaits, que faisons-nous pour sa gloire? Hélas! ne rougirons-nous jamais de notre indifférence pour Dieu? Que j'aille dans une de ces paroisses où il se trouve quelquefois des curés si négligents, qu'ils n'ont nul zèle pour l'honneur du culte de Dieu. Quel spectacle affligeant ne s'y présente-t-il pas partout à mes yeux! Entrez dans son église, et à la vue de tous ces autels délabrés, de tous ces tableaux déchirés, de tous ces bancs dérangés, de toutes ces murailles décrépies, de tout ce pavé en désordre, jugez de l'indifférence de celui qui y préside. Avancez jusque dans le sanctuaire, et vous y trouverez

une lampe qui ne brûle presque jamais, des vases sacrés que la crasse et la rouille ont dégradés, un tabernacle et un rétable que la poussière a rongés, des ornements qu'on n'a jamais soignés, des linges d'autel qu'on dirait n'avoir jamais été lavés.

Suivez dans ses fonctions un curé si négligent, et vous trouverez qu'il n'en fait aucune que par force. Ce sont des messes dites avec tant de précipitation, des offices chantés avec si peu de grâce, des solennités célébrées avec si peu d'appareil, des prônes faits avec si peu de préparation, des confessions écoutées si fort à la hâte, des visites chez les malades si rares et si courtes, qu'on sent assez que le goût n'y est pas, et que le cœur n'y a aucune part. Au reste, combien d'autres devoirs qui sont totalement abandonnés? Par exemple, un curé si indolent songea-t-il jamais ni à faire tous les jours la prière du soir à l'église, ni à instituer chez lui aucune de ces saintes confréries qui sont si propres à nourrir la dévotion des fidèles, ni à former un de ces monts de piété qui, dans les temps de disette, sont si avantageux pour les pauvres, ni à veiller sur les écoles pour l'éducation des enfants? Il aime mille fois mieux s'ennuyer chez lui à ne rien faire, ou demeurer tout le long du jour les bras croisés dans une place publique, que de vaquer à quoi que ce puisse être de tout ce qui concerne la gloire de Dieu.

Quel affreux portrait pourtant que celui qu'on vient de faire ici! Ah! mon âme, n'est-ce pas le tien? Mais, mon Dieu, se peut-il qu'après tant de bontés que vous avez toujours eues pour moi, j'aie si peu de zèle pour vous? Hélas! je trouve dans l'Evangile que tous ceux à qui vous vous étiez fait connaître étaient pleins d'ardeur pour vous faire connaître aux autres. Vous n'eûtes pas plutôt appelé saint André, qu'il vous amena son frère. Vous n'eûtes pas plutôt paru chez Marthe, qu'elle appela sa sœur, pour l'aider à vous en remercier. Vous n'eûtes pas plutôt accordé le précieux don de la foi à un père de famille, qu'il voulut que toute sa maison crût en vous: *Credidit ipse, et domus ejus tota.* (*Joan.*, IV, 53.) Vous n'eûtes pas plutôt fait éprouver vos divines miséricordes à la Samaritaine, qu'elle rentra dans Samarie, pour publier vos grandeurs, et pour vous faire adorer dans toute la ville. Suis-je donc un monstre dans la nature, pour manquer à un si grand devoir? Ou n'avez-vous pas déjà assez fait pour mériter de moi un même zèle? Mais combien de réprouvés dans l'enfer vous auraient glorifié sur la terre et dans le ciel, si vous leur aviez fait les mêmes grâces qu'à moi! Donnez-moi ce zèle, ô mon Dieu, et je vous glorifierai autant à l'avenir que je l'ai peu fait par le passé.

2° Tout prêtre dépourvu de zèle néglige ce qu'il doit au salut du prochain. C'est une vérité connue de nous tous, que dans les travaux de zèle il n'y a que le zèle même, et un grand zèle, qui, animé et aidé de la grâce, puisse nous soutenir. La conduite des âmes demande de nous tant d'attention, tant d'application, tant de circonspection, tant de soins; nous y éprouvons tous les jours tant de contradictions, tant de traverses, tant de résistance, tant d'ingratitude même: nous y avons affaire quelquefois à des esprits si irrités de se voir repris de leurs désordres, et si acharnés à vouloir nous perdre, parce que nous voulons les sauver, qu'un prêtre qui n'a point de zèle en est entièrement découragé. Vous aurez beau lui dire que le salut d'une âme est une action si méritoire, que quand nous distribuerions tous nos biens aux pauvres, ou que nous martyriserions nos corps par les plus grandes austérités, rien de tout cela n'en approcherait. Il sait, tout comme vous, que le salut des âmes est d'un si grand prix, que tout ce que Dieu a fait dans l'ordre de la nature et de la grâce a été fait en vue de les sauver. Il sait, en particulier, que c'est pour le salut des âmes que le Verbe éternel est descendu du sein de son Père dans le sein d'une Vierge, et que de la crèche il est monté sur une croix: mais il sait aussi que le salut des âmes a ses peines et ses difficultés: et il n'a pas le zèle et le courage de s'y employer.

Que les autres se déchirent donc par mille médisances, qu'ils s'entre-détruisent par des haines et des inimitiés, qu'ils se ruinent par les procès, qu'ils se perdent, s'ils veulent, par les plus grands excès; un prêtre qui n'a point de zèle n'y prend aucun intérêt, il n'est pas même touché de leur perte. En effet, souffrez que je vous le demande, êtes-vous sensibles au malheur de ceux qui se perdent? En êtes-vous affligés? Les plaignez-vous? Avez-vous jamais versé une seule larme sur leur triste sort? Répondez.

O mon âme! tu demeures muette, et tu ne sais que répondre à une pareille question. Grand Dieu! quand, dans le salut d'une âme, je ne découvrirais d'autre avantage que de voir cette même âme vous rendre elle seule plus de gloire dans le ciel, que ne sauraient faire tous les justes ensemble qui sont sur la terre: quand, dans le salut d'une âme, je ne trouverais d'autre consolation que de la préserver de brûler éternellement dans les flammes de l'enfer; ces considérations devraient me suffire pour m'enflammer du désir de sauver les âmes. Mais ne me suis-je donc chargé de leur conduite que pour les abandonner à leur mauvais sort? Est-ce que je ne les entends pas gémir et se plaindre de ce que je ne leur présente aucun pâturage? N'entends-je pas au moins cette voix terrible d'un Dieu vengeur, qui m'attend pour m'en demander compte, âme pour âme? Hélas! qui sait s'il n'y a pas actuellement des réprouvés même qui m'attendent dans l'enfer pour se venger sur moi de leur damnation que j'ai causée? Qui sait si en effet Dieu ne me livrera pas dans peu à leurs justes ressentiments, et s'il ne se hâtera pas de m'enlever de ce monde, pour

empêcher que je ne devienne encore la cause de la perte de plusieurs autres? Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'un pareil crime est des plus énormes. Quelle cruauté serait celle d'un homme qui, pouvant en sauver un autre du naufrage, refuserait de lui tendre une main secourable? Or néanmoins telle et mille fois plus grande encore est la barbarie de ce prêtre, qui laisse périr tant d'âmes qu'il est chargé de secourir. C'est lui qui, par défaut de zèle, est en partie la cause de leur damnation éternelle. Aussi, demande un prophète, pourquoi est-ce que la ville de Ninive adopta les erreurs des Chaldéens? Pourquoi est-ce que la ville d'Alexandrie donna dans les superstitions des Babyloniens? Ah! malheureuses villes, répond l'Esprit-Saint, villes infortunées, ce sont en grande partie vos propres pasteurs qui en sont cause; c'est qu'ils se sont endormis sur les piéges qu'on vous avait tendus; vous ne les avez pas évités, parce qu'ils ne vous les ont pas découverts : *Dormitaverunt pastores tui.* (*Nahum*, III, 18.) Mais en perdant ainsi les autres, ne me perdé-je pas aussi moi-même? C'est ce dont nous allons juger dans la réflexion suivante.

3° Tout prêtre dépourvu de zèle néglige ce qu'il doit à son propre salut. Saint Chrysostome avance une proposition que vous allez trouver bien étonnante. Cependant, nous dit-il, si vous voulez l'examiner de bien près, peut-être trouverez-vous que je ne l'ai pas légèrement hasardée : *Nec temere dico.* Mon sentiment est donc, poursuit ce saint et savant docteur, qu'il n'y a pas beaucoup de prêtres qui se sauvent, et que parmi eux le grand nombre est de ceux qui se damnent : *Non arbitror inter sacerdotes, multos esse qui salvi fiant, sed multo plures qui pereant.* Sa proposition est-elle fondée, ou ne l'est-elle pas? Je crois bien qu'on aurait de la peine à la prouver, en cherchant à l'établir sur les mauvaises mœurs des prêtres. Si parmi eux il y en a qui vivent mal, par la grâce du Seigneur il s'en faut bien que ce soit le grand nombre. Mais je crois bien aussi que le défaut de zèle qu'on remarque en eux suffirait seul pour la justifier. Et voici comment; c'est que d'une part le zèle se trouve presque éteint dans le plus grand nombre des prêtres; et que de l'autre, dès que ce défaut de zèle est dans la plupart des prêtres, il suffit aussi pour en damner le plus grand nombre. Qu'il y ait peu de zèle dans le plus grand nombre des prêtres, ce serait vouloir s'aveugler soi-même, que de ne vouloir pas en convenir. Que ce défaut de zèle, une fois supposé dans la plupart des prêtres, suffise aussi pour en damner le plus grand nombre, la foi ne nous permet pas d'en douter.

Que nous apprend la foi à cet égard? Elle nous apprend qu'afin que tout prêtre ayant charge d'âmes devienne responsable à Dieu des crimes que les autres commettent, il n'est pas nécessaire qu'il les aide à les commettre, mais qu'il suffit qu'il ne s'y oppose pas, et qu'il ne travaille pas à les empêcher. Le crime en effet, pour étendre son venin, n'a pas besoin d'être secouru : tout ce qu'il demande de nous, c'est que nous le laissions agir, que nous le tolérions, que nous le dissimulions; et dès que nous ne le combattons pas, il a de nous tout ce qu'il prétendait. Sans donc nous déclarer pour le vice, il suffit, pour en demeurer chargés, que nous ne nous élevions contre lui; et le dissimuler dans les autres, c'est pour nous devant Dieu tout comme si nous l'avions commis nous-mêmes.

Sur ce principe, que la foi encore une fois nous oblige d'appliquer à tout évêque et à tout curé, à tout prédicateur ou missionnaire, à tout confesseur ou directeur, à tout supérieur ou conducteur des âmes, combien grande est l'illusion de tous ces prêtres qui se croient en sûreté, parce qu'ils sont peut-être sans vice!

Je veux donc que d'une part vous soyez entièrement éloignés de toutes ces assiduités dangereuses, de toutes ces liaisons suspectes, de tous ces désordres grossiers qui damnent tant de monde; mais de l'autre, si dans votre paroisse vous avez un concubinaire ou un usurier public qui la scandalise, un impie qui depuis des années ne fait plus aucun exercice de religion, un blasphémateur en usage de ne prononcer guère que des exécrations, un querelleur en possession de semer la division partout, quelque abus considérable introduit jusque sous vos yeux, sans avoir peut-être jamais rien fait pour y remédier; mais si dans cette personne que vous confessez, il règne des défauts notables que tout le monde aperçoit, une manière de s'habiller et de se mettre qui soit fatale à l'innocence, une fureur pour le jeu qui incommode sa famille, une habitude de médisance qui n'épargne personne, une facilité à s'emporter contre quiconque le contredit, et que vous fermiez les yeux, que vous vous taisiez, ou même que vous ne vous éleviez pas avec force contre tous ces désordres : par pur défaut de zèle et par votre inaction seule, n'êtes-vous pas constitué dans un état habituel de damnation? Je vous le demande, pour pouvoir vous-mêmes décider autrement, ne faudrait-il pas que vous pussiez vous répondre que vous n'êtes pas obligés, et obligés sous peine de péché mortel, d'apporter tous vos soins à exterminer de pareils déréglements? Or, le pouvez-vous? Oseriez-vous même en faire la matière d'un vrai doute? Et y a-t-il jamais eu dans la théologie deux sentiments à cet égard?

Non, non, dit le Seigneur chez son prophète Ezéchiel, il suffit que vous ne vous soyez pas employés à fortifier ceux qui étaient faibles, à guérir ceux qui étaient malades, à chercher ceux qui s'étaient égarés, à ramener ceux qu'on croyait perdus : *Quod perierat non quæsivistis.* (*Ezech.*, XXXIV, 4.) Pour cela seul je vous ôterai du milieu de mon troupeau, et votre propre perte me répondra de la sienne. Quoi donc, ajoute-t-il,

votre frère aura péri, vous le sachant, vous le voyant, sans même l'en avertir ? *Peribit infirmus in tua scientia.* (I *Cor.*, VIII, 11.) Et vous prétendiez encore ne pas périr vous-même à cause de lui ? Ah ! pasteur muet et inutile, pasteur cruel et mercenaire, sachez que le sang de votre frère, qui n'a été répandu que parce que vous l'aviez abandonné à la voracité des loups, crie bien plus vers moi encore que le sang d'Abel : *Vox sanguinis fratris tui Abel clamat ad me de terra.* (*Gen.*, IV, 10.) Seigneur, le châtiment serait juste, et je ne l'ai que trop mérité : mais rejeterez-vous un cœur contrit et humilié ? Sauvez-moi, mon Dieu, je m'emploierai à sauver les autres.

RÉFLEXIONS.

Quelle déplorable situation que la mienne ! me voilà donc chargé de tous les péchés auxquels j'ai connivé par mon silence, et la chose n'est pas douteuse ! Quel n'en doit pas être le nombre, puisque de ma vie peut-être je ne m'y suis opposé comme je le devais ? Comment ai-je pu vivre si tranquille sur une négligence si criminelle ? Que dois-je faire pour réparer tant de maux ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, vous nous aviez toujours aimés et élevés comme vos enfants. Vous nous aviez éclairés de vos lumières, instruits à votre école, remplis de vos grâces ; et nous avons négligé tous vos bienfaits : *Filios enutrivi, ipsi autem sprevêrunt me.* (*Isa.*, I, 2.) Mais à l'avenir que ne ferai-je pas pour répondre à tant de grâces ? Désormais je regarderai ce défaut de zèle qui jusqu'ici m'a retenu dans l'inaction, comme une scandaleuse indifférence, comme un silence criminel, comme une monstrueuse neutralité, comme une insigne prévarication dans mon ministère, comme une trahison du sacré dépôt que vous m'avez confié. Je vous promets, ô mon Dieu, de ne plus me taire, quand il faudra parler ; de ne plus dissimuler quand il faudra reprendre ; de ne plus me cacher quand il faudra me produire ; de ne plus m'épargner quand il faudra agir. J'aurai soin des intérêts de votre gloire et de la décoration de vos autels. J'aurai soin du salut et de la sanctification du prochain : et c'est dans ce double emploi du zèle que je veux chercher ma propre sanctification. Ainsi je le promets, ô mon Dieu, ainsi je le jure : aidez-moi à remplir une si sainte résolution.

SECOND POINT.

*Un prêtre dépourvu de zèle ne saurait éviter les dangers de son état.*

Tout prêtre appliqué par état aux fonctions du zèle est comptable à Dieu et aux hommes de sa conduite ; et s'il manque de zèle, le danger qu'il court, c'est de perdre tout son mérite devant Dieu, tout son honneur devant les hommes, tout son repos et toute sa consolation au dedans de lui-même.

1° Il perdra tout son mérite devant Dieu. Ce qu'il y a en ceci de bien déplorable, c'est qu'il s'agit ici de perdre le mérite du bien même que nous faisons ; et que, dès que nous ne le faisons pas dans un esprit de zèle, c'est, devant Dieu, comme si nous ne le faisions pas du tout. Je veux donc qu'un prêtre ait eu à souffrir toute sa vie, pour remplir certains devoirs dont il n'a pu absolument se dispenser. Dès que nous supposons que c'est à contre-cœur et par contrainte, par coutume ou par manière d'acquit, qu'il a rempli ces mêmes devoirs, Dieu ne lui en tient aucun compte. Quelque bien qu'il ait pu faire dans toute sa vie, si l'esprit de zèle n'y était pas, tout ce bien est perdu pour lui. Les autres auront bien pu en profiter ; mais lui, il n'y a acquis aucun mérite, et il ne saurait en attendre la moindre récompense. Il en est de lui comme de ces flambeaux qui éclairent les hommes, et qui se consument eux-mêmes ; ou, si vous voulez, dit saint Bernard, il en est de lui comme de ces canaux de fontaine qui donnent toutes leurs eaux, et qui n'en réservent rien pour eux-mêmes.

Qu'on réfléchisse bien sur un sort si déplorable, et je ne sais si on en trouvera de plus affligeant. Quelle situation plus triste en effet pour un curé que de pouvoir se dire à lui-même : Il est vrai, depuis les vingt et les trente années peut-être que je dessers ma paroisse, j'ai eu dans l'exercice de mon ministère mille occasions de souffrir, qui, bien prises pour Dieu, auraient pu faire de moi une espèce de martyr, et m'en procurer le mérite. Cent fois dans ma vie, de nuit et de jour, au vent et à la pluie, dans la boue et dans la neige, par le chaud comme par le froid, à travers les torrents et les précipices, à la lueur des éclairs et jusque sous l'éclat du tonnerre, je suis allé porter le saint viatique aux malades. Souvent je trouvais, en y arrivant, qu'on aurait bien pu se dispenser de m'appeler par des temps si incommodes, et que le danger n'y était pas. Quelquefois j'ai couru risque d'y périr. Quelques autres fois, à demi malade et incommodé moi-même, je ne pouvais y aller sans augmenter mon mal, et je l'ai toujours fait, puisqu'il fallait bien le faire.

Mais dès que je ne l'ai fait que par force, pour céder à la nécessité qui m'y contraignait ; mais dès que je ne l'ai fait qu'avec la plus extrême répugnance, et qu'en déchargeant ma mauvaise humeur sur les uns et sur les autres, en murmurant, en grondant, en me fâchant, en maudissant peut-être mon emploi et mon état, hélas ! quel mérite puis-je en retirer devant Dieu ? Que si aussi, comme il est bien à craindre, je n'ai acquis en tout cela aucun mérite, à quoi ont abouti les travaux de toute ma vie ? Irai-je donc un jour paraître devant Dieu avec les mains aussi vides de bonnes œuvres que si je n'avais jamais fait aucun bien ? En mourant me trouverai-je aussi peu riche en vertus que si je ne faisais que de naître ? Ah ! mon âme, tu n'as déjà que trop de péchés qui t'ont mérité l'enfer ; fallait-il encore que tu n'eusses aucun titre pour mériter le paradis ?

Doit-on être surpris après cela que tous ces prêtres qui manquent de zèle aient communément si peu de succès ? Un prédicateur se persuadera quelquefois que, pour réussir, il ne faut pas de l'esprit et de la science, du talent et des pièces bien travaillées. Mais si l'esprit de zèle lui manque, par où attirera-t-il sur ses sermons la bénédiction qui ne peut lui venir que du ciel ? Dépourvu devant Dieu de tout mérite, obtiendra-t-il de lui des conversions qu'il ne lui demande pas, ou les lui demandera-t-il quand le zèle n'y est pas ?

2° Il perd encore tout son honneur de-

vant les hommes. Rien peut-être sur la terre n'est en vénération comme un saint prêtre, qui n'a pas moins de prudence que d'activité dans son zèle. Les rois mêmes ont dans tous les temps rendu les plus grands honneurs aux hommes véritablement apostoliques. Quelque fermeté que témoignassent aux têtes couronnées un saint Bernard, un saint Xavier, un saint François de Paule, elles respectaient en eux leur intrépidité même ; et il est vrai de dire que dans un prêtre la vertu sera toujours honorée par ceux mêmes qui ne la pratiqueront pas.

Mais il n'est pas moins vrai de dire que sur la terre aussi, il n'y a peut-être rien de plus méprisé qu'un prêtre qui n'a pas le zèle et l'esprit de son état. Le monde est ainsi fait, que ceux mêmes qui ne font pas leur devoir veulent que les autres le fassent ; mais ils le veulent bien plus des prêtres que des séculiers ; et la chose va si loin, qu'on ne pardonne rien aux ecclésiastiques. Donnez-moi donc un prêtre qui laisse vivre les pécheurs au gré de leurs passions ; si d'une part ils aiment en lui cette lâche tolérance qui les rend plus libres dans leurs désordres, de l'autre, ils méprisent aussi cette même lâcheté qui lui fait trahir son devoir. Il ne passe plus dans leur esprit que pour un homme indigne de son caractère ; ils en parlent en des termes qui ne marquent que trop le mépris qu'ils en font ; ils augmentent son décri par leurs railleries, et ils tournent ainsi contre lui-même la criminelle indulgence qu'il a pour eux.

Que dirons-nous de la cruelle affliction qu'en ont les gens de bien? Quelle amertume à une âme qui a le cœur droit et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir le sacerdoce ainsi déshonoré? Quelle crève-cœur en particulier pour tous ces prêtres qui aiment leur état, d'avoir sans cesse à leurs côtés un de leurs confrères qui sera âpre à repousser une injure, ardent à poursuivre ses honoraires, tout de feu pour ses intérêts personnels, et qui est tout de glace pour les intérêts de Dieu et du prochain? En est-il un seul qui, s'il osait, ne lui dît volontiers, comme Dieu le disait au prophète Elie : Quoi! tandis que tout votre peuple est aux prises avec les ennemis de son salut, et qu'il a le plus besoin de votre secours, vous vous tenez à l'écart et renfermé chez vous comme dans une espèce de caverne : *In spelunca.* (III *Reg.*, XIX, 9.) A quoi pensez-vous que de demeurer ainsi désœuvré? *Quid hic agis, Elia?* (*Ibid.*) Que voulez-vous que deviennent ceux que vous devez conduire, si vous les abandonnez à eux-mêmes sans conducteur et sans guide? Sortez donc au plus tôt de cet état d'inaction, allez vous montrer et combattez vaillamment à leur tête : *Egredere, et sta in monte.* (*Ibid.*, 11.) Un prêtre qui n'aurait pas encore appris à ne rougir de rien, ne rougirait-il pas de voir que tout le monde rougit pour lui? Hélas! s'il avait su remplir ses devoirs, au lieu de toutes ces malédictions dont on le charge, il serait comblé des plus grandes bénédictions S'il avait secouru les autres, il jouirait du secours des autres auprès de Dieu; et les prières de tout le troupeau n'auraient pas été sans effet pour le pasteur. Qu'est-ce qui sauva Jonathas de l'arrêt de mort qu'il avait encouru? Les prières de toute cette même armée qu'il venait de rendre triomphante de tous ses ennemis. Il n'est pas juste, s'écrièrent toutes les troupes, que celui qui vient de nous sauver ne soit pas sauvé lui-même. (I *Reg.*, XIV, 45.) Et leur demande fut exaucée. Mais comment les peuples s'intéresseraient-ils pour un prêtre qui ne s'intéresse pas pour eux? Et comment voudraient-ils voir prospérer un homme pour qui ils n'ont que du mépris?

O mon âme! que d'afflictions n'as-tu pas causées? que de gémissements n'as-tu pas occasionnés? que de murmures n'as-tu pas excités? que de traits de mépris ne t'es-tu pas attirés par ton indifférence pour les choses de piété? Hélas! on rougit pour moi, de me voir du matin au soir uniquement occupé à parcourir tous les cercles d'une ville, ou à rouler toutes les maisons d'un village. On n'a plus pour moi nulle estime, nulle confiance, nul égard, nulle ombre de ménagement. Au lieu du respect que je devais m'attirer, le plus bas peuple me parle et me traite comme s'il parlait et traitait avec son égal. Mon opprobre n'a-t-il point rejailli jusque sur mon propre caractère? Ah! j'entends l'Eglise même qui se plaint à Dieu de la honte et du déshonneur que je lui fais : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis.* (*Thren.*, I, 11.) Par les anathèmes que le public a si souvent lancés contre moi, n'ai-je pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés? Ne suis-je pas déjà tombé dans un discrédit qui m'empêche de faire aucun bien? Ah! Seigneur, pour m'aider à réparer tant de maux, aidez-moi à rétablir ma réputation.

3° Un tel prêtre perdra encore tout son repos et toute sa consolation au dedans de lui-même. Quand il n'aurait d'autre sujet de mécontentement que de voir Dieu et les hommes mécontents de lui, il ne serait guère possible qu'il fût content lui-même. Mais sans aller chercher hors de lui la cause de ses troubles et de ses inquiétudes, il est aisé d'en trouver la source dans sa propre conduite. Ou c'est un prêtre qui, malgré son peu de zèle, se trouve forcé de remplir encore certaines fonctions de son ministère, ou c'est un prêtre qui en a comme abandonné tous les travaux. S'il travaille, c'est toujours sans attrait. S'il est oisif, ce n'est pas toujours sans remords. Ainsi, dans quelque situation que vous le supposiez, ce ne saurait jamais être une situation qui le contente.

Qu'un prêtre soit zélé, il n'est jamais plus content que lorsqu'il est plus enfoncé dans les travaux du zèle. Mettez en œuvre un fervent missionnaire, il vole aux lieux où on l'appelle. Il n'est ni temps ni saison qui retarde sa course, son zèle se nourrit de son propre travail, et il y trouve sa conso-

lation. Otez-le de ses missions, c'est un poisson hors de l'eau; vous le tirez de son élément. Au contraire, qu'un prêtre ait perdu le goût de son état, tout lui pèse, tout lui en déplaît; il s'ennuie de tout, parce qu'il est dégoûté de tout.

Est-ce vivre en effet, que de mener la vie ennuyeuse et languissante que mènent quelquefois certains prêtres, surtout dans les paroisses de campagne. Sans travail, parce qu'ils n'en veulent pas; sans étude, parce qu'ils ne la goûtent pas; sans lecture, parce qu'ils ne l'aiment pas; sans société, parce qu'ils n'en trouvent pas; sans aucun agrément de la part de qui que ce soit, parce qu'ils ne le méritent pas; quelle joie pourraient-ils ressentir parmi tant de sujets de tristesse?

Autre sujet de désolation : c'est que, dès qu'un prêtre est enfin tombé dans une si totale oisiveté, il est bien dangereux que cette même oisiveté ne le fasse tomber dans des fautes bien plus capables de troubler le repos de son âme. Qui ne sait que l'oisiveté est la mère de tous les vices? Bienheureux seraient ceux qui ne le sauraient pas par leur propre expérience! Encore l'expérience des autres suffirait-elle pour les instruire? Quand est-ce que Sodome et Gomorrhe devinrent si savantes dans des abominations jusqu'alors inconnues et inouïes? Lorsque l'oisiveté, dit l'Esprit-Saint, leur eut appris à les inventer et à les commettre. On n'y travaillait, dit le saint homme Loth, pas plus qu'en paradis: *Vidit Sodomam et Gomorrham, sicut paradisus Domini.* (*Gen.*, XIII, 10.) Quand est-ce que David conçut dans son cœur les adultères et les homicides? Dans un temps où il se donnait du repos, et qu'il aurait dû marcher à la tête de ses armées. Quand est-ce que Salomon s'aveugla jusque à adorer les dieux de ses concubines? Lorsqu'il eut fini de bâtir avec zèle le temple du Seigneur. Quant est-ce que Samson se livra aux mêmes attaques de la concupiscence? Lorsque, pour complaire à une étrangère, il mena une vie languissante et inutile.

Toute la question est donc de savoir si le défaut de zèle est allé jusqu'à éteindre en nous l'amour du travail. Etes-vous de ceux qui s'en tiennent précisément à assister au chœur aux heures marquées, ou à faire leurs prônes aux jours ordonnés, et qui du reste ne savent à quoi employer leur temps? Etes-vous de ceux qu'on n'a jamais vus chez eux un livre à la main, qui ont abandonné toute étude, qui dans une année peut-être ne font pas un seul quart d'heure de méditation, qui passent toute leur vie à s'ennuyer ou à ennuyer les autres? En ce cas, si vous êtes chaste, j'ose le dire, c'est un miracle; et au cas que vous ne le soyez pas, c'est un miracle encore si vous êtes content. Monter tous les jours à l'autel avec une pareille indignité, il n'y aurait que l'endurcissement seul qui pût vous y rendre insensible.

RÉFLEXIONS.

Quel malheur que le mien, si après avoir été appliqué au salut des autres je venais à me perdre moi-même! Hélas! ne peut-on pas me comparer à ces ouvriers infortunés qui travaillèrent à la construction de l'arche, et qui périrent ensuite dans le déluge? Pendant cent ans ils en furent payés pour s'employer aux moyens de sauver Noé avec toute sa famille, et ils ne se sauvèrent pas eux-mêmes. Quel dut être leur désespoir, lorsqu'ils virent à l'abri du naufrage, et qu'eux-mêmes se trouvèrent submergés dans les flots? Cependant, ô mon âme, il y aurait dans ta perte quelque chose de bien plus triste pour toi. Car après tout, si ces ouvriers périrent, c'est qu'ils étaient hors de l'arche. Mais toi, si tu périssais, ce serait dans l'arche même que tu périrais, et Dieu t'a fait en cela une grâce qu'il leur avait refusée. C'est dans l'arche même qu'il t'a placée; c'est même dans l'endroit de l'arche le plus sûr et le plus privilégié; c'est dans son propre sanctuaire, c'est sur les plus hautes marches de l'autel, c'est à la porte de son tabernacle qu'il t'a mise. Il t'a introduite jusque dans son sacré côté. Voudrais-tu périr au port même du salut?

AFFECTIONS.

Ah! Seigneur, que les prêtres de la Synagogue ne soient pas sauvés, je n'en suis pas surpris. Vous leur avez reproché vous-même que, non contents de se perdre, ils s'employaient à perdre les autres : *Vos non intratis, nec similis alios intrare.* (*Matth.*, XXIII, 13.) Mais que moi, qui au moins quelquefois m'emploie à sauver les autres, je me perde moi-même, grand Dieu! ne le permettez pas. Que vous jetiez au feu les verges dont vous vous servez pour exercer votre Eglise, leur destination est naturelle : mais qu'un instrument de votre miséricorde eût le même sort, votre miséricorde même s'y oppose. Laissez-vous donc toucher.

RÉSOLUTIONS.

De mon côté, ô mon Dieu, pour donner désormais plus d'étendue et d'activité à mon zèle, je regarde dès-à-présent comme donné à moi-même, l'ordre qui fut donné à Joseph d'aller vers ses frères, et de leur porter tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin : *Vade, et vide si cuncta prospera sint erga fratres tuos.* (*Gen*, XXXVII, 13.) J'irai chez les malades pour les aider à bien mourir, et dans les hameaux pour aider tout le monde à bien vivre. J'irai dans les maisons où règne la discorde, pour y établir la paix; dans les maisons où règne la dissolution, pour l'en bannir; dans les maisons de deuil, pour y porter la consolation; dans les maisons où règne l'indigence, pour soulager la misère. Je reconnais que c'est la fin de mon état. Je vous demande pardon de l'avoir connu si tard; mais à l'avenir, malheur à moi si je manque à en remplir les devoirs : *Væ mihi, si non evangelizavero!* (*I Cor.*, IX, 16.) Aidez-moi, ô mon Dieu, à accomplir une obligation si importante.

# RETRAITE POUR LES CURÉS.

—

## AVIS GÉNÉRAUX

### TOUCHANT LA RETRAITE DES CURÉS.

—

I. La bonne conduite des curés est quelque chose de si important au bien de leurs paroissiens, que c'est travailler au salut de tout le troupeau que de travailler à la sanctification des pasteurs.

II. De tous les moyens d'y réussir, le plus sûr est, sans difficulté, l'usage des retraites. Tous les jours on en voit des effets qui tiennent du prodige.

III. Plus cet usage se multiplie, et semble aujourd'hui vouloir s'étendre aux curés de presque tous les diocèses, plus il était convenable de leur procurer une retraite qui fût faite exprès pour eux, et qui, dans sa totalité, fût uniquement propre de leur état.

IV. La plupart des curés de la campagne se trouvant seuls prêtres dans leurs paroisses, il est évident qu'ils ne sauraient s'en absenter huit jours de suite, sans exposer leurs paroissiens à se voir privés de la messe un saint jour de dimanche. Aussi est-ce pour obvier à un pareil inconvénient qu'on a resserré, dans des bornes un peu plus étroites, la *Retraite* qu'on leur présente ici.

V. C'est pour la même raison encore qu'en fixant le temps auquel ils devront s'assembler, on a eu attention que, dans la semaine de leurs exercices, il ne se rencontrât aucune fête chômée.

VI. Si, de soi, la retraite est bonne en tout temps, tous les temps de l'année ne sont pas pour cela également propres à y attirer des curés qui, quelquefois, ont bien du chemin à faire pour s'y rendre. Tel serait le cœur de l'hiver pour des personnes âgées ou valétudinaires. Tel encore serait le temps des récoltes, pendant lequel plusieurs peuvent avoir un intérêt bien fondé de ne pas s'éloigner, pour pouvoir les faire recueillir sous leurs yeux.

VII. Autant il est avantageux au bien général d'une retraite d'y appeler à chaque fois un assez grand nombre de curés, pour pouvoir animer les uns par la ferveur et le bon exemple des autres, autant est-il nécessaire, pour le bien de chacun d'eux en particulier, qu'ils y soient tous logés sous un même toit. On comprend assez que, s'ils avaient à se retirer tous les soirs ou dans des maisons d'amis, ou même dans des auberges, de frivoles entretiens auraient bientôt dissipé en eux tout le recueillement de la journée. Il est donc essentiel pour eux que leur retraite se fasse dans quelque maison de séminaire, ou dans quelque couvent de religieux. Mais, pour pouvoir les loger tous dans le séminaire nommément, il faut nécessairement attendre que les séminaristes en soient sortis pour passer les vacances chez eux; et, ce qu'il y a d'heureux en ce point, c'est que cette même saison du mois de septembre se trouve, à tous égards, une des plus commodes de l'année pour les curés.

VIII. Comme, d'un côté, il ne serait nullement convenable de tirer en un même temps tous les curés de leurs paroisses; et que, de l'autre, il ne serait pas même possible, ni près de là, de les loger tous ensemble, on sera toujours contraint partout de les séparer en plusieurs classes. Il serait seulement à désirer que chaque curé pût faire sa retraite de deux en deux ans, et qu'aucun ne passât au moins tous les trois ans sans l'avoir faite.

IX. Une observation des plus importantes à faire, c'est qu'en formant les différentes classes dont on vient de parler, on ne saurait apporter trop d'attention à y distribuer tellement les sujets dont on voudra les composer, que, dans la même classe, autant que la chose sera possible, il ne se trouve que deux curés dont les paroisses soient contiguës l'une à l'autre. Il en faut toujours un au voisinage de celle dont le curé sera en retraite, afin que, dans les cas de quelque maladie pressante, le curé le plus proche puisse suppléer à l'absence de l'autre. Opération encore une fois très-essentielle, mais plus difficile qu'il ne paraît d'abord, et qui, pour être bien faite, devient une vraie étude.

X. Dans celle des classes qui sera de tour pour entrer la première en retraite, il paraîtrait convenable d'y placer tous les archiprêtres du diocèse; afin que, s'il y avait des abus communs à réformer, un évêque les eût tous ensemble sous sa main pour les charger de ses ordres.

XI. Tout curé, avant que de partir pour se rendre au lieu de la retraite, doit en aller informer celui de ses confrères qui sera son plus proche voisin, et le prier d'accourir aux besoins qui, en son absence, pourraient survenir dans sa paroisse. Le dimanche, avant son départ, il doit avertir ses paroissiens de recourir à celui-là nommément dans les cas pressants qui pourraient arriver; le dimanche suivant, après avoir dit la sainte messe, il se rendra en diligence au séminaire, où il demeurera en retraite jusqu'au samedi d'après, auquel jour il pourra, dès le matin, se retirer chez lui.

XII. Quant au règlement qu'on devra suivre dans le temps même de la retraite, on sera instruit, en y arrivant, de la distribution du temps qui aura été faite pour chaque heure de la journée (3).

(3) *Ces Avis généraux* étaient suivis de la liste des paroisses du diocèse de Sisteron, et de l'époque des retraites dans ces paroisses. Nous n'avons jugé utile de conserver que la partie purement spirituelle de la *Retraite* du P. Lalitau.

*Pour le dimanche au soir.*

## ENTRETIEN

### SUR LE BESOIN QUE NOUS AVONS DE FAIRE LA RETRAITE.

Plus nos emplois, mes très-chers frères, nous répandent au dehors, plus aussi nous avons besoin de rentrer souvent en nous-mêmes. Dans l'agitation presque continuelle où nous vivons, il est bien difficile qu'il ne s'y glisse bien des défauts qui, à raison même des mouvements que nous nous donnons, échappent à notre attention, et dont souvent notre conscience demeure chargée sans que nous nous en apercevions. C'est ce qui m'a toujours fait croire que, si la retraite est utile à tous, elle est nécessaire aux curés. Autant donc nous devons nous tenir toujours en état d'aller paraître devant Dieu, autant avons-nous tous, dans les fonctions du zèle, besoin de faire quelques jours de retraite pour nous y préparer.

Sommes-nous du nombre de ceux qui sont si dissipés qu'ils ne savent seulement pas où ils en sont avec Dieu? En nous dévoilant simplement notre intérieur, la retraite nous l'apprendra. Sommes-nous du nombre de ceux qui sont si dérangés, qu'ils sont habituellement mal avec Dieu? En nous occupant saintement dans notre intérieur, la retraite y remédiera. En deux mots, la retraite nous sera d'un grand secours pour connaître le véritable état de nos consciences, je vous le ferai voir dans le premier point de cet entretien. La retraite nous sera d'un grand secours pour remédier au mauvais état de nos consciences, vous le verrez dans le second.

Seigneur, ce ne sont plus ici de *simples ouailles* (*Joan.*, X) de la bergerie, ce sont des pasteurs mêmes du troupeau qui cherchent à se sanctifier eux-mêmes pour travailler plus utilement à la sanctification des autres. Répandez sur nous quelques rayons de vos divines lumières pour dissiper les ténèbres de nos esprits, et quelques étincelles de votre feu sacré pour fondre les glaces de nos cœurs. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que nous entreprenons la grande action que nous allons faire; et c'est de votre protection aussi auprès de Dieu que nous en attendons tout le succès. Commençons.

### PREMIÈRE PARTIE.

Pour parvenir à bien connaître le véritable état de notre conscience, indépendamment des secours qui nous sont nécessaires du côté de Dieu, de notre côté nous devons nécessairement faire deux choses: premièrement, considérer avec la plus sérieuse attention de quelle importance il est pour nous d'en bien connaître toutes les taches; secondement, nous appliquer avec le plus grand soin à en bien développer tous les replis. C'est-à-dire que nous devons d'abord nous bien remplir l'esprit des grands motifs de religion qui nous obligent de nous étudier à bien connaître tout ce qui se passe de plus secret dans notre conscience; et que nous devons ensuite employer tous les moyens les plus convenables pour tâcher d'acquérir une connaissance qui nous est si nécessaire pour le salut, Or, c'est ce qu'une retraite bien faite opère en nous dans le plus souverain degré.

Comment cela? C'est que la retraite nous remet devant les yeux les motifs les plus capables de nous faire rentrer dans notre conscience. C'est que la retraite nous met en main les plus puissants moyens de découvrir ce qu'il y a de plus caché dans notre conscience. Deux vérités, dont vous conviendrez aisément sur l'exposé que j'en vais faire.

1° Qu'est-ce qui fait que nous sommes pour l'ordinaire si peu touchés des plus frappantes vérités de la religion? Est-ce que nous les ignorons, ou que nous en doutons? Est-ce même qu'il soit rare que les objets présents les rappellent à notre souvenir? Mais des ministres du Seigneur qui, par profession et par état, les apprennent aux autres, pourraient-ils ne pas savoir ce qu'ils enseignent, ne pas croire ce qu'ils prêchent comme essentiel au salut, et oublier ou des mystères qu'ils célèbrent si souvent, ou des vérités que l'exemple même des morts et des mourants leur remet tous les jours devant les yeux? D'où vient donc que toutes les vérités de la religion font communément si peu d'impression sur nous? C'est que nous n'y pensons pas assez, et que, quand elles se présentent à nous, nous n'avons pas soin de les entretenir dans notre esprit, pour leur donner le temps d'agir sur notre cœur. Ne faisant pas le sujet de nos réflexions, il n'est pas surprenant qu'elles ne fassent pas non plus le sujet de nos craintes.

Mais dans la retraite, il n'en va pas ainsi. Là, ce ne sont plus ni de simples lueurs superficielles qui ne fassent qu'effleurer la pointe de nos esprits, ni des idées vagues et générales de Dieu et de sa religion qui soient détachées les unes des autres, et qui n'aient entre elles aucune liaison, ni des réflexions qui soient purement momentanées, et qu'on ait la douleur de voir disparaître le moment d'après qu'elles ont été formées. Ce sont, au contraire, des vérités frappantes qui, par la terreur qu'elles inspirent, jettent l'âme dans une salutaire épouvante; des vérités si liées ensemble et présentées dans un ordre et un arrangement si méthodique, que l'une enchérit sur l'autre; des vérités si assidûment méditées et approfondies, qu'il n'est pas croyable combien elles remuent les consciences des personnes les plus endurcies.

Qui pourrait, en effet, sans en être effrayé, consumer les journées entières à considérer, tantôt les suites affreuses du péché, et tantôt les funestes surprises de la mort, tantôt la rigueur inflexible des jugements de Dieu, et tantôt toute l'horreur des tourments de l'enfer? Et dans une si juste frayeur, qui pourrait ne pas songer à se précautionner

contre de si grands dangers? Pour avoir une seule fois entendu parler du jugement dernier, un païen même, ainsi que le rapporte saint Luc (*Act.*, XXIV), en fut si épouvanté, qu'il en était tout *tremblant;* et le premier sentiment que fit naître en lui son épouvante, fut de prendre un temps également commode et convenable pour bien examiner ce qui, dans une vérité si terrible, faisait le sujet de ses alarmes. Que doit-ce donc être de ceux qui sont instruits dans la foi, et encore plus des docteurs mêmes de la loi, lorsqu'ils méditent sans cesse toutes les dernières fins de l'homme? L'impression de crainte en est si grande dans quelques-uns, qu'à l'exemple de saint Jérôme, ils s'imaginent quelquefois entendre la trompette fatale qui doit appeler tous les hommes au jugement général, et dans tous, la première impulsion est toujours d'aspirer à y recevoir un arrêt favorable. Aussi voyons-nous que le premier soin de tous les retraitants est de s'employer à faire une revue générale de toute leur vie; et c'est là comme le premier fruit de la retraite, de nous porter par les plus pressants motifs de religion à bien examiner notre conscience.

2° Autre fruit de la retraite : c'est qu'après avoir ainsi commencé par nous rappeler au dedans de nos consciences, la retraite nous facilite encore et nous fournit les plus puissants moyens de bien découvrir ce qui s'y passe. Tout le monde comprend assez de quelle importance est pour nous une pareille découverte, mais il ne paraît pas que pour l'ordinaire les prêtres mêmes en comprennent assez la difficulté. Il est certain, néanmoins, que tous les temps ne sont pas également propres à sonder le fond de nos consciences. On y trouve tant de plis et de replis à développer, tant de détours à suivre et à examiner, tant de choses à se rappeler, tant de points différents à discuter, et surtout tant de sortes d'embarras quelquefois à démêler, que, sans quelques jours de retraite, il est difficile d'y réussir.

Pourquoi cela ? C'est que, pour parvenir à avoir une connaissance exacte et détaillée de tout le mal qu'on a fait en sa vie, il faut le concours d'un assez grand nombre de circonstances qui ne se trouvent guère réunies que dans le temps de retraite. Il faut de la solitude pour n'être pas extérieurement détourné, du recueillement pour n'avoir pas l'esprit intérieurement dissipé, du repos pour pouvoir mieux s'occuper, du loisir pour ne rien précipiter, de l'attention pour ne rien oublier, de saints exemples devant les yeux pour être encouragé, de bons guides pour être bien dirigé, de grandes prières surtout pour être aidé de Dieu, et beaucoup de ferveur pour en être plus facilement exaucé. Qu'en pensez-vous vous-mêmes, mes très-chers frères? Sont-ce là des précautions qu'il soit indifférent de prendre ou de laisser, quand on veut bien sincèrement connaître le véritable état de sa conscience? Ou ne sont-ce pas, avec la grâce, les plus puissants et les plus sûrs moyens d'y parvenir?

Or, est-il une seule de toutes ces saintes pratiques qui ne soit pas de l'usage ordinaire des retraites? Qu'on dise donc que, pour parler au cœur à une âme, Dieu veut être seul avec elle (*Osee*, II, 14); qu'il ne se trouve point parmi le bruit et le tumulte du siècle (III *Reg.*, XIX. 11); qu'en choisissant ses disciples, il les sépara de la multitude (*Act.*, XIX, 16); que, quand il voulut rendre l'ouïe à un sourd, il commença par le retirer à l'écart, et par le séparer de la foule (*Marc.*, VII, 33); que, quand il voulut apparaître à ses apôtres, ce fut toujours portes fermées (*Joan.*, XX, 19) qu'il se montra à eux dans le cénacle; et que, quand il leur envoya son Saint-Esprit, ce fut encore dans le lieu même de leur retraite qu'il le fit descendre sur eux. (*Act.*, II, 1.) Qu'on ajoute, si on veut, avec le prophète Osée (II, 14), que, pour se communiquer à nous dans la solitude même, Dieu exige, de plus, qu'on s'y tienne tout le temps dans le silence et le repos du recueillement, dans les ferveurs de la prière et de la méditation, dans toute l'amertume et la componction de nos cœurs. A tout cela je répondrai toujours que, pour accomplir en tous ces différents points la volonté de Dieu sur nous, on n'a qu'à entrer en retraite, et qu'à pratiquer fidèlement toutes les règles qu'elle prescrit.

Pour vous en convaincre d'une manière bien sensible et bien palpable, n'en cherchons la preuve qu'en vous-mêmes, et, pour cet effet, examinons seulement la démarche que vous faites aujourd'hui. Vous demander dans quelle vue et par quelle fin vous vous êtes rendus ici, ce ne serait pas une question à vous faire. Par la miséricorde du Seigneur, vous êtes tous venus pour vaquer pendant quelques jours d'une façon plus particulière aux affaires de votre conscience. Mais, pour en bien débrouiller tout le chaos, et pour voir plus clair dans toute votre conduite passée, quels moyens allez-vous prendre? Car c'est là le point important que j'ai ici à éclaircir. Vous allez d'abord vous enfermer dans une solitude parfaite, vous prescrire un silence absolu, vous tenir dans le plus profond recueillement, afin que, pendant tout ce saint temps de retraite, il n'y ait plus ni objets qui vous distraient, ni entretiens qui vous dissipent, ni occupations qui vous détournent et qui vous empêchent de vous livrer tout entiers à la grande affaire de votre salut. C'est pour cela que vous êtes déjà tous sortis du lieu de votre séjour ordinaire ; que vous vous êtes éloignés de tous ceux qui, chez vous, auraient pu vous dérober une partie de votre temps ; et que vous avez interrompu les fonctions mêmes de votre ministère pour venir vaquer ici au soin de votre propre perfection. A commencer dès ce moment, quelle va être ici la suite de toutes vos occupations? Remarquez-le bien, je vous prie. A proprement

parler, vous n'en aurez qu'une seule, à laquelle se rapporteront absolument toutes les autres; et cette occupation unique, c'est le soin de bien connaître le véritable état de votre conscience. Quand donc vous emploierez une grande partie du jour à la méditation des plus frappantes vérités de la religion et des devoirs les plus propres de votre état, ou à la lecture d'un saint livre, ce sera pour savoir si vous n'avez rien à craindre de ces mêmes vérités, et pour confronter à cet effet toute votre conduite passée avec vos devoirs Quand vous consacrerez une autre grande partie de la journée, tantôt à répandre votre cœur devant Dieu dans des prières vocales, et tantôt à fléchir sa colère par divers actes de mortification, ce sera pour implorer les lumières de sa miséricorde sur la révision que vous allez faire de toute votre vie, et pour ne pas vous tromper dans la connaissance que vous y puiserez de la véritable situation où vous vous trouvez devant Dieu. Par tous ces moyens de salut que vous fournira la retraite, vous apprendrez le grand besoin que vous aviez de la faire pour parvenir enfin à vous bien connaître vous-mêmes; et voilà aussi ce que vous n'aviez peut-être jamais assez bien compris.

Ah! mon ame, en fallait-il tant pour te convaincre au moins de la nécessité qu'il y avait pour toi de faire une retraite? Hélas! comment aurais-je pu jusqu'ici connaître au vrai l'état de ma conscience parmi tant d'occupations qui m'ont toujours tenu comme sorti hors de moi-même? Est-ce donc dans la dissipation des sens qu'on entend la voix de Dieu qui nous rappelle sans cesse au dedans de nous-mêmes? Est-ce dans le tourbillon et le torrent des affaires qu'on sondera jamais bien l'abîme de son propre cœur? Ne voyais-je donc pas que, jusque dans les états de la vie les plus retirés du commerce du monde, les âmes les plus intérieures et les plus recueillies croient avoir besoin, régulièrement tous les ans, de quelques jours de retraite pour faire une revue exacte de leur conscience? Je le reconnais, ô mon Dieu, dans toute l'amertume de mon âme; jusqu'ici je n'ai que trop été du nombre de ces esprits dissipés qui, pour parler le langage de votre Roi-Prophète (*Psal.* LXXVII), vont toujours leur train, sans jamais revenir sur eux-mêmes. Mais me voici enfin dans la retraite, et comme je commence à comprendre qu'elle me sera d'un grand secours pour bien connaître le véritable état de ma conscience, j'espère de votre miséricorde qu'elle me sera aussi d'un grand secours pour remédier au mauvais état de ma conscience: c'est mon second point.

### SECONDE PARTIE.

Qu'on vive avec une conscience dérangée dans le temps qu'on est encore ou trop occupé, ou trop dissipé, pour en bien connaître tout le désordre intérieur et pour en bien sentir toutes les funestes conséquences, la chose est aisée à comprendre. Mais qu'on persiste dans son dérangement lors même qu'on en connaît le mieux tout le danger, et qu'on en craint le plus toutes les suites, vous conviendrez, mes très-chers frères, qu'il nous serait bien difficile d'allier dans notre esprit une si grande indifférence pour son salut avec une si vive crainte de se perdre pour l'éternité. Voir en effet au-dessus de soi un Dieu armé de ses foudres pour punir nos péchés, et sous ses pieds des braziers allumés pour nous tourmenter éternellement, ce sont là des vérités trop terribles pour ne pas nous réveiller de notre assoupissement, lorsqu'elles sont bien méditées. Aussi voyons-nous que, comme on commence dans toutes les retraites par nous les faire bien contempler et bien approfondir, dans toutes les retraites aussi chacun s'empresse de mettre ordre aux affaires de sa conscience pour se soustraire à de si horribles tourments.

Le point capital pour nous est donc de remédier promptement et pleinement à tout ce qu'il pourrait y avoir de dérangé dans l'intérieur de notre conscience. Je dis, d'y remédier promptement; parce que si nous sortions de la retraite sans l'avoir fait, il serait dangereux que nous ne le fissions jamais. Je dis, d'y remédier pleinement; parce que, si nous ne le faisions qu'à demi, ce serait comme si nous n'avions rien fait. Deux points si essentiels, que c'est du plus ou du moins de soin que nous apporterons à nous en bien acquitter, que dépendra tout le bon ou le mauvais succès de notre retraite.

1° Ne nous flattons pas, mes très-chers frères : tout prêtre, et bien plus encore tout prêtre ayant charge d'âmes, qui ne vit pas selon son état, pèse à Dieu et aux hommes sur la terre. Communément sa mauvaise vie est si préjudiciable, quelquefois même si funeste à tant d'autres, que c'est souvent en Dieu un trait de sa miséricorde envers les ouailles, que de sacrifier et d'immoler le pasteur à sa justice. Si donc j'avais le malheur d'être de ce nombre, je dois me bien dire à moi-même que si je différais davantage de mettre fin au dérangement de ma conscience, Dieu pourrait bien ne plus différer de mettre le dernier comble à mon malheur.

Qu'attendrais-je en effet pour réformer ce qu'il pourrait y avoir de défectueux dans ma conduite? Serait-ce quelque occasion favorable de changer de vie? Mais pour opérer en moi un si heureux changement, aurai-je jamais de plus belle occasion que la retraite? En y entrant, n'entré-je pas dans un saint temps où Dieu a coutume d'accorder ses plus grandes grâces, où s'il me parle au cœur, je serai plus en état d'entendre sa voix; où je serai même mieux disposé à suivre en tout ses saintes volontés? Et en manquer l'occasion, ne serait-ce pas m'exposer à n'en retrouver jamais de si favorable?

Inutilement, pour tâcher de m'étourdir sur les dangers de mon état, chercherais-je à me rassurer sur ce que Dieu est bon, sur ce qu'il a bien voulu m'attendre jusqu'à présent, sur ce qu'il veut encore m'attendre comme il

on attend d'autres, sur ce que je me crois résolu de changer un jour de conduite, ce seraient là autant de prétextes pour continuer à mal vivre. Il est vrai que Dieu est bon, et qu'il voudrait ne perdre personne. Mais, par la raison même qu'il voudrait nous sauver tous, ne dois-je pas craindre qu'il m'ôte bientôt avec la vie tout moyen de perdre les autres? Il est vrai que Dieu est bon, et infiniment bon; mais n'est-il pas infiniment juste? Et quand tous les jours il précipite dans l'enfer tant de milliers de pécheurs morts dans leur impénitence, cesse-t-il d'être bon et infiniment bon, parce qu'il est également juste? Il est vrai que, par sa miséricorde, Dieu m'a attendu jusqu'à présent dans tous mes délais; mais n'est-ce pas pour cela même, et parce qu'il m'a déjà si long-temps et si inutilement attendu, que peut-être il ne m'attendra plus? Il est vrai qu'il peut m'attendre encore comme il en attend plusieurs autres; mais Dieu fait-il donc tout ce qu'il peut? Ne pouvait-il pas me perdre d'abord après mon premier péché? Voyons-nous qu'il l'ait fait? Encore aujourd'hui ne peut-il pas m'enlever de ce monde dans l'état où je suis? Voyons-nous qu'il le fasse? Mais ce qu'il n'a pas encore fait, ne le fera-t-il point bientôt? Quand même il m'attendrait encore pendant plusieurs années, qu'en serait-il à l'avenir de mon retour à lui? Ce qui en a toujours été par le passé. Que lui demandais-je, il y a quinze ou vingt ans? Alors comme aujourd'hui, je souhaitais qu'il m'attendît. Il l'a fait. Mais qu'y a-t-il gagné? Autant en arriverait-il encore s'il m'attendait tout de nouveau. Ne nous y trompons pas, mes très-chers frères; ce sont là autant d'illusions que nous chercherions à nous faire à nous-mêmes; et n'espérons pas que nous puissions obtenir de la bonté de Dieu qu'il favorise nos désordres.

Vous savez que, dans son Evangile (*Luc.*, XIII, 6-9), Jésus-Christ ordonna qu'on coupât le figuier stérile, et qu'on le jetât au feu. Prenons exemple de cette parabole, pour former nos raisonnements par rapport à nous-mêmes; et disons que s'il voulut que l'arbre fût coupé, uniquement parce qu'il ne portait aucun fruit, bien plus est-il à craindre qu'il ne donne le même ordre contre moi qui n'en porte que de mauvais? Hélas! qui sait même si je ne puis pas m'en appliquer la suite; et si, comme le vigneron demanda encore une année pour voir si après de nouveaux soins l'arbre ne viendrait pas à fructifier, mon bon ange et mes saints protecteurs dans le ciel n'ont pas obtenu encore un peu de temps, après lequel, si je ne deviens pas meilleur, je serai retranché du nombre des vivants? Qui sait si, au cas que je ne profitasse pas de cette retraite, Dieu ne dira pas dans un an, dans quelques mois, dans peu de jours peut-être: A quoi bon laisser plus longtemps un si mauvais arbre sur la terre? *Qu'on le coupe*, et qu'on le jette au feu. Le seul parti que nous ayons donc à prendre, c'est de remédier promptement aux affaires de notre conscience.

2° C'est encore d'y remédier pleinement. Dans le compte de conscience que nous allons nous rendre à nous-mêmes, pendant toute cette retraite, nous trouverons que nous avons commis bien des péchés en notre vie; et nous trouverons aussi que nous avons contracté bien des défauts. L'attachement au péché nous a fait faire de grands maux; et la persévérance dans nos défauts nous a empêché de faire de grands biens. Afin donc de remplir toute justice à ces deux égards, nous devons expier nos péchés pour en réparer l'offense, et nous corriger de nos défauts pour en prévenir les suites.

Toute offense de Dieu doit être réparée. Mais croyons-nous, surtout après tant de péchés griefs, que pour toute réparation, Dieu se contente jamais ni d'une revue générale et superficielle de nos péchés, ni d'une douleur apparente qui ne serait pas dans le cœur, ni d'une déclaration de ces mêmes péchés, où l'on ne dit bien souvent que ce qu'on veut dire, et où, après cela encore, on croit avoir tout fait, comme si on avait tout dit? Vous conviendrez que ce serait juger bien mal de l'énormité et de la multiplicité de nos offenses, que de croire qu'on puisse en être quitte à ce prix. Cependant, ô mon Dieu, n'est-ce point là mon portrait qu'on vient de faire? Hélas! combien de fois en ma vie me suis-je contenté d'un examen si vague et si général, qu'il ne consistait guère qu'en un simple coup d'œil sur ce qu'il y avait de plus marqué dans ma conscience? Combien de fois n'ai-je témoigné à Dieu d'autre contrition de mes péchés, que d'en avoir simplement prononcé la formule? Combien de fois aura-t-il été impossible à mon confesseur de connaître en moi des péchés que je ne connaissais plus moi-même, dans l'accusation trop peu sincère, ou trop précipitée que je lui en faisais?

Que devons-nous donc faire aujourd'hui pour réparer un si grand mal? Voyez ce que fit la femme de l'Evangile pour tâcher de retrouver une pièce de monnaie qu'elle avait perdue. Elle commença, dit le Fils de Dieu (*Luc.*, XV, 8), par allumer une lampe; et, à la faveur de cette lumière, remuant pour cet effet tous les meubles de sa chambre, elle chercha ce qu'elle avait perdu, jusqu'à ce qu'elle l'eût trouvé. Voilà quel doit être aussi notre premier soin dans cette retraite. C'est d'abord d'implorer les lumières du ciel, pour tâcher de bien connaître le véritable état de notre conscience, d'en fouiller ensuite tous les replis pour découvrir ce qu'il peut y avoir de plus caché à nos propres yeux; et, quand nous nous en serons pleinement instruits, d'aller, la douleur dans le cœur, en faire un humble aveu aux pieds d'un confesseur.

Mais alors même, tout ne sera pas encore fait pour cela. A la vérité, c'est beaucoup que de sortir ainsi de l'état du péché; mais

il n'est ni moins important, ni moins nécessaire de faire un ferme propos, et de prendre les plus justes mesures pour n'y plus retomber. Qu'est-ce donc qui jusqu'ici a produit en nous tant de chutes? C'est au principe et à la racine du mal qu'il faut aujourd'hui aller appliquer la coignée. (*Luc.*, III, 9.) Par exemple, sommes-nous assez épris de l'estime de nous-mêmes, pour exiger des distinctions et des préférences qui ne nous sont pas dues, pour vouloir primer partout, dominer sur tout; et voulons-nous tellement l'emporter sur les autres, que nous n'ayons communément que des froideurs et des mépris, ou même que de la rudesse et des brusqueries pour ceux qui ne cèdent pas à notre sentiment et à nos volontés? C'est de la passion d'orgueil que partent tous ces défauts; et, jusqu'à ce que nous l'ayons pleinement domptée en nous, tous ces mêmes défauts nous empêcheront de faire aucun bien dans nos paroisses. Sommes-nous sujets à craindre si fort de manquer un jour du nécessaire, que, dans la perception de nos revenus, nous n'en séparions rien pour les pauvres; que dans l'exaction de nos droits nous ne mettions jamais aucune différence entre le riche et le nécessiteux; et, qu'à l'égard de nos fonctions mêmes, nous ne les fassions avec empressement que lorsqu'on nous les paye? C'est de la passion d'avarice que naissent tous ces défauts qui nous rendent quelquefois si méprisables aux yeux du public; et, jusqu'à ce que nous l'ayons pleinement surmontée, nous passerons toujours pour des pasteurs mercenaires. Sommes-nous si répandus au dehors, qu'on ne nous trouve guère chez nous; si avides de faire des visites, et de nous jeter dans les conversations mondaines, que nos occupations en souffrent; si habitués à faire de si longues, ou au moins de si fréquentes excursions hors du lieu de notre domicile, que le devoir de la résidence s'y trouve intéressé? C'est de la passion du plaisir, en général, que procèdent toutes ces dissipations qui excitent communément tant de murmures contre nous; et, jusqu'à ce que nous l'ayons vaincue par une vie plus sédentaire, on sera toujours en droit de nous appliquer cet affligeant reproche du prophète Daniel, que nous ne sortons si souvent d chez nous, que parce que nous sommes déjà sortis hors de nous-mêmes. (*Dan.*, XIII, 9.)

Dans cette sainte retraite, mes très-chers frères, ne nous contentons pas de remédier au passé. Songeons encore à l'avenir, et remontons à la source du mal. Ce sont les passions de l'âme qui y causent tous les jours tant de ravages; et si, quand elles sont tournées au bien, elles servent quelquefois à former les plus grands saints; laissées à elles-mêmes, elles forment aussi tous les jours des milliers de réprouvés. Ce sont des exhalaisons qui de nos corps s'élèvent dans nos esprits; des vapeurs qui s'y échauffent comme dans un nuage, qui s'y allument, qui s'y embrasent, qui en partent ensuite avec l'activité de l'éclair, quelquefois même avec l'éclat de la foudre, et qui produisent les plus grands maux. Ce sont des monstres qui ne se plaisent que dans le désordre, des tyrans qui nous tourmentent sans cesse, des sangsues dont on ne peut satisfaire l'avidité. Ce sont là ces *ennemis domestiques* (*Mich.*, VII, 6) dont parle le prophète Michée; et c'est à ceux-là aussi que Dieu nous ordonne, comme il l'ordonna autrefois à Saül, de livrer une guerre implacable, de les détruire tous sans faire grâce à aucun, et de ne rien conserver de tout ce qui leur appartient. (I *Reg.*, XV, 3.)

Quel malheur présentement si, après tous les efforts qu'on va faire pour nous rappeler dans l'intérieur de nos consciences, nous n'étions pas plus émus du mauvais état où elle peut se trouver, que si nous n'en avions rien à craindre? C'est bien alors que nous pourrions nous écrier avec le Roi-Prophète : Grand Dieu, dans quel abîme de malheur suis-je donc descendu! Quoi! ni l'amour que je vous dois, ni les bienfaits que j'ai reçus de vous, ni la terreur de vos plus redoutables jugements, n'auraient rien pu opérer sur mon cœur! Serais-je donc déjà ce pasteur endurci que le Sage a voulu peindre, lorsqu'il a dit qu'on devrait le regarder comme un pilote assoupi, lequel n'ayant plus ni l'œil à la boussole, ni la main au gouvernail, laisse voguer son vaisseau au travers des écueils (*Prov.*, XXIII, 34), au risque évident de s'aller briser contre des rochers? Serais-je ce conducteur infidèle qui, assailli de la plus rude tempête, ne s'en serait pas même aperçu, et qui, livré aux plus grands dangers, n'en aurait conçu aucune crainte? (*Ibid.*, 35.) Il est vrai, ô mon Dieu! que j'ai souvent abusé de vos grâces; mais n'êtes-vous pas toujours mon Père, quoique je sois envers vous un enfant dénaturé? Ah! Père tendre, *n'avez-vous donc* dans les trésors inépuisables de votre miséricorde infinie *qu'une seule bénédiction à donner?* (*Gen.*, XXVII, 36.) Ajoutez à toutes celles que vous m'avez tant de fois faites celle de me sanctifier dans cette présente retraite. Ainsi soit-il.

### *Pour le lundi.*

#### SUR NOTRE DERNIÈRE FIN.

#### I^re^ MÉDITATION.

*De notre fin, comme hommes.*

Dieu m'a créé pour son service : premier point. — Dieu m'a créé pour mon salut : second point.

##### PREMIER POINT.

Dieu m'a créé pour son service.

Que nous ayons tous été créés pour servir Dieu, c'est une vérité que le doigt de Dieu a comme gravée partout avec des caractères ineffaçables. Au dedans de nous et hors de nous, tout nous l'annonce.

1° Au dedans de nous. Les lumières de

la raison, les sentiments de la nature et les cris de la conscience, sont comme autant de voix muettes, mais éloquentes, qui nous apprennent que Dieu nous a donné l'être et qu'il nous a mis au monde pour le servir.

Que nous dit la raison sur une vérité si capitale? Elle nous dit que Dieu étant notre premier principe, il doit nécessairement être aussi notre dernière fin; qu'il pouvait bien ne pas nous créer, mais qu'en nous créant, il a indispensablement dû nous créer pour lui-même, et qu'en effet, quand il nous a donné un esprit pour le connaître, un cœur pour l'aimer, une âme raisonnable pour le servir, c'est pour son service qu'il nous a créés. Que nous inspirent à cet égard les sentiments de la nature? Pour en bien juger, voyons avec quelle espèce d'horreur nous regardons tous ces enfants dénaturés, qui n'ont ni amour ni respect pour ceux de qui ils ont reçu la vie, et qui leur refusent jusqu'aux services qu'ils leur doivent. Si donc leur procédé nous paraît d'autant plus injuste et plus blâmable qu'on n'en trouve pas même d'exemple parmi les bêtes les plus féroces, combien plus monstrueuse encore doit nous paraître la conduite de ceux qui, par leur indifférence pour tout ce qui concerne le culte que nous devons tous à Dieu, semblent ne lui tenir aucun compte et ne lui savoir aucun gré de les avoir tirés du néant? Mais aussi, quand l'homme s'écarte ainsi de sa fin, que signifient alors tous ces cris de la conscience qui lui reprochent si vivement son crime et qui le menacent des plus horribles supplices? Des remords si cuisants et si amers ne condamnent-ils pas visiblement ce criminel oubli de Dieu dans lequel nous vivons? Et, par une suite nécessaire, ne prouvent-ils pas que nous ne sommes faits que pour Dieu?

O mon âme! quelle accablante vérité ce premier coup d'œil de la retraite ne présente-t-il pas à tes réflexions? C'est pour lui que Dieu m'a créé, et c'est pour moi que j'ai toujours vécu! Ce n'est ni pour m'agrandir, ni pour m'enrichir, ni pour me réjouir, que j'ai été mis au monde, et, dès mes plus tendres années, toutes mes vues ont été de parvenir à la place que j'occupe, d'en posséder les revenus, de les employer à me procurer toutes les aises et les commodités de la vie! Avant que d'y aspirer, c'était Dieu que je devais consulter, et je n'ai consulté que mon intérêt propre! En y entrant, je devais me proposer de le servir, et je n'ai eu en vue que de me servir moi-même! c'est-à-dire que je me suis substitué à la place de Dieu et que c'est en moi-même que j'ai établi ma dernière fin.

Mais si j'ai toujours dû rapporter tout à Dieu, et s'il n'était pas une seule action dans ma vie qui ne dût être faite pour Dieu, que sont devenues toutes ces pénibles fonctions de mon ministère que j'ai si souvent remplies sans vue de le servir et de lui plaire? Hélas! combien de fois, après avoir passé la journée presque entière dans mon église, en suis-je sorti le soir si épuisé de travail qu'il me restait à peine le temps et la force de réciter mon bréviaire? Combien de fois les confessions seules ont-elles tellement absorbé tous mes moments que j'avais à peine le loisir de respirer? Combien d'autres fois, appelé pour des malades, me suis-je trouvé obligé de braver toute la rigueur des plus rudes saisons, d'aller de nuit, comme de jour, à travers les plus affreux précipices leur administrer les derniers sacrements sur nos plus hautes montagnes; d'avoir eu, en y allant, à marcher sous la pluie ou sur la neige, et de courir encore risque, en y arrivant, de contracter le mal contagieux dont ils étaient atteints? Quand donc je n'aurais jamais fait d'autre mal en ma vie que de ne rien faire peut-être qui fût bien en vue de servir Dieu, quel malheur pour moi ne serait-ce pas déjà que d'avoir ainsi perdu tout le fruit de mes travaux? Mais si cet oubli de les rapporter à Dieu provenait en moi d'une négligence affectée, ou même d'une totale indifférence pour les choses de Dieu, indépendamment de tous mes mérites perdus, n'y aurait-il pas, outre cela, bien des péchés commis en m'écartant ainsi de ma dernière fin? Voilà ce que je dois méditer ici bien sérieusement, et voilà aussi ce qui doit m'apprendre combien j'avais besoin de cette retraite pour revenir d'un si prodigieux égarement.

2° Hors de nous-mêmes, tout nous annonce que Dieu nous a créés pour son service. Soit donc que je parcoure nos divines Ecritures, soit aussi que je contemple tout ce vaste univers, je trouve partout des preuves irréfragables de cette même vérité.

Tous nos Livres saints paraissent n'être émanés de Dieu même que pour régler le culte que nous lui devons; et c'est dans ce même culte que consiste tout l'exercice de notre sainte religion. Dès la naissance du monde, Dieu fit un commandement exprès au premier homme de l'honorer par son obéissance. Quand, dans la suite des temps, les hommes lui refusèrent le tribut de louange qui lui est dû, il noya toute la terre dans les eaux du déluge; et quand depuis il les vit si portés à l'idolâtrie, que la plupart lui retiraient tout leur encens pour l'offrir à des divinités étrangères, il se choisit un peuple particulier, sur l'exemple duquel tous les autres pussent se former pour apprendre à le servir.

Tel est pareillement l'exemple que nous donnent toutes les choses créées. Il n'est pas jusqu'aux créatures insensibles et inanimées, qui, glorifiant Dieu à sa façon, ne puissent toutes nous servir de modèles pour le glorifier nous-mêmes. Toutes vont à la fin pour laquelle elles ont été créées, et toutes font la volonté de Dieu avec une exactitude qui ne laisserait rien à désirer de nous, si nous savions les imiter. Avec quelle ponctualité, par exemple, voyons-nous le jour et la nuit se succéder, les

mois et les années se renouveler, les astres rouler sur nos têtes, la terre enfanter ses différentes productions sous nos pieds, et chacune de toutes ces choses créées reprendre annuellement son cours au point fixe que Dieu leur a marqué? En peut-on dire autant par proportion de l'homme même? Ne peut-on pas, au contraire, le regarder comme une espèce de monstre dans la nature, puisqu'il y est le seul qui refuse de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû? Hélas! *le bœuf même,* comme dit le prophète Isaïe, *a reconnu son maître* jusque dans la crèche. (*Isa.*, I, 3.) N'ai-je donc reçu de Dieu une âme raisonnable que pour me comporter moins bien que les créatures dépourvues de raison?

RÉFLEXIONS.

Ce que j'ai de plus important à considérer ici, c'est que, si je saisis bien cette première vérité de la retraite, j'en puis tout espérer avec la grâce, pour le règlement de ma vie. D'où vient en effet tout le déréglement de ma conduite passée? C'est que j'ai perdu de vue ma dernière fin. Si j'avais eu soin de me dire continuellement à moi-même, que je n'ai été mis au monde que pour y servir Dieu, et de ne rien faire qui ne me conduisît à cette fin, j'aurais en un sens vécu sur la terre comme les anges vivent dans le ciel. Mais, parce que je m'en suis écarté, je me suis aussi écarté de mes devoirs. Il faut donc que je regarde cette première méditation comme celle qui doit servir de base et de fondement à toutes les autres, et que pour cette raison j'apporte une attention toute particulière à la bien faire.

AFFECTIONS.

Quelle honte, ô mon Dieu! surtout pour un homme de mon état, d'avoir comme oublié dans la pratique cette divine science qu'on apprend la première aux enfants! Comment est-ce que j'ose encore paraître devant vous? Ah! Seigneur, qu'on va loin, quand on vous a perdu de vue! Je sens dès à présent dans quels grands écarts je dois avoir donné. Mais avec votre sainte grâce j'espère ne rien omettre pour revenir à vous.

SECOND POINT.

Dieu m'a créé pour mon salut.

Quand Dieu nous a créés pour le servir, il nous a créés aussi pour le posséder. Mais, comme c'est au soin de le servir fidèlement qu'il a attaché notre salut, c'est aussi à nos infidélités dans son service qu'il a attaché notre perte; et la chose est si sérieuse qu'il n'y va pas de moins pour nous que d'une éternité heureuse ou malheureuse. Le comble de l'étonnement est de voir que nous préférions tous les jours des biens superficiels et imaginaires à des biens qui seuls peuvent pleinement nous contenter; des biens passagers et périssables à des biens qui seuls doivent toujours durer.

1° Je dis des biens imaginaires. Peut-on, en effet, donner d'autre nom à tous ces faux honneurs qui ne consistent que dans l'idée des hommes, à toutes ces fausses richesses qui ne sont formées que de terre, à tous ces faux plaisirs qui n'engendrent communément que du dégoût et des chagrins? En bonne foi, est-il aucun de tous ces faux biens qui ait jamais pu me rassasier? Quand je me suis vu en possession de cette même cure que j'avais si ardemment désirée, et où j'étais peut-être entré par de si mauvaises voies, en suis-je demeuré si satisfait qu'encore aujourd'hui je n'en désirasse pas une meilleure? Quand, par les petits amas que je puis avoir faits, je me suis trouvé dans une certaine aisance, ai-je encore jamais dit: c'est assez? ou ne suis-je pas toujours travaillé de la passion d'amasser. Quand, pour mon plus grand malheur, j'aurai quelquefois cédé à l'attrait des plaisirs, ai-je jamais éprouvé que mes désirs en fussent assouvis ou n'ai-je pas, au contraire, appris, par une triste et funeste expérience, qu'ils n'en sont restés que plus vivement allumés.

Que nous apprennent pareillement tous ces pécheurs du premier ordre qui semblent avoir oublié leur dernière fin pour l'établir tout entière dans les biens créés de ce monde? Malgré toutes leurs folles joies, sont-ils contents? Mais s'ils sont si contents, pourquoi briguent-ils de nouveaux postes? Pourquoi ambitionnent-ils de plus grands biens? Pourquoi cherchent-ils à se délasser de leurs plaisirs? De tous côtés nous voyons les mondains qui s'empressent, qui demandent, qui prient pour obtenir les agréments de la vie, et qui se tourmentent, qui s'épuisent, qui s'immolent pour y réussir. S'agiter, se recommander, s'inquiéter, est-ce donc là ce qu'on appelle être content? Mais, s'ils sont si contents, pourquoi viennent-ils si souvent nous raconter leurs malheurs et nous rendre les dépositaires de leurs chagrins? D'où vient en eux cette secrète amertume qui empoisonnent tous leurs plaisirs? D'où leur viennent tous ces retours importuns sur les désordres de leur vie qui troublent tout leur repos?

Ainsi l'avez-vous permis, ô mon Dieu, par un trait particulier de votre providence sur nous. Vous n'avez pas voulu que les faux biens de ce monde pussent jamais nous contenter pleinement, afin de nous porter par là à nous en détacher. Est-ce donc que je ne sens pas dans mon propre cœur le vide affreux qu'ils y laissent? Et ce violent penchant que je conserve toujours pour une félicité parfaite, ne me montre-t-il pas visiblement que c'est pour les biens du ciel que j'ai été créé?

2° Quand même tous les biens de ce monde nous présenteraient des avantages aussi solides qu'ils sont frivoles et superficiels, dès que ce sont des biens passagers et périssables, pourraient-ils jamais faire le vrai bonheur d'une âme qui doit éternellement subsister après eux? Parmi le grand nombre de personnes que, depuis tant d'années, nous assistons si souvent à la mort, aucun de nous en a-t-il jamais vu une seule qui, en mourant, s'estimât heureuse de mourir riche? Croyons-nous bien que, quand du milieu des flammes le mauvais riche de l'Evangile demandait à Abraham une seule goutte d'eau pour rafraîchir sa langue, ce fut un grand soulagement pour lui de s'entendre dire: *Ressouvenez-vous que vous avez reçu de grands biens dans votre vie?* (*Luc.*, XVI, 25.) Son plus grand crève-cœur, au contraire, n'était-il pas d'avoir follement échangé les biens du ciel pour

ces mêmes biens de la terre qui sont encore aujourd'hui la cause de ses tourments ? Sans sortir de vous-mêmes, nous dit l'apôtre saint Paul, rappelez-vous seulement à quels usages vous avez quelquefois employé une partie des facultés que Dieu vous avait données : *Quel fruit avez-vous retiré de ces mêmes choses dont vous rougissez maintenant?* (*Rom.*, VI, 2.) Dès le lendemain vous restait-il rien des folles joies de la veille? *Que sert donc à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?* (*Matth.*, XVI, 26.)

RÉFLEXIONS

Est-il bien vrai que je veuille sincèrement me sauver? Ne prends-je point pour de vrais désirs de mon salut une simple velléité, ou de fausses promesses qui n'aboutissent à rien ? Quand on veut bien une chose, on en prend les moyens. Quels ressorts les hommes ne font-ils pas jouer pour parvenir à leurs fins? Le salut, qui est de toutes les affaires la plus importante pour moi, serait-il donc la seule chose qu'on pût se flatter de vouloir, sans recourir aux moyens de l'opérer?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, plus je pense au triste sort de tons ces ouvriers, qui par vos ordres construisirent autrefois l'arche de Noé, plus j'ai lieu de craindre que ce ne soit un jour le mien. En travaillant pendant près de cent ans à la bâtir, ils travaillèrent tout ce temps-là à sauver ceux des autres qui s'y réfugièrent, et eux-mêmes ne se sauvèrent pas. Depuis combien d'années, ô mon Dieu, ne suis-je pas appliqué par état à sauver les âmes que vous m'avez confiées? Sera-t-il dit que plusieurs d'elles se sauveront, et que moi qui les y aide, je ne me sauverai pas? Quel double enfer pour moi, si j'avais jamais le malheur d'y tomber à la place de ceux-là mêmes qu'en partie j'en aurais préservés par mes soins !

Regardez-moi en pitié, ô mon Dieu! Je l'avoue : je suis plus coupable que bien d'autres, parce que vous m'avez fait plus de grâces. J'avoue même, qu'au lieu de travailler au salut des autres, il ne m'est que trop souvent arrivé de travailler à leur perte. Mais, Seigneur, rejetteriez-vous *un cœur contrit et humilié?* (*Psal.* L, 19.) *Oubliez mes iniquités passées.* (*Deut.*, XXXII, 4.) *Reprenez pour moi les sentiments de vos anciennes miséricordes.* (*Psal.* LXXVIII, 8.) Je veux avec votre sainte grâce vous être aussi fidèle à l'avenir que je l'ai été peu par le passé, et je le veux, *de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.* (1 *Cor.*, IX, 27.)

## MÉDITATION II.

### *De notre fin comme prêtres.*

Tout prêtre doit porter à Dieu les présents des fidèles. Il doit lui exposer leurs besoins : premier point. — Il doit lui présenter leurs prières : second point.

PREMIER POINT.

Tout prêtre doit exposer à Dieu les besoins des fidèles.

*Je vous ai envoyés*, nous dit Jésus-Christ, *comme j'ai été envoyé moi-même de mon Père.* (*Joan.*, XX, 21.) Or, comme Jésus-Christ a été envoyé pour faire l'office de médiateur auprès de son Père, tout prêtre aussi est envoyé pour être en quelque sorte le médiateur des hommes auprès de Dieu. Considérons d'abord quel est l'éclat d'une si haute dignité, et voyons ensuite à quoi elle nous oblige.

1° L'honneur et l'éclat d'une si haute dignité, en nous établissant prêtres, Dieu nous a comme placés entre le ciel et la terre pour pacifier l'un avec l'autre. Jésus-Christ nous a constitués comme *ses lieutenants* (1 *Tim.*, II, 7); *et*, selon que s'en explique le Roi-Prophète, *il nous a soumis tous les peuples.* (*Psal.* XLVI, 4.) Quelle faveur n'est-ce donc pas que d'avoir été choisis pour une si grande distinction? Nous sentons assez que, comme dit l'apôtre saint Paul (*Rom.*, IX, 12), ce ne sont pas nos mérites qui nous ont procuré tant d'honneur. Si Dieu n'avait eu égard qu'à nos iniquités, ce ne sont pas les honneurs du sacerdoce, mais les tourments de l'enfer qui auraient fait notre partage. C'est donc par un choix spécial et par une bonté particulière que Dieu nous a appliqués à un si haut ministère. Il pouvait nous faire naître, comme tant d'autres, dans le sein de l'idolâtrie. Il pouvait permettre que, par les malheurs de notre naissance, nous nous trouvassions exposés à sucer l'erreur avec le lait. Il pouvait nous laisser dans le monde livrés à tous les dangers de l'état séculier, et par préférence à ceux qui vivent, ou dans les ténèbres de l'infidélité, ou dans l'obstination de l'hérésie, ou dans les égarements du siècle, il a fait de nous autant de pacificateurs entre Dieu et les hommes. Quelle reconnaissance n'exige donc pas de nous un si grand bienfait!

Mais que sert à tout un public d'avoir un prêtre comme moi dans un ministère si relevé? Par où fais-je connaître, qu'en vertu de mon état je me regarde comme le défenseur et le médiateur des hommes auprès de Dieu? Ah ! Seigneur, comment ne meurent pas de honte tant de prêtres inutiles qui, par leur inaction, semblent positivement ignorer qu'ils ont été faits prêtres pour les autres ; tant de prêtres oisifs qui, au milieu de la plus abondante moisson, passent toute leur vie sans emploi ; tant de prêtres indévots qu'on ne voit presque jamais ni monter à l'autel, ni un bréviaire à la main ; tant de prêtres indignes de leur caractère, qui paraissent n'être entrés dans l'état ecclésiastique qu'en vue de quelque bénéfice, et qui encore font métier d'en sacrifier les revenus à des tables de jeu? En bonne foi, des mains consacrées par l'onction du saint chrême, continuellement occupées à manier des cartes, et une couronne de prêtre dans un cercle de joueuses, est-ce donc pour un usage si profane qu'on a confié à de tels ministres le patrimoine des pauvres, les oblations des fidèles, les biens des fondateurs, le sang de Jésus-Christ? Hélas! les Juifs mêmes ne voulurent pas d'un tel argent, parce que, dirent-ils, *c'est le prix du sang.* (*Matth.*, XXVII, 8.)

2° Pourquoi donc avons-nous été faits prêtres? Pour les besoin des fidèles. Nous sommes dans l'Eglise comme ces anges que le patriarche Jacob vit monter et descendre sans cesse sur cette échelle mystérieuse qui touchait de la terre au ciel, et sur le haut de laquelle le Seigneur était appuyé. (*Gen.*, XXVIII, 12.) Nous sommes établis prêtres pour porter à Dieu les présents des peuples et pour lui exposer leurs besoins. Oui, dit l'Esprit-Saint, dans toutes les calamités des peuples, *c'est un devoir à tous les prêtres sans exception de se prosterner devant Dieu*

*entre le vestibule et l'autel* (*Joel*, II, 17), et de pleurer amèrement sur ses besoins. Si donc le ciel refuse à l'air ses influences, si les éléments s'altèrent, si les saisons se dérangent, si la stérilité se répand dans nos campagnes, si la contagion ravage nos provinces, si la division s'introduit dans les familles, si la guerre désole tout un Etat, c'est nous que les rois et les peuples viennent intéresser auprès de Dieu pour faire cesser tous ces fléaux. Pourquoi cela? Ce n'est pas que chacun ne doive représenter à Dieu ses propres misères et lui dire avec le Roi-Prophète (*Psal.* XXIV, 1) : Seigneur, voyez ma triste situation; mais c'est que, par une sainte disposition de sa providence, imitée des princes même de la terre, Dieu veut que les peuples aillent à lui par le canal de ses ministres.

Qu'aurais-je à répondre présentement si, comme Pharaon le demandait à Moïse, on me demandait pour preuve de ma mission que j'en produisisse les marques? (*Exod.*, VII, 9.) Pourrais-je dire que, quand j'ai vu des familles entières dans la dissension et la discorde, des veuves et des pupilles dans l'oppression, des malades dans les souffrances, des prisonniers dans les fers, des pauvres dans l'indigence, j'ai levé les mains au ciel et imploré la miséricorde de Dieu sur eux? Hélas! quand j'ai été sensible à des misères humaines, ce n'était pas des misères d'autrui, mais des miennes propres que j'étais touché; ce n'était pas même des misères de mon âme, mais des besoins de mon corps que j'étais affligé. Une fortune médiocre, une santé dérangée, une réputation attaquée, un procès perdu, un bénéfice manqué, voilà les seuls maux dont j'ai été occupé. Mais, pour ce qui est des péchés d'autrui ou de mes propres péchés, jusqu'ici m'en suis-je beaucoup mis en peine? Grand Dieu! que nous sommes éloignés de la fin de notre état, puisque nous sommes encore à la connaître.

Cependant, de quelles dettes ne dois-je pas être chargé devant Dieu pour avoir ainsi négligé de tendre aux autres une main secourable? En genre de besoins spirituels, combien est-il de personnes de ma connaissance, dont je n'ai ignoré les besoins que parce que je n'ai pas cherché à les découvrir, et dont j'aurais guéri les plaies si j'avais su m'attirer leur confiance? Combien d'autres s'étaient présentées à moi pour me découvrir les ulcères de leur cœur, et que je n'ai pas voulu écouter, les rebutant par mes mauvaises manières? Combien même dont j'ai parfaitement connu tous les dérèglements, et qui peuvent dire en un sens, comme le perclus de l'Evangile, qu'elles n'ont si longtemps croupi dans leurs péchés, que parce qu'elles n'avaient personne pour les jeter dans la piscine? (*Joan.*, V, 7.) En genre même de besoins temporels, n'ai-je jamais vu aucun vieillard venir me dire à l'oreille qu'il n'avait plus ni la force de *fouir la terre* (*Luc.*, XVI, 3), ni celle de résister plus longtemps à une disette absolue de toutes choses? N'ai-je jamais vu non plus aucun père de famille me prier de mendier pour ses enfants quelques charités secrètes *qu'il aurait honte de mendier* pour lui-même? (*Ibid.*) Quand bien même mes facultés ne m'auraient pas permis de fournir à leurs besoins, ne devais-je pas au moins les représenter à Dieu pour attirer sur eux les secours de sa providence? L'ai-je fait? et puis-je bien me persuader qu'il ne m'en demandera aucun compte?

RÉFLEXIONS.

Il est vrai que, par son ministère, tout prêtre est grandement distingué des autres hommes. Mais si en cette qualité je suis comme accablé de tant d'honneurs, ne dois-je pas me regarder aussi comme accablé du poids de mes obligations? Comment serai-je le médiateur des hommes, si je suis l'ennemi de Dieu? Et comment moyenner leur paix avec Dieu, si je suis moi-même en guerre avec lui? Puis-je donc ignorer qu'avant que de nous représenter le prêtre comme pacificateur devant le trône du Seigneur (*Eccli.*, XLIV, 3, 6), le Sage nous le montre d'abord comme agréable à Dieu par ses vertus? Mais en bonne foi, dois-je être surpris d'avoir si mal rempli jusqu'ici les devoirs de mon état? En ai-je jamais pris l'esprit? Par quels motifs me suis-je fait prêtre? Etait-ce, comme je l'aurais dû, pour me rendre agréable à Dieu et utile à l'Eglise? Ou n'est-ce point par des voies humaines que je suis entré dans le sacerdoce? Or, après avoir ainsi péché dans le principe, faut-il m'étonner que les suites aient répondu à de si mauvais commencements?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS

Ah! Seigneur, faites-moi connaître ma fin. Je parais l'avoir ignorée. Donnez-moi cette pureté de mœurs et cet esprit de charité, qui conviennent si fort à tout ecclésiastique. Avec votre sainte grâce, je suis tout résolu de bien remplir désormais cette double fin de mon état.

SECOND POINT.

Tout prêtre doit présenter à Dieu les prières des fidèles.

Ce n'est pas assez que les prêtres gémissent sur les besoins du peuple, il faut encore qu'ils prient eux-mêmes pour lui et avec lui; et il faut de plus qu'ils intéressent les autres à prier pour lui.

1° *Que le prêtre*, dit le Seigneur, *prie pour le peuple.* (*Levit.*, XIX, 22.) La raison de cet ordre intimé de Dieu à tous les prêtres est que les prières des prêtres renferment les prières de l'Eglise; que c'est au nom de l'Eglise qu'ils prient, ou, pour mieux dire, que c'est l'Eglise elle-même et l'Eglise entière qui prie par leur bouche. Or, comme les prières de l'Eglise sont d'un très-grand poids auprès de Dieu, le Seigneur a voulu que par l'organe de ses ministres, l'Eglise pût continuellement interposer son crédit auprès de lui pour ses enfants. Aussi, le grand prêtre Onias prie pour Héliodore (II *Machab.*, III, 31), et dans le moment sa prière est exaucée. Le disciple Ananie prie pour Saul, et à sa prière Saul recouvre la vue. (*Act.*, IX, 18.) De tout temps le saint ministère a paru accrédité par le succès même de ses demandes.

De quelles grâces un prêtre ne frustre-t-il donc pas le public, lorsqu'il le prive du secours de ses prières? De quelle injustice ne se charge-t-il pas, lorsqu'il néglige de remplir un devoir si rigoureux? Mais aussi quel terrible compte ne rendra-t-il pas à Dieu d'une si criminelle négligence?

Grand Dieu ! comment me suis-je acquitté jusqu'ici de cette obligation ? Dans tous mes prônes, il est vrai, j'ai exhorté les fidèles de prier souvent pour l'accroissement de la foi, pour l'extirpation des hérésies, pour l'exaltation et la tranquillité de notre mère la sainte Eglise, pour la conversion des pécheurs, pour la persévérance des justes. Mais moi-même ai-je été exact à remplir ce devoir que je recommandais aux autres ? Hélas ! peut-être n'ai-je jamais prié pour autrui que quand il y a eu quelque rétribution attachée à ma prière, et peut-être encore me sera-t-il arrivé d'être payé pour prier, et de ne prier pas ?

Lors même que j'ai prié, de quelle manière l'ai-je fait ? Quand j'ai récité mon bréviaire ou que je me suis acquitté de quelque cérémonie de l'Eglise, n'était-ce point avec évagation d'esprit où il n'entrait nulle attention, avec une évaporation des sens où il ne paraissait nulle retenue, dans une posture commode qui ne marquait aucun respect, avec un empressement, une précipitation, une volubilité, où je ne prononçais rien de distinct ? Ah ! il n'est que trop vrai : au lieu de cet air de modestie et de recueillement, au lieu de cet air d'humilité et de componction qui m'aurait en partie mérité d'être exaucé, pour l'ordinaire j'ai prié avec un air de dissipation qui ne m'a que trop mérité d'être puni. Qu'auront pensé les fidèles, quand ils ont vu qu'à l'autel même je me montrais avec tant d'indécence, que j'agissais avec la même liberté dans mon église, qu'on pourrait faire dans les maisons profanes ; que je m'y entretenais avec autant de familiarité et que j'y parlais d'un ton aussi élevé que dans une place publique ? Grand Dieu ! n'est-ce pas par une pareille indévotion que tant de prêtres se sont rendus, comme vous le dites vous-même, l'opprobre du sacerdoce et la risée des peuples ? (*Thren.*, I, 4.) Pardon, mon Dieu, de tant d'irrévérences. Désormais, me souvenant que je ne suis devant vous *que cendre et que poussière*, je vous prierai avec tant de respect et d'humilité, avec tant de ferveur, que j'espère tout de vos libéralités pour moi et pour les autres.

2° Dans leurs prières pour le peuple, les prêtres doivent demander à Dieu d'y être aidés par les prières des autres prêtres, et du peuple lui-même. Je dis d'abord par les prières des autres prêtres : et, enfin que ceux des prêtres qui ont embrassé la vie solitaire, ne se regardent pas comme dispensés de ce devoir, c'est à eux en grande partie que s'adressait le grand saint Chrysostome, lorsqu'il disait avec une force nonpareille, *que ceux qui, pour fuir le monde, se sont retirés sur les plus hautes montagnes, ou qui se sont enfoncés dans les plus sombres cavernes, s'appliquent de toutes leurs forces dans leurs solitudes à aider par leurs prières tous ceux des ministres du Seigneur à qui Dieu a confié la conduite des âmes. Fussent-ils encore plus austères dans leurs mœurs, ils se trompent, si, refusant ce secours à leurs frères, ils se croient en sûreté devant Dieu.* Je dis la même chose des prières du peuple. L'apôtre saint Paul ne cessait de les demander pour attirer les bénédictions de Dieu sur son ministère. (*Ephes.*, VI ; *Coloss.*, IV ; I *Thessal.*, II ; *Hebr.*, XIII.) Aussi voyons-nous que, quand la reine Esther eut à prier pour le peuple, elle demanda que le peuple même priât pour le succès de sa prière. (*Esther*, IV, 4.)

RÉFLEXIONS

Quel a été mon malheur dans mon état ? Est-ce que je n'ai jamais bien compris quelle est la fin du sacerdoce ? A la vérité, je puis bien n'y avoir jamais assez réfléchi. Mais après tout, malgré mes grandes dissipations, j'en ai toujours assez entrevu pour en comprendre les devoirs. Mon grand mal a été de séparer l'honneur de la prêtrise d'avec la charge et le fardeau qu'elle impose ; et de ces deux choses essentiellement jointes ensemble, de ne m'être attaché qu'à celle qui flattait mon ambition ou mon avarice, sans tenir aucun compte de celle qui me présentait mes obligations. Il faut donc que je m'applique à réparer en moi un si grand désordre.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS

Oui, mon Dieu, c'est aussi ce que je me propose d'avoir toujours présent à l'esprit. Quand l'amour-propre me portera à prendre les aises et les commodités de la vie, au préjudice des devoirs de mon état, je me dirai à moi-même : Est-ce pour mener une vie commode que je me suis fait prêtre ? Quand l'ambition ou l'avarice me suggéreront de courir après quelque intérêt présent, j'aurai recours à la même réflexion, et je me demanderai : Qu'ai-je eu en vue ? ou au moins, quelle vue dois-je avoir eue, quand je me consacrai à Dieu par la prêtrise ? C'est de vous honorer, ô mon Dieu ! par une vie sainte et exemplaire ; d'avoir la consolation d'offrir tous les jours l'Agneau sans tache sur nos autels ; de vous prier d'en appliquer le mérite aux justes et aux pécheurs, selon les besoins particuliers des uns et des autres ; de rendre cet auguste sacrifice utile aux morts mêmes ; et de me remettre en tout dans les mains de mes supérieurs pour travailler sous leurs ordres à la sanctification du prochain. Aidez-moi, ô mon Dieu, à bien remplir tous ces devoirs de mon état.

## MÉDITATION III.

### *De notre fin comme curés.*

Tout curé doit porter à ses paroissiens les présents de Dieu. Il leur doit la prédication de la parole : premier point. — Il leur doit l'administration des sacrements : second point.

PREMIER POINT.

Tout curé doit à ses paroissiens la prédication de la parole.

L'instruction est essentiellement attachée à l'emploi de curé. Mais pour cela il faut nécessairement qu'ils commencent par se bien instruire eux-mêmes, et qu'ensuite ils instruisent tous ceux qui sont soumis à leur conduite.

1° Tout curé doit être lui-même bien instruit pour instruire les autres. Comment pourrait-il en effet expliquer des mystères qu'il n'entendrait pas, enseigner des vérités qu'il ne saurait pas, prescrire des règles de mœurs qu'il n'aurait jamais apprises, décider sur des matières qu'il ne connaîtrait peut-être même pas ? *Un aveugle*, dit Jésus-Christ, *peut-il conduire un autre aveugle ?* Et s'il s'ingérait à le faire, *ne tomberaient-ils pas tous deux dans la fosse ?* (*Luc.*, VI, 39.)

Les suites en sont si terribles qu'on doit regarder, surtout dans les paroisses de la

campagne, l'ignorance des curés comme un des plus grands malheurs qui puisse arriver à leurs ouailles. Que le pasteur fût déréglé dans ses mœurs, quelque affligeante que pût être sa mauvaise conduite, le troupeau pourrait après tout s'en garantir. Plus même le scandale serait criant, plus aussi l'horreur qu'on en aurait servirait aux autres à s'en préserver. Mais, à l'égard de son incapacité, en combien d'occasions importantes, principalement si le curé est seul prêtre dans sa paroisse, le pauvre peuple ne se trouve-t-il pas exposé à y être trompé? Ah! s'écrie ici le prophète Isaïe : Malheur à vous qui donnez le mal pour un bien, et le bien pour un mal. En présentant ainsi les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres, vous appelez doux ce qui est amer, et vous dites amer ce qui est doux. Mais de là aussi ce qui arrive, c'est que vous justifiez l'impie dans son péché, et que vous taxez d'iniquité la justice même du juste. (*Isa.*, V., 20.)

Cependant, quelque déplorable que soit dans un conducteur des âmes une ignorance si grossière, pour surcroît de malheur on peut dire qu'elle n'est que trop commune? Est-il si rare en effet, de voir des curés, en qui la fin de leur séminaire a été aussi la fin de toutes leurs études, et qui depuis le jour de leur prêtrise, n'ont peut-être pas ouvert une seule fois nos livres saints pour y apprendre la science des divines Ecritures, lu un seul ouvrage des saints Pères pour se mouler sur la pureté de leur doctrine, pris en mains un seul casuiste pour en faire la règle de leurs décisions? Encore, si au besoin ils savaient consulter! Mais comment consulteront-ils, puisqu'ils ne savent pas même douter? Le comble du malheur est que ce sont précisément ceux-là mêmes qui, dans l'occasion de se décider, trouvent le moins de difficultés à tout ; qui, dans un si extrême besoin de s'instruire, paraissent le moins aux conférences; et qui, jusque dans les consciences les plus ulcérées, aperçoivent au sacré tribunal le moins de cas réservés à démêler. Mon âme, il ne faut pas ici de longs raisonnements pour découvrir toute l'horreur d'une conduite qui dit tout par elle-même : il s'agit seulement de bien examiner si c'est moi qu'on a peint sous un portrait si affreux ; et, en ce cas, l'essentiel est de ne pas perdre de temps pour recourir au remède.

2° Ce n'est pas assez pour un curé que d'être instruit ; il faut encore qu'il instruise les autres. Emploi si noble que, parlant de lui-même, Jésus-Christ dit avoir été envoyé de son Père pour prêcher l'Evangile. (*Luc.*, IV, 43.) Emploi si important, que c'est par la prédication que nous apprenons aux fidèles les vérités qu'on doit croire, les vertus qu'on doit pratiquer, les vices qu'on doit fuir. Emploi si salutaire, que c'est par son moyen que les apôtres ont converti toute la terre. Emploi néanmoins si abandonné quelquefois, ou au moins si négligé et si mal rempli par les curés, qu'il n'est pas douteux que pour plusieurs il ne devienne la cause de leur réprobation. Tels sont ces curés qui, pour tout prône, se contente habituellement d'en réciter les prières, et qui n'y mêlent communément aucun mot d'instruction ; ces curés qui ne font jamais, ou presque jamais, le prône par eux-mêmes, et qui, sous de vains prétextes de santé, se déchargent de ce soin sur leurs secondaires ; ces curés qui croiraient se dégrader que de faire le catéchisme aux enfants, et qui les laissent les quinze et les vingt années sans les disposer à leur première communion.

Crimes d'autant plus énormes, que leur obligation est plus rigoureuse, et que les effets de leur négligence sont plus préjudiciables à leurs paroissiens. Qu'aurions-nous dit des apôtres, si, quand Jésus-Christ leur eut donné leur mission pour enseigner toute la terre, ils s'étaient dispensés de prêcher, et s'ils s'étaient bornés à en donner la commission à d'autres? Infailliblement, loin de les regarder comme des apôtres, nous les regarderions aujourd'hui avec raison comme de vrais apostats. Quel aussi aurait été le sort des Ninivites, si Jonas ne leur eut pas prêché la pénitence? Leur conversion ayant été attachée à la prédication, n'aurait-ils pas croupi dans leurs désordres? Or, néanmoins n'est-ce pas à nous-mêmes que le prophète Jérémie annonce encore aujourd'hui que, si nous avions prêché la parole à nos peuples, à notre prédication Dieu les aurait retirés de leurs péchés? (*Jerem.*, XXIII, 1 et seq.) Mais, demande l'apôtre saint Paul, comment ces mêmes peuples sauront-ils leurs devoirs, si nous ne les leur apprenons pas? (*Rom.*, X, 3.)

La honte de certains curés quelquefois, c'est qu'il se trouve des paroisses, où l'on voit de jeunes garçons et de jeunes filles dans les hameaux, de vieux bergers sur nos montagnes, des pères et des mères à la tête des plus nombreuses familles, qui ignorent totalement jusqu'aux premiers éléments de notre sainte religion, qui ne savent, ni aucun de nos mystères, ni le nombre de nos sacrements, ni le nom des sept péchés capitaux, ni la prière ordinaire du matin et du soir, ni les commandements de Dieu et de l'Eglise, et qui n'ont jamais appris à faire un acte de foi, un acte d'amour de Dieu, un acte de contrition. Comment tous ces gens-là iront-ils en paradis sans en savoir même le chemin? Mais moi-même, comment ne serais-je pas en voie d'aller en enfer, lorsque par ma faute je contribue tous les jours à la perte de tant d'autres?

RÉFLEXIONS.

Puis-je me cacher à moi-même, qu'en effet j'ai dans ma paroisse de vieux paysans et de vieilles paysannes qui n'ont absolument aucune connaissance distincte de notre religion? Cent et cent fois, en assistant des moribonds, ne me suis-je pas même aperçu qu'ils ne savaient pas même former un acte de contrition? Tous les jours dans le sacré tribunal de la pénitence ne vois-je pas que le grand nombre ne sait pas se confesser? Combien de fois en ma vie ai-je rougi pour eux? Mais n'était-ce donc pas pour moi même que j'en devais d'abord rougir? N'est-ce pas moi

qui suis chargé du soin de les instruire? N'y va-t-il pas de ma damnation d'y apporter tous mes soins?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, qu'avais-je à faire jusqu'ici pour connaître l'état de mon âme, qu'à contempler d'abord le misérable état de ma paroisse? Au seul aspect de la profonde ignorance qui y règne, et des vices grossiers qui en proviennent, j'aurais reconnu en moi le premier auteur de tant de maux, et dans ce premier coup d'œil, j'aurais aperçu l'horreur de ma conduite. En cet état, ô mon Dieu, comment ai-je pu recevoir tant d'absolutions, et monter si souvent à l'autel, sans me dire peut-être une seule fois à moi-même que, malgré toutes mes confessions et toutes mes messes, j'étais sûrement et visiblement en voie de réprobation? Pardon, Seigneur, d'un si cruel abandon de mes devoirs. Que ne ferai-je pas à l'avenir, avec votre sainte grâce, pour réparer autant qu'il sera en moi, tout le mal d'une si criminelle et si funeste indolence? Donnez, ô mon Dieu, de l'efficace à mes promesses et de l'onction à ma parole.

SECOND POINT.

Tout curé doit à ses paroissiens l'administration des sacrements.

Pour ne parler ici que de celui de tous les sacrements et qui est le plus usité, quelle langue assez éloquente pourrait dignement exalter le pouvoir qui est en nous de remettre les péchés? Tenir dans ses mains les clefs du paradis, et pouvoir, selon leurs bonnes ou mauvaises dispositions, l'ouvrir, ou le fermer aux plus grands pécheurs, c'est être plus puissant que tous les anges ensemble. Jésus-Christ même, durant sa vie mortel, ne fit rien qui marquât mieux aux Juifs sa divinité, que lorsqu'il exerça sous leurs yeux sa puissance de remettre les péchés. Ils n'avaient pas été si surpris de le voir ressusciter les morts; mais quand ils le virent ressusciter les âmes mêmes, et les rappeler de la mort du péché à la vie de la grâce : *Qui est-il donc*, s'écrièrent-ils, *pour remettre ainsi les péchés?* (*Luc.*, 7, 49.) Telle est cependant la souveraine puissance qu'il nous a communiquée.

Quel usage en avons nous fait? Sommes-nous exacts et assidus à entendre les confessions? En les entendant, sommes-nous attentifs à ne nous rendre coupables d'aucune prévarication? Voilà ce qui demande de nous les plus sérieuses réflexions.

1° Sommes-nous ponctuels à nous rendre à notre devoir aussitôt qu'on nous appelle pour entendre quelque confession? Tous conçoivent assez de quelle funeste conséquence pourrait être quelquefois le moindre retardement, lorsqu'il s'agit d'aller confesser les malades. Mais tous conçoivent-ils aussi aisément que, même par rapport à ceux qui se portent bien, notre négligence à aller les écouter peut quelquefois aussi avoir des suites non moins préjudiciables à leur salut? A parler en général, nous pouvons dire de certains pécheurs du premier ordre ce que Jonathas disait des ennemis du peuple de Dieu. S'ils nous demandent d'aller à eux, s'écriait-il, allons-y en toute diligence; car c'est une marque que Dieu les a déjà livrés dans nos mains. (*I Reg.*, XIV, 12.) Quand donc ceux qui nous demandent d'être entendus en confession, sont de ces gens qui, depuis des années, semblaient avoir abandonné tout exercice de religion, la seule proposition qu'ils nous en font est un signe presque infaillible de quelque grâce extraordinaire qui les rappellent actuellement à Dieu; et nous voyons en effet, par une quantité d'exemples, qu'alors assez communément la grâce opère les plus grands changements dans leurs cœurs. Mais différons-nous de les écouter, bientôt après leurs sentiments ne sont souvent plus les mêmes; et pour avoir négligé de les entendre, lorqu'ils le demandaient, nous ne les voyons plus revenir à nous, lorsque nous nous présentons pour revenir à eux.

Grand Dieu! par mon aversion pour le confessionnal, de combien de pécheurs et de pécheresses n'ai-je pas empêché la conversion? Il y en a des milliers peut-être, que ma répugnance à les écouter a comme forcés d'aller chercher ailleurs le secours que je leur devais. Cependant, sur les connaissances que j'avais de leur situation, j'aurais pu leur être plus utile que l'étranger qui ne les connaissait pas. Par ma paresse, disons mieux, par mon peu de religion, n'ai-je point laissé mourir quelques personnes sans sacrements? Hélas! où sont présentement un tel et une telle, dont à la mort je ne pus tirer aucune parole, ni aucune marque de repentir, en qui je ne pus même reconnaître aucun signe de vie, parce que, par ma faute, je m'étais rendu trop tard auprès d'eux? Mon âme, je te le demande à toi-même : sont-ce là des crimes sur lesquels j'ai consciencieusement pu depuis passer aussi légèrement que j'ai toujours fait?

2° Dans l'exercice d'un si redoutable ministère, sommes-nous attentifs à ne nous rendre coupables d'aucune sorte de prévarication devant Dieu? Dès que dans le sacré tribunal nous tenons la place de Dieu même en ce monde, nous y devons faire l'office de juge et l'office de père. Mais me suis-je comporté en juge, lorsque par trop de sévérité j'ai renvoyé ceux que je devais absoudre; et lorsque par trop d'indulgence j'ai absous ceux que je devais renvoyer? Comme juge, pouvais-je ne pas exiger qu'on restituât un bien mal acquis, qu'on se réconciliât avec son ennemi, qu'on éloignât de soi le complice de son péché? Et était-ce être un sage dispensateur du sacrement, ou plutôt ne m'en suis-je pas rendu le dissipateur toutes les fois que j'en ai usé autrement?

Quand dans le sacré tribunal je n'aurais fait d'autre mal que d'y apporter habituellement cet air inquiet et chagrin, qui rebute tous ceux qui s'adressent à moi, pourrais-je dire encore que je m'y suis toujours comporté en père? Hélas! par mes manières brusques, cent et cent fois peut-être j'ai rebuté et dégoûté de la confession de pauvres pécheurs que j'aurais pu ramener par les ménagements de la douceur. Si j'avais eu soin, comme je le devais, de les recevoir avec charité, de les écouter avec patience, de les consoler dans leurs peines, de les encourager à sortir de leurs désordres,

j'aurais pu, avec la grâce, en faire des saints ; et en les rudoyant par des paroles dures, j'ai peut-être contribué à en faire des apostats ! Grand Dieu ! que faisaient de plus criminel à vos yeux ces indignes prêtres de l'Ancien Testament, qui éloignaient du temple ceux qui venaient pour s'y purifier (*I Reg.*, II, 17), et dont vous lavâtes dans leur propre sang les horribles prévarications qu'ils commettaient ?

RÉFLEXIONS.

Quels biens immenses ne pourrait pas faire tous les jours dans sa paroisse un curé qui serait également entendu et appliqué à son devoir ? Est-il donc dans les mains de l'homme un moyen plus efficace pour toucher les cœurs que la parole de Dieu, présentée dans toute sa force, bien ménagée et dispensée à propos ? Quelle occasion plus favorable pour les retirer de leurs désordres, que celle où ils font eux-mêmes un humble et sincère aveu de tous leurs déréglements ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, quels précieux moments pour moi-même, si j'avais su en profiter, que ces heureux moments où j'ai vu tant d'âmes pénitentes fondre en larmes à mes pieds sur leur mauvaise vie passée, et goûter jusque dans la douleur et le regret de leurs péchés, des douceurs qui me faisaient envier leur sort ? En les réconciliant avec vous, ô mon Dieu, j'aurais appris d'elles à les imiter dans leur retour vers vous. Mais à quoi m'ont servi jusqu'à présent tous ces moyens de travailler à la sanctification des autres, et de me sanctifier moi-même ? Mon Dieu, quel terrible compte n'ai-je pas à vous rendre sur tout cela ? Aidez-moi, Seigneur, à vous en faire la réparation qui vous est due. Ainsi soit-il.

LECTURE SPIRITUELLE POUR LE LUNDI.

*Sur le soin du salut.*

I. n'est personne qui ne voulût être sauvé. Etre souverainement et éternellement heureux, ou être souverainement et éternellement malheureux, sont deux choses si intéressantes pour l'homme, qu'à les considérer simplement en elles-mêmes, il n'est pas possible d'être indifférent, ni à l'une, ni à l'autre. Il est donc aisé de comprendre comment dans la spéculation tout le monde voudrait se sauver. Mais d'où vient que dans la pratique il est si peu de gens qui le veuillent d'une volonté bien sincère ? Apprenons ici comment, avec un si grand intérêt d'être sauvés, tant de personnes se damnent tous les jours.

Il faut d'abord convenir que le salut a ses difficultés. Depuis le péché du premier homme, le ciel ne s'emporte que par violence. C'est ce royaume qu'il faut acquérir, cette pierre précieuse qu'il faut acheter, ce trésor qu'il faut chercher, cette vigne du Seigneur qu'il faut cultiver (*Matth.*, XIII, 45), ce champ de l'Evangile qu'il faut labourer. C'est cette porte étroite (*Matth.*, VII, 14), ce chemin rude et difficile, par où il faut passer; et ce sont aussi toutes ces difficultés qui arrêtent. D'un côté la loi de Dieu renferme tant de devoirs à remplir, qu'on ne saurait, ni former une pensée, ni concevoir un désir, ni jeter un regard, ni prononcer une parole, ni faire aucune démarche sans pouvoir y trouver sa perte. D'un autre côté, on sent au dedans de soi un si violent penchant pour tout ce qui est défendu, et on trouve hors de soi tant d'occasions de chute dans les objets extérieurs qui nous environnent, que tout y est piége généralement partout ; dans le sacré comme dans le profane, dans la pauvreté comme dans les richesses, dans la retraite comme dans le grand monde, dans le travail comme dans l'oisiveté, dans le sommeil même comme dans les veilles, mais bien plus dans les douceurs et les dissipations ordinaires de la vie, que dans la solitude et les souffrances.

Quand un cœur est épris d'un sincère et ardent désir de son salut, on peut dire que, si ces difficultés ne disparaissent pas, elles sont au moins grandement aplanies par son courage à les dévorer. Sans s'arrêter à réfléchir sur ce qu'elles ont de dur à la nature, il a pour principe que, dès que son salut en dépend, quoi qu'il en coûte, il faut qu'il les dévore ; et de quels puissants motifs ne se sert-il pas pour s'animer à les vaincre ? Il est vrai, se dit-il sans cesse à lui-même, il m'en coûte pour me sauver ; mais ne doit-il donc rien m'en coûter pour tant de péchés que j'ai commis en ma vie ? et ne vaut-il pas mieux pour moi les expier en ce monde par une pénitence volontaire, que de les expier dans l'autre par tous les tourments de l'enfer ? Il est vrai qu'il m'en coûte pour me sauver ; mais le ciel ne mérite-t-il pas bien que je me gêne et que je me contraigne pour en acquérir la possession ? Il est vrai qu'il m'en coûte pour me sauver ; mais que n'en a-t-il pas coûté à tous les saints ? Voudrais-je donc être le seul à qui il n'en coutât rien ? Il est vrai qu'il m'en coûte pour me sauver ; mais dans la vie qu'est-ce qui ne coûte pas ? N'en coûte-t-il donc rien pour faire valoir ses domaines et pour en retirer les revenus, pour soigner une santé ruinée et pour la réparer ? Hélas ! tous les jours on prend les potions les plus amères, on souffre les incisions les plus douloureuses, on s'assujettit aux régimes de vie les plus gênants et les plus incommodes, pour soigner son corps et pour en rétablir les forces : est-ce donc que la vie de mon âme ne doit pas m'être encore mille fois plus chère et plus précieuse que la vie de mon corps ? Il est vrai qu'il m'en coûte pour me sauver ; mais n'en coûte-t-il rien de se livrer à ses passions au risque de se damner ? Ici je vois que l'un se prête à tous les affronts auxquels son avarice ou sa vanité l'expose. Là je vois que l'autre s'attire mille chagrins, qu'il essuie mille reproches, qu'il est rongé des plus grands remords dans la recherche de ses plaisirs : est-on sujet aux mêmes maux dans le parti de la vertu ? Je veux donc qu'il m'en coûte pour me sauver ; mais après tout mes peines ne dureront pas toujours, et la récompense est au bout. Ainsi raisonne une personne qui veut résolument se sauver ; et dans la pratique de ses devoirs, elle jouit d'un calme et d'un repos intérieur, elle goûte même une joie et un contentement, une douceur et des consolations qui adoucissent toutes les pei-

nes qu'elle peut ressentir dans les voies de son salut.

Mais quand une personne se laisse une fois dominer par les désirs déréglés de son cœur, alors les moindres difficultés du salut lui paraissent comme des monstres. D'un rien il se fait un fantôme. Il regarde le chemin de la vertu comme *une terre qui dévore ses habitants.* (*Num.*, XIII, 33.) Le désir de son salut s'affaiblit, ou même il s'éteint insensiblement dans son cœur, et il ne cherche plus que de faux prétextes pour couvrir sa lâcheté. Tantôt il se rejette sur la force de l'âge, sur la violence des tentations, et il se demande comme ces lâches Samaritains à qui on ordonnait de combattre pour se mettre en possession de la maison du Seigneur notre Dieu : Comment est-ce que nous y pourrions résister? (IV *Reg.*, X, 4.) Tantôt il allègue pour excuse les embarras de son état, le grand nombre de ses affaires, la multitude de ses occupations, et il prononce absolument, avec le peuple juif, que sa faiblesse est trop grande pour pouvoir suffire contre tant d'ennemis (II *Paralip.*, XX, 12), au milieu de tant de soins. Faux-fuyant pitoyable, comme si c'était sur nos propres forces que nous devons compter, et non pas sur Dieu; et comme si on ne voyait pas tous les jours des personnes d'un même âge et d'un même état constamment appliquées au soin de leur salut. Qu'on prie et qu'on jeûne, dit le Fils de Dieu, et on triomphera de ce genre de démons (*Matth.*, XVII, 20), qui excitent dans nos âmes les rudes tempêtes des plus furieuses tentations. Que les pécheurs fassent comme les justes, et ils éprouveront que, loin d'être incompatibles avec leur salut, les occupations de leur état sont, au contraire, le moyen le plus sûr de se sauver. Quelle est donc la différence qu'il y a entre les justes et les pécheurs? Est-ce que les justes abandonnent les occupations de leur état, quelque grandes et quelque multipliées qu'elles puissent être? Nullement; mais c'est que les justes travaillent premièrement pour leur salut, et qu'ils vaquent ensuite aux affaires que leur état demande d'eux ; au lieu que les pécheurs commencent par les affaires de la terre, jusqu'à oublier ensuite l'affaire de leur salut. C'est que les justes ne s'appliquent aux choses de ce monde qu'en vue de Dieu ; au lieu que les pécheurs ne s'adressent guère à Dieu que pour les choses de ce monde. Les premiers mettent toujours le ciel avant la terre et rapportent même à Dieu ce que leur état leur ordonne de faire pour ce monde; au lieu que les seconds mettent la terre avant le ciel et rapportent souvent au monde les choses mêmes qu'ils semblent quelquefois ne faire que pour Dieu.

Cependant, comme on sent parfaitement que ce ne sont là que de purs prétextes pour vivre à sa liberté ; comme on sait d'ailleurs par la foi même, qu'aidé de la grâce on peut vaincre tous les obstacles, on comprend aisément que, si les péchés se commettent en se multipliant, ce n'est qu'à sa propre lâcheté et à sa lâcheté seule qu'on doit l'attribuer ; et on comprend parfaitement aussi, que toutes ces rechutes, surtout si elles sont habituelles, ne présagent rien que de très-sinistre pour le salut. Mais, comme il serait trop triste, peut-être même trop inquiétant, de se répondre à soi-même qu'on a abandonné le soin de son salut, que fait-on pour se persuader que, malgré cela encore, on veut toujours se sauver? On se repaît l'esprit et on se nourrit de mille faux désirs du salut, qui ne servent qu'à nous tromper et qu'à nous enfoncer toujours plus dans le désordre, en contribuant à nous y tranquilliser. C'est ce qu'il sera plus aisé de concevoir, pour peu qu'on veuille se donner le loisir de bien examiner ici la manière dont ce mystère de réprobation achève de s'opérer en nous.

On croit qu'on veut se sauver, parce qu'on a un profond respect pour toutes les vérités qu'il faut croire, une grande estime pour la vertu, et qu'on se sent quelquefois de grands sentiments de Dieu. Mais tous ces dons du ciel, d'où partent-ils? viennent-ils de nous ou ne viennent-ils pas jusque-là de Dieu seul, qui alors nous éclaire ou qui nous touche par les lumières ou par les onctions de sa grâce? Mais tous ces grands sentiments de piété qu'il fait quelquefois naître dans nos cœurs, quels effets opèrent-ils? En profitons-nous pour devenir meilleurs? Et s'ils demeurent inutiles, ne faut-il pas être bien aveuglé pour se rassurer sur les mêmes choses qui devraient faire encore plus trembler par le cruel abus qu'on en fait et par le terrible compte qu'on en rendra un jour à Dieu? Que résulte-t-il donc de ce premier sujet d'illusion? Il en résulte, qu'à la vérité on voit qu'on devrait vouloir se sauver, qu'on voudrait même le vouloir; mais il n'en résulte pas pour cela qu'on le veuille. C'est tout au plus une simple velléité, mais ce n'est pas une volonté réelle et bien formée.

On croit qu'on veut se sauver, parce que, quand les réflexions sur l'avenir nous gagnent et nous surmontent, on fait de grandes et belles résolutions de travailler sérieusement à l'affaire de son salut. On n'attend pour cela qu'un temps plus commode, et on se promet bien surtout de ne pas attendre à la mort pour mener une vie plus convenable à un prêtre et à un chrétien. Mais tous ces beaux plans de conversion, tous ces projets de salut, toutes ces résolutions et toutes ces promesses de changement de vie, depuis combien d'années ne les forme-t-on pas dans son esprit? Etaient-elles pour cela dans la volonté? On n'a qu'à voir pour cela ce qu'elles ont produit, et se bien dire à soi-même que c'est abandonner la fin, quand on n'en prend pas les moyens.

Enfin, on croit qu'on veut se sauver, parce qu'on ne laisse pas que de faire de bonnes œuvres. Mais à quoi servent toutes ces bonnes œuvres, quelque saintes qu'elles puissent être en elles-mêmes, si elles sont faites dans l'état du péché ou si le péché

vient ensuite à en détruire tout le mérite? Le salut ne consiste pas à n'observer que quelques points de la loi, il consiste à les observer tous; et c'est, dit l'apôtre saint Jacques, comme si on manquait en tous que de manquer en un seul. (*Jac.*, II, 24.) Où est le chrétien qui ne fasse absolument aucune bonne œuvre? Les damnés ne sont-ils en enfer que pour avoir entièrement secoué tout exercice de religion? Hélas! combien y en a-t-il parmi eux qui, en genre de bonnes œuvres, en avaient fait plus que nous?

Que faut-il donc faire pour pouvoir se dire à soi-même qu'on veut sincèrement son salut? Il faut qu'au lieu de cette volonté imaginaire qui n'en mérite pas même le nom, qu'au lieu de cette volonté stérile et infructueuse qui demeure toujours sans effet, qu'au lieu de cette volonté qui est bornée à quelques seuls points de la loi et qu'on doit regarder comme autant de sources de la réprobation des hommes, on ait une volonté sincère et véritable qui soit réellement dans le cœur: une volonté agissante et effective, qui fasse mettre la main à l'œuvre, une volonté entière de se sauver et qui n'ait ni ses partages ni ses réserves avec Dieu; mais qui s'étende à tous les points de la loi et à tout le temps de notre vie.

Grand Dieu! quel aveuglement plus pitoyable que le nôtre? Le salut est notre affaire, notre grande affaire, notre unique affaire; et cependant, quoique ce soit notre affaire, nous l'oublions comme si c'était l'affaire d'un autre; quoique ce soit notre grande affaire, nous la méprisons comme si c'était la moindre de toutes nos affaires; quoique ce soit notre unique affaire, c'est néanmoins la seule que nous abandonnions. Nous travaillons pour des biens frivoles comme pour des biens éternels, et nous agissons pour des biens éternels comme si ce n'étaient que des biens périssables et passagers. S'agit-il des choses de la terre? nous sommes avides et empressés de leur sacrifier tous nos soins; mais s'agit-il des biens du ciel? nous devenons tout de glace à leur égard, tant ils nous paraissent insipides. Dès qu'il est question de contenter une passion, il n'est ni péril ni fatigue qui nous arrête; mais, dès qu'il s'agit de la vaincre, tout nous effraye et nous rebute. Si nous faisions pour Dieu la centième partie seulement de ce que nous faisons tous les jours pour le monde, il y a déjà longtemps que nous serions des saints.

Mais *que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme?* (*Matth.*, XVI, 26.) En perdant son âme tout n'est-il pas perdu pour lui, puisqu'il est perdu lui-même? Peut-on s'arrêter à des biens qui ne s'arrêtent pas eux-mêmes, à des biens que nous perdrons infailliblement, à des biens qui nous perdront avec eux? Le comble de l'étonnement, c'est que nous croyions toutes ces vérités, que nous en ayons tous les jours des exemples devant les yeux, que nous n'y ayons jamais donné une sérieuse attention sans en être alarmés pour nous-mêmes, sans gémir sur notre propre aveuglement, sans nous promettre à nous-mêmes d'y mettre une bonne fin, et de n'en être pas pour cela plus avancés aujourd'hui que nous l'étions il y a vingt ans.

Il faut en convenir, on ne craint pas assez de se perdre. Cependant quelle perte que de perdre Dieu et avec lui tous les biens du paradis! Quelle perte que celle qui entraîne avec soi tous les maux de l'enfer! Un homme qui se sera une fois perdu, demande Jésus-Christ, par quel échange pourra-t-il se racheter? Heureusement pour moi, *voici*, dans la retraite, *le temps acceptable; voici maintenant le jour du salut.* (II *Cor.*, VI, 2.) Disons donc au Seigneur, avec ce docteur de la loi dans l'Evangile: *Maître, que faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle?* (*Luc.*, X, 25.) Et gardons exactement ses commandements; car *c'est en cela*, comme parle le Sage, *que consiste tout l'homme.* (*Eccle.*, XII, 13.)

*Pour le mardi.*

SUR LE PÉCHÉ.

## MEDITATION Ire.

### *Du péché de négligence.*

Jamais peut-être les prophètes n'ont parlé avec tant de véhémence que lorsqu'ils se sont élevés contre les pasteurs négligents. Notre négligence, en effet, est souvent si affreuse envers Dieu et le prochain, qu'encore de nos jours elle excite de tous côtés l'indignation publique.

Quelle est donc notre négligence en tout ce qui concerne le culte de Dieu? premier point. — Quelle est notre négligence en tout ce qui concerne le salut du prochain? second point.

#### PREMIER POINT.

#### Notre négligence envers Dieu.

Ce qui devrait exciter tout notre empressement pour procurer à Dieu l'avancement de sa gloire, ce sont les bienfaits dont il nous a comblés et les ordres précis dont il nous a chargés.

1° Les bienfaits dont il nous a comblés. Plus Dieu a fait pour nous, plus aussi nous devons faire pour lui. Or, qu'est-ce que Dieu n'a pas fait pour nous disposer à bien remplir les places que nous occupons aujourd'hui? Ne dirait-on pas que c'est pour chacun de nous en particulier que saint Paul a dit à nos parents dans le sein de nos familles, à nos maîtres dans le cours de nos études, à nos directeurs dans les maisons de séminaire: Formez-les à la piété? (*Ephes.*, VI, 10.) Chaque jour, en effet, c'étaient des exhortations, des méditations, des lectures qui nous instruisaient de nos devoirs. Quelquefois c'étaient des avis charitables qui nous corrigeaient de nos défauts. Quelquefois c'étaient des retraites qui nous inspiraient les plus grands sentiments. Tu peux te regarder, ô mon âme, comme cette vigne que Dieu a cultivée avec les plus

grands soins. (*Isa.*, V, 7.) Tu peux dire que depuis le berceau Dieu t'a toujours conduite comme par la main. (*Psal.* CXXXVIII, 5.)

En reconnaissance de tant de bienfaits, que faisons-nous pour sa gloire? Hélas! ne rougirons-nous jamais de notre indifférence pour Dieu? Que j'aille dans une de ces paroisses où il se trouve quelquefois des curés si négligents qu'ils n'ont nul zèle pour l'honneur du culte de Dieu, quel spectacle affligeant ne se présente-t-il pas à mes yeux? Entrez dans son église et à la vue de tous ces autels délabrés, de tous ces tableaux déchirés, de tous ces bancs dérangés, de toutes ces murailles décrépies, de tout ce pavé en désordre, jugez de l'indifférence de celui qui y préside. Avancez jusque dans le sanctuaire, et vous y trouverez une lampe qui ne brûle presque jamais, des vases sacrés que la crasse et la rouille ont dégradés, un tabernacle et un retable que la poussière a rongés, des ornements qu'on n'a jamais soignés, des linges d'autel qu'on dirait n'avoir jamais été lavés. Suivez dans ses fonctions un curé si négligent, et vous comprendrez aisément le peu de goût qu'il y trouve. Ce sont des messes dites avec tant de précipitation, des offices chantés avec si peu de grâce des solennités célébrées avec si peu d'appareil, des prônes faits avec si peu de préparation, des confessions écoutées si fort à la hâte, des visites chez les malades si rares et si courtes, qu'on sent assez que le goût n'y est pas et que le cœur n'y a aucune part.

Ah! s'écrie ici le Roi-Prophète dans une sainte indignation : Si c'était mon ennemi qui se comportât si mal à mon égard, je n'en serais pas si surpris (*Psal.* LIV, 13); mais que ce soit un de ces mêmes amis que j'ai introduits jusque dans ma maison (*Jer.*, XI, 15), et que j'ai comblés de grâces! qui pourrait jamais comprendre une si noire et si criminelle ingratitude? Se peut-il en effet, ô mon Dieu! qu'après tant de bontés que vous avez toujours eues pour moi, j'aie toujours eu une si grande indifférence pour vous?

2° Comment ne crains-je pas au moins qu'en punition de ma désobéissance à ses ordres, Dieu ne verse sur moi tous les vases de sa fureur et qu'il ne me frappe des plus grands traits de sa colère? Est-ce donc qu'à titre de pasteur des âmes je ne suis pas obligé, et obligé sous peine de damnation éternelle, de me donner tous les soins convenables pour tâcher de lui procurer les hommages de tout le troupeau? Mais à quoi ont servi jusqu'ici tous ses ordres et toutes ses menaces pour un cœur aussi insensible que le mien aux intérêts de sa gloire? En suis-je pour cela moins indolent pour tout ce qui regarde son service? Ai-je seulement pu gagner sur moi de faire tous les jours la prière du soir à l'église, d'établir dans ma paroisse une seule de toutes les confréries qui sont si propres à exalter son saint nom; et n'ai-je pas toujours mille fois mieux aimé m'ennuyer seul chez moi à ne rien faire, ou demeurer tout le long du jour les bras croisés dans une place publique, que de vaquer à quoi que ce puisse être de tout ce qui concerne la gloire de Dieu?

Quelle différence, grand Dieu! de moi à tous ces saints curés qui sont si zélés pour vos intérêts! ceux-ci sont des hommes tout de feu pour l'honneur de votre saint nom, consternés des outrages qu'on vous fait, embrasés du désir de vous voir glorifié dans tous. Ce sont autant de Moïses pour publier votre loi, autant de Phinées pour la faire observer, autant de Jean-Baptistes pour la prêcher. Ce sont autant d'apôtres disposés à tout entreprendre pour maintenir chez eux l'honneur qui vous est dû. Mais, dès que cette même ardeur se trouve malheureusement éteinte en moi, je n'éprouve que trop qu'il ne m'en reste aucune étincelle pour la rallumer dans les autres. Serait-il donc vrai, ô mon Dieu! qu'il m'importât peu que votre saint nom soit sanctifié ou profané?

Hélas! je trouve dans l'Évangile que tous ceux à qui vous vous étiez fait connaître étaient pleins d'empressement pour vous faire connaître aux autres. Vous n'eûtes pas plutôt appelé saint André qu'il vous amena son frère. Vous n'eûtes pas plutôt paru chez Marthe qu'elle appela sa sœur pour l'aider à vous en remercier. Vous n'eûtes pas plutôt accordé le précieux don de la foi à un père de famille, qu'il voulut que toute sa maison crût en vous. Vous n'eûtes pas plutôt fait éprouver vos divines miséricordes à la Samaritaine qu'elle rentra dans Samarie pour publier vos grandeurs et vous faire adorer de toute la ville. Suis-je donc un monstre dans la nature pour manquer à un si grand devoir?

RÉFLEXIONS.

Dieu n'a-t-il donc pas déjà assez fait pour mériter de moi une même ardeur de le glorifier? Mais combien de réprouvés dans l'enfer l'auraient glorifié sur la terre et dans le ciel, si Dieu leur avait fait les mêmes grâces qu'à moi? A quel titre puis-je percevoir les revenus d'une cure dont je ne remplis pas les devoirs? En bonne foi, est-ce pour moi-même, ou n'est-ce pas pour autrui qu'on m'a mis dans la place que j'occupe? Ah! pasteur mercenaire, quel sera ton malheureux sort, si tu ne rentres dans ton devoir!

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Mais, ô mon Dieu! le parti en est pris. Je n'ai déjà que trop abusé de votre patience à m'attendre, et de votre lenteur à me punir. Comment avez-vous supporté si longtemps un indigne sujet que son indifférence pour vous a rendu insupportable à vos vrais serviteurs? Si je n'ai pas péri sous vos coups, c'est à votre miséricorde que j'en suis redevable. (*Thren.*, III, 22.) Achevez votre ouvrage, ô mon Dieu! et faites par cette même miséricorde que je vous sois fidèle à l'avenir.

SECOND POINT.

Notre négligence envers le prochain.

C'est du défaut de charité pour les autres, et c'est aussi du défaut de charité pour nous-mêmes que provient notre négligence pour le salut du prochain.

1° Défaut de charité pour les autres. Il en faut convenir : il n'y a bien souvent dans les opérations de la charité, que la charité elle-même, et une charité bien ardente pour le salut du prochain, qui, animée et aidée de la grâce, puisse nous soutenir au milieu

de tant de travaux. La conduite des âmes demande de nous tant d'attention, tant d'application, tant de circonspection, tant de soins; nous y éprouvons tous les jours tant de contradictions, tant de traverses, tant de résistance, tant d'ingratitude même; nous y avons affaire quelquefois à des esprits si irrités de se voir repris de leurs désordres et si acharnés à vouloir nous perdre, parce que nous voulons les sauver, que tout prêtre qui n'aurait point de charité en serait entièrement découragé.

Mais aussi, dès que nous savons que le salut des âmes est d'un si grand prix, que le Verbe éternel a bien voulu descendre du sein de son Père dans le sein d'une vierge, et de la crèche monter sur une croix pour les sauver; dès que nous savons que le salut d'une âme est une action si méritoire que, quand nous distribuerions tous nos biens aux pauvres, ou que nous martyriserions nos corps par les plus grandes austérités, rien de tout cela ne saurait en approcher. Dès que nous savons qu'une âme dans le ciel rend elle seule plus de gloire à Dieu que ne sauraient faire ensemble tous les justes qui sont sur la terre, ne faudrait-il pas que des gens de notre état eussent perdu tout sentiment de religion pour être insensibles au salut ou à la perte des âmes que Dieu nous a confiées? Quand même nous n'opérerions d'autre bien que de les empêcher de brûler éternellement dans les flammes de l'enfer, cette considération seule ne devrait-elle pas nous suffire pour nous enflammer du désir de les sauver? Que dirions-nous de tout homme qui, pouvant en sauver un autre du naufrage, refuserait de lui tendre une main secourable?

Or, néanmoins, telle et mille fois plus grande encore est la barbarie d'un curé qui laisse ses paroissiens dans le plus déplorable abandon : qu'ils se déchirent par mille médisances, qu'ils vivent dans des haines et des inimitiés invétérées, qu'ils s'entre-détruisent par des procès continuels, qu'ils se perdent, s'ils veulent, par les plus grands excès de la débauche, et qu'ils en viennent jusqu'à secouer tout exercice de religion, il n'y prend aucun intérêt. Moi-même n'ai-je pas de pareils déréglements à déplorer dans ma paroisse? Qu'ai-je fait pour tâcher d'y remédier? Suis-je même sensible à de si grands malheurs? en suis-je affligé; en suis-je touché; ai-je jamais versé une seule larme pour obtenir de Dieu qu'il y mette fin? O mon âme, tu demeures muette, et tu ne sais que répondre à une telle question! As-tu donc jamais pu te persuader que tu ne répondras pas un jour à Dieu de la perte des autres?

2° Défaut de charité pour nous-mêmes. Que nous apprend la foi à cet égard? Elle nous apprend qu'afin que tout prêtre, ayant charge d'âmes, devienne responsable à Dieu des crimes que les autres commettent, il n'est pas nécessaire qu'il les aide à les commettre, mais qu'il suffit qu'il ne travaille pas à les en empêcher. Le crime, en effet, pour étendre son venin n'a pas besoin d'être secouru; tout ce qu'il demande de nous c'est que nous le laissions agir, et que nous ne nous opposions pas à ses progrès, que nous ne le combattions pas, et le laisser tranquillement régner dans ceux qui nous sont soumis c'est, devant Dieu, tout comme si nous l'avions commis nous-mêmes. Sur ce principe que la foi nous oblige d'appliquer en général à tout homme qui est préposé sur les autres, et plus spécialement encore à tout évêque et à tout curé, à tout prédicateur ou missionnaire, à tout confesseur ou directeur, à tout supérieur ecclésiastique ou conducteur des âmes, combien grande est l'illusion de tous ces pasteurs négligents qui se croient en sûreté, parce qu'ils sont peut-être sans vices!

Je veux donc que, d'une part, vous soyez entièrement éloigné de toutes ces assiduités dangereuses, de toutes ces liaisons suspectes, de tous ces désordres grossiers qui damnent tous les jours tant de monde; mais, d'un autre côté, si dans votre paroisse vous avez un concubinaire ou un usurier public qui la scandalise; quelqu'un qui ignore sa religion ou quelqu'autre qui la déshonore, et qu'avec toute la prudence convenable vous ne fassiez pas de votre mieux pour tâcher d'y remédier par la sagesse de vos conseils; dès là même, et pour cela seul, vous êtes en état de damnation. Oseriez-vous même en faire la matière d'un vrai doute? Non, non, dit l'Esprit-Saint, vous ne sauriez laisser périr votre frère qu'à votre pure perte.(*I Cor.*, VIII, 11.) Il suffit que vous ne vous soyez pas employé à instruire ceux qui sont ignorants, à fortifier ceux qui sont faibles, à guérir ceux qui sont malades, à ramener ceux qui s'égarent(*Ezech.* XXXIV, 4); pour cela seul, je vous regarde, ajoute-t-il, comme des chiens muets (*Isa.*, LVI, 10), comme des loups ravisseurs (*Joan.*, X, 12), comme des pasteurs mercenaires, comme des pilotes assoupis (*Nahum.*, III, 18)', comme des conducteurs endormis; et vous me répondrez, âme pour âme, de tous ceux que vous aurez si inhumainement laissés périr: leur sang crie encore plus vers moi que le sang d'Abel.

RÉFLEXIONS.

Quelle déplorable situation que la mienne! Me voilà donc chargé de tous les péchés auxquels j'ai connivé par mon silence, et la chose n'est pas douteuse. Qu'elle n'en doit pas être le nombre, puisque de ma vie peut-être je ne m'y suis opposé comme je le devais? Comment ai-je pu vivre tranquille dans une négligence si criminelle en elle-même, et qui aura été si fatale à tant d'autres? Hélas! qui sait s'il n'y a pas actuellement des milliers de réprouvés qui m'attendent en enfer pour se venger sur moi de leur damnation à laquelle j'ai tant contribué par ma seule inaction? Qui sait si en effet Dieu ne me livrera pas dans peu à leurs justes sentiments, et s'il ne se hâtera pas de m'enlever de ce monde pour empêcher que je ne devienne encore en partie la cause de la perte de plusieurs autres?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, vous m'avez toujours aimé et élevé comme un de vos enfants les plus chéris. (*Isa.*, I, 2.) Vous m'avez éclairé de vos lumières, instruit à votre école, admis dans votre sanctuaire, rempli de vos grâces; et j'ai négligé tant de bienfaits. (*Ibid.*) Mais à l'avenir que ne ferais-je pas pour réparer une négligence si affreuse? Désormais, ô mon Dieu, je regarderai ce défaut

de charité pour les autres, qui jusqu'ici n'a toujours retenu dans l'inaction, comme une scandaleuse indifférence, comme un silence criminel, comme une monstrueuse neutralité, comme une lâche prévarication dans mon ministère, comme une trahison du sacré dépôt que vous m'avez confié. Je vous promets, ô mon Dieu! de ne plus me taire, quand il faudra parler; de ne plus dissimuler, quand il faudra reprendre; de ne plus m'épargner, quand il faudra agir. J'aurai soin de votre gloire et de l'honneur de votre culte, j'aurai soin du salut et de la sanctification du prochain; et c'est dans ce double devoir de la charité que je veux chercher ma propre sanctification. Ainsi je le promets, ô mon Dieu! ainsi je le jure. Aidez-moi à tenir une si sainte résolution. Ainsi soit-il.

## MÉDITATION II

### *Du péché de scandale.*

Tout curé, qui cause du scandale, ne saurait faire aucun bien dans sa paroisse : premier point.— Tout curé, qui cause du scandale, ne saurait que faire de très-grands maux dans sa paroisse : second point.

#### PREMIER POINT.

**Tout curé scandaleux ne saurait faire aucun bien dans sa paroisse.**

A raison de ses scandales, un tel curé n'a ni l'estime, ni la confiance de ses paroissiens : il est, au contraire, un sujet de mépris pour le plus grand nombre, et un sujet d'affliction pour les gens de bien.

1° Il n'a l'estime de personne. Pour se concilier de la considération parmi ses ouailles, le pasteur, comme dit l'apôtre saint Pierre, doit être la forme du troupeau. (1 *Petr.*, V, 2.) Mais pour cela il faut qu'il commence par pratiquer lui-même ce qu'il enseigne aux autres. Il faut, dit l'apôtre saint Paul (1 *Tim.* IV, 12 et seq.) qu'il donne bon exemple en toutes choses : dans la foi, ajoute-t-il, pour confondre, par la fermeté de sa créance, l'incrédulité des impies; dans la doctrine, pour empêcher qu'on ne l'altère par quelque erreur; dans la conversation, pour inspirer par de saints entretiens l'horreur du vice et l'amour de la vertu; dans un maintien grave et modeste, pour édifier tout le monde par une sainte retenue; dans un continuel exercice des œuvres de charité, pour gagner des âmes à Dieu; dans un train de vie si irréprochable, que nos ennemis mêmes n'aient aucune prise sur nous.

Mon âme, voilà ton devoir : c'est de faire de toute ta conduite comme un miroir, ou comme un livre ouvert, dans lequel les séculiers puissent venir apprendre leurs obligations sur tes exemples; et voilà en même temps ce qui pourra te donner, dans l'exercice de ton ministère, un grand ascendant sur leur esprit. Peut-être en effet n'est-il rien sur la terre qui soit en plus grande vénération qu'un saint prêtre. Les rois mêmes ont, dans tous les temps, rendu les plus grands honneurs aux hommes véritablement apostoliques; et quelque fermeté que témoignassent aux têtes couronnées un saint Bernard, un saint Xavier, un saint François de Paule, à raison de la sainteté de leur vie, elles respectaient en eux leur intrépidité même. Aussi voyons-nous que dans tous les saints prêtres la vertu est honorée par ceux mêmes qui ne la pratiquent pas

Mais, par une raison toute contraire, sur la terre aussi il n'y a peut-être rien de plus méprisable qu'un mauvais prêtre. Le monde est ainsi fait, que ceux mêmes qui ne font pas leur devoir, veulent que les autres le fassent. Mais ils l'exigent bien plus des prêtres que des séculiers; et la chose va si loin, qu'on ne pardonne rien aux ecclésiastiques. J'avoue qu'il en est quelquefois des ministres du Seigneur comme des ministres des princes, qu'on n'honore dans les cours des rois qu'autant qu'on y honore les maîtres qui les ont envoyés. Si donc on paraît assez souvent ne faire aucun cas des prêtres, c'est qu'assez souvent aussi on ne tient pas grand compte de Dieu dont ils sont les envoyés. Mais nous ne saurions nous cacher à nous-mêmes que, s'il est quelquefois des prêtres extrêmement méprisés, c'est qu'eux mêmes se sont rendus par leur mauvaise vie souverainement méprisables.

Par exemple, quelle estime pourrait-on avoir pour tous ces curés qui, surtout dans les paroisses de la campagne, mènent une vie si désœuvrée, qu'on les voit éternellement sans travail, parce qu'ils n'en veulent pas; sans étude, parce qu'ils ne la goûtent pas; sans lecture, parce qu'ils ne l'aiment pas; sans société, parce qu'ils n'en trouvent pas; sans aucune sorte de considération de la part de qui que ce soit, parce que personnellement ils ne la méritent pas? Quel cas pourrait-on faire d'eux, lorsqu'ils n'ont, ni lumières pour nous éclairer dans nos doutes, ni patience pour nous écouter dans nos peines, ni charité pour nous secourir dans nos besoins, ni goût, ni penchant pour aucun de leurs devoirs? Pour rétablir la paix entre des personnes désunies, ira-t-on s'adresser à un homme qui, au lieu de tenir la balance entre les deux partis, a coutume de se déclarer pour l'un contre l'autre? Pour trouver quelque soulagement à sa misère, aura-t-on recours à un homme, dont l'avarice est si sordide, que, pour faire de criminelles épargnes, il se refuse à lui-même le nécessaire? Le moyen d'honorer et de respecter un curé qui se familiarisera quelquefois avec les plus vils de ses paroissiens jusqu'à être continuellement avec eux?

Dans ce portrait cependant combien de traits qui me conviennent? Or, avec une réputation si mal saine, comment prétendre que je puisse jamais faire aucun bien dans ma paroisse où je suis si décrié? Un prêtre aussi vif et aussi hautain, aussi violent et aussi emporté, aussi dur et aussi intraitable que je le suis, oserait-il prêcher la douceur et la modération aux autres? Et, quand j'aurais le courage de le faire, pourrais-je espérer de le faire avec fruit? Hélas! combien de fois m'est-il arrivé que, m'élevant en chaire contre les mêmes défauts qui ne se font que trop remarquer dans toute ma conduite, je lisais sur tous les visages qu'intérieurement chacun me disait : *Médecin, guérissez-vous vous-même?* (*Luc.*, IV, 23.)

2° Un curé n'a la confiance de personne, et le seul sentiment que lui puissent conserver les plus gens de bien, c'est d'être affligés de sa mauvaise conduite, et de demander à Dieu qu'il le convertisse. Quelle amertume en effet à une âme qui aime la religion, de voir le sacerdoce ainsi déshonoré! Quel crève-cœur en particulier pour tous ces curés qui font tant d'honneur à leur état d'avoir sans cesse à leurs côtés un de leurs confrères qui sera âpre à repousser une injure, ardent à poursuivre ses honoraires, tout de feu pour ses intérêts personnels, et qui est tout de glace pour les intérêts de Dieu et du prochain! En est-il un seul qui, s'il osait, ne lui dît avec saint Grégoire le Grand (homil. 15 *in cap.* X *Luc.*): *Non, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus préjudiciable à l'honneur du sacerdoce, que de voir des prêtres, qui doivent être les modèles des autres, donner de mauvais exemples à tous?* N'entendez-vous donc pas, ajouterait-il avec le prophète Jérémie, les gémissements de l'Eglise qui se plaint à vous-même, qu'il ne tiendrait pas à vous que vous ne la rendissiez vile et méprisable? O mon âme! un prêtre, lequel n'aurait pas encore appris à ne rougir de rien, ne rougirait-il pas au moins de voir que tout le monde rougit pour lui?

RÉFLEXIONS.

Que de traits de mépris ne me suis-je pas souvent attiré par ma mauvaise vie? Il n'est que trop vrai : on n'a plus pour moi nulle estime, nulle considération, nulle confiance, nul égard, nulle ombre même de ménagement. Au lieu du respect que je devais m'attirer, le plus bas peuple me parle et me traite, comme s'il parlait et traitait avec son égal. Me voilà tombé dans un discrédit qui m'empêche de faire aucun bien.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, c'est comme étant adressées à moi-même que je regarde ces paroles d'un de vos prophètes : *Prêtres du Seigneur, écoutez-moi maintenant, et jugez-vous.* (*Malach.*, II, 8.) Je vous avais établis dans mon Eglise pour l'édifier, *et vous l'avez scandalisée.* (*Ibid.*, 8.) C'est pourquoi je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples. (*Ibid.*, 9.) O mon Dieu, j'éprouve la malheureuse destinée de *ce sel de la terre* (*Matth.*, V, 13), à quoi vous m'avez comparé dans votre Evangile : c'est qu'en cette qualité je n'ai pas travaillé à préserver les autres de la corruption, et que c'est pour cela aussi que je suis foulé aux pieds de tous. Pour donner en moi, ô mon Dieu! du crédit à votre parole, aidez-moi d'abord à rétablir ma réputation.

SECOND POINT.

Tout curé scandaleux ne saurait que causer de très-grands maux dans sa paroisse.

Il ne tend pas à moins, par la contagion et le scandale de ses mauvais exemples, qu'à corrompre les mœurs et qu'à ébranler la foi même de ses paroissiens.

1° Quant à leurs mœurs, son exemple ne peut que leur devenir très-préjudiciable. Pourquoi cela? C'est que le mauvais exemple est de soi trop séduisant pour n'être pas contagieux. Dès qu'on le suppose mauvais, par là même on le suppose favorable à la nature corrompue; et dès qu'il flatte les sens, dès là même il est à plusieurs une tentation trop délicate pour ne leur être pas aussi une occasion de chute. Quand donc on voit un curé se relâcher d'une certaine bienséance, se rendre trop libre dans ses manières, peu mesuré dans ses paroles, dissipé dans toute sa conduite : quand on le voit donner dans des assiduités également suspectes et dangereuses, dans des légèretés et des privautés peu convenables, dans des airs d'enjouement trop peu réguliers, dans des affectations de plaire et de passer pour agréable; quelle langue pourrait jamais bien rendre toute l'étendue du mal qu'il cause et toute l'horreur du crime qu'il commet?

Je dis d'abord, toute l'étendue du mal qu'il cause. Quand il ne ferait d'autre mal que d'exciter un soulèvement général dans tous les esprits, et que d'occasionner tous les mauvais bruits qui courent de lui, il y en aurait là assez pour faire commettre aux autres mille péchés capables d'opérer leur damnation. C'est alors plus de soupçons, plus de conjectures, plus de mauvais jugements, plus de mauvais discours, plus d'imprécations même contre sa conduite, qu'on ne saurait s'imaginer. Mais si le grand nombre s'irrite de ses scandales, il y en a d'autres qui ne s'en accommodent et qui ne s'y apprivoisent que trop. Parmi ceux-ci, combien en est-il qui, ne craignant plus d'être repris de lui, pour les mêmes désordres qu'il commet, sont persuadés qu'au contraire c'est lui plaire que de lui ressembler, et qui dans cette persuasion donnent aveuglément dans tous les appas funestes que son mauvais exemple leur présente? Dieu seul en peut connaître le nombre.

Que dire présentement de l'horreur d'un si grand crime? Le démon fait-il d'autre métier que de travailler à perdre les âmes? Grand Dieu! y ai-je jamais bien pensé? Quoi! Jésus-Christ a versé tout son sang pour les racheter; et moi j'emploie tous mes soins à les damner? Jésus-Christ leur a imposé des lois pour les sauver, et moi je leur fournis les moyens de se perdre? Jésus-Christ a voulu que l'Eglise m'établît pour les convertir, et je m'applique moi-même à les pervertir! Ah! pasteur également injuste et cruel! est-ce donc pour cela qu'on t'a donné le soin du troupeau? Que t'ont fait ces pauvres âmes pour les conduire ainsi à leur perte?

2° Pour surcroît de malheur, la foi même des paroissiens est quelquefois ébranlée par les mauvais exemples du curé. Parmi eux il s'en trouve qui ont de la peine à se persuader qu'un homme qui, comme lui, doit par état être pleinement instruit dans la foi, vécût si mal, s'il avait tant soit peu de religion; et de ce qu'il montre peu ou point de religion, ils concluent qu'il faut donc que la religion même ne soit qu'une chimère et une pure invention des hommes. Le moins qui en arrive, c'est que les esprits faibles en sont troublés et que les cœurs corrompus s'en prévalent contre la foi même pour s'autoriser dans leur libertinage.

Le Fils de Dieu a eu beau nous avertir que ces scandales arriveraient (*Matth.*, XVIII, 7), afin de prévenir en nous de si funes-

tes impressions. Pour préservatif contre une si dangereuse tentation, il a beau nous recommander de faire ce que ses ministres nous diront, mais de ne pas faire comme ils font. (*Matth.*, XXIII, 3.) Malgré les avertissements et les instructions du Fils de Dieu, on ne laisse pas tous les jours de prendre occasion du scandale de quelques prêtres pour en tirer avantage contre la religion. Quand donc on en connaît quelqu'un qui se lève et qui se couche sans faire sa prière du matin et du soir ; quand on a sujet de douter s'il se confesse, parce qu'on n'a encore pu parvenir à savoir qui est son confesseur ; quand on le voit monter à l'autel sans aucune sorte de préparation, y célébrer nos plus saints mystères avec la plus étonnante précipitation, en sortir sans faire la moindre action de grâces, traiter cavalièrement tout ce que notre sainte religion a de plus sacré, il n'est que trop ordinaire à l'impiété d'en inférer que la religion en soi n'est qu'un jeu. Qui en est cause présentement, si ce n'est le scandale que j'ai donné ?

Demandons-nous donc à nous-mêmes : Quelle doit être la prodigieuse multitude des péchés de toutes les espèces dont je demeure chargé ? Quelle doit être l'indignation que Dieu en a conçue contre moi ? Quels doivent être les terribles châtiments qu'il me réserve, si je ne les préviens par une rigoureuse et austère pénitence ?

Tout autant de péchés que j'ai fait commettre aux autres, ce sont autant de péchés dont je me rends coupable et dont je ne serai pas moins comptable au tribunal de Dieu, que de tous les péchés qui me sont purement personnels. En vain dirais-je que je n'ai pas eu intention de les faire commettre ; en vain même ajouterais-je que je ne les ai pas connus. Pour en demeurer chargé devant Dieu, c'est assez que je tienne une conduite qui d'elle-même peut les occasionner ; et c'est assez que j'aie pu et dû prévoir que j'en pouvais devenir l'occasion. Ame pour âme, nous dit le Seigneur, vous me répondrez de toutes les âmes que vous faites périr. (*Ezech.*, III, 20.)

Crime si atroce, surtout dans les prêtres, qu'il est le seul sur lequel Jésus-Christ n'ait jamais ménagé ceux qui s'en étaient rendus coupables. Que la Madeleine et la Samaritaine se présentent à lui toutes couvertes de péchés ; qu'on lui amène la femme qui avait été surprise en adultère ; il les reçoit avec sa bonté ordinaire, et il leur parle à toutes avec une douceur charmante. Mais que les scribes et les pharisiens qui, en qualité de prêtres et de docteurs de la loi, étaient assis sur la chaire de Moïse, s'offrent seulement à ses regards, en toute occasion il les accable de reproches. Race de vipères (*Luc.*, III, 7), leur dit-il, malheur à vous ; et la raison qu'il leur donne lui-même de son courroux, *c'est*, ajoute-t-il, *que vous fermez aux hommes le royaume des cieux* (*Matth.*, XXIII, 13), et que non contents de n'y pas entrer vous-mêmes, vous n'y laissez pas entrer ceux qui se présentent. (*Ibid.*)

Demanderai-je maintenant de quels terribles châtiments je me rends digne en me rendant coupable d'un péché si énorme ? Pour en bien juger, je n'ai besoin ici que d'un seul trait de l'Écriture. C'est que quand dans l'ancienne loi Dieu eut ordonné que, pour expier les péchés des rois, on lui offrît un tel sacrifice qu'il marquait, et que pour l'expiation des péchés du peuple il eût prescrit un sacrifice tout différent : quand il en vint au péché d'un prêtre, lequel aurait été pour les autres une occasion de chute (*Levit.*, IV, 3), il voulut que pour ce seul péché d'un prêtre on lui offrît absolument le même sacrifice d'expiation que pour tous les péchés de tout le peuple

RÉFLEXIONS

Quel trait en effet que celui-là ? Cependant quoi de plus juste ? Il est certain que je dois être puni pour tous les péchés dont je me trouverai coupable ; et quand je me trouverais coupable d'un million de péchés d'autrui, il n'est pas douteux qu'ils doivent tous être punis en moi. Mais pour la même raison, combien rigoureuse ne doit pas être la pénitence que j'en dois faire ; puisque, pour en éviter la peine dans l'autre monde, il faut que je les expie tous en celui-ci ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

J'espère bien, ô mon Dieu, que vous voudrez me les pardonner. Mais moi, dois-je me les pardonner à moi-même ? Ah ! Seigneur, je comprends que, comme vous le dites autrefois au Roi-Prophète, même en me pardonnant, vous me direz : Punis-toi toi-même, ou je te punirai pour avoir fait blasphémer les ennemis de mon saint nom. Aussi suis-je tout résolu de mener désormais une vie aussi pénitente, qu'elle a été déréglée jusqu'à présent. Ainsi soit-il.

## MÉDITATION III.

### *De la tranquillité dans le péché.*

D'où vient la tranquillité dans le péché ? Où conduit la tranquillité dans le péché ?

La tranquillité dans le péché vient d'un aveuglement volontaire et affecté de notre esprit : premier point. — La tranquillité dans le péché conduit à un endurcissement fatal et funeste de notre cœur : second point.

PREMIER POINT.

La tranquillité dans le péché est l'effet d'un aveuglement volontaire.

Pour tâcher de parvenir à se tranquilliser dans son péché, le pécheur s'attache d'abord à écarter et ensuite à combattre tous les remords qui pourraient venir le troubler dans ses désordres.

1° Il travaille à écarter tous les remords. Pour intimider les pécheurs dans leurs désordres, Dieu n'a besoin ni de la voix de ses prédicateurs, ni du bruit de son tonnerre. Il ne lui faut pour cela que les remords de leur conscience. Avec cela seul on les verra pâlir et trembler au souvenir de leurs déréglements. Mais c'est cette même frayeur que le pécheur cherche à éviter : pour pouvoir plus librement continuer à vivre dans son péché, il faut qu'il y vive tranquille, et pour y vivre tranquille, il faut qu'aucun remords ne vienne l'y troubler. Aussi son premier soin est-il toujours de travailler d'abord à les écarter. La difficulté est d'y

réussir. Comment empêcher que tant de fâcheux retours qui, à chaque instant, peuvent naître en nous malgré nous, ne se présentent jamais à notre esprit?

Le moyen d'y parvenir c'est d'avoir toujours devant soi quelque affaire qui applique et qui occupe, ou quelque amusement qui distraie et qui dissipe. Ce fut par là en effet que Caïn chercha à dissiper l'idée de son fratricide qui le troublait, et que Saül chercha à secouer le souvenir de sa désobéissance qui l'inquiétait. Caïn s'occupa à bâtir une ville, afin que le mouvement des ouvriers détournât en lui la pensée chagrinante de son meurtre, et Saül s'adonna tout entier au jeu du luth et de la harpe, afin que le son des instruments pût charmer sa douleur.

C'est encore aujourd'hui par les mêmes voies que tant de pécheurs cherchent tous les jours à éloigner de leur esprit tous les remords. Quand donc on voit un curé, de mœurs au moins très-suspectes, entrer dans toutes les affaires d'une communauté, épouser toutes les querelles des particuliers, se rendre comme l'âme et le premier mobile de tous les procès, se montrer toujours en mouvement et en action, sans jamais pouvoir se tenir un seul instant dans un paisible repos; se trompera-t-on quand on pensera de lui que toute cette agitation extérieure n'a peut-être d'autre principe en lui que de chercher par là à éviter une agitation intérieure bien plus importante encore au repos de son esprit? Infortuné pasteur! à quoi son obstination dans le crime l'a-t-elle réduit? A s'occuper de mille soins qui l'épuisent, de mille soucis qui l'inquiètent, de mille affaires qui le chagrinent. Et cela pourquoi? Pour éviter des retours sur lui-même qui pourraient opérer son salut. Hélas! combien en est-il d'autres qui, ne craignant rien tant que d'être seuls, et de se trouver par là livrés à des réflexions assommantes, se font une étude de tout ce qui peut les amuser, et qui pour se dérober aux cris importuns de leur conscience, ne se répandent si étonnamment au dehors et ne recherchent les autres, que parce que c'est pour eux le moyen le plus sûr de s'éviter eux-mêmes? Mais dès qu'ils veulent le repos dans le crime, il faut qu'ils écartent tous les remords qui pourraient le troubler.

2° Il faut encore qu'ils travaillent à combattre ces mêmes remords, lorsque, malgré tous leurs efforts pour en éviter les atteintes, ils viennent à en ressentir toutes les pointes. Or, il n'est pas toujours au pouvoir du pécheur d'empêcher qu'au moins de temps en temps il ne se présente à son esprit des retours bien amers sur lui-même. Pour moi, je regarde toutes ces idées effrayantes que Dieu leur envoie quelquefois, comme autant d'étincelles du feu de l'enfer qui viennent voler sur les coupables. Mais alors aussi, plus ils en sont troublés dans leurs plaisirs, plus ils s'efforcent de se rassurer contre de si vives terreurs.

L'étonnement est qu'on puisse porter l'illusion jusqu'à se tranquilliser dans de si justes alarmes, et se rassurer sur ce que Dieu est bon. Mais l'étonnement doit paraître bien plus grand quand c'est un curé qui, pour se fortifier dans son aveuglement, emploie précisément tous les mêmes prétextes qu'il détruit tous les jours quand il s'agit de dissiper l'aveuglement des autres. Ah! c'est ici en effet que ma triste et pitoyable conduite doit me paraître bien incompréhensible à moi-même. Dans le sacré tribunal, que dis-je à tous ces pécheurs et pécheresses, que je vois présumer de la bonté de Dieu jusqu'à abuser de sa miséricorde pour s'autoriser à croupir dans leurs péchés? Ne leur dis-je pas que si Dieu est infiniment bon il est aussi infiniment juste; qu'il est bien à craindre qu'après les avoir si longtemps et si inutilement attendus, il ne les attendra plus, et qu'en punition même de tous leurs délais, ils pourraient bien mourir dans leur impénitence? Que leur répons-je quand ils ajoutent qu'ils sont tout résolus de se convertir un jour, qu'ils n'attendent pour cela que de voir leurs passions plus ralenties, et qu'ils ne se tranquillisent que dans cet espoir? Ne leur dis-je pas que le temps est incertain; qu'en promettant le pardon à la pénitence, Dieu n'a pas promis le lendemain aux pécheurs; qu'ils peuvent mourir à toute heure, et que l'enfer est pavé de gens qui tous avaient pareillement projeté leur conversion? Pourquoi donc ne m'appliquai-je pas les mêmes choses à moi-même? Cependant qu'en est-il arrivé? C'est qu'en attendant j'ai toujours multiplié mes péchés, qu'en les multipliant de la sorte j'ai fortifié mes passions, contracté diverses habitudes; que le calus est formé, et que je n'en tiens plus aucun compte. Mon état peut-il être plus déplorable?

RÉFLEXIONS

Quelle différence de moi à moi-même! Dans un âge tendre, où ma pudeur naturelle était encore dans toute sa force, et où elle était soutenue par une éducation chrétienne, la seule vue du mal m'alarmait. La présence, quelquefois même l'absence d'un objet dangereux me troublait. J'aurais rougi du plus léger mensonge, et si devant moi on eut proféré quelque parole à double sens, ou pris quelque liberté indiscrète, la tendresse de ma conscience aurait marqué sur mon propre front jusqu'à l'indiscrétion des autres. Mais aujourd'hui, que sont devenues ces anciennes frayeurs que me causaient autrefois les seules approches du péché? Hélas! des tas de crimes ne m'émeuvent pas: et avec cela, je prétendrais encore me sauver!

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, dira-t-on encore que, même dès cette vie, vous ne punissez pas certains pécheurs du premier ordre? Est-il donc un châtiment plus terrible que de les laisser courir à leur perte? Est-il un état plus désespéré pour un malade que de ne pas même sentir son mal, et de ne vouloir pas le guérir? Je ne suis plus surpris, ô mon Dieu! du zèle qui enflammait votre prophète contre ce funeste repos où l'on vit avec une conscience toute noircie de crimes. Quelle phrénésie plus grande que de se réjouir du mal qu'on se fait à soi-même? Pardonnez-moi, ô mon Dieu! les pécheurs *ne savent ce qu'ils font.* (*Luc.*, XXIII, 34.)

SECOND POINT.

La tranquillité dans le péché est la cause de l'endurcissement du cœur.

A force d'écarter ou de combattre tous ses

remords, on parvient enfin à les étouffer; et alors le pécheur se trouve comme enseveli dans un état léthargique, où rien ne le réveille de son assoupissement, et où rien non plus ne le presse d'en sortir.

1° Il y est comme dans un état léthargique, où rien ne le réveille de son assoupissement. Tandis que vous sentirez au dedans de vous une guerre intestine, nous dit le Fils de Dieu, et que les cris de la conscience iront troubler ce funeste repos que vous cherchez dans le crime, dites avec confiance que votre salut n'est pas désespéré, et qu'il y a encore pour vous quelque espérance de conversion. Mais dès que vous deviendrez tranquilles dans le péché, sans devenir meilleurs, dites sans balancer que le Seigneur se rebute et se retire, qu'il en use envers vous comme un médecin qui abandonne son malade, après avoir inutilement employé ses soins pour le guérir, et que ce calme apparent vient du démon dont le propre est de ne pas troubler ce qu'il possède.

Ce n'est pas que Dieu ne leur parle plus par des grâces communes. Quelquefois même il veut bien encore leur parler par des grâces particulières de sa bonté. Mais on peut dire qu'ils ne connaissent plus son langage. Que, pour les gagner par quelques nouveaux traits de ses largesses, il bénisse leurs desseins, et qu'il les fasse prospérer dans leurs entreprises : c'est à leur propre industrie qu'ils attribuent tous leurs succès. (*Deut.*, XXXII, 27.) Et il ne leur vient pas seulement dans la pensée que Dieu en puisse être l'auteur. Qu'au contraire, pour les obliger de rentrer en eux-mêmes et de recourir à lui, il leur ménage des revers de fortune, des pertes de procès, des chagrins domestiques, des maladies même, et souvent des maladies d'autant plus sérieuses, qu'elles sont plus longues et plus aiguës ; ne voyons-nous pas tous les jours qu'ils regardent comme des effets purement naturels tous les rudes coups que Dieu leur porte, et qu'il ne leur vient pas même dans l'esprit que c'est Dieu qui y met la main? Qu'il inspire à des parents ou à des amis de leur représenter les malheurs et les dangers de leur état, ne restera-t-il pas toujours, malgré les avis des uns, et les reproches des autres, que c'est d'eux que le Sage a parlé quand il a dit : J'ai été attiré, et je n'en ai rien senti; j'ai même été frappé des plus rudes coups, et je ne m'en suis pas aperçu. (*Prov.*, XXIII, 35.) Où sont en effet les pécheurs invétérés que Dieu ait ramenés à lui en appesantissant son bras sur eux? Hélas! combien en aurons-nous connus en notre vie, à qui il avait porté les plus vives attaques! Nous en espérions même les plus salutaires effets. Cependant, ont-ils discontinué de vivre au gré de leurs passions? Non : dès qu'il n'y a plus de remords, il n'y a rien qui nous réveille de notre assoupissement.

2° Il n'y a rien non plus qui nous presse d'en sortir. Dès qu'un pécheur, dit le Sage, est une fois descendu dans le profond abîme des péchés, il méprise tout ce qui peut s'en suivre. (*Prov.*, XVIII, 3.) Il avale l'iniquité comme de l'eau, et il répondra froidement à tout ce qu'on pourrait lui dire : *Que m'en est-il arrivé de fâcheux?* (*Eccli.*, V, 4.)

Mon âme, une vérité que tu ne saurais trop approfondir, c'est que quand un prêtre a malheureusement tant fait que d'ajouter le sacrilége à tous ses autres péchés, et de célébrer en état de péché mortel, communément il n'en revient point. Ce premier pas une fois fait, il s'y accoutume peu à peu, et à mesure que les remords disparaissent, sa perte devient comme assurée. En cet état il ne sent plus ni douleur, ni repentir, ni crainte, ni honte, ni regret, ni souci de ses péchés. Comment voulez-vous qu'il en sorte?

Qu'est-ce en effet qui serait capable de l'en retirer? Sont-ce les sacrements? C'est là au contraire comme le sceau et la consommation de sa réprobation : *Il y boit*, dit saint Paul, *et il y mange son propre jugement.* (1 *Cor.*, XI, 29.) Sont-ce les méditations et les saintes lectures? Il n'en a jamais fait aucun usage; il ne les connaît même pas. Sont-ce les conseils des gens de bien? Il ne craint rien tant que leurs avis, et depuis longtemps il ne les fréquente plus. Sont-ce les prédications qu'il fait, ou qu'il entend? Vous le savez; par la plus étonnante fatalité, la parole de Dieu n'a jamais fait moins d'impression que sur les religieux et sur les prêtres. Sera-ce l'effrayant spectacle des morts et des mourants, que par son emploi un curé a tous les jours sous les yeux? Cent fois peut-être en sa vie il a vu des pécheurs mourir jusque dans ses bras avec toutes les plus grandes marques de réprobation, pour avoir comme lui profané nos plus saints mystères, et il l'a toujours vu d'un œil sec et tranquille. Chaque jour encore il conduit leurs corps jusque sur le bord de leur fosse, et la vue même des cadavres ne fait plus aucune impression sur lui. Il enterre les morts avec le même sang-froid qu'il baptise les enfants et qu'il marie les adultes.

Ah! mon âme, n'est-ce point ici pour toi le triste sort d'un Holopherne (*Judith.*, 13), qui ne périt par les embûches d'une femme que pour s'être habitué au crime et endormi dans le péril? Il a des oreilles, et il n'entend pas qu'on marche à lui pour l'égorger; il a des yeux, et il ne voit pas qu'on lève le cimeterre sur sa tête pour le frapper; il a des troupes pour le garder, et il ne les emploie pas; il a une voix pour appeler du secours, et il ne parle pas; il a des bras pour se défendre, et il ne les remue pas; il a au moins des pieds pour fuir, et il n'y songe même pas; mais comment y songerait-il? *Il dort.* (*Ibid.*) Faut-il être surpris que, me trouvant enseveli dans un même assoupissement, je sois aussi dans le même état? Hélas! il est vrai que j'ai des yeux pour voir l'enfer ouvert sous mes pieds; mais je ne le vois pas; j'ai une voix pour confesser mes péchés, et je ne les déclare pas; j'ai des pieds pour aller voir les malades, et je n'y vais pas; j'ai

des mains pour secourir les pauvres, et je ne les soulage pas; j'ai les plus grands secours de grâces, et je ne m'en sers pas. Quel état fut jamais plus funeste?

RÉFLEXIONS.

Je l'avoue, un tel état est incompréhensible, et il l'est encore bien plus dans un curé qui doit chercher à en retirer les autres : mais tout incompréhensible qu'il est, en est-il moins réel ? Ne vis-je pas habituellement dans le péché mortel? Est-il rien qui ait encore opéré mon changement? Veux-je donc mourir dans un état si déplorable? Et tout le temps que je n'en sors pas, n'est-ce pas vouloir y vivre et risquer d'y mourir ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, dissipez les ténèbres de mon esprit : fondez les glaces de mon cœur ; réveillez-moi de ce mortel assoupissement où je vis. Pour cela, ô mon Dieu, faites promener vos carreaux, et gronder votre tonnerre sur ma tête. *Percez ma chair de votre crainte* (*Psal.* CXVIII, 115); et s'il le faut, reprenez cette santé dont j'abuse contre moi-même. *Coupez, brûlez, tranchez, pourvu que vous me sauviez.* (S. Aug.) En un mot, troublez par quelque voie que ce soit le funeste repos qui me conduit à ma perte.

Par votre sainte grâce, la résolution en est prise ; à l'avenir je veux pouvoir dire que *je vous ai glorifié sur la terre* (*Joan.*, XVII, 4), que *j'ai manifesté votre saint nom aux hommes* (*Ibid.*, 6), et que je n'ai rien omis, rien épargné pour sauver ceux qui m'ont été confiés. (*Ibid.*, 9.) Vous m'en inspirez les sentiments, ô mon Dieu; et puisque vous me donnez le courage de le vouloir et de le promettre, accordez-moi aussi la grâce d'exécuter un si saint projet. Ainsi soit-il.

LECTURE SPIRITUELLE POUR LE MARDI.

*Sur la fausse conscience.*

Que parmi les gens du monde il y en ait qui vivent aussi tranquilles dans leurs désordres que s'ils n'avaient pas une conscience propre à y répandre le trouble, la chose est aisée à comprendre. Dès qu'on les suppose engagés dans une vie toute mondaine, dès là même on les suppose livrés à une foule de passions dont le bruit et le tumulte les empêchent d'entendre sa voix. Mais que dans un état de vie où presque toutes les occupations de la journée nous rappellent à Dieu et nous font rentrer au dedans de nous-mêmes, on n'entende pas cette voix intérieure qui, au moindre dérangement de notre conduite, crie à la réforme, ou que, si on l'entend, on ne soit ni effrayé de ses menaces, ni troublé pas ses reproches et qu'on demeure aussi tranquille dans son péché que si elle ne parlait pas du tout ; c'est ce qui ne saurait jamais se comprendre.

Alors nécessairement il faut qu'au dedans de soi-même on se soit fait une fausse conscience, qu'on l'ait substituée en la place de celle que Dieu nous a donnée, qu'on la fasse parler au gré de ses passions, qu'on marche ensuite sur les faux principes qu'on lui a soi-même dictés et qu'on fasse ainsi de ses pernicieuses décisions la règle invariable de toute sa conduite. Alors, oui, il est aisé de comprendre comment cette fausse conscience ne fait pas entendre ses cris sur des choses mêmes qui feront quelquefois crier tout un public contre nous ; et comment aussi n'y étant pas troublés par des reproches intérieurs, on y croupit avec la même tranquillité que si on ne faisait aucun mal. Mais comme cette conscience aisée et commode est précisément *cette voie large et spacieuse qui conduit à la perdition* (*Matth.*, VII. 13.), et dont le Sage avait déjà dit que *toute droite qu'elle paraît à l'homme, elle n'aboutit qu'à le perdre* (*Prov.*, V, 5), on juge assez de quelle importance il est pour le salut de ne pas suivre une conscience ainsi trompée et abusée, mais de s'en tenir à la conscience que Dieu nous a donnée et de lui laisser la liberté de s'expliquer selon les lumières qu'il lui a communiquées.

Pour cela il faut d'abord la consulter dans tous nos doutes. La conscience saine et droite, telle que Dieu l'a gravée en nos cœurs, est une portion de la lumière de Dieu même, un écoulement de ses divines connaissances, une loi émanée de son tribunal, une règle formée de sa main, un témoin qui nous observe, un censeur qui nous reprend, un ver rongeur qui nous pique, un juge qui prononce et qui décide. Doutez-vous donc si ce n'est point par une mauvaise porte que vous êtes entré dans votre bénéfice, et si, pour en jouir, vous n'avez point fait quelque pacte illicite? Doutez-vous si, dans l'exercice de votre ministère, vous donnez assez de temps à l'étude pour vous rendre toujours plus capable d'en bien remplir les fonctions; si vous apportez l'application convenable à préparer vos prônes ; si, avant que de donner ou de refuser une absolution, vous usez dans le sacré tribunal de toute l'attention que demande l'importance de la chose pour la validité même du sacrement? Doutez-vous si, quand vous en avez approché vous-même, vous vous y êtes toujours présenté avec toutes les dispositions requises; ou si, en bien des occasions et pour des choses essentielles, vous n'avez point passé trop légèrement sur la douleur que vous deviez en concevoir et sur la déclaration que vous en deviez faire? Consultez la conscience.

Pour excuse ordinaire on ne manque pas de dire qu'on a pris la précaution de consulter. Mais d'abord ne pourrait-on pas demander ici de quelle nécessité il était de consulter ailleurs, s'il ne s'agissait simplement que de certains faits où la conscience a tout vu par elle-même? Ne sait-elle pas mieux que tout autre à quel point cette lecture dangereuse vous passionne, à quel degré de scandale cette assiduité suspecte est montée, à quel excès d'emportement certains mouvements de colère ont été poussés, à quels éclats cette animosité est parvenue, à quels traits d'avarice cette sordide épargne est portée en vous? Pareillement, quelle nécessité pouvait-il y avoir de consulter autrui sur des points si évidents et si connus qu'ils ne souffrent aucun sujet de douter? Qui de nous, par exemple, peut ignorer ces premiers principes de la morale chrétienne, que dans tout état de péché mortel nous ne pouvons, sans commettre un sacrilége, monter à l'autel; et que, dans toute habitude aussi de péché mortel, de quelque espèce qu'il puisse être, nous sommes si peu en état d'en recevoir l'absolution, qu'aucun confesseur, sans sacrilége non

plus, ne peut nous en absoudre? Voulez-vous donc savoir où vous en êtes devant Dieu sur tous ces articles et sur mille autres peut-être dont vous ne faites aucun cas? Consultez la conscience.

Ce n'est pas cependant qu'en bien des occasions il ne soit bon, et quelquefois même très-nécessaire, de recourir aux lumières des autres. Il est sûr que, pour pouvoir découvrir s'il n'y aurait point quelque empêchement caché dans des promesses de mariage qu'on vous requiert de publier; s'il ne se trouverait point quelque clause inique dans ce contrat qu'on vous prie d'examiner; s'il ne se serait point glissé quelque pacte illicite et quelque simonie colorée dans cette convention qu'on vous propose de signer; il est sûr, dis-je, que dans toutes ces sortes de cas embarrassants, c'est pour plusieurs une nécessité indispensable d'emprunter les lumières des autres. Mais quand on aurait consulté de toutes parts, est-on moins obligé d'en revenir toujours aux lumières de la conscience? Nullement. Alors même, il restera toujours que c'est encore à la consience à décider si on a consulté comme il faut.

Je veux donc que, sous ombre de chercher à fixer vos incertitudes, vous ayez eu recours à quelque habile casuiste, ou à quelque directeur également intègre et éclairé; mais, en recourant ainsi à ses lumières, lui avez-vous fait un exposé fidèle et bien sincère de tout ce qui faisait le juste sujet de vos doutes? ou dans un parti déjà tout pris de vous en tenir à votre propre sentiment, n'avez-vous pas tellement arrangé votre discours que vous espériez le ranger de votre avis? Vous ne le savez que trop, dans l'emploi de conducteurs des âmes, nous ne voyons presque autre chose de la part de ceux qui viennent nous demander nos conseils, qu'une détermination entière de persister dans leurs idées, et une volonté marquée de nous attirer à leur sentiment. Nous apercevons-nous du mystère, et voulons-nous l'approfondir? Ils se tiennent sur la défensive et ils disputent tout. Ils contestent le droit quoique évident, ils ne conviennent pas des faits quoique visibles, ils soutiennent que l'occasion n'est ni prochaine, ni volontaire, quoiqu'elle soit l'une et l'autre; ils trouvent des impossibilités apparentes dans notre décision; et au lieu de vouloir être éclairés, ils ne cherchent tous les jours qu'à aveugler ceux qui les éclairent. Il ne faut pas demander si alors ils se débarrassent bien vite d'un homme dont les trop grandes lumières les incommodent, et s'ils sont longtemps à le quitter. Demandons-nous seulement à nous-mêmes si nous ne serions pas de ce nombre? La main sur la conscience, pourquoi, depuis un certain temps, ne m'adressé-je plus à ce même confesseur dans les exemples duquel je trouvais réduites en pratique toutes les salutaires instructions qu'il me donnait. N'est-ce point parce que j'éprouvai toujours en lui une fermeté inflexible à condamner en moi un mauvais train de vie que je voulais continuer? Consultons la conscience et elle nous apprendra ce qu'il en est.

Pour surcroît de malheur, on n'en demeure pas là. Mais après avoir quitté ce confesseur sage, parce qu'on le trouvait trop clairvoyant et trop intègre, on affecte de choisir tel autre, uniquement parce qu'on le sait moins exact et moins éclairé. Très-communément même la chose est portée si loin, que si, à la honte du sacerdoce, il se trouve dans toute la contrée un ministre de nos autels qui soit, ou ignorant dans ses principes, ou relâché dans ses mœurs, c'est à celui-là précisément qu'on ira donner sa confiance. Dès qu'un homme en est venu à ce point d'aveuglement volontaire, que de fuir la lumière (*Joan.*, III, 20), il ne trouvera jamais un confesseur trop facile; parce qu'il n'en veut point d'autre qu'un confesseur sourd et muet au confessionnal. Mais quand vous en auriez trouvé un de cette espèce, et que celui dont vous avez fait choix serait un de ces esprits aveuglés qui n'y regardent pas de si près, un de ces cœurs endurcis qui ne s'effraient et ne s'étonnent de rien, un de ces lâches prévaricateurs qui ne trouvent de la difficulté en rien, votre conscience sera-t-elle pour cela en repos? Au contraire, si, selon votre devoir, vous en revenez à la consulter, elle vous fera voir qu'en l'évitant vous avez voulu éviter la lumière; qu'en recourant ensuite à un directeur habile vous n'avez cherché qu'à le tromper; qu'en le quittant vous avez agi contre l'inspiration de Dieu; qu'en vous adressant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, vous vouliez n'être connu d'aucun; et qu'en vous fixant enfin à un de ces hommes, dont le seul décri aurait dû vous faire une secrète horreur, vous avez mieux aimé avoir un mauvais suffrage en votre faveur, que de n'en avoir point du tout.

Mais comment un pécheur qui ne cherche qu'à s'endormir dans ses faux principes, et qu'à s'étourdir sur sa mauvaise conduite, irait-il de son plein gré consulter sa conscience pour la faire expliquer sur les malheurs et les dangers de son état? Il ne veut pas même l'écouter, lorsque, malgré lui, elle veut lui faire entendre sa voix. A la moindre menace, ou même au moindre reproche qu'elle lui fait au dedans de son cœur, pour l'éviter plus sûrement, il en vient jusqu'à s'éviter lui-même. Il ne craint rien tant que d'être seul, parce qu'il ne redoute rien tant que d'entendre les cris de sa conscience, et de se trouver ensuite livré à ses propres réflexions. Toute son attention est d'être en la compagnie des autres, d'y persévérer le plus qu'il peut, et d'y rentrer presque aussitôt après qu'il en était sorti; bien entendu cependant que ce seront toujours des compagnies de gens dont les conversations ne roulent jamais sur des sujets de piété capables de le faire rentrer en lui-même. Si donc il a, ou un confrère dans son voisinage, ou un parent parmi ses proches, ou un ancien ami dans le lieu

même de son séjour, qui souffrent de son dérangement, et qui aient quelquefois pris le parti de lui parler, il y en a là assez pour qu'il tâche d'éviter jusqu'à leur rencontre, afin de ne se trouver plus exposé à entendre des discours où on ne lui parlerait que le langage de sa conscience.

Mais, dira-t-on, comment, dans un train de vie si peu chrétien, un prêtre même, tout instruit qu'il doit être des dangers du salut, ne voit-il pas qu'il court visiblement à sa perte? Quoi! ni jeûne de l'Eglise qu'autant qu'on est observé, ni bréviaire qu'autant qu'on est aperçu, ni bonne œuvre qu'autant qu'on est payé, ni retenue en quoi que ce puisse être qu'autant qu'on craindrait d'être réprimandé ou puni; et au milieu de tout cela encore, vivre tranquille au dedans de soi-même! La chose est-elle compréhensible? Pour la rendre toujours plus palpable, ajoutez, si vous voulez: vivre dans une habitude mortelle et secrète; y vivre depuis des années sans la moindre ombre d'amendement; rien déclarer en confession que ce qu'on en veut bien dire; célébrer cependant tous les jours en cet état, et y être encore tranquille? Oui, et si en effet la chose paraît inconcevable, à ne considérer que l'obstination du coupable, elle sera bientôt aisée à comprendre, dès qu'on y découvrira une justice cachée qui le punit.

Qu'est-ce donc que cette prodigieuse léthargie de tant de pécheurs invétérés dans leurs désordres? C'est Dieu qui les punit. C'est qu'en punition de ce qu'ils ont préféré les ténèbres à la lumière (*Joan.*, III, 19), Dieu leur soustrait certaines lumières pour les laisser croupir dans leurs ténèbres. C'est que, pour avoir voulu vivre dans un aveuglement affecté, Dieu achève de les aveugler; non pas que, par une action positive, Dieu produise les ténèbres de l'aveuglement dans leurs esprits, ni qu'il imprime dans leurs cœurs un caractère d'habitude, ou un fond de malice qui les porte aveuglement au péché. Dieu agit bien dans l'âme du juste pour y porter la vérité : mais il n'agit pas dans une âme criminelle pour la livrer à l'erreur et au mensonge; c'est, au contraire, en cessant d'agir et en retirant simplement ses lumières; c'est par voie de privation, et non d'action, qu'il aveugle les pécheurs.

Par exemple, un tel et un tel sont passionnés, l'un pour les biens, l'autre pour les plaisirs de ce monde. Dieu prévoit qu'une disgrâce, telle que serait un procès perdu ou un bénéfice manqué, aurait découvert au premier le vide et le néant de tous les biens périssables de la terre; et qu'une retraite telle que celle-ci, aurait dessillé les yeux au second sur la grossièreté de ses plaisirs. Pour concourir à l'aveuglement volontaire de tous les deux, que fait le Seigneur? Il laisse prospérer le cœur avare, et lui refuse les adversités qui auraient occasionné son salut. Il livre à la dissipation des sens et aux vains amusements du monde le cœur sensuel que la retraite aurait retiré de son désordre. *Ce sont des aveugles*, disait Jésus-Christ, parlant des scribes et des pharisiens, c'est-à-dire des prêtres et des docteurs de la loi; *ce sont des aveugles qui se mêlent de conduire d'autres aveugles: laissez-les.* (*Matth.*, XV, 14.) Ne leur donnez ni avis, ni instructions, ni leçons, ni conseils. Comme leur crime est d'éteindre en eux les lumières mêmes naturelles, et de se dégrader par là jusqu'au rang des bêtes, ne leur prodiguez pas mes lumières surnaturelles : ce serait jeter des pierres précieuses devant des animaux immondes. (*Matth.* VII, 6.) Ainsi ne leur parlez, ni de méditation, ni de lecture, ni de prière, ni d'aumône, ni de pénitence. *Laissez-les se précipiter tous deux dans la fosse* (*Matth.* XV, 14) qu'ils se sont creusée eux-mêmes. Mais, Seigneur, si ce sont des aveugles, pourquoi leur refuserions-nous la communication des lumières que vous nous avez données? N'est-ce pas, au contraire, parce qu'ils sont aveugles, que nous devrions nous employer à dissiper leurs ténèbres? Non: c'est pour cela même, parce qu'ils ont mieux aimé les ténèbres, qu'en punition de leur aveuglement je vais les y laisser périr. Laissez-les, je les abandonne à leur mauvais sort.

Dieu fait quelquefois plus : non-seulement il permet qu'il ne se trouve aucun ami qui veuille représenter à de tels pécheurs les dangers de leur état, mais encore il permet assez souvent qu'il s'en trouve d'autres qui ne travaillent, ce semble, qu'à les entretenir dans leurs désordres. Ici ce sera un confesseur qui ne vit pas mieux qu'eux, et qui n'ose condamner en autrui ce qu'il se permet à lui-même. Là ce sera un supérieur qui, peu attentif, ou trompé sur leur conduite, laisse régner le mal par son peu de soin à le punir. Tantôt ce sera un conseil intéressé à flatter le vice et qui appréhende de le condamner, parce qu'il craint de déplaire. Tantôt ce sera un de ces hommes ignorants qui, comme s'en explique Isaïe, *appellent bien ce qui est mal* (*Isa.*, V, 20), et qui n'en savent pas davantage. En tout cela aussi c'est toujours Dieu qui se venge, et qui refuse la lumière à ceux qui aiment les ténèbres. Marchez donc, dit Jésus-Christ (*Joan.*, XII, 35), tandis que la lumière du jour vous éclaire; et n'attendez pas que vienne la nuit où personne ne peut plus travailler.

*Pour le mercredi.*

SUR LES JUGEMENTS DE DIEU.

## MÉDITATION Ire.

*De la mauvaise mort.*

Soit que le pécheur mourant considère les biens du temps qui lui échappent, soit qu'il considère les maux de l'éternité qui le menacent (*Eccli.*, XLI, 5), sa mort est toujours très-mauvaise. (*Psal.* XXXIII, 22.)

Je dis, très-mauvaise, par le trouble où le

jettent les biens du temps qui le quittent : premier point. — Je dis, très-mauvaise, par le désespoir où le plongent les maux de l'éternité qui l'attendent : second point.

PREMIER POINT.

Les troubles d'un pécheur mourant sur le monde qu'il quitte.

Qu'on annonce au juste qu'il n'a que quelques jours ou même que quelques heures à vivre, il est parfaitement tranquille sur les biens de ce monde qui l'abandonnent, parce qu'il quitte sans regret ce qu'il a toujours possédé sans attache. Mais qu'on annonce au pécheur la nouvelle de sa mort, à l'instant même toutes ses idées se confondent dans sa tête, et il ne peut apprendre ni que ses biens lui vont être enlevés, ni qu'il va lui-même être enlevé de ce monde, sans tomber dans un état de trouble qui lui laisse à peine la liberté de se reconnaître.

1° Quel renversement d'idées, lorsqu'il voit que ses biens vont lui être enlevés! Toutes ses vues avaient toujours été d'amasser quelque peu de bien pour avoir de quoi vivre; et c'est aussi aux moyens d'y parvenir qu'il avait employé tous ses soins. C'est pour cela qu'autrefois ce mauvais prêtre avait d'abord tant agi, tant remué, tant intrigué pour avoir son bénéfice, et que depuis il avait toujours tant épargné pour former des capitaux. Déjà même il commençait à jouir d'une certaine aisance, et il croyait pouvoir se promettre que, malgré les plus longs jours, il serait toujours à l'abri de tous les besoins de la vie.

Quel coup de foudre présentement que de s'entendre dire qu'il en va être dépouillé! Mais je dis, dépouillé si totalement, si inopinément, si précipitamment, si violemment, si impitoyablement, qu'on ne doit pas être surpris si alors la confusion de ses pensées va quelquefois jusqu'à lui troubler entièrement la raison. Ici il ne s'agit pas de perdre simplement ou une partie de ses revenus et de ses biens, ou quelque légère portion des agréments de la vie, il s'agit de perdre absolument tout ce qu'on possède en ce monde, et de perdre encore jusqu'à l'espoir, jusqu'au pouvoir même d'en jamais plus jouir. Perte d'autant plus sensible qu'elle est plus inopinée et que le pécheur paraît souvent s'y être moins attendu. Etait-ce, en effet, s'attendre à mourir sitôt, que d'amasser toujours de nouveaux biens, comme s'il eût dû toujours vivre? S'il avait au moins le temps de raisonner en lui-même et de se bien convaincre que, quoiqu'un peu plus tard, il lui en faudrait toujours venir à une pareille séparation, par cette raison-là même d'une nécessité inévitable, il pourrait encore en amortir le coup et en adoucir l'amertume. Mais la mort vient quelquefois d'une manière si prompte et si précipitée qu'elle ne laisse pas au mourant le temps de revenir de sa surprise. Voir d'ailleurs qu'elle agit souvent d'une manière si violente qu'elle tourne les remèdes mêmes en poison, et la savoir toujours si impitoyable que rien ne peut la fléchir, le trouble qu'en conçoit le pécheur est si grand que, dans ces premiers moments d'émotion, il n'est absolument à rien de tout ce qu'il dit et de tout ce qu'il fait.

Comment même pourrait-il n'en être pas troublé à l'excès? Quoi donc! se dit-il à lui-même, je n'étais fait que pour le ciel, et, pour mon malheur, je n'ai travaillé que pour la terre! Toute ma vie j'ai prêché aux autres d'éviter une si grande folie, et je n'ai pas profité pour moi-même des leçons que je leur donnais! Que me sert présentement de m'être ainsi fatigué, épuisé, immolé pour des biens qui m'échappent? Combien de temps en ai-je joui? Hélas! j'ai consumé presque tout le temps de ma vie à les accumuler, et à peine touchais-je au moment d'en pouvoir désormais profiter, que voilà la mort qui vient me les ravir! Quel subit et affreux changement! Il n'y a que deux jours que je jouissais d'une santé qui semblait me promettre la plus longue vie; et pour une simple fièvre, dont on ne craignait même d'abord aucune suite, voilà que tous mes biens me sont enlevés!

2° Le trouble du pécheur est bien plus grand, lorsqu'il songe qu'il va lui-même être enlevé de ce monde. Grand Dieu! avec la prodigieuse attache qu'il avait toujours eue à la vie, comment toucher au moment de la perdre, sans se sentir agité des plus violentes convulsions? Vivre heureux en ce monde, c'était en cela qu'il avait toujours établi toute sa félicité; une preuve même qu'il n'en cherchait point d'autre, c'est qu'il n'avait pas fait difficulté de sacrifier, mille et mille fois en sa vie, les délices du ciel aux plus sales plaisirs de la terre; et peut-être aussi aurait-il formellement renoncé à toutes les joies du paradis, s'il lui avait été libre de vivre éternellement sur la terre, pour y jouir des folles joies du monde. Dans la vue donc d'y établir tout son bonheur, quelle attention n'avait-il pas toujours eue à se procurer toutes les commodités de la vie? Ç'avaient toujours été en lui les plus grands soins pour se procurer un logement commode, un meuble honnête, une situation gracieuse. Vous auriez dit que, contre les oracles de Dieu même, il prétendait se bâtir une habitation permanente sur la terre. Inutilement ajouterions-nous ici tout ce que les plaisirs des sens ont de plus attrayant. Il est au moins bien dangereux qu'en quelque état de vie que l'on soit, dès qu'on marche sur des principes si terrestres, on n'ait guère plus aucun respect pour la sainteté de son état.

A la mort donc quel doit être le trouble d'un pécheur qui meurt dans une situation si déplorable? Ah! se dit-il à lui-même, il est donc vrai que *l'œil qui me voit aujourd'hui ne me verra plus* (*Job*, XX, 9); que moi-même, dans peu d'heures, dans peu de moments peut-être, j'aurai des yeux, et que je ne verrai plus; des oreilles, et que je

n'entendrai plus; des pieds et des mains pour agir, et que je n'agirai plus? (*Psal.* CXIII, 5-7.) Hélas ! je sens déjà que mon corps commence à se dissoudre et à tomber en pourriture. Grand Dieu ! n'avoir plus pour logement qu'un tombeau, pour vêtement qu'un suaire, pour compagnie que des vers, pour séjour que la région des morts, et pour tout apanage d'une telle habitation qu'une nuit sombre et éternelle, un silence continuel et profond, une infection si forte qu'elle serait capable d'empester les vivants : est-ce donc là cette félicité que je m'étais promise? O mort ! est-ce ainsi que tu sépares de la vie ceux qui s'y étaient trop attachés ? (1 *Reg.*, XV, 32.) O mort, que tu es amère à tous ceux qui avaient fait de la vie leurs plus chères délices ! Où sont donc toutes ces fausses félicités de la terre, dans lesquelles j'avais établi ma confiance? Qu'elles viennent présentement à mon secours. (*Eccli.*, XLI, 1, 2.)

RÉFLEXIONS.

Il faut être bien insensé pour s'attacher à des objets périssables. Quoi ! ce qui allumait ma passion n'était que cendre et que poussière : je le savais, et je n'ai pas laissé de lui prostituer mes affections. En bonne foi, de la chair, ou des métaux, également tous formés de terre, sont-ce des choses qui méritent mon encens ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, votre saint Roi-Prophète avait bien raison de dire qu'on ne vous connaissait jamais mieux que dans l'exercice de vos jugements (*Psal.* IX, 17); et comme la mort est le premier arrêt que vous ayez jamais prononcé contre l'homme, la mort aussi nous donne bien occasion de vous connaître. C'est là que vous commencez, selon votre propre parole, à punir le pécheur par les mêmes choses par lesquelles il vous a offensé; et parce qu'il a chéri dans les biens de la terre une félicité qu'on ne peut trouver qu'en vous, c'est par votre ordre aussi, qu'à la mort ces mêmes biens font une grande partie de son tourment. Grâces vous soient rendues, ô mon Dieu, de ce que vous avez ouvert mon tombeau à mes yeux. Il ne m'en fallait pas moins pour me détacher de toutes les choses périssables de ce monde. Faites, Seigneur, que je meure au monde, et que je ne vive plus que pour vous seul.

SECOND POINT.

Le désespoir d'un pécheur mourant sur l'éternité où il entre.

C'est ici surtout que l'embarras est grand, et que le combat est terrible dans un pécheur mourant. Depuis longtemps, pour se rassurer contre les suites de son péché, il se promettait de se convertir un jour; mais le voilà enfin arrivé au bout de sa course sans avoir effectué sa promesse. Ainsi il ne lui est plus possible de reculer : ou il faut qu'en effet il sorte actuellement de son état de péché, ou il faut qu'il y périsse. Au fond de son âme, encore aujourd'hui, il ne voudrait ni l'un ni l'autre : il ne voudrait pas quitter son péché, parce qu'il l'aime ; il ne voudrait pas non plus y mourir, parce qu'il en prévoit les conséquences. Quelle est donc à la mort la véritable situation du pécheur? Apprends ici, ô mon âme, à éviter un pareil sort. D'un côté le grand ouvrage de son salut se présente à lui hérissé de tant de difficultés, qu'il désespère de pouvoir les surmonter. D'un autre côté, la multitude et l'énormité de ses péchés se présentent à lui avec tant de laideur et de difformité, qu'il désespère que Dieu veuille les lui pardonner. Par là tout n'est plus en lui que désespoir à la mort, et par là aussi se vérifie ce terrible oracle du Fils de Dieu : *Vous mourrez dans votre péché.* (*Joan.*, VIII, 21.)

1° Difficultés qui le découragent. Difficultés prises du côté du cœur : il lui faut détester ce qu'il a toujours aimé, et aimer ce qu'il a toujours eu le plus en horreur. Il le faut; et cela est bientôt dit : mais cela est-il sitôt fait ? La chose est d'autant moins aisée pour lui qu'il n'en a peut-être jamais fait l'essai. Difficultés du côté de l'esprit : comment tout à coup se rappeler dans la mémoire tout le détail de sa vie? et comment y démêler des faits qui demanderaient les plus grandes discussions? Un esprit actuellement agité de tant de troubles, est-il bien assez tranquille et assez rassis pour s'engager dans de pareilles découvertes? Difficultés du côté du corps : la maladie est communément si vive à la mort, et pour l'ordinaire les douleurs y sont si aiguës, que bien souvent elles ne permettent guère au malade que de penser à son mal. Difficultés du côté du peu de temps qui reste à vivre : en si peu de moments peut-on pourvoir à tout?

Que fera donc le moribond dans une situation si étrange? Il n'en sait rien, il temporise, il renvoie du matin au soir, du jour au lendemain.

Tantôt il veut, et tantôt il ne veut plus une même chose. Quelquefois il se flatte qu'il pourra bien encore en réchapper. Quelque autre fois aussi il se trouve des flatteurs qui l'entretiennent dans ce faux espoir. En attendant, le temps s'écoule, et le mourant demeure toujours dans son irrésolution. Cependant la mort s'avance à grands pas : viennent enfin ces derniers et précieux moments qui vont décider de son éternité. Déjà commence à poindre dans son esprit cette *nuit* sombre et éternelle *où il ne pourra plus opérer.* (*Joan.*, IX, 4.) Alors aussi commence à se consommer, par son propre désespoir, le redoutable ouvrage de sa réprobation.

2° Péchés qui le désespèrent. Que pendant sa vie le pécheur réussisse quelquefois à se tranquilliser dans ses désordres, il en faut être d'autant moins surpris qu'alors le péril est souvent fort éloigné ; mais à la mort les choses changent de face. A peine, dit le Roi-Prophète, en ressent-il les premières atteintes, que le torrent de ses iniquités vient l'assaillir de toutes parts (*Psal.* XVII, 6); et que, livré en proie à ses propres crimes, il en est dévoré comme par autant de monstres dont Dieu se sert pour exercer sur lui ses premières vengeances.

Ce qui forme son désespoir à la mort, c'est cette multitude de péchés de toutes les espèces, et surtout de sacriléges qu'il a commis pendant toute sa vie. C'est cet amas d'infidélités qui lui ont toujours fait violer toutes les résolutions et toutes les promesses qu'il avait si souvent faites à Dieu de changer de vie. C'est l'intime conviction où il a toujours été que le temps de la mort est

donné pour rendre ses comptes, et non pas pour les dresser ; qu'à la mort les conversions sont très-rares, et que pour l'ordinaire on meurt comme on a vécu. Ce qui forme son désespoir à la mort, c'est qu'il sent parfaitement qu'actuellement même il meurt en commettant de nouveaux péchés. Tel est le péché de désespérer de la miséricorde de Dieu, tandis qu'il sait que jusqu'au dernier souffle de sa vie il serait encore temps de l'obtenir ; tel est le péché d'être encore, dans son cœur, si attaché aux biens et aux plaisirs de ce monde, que cette attache seule suffirait pour faire de lui un réprouvé ; tel est le péché de ne consulter que la chair et le sang dans la résignation qu'il va faire de sa cure, et de la donner à un neveu qu'il sait être si incapable et si indigne de la posséder, que c'est s'exposer évidemment à faire revivre en autrui ses propres crimes après lui ; tel est, plus en particulier, sans parler de tant d'autres, le crime énorme par lequel, pour sauver encore quelques apparences de religion, il va demander et recevoir le saint viatique dans des dispositions si criminelles. En cet état de damnation je me le représente étendu dans son lit comme élevé sur un échafaud, où, intérieurement livré au plus affreux désespoir, il est comme publiquement immolé à la vengeance de ce même Dieu qu'il a pendant tant d'années si indignement immolé sur nos autels. En cet état de damnation, je me le représente comme un criminel déjà livré au pouvoir de ses juges, qui à chaque moment craint qu'on ne lui vienne lire l'arrêt de sa mort, et qui, comme dit le saint homme Job, au moindre bruit qu'il entend, s'imagine déjà voir ou l'exécuteur ou les instruments de son supplice. (*Job*, XV, 21.) Pour dire quelque chose de plus particulier encore à ceux de notre état, je me le représente comme cette statue de Dagon qui, placée jusque dans le saint temple du vrai Dieu, y avait longtemps joui des honneurs et des droits du sanctuaire ; mais qui au moment même que l'arche d'alliance y fut portée par les prêtres du Seigneur, et suivie de tout le peuple, fut renversée par la seule présence de l'arche, mise en pièces dans sa chute, et totalement réduite en poudre. (I *Reg.*, V, 3, 4.)

RÉFLEXIONS.

N'est-ce pas là en effet la terrible catastrophe qui arrive à tout mauvais prêtre au lit de la mort? Placé dans le sanctuaire, il en recevait les honneurs pendant sa vie, il en percevait les offrandes, il en tirait les revenus. Mais quand à sa mort l'arche de la nouvelle alliance lui est portée, et qu'escorté de tout le peuple, le Fils du Dieu vivant lui est présenté par forme de viatique, ne peut-on pas dire qu'il ne vient à lui que pour réduire en poussière un si indigne profanateur? O mon âme, tâche de comprendre ce langage. N'en ai-je donc jamais vu aucun exemple parmi mes confrères mêmes? Dépositaire de leurs secrets, ne lisais-je pas ensuite jusque dans leurs tristes regards la confusion et le désordre de leurs pensées? N'y découvrais-je pas un pressentiment de leur réprobation, et toutes les marques les plus sensibles d'un véritable désespoir? Si donc je menais une même vie, pour le temps de ma mort ne dois-je pas appréhender un même sort?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, quand je vous entends dire dans votre Evangile que tous ces troubles qui accompagnent la mort des pécheurs, ne sont encore que *les prémices de leurs douleurs* (*Matth.*, XXIV, 8) ; quand je vous entends ajouter que la mesure de leurs crimes va devenir dans peu la mesure de leurs tourments (*Apoc.*, XVIII, 6), comment pourrais-je n'en pas frémir d'horreur pour moi-même? Est-ce donc que je ne vous ai jamais mortellement offensé, pour ne pas appréhender un même malheur? Hélas! par combien de péchés n'ai-je pas mérité de vous un pareil traitement? C'est dans toute l'amertume de mon cœur, ô mon Dieu, que je le reconnais, et que je l'avoue, *mes péchés surpassent le nombre des cheveux de ma tête.* (*Psal.* XXXIX, 13.) Mais pour me contenir désormais dans mon devoir, j'irai souvent en esprit aux portes de la mort. (*Isa.*, XXXVIII, 10.) C'est là que j'apprendrai que toute chair n'est que boue et que limon (*Isa.*, XL, 24) ; et par là aussi, ô mon Dieu, j'apprendrai que je dois bien vivre, si je veux bien mourir.

## MÉDITATION II.

### *Du jugement particulier.*

L'âme du pécheur qui attend la décision de son sort : premier point. — L'âme du pécheur qui reçoit la décision de son sort : second point.

PREMIER POINT.

Le pécheur qui, au jugement particulier, attend d'apprendre quelle sera sa destinée.

Quand je dis qu'au tribunal de Dieu le pécheur attend d'apprendre quel sera son jugement, ce n'est pas qu'il soit du temps à l'attendre : *En un clin d'œil* (I *Cor.*, XV, 52) et *aussi vite que l'éclair se fait voir de l'orient à l'occident* (*Matth.*, XXIV, 27), toute sa procédure sera faite. Mais c'est que, selon notre façon de penser, ne pouvant comprendre que successivement tous les différents sujets de crainte dont son esprit est alors agité, pour aider notre imagination à se les représenter, nous sommes obligés de supposer à son jugement particulier une succession de temps qui n'y est pas. Du reste, il nous est très-aisé de comprendre que les alarmes d'un pauvre pécheur doivent être alors bien terribles : l'affaire est si importante pour lui, et le mauvais succès en est pour le moins si douteux ; communément même sa perte est si évidente à ses propres yeux, qu'il ne peut qu'être plongé dans les plus cruelles terreurs.

1° L'affaire est si importante pour lui, qu'il n'y va pas de moins que d'une éternité de supplices. Autrefois, il avait pu douter qu'il y eût une autre vie après celle-ci, et regarder comme une pure invention des hommes tout ce que la religion nous apprend d'un paradis et d'un enfer ; peut-être même, au fond de son âme, n'en avait-il voulu rien croire. Mais au moment qu'il entre dans ce même avenir, sur lequel il lui avait plu de se former tant d'incertitudes, il en éprouve enfin la réalité ; et de cette seule conviction expérimentale, quelles cruelles réflexions ne se présentent pas à son esprit? Il est donc vrai, se dit-il à lui-même, que ce malheureux monde, dont me voilà enfin sorti, n'était pour moi qu'un lieu de passage, et que je n'y avais été placé que pour y opérer mon salut! Cependant, puis-je me cacher à moi-même que je me suis toujours si fort livré aux choses du temps, que j'ai entièrement négligé le soin de mon éternité? Hélas!

qu'y ai-je gagné? En ai-je rien emporté avec moi? n'y ai-je pas laissé mon propre corps avec la vie? Mais, dès que je n'ai pas même songé au ciel, sur quel titre pourrais-je me flatter ici que Dieu va me l'accorder? Ne suis-je pas, au contraire, du nombre de ceux à qui il a dit *qu'ils ont reçu leur récompense?* (*Matth.*, VI, 5.)

Les seules dispositions de son Juge à son égard ne suffiraient-elles pas pour exciter dans son âme les plus mortelles frayeurs? Quel est donc celui qui va décider ici de son sort? N'est-ce pas ce même Dieu qui, après s'être fait homme pour elle, a versé tout son sang pour la sauver, et dont elle a foulé aux pieds tous les bienfaits; ce Père tendre, qui s'est si souvent fait sentir à elle par les onctions de sa grâce, et dont elle a mille et mille fois dédaigné, rejeté, méprisé les attraits; ce Maître débonnaire, qui a comme épuisé en elle tous les trésors de sa miséricorde, et qu'elle a toujours insulté, jusque dans son amour? N'est-ce pas ce souverain Juge qu'elle a toujours irrité par les plus grands outrages, et qui s'est déclaré inflexible dans tous ses arrêts?

Le sombre et triste appareil dans lequel elle comparaît aujourd'hui à son tribunal n'est-il pas capable par lui-même d'effrayer les âmes les plus intrépides? Se trouver dans une région totalement inconnue, sans savoir ni où l'on est ni où l'on va; s'y trouver tellement seul et dépouillé de tout, qu'on y est dénué de son propre corps; s'y trouver absolument sans aucune sorte de défenseur, et y être totalement livré à sa propre cause; n'y discerner non plus aucun objet, et ne pas même voir son propre Juge: encore une fois, la nouveauté du spectacle ne suffirait-elle pas seule pour inspirer la plus vive frayeur? Aussi, quelle situation pourrait jamais être plus déplorable que celle d'un pauvre pécheur, en un moment si redoutable? Mon âme, c'est à toi d'y pourvoir, par un genre de vie dont la sainteté fasse alors ta principale confiance.

2° Le mauvais succès d'une affaire si importante est si peu douteux, qu'au jugement particulier, c'est, dans toute âme criminelle, le plus grand sujet de ses alarmes. A ce seul mot: *Rendez compte de votre administration* (*Luc.*, XVI, 2), le tableau de toute sa vie lui est présenté. Là, elle voit d'un seul et simple coup d'œil que, depuis le premier usage de sa raison, elle n'a pas formé une pensée, conçu un désir, dit une parole, fait une action, omis un devoir, sur quoi elle n'ait actuellement à répondre; et à cette vue, comment ne concevrait-elle pas la plus vive crainte d'y trouver sa condamnation? Que si c'est un prêtre, lequel ait eu le malheur de mener une vie déréglée et de mourir comme il avait vécu, de quelle secrète horreur ne se sent-il pas saisi, lorsqu'il s'entend dire, d'un ton d'indignation et de colère: Commençons le jugement par la maison du Seigneur? (I *Petr.*, IV, 17.)

Sans parler donc d'abord de tant de péchés marqués qu'il n'a pu ni se déguiser à lui-même, ni oublier, et dont il se reconnaît coupable, mais qu'il n'a peut-être jamais ni sincèrement détestés ni suffisamment expliqués en confession; de tant de faux jugements qu'il a formés, de tant de médisances qu'il a répandues, de tant d'injustices qu'il a faites, de tant d'animosités qu'il a conçues, de tant de manières trop libres dont il n'a tenu aucun compte; sans parler même de tous ces péchés d'autrui dont il se trouve chargé, et qu'il a fait commettre par ses conseils et par ses scandales, mais qui ne sont que trop communs dans toutes les différentes conditions de la vie, et dont pas un seul n'est oublié dans l'examen rigoureux qu'il en fait: à ne parler ici que des seuls péchés qui sont particuliers à ceux de son état, que doit-il penser, quand il lit dans le livre de mort, qui est ouvert devant ses yeux, les noms de tant de pauvres qu'il a laissés languir sans secours, de tant de personnes qu'il a laissées vivre sans instructions, de tant de malades qu'il a laissés mourir sans sacrements? Que peut-il répondre, quand il voit le nombre des jours auxquels il a manqué de dire son office, le nombre des sacrements qu'il a administrés en état de péché mortel, le nombre des messes qu'il a dites sans faire aucun cas des terribles profanations qu'il commettait, le nombre des censures qu'il a encourues et dont il ne s'est pas fait absoudre, le nombre des irrégularités dans lesquelles il est tombé et dont il n'a pas même songé à se faire relever? Ce nombre de tant de péchés différents n'est-il pas inépuisable? Mon âme, voilà peut-être ce qui t'attend, si tu ne changes de vie. Voilà même ce qui pourrait bien t'arriver dans peu, en punition d'une plus longue résistance. Te roidiras-tu encore contre une vérité si terrible?

RÉFLEXIONS.

Qu'attends-je, en effet, si je veux éviter un si grand malheur? Et pourquoi ne le voudrais-je pas? Le monde, avec tous ses biens et tous ses plaisirs, a-t-il donc rien qui puisse jamais me dédommager d'un déplaisir si cruel? A-t-il rien surtout qui puisse jamais compenser la perte de mon âme? Et si je veux éviter un sort si funeste, qu'attends-je pour en exécuter le dessein; serai-je jamais plus pénétré que je le suis aujourd'hui du désir de me sauver? En aurai-je jamais une occasion plus favorable que celle de cette sainte retraite.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, si vous avez trouvé des taches jusque dans vos anges mêmes (*Job*, IV, 18), que doit-ce être de moi qui me regarde comme couvert d'ulcères? (*Luc.*, XVI, 20.) *N'entrez pas sitôt en jugement avec un serviteur* si indigne, qu'il n'en mérite pas même le nom. (*Psal.* CXLII, 2.) *Encore peu de patience*, ô mon Dieu, *et je vous rendrai tout ce que je vous ai enlevé* (*Matth.* XVIII, 36). Par votre sainte grâce j'y suis tout résolu.

SECOND POINT.

L'âme du pécheur qui reçoit la décision de son sort.

*On ne se joue pas de Dieu impunément.* (*Gal.*, VI, 7.) Quelque lent qu'il soit communémnet à punir, vient enfin le moment, où, versant sur le pécheur tous les fléaux de sa colère, il se montre, par la rigueur de ses jugements, également inflexible à son égard. Je dis inflexible, en le jugeant sans miséricorde; je dis implacable, en le jugeant sans retour.

1° Inflexible dans son jugement

moins de temps que je n'en mettrai ici à le dire, au tribunal de Dieu tout le procès du coupable se trouve instruit, toute la procédure faite, et l'arrêt porté contre lui; mais arrêt sans aucune sorte de ménagement, sans ombre même de compassion et fulminé de Dieu dans toute la rigueur de sa justice. Plus par le passé sa miséricorde avait éclaté envers ce pécheur, plus au jugement particulier cette même miséricorde réclame contre lui; et à quoi Dieu pourrait-il avoir égard dès qu'il n'a plus d'égard à sa miséricorde même que pour la venger des cruels abus qu'on en a faits? Un des titres dont Dieu s'est toujours le plus glorifié dans l'Ecriture, c'est, dans les jugements de sa justice, de ne faire acception de qui que ce soit. Tel est l'éloge que saint Paul en particulier lui donne en plusieurs de ses *Epîtres*. (*Rom.*, II; *Coloss.*, III; *Ephes.*, VI.) Il n'est pas jusqu'aux pharisiens mêmes qui ne lui aient rendu cette louange : *Nous savons*, lui disaient-ils, *que vous ne considérez pas les personnes*. (*Matth.*, XXII, 16.)

Supposons donc que c'est ici un mauvais prêtre qui subit aujourd'hui son jugement. Loin que son caractère de prêtre et que son rang dans l'Eglise, quelque élevé qu'il puisse être, lui soit avantageux, c'est justement ce qui rend Dieu plus sévère et plus inflexible contre lui. C'est précisément parce qu'il était en place, dit le Sage, que son jugement devient plus rigoureux et plus dur. (*Sap.*, VI, 6.) J'avoue donc que cet indigne pasteur paraît au tribunal de Dieu revêtu du caractère ineffaçable de sa prêtrise et de l'auguste qualité de conducteur des âmes; mais j'ajoute en même temps que ce sont ces mêmes titres d'honneur qui allument toujours plus la colère de Dieu contre lui et qui lui font lancer les plus terribles anathèmes. Le souhait du pécheur serait bien que Dieu voulût ne pas le distinguer et qu'il le jugeât comme le dernier des hommes; mais c'est ce que la loi inviolable de l'équité de Dieu ne lui permet pas. Il faut nécessairement que ce pécheur soit jugé selon toute l'étendue de son iniquité; et comme le scandale de sa mauvaise conduite est allé jusqu'à exposer le plus saint ministère aux railleries et au mépris des impies, jusqu'à le rendre lui-même méprisable et odieux à tout un public, jusqu'à faire blasphémer le saint nom de Dieu, il faut aussi que son jugement aille jusqu'à lui en faire supporter toute la peine. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, dans son juste courroux, Dieu lui fasse entendre ces paroles de tonnerre : *Allez, maudit; retirez-vous de moi*. (*Matth.* XXV, 41.) Mis dans la balance, le poids de vos péchés l'a emporté. (*Dan.* V, 27.) *Allez brûler dans les feux éternels*. (*Matth.*, XXV, 41.)

A ces foudroyantes paroles, Dieu le livre aux exécuteurs de sa justice. Ils l'entourent, ils le saisissent, ils l'emportent, et dans le temps même que son âme est encore sur le bord de ses lèvres, dans le temps qu'on sait à peine s'il est bien expiré, dans le temps que les assistants se consolent sur ce qu'il a au moins eu le temps de recevoir tous ses sacrements, dans le temps qu'ils se mettent tous en prières autour de son corps, et qu'on songe à ordonner des sacrifices pour le repos de son âme, déjà son âme, de son lit même où elle vient d'être jugée, a été précipitée au sein de l'enfer, et déjà aussi elle est livrée à toutes les fureurs des démons, à toute la voracité des flammes, à toute la rage des damnés, à un désespoir et à des pleurs qui ne finiront jamais. Voilà, dit l'apôtre saint Paul, quel est le sort lamentable de tous ceux dont la malheureuse fin est la mort éternelle de leur âme. (*Philipp.*, III, 19.)

2° Jugement irrévocable. Dès que l'arrêt est une fois prononcé, il l'est sans retour, et le criminel ne saurait plus en revenir ou en rappeler. Dès ce tragique et funeste moment, il n'y a plus pour lui ni sacrements, ni sacrifices, ni prières, ni suffrages dans l'Eglise, ni intercessions dans le ciel, ni appui auprès de Dieu, ni ressource en Dieu même, par où il puisse jamais obtenir ni même espérer son pardon. Il faut, dit le Sage (*Eccle.*, XI, 3), que l'arbre demeure éternellement du côté où il est tombé. Hélas! quel coup de massue! quelle consternation! quel accablement pour toute âme qui subit un pareil sort! L'Océan même, tout immense qu'il paraît, est-il plus étendu que sa douleur? (*Thren.*, II, 13.)

Mais aussi, par une raison tout opposée, quel contentement! quelle joie! quel ravissement pour un juste qui, dans un moment si essentiel et si critique, s'entend dire par son souverain Juge : *Venez, les bénis de mon Père!* (*Matth.*, XXV, 34.) Ah! se dit-il en lui-même, voilà donc que mon bonheur éternel est assuré; je suis sauvé! Grand Dieu! à quels grands dangers de me perdre n'ai-je pas échappé? De quelles affreuses craintes ne me vois-je pas délivré? Que vous en soyez éternellement béni!

RÉFLEXIONS.

Combien de mes voisins n'ai-je pas vus mourir en ma vie parmi mes propres confrères? Leur sort est depuis longtemps décidé. Mais parmi eux n'en ai-je jamais vu aucun vivre d'une manière à me faire craindre pour son salut? Où est présentement un tel (*Job*, XIV, 10), avec qui j'étais si lié d'amitié? Quel malheur pour lui, si Dieu ne lui a pas fait à la mort la grâce de se reconnaître? Mais Dieu fait-il souvent de pareilles grâces à la mort? Quel aveuglement que de compter d'autant plus pendant la vie sur une espèce de miracle à la mort, qu'on s'en rend tous les jours plus indigne? Mon âme, il faut mieux vivre, si tu veux avoir un meilleur sort.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, où en serais-je, si vous n'aviez pas plus soin de mon salut que moi-même? Sans cette retraite à laquelle vous avez bien voulu m'appeler, ne continuerais-je pas encore aujourd'hui de courir à ma perte? Mais, par votre sainte grâce, ô mon Dieu, je suis bien éloigné de vouloir jamais plus tenir une si mauvaise conduite; je songe au contraire à en réparer tout le désordre, et j'y songe si efficacement, que dès ce moment je vais me disposer à dresser les comptes de toute ma vie, et à les porter au sacré tribunal de la pénitence, tels que je dois au jugement particulier vous les rendre à vous-même. Je vais me juger, me condamner, me punir; afin que quand vous me jugerez, vous ne trouviez rien à condamner et à punir en moi. Ainsi soit-il

—

## MÉDITATION III.

*De l'enfer.*

Quel est le supplice des réprouvés dans l'enfer? C'est un supplice formé par les plus cruels tourments : premier point. — C'est un supplice augmenté par les plus cruelles réflexions : second point.

### PREMIER POINT.

Supplice formé par les plus cruels tourments.

Des tourments incompréhensibles dans leur rigueur, et des tourments éternels dans leur durée : voilà les tourments de l'enfer.

1° Tourments incompréhensibles. Ni les maux qui nous viennent de la part des hommes, ni les maux mêmes qui, en ce monde, nous sont envoyés de Dieu, ne sauraient entrer en comparaison avec tous les tourments des damnés. Tous les maux que la malice, ou que la justice des hommes peuvent exercer contre nous, sont des maux qui partent toujours d'une puissance limitée, laquelle ne peut rien imaginer au delà de ses bornes; et tous les maux que Dieu nous ménage en ce monde sont toujours des maux où sa miséricorde tempère les fléaux de sa justice. Mais, par rapport aux tourments de l'enfer, c'est une puissance infinie qui en Dieu ne se prescrit plus aucunes bornes, et qui, n'écoutant plus que les intérêts de sa justice, déploie sans miséricorde toute la force de son bras sur les damnés. Quand donc nous parviendrions à rassembler dans notre esprit tous les divers genres de torture que les tyrans ont inventés pour tourmenter les martyrs, et toutes les différentes espèces de supplices que la justice humaine a ordonnées pour punir les criminels; quand bien même, donnant un libre essor à notre imagination, nous nous figurerions tout ce que les douleurs les plus aiguës, tout ce que les supplices les plus lents, tout ce que les genres de mort les plus inouïs pourraient avoir de plus affreux, et que nous les supposerions tous réunis dans la seule personne d'un damné, nous devrions encore, selon le sentiment de saint Augustin et de saint Jérôme, nous dire à nous-mêmes que tout ce déluge des plus grands maux de ce monde ne saurait être comparé aux maux de l'enfer, et qu'à cet égard, ils doivent tous être comptés pour rien.

Les tourments de l'enfer sont si singuliers, qu'ils sont uniques; si surprenants, qu'ils sont miraculeux; si vifs et si cuisants, qu'ils sont inconcevables; si multipliés, qu'ils sont sans nombre; si variés, qu'il y en a de toutes les espèces; si assidus et si constants, qu'ils sont continuels. Quoi de plus singulier en effet que ce qui se passe tant du côté de Dieu, que du côté de l'âme d'un damné, dans la seule peine du dam? Du côté de Dieu, c'est un juge qui se sépare de l'âme réprouvée, qui la renonce, qui l'abandonne en qualité de père, en qualité d'époux, en qualité de protecteur, et qui cependant s'attache, se lie, s'unit à elle pour la tourmenter en qualité d'ennemi, en qualité de persécuteur. Du côté de l'âme, au même temps qu'elle le hait, qu'elle le maudit, qu'elle l'abhorre comme son vengeur, elle s'élance vers lui comme vers sa dernière fin, avec des transports si violents, qu'au sentiment de tous les saints Pères, c'est là son plus grand tourment. Quoi de plus miraculeux qu'un feu, qui, tout matériel qu'il est, a la vertu d'agir sur des âmes spirituelles : et qui, appliqué au corps d'un damné, la brûle sans la consumer? Quelles cuisantes douleurs ne doit pas causer un feu, auprès duquel le nôtre ne doit être regardé que comme un feu en peinture? Car si le feu des fournaises est bien autrement vif et ardent que le feu de nos foyers, et si le feu du soleil est en lui-même, et dans sa sphère, bien autrement âpre et brûlant que le feu des fournaises, quelles doivent être la violence et l'activité d'un feu que le souffle de la colère de Dieu a allumé? Dans ce seul supplice du feu, combien ne trouvons-nous pas d'autres supplices sans nombre, et tous si diversifiés, qu'on n'y saurait penser sans frémir. Grand Dieu! quelle horrible situation que celle d'un damné enseveli dans les flammes? Ne toucher, ne sentir, ne respirer que du feu? En être entouré, pénétré, imbibé jusqu'à la moëlle des os? S'y trouver pêle mêle, entassés les uns sur les autres, ayant tous *les pieds et les mains liés* (*Matth.*, XXII, 13), sans pouvoir ni remuer pour faire un seul pas, ni même se tourner pour changer de posture. N'avoir jamais ni une seule goutte d'eau pour étancher sa soif, ou pour rafraîchir sa langue, ni un moment de sommeil pour endormir au moins sa douleur. Ne se nourrir que de ses larmes, ne voir que des spectres, n'entendre que des hurlements et des blasphèmes, n'être abreuvé que de fiel et d'absinthe, habiter dans les plus épaisses ténèbres, dans la plus horrible infection, et souffrir tous ces divers maux, tous à la fois, les souffrir sans aucune diminution, sans aucune interruption, sans le moindre relâche. O mon âme! n'y en a-t-il donc pas là encore assez pour te faire éviter un tel malheur? O ensorcellement de nos esprits! *O fascination de la bagatelle* (*Sap.*, IV, 12)! ô folie! ô stupidité des hommes! N'est-il pas incompréhensible que nous ne songions même pas à nous soustraire à des tourments que nous ne pouvons comprendre?

2° Tourments éternels. Quelque horribles que soient les maux de l'enfer considérés en eux-mêmes, on peut dire qu'à les considérer dans leur durée, ils ont encore quelque chose de plus affreux. Si un damné pouvait espérer qu'après une certaine durée ses tourments prendront fin, tout inexprimables qu'ils sont, il trouverait dans cet espoir de quoi en adoucir l'amertume; mais non : le temps de la miséricorde est passé; et le temps de la justice est venu pour lui. N'étant plus sous le domaine de la miséricorde, il n'a non plus aucune grâce à en attendre : et étant une

fois entré sous le domaine de la justice, il doit nécessairement s'attendre à des supplices sans fin.

Quel doit donc être le cruel désespoir de cette malheureuse victime de la colère de Dieu, lorsqu'elle songe que ce même Dieu qui est la bénignité et la bonté même (*Gen.*, V, 22); qui *fait lever son soleil sur les pécheurs comme sur les justes* (*Matth.*, V, 45); qui est descendu en terre, et monté sur une croix pour la sauver, n'aura jamais plus pour elle aucun sentiment de compassion? Éternellement elle poussera des cris lamentables, elle se désolera, elle se désespérera, elle se rongera les bras par ses propres morsures, elle enragera dans les flammes, et Dieu n'en sera pas touché. Au contraire, cette même bonté, qui est en lui, se tournera en fureur contre elle, et tant qu'il sera Dieu, ce qui sera toujours, il exercera sur elle ses plus terribles vengeances.

O éternité, qui te pourrait comprendre comme le damné te comprend, quelle pénitence ne ferait-il pas en ce monde pour éviter tes peines éternelles? Si Dieu accordait à un damné de revenir en corps et en âme sur la terre, avec pouvoir d'y racheter ses péchés, ce damné sortant de son brasier, trouverait-il la vie solitaire trop triste, la vie exemplaire trop gênante, la vie austère trop dure pour vouloir à ce prix réparer le crime de ses offenses passées? dirait-il, comme autrefois, que quelques heures de prière dans le jour, et que quelques jours de retraite dans l'année sont des exercices trop longs pour pouvoir s'y assujettir? ou plutôt ce qu'il avait malheureusement regardé par le passé comme une vie hérissée d'épines, dans la supposition présente, ne le regarderait-il pas comme une vie semée de roses? Mais qu'il est éloigné d'obtenir jamais de Dieu de faire une pénitence ni si salutaire ni si douce, ni si courte! Il sait que, quand ses tourments auront égalé en durée la longueur de mille millions de siècles, mille millions de fois renouvelés, il n'en sera pas pour cela plus avancé. Il sait qu'en quelque point de son éternité qu'il puisse jamais se trouver, ce sera pour lui tout comme si son enfer ne faisait que de commencer. L'éternité est comme un cercle dont on ne saurait trouver la fin, parce qu'il n'a pas de bout.

RÉFLEXIONS.

Voilà où j'en serais depuis longtemps, si Dieu m'avait enlevé de ce monde d'abord après mon premier péché mortel. Voilà où j'en puis être aujourd'hui même, si dès aujourd'hui je ne me détermine efficacement à changer de vie, parce que je puis mourir dès aujourd'hui. Combien donc ne m'importe-t-il pas de profiter en cette vie du temps de la miséricorde de Dieu, puisque sa miséricorde n'a plus lieu dans l'éternité; de redouter sa justice, puisqu'il est *si horrible de tomber dans ses mains* (*Hebr.*, X, 31); et de redouter encore plus le péché, puisque ce n'est qu'à cause du péché que sa justice est si redoutable.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, combien est-il de réprouvés dans l'enfer qui ne vous ont pas tant offensé que moi? Que vous ai-je fait pour recevoir de vous un si grand bienfait, sinon de vous avoir offensé plus qu'eux? Une si grande grâce ne méritait-elle donc pas que je vous servisse par reconnaissance, et faut-il encore m'y exciter par des motifs de crainte? Que serait-ce donc, ô mon Dieu, si ces motifs de crainte ne me suffisaient même pas pour m'attacher à vous? Ne serais-je pas un monstre? Cependant ô mon Dieu, j'en ai tant de fois fait l'épreuve, qu'encore aujourd'hui, malgré toutes mes résolutions, j'ai tout à craindre de ma lâcheté. Percez mon cœur, *percez mes chairs* mêmes *de votre crainte*. (*Psal.* CXVIII, 175.)

SECOND POINT.

Supplice des damnés augmenté par les plus cruelles réflexions.

Si le présent tourmente sans cesse les réprouvés en enfer par les douleurs les plus aiguës, le passé et l'avenir ne les tourmentent pas moins par les réflexions les plus accablantes et les plus meurtrières. Avoir pu éviter son souverain malheur, et ne l'avoir pas voulu : voilà dans le souvenir du passé ce qui désole un damné. Vouloir éternellement du remède à son mal, et ne pouvoir jamais plus l'espérer, voilà, dans la pensée de l'avenir, ce qui le désespère.

1° Les regrets du passé. Dans tout malheur qui arrive, c'est une raison de s'en consoler quand on peut se répondre à soi-même qu'on n'a pas pu l'éviter. Si alors on est à plaindre, on n'a au moins rien à se reprocher. Mais il n'en va pas ainsi dans les maux qu'on a pu prévoir et empêcher. Alors au contraire on est toujours le premier à se dire qu'on les a bien mérités; et on ne se pardonne pas de ne les avoir pas écartés. Bien plus encore se reproche-t-on son infortune et son désastre quand, averti et menacé de son danger, on avait eu tout le temps, et tous les moyens de s'en préserver. Tels sont néanmoins les cruels regrets d'un damné. Pénétré de l'horreur de son état, et tout recueilli dans le souvenir du passé, il ne peut comprendre comment avec tant de moyens de se sauver, il a pu se perdre. Sans cesse il se rappelle tout ce prodigieux amas de grâces qu'il a reçues en sa vie, les saints désirs que Dieu avait si souvent allumés dans son cœur, les remords et les craintes qu'il avait tant de fois excités dans son âme, les sages instructions, les avis charitables, les salutaires remontrances qu'en tant d'occasions il lui avait procurées, les fréquents exemples de vertu qu'il lui avait mis dans les yeux. Que si c'est un prêtre, et encore plus un curé, de combien d'autres grâces, particulières à son état, ne se rappelle-t-il pas l'énorme abus qu'il en a toujours fait? Et cela, pour quoi? Pour de pures chimères qu'il abhorre d'autant plus qu'il éprouve plus rigoureusement que ce sont ces mêmes péchés qui sont la seule et unique cause de sa damnation. Souvenir cruel, qui ne l'abandonne jamais d'un seul instant; mais souvenir d'autant plus triste et plus affligeant, d'autant plus déplorable et plus accablant qu'en le tourmentant si vivement, si violemment, si constamment, il n'a, et n'aura éternellement d'autre effet que de le faire souffrir et de le tourmenter.

Ah! se dit continuellement à lui-même cet ancien et infidèle conducteur des âmes, il n'est que trop vrai, *je brûle dans des flammes éternelles* (*Luc.*, XVI, 24); mais à qui m'en prendre, qu'à moi-même et à moi

seul? Hélas! c'est bien par ma faute que j'y suis ainsi enseveli. Ne savais-je donc pas, moi qui le prêchais aux autres, qu'il ne faut qu'un seul péché mortel pour être damné? Pouvais-je ignorer, moi qui ai assisté tant de pécheurs et de pécheresses à la mort, que de croupir habituellement dans le crime, c'était m'exposer à y mourir? Que de fréquentes occasions de rentrer en moi-même ne me présentaient pas chaque jour les fonctions de mon ministère! Les prônes que je faisais, les sacrements que j'administrais, les messes que je célébrais, l'office que je récitais, et les grands exemples de sainteté que j'y rencontrais, n'étaient-ils donc pas pour moi autant d'invitations à la vertu? Les avis même de quelques-uns de mes confrères m'ont-ils jamais manqué; et ne lisais-je pas jusque dans le silence, jusque sur le visage des autres, la crainte qu'ils avaient que je ne fisse une mauvaise fin? Malheureux que je suis! je me suis damné par mon obstination! je me suis damné pour peu de chose! je me suis damné pouvant si facilement me sauver, et le pouvant toute ma vie! je me suis damné dans le temps que tant d'autres, avec qui j'ai vécu, se sont sauvés à mes côtés, dans le temps que moi-même je les aidais à se sauver; et me voilà damné pour toujours? Quelles horreurs!

2° Désespoir sur l'avenir. Ne confondons pas ici l'éternité même que nous venons de méditer, il n'y a que peu de moments, avec la pensée de l'éternité que nous avons présentement à méditer. L'éternité des peines est la durée des maux que le damné aura toujours à souffrir; et la pensée de l'éternité est un tourment que le damné se fait actuellement des maux qu'il doit souffrir toujours. Dans la pensée de l'avenir, ce qui n'est pas encore, lui sert de supplice présent, et le rend plus malheureux que ce qui est; ou plutôt, ce qui est le tourmente non seulement parce qu'il est, mais parce qu'il sera toujours; et par cet endroit l'avenir est pour le présent un surcroît de peines qui met le comble à son désespoir. Le clou qui l'occupe, c'est de se dire sans cesse à lui-même: Quoi! ce que je souffre, je le souffrirai toujours! jamais je ne sortirai de ces flammes! Toujours! jamais! voilà ce qui à chaque instant de son éternité lui fait sentir le poids de son éternité tout entière. Voilà ce qui forme en lui comme un double enfer. Voilà ce qu'on peut appeller l'enfer de leur enfer.

RÉFLEXIONS.

Qui de nous, présentement, ne serait pas épouvanté d'entendre dire à saint Chrysostome que c'est là le partage et le sort le plus ordinaire des prêtres? Cependant quelque étonnante que soit une telle proposition, non-seulement il ne veut pas que nous la regardions comme ayant été légèrement hasardée de sa part; mais encore il veut bien que nous sachions que, plus il était souvent revenu à la bien examiner, plus aussi il était toujours resté intimement persuadé qu'elle n'est que trop vraie. *Oui*, dit-il (hom. 2, *in Act. apost.*), *je crois qu'il est peu de prêtres qui se sauvent: ainsi je crois que le nombre de ceux qui se damnent, est parmi eux le nombre sans comparaison le plus grand.* Ce qui n'est au moins que trop certain, c'est que l'état du sacerdoce, tout auguste et tout saint qu'il est par lui-même, devient bien souvent, par le cruel abus qu'on en fait jusque dans l'administration des sacrements, jusque dans la célébration même des plus saints mystères, une occasion de ruine et de perte pour plusieurs.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, si jamais, et pour les autres et pour moi, j'ai porté des vœux sur votre autel, vous le savez, c'est ici le plus ardent. Tant de fois, et le jour et la nuit, je vous ai prié pour tout le troupeau que vous m'aviez confié; mais de tous ceux qui le composent, quels autres durent jamais exciter plus mon zèle que ceux qui en sont avec moi les conducteurs? Parmi eux, ô mon Dieu, et c'est ici de moi tout le premier que je parle, j'en vois plusieurs qui sont amateurs d'eux-mêmes, et esclaves de leurs sens: je les vois affligés, consternés, désolés, comme foudroyés au moindre revers qui dérange leurs petits projets d'ambition, ou qui déconcerte la marche de leurs intrigues, mais sur l'éternité je n'aperçois en eux nulle crainte, nul trouble, nulle inquiétude: nulle attention. Au milieu des plus grands dangers, ils vivent sans frayeur et sans alarmes. Cent et cent fois peut-être en ma vie je leur aurai dit, comme Loth le disait de votre part à ses enfants, que s'ils ne sortent du danger, dans peu ils peuvent être accablés d'une pluie de feu, et ensevelis dans les flammes; mais tout autant de fois ils m'ont paru regarder comme un jeu tout ce je leur en disais. (*Gen.*, XIX, 14.)

Troublez cette fausse paix, ô mon Dieu! Détruisez en nous tous cette funeste sécurité. Comment le troupeau craindra-t-il, si les pasteurs sont sans crainte? Et n'est-ce pas être déjà à demi perdu, que de ne pas craindre de se perdre? Sauvez-nous, ô mon Dieu, nous n'en serons que mieux en état de travailler au salut des autres. Ainsi soit-il.

LECTURE SPIRITUELLE POUR LE MERCREDI.

*Sur la crainte des jugements de Dieu.*

Les jugements de Dieu sont terribles. Sa justice est si absolue dans ses arrêts, qu'ils sont toujours exécutés; si exacte dans ses discussions, que rien n'échappe à ses lumières; si intègre dans ses décisions, qu'elle n'a ni fortune à excepter, ni condition à distinguer, ni personnes à ménager. Elle est quelquefois si prompte à punir le crime, qu'elle ne met nulle distance entre l'offense et le châtiment; que l'enfer est peuplé d'un million d'impies qui y ont été précipités au milieu de leurs criminelles intrigues, au plus fort de leurs débauches, dans la chaleur et le moment même du péché; et si elle est, pour l'ordinaire, si lente à châtier le pécheur, c'est qu'elle a l'éternité en sa disposition; que, pour attendre, elle ne perd rien de ses droits, et que, pour avoir été plus longtemps suspendue par sa miséricorde, elle n'en sera ni moins âpre dans son action, ni moins longue dans sa durée. Elle est si sévère, qu'avec le coupable elle frappe souvent dans cette vie tous ceux dont la disgrâce peut tourner à sa honte, ou contribuer à son supplice. De là vient que dans nos livres saints nous voyons des rois châtiés dans leurs sujets, des pères punis dans leurs enfants, des générations entières totalement exterminées pour les péchés de leurs aïeux. Elle est si implacable, que, quoique depuis près de six mille ans elle frappe et renverse tout pour le péché du premier homme, quelque sang qu'elle ait déjà répandu, et quelques victimes qu'elle ait immolées à son courroux, sa vengeance n'est pas encore rassasiée, et qu'elle en poursuivra les restes jusqu'à la consommation des siècles. Elle est si vive dans son action,

qu'elle fait souffrir aux réprouvés dans l'enfer des tourments inexplicables, des tourments incompréhensibles. Telle est, en substance, l'idée qu'on doit se former de la justice de Dieu. Pour cela il suffit de savoir que c'est un Dieu qui punit en Dieu, et que tout ce qu'il fait en Dieu, il le fait avec un excès de grandeur inaccessible à nos lumières. Qu'il parle en Dieu : c'est un Dieu qui est sa parole. Qu'il pardonne en Dieu : c'est un Dieu qui se fait homme et qui meurt pour les coupables. Qu'il récompense en Dieu : c'est un Dieu qui se donne lui-même pour récompense. Mais aussi, qu'il punisse en Dieu : tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'on connaît à l'exactitude de ses recherches, à l'inflexibilité de ses arrêts, à la rigueur de ses châtiments, que c'est un Dieu qui punit, parce qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse punir d'une manière si terrible.

Encore si dans la recherche et dans la discussion de nos péchés, Dieu usait de quelque indulgence ; mais non : dès qu'une âme est passée du domaine de sa miséricorde dans le domaine de sa justice, du temps à l'éternité, Dieu n'écoute plus pour elle aucun de tous les ménagements de sa bonté, et il ne consulte plus que les droits et les intérêts de sa Divinité outragée. Aujourd'hui nous sommes dans deux erreurs capitales, qui ne servent qu'à nous tromper, en nous rassurant vainement contre les jugements de Dieu. C'est que, d'une part, nos fautes nous paraissent moins grandes, et que de l'autre, nous croyons nos bonnes œuvres meilleures qu'elles ne le sont ; mais à son jugement, Dieu aura bientôt brisé le masque qui voile ainsi nos actions à nos propres yeux. Là, par un simple rayon de ses divines lumières, il fait voir à l'âme ainsi abusée toute la malice de ses péchés, et tout ce que ses bonnes œuvres ont de défectueux. Ce qui lui avait paru une raillerie innocente, lui paraît alors une injure piquante ; ce qu'elle avait jugé une amitié licite, est jugé une liaison criminelle ; ce qu'elle avait cru économie se montre à elle comme une avarice sordide ; ce qu'elle avait regardé comme blâmable dans les autres, est reconnu pour pure envie et jalousie de la prospérité d'autrui. Ainsi en est-il d'une infinité de bonnes œuvres, sur lesquelles nous nous reposons aujourd'hui comme sur autant de sujets de mérite devant Dieu : mais à son tribunal l'illusion est bientôt dissipée. Là, ce ne sont plus ces prières, ces jeûnes, ces aumônes, ces sacrements, ces travaux du zèle, dont on s'était toujours fait comme un rempart à pouvoir opposer à la justice de Dieu : ce sont, au contraire, des prières que les distractions volontaires ont rendues inutiles, des jeûnes qu'un excès de délicatesse a détruits, des aumônes que la vanité a corrompues, des sacrements que le sacrilége a profanés, des fonctions, du zèle que l'humeur et le caprice ont dictés.

Hélas ! aujourd'hui nous ne comptons presque pour rien les péchés d'omission, comme si le Fils de Dieu n'avait pas dit que *tout arbre qui ne portera point de fruit sera arraché et jeté au feu* (*Matth.*, III, 10) ; comme si la pratique des bonnes œuvres n'était pas d'une nécessité indispensable pour le salut ; comme si l'oubli de ses devoirs n'était pas un péché ; et comme si on pouvait vivre avec sûreté dans un état sans en remplir les obligations. Ce sont cependant ces vertus omises qui seront peut-être un jour le sujet de ma condamnation. Je devais veiller sur les autres, et je les ai laissés vivre à leur gré. Je devais arrêter, autant qu'il était en moi, les scandales de ma paroisse, et je ne m'en suis pas même mis en peine ; je devais l'instruction à tous, et je leur ai laissé ignorer leurs principaux devoirs de religion.

De là quel compte encore que d'avoir à répondre des péchés des autres ! Vérité si constante que, tel qui n'aura pas été condamné pour lui-même le sera pour les autres. Comment même a-t-il pu se faire que, par rapport à moi, je me sois toujours caché une chose si importante à mon salut ? Est-ce que j'ai pu ignorer que les pères et mères répondront à Dieu de leurs enfants ; que les maîtres répondront à Dieu de leurs domestiques ; que tout supérieur répondra à Dieu de ses inférieurs ? Combien de fois leur aurai-je annoncé en chaire un devoir si essentiel à leur état ? Mais est-ce donc qu'un curé n'est pas également chargé, et qu'il ne répondra pas également à Dieu de ses paroissiens ? Cependant me suis-je borné à n'avoir aucune attention sur leur conduite, et au lieu de m'appliquer à en corriger les défauts, n'en serai-je jamais venu jusqu'à les engager dans les mêmes péchés dont je devais les retirer ? Sans parler ni de tant de mauvais conseils que l'animosité ou la précipitation m'auront fait donner en ma vie, et par où j'aurai positivement porté les autres à susciter d'injustes procès que j'aurais dû empêcher, ni de tant de fausses décisions que l'ignorance et mon peu de capacité m'auront fait prononcer, et par où j'aurai jeté les autres dans de faux principes de conscience, qui ne pouvaient les conduire qu'à leur perte : quand, à l'égard de mes paroissiens, je n'aurais fait d'autre mal que de les scandaliser par ma mauvaise vie, ou de les attirer par mes mauvais exemples à imiter ma pitoyable conduite, n'y en aurait-il pas là assez pour me faire trembler sur le redoutable jugement que j'aurai un jour à subir ? Ressouvenons-nous que, selon cet oracle de Dieu même, son jugement sera très-dur pour tous ceux qui auront été à la tête des autres. (*Sap.*, VI, 6.)

Cependant, ce n'est pas encore là que finira la discussion de toute notre vie. Non-seulement, comme on vient de le dire, à son jugement Dieu rappellera à une âme toute la malice de ses péchés et le vice de ses vertus mêmes : non-seulement il l'interrogera sur le mal qu'elle a fait, sur le mal qu'elle a laissé faire, pouvant et devant l'empêcher, sur le mal qu'elle a fait faire aux autres ; mais encore il lui demandera un compte exact et rigoureux de toutes les grâces qu'elle

a reçues et dont elle n'a pas profité. Le serviteur infidèle de l'Evangile n'avait reçu qu'un talent, et néanmoins pour avoir négligé de faire valoir ce talent seul, il fut réprouvé de son maître. Or les grâces que Dieu nous accorde sont des talents qu'il nous confie, et il est de la foi que Dieu nous jugera selon le bon ou le mauvais usage que nous en aurons fait. A quoi donc m'ont servi tant de salutaires pensées qu'il a fait naître dans mon esprit, tant de saints mouvements, tant de remords qu'il a excités dans mon cœur, tant d'instructions qu'on m'a données, tant de reprimandes qu'on m'a faites, tant de sages conseils qu'on m'a inspirés, tant de confessions, tant de communions, tant de bons exemples, dont je n'ai retiré aucun profit? Saint Augustin, et tant d'autres comme lui, étaient perdus s'ils n'avaient profité des moments de salut auxquels, par une providence singulière, Dieu avait attaché leur conversion. Qui ne frémirait dans la seule pensée d'être un jour comptable de tant d'inspirations secrètes, surtout quand on a été dans la damnable habitude de les mépriser jusqu'à n'y vouloir presque jamais donner la moindre attention?

Figurons-nous donc quel doit être le cruel embarras d'une âme à laquelle, en lui demandant *compte de son administration* (*Luc.*, XVI, 2), Dieu ordonne de lui rendre raison de tout ce qu'il y a jamais eu en elle de plus intérieur. La difficulté n'est pas pour elle de s'en rappeler le souvenir; elle trouve tout réuni sous ses yeux dans un même coup d'œil, et elle n'a pour cela qu'à jeter un seul et simple regard sur le tableau de toute sa vie qui lui est présenté : sa peine est de voir des milliers et des millions de pensées qu'elle n'avait seulement pas remarquées, d'injustes soupçons dont elle n'avait jamais fait aucun cas, de faux jugements dont elle s'était peut-être applaudie, des sentiments de haine et de vengeance qu'elle avait toujours justifiés à ses yeux.

Pour comble de désolation, c'est de voir tous les articles d'une vie si criminelle tellement constatés dans le livre de mort, qu'elle-même les trouve tous sans réplique. Non, je l'avoue, s'écriait le saint homme Job, dans votre jugement, ô mon Dieu, il n'y aura pas un seul point auquel je puisse répondre. (*Job*, IX, 35.) Quelle excuse trouverez-vous donc et quelle sera votre défense à un tribunal où la lumière de Dieu sera l'anéantissement de tous les prétextes? Que direz-vous, que ferez-vous lorsque le souverain Juge vous dira : Voilà toutes vos pensées, tous vos sentiments, toutes vos paroles? Voilà ce que vous avez pensé, ce que vous avez voulu, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait. Tout cela est maintenant passé de vos mains : mais tout cela subsiste encore, et il subsistera toujours dans mon souvenir, il subsistera même toujours dans le vôtre, et comme dans son temps tout cela a servi à contenter vos passions, dans l'éternité aussi vous en conserverez le souvenir, comme pour y puiser votre tourment dans les différentes sources qui vous l'auront attiré. Que répliquer à des faits qu'on aura tous devant ses yeux? Est-il donc de conviction plus entière et plus forte que l'aveu du coupable? Et comment pourrait-il nier ce que sa propre conscience lui reproche? Aujourd'hui nous ignorons souvent une grande partie de ce qui se passe au dedans de nous; parce qu'au lieu de la consulter nous ne voulons pas même l'écouter lorsqu'elle parle. Mais au jugement de Dieu cette même conscience, dont on aura méprisé les remords et étouffé tous les cris, rentrera dans ses droits. Elle sera la première à nous reprocher tous nos désordres, et comme parle saint Bernard : *Elle servira de témoin, d'accusateur, de juge et de bourreau contre nous* : de témoin, parce qu'elle aura tout vu par elle-même; d'accusateur, parce qu'elle ne nous a été donnée de Dieu que pour porter en nous les intérêts de sa gloire; de juge, parce qu'en prononçant sur toutes nos infidélités à la grâce elle prononcera par là notre condamnation; de bourreau, parce que dans l'éternité tout entière elle sera *ce ver rongeur qui ne meurt point* (*Marc.*, IX, 43), et qui fait dans l'enfer un des plus cruels supplices des damnés.

Ah! mon âme, faut-il demander présentement quelle doit être l'épouvantable situation d'un pécheur qui se trouve cité au redoutable jugement de Dieu? Au moment qu'une pauvre âme sort de son corps, se voir arrêtée sur le bord même de ses lèvres, se sentir saisie par une puissance infinie, et se trouver tout à coup comme investie de l'immensité de Dieu. Ne plus apercevoir autour de soi ni le corps qu'elle quitte et qu'elle a tant flatté, ni les personnes qui entouraient son lit et qui la recommandaient à Dieu. Ne savoir ni où elle est, ni où elle va. N'apercevoir devant soi qu'un funeste tableau, où est écrite toute sa vie. S'entendre demander un compte rigoureux de tout jusqu'à *ses paroles oiseuses*. (*Matth.*, XII, 36.) Comprendre que *le temps est passé* (*Apoc.*, X, 6) pour elle, et qu'elle entre actuellement dans son éternité, qu'elle aurait bien mieux fait de mener une vie sainte et pénitente, mais qu'elle n'aura jamais plus aucun moyen de réformer les comptes de son administration. (*Luc.*, XVI, 2.) Dans ce saisissement de frayeur et de crainte, dans un tremblement si affreux, dans une attente si cruelle et si meurtrière, entendre de la bouche de son Juge irrité ces foudroyantes paroles : *Allez, maudit, retirez-vous de moi; allez brûler dans les feux éternels* (*Matth.*, XXV, 41), et au même instant, *plus vite que l'éclair ne se montre de l'orient à l'occident* (*Matth.*, XXIV, 27), *en un clin-d'œil* (I *Cor.*, XV, 52), se sentir enlevé avec toute la célérité de la foudre et entraîné par les démons jusqu'au fond de l'abîme!

Quelle rage alors ce malheureux réprouvé n'a-t-il pas contre lui-même de s'être ainsi obstiné, malgré tout ce qu'on lui avait dit, à préférer les biens et les plaisirs du monde aux biens et aux plaisirs de l'éternité? Que

lui reste-t-il de tout ce maudit monde qu'il ne reverra jamais plus qu'une seule fois et un seul instant pour y subir au jugement dernier toute la confusion qu'il a méritée? Hélas! il ne tenait qu'à cet indigne curé d'y paraître aux yeux de l'univers assemblé dans toute la splendeur des saints (*Psal.* CIX, 3), dans la gloire et le bonheur de Dieu même. Il ne tenait qu'à lui de s'y produire à la suite des apôtres, et d'y dire à Dieu, comme l'un d'eux le dira de l'Achaïe et l'autre de l'Asie qu'ils ont converties et qu'ils mèneront à leur suite : Seigneur voilà ceux que vous m'avez confiés, et je viens vous rendre de solennelles actions de grâces de les avoir conservés. (*Joan.*, XXII, 11.) Au lieu de cela, se trouver jeté à la gauche avec tout ce qu'il y aura de gens abominables aux yeux de Dieu, des anges et des saints : couvert de la plus accablante confusion, chargé des plus grandes malédictions du Seigneur, confondu avec les démons mêmes et livré en proie pour toujours aux flammes dévorantes de l'enfer! (*Matth.*, XIII, 49,50.) Mon âme, après des considérations de cette nature, à qui attribuer ta perte qu'à toi-même (*Ose.*, XIII, 9), si tu venais malheureusement à te damner? Et ne faudrait-il pas avoir un cœur plus dur que la pierre (*Ezech.*, XI, 19), plus dur que l'acier même pour ne pas se rendre à des vérités si frappantes? Seigneur, quel besoin n'ai-je pas pour cela de votre sainte grâce? Opérez en moi ce changement de votre droite. (*Psal.* LXXVI, 11.) Ainsi soit-il.

*Pour le jeudi.*

SUR LE RETOUR A DIEU.

## MÉDITATION PREMIÈRE.

*De l'enfant prodigue.*

L'enfant prodigue s'éloigna de son père, et il y trouva sa perte : premier point. — L'enfant prodigue retourna à son père, et il y trouva son salut : second point.

PREMIER POINT.

Eloigné de son père, l'enfant prodigue donna dans les derniers excès; et il tomba dans la dernière indigence. Ses excès furent le fruit de sa passion. Son indigence fut le fruit de ses excès.

1° L'enfant prodigue donna dans les derniers excès. Il ne se vit pas plutôt en liberté de tout faire pour contenter ses sens, qu'il se précipita dans les plus grands désordres. Il lâcha la bride à ses passions, et il ne songea plus qu'à nager dans les plaisirs. Remontons à la source. Pourquoi donna-t-il ainsi tête baissée dans le crime? C'est qu'il avait eu le malheur de s'éloigner de son père, et que dans son éloignement il n'avait plus de frein qui le contînt.

N'est-ce pas du même principe qu'est provenu en moi tout le dérangement de ma conduite? Depuis quand est-ce que je donne dans cette malheureuse avidité d'avoir et de toujours amasser, qui forme en moi une véritable passion; dans cet esprit de dissipation qui me porte si souvent hors de ma paroisse, et qui me fait négliger mes principaux devoirs; dans cette furieuse démangeaison de tout voir et de tout entendre, de parler et de goûter de tout ce qui a été si funeste à mon innocence; dans tant d'autres écarts, qui, pour être plus secrets, n'en sont pas moins connus de Dieu? N'est-ce pas depuis que je commençai insensiblement à m'éloigner de lui? D'abord je trouvai son joug trop pesant, et je soupirai après un genre de vie plus libre et moins gênant. Ensuite je m'émancipai jusqu'à franchir les bornes que sa loi nous a prescrites. Enfin je m'apprivoisai tellement avec le mal, et je m'y étais si bien accoutumé, que déjà je n'en sentais presque plus aucun remords, j'avalais l'iniquité comme de l'eau. (*Job*, XV, 16.)

Depuis ce temps-là, quelle différence de moi à moi-même! Dans un âge tendre, où je me tenais uni à Dieu, la seule idée du péché m'effrayait. La présence ou l'absence même d'un objet dangereux me troublait. Si devant moi on avait pris quelque liberté indiscrète, j'aurais rougi de la licence des autres. C'était alarmer ma pudeur que de ne la respecter pas. Aussi quand, pour contenter mes passions, il fut question pour moi de vaincre ce riche fonds de nature!, cet heureux penchant pour la vertu, cette éducation chrétienne dont je suis redevable à Dieu, quels rudes combats n'eus-je pas à soutenir contre moi-même? Mais aujourd'hui qu'est devenue en moi cette sainte horreur du péché qui autrefois m'empêchait de le commettre, cette vive crainte que m'inspirait le seul doute de l'avoir commis, cette forte inquiétude qui m'agitait jusqu'à ce que je m'en fusse éclairci? Hélas! rien de tout cela ne se fait plus sentir à moi; et comment entendrais-je la voix de Dieu depuis que par mes péchés j'ai élevé contre lui et moi comme un mur de division qui nous sépare? Ou comment ainsi séparé de lui, pourrais-je ne pas courir à ma perte? Oui, mon Dieu, c'est moi qui suis ce prodigue qui s'est éloigné de vous, et qui dans son éloignement a donné dans les plus grands égarements.

2° L'enfant prodigue tomba dans la dernière indigence. Figurons-nous ce que c'est qu'un jeune homme sans expérience qui, avec de grands biens, entre dans le monde, résolu de ne rien épargner pour fournir à ses débauches. Le prodigue alla si vite et si loin dans ses folles dépenses, qu'au bout de quelques mois il se trouva avoir déjà épuisé son héritage; et que, réduit à garder les plus vils animaux pour avoir de quoi vivre, il tomba sous des maîtres durs et impitoyables qui ne servirent qu'à lui rendre la vie encore plus amère.

Fut-il jamais une image plus naturelle de tout pécheur, lequel a une fois secoué toute crainte de Dieu, pour vivre désormais au gré de ses désirs? Quelles pertes immenses ne fait-il pas, en perdant le précieux trésor de tant de grâces qu'il avait reçues; et quels cruels tyrans ne se donne-t-il pas pour maîtres, en s'asservissant ainsi à ses passions?

Il perd l'amitié de Dieu, il encourt sa disgrâce, il s'expose à tout son courroux; et de son propre Père il se fait un ennemi. Il perd tous les droits qu'il avait sur le ciel; et s'il vient à mourir en cet état, l'enfer est son partage. Il perd toutes les vertus qu'il avait acquises; et s'il ne les fait revivre par sa résipiscence, elles sont toutes anéanties. Il perd tout le mérite du bien même qu'il fait : malgré qu'il en ait, et en quelque état qu'il puisse être, un curé est obligé de faire une quantité de bonnes œuvres, qui par elles-mêmes pourraient être grandement utiles à son salut : mais dans son péché, tout cela est perdu; rien même de tout cela ne revivra jamais, parce que rien de tout cela n'a jamais eu aucun principe de vie, comme ayant été fait dans un état de mort. Par sa vie licencieuse il perd la facilité de faire le bien : les grâces choisies manquent, et sans elles la pratique de la vertu n'en devient que plus difficile. Il perd jusqu'à l'envie de faire le bien. Il n'y prend plus aucun intérêt. Il perd même jusqu'au goût de la vertu : tout ce qu'il fait en ce genre lui devient insipide : c'est à regret, c'est à contre-cœur qu'il le fait; il souffre d'avoir à le faire.

Encore si le pécheur retirait de ses désordres le contentement et la satisfaction qu'il s'en était d'abord promis, ses passions s raient au moins satisfaites. Mais, lui demande saint Paul, *Quel fruit en avez-vous recueilli?* (*Rom.*, VI, 21.) Ce qu'il y a gagné, c'est qu'en se livrant ainsi à tous les différents désirs déréglés de son cœur, il s'est donné autant de maîtres, ou pour mieux dire, autant de tyrans qu'il a de passions qui le dominent et qui le tourmentent. Par exemple, est-ce que tout curé qu'on supposerait ici mener une vie licencieuse et libertine, ne voit pas bien qu'à la conduite qu'il tient, il suit visiblement le chemin de l'enfer? Est-ce qu'il ne sent pas parfaitement que sa réputation même en souffre; que ses amis s'en affligent; que ses ennemis en triomphent; que tous en murmurent, et qu'il n'a plus la confiance de personne? D'où vient donc qu'il continue dans ses déréglements? Serait-ce qu'il ne se soucie nullement ni des jugements de Dieu, ni du jugement des hommes? Point du tout. Que ne donnerait-il pas pour que le crime et le déshonneur ne fussent pas attachés à la dépravation de ses mœurs? Mais c'est que ses passions le maîtrisent et qu'elles le dominent. C'est que pour qu'elles le laissent en repos, il faut qu'il les contente; et que pour son malheur, il les trouve toutes si insatiables, qu'il ne saurait jamais pleinement les contenter.

RÉFLEXIONS.

Quel malheur pour tout prêtre en particulier qui en serait venu à ce point de dérangement? L'état de l'enfant prodigue aurait-il rien de plus déplorable? Mais n'est-ce point là le mien! (*Sap.*, X, 17.) Comment Dieu sait punir les hommes par eux-mêmes? Ils cherchent leur bonheur hors de lui, et ils n'y trouvent que leur perte.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, c'est encore ici un effet de votre bonté pour les pécheurs. En ne leur faisant éprouver que des chagrins dans leur asservissement aux choses de la terre, vous ne cherchez qu'à les ramener à vous. Il est vrai, ô mon Dieu, que je me suis bien égaré : mais cherchez votre brebis errante. (*Psal.* CXVIII, 176.) Si j'ai eu le malheur de suivre l'enfant prodigue dans ses égarements, je l'espère de votre bonté, ô mon Dieu, je touche à l'heureux moment de le suivre dans son retour.

SECOND POINT.

L'enfant prodigue retourne à son père, et il y trouve son salut,

Jamais retour d'enfant dans la maison paternelle ne fut plus gracieux pour le père, ni plus avantageux pour le fils que celui de l'enfant prodigue. Pour en bien comprendre tout le succès, nous n'avons qu'à considérer dans l'Evangile, d'un côté la grande joie que le fils causa à son père, et de l'autre les grands dons que le père fit à son fils.

1° La grande joie que l'enfant prodigue causa à son père. D'aussi loin que son père l'aperçoit il court, il vole à lui, et aussitôt qu'il le voit tomber à ses pieds, ému de la plus tendre compassion, il se jette à son cou, il le serre dans ses bras, il le relève, il se fait une fête de son arrivée, il ordonne un grand festin, il invite tous ses amis de venir prendre part à sa joie, et il s'écrie : Le pauvre enfant *était mort, et le voilà qui revient à la vie. Il était perdu, et le voilà retrouvé* (*Luc.*, XV, 20-24).

Dieu de bonté, Dieu d'amour, que vous soyez à jamais béni d'avoir bien voulu vous peindre à nous sous une parabole si touchante? Quel autre que vous pourrais-je reconnaître à des traits si aimables? Oui, Seigneur, c'est ainsi que vous en usez envers tout pécheur qui revient sincèrement et entièrement à vous. Dès que vous le voyez se repentir de ses égarements, tomber à vos pieds pour vous en demander très-humblement pardon, se montrer à vous pleinement résolu de mourir mille fois plutôt que de vous offenser jamais mortellement, vous pardonnez, vous effacez du livre de mort, vous oubliez tout le mal qu'il a fait. Eût-il commis tous les crimes possibles, ils sont tous abolis. Eût-il passé toute sa vie dans votre disgrâce, en un seul moment il rentre dans votre amitié. Ce n'est pas en juge irrité, mais en père attendri que vous le recevez. La joie que vous avez de son retour est si grande, que vous voulez qu'il s'en fasse une fête dans le ciel, et que dans cette même fête les anges et les saints vous en félicitent. (*Ibid.*, 7-10.)

Ah! grand Dieu, qui ne dirait que vous êtes intéressé à mon salut? Est-ce donc que vous n'auriez pas également trouvé votre gloire dans ma perte? Mais si votre justice en avait été contente, votre cœur n'aurait pas été satisfait. A la vue de tant de marques d'amour et de tendresse, dois-je être surpris présentement de vous voir courir après la brebis égarée (*Ibid.*, 4), de vous voir si empressé d'attirer à vous tous les pécheurs (*Ibid.*, 2), de vous voir si avide de verser pour eux tout votre sang, et si alléré de leur salut? Que devenais-je moi-même,

ô mon Dieu, si vous n'aviez pas eu plus de soin de mon âme que moi-même? Après cela douterais-je encore de vos miséricordes sur moi? Mais comment ne retournerais-je pas à vous avec la plus entière confiance, puisque vous ne désirez rien tant de moi que mon retour?

2° Les grands dons que le père de l'enfant prodigue fit à son fils. Au moment même qu'il lui rendit son amitié, il le rétablit dans tous ses droits. Il ordonna qu'on lui mît un anneau au doigt; qu'on le revêtît de ses premiers habits (*Luc.*, XV, 22); qu'on pourvût jusqu'à ses plus menus besoins; qu'il fût logé, servi, soigné, entretenu de tout comme son fils; et il voulut de plus qu'il eût part à son héritage comme auparavant.

Alors quelle dut être dans le fils la honte et la confusion d'avoir quitté un si bon père? Quelle dut être sa douleur de l'avoir outragé? Combien grande dut être sa reconnaissance pour tant de bienfaits qu'il en recevait, après avoir mérité de lui les plus grands châtiments? Et pour tout cela qu'avait-il simplement qu'à comparer l'état gracieux et honorable où il rentrait, avec l'état pénible et humiliant d'où il sortait, l'heureuse liberté qu'il acquérait, avec la dure servitude qu'il quittait, les doux traitements qu'il recevait, avec toutes les manières rebutantes dont il se délivrait, son abondance présente avec son indigence passée?

Moi-même, ô mon Dieu! pour entrer dans tous ces mêmes sentiments, ai-je autre chose à faire ici qu'à bien examiner ce qui se passe actuellement dans mon propre cœur? Quoi! Seigneur, après que j'ai mené une vie si peu convenable à un prêtre, sur la seule résolution que je forme de changer de conduite et de mœurs, déjà vous écoutez jusqu'à la préparation de mon cœur; déjà vous me faites goûter dans ce simple projet une douceur, une suavité, une onction, un contentement que je n'éprouvai jamais dans toutes les folles joies du monde; déjà vous versez dans mon âme des consolations si sensibles, que je ne puis comprendre comment tous mes péchés n'en avaient pas tari la source. Qui ne serait d'autant plus marri de vous avoir déplu, que vous avez plus de bonté? Oui, mon Dieu, ce qui augmente le regret que j'ai de mes offenses, c'est le regret que vous aviez vous-même de me voir courir à ma perte. Quoi! non-seulement vous ne m'avez pas puni pour tant de péchés que j'ai commis; mais encore tous ces mêmes péchés ne vous empêchent pas de me combler aujourd'hui de vos grâces. Ah! Seigneur, comment est-ce qu'une si grande miséricorde ne ramène pas à vous tous les pécheurs!

RÉFLEXIONS.

Non, je ne délibère plus, la résolution en est prise : *je retournerai à mon père* (*Luc.*, XV, 18), je lui dirai avec l'enfant prodigue : *Mon père, j'ai péché. Je ne mérite pas d'être mis au nombre de vos enfants. Tout ce que je vous demande, c'est de vouloir bien me recevoir parmi vos serviteurs* (*Ibid.* 18, 19); et comme je connais son cœur, je me promets en toute humilité, qu'aussitôt qu'il me verra tomber tout contrit à ses pieds, il oubliera tout le passé.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Oui, mon Dieu, c'est en vous que j'ai mis toute mon espérance; et j'espère toujours plus que vous exaucerez mes vœux. Prêtez l'oreille à ma très-humble prière, et sauvez-moi. Soyez toujours mon protecteur, et un asile où je sois en sûreté. A peine eus-je vu le jour que vous fûtes mon soutien. Dès le sein de ma mère, vous me prîtes sous votre protection. Mon occupation la plus ordinaire sera de chanter vos louanges, et j'apprendrai par les nouveaux bienfaits dont vous me comblez, à vous louer toujours de plus en plus. Je publierai sans cesse les secours salutaires que j'ai toujours reçus de vous. Continuez, Seigneur, de me bénir jusqu'à la fin de mes jours, et jusque dans la plus extrême vieillesse. Je voudrais avoir tout ce temps pour annoncer vos miséricordes à ceux mêmes qui subsisteront encore après moi. Je les élèverai jusqu'au ciel, j'inviterai tous les peuples (*Psal.* LXX); je prierai les anges de vous en bénir dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## MÉDITATION II.

### *De la Confession.*

Entre toutes les conditions qu'exige une bonne et salutaire confession, j'en remarque deux principales, qui, une fois bien enracinées dans le cœur d'un pécheur, l'animent grandement à bien remplir toutes les autres.

L'une est un vif et ardent désir de sortir du péché : premier point.— L'autre, un sincère et ferme propos de n'y plus retomber : second point.

PREMIER POINT.

Avoir un ardent désir de sortir de l'état du péché.

Tout pécheur qui n'aurait qu'une légère et médiocre envie de quitter l'état du péché, ne saurait avoir une vraie douleur de s'y être malheureusement engagé, et il ne saurait non plus prendre les véritables moyens d'en sortir. Pour faire donc une bonne confession, qui nous délivre du pesant fardeau de nos iniquités, il faut d'abord que nous concevions un ardent désir d'en être promptement déchargés, et il faut ensuite que nous prenions toutes les justes mesures, que nous fassions avec la grâce tous les plus grands efforts, et que nous recourions aux plus puissants moyens de nous en voir bientôt délivrés.

1° Une véritable ardeur de quitter l'état du péché. Demander à un malade s'il veut guérir, la question serait fort superflue par rapport à quelque maladie du corps que ce puisse être; mais malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, ni près de là, des maladies de l'âme. On croit souvent vouloir en guérir qu'on ne le veut pas, et on s'y trompe d'autant plus aisément qu'on aime souvent à s'y tromper soi-même. Parce que dans ce saint temps de retraite, effrayés par les cris de notre conscience et alarmés sur les jugements de Dieu, nous aurons jugé qu'il y aurait de la folie à vouloir, malgré cela, croupir dans son péché. Parce que, dans des moments de bénédictions et de salut, nous nous serons intérieurement sentis portés à sortir du déplorable état où nous sommes. Parce que, dans la ferveur et le feu de quelques-unes de nos méditations, nous en serons venus jusqu'à projeter et à promettre de changer de conduite et de mœurs, nous croyons avoir un sincère et

vrai désir de nous tirer enfin de l'esclavage du péché; mais nous ne remarquons pas qu'en tout cela le cœur n'a encore aucune part. Quand nous jugeons qu'en effet il faut être insensé pour demeurer exposé à toutes les suites du péché, c'est un acte de notre entendement et non pas un acte de notre volonté que nous formons. Quand nous sentons que, par les plus doux attraits, nous sommes intérieurement invités, sollicités, pressés même de changer promptement et totalement de vie, ce n'est pas nous qui agissons, et jusque-là c'est la grâce seule qui agit en nous. Quand, ainsi excités à sortir de nos désordres, nous en concevons le dessein et que nous promettons de nous en tenir à ce projet, il est vrai que nous menaçons nos vices; mais en tout cela où est l'exécution? N'en est-il point de nous comme de tous ces personnages de tapisserie, qui ont toujours le bras levé et qui ne frappent jamais leur coup?

De là tant de confessions sacriléges où, par la funeste illusion qu'on s'est faite à soi-même, et par la fausse conscience qu'on s'est formée, on ne cherche qu'à s'endormir sur ses péchés dans le temps même qu'on ne paraît occupé qu'à en secouer le joug. A la mort au moins il semble qu'à raison de la circonstance ces sortes de pécheurs devraient avoir un désir plus sincère de se décharger du poids énorme de leurs iniquités; mais non : c'est le péché qui les quitte, et ce ne sont pas eux qui quittent le péché; parce que le désir de le quitter n'y est pas. Mon âme, voilà pour le grand nombre la source de leur réprobation : ainsi, dans la confession que tu prépares, tiens-toi bien avertie.

2° Quand est-ce donc que nous pourrons raisonnablement croire que nous voulons sincèrement quitter l'état du péché? Ce sera lorsque, par une bonne confession, nous ne négligerons aucun des moyens qui nous sont prescrits pour en sortir. Frappés de l'énormité de nos péchés, sommes-nous souverainement marris d'avoir offensé un Dieu qui nous a comblés de ses bienfaits? La douleur que nous en avons nous fait-elle concevoir une vive horreur du péché? Cette même douleur nous recouvre-t-elle de confusion de l'avoir commis? Nous remplit-elle d'une sainte indignation contre nous-mêmes? Nous porte-t-elle à vouloir venger Dieu de tous les outrages que nous lui avons faits? Nous inspire-t-elle une vive impatience de sortir au plustôt d'un si malheureux état, et en même temps nous fait-elle saisir avec avidité tous les moyens qu'une salutaire confession nous présente pour secouer en effet le joug du péché? Alors, oui; mais alors seulement nous pouvons raisonnablement croire que nous avons un vif et ardent désir d'en sortir.

Mais alors aussi je ne dois plus, comme par le passé, me contenter ni d'une recherche légère et superficielle, ni d'une accusation vague et générale de mes péchés. Pour cet effet, en préparant la confession que je vais faire, je dois me comporter comme si ce devait être la dernière confession que je ferai de ma vie. Je dois me mettre en esprit au lit de la mort et supposer que je mourrai le moment d'après l'avoir faite. Je dois me figurer, le plus vivement qu'il me sera possible, que, quand j'irai me jeter aux pieds de mon confesseur, ce n'est plus seulement au tribunal de la pénitence, mais que c'est encore au tribunal du jugement particulier que je vais comparaître; et que le compte que j'ai à rendre va être porté non simplement dans le sacrement des plus grandes miséricordes de Dieu, mais devant le tribunal de sa justice.

Or, comme à son jugement Dieu emploiera toutes les lumières de sa sagesse à découvrir tous mes pechés (*Soph.*, I, 12), et qu'il ira fouiller jusque dans tous les replis de ma conscience pour m'en montrer toutes les taches, il faut aussi que je rentre dans mon cœur pour en remarquer et en bien sonder toutes les plaies. Que fait la femme de l'Evangile, qui avait perdu une pièce d'argent? *Elle allume la lampe, elle balaye toute la maison, elle ne cesse de chercher jusqu'à ce qu'elle la trouve.* (*Luc.*, XV, 8.) Voilà le modèle que Jésus-Christ lui-même me présente. Et parce qu'à son jugement il m'accusera de tout le mal que j'aurai fait (*Psal.* XLIX, 21), il faut encore que dans mon accusation je n'omette rien de tout ce qu'il y aura d'essentiel à dire. Il faut que j'en déclare l'espèce, que j'en marque le nombre, que j'en expose les circonstances aggravantes, que j'en dévoile les motifs, que j'en manifeste les intentions, que je distingue le douteux du certain, le vrai du faux, l'apparent du réel. Quoi qu'il en puisse coûter à mon orgueil dans des aveux si humiliants, il faudra que je boive le calice jusqu'à la lie. Il est juste que Dieu rende à nos péchés toute la honte que nous leur avons ôtée. Il est juste que nous soyons humiliés pour avoir osé nous élever contre Dieu. Il est juste que comme, pour guérir les maladies du corps, nous surmontons tous les jours nos répugnances, jusqu'à prendre les potions les plus amères, jusqu'à souffrir les incisions les plus douloureuses, jusqu'à observer les régimes de vie les plus durs et les plus gênants; pour guérir les maux de l'âme, nous dévorions aussi ce qu'il en coûte pour nous en délivrer.

RÉFLEXIONS.

Comment une âme, qui croit et qui réfléchit, peut-elle ne pas désirer ardemment sortir de ses désordres? Le péché a-t-il donc rien qui puisse jamais compenser la perte d'un Dieu? et, s'il en coûte à mes passions de quitter l'état du péché, ne m'en coûterait-il pas bien davantage d'y mourir? Quel bonheur pour moi d'avoir dans la confession une seconde planche après le naufrage? A quel prix un damné n'achèterait-il pas le pouvoir d'en profiter?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, par mon malheur je n'ai croupi que trop longtemps dans mes péchés. Quand est-ce donc que viendra l'heureux moment où, ayant achevé de me les remettre bien tous dans la mémoire, je pourrai m'aller jeter dans la piscine, pour en laver toutes les taches? Qu'il me tarde, ô mon Dieu, de recevoir par ce moyen votre baiser de paix. C'est bien pour le coup que je puis vous dire

avec l'Eglise entière : *Venez, Seigneur, ne différez pas de venir ; venez remettre les péchés à votre peuple.*

SECOND POINT

Faire un ferme propos de ne plus retomber dans le péché.

Le sincère et ferme propos de ne plus retomber dans le péché est si essentiel à la confession, qu'il fait partie de son essence même; et que là où il n'y aurait pas de la part du pénitent une ferme volonté de ne plus pécher, il n'y aurait pas non plus de sacrement. Le mal est que dans un très-grand nombre de ceux qui se présentent au tribunal de la pénitence, la volonté de ne plus offenser Dieu se trouve accompagnée de deux défauts qui la rendent insuffisante pour la validité même de la confession. L'un est qu'on ne veut éviter le péché que d'une volonté faible et languissante; l'autre, qu'on ne veut éviter le péché que d'une volonté passsagère et peu durable.

1° Volonté faible. A peine, en préparant sa confession, un pécheur songe-t-il quelquefois aux précautions qu'il doit prendre pour ne plus retomber dans ses péchés. Pourvu qu'il les déclare tous au confesseur, il croit avoir tout fait quand il aura tout dit. Cependant de quelle importance n'est-il pas pour pouvoir être absous, qu'il ait une volonté si déterminée à n'y plus retomber, que cette même volonté se roidisse contre toutes les considérations humaines qui pourraient à l'avenir le replonger dans son péché?

Il faut qu'il n'y ait plus ni intérêt de passion, ni complaisance, ni respect humain, que nous ne soyons actuellement bien résolus de fouler aux pieds, plutôt que de commettre jamais un seul péché mortel. Fût-il question de grossir considérablement les revenus de son bénéfice, ou d'en acquérir un meilleur par quelque action défendue; fût-il même question de se dessaisir de celui qu'on possède, mais où on ne serait pas entré par des voies légitimes et canoniques; fallût-il perdre tous ses biens et sa vie même, plutôt que d'offenser Dieu mortellement! si, en nous confessant, nous ne sommes pas en état de nous répondre que, par la grâce du Seigneur, nous y sommes pleinement résolus, notre confession n'est qu'une profanation du sacrement. Ainsi en est-il de toutes les prières et de toutes les sollicitations, de toutes les recommandations et de toutes les instances que des amis ou des parents pourraient nous faire pour nous engager à quelque démarche qui serait une grièvе offense de Dieu; si la volonté de ne plus l'offenser n'est pas assez ferme en nous pour nous sentir actuellement déterminés à ne jamais porter la complaisance jusqu'à condescendre à de pareilles demandes, c'est une volonté trop faible pour pouvoir opérer notre pardon. Disons la même chose de toute bonne œuvre rigoureusement prescrite dont le respect humain pourrait être capable de nous détourner, et de toute action défendue qu'il pourrait nous faire commettre. Si, quand nous sommes aux pieds du prêtre, nous n'avons pas une volonté ferme et bien décidée, tant pour la pratique du bien que pour la fuite du mal, de nous élever au-dessus de toutes les craintes humaines, et de périr mille fois plutôt que de déplaire à Dieu en matière grièvе pour ne pas déplaire aux hommes, Dieu ne ratifie point l'absolution que le prêtre nous donne.

Puis-je dire présentement que dans mes confessions il me soit ordinaire de me bien consulter moi-même sur tous ces différents devoirs, pour chercher à découvrir si j'ai une volonté bien sincère et bien ferme de les remplir? Par exemple, suis-je bien résolu, en rentrant dans ma paroisse, de me défaire de ces manières trop libres qui ont si souvent fait mal juger de moi; d'éviter toute entrevue secrète avec une telle et telle personne dont les entretiens particuliers ont eu plus d'une occasion laissé de vives impressions dans mon cœur; de rompre une telle liaison qui est déjà peut-être toute formée et qui peut-être aussi a déjà été si fatale à mon innocence? En ai-je conçu le dessein? En ai-je concerté les mesures dans ma tête? En ai-je fait à Dieu une promesse bien expresse? Et, quoi qu'il en puisse coûter à mon imagination, suis-je bien déterminé de mourir mille fois plutôt que de violer en cela mes résolutions? Mon âme, voilà par où tu pourras juger si tu peux compter ou non sur la confession que tu vas faire.

2° Volonté passagère et peu durable. Je n'ai garde de dire ici, ni de penser que la rechute dans le péché soit toujours une marque que dans les confessions précédentes on a eu peu de bonne volonté de n'y pas retomber. Je sais que la confession ne nous rend pas impeccables. Je sais aussi que la meilleure volonté peut se démentir. Mais je n'ignore pas non plus que, quand la résolution de ne plus pécher est une fois bien prise, il s'en faut bien que les rechutes soient si promptes et si fréquentes que celles que nous ne voyons que trop souvent. On l'on ne retombe plus par les grandes bénédictions que Dieu y attache, ou si on a le malheur de retomber encore quelquefois, on a soin de se relever bientôt, et de tâcher d'obtenir de Dieu par de nouveaux efforts de ne retomber jamais plus. Dieu l'a dit : il ne demande pas mieux, *sinon que le pécheur se convertisse.* (*Ezech.* XXXIII, 11.) Si donc notre conversion est sincère, espérons qu'il la rendra durable.

RÉFLEXIONS.

C'est ici l'action qui va décider du bon ou du mauvais succès de toute ma retraite. Puis-je me répondre avec la plus ferme assurance que, par la grâce de Dieu, j'apporte, autant que j'en puis juger, à la confession que je prépare, toutes les dispositions que je viens de méditer? J'ai tout à espérer de la miséricorde du Seigneur. Je suis même persuadé qu'aussitôt que je l'aurai faite, la grâce du pardon se fera sentir à moi par quelque consolation sensible. Combien d'exemples en aurai-je vus dans ma vie, en des pécheurs, dont la joie était peinte sur leurs visages, au moment qu'ils sortaient du tribunal? Au contraire, me reste-t-il toujours quelque attache secrète au

péché, quelque regret de le quitter, quelque peine à me résoudre de n'y plus retomber? J'ai tout à craindre de ma mauvaise volonté, et si dans la circonstance d'une retraite je n'ai pas un désir ferme et assuré d'être à Dieu, quand est-ce que je puis espérer en moi de meilleures dispositions ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, plus l'action que je vais faire est décisive pour mon salut, plus je vous conjure ardemment de me la rendre salutaire. Serais-je donc comme ces Israélites qui, nourris d'une manne céleste, regrettaient encore les plus vils aliments de l'Egypte? Non, mon Dieu, par votre sainte grâce j'ai conçu toute l'horreur que je devais avoir de la servitude et de l'esclavage du péché. Je soupire après le moment de m'en voir délivré; mais, ô mon Dieu ! enflammez toujours plus le désir que j'en ai, fortifiez toujours de plus en plus ma volonté. Je vous l'ai promis : faites que je n'y retombe jamais plus. Faites que je vous aime, que je vous serve, et que je vous glorifie jusqu'au dernier soupir de ma vie, pour vous glorifier dans l'éternité. Ainsi soit-il.

## MÉDITATION III.

### *Du changement de vie*

Nous devons mener une vie irréprochable aux yeux de Dieu : premier point. — Nous devons mener une vie irréprochable aux yeux des hommes : second point.

PREMIER POINT.

Mener une vie irréprochable aux yeux de Dieu.

Autant que par le passé notre vie aurait été criminelle devant Dieu, autant, si nous sommes sincèrement revenus à lui, devons-nous désormais mener une vie toute sainte et irréprochable à ses yeux. (*Colos.*, I, 18.) Quel a donc été le dérangement et le désordre de notre vie passée ! Etait-ce une vie dissipée qui occasionnait en nous le mal que nous avons fait? Ou était-ce une vie oisive et paresseuse, qui nous empêchait de pratiquer le bien que nous devions faire? Pour opérer le changement que Dieu attend aujourd'hui de nous, il faut qu'en vue de fuir le mal, nous menions désormais une vie intérieure et recueillie; et, qu'en vue de pratiquer le bien, nous menions une vie occupée et laborieuse. Sans ce changement point de conversion.

1° Une vie intérieure et recueillie. *Tous les maux*, dit saint Grégoire (Hom. 32) *se guérissent par leurs contraires.* Si donc les déréglements de notre vie passée ont pris leur source dans une trop grande dissipation des sens, le remède à ce mal est de vivre à l'avenir dans un grand recueillement. C'est ce que l'apôtre saint Paul appelle se dépouiller du vieil homme pour se revêtir du nouveau. (*Coloss.*, III, 10.) C'est ce qu'il appelle se défaire de son vieux levain, pour devenir comme une nouvelle pâte (I *Cor.*, v, 7) dans les mains de Dieu, et une nouvelle créature (*Ephes.*, IV, 22) à ses yeux : c'est ce qu'il appelle, pour ceux nommément qui ont été trop dissipés, mener une vie toute nouvelle en Jésus-Christ. (*Rom.*, VI, 8.)

Ce qui sera toujours incompréhensible à mon esprit, c'est, qu'en quelque condition de la vie qu'on se trouve, on puisse jamais être homme de bien, si on n'apporte une extrême attention à réfléchir sur les dangers dont on est environné; si on ne veille sans cesse sur tous les mouvements de son cœur, et si on ne demande souvent à Dieu qu'il nous couvre de son bouclier contre tous les maux qui nous menacent. Comment, en effet, échapper à des dangers qu'on n'aperçoit même pas dans une vie tout évaporée, et qu'on va cependant chercher au dehors, comme si on n'en avait pas déjà assez au dedans de soi-même? Comment ne pas broncher à chaque pas, si on ne se tient pas toujours sur ses gardes? et, comment résister à tant d'ennemis visibles et invisibles, domestiques et étrangers, si on n'a pas soin d'implorer le secours du ciel? Sans toutes ces précautions, le mal n'est-il pas inévitable?

Que dois-je donc faire, si je veux désormais mener une vie toute sainte? Je dois chaque jour avoir un temps marqué pour vaquer à la méditation, et m'exciter par là à persister dans la résolution où je suis de bien vivre. Je dois, à chaque action que je ferai, me demander à moi-même si à la mort je serai bien aise de l'avoir faite. Je dois, au milieu de tant d'écueils, et sur le bord de tant de précipices, employer les plus ferventes prières pour obtenir de Dieu qu'il me tende une main secourable; mais, pour tout cela, il faut que je commence par mener une vie plus retirée, plus intérieure, plus recueillie que je n'ai jamais fait. Pour bien connaître l'extrême besoin que j'en ai, qu'ai-je qu'à réfléchir sur mes dispositions passées? Hélas ! dans ce déplorable état, savais-je seulement ce que c'est que la méditation, la vigilance chrétienne, la prière fervente et assidue? En aurais-je même trouvé le temps dans une vie toute absorbée par les divertissements de ce monde? La pensée seule m'en venait-elle jamais à l'esprit? Moi-même, quand j'ai vu de vieux pécheurs qui couraient visiblement à leur perte, leur ai-je dit autre chose, si ce n'est qu'ils feraient bien de mettre un temps entre la vie et la mort pour apprendre à mieux vivre? Or, qu'entendais-je par là, sinon cette nouvelle vie qu'on me propose quand on me dit : *Médecin, guérissez-vous vous-même?* (*Luc.*, IV, 23.)

2° Une vie occupée et laborieuse. Quoi de plus déplorable qu'une vie oisive et désœuvrée de certains curés qu'on voit quelquefois n'avoir absolument aucun goût pour le travail? Si jamais ils n'étaient forcés par leur état de remplir au moins les principales fonctions de leur ministère, jamais non plus ils ne feraient aucun bien. C'est en eux une vie si fainéante et si paresseuse, si languissante et si ennuyeuse, qu'on peut dire qu'ils passent la plus grande partie du temps à s'ennuyer eux-mêmes, ou à ennuyer les autres. Il ne faut pas demander si dans cet état d'engourdissement, ils négligent la pratique du bien. Il suffit de dire que, ne le faisant jamais que contraints, ils l'entreprennent toujours le plus tard, et qu'ils le quittent aussi toujours le plus tôt qu'ils peuvent. Il n'est pas jusqu'à la pesanteur avec laquelle ils s'y portent, qui ne

manifeste leur repugnance et leur dégoût. La manière dont ils s'en acquittent fait mal au cœur.

Cependant qui ne sait que l'oisiveté est la mère de tous les vices? Quand est-ce que David tomba dans l'adultère et l'homicide? Lorsqu'il discontinua d'aller en personne combattre les ennemis du saint nom de Dieu, et qu'il se livra tout entier à un funeste repos. Quand est-ce que Salomon offrit de l'encens aux faux dieux? Lorsque, n'étant plus occupé à bâtir le saint temple et la maison du Seigneur, il demeura malheureusement dans une totale inaction. Quand est-ce que Samson succomba aux attaques de la concupiscence? Lorsqu'il mena une vie oisive. Hélas! moi-même, quand est-ce que j'ai été assailli des plus vives tentations? Moins j'ai été occupé, plus l'enfer s'est acharné à me tenter. Quand je suis oisif, le démon ne l'est pas.

Dans mon changement de vie, que faut-il que je fasse? Il faut que je cherche à m'occuper saintement. Il faut que j'aspire à faire, s'il est possible, autant de bien dans ma paroisse que j'y ai fait de mal. Un curé peut-il jamais manquer d'occasions de bien faire? Indépendamment de tant d'autres devoirs qui me sont prescrits, ne puis-je pas m'appliquer à former dans ma paroisse quelqu'une de ces saintes confréries qui sont si propres à nourrir la dévotion des fidèles? Ne puis-je pas m'étudier à chercher les moyens d'y former un de ces monts-de-piété, qui, dans les temps de disette, sont si avantageux pour le soulagement des pauvres? Ne puis-je pas agir auprès des plus apparents du lieu pour les porter à y entretenir toujours de bons maîtres et de bonnes maîtresses d'école, qui aient soin séparément de l'éducation des garçons et des filles? Ah! si mon retour à Dieu est bien sincère, quels biens immenses ne vais-je pas faire en faveur de ce cher peuple qu'il a bien voulu confier à mes soins?

RÉFLEXIONS.

Est-ce tout de bon que je suis revenu à Dieu? Si je suis réellement changé, voici la marque pour en juger : c'est par les fruits de mon changement que je pourrai le connaître. (*Matth.*, VII, 16.) Dieu veut autre chose que des paroles. Si donc je m'applique désormais à fuir le mal et à faire le bien, je pourrai m'écrier que *le doigt de Dieu est là* (*Exod.*, VIII, 19), et qu'un si heureux changement vient de lui. (*Psal.* LXXVI, 11) Mais si je lui suis encore infidèle à quelqu'un de ces deux égards, je n'aurai cherché ici qu'à me tromper, et je suis du nombre de ceux dont saint Paul dit qu'*ils se séduisent eux-mêmes*. (*Gal.*, VI, 3.) C'est à moi d'y bien réfléchir.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Vous le savez, ô mon Dieu! *je vous l'ai promis et je l'ai juré* (*Psal.* CXVIII, 106), moyennant votre sainte grâce, je garderai tous vos commandements : autant même que j'en puis juger, ma résolution y est entière. Ce que j'ai à craindre, ô mon Dieu! c'est d'abord ma propre faiblesse; et j'en ai tant de preuves dans toutes mes infidélités passées, que je ne laisse pas de trembler toujours pour l'avenir. Ce que je crains encore, c'est que, quand je serai rentré dans ma paroisse, le démon ne fasse de nouveaux efforts pour ébranler mon courage, et que la présence des objets n'affaiblisse ma constance; mais néanmoins plus je crains les occasions, plus aussi j'espère les éviter. Affermissez mon courage; aidez ma volonté, et avez pitié de ma faiblesse. Ce n'est pas sur moi que je compte : faible roseau, que puis-je de moi-même pour mon salut? *C'est en vous, seigneur, que j'ai établi toute ma confiance; je ne serai pas confondu dans mon espoir.* (*Psal.* XXX, 2.)

SECOND POINT.

Mener une vie irréprochable aux yeux des hommes.

Non-seulement nous devons, en sortant de retraite, être extérieurement tout changés, et comme *transformés* (II *Cor.*, 3, 18, au dedans de nous-mêmes, en des hommes tout nouveaux, mais encore nous devons extérieurement paraître tels aux yeux des autres. Si donc nous les avons mal édifiés par une conduite trop libre et trop peu mesurée, il est indispensablement nécessaire que, par une conduite exempte de tout reproche, nous engagions ceux qui ont mal parlé de nous, à en penser et à en parler différemment. Dieu le veut et les hommes s'y attendent.

1° Il n'en faut pas moins pour rétablir les choses dans l'état où Dieu les veut. Quand dans nos paroisses Dieu nous a préposés sur les autres pour les conduire dans les voies de la vertu, il a voulu que nous y fussions comme la forme du troupeau, comme la lumière qui doit l'éclairer, comme le sel (*Matth.*, V, 13) qui doit le préserver de toute corruption. Et parce que l'exemple a bien plus de force pour persuader que le discours, nous devons faire de toute notre conduite, ainsi que s'en explique un concile de Tours, *comme un miroir, ou comme un livre ouvert* (Concile de Tours, 1537), dans lequel nos peuples puissent venir apprendre leurs obligations sur nos exemples. C'est ce qui a fait dire à Jésus-Christ même que nous sommes comme une ville bâtie sur une montagne qui ne saurait être cachée; et c'est aussi ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nazianze (*Orat. de S. Basil.*) que *la parole de saint Basile était un tonnerre, parce que sa vie était un éclair.*

Puis-je dire que jusqu'ici ma vie a été pour les autres un attrait et une invitation à la vertu? Ne puis-je pas dire, au contraire, qu'en plusieurs points essentiels elle leur a été une occasion de chute? Quels égards ai-je presque jamais eus pour l'habit que je porte, pour le sacré caractère dont je suis honoré, pour la qualité de pasteur dont je me trouve revêtu? Hélas! j'ai toujours gardé si peu de mesures, marché avec si peu de ménagement, usé de si peu de gêne et de contrainte en toutes choses, que je n'ai pas même observé les bienséances de mon état. Une vie si peu ecclésiastique et si mondaine était-elle bien propre à servir de modèle? Et si les séculiers n'avaient cherché qu'à former leur conduite sur la mienne, qu'auraient-ils eu à changer dans leur manière de vivre, puisque la mienne a toujours été si conforme à la leur? Combien de fois, grand Dieu! me serait-il arrivé en ma vie de n'oser déclamer en chaire contre leurs désordres, parce que je craignais leurs représailles? et, si dans quelques occasions j'ai touché leurs défauts, n'ai-je pas toujours éprouvé qu'ils

me les reprochaient à moi-même? Il faut donc que désormais je sois à leur égard, comme parle l'Apôtre, *la bonne odeur de Jésus-Christ.* (II *Cor.*, II, 15.)

2° J'ai dit que les hommes s'y attendent; j'ajoute même qu'ils sont en droit de s'y attendre. Dès que nous sommes chargés de les conduire dans le chemin de la vertu, ils ont droit d'exiger de nous tout ce qui peut dépendre de nos soins pour les former à la piété. Or entre tous les secours du salut que Dieu nous a mis en main pour les conduire à lui, nous n'en avons aucun en notre pouvoir qui ait plus de force et d'efficace sur leurs esprits et sur leurs cœurs que la sainteté de nos propres exemples. C'est par la bonne édification et par la pratique de toutes les vertus, bien plus que par nos discours, que nous les animons à pratiquer à leur tour les vérités que nous leur enseignons. Il ne faut souvent que la vie exemplaire d'un curé pour faire rentrer plusieurs de ses paroissiens dans le devoir; et c'est aussi pour nous apprendre de quel poids est notre bon exemple sur les autres, que, pendant le cours de sa vie mortelle, Jésus-Christ commença toujours par pratiquer ce qu'il nous a enseigné.

Serait-il surprenant présentement que, puisque nos paroissiens sont si intéressés à avoir en nous des conducteurs irréprébensibles, la plupart d'eux eussent été ravis de nous savoir en retraite, dans l'espoir que nous en sortirions tout changés? Hélas! parmi eux combien de saintes âmes auront pendant tout ce saint temps levé les mains au ciel pour nous obtenir de Dieu un si heureux changement? Avec quel empressement tous n'attendent-ils pas notre retour pour savoir si en effet nous allons désormais nous montrer à eux tels que doivent être des ministres du Seigneur. Mettons-nous au moins bien avant dans l'esprit qu'en rentrant dans nos paroisses, nous allons être tous bien examinés. Avec quelle attention n'allons-nous pas d'abord être suivis dans toutes nos démarches, pour pouvoir juger, par les premiers pas que nous ferons, du bon ou du mauvais succès de notre retraite? Et si par malheur on venait à apercevoir en nous les moindres restes de certains défauts notables, qui par le passé ne nous ont déjà fait que trop de tort, disons-nous bien à nous-mêmes que notre changement n'est pas plâtré, que nous ne sommes pas allés jusqu'à la racine du mal en nous; mais que, si nous avons pu nous y tromper, les autres n'y sont pas trompés, et que bien difficilement feront-ous jamais aucun bien dans nos paroisses.

RÉFLEXIONS.

Serais-je encore a savoir que, si en genre de piété, l'intérieur en est comme l'âme, l'extérieur en est comme le corps; et qu'afin que la piété soit bien solide, l'un ne doit pas aller sans l'autre? Si donc je veux que mon changement de vie soit tel qu'il doit être, il est indispensablement nécessaire que je paraisse extérieurement devant les hommes tel que je dois être intérieurement devant Dieu. Pour cela il faut que, selon l'avis de l'Apôtre, j'apporte une extrême attention à ne jamais rien dire ou rien faire dont les autres puissent avoir lieu de se scandaliser (II *Cor.*, VI, 3), et à vivre d'une manière si irréprochable que ceux mêmes qui me seraient le plus opposés n'aient aucun juste sujet de mal parler de moi. (*Tit.*, I, 9.)

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Oui, mon Dieu, je regarde comme dites a moi-même ces paroles mémorables que vous adressâtes à saint Pierre : Quand vous serez revenu à vous, confirmez vos frères. Je reconnais que je le dois, pour réparer la mauvaise édification que je leur ai donnée, pour pouvoir être utile au troupeau que vous m'avez confié, pour empêcher même que le plus saint ministère ne fût avili par ma mauvaise conduite. *Voilà que je renouvelle toutes choses.* (*Apoc.*, XXI, 5.) Par votre sainte grâce, je veux devenir, et je veux qu'on puisse dire que vous avez fait de moi un homme tout nouveau. Ainsi soit-il.

LECTURE SPIRITUELLE POUR LE JEUDI.

*Sur le danger qu'il y aurait d'abuser des grands dons que la miséricorde de Dieu vient de nous faire.*

C'est un sentiment commun parmi les saints Pères, qu'on ne doit parler de la miséricorde de Dieu qu'avec une extrême attention. Les hommes sont si sujets à abuser de tout, que la plupart abusent de sa facilité même à pardonner; et que, plus on le leur représente toujours disposé à les recevoir, plus ils croient pouvoir sans risque différer de revenir à lui, ou s'en éloigner de nouveau, vainement persuadés qu'ils seront toujours à temps d'y retourner. C'est pour cela qu'après avoir exalté l'étendue et la magnificence des richesses de la bonté de Dieu (*Rom.*, II, 4), par une précaution qui lui aurait été inspirée de Dieu même, l'apôtre saint Paul nous recommande si fort de n'en pas prendre occasion de mépriser pour cela les jugements de Dieu; puisqu'au contraire, ajoute-t-il, la douceur de Dieu nous engageant à faire pénitence (*Ibid.*), sa miséricorde même doit nous faire encore plus craindre sa justice.

D'un côté donc comment pouvoir, sans ingratitude, nous abstenir d'admirer cette miséricorde infinie de Dieu, dont *toute la terre est remplie* (*Psal.* CXVIII, 64), et qui est, de toutes ses adorables perfections, celle qui éclate le plus dans ses ouvrages? (*Psal.* CXLIV, 5.) Mais aussi, comment pouvoir, sans danger, nous dispenser d'ajouter, avec le même Roi-Prophète, que la justice et la paix se tiennent en Dieu comme par la main (*Psal.* LXXXIV, 11), et qu'il n'y a pas loin de l'abus de sa miséricorde aux rigueurs de sa justice? Pour satisfaire à tout nous bénirons ici le Dieu des miséricordes de ce torrent de grâces dont il vient de nous combler aujourd'hui même; et nous ferons voir aussi que d'abuser de ces grâces d'élite que nous venons de recevoir dans la retraite, ce serait la chose la plus dangereuse et qui pourrait avoir les plus funestes suites pour nous.

Qu'aurons-nous dit on au moins qu'aurons-nous pensé de Dieu, lorsque tous ces jours passés nous l'avons vu dans nos méditations de la mort, du jugement et de l'enfer, appliqué à rechercher et à punir le péché d'une manière si terrible? Dans notre

juste frayeur, ne nous le serons-nous pas faussement représenté comme un Dieu impitoyable, qui aime à se nourrir de nos larmes et à se baigner dans notre sang? Mais quand ce matin même, dans la parabole de l'enfant prodigue, nous l'avons vu venir au-devant de nous avec tant d'empressement, nous accueillir avec tant de bonté, nous remettre toutes nos dettes avec tant de facilité, nous combler même des bénédictions de sa douceur avec tant de libéralité, ne nous serons-nous pas dit mille fois à nous-mêmes, que, loin d'être surpris des tourments de l'enfer qu'il fait souffrir aux réprouvés, l'enfer même, tout épouvantable qu'il est, ne l'est pas encore assez pour punir la dureté d'un cœur qui ne se rendrait pas aux sollicitations et aux recherches d'une bonté si aimable? Aussi, quand le Roi-Prophète parle de la justice de Dieu, il se contente de la comparer aux montagnes (*Psal.* XXXV, 7); mais, quand il vient aux grandeurs infinies de sa miséricorde, il la relève jusqu'au plus haut des cieux ( *Psal.* CVII, 5 ); et l'apôtre saint Jacques déclare en termes exprès que la miséricorde est en Dieu au-dessus de ses jugements (*Jac.*, II, 13), non pas qu'en soi ces deux attributs, qui sont également infinis, soient plus grands l'un que l'autre; mais parce que dans la conduite de sa providence les effets de sa miséricorde s'étendent à plus de choses; qu'ils sont plus fréquents et qu'ils éclatent encore plus que les effets de sa justice.

Qui n'admirerait, en effet, la bonté d'un si bon Maître? Le père le plus tendre se montrerait-il jamais plus sensible au malheur de ses enfants? A peine avons-nous commis une offense mortelle, que, tout alarmé d'une situation si déplorable, il se met à nous poursuivre par des cris intérieurs qui nous remarquent bien toute sa compassion. Cette conscience, qui s'émeut et qui se trouble, éclate à l'instant même en mille plaintes et en mille reproches pour nous retirer du danger où nous nous sommes jetés. Or cette voix de la conscience n'est ni la voix du démon, puisqu'elle nous porte au bien, ni notre propre voix, puisqu'elle parle en nous, malgré nous et contre nous; mais elle est cette voix secrète dont Dieu se sert pour nous retirer de nos désordres. Alors que ne nous remet-il pas devant les yeux pour nous alarmer sur notre état et pour nous en faire sortir? Ici, c'est l'incertitude de la mort; là, ce sont les peines de l'autre vie. Tantôt ce sont ses caresses et tantôt ses menaces, quelquefois ses bienfaits et quelques autres fois ses récompenses qu'il présente tour à tour à notre esprit pour nous toucher par quelque endroit sur notre malheur. En tout temps et en tous lieux, la nuit comme le jour, jusque dans les compagnies les plus amusantes comme dans la plus profonde solitude, il nous poursuit partout, et partout aussi il se sert de ce qu'il y a d'édifiant ou de terrible dans ce qui se présente à nous pour nous réveiller de notre assoupissement. Que ne nous dit-il pas d'attrayant touchant les bons exemples que nous voyons, ou d'effrayant dans quelque mort subite dont nous avons été témoins? Mais, ô mon Dieu! à voir en vous tant d'empressement pour nous soustraire au danger de nous perdre, qui ne dirait que vous êtes intéressé à notre salut? Qu'a donc de si important pour vous le soin que vous vous donnez pour recouvrer en moi un serviteur inutile? En seriez-vous moins souverainement et moins infiniment heureux en vous-même, quand je viendrais à me perdre? Ne seriez-vous pas même également glorifié à me punir qu'à me récompenser? Et pour une âme perdue par sa faute, n'en pourriez-vous pas créer des milliers et des millions d'autres que vous sanctifieriez et que vous attacheriez à votre service par une fidélité inviolable? Tant d'amour pour toi, ô mon âme, de la part d'un Dieu que tu as tant offensé, est-il compréhensible.

Encore avec quels ménagements ne nous traite-t-il pas pour nous ramener à lui? Qu'un père se trouve à portée de sauver du naufrage ou d'un incendie son enfant qui périt, il ne regarde pas par quel endroit du corps c'est qu'il le saisit. Au risque même de lui causer quelque légère blessure, il est content pourvu qu'il lui sauve la vie. Mais, par rapport à nous, Dieu étudie notre humeur, nos penchants, nos passions mêmes pour nous attirer à lui par l'endroit qui sera de tout le plus selon notre goût. Pour peu qu'on y fasse attention, on s'apercevra aisément que, pour nous ramener au devoir, Dieu ne cherche pas à déraciner en nous nos inclinations et qu'il ne fait simplement que leur changer d'objet. C'est ainsi qu'il applique aux fonctions de zèle le grand Apôtre des gentils dont le naturel était tout de feu. C'est ainsi qu'il allume un amour saint et sacré dans le cœur de Madeleine, dont le penchant avait été de se livrer à un amour profane. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui Dieu prend comme autant de formes différentes que nous lui offrons de naturels différents à réformer. Sommes-nous vifs et agissants? il nous inspirera de nous mettre à la tête de toutes les bonnes œuvres. Sommes-nous tendres et compatissants? il nous donnera des entrailles de père pour tous nos paroissiens, et il nous attendrira sur les besoins de ceux qui sont les plus pauvres. Aimons-nous la solitude? il nous inspirera le goût de la retraite, et il nous y fera trouver plus de charmes que ne sauraient en avoir toutes nos frivoles et inutiles conversations avec les gens du monde.

Malgré tant de soins et de ménagements, le pécheur refuse-t-il encore de se rendre? Dieu ne se rebute pas, il l'attend dans ses délais, et il l'attend souvent pendant des temps considérables. Toujours alors il demeure à la porte de son cœur, il y veille, il y frappe selon les occasions de revenir qu'il lui ménage, il le sollicite, il le presse; et toujours alors il suspend les mouvements de sa justice. Car il n'en est pas de la pa-

tience de Dieu à nous attendre, comme des autres attributs qui sont en lui. En tout autre genre d'opération il n'agit jamais au dehors que toutes ses autres perfections divines n'aient part à son action ; mais il semble qu'il en soit autrement de sa patience. Au lieu, par exemple, que sa justice meut sa puissance, quand il est question de punir le coupable, sa miséricorde au contraire suspend les mouvements de sa puissance et de sa justice, quand il s'agit de l'attendre. Alors sa patience retient les sentiments de sa colère, elle arrête les foudres de sa justice, elle prévient et elle écarte les effets de sa puissance. Il ne fait simplement, comme dit le Sage, que *dissimuler les péchés des hommes ;* et il n'en use avec tant de patience, ajoute l'apôtre saint Pierre, que parce que, ne voulant point que pas un périt, il voudrait que tous eussent recours à la pénitence. (II *Petr.*, III, 9.)

Dieu fait plus : qu'au lieu de céder à tant de traits de la miséricorde de Dieu, et de venir à résipiscence, le pécheur s'enfonce toujours plus dans ses vices ; qu'il en vienne même jusqu'à oublier Dieu ; dans ce comble-là même de la malice et de la méchanceté de l'homme, Dieu ne l'oublie pas, il se souvient toujours de lui, il a sa conversion toujours présente à ses désirs, et il le porte toujours dans son cœur. Ce souvenir de Dieu est bien quelque chose de si étonnant, que, ne pouvant revenir de leur surprise, les prophètes même ont quelquefois osé en demander à Dieu la raison. *Seigneur*, disait le saint homme Job, *qu'est-ce donc que l'homme* (*Job*, VII, 17), pour le soigner comme vous faites, et pour y attacher votre cœur ? Le saint Roi-Prophète allait encore plus loin : sans entrer en considération des grandes grâces que Dieu nous a faites, et ne s'arrêtant qu'à notre néant, il s'écriait : Grand Dieu, qu'est-ce que c'est que l'homme, pour que vous daigniez seulement vous souvenir de lui? (*Psal.* VIII, 5.) Mais voici un sujet d'admiration bien plus étonnant encore et plus frappant : c'est que Dieu se ressouvienne de l'homme, lorsque l'homme l'a entièrement oublié. Bien plus encore, c'est que Dieu semble avoir oublié tout le reste pour ne se ressouvenir que de cet ingrat, et qu'il *laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis dans le désert pour courir après la centième qui s'est égarée.* (*Luc.*, XV, 4.) Qu'il nous cherche donc dans le temps que nous fuyons ; qu'il nous appelle dans le temps que nous ne voulons pas l'écouter ; qu'il nous aime dans le temps que nous le haïssons ; et qu'il nous aime tout pécheurs que nous sommes, quoiqu'il haïsse naturellement et nécessairement le péché, et quoiqu'il ne soit rien de plus affreux à ses yeux qu'une âme qui en est souillée.

Nonobstant cela encore une fois, le transport de sa joie est si grand lorsqu'il a trouvé la brebis qui s'était perdue, qu'il en revient tout triomphant. *Il appelle tous ses amis et ses voisins, pour qu'ils s'en réjouissent avec lui.* (*Ibid.*) Il veut que les anges mêmes l'en félicitent comme d'une grande conquête ; qu'on en fasse une vrai fête dans le ciel ; et ce qui paraîtrait d'abord incroyable, ou plein au moins d'une exagération dont Dieu est incapable, il témoigne en un sens être plus satisfait du repentir et du retour de ce pécheur que de la persévérance des justes, dans le soin qu'ils ont toujours eu de lui plaire. Voilà, ô mon âme, ce que Dieu vient de faire pour toi. Voilà à quels traits tu as dû reconnaître la grandeur de ses miséricordes infinies à ton égard, dans la parabole de l'enfant prodigue que tu as méditée ce matin.

Mais aussi prenons bien garde désormais de ne jamais plus déchoir de cet état de sanctification et de salut, auquel dans cette retraite nous avons cherché à nous élever. Quelque infinie que soit la miséricorde de Dieu, il prescrit des bornes à sa patience ; et nous n'ignorons pas qu'il n'est point de colère plus terrible que celle en laquelle se change une patience poussée à bout. Le pécheur aurait donc beau chercher à s'étourdir par une vaine et présomptueuse confiance en la bonté de Dieu. Ses passions fussent-elles aussi impétueuses que celles de la mer, Dieu lui a, comme aux flots de la mer, prescrit des bornes qu'on ne saurait franchir. (*Job*, XI, 9.) Tu viendras jusque-là, dit-il encore à chacun de nous, et là aussi viendront se briser tous tes efforts. (*Job*, XXXVIII, 11.) Si donc nous ne voulons pas qu'il se hâte de nous enlever de ce monde, n'y donnons pas lieu par notre inconstance dans le bien et par nos rechutes dans le mal.

Mais indépendamment des lois générales de la providence de Dieu à cet égard, nous devons l'appréhender par une disposition particulière de sa justice, si nous venions malheureusement, après tant de grâces reçues, à retomber dans notre premier état. Une des raisons bien souvent pour lesquelles il n'attend plus certains pécheurs, tandis qu'il en attend tant d'autres si longtemps, c'est que les premiers avaient reçu plus de grâces que les seconds, et que parmi ces mêmes grâces il y en avait de si spéciales, qu'elles auraient suffi pour en faire des saints. Dieu n'a pu voir l'énorme et cruel abus qu'ils en faisaient, sans en arrêter le cours en coupant la trame de leurs jours. Pourquoi est-ce que Saül est réprouvé, tandis que Manassès, qui était chargé des plus grands crimes, est attendu et reçu à pénitence? C'est que Dieu avait accordé à Saül des grâces de prédilection, des grâces choisies et privilégiées, des grâces miraculeuses, et que Saül n'y avait pas été fidèle. Pourquoi Judas fut-il abandonné à son désespoir? Est-ce que son déicide, tout incompréhensible qu'il est, était irrémissible, ou que le même sang qu'il livrait n'avait pas la vertu de le racheter? C'est que Judas, appelé à l'apostolat et élevé à l'école de Jésus-Christ, en avait eu cela même reçu des grâces qui auraient dû l'élever à la plus éminente sainteté, et qu'il

n'y avait pas été fidèle. C'est parce que ces mêmes grâces n'en avaient pas fait un apôtre; que, par l'abus qu'il en fit, elles en firent un apostat. Aussi, disait le Fils de Dieu (*Matth.*, XI, 21) : *Malheur à vous, Corozaïm; malheur à vous, Bethsaïde?* Pourquoi malheur? Parce que si les villes de Tyr et de Sidon avaient reçu les mêmes priviléges de grâces que vous, il y a longtemps que la cendre et le cilice auraient fait une partie de leur pénitence. Mais, pour en avoir abusé, vous n'en serez que plus durement traitées.

N'oublions donc pas qu'il y a des jours d'une bénédiction particulière sur nous, et regardons comme tels ces saints jours de solitude et de retraite. Mettons-nous bien dans l'esprit que les grâces d'élite que nous y avons reçues sont, dans l'ordre du salut et par rapport à nos âmes, comme une espèce de crise semblable à celle qui arrive dans l'ordre de la nature, par rapport aux maladies du corps. Si elle ne sauve pas le malade, sa vie est comme désespérée. Ainsi en serait-il de nous, si, après cette retraite, nous retombions dans nos anciens dérangements. Abuser de cette sorte de grâces, c'est s'exposer, à raison de son infidélité, à n'en plus recevoir de si fortes. Que devenaient saint Augustin et tant d'autres, s'ils n'eussent profité des moments auxquels Dieu avait attaché leur conversion? Et combien de pécheurs ont péri malheureusement dans leurs péchés, pour s'y être de nouveau replongés, après n'en être sortis que par des grâces extraordinaires de la miséricorde de Dieu?

Je suis heureux, ô mon Dieu! de ce que vous ne m'avez pas délaissé après tant de résistances. Mais pour cette fois, moyennant votre sainte grâce, c'est sans retour que je me suis jeté dans le sein de votre miséricorde. Pour surcroît de faveur, ô mon Dieu! envoyez-moi mille fois plutôt la mort que de permettre jamais que je rende inutiles toutes celles dont vous venez de me combler. Je vous promets de les faire toutes valoir autant qu'il dépendra de ma fidélité et de ma correspondance, et de vous servir tout le reste de ma vie selon toute l'étendue des moyens que vous m'en avez donnés. Ainsi je le promets, ô mon Dieu! et dans la même résolution que votre saint Prophète-Roi; ainsi, j'en fais le serment et je le jure. (*Psal.* CXVIII, 106.) Ainsi soit-il.

*Pour le vendredi.*

SUR LES DEVOIRS DES CURÉS.

## MÉDITATION Ire.

*Des travaux du zèle.*

Nous devons avoir un grand zèle pour la gloire de Dieu : premier point. — Nous devons avoir un grand zèle pour le salut des âmes : second point.

### PREMIER POINT.

C'est en ceci surtout que le cœur devrait animer toutes nos actions. Dès qu'il s'agit des intérêts de Dieu, nous devrions brûler d'ardeur pour les intérêts de sa gloire; nous devrions brûler d'ardeur pour les intérêts de son culte.

1° Un zèle ardent pour les interets de sa gloire. Qu'y a-t-il au monde de plus juste, de plus important, de plus honorable, de plus consolant que de s'employer de toutes ses forces à procurer à Dieu l'avancement de sa gloire? Quoi de plus juste, en effet? Un Dieu à qui seul appartient toute la gloire et de qui toute autre gloire dérive, comme n'étant qu'une émanation, qu'un écoulement, une participation de la sienne; un Dieu qui, par l'excellence de son être, mérite tous nos hommages; de qui, par la grandeur de ses bienfaits, nous tenons tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons, et de qui, par le poids immense de ses promesses, nous attendons la gloire éternelle que nous espérons, n'est-il pas en droit d'exiger que, comme parle saint Paul, tout ce que nous faisons, nous le fassions pour sa gloire? (I *Cor.*, X, 31.) Quoi aussi de plus important que d'honorer Dieu nous-mêmes et de le faire honorer par les autres, puisque nous en sommes spécialement chargés; que c'est là l'esprit et la fin de notre état, le premier principe sur lequel roule notre vocation, la principale obligation d'un curé, et que si, par notre faute, les intérêts de Dieu souffrent quelque altération, le dommage qu'ils en souffrent retombe infailliblement sur nous? Mais, en même temps, quoi de plus honorable que d'être ainsi employé à procurer la gloire d'un si grand Maître? Qu'est-ce qui a formé en nous ce profond respect et cette haute vénération que nous avons pour tous ces grands hommes que l'Eglise regarde comme autant de héros de la religion, et qu'elle nous propose pour modèle? Hélas! la gloire des grands de la terre finit avec eux; et celle des plus grands saints, se perpétuant de siècle en siècle, subsistera jusque dans l'éternité. Enfin, quoi de plus consolant, quoi même de plus doux et de plus gracieux que de pouvoir nous dire à nous-mêmes que, malgré toute la bassesse et l'indignité de notre néant, nous ne laissons pas que d'avoir la flatteuse satisfaction de faire honneur à Dieu même, par les honneurs que nous lui procurons?

Mais quand, au lieu de ce zèle de la gloire de Dieu, on ne verra en nous, pour la cause de son saint nom, qu'une indifférence qui nous rend criminels à ses yeux; une indifférence que le monde même désapprouve; une indifférence dont le libertinage et l'impiété se prévalent; une indifférence pour les intérêts de Dieu que nous n'avons pas pour nos propres intérêts, qu'en pouvons-nous attendre que les plus grands châtiments? Or néanmoins, sans sortir ici de nous tous, et sans rien flatter aussi dans une matière si grave, pour un très-petit nombre de curés qui seront tout de feu pour la cause de Dieu, combien n'en voyons-nous pas d'autres qui sont tout de glace pour les intérêts de sa gloire? Ne pouvons-nous pas même dire que, quelque déplorable que soit ce défaut de zèle,

considéré en lui-même, c'est cependant de tous les maux le plus commun, pour ne pas dire le plus universel, que nous ayons à déplorer parmi nous? Hélas! par malheur, la chose n'est que trop vraie. Que dans nos paroisses il y ait des blasphémateurs qui profanent sans cesse le saint nom de Dieu, nous demeurons dans une langueur mortelle; mais qu'on nous insulte nous-mêmes, il n'y a point d'excès auquel le ressentiment ne nous porte. Qu'il s'y trouve des impies qui raillent des mystères qui sont en Dieu, à peine y faisons-nous seulement attention; mais qu'ils étendent la raillerie sur nous, nous les poursuivons peut-être jusqu'au tombeau. Que tous les jours Dieu soit offensé par une multitude de pécheurs qui l'outragent sans aucune sorte de ménagement, ce n'est rien pour nous, notre cœur n'y prend aucune part, nous n'en sommes nullement touchés, nullement émus; mais qu'on nous offense, même légèrement, c'est alors que notre prétendu zèle se réveille, et que la colère nous transporte.

Ah! que les saints l'ont toujours entendu bien autrement! Quelle différence en effet dans un saint roi prophète, lorsqu'il s'écriait qu'il ne *pouvait voir Dieu offensé sans en sécher de douleur?* dans un saint Ignace, lorsqu'il disait qu'il aimerait mieux vivre incertain de son salut, pour avancer la gloire de Dieu, que de mourir assuré de son salut, et n'avoir plus occasion sur la terre d'y procurer sa gloire? dans un saint Cajétan, lorsqu'il avouait en mourant, qu'il mourait de douleur de voir une sédition excitée, où Dieu était si offensé? Demandons à Dieu un zèle ardent pour les intérêts de sa gloire.

2° Un zèle ardent pour les intérêts de son culte. C'est par toutes les pratiques de religion que Dieu est visiblement honoré sur la terre, et c'est là aussi ce que nous appelons le culte que nous devons tous à Dieu. Ce n'est donc pas dans notre cœur que nous devons renfermer notre zèle; mais c'est en observant nous-mêmes, et en faisant observer aux autres tout ce qui forme l'objet de notre culte, que nous lui témoignons tout notre zèle pour les intérêts de sa gloire.

Sur ce principe quelle gloire un curé ne peut-il pas procurer à Dieu dans tous ces sacrés mystères que la religion nous fait célébrer, dans toutes ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, dans toutes ces majestueuses cérémonies qu'elle nous fait pratiquer, dans tous ces divins offices qu'elle nous fait chanter, dans tous ces autels qu'elle nous fait décorer, dans toutes ces pieuses assemblées qu'elle nous fait former, dans toutes ces prières communes qu'elle nous fait réciter? Nous ne pouvons pas ignorer combien tous ces augustes devoirs de la religion, lorsqu'ils sont animés de l'esprit de Dieu, et accompagnés de toute la décence convenable, sont propres à honorer la majesté du Maître que nous servons, et à exciter dans les cœurs des fidèles un saint désir de le glorifier. Mais que tout cela devient-il, si nous n'avons aucun zèle pour nous en bien acquitter?

Cependant comment est-ce que je remplis des devoirs si essentiels? Quant est-ce que je parais dans mon église? Lorsque la nécessité m'y appelle, et hors de là je n'y mets pas le pied. De quelle façon est-ce que je m'y rends? Avec une nonchalance et une pesanteur qui ne marquent que trop j'y vais à contre-cœur. De quelle manière est-ce que je m'y comporte? En homme qui ne cherche qu'à en sortir. Dans les différentes fonctions que j'y exerce, c'est toujours en moi une si grande volubilité dans les paroles, une si grande précipitation dans les cérémonies, une si grande négligence dans tout ce que je fais, un si grand air d'ennui dans tout mon maintien, que tout révolte dans ma personne. Hélas! dans quel triste état sont tous mes autels, et tous les ornements qui devraient faire une grande partie de leur magnificence! Dans quelle pitoyable appareil est-ce que je célèbre les plus grandes fêtes de l'année? Et dans tout cela, où est mon devoir? Où est l'honneur que nous devons tous à Dieu? Où est le zèle qui devrait m'animer pour procurer la gloire de son culte?

RÉFLEXIONS.

Que peut penser de moi tout un peuple qui m'observe, lorsque d'un côté il me voit souffrir les plus grands scandales sans émotion, et que de l'autre il me voit dans l'église même sans y donner jamais aucune marque de dévotion? Ne doit-il pas soupçonner, ou que j'ai fort peu de religion, ou que je n'en ai point du tout? Mais un curé, lequel doit donner l'exemple, peut-il trahir si cruellement les intérêts de Dieu, sans courir chaque jour les plus grands risques d'exciter enfin sa vengeance?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

En quoi donc, ô mon Dieu! étaient plus coupables et plus criminels que moi ces indignes prêtres de l'Ancien Testament, qui, au lieu d'attirer le peuple dans votre saint temple pour y célébrer vos grandeurs, l'en éloignaient par leur mauvaise conduite, et le dégoûtaient d'y venir publier vos louanges? Pourquoi, chargé du même crime, n'ai-je pas depuis longtemps subi leur mauvais sort? Ah! Seigneur, c'est à votre miséricorde que je suis redevable. (*Thren.*, III, 22.) Daignez fortifier mes résolutions. C'est en exaltant votre gloire que je veux désormais répondre à un si grand bienfait.

SECOND POINT.

Avoir un grand zèle pour le salut des âmes.

Il est si facile de se tromper en matière de zèle, qu'en croyant suivre les mouvements d'une ardente charité pour le salut du prochain, on ne suit bien souvent que son humeur et son caprice. Tout zèle, pour pouvoir être un zèle véritablement chrétien, doit être extrêmement épuré dans ses motifs, et extrêmement réglé dans ses opérations.

1° Zèle épuré dans ses motifs. Si l'envie de se signaler par des actions d'éclat, ou de se faire un nom par une vaine montre de ses talents, y avait la moindre part, ce ne serait pas zèle, mais vanité; et si l'avidité de quelque gain sordide s'y mêlait, ce serait esprit d'intérêt, et non pas zèle. Afin donc que le zèle soit extrêmement épuré dans ses motifs, il faut nécessairement que ce soit un zèle humble et un zèle désintéressé.

Je dis d'abord zèle humble, qui ne soit ni fier ni hautain, ni dur et amer, et qui, n'ayant rien d'impérieux, soit établi sur les plus bas sentiments de nous-mêmes. Pour pouvoir l'exercer avec fruit, nous devons avoir une humilité profonde qui nous anéantisse aux yeux de Dieu, une humilité exemplaire qui éclate aux yeux du prochain, une humilité sincère qui nous ravale et nous avilisse à nos propres yeux. Plus l'emploi que Dieu confiait à Moïse de conduire son peuple était éclatant, plus aussi Moïse s'en jugea indigne. *Ah! Seigneur*, s'écria-t-il, *qui suis-je* (*Exod.*, III, 11), pour être chargé d'une commission si honorable? Ainsi en fut-il du prophète Jérémie : dès qu'il s'entendit dire de la bouche de Dieu même qu'il l'avait choisi pour porter sa parole aux ennemis de son saint nom, Jérémie se rejeta sur les sentiments qu'il avait conçus de sa bassesse, et il répondit qu'il n'était qu'un enfant, lequel pouvait à peine bégayer. (*Jerem.*, I, 6.) Ainsi en devons-nous user nous-mêmes. Ressouvenons-nous bien que la religion ne se commande pas, mais qu'elle se persuade, et que, si nous voulons réussir à la persuader, c'est surtout par beaucoup de modestie, et jamais par des manières hautaines, que nous y parviendrons.

J'ai dit encore zèle désintéressé. Article d'autant plus digne de toutes nos réflexions, que d'un côté cet esprit de désintéressement est absolument nécessaire pour les succès du zèle, et que d'un autre côté il paraît dans la pratique être entièrement ignoré de plusieurs. Vous diriez positivement que certains curés ne se croient dans leur bénéfice que pour jouir de ses revenus, et il est bien à craindre qu'en effet ils n'aient pas eu d'autre vue en y entrant. Faut-il en percevoir les droits? C'est en quelques-uns une rigidité à les exiger qui ne connaît et qui n'admet aucune grâce. C'est en eux un amour de l'argent, un empressement pour le retirer, un soin de le conserver, un désir de l'augmenter qui, par les plus sordides épargnes, les porte tous les jours à se refuser jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie, et à la décence même de leur état. Aussi voit-on assez souvent qu'avec un revenu fixe et assuré pour toute la vie ils craignent encore de manquer de tout; et que remplis de cette crainte ils se nourrissent dans un esprit d'avarice qui fait pitié; qu'ils se produisent sous un dépérissement d'habits qui fait honte; que chez eux ils habitent dans un délabrement de meubles et une malpropreté qui fait horreur. Quel zèle que celui qui n'a que son intérêt propre pour objet? Suis-je dans ce malheureux vice? C'est à quoi je dois promptement remédier.

2° Zèle extrêmement réglé dans ses opérations. Afin que le zèle soit réglé dans son exercice et son action, il faut que ce soit un zèle actif et laborieux; mais en même temps il faut que ce soit un zèle sage et prudent. Je dis un zèle actif et laborieux, par le soin qu'on doit se donner d'en exercer les fonctions; je dis un zèle sage et prudent, par le soin qu'on doit se donner de les exercer à propos.

1° Le zèle du salut des âmes doit être actif. *Allez*, dit le père de famille à son serviteur, *dans les places publiques. Allez dans les chemins et le long des haies, et pressez d'entrer, afin que ma maison se remplisse.* (*Luc.*, XIV, 22, 23.) Le pécheur, en effet, veut être pressé pour retourner à Dieu; mais c'est aux ardeurs de notre zèle de travailler sans relâche au soin de l'y ramener. Saint André n'eut pas plutôt connu Jésus-Christ qu'il lui amena son frère. (*Joan.*, I, 42.) Jésus-Christ n'eut pas plutôt paru chez Marthe qu'elle appela sa sœur. (*Joan.*, XI, 20.) Il n'eut pas plutôt accordé le précieux don de la foi à un infidèle, que celui-ci voulut que toute sa maison crût en lui. (*Joan.*, IV, 53.) La Samaritaine n'eut pas été plutôt convertie qu'elle rentra dans Samarie, publiant les grandeurs du Fils de Dieu, et voulant l'y faire adorer de tous. Voilà les devoirs du zèle. Aussi disait le Sauveur à saint Pierre : *Quand vous serez revenu à vous, confirmez vos frères.* (*Luc.*, XXII, 32.)

Figurons-nous donc que le Fils de Dieu nous tient aujourd'hui le même discours : et promettons-lui de travailler de tout notre pouvoir au salut des âmes. Pour cet effet, songeons efficacement à réparer nos négligences passées, et à déraciner en nous cet esprit de paresse qui jusqu'ici nous a si fort retenus dans l'inaction. Ramenons nos frères à celui qui par sa miséricorde infinie vient de nous ramener à lui; et disons-lui du fond de notre cœur, avec le conducteur du peuple de Dieu : Oui, Seigneur, en sortant de cette retraite, *je retournerai vers mes frères pour voir s'ils vivent de la vie de la grâce.* (*Exod.*, IV, 18.)

2° Le zèle doit être sage et prudent. Mettons-nous bien dans l'esprit que les imprudences du zèle ne sauraient jamais être du goût de Dieu. Que par imprudence donc on pousse le zèle au delà de ses forces, c'est un zèle mal réglé, qui, en ruinant notre santé, ruine les desseins de Dieu sur nous. Que par imprudence on pousse la véhémence ou l'assiduité du zèle jusqu'à rebuter ceux qui sont l'objet de nos recherches, c'est un zèle mal réglé qui ruine l'œuvre de Dieu dans les autres. Pour avoir les qualités d'un zèle sage et prudent, notre zèle doit être discret par rapport à nous, discret par rapport aux autres. Discret par rapport à nous, en l'exerçant selon toute l'étendue de nos forces, mais en n'excédant jamais les forces que Dieu nous a données. Faire moins que ce que Dieu demande de nous, ce serait lâcheté; mais faire plus que Dieu ne demande de nous, ce serait témérité. Discret par rapport aux autres, en étudiant leurs bons moments pour les faire rentrer en eux-mêmes, en usant de manières douces pour les gagner à Dieu, en tâchant de les servir en tout, pour nous attirer leur confiance, en ménageant les expressions que nous devons employer pour leur faire remarquer leurs défauts, en ne nous rebutant jamais de leur obstination dans

leurs désordres, mais aussi en ne les rebutant jamais non plus par des actions ou des paroles trop vives. C'est plutôt par un zèle industrieux que par un zèle trop empressé dans nos façons d'agir, que nous pourrons les convertir. Par-dessus tout c'est de joindre de ferventes prières aux mouvements de notre zèle, afin d'engager Dieu à le bénir.

RÉFLEXIONS.

Se peut-il imaginer rien de plus méritoire et de plus consolant que de gagner des âmes à Dieu, de les préserver de l'enfer, et de leur procurer un bonheur éternel? Est-il rien de plus noble et de plus honorable que de faire l'emploi des apôtres, l'emploi de Jésus-Christ même? Quelle gloire pour moi si, au grand jour du jugement général, je me trouvais à la tête de ma paroisse, présentant au souverain Juge les âmes qu'il m'a confiées!

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Pardon, ô mon Dieu! de ma négligence passée à les instruire, à les édifier, à les conduire dans les voies de la vertu. Combien de mes paroissiens brûlent actuellement en enfer, et que j'en aurais peut-être garantis, si j'avais eu autant de zèle que j'ai malheureusement témoigné d'indifférence pour leur salut? Ah! Seigneur, *conservez* celles qui me restent. (*Jom.*, XVII, 11.) Bénissez les soins charitables que je leur consacrerai à l'avenir. Pour mon propre salut, ô mon Dieu! ne permettez pas que je néglige jamais plus un devoir si essentiel. Je voudrais avoir dans mes mains les cœurs de tous les hommes, pour les remettre dans les vôtres, et pour vous faire glorifier sur la terre, autant, s'il était possible, que vous êtes glorifié dans le ciel.

## MÉDITATION II.

### *De l'application à l'étude.*

On comprend assez que la science ne s'acquiert que par l'étude; ainsi, pour comprendre combien il nous importe d'être studieux, nous n'avons qu'à bien examiner ici combien il nous importe d'être savants dans la science du salut.

Voyons donc d'abord combien la science est nécessaire à un curé pour conduire les autres : premier point. — Voyons ensuite combien la science est nécessaire à un curé pour se bien conduire lui-même : second point.

Je dis nécessaire pour conduire les autres par le ministère de la parole : je dis nécessaire pour se bien conduire lui-même dans l'administration des sacrements.

PREMIER POINT.

Combien la science est nécessaire à un curé pour conduire les autres.

Apprendre à ses paroissiens par le ministère de la parole absolument tout ce qui est nécessaire au salut, c'est sans distinction ni exception, pour tout curé, une obligation formelle et une obligation rigoureuse.

1° Obligation formelle et bien expresse. Par sa propre qualité de pasteur, et en vertu de son emploi, tout curé est obligé de paître les ouailles qui lui sont confiées. Or, comme la pâture qu'il leur doit est une nourriture toute spirituelle, et qui consiste à les bien remplir de la connaissance de tout ce qu'elles doivent croire et de tout ce qu'elles doivent faire pour se sauver, je vous laisse à penser quelle doit être la science d'un curé, lequel est chargé d'apprendre aux autres et toutes les vérités que nous devons croire et toutes les lois que nous devons pratiquer pour être sauvés. Il ne s'agit donc pas de moins ici que de bien savoir nous-mêmes tout ce qui forme le fond de notre sainte religion, et tout ce qui en constitue l'essence pour pouvoir en instruire les autres. C'est pour cela que Dieu disait autrefois à son peuple : *Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur*, lesquels, vous faisant part de leur science, *vous nourriront d'une doctrine* toute céleste. (*Jerem.*, III, 15.) C'est pour cela que l'apôtre saint Paul nous exhorte tous de nous bien remplir des lumières propres de notre état, pour pouvoir donner des instructions aux autres. (*Rom.*, XV, 5.) C'est pour cela qu'il nous presse si vivement, quelque science que nous puissions avoir déjà acquise, de travailler sans relâche à l'augmenter en nous toujours de plus en plus. (*Philip.*, I, 9.)

En effet, pour pouvoir expliquer à nos peuples les mystères que nous leur annonçons, comment leur en donnerons-nous une connaissance suffisante? et comment les leur développerons-nous si nous ne nous étudions pas à les bien connaître nous-mêmes dans la plus profonde méditation? Pour les bien instruire de ce prodigieux nombre de vérités qui sont pareillement l'objet de notre foi, comment les leur exposerons-nous, si nous n'avons pas soin de les aller puiser dans les saints Evangiles où Jésus-Christ même nous les a inculquées? Pour leur apprendre, non-seulement quelles sont en général les vertus que tout chrétien doit nécessairement pratiquer, mais encore quelles sont en particulier les vertus propres de chaque état, et de chaque condition de la vie dont chacun d'eux doit se faire une loi immuable de ne jamais s'écarter en matière grièvе, comment leur en donnerons-nous un détail exact et nécessaire, si nous ne nous appliquons pas à les aller recueillir dans toutes ces charmantes épîtres canoniques de saint Paul, où ce grand apôtre nous a si bien peint tous les devoirs de chaque état? Enfin, pour bien peindre nous-mêmes aux yeux de nos paroissiens toute la laideur du vice et toute l'horreur du péché, tous les maux qu'il cause tous les jours et les dangers encore bien plus grands auxquels il nous expose, comment y réussir si nous n'apprenons pas nous-mêmes à bien distinguer, en tout genre d'offense de Dieu, ce qui est péché mortel d'avec ce qui ne l'est pas?

Le moyen présentement de trouver cette science du salut si nécessaire à tout pasteur des âmes dans l'ignorance d'un curé qui, après quelques cahiers de théologie qu'il aura autrefois écrits, après quelques leçons de cas de conscience qu'il aura entendues dans un séminaire, après un demi-examen qu'il aura subi, et sur lequel on n'aura que trop légèrement passé en faveur de quelques certificats qu'il aura mendiés, comptant bien plus sur la science qu'il aurait soin d'acquérir à l'avenir que sur la science qu'il avait acquise, vient cependant en cet état

à se trouver pourvu d'une cure? En bonne foi, en sait-il assez pour la remplir dignement? Et ne serait-ce pas vouloir tirer de l'huile d'une pierre (*Deut.*, XXXII, 13), que de vouloir tirer des lumières d'une tête si vide de science? Encore si, comprenant dès lors la nécessité de se rendre capable, il s'était depuis adonné à une étude assidue et constante; mais que, dès lors, au contraire, il ait comme résolu et tenu parole de ne plus étudier, de ne plus lire, de ne plus rien entendre qui pût l'instruire de ses devoirs, de ne plus même assister, que le moins qu'il lui sera possible, aux conférences, comme s'il n'en savait déjà que trop, je vous le demande à vous-mêmes, quel malheur pour le pauvre peuple qui a un si misérable pasteur? Est-ce bien de lui qu'on peut dire qu'il est la lumière du monde? (*Matth.*, V, 14.)

2° Obligation très-rigoureuse. Tout curé répond, âme pour âme, de la perte de tout ceux qu'il laisse périr, faute d'instruction. Rien même n'est plus terrible dans l'Ecriture que les châtiments dont Dieu punit une si insigne prévarication. Parce que deux prêtres, conducteurs du peuple, ne savaient pas les devoirs de leur ministère, Dieu les punit de mort tous deux en un même jour. Parce que la ville de Ninive adopta les erreurs des Chaldéens, et parce que la ville d'Alexandrie donna dans les superstitions des Babyloniens, Dieu s'en prit à leurs pasteurs, que l'ignorance avait endormis sur leurs devoirs (*Nahum.*, III, 18); et il déclara que, pour avoir rejeté la science, il rejetterait toujours de tels pasteurs, jusqu'à les priver quelquefois de la vie même pour les dépouiller plus pleinement des honneurs du sacerdoce. On peut même dire que sa gloire est intéressée à le faire. Quel plus grand désastre en effet que de voir travailler à perdre les âmes ceux mêmes à qui on a commis le soin de s'employer à les sauver? Comment veulent-ils, demande l'apôtre saint Paul (*Rom.*, X, 15), que les peuples soient instruits de leurs obligations, si on ne les leur apprend pas? Et comment pourraient les leur apprendre ceux qui eux-mêmes ne les savent pas?

L'étonnement est de voir des curés qui, nonobstant une obligation si rigoureuse, ne montent jamais en chaire que pour y lire les prières du prône et qui s'y bornent si totalement qu'ils n'y donnent jamais un mot d'instruction à leurs peuples? Est-ce donc que nous devrions jamais célébrer aucun de nos principaux mystères sans les avoir annoncés à l'avance? et devrions-nous jamais les solenniser sans les expliquer à nos paroissiens? Le comble de l'étonnement est d'en voir d'autres qui se déchargent sur autrui du soin de faire le prône même et qui ne daignent pas même faire le catéchisme aux enfants. Ceux-là peuvent-ils dire que leur troupeau connaît la voix de leur pasteur (*Joan.*, X, 14), eux qui ne la lui font jamais ou presque jamais entendre? Qu'aurions-nous dit des premiers apôtres, s'ils s'étaient déchargés sur d'autres du soin d'aller par leurs prédications instruire toute la terre? Loin de les regarder comme des apôtres, ne les aurions-nous pas regardés comme de vrais apostats? Pourquoi donc ne le disons-nous pas de nous-mêmes? Enfin l'excès de l'étonnement, c'est qu'y ayant malheureusement tant de curés coupables d'un si grand crime, parmi ceux-là il n'y en ait peut-être pas un qui paraisse aussi tranquille à cet égard dans sa conscience, que s'ils n'étaient pas tous visiblement dans un état habituel de damnation. Mon âme, peut-être qu'encore aujourd'hui tu t'endors sur une situation si déplorable. Mais viendra le jour que Dieu te réveillera bien vivement sur un assoupissement si funeste. Dieu veuille qu'alors tu sois à temps d'en revenir.

RÉFLEXIONS.

Je ne saurais disconvenir des principes exposés ci dessus : je les trouve tous établis sur les oracles de Dieu même. Je ne saurais disconvenir non plus que dans ma jeunesse j'ai très-peu étudié, et que, depuis ce temps-là, j'ai en grande partie oublié le peu que je savais. Chose si vraie que, si aujourd'hui on me demandait ce que j'avais appris dans mes cahiers, sans y recourir, je n'en saurais rendre raison. Comment est-ce que, pendant tant d'années, j'ai pu ou m'aveugler jusqu'à ne pas voir tout le malheur d'une insuffisance et d'une incapacité si profonde, ou m'étourdir sur les affreuses suites d'un état si déplorable?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, combien d'âmes aurai-je laissé partir de ce monde, et aller comparaître à votre redoutable jugement, sans les avoir instruites d'une infinité de choses dont elles avaient à vous rendre compte? Où sont-elles présentement? et comment remédier à un mal qui est aujourd'hui pour elles sans remède? Quand j'aurais été assez endurci pour n'en pas sentir les remords, qu'avais-je au moins qu'à prêter l'oreille aux cris continuels de toute une paroisse sur cette profonde ignorance, dont les libertins ont toujours fait de si sanglantes railleries et dont tous les gens de bien ont toujours paru si inconsolables? Que vous êtes bon, ô mon Dieu! de m'avoir enfin dessillé les yeux! Aidez-moi à chercher dans les plus pures sources le secours de vos lumières, pour en faire un saint et continuel usage dans le ministère de la parole.

SECOND POINT.

Combien la science est nécessaire à un curé pour se bien conduire lui-même dans l'administration des sacrements.

L'administration des sacrements est une chose si ordinaire aux curés, et par cette raison-là même les occasions d'y commettre de grandes fautes sont si fréquentes pour ceux d'entre eux qui seraient dépourvus de science, que, pour s'y bien conduire, ils ne sauraient trop s'étudier de se rendre savants. A la vérité nous en avons en qui la capacité fait honneur à la religion : mais par malheur, ajoute l'apôtre saint Paul, cette capacité n'est pas dans tous. (I *Cor.*, VIII, 7.) Nous en avons même, dit le Sage, qui en genre de science ont le malheur de n'en avoir point du tout. (*Sap.* XIII, 1.)

Voyons donc si, en matière d'administration de sacrements, nous avons assez de science pour nous bien décider. Voyons encore si nous avons assez de science pour savoir au moins douter. Par cette double considération il nous sera aisé de comprendre combien il nous importe de bien étu-

dier pour nous bien conduire nous-mêmes dans la conduite des autres.

1° Dans la diversité des personnes qui se présentent à nous, quelles lumières ne faut-il pas quelquefois pour juger de leurs bonnes ou de leurs mauvaises dispositions? Parmi les paysans combien en est-il qui, en se jetant à nos pieds, sembleraient d'abord n'avoir rien à nous dire, qui en effet ne s'accusent qu'autant qu'on les interroge, et qui encore ne répondent que par monosyllabes aux interrogations qu'on leur fait, sans jamais ajouter d'eux-mêmes ni le nombre, ni l'espèce, ni les circonstances de leurs péchés? Est-ce stupidité en eux, ou est-ce indifférence? Est-ce faute d'instruction, ou manque de bonne volonté? D'un côté ils répondent à tout d'une manière satisfaisante; mais d'un autre côté ils se bornent à répondre. Quelle sagacité ne faut-il pas pour bien démêler si c'est pure grossièreté en eux, ou si ce ne sont point des cœurs mal disposés pour recevoir l'absolution?

Dans la multitude des péchés dont on s'accuse, combien est-il de cas embarrassants, qui, pour en décider, demandent de notre part une grande science? Alors, sans une capacité parfaite, comment discerner *entre la lèpre et la lèpre?* (*Deut.*, XVII, 8.) Je veux dire, comment distinguer ce qui est péché d'avec ce qui ne l'est pas, ce qui est péché mortel d'avec ce qui n'est que péché véniel? Appellerons-nous mal ce qui est bien? Ou donnerons-nous le nom de bien à ce qui est mal? (*Isa.* V, 20.) Par de fausses décisions irons-nous leur imposer un joug auquel Dieu ne les a pas assujettis? ou irons-nous aussi les en décharger lorsqu'il le leur a imposé? Quelle habileté ne faut-il pas pour prononcer, touchant les censures, les dispenses, l'usure, les contrats, l'obligation de restituer, sur mille questions, où les plus consommés dans l'étude de la théologie morale se trouvent embarrassés?

Dans la nécessité où l'on est quelquefois de se décider sur les cas les plus épineux, sans avoir même un moment pour consulter, parce qu'il n'y a pas un moment à perdre, comment se tirer d'un pas si glissant, si auparavant on n'a pas fait provision de science? Le mourant n'aura plus que quelques instants à vivre. La décision qu'il attend de de nous est d'autant plus importante, qu'il s'agira quelquefois de tout ce qu'il y a de plus essentiel au salut. Le temps presse, comme j'ai dit, et les moments deviennent toujours plus précieux. Sans en dire davantage, en ai-je dit assez pour faire comprendre combien la science est nécessaire à un curé pour pouvoir se bien conduire lui-même dans la conduite des autres? Ah! pasteurs ignorants, que vous payerez cher un jour le crime d'avoir entrepris de gouverner les âmes, sans en avoir assez pour un emploi si difficile! Souvenez-vous bien que vous vous perdez en les perdant. (I *Cor.*, VIII, 11.)

2° Avons-nous assez de science pour savoir au moins douter dans tous les cas qui sont douteux? La raison de cette demande, toute singulière qu'elle pourrait d'abord paraître à quelques-uns, et que dans le doute on doit au moins consulter, est que par conséquent aussi, pour consulter, il faut auparavant savoir douter. Or c'est ce que ne sait pas même faire un prêtre ignorant; car ne sachant pas les difficultés qui devraient l'arrêter, rien ne l'arrête non plus dans ses décisions. Il va son chemin, il tranche, il coupe, il prononce à l'avance; et, décidant ainsi sans connaissance, il décide aussi sans règle et sans équité. Aussi voyons-nous tous les jours que ce sont précisément les plus ignorants qui y sont les moins embarrassés. Les plus éclairés se disent à eux-mêmes, selon l'avis de saint Paul, que, *si quelqu'un s'imagine de savoir quelque chose, il n'a pas encore compris à quel point il doit savoir* (I *Cor.*, VIII, 2); et ceux-là sont sans cesse à consulter. Ceux au contraire qui sont les moins capables ne consultent sur rien, parce qu'ils ne doutent de rien : et c'est aussi par ce défaut de science, ajoute ce grand apôtre, qu'ils font périr tant d'âmes. (*Ibid.*, 11.)

Ce qui achève de rendre un si grand mal totalement incurable, c'est qu'il se trouve d'autres prêtres assez peu capables ou assez osés pour les absoudre en cet état, sans leur assigner pour pénitence un temps marqué chaque jour pour vaquer à l'étude, et sans se bien assurer, dans les confessions suivantes, qu'ils sont exacts à s'acquitter de ce devoir. Si l'incapacité du pénitent était moins connue, le confesseur pourrait l'ignorer, parce qu'il pourrait n'en être pas instruit par le pénitent lui-même. Mais, dès que la chose est si manifeste que le public en rougit, comment le confesseur ne voit-il pas le crime dont il se charge? Le mal est qu'un tel pénitent va choisir son confesseur parmi ses semblables. Ce n'est pas qu'il n'en connaisse de très-éclairés, auxquels il pourrait s'adresser; mais il dit, comme l'impie Achab : J'en sais bien un qui me conviendrait plus que les autres; mais je ne puis le souffrir, parce qu'il n'aurait que des malheurs à me prédire. (III *Reg.*, XXII, 8.) Il en veut un qui, au lieu de lui recommander de bien écouter dans sa conscience ce que Dieu aurait à lui prescrire, lui dise au contraire, comme le grand prêtre Eli : *Dormez, mon fils, dormez* (I *Reg.*, III, 5-6); tenez-vous tranquille, et demeurez en repos. Il en veut un, s'il se peut, parmi ceux qu'il confesse lui-même, et qui soit d'une même trempe que lui, pour pouvoir dire : il me passera ce que je lui passerai à lui-même. Par là c'est de part et d'autre *un aveugle qui conduit un autre aveugle* (*Matth.*, XV, 14); et par là aussi, s'accommodant, et comme pactisant l'un avec l'autre dans l'administration même des sacrements, ils nous mettent malheureusement en droit de leur dire avec Jésus-Christ : *Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une mai-*

*son de trafic.* (*Joan.*, II, 16.) Mon âme, quand on se parle à soi-même, surtout dans une action aussi importante que la retraite, on ne doit rien se cacher. Aussi, comme vous savez, n'avons-nous jamais rien dit ici pour vous flatter. (I *Thess.*, II.)

RÉFLEXIONS.

Que penserais-je d'un juge qui, sans avoir une suffisante connaissance des lois, ne laisserait pas de décider de la fortune et de la vie des hommes? Que dirais-je d'un médecin qui, sans avoir qu'une légère teinture de son art, ne s'en lierait qu'à ses lumières pour traiter son malade? Un simple berger, qui ne présenterait d'autre pâturage à son troupeau que de le laisser errer à son gré, le regarderais-je comme bien propre à le conduire? Une lampe qui ne serait point allumée, sans lumière, pourrait-elle éclairer toute une maison? Je suis tout cela. Que me reste-t-il donc, qu'à m'en faire l'application à moi-même?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Seigneur, par votre miséricorde, le mal m'est connu, et il ne s'agit plus pour moi que d'en venir au remède. Je viens vous promettre bien expressément, bien solennellement, d'employer chaque jour, avec votre sainte grâce, un temps raisonnable à l'étude. Si, par ma faute, je venais jamais à y manquer, je me condamne par avance, en punition de ma négligence, de donner à chaque fois une petite pièce d'argent à un pauvre. Il est vrai qu'il m'en coûtera pour m'y astreindre; mais puis-je mieux faire que de retrancher ainsi de ma mauvaise conduite les heures de la journée que je sacrifiais à mes dissipations ou à ma paresse? Vous l'avez dit, ô mon Dieu, et je ne l'oublierai jamais. Je dois m'arracher l'œil, et me couper le pied ou la main qui me serait une occasion de chute; parce qu'il me serait plus avantageux d'entrer en paradis sans les avoir, que les ayant d'être précipité dans l'enfer (*Matth.*, XVIII, 8). Aidez-moi, Seigneur, à tenir une résolution si importante pour mon peuple, et si essentielle pour moi-même. Ainsi soit-il.

## MÉDITATION III.

### *Du soin d'entretenir la paix dans nos paroisses.*

Nous devons dans nos paroisses vivre en paix avec tout le monde : premier point. — Nous devons dans nos paroisses porter tout le monde à vivre en paix : second point.

PREMIER POINT.

Vivre en paix avec tout le monde.

Le vrai moyen de vivre en paix avec tous nos paroissiens, c'est de leur parler toujours avec douceur, et de les servir avec affection.

1° Leur parler toujours avec une grande douceur. L'homme est ainsi fait que, quelque vile et quelque basse que puisse être sa condition, il veut cependant qu'on ait des ménagements, de certains égards et une sorte de considération pour sa personne. Soit que tout homme sente la dignité de son âme qui est la même en nous tous, soit aussi que l'orgueil, qui depuis le péché n'est que trop naturel à l'homme, y entre pour beaucoup, personne ne veut être méprisé. C'est pour cela que les manières brusques nous déplaisent si fort, que les paroles hautaines nous révoltent d'une manière si étrange, et que les emportements de colère causent tous les jours tant de ruptures. Autant donc qu'il nous importe, pour le succès et pour l'honneur même de notre ministère, de vivre en paix avec tous nos paroissiens, autant est-il indispensablement nécessaire que nous leur parlions et que nous les traitions toujours avec beaucoup de douceur. En user autrement c'est vouloir rompre avec eux.

Aussi est-ce pour nous apprendre l'estime que nous devons faire de la douceur, que Jésus-Christ commença son discours des huit béatitudes par faire l'éloge de cette vertu, et que, pour nous porter à la pratiquer dans toute sa perfection, il nous recommande de nous former sur ses exemples. *Apprenez de moi*, nous dit il (*Matth.*, XI, 29), *que je suis doux*. Sur ce divin modèle, en effet, de quels prétextes pourrions-nous nous couvrir des manières dures et chagrines qui nous rendent quelquefois intraitables? Dirons-nous qu'ayant continuellement à traiter avec des paysans, nous avons affaire avec des gens communément si grossiers, qu'ils sont pour la plupart sans aucune sorte d'éducation? mais les disciples de Jésus-Christ, qu'il avait choisis parmi la lie du peuple, étaient-ils moins grossiers? Que n'eut-il pas à souffrir de leur rusticité? Cependant, avec quelle patience ne supporta-t-il pas leurs défauts, et avec quelle douceur ne les instruisit-il pas toujours! Vous savez qu'il les traitait comme ses frères, et qu'il les regardait comme ses amis. Dirons-nous que parmi nos paroissiens il y en a qui vivent ouvertement dans les plus grands désordres, et qu'il faudrait être sans zèle pour être sans émotion quand on leur parle? mais la Madeleine n'était-elle pas une pécheresse publique? la Samaritaine menait-elle une vie qui fût au fond plus régulière? la femme surprise en adultère était-elle sans crime? Cependant, avec quel air de bonté Jésus-Christ ne les accueillit-il pas? Se peut-il rien ajouter à cette douceur charmante avec laquelle il leur parla? Dirons-nous que parmi nos paroissiens il n'en est quelquefois que trop qui nous attaquent personnellement, qui nous insultent et qui nous outragent sans ménagement? mais les coups qu'ils nous portent ont-ils rien qui puisse être comparé ni aux affronts, ni aux tourments de Jésus-Christ dans sa passion? Cependant, au milieu de tant d'opprobres forma-t-il jamais une seule plainte? Jésus se taisait, dit l'Evangile (*Matth.*, XXVI, 63), ou, s'il parla de ses ennemis, c'était pour prier pour eux. (*Luc.*, XXIII, 34.)

Ah! disons plutôt que nous sommes quelquefois d'un naturel violent et emporté; que nous ne nous sommes jamais sérieusement appliqués à réprimer en nous les mouvements de la colère, et que, jusque dans les vivacités de notre prétendu zèle, nous ne suivons souvent que les premières saillies de notre humeur. Traitons les autres plus doucement et nous aurons la paix avec eux.

2° Les servir avec affection. De tous les moyens humains, le plus efficace pour nous concilier la paix avec les autres et pour les engager eux-mêmes à entretenir la paix avec nous, c'est de leur rendre tous les bons offices qui peuvent dépendre de nous. Quand ils ne se sentiraient pas portés à y concourir de leur côté par inclination ou par devoir,

ils le feront infailliblement par intérêt. Aussi, disait le Fils de Dieu à ses apôtres, comme je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir (*Matth.*, XX, 28), je veux que celui de vous qui voudra être plus grand que les autres se fasse leur serviteur.(*Ibid.*, 27.) Indépendamment du bien de la paix qui en résulte, il en provient un autre avantage bien plus considérable, c'est que les services que nous rendons aux autres dans leurs affaires temporelles les disposent à nous écouter favorablement dans la grande affaire de leur salut : nos bienfaits sont pour eux comme un lien qui nous les attache et qui nous sert comme d'amorce pour les gagner ensuite plus facilement à Dieu.

Vérité si constante, qu'en cela consistait toute l'énigme de ces paroles si mystérieuses du Fils de Dieu, lorsquil disait à ses disciples : *Je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes.* (*Matth.*, IV, 19.) Car, comme ils avaient toujours eu coutume, dans l'art de la pêche qu'ils quittaient, de présenter quelque appât aux poissons pour les attirer dans leurs filets, dans l'emploi aussi auquel Jésus-Christ les appelait il leur donnait à entendre qu'ils auraient pareillement besoin de présenter aux hommes quelque appât pour les attirer à lui. Or, cet appât pour les autres ce sont les services que nous nous étudierons de leur rendre. C'est pour cela qu'écrivant aux Corinthiens, l'apôtre saint Paul leur disait avec tant d'énergie : *Quoique je sois libre par rapport à tous, je me suis fait esclave de tous.*(1 *Cor.*, IX, 19.) Qui de vous a été malade sans que je l'aie ressenti? (II *Cor.*, XI, 29.) Je puis dire que je suis infirme avec les infirmes.(1 *Cor.*, IX, 22.) Qui est faible que je n'en sois touché? (II *Cor.*, XI, 29.) Qui fait un faux pas que je n'en aie une douleur cuisante? *Je me suis fait tout à tous*(1 *Cor.*, IX, 22) ; et cela pourquoi? Pour gagner plus de gens, pour les sauver tous. (*Ibid.*)

Pour le bien donc de la paix, pour le bien de notre ministère même, comment devons-nous en user envers ceux à qui chacun de nous est en droit de dire avec saint Paul (1 *Cor.*, IX, 1) : Si je ne suis pas l'apôtre des autres, au moins le suis-je de vous? Nous devons avoir pour eux les sentiments de tendresse qu'un père a pour ses enfants, et les porter tous également dans notre cœur. Nous devons être sensibles et compatir à leurs misères tant corporelles que spirituelles. Jésus-Christ ne put voir la multitude de ceux qui le suivaient pressés de la faim, sans en être touché de compassion : voilà pour les besoins du corps; mais, bien plus sensible encore au pitoyable aveuglement de Jérusalem, il ne put la voir sans pleurer sur elle (*Luc.*, XIX, 4) : voilà pour les besoins de l'âme. Nous devons donc soutenir ceux qui sont faibles, ranimer ceux qui se découragent, consoler ceux qui sont affligés, soulager ceux qui sont pauvres, ramener doucement ceux qui s'égarent; nous devons user de miséricorde à leur égard comme Dieu a usé de miséricorde envers nous, et leur donner gratuitement ce que nous avons reçu gratuitement nous-mêmes. Combien de pécheurs et de pécheresses, grand Dieu! aurais-je retirés de leurs désordres si, me montrant empressé à les aider dans la pauvreté, j'avais su leur donner à propos quelque secours, mendier secrètement pour eux les charités que je n'étais pas en état de leur faire par moi-même, profiter du gré qu'ils m'en auraient su pour leur apprendre à espérer en la Providence et à souffrir patiemment leurs maux en expiation de leurs péchés? Demanderai-je encore si avec cela j'aurais vécu en paix avec eux? mais comment auraient-ils rompu avec moi, puisqu'après Dieu j'aurais été leur recours, leur consolation et leur tout.

RÉFLEXIONS.

Quand mon indignation s'enflamme contre ceux qui me déplaisent, ou que mon humeur s'irrite contre ceux qui déplaisent à Dieu, ne pourrait-on pas me dire ce que Jésus-Christ disait à deux de ses disciples qu'un zèle indiscret animait : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes.* (*Luc.*, IX, 55.) Quand aussi je refuse de secourir ceux qui refusent à Dieu ce qu'ils lui doivent, voudrais-je que Dieu en usât de même à mon égard? Il faut donc qu'à l'avenir la douceur modère mon zèle et qu'elle en bannisse l'amertume et l'aigreur. Toute autre conduite ne peut que me brouiller avec mes paroissiens, et que me faire perdre leur confiance.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, où ont jamais plus paru votre douceur et votre miséricorde qu'à me souffrir malgré tant d'ingratitudes? Et comment ne chérirais-je pas ces deux vertus, puisque c'est en moi-même que vous en donnez aux autres un si bel exemple? Mais comment pourrais-je mieux marquer l'estime que j'en fais qu'en les pratiquant? J'y suis tout résolu, ô mon Dieu : daignez verser en moi *les bénédictions de votre douceur.* (*Psal.* XX, 4.)

SECOND POINT.

Porter tout le monde à vivre en paix.

Tel est le triste sort des petits endroits, qu'on y sait dans le moment ce qui s'y passe, et que telle chose, qui ne serait pas même aperçue dans une grande ville, suffit souvent pour mettre tout en trouble dans un village. C'est à l'attention du curé qu'est spécialement confié le soin de prévenir ou d'étouffer la discorde, et, pour cela, de bien examiner d'où elle part, pour être plus en état d'y appliquer les remèdes convenables.

Pour l'ordinaire, les plus grandes dissensions tirent leur source ou d'un vil esprit d'intérêt qui cherche à s'emparer des biens qu'on lui conteste, ou d'un violent ressentiment qui ne respire que la vengeance de quelque injure vraie ou prétendue, ou d'une basse et honteuse jalousie qui ne peut souffrir la prospérité d'autrui. Or, il est de l'habileté d'un curé de savoir appliquer à ces trois différents maux les remèdes qui leur conviennent.

1° La discorde causée par l'esprit d'intérêt. En cette manière, on ne doit pas espérer qu'un homme se désiste de ses poursuites, tandis qu'il les croira fondées dans le droit. Il ne serait pas même sage de prononcer pour ou contre sans l'avoir auparavant bien discutée. Mais, comme d'une part il se peut faire que, pour en décider, il nous faudrait plus de connaissance des lois que nous n'en avons, et que de l'autre il importe

souverainement au bien de la paix de faire cesser la division pour faire cesser le trouble, notre devoir est alors de ne rien omettre pour tâcher d'obtenir qu'on se concerte sur le choix de deux arbitres, et qu'on termine à l'amiable. Je croirais même qu'en genre au moins d'intérêt tant soit peu considérable, quelque instance qu'on nous fît d'adhérer au choix qu'on pourrait faire de nous, il serait beaucoup plus judicieux et plus prudent à nous de ne pas l'accepter. En obtenant l'arbitrage, nous obtenons une marque de la confiance qu'on a en nous ; mais, en arbitrant nous-mêmes, nous pourrions la perdre, et il est toujours mieux d'aller au plus sûr pour nous la conserver. Encore moins devons-nous prendre parti pour l'un des deux contendants contre l'autre : ce serait nous brouiller nous-mêmes avec ce dernier, en voulant les pacifier tous deux. Pour avoir la paix, nous ne devons pas même entrer dans les affaires de communautés. Comme il n'est que trop ordinaire de les voir presque déchirées par deux partis opposés, en prétendant partager leurs travaux, nous n'y gagnerions autre chose que de passer pour être nous-mêmes du nombre des factieux qui les désolent. Combien de curés, grand Dieu, qui pour vouloir se mêler de trop de choses, lesquelles ne sont pas de notre état, sont tous les jours les premiers à fomenter le trouble au lieu de l'apaiser? Aurais-je le malheur d'être de ce nombre?

2° La discorde causée par le ressentiment. Dieu veut bien que toute personne offensée pardonne l'injure qu'elle a reçue ; mais il veut aussi que tout aggresseur répare l'injure qu'il a faite. Or, nous voyons par une triste et continuelle expérience que, pour nourrir sa haine, le coupable rejette communément le tort sur l'innocent, et qu'il a recours à mille prétextes pour ne plus le voir, ni lui parler. Dans le temps même qu'on aperçoit le feu des dragons dans ses yeux, le fiel des aspics sur sa langue, toute la rage des démons dans son cœur contre son ennemi, il croira encore pouvoir se justifier en disant qu'il ne lui veut pas de mal : peut-être même sera-t-il assez aveuglé par sa passion pour se le persuader. Quelque déplorable cependant que soit un si grand mal, il ne doit jamais nous rebuter. Au contraire, plus la plaie paraît s'aigrir et s'irriter, plus aussi nous devons imaginer et employer les plus puissants moyens de l'adoucir. Tel est celui d'engager le vindicatif à bien examiner devant Dieu les suites de son animosité, le scandale qu'il cause, les troubles qu'il excite, le risque qu'il court pour son éternité. Que si, malgré les plus charitables représentations de notre part, il s'en tient toujours à dire qu'il ne veut point de mal à son ennemi, mais qu'il est tout résolu et tout déterminé de ne jamais plus le voir, ni lui parler; ressouvenons-nous bien que, sous quelque prétexte que ce puisse être, une telle proposition ne saurait jamais être recevable ; qu'elle est directement opposée au précepte formel que Jésus-Christ a imposé au coupable ; qu'elle constitue, d'une manière très-visible, dans un état de damnation ; qu'il n'y a jamais eu non plus, et qu'il ne saurait y avoir deux sentiments à cet égard ; et que plutôt que d'absoudre un de nos pénitents ou pénitentes qui seraient malheureusement dans de si criminelles dispositions, il vaudrait mille fois mieux pour nous que notre langue sèchât dans notre bouche (*Psal.* XXI, 16), que de lui donner une absolution en cet état.

3° La discorde causée par une basse et honteuse jalousie. La passion d'envie et de jalousie est quelque chose de si déplacé, de si déraisonnable, de si opposé à la droiture, à l'équité, à la probité, à l'humanité même ; elle est quelque chose de si vil et de si rempant dans les sentiments, de si bas et de si honteux, que par pure honte de soi-même il semble qu'on n'ose s'en reconnaître coupable. Cependant, quand je pense aux fréquents et terribles exemples que nous en avons dans l'Ecriture sainte, je ne sais si dans notre ministère elle ne demande pas d'autant plus notre attention, que, toute furieuse qu'elle est, elle doit être encore aujourd'hui très-commune. Quand donc je trouve dans nos livres saints que ce fut par pure envie que Caïn trempa ses mains dans le sang de son propre frère, et qu'en cela l'envie lui fit commettre le premier meurtre qui ait jamais été commis dans le monde ; quand j'y lis que de siècle en siècle, et presque sous tous les patriarches, la jalousie de ceux-là mêmes, à qui le peuple de Dieu était le plus utile, les portait continuellement à aller de nuit combler une grande partie de ses citernes pour faire mourir de soif tous ses bestiaux ; quand j'y vois un Saül si jaloux de tout le bien qu'on disait du jeune David, qu'il en vint jusqu'à le vouloir percer de sa lance : quand j'apprends dans l'Evangile même (*Matth.*, XXVII, 18) que ce fut par pure envie que les Juifs firent mourir Jésus-Christ; que puis-je penser de tant de gens qui, au moins autant qu'on en peut juger par les apparences, semblent n'avoir à combattre en ce monde que la prospérité des autres? Qu'une maison prospère, ils en sèchent de douleur, ils en prennent ombrage, ils cherchent à la détruire. C'est dans leur cœur une passion qui les tourmente, et qui quelquefois va jusqu'à la rage et la fureur. Mais, ainsi que je l'ai d'abord dit, comme eux-mêmes ont honte de la reconnaître en eux, ils auraient encore bien plus de honte de l'avouer ; et l'ulcère demeurant ainsi toujours profondement caché dans leur intérieur, comment pouvoir y appliquer le remède? Contre un si grand mal nous n'avons que la prière. Demandons à Dieu qu'il les change, et qu'il les convertisse.

RÉFLEXIONS

Me voici à la fin de ma retraite. Mais si j'en sortais sans avoir fait mon profit de toutes les grandes vérités que j'y ai méditées, Dieu ne me dirait-il point un jour de cet

méditation en particulier ce qu'il dit autrefois en pleurant sur l'infortunée Jérusalem : *Oh! si du moins en ce jour qui est pour toi, tu avais su connaître les choses qui étaient capables de te donner la paix!* (*Luc.*, XIX, 42.) Que manque-t-il en effet aux lumières qu'il a bien voulu me communiquer pour me faire comprendre de quelle importance il est pour moi d'avoir la paix avec lui et avec mes paroissiens? Ce peu de paroles ne renferment-elles pas tous mes devoirs, et ne m'apprennent-elles pas tout ce que je dois être aux yeux de Dieu et des hommes? Ne peut-on pas même dire que pour un curé *c'est là tout l'homme?* (*Eccle.*, XII, 13.) Pourquoi donc ne me formerais-je pas sur la multitude de leçons qu'elles présentent à mon esprit?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, c'est bien en effet le chemin de la paix que vous m'avez montré pendant toute cette retraite. Et sans me rendre coupable de la plus noire ingratitude, pourrais-je dire que je ne suis pas du nombre ceux *qui ne l'ont pas connu?* (*Psal*, XIII, 3.) Oui, mon Dieu, vous m'avez appris que c'était tout perdre, et que c'était vouloir me perdre moi-même que de n'avoir pas la paix avec vous; et par votre sainte grâce, c'est pour cela que je n'ai rien omis de tout ce qui pouvait me conduire à une sincère et parfaite réconciliation avec vous. Vous m'avez appris qu'en vous seul je puis trouver cette paix si désirable que le monde entier, avec tous ses faux charmes, ne saurait me donner (*Joan.*, XIV, 7); et en la perdant dans mon âme, vous m'avez fait éprouver qu'en effet c'est *une paix qui est au-dessus de tout sentiment.* (*Philip.*, IV, 7.) Vous m'avez appris qu'un des grands moyens de me conserver avec vous, c'est d'avoir aussi la paix moi-même avec tous les autres, et de travailler à l'entretenir, ou à la rétablir parmi eux. *Dieu de la paix* (*II Cor.*, XIII, 11), pacifiez tous les troubles des consciences, tous les troubles des familles, tous les troubles publics et particuliers de ma paroisse; et puisque vous ne régnez que dans la paix, faites que la paix y règne partout, afin que vous y régniez vous-même dans tous les cœurs. Ainsi soit-il.

LECTURE SPIRITUELLE POUR LE VENDREDI.

*Sur le règlement de vie.*

Ce serait une erreur de croire que, parce que nous voulons changer de vie, nous devions pour cela changer d'occupations. C'est au contraire des occupations de notre état que dépend notre perfection ; et comme c'est sur les devoirs qui sont propres de notre profession, que roulent presque toutes les actions de notre vie, pour nous rendre parfaits nous n'avons qu'à être grandement exacts à bien faire les actions communes et ordinaires de chaque jour.

Mais pour cela il est extrêmement important qu'avant que de sortir de retraite, chacun de nous se prescrive en son particulier à lui-même un règlement de vie, dans lequel il assigne aux actions accoutumées et les plus ordinaires de la journée une heure marquée et un temps déterminé, auquel chacune de ces mêmes actions devra être faite chaque jour. Faute d'avoir usé d'une précaution si sage, il en est plusieurs qui, avec les meilleures intentions, se trouvent quelquefois si pressés par le temps, qu'ils sont obligés, ou de laisser alors une partie de leurs devoirs, ou au moins de s'en acquitter avec tant de précipitation et si fort à la hâte, qu'il vaudrait presque autant pour eux de ne pas les remplir du tout. Dans nos emplois principalement, nous dépendons si fort du public, et nous sommes si souvent détournés de nos occupations ordinaires, qu'à proprement parler nous ne saurions jamais nous répondre d'un seul moment à nous. Autant donc que nous avons aujourd'hui à cœur de bien remplir à l'avenir toutes nos obligations, autant est-il convenable que, prévoyant en général les divers embarras qui peuvent nous survenir chaque jour au moment que nous nous y attendrons le moins, nous disposions tellement toutes choses, que ce qui n'aura pu se faire dans un temps de la journée puisse commodément se faire en un autre. Le grand secret pour cela c'est de s'y prendre de bonne heure chaque jour, et de faire dès le matin, où les moments sont communément plus libres, tout ce qu'il y a de plus essentiel dans les devoirs ordinaires de la journée, afin que, les embarras survenant, nous ne nous trouvions pas comme suffoqués par le temps tout le reste du jour.

Pour donner présentement tout l'ordre convenable au règlement de vie que nous devons nous tracer à nous-mêmes, et pour y procéder avec méthode, nous n'avons simplement qu'à bien observer d'abord que, parmi nos actions ordinaires de chaque jour, il y en a quelques-unes qui ont un rapport immédiat à Dieu, quelques autres qui ont un rapport immédiat à nous-mêmes. Les premières sont les actions de piété; les secondes, les actions de charité : les troisièmes les actions que le triste sort de la condition humaine a rendues pour chacun de nous des actions de nécessité. Cette observation une fois faite, réunissons dans un seul et même point de vue toutes nos actions accoutumées de chaque jour : les tenant ainsi rassemblées sous nos yeux, faisons-en le triage pour les placer ensuite comme dans trois classes différentes, chacune selon l'un des trois rapports que nous venons d'observer; et marquons à chacune en particulier le temps et le moment du matin ou du soir, auquel il sera plus convenable de la fixer.

Sur un tel plan, commençons par les actions de piété. Tout curé qui veut bien vivre doit faire inviolablement tous les jours sa prière du matin et du soir, réciter l'office divin ; donner au moins quelque peu de temps à l'oraison mentale, dire la sainte messe, vaquer à quelque lecture spirituelle, et user à son choix de quelque autre pratique de dévotion, pour se ménager dans le ciel, parmi les saints et saintes du paradis, quelque puissante protection auprès de Dieu.

Il serait peut-être trop honteux pour des personnes de notre état de supposer qu'un prêtre, ou un curé même, manquât pour la plupart du temps à faire sa prière du matin et du soir. Sans examiner donc si en effet il ne s'en trouve point qui portent jusque là l'abandon de leurs devoirs, bornons-nous ici à remarquer combien il serait impie de nous lever et de nous coucher comme des athées, combien il serait scandaleux de donner un tel exemple d'irréligion à un domestique qui en serait témoin, combien même nous serions inexcusables de négliger une obligation si importante, quoiqu'elle soit d'une si courte durée ; et disons-nous bien à nous-mêmes que ce serait se soucier fort

peu de bien passer la journée que de la commencer si mal.

A la vérité, grâces au précepte qui nous oblige tous au bréviaire, la récitation journalière de l'office divin court un moindre risque d'être omise. Comme il n'y va pas de moins à chaque transgression que d'un nouveau péché mortel, il faudrait être bien perdu de conscience pour ne se faire qu'un jeu d'un état si déplorable. Si même il se trouvait ici quelqu'un de nous qui eût jamais été dans une si malheureuse situation, la retraite doit avoir déjà bien changé de pareilles dispositions. Mais plus nos résolutions sur ce sujet seront sincères, plus aussi elles doivent nous porter à aller au-devant de tout ce qui pourrait nous empêcher de remplir un devoir si essentiel, ou au moins nous jeter dans une espèce d'impossibilité de nous en bien acquitter. Or, par rapport à l'office en particulier, il n'est point de précaution à prendre qui soit plus propre à écarter ces deux sortes de dangers que de réciter les différentes parties de notre office, aux différents temps que l'Eglise elle-même nous a marqués pour cela dans la journée. Au moyen de cet arrangement, outre qu'en destinant ainsi un temps fixe et précis à chaque portion de l'office, on s'assure que l'office se dira : en lui destinant aussi un temps propre et commode pour le dire, on s'assure encore qu'on aura tout le loisir de le bien dire. Au contraire, qu'un curé nommément renvoie son office jusqu'au soir, et qu'au moment qu'il se disposait à le commencer à l'entrée de la nuit, il vienne à être appelé pour un malade qui se meurt ; que la maison où on l'attend se trouve située à l'extrémité de sa paroisse; que le chemin pour y aller soit bordé de précipices, comme il ne l'est que trop dans nos montagnes; qu'alors précisément il soit tout couvert de neige ou de glaçons; que les ténèbres de la nuit soient si épaisses qu'on ne voie nullement où mettre le pied, et qu'il faille un temps considérable pour pouvoir s'en tirer : supposons encore qu'arrivé enfin à son terme, ce curé ait affaire, ou à quelqu'un de ces entêtés qu'on ne peut, même à la mort, ni fléchir, ni réduire, ou à quelqu'une de ces consciences embarrassées dont la confusion et le désordre demande les plus longues discussions : tout cela ne peut-il pas arriver ? rien de tout cela n'arrive-t-il même jamais? Hélas ! à combien de nous cela ne sera-t-il pas souvent arrivé ? Alors donc, avec la meilleure intention du monde, comment ce curé s'y prendra-t-il pour dire son office du jour ? Dès que le temps lui manque, n'est-il pas forcé de l'omettre ? Ou si, à son retour chez lui, il lui reste encore quelque lueur d'espérance de pouvoir le dire avant minuit, ne sera-ce pas si fort à la hâte qu'il n'est à rien de tout ce qu'il dit ? Dira-t-il que ce n'est pas sa faute ? Mais à qui est-ce donc la faute d'avoir tant différé ?

Qui de nous peut ignorer que le même précepte qui nous oblige à dire l'office, nous oblige aussi à le bien dire ? Cependant en combien de manières ne peut-on pas, par la seule façon de réciter son bréviaire, se rendre aussi coupable que si on l'avait tout à fait omis ? Toute prière faite à Dieu est un culte qu'on lui rend, et tout culte rendu à Dieu demande qu'on s'en acquitte avec respect, avec attention et avec dévotion. Les anges tremblent devant Dieu en le louant. Aussi, disait le patriarche Abraham, comment oserai-je lui adresser ma prière, moi qui ne suis que cendre et que poussière ? (*Gen*, XVIII, 27.) Que dire présentement de tous ces ecclésiastiques et de tous ces prêtres qui disent leur bréviaire avec une précipitation où l'on ne saurait bien distinguer soi-même les paroles qu'on prononce, avec un air de négligence, et dans des postures quelquefois si peu décentes, qu'on n'oserait parler ainsi à quelque personne que ce pût être, pour qui on aurait la moindre considération ? Où est cette attention si nécessaire dans ceux qui semblent affecter d'aller positivement chercher des distractions, en se faisant une habitude de ne jamais, ou presque jamais, dire leur bréviaire qu'à la fenêtre, pour voir tous les passants ; ou que dans des chemins et des places publiques, pour remarquer ce qui s'y fait, et pour entendre tout ce qui s'y dit ? En tout cela, comment trouver la moindre ombre de dévotion ? Mais en tout cela aussi comment remplir les obligations de son bréviaire ? Et comment ne pas nous écrier avec saint Augustin : Grand Dieu ! qu'est-ce qui pourra me justifier devant vous, si mes prières mêmes ne servent qu'à me condamner ?

Parmi ses actions de piété, tout homme qui veut bien vivre, doit encore donner chaque jour quelque temps à l'oraison mentale. Inutilement dirait-on qu'on ne sait pas la faire. Il est vrai qu'il est honteux, pour le sacerdoce en particulier, de ne trouver peut-être aucun prêtre dans nos campagnes qui en fasse usage. Mais qui est-ce qui ne saurait pas repasser dans son esprit les bienfaits qu'il a reçus de Dieu, et le besoin qu'il a de son secours pour échapper à mille dangers qui le menacent ? Ce qui n'est que trop certain, c'est, comme dit le prophète Isaïe, que tout le mal de l'homme vient de ce que nul ne réfléchit sur son état. Quelle preuve plus sensible pourrions-nous en avoir, que ce qui se passe aujourd'hui en nous-mêmes? D'où vient que dans cette retraite nous sommes si touchés des plus grands sentiments de Dieu, si pénétrés du regret de l'avoir offensé, si résolus de mener à l'avenir une vie bien différente de celle que nous avons menée jusqu'ici ? C'est que dans la retraite nous avons assidûment vaqué à l'oraison mentale. D'où vient au contraire qu'auparavant nous vivions si éloignés de Dieu ? C'est que nous ne méditions pas, et que nous ne pensions jamais à lui. Plaçons donc dans les arrangements que nous allons faire, un temps qui soit marqué pour l'oraison.

Il serait même à souhaiter que ce temps fût tellement placé, qu'il précédât immédiatement le temps de la sainte messe. Sortant alors du pied de notre oratoire tout pleins des grands sentiments que nous viendrions de puiser dans la méditation, nous serions aussi bien mieux en état de monter ensuite à l'autel et de célébrer nos saints mystères avec toute la ferveur convenable. Que peuvent penser nos paroissiens, lorsque, venant à comparer nos discours avec nos propres exemples, ils voient d'un côté combien fortement nous leur recommandons de n'approcher jamais de la sainte table que dans l'esprit du plus profond recueillement, et que de l'autre ils nous voient nous faire une coutume de monter nous-mêmes à l'autel sans aucune sorte de préparation? Autres devoirs de tout curé nommément par rapport à la sainte messe : c'est que dans toute paroisse où il y a deux prêtres, il y ait, tous les jours ouvriers, une de leurs deux messes qui se dise exactement et constamment à l'aube du jour pour les gens de travail ; et que, les jours ouvriers encore, la seconde messe qui se dit dans le haut du jour, se dise non-seulement chaque jour à une même heure, mais encore que le prêtre ne la commence jamais qu'après en avoir fait sonner deux fois le signal à une convenable distance l'une de l'autre, afin de donner au public le temps de se rendre à l'église pour y assister au saint sacrifice. On ne saurait croire combien cette attention attire de bénédictions du ciel sur ceux qui sont exacts à remplir ces deux devoirs.

A nos actions ordinaires de piété nous devons encore mêler chaque jour quelque lecture spirituelle. Elle a servi à la conversion d'une infinité de pécheurs, et elle sert encore tous les jours de nourriture à la vraie dévotion. Mais quelque bons et quelque saints que puissent être les livres que nous lirons, tout dépendra de la manière de les lire. Les lire avec trop de vitesse, ce serait s'exposer à n'en rien retenir. Lire trop à chaque fois, ce serait se charger trop la mémoire d'idées confuses qu'on ne saurait ensuite bien arranger dans son esprit. Lire pour trouver de quoi composer soi-même quelques ouvrages de sa façon, ce serait une étude qui dessèche, et non pas une lecture qui nourrit. Lire pour contenter son goût par la beauté du style ou par la délicatesse des pensées, ce serait abandonner les fruits pour ne cueillir que les fleurs. Afin donc de profiter d'une lecture spirituelle, il faut d'abord élever nos cœurs vers Dieu et lui demander les lumières de son esprit. Il faut ensuite lire posément et bien peser tout ce qu'on lit, afin qu'il fasse en nous de plus fortes impressions. Il vaut beaucoup mieux lire moins chaque jour, et donner à la fin quelque temps à la réflexion. Par ce double moyen, nos lectures deviendront des espèces de méditations qui, consacrées moitié à l'un, moitié à l'autre de ces deux moyens, ne sauraient nous être que très-utiles Une demi-heure en tout n'est pas trop dans chaque après-dînée.

Pour dernier point de règlement touchant nos actions ordinaires de piété, nous devons ajouter à ce que nous avons déjà marqué, quelque pratique de dévotion envers nos saints anges, nos saints patrons, et surtout envers la très-sainte Vierge. C'est à quoi un bon chrétien ne doit jamais manquer chaque jour. Pour juger de l'utilité d'une si sainte pratique, on ne citera ici qu'un seul trait, mais qui, bien médité et bien approfondi, dira tout ce qu'on en saurait dire. C'est qu'ayant vu en bien des occasions des conversions qui semblaient miraculeuses, et qu'ayant voulu savoir de ces mêmes pécheurs convertis à quoi ils attribuaient eux-mêmes des changements si inespérés, nous sommes en état d'assurer que nous n'en avons jamais trouvé aucun qui ne nous ait répondu qu'ils croient en être redevables, après Dieu, à la médiation de la très-sainte Vierge, à laquelle ils n'avaient jamais manqué depuis un certain temps, d'adresser chaque jour quelque prière, ou de faire quelqu'autre pratique de dévotion en son honneur. L'un jeûnait tous les samedis, l'autre récitait ses *litanies* ou son *chapelet* : tous étaient exacts à l'invoquer régulièrement tous les jours. Usons de la même méthode, et espérons-en le même succès.

Après les actions de piété qui ont un rapport immédiat à Dieu, viennent les actions de charité qui ont un rapport immédiat au prochain. Et comme c'est sur cette matière que nous avons aujourd'hui même fait nos deux dernières méditations, c'est là aussi que nous trouverons ce que nous devons régler à cet égard. En substance, par charité pour nos paroissiens, nous devons : 1° prier souvent pour eux dans le jour; 2° nous appliquer à l'étude pour nous mettre en état de les bien instruire ; 3° prendre un temps marqué dans la journée pour aller visiter, consoler et secourir ceux qui languissent dans des maladies habituelles, et pour voir s'il n'y aurait point moyen de rétablir la paix dans les familles dont l'esprit de discorde l'a bannie.

Enfin viennent les actions ordinaires qui ont un rapport immédiat à nous-mêmes et à nous seuls. Telles sont les affaires temporelles qui nous regardent personnellement, et que nous pouvons avoir à soigner. Je dis qui nous regardent personnellement, et dont, par la nature même des revenus de notre bénéfice, nous pouvons être chargés; et à celles-là on doit seulement se prêter, sans jamais s'y livrer. Car pour ce qui est des affaires temporelles des grands, à l'administration desquelles il se trouve quelquefois d'indignes prêtres qui ne rougissent pas de s'asservir, on ose le dire, il n'est point d'assujettissement et de servitude plus honteuse pour des personnes de notre état. En effet, que des ministres du Dieu vivant deviennent comme les domestiques et les valets de ceux en la protection desquels ils espè-

rent, est-il rien de plus bas, de plus servile et de plus capable d'avilir en eux la dignité de leur caractère? Non, non, dit l'apôtre saint Paul (II *Tim.*, II), dès qu'on s'est engagé dans la milice de Dieu, on ne doit plus s'ingérer dans les affaires du siècle, pour plaire à celui à qui on veut se rendre agréable. Aussi les canons imposent-ils les plus grièves peines, non-seulement aux prêtres, mais aux clercs mêmes qui viendraient à violer ce commandement de l'Apôtre.

Tel est en substance le règlement de vie que nous devons nous prescrire à nous-mêmes. Dressons-le aujourd'hui même avant que de nous coucher. Portons-le demain matin au pied de l'autel pour demander à Dieu de le bénir; et emportons-le avec nous, bien résolus, avec la sainte grâce de l'observer inviolablement tous les jours jusqu'au dernier jour de notre vie. *Faites cela*, nous dit le Fils de Dieu, *et vous vivrez.* (*Luc.*, X, 28.) *Paix et miséricorde*, s'écrie l'apôtre saint Paul, *à quiconque suivra ce règlement.* (*Gal.*, VI, 16.) Mais aussi tâchons d'en remplir tous les engagements avec ferveur, et n'oublions pas cette terrible vérité du prophète Jérémie : *Malheur à celui qui fait l'ouvrage de Dieu négligemment.* (*Jerem.*, XLVIII, 10.)

## ENTRETIEN

### POUR LA CLÔTURE DE LA RETRAITE.

### *Sur la reconnaissance envers Dieu.*

Nous serions bien ingrats, mes très-chers frères, si après tant de nouvelles et de si grandes grâces que nous venons de recevoir de Dieu dans cette sainte retraite, nos cœurs n'étaient pas enflammés de son amour, et embrasés des plus ardents désirs de lui en marquer toute notre reconnaissance. Dans quels sentiments devons-nous donc finir ces saints exercices?

Nous devons sortir de retraite pleins de sentiments de reconnaissance envers Dieu : premier point. — Nous devons sortir de retraite pleins de résolution de témoigner à Dieu toute notre reconnaissance : second point. — Reconnaissance affective, et dont nos cœurs doivent être tout pénétrés. Reconnaissance effective, et qui doit se manifester par les effets. C'est tout le partage de cet entretien.

### PREMIÈRE PARTIE.

Pour nous former une idée nette et précise des grands sentiments de reconnaissance que nous devons tous à Dieu, nous n'avons qu'à examiner combien ces mêmes sentiments sont justes et légitimes dans leur cause, combien ils doivent être vifs et animés dans leur affection, combien ils peuvent devenir intéressants pour nous dans leurs suites. Sur quoi donc est fondée la reconnaissance que nous devons tous à Dieu? A quel point de chaleur doit-elle être portée dans nos cœurs? De quelle conséquence serait pour nous notre négligence à nous acquitter envers Dieu d'un devoir si essentiel. En trois mots : Quels sont les motifs? Quelle est la mesure? Quelle est l'importance de notre reconnaissance envers Dieu? Trois articles de la plus solide instruction. Je vais les développer.

Tout bienfait reçu nous porte par lui-même à la reconnaissance; et il faudrait être bien dénaturé pour n'en tenir aucun compte à la personne qui nous en aurait gratifiés. Qu'un homme concoure à l'avancement de notre fortune, ou qu'il nous aide à nous tirer d'un mauvais pas : qu'il fournisse à notre subsistance, ou qu'il nous mette en état de pourvoir par nous-mêmes à nos besoins : qu'il nous appuie de son autorité ou de son crédit; ce sont-là comme autant de liens qui nous attachent à lui, et qui dans les âmes bien nées font souvent, par le plus juste retour, qu'elles s'immoleraient pour son service. Aussi de tous les motifs qu'on ait jamais employés dans l'Ecriture sainte pour faire rentrer les Israélites dans leurs devoirs, celui qui parut toujours le plus puissant et le plus efficace pour les ramener à Dieu, c'était celui de la reconnaissance. Sourds à la voix de leurs prophètes, insensibles à toutes les promesses, endurcis contre toutes les menaces, ils n'en demeuraient pas moins indociles jusque sous les coups mêmes dont Dieu frappa si souvent leur obstination dans le mal. Mais quand on leur rappelait cette prodigieuse quantité de prodiges qu'il avait opérés en leur faveur, la double captivité dont il les avait délivrés, la manne miraculeuse dont il les avait nourris dans le désert, le grand nombre d'ennemis qu'il leur avait soumis, les gras pâturages dans lesquels il les avait établis, et dont ils étaient encore en possession; au seul souvenir de tant de bienfaits, on voyait toute la dureté de leur cœur se ramollir, et on les entendait s'écrier avec le Roi-Prophète : *Béni soit* à jamais *le Dieu d'Israël.* (*Psal.* XL, 14.) *La grandeur de ses miséricordes est au-dessus de tous ses autres ouvrages.* (*Psal.* CXLIV, 9.) Non, il n'en a jamais fait autant pour aucune autre nation, et nous ne cesserons jamais de raconter ses merveilles. (*Psal.* CXLVII, 20; LXXIV, 2.)

Sur ce principe, mes très-chers frères, comment, animés par un même motif, ne serions-nous pas aussi tout pénétrés des mêmes sentiments? Indépendamment de ces grâces générales de la bonté de Dieu qui, quoique communes à tous, ne laissent pas de nous regarder comme si nous étions les seuls au monde à qui elles eussent été accordées, telles que sont celles de la création et de la rédemption des hommes : indépendamment même de toutes ces grâces particulières qui nous ont toujours été personnelles, et au moyen desquelles Dieu nous a, par une providence spéciale, éloignés de tant de dangers, garantis de tant d'accidents, préservés en tant d'occasions d'une mort qui, dans l'état du péché, nous aurait été si funeste : sans aller reprendre les choses de si loin, et pour nous borner ici uniquement aux bienfaits signalés dont il vient de nous

combler dans la retraite, quelles grandes grâces ne sont-ce pas pour nous que d'y avoir été appelés, que d'y avoir été remplis de tant de lumières, que d'y avoir été touchés d'une manière si forte et si sensible ?

Je dis d'abord : d'y avoir été appelés. Hélas ! combien d'autres y auraient trouvé leur salut, et qui peut-être ne se sauveront jamais. Nous-mêmes, pour avoir négligé par le passé de recourir à un si grand moyen de sanctification, dans quelles affreuses dissipations n'avions-nous pas donné ? Encore, pour nous y attirer, a-t-il peut-être fallu qu'on nous fît quelque espèce de violence, et qu'en quelque façon *on nous forçât de nous y rendre.* (*Stat. synod.*) Au dedans de nous-mêmes ne cherchions-nous point des prétextes pour nous dispenser d'y assister ? N'avons-nous pas au moins éprouvé une répugnance et une résistance intérieure, qui nous y ont fait venir à contre-cœur ? Pauvres aveugles que nous étions, quelle perte n'aurions-nous pas faite ! Mais quand nous nous opposions ainsi à notre bonheur, quel autre que Dieu a si bien disposé toutes choses, qu'enfin nous en avons heureusement profité ?

Je dis encore : de quelle abondance de lumières n'y avons-nous pas été remplis ? Hélas ! sur combien de points essentiels à notre salut ne nous étions-nous pas toujours fait de faux principes qui nous conduisaient à notre perte ? Pouvions-nous ignorer, par exemple, qu'en genre de censures encourues par le seul fait, elles ne sont pas simplement comminatoires ? Cependant avions-nous jamais donné une sérieuse attention à celles qui, tant de fois publiées dans nos synodes, lient *par le seul fait* dans ce diocèse ceux qui, sans sujet légitime et sans permission, s'absentent pendant un certain temps des conférences ou de leurs paroisses ? Pouvions-nous même absoudre ceux de nos confrères que nous y savions plongés ? N'avions-nous pas réellement les mains liées ? De quelle grâce ne vous sommes-nous donc pas redevables, ô mon Dieu, de nous avoir enfin dessillé les yeux sur des prévarications si énormes, et sur tant d'autres qui n'étaient pas moins propres à former pareillement en nous une fausse conscience ?

Ajoutons à tant d'illustrations dont Dieu a éclairé nos esprits, toutes ces précieuses et divines touches de la grâce qui, dans quelques-unes de nos méditations, ont si fort attendri nos cœurs, et rendu si douces jusqu'aux larmes amères qu'elles nous faisaient répandre. Quelle différence alors, mes très-chers frères, de nous-mêmes à nous-mêmes ? Autrefois, dans le train commun et ordinaire de la vie, les plus fortes vérités de la religion ne nous affectaient même pas ; les prédications et les lectures ne faisaient aucune impression sur nous ; la vue même des cadavres ne nous faisait plus aucune sensation : à peine songions-nous, jusque sous les éclats du tonnerre, que nous pouvions en être écrasés. Nos cœurs étaient devenus comme insensibles à toutes les atteintes de la grâce. Mais depuis que dans la retraite cette même grâce du Seigneur a, par la force et la suavité de son onction, ramolli en nous ces mêmes cœurs qui auparavant avaient toute la dureté de la pierre, combien ces mêmes cœurs sont-ils devenus souples et dociles à toutes ces divines impressions ? Quelle douleur n'avons-nous pas ressentie d'avoir tant offensé un Dieu si bon, un Père si tendre, un Maître si libéral ? Quelle confusion n'avons-nous pas eue d'avoir si fort manqué à l'amour que nous lui devons, d'avoir commencé si tard à l'aimer, et de l'aimer encore si peu ? Or, un si grand et si heureux changement, d'où pourrait-il être parti que de la droite du Seigneur ? (*Psal.* LXXVI, 11.)

Quelle mesure donc devons-nous donner à notre reconnaissance envers Dieu ? Il faut qu'elle soit proportionnée à la grandeur de ses bienfaits. Ce n'est pas que, telle chose que nous fassions, nous puissions jamais y atteindre ; mais au moins Dieu veut que nous y aspirions. Pour tâcher d'y parvenir, commençons par bien comprendre, autant qu'il nous sera possible, toute l'étendue de l'amour que Dieu a toujours eu pour nous, et efforçons-nous ensuite, avec la grâce, de donner la même étendue aux sentiments du juste retour que nous devons avoir pour lui. Mais par où pourrons-nous juger de la grandeur de son amour ? Lui-même nous a suggéré dans l'Evangile une règle sûre pour le connaître. C'est d'en juger par le nombre et le prix de ses bienfaits. *Un certain créancier*, dit Jésus-Christ (*Luc.*, VII, 41-43,) *avait deux débiteurs, dont l'un devait cinq cents deniers d'argent, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit à l'un et à l'autre la somme qu'ils lui devaient. A votre avis, lequel donc l'aime davantage ? J'estime, répondit Simon, que c'est celui à qui il a remis une plus grande somme. Jésus lui dit : Vous avez bien jugé.*

Telle est en effet la mesure que nous devons à notre reconnaissance. Non-seulement Dieu veut que nous soyons en général sensibles à ses bienfaits ; mais il exige encore plus en particulier, que notre reconnaissance augmente à proportion de ses largesses. En voulez-vous voir dans l'Ecriture un exemple bien propre à nous servir de modèle ? C'est celui du jeune Tobie. Vous savez quelle providence particulière de Dieu il y avait eu sur lui. Mais quand il fut question d'en expliquer sa parfaite reconnaissance, comment s'y prit-il ? Il commença par se rappeler tous les prodiges de bonté que Dieu avait faits en sa faveur. Le conducteur qu'il m'a donné, s'écria-t-il, m'a toujours garanti de tout accident. C'est lui qui a ménagé mon établissement, et qui a réprimé les efforts de l'enfer qui s'y opposait. Moi-même, il m'a empêché d'être dévoré par un monstre qui attentait à ma vie. C'est lui encore qui a rapporté chez moi la lumière du jour qu'on y avait perdue, et

qui nous a tous comblés de toutes sortes de bien. Que trouverons-nous, ajoute-t-il, qui soit digne de tant de bienfaits? et par quel moyen pourrons-nous jamais les reconnaître? (*Tob.*, XII, 3, 4.)

Image bien naturelle, mes très-chers frères, de la conduite que nous devons tenir pour tâcher de donner à nos sentiments de reconnaissance envers Dieu tout le degré de chaleur et toute la vivacité qu'ils doivent avoir. C'est de réunir sous un même coup d'œil toutes les grâces dont Dieu vient de nous combler dans la retraite, afin de nous animer par là à correspondre à tant de bienfaits. Que devons-nous donc nous dire à nous-mêmes? Ah! Seigneur, est-il nécessaire qu'on me l'apprenne? Eh! qui est mieux instruit que moi-même des grands dons que vous venez de me faire? Oui, mon Dieu, je m'étais égaré, et vous avez eu pitié de moi. De moi-même je ne pouvais retourner à vous, et vous m'avez prévenu; j'étais sourd à vos instructions et vous m'avez fait entendre votre voix; je différais toujours de me rendre, et vous m'avez toujours attendu; je redoutais la violence que j'aurais à faire à mes passions, et vous m'avez encouragé; je méritais tous vos plus grands châtiments, et vous avez versé sur moi tous les plus grands trésors de votre miséricorde. Loin de trouver en vous un juge en colère, je n'y ai trouvé que le Père le plus tendre. J'étais perdu, et me voilà retrouvé; j'étais mort à la vie de la grâce, et j'ai lieu de présumer que, par un pur effet de vos bontés, me voilà enfin ressuscité. Après tant et de si grands bienfaits, que n'ai-je, ô mon Dieu, l'amour des séraphins pour répondre à tant d'amour! heureux sentiments que ceux-là, mes très-chers frères, mais prenons-y bien garde; malheur à nous, si nous venions jamais à les perdre!

Il nous est en effet si important de les graver bien profondément dans nos cœurs, que nous ne saurions jamais prendre trop de précautions pour empêcher qu'ils ne s'effacent. Si le temps de la retraite durait toujours, loin d'appréhender qu'ils ne vinssent à s'éteindre, il y aurait au contraire à espérer qu'ils s'enflammeraient toujours de plus en plus. Mais dans la vie agitée que nous allons reprendre dans nos paroisses, à moins d'une extrême vigilance sur nous-mêmes, il sera toujours très-dangereux qu'ils ne s'affaiblissent peu à peu, et qu'à la fin peut-être ils ne s'évanouissent tout à fait.

Cependant vous n'ignorez pas ce que nous enseigne sur cela saint Grégoire. La leçon qu'il nous donne, revient même trop souvent dans notre office, pour que vous ayez pu l'oublier: *Plus*, dit-il, *les bienfaits que nous avons reçus de Dieu sont considérables, plus aussi le compte que nous lui en rendrons sera terrible* (Hom. 9 *in Evang.*) Chacun doit donc, ajoute-t-il, se montrer d'autant plus affectionné au service de Dieu, que Dieu s'est montré plus libéral en son endroit. L'ingratitude a quelque chose de si noir, que c'est un des vices qu'il a le plus en horreur. C'est même le seul auquel Jésus-Christ ait paru sensible dans l'Evangile. Qu'on s'efforce de décrier sa doctrine et sa personne même; qu'on empoisonne jusqu'à ses miracles; qu'on le mette à mort par le plus ignominieux et le plus douloureux supplice, il n'en forme pas une seule plainte. Mais qu'il guérisse dix lépreux tout à la fois, et que des dix il n'en revienne qu'un seul pour l'en remercier : *N'êtes vous pas dix qui avez été guéris?* lui dit-il, *Où sont donc les neuf autres?* (*Luc*, XVII, 17.)

Aussi l'oubli des bienfaits reçus met-il obstacle aux secondes grâces que Dieu accorderait sans l'abus des premières. On demande quelquefois comment il se peut faire que, selon la parole du Fils de Dieu, on ôte quelque chose à celui qui n'a rien? *On ôtera*, dit-il, *à celui qui a déjà, et on lui ôtera encore ce qu'il n'a pas.* (*Luc.* XIX, 26.) Or néanmoins c'est dans les ingrats que cette même prédiction se vérifie tous les jours. On leur ôte tout le fruit des bienfaits qu'ils ont reçus, parce qu'ils méritent un pareil traitement par leur ingratitude; et on leur ôte aussi jusqu'à l'espoir d'en recevoir jamais de semblables, parce que, comme dit saint Grégoire, celui-là n'est pas digne de recevoir de nouvelles faveurs, qui ne rend pas grâces de celles qu'il a reçes. C'est encore dans ce même sens qu'on explique ces autres paroles que disait à Jésus-Christ le serviteur négligent, lequel n'avait pas fait valoir le talent que son maître lui avait confié pour le mettre à profit: *Vous ôtez ce que vous n'avez pas donné, et vous moissonnez ce que vous n'avez pas même semé* (*Luc.* XIX, 21); donnant toujours à entendre par là, que l'ingratitude nous prive d'une infinité de grâces que nous aurions reçues de Dieu si nous eussions été fidèles aux premières. Appliquons-nous donc ces paroles du Fils de Dieu, qu'il usera envers nous de la mesure dont nous nous serons servis nous-mêmes (*Matth.*, VII, 2); et mettons-nous bien dans l'esprit qu'à cet égard Dieu fera de notre propre conduite la règle de la sienne; c'est-à-dire, qu'il sera plus ou moins libéral envers nous, selon que nous serons nous-mêmes plus ou moins reconnaissants envers lui.

Heureusement, mes très-chers frères, à juger de l'avenir par nos dispositions présentes, il y a tout lieu d'espérer que Dieu voudra bien rendre éternels les grands sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il nous a inspirés pour lui. A quoi pouvoir le mieux comparer, qu'à cette ardeur extrême de le servir dont se sentirent transportés tous les Hébreux, lorsque, délivrés enfin de la servitude d'Egypte, ils se virent triomphants de tous leurs ennemis, et marchant de victoire en victoire pour aller se mettre en possession de la terre promise? Imaginez-quelle dut être la sensibilité de leurs cœurs, lorsqu'ils virent toute l'armée des Egyptiens ensevelie dans les eaux de la mer Rouge, et qu'ils se trouvaient par là enlevés à ses poursuites. D'une part on voyait une nation

maudite périr dans les flots, et de l'autre on voyait *une nation sainte, un peuple choisi, un sacerdoce royal* (I *Petr.* II, 9), qui, échappé aux plus grands dangers, marchait à la lueur d'une nuée éclatante de lumière vers la terre de promission, et entonnait des cantiques de louange à la gloire du vrai Dieu. Mais le spectacle que Dieu présente ici à nos yeux, n'est-il pas encore plus touchant, puisque le bienfait est bien autrement considérable? Là, il est vrai, Dieu délivrait son peuple de la cruelle servitude où l'avaient toujours tenu les Egyptiens, et il allait le mettre en possession d'une terre où le lait et le miel coulaient en abondance. (*Exod.* III, 8.) C'était même par des prodiges où éclatait la force de son bras, qu'il se montrait leur bienfaiteur. Mais en tout cela il ne s'agissait pour eux que des biens et de la vie de ce monde. Il n'était question que de la graisse de la terre. Ici au contraire, c'est de la rosée du ciel que Dieu vient de nous faire part. Comme eux, nous étions assujettis à des maîtres cruels, en demeurant asservis à la tyrannie d'une multitude de passions qui nous tenaient comme enchaînés sous la puissance des démons. Comme eux, nous gémissions dans le plus dur esclavage, sans pouvoir de nous-mêmes en secouer le joug. Comme eux encore, nous avions besoin, non-seulement de la puissance de Dieu même, mais d'une grâce toute particulière de sa bonté, pour qu'il voulût bien briser nos liens, malgré tant d'infidélités qui nous en rendaient si indignes, et ne consultant que ses plus grandes miséricordes; ce sont-là en substance les faveurs signalées dont il vient de nous combler. Qui de nous présentement ne regarderait pas comme dit à soi-même ce que Dieu leur dit, lorsqu'il leur recommanda de regarder ce jour de leur délivrance, comme celui de toute leur vie qui devait être le plus mémorable pour eux? Mais ce n'est pas tout que de sortir de retraite plein de sentiments de reconnaissance envers Dieu; nous devons encore en sortir pleins d'une ferme et inviolable résolution de lui témoigner en toutes choses notre juste et vive reconnaissance. C'est le sujet de mon second point.

### SECONDE PARTIE.

On peut dire de la reconnaissance ce que l'apôtre saint Jacques nous apprend de la foi, que c'est une vertu *morte sans les œuvres.* (*Jac.*, II, 20, 26.) Nous aurions beau jurer mille et mille fois à Dieu, en considération de ses bontés, le retour le plus vif et le plus parfait : si toutes ces protestations ne se réalisaient pas par les effets, ce serait tout au plus, ainsi que s'en explique saint Paul, *comme de l'airain qui résonne ou comme une timbale* qui ne fait que du bruit (I *Cor.*, XIII, 1); et on pourrait dire de nous, selon le langage de Jésus-Christ même que *nous n'honorons Dieu que du bout des lèvres*, mais que notre *cœur est loin de lui.* (*Matth.*, XV, 8.) Que notre amour, dit l'apôtre saint Jacques (II, 18), ne soit point en paroles, ni simplement sur la langue; mais qu'il soit effectif et véritable; et n'oublions pas que, pour qu'il soit véritable, il faut qu'il soit effectif.

Qu'avons-nous donc promis dans la retraite? Car c'est par notre fidélité à tenir nos promesses que nous pourrons juger si notre reconnaissance est sincère. Qu'avons-nous promis par rapport à Dieu? Qu'avons-nous promis par rapport à nos paroissiens? Qu'avons-nous promis par rapport à nous-mêmes? Voilà ce qu'il nous importe de bien repasser dans notre esprit avant que de sortir de retraite, afin qu'en nous retirant dans nos paroisses, nous y rentrions avec une résolution ferme et une détermination entière de témoigner à Dieu le gré infini que nous lui savons de ses bienfaits, par une fidélité inviolable à tenir toutes les paroles que nous lui avons données.

Qu'avons-nous promis par rapport à Dieu? Est-ce de réparer à l'avenir toutes nos négligences passées dans le soin que nous devons nous donner de maintenir, autant qu'il est en nous, sa sainte religion dans tout son éclat? Prenons pour modèle ce vaillant Machabée, qui, dès que Dieu lui eut accordé la victoire sur toutes les nations infidèles qui jusque-là lui avaient toujours fait la guerre, s'écria dans les transports de sa reconnaissance : Maintenant que tous nos ennemis sont confondus, sans perdre de temps, allons purifier et rétablir dans son premier éclat le saint temple qui a été profané. (I *Machab.*, IV, 36.) Pour cet effet, qu'en arrivant chez nous, ce soit là notre premier soin. Avant même que de remettre le pied dans notre propre domicile, dirigeons nos premiers pas vers notre église. Là, commençons à nous prosterner aux pieds de notre divin maître pour le remercier de la faveur signalée qu'il vient de nous faire, pour lui demander humblement pardon de toutes les négligences que nous y avons eues à son service et pour lui promettre de nouveau un soin tout particulier de la décoration de sa maison (*Psal.*, XXV, 8), de la propreté de ses autels, de la décence et de la dignité convenables de tout ce qui appartient au service divin.

Qu'avons-nous promis par rapport à nos paroissiens? N'est-ce pas d'être désormais beaucoup plus soigneux de pourvoir, autant qu'il dépendra de nous, à tous leurs besoins? Souffrez que je donne ici à chacun de vous la même commission que le patriarche Jacob donna à Joseph, son fils bien-aimé, et regardez-la comme une nouvelle mission que vous recevez de votre évêque. Mon fils, lui dit-il, allez vers vos frères. Voyez si tout leur prospère et informez-moi de l'état dans lequel vous les aurez trouvés. (*Gen.* XXXVII, 14.) Allez donc en diligence, anges (*Isa.*, XVIII, 2) de la terre, votre présence est nécessaire dans vos paroisses. Partez pour le lieu qui vous est échu en partage et qui fait une portion de la terre du peuple de Dieu. (I *Reg.*, XXII, 5.) Allez, au nom du Seigneur, lui consacrer tous vos

soins. Voyez en particulier si tout y est en bon ordre, s'il n'y serait arrivé rien de fâcheux en votre absence, s'il n'y aurait point quelques brebis égarées à ramener, quelques malades à visiter, quelques pauvres à soulager selon vos forces, quelques différends à terminer. Allez et voyez aux moyens d'y remédier.

J'avoue qu'une extrême vigilance demande de grands soins, et que, pour vaquer à tout, vous aurez souvent à vaincre la lenteur et la paresse, l'humeur et le caprice, les pesanteurs et les répugnances de la nature; mais c'est alors que vous verrez attachée à vos victoires cette manne cachée que Dieu ne donne qu'à celui qui sait se vaincre soi-même. (*Apoc.*, II, 7.) J'avoue encore qu'en bien des occasions la multitude de vos travaux et le poids de vos fatigues auront de quoi alarmer votre amour-propre; mais que ne peut pas, avec le secours de la grâce, un curé plein d'ardeur pour le salut de son troupeau? Il n'est jamais plus content que lorsqu'il a plus à faire. Il vole aux lieux où l'on l'appelle. Il n'est ni temps ni saison qui retarde sa course; il se nourrit de son travail et il y trouve sa consolation. Otez-le de cette vie apostolique et agissante, c'est un poisson hors de l'eau, vous le tirez de son élément. Alors son repos lui pèse, parce qu'il se regarde en un sens comme inutile, tandis qu'il est sans action; et parce que sa charité le presse, il s'écrie, comme notre divin Maître lorsqu'il était dans l'attente des travaux de sa passion : En quelle contrainte ne suis-je point jusqu'à ce que cela s'accomplisse? Aussi est-il rien de plus grand que de donner sa vie pour ses amis? Direz-vous que vous l'employez souvent pour des ingrats? je l'avoue encore. Mais si l'ingratitude vous déplaît et vous révolte si fort dans les autres, la vôtre, après tant de bienfaits reçus, ne déplairait-elle pas encore? N'oublions pas que Jésus-Christ a donné tout son sang pour ceux-mêmes qui le versaient.

Enfin qu'avons-nous promis par rapport à nous-mêmes? N'est-ce pas d'être toujours les premiers à pratiquer le bien que nous enseignons aux autres? Imitons donc ce généreux conducteur du peuple de Dieu, qui, exhortant ses enfants et ses frères à combattre vaillamment pour la gloire de Dieu, leur répétait sans cesse ces mémorables paroles : *Que tous ceux de vous qui ont du zèle pour la loi du Seigneur, se mettent à ma suite.* (II *Machab.* XV, 13.) Je promets solennellement de ne les engager à aucun combat sans marcher toujours à leur tête, et de ne leur rien prescrire sans être le premier à leur en donner l'exemple.

Telle doit être dans la pratique la conduite que nous devons tenir. Quand donc nous prêcherons aux autres la fidélité à leurs devoirs, il faut d'abord qu'ils nous voient fidèles nous-mêmes à remplir tous les nôtres. Quand nous leur recommanderons d'être assidus dans nos églises, fervents dans leurs prières, patients dans leurs souffrances, pacifiques envers leurs ennemis mêmes et éloignés de tout emportement de colère, détachés de tout sordide intérêt, réguliers dans toute leur conduite, il faut que toutes ces mêmes leçons qu'ils entendront de notre bouche, ils les trouvent déjà toutes tracées dans nos exemples, et c'est pour cela, disait l'apôtre saint Paul, que je prends un si grand soin de me bien conduire en toutes choses, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes. (II *Cor.*, VIII, 21.)

Mais pour cela aussi, mes très-chers frères, il faut user de la même précaution qu'employaient si fidèlement et si utilement tous ces mêmes conducteurs du peuple de Dieu que je viens vous proposer pour modèles. C'est des Machabées que je parle. Pour s'assurer le succès de leurs entreprises, leur premier soin fut toujours de recourir à Dieu par la prière. A chaque combat, dit saint Chrysostome (*in Psal.*, XLIII.), qu'ils avaient à livrer ou à soutenir contre les ennemis du saint nom de Dieu, avant l'action ils lui représentaient humblement qu'ils n'allaient combattre que pour sa gloire et ils le conjuraient de les guider, de les secourir et de les bénir dans leurs opérations. Ce n'est, dit l'apôtre saint Paul (I *Cor.*, III, 8), ni celui qui plante, ni celui qui arrose; mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. Aussi, ajoutait-il, pour pouvoir faire quelque bien dans les âmes, je prie sans cesse (*Ephes*, I, 16), je prie le jour et la nuit (I *Thess.*, III, 10), et ce n'est communément qu'après bien des larmes (II *Cor.*, II, 1) que j'obtiens le succès de ma demande. Dieu veut être prié; mais je veux surtout, dit le Seigneur, que ce soit le prêtre qui me prie pour le peuple. Priez donc pour lui sans relâche (I *Thess.*, V, 17), reprenait le grand Apôtre; mais pour attirer sur vous et sur tout le troupeau de nouveaux bienfaits, toutes les fois que vous vous mettrez en oraison et en prière, que vos demandes paraissent devant Dieu avec des actions de grâces. (*Philip.*, IV, 6.) Adressez-vous souvent à la reine des cieux, pour la supplier de vouloir bien les présenter elle-même au Seigneur. Vous savez par combien de grands miracles cette fidèle et puissante protectrice nous a déjà fait sentir son pouvoir auprès de son cher Fils. Sensible au culte que vous allez continuer de lui faire rendre, que ne devez-vous pas espérer d'une si bonne mère? Tenez pour certain que vous allez par là faire de grands biens dans vos paroisses et gagner à Dieu bien des âmes qui se seraient perdues sans cette dévotion. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que nous avons commencé ces saints exercices; c'est par votre assistance auprès de Dieu que nous les avons continués. Pouvions-nous les mieux finir, qu'en implorant toujours votre puissante protection?

Sortez donc de retraite, mes très-chers frères, animés du même feu dont les apôtres étaient remplis, quand ils sortirent du cénacle. Pourquoi Dieu viendrait-il de l'allu-

mer dans vos cœurs, si ce n'était pour le répandre? Que vos exemples servent à embraser de ce même feu sacré et divin tous les cœurs de ceux à qui vous en communiquerez les vives étincelles. Partez dans une ferme résolution de les en rendre participants. *Du reste, mes très-chers frères, tout ce qu'il y a de vrai, tout ce qu'il y a de pur, tout ce qu'il y a de juste, tout ce qu'il y a de saint, tout ce qu'il y a d'aimable, tout ce qui fait une bonne réputation, tout ce qu'il y a de vertu, tout ce qu'il y a de louable en fait de discipline, que ce soit là ce qui occupe vos pensées. Ce qu'on vous a enseigné, ce que vous avez appris, ce que vous avez entendu dire... mettez-le en pratique, et le Dieu de la paix sera avec vous.* (*Philip.*, IV, 8-9.) C'est ce que je vous souhaite de toute l'étendue de mon cœur. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

# MANDEMENT

## PORTANT L'ETABLISSEMENT D'UNE CEREMONIE DE PIETE

### POUR LE DERNIER JOUR DE CHAQUE ANNEE.

—

Pierre-François, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Sisteron, prince de Lurs, abbé de Notre-Dame de Corneville, conseiller du roi en ses conseils, etc. A tous les Curés et à tous les Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

Pour réveiller dans le cœur des fidèles, mes très-chers frères, la funeste indolence avec laquelle on voit les années finir, se renouveler et se succéder les unes aux autres, sans réfléchir que le temps qui coule avec tant de rapidité, intéresse le nombre de nos jours, et que sa course précipitée nous précipite nous-mêmes vers l'éternité; nous avons cru qu'il suffirait d'instituer une solennité qui, au moment que l'année finit, nous excitât à remercier Dieu du temps qu'il nous donne pour nous sauver, à lui demander pardon de l'abus que nous avons presque toujours fait du temps, jusqu'à nous en servir pour l'offenser, et à former les plus sincères résolutions d'employer mieux le temps à l'avenir, que nous n'avons fait par le passé.

A ces causes : ordonnons qu'à perpétuité le dernier jour de chaque année, on commence dès le matin par le son de toutes les cloches la solennité qui se devra faire le soir dans la forme suivante.

1° Le 31 du mois de décembre de chaque année, et au moment précisément du coucher du soleil, tout curé de notre diocèse, se tenant au pied de l'autel, avertira le peuple qu'on va chanter le *Te Deum*, pour remercier Dieu de nous avoir conservés encore cette année, et de nous avoir en cela accordé une grâce qu'il a refusée à tant d'autres qui sont morts dans la même année. Le curé tâchera en peu de mots d'exciter le peuple à la reconnaissance envers Dieu, et tout de suite il entonnera le *Te Deum*.

2° Le *Te Deum* chanté, on annoncera au peuple dans la forme ci-dessus, qu'on va chanter le *Miserere*, pour demander à Dieu un pardon public et solennel de tous les péchés qu'on a commis, et nommément des péchés dont on se sera rendu coupable pendant l'année qui viendra de s'écouler. En peu de paroles encore on fera sentir aux pécheurs, combien leur sort serait à plaindre, si Dieu les avait pris dans l'état du péché. Ensuite on entonnera le *Miserere*.

3° Le *Miserere* étant fini, on apprendra au peuple qu'on va chanter le *Veni, Creator*, pour demander la grâce de passer l'année qu'on sera sur le point de commencer, plus chrétiennement qu'on n'aura fait les années précédentes. Sur cela, toujours en très-peu de mots, on tâchera d'insinuer au peuple un saint désir d'employer mieux le temps à l'avenir qu'on n'a fait par le passé. Après quoi on entonnera le *Veni Creator*, à la fin duquel on donnera, selon la coutume, la bénédiction du très-saint sacrement.

Voulons que la susdite cérémonie se fasse tous les ans en même jour et à la même heure ci-dessus marqués, dans toutes les églises paroissiales de notre diocèse, à l'exception de toutes les autres églises. Voulons pareillement que dans la ville de Manosque nommément, où il y a deux paroisses, ladite solennité se fasse seulement dans l'Eglise principale, qui est celle de Saint-Sauveur; et nous l'ordonnons ainsi pour rendre la dévotion plus sensible par le concours de toute la ville en un seul et même lieu. Permettons néanmoins à tous les monastères de religieuses de faire la même cérémonie dans leurs chapelles, à condition toutefois qu'elles la feront portes clauses, et qu'il ne s'y trouvera que leur communauté seule. Recommandons à tous nos curés d'inviter tous les corps pour rendre la cérémonie plus auguste, et tous les prêtres tant séculiers que réguliers pour rendre le chant plus solennel. Exhortons généralement toutes les confréries d'y assister, et conjurons tous les confrères de tenir, autant que leurs facultés

le permettront, chacun un cierge allumé à la main, afin que, la cérémonie se faisant à l'entrée de la nuit, l'Église se trouve par ce moyen suffisamment éclairée. Enfin nous prions le Seigneur de verser ses plus abondantes bénédictions sur une solennité qu'il paraît nous avoir lui-même inspirée, dont nous avons déjà vu de grands biens touchant le salut des âmes, et que nous n'avons instituée que pour sa plus grande gloire.

Donné à Lurs dans notre palais épiscopal le 10 mai 1745.

PIERRE-FRANÇOIS, év. de Sisteron.

Par Monseigneur,
J. DAVID, ch. secret.

—

## MODÈLE

### DES TROIS PETITS DISCOURS INSINUÉS DANS LE MANDEMENT CI-DESSUS.

Premier discours.

L'année qui finit, nous avertit que nos années s'écoulent, que la vie passe, et que nous finirons bientôt nous-mêmes.

Combien y en avait-il ici l'an passé avec nous à une pareille cérémonie, qui ne sont plus? Ils faisaient des projets, ils comptaient sur leur santé, ils se flattaient d'avoir encore beaucoup de temps à vivre; et la mort les a enlevés au moment qu'ils s'y attendaient le moins.

Qu'a-t-il fallu pour les enlever? Une maladie de peu de jours, un accident peut-être de peu de moments les a mis au tombeau. Jeunes et vieux, tout a disparu avec la même rapidité.

Qu'ont-ils emporté avec eux de ce monde? Rien du tout. Comme ils n'y avaient rien apporté en naissant, ils n'en ont non plus rien emporté en mourant. Biens, honneurs, plaisirs, amis, parents, rien de tout cela ne les a suivis dans le tombeau. Ils sont rentrés seuls dans le sein de la terre, d'où nous sommes tous sortis.

A qui sommes-nous redevables de n'être pas morts comme eux cette année? Ah! Seigneur, puis-je les devoir qu'à votre miséricorde seule? Recevez donc avec bonté les justes marques de reconnaissance dans la solennelle action de grâces que nous allons tous vous en rendre.

Te Deum, *etc.*

Second discours.

Combien de ceux qui sont morts cette année, seront morts dans leurs péchés? S'ils avaient pu le prévoir, lorsqu'ils étaient ici l'an passé à pareil jour, comment, depuis ce temps-là, ne s'y seraient-ils pas disposés? Mais pour avoir continué à mener une mauvaise vie, ils ont malheureusement fait une mauvaise mort.

Quels regrets pour eux aujourd'hui, en enfer, d'avoir ainsi différé leur conversion? Ce n'est pas qu'on ne les eût souvent exhortés à changer de vie, et qu'ils ne l'eussent même souvent promis. Mais parce qu'ils ont abusé du temps, Dieu s'est lassé de les attendre; et ayant été surpris dans leurs péchés, ils ont été précipités dans l'enfer.

Si j'étais mort cette année, n'avais-je pas à craindre un pareil sort? Hélas! peut-être n'en ai-je pas passé un seul jour sans être en péché mortel. Peut-être même ai-je passé l'année entière dans une habitude, où chaque jour et plusieurs fois le jour je commettais de nouveaux péchés.

Qu'ai-je donc fait à Dieu pour mériter de lui un meilleur traitement que tant d'autres, moi qui l'ai peut-être plus offensé que tous les autres?

Qu'ai-je au moins fait pour en marquer à Dieu mon repentir? Ah! Seigneur, brisez mon cœur de la plus vive douleur de vous avoir offensé. Accordez à nos soupirs et à nos larmes le pardon que nous vous en demandons. *Miserere.*

Troisième discours.

Prétendons-nous faire à l'avenir comme par le passé: toujours promettre, et ne jamais tenir; toujours différer, et ne jamais nous convertir?

Mais qui nous a promis que nous verrions la fin de l'année que nous allons commencer? Combien y en a-t-il ici parmi nous, qui, l'année prochaine, ne seront plus en état de voir la même cérémonie? Hélas! qui m'a assuré que je ne serai pas de ce nombre?

L'essentiel pour nous est donc de commencer l'année où nous allons entrer, par une sincère conversion.

Seigneur, ayez égard aux prières non plus seulement d'un simple particulier comme moi, non plus seulement d'une seule paroisse, et même d'une seule ville comme celle-ci, mais de tout un diocèse qui, dans ce moment, est prosterné partout au pied de vos autels, pour vous demander de nous faire miséricorde à tous. Laissez-vous toucher, grand Dieu, à la vue d'un si saint spectacle, laissez vous attendrir!

Vierge sainte, ce sont ici des pécheurs, il est vrai; mais des pécheurs qui ont encore le bonheur de vous être solennellement dévoués, et qui n'implorent votre puissante protection que pour sortir de leurs péchés.

Nos saints anges, vous tous qui êtes commis de Dieu à la conduite de nos âmes, présentez à Dieu la demande que nous lui faisons de nous donner une sainte année et une sainte vie. *Veni, Creator Spiritus.* — Ensuite le *Tantum ergo*, etc., et la bénédiction du très-saint Sacrement.

—

# RETRAITE DE QUELQUES JOURS

## POUR UNE PERSONNE DU MONDE.

### ENTRETIEN I^er^.

#### SUR LA RETRAITE.

Dans tous les travaux du zèle, nous ne connaissons rien de plus fort, rien de plus énergique, rien de plus efficace que les exercices de la retraite. Elle va nous découvrir tous nos devoirs, tous nos égarements, toute la laideur du vice, toute la beauté de la vertu, toutes les horreurs d'une malheureuse éternité.

Avant donc que d'entrer en retraite, il est important de bien comprendre quelle est la grandeur de l'action que nous allons faire, et quelle est la manière de nous en bien acquitter. Quels sont les avantages de la retraite? C'est ce que nous examinerons dans le premier point de cet entretien. Quels sont les moyens de bien faire la retraite? C'est ce que nous verrons dans le second. Demandons à Dieu les lumières qui nous sont nécessaires pour connaître ses desseins sur nous, et la grâce d'y correspondre.

#### PREMIER POINT.

Quels sont les avantages de la retraite?

C'est de méditer les vérités de la religion; de les méditer dans un ordre méthodique; de les méditer avec assiduité; de les méditer dans le recueillement de la solitude.

*Premier avantage.* — Méditer les vérités de la religion. Il faut d'abord supposer que nous ne vivrons jamais bien qu'autant que nous aurons habituellement présentes à l'esprit les vérités qui nous portent à bien vivre. Ce qui fait, dit l'Esprit-Saint, qu'il est si peu de personnes qui se sauvent, c'est qu'il n'en est presque point qui méditent les vérités du salut. Où sont, en effet, ceux qui méditent ou même ceux qui savent méditer? Vous le savez : au moins dans le monde, à l'exception de quelques âmes choisies qui s'entretiennent de Dieu dans la méditation, les autres n'en ont absolument aucun usage.

Or, c'est la grande science que Dieu vous apprendra lui-même dans la retraite. *Je conduirai*, dit-il, *une âme dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.* (*Osee*, II, 14.) Pour vous disposer à recevoir ses divines instructions, je ne me contenterai pas dans ces entretiens de vous donner simplement le sujet de vos méditations, je les ferai avec vous. A la fin de chaque point je vous suggérerai les réflexions qu'elles doivent faire naître dans vos esprits; j'y mêlerai les sentiments et les affections qu'elles doivent produire dans vos cœurs, et j'y ajouterai les résolutions pratiques qui doivent toujours en être le fruit. Plaise à Dieu de m'inspirer tout ce qu'il demande de nous!

*Second avantage.* — Méditer les vérités de la religion dans un ordre méthodique. Quand on les médite sans suite et détachées les unes des autres, à la vérité on éprouve que par elles-mêmes elles sont toutes très-propres a opérer les plus grands biens; mais quand on les dispose et qu'on les arrange de manière que l'une enchérit sur l'autre, cette liaison et cet enchaînement des unes avec les autres leur donne une plus grande force sur nos esprits et sur nos cœurs.

Jugez-en par la méthode que nous suivrons dans cette retraite. Vous allez voir de quelle façon tout l'édifice de notre salut peut s'élever comme par degré jusqu'à la plus haute perfection. Vous vous étiez écartés de votre dernière fin; je commencerai par vous y ramener. C'est le péché qui vous en avait éloignés; je vous représenterai combien le péché est quelque chose d'énorme, considéré en lui-même, et je vous en ferai sentir toutes les suites dans la mort qu'il nous a méritée, dans le terrible compte qu'il nous en faudra rendre au jugement particulier, dans la confusion qu'on en aura au jugement général, dans les supplices de l'enfer qu'il pourrait nous attirer. J'irai vous troubler dans votre péché par les mêmes raisons que vous croyez avoir de vous y tranquilliser. Pour vous engager à en sortir, je vous exhorterai de retourner à Dieu par une sincère conversion, et je vous en indiquerai les moyens dans la confession de vos péchés, dans le changement de vie et de conduite, dans les bons emplois du temps, dans le bon usage des biens et des maux de la vie, dans une fidélité inviolable envers Dieu. Vous le sentez par avance: quel heureux changement un plan si méthodique ne va-t-il pas opérer en nous, si nous sommes fidèles à la grâce? Seigneur, daignez y verser vos plus abondantes bénédictions!

*Troisième avantage.* — Méditer les vérités de la religion avec assiduité. Qu'est-ce qui fait qu'étant quelquefois touchés de Dieu, nous n'en rapportons pour l'ordinaire aucun fruit? Il n'est aucun de nous qui, au moins quelquefois dans sa vie, n'ait été ou frappé d'une prédication qu'il avait entendue, ou attendri sur une lecture spirituelle qu'il ve-

nait de faire, ou édifié de quelques grands exemples de piété qu'il avait sous ses yeux, ou effrayé par les remords de sa conscience et alarmé sur les dangers de son salut. D'où vient donc que toutes ces idées de conversion se sont presque toujours aussitôt évanouies? C'est que nous n'avons pas eu soin de les repasser dans notre esprit et que nous ne leur avons pas donné le temps d'y jeter de profondes racines. C'est qu'au lieu de nous retirer seul pour les méditer à loisir, nous sommes allés, le moment d'après, nous répandre dans le monde où elles se sont dissipées. C'est qu'il en a été, par notre faute, de ces rayons de lumière que Dieu avait présentés à notre esprit, comme de cette précieuse semence de la divine parole dont parle Jésus-Christ : *Parce qu'on était allé l'exposer sur le bord des grands chemins, elle a été foulée sous les pieds des passants.* (*Luc.*, VIII, 5.)

Or, voilà ce qui n'arrivera point dans la retraite. Il est vrai que la grâce passera souvent comme un éclair ; mais, à force de réfléchir sur les instructions qu'elle nous donnera, nous les inculquerons si avant dans nos esprits, qu'elles auront tout le temps de faire les plus fortes impressions sur nos cœurs.

*Quatrième avantage.* — Méditer les vérités de la religion dans la solitude. Quand il n'y aurait eu en vous par le passé d'autre obstacle aux opérations de la grâce que de vivre habituellement parmi le bruit et le tumulte du monde, vous devez avoir éprouvé que *Dieu ne se trouve point dans l'agitation et dans le trouble.* (III *Reg.*, XIX, 11.) Mais il y a eu quelque chose de plus triste encore dans la liaison que vous aviez avec les mondains. Parmi eux il s'en est trouvé qui vous ont nui par leurs conseils et leurs exemples. Aujourd'hui, retirés de tout commerce avec eux, vous n'en aurez rien à craindre.

En entrant dans la solitude, vous allez donc entrer dans le lieu où Dieu a coutume de répandre le plus de grâces. Adam fut innocent tandis qu'il fut seul. Moïse se retira sur la montagne et il sauva son peuple. Jésus-Christ passa les trente premières années de sa vie, caché et inconnu aux hommes ; il ne commença les travaux de sa vie publique qu'après une retraite de quarante jours. Pour rendre l'ouïe à un sourd, il le tire à l'écart et il le sépare de la foule. Pour ressusciter un mort, il fait retirer tous ceux qui sont présents. Pour convertir la Samaritaine, il veut être seul avec elle. Pour multiplier les pains, il entre dans une vaste solitude. Quand il prie, il est toujours seul. Quand il choisit ses apôtres, il les sépare du reste des hommes ; quand il les confirme en grâce, ils sont renfermés dans le cénacle.

O mon âme ! pourrais-tu maintenant être surprise de voir que la retraite ait toujours fait de si grands saints ; que, dans toutes les communautés bien réglées, on fasse tous les ans une retraite de quelques jours ; qu'on en introduise l'usage autant qu'on peut dans presque toutes les villes, et que des villes entières en retirent communément les plus grands fruits ?

Mais si la retraite renferme en soi de si grands biens, de quels avantages ne se privent pas ceux qui ont pris le parti d'y renoncer ? Jugeons-en par cette parabole du Fils de Dieu. *Un homme*, dit Jésus-Christ, *fit un grand festin. Vers l'heure du repas, il envoya son serviteur dire aux conviés qu'ils vinssent, parce que tout était prêt ; mais ils prirent tous le parti de s'excuser. L'un dit : J'ai acheté une maison à la campagne, il faut que j'aille la voir. Je me suis marié, dit un autre, ainsi je ne saurais y aller. Excusez-nous, je vous prie, dirent-ils tous. Alors le maître, tout en colère, dit à son serviteur : Je vous déclare que pas un de ces hommes qui étaient conviés, ne sera jamais de mon festin.* ( *Luc.*, XIV, 16 et seq. )

Encore aujourd'hui n'en est-il pas ainsi du grand nombre? Invités tous à faire au moins chaque année une retraite de quelques jours, l'un ne dit-il point : J'ai des affaires à la campagne, il faut que j'aille y vaquer ? L'autre ne prétexte-t-il pas, ou la circonstance d'un procès, ou le dérangement de sa santé, ou les incommodités de la saison, ou le besoin de sa présence dans sa propre maison, pour avoir quelque raison spécieuse de ne pas venir? Et au fond, en est-il peut-être un seul de tous ceux-là qui ne renonce à la retraite, parce qu'il ne veut pas renoncer à son péché ? Pauvres infortunés ! S'ils savaient que c'est à une retraite peut-être que leur salut est attaché, avec quel empressement ne la feraient-ils pas ? Pourquoi donc tels et tels qui s'y seraient convertis, ne veulent-ils pas même y penser! Pourquoi même, parmi ceux qui l'entreprennent, en est-il qui s'en lassent après l'avoir commencée? Jugements de Dieu, que vous êtes impénétrables ! Mais en même temps, que vous êtes terribles !

RÉFLEXIONS.

C'est peut-être à cette retraite que mon salut est attaché. Il est sûr au moins que Dieu m'y appelle dans la vue de me sauver. Il m'y appelle par sa miséricorde, malgré la multitude innombrable des péchés que j'ai commis. Il m'y appelle par préférence à tant d'autres qui, selon les apparences, ne l'ont pas tant offensé que moi. Si j'étais dangereusement malade, est-ce que je n'abandonnerais pas tout autre soin pour ne m'occuper que de ma guérison et de ma santé ? Si quelque intérêt de fortune m'appelait ailleurs pour un temps, à l'instant même, ne quitterais-je pas toute une ville, toute une famille, toute affaire domestique pour aller en diligence ou suivre un procès, ou recueillir une succession ? Comment donc pourrais-je refuser de prendre quelques jours pour vaquer à la grande affaire de mon salut? Est-ce que le salut éternel de mon âme ne vaut pas incomparablement mieux pour moi que la santé de mon corps, et que quelque autre intérêt temporel que ce puisse être?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, il ne sera pas dit que je fais tout pour les biens du temps, et que je ne fais rien pour les biens de l'éternité. Quel besoin n'ai-je pas de rentrer en moi-même pour connaître l'état déplorable de mon âme? Si je résiste encore, ou même si j'hésite de me rendre à votre voix qui m'appelle, attirez-moi, entraînez-moi, forcez-moi de céder librement aux attraits de votre grâce.

De mon côté, Seigneur, *j'écouterai attentivement tout ce que vous voudrez bien me faire entendre dans mon cœur*

(*Psal.* LXXXIV, 9) : par avance je sens parfaitement que vous ne me parlerez que de réconciliation avec vous. Mais ne suis-je pas trop heureux que vous veuillez bien encore me recevoir dans votre amitié? Je vous la demande, ô mon Dieu ; et quand j'entre en retraite, c'est dans une ferme résolution de tout faire, de tout souffrir, de tout entreprendre pour l'obtenir.

SECOND POINT.

Quels sont les moyens de bien faire la retraite.

C'est d'entrer en retraite dans la résolution de la faire comme si ce devait être la dernière retraite de notre vie. C'est de ne point sortir de la retraite sans avoir entièrement mis ordre à tout ce qu'il y a de défectueux dans notre vie.

*Premier moyen.* — Entrer en retraite dans la disposition de la faire comme si ce devait être la dernière retraite de notre vie : donc il faut dans le cœur une détermination entière de bien employer tous ces saints jours. Si vous n'entriez en retraite qu'avec une volonté faible et chancelante, vous n'en sauriez espérer aucun bien. Le point capital est de commencer cette grande action avec une résolution ferme et courageuse de faire tout ce que Dieu demandra de nous ; et j'ose dire que c'est en grande partie, d'une pareille disposition de cœur que dépend pour chacun de nous le succès de l'entreprise. Dans le cours des exercices de piété, qui sont propres de la retraite, vous devez les pratiquer tous avec une assiduité scrupuleuse. Omettre une seule méditation, ce serait en interrompre la suite, et leur ôter de leur force. Omettre une seule méditation, ce serait peut-être manquer à la plus salutaire pour vous. Omettre une seule méditation, ce serait manquer de fidélité envers Dieu ; et votre fidélité doit être entière, si vous voulez que Dieu y répande ses bénédictions. Dans votre maison il faut renoncer à tout soin, même domestique, qui ne serait pas absolument indispensable. Vous ne devez vous y occuper qu'à repasser dans votre esprit les vérités que vous aurez méditées. Il faut dans ce saint temps, par un esprit de pénitence, vivre à votre table plus frugalement encore que vous pourriez n'avoir accoutumé de faire ; ordonner des aumônes un peu plus abondantes à votre porte; vous abstenir de toutes visites, de toutes promenades, de tout entretien; passer tous ces saints jours dans le recueillement, dans le silence, dans un saint commerce avec Dieu. A ce prix vous attirerez les plus grandes grâces sur vous.

En user autrement, ce serait vous exposer à perdre le fruit de la dernière retraite peut-être que vous ferez de votre vie. Pour comprendre les raisons que nous aurions de le craindre, rappelez-vous la parabole du figuier stérile : *Un homme*, dit Jésus-Christ, *avait un figuier planté dans sa vigne : il y vint chercher du fruit, et il n'en trouva point. Vous voyez, dit-il au vigneron, que depuis trois ans je viens chercher du fruit à ce figuier, et que je n'en trouve point. Coupez-le, que fait-il sur la terre? Seigneur, répondit le vigneron, laissez-le encore cette année; je le bêcherai tout autour, je le cultiverai de mon mieux, et si, après de nouveaux soins, il ne porte point de fruit, vous le couperez.* (*Luc.*, XIII, 5 et seq.)

En sentez-vous présentement toute l'application? Parce que cet arbre ne produisait aucun fruit, Jésus-Christ veut qu'on le coupe. Que ne dois-je donc point craindre, moi qui n'en produis que de mauvais? Parce que depuis trois ans seulement cet arbre était inutile sur la terre, Jésus-Christ le destine au feu. Que ne dois-je donc pas appréhender, moi qui depuis tant d'années, non content de ne faire aucun bien dans le monde, non content de n'y faire que du mal, suis cause encore que tant d'autres s'y gâtent comme moi?

Le vigneron demanda encore une année. Qui sait si la très-sainte Vierge, si mon saint ange gardien, si mon saint patron, si les saints protecteurs que j'ai dans le ciel, si quelque parent vertueux que j'ai dans ma famille, si quelque sainte âme qui est dans cette ville, n'a pas obtenu de Dieu aujourd'hui la même grâce pour moi? Qui sait si sans de pareilles intercessions je n'aurais pas déjà été enlevé de ce monde, et jeté dans les flammes éternelles? Mais aussi, qui sait si cette présente retraite n'est pas la dernière épreuve que Dieu m'accorde ; et si, au cas que je n'en profite pas pour me convertir, il ne dira pas dans un an, dans un mois, dans quelques jours peut-être . qu'on coupe ce mauvais arbre! pourquoi lui laisser occuper plus longtemps sur la terre une place que quelque autre remplirait plus utilement que lui? Hélas! si quelqu'un de nous savait que c'est ici la dernière année de sa vie, avec quelle ferveur ne ferait-il pas cette retraite? Faisons-la donc comme si nous devions mourir peu de jours après l'avoir faite.

*Second moyen.* — C'est de n'en point sortir sans avoir entièrement mis ordre à tout ce qu'il y a de défectueux dans notre vie Pour cela il faut faire deux choses; l'une est de corriger le passé, l'autre de régler l'avenir. Par rapport au passé, n'y a-t-il rien dans votre conscience qui vous fît appréhender une mauvaise mort, si vous veniez à mourir dans l'état où vous êtes? Qu'est-ce donc qui est cause qu'actuellement vous ne seriez pas en état d'aller paraître devant Dieu? Sont-ce des médisances que vous n'avez pas réparées, des restitutions que vous n'avez pas faites, des attachements dangereux que vous n'avez pas tout à fait rompus, des habitudes vicieuses que vous n'avez pas encore bien déracinées? Voilà ce qu'il vous importe par-dessus tout de bien éclaircir pour y remédier sans délai.

Autre discussion bien importante à faire dans cette retraite : c'est de bien examiner si vous n'êtes point dans le cas d'avoir à faire une confession générale de toute votre vie, ou au moins d'avoir à revenir depuis un certain temps sur vos confessions passées. Voici ce qui en décidera.

Dans quelqu'une de vos confessions passées avez-vous manqué d'avoir eu une vraie

douleur de vos péchés, ou une volonté bien ferme et bien sincère de n'y plus retomber? Dans quelqu'une de vos confessions passées aviez-vous de la haine ou du ressentiment contre quelqu'un? Aviez-vous pris ou retenu le bien d'autrui sans l'avoir déjà rendu, ou au moins sans être bien résolu de le lui rendre? Etiez-vous dans l'habitude de quelque péché mortel, ou dans l'occasion prochaine du péché? Dans quelqu'une de vos confessions passées avez-vous oublié de déclarer quelque péché mortel, faute de vous être auparavant bien examiné? Ou bien en avez-vous omis ou déguisé quelque autre, par une fausse honte de le bien déclarer? Dans tous ces différents cas, vous êtes obligé dans votre première confession de revenir sur le passé.

Depuis quel temps devez-vous donc reprendre vos confessions passées? Depuis celles de toutes vos confessions où vous vous êtes pour la première fois rendu coupable de quelqu'un des sacriléges que je viens d'insinuer. Pourquoi cela? Parce que, cette ancienne confession se trouvant criminelle par les mauvaises dispositions que vous y apportâtes, vous ne pûtes pas y être absous de vos péchés; parce que, ces mêmes péchés ne vous ayant pas été alors pardonnés, ils ont toujours subsisté depuis, et ils subsisteront toujours jusqu'à ce qu'ils soient dûment confessés; parce toutes les confessions que vous avez faites depuis sans vous y accuser de ces anciens péchés, sont elles-mêmes de nouveaux péchés dont vous devez aujourd'hui vous accuser.

Profitez donc de cette retraite pour vous demander d'abord à vous-même, et pour rendre ensuite à un confesseur, le même compte de toute votre vie que vous rendrez un jour à Dieu. Il faut que la confession à laquelle vous allez vous disposer, soit telle qu'à dater du jour auquel vous l'aurez faite, vous n'ayez plus à revenir sur tout le temps qui l'aura précédée.

J'ai dit de plus que pour mettre ordre à ce qu'il y a de défectueux dans votre vie, il fallait régler l'avenir. Dans le compte que vous vous serez rendu de toute votre vie, il vous aura été facile de découvrir quelle est la passion qui vous domine le plus, c'est-à-dire, celle à laquelle vous êtes le plus porté, celle qui vous attaque le plus souvent et le plus vivement; celle à laquelle vous résistez le moins, et qui vous fait commettre le plus de fautes. Or c'est contre celle-là que vous devez prendre le plus de précautions. Est-ce à la passion du plaisir que vous êtes le plus enclin? il faut vous précautionner contre ses atteintes par la fuite des occasions, par la retenue et la mortification des sens, par la prière et par le jeûne. Est-ce la passion de l'intérêt qui vous captive le plus? cherchez à la vaincre en vous dessaisissant de tout bien qui ne serait pas légitimement acquis, en payant exactement vos créanciers, en faisant d'abondantes aumônes.

Dans quelque plan de vie que vous puissiez former, l'article qui me paraîtrait vous convenir le mieux, et qui est propre de tout le monde, ce serait de faire une résolution ferme et efficace de prendre inviolablement un quart-d'heure par jour pour vous préparer à la mort. Ce serait de vous demander dans ce quart d'heure: Si je mourais présentement, qu'est-ce qui me ferait de la peine! et d'y remédier dans le moment. Par ce moyen vous vous tiendriez toujours en état d'aller paraître devant Dieu, et cette seule disposition renferme en un sens toutes les autres. D'ailleurs un quart d'heure est si peu de chose, qu'il n'est personne qui ne puisse chaque jour le prendre sur ses occupations. Tout dépendrait d'une grande fidélité à tenir une telle résolution. Demanderez-vous présentement si, malgré la multitude de vos péchés, il y a lieu d'espérer qu'avec la grâce du Seigneur vous allez dans cette retraite reprendre une nouvelle vie à ses yeux? A cette question je me sens ainsi qu'autrefois le prophète Ezéchiel, comme transporté devant un tas d'ossements qui n'ont plus ni mouvement ni vie; et il me semble que Dieu me demande: Crois-tu que les restes inanimés de tous ces anciens cadavres reviennent à la vie? *Putasne vivent ossa ista?* (*Ezech.* XXXVII, 3.) Au même instant dit le prophète, Dieu ne fit que jeter un seul souffle de sa bouche sur tous ces ossements dispersés; et tout de suite je les vis tous se rejoindre les uns aux autres, reprendre la même forme qu'ils avaient eu autrefois, se remplir du même suc, se revêtir de leur première chair, et ressusciter en des hommes vivants. *Et vixerunt.* (*Ibid.* 10.)

Tel est l'espoir dont Dieu me remplit aujourd'hui. Je suppose donc, que parmi ceux qui entrent en retraite, il n'y en a que trop qui sont morts à la vie de la grâce; il est sûr qu'en cet état de péché, ils sont devant Dieu comme des cadavres dépouillés de tout. Nonobstant cela, y a-t-il apparence que dans cette retraite ils vont revivre aux yeux de Dieu? *Putasne vivent ossa ista?* Oui, je crois fermement que, si les uns et les autres répondent aux grâces que Dieu va leur communiquer, on pourra dire d'eux tous: Ils étaient morts aux yeux de Dieu, et ils sont ressuscités. *Et vixerunt.*

RÉFLEXIONS.

Que me servirait de faire cette retraite, si je n'en devenais pas meilleur? L'abus que j'en ferais ne servirait-il pas à me rendre encore plus coupable? L'abus que j'en ferais ne servirait-il pas à refroidir Dieu à mon égard? Et si Dieu venait à se retirer, ne serais-je pas perdu sans ressources? Il est vrai qu'il m'en coûtera de quitter mon péché. Mais voudrais-je y mourir? Et si je veux me convertir, n'est-il pas temps qu'enfin je m'y détermine? Peux-je raisonnablement espérer d'en retrouver jamais une occasion plus favorable?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, encore quelques jours de patience; et, avant que de sortir de cette sainte retraite, je vous rendrai tout ce que je vous avais enlevé pour le donner au monde, à mes plaisirs: *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.* (*Matth.*, XVIII, 26.) Oui, Seigneur, par une salutaire concession je vous remettrai en possession de mon cœur; et, pour punir en moi tout ce qui a contribué à vous en bannir, j'expierai les péchés de ma langue par un religieux silence, les péchés de mes yeux

par une exacte modestie, les péchés de mon corps par de saintes austérités, les péchés de mon esprit et de mon cœur par une guerre continuelle contre toutes mes passions. Quoi qu'il en doive coûter à mes sens, je veux répondre à votre voix qui m'appelle, pleurer mes infidélités passées, implorer votre miséricorde, apaiser votre colère, rentrer, persévérer dans votre amitié. Je l'ai dit, ô mon Dieu! et je commence dès à présent. *Dixi, nunc cœpi.* (*Psal.* LXXVI, 11.) Mais pour exécuter mûrement un si saint projet, j'ai besoin de ce peu de jours de retraite. Accordez-les moi : *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.* Dès ce moment, ô mon Dieu! recevez-moi au nombre de vos serviteurs; je veux être à vous pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN II.

### SUR LA FIN DE L'HOMME.

Nous allons commencer le cours de nos méditations par la considération de notre dernière fin. Pour bien comprendre à quel point nous nous sommes écartés de la fin pour laquelle Dieu nous a créés, il faut d'abord examiner en quoi elle consiste. Pourquoi donc Dieu nous a-t-il créés? C'est pour sa gloire: nous le verrons dans notre premier point. Pourquoi encore Dieu nous a-t-il créés ? C'est pour notre salut : nous le verrons dans le second. Demandons à Dieu avec le Prophète de nous faire connaître notre dernière fin. (*Psal.* XXVIII, 5.)

#### PREMIER POINT.

Dieu nous a créés pour sa gloire.

Dieu n'a rien fait qui ne soit pour sa gloire.

Dieu n'a rien fait qui ne doive nous servir de moyen de lui procurer sa gloire.

*Première vérité.* — Dieu n'a rien fait, il ne saurait même rien faire qui ne soit pour sa gloire. Dès que Dieu est un être infiniment parfait, il ne saurait agir que par des vues et des motifs dignes de lui. Or, comme il n'est rien de digne de Dieu que lui-même, c'est pour lui qu'il doit nécessairement avoir tout fait. Aussi est-ce en effet *pour lui-même*, dit le Sage (*Prov.*, XVI, 4), que *Dieu a fait toutes choses*. Quand donc, en nous créant, Dieu nous a doués d'une âme raisonnable, il nous a créés pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir, c'est-à-dire, pour le glorifier. Voilà la fin de l'homme, la fin du riche et du pauvre, la fin du monarque et du sujet : fin si noble et si sublime, que Dieu lui-même n'a pas d'autre fin que la nôtre. Que fait-il de toute éternité? Il se contemple, il s'aime, il fait tout pour sa gloire. Voilà, pour ainsi parler, toute son occupation.

Ai-je jusqu'ici pratiqué un devoir si capital? l'ai-je même connu? Ai-je jamais songé que je suis fait pour Dieu, et que c'est à Dieu aussi que je dois rapporter toutes mes actions? Hélas! j'ai toujours rapporté tout à moi-même et à moi seul, comme si j'étais moi-même ma dernière fin. J'ai toujours agi comme si j'avais été mis au monde pour m'agrandir, pour m'enrichir, pour me réjouir. Est-ce donc pour une fin si indigne de lui, si indigne de l'homme même, que Dieu m'a donné l'être?

Toutes les créatures rendent à Dieu la gloire qu'elles lui doivent. Si le soleil nous éclaire, si l'air nous pénètre, si les aliments nous nourrissent, c'est que Dieu les a créés pour cette fin, et qu'ils vont tous à la fin pour laquelle ils ont été créés. Grand Dieu! dans le monde entier n'y aura-t-il que l'homme seul qui n'agisse pas selon les vues que vous avez eues en le créant? Et toi, mon âme, n'as-tu donc eu la raison en partage, que pour refuser à Dieu l'obéissance que lui rendent les créatures même déraisonnables?

Toutes les créatures nous apprennent de quelle manière nous devons rendre à Dieu la gloire qui lui est due ; et elles nous l'apprennent par l'exactitude avec laquelle elles exécutent toutes ses volontés. Non-seulement le jour et la nuit se succèdent selon l'ordre que Dieu leur a prescrit; mais encore l'un et l'autre finissent et recommencent au moment précis que Dieu leur a marqué. Dans tout l'univers il n'est rien qui arrête jamais d'un seul instant l'obéissance que lui doit tout être créé. Quelle inégalité au contraire ne règne pas dans la soumission que je lui dois? J'obéis à Dieu quelquefois, il est vrai ; mais lui obéis-je en tout temps? lui obéis-je en toutes choses? lui obéis-je avec cette promptitude qu'il exige de ma dépendance?

Toutes les créatures nous apprennent que, même dès cette vie, nous ne saurions être heureux qu'autant que nous nous attachons à Dieu, et que nous lui rendons la gloire que nous lui devons. Où est l'homme en effet qui soit pleinement content des créatures, et qui puisse même l'être de tout autre objet que de Dieu seul? Hélas! il me semblait autrefois que, si je pouvais jamais parvenir à obtenir une telle chose que je désirais, il ne manquerait plus rien à mon bonheur. Aujourd'hui que j'en suis en possession, mon cœur est-il content? N'est-ce pas au contraire ce que j'ai autrefois le plus recherché, qui fait peut-être aujourd'hui tout mon supplice? Ainsi l'avez-vous permis, ô mon Dieu! pour me forcer d'aller à vous. Vous avez si bien disposé toutes choses, que mon cœur sera toujours inquiet jusqu'à ce qu'il se fixe et qu'il se repose en vous seul. Mon âme, en faut-il davantage pour te convaincre que tu n'es faite que pour Dieu seul, et que c'est vers lui seul aussi que tu dois tourner tous tes désirs?

*Seconde vérité.* — Dieu n'a rien fait qui ne doive nous servir de moyen de lui procurer sa gloire. Si Dieu m'a accordé de la santé, s'il m'a confié quelque autorité, s'il m'a donné des richesses, c'est afin que je les consacre à sa gloire. Cependant qu'est-il arrivé? Au lieu d'user de ces dons de Dieu comme de moyens pour m'aider à m'élever jusqu'à lui, je me suis arrêté à ces mêmes moyens, et j'y ai établi ma dernière félicité. Bien plus, j'ai tellement abusé des moyens que Dieu m'a mis en main pour le servir, que je m'en suis fait autant de moyens de l'offenser. Insensé que j'étais! Avec de la santé je pouvais agir pour la gloire de Dieu, et je l'ai usée au service du monde. Avec du crédit et du pouvoir, je pouvais réprimer la

licence, et je m'en suis servi à la protéger. Avec des biens de fortune, je pouvais garantir l'innocence des écueils de la pauvreté, et je les ai peut-être employés à la corrompre.

Quel usage ai-je fait de tant d'autres moyens qui m'avaient été donnés pour glorifier Dieu? Je ne parle pas ici des morts subites que j'ai si souvent vues arriver à mes côtés ; il est sûr néanmoins que c'étaient autant de leçons et d'avertissements que Dieu me donnait pour me porter à lui. Je parle encore moins des grâces intérieures que Dieu m'a faites: il est évident que, par elles-mêmes, c'étaient autant de secours pour m'aider à le servir. Je parle simplement des talents naturels dont il m'a doué. Est-il possible que j'aie abusé généralement de tous les moyens qui m'ont été donnés pour servir Dieu, et que j'en aie abusé toute ma vie? Suis-je donc un monstre dans la nature, qui ait une origine et une fin différente de toutes les autres créatures?

Mon âme, écoute ici la parabole que Jésus-Christ même te propose : *Un homme*, dit le Fils de Dieu, *allant faire un voyage hors de son pays, appela ses serviteurs, et leur mit ses biens entre les mains pour les faire valoir : il donna cinq talents à l'un : à l'autre deux, et un à l'autre, à chacun selon son habileté; et il partit... Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et il compta avec eux.* Les deux premiers avaient mis à profit leurs talents; aussi après avoir reçu les plus grands éloges, ils eurent leur récompense. Mais le troisième avait enfoui son talent et ne l'avait pas fait profiter : *Méchant serviteur*, lui dit le maître, *vous deviez mettre mon argent à la banque, et à mon retour j'aurais retiré avec intérêt ce qui m'appartient. Qu'on le jette dehors dans les ténèbres.* ajouta-t-il; *c'est là qu'on pleurera et qu'on grincera des dents.* (*Matth.*, XXV, 27-30.)

Combien de personnes, qui peut-être se croient justes, se trouvent cependant désignées sous une allusion si effrayante? A l'un, Dieu avait donné un naturel flexible pour le bien; à l'autre, un penchant marqué pour la vertu : à celui-ci, un goût pour les fonctions du zèle ; à celle-là, un attrait pour la vie religieuse : à plusieurs, de continuelles occasions de souffrir pour son amour; à chacun de nous, quelque talent au moins pour procurer sa gloire? Quel usage avons-nous fait de tous ces talents? quelle gloire Dieu en a-t-il retirée? Au moins le serviteur lâche et paresseux de l'Evangile avait borné son crime à enfouir son talent; mais moi, je l'ai employé contre Dieu même : au moins le serviteur inutile de l'Evangile n'avait enfoui qu'un seul talent; mais moi, quoique j'en aie reçu plusieurs, je n'en ai fait valoir aucun. De ma vie peut-être je n'ai rien fait qui fût bien pour Dieu et en vue de Dieu.

Hélas! dans le monde on se fait gloire d'être au service du prince. Pourquoi n'ambitionne-t-on pas encore plus d'être au service de Dieu? Est-il donc un plus grand ou un meilleur maître que lui? N'est-ce pas Dieu, qui, dans ses idées éternelles voyant une infinité d'hommes possibles, m'a choisi pour me donner l'être préférablement à tous ceux qu'il a laissés et qu'il laissera éternellement dans le néant? Par où ai-je pu mériter de lui cette préférence, moi qui n'existais pas? par où devais-je même la mériter un jour, moi qui, par ma vie toute criminelle, abuse de la vie qu'il m'a donnée?

RÉFLEXIONS.

Je suis à Dieu par droit de création, de rédemption, de conservation. Je ne saurais ignorer que je lui appartiens, puisque tout me l'annonce au dedans et au dehors de moi-même. Je ne saurais non plus me soustraire à son domaine; car si par ma désobéissance je sors du domaine de sa miséricorde, j'entre par là même sous le domaine de sa justice. Quelle ne doit donc pas être mon affliction? Dieu m'a créé pour lui, et je n'ai en toutes choses recherché que moi-même. Dieu m'a créé à son image, et par mes péchés j'en ai effacé en moi tous les traits. Dieu m'a mis dans sa religion, afin que je vécusse en chrétien; et je n'ai pas même vécu en homme raisonnable. Ne voilà-t-il pas ses desseins sur moi bien remplis, ses faveurs bien employées, son Evangile bien pratiqué, sa mort bien récompensée?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, si je me suis éloigné de vous pour m'attacher aux créatures, c'est que mes sens m'ont séduit, et que j'ai pris l'apparent pour le solide. Dans le temps même que je m'éloignais le plus de vous, je sentais en moi un penchant dominant qui me portais vers vous. Mon cœur vous l'a dit souvent, en cherchant à vivre heureux, je cherchais, sans le savoir, ce vrai bonheur qui ne se trouve qu'en vous. *Tibi dixit cor meum : Exquisivit te facies mea.* (*Psal.* XXVI, 8.) Combien de fois, dégoûté du monde et de ses plaisirs, n'ai-je pas, par un mouvement qui m'était comme naturel, tourné mes yeux vers le ciel? et combien de fois alors mes propres soupirs ne vous ont-ils pas dit dans leur langage : Mon Dieu, vous le voyez, les faux biens de ce monde ne sauraient me contenter; il n'y a que vous qui puissiez me rendre heureux ; aussi est-ce après vous seul que je soupire; c'est vous seul que je cherche, et pour mon malheur je n'y ai jamais bien fait attention? *Tibi dixit cor meum: Exquisivit te facies mea.* Ne rejetez donc pas, ô mon Dieu, l'ouvrage de vos mains. Je ne veux servir que vous seul en ne servant mes maîtres que pour l'amour de vous. Je sens que c'est régner que de servir un si grand maître.

SECOND POINT.

Dieu nous a créés pour notre salut.

Le salut est pour nous quelque chose de si important, qu'il n'est nulle sorte d'affaires qui puisse entrer en comparaison avec l'affaire de notre salut, nulle sorte de difficultés qui doive nous arrêter dans l'affaire de notre salut, nulle sorte d'excuses qui puisse justifier notre négligence ou notre lâcheté dans l'affaire de notre salut.

*Première vérité.* — Nulle sorte d'affaires ne saurait entrer en comparaison avec l'affaire de notre salut. Elle est d'un si grand prix que Dieu lui-même s'en est occupé pour nous de toute éternité. C'est à notre salut qu'il a rapporté la création de tout l'univers ; c'est pour notre salut que Jésus-Christ est mort, qu'il a institué les sacrements, qu'il nous comble tous les jours de ses grâces.

L'affaire de notre salut est donc notre principale affaire en ce monde. Il ne s'agit pas ici, comme dans toutes les autres affaires, d'un bonheur purement imaginaire ; il est question de la possession ou de la privation de Dieu même : il ne s'agit pas ici

d'un bonheur passager et périssable; il est question d'une félicité ou d'une réprobation éternelle : il ne s'agit pas ici d'un bonheur dont la perte puisse être réparée ou compensée par quelque autre avantage; il est question d'un bonheur dont la perte serait entièrement irréparable, et dont il n'est rien qui pût nous dédommager.

Qu'importe en effet à plusieurs de ceux qui sont en enfer, d'avoir été heureux sur la terre? Qu'importe, par exemple, à un Antiochus d'y avoir joui de la royauté; à un mauvais riche, d'y avoir possédé de grands biens; à un Hérode incestueux, d'y avoir nagé dans les plaisirs? A quoi nous amusons-nous donc, quand nous nous livrons à toute autre chose qu'au soin de nous sauver?

L'affaire de notre salut est notre unique affaire. Toutes les autres affaires n'en méritent pas même le nom. Elles n'ont rien de sérieux qu'autant qu'elles se rapportent à celle-là, ni rien de réglé qu'autant qu'elles lui sont subordonnées; et quand toutes les autres affaires viendraient à échouer, pourvu que l'affaire du salut réussisse, le bonheur est toujours parfait. Qu'importe en effet à la plupart des saints qui sont aujourd'hui dans la gloire, de n'avoir eu sur la terre que des travaux et des malheurs à essuyer? Tous les biens du ciel n'ont-ils pas succédé en eux aux maux qu'ils ont soufferts? et dès qu'ils ont une fois réussi à s'assurer le paradis, leur reste-t-il rien à désirer?

L'affaire de notre salut est notre affaire propre et personnelle; je veux dire que, dans l'affaire de notre salut la peine et le profit sont pour nous. Dans les affaires de ce monde on peut agir par le canal et le ministère d'autrui; mais pour le salut, il faut que nous y travaillions par nous-mêmes; et nous ne saurions en donner la commission à nul autre. Dieu même, dit saint Augustin, qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. Dans les affaires de ce monde on agit souvent plus pour les autres que pour soi-même. Un homme en place s'épuise de travail, et c'est pour le bien de tout un Etat, pour le bien d'une province, pour le bien d'une communauté qu'il travaille. Un simple particulier s'occupe à thésauriser; mais ce n'est pas pour lui qu'il amasse, c'est pour sa famille ou pour ses collatéraux; c'est toujours pour ses héritiers qu'il accumule. Souvent même il ne sait pas à qui iront tous ses biens. Mais, dans l'affaire du salut, c'est pour nous, et pour nous seuls que nous travaillons; le profit est tout pour nous.

Quel a donc été mon aveuglement jusqu'ici? Hélas! j'ai toujours travaillé pour les autres, et je n'ai encore rien fait pour moi-même. J'ai été jusqu'à présent comme ces flambeaux qui, en éclairant les hommes, se consument et se détruisent eux-mêmes; comme ces canaux des fontaines qui donnent toute l'eau qu'ils reçoivent, et qui n'en retiennent point; comme ces miroirs ardents qui, en réfléchissant les rayons du soleil, embrasent tout ce qu'on leur présente, et qui demeurent froids comme la glace.

*Seconde vérité.* — Nulle sorte de difficultés ne doit nous arrêter dans l'affaire de notre salut. Nous ne devons pas nous cacher à nous-mêmes que le salut a ses difficultés. Le salut est ce royaume des cieux qu'il faut conquérir, cette pierre précieuse qu'il faut acheter, ce trésor caché qu'il faut chercher, cette vigne du Seigneur qu'il faut cultiver, ce champ de l'Evangile qu'il faut labourer. C'est cette porte étroite, ce chemin rude et difficile par où il faut passer. Tout cela est vrai.

Il en coûte pour se sauver! Mais serait-il juste, ô mon âme, que le paradis ne te coûtât rien? La possession de Dieu même est-elle donc si peu de chose, qu'elle ne mérite de toi aucune gêne, aucune contrainte pour l'acquérir? Il en coûte pour se sauver! Mais que n'en a-t-il pas coûté pour moi à Jésus-Christ? Que n'en a-t-il pas coûté pour eux-mêmes à tous les saints? Voudrais-je donc être le seul à qui il n'en coûtât rien? Il en coûte pour se sauver! Mais dans la vie qu'est ce qui ne coûte pas? N'en coûte-t-il donc rien pour faire valoir ses domaines, et pour en recueillir les revenus; pour élever ses enfants, et pour les établir; pour soigner une santé dérangée, et pour la réparer? Hélas! tous les jours on prend les potions les plus amères, on souffre les incisions les plus douloureuses, on s'assujettit aux régimes de vie les plus incommodes, cesse-t-on pour cela de vouloir soigner son corps et rétablir ses forces? Il en coûte pour se sauver! Mais j'ose le dire, n'en coûte-t-il pas encore plus pour se damner? Que ne souffre pas un pécheur lorsqu'il se livre à ses passions? Ici il se prête à tous les affronts auxquels son avarice ou sa vanité l'exposent; là il s'attire mille chagrins, et peut-être mille maux, pour avoir recherché ses plaisirs. Tous avouent qu'il n'y a qu'affliction d'esprit au service du monde. Dieu en exige-t-il tant pour notre salut? Il en coûte pour se sauver! Mais qui est-ce qui s'en plaint? Des mondains et des mondaines qui n'en ont jamais fait l'essai. Hé! qu'en savent-ils? De leur vie, peut-être, ils n'ont pratiqué un acte de mortification volontaire : de leur vie non plus ils n'ont éprouvés le plaisir qu'il y a d'être à Dieu. Croyons plutôt ceux qui en ont fait une salutaire expérience, et qui tous, du milieu même de leurs souffrances, s'écrient avec saint Paul que leur âme nage dans la joie, tandis que leur corps est dans l'abattement.

*Troisième vérité.* — Nulle sorte d'excuse ne saurait justifier notre négligence ou notre lâcheté dans l'affaire de notre salut. Qui que nous soyons, et quelque grands pécheurs que nous puissions être, nous pouvons tous nous sauver. Avec la grâce qui nous est offerte, nous en avons tous le pouvoir : nous n'avons qu'à en avoir la volonté. Quel que soit notre état, dès que c'est un état de vie autorisé de Dieu, nous pouvons tous nous y sauver. Bien plus, ce ne sera ja-

mais, ce ne saurait même être qu'en remplissant bien les devoirs de notre état, que nous nous sauverons. Le salut donc c'est, pour le riche, de faire un bon usage de ses richesses; pour le pauvre, de souffrir patiemment tous les besoins de la pauvreté; pour le religieux, de vivre retiré du monde; pour le pasteur des âmes, de s'exercer dans les travaux du zèle; pour la femme mariée, de se tenir assidûment dans son ménage. Tout le reste n'est qu'illusion. Quel que soit notre grand âge, dans la plus extrême vieillesse, au lit même de la mort, jusqu'au dernier soupir de notre vie, nous pouvons avec la grâce concevoir un repentir sincère de nos péchés; et à ce prix nous pouvons toujours nous sauver.

C'est ce que le Fils de Dieu a voulu nous donner clairement à entendre par la parabole du père de famille, qui donna à ceux qui n'avaient été au travail que la dernière heure du jour, le même salaire qu'à ceux qui avaient travaillé dès le matin. Car, quoique dans le ciel les degrés de gloire soient différents selon la différence des mérites, en substance cependant la récompense est la même dans tous. C'est toujours le salut et la possession de Dieu même, qui en est le terme.

Si donc nous étions du nombre de ceux que le père de famille trouva encore oisifs sur la fin du jour, j'avoue que ce serait toujours un grand malheur que d'avoir à commencer si tard à travailler à notre salut, et de ne pouvoir plus offrir à Dieu que les restes d'une vie désormais inutile : si même j'osais m'exprimer comme je pense, je dirais qu'en un sens il serait vrai de dire de nous que Dieu est notre pis aller, et que nous n'avons voulu de lui que lorsque le monde ne voulait plus de nous. Malgré tout cela, la foi m'apprend que Dieu s'en contente : elle m'apprend même que Dieu nous recherche après que nous l'avons si longtemps abandonné.

RÉFLEXIONS.

Quel bonheur pour moi de trouver en Dieu une bonté prête à me recevoir en quelque jour que je revienne à lui, et quelque grande que puisse être la multitude et l'énormité de mes offenses! Y eut-il jamais aucun souverain, quelque débonnaire qu'il ait été, qui ait fait annoncer à ses sujets que leurs crimes leur seraient pardonnés à quelque moment qu'ils reviendraient à lui, et autant de fois qu'ils s'en seraient éloignés par leurs révoltes? Profitons donc d'une si grande miséricorde. Hélas! que servirait à l'homme d'avoir gagné le monde entier, s'il venait malheureusement à perdre son âme? Son âme une fois perdue, tout n'est-il pas perdu pour lui, puisqu'il est perdu lui-même?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

J'entends, ô mon Dieu, que vous me dites au fond de mon cœur : Mon cher fils, *aie pitié de ton âme.* (*Eccli.*, XXX, 24.) Veux-tu donc te perdre pour toujours? Combien de fois n'as-tu pas résolu de changer de vie? Combien de fois ne me l'as-tu pas promis? Que deviendrais-tu, si je n'avais pas ton salut plus à cœur que toi-même? *Miserere animæ tuæ.* Je cède, grand Dieu, à de si douces invitations.

Mais d'où vient que la seule pensée qu'il me faudra renoncer au monde, commence déjà à m'alarmer? Quel est donc ce monde que mon cœur paraît déjà regretter? Hélas! sous le faux nom de liberté n'y ai-je pas toujours vécu dans le plus dur esclavage? Sous les fausses apparences du plaisir, n'y ai-je pas toujours été dévoré de chagrin? Que me restait-il le soir des folles joies de la journée? Toute ma vie n'est plus devant moi que comme un songe de la nuit, dont il ne reste rien à mon réveil. Mes plaisirs n'ont duré qu'un instant; et les maux qu'ils m'avaient mérités, devaient être éternels. Irais-je préférer les plaisirs du temps aux plaisirs de l'éternité?

Courage donc, ô mon âme! Fallût-il te faire les plus grandes violences, essuyer les plus mauvais traitements, oublier toutes les injures, supporter dans ta famille ou dans ta communauté, des humeurs différentes, des humeurs opposées, des humeurs incompatibles; fallût-il souffrir toutes les rigueurs de la pauvreté, toutes les douleurs, tous les ennuis, tous les dégoûts de la maladie, les langueurs de la mort même; qu'est-ce que tous les maux passagers de ce monde en comparaison des biens éternels du paradis?

Mon aimable Jésus! je me rends enfin à vous; cherchez en moi une brebis égarée.

## ENTRETIEN III.

### SUR LE PÉCHÉ.

Après avoir considéré combien nous nous étions éloignés de notre dernière fin, nous allons examiner ce qui nous en avait écartés : et comme c'est le péché qui nous avait détournés d'aller à Dieu, c'est sur le péché aussi que nous allons faire notre méditation. Dans le premier point nous considérerons le péché en lui-même : dans le second nous le considérerons dans sa punition. Demandons à Dieu de vouloir bien nous inspirer toute l'horreur que nous devons concevoir du péché.

#### PREMIER POINT.

Le péché considéré en lui-même.

*Première vérité.* — Le péché est le mal de Dieu. Ce n'est pas que dans la félicité de son essence Dieu puisse ressentir aucun mal : mais c'est que, quand l'homme pèche, il ne tiendrait pas à l'homme que le repos de Dieu ne fût troublé. Le péché est une offense envers Dieu : et c'est aussi de la grandeur de Dieu qui est offensé par le péché, que le péché tire son énormité.

Quelle est cependant celle des perfections de Dieu que je n'aie pas attaquée par mes péchés? Dieu seul doit être adoré; et j'ai adoré des idoles de chair. Dieu est mon souverain maître; et j'ai refusé de lui obéir. Dieu m'a donné l'être, et tout ce que je possède; et je me suis servi de ses bienfaits pour l'outrager. Dieu peut à chaque instant me retirer de ce monde; et je l'ai offensé avec autant de hardiesse que si je pouvais me soustraire à sa puissance. Dieu doit me juger un jour pour toute une éternité; et je l'ai outragé tout comme si je n'avais rien à craindre de sa justice. Dieu m'a jusqu'ici attendu à la pénitence; et je n'ai considéré en lui une miséricorde sans bornes, que pour ne mettre aucunes bornes à mes iniquités. L'offense peut-elle être plus énorme?

Mais, si le péché est déjà si grief, considéré du côté de Dieu qui est offensé; que sera-ce, si nous considérons le péché du côté de l'homme qui offense Dieu? Qui suis-je pour avoir osé m'élever contre Dieu? Que suis-je, comparé à tous les hommes et à tous les anges? Que sont les anges et les hommes comparés à Dieu? Tout l'univers n'est devant lui que néant. Cependant, mal-

gré cette disproportion infinie qu'il y a entre le Créateur et la créature, je n'ai pas laissé de me révolter contre lui. Que dirions-nous de la fourmi, si elle s'élevait contre l'homme?

Grand Dieu! comment est-ce que toutes les créatures ont pu me supporter dans une révolte si ouverte et si déclarée contre leur Créateur? Comment les anges, qui ont été si souvent commis pour venger votre cause, ne m'ont-ils pas exterminé? Comment le ciel ne m'a-t-il pas foudroyé? Ne méritais-je pas que vous ordonnassiez à la terre de s'entr'ouvrir sous mes pieds, et de m'engloutir tout vivant dans les enfers. Pardon, ô mon Dieu! de tant d'outrages, et aidez-moi à les réparer.

*Seconde vérité.* — Le péché est le plus grand mal de l'homme. O mon âme! conçois ici, si tu le peux, les maux infinis que nous fait le péché. Dès qu'il est mortel, il nous ravit la vie de la grâce; il chasse de nos cœurs le Saint-Esprit; il y introduit le démon à sa place; il nous met en guerre avec Dieu. C'est comme un ulcère, qui efface dans nos âmes l'empreinte et l'image de Dieu même: il nous rend si difformes, que d'un objet de complaisance que nous étions aux yeux de Dieu, il fait de nous l'objet de son indignation et de sa colère.

Le péché mortel ravit à l'homme le fruit de toutes les vertus qu'il a acquises pendant toute sa vie. A la vérité toutes ces vertus, détruites par le péché, pourront revivre quand le pécheur rentrera dans l'amitié de Dieu: mais tandis qu'il restera dans l'état du péché, elles seront pour lui tout comme s'il ne les avait jamais pratiquées. Eussiez-vous donc vécu dans la plus parfaite innocence jusqu'à la plus extrême vieillesse; eussiez-vous, pendant la plus longue vie, été aussi retiré que les solitaires, aussi chaste que les vierges, aussi fervent que les séraphins, si, après tant de vertus acquises, vous veniez malheureusement à commettre un seul péché mortel, ce péché mortel suffirait seul pour éteindre en vous toutes ces mêmes vertus; et en effet il les éteindrait. Quel horrible mal n'est ce donc pas que le péché?

Le péché mortel prive l'homme du mérite de toutes les bonnes œuvres qu'il fait dans l'état du péché. Qu'un pécheur fasse l'aumône, qu'il jeûne, qu'il prie, qu'il châtie son corps, qu'il soit en méditation du matin au soir; à la vérité toutes ces bonnes œuvres peuvent l'aider à sortir de l'état du péché, en disposant Dieu à lui accorder la grâce de sa conversion: mais, comme elles sont faites dans un état de mort, ce sont des œuvres mortes; et comme elles n'ont aucun principe de vie pour le ciel, jamais non plus elles ne revivront pour l'éternité. De là quelle perte pour une âme, qui au lieu de sortir promptement de son péché, y croupit des années entières? Tout ce qu'elle fait de bonnes œuvres en cet état, demeurera éternellement sans récompense.

Le péché mortel nous prive de tout le repos de la vie. Pour peu qu'il reste de religion et de crainte de Dieu à un pécheur, son péché doit nécessairement être presque toujours présent à son esprit. Il n'est ni content ni tranquille, parce qu'il n'est pas en sûreté. Malgré lui il aura souvent des remords. Il ne saurait ni voir un cadavre, ni apprendre une mort subite, ni se trouver environné d'une maladie populaire et contagieuse, ni voir briller un éclair ou entendre gronder le tonnerre sur sa tête, sans frémir au dedans de lui-même sur les suites de son péché. Chose étonnante! nous cherchons notre satisfaction dans le péché, et le péché suffirait seul pour empoisonner en nous toutes les satisfactions de la vie. Est-il un aveuglement plus inconcevable que celui-là?

Ce n'est pas tout: non seulement le péché mortel prive une âme de la vie de la grâce, du fruit de ses vertus passées, du mérite de ses bonnes œuvres présentes, de la douceur et du repos de sa vie; mais encore il la remplit de mille misères. C'est le péché qui obscurcit les lumières de l'esprit, qui salit l'imagination par des images fâcheuses et importunes, qui rappelle à la mémoire des souvenirs dangereux, qui trouble les sens et qui jette l'âme dans la confusion et le désordre. Oui, cette âme qui était si pure avant le péché, dès qu'elle s'en trouve souillée, devient comme une Babylone pleine de corruption, comme une Sodome pleine d'impureté, comme une Egypte pleine de ténèbres, comme un enfer plein de tourments et de supplices intérieurs. Se peut-il faire qu'on demeure, et même qu'on se plaise à demeurer en cet état?

Le péché mortel est la cause de tous les désordres qui se commettent dans le monde. Ce sont la médisance et la calomnie qui produisent les haines et les inimitiés. C'est la jalousie qui cause presque tous les divorces, ou secrets ou publics. C'est l'avarice qui enfante les procès et les horreurs qui en sont inséparables. C'est la volupté qui produit tous les jours les plus grands scandales. C'est la vengeance qui commet les meurtres, et qui trempe les mains des hommes dans le sang de leur prochain. Maudit péché! de quels affreux ravages n'es-tu pas la source? et par quelle fascination d'esprit peut-on ne pas voir tous les malheurs dont tu accables ceux que tu infectes de ton poison?

Enfin, le péché mortel, surtout quand il est passé en habitude, tient une âme assujettie et comme enchaînée sous la puissance du démon. Rappelez-vous l'état déplorable dans lequel l'Esprit-Saint nous représente le malheureux Holoferne, lorsque plongé par son ivresse dans le plus profond sommeil, il se laissa tuer par une femme. Déjà Judith tient le bras levé pour lui porter le coup de la mort, et Holoferne ne s'en aperçoit même pas. Il a des yeux, et il n'en voit rien; il a des mains pour se défendre, et il ne s'en sert pas; il a des troupes pour le garder, et il ne les emploie pas; il a une langue pour crier au secours, et il n'en use pas; il a eu

moins des pieds pour fuir, et il demeure immobile comme s'il n'en avait pas.

Telle est la triste situation d'un pécheur qui croupit et qui s'endort dans son péché. A tout moment il peut tomber dans l'enfer, et il n'y songe pas. Il a des yeux pour voir tout le danger de son état, et il ne s'en aperçoit pas ; il a des oreilles pour entendre les discours d'un prédicateur, les conseils d'un ami, les murmures quelquefois de tout un public, et il ne comprend rien au langage qu'on lui tient ; il a une langue pour confesser ses péchés, et il les tait, ou il les déguise à son propre confesseur ; il a des mains pour répandre des aumônes et racheter ainsi ses péchés, et il ne les ouvre pas aux misères des pauvres ; il a des pieds pour aller visiter les hôpitaux et obtenir par ses œuvres de miséricorde que Dieu lui fasse miséricorde à lui-même, et il n'y pense pas ; il a le secours des grâces que Dieu lui fait, et il n'en profite pas : il est comme enchaîné dans le péché par la passion même qui l'attache à son péché

RÉFLEXIONS

Quelle est donc la grande satisfaction que le péché me procure, pour pouvoir compenser de si grands maux ? Hélas ! tout n'est qu'illusion, que songe, que chimère dans le péché. Ici c'est une fumée d'honneur qui ne subsiste que dans mon imagination : là ce sont des biens que je n'emporterai pas avec moi dans l'autre monde, et qui ne me coûtent que trop de soins dans celui-ci. Souvent c'est un plaisir passager, qui ne fait qu'irriter mes désirs sans pouvoir jamais les satisfaire. Quand même le péché pourrait me procurer quelque plaisir réel, puis-je me figurer quelque plaisir à offenser un Dieu qui ne m'a jamais fait que du bien ? Faut-il donc que je l'outrage jusque dans son amour ? Faut-il que je le perde ; qu'avec lui je perde tout ; que je me perde moi-même pour une éternité, et que je fasse encore toutes ces pertes pour si peu de chose ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Mon Dieu, je ne veux point d'autre motif de ma douleur, que celui d'avoir eu le malheur de vous déplaire. J'ai manqué au plus parfait, au plus grand, au meilleur de tous les maîtres ; en cela seul je trouve tout le sujet de mon repentir. Oui, Seigneur, quand vous n'auriez attaché aucun châtiment au péché, la douleur que j'ai de vous avoir offensé, pourrait me tenir lieu de la plus grande punition.

Grand Dieu, détourneriez-vous aujourd'hui les yeux de dessus un cœur contrit et humilié ? Mais comment me rejetteriez-vous dans mon repentir, vous qui m'avez toujours recherché dans mes égarements ? Il est vrai que je vous ai grièvement offensé ; mes péchés sont nombreux, ils sont énormes ; j'en ai commis de presque toutes les espèces ; j'y ai croupi bien longtemps, et je veux me regarder comme la brebis égarée. Mais, après tout, mes péchés vous seraient-ils plus odieux lorsque je les déteste, lorsque j'en gémis, lorsque je voudrais pouvoir les effacer par des larmes de sang, qu'ils ne l'étaient lorsque je les préférais à votre amitié ? Prendriez-vous contre moi des sentiments de réprobation, lorsque je prends envers vous des sentiments de conversion ? Deviendriez-vous inexorable à mon égard, précisément lorsque je fais tous mes efforts pour vous fléchir ? Non, mon Dieu : il serait criminel de penser que vous cessez de m'aimer au moment que je cesse de vouloir vous déplaire.

Cherchez donc votre serviteur. Si vous ne venez à moi, je ne saurais aller à vous. *Quære servum tuum.* (*Psal.* CXVIII, 176.) Cherchez en moi les traits de votre ressemblance ; et les trouvant défigurés par le péché, gravez-les de nouveau dans mon âme ; imprimez-y votre image. Cherchez en moi cet ancien serviteur, qui avant que de vous offenser était l'objet de votre amitié ; et le voyant devenu tributaire de votre justice, mettez-le sous le domaine de votre miséricorde. Cherchez aussi cette pauvre âme que j'ai séduite, et que j'ai rendue complice de mes iniquités. *Quære servum tuum.* Aidez-moi, ô mon Dieu, à sortir de l'abîme de mes péchés : aidez-moi à les expier ; aidez-moi à n'y plus retomber : et enlevez-moi de ce monde plutôt que de permettre que j'y retombe jamais. Oui, mon Dieu, plutôt mourir mille fois que de jamais vous offenser.

SECOND POINT.

Le péché considéré dans sa punition.

*Première vérité.* — Du péché des anges. Que des intelligences si sublimes et des créatures si parfaites aient été capables d'offenser Dieu, qu'elles l'aient même offensé jusque dans l'empyrée au pied du trône de Dieu et lorsqu'elles étaient sur le point d'entrer dans le séjour de la gloire ; voilà d'abord de quoi nous convaincre qu'il n'est point d'état si saint, ni si parfait par lui-même qui nous mette à l'abri du péché. Quand donc nous voyons des anges mêmes, c'est-à-dire de purs esprits dégagés de la matière, doués des plus excellentes qualités, plus élevés que les étoiles du firmament, tomber à la porte du paradis même ; comment ne pas craindre de pécher, nous qui au dedans de nous ne sommes que faiblesse, et pour qui, hors de nous, tout est occasion de chute ? Dans cette pensée humiliante, que le religieux dans son cloître, que les vierges dans leurs monastères, que les prêtres au pied des autels mêmes, que tous tremblent dans les états de vie les plus saints, et que chacun vive toujours dans une extrême défiance de soi-même.

Des millions d'anges ont été réprouvés. Je dis des anges et des millions d'anges. C'étaient des anges et Dieu n'eut aucun égard à l'excellence de leur être. C'étaient des anges en si grand nombre qu'ils formaient la troisième partie du ciel, et malgré leur grand nombre Dieu ne laissa pas de les précipiter dans l'enfer Que signifient donc tous ces discours des mondains lorsqu'ils disent que, si Dieu réprouvait les pécheurs, il réprouverait presque tous les hommes ; et qu'il n'est pas croyable qu'un Dieu si bon se détermine à damner tant de monde ? Que cet exemple les instruise. Il nous apprend que, sans cesser d'être bon, Dieu a réprouvé des légions d'anges, et par une suite nécessaire il nous démontre que la multitude des coupables ne sera jamais un titre pour leur faire éviter leur réprobation.

Des millions d'anges ont été réprouvés pour un seul péché mortel, encore était-ce un péché de pensée. Combien ne devons-nous donc pas craindre, nous qui avons offensé Dieu, non pas une fois seulement, mais des milliers de fois ; nous qui l'avons offensé, non pas seulement par pensée ou par désir, mais encore par parole, par action, dans tous nos sens, dans toutes les puissances de notre âme, dans toutes les facultés de notre corps, en cent et cent manières différentes ? Hélas ! nous comptons pour peu de chose nos péchés intérieurs : à peine mettons-nous quelquefois au nombre de nos péchés les mauvaises pensées et les désirs criminels qui n'ont pas passé jusqu'à l'acte. Bien souvent les mondains et les mondaines ne s'en confessent même pas. Cependant, quand le consentement y est joint, tous ces

péchés intérieurs sont autant de péchés mortels, et autant de péchés pour l'un desquels seul tous les mauvais anges ont été réprouvés.

Des millions d'anges ont été réprouvés au moment qui suivit de plus près leur péché. Dieu ne les attendit pas un seul instant à pénitence : le moment de leur révolte fut pour eux le moment de leur condamnation. Et nous, malgré nos fréquentes rechutes, par la grâce du Seigneur nous avons encore le temps de revenir à lui. Qu'avons-nous donc fait à Dieu plus que les anges rebelles pour l'engager à nous épargner plus qu'eux? Nous sommes plus faibles qu'eux, il est vrai; mais aussi ne l'avons nous pas plus souvent et plus grièvement offensé qu'eux? Ah! Seigneur, c'est par un pur effet de votre miséricorde que nous n'avons pas été traités aussi rigoureusement qu'eux. Que devenions-nous, si vous nous aviez pris après notre premier péché.

*Seconde vérité.* — Du péché d'Adam. Combien magnifiques n'étaient pas les priviléges que Dieu avait accordés à l'homme au moment de sa création. Le premier homme fut créé dans la justice originelle, il avait un empire absolu sur ses passions, il était impassible, il ne devait jamais mourir; après avoir demeuré un certain temps sur la terre, il devait être transporté en corps et en âme dans le ciel. Supposé sa fidélité à ne pas transgresser le seul commandement que Dieu lui avait fait, toute sa postérité devait jouir des mêmes avantages. Mais pour avoir eu un seul point et une seule fois désobéi à Dieu, il fut à l'instant dépouillé de ses plus beaux priviléges; et parce que nous avions été compris dans sa révolte, nous fûmes aussi enveloppés dans son châtiment. Si donc nous naissons tous enfants de colère, si nous vivons agités des plus violentes passions, si nous sommes sujets à endurer le froid et le chaud, la faim et la soif, la maladie et les disgrâces de ce monde; si nous sommes tous sans exception tributaires de la mort, tout cela est en punition du péché. A en juger donc par une si terrible punition quel mal ne doit pas être le péché?

Mais voici qui nous en donnera encore une plus juste idée : C'est que, quelque grandes que soient en ce monde les souffrances de tous les hommes qui ont été et qui seront, quelque épouvantables que soient les tourments de tous les réprouvés dans l'enfer, tous ces maux réunis ensemble n'auraient jamais pu suffire pour expier dignement un seul péché. Pour satisfaire à Dieu d'une manière digne de lui, il a fallu la mort d'un Homme-Dieu; et autant qu'il est vrai selon les principes de notre foi, qu'il n'y en eût pas eu assez de tous les supplices de l'enfer pour apaiser Dieu, autant est-il de la foi qu'il n'y en a pas eu trop de tous les tourments de la passion du Fils de Dieu pour expier le péché. Par ce seul trait, ô mon âme, juge du mal que tu fais quand tu commets quelque péché.

*Troisième vérité.* — De nos propres péchés. Partout je vois un Dieu terrible contre nos péchés; je dis terrible par la haine qu'il leur porte; terrible, par la recherche qu'il en fait; terrible, par la vengeance qu'il en tire, quelquefois même dès ce monde.

Sa haine est entièrement implacable contre le péché. Quoiqu'il aime encore le pécheur, il hait toujours son péché. Quoiqu'il pardonne souvent au pécheur, ce n'est jamais qu'à condition que son péché sera puni, si ce n'est plus par des peines éternelles pour le pécheur rentré en grâce, ce sera au moins par des peines temporelles; et si dans ce monde le pécheur réconcilié n'expie pas son péché par des peines volontaires, Dieu le forcera de les expier dans l'autre par les peines du purgatoire. Dieu s'en est déclaré, rien d'impur, *rien de souillé n'entrera dans son paradis.* (*Apoc.*, XXI, 27.) Ne fût-ce qu'un péché véniel, une faute légère, une simple imperfection, un mot injurieux qui aura échappé à notre attention, une complaisance, un retour sur nous-mêmes, un sentiment de vaine gloire presque imperceptible, il faudra nécessairement en porter la peine. Généralement tout ce qui tiendra du péché, sera puni comme exécrable à ses yeux.

Aussi quelle discussion Dieu n'en fera-t-il pas à son jugement. Ce ne sont pas seulement nos propres péchés qu'il soumettra à ses recherches, il nous demandera encore compte des péchés d'autrui, si nous les avons ou fait commettre ou laissé commettre, pouvant et devant les empêcher. Au tribunal de Dieu tout sera discuté, et rien de ce qui échappe à notre attention, n'échappera à ses lumières.

Bien plus : Dieu n'attend pas toujours à punir le péché dans l'éternité, il le punit souvent dans le temps même. Avec quel éclat n'a-t-il pas puni le péché dans ce monde quand il a noyé la terre dans les eaux d'un déluge universel, des villes entières dans des torrents de flammes, de nombreuses armées dans des fleuves de sang? Mais sans tant d'éclat ne punit-il pas tous les jours certains pécheurs d'une manière encore plus terrible? Je ne parle pas des afflictions et des renversements de fortune qu'il leur ménage; ce sont plutôt des coups de grâce et de salut, s'ils en savent profiter, que des fléaux de sa justice; je parle de cette vengeance secrète qui les endort dans leurs péchés et qui les laisse tomber dans l'endurcissement.

Mon âme, t'en a-t-on assez dit pour te faire comprendre combien le péché est quelque chose de monstrueux aux yeux de Dieu?

RÉFLEXIONS.

On quitter le péché, on s'attendre à être éternellement puni; il n'y a point de milieu. L'expier même par la pénitence après l'avoir quitté, on être assuré que dans le purgatoire il sera pleinement réparé; c'est encore une vérité de notre foi. Y a-t-il à délibérer dans le seul parti que j'ai à prendre? Veux-je m'exposer à brûler éternellement? Cependant n'y demeuré-je pas exposé tout le temps que je croupis dans mon péché? Pourquoi donc différer davantage à sortir d'un état dans lequel je peux être surpris à

toute heure, et dans lequel néanmoins, si je venais à être surpris, je serais perdu sans ressource?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Dieu du ciel et de la terre, Dieu tout-puissant, qui tenez toujours le bras levé pour accabler ceux qui vous offensent, si j'ose aujourd'hui me présenter à vous tout couvert de crimes, ce n'est pas pour vous prier de ne me point punir. Ce n'est pas la peine, c'est votre inimitié que je redoute. Il est juste que votre justice se satisfasse en me châtiant, puisque j'ai satisfait mes passions en vous offensant. Mais ce que je vous demande, c'est que vous me punissiez dans votre bonté, et non pas dans votre colère; c'est que ce soit votre miséricorde, et non pas votre justice, qui règle le châtiment que j'ai mérité par mes péchés? *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.* (*Psal.* XXXVII, 2.)

Je sens que mes péchés forment sur ma tête un trésor de colère, dont je suis comme accablé; mais en combien de manières ne m'avez-vous pas déjà fait sentir les traits de votre justice? Puis-je, dans les maux qui m'accablent, dans les chagrins qui me dévorent, dans les craintes qui m'épouvantent, dans les passions qui me troublent, ne pas reconnaître d'où partent les coups que vous me portez? *Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi.* (*Psal.* XXXVII, 3.) Contentez-vous donc, ô mon Dieu, de ces coups paternels qui me rappellent à vous.

Cent fois vous m'avez offert votre secours dans le temps que je ne le demandais pas; me le refuseriez-vous maintenant que je l'implore? Permettez que je vous prenne ici par l'intérêt de votre propre gloire. Je sais que vous la trouveriez à me punir; mais ne la trouverez-vous pas encore plus à me pardonner? ne la trouverez-vous pas mieux à voir votre loi observée, qu'à la voir violée? ne là trouverez-vous pas mieux à être éternellement béni de moi dans le ciel, qu'à en être éternellement maudit dans l'enfer? Laissez-vous donc toucher à ma misère. Plus le bienfait sera grand, plus il sera digne de vous, et plus aussi j'exalterai l'étendue, la douceur, la magnificence de vos miséricordes. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN IV.

### SUR LA MORT.

Figurons-nous que nous touchons au dernier moment de notre vie, et tâchons d'entrer dans les sentiments que nous aurons alors. Le temps qui finit, et l'éternité qui commence pour un mourant, voilà ce qui partage toutes ses pensées. A la mort donc, que penserons-nous de toutes les choses de ce monde? C'est ce que nous examinerons dans notre premier point. A la mort, que penserons-nous de l'éternité? C'est ce que nous verrons dans le second. Demandons à Dieu la grâce de vivre comme nous voudrions avoir vécu à la mort.

### PREMIER POINT.

La mort considérée par rapport aux choses de ce monde.

A la mort, on connaît le néant des choses de ce monde. A la mort, on connaît le néant de l'homme même.

*Première vérité.* — A la mort, on connaît le néant de toutes les choses de ce monde. On connaît d'abord leur inutilité. Qu'est-ce que ce mourant n'avait pas fait pour se précautionner contre les besoins de la plus longue vie? Il lui semblait qu'il n'aurait jamais assez de biens; et à voir l'empressement avec lequel il avait toujours travaillé à les augmenter, on eût dit qu'il devait toujours vivre. Cependant, la mort s'avançait à grands pas. La voilà qui arrive, et lui enlève pour toujours tous ses biens, tous ses emplois, généralement tout ce qu'il possédait en ce monde.

Alors que sert à l'homme de s'être tant agité, tant fatigué, tant tourmenté pour acquérir de plus grands biens? *Quid prodest?* (*Matth.*, XVI, 26.) Quand il ne lui resterait que le regret de s'être ainsi épuisé, immolé pour des biens qui lui échappent, il y en aurait là assez pour l'accabler de douleur. Mais, ce qui l'afflige encore davantage, c'est qu'il aurait pu s'en servir pour faire son salut, et qu'il ne sait si ce ne sont point ces mêmes biens qui, dans peu de moments, vont causer sa perte éternelle. Hélas! pour s'enrichir, il avait peut-être commis mille injustices. Que lui en reste-t-il présentement? Un mort n'a plus rien sur la terre; un mort n'emporte rien non plus avec lui dans l'autre monde. Réflexions meurtrières, j'en conviens; mais pour en éviter l'amertume, que ne les fait-on quand il en est encore temps?

On connaît à la mort la brièveté des choses de ce monde. Communément, la vie se consume tout entière en projets que la mort ne donne presque jamais le temps d'exécuter. Ici, c'est un vieillard qui meurt avant que d'avoir vu ses espérances remplies; là, c'est un père et une mère qui s'étaient promis la consolation d'établir leurs enfants, et qui ont la douleur de les quitter lorsqu'ils leur auraient été le plus nécessaires. Souvent ce sont de jeunes personnes qui regardaient leur mariage comme le commencement de leur bonheur, et que la mort vient séparer dès les premiers jours de leur union.

Demandons-nous donc souvent à nous-mêmes, dans la jouissance des biens et des plaisirs de ce monde : combien cette possession durera-t-elle? Quoi! tout m'avertit que j'ai peu de temps à vivre : les amis que je perds tous les jours, les parents que je pleure encore, les voisins que je ne retrouve plus à mes côtés, les tombeaux, les ossements, les cendres, les convois funèbres, tout est pour moi un cri de mort qui m'appelle au même terme; et je m'attacherai encore aux choses de ce monde, comme si je ne devais jamais m'en séparer! Quelle folie!

On connaît à la mort la fragilité des choses de ce monde. Qu'a-t-il fallu pour mettre au tombeau la plupart de ceux que nous voyons tous les jours porter en terre? A voir l'embonpoint dont cet homme jouissait, il n'y a encore que très-peu de jours, qui n'eût cru qu'il devait naturellement jouir de la plus longue vie? Que lui est-il donc arrivé de si extraordinaire, pour avoir été emporté en si peu de temps? Hélas! ce n'a peut-être été qu'une simple fièvre, dont on ne craignait d'abord aucune suite; une seule veille poussée avec excès et passée peut-être dans les plaisirs; un souffle d'air qui s'est trouvé contagieux; une violence qui l'a transporté dans sa colère; une révolution d'humeurs, un coup de sang qui l'a suffoqué dans son sommeil. Vous le voyez tous les jours : ce sont très-souvent les plus jeunes qui passent les premiers; et très-souvent aussi ce sont les plus robustes qui sont le plus tôt emportés. C'est quelquefois la force même de leur complexion qui donne des forces à

la maladie qui les enlève. Notre corps est une machine qui dépend de tant de ressorts, qu'il faut recourir à la toute-puissance de Dieu pour comprendre comment elle ne se dissout pas à chaque instant; et loin d'être surpris que l'homme vive quelquefois si peu, on doit bien plus s'étonner comment il vit encore si longtemps.

Quel est donc notre aveuglement à cet égard? Est-ce de nous croire immortels sur la terre? Non. Est-ce même de croire que nous ne pouvons pas mourir à toute heure? Non. C'est de nous accoutumer à regarder comme éloignée une mort qui est souvent très-prochaine. C'est de ne l'envisager qu'à travers les plus longs espaces de temps, tandis que nous n'en sommes quelquefois séparés que par l'intervalle d'un jour ou d'une nuit. O mon âme! la mort vient-elle donc à nous moins rapidement, parce que nous la croyons plus lente à venir?

*Seconde vérité.* — A la mort, on connaît le néant de l'homme même. Contemplons-le donc dans son lit, au moment qu'il vient de rendre l'âme. Hélas! ce n'est plus en lui sur la terre qu'un composé de boue et de limon, qui commence à se dissoudre et à tomber en pourriture. Ce n'est plus qu'un corps inanimé, qui devient froid et immobile comme le marbre; qui a des yeux et qui ne voit plus; des oreilles, et qui n'entend plus; des pieds et des mains pour agir, et qui n'agit plus. Si je m'arrête à le considérer, je remarque en lui des couleurs éteintes, des traits effacés, un visage entièrement méconnaissable et dont j'ai peine à soutenir la vue. C'est un objet généralement fui de tout le monde, abandonné de ses amis, chassé de chez lui par sa propre famille, et enfoui dans la terre comme un poison contagieux.

Que sera-ce, si nous le suivons jusque dans les débris et les horreurs du tombeau? Hélas! les rangs sont si pressés dans ces demeures souterraines, et la mort se hâte si fort d'en remplir les places, qu'à peine peut-on lui accorder cinq ou six pieds de terre; encore faut-il que, dans l'endroit où on le dépose, il se trouve mêlé et confondu avec les ossements des autres. Là, que va-t-il devenir? Il va perdre en peu de jours jusqu'à la figure de l'homme. Il perdra, avec un peu plus de temps, jusqu'au nom même de cadavre, et ce ne sera plus qu'un squelette. Il en viendra jusqu'à ne plus former qu'une poignée de poussière. Enfin, ne restant plus rien de lui dans sa tombe, on n'y trouvera non plus que la place qu'il aura empoisonnée. Où est donc cet homme? Où est cette femme, qui autrefois se regardait comme une espèce de divinité sur la terre? *Ubi, quæso, est?* (*Job*, XIV, 10.) Cherchez dans les airs, dit l'Esprit-Saint, et voyez si vous y apercevrez la trace de l'oiseau qui les a traversés. Cherchez sur la mer, et voyez si le vaisseau qui y a vogué la veille a laissé sur sa route aucune marque de son passage. Ainsi en est-il de tout homme mort: il n'a fait que passer sur la terre, et il n'y a laissé aucun vestige de lui-même.

Est-il bien vrai que je ne saurais espérer un autre sort dans ce monde? Non, dans peu d'années, dans peu de mois, dans peu de jours peut-être, qui que nous soyons, nous n'aurons plus que quelques pouces de terre, restes ignominieux de tous les domaines que nous possédons; qu'un seul et mauvais vêtement, châtiment convenable à l'indécence des parures; qu'une nuit sombre et continuelle, le seul apanage qui nous restera de tout ce faux éclat qui éblouit; qu'un silence perpétuel, juste salaire de tout le mal que nous aurons dit des autres, et de tout le bien que nous aurons dit de nous-mêmes; qu'un oubli entier de nos amis et de nos proches, preuve authentique de la tendresse des uns et de la reconnaissance des autres; qu'une assurance totale d'être foulés sous les pieds des passants, humiliation bien méritée pour avoir voulu passer sur la tête de nos égaux; que des vers dont nous serons la proie, vengeance équitable de ce que nos inférieurs ou nos ennemis auront été en proie à nos poursuites; qu'une infection tellement propre de la région des morts, qu'elle serait capable d'empester les vivants, punition bien digne de tous ces parfums dans lesquels nous nageons; qu'un affreux et prompt débris de tout notre corps, la juste récompense de tant de soins que nous lui prodiguons; qu'une poignée de cendres, le symbole de tout ce qui finit et qui s'évanouit comme la fumée. Le seul sépulcre, s'écrie le saint homme Job, le seul sépulcre, voilà tout ce qui reste sur la terre à l'homme mort.

Comment pouvoir maintenant soutenir le reproche intérieur que Dieu nous fait quand il nous dit: Quelque vile et méprisable que fût cette idole de la chair, voilà néanmoins la divinité que vous adoriez : *Ecce quem colebatis?* (*Dan.*, XIV, 26.) Allez donc dans un hôpital : mettez-vous au pied du lit d'un mourant; et là apprenez ce que vous allez devenir dans peu. En vous présentant devant votre miroir, représentez-vous ce que deviendra bientôt ce visage que vous soignez tant. Voulez-vous un miroir plus fidèle encore et plus naturel? Allez dans un cimetière : prenez-y le crâne d'un mort; placez-le devant vous sur votre toilette; servez-vous-en comme d'une tête à monter vos coiffures; ornez-le de toutes les parures de la vanité mondaine; examinez-en bien tout le dépouillement, tout le décharnement, tout le vide, toute la difformité et dites-vous à vous-même : Oui, quelque hideuse, quelque ridicule même que soit cette figure ainsi parée, voilà réellement ce que je suis aux yeux de Dieu qui voit les choses à venir comme celles qui sont présentes; voilà ce que je serai bientôt aux yeux des hommes même Quelle honte pour eux et pour moi de penser qu'il sera vrai de pouvoir dire un jour en parlant de moi-même : Voyez-vous présentement cet objet d'horreur? C'est cependant la divinité que vous adoriez autrefois : *Ecce quem colebatis.*

RÉFLEXIONS.

Il faut être peu réfléchi pour s'attacher à des objets périssables. Quoi! ce qui allumait ma passion, n'était que poussière? je le savais, et j'ai été assez insensé que de lui prostituer toutes les affections de mon cœur. Qu'est devenue cette beauté que j'avais autrefois tant idolâtrée? Tombée aujourd'hui en pourriture, est-ce donc là cette fameuse Jézabel qui s'attirait tous les regards? En bonne foi, de la chair ou des métaux, également tous formés de pure terre, sont-ce des choses qui méritent mon encens?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, il ne fallait pas moins que la vue de mon tombeau pour me détacher des choses de ce monde. Ce n'est plus seulement du haut du ciel, c'est encore des entrailles de la terre que votre voix vient de se faire entendre à moi. *Dedit abyssus vocem suam.* (*Habac.*, III, 10.) De tous les sépulcres il sort des exhalaisons qui m'apprennent que toute chair n'est que boue et que limon : *Omnis caro fenum.* (*Isa.*, XL, 6.)

Pour ne plus donc livrer mon cœur à des objets périssables; désormais, ô mon Dieu, j'irai souvent en esprit aux portes de la mort : *Vadam ad portas inferi.* (*Isa.*, XXXVIII, 20.) Quand j'entrerai dans ma chambre, je songerai qu'un jour elle sera tendue de deuil autour de mon corps. Quand j'entrerai dans mon lit, je penserai que quelque jour on m'y verra mort, et qu'il servira de témoin contre moi. Quand je passerai sous les fenêtres de cette maison où j'ai commis tant d'abominations, et dans ces rues où j'ai présenté de si mauvais exemples, je réfléchirai que dans peu on m'y portera sur les épaules comme pour faire au public une amende honorable de tous les scandales que je lui ai donnés. Quand j'entrerai dans l'église, je me rappellerai que bientôt on y sonnera les cloches pour moi, qu'on y ouvrira ma tombe, qu'on y marchera librement sur ma tête, et qu'alors ce sera à mon égard tout comme si on avait enseveli le monde entier avec moi. *Vadam ad portas inferi.*

Hélas! on se fait une peine de penser à la mort. Mais est-ce donc que la pensée de la mort me fera mourir? ou est-ce l'oubli de la mort qui me fera toujours vivre? Que j'y pense, ou que je n'y pense pas; que j'affecte, si je veux, de n'y pas penser; que j'affecte même de penser tout le contraire, ne mourrai-je pas également? N'est-il pas même à craindre que je ne meure plutôt, en punition de ce que je n'y pense pas? Ah! Seigneur, quand je me faisais une peine d'y penser, c'est que je vivais mal, et que je ne voulais pas mieux vivre. Mais aujourd'hui c'est pour bien vivre, que je veux songer à bien mourir. Faites, ô mon Dieu, que je meure au monde et à ses plaisirs; faites que je meure à moi-même et à mes passions; faites que je ne vive plus que pour vous seul.

SECOND POINT.

La mort considérée par rapport à l'éternité.

Souvent le pécheur n'a pas le temps de se convertir à la mort. Souvent aussi le pécheur n'est pas disposé de se convertir à la mort.

*Première vérité.* — Souvent le pécheur n'a pas le temps de se convertir à la mort. Les surprises de la mort sont si communes qu'on y est trompé tous les jours. Je dis d'abord surprise d'accident. J'avoue que tous et même que la plupart ne meurent pas de mort subite ; mais ces sortes d'accidents sont devenus aujourd'hui si fréquents, qu'en un sens ils se sont rendus familiers. Que faut-il pour en venir là, qu'une vapeur, une défaillance, une juste punition de Dieu? Et si ce malheur m'arrivait comme à tant d'autres, que deviendrais-je surtout dans l'état où je suis?

Je dis surprise de complaisance. C'est ainsi que j'appelle tous ces cruels ménagements des parents qui, quoiqu'ils dussent toujours être les premiers à avertir le mourant de son danger, sont presque toujours les premiers à le lui cacher. Ils craignent, disent-ils, de trop effrayer le malade : ils appréhendent d'augmenter son mal; ils se flattent qu'on sera toujours à temps de lui annoncer une si triste nouvelle ; et à force de différer, ils le laissent mourir sans qu'il le sache. Communément tout dépend de l'intérêt qu'ils ont à lui donner ou à lui ôter la connaissance de son état. S'ils espèrent qu'en l'avertissant de son danger il fera quelques dispositions testamentaires en leur faveur, ils l'en avertiront sans délai : mais alors il faudra que le testament aille avant tout; et le mourant dût-il ensuite n'avoir plus le temps de mettre ordre aux affaires de sa conscience, bon gré, mal gré, il faudra au risque évident de son salut, qu'il commence par contenter leur avarice. S'ils craignent au contraire qu'en l'avertissant de son danger il ne donnât, ou même qu'il ne restituât à autrui une partie des biens qu'ils attendent de sa succession, non-seulement ils ne l'en avertiront pas, mais encore ils éloigneront de lui tous ceux qui pourraient l'en avertir; et toujours alors le confesseur sera le premier écarté. Ne nous arrêtons pas à considérer ici combien une telle conduite est pleine de cruauté : convenons seulement qu'elle n'est que trop commune, et concluons que c'est souvent une des principales causes pour lesquelles on n'a pas le temps de se convertir à la mort.

Je dis surprise d'illusion. Ici je suppose que ceux qui entourent le mourant ne lui cachent pas son mal. Il se peut faire encore qu'il se flatte lui-même lorsque personne ne le flattera ; et que, quand les autres auront commencé à désespérer de sa vie, il espère seul contre toute espérance. C'est une chose qui paraît inconcevable, mais dont l'expérience ne nous permet pas de douter. Pendant sa vie le mondain craint si fort de mourir à la moindre incommodité, qu'il se rend quelquefois ridicule sur sa santé : à sa mort tout au contraire, on a quelquefois autant de peine à l'intimider qu'on en avait eu pendant sa vie à le rassurer. Voulez-vous cependant qu'il se croie lui-même en danger?

Je dis qu'il y a encore une surprise de négligence qui rend tout à craindre pour son salut. C'est que, s'il se croit en danger, il ne croit pas au moins que le danger soit si pressant; il prend du temps; il renvoie du matin au soir, du soir au lendemain. Cependant les moments deviennent toujours plus précieux, le temps se perd, la mort frappe son coup ; et, quoiqu'il ne meure qu'après quelques jours de maladie, par rapport à sa conversion c'est tout comme s'il mourait de mort subite. Plût à Dieu que les exemples n'en fussent pas si fréquents. Profitons-en pour ne pas nous exposer au même malheur

Dans cette vue rappelons-nous la parabole des vierges folles. On était actuellement dans l'attente de l'époux, dit Jésus-Christ. Et comme il pouvait venir de nuit comme de jour, à tout événement elles auraient dû tenir leurs lampes toujours garnies, pour être toujours en état de le rece-

voir. Mais elles s'endormirent sans avoir pris cette précaution : *Dormitaverunt, et non sumpserunt oleum secum.* (*Matth.*, XXV, 5.) Sur le minuit on entendit crier : Voilà l'Époux qui arrive ; allez au-devant de lui : *Media nocte magnus clamor factus est : Ecce sponsus venit ; exite obviam ei.* (*Ibid.*, 6.) A ce cri elles se réveillèrent et elles sortirent pour aller garnir leurs lampes. Dans ce temps-là précisément l'Époux arriva : il entra dans la salle des noces et en ferma la porte. A leur retour elles dirent : Seigneur ouvrez-nous. Mais il leur répondit : Je ne sais qui vous êtes : *Nescio vos.*

A combien de pécheurs le même malheur n'arrive-t-il pas tous les jours? Sans cesse on leur disait : Le souverain Juge peut arriver à toute heure; rompez ce commerce illégitime, sortez de cette criminelle habitude et tenez-vous en état de paraître devant lui. Mais tous les avis étaient inutiles ; ils s'endormaient dans leur péché et ils ne prenaient aucune précaution pour n'y être pas surpris : *Dormitaverunt et dormierunt.* (*Ibid.*, 5.) Cependant, au milieu de la nuit, *media nocte* (*Marc.*, XIII, 35), c'est-à-dire dans la nuit et les ténèbres du péché, dans le nuage et l'obscurité des passions, dans le trouble et la chaleur d'une intrigue, au sortir peut-être d'une partie de débauche, on leur a annoncé sa venue : *Ecce sponsus venit.* (*Matth.*, XXV, 6.) Alors les cris de la conscience se sont fait entendre, et ils se sont mêlés aux cris de toute une famille éplorée : *Magnus clamor factus est.* (*Ibid.*) Les uns et les autres ont voulu remédier à leur négligence passée, se rappeler dans l'esprit tous les égarements de leur vie, en exposer tout le détail à un confesseur, et ils n'y ont plus été à temps. Le souverain Maître est arrivé. Le temps des grâces a fini là pour eux, et la porte leur a été fermée : *Nescio vos.* (*Ibid.*, 12.) Apprenons de là que c'est trop risquer que de renvoyer sa conversion d'un jour à l'autre. Souvent c'est la renvoyer jusqu'à la mort, et souvent aussi à la mort on n'a pas le temps de se convertir.

*Seconde vérité.* — Souvent le pécheur n'est pas disposé à se convertir à la mort. Mille difficultés l'arrêtent. Difficultés du côté de l'esprit. Quelquefois il meurt dans la même léthargie dans laquelle il a vécu, et il craint si peu, qu'eu égard à sa mauvaise vie, on a lieu d'être surpris qu'il ne soit pas plus alarmé sur son salut. Quelques autres fois il craint si fort, qu'on est fâché de ne pas trouver en lui plus de confiance. Si c'était un de ces pécheurs qui n'ont pas attendu à se convertir à la mort, quelque criminelle qu'eût été sa vie, Dieu même lui inspirerait des sentiments de confiance qui aideraient à tempérer sa crainte, et les fréquents exemples qu'on en a tous les jours sont extrêmement consolants. Mais, pour le pécheur que les premières atteintes de la mort surprennent ou dans l'habitude du péché ou dans une attache criminelle à son péché, pour l'ordinaire la nouvelle de la mort lui cause une frayeur qui lui trouble la raison et qui y forme les plus grands embarras. Tous ses péchés se présentent à lui tout à la fois; ils se présentent à lui pour la première fois dans toute leur laideur et avec tous leurs dangers ; ils se présentent à lui sans avoir été confessés, ou au moins sans l'avoir été comme il fallait. Tout ce qui l'approche ne sert qu'à augmenter la confusion de ses pensées; il voit autour de son lit cette épouse qu'il a trompée, ces enfants qu'il a ruinés par ses débauches ou qu'il a enrichis par ses injustices, cette maison, ces biens, cette charge qu'il leur laisse et qui peut-être ne leur appartiennent pas. Les appauvrira-t-il par ses restitutions? ou les rendra-t-il participants de son crime en les laissant héritiers de son usurpation ? Il délibère. Mais, comme il ne se sent pas disposé à restituer, il conçoit combien cette disposition va être funeste à son salut. Or, c'est ce qui forme dans sa tête un trouble et un pressentiment de son malheur, qui lui annonce déjà sa réprobation.

Difficultés du côté du cœur. Il lui faut détester ce qu'il a toujours aimé et aimer ce qu'il a toujours haï. Il le faut ; mais la difficulté est d'y réussir en si peu de moments. L'affaire est d'autant moins aisée pour lui que jamais peut-être il n'en a fait l'essai.

Difficultés du côté du corps. La maladie est si vive à la mort, et les douleurs qu'on ressent sont communément si aiguës qu'elles ne permettent guère aux mourants de penser à autre chose.

RÉFLEXIONS.

Voudrions-nous confier à un moribond la discussion de la moindre de nos affaires temporelles? Quand donc j'aurais à la mort la grâce et le temps convenables pour me disposer à bien mourir, aurais-je alors cette force de raison, cette netteté de connaissance, cette liberté d'esprit sans quoi je ne saurais profiter ni du temps ni de la grâce? Que les organes sont alors embarrassés! Convenons donc que le moyen le plus sûr de bien mourir, c'est de bien vivre; et ne risquons pas notre éternité sur de si grandes incertitudes.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, je ne peux qu'être effrayé quand je pense à ces derniers moments, où, parlant au nom de toute l'Eglise, le prêtre dit au moribond : âme chrétienne, sortez de ce monde : *Proficiscere, anima Christiana, ex hoc mundo.* Ah! doit se dire alors le pécheur qui meurt dans ses péchés, âme chrétienne! Hélas! qu'y a-t-il en moi de chrétien que le nom? Ayant toujours vécu dans l'habitude, peut-être, des plus grands vices, et dans un éloignement total des sacrements, ai-je autre chose que le caractère de chrétien ? *Proficiscere, in nomine Patris qui te creavit :* Sortez, au nom du Père qui vous a créée. Il est vrai, j'ai été créé pour le ciel, et voici le moment auquel je devais y entrer; mais, mourant comme je fais, on la haine dans le cœur contre mon ennemi, ou le bien d'autrui dans mes mains, ou les yeux toujours tournés vers l'objet de ma passion, ne sens-je pas bien dans ma conscience que dans ce moment je vais tomber en enfer? *Proficiscere, in nomine Jesu Christi qui pro te passus est :* Sortez, au nom du Fils Jésus Christ qui a souffert pour vous. Hélas! ces paroles doivent être consolantes pour ceux des pécheurs qui, en sortant de leurs désordres, ont su profiter de ses mérites et de ses souffrances. Mais pour moi, qui n'en ai pas profité à ma mort même, dans un corps qui a toujours nagé dans les plaisirs, que puis-je attendre d'un chef que je vois couronné d'épines? *Proficiscere, in nomine Spiritus sancti qui in te effusus est :* Sortez, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée. Pour cela il faudrait avoir profité de ses grâces; et où est le bon

usage que j'en ai fait? Il faut pourtant sortir : *Proficiscere.* Ah! d'où sorté-je? D'un malheureux monde qui m'a séduit; d'un emploi que je n'ai pas rempli; d'une ville, d'une famille, d'une communauté où j'ai tout troublé; d'une vie abominable que j'ai souillée de mille crimes; d'un misérable corps de péché à qui j'ai tout sacrifié. Mais en sortant de ce monde, où vais-je? Ah! je vois l'enfer ouvert, et voilà que j'y tombe. Seigneur, préservez-nous d'un sort si funeste. Nous venons nous rendre à vous; c'est à vous que nous voulons aller.

## ENTRETIEN V.

### SUR LE JUGEMENT PARTICULIER.

*Après la mort vient le jugement* (*Hebr.*, IX, 27); et comme ce sera le moment décisif d'une éternité ou heureuse ou malheureuse pour nous, ce sera aussi pour nous le plus redoutable de tous les moments. Tâchons d'entrer dans la terrible et épouvantable situation où nous nous trouverons alors. Notre âme, au moment indivisible qu'elle sortira de notre corps, sera citée au tribunal de Dieu : ce sera le premier point de cet entretien. A ce moment indivisible, elle sera jugée au tribunal de Dieu : ce sera le sujet du second. Prions le Seigneur de vouloir bien nous pénétrer aujourd'hui de la même crainte que nous aurons alors.

### PREMIER POINT.

#### L'Ame citée au tribunal de Dieu.

L'âme comparaîtra seule au jugement particulier; elle comparaîtra seule avec Dieu seul.

*Première vérité.*— L'âme comparaîtra seule au jugement particulier; je dis tellement seule, qu'elle y sera séparée de tout. Elle sera séparée de son corps. Concevons d'abord, s'il est possible, quelle doit être la surprise d'une âme, lorsque, se réveillant comme d'un profond sommeil, elle se trouve tout à coup dépouillée de son corps. Dans l'excès de sa surprise sur une situation qui lui est si nouvelle, son premier mouvement n'est-il point de se demander à elle-même : Hélas! comment suis-je? où suis-je? où vais-je? Est-ce bien moi? suis-je encore parmi les vivants? suis-je parmi les morts? N'est-ce ici qu'un rêve, un délire, une illusion de ma maladie? ou est-ce une réalité?

On peut dire que dans ce monde presque toutes les passions aboutissent au soin déréglé de notre corps. C'est pour contenter ses sens qu'on court après les plaisirs; c'est pour être en état de lui procurer ses aises qu'on désire des richesses; c'est pour lui attirer des adorateurs qu'on l'embellit par les parures et qu'on lui donne des attraits; c'est pour le loger commodément qu'on bâtit et qu'on se meuble. L'entretenir en santé, voilà où tendent nos principales vues.

Quand donc une âme sort de ce corps qu'elle a tant flatté, et qu'au moment qu'elle le quitte, elle le voit étendu dans son lit, sans mouvement, sans action, sans sentiment, sans vie, quelle ne doit pas être sa surprise? Quel étonnement surtout pour cet impie, ou pour cette espèce d'athée, qui pendant sa vie avait voulu douter si son âme ne mourrait point avec son corps? Quels regrets de s'être fait une divinité de ce même corps qu'on verra tomber en pourriture et se résoudre en poussière? Ah! nous dirons-nous alors à nous-mêmes, puisqu'il était vrai que ce corps mortel devait un jour se dissoudre, n'aurait-il pas mieux valu qu'il se consumât peu à peu par la pénitence que de se détruire par les délices? Mon âme, qu'en penseras-tu alors?

Elle sera encore séparée de ce monde. Il y a des mondains et des mondaines si attachés aux choses de ce monde, qu'ils consentiraient sans peine à renoncer au paradis, pourvu que Dieu voulût les laisser éternellement sur la terre. Quelques-uns sont si contents de leurs biens, qu'ils ne voient rien au-dessus de leurs richesses. Quelques autres sont si charmés de leurs honneurs, qu'ils y placent tout leur bonheur. Les uns et les autres se plaisent si fort dans les plaisirs et les amusements de ce monde, qu'on n'imagine rien de plus gracieux.

Mais, en entrant dans l'autre monde, quel affreux coup d'œil pour eux tous, que de ne plus retrouver rien de tout cela à leurs côtés! Le contentement de l'un avait été de compter son or et son argent, de le garder à vue, de se complaire dans sa possession; et tout à coup il ne sait plus ce que tous ces biens sont devenus. La satisfaction de l'autre avait été de se voir honoré, recherché, cultivé; et en un instant il s'aperçoit que toutes ces distinctions se sont évanouies comme un songe. Les délices des uns et des autres avaient été de nager dans les plaisirs de ce monde; et en un clin d'œil ils voient que le monde même, et le monde entier a disparu à leurs yeux.

Je veux donc que, quand nous rendons le dernier soupir, nous nous trouvions entourés de nos proches et de nos amis; aucun d'eux cependant ne nous suivra au moment que nous aurons expiré. Nous entrerons seuls dans ce chaos intarissable d'années éternelles, de siècles infinis, de jours ou de nuits sans succession et sans fin, où nul homme vivant n'a jamais pénétré. Nous nous trouverons dans ce même moment indivisible avoir déjà traversé, sans savoir comment, tous ces espaces immenses et inconnus, qui pour toujours doivent nous éloigner de la terre. Où serons-nous alors? Nul objet, nul lieu, nul pays qui se présente à nous dans cet instant. Nous sentirons seulement en nous-mêmes, que nous serons en Dieu, et que nous y serons comme si nous étions seuls dans l'univers.

La seule chose qui nous suivra, c'est le bien et le mal que nous aurons fait : nos œuvres bonnes et mauvaises, voilà tout ce que nous emporterons avec nous dans l'autre monde. Chose bien redoutable! tout ce que le pécheur a le plus aimé, c'est justement ce qui l'abandonne au jugement particulier; et ce qu'il a le plus à craindre, c'est précisément ce qui l'y suit. Ah! si dans ce moment fatal une âme pouvait revenir sur la terre, quel mépris ne ferait-elle

pas de ce que nous estimons tant aujourd'hui ! quel trésor de bonnes œuvres n'amasserait-elle pas! Mais le temps est passé pour elle, et il est passé pour toujours.

Elle sera séparée du temps : autre séparation bien plus sensible encore, parce qu'elle est bien autrement intéressante. Dans le temps tout pécheur peut encore faire son salut : mais du moment que la mort lui donne entrée dans l'éternité, que l'arbre soit tombé à droite ou à gauche, il ne peut plus se relever. Plus de changement désormais dans sa destinée, parce que désormais il n'y aura plus de temps pour lui : *Quia tempus non erit amplius.* (*Apoc.*, X, 6.) Hélas ! autrefois ce même pécheur ne savait à quoi employer son temps ; il lui fallait mille amusements pour charmer son ennui. De là tant d'années, tant de beaux jours, tant de précieux moments perdus pour le salut. Quand on lui représentait que c'est perdre le temps, et un temps infiniment précieux, que de le consumer au jeu, en visites inutiles, en frivoles divertissements, on n'était pas même écouté. Au jugement particulier, que ne donnerait-il pas pour racheter un seul de tous ces moments qu'il voit perdus sans ressource? Il y en aurait là encore assez pour pouvoir le sauver; et fallût-il des torrents de pleurs, des années de soupirs et de sanglots, des siècles de pénitence, il n'est rien qu'il ne fît pour le recouvrer.

Que ferai-je donc, se demandait en tremblant le saint homme Job, au moment que Dieu se disposera à entrer en jugement avec moi? *Quid faciam, cum surrexerit ad judicandum Deus?* (*Job*, XXXI, 14.) Que faire en effet pour fléchir notre souverain juge, lorsqu'il n'y aura plus aucun moyen de l'apaiser? O mon âme, sera-ce le temps de mortifier ton corps, lorsque la mort l'aura déjà livré aux vers? de renoncer au monde, lorsque la mort t'en aura séparée? de mettre le temps à profit, lorsque la mort t'aura transportée dans l'éternité? Sera-ce le temps de vouloir nous humilier devant un ennemi, lorsqu'il lui sera libre de venir marcher sur notre tête? de vouloir restituer le bien d'autrui, lorsqu'il sera à la disposition de nos héritiers? de vouloir implorer la miséricorde de Dieu, lorsque nous serons finalement livrés à sa justice? Encore une fois, mon âme, qu'en penses-tu toi-même?

*Seconde vérité.* — Au jugement particulier, l'âme sera seule avec Dieu seul. Ah ! Seigneur, s'écriait le Roi-Prophète, où irai-je en ce grand jour pour éviter la terreur de vos regards? *Quo a facie tua fugiam?* (*Psal.* CXXXVIII, 7.) Désir inutile. Dieu est partout ; et si pendant la vie nous ne sentons pas sa présence, c'est que pendant la vie nous ne sommes touchés que de ce qui frappe la grossièreté de nos sens : mais au jugement particulier, dégagée de la matière, mon âme sentira tout le poids de sa présence. En quelque lieu que je puisse mourir, je n'aurai pas plutôt expiré, qu'en sortant de mes lèvres, et que sur mes lèvres mêmes, mon âme se trouvera comme investie et enveloppée de l'immensité de Dieu, sans qu'il n'ait besoin que de sa seule présence pour s'en saisir et pour l'arrêter.

Grand Dieu, quelles alarmes ! Les juges de la terre nous donnent le temps de nous accoutumer à les voir : mais au jugement particulier Dieu ne se montre pas même à nous. Les juges de la terre ne recherchent que certains crimes : mais au jugement particulier Dieu va rechercher généralement toutes nos iniquités. Les juges de la terre peuvent n'être pas instruits : mais au jugement particulier Dieu fait sentir à l'âme qu'il la connaît mieux qu'elle ne se connaît elle-même. Les juges de la terre sont portés par leurs propres faiblesses à pardonner celles des autres : mais au jugement particulier Dieu oppose à une âme chargée de crimes une sainteté ennemie de toute tache, une bonté lassée de mille délais, un amour rebuté par la plus noire ingratitude, une justice irritée par les plus grands outrages. Les juges de la terre nous regardent comme suppliants avant que de nous regarder comme coupables : mais au jugement particulier, quand l'âme du pécheur s'y présente, Dieu la reçoit comme criminelle.

Rappelons-nous quelle fut la consternation des frères de Joseph, lorsque les ayant cités devant lui pour les juger, il se fit connaître à eux par ces accablantes paroles : *Je suis celui que vous avez vendu,* et toujours traité avec la dernière indignité. *Ego sum frater vester quem vendidistis.* (*Gen.*, XLV, 15.) Telle, mais dans des sentiments bien différents, sera la manière dont Dieu se fera connaître à une âme impénitente, lorsqu'il la citera à son jugement particulier. C'est moi, lui dira-t-il : *Ego sum.* C'est ici votre Dieu, que vous avez vendu à un vil intérêt, et sacrifié à vos plaisirs : *Ego sum quem vendidistis.* C'est moi que vous avez toujours fui, moi que vous n'avez jamais voulu écouter, moi que vous avez abandonné pour courir après de faibles créatures : jugez présentement si je ne valais pas bien tous les objets périssables que vous m'avez préférés : *Ego sum.* Avec ce peu de paroles, Jésus-Christ abattit autrefois à ses pieds tous ceux qui dans le jardin des Olives étaient venus se saisir de sa personne. Avec ce peu de paroles, Jésus-Christ renversa Saul de son cheval sur le chemin de Damas. Avec ce peu de paroles, Dieu a prétendu que dans tous les siècles les hommes dussent le reconnaître : *Ego sum qui sum.* (*Exod.*, III, 14.) Avec ce peu de paroles aussi, il imprimera dans l'âme du pécheur la plus vive crainte de son jugement. Peut-il être une frayeur plus épouvantable, une situation, une solitude plus accablantes pour une âme au sortir de son corps? Tâchons aujourd'hui, par une crainte salutaire, de la changer en ce grand jour en une humble et entière confiance.

RÉFLEXIONS.

Quel bonheur au jugement particulier pour une âme

qui aura toujours bien vécu, ou pour une âme qui, après avoir mal vécu, sera rentrée dans son devoir! La première se trouve enfin arrivée à cet heureux terme qu'elle avait toujours désiré. La seconde, quelques péchés qu'elle ait eu le malheur de commettre, se trouve consolée par la douleur qu'elle en a conçue. L'une et l'autre, quoique toujours inquiètes de leur sort jusqu'à ce qu'elles l'aient appris, se trouvent rassurées par la confiance que Dieu même leur inspire. Par une raison opposée, combien terrible ne doit pas être alors dans une âme impénitente l'attente de son jugement? En elle-même n'a-t-elle pas déjà prononcé sa condamnation, avant que Dieu ait porté sa sentence? Hélas! je touche peut-être à ce dernier terme. C'est peut-être cette nuit, peut-être aujourd'hui même que je serai cité au jugement particulier. En peu d'heures, en peu de moments peut-être, je vais apprendre ma destinée pour une éternité. Suis-je en état d'aller comparaître au tribunal de Dieu?

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

O mon âme, toi qui crains tant les jugements des hommes, comment est-ce que tu crains si peu le jugement de Dieu? Seigneur, je sais qu'il y a à craindre pour tout le monde. Je sais encore que je dois craindre plus que bien d'autres, parce que je vous ai plus offensé. Mais, si désormais je vous suis fidèle, comme je vous le promets avec votre sainte grâce, quelle autre crainte dois-je avoir qu'une crainte raisonnable de vos jugements, qu'une crainte mêlée de confiance et de respect, qu'une crainte extrême de moi-même? *Cur timebo in die mala?* (*Psal.* XLVIII, 6.) Ce que je veux craindre, c'est le péché qui vous déplaît; ce sont les occasions de vous offenser; c'est le danger de vous perdre. Apprenez-moi, ô mon Dieu, le grand art de vous aimer. Inspirez-moi le désir d'aller à vous, et de vous voir; et loin de craindre votre présence je demanderai sans cesse de vous être uni à jamais.

SECOND POINT.

L'âme jugée au tribunal de Dieu.

Le pécheur sera accusé, le pécheur sera convaincu, le pécheur sera condamné au jugement particulier.

*Première vérité.*— Le pécheur sera accusé au jugement particulier. En un clin d'œil tous les péchés qu'il aura commis dans toute sa vie lui seront représentés. Il n'y a que quelques moments qu'au lit de la mort ce pécheur n'avait aperçu dans sa conscience et accusé à son confesseur que quelques péchés des plus marqués; mais, au moment qu'il paraît devant Dieu, combien ne voit-il pas en lui-même de péchés intérieurs qu'il avait toujours comptés pour rien, de péchés grossiers qu'il avait par sa faute oubliés, de différentes espèces de péchés qu'il n'avait jamais distinguées? Dans l'habitude d'un seul péché, qui pourrait compter les mauvaises pensées, les désirs criminels, les discours licencieux, les regards, les lectures, les libertés, les actions détestables que le démon de la volupté fait commettre tous les jours? Ce nombre n'excède-t-il pas réellement dans quelques-uns le nombre des cheveux de leurs têtes? n'est-il pas inépuisable dans quelques autres?

Cependant, au jugement particulier l'examen de toute notre vie ne se bornera pas au mal que nous aurons fait, il s'étendra encore au mal que nous aurons fait faire, au mal que nous aurons laissé faire, au bien que nous n'aurons pas fait, au bien que nous aurons mal fait. Je dis au mal que nous aurons fait faire par nos sollicitations, par nos conseils, par nos flatteries, par nos mauvais exemples; au mal que nous aurons laissé faire par notre négligence, par notre tolérance, par une criminelle complaisance, par une crainte servile de déplaire; au bien que nous devions faire et que nous n'aurons pas fait: combien de prières et de messes, de jeûnes et d'abstinences, d'aumônes et de restitutions dont nous n'avions pu nous dispenser sans crime; au bien que nous aurons fait, mais que nous aurons mal fait: ici ce seront des confessions faites sans préparation, sans douleur, sans amendement; là, des communions faites à la hâte, par manière d'acquit, par une certaine bienséance, et auxquelles nous n'aurons pas apporté les dispositions nécessaires. Dans tous ce sera l'œil de Dieu même qui nous découvrira jusqu'à un mouvement d'indignation ou d'impatience, jusqu'à un geste de mépris, jusqu'à une parole oisive. Grand Dieu! quel horrible tableau que celui de notre vie! Faites, ô mon Dieu, que mes péchés en soient effacés. Faites, comme vous le demandait saint Augustin, que les jours même auxquels je vous ai offensé soient effacés du nombre de mes jours

*Seconde vérité.*— Le pécheur sera convaincu au jugement particulier. Aujourd'hui nous nous excusons sur l'intention, sur l'oubli, sur l'ignorance, sur la coutume, sur notre faiblesse; mais, au jugement particulier, que deviendrons tous nos prétextes? Nous prétextons nos bonnes intentions dans la plupart des fautes que nous faisons; mais au fond notre intention n'est-elle pas dans un zèle amer de contenter notre ressentiment, dans notre prétendue économie de satisfaire notre avarice, dans l'extérieur de notre piété, de nourrir notre hypocrisie? Nous prétextons l'oubli qui, dans nos confessions passées, nous a fait omettre tant de péchés, mais les aurions-nous oubliés si nous avions eu soin de nous examiner tous les soirs, d'employer plus de temps à la recherche de nos péchés avant notre confession, de nous confesser plus souvent, et de ne pas passer les années entières sans approcher des sacrements? Nous prétextons notre ignorance dans la transgression de plusieurs de nos devoirs; mais à qui tient-il qu'à nous de nous en instruire? Manquons-nous donc de prédicateurs, de confesseurs, de casuistes en état et en volonté de nous les apprendre? Hélas! nous sommes si habiles dans la science du monde, si éclairés sur nos intérêts temporels, si savants, si éloquents même sur les défauts d'autrui: comment donc sommes-nous si ignorants sur les devoirs du salut? Nous prétextons la coutume et le mauvais exemple qui nous entraînent: mais suivons-nous également l'exemple des autres lorsqu'il nous porte à dissiper nos biens ou à prodiguer notre santé? Le suivons-nous même lorsqu'il nous invite à la pratique de la vertu? L'exemple des autres n'a-t-il donc d'empire sur nous que lorsqu'il s'agit de nous faire offenser Dieu? Nous prétextons notre faiblesse, mais ne sommes-nous donc faibles que lorsqu'il s'agit de combattre nos passions; et n'avons-nous de force et de courage que lorsqu'il

s'agit de tout entreprendre et de tout souffrir pour les contenter?

Rendons justice à la vérité sans qu'il soit besoin d'attendre jusqu'au jugement particulier pour convenir du faible de nos prétextes. Au fond de nos cœurs n'en convenons-nous pas dès à présent? Qui de nous peut se cacher à lui-même que, s'il le voulait bien, il pourrait, avec la grâce, triompher de son habitude? Qu'y aurait-il pour cela qu'à prier, qu'à jeûner, qu'à faire de bonnes œuvres, et cependant qu'à fuir les occasions? Où est l'homme, quand il sort de chez lui pour aller commettre quelque mauvaise action, qui ne sente pas qu'il est totalement le maître de n'y pas aller? Que signifient autre chose tous ces reproches intérieurs qu'on se fait à soi-même d'abord après le crime commis, si ce n'est qu'on est bien coupable d'avoir offensé un Dieu qui ne nous a jamais fait que du bien, et par conséquent qu'on était parfaitement libre de ne pas l'offenser? Se reproche-t-on jamais à soi-même ce qu'il n'était pas en notre pouvoir d'éviter? Or, si cette conviction est aujourd'hui en nous, malgré tout ce que nous faisons pour l'affaiblir dans nos esprits, quelle force n'aura-t-elle pas sur nos âmes au tribunal de Dieu?

*Troisième vérité.* — Le pécheur sera condamné au jugement particulier, et la sentence du juge ne sera même prononcée que par l'exécution de son arrêt. Dans le monde on peut recourir d'un tribunal à un autre: ici le jugement sera sans appel. Dans le monde on peut trouver grâce par les protections qu'on peut avoir : ici on sera entièrement sans appui. Dans le monde on trouve des délais jusque dans les lenteurs de la procédure : ici au même instant que l'homme meurt, toute la procédure se trouve faite. Il est jugé au moment même que son âme sort de ses lèvres ; et, s'il meurt dans son péché, le moment indivisible de sa mort est aussi le premier moment de son supplice. Il ne fait que passer dans les bras de son juge, et de son lit il tombe dans l'enfer.

O mon âme, quel subit et affreux changement pour un mondain qui avait toujours vécu dans les plaisirs ! Dans le temps qu'on sait à peine s'il est bien expiré ; dans le temps peut-être qu'on se console de ce qu'un confesseur est arrivé à temps pour l'absoudre de ses péchés ; dans le temps que ceux qui entourent son lit font de lui les plus grands éloges, et qu'ils le regrettent comme un bon parent, comme un bon ami, comme un bon citoyen, comme un bon maître dont la mort les prive pour toujours ; dans le temps qu'ils songent à lui faire des obsèques honorables et à ordonner des aumônes, des prières, des sacrifices pour le repos de son âme, déjà son âme est dans un étang de feu, en proie aux démons, à la rage, au désespoir ; et cela pour une éternité. Grand Dieu ! est-ce donc là la fin des pécheurs? Oui, répond saint Augustin, la fin des pécheurs est d'être loués là où ils ne sont plus, et d'être tourmentés là où ils sont : *Laudantur ubi non sunt, et cruciantur ubi sunt.*

Figurez-vous donc combien il doit y en avoir eu de cette espèce parmi ceux même que vous aurez connus depuis que vous êtes au monde. Combien de fois, en apprenant la mort de quelqu'un arrivée à vos côtés, n'avez-vous pas entendu toute une ville dire d'un tel, que c'était un homme plein d'honneur et de probité; d'une telle, qu'il n'était rien de plus doux et de plus paisible ; d'une infinité d'autres, que le public même perdait à leur mort? Combien de fois n'avez-vous pas vous-même suivi des convois funèbres, accompagnant ceux qu'on portait en terre, unissant vos prières pour eux aux suffrages de l'Eglise, et mêlant vos louanges aux éloges que tout le monde en faisait? Combien cependant n'est-il pas à présumer, vu le petit nombre de ceux qui se sauvent, qu'en plus d'une occasion Dieu venait alors de réprouver à son jugement les mêmes personnes que vous canonisez? Hélas! nous préconisons souvent leurs vertus, dans le temps même qu'ils sont punis pour leurs vices. *Laudantur ubi non sunt, et cruciantur ubi sunt.* N'en arrivera-t-il pas autant de nous-mêmes?

Pour nous imprimer bien avant dans l'esprit tout l'ordre et toute la suite de ce jugement redoutable que nous venons de méditer, rappelons-nous quelle fut la fin déplorable de l'impie Baltassar. Trois paroles miraculeusement tracées sur le mur continrent seules l'accusation, la conviction et la condamnation du coupable. *Comptez, pesez, séparez.* (*Dan.*, V, 25.) C'est-à-dire, comptez tous vos péchés : *Numera.* Pesez-en toute la malice : *Pondera.* Séparez de vos vertus tout ce qui n'en a jamais eu que l'apparence : *Divide.*

Tel serait le jugement que Dieu porterait de nous-mêmes, si nous ne songions pas efficacement à le prévenir. Demandez-vous donc à vous-même un compte exact et rigoureux de tous vos péchés, et allez le rendre à un confesseur, comme vous le rendrez un jour à Dieu même : *Numera.* Pesez bien toute la malice, toute l'ingratitude, toute l'infidélité de votre conduite dans la facilité, dans la publicité, dans la continuité, dans la tranquillité avec laquelle vous avez offensé Dieu : *Pondera.* Distinguez bien toutes les différentes espèces de péchés que vous avez commis, toutes les circonstances qui en ont augmenté la grièveté; et n'oubliez jamais que, pour avoir vécu séparé de Dieu pendant le temps, si vous ne revenez à lui, vous en serez séparé pendant l'éternité : *Divide.*

RÉFLEXIONS

Comment est-ce qu'un pécheur peut prononcer lui-même sa condamnation sans songer à l'éviter? Cependant quel autre jugement prononcent tous ceux qui dans l'état du péché craignent si fort de mourir? En est-il un seul qui sous le bruit du tonnerre ne se juge lui-même, et qui ne prononce qu'il est damné, si la foudre vient à l'écraser dans l'état de son péché? Comment donc n'en sort-il pas? Et comment accorder présentement le jugement qu'il fait de lui-même, avec l'indifférence où il vit à cet égard?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

O mon âme, quelle contradiction entre tes sentiments et ta conduite ! Tu blâmes l'attache aux biens de la terre, et tu es avare. Tu déclames contre la volupté ; et tu t'y plonges sans pudeur, sans remords, sans ménagement. Tu invectives contre le monde ; et tu es aussi mondaine, aussi profane, aussi vicieuse que ceux que tu reprends. N'es-tu donc pas jugée par toi-même ?

Eh bien ! Seigneur, puisque je suis en état de porter moi-même mon jugement, je préviendrai le vôtre par le mien. Je me jugerai, je me condamnerai, je me punirai moi-même, afin que, me trouvant déjà jugé, déjà condamné, déjà puni, à votre jugement vous ne trouviez plus rien à condamner et à punir en moi. Je sais, ô mon Dieu, que loin de vouloir me réprouver, vous voulez me faire monter aux premières places de votre royaume. Aidez-moi à mériter de vous un jugement de salut et de bénédiction. Faites que je ne paraisse alors devant vous que pour jouir de vous pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN VI.

### SUR LE JUGEMENT GÉNÉRAL.

Nous allons faire notre méditation sur le jugement dernier. Tout y sera connu : nous le verrons dans notre premier point. Tout y sera puni : nous le verrons dans le second. Demandons à Dieu la grâce de vivre de manière, qu'en ce grand jour nous évitions la confusion et la punition qu'il réserve aux pécheurs impénitents.

PREMIER POINT.

Au jugement général tout sera connu par la manifestation des consciences : tout sera connu par la déposition des témoins.

*Première vérité.* — Tout sera connu par la manifestation des consciences. Figurons-nous que la durée des temps est enfin parvenue à ce grand jour, qui sera le dernier de tous; que tous les astres perdent leur lumière; que tous les éléments se confondent; que la mer se dessèche jusqu'au fond de ses abîmes; que le feu prend aux quatre coins de la terre; et que le monde entier retombe dans son premier chaos. Figurons-nous qu'au son de la trompette fatale tous les hommes ressuscitent; que tous les saints descendent du paradis en terre pour y reprendre leur corps; que tous les damnés sortent de l'enfer pour reprendre le leur : que les uns et les autres se trouvent tous assemblés en un même lieu; que les cieux s'ouvrent sur nos têtes; et que le souverain Juge, porté sur une nuée de gloire, précédé de l'étendard de sa croix, entouré de tous ses anges, armé de tous les foudres de sa colère, vient à nous pour nous juger publiquement dans toute la rigueur de sa justice. Quel fracas dans tout l'univers ! quel spectacle ! quelle terreur ! Dieu veuille que nous ne soyons pas de ceux qui, au seul appareil de ce jugement, s'écrieront : *Montagnes, tombez sur nous; collines, cachez-nous* (*Luc.*, XXIII, 30.), ensevelissez-nous, dérobez-nous à la honte de voir ici tous nos crimes découverts.

Nos consciences seront alors comme autant de miroirs où seront empreintes jusques aux plus petites taches de notre vie, et où, par un miracle universel, chacun lira tout ce que nous aurons jamais dit et pensé, fait et désiré contre la loi de Dieu.

Qui pourrait exprimer quelle sera pour un réprouvé l'ignominie d'une telle révélation ? Supposons qu'au moment que je parle, un ange nous apparût, et que nous parcourant tous ici publiquement l'un après l'autre, il manifestât aux yeux de cet auditoire tout ce que nous avons de plus caché dans nos consciences : supposons qu'il nous fît voir plus en particulier que cet homme est un perfide qui a toujours trahi ses meilleurs amis; que cette femme mène en apparence une vie régulière, mais qu'au fond elle vit dans la dissolution et le désordre; que cette jeune personne trompe la vigilance de ceux qui l'observent, et qu'elle vit mal à leur insu : où irions-nous ensevelir notre honte, et cacher la rougeur de notre front ? Hélas ! si malgré le secret de la confession, nous avons tant de honte de déclarer tous nos péchés à un prêtre; si cette honte est si vive et si forte, qu'elle éloigne les uns des sacrements, qu'elle ébranle les autres, qu'elle nous intimide tous : quelle ne doit pas être l'humiliation des réprouvés, lorsque l'univers assemblé verra tout ce qu'il y aura jamais eu de plus sale et de plus corrompu dans leurs plaisirs !

Humiliation étonnante. On avait pris les mesures les plus justes, choisi les lieux les plus sûrs, observé les temps les plus propres : on n'en avait rien dit à personne; on n'avait non plus été aperçu de qui que ce soit; on s'en était applaudi, et voilà que tout ce prétendu secret est dévoilé aux yeux du public. Rappelons-nous ce qui arriva à Moïse. Il avait autrefois tué un Égyptien; il l'avait caché dans le sable, et il se croyait en sûreté, parce qu'ayant regardé de tous côtés il croyait n'avoir été aperçu de personne; mais quand dans la suite il s'entendit reprocher son meurtre, grand Dieu ! s'écria-t-il dans la confusion de son âme, comment est-ce qu'on a pu le savoir ? *Quomodo palam factum est ?* (*Exod.*, II, 14.) De la même manière, il est vrai, dira cet avare, c'est moi qui ai usurpé un tel bien. Il est vrai, dira ce vindicatif, c'est moi qui ai porté ce coup mortel à la réputation d'un tel. Il est vrai, dira cet impudique, c'est moi qui suis la cause de l'opprobre d'une telle. Mais, diront-ils tous, nous avions un si grand soin de nous cacher aux yeux du public; comment donc tout cela se sait-il aujourd'hui ? *Quomodo palam factum est ?* Ah ! comment cela se sait ? Ressouvenez-vous seulement de la conduite que tint Jésus-Christ envers la femme adultère. A la vérité il ne lui fit ni reproches ni menaces, il ne lui dit pas même un seul mot sur son infidélité ; mais à l'instant, dit l'Évangile, il écrivit sur la terre : *Scribebat in terra.* (*Joan.*, VIII, 6.) Or voilà la conduite que Dieu tient à notre égard. Aujourd'hui, quoiqu'il voie tout, qu'il entende tout, qu'il soit présent à tout, il dissimule tout; mais aussi il écrit tout : et c'est ce livre de vie ou de mort, écrit dans nos propres consciences, qu'il exposera un jour aux yeux de l'univers. Aussi à cette vue quelle humiliation !

Humiliation accablante : il s'agira de mille actions infamantes, dont on serait mort de confusion s'il en avait transpiré quelque

chose pendant la vie. Humiliation désespérante : il n'y aura pas moyen de l'éviter. Dans le monde, un homme diffamé peut se cacher et disparaître : mais au jugement général, les réprouvés seront forcés de se produire ; ils seront même cités pour essuyer la honte de se voir séparés d'avec les bons, rejetés à la gauche, confondus avec les démons, chargés de la malédiction publique, regardés de tous avec horreur. Humiliation universelle : il n'y aura personne qui l'ignore. Dans le monde, un homme flétri dans un lieu ne l'est pas partout ; et si son déshonneur est connu de quelques-uns, il ne l'est pas de tous : mais au jugement dernier, les hommes et les anges en seront instruits. Humiliation éternelle : il n'en est point de semblable sur la terre. On y revient de tout avec le temps ; les années effacent les fautes du jeune âge : mais la honte des réprouvés sera ineffaçable ; et dans l'éternité, tout le monde se ressouviendra qu'un tel et une telle sont damnés. Mon âme, il faut bien vivre, si tu veux éviter la honte et la confusion d'avoir mal vécu.

*Seconde vérité.* — Tout sera connu par la déposition des témoins. Un prophète n'a pas fait difficulté de dire que, jusqu'aux murailles même, tout déposera contre les réprouvés : *Lapis de pariete clamavit.* (*Habac.*, II, 11.) Je connais en effet que, si au jugement dernier l'embrasement général n'avait pas encore consumé toutes les créatures insensibles et inanimées de ce monde, il y en aurait plusieurs dont le langage muet deviendrait éloquent contre les pécheurs. Comment voir, par exemple, ces églises qui ont reçu les engagements de notre foi, sans nous sentir reprocher nos infidélités à nos promesses, et les profanations que nous y avons commises ? Comment voir les maisons qu'on aurait habitées ou fréquentées, sans rougir de tant d'abominations secrètes dont on s'y est rendu coupable.

Mais, à leur défaut, combien d'autres créatures bien plus parlantes déposeront contre les réprouvés ? Ah ! malheureux séducteur, dira cette personne trompée et déshonorée, c'est vous qui avez abusé de ma crédulité, de ma simplicité, de ma fragilité, de ma pauvreté même pour m'entraîner dans le précipice. Quel malheur pour moi de vous avoir connu. Hélas ! vous me juriez une amitié éternelle : mais était-ce m'aimer que de me perdre ? Etait-ce m'aimer que de former cette haine interminable qui doit nous animer l'un contre l'autre pendant l'éternité ? Père inhumain, mère barbare et cruelle ! diront ces enfants mal élevés, fallait-il donc ne nous mettre au monde que pour nous plonger dans l'enfer ? Serions-nous damnés, si selon votre devoir vous nous aviez repris et corrigés de nos défauts ? Serions-nous damnés, si vous ne nous aviez pas perdus vous-mêmes par ces emportements dont vous nous avez donné l'exemple, par ces maudits biens qui appartenaient à autrui, et que vous nous avez laissés pour héritage, par cette haine implacable que vous nous avez inspirée contre des familles entières, et qui nous a rendus l'objet éternel de la haine de Dieu ? Ah ! combien d'enfants attendent aujourd'hui leur père et leur mère en enfer, pour y faire leur tourment !

Les justes mêmes accuseront les réprouvés. Quand les juifs virent que du propitiatoire même du temple il ne sortait plus que des foudres, ils se crurent tous perdus. Ainsi en sera-t-il des réprouvés, lorsqu'ils se trouveront avoir pour accusateurs ceux même qu'ils avaient eus autrefois pour intercesseurs auprès de Dieu. Les justes les accuseront de n'avoir pas connu le bien qu'ils leur ont fait. On demande quelquefois ce que font tant de communautés dans une ville. Ce qu'elles y font ? Ce que Moïse faisait en priant sur la montagne, tandis que le peuple combattait dans la plaine, ce que dix justes auraient fait dans Sodome s'ils s'y fussent rencontrés.

Je ne parle ici ni de ces maîtres qui les premiers vous ont enseigné les éléments de la vertu, ni de ces pasteurs charitables qui vous ont si souvent montré le chemin du ciel, ni de ces confesseurs sages, de ces directeurs éclairés, de ces fervents et zélés missionnaires qui vous ont repris de vos désordres. Cependant, quelle nuée de témoins ne formeront-ils pas contre vous.

Mais, ce qu'il y aura de plus frappant, c'est que les saints mêmes deviendront vos accusateurs. Oui, ces mêmes saints qui sur la terre et dans le ciel auront prié pour leurs ennemis, tout le temps qu'ils auront espéré leur salut ; au jugement général, et lorsqu'ils les verront au nombre des réprouvés, ils demanderont justice contre eux de tout le tort qu'ils en auront reçu. Voyez donc comment vous traitez aujourd'hui tous les gens de bien. Vous le savez : il suffit qu'ils soient doux et pacifiques, humbles et modestes, pour les regarder comme des esprits faibles, comme de petits génies ; vous en faites les plus piquantes railleries. Voyez encore combien depuis la naissance du monde il doit y avoir eu d'innocents qu'on a condamnés comme coupables, de martyrs qu'on a mis à mort comme des criminels. Or, je vous le demande, voudriez-vous que Dieu abandonnât leur cause ? Quoi ! c'est pour la cause de Dieu qu'ils ont souffert les mépris et les affronts, les dérisions et les calomnies des pécheurs ; c'est pour l'amour de Dieu qu'ils ne se sont pas vengés ; et vous pourriez prétendre que Dieu ne les vengera pas ? Non ; ou il n'y avait point de Dieu, ou il fallait qu'il y eût un jugement public et universel dans lequel Dieu les vengeât. Aussi s'écrient-ils déjà dans l'*Apocalypse :* Grand Dieu, quand est-ce que vous nous vengerez : *Usquequo, Domine, non judicas ?* (*Apoc.*, VI, 10.) Vous-mêmes ne vivez-vous pas aujourd'hui dans cette espérance. Quand on vous a accusés de quelque crime dont vous étiez innocents ; quand, malgré vos protestations on a persisté à vous dire ou à vous croire coupables ; quand, en conséquence d'une pareille ca-

lomnie, vous avez été obligés de passer bien des jours et des nuits dans les pleurs ; au fond de vos cœurs n'avez-vous pas dit que Dieu nous jugerait un jour, et qu'il fallait même qu'il nous jugeât pour vous rendre justice.

Aujourd'hui donc, il en est de la plupart des justes sur la terre, comme de ce feu sacré qui demeura caché dans l'oubli, inconnu aux hommes, enseveli dans la boue pendant tout le temps que dura la captivité des juifs, mais qui, après leur délivrance, ne parut sur l'autel, vif et ardent comme le feu des fournaises, que pour s'élancer sur les victimes, et pour les dévorer. Aussi avec quel zèle tous les saints n'entreront-ils pas, au jugement général, dans les sentiments et les intérêts de Dieu contre les réprouvés? A son tour, quel sujet de triomphe Dieu ne donnera-t-il pas à ses élus, en montrant à tous les réprouvés, dans sa propre gloire, ceux que le monde aura méprisés ; dans les richesses du paradis, ceux que le monde aura dépouillés et appauvris; dans la joie et la félicité des bienheureux, ceux que le monde aura persécutés?

RÉFLEXIONS.

Insensés que nous sommes, nous croyons avoir beaucoup fait, quand nous avons réussi à cacher aux hommes nos mauvaises actions : mais réussirons-nous jamais à les cacher aux yeux de Dieu? Nous en venons quelquefois jusqu'à les déguiser dans le tribunal même de la pénitence : mais, quand nous aurons trompé le confesseur, aurons-nous trompé Dieu? et dès qu'il suffit que Dieu voie toutes nos actions pour qu'un jour le monde entier les voie aussi, n'est-ce pas une folie que de s'applaudir de ce que personne ne les a vues?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Grand Dieu! serait-il permis à une vile créature comme moi de vous le demander? Quelle nécessité y avait-il de destiner un jour à la justification de vos jugements? Est-ce que vos arrêts ne sont pas justifiés par eux-mêmes? est-ce que vous en devez rendre compte à vos propres créatures? Ah! Seigneur, je comprends qu'il doit y avoir un jour auquel vous fassiez voir aux athées que ce monde était l'ouvrage de vos mains, et non pas l'effet du hasard ; vous le devez à votre puissance. Je comprends qu'il doit y avoir un jour auquel vous fassiez voir aux impies que rien n'a échappé à vos lumières; vous le devez à votre sagesse. Je comprends qu'il doit y avoir un jour auquel vous fassiez voir à tous les pécheurs que nul n'aura été condamné que selon l'équité de vos lois ; vous le devez à votre justice. Je comprends qu'il doit y avoir un jour auquel vous rendiez publiquement au péché toute la honte et la laideur que nous lui avons ôtées ; vous le devez à la sainteté de votre être. Je m'attends donc à comparaître devant vous, ô mon Dieu, en présence du ciel et de la terre : mais, pour ne craindre en ce grand jour de vos vengeances ni les regards de l'univers, ni vos propres regards, je fais une ferme résolution de ne plus rien faire qui m'attire le blâme et la confusion d'avoir mal fait. Je veux au contraire que les hommes et les anges voient en moi un pécheur qui aura été véritablement contrit et humilié de ses désordres, effrayé de vos jugements, pénétré d'amour pour vous, fidèle à observer votre loi, zélé pour votre gloire. Ainsi je le promets, et ainsi je l'espère avec votre sainte grâce.

SECOND POINT.

Au jugement général tout sera puni.

Tout sera puni sans égards; tout sera puni sans compassion; tout sera puni sans ressource.

*Première vérité.* — Tout sera puni sans égards. Quelle différence des jugements de Dieu avec les jugements des hommes! Dans les tribunaux de la justice humaine, les supplices ne sont communément que pour les malheureux, et non pas pour les plus criminels. Soit qu'on ait égard à leurs biens ou à leur rang, les crimes des riches et des grands demeurent presque toujours impunis.

Mais, au jugement de Dieu, on ne verra rien de pareil. Devant lui tous les hommes sont égaux. Et quels égards les riches et les grands pourraient-ils attendre de la part de Dieu, dans le temps même qu'ils verront le feu attaché aux quatre coins de la terre, brûler, consumer, réduire en cendres tout ce qui aura contribué à former leurs richesses et leurs grandeurs passées? Dieu pouvait-il marquer d'une manière plus éclatante le peu d'égards qu'il y aura?

Mais, mon ame, ne nous trompons-nous point? et Dieu n'aura-t-il point égard à l'opulence et à l'élévation des hommes, pour les punir encore d'une manière plus terrible? Oui : plus on aura été riche ou élevé dans le monde, plus on sera rigoureusement traité. Il semble même dans l'Evangile, qu'au jugement dernier, ce sont principalement les riches qui en soutiendront toute la rigueur. Je dis ces riches avares qui refusent à leurs enfants jusqu'à l'éducation qu'ils leur doivent; ces parents dénaturés qui, sans enfants, peut-être, laissent leurs proches dans la plus triste indigence; ces prêtres indignes de leur caractère qui, chargés du patrimoine de l'autel, dissipent ou retiennent un superflu qui est le nécessaire des pauvres. *J'ai eu faim*, leur dira le Seigneur, *et vous ne m'avez pas donné à manger. J'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. J'étais nu, et vous m'avez refusé le vêtement.* (*Matth.*, XXV, 43.) Direz-vous que vous ne l'avez jamais vu ni su en cet état? C'est votre faute, vous répondra-t-il : il fallait me reconnaître à votre porte, où je mendiais dans la personne des pauvres. Il fallait me venir voir dans les hôpitaux, où je souffrais dans la personne des malades. Il fallait envoyer des personnes affidées dans ces maisons particulières, où la misère était d'autant plus grande, qu'on y avait plus honte de la manifester. Grand Dieu! on désire aujourd'hui les premières places : jusque dans les cloîtres, jusque dans les monastères, on ambitionne d'être à la tête des autres. Mais, si c'était à nous de corriger les abus, et que nous ne l'ayons pas fait par notre lâcheté, mais si, au lieu d'arrêter le désordre par notre autorité, nous l'avons fomenté par nos exemples, demanderez-vous encore quels égards Dieu aura pour nous? Ah! s'écrie-t-il, je vous l'annonce par avance : mon jugement sera positivement dur, très-dur même pour tous ceux qui commandent : *Judicium durissimum his qui præsunt.* (*Sap.*, VI, 6.) Heureux ceux qui, dans la subordination, auront de moindres comptes à lui rendre!

*Seconde vérité.* — Tout sera puni sans compassion. C'est Dieu qui l'a dit. Mon jugement sera sans miséricorde : *Judicium*

*sine misericordia.* (*Jac.*, II, 13.) Aujourd'hui sa miséricorde pour nous est mêlée aux effets de sa colère ; Dieu ne nous punit pas pendant la vie précisément pour nous punir : il nous punit principalement pour nous convertir; et, par cette raison, ses châtiments mêmes sont des bienfaits. Mais, parce que, pendant la vie, les réprouvés auront méprisé les dons de sa miséricorde, à son jugement, Dieu n'écoutera plus que sa justice.

Hélas! autrefois Jésus-Christ ne put voir dans le désert une nombreuse multitude exposée à souffrir la faim; autrefois il ne put voir la ville de Jérusalem, sans être ému jusqu'aux larmes, sur les maux dont elle était menacée; autrefois il ne put voir Lazare livré aux horreurs du tombeau, sans se sentir intérieurement saisi d'une espèce de frémissement; mais, au grand jour de ses vengeances, la satisfaction de son cœur se trouvera dans sa vengeance même.

Aussi, comment ferait-il miséricorde à ceux qui auront si cruellement abusé de sa miséricorde? Ah! mon âme, Dieu s'est-il borné pour toi à des grâces communes et générales? De combien de grâces particulières et de grâces de toutes les espèces ne t'a-t-il pas prévenue? Tantôt c'étaient des illustrations dans ton esprit, et tantôt de saints mouvements dans ton cœur. Quelquefois c'étaient les plus douces invitations à la vertu, et quelques autres fois les retours les plus amers sur tes péchés. En tout temps, en tout lieu, en toute occasion, c'étaient des grâces qui t'ont poursuivie jusque dans tes plaisirs; elles ont été si vives, que tu les appréhendais; elles ont été si fortes, que tu les évitais; elles ont été si fréquentes et si multipliées, qu'elles te devenaient importunes. Encore aujourd'hui, dans ce moment même, avec quelles instances Dieu ne te demande-t-il pas ton cœur? Si donc tu rendais inutiles tous ces présents de sa miséricorde, y aurait-il lieu de s'étonner qu'à son Jugement il te traitât sans compassion?

*Troisième vérité.* — Tout sera puni sans ressource. Mais le sang de Jésus-Christ, versé pour tous, n'aura-t-il donc plus pour les réprouvés aucune valeur? Non : loin de demander grâce, éternellement ce sang demandera vengeance contre tous ceux qui se le seront rendu inutile par leur impénitence. Mais cette croix, qui paraîtra dans les airs éclatante comme le soleil, ne leur sera-t-elle d'aucune utilité? Non; au contraire, elle ne servira qu'à montrer la monstrueuse opposition qu'il y aura entre un chef qui a été couronné d'épines, et des membres corrompus qui s'étaient couronnés de roses. Mais avec le temps la rigueur de leurs supplices n'adoucira-t-elle pas au moins la colère du juge et la sévérité de sa sentence? Non; après des millions de siècles, des millions et des millions de fois recommencés, leurs tourments ne feront jamais, en un sens, que de commencer.

Quel sera donc leur désespoir? Ecoutons-les parler eux-mêmes dans nos divines Ecritures. Hélas! s'écrieront-ils à la vue de cette prodigieuse nuée de saints de tous les temps, de tous les pays, de tout âge, de tout sexe, de tout état, qui seront sur le point de s'en retourner dans la gloire : Insensés que nous étions! *Nos insensati* (*Sap.*, V, 4), nous regardions leur vie comme malheureuse, et c'est la nôtre qui est digne de pitié. Nos biens nous ont coûté tant de soins; nos dignités nous ont coûté tant de bassesses; nos plaisirs nous ont coûté tant de chagrins; ils étaient semés de tant d'épines, qu'à le bien prendre nous pouvions quelquefois les compter parmi nos croix les plus pesantes. Nous le disons tout haut : le monde n'a été pour nous qu'un sujet continuel d'affliction. Quelle était donc notre folie de souffrir tout pour nous perdre, et de blâmer encore ceux qui souffraient moins pour se sauver!

Regrets inutiles. Il fallait faire toutes ces réflexions, et y conformer sa conduite, quand il était temps. Allez, maudits, leur dira le Seigneur : *Ite, maledicti.* (*Matth.*, XXV, 41.) Et où aller, grand Dieu? Allez loin de moi, puisque vous m'avez toujours fui : *Ite.* Allez dans un feu dévorant, puisque vous avez brûlé d'un feu profane : *Ite in ignem.* (*Ibid.*) Allez-y pour l'éternité, puisque vous auriez voulu pouvoir éterniser vos abominables, vos détestables, vos exécrables plaisirs : *Ite in ignem æternum.* (*Ibid.*) A ces foudroyantes paroles, plus vite que l'esprit ne pense, d'une part, toute la cour céleste reprendra son vol vers le ciel; et, de l'autre, la terre s'entr'ouvrant sous les pieds des réprouvés, ils seront replongés dans les enfers.

Là finiront le cours de tous les siècles, le nombre des mois et des années, la distinction des jours et des nuits, la succession et la durée de tous les temps. Là finiront toutes ces vaines grandeurs de la terre qui depuis la création du monde auront entêté tant d'ambitieux, tous ces faux biens qui auront produit tant d'avares, tous ces plaisirs grossiers qui auront formé tant d'impudiques. Là finira ce malheureux monde qui par ses dehors imposants aura fasciné l'esprit de tant de mondains et de mondaines. Là se fera ce triste et dernier adieu, cette douloureuse et éternelle séparation du mari d'avec l'épouse, des enfants d'avec leur père et leur mère, des amis d'avec leurs amis, de tous les damnés d'avec Dieu même. Là l'enfer sera barré sur eux; et jamais il n'en sera plus fait aucune mention dans le ciel, ni pour les soulager, ni pour les plaindre, ni même pour se ressouvenir d'eux dans leurs tourments.

Ici représentez-vous quelle dut être la douleur des Egyptiens, lorsqu'ils se virent engloutis tout vivants dans la mer Rouge. D'une part, dit l'Ecriture, on les voyait plongés dans les plus profonds abîmes de la mer; et, de l'autre, on voyait un peu au-devant d'eux, et au-dessus de leurs têtes, tout le peuple de Dieu, qui, échappé à tous

les périls de l'Egypte, poursuivait glorieusement sa route vers la terre promise; bénissant le Seigneur, et chantant les plus beaux cantiques de gloire à sa louange. *Involvit eos Dominus in mediis fluctibus.* (*Exod.*, XIV, 27.) *Filii autem Israel perrexerunt.....* (*Ibid.*, 29), *et dixerunt : Cantemus Domino.* (*Exod.*, XV, 1.) Telle, et mille fois plus désespérante, sera la séparation des réprouvés, lorsque pour une dernière fois ils verront les élus prenant leur essor vers le ciel, tandis qu'eux-mêmes seront renvoyés dans les enfers. Grand Dieu ! faites que dans ce monde nous soyons à votre suite, afin qu'à ce grand jour nous soyons du nombre de ceux qui vous suivront dans le séjour de votre gloire.

RÉFLEXIONS.

Quelle sera l'affliction d'un réprouvé, lorsqu'il ne reprendra son corps que pour l'entraîner avec lui dans l'enfer? De quel œil l'envisagera-t-il, lorsqu'il le trouvera plus tremblant que la feuille, plus pâle que la mort, plus hideux que les démons? Dans quels sentiments y rentrera-t-il, lorsqu'il le regardera comme le complice, comme la cause, comme l'instrument de ses péchés et comme le compagnon inséparable de son supplice?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Faut-il être surpris, ô mon âme, qu'à force d'avoir médité une vérité si effrayante, saint Jérôme s'imaginât toujours entendre la trompette fatale appelant tous les hommes au jugement dernier? Faut-il être surpris qu'au seul exposé qu'en avait fait l'apôtre saint Paul, des païens mêmes en fussent effrayés jusqu'à trembler de tout leur corps? *Tremefactus Felix.* (*Act.*, XXIV, 25.) Pourquoi donc ne trembles-tu pas dans l'attente d'un jugement si redoutable? Est-ce parce que ce terme te paraît encore éloigné? Mais arrivera-t-il moins, parce qu'il arrivera plus tard?

Ah! Seigneur, c'est vous-même qui l'avez dit: il est horrible de tomber dans les mains de votre justice : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (*Hebr.*, X, 31.) Mais je ne sais s'il ne serait pas encore plus horrible à moi de tenir contre une si accablante vérité. Hélas ! il n'en a pas fallu davantage pour peupler tous les déserts de la Thébaïde. Encore tous les jours il n'en faut pas davantage pour peupler les cloîtres et les monastères. Suis-je donc plus à l'abri de vos jugements que tes autres? Non, Seigneur, je me condamnerai moi-même sans égard à la faiblesse de ma complexion ou de mon sexe, ou plutôt sans égard à ma délicatesse; je me punirai sans miséricorde. Faites, ô mon Dieu, que cet arrêt que je prononce contre moi-même ne soit ni moins prompt dans son exécution, ni moins irrévocable dans sa durée que le serait le vôtre. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN VII.

### SUR L'ENFER.

Descendons en esprit dans l'enfer; et pour cela représentons-nous une prison immense et obscure, un abîme creusé dans les entrailles de la terre, un étang de soufre enflammé, une mer de feu : voilà *le lieu d'horreur* (*Deut.*, XXXII, 10) qui sera le séjour éternel des réprouvés. Quelle est la rigueur des peines de l'enfer? C'est ce que nous verrons dans notre premier point. Quelle sera la durée des peines de l'enfer? C'est ce que nous verrons dans le second. Demandons à Dieu cette *crainte* salutaire qui *est le commencement de la sagesse.* (*Psal.* CX, 10.)

PREMIER POINT.

La rigueur des peines de l'enfer.

Elle consiste dans la peine du dam, et dans la peine des sens.

*Première vérité.* — De la peine du dam, ou autrement de la privation de Dieu. Les damnés seront privés du bonheur de voir Dieu : voilà le plus grand de tous leurs supplices. J'avoue que cette accablante vérité n'est pas aujourd'hui, ni à beaucoup près, aussi sensible qu'elle le sera un jour : mais elle n'en est pas pour cela moins intelligible. Nous comprenons assez que Dieu étant notre dernière fin, nous ne sommes sortis de ses mains que pour retourner à lui. Nous comprenons encore que, quoique les damnés aient perdu tout espoir de jamais posséder Dieu, ils n'ont pas perdu pour cela le violent penchant qui les porte vers lui. Ainsi nous comprenons que, dès qu'une âme est sortie de ce monde, elle se porte vers Dieu avec plus de véhémence que le feu ne s'élance en l'air, et avec plus de rapidité qu'une pierre ne retombe vers son centre.

Or voilà ce qui forme en enfer ce que nous appelons la peine du *dam*. C'est que l'âme du réprouvé se porte sans cesse vers Dieu, et qu'elle en est sans cesse repoussée. C'est que, quoique d'une part elle maudisse Dieu comme le vengeur de ses crimes, de l'autre elle le désire comme le principe de tout bien. Quelle horrible situation ! elle le hait, et elle le désire; elle le déteste, et elle le recherche; elle l'abhorre, et elle le regrette; elle trouve en lui son tourment, et par les plus violents transports elle s'efforce sans cesse d'aller à lui.

En ce triste état comment le damné ne souffrirait-il pas dans toutes les puissances de son âme? Son imagination n'est remplie que de l'affreuse idée de son malheur; et il ne saurait s'occuper d'autre chose. Sa mémoire ne lui rappelle que les tristes prédictions qu'on lui avait faites, et le mépris avec lequel il y a toujours répondu. Son entendement ne peut comprendre comment pendant toute sa vie il a pu s'étourdir d'une manière si étonnante sur une si accablante vérité. Sa volonté trouve son supplice à vouloir toujours ce qui ne sera jamais, et ne vouloir jamais ce qui sera toujours.

Cependant de qui peut-il se plaindre que de lui-même? Pendant sa vie il n'avait voulu ni être à Dieu, ni penser à Dieu, ni entendre parler de Dieu. Pour éviter le souvenir de Dieu, il avait toujours fui avec une affectation marquée tous les gens de bien qui auraient pu l'entretenir. Du reste, qu'est-ce que Dieu n'avait pas fait pour posséder son cœur pendant sa vie, et pour en être possédé lui-même pendant l'éternité. Combien de sollicitations, de promesses, de menaces, d'exemples même n'avait-il pas employés pour l'attirer à lui? Combien de temps ne l'avait-il pas attendu? O mon âme, serait-il juste que pendant le temps tu voulusses être tout à toi et à tes plaisirs, et que tu ne voulusses être à Dieu que dans l'éternité? Dieu s'accommoderait-il de ce partage? devrait-il même s'en accommoder?

*Seconde vérité.* — De la peine des sens. Les damnés souffriront dans tous leurs sens et dans toutes les parties de leur corps. Ils

ne reprendront même leur corps au jour de la résurrection générale, que pour le rendre participant de leurs supplices. Quel tourment que celui du feu! et quel feu que celui que le souffle de la colère de Dieu a allumé! Le nôtre, disent les saints Pères, n'est qu'un feu en peinture, en comparaison de celui de l'enfer : il est si vif et si âpre, qu'il agit jusque sur les âmes. Il brûle sans éclairer; il tourmente sans consumer ; il discerne les plus coupables, et il augmente son activité à mesure qu'il trouve de plus grands crimes à punir.

Voilà l'élément dans lequel les damnés vivront ; voilà l'air qu'ils respireront dans l'enfer. C'est là que leurs corps *garrottés par les pieds et par les mains* (*Matth.*, XXII, 13), entassés les uns sur les autres, *et immobiles comme des pierres* (*Exod.*, XV, 16), seront au dehors investis de feu, et qu'au dedans ils en seront remplis, pénétrés, imbibés jusqu'à la moelle des os. C'est là que leurs yeux ne se fermeront jamais pour prendre un seul moment de sommeil; qu'ils verseront continuellement des torrents de larmes ; et qu'ensevelis dans une éternelle nuit, ils ne verront plus que des spectres. C'est là qu'ils n'entendront que des hurlements et des blasphèmes; là, qu'ils n'auront jamais une seule goutte d'eau pour étancher leur soif, ou pour rafraîchir leur langue ; là, qu'ils seront comme continuellement empoisonnés par la puanteur et l'infection de leur cachot. C'est là que les démons s'acharneront à inventer et à leur faire toujours souffrir de nouveaux tourments ; là, que leurs complices chercheront sans cesse à se venger sur eux de leurs intrigues passées ; là, que les réprouvés tourneront toute leur rage contre eux-mêmes, qu'ils se rongeront les poings, qu'ils se déchireront les bras par leurs morsures, et qu'ils appelleront inutilement la mort à leur secours. C'est là que, quelque effroyable que soit leur supplice, il sera tellement sans interruption, qu'ils n'auront jamais un instant de relâche, un moment de repos, le moindre soulagement. Quand donc vous êtes devant un brasier bien ardent, représentez-vous que chaque damné est comme chacun des charbons embrasés que vous avez devant vous. Quand vous serez sur le point de commettre un péché, commencez par approcher le doigt d'une chandelle allumée ; et si vous ne pouvez l'y tenir quelques instants, jugez ce que ce sera que d'être dans les flammes de l'enfer.

Quel changement! Aujourd'hui Dieu est tout plein de bonté pour ceux des pécheurs qui vivent encore : et quand une fois ces mêmes pécheurs ont eu le malheur de tomber en enfer, vous diriez qu'il n'y a plus de bonté, plus de compassion, plus de miséricorde en Dieu. Ils pousseront des cris lamentables, ils se désoleront, ils se désespéreront, ils enrageront dans les flammes ; et Dieu ne suspendra point son bras ; il ne diminuera rien de son application à les tourmenter ; il sera tout là, et jamais il n'aura aucun sentiment de pitié pour eux. Mon âme, profitons du temps de sa miséricorde, et craignons de tomber sous les coups de sa justice.

Pour concevoir une plus forte idée encore de la rigueur des peines de l'enfer, entrons dans les sentiments des damnés ; écoutons seulement leurs regrets.

Je suis damné, s'écrie un misérable réprouvé dans l'enfer, je suis damné! O Paradis de délices, doux séjour des bienheureux! Cité sainte, j'étais fait pour être un de tes citoyens, et me voici dans le lieu de tous les tourments!

Je suis damné par ma faute. Je croyais un enfer : je savais qu'un seul péché mortel y conduisait, qu'en cet état j'y pouvais tomber à toute heure, et je n'ai pris aucune précaution pour l'éviter.

Je me suis damné, pouvant si facilement me sauver. Quels torrents de grâces n'avais-je pas reçus pendant toute ma vie? Dieu m'inspirait sans cesse des pensées de salut, et je les ai toutes rejetées ; il m'y excitait par les plus cuisants remords, et je les ai tous étouffés dans mon cœur ; il m'y invitait par les plus grands exemples de piété, et je les ai tous méprisés ; il m'y exhortait par ses prédicateurs, et j'ai négligé toutes leurs instructions. J'étais convaincu du risque que je courais, et je me suis moqué de tous les dangers.

Je me suis damné pour si peu de chose. Hélas! que me demandait-on qui fût si difficile? On voulait que je pardonnasse à un ennemi, comme je voudrais aujourd'hui que Dieu me pardonnât à moi-même. On voulait que je restituasse un peu de bien, qui peut-être encore ne m'avait pas rendu plus riche. On voulait que je me sevrasse d'un plaisir passager, qui au fond ressemblait à un songe. On voulait que je déclarasse en secret à un confesseur ce péché honteux, qui sera su un jour de tout l'univers. En tout cela y avait-il rien qui dût tant me coûter? et quand même j'y aurais eu encore plus de répugnance, devais-je balancer à la vaincre pour éviter l'enfer?

Je me suis damné sans avoir retiré aucun profit de tous mes crimes. Hélas! quelle malheureuse vie n'ai-je pas menée dans le monde? J'ai toujours voulu vivre à ma liberté ; mais n'ai-je pas toujours été l'esclave de mes passions? j'ai toujours voulu vivre dans la joie et les plaisirs ; mais mes plaisirs mêmes n'ont-ils pas toujours été assaisonnés de la plus cruelle amertume, courts dans leur durée, insipides dans leur usage, sujets à mille contre-temps, à mille dégoûts, à mille inquiétudes, à mille jalousies, à mille chagrins? N'aurais-je pas mené une vie incomparablement plus douce et plus tranquille dans l'innocence et la retraite?

Je me suis damné dans le temps que tant d'autres se sont sauvés à mes côtés. Où sont aujourd'hui tels et tels, avec qui j'ai passé presque tout le temps de ma vie dans une même ville, dans les mêmes emplois, dans

une même famille peut-être? Où sont même un tel et une telle qui furent d'abord les complices de mes désordres? Quelle consolation pour eux d'en avoir fait pénitence! quelle rage pour moi de ne l'avoir pas faite!

Je me suis damné sans retour. Hélas! pour avoir tant différé ma conversion, je n'y ai plus été à temps. La mort m'a surpris dans mon péché : mon sort est décidé, et il n'y a plus pour moi ni Rédempteur, ni Médiateur, ni intercesseur, ni grâces, ni sacrements qui le fassent jamais changer.

C'est cela, ô mon âme, qui fait un rude enfer pour tous les damnés. C'est cela qu'on peut appeler l'enfer de leur enfer. Travaillons donc à l'éviter; mais travaillons-y promptement, pour ne pas perdre un temps et une occasion que nous n'aurons peut-être plus.

RÉFLEXIONS

Je conçois présentement ce que c'est que le péché, puisqu'il mérite un châtiment si épouvantable. Je conçois présentement ce que c'est qu'un Dieu irrité, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse punir d'une manière si terrible. Je conçois présentement pourquoi un Dieu s'est fait homme, pourquoi il est mort, puisqu'il n'y avait que la mort d'un Homme-Dieu qui pût racheter tant de maux. Je conçois présentement pourquoi tant de saints se sont condamnés à des austérités étonnantes, puisqu'il s'agissait pour eux d'éviter des peines bien autrement rigoureuses. Je conçois présentement pourquoi les pasteurs de nos âmes nous témoignent tant de zèle pour notre salut, puisqu'il s'agit de nous faire éviter à nous-mêmes des supplices si effroyables. La seule chose en cela que j'aie de la peine à concevoir, c'est que je croie un enfer, et que je vive tout comme si je ne le croyais pas.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, je dis que je comprends votre justice. Eh! qui est-ce qui pourrait en comprendre toute la rigueur? *Quis novit potestatem iræ tuæ?* (*Psal.* LXXXIX, 11.) J'aurai bien mieux dit, quand j'aurai avoué que je ne comprends pas comment on peut ne pas la craindre. Mais, ô mon Dieu, ressouvenez-vous que c'est pour me délivrer de l'enfer que vous avez versé tout votre sang. Ne permettez pas que votre mort me devienne inutile. Plus j'ai mérité l'enfer, plus je suis digne de compassion. *Tantus labor non sit cassus.*

Que si c'est une nécessité de satisfaire votre justice et d'être puni pour mes péchés, faites que je me punisse et que je les expie moi-même en ce monde. Est-il à craindre, ô mon Dieu, que, malgré toutes les résolutions et les promesses que je fais ici, je ne ménageasse encore trop ma délicatesse, et que je ne vous fisse pas une justice assez sévère de moi-même? Eh bien! Seigneur, prenez votre cause en main; punissez-moi vous-même, humiliez l'orgueil de mon esprit, châtiez les révoltes de ma chair; enlevez-moi mes biens, ma santé, ma vie même. *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas* (S. Aug.); trop heureux de pouvoir à si peu de frais racheter les supplices de l'enfer! Hélas! autrefois je vous demandais avec tant d'instances de me délivrer des moindres maux que je souffrais. Aujourd'hui je vous conjure de me punir; mais que ce soit dans le temps, et non pas dans l'éternité.

SECOND POINT.

Quelle est la durée des peines de l'enfer?

Les peines de l'enfer seront éternelles. Quelque éternelles qu'elles soient, elles sont justes et équitables.

*Première vérité.* — De l'éternité des peines de l'enfer. Quelque rigoureuses, quelque universelles, quelque continuelles, quelque incompréhensibles que soient les peines de l'enfer, elles seront encore éternelles. Epouvantable éternité, que nous serions différents de nous-mêmes, si nous le comprenions aujourd'hui comme nous le comprendrons un jour! Si de mille en mille ans on n'enlevait qu'un seul grain de tout le sable qui est répandu sur tous les rivages de la mer; si de mille en mille ans on ne puisait qu'une seule goutte de toutes les eaux qui forment l'océan; si de mille en mille ans on ne prenait qu'une seule de toutes les feuilles qui naissent sur tous les arbres; si de mille en mille ans on n'ôtait ou qu'un seule atome de l'air, ou qu'un seul grain de la poussière dont toute la terre est composée, et qu'on dît à un damné : Ton enfer durera tout autant de temps qu'il en faut pour épuiser et pour anéantir d'une manière si lente généralement tout l'univers; quelle affreuse durée ne prescrirait-on pas à ses tourments? Cependant viendra un point dans l'éternité, où en effet l'éternité aura déjà duré pour le damné tout autant de temps que je viens de dire, et où son enfer sera encore à recommencer.

Figurez-vous un cercle qui n'a ni commencement ni fin; l'enfer d'un damné durera jusqu'à ce qu'il en ait trouvé le bout. Figurez-vous une boule bien ronde, placée sur une table bien unie; comme elle porte tout entière, et que tout son poids se fait sentir sur un seul point, de même à chaque point de l'éternité le damné sent le poids de son éternité tout entière. Souffrir tous les plus grands maux, les souffrir tous à la fois, les souffrir sans adoucissement, sans interruption, et se dire encore en soi-même : C'est ainsi que je souffrirai toujours; jamais cette épouvantable situation ne cessera. Toujours, jamais, voilà la peine qui n'abandonne jamais un damné; et voilà aussi ce qui par avance lui fait en un sens souffrir à chaque instant son éternité tout entière.

O éternité! que tu es incompréhensible! et par là même que tu es épouvantable pour un damné! Hélas! autrefois, quand ce même pécheur était malade, il trouvait une seule nuit passée dans l'insomnie si longue et si ennuyeuse; une retraite de quelques jours, un sermon d'une heure, une messe d'une demi-heure lui paraissaient d'une longueur insupportable; dans l'enfer que pense-t-il aujourd'hui de son éternité?

*Seconde vérité.* — De la justice et de l'équité des peines éternelles. Que dans l'autre monde Dieu punisse sévèrement le péché, la raison est d'accord en cela avec la religion. On conçoit aisément que l'offense de Dieu, au moins quand elle est grève, mérite les plus grèves peines.

Mais que ces peines soient éternelles; mais qu'elles soient éternelles généralement pour tous les réprouvés; mais qu'elles soient éternelles pour un péché mortel, comme pour des milliers de péchés; mais qu'elles soient éternelles pour un péché qui n'aura duré qu'un moment; c'est en cela que les peines de l'enfer troublent quelquefois l'imagination des hommes; qu'elles leur semblent en quelque sorte répugner à la raison; que, pour les croire équitables, il

leur faut recourir aux lumières de la foi ; et que, pour soutenir leur foi même, Dieu veut bien permettre que nous entreprenions quelquefois de justifier ses jugements à leurs yeux. Remplis-toi donc ici, ô mon âme, de la plus haute idée de la justice et de l'équité de Dieu dans la durée éternelle des peines qu'il destine aux réprouvés dans l'enfer.

Une éternité de peines, disons-nous, pour un péché d'un moment! Où est en cela la proportion? Et moi, je demande : sans cette éternité de peines, où serait la proportion entre la rigueur du supplice et la grièveté de l'offense? Ne convenons-nous pas que l'offense est infinie dans son objet qui est Dieu, et que la peine ne saurait être infinie dans son sujet qui est l'homme? Comment donc y aurait-il de la proportion entre l'offense et la peine, si la peine ne durait à l'infini en devenant éternelle?

Une éternité de peines, ajoutons-nous, pour un péché d'un moment! Où est en cela la justice? Et moi, je demande : la justice n'exige-t-elle pas que Dieu punisse le péché tout autant de temps que le péché subsiste? Or qui de nous peut ignorer que le péché n'est rémissible que dans ce monde; qu'en enfer il est entièrement irréparable? et, par conséquent, qui de nous peut disconvenir que, puisque le péché doit subsister éternellement en enfer, il doit aussi y être éternellement puni?

Une éternité de peines, poursuivons-nous, pour un péché d'un moment! Où trouver en cela la moindre raison de convenance? Et moi je demande : Ce péché qui n'a été en moi qu'un plaisir d'un moment, n'aurais-je pas voulu qu'en un sens il eût toujours duré? N'est-ce pas pour cela que je le renouvelais si souvent? N'est-ce pas même pour en jouir toujours, que j'aurais voulu toujours vivre et ne jamais mourir? Or si ce plaisir d'un moment a eu dans ma volonté toute la malice d'une durée éternelle, ne convient-il pas que le châtiment en soit éternel?

Une éternité de peines pour un péché d'un moment nous surprend et nous étonne. Mais sommes-nous également surpris et étonnés d'une éternité de gloire pour un acte de vertu, qui n'aura non plus duré qu'un moment? Vous savez qu'après la vie la plus longue et la plus dissolue il ne faut qu'un seul acte de contrition parfaite, qu'une sincère confession au lit même de la mort, pour nous mettre en possession du paradis. Que ne disons-nous donc aussi : où est la proportion, où est la justice, où est la convenance entre une éternité de bonheur et une conversion qui aura été l'ouvrage d'un moment?

Une éternité de peines pour un péché d'un moment nous paraît quelque chose de dur. Mais trouvons-nous également dur que tous les souverains aient établi les plus rigoureux supplices contre tous ceux qui oseraient outrager leurs personnes? Qu'a donc fait le Seigneur pour se mettre à l'abri de nos insultes? Il a creusé entre lui et nous un abîme de malheurs, et il nous avertit qu'il nous y plongera pour une éternité, si nous l'offensons mortellement. Sans la crainte d'un si terrible châtiment, les impies seraient-ils retenus par aucun frein?

Une éternité de peines pour un péché d'un moment nous paraît quelque chose d'incompréhensible. Mais n'est-il pas mille fois plus inconcevable que cette éternité de peines, tout excessive qu'elle nous paraît, ne soit pas encore suffisante pour nous empêcher d'offenser Dieu ; et que nous aimions encore mieux nous exposer à souffrir éternellement, que nous priver d'un seul moment de plaisir? Ne faut-il pas que notre détermination au mal soit quelque chose de bien furieux ? et Dieu peut-il trop punir une pareille fureur à l'offenser ?

Ah! je ne m'étonne pas qu'en enfer il n'y ait plus de ressources. Là, c'est un Dieu qui punit en Dieu, et qui irrité d'une malice qui a résisté à toutes ses promesses, d'une malice qui a méprisé toutes ses menaces, d'une malice qui a duré jusqu'à la mort, n'écoute plus que sa justice. Sur la terre, dit-il lui-même, je châtie bien quelquefois la malice des hommes ; mais alors même je ne verse jamais tous les vases de ma colère sur les coupables, je ne fais simplement qu'en distiller le fiel comme goutte à goutte sur leurs têtes criminelles : *Stillavit furor meus.* (II *Paral.* XXXIV, 25.)

Aussi, quand il en confiait le soin à quelqu'un de ses prophètes, il l'avertissait de ne pas faire boire aux pécheurs le calice de sa vengeance jusqu'à la lie. Contentez-vous, lui disait-il, d'en laisser tomber quelques gouttes : *Stilla furorem meum.* (*Ezech.*, XX, 46.) Mais dans l'enfer, ajoute-t-il, je m'en déclare hautement, je répandrai à grands flots tous les vases de ma fureur sur les damnés : je mettrai le comble à mon indignation : *Complebo furorem meum.* (*Ezech.*, V, 13.) *Complebo indignationem meam.* (*Ezech.*, VI, 12.) Qu'on ne s'attende donc pas, poursuit-il, que je cesse jamais de les punir. Dès que j'aurai une fois commencé, je ne discontinuerai jamais dans toute l'éternité : *Incipiam, et complebo.* (I *Reg.*, III, 12.)

L'étonnement présentement, c'est de voir quelquefois les personnes surprises de ce que Dieu laisse subsister si longtemps certains pécheurs d'éclat, dont les crimes semblent insulter à sa patience. N'a-t-il pas l'éternité à lui, et l'éternité entière pour les punir?

RÉFLEXIONS.

Ne serait-ce pas avoir perdu la raison que de croire un enfer, et de m'exposer au danger d'y tomber? Ce que je viens de considérer comme étranger à moi dans la personne des réprouvés, ne peut-il pas me devenir personnel et m'arriver tout comme à eux? Si même Dieu s'était fait justice, ne serais-je pas actuellement dans l'huile bouillante, dans le plomb fondu, dans une mer de feu? Et si dès aujourd'hui je ne renonce pas à mon péché, ne peux-je pas dans mon premier sommeil aller me réveiller en enfer?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah, Seigneur, il y a longtemps que c'était fait de moi, si votre miséricorde ne m'avait jusqu'ici enlevé à votre justice. Hélas! j'étais entre la mort qui me poursuivait

d'un côté, et l'enfer qui m'attendait de l'autre; je marchais droit au précipice. Encore un pas, et j'étais près de tomber. Ma place était marquée dans l'enfer, et vous avez empêché ma chute. N'est-ce pas aussi un grand bienfait, un plus grand bienfait même, que si j'en avais été retiré après avoir eu le malheur d'y tomber?

Que peuvent dire ceux des damnés qui ont été surpris après un seul péché mortel, tandis que Dieu m'attend quoique j'en sois tout couvert? Que feraient-ils tous, si on allait leur dire aux portes de l'enfer que Dieu veut bien encore les rappeler dans le monde et les recevoir à pénitence?

Je conçois, ô mon Dieu, tout ce que ferait pour vous plaire un damné que vous retireriez aujourd'hui de l'enfer; et c'est ce que je veux faire moi-même. Je veux me regarder désormais comme un homme délivré de l'enfer, vivre sur la terre comme un criminel qui a mérité d'être en enfer, ne garder pas plus de mesure dans ma pénitence que j'en ai gardé dans tous les désordres qui me conduisaient en enfer. C'est par mes larmes que je veux éteindre pour moi les feux de l'enfer. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN VIII

### SUR LA TRANQUILLITÉ DANS LE PÉCHÉ.

Nous avons vu dans nos précédentes méditations combien les jugements de Dieu sont capables d'inspirer la frayeur. Voyons dans celle-ci comment il se peut faire qu'avec de si grands sujets de crainte la plupart des pécheurs craignent si peu. D'où vient leur tranquillité dans péché? Où les conduit cette malheureuse et funeste tranquillité? Nous en rechercherons les causes dans notre premier point : nous en verrons les effets dans le second. Demandons à Dieu cette crainte salutaire qui doit toujours accompagner notre confiance.

#### PREMIER POINT.

Quelles sont les causes de la tranquillité dans le péché?

Les pécheurs vivent tranquilles dans le péché : les uns, parce qu'ils vivent dans l'oubli de Dieu ; les autres, parce qu'ils se font de fausses idées de Dieu.

*Première vérité.* — Les pécheurs vivent tranquilles dans le péché, parce qu'ils vivent dans l'oubli de Dieu. S'ils pensaient à la rigueur de ses jugements, il n'est pas possible qu'ils n'en fussent pas effrayés. Comment en effet ne pas craindre un Dieu qui nous cache avec tant de soin le moment de notre mort, et qui surprend tous les jours des milliers de pécheurs au milieu de leurs affaires, au milieu de leurs plaisirs, au milieu de leurs crimes mêmes? Comment ne pas craindre un Dieu qui, à son jugement, non-seulement examine toutes leurs actions, toutes leurs paroles, toutes leurs pensées, tous leurs désirs ; mais encore qui leur impute ce qu'ils n'ont pas fait, ce qu'ils ont même ignoré, lorsqu'ils l'ont souffert, et qu'ils auraient dû l'empêcher? Comment ne pas craindre un Dieu qui les punit dans l'enfer par des tourments d'autant plus épouvantables, que ces tourments sont sans nombre, sans mesure, sans interruption, sans adoucissement, sans fin? J'ose le dire, la frayeur que nous en avons conçue tous ces jours passés, et qui dure encore, est une preuve incontestable qu'on n'y saurait penser sans frémir.

D'où vient donc que tant de pécheurs ne tremblent pas sur les jugements de Dieu? C'est qu'ils n'y pensent pas, et qu'ils ne veulent pas y penser. Mais pourquoi ne veulent-ils pas y penser? C'est qu'ils veulent vivre tranquilles dans leurs plaisirs, et que la pensée de Dieu les y troublerait. C'est pour cela qu'ils évitent tout ce qui pourrait leur rappeler le souvenir de Dieu, et qu'on ne les voit ni s'appliquer à la prière, ni s'approcher des sacrements, ni fréquenter les gens de bien. Ont-ils des remords? Ils ne les écoutent pas, et, pour s'en délivrer, ils s'étourdissent quelquefois jusqu'à ne vouloir plus croire qu'il y ait une religion en cette vie, ni une autre vie après celle-ci. Au moins ils se plaisent à douter si notre âme ne meurt point avec notre corps ; ou plutôt, comme l'idée de l'éternité les inquiéterait, pour n'en être pas inquiétés, ils prennent le parti de n'y pas penser. Grand Dieu! qu'il y aura de gens de cette espèce étonnés dans l'autre monde!

Hélas! les saints mêmes ont craint de se perdre pour l'éternité. Quelque attachés qu'ils fussent à Dieu, ils n'ignoraient pas qu'à moins d'une révélation expresse nul ne sait en cette vie s'il est digne d'amour ou de haine. Quelque détachés qu'ils fussent du monde et des plaisirs, ils savaient combien l'homme est fragile, et ils tremblaient sur leur propre faiblesse. En effet, quand, d'une part, on considère qu'il ne faut qu'un regard trop libre, qu'une seule pensée volontaire, qu'un seul désir illicite, qu'une simple complaisance criminelle pour mériter l'enfer ; et que, de l'autre, on réfléchit combien dans un corps d'argile il est facile et même dangereux de tomber au moins dans quelque négligence coupable : le moyen de ne pas trembler sur son salut?

Quelle ne devrait donc pas être la crainte de tous ces pécheurs de profession, qui ne sortent presque jamais d'une mauvaise action sans projeter, ou même sans promettre de la renouveler à la première entrevue? Mais il en est, dit saint Bernard, des justes et des pécheurs comme de deux appartements, dont l'un reçoit les rayons du soleil, et dont l'autre ne les reçoit pas. Dans le premier suivez le rayon du soleil, vous y verrez des milliers d'atomes qui voltigent en l'air : dans le second vous ne verrez rien de semblable. Ainsi en est-il du juste qui est éclairé du soleil de justice : il voit dans sa conscience jusqu'aux moindres de ses imperfections, et il en craint la punition. Mais pour le pécheur, qui vit dans les ténèbres du péché, à peine voit-il les plus grands crimes; et c'est pour cela qu'il n'en craint pas le châtiment. Il en est de lui, dit saint Augustin, comme d'un voyageur, qui surpris par la nuit dans une vaste forêt, s'y retire dans une vieille masure : il ne connaît bien son danger que lorsqu'à la pointe du jour il se voit entouré de bêtes fauves qui errent dans le bois ; mais dans l'obscurité de la nuit, comme il n'a rien aperçu dans les ténèbres, il est resté tranquille.

Cependant, qu'est-ce qui retirera les pé-

cheurs de leurs désordres, tandis qu'ils n'y seront pas troublés? Qu'est-ce qui les y troublera, tandis qu'ils n'en appréhenderont pas les suites? Et qu'est ce qui leur en fera craindre les suites, tandis qu'ils n'y penseront même pas? Mon âme, nourris-toi bien de cette grande vérité en matière de salut, que c'est être à demi perdu que de ne pas craindre de se perdre

*Seconde vérité.* — Les pécheurs vivent tranquilles dans le péché, parce qu'ils se font de fausses idées de Dieu. Dieu est infiniment bon, disent-ils : et sur cela ils se flattent que Dieu les attendra à pénitence. Il est vrai que Dieu est infiniment bon, et il y paraît bien, puisqu'il nous supporte depuis si longtemps dans nos iniquités. Mais si Dieu est infiniment bon, n'est-il pas aussi infiniment juste? Mais quoique Dieu soit infiniment bon, cette bonté infinie qui est en lui l'a-t-elle empêché jusqu'ici de plonger des millions de reprouvés dans l'enfer? Ou a-t-i lcessé d'être bon et infiniment bon, quand il les y a précipités? Dites donc qu'il n'est pas encore temps de renoncer à vos plaisirs, mais que ce temps viendra. Qui vous a assuré que vous vivrez jusqu'au temps auquel vous renvoyez votre conversion? En promettant le pardon à la pénitence, Dieu a-t-il donc promis aussi le lendemain au pécheur? Ne diriez-vous pas, ou que le temps de notre mort est en notre disposition, ou que, parce que Dieu est bon, il doit nous laisser tout le temps de l'offenser jusqu'à ce qu'il nous plaise de nous convertir?

Mais, ajoute-t-on, Dieu m'a attendu jusqu'à présent : n'est-il pas à présumer qu'il m'attendra donc encore? C'est justement parce que Dieu nous a inutilement attendus jusqu'à présent, qu'il y a plus lieu de présumer qu'il ne nous attendra plus. Quand Dieu nous attend, c'est afin que nous profitions du temps qu'il nous accorde. C'est ainsi qu'il accorda quarante jours aux Ninivites. Mais si les Ninivites n'en avaient pas profité pour faire pénitence de leurs péchés, Dieu les aurait-il encore attendus? Jugeons-en par la manière dont il en avait déjà usé envers tout le genre humain. A la vérité Dieu attendit pendant cent ans que les hommes sortissent de leur libertinage ; mais quand à la vue même de l'arche, qu'on bâtissait selon ses ordres, ils n'en devinrent pas meilleurs, Dieu ne les attendit plus, et il les noya dans un déluge universel.

Mais, poursuit-on, Dieu en a attendu plusieurs autres jusqu'au moment de leur conversion : ne peut-il pas me faire la même grâce? J'avoue que Dieu en a attendu plusieurs jusqu'au moment de leur conversion ; mais le nombre de ceux qu'il n'a pas tant attendus n'est-il pas incomparablement plus grand? Encore tous les jours n'enlève-t-il pas des milliers de pécheurs, auxquels il ne laisse plus le temps de se convertir? Quelle folie n'est-ce donc pas que de se rassurer sur le petit nombre, tandis que le plus grand n'a rien qui ne doive nous effrayer? J'avoue encore que Dieu peut nous attendre comme il en a attendu plusieurs autres ; mais Dieu fait-il donc tout ce qu'il peut? Ne pouvait-il pas nous retirer de ce monde d'abord après notre premier péché mortel? Voyons-nous qu'il l'ait fait? Encore aujourd'hui ne peut-il pas nous surprendre dans nos péchés et nous précipiter dans l'enfer? Voyons-nous qu'il le fasse? Mais ce qu'il n'a pas encore fait, ne le fera-t-il pas à l'avenir, ne le fera-t-il pas dans peu? Cependant que demandez-vous? Qu'en effet Dieu vous attende encore? Je veux qu'il vous l'accorde, je le suppose même. Qu'en fera-t-il à l'avenir? Ce qu'il en a été par le passé. Que demandiez-vous il y a dix ans, il y a quinze ans, il y a vingt ans. Que Dieu vous attendît? Il l'a fait : qu'y a-t-il gagné? Ainsi en serait-il à l'avenir : il vous attendrait ; et tout ce qui en résulterait, c'est qu'il vous aurait plus longtemps attendu sans que vous en eussiez mieux profité. Non, mon âme, ce n'est pas ainsi que tu dois raisonner. Dieu me donne à présent le temps de me convertir ; il faut donc me convertir dès à présent : voilà tout le raisonnement que j'ai à faire à cet égard. Que dirions-nous d'un malade qui, se trouvant en danger de mort, renverrait à un autre temps les offres et les secours de son médecin? Que dirions-nous d'un criminel auquel le prince offrirait sa grâce, et qui n'en voudrait pas profiter pour le présent? Que dirions-nous d'un négociant auquel on présenterait les moyens de réparer ses pertes, et qui les refuserait dans l'espoir d'en retrouver l'occasion? Tout cela n'est-il pas la même chose?

Grand Dieu! peut-on voir d'un œil sec et tranquille, que vous avez allumé des feux éternels pour punir nos désordres, et qu'au train de vie que nous menons, ces brasiers ardents seront un jour notre partage? En bonne foi, si nous mourions dans l'état où nous sommes, croirions-nous être sauvés? Comment donc pouvons-nous tous les soirs nous livrer au sommeil de la nuit, sans avoir une vive crainte de nous réveiller dans l'enfer? Est-ce donc avoir de la religion que de croire un enfer sans le craindre? Et est-ce avoir de la raison, tranchons le mot, n'est-ce pas être réellement fou que de croire un enfer, et de vouloir encore de gaieté de cœur demeurer continuellement exposé à y tomber?

RÉFLEXIONS.

Rien ne doit nous rassurer sur nos péchés, que la détestation et la cessation de nos péchés mêmes. Tout autant de temps que je croupis dans le péché mortel, ou dans une attache volontaire au péché mortel, je suis en état de damnation; et dans cet état et dans chaque moment j'ai tout à craindre. Ce n'est point l'espoir de me convertir un jour qui doit me tranquilliser sur l'éternité; c'est ma conversion même, et ma conversion seule; sans cela ma tranquillité même devient un des plus grands sujets de frayeur que je puisse avoir sur mon salut. Dans une situation si déplorable je suis visiblement du nombre de ceux dont Jésus-Christ dit que le démon les laisse en paix, parce qu'il se tient comme assuré qu'ils ne lui échapperont pas : *In pace sunt ea quæ possidet.* (*Luc.*, II, 21.)

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Grand Dieu, qui d'un seul de vos regards ébranlez les

colonnes du firmament, et qui faites trembler la terre, remplissez-moi de cette crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse. Hélas! Seigneur, comme si ce n'eût pas été déjà trop pour un ingrat comme moi que de ne pas vous aimer, j'en étais venu jusqu'à ne pas même vous craindre. Apprenez-moi donc à redouter le péché comme le plus grand de tous les maux, à regarder la mort comme un ennemi dangereux qui cherche nuit et jour à me surprendre, à envisager les tourments de l'enfer comme des supplices qui m'attendent, si je ne me hâte de les prévenir. S'il le faut, ô mon Dieu, pour me réveiller de cet assoupissement léthargique où je croupis depuis si longtemps, faites gronder votre tonnerre sur ma tête, faites briller à mes yeux les éclairs qui annoncent la foudre, déchirez mon cœur par les plus cuisants remords, et répandez un saint trouble sur ce funeste repos qui m'endort dans mes plaisirs. *Heureux celui qui craint Dieu* (*Psal.*, CXI, 1), plus heureux encore celui qui l'aime! Craignons-le donc de cette crainte filiale qui est mêlée de son amour.

SECOND POINT.

Quels sont les effets de la tranquillité dans le péché?

C'est de courir à sa perte sans vouloir en convenir avec soi-même. C'est de courir à sa perte sans y remédier.

*Première vérité.* — Tout pécheur qui vit tranquille dans le péché court à sa perte sans vouloir en convenir avec lui-même. Ce n'est pas qu'il ne sente le malheur de son état ; mais c'est qu'il ne le croit pas aussi grand qu'il l'est. Le pécheur y est trompé par quelques bons sentiments qu'il a de temps en temps, par quelques bonnes résolutions qu'il forme de loin à loin, par quelques bonnes œuvres qu'il fait, et d'où il conclut toujours qu'il n'a donc pas renoncé à son salut.

Il y est trompé par quelques bons sentiments qu'il a de temps en temps. Qu'en certains bons moments les désordres de sa vie se présentent à lui, il en reconnaît de bonne foi toute l'horreur, il en gémit intérieurement, il pousse même quelques soupirs vers Dieu, comme pour lui demander d'avoir pitié de lui, de l'épargner, de ne pas le prendre dans son péché ; et ces bons sentiments le consolent. Mais comme il n'en vient pas jusqu'à sortir de son péché, malgré ses beaux sentiments il ne court pas moins à sa perte. C'est un malade qui voudrait n'avoir point de mal, mais qui n'en vient pas aux remèdes qui pourraient le guérir.

Il y est trompé par quelques bonnes résolutions qu'il forme de loin à loin. Ceci se fait lorsque les réflexions le gagnent et le surmontent. Alors pour calmer le trouble qui commence à s'emparer de son âme, et à empoisonner tous ses plaisirs, il fait des résolutions, des plans et des projets de conversions, des promesses même qui contribuent à le rassurer. Mais comme ces résolutions sont toujours sans effet, elles ne servent aussi qu'à le tromper. Ces sortes de pécheurs ressemblent à ces personnages de tapisserie qui ont toujours le bras levé, mais qui ne frappent jamais leur coup.

Il y est trompé par quelques bonnes œuvres qu'il fait. Mais où est le chrétien qui ne fasse absolument aucun acte de christianisme? Les damnés ne sont-ils donc en enfer que parce qu'ils avaient entièrement secoué tout exercice de religion? Est-ce que la plupart, s'ils étaient catholiques, n'assistaient pas régulièrement à la messe les fêtes et les dimanches ; qu'ils ne paraissaient pas quelquefois aux offices et aux prédications ; qu'ils n'observaient pas au moins l'abstinence des vendredis et samedis de l'année? Hélas! en genre d'œuvres extérieures de religion, ils en faisaient peut-être plus que nous.

Qu'on raisonne et qu'on agit bien différemment en genre de fortune. Demandez à cet homme qui travaille à s'enrichir, pourquoi il emploie tant de différents moyens, dont plusieurs demeureront inutiles? C'est, vous répondra-t-il, que j'aime mieux me donner des soins superflus, que de manquer à aucun de ceux qui peuvent être nécessaires. Mais, pour son salut, qu'en sera-t-il? Il se bornera très-souvent à un très-petit nombre de devoirs, il choisira même les plus commodes; et il en sera encore sans inquiétude sur cette foule d'obligations qu'il ne remplit pas.

Hélas! tout le monde tremble au moindre danger de perdre ses biens ou sa vie : et moi, je ne tremble pas dans le risque évident et continuel où je suis de perdre mon âme. Qu'un homme, dont le commerce est sur mer, vienne à apprendre qu'on a vu périr un vaisseau, il craint toujours que ce ne soit le sien qui ait fait naufrage. Qu'il se livre une bataille entre deux armées où nous avons des parents ou des amis, nous sommes dans les plus vives alarmes jusqu'à ce que nous sachions qu'ils ne sont pas du nombre des morts ou des blessés. Qu'il s'allume à nos côtés une maladie contagieuse, dans le moment chacun craint pour soi, et dans cette crainte de quelles précautions n'use-t-on pas? Mais par rapport au salut, même dans les plus grands dangers on se persuadera qu'on n'a rien à craindre? O mon âme, est-ce donc un mal d'être à Dieu, puisque tu ne veux être à lui que le plus tard que tu pourras ; jamais même, si jamais tu ne devais sortir de ce monde?

*Seconde vérité.* — Tout pécheur qui vit tranquille dans le péché court à sa perte sans vouloir y remédier ; et voici comment s'opère insensiblement ce redoutable mystère de la réprobation, qui, tous les jours, damne tant de pécheurs. D'abord le pécheur sent parfaitement que si la mort le surprenait dans l'état du péché, sa perte éternelle serait infaillible, et malgré lui il en conçoit quelque crainte ; ensuite il cherche tantôt sous un prétexte, et tantôt sous un autre, à se rassurer contre une pareille frayeur; et, après bien des combats intérieurs, il réussit avec le temps à devenir un peu plus tranquille dans ses désordres. Enfin n'ayant presque plus rien qui l'y trouble, il se conduit ainsi d'année en année, de mois en mois, de jour en jour, jusqu'à ce qu'il y est surpris et qu'il y périt.

Il convient bien toujours que son état n'est pas sûr, et qu'il en doit sortir. Mais quelques-uns ont peu de religion, et au fond ils ne s'en soucient guère ; quelques autres n'en ont point du tout, et ils s'en

soucient encore moins. Pour le plus chacun se persuade que Dieu aura pitié un jour de sa faiblesse, et, en attendant, quoi qu'on fasse pour les en retirer, la plupart persévèrent dans leurs désordres.

C'est ainsi qu'on voit tant de jeunes libertins donner sans craindre dans toute sorte d'excès, et périr misérablement sans avoir jamais voulu rien écouter. C'est ainsi que nous voyons tous les jours des corps infirmes, des santés usées par des débauches, des vieillards même qui dans l'impuissance de faire le mal en conservent encore la volonté, et qui vivent coupables des mêmes vices dont il ne leur reste plus que le penchant. C'est ainsi qu'à la mort même on les voit sur leur salut dans cette espèce de léthargie, qui, ayant été jusque-là une des principales causes de leur impénitence, devient alors une marque sensible de leur réprobation. Grand Dieu! qu'est-ce qui sera digne de nos larmes, si une si funeste sécurité ne l'est pas?

Pourquoi Jésus-Christ versa-t-il des pleurs sur la ville de Jérusalem? C'est qu'elle touchait presque à sa ruine, et qu'il n'était rien qui la réveillât sur son malheur. C'était l'endurcissement des Juifs, plus encore que leurs crimes, qui excitait les larmes du Fils de Dieu. N'aurions-nous pas le même malheur à déplorer parmi nous? Sommes-nous touchés, alarmés, effrayés de toutes les grandes vérités que nous venons de méditer dans la retraite? Que si vous n'êtes pas frappés de l'assemblage des lumières les plus vives, et des sentiments les plus touchants; que si les plus puissantes machines mises en mouvement n'ont pu vous ébranler; je vous le demande à vous-mêmes, comment voulez-vous que Dieu s'y prenne pour vous convertir? S'il vous donne de la santé, vous la prostituez à vos plaisirs. S'il vous accorde des richesses, vous en faites un mauvais usage. S'il vous élève, vous vous enflez d'orgueil. S'il vous humilie, vous tombez dans l'abattement. S'il vous visite par les souffrances, vous murmurez, vous éclatez, vous vous révoltez contre la main qui veut vous guérir. S'il veut vous animer par l'espoir de la récompense, rien ne vous encourage à faire le bien. S'il veut vous réduire par la crainte du châtiment, rien ne vous intimide dans le mal. S'il présente des jours de grâce et de salut qui vous ont été ménagés de toute éternité, vous y êtes également insensibles.

Imaginez donc vous-mêmes, choisissez, déterminez. Que voulez-vous que Dieu fasse? ou, comme je l'ai déjà dit, comment voulez-vous que Dieu s'y prenne pour vous gagner? Dans cet état ne faudrait-il pas réellement un prodige et un miracle de la grâce pour vous convertir? Ce miracle, le méritez-vous? l'espérez-vous? l'attendez-vous? Où en êtes-vous donc, s'il n'y a plus qu'un miracle qui puisse vous convertir? Le miracle au moins que Dieu ne fera sûrement pas c'est de vous convertir sans vous. Dans cet état vous n'êtes pas même en situation de demander à Dieu qu'il vous convertisse. On est quelquefois surpris de voir certains pécheurs qui chez eux ne font jamais aucune prière, qui ne font pas même la prière commune du matin et du soir, qui se couchent et qui se lèvent tous les jours comme de vrais païens. Mais comment oseraient-ils dire à Dieu le matin, en se levant, je vous adore, tandis qu'ils adorent des idoles de chair? Comment oseraient-ils lui dire, je vous remercie de vos grâces, tandis qu'ils les rejettent toutes? Comment oseraient-ils lui dire, je vous offre toutes les actions de la journée, tandis qu'il y en a un nombre de si criminelles? Comment oseraient-ils lui dire, je suis marri de vous avoir offensé, et je propose de n'y plus retourner, tandis qu'ils projettent de nouveaux crimes? Comment oseraient-ils lui dire, je vous demande d'exaucer mes désirs, tandis qu'ils n'en ont que de corrompus? Oseraient-ils donc encore vouloir rendre Dieu même complice de leurs désordres? Ah! Seigneur, laissez-vous attendrir par la raison même que rien ne m'attendrit sur mon malheur.

RÉFLEXIONS.

Par la grâce du Seigneur, je suis présentement éloigné de cet esprit d'endurcissement. Mais pourquoi suis-je aujourd'hui si alarmé, si effrayé sur nos dernières fins? C'est que je viens de les méditer à loisir, et que tous ces jours passés je les ai méditées sans relâche. Pourquoi autrefois étais-je si tranquille dans mon péché? C'est que je n'y pensais pas. C'est donc une nécessité pour moi d'y penser souvent à l'avenir.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, comment dans mes péchés pouvais-je ne pas craindre votre colère, puisque j'en éprouvais déjà les effets? Est-il donc une punition plus terrible en ce monde, que de vivre dans votre disgrâce, et de ne pas travailler à en sortir? Hélas! j'étais comme ces pauvres frénétiques qui rient, qui chantent, qui se jouent de tout dans leur délire, et dont la vie est d'autant plus désespérée qu'ils ne sentent pas même leur mal. De l'oubli de mes devoirs j'étais tombé dans la négligence de les accomplir; de la négligence, dans le relâchement et la tiédeur; du relâchement, dans le désordre; du désordre, dans l'aveuglement; de l'aveuglement de l'esprit, dans l'endurcissement; de l'endurcissement du cœur, dans ce malheureux calme où je ne sentais pas même mon malheur.

Voilà, ô mon Dieu, comment j'ai joui d'une fausse tranquillité, tandis que j'ai été dans le crime. Mon insensibilité allait alors jusqu'à une espèce d'abrutissement sur mon salut. Mais depuis que par votre sainte grâce j'ai vu dans la méditation le glaive de vos vengeances se promener sur ma tête criminelle, je ne jouis plus d'aucun repos. La vue de mes péchés a jeté le trouble dans mon âme, et elle m'a pénétré d'une crainte qui me perce jusqu'à la moelle des os : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum.* (*Psal.* XXXVII, 4.) Cet heureux changement vient de vous, ô mon Dieu : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (*Psal.* LXXVI, 11.) Que vous en soyez à jamais béni, et que moi-même je vous en bénisse à jamais avec les anges dans le ciel. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN IX.

### SUR LE RETOUR DU PÉCHEUR A DIEU.

Nous avons vu dans la considération de nos dernières fins combien il nous importe de retourner à Dieu, après nous être éloignés de lui par nos péchés. Voyons présentement avec quelle entière confiance nous devons retourner à lui, quelque grande que puisse être la multitude de nos péchés; et voyons-le dans la plus magnifique et la plus consolante de toutes les paraboles; c'est la

parabole de l'enfant prodigue. Quel fut son retour vers son père? Premier point. Quel fut l'accueil que son père lui fit? Second point. Dans l'un et dans l'autre nous verrons les effets de la miséricorde de Dieu. Demandons-lui les mêmes grâces pour nous-mêmes.

PREMIER POINT.

Le retour de l'enfant prodigue à son père.

*Première vérité.* — Avant que de retourner à son père, l'enfant prodigue avait donné dans les plus grands égarements.

*Un homme avait deux fils*, dit Jésus-Christ. *Le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi mon partage. Et, après avoir reçu sa légitime, il alla voyager : Abiit.* (*Luc.*, XV, 11.)

Quelle raison cet enfant volage et inconsidéré pouvait-il avoir de quitter ainsi la maison de son père? Logé, nourri, vêtu, servi selon ses désirs, de quoi pouvait-il se plaindre dans un état si commode? Hélas! ce fut un effet de son caprice. Il se lassa de mener une vie douce, parce qu'elle était dépendante; il voulut vivre et se gouverner à sa fantaisie. Tel est encore aujourd'hui le caprice de tous les pécheurs. Que nous manquait-il au service de Dieu, quand nous l'avons quitté? Est-il une joie plus pure, un contentement plus parfait que celui qui provient du témoignage d'une bonne conscience? Avons-nous jamais eu des jours plus tranquilles et plus heureux que ceux que nous avons passés dans la grâce et l'amitié de Dieu? Pourquoi donc avons-nous abandonné un état si désirable? Ah! Seigneur, nous l'avouons à notre honte, c'est que nous avons voulu vivre à notre gré et nous conduire selon les désirs déréglés de notre cœur.

*Abiit in regionem longinquam.* (*Ibid.*, 13.) L'enfant prodigue alla voyager dans un pays éloigné. Quitter un père dont il était tendrement aimé, naturellement le fils dut souffrir de cette séparation. Mais si d'une part il ressentait la perte qu'il allait faire, de l'autre il était encore plus sensible aux plaisirs qu'il allait prendre; et l'amour de la débauche l'emporta en lui sur les sentiments de la nature. Bien plus, il ne s'éloigna ainsi de la vue de son père qu'afin que la présence de son père ne le gênât pas dans ses désordres.

Quitterions-nous Dieu qui est le meilleur de tous les pères, si nous n'étions pas pareillement résolus de contenter nos passions? Hélas! avant que de commettre le péché, surtout un premier péché, une âme est si effrayé de la perte immense qu'elle va faire! Sa raison se révolte, son cœur s'émeut, ses sens se troublent et se confondent. Elle balance, elle délibère, elle est combattue; mais parce qu'elle veut son plaisir, elle surmonte ses résistances. Souvent même elle va si loin dans les voies de l'iniquité, qu'elle bannit de son esprit toute idée de la présence de Dieu. Elle ne veut plus entendre parler ni de prédication, ni de lecture, ni de sacrements : elle passe les années entières sans vouloir penser à Dieu.

En tout cela quels sont les sentiments de Dieu à l'égard du pécheur? Ceux que le nom et la qualité de fils dans l'enfant prodigue firent naître dans le cœur de son père. Ce père infortuné était d'autant plus touché, qu'il prévoyait assez que son fils allait se perdre. Cependant il ne le déshérita pas, il ne renonce pas même à l'espérance de le revoir quelque jour. De la même manière Dieu dissimule nos égarements, il attend que sa grâce nous ramène, et dans le temps que nous nous éloignons de lui, il désire notre retour. Seigneur, est-il une bonté comparable à la vôtre?

*Ibi dissipavit substantiam suam, vivendo luxoriose.* (*Luc.*, XV, 13.) L'enfant prodigue n'eut pas plutôt perdu son père de vue, qu'il se plongea dans les plus grands vices, et qu'il dissipa son héritage. Qui ne plaindrait un pauvre enfant, lequel malheureusement livré à lui-même se trouve aussitôt livré à mille sangsues qui le dévorent? Qui ne gémirait sur son sort, quand on voit que, sans songer à l'avenir, il dissipe tout son bien, et qu'il s'applaudit encore de sa propre ruine? Qu'on va loin, ô mon Dieu, dès qu'on vous a une fois perdu de vue! Communément il n'y a que la première démarche qui coûte en ce genre de libertinage. Le premier pas une fois fait, toute honte est secouée; on ne marche plus, on court, on vole vers le précipice, et pour s'abîmer encore plus vite, fallût-il dissiper tous les biens d'une maison, on les prostituera à ses plaisirs. Vous aviez bien raison de le dire, ô mon Dieu, que *qui n'amasse pas avec vous, ne fait que dissiper.* (*Luc.*, XI, 23.)

*Cœpit egere.* (*Luc.*, XV, 14). Après avoir mangé sa légitime, l'enfant prodigue se trouva dans le besoin. Sa misère fut si grande que, pour avoir de quoi vivre, il se vit réduit à garder de tous les animaux les plus immondes. Sa misère devint même si extrême, que quoiqu'il bornât tous ses désirs à n'avoir d'autre nourriture que la leur, l'Evangile nous apprend qu'on la lui refusait. Quel affreux changement ne s'était-il pas fait en lui dans l'espace seulement de quelques mois? De riche qu'il avait été, il devint pauvre. Au lieu de cette prétendue liberté qu'il avait cru trouver dans le monde, il tomba, sous des maîtres impitoyables, dans la plus honteuse et la plus rude servitude. A la place de toutes ces folles joies auxquelles il s'était attendu dans son libertinage, sa tristesse fut celle d'un homme qui manque de pain.

O mon âme, que ta misère est bien exprimée par celle du prodigue! En quittant Dieu, quelle satisfaction ne t'étais-tu pas promise de la part du monde? Mais combien tous les dehors du monde ne sont-ils pas trompeurs? Est-ce être libre et maître de soi-même, que d'être l'esclave de ses passions? Est-ce être heureux et content que d'aspirer toujours à un plus haut rang, que de désirer toujours de plus grands biens, que de soupirer toujours après de nouveaux plaisirs? C'est ici, ô mon Dieu, que vous faites éclater

votre miséricorde. C'est vous qui avez répandu partout cette amertume; et vous ne l'avez fait que pour nous obliger de retourner à vous. Dégoûtez-moi du monde, je sens qu'on ne peut trouver de vrais biens, de vrais plaisirs, de vrai bonheur qu'en vous seul.

*Seconde Vérité.* — Malgré ses égarements l'enfant prodigue retourna à son père avec la plus entière confiance. *In se reversus :* Il rentra en lui-même. Il considéra l'extrême misère où il se trouvait réduit; il la compara avec tous les avantages dont il avait joui dans la maison de son père. Il eut honte de sa conduite, et c'est toujours la première démarche d'un pécheur qui songe à se convertir.

Qu'un peu de réflexion sur leurs désordres ramènerait en effet bien des pécheurs à Dieu ! Qu'il ne soit aucun crime qui nous contente pleinement; aucun qui par lui-même ne soit capable de produire les plus cuisants remords; aucun dont l'effet ne soit le trouble de l'âme; aucun dont le terme ne puisse être l'enfer: voilà ce qu'il ne sera jamais possible à un pécheur de bien approfondir sans tomber dans le dégoût de sa vie déréglée; et voilà aussi par où Dieu commence le plus communément à nous rappeler à lui. Grand Dieu, que vos miséricordes sont grandes ! Dans le temps que je vous oublie, vous pensez encore à moi; dans le temps que je vous fuis, vous ne vous éloignez pas de moi ; dans le temps que je vous ferme la porte de mon cœur, vous me demandez de vous en ouvrir l'entrée. Parlez-moi, ô mon Dieu, par de salutaires réflexions: elles produiront en moi un ardent désir de retourner à vous.

*Surgam, et ibo ad patrem* (*Ibid.*, 8). C'est ce que de telles réflexions opérèrent dans le cœur de l'enfant prodigue. Ah ! s'écria-t-il, je retournerai à mon père. Je lui avouerai ingénument ma faute. Je connais son cœur : dès qu'il me reverra à ses pieds, il oubliera tout

Voilà la confiance qui achève de gagner le cœur de Dieu. Naturellement nous devrions craindre de retourner à lui après l'avoir grièvement offensé ; mais dès qu'il n'est à appréhender qu'autant que nous ne revenons pas à lui, comment n'aurions-nous pas la plus entière confiance d'y retourner ? Après tout il est toujours notre père et le meilleur de tous les pères. Le seul aveu de nos fautes, pourvu qu'il parte du cœur, suffit pour le désarmer. Ce fut dans cette vive confiance que l'enfant prodigue partit sur-le-champ pour aller se jeter aux pieds de son père.

*Et surgens venit ad patrem suum.* (*Ibid.*, 20.) Aussi fut-ce dans cette démarche qu'il trouva son salut. Le point capital est donc de ne point tant délibérer, mais de se décider et de se rendre. Ce n'est pas dans les résolutions, mais dans l'exécution que consiste notre retour à Dieu. Combien de pécheurs remplis d'un semblable projet se sont perdus pour avoir imprudemment différé de l'exécuter ?

Aujourd'hui donc, si le Seigneur nous fait entendre sa voix, n'endurcissons pas nos cœurs : *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (*Psal.* XCIV, 8.) De nouveaux délais pourraient le refroidir à notre égard : peut-être même qu'une plus longue résistance le rebuterait entièrement. Qu'attendons-nous ? Aurons-nous jamais moins d'obstacles, de plus pressants motifs, plus de secours, une plus belle occasion qu'aujourd'hui ? Rendons-nous enfin aux empressements de son amour.

RÉFLEXIONS

Après tous les égarements de ma vie ne suis-je pas trop heureux de trouver encore une porte ouverte à mon retour ? Ne le suis-je pas encore davantage de voir que c'est Dieu même qui me recherche, qui m'invite, qui me presse de retourner à lui ? Aurais-je eu droit de me plaindre, si, après l'avoir abandonné d'une façon si indigne et pendant un si long temps, à son tour il m'avait abandonné ? Combien y en a-t-il dans le monde auxquels il ne fait pas les mêmes grâces dont il me comble aujourd'hui ? Si donc je résistais davantage, ma perte éternelle ne serait-elle pas bien méritée ? Ne serait-elle même pas l'effet de la plus punissable opiniâtreté ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah ! Seigneur, je me rends à vous. Je confesse que j'ai péché contre le ciel et contre vous, non pas une fois seulement comme l'enfant prodigue contre son père, mais autant et plus de fois peut-être que je n'ai vécu de jours : *Pater, peccavi in cœlum et coram te.* (*Luc.*, XV, 18.) J'avoue que je ne suis pas digne d'être regardé comme votre fils : *Non sum dignus vocari filius tuus.* (*Ibid.*, 19.)

Mais une seule représentation que j'ai à vous faire, ô mon Dieu, vous attendrira peut-être et sur mes égarements passés et sur mon retour vers vous. C'est que, quand je vous ai quitté, je n'étais pas bien à moi, et que quand je reviens à vous, c'est par votre sainte grâce l'effet des plus mûres réflexions. Quand je m'éloignai de vous, le tumulte du monde avait étourdi mes sens, l'amour du plaisir avait jeté un bandeau sur mes yeux et m'avait aveuglé, la fougue des passions m'avait emporté : alors j'agissais sans attention; ainsi le péché n'a eu de moi que le temps de l'inconsidération, de la précipitation, de la séduction. Mais, quand je reviens à vous, c'est le temps de la raison, le temps de la réflexion, le temps des lumières de la grâce et de la foi qui m'y ramène. Je reviens à vous, parce que je vous reconnais pour mon premier principe et pour ma dernière fin. Je reviens à vous pour faire un aveu authentique que le monde n'est qu'un séducteur, et que vous seul méritez nos adorations. Je reviens à vous pour vous demander pardon de mes infidélités passées, et pour vous offrir un cœur brisé de douleur de les avoir commises. Recevez-moi, ô mon Dieu, dans le sein de votre miséricorde; mettez-moi au rang de vos plus humbles serviteurs : *Fac me sicut unum de mercenariis tuis* (*Luc.*, XV, 19); et je répondrai à une si grande grâce avec toute la promptitude, avec tout le courage, avec toute la constance que vous exigez de ma reconnaissance.

SECOND POINT.

L'accueil que le père de l'enfant prodigue fit à son fils.

*Première vérité.* — Le père de l'enfant prodigue le reçut avec des sentiments de la plus grande tendresse. Vous diriez qu'ayant toujours conservé quelque espoir de voir revenir son fils, il allait souvent sur des hauteurs pour tâcher de découvrir s'il ne le verrait point paraître. Le fils était encore loin, lorsque son père l'aperçut : *Cum adhuc longe esset, vidit illum.* (*Ibid.*, 20.) A cette vue le père sent ses entrailles émues de la plus tendre compassion ; *Misericordia motus est.* (*Ibid.*) Il ne marche pas, il accourt au-devant de son fils : *Accurrens.* (*Ibid.*) Dès qu'il le voit tomber à ses genoux, il n'a plus la force de prononcer un seul

mot : il se laisse avidement tomber sur son cou : *Cecidit super collum ejus.* (*Luc*, XV, 20.) Il le relève, il l'embrasse, il le serre dans ses bras, il lui donne le baiser de paix, et dans ce moment tout le passé disparaît : *Et osculatus est eum.* (*Ibid.*)

Alors combien grande dut être la confusion, combien amère dut être la douleur de l'enfant prodigue d'avoir affligé un si bon père ! Ah ! Seigneur, je le sens dans mon propre cœur. Quand je pense que vous ne me recevrez pas en père offensé, mais en père attendri, je suis d'autant plus fâché de vous avoir déplu, que vous avez plus de bonté. Ce qui augmente le regret que j'ai de mes offenses, c'est le regret que vous aviez vous-même de me voir courir à ma perte. Ma plus grande peine est d'avoir outragé en vous, ô mon Dieu, un père si plein de tendresse pour moi, que mes outrages n'ont encore pu vous engager à me punir. Que dis-je ? tous mes crimes réunis ne vous ont pas empêché de me combler de vos grâces. Aussi éprouvé-je que les libéralités du père de l'enfant prodigue n'étaient que la figure de celles que vous me réserviez.

*Seconde vérité.* — Le père de l'enfant prodigue le reçut en le comblant de largesses. Le père ordonna qu'à l'instant même on l'habillât aussi proprement, aussi richement que s'il n'avait pas dissipé sa légitime. Hélas ! il est aisé de s'imaginer le triste équipage dans lequel ce pauvre enfant s'était présenté à son père. L'Evangile dit tout, en nous apprenant qu'il fallut lui donner jusqu'à des souliers : *Date..... calceamenta in pedes ejus.* (*Ibid.*, 22.) Il n'y avait même qu'un père en qui la nature parlait d'une manière si forte, qui eût d'abord pu le reconnaître sous un habillement qui le rendait si méconnaissable. Aussi le père témoigne-t-il assez qu'il ne sera pleinement content que lorsqu'on ne remarquera plus en son fils aucune marque de son indigence passée. Vite, dit-il, qu'on lui remette un anneau au doigt ; et puisqu'il est rentré dans son devoir, qu'il rentre aussi dans tous ses droits : *Cito..... date annulum in manum ejus.* (*Ibid.*)

Père des miséricordes, que vous êtes aimable d'avoir voulu vous peindre à nous sous une figure si consolante ! C'est ainsi qu'en recevant les pécheurs pénitents vous les comblez de vos largesses. En leur rendant votre amitié, vous leur rendez tous les droits que Jésus-Christ leur a acquis sur le paradis ; vous faites revivre en eux tous les mérites qu'ils avaient autrefois acquis par leurs vertus, et qu'ils ont depuis perdus par leurs péchés ; vous donnez un prix inestimable à toutes les bonnes œuvres qu'ils feront désormais dans l'état de grâce ; vous les déchargez de ce pesant fardeau d'iniquités dont leur âme était comme accablée ; vous substituez au trouble qui les agitait, un calme qui est pour eux un avant-goût du paradis ; vous voulez qu'on se hâte de consommer le grand ouvrage de leur réconciliation.

Autrefois, ô mon âme, les ministres du Seigneur auraient pu douter de la sincérité de ton retour, et te suspendre la grâce de l'absolution. Mais aujourd'hui qu'ils ont été témoins de tout ce que tu viens de faire pour tâcher d'apaiser la colère de Dieu, ils croiront entendre intérieurement la voix de Dieu même, qui dans le tribunal de la pénitence leur dira : Hâtez-vous de lui rendre la robe d'innocence : *Cito proferte stolam primam.* (*Ibid.*)

Quel heureux changement ! il n'y a encore que peu de jours que les ministres de nos autels ne pouvaient que prier pour ce pécheur mal disposé ; aujourd'hui que ce même pécheur est véritablement contrit, et qu'il a levé tous les obstacles qu'il opposait à sa conversion, Dieu les presse lui-même, il les encourage, il leur ordonne de lui dispenser la même grâce qu'ils sollicitaient pour lui ; et il destine des récompenses à ce même homme, qui peu auparavant méritait encore les plus terribles fléaux de sa justice.

Et encore, quelle récompense, grand Dieu, pour quelques larmes répandues sur mes péchés, des torrents de joie dans l'éternité ! Pour une courte violence que j'aurai faite à mes passions et à mes sens, un bonheur éternel ! Pour un verre d'eau donné à un pauvre, Dieu lui-même pour récompense ! Que dis-je ? pour le seul désir de faire une bonne œuvre que je n'aurai pu faire, un poids éternel de gloire m'est réservé dans le ciel ! Ah ! Seigneur, comment est-ce qu'une si grande miséricorde ne ramène pas à vous tous les pécheurs ?

*Troisième vérité.* — Le père de l'enfant prodigue le reçut en faisant éclater les plus grands sentiments de joie. Il voulut que le jour de la réception de son fils fût un jour de réjouissance dans sa famille. Il fait tuer le veau gras, il ordonne un grand souper, il assemble tous ses amis, il se plaît à recevoir leurs conjouissances.

*Epulari autem et gaudere oportebat.* (*Luc.*, XV, 32.) Ne diriez-vous pas que sous des traits si aimables, ce n'est plus dans l'épouse des *Cantiques* l'âme qui s'applaudit d'avoir trouvé son Dieu, mais que c'est Dieu même qui s'écrie : Félicitez-moi de ce que j'ai retrouvé cette âme ? Dans le ciel même, oui, dit Jésus-Christ, dans le ciel il y aura une grande joie, une joie universelle, une vraie fête au jour de la conversion d'un pécheur. Mais pourquoi cette joie de Dieu même ? Apprenons-le du père de l'enfant prodigue.

*Mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est.* (*Ibid.*, 24.) C'est, dit-il, que je vois revivre ce fils que j'avais tant pleuré. Il était perdu pour moi, et je viens de le recouvrer. Tels sont les sentiments de Dieu sur le pécheur qui revient sincèrement à lui. Je l'ai créé, dit-il, pour me servir en ce monde, et il s'était écarté de la fin que je lui ai proposée : peux-je n'être pas sen-

sible à la gloire qu'il me rend en rentrant à mon service? Je lui ai donné mon Fils unique pour le racheter, et il avait abusé des mérites de sa mort : peux-je n'être pas charmé que le sang de mon propre Fils lui redevienne salutaire? Je le recherchais depuis tant d'années, et il était toujours sourd à ma voix : peux-je n'être pas content de le voir enfin docile à mes recherches? Je l'aime, et, au train de vie qu'il menait, je me voyais obligé de le condamner pour une éternité : peux-je n'être pas ravi d'un retour qui lui épargne des supplices sans fin, et qui lui procure un bonheur éternel?

De quelle consolation l'enfant prodigue lui-même n'était-il pas rempli en voyant son père content après lui avoir donné tant de sujets de dégoût! Voir couler de ses yeux des larmes de joie, après lui avoir fait verser tant de larmes de tristesse ; voir qu'il est lui-même le sujet d'une si grande satisfaction, après avoir été le sujet de sa douleur? Ah! Seigneur, que cette vérité devient consolante pour moi! Je ne peux donc pas douter que, tout pécheur que je suis, je ne sois par mon retour le sujet de la satisfaction d'un Dieu. Quel plaisir! quel bonheur! quelle joie pour moi que de causer de la joie à Dieu même!

Mon âme, est-il rien au monde qui soit capable de troubler une situation si douce? Non : à la vérité le frère de l'enfant prodigue parut fâché de l'accueil gracieux qu'on faisait à son frère, et il ne tint pas à lui de troubler la fête par ses plaintes. Mais l'enfant prodigue n'y fit pas même attention. Belle leçon pour tous ceux qui quittent le monde pour retourner à Dieu! Il peut se trouver encore de faux frères qui seront fâchés de votre conversion.

Mais quels hommes sont ceux qui pourraient la désapprouver? Des libertins, qui voudraient que tout le monde le fût comme eux ; des complices peut-être de vos crimes passés, qui voudraient vous avoir encore pour objet de leur passion et pour victime de leurs débauches. En vérité de telles gens sont-ils capables d'ébranler par leurs discours la fermeté d'une âme qui a déjà commencé à goûter Dieu? Non, Seigneur, ceux qui n'approuvent pas qu'on vous serve ne vous connaissent pas : ils n'ont jamais goûté cette onction secrète, cette joie intérieure, ce torrent de consolations dont vous inondez l'âme de vos serviteurs. Vous êtes mon Dieu et mon tout : *Deus meus et omnia.*

RÉFLEXIONS.

Qu'aurais-je pensé de Dieu, lorsque tous ces jours-ci je ne l'ai contemplé que du côté de sa justice? Quand j'ai vu, dans ma méditation sur la mort, que depuis près de six mille ans il renouvelle sans cesse toute la terre ; quand j'ai vu, dans ma méditation sur les jugements de Dieu, qu'il ne laisse aucune tache impunie; quand j'ai vu, dans ma méditation sur l'enfer, qu'il exerce sur les damnés une vengeance dont on ne saurait trouver d'exemple qu'en lui seul; n'ai-je pas d'abord craint que de lui-même et de son fond ce ne fût un Dieu terrible, un Dieu qui aime à se nourrir de nos larmes, à se baigner dans notre sang? Mais quand je vois aujourd'hui en lui une si grande miséricorde, ne dois-je pas convenir que sa colère ne saurait être trop terrible contre ceux qui méprisent une bonté si excessive?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Mon âme, ne songeons donc plus qu'à bénir éternellement le Dieu des miséricordes : *Benedic, anima mea, Domino.* (*Psal.* CII, 1.) N'oublie jamais les grandes grâces qu'il t'a faites, et surtout celle qu'il te fait aujourd'hui de se donner tout entier à toi : *Noli oblivisci omnes retributiones ejus* (*Ibid.*, 2). Ce n'est pas assez pour lui de te pardonner tous tes péchés ; il veut encore guérir les blessures que le péché t'a faites, et te soutenir contre tous les assauts que le péché pourrait te porter : *Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis, qui sanat omnes infirmitates tuas.* (*Psal.* CII, 3.) Ce n'est pas assez pour lui de t'arracher à tous les supplices de l'enfer que tu as si souvent mérités, et d'écarter la mort qui d'un instant à l'autre pourrait t'y précipiter; il veut encore te couronner d'une gloire immortelle : *Qui redimit de interitu vitam tuam : qui coronat te in misericordia et miserationibus* (*Ibid.*, 4). Ce n'est pas assez pour lui de bénir ton retour vers lui : il veut encore récompenser dès aujourd'hui le seul désir que tu en as conçu, et renouveler en toi la candeur et l'innocence, la douceur et la félicité de tes plus tendres années : *Qui replet in bonis desiderium tuum : renovabitur ut aquilæ juventus tua* (*Ibid.*, 5). Grand Dieu! c'est désormais que je vais avoir besoin de vos grâces les plus fortes. Pendant cette retraite tous les ennemis de mon salut étaient comme endormis, les occasions étaient éloignées, mes passions comme mortes, les démons découragés. Mais en rentrant dans le monde où mon état me rappellera bientôt, tous les dangers vont aussi se renouveler; tout va se soulever contre moi pour renverser mes bons desseins, et faire échouer toutes mes résolutions. Votre secours, ô mon Dieu! votre secours.

## ENTRETIEN X.

SUR LA CONFESSION

Combien la miséricorde de Dieu est grande dans la confession. Combien la justice de Dieu est indulgente dans la confession.

PREMIER POINT.

Combien est grande la miséricorde que Dieu exerce dans la confession.

*Première vérité.* — Dans la confession, Dieu nous remet tous nos péchés. Après que l'homme eut péché, le Fils de Dieu aurait pu ne pas le racheter et le laisser dans son péché. Après avoir, par le baptême, détruit en nous le péché d'origine, il aurait pu nous livrer à notre mauvais sort, si par nos péchés propres nous étions venus malheureusement à perdre notre innocence baptismale. En établissant le sacrement de la pénitence, il aurait pu le borner, comme le baptême, à une seule fois pour chacun de nous, et défendre qu'on nous le réitérât, si nous venions à en abuser par nos rechutes. Mais, dans cet auguste sacrement, sa miséricorde ne s'est prescrite aucunes bornes. Dieu a voulu, par un don spécial de sa bonté, que la confession nous remît absolument tous nos péchés, quelque grands et en quelque nombre qu'ils pussent être, et qu'elle nous les remît généralement toutes les fois que nous y aurions recours avec les dispositions convenables.

Quel prodige de miséricorde que, pour être absous d'un crime, d'un million de crimes peut-être, qui m'exposaient à brûler éternellement dans l'enfer, je n'aie qu'à m'en accuser moi-même; et qu'en vertu de cette accusation, d'ennemi de Dieu que j'étais auparavant, je suis tout à coup remis dans son amitié! Que ce jugement est extraordinaire et digne de la bonté infinie

de Dieu ! En tout autre tribunal s'accuser soi-même auprès des hommes, c'est se perdre. Mais ici, si je m'avoue coupable, je suis justifié ; si au contraire je m'excuse, je suis condamné. Les juges de la terre ne punissent que les crimes qu'on leur découvre, et dans le tribunal de la pénitence il n'y a de punition que pour les crimes que l'on cache. En toute justice réglée il faut parmi les hommes des formalités et de l'éclat pour parvenir à l'abolition d'un crime ; mais ici, sans procédure, et dans le plus profond secret, Dieu nous remet nos péchés en père qui veut nous en épargner la confusion aux yeux du public.

Tâchons de bien comprendre tout le prix d'un pardon si prompt et si entier. C'est Jésus-Christ même qui m'en est garant, et qui ne saurait me tromper. Sur sa parole donc et sur sa parole expresse, quelle différence ne produit pas dans l'âme d'un pécheur pénitent le seul moment de son absolution ? Avant sa confession il était peut-être chargé de mille crimes, et au moment de l'absolution, tous ces mêmes crimes lui sont pardonnés ; la tache en est effacée et la peine éternelle lui en est remise. Dans son péché, le remords de l'avoir commis, le trouble de son état, la crainte du châtiment le suivaient partout ; et, au moment même qu'il est absous, toute son agitation cesse, une humble confiance succède à ses frayeurs, la joie et la paix se répandent dans son âme ; et ce soulagement est si subit, si sensible même en quelques-uns, que c'est comme si on venait de les décharger d'un pesant fardeau qui leur pesât réellement sur les épaules. Autrefois ce pécheur converti craignait si fort les surprises de la mort, qu'à la lueur d'un éclair et sous l'éclat de la foudre il se croyait déjà en enfer. Aujourd'hui en sortant du confessionnal la première chose qu'il se soit dite à lui-même, c'est que la mort peut venir quand Dieu voudra ; et quoique sa vie ne méritât que l'enfer, il a néanmoins lieu de croire que Dieu vient de lui faire miséricorde. Quelle folie donc de ne pas profiter d'une si grande grâce !

C'est ce qui doit faire le plus cruel de tous les regrets des damnés en enfer. Il n'a tenu qu'à moi, je le pouvais ; je le pouvais facilement, je le pouvais à toute heure du jour et de la nuit ; mille confesseurs pour un auraient volé à mon secours ; le plaisir que je leur aurais fait aurait eu un sens égalé le mien même ; ils me pressaient et je ne l'ai pas voulu.

O mon âme ! viendra le jour auquel Dieu te demandera un compte exact et rigoureux de toute ta vie. Tâchons de le prévenir, et supposons que c'est à toi que Dieu adresse aujourd'hui la parabole de cet homme riche de l'Evangile qui, peu content de la fidélité de son receveur, lui dit : Rendez-moi compte de votre administration : *Redde rationem villicationis tuæ.* (*Luc.*, XVI, 2.) Au jugement particulier, Dieu te dira : Rendez-moi compte de toutes les pensées, de tous les désirs, de toutes les paroles, de toutes les actions de votre vie ; et alors tu ne seras plus à temps d'obtenir grâce. Maintenant donc que par le même compte et par l'aveu de tous tes péchés, tu peux en obtenir le pardon, repassons dans toute l'amertume de mon cœur toutes les années de ma vie. Rappelons-nous tous les péchés que j'ai commis. Voyons si je les ai bien confessés, et pour cela rendons compte de nos confessions mêmes : *Redde rationem villicationis tuæ.* C'est, ô mon Dieu, la résolution que je forme dans ce moment ; et comme je n'ai sûrement point d'affaire ni plus pressante ni plus importante que celle-là, je vous promets, Seigneur, de ne vaquer à aucune autre que celle-ci n'ait été faite avec tout le soin et toute la maturité que demande une affaire qui est pour moi d'une si grande conséquence.

*Seconde vérité.* — Ce n'est que la confession bien sincère qui nous remet nos péchés. Je dis d'abord, sincère dans la recherche et l'examen que nous devons faire de nous-mêmes. Il est question, autant qu'il est possible, de nous rappeler tous nos péchés dans la mémoire, et de n'en déguiser aucun à nos propres yeux. Si, après y avoir apporté tous nos soins, il en échappe quelqu'un à notre souvenir, par sa miséricorde, Dieu veut bien y suppléer. Mais si par notre faute nous en oublions quelqu'un, cet oubli, qui, par faute d'examen, est devenu coupable, rend notre confession mauvaise ; et Dieu ne ratifie point dans le ciel l'absolution que nous recevons sur la terre.

Quelque difficile qu'il soit à un pécheur qui est plongé dans quelque vice, de se remettre dans l'esprit le nombre exact et précis des péchés les plus grossiers qu'il a commis, il lui est bien plus difficile de se ressouvenir des péchés intérieurs, tels que sont les péchés de pensée et de désir. Souvent même on les remarque d'autant moins, qu'ils sont plus faciles à commettre, qu'ils font moins d'impression par eux-mêmes, qu'ils passent plus vite, et qu'on est malheureusement accoutumé à n'en faire presque aucun cas. Cependant, les péchés de l'esprit et du cœur ne nous exposent pas moins que les péchés d'action à brûler éternellement dans l'enfer ; et leur oubli dans la confession, quand cet oubli est coupable, ne la rend pas moins criminelle. Les mauvais anges n'ont été réprouvés que pour un seul péché de pensée. Tout homme, dit Jésus-Christ, qui regarde une femme avec de mauvais désirs, est déjà adultère dans son cœur.

Nous ne saurions donc nous examiner trop soigneusement avant la confession. Voyez les soins que vous apportez quand il est question de découvrir dans les titres et les papiers de votre maison quelles peuvent être les dettes dont le payement doit vous revenir. Voyez ce que fait cette femme de l'Evangile, qui avait perdu une seule pièce de monnaie ; pour la retrouver, dit Jésus-Christ, elle allume sa lampe, et, cette

lumière à la main, elle renverse tout son meuble, elle fouille dans tous les recoins, elle balaye toute sa maison, et elle n'omet rien pour découvrir ce qu'elle cherche. Après de semblables recherches, jusque dans les replis de mon cœur, je pourrai et je devrai même me tranquilliser sur ce préalable de ma confession. Mais ai-je tenu cette conduite par le passé? Au contraire, ne me suis-je pas contenté le plus souvent d'une revue générale et superficielle, d'un examen de peu de moments, d'un simple coup d'œil sur ce qu'il y avait seulement de plus marqué dans mes désordres? Donnez-moi vos lumières, ô mon Dieu, pour découvrir en moi tout ce qui vous a déplu, et je vous promets, avec ce secours, de donner tous mes soins à le découvrir.

Je dis de plus que la confession doit être sincère dans la détestation de nos péchés. Pour bien juger des dispositions dans lesquelles nous sommes à cet égard, nous n'avons qu'à examiner si, en effet, nous avons quitté le péché, et si nous avons fait un bien ferme propos de n'y plus retomber. C'est à cela que nous jugeons si notre détestation est sincère. En rompant ce commerce criminel, ai-je commencé par m'interdire tout ce qui serait en moi une occasion prochaine de péché? En pardonnant à cet ennemi, ai-je commencé par aller lui rendre mon amitié? En détestant le tort que j'ai fait à autrui, ai-je commencé à rétracter cette calomnie, ou par rendre ce bien mal acquis? Sans ce préalable, il est inutile de me confesser; je ne suis point en état d'être absous, et si le prêtre le fait, il se damne avec moi. Sur quoi, ô mon Dieu, faisons ici cette réflexion sur la restitution en particulier. Que, si je suis dans le cas d'avoir injustement le bien d'autrui, et que malheureusement je ne le restitue pas pendant ma vie, il est moralement évident que je ne le restituerai pas non plus à la mort, et qu'à moins d'une espèce de miracle, je dois par avance me regarder moi et mes héritiers comme des victimes que je dévoue moi-même à l'enfer. A la mort on voit quelquefois des pécheurs qui abhorrent, selon Dieu, les mêmes objets qu'ils n'avaient que trop aimés, et qui pardonnent publiquement à leurs ennemis. Mais un détenteur du bien d'autrui, qui, à la mort, le restitue, et qui, par une restitution nécessaire, s'élève au-dessus de la peine qu'il ressent de passer désormais dans le public pour un ravisseur du bien d'autrui, et de ravir à sa famille un bien sur lequel elle avait toujours compté, je l'avoue, c'est ce dont je n'ai encore vu aucun exemple: ne nous y exposons pas.

Enfin, la confession doit être sincère dans la déclaration de nos péchés. On en doit déclarer le nombre, on en doit déclarer l'espèce, on en doit déclarer les circonstances qui aggravent le péché et qui peuvent notablement changer le jugement du confesseur Les péchés qu'on a commis, les péchés qu'on a voulu commettre, les péchés qu'on a fait commettre aux autres, les péchés qu'on leur a laissé commettre lorsque nous étions en obligation de les empêcher, tout doit être déclaré sans déguisement et dans les sentiments de la plus profonde humilité. A quoi bon déguiser en effet ce qu'on expose à Dieu même dans la personne du confesseur, et ce que Dieu sait encore mieux que nous?

RÉFLEXIONS.

Il faut que Dieu soit bien bon et bien miséricordieux, pour nous remettre ainsi notre pardon entre les mains, et pour nous l'accorder encore à si peu de frais. Où est le souverain qui par avance offre ainsi ses bonnes grâces à tout criminel de lèse-majesté, et qui les lui offre malgré la multitude de ses rechutes? Où est le criminel qui refuserait une pareille grâce?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS

Allons donc nous jeter au pied du trône de la miséricorde de Dieu: *Adeamus..... ad thronum gratiæ.* (*Hebr.* IV, 16.) Mais allons nous y présenter avec cette foi vive, avec cette humble confiance, avec cette préparation de cœur, ce repentir amer, ce ferme propos, cette sincérité et cette bonne foi qu'il exige de nous. Ne rejetez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié devant vous: lavez-nous de toutes nos iniquités. Plutôt mourir mille fois que de perdre jamais votre amitié après l'avoir recouvrée.

SECOND POINT.

Combien est légère la justice que Dieu exerce dans la Confession.

*Première vérité.* — Dieu veut qu'en approchant du tribunal de la pénitence le pécheur soit affligé dans son cœur. C'est du cœur, dit Jésus-Christ, que partent tous les péchés, et c'est dans le cœur aussi qu'on doit commencer à les expier. C'est dans le cœur que doit se former cette douleur surnaturelle, qui pour principe doit n'avoir aucun motif humain; cette douleur souveraine qui doit être au-dessus de tout autre douleur, telle que serait celle d'avoir perdu sa réputation, ses biens, sa santé, et de perdre sa vie même; cette douleur universelle qui doit s'étendre généralement à tous les péchés de notre vie. Il est vrai, ô mon âme, qu'il n'est pas nécessaire que cette douleur soit sensible; mais, quoiqu'elle ne soit pas toujours sensible, elle n'en doit pas être moins véritable. C'est donc cette douleur que la justice de Dieu vient exiger de toi avec une telle rigueur que sans cela tu n'aurais point de pardon, même dans la confession.

Ne faut-il pas que le pécheur soit bien aveuglé par la passion lorsqu'il offense Dieu? Quoi! quand je vais commettre un péché, je peux me dire à moi-même: je vais faire une action dont il faudra que je me repente un jour, dont je regarderai le repentir le plus amer comme la cause de mon bonheur, dont je ne sais pas même si je serai assez heureux que d'en concevoir un repentir suffisant, et malgré cela je ne laisse pas de commettre cette action! Ce n'est pas assez dire, je la commets encore avec plaisir, et je ne suis jamais si satisfait que lorsque j'ai occasion de la commettre de nouveau; je ne dis plus seulement, où est ici le christianisme? mais, dans le chrétien même, où est en cela la raison?

Cependant quoi de plus juste et, en même temps, de plus nécessaire? Il faut bien que

je regagne l'amitié de Dieu en déplorant dans mon cœur tous les crimes qui me l'ont fait perdre. Ah ! Seigneur, on dit qu'il est mal aisé de former un acte de contrition parfaite ; mais, dès que je concevrai dans mon cœur une douleur bien vive de vous avoir offensé, quel besoin ai-je de recourir aux feux de l'enfer pour donner un motif à cette même douleur ? Vous êtes en vous-même si parfait et si aimable, vous êtes si bon et vous m'avez comblé de tant de biens ! Me faut-il donc d'autre motif pour être infiniment marri de n'avoir répondu à vos bienfaits que par la plus noire ingratitude, de vous avoir préféré de viles créatures, et de ne vous avoir, ce semble, promis mille et mille fois de m'amender que pour manquer autant de fois à mes promesses ? Hélas ! Seigneur, si, sans aucun sujet de sa part, si, au contraire, après avoir reçu quelque bienfait d'un homme comme moi, je l'avais outragé mille fois moins que je ne vous ai offensé, sans qu'il fût besoin de craindre de lui aucun châtiment, je me reprocherais sans cesse ma mauvaise conduite envers lui. Si, après lui avoir mille fois promis de ne plus donner dans de tels excès à son égard, je n'avais pas laissé de violer autant de fois toutes mes promesses, je n'oserais plus me produire en sa présence, je rougirais en moi-même de mon inconstance, j'en serais pénétré de la plus vive douleur. Eh ! par rapport à vous, ô mon Dieu, on trouvera difficile d'être marri de vous avoir déplu, par le seul motif d'avoir en cela offensé indignement le plus grand, le meilleur et le plus bienfaisant de tous les pères. Ah ! que ceux qui pensent de la sorte vous connaissent peu et qu'ils ont peu de sentiments ! Oui, mon Dieu, vinssiez-vous à éteindre pour toujours tous les feux de l'enfer, vinssiez-vous à me révéler que je n'en éprouverai jamais la rigueur, je suis tellement marri, pour l'amour de vous-même, de vous avoir offensé, qu'avec cette assurance, j'aimerais encore mille fois mieux périr du plus douloureux genre de mort que de vous offenser jamais.

*Seconde vérité.* — Dieu veut que, dans le tribunal de la pénitence, le pécheur soit humilié dans son esprit. Nous convenons tous qu'il n'y a rien de plus humiliant que la confession de nos péchés. On a beau nous représenter que le prêtre, à qui nous les révélons, tient dans le tribunal la place de Dieu même; que le secret est en lui inviolable ; qu'il est homme tout comme nous et sujet aux mêmes infirmités que nous, quelque fortes que soient toutes ces considérations, nous avons toujours honte d'aller lui découvrir nos misères. Cette honte est même si forte en certaines personnes, qu'elles la regardent en un sens comme insurmontable; qu'en conséquence, elles cachent, ou au moins qu'elles déguisent leurs péchés les plus honteux ; et, par cette raison seule de dire à un confesseur toutes leurs faiblesses, le joug de la confession leur paraît trop onéreux. Mais ces mêmes personnes ne réfléchissent pas que cette honte même est une partie de la satisfaction que nous devons à Dieu pour nos péchés, et que si, d'une part, la confession donne à la miséricorde de Dieu la gloire de nous les pardonner, de l'autre, la confession laisse à la justice de Dieu tout l'avantage qu'elle peut encore avoir en cela de les punir.

Que faisons-nous, quand nous nous déterminons à commettre un péché ? Nous commençons par secouer toute honte au dedans de nous-mêmes. Il faut donc que ce soit la honte aussi qui commence notre conversion, et que pour retourner à Dieu nous reprenions cette honte que nous avions perdue en nous éloignant de lui. Grand Dieu ! on fait la confession parce qu'elle assujettit à une certaine honte, et c'est précisément pour cela que le pécheur devrait aimer la confession ; car cette honte l'humilie devant vous, et ce qui l'humilie devant vous, c'est justement ce qu'il doit chercher dans la pénitence pour expier son audace. Cette honte est l'une des grâces les plus précieuses qu'il ait à ménager dans ce sacrement.

Est-tu raisonnable, ô mon âme, quand tu regardes cette honte comme une peine trop forte pour éviter l'enfer ? N'es-tu pas encore trop heureuse qu'en compensation d'une éternité de supplices Dieu veuille bien accepter une si mince satisfaction ? Quand, pour nous délivrer d'une éternité de peines, Dieu nous demanderait de manifester aux yeux du public tous les crimes qui nous l'ont si souvent méritée, devrions-nous balancer de l'éviter à ce prix ? Les premiers fidèles craignaient-ils de révéler leurs péchés à la face de toute l'Eglise, et de subir la pénitence toujours humiliante qui leur était publiquement imposée ? Tout criminel qui demande des lettres de grâce, refuse-t-il encore aujourd'hui de s'avouer coupable et digne de mort ? Tout honteux qu'est le péché dont j'ai à me confesser, ne sera-t-il pas, au jugement dernier, exposé aux yeux de tout l'univers ? Ai-je eu honte de le commettre ? N'aurais-je donc de honte que quand il faudra le confesser ? Ayons de meilleurs sentiments d'une pareille confusion. Regardons-la comme une peine que nous n'avons que trop méritée, comme la partie de notre pénitence qui nous est la plus sensible, et qui par cet endroit devient aussi peut-être la plus méritoire ; comme un préservatif qui nous servira de frein pour ne plus retomber dans des péchés qui nous coûtent tant à confesser. Envisagée sous tous ces différents rapports, loin de nous exposer désormais à faire des confessions sacrilèges, cette honte ne servira qu'à nous les rendre encore plus salutaires.

*Troisième vérité.*— Dieu veut que, hors du tribunal de la pénitence, le pécheur soit châtié dans son corps. En nous remettant la peine éternelle du péché, la confession ne nous en remet pas toute la peine temporelle. Après l'absolution il y a encore à subir des peines volontaires en ce monde, ou des

peines forcées dans le purgatoire. C'est pour cela qu'avant que de nous renvoyer absous, le confesseur nous impose toujours quelque pénitence, que nous devons toujours être disposés à accepter, et résolus d'accomplir. Mais communément cette satisfaction est si légère, qu'elle est plutôt un avis de ce que nous y devons ajouter, qu'une peine suffisante pour achever de satisfaire à la justice de Dieu. En vue donc de nous punir de tant d'outrages que nous avons faits à Dieu, imposons-nous une pénitence qui soit en quelque manière proportionnée à la malice et à la multitude de nos péchés. Pour cet effet assujettissons-nous à réciter chaque jour quelques prières, à faire chaque jour quelques aumônes, à pratiquer quelques œuvres de piété, et quelques actes de mortification, qui nous tiennent continuellement appliqués aux plus saints exercices de la pénitence. Souffrons en esprit de pénitence les chagrins domestiques qui ne sont que trop fréquents, et dans ce même esprit offrons à Dieu généralement toutes nos occupations de la journée. Par une telle conduite nos âmes, déjà lavées dans le précieux sang de Jésus-Christ, deviendront toujours plus belles et plus blanches à ses yeux.

RÉFLEXIONS.

Si nous avions autant d'ardeur de plaire à Dieu que nous en avons de plaire à de faibles créatures, que n'entreprendrions-nous pas en genre d'austérités pour nous gagner tout son amour? Si cette femme mondaine faisait seulement autant d'état de cette grâce sanctifiante qui par la confession est produite en nos âmes, qu'elle en fait de cette grâce extérieure du corps dont elle est si idolâtre; la confession a-t-elle aucune difficulté qu'elle ne dévorât avec plaisir? Cependant quelle différence infinie de l'une à l'autre! Et par rapport aux suites, quelle différence pour l'éternité! Hélas! rien ne nous coûte quand il s'agit de courir à notre perte; et tout nous effraie, tout nous incommode, tout nous rebute quand il faut recourir au remède.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, vous l'aviez bien dit par votre prophète, que la beauté de nos âmes était le fruit de la confession : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus.* (*Psal.* XCV, 6.) Quelle joie, quelle consolation, quel bonheur pour moi que de pouvoir me répondre à moi-même, que, supposé ma fidélité à répondre à vos grâces, je vais obtenir mon pardon! Ah! mon Dieu, que vous êtes miséricordieux! et que je serais ingrat, si j'oubliais jamais un tel bienfait! Rendez-moi seulement votre amitié, et soutenez toujours mes résolutions. Il est juste de vous payer le peu que votre justice s'est réservé sur votre miséricorde. Aussi suis-je tout déterminé à me punir de toutes mes infidélités passées. Oui, mon Dieu, je punirai mon orgueil par l'humiliation, ma curiosité par la modestie et la retenue des sens, mon esprit de dissipation par la retraite, mon intempérance par la sobriété, par le jeûne et l'abstinence, mon avarice par mes aumônes, mon amour propre et ma sensualité par la mortification. Pourrais-je trop faire pour vous payer tant de dettes? et peux-je faire mieux que de les acquitter? Faites, Seigneur, que je remplisse ce devoir en ce monde; afin que dans l'autre rien ne retarde le bonheur auquel j'aspire, et qui est de vous posséder éternellement. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN XI.

### SUR LE CHANGEMENT DE VIE.

Après notre conversion nous devons être tout autres aux yeux de Dieu, et tout autres aux yeux des hommes.

PREMIER POINT.

*Première vérité.* — Nous devons être tout autres aux yeux de Dieu, dans la fuite du mal. Qu'avons-nous promis à Dieu dans la douleur et la détestation de nos péchés? De mourir mille fois plutôt que d'y retomber jamais. Tenons-nous donc à cette ferme résolution, et que désormais il n'y ait plus ni attrait du plaisir, ni motif d'intérêt; ni sollicitation, ni lâche complaisance, ni respect humain que nous ne soyons pleinement déterminés de surmonter avec la grâce; dussions-nous perdre pour cela nos protecteurs, nos amis, nos emplois, nos biens, nos vies mêmes. Dieu vaut mieux que tout, et Dieu nous tiendra toujours lieu de tout. Il est vrai que nous aurons des assauts à soutenir, et nous devons nous y attendre. Mais s'il en est où nous devons combattre quand, selon l'ordre de Dieu, nous nous y trouvons engagés, il en est aussi que nous devons éviter.

Pour éviter le mal, nous en devons fuir les occasions. C'est pour cela que nous ne saurions apporter ni trop de soin à examiner tout ce qui est pour nous occasion du péché, ni trop d'attention à l'éviter. Il n'y a personne qui ne sente parfaitement quels sont les objets dans le monde dont il a le plus à se défendre. Communément nous ne savons que trop par notre propre expérience quel est le faible par où notre cœur est le plus vivement attaqué, et nous distinguons assez, non-seulement quelle est la passion qui est en nous la dominante, mais encore quelles sont les personnes, les lieux, les temps, les circonstances qui nous la rendent plus dangereuse. Or c'est dans la fuite de ces sortes d'occasions que doit consister notre vigilance. S'y engager de nouveau, ce serait s'exposer à retomber dans les mêmes péchés; et c'est de ces occasions que l'Esprit-Saint a dit que *qui aime le danger, périra dans le danger.* (*Eccli.*, III, 27.) Quand pour attaquer la pudeur des vierges, les tyrans les faisaient conduire dans des lieux de prostitution, la grâce les y suivait. Quand, pour exécuter les ordres de Dieu, les prophètes allaient chez les idolâtres, la grâce les y accompagnait. Quand, pour prêcher la pénitence aux fidèles, les anachorètes quittaient leurs solitudes et se montraient dans les villes les plus débordées, la grâce de Dieu y entrait avec eux. Mais quand, contre la défense de Dieu, David se livre à la curiosité de ses regards; mais quand Salomon s'expose, malgré toutes ses lumières, à la séduction des femmes étrangères; mais quand, malgré sa propre expérience, Samson ne fait pas difficulté de rentrer dans la maison de Dalila; vous savez quelles profondes chutes ils y font tous. O mon âme! évitons donc toute entrevue, tout entretien, toute compagnie où la passion pourrait se rallumer.

Pour éviter le mal, nous devons vivre dans une crainte continuelle de le commettre. Hélas! nous sommes si faibles, notre esprit est si prompt, notre cœur si volage, notre volonté si changeante, notre chair si infirme; il est si aisé de s'arrêter volontairement à une mauvaise pensée, de concevoir un désir déréglé, de se complaire

un seul moment dans une chose défendue. N'avais-je pas fait autrefois les mêmes démarches pour ma conversion? A quoi cependant tout cela avait-il abouti?

Ah! Seigneur, je ne connaissais pas assez le péril; ne le connaissant pas, je ne le craignais pas assez; et, ne le craignant, pas je ne me précautionnais pas assez contre le mal. J'aurais dû vivre dans une continuelle défiance de moi-même, et pour ne m'être pas assez tenu sur mes gardes, j'étais retombé dans mes anciens désordres. Si aujourd'hui je n'usais pas de plus grandes précautions, ne courrais-je pas risque de refroidir Dieu à mon égard? Après tant de grâces, surtout après celles qu'il vient de me faire dans cette retraite, ne le mettrais-je pas en droit de me dire: *Qu'ai-je dû faire au-delà de ce que j'ai fait?* (*Isa.*, V, 4.) Et la perte ne vient-elle pas de toi-même? N'oublions donc pas qu'il en est d'un pécheur qui ne fait que de sortir de son habitude, comme d'une chandelle qu'on vient d'éteindre et qui est encore fumante; si en cet état on la rapproche d'une chandelle allumée, à ses seules approches elle prend feu et elle se rallume tout de nouveau. Evitons tout danger de rallumer nos passions, de peur d'y succomber.

*Seconde vérité.* — Après notre conversion nous devons être tout autres dans la pratique du bien. Il est bien honteux de ne pouvoir se répondre à soi-même qu'après une longue vie on ait au moins acquis une seule vertu. Cependant à quoi se réduit le bien que nous avons fait jusqu'à présent? A peine cet homme a-t-il jamais pensé que, ayant des biens, il devait les partager avec les pauvres; qu'ayant des enfants et des domestiques, il leur devait l'exemple et l'instruction; qu'ayant commis de grands péchés, il en doit faire pénitence. A peine cette femme mondaine a-t-elle jamais songé que le temps de la vie lui a été donné pour faire de bonnes œuvres. Employer les matinées à se donner des attraits, et le reste du jour à les produire, jouer, causer, se réjouir, voilà qu'elles ont été jusqu'ici ses occupations. Du reste, il y a long-temps qu'elle ne vaquait plus à la prière; qu'elle n'approchait plus des sacrements, et que, par une vaine délicatesse, elle n'observait plus la loi du jeûne et de l'abstinence. Aujourd'hui donc qu'il a plu à Dieu de nous toucher et de nous convertir, quel bien ne devons-nous pas faire pour tâcher de compenser celui que nous n'avons pas fait?

Nous devons exactement remplir tous les devoirs de notre état. Etes-vous donc attachés au soin du ménage? Veillez à l'éducation de vos enfants; supportez patiemment toutes les croix, tous les chagrins, tous les ennuis, tous les dégoûts que Dieu vous a ménagés dans votre mariage; voilà le grand bien que vous avez à faire. Etes-vous en place de rendre la justice? Ne donnez ni à l'excès du sommeil, ni à la longueur des repas, ni à la continuité du jeu et de vos plaisirs un temps que vous devez au public: voilà la ligne par où Dieu veut vous sauver. Avez-vous en main le maniement du bien d'autrui? Ne le détournez pas à vos usages particuliers; ne vous enrichissez point au dépens du pupille; ne vous nourrissez pas de la substance et des larmes de la veuve et de l'orphelin: voilà la sainteté qui vous convient parce que c'est le sainteté de votre état.

Grand Dieu! dans quelle illusion ne donnons-nous pas tous les jours jusque dans le peu de bien que nous faisons? Tel se glorifie peut-être en lui-même du grand zèle qu'il témoigne pour la réformation des autres; et cependant son zèle est réprouvé de Dieu, parce que tous ces mouvements du zèle ne sont pas de son état. Telle s'applaudit de ce qu'elle passe la plus grande partie du jour dans nos églises, de ce qu'elle court toutes les dévotions d'une ville, de ce qu'elle se trouve à la tête de toutes les bonnes œuvres, dès qu'elles sont publiques; et Dieu la punira pour ce même empressement qu'elle a d'être au dehors, tandis que son état demande sa présence dans son domestique. Disons-nous donc bien à nous-mêmes que le seul bien que Dieu demande de nous, c'est le bien qui est renfermé dans les devoirs de notre état. Tout ce qui n'est pas de notre état ne saurait venir de Dieu; il ne provient que de notre caprice.

Mais il ne suffit pas de faire le bien que Dieu attend de nous; il faut encore le bien faire. Dans ce peu de paroles quel sujet d'affliction pour moi par rapport au passé. Hélas! de tout le bien que j'ai fait, peut-être n'est-il pas une seule action que j'aie bien faite pour Dieu, et qui, à ses yeux, mérite la moindre récompense. Depuis que je suis au monde, combien de prières n'ai-je pas faites? combien de messes n'ai-je pas entendues? en combien d'occasions n'ai-je pas donné l'aumône aux pauvres, ou de bons conseils à ceux qui me les demandaient? combien de fois n'ai-je pas retenu ma langue ou les mouvements de ma colère, dans les mauvais traitements qu'on me faisait? Si tout cela avait été fait pour Dieu, aujourd'hui tous ces mérites se trouveraient. Mais si j'ai fait tout cela ou par habitude, ou par manière d'acquit, ou par crainte, ou par respect humain, ou par bienséance, ou par contrainte, que tout cela est-il devenu devant Dieu?

Pensée bien affligeante! Quoi! dans la plus longue vie j'aurai fait des milliers de bonnes œuvres; je me serai gêné, contrarié moi-même, mortifié, incommodé pour remplir mes devoirs envers Dieu, pour rendre service au prochain, pour observer les bienséances de mon état; et à ma mort je me trouverai encore les mains vides de bonnes œuvres. Ah! mon âme, que tu as besoin de changer de conduite! Veux-tu donc attendre, comme parle Jésus-Christ, que vienne *la nuit pendant laquelle on ne peut plus opérer aucun bien?* (*Joan.*, IX, 4.)

RÉFLEXIONS.

N'est-ce point à moi que dans son Evangile le Fils de Dieu adresse cette parabole? Un homme alla dans une

place publique, et, voyant un nombre de personnes qui étaient entièrement désœuvrées, il leur dit : *Pourquoi êtes-vous là tout le jour à ne rien faire ?* (*Matth.*, XX, 6.) Ce qui n'est que trop certain, c'est que ce reproche me concerne, et que je ne saurais assez me le faire à moi-même. A quoi est-ce en effet que je passe les journées entières ? J'y trouve bien le temps de mes repas et celui de mon repos ; j'y trouve aussi le temps du jeu et de mes plaisirs, celui de mes parures et celui de mes amusements. Mais le temps destiné à prier Dieu, à veiller sur ma famille, à examiner ma conscience et à faire mon salut, en quel temps de la journée est-il placé ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Non, mon Dieu ! la vie oisive et inutile du monde ne fut jamais la vie que doit mener un chrétien. Je sais qu'il n'y a point de mérites sans victoire, de victoire sans combat, de combat sans action. Les travaux de votre vie et de votre mort m'apprennent assez ce que je dois faire et ce que je dois souffrir pour mériter le ciel. Ah ! mon âme, voudrais-tu donc y entrer par une autre porte que celle par où le Fils de Dieu est entré dans sa propre gloire ? Malgré le nombre de tes péchés, prétendrais-tu un privilége que n'ont pas eu les plus grands saints dans l'innocence même ? Le paradis ne vaut-il pas bien le peu qu'on te demande pour travailler à l'acquérir ? Voudrais-tu l'avoir pour rien ? Pourrais-tu même te flatter de l'obtenir sans avoir rien fait pour le mériter ? Non, Seigneur ! ce ne seront jamais là mes prétentions. Ma douleur est de n'avoir encore rien fait pour tâcher de m'en rendre digne. Mais ce que je n'ai pas fait par le passé, avec votre sainte grâce, ô mon Dieu, je le ferai à l'avenir. Plus d'action parmi les devoirs de mon état, que je n'entreprenne désormais pour votre gloire. Avant que de la commencer, j'aurai soin de vous l'offrir ; et plus j'y aurai de peine dans l'exécution, plus je serai exact à vous prier de me soutenir.

SECOND POINT.

Après notre conversion nous devons être tout autres aux yeux des hommes.

*Première vérité.* — Tout pécheur converti doit paraître converti. Ce sont deux préceptes différents de la loi de Dieu, l'un, de nous convertir après avoir offensé Dieu, l'autre, de donner des marques extérieures de notre conversion après avoir quitté nos péchés. Mais en même temps ce sont deux préceptes tellement inséparables, que de paraître convertis, c'est une partie de notre conversion même.

De là que penser de ces mondains et de ces mondaines qui, après s'être roidis contre tous les mauvais bruits pour continuer dans leurs désordres, viennent à craindre les railleries des libertins si on s'apercevait de leur changement ? Ils n'ont pas craint les jugements et la censure du monde, quand il a été question de donner publiquement dans les plus affreux débordements des mœurs ; et ils craignent les plaisanteries des débauchés, quand il s'agit de faire voir qu'ils sont revenus de leurs égarements. O mon âme, aurais-tu donc oublié qu'un des premiers devoirs du chrétien c'est de paraître ce qu'il est, et que, si tu as été rebelle à Dieu, une de tes obligations les plus indispensables est de paraître soumise à sa loi ? Souviens-toi au moins de cette redoutable menace du Fils de Dieu, qu'il *rougira devant son Père de ceux qui auront rougi de lui devant les hommes.* (*Luc.*, IX, 26.)

*Seconde vérité.* — Tout pécheur converti doit paraître converti pour l'intérêt de Dieu même. Il y va de la gloire de Dieu, que nous l'honorions devant les hommes. Que faisons-nous donc lorsque nous observons publiquement sa loi ? Nous apprenons à tous les peuples de la terre qu'il est seul digne de notre obéissance. Que faisons-nous, lorsque nous le prions publiquement ? Nous publions que c'est lui qui dispose de tous les événements, et que c'est à lui qu'il faut recourir pour obtenir des grâces. Que faisons-nous, lorsque nous paraissons dans les sacrés tribunaux de la pénitence, et que de là nous allons en toute humilité nous produire à la sainte table ? Par notre propre conduite, nous rappelons à tous ceux qui nous voient que nous avons un Juge sur nos têtes, et un Homme-Dieu dans la divine Eucharistie. Croyez-vous présentement que Dieu qui est si jaloux de sa gloire, puisse renoncer à la gloire qui lui en revient ? Mais comment la lui rendre cette gloire extérieure, si vous veniez à abandonner tous ces devoirs publics et extérieurs de religion dans lesquels cette même gloire consiste ? Quoi donc ! il ne tiendrait pas à moi que le culte de Dieu ne fût aboli, et je prétendrai malgré cela être à lui ! Non, le Fils de Dieu a déclaré qu'il ne reconnaîtrait parmi les justes que ceux qui le confesseraient hautement devant les hommes.

Mais si le juste même est sujet à cette loi, combien plus le pécheur converti doit-il y être assujetti ? Il ne s'agit plus seulement ici, comme dans le juste, de confesser le Dieu que nous adorons ; il est question encore de faire, comme pécheurs, justice à Dieu que nous avons déshonoré. Or, comment lui faire justice, que par la réparation de nos offenses ? Et comment les réparer, que par une conversion exemplaire ? En bonne foi, nous aurons des milliers de fois outragé Dieu publiquement, et nous nous ferons encore une fausse honte de paraître en avoir du repentir ! Quoi ! nous avons hautement transgressé sa loi, la plupart de ses lois ; et nous croyons en être quittes pour un regret que nous en aurons conçu dans le cœur ! Les déréglements qui l'irritaient en nous, ont été publics ; et nous prétendrons que pour l'apaiser, il nous suffira d'en faire une pénitence obscure et secrète ! Nous sommes allés si loin dans nos excès ; nous les avons commis avec tant d'audace ; nous y avons croupi tant d'années et avec tant de tranquillité, que nous avions donné lieu de douter si nous croyons un Dieu ; et quand il s'agira de faire un aveu public de notre dépendance, nous aurons de la peine à faire éclater au dehors les hommages que nous lui devons ! Où est l'homme publiquement insulté et outragé, qui dans le cours ordinaire de la justice regardât son honneur comme pleinement réparé par une satisfaction cachée ? Dois-je donc faire moins pour Dieu que pour les hommes ?

N'y eût-il en nous d'autre motif pour paraître converti que d'honorer la grâce de notre conversion, cette raison seule devrait suffire pour nous engager à la rendre publique par une vie édifiante. Hélas ! que les grands saints étaient éloignés d'user de tous

ces ménagements criminels avec le monde! Saint Paul n'est pas plutôt converti, qu'il en rapporte à Dieu toute la gloire, et qu'il apprend au monde entier que c'est à la grâce qu'il doit tout ce qu'il est. La Samaritaine n'attend pas un seul instant à faire éclater sa conversion. L'empressement qu'elle a de faire honneur au prodige que Jésus-Christ vient d'opérer en elle, ne souffre pas le moindre retardement. Au moment qu'elle sort d'auprès de lui toute convertie, elle rentre dans Samarie, et elle invite à haute voix tous les habitants de rendre à Dieu de publiques actions de grâces des grandes merveilles qu'il vient d'opérer en elle. Saint Augustin ne se détermine à écrire le livre de ses *Confessions* que dans la vue d'exalter la magnificence et la miséricorde de Dieu qui a bien voulu le retirer de ses égarements. Dois-je donc moins à Dieu de m'avoir converti? Où aurai-je moins de courage pour rendre public un tel bienfait?

*Troisième vérité.* — Tout pécheur converti doit paraître converti pour l'intérêt du prochain. Combien de gens n'avons-nous pas scandalisés par notre mauvaise conduite? et de combien d'âmes peut-être n'avons-nous pas causé la perte par nos mauvais exemples? Ce qui les a scandalisées en nous, ce n'est pas précisément le mal que nous avons fait, mais ce qu'elles en ont aperçu. Il faut donc que, comme c'est par le dehors du péché que nous les avons éloignées de de Dieu, nous retranchions en nous tous les dehors du péché pour les ramener à Dieu: il faut que ces mêmes pécheurs à qui notre conduite déréglée a été si funeste, s'aperçoivent désormais que nous en reconnaissons le déréglement; et que comme nous le déplorons en nous, ils doivent le déplorer en eux. C'est dans ce sens que Jésus-Christ dit à saint Pierre: Après ta conversion, par l'exemple même de ta conversion, apprends aux autres à se convertir.

Au moment que Madeleine se convertit, elle alla sans respect humain se jeter publiquement aux pieds du Sauveur, et elle fit un sacrifice éclatant de tout ce que le monde avait pu remarquer en elle de défectueux. On l'avait toujours vue trop libre dans ses regards; elle voulut qu'on vît ses yeux arrosants de leurs larmes les pieds de Jésus-Christ. Elle s'était toujours montrée avec un air si enjoué, qu'il tenait de la dissolution; elle voulut qu'on la vît prosternée par terre et dans un air d'humiliation qui marquait toute sa douleur. Elle avait aimé à se produire dans les compagnies où elle avait coutume d'étaler tout son luxe; elle voulut qu'on la vît, les cheveux épars, dépouillée de tous les ornements de la vanité mondaine, dans une façon de se mettre si simple et si modeste, qu'à voir seulement la simplicité de ses habits on jugeât qu'elle était convertie. Afin de bien convaincre tous ses faux adorateurs qu'elle avait quitté son péché, elle en quitta à leurs yeux toutes les marques.

Grand Dieu! que ne peuvent de tels exemples sur l'esprit et sur le cœur des plus grands pécheurs? Ce qui les touche le plus, c'est d'entendre un pécheur comme eux, dire hautement: Ma vie était trop criminelle; je m'étonne comment Dieu m'a supporté si longtemps, je veux vivre en chrétien. Quel attrait pour ceux qui nous entendraient tenir ce langage, lorsqu'ils se diraient à eux-mêmes: Voilà cet homme et cette femme que nous avons vus dans le même libertinage que nous; les voilà présentement convertis! Y aurait-il un charme plus puissant pour les convertir eux-mêmes? Quel mérite! quelle consolation pour nous, si nous rendions ainsi à Dieu les mêmes âmes peut-être que nous lui avions nous-mêmes enlevées! De tels exemples sont si convaincants, qu'après avoir combattu la loi des chrétiens pour soutenir celle des Juifs, saint Paul n'eut, dit l'Esprit-Saint, aux *Actes des apôtres*, qu'à se montrer dans la suite ouvertement attaché au christianisme, pour confondre le Judaïsme entier par son seul changement: *Confundebat Judæos.* (*Act.*, IX, 22.)

Mais à quoi bon tant balancer? Jésus-Christ ne nous assure-t-il pas que nous ne saurions servir deux maîtres; et que si nous voulons être à Dieu, nous ne devons user d'aucun partage entre lui et le monde? *Si donc le Seigneur est votre Dieu*, dit le prophète Elie, *déclarez-vous hautement pour lui. Si au contraire, vous avez fait votre divinité de ce monde, n'en servez point d'autre et suivez-le.* (III *Reg.*, XVIII, 21. Mais que vous prétendiez user de réserve avec Dieu, être à lui dans le secret de votre cœur, et suivre encore à l'extérieur les usages du monde, c'est ce qu'il rejette avec horreur.

RÉFLEXIONS.

N'est-il pas honteux pour moi que je balance entre Dieu et le démon, et que par mes faux ménagements je donne lieu à la proposition qu'on me fait de délibérer encore entre ces deux partis? Cependant lequel de ces deux chefs ai-je suivi jusqu'à présent? Mais, puisque j'ai enfin reconnu combien c'était une chose indigne à moi de préférer les maximes du monde aux maximes de l'Evangile, irais-je aujourd'hui rendre ma conversion purement illusoire et chimérique, en prétendant me partager entre Dieu et le monde? Serait-ce là le fruit de toutes les grâces que j'ai reçues dans cette retraite, et de toutes les promesses que j'ai faites à Dieu d'être à lui sans réserve?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, si je me suis déjà lavé de toutes mes iniquités dans les eaux salutaires de la pénitence, ou si je suis sur le point de m'y présenter, comment irais-je contracter de nouvelles souillures par ma communication avec le monde? *Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos?* (*Cant.*, V, III.) Non, mon Dieu, je n'aurai de commerce avec les mondains, qu'autant que les devoirs de mon état m'engageront de me mêler avec eux; mais je ne les verrai et je ne les pratiquerai de ma vie, qu'autant que leur société ne m'empêchera pas de remplir tous mes devoirs. S'ils attaquent votre sainte loi, je la défendrai; s'ils la transgressent, j'en gémirai; si j'en ai l'autorité, je les reprendrai; s'ils plaisantent sur mon changement, je prierai pour le leur. Mais quoi qu'il arrive, et quoi qu'il en coûte, je fais un divorce éternel

avec les impies : je renonce à leurs maximes, je renonce même à leurs éloges; et j'aime mieux être repris par un homme vertueux, que d'être loué par un libertin. Je suis à vous, ô mon Dieu : je suis à vous publiquement, je suis à vous sans partage. Faites, Seigneur, par votre sainte grâce, que je sois à vous sans retour. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN XII.

### SUR LE BON USAGE DES BIENS ET DES MAUX QUE DIEU NOUS ENVOIE.

#### PREMIER POINT.

Des différents bien que Dieu nous accorde.

*Première vérité.* — Dieu nous demandera d'abord un compte rigoureux de tous les biens spirituels dont il nous comble.

Parmi ces biens spirituels, il y en a d'intérieurs. Tantôt c'est une lumière dont il éclaire notre esprit, tantôt un attrait qu'il fait naître dans notre cœur. Quelquefois ce sont des inspirations secrètes, quelques autres fois de saints désirs qu'il excite dans nos âmes. Presque toujours ce sont des remords et des regrets dont il agite nos consciences. Tous ces différents dons de Dieu sont autant de grâces spirituelles par lesquelles il nous presse de marcher dans les voies de la vertu. Parmi ces biens spirituels, il y en a d'extérieurs : tels sont les bons exemples, les prières, les lectures, les exhortations, les instructions, les remontrances les maladies, les exemples de mort subite. Dans les desseins de Dieu les uns et les autres sont pour nous autant de moyens de salut. Quel usage en ai-je fait jusqu'ici? De pareilles grâces auraient converti des milliers d'idolâtres ; elles ont au moins sanctifié des millions de chrétiens. M'ont-elles fait triompher d'un seul vice et rendu maître d'une seule passion? Hélas, Seigneur, je croyais n'avoir à craindre que mes péchés, et je m'aperçois que j'ai à craindre vos grâces mêmes.

Ce qui doit nous rendre extrêmement attentifs à profiter de ces sortes de grâces, c'est que Dieu nous les ôte quand nous les négligeons. A la vérité il ne nous retirera jamais toute sorte de grâces, et il est de la foi qu'au moins nous aurons toujours la grâce de la prière. Mais quand nous méprisons et que nous rejetons les grâces communes et ordinaires, comment espérer qu'il nous donne de ces grâces choisies et privilégiées qui assureraient notre salut? Que si par surcroît de malheur nous rendons inutiles ces mêmes grâces spéciales dont Dieu nous favorise quelquefois : par exemple, si les grâces dont Dieu nous comble pendant cette retraite devenaient dans nos mains des grâces stériles et infructueuses, oserions-nous jamais en espérer de semblables? Ne devrions-nous pas au contraire nous attendre à nous les voir enlever en punition de l'énorme abus que nous en aurions fait?

Que fait donc le Seigneur pour punir dès ce monde même le mauvais usage que nous faisons de sa grâce? Apprends ici, ô mon âme, à quel redoutable châtiment tu t'es si souvent exposée. Il retire de nous ses plus vives lumières. Dieu sait, par exemple, qu'une retraite de quelque jours aurait éclairé ce pécheur d'habitude sur les suites de son désordre : il le livre dans les cercles et les compagnies du monde, à la dissipation des sens; et par ce moyen il le prive de ce recueillement de la solitude qui l'aurait fait rentrer en lui-même.

Dieu fait plus quelquefois : au lieu de ces vives lumières qu'il nous destinait si nous avions fait un bon usage des premières, il permettra que nous trouvions de faux guides qui nous plongent dans les ténèbres. Ici, ce sera un confesseur lâche et ignorant qui vous absoudra lorsqu'il aurait dû vous renvoyer. Là, ce sera un casuiste intéressé à vous plaire, qui par ses fausses décisions vous perdra pour ne pas se perdre après vous. Souvent ce seront des hérétiques cachés qui vous inspireront l'erreur, et Dieu le permettra ainsi, parce qu'en résistant à sa grâce vous avez résisté à la lumière de la vérité.

Par là, ô mon âme, quelle violence ne fais-tu pas à Dieu contre toi-même? Un Dieu qui a créé le ciel et la terre pour toi, qui t'a donné son propre Fils, et l'a livré à la mort pour te sauver; un Dieu qui t'a attendue dans tant de délais, qui t'a recherchée par tant d'invitations, qui t'a pressée par tant de remords : l'obliger aujourd'hui à te refuser une grande partie de tous ces mêmes moyens de salut qu'il était venu t'acquérir par l'effusion de son sang! Ah! Seigneur, où en serais-je, si vous n'aviez pas mon propre salut plus à cœur que moi-même?

*Seconde vérité.* — Dieu nous demandera compte des dons naturels dont il nous a doués. Ce n'est pas nous, comme dit le Prophète, qui nous sommes faits nous-mêmes; c'est Dieu qui nous a donné l'être : *Ipse fecit nos, et non ipsi nos.* (*Psal.* XCIV, 3.) Par une suite nécessaire, c'est de lui que nous tenons tous les avantages que nous regardons comme des présents de la nature. Qu'en naissant vous ayez donc trouvé dans votre famille une origine qui vous donne un nom, une charge qui vous donne un rang, un état d'opulence qui vous met en crédit parmi les hommes ; qu'en organisant nos corps dans le sein de nos mères, Dieu nous ait donné un esprit pénétrant, un naturel heureux, un cœur bon, une âme naturellement droite, des inclinations au bien, du penchant pour la vertu, ce sont autant de présents que nous avons reçus de sa main bienfaisante ; mais c'est à titre onéreux que nous avons reçu de lui tous ces talents. Son dessein a été que nous les employassions pour sa gloire; et, quelque naturels que soient cette sorte de biens, ils sont cependant du nombre de toutes ces grâces dont Jésus-Christ a dit, sans distinction, que plus on aura reçu, plus aussi on aura de comptes à rendre.

Sur ce principe qui est incontestable dans la foi, que n'ai-je pas à craindre du mauvais usage que j'en ait fait? La première impression que doivent faire sur moi tous ces présents que j'ai reçus de la libéralité de Dieu, c'était de lui en rapporter humblement toute la gloire; et malheureusement

pour moi j'en ai conçu de la vanité, tout comme si je ne les avais pas reçus de lui? Est-ce donc moi qui me suis donné la naissance, la santé, la beauté, les talents qui me distinguent? Et, si je n'y ai eu aucune part, comment est-ce que j'ai pu m'en faire une fausse gloire?

Hélas! avec le bon esprit que Dieu m'a donné, quel bien n'aurais-je pas pu faire? Par exemple, que m'aurait-il fallu pour retirer de son libertinage cette jeune personne, qui peut-être m'en a confié elle-même tout le secret? Avec de grands ménagements j'aurais pu y réussir, et je ne l'ai pas fait, je n'ai pas même pensé que Dieu l'exigeât de moi. Mais pourquoi donc m'a-t-il mis en état de faire le bien? Est-ce pour laisser faire le mal, quand je peux l'empêcher? Pouvais-je même ignorer que dès qu'il est en mon pouvoir de prévenir ou d'arrêter le cours d'une offense de Dieu, par cette raison seule Dieu m'impose une obligation rigoureuse de m'y employer? Ah! Seigneur, n'entrez pas en jugement avec un si mauvais serviteur que moi : *Non intres in judicium cum servo tuo.* (*Psal.* CXLII, 2.) J'ai enfoui tous les talents que vous m'avez confiés : je sens combien sera terrible le compte que vous m'en demanderez. Mais ce que je n'ai pas fait par le passé, je vous promets, ô mon Dieu, de le mieux faire à l'avenir

*Troisième vérité.* — Dieu nous demandera compte des biens temporels qu'il nous a donnés. Nous ne sommes que les économes des biens de fortune que nous possédons : c'est à Dieu seuls qu'ils appartiennent en propre. A la vérité quand il nous en a favorisés, il a prétendu que dans l'opulence ou la médiocrité de notre état, nous fussions dispensés de chercher ailleurs notre nécessaire ; et c'est un surcroît d'obligation que nous lui avons. Mais en même temps qu'il a pourvu abondamment à notre subsistance, il nous a chargés de pourvoir à celle des autres, selon l'étendue des facultés et des pouvoirs que nous en avons. Manquer à ce devoir, c'est manquer à Dieu même, et vouloir faire rejaillir sur sa providence des imprécations et des murmures qui ne peuvent que retomber sur nous. Avons-nous donc pu croire que Dieu ait mis au monde les uns pour regorger de biens, et les autres pour y manquer de tout; qu'il n'ait multiplié nos domaines que pour nous mettre en état de multiplier nos dépenses, et qu'il n'ait pas même songé à la nourriture des autres?

Cependant comment me suis-je acquitté jusqu'ici de ce devoir? Quand il a été question de trouver du superflu pour le risquer au jeu, pour le prodiguer en parures, pour le sacrifier à nos plaisirs, il n'est que trop vrai que nos revenus y ont toujours suffi. D'où vient donc que, quand il s'est agi de soulager la misère des autres, nous avons toujours prétexté que nous n'avions pas de superflu?

Malheureux! (peut dès aujourd'hui nous dire le Seigneur, comme il le dira un jour aux réprouvés en présence de tout l'univers), c'est moi-même qui te parle dans la personne des pauvres, et tu ne veux pas m'écouter, tu ne daignes pas même me regarder. J'ai faim, et tu ne veux pas me donner à manger. La soif me presse et tu ne veux pas me donner à boire. Je suis dénué de tout, et tu me refuses jusqu'au vêtement. Quoique les renards aient leur tanière, je n'ai pas où reposer ma tête, et tu ne veux pas me donner le couvert. Ah! Seigneur, n'ajoutez pas ici vos malédictions : je reconnais que je ne les mérite que trop. Mais désormais, si dans la personne des pauvres vous êtes malade ou en prison, j'irai vous visiter. S'il y a des besoins cachés, j'irai les déterrer. Je dirai avec votre Apôtre : *Qui est-ce qui souffre, sans que j'en souffre moi-même?* (II *Cor.*, XI, 29.)

RÉFLEXIONS.

De combien de sortes de grâces et de faveurs singulières Dieu ne m'a-t-il pas favorisé? Grâces communes à tous, grâces particulières à moi seul ; grâces choisies et privilégiées ; grâces spirituelles; grâces naturelles peut-être; grâces temporelles ; quel usage en ai-je fait? Mais si je continue à en abuser, n'éprouverai-je point ce terrible oracle du Sauveur, que comme on donnera à celui qui en fait un bon usage, on ôtera à celui qui en abuse, même le peu qu'il a? *Habenti dabitur ; et ei qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.* (*Matth.*, XIII, 25.) Quel compte au moins n'aurai-je pas à rendre d'un si cruel abus? Est-ce que je ne songe pas à y remédier?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, je sais que votre Esprit souffle là où il veut, comme il veut, et quand il veut. Je sais que vous partagez vos grâces comme bon vous semble, et que vous les donnez aux uns d'une façon, et aux autres d'une autre. Loin d'avoir à me plaindre, ô mon Dieu, mon partage a été d'autant plus grand, que je le méritais moins. Aussi, pour toute grâce, je me bornerai toute ma vie à vous demander de me rendre fidèle aux grâces abondantes et continuelles que vous me faites. Je vous remercie en particulier de ces saints jours de retraite que vous m'avez accordés. Achevez votre ouvrage, ô mon Dieu : continuez de m'instruire sur mes devoirs, de me rappeler tous vos bienfaits, de m'alarmer sur mes transgressions, et de me pénétrer du désir de vous servir et de vous aimer jusqu'au dernier souffle de ma vie.

SECOND POINT.

Des maux que Dieu nous envoie.

*Première vérité.* — Tous les maux de la vie sont autant de moyens de nous porter vers Dieu. C'est Dieu qui permet toutes nos disgrâces, et qui nous les ménage pour nous attirer à lui. Dans nos travers donc, sans nous arrêter aux hommes, qui ne sont en cela que les instruments de sa miséricorde, nous devons porter nos regards sur Dieu comme sur le premier mobile de toutes nos disgrâces ; nous devons en user comme les apôtres au moment de la Cène. Quoique Jésus-Christ n'eût présenté le calice qu'à un seul, et que, le faisant passer de main en main, chacun le prît des mains de celui qui était assis à ses côtés, aucun néanmoins ne regarda ce calice comme lui étant présenté par son voisin; mais tous le regardèrent comme étant d'abord parti des mains adorables de Jésus-Christ. C'est ainsi que nous devons en user dans tous les calices que le monde nous présente. Notre première attention doit être d'envisager Dieu

qui nous les envoie, et de considérer qu'il ne permet que nous soyons ainsi maltraités du monde que pour nous obliger de recourir à lui.

A qui recourir en effet dans nos afflictions, si ce n'est à Dieu seul? A la vérité nous devrions trouver quelque soulagement à nos maux dans la tendresse d'un père et d'une mère, dans la complaisance d'un époux ou d'une épouse, dans la reconnaissance des enfants, ou dans la fidélité d'un ami. Mais aujourd'hui où sont ceux que la compassion attendrisse sur les souffrances d'autrui? où est l'ami qui ressente nos malheurs aussi vivement que nous-mêmes? où est le parent que les liens du sang intéressent sensiblement à nos disgrâces? N'est-ce pas au sein de notre propre parenté et dans l'intérieur de notre domestique que nous souffrons souvent les plus grandes traverses? Alors donc à qui recourir pour trouver de la consolation? A celui qui a dit : *Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, et je vous soulagerai.* (*Matth.*, XI, 28.)

Pourquoi donc Dieu nous afflige-t-il? Parce que, quand pour nous parler au cœur il n'employait que les sollicitations de la grâce, les remords de la conscience, la voix de ses prédicateurs, nous ne voulions pas l'écouter. Pourquoi ne s'en prend-il plus seulement à ce qui nous est extérieur? et pourquoi nous attaque-t-il immédiatement dans nos personnes? Parce que dans la perte d'un parent nous ne songions qu'à recueillir sa succession, et nullement à profiter de l'exemple de sa mort. Pourquoi même nous envoie-t-il des déplaisirs secrets, des contradictions cachées, des chagrins intérieurs, des soucis domestiques que nous n'oserions souvent confier à personne? C'est justement afin que nous ne recourions qu'à lui seul

Grand Dieu, que votre conduite est adorable! mais que votre bonté est grande sous les apparences mêmes de votre colère! Ah! je conçois présentement pourquoi ce protecteur a oublié tous mes services : c'est que vous vouliez me détromper des fausses idées que j'avais du monde, et me guérir du faux espoir que j'avais en lui. Je conçois présentement pourquoi dans les cercles et les compagnies mille traits de langue ont déchiré ma réputation : c'est que j'y avais fait de funestes liaisons, et que vous avez voulu les prévenir. Je conçois pourquoi vous avez diminué mes biens, altéré ma santé, ravagé, terni, flétri mon visage, et pourquoi vous en avez effacé tous les traits : c'est qu'avec de plus grands biens je faisais les plus folles dépenses; qu'avec de la santé je nageais dans les plaisirs; qu'avec de la beauté je ne cherchais qu'à me faire des adorateurs, et que j'allais quelquefois jusqu'aux pieds des autels pour vous les enlever. Je le reconnais, ô mon Dieu : ce sont là autant de coups du ciel ; ce sont autant de coups de grâce et de salut pour moi. Frappez donc, Seigneur. A ce prix ne serai-je pas trop heureux de souffrir?

*Seconde vérité.* — Tous les maux de la vie sont autant de moyens de satisfaire à la justice de Dieu, et par cette nouvelle raison ce sont autant de grâces que Dieu nous fait. Les souffrances sont le fruit du péché; mais, dans le saint usage qu'on en fait, elles servent à l'expier. Aussi, quand Dieu nous châtie dans le temps, il le fait pour ne pas nous punir dans l'éternité; et si en cela c'est un Juge qui nous punit, c'est aussi un Père qui jusque dans sa sévérité nous donne des marques de sa tendresse. Cet enfant, dites-vous, fait aujourd'hui tout votre supplice. Mais, si par une passion aveugle pour lui vous n'avez pas voulu le corriger de ses défauts, n'est-il pas juste que vous en portiez la peine? Sans cesse vous vous plaignez des chagrins domestiques que vous avez à essuyer. Mais si vous vous êtes jeté dans l'état du mariage malgré la volonté de Dieu qui vous appelait à la religion; mais si, infidèle à votre vocation, vous l'êtes encore aux engagements de l'état que vous avez contracté, et si vous violez une foi jurée aux pieds des autels; mais si par vos vivacités vous troublez la paix de toute une maison, ou si par vos prodigalités vous en causez la ruine, n'est-il pas juste que vous y trouviez votre châtiment?

Grand Dieu, quelle pénitence ferions-nous de nos péchés, si vous ne nous y forciez? Je sais bien les crimes que j'ai commis; mais où est la satisfaction que je vous en dois? En quel temps de ma vie ai-je entrepris, ou même résolu de les expier? Où sont les aumônes que j'ai faites, les jeûnes que je me suis imposés, les mortifications, les macérations, les austérités que j'ai pratiquées? Où sont au moins les prières, les lectures, les larmes auxquelles je me suis condamné? Quoi donc! je ne saurais compter les mauvaises pensées que j'ai formées dans mon esprit, les sentiments d'amour ou de haine que j'ai conçus dans mon cœur, sans rougir au dedans de moi-même; je ne saurais penser à tous les honteux commerces que j'ai liés, et après tant d'abominations je trouverai encore mauvais que Dieu songe à me les faire expier? Où est donc la pénitence que j'en ai faite? Prétends-je donc passer des plaisirs du temps à ceux de l'éternité? Dieu me tiendra-t-il quitte de toutes mes dettes, si je ne songe pas même à les payer? Veux-je en sortir à meilleur compte que les saints pénitents qui m'ont précédé?

Ah! Seigneur, que serait-ce donc, si vous m'aviez plongé dans l'enfer, comme je l'ai tant de fois mérité? Hélas! une seule nuit passée dans l'insomnie me paraît si longue : cent fois dans la même heure je cherche une place moins brûlante, une posture moins incommode, une situation plus supportable, et, en quelque sens que je me tourne et me retourne, je trouve toujours ma couche trop dure. Pauvre malade, qui gémissez de la sorte et qui vous en plaignez (s'écrie ici saint Bernard), est-ce donc que vous n'avez jamais mérité l'enfer? Or

qu'est-ce que l'intervalle d'une nuit comparé à l'éternité? Qu'est-ce que les ardeurs de la fièvre comparées au feu qui brûle les damnés? La solitude où vous êtes pendant que les autres reposent ne vaut-elle pas mieux que la compagnie des démons! La perte de votre santé peut-elle être comparée à la perte éternelle de votre âme? Vos chagrins sauraient-ils jamais approcher de ce ver rongeur qui pique et qui déchire continuellement le cœur des réprouvés? Avant donc que de te plaindre, ô mon âme, des disgrâces qui t'arrivent, considère bien attentivement si tu n'as pas mérité de plus grands maux; et dans cette pensée, loin de gémir sur les adversités qui te surviennent, ne songe plus qu'à remercier Dieu de l'échange qu'il en veut bien faire pour des supplices sans fin et sans mérite.

Hélas! que nous faudrait-il bien souvent pour devenir de grands saints, que de souffrir avec joie, et en vue de nos péchés, les mêmes maux que nous souffrons sans les pouvoir éviter? Quoi qu'on fasse, que n'a-t-on pas à souffrir dans l'état du mariage, où les humeurs sont toujours différentes, souvent opposées, quelquefois incompatibles, et où les croix sont toujours si pesantes? Que manque-t-il donc à la plupart pour devenir dans le monde même des héros de sainteté? La seule volonté de souffrir. Quoiqu'on ne le veuille pas, on ne souffre pas moins, puisque ce sont des maux qu'on ne saurait éviter. On en souffre même davantage, parce que nos impatiences ne servent qu'à aigrir notre mal, au lieu de l'adoucir. Cependant qu'arrive-t-il? Que les uns s'irritent de leurs souffrances, jusqu'à en devenir plus furieux, et que les autres s'en affligent, sans devenir meilleurs.

Mais, mon Dieu, comment vous y prendrez-vous donc pour me sauver? Et comment y réussirez-vous, si je rejette généralement toutes vos grâces? N'est-ce pas quelque chose de bien déplorable que j'abuse absolument de tous les secours que Dieu me donne pour mon salut? S'il répand la lumière dans mon esprit, je ferme les yeux aux rayons de sa grâce. S'il me touche le cœur, je me refuse à ses attraits et je m'affermis contre ses reproches. S'il m'a donné des talents, ou je les rends inutiles pour moi-même, ou je m'en sers pour perdre les autres. S'il me laisse mes biens, j'en fais un mauvais usage; s'il me conserve la santé, je la prodigue dans les plaisirs; et si, pour mon bien même, il m'ôte tous ces avantages temporels, je me révolte, j'éclate en murmures et je ne veux rien souffrir.

RÉFLEXIONS.

Veux-je résolument me sauver, ou suis-je déterminé de courir à ma perte? C'est sur cela que j'ai présentement à me décider. Ce qui est certain, c'est que si j'avais positivement résolu ma perte éternelle, je n'aurais point d'autre conduite à tenir que celle que j'ai assez constamment tenue par le passé. Car abuser de toutes les grâces que Dieu me fait, non-seulement c'est vivre dans le péché, mais encore c'est ne vouloir rien faire de tout ce qui peut le réparer et l'expier. Serais-je assez ennemi de moi-même et de mon salut, pour prendre une résolution si funeste.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, je sais que votre colère n'est jamais plus implacable que lorsque pendant la vie vous ne nous en faites ressentir aucun effet. En nous ménageant vous nous perdez, en nous épargnant vous nous punissez sans espoir; et au contraire en nous châtiant vous nous pardonnez, vous nous purifiez, vous nous sanctifiez. Ne considérez donc pas, ô mon Dieu, les malheureuses dispositions de mon cœur; ou du moins ne vous y arrêtez pas. Malgré ma délicatesse punissez toutes mes offenses, et franchissez encore cet obstacle que mon amour-propre oppose à vos desseins. Malgré moi contrariez mes passions, humiliez mon orgueil, châtiez mon corps, réduisez-le en servitude, ou plutôt changez ma résistance en une soumission parfaite. Oui, Seigneur, je sens que déjà vous opérez ce prodige dans mon cœur, et j'ose vous demander, comme autrefois saint Augustin, de couper, de trancher, de brûler dans ce monde, pourvu que dans l'autre je jouisse des effets de votre miséricorde : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas* (S. Aug.). Châtiez-moi donc, ô mon Dieu, non-seulement j'y consens; mais par votre grâce me voilà parvenu au point de le désirer, et d'oser même vous le demander. Mais au même temps que vous redoublerez vos coups, soutenez mon courage, fortifiez ma faiblesse, augmentez ma patience. Ainsi soit-il.

## ENTRETIEN XIII.

### SUR LE BON USAGE DU TEMPS

*Combien le temps est précieux.— Combien le temps est irréparable.*

#### PREMIER POINT.

ombien le temps est précieux.

*Première vérité.*— Le temps est d'un prix inestimable, il n'y a pas un moment dans la vie qui ne vaille une éternité. Chaque instant peut décider de mon bonheur, ou de mon malheur éternel. Si les saints qui sont dans le ciel, ont assuré leur salut, c'est parce qu'ils ont bien usé du temps. Si les damnés se sont perdus, c'est parce qu'ils en ont abusé. Le paradis, ou l'enfer, voilà pour moi ce qui dépend du bon ou du mauvais usage que j'aurai fait du temps. En faudrait-il davantage pour nous faire comprendre combien il est important de le bien employer?

Il en est du temps comme de la santé. On n'en connaît bien le prix que quand on l'a perdue; il faut être malade, pour bien comprendre quel grand trésor c'est que la santé. Les morts seuls aussi comprennent bien tout le prix de la vie. Ce n'est que dans le temps de la vie que nous pouvons travailler à l'affaire de notre salut. Après la mort il ne sera plus en notre pouvoir de mériter de Dieu la moindre grâce. Grand Dieu, quel trésor le temps n'est-il pas aujourd'hui pour nous? Ce que les élus dans la gloire ne sauraient faire par les actes les plus parfaits, qui est de mériter et d'augmenter leur couronne en louant Dieu pendant toute l'éternité, nous le pouvons par un soupir et par une seule larme. Ce que les réprouvés dans l'enfer ne peuvent jamais par les plus rigoureux supplices, qui est de mériter leur pardon, nous le pouvons par nos regrets. De quel prix le temps n'est-il donc pas, et de quelle importance n'est-il pas pour nous d'en bien profiter?

Ce qui rend chaque moment plus précieux encore, c'est que le temps est court. Dieu ne donna que quelques moments aux anges, dit saint Thomas, entre leur création

et leur bonheur ou leur malheur éternel; et l'homme a été traité favorablement, en ce qu'il a tout le temps de sa vie; mais quelque longue que soit la vie, elle n'est jamais qu'un point par rapport à l'éternité. Dieu, qui en toute autre chose est si libéral, n'a paru avare que du temps; il ne nous le donne que comme goutte à goutte, jamais deux instants à la fois. En nous donnant le second, il retire le premier. L'homme, au contraire, avare souvent dans tout le reste, est toujours prodigue de son temps; il le donne tout aux autres. L'amitié le livre, l'avarice le vend, le plaisir le dissipe, le crime le profane, la paresse le néglige, la sensualité le consume tout entier.

Ah! Seigneur, les anges et les bienheureux ne trouvent pas l'éternité trop longue pour vous marquer tout leur amour; et, dans une vie aussi courte que la nôtre, j'emploierai à peine quelques moments dans le jour à vous louer! je passerai peut-être les jours et les mois sans y songer! Faites-moi connaître, ô mon Dieu, combien précieux pour moi sont tous ces beaux jours et ces heureux moments dont je fais cependant si peu de cas.

*Seconde vérité.*— Quelque précieux que soit le temps, on ne laisse pas dans la vie commune et ordinaire du monde de ne savoir à quoi l'employer.

Il y a des personnes dont la vie se passe à ne rien faire. Ce sont des gens qui ne savent pas s'occuper, et qui trouvent toujours le temps trop long. Ils sont dans l'état du péché, et ils ne savent à quoi passer le temps. Ah! mon âme, emploie-le à pleurer tes désordres, à implorer la miséricorde de Dieu, à éviter l'enfer. Hélas! Seigneur, on trouve le temps trop long, et on ne sait, dit-on, à quoi l'employer. Mais est-ce donc que ces gens oisifs ne vous reconnaissent plus pour leur Dieu? ou est-ce qu'ils n'ont aucun devoir à remplir à votre égard? N'ont-ils ni adoration à vous offrir, ni remercîment à vous faire, ni pardon, ni grâces à vous demander? On trouve le temps trop long, et on ne sait à quoi l'employer! Mais dans le jour, et chaque jour, n'a-t-on donc pas une conscience à examiner, une messe à entendre, des vérités à méditer, de pieuses lectures à faire, des enfants peut-être à élever chrétiennement, un domestique au moins à instruire, des pauvres à soulager, des malades à consoler, des hôpitaux à visiter? O mon âme! n'y a-t-il pas de contradiction, de la folie même, à trouver la vie trop courte, et à trouver le temps trop long?

Il y a d'autres personnes dans le monde qui ne savent s'occuper à rien de sérieux, mais qui passent la meilleure partie de leur vie en vains amusements. L'ennui les tuerait, si, comme ils s'en expliquent, ils ne cherchaient à tuer le temps. C'est le temps qui nous tue, et nous cherchons à tuer le temps! La honte du christianisme est de voir la vie inutile des mondains et des mondaines de nos jours. En bonne foi, après un sommeil prolongé avec excès; après une matinée sacrifiée devant un miroir à la vanité des parures; après un repas où l'on n'a jamais su ce que c'est que de mortifier son goût, après une conversation où la charité n'est jamais épargnée et où quelquefois la pudeur l'est encore moins; après une lecture profane où l'on aura recueilli les passions d'autrui, comme si on n'avait pas assez des siennes propres; après une promenade où l'on n'aura cherché qu'à voir et qu'à être vu; après un jeu poussé bien avant dans la nuit; après une longue vie passée dans de tels amusements, sans pouvoir se répondre d'avoir fait dans la journée une seule bonne œuvre, d'avoir même fait sa prière du matin et du soir, se levant et se couchant comme les bêtes, sans aucun retour vers Dieu, prétendre encore qu'au bout d'une telle carrière le paradis est attaché? Ah! mon âme, est-ce donc que, pour te sauver, tu n'as besoin ni de l'intercession des saints que tu as toujours négligée, ni des sacrements que tu as abandonnés, ni des grâces que tu as rejetées, ni des instructions, ni des bons exemples que tu as méprisés? Dieu te devrait-il donc une éternité de gloire et de bonheur pour des combats que tu n'as pas essuyés, pour des victoires que tu n'as pas remportées, pour des vertus que tu n'as pas pratiquées? Grand Dieu, à quoi est-ce que j'ai passé la plus grande partie de ma vie? J'ai toujours trouvé du temps pour toutes les choses de ce monde, du temps pour le repos, du temps pour les repas, du temps pour le jeu, du temps pour les visites, du temps pour les affaires; ce n'est que le temps du salut que je n'ai jamais voulu trouver. Ai-je donc renoncé à me sauver?

Il y a d'autres personnes qui s'occupent davantage, et qui s'emploient même en des choses bonnes et nécessaires; mais qui n'y perdent pas moins leur temps, parce qu'elles s'y appliquent sans aucune vue de Dieu, et par des motifs purement humains. Je veux donc que ce père de famille mène une vie pénible et laborieuse, pour se procurer de quoi établir ses enfants; je veux que cette femme mène une vie occupée dans le soin de les élever selon le monde; mais si l'un et l'autre n'agissent pas par un esprit intérieur et par un principe de religion, quel compte Dieu leur tiendra-t-il d'un temps qu'ils n'ont pas consacré au devoir de lui obéir et de lui plaire? Vérité terrible, que d'avoir à se dire à soi-même : Il est vrai qu'à l'extérieur je m'occupe comme ceux qui emploient le mieux leur temps; je vais, comme eux, où le devoir nous appelle; en apparence je ne perds point mon temps; mais dès que je n'ai pas Dieu pour objet en agissant, n'est-ce pas comme si je n'agissais pas? et dès lors tout mon temps n'est-il pas perdu?

*Troisième vérité.* — Quelque grande que soit la perte qu'on fait en employant mal

le temps, il est encore à craindre que la moindre perte qu'on fasse ne soit la perte du temps. Nous savons tous à quels désordres sont exposés ceux qui sont réduits ou à s'ennuyer chez eux, ou à chercher au dehors à dissiper leur ennui. Personne n'ignore que, selon l'expression du Sage, une vie oisive est la mère de tous les vices. C'est dans l'oisiveté en effet que l'esprit s'égare, que l'imagination s'échauffe, que le cœur s'oublie : et la chair, qui de soi n'est que trop faible et trop infirme, n'est jamais ni si vive ni si prompte à se révolter contre l'esprit que lorsque le corps est appesanti par la douceur de son repos.

Pour nous en convaincre, remarquons quelles sont les conditions de la vie où l'innocence s'est toujours le mieux conservée. Est-ce parmi les hommes qui semblent n'avoir d'autre emploi que d'aller écumer toutes les nouvelles d'une ville ; ou parmi les femmes qui n'ont d'autre soin que de parer leur corps, d'autre occupation que d'étudier les nouvelles modes, d'autre exercice que de recevoir et de rendre des visites ? Hélas ! c'est là communément que se trouve la corruption des mœurs. Où est donc l'innocence et la pureté ? Elle est plus communément chez ceux qui, par la disette de leur état, sont obligés de mesurer la longueur du jour par la durée de leur travail. Les anachorètes mêmes ne se croyaient en sûreté qu'autant qu'ils étaient soigneux de bien remplir tout leur temps ; et parce qu'ils ne pouvaient le donner tout entier à la prière et à la méditation, ils en donnaient le reste au travail de leurs mains.

Quand est-ce que David tomba dans le péché d'adultère ? Lorsque, au lieu de marcher comme par le passé à la tête de ses troupes, il demeura oisif dans Jérusalem. Quand est-ce que Salomon succomba sous la même passion ? Lorsque, après avoir passé toute sa jeunesse, occupé à bâtir le temple, il ne chercha plus que de vains amusements auprès des femmes. Quand est-ce que Samson roula dans le même précipice ? Lorsque, quittant ses anciennes et glorieuses occupations, il ne mena plus qu'une vie désœuvrée auprès d'une étrangère. Mais avons-nous besoin des exemples d'autrui ? Ne sait-on pas assez, par sa propre expérience, combien le démon du plaisir a d'empire sur nous, quand il nous surprend dans l'inaction ?

RÉFLEXIONS.

Viendra le temps auquel nous voudrions un seul de ces beaux jours que nous prodiguons aujourd'hui avec tant d'indifférence, et auquel nous ne l'aurons pas. A la mort, dit le Sage (*Eccli.*, XXIX, 6), le pécheur demandera du temps seulement jusqu'au lendemain, et ce temps lui sera refusé. Alors, que ne donnerions-nous pas nous-mêmes pour l'obtenir? Mais l'obtiendrons nous? Quels cruels regrets alors de l'avoir ainsi perdu? En enfer surtout que ne donnerait pas un damné pour revenir un seul jour sur la terre, et y jouir pour son salut du temps que nous avons encore pour mettre le nôtre en assurance? Veux-je donc m'exposer au même malheur ?

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Ah! Seigneur, je sais qu'il doit venir un temps auquel je ne pourrai plus travailler pour mon salut. Je sens même que ce temps vient avec rapidité. Peut-être suis-je bien plus près de mon terme, que je ne me l'imagine. Mais, ô mon Dieu, j'emploierai désormais si utilement le temps que vous voudrez bien m'accorder, que je n'y laisserai plus aucun vide. Vous m'en avez fait comprendre toute l'importance : aidez-moi à en bien remplir toute la durée.

SECOND POINT

Combien le temps est irréparable.

*Première vérité.* — On ne peut dire en un sens que le temps est totalement irréparable. Il est irréparable en ce que le temps perdu ne revient plus. Tout le reste peut se réparer. Si la santé se perd on peut la rétablir. Si les biens se dissipent, on peut les recouvrer. Le temps seul est sans retour. Quelque soit le nombre des jours que nous avons déjà vécu, nous ne saurions faire revivre un seul de tous ces précieux moments qui en ont formé la durée. Ainsi tout le temps que nous avons mal employé est un temps perdu pour nous.

Mais ce que nous faisons ne passera jamais, il subsistera toujours. Il sera toujours vrai de dire que j'ai fait un tel péché ; et il n'est plus au pouvoir de Dieu même que ce péché commis n'ait pas été fait. Je peux bien avec sa grâce l'effacer par mes larmes, mais je ne peux pas faire qu'il n'ait pas été commis.

Dans ce peu de paroles quel fonds inépuisable de tristes réflexions pour moi ? Où sont présentement les années de ma vie que j'ai passées ? Combien de mérites n'aurais-je pas pu m'acquérir pendant ce long espace de temps ? En employant si mal le temps, combien de grâces n'ai-je pas rendues inutiles ? De combien d'autres grâces ne me suis-je pas rendu positivement indigne par l'abus que j'ai fait des premières ? Comment m'y prendre présentement pour mieux remplir toutes ces années stériles que j'ai passées ? Hélas ! la chose est impossible. Je peux bien les regretter ; mais tous mes regrets ne sauraient les rappeler. Je peux bien gémir sur la grandeur de la perte que j'ai faite ; mais malgré tous mes gémissements il en faudra toujours venir à ce point fixe et immuable, que je ne saurais plus empêcher que cette perte ne soit faite.

Comptons donc, s'il est possible, tous les moments que nous avons mal employés depuis que nous avons eu le premier usage de notre raison. Quand un damné n'aurait eu qu'un moment qu'il aurait perdu, éternellement ce seul moment perdu serait le regret de tout son enfer. Les anges n'en ont peut-être pas eu davantage, et la perte de ce seul moment a fait leur damnation. Que sera-ce donc que d'avoir perdu tant de moments, tant de jours, tant d'années ? Cet abîme d'années et de mois, de jours et d'heures, d'instants et de moments, n'est-il pas inépuisable ? Mais si dans tous ces moments perdus il s'en trouvait quelqu'un auquel Dieu eût en un sens attaché la

grâce de notre prédestination, que deviendrons-nous? Ah! Seigneur, la douleur que j'ai d'avoir perdu tant de temps est, ce me semble, une marque que cette perte n'est pas irréparable. Je sais qu'ayant à rendre compte d'une parole oiseuse, le compte que je vous rendrai de toute une vie si oisive ne peut être que terrible. Hélas! dans une vie aussi criminelle que la mienne, le temps même mal employé a besoin de pénitence; mais avec votre sainte grâce j'userai désormais si bien du temps, que je tâcherai de réparer tout le passé.

*Seconde vérité.* — Quelque irréparable en soi-même que soit le temps, on peut dire en un sens que nous pouvons encore le réparer. C'est comme parle l'apôtre saint Paul, *en rachetant le temps.* (*Ephes.*, V, 16.) Or, on peut racheter le temps, en compensant la perte qu'on en a faite; et on peut compenser cette perte en redoublant ses soins pour acquérir, dans le temps qui nous reste, les mérites qu'on aurait pu acquérir, et qu'on n'a pas acquis par le passé. Quand un voyageur s'aperçoit qu'il s'est trop arrêté dans sa marche, et qu'il a perdu le temps, il double le pas pour réparer le temps perdu. Quand un négociant a perdu par sa faute une occasion de gagner, il se donne les plus grands soins pour la retrouver. Si un prince nous ouvrait ses trésors avec pouvoir d'y puiser tout ce que nous en pourrions tirer pendant une heure, demeurerions-nous les bras croisés! Faisons donc tous nos efforts pour compenser le temps perdu par un meilleur emploi du temps, à l'avenir.

Telle est la leçon que nous donne le Fils de Dieu lorsqu'il nous avertit que parmi les élus il s'en trouvera qui, *des derniers qu'ils étaient seront devenus les premiers.* (*Matth.*, XIX, 30.) Tel est l'exemple qu'il en apporte dans la personne de ces ouvriers de l'Evangile, qui, quoiqu'ils n'eussent travaillé que la dernière heure du jour, *eurent la même récompense* que ceux qui avaient travaillé dès le matin. C'est qu'ils avaient redoublé leurs soins avec d'autant plus d'activité, qu'ils s'étaient mis plus tard au travail. C'est par la même raison que le juste qui meurt dans sa plus grande jeunesse, ne laisse pas, comme dit le Sage, *d'acquérir en peu d'années les mérites des plus longs jours.* (*Sap.*, IV, 13.) Vérité bien consolante, et dont il ne tient qu'à nous de faire encore notre profit.

Mais pour cela il faut commencer par retrancher de nos actions ordinaires généralement toutes celles qui sont inutiles au salut. De ce nombre sont toutes ces visites superflues qu'on fait dans le monde, et qui ne sont visiblement qu'une perte de temps. Que si la bienséance les exige quelquefois, ce doit toujours être la nécessité qui les règle, afin qu'elles soient plus rares et plus courtes. De ce nombre sont tous ces entretiens profanes et frivoles où l'on ne parle que des nouvelles du temps, et où le temps se perd pour l'éternité. De ce nombre sont pareillement toutes ces séances au jeu qui sont assez régulièrement de tous les jours, qu'on est toujours prêt à recommencer, et qu'on prolonge le plus qu'on peut. On a beau dire sur la modicité de l'argent qu'on y joue, qu'on n'y perd rien. Hélas! c'est toujours trop perdre que d'y perdre le temps. De ce nombre surtout sont toutes ces matinées qu'une femme vaine et paresseuse passe en partie à prolonger son sommeil, et en partie à consulter un miroir. Le temps qui nous reste à vivre nous est-il donc accordé pour le prostituer à la mollesse et à la vanité? Ah! Seigneur, des siècles de larmes ne suffiraient peut-être pas pour expier tant d'amour de notre corps; et j'irais encore lui sacrifier la meilleure partie de mon temps! Non, mon Dieu, il n'en sera pas ainsi. Désormais, non-seulement rien de criminel, rien de suspect, rien de dangereux dans toutes mes actions; mais encore rien d'indifférent, rien d'inutile, rien qui ne soit pour votre gloire et pour mon salut!

Pour cela il faut encore remplir toutes les occupations qui sont nécessaires et qui se trouvent comprises dans nos devoirs. Nous ne devons en omettre aucune volontairement et par notre faute. Pour nous en acquitter dignement, nous ne devons pas même examiner si elles sont d'une obligation rigoureuse ou non: il nous suffit de savoir qu'elles sont bonnes en elles-mêmes et propres de notre état, pour nous y porter avec une fidélité inviolable. C'est ainsi que nous ne devons jamais manquer de commencer la journée par offrir à Dieu nos adorations, par le remercier de ses grâces, par lui offrir toutes nos actions de chaque jour, par lui demander pardon de nos offenses, et par implorer son secours pour le mieux servir à l'avenir. Quand on est bien à Dieu, on se fait un point capital d'assister, autant qu'il est possible, régulièrement tous les jours au saint sacrifice de la messe; de destiner dans la journée un temps marqué pour méditer sur quelque vérité de la religion, pour lire quelque livre spirituel, et pour se demander compte à soi-même du plus ou du moins d'exactitude avec laquelle nous nous serons acquittés de ces devoirs. Ainsi en est-il de ce que nous devons au prochain, et de ce que nous devons à nos affaires même temporelles; car il suffit qu'elles soient au nombre de celles que Dieu exige de nous, pour y donner tous nos soins. C'est à nous donc à nous y appliquer, pour faire en cela, comme en tout le reste, la volonté de Dieu; mais c'est à lui aussi que nous devons en abandonner tout le succès. Par une telle conduite, ô mon Dieu, à quelle éminente sainteté ne pourrions-nous pas parvenir en peu de temps? Et en employant si saintement le temps à l'avenir, quelle réparation ne ferions-nous pas à Dieu pour en avoir si cruellement abusé par le passé?

*Troisième vérité.* — Si nous voulons réparer le temps perdu, nous ne saurions trop nous hâter de mettre la main à l'œuvre; nos jours sont comptés, et sûrement nous n'en

franchirons pas les bornes. Hâtons-nous donc, puisque, comme pécheurs, nous avons beaucoup de dettes à payer; et que, comme hommes, nous avons peu de temps à vivre. Dès que le premier homme eut violé le commandement de Dieu, l'arrêt en fut porté contre nous tout comme contre lui. Au lieu, lui dit le Seigneur, que la terre produisait d'elle-même, elle ne te fournira plus tes besoins qu'à force de travail; et pour manger ton pain, il faudra le détremper dans tes sueurs. (*Genes.*, III, 19.) Voilà la première loi que Dieu ait portée contre l'homme: ainsi le travail nous a été ordonné comme une peine de notre désobéissance. C'est donc une peine satisfactoire que nous devons à Dieu pour nos péchés; et plus nous en avons commis, plus aussi nous devons passer le temps dans la peine et dans l'action.

Mais peut-être n'y serons-nous plus à temps, si nous ne nous pressons. Ce que nous savons, dit saint Paul, c'est que l'assujettissement du pécheur au travail est le payement et la *solde de son péché* (*Rom.*, VI, 23.) C'est que tout pécheur y a été asservi sans distinction; que Dieu n'a excepté de la loi aucune condition de la vie; et que comme le péché a été commun à tous, Dieu a voulu qu'ils participassent tous à sa malédiction. Mais ce que nous ne saurions découvrir, dit le Sage, c'est quand arrivera pour nous la fin du temps. Avons-nous encore beaucoup de temps à vivre? Notre course ne finira-t-elle point dans peu de mois, et peut-être dans peu de jours? C'est ce qui peut arriver à chacun de nous. Si donc nous avons besoin de temps pour réparer nos fautes passées et pour expier tous nos péchés, profitons sans délai du temps présent que Dieu nous donne.

Marchez sans discontinuation, nous dit le Seigneur, tandis que vous jouissez encore de la lumière du jour: *Ambulate, dum lucem habetis.* (*Joan.*, XII, 35.) Hélas! il n'est que trop vrai que jusqu'à présent j'avais fermé les yeux à la lumière. La nuit était déjà comme venue pour moi, tandis que je croupissais dans une totale inaction; et je n'agissais pas plus pour mon salut, que si je n'avais pas vu pour me conduire. Mais heureusement, ô mon Dieu, ces ténèbres se sont dissipées, et la nuit du péché est passée: *Nox præcessit.* (*Rom.*, XIII, 12.) Voilà que le jour vient de reparaître dans mon esprit; et c'est votre soleil de justice, Seigneur, qui y a apporté des rayons de grâce et de lumière: *Dies autem appropinquavit.* (*Ibid.*) Que nous reste-t-il donc à faire désormais, qu'à quitter tous ces vains amusements du monde, qui, par la perte seule que nous y faisions de notre temps, auraient suffi pour en faire des ouvrages de ténèbres: *Abjiciamus ergo opera tenebrarum.* (*Ibid.*) Oui, mon Dieu, ce que nous désirons aujourd'hui avec le plus d'ardeur, c'est de ne plus agir qu'à la lueur de ce flambeau de la foi qui vient de nous armer contre un si funeste repos: *Induamur arma lucis.* (*Ibid.*)

RÉFLEXIONS

Dans nos affaires temporelles quelle n'est pas notre avidité à saisir tous les temps et tous les moments que nous croyons propres à y réussir? A cet égard tous les temps nous sont bons, pourvu que nous les voyions favorables à nos intérêts de fortune. Alors, fallut-il aller de nuit comme de jour nous exposer aux fatigues et aux périls des voyages, aux injures de l'air, à toute la rigueur des saisons, nous ne nous consolerions pas, si nous laissions échapper une seule occasion, un seul jour, un seul moment de tous ceux où nous croyons pouvoir nous flatter de quelque succès. Pourquoi tous ces mouvements et toutes ces agitations dans tous les temps de notre vie? Pour une fumée d'honneur, ou pour un vil intérêt. Mais ne veux-je donc donner mon temps qu'aux choses de ce monde, et le refuserai-je à Dieu même qui me le demande tout entier.

AFFECTIONS ET RÉSOLUTIONS.

Seigneur, pardonnez, si après l'abus que j'en ai fait, je vous demande encore du temps. C'est au soin de réparer le passé que je veux consacrer l'avenir. Que les saints qui ont bien vécu désirent la fin de leur exil, je n'en suis pas surpris; ils ont des jours pleins à vous présenter. Mais moi, ô mon Dieu, qui ne vois derrière moi que des jours stériles, avec quelle humble confiance pourrais-je aller à vous, ayant les mains entièrement vides de bonnes œuvres? Ressouvenez-vous de moi dans vos anciennes miséricordes, et accordez-moi un peu de temps: *Constitue mihi tempus in quo recorderis mei.* (*Job*, XIV, 13.) C'est ce peu de temps de grâce et de salut, qui me mettra en état de vous louer pendant toute une éternité.

# NOTICE SUR SÉGUY.

Séguy (Joseph), abbé de Genlis, chanoine de Meaux, prédicateur du roi, membre de l'Académie française, naquit en 1689 à Rodez, et se livra d'abord à la poésie, qui lui valut plusieurs fois des récompenses académiques. Il se livra ensuite à la prédication, et mourut à Meaux le 19 mars 1761. On a de lui deux volumes de *Sermons pour le carême* (Paris, Prault, 1744, 2 vol. in-12), et deux volumes de *Panégyriques* (Paris, Prault, 1736, 2 vol. in-12), à la suite desquels se trouvent l'*Oraison funèbre du maréchal de Villars* et le *Discours de remercîment aux membres de l'Académie française;* un volume de *Discours académiques et de poésies* (La Haye, Néaulme, 1736, in-12); *Nouvel Essai de poésies sacrées* (Meaux, 1756, in-12); *Oraison funèbre du cardinal de Bissy* (1737, in-4°); *Oraison funèbre d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine, reine de Sardaigne* (Paris, 1741, in-4°); *Panégyrique de saint Louis* (1729), attribué à tort, du vivant de l'auteur, à Lamothe; *Panégyrique de la bienheureuse mère de Chantal* (Paris, 1752, in-12). Il avait aussi, en collaboration avec Trublet, édité l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, de Vauvenargues. Séguy

écrivait assez purement, mais on lui reproche d'avoir transporté dans la chaire le langage de la poésie, et surtout de n'avoir jamais eu de ces élans d'éloquence qui font les orateurs de premier ordre. Il était fait, disent les biographes, pour marcher dans les sentiers battus, ne déparant rien, mais aussi n'inventant et ne relevant rien. Au lecteur de juger la vérité de ces appréciations, selon nous un peu sévères.

# ŒUVRES ORATOIRES

COMPLÈTES

# DE JOSEPH SÉGUY.

—

## SERMONS

### POUR LES PRINCIPAUX JOURS DU CAREME (1).

—

### SERMON Ier.

#### POUR LE JOUR DE LA PURIFICATION.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secundum legem Moisi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino. (*Luc.*, II.)

*Le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant divin à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Lorsque vint le moment qui devait affranchir Israël de la servitude de Pharaon, *Dieu dit, et l'ange* exterminateur *frappa de mort tous les premiers-nés d'Egypte.* (*Num.*, III.) Dieu, par ce prodige plus terrible encore que ceux qui l'avaient précédé, livrant aux alarmes un peuple oppresseur du sien, et portant l'épouvante dans le cœur de Pharaon, le força de presser le départ de l'Hébreu, visiblement protégé du ciel dans la conservation de ses enfants; et il voulut que tous les premiers-nés d'une nation pour laquelle il avait de la sorte déployé son bras lui fussent désormais offerts, afin qu'ainsi s'éternisât en Juda la mémoire d'une grâce si signalée.

Ah! chrétiens, quel spectacle nous donne aujourd'hui l'observance de cette loi! Jésus-Christ présenté au temple! et cela par une mère vierge qui, peu contente de l'offrir à l'Eternel, remplit pour elle-même le précepte de la purification légale comme les autres femmes d'Israël!... tout âge, tout sexe est appelé à cette double cérémonie. Siméon, qui en est témoin, suffit à peine aux sentiments que ce spectacle excite en lui; Anne, qui est présente, admire, adore dans un profond silence; les voûtes sacrées retentissent d'un cantique d'actions de grâces au Très-Haut; et tous les assistants, étonnés, attendris, hors d'eux-mêmes, bénissent le jour, l'heureux jour où il leur est donné de voir la présentation du fils et la purification de la mère.

Dans l'un et l'autre mystère (car je ne séparerai point ce que l'Evangile ne sépare pas et ce que l'Eglise célèbre tout ensemble), dans l'un et l'autre mystère, et dans les circonstances qui les accompagnent, que ne découvre-t-on point, chrétiens auditeurs? Apprêtez-vous à y considérer les plus grands sacrifices faits à Dieu, les plus grandes leçons données à l'homme. Dieu qui s'y trouve souverainement honoré par l'obéissance que Jésus-Christ et Marie y rendent à la loi, et l'homme qui s'y trouve parfaitement instruit sur l'observance de la loi : voilà les deux objets dont je vais vous occuper après m'en être occupé moi-même. *Ave, Maria.*

##### PREMIÈRE PARTIE.

De tous les actes extérieurs de religion, le sacrifice est certainement celui qui marque d'une manière plus parfaite le souverain domaine du Créateur. Aussi est-ce celui dont il est le plus jaloux et par qui il reçoit le plus de gloire. Jugez donc de l'honneur qui lui revient du triple sacrifice que lui procure aujourd'hui l'obéissance de Jésus-Christ et de Marie à la loi. Sacrifice des droits de la virginité, des tendresses de la maternité, des grandeurs de la divinité.

Marie avait voué de bonne heure à son Dieu sa virginité. A peine sortie de la première enfance, elle sentit que c'était là un des plus grands moyens d'attirer sur elle les

(1) On a mis à la tête le sermon de la *Purification*, comme étant le premier de la station du carême dans les églises de Paris, ainsi que dans beaucoup d'autres.

grâces d'en haut, et que, pour mieux s'assurer d'être entièrement au Seigneur, en vivant d'une manière toute spirituelle, il fallait qu'elle renonçât pour toujours à des nœuds qui, quoique légitimes, partagent trop souvent l'affection due à lui seul. La considération de la loi imposée aux mères quarante jours après l'enfantement l'avait confirmée dans cette louable disposition. Elle comprit que, puisqu'on leur faisait un devoir de se venir purifier dans le saint temple, leur état n'était pas le plus parfait; elle choisit celui où elle pouvait être tout au Seigneur, où les sens purs et sans tache lui sont uniquement consacrés comme l'esprit; préférant l'avantage de demeurer toujours vierge à celui de pouvoir, ainsi que les autres femmes d'Israël, donner le Messie au monde. Mais, comme c'est en faveur de son amour même pour l'inviolable pureté que le Très-Haut a jeté les yeux sur elle, et que par un prodige inouï elle est devenue mère sans cesser d'être ce qu'elle était, où est la loi qui l'oblige à l'humiliante cérémonie de ce jour? Qu'a-t-elle besoin de se purifier, elle dont la pudeur délicate ne reçut aucune atteinte? N'est-il pas naturel qu'elle jouisse de son droit, ne fût-ce que pour maintenir dans ses priviléges cette virginité qu'elle estime tant, et qui, selon le témoignage de saint Jean, assure dans le ciel une prédilection si marquée de l'Agneau divin, et de si grandes prérogatives? *Virgines sunt et sequuntur Agnum quocunque ierit* (*Apoc.*, XIV).

Elle le peut, sans doute; mais, attentive à l'édification de ses frères, elle n'a garde de le vouloir. Si, d'une part, elle n'est point obligée à la purification légale, de l'autre, elle paraît l'être véritablement, et nul ne sait *le grand sacrement de piété* (I *Tim*, III) qui s'est opéré en elle. Or, elle sent que, dans cette circonstance, se dispenser de la loi ce serait ou scandaliser son prochain, ou l'exposer par sa conduite à la tentation de s'en dispenser lui-même; car, vous le savez, ce n'est pas seulement le mal, c'est souvent le seul soupçon du mal qui fait naître le scandale; et l'on ne donne pas un moins dangereux exemple aux faibles, toujours portés à s'excuser sur ce qu'ils voient faire à autrui, on ne leur donne pas un moins dangereux exemple lorsqu'on paraît violer la loi que lorsqu'on la viole en effet.

Marie se soumet donc à un commandement qui ne la regarde point, et cela dans la crainte d'être un sujet de scandale ou de chute pour les autres si elle ne s'y soumettait pas. Et d'ailleurs, dit saint Bernard, elle y est si portée par son humilité, que la seule raison de s'abaisser lui suffirait pour s'assujettir à la purification légale. Sa qualité de vierge la met au-dessus du précepte; n'importe, l'humilité sait bien lui en imposer le joug. Elle n'est point maintenant dans l'anxiété et dans l'embarras, comme elle l'avait été à la proposition de l'ambassadeur céleste; elle n'allègue plus, comme elle avait fait, l'honneur de son inviolable virginité: l'humilité parle, c'est assez; le droit d'une vertu souverainement chère à son cœur, d'une vertu pour laquelle elle se refusait à sa haute destination, sera sacrifié sans peine. Celle qui, parce qu'elle ne chercha jamais sa propre gloire, n'aurait pas voulu cesser d'être vierge pour devenir mère de Dieu, consentira à ne point user du droit des vierges, parce qu'elle cherche la seule gloire de Dieu, persuadée que la vraie manière de l'honorer consiste à lui rapporter les vertus, et qu'on ne lui rapporte jamais mieux les vertus que lorsqu'on se départit, pour lui plaire, des avantages qui les accompagnent.

Juifs, prêtres du Très-Haut, que son air humble et recueilli édifie, le sang fumant de vos taureaux et toutes vos victimes immolées ne sont rien au prix de ce qu'elle offre à l'Eternel. Pendant que vous ne croyez voir en elle qu'une simple femme d'Israël, que son état oblige à une humiliante cérémonie, le ciel y voit la plus parfaite aussi bien que la plus privilégiée des créatures, qui s'abaisse à la condition du reste des filles d'Adam, et la virginité même qui semble vouloir se laver de souillures qu'elle n'a pas contractées. Et voilà, dit saint Jean Damascène, ce qui honore Dieu au delà de ce qu'il le fut jusqu'alors. Marie le glorifierait peu en se soumettant à la purification légale, si elle était obligée de s'y soumettre; car remplir un précepte indispensable n'est, après tout, qu'une œuvre d'un ordre commun entre celles qui sont dignes du salut; mais que Marie renonce, pour une loi qui ne la regarde pas, au privilége de sa qualité de vierge à laquelle elle fut prête de sacrifier l'avantage qu'on lui proposait de devenir la mère du Rédempteur, c'est l'hommage le plus parfait que l'Auteur de la loi puisse recevoir de sa créature.

Nous n'avons que trop sujet d'admirer cette conduite de Marie, nous qui en aurions été à sa place si peu capables; nous qui osons disputer avec la loi, qui tirons de notre rang, de nos emplois, de notre naissance tant de prétendues raisons pour éluder certains articles plus gênants qu'elle renferme. Nous saurons un jour de Dieu lui-même si la dispense était aussi fondée que nous nous le faisons croire, ou plutôt nous saurons de lui quelles étaient sur cela l'illusion de nos pensées et la chimère de nos excuses.

Quant à vous qui, connaissant mieux l'indispensable obligation d'obéir à la loi, n'avez garde, dites-vous, de vous armer contre elle de faux prétextes, Dieu veuille que vous ne disiez pas en chrétien faible et imparfait: *Je veux remplir mes vraies obligations, mais, trop content d'obtenir de moi ce qu'il faut pour satisfaire absolument au précepte, je ne saurais m'en demander davantage.* Eh! mon cher frère, est-il bien sûr que dans de semblables dispositions vous ne manqueriez en effet à aucun de vos devoirs? La loi veut de plus généreux sentiments pour être observée dans toute sa plénitude. Craindre d'en faire de reste c'est risquer de ne pas en faire assez; et celui qui ne se propose rien de

plus que de ne pas transgresser ses commandements en enfreindra infailliblement quelqu'un, dit saint Ambroise.

Convaincue d'une vérité si importante et si ignorée, Marie en est d'autant plus portée à suivre les mouvements de cette humilité qui veut qu'elle sacrifie au respect de la loi les droits de sa virginité sainte. Sacrifice d'autant plus grand qu'on l'ignore, et que par la cérémonie de sa purification paraît pleinement justifiée l'idée où il semble qu'on ne saurait ne pas être sur son état. Si le mystère de sa virginité féconde était connu, que de louanges lui attirerait sa soumission à une loi au-dessous d'elle! Mais non, obscure, négligée en Israël, elle y est moins regardée que toute autre comme supérieure à la règle; et c'est ce qui lui donne plus d'attrait pour la purification légale. Pourquoi? Parce qu'instruite de bonne heure que les œuvres d'un certain éclat sont trop favorables à l'amour-propre, et que Dieu en est souvent moins touché que des autres, elle eut toujours un goût de préférence pour ces dernières. Ah, chrétiens! Marie en renonçant en faveur de la loi au droit de sa pureté virginale, n'aspire point à la gloire de faire une grande chose, elle en veut seulement faire une bonne; et c'est par ces dispositions mêmes qu'elle fait quelque chose d'également grand et de bon, puisque rien ne l'est plus qu'une action rare faite comme une action ordinaire. Contemplez-la dans cet acte de soumission : vous verrez qu'elle n'est distinguée des autres femmes d'Israël que par une plus grande pauvreté, un dehors plus simple, un abaissement plus profond. Quand fut honoré de la sorte sur la terre celui que sa grandeur met au-dessus de tout hommage et de toute adoration?

Au sacrifice que fait aujourd'hui Marie des droits de sa virginité, est joint le sacrifice des tendresses de la maternité, tendresses infinies que nul autre attachement naturel n'égale, aussi fortes, pour me servir de l'expression énergique de l'Ecriture, *aussi fortes que la mort* (*Cant.*, VIII); et de là vient que l'Esprit-Saint voulant donner une idée des plus grandes affections dont le cœur humain soit capable lorsqu'il aime, des plus vives douleurs qu'il ressent à la perte de l'objet aimé, emploie si souvent la comparaison de l'amour maternel et de ses effets. Que ces mères qui portent jusqu'à leur dernier soupir leurs enfants dans leurs entrailles qui vivent en eux et pour eux autant et plus que pour elles, soient juges de l'amour de Marie pour ce divin Fils auquel tout doit l'attacher, d'autant plus cher à son cœur qu'il mérite plus de l'être, et dont les perfections cachées qu'elle connaît sont aussi touchantes qu'adorables.

C'est cependant ce Fils si digne de son amour, et pour dire encore plus, ce Fils pour qui on peut avancer en un vrai sens, qu'elle ne saurait avoir malgré toute sa tendresse, tout l'amour dont il est digne, c'est ce Fils qui sera la victime de propitiation que Dieu demande pour faire grâce à l'univers. Siméon inspiré du ciel annonce à Marie qu'à l'occasion du Dieu enfant *un glaive de douleur percera son âme* (*Luc.*, II); et peut-être qu'elle-même a des lumières encore plus vives que le Seigneur lui a directement communiquées; peut-être qu'elle voit d'une manière plus distincte les souffrances futures du Sauveur, ses opprobres, sa passion, sa mort. Quoi qu'il en soit, on lui déclare que le fruit de son sein destiné comme il l'est à souffrir, lui coûtera les peines les plus cruelles; et il est nécessaire dans l'économie des décrets éternels, qu'elle consente à ces rigoureuses dispositions d'en haut : les desseins de Dieu sur Jésus-Christ ne peuvent être remplis sans cela, et c'est en le lui présentant qu'il faut qu'elle donne son acquiescement aux ordres célestes.

Hélas! lorsque les autres femmes d'Israël viennent offrir leurs enfants au Seigneur, le Seigneur ne les leur demande point pour victimes; le prêtre ne les reçoit de leurs mains que pour les leur rendre absolument; ce n'est enfin pour elles qu'une cérémonie légale qui ne coûte rien à leur tendresse. Quand dans la loi nouvelle on verra des mères généreuses donner leurs enfants au souverain Maître, cet acte de religion se bornera à les lui consacrer pour vaquer uniquement à son service dans la retraite et la pénitence. Aujourd'hui il s'agit pour Marie de consentir que son divin Fils soit un jour attaché à une croix. Eh bien elle y consent. Le voilà ce Dieu enfant, puisque le ciel le lui demande. Sans doute que si elle eût été maîtresse de choisir ses sacrifices, elle ne se serait point déterminée à celui qu'elle offre : mais parce que c'est à Dieu et non pas à nous qu'appartient le choix de nos oblations, elle lui fait celle qu'il attend de son obéissance. En vain toutes les douleurs réservées à Jésus-Christ se font déjà sentir en elle. Si la tristesse règne dans son âme, le Seigneur y règne encore plus. Qu'il ne voie point en elle les entrailles maternelles qui se déchirent; qu'il n'y voie que sa parfaite soumission. Que son Fils adorable soit livré aux rigueurs d'un courroux qu'ont allumé les crimes des hommes; qu'il soit chargé de ces fers qui doivent briser tant de chaînes; qu'il souffre la mort pour donner la vie à tant de pécheurs. C'est assez pour elle que Dieu reçoive le sacrifice qu'elle lui fait de ce Fils si cher ou plutôt d'elle-même. Oui c'est s'immoler elle-même que de le lui sacrifier.

Avant elle, ce premier patriarche, cet homme dont la foi est si célébrée dans l'Ecriture sainte, acquiesça par un généreux effort aux ordres du ciel qui lui demandait le sang de son fils, avec cette différence néanmoins qu'il n'eût besoin qu'un moment de tant de forces, Dieu s'étant contenté des dispositions où il était, au lieu que l'épreuve de l'obéissance de Marie ne finira qu'après un long cours d'années : le martyre de sa tendresse doit durer autant que

la vie de son divin Fils; chaque jour, loin d'apporter quelque adoucissement à ses peines, ne servira qu'à les augmenter, en amenant le temps des tribulations qu'on lui annonce; et le consentement qu'elle donne l'engage à en réitérer les actes jusqu'à ce que la prédiction de Siméon ait été entièrement accomplie.

Ici, avec les sentiments d'admiration, entrent dans mon âme les sentiments de courage. Je n'ignorais pas que je dois faire à mon Dieu, outre le sacrifice indispensable de mes passions, celui de mes attachements même permis, quand sa gloire le demande; mais à la vue des tendresses que Marie lui immole en ce jour, je me sens une force que je n'aurais osé me promettre; je suis prêt à quoi qu'il veuille exiger de moi; je ne connais ni sur la terre ni au ciel même rien d'aussi cher à mon cœur que l'est sa volonté sainte, et dût-il me commander de tous les efforts le plus douloureux à la nature, je ne craindrai pas de m'y engager : Marie m'en donne un trop touchant exemple dans le mystère de la présentation divine. Rien donc de plus grand que le sacrifice qu'elle fait aujourd'hui des tendresses de la maternité, à l'exception toutefois d'un autre que renferme aussi ce même mystère. Et quel est ce sacrifice? Celui que Jésus-Christ y fait des grandeurs de la divinité.

En effet, elles y sont tellement éclipsées, que l'œil le plus perçant ne saurait y en découvrir la moindre trace. Dans les autres anéantissements du Sauveur, quelques prodigieux qu'ils soient, se trouvent mêlés des signes remarquables de grandeur et de puissance; la splendeur de la majesté suprême n'y est jamais si absolument cachée qu'on n'en aperçoive quelques rayons à travers les voiles qui la couvrent; de sorte qu'en même temps que notre foi est exercée à la vue du Fils du Très-Haut humilié jusqu'au dernier degré d'abaissement, elle est soutenue et affermie à la vue des traits où sa divinité éclate. C'est ainsi que l'apparente bassesse de sa naissance est relevée par le concert céleste qui se fait entendre aux bergers, par l'étoile miraculeuse qui conduit les mages des extrémités de l'Orient à son berceau : c'est ainsi que les admirables circonstances de sa mort, le soleil éclipsé, la terre ébranlée, les tombeaux ouverts, réparent d'une manière éclatante les opprobres de sa croix. Aujourd'hui je ne vois rien de grand, d'extraordinaire qui le décèle, ou, pour mieux dire, je ne vois rien qui ne soit infiniment humiliant pour lui. Sa divinité, qui ne se montre en aucune manière, est de plus enveloppée de tout ce que l'humanité a de faible et d'impuissant. Celui qui pourrait paraître devant les Juifs comme le libérateur de leurs pères gémissants sous la tyrannie de l'Egyptien, comme le maître du temple et le Dieu qui le remplit de sa majesté, y paraît comme l'infirmité même, sans parole, sans force, sans mouvement, tremblant, versant des pleurs, avec toutes les marques, en un mot, de l'imperfection de notre nature. Ah! quelle heureuse différence pour nous, s'écrie le savant Pic de la Mirandole! Jésus-Christ sacrifie aujourd'hui la gloire de sa divinité en pratiquant ce que la loi ordonne : Pour nous notre vraie et seule gloire est de nous conformer à la loi, de nous tenir toujours dans la dépendance de la loi; lui être soumis, c'est la vertu; la violer, c'est le crime. Eh, quel plus noble usage l'homme peut-il faire de son libre arbitre et de sa raison? Qu'est-ce qu'obéir à la loi, sinon obéir à l'Être éternel qui nous l'a donnée? Et obéir à cet Être, qu'est-ce autre chose que vouloir ce que veut un Dieu? Et qu'y a-t-il d'aussi glorieux à la créature intelligente que de se laisser conduire par un tel maître, de n'avoir qu'une même volonté avec lui? La loi divine, infiniment supérieure à toutes les lois humaines, y rend aussi supérieur l'homme juste : il observe les autres et il ne reconnaît au fond que celle-ci, parce que celle-ci est le grand objet qu'il a en vue, que celle-ci est l'unique motif qui le fait agir conformément aux autres : fussé-je réduit à la triste condition d'esclave, dès lors qu'on me suppose exact observateur de la loi, c'est elle qui me commande, c'est à elle que je me soumets dans le maître mortel que je sers, plus indépendant qu'il ne l'est lui-même s'il s'écarte de ce qu'elle lui prescrit. Et véritablement, chrétiens, lequel des deux vous paraît être plus libre? celui que la concupiscence gouverne ou celui qui lui donne un frein? Celui qui vit dans la dure servitude du monde, l'assemblage, vous le savez, de toutes les servitudes, ou celui qui vit dans la douce servitude de Dieu, ennemie de tout esclavage?

Je m'en souviens, Seigneur, dit saint Augustin, et ce souvenir d'amertume m'en punit encore. Je m'égarais loin de vous dans les routes perdues des pécheurs, et mes désirs étaient ma loi. J'avais cru en m'affranchissant de la vôtre trouver l'indépendance; mais quelles pesantes chaînes je me fis, du moment que je cessai de porter celle de votre loi sainte! Soyez bénie, miséricorde éternelle, d'avoir remis ce fugitif criminel sous votre joug, et de m'avoir enchaîné pour me rendre désormais libre. Ainsi, chrétiens, c'est dans l'obéissance à la loi, je le répète, que l'homme trouve la liberté, l'indépendance, la gloire : mais je le répète aussi, Jésus-Christ n'y a trouvé que l'abaissement et l'humiliation. Plein de *la Divinité qui habitait en lui corporellement* (*Coloss.*, II), il en a sacrifié les grandeurs en se présentant au Père céleste dans le saint temple; et c'est surtout en cela qu'on voit la preuve de la proposition que j'avais à justifier dans cette première partie de mon discours, Dieu souverainement glorifié dans l'auguste mystère que nous célébrons. Mais si le ciel y est honoré de la manière la plus parfaite, nous y sommes instruits de la manière la plus utile; et après y avoir vu les plus grands sacrifices faits à Dieu par l'hommage que

Jésus-Christ et Marie y rendent à la loi, il est temps d'y reconnaître les plus grandes leçons données à l'homme sur l'observance de la loi.

DEUXIÈME PARTIE.

La droite raison qui est une espèce d'émanation de la Divinité, fut d'abord une règle de conduite donnée à l'homme: mais le péché entra dans le monde, et avec lui arrivèrent tous les maux. L'homme était environné des ténèbres de l'ignorance et comme tributaire de l'erreur: il fallut une loi écrite qui fût en quelque sorte le supplément de la lumière naturelle affaiblie par le péché. Cependant (attention chrétiens, c'est ici la doctrine du grand apôtre) la loi toute praticable, toute sainte qu'elle était, ne fit qu'irriter la concupiscence à la vue du joug qu'on lui présenta; ce qui devait être une source de vie, le cœur humain le changea en instrument de mort, et le péché abonda plus que jamais à l'occasion de la loi, parce que l'homme à ses premiers égarements ajouta l'audace et le crime de la révolte: *Lex subintravit ut abundaret delictum.* (*Rom.*, V.) Pour remédier au mal, le Verbe éternel s'est fait chair, et, en nous apportant une loi plus spirituelle et plus parfaite, il nous a assuré des grâces plus grandes et plus abondantes. Nous ne lui disputons point à cette loi, si nous ne sommes point des impies, son autorité légitime. Eh! quel chrétien douta jamais de l'obligation indispensable où l'on est de lui obéir? Nous ne l'accusons point, si nous ne sommes des hérétiques, de nous commander l'impossible: la connaissance des secours d'en haut, les exemples de tant d'autres hommes comme nous, qui ont si bien rempli tous les mêmes devoirs qu'elle nous prescrit, écartent nécessairement cette pensée. Nous ne renonçons point, si nous ne sommes des pécheurs désespérés, nous ne renonçons point absolument à porter son joug; ce serait nous résoudre à notre malheur éternel dont nous ne pouvons soutenir l'affreuse idée: mais forcés de convenir qu'il faut agir conformément à la loi, c'est en nous ou retardement criminel, ou obéissance imparfaite, ou crainte servile, ou lassitude funeste qui nous perdent. Retardement criminel de notre part, lorsque écoutant les maximes du monde, regardant ses vanités et ses joies avec complaisance, attentifs à flatter ce *corps de péché*, distraits par mille inutilités, livrés à *l'enchantement de la bagatelle* (*Sap.*, IV), nous remettons chaque jour au lendemain la pratique des divins commandements. Obéissance imparfaite, lorsque, soit négligence, soit autre disposition coupable, nous observons si mal le précepte, qu'à peine serions-nous plus criminels en ne l'observant point du tout; lorsque pour ne déférer qu'à ce que la loi ordonne de moins pénible, nous lui donnons la gêne, selon l'expression d'un Père; que nous en altérons la pureté en faveur de nos passions; qu'interprètes sans aveu et juges dans notre propre cause, nous lui prêtons des explications arbitraires; lorsqu'en un mot, au lieu de nous régler entièrement sur elle, nous courbons en partie *cette verge de fer* (*Apoc.*, II), comme l'appelle l'Ecriture, et que nous lui faisons prendre le pli de notre volonté, faisant ainsi dans l'une tous les changements que nous devions faire dans l'autre. Crainte servile, et purement servile, lorsqu'uniquement susceptibles de l'impression des horreurs d'un enfer ouvert, nous regardons avec un œil d'envie ce qu'on nous défend, et que nous nous plaignons de trouver une barrière importune qu'on ne saurait franchir sans se perdre pour toujours. Découragement funeste, lorsqu'à la vue des voluptés flatteuses dont s'enivrent les pécheurs, las des violences éternelles qu'il faut nous faire, nous renonçons à vivre sous la dépendance de la loi pour céder aux penchants d'une nature corrompue; et c'est de la sorte que plusieurs abandonnent la vertu presque au moment qu'ils allaient recevoir leur récompense.

Or, pour nous confondre à ces différents égards, et nous mettre dans des dispositions plus salutaires, que nous présente le mystère de ce jour? Et d'abord, qu'oppose-t-il à ces délais éternels de notre lâcheté, quand il s'agit de la pratique de la loi? il y oppose l'exemple de la plus parfaite des créatures, qui se souvient d'un précepte dont tout la dispense, et qui se hâte d'y satisfaire. Que dis-je? J'ai à vous citer quelque chose de bien plus grand, de bien plus frappant; le mystère de ce jour oppose à ces malheureux retardements l'exemple du Verbe incarné, du Fils unique du Très-Haut, qui ne sait ce que c'est que de différer de se soumettre à la loi, qui est présenté dans le saint temple au temps marqué par la loi, *postquam impleti sunt dies.* (*Luc.*, II.) Osons en croire après cela nos lâches dispositions, et renvoyons chaque jour au lendemain l'observance des divins préceptes. Retardement criminel! Nouvelle désobéissance! Point de demain avec la loi. Le temps présent est le vrai temps qu'elle vous marque. Vous promettez à votre Dieu un demain qu'il vous refusera peut-être, un demain qui sera peut-être le jour de votre réprobation? Ah! c'est trop, c'est trop lui dire avec l'insensé: je viendrai. Dites-lui comme fait aujourd'hui Jésus-Christ: je viens, Seigneur je me hâte: *ecce venio.* (*Hebr.*, X.)

Etes-vous moins du nombre de ceux qui diffèrent sans cesse d'obéir à la loi sainte, que de ceux qui lui obéissent imparfaitement? Quoi de plus propre encore à vous couvrir d'une salutaire honte, que le mystère de ce jour? Jésus-Christ s'y soumet à la loi avec une exactitude digne d'un Dieu qui veut nous donner son exemple à suivre. Ici ne manque aucune des conditions nécessaires à cette sacrée cérémonie. Le temps, le lieu, l'offrande, la manière, tout s'y trouve; et si cet acte est souverainement libre de la part de l'Homme-Dieu puisque rien ne l'y oblige, il n'est pas moins complet dans toutes les circonstances qui l'ac-

compagnent. Nous vous avons cent fois parlé d'entière obéissance à la loi : nous vous avons dit que pour lui être vraiment fidèle, il fallait l'être sans restriction; que n'observer qu'une partie de ce qu'elle ordonne, c'est ne point lui obéir, parce qu'en vous commandant la chose, elle vous la commande tout entière; et appuyés sur ce principe, nous vous avons sollicités, conjurés de remplir dans toute leur étendue chacune des obligations qu'elle renferme. Mais Jésus-Christ, pour peu que vous le considériez en ce jour, ne vous y exhorte-t-il pas d'une manière infiniment plus pressante? Le refus que vous faites de satisfaire pleinement à certains devoirs de religion vous paraît-il susceptible d'aucune apparence d'excuse; et croyez-vous pouvoir prêter des explications arbitraires au précepte, et être en droit de n'en remplir que ce qui vous convient, pendant que votre Sauveur apporte une si scrupuleuse attention dans la pratique d'un commandement si peu fait pour le Fils du Très-Haut égal et consubstantiel à son Père? Des hommes justes avaient déjà observé la loi avec une exactitude qui méritait sans doute d'être proposée pour modèle : toutefois leur exemple, quelque puissant qu'il dût être, n'avait pas fait d'assez fortes impressions; et il était nécessaire pour nous qu'un Dieu homme y joignît le sien; car (et c'est la pensée de saint Jérôme), à l'exemple d'un Dieu qui n'aurait pas été homme, il eût manqué quelque chose, et quelque chose aussi à l'exemple d'un homme qui n'aurait pas été un Dieu : l'un n'aurait pas eu assez de proportion avec notre nature, l'autre assez d'autorité sur nous : mais l'un et l'autre ensemble nous ôtent à jamais tout vain prétexte d'excuse.

Du reste, dit saint Pierre Chrysologue, Jésus-Christ en cette double qualité d'homme et de Dieu, communique aux fidèles observateurs des divins commandements le mérite de sa scrupuleuse obéissance, sans quoi la leur ne produirait rien pour le salut, telle étant dès le commencement l'immuable disposition des décrets d'en haut, que tous les actes de la soumission, même la plus entière à la loi devaient tirer leur prix de l'exactitude de l'Homme-Dieu à la mettre en pratique : *factum sub lege ut eos qui sub lege erant redimeret.* (*Galat.*, IV.) Je dis plus avec presque tous les Pères, cette docilité parfaite du Sauveur à la loi, est le principe des grâces par lesquelles, fidèle aux divins commandements on en trouve d'ailleurs la pratique moins pénible : Jésus-Christ nous assure ainsi plus de facilité pour l'observance complète du précepte, en sorte que c'est surtout aujourd'hui que nous pouvons dire : *suscepimus misericordiam in medio templi* (*Psal.* XLVII), nous avons reçu la miséricorde du Seigneur au milieu de son saint temple, nous avons vu son Fils adorable y venir aider notre faiblesse, et nous rendre le joug plus léger en daignant lui-même le porter avec une exactitude si marquée.

Si les chrétiens imparfaits qui ne satisfont qu'à demi au précepte, sont d'autant plus inexcusables que Jésus-Christ y satisfait pleinement, que Jésus-Christ en y satisfaisant ainsi leur prépare les secours les plus utiles, voici de quoi vous confondre à votre tour, chrétiens presque juifs, qu'une crainte purement servile fait agir. C'est l'amour du Sauveur, et ce n'est même autre chose que son amour qui l'appelle au temple; c'est par son amour qu'est accompli à la lettre ce que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob promit aux enfants d'Israël, quand il dit, par le prophète Malachie, que le Messie tant attendu, l'ange du Nouveau Testament, après lequel ils soupiraient, ferait son entrée dans son temple : *Et statim veniet in templum suum dominator quem vos quæritis, et angelus testamenti quem vos vultis.* (*Malach.*, III.) Ses vœux impatients ont hâté, depuis qu'il respire, ce quarantième jour; il se présente au Père céleste pour se donner comme une sorte de plaisir anticipé du sacrifice du Calvaire; car cette présentation, mes frères, n'est rien moins qu'un engagement solennel qu'il prend à remplir tous les desseins de Dieu sur lui, qui sont de nous le sacrifice; et son offrande est le gage et le prélude (permettez-moi cette expression de l'hymne sacrée de ce jour), est le prélude de ce qu'il doit consommer sur la croix, *futuro corpus adhuc tener præludit insons victima funeri.* Il me semble l'entendre, cet aimable Sauveur, prononcer, parmi quelques bégaiements confus, ces paroles que lui mettait dans la bouche le Roi-Prophète. O mon Père! vous n'avez pas voulu du sang des boucs et des taureaux : *Sacrificium et oblationem noluisti* (*Psal.* XXXIX), *corpus autem aptasti mihi.* (*Hebr.*, X.) Vous m'avez donné un corps sujet aux souffrances, vous m'avez formé des oreilles attentives à vos commandements. Me voici donc, Seigneur, vous ai-je dit, je suis prêt à tout ce que vous demandez de moi. *In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam* (*Psal.* XXXIX); c'est de moi qu'il est écrit dans le livre dépositaire de vos oracles, que je dois vous offrir le sacrifice d'une âme absolument soumise à vos volontés : je l'ai fait, et avec l'empressement d'un fils qui a placé au milieu de son cœur votre loi sainte, *volui et legem tuam in medio cordis mei.* (*Ibid.*)

Que l'exemple d'un dévouement si tendre nous prêche puissamment l'esprit dans lequel nous devons obéir à la loi! Et qu'y a-t-il, mon cher frère, de plus touchant à vous proposer sur les dispositions que vous devez apporter à l'observance des divins commandements? Ce n'est point ici, comme autrefois sur le mont Sinaï, un Dieu qui, en déclarant qu'il veut être aimé de toutes nos forces, nous impose dès là l'obligation d'une obéissance pleine d'amour. C'est un Dieu qui, pour nous donner un exemple dont l'attrait soit vainqueur, obéit lui-même avec tout cet amour qu'il demande de nous; et combien un pareil exemple semble-t-il devoir plus gagner qu'un ordre? Combien plus

d'impression est-il naturel qu'il fasse sur tous les cœurs?

Vous savez cependant, ou du moins vous pouvez juger s'il en est beaucoup en qui ce grand exemple ait opéré l'effet qu'il devait produire. Je vous demande à vous-mêmes s'il l'a opéré en vous, et si vous êtes par rapport à la loi dans les dispositions, je ne dis pas des âmes justes qui sont venues depuis le divin modèle, mais seulement de celles qui l'ont précédé; d'un David, par exemple, qui ne pouvait toutefois être excité par les leçons d'obéissance amoureuse que nous donne notre mystère. Entendez-le parler de la loi dans ces sacrés cantiques pleins des touchantes expressions de son attachement pour elle : *Quomodo dilexi legem tuam Domine?* (*Psal.* CXVIII.) Ici il proteste au Seigneur qu'il la préfère infiniment à l'or et aux pierres précieuses, à toutes les richesses des pécheurs, *super aurum et topazion, super divitias peccatorum multas* (*Ibid.*); là il lui jure que rien n'égale le plaisir qu'il a de marcher dans la voie de ses commandements, et que son occupation la plus douce est de les méditer, *tota die meditatio mea est.* (*Ibid.*) Plein de ces sentiments aussi délicieux que tendres, il l'appelle non le Dieu de ses forces, de sa puissance, de sa gloire, tous avantages néanmoins qu'il reconnaît n'avoir reçus que de lui, mais le Dieu de son cœur, *Deus cordis mei.* (*Ibid.*) Il n'est pas moins le Dieu du vôtre qui est également l'œuvre de ces mains; et puisqu'il en est le Dieu, il est bien juste qu'il y règne; que ce cœur ait part à votre obéissance, et qu'il aime ses divins préceptes. Tous les êtres au dessous de vous, en le glorifiant à leur manière, vous avertissent de proportionner la vôtre à l'excellence de votre nature : il faut que votre hommage pour mériter ses complaisances, soient un hommage d'amour, car c'est là véritablement celui du cœur; et le cœur, le cœur est à proprement parler tout l'homme.

En vain par une conduite réglée au dehors et exempte de grands crimes, prétendriez-vous être fidèle à la loi, si vous en négligiez le premier précepte, qui est celui de l'amour. Noble et sublime motif de l'observance des autres commandements. Motif qu'ignora souvent le Juif charnel; aussi que lui disait le Seigneur par la bouche du prophète Isaïe? *Ad quid mihi multitudo victimarum?* (*Isa.*, I.) A quoi bon ce grand nombre de victimes que vous m'immolez tous les jours? Ne pensez pas m'honorer par de semblables sacrifices, dès que le cœur n'y a point de part. Je les ai ordonnés, il est vrai, mais comme une marque du dévouement intérieur que vous me devez à tant de titres. Or, si Dieu demandait le cœur aux Juifs dans le culte qu'il exigeait d'eux, ne doutons pas, dit saint Augustin, qu'il ne le demande d'une manière plus particulière à des chrétiens, à des hommes, qui, nourris du corps et du sang adorable de son Fils, lui appartiennent doublement, *soit à la vie, soit à la mort* (*Rom.*, XIV), comme s'exprime le grand apôtre.

Aimez donc la loi en la pratiquant; ainsi imiterez-vous l'exemple que vous en donne aujourd'hui notre divin Maître. Mais écoutez une dernière leçon que vous fait le mystère de sa présentation sainte.

Je dis que ce mystère envisagé dans la circonstance qui reste à voir, vous parle d'une manière bien touchante quoi qu'indirecte contre cette malheureuse disposition qui vous fait abandonner par lassitude la pratique de la loi. Comment cela? c'est qu'il vous met devant les yeux deux grands exemples de persévérance sous le joug de la loi, et de récompense accordée, même avant la mort, à cette persévérance, je veux dire, Siméon, et Anne, Siméon homme juste et plein de la crainte du Seigneur, qui durant tout le cours de sa vie, attendant la rédemption d'Israël, se rendit toujours plus digne d'en voir arriver l'heureuse époque, *Simeon vir justus et timoratus exspectans consolationem Israel.* (*Luc.*, II.) Anne, femme admirable, à qui le ciel comptait quatre-vingts ans de mérites et de vertus, et qui n'usa de la liberté du plus long veuvage, que pour vaquer sans cesse au jeûne et à la prière dans le temple, *ad annos octoginta quatuor, quæ non discedebat a templo jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die* (*Ibid.*), l'un et l'autre renommés jusqu'à la fin en Israël parmi les adorateurs fidèles, l'un et l'autre payés, dès cette vie, de leur constante piété par l'infinie consolation de pouvoir contempler *le Saint du Seigneur* (*Ibid.*) et le montrer à la Judée. Ils ne languiront plus dans la longue attente du Messie. Le moment après lequel ils ont tant soupiré est enfin venu. C'est maintenant, Seigneur, s'écrie le saint vieillard, c'est maintenant que vous laisserez mourir et paix votre serviteur, selon la promesse que votre miséricorde lui en a faite : *Nunc dimittis servum tuum Domine secundum verbum tuum in pace.* (*Ibid.*) Tous mes vœux sont remplis; mes yeux voient celui que n'ont pu obtenir les ardents désirs des patriarches, que contemplaient de si loin les prophètes : qu'attends-je de plus? Je puis dire sans regret un éternel adieu à la terre, puisque j'ai pu jouir de l'aspect de mon Sauveur : *quia viderunt oculi mei salutare tuum.* (*Ibid.*) Les peuples se sont égarés dans leurs voies malheureuses. Pour vous, Seigneur, touché du déplorable état où les passions les ont réduits, vous leur avez destiné votre Fils unique pour être exposé désormais à leur vue : *quod parasti ante faciem omnium populorum.* (*Ibid.*) Il est la lumière qui les éclairera, il saura se faire jour à travers les voiles sombres qui les enveloppent : mais c'est à la nation chérie que vous réserviez l'avantage de le donner au monde; il est particulièrement l'honneur et la gloire de votre peuple d'Israël : *lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel.* (*Ibid.*)

Pendant que Siméon s'abandonne aux

mouvements de sa joie, Anne, dans une pareille allégresse, bénit le Seigneur de la venue du divin Messie, et en parle avec transport à tous ceux qui attendaient la Rédemption tant promise : *et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel.* (*Luc.*, II.)

Voilà les deux exemples de persévérance, et de persévérance couronnée, même ici-bas, qui nous sont offerts. Ne pensons pas qu'il nous soient mis au hasard devant les yeux; et que ce soit sans dessein, que l'Esprit-Saint interrompt en quelque sorte la suite du sacré récit, pour faire un éloge accompli de Siméon et d'Anne, sans dessein que Dieu leur montre par préférence le désiré d'Israël à sa première entrée dans le temple, et leur ménage la douce satisfaction de lui rendre témoignage. Non, non; âme inconstante dans le service du Seigneur, voyez-vous ces deux cœurs, également votre modèle et votre honte? Nés aussi bien que vous avec le funeste levain de la concupiscence, ils ont été exposés comme vous aux attaques des passions; comme vous ils ont eu à résister au torrent de la coutume et du mauvais exemple; et ni les penchants de la nature, ni le feu de la jeunesse, ni la contagion d'un monde pervers, n'ont pu dans tout le cours de leur vie les détourner des voies de la justice. Mais voyez-vous dans la faveur que le ciel leur réservait, avant la mort, une récompense anticipée de leur vertu toujours ferme et invincible? n'éprouveriez-vous pas, si vous étiez fidèles comme eux, mille effets délicieux de la bonté du divin Maître? N'auriez-vous pas du moins l'avantage de finir vos jours dans cette heureuse paix qu'ils ont goutée avec tant de surabondance au bout de leur course, et ne pourriez-vous pas dire à votre tour : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace* (*Ibid*), c'est maintenant, Seigneur, que vous laissez sortir votre serviteur de ce lieu d'exil dans les douces consolations que vous avez promises, à la mort, à ceux qui vous servent.

Après tout, mon cher frère, il s'agit pour vous de bien plus que de cette paix aimable, puisqu'il s'agit de votre bonheur éternel. Rien ne sert d'être quelque temps au Seigneur, si l'on n'a le mérite de mourir dans la justice; et pour pouvoir espérer de mourir dans la justice, il faut, à l'exemple de Siméon et d'Anne, la pratiquer constamment. Commencez, hâtez-vous de vous remettre pour toujours sous le joug de cette loi sainte qu'il vous est si important d'observer, dût-il en coûter mille fois davantage à la nature. Jésus-Christ en s'y soumettant aujourd'hui vous y invite d'une manière aussi touchante que nouvelle; et songez que depuis qu'il s'est assujetti au précepte, c'est être doublement coupable que d'y manquer.

Mais ce qu'il a fait nous devient donc préjudiciable lorsque nous refusons de suivre ses traces? Je ne crains pas d'en convenir à la face de ces autels où réside la majesté souveraine : ce n'est point un blasphème, mes chers auditeurs, c'est seulement une terrible vérité que nous apprend Siméon dans ce mystère. Je le vois ce vénérable vieillard animé d'un saint zèle, prendre dans ses bras le Dieu enfant qu'il présente avec transport à l'Eternel. Ciel et terre témoins! soyez attentifs; celui qu'il porte est le maître intérieur qui l'inspire et qui le fait s'écrier : *positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel* (*Ibid.*), cet enfant divin est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël.

Et plût encore au ciel que le nombre des uns et des autres fût égal! Hélas, une désolation presque générale couvre la face de la terre, presque *toute chair a corrompu sa voie.* (*Gen.*, VI.) La loi du monde, la loi des passions, trouvent à peine quelque ennemi capable d'une ferme résistance, la loi sainte trouve à peine quelque observateur. Je cherche des chrétiens dans le sein du christianisme même. Est-ce là *le peuple choisi, la nation sainte* (*I Petr.*, II), la postérité des premiers fidèles? Les persécuteurs ont disparu, il est vrai; le sang ne coule plus sous le glaive homicide des tyrans. Ah! l'avarice l'ambition, la volupté, ont pris la place des Dèce et des Dioclétien. Elles font aux âmes infiniment plus de mal qu'ils n'en faisaient avec leurs fers et leurs feux aux corps livrés à leur rage : elles attaquent tous les cœurs, et elles donnent la mort presqu'à tous ceux qu'elles attaquent. Pour nous, ô mon Dieu, nous ne voulons plus être leurs esclaves. Pleins du mystère de ce jour, et mieux instruits sur ce qu'il renferme, nous sommes trop touchés des grands sacrifices qui vous y sont faits, des grandes leçons qui nous y sont données, pour différer plus longtemps l'immolation que vous attendez de nous. Nos corps seront le temple; nos cœurs l'autel; nos œuvres, nos paroles, nos pensées, nos peines, nos satisfactions, l'offrande; nos prières l'encens; notre volonté le sacrificateur; nos passions la victime; notre amour le bûcher; et notre récompense enfin, la possession de vous-même. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

## SERMON II.

### *Pour le premier dimanche de Carême.*

#### SUR LA TENTATION.

*Prêché aux nouveaux convertis, en* 1732.

Ductus est Jesus in desertum a spiritu, ut tentaretur a diabolo. (*Matth.*, IV, 1.)

*Jésus fut conduit par l'esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon.*

Pour les hommes charnels et les prétendus sages du siècle, quel sujet d'étonnement qu'un Dieu en butte aux attaques redoublées du tentateur! Mais pour le chrétien instruit ou qui veut s'instruire, quel sujet d'actions de grâces et de réflexions salutaires, que ce Dieu même aux prises avec l'ennemi de nos

âmes! Car, essentiellement saint comme vous le fûtes toujours, ô mon Sauveur! exempt de la concupiscence, qui est la source du péché, et, par conséquent, incapable d'un penchant même involontaire pour le mal, pourquoi fûtes-vous tenté au dehors, sinon parce que vous le voulûtes; et pourquoi le voulûtes-vous, sinon pour nous servir de modèle dans les tentations, pour nous mériter la grâce de sortir victorieux du combat, à votre exemple? O vous, qu'ont ici assemblés des motifs de charité et de zèle! vous, leurs frères naguère errants, qui êtes l'objet de leur attention et de leurs soins, vous tous enfin qui m'écoutez, entrez dans les vues de l'Eglise, lorsqu'elle vous fait considérer votre divin Maître aux prises avec le tentateur, dans le désert. Il s'y est retiré, dans ce désert, pour vous apprendre à fuir le péril, ce qui suppose qu'il est des dangers auxquels il veut que la prudence chrétienne vous dérobe; et toutefois, il est tenté, pour vous apprendre qu'il n'y a point de lieu ni de temps où vous ne puissiez l'être, puisqu'il l'a été. Deux sortes donc de tentations: celles qu'on trouve sans s'y exposer, et celles qu'on ne trouve que parce que l'on s'y expose; et toutes absolument se réduisent à ces deux espèces. On ne serait point vaincu dans les premières, si l'on veillait sur soi-même; on ne succomberait point dans les secondes, si on les fuyait. Saisissez mon dessein. Je vais m'appliquer à vous décrire les tentations qu'on ne saurait éviter, et vous montrer la nécessité de la vigilance chrétienne; je vais vous faire voir celles qu'on peut éviter, et vous montrer la nécessité de la fuite. Veuille Marie s'intéresser à l'entreprise. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Par le crime du premier homme, dit l'Apôtre, *le péché est entré dans le monde* (*Rom.*, V); il en a fait sa conquête et le théâtre de ses victoires, et il y dominera jusqu'au grand jour que le Dieu vengeur viendra lui marquer sa vraie place au fond des enfers. En vain prétendrait-on se mettre à couvert ici-bas de toute attaque spirituelle, de toute sollicitation au mal. *Préparez*, dit l'Ecclésiastique, *préparez votre âme à la tentation* (*Eccli.*, II), en entrant au service du divin Maître. En effet, chrétiens, quelle paix espérer dans un temps fait pour la guerre? L'exemption des difficultés et des obstacles dans l'affaire du salut renverserait absolument les voies que Dieu a choisies pour conduire ses élus; et le royaume du ciel ne s'enlèverait plus par la violence. Disons plus, une pareille condition entraînerait une autre sorte de dangers; l'uniformité et le repos rendraient toutes nos actions languissantes; l'habitude et la coutume prendraient la place de la charité, qui nous fait toujours tendre à Dieu, et l'âme n'étant point réveillée par la nécessité de combattre, tomberait, par le poids de la nature, dans une tiédeur funeste. Mais que n'ajouterait point encore un tel état aux séductions de l'amour-propre? Déjà trop enclins à nous attribuer les salutaires dispositions que nous sentons en nous, pourrions-nous nous défendre de la haute et flatteuse idée de nous-mêmes, et ne pas nous laisser emporter au vent de l'orgueil? Nous prendrions pour naturelles des vertus acquises sans peine, et oubliant ce que nous devons à la grâce, nous oublierions nécessairement ce que nous sommes. En effet, demandez à saint Paul la cause des épreuves humiliantes où il se trouve, et il vous dira que Dieu l'ordonne ainsi, de peur que la grandeur de ses révélations ne lui enfle secrètement le cœur: *Ne magnitudo revelationum mearum extollat me.* (II *Cor.*, XII.) Les périls qui nous environnent sont donc entrés dans les vues du Père des miséricordes; et ce bon Maître, qui fait tout tourner en faveur de ses élus, nous a mis au milieu même des écueils pour nous sauver: *Quoniam acceptus eras Deo necesse fuit ut tentatio probaret te.* (*Tob.*, XII.) Tremblons, craignons-les ces écueils, et pour les craindre, reconnaissons-les. Tentations inévitables, dont la source est en nous; tentations inévitables, dont la source est dans les objets qui nous environnent; tentations inévitables, dont la source est dans notre état particulier et dans les situations différentes de la vie. Que de pressants motifs pour nous engager à la vigilance, et que Job avait bien raison de dire que notre vie *n'était qu'une guerre continuelle sur la terre!* (*Job*, VII.) Le simple détail va vous faire voir tous les combats que vous avez à rendre, et tous les moyens que vous avez de triompher.

J'ai dit d'abord: tentations inévitables dont la source est en nous... Mais souffrez que je m'interrompe, chrétiens auditeurs. Je pense tout à coup à ce que dit l'Ecriture, que *le Seigneur tenta Abraham, qu'il tenta Israel dans le désert* (*Gen.*, XXII); et je doute si je n'aurais pas dû ajouter aux trois autres cette quatrième sorte de tentations, qui viennent de Dieu lui-même... Non, je ne l'ai pas dû. Le sens dans lequel l'Ecriture nous apprend que Dieu tente quelquefois ses serviteurs est qu'il leur ménage des épreuves pour les instruire, pour affermir leur vertu et en justifier la solidité aux yeux des hommes: or, je ne viens vous entretenir que des tentations proprement dites, qui induisent au péché, des tentations dont parle l'apôtre saint Jacques, quand il nous crie: *Que nul de vous ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente.* (*Jac.*, I.) Ainsi, laissant là celles où la vertu est simplement exercée sans être excitée au mal, je me borne aux seules idées que j'ai offertes, et je reprends.

J'ai donc dit d'abord: tentations inévitables, dont la source est en nous, et qui naissent du fond de notre nature corrompue. Hélas! pour être portés à violer les divins commandements, nous faut-il des objets étrangers? Rien ne prévient-il le consentement de notre volonté faible et chancelante? L'imagination est-elle assujettie à la raison? Le corps ne porte-t-il point toujours les im-

pressions du péché? L'orgueil ne semble-t-il pas comme attaché à la substance de notre être? Complices de la faute du premier homme et héritiers de la concupiscence qui en est la peine, c'est dans notre cœur que nous portons la cause fatale de la plupart de nos maux spirituels. Nous sommes le principe des passions dont nous nous rendons les esclaves... *Unusquisque tentatur a concupiscentia sua.* (*Jac.*, I.) De là la nécessité d'opérer notre salut avec crainte et tremblement, comme parle le grand apôtre; l'éternel et rude combat qui le faisait gémir dans la prison de sa chair mortelle, le dégoût de la vie, les impatiences de la mort qu'ont eue tant de saints, alarmés de se voir continuellement exposés au danger de perdre leur Dieu; de là enfin les chutes surprenantes de quelques justes; terribles, mais utiles exemples, qui nous avertissent d'être toujours en garde contre nos faiblesses, et de nous mettre les premiers au nombre de nos ennemis.

Ajoutez à cela les piéges du tentateur; car, quoi qu'en dise l'incrédulité orgueilleuse, il est faux qu'il ne se passe rien en nous que de purement humain; *et ce n'est pas seulement contre la chair et le sang que nous avons à combattre* (*Ephes.*, VI), dit l'Apôtre. Ouvrons les yeux de la foi sur le grand ennemi de nos âmes, et ne soyons point surpris de le voir si obstiné à nous exciter au mal, lui qui, tout convaincu qu'il était déjà de la sainteté de Jésus-Christ, s'il ne l'était encore de sa divinité cachée, osa néanmoins le tenter de sensualité, en s'efforçant de l'engager à changer en pain des pierres; d'avarice, en lui promettant tous les royaumes de la terre; de vaine gloire, en voulant lui persuader de se jeter du haut du temple en bas, pour montrer, par une chute sans blessure, son crédit auprès de Dieu... Je me rappelle ici, chrétiens, le portrait que nous fait l'Ecriture de cet adversaire redoutable, *qu'aucune puissance n'égale*, dit-elle, *sur la terre.* Il est tantôt lion et tantôt serpent; il joint l'adresse à la force, et ce qu'il ne peut emporter par violence, il cherche à le gagner par surprise. Pendant que, d'une part, il porte le trouble dans nos sens, et qu'il embrase notre imagination par ses prestiges, de l'autre, il exagère à nos esprits les charmes des plaisirs, la peine de combattre sans relâche, la facilité d'un entier pardon. Invisible, rien ne l'annonce; pénétrant, rien ne l'aveugle; audacieux, rien ne l'effraye; opiniâtre, rien ne le rebute; immortel, rien ne le détruit. Toujours les yeux ouverts sur nous, il s'applique à découvrir ce qui se passe en nous; il observe attentivement nos dispositions présentes, il étudie nos humeurs, il se sert de nous-mêmes contre nous-mêmes.

Quelle erreur, si nous pensons qu'avec un tel ennemi notre négligence ne nous sera point nuisible, et que lorsqu'elle lui livre la porte de notre cœur, il oubliera d'y entrer et de s'en saisir! Elle lui offre le moment favorable, et il profitera de la conjoncture; elle lui laisse entrevoir le faible de la place qu'il veut prendre, et c'est par là qu'il l'attaquera; elle nous expose à ses traits sans défense, et il nous portera le coup mortel. Aussi le Sauveur du monde nous fait-il à tous tant que nous sommes un devoir indispensable de veiller: *Omnibus dico vigilate*, et de veiller en tout temps: *Vigilate omni tempore.* (*Luc.*, XXI.) Mais peut-être ne concevez-vous pas bien, mon cher auditeur, à quoi vous oblige ce précepte de la vigilance chrétienne; peut-être que vous ne savez pas assez ce que c'est que veiller sur soi. C'est posséder son âme, s'observer, se voir agir, sans cesse attentif aux mouvements de la concupiscence rebelle, corriger ses pensées et arrêter ses désirs; c'est se tenir continuellement en esprit devant le Seigneur, à l'exemple du Roi-Prophète, qui se munissait avec soin de la pensée de son auguste présence: *Providebam Dominum in conspectu meo semper.* (*Psal.* XV.) C'est avoir l'œil intérieur toujours ouvert à la lumière de la foi, qui nous découvre les objets frappants de l'autre vie, le ciel, l'enfer, l'éternité, et nous enseigne l'usage que nous devons faire des créatures pour notre salut, et celui que le démon en fait pour notre perte; la fin de Dieu qui nous les donne, et le dessein de notre ennemi qui nous les présente. Veiller sur soi, c'est avoir les oreilles du cœur attentives à la voix de Dieu, écouter tout ce qu'il dit, ou en secret par lui-même, ou au dehors par ses ministres sacrés; c'est le consulter sur la conduite qu'on doit tenir, lui demander ses grâces. Veiller sur soi (car voici ce qu'embrasse encore la vigilance chrétienne), c'est s'appliquer à dévoiler les mystères de son amour-propre, se pénétrer d'un vif sentiment de son néant, s'interroger sur les motifs comme sur les actions, se punir de ses moindres fautes en juge sévère; c'est, en un mot, employer les moyens les plus capables de nous rendre victorieux de tout ce qui nous porte au péché. Or, rendez-vous justice, mon frère: laquelle de ces dispositions, toutes si nécessaires pour ne pas tomber, pouvez-vous dire être la vôtre? Eh! le moyen qu'avec cette dissipation continuelle, avec cet esprit qui n'est jamais chez soi, vous preniez garde à tout ce qui se passe au dedans de vous, que vous soyez le maître des mouvements de votre cœur, et qu'il ne se prête point aux fantômes séduisants d'une imagination que vous laissez en pleine liberté? L'attention la plus grande suffit à peine pour le tenir, ce cœur, dans la dépendance; et vous, qui négligez absolument le soin de le captiver, comment vous refuseriez-vous à ses penchants et à ses faiblesses? Vous le voyez, vous avez tout à craindre de cette masse de corruption, où le malheur d'une origine criminelle a mis, dès votre premier instant, le levain du péché; et toutefois, aussi ingénieux qu'attentif à flatter vos sens, vous leur aidez à usurper un injuste empire sur l'esprit qui devrait les assujettir; votre mollesse prête au démon de nouvelles armes contre vous.

Ce n'est pas tout, cependant, que les tentations dont le principe est en nous-mêmes. Autres attaques à soutenir de la part du siècle, et c'est ce que j'appelle tentations inévitables, dont la cause est dans les objets qui nous environnent. Nous vivons dans le monde, mes frères, mais *nous ne devons pas être du monde* (I *Cor.*, VII), ou Jésus-Christ nous frappera des anathèmes qu'il a cent fois lancés contre lui. Nous vivons dans le monde: et que signifie cela, sinon que liés à d'autres hommes, obligés par les bienséances et les devoirs de la vie civile, de converser avec eux, nous devons être continuellement sur nos gardes, je ne dis pas seulement avec les méchants, avec qui toute relation nous est interdite, à moins d'une nécessité indispensable, mais avec les personnes mêmes sages et réglées. Leur commerce quelque innocent qu'il soit d'ailleurs, de combien de fautes peut-il nous devenir l'occasion! Occasion de refroidissement de notre part, s'ils ont pour d'autres des préférences dont notre amour-propre soit blessé; d'altercations dangereuses, s'ils nous contredisent; de manières dures, si les leurs nous paraissent incommodes; de vanité, si nous avons quelque avantage sur eux; de flatterie, s'ils nous sont supérieurs en toutes choses; de discours moqueurs, si nous leurs connaissons des défauts; d'imitation aveugle, s'ils en ont que nous ne sachions pas connaître..... Nous vivons dans le monde: n'est-ce pas dire qu'autant d'objets que nous voyons sont presqu'autant de sujets de tentation pour nous, par les sentiments de faux respect humain, d'envie, de haine ou d'amour que nous inspire leur présence? Que veut dire cela, sinon que nous sommes sur une mer orageuse où l'on ne voit de toutes parts qu'écueils pour la vertu, parce que ce ne sont de toutes parts qu'occasions de péché qui sollicitent la vertu. *Concupiscence de la hair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie* (I *Joan.*, II); voilà le monde avec ses traits les plus marqués, nous dit l'apôtre saint Jean. Spectateurs tranquilles mettons-nous à l'écart, et considérons un moment ce qui s'y passe. Voyons les mortels aveugles se dégradant eux-mêmes, courir après leurs chimères, tourner sans cesse ici-bas comme dans un cercle perpétuel d'illusions et d'erreurs; voyons sous de beaux dehors les vices usurper les noms des vertus, l'orgueil passer pour grandeur d'âme, la cruauté honorée du titre de valeur, et la dissimulation de celui de politique; voyons *la chaire de pestilence* (*Psal.* I) dont parle le Prophète, le triomphe des passions, la volupté flatteuse sous mille formes différentes attirer dans ses piéges les enfants des hommes, l'impiété fière de ses progrès répandre dans les esprits les plus affreuses maximes, l'idole de l'ambition recevoir les vœux de ceux-ci, ceux-là sacrifier à l'idole de l'avarice, et toutes les créatures, par un renversement étrange, servir à la concupiscence et à la convoitise des hommes. Enfin, parmi tant de tentations différentes les plus vertueux quelquefois, (ô jugements impénétrables de mon Dieu!) quelquefois eux-mêmes cédant aux amorces du plaisir, ou entraînés par le torrent de la coutume et par la peur des railleries des méchants.

Qu'opposer donc à ce monde corrompu où nous marchons sur les bords des précipices, où les chutes sont pour la plupart des hommes aussi fréquentes que les dangers, où tout nous éloigne du bien et nous porte au mal? que lui opposer dis-je? La solitude du cœur, c'est-à-dire, un cœur vide des choses de la terre, et uniquement occupé des choses du ciel; un recueillement de notre âme, qui pendant qu'au dehors nous nous trouvons engagés à communiquer avec nos frères, ne nous laisse jamais perdre de vue l'unique fin digne de nos empressements et de nos pensées vers Dieu. Qu'opposer au monde et aux objets séducteurs qu'il présente? La pénitence, le crucifiment de la chair, le jeûne, mais le jeûne plus continûment, plus indispensablement dans cette sainte quarantaine, où Jésus-Christ, qui nous en donne tout à la fois et l'exemple et le précepte, veut que nous nous ménagions des forces spirituelles pour le temps qui suit. Qu'opposer au monde et à ses maximes? Les saintes maximes de l'Evangile. C'est par là que bien d'autres se sont sauvés au milieu des écueils du siècle, et qu'il s'en trouve encore qui se garantissent de l'air empesté qu'on y respire. Ainsi, mon cher frère, le monde, par le vain éclat de ses pompes, vous sollicite-t-il de courir après les biens périssables, et de vous y attacher? Ouvrez le trésor des paroles de vie, lisez et voyez: il est écrit que les richesses sont l'instrument de la perte d'une infinité d'âmes, et que leur effet le plus ordinaire est d'éloigner de Dieu ceux qui les possèdent. En voyant des hommes heureux en apparence et plongés dans les délices, êtes-vous tenté de secouer le joug pénible de la vertu? Lisez et voyez, il est écrit *que les violences qu'il faut se faire n'ont nulle proportion* avec le prix que la foi nous promet, et qu'il n'y aura de récompense que *pour ceux qui persévéreront jusqu'à la fin.* (II *Cor.*, IV; *Matth.*, X.) La malice des hommes aiguise-t-elle ses traits envenimés contre vous? La calomnie vous poursuit-elle? L'injustice cherche-t-elle à vous dépouiller, et écoutant une sensibilité naturelle dont vous ne pouvez plus vous défendre, êtes-vous sur le point de vous livrer à l'impatience et au murmure? Lisez et voyez, il est écrit, qu'*heureux sont ceux que persécute le monde* (*Matth.* V) et qu'ils vont par les voies les plus rudes au terme heureux ou l'éternelle miséricorde les attend: *Scriptum est....* (*Matth.*, IV.) Et remarquez-vous, dans l'évangile de ce jour, comme quoi Jésus-Christ, par autant d'oracles tirés des Livres saints, repousse les attaques réitérées du démon? Il voulait nous apprendre, disent les Pères, de quels secours est contre la tentation la lecture des divines Ecritures.

Tels sont les grands moyens de triompher de ces tentations inévitables dont la source est hors de nous, et que le monde nous cause.

J'ai dit qu'il y en avait d'une troisième espèce: ce sont celles qui naissent de l'état particulier où l'on se trouve engagé. Dans cette proposition générale, mes frères, ne pensez pas que je comprenne les périls de certains états que la religon condamne et qui ne sont point de l'ordre établi par la Providence. Ne pensez pas même que je veuille parler des périls de professions que cet ordre à la vérité renferme, mais où on n'a été appelé que par ses propres conseils. Il me suffit de vous dire en passant que si, seul auteur de votre vocation, vous aviez pris un état dont vous ne pourriez pas remplir les devoirs, il faudrait vous résoudre à le quitter pour peu que la chose fût possible. Cet homme qui n'aurait point les talents que demande l'administration de sa charge, cet autre qui trop faible ne serait point à l'épreuve des dangereuses occasions auxquelles la sienne l'expose, seraient obligés l'un et l'autre à renoncer à leur état, à moins que leurs engagements ne fussent d'une nature à ne pouvoir être rompus. Il faudrait alors chercher, dans la mortification, un remède à sa faiblesse; Dans l'étude et le travail assidu, les lumières et l'expérience qu'on n'aurait pas; dans le conseil des sages et des personnes éclairées, des secours, des instructions nécessaires.

Mais pour ne point passer les bornes que me prescrit l'exactitude dans le sujet que je traite, je parle uniquement des dangers attachés à l'état de vie qu'on a dû embrasser, et qu'on a embrassé en effet. Dieu en faveur de ceux qu'il y a placés, n'en ôte point de ce qu'il y a naturellement de périlleux, parce que Dieu ne s'est nullement engagé à faire tous les jours de nouveaux miracles. Il appela autrefois à la cour de Pharaon, Moïse dont il devait faire le ministre de ses miséricordes sur son peuple gémissant, et la cour de Pharaon, corrompue, réprouvée, n'offrait à Moïse que de pernicieux exemples. Il choisit Josué pour établir Israël dans les champs fortunés de Chanaan; et Josué qui ne pouvait s'y frayer un chemin que par le glaive, eut à éviter tous les écueils de la profession des armes. Il destina Esther à sauver les restes du peuple juif de la haine d'Aman qui en avait juré l'entière ruine, et pour cela Esther honorée de la tendresse et de la main d'Assuérus vécut au milieu des vaines pompes et des plaisirs séducteurs. Dieu qui n'a pas fait pour les plus grands saints un genre de vie exprès à l'abri de toute tentation, ne l'a pas fait en particulier pour vous, mon cher frère. Depuis le trône jusqu'aux dernières conditions de la vie privée, tentations plus ou moins fréquentes, plus ou moins dangereuses; mais qu'on me montre un état, une situation qui en soient exempts! Grands du monde! dieux de la terre! voyez les piéges que la flatterie et la volupté vous tendent de toutes parts. Quand on peut impunément se livrer à ses passions, est-il aisé de leur donner un frein? riches! que n'avez-vous point à craindre de l'oisiveté, de la vie commode qui amollit, qui allume le feu impur, qui rend le cœur si insensible aux besoins des malheureux, parce qu'il n'est sensible qu'au plaisir? pauvres! vous êtes exposés aux conseils pernicieux de l'indigence, au désir inquiet et impuissant des biens fragiles dont l'éclat vous séduit. Pendant que les riches, secrètement misérables, s'en rendent les esclaves, qu'il est dangereux que vous ne les regardiez ces biens en idolâtres, et que vous n'écoutiez les sentiments de haine ou de jalousie qu'inspire contre les autres la vue d'un prétendu bonheur qu'on ne partage point avec eux! Supérieurs! combien de fois l'indocilité de ceux qui doivent vous être soumis donne-t-elle lieu en vous à la passion et à la colère? L'esprit de hauteur, l'injuste préférence, l'acception des personnes qui semblent comme attachées à l'honneur de commander, sont autant de défauts contre lesquels il vous faut être toujours en garde si vous voulez vous en garantir. Inférieurs! la contrainte humiliante d'obéir, la peine de contenter des esprits inquiets et difficiles vous exposent mille fois aux mouvements de l'impatience et à la tentation d'une révolte au moins intérieure. Pères de famille! des chagrins domestiques, les fautes de vos enfants, la conduite équivoque ou le caractère fâcheux de cette épouse ne cessent peut-être de vous exercer, vous sont une occasion éternelle d'emportement et de violence. Magistrats! la force de la sollicitation ou de l'intérêt met si souvent votre intégrité aux plus grandes épreuves. Hommes d'étude! craignez, car il est rare que vos pareils n'y succombent pas, craignez la vanité secrète et l'égarement funeste des pensées de l'esprit humain. Hommes employés aux affaires du prince! que! appas dangereux, que la facilité d'une fortune aussi rapide qu'illégitime, qui s'offre à vos désirs. Hommes engagés dans la profession du commerce! que de tentations différentes y trouve la droiture, la bonne foi! Vous-mêmes, ministres sacrés, pasteurs des âmes! dites-nous si le soin de les conduire n'a pas pour vous ses dangers. Vous, hommes cachés dans l'ombre du cloître! si vous êtes séparés de la corruption du siècle et à l'abri de ses traits empoisonnés, la différence des humeurs, la singularité des caractères, que sais-je? Des ordres dictés peut-être quelquefois par le caprice, sont pour vous des occasions de dégoût, d'abattement et de répugnance dans votre retraite.

Un plus long détail serait inutile. Vous ne pouvez vous empêcher de convenir que chaque état a ses périls, ses occasions de chute; et le mal est, que dans le vôtre vous vivez comme s'il n'y en avait nullement. Il est vrai que le Dieu de miséricorde qui vous y a placé est toujours disposé à vous sou-

tenir par sa grâce, et qu'il ne la refusera jamais à qui sait connaître sa vocation et la suivre quelle qu'elle soit. On a vu et l'on voit encore des cœurs d'une vertu à l'épreuve des engagements et des séductions de la cour, des hommes vainqueurs d'eux-mêmes comme de l'ennemi dans la licence des armes, des magistrats incorruptibles, les juges et les modèles des peuples : heureux et admirable effet des grâces que Dieu a attachées aux emplois même les plus périlleux pour ceux que sa providence y appelle. Pourquoi donc ayant lieu de croire que vous avez suivi votre destination, et que vous êtes ici-bas dans votre véritable place, vous voit-on échouer tant de fois contre les écueils de votre condition particulière? Ah! c'est que vous abusez des grâces générales de votre état, et que par là, vous vous rendez indigne d'une protection plus spéciale dont Dieu eût payé votre coopération; c'est que vous songez peu ou point du tout à implorer les secours efficaces et singuliers qui assurent la victoire. Non que je croie les secours ordinaires insuffisants à la faiblesse de l'humanité.... ne perdez rien de ceci, chrétiens auditeurs; car rien n'en est inutile à qui veut s'instruire. Dès lors que vous ne vous exposez point à la tentation, et qu'elle vient ou de votre état particulier, comme nous disons ici, ou de telle autre cause involontaire que ce puisse être, Dieu, par une suite de ce qu'il se doit, incapable de manquer à ses créatures, ne saurait souffrir, dit saint Paul, que vous soyez tenté au delà des forces qu'il vous donne : *Fidelis Deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (I *Cor.*, X.) Mais après tout, ces forces n'étant que l'absolu nécessaire, il n'est pas étonnant qu'il arrive que vous succombiez. Ce qui est étonnant c'est que vous vous mettiez si peu en peine de demander de plus grands secours à un Dieu plein de bonté, qui vous les accorderait, qui vous dirait intérieurement comme à l'Apôtre : Rassurez-vous, ma grâce vous suffit : *Sufficit tibi gratia mea* (II *Cor.*, XII); et vous la recevrez d'autant plus abondamment que votre faiblesse est plus en péril, et que c'est dans la faiblesse qu'éclate davantage ma puissance : *nam virtus in infirmitate perficitur.* (*Ibid.*) D'où vous devez conclure, mon cher auditeur, qu'il n'y a point de si forte tentation que vous ne puissiez vaincre par la prière, comme il n'y en a point à laquelle, sans son aide, vous ne puissiez succomber. Priez, et ne vous lassez pas, Dieu veut être vivement sollicité; il aime qu'on lui fasse instance, et nous en a si manifestement imposé l'obligation dans sa sainte loi! Qui a ici un intérêt plus cher, ou le Seigneur tout-puissant, de nous prodiguer ce qu'il a de plus précieux dans le trésor de sa miséricorde, ou nous, faibles créatures, *de recourir à son trône* (*Hebr.*, IV), et de le conjurer humiliées profondément devant sa face, de fortifier notre faiblesse? Oui, l'ardente prière est un moyen infaillible offert à tous les fidèles pour se conduire en sûreté dans les chemins glissants où ils sont obligés de marcher; ce sont là les meilleures armes d'un chrétien sollicité par la tentation qu'il ne peut fuir; tel a été dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau le principal appui des saintes âmes, que leur état et leurs emplois exposaient le plus. La prière, la prière. Par elle Daniel (cet exemple entre un grand nombre que nous en offre l'Ecriture, m'a toujours frappé), par elle Daniel se préservant de boire dans la coupe de prostitution que lui présentait Babylone, vécut parmi des courtisans voluptueux comme il eût fait à Jérusalem parmi les ministres du Très-Haut : *tribus temporibus in die adorabat sicut facere consueverat* (*Dan.*, VI) il s'était fait une religieuse coutume, dit le texte sacré, d'adorer trois fois le jour le Dieu de ses pères; faut-il s'étonner que le Seigneur sensible à ses besoins lui tendît d'en haut une main secourable pour le sauver des précipices qui s'ouvraient autour de lui? Prions donc, je le répète, chrétiens auditeurs, veillons. Nous avons vu les tentations inévitables qui nous rendent nécessaire la vigilance chrétienne : mais il en est que nous pouvons éviter; et pour les vaincre, reste à voir ce que nous avons à nous prescrire, la fuite.

### SECONDE PARTIE.

En entreprenant de vous décrire les tentations que l'on peut et que l'on doit fuir, je n'ai point en vue ces occasions funestes et plus prochaines qui nourrissent l'iniquité, qui retiennent infailliblement le pécheur dans l'abîme. Il s'agit uniquement de celles qui sont dangereuses pour l'innocence; et je dis, ou plutôt Jésus-Christ, d'après qui je parle; vous dit : *Celui qui aime le péril y périra.* (*Eccli.*, III.) Pourquoi? Parce que chercher la tentation, ou même ne point la fuir quand elle nous cherche, si l'on peut s'exprimer de la sorte, c'est ajouter à la violence de nos penchants; c'est risquer infiniment du côté de Dieu, dont les grâces ne sont pas faites pour justifier notre imprudence. Suivez-moi, je vous prie.

Avec quelle violence la tentation volontaire excite-t-elle, allume-t-elle vos passions, mon cher auditeur! Secrètement porté au mal, dès le jour qui vous vit naître; à votre faiblesse naturelle, vous ajoutez une faiblesse acquise : et vous vous promettez de résister où la force de mille autres succombe, ou la sagesse de mille autres échoue! Le monde vous plaît, ce monde *dont il faut user comme n'en usant point* (I *Cor.*, VII), dit le grand apôtre : ses folles joies et ses pompes vous enchantent. Ah! le dangereux ennemi que celui qui sait plaire! Les plus barbares tyrans furent-ils aussi redoutables avec leurs échafauds, que le monde avec ses perfides douceurs? Vous écoutez ses maximes, vous vous laissez emporter au torrent : vous aimez ces lec-

tures pernicieuses, où dépouillé de son horreur le vice ne vous est montré que par ses endroits agréables, plus séduisant selon qu'il est moins grossier; vous vous trouvez dans ces écoles de médisance, où se déchire avec art la réputation du prochain, et où l'on n'a de l'esprit qu'autant qu'on assaisonne ses discours du sel de la satire ; on vous voit tous les jours dans ces compagnies où se met en œuvre pour corrompre les cœurs tout ce que l'artifice prête d'attraits à la nature, tout ce que les regards ont d'empoisonné, tout ce que le langage a d'insinuant et de flatteur. Hélas, loin des charmes du siècle, dans les déserts affreux où on n'avait, ce semble, à craindre que les ours, tant de saints, malgré les surprenantes rigueurs de leur pénitence, n'ont pas laissé d'éprouver cette guerre intérieure dont parle l'Apôtre : mais vous, vous prétendez surmonter un penchant dont l'occasion volontaire augmente la violence ? Ce n'était pas ainsi que pensait le saint homme Job. Il avait fait, disait-il, *un pacte avec* ses *yeux* (*Job*, XXXI), afin que fermés aux faux appas des créatures ils n'en laissassent jamais passer les impressions jusque dans son cœur ; et c'est dans les mêmes sentiments que le Roi-Prophète conjurait le Seigneur *d'empêcher que ses yeux ne s'ouvrissent aux vanités attirantes du monde.* (*Psal.* CXVIII.) Il ne savait que trop par sa propre expérience le malheureux sort de qui s'expose; il n'avait que trop éprouvé ce que cause un regard imprudemment arrêté sur un objet dangereux; et depuis la chute d'Eve, effet de l'attention peu sage qu'elle prêta aux paroles du serpent, il n'y eût jamais de plus fameux exemple des tristes suites de la tentation volontaire.

N'allez point au reste prétexter votre rang, vos emplois, qui vous obligent, dites-vous, à voir et à être vus; qui demandent absolument que vous ayez connaissance de telles et telles affaires toutes délicates qu'elles sont pour votre salut. On convient que vous êtes exposés, on vous plaint. Mais enfin est-ce avec les yeux de la foi que vous regardez ce rang, ces emplois? C'est bien plutôt avec les yeux de la chair et du sang. Défaites-vous de vos aveugles préjugés, rectifiez vos idées, et nous dites quelle est donc la nécessité par laquelle, sous ce prétexte de bienséance et de devoir que vous étendez aussi loin qu'il vous plaît, vous soyez de toutes les compagnies, de toutes les parties de plaisirs ; que vous receviez chez vous toutes sortes de personnes ; que de toutes les sociétés vous preniez toujours la plus mondaine, de tous les divertissements le plus dangereux ; que sans songer que *l'ami des méchants leur ressemblera* (*Prov.*, XXVII), vous prêtiez l'oreille aux discours insensés d'une troupe de libertins, dont la bouche profane vous souffle insensiblement l'impiété et les flammes impures qui les consument. J'irai plus loin, et je n'en dirai pas trop. Des plaisirs innocents que le plus grand nombre peut prendre, doivent peut-être être interdits à tel d'entre nous, eu égard à la violence de ses penchants; car, selon la remarque de saint Grégoire, ce qui n'est pas une occasion de chute pour les uns, l'est quelquefois pour les autres; et sur cela chacun a une règle particulière à se prescrire devant Dieu qui le voit agir, et qui le jugera.

J'ajoute, qu'on doit d'autant plus fuir la tentation ; que ne pas le faire, c'est risquer infiniment du côté de Dieu... Qu'on consulte l'Ecriture, partout menaces terribles qu'il fait aux pécheurs de s'éloigner d'eux sans retour, de les livrer à leur sens réprouvé, de les aveugler et de les endurcir, *afin qu'ouvrant les yeux à la lumière ils ne la voient pas, et qu'entendant ils ne comprennent pas.* (*Luc.*, VIII ; *Isa.*, VI.)

Or, la même justice qui l'engage à en user de la sorte envers eux, ne la craignez-vous point, vous qui vous exposez par l'occasion à devenir comme eux? Vous qui toujours indolent lorsqu'il s'agit de prendre la fuite sans perdre temps à délibérer hors de saison, ajoutez encore à cette indolence une recherche empressée du péril; qui courez au précipice dont un Dieu vous défend d'approcher, qui volez vers l'ennemi qu'il veut que vous évitiez? Par quelle contradiction, dirai-je, ridicule ou impie, osez-vous après cela lui demander dans la divine prière de chaque jour, de ne point vous laisser entrer en tentation, vous qui appelez la tentation, et qui la faites venir de si loin, dit saint Bernard? Oh, qu'une telle conduite, une témérité semblable méritent d'être punies!

Mes frères, on vous a sans doute plus d'une fois cité à ce sujet l'exemple de l'infortuné Josaphat, avec bien d'autres également terribles. C'était le roi d'un peuple chéri de Dieu, lui-même agréable aux yeux du Seigneur par les sentiments d'une tendre piété et d'un zèle ardent pour son culte: mais pour avoir imprudemment mis en péril sa vertu et celle de ses sujets, par une alliance dangereuse avec l'impie Achab qui l'avait appelé à son secours : Malheureux prince, lui dit le prophète envoyé de Dieu, malheureux, qui avez fait alliance avec les ennemis du Seigneur, sachez qu'il a retiré de dessus vous sa main secourable, et que vous n'êtes plus pour lui qu'un objet d'indignation et de colère. . Les prophètes ne sont plus ; mais on peut bien, sans le don de prophétie, vous annoncer, hélas! avec trop d'assurance, mon cher auditeur, que l'occasion volontaire telle que nous l'entendons vous éloignera de Dieu ; elle le fera, car vous succomberez ; vous succomberez, car vous tentez le Seigneur : *Non tentabis Dominum Deum tuum.* (*Matth.*, IV.)

On le tente, chrétiens, en deux manières, ou par la défiance comme fit le peuple juif dans le désert, ou par la présomption, en s'exposant sans nécessité au péril comme vous faites. Pour peu qu'on y réfléchisse, il est aisé de sentir toute la présomption qu'il y a à croire qu'à mesure qu'on multipliera

ses imprudences, seront augmentés les secours d'en haut ; et que Dieu nous fortifiera d'autant plus que la tentation volontaire nous affaiblira davantage. Je ne viens point, par une témérité coupable, donner des bornes à ce qui n'en a pas, et raccourcir le bras du Tout-Puissant, *moi qui ne suis que cendre et que poussière.* (*Gen.*, XVIII.) Votre grâce, Seigneur, ne trouve rien d'inaccessible à son pouvoir ; elle arrête Saul respirant le carnage, et lui arrache les armes des mains ; elle va chercher Augustin jusque dans le sein même de la volupté et de l'erreur.

Mais sont-ce des coups ordinaires de la divine miséricorde, et de là que peut conclure en sa faveur l'imprudent qui expose sa faiblesse ? Qui lui a dit que Dieu était obligé de lui servir de guide, et de le mener comme par la main sur le bord de l'abîme où il marche ? Un homme ferait-il quelque usage de sa raison, qui sans nécessité affrontant les hasards et la mort, se flatterait d'une protection spéciale du ciel, et que Dieu favorable à son audace le couvrira de ses ailes ? Sodome allait être embrasée, et l'ange du Seigneur en avertit Lot : *Partez, ne vous tenez pas même aux environs de cette ville maudite* (*Gen.*, XIX) : Lot eût-il été excusable de refuser de fuir, et de demander que Dieu le préservât au milieu des flammes ? Dieu vous dit justement comme à Lot : Fuyez, éloignez-vous...

Et attention, de grâce, en cet endroit, à la conduite admirable que Jésus-Christ, connaissant notre cœur naturellement porté à la présomption, tient aujourd'hui pour nous instruire par son exemple. Il pouvait (réflexion bien solide d'un interprète du siècle passé), il pouvait, sans doute, donnant au tentateur les preuves de divinité que cet ange de ténèbres lui demandait, changer les pierres du désert en pain, se jeter du faîte du temple en bas, sans en recevoir le moindre mal, et confondre ainsi le démon, qui, par la hardiesse qu'il avait de le tenter, faisait assez voir, comme je le disais tantôt, qu'il n'avait encore aucune certitude que ce fût un Dieu. C'est pour notre instruction que Jésus-Christ se contente de lui répondre qu'il est défendu de *tenter le Seigneur* (*Matth.*, IV), c'est-à-dire, de lui demander sans nécessité des miracles. Des miracles ? Oui, mon frère, être dans une occasion réelle, une occasion qui réveille la passion ou qui la flatte ; y être sans nécessité uniquement parce qu'elle plaît, et ne pas y offenser Dieu, ce bonheur tient du miracle : quiconque s'y attend, compte sur une espèce de miracle ; et la chose est si vraie que j'ose vous défier de me citer soit avant, soit depuis la loi de grâce un seul exemple de la tentation volontairement et néanmoins impunément encourue, *non tentabis Dominum Deum tuum.* (*Ibid.*) Votre expérience, dites-vous, combat mes preuves, et triompher de la tentation volontaire n'est pas un effort aussi difficile que je le prétends. Quand vous parlez ainsi, mon cher frère, votre conscience en secret vous désavoue : est-ce là le langage que vous tenez dans le saint tribunal au ministre de votre réconciliation avec Dieu ? Vous alléguez alors l'attrait puissant, l'invincible attrait d'une occasion qui s'est rendue la maîtresse. Vous convenez que vous avez eu le malheur de vous y arrêter, et qu'elle vous a séduit, semblable à l'ennemi artificieux qui causa la perte du genre humain, *serpens decepit.* (*Gen.*, III.) On était de ces repas somptueux, où la délicatesse des mets, la différence des sexes, l'intempérance, la liberté des discours étaient aussi de la partie, et l'innocence qu'on y apporta y a reçu les plus mortelles atteintes ; on souffrait ou l'on rendait de ces visites suspectes où, sous le nom d'estime le fol amour s'est introduit insensiblement dans le cœur, et l'on ne s'en est aperçu qu'après tous les progrès qu'il lui fallait pour s'assurer sa conquête ; on se cherche et on ne se retrouve plus ; autrefois connu dans le monde par la régularité et la pureté de sa vie, on en est maintenant le scandale ; autrefois citée pour exemple de sagesse et de modestie aux jeunes personnes qu'expose le malheureux désir de plaire, on a démenti de si beaux commencements et perdu le fruit de sa conduite passée ; autrefois (grand Dieu !) digne autrefois du caractère redoutable dont on est revêtu et des autels que l'on sert, on est devenu un prodige d'iniquité à ses propres yeux, par une occasion funeste qu'on n'a pas fui, *serpens decepit.* (*Gen.*, III.) Mais non, artisan de son sort affreux, et vaincu parce qu'on a bien voulu s'exposer à l'être, ce n'est point à l'occasion, ce n'est qu'à soi qu'on doit s'en prendre.

Mais toute sorte de grâce me manque-t-elle dans les tentations volontaires ? On ne vous dit pas cela. On vous dit que les grâces que vous avez, Dieu ne vous les donna pas pour faire de vous un heureux téméraire, grâces qui ne coûtent pas moins que le sang de Jésus-Christ, et dont le prix vous est si peu connu ; grâces dont la conservation doit être pour vous une nouvelle raison de fuir, et dont vous vous faites une fausse raison d'exposer votre faiblesse ; grâces, en un mot, que vous méprisez, puisque vous les sacrifiez indignement à l'occasion, moins coupable si vous ne les aviez pas. Ah ! pour vous garantir du péril, qu'il vous faudrait des grâces d'une force bien supérieure, des grâces choisies, singulières, surprenantes ; des grâces qui ne dépendent point de vous, qu'on ne vous a point promises, et dont vous ne pouvez vous flatter en pareilles circonstances, sans offenser en quelque sorte la divine sagesse. Car de telles grâces, dit un Père, deviendraient le prétexte de l'audace et le fondement de l'orgueil humain. Eh quoi, l'homme indiscret, présomptueux, se rendrait le ciel comme tributaire ! Disposerait des secours efficaces de son Dieu, et le ferait agir à son gré ! Le Créateur prodiguant au hasard son assistance victorieuse servirait l'humeur et le caprice de ses créatures ! Non, non, n'attendez pas qu'il vous ramène vainqueur du combat, lorsqu'il ne

vous demande que la fuite et une prompte fuite. Il ne vous les abandonnera point pour justifier votre imprudence, ces grâces rares, extraordinaires dont il est jaloux. Il les accorde, je l'avoue; à qui ? aux chrétiens humbles, sages, prévoyants, qui se tournent vers lui dans le danger d'une tentation imprévue qu'il ne leur aura pas été possible d'éviter; il les réserve pour ceux qu'expose sa providence elle-même, et qu'il emploie à l'exécution de ses desseins éternels. Quand il envoyait ses prophètes au milieu des peuples corrompus et des villes dissolues; qu'il disait à Jérémie : *lève-toi et va porter mes ordres aux nations; tu paraîtras comme une ville forte et imprenable, comme une colonne de fer et comme un mur d'airain* (*Jerem.*, I); quand pendant les persécutions de l'Eglise il voulait que ses ministres allassent, assidus consolateurs, dans les prisons y exhorter, y encourager indifféremment l'un et l'autre sexe; quand il permettait que les tyrans, las de sang et de carnage, livrassent quelquefois par d'exécrables sentences les vierges chrétiennes à la brutale fureur du plus effréné; quand il faisait sortir les solitaires du fond de leurs cavernes pour aller effrayer de ses jugements les pécheurs, mettre fin aux scandales, ou soutenir les fidèles chancelants contre les efforts de l'hérésie : alors, alors une grâce forte, victorieuse répondait de tout. Mais quoi, vous sera-t-elle donnée, mon frère, dans ce commerce d'écritures mutuelles, où le cœur, malheureusement adroit à persuader le crime, s'explique à loisir, et fait passer jusqu'à son idole le poison dont il est infecté ? Vous accompagnera-t-elle dans ces entrevues secrètes où la vertu se trouve abandonnée à la merci de son ennemi ? Quoi ! dans ce jeu ruineux qui fait pâlir le spectateur le plus froid, elle vous défendra du désir furieux du gain, ou de la douleur désespérante de la perte, l'un et l'autre source de mille indignités coupables ? Elle vous suivra à ces spectacles, théâtre honteux des égarements des hommes ? et cependant sans elle résisterez-vous aux vives attaques qu'on y livre à l'innocence ? Que vous y fait-on entendre que le langage de toutes les passions, de l'ambition, de la vengeance, de la colère, de la haine, mais plus souvent qu'aucun autre, le langage du fol amour, et cela dans la bouche de personnes dangereuses, de qui les airs, les manières et la licence ordinaire des mœurs, sont sans doute une tentation plus grande encore, et un attrait plus fort pour le mal ? Que se propose-t-on autre chose que de vous agiter de transports indignes d'une âme chrétienne ? et vous-même, si le spectacle vous laissait froid et tranquille, au lieu de vous jeter dans le trouble et dans l'égarement, vous vous abandonneriez à l'ennui, vous vous plaindriez du calme où seraient vos passions manquées. Mais tout ce qu'il y a de plus capable de les réveiller est mis en œuvre : illusions pompeuses, discours enflammés et attendrissants, enchantements funestes, que de moyens diaboliques pour vous insinuer le poison ! Là, l'oreille est prise par l'harmonie, par les accents voluptueux *de ces enfants de Bélial* (II *Paral.*, XIII), qui vous étalent avec pompe les maudites maximes de leur morale; ici, et d'une et d'autre part également, la vue est fascinée par les objets, l'esprit gagné par l'artifice de la pensée et par le fard de l'expression, le cœur séduit par les sentiments les plus passionnés, l'imagination échauffée par les peintures les plus vives et les plus touchantes. On vous retrace mille criminelles intrigues pour vous instruire dans l'art malheureux de conduire les vôtres; on vous fait voir des incestes, des parricides, des perfidies, d'infernales fureurs; et comme si ce n'était pas assez pour vous corrompre que les exemples et les abominations de nos jours, on va chercher les horreurs des siècles passés, on joint à dessein la vertu avec le vice dans des hommes que l'on vous représente comme des héros et de grandes âmes, afin que vous ne rougissiez pas de leurs faiblesses; on vous arrache des larmes en faveur de ces fameux criminels dont s'éternise ainsi l'imitation avec la mémoire; on ne condamne un crime honteux que pour en justifier quelqu'autre plus éclatant et plus énorme peut-être aux yeux de la raison et de la foi. Venez nous dire encore que vous retrouvez vos premières dispositions au retour du théâtre; qu'une âme sage et maîtresse de ses plaisirs sait bien n'y contracter nulle maladie. Réponse qui ne vous justifierait point, fût-elle vraie; car, en ce cas, votre régularité même ne ferait qu'autoriser la témérité de tant de personnes à qui les spectacles sont toujours à coup sûr pernicieux, et, participant en ce point à leur conduite, vous vous rendriez comptable devant Dieu des suites malheureuses de leur imprudence. Mais j'ose vous le redire contre votre propre témoignage, vous recevez intérieurement l'impression des passions qu'on vous peint; ce qu'on cherche on l'aime, ce qu'on aime est approuvé et va au cœur. Vous ne vous apercevez pas du mal... Ah ! craignez-le d'autant plus qu'il avertit moins. Il est des chutes longues qui ont leurs préparations et leurs progrès. Les vérités de Dieu et les séductions du démon ont cela de commun qu'elles demeurent quelquefois cachées longtemps dans un cœur, sans y produire aucun effet sensible. Attendez le temps marqué : celles-là porteront des fruits de vie, et celles-ci des fruits de mort : *illud ut fructificet vitæ, istud ut fructificet morti.* (*Rom.*, VII.)

Il faut donc fuir, mes frères, et combien restera-t-il encore d'inévitables tentations dont la vigilance chrétienne seule peut triompher; il faut fuir, et ce qui est évidemment dangereux, et ce qui jusqu'ici vous le parut moins, je veux dire ces frivoles amusements, ces circonstances délicates, ces commerces équivoques, ces amitiés trop tendres, ces visites suspectes, ces entretiens qui d'abord innocents peuvent devenir criminels, ces vanités attirantes, ces piéges, ces dissipa-

tions, ces séductions, ces folles joies des enfants du siècle. Heureux ceux qui de bonne heure ont fui le siècle lui-même, pour en éviter les périls, et que Dieu cache *dans le secret de sa face.* (*Job*, XIII.) Votre cœur, forcé de se rendre, murmure et m'oppose en secret un dernier obstacle. Comment fuir des plaisirs si recherchés des autres, si doux et si aimables à leur gré, sans être bientôt l'objet de leur haine et de leur railleries? Vains prétextes. Malgré l'affreuse perversité, on rend encore pour reste de justice, un tribut d'estime à la vertu; et dût-on se déchaîner contre vous, avez-vous de plus cher intérêt à ménager que celui de votre salut, à le bien prendre, votre unique affaire? Disciple du divin maître, qui fut sans cesse en butte aux contradictions du monde, ne savez-vous pas qu'on n'est à l'un qu'autant que l'on renonce à l'autre, et que saint Paul n'a cru pouvoir plaire ici-bas aux hommes, sans perdre la qualité de serviteur de Jésus-Christ : *Si hominibus placerem Christi servus non essem.* (*Galat.*, I.) Ignorez-vous qu'il est venu cet Homme-Dieu, non pas pour apporter la paix de ses élus avec le monde, mais le glaive de séparation et la guerre, *non veni pacem mittere, sed gladium* (*Matth.*, X) : en un mot, qu'avez-vous à répondre à cet autre oracle de sa bouche : *Si votre œil vous scandalise, arrachez-le; si votre main vous scandalise, coupez-la et la jetez loin de vous* (*Matth.*, V); expressions surprenantes, pour vous mieux faire connaître l'indispensable obligation de fuir, dès que vous le pouvez absolument, toute occasion de péché, quelques charmes que vous y trouviez, quelque violence qu'il en coûte à la nature. Ingénieux que vous êtes à vous aveugler vous-même, le seriez-vous devenu jusqu'au point d'éluder la force de ces divines paroles, et de prendre pour simple conseil de perfection un précepte aussi formel que celui-là? Précepte, chrétiens auditeurs, qui vous oblige non-seulement pour vous, mais même pour ceux que Dieu vous a soumis, et dont vous êtes comptables à sa justice. Aujourd'hui il vous reproche par ma bouche, à vous qui devez faire en sorte que vos serviteurs soient aussi les siens, votre négligence à leur ôter tant d'occasions où vous savez que leur faiblesse est exposée; il se plaint à vous, qui êtes dans des obligations bien plus étroites encore, à l'égard de vos enfants, il se plaint que, les abandonnant sans crainte à eux-mêmes, vous les livrez ainsi aux périls de la fréquentation d'une jeunesse dissipée et corrompue. Presque accablés, dites-vous, du poids de vos affaires, qui sont en même temps les leurs, vous alléguez en vain des soins qui vous distraient de l'attention paternelle. Dieu veut que de toutes vos attentions, la plus grande soit celle de veiller sur leur conduite, et de garder de jeunes cœurs si susceptibles des impressions du vice; enfin, il veut qu'en empêchant que les autres se perdent par votre faute, vous songiez surtout à vous sauver. Pour vous conduire à travers les écueils au terme heureux où vous n'aurez plus à craindre que la tentation vous ravisse votre innocence et votre bonheur; sa divine parole vous fournit les deux maximes importantes que j'ai tâché de vous expliquer et que je vous répète. Y a-t-il quelque moyen de fuir? Fuyez, si vous êtes sage, la fuite est le seul triomphe. Est-il impossible de fuir? Veillez, la vigilance est la seule ressource. Et vous le ferez, je l'espère autant que je le souhaite. J'oubliais que je parle à des personnes plus recommandables encore par les vertus évangéliques que par les distinctions humaines, à des personnes que la Providence n'a mises dans un rang en vue, que pour y mettre en vue l'édification et l'exemple. Dans ce saint lieu où la charité vous appelle (2), vous venez contribuer de vos libéralités, au soutient de l'établissement le plus utile qu'imagina jamais la piété chrétienne. Qu'un surcroît de zèle vous engage à ajouter, s'il est possible, au don que vous destiniez; qu'au mépris de la cupidité, qui dit toujours : Ce n'est pas assez avoir, la charité plus forte, vous fasse dire : Ce n'est pas assez donner; et que vos frères, rendus aux larmes do l'Eglise dont ils étaient séparés, soient confirmés dans la foi qu'ils ont embrassée par l'épreuve des tendres sentiments qu'elle vous inspire pour eux. Leur indigence est d'autant plus digne de vous toucher, qu'elle est dans plusieurs une suite de leur retour, et qu'en même temps que la vérité puissante leur a arraché le bandeau, l'erreur irritée les a dépouillés. Que ces enfants d'Israël ne soient pas exposés à la tentation de regretter l'abondance de cette Egypte infidèle qu'ils ont quittée; soyez à leur égard les ministres de la Providence, associez-vous en quelque sorte, par vos secours, aux mérites de ceux qui les ont ramenés; et partagez un jour leur récompense. Au nom du Père, etc.

## SERMON III.

*Pour le second dimanche de Carême.*

SUR LA VÉRITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Hic est Filius meus dilectus in quo mihi bene complacui; ipsum audite. (*Matth.*, III.)

*C'est là mon Fils bien aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le.*

C'est, chrétiens, le glorieux témoignage que rend aujourd'hui à Jésus-Christ le Père céleste. Pendant que Moïse et Elie, l'un figurant l'ancienne loi, l'autre représentant les prophètes, paraissent aux côtés de cet Homme-Dieu sur la montagne; pendant que ceux de ses disciples qu'il avait amenés avec lui, charmés, surpris du prodige, éblouis de l'éclat de la gloire qui tout à coup l'environne, sont dans l'admiration et dans le silence; le Très-Haut fait entendre sa voix et leur déclare que c'est là ce Fils bien-aimé, l'objet éternel de ses complaisances, le divin Législateur qu'il a envoyé aux hommes, et l'oracle qu'il veut que l'on écoute. *Hic est Filius meus*, etc.

Cependant, mes frères, malgré un témoi-

(2) L'église des Nouveau-Convertis. On y fit une quête pour eux à la fin du sermon.

gnage si authentique du Père céleste en faveur de son Fils, nous ne savons que trop qu'il n'est pas écouté de tous au sein même du christianisme, ce Fils adorable qui parle à tous dans son Evangile, qui les instruit tous par la bouche de ses ministres; et quand je dis que tous ne l'écoutent point, je ne prétends pas dire seulement que tous n'ont pas la force de suivre la route épineuse qu'il leur trace; je veux dire aussi qu'il est parmi les chrétiens des apostats et des infidèles qui, comme la Synagogue obstinée, refusent de le reconnaître pour leur légitime législateur. Oui, telle est la mesure des abominations de nos jours, que Jésus-Christ est devenu parmi nous l'objet des contradictions de quelques-uns.

J'ai cette confiance, et j'aime à penser que c'est mon Dieu qui me l'inspire, qu'il n'y a ici personne qui ait misérablement renoncé à son Sauveur. Vous croyez, mes frères, mais savez-vous toutes les raisons que vous avez de croire? Mais avez-vous de quoi confondre dans l'occasion ces esprits superbes qui se font un honneur affreux *de blasphémer ce qu'ils ignorent?* (II *Petr.*, II.) Mais vous-mêmes, avez-vous une foi vive, sincère, inébranlable? Ou n'est-ce qu'une foi faible, languissante, un fantôme de foi? Ne regardez pas comme inutile pour vous le sujet que je me propose; car aux raisons dont sera accablé l'impie qui déclare la guerre à Jésus-Christ, je mêlerai quelques réflexions propres à toucher le chrétien coupable qui s'éloigne de Jésus-Christ; et c'est surtout pour vous donner lieu de vous reprocher intérieurement à nous-mêmes, au sortir de ce discours, l'opposition qu'il y a peut-être entre votre conduite et votre foi; c'est surtout, dis-je, dans cette vue que je veux vous démontrer la certitude de notre religion sainte.

Voici comme je l'ai conçu : Rien de plus solidement établi, et l'évidence même n'est pas plus sûre que la vérité de notre foi. Pourquoi? Parce qu'un homme, en qui éclate visiblement le caractère de la divinité, est venu la proposer, cette foi, au monde; parce que les disciples d'un homme si fort au-dessus de l'homme ont pu, aux dépens de leur vie, l'annoncer cette foi au monde; parce qu'ils en ont été crus, et qu'elle a triomphé, cette foi, de la prétendue sagesse et des puissances du monde. Nous l'allons donc considérer dans son auteur, dans ses premiers prédicateurs, dans ses rapides conquêtes.

La divine mission de Jésus-Christ.
La prédication des apôtres.
La conversion de l'univers.

Que faut-il de plus, et n'en est-ce pas plus qu'il n'en faut pour fermer la bouche à l'impiété, et justifier notre foi sans réplique? Tous nos discours, Seigneur, se rapportent à votre gloire, mais celui-ci plus directement encore, puisque j'entreprends d'y mettre en évidence la vérité du culte que nous vous rendons. Ces armes spirituelles qui vous sommirent autrefois l'incrédulité des philosophes et l'orgueil des césars, daignez me les prêter aujourd'hui pour renverser tout ce qui s'élève témérairement contre votre religion divine. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Avant d'entrer en matière, souffrez, chrétiens, que je vous rappelle trois réflexions que vous pouvez avoir faites plusieurs fois, et qui seules me paraissent bien dignes de toucher une âme droite et raisonnable.

Premièrement, remarquez où l'incrédulité prend sa source; c'est ou dans l'orgueil ridicule d'un esprit faux qui cherche à se distinguer par l'affreuse profession d'être libre d'un joug sous lequel tremblent les autres, qui s'imagine penser supérieurement en ne pensant point comme le grand nombre, et dont l'extravagance va jusqu'à soupçonner tout ce qu'il y a de fortes têtes de grossir secrètement son parti, dans l'idée, la pitoyable idée où il est que c'est avoir un titre marqué d'esprit, que d'être impie; ou bien l'incrédulité prend sa source dans l'ignorance d'un génie borné qui s'élève contre la science de Dieu, sans avoir même celle des hommes, et qui combat ce qu'il ne connaît pas; ou (et c'est la cause la plus commune) dans la corruption d'un cœur livré aux désordres les plus infâmes, qui ne pouvant vivre heureux et criminel tout ensemble sous le joug du christianisme, a voulu acheter un calme funeste aux dépens de la foi.

En second lieu, voyez si les dogmes de l'impiété ont rien de plus clair que les mystères de la religion; s'il n'est pas vrai qu'on retrouve en se révoltant plus de ténèbres encore qu'en restant fidèle, et qu'on cesse de croire sans que la raison y gagne; que dis-je? la raison s'en trouve infiniment plus confondue. De là vient que l'incrédulité se trouvant, quelque parti qu'elle prenne dans un embarras inexplicable, erre d'opinion en opinion, et change si souvent de système; le point fixe de nos lumières, c'est la foi.

En troisième lieu, quand il y aurait, ce qui n'est pas, autant de raisons pour combattre la religion que pour la soutenir, faites attention qu'en ce cas même le fidèle ne risquant rien, et l'incrédule risquant tout, ne pas croire serait toujours la souveraine folie. N'y eût-il, chrétiens, que ces trois réflexions en faveur de notre religion sainte, c'en serait bien assez, dit Richard de Saint-Victor, pour se soumettre à ses lois. Mais venez, ô mon adorable Sauveur! *auteur et consommateur de la foi* (*Hebr.*, XII.), venez en démontrer pleinement la certitude par les caractères évidents de divinité attachés à votre personne.

En effet, chrétiens (et saisissez les quatre idées que je vais vous offrir; elles feront tout le fond de cette première partie): en effet, que les impies nous disent, s'ils l'osent, qu'un homme annoncé plusieurs siècles avant sa venue, qu'un homme auteur d'une doctrine qui n'a rien que de céleste; qu'un homme qui n'a rien de caché; qu'un

homme qu., se disant le Fils de Dieu, opère, en confirmation de ce titre auguste, des prodiges où éclate la toute-puissance de Dieu ; qu'ils nous disent, s'ils l'osent, que ce n'est pas là un homme en qui se manifeste éminemment le caractère d'une mission divine, ou pour mieux dire, le caractère de la divinité même. Quatre preuves qui tirent une nouvelle force les unes des autres, et dont il s'agit de vous faire ici voir toute la solidité. Que le fidèle soit instruit, que l'incrédule soit confondu, que la religion triomphe. Reprenons.

J'ai dit d'abord un homme annoncé plusieurs siècles avant sa venue ; oui, Jésus-Christ a été dès les premiers âges l'objet des plus ardents désirs des patriarches, il a été prédit dans l'ancienne loi par les prophètes ; le temps, le lieu de sa naissance, les circonstances de sa vie et de sa mort, la gloire de son tombeau, la punition de son peuple rebelle qui devait refuser de le reconnaître, la vocation des gentils à la connaissance du vrai Dieu par son ministère, tout avait été exactement marqué, près de mille ans avant le jour qui le vit naître. Renvoyez l'incrédule à la lecture des prophéties, il y verra, ou il s'aveuglera obstinément, des prédictions si claires, si formelles qu'elles sont comme une histoire anticipée de la vie de Jésus-Christ. Isaïe surtout, semble moins un prophète qu'un évangéliste.

Je ne veux que ceci pour confondre l'incrédulité orgueilleuse. Je sais qu'elle contesta toujours la divinité de ces livres admirables, mais indépendamment de tant d'autres prédictions qu'ils renferment, prédictions que le temps a justifiées, et que l'ignorance seule et la plus absurde soupçonnera être postérieures à l'événement ; indépendamment de l'onction secrète, des hautes et sublimes idées de la Divinité, du langage plus qu'humain qu'on remarque dans ces saints livres, et qu'on ne trouve point dans ceux des peuples les plus polis de l'univers, et infiniment supérieurs du côté de l'esprit à la nation juive ; indépendamment de tout cela, les seules prophéties qui regardent Jésus-Christ circonstanciées comme elles sont, vérifiées comme elles sont dans toutes leurs circonstances, forment une démonstration sensible de la divinité des écrits où elles se trouvent.

Et il faut bien que la chose soit frappante, puisque les plus mortels ennemis de la religion ne croyaient autrefois pouvoir éluder la force de ces prophéties qu'on leur opposait, qu'en soutenant qu'elles avaient été supposées après l'événement. L'impie le soutiendra à leur exemple. Mais c'est ici, sagesse éternelle, que vous nous laissez entrer dans la profondeur de votre conduite. Ainsi, vouliez-vous confondre l'une par l'autre, et le païen incrédule et le juif obstiné. Au gentil qui traite de fiction postérieure à l'événement les prédictions touchant notre divin Législateur, vous opposez des livres authentiques qui les renferment, des livres entre les mains des Juifs qui, bien loin de mériter en cela aucun soupçon d'imposture, auraient plutôt intérêt à supprimer ces prophéties, leur condamnation manifeste. Au juif rebelle vous opposez le païen qui, y reconnaissant de bonne foi le rapport visible qu'elles ont avec Jésus-Christ, aime mieux les croire imaginées après coup en faveur de Jésus-Christ. Ainsi nous fournissez-vous une preuve invincible contre les chrétiens apostats de nos jours. Le juif leur dit : Ces prophéties ne sont ni supposées ni altérées ; le païen leur dit : ces prophéties ne sont ni équivoques ni obscures.

Sûrs de la vérité de ces prédictions, nous démontrerons encore à l'incrédulité insensée la divinité des maximes de Jésus-Christ. Nous venons de voir en lui un homme annoncé plusieurs siècles avant sa venue, voyons-y un homme auteur d'une doctrine qui n'a rien que de céleste, seconde considération, second garant de la divine mission de ce législateur adorable.

Au spectacle des passions humaines et des désordres qui les accompagnent s'étaient élevés de temps en temps des sages du siècle, qui avaient entrepris de régler l'homme et de le satisfaire, mais leurs principes, en attribuant trop à la raison, flattaient extrêmement l'orgueil humain qui s'accrut à proportion de leur secte, et les maîtres et les disciples s'enivrèrent également de leur propre sagesse. Faux sages qui voulaient remédier à des maux dont ils ignoraient, dont même ils fortifiaient une des causes et la principale qui est l'orgueil ; ils ont entrepris de corriger l'homme qu'ils ne connaissaient pas ; ils ont encore moins connu Dieu ou si quelques uns l'ont connu, ils se sont mis peu en peine de le glorifier comme Dieu, dit le grand Apôtre, *cum Deum cognovissent non tanquam Deum glorificaverunt.* (*Rom.*, I.)

Mais quel est cet homme extraordinaire qui vient nous apprendre des choses généralement ignorées? Qui lui a découvert le véritable principe de notre corruption, l'amour-propre? Qui lui a enseigné à guérir le mal dans sa source? J'écoute ses maximes et j'y trouve les admirables leçons d'un maître qui, sachant parfaitement les besoins de mon esprit et de mon cœur, me fournit les remèdes les plus efficaces des égarements de l'un et des penchants malheureux de l'autre. Le remède des égarements de l'esprit ; car la religion que me donne ce divin Maître m'applique à l'unique nécessaire, à la connaissance des grandeurs de Dieu et à celle de mon néant ; le remède des penchants malheureux du cœur, car cette religion, en même temps qu'elle lui offre des objets qui seuls répondent à l'infinité de ses désirs, le purifie, le mortifie, en lui ordonnant le sacrifice de ses passions criminelles.

Ajoutons que la religion de Jésus-Christ, malgré ce qu'elle commande de pénible, est la seule qui puisse nous consoler dans nos peines ; qu'elle seule peut former entre les hommes, non des nœuds purement extérieurs, en les laissant intérieurement di-

visés par l'esprit d'intérêt, de jalousie et de haine comme fait la société civile, mais des nœuds intérieurs et indissolubles, effet de cette charité admirable qui nous commande l'amour même de nos ennemis; qu'elle seule produit notre véritable grandeur, parce qu'elle seule, nous proposant pour motif de nos actions le bon plaisir de Dieu, nous rend uniquement dépendants de lui jusque dans l'obéissance que nous rendons à des maîtres mortels.

Or, je demande si une telle religion n'est pas visiblement l'ouvrage de ce grand Dieu qui ne nous a formés que pour lui. Superbe raison, tu ne peux t'empêcher de convenir de la sublimité de ses maximes, et tu te plains de l'obscurité de ses mystères qui devraient t'humilier et te confondre? Enigme inexplicable à tes propres yeux et abîme de toi-même, il te sied bien de vouloir pénétrer des choses infiniment élevées au-dessus de toi, pendant, qu'environnée des plus épaisses ténèbres, le moindre objet, un vil insecte, un atome te met à bout.

J'adorerai les profondeurs de mon Dieu dans les mystères de ma religion, et je lui rendrai grâce de m'avoir développé par le moyen de cette religion tant d'autres mystères. Mystère, par exemple, pour les prétendus sages du siècle, que cette multitude infinie de coupables qui prospèrent, d'innocents qui souffrent sur la terre et cela néanmoins sous un Dieu juste qui a les yeux ouverts sur les bons et sur les méchants. La religion de Jésus-Christ m'apprend que c'est ici bas le temps des hommes et que Dieu se réserve une éternité pour rendre à chacun selon ses œuvres. Les philosophes, en cherchant la cause de nos misères, se sont égarés en mille raisonnements frivoles; la religion me l'apprend cette cause, c'est le péché. Sans elle j'ignorerais la raison de cette insatiable avidité de l'homme qui le promène sans cesse d'objets en objets; la religion chrétienne m'apprend que l'homme est destiné à la possession du souverain bien : je conçois dès lors que tout ce qui a quelque apparence de bien l'attache sans le remplir et que Dieu, le seul vrai bien, est le seul capable de le contenter.

Etudiez, mes frères, ce qu'a votre religion de lumineux et de clair, en adorant ce qu'elle a d'impénétrable. Surtout, faites bien remarquer à l'impie combien une religion si merveilleuse, si pure, si élevée dans ses maximes, si parfaite, en un mot, qu'on n'y peut rien ajouter, en rien retrancher qui n'en diminue la perfection, reçoit encore de poids et d'autorité de la sainteté de son auteur. Car, pour vivre d'une manière digne du *Saint du Seigneur*, de quelle manière le Messie que Dieu avait promis au monde, devait-il vivre, si ce n'est comme Jésus-Christ? Pour parler le langage de la sainteté, quel autre langage devait-il parler que celui de Jésus-Christ? Quelle charité, quelle pureté, quelle douceur, quelle autre patience devait-il avoir que celle de Jésus-Christ? Et à qui devait-il ressembler, si ce n'est à cet homme dont les mœurs toujours respectables aux yeux de ses plus mortels ennemis, purent bien désarmer la calomnie la plus maligne? A cet homme en qui l'on ne remarque nul trait de la faiblesse de l'homme, mais les vertus d'un Dieu cachées sous le voile d'une chair infirme? A cet homme dont la sainteté était d'autant plus certaine qu'il y joignait la plénitude de l'esprit de prophétie; car en lui je trouve un homme pour qui l'avenir n'a rien de caché et qui en révèle toutes les circonstances qu'il lui plaît de faire connaître. Troisième considération : Jésus-Christ plein de la science des événements futurs, qui est la science proprement dite de Dieu.

Eh ! à quel autre qu'à Dieu, ou à un homme inspiré de Dieu, appartient-il de pénétrer dans l'avenir, jusqu'à pouvoir dire infailliblement *cela sera*, quoique la chose dépende du concours d'une infinité de causes libres et qu'elle ait peu d'apparence. Or, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ. Il avait prédit, avant d'être livré à ses ennemis, les circonstances de sa mort; il avait prédit à ses apôtres qu'un d'entre eux le trahirait et Judas y pensait actuellement et le trahit; il avait prédit à saint Pierre qu'il le renoncerait et saint Pierre le renonça en effet; il lui avait prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manquerait point et qu'après sa conversion il affermirait ses frères, et sa conversion dans la suite les affermit tous; il avait prédit que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre son Eglise, et l'Eglise s'est toujours soutenue malgré les tyrans, les hérétiques et les efforts de l'enfer; il avait prédit à Jérusalem qu'elle serait bientôt ruinée, l'effet suivit d'assez près la menace : Jérusalem fut saccagée, détruite par les Romains; il avait prédit qu'élevé une fois sur la croix *il attirerait tout à lui* (*Jocn.*, XII), et les nations sont venues en effet lui rendre leurs hommages au pied de la croix. L'avenir était donc en sa puissance, il avait donc en sa main les cœurs pour les changer et les convertir à lui; en sa main les armes romaines pour les tourner contre l'ingrate Jérusalem; en sa main le sort de l'Eglise pour la soutenir contre les orages de la persécution et de l'hérésie; en sa main la volonté de saint Pierre pour s'attacher inviolablement cet apôtre, après lui avoir fait pleurer le crime de sa désertion; en sa main le flambeau de la divinité pour découvrir les secrets desseins du traître disciple; en sa main le temps et les circonstances pour les proportionner à l'accomplissement de ses oracles.

Ce n'est pas tout, voyez encore en lui *un homme puissant en œuvres* (*Luc.*, XXIV), un homme qui, se disant le Fils de Dieu, opère, en confirmation de ce titre auguste, des merveilles où éclate la toute-puissance de Dieu : quatrième considération, quatrième preuve de la divinité de sa mission, de la divinité même de sa personne,

En effet, que d'éclatants prodiges de sa

main puissante ! Les aveugles voient, les muets parlent, les lépreux sont guéris, la mort lâche sa proie... Mais, dira l'impie, et ces miracles et ces prédictions dont vous parlez, les apôtres les ont gratuitement prêtés à leur Maître. Qu'il le dise, s'il le peut, après que je lui aurai démontré dans la seconde partie de mon discours l'indubitable bonne foi et l'évidente vérité de leur témoignage. Mais l'obstination des Juifs aurait-elle été à l'épreuve de ces prodiges ? Eh ! n'y en a-t-il pas eu aussi qui s'y sont rendus ? Le grand nombre a persisté, il est vrai, dans un aveuglement funeste. Les uns, ennemis passionnés et jaloux, les attribuaient, ces miracles dont ils étaient témoins, à la vertu magique ; les autres, qui ne les voyaient pas, les traitaient de faux bruits ; plusieurs d'abord, ébranlés et hésitants, s'étourdissaient peu à peu, obsédés qu'ils étaient par leurs docteurs envieux et par leurs prêtres ; d'autres dans un étonnement stupide ne savaient que penser, et s'en tenaient à la surprise. Dieu des vengeances ! vous en voyez encore, dans votre fureur, de ces monstres que ne ramèneraient pas tous les miracles de votre Christ. C'est, sans doute, que leur opiniâtreté sort du trésor de votre colère ; c'est que l'endurcissement du cœur est la peine ordinaire de son orgueil ou de sa corruption ; c'est qu'il y a des méchants réprouvés, même avant la mort, des misérables que vous jugez dès cette vie.

Mais revenons, mes frères, et tirons de tout ceci un trait de morale qui nous regarde. Il est donc vrai qu'à la bien examiner notre religion est telle qu'il n'y a que l'obstination ou la stupidité qui puissent refuser de s'y soumettre ; il est vrai qu'on ne peut contester les éclatants témoignages qui concourent à établir la divinité de la mission de son Auteur, témoignages de promesses qui l'ont annoncé, témoignages de doctrine qu'il a enseignée, témoignages de connaissance de l'avenir qu'il a révélé, témoignages de merveilles qu'il a opérées ; et il n'est pas moins vrai qu'à en juger par la conduite de la plupart d'entre nous, on aurait lieu de penser que notre religion n'est qu'une fable. Croire une religion qui défend le mal, qui commande le bien, et vivre comme si l'on en croyait une qui défendît la vertu et qui commandât le crime ? Quoi ! je suis si sûr de la divinité de ma foi que je ne puis raisonnablement la révoquer en doute, et, au mépris des terribles vérités qu'elle m'enseigne, je m'abandonne à des passions que je condamne avec elle ? L'avarice, l'ambition, la volupté me dominent ; mon esprit est chrétien, et mon cœur est idolâtre ! Grandes idées, bas sentiments ; doctrine pure, mœurs corrompues ; foi d'un élu, conduite d'un réprouvé. Eh ! quel abîme de contrariétés en moi, grand Dieu ! Jusqu'à quand serai-je, par ces étranges oppositions, l'étonnement et la perte de moi-même ? Deux routes contraires me sont tracées : l'une qui mène à la suprême félicité, l'autre qui aboutit au séjour éternel de l'horreur et du désespoir ; c'est dans celle-ci que je marche depuis longtemps, et je ne songerai pas à en sortir ? Y pensé-je ? Est-ce que l'éternité est un trop petit objet pour moi, et qu'il m'importe peu de ne pas me perdre à jamais ? Lequel des deux fait moins usage de sa raison, de celui qui résiste obstinément à la vérité et qui ne veut rien croire, ou de celui qui, le pouvant, ne veut pas éviter un enfer qu'il croit, et où le conduira infailliblement le crime.

Mes frères, cette réflexion n'a besoin pour vous toucher que de vous-mêmes. L'abîme est comme entr'ouvert sous vos pieds ; faudra-t-il qu'on vous presse sérieusement de vouloir sauver votre âme ? Dites-nous donc ce que vous connaissez d'aussi intéressant pour vous, et qui soit aussi vôtre que votre âme. La foi sans les œuvres n'opère non plus le salut sur la terre, que la croyance des réprouvés et des démons dans l'enfer. Ils croient, ils tremblent, et ils brûlent toujours. Que votre foi soit donc agissante.

Les preuves de la divine mission de Jésus-Christ la justifient sans doute assez, cette foi. Mais je vais vous en faire mieux sentir encore la vérité dans la prédication des apôtres et dans la conversion de l'univers ; deux parties que la précision et la brièveté dont j'ai cru devoir me faire une loi particulière dans un sujet de pure spéculation, deux parties, dis-je, que cette raison m'oblige à réduire en une seule, que je resserrerai dans de justes bornes.

### DEUXIÈME PARTIE.

Non, chrétiens, rien n'est plus fort que le témoignage qu'ont rendu les apôtres à la religion de Jésus-Christ, et ce n'est assurément que par une obstination étrange ou par un défaut visible de jugement, que l'incrédule s'opiniâtre à le traiter de suspect, ce témoignage. La raison en est (retenez-la bien, mes frères, l'impiété n'en éludera jamais la force), la raison en est qu'il est clair que les apôtres n'ont pu être ni trompeurs ni trompés. Si cela est, point de ressource pour l'incrédulité ; elle est confondue.

Je dis donc, en premier lieu, que les apôtres n'ont ni eu, ni pu avoir le dessein d'en imposer à l'univers ; qu'ils ont cru sincèrement ce qu'ils ont prêché aux autres ; et que leur attribuer un esprit de mensonge c'est, à bien examiner la chose, le jugement le plus insensé qu'on puisse faire ; car enfin, dirai-je à l'incrédule, toute action humaine, quelle qu'elle soit, a une fin bonne ou mauvaise. Sur ce principe je lui demanderai par quel motif il suppose qu'auront été animés les apôtres, dans son impie système qui en fait des imposteurs : par le motif du plaisir ? Oui, si ce sont des plaisirs que les croix, les persécutions, les travaux et les souffrances ; car qu'était leur vie, qu'un

tissu de peines et de tribulations continuelles? Par un motif d'intérêt? Peut-on le penser? Disciples d'un Maître pauvre, qui ne cessa de leur prêcher la pauvreté; prédicateurs d'un Evangile dont l'esprit est un esprit de pauvreté, peut-on ignorer qu'elle fut leur partage; et qu'à leur ministère étaient souvent attachées les rigueurs de la faim et de la soif, et toujours le dénûment de toutes choses? Etait-ce donc un motif de vaine gloire qui les animait? Certes, n'est-il pas bien sensé d'imaginer qu'ils auront voulu aspirer à la gloire, après que leurs espérances seront mortes avec leur Messie? Des hommes comme eux, des pêcheurs bornés et grossiers étaient-ils capables de cette résolution et de ces sentiments? et, en eussent-ils été capables, la honte et l'opprobre attachés à leur profession, le mépris, la haine des Juifs et des gentils ne leur en eussent-ils pas bientôt ôté la pensée? D'où leur serait venu tant d'assurance et de courage, à eux qui craignaient si fort la fureur des Juifs avant la mort de leur Maître? Mais laissons là les vaines imaginations de l'impie, mettons dans tout son jour notre preuve; elle les détruira assez.

Je passe sous silence, chrétiens, celle que nous fournit cette sincérité, cette naïveté admirable qui se fait remarquer dans les écrits des apôtres. Voici quelque chose de plus fort sans doute.

Des hommes qui enseignent et qui pratiquent une morale si pure, qui ont des idées si saines de la Divinité, en comparaison des autres hommes; des hommes d'une conduite sans reproche, ennemis de tous les excès qui dégradent l'être raisonnable (et qui niera que tels aient été les apôtres?); des hommes, dis-je, de ce caractère, n'étaient pas certainement privés des premières lumières du droit sens et de la raison; et cependant n'aurait-il pas fallu qu'ils l'eussent été, et qu'ils l'eussent été absolument, de vouloir établir une religion nouvelle sur des fictions et de prétendus miracles, qu'ils supposaient avoir eu pour témoins des milliers d'hommes vivant encore et présents; de vouloir persuader aux habitants de Jérusalem et de toute la Judée que leur Maître avait guéri leurs malades, délivré leurs possédés, rendu la parole à leurs muets, l'ouïe à leurs sourds, la vie à leurs morts? Eût-il pu tomber dans l'esprit d'un seul qu'ils les pourraient séduire en faisant ce faux rapport; et quand cela serait tombé dans l'esprit de quelqu'un, est-il concevable que tous les autres en eussent approuvé la pensée, qu'une société entière d'hommes sensés eût été dans des dispositions qu'on ne pourrait comprendre dans un seul homme, je ne dis pas raisonnable, mais dont la raison ne serait pas totalement égarée? Car de quoi s'agissait-il, chrétiens? De faire adorer leur Maître sur le signe de ses ignominies et de ses opprobres; de persuader aux peuples un paradoxe aussi choquant en apparence que celui-ci, le Fils de Dieu attaché à une croix. Or, encore une fois, que des hommes à qui, pour peu qu'on considère leurs écrits et leur conduite, on ne refusera pas assurément les premiers principes et le commun usage de la raison, l'aient entrepris d'intelligence; qu'ils se soient flattés d'y parvenir au moyen d'une imposture, et de la plus grossière des impostures, de bonne foi, la chose est-elle imaginable?

Peut-on douter qu'ils ne regardassent Jésus-Christ comme le vrai Messie pendant sa vie mortelle, et que ce ne fût là l'unique raison qui les attachât à sa suite? Ah! si sa mort les eût fait changer de sentiments, abattus, couverts de confusion et de honte, se fussent-ils avisés de vouloir tromper les autres, lorsqu'ils se seraient crus eux-mêmes si misérablement trompés; et quand la crainte des railleries et des reproches de leur nation les eût naturellement portés à se cacher ou du moins à se taire?

Et, d'ailleurs, comment les maximes de la plus saine morale, la droiture, la probité, la tempérance, la douceur, la mortification, la piété, la patience, la charité fraternelle; comment ce qui glorifie le Créateur, ce qui sanctifie la créature, ce qui enchaîne les passions, la source des meilleures choses qui aient été écrites, les livres qui établissent le mieux la grandeur de Dieu et la faiblesse de l'homme; comment toutes ces vertus, tous ces trésors seraient-ils sortis du sein du mensonge? Comment la mauvaise foi et la tromperie n'auraient-elles respiré que l'humilité, le désintéressement, l'amour de Dieu, l'innocence? Comment l'imposture aurait-elle été pour la première fois si digne de tout amour, de toute estime? Et comment se serait-il trouvé une société inouïe de séducteurs, qui n'auraient été tels que pour prêcher et pour pratiquer les vertus les plus sublimes? Comment Saul, jaloux comment il était des traditions de ses pères, pharisien emporté, ardent persécuteur du christianisme encore naissant, aurait-il abandonné tout d'un coup cette Synagogue dont le zèle allait en lui jusqu'à la fureur, pour entrer dans le concert d'une folle entreprise qui aurait échoué d'elle-même? Comment des fourbes auraient-ils moins aimé leur propre gloire que celle d'un Maître qu'ils eussent cru aussi fourbe qu'eux? (O mon Sauveur adorable! je frémis du blasphème.) Comment auraient-ils dit à des peuples qui voulaient leur rendre les honneurs divins, frappés qu'ils étaient de la sainteté de leur vie et de l'éclat de leurs miracles: Réservez votre encens pour celui que nous vous annonçons; faibles ministres de sa parole, à Dieu ne plaise que nous usurpions des honneurs qui ne sont dus qu'à lui seul. Comment, dis-je, des fourbes auraient-ils été capables d'un sacrifice aussi héroïque de l'amour-propre, d'un sacrifice qu'on ne pourrait s'empêcher d'admirer dans les cœurs les plus vertueux et les plus sincères?

Achevons d'accabler l'incrédulité à force

d'évidence. Comment aurait-on vu des hommes zélateurs obstinés d'une fausseté palpable dont il ne leur serait revenu que des croix, des persécutions, de mauvais traitements et la mort ; des hommes en qui le plaisir d'accréditer une religion dont ils eussent connu la chimère aurait eu plus de force que les répugnances les plus fortes de la nature ; des hommes dont la constante imposture se serait soutenue au milieu des gênes et des supplices, en sorte qu'aucun d'eux n'eût trahi dans les tourments ce concert de mensonge et de fourberie ; des hommes qui se seraient sacrifiés, immolés à la gloire d'un autre homme auquel ils n'auraient pas ajouté foi ? Mais comment se peut-il donc, grand Dieu! que l'incrédule, qui ose se piquer de jugement et de raison, se persuade une semblable rêverie? Notre croyance, dit-il, le blesse ; et il ne s'aperçoit pas qu'il n'est rien de si révoltant que les vaines imaginations qu'il nous oppose.

Peut-être, convenant enfin que les apôtres n'ont pu vouloir tromper l'univers, il s'obstinera à soutenir qu'ils ont pu être trompés tous les premiers ; et que, par une suite de leur erreur, ils seront morts pour assurer ce qu'ils croyaient, comme mourraient, pour assurer ce qu'ils croient, des sectateurs d'un culte différent du nôtre. Insensée comparaison ! Il est bon, chrétiens, de vous faire ici voir un de ces piéges ridicules et grossiers que l'incrédulité aveugle se tend à elle-même. Eh bien ! on trouvera dans d'autres religions des hommes qui sacrifieront leur vie, plutôt que de renoncer à un culte qu'ils croiront véritable, mais mourront-ils comme les apôtres, pour dire, nous avons vu, nous avons vu notre législateur, commandant à la mer et aux tempêtes, ressuscitant les morts ? On les suppose, ces hommes, dans la bonne foi et dans l'erreur ; mais qui ne voit la différence toute sensible? Car de ce que les apôtres ont été dans la bonne foi, suit au contraire incontestablement qu'ils n'ont pu être dans l'erreur. Je le démontre ; et appliquez-vous, je vous prie, à ce second article : les apôtres n'ont pu être trompés.

Si les apôtres ont véritablement attendu de leur Maître la félicité éternelle, si c'est cet intérêt le plus grand de tous, cette espérance plus forte que l'amour de la vie et du repos, qui leur a tant coûté de peines et de souffrances pour le nom de Jésus-Christ, il est manifeste qu'ils ont cru sa mission véritable ; et s'ils ont cru sa mission véritable, ils ont certainement pensé que ses miracles étaient véritables aussi : et s'ils l'ont ainsi pensé, il faut par force avouer qu'ils ont été indubitablement véritables, ces miracles, étant impossible que les disciples de Jésus-Christ se trompassent sur des faits qui ne demandaient que la vue, l'ouie et l'attouchement ; car prenez garde, si l'incrédule dit : les apôtres ont cru ces choses, quoique fausses, il dit : les apôtres sont convenus de renoncer tous, à point nommé, à leurs lumières et à leur raison ; ils n'ont eu ni le moindre rayon de connaissance naturelle, ni des oreilles, ni des yeux, ni des mains, ni de la mémoire ; et par un même concert de folie, plusieurs hommes ont cru avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu en effet, et ce qui toutefois ne paraît ni ne peut paraître aucunement suspect d'illusion à leur égard ; ont cru avoir vu trois mille hommes rassasiés avec trois pains, des boiteux redressés, des paralytiques guéris, des tempêtes apaisées d'un clin d'œil, des eaux sur lesquelles ils marchaient au gré de leur Maître, et rien n'était moins vrai ; ont cru invinciblement l'avoir vu après sa mort, après sa mort lui avoir parlé, et plusieurs fois, et en plein jour, et bouche à bouche ; avoir marché, mangé avec lui, l'avoir vu monter au ciel, avoir reçu son Esprit-Saint sous une forme visible, et il n'en était rien ; Thomas lui-même, l'incrédule Thomas, cédant tout à coup à la force de l'enchantement, a cru voir aussi indubitablement que la lumière du jour qui l'éclairait, a cru voir, entendre, toucher, ce qu'il ne voyait, ni n'entendait, ni ne touchait ; et lui, et tous ils ont cru également parler diverses sortes de langues, qu'ils ne parlaient point en effet, opérer au nom de Jésus-Christ des prodiges qu'ils n'opéraient point en effet ; ils ont cru communiquer aux premiers fidèles (car les épîtres qu'ils leur écrivent le supposent évidemment), ils ont cru leur communiquer le don des langues qu'ils ne leur communiquaient point en effet. Oui, dire que les apôtres étaient dans l'erreur, c'est dire tout cela : et dire cela, est-ce parler sérieusement?

C'en est assez, sans doute, chrétiens auditeurs, pour vous mettre en état de confondre l'incensée incrédulité de l'impie, et ce n'est pas cependant tout ce que je vous avais promis. Je m'arrêterais, s'il le fallait, à une dernière preuve irrésistible, dont je m'étais proposé de faire la troisième partie de ce discours ; je veux dire, à la démonstration que me fournit le monde converti à Jésus-Christ : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* (I *Joan.*, V.) Je ferais sentir à l'incrédule, malgré qu'il en eût, la nécessité des miracles, et la force de la vérité, dans le triomphe d'une religion qui s'assujettit les cœurs, toute mortifiante, toute contraire qu'elle est aux inclinations, aux penchants les plus doux de la nature. La nécessité des miracles et la force de la vérité dans les hommages qu'à rendus l'univers à Jésus-Christ crucifié ; dans la gloire de cette croix, *dont l'apparente folie a confondu toute la sagesse du monde* (I *Cor.*, III), de cette croix érigée sur les ruines de l'idolâtrie et de l'orgueil du monde, victorieuse de la rage des tyrans et des puissances du monde. La nécessité des miracles et la force de la vérité dans le spectacle de ces puissances elles-mêmes, des rois et de leurs sujets, se soumettant au joug de cette religion sainte ; des plus fortes têtes, des savants, et des premiers génies forcés de lui

rendre les armes, et devenus ses enfants les plus dociles : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Et ces merveilles produites ou préparées, par qui? Par le ministère de la faiblesse même, par l'ignorance, par les souffrances et par les affronts de douze pêcheurs pauvres, sans secours, sans appui; afin qu'au lieu que les autres religions doivent leur établissement ou à la force des armes, ou à l'habileté de leurs chefs, ou à la corruption de leur morale, rien d'humain et de temporel n'eût part à l'établissement de celle-ci; que le doigt de Dieu s'y fît remarquer avec éclat, et qu'à lui seul se rapportât visiblement la gloire de ce grand ouvrage : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Incrédules malheureux ! vous niez des miracles que supposent évidemment les rapides progrès d'une religion aussi contraire aux penchants de la nature que l'est la nôtre, aussi humiliante pour l'orgueilleuse raison ! Il vous en faudra reconnaître du moins un beaucoup plus grand, sans doute, et plus merveilleux, que ceux que vous nous niez, dit saint Augustin : c'est la foi triomphante, c'est Jésus-Christ devenu sur une croix l'objet des adorations des peuples, puisque vous le voulez, sans miracle. Jusques à quand, lâches apostats, fermerez-vous les yeux aux caractères manifestes de vérité que porte notre religion sainte? Les efforts que vous faites pour la décréditer sont impuissants, et ne nuisent qu'à vous. Ses premiers ennemis, les Julien, les Porphyre, ont dit contre elle tout ce que vous nous dites; ils l'ont dit d'une manière plus captieuse encore, et plus envenimée que vous; et on a bien su leur répondre. Laissez, laissez d'insensés raisonnements détruits depuis tant de siècles, et rougissez de contester obstinément ce qu'on vous montre scellé du sang de tant de martyrs, et du consentement de l'univers. C'est bien le temps de renouveler une dispute où vos pareils ont été cent fois vaincus avec vos mêmes armes, et de venir reprendre contre Jésus-Christ des traits tombés sans force au pied de sa croix, dont ils sont devenus les trophées !

*Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.* (*Psal.* XCII.) Cette religion que vous nous avez donnée, Seigneur, a plus de preuves qu'il ne lui en faut pour être crue; et l'impie ne s'obstine à la combattre que parce qu'il a intérêt qu'elle ne fût pas. Ce n'est point après avoir douté qu'il s'est livré au vice : c'est après s'être livré au vice qu'il a douté; et que par ses extravagantes et éternelles variations, par ses contradictions palpables, il a fait voir quelle folie c'est de se soustraire au joug de votre Evangile : *Maxima stultitia est Evangelio non credere.*

Mais nous, mes frères, voyons si pour n'en être pas venus jusqu'à l'incrédulité, nous n'avons ici aucun reproche à nous faire. L'impie attaque la religion; et nous, nous la déshonorons par nos désordres; ce sont nos mœurs corrompues, nos mauvais exemples, qui font blasphémer les ennemis du Seigneur : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* (II *Reg.*, XII.) Homme dissolu, dont l'esprit et le cœur aussi gâtés l'un que l'autre ne daignent pas même s'en cacher, dont la conduite dans un rang élevé, au lieu d'édifier vos inférieurs, ne sert qu'à les enhardir au crime; dont toute la vie, à force de mettre le vice en vue, semble tendre à le mettre encore en honneur; vous êtes cause en partie de l'extrême dépravation du peuple, vous lui donnez sujet de s'imaginer qu'il n'y a pas tant de mal après tout à violer la loi, puisque vous la violez tout le premier, vous qui devez aux autres l'exemple : vous rendez ennemis de Dieu ceux qu'il vous a soumis, et vous les autorisez à établir tant de maximes libertines qui ont cours et qui approchent du blasphème : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Jeune insensé qui assistez à nos augustes mystères avec cet air que vous portez à vos spectacles les plus profanes, qui, occupé de vos passions jusqu'au pied de nos autels, n'y faites que promener indignement vos regards sur les objets de vos flammes criminelles, qui semblez vouloir braver par vos irrévérences la majesté du Très-Haut dans son sanctuaire même, vous êtes une occasion de blasphème pour l'hérésie toujours attentive à se prévaloir de nos désordres; vous lui faites tirer, par votre manque de respect, des conséquences désavantageuses à la vérité du sacrement adorable qu'elle combat : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Savant profane qui, sans avoir, je veux le croire, secrètement renoncé à Jésus-Christ, n'en oubliez guère moins presque tout acte de religion dans la frivole application d'esprit qui vous absorbe, vous êtes une pierre d'achoppement pour les faibles; votre léthargie sur tout ce qui a rapport à Dieu, en leur faisant douter si vous croyez, vous à qui ils supposent des lumières, leur fait aussi douter si l'on est en effet fondé à croire : ce qui est de leur part blasphémer intérieurement le Seigneur : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Mauvais riche qui ne sûtes jamais ce que c'est que la pitié, sourd aux cris douloureux de tant d'infortunés qui vous assiégent, et qui portez à leur égard la barbarie encore plus loin que vous ne portez la sensualité au vôtre, n'imputez qu'à vous les murmures du pauvre qui se désole; c'est votre dureté qui, en le réduisant au désespoir, en a fait un ennemi blasphémateur de cette providence bienfaisante qui vous chargea du soin de le secourir : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Dévot superstitieux, moins ami des vrais exercices de piété que des usages bizarres qu'inventa le mauvais sens et l'ignorance; qui, avec quelques œuvres de surérogation, ou plutôt de simple humeur, vous croyez follement un chrétien parfait, pendant que, coupable de médisance, de malice, de noire trahison dans le commerce de la vie, vous ne méritez pas même la qualité d'honnête homme; c'est à vous qu'on doit s'en prendre de tant d'affreuses

raideries auxquelles la religion est exposée; c'est vous qui, par vos singularités pitoyables, par votre indigne caractère, lui attirez de la part des scélérats intéressés à persuader que tous les dévots vous ressemblent, lui attirez à cette religion si auguste et si aimable l'impie reproche d'être le partage des esprits faibles et dangereux : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Hypocrite, usurpateur malheureux des priviléges de la vertu, monstre d'orgueil, de corruption et d'imposture, qui vous fîtes de bonne heure le plan affreux de vous jouer des hommes et de Dieu lui-même, si l'on pouvait se jouer de Dieu; vous qu'on a vu surprendre par des dehors imposants l'estime de vos concitoyens, mais que le crime, qui ne saurait se cacher jusqu'au bout, a enfin trahi, vous avez fait blasphémer plusieurs de vos frères; les libertins, bien moins dangereux ennemis de la vertu que vous ne l'êtes, l'ont ouvertement abandonnée, et vous, vous l'avez rendue suspecte; vous avez fait perdre le respect et la confiance dont elle était en possession; on n'a su que penser, on a dit : Ceux qu'on croit les plus gens de bien ne sont donc rien moins que ce qu'ils paraissent, la piété n'est donc qu'un nom et qu'un jeu sérieux! On a proféré ces blasphèmes, on a méconnu le Seigneur, et vous en êtes la seule cause : *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Achèverai-je ce triste détail? Irai-je des conditions séculières jusqu'à l'ordre des ministres du Dieu vivant? Lévite tout mondain, sans retenue même, sans décence, comme sans amour de votre état, qui peut-on accuser plus que vous de faire blasphémer les ennemis du Seigneur? *Blasphemare fecisti inimicos Dei.* Ah! mes frères, que de blasphèmes de moins s'il y avait moins de désordres, et qu'on verrait d'impies revenir si l'on voyait plus de mauvais chrétiens se corriger! Notre conduite prouve-t-elle à l'incrédule notre christianisme? Il ne peut se persuader que nous croyions véritablement ce que nous ne pratiquons point; en nous voyant agir comme lui en bien des choses, il s'imagine que nous pensons au fond comme lui, et peu jaloux de l'honneur d'être plus réglé que nous qui lui devons des exemples, il se réserve, dit-il, l'honneur d'être plus vrai et plus sincère. Si nos mœurs répondaient à notre croyance, si notre vie était digne du nom que nous portons, nos vertus le toucheraient, le ramèneraient sans doute, et le nom de Jésus-Christ cesserait d'être blasphémé par tel qui le blasphème. C'est ainsi que les premiers fidèles gagnaient des âmes à Jésus-Christ; ils ne connaissaient pas mieux que nous la religion, ah! mais, ils la pratiquaient. Qu'à leur exemple la pureté de notre vie rende témoignage à la vérité de notre croyance. Sans cela notre religion est notre condamnation même; car devant le tribunal redoutable où nous devons être un jour cités, et peut-être plutôt que nous ne pensons, qui nous jugera chrétiens? Le grand Apôtre nous l'assure, notre foi : conformons-y donc notre conduite. Mais j'espère qu'ils l'y conformeront, ô mon Dieu! je crois même que c'est vous qui me le faites espérer. Ce ne sera pas en vain que vous aurez ménagé à cette portion de votre troupeau un si grand modèle dans la personne du pasteur, et que vous leur aurez départi vos bénédictions les plus marquées. Non; mais qu'il soit permis à ce faible ministre de votre parole de vous conjurer de les redoubler encore, ces mêmes bénédictions. Ne daignez point l'écouter s'il ne les implore qu'au nom de sa reconnaissance pour tout ce que sa patrie lui a témoigné de bonté (3). Mais s'il vous les demande au nom de ce pontife digne des premiers siècles de votre Eglise (4); au nom de ces lévites (5) distingués par qui est si bien rempli le ministère de la prière publique et du sacrifice de louange; au nom de ces divers ordres de magistrats dont la piété égale l'intégrité et les lumières; au nom de tant de pieuses familles dans une ville qu'on croirait presque n'être qu'une nombreuse famille en Jésus-Christ, et pour dire encore plus, s'il vous les demande au nom de cette religion même dont il a démontré la vérité, de cette sainte religion qui lui fait voir dans ses concitoyens des membres de Jésus-Christ, rejetterez-vous une telle prière, ô mon Dieu! une prière qui n'a après tout pour fin que leur salut éternel? Car je ne les implore en leur faveur, ces marques de votre bonté, qu'autant qu'elles leur seront utiles pour la vie éternelle où ils aspirent. Je vous la souhaite, mes frères, avec la bénédiction de Monseigneur.

## SERMON IV.

### *Pour le troisième dimanche de Carême.*

### SUR LA MORT DU PÉCHEUR.

Vadit et assumit septem alios spiritus nequiores se et fiunt novissima illius pejora prioribus. (*Luc.*, XI.)

*Il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.*

Quel est cet esprit qui en prend sept autres plus méchants que lui pour le seconder dans sa funeste entreprise? C'est le démon. Quel est cet esclave infortuné dont il a absolument juré la perte? C'est le pécheur. Quel est le moyen qu'il emploie pour y parvenir, et qui a fait dire au Sauveur du monde que le dernier état d'un tel homme était pire que le premier? c'est l'impénitence. Oui, l'impénitence, mes chers frères, et si vous ignorez le sens terrible que ce mot renferme, si vous ne savez pas combien il est affreux d'être dans le crime pour n'en point sortir, vous l'apprendrez aujourd'hui. Ce pécheur dont l'esprit impur s'était emparé avec sept autres esprits encore plus méchants que lui, ce pécheur tranquille

(3) Rodez, dont l'auteur est natif, et où il prononça ce discours, dans un voyage qu'il y fit.

(4) Monseigneur l'évêque de Rodez présent.

(5) Le chapitre de la cathédrale de Rodez.

dans ses désordres, ou qui n'avait que d'infructueux et vains remords, ce pécheur qui s'était déterminé à ne cesser de l'être que lorsqu'il serait sur le point de cesser de vivre, il faut vous le montrer au moment fatal qui va décider de son éternelle destinée au lit de la mort. Voyez et pénétrez-vous de son déplorable état pour n'y pas tomber vous-mêmes en différant la pénitence. Il sort, et pour toujours de ce monde séducteur qu'il idolâtre : il emporte dans l'autre des crimes sans nombre qu'il eût pu expier. Qu'il est malheureux par son attachement à ce qu'il quitte ! Mais qu'il l'est bien plus par l'horreur de ce qui le suit ! La perte douloureuse de ses faux biens, et le poids de ses iniquités, voilà donc ce qui rend pour lui cette dernière heure si funeste, voilà les deux points de vue de l'effrayant tableau que je me propose de vous tracer.

Le pécheur mourant, livré à la désolation en ce jour qui le dépouille de tout, première considération. Le pécheur mourant, prêt à être condamné en ce jour où il s'agit pour lui de tout, seconde considération. Puisse un si frappant spectacle nous être utile ! Puisse la justice divine, en nous épouvantant par sa rigueur sur ce coupable, faire pour nous les fonctions de la miséricorde ! *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Tout ce qui nous attache ici-bas, il le faudra quitter un jour, mon cher frère, et cette seule considération devrait suffire pour nous en détacher. Pourquoi nous préparer des amertumes et des larmes par des plaisirs qu'accompagnera sûrement la peine de les voir finir ? Le grand secret d'ôter à la mort presque toute son horreur, dit saint Jérôme, c'est d'ôter à la vie toutes ses prétendues délices ; et celui *qui sait user du monde, comme n'en usant pas* (I *Cor.*, VII), selon le précepte du grand Apôtre, saura bien en sortir sans regret. Quant aux cœurs terrestres qui l'aiment, ils le pleureront ; et la mesure de leur amour sera celle de leur douleur, au jour d'une séparation totale et éternelle.

Or jugez, sur ce principe, de la désolation d'un pécheur à qui se montre l'inévitable mort. Cette mort qu'on méprise, ce semble, lorsque, emporté par des passions violentes, on ne se possède plus ; qu'on brave dans l'horreur des combats, moins conduit par l'amour du devoir et de la patrie que poussé par l'ambition et par le vent de l'orgueil ; qu'on ne craint point peut-être, s'il s'agit de venger des querelles particulières aux dépens d'un sang qui ne doit couler que pour la religion ou pour l'Etat ; cette mort, chrétiens, se montre à lui sous une face bien différente, lorsqu'à pas lents, mais assurés, elle s'approche et se fait sentir avant de frapper.

Le voilà arrêté enfin dans sa course, cet homme qui marchait à grands pas avec tant d'audace dans les voies de l'iniquité. Aveugle, ses pensées ne furent qu'erreur ; esclave des sens, il se rendit semblable aux créatures qui sentent, et qui ne connaissent pas. Ah ! s'il pense, s'il sent encore, ce n'est que pour être en proie à la douleur de voir ses jours s'évanouir. Ses attachements pour les objets qui l'environnent, et son amour pour ce corps de péché auquel il a toujours obéi, livrent son âme aux peines les plus cruelles. Deux articles dont la considération va vous faire comprendre dans quel abîme de tristesse il est plongé.

Rappelez, mes frères, ce trait du premier livre des *Rois*. Souvenez-vous de la consternation où l'Esprit-Saint nous peint le roi d'Amalec, qu'avait épargné la pitié sacrilége de Saül, et à qui Samuel, prêt à l'immoler, fait voir le glaive étincelant de la vengeance. Fidèle image de la désolation du pécheur à son dernier jour.... *Siccine separat amara mors* (I *Reg.*, XV), séparation rigoureuse, impitoyable mort qui m'arrache pour jamais à mes plaisirs, à mes liaisons, à mes intrigues, à ma fortune, à ma félicité, à tous les objets de mon amour. Le monde ne sera donc plus bientôt pour moi ? Je vais être pour lui, comme n'ayant jamais été : d'autres en jouiront encore ; et moi je ne dois plus y attendre que l'éternel oubli du tombeau !

Dans une situation si violente, il voudrait, oui peut-être il voudrait que sa fin prochaine entraînât celle du reste des hommes. Où est l'intrépidité qu'il s'était osé promettre ? Il succombe presque sans résistance, et s'abandonne à la douleur, lui qui traitait fièrement de peuple, d'âmes faibles et vulgaires, ces âmes choisies qu'il voyait opérer leur salut *avec crainte et tremblement* (II *Cor.*, VII), et dont la conduite édifiante lui reprochait les désordres de la sienne ? Ah ! c'est qu'il n'y a que la religion qui puisse alors rassurer dans l'homme la nature faible et alarmée. C'est au seul chrétien digne de ce nom qu'il est donné de voir venir la mort d'un œil tranquille et sans regret à la vie..... Malheureux pécheur, n'espérez pas de pouvoir rappeler votre audace : vous n'en eûtes que pour insulter à votre Dieu, pour vous jouer indignement de ses oracles les plus solennels, et des menaces terribles qu'on vous faisait de sa part. Implorez tant qu'il vous plaira le secours de l'art qui n'opérera point le miracle de la conservation de vos jours, cherchez jusque dans le fond de vos désirs quelque lueur d'espérance, fermez les yeux, si vous le pouvez, à la lugubre image qui vous poursuit. La mort présente et certaine s'offre malgré vous à vos regards fugitifs.... Il soupire, on le voit quelquefois lever ou joindre tristement ses mains tremblantes, on l'entend gémir et se lamenter : signes trompeurs que la compassion interprète favorablement dans les esprits ; ah ! ces soupirs profonds et ces gémissements qu'il pousse, il s'en faut bien qu'il les donne en effet aux vifs regrets de la pénitence. Il ne déplore point les égarements de ses criminelles années, il déplore le malheur d'être

né, puisqu'il faut mourir. Le trouble et l'abattement sont peints de leurs traits les plus marqués sur son visage; ses regards, ses moindres paroles, ses mouvements inquiets, son geste, son air, ne décèlent que trop l'état violent de son âme.... *Dii eorum in quibus habebant fiduciam surgant et opitulentur.* (*Deut.*, XXXII.) Qu'il ait recours maintenant à cette troupe libertine d'amis, complices de ses désordres; à ce monde malheureux dont il suivait si fidèlement les lois et les maximes; qu'il s'adresse à lui dans l'extrémité où il est; et puisqu'il l'a servi comme une divinité, qu'il le conjure de venir délivrer son esclave. Sans consolation, sans ressource, il se prend à tout, et tout lui manque, il s'attache à tout, et tout s'évanouit à ses yeux. Un criminel arrivé au lieu de son supplice, n'est pas plus consterné sous le glaive de la justice humaine qui va le punir; et c'est ici que s'offre bien naturellement cette expression de David : *Dolores mortis circumdederunt* (*Psal.* CXIV); les douleurs de la mort l'environnant ont fondu sur lui de toutes parts, elles ont comme submergé son âme, et un reste de vie n'est plus en lui qu'un excès de désolation, *dolores mortis.* Triste et cruel prélude du supplice éternel, que la colère céleste lui réserve. Ainsi, sans attendre les flammes de l'enfer, l'accablante tristesse de son esprit commence déjà à venger son Dieu ; ainsi ses attachements, seule chose qui ne le quitte point alors, deviennent son supplice. Et ne vous flattez point, pécheur qui m'écoutez, ne vous flattez point que vous saurez vous détacher à la mort de tout ce qui vous quittera, et vous épargner des regrets aussi fâcheux qu'inutiles. Eh ! ce qu'on aime en le possédant, combien plus l'aime-t-on encore quand on le perd ! En vain voudrez-vous imposer silence à vos inclinations plaintives, vous direz en vain : *la paix, la paix. Il n'y aura point de paix.* (*Jerem.*, VI.) L'Esprit-Saint lui-même nous l'assure, que le pécheur la cherche, et qu'il ne la trouve point (*Luc.*, XI), et c'est surtout dans le pécheur mourant que se vérifie l'oracle d'une manière plus marquée.

La paix est sur la terre la douce récompense du juste, dans le cours d'une vie innocente, et par là exempte du trouble; elle est son partage particulier en son dernier jour, en ce jour qui le met en possession de l'objet éternel de ses désirs. Pour vous que la mort enlèvera à vos criminelles délices, ancien esclave du péché, la crainte, la terreur, la consternation vous feront pressentir de bonne heure ses redoutables approches. Qui viendra rendre le calme à votre âme ? Les secours du sacré ministre ? Hélas ! son langage trop nouveau pour vous vous sera-t-il connu ? L'entendrez-vous à l'heure de la mort, ce langage que vous n'entendez point à l'heure présente? Et lorsque pour vous mettre dans une situation plus tranquille et plus chrétienne, on vous parlera de détachement, de renoncement à toutes les vanités qui vous enchantent, la voix qui frappera vos oreilles, fera-t-elle en vous pour la première fois des impressions dont vous n'êtes pas aujourd'hui susceptible? Incapable des consolations d'une âme fidèle, cherchant inutilement à revenir de vos mortelles alarmes, vous ne trouverez en vous, hors de vous, que de quoi les augmenter : *Quærit requiem, et non invenit* (*Luc.*, XI); vous ferez les plus violents efforts pour calmer les agitations les plus violentes, et ces efforts sans effet seront eux-mêmes de nouvelles agitations : *Quærit requiem et non invenit.* Vous pourrez bien, je veux le croire, par des mouvements d'impatience en venir jusqu'à maudire vos attachements alors si fâcheux, si peu de saison ; et le ciel juste permettra qu'après vous avoir rendu coupable pendant la vie, ils vous rendent malheureux à la mort : *Quærit requiem, et non invenit.*

Il est dans le pécheur une autre source de regrets mondains au lit de la mort : l'amour de son corps. C'est à ce corps que se rapporte presque tout ce qu'il fait, tout ce qu'il pense; et c'est là, comme dit saint Augustin, de toutes les idoles qu'il s'est faites ici-bas, la plus chère ainsi que la plus ancienne. Quel sujet donc de douleur pour lui que la ruine de ce corps déjà à demi corrompu et devenu un objet de dégoût à lui-même ! Quel état pour cette personne, de qui les jours se sont écoulés dans la volupté et les intrigues du fol amour, quel état que celui où elle se voit réduite ! Des yeux dont les regards allumaient tant de flammes criminelles, presque éteints, et sur le point de l'être entièrement pour toujours ! Une langue qui ne parlait que le langage de la séduction et de la mollesse, desséchée, collée à son palais ! Un visage pâle et défiguré, auquel on prêtait l'indigent secours de l'artifice, pour y fixer cette fleur de beauté pernicieuse qu'on idolâtrait; enfin, toute cette masse de péché, l'objet d'un soin assidu et d'une espèce de culte, prête à se résoudre en pourriture dans les horreurs du tombeau qui déjà s'entr'ouvre ! *Et solum mihi superest sepulcrum.* (*Job*, XVII.)

Avouons-le néanmoins : il est certains pécheurs qui savent calmer au lit de la mort les alarmes de leur cœur mondain par l'illusion d'une fausse fermeté ; il en est d'autres qui disparaissent sans se voir mourir, frappés tout à coup par un secret jugement d'en haut. Quelques-uns, saisis d'un mal violent qui ne leur laisse ni liberté, ni connaissance, sont pour le monde et pour eux, longtemps avant d'expirer, comme s'ils n'étaient pas. Mais s'ils échappent ainsi les uns et les autres aux regrets douloureux dont le grand nombre est la proie, ils n'échappent pas au redoutable jugement. Dans le portrait que je vous trace du pécheur mourant, j'ai cru devoir réunir deux choses qui se trouvent en effet si souvent ensemble, je veux dire l'amertume de sa douleur mondaine et l'horreur de sa destinée pour l'éternité. Oubliez cependant, si vous voulez, le premier trait de ce tableau ; n'y voyez point la déso-

lation du pécheur consterné par la perte de ce qu'il aime, mais voyez-y le sceau de l'éternelle réprobation qu'imprime sur lui la main divine toute prête à l'immoler; aussi bien c'est ce qu'a de plus terrible le spectacle effrayant que je vous présente aujourd'hui. Le pécheur mourant, prêt à être condamné en ce jour où il s'agit pour lui de tout : seconde partie dont j'ai cru devoir faire mon grand objet, et qui, promettant plus d'utilité, mérite aussi plus d'étendue.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un article de notre foi, qu'en quelque jour que l'impie se convertisse, son iniquité lui sera absolument pardonnée. *Vous ne rejetterez point, Seigneur*, disait le Roi-Prophète, *un cœur brisé de douleur et humilié* (*Psal.* L); et en effet, un Dieu dont la miséricorde égale l'immensité peut-il condamner un infortuné que lui ramène la pénitence? Mais cette grâce du repentir, qui l'accordera au pécheur mourant? Un Dieu terrible qui le menace de la lui refuser, et qui ne parle jamais en vain? un Dieu, *dont on ne se joue point impunément?* (*Galat.*, VI), dit le grand Apôtre, un Dieu qui se venge alors de ses ennemis, *qui leur insulte* (*Prov.*, XXV), selon l'expression de l'Ecriture, qui regarde le jour de leur mort comme celui de son triomphe? Non, et le pécheur, à moins d'une espèce de miracle qu'il ne peut se promettre, mourra dans la haine de ce Dieu, puisqu'il y a toujours vécu. Comment cela, chrétiens auditeurs? C'est qu'il persévérera volontairement dans son impénitence; ou, s'il ne met point le comble à sa malice par ce nouveau crime, c'est qu'il se trouvera dans des situations malheureuses, à ne pouvoir penser que faiblement, ou même point du tout à la pénitence; ou, supposé que rien ne l'en empêche, que tout concoure en apparence à lui en procurer les moyens, c'est qu'il s'abusera lui-même en trompant les autres par une pénitence de réprouvé. Trois vérités importantes qu'il nous faut approfondir : elles n'ont rien, je l'avoue, que de triste; mais quand il s'agit de vous ouvrir les yeux sur votre funeste état, pécheur rebelle, ce n'est pas pour vous plaire que l'on vous parle.

Qu'un homme puisse porter l'obstination et la malice jusqu'entre les bras de la mort, qu'il consomme l'iniquité, et se réprouve ainsi lui-même, on n'aurait garde sans doute de le penser, si l'on n'avait la douleur, la cruelle douleur d'en voir de temps en temps d'horribles exemples. Je souffre de vous le dire, et vous ne souffrez pas moins de l'entendre. N'importe : fidèle à mon ministère, inspirons la crainte d'une persévérance si diabolique; faisons voir l'endurcissement du cœur, devenu la peine de sa corruption, de grands crimes, terminés par un crime encore plus grand, des coupables que Dieu punit en permettant qu'ils meurent moins en pécheurs qu'en monstres de péché.

Est-ce une chose sans exemple, mes frères, de voir des libertins, que jetèrent d'abord les passions dans de honteux désordres, et ces désordres à la fin dans des systèmes d'incrédulité? (Car le moyen de vivre criminel et heureux sous le joug d'une religion toute sainte? Il faut bien acheter le calme aux dépens de la foi.) Est-il, dis-je, inouï de voir des hommes de ce caractère garder jusqu'à la fin cette prétendue force d'esprit dont ils font gloire? Philosophie affreuse! oui, tu as donné plus d'une fois à des chrétiens l'odieux spectacle d'un incrédule au lit de la mort, se cachant obstinément le précipice qu'on veut lui faire craindre et éviter; attendant pour croire un enfer, d'en partager les supplices avec les démons; voyant venir le moment qui va le livrer au bras vengeur avec une stupidité dont on ne peut soutenir l'idée.

N'a-t-on jamais vu un vindicatif ne pouvoir se résoudre, presque expirant, à renoncer au désir de perdre ses ennemis; résister en cela à l'excès du mal qui l'abat, qui prend sur ses sens, sur son esprit, sur sa mémoire, sans rien prendre sur sa haine; se tourner pour ne point entendre quand on lui parle de réconciliation, sourd aux prières, aux instances redoublées de parents, d'amis, de sacrés ministres empressés à lui demander le pardon de son prochain par tout ce que l'amitié, le sang, la religion, ont de plus fort, de plus touchant, de plus tendre; par les entrailles de la divine miséricorde, qui ne lui fera grâce qu'à ce prix; enfin, pressé de toutes parts, renouveler pour toute réponse le récit usé d'une vieille injure; et, au lieu d'étouffer sa haine, prétendre la justifier; haine cruelle, dont il n'est plus le maître, si l'on veut l'en croire, plus chère à ce cœur barbare que son propre salut, et qui lui coûtera à jamais celle du Dieu terrible à qui seul appartient le droit suprême de la vengeance? (*Rom.*, XII.)

Est-il nouveau qu'un de ces riches d'iniquité, à qui l'orphelin demande depuis longtemps l'héritage de ses pères, mette en délibération, prêt à être cité au tribunal redoutable, s'il réparera ce tort dont on se plaint, s'il fera repasser ce bien dans les mains de la veuve gémissante; que, balancé entre la cupidité et la terreur des jugements de Dieu, il se détermine au gré de la cupidité devenue la plus forte, et sacrifie son âme à la fortune d'une famille qu'il veut laisser en possession du fruit de ses injustices, ou à la folle honte d'avouer son usurpation, s'il rend à Naboth sa vigne; qu'il meure enfin déchiré d'un remords impénitent, qui a été pour lui comme une anticipation des peines de l'éternité?

Plût à Dieu qu'il fût inouï qu'il ait pu se trouver des cœurs, jusqu'aux portes du tombeau, esclaves du malheureux objet qui les enchanta, consumés d'un feu que ne pouvait éteindre la crainte de celui de l'enfer, conservant chèrement *au milieu des ombres de la mort* (*Psal.* LXXXVII) l'ineffaçable idée de leur idole, pleins de son image, ne cessant de demander sa présence, capables de lui donner leur dernier soupir, sans que les

remontrances les plus vives, et la vue d'un crucifix qu'on leur présentait, pussent rompre leurs chaînes, que la mort seule, disaient-ils, devait briser! O ciel, quelle horreur! tomber, dans cette affreuse disposition, entre les mains du Dieu jaloux!

Et, pour finir un pareil détail, mes frères, n'y a-t-il jamais eu de pécheur qui, effrayé par le nombre et l'énormité de ses crimes, frappé d'une trop vive idée de la divine colère, et se livrant au désespoir, ait dit comme le perfide Caïn : *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear.* (*Gen.*, IV.) Nulle espérance pour moi : l'excès de mon iniquité m'en rend le repentir inutile; je dois périr, et la miséricorde ne peut plus rien en ma faveur contre les intérêts de la justice.

Blasphèmes horribles, obstination, prodiges de malice que Dieu permet pour ranimer notre vigilance par les excès de ceux qu'il abandonne!

Je sais que les dispositions du plus grand nombre de pécheurs ne sont pas telles au lit de la mort : je suppose même que celui dont je vous trace l'image en a horreur. Mais, vous le savez, point de pardon sans pénitence : or, cette pénitence, je vous demande si c'est une chose à laquelle le pécheur, près de sa fin, ait toujours le temps de penser; à laquelle, en ayant le temps, il puisse toujours sérieusement penser?

Prenons-le depuis le premier instant que le mal l'a saisi jusqu'à celui où la mort le fait passer du lit au tombeau. D'abord ce sont des alarmes de surprise qu'il cherche à calmer, et que l'on veut absolument qu'il calme : dans le progrès de la maladie c'est un des plus grands soins des siens que l'attention à lui cacher le périlleux état où ils le voient. Il aide de son côté à une illusion qui le flatte; car jusqu'où le désir de vivre n'en étend-il point l'espérance? Il se meurt, il est le seul qui l'ignore; et quand il n'y a plus de ressource à attendre dans l'art ni dans la nature, on se détermine à lui faire entendre, avec toute l'adresse et les ménagements imaginables, qu'il y a du danger; qu'il est du sage de prévenir ce qu'il a lieu de craindre, de mourir, si son heure est venue, quitte de ce qu'il doit à sa famille et à sa conscience : *Dispone.* (*Isa.*, XXXVIII.) A cette effrayante nouvelle, aussi frappé de terreur que le fut ce roi de Juda, dans la même situation, à la voix du prophète, je me le représente poussant comme lui un profond soupir, et se tournant de l'autre côté : *Et convertit faciem suam ad parietem, et flevit fletu magno.* (*Ibid.*) Cependant, intérêts de famille à discuter, affaires embarrassantes à mettre en ordre, tous soins qui précèdent celui de son salut éternel, temps précieux que le pécheur se trouve le plus souvent comme forcé de partager. Je vois une épouse affligée, dont les pleurs attendrissants le sollicitent de prévenir pour elle les troubles et les oppressions du veuvage : *dispone;* des enfants pour qui la tendresse de père lui demande encore ses dernières pensées; il faut leur partager ce qu'on leur laisse, et par les plus sages mesures les garantir, s'il se peut, des suites ruineuses de la dissension fraternelle : *dispone;* que sais-je, avec ces embarras cent autres, peut-être, dont le détail ne peut avoir ici sa place : *dispone.*

Mais le temps presse, on court appeler le sacré ministre; et s'il n'était pas où on le va chercher, cet homme par qui le pécheur consent enfin que se négocie la grande affaire de sa réconciliation avec Dieu; si d'autres fonctions de son ministère ou les mêmes dont on a besoin l'occupaient ailleurs; si, pendant qu'un autre se hâte de venir, une fièvre plus ardente, livrant l'imagination du malade à de bizarres fantômes, venait à lui ravir l'usage de la raison, ou qu'abattu, épuisé, il tombât subitement dans les langueurs d'une agonie imprévue, vous savez, mon cher frère, que l'accident ne serait pas nouveau : et c'est peut-être ce qui vous fait déplorer la mort de ce parent, de cet ami qui n'est plus. Combien d'infortunés, au sein de l'Eglise, meurent privés de ses secours, dans le temps qu'on s'empresse à les aller demander pour eux!

Ce malheur n'arrivera pas, et le sacré ministre se rendra assez tôt auprès du pécheur qui l'attend, je le veux. Mais sera-ce un de ces hommes que la divine miséricorde daigne donner de temps en temps au monde pervers, un de ces hommes rares, habiles à guérir les lèpres intérieures des cœurs, attentifs à y étudier les opérations secrètes de la grâce, pour s'en servir avec avantage? ou Dieu ne permettra-t-il point que ce soit un de ces faux guides, avec qui l'on s'égarerait dans les circonstances les plus favorables? Mais ce sera, si vous voulez, l'homme de Dieu, un autre François de Sales, un prophète de la loi nouvelle, qui viendra lui dire à son tour : *dispone.* Mon cher frère, bannissez maintenant toute pensée qui n'est pas celle de votre salut. Que ce grand soin remplisse le peu de moments qui vous restent; découvrez-moi le mystère de votre conscience : *dispone.* De quelles ténèbres se trouve alors enveloppé son esprit! Quelle nuit, grand Dieu! Quel chaos! Pécheur de tant d'années, et dans ces années pécheur de tous les jours, de toutes les heures, de tous les moments, il fera une sorte de miracle, s'il peut voir d'un coup d'œil cet affreux enchaînement d'offenses, dont le détail le moins exact demanderait des semaines entières. Hélas! il ignora les unes en les commettant, car le péché, chrétiens, le péché, ce glaive qui fait la plaie, est souvent aussi le bandeau qui la couvre; d'autres, presqu'aussitôt effacées de sa mémoire que commises, ne sont écrites qu'au grand livre où le doigt du Seigneur les marqua; les autres enfin qu'il ne peut compter, l'accablent et l'effrayent par leur nombre : *Multiplicatæ sunt super capillos capitis, et non potui ut viderem* (*Psal.* XXXIX), pourrait-il s'écrier; mes iniquités m'assiégent, me troublent, et s'offrant toutes à la fois à ma vue, chacune en particulier se dérobe dans la foule à mes regards incertains. Je suis con-

pable, et je ne puis ni dire ni concevoir à quel point je le suis, en combien de manières je le suis : *Et non potui ut viderem.*

Ajoutez à tout cela l'amour, alors si timide, si précautionné, qu'on a pour la vie, la crainte d'en précipiter la fin par une application trop forte et des pensées trop fâcheuses; et quand le pécheur aurait assez de courage pour ne pas craindre cette tristesse, serait-il à l'épreuve de la violence de la maladie? Examinez-le en cet état, vous trouverez une âme occupée tout entière de son mal, des insomnies, des vapeurs, des défaillances, des sens qui s'assoupissent, un esprit qui s'affaiblit, une mémoire qui se confond. Dans un état si triste a-t-il la force de raison, la liberté si nécessaire à un homme qui doit repasser toutes ses années dans l'amertume de son cœur? Croyez-vous de bonne foi qu'il puisse s'appliquer à sa conversion et s'y appliquer avec une ardeur digne de l'importance de cette affaire?

La terreur s'empare de mon âme. Je touche à l'endroit de mon discours qui me présente le pécheur à la mort, condamné de Dieu qu'il invoque. Qu'importe après tout, qu'il lui soit impossible ou non, de sonder alors l'abîme de son cœur, si ce repentir qui devrait suppléer à tout le reste, et sur lequel il fonde l'espérance de son salut, est presque toujours un faux repentir que Dieu rejette? Puisse la frayeur dont je me sens saisi, passer jusqu'à vous, mes chers frères! Tremblez, pécheur, depuis si longtemps à l'épreuve des bontés du Seigneur, qui vous invite à la pénitence. Il sera à son tour à l'épreuve de vos larmes tardives, si vous ne pensez qu'à la mort à le désarmer. A Dieu ne plaise néanmoins, qu'en voulant combattre la présomption du pécheur impénitent, je donnasse dans l'écueil opposé, et que j'osasse prescrire des bornes à cette miséricorde infinie qui doit faire votre confiance et la mienne! Oui, je reconnais en vous, ô mon Dieu, ce pasteur aimable que charme le retour de sa brebis égarée, ce Maître facile pour les serviteurs qui pleurent le crime de leur désertion. Je le redirai sans cesse aux vrais pénitents, qui, à l'exemple des Madeleine, des Augustin, songent de bonne heure à prévenir votre colère.

Mais du reste, que voulez-vous qu'on vous dise, âme criminelle? On consulte les Pères, et leur réponse ne peut que nous alarmer. On ouvre les livres saints, et dans ce nombre presque infini de coupables dont on nous y parle, on n'en trouve qu'un seul qui ait été justifié à la mort. Mais en quelles circonstances? C'est à côté de Jésus-Christ dont le sang fumant rejaillit sur lui; c'est au moment que le soleil éclipsé, la terre tremblante, les morts ressuscités ressentent le prodige de l'amour d'un Dieu expirant pour nous. Parmi tous ces miracles opérés dans la nature, il convenait, dit saint Léon, que l'Homme-Dieu, par un miracle d'une autre espèce, commençât à signaler sa grâce, fruit précieux de son sang.

A cela près, parcourez le texte sacré, et trouvez-y un endroit favorable à la prétendue pénitence du pécheur réveillé de son sommeil léthargique, sur le point de mourir. Ce qu'on y trouve, c'est un Antiochus qui tend ses mains suppliantes vers le ciel, d'où il n'a rien à attendre (II *Mach.*, IX), nous dit l'Ecriture; c'est un Ésaü qui cherche, dit-elle, avec larmes la grâce de la pénitence, et qui la cherche en vain : et n'en soyons point surpris, mes frères, quelque grande que soit notre frayeur. Car ou nous y avertit qu'il y a un point déterminé par les décrets éternels, où la mesure est comblée; qu'il est un temps de faire grâce, et un temps de faire justice; un temps pour trouver Dieu, et un temps où on ne le trouve plus; que la fin du pécheur déterminé ressemblera à ses œuvres, et qu'il sera pris à la mort dans les liens de ses crimes.

Or ne sera-ce qu'un vain bruit que ces menaces, et une infinité d'autres que je tais? Le pensez-vous, mon cher frère, que le Seigneur ait tonné si fort et si longtemps, pour ne frapper aucun coup? et le pécheur qui n'a cessé d'abuser de sa patience, se servant contre lui du plus aimable de ses attributs, arrêtera à son gré sa colère prête à éclater, disposera de sa miséricorde, pourvu qu'il l'appelle au dernier soupir! Il commencera et consommera presqu'en un moment l'ouvrage du salut, qui est celui de toutes les vertus ensemble, qui doit coûter à l'homme tant de violences, de mortifications, de rudes combats! Sans mérites il aura eu droit à la couronne de justice, sans bonnes œuvres au paradis! *Nunquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?* (*Marc.*, VII.) Il arrivera au même terme que les élus, au bout d'un chemin si opposé à la route qu'ils ont tenue! Après un continuel oubli de Dieu, après une suite si longue d'égarements et de naufrages volontaires, il se verra heureusement conduit au port, et cela parce que Dieu est bon! Comme si cet attribut de bonté l'avait empêché de perdre toute chair qui avait corrompu ses voies, de consumer les villes et leurs habitants du feu de sa colère, de commander à la terre de s'entr'ouvrir, pour faire tomber ses ennemis tout vivants au fond des enfers, de réprouver Saül pour une désobéissance moins criminelle que beaucoup des nôtres, d'exterminer des rois et des peuples qu'il avait d'abord chéris, et qui s'étaient rendus indignes de son amour; comme s'il cessait d'avoir cet attribut de bonté lorsqu'il punit en juge inflexible ceux que la mort surprend coupables d'un seul péché à ses yeux; lorsqu'en vue d'humilier l'orgueil humain, il permet qu'on voie certains justes qui tombent et qui ne se relèvent plus. *Terribilis in consiliis super filios hominum.* (*Psal.* LXV.) Jugements redoutables du Très-Haut, vous vous justifiez assez vous-mêmes, et c'est à nous d'adorer vos immuables dispositions : *Judicia Domini justificata in semetipsa.* (*Psal.* XVIII.)

Si Dieu eût cité ce pécheur à son tribunal

dès sa première faute, il n'eût fait qu'exercer sur lui sa souveraine justice. Mais non; il l'a souvent sollicité par sa grâce dans ces moments solitaires, vides de plaisir, où malgré ses dissipations affectées ne pouvant s'éviter, une voix secrète l'immolait à la réflexion et au remords; elle l'a quelquefois poursuivi, cette grâce, parmi le tumulte du siècle, et jusqu'au milieu de ses délices, dont elle lui faisait sentir le poison. De quoi se plaindra l'ennemi opiniâtre, sur qui le Seigneur a le bras levé pour lui rendre à la fin guerre pour guerre? Qu'a de digne de sa compassion un misérable pécheur qui ne se tourne vers lui qu'en reportant ses regards vers le monde et ses idoles; qui hors de son assiette naturelle, et agité des pensées, des mouvements les plus contraires, sait à peine s'il espère ou s'il n'espère pas; s'il a la foi, ou si son intérêt ne lui fait pas souhaiter le néant après la mort, ne le lui fait pas croire?

Encore si Dieu voyait en lui un vrai repentir, les armes pourraient lui tomber des mains; ce n'est pas assez dire, les armes lui tomberaient infailliblement des mains: mais il n'y voit qu'une pénitence hypocrite, défectueuse dans son principe et dans ses circonstances.

Pénitence hypocrite : la vanité y a plus de part qu'on ne pense ; et le pécheur, peu habile à démêler les stratagèmes de son orgueil, croit souvent donner au repentir, des larmes qu'il ne donne en effet qu'au respect humain. Mourir sans religion, c'est encore au jugement du monde, quelque corrompu qu'il soit, une de ces choses monstrueuses qu'on ne voit qu'en frémissant. Le pécheur sent trop qu'il deviendrait un objet d'horreur pour les assistants, dont la compassion le flatte. Il faut bien mériter les pleurs qu'ils versent, et emporter en les quittant leur estime : après une vie toute païenne, il veut finir avec cette édification consolante qu'on attend de lui. C'est ainsi qu'il en impose et à autrui, et souvent à lui-même, par une pénitence hypocrite.

Pénitence defectueuse dans son principe: car est-ce cette componction qui vient de Dieu, et qui est seule proportionnée à une fin d'un ordre aussi supérieur que l'est la justification, ou plutôt n'est-ce pas de la part du pécheur un simple aveu que la vérité lui arrache, une espèce de réparation publique qu'il est forcé, le coupable, qu'il est forcé de faire à la sainteté de la religion et à l'honneur de la vertu? Pleure-t-il le malheur d'avoir offensé un si bon Père? Ne pleure-t-il pas uniquement celui d'aller paraître devant un juge si terrible? Est-ce la douleur d'un pénitent qui cherche le souverain bien perdu par sa faute? n'est-ce pas la seule terreur d'un criminel qui pousse vers le ciel un cri lamentable sous le glaive menaçant de la vengeance? *Quærebant eum cum occiderel eos.*

Pénitence défectueuse dans ses circonstances: car tant que le pécheur a eu quelque rayon d'espérance, s'est-il hâté de faire ces protestations magnifiques? Il n'a pas voulu hasarder de revenir à Dieu avant que d'être bien sûr de ne pouvoir plus appartenir au monde. Ah! il lui fallait, à ce grand Dieu, ces années de santé, qui furent des années de dissolution, cette jeunesse, cet âge mûr dont on a fait un si criminel usage; il lui fallait au moins ces derniers jours d'affliction et de maladie que le pécheur a perdus. Eh! qu'est-ce que lever les yeux en haut, à présent qu'il n'a plus rien à prétendre ici-bas? Qu'est-ce qu'offrir le sacrifice de sa vie au Seigneur qui la lui arrache? Qu'est-ce que dire adieu aux créatures, à présent qu'elles disparaissent? Qu'est-ce que s'avouer coupable, à présent qu'il ne peut ni commettre le crime, ni pratiquer la vertu? Si quelque garant infaillible lui promettait le retour de sa santé, est-il bien sûr qu'il ne penserait pas bientôt à renouveler ses premières habitudes? Jugeons-en par l'effet qu'a produit ce beau plan de conversion en ceux de sa sorte qui ont échappé du danger.

Eh bien! veux-je ôter toute espérance au pécheur mourant? Dites plutôt que je veux vous ôter à vous-mêmes toute présomption en vous montrant les difficultés presque insurmontables de la pénitence différée à la mort. Vous, sacré ministre, quoique tremblant sur le sort de celui dont vous allez recevoir les derniers soupirs, assurez-le, vous le pouvez, que, s'il est vrai que ses gémissements soient sincères, et qu'il soit pénétré du vif regret des outrages sans nombre qu'il a faits à son Créateur, il peut, il doit même espérer un excès de miséricorde: *Remplissez votre ministère* (II *Tim.*, IV); offrez à ses yeux mourants le signe adorable de la rédemption des hommes, sûre ressource, il est vrai, du repentir sincère, ne commençât-il qu'à la mort; mais où, sans ce repentir qu'il n'a pas à moins d'une espèce de miracle, où sans cela se trouve écrite en lettres de sang sa condamnation; condamnation de sa cupidité, source funeste de tant d'injures criantes, dans l'état d'un Dieu à qui il manque en mourant de quoi couvrir son corps adorable; condamnation de sa dureté inflexible pour les malheureux, dans ce prodige d'amour qui coûte au Fils du Très-Haut tout son sang pour la rançon de sa créature; condamnation de ses vengeances et de ses haines cruelles dans l'exemple de ce grand modèle expirant après avoir prié pour ses impitoyables ennemis; condamnation de sa vie molle, de ses honteux et criminels plaisirs, sur cette tête couronnée d'épines, sur ces lèvres desséchées par un breuvage de fiel, dans toutes ces plaies enfin qu'il a tant de fois rouvertes par ses crimes.

Votre croix, Seigneur, notre espérance, notre salut, sera donc le tribunal terrible où vous prononcerez son arrêt; et votre propre miséricorde, vous demandant justice de ce cœur qu'elle n'aura pu attendrir, vous présentera la foudre pour l'écraser! Dieu de

bonté, mais Juge redoutable tout ensemble! ainsi périssent souvent vos ennemis par les traits même de votre amour. Vos sacrements, les secours de l'immortalité et les sources d'une vie meilleure, le pain des anges, l'onction sainte seront comme la marque dont vous scellerez l'arrêt de mort éternelle que vous rendrez contre lui; et dans ses actes extérieurs de religion vous compterez ses derniers sacriléges.

Cependant le mal redouble, et le livre aux douleurs d'une agonie cruelle, la mort l'environne de ses ombres et lui dispute un souffle de vie qui lui reste; il s'agite, il se travaille, il est aux prises avec cette ennemie qui l'a déjà privé de tout usage des sens; il a des oreilles et il n'entend pas la voix du sacré ministre; mais celle de ses iniquités qui crient vengeance ne se fait-elle pas alors entendre dans le secret de son cœur? Il a des yeux et il ne voit pas des amis éplorés autour de son lit; mais le bandeau qui lui cachait la vue de ses souillures intérieures ne tombe-t-il pas en ce moment; et l'aspect du sépulcre ouvert de sa conscience ne jette-t-il point l'effroi et le trouble dans son âme? Il s'approche et se fait sentir cet instant fatal qui renferme l'éternité qui va l'abandonner à la justice du Dieu vengeur : c'en est fait, il expire, il n'est plus.... Ah! trop heureux s'il était vrai en tous sens qu'il eût cessé d'être! le néant le déroberait à l'éternité épouvantable. Il est jugé. Du sort des bons ou de celui des méchants, lequel est son partage? Après le triomphe du péché, n'aura-ce été en lui que le triomphe de la mort? ou n'aura-ce point été la mort unie au péché, le triomphe effroyable de la mort et du péché?

Mon Dieu, quelle leçon! *Intelligite hæc, qui obliviscimini Deum, ne quando rapiat et non sit qui eripiat.* (*Psal.* XLIX.) O vous qui oubliez le Seigneur, instruisez-vous; prenez garde que, vous enlevant au temps que vous y penserez le moins, il ne vous fasse éprouver le même sort : et qui viendra alors vous arracher de sa main toute-puissante? (*Psal.* LXX.) Songez, songez à l'apaiser pendant qu'il vous accorde un temps favorable et des jours de salut. (II *Cor.*, VI.) Mes frères, j'ignore quelle impression a faite sur vous le spectacle du pécheur mourant. Mais quels cœurs seraient les vôtres pour n'en être pas saisis de crainte? Est-ce à des coupables sûrs d'être jugés qu'on offre sans les émouvoir un objet si terrible? Non, je ne saurais croire que vous n'en soyez pas vivement frappés. Mais que sert de l'être et d'en demeurer là? Est-ce qu'on ne cherche qu'à vous agiter d'une terreur passagère et inutile? Quel charme plus fort que la crainte des jugements de notre Dieu vous arrête? S'il y avait quelque chose de plus affreux que l'état du pécheur à la mort, ce serait l'état du pécheur rebelle qui lutte contre ses alarmes, qui tremble et qui diffère de changer. Seraient-ce là vos dispositions présentes, et convaincus comme vous devez l'être que le temps de la mort n'est guère celui de la pénitence, hésiteriez-vous de prévenir ce jour fatal en travaillant dès aujourd'hui à votre conversion? Demain! Demain! Ah! conseil pernicieux de l'ennemi à qui ce moment gagné assure la victoire! Demain qu'aura passé la salutaire terreur dont vous êtes plein et que la grâce agira moins sur vous, aurez-vous plus de force, mon cher auditeur? vous enrichirez donc encore *le trésor de colère!* (*Rom.*, II.) Vous sortirez de ce discours plus coupable et plus obstiné! Je vous aurai donc présenté d'avance le portrait de vous-même au lit de la mort! Vous serez cet infortuné dont l'image vous effraye, ce pécheur en proie au regret d'être attaché au monde et sous les pieds duquel vous venez de voir l'abîme ouvert! Au nom de la miséricorde qui vous offre aujourd'hui un asile que vous ne trouveriez point alors; au nom de Jésus-Christ, rédempteur des âmes, qui n'a voulu d'autre prix de son sang que leur salut, qui, prêt à vous appliquer les mérites de ce même sang, vous demande la vôtre (et si je connaissais un nom plus intéressant pour vous, je l'emploierais ici, mon cher frère), écoutez et croyez en la voix intérieure de la grâce : *Nolite obdurare corda vestra.* (*Psal.* XCIV ; *Hebr.*, III.) Vous éviterez ainsi le malheur suprême; vous parviendrez ainsi à la souveraine félicité que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, etc.

## SERMON V.

### *Pour le quatrième dimanche de Carême.*

#### SUR LA PROVIDENCE.

Accepit Jesus panes, et cum gratias egisset distribuit discumbentibus. (*Joan.*, VI.)

*Jésus prit les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis.*

L'Evangile, dans cette multiplication de pains dont il nous parle aujourd'hui, nous met tout à la fois devant les yeux et un miracle éclatant de la puissance d'un Dieu et un grand exemple de l'attention d'un bon père. Cinq pains suffirent à plusieurs milliers d'hommes pressés par la faim, quel miracle de la puissance d'un Dieu! Une multitude dont Jésus-Christ a compassion et qui, éprouvant aussitôt son secours, se trouve heureusement rassasiée au moment que les apôtres commencent d'être alarmés pour sa subsistance, quel exemple de l'attention d'un bon Père! Pour faire ouvrir les yeux à l'aveugle Synagogue qui refusait de reconnaître le Messie, quel miracle de la puissance d'un Dieu! Pour faire bénir à tous les tendres soins de la Providence, quel exemple de l'attention d'un bon Père!

Il était nécessaire qu'elle se signalât de temps en temps par des prodiges, cette Providence, aux yeux d'un peuple coupable, presque dès son commencement, de tant de murmures contre elle; et plût à Dieu qu'il fût moins nécessaire de rappeler à plusieurs d'entre nous qui avons été substitués à ce peuple le souvenir des merveilles qu'elle a opérées. Plus inexcusables encore qu'Israël, ce n'est pas dans des déserts arides et dans

des terres toutes propres *à dévorer leurs habitants* (*Num.*, XIII), que des ingrats parmi nous se plaignent du souverain Maître; c'est dans des contrées engraissées de la rosée du ciel et où la nature fournirait presque d'elle-même à leurs vrais besoins. Censeurs aussi injustes que téméraires de la providence du Créateur, ils croient trouver qu'il manque en plus d'un point au soin de ses créatures; ils osent lui demander compte des événements ou peu conformes aux idées de leur raison aveugle, ou contraires à leur cupidité, à leur fol orgueil; ils vont même, ils vont jusqu'à juger sa conduite sur les hommes dans le spirituel; et le double gouvernement du Très-Haut n'est pas plus à couvert de leur critique que celui des rois de la terre. Insensés! cesserez-vous enfin de censurer ce que vous ne connaissez pas? Mettons-nous aujourd'hui en état de les instruire, chrétiens auditeurs. Considérons séparément le gouvernement de Dieu dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce. Le considérer, c'est nécessairement le bénir, c'est lui rendre gloire. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

La vérité d'une Providence qui préside au monde est si claire et la connaissance en est si naturelle à l'esprit humain, qu'elle nous est commune avec les nations les plus barbares, et qu'être persuadé que les choses d'ici-bas ne roulent point au hasard leur paraît suivre de l'idée de la Divinité. En effet la qualité de Créateur emporte nécessairement celle de Modérateur suprême. Dieu ne pouvant se dessaisir de son domaine sur les ouvrages de ses mains, ne peut non plus ne les pas régir que renoncer à sa nature. Il ne serait pas Dieu s'il ne gouvernait l'univers; et non-seulement il le gouverne, mais comme à lui seul appartient l'être, comme il est, ainsi qu'il s'en glorifie dans l'Ecriture, *le seul qui est* (*Psal.* LXXXV), faire durer ses créatures, c'est de sa part à chaque instant les reproduire.

De là vient en lui la connaissance de l'avenir : il n'en prévoit les événements que parce qu'il en est le maître; et ces prédictions fameuses, dont les plus impies, s'ils sont instruits, ne sauraient révoquer en doute la certitude, il n'eût pas pu les mettre dans la bouche des prophètes si sa providence n'eût dû préparer, arranger à son gré ce qu'ils annonçaient au monde, *omnia disponens suaviter.* (*Sap.*, VIII.) Aussi cette providence a-t-elle été reconnue des païens mêmes; et il n'y a eu parmi eux qu'une secte voluptueuse et corrompue, dont leurs sages avaient horreur, qui en ait combattu la vérité manifeste. Il est vrai qu'en attribuant à leurs fausses divinités le soin de ce qui se passe sur la terre ils n'en étaient ni plus contents de la providence qu'ils reconnaissaient en elles, ni plus soumis à des ordres qu'ils regardaient comme irrévocables. Quand les événements ne succédaient pas au gré de leurs désirs, ils ne craignaient pas de trouver à redire au prétendu gouvernement de leurs dieux: ils les traitaient de cruels et d'insensibles ; ils blâmaient hardiment la disposition de leurs décrets; et s'ils les croyaient en possession de tout régir, de leur côté ils se croyaient aussi en droit de se plaindre.

Ne nous en étonnons pas, chrétiens auditeurs : ils leur attribuaient d'ailleurs tant d'autres imperfections, qu'il n'est pas surprenant qu'ils les taxassent quelquefois d'un défaut de lumières et de justice dans leurs conseils; et ceux qui avaient imaginé des divinités fourbes, cruelles, impudiques, pouvaient bien penser qu'elles étaient quelquefois peu équitables ou peu éclairées, et que la conduite de l'univers n'était pas toujours entre leurs mains sans reproche.

Mais que des hommes qui adorent le vrai Dieu, créateur et conservateur de tout être, osent se plaindre de sa providence, qu'ils refusent de s'y soumettre, quel aveuglement! Et quelle est l'indignité de leurs plaintes, puisqu'elles attaquent sa sagesse, sa bonté, sa justice. Les preuves n'en sont que trop aisées.

Nous admirons avec raison sa sagesse dans la structure de l'univers et dans le jeu perpétuel des ressorts de ses parties. Cette harmonie des corps célestes, cette vicissitude réglée des saisons (dispensez-moi, chrétiens, d'un détail que vous suppléerez sans peine), tout la prêche à nos yeux, tout nous en parle : *Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam.* (*Psal.* XVIII.) Eh bien, elle n'est pas moins admirable dans la conduite des choses humaines et de leurs différentes révolutions. Je sais que si l'homme eût resté pur et sans tache, comme il était sorti des mains de son Dieu, il y aurait eu pour lui une autre économie de providence, une autre forme de gouvernement divin. Dieu qui agit toujours selon sa souveraine intelligence, et qui, proportionnant admirablement les moyens à la fin, conduit tout de la manière la plus avantageuse à ses créatures, la plus conforme à leurs besoins et à leur exigence, Dieu, dis-je, au cas de la persévérance du premier homme dans la justice, n'aurait pas établi cet ordre et ces lois générales de variété, d'inégalité, de subordination auxquelles nous sommes sujets depuis le péché. Mais depuis le péché et ses suites, quel système de providence y avait-il plus digne de Dieu que celui que nous voyons, et quelles meilleures lois de gouvernement universel pouvait établir sa sagesse? Ecoutez, insensés critiques de la Providence, et rougissez de vos coupables murmures : *Intelligite, insipientes et stulti, aliquando sapite.* (*Psal.* XCIII.) En conséquence de leur origine infectée par le crime de leur premier père, les hommes naissent injustes, inquiets, paresseux, superbes, ambitieux, emportés, pleins de convoitise, avides, insatiables. Il fallait donc une providence dont les lois prévinssent les affreux inconvénients qui sui-

vent naturellement de ce fonds pervers, une providence dont la sage disposition fût propre à enchaîner des turbulents, à humilier des superbes, à mettre en œuvre des paresseux, à intimider des emportés, à arrêter des ambitieux, à fixer des esprits inquiets, à réprimer l'audace, à pacifier des hommes en proie à la cupidité et prêts à se dépouiller les uns les autres : car autrement, le moyen de prévenir les inévitables misères et les horreurs où se serait plongé le genre humain? Or, pour cela, chrétiens, il fallait une distribution inégale de biens et d'autorité, une subordination merveilleuse de conditions et d'états; il fallait des souverains et des sujets, des riches et des pauvres, des heureux et des infortunés, des grands et des petits, des maîtres et des serviteurs; il fallait des besoins mutuels et réciproques, qui liassent entre eux ces hommes si différents d'humeur et de caractère, que les passions eussent à jamais désunis; il fallait ce que nous voyons, et il le fallait si bien que cet ordre se trouve établi partout où il y a des hommes conservant quelques traits de l'homme.

Un nouveau monde fut découvert, il y a près de trois siècles, par l'avarice ou par l'inquiète curiosité d'un habitant de l'ancien ; monde en effet nouveau en tout sens aux yeux du nôtre, et où l'on vit comme une autre face de la nature, d'autres mœurs, presque d'autres formes humaines et d'autres principes de raisonnement, mais point d'autres éléments de la société que dans notre hémisphère, point d'autres, tant ceux-ci sont nécessaires et uniques. Ainsi en est-il de tout corps de nation ; ainsi le besoin et la dépendance en entretiennent l'harmonie; ainsi sont arrêtées les suites funestes de l'ambition, de l'orgueil et de la cupidité des hommes; et chacun, quelque part qu'il soit placé, se trouve forcé de se rendre utile à quelque autre.

Nécessité d'une subordination, article sur lequel on ne saurait trop insister dans la matière que je traite; car c'est surtout pour vous qui vivez dans un état de pauvreté et de dépendance, c'est surtout pour vous qu'est fait ce discours, parce qu'un pareil état fournit le plus de murmurateurs contre la divine providence.... Vous réfléchissez, dites-vous, mon cher auditeur, sur la condition de ce puissant du siècle et sur la vôtre : comparaison, j'en conviens, peu agréable à votre amour-propre que vous écoutez; vous obéissez et il commande; vous êtes condamné à tant de peines! Il goûte, du moins en êtes-vous persuadé, tant de plaisirs! Et plein de cette idée, vous vous oubliez jusqu'à demander ce qu'il a fait pour mériter d'être né plus heureux que vous? Rien. Mais vous supposant pour un moment à sa place, et le substituant à la vôtre, je vous demande aussi ce que vous aurez fait pour jouir d'un meilleur sort que le sien. Rien. *Dieu n'est-il pas le maître de ses bienfaits?* Avez-vous droit à ses libéralités? N'a-t-il pu choisir entre vous et votre prochain, lui donner par préférence ce qu'il a pu refuser et à vous et à lui? Et puisque vous avez vu que l'intérêt commun demandait la subordination des états ; que n'y ayant point de pauvres qui eussent eu besoin des riches, de petits qui eussent dépendu des grands, il n'y aurait eu nulle communication de secours, nul lien de société parmi les hommes; que le monde n'aurait été qu'un vaste théâtre où aurait régné la violence, la confusion et le désordre ; que celui-ci aurait voulu le bien qui aurait charmé celui-là, et que chacun se serait fait autant de lois de ses désirs et de ses caprices; puisque vous êtes forcé d'en convenir, de quoi vous plaignez-vous, mon cher auditeur? L'inégalité était nécessaire. Votre condition naturelle ne vous donnait nulle prétention légitime à aucun avantage temporel : vous êtes entré en qualité de pauvre dans l'économie de la Providence : soumettez-vous, et content de votre sort, pensez à vous y sauver, non à censurer follement la conduite de la Providence à votre égard, comme si vous en étiez le plus grand et l'unique objet. Vous ne voulez pas concevoir que *vous n'êtes qu'un membre de cette innombrable communauté du genre humain*, dit Cassiodore, dont l'intérêt général doit être et est en effet plus cher à la Providence que votre intérêt particulier, le seul cependant qui vous est à cœur. Peu vous importerait le sort des autres, pourvu que vos vœux indiscrets fussent remplis. Enfin, votre état fût-il plus rude encore, je m'en tiens toujours à mon principe, les hommes sont faits essentiellement pour Dieu et relativement les uns pour les autres. Phara est nécessaire à Gédéon, et Gédéon à Phara (6). Vous êtes pauvre pour le riche à qui vos services sont nécesaires: le riche est riche pour vous qui avez besoin de ses biens.

Cette grande raison, prise de l'ordre de la Providence, que j'oppose aux riches, je l'oppose également à tel qui dans une honnête médiocrité se plaint de l'impuissance où il est de monter plus haut. La Providence vous a marqué votre place entre les grands et le peuple; et au lieu de vous y renfermer, vous en ambitionnez une d'un ordre fort supérieur : sans talents peut-être, sans lumières, vous aspirez des emplois qui en demandent infiniment, et dont la mauvaise administration aurait les suites les plus pernicieuses au bien public. Ne pouvez-vous y parvenir, vous vous abandonnez au murmure. Ah! ce n'est pas votre providence sur nous, ô mon Dieu! qui manque de sagesse; c'est nous qui ne sommes pas sages de vouloir sortir du rang où elle nous a mis, d'être mécontents lorsqu'elle nous y retient et nous fixe malgré nous à notre

(6) Phara, serviteur de Gédéon.

véritable place. Nous voudrions qu'elle prît conseil de notre orgueil pour servir nos ambitieux desseins ; nous l'accusons follement lorsqu'elle nous laisse dans l'état où elle nous a fait naître et qui nous convient; et entêtés d'un mérite souvent en idée toujours moindre que notre vanité, nous flattant peut-être que notre élévation serait utile à la république, nous nous plaignons de cette providence contraire à des projets qui, quoi qu'en dise l'amour-propre dont nous sommes enivrés, sont également pleins de superbe et d'injustice.

Mais malgré tant de sages dispositions de la Providence, n'y a-t-il pas d'étranges spectacles sur la terre, des injustices atroces, de cruelles oppressions, et pour parler de maux encore plus étendus, n'y a-t-il pas d'affreuse révolutions, des guerres cruelles ? *Occiditis, et zelatis, et belligeratis.* (*Jac.*, IV.) Mais combien plus fréquents et combien plus grands seraient ces malheurs sans la sagesse de la Providence? Et même en arriverait-il aucun si l'on s'en tenait à ce qu'elle a établi ? L'ordre est de la Providence. Le désordre ne vient que des hommes qui osent renverser l'ordre. Le désordre est que les passions rompent souvent dans leurs fougueux accès les nœuds de société qu'elle a pris soin de former entre eux; le désordre est que les uns, malgré le frein des lois qui devrait les arrêter, s'abandonnent à leurs inclinations perverses ; que les autres, tout excités qu'ils sont au travail sous l'empire du besoin, se refusent au genre de vie laborieuse pour lequel ils étaient nés ; que celui-là méconnaît une autorité nécessaire et légitime, au risque même d'être accablés de son poids ; que celui-ci, malgré le danger de se perdre, abuse d'un pouvoir dont l'institution importait à la république, et qui est en effet infiniment avantageux à la société entre les mains de bien d'autres ; et ainsi du reste, car on ne peut tout parcourir. Peuples de la terre, dont les sanglants démêlés en désolent souvent la face, la Providence est pleinement justifiée de tant de ravages et d'horreurs, par le soin qu'elle a pris d'assigner aux nations leur légitime héritage.

Après tout, au milieu de ces désordres, elle règne, elle ne perd jamais ses droits. Les hommes peuvent bien renoncer à toute raison, et comme épuiser tous les divers genres de folie, mais ils ne peuvent déconcerter sa sagesse : *Sapientiæ ejus non est numerus.* (*Psal.* CXLVI.) Sur cette mer immense de passions, qui s'élèvent, qui se choquent, qui se brisent, elle domine toujours, parce qu'elle sait se servir d'elles pour l'accomplissement de ses desseins, et faire sa volonté par la volonté même des méchants. Dieu tire de la perfidie des frères de Joseph le principe de la grandeur à laquelle il le destine en Égypte ; il ménage à Judith dans la flamme impure d'Holopherne le moyen de délivrer son peuple ; il se sert de la trahison d'Abner pour affermir David sur le trône où sa providence l'a porté.

Cette sage providence n'est pas toujours, je l'avoue, aussi reconnaissable pour nous qu'elle est réelle ; et Dieu est *un Dieu caché* (*Isa.*, XLV) à notre égard dans une infinité d'événements ainsi que dans les mystères. L'action des créatures sous laquelle il se voile, l'ignorance où nous sommes ordinairement de la fin qu'il se propose et des moyens qu'il emploie pour y parvenir, les délais qu'il apporte quelquefois à l'exécution de ses desseins, la faiblesse de nos lumières qui nous permet à peine d'apercevoir un seul point de l'immense horizon (pardonnez-moi ce terme), de l'immense horizon qu'il faudrait voir pour juger de sa conduite, tout contribue le plus souvent à nous en cacher les admirables dispositions. Que fait-on cependant ? Au lieu de glorifier sa providence, à la vue de certains faits présents dans lesquels elle se montre d'une manière assez marquée ; au lieu de la contempler dans l'histoire des siècles passés, où elle est presque toujours à découvert, et d'adorer ce qu'on ne connaît pas maintenant de son économie que le temps seul peut manifester, on ose lui demander compte du détail de son gouvernement actuel, on murmure indignement contre elle, et cela encore une fois, sans pouvoir porter ses faibles regards sur ce tout qu'il faudrait connaître pour juger. Le commencement d'une partie d'un palais s'élève à peine sur la surface de la terre ; je n'y puis distinguer ni dessein suivi, ni ordonnance, et, à en croire le jugement de mes yeux, il pèche même absolument contre les règles. Irai-je sur cela en censurer l'architecture, bien certain de l'ignorance où je suis du plan de l'édifice? Et pour parler sans figure, imiterai-je ce sujet insensé dont l'ignorante audace ne cessait de blâmer le sage gouvernement de son prince? Il méritait d'être puni : le souverain se contenta de le confondre... Approchez, vil et hardi critique de ma conduite. Je veux bien m'abaisser aujourd'hui à la discuter avec vous. Obtenez, en me parlant sans contrainte, votre grâce que je vous mets à ce prix. Je vous écoute... Je n'ai pu ni dû me déterminer à ce que vous me proposez comme meilleur, par cette grande raison, par cette autre, et par cette autre encore... *Puisque mon roi me défend de lui rien taire, ne me resterait-il pas, Seigneur, tel changement salutaire à ordonner?...* Eh ! ne voyez-vous pas, imprudent censeur, tels et tels inconvénients affreux qui en seraient l'inévitable suite? Vous vous taisez? Apprenez donc à respecter désormais ce qui vous passe, et méritez la clémence d'un maître plus sensible au plaisir de vous rendre sage qu'à celui de vous punir.

Téméraire censeur de la providence de votre Dieu, viendra le jour que vous ne serez pas moins confondu vous-même, avec cette différence que vous serez sévèrement

châtié et à jamais, Hélas ! peut-être que ce qui vous cache maintenant, à quelques égards, les ressorts de son gouvernement temporel, c'est la chose la plus simple et dont la vue vous rendrait également honteux de votre ignorance et de votre audace. Quoi qu'il en soit, *mes pensées*, dit le Seigneur, *sont autant au-dessus des vôtres que les cieux sont élevés au-dessus de la terre.* (*Isa.*, LV.) Et il n'en saurait être autrement, mon cher auditeur. Le mal n'est pas que vous ignoriez ses desseins, et que ses démarches soient obscures à votre égard, le mal est que vous les croyiez peu dignes de sa sagesse, par l'étrange raison que vous ne les comprenez pas, comme si vous étiez fait pour les comprendre ! Dieu pense à la race à venir, par exemple, dans certains événements que vous considérez par rapport au siècle présent qu'ils ne regardent en aucune manière. Vous ne le savez pas, à la bonne heure. Mais jusqu'à quand oserez-vous les reprocher à cette providence dont la sagesse éclate d'ailleurs sensiblement en tant d'autres articles et dont vous devez adorer les vues cachées ? Vivez, si vous le pouvez, l'âge des patriarches. Témoins du dénoûment des nombreuses scènes dont le nœud met à bout votre raison, vous connaîtrez l'utilité de ces faits qui maintenant vous étonnent : *Tu nescis modo, scies autem postea.* (*Joan.*, XIII.) En attendant, vous auriez beau vouloir épier l'opération lente et secrète du souverain modérateur. C'est insensiblement qu'il conduit son œuvre, et vous ne vous apercevriez non plus de son action que de la marche de cette ombre qui marque les heures. L'œil voit après quelque temps seulement qu'elle a avancé, malgré son immobilité apparente. Vous comprendrez, après un temps bien plus long, que la Providence a agi, et vous rendrez gloire à sa sagesse.

De ce que nous avons dit jusqu'ici, mes frères, suit naturellement l'idée que nous devons avoir de ce prétendu hasard dont on parle tant, terme profane qui n'aurait jamais dû être connu dans la langue des chrétiens. Le Maître de tout présidant nécessairement à tout, ce prétendu hasard n'est, par rapport aux créatures inférieures à l'homme, qu'une suite des lois du premier moteur et de son action sur les corps : *Sortes mittuntur in sinum, sed a Domino temperantur.* (*Prov.*, XVI.) Ce prétendu hasard n'est, par rapport à l'homme, que l'effet de sa détermination libre prévue de Dieu et accompagnée de son concours. N'attribuez donc au hasard aucun des événements heureux ou malheureux de votre vie. Ne dites point qu'il vous a fait réussir dans plus d'un projet par d'autres voies que celles de votre choix. C'est la sagesse de Dieu qui, pour confondre la vôtre, a employé des agents étrangers auxquels elle a donné l'efficace. N'imputez point au hasard ce qui fait que les pleurs naissent assez souvent des plus grandes joies, et les plus grandes joies des pleurs : la sagesse de Dieu le veut ainsi, afin de rendre sa conduite impénétrable et de vous ôter même l'espérance de pouvoir la pénétrer. Ne traitez point de hasard, du moins dans un sens exact et rigoureux, ces rencontres singulières et ces circonstances peu attendues où vous ne trouvez nul rapport avec les autres. Elles sont arrêtées par les conseils de celui *sans l'ordre duquel un seul cheveu de votre tête*, dit l'Evangile, *ne peut tomber.* (*Luc.*, XXI; *Act.*, XXVII.)

Autant que la providence de notre Dieu est sage, autant est-elle bienfaisante; et, par là, nos murmures insensés contre elle ne sont pas moins injurieux à sa bonté qu'à sa sagesse. De là vient que le Sauveur du monde nous défend l'inquiète sollicitude qui ne se repose de rien sur elle... *Considérez les oiseaux du ciel, votre Père céleste les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux? Considérez comment croissent les lis des champs; combien plus aura-t-il soin de vous, ô hommes de peu de foi?* (*Luc.*, XII, 24, 27, 28.)

Vous savez, mes frères, l'heureux sort que Dieu avait préparé à l'homme, et dont l'homme eût, en effet, toujours joui sans son péché. Quoi ! nulles ténèbres dans l'esprit ! nulle concupiscence dans le cœur ! nulle tyrannie des passions ! Et d'ailleurs, nul besoin, nulle misère, nulle tribulation, nulle douleur : tous les biens ensemble sans aucun mélange de maux ! Oui, c'était là l'état que lui avait assuré la bonté de son Créateur en lui donnant l'être. Mais, ce que je vous prie de remarquer comme appartenant plus directement à mon sujet, quoique l'homme par sa révolte soit déchu d'une condition si digne d'envie, quoique, assailli de tribulations sans nombre, il ait vu tant de créatures auxquelles il devait commander le méconnaître, et chaque jour de sa vie devenir un pas de plus vers la mort; telle a été la disposition de Dieu, que sa bonté a apporté des adoucissements infinis à la peine qu'a infligée sa justice. En effet, si les éléments ont semblé s'armer pour la destruction de l'homme coupable, si les saisons, avec leurs feux, avec leurs glaces, lui font, en quelque sorte, tour à tour la guerre, la Providence lui a bien voulu fournir les moyens de se garantir de leurs rigueurs; si la douleur et la maladie affligent son corps, elle lui a ménagé contre leurs atteintes des ressources dans l'art et dans la nature; si les animaux n'ont plus l'instinct qui leur fut d'abord donné, de reconnaître sa voix et de se soumettre à son empire, elle a voulu qu'il trouvât le secret de se les assujettir : en sorte que, malgré la perte de ses premiers priviléges, on peut dire, avec le Prophète, qu'il règne encore sur les ouvrages de la main divine, et que toutes les créatures d'un ordre inférieur au sien ont été mises sous ses pieds : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi.* (*Psal* VIII.)

C'est peu d'exercer sur elle son empire, il lui a été accordé de vivre de leur substance, de se nourrir de leur chair. La Providence lui en fournit de mille espèces différentes et sur la terre et dans les airs et dans les eaux. Cependant l'homme n'est pas satisfait; il demande des avantages que ne comporte point la condition de sa nature. Que sais-je? il voudrait jouir d'avance de l'avenir en y lisant ses événements futurs: aveugle, qui ne voit pas que son ignorance en ce point est pour lui un bien solide. Eh! l'attente impatiente d'un bonheur prévu lui rendrait insupportable l'intervalle de temps qui en retarderait la possession! la crainte d'un malheur attendu le lui ferait éprouver à tout moment avant qu'il arrivât en effet! Cet ami cher, que la mort doit m'enlever, je le verrais mourir auparavant à chaque instant par la certitude de le perdre! Infortunés, que votre destinée réserve au tranchant du glaive, vous le sentiriez continuellement suspendu sur vos têtes avant qu'il frappât! Que l'homme soit donc content des priviléges réels de son état et des tendres attentions de la Providence en sa faveur. L'univers entier qu'elle gouverne est en travail pour lui, dit un ancien. En vain objecterait-on ce grand nombre d'êtres importuns et contraires à l'homme qui sont sur la face de la terre. Il est vrai, chrétiens, que Dieu a fait ces ronces qui vous blessent comme il a fait ces fleurs, le charme de la vie et de l'odorat. Il a créé ces lions rugissants, ces tigres cruels que vous craignez, comme ces tendres agneaux, ces innocentes brebis dont la toison vous couvre et dont la chair vous nourrit. Il agite, il trouble les airs, comme *il fait lever les jours purs et sereins*. (*Matth.*, V.) Son dessein a été que, jusque dans cette diversité d'objets qu'il a mis devant vos yeux, tout vous rappelât à des vérités salutaires; que ce nombre presque infini d'animaux et d'êtres insensibles qui servent à vos usages vous fît juger, en quelque manière, des ineffables récompenses qu'il prépare à ses fidèles serviteurs; que ces bêtes féroces, ces bruyants tonnerres, ces flots en fureur, vous donnassent quelque idée de son juste courroux contre les pécheurs téméraires qui l'outragent; et, dans ce contraste universel du grand et du petit, de l'agréable et du terrible, du beau et de l'affreux, il a voulu d'ailleurs offrir aux regards mortels une variété admirable, propre à honorer sa puissante main sans détruire l'idée de sa main paternelle et libérale.

Et qu'on ne croie pas trouver un retranchement contre cette vérité d'une Providence bienfaisante, dans l'exemple de l'homme de bien, souvent, dit-on, abandonné et manquant de tout. J'avoue qu'il est assez ordinaire de voir parmi le peuple, et dans une certaine sphère de conditions inférieures, des justes dans l'indigence, indigence qu'on ne peut néanmoins appeler extrême misère. A couvert des rigueurs de la faim, quoique au-dessous d'une fortune même médiocre; uniquement occupés à amasser des biens pour l'éternité, pendant que l'avarice et l'ambition en amassent pour le temps, ils ne possèdent rien en espérant toutes choses, et je n'en suis nullement surpris. Ce qui m'étonnerait, c'est qu'il y eût, dans l'ordre ordinaire de la Providence, des âmes saintes abandonnées aux horreurs du besoin le plus pressant. Elle y pourvoit, mes frères, elle y pourvoit. Vient un secours imprévu, une ressource inattendue, une main charitable qui s'ouvre, un juste bienfaiteur d'un juste, un autre Habacuc envoyé à un autre Daniel. Je vous en atteste, serviteurs fidèles à qui je m'adresse ici: venez nous découvrir les routes secrètes de la Providence vers vous; car, pour les vicieux et les dissipateurs insensés, ils sont trop dignes de ce qu'ils souffrent. *J'ai été jeune*, disait le Roi-Prophète, *et tout vieux que je suis maintenant, je n'ai jamais vu de juste entièrement abandonné sur terre.* (*Psal.* XXXVI.)

Vous-même, croyez-vous en avoir vu, mon cher auditeur? Et, supposé que vous le croyiez, en avez-vous vu, en effet, vous, qu'une fausse vertu peut tromper et à qui il n'est pas donné de sonder les cœurs; et, en eussiez-vous vu, la Providence, peu obligée à opérer des prodiges en faveur du juste qui quelquefois ne peut être secouru sans miracle, a d'ailleurs ses raisons et des raisons de miséricorde sur lui, dans le cas où elle permet qu'il soit ainsi délaissé. Pourquoi faut-il que, par l'affreuse envie de la censurer, on se pare d'un faux attendrissement sur le sort de l'homme de bien malheureux, et qu'on murmure pour lui qui a horreur du murmure? Son infortune ne sera pas plus grande que sa patience. Tant qu'il vous plaira sans ressource, pensez-vous qu'il sera sans fermeté? Job, spécialement destiné à servir d'exemple à la vertu indigente, manque de tout sur la cendre. Hérode est, au sein de l'abondance, sur le trône; mais Hérode est intérieurement déchiré avec ses richesses et ses crimes, et Job est tranquille avec sa misère et ses sentiments.

Il est donc vrai que ni ce qu'il y a d'êtres importuns et contraires à l'homme sur la terre, ni les exemples rares et très-rares du juste manquant de tout, n'infirment point la vérité d'une Providence pleine de bonté que le moindre coup d'œil nous découvre dans l'univers; et s'il s'agit d'entrer, au sujet de cette Providence bienfaisante, dans un détail intéressant qui ait rapport au peuple de l'Ancien Testament et à celui du Nouveau, remarquez les tendres attentions qu'elle a eues pendant tant de siècles pour cette nation maintenant réprouvée, autrefois seule dépositaire du vrai culte. Condamnée à la plus dure servitude en Egypte, Dieu l'en tire avec éclat *et à bras étendu* (*Deut.*, V); il lui ouvre un sûr chemin à travers les flots; *il lui trace sa route par une nuée pendant le jour, et par une colonne de feu pendant la nuit* (*Exod.*, XIII); *il étend sur elle*

*ses ailes*, dit l'Ecriture, *tel qu'un aigle qui voltige autour de ses petits* (*Deut.*, XXXII); et il la porte comme sur ses épaules il fait tomber pour elle une nourriture miraculeuse dans le désert; il la rend victorieuse d'un monde d'ennemis ligués contre elle : ce n'est qu'après les plus odieuses infidélités de leur part qu'il retire son secours. Les voit-il revenir à lui? ah! le Philistin, l'Amalécite ont tout à craindre; Israël est converti.

Passons des Juifs aux chrétiens, *l'olivier sauvage heureusement enté sur l'olivier franc, et le peuple élu* (*Rom.*, XI) de la loi nouvelle. Nous reconnaîtrons sans peine les tendres attentions de la Providence pour eux, depuis leur origine. Qu'ils aient d'abord été en butte à la fureur des peuples et des tyrans, la chose était inévitable, eu égard au malheureux état du monde. Que dis-je? Elle était nécessaire, pour donner à la religion un de ses caractères de divinité les plus frappants, qui est la merveille de ses rapides progrès, au milieu des persécutions et des tortures : et, d'ailleurs, à travers ces orages et ces tempêtes, remarquez-vous toujours une providence pleine de bonté, qui encourage, qui console les fidèles, qui souvent se déclare en leur faveur par des prodiges inouïs? Voyez-vous les secours portés par les mains de la charité à ceux que la persécution avait réduits à une affreuse misère, et voyez-vous enfin les chrétiens rétablis dans tous leurs droits, protégés hautement, fournissant même désormais des souverains aux nations et des empereurs au trône des Césars? Il est de *nos frères en Jésus-Christ* (*Coloss.*, I) qui, jaloux de pratiquer jusqu'aux conseils évangéliques, et amoureux de l'ancienne pauvreté, se dépouillent de tout et s'abandonnent sans réserve à la providence du divin Maître qu'ils servent; voyez-vous les soins paternels qu'elle prend d'eux, et avec quelle exactitude elle accomplit la parole du Sauveur, lorsqu'il disait à ses disciples *de chercher premièrement le royaume de Dieu, et que tout le reste leur serait accordé par dessus?* (*Luc.*, XII.) Mais nous, chrétiens auditeurs, nous qui contemplons ici dans les autres la bienfaisante providence de notre Dieu, nous en sommes des preuves bien sensibles. L'iniquité est montée à son comble : Jamais tant de coupables dans l'univers, et nos désordres, pires que ceux de nos pères, crient sans cesse vengeance contre nous. Cependant, souillée d'horreurs, la terre n'en est pas moins fertilisée tous les ans; la semence que lui confient nos mains criminelles fructifie, et le Seigneur chaque jour plus offensé, ne laisse pas *de faire lever* indistinctement *son soleil sur les justes et sur les pécheurs* (*Matth.*, V), et de nous traiter avec une bonté à laquelle l'innocence seule pourrait s'attendre. Qui de nous ne l'a pas éprouvé en particulier, dans une infinité de situations de la vie, où malgré notre peu d'attention ordinaire aux grâces même temporelles du souverain Maître, nous avons reconnu sa charitable conduite à notre égard? La Providence, avons-nous dit, m'a tiré de ce danger, de cette situation fâcheuse. La Providence m'a ménagé cette circonstance, cet événement favorable, et j'ai trop de grâce à lui rendre.

Enfin la providence de notre Dieu n'éclate pas moins par la justice que par la bonté, et la raison en est bien naturelle, puisqu'il est manifeste que la divine Providence doit nécessairement représenter les attributs divins, entre lesquels la justice est un des plus augustes; et que, quoique Dieu n'exerce pas toujours ici-bas cette justice, il est de sa gloire qu'il en paraisse des traits si éclatants, qu'on ne puisse s'y méprendre. Il est lent à punir, dit le prophète Nahum, mais il punit à la fin, lorsqu'il est nécessaire qu'il le fasse. Je ne m'arrêterai point à vous parler de ces famines cruelles, de ces contagions funestes que souffle sa dévorante colère, et dont deux provinces de cet empire fumaient naguère encore. Ce sont là les effets d'une Providence lasse, irritée, qui ferme ses mains à des ingrats dont ses bontés n'ont pu vaincre la malice; qui empoisonne l'air et change les sources de la vie en sources de mort. Je ne vous détaillerai point, après Lactance, les circonstances de la fin misérable des persécuteurs de la religion sainte, circonstances où se montre à découvert la main redoutable du Tout-Puissant. J'aime mieux m'attacher à vous faire remarquer que vous, vous qui m'écoutez, mon cher frère, vous avez vu de vos yeux cent preuves sensibles de la justice du souverain Maître; vous avez été témoin de la punition de plusieurs méchants tombés, d'une manière manifestement conduite par le ciel, *dans l'abîme qu'ils avaient creusé aux autres.* (*Psal.* VII.) Que dis-je? vous en avez vu plus d'un obligé de reconnaître le bras divin appesanti sur sa tête, et de dire avec Adonibesec: *Le Seigneur m'a traité selon mes mérites.* (*Judic.*, I.) Gardons-nous de désigner aucun coupable, et que la connaissance de la vérité ne coûte rien ici à la charité fraternelle. Mais ne doutons pas, mes chers frères, que tel criminel, dont la malice triomphe maintenant avec tant d'audace, n'ait un jour le même sort. Fions-nous-en aux moyens de toute espèce qu'a dans ses mains la justice de la Providence, châtiant souvent les méchants par les méchants mêmes, permettant les succès des crimes des uns pour punir les crimes des autres. Ainsi l'audacieux Joab est l'instrument de la colère du Seigneur contre le rebelle Absalon, le cruel Hozael est le ministre de sa vengeance contre l'injuste Benadad, l'ambitieux Manahem est *le marteau dont il brise* (IV *Reg.*, XV) le traître Sellum, les perfides serviteurs d'Amon sont les exécuteurs de ses arrêts contre leur maître impie, les parricides enfants de Sennachérib servent, sans le savoir, son courroux contre leur coupable père.

Vous déplorez le malheur des Grecs réduits comme ils sont sous le joug tyrannique de la puissance ottomane. Ah! déplorez aussi leurs horribles cruautés, leurs schismes fréquents, leurs hérésies presque in-

nombrables, en punition de quoi Dieu les a livrés à leurs impitoyables vainqueurs : car c'est lui qui suscite les nations contre les nations, lui qui a tant de fois ouvert la carrière à l'ambition sanguinaire des princes guerriers ; *et eux souvent ne l'on point connu.* Combien *on a appelés sa colère* des extrémités de l'univers chez des peuples *qu'il regardait dans sa fureur, afin qu'ils les foulassent aux pieds, et qu'ils en remportassent les dépouilles. J'ai livré à Nabuchodonozor, roi des Assyriens, tous les royaumes de la terre. J'ai pris Cyrus par la main pour mettre les rois en fuite, et pour ouvrir devant lui toutes les portes* (*Dan.*, VII), dit le Seigneur.

Il les conduit à son gré, ces foudres de guerre qui croient diriger eux seuls leur course ; et du haut de son trône immuable et éternel il écrase par eux les souverains, il extermine les sujets dont les crimes ont provoqué sa justice.... Conquérants, voilà donc la destination de votre épée ! Instruments terribles de la colère du Seigneur, il ne vous montre au monde que pour y exercer ses vengeances sur les peuples ; et ce qui doit vous faire trembler à votre tour, il jette le plus souvent au feu les verges avec lesquelles il les a châtiés. Il abandonnera Alexandre aux secrets attentats des siens, après qu'il l'aura employé à ravager la terre coupable. Il aura soin que César soit puni, quand il s'en sera servi pour l'exécution de ses jugements contre l'orgueilleux Capitole, et les nations réprouvées qui portaient son joug. Il fera à Bajazet le même sort qu'il a fait par lui aux rois que ce prince féroce a arrachés de leur trône.

Demandez-vous, mes chers frères, des traits de sa justice plus marqués encore et plus sensibles ? Je vous renvoie à la triste dispersion des Juifs, pour peine de l'horrible déicide dont ils se souillèrent. Miracle éclatant de la justice de la Providence, qu'une nation errante, assujettie à toutes les autres, odieuse à toutes les autres, sans Etats, sans chefs, sans alliances, sans forme de gouvernement particulier, et, avec cela, une nation ainsi subsistante depuis plus de dix-sept siècles, afin d'instruire l'univers par ses malheurs, en lui montrant, marquée au coin de la divine colère, la race qui mit à mort et le Messie et les prophètes qui l'avaient annoncé. Qu'on cherche ailleurs et qu'on trouve dans l'histoire l'exemple d'un peuple conservé de la sorte depuis près de deux mille ans.

Mais comme la justice n'aime pas moins à récompenser le bien qu'à punir le mal, faut-il maintenant vous citer des exemples de la justice rémunératrice de notre Dieu ? L'histoire générale de l'univers nous en fournit d'assez éclatants pour n'être pas méconnus. C'est là que l'on voit une providence attentive à proportionner les récompenses aux mérites, donnant pour prix à des vertus purement humaines des prospérités de même nature, des biens périssables, pendant qu'aux vertus solides, dont Dieu est la fin, sont réservés les biens solides et éternels. C'est là qu'on remarque parmi les nations infidèles le bonheur et la puissance attachés aux peuples qui se piquaient le le plus de probité et de mœurs ; la victoire et la primauté accordées à la sagesse des anciens Grecs, l'équité, la tempérance, et le désintéressement des anciens Romains payés de l'empire de l'univers. Et sans aller chercher des exemples si éloignés, peut-être votre propre prospérité, mon cher frère, est-elle la récompense d'une droiture, d'une probité plus philosophique que chrétienne, dont vous êtes jaloux. Vous n'avez point de vertu qui soit d'aucun prix pour le salut éternel : le Dieu juste, rémunérateur infiniment sage et éclairé, vous paye ici bas du bien humain que vous faites, avec des biens humains. Vous croyez ne les devoir qu'à vos travaux et à votre habileté ; vous dites comme ce peuple orgueilleux, dont parle l'Ecriture, *C'est moi qui ai fait tout cela* (*Deut.*, XXXII), c'est de moi que je tiens véritablement ce que je suis. Superbe et ingrat ! vous n'en êtes redevable qu'à votre Dieu, qui a couronné vos entreprises pour prix de quelques vertus morales, fruit de l'heureux naturel dont il vous doua. Mais on ne peut trop vous le redire, vous n'avez rien à prétendre pour l'éternité ; et, vain serviteur, vous ne recevrez qu'une récompense vaine et passagère comme vous : *Receperunt mercedem suam, vani vanum.* (*Matth.*, VI.)

O conduite équitable de mon Dieu ! O Providence dont la justice égale la bonté et la sagesse ! O hommes téméraires qui semblez vouloir la réformer, et lui prescrire de nouvelles règles, n'étoufferez-vous pas vos plaintes folles et criminelles ? Mais soyez encore confondus à la vue de son gouvernement quant au spirituel.

### DEUXIÈME PARTIE.

Dans cette partie de mon discours consacrée à la considération du gouvernement spirituel de la Providence, je ne prétends pas rendre raison de la conduite divine à certains esprits, lorsqu'ils demandent pourquoi Dieu, ayant pu empêcher, s'il l'eût voulu absolument, le péché originel et toutes ses funestes suites, ne l'a pas fait ; et pourquoi tant d'autres abîmes où se perd notre raison. Je me contente de répondre, que ce qu'enseigne d'incompréhensible une religion sainte, dont la vérité est invinciblement démontrée, doit être adoré en silence. Pénétré de respect comme l'Apôtre, je m'écrie avec lui, *ô profondeur* (*Rom.*, XI), et sans songer à satisfaire l'orgueil humain, follement porté à sonder les mystères les plus hauts, lui pour qui des riens sont des mystères dans la nature, je viens uniquement offrir ici aux vrais fidèles, ce qui est à la portée de notre intelligence, je veux dire les principaux traits de l'admirable gouvernement de Dieu, en ce qui concerne les âmes.

Mais est-il certain, qu'il y ait une providence pour le spirituel ? Ah, chrétiens, il faudrait pour en pouvoir douter, n'avoir

aucune connaissance des divines Ecritures où cet article est en tant d'endroits si clairement établi. Mais quand les Livres saints ne nous apprendraient rien touchant cette vérité, le seul raisonnement suffirait pour nous en convaincre. Eh! la certitude du soin que Dieu prend de ce qui a rapport au temps ne mène-t-elle pas, par une suite nécessaire, à la conviction du soin qu'il prend de ce qui a rapport à l'éternité? Peut-on penser que celui dont l'attention aux choses terrestres est si agissante et si suivie laisse aller au hasard celles d'un ordre supérieur? Ou plutôt, n'est-il pas manifeste que l'économie de la Providence pour le temporel se rapporte toute au spirituel, parce que le spirituel étant d'une nature bien plus élevée, il convient au modérateur suprême d'y ramener tout ce qui est d'un sang inférieur, et de subordonner les objets moins importants à ceux qui le sont davantage.

Le spirituel est donc le grand motif de Dieu dans le temporel; et par là, si la Providence, à l'égard des choses sensibles et des événements humains, mérite toute notre attention, tous nos hommages, combien les mérite-t-elle, considérée relativement aux êtres invisibles, aux substances faites pour l'éternité? J'avais résolu de vous la faire d'abord envisager, par rapport à ces peuples infortunés, *à qui le bras du Seigneur n'a pas été révélé* (*Isa.*, LIII); je voulais vous parler des semences de vertu morale qu'elle a jetées en eux, à l'aide de certains préceptes naturels, par l'entière observance desquels, s'ils y étaient fidèles, leur serait procurée infailliblement la grâce d'être éclairés de lumières plus sublimes; j'avais dessein de vous décrire ensuite la conduite qu'elle tint toujours sur les Juifs, de vous faire remarquer la tradition de la connaissance du vrai Dieu, qu'elle leur transmit de patriarche en patriarche, au milieu des ténèbres de l'idolâtrie; le frein sacré qu'elle donna à leurs passions dans le Décalogue; les marques visibles qu'ils eurent si longtemps de la présence du Seigneur parmi eux, pour mieux s'affermir dans son service; la défense si expresse de se mêler avec les autres nations, trop propres à les pervertir; les prophètes tant de fois envoyés pour les ramener lorsqu'ils s'égaraient; les promesses si souvent faites à eux de la venue d'un rédempteur dont les futurs mérites pouvaient seuls les sauver, comme ils nous sauvent; et l'attention à le leur désigner par ses traits les plus distincts, à travers tant d'images figuratives de grandeur humaine et temporelle; enfin le funeste aveuglement et le sens réprouvé, auquel en punition de leurs crimes, ils ont la plupart été livrés, jusque-là, qu'homicides du Messie méconnu par eux, et néanmoins jaloux dépositaire des prophéties qui l'annonçaient, ils ont servi de témoin contre eux-mêmes, et donné lieu à la conversion de la gentilité, frappée de l'accomplissement des Ecritures qu'elle a vues entre leurs mains; je voulais, dis-je, arrêter votre attention sur tout cela. Mais afin de la mieux fixer, en ne lui présentant qu'un seul objet, je ne considère ici le gouvernement de Dieu pour le spirituel que par rapport à nous, *la race choisie, le peuple conquis* (*I Petr.*, II); et je veux vous montrer qu'il n'est ni moins sage, ni moins bienfaisant, ni moins juste, que celui de sa providence pour les choses temporelles.

Gouvernement de Dieu à l'égard du spirituel, gouvernement sage, et d'une sagesse vraiement digne de toute notre admiration. Qu'est-ce que Dieu s'est proposé dans l'ordre surnaturel? Il s'est proposé de nous conduire à la souveraine félicité par l'humilité, par la mortification, par le détachement des biens périssables; de nous fournir pour le salut, des secours avec lesquels ayant toujours à combattre, nous puissions être par cette raison même des sujets propres à mériter; de distribuer de la manière la plus convenable aux intérêts de la vertu, les avantages de la nature, de la fortune, de la grâce; de nous assurer la conservation de cette doctrine toute céleste sans laquelle nous ne saurions être sauvés; de tirer le plus grand bien du péché même qui est le plus grand de tous les maux. Admirez, chrétiens, la merveilleuse économie des conseils de Dieu, en ce qui regarde nos âmes. Confonds-toi, sagesse humaine, voici la conduite de celle du Très-Haut; car reprenons, mes frères, et approfondissons ces idées.

Sagesse de la providence spirituelle de notre Dieu, qui a voulu nous faire arriver par l'humilité, par la souffrance et le mépris des biens fragiles au bonheur où nous n'avions plus droit de prétendre. Nous serons *comme des dieux* (*Gen.*, III), avaient dit intérieurement nos premiers pères, en mangeant du fruit funeste. Leurs yeux avaient été frappés de sa beauté, leur goût avait été flatté de sa douceur empoisonnée; ils s'étaient perdus; et nous, leur triste postérité, nous étions nés héritiers de leur faute et de leur peine. Mais, dit le Très-Haut, touché de notre malheur, je les sauverai ces coupables enfants d'un père coupable, et cela par des moyens où éclatera ma souveraine sagesse. Proportionnons le remède à la nature du mal; apprenons-leur à pratiquer le contraire de ce qui a fait pécher le premier homme et eux en lui; et puisqu'un sentiment d'orgueil, un attrait de sensualité, une tentation des yeux ont causé l'ancienne prévarication, unique source de leur perte, il faut que le mépris d'eux-mêmes, la pénitence, le détachement de tout ce que la terre offre à leur vue, les rétablissent dans leurs premiers priviléges.

Mais, chrétiens, cette morale, toute propre qu'elle était à guérir le mal, qu'eût-il servi de vous en proposer la pratique, si l'on n'eût pu vous ôter toute apparence d'excuse et tout prétexte de dispense? Nous écouteriez-vous seulement, si, pour vous la persuader, nous n'avions à vous faire valoir que la sainteté de ses maximes, ou supposé que vous daignassiez nous en-

tendre, ne vous croiriez-vous pas autorisés du reste à la rejeter au gré de vos passions fécondes en subtilités malheureuses? Grâces aux conseils de la sagesse de l'Eternel, nous nous trouvons appuyés de l'exemple d'un Dieu, qui n'exige rien de nous qu'il n'ait pratiqué le premier; nous vous le montrons dans l'abjection, dans la souffrance et la pauvreté dès le premier instant qui le vit naître; et après vous l'avoir fait voir durant le cours de sa vie, toujours avide d'humiliations, toujours mortifié *et n'ayant pas où reposer sa tête* (*Luc.*, IX), nous vous le présentons sur le Calvaire, chargé d'opprobres, attaché à une croix, où il expire au sein de la douleur. Non, dit saint Augustin, vaincre nos convoitises et notre orgueil, ne nous doit point sembler un effort pénible, à la vue de ce grand modèle ; non, Dieu voulant nous sauver par l'humilité, par la mortification et le mépris des biens périssables, ne pouvait rien employer de plus fort pour nous engager à pratiquer ces vertus inconnues à la nature. Malheur donc à nous, si nous refusons d'imiter notre modèle, aidés, d'ailleurs comme nous sommes, de l'assistance d'en haut; et quelle assistance! Que sa nature est glorieuse à la sagesse de celui de qui nous la recevons! Oui, sagesse de la providence spirituelle de Dieu dans les secours spirituels qu'il nous fournit, et avec lesquels néanmoins, ayant toujours à combattre, nous sommes par cette raison même des sujets propres à mériter.

Faites attention à ces dernières paroles, mes chers frères. Formés d'une masse corrompue, et incapables d'aucun bien utile pour le salut, nous recevons *de l'Auteur de tout don parfait* (*Jac.*, I), par les mérites seuls de Jésus-Christ, les grâces proportionnées à nos besoins et à notre faiblesse ; grâces toutefois qui ne nous ôtent ni la liberté de commettre le mal, ni l'attrait malheureux qui nous y porte sans cesse. Je résiste à la concupiscence, *et elle vit toujours en moi;* je me sens entraîné vers le vice, au moment même que je me tourne vers la vertu : *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ.* (*Rom.*, VII.) Dieu pouvait cependant nous fournir des secours dont la force victorieuse nous aurait soustraits à la tentation, sans qu'il eût seulement été en nous de nous écarter des voies de la justice. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Pourquoi nous laisser, en nous donnant ses grâces, le pouvoir de lui désobeir, et le fatal penchant à la désobéissance? Ah! c'est que le bonheur où nous aspirons ne serait pas sans cela une récompense, et que nous n'en saurions être vraiment dignes sans cela; c'est qu'il faut pour mériter, non-seulement être libres, mais faire effort; que la couronne ne s'accorde qu'à la victoire, et que celle-ci suppose le combat. Ainsi c'est à travers les difficultés et les obstacles, que l'éternelle sagesse nous a voulu conduire au terme de l'éternelle félicité, afin que nous puissions l'obtenir à titre de prix dû à nos mérites.

Continuons d'étudier l'économie de sa conduite. Sagesse de la providence spirituelle de Dieu, dans son attention à distribuer de la manière la plus convenable aux intérêts de la vertu les biens temporels, comme ceux d'un ordre supérieur. Car d'abord, à l'égard des biens temporels, ne pensez pas que la nécessité de lier entre eux les hommes par la subordination et par des besoins réciproques, quoique différents, ait été le seul objet de Dieu, lorsqu'il a partagé, avec l'inégalité que nous voyons, les avantages de la nature et de la fortune : il a de plus eu en vue, en le faisant, le salut des âmes, qui demandait aussi cette variété de partage. Eh, n'aurait-ce pas été le triomphe du péché, que les troubles affreux et l'étrange confusion ou l'égalité entre les hommes eut plongé la terre? Je dis plus, il était nécessaire, pour l'intérêt du bien, que les richesses et la pauvreté, l'obscurité et l'éclat, fussent indifféremment répandus sur les justes et sur les pécheurs. En effet, si la vertu était toujours indigente et méprisée ici-bas, déjà rare, sans doute qu'elle serait beaucoup plus encore; elle rebuterait tel qui l'embrasse, et lui paraîtrait presque impraticable. Que si le rang et l'opulence étaient constamment l'héritage de la vertu, elle serait aussi beaucoup plus rare encore qu'elle n'est; son apanage temporel deviendrait son écueil et sa perte; l'hypocrisie serait presque générale, et il y aurait autant d'imposteurs qu'il y a de cœurs vains et intéressés. Si tous les méchants vivaient dans l'abondance, le vice aurait trop d'attraits, et il serait trop difficile de s'en défendre; le nombre des gens de bien, déjà si petit, combien plus le serait-il alors, mes chers frères! Et si tous les méchants étaient dénués de richesses, d'autorité, où seraient les épreuves des justes? La plupart d'entre eux, faute d'être exercés, se relâcheraient, et leur tranquillité leur serait funeste; il y en a peu : il y en aurait encore bien moins.

Et pour passer à l'économie de la Providence, quant aux biens d'une autre espèce. Si tous avaient en partage la subtilité et le génie, vous comprenez l'avantage infini qui en reviendrait aux passions, habiles comme elles sont à intéresser l'esprit en leur faveur; chacun deviendrait à soi-même son juge et son apologiste, on ne croirait jamais devoir déférer qu'à ses propres idées, et la paix et la charité fraternelle en recevraient les plus mortelles atteintes. Si dans la distribution même des avantages surnaturels, les faveurs spirituelles et les dons sublimes étaient départis à tous avec une égale mesure, tous les regarderaient comme un droit de leur condition naturelle, tous se croiraient également parfaits. Que vous dirai-je de plus? S'il n'y avait, après un certain nombre de combats rendus, nul écueil à craindre pour les justes, ils se négligeraient et tomberaient dans l'indolence; et s'il ne s'en égarait jamais aucun par la séduction

des sens, presque tous se perdraient par la présomption de l'esprit.

Ce sont, mes frères, des vérités que reconnaît la religion, cette religion, l'ouvrage elle-même le plus éclatant de l'infinie sagesse ; cette religion parfaitement proportionnée à notre nature, puisqu'elle offre à notre entendement les vérités de morale les plus sublimes, comme à nos sens les signes extérieurs, les objets les plus frappants ; cette religion, qui, par la profondeur des mystères qu'elle nous propose, tend toute à arrêter notre vaine curiosité, à humilier notre superbe raison, et qui, nous prêchant tout à la fois et la crainte et l'espérance, saisit également les deux côtés de l'âme les plus sensibles.

Elle s'est heureusement établie, et comment? Elle s'est maintenue et se maintiendra toujours pure et inaltérable ; et par quel moyen? C'est encore vous, Providence admirable de l'ordre surnaturel, qu'il faut ici reconnaître ! Sagesse de la Providence spirituelle de Dieu, dans les voies qu'il a suivies pour assurer l'éternelle durée de la religion sainte de Jésus-Christ. Ennemie déclarée de toutes les autres, pleine d'abîmes pour nos faibles conceptions, contraire aux préjugés les plus forts et aux penchants les plus doux, abaissant devant Dieu les fiers maîtres de la terre au rang de leurs moindres sujets, elle ne pouvait manquer, cette religion, de voir se liguer contre elle le mensonge, les passions, les philosophes, les rois, tout peuple, toute condition, tout sexe, tout âge ; et il n'y avait que l'impression sensible du doigt divin, qu'une foule de miracles éclatants, qui pût la faire triompher de tant d'oppositions, de tant d'obstacles ; aussi en a-t-il été ainsi ! Une suite innombrables de merveilles a été comme son berceau ; et c'est parmi les signes et les prodiges qu'ont été jetés ses fondements : *in signis et virtutibus.* (II *Cor.*, XII.) Incapable de se prêter aux nouveautés, jalouse d'une soumission absolue dans ses enfants, elle en devait toujours avoir d'indociles, qui voudraient altérer la pureté de sa foi ; et comme l'esprit d'erreur est un esprit d'artifice et d'intrigue, le mensonge était trop sûr de trouver contre elle, dans tous les temps, des partisans aveugles, de redoutables protecteurs. Il fallait donc qu'elle eût à opposer à autant d'ennemis dangereux, autant de zélateurs *puissants en paroles* (*Act.*, VII), intrépides, invincibles, pour la maintenir malgré les séductions des uns et la puissance des autres ; aussi ne lui ont-ils point manqué, et elle se soutiendra glorieusement comme elle a fait jusqu'ici par le secours des hommes admirables, réservés pour la défendre. Destinée à éclairer l'homme, à le régler, elle avait à jamais besoin de nombreux ministres, pour instruire les peuples soumis à son joug, de pasteurs pour les conduire, je dis plus, d'une succession continuelle de pasteurs, qui la distinguât des sectes réprouvées qu'on verrait prendre naissance dans son sein ; aussi *lui a-t-il été fait selon ses besoins* (*Psal.* XIX) ; l'instruction a toujours été assurée et le sera toujours à ses enfants, quoique innombrables ; ses pontifes, depuis près de deux mille ans, se succèdent constamment à travers les révolutions des âges ; et sa doctrine est en sûreté dans un livre inaltérable, l'ouvrage, par excellence, vainqueur des temps et des caprices des hommes. Enfin confiée à ce livre dépositaire de ses dogmes saints (mais après tout où est le livre, où est la loi la plus clairement énoncée, qui puisse être à couvert des fausses explications de l'entêtement ou de la mauvaise foi ?) ; exposée à subir mille et mille interprétations arbitraires, il fallait pour accréditer et consacrer le vrai sens de ses oracles une règle, d'un côté plus certaine pour les savants que celle du raisonnement qui ne sert qu'à éterniser les disputes, et de l'autre proportionnée aux esprits bornés et ignorants, en sorte qu'il ne fût question de la part de ceux-ci que d'ouvrir les yeux et de regarder pour savoir ce qu'il faut croire, il fallait, dis-je, nécessairement une telle règle, aussi a-t-elle été établie ; les sectes trouvent dans l'autorité de l'Eglise toujours assistée de l'Esprit-Saint, selon la promesse du Sauveur, un frein pour les arrêter ; et les moins instruits n'ont qu'à voir de quel côté est le grand nombre des maîtres en Israël unis à leur chef, pour être sûrs de la véritable doctrine.

Ainsi a été conservée dans sa pureté notre religion divine ; et bien loin que depuis tant de siècles le mensonge sous mille formes différentes soit jamais parvenu à la corrompre essentiellement il n'en a que mieux fait éclater les dogmes et la morale ; car telle est, mes frères, la conduite adorable du souverain Modérateur, qu'il tourne au profit de ses élus et de sa gloire les choses les plus opposées à ces deux objets ; et c'est ce qui me fait ajouter, sagesse de la providence spirituelle de Dieu qui tire le plus grand bien du plus grand de tous les maux, je veux dire du péché.

En effet, chrétiens, qu'est-il arrivé dès le commencement du monde? Adam pèche, tous les hommes avant que de naître pèchent en lui ; et de son crime, la source de tous les crimes, sort le principe de notre destination glorieuse ; la tache originelle devient dans l'ordre de la providence la cause du futur mystère de l'incarnation par qui un Dieu, en s'abaissant jusqu'à l'homme, doit élever l'homme jusqu'à lui. Suivez les temps. Tandis qu'en attendant la venue du Messie, les siècles se succèdent et s'écoulent, *l'iniquité couvre la face de la terre* (*Exod.*, X) ; tous les peuples, tous les cœurs s'y abandonnent ; et c'est de ce fonds même que Dieu tire un moyen de salut pour les élus en leur faisant mieux sentir la profondeur de la misère humaine, et le besoin qu'ils avaient d'un libérateur. Enfin quand il vient, *ce désiré des nations* (*Agg.*, II), et que par le plus affreux des forfaits, il est en butte aux traits de la malice et de la haine (ô conseils de l'Eternel ! ô sagesse infinie de sa con-

duite!), la consommation de l'iniquité en devient, entre les mains de Dieu, le remède. L'enfer s'arme contre Jésus-Christ; l'ignominie et la mort l'attendent sur le Calvaire; et il arrive que le démon concourt lui-même au grand événement destructeur de son empire, et que le déicide dont le monde se rend coupable amène le salut du monde.

Ici, chrétiens, vient s'offrir la pensée d'un ancien Père, pensée qui mal saisie vous paraîtrait un blasphème, mais qui bien entendue est un éloge admirable de la providence spirituelle du Très-Haut. J'aime à voir avec Tertullien, quoi? *Dieu prenant au service de sa gloire les passions et les vices*; il les emploie, il les assujettit à ses vues, *laissant faire aux méchants*, dit un célèbre interprète du dernier siècle, *tout le mal nécessaire pour l'accomplissement de ses desseins.*

Ce n'est pas tout pour la divine providence, que de faire servir les crimes des uns à l'avantage spirituel des autres. Les excès mêmes auxquels ceux-là se sont livrés, elle les leur rend profitables par les sentiments d'humilité, de ferveur dont elle les remplit en leur mettant devant les yeux l'abîme profond où ils s'étaient précipités. Ferons-nous donc le mal puisqu'elle en sait toujours tirer le bien, et quelquefois pour les auteurs du mal même? Malheur à l'insensé qui raisonnera de la sorte : *La malédiction du Seigneur sera sur lui comme un vêtement* (*Psal.* VIII), selon l'expression de l'Écriture; et il ne sera pas dit que l'audace et la malice du pécheur deviennent sa sûreté et sa ressource.

J'oubliais un autre trait de la conduite de la divine providence à l'égard des pécheurs pénitents. D'où vient que malgré le soin qu'elle a de nourrir leur salutaire douleur, elle ne les change pas tout à coup en hommes nouveaux, ne les élève pas tout à coup au degré de vertu auquel ils doivent atteindre? Parce qu'il est de sa sagesse d'en user ainsi, afin de les sauver de l'orgueil, d'arrêter les prévaricateurs trop portés à croire facile, quand ils le voudront, leur retour à la justice, et de mieux faire sentir le prix de ses dons sublimes. D'une autre part, pendant qu'elle conduit de la sorte ceux que ramène le repentir, d'où vient qu'elle laisse à la plupart des juste même des justes, l'objet de son amour, certaines imperfections dont ils gémissent? D'où vient? Parce qu'il est encore de sa sagesse d'en user ainsi, pour conserver en eux les sentiments d'humilité, seul fondement sur lequel doivent porter toutes les vertus chrétiennes.

Je ne cesserai donc de la bénir, cette admirable providence sur les âmes; je chercherai même à la faire connaître à ceux de mes frères qui l'ignorent ou qui n'en ont qu'une idée très-imparfaite; et Dieu veuille que ce ne soit pas là le plus grand nombre, chrétiens auditeurs! Je ne dis pas seulement des hommes grossiers et livrés à l'ignorance, mais des hommes d'un esprit orné, des hommes éclairés et pénétrants, des hommes consommés dans les sciences les plus abstraites: de tels hommes savent à peine, comme le peuple, s'il est un gouvernement spirituel. On découvre les secrets de la nature, épiée dans ses moindres opérations; on pénètre dans le labyrinthe du cœur humain, on perce les mystères de la politique des monarques, et l'on ne songe point à cette providence, plus merveilleuse encore dans l'ordre surnaturel que dans celui des choses sensibles, et dont la connaissance, en donnant à Dieu des adorateurs de sa conduite, serait une disposition au salut, disposition d'autant plus grande, que, outre la sagesse profonde qu'on ne pourrait s'empêcher de reconnaître dans l'ordre surnaturel, on y remarquerait de plus un caractère bien intéressant et bien aimable, une bonté infinie.

Et il est temps, mes chers frères, de vous l'y faire considérer, cette bonté si propre à allumer le feu de la charité dans vos cœurs; il est temps que vous considériez sous son aspect le plus touchant la providence divine à l'égard des âmes. D'abord se présentent à l'esprit ces grandes sources de grâce et de miséricorde, qu'elle a pris soin d'assurer au monde jusqu'à la consommation des siècles: ce bienfait suprême de notre vocation à la foi, ce prodige incompréhensible d'un Dieu fait homme pour nous, cet autre mystère également ineffable d'un Dieu livré pour nous à la mort, ce secours toujours présent d'un Dieu médiateur entre son Père et nous et de ses saints intercédant pour nous par ses mérites; ce sacrifice perpétuel d'un Dieu qui s'offre tous les jours pour nous sur ses autels; ce baptême qui nous régénère, ce sacrement réparateur qui nous purifie, cette chair adorable qui nous nourrit, cette certitude des secours spirituels sans lesquels nous ne saurions opérer le bien, ou du moins cette universalité de la grâce de la prière qui nous met en état de les pouvoir obtenir.

De plus, il a été arrêté par la miséricordieuse providence du Très-Haut que toute passion violente altérerait nécessairement les principes de la vie morteile, afin que l'intérêt même de la conservation du corps aidât à préserver des mouvements déréglés qui perdent l'âme. Il a été arrêté qu'une des principales fonctions du saint ministère serait de porter au pécheur, tantôt les menaces, tantôt les invitations tendres du Dieu qu'il offense. Il a été arrêté que, poursuivi par ses remords dans le vice, leurs reproches secrets seraient comme une voix salutaire qui le solliciterait de reprendre le chemin de la vertu. Il a été arrêté que l'affliction, moyen à l'aide duquel les justes deviennent plus parfaits encore, serait aussi assez souvent mise en œuvre sur les pécheurs; et n'est-ce pas un des plus grands présents que la bonté divine leur puisse faire? Car lorsque je vous vois, ô mon Dieu! terrasser par quelques revers un prévaricateur rebelle, je commence d'en augurer son retour vers vous, et je crois que le temps de votre mi-

séricorde s'approche. Vous affligeâtes David rebelle, parce que vous ne vouliez pas le perdre : et, tandis que le Philistin vainqueur consommait sa réprobation par ses triomphes, votre main paternelle frappait Israël égaré, qu'il fallait ramener par d'éclatantes disgrâces.

Vous éprouvez l'adversité, pécheur. La tyrannie vous écrase, l'injustice vous dépouille, la maladie vous abat. Ah ! je reconnais là un Dieu tendre et bienfaisant dans sa rigueur apparente à votre égard. Sa miséricorde se cache sous les vexations de ce grand qui ne vous laisse que la seule douceur qu'il ne saurait vous ravir, d'avoir recours à l'unique consolateur des opprimés. Elle se cache sous la cupidité de ce voisin, qui, en vous enlevant par d'odieux moyens de chicane la plus riche portion de votre héritage, vous ôte un superflu dont vous faisiez l'instrument de votre perte. Elle se cache sous ces infirmités douloureuses, qui affaiblissent l'empire des passions auxquelles vous vous livriez ; et si l'on s'aperçoit déjà de quelque heureux changement en vous, c'est à cette miséricorde que vous en êtes redevable.

Mais si elle en use avec tant de bonté envers d'infidèles serviteurs, que doit-elle faire pour les justes ? Oh ! qu'ils éprouvent sensiblement *combien le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur droit !* (*Psal.* XXXV.) Quelle suavité intérieure il leur ménage ! Quelles douces consolations dans leurs adversités ! Quelle onction délicieuse de piété, après quelques sécheresses qu'ils éprouvent ! Enfin, quelle attention prévoyante de cette salutaire miséricorde sur leurs âmes ! Si vous voyez plus d'un juste moissonné dans la fleur de cet âge dangereux qu'on appelle le bel âge, *il a été enlevé*, vous dit l'Esprit-Saint, *de peur que la perversité du siècle ne le corrompît, et que les apparences trompeuses ne séduisissent son âme.* (*Sap.*, IV.)

A tous ces traits et à une infinité d'autres que je pourrais parcourir, il est aisé de reconnaître une providence spirituelle pleine de la bonté la plus attentive et la plus tendre. En est-on néanmoins touché, et le petit nombre de ceux qui le sont l'est-il autant qu'il le devrait être ? Ah ! la bonté de la Providence, toute grande qu'elle est dans les choses temporelles, n'est encore qu'une faible image de sa bonté dans l'ordre surnaturel. Nous avons affaire à un Dieu qui veut plus nous sauver que nous ne le voulons nous-mêmes ; et quand il permet notre perte, c'est nous seuls qui l'y obligeons par notre résistance à ses saintes inspirations ; en sorte que, selon l'expression énergique et célèbre de Tertullien, *toujours bon de son fonds, c'est du nôtre, obstinément pervers et mauvais, que sort la nécessité de sa justice* ; et voici, mes frères, voici quelle est cette justice que j'ai promis de vous montrer dans le gouvernement spirituel.

Justice actuelle et présente, dont les effets ne sont pas remis au siècle futur, parce que Dieu se doit à lui-même de commencer à l'exercer dès cette vie : *Ego retribuam in tempore ut labatur pes eorum.* (*Deut.*, XXXII.)

Justice générale, qui agit suivant d'égales lois à l'égard des bons et des méchants, et ne sait ce que c'est que de faire acception des personnes : *Non est personarum acceptor Deus.* (*Act.*, X.)

Justice terrible, qui n'aboutit à rien de moins qu'à livrer aux plus grands égarements de l'esprit, ou à la corruption du cœur, ou à l'endurcissement absolu, ou quelquefois à tout cela ensemble, ceux qu'elle frappe ici-bas : *Tradidit illos in reprobum sensum.* (*Rom.*, I.) Comment des génies d'ailleurs si élevés et si profonds ont-ils porté l'esprit d'erreur jusqu'à la plus folle extravagance en matière de doctrine ? Comment des personnages, longtemps si vertueux et si graves, sont-ils tombés dans des excès de déréglements, le scandale et l'étonnement de l'univers ? Dieu l'a ainsi permis en punition de leur orgueil, et il devait à sa gloire de tels exemples. Les uns, fiers de leurs lumières, ont oublié à qui ils en étaient redevables ; et il a fait voir, en cessant de les éclairer, qu'ils ne pouvaient, sans lui, que s'égarer étrangement dans leurs pensées. Les autres se sont applaudis intérieurement de leur vertu comme d'un triomphe qu'ils n'auraient dû qu'à leurs efforts naturels ; et il a vengé l'honneur de sa grâce méconnue, en les abandonnant à leurs penchants, jusqu'alors surmontés par son secours.

Effet encore plus sensible de la punition de l'orgueil sous le gouvernement spirituel. Pendant qu'on a vu autrefois tant de sacrés ministres visiter impunément les veuves et les vierges, et se sauver parmi les fonctions les plus périlleuses pour la nature ; pendant qu'on en voit encore tous les jours dont le cœur ne reçoit aucune atteinte dans les situations délicates où leur zèle les engage, mille et mille téméraires se brisent contre les mêmes écueils. Pourquoi ? c'est que la Providence ne les envoyant point au péril, il est de sa justice de leur faire éprouver ce qu'est leur prétendue force sans la sienne, comme il est de sa justice de justifier ceux qui s'exposent par ses ordres.

Poursuivrons-nous ce détail ? Il y a des hommes, vous le savez, dont la vertu tient moins de l'homme que de l'ange ; et il en est d'autres que leur perversité et leur malice inflexible ferait presque appeler démons. Où trouver la raison d'un contraste si étrange, sinon dans la justice d'une Providence spirituelle qui récompense la fidélité des premiers par des grâces abondantes, avec lesquelles ils parviennent à cette haute perfection, et qui punit l'infidélité des seconds par une soustraction de grâces d'où suit l'endurcissement. Nul avertissement intérieur, souvent même nulle ressource extérieure de salut, nulle disgrâce capable de les réveiller. Le monde étonné les voit d'un œil jaloux prospérer dans leurs excès ; et il ne sait pas que leur félicité prétendue est

un présent de la céleste colère, qui les livre à l'ivresse des succès et les endort dans leur funeste bonheur : *Ils ont des yeux, et ils ne voient point ; ils ont des oreilles, et ils n'entendent point* (*Psal.* CXIII) ; ou, supposé qu'en quelques moments ils voient et ils entendent, leur volonté de fer les tient irrévocablement attachés à l'iniquité. Ne connaîtrions-nous pas, mes frères, quelque chose de plus terrible encore? N'aurions-nous jamais été témoins de la fin malheureuse d'un de ces réprouvés, pleins de rage et de désespoir à l'heure fatale, obstinés à tomber entre les mains vengeresses du Dieu vivant, et que révolte le seul aspect du ministre de la pénitence? Spectacle effrayant de la justice du gouvernement spirituel d'un Dieu qui abandonne ceux dont il a été résolument abandonné.

Nous ne prenons garde ici-bas qu'à de pareils traits de cette justice : les autres, en bien plus grand nombre, nous échappent, soit inattention, soit manque de lumière de notre part. Quand l'éternité aura fait tomber le voile qui cache maintenant tant de choses aux regards mortels, alors, alors seront pleinement reconnus tous les divers châtiments spirituels du Seigneur dès cette vie : il n'y aura pas jusqu'à certains articles opposés, ce semble, à l'équité de son gouvernement, où l'on n'en remarque les justes dispositions ; et les damnés eux-mêmes, les damnés seront forcés d'avouer qu'ils sont dans l'enfer à leur véritable place.

Oui, dans l'enfer : voilà, méchants, où vous attend la souveraine justice, avec des feux et des flammes. Mais, ce qu'il y a de consolant, en même temps qu'elle prépare d'éternels supplices aux pécheurs, elle a un paradis ouvert pour les justes et pour ceux qui, étant tombés, ont pris soin d'expier leurs fautes ; car il faut absolument qu'ils les expient ; et en cela, je reconnais toujours, ô mon Dieu, l'auguste caractère de justice qui me restait à considérer dans votre conduite sur les âmes.

Tel est, mes frères, le juste gouvernement du Seigneur dans le spirituel, gouvernement où éclatent d'ailleurs une bonté, une sagesse infinie ; tous attributs que vous avez dû également voir dans l'économie de sa Providence pour le temporel. Ainsi, maître du monde invisible et du monde visible, il les régit l'un et l'autre selon ses perfections adorables, ou, pour parler avec un des oracles du dernier âge, il les régit en Dieu. Que toutes les créatures, soit spirituelles, soit corporelles, soit animées, soit inanimées rendent donc gloire, chacune en sa manière, à leur souverain. *Lumière et ténèbres, terre et mers, foudres et nuées, vents et tempêtes, bénissez le Seigneur* (*Dan.*, III) dont vous exécutez les lois. *Animaux de toute espèce* (*Ibid.*), rampant sur la terre ou habitant des eaux, ou fendant les airs, *bénissez le Seigneur* (*Ibid.*) qui vous nourrit, qui vous donne cet instinct secret si essentiel pour la conservation de votre être. *Rois et nations, bénissez le Seigneur* (*Ibid.*) qui vous fait régner, qui vous soumet à un pouvoir nécessaire. *Riches et pauvres, grands et petits, bénissez le Seigneur* (*Ibid.*), auteur de l'admirable subordination par laquelle vous tenez si utilement pour vous les uns aux autres. *Esprits et âmes des justes, bénissez le Seigneur* (*Ibid.*) dont la grâce vous conduit au bienheureux terme, l'unique désir de votre cœur. Vous-mêmes, pécheurs et méchants, bénissez le Seigneur qui vous supporte, qui vous fournit constamment des moyens suffisants de conversion, et vous ramène quelquefois par des coups extraordinaires de sa droite. Malheur à l'insensé qui blâme ou méconnaît son gouvernement dans les choses temporelles. Anathème à l'aveugle censeur de son gouvernement spirituel. Paix et gloire *dans les siècles des siècles* (*Ibid.*) à l'âme fidèle qui, se soumettant à l'un et à l'autre, en attend avec une humble foi la récompense. Je vous la souhaite, etc.

## SERMON VI.

### *Pour le cinquième dimanche de Carême.*

#### SUR LA MÉDISANCE.

Nonne bene dicimus quia Samaritanus es tu et dæmonium habes? (*Joan.*, VIII.)

*N'avons-nous pas raison de dire, que vous êtes un Samaritain, et que vous êtes possédé du démon?*

Il est bien surprenant que la sainteté de Jésus-Christ, jointe aux merveilles qu'il opérait aux yeux de ses ennemis, ne fît pas tomber le voile fatal qui leur cachait ce Rédempteur adorable. Il ne cessait de leur donner l'exemple de toutes les vertus ; il commandait chez eux à la mer et aux tempêtes ; il guérissait leurs malades ; il ressuscitait leurs morts. Aveugles et insensés ! Il fallait donc qu'en l'accusant d'usurper la qualité de Messie, ils imputassent à Dieu d'autoriser une fausse mission, par des miracles prévaricateurs, ou du moins, il fallait qu'ils attribuassent au prince des ténèbres, des miracles faits pour détruire son empire, et qu'ils se figurassent, dans Jésus-Christ, un homme chassant les démons au nom des démons eux-mêmes. Ils se le figuraient en effet, chrétiens auditeurs, et voici qu'ils le traitent de Samaritain et d'homme possédé du malin esprit. *Nonne bene dicimus*, etc.

Ah ! mes frères, disait à ce sujet saint Jean Chrysostome, si le monde n'a pas respecté les vertus divines du Sauveur, n'espérons pas que sa malice nous épargne : nous n'aurons pas avec nos imperfections et nos misères, un meilleur sort que notre adorable Maître, tout irrépréhensible qu'il était. Dieu vous défend pourtant, mortels téméraires, d'entreprendre sur ses droits et de juger votre prochain par vos censures. Quoi ! plein de défauts, dont souvent on est forcé de convenir avec soi-même, on parle de ceux des autres, on ne craint point de réveiller l'attention de ses frères sur les siens ! Quoi ! la société, toute composée d'hommes qui devraient tant dissimuler les fautes d'autrui, pour se faire pardonner les leurs, n'est qu'un composé d'hommes ap-

pliqués à se déchirer mutuellement !

J'entreprends aujourd'hui de vous peindre la médisance de ses couleurs les plus vraies et les plus capables de vous en inspirer de l'horreur : je l'ai envisagée dans ses causes et dans ses effets ; je veux vous la représenter sous ces deux faces, si propres à vous remplir de toute l'indignation qu'elle mérite. Nous en allons donc considérer et les sources empoisonnées et les suites malheureuses. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Séparons d'abord, éclaircissons les idées qu'il est bon de séparer et d'éclaircir en cette matière ; car il s'agit de vous instruire et non de vous éblouir d'un vain brillant de paroles. Médire de son prochain n'est pas s'entretenir de ses défauts, lorsqu'ils sont absolument publics, quoique alors même il serait mieux d'en gémir devant Dieu, que d'en parler avec les hommes. Médire de son prochain n'est pas s'ouvrir de l'opinion peu avantageuse que l'on en a, si, en qualité de son supérieur, on y est nécessité par l'obligation de faire éclairer sa conduite, de la réformer, de s'expliquer à son sujet, toutes les fois que l'intérêt du bien le demande ; ou si, n'étant point son supérieur, on est obligé, en certaines circonstances, d'avertir ceux qui le sont. Enfin, médire de son prochain n'est pas aller jusqu'à le calomnier. Aussi ne viens-je pas aujourd'hui m'élever contre le monstre affreux de la calomnie, si connu de nos jours, auxquels était réservée toute malice. Il y a des vices si odieux, qu'il n'est pas de la dignité du ministère évangélique de les combattre ; et dans cette masse de crimes qu'attaque tour à tour l'orateur chrétien, la calomnie n'est non plus comprise que le blasphème et l'assassinat. Or, à ces crimes près, il n'en est point dont la vue doive plus exciter d'indignation que la médisance. Elle est, et vous en jugerez ainsi vous-même, elle est par sa nature un des plus odieux aux yeux de la raison et de la foi. Sur quoi m'autorisai-je à dire que vous en porterez ce jugement ? Sur le détail que voici des différentes causes d'où elle procède, toutes infiniment honteuses.

Tu viens t'offrir ici la première, oisiveté, lâche oisiveté, source féconde de mal, *multam malitiam docuit otiositas.* (*Eccli.*, XXXIII.) Mais, chrétiens, entre tant de désordres qu'elle produit, il n'y en a point qui en soient une suite plus naturelle que la médisance. Rien de plus ordinaire que de voir des gens à qui l'on est tenté de dire, avec l'Évangile : *Pourquoi êtes-vous là tout le jour sans travailler* (*Matth.*, XX) ; personnes également ennuyées et ennuyeuses, embarrassées et cependant amoureuses de leur loisir éternel, sans emploi, sans état de vie, sans application d'aucune sorte. Je pourrais faire voir qu'une pareille inaction est absolument contre l'ordre de la Providence, qui met tout en action dans la nature ; que l'homme, en conséquence de la tache originelle, né comme il l'est pour le travail, ne saurait légitimement s'en dispenser ; que, si *l'on rendra compte un jour d'une simple parole oiseuse* (*Matth.*, XII), à plus forte raison sera-t-on recherché avec rigueur sur une vie totalement vide d'occupation ; et qu'il est étrange qu'on soit communément assez aveugle pour se dissimuler l'indignité criminelle de cet état de paresse. Je pourrais faire voir tout cela ; mais mon unique objet est ici de vous démontrer qu'elle doit naturellement, cette oisiveté, inspirer le goût de la médisance ; et quand, inutile fardeau de la terre, on n'est bon à quoi que ce soit, et qu'on passe ses jours à ne rien faire, on cherche nécessairement à s'amuser par des discours frivoles ; or, un homme qui n'a d'autre exercice que de se répandre en vains propos ne peut être qu'un médisant ; car enfin, trouvant en soi un vide affreux, il faut bien qu'il tâche de se dérober à l'ennui qui le poursuit sans relâche : le sentiment intérieur qu'il a de ses misères, il le veut étouffer en s'entretenant de son prochain. D'en parler pour en dire du bien serait chose à son gré trop insipide. Il deviendra, par conséquent, l'historien des défauts d'autrui ; il voudra tout savoir, tout dire des autres, hors ce qu'ils ont de louable ; en un mot il est oisif ; c'est un être inutile sur la terre, et par cela même un médisant. Dès là, ne voulez-vous pas entendre médire de vos frères ? ne voyez point de ces membres engourdis du corps civil qui, dans leur nonchalance invincible, s'occupent de la conduite et des actions de personnes auxquelles il n'arriva jamais de penser seulement s'ils existent ; de ces paresseux déclarés qui, sous le nom spécieux de philosophes, libres des moindres soins, spectateurs curieux de tout ce qui se passe dans la république et dans les familles, ne se sont réservé que l'emploi de s'en amuser et d'en parler ; de ces frivoles personnages, indignes du nom d'homme, trop sérieux pour eux, toujours prêts à vous fatiguer des puérilités de leur loisir éternel, et dont tout le temps s'emploie en conversations vaines, en visites superflues ; de ces citoyens, comme par état et pour unique profession importuns demandeurs, narrateurs infatigables de nouvelles, dont la demeure ordinaire sont les lieux de rendez-vous du public, qui n'y voit qu'eux et qui est las de les y voir ; de ces femmes qui, vouées à l'indolence et à la mollesse, incapables des plus légères attentions dans leur domestique même, ne connaissent d'occupation que le travail de leurs lèvres, *Otiosæ et verbosæ loquentes quæ non oportet* (*I Tim.*, V) ; de ces gens que leur lâche inaction, non un détachement louable, retient dans un état de médiocrité et de frugalité forcées, et qui achètent, d'un enjouement parasite et des histoires récentes de la ville, les bontés du riche qui les admet à sa table ; ne voyez pas, dis-je, de ces hommes, si vous ne voulez pas entendre médire du prochain, puisque la médisance est le fruit naturel et comme nécessaire de l'oisiveté dans laquelle

ils vivent. Heureuse toutefois la société s'ils étaient les seuls dont la langue fût à craindre! Et comment seraient-ils les seuls? n'y eût-il que le défaut si ordinaire dans tous les états, je veux dire l'indiscrétion des paroles, car voilà encore une des principales causes de la médisance. On ne trouve dans le monde qu'esprits légers, prompts à parler, incapables de se taire, à qui nulles considérations, nuls égards ne sauraient fermer la bouche, tirant même vanité de leurs découvertes sur le compte d'autrui, jusqu'à s'applaudir de la connaissance de détails frivoles qu'ils devraient avoir honte de savoir. On juge aisément du peu de sûreté qu'il y a dans le commerce de tels hommes, et quels hommes ce peuvent être que ceux-là : point de secret dont le sceau leur soit sacré, quelque préjudiciable qu'en soit la déconverte à la réputation du prochain. Après que vous leur aurez confié le vôtre, dût absolument votre honneur en dépendre, lieriez-vous leur langue avec un filet, *Func ligabis linguam ejus* (*Job*, XL), livrés à la fureur de parler, ils diront le mal comme le bien et plus souvent que le bien, parce qu'ils sont plus sûrs d'être écoutés en disant le mal; ils le diront de leurs proches, de leurs amis, de ceux à qui ils donnent d'ailleurs les marques les moins équivoques d'attachement et qu'en effet ils aiment à leur manière; ils le diront d'eux-mêmes, oui, d'eux-mêmes lorsque la matière, ou stérile ou épuisée, ne leur fournira rien de propre à réveiller l'attention, et si vous êtes étonnés que leur intérêt ne puisse pas du moins retenir leur langue à leur sujet, soyez surpris aussi que ce même intérêt ne soit pas capable d'empêcher leur indiscrétion au sujet d'autrui; car ne devrait-il pas l'empêcher? Ignorent-ils les obstacles que leurs imprudents propos, leurs indignes rapports mettent si souvent à leur établissement dans le monde? Quand est-ce que leurs pareils ont eu des amis? ou, s'il leur a été possible de surprendre les bonnes grâces d'un supérieur et l'amitié d'un égal, quand est-ce qu'ils ont su se les conserver? Ils se nuisent à eux-mêmes comme aux autres, et, je le répète, ils nuisent aux autres sans passion d'ailleurs contre eux, sans dessein de les desservir. Ainsi, ne nous assurez plus que tel de vos concitoyens, de vos voisins, dont les discours ont blessé votre réputation, a prétendu en effet y donner atteinte; et, pour descendre ici jusqu'aux conditions les plus basses, quoiqu'il soit vrai de dire avec le prophète Michée, que *l'homme a souvent pour ennemis ses serviteurs* (*Mich.*, VII) les plus près approchant de sa personne, ne regardez pas comme certain que ce domestique par qui les secrets les plus importants à votre gloire ont transpiré ait songé à vous attirer le mépris; peut-être que, nés parleurs les uns et les autres, ils ont voulu se satisfaire et qu'ils n'ont voulu que cela. Les médisances, dans le cas où elles sont de simples indiscrétions, sont-elles donc excusables? A Dieu ne plaise que nous le pensions; c'est à vous, discoureur effréné, à vous faire violence en faveur de la charité et à retenir votre langue, et si la chose vous paraît trop difficile, fuyez, courez vous cacher dans quelque antre profond ou dans quelque île déserte, seules demeures où vous veut l'intérêt de la société, et plus encore l'intérêt de votre âme; car enfin la médisance d'intempérance de langue vous perdra tout aussi sûrement que celle d'une autre espèce... Sauveur du monde! en déclarant les médisants indignes d'avoir part à votre royaume, vous n'avez pas excepté ceux que caractérise la simple indiscrétion de paroles... Et l'a-t-il dû faire en effet, l'a-t-il dû faire? Et sa justice et sa sagesse ne s'y opposaient-elles pas également? Qu'importe à votre prochain de la manière dont vous flétrissez sa réputation, du moment qu'elle se trouve flétrie? que votre main, sans être poussée par l'envie de nuire, lance le trait, le trait l'en perce-t-il moins et lui en fait-il une blessure moins profonde? Je veux qu'uni et dès longtemps avec lui, vraiment touché de la douceur de son commerce, vous ayez du reste toujours eu à son égard le procédé d'un ami sincère, ah! c'est cela même qui vous rend moins excusable, pourrait-il vous dire, comme disait autrefois le Roi-Prophète : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique.* (*Psal.* LIV.) Si j'eusse été percé de la langue d'un ennemi, j'aurais soutenu aisément cette épreuve, parce qu'enfin on doit s'attendre à tout de la part d'un ennemi; mais que vous, dont le cœur semblait ne devoir jamais faire qu'un avec le mien, *Tu vero homo unanimis dux meus et notus meus* (*Ibid.*), vous par les conseils de qui je me conduisais et qui étiez dans mon étroite confidence, vous ayez révélé ma honte; que l'amitié avec ses nœuds les plus sacrés n'ait pu vous engager à vous taire, c'est ce qui m'a frappé du coup le plus accablant et le plus rude.

Laissons là ces reproches. Ah! que Jésus-Christ vous en fera un jour de bien plus difficiles à soutenir! Peut-être vous rassurez-vous dans la persuasion où vous êtes de la publicité des faits avant les discours échappés à votre indiscrétion. Mais en convenant, comme je l'ai fait dès le commencement de ce discours, que le précepte de la charité fraternelle n'est pas violé par la censure de fautes généralement connues; je veux savoir de vous si vous êtes bien assuré que celles de votre prochain le fussent; si un petit nombre de personnes de qui vous les avez apprises font le public; et si ce n'est pas vous qui êtes cause, par vos discours, qu'elles sont venues à la connaissance de tout le monde. Ne vous y trompez pas, mon cher auditeur, l'enfer est plein de malheureux qui n'ont cru dire, comme vous, que des choses assez connues pour être véritablement publiques.

On ne saurait donc être trop sur ses gardes avec sa langue, trop circonspect dans ses propos, pour ne pas blesser la réputation de ses frères; l'indiscrétion des paroles

n'est donc pas un mal léger, puisqu'elle produit la médisance, et cela souvent aux dépens de la religion du secret, des droits de l'amitié. Aux dépens du secret, des droits sacrés de l'amitié! Eh, peut-on lui donner alors le simple nom d'indiscrétion, et le mot cache-t-il l'infamie de la chose?

Avançons. Exposés à parler mal du prochain par l'intempérance de la langue, nous le sommes encore plus par la vanité, source infiniment plus féconde de médisances, toute féconde qu'est celle-là. Pourquoi? parce que, d'une part, il y a dans chacun de nous un fonds d'orgueil, comme inhérent à notre nature; et que, de l'autre, s'il n'est puissamment combattu, il nous porte à censurer nos semblables. Peu contents de s'applaudir intérieurement des prétendues qualités qu'on croit avoir, on veut ajouter à son suffrage celui des autres. Il est clair que dans cette disposition on souhaite vivement la préférence sur celui-ci, sur celui-là; et que de ce désir suit nécessairement l'attention maligne à faire remarquer leurs défauts; en sorte, chrétiens, que la plupart des médisants cesseraient de l'être, s'ils pouvaient devenir modestes, et qu'on n'est la victime de leur langue, que parce qu'ils sont sur leur compte dans l'illusion de l'orgueil le plus grossier. Car, prenez-y garde, l'homme superbe, juge sévère d'un autre superbe; l'avare, détracteur risible d'un autre avare; l'ambitieux, ridicule critique d'un autre ambitieux; l'esclave même du vice que je combats, le médisant, censeur impitoyable d'un autre médisant, pensent-ils être dans le cas des défauts qu'ils condamnent, ou d'autres défauts dont on puisse leur faire honte à leur tour? S'ils le pensaient, s'ils n'étaient aveuglés par un excès d'amour-propre, ne verraient-ils pas qu'on a de quoi leur fermer sur-le-champ la bouche? Vérité qui demeure établie, la présomption enfante la médisance; il y aura des médisants, tant qu'il y aura des esprits vains et orgueilleux.

De là vient que la médisance a toujours fait le caractère d'une espèce de prétendus dévots..... et je n'envisage ici ni l'hypocrite corrompu qui condamne sans cesse la vie peu régulière de son prochain, afin qu'on se doute moins des secrets désordres de la sienne; ni la voluptueuse cachée sous un masque de piété, qui dans la même vue affecte des discours d'indignation contre celles de son sexe dont elle a appris les intrigues; il s'agit des dévots d'amour-propre et de vanité raffinée, d'ailleurs irréprébensibles à l'égard des mœurs. Un homme avide d'estime et n'en pouvant obtenir qu'à ce prix, tourne vers la piété, ou plutôt il la profane; enflé de sa qualité d'homme de bien, qu'il voudrait ne partager avec personne, il se charge du soin de vous apprendre les égarements de ses frères, ou (ce qui en résulte dans sa pensée) de vous apprendre qu'il est beaucoup meilleur qu'eux. Une femme mondaine, au défaut du dangereux honneur de la beauté auquel les années lui défendent de prétendre davantage, cherche désormais de la considération dans la réputation d'une vie régulière, c'est-à-dire, qu'au lieu d'aller sincèrement à Dieu, elle ne fait que changer de vice, et passer de l'amour du plaisir à un faste spirituel. Dès lors tout son sexe est soumis à sa critique. Pendant qu'elle vivait dans le désordre, un reste de pudeur l'empêchait de s'élever contre celles qui se conduisaient comme elle; maintenant, lière de sa régularité prétendue, elle exerce impitoyablement la censure; et rien n'en garantit, pour peu qu'on soit en prise à ses traits.

Le dévot orgueilleux croit non-seulement donner plus de lustre à la sagesse de sa conduite par la comparaison qu'il veut qu'on en fasse avec la conduite de ceux qu'il critique; mais il s'imagine en paraître partisan plus vif de la vertu et montrer plus d'ardeur pour ses intérêts; car de semblables sentiments sont surtout ceux dont se pare la piété de cette nature. On ne peut souffrir, dit-on, que la loi sainte soit violée avec tant d'audace; un tel et un tel en sont les malheureux prévaricateurs, et le zèle qu'on a pour la gloire de Dieu en est peiné. Affectant les devoirs d'une compassion chrétienne, on ne peut voir sans douleur, ajoute-t-on, le tort infini que font à leur honneur et à leur âme des gens dont la charité veut qu'on déplore les fautes. Ah! genre monstrueux de charité, compassion cruelle, Zèle meurtrier que Dieu réprouve, qu'il paye de toute sa colère, viendra le jour qu'il en déchargera sur vous tous les coups. Vous vous repentirez alors, mais trop tard, d'avoir fait le zélé aux dépens de votre prochain. Le vrai zèle, si vous en aviez, vous prescrirait des règles bien différentes. Le vrai zèle veut que vous observiez inviolablement le précepte de la charité fraternelle; et votre faux zèle vous fait violer ce grand précepte. Le vrai zèle veut que vous avertissiez en secret et avec douceur votre prochain qui s'égare, pourvu que votre état et la bienséance vous le permettent; à moins de cela le vrai zèle vous ordonne de le laisser et de le plaindre. Le vrai zèle veut que vous priiez pour sa conversion; que vous parliez au Seigneur de l'état déplorable de son âme, et que vous n'en parliez qu'à lui; que vous pleuriez sur les prévarications d'Israël, et en particulier sur les vôtres. Le vrai zèle veut que vous ne vous affligiez des excès d'autrui, qu'en pratiquant les vertus les plus parfaites, les plus pénibles: et votre piété vaine ne s'étend pas jusque-là. S'il est vrai toutefois que vous les pratiquiez ces vertus, je vous dirai, ô insensé, qui seriez un objet de risée, si vous n'étiez un objet suprême de pitié: Eh! que serviront tant d'œuvres si tristes pour la nature? Vous vous perdez aussi infailliblement que celui dont vous déplorez, dites-vous, les égarements; et toute la différence qu'il y a entre vous et lui, c'est qu'il pèche faute de mœurs, et vous faute de charité; c'est qu'il est la plaie de la société,

et que vous en êtes le fléau; c'est qu'il fait voir par sa conduite toute l'infamie du vice, et que vous faites déshonneur à la vertu; c'est qu'il arrive assez souvent que ses pareils se corrigent, et que les vôtres ne le font presque jamais; c'est qu'il sera un réprouvé du grand nombre, et que vous serez un réprouvé d'une espèce moins commune; c'est qu'il n'a pas comme vous toutes les peines des justes, et que vous éprouverez comme lui tous les supplices des méchants; c'est qu'il se damne, qu'il le sait parfaitement, et que vous vous damnez sans vous en douter le moins du monde.

Autant que la vanité de montrer du zèle excite à la médisance, autant y excite la vanité de faire parade d'esprit. Cet esprit (je parle ici plus suivant l'idée qu'on en a communément, que suivant celle qu'on en doit avoir ; je parle plus de l'esprit à la mode, que du véritable esprit qui est essentiellement droit sens, discernement, raison plus pure et plus sublime), cet esprit, dis-je, plus brillant que solide, plus vif qu'étendu, plus léger que juste; cet esprit dont quelque facilité de discours, quelques saillies, et un certain art d'éblouir, font tout le mérite; cet esprit en un mot qui n'a souvent que l'apparence de l'esprit seul digne de ce nom, est peut-être avec son faux éclat, de toutes les qualités, celle qu'une infinité de personnes veulent le plus qu'on leur trouve. Notre siècle plus frivole, et par là plus amateur de cet esprit que les siècles précédents, en veut à peine reconnaître d'une autre espèce : et comme, par une raison tirée de l'orgueil humain tant dans celui qui parle que dans ceux qui écoutent, la manière la plus aisée de montrer de cette sorte d'esprit et de briller à peu de frais, c'est d'intéresser le discours aux dépens du prochain, le prochain devient le sujet de la conversation. La satire, la satire, voilà le style, le goût dominant, parce qu'il est un titre d'esprit pour plusieurs incapables de s'en faire d'autres, et qui semblent avoir dit, après ceux dont il est parlé dans l'Ecriture, nous ferons valoir notre langue : *linguam nostram magnificabimus* (*Psal.* XI), non en publiant des vérités importantes, non en défendant la cause de la veuve et de l'orphelin ; mais en critiquant, avec tout l'agrément qu'il nous sera possible d'y employer, quiconque s'exposera à la censure.

Contemplons un de ces hommes exerçant son beau talent, tantôt d'emporter en se jouant la réputation de son prochain, tantôt de lui imprimer, à l'aide d'une plaisanterie, un caractère ineffaçable de ridicule, affront auquel l'amour-propre rend souvent aussi sensible qu'à la perte même de l'honneur. Remarquons l'air de confiance avec lequel il s'empare de la parole et la complaisance avec laquelle on la lui abandonne ; car on s'attend bien qu'il fera part, avec son enjouement ordinaire, de ses remarques critiques sur les uns et sur les autres. Déjà les traits satiriques partent; et si dans le brillant frivole de son feu il vient s'offrir à lui une pensée ingénieuse et maligne contre son meilleur ami, il est prêt à le sacrifier au vain honneur d'une saillie : son imagination s'enhardit d'autant plus, qu'applaudi en apparence et dupe insensée de sa vanité, il est bien éloigné de songer qu'il joue un personnage plein de bassesse; que pendant qu'on se récrie à l'envi sur le sel de ses bons mots satiriques, on prend au fond pour lui des sentiments de mépris, à peu près comme au théâtre les mondains applaudissent à ces enfants de Babylone trop habiles à leur plaire et toujours vils à leurs yeux. Mais vous qui, loin de le déconcerter par un généreux dédain, prêtez l'oreille à ses discours, qui l'autorisez, qui l'excitez par vos louanges, pensez-vous qu'il vous épargnera; et qu'après vous avoir défrayé aux dépens des absents, il n'ira pas à la première occasion les défrayer aux vôtres? Mais, ce qu'il m'importe bien plus de vous dire, vous croyez-vous exempt du reproche de médisance parce que vous vous contentez de l'écouter? Infidèle à la charité dont la voix vous rappelle au grand principe de faire pour vos frères ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous, vous êtes complice du coup mortel qu'on porte à leur réputation, du moment qu'attaqués devant vous, vous les laissez sans secours ; *non succuristi, occidisti.* Ah! chrétiens, malgré l'étrange corruption du siècle, et les ravages que fait la volupté dans le troupeau de Jésus-Christ, la médisance, ou proférée ou favorablement écoutée, damne peut-être plus d'âmes que l'impureté et l'esprit de libertinage. Le nombre des langues médisantes est effrayant, et plus effrayant encore le nombre de ceux qui les écoutent, au lieu de protéger contre elles leurs infortunées victimes. Or, en quoi consiste cette protection que vous leur devez, mon cher auditeur? Elle consiste à imposer silence au censeur de leur conduite, supposé que la supériorité de votre rang vous le permette; et s'il est votre égal, à révoquer en doute, comme vous le pouvez presque toujours, la certitude de ce qu'il leur impute et à relever leurs bonnes qualités ; enfin, si son élévation vous oblige au respect et au silence, à lui donner à entendre, par un air de tristesse assez marqué, combien vous souffrez de les lui voir ainsi déchirer. Que vous dirai-je plus? La charité fraternelle vous suggérera là-dessus mille innocents artifices, infaillibles moyens de le forcer bientôt à se taire. Tout médisant cessera de l'être dès qu'on cessera de lui prêter l'oreille, dit saint Bernard : et ne l'eût-il pas spécialement pu dire de celui dont je viens de parler, en qui la folle envie de briller opère la médisance?

Il est une disposition différente qui la produit aussi assez souvent, je veux dire, le dépit de la mauvaise réputation qu'on s'est attirée, dépit d'où naît l'odieuse manie de vouloir faire partager aux autres l'opprobre où l'on est tombé. J'entends dans une compagnie une personne censurer cruellement le prochain : je m'informe du

caractère et des mœurs de l'impitoyable critique : j'apprends que c'est un homme diffamé, et en effet digne de l'être ; que c'est une femme dont les commerces criminels ont éclaté, et au déshonneur de laquelle il ne manque qu'un arrêt du magistrat qui la flétrisse ; j'apprends que depuis leur mauvais renom, *leur langue est un glaive* (*Psal.* LVI) aiguisé contre quiconque donne tant soit peu occasion à la satire ; et Dieu veuille qu'elle respecte les cœurs les plus exempts de reproches. O honte ! Et à quoi bon cette fureur de médire qui les travaille ? Le prochain décrié, en changeront-ils de réputation ; et après lui avoir enlevé son bien le plus cher, se l'approprieront-ils, et en auront-ils la jouissance ? Non sans doute. Mais, encore une fois, méprisez, déchus de l'estime sans retour, ils ne peuvent souffrir qu'on soit en possession d'un avantage auquel ils n'ont plus droit de prétendre ; et le désespoir où ils sont ne leur laisse entrevoir, pour adoucir leur état, que la consolation misérable d'associer d'autres personnes à leur malheur. Mes frères, s'il y avait un médisant d'ailleurs sans défaut, ce serait toujours là un membre bien odieux de la société civile : combien doit l'être un médisant connu pour avoir tous les défauts ensemble, un médisant corrompu, double, perfide, dur, sans entrailles, sans probité, esclave de l'intérêt jusqu'aux plus honteuses lâchetés dès qu'il les croira secrètes ; et, afin qu'aucun genre d'estime ne lui soit dû, l'esprit aussi petit, l'âme aussi étroite que le cœur gâté, et n'ayant qu'un vain langage de conversation pour tout mérite. Vous savez s'il est rare d'en trouver de cette sorte.

Que dirons-nous de celui en qui la haine est le principe malheureux de la médisance ? Car en vain voudrait-on le contester, la plupart des langues dangereuses le sont par la haine, et même ne le sont que par elle. Vous vous plaignez de la médisance, mon cher auditeur, et depuis quand ? Depuis que vous avez eu le malheur de déplaire à ceux qui se déchaînent maintenant contre vous. Jusque-là, on vous avait épargné : on a médit de vous dès qu'on a été votre ennemi. *Frappons-le de la langue* (*Jerem.*, XVIII) a dit la haine, et elle vous en a frappé. Heureux encore, dans votre malheur, qu'elle ne se soit point avisée de travailler avec art, et de mettre au jour contre vous ses satiriques pensées ; de vous déchirer dans des écritures sans aveu, adressées aux personnes dont l'estime vous est la plus précieuse ; de prêter à ses saillies cyniques l'agrément du chant pour les faire passer plus sûrement de bouche en bouche : car n'est-ce pas elle qui a imaginé ces affreux moyens de faire brèche aux réputations les plus solidement établies ? N'est-ce pas d'elle que sont partis de tout temps, et que partent tous les jours, les libelles infamants, les lettres anonymes, les chansons cruelles pleines de fiel et de traits empoisonnés ? Mais je ne veux ici parler que des médisances moins apprêtées qu'elle exhale à découvert dans les entretiens et le commerce ordinaire de la vie, lâche vengeance, et qui vous déshonore vous-mêmes tous les premiers, cœurs aigris et envenimés. Eh ! où est le procédé, de rechercher un ennemi sur des défauts qui n'ont le plus souvent rien de commun avec les sujets de plainte que vous prétendez avoir contre lui ? Où est le respect de la bienséance d'intéresser sa réputation, comme il vous arrive tant de fois, dans des propos qui n'ont par leur nature nul rapport à sa personne ni à sa conduite, et de tourner en satire contre lui des conversations de visite, de promenade ? Où est la justice de le rendre méprisable aux yeux d'autrui, parce que la passion le rend odieux aux vôtres ? Où est la probité de l'accuser en son absence et dans une circonstance qui lui ôte tout moyen de se défendre... Songeai-je cependant à remplir les vraies fonctions de mon ministère ? N'en oubliai-je pas l'esprit et la fin ? Qu'en pensez-vous, mes chers frères ? Vous semble-t-il que je substitue aujourd'hui à la divine parole des préceptes purement naturels ; et que n'y ayant rien que d'humain et de parfaitement conforme aux simples lumières de la raison dans presque tout ce que vous venez d'entendre, je vous prêche une morale moins propre à édifier des chrétiens qu'à satisfaire des philosophes ? Puisque l'occasion s'en présente, que je vous fasse part d'une réflexion qui m'a touché. Que je vous répande mon cœur, ou plutôt que je le répande devant vous, ô mon Dieu ! C'est ce qu'il y a maintenant de triste pour les ministres de votre parole, qu'il faille faire à des élèves de la foi des leçons dont certains idolâtres n'ont pas eu besoin ; qu'il faille ramener aux premiers principes de la loi naturelle un grand nombre de ceux à qui il ne devrait être question que de prêcher les sublimes vertus de notre religion sainte ; et qu'on trouve, dans des enfants d'adoption, des défauts essentiellement opposés à la qualité d'honnête homme.

Oui, Messieurs, à la qualité d'honnête homme. Si toute vengeance est indigne d'une âme instruite à l'école de Jésus-Christ, celle-ci ne l'est pas moins d'une âme simplement bien née. Les armes de la langue ont toujours passé pour avoir quelque chose de honteux ; et un cœur qui se pique de générosité et de vertu, je parle d'une vertu purement humaine, n'aura garde de les mettre en usage. Nous en servirons-nous, nous éclairés des lumières de la foi, nous les disciples d'un Dieu qui s'est dit *le Dieu de charité* (I *Joan.*, IV), nous à qui il a laissé le grand précepte de la charité comme le précis de toute sa loi ; et serons-nous capables de sentiments dans lesquels un philosophe païen eût rougi de se surprendre ?

Vous protestez qu'on vous les imputerait injustement, et que ni haine, ni vengeance n'ont aucune part à vos discours. Je le veux. Mais l'envie de profiter de la mauvaise réputation de votre frère n'y a-t-elle point de

part? N'est-ce pas pour l'éloigner d'un poste, d'un établissement où vous prétendez, que votre langue répand sur lui son venin; et dans la crainte qu'il ne l'emporte sur vous puisqu'il court la même carrière, ne voulez-vous pas le jeter par là hors de la lice? Je me trompe peut-être, peut-être qu'une si lâche façon de penser ne se trouve que chez le vulgaire plus susceptible, ce semble, de passions basses. J'irai donc chez vos pareils, grands du monde, pour voir s'ils n'en sont pas exempts, *ibo igitur ad optimates.* (*Jerem.*, V.) Non, la plupart ne le sont pas : *et ipsi magis.* Chez eux la jalousie, également féconde en médisances, et les répandant avec plus d'art, les rend encore plus dangereuses. Désolé de l'élévation d'un concurrent, l'homme de cour ambitieux relèvera tout ce qui est à son désavantage; et s'il ne peut le censurer en ce qui intéresse essentiellement l'honneur, il cherchera à lui trouver des défauts d'une autre espèce; il médira indirectement de ses talents, de sa capacité, de son génie, et y fera remarquer, sans en paraître avoir le dessein, des parties mal assorties et défectueuses. Jalouse des malheureux agréments d'une autre plus dangereuse qu'elle dans l'art de séduire, cette Dalila se déclarera sans ménagement contre elle; et quoique elle-même soit en prise à la critique, elle ne craindra pas les idées fâcheuses que ses discours peuvent réveiller à son sujet, peu inquiète de sa propre réputation, pourvu qu'elle ternisse celle d'une rivale victorieuse; et ainsi de cent autres qu'il serait trop long de parcourir.

Je trouve aussi parmi les grands comme parmi les petits, et à la cour et dans la capitale, et dans les villes et dans les campagnes, enfin partout, un autre genre de médisants dont la méchanceté, la seule méchanceté fait le penchant à médire. Ils médisent, non qu'ils soient ni exposés par l'oisiveté, ni emportés par l'indiscrétion, ni excités par la jalousie, ni inspirés par la vanité, ni animés par la vengeance; mais parfaitement libres à tous ces égards, pleins d'une malice pure et réfléchie ils disent du mal parce qu'ils sont portés à en faire. A peine sont-ils susceptibles d'autre goût que de celui de censurer; à peine se peuvent-ils dérider le front qu'à l'aide de la satire; louer, approuver, fut toujours pour eux un langage étranger et inconnu; et *leur bouche est comme un sépulcre ouvert d'où rien ne sort que de corrompu* (*Rom.*, III), dit l'Ecriture. Médisants bien plus dangereux que les derniers dont je vous traçais le portrait : car la passion avec laquelle parle souvent le détracteur livré aux sentiments de dépit ou de jalousie le rend suspect, le décèle; mais quoi d'aussi fort à craindre, en matière de médisance, qu'un méchant qui de sang-froid et sans paraître sentir d'autre impression que celle de la chose même, emportera, d'un mot dit tranquillement, la réputation de son prochain; et ne peut-on pas croire que c'est surtout contre cette sorte de détracteurs qu'était tant animé le Roi-Prophète? *detrahentem proximo suo hunc persequebar.* (*Psal.* C.)

Et les absents ne sont pas le seul objet de leur malignité cruelle. Tous les jours dans les compagnies et les cercles on les voit ces monstres de la société, confier, souvent même avec affectation, à une oreille voisine, des discours au désavantage de quelqu'un non moins voisin. Que dis-je? tous les jours on les voit pleins d'expressions malignement équivoques, de mots cyniques, d'ironies piquantes, lancer en face à leurs victimes le trait perçant. Méchants que la douceur de qui souffre leurs attaques ne fait qu'enhardir, et seulement traitables lorsqu'ils trouvent un plus méchant qu'eux pour les terrasser le premier, d'un coup de langue.

Or, avez-vous remarqué comme ils foulent aux pieds, pour satisfaire leur malice, tous les égards, toutes les considérations les plus capables, ce semble, de les arrêter? Ils vous darderont leurs traits, quelquefois parmi de prétendues politesses de leur part, parmi des manières flatteuses et des marques extérieures d'amitié et d'attention; semblable à ces animaux (pardon, la comparaison n'est pas digne de la chaire chrétienne, mais elle est malheureusement trop digne d'eux), semblables à ces animaux qui ne vous caressent dans leurs approches perfides que pour vous blesser.

Mais il faut observer avec quelle odieuse complaisance ils s'applaudissent de leurs mordantes saillies. *Certes j'ai donné là l'essor à une vérité assez cruelle... Vous n'avez pas pris garde à la pointe acérée du mot dont je l'ai subitement atterré?* Oui, méchant, on y a pris garde, et on en a été révolté; on a vu avec une indignation mêlée d'étonnement jusqu'où peut aller, à la honte de l'humanité, la malice d'un esprit tel que le vôtre : *super quem non transit malitia tua?...* (*Nahum.*, III.) Misérable nature déchue! c'est donc là le caractère que tu donnes à plusieurs des tiens. Que la constitution de la société ne peut-elle permettre des corrections publiques pour d'aussi indignes citoyens? ou que ne peuvent-ils être reconnus à des marques extérieures pour être évités? En vain se trouve-t-il des personnes assez peu estimables pour être médiocrement blessées du caractère de pareils esprits, pourvu qu'elles soient à couvert de leurs morsures : les idées invariables du vrai ne prescriront jamais; de tous les vicieux le plus pervers ce sera toujours le méchant, et toujours un cœur malin sera aux yeux de de la raison un cœur souverainement odieux et méprisable.

C'est principalement par sa juste aversion pour de tels esprits, qu'un grand serviteur de Dieu justifiait sa résolution de vivre désormais absolument éloigné des hommes. *Vous me demandez*, disait-il, *pourquoi déjà vieux, et n'ayant plus à craindre les pièges de la volupté, je romps tout commerce avec le monde. Je suis las d'être témoin de son étrange*

*malignité. Durant quarante ans que j'ai vécu où vous vivez, elle n'a cessé de me donner chaque jour des scènes qui me révoltaient. Eh! que voulez-vous que je fasse toujours dans la société faite comme elle est? La plupart des hommes, pires que les bêtes féroces, ne semblent vivre que pour s'acharner contre leur espèce; et pendant que ceux-là, le fer et la flamme à la main, mettent leur gloire à s'exterminer les uns les autres, ceux-ci également cruels, au sein du repos, font leur plaisir « d'aiguiser leur langue comme celle du serpent (Psal. CXXXIX) » pour en percer leurs semblables.*

Enfin, chrétiens, pour achever de parcourir les causes de la médisance, elle prend souvent sa source dans un fonds de libertinage et d'irréligion. Les vicieux et les impies voudraient se justifier aux yeux des autres, à leurs propres yeux. Mais l'exemple des gens de bien, qu'on est en droit de leur citer, s'y oppose puissamment, et ils le sentent. Pour pouvoir se dispenser avec quelque raison apparente de pratiquer la vertu, il leur serait donc avantageux qu'on crût qu'il n'y en a point sur la terre. Vous comprenez avec quel intérêt et quelle ardeur ils saisissent tout ce qu'ils jugent capable de contribuer à le persuader. Les fautes qui échappent quelquefois aux plus vertueux sont surtout celles qu'ils aiment à relever, à publier, comme plus favorables à leurs vues; et, le croirait-on s'il n'y en avait continuellement des exemples, ces hommes, sans mœurs, sans religion, qui se livrent en effrénés au vice, et à qui le crime ne coûte nuls remords, sont les moins disposés à leur pardonner les plus petits manquements, les imperfections les plus légères, quoique réparées par des vertus éclatantes. Ames justes, avec votre piété tendre, avec votre caractère doux et votre charité compatissante, si vous vous laissez jamais surprendre par l'humeur, si vous paraissez tant soit peu vous relâcher dans quelques conjonctures, on ne vous représentera que sous cette face désavantageuse; et, taisant beaucoup de bien qu'il faudrait dire, se récriant sur peu de mal qu'il faudrait pardonner, on se flattera d'avoir donné à entendre que la vertu n'est qu'un nom; qu'elle est sans doute impraticable, puisqu'il n'y a véritablement personne dont la conduite soit sans reproche; et dès lors on se croira suffisamment justifié dans ses désordres. C'est ainsi que l'esprit de libertinage et d'irréligion fut de tout temps une source de médisance.

Or, cette cause et toutes les autres que je me suis attaché à vous décrire, comment vous paraissent-elles, mon cher frère, comment vous paraissent-elles? Est-il besoin de vous fournir d'autres motifs de haine pour la médisance, de vous faire considérer les indignes artifices qu'elle emploie, ces tours étudiés, ces éloges suivis de maudites restrictions; ces expressions qui donnent à entendre plus qu'on ne dit; ces conséquences qu'on laisse entrevoir, ces conjectures qu'on donne lieu de tirer, ces tons railleurs, ces louanges trop fausses et malicieusement données pour être contredites; cet air imposteur de modération et de retenue; cette prétendue réserve avec laquelle on raconte des choses peu louables, sans en porter son jugement, bien assuré qu'elles seront condamnées; ou cette simplicité affectée avec laquelle on les dit, comme si on ignorait qu'elles sont blâmables; ces discours qu'on prête au public, qu'on dit avoir entendus avec peine, qu'on traite même de calomnieux, mais par où, sous l'apparence d'une intention tout opposée, on jette de violents soupçons dans les esprits, et, en parlant d'une blessure supposée, on vient à bout d'en faire une véritable; ce feint embarras, ces excuses en faveur du prochain, qu'on sait être si frivoles, et ces raisons misérables qu'on allègue, pour paraître combattre des idées que soi-même on a fait naître, que sais-je? Ce silence affecté, cet art de médire sans parler, ces sourires malins, ces regards critiques, ces soupirs homicides, ces gestes significatifs, ces signes de mille manières différentes; car il n'y a pas jusqu'à l'attitude, jusqu'aux moindres mouvements du corps qui n'aient leur langage; toutes façons de médire bien capables, elles seules, d'indigner contre le médisant un cœur bien fait.

J'oserai néanmoins l'avancer, et il est trop vrai; quelque haïssable que soit ce vice, vivre avec ceux qui y sont sujets, et ne pas le contracter, est presque une merveille. Non-seulement fuyez les médisants comme des caractères dangereux dont le commerce expose davantage aux traits de leur langue, mais comme des esprits contagieux dont la fréquentation communique infailliblement la malice. Aussi la face de la terre est-elle couverte du nombre prodigieux des détracteurs; et, ce que je voudrais pouvoir taire pour l'honneur de la religion (mais quoi! la gloire de la religion ne dépend point de la conduite des hommes: divinité de son auteur, de sa doctrine, de son établissement, vous lui suffisez), c'est parmi nous, c'est au sein même du christianisme, que la médisance est devenue générale. Hélas! et plût à Dieu encore que le désordre se bornât à dire du prochain le mal réel; les bouches s'ouvrent également pour en dire le mal qui n'est point; et la calomnie répand tous les jours son venin sur l'innocence. Pourquoi donc ne la combats-je pas ici? Je vous en ai déjà dit la raison, et que trop de noirceur et d'infamie l'empêchait de faire le sujet d'un discours chrétien. Ministres de la divine parole, nous croyons devoir nous dispenser d'être aux prises avec cet horrible monstre; nous ne pouvons nous résoudre à fixer notre attention sur un genre de crime soumis aux punitions flétrissantes de la justice humaine, et qu'attaquerait d'ailleurs sans succès notre zèle; et c'est assez pour nous du triste emploi de vous peindre la médisance avec ses horreurs. Après vous en avoir décrit les causes, reste à en parcourir les effets.

DEUXIÈME PARTIE.

Tous les vices étant contraires à l'ordre, je dis à cet ordre même qui est établi pour notre bonheur temporel, ils ont nécessairement tous des suites pernicieuses à la société ; mais il n'en est aucun dont les effets lui soient plus funestes que la médisance ; et c'est sans doute à la vue des maux affreux qu'elle entraîne, que le Sage la regardait comme un objet d'abomination aux yeux des hommes : *Abominatio hominum detractor.* (*Prov.*, XXIV.) Il faut vous les mettre ici devant les yeux, ces maux ; et plût à Dieu que la réalité ne passât pas de beaucoup les plus vives images qu'il soit possible d'en tracer.

Quelle âme vraiment chrétienne peut voir ouvrir la bouche au médisant, qu'elle n'en soit effrayée ? Sans vous parler encore des malheurs que cause moins promptement sa langue envenimée, voyez-vous l'effet terrible qu'elle produit en un instant, par le déshonneur subit du prochain, dans l'esprit de qui la daigne écouter ? Plus dangereux que les armes meurtrières, plus redoutable que le fer et que le feu, dont souvent on évite ou on repousse les atteintes, le coup maudit a porté ; et la chose après tout ne pouvait être incertaine, parce qu'à l'aide des indignes dispositions du cœur humain, corrompu, avide de la honte d'autrui, le médisant était trop sûr d'être cru. Le discours injurieux a passé de bouche en bouche, et semblable à un torrent, qui, à mesure qu'il avance, est grossi du débordement d'eaux étrangères, il s'est accru en courant. La réputation, ce bien sans lequel la possession de tous les autres biens temporels n'a rien de doux, ce bien dont la perte paraît aux yeux de l'amour-propre la souveraine disgrâce, a été enlevée au prochain. On lui a porté en un vrai sens un coup de mort. Car il est deux sortes de vie, chrétiens, l'une par laquelle on vit dans la nature, l'autre par laquelle on vit dans la bonne opinion d'autrui, toutes deux précieuses à l'homme ; mais celle-ci d'autant plus, qu'il regarde communément comme un mal l'existence sans l'estime : eh, sans l'estime, quelles peines secrètes à dévorer ! Quelles mortifications cruelles et toujours renaissantes ! Je vois un homme, dont on craint de se dire le parent, l'ami ; qu'on traite avec dédain, ou qu'on fuit avec une affectation outrageante ; à qui, au moindre sujet de mécontentement, on est près de lancer le trait dont on se trouve armé contre lui ; un homme qui, voyant sur tous les visages une impression des fâcheux sentiments qu'on a sur son compte, ne se présente que la crainte et la défiance peintes sur le sien ; et, pour mettre le comble à son malheur, un homme qu'un défaut généralement connu fait souvent soupçonner de beaucoup d'autres plus honteux encore, qu'il n'a pas ; qui ne saurait ne s'en pas apercevoir ; qui, par une suite de sa triste réputation, privé des douces consolations de l'amitié, n'a aucun des appuis humains nécessaires à sa situation et à sa faiblesse. Le moyen qu'il soutienne les mortifications d'un état si insupportable à la nature ? Tous ses jours sont pleins d'ennuis, tous ses moments sont des moments d'amertume ; et, ennemi des hommes qu'il regarde comme autant d'ennemis, il ne respire que pour s'abreuver du fiel de la haine, pour maudire son siècle, ses concitoyens, et son sort...

Vous dont la langue en révélant sa honte a mis en mouvement contre lui toutes les langues, médisant, voilà votre ouvrage : *Plaga linguæ.* (*Eccli.*, XXVIII.) Devenu l'objet du mépris, même de personnes que leurs défauts cachés rendent plus méprisables que lui, s'il ne vit plus de cette vie mille fois plus chère à son cœur que la vie naturelle, c'est vous qui la lui avez ôtée ; vous avez donné le poignard homicide qui a passé de main en main et dont chacun l'a frappé après vous, *plaga linguæ.* Encore, si en travaillant désormais à mériter l'estime, il pouvait se flatter de la recouvrer ; mais telle est, et malheureusement pour lui il en est trop persuadé, telle est la prévention opiniâtre où la médisance a mis les esprits à son sujet, qu'il changerait de conduite sans changer de réputation. De là une sorte de désespoir, dont l'effet est de le faire croupir dans l'habitude de défauts dont aussi bien, dit-il, il sera toujours taxé. Voulez-vous savoir, chrétiens, pourquoi tel vicieux en est venu jusqu'à n'être plus même susceptible du moindre désir de se corriger, pourquoi telle femme scandaleuse persiste résolument dans les intrigues criminelles où les passions l'ont jetée ? Ils ont malheureusement désespéré de rétablir leur réputation flétrie ; l'honneur ne les a point touchés, parce qu'ils l'ont cru perdu sans retour ; la grâce, habile à mettre à profit des motifs humains qu'elle sait bientôt détruire, n'a rien trouvé en eux dont elle pût se servir à leur avantage ; moins décriés ils seraient devenus meilleurs, et la médisance, en leur ôtant l'espérance de réparer leur gloire, leur a ôté des dispositions secourables, quoique éloignées, pour revenir à la vertu. *Plaga linguæ.* J'ajoute que, comme la perte de la réputation est la plus sensible des disgrâces, ils en conçoivent contre le médisant le ressentiment le plus vif, le plus difficile à vaincre, le plus rarement vaincu. Il est commun de voir des cœurs assez chrétiens ou assez généreux pour pardonner à qui leur a porté le coup mortel dont ils sont près d'expirer ! Mais combien peu en est-il qui pardonnent aux auteurs de leur mauvaise renommée ? Combien ne s'en est-il pas trouvé, incapables de surmonter au lit de la mort, l'espèce de rage où ils étaient tombés contre des langues ennemies ? C'est donc vous, caractères maudits, qui êtes cause de leur damnation éternelle ; la perte de leur honneur les a fait mourir en réprouvés et vous seul la leur avez causée. *Plaga linguæ.*

Du tort infini que fait la médisance à la réputation du prochain, suit encore souvent un préjudice considérable de ses intérêts

temporels. Il est un état inévitable pour le plus grand nombre, si les hommes ne sont favorablement disposés à leur égard : état que la grâce, je l'avoue, rend presque toujours doux, du moins toujours supportable à ceux d'entre les élus qui y sont nés ou qui y tombent ; mais état que la nature n'envisage qu'avec effroi, source de toutes les sortes de misères aux yeux de l'humanité, et peut-être le plus terrible fléau dont elle puisse être affligée sur la terre, la pauvreté. Ah ! mes frères, que de victimes de la médisance l'éprouvent, ce fléau de l'homme charnel, et ne l'éprouvent que par elle ! Car, quoique l'exemption du reproche ne soit pas parmi les hommes, corrompus comme ils le sont, un garant assuré de l'exemption du besoin, il est certain toutefois qu'une réputation fâcheuse met communément obstacle à ce qu'on appelle dans le monde établissement, situation proportionnée aux talents, à la naissance ; et que les hommes, tout éloignés qu'ils sont de la vertu, étant forcés de lui accorder leur estime, passer pour leur ressembler, n'est guère un moyen d'avoir part aux grâces dont ils disposent, aux avantages passagers d'ici-bas. Ne vous étonnez pas que le monde soit plein d'infortunés qu'on croirait faits pour être des modèles accomplis du malheur : la médisance a prévenu contre eux les esprits et leur a fermé l'entrée des cœurs. En vain, pleins d'ardeur, disposés à dévorer les plus durs travaux, avec de l'industrie et des talents, s'épuiseront-ils en efforts, dans l'espérance de s'assurer un état solide. Tout se refusera à leurs empressements ou leur échappera, tandis que d'autres, quelquefois moins ingénieux, moins actifs, parviendront à un sort doux et tranquille. Ainsi l'a voulu la médisance. *Plaga linguæ.* Et ne croyez pas, lâche médisant, ne croyez pas vous justifier par la raison qu'on doit porter la peine de ses défauts, et que tout homme répréhensible mérite d'être malheureux ; car, outre qu'il ne vous appartient pas d'exercer le droit du Très-Haut, que votre langue, pour servir d'instrument à sa vengeance, n'en est pas moins criminelle ; que du reste s'il fallait que les cœurs absolument vertueux fussent les seuls à couvert de la misère, presque tout le genre humain en éprouverait les horreurs ; que d'ailleurs de bonnes qualités, souvent jointes aux mauvaises, les compensent en quelque sorte : outre ces raisons, dis-je, la charité fraternelle, aux lois de laquelle vous devez vous conformer comme chrétien, est-elle une justice sévère ? Est-ce vous que la Providence a mis en place pour exercer les rigueurs de celle-ci ? et quand vous contribuez, par vos discours, à l'infortune du prochain, où sont les sentiments qu'il a droit d'attendre de vous en la double qualité de membre du même corps civil et du même corps mystique ? Vos indignes discours ont empêché l'établissement de cette personne, qui avait pleuré sa faute peu connue et qu'un parti avantageux allait préserver de l'indigence. Vous avez été l'artisan de la ruine de ce concitoyen, à qui la haine que vous lui avez attirée en le noircissant, a coûté un poste, sa seule fortune et son unique ressource. Vous avez fait perdre à cet homme, maintenant déchu de toutes ses espérances, des protecteurs généreux qui ajoutaient aux services les bienfaits. Vous avez répandu des bruits qui ont indisposé contre cet autre la multitude dont les préventions favorables lui procuraient les occasions de travailler utilement, et de fournir à son honnête subsistance. Que sais-je enfin ? Suppléez vous-même au trop long détail que je ne puis ici épuiser, examinez-vous, et vous rappelez le nombre des infortunés que vous avez ou faits, ou aidés à faire : *Plaga* ; *plaga* : *linguæ.* (*Eccli.*, XXVIII.) Ah ! tout méchant que vous puissiez être, si vous étiez témoins des misères qui les assiégent, des maux que vous leur causez ; non, vous ne vous défendriez pas du secret reproche de votre cœur, pour peu d'humanité qu'il y reste. Puissent leurs soupirs et leurs gémissements aller jusqu'à vous ; puissiez-vous éprouver quelque jour, mais dans un esprit de pénitence, leur triste sort, en expiation de vos indignes censures.

Ce n'est là néanmoins, chrétiens, qu'une partie des malheurs que cause la médisance ; incapable de retenue, audacieuse et d'autant plus criminelle, nul sentiment de respect ne l'arrête. Maîtres du monde, augustes têtes, qu'il est surtout défendu de censurer, *diis non detrahes* (*Exod.*, XXII), vous n'êtes pas à l'abri de ses traits. Quelquefois, en attendant le moment de s'anéantir devant vous quand vous paraîtrez, et jusqu'à la porte de ces sanctuaires où vous décidez de notre sort, on se confie réciproquement tout bas des réflexions malignes sur vos actions ; et la critique est souvent au pied du trône, sous les dehors du respect et de la crainte. Vous épargnera-t-elle après cela, vous qui sous ces premiers maîtres avez part au pouvoir, soit spirituel, soit temporel ? Elle vous attaque, et par une suite assez naturelle du mépris qu'elle attire à votre personne, inspirant souvent le mépris de votre autorité, quelle ennemie de l'ordre établi se trouve en elle ! Quels coups elle porte à la subordination ! Plaie malheureuse du corps civil, s'il en est une, et le plus dangereux, comme le plus invétéré de ses maux.

Je poursuis. Je remarque les inimitiés, les guerres particulières qu'elle produit dans la société. L'intérêt, l'avide intérêt, avec toutes ses prétentions et ses injustices, n'y cause pas peut-être, parlons absolument, n'y cause pas tant de désordres ; et l'on peut assurer qu'elle est la plus féconde source des troubles qui règnent parmi les hommes. Jaloux de la paix dont vous jouissez vous et les vôtres dans votre domestique, gardez-vous, mon cher frère, d'y recevoir le médisant ; on supposé que des raisons de bienséance vous empêchent de l'en bannir absolument, ne souffrez pas

du moins ses trop grandes fréquentations, pour lui faciliter le moyen de souffler, tôt ou tard chez vous, l'esprit de discorde : *Os ejus jurgia provocat* (*Prov.*, XVIII), car vous ne pouvez douter qu'il ne le fît à la fin ; et trop d'exemples que vous avez devant les yeux vous en assurent. En effet, s'il y a tant de concitoyens, tant de voisins réciproquement aigris, tant d'amis indignement désunis et pour toujours, tant de familles divisées, parents, frères, épouses, époux passionnés les uns contre les autres, ennemis cruels les uns des autres, à quoi doit-on communément attribuer le mal, qu'à la médisance ? *Os ejus jurgia provocat.* Une raillerie, une simple raillerie a souvent fait rompre, par le ressentiment qu'on en a conçu, les liens les plus chers de l'amitié et du sang ; et pour comble de malheur, les mêmes armes que l'un a employées pour l'attaque, ont passé dans les mains de l'autre pour la vengeance. Critiqué, on a voulu critiquer à son tour, et punir le censeur en le censurant lui-même. De là les haines déclarées, les ruptures éclatantes, les querelles ; de là quelquefois l'effusion de sang, la mort. Eh ! est-il nouveau de voir des furieux, qui à l'occasion d'une parole offensante, d'un mot dont ils se demandent raison, courent s'arracher la vie, frustrant ainsi l'Etat d'un sang dont il a besoin ; et ce qu'il y a de plus déplorable, sacrifiant au démon de la vengeance des âmes qui ont tant coûté à Jésus-Christ ? Enfin on ne saurait ni dire ni concevoir tout ce que la médisance cause d'animosités sur la terre. C'est ici la capitale du premier empire de l'univers, prodigieux assemblage d'habitants, espèce d'abrégé du monde, où se trouvent citoyens de tout état, de toute profession, étrangers de toute province, de toute nation, de toute secte. Cependant, quoique abîmé, pour ainsi dire, dans l'innombrable multitude, et par là moins aperçu, on y soit exposé à la malignité de moins de langues, peut-être n'est-il aucun d'entre vous qui n'ait été témoin de divisions, de procès, de troubles, fruits ordinaires de la médisance dans le voisinage, dans la maison où il vit : *Os ejus jurgia provocat.* Mais c'est surtout dans les villes les moins considérables par le nombre de leurs habitants, qu'il faut considérer les pernicieux effets de la médisance ; c'est là que se font remarquer d'une manière plus frappante les déplorables suites qu'elle entraîne. Hélas ! ce ne serait sans elle que comme autant de familles, où régnerait la douce paix ; d'elle seule viennent presque toujours les dissensions cruelles qu'on y aperçoit du premier coup d'œil ; et ces espèces de guerre intestines, où l'on voit les citoyens appliqués sans cesse à se nuire les uns aux autres, n'y ont communément qu'elle pour principe : *Os ejus jurgia provocat.* Je ne vous apprendrai rien, quand je dirai que les campagnes mêmes ne sont pas à couvert des maux affreux qu'elle cause ; que par elle leurs habitants, d'ailleurs assez malheureux, sont souvent privés de la consolation de s'aimer et de se secourir mutuellement ; que plus souvent encore elle divise les familles distinguées répandues parmi eux. Haines plus funestes chez la noblesse que partout ailleurs, haines immortelles qui passent des pères jusqu'à leurs derniers enfants ; en sorte que la succession des temps, laissant toujours subsister cette aversion, ne servira tout au plus qu'à en faire quelquefois oublier l'origine ; *Os ejus jurgia provocat.* Cruelle médisance ! On ne t'imputera point le mal ; en auras-tu moins été le principe ? Non, les désordres infinis où l'on reconnaît tes coups ne sont pas les seuls que tu produis. Un manque de réflexion en fait tous les jours attribuer mille et mille à d'autres causes, tandis qu'en remontant plus haut on trouverait qu'ils sont véritablement, quoique d'une manière éloignée, ton seul ouvrage. Je laisse à vos réflexions, ce qui mériterait de faire le sujet d'un discours particulier, le malheur de tant d'âmes dont tant d'animosités et de fureurs entraînent nécessairement la perte éternelle.

Révélerai-je l'opprobre de la maison du Seigneur ? Vous dirai-je les troubles que fait quelquefois naître la médisance dans de sacrées retraites, où elle va ravir à des âmes le prix immense d'une vie d'austérités et de mortification, et où, par l'effet de son poison, au lieu de cette paix céleste dont Jésus-Christ fit part à ses apôtres en allant prendre place à la droite de son Père, ce ne sont qu'aversions, que zizanies, que partis contraires animés de la passion la plus vive et la plus cruelle : *Os ejus jurgia provocat.* Quel sujet de larmes pour la religion ! Mais quel scandale plus grand encore lorsqu'on décrie des coupables d'un certain ordre, par exemple, les ministres du saint autel ; lorsqu'on flétrit la réputation de personnes jusque-là absolument exemptes de tout reproche et citées pour modèle ! Et voilà toutefois le plus doux plaisir du médisant, quoique le plus odieux. Le misérable ! c'est à lui qu'il faut s'en prendre du prétendu triomphe des libertins, qui, comme je le disais tantôt, prompts à tirer de la chute d'un seul des conséquences désavantageuses aux autres, s'en prévalent pour persuader que la vertu n'est qu'un fantôme vain et qu'une adroite fourberie.

Eh bien ! Messieurs, reconnaissez-vous les suites funestes de la médisance ? Vous en ai-je imposé par un vain jeu d'esprit et des déclamations frivoles, et n'avez-vous pas senti à l'instant même la vérité de chaque trait du tableau que je vous ai présenté ? J'aurais pu néanmoins pousser plus loin un détail auquel un seul discours ne saurait suffire ; mais je n'ai pas prétendu vous décrire ici tous les maux soit temporels soit spirituels qu'entraîne la médisance, et j'ai cru qu'il suffirait d'ouvrir le champ à vos réflexions, en vous indiquant les plus manifestes.

Comment réparer tant de malheurs ? Cependant, esprit dangereux, fléau de la so-

ciété civile, point d'espérance de pardon pour vous, si vous n'y travaillez de toutes vos forces. Il faudra donc que je rétracte le mal que j'ai dit. Assurément, et qui vous répond que les apparences ne vous ont point trompé, ou que le rapport qu'on vous a fait était fidèle? Ah! tant que vous n'avez point une pleine et entière certitude de la chose, obligé de penser plus charitablement de votre prochain, vous l'êtes aussi de dire, et de dire partout où il est nécessaire, à qui il est nécessaire, aussi souvent qu'il est nécessaire, que vous avez parlé mal à propos et sans connaissance de cause. Mais dois-je sacrifier ma réputation à celle d'autrui? N'en doutez nullement, si celle de votre frère ne peut être réparée que par le sacrifice de la vôtre : vous lui avez ravi son bien le plus cher, il faut, à quelque prix que ce soit, qu'il lui soit rendu. Mais il ne m'est pas plus possible de douter de la vérité de ce que j'ai dit, que de la lumière du jour qui m'éclaire : j'ai des preuves convaincantes de ce commerce criminel, et j'ai été témoin de cette injustice atroce. Dépend-il de moi de n'avoir point vu ce que j'ai vu? et puis-je, faisant un mal en vue d'un bien, mentir pour rétracter une vérité injurieuse que j'aurais dû taire! Non, il n'est point de raison qui puisse autoriser le mensonge. Mais le moyen par conséquent que je répare le mal? Que voulez-vous qu'on vous dise? Ne vous en avait-on pas averti, que les suites de la médisance étaient souvent sans remède? Voyez, voyez l'affreux embarras où vous vous êtes jeté. Le ministre de la pénitence lui-même, plein d'anxiété et d'inquiétude, en gémit pour vous. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'obligé de vous conduire par les avis d'une direction éclairée dans la réparation du tort que vous avez pu faire à votre prochain, vous ne devez épargner pour cela ni vos soins, ni vos services, ni vos biens mêmes; prenez garde à ce mot, ni vos biens mêmes, si vos discours ont eu des suites préjudiciables à ses intérêts; que vous êtes dans une obligation indispensable de travailler par tous les moyens que vous suggérera la prudence, à rétablir sa réputation : faites oublier l'idée que vous avez donnée de ses défauts, à force de le louer par tout ce qu'il a de louable; que la manière dont vous vous y prendrez, n'ait néanmoins rien d'affecté qui puisse la rendre suspecte; pleurez vos médisances, et que l'espérance de votre pardon soit toujours mêlée de crainte.

Hélas! ces sentiments salutaires, me flatterai-je de les avoir ici inspirés à qui doit s'en pénétrer, et d'être plus heureux que tant de ministres de la parole dont le zèle combat en vain la médisance? J'ai vu plus d'une fois le pécheur, et nommément le médisant, au sortir des sacrés discours, parler d'un air serein de la manière avec laquelle venait d'être traité un sujet où il s'agissait de son propre vice; et je ne l'ai presque jamais vu étonné, contristé et dans ce morne silence qui annonce des retours douloureux sur soi-même. On nous écoute donc, grand Dieu, comme on écoute des personnages de théâtre; et nos exhortations et nos menaces leur semblent comme des sons harmonieux faits pour leur flatter l'oreille : *Quasi carmen musicum quod suavi dulciquë modo canitur.* (*Ezech.*, XXXIII.) Divine parole, votre honneur sera vengé, et quoique annoncée aujourd'hui par un de vos plus faibles organes, vous serez l'arrêt des détracteurs qui vous auront traitée ici de la sorte.

Pour vous, mon cher frère, qui avez été en butte aux traits mortels de leur langue, loin de vous une sensibilité excessive, effet visible d'un amour-propre excessif. Pardonnez à la médisance, puisqu'aussi bien c'est à ce seul prix que vous-même vous obtiendrez le pardon des fautes objet de sa cruelle censure. Les avantages temporels que vous a fait perdre sa malice, ne valent pas d'ailleurs tant de regrets et de larmes. Et quant au malheur le plus sensible de tous, qui est celui de votre réputation blessée, les sentiments fâcheux que des discours malins ont inspirés aux autres sur votre compte, ne sont au fond que des jugements d'hommes légers, aveugles, corrompus, dont l'idée contraire ou favorable ne saurait vous ôter ni aucune vertu réelle, ni aucun défaut effectif. On leur fait trop d'honneur, quand on est inconsolable d'avoir perdu leur estime. La religion la dédaigne, la simple philosophie même en fait peu de cas. Ils la prostituent à des vices éclatants, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins des vices : ils l'accordent à des hypocrites de probité, de religion, adroits à la surprendre par leurs dehors concertés. Enfin fût-elle d'un plus grand prix, les sentiments de dépit et de haine contre ceux qui vous la ravissent, vous sont défendus; et par qui? Par Jésus-Christ, par votre divin Maître, qui a commandé d'une manière si formelle l'amour des ennemis, qui a joint l'exemple au précepte, et qui (attention à ceci, comme ayant un rapport plus particulier à mon sujet), qui, lorsqu'on l'accusait follement de commerce avec le malin esprit, loin de s'abandonner contre ses calomniateurs à de vives invectives, s'est contenté de leur répondre tranquillement qu'il n'était point possédé du démon : *Ego dæmonium non habeo.* (*Joan.*, VIII.) Vous ne pouvez pas dire le plus souvent que vous n'avez pas les défauts dont on vous taxe; mais vous pouvez et vous devez pardonner à la critique; mais vous pouvez et vous devez ajouter à cet effort un autre également important à votre salut, celui de vous corriger. Telles sont, ô mon Dieu, les dispositions dans lesquelles nous nous trouvons par votre miséricorde, ou dans lesquelles nous la conjurons de nous mettre. Joignez-y une autre grâce non moins précieuse et non moins chère au vrai chrétien. Si nous avons mérité d'être les victimes de la médisance, que du moins nous n'en devenions pas les

ministres : ou si nous l'avons jamais été, que nous cessions de l'être, maintenant que nous en connaissons les causes odieuses et les suites déplorables : *Mettez une garde à notre bouche* (*Psal.* CXLI), et à nos lèvres une porte qui les ferme exactement, de peur que notre cœur se laisse aller à des paroles de malice. Ne permettez pas que les langues consacrées dans le baptême par le sel de la sagesse, destinées à chanter éternellement vos louanges, soient le siége de l'indiscrétion et de la malignité. Fidèles à la charité, bien éloignés d'usurper les droits de votre divinité, à qui seul il appartient de prononcer sur les défauts de nos frères, non, nous ne voulons pas les juger, afin de mériter que vous nous jugiez un jour dans votre miséricorde. Ainsi soit-il.

## SERMON VII.

### *Pour le dimanche des Rameaux.*

#### SUR LA COMMUNION.

Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est per Prophetam dicentem : dicite filiæ Sion, ecce Rex tuus venit tibi mansuetus. (*Matth.*, XXI.)

*Or, tout ceci se fit afin que cette parole du Prophète fût accomplie : dites à la fille de Sion, voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur.*

C'est donc pour accomplir cette parole du Prophète, que Jésus-Christ entre aujourd'hui triomphant et glorieux dans Jérusalem. Qui l'eût cru, qu'une ville dont les principaux habitants, les magistrats et les docteurs de la loi s'étaient tant de fois ouvertement déclarés contre l'Homme-Dieu, le recevrait dans ses murailles au bruit des acclamations d'une foule empressée d'aller de toutes parts au-devant de lui ? Mais le miracle récent de la résurrection de Lazare, miracle dont toute la Judée était instruite, et que les ennemis les plus passionnés du Sauveur ne pouvaient contester, avait vivement frappé les esprits ; et le peuple semblait enfin, après une telle merveille, ouvrir les yeux et vouloir reconnaître le Messie. Il le reçoit donc avec honneur, avec les démonstrations d'amour les plus éclatantes. Il lui fait un innocent triomphe de ses cris de joie, de ses vêtements étendus et des branches dont il couvre les chemins où il passe ; mille voix redoublées frappent les airs, et les rives du Jourdain retentissent du son de ces paroles : Gloire au fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : *Hosanna filio David, benedictus qui venit in nomine Domini* (*Matth.*, XXI) : les scribes eux-mêmes et les pharisiens, n'osant s'opposer à l'allégresse publique, font semblant d'y consentir, parce que, dit l'historien sacré, ils craignent le peuple : *Timebant vero plebem.* (*Ibid.*)

Voilà, chrétiens, ce qui se passe aujourd'hui chez les Juifs : voyons ce qui se passe parmi nous. Que de rapports, si vous y faites attention, vous trouverez entre l'un et l'autre ! Car, comme le prophète, longtemps avant que la prédiction dût s'accomplir, avait annoncé à Juda l'entrée triomphante du Messie dans Jérusalem, l'Église aussi n'a cessé, depuis le commencement de cette sainte carrière, de nous avertir que le Roi de gloire approche et qu'il vient à nous. Le long jeûne dont elle nous a imposé la loi, les cantiques sacrés qu'elle chante, les discours plus fréquents des ministres de la parole, toutes ces choses sont depuis quelque temps comme autant de voix qu'elle emploie pour nous annoncer que le triomphe de Jésus-Christ doit bientôt se faire chez nous. Aujourd'hui encore, pour ranimer notre zèle, elle nous dit que ce Roi de gloire est enfin plus proche de nous, qu'il vient à nous plein de douceur : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus*..... Nouveau rapport. Le grand miracle de la résurrection de Lazare se renouvelle en ces jours de miséricorde et de salut, Jésus-Christ fait revivre par la pénitence des âmes mortes à la grâce et comme ensevelies dans le péché ; action, quoique intérieure et secrète, non moins divine et non moins admirable que la résurrection de Lazare. Mais tous les mauvais chrétiens deviendront-ils des hommes nouveaux ? toutes les âmes qu'a fait mourir le péché ressusciteront-elles en ce saint temps ? Non. Je le dis avec douleur, et plût à Dieu, plût à Dieu que je me trompasse ! Cependant, tous ou presque tous recevront Jésus-Christ par la communion pascale ; autre rapport par conséquent entre ce que nous raconte aujourd'hui l'Evangile et ce que nous allons voir parmi nous. Les uns, il est vrai, à l'exemple du peuple de Jérusalem, le recevront avec des sentiments de respect, d'amour et de joie, heureux si la ressemblance ne devient point entière, et s'ils ne méconnaissent pas ensuite, semblables aux juifs, celui à qui ils auront rendu leur hommage comme à leur maître et comme à leur Dieu. Malheur aux autres qui le recevront dans les dispositions criminelles des scribes et des pharisiens. L'Église, toujours pleine d'une tendre sollicitude à l'égard même de ses plus indignes enfants, pour prévenir, autant qu'il lui est possible, un si grand mal, veut qu'aujourd'hui les ministres de la parole s'attachent à préparer à Jésus-Christ une sainte entrée dans les cœurs des fidèles : et c'est pour me conformer à ses vues, chrétiens auditeurs, que je me propose de vous entretenir de la communion pascale, de vous dire quels sont les moyens de recevoir le divin Rédempteur avec une conscience pure, quel est le crime de le recevoir dans un cœur souillé. Les dispositions qu'une sainte communion demande, premier point. L'horreur d'une communion indigne, second point. Voilà comme je l'ai conçu. Idées simples et peu recherchées ; mais en est-il de plus solides et qui renferment de plus grandes instructions ?

O Verbe fait chair, qui commencez déjà à nous appeler de la manière la plus pressante au céleste banquet, la merveille de votre amour prodigieux, et qui nous faites même un devoir indispensable d'y venir

prendre des forces! ô Agneau de la nouvelle pâque, Agneau divin dont le sang, brûlant de se répandre, va bientôt couler pour nous, et dont le corps adorable va devenir notre nourriture! il s'agit ici de la plus grande action du christianisme, puisqu'il s'agit de vous préparer en nous des demeures dignes d'un tel hôte. Dans quelle occasion plus importante pourrais-je vous demander, Seigneur, les lumières de votre Esprit-Saint et l'efficace de votre parole, par l'intercession de Marie? *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

S'il ne fallait à l'homme, pour recevoir dignement son Sauveur, qu'avoir fait sans componction au ministre de la pénitence l'histoire de ses désordres, où seraient les malheureux qui se rendraient coupables du corps et du sang de Jésus-Christ? L'Eglise serait-elle si alarmée des dispositions funestes dans lesquelles la plupart de ses enfants s'incorporent leur Dieu et leur Juge? Personne ou presque personne, à cet égard, n'aurait rien à craindre; et tranquille également sur vous et sur moi j'aurais choisi, pour vous entretenir aujourd'hui, un autre sujet que celui que je traite. Mais ma religion et mes propres réflexions m'apprennent que ce ne sont pas là les seules dispositions qu'avait en vue le grand apôtre dans ces courtes paroles, qui, selon le concile de Trente, renferment en abrégé toutes les préparations requises pour avoir part au sacrement auguste du Fils de Dieu : *Probet autem seipsum homo et sic de pane ille edat et de calice bibat.* (I *Cor.*, XI.) Que l'homme s'éprouve avant de manger ce pain de vie et de boire ce calice. Que l'homme s'éprouve! Et comment? Il s'est éloigné des voies de la justice; qu'il éprouve s'il y est véritablement rentré : *probet.* Il a donné la mort à son âme en se livrant au plaisir; qu'il éprouve les salutaires amertumes de la pénitence : *probet.* Il s'est épuisé en malheureux stratagèmes pour satisfaire ses passions; qu'il éprouve s'il a pris toutes les précautions nécessaires pour persévérer dans la vertu : *probet.* Il a peut-être quelquefois hésité de croire, ou n'a cru que faiblement; qu'il éprouve s'il est bien pénétré de sa religion, et en particulier des sentiments d'une vive foi à l'égard du mystère de l'ineffable Eucharistie : *probet.* Il a mille fois abusé des grâces d'en haut; qu'il éprouve s'il connaît la grandeur de celle que Jésus-Christ va lui faire, s'il sent combien il est indigne de la visite dont veut l'honorer le maître des maîtres : *probet.* Il n'a aimé que lui-même et de vaines créatures comme lui; qu'il éprouve s'il a un véritable amour de son Dieu : *probet.* Il a été dévoré d'une faim maudite qui fut également son crime et sa peine; qu'il éprouve s'il a un vif désir de manger le pain de consolation et de vie : *probet, probet autem seipsum homo.* Appliquez-vous, de grâce, chrétiens auditeurs; ces considérations ont certainement de quoi vous instruire.

Le temps marqué approche, et Jésus-Christ vous a avertis, par le ministère de vos pasteurs, qu'il voulait faire la pâque chez vous, comme autrefois il avertit par ses apôtres celui chez qui il devait faire avec eux la mystérieuse et divine Cène : *Magister dicit apud te facio pascha.* (*Matth.*, XXVI.) Vous sentez à quoi vous oblige cet ordre exprès de le recevoir qu'on vous a porté de sa part; la chose mérite toute l'attention et tout le soin dont vous êtes capables; car ce n'est pas à un pur homme qu'il est question de préparer une demeure, mais à un Dieu : *Grande opus est neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.* (I *Par.*, XXIX.) Le sanctuaire de nos temples n'est pas la seule demeure dont il est jaloux, et il veut s'en faire encore un autre dans votre cœur : il s'agit donc de le purifier ce cœur, quand la loi divine et la loi ecclésiastique ne vous en feraient pas une obligation indispensable : la lumière et les ténèbres, la justice et l'iniquité, Jésus-Christ et le démon toujours irréconciliables, toujours essentiellement contraires l'un à l'autre, ne sauraient habiter ensemble, et vouloir les réunir en soi, serait l'abomination suprême et le comble de l'horreur. Avez-vous déjà travaillé à purifier votre conscience *des œuvres mortes?* Vous vous êtes accusés de vos fautes on vous vous accuserez bientôt : vous en êtes-vous corrigés? Vos fers sont-ils brisés? Vos habitudes ont-elles pris fin? et ces passions malheureuses dont vous étiez les esclaves, les avez-vous asservies à votre tour? Prenez garde, n'y en a-t-il aucune de privilégiée et à qui vous ayez fait grâce? Etes-vous revenus enfin de cette faiblesse chérie, de ce commerce tendre? Vos idées, vos sentiments de haine et d'amour ont-ils changé, aussi bien que votre conduite? Agissez-vous, pensez-vous autrement que vous n'avez fait, et en chrétiens? En un mot, vrais disciples du Sauveur, pouvez-vous, à l'exemple du peuple juif, vous présenter à lui avec des branches de palmier et d'olivier à la main? Que signifient ces paroles? Ce que je dis, que vous devez avant de le recevoir avoir remporté une entière victoire sur le péché, et avoir conclu la paix avec votre Dieu. La palme est le symbole de la victoire, comme l'olive l'est de la paix. Or convenez-en, mon cher frère, se convertir sincèrement, pleinement, efficacement, aimer ce que l'on haïssait, et haïr d'une haine parfaite ce que l'on aimait, devenir enfin véritablement un nouvel homme, n'est ni l'effet d'un seul effort, ni l'ouvrage d'un jour. La conversion est cet édifice spirituel qui, non plus que ceux qu'élèvent sur la terre les enfants des hommes, n'est pas sitôt achevé que commencé. Dans l'ordre de la grâce, ainsi que dans l'ordre de la nature, ce n'est communément que par degrés qu'on devient tout ce qu'on doit être; tous les pécheurs que Dieu ramène, il ne les terrasse point comme un saint Paul; il ne les change point en un moment par un coup éclatant et miraculeux de sa puissante mi-

séricorde. Et c'est sur ce principe que je fonde la nécessité d'une épreuve de changement. Ne vous y trompez pas : il s'agit d'enchaîner l'ennemi, non de le tenir simplement en respect durant quelques jours, en interrompant le cours des plaisirs, des spectacles, des folles joies du siècle; avantage que le démon vous accordera bien sans doute puisqu'il l'accorde à des libertins d'état et de profession, et que c'est souvent un artifice dont il se sert pour se mieux assurer de sa conquête. Au moyen de l'illusion d'un faux changement, on calme des remords dont on aurait peine à soutenir la continuité cruelle, et qui peut-être ramèneraient à la fin le cœur à la vertu. On veut se croire ressuscité à la grâce, et la religion sainte ne trouve dans cette prétendue résurrection qu'un vain simulacre d'homme vivant, *et inventum et simulacrum.* (*I Reg.*, XIX.) Mais vous, ossements arides, écoutez la voix du Seigneur qui s'explique par ses ministres : *Ossa arida, audite verbum Domini.* (*Ezech.*, XXXVII.) Vous n'êtes point animés, et l'esprit n'est pas encore en vous. (*Joan.*, VII.) Parlons sans figure : non, encore une fois, la conversion de la plupart des chrétiens, dans le temps pascal, n'est qu'une fausse apparence. Tout au plus ils accordent quelque trêve à nos instances, à nos menaces ; tout au plus ils se cachent à eux-mêmes l'intention secrète de revenir à leurs premières habitudes ; et ne vous voit-on pas en effet, mondains profanes, reprendre bientôt le cours de vos désordres, et plus livrés que jamais à vos passions, les dédommager en quelque sorte de la contrainte où vous les avez quelque temps tenues?

S'il est vrai, mon cher frère, qu'il vous importe de vous préserver de l'horreur d'une indigne communion, il vous importe infiniment de savoir si votre conversion n'est pas plus solide. Mais le moyen que vous puissiez la connaître sans l'éprouver, et que vous puissiez faire cette épreuve sans l'espace de temps qu'elle demande? Quoi! attendre pour vous corriger de vos fautes, que le temps presse de vous approcher de la table de l'Agneau! Prétendre qu'un court intervalle entre le péché et la communion vous rende digne d'une action si sainte, si redoutable ; et fumant encore du crime, vous croire en droit de vous aller mêler parmi les anges! Quoi! D'une bouche peut-être récemment infectée d'indignes discours, donner le baiser au Dieu de pureté! Ne vous abstenir de l'offenser qu'au moment près que vous lui demandez sa chair adorable et son sang pour nourriture! Eh! votre iniquité vous fût-elle remise, votre imagination demeurerait souillée des odieuses images de la volupté ; et l'honneur seul du sacrement auquel vous voulez participer, vous imposerait l'obligation de différer jusqu'à ce qu'elles fussent effacées..... Des Israélites avaient touché à des corps morts, et étant par là exclus de la manducation de l'Agneau, en vertu de la loi qui les déclarait immondes, ils allèrent porter leurs plaintes à Moïse. Pourquoi sommes-nous privés de la pâque? Pourquoi ne nous permet-on pas d'offrir avec nos frères une victime en son temps au Seigneur? *Quare fraudamur ut non valeamus oblationem offerre Domino in tempore suo.* (*Num.*, IX.) Attendez, leur dit Moïse, que je consulte le Seigneur pour savoir sa volonté sainte. Et quelle fut la réponse qu'il en reçut? Dites aux enfants d'Israël que celui d'entre eux qui sera souillé, ne fera la pâque que le second mois : *Faciat pascha in mense secundo.* (*Ibid.*) Voilà votre règle, pécheur, qui, souillé de mille crimes, demandez à passer tout d'un coup à la sainte table : *Faciat pascha in mense secundo.* Il eût fallu dès le commencement *de ce temps de salut* (*II Cor.*, VI,) entrer dans les sentiments d'une conversion sincère : est-ce trop de quarante jours de préparation après des années entières données à l'iniquité? On vous aurait disposé ; vous auriez maintenant le bonheur de pouvoir participer avec les autres à la chair et au sang de Jésus-Christ. Plein d'une précipitation téméraire, vous protestez inutilement que vous voulez devenir un homme nouveau. Qui nous répond que vos promesses seront plus sincères que celles dont vous avez été si prodigue autrefois, et que votre conduite a démenties? Qui nous assure que c'est une volonté ferme, plutôt qu'un simple désir passager d'être à Dieu. Pour juger de la solidité de votre conversion, il faut du temps à proportion de vos désordres et des circonstances où vous êtes. Au moment même que vous mangeriez le pain des anges, votre témérité, irritant le Seigneur plus qu'il ne le fut jamais contre vous, amasserait un affreux trésor de colère sur votre tête. Et ne pensez pas que l'épreuve qu'on vous demande soit un obstacle à l'accomplissement du devoir pascal, puisqu'au contraire c'est le moyen le plus sûr de le bien remplir, ce grand devoir ; et que vous vous en acquitterez pleinement le jour que vous communierez dans des dispositions convenables. Au reste, on voit assez la raison du peu d'intervalle que veulent mettre les pécheurs entre la déclaration de leurs fautes et la participation au sacré mystère. Ils sentent que d'en user autrement ce serait s'engager à une régularité de plus d'un jour ; et c'est à quoi ils ne sauraient se résoudre. Ils aiment à se débarrasser d'une obligation gênante, afin d'avoir au plus tôt le champ de l'iniquité, comme auparavant, libre.

Point d'épreuve de conversion ; et de là le défaut d'une autre épreuve, qui est celle de la pénitence. C'est cependant cette pénitence qui seule fait rentrer l'homme en grâce auprès du souverain maître qu'il a offensé. Il faut que le pécheur paye à la justice divine la dette pénale qu'il a contractée en violant l'ordre éternel. Il faut qu'il ait soin de venger sur lui-même le Seigneur pendant la vie, pour ne pas être à jamais l'objet de sa vengeance après la mort. Aussi vous

le savez, rien de si souvent répété dans l'un et dans l'autre testament, que le mot de pénitence : il y revient cent et cent fois avec ceux de gémissement, de cilice, de cendre, qui ne permettent point d'en détourner le vrai sens... Pleurez vos fautes.... *Faites pénitence...* (*Matth*, III.) *Si vous ne faites pénitence vous périrez tous.* (*Luc.*, XIII.) Pénitence, pénitence. C'est, dit saint Léon, la parole qu'on peut appeler la parole favorite de l'Ecriture et qui s'y fait lire presqu'à chaque page.

Le précepte vous regarde, puisque vous avez péché; et puisque le précepte vous regarde, vous êtes d'autant plus obligé de l'observer, que vous voulez prendre place à la céleste table. Quand les Israélites mangeaient l'Agneau, figure de celui que nous adorons et que nous mangeons, ils avaient les reins ceints, et mêlaient sa chair avec des herbes amères, figure de la mortification des sens et des amertumes de la pénitence. Où sont les œuvres de satisfaction que vous devez au Dieu courroucé après tant d'offenses ? Qu'avez-vous déjà fait, ou que commencez-vous de faire pour vous punir de vos funestes égarements, vous qui vous empressez de participer au Sacrement divin auquel l'innocence seule, ou les victimes de la pénitence ont droit de prétendre? Que dis-je ? L'innocence elle-même, sans le mérite de la mortification chrétienne, y aurait-elle droit ? Est-il d'autres vrais disciples de Jésus-Christ, que ceux qui affligent leur chair avec leurs concupiscences ? *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum concupiscentiis.* (*Galat.*, V.) Vous prétendez donc, malgré vos iniquités passées, pouvoir vous présenter au banquet de l'Homme-Dieu, avec un privilége d'immortification qui n'est pas accordé aux âmes justes ? Vers les bords du Rhin parut, il y a près de deux siècles, un cénobite apostat, à qui, par une terrible permission du ciel irrité, il fut donné d'y séduire les peuples et d'y prévaloir contre la foi. Il osa, le fougueux hérésiarque, entre autres blasphèmes sortis de sa bouche impie, traiter d'inutiles les œuvres de pénitence, et il en fut cru sur sa parole. Si vous aviez sucé le lait de cette malheureuse erreur dont il a été le père, je vous demande ce que vous feriez de moins que vous ne faites pour expier vos désordres, je vous le demande. Fécond en vains prétextes de dispense, vous n'avez voulu vous soumettre à aucune des rigueurs d'un temps consacré à la mortification : le jeûne a été violé, des aliments proscrits ont été votre nourriture; et pour tout dire, la sainte quarantaine n'a été, n'est peut-être encore pour vous, en finissant, que l'occasion de transgressions nouvelles. Seulement (et peut-être même est-ce vous faire grâce de le penser) de votre part quelque assiduité à nous venir entendre, où je veux croire que n'est entrée ni la curiosité ni la pure bienséance ; quelques prières vocales que je suppose avoir été faites avec réflexion ; quelques aumônes dont Dieu veuille que la vanité et le respect de l'usage n'ayant point été le principe, ont distingué pour vous ces jours salutaires des autres jours. Toutes œuvres nécessaires et louables, je l'avoue, mais œuvres insuffisantes pour une pénitence proportionnée à la qualité de vos fautes ; œuvres qui, malgré leur bonté, ne sont pas après tout plus pénibles à la nature que celles d'un sectateur de Luther, qui écoute ses faux docteurs, qui prie, qui donne aux pauvres autant que vous et quelquefois plus que vous. Ça, soyez juge entre le Seigneur et vous : osez dire que c'est là prendre contre vous sa cause, et satisfaire aux droits de sa justice, qui demande absolument que l'iniquité soit punie. Quelques-uns se flatteront ici qu'ils n'ont point à se faire un pareil reproche, puisqu'ils ont également observé et la loi de l'abstinence et celle du jeûne universel de l'Eglise : mais sans vouloir discuter, mon cher auditeur, de quelle manière et par quels motifs vous l'avez observé, ce jeûne, nous vous déclarons avec toute l'autorité de notre saint ministère, qu'une pénitence générale, ordonnée aux justes comme aux pécheurs, ne suffit pas pour vous acquitter envers Dieu, si vous vous êtes livré au vice. Eh ! par quel privilége seraient expiées à si peu de frais les offenses d'un homme aussi coupable, et peut-être plus que ceux qu'on faisait autrefois passer par tant d'épreuves rigoureuses ; qu'on aggrégeait publiquement dès le jour des Cendres au nombre des pénitents, et qui n'étaient admis au sacré banquet qu'après des années entières de mortifications, de jeûnes, de haires et de cilices. L'Eglise, en se relâchant depuis sur ces pénitences publiques, ne l'a jamais fait sur les particulières : en cela comme en tout le reste son esprit, qui est l'esprit de Dieu même, ne saurait varier, malgré les divers changements de sa discipline, parce que l'Eglise, incapable de favoriser le crime, ne veut, ni ne peut non plus dispenser les pécheurs de la pénitence, que les justes de la persévérance dans la vertu : d'où il suit, pour vous le dire en passant, que les grâces extraordinaires qu'elle accorde sous le nom d'indulgences lorsqu'elle ouvre ses trésors, sont moins d'entières relaxations de la peine due au péché, que de la partie de cette peine qui accablerait l'humanité. On ne vous exempte point de ce que vous pouvez faire, on vous remet seulement tout ce que vous ne pouvez pas, et qu'il faudrait nécessairement payer dans l'autre vie. Vous sentez maintenant, dites-vous, combien est indispensable le précepte de la pénitence : aussi songerez-vous, quand vous aurez reçu par la communion pascale, votre Sauveur... Non, non, c'est avant de le recevoir que vous devez commencer à acquitter votre dette, mon cher frère. La communion doit être précédée, du moins d'une partie des satisfactions auxquelles le pécheur est obligé envers Dieu ; et l'exemple que je citais de l'ancienne discipline à l'égard des pénitents publics, est une preuve de l'esprit de l'Eglise sur cet article. Et

véritablement il est bien juste que le crime ait au moins commencé d'être puni avant que l'on reçoive la plus grande de toutes les grâces, le don des dons ; et que celui qui s'incorpore son Créateur, son Dieu, l'ait déjà vengé en partie des outrages qu'il lui a faits. Voilà, voilà, mes frères, ce que j'appelle l'épreuve de la pénitence nécessaire pour recevoir le sacrement adorable.

Elle doit être suivie d'une autre qui est une épreuve de précaution : non-seulement je dois avoir quitté le vice, mais je dois avoir pensé aux moyens que la prudence chrétienne me fournit pour m'empêcher d'y retomber, parce que le véritable amour de la justice emporte la recherche de ce qui peut nous y faire persévérer, et qu'une communion sainte suppose évidemment cet amour de la justice. Dans cette persuasion, je vais faire une étude de tout ce qu'il y a de plus propre à me soutenir, à me perfectionner même ; je me prescrirai un plan de vie dont rien ne sera capable de m'écarter, un plan de vie où entreront les pratiques de piété les plus solides, la mortification intérieure, la lecture des livres saints, la fréquentation des sacrements, d'où naît l'heureuse nécessité de bien vivre, et d'ailleurs, source féconde de grâces plus abondantes ; supérieur au respect humain et à la mauvaise honte, je prendrai de si éclatants engagements pour la vertu, je braverai avec tant de courage les railleries insensées des mondains sur mon retour à Dieu, qu'enfin les forçant au silence, je me mettrai dans le cas d'avoir à craindre leurs malins discours, si j'étais jamais assez lâche pour vouloir reprendre le cours de la vie criminelle que je me reproche ; je repasserai mes chutes passées, et réfléchissant sur leur nature et sur leurs causes, je trouverai le secret de profiter de mes égarements ; je m'en ferai des leçons salutaires pour la suite ; je fuirai jusqu'aux occasions de péché les plus éloignées ; et contre celles auxquelles je n'aurai pu me dérober, j'appellerai au secours la pensée de la présence de mon Dieu et de mon juge ; plein d'attention et de vigilance sur moi-même, je m'observerai sans cesse pour éviter les piéges toujours nouveaux de la concupiscence qui vit en moi ; je suivrai scrupuleusement les avis d'un guide éclairé ; je me citerai inviolablement chaque jour au tribunal de ma conscience, et je me punirai de tout ce qui méritera ses reproches. Enfin aucun des moyens de persévérer que la morale chrétienne m'enseigne ne sera oublié. Ce sont, mes frères, les sages mesures que songe à prendre pour l'avenir quiconque, ayant eu le malheur de vivre dans le péché, se propose de communier dignement. Voyez si vous vous occupez de ces pensées, pour pouvoir espérer de garder toujours chez vous le divin hôte. Eh! quelle horreur ne serait-ce pas de laisser rentrer le démon dans un cœur dont Jésus-Christ aurait pris possession ; et que n'est point obligé de faire, pour l'empêcher, un homme fortement persuadé que c'est son Dieu lui-même qu'il va recevoir? car vous devez l'avoir, cette forte persuasion, mon cher auditeur : une faible croyance de l'auguste sacrement serait un crime dans un chrétien ; votre religion veut qu'après vous être interrogé sur cet article, vous puissiez dire : je crois, et je ne croirais pas plus fermement quand je verrais en effet l'incompréhensible miracle ; quatrième épreuve, celle de votre foi.

Le maître qui est incapable de vous tromper, et de qui la puissance a subjugué la nature et rendu la vie aux morts, a dit : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* (*Matth.*, XXVI) ; ainsi, loin de vous les vains discours de l'orgueilleuse et faible raison. Renvoyez-la, pour la confondre, à ce grand nombre de vérités naturelles qu'elle ne peut s'empêcher de reconnaître, et dont elle ne peut néanmoins concevoir l'accord ; renvoyez-la aux moindres objets qui vous environnent, vrais abîmes où elle se perd ; et pendant qu'un rien la consterne, faites-lui honte de vouloir pénétrer un mystère infiniment au-dessus d'elle, qui cesserait de l'être, qui ne serait ni si grand ni si admirable, si elle pouvait le comprendre. Ce n'est pas qu'au travers des ténèbres de la foi nous ne puissions remarquer dans l'ineffable sacrement, de vifs rayons de clarté et de lumière. Eh! la considération même de ce qu'a d'extraordinaire, de peu propre à tomber dans l'esprit de l'homme l'institution qu'en a faite Jésus-Christ doit moins révolter qu'annoncer quelque chose de divin, dit le savant Pic de la Mirandole. Mais admirons, chrétiens, la sagesse et la bonté de notre Dieu, qui, ayant à nous proposer un tel mystère, a bien voulu longtemps auparavant nous préparer à le croire. Comme c'est un de ceux qui mettent notre soumission à de plus grandes épreuves, et que rien n'y frappe les sens, notre Dieu a pris soin de nous le rendre d'autant plus remarquable dans les figures de l'Ancien Testament, afin, que remontant aux siècles des patriarches et des prophètes, nos esprits pliassent avec moins d'effort sous le joug de la foi. Eucharistie adorable, oui, vous êtes de tous les temps, ou en image, ou en réalité. L'oblation mystérieuse du pain et du vin qu'offrit le grand prêtre Melchisédech vous annonça, dès les premiers âges du monde, la manne miraculeuse qui nourrit pendant quarante ans le peuple de Dieu dans le désert, vous rendit plus reconnaissable dans la suite ; l'Agneau pascal que les Israélites mangeaient tous les ans avec tant de solennité, vous a représentée d'une manière plus sensible encore ; enfin les sacrifices de l'ancienne loi, les pains de proposition, la chair des victimes immolées, tout cet appareil visible de la religion judaïque, que signifiait-il autre chose, que ce que vous êtes? et qu'est-ce encore que la figure, en comparaison de la prédiction, en comparaison ce que Dieu avait annoncé par son prophète? *Mon affection n'est point en vous, et je ne recevrai point de présent de vos mains ; car depuis*

*le lever du soleil jusqu'au couchant, on me sacrifie en tout lieu, et on offre en mon nom une oblation toute pure et toute sainte.* (*Malac.*, I.) Dites-nous, hérétiques obstinés, ce que c'est *que cette oblation pure qu'on offre en tous lieux au Seigneur*, si ce n'est pas la divine Eucharistie : montrez-nous où est la victime, dont l'excellence a dû faire cesser toutes celles de l'ancienne loi, la victime immolée au Très-Haut *depuis le lever du soleil jusqu'au couchant*, si Jésus-Christ n'est pas réellement dans le mystère de nos autels. Quand on fait attention à de telles prédictions, chrétiens auditeurs, on ne saurait n'être pas surpris des sens forcés qu'a osé donner l'erreur aux paroles sacramentelles de l'Homme-Dieu ; mais combien plus l'est-on encore, quand on le voit, ce Sauveur, dans l'Evangile, promettre sa chair à ses apôtres pour nourriture; quand sur ce que les Juifs, étonnés de ces paroles, se demandent comment la chose pourra se faire, bien loin d'expliquer d'une manière plus à la portée de l'esprit humain ce qu'il vient de dire, et qui indispose contre lui jusqu'à plusieurs d'entre ses disciples, il ajoute : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne burez son sang, vous n'aurez point la vie en vous : celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour, car ma chair est véritablement viande, et mon sang est véritablement breuvage ; celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts ; mais celui qui mange ce pain vivra éternellement.* (*Joan.*, VI.) En vain le mensonge vaincu, accablé de ces paroles qu'on lui oppose, cherche-t-il des subterfuges ; en vain nos sens, d'accord avec lui, nous tiennent-ils un langage d'incrédulité. La foi nous découvre ce qu'ils ne sauraient apercevoir, Jésus-Christ. Nous ne nous plaignons point des voiles qui cachent et son humanité et sa divinité à nos yeux : voiles favorables qui nous épargnent la répugnance naturelle que nous aurions eue de manger la chair, de boire le sang du Sauveur dans leurs vraies apparences ; voiles nécessaires dont se couvre ce divin Moïse, pour tempérer ses vives splendeurs. Il fallait bien, puisqu'il voulait se donner à nous, qu'il nous cachât les éblouissants rayons de sa gloire ; nous n'eussions pu le contempler, le recevoir dans l'insoutenable image de sa divinité; et l'éclat de sa majesté infinie, en frappant notre vue, aurait été comme un coup de foudre qui réduit en poudre celui qu'il éclaire; car nul homme, nous dit-il, ne pourrait le voir ici-bas dans la splendeur de sa gloire, sans en mourir : *Nemo videbit me, et vivet.* (*Exod.*, XXXIII.) Lorsque notre foi est ainsi éclairée, chrétiens auditeurs, elle en a des ressources d'autant plus sûres, elle n'a rien à craindre des vaines subtilités de l'erreur. Non qu'elle ne puisse être, qu'elle ne soit même souvent sincère, ferme, inébranlable sans ces lumières ; et du moment qu'elle l'est, nous le savons, le ciel est content. Après donc que vous vous serez assez éprouvé, pour vous assurer de la vôtre, mon cher frère, vous irez au divin festin, si toutefois vous avez fait d'ailleurs les autres épreuves dont je viens de parler, et celles dont je vais parler encore. Je sens que cette première partie remplira à peu près le temps qui reste ; bornons-nous-y, et laissons reposer ici un moment votre attention et ma voix.

### DEUXIÈME POINT.

L'odieux spectacle aux yeux des anges, qu'un homme vain, participant au mystère où Jésus-Christ retrace le mémorial de ses inconcevables abaissements ! Est-il de plus indigne disposition que l'état d'un cœur dominé par le démon de l'orgueil, à la sainte table ? Et par cette raison, avec quel soin ne devons-nous pas nous éprouver à cet égard, avant de recevoir notre divin maître ? Pour nous remplir des humbles sentiments qui nous conviennent, nous n'avons pas besoin d'avoir recours à des spéculations recherchées; il nous suffit de considérer la grandeur de la grâce qui nous est offerte, et de nous considérer nous-mêmes. C'est le Tout-Puissant, l'Etre immense qui existe, et il n'y a que lui, c'est mon Dieu que je me dispose à recevoir. Je n'en saurais douter, puisque ma foi me l'enseigne : douterai-je si je suis cette faible créature, ce ver de terre, ce pécheur malheureux qui n'a que ses misères et ses crimes? O excès divin ! O prodige de bonté aussi merveilleux que le prodige de puissance ! Ah ! si les justes eux-mêmes n'avaient pas droit de prétendre à une pareille faveur, moi que la qualité et la multitude de mes offenses ont placé dès longtemps parmi les plus grands coupables, je dois me comparer à ces animaux, *auxquels on ne donne pas le pain destiné aux enfants, mais que l'on souffre tout au plus sous la table.* (*Marc.*, VII.) Je veux imiter la conduite de Madeleine, lorsqu'elle cherchait le Sauveur du monde chez le pharisien ; et qu'après l'avoir trouvé, elle se tenait derrière lui, sans oser ni l'approcher de plus près, ni lever seulement les yeux sur sa personne sacrée. Je m'écrierai avec le centenier : *Seigneur, je ne mérite point que vous daigniez entrer chez moi, dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.* (*Matth.*, VIII.) Ou plutôt, puisqu'enfin il veut être mon hôte, cet adorable Sauveur, et qu'après tout je ne me départirai qu'avec peine de la faveur ineffable, je le conjure de préparer en moi sa demeure, en me pénétrant encore plus et mille fois plus que je ne le suis, du vif sentiment de ma misère. Plus de complaisance dans mes prétendus avantages qui, supposé qu'ils soient réels, ne sont pas miens, n'étant pas venus de moi ; qui ne sont même, hélas ! qu'un sujet de confusion pour moi, par le mauvais usage que je n'ai pas craint d'en faire ; plus de folle préférence à me donner intérieurement sur les autres, par une supériorité très-

étrangère à mon être et purement arbitraire, soit de fortune, soit de naissance, soit de rang; et puissé-je être humilié par des disgrâces, plutôt que d'être abandonné désormais aux illusions de mon amour-propre.

Quand vous aurez pris de semblables sentiments, mon cher auditeur, mieux disposé pour faire une digne communion, vous vous présenterez à la table sainte avec un cœur pénétré de reconnaissance, avec une humble modestie, qui paraîtra dans votre air, dans votre recueillement sensible, jusque dans la simplicité de vos vêtements. Ces dernières paroles vous regardent plus expressément, sexe plus amateur des vaines parures et du faste. Il est étonnant, que parmi celles dont la conduite fut toujours à couvert des traits de la médisance, il puisse y en avoir en qui la religion ne saurait vaincre le goût du luxe, aux jours mêmes de leur participation à la divine Eucharistie. Nous bénissons le ciel de leur vie irréprochable, et nous aimons à la proposer pour modèle. Mais tant que nous les verrons venir montrer, jusqu'au pied des autels et à la table de Jésus-Christ, des objets plus richement parés que l'auguste tabernacle, nous ne pourrons qu'être affligés d'un extérieur si contraire à l'humilité chrétienne en général, et en particulier aux sentiments plus vifs d'anéantissement que doit leur inspirer la faveur infinie qu'elles reçoivent. Dans ce saint temps, Mesdames, où vous vous préparez à la recevoir de nouveau, nous vous demandons plus que jamais le sacrifice de votre luxe; nous exigeons, en vertu de notre ministère, que ce soit spécialement en cela que vous éprouviez si vous aimez votre divin maître; et vous n'ignorez pas sans doute que la communion doit être précédée d'une épreuve d'amour de Dieu; sixième réflexion qui se présente, et qui mérite un redoublement d'attention de votre part, chrétienne assemblée.

Oui, dirai-je à quiconque songe à remplir le devoir pascal, vous voulez recevoir votre Dieu : l'aimez-vous? Qui ne l'aime pas, dit saint Jean, est dans un état de mort : *Qui non diligit, manet in morte* (I *Joan.*, III), et le sacrement de son corps et de son sang n'est pas, comme celui du baptême ou celui de la pénitence, un sacrement de morts. C'est surtout à la charité, mon cher frère, qu'il appartient de vous préparer à la réception du divin hôte, et si votre cœur n'est que glace pour lui, il est indigne de lui servir de demeure. Mais à quelle marque reconnaître un cœur qui l'aime? A une vraie conformité de désirs et de pensées avec sa volonté sainte, à l'exacte pratique de sa loi, je dis à une pratique volontaire, et qui n'a pas une pure crainte d'esclave pour principe; à la peur de lui désobéir et de l'offenser. Votre conscience vous rend-elle un favorable témoignage? Sentez-vous que vous craindriez d'enfreindre les commandements de votre Dieu, de lui déplaire? sa bonté, ses miséricordes infinies vous touchent-elles? A-t-il chez vous une véritable préférence sur toutes les créatures? S'il l'a, vous l'aimez; s'il ne l'a pas, donnez-la-lui au plus tôt. J'avoue que Dieu ne vous demande pas un amour au degré que l'ont les âmes depuis longtemps nourries du pain céleste, un amour qui vous rende aussi sûrs qu'elles, dans les dangers, aussi généreux contre les tentations, aussi fervents dans les résolutions que vous avez prises, aussi ardents dans les voies du salut. Dieu exigerait-il pour préparation à la communion ce qui est le fruit de la communion même? car l'effet propre de l'entrée de Jésus-Christ en nous, c'est, chrétiens, d'y augmenter la charité qui s'y est récemment établie, de nous fixer en quelque manière dans le bien, en nous guérissant des imperfections qui retardent en nous les divines miséricordes. L'Evangile de ce jour nous apprend, qu'après l'entrée du Sauveur dans Jérusalem, tout ce qu'il y avait d'aveugles et de boiteux parut devant lui, et qu'il les guérit : *Accesserunt cæci et claudi, et sanavit eos.* (*Matth.*, XXI.) Or, les miracles qu'il opéra sur les corps, il est certain que la participation de sa chair les opère d'une autre manière dans nos âmes, par rapport à nos infirmités spirituelles. Je sais tout cela, mais je sais aussi qu'un cœur où la charité habite est le seul sanctuaire convenable au Dieu de charité. On s'est porté avec une ardeur inexprimable vers les biens fragiles, tout ce que le sentiment a de délicat et de tendre, on l'a éprouvé pour des objets mortels. N'y aura-t-il que le seul être vraiment aimable, le seul de qui on a tout reçu, le seul de qui on a tant à espérer encore; n'y aura-t-il que lui à qui on refuse son amour? Ah! détrompé par la possession des avantages dont l'espérance avait eu le plus de charmes, puni par le monde même de son goût pour le monde, c'est à tourner ses affections vers son Dieu, qu'on trouvera l'unique vraie satisfaction ici-bas. L'aimer est le plus doux attachement dont on soit capable; le recevoir par la communion est le plus grand des privilèges. Qu'il vienne, ce divin Rédempteur de nos âmes, notre espérance, notre consolation, notre partage. Une douce pluie tombant sur la terre aride et brûlante lui est moins salutaire que ne le sera pour nous la visite d'un tel Maître.

Ici, chrétiens, livrez-vous à l'impatient désir : c'est bien le moins qu'une aussi grande faveur soit vivement souhaitée, avant que d'être obtenue. Septième épreuve pour vous disposer à la communion, que cette faim pressante du pain de vie : *Probet autem seipsum homo.* (I *Cor.*, XI.) Eh! un bien parfait qui peut être obtenu, doit être recherché avec tant d'ardeur! Et sur ce principe, combien est désirable l'avantage de s'incorporer son Rédempteur dans la divine Eucharistie!

On sent que le désir dont je parle n'est point contraire à l'épreuve de changement dont j'ai d'abord parlé, et qu'il ne peut être ici question que d'un empressement précédé d'une conversion sincère; on sent que ce désir n'altère en rien le respect dû au sacrement ineffable, respect qui, s'il n'est pas mal

entendu, loin d'éloigner un chrétien de la table sainte, ne tend qu'à l'en faire approcher avec plus de précaution, avec un plus vif sentiment de la grandeur de la grâce qu'il reçoit. Du reste, âme timorée, si quelquefois l'humilité timide vous arrête, qu'un tendre et doux attrait l'emporte ordinairement sur elle. Sauvée des grandes passions par la divine miséricorde, que de légères imperfections dont vous gémissez, au lieu de vous interdire le sacré banquet, deviennent pour vous un pressant motif d'y prendre place, puisqu'enfin, comme je l'ai dit, c'est là que vous en trouverez l'unique remède, que vous vous élèverez peu à peu à la perfection, et qu'une communion vous préparera à une autre.... Dans les premiers temps du christianisme, l'ardente charité des fidèles ne leur permettait point de pouvoir se passer un seul jour de cette céleste nourriture; jusque-là, que l'Eglise persuadée de la piété de ses enfants à qui la persécution rendait impossibles les fréquentes assemblées dans le saint temple; jusque-là, dis-je, que l'Eglise les autorisait à en porter dans leurs demeures le pain de vie, afin que, pouvant s'en nourrir chaque jour, ils pussent y trouver des forces toujours nouvelles contre les tentations du démon et les fureurs des tyrans. Tristes objets de la haine des autres hommes, opprimés, souffrants, la privation de la communion divine eût été pour eux le comble des maux; disons mieux, ils n'eussent pu, sans la communion divine, résister aux maux qui fondaient sur eux de toutes parts; c'était le soutien de leur espérance, l'adoucissement de leurs misères, ou plutôt le charme tout-puissant qui les leur faisait oublier. O temps de ferveur qui n'est plus ! ô désolation de notre siècle ! La crainte et la tristesse s'emparèrent, dit l'Evangile, de tous les grands de Jérusalem, à la vue de Jésus-Christ entrant dans leur ville, au bruit des acclamations du peuple : *Commota est universa civitas.* (*Matth.*, XXI.) La tristesse s'empare de même de la plupart des chrétiens aux approches de la communion pascale. Il faut se préparer, aux dépens de la passion qui murmure, à recevoir le Roi de gloire, soin qu'on regarde comme le plus fâcheux de tous les soins. Il semble qu'on s'attende à voir venir Jésus-Christ, armé d'indignation et de colère, lui qui vient plein de tant de bonté dans la communion; et dans cet état de mort où l'on est, fatigué des sollicitations des ministres du Seigneur, par qui on est pressé d'en sortir pour être admis à la sainte table, on leur dirait presque, comme l'ombre de Samuel à la Pythonisse : *Quare inquietasti me ut suscitarer?* (1 *Reg.*, XXVIII.) Pourquoi venez vous troubler mon repos, pour me faire ressusciter ? Enfin, Seigneur (car le mal n'est pas récent), votre Eglise est depuis longtemps réduite à faire gronder ses foudres sur les têtes d'un grand nombre de ses enfants, et de les obliger de prendre place au banquet où l'excès de votre amour les appelle. Un devoir que leur intérêt devrait leur rendre infiniment cher, leur a paru une loi gênante; et le privilége des enfants est devenu un joug d'esclaves. Sur ces autels où les anges prosternés vous adorent, *vous tendez tout le jour vos mains à des ingrats*, qui ne viennent à vous que quand le glaive de l'excommunication suspendu sur eux, ou des raisons humaines de bienséance, d'intérêt, d'exemple à donner, de soin de leur réputation, vous les amènent : *Tota die expandi manus meas ad populum.* (*Psal.* CXLIII.) Si vous leur y offriez des biens temporels, des richesses périssables, ils y accourraient en foule. Vous ne leur offrez rien moins que vous-même, et toute votre grandeur, toute votre bonté, tous vos attributs infinis ne vous les attirent pas. Vous leur criez, mettez-vous en état d'approcher et de manger; et sourds à vos sollicitations pressantes, ils négligent une faveur, le chef-d'œuvre de votre miséricorde, le bienfait par excellence, le gage de la bienheureuse éternité. Ne vous reconnaissent-ils donc plus pour le même Dieu, en présence de qui la terre a tant de fois tressailli de joie, en présence de qui les cieux ont répandu tant de bénédictions et de grâces, lorsque vous sortiez de votre sanctuaire devant votre peuple : *Cum egrederis Deus, in conspectu populi tui, terra mota est, etenim cœli distillaverunt.* (*Psal.* LXVII.)

Pourquoi donc étant si conforme à l'amour prodigieux de Jésus-Christ, et si avantageux d'ailleurs de se nourrir fréquemment de la divine Eucharistie, l'Eglise n'ordonne-t-elle la communion qu'au saint temps de Pâques? Ah! chrétiens, ce temps n'est pas le seul qu'elle souhaite que l'on prenne pour participer au corps et au sang du Sauveur. En s'acquittant du devoir pascal on évitera seulement ses carreaux, on s'épargnera l'horreur d'être à ses yeux comme un païen et comme un publicain. Dans la douleur que lui cause l'éloignement du grand nombre pour le sacrement adorable, elle est forcée de lancer à la fin ses foudres sur ceux qui ne songent pas même à le recevoir au temps pascal, semblable à un père de famille, qui ne traite ses enfants à la rigueur qu'après avoir longtemps attendu le retour de leur tendresse, de leur raison, et qui n'a eu que trop lieu de se plaindre, avant de se résoudre à les priver de son héritage. Ecoutez-la parler elle-même, cette épouse de Jésus-Christ, dans le saint concile de Trente : *Paterno affectu admonet sacrosancta synodus, hortatur, rogat, et obsecrat ut omnes et singuli fideles panem illum substantialem frequenter suscipere possint.* Elle avertit, dit-elle, tous les fidèles en général et en particulier, elle les conjure, elle les presse avec un zèle proportionné à son extrême amour pour eux, de vivre de manière qu'ils puissent fréquemment manger de ce pain céleste. Est-ce à des chrétiens à se borner à la lettre et à négliger l'esprit ? Communiez dans le temps pascal, voilà la la lettre ; communiez autant de fois que vos besoins spirituels le demandent, voilà l'esprit ; prenez place à la table de Jésus-Christ, voilà la lettre; souhaitez cette grâce avant

de la recevoir, voilà l'esprit. Mais aussi si vous la souhaitez véritablement, mon cher frère, si vous pouvez vous rendre témoignage de ce désir et des autres dispositions qui doivent y être jointes, courez, je ne puis trop vous le redire, courez vous nourrir de l'aliment du salut ; qu'au sortir du repas divin, respirant le feu de la charité, ardent comme un lion contre l'ennemi de votre âme, vous lui ôtiez toute espérance de vous perdre : mangez l'Agneau, afin de lui mieux ressembler ; recevez ce qu'il vous donne pour pouvoir lui offrir tout ce qu'il est en droit d'attendre de vous. Songez qu'un homme communié doit être un homme bien plus avancé dans le chemin de la vertu, un homme absolument plein de Jésus-Christ, un homme qui n'agit que par Jésus-Christ, un homme dont la vie est moins une imitation éloignée qu'une extension de celle de Jésus-Christ; en un mot, un homme comme saint Paul, *qui ne vit plus, mais c'est Jésus-Christ qui vit en lui* (*Galat.*, II), et qui sera un jour sa récompense au nom du Père, etc.

## SERMON VIII.

### POUR LE JOUR DE LA PASSION.

Nunc judicium est mundi. (*Joan.*, XII.)
*C'est maintenant le jugement du monde.*

Chrétiens, qu'assemble ici le mystère ineffable de la croix, que veulent dire ces paroles, et quel est donc ce jugement du monde dont Jésus-Christ parlait à ses disciples en leur annonçant sa mort prochaine? Est-ce l'arrêt de la justice divine qui juge et qui condamne dans la personne de cet Homme-Dieu les iniquités du monde dont il s'est chargé? Est-ce la sentence que prononce le monde contre ce Sauveur adorable ; ou si c'est lui qui, en expirant sur la croix, juge le monde? C'est tout cela, tout cela à la fois, mes frères ; et par là dans le jugement dont il s'agit que d'extrémités étranges ! Que d'étonnantes contrariétés ! Que de justice et de miséricorde, d'aveuglement et de malice, de charité et d'ingratitude, et quelles causes concourent aujourd'hui ensemble ! Les conseils de Dieu et des hommes, du ciel et de l'enfer, de la sainteté et de l'iniquité ne sont plus entre eux contraires, et concourent au même arrêt contre Jésus-Christ. Père céleste, vous voulez qu'il meure. Impitoyables juifs, vous êtes altérés de son sang. Victime adorable, vous êtes vous-même impatiente de le répandre. Vous voyez, chrétiens, les rudes coups que Dieu frappe aujourd'hui sur son Fils : prenez-y garde, et vous avouerez qu'il accorde ici la plus grande rigueur dans la punition du crime, avec la plus grande bonté pour les coupables. Vous voyez les juifs immolant à leur rage le Messie qui leur fut donné : examinez les dispositions où ils sont, et vous remarquerez en eux un prodige d'ignorance et de malice. Vous le voyez lui-même, ce Sauveur expirant dans les supplices, réfléchissez, et vous trouverez qu'il devient sur la croix le souverain juge des hommes. Trois grandes vérités, mes frères, qui vont être le sujet de votre attention ; car je vais vous faire considérer avec moi le Père éternel dont la vengeance éclate, et dont s'exerce en même temps la clémence ; vous décrire la fureur des juifs, effet de leur aveuglement et de leur haine injuste, inexcusable; vous montrer Jésus-Christ qui prononce sur la croix en faveur des hommes, ou contre les hommes, des sentences de vie et des sentences de mort; et voilà ce qu'il entendait par ce jugement du monde dont il parlait à ses disciples en leur annonçant les approches de sa Passion : *Nunc judicium est mundi.*

Jugement de justice et de miséricorde tout ensemble de la part du Père céleste : première partie. Jugement d'ignorance et de malice de la part des Juifs : seconde partie. Jugement de salut et de réprobation de la part de Jésus-Christ : troisième partie : *Nunc judicium est mundi.*

Croix adorable où triomphent de concert la justice et la miséricorde ! tendre et terrible objet de notre foi ! vous portez donc et notre Rédempteur, et notre Juge tout ensemble. Mais qu'à votre aspect s'effraye le seul impie, ce n'est qu'à lui qu'il convient de trembler. Toujours consolante pour les cœurs contrits et pénitents, vous êtes notre espérance la plus douce, notre ressource, notre asile, notre refuge, notre guérison, notre libératrice, notre défense, notre port, notre tout. Pénétrés de reconnaissance et d'amour, nous allons vous rendre l'hommage solennel que vous rend aujourd'hui l'Eglise. *O Crux, ave, spes unica.*

### PREMIÈRE PARTIE.

L'homme avait pu offenser Dieu, mais il était incapable d'expier son crime. Ver de terre qui avait eu l'audace de violer les lois de son Créateur, sa bassesse, son néant le mettaient dans une impuissance absolue de réparer l'outrage qu'il avait fait au souverain Être, et la justice divine ne trouvait rien en lui qui fût digne d'elle. L'enfer même avec tous ses tourments n'en avait point d'assez rudes pour le punir; car enfin ces flammes qu'alluma le souffle de la colère de Dieu, que pouvaient-elles? Brûler le pécheur, jamais détruire son péché. Quand tous les anges, d'un commun accord, se seraient sacrifiés pour l'effacer, leur sacrifice aurait été inutile, parce qu'il aurait été d'un mérite borné comme leur nature ; et l'offense étant infinie par l'infinie grandeur de celui qui la reçut, il fallait à la gloire outragée du Très-Haut, un sujet propre à porter tout le poids de sa colère, une satisfaction égale à l'injure, un réparateur semblable à lui, une victime aussi grande que le Dieu offensé a qui elle serait offerte, et par conséquent un Dieu. Mais un Dieu ne pouvait satisfaire, parce qu'il était impassible, incapable de s'humilier et de s'anéantir dans sa nature; il fallait donc qu'il en prît une capable d'anéantissement et de souffrance ; il fallait un homme et un Dieu réunis en une seule personne, l'homme pour

souffrir, le Dieu pour relever, en souffrant et en s'abaissant dans l'homme, le mérite des humiliations et des souffrances.

Or n'est-ce pas sur la croix que s'est consommé ce grand sacrifice, formé de toutes les peines que pouvait ressentir l'homme, et de toute la dignité dont Dieu en pouvait rehausser le prix? Entrez, chrétiens, dans la grandeur de notre religion, et remplissez-vous d'un profond respect pour ce mystère qui en est le fondement. Vous vous êtes étonnés quelquefois que Dieu, cet Etre tout pur et tout spirituel, se plût dans l'appareil extérieur des sacrifices de l'ancienne loi, et qu'il aimât à voir regorger ses autels du sang des brebis et des taureaux. Ah! sans doute et les victimes, et les prêtres qui les lui immolaient, impurs enfants d'Adam, et qui, en implorant pour le peuple la divine clémence, n'en avaient pas moins besoin pour eux, étaient trop indignes par leur nature d'attirer les regards de l'Eternel; et il aurait rejeté le sacrifice avec le sacrificateur, s'il n'eût découvert de loin dans ces offrandes grossières la figure de celle de Jésus-Christ. Mais maintenant qu'est venu le temps où les figures devaient faire place à la chose même, la vraie victime se présente pour acquitter la dette de l'homme coupable : ce salut du monde que votre justice, ô mon Dieu! met à si haut prix, le Verbe fait chair va l'acheter de son sang : *Sacrificium et oblationem noluisti, tunc dixi ecce ego venio.* (*Psal.* XXXIX.) Vous allez être pleinement satisfait, pleinement vengé de tout ce que le péché offre d'odieux aux yeux de votre sainteté infinie. Et comment cela, mes frères? Trois choses dans le péché : le plaisir du cœur, l'orgueil de l'esprit, l'impression des sens. Or, c'est aujourd'hui que ma religion me fait voir Dieu vengé de la douceur funeste du péché par l'infinie tristesse de Jésus-Christ, de l'orgueil du péché par son anéantissement volontaire, des impressions extérieures du péché par les plus sensibles impressions de douleur sur sa chair mortelle; car telle est toute la réparation de tout le péché. Appliquez-vous, et vous allez voir d'abord la preuve de cette première proposition, Dieu vengé de la douceur funeste du péché par l'infinie tristesse de son Fils.

L'heure est venue. Déjà le festin mystérieux de cette pâque où Jésus-Christ donne son corps à ses apôtres est fini, et le traître disciple, après y avoir mangé son jugement, est allé achever l'exécrable perfidie qu'il méditait. Suivons Jésus-Christ pas à pas : il passe le torrent de Cédron. Autrefois au même endroit, David pécheur, fuyant les armes d'un fils rebelle, avait ressenti les traits de la colère de Dieu. Mais sont-ce vos iniquités, ô mon Sauveur, que la vengeance de votre Père s'apprête à poursuivre en vous? Entrez dans ce jardin où le glaive de sa justice vous attend depuis le péché du premier homme... Ses chers disciples l'y suivent, chrétiens auditeurs; hélas! ils doivent bientôt l'y abandonner entre les mains de ses ennemis. Il sait, et il leur annonce *qu'ils y vont tous être scandalisés à cause de lui.* (*Matth.*, XV.) A peine y est-il arrivé qu'il s'éloigne d'eux, et se prosternant à l'écart la face contre terre, il s'humilie amoureusement sous la main de Dieu qui met alors sur lui l'immense fardeau des iniquités du monde : *Posuit in eo iniquitates omnium nostrorum.* (*Isai*, LIII.) Pour apaiser le courroux céleste, Jésus-Christ a bien voulu, dit saint Augustin, faire de nos offenses les siennes. *Peccata nostra sua fecit.* Il a attaqué le péché, à peu près comme un ennemi se joint à son ennemi pour le perdre. La même haine qui devait, ce semble, l'en séparer, fait qu'il l'embrasse, et qu'il le serre d'autant plus étroitement qu'il a plus d'envie de le vaincre et de lui donner la mort.

Dès ce moment, le voilà devenu notre caution; et en cette qualité, ce n'est plus ce Fils l'objet des complaisances de son Père; c'est (le dirai-je, et pourquoi craindrais-je de le dire après saint Paul?) c'est un objet de malédiction à ses yeux : *Factus pro nobis maledictum.* (*Gal.*, III.) La justice divine commence dès lors à contrister son esprit : *Cœpit contristari.* (*Matth.*, XXVI; *Marc.*, XIV.) Dieu qui le voit investi du péché s'irrite à son aspect, et le regarde dans sa fureur. Première cause donc de la tristesse qui s'empare de son âme; c'est qu'au moment qu'il se présente à Dieu comme à son Père, et au plus aimé de tous les pères, son Père se présente à lui comme un juge courroucé : image accablante qui le viendra frapper encore au Calvaire, et qui lui fera dire dans l'abattement où il en sera sur la croix : Mon Dieu! Hé quoi! mon Dieu, vous m'avez abandonné?

Seconde cause de sa tristesse, la laideur du péché, l'énormité de nos crimes que cet Homme-Dieu a pris sur lui, l'opposition infinie qu'ils ont avec les attributs et les perfections de sa nature. Ah! chrétiens, qui connaît bien ce que c'est que le péché? *Delicta quis intelligit?* (*Psal.* XVIII.) Qui a jamais bien compris tout ce qu'il renferme de malice et d'ingratitude, l'horrible tache qu'il fait à notre âme, les malheurs qu'il attire sur nous, et plus encore la grandeur de Dieu qu'il attaque? Non, ce n'est pas à l'homme, dont les lumières ne sont que ténèbres et dont le cœur n'est que corruption, qu'il est possible de le concevoir; ce n'est qu'à Dieu, à vous, ô mon Sauveur, égal et consubstantiel à Dieu, qui appliquez aujourd'hui toute l'immensité de votre connaissance éternelle sur le péché. Vous entrez dans l'abîme de tous les crimes, vous en comptez la multitude infinie, vous en pesez toutes les circonstances, vous en connaissez toute l'énormité, vous en concevez toute la haine qu'ils méritent : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores iniquitates.* (*Psal.* CXXVIII.)

De combien de fautes, mes frères, avons-nous contribué vous et moi à l'exécrable fardeau qu'il porte! Les vôtres et les miennes, il les considère séparément et distinctement parmi les autres; car l'avenir, comme

les siècles passés, s'est déchargé sur lui par avance de toutes ses transgressions. Ah! assemblage effroyable des offenses de tous les temps et de tous les lieux! Jésus-Christ en est saisi d'horreur, et il en tombe dans un ennui extrême de la vie : *Cœpit tœdere.* (*Marc.*, XIV.) Mon âme est triste jusqu'à la mort, dit-il à ses apôtres, comme s'il leur disait : je ne puis plus soutenir cette iniquité universelle dont je suis chargé : le soulèvement intérieur qu'elle me cause me rend insupportable le peu de temps qui me reste à vivre ; et le moment me sera bien doux qui me délivrera de tant d'horreurs, sous le poids desquelles je succombe : *Tristis est anima mea usque ad mortem...* (*Matth.*, XXVI; *Marc.*, XIV.) Mais quoi! je l'entends presque aussitôt qui prie son Père *d'éloigner de lui, s'il est possible, le calice de sa mort?* (*Matth.*, XXVI.) Est-ce qu'il a deux volontés opposées? Et par quel prodige la crainte est-elle compatible en lui avec le désir à l'égard d'une même chose? Par un prodige, chrétiens, qu'il opère, pour nous prouver qu'en lui, à la nature divine était réellement unie la nature humaine, dont nous aurions pu croire qu'il n'avait pris que les apparences; pour nous convaincre qu'il était véritablement homme comme nous à qui la crainte de la mort est si naturelle; et plus encore, dit saint Augustin, pour mettre le comble à sa tristesse, puisqu'enfin rien n'était si propre à la rendre extrême qu'une telle crainte ; et qu'il n'y eut jamais de combat intérieur aussi rude que celui d'un homme à qui la vie est à charge, et à qui la mort se fait craindre. C'est lui qui excite dans son cœur cette répugnance, parce qu'il sait que cette répugnance ajoutera à sa peine tout ce qui peut y être ajouté encore; qu'il faut un abîme immense d'amertume dans son âme pour y noyer toutes les douceurs du péché; que par là seront expiés à la rigueur nos joies mondaines, nos passetemps malheureux, nos amusements profanes; qu'une tristesse moindre que la sienne ne satisferait point à la justice divine pour les plaisirs criminels que donne à l'avare la possession de ses richesses, à l'ambitieux la jouissance des honneurs, à l'impudique les charmes de la volupté, au médisant les railleries qu'il fait de son prochain, au vindicatif l'assouvissement de sa haine, à tous les pécheurs le doux poison que leur fait goûter le crime. Ce n'est donc pas par faiblesse qu'il craint la mort, puisque c'est pour se faire souffrir davantage; et que pour se faire souffrir, il a besoin de sa toute-puissance; car il suspend alors, dit saint Augustin, il suspend par un miracle incompréhensible, la douceur de la vision béatifique dont il jouit en qualité de Dieu, de sorte qu'il ne s'en fait aucune effusion dans son cœur, qui demeure entièrement livré aux atteintes de la douleur la plus vive.

Y aurait-il un chrétien assez peu instruit pour penser que celui de qui les martyrs fermes et intrépides au milieu des plus cruelles tortures ont emprunté toute leur constance, manquât de force aux approches de la mort, et qu'il fût capable de craindre, s'il ne s'était commandé la crainte à lui-même? En effet, n'a-t-il pas prévu sa dernière heure? A l'entendre parler de sa passion avant la perfidie du traître Judas, on eût cru qu'il racontait l'histoire d'un événement déjà arrivé, tant il était exact à en marquer les circonstances. Or, ce qu'il a prévu et prédit, n'a-t-il pas pu l'éviter, et s'il touche au moment où il va être immolé pour nous à la justice de son Père, n'est-ce pas qu'il l'a bien voulu? Qui l'empêchait de fuir la coupable Jérusalem, où il savait les desseins qu'on formait pour le perdre? Lorsqu'une troupe de soldats armés viendra bientôt se saisir de sa personne, ne le verra-t-on pas reprendre vivement le premier de ses apôtres d'avoir tiré l'épée pour sa défense? Ne vient-il pas enfin d'instituer dans la divine Eucharistie un mémorial anticipé de sa mort, mémorial si extraordinaire, si peu assorti aux idées de l'esprit humain, si surprenant que l'incrédule (j'entends l'incrédule de qui la raison n'est pas visiblement égarée) ne se persuadera jamais que ce soit une tradition suspecte.

Sans doute que vous ne faisiez point attention à toutes ces choses, esprits orgueilleux et aveugles qui vous êtes tant de fois scandalisés de la tristesse de Jésus-Christ. Ah! plutôt reconnaissez-y aujourd'hui la tristesse d'un Dieu, ou, si vous voulez d'un Homme-Dieu; d'un Homme-Dieu parfaitement le maître de ce qu'il sent, qui n'éprouve d'amertume que celle dont l'abreuve la charité ; qui ne s'attristerait pas s'il ne vous aimait; qui dit, parce qu'il a livré à la crainte la partie inférieure de son âme, ô mon Père, que ce calice passe loin de moi, s'il est possible; et qui dit, parce qu'il veut se rassurer et nous donner un grand exemple de soumission à la volonté de Dieu dans nos disgrâces, toutefois que votre volonté s'accomplisse et non la mienne. *Verumtamen non mea, sed tua voluntas fiat.* (*Matth.*, XXVI.) Il excite en son cœur et il calme comme il lui plaît la tempête, il s'afflige volontairement et il se console, il s'abat et il se relève à son gré; car c'est lui véritablement, lui seul qui se rendra bientôt la force et la fermeté intrépide qu'il semblera recevoir par le ministère d'un ange. Circonstance du reste bien instructive pour nous, que l'intervention de cet envoyé céleste. Le Fils de Dieu, dit un savant interprète, ne paraît recevoir par le ministère de l'ange ce qu'il se donne lui-même, que pour servir de modèle aux affligés, lui qui devait être en toutes choses le modèle de tous, et pour nous apprendre à ne demander à n'attendre que les consolations d'en haut dans nos peines. C'est ainsi que la tristesse de Jésus-Christ expie la douceur funeste du péché.

Il y a souvent dans le péché de l'orgueil aussi bien que du plaisir, et quelquefois plus d'orgueil encore que de plaisir : tel fut le péché du premier homme. Or, comment Jésus-Christ l'expie-t-il aujourd'hui cet or-

gueil ? A force d'anéantissements si prodigieux, qu'il faut toute la foi des élus pour ne s'en pas scandaliser avec le monde. Nous avons un Pontife, dit le grand Apôtre, qui s'est soumis durant sa vie mortelle à toutes sortes d'abaissements, qui a été humilié en toutes manières devant les hommes. (*Philip.*, II.)

En effet, chrétiens, humilié jusqu'au dernier degré de crainte que Dieu souffre dans ses élus, aux yeux de ses apôtres, témoins de sa faiblesse apparente et de son abattement, il n'hésite point de leur en faire l'aveu, il les conjure de ne point l'abandonner, et de le soutenir dans ses peines. *Sustinete hic et vigilate mecum.* (*Matth.*, XXVI.) Humilié dans sa prière : jusqu'ici il avait prié comme médiateur entre Dieu et les hommes : aujourd'hui il prie pour lui-même, et emploie la voix du découragement et de la frayeur. Il se voit aux prises avec la mort, et trouvant ses disciples endormis, peu de temps après, il est obligé de se plaindre qu'ils ne partagent point sa tristesse, et qu'ils n'ont pu seulement veiller une heure avec lui. Humilié par leur fuite honteuse, qui semble rendre également suspecte leur conduite et la sienne, et justifier celle de ses ennemis. Humilié par la trahison d'un homme instruit à son école, qui le livre à l'implacable Synagogue ; car combien un pareil disciple déshonore-t-il son Maître ! Humilié par tant d'opprobres, dont vous allez le voir chargé à Jérusalem, et par la mort infâme qu'il va subir, en sorte que le Prophète avait bien raison de lui faire dire qu'il était devenu semblable à un ver de terre, et non pas un homme : *Ego autem factus sum vermis et non homo* (*Psal.* XXI), et tout cela, encore une fois, chrétiens, pour apaiser son Père irrité par l'orgueil de nos révoltes.

Mais comme c'est ici le Fils du Très-Haut qui s'humilie en expiation de l'orgueil humain, et que la gloire de son Père le demandait, elle demandait aussi que ses humiliations, aussi grandes que lui-même, pussent paraître, à qui les considérait attentivement, les humiliations d'un homme vraiment divin. Or, recueillez ici, mes frères, quelques circonstances, et remarquez dans une pénitence si humiliante pour un Dieu, des traits sensibles de la grandeur d'un Dieu. *Illud ipsum quod in eo derident superbi inspicite quam pulchrum sit.*

Il se rabaisse, il est vrai, jusqu'au point de paraître aussi faible que l'est le reste des hommes, que dis-je? plus faible que quelques-uns d'entre eux aux approches de la mort. Mais il fera bien voir que ce rabaissement est volontaire et commandé, en pratiquant presque aussitôt la générosité la plus parfaite, qui est d'aller au-devant de ses ennemis : *Eamus, ecce appropinquat qui me tradet.* (*Matth.*, XXVI.) Mais il agira en Dieu, et d'une parole comme d'un coup de foudre, frappant de terreur les soldats qu'on envoie contre lui, il les renversera par terre. Mais il leur donnera des preuves de sa toute-puissante charité, en guérissant miraculeusement la blessure de celui sur qui un des siens aura levé le glaive. Mais la trahison du malheureux disciple qui l'aura livré, sera suivie d'un désespoir infiniment honorable à son Maître, d'un désespoir qui rendra gloire à sa divinité. Judas, poursuivi par les remords de sa conscience, sera forcé de le venger sur lui-même aux dépens de ses jours. Mais toute la nature à sa mort contribuera par un ébranlement général à en réparer l'ignominie. O mon Sauveur, vos anéantissements, quelque surprenants qu'ils soient, ne me cachent pas ce que vous êtes. La foi des faibles en est ébranlée ; mais l'œil d'un chrétien instruit y trouve mêlées les marques les moins équivoques de la Divinité. O Dieu ainsi humilié, vous n'en méritez pas moins que je m'anéantisse devant vous, vous n'en êtes pas moins grand en effet, et vous m'en devenez plus aimable. Ah ! quand vous achetez si chèrement à la justice de votre Père le pardon de mes folles vanités, cendre et poussière oserai-je m'élever encore? Vous abîmez dans le centre des humiliations votre suprême grandeur : moi, tout m'abaisse, tout me convainc de ma misère ; et je m'aveuglerai sur mon néant ! Qu'après un tel exemple je me confonde désormais, et qu'à la vue de mon Sauveur, de mon modèle, de mon Dieu rassasié d'opprobres, tout mon orgueil aujourd'hui expire.

Il y avait, chrétiens, un troisième mal à expier, l'impression extérieure du péché. Le péché passe, de l'esprit où l'enfanta pour la première fois la vanité, presque toujours aux sens ; ce sont là les malheureux ministres qui l'ont servi dans la désobéissance d'Adam, qui servent l'avarice, l'ambition, l'impureté, la haine, toutes les passions enfin les plus contraires à la loi sainte. Voulez-vous voir la justice divine pleinement satisfaite à cet égard, et quelle expiation du désordre des sens elle a exigée? Approchez ; contemplez l'Homme-Dieu dans la cruelle agonie qui le travaille, sans force, pâle, défiguré, presque expirant ; voyez sur sa chair adorable les plus surprenantes impressions de douleur : une sueur de sang coule en abondance de ses membres tremblants, et arrose autour de lui la terre. C'est là le baptême laborieux qu'il était si impatient de recevoir ; c'est dans ces larmes de sang, avec lesquelles il pleure le péché, qu'il lui tardait de se baigner. Symptôme inouï, miraculeux, et qui en est d'autant plus digne d'un Dieu qui souffre, qui souffre autant qu'il veut souffrir, et qui veut souffrir infiniment par l'horreur infinie qu'il a du désordre de nos sens, dont il veut expier les souillures. Je n'ai rien à vous dire, et que vous dirais-je qui fût capable de vous émouvoir, si vous pouvez d'un œil sec être témoin d'un si touchant spectacle? Mais à quel point d'endurcissement en seriez-vous donc venus, de contempler, sans en être attendris, cette chair divine percée des traits de douleur les plus aigus, pour obtenir le

pardon des sensualités de la vôtre ; ces veines qui se sont hâtées de s'ouvrir dans toutes les parties de son corps, pour laver les souillures du vôtre. Ah ! périsse l'heure fatale où vous fîtes servir à l'iniquité le temple vivant du Saint-Esprit : qu'il soit plutôt détruit que profané à l'avenir par le péché ; car quel crime, mon cher frère, quel crime que le mauvais usage que vous fîtes jusqu'ici de vos sens, s'il a fallu qu'une chair divine en expiât le désordre !

*Confitebor tibi quia terribiliter magnificatus es.* (*Psal.* XXXVIII.) O Dieu, c'est surtout ici que vous me paraissez souverainement grand et terrible : *Terribiliter magnificatus es.* La victime me fait juger de l'infinité de votre Etre : l'expiation me fait juger de la rigueur de votre courroux : *Terribiliter magnificatus es.*

Mes frères, vous n'avez eu peut-être jusqu'ici qu'une faible idée de la justice rigoureuse de votre Dieu : eh bien ! il vous l'a fait connaître aujourd'hui, en l'exerçant sur son propre Fils, dit l'Apôtre : *ad ostentionem justitiæ suæ* (*Rom.*, III). Ne la perdez pas un moment de vue dans la suite de ce discours ; et quand je vous représenterai Jésus-Christ sur la croix, où tout son corps ne sera qu'une plaie, souvenez-vous toujours de l'y regarder comme immolé à cette justice dont le Père céleste voulait nous faire voir sur lui la rigueur, *ad ostensionem justitiæ suæ.*

Pendant qu'il s'abandonne aux douleurs de cette inconcevable agonie, Judas vient à la tête d'une troupe sacrilége de soldats qu'anime l'enfer, et de qui la fureur hâte la marche. Il a dit aux prêtres et au pontife : *que me donnerez-vous ? et je le livrerai entre vos mains.* (*Matth.*, XXVI.) Et c'est par le gage ordinaire de l'amitié qu'il veut le surprendre. Il s'avance, le salue ; et ni le charme répandu sur la personne de cet aimable maître, ni l'affabilité de son air, ni la tendresse du reproche qu'il lui fait, et qui devrait le faire tomber à ses pieds, fondant en larmes, ne peuvent l'empêcher de consommer cette trahison, épouvantable exemple du pouvoir de l'avarice. Aussitôt les barbares satellites se jettent avec fureur sur leur proie. Jésus-Christ, qui avait déjà cessé de se faire souffrir par la crainte, et qui avait rappelé ses premiers désirs, reçoit leurs liens avec amour, parce qu'il sait que c'est la justice de son Père qui le lie ; et que leurs mains ne sont que l'instrument qu'elle a choisi pour cela.

Mais, dit l'aveugle et indocile raison (ne trouvez pas mauvais, chrétiens, que j'interrompe l'histoire des souffrances de l'Homme-Dieu. Jaloux de vous instruire et recueillant les traits les plus frappants de sa Passion, je me suis moins attaché à l'ordre des circonstances, qu'à vous remplir des ineffables grandeurs des mystères de la croix ; car je n'ai pas simplement eu en vue de vous attendrir et de vous faire donner des pleurs aux douleurs de Jésus-Christ : aussi bien les larmes de la pitié ne sont pas le seul garant de la reconnaissance qu'il vous demande, il veut surtout les larmes du repentir) ; mais, dit l'aveugle raison, y avait-il une nécessité absolue que Dieu traitât de la sorte son propre Fils ? Sa justice ne pouvait-elle se relâcher de ses droits en faveur de sa miséricorde, en faveur de ce Fils qu'il eût épargné en se contentant d'une moindre satisfaction ? Il est vrai, chrétiens, Dieu pouvait moins punir le crime, mais le crime n'aurait pas été parfaitement expié : il pouvait l'oublier et le pardonner, mais il ne l'aurait pas effacé. Or, il voulait l'effacer, et nous montrer l'extrême sévérité de sa justice sur une victime digne d'elle, capable de soutenir librement, volontairement toutes ses rigueurs : *ad ostensionem justitiæ suæ.* (*Rom.*, III.)

Mais, poursuit la raison humaine, car daignons l'écouter encore pour la confondre, était-il moins digne du souverain Etre de faire entièrement grâce, que de se venger impitoyablement, et notre pardon lui aurait-il été moins glorieux qu'une pareille réparation de nos fautes ? Mais plutôt, homme aveugle, admire ici, avec l'Apôtre, l'immense trésor *de la sagesse et de la science de ton Dieu* (*Rom.*, XI), qui accorde si bien des intérêts si différents les uns des autres. C'est aujourd'hui, c'est aujourd'hui que l'on peut dire, comme le Prophète, que la justice et la paix se réunissent, et se donnent réciproquement le baiser : *Justitia et pax osculatæ sunt.* (*Psal.* LXXXIV.) Si Dieu eût puni l'homme, il n'aurait exercé que sa colère sur un sujet propre, ce semble, à inspirer quelque compassion par sa faiblesse ; s'il l'eût pardonné gratuitement, sa miséricorde aurait seule éclaté dans ce pardon. Cependant l'une et l'autre voulaient être satisfaites : sa justice ne pouvait laisser impuni l'attentat de sa créature : sa bonté ne pouvait plus souffrir la perte d'un criminel dont l'infirmité était mêlée avec la malice ; et l'homme, ce jouet malheureux de toutes les passions soulevées, cette feuille que le vent emporte, ce roseau agité de mille souffles contraires, touche son cœur. Qu'a-t-il fait ? Il a conçu le grand dessein de la Rédemption. Il a voulu que son Fils unique fait homme, chef des autres hommes et les représentant tous, acquittât leur dette, puisqu'il demandait de l'acquitter : ainsi, exerçant à la fois son courroux et sa clémence, il nous a fourni tout ensemble les plus grands motifs de crainte et d'amour. Il s'est vengé du crime et il a dérobé les coupables aux traits de sa fureur. Jusqu'ici, tantôt Juge terrible dans ses châtiments, et tantôt Père tendre, il signala ses bontés ou ses vengeances ; il donna tour à tour la vie et la mort. Mais que sa justice la plus rigoureuse, et sa plus grande miséricorde agissent de concert, n'est-ce pas là l'ouvrage de Dieu par excellence, le chef-d'œuvre de Dieu ? Instruisez-vous pleinement sur cet article, mon cher frère, et admirez ici dans l'inflexible rigueur de Dieu à l'égard de Jésus-Christ, les merveilles de sa bonté pour l'homme coupable. Oui, bonté de Dieu, qui éclate d'autant plus

envers nous, qu'il paraît plus impitoyable envers son Fils ; car de nous pardonner gratuitement, c'eût été moins faire pour nous que de nous le sacrifier. Bonté de Dieu qui nous impute la justice de Jésus-Christ ; car il ne tient qu'à nous d'offrir les mérites de son sang au Père céleste, de nous en munir, d'en faire en quelque sorte les nôtres. Or, tant de bonté, chrétiens, et d'un autre côté tant de rigueur, qu'est-ce autre chose qu'un jugement de justice et de miséricorde de la part de Dieu qui punit les iniquités du monde, et qui cependant épargne le monde : *Nunc judicium est mundi.* (*Joan.*, XII.)

Merveilles adorables du mystère de la croix, on ne vous étudie point assez. Il est des âmes pieuses malgré l'esprit d'impiété et de libertinage qui domine : mais par un goût inconnu de nos pères, et auquel l'amour-propre a peut-être la plus grande part, on se pique souvent de quelques pratiques arbitraires et stériles, au lieu de s'attacher au fond de la religion, dont le mystère de la croix est comme le centre. Telles n'étaient point les dispositions de ce grand Apôtre qui ne se complaisait, *ne se glorifiait que dans cette croix.* (*Gal.*, VI.) A Dieu ne plaise, disait-il, *que je veuille savoir autre chose que Jésus-Christ, et Jésus Christ crucifié.* (*I Cor.*, II.) Ah ! que ce qu'il y a en ceci d'insensé et de méprisable en apparence, me paraît admirable et divin ! *Les Juifs* incrédules *veulent des miracles, les Grecs* vains et superbes *font profession de chercher la sagesse*, et moi, loin de rougir de la croix et des opprobres de mon maître, *je me contente de prêcher Jésus-Christ crucifié, sujet de scandale pour les Juifs tant qu'il leur plaira, et folie aux yeux des Gentils, mais en effet mystère où éclatent d'une* manière merveilleuse *la vertu et la sagesse de Dieu* (*Ibid.*), c'est-à-dire, chrétiens auditeurs, la justice infinie et l'infinie miséricorde de Dieu, le secret surprenant qu'il a trouvé aujourd'hui d'exercer à la fois l'une et l'autre, de rendre un jugement de justice et de miséricorde tout ensemble à l'égard des péchés du monde : *Nunc judicium est mundi.* (*Joan.*, XII.) Venons-en du jugement du Père céleste à celui des Juifs que dictent l'ignorance et la malice. C'est ma seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

Il est certain que les Juifs avaient devant les yeux un fatal bandeau qui les empêchait de reconnaître le Messie. *Et s'ils l'avaient connu*, dit le grand Apôtre, *ils n'eussent jamais crucifié le Roi de gloire* (*I Cor.*, II). Jésus-Christ lui-même sur la croix, sollicitant en leur faveur la miséricorde de son Père, lui alléguait l'ignorance de ce peuple qui ne savait, disait-il, ce qu'il faisait : *Nesciunt enim quid faciunt.* (*Luc.*, XXIII.)

Mais comment, après les preuves éclatantes qu'il leur avait données de sa mission, pouvaient-ils le méconnaître ? Infortunés, de qui l'aveuglement même lui a rendu témoignage : il était écrit qu'*il serait rejeté de son propre peuple.* Par eux s'est exécutée une partie de ce que les prophètes en avaient prédit ; car ces fouets, ces clous, ces objections qui le leur ont caché, étaient les traits, et les traits les plus marqués du Messie... *Ils ont percé mes pieds et mes mains ; ils se sont partagé mes vêtements, et ont jeté le sort sur ma robe...* (*Joan.*, XIX.) *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et d'un vin d'amertume pour breuvage...* (*Psal.* LXVIII.) *J'ai exposé mon corps à tous ceux qui me frappaient, et je n'ai point détourné mon visage de l'ignominie...* (*Isa.*, L.)

Chrétiens auditeurs, c'étaient les prophètes qui le faisaient parler de la sorte, et ce sont les Juifs qui justifient aujourd'hui sans le savoir ces prophéties ; écoutez le récit des effets de leur aveuglement déplorable.

Jésus-Christ lié, en butte aux traitements les plus indignes, est conduit chez le grand prêtre par les satellites... Barbares soldats, Juifs inhumains, prêtres jaloux, c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum.* (*Luc.*, XXII.) Le voilà donc seul au milieu de ses impitoyables ennemis. A son aspect le pontife commence à goûter le plaisir de le perdre. Juge et partie tout ensemble, il le regarde déjà comme une proie qui ne lui échappera pas. Dans cette maison, théâtre de la haine et de la fureur, s'est élevé un bruit confus de témoins apostés qui l'accusent, de juges corrompus qui l'interrogent, de serviteurs effrénés qui l'insultent. J'en vois un le frapper au visage sous les yeux du pontife qui le permet. Un soufflet ! Vous avez horreur de le penser, mes frères, que sera-ce de l'avoir souffert ? Un soufflet est une injure sanglante qui déshonore tout homme, que sera-ce par rapport à un Dieu ?

L'ouvrage d'iniquité s'avance, et Jésus, parmi ce tumulte d'accusations et d'outrages, garde un silence profond : *Jesus autem tacebat.* (*Matth.*, XXVI.) Ce n'était point un silence arrogant et superbe qui partît d'une vaine affectation de magnanimité et de fermeté dans les malheurs. Vous le savez, chrétiens, il est des adversités éclatantes qu'on se fait honneur de soutenir, et qui attirent le respect aux malheureux ; mais celles du Sauveur n'ont au contraire rien que d'humiliant et de déshonorant pour lui, parce que le mépris y entre partout, que sa patience et sa force passent pour pusillanimité et pour faiblesse dans l'esprit de ses ennemis. Il se tait pour augmenter sa confusion et pour rendre les mauvais traitements qu'il reçoit aussi humiliants que rudes.

Prêt à prononcer la sentence de mort, le pontife, se tenant au milieu de l'assemblée, lui commande d'une voix forte de leur dire s'il est le Christ Fils du Dieu vivant. Il doit lui en coûter la vie de rendre témoignage à la vérité, qu'il est trop incapable de tenir captive ; et l'on entend Caïphe s'écrier à sa réponse : Que faut-il de plus ? Qu'il meure ! il est digne de mort : *Reus est mortis.* (*Matth.*, XXVI.) Que d'affreux applaudissements de la part des juifs ! de quels nouveaux attentats est suivi l'arrêt impie ! Alors redouble

et monte à son comble la rage des satellites: ils couvrent ses yeux d'un bandeau, ils outragent comme à l'envi les uns des autres ce visage céleste qu'adorent les anges, ils en défigurent les traits à force de coups, et, mêlant encore à la cruauté l'insulte et la raillerie, ils lui demandent s'il sait, lui qui se vantait d'être prophète, *quel est celui qui l'a frappé*. (*Matth.*, XXVI.) Ah! il le sait, il le sait trop qui le frappe, il en gémit intérieurement pour eux, et leur aveugle rage le touche, excite sa pitié lors même qu'il en ressent les effets les plus terribles.

Nuit affreuse, cruelle nuit qu'il passa au milieu d'eux, toutes les horreurs des siècles passés et à venir n'égaleront jamais les tiennes : sous tes voiles furent exercées contre mon Sauveur des indignités dont on ne peut supporter l'idée.

S'il y fut sensible, chrétiens auditeurs, sans doute qu'il ne le fut pas moins à l'infidélité de saint Pierre. L'infidélité d'un ami, et d'un ami après bien des protestations réitérées de son zèle et de sa tendresse, est souvent plus difficile à soutenir que les persécutions de l'ennemi le plus barbare. Pierre lui jurait tantôt un attachement inviolable, il devait au péril de ses jours faire gloire de se dire son disciple et de lui être fidèle jusqu'à la mort; cependant (grand Dieu, qu'est-ce que l'homme qui se confie en ses propres forces?) Pierre, aussi faible qu'il avait été présomptueux, se dément, et à la voix de qui? Vous le savez. Trois fois reconnu pour un des disciples de Jésus, trois fois il s'en défend comme d'un crime digne du dernier supplice... Sauveur adorable, vous jetez intérieurement sur lui un tendre et vif regard de votre amour qui le pénètre d'un repentir, source de larmes amères; vous triomphez de sa faiblesse, mais vous ne triomphez pas de la passion de vos ennemis et de leur aveuglement déplorable.

Aux crimes de la nuit vous allez voir succéder, mes frères, les crimes du jour. On s'assemble, on tient conseil de nouveau contre l'Homme-Dieu, et, comme la Synagogue, depuis qu'elle a été assujettie à la puissance romaine, a perdu le droit de vie et de mort, on conclut de déférer Jésus-Christ au tribunal de Pilate. Il s'y laisse conduire, lui, le souverain Juge des hommes, avec autant de docilité que chez le grand prêtre. Pilate, qui connaît la passion des scribes et des pharisiens, leur demande quels chefs d'accusation ils portent contre Jésus. Il l'observe, et touché de la douceur majestueuse qu'il remarque sur son visage où la vertu est peinte avec ses traits les plus marqués et les plus reconnaissables, il sent un fond de compassion et d'équité naturelle qui l'intéresse en faveur de l'innocent qu'on accuse. Il l'interroge. Jésus-Christ, sans répliquer aux calomnies de ses ennemis, ne lui répond que ce qui est absolument nécessaire pour rendre témoignage à la vérité, et rentre aussitôt dans le silence qu'il avait gardé devant le tribunal du grand prêtre. Et quelle vertu convenait mieux à l'état où il s'était réduit qu'une patience invincible accompagnée de douceur et de silence? Il n'y avait que lui qui en fût capable. Tout autre aurait été renversé par le trouble où l'aurait jeté une si énorme injustice. Il pense, lui, plus à Dieu qu'aux hommes, il s'applique à accomplir son œuvre par l'aveuglement même de ses ennemis, il use de leurs poursuites insensées et n'y succombe pas. Le gouverneur, convaincu de son innocence, voudrait le sauver, et, sur ce qu'on lui apprend qu'il est de la juridiction d'Hérode, il l'envoie à ce prince, croyant ainsi se débarrasser d'une affaire délicate où il sent bien que les intérêts de la justice et ceux de la politique se combattent, et charmé d'ailleurs de trouver ce moyen d'éteindre un reste de division entre lui et Hérode.

Représentez-vous, chrétiens, un prince vain, curieux, impatient depuis longtemps de voir cet homme extraordinaire qui avait rempli toute la Judée du bruit de son nom et de ses prodiges. C'étaient là les dispositions du cœur d'Hérode. Il attendait de Jésus-Christ quelques miracles qui flattassent sa curiosité, semblable en cela à tant d'autres grands qui ne cherchent dans la religion qu'un sujet d'amusement, et qui voudraient l'assujettir, s'il était possible, à leurs désirs et à leurs caprices. Représentez-vous Jésus-Christ muet, immobile, les yeux baissés, au milieu d'une cour maligne et superbe qui le méprise. Le prince et le courtisan, le regardant avec un ris moqueur, en font le sujet de leurs railleries; on traite l'éternelle sagesse d'imbécillité, et, revêtu par dérision d'une robe blanche, comme un insensé, Jésus-Christ est renvoyé au prétoire pour y paraître une seconde fois devant Pilate.

Je sens, chrétiens, la tristesse et la terreur redoubler en ce moment dans mon âme à la vue des horreurs nouvelles que j'ai à vous retracer. Pilate se trouve donc réduit à absoudre ou à condamner Jésus-Christ, et il craint également l'un et l'autre. L'absoudre serait déplaire aux principaux des Juifs et au pontife qu'il veut ménager. Le condamner serait le comble de l'injustice. En vain essaye-t-il d'abord d'adoucir les prêtres et l'aveugle populace qu'ils excitent; il flotte quelque temps entre le désir et la crainte; mais vient s'offrir tout à coup une pensée qui lui semble un moyen de garantir l'innocent Jésus. Instruit qu'à la solennité de Pâques est attachée tous les ans la délivrance d'un prisonnier, il en prend occasion de leur proposer celle de Jésus-Christ, et, afin de leur épargner l'incertitude d'un choix difficile, c'est par l'odieux parallèle de cette innocente victime avec un homicide, un brigand infâme, qu'il se flatte de les déterminer en sa faveur.

Vous êtes indignés d'une alternative si révoltante, mes frères. Un Homme-Dieu, le Dieu de sainteté comparé à un scélérat insigne! Jésus-Christ mis au niveau de l'égalité avec Barabbas! Eh! mon cher auditeur, nous la faisons à peu près cette comparaison

odieuse, lorsque, d'un côté attirés par les amorces du plaisir, et de l'autre à demi subjugués par l'attrait intérieur de la grâce, nous délibérons hors de saison pour savoir auquel des deux demeurera la victoire. Et combien de fois la passion, plus écoutée enfin que la voix de Jésus-Christ, a-t-elle emporté la balance dans notre cœur? Entendez-vous l'insensée et furieuse populace qui demande la préférence en faveur de Barabbas? Ah! s'il est vrai que vous détestiez son choix, détestez aussi celui que vous fîtes, mon cher frère; et plutôt la mort que d'en faire désormais un semblable.

Pilate, voyant la fureur des juifs, crut qu'il fallait se prêter en partie à leur haine, et dérober du moins à ce prix l'innocent Jésus au dernier coup que lui préparait la Synagogue. Il le condamne donc par un ordre plus cruel que la mort qu'il voulait lui épargner: il le condamne à la flagellation, supplice aussi humiliant que douloureux, qui n'était destiné que pour les esclaves; et, coupable d'une injustice réfléchie par la peur de se voir comme forcé à une plus grande, il le livre aux mains des bourreaux.

Qu'il en coûte à mon cœur, chrétiens, de poursuivre! Ne vaudrait-il pas mieux que le ministre de la parole et ceux qui l'écoutent, pleins de l'image attendrissante de Jésus-Christ flagellé, fondant en larmes, se pénétrassent ici des sentiments d'une douleur muette; et le langage des sanglots, des gémissements, ne serait-il pas en cet endroit le plus convenable langage?

Les bourreaux (mais ne les considérons pas seuls, car les démons, furieux contre Jésus-Christ, dont ils connaissent la sainteté, sans néanmoins le connaître encore pour Dieu, leur inspiraient une rage désespérée), les bourreaux, dis-je, au gré des démons qui les agitent, se jettent sur Jésus-Christ comme autant de bêtes farouches; ils le dépouillent de ses vêtements en le frappant, ils l'attachent avec violence à l'infâme colonne... Pour une âme grande, pour un homme qui est un Dieu, concevez, si vous le pouvez, ce que c'est qu'un tel opprobre! concevez ce que c'est que les souffrances de cet Homme-Dieu en proie aux douleurs de la flagellation!... Chaque coup qui le frappe le meurtrit: déjà son corps n'est plus qu'une plaie: *Obstupescite, cœli, et portæ ejus, desolamini vehementer.* (*Jerem.*, II.) O cieux! soyez saisis d'horreur! et vous, portes éternelles, brisez-vous à ce spectacle!

Cependant la rage des soldats n'est pas encore assouvie contre Jésus; ils ont épuisé leurs forces à le frapper: il n'y a plus de place sur son corps pour de nouvelles meurtrissures. Mais ils veulent faire de Jésus-Christ leur jouet aussi bien que leur victime; ils lui mettent un manteau déchiré de pourpre sur les épaules, un sceptre de roseau à la main, avec une inscription pleine de raillerie et d'insulte; et, pendant que les uns couvrent son auguste front des marques de mépris les plus indignes, les autres fléchissent le genou devant lui par dérision, en lui disant: Nous te saluons, roi des Juifs: *Ave, rex Judæorum.* (*Joan.*, XIX.)

Il y avait lieu d'espérer que la fureur des Juifs ne tiendrait pas contre l'aspect de Jésus-Christ, dans l'état où l'avaient mis les soldats barbares; et Pilate, qui se le promettait, ne manqua point de le leur présenter en cet état si propre à exciter la compassion, si les cruels en eussent été capables. *Ecce homo* (*Ibid.*): le voilà, leur dit-il, voilà l'homme. Jusqu'où l'envie et la haine ne portent-elles pas qui s'y abandonne? Cet aspect, qui aurait dû amollir des cœurs de bronze, ne fait qu'irriter les leurs; mille voix s'élèvent à la fois contre Jésus-Christ: Crucifiez-le, crucifiez-le: *Tolle, tolle, crucifige.* (*Ibid.*) Malheureux peuple, c'est donc trop peu pour toi que le spectacle du Messie flagellé. Considère-le. Vois-tu cette espèce de lèpre dont ta haine l'a frappé? *Vidimus eum quasi leprosum.* (*Isa.*, LIII.) Où sont ces traits, l'expression sensible des qualités de son âme? *Non est species ei, neque decor.* (*Ibid.*) Tout meurtri, tout souillé de sang, à peine la figure d'homme lui reste encore. Le reconnais-tu? *Ecce homo.* Voilà ton ouvrage.

Ne nous y trompons pas, chrétiens, ce n'est point le seul ouvrage des Juifs; c'est également le vôtre et le mien, mon cher frère: *Ecce homo* (*Joan.*, XIX); voilà ce que nous lui coûtons. Nos offenses étaient de la partie avec les bourreaux qui l'ont ainsi défiguré; ce sont nos folles vanités, nos orgueilleuses chimères, qui en ont fait un roi de théâtre, tel qu'il paraît aujourd'hui devant le peuple de Jérusalem: voilà, voilà notre ouvrage: *Ecce homo.* Ah! mais voilà aussi la mesure de notre repentir, de notre haine pour le péché, de notre amour pour Jésus-Christ! voilà ce qu'il faut opposer dans nos afflictions à la nature toujours prête à murmurer et à se plaindre: *Ecce, ecce homo.*

Pilate faisait instance en faveur de Jésus-Christ, et le peuple, transporté d'une aveugle rage, redoublait ses cris. Il se chargea de tout; il consentit, prophète, sans le savoir, de ses malheurs et de ceux de sa postérité errante, sur qui se trouvent visiblement imprimés les signes de la divine colère, il consentit, s'il y avait de l'attentat, à en porter la peine, et que le sang dont il voulait se rassasier fût sur lui et sur ses enfants: *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.* (*Matth.*, XXVII.) Le lâche gouverneur se laisse vaincre. On a su mouvoir le ressort de son cœur, on a alarmé sa politique, en lui disant qu'il ne serait pas l'ami de César. Passion malheureuse, funeste ambition, qui le rendit complice du déicide, quand tu possèdes une âme, point de forfait auquel tu ne puisses la forcer. L'injuste juge s'assied donc sur son tribunal, et, reconnaissant publiquement l'innocence de celui qu'il va condamner, il se lave les mains

aux yeux du peuple, comme s'il se purifiait par là du crime qu'il va commettre, et comme s'il suffit d'une volonté inefficace de faire le bien pour n'avoir point à se reprocher le mal réel que l'on fait. Insensé qui se persuadait, ou qui voulait se persuader, qu'il n'avait nulle part à la mort de Jésus-Christ, au moment même qu'il en prononça la sentence. O vous, qui, pour prévenir l'inquiétude des remords, savez vous faire une conscience arbitraire et vous justifier vos désordres les plus honteux, ne croyez pas votre égarement moins grand que le sien, ni moins coupable.

Il est temps, chrétiens, de vous conduire sur le Calvaire. Mais, à mesure que j'avance, il est toujours plus nécessaire que vos pensées et vos sentiments suppléent à mon discours. N'attendez pas que je m'arrête à vous représenter ce que vous vous représenteriez bien mieux vous-mêmes, je veux dire Jésus-Christ portant sur lui le bois de l'holocauste, comme un autre Isaac, succombant plusieurs fois, presque sans respiration et sans vie, sous le fardeau dont on a chargé son corps défaillant. Je me contente de vous demander si les croix qu'il veut que vous acceptiez pour l'amour de lui sont aussi pesantes que celle qu'il porte aujourd'hui pour nous.

Il arrive au Calvaire où, dépouillé aussitôt de ses vêtements, et par là sentant renouveler, en quelque sorte, toutes ses meurtrissures, étendu sur le lit cruel, on perce ses pieds et ses mains qu'il présente avec amour. On élève la croix... Suspendu par ses propres plaies, spectacle d'opprobre et d'ignominie aux yeux des hommes, il n'aperçoit, où qu'il porte ses regards sur la terre, que de barbares ennemis qui triomphent à la vue de son supplice. Je me trompe, vous étiez avec le bien-aimé disciple au pied de la croix, tendre mère, mère de douleur! nous vous devions coûter ce Fils si cher! et lui, que de larmes il vous coûte, pendant que le peuple furieux vomit contre lui des imprécations et des blasphèmes! *Il a sauvé les autres*, disent ces impies, *et il ne peut se sauver lui-même. Si tu es le Fils de Dieu, montre-nous ta puissance, en descendant de la croix.* (*Matth.*, XXVII.) S'il en fût descendu, chrétiens, ç'aurait été un miracle, je l'avoue; mais miracle qui en aurait empêché beaucoup d'autres non moins éclatants, et non moins dignes de lui, qu'il opéra à sa mort; miracle qui aurait empêché ce prodige, bien plus instructif et plus utile pour nous, ce prodige de patience en un homme qui souffre dans son apparente infirmité avec la force d'un Dieu; qui donne à l'univers un exemple jusqu'alors inconnu, en priant pour ses lâches et impitoyables ennemis. Sa constance et son humilité auraient été vaincues, ce semble, par la rage des juifs, s'il fût descendu de la croix, et il leur aurait cédé, en quelque manière, par un pareil triomphe.

C'est ce que les juifs ne comprenaient point, mes frères. Les malheureux! Ils ne savaient pas qu'il était prédit que le Messie mourrait par leurs mains; que sa mort serait l'expiation de nos péchés et la rédemption du monde. Ils étaient enveloppés de ténèbres au milieu de tant de lumières, et les livres des prophètes étaient pour eux, en punition de la dureté de leur cœur, *des livres fermés, sur lesquels ils ouvraient les yeux et ne voyaient pas.* (*Isa.*, XXIX.) N'ai-je pas eu raison de vous dire que le jugement qu'ils portèrent contre Jésus-Christ était un jugement d'ignorance? et, dans le court récit que vous venez d'entendre, n'avez-vous pas senti toute la part qu'elle a eue à leur fureur contre l'Homme-Dieu?

Mais quoi! étaient-ils excusables? A Dieu ne plaise que nous le pensions! Aveugles, ils ne connaissaient point, il est vrai, le déicide qu'ils commettaient. Mais d'où venait leur aveuglement, que de leur aversion cruelle pour Jésus-Christ? On sait que l'effet ordinaire d'une passion forte est de mettre à ceux qu'elle possède un bandeau devant les yeux; on sait qu'un cœur plein de rage est capable ou de haïr dans un ennemi les plus grandes vertus, plus qu'il ne haïrait les plus grands vices dans un autre, ou de se figurer les plus grands vices dans les plus grandes vertus. Les prêtres envieux, les scribes et les pharisiens, avaient fait de leur haine pour Jésus-Christ leur passion dominante, et cette passion injuste leur avait persuadé qu'il était un faux prophète et qu'il opérait des miracles au nom du démon; cette passion pleine de malice les avait portés à lui faire un crime de guérir les malades le jour du sabbat, les avait engagés à susciter contre lui de faux témoins pour l'accuser d'avoir détourné les peuples de payer le tribut à César, leur avait fait poursuivre sa perte malgré son innocence connue, les endurcit jusqu'à les empêcher de se rendre aux surprenants prodiges qui accompagnèrent sa mort; et c'est ce que j'appelle, chrétiens, un jugement d'ignorance et de malice de la part des juifs.

Ils ont jugé Jésus-Christ, et, ce que l'on ne peut dire sans gémir, il est parmi nous des malheureux qui le jugent encore. Je parle de ces esprits rebelles et incrédules, pour qui le mystère de la croix est, ainsi que pour les juifs obstinés, un sujet de scandale. Jugement d'ignorance de la part de quelques-uns; de la part des autres, jugement de malice comme celui de la Synagogue. Les uns, peu instruits, se révoltant contre ce qu'a de choquant en apparence ce mystère, le combattent, parce qu'ils ne le connaissent pas. S'ils le connaissaient, ah! ils y remarqueraient les traits de la Divinité les plus sensibles, ils y trouveraient tous les attributs de Dieu comme sur leur trône, ils y verraient la prétendue sagesse du monde confondue par ce que le monde appelle la folie de la croix : *per stultitiam crucis* (1 *Cor.* I); la faiblesse apparente de Jésus-Christ plus forte que toute la force du monde qu'il subjugue du haut de sa croix : *Quod infirmum est Dei, fortius est homini-*

*bus* (I *Cor.*, I) ; la puissance admirable d'un homme mort, qui fait tomber les idoles et leurs temples au pied de sa croix ; l'accomplissement des prophéties ; la Synagogue ensevelie dans le tombeau de celui qu'elle a immolé à sa haine ; le Seigneur *Jésus couronné d'honneur et de gloire, à cause de sa passion* (*Hebr.*, II), selon les paroles de saint Paul, et, en cela même, une des preuves invincibles de sa Divinité ; car par quel autre, par quel autre que par un Dieu, pouvait être conçu et exécuté ce dessein si extraordinaire de se faire adorer sur le signe de l'ignominie, sur une croix.

C'est ce que vous cachent les épaisses ténèbres de l'ignorance où vous vivez des choses de Dieu, mondains impies, qui attaquez le mystère adorable de la croix. Il en est d'autres, un peu instruits, il est vrai ; mais que leur sert ce qu'ils ont de connaissances, qu'à les rendre plus coupables, si, pour jouir d'un calme funeste dans leurs désordres, fermant les yeux à la lumière de la foi, se faisant une loi de ne rien croire, afin de ne se contraindre en rien, ils se cachent obstinément la vérité d'un mystère, dont la croyance inquiéterait leurs passions criminelles? Ainsi imitent-ils l'insensée Synagogue : elle s'aveugla elle-même, elle porta un jugement d'ignorance et de malice contre Jésus-Christ. Reste le jugement de salut ou de réprobation que cet Homme-Dieu se met aujourd'hui en possession de rendre sur notre éternelle destinée : *Nunc judicium est mundi.* (*Joan.*, XII.) Troisième partie que j'abrégerai

TROISIÈME PARTIE.

Tout est purifié par le sang, disait autrefois Moïse aux Israélites, en jetant du sang des victimes égorgées, sur le livre de la loi, sur l'autel et sur le peuple. Purification simplement figurative et extérieure, quoique faite d'une manière si solennelle. Disons-le aujourd'hui, chrétiens ; nous le pouvons dans un sens bien plus spirituel et bien plus vrai, tout est purifié par le sang et par le sang de Jésus-Christ : *Omnia mundantur in sanguine.*

*Jésus-Christ, souverain pontife de la loi nouvelle, s'est ouvert à lui et à tous les élus l'entrée dans le sanctuaire, non par un tabernacle fait de main d'homme, non par le sang des boucs et des taureaux, mais par le sien même ; car si le sang et la cendre de ces victimes immolées et consumées avait la vertu de purifier dans l'ancienne loi ceux qui étaient souillés selon la chair, combien plus le sang de Jésus-Christ qui s'est offert à Dieu par l'esprit, aura-t-il d'efficace pour purifier nos consciences des œuvres mortes, et nous rendre capables de servir le Dieu vivant?* (*Hebr.*, X.) Ce sont continûment les propres paroles de l'Apôtre. En effet il était arrêté, et l'Ecriture en fait foi, il était arrêté par une suite de l'économie des desseins éternels, que le Fils de Dieu recevrait en mourant *les clefs de l'abîme* (*Apoc.*, IX) ; que lorsqu'il *aurait bu à longs traits dans ce torrent* (*Psal.* CIX) d'opprobres et de souffrances qui l'attendait, *il lèverait la tête* (*Ibid.*) en vainqueur du prince des ténèbres, et justifierait pleinement sa grande qualité de Sauveur. Et ne s'expliqua-t-il pas sur ce point de la manière la plus formelle, quand il assura ses disciples, qu'attaché à la croix, *il attirerait tout à lui* (*Joan.*, XII) ; quand, se comparant au serpent d'airain, qui n'ayant eu que la forme et non le venin du vrai serpent, avait si bien représenté l'humilité du Verbe incarné exempte de nos faiblesses, quand, dis-je, se comparant au serpent d'airain, il déclara que, *comme il avait fallu que cette figure mystérieuse fût élevée dans le désert, afin que les enfants d'Israël pussent la contempler* (*Joan.*, III) et être guéris de leurs blessures envenimées, *il fallait de même que le Fils de l'homme fût élevé de dessus la terre pour rendre la vie au monde.* (*Ibid.*) C'était alors que le Père céleste devait lui dire : *demandez, et je vous donnerai les nations pour héritage* (*Psal.* LXXVIII) ; c'était alors que lui-même il devait dire : *O mort! je vais être ta mort : ô enfer, je vais être la morsure qui te sera si funeste.* Ainsi, chrétiens, sur cette croix où vous le voyez attaché, voyez *attaché le cédulle qui nous était contraire*, pour parler le langage de saint Paul. Il y a entièrement aboli le décret terrible de la condamnation du monde, il y a cloué avec lui le péché. *Delens quod adversus nos erat decretum chirographi quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio affigens illud cruci.* (*Coloss.*, II.)

Daniel l'avait prédit, et aujourd'hui s'accomplit la prophétie. La consommation de l'iniquité en devient l'expiation et le remède, *ut consummetur iniquitas, et finem accipiat peccatum.* (*Dan.*, IX.) A l'occasion du plus énorme de tous les crimes est offert à Dieu le sacrifice par qui tous les crimes peuvent être effacés ; l'attentat des Juifs est le moyen qui procure le salut du monde ; la croix n'est élevée entre le ciel et la terre *que pour réconcilier l'un avec l'autre* (*Ephes.*, II) ; elle est la planche sur laquelle pourra se sauver qui voudra du naufrage ; sur elle est enfantée aujourd'hui l'Eglise ; la grâce coule en abondance des plaies de l'adorable victime ; notre ennemi vaincu frémit en vain aux pieds de Jésus-Christ ; l'enfer est confondu, les portes du ciel sont ouvertes. *Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec nous* (*Exod.*, XXIV), qu'il gardera inviolablement, qu'il veut même renouveler avec ceux qui l'ont rompue, si leur malice opiniâtre ne s'y oppose. Où sera désormais le pécheur qui dise comme le perfide Caïn : *Mon iniquité est trop grande pour mériter le pardon?* (*Gen.*, IV.) Et prétendons-nous le mériter? Est-ce à ce titre que nous espérons notre grâce? Ame défiante, seras-tu assez cruelle à toi-même pour te séparer de l'amnistie générale accordée aujourd'hui à tous les pécheurs qui veulent en profiter? Oseras-tu mettre des bornes à cet abîme sans fond de miséricorde, où tu peux faire disparaître tous tes crimes, fussent-ils

infiniment plus énormes et plus nombreux. Sors donc des limites du monde et *mets désormais ta portion avec les démons* (*Apoc.*, XXI) dans les enfers, le seul lieu où la vertu du sang de Jésus-Christ ne saurait s'étendre. Ah, il a pardonné tant d'autres coupables! Point, point de dette qu'il ne veuille remettre; point de criminel qu'il ne soit disposé à absoudre; il ne se sera pas livré à la mort pour nous refuser la vie : c'est pour nous recevoir, qui que nous soyons, à bras ouverts, qu'il les a étendus sur la croix : *Salvi erimus ab ira per ipsum.* (*Rom.*, V.)

De peur que nous en doutassions il voulut, mes frères, avant de rendre le dernier soupir, nous en donner une grande preuve en faisant grâce à l'un des compagnons de son supplice, fameux criminel, coupable d'horreurs que nous n'avons point à nous reprocher, et sans doute aussi de celles que nous nous reprochons. Après avoir signalé de la sorte sa miséricorde et la vertu de son sang, impatient de porter aux esprits célestes la nouvelle de la rédemption du monde, je remets, dit-il, mon âme entre vos mains, ô mon Père; tout est consommé, *consummatum est.* (*Joan.*, XIX.) Les oracles sont accomplis, votre gloire est vengée, l'empire du démon est détruit, et je n'ai plus qu'à expirer.

A ce mot il commande à la mort, dont il triomphe en se soumettant à elle, de lui faire sentir sa force; car étant Dieu et en qualité de Dieu, source éternelle de la vie, immortel, il ne pouvait mourir, dit saint Augustin, que par un effet de sa toute-puissance; et d'ailleurs en vertu de son sacerdoce, à lui seul prêtre et victime tout ensemble, appartenait le droit de l'immolation. En vain les juifs l'eussent-ils attaché à la croix, s'il ne se fût fait expirer lui-même. *Cet Agneau paisible qui s'était laissé mener à la tuerie sans se plaindre, qui n'avait pas jeté un seul cri au milieu des loups acharnés contre lui* (*Isa.*, LIII; *Matth.*, X), joignant une voix forte et éclatante à son dernier soupir, montre bien qu'il ne perd point la vie par faiblesse, et qu'il a sur la mort l'empire qu'elle semble avoir sur lui. Il meurt comme nous, mais d'une autre manière que nous; et au moment qu'il expire, le cri surprenant qu'il pousse nous donne dans cette dernière épreuve des infirmités auxquelles il s'est assujetti, une marque de la divinité de son être. Cri salutaire qui convertit le centenier surpris de ce prodige, cri de triomphe, qui annonce au monde la victoire remportée sur le péché et qui consterne l'enfer : *Clamans voce magna, exspiravit.* (*Marc.*, XV; *Luc.*, XXIII.)

Mais quel effroyable ébranlement dans l'univers? Le soleil s'éclipse, la terre tremble, le voile du temple se déchire, les rochers se fendent, les tombeaux sont ouverts. .... Moi seul, dans cette consternation générale, je ne tremblerai point, ô mon Dieu! j'ose vous le dire. Que toute la nature soit alarmée, pour moi c'est à l'aspect de Jésus immolé que je me rassure. Tous les coups ont porté sur lui; et je le sais, toutes les grâces sont pour moi. Dans cet océan immense de ses mérites, je noie aujourd'hui et mes fausses vertus et mes vrais crimes : et ferez-vous revivre des péchés effacés par l'efficace du sang même de votre Fils? Ma rançon est plus que suffisamment payée par le sacrifice qui vous est offert. Je me jette plein de confiance au pied de la croix. .... Armez-vous pour me punir, vengeur terrible, si votre gloire outragée le demande : mais la croix, la croix de mon Sauveur, c'est le bouclier que j'oppose aux traits de votre courroux : *Respice in faciem Christi tui.* (*Psal.* LXXXIII.) Après tant de souillures contractées, après tant d'ingratitude et d'obstination, condamnable aux yeux de tout l'univers, forcé de me condamner moi-même, ce sera vous seul qui ne me condamnerez pas, parce que vous ne détournerez pas vos regards de dessus votre Christ, l'objet de vos complaisances et la victime de propitiation en ma faveur : *Respice in faciem Christi tui.*

Oui nous pouvons tenir ce langage, mon cher frère, mais à condition qu'occupés de retours salutaires sur nous-mêmes, nous pleurerons amèrement nos offenses. La religion chrétienne ne nous enseigne point d'autre secret pour obtenir de Jésus-Christ qu'il nous dérobe au châtiment et qu'il prononce en notre faveur un jugement de salut sur la croix. Sans cela c'est un arrêt de mort qu'il y prononce : sans cela notre condamnation est écrite sur la croix. Pécheur pénitent, le sang de Jésus-Christ crie pour vous miséricorde. Pécheur rebelle, le sang de Jésus-Christ crie vengeance : sa mort qui fut le sceau de la réprobation des Juifs obstinés, est également le sceau de la vôtre. Le même Homme-Dieu, dit Lactance, qui, sur le théâtre de ses douleurs, invite les cœurs contrits à se venir décharger à ses pieds du fardeau de leurs crimes, lance les plus affreux anathèmes contre les cœurs endurcis : il est, selon la parole de Siméon, *pour la ruine de ceux-ci* (*Luc.*, II), autant que *pour la résurrection de ceux-là* (*Ibid.*) ; et de là vient que les prophètes, dans leurs moments de lumière sur sa future domination, le représentaient, tantôt exerçant la miséricorde et donnant la vie, tantôt écrasant les têtes coupables et exterminant les méchants du seul souffle de sa bouche : *Interficiet impium spiritu oris sui.* (II *Thess.*, II.)

Voilà donc pour l'homme, selon qu'il se repent ou qu'il s'obstine, le grand motif de sa confiance, ou le sujet de sa crainte. Mais quoi? y aurait-il ici quelqu'un qui s'obstinât encore dans son péché? *Adhuc amas?* Je le conjure par les entrailles de la miséricorde de mon Sauveur, de contempler attentivement cet Homme-Dieu crucifié, de considérer ses plaies, et la cruauté de son supplice, et l'opprobre de sa mort. Je ne lui offre point d'autre spectacle; je ne lui parle ni de jugement ni d'enfer, objets bien moins frappants, que l'objet que je lui présente : je ne veux que son Dieu et le mien, attaché

aux bras de la croix, et si, tout baigné du sang fumant qui coule de toutes les parties de ce corps divin, il est incapable d'une résolution salutaire ; si, pendant que les soldats s'en retournent déchirés intérieurement et se frappant la poitrine, il nourrit le feu de l'impureté dans son cœur ; s'il n'est pas indigné contre le péché dont je lui montre l'ouvrage, qu'il mérite lui-même d'indignation ! que son état est affreux ! Et qui le pénétrera du repentir de ses fautes, si ce n'est pas la vue de son Dieu mourant pour lui ? Non il ne reste plus d'espérance de son retour à la justice. Celui qui sent, malgré cette considération qu'il aime toujours le crime, est déjà jugé secrètement, *jam judicatus est.* (*Joan.*, XVI.) Agneau divin, vous viendrez un jour, changé en lion rugissant, le juger dans votre fureur à la face de toute la terre.

Vous qui voulez éviter ce malheur, mon cher frère, tenez désormais la conduite qu'une si sage disposition demande, il ne suffit pas de secouer les chaînes malheureuses que vos passions vous ont forgées ; il faut par un puissant effort les faire tomber dès ce moment au pied de la croix. C'est là, dit saint Léon, ce que vous êtes obligé de mettre du vôtre, dans l'ouvrage de la rédemption, pour remplir, comme l'apôtre saint Paul, *ce qui manque à la passion de Jésus-Christ.* (*Coloss.*, I.) Et qu'y manque-t-il, me dites-vous ? Des traits de conformité de vous avec ce divin modèle. Ni vous ni moi, si Dieu ne les trouve en nous, ces traits, n'espérons pas de trouver grâce à ses yeux, et que Jésus-Christ soit jamais notre Sauveur, si nous ne sommes ses vrais disciples. Non, non, mon cher auditeur, il n'y a d'élus que ceux que Dieu a prévus, dans l'éternité des temps, devoir être conformes à l'image de son Fils : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* (*Rom.*, VIII.) Or, après me l'être dit à moi-même, je vous le demande, sera-ce par une vie toute mondaine, que vous représenterez ce divin original ? Des membres tels que vous, assortissent-ils un chef couronné d'épines ? Ne venez pas nous dire que notre morale vous effraye, et que nous exigeons trop de vous. Eh, mes frères, quelle raison aurions-nous d'ajouter à la rigueur des préceptes de l'Evangile, et d'appesantir le joug ? N'y sommes-nous pas pour notre salut, comme vous pour le vôtre ; et les maximes que nous vous prêchons, nous regardent-elles moins que vous ? Ministres prévaricateurs, nous ne les ferions pas changer de nature en ne vous les prêchant point : nous savons d'où elles tirent toute leur autorité et leur force, et nous vous renvoyons à la croix ; contemplez-le, ce signe adorable de l'Homme-Dieu, consultez la croix, et jugez si nous pouvons adoucir notre morale.

Instruit par un pareil maître, sûr du grand intérêt que vous avez à l'écouter, je vous adresse les paroles qu'adressa Moïse au peuple juif, sur le point d'entrer dans la terre promise : *Testes hodie invoco cœlum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem.* (*Deut.*, IV.) Je vais vous proposer un choix de vie ou de mort, et dont je prends à témoin le ciel et la terre : *Testes hodie invoco cœlum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem.* (*Deut.*, XI.) Je vous montre, d'un côté, Jésus-Christ sur le lit de ses douleurs, sur cette croix, d'où il vous prêche bien mieux que nous le mépris des choses d'ici-bas, l'humilité, la mortification et la pénitence. Je vous présente, d'une autre part, le monde avec ses biens prétendus, ses usages, ses vains honneurs, ses joies aussi fausses que damnables. Qu'aimez-vous mieux, les maximes du siècle ou celles que nous vous faisons entendre ? Choisissez, mais songez que vous allez choisir la bénédiction ou la malédiction éternelle : encore une fois, ciel et terre, soyez témoins de la proposition que je leur en fais au nom de mon Dieu : *Testes hodie invoco cœlum et terram quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem.* Ah ! balanceriez-vous, mon cher frère ? Choisissez la bénédiction et la vie : *Elige ergo tu ut vivas* (*Deut.*, XXX) ; ne perdez pas votre âme, elle a trop coûté aujourd'hui à Jésus-Christ ; mais vous-même que ne vous en coûtera-t-il pas, si vous l'avez une fois perdue ? Suivez, suivez les leçons de la croix... O mon Sauveur ! oui, elle va être notre unique règle, cette croix, et nous savons qu'elle est dès aujourd'hui votre tribunal suprême. Le Père céleste, par un secret tout divin, vient de rendre sur vous un jugement plein de justice et de miséricorde pour le monde ; le monde, par un crime nouveau, vient de porter un jugement d'ignorance et de malice contre vous ; et vous, devenu juge à votre tour, vous allez prononcer un jugement de salut ou de réprobation à l'égard du monde : *Nunc judicium est mundi.* (*Joan.*, XII.) Puissiez-vous nous trouver dignes de la vie, après vous être livré pour nous à la mort. Ainsi soit-il.

## SERMON IX.

### POUR LE JOUR DE PAQUES.

*Ubi est, mors, victoria tua ?* (1 *Cor.*, XIV.)
*O mort ! où est ta victoire ?*

Un Dieu mourir pour expier les crimes de sa créature, voilà le grand abîme que la foi propose à la raison, le scandale du juif et la suprême folie aux yeux du gentil. Mais un Dieu triompher de la mort par la mort même, et le troisième jour sortir, dans tout l'éclat de sa majesté, des horreurs du tombeau devenu le trophée de sa victoire, quoi de plus capable, chrétiens, de confondre et les juifs endurcis et les gentils orgueilleux, d'affermir notre foi, de nous consoler et de nous instruire, nous les disciples de ce divin Maître qui, par l'ignominie de sa croix, s'est mis en état d'entrer en possession de la gloire immense qui l'attend ? Gloire immortelle où il *prendra sa place à la droite de son Père* (*Hebr.*, I) ; où il sera établi Roi des *nations destinées dans l'éternité des temps à devenir*

*son héritage* (*Psal.* CIX); où il régnera désormais avec un pouvoir absolu *dans le ciel, sur la terre et dans les enfers;* (*Philipp.*, II); d'où il verra, comme l'avait prédit le Prophète, *ses fiers ennemis abattus sous ses pieds d'où il écrasera toutes les têtes superbes* (*Psal.* CIX) qui oseront s'élever contre lui et s'opposer à l'établissement de son empire; où enfin, unissant comme Melchisédech le sacerdoce à la royauté, il offrira pour nous à son Père un sacrifice parfait jusqu'à la consommation des siècles : *O mort! où est donc ta victoire?* (I *Cor.*, XV.) Ta proie, cette grande proie que la nature surprise a vue dans tes mains, t'est donc échappée pour toujours?

Mes frères, il fallait qu'il en fût ainsi, dit saint Augustin; c'était également pour lui et pour nous que Jésus-Christ devait se relever d'entre les morts, continue le saint Docteur; et la merveille de sa résurrection n'a eu ni ne peut avoir eu d'autre principe. Pensée grande, solide, et à laquelle je m'arrête absolument, comme étant infiniment propre à vous découvrir les vues de Dieu par rapport à son Fils et par rapport à nous-mêmes dans l'auguste mystère qui nous assemble. Ainsi, Jésus-Christ ressuscité pour sa gloire, première considération qui fournira la matière de la première partie de ce discours. Jésus-Christ ressuscité pour notre intérêt, seconde considération qui sera le sujet de la seconde partie.

Vous coûtes en ce jour la plus douce consolation dont vous étiez capable sur la terre, tendre mère du divin Fils qui venait de coûter tant de larmes à votre amour. Nous partageons votre allégresse : nous bénissons l'heureux moment qui changea en mouvements de joie l'amertume de vos vives douleurs, nous en célébrons l'auguste mystère, nous allons nous en entretenir. Mais implorons auparavant, chrétiens, les lumières de l'Esprit-Saint par l'intercession de cette reine des anges. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Oui, il fallait que ce que figura Jonas sortant plein de vie du sein de la baleine après y avoir été renfermé trois jours, s'accomplît à la lettre : il fallait que Jésus-Christ sortît victorieux le troisième jour d'entre les bras de la mort; et le miracle de sa résurrection triomphante était un miracle nécessaire à sa gloire, je veux dire nécessaire à sa sainteté contestée, à son humanité déshonorée, à sa divinité méconnue : et par là pouviez-vous être abandonné longtemps aux horreurs du tombeau, ô Dieu fait homme?

Peut-être que vous ne comprenez pas d'abord, chrétiens, comment la souveraine sainteté de Jésus-Christ était une raison pour qu'il ressuscitât d'entre les morts. Mais le Roi-Prophète le comprenait bien, lorsque, dans une de ses révélations les plus marquées, plein de l'objet présenté à son esprit, livré à un saint transport qui le faisait se substituer à la place de celui dont il voyait l'avenir, il disait à Dieu : *Vous ne me laisserez pas au sein de la terre, vous ne souffrirez pas que votre Saint éprouve la corruption dans sa chair.* (*Psal.* XV.) Car c'est du Messie qu'il parlait alors; et la chose est si certaine, que ces paroles ne peuvent en effet convenir qu'au seul Messie. *Mes frères*, criait saint Pierre au milieu de Jérusalem peu de temps après la consommation du mystère de la croix, qu'il *me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli et que son sépulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour; mais comme il était prophète, dans la connaissance qu'il avait de l'avenir, il a parlé de la résurrection du Christ, en disant qu'il n'a point été laissé dans le sein de la terre, et que sa chair n'a point éprouvé la corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous sommes les témoins de sa résurrection.* (*Act.*, II.) Ainsi parlait le chef des apôtres, entendant et déclarant qu'on ne peut entendre que de Jésus-Christ les paroles du Roi-Prophète.

Pour revenir donc à la question que vous m'avez peut-être d'abord faite au fond du cœur, pourquoi le Messie en qualité de *saint par excellence, de saint du Seigneur*, devait-il être préservé de la corruption du tombeau? Parce qu'en cette qualité il devait avoir un privilége directement opposé à la peine de pourriture, que Dieu infligea dès le commencement du monde à l'homme pécheur. *Vous êtes poudre et vous retournerez en poudre* (*Gen.*, III), dit le Seigneur à Adam tombé dans la désobéissance. Voilà le triste sort auquel il l'assujettit lui et sa postérité à jamais complice de sa faute. Nulle espérance pour nous de pouvoir échapper après la mort à une loi si absolue et si générale. Nous trouvons, il est vrai, dans les mérites de Jésus-Christ des secours contre les suites spirituelles de la désobéissance de notre premier Père. Quant à la corruption de notre corps, elle est inévitable, comme étant le châtiment le plus expressément énoncé, la peine temporelle la plus marquée de cette chair où la tache originelle fait vivre la concupiscence. Or, prenez garde, mes frères, plus cette nécessité est absolue pour nous *qui avons péché en Adam* (I *Cor.*, XV) et qui péchons encore chaque jour, plus il est vrai de dire que Jésus-Christ devait en être affranchi, même en tant qu'homme.

Il fallait et pour l'honneur de cette âme qui, exempte de la tache originelle, n'avait pu être comprise dans l'arrêt de malédiction et pour l'honneur d'une vie si admirable, d'une vie tout animée par le zèle, d'une vie de prière et d'oraison, d'une vie de fatigues et de travaux, d'une vie, en un mot, le modèle et la perfection de la sainteté, il fallait que le corps de Jésus-Christ sortît vivant et incorruptible du tombeau. Victime de nos iniquités dont il n'avait pas craint de se charger, il s'était soumis, ce Sauveur, au supplice de la croix pour obtenir notre grâce; mais, comme après tout il n'avait pris ni été capable de prendre que l'apparence du péché, condamné (puisque ainsi l'avait résolu le Père céleste), condamné et livré à la mort, qui est

une suite de ce péché, du moins n'en devait-il pas éprouver une autre suite la plus humiliante et la dernière de toutes ici-bas, qui est la pourriture. Et c'est, n'en doutons point, le sens que David avait eu vue en disant à Dieu, qu'il ne permettrait point que son Saint éprouvât la corruption dans sa chair, comme s'il lui eût dit : c'est bien assez que votre Saint vraiment digne de ce nom, votre Saint par nature, non par grâce, votre Saint comme vous l'êtes, non comme le sont les simples justes, toujours imparfaits à quelques égards, c'est bien assez qu'il soit mis au nombre des morts ainsi que nous le serons nous, hommes pécheurs : vous-même, Seigneur, vous êtes trop intéressé à la gloire de la Sainteté souveraine, pour souffrir encore qu'il soit abandonné à la pourriture du tombeau : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* (*Act.*, II.) Les Juifs qui n'ignoraient point sans doute de qui devait s'entendre cette prophétie, et qui d'ailleurs la plupart avaient obstinément refusé de reconnaître la sainteté de Jésus-Christ, qui l'avaient traité d'homme possédé du démon, qui l'avaient osé accuser de lâche complaisance pour les pécheurs, de violement du sabbat, d'esprit de séduction, de révolte et de blasphème; les Juifs, dis-je, tant que le Rédempteur serait resté dans le tombeau, n'auraient pas manqué de répondre aux apôtres : Vous dites que votre maître, dont le corps est actuellement abandonné à la pourriture du sépulcre, est venu nous montrer les voies de la sainteté, et qu'il est lui-même le Saint par excellence : et cependant David nous assure (*Psal.* XV) que le Saint du Seigneur ne sera point sujet à la corruption après le trépas, qu'il ne restera point dans le sein de la terre, et qu'il sera rendu à la vie. Mais que pouvaient-ils opposer à l'argument qu'avaient en main les apôtres? Insensés calomniateurs, oui! celui que nous vous prêchons est le Saint par excellence, puisqu'il en a eu le privilége distinctif et le sort unique. Voyez, fouillez dans ce tombeau qu'a assiégé par vos ordres une troupe de soldats, pour empêcher, disiez-vous, que nous n'enlevassions son corps; et si vous ne voulez pas avoir recours à une défaite qui tourne visiblement à votre honte; si vous n'exigez pas qu'on en croie la déposition suggérée et folle des témoins touchant ce qu'ils assurent s'être passé pendant leur sommeil, sommeil qu'il faut qu'ils supposent plus que léthargique et incompréhensible, convenez de bonne foi que Dieu a honoré la sainteté de ce Sauveur après sa mort en la manière dont il y était obligé depuis la promesse faite à David, et qu'il l'a préservé de la corruption dans sa chair par une résurrection glorieuse.

Continuons de nous instruire, chrétiens auditeurs. Autant la merveille de la Résurrection était due à la sainteté de Jésus-Christ, follement contestée par les Juifs, autant était-elle due à son humanité outragée. Et conduit au tombeau, comme il l'avait été d'opprobre en opprobre sur sa personne adorable, échappé à peine peu de temps avant sa Passion à la grêle de pierres dont on l'avait voulu accabler plus d'une fois, et dans le cours de sa Passion traité moins en homme *qu'en ver de terre* (*Psal.* XXI), selon l'expression du Prophète, lié indignement sur la montagne des Oliviers, frappé au visage chez le pontife, traîné avec violence dans Jérusalem, travesti par dérision devant Hérode, flagellé dans le prétoire, dépouillé, mis en croix, chargé d'imprécations sur le Calvaire, ne fallait-il pas pour l'honneur de son humanité, qu'il ressuscitât dans un état d'impassibilité et de gloire; que ce front couvert des marques de mépris les plus révoltantes fût ranimé pour être éternellement le siége de la Majesté; que ces mains et ces pieds percés de clous reprissent vie pour devenir une chair immortelle et spiritualisée; que tout ce corps enfin, livré aux traitements les plus cruels et les plus humiliants, sortît de terre pour briller à jamais d'autant d'éclat qu'il avait éprouvé de douleur et d'ignominie? Et n'est-ce pas ici le lieu de dire, par une application particulière de la grande pensée de saint Paul sur tous les anéantissements en général de cet Homme-Dieu : Parce qu'il a consenti à tout souffrir de son humanité, Dieu l'a glorifié dans son humanité après le trépas; et réunissant son âme à son corps désormais incorruptible, il l'a arraché pour toujours avec éclat des liens de la mort. De là vient que cet adorable Sauveur, d'abord après la divine cène, c'est-à-dire dans une circonstance où il venait d'entretenir ses apôtres de sa fin prochaine et d'en laisser un mémorial jusqu'à la consommation des siècles, dans une circonstance où il leur en parlait encore et où il s'en frappait vivement, de là vient, dis-je, qu'il priait alors le Père céleste de le glorifier au temps marqué : *Pater, clarifica me* (*Joan.*, XVII); l'heure de la puissance des ténèbres s'approche, j'accepte avec joie les douleurs et les opprobres que me prépare le Juif impatient d'assouvir sa haine sur ma personne : c'est à vous, ô mon Père, de réparer bientôt après, les indignes et terribles effets de sa furie; et si, peu content de *m'être anéanti jusqu'à prendre la forme de serviteur* (*Philip.*, II), je consens encore qu'elle soit déshonorée en moi par mille outrages et par le supplice de la croix, faites-moi sortir triomphant du tombeau dans cette même forme rendue incapable d'altération, douée de qualités surnaturelles, brillante enfin des rayons de la gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût : *Clarifica me claritate quam habui apud temetipsum priusquam mundus fieret.* (*Joan.*, XVII.) Ainsi, mes frères, l'idée de la Résurrection et de l'éclat qui devait l'accompagner, se liait comme nécessairement dans l'esprit de Jésus-Christ avec l'idée de sa Passion, tant il est vrai que la gloire de l'une devait être une suite de l'ignominie de l'autre. Elle l'est en effet aujourd'hui. Frappés d'étonnement, éblouis de la majesté radieuse et toute divine avec laquelle

il se relève du tombeau, les soldats sans force et sans mouvement, tombent par terre. Il cache, je l'avoue, dans diverses apparitions à ses apôtres, une splendeur dont leurs faibles yeux ne sauraient soutenir la vue ; mais il leur donne lieu de remarquer sur sa personne bien d'autres signes manifestes d'un corps spiritualisé et glorieux, je ne sais quoi d'extraordinaire et de céleste répandu sur lui, sur les marques mêmes qu'il porte toujours de ses plaies, enflamme leurs cœurs, et les met hors de leur assiette naturelle. Plus subtil et plus prompt que l'éclair, il se meut comme la pensée que rien n'arrête, que rien ne retarde. Tout est fermé, et il entre ; on ne l'a point vu venir, et il se montre ; on ne le voit point sortir, et il disparaît. Que vous dirai-je enfin ? Telle est sur eux l'impression de ses apparitions différentes, qu'au lieu qu'il était obligé auparavant de faire des miracles pour leur prouver l'union de la Divinité avec son corps mortel, il faut maintenant qu'il fasse les choses les plus communes, qu'il converse, qu'il mange avec eux, qu'il se laisse toucher par eux pour les convaincre de l'existence réelle de ce même corps, de la même chair qui a été attachée sur la croix. C'est ainsi que leur faisant voir d'une manière à ne leur permettre aucun doute la vérité de la glorification de son corps, ou, ce qui est le même, la vérité de sa Résurrection triomphante, il satisfait pleinement à ce qu'exige de lui l'honneur de son humanité outragée.

Enfin cet éclatant miracle de sa résurrection était encore dû à sa divinité méconnue. Qui ne voit, pour peu qu'il y réfléchisse, cette grande nécessité ? Le Verbe éternel, *image du Père, splendeur de sa gloire et figure de sa substance* (II *Cor.*, XV.), comme parle le grand Apôtre. Le Verbe, Fils unique de Dieu, égal et consubstantiel à Dieu, véritablement et essentiellement Dieu, avait pris notre chair, et en le faisant, s'était chargé, et au péché près, de nos infirmités et de toutes nos misères, s'était assujetti à la mort. Quand il aurait été reconnu dans cette chair pour le Maître de la nature, comme il l'était ; quand les nations empressées seraient venues de toutes parts, tomber à ses pieds à l'envi les unes des autres, et qu'après avoir vécu de la sorte dans l'éclat convenable à sa grandeur souveraine, il aurait expiré sur les ailes des chérubins, au lieu d'expirer sur une croix, vous sentez que l'honneur de sa divinité eût néanmoins rendu nécessaire sa résurrection glorieuse ! Quoi ! Un Dieu, victime volontaire de la mort, être aussi long-temps que nous parmi ses victimes nécessaires ! Le maître de la vie l'avoir perdue, sans faire voir en se la rendant qu'il eût pu se la conserver ! Il n'en eût pas fallu davantage, sinon pour justifier pleinement, du moins pour rendre excusable, ce semble, le doute sur sa divinité, dans l'esprit de ceux-mêmes qui l'auraient jusqu'alors regardée comme incontestable. Mais non ; bien loin d'avoir été reconnue en lui, cette divinité, elle y avait été traitée d'usurpation sacrilége et de blasphème : plusieurs des disciples eux-mêmes ne l'avaient point aperçue, ou du moins ne s'étaient point absolument décidés sur ce qu'ils en devaient croire ; d'autres parmi eux, préoccupés de l'idée grossière des Juifs charnels au sujet du Messie, n'avaient regardé Jésus-Christ que comme un homme extraordinaire, à qui il était réservé de protéger Israël, de l'élever au comble de la gloire et de lui soumettre l'empire de l'univers. Il était donc nécessaire qu'il ressuscitât pour justifier d'une manière sans réplique qu'il était Dieu. Vous dites peut-être qu'il l'avait assez fait voir par les éclatants miracles de sa vie mortelle ; n'importe. Comme l'ignorance et la malice les avaient attribués au démon, ces miracles ; que d'ailleurs la plupart des apôtres les avaient pris, je le répète, moins pour des preuves de divinité que pour de simples signes d'une mission extraordinaire, il fallait un prodige que la haine la plus maligne ne pût vraisemblablement donner à la puissance des ténèbres, et que les disciples de leur côté ne pussent attribuer à un homme purement homme, un prodige qui fût sans ombre de doute, le prodige d'un Dieu. Or, la résurrection n'est-elle pas manifestement ce prodige ? Jésus-Christ, si faible en apparence sur la croix où il expire, ne déploie-t-il pas en ressuscitant toute la force et toute la vertu d'un Dieu ? Eh ! qu'y a-t-il en effet de plus divin que de pouvoir entre les bras de la mort se rappeler soi-même à la vie ? de pouvoir, selon la prédiction du Prophète, se rendre soi-même la liberté et le mouvement au milieu des morts : *inter mortuos liber* (*Psal.* LXXXVII)? car il l'a fait par sa puissance, par sa vertu propre : lorsqu'on dit, et nul de vous ne l'ignore, lorsqu'on dit avec l'Ecriture, que Dieu l'a ressuscité, c'est qu'on est accoutumé à parler avec elle dans l'idée de cette autorité qu'il donna sur lui au Père céleste en se revêtant de notre chair; et où l'on veut seulement dire que la volonté éternelle de son Père, à laquelle en qualité d'homme il a dû soumettre et a soumis en tout la sienne, fût qu'il ressuscitât d'entre les morts. Ils ne furent jamais au fond et ne seront jamais qu'un, lui et son Père ; et ce que son Père a fait à son égard, il l'a vraiment fait aussi lui-même. C'est une des vérités fondamentales du christianisme ; nous la croyons assez, pour être prêts à la sceller de notre sang; et la résurrection de ce Sauveur adorable nous la confirme d'une manière sans réplique. Comment cela ? C'est que s'étant attribué pendant sa vie une volonté et une nature absolument la même que celle de son Père, il est clair qu'il l'a pu faire, puisqu'il ressuscite aujourd'hui, parce que dès lors il n'y a plus moyen de le soupçonner de s'être injustement arrogé cet avantage ; et que s'il l'avait usurpé, Dieu serait, en permettant qu'il ressuscitât, le protecteur du mensonge, et nous induirait

nécessairement en erreur, ce qu'on ne peut avancer sans blasphème. Égalité, consubstantialité du Christ avec Dieu, divinité de son être, non, vous ne pouvez plus être contestées depuis sa résurrection que par l'opiniâtreté la plus aveugle; il est déclaré, pour me servir des propres paroles de saint Pierre (*I Petr.*, I), il est déclaré vraiment Fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts : *Declaratus Filius Dei ex resurrectione mortuorum.* L'Apôtre dont l'orgueilleuse incrédulité sera à jamais célèbre, Thomas le sent si bien, qu'après s'être assuré de la vérité du miracle, il s'écrie aussitôt avec un sentiment d'adoration : Mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus !* (*Joan.*, XX.) Je n'en veux pas non plus d'autre preuve, et puisque mon Sauveur est sorti du tombeau selon sa promesse, je conclus avec confiance que je dois le regarder comme mon souverain Maître en qui habite la plénitude de la divinité : *Dominus meus et Deus meus.* En vain l'impie socinien voudrait me faire fermer les yeux à la vive lumière qui l'importune; son erreur me paraît aussi étonnante qu'odieuse, et sans avoir recours à tant d'oracles de l'un et de l'autre Testament, dont je le puis accabler, je me contente de lui demander comment il me persuadera que celui qui triomphe ainsi de la mort, et qui bientôt après change la face de l'univers où tout l'adore, ne soit point véritablement mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus* : et ce ne sera pas seulement comme vainqueur de la mort, qu'il recevra mes hommages; Jésus ressuscité est le même qui a expiré sur la croix, et par là je ne fais pas moins gloire de le reconnaître pour mon Dieu sur cette croix, qu'au sortir du tombeau dans la splendeur dont il brille : *Dominus meus et Deus meus.*

Voilà de quelle manière sont aujourd'hui réparés les opprobres de ce Sauveur adorable que les Juifs avaient sacrifié à leur rage. Vous, ses vrais disciples, ses imitateurs, que la haine des méchants a fait mourir, sinon dans l'ordre naturel, du moins dans l'ordre civil, à force de noirceurs et de calomnies (car il est des justes dans le cas) vous, dis-je, âmes fidèles qui éprouvez ce sort, ne vous laissez point abattre. Il est un Juge équitable qui saura vous relever tôt ou tard de l'espèce de tombeau où vous a précipités l'horrible malice de vos ennemis; et si, contre le cours ordinaire de sa providence, il ne le faisait point durant votre vie mortelle, viendra le jour où il glorifiera aux yeux de l'univers assemblé toute vertu indignement déshonorée. Alors, alors, vous sortirez avec éclat des horreurs de vos sépulcres, aux yeux de vos lâches ennemis livrés à la honte, au désespoir, victimes éternelles de la divine vengeance. *Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria.* (*Coloss.*, III.) Nul doute, ou plutôt pleine et entière certitude de votre part sur cet article. L'œil de la foi vous fait trop voir dans le mystère dont je vous entretiens, la preuve de votre résurrection à venir..... L'entendez-vous, chrétiens? La résurrection de Jésus-Christ doit nécessairement être suivie de la nôtre. Et n'y eût-il que cet avantage, sans les autres dont vous allez être pleinement convaincus dans la seconde partie, n'en serait-ce pas assez pour dire que si cet Homme-Dieu est ressuscité pour sa gloire, il n'est pas moins ressuscité pour notre intérêt.

### DEUXIÈME PARTIE.

Quels sont donc pour nous les avantages de la résurrection de l'Homme-Dieu? Je vais vous les décrire et en établir les preuves; je vais vous faire voir dans cette résurrection notre foi affermie, notre espérance soutenue, notre conduite dirigée.

Notre foi affermie. Oui, chrétiens, et cela autant qu'il le fallait, pour en rendre la vérité absolument incontestable. Il est vrai, dit saint Paul, *que si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, notre Evangile n'est qu'une chimère.* (I *Cor.*, XV.) Mais aussi, mes frères, si celui que nous adorons s'est en effet arraché d'entre les bras de la mort, n'est-il pas vrai, comme je vous l'ai déjà fait voir, que nous ne saurions nous empêcher de reconnaître en lui notre divin législateur? Or, parcourons les principales circonstances de sa résurrection, et dès lors qu'elles concourent toutes à mettre en évidence la vérité de ce grand miracle, convenons qu'elles concourent toutes à l'affermissement de notre foi. C'est pour affermir notre foi que ce Sauveur adorable, dans le dessein de ressusciter, a reçu au côté un coup de lance après son dernier soupir; il a voulu donner le dernier degré de certitude à sa mort, afin d'en donner un pareil à sa résurrection glorieuse. C'est pour affermir notre foi, qu'il a permis qu'on mît des gardes autour de son tombeau : il a voulu que la conduite même de ses ennemis servît à rendre la merveille plus certaine, et qu'ils ne pussent y opposer que la supposition la plus misérable et la plus absurde. C'est pour affermir notre foi qu'il ne s'est fait connaître aux deux disciples d'Emaüs, qu'après s'être entretenu avec eux pendant un long espace de chemin; il a voulu nous mettre dans l'impossibilité de soupçonner de leur part l'illusion d'une imagination, qui, sans avoir le temps de considérer l'objet, se frappe tout à coup d'elle-même. C'est pour affermir notre foi, qu'il a non-seulement apparu à plusieurs de ses disciples, séparément les uns des autres, mais qu'il leur a apparu, et plusieurs fois à tous en général, c'est-à-dire à plus de cinq cents hommes ensemble; il a voulu empêcher tout moyen d'imaginer que tant de témoins qu'on cite se fussent tous tant de fois trompés, en croyant voir, approcher, entendre celui qu'ils ne voyaient, ni n'approchaient, ni n'entendaient. C'est pour affermir notre foi, que fortifiant d'un principe incontestable les preuves visibles de la résurrection de son corps, il a dit que l'esprit dégagé, comme il l'est, de chair et d'os,

ne saurait être palpable ; il a voulu réfuter lui-même d'avance ceux qui oseraient la traiter de vain fantôme et de prestige de quelque malin génie. C'est pour affermir notre foi, qu'il a permis que Thomas obstinément rebelle, aussi peu content du témoignage de ses propres yeux, que de celui de ses frères, refusât de croire jusqu'à ce qu'il eût touché et les pieds, et les mains, et les empreintes des clous, et la cicatrice de la lance; il a voulu que l'opiniâtre incrédulité de ce disciple ainsi vaincue fût le remède de celle dont une impie philosophie chercherait à jeter en nous les semences. C'est pour affermir notre foi, qu'il a su dans ses apparitions à ses apôtres les remplir de plus en plus de courage pour publier sa résurrection, en sorte que ces hommes si timides, si lâches, qui l'avaient tous nagnère ou renoncé, ou trahi, ou abandonné vivant, l'ont annoncé hardiment après sa mort, l'ont prêché comme vainqueur du trépas à ce peuple si aigri, devant cette Synagogue jusqu'alors si redoutée, sans qu'aucun d'eux, ni par les fouets, ni par les chaînes, ni par l'horreur des supplices, ait jamais changé de langage; il a voulu que leur témoignage eût pour nous la même évidence qu'ont eue pour eux la vue et l'attouchement de sa chair relevée du tombeau. En un mot, c'est pour affermir notre foi, qu'il a disposé, comme il l'a fait, toutes les circonstances qui ont précédé ou suivi sa résurrection ; il a voulu que leur concours, leur parfait rapport, fût pour quiconque les considérerait attentivement, une démonstration sensible de la vérité du miracle.

Que de confiance doit nous inspirer en ses promesses notre foi affermie de la sorte par la certitude de la résurrection de son Auteur, et que par cela seul il serait bien vrai d'ajouter avec l'apôtre saint Pierre, que nous voyons dans cette résurrection notre espérance puissamment ranimée et soutenue ! *Regeneravit nos in spem vivam per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis.* (I *Petr.*, I.) Second avantage que d'autres raisons encore nous font voir dans ce mystère.

Jésus-Christ, chrétiens auditeurs, en se relevant du tombeau, justifie pleinement, comme je l'ai déjà avancé, l'attente où nous vivons de ressusciter un jour nous-mêmes. Est-il bien vrai, disait saint Paul, aux fidèles de Corinthe, qu'il y en ait parmi vous qui ne croient point la résurrection des morts, en même temps qu'ils croient celle de Jésus-Christ? *Si autem Christus resurrexit, quomodo quidam dicunt, quia resurrectio non est?* (I *Cor.*, XV.) Ces deux articles de notre croyance sont tellement unis, qu'on ne peut les séparer l'un de l'autre, et que si l'un est vrai, on ne saurait douter de l'autre. Il faut, disait-il, les admettre tous deux, ou il faut, en disant que nous ne ressusciterons point, dire aussi que l'Homme-Dieu n'est point ressuscité : *Si resurrectio non est, neque Christus surrexit.* C'est pour cela qu'il l'appelle tantôt le premier né d'entre les morts : *primogenitus ex mortuis* (*Coloss.*, I), tantôt les prémices de ceux qui dorment : *primitiæ dormientium* (I *Cor.*, XV), pour nous faire entendre que la résurrection de ceux-ci doit suivre la sienne. Et en effet, mes frères, Jésus-Christ est notre chef, et nous sommes ses membres (appliquez-vous à cette preuve qu'emploie le même apôtre); il est notre chef, et nous sommes ses membres ; serions-nous donc ensevelis quant au corps dans un sommeil éternel, nous, les membres d'un chef qui a repris vie pour toujours? Serait-il possible que notre chair demeurât à jamais sous l'empire de la mort, après qu'il l'a vaincue? Ne faut-il pas que les membres se réunissent à leur chef? Et cette union serait-elle entière, si notre résurrection ne devait pas être une suite de la sienne? Vous sentez, mon cher frère, tout ce qu'a de doux et d'encourageant une pareille espérance. Notre corps, après tout, est une portion de notre être, portion trop chère, il est vrai, à l'homme charnel, mais qui, regardée comme étant ou comme pouvant devenir *le temple vivant du Saint-Esprit* (I *Cor.*, VI), ne saurait être en ce sens trop chère au chrétien, et à laquelle il paraît d'autant plus juste de souhaiter un doux avenir, qu'elle doit être continuellement affligée dans cette vie; car voilà l'esprit de l'Evangile : tout chrétien doit être vraiment martyr. Qu'importe que sa foi ne lui coûte pas toujours le sacrifice de sa vie? Il faut toujours que par la guerre continuelle qu'il est obligé de faire à sa chair, par la mortification des sens, il paye la dette du martyre. Or, combien est consolante l'espérance de la résurrection pour un tel homme? Ce corps que ma religion m'oblige de châtier et de réduire en servitude, doit être un jour impassible, incorruptible, immortel. *Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale induere immortalitatem.* (I *Cor.*, XV.) Ah ! quand par une pénitence plus fâcheuse à la nature, que celle des plus austères solitaires, affligé désormais d'une éternelle maladie, sans cesse consumé par une fièvre brûlante, il me faudrait traîner jusqu'au bout mes jours tristes et languissants, je m'en consolerais sans peine, et je me dirais : ce corps en proie à la douleur qui l'altère et le corrompt maintenant, changeant un jour de nature, participera à jamais à la gloire de celui de mon divin maître : *Reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ.* (*Philip.*, III). Ainsi, chrétiens, le saint homme Job voyait tranquillement par l'espérance de sa résurrection la ruine de son corps condamné à la pourriture. Je sais, disait-il, éclairé sur cela d'une lumière prophétique, *je sais que mon Rédempteur est ressuscité, qu'il est plein de vie, et que je sortirai un jour du tombeau; je me trouverai revêtu de ma propre chair, je verrai mon Sauveur et mon Dieu de mes propres yeux.* (*Job*, XIX.) Et cette douce espérance est

cachée dans mon sein ; *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (*Job*, XIX.) Ainsi les généreux confesseurs de la foi couraient aux supplices plus qu'on ne les y traînait, montaient sur leurs échafauds avec l'assurance que portent sur le trône les maîtres du monde, persuadés qu'ils étaient que ce corps dont ils faisaient le sacrifice à Jésus-Christ, serait un jour immortel et couvert de gloire.

Mais ce n'est pas seulement en nous prouvant notre résurrection future, que celle de Jésus-Christ est propre à fortifier l'espérance chrétienne dans nos cœurs ; nous savons, et lui-même il nous l'apprend, que son triomphe sur la mort, a été l'époque de la plénitude de puissance qui lui était nécessaire pour justifier dans toute son étendue sa qualité de Sauveur : *Mihi omnis potestas data est in cœlo et in terra.* (*Matth.*, XXVIII.) Et c'est, sans doute, par une suite de cette économie des desseins célestes, qu'il différa jusqu'après sa résurrection à fonder son Eglise, à donner aux apôtres et, en eux, à tous leurs successeurs, le pouvoir de remettre les péchés. Nous savons qu'il ne s'est relevé du tombeau, que pour aller faire au ciel l'office de Médiateur entre son Père et nous : *Qui et resurrexit, qui etiam interpellat pro nobis.* (*Rom.*, VIII.) Il était arrêté qu'il n'y avait qu'un Dieu-Homme, qui pût exercer un semblable ministère. Or si le Rédempteur ne fût point ressuscité, ce n'aurait pas été un Dieu-Homme : séparé de sa chair, ce n'aurait été qu'un Dieu ; mais puisque sa résurrection fait qu'il redevient tout ce qu'il était ; puisqu'il ne le redevient qu'afin d'être désormais notre avocat auprès du trône éternel, qu'afin de parler pour nous, de s'offrir sans cesse pour nous, de faire valoir le prix infini du sang qu'il a versé pour nous, quelle ressource pour notre faiblesse ! Quelle abondance de grâces il va faire couler sur son troupeau ! Et que ne nous accordera point en sa faveur le Père céleste, lui qui nous l'a donné pour être l'unique salut de nos âmes ; *quomodo non cum illo omnia nobis donavit?* (*Ibid.*)

Sûr d'un pareil secours, mon cher frère, vous plaindrez-vous de manquer d'appui? Trouverez-vous trop faibles de tels motifs d'espérance et de confiance? Non, non, si avec l'avantage d'avoir pour médiateur l'Homme-Dieu ressuscité, vous ne sauvez point votre âme, votre perte ne sera venue que de vous. Vous serez même en périssant d'autant plus inexcusable, que Jésus-Christ vous fait voir dans sa résurrection, outre l'affermissement de votre foi et de votre espérance, le modèle que vous devez imiter, ou comme je me suis exprimé d'abord, votre conduite dirigée.

N'en doutez point, chrétiens, et le grand Apôtre qui nous l'assure semble ne pouvoir trop nous le répéter. Jésus-Christ, dit-il, s'est relevé du tombeau : Que le péché meure donc en nous et que la justice y revive : *Ergo moriatur delictum, et resurgat justitia;* et que de même que notre divin Maître est vraiment ressuscité d'entre les morts, nous entrions véritablement par l'esprit, dans une nouvelle vie : *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* (*Rom.*, VI.)

Avez-vous mis en pratique cette leçon et avez-vous lieu de croire que votre résurrection est véritable? Jésus-Christ, ressuscitant selon le corps, a passé à un état qui ne tient rien de la mortalité et de la misère ; c'est le modèle que nous vous proposons pour votre renouvellement spirituel. Si vous êtes ressuscités avec votre Sauveur, cherchez ce qui est au ciel, où il est assis à la droite de son Père : *Quæ sursum sunt sapite* (*Coloss.*, III) ; soyez non pas simplement aux yeux du monde, mais en effet aux yeux de Dieu, des hommes vivants après être morts : *Exhibete vos Deo tanquam ex mortuis viventes.* (*Rom.*, VI.) Votre conscience qui ne vous a rendu jusqu'ici que des réponses funestes, vous rend-elle maintenant quelque favorable témoignage? Vous êtes-vous purifiés du vieux levain, pour être une masse toute nouvelle et vraiment pure? Libres de toutes vos attaches, vous êtes-vous donnés sans réserve au Dieu jaloux? Votre esprit veille-t-il davantage à la garde de vos sens captifs et réduits en servitude? Le prochain est-il plus édifié? La médisance est-elle bannie de vos discours? Le pauvre est-il secouru du retranchement de votre luxe? Ce jeu ruineux, ces visites dangereuses, ces bagatelles éternelles qui ne faisaient de vous qu'une grande bagatelle, tout cela est-il supprimé? La preuve de la résurrection de Jésus-Christ que donne l'Ange aux saintes femmes dont parle l'Evangile, c'est qu'il n'est plus dans le tombeau : *Surrexit, non est hic.* (*Marc.*, XVI.) La preuve de la vôtre, mon cher frère, c'est de pouvoir vous rendre à vous-même le consolant témoignage de n'être plus dans le tombeau que vous a creusé le vice, et d'être devenu une nouvelle créature en Jésus-Christ : *in Christo nova creatura.* (II *Cor.*, V.)

Saint Paul n'en demeure pas là, et il vous dit : Jésus-Christ ressuscite pour ne plus mourir, *Christus resurgens jam non moritur.* (*Rom.*, VI.) Obligé de l'imiter entièrement, ce n'est pas tout que d'entrer dans une vie nouvelle, il faut qu'à son exemple vous y entriez pour toujours. Ah ! si vous alliez renouveler vos assiduités auprès de cette idole à qui vous offriez votre encens ; si après des marques de réconciliation avec votre ennemi vous redeveniez sensible au plaisir de la vengeance ; si l'on vous revoyait sacrifier à la cupidité et à l'ambition le soin de sauver votre âme : que votre sort serait déplorable entre les mains d'un ennemi qui aurait recouvré sa proie et qui vous lierait de chaînes d'autant plus fortes, que vous auriez brisé les premières ! Pour vous préserver de ce malheur, nous ne pouvons que vous proposer toujours l'exemple de Jésus Christ ressuscité. Jésus-Christ ressuscité ne converse pendant les quarante jours

qu'il passe ici-bas, qu'avec ses apôtres, encore même ne se communique-t-il à eux que peu de temps chaque fois : encore même ne le fait-il que par rapport à la gloire de son Père, que parce qu'il s'agit de les instruire, de les encourager, d'en faire entièrement de nouveaux hommes ; et voilà en quoi il achève de diriger votre conduite. Le monde fut la cause de votre perte, mon cher auditeur ; moins dissipé, vous vous seriez sans doute rendu moins criminel. Dans son commerce auquel vous vous livriez sans précaution, sans mesure, vous furent inspirées ces profanes maximes qui vous corrompaient, vous furent offertes ces occasions malheureuses où votre innocence échoua. Que l'exemple du divin Maître qui, sans avoir à le craindre comme vous, n'a pas voulu néanmoins converser avec lui après sa résurrection, vous apprenne à l'éviter autant que vous le permettent les bienséances et les devoirs de la vie civile. Plus retiré, plus attentif à vos démarches, n'usez de lui, lorsqu'il le faudra enfin, *que comme n'en usant pas ;* selon le précepte de l'Apôtre (I *Cor.*, VII), *portez votre âme entre vos mains*, de peur qu'il ne vous la surprenne ; rendez-lui au centuple bien pour mal, édification pour scandale, maximes chrétiennes pour discours empoisonnés. Ah ! en tenant cette conduite, dans quelle aimable paix vous allez jouir du fruit des combats que vous avez eu à rendre ! Avec quels tendres sentiments vous allez goûter tout ce que le Seigneur a de doux pour ses fidèles adorateurs : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (*Psal.* XCIX) ; et payé en quelque sorte, dès cette vie même, de votre persévérance dans son service, quelle sera un jour votre récompense ! Je vous la souhaite, etc.

## SERMON X.

### DE LA CÈNE.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis. (*Joan.*, XIII.)

*Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez ce que vous avez vu que j'ai fait.*

Sire,

Divin exemple qui nous fait voir le Fils unique du Très-Haut exerçant aux pieds de ses apôtres surpris, les plus humbles fonctions d'un serviteur ! exemple puissant dont la force subjuguant les potentats les plus fiers, les a fait descendre du faîte de leur grandeur pour exercer à leur tour envers les derniers de leurs sujets ce vil ministère ! Voilà, grands qui m'écoutez, ce qui m'autorise à vous venir prêcher aujourd'hui l'humilité, oui l'humilité, l'humilité chrétienne : je sais que vous ne paraissez pas faits pour entendre ce langage, mais je sais que nous n'avons point pour vous d'Évangile particulier ; je sais que cette religion qui tend toute à humilier le cœur humain, est indistinctement la règle inflexible de tous ; que l'Homme-Dieu souverainement humble qu'elle vous présente, n'est pas moins votre modèle que celui de vos inférieurs ; et qu'après tout, pour pouvoir alléguer avec quelque prétexte apparent, votre grandeur, vous n'êtes pas plus grand que votre roi qui ne se dispense pas de la loi de l'humilité, et qui va vous en donner l'exemple. Pour vous en inspirer les sentiments, je ne viens pas ici vous rappeler les faiblesses et les misères qui vous sont communes avec le reste des hommes. Vous avez des raisons bien plus particulières de pratiquer l'humilité chrétienne ; vous avez toutes celles que peuvent avoir les autres hommes, mais ils n'ont pas toutes celles que vous avez ; et c'est à ces dernières que je me borne. Je laisse des idées qu'on vous a présentées cent fois, et m'attachant à un motif qui, pour paraître singulier, n'en est pas moins solide, je viens vous dire que vous devez vous abaisser par la raison même que vous êtes élevés.

Ne vous étonnez pas de cette proposition, toute surprenante qu'elle est d'abord pour le préjugé et l'amour-propre : elle est fondée sur le mystère dont tout vous retrace le souvenir et dont il est si convenable que je vous entretienne. C'est dans ce mystère que vous allez voir les raisons particulières qui vous engagent à vous humilier, car vous y allez voir, et l'obligation qu'impose la grandeur de pratiquer l'humilité chrétienne et les avantages que l'humilité chrétienne procure à la grandeur. Deux considérations bien capables de préparer votre cœur à une vertu peut-être plus nécessaire encore pour vous, quoique pour vous plus difficile sans doute.

C'est cette vertu, Sire, que va prêcher bien plus efficacement le grand exemple que votre piété nous prépare. L'autorité suprême asservie en vous et par vous aux plus abjectes fonctions de l'humilité ! Que ce spectacle est touchant et qu'il est digne de la religion qui en est le motif unique ! Par elle seule vous vous disposez à le donner, ce saint spectacle, comme par elle seule vous nous en donnez tant d'autres non moins chrétiens. Si vous savez vous garantir des piéges nombreux qui environnent le trône, des écueils de la jeunesse et de ceux du souverain pouvoir ; si la volupté irritée n'a point de traits qui ne s'émoussent sur vous ; si votre cœur, ce cœur si renfermé par le secret politique, est si ouvert à vos peuples par la bonté ; si votre piété nous fait de si grandes leçons à nous-mêmes, ministre du Dieu vivant ; dans une telle conduite je reconnais la religion : c'en est là l'ouvrage, et si vous jouissez des bénédictions du ciel les plus marquées ; si avec la douceur d'être uni à une épouse digne de vous, vous goûtez celle de voir croître heureusement parmi les charmes de la paix votre famille auguste et déjà nombreuse ; si vos mains en conduisant cet empire, sont si bien secondées par celles qui formèrent votre enfance ; si par un accord infiniment flatteur, vous voyez dans vos sujets le respect et l'amour, dans vos voisins l'attention et l'estime ; en cela je reconnais aussi

la religion : c'en est pour vous, Sire, dès cette vie même la récompense. Pénétré de reconnaissance pour tant de bienfaits, vous venez, aux pieds de ces pauvres de Jésus-Christ qui vous le représentent lui-même, rendre un hommage plus solennel au Dieu de bonté, et cela dans tous les sentiments qu'inspire l'humilité chrétienne. Puissé-je lui soumettre à cette humilité tous les cœurs à l'aide d'un tel exemple, et avec les secours d'en haut que j'implore par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quand le précepte de l'humilité ne se bornerait pas, Messieurs, à vous imposer l'obligation de vous anéantir en la présence du Seigneur, de vous confondre à la vue de vos offenses, de vous mettre intérieurement au-dessous de ceux que l'ordre politique vous a subordonnés devant les hommes, et que l'ordre surnaturel peut mettre au-dessus de vous devant Dieu ; quand pour satisfaire à ce grand précepte, vous seriez obligés de quitter tout l'appareil extérieur qui vous distingue, nous ne vous en prêcherions pas moins l'humilité, et pour toute réponse à vos raisons les plus spécieuses, nous vous renverrions à la loi de notre Dieu. Mais non ; l'humilité chrétienne, contente du cœur, vous laisse tout ce qui est nécessaire pour la distinction du rang : et c'est en ce sens que je dis que votre grandeur bien considérée vous consacre spécialement à l'humilité, et que j'ajoute que le mystère, dont je parle, en fournit la preuve : comment cela ? C'est qu'il fait voir qu'en qualité de grands, vous avez encore plus besoin d'humilité que les autres hommes ; qu'en qualité de grands, vous êtes plus particulièrement chargés d'en donner l'exemple que ne le font les autres hommes ; qu'en qualité de grands vous procurez, en vous humiliant, plus de gloire à Dieu que ne le peuvent faire les autres hommes. Trois vérités, dis-je, que renferme par rapport à vous ce mystère, mais qu'il s'agit de vous y représenter dans tout leur jour. Commençons.

Oui le mystère de ce jour vous fait voir en premier lieu, qu'en qualité de grands vous avez encore plus besoin d'humilité que les autres hommes. En effet, devant qui, et pour qui, le Fils de Dieu en vient-il jusqu'à l'excès d'abaissement qui vous étonne ? devant des hommes et pour des hommes qu'il a faits grands, d'une autre manière il est vrai que vous ne l'êtes, mais j'ose dire plus que vous ne l'êtes ; devant ceux, et pour ceux de ses disciples, à qui était réservé, par distinction, l'honneur de son choix, le glorieux emploi de servir à l'exécution du grand dessein qui l'a fait descendre sur la terre, de lui soumettre les nations, et de poser parmi les signes et les prodiges les fondements de sa religion sainte ; devant ceux, en un mot, qu'il a appelés à la grandeur de l'apostolat. Non qu'il adresse à eux seuls cette grande leçon d'humilité qu'il leur donne ; il veut sans doute que les autres disciples à qui elle passera en profitent : mais il l'adresse particulièrement à ceux-ci ; l'instruction de ceux-ci est la fin particulière que son amour se propose. Depuis trois ans qu'il a rompu le silence de sa vie cachée, il n'a cessé par ses paroles et ses exemples, de prêcher en Israël toutes les vertus ; et l'humilité, l'humilité dont il est le prodige, aussi bien que le modèle, n'a pas été oubliée ; mais il en réservait à ses apôtres une leçon plus particulière et plus frappante, il attendait ce moment pour la leur donner, et pour la leur donner comme aux premiers et aux plus considérables d'entre ses disciples ; car ne pensons pas que ce soit sans dessein qu'il répand dans ce qu'il leur dit alors une idée si marquée du glorieux avantage qui les distingue, en les appelant ses disciples choisis et ses envoyés. C'est en cette qualité même qu'il les exhorte à être humbles de cœur, pour nous faire entendre que c'est en cette qualité même qu'ils avaient d'autant plus besoin de l'être. Hélas ! plus exposés aux séductions de l'amour-propre depuis qu'ils étaient plus grands, ne s'était-il pas déjà élevé entre eux une dispute pleine d'orgueil en présence de leur divin Maître, et ces hommes, autrefois si peu capables de tout ce qui est au-dessus des soins pressants de la vie, n'étaient-ils pas déjà occupés de l'idée de leur grandeur ? Lors donc que Jésus-Christ leur recommande d'exercer, les uns à l'égard des autres, les fonctions d'humilité qu'il a lui-même exercée, il leur fait une leçon indirecte sur ce qui vient de se passer à ses yeux ; il parle relativement de cette orgueilleuse dispute, comme s'il leur disait : n'abusez pas d'une distinction honorable que vous ne devez qu'à la bonté de votre Maître. Vous avez follement disputé qui d'entre vous était le plus grand ; vous l'apprendrez de moi au temps marqué : mais comprenez, par la dispute même dont vous m'avez osé rendre le témoin, que vos propres avantages pourraient vous perdre ; et au lieu de vous arroger la la prééminence, apprenez à vous abaisser réciproquement les uns pour les autres, aux fonctions viles que je viens de remplir à votre égard : *Debetis alter alterius lavare pedes.* (*Joan.*, XIII.)

Or, quelle réflexion se présente là-dessus par rapport à vous, que distinguent les priviléges du rang et de la naissance, sinon, que si les apôtres avaient besoin que Jésus-Christ fît ce qu'il a fait pour les porter à l'humilité, si leur amour-propre tirait ainsi avantage de la supériorité qu'ils avaient sur le reste des disciples, vous n'avez que trop lieu de craindre de vous enorgueillir comme eux, vous dont la grandeur temporelle est sensible, et encore plus en prise à l'orgueil que ne l'était leur grandeur toute spirituelle. Elevés sur nos têtes, et les premiers après le sang du Souverain, voyez les douces illusions que votre amour-propre cherche à vous faire éternellement sur ce que vous êtes, et voyez d'ailleurs les secours étrangers qui lui viennent malheureuse-

ment de toutes parts; voyez quels portraits vous font de vous-même des hommes intéressés à vous flatter d'une erreur agréable ; et voyez ces vassaux qui semblent, à force de s'abaisser devant vous, vouloir retrancher de leur être, pour ajouter au vôtre. Petits auprès du maître, dont la présence vous fait sentir qu'il ne peut y avoir où il est d'autre grandeur que la sienne, partout où il n'est pas, vous êtes grands: absent il est représenté par vous, et alors quel avantage pour votre amour-propre ! Tout contribue, alors, à vous former une idée énorme de votre grandeur, et nous-même qui n'avons rien moins en vue que d'y concourir, nous qui vous prêchons l'humilité au nom d'un Dieu humilié qui nous envoie, nous aidons par des respects qui vous sont dus, sans doute, mais qu'il est dangereux que vous ne receviez avec trop de complaisance, nous aidons innocemment à vous faire croire que vous êtes comme des dieux. Eh ! le moyen, quand tout, hors de la présence du monarque, s'humilie autour de vous, que vous ne vous éleviez pas en secret, si vous n'êtes pénétrés des plus humbles sentiments que votre religion inspire? Non, pour vous sauver de l'orgueil, ce n'est pas assez des dispositions ordinaires qui en peuvent préserver d'autres, et le fond d'humilité qui suffirait à des hommes au-dessous de vous, ne vous suffit pas pour porter humblement nos respects, votre grandeur et vos pompes.

Ainsi pensait David, convaincu du besoin qu'il avait d'être plus humble depuis son élévation : il n'était pas seulement un des grands en Israël comme vous l'êtes ; il en était le roi : mais quoique maître, et seul maître des grands comme des petits, il se mettait intérieurement au-dessous de ceux dont il recevait les hommages ; et peu content d'entretenir en lui ces saintes dispositions, il avait soin de les y augmenter. Oui, disait-il, bien loin d'ouvrir mon cœur à la vanité qui me poursuit sans relâche, je serai plus vil et plus petit, à mes yeux, sur le trône, que je ne le fus avant d'y monter. *Vilior fiam plusquam factus sum et ero humilis in oculis meis.* (II *Reg.*, XXII.)

Vous devez donc être humbles dans le haut rang où vous a placés la Providence, et pour l'être, il vous faut plus d'humilité qu'aux autres hommes, parce qu'une humilité commune ne serait point à l'épreuve des séductions de la grandeur et de la puissance. Songez-y ; mais songez aussi qu'on a souvent l'apparence de l'humilité sans en avoir l'esprit, dit saint Ambroise : *Multi habent humilitatis speciem, sed virtutem non habent.* On reprend d'un côté la grandeur qu'on semble perdre de l'autre, on se dédommage de l'abaissement par l'estime. L'orgueil grossier se nourrit d'une pompe sensible qu'il étale ; l'orgueil délicat vit de réflexions flatteuses qu'il sait cacher ; l'un, ennemi déclaré de l'humilité, porte aussi des livrées toutes contraires ; et l'autre, pour être pris pour elle, se sacrifie secrètement à lui-même. Mais s'il se cache aux regards des mortels, échappe-t-il au scrutateur suprême ? Qu'importe de s'abaisser extérieurement devant les hommes, si l'on n'immole avec les apparences de la grandeur ce redoutable ennemi qui ne paraît vaincu qu'afin de triompher plus sûrement, et de changer ses propres dépouilles en trophées ? Ah ne vous y trompez point, Chrétiens, le vrai humble n'est pas celui qui veut paraître humble, c'est celui qui veut paraître petit.

Ne perdons pas de vue notre évangile. Vous y avez dû sentir que, comme grands, vous avez plus besoin de l'humilité chrétienne que les autres hommes ; et vous y allez remarquer, seconde vérité, vous y allez remarquer que, comme tels, vous leur en devez l'exemple. Vous y allez voir que le Fils de Dieu, en le donnant aujourd'hui à ses disciples, a soin de prendre la qualité de Seigneur et de Maître, pour nous faire entendre sans doute qu'il le leur donne comme leur Maître et comme leur Seigneur : *Ego lavi pedes vestros Dominus et Magister.* (*Joan.*, XIII.) Il leur propose pour règle et pour motif ce qu'il vient de faire, et pouvant alléguer l'obéissance qui lui est due, il ne leur recommande cet acte d'humilité que parce qu'il s'y est assujetti le premier, comme s'il n'était en droit de l'exiger d'eux qu'après leur en avoir donné l'exemple, et qu'en qualité de Maître, il fût obligé de s'humilier pour les engager à être humbles de cœur : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci ita et vos faciatis.* (*Ibid.*)

Tirez vous-mêmes de là la conséquence la plus naturelle sur ce qui vous regarde, et concluez que, puisque Jésus-Christ a cru devoir à ses disciples l'exemple de l'humilité, en qualité de Chef et de Maître, vous le devez, comme plus élevés que les autres, à vos inférieurs, sinon en la même manière que lui, du moins en quelqu'autre manière qui puisse vous acquitter de l'obligation où vous êtes de vous conformer à votre divin modèle; et il est d'autant plus juste que vous le donniez, cet exemple, qu'il n'y a véritablement que vous qui puissiez, en le donnant, représenter en effet l'humilité du Sauveur : les autres ne le peuvent faire ; où qu'ils descendent, ils ne descendent point d'assez haut. Pour vous, qui êtes placés au-dessus d'eux, vous êtes plus propres à offrir une image sensible des abaissements de notre Dieu, si toutefois il y a d'abaissement humain qui puisse représenter celui dont je vous retrace la mémoire. Un Dieu anéantir sa grandeur, sans en laisser échapper le moindre trait ! car je ne vois point ici ces circonstances qui décèlent sa divinité dans les autres mystères, ces anges qui relèvent l'apparente bassesse de sa naissance, ces étonnants prodiges qui réparent les opprobres de sa croix. Aussi Pierre, surpris jusqu'à la frayeur, dit saint Augustin, ne peut d'abord consentir à voir ainsi à ses pieds son divin Maître. Humble résistance, sans doute ; mais il y avait, chrétiens, quelque chose de plus humble : l'obéissance et la confusion.

Or, après un tel anéantissement de la part

du Fils de Dieu, prétendra-t-on encore se dispenser dans la grandeur des exemples d'humilité qu'on doit à l'édification de ses frères? Y a-t-il orgueil qui ne se confonde à la vue d'un Dieu qui s'abaisse de la sorte, ou du moins, qu'y a-t-il qui soit capable d'en triompher, s'il peut tenir contre un si touchant spectacle? *Quæ superbia sanari potest, si humilitate Filii Dei non sanetur.* (S. Augst.) Je suis grand : les pratiques d'humilité ne sont donc pas faites pour moi, et je les renvoie au peuple. Ah! grossière illusion! Non, non ; je suis grand, je suis donc chargé du devoir de l'exemple, et comme comptable de l'usage de ma grandeur à l'humilité, puisqu'en même temps je suis chrétien, c'est-à-dire, dévoué à l'humilité. C'est donc à moi d'accréditer, par des pratiques extérieures, une vertu, le fondement de toutes les autres, le caractère distinctif de ma religion, l'essence du christianisme ; et comme l'appelle le grand Apôtre (II *Cor.*, XII), la vertu par excellence de Jésus-Christ. Je suis grand, et par conséquent environné d'un éclat qui, tout nécessaire qu'il est pour l'honneur de mon rang, a ses dangers pour les faibles, dont il irrite la convoitise. Il faut donc que je répare, autant qu'il est en moi, l'inconvénient inévitable de ma grandeur, et que j'efface par les actions les plus humbles les impressions de jalousie, de vanité, de cupidité que fait sur mes inférieurs la pompe qui m'accompagne.

Voilà comment raisonnera tout grand qui saura apercevoir ce qu'il y a d'instructif pour lui dans le spectacle que lui présente l'évangile de ce jour. Il y trouvera même une autre raison de l'obligation de s'humilier que sa grandeur lui impose, parce qu'il y verra, par une réflexion qui s'offre d'abord, qu'il procure, en s'humiliant, plus de gloire à Dieu que ne le peuvent faire les autres hommes. Troisième vérité.

Jésus-Christ sachant, dit notre évangile, que son Père lui a mis toutes choses entre les mains, qu'il vient de Dieu et qu'il s'en retourne à Dieu, se lève et quitte ses vêtements. Il rappelle les trois principaux attributs de sa grandeur : son origine éternelle, *quia venit a Deo* (*Joan.*, XIII) ; sa toute-puissance, *omnia dedit ei Pater in manu* (*Ibid.*) ; sa majesté à la droite de son Père, où il va s'asseoir, *ad Deum vadit* (*Ibid.*) ; et c'est dans cette vue qu'il s'apprête aux plus serviles fonctions. Pourquoi des idées si magnifiques, lorsqu'il s'agit d'un abaissement si profond? Ah! chrétiens, il ne pense à ces divins avantages que pour les offrir à son Père et l'honorer par là, dans cet acte d'humilité, d'une manière parfaitement digne des perfections adorables de son être. Aussi, après avoir accompli le mystère, ajoute-t-il que Dieu vient d'être pleinement glorifié en son Fils : *Deus clarificatus est in eo.* (*Ibid.*) En effet, il lui a fait, ce Fils, le sacrifice le plus marqué qu'il pouvait lui faire de sa grandeur, de sa majesté ; et par cette raison, il lui a rendu tout l'honneur qu'il mérite de recevoir.

Vous me demandez ce que vous pouvez lui offrir à votre tour, en comparaison d'un pareil hommage. Rien, je l'avoue, mais beaucoup, à ne regarder que ce que lui peuvent offrir les autres hommes ; d'où il s'ensuit que vous lui procurez, en vous humiliant, bien plus de gloire qu'il n'en reçoit d'eux ; et il l'exige, il l'exige de vous avec rigueur. A lui seul, Roi des siècles, immortel, invisible, appartient la gloire : il en est jaloux. (I *Tim.*, I.) Maître du monde, il vous fait part de son autorité souveraine ; puissants du siècle, il vous comble de ses bienfaits. Mais pour la gloire, il vous défend d'y prétendre à titre de bien propre. C'est un vol que vous lui faites, si vous ne la lui renvoyez, et tout Dieu qu'il est, il ne dépend point de lui de la partager avec ses créatures, ou plutôt il ne la peut partager, puisqu'il est Dieu. Elle est le privilége inaliénable de sa divinité, et celui dont il paraît jouir avec plus de complaisance.

*Avez-vous vu comme Achab s'est humilié devant moi* (III *Reg.*, XXI)? disait-il à son prophète. Et il n'est pas étonnant, chrétiens auditeurs, qu'aimant sa gloire autant qu'il fait, il aime à voir s'humilier ceux dont l'abaissement lui en procure davantage. Rien de si propre à faire connaître sa grandeur que le spectacle de ces têtes augustes, courbées et tremblantes devant sa majesté souveraine.

Que toute puissance donc s'humilie, pour faire voir aux peuples qu'il n'y a que lui d'essentiellement grand dans l'univers : *Ut cognoscant quia tu solus Dominus, tu solus altissimus in omni terra* (*Psal.* LXXXV) ; que des diadèmes et des couronnes déposés au pied de l'autel il soit fait un trophée à sa gloire ; que l'éclat de sa plus vive image sur la terre s'éclipse absolument en sa présence ; que ces mains accoutumées à porter le sceptre rendent les plus humbles offices aux pauvres de Jésus-Christ, pour l'honorer lui-même dans ses membres, et que la majesté de mon Dieu devienne ici sensible par l'abaissement profond où va paraître mon Roi : *Ut cognoscant quia tu solus Dominus, tu solus altissimus in omni terra.*

O vous, qui que vous soyez, réglez sur cela vos sentiments et votre conduite. L'apôtre saint Pierre vous dit de vous humilier sous la main toute-puissante de Dieu : *Humiliamini sub potenti manu Dei.* (I *Petr.*, V.) Faites plus, humiliez-vous non-seulement sous ce Dieu qui a parlé, et tout a été fait dans les cieux et sur la terre ; qui peut dire, et tout disparaîtra ; mais même sous ce Dieu que notre religion vous présente au sein de l'humilité. Lorsque vous le voyez disposer à son gré des nations et des empires, confier ses vengeances aux éléments conjurés, vous vous humiliez, par la raison qu'il est terrible ; mais aujourd'hui que vous le voyez aux pieds des apôtres, humiliez-vous, par la seule raison qu'il s'est lui-même humilié. Vous le devez d'ailleurs par état, et j'en appelle à ce que vous en dit notre mystère Mais s'il vous fait entendre d'une part l'o-

bligation que vous impose la grandeur de pratiquer l'humilité chrétienne, de l'autre, il vous indique les avantages que l'humilité chrétienne procure à la grandeur; seconde partie, que j'abrége.

DEUXIÈME PARTIE.

L'orgueil a trahi les intérêts de la grandeur en lui exagérant ses priviléges, et l'humilité chrétienne l'a servie en l'engageant à s'abaisser; elle lui a attiré l'amour, elle lui a procuré la gloire, elle lui a assuré le repos. Toutes idées que je justifie par le mystère seul qui me les fournit. Attention, de grâce.

Et d'abord, chrétiens, doutez-vous qu'elle lui ait attiré l'amour? Quand l'Evangile vous représente Jésus-Christ s'humiliant au point que vous savez, après la divine cène, quelles pensez-vous qu'aient été envers lui les dispositions de ses apôtres? Je me persuade qu'à la vue d'un Dieu occupé à cette fonction avec un empressement et une douceur admirables, vous vous les représentez plus ardents de zèle pour sa personne que jamais, portant sur leur visage l'impression vive des nouveaux sentiments de reconnaissance et d'amour qui s'excitent en leur âme.

Mais pour nous attacher uniquement à ce que nous marque l'historien sacré, Jésus-Christ, au sortir de l'humiliante cérémonie, leur a dit: *Un de vous me trahira* (*Joan.*, XIII); remarquez la consternation où les jettent ces paroles. Eh! à qui donc un pareil crime est-il réservé?... Ils ne se le demandent point de bouche, mais saisis d'une horreur muette, ils se le demandent en se regardant: *Aspiciebant ad invicem discipuli.* (*Ibid.*) Pierre, oui, lui-même, qui naguère disait avec une espèce d'inquiétude à ce divin Maître: *Nous avons tout quitté pour vous: que nous en reviendra-t-il* (*Matth.*, XIX)? lui jure qu'il le suivra désormais, quelque part qu'il aille; et sa tendresse redoublée s'offense de la réponse que lui fait le Sauveur, qu'il ne peut aller avec lui.... *Pourquoi ne pourrais-je pas vous suivre? Je suis prêt à donner ma vie pour vous: Animam meam ponam pro te.* (*Joan.*, XIII.)

Il est aisé d'apercevoir dans ce détail ce que j'ai dit, que l'humilité attire l'amour; et il l'est plus encore de vérifier, par rapport aux grands, une vérité si intéressante pour eux, qui sort pour ainsi dire de ce mystère. Si vous êtes humbles dans la grandeur, j'ose vous répondre de ce que ne sauraient vous assurer ni vos qualités les plus brillantes, ni les protestations d'attachement qu'on vous fait, ni tous les avantages imaginables de votre rang (hélas! votre rang même vous rend la chose plus incertaine!); j'ose vous répondre de l'amour; car, si vous êtes humbles, vous avez une vertu connue, sans exception, de tous les peuples, et maîtresse de tous les cœurs: la bonté. Qui voit ses inférieurs avec les yeux de l'humilité voit ses frères et a pour eux des entrailles. Vous avez l'affabilité: qui pense assez modestement de soi pour ne mépriser personne est accessible à tous. Vous avez l'indulgence: qui se rend la justice de se croire sujet à tomber, pardonne sans peine les chutes des autres. Enfin si, malgré la bonté de votre cœur, vous veniez à vous méprendre en matière d'intérêt au préjudice de ceux qui dépendent de vous, vous avez de quoi remédier au mal: qui ne craint pas par un fol orgueil d'avouer ses méprises, est disposé à les réparer; et qui les répare est peut-être aussi chéri que qui pourrait n'en jamais faire. Vous avez toutes ces qualités si vous êtes humbles, et, dans le rang où vous êtes, en faut-il même tant pour être aimés?

Mais c'est peu, grands de la terre; l'humilité chrétienne en même temps qu'elle vous met en possession de l'amour des hommes, vous assure également de celui de votre Dieu. Parcourez l'Ecriture: partout, témoignages formels des dispositions favorables de Dieu pour les cœurs humbles; comme partout, menaces contre les superbes. Il se dit le Dieu qui résiste à ceux-ci, et qui ne se communique qu'à ceux-là; il proteste qu'il ne jette ici-bas les yeux que sur celui qui se croit pauvre, qui ne trouve rien que de méprisable en lui: et il était bien convenable, dit Hugues de Saint-Victor, que l'orgueil ayant fait tomber l'homme dans la disgrâce de son Créateur, l'humilité fût la vertu particulièrement destinée à le faire rentrer en grâce. C'était à elle à lui rendre son bonheur et sa gloire. Sa gloire? Sans doute, chrétiens. L'humilité, et voilà le second avantage qu'elle procure, n'abaisse l'homme que pour l'élever.

Vérité peu sentie, mais incontestable, que nous enseigne encore aujourd'hui le Sauveur du monde. Maintenant, dit-il, après avoir rempli la fonction servile où vous l'avez vu descendre, maintenant le Fils de l'homme est glorifié: *Nunc clarificatus est Filius hominis.* (*Joan.*, XIII.) Ainsi, cet abaissement où il vient de paraître aux pieds de ses apôtres étonnés, c'est cela même qui est pour lui dans le ciel un sujet de gloire; c'est ce qui saisit d'admiration et de respect les chœurs des anges. Et n'en soyons point surpris, Messieurs; il en devait être nécessairement ainsi en conséquence de l'incarnation divine: il fallait, dans l'ordre des décrets éternels, que Jésus-Christ s'humiliât pour être glorifié. Or vous sentez que du moment que l'humilité est devenue pour lui le chemin et l'unique chemin de la gloire, il ne peut y en avoir d'autre pour vous qui vous dites ses disciples... *Abaissez-vous et vous serez élevés... Soyez petits à vos yeux et vous serez grands... Que celui qui veut devenir le premier se regarde comme le dernier de tous...* (*Luc.*, XVIII.) Ce ne sont pas mes paroles; ce sont les propres oracles du Dieu de vérité qui vous assure que l'humilité fera devant Dieu votre véritable gloire.

Non que je me sois trompé, en vous disant que la gloire appartenait à Dieu seul, et qu'il ne la partageait avec personne... Comprenez l'accord de ces deux choses,

chrétiens auditeurs. Dieu ne veut point qu'on s'approprie la gloire; mais il l'accorde à qui ne se l'approprie point. Il en est jaloux comme du privilége de son être; mais l'honneur qu'on lui renvoie, il aime à le prêter, par une suite même de la complaisance avec laquelle il voit tout ce qui l'honore.

La gloire est donc le prix de l'humilité, je dis la vraie gloire, celle qui est telle aux yeux de Dieu; et j'ajoute qu'aux yeux des hommes eux-mêmes, l'humilité est surtout pour les grands un sujet de gloire.

Ici l'orgueil s'efforcera au contraire de faire entendre qu'elle est peu propre à inspirer le respect dû à leur grandeur, et à leur assurer l'obéissance. Fausse idée! ont-ils laissé dépérir l'autorité en leurs mains, ces modèles d'humilité dans l'élévation, ces grands dont l'Eglise a consacré la mémoire? Ah! l'humilité, à force de leur inspirer le respect de leur rang, leur faisant mettre plus de dignité dans leurs actions, ne les rendait que plus propres à représenter décemment à leurs inférieurs celui dont ils occupaient la place. Oui, grands du siècle, la vraie humilité, bien différente des sentiments d'une âme pusillanime, vous empêchera de souffrir qu'on brave en vous le Maître devant qui elle vous porte à vous confondre; et c'est la pratiquer véritablement que de faire respecter l'autorité dont on est revêtu, lorsqu'on le fait par la seule raison que c'est l'autorité du Dieu qu'on adore.

Mais quoi! l'humilité n'est-elle pas elle-même infiniment respectée? Il y a dans l'orgueil une petitesse qui, à l'exception de ceux que cet orgueil domine, se fait sentir aux esprits les plus grossiers; et il y a dans l'humilité une grandeur que sentent les âmes les plus vulgaires: *humilitatis sublimitas* (S. Bernard.); de sorte que pendant que l'orgueil, tout avide qu'il est d'honneurs, ne s'attire que le mépris, l'humilité qui les suit, procure le respect et la louange. (*Prov.*, XXIX.)

Un grand s'humilie, ou pour imaginer tout ce qu'il peut y avoir de plus auguste, un monarque, un puissant monarque qui est un Salomon paisible, qui pourrait être un David vainqueur. Je vois sur tous les visages l'impression des sentiments de respect et d'admiration qu'il excite, impression tout autrement vive que celle qu'il fait du haut de son trône. Là, il étale sa pompe, ici, il la foule aux pieds: on lui sait plus de gré de pouvoir déposer la majesté que de s'en revêtir, et l'on conçoit qu'il faut bien que ce soit quelque chose de grand que l'humilité dans ces maîtres du monde, puisqu'il n'y a que vous, ô mon Dieu! qui êtes si grand, qui ayez pu la leur apprendre.

C'est ainsi que se vérifie ce que nous assure notre mystère, qui est que l'humilité procure à la grandeur un tribut de gloire. (*Joan.*, XIII.) Ne pensez pas cependant que cette gloire, ces récompenses temporelles des âmes humbles, soient des raisons que j'emploie pour vous persuader l'humilité; je ne viens point, contraire à mes propres vues, vous engager à la pratiquer par les motifs mêmes qui la détruisent; mais je fais son éloge, je vous décris ses avantages sans vous les proposer pour objet.

Enfin je dis qu'elle procure le repos, et c'est ce que nous apprend encore l'évangile de ce jour. Vous venez de voir jusqu'où je me suis abaissé, dit Jésus-Christ à ses apôtres, après une si humble cérémonie, pratiquez l'humilité comme moi. Le serviteur n'est pas plus grand que le maître, ni l'envoyé au-dessus de celui qui l'envoie. Si vous en êtes persuadés, agissez comme il convient à des hommes qui le sont, et vous serez heureux: *Si hæc scitis, beati eritis si feceritis ea.* (*Joan.*, XIII.)

Et ne croyons pas, dit l'abbé Rupert, que le bonheur que Jésus-Christ leur promet, pour prix de l'humilité qu'il leur recommande, ne doive s'entendre que de la félicité de l'autre vie. C'est là, sans doute, le principal sens des paroles du Sauveur, mais ce n'en est pas l'unique. Il veut leur faire entendre de plus, que l'humilité les mettra ici-bas, à une infinité d'égards, dans un état de tranquillité et de bonheur; car c'est un état heureux, chrétiens, que la disposition d'un cœur à couvert de l'orgueil et des maux qu'il traîne à sa suite, d'un cœur que son humilité dérobe aux soucis de l'ambition, aux douleurs de l'envie, aux mortifications de la vanité, et au désespoir de se voir préférer les autres.

Souvenez-vous de l'orgueilleuse dispute qui s'était élevée entre les disciples pendant la divine cène. Vous concevez qu'après une telle circonstance, leur dire que l'humilité les rendrait heureux, c'était leur dire qu'il n'y avait qu'elle qui pût faire cesser les inquiétudes de leur amour-propre sur la préférence, et les mettre pleinement en repos. *Beati eritis si feceritis ea.*

Hélas! il ne tiendrait qu'à vous, mon cher auditeur, que l'humilité vous procurât les mêmes avantages, qu'elle vous épargnât cette cruelle soif des honneurs qui vous dévore, ces rivalités laborieuses qui vous fatiguent, ces mouvements éternels qui vous agitent, ces désirs impatients, et ces craintes qui tour à tour, et souvent tout à la fois, vous exercent. Vous vous abandonnez au murmure, vous vous plaignez de ne trouver que des sujets d'inquiétude autour de vous. Dieu l'a ordonné, que l'homme vain serait toujours mécontent: vous parviendriez jusqu'à vous placer au pied du trône, que vous seriez malheureux; et dans votre élévation, superbe Aman, vous trouveriez quelque Mardochée.

L'humilité chrétienne vous offre le doux repos et le contentement qui vous manquent. Par elle seront étouffés, avec l'ambition, les fruits amers qu'elle a produits dans votre cœur, les inquiétudes, les haines, les jalousies qui vous travaillent. Vous aurez le mérite de pratiquer une vertu à laquelle vous oblige spécialement le rang où vous êtes, et

sûr d'en être récompensé à jamais, vous aurez le bonheur de l'être même ici-bas par les avantages temporels qu'elle procure.... Mais je crois vous voir disposés à en faire l'épreuve, et je me repose du reste sur le grand exemple que votre Maître et le mien se hâte de vous donner. Fasse le ciel qu'il le donne un jour à nos neveux comme à nous; puisse-t-il, toujours paisible, toujours cher à un peuple qui lui est cher, aussi heureux père qu'il est heureux époux, compter tous ses jours par de nouveaux bienfaits du Dieu qu'il adore; et nous, chrétiens, qui bénissons son règne sur la terre, puissions-nous mériter de partager celui que sa piété lui prépare dans le ciel, au nom du Père, etc.

## SERMON XI.

*Pour le dimanche de la Quasimodo.*

### SUR LA PAIX CHRÉTIENNE.

Pax vobis. (*Joan.*, XX.)
*La paix soit avec vous.*

Est-ce là le langage de ce Sauveur qui disait autrefois à ses apôtres, qu'il n'était pas venu apporter ici-bas la paix, mais le glaive de séparation et la guerre? Oui, chrétiens; et cette guerre dont il parlait alors, et cette paix dont il parle maintenant, n'ont rien de contraire l'une à l'autre; ou plutôt, dit saint Pierre Chrysologue, c'est cette guerre même qui est le principe véritable de cette paix. Cette guerre consiste à se raidir contre le torrent du vice, à résister aux séductions du siècle pervers, à devenir son irréconciliable ennemi, à briser pour l'affaire du salut les liens les plus forts et les plus tendres de la nature, à se remplir, quand il le faut, d'une sainte indignation contre soi-même : et cette paix n'est autre chose que le calme d'un cœur uniquement soumis à l'ordre, la douce satisfaction d'être arraché à la tyrannie du monde et des passions, les consolations intérieures que donnent la vue du présent et celles qu'on a par rapport à l'avenir : enfin cette paix n'est qu'une suite naturelle des avantages remportés dans cette guerre. C'est donc, continue le même Père, c'est donc à celui par qui l'on a soutenu cette guerre, que l'on est redevable de cette paix. Paix nécessaire, sans laquelle il ne peut y avoir de véritable contentement pour l'homme. Paix heureuse, dont les charmes exempts de danger ne causent ni lâcheté ni paresse. Paix salutaire, qui par ses douceurs attache de plus en plus à Dieu ceux qui ont mérité de la trouver. Paix durable que le monde, si peu propre à la donner, ne saurait ôter aux âmes saintes. Paix, qui, comme dit l'Apôtre, surpasse toutes pensées, et ne cède qu'à l'état des bienheureux dans le ciel : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* (*Philipp.*, IV.)

Celle que vous prétendez avoir avec vous-mêmes, hommes corrompus, a-t-elle rien d'aussi satisfaisant, d'aussi aimable? Que dis-je? goûtez-vous en effet de vrais plaisirs dans le vice, et les passions folles, si fécondes en promesses magnifiques, vous trouvent-elles contents d'elles et de vous? Non, non, ce n'est pas pour vous qu'est faite la douce paix, le plus précieux de tous les biens après le bonheur suprême. Elle est uniquement l'ouvrage de la vertu, et elle en est ici-bas la récompense. Deux vérités que j'entreprends de développer avec le secours de l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Quoique nous entendions surtout par la vraie paix l'exemption des troubles secrets dont Dieu remplit les cœurs coupables, nous y joignons encore ici celle qu'on peut avoir avec les hommes, et nous prétendons que la vertu, je ne dis pas la vertu du philosophe, mais du chrétien, est le seul moyen capable de nous faire trouver l'une et l'autre. Oui, mes frères, la paix la plus entière, et celle dont nous pouvons jouir au dedans, et celle que nous pouvons souhaiter au dehors, est absolument, est même uniquement son ouvrage.

Paix au dedans, ouvrage de la seule vertu : en effet nous ne pouvons l'avoir, cette paix, que par le sacrifice de nos passions à la loi divine, et le Très-Haut doit à sa gloire de ne pas permettre que nous violions ses commandements sans éprouver le remords vengeur du crime : *Tribulatio in omnem animam operantis malum.* (*Rom.*, II.) Aussi a-t-il pris soin d'établir de bonne heure dans nos cœurs un juge secret de nos actions et de nos pensées. Que dis-je? il est lui-même ce juge particulier : c'est de lui que nous viennent ces déchirements intérieurs qui accompagnent infailliblement l'offense; et lorsqu'il cesse d'être en nous par sa grâce, il y est du moins encore par l'amertume de ses inévitables reproches. Il n'y a donc point de paix intérieure pour les pécheurs, ou, s'il est des coupables qui soient exempts de remords, c'est qu'à force d'offenses ayant mérité que Dieu les laisse par un juste jugement s'endormir ainsi dans le crime, ils sont l'exception déplorable d'une règle peu sujette à en avoir.

Etes-vous de ceux qui tout ensemble pleins de faiblesses et effrayés des vengeances éternelles, veulent accorder Jésus-Christ avec Bélial, comme parle le grand Apôtre, je veux dire leurs affections déréglées avec la religion. Que de peines secrètes! que de cruelles retours pour vous! Toute votre maudite habileté à éluder la loi de Dieu et à corrompre, en faveur de vos penchants, la pureté de sa morale, ne vous fait point une conscience à l'épreuve des coups de lumière dont vous vous sentez souvent frappé; la nuit épaisse où vous affectez de vous perdre est éclairée, au moment que vous vous y attendez le moins, comme le jour même : *Nox sicut dies illuminabitur.* (*Psal.* CXXXVIII.) Clarté funeste à votre repos autant qu'elle vous est inutile par votre faute! Triste situation que de chercher à contenter deux maîtres, dont l'un vous commande ce que l'autre vous défend!

Que si vous renoncez absolument à l'observance de la loi sainte pour ne suivre que les penchants d'une nature corrompue, plus coupable encore, vous êtes encore plus malheureux. Je ne m'attache point à vous faire voir, comme je le pourrais, que vos passions par leur nature ne font guère moins votre peine que votre crime ; que vos passions ne s'accordent point avec la raison, dont le flambeau vous découvre leur turpitude, dont la voix vous reproche leurs excès ; que vos passions ne s'accordent point entre elles, en sorte que ce qui charme l'une est le supplice de l'autre ; que vos passions ne s'accordent point avec elles-mêmes ; qu'incapable d'être satisfaite à tous égards, la même vous demande les choses les plus contraires ; que l'ambition vous remplit de la fureur de vous élever et vous oblige à ramper ; que l'avarice vous fait accumuler des richesses et vous en interdit la jouissance ; que le fol amour..... Ah, c'est surtout toi, tyran bizarre, c'est surtout toi qui par d'étranges contradictions déchires les cœurs de tes criminels esclaves. Agités de mouvements tout opposés sous ton joug qui nuit et jour les accable, lâchement soumis et toujours prêts à s'irriter, crédules à l'excès et livrés aux fureurs jalouses, accoutumés à s'applaudir et à s'indigner de leurs liens, forcés de prodiguer l'encens après avoir prodigué les outrages, remplis de sentiments d'adoration et de vraie haine pour leurs idoles, que de tourments leur causent tes contrastes insensés ! et si le crime fait à coup sûr des malheureux ; si les vicieux sont, selon l'expression de l'Esprit-Saint, cruellement poursuivis par leurs propres vices ; combien plus ceux-ci en font-ils la triste épreuve ! Mais laissons ces détails. Encore une fois, je ne m'attache point à vous faire voir les inconvénients des passions considérées, ni en elles-mêmes, ni les unes par rapport aux autres : je me borne à les envisager comme contraires aux divins préceptes, et je prétends que comme telles, elles ne peuvent que faire des malheureux, parce qu'il est de la gloire de Dieu, je le répète, que ses ennemis soient misérables, et que l'honneur de sa loi sainte soit vengé par l'état où se trouvent les transgresseurs téméraires : *Quis restitit ei et pacem habuit?* (*Job*, IX.)

On vous entend souvent vous plaindre, âmes criminelles, d'un ennui secret, d'une humeur sombre, dont vous n'êtes point les maîtresses : jusqu'ici exemptes de revers, comblées de prospérités temporelles, vous ne pouvez, dites-vous, démêler la cause de vos sourdes inquiétudes, et vous vous demandez inutilement pourquoi vous ne trouvez que tristesse dans vos voies ? C'est, vous dit le Prophète, que vous n'avez pas la crainte du Seigneur devant les yeux : *Contritio et infelicitas in viis eorum, non est timor Dei ante oculos eorum.* (*Psal.* XIII.) Cherchez, mon cher frère, cherchez dans votre cœur, et vous y trouverez le monstre, seule cause, par son haleine infectée, des vapeurs noires de votre esprit, le péché. C'est lui qui vous contriste à votre insu, et vous coûte la sérénité des jours qu'on croit être les plus beaux de votre vie. Heureux encore selon la chair et le sang, si le crime ne vous causait que cette impression de tristesse. Parlons de ces syndérèses, de ces cruels remords dont vous êtes agité, de ces moments de désespoir contre vous-même, quand les accès de vos passions, qui ne sauraient vous tenir toujours dans l'ivresse, étant passés, vous vous trouvez abandonné à vos propres réflexions, et même je vous demande si le ver rongeur respecte toujours vos coupables amusements, vos voluptés les plus séduisantes. Dites-nous si vous ne vous êtes jamais senti intérieurement déchiré jusqu'au milieu de vos plaisirs, et si pendant que des sons harmonieux vous flattaient l'oreille, il ne vous est pas arrivé d'être tout à coup tourmenté, comme un autre Saül, par l'esprit, ministre de la justice du divin Maître. Ainsi, incapable en tout temps de vous assurer un repos durable, où irai-je ? pouvez-vous dire au Seigneur après le Prophète, quoique dans un autre sens que lui, où irai-je, que je ne sois pas en prise à l'action de votre souffle ? Et où fuirai-je de devant votre face ? *Quo ibo a spiritu tuo et quo a facie tua fugiam?* (*Psal.* CXXXVIII.) Seul je vous entends me reprocher mes égarements et mon éternelle résistance à votre grâce : dans la dissipation et les états les moins propres à réveiller l'idée de votre présence, vous vous offrez souvent à moi comme un Juge courroucé, et quelquefois jusqu'entre les bras du sommeil vous me tracez l'image des horreurs du sort qui m'attend si je ne change, vous m'éveillez par des resserrements de cœur, que me cause, même en songe, la pensée de vos terribles jugements. Quel état ici-bas peut donc me mettre à couvert de vos invisibles poursuites ? *Quo ibo*, etc. Ce n'était pas là, pécheur, la condition pleine de charmes dont l'espérance vous donna tant d'attrait pour le crime. Infortuné ! Ta gloire du Dieu jaloux le demande, il faut que vous sentiez combien il est triste de l'avoir abandonné : *Scito quia malum et amarum est dereliquisse te Dominum Deum tuum.* (*Jerem.*, II.)

Eh bien, brisons le joug qu'aussi bien nous ne portons point ; plus de croyance à une religion fâcheuse qui montre un enfer à nos passions irritées. Ainsi ont pensé certains pécheurs, et l'impiété pour les calmer s'est unie à la malice. O comble d'horreur ! et j'ajoute, ô vain espoir de ces insensés coupables ! Nous n'ignorons point qu'ils se prétendent tranquilles ; et c'est surtout depuis les raffinements de perversité des derniers âges, qu'ils affectent plus que jamais de le prétendre. Véritablement, qui sait mieux ce qu'ils éprouvent au fond du cœur ? mais c'est parce qu'ils le savent, que nous appelons hardiment de leurs discours à eux-mêmes. Pourquoi ce trouble peint malgré eux assez souvent sur leur visage, et ces soupirs impénitents, et ces paroles toutes

propres à les trahir qui leur échappent dans la société civile dont ils sont l'opprobre..... Malheureux ! c'est-à-dire que vous imaginez une divinité bizarre qui a tiré du néant le genre humain, pour l'abandonner au hasard, une divinité injuste qui laisse également la vertu sans récompense et le crime sans punition ; et comme l'absurdité d'une pareille idée est trop manifeste, je ne veux, pour être sûr de vos secrètes peines, aucun des signes involontaires que j'en aperçois en vous ; je n'ai besoin que de m'arrêter un moment sur cette absurdité même, pour comprendre l'impuissance où vous êtes de vous tranquilliser, à l'aide d'un tel système. Vous déterminerez-vous pour un autre qui exciterait encore plus la risée, s'il ne faisait encore plus frémir d'horreur ? adopterez-vous l'exécrable chimère d'un monde éternel ou formé par le hasard ? Foi divine, vous voilà dès ici-bas vengée de l'impie par sa propre extravagance. Dans les étranges imaginations dont il s'efforce de se remplir, il ne trouve que contradictions désespérantes ; et son plan d'inerédulité le plus choquant est sa peine la plus cruelle. Il aura beau, pour s'étourdir, emprunter de ses pareils la trop faible ressource de leurs subtilités misérables; mal satisfait et toutefois opiniâtré à ne pas vouloir ce qui sera toujours, comme à vouloir ce qui ne sera jamais, il errera d'opinion en opinion; et lorsqu'il aura épuisé toutes les folles idées de l'impiété, confus, désespéré de n'en pouvoir trouver de nouvelles, il croira peut-être, l'insensé, à force de désordres s'abrutir et faire mourir en lui la pensée. Mais sa raison endormie se réveillera malgré lui de temps en temps, et toute affaiblie qu'elle est, le remplira de dégoût pour les voluptés sales où il se plonge. Et que sera-ce si, comme il arrive d'ordinaire par une juste disposition de la Providence, la pauvreté lui interdit les plaisirs des sens, seul capable de lui procurer des intervalles d'ivresse. Quoi, avec tant de misères d'ailleurs, être encore condamné à celles de l'indigence ! Pressé de sortir au dehors pour se distraire des horreurs intérieures qu'on éprouve, se voir encore repoussé de la part des hommes, (car où sont les amis des malheureux ?) traîner ici-bas le spectacle glorieux sans doute pour la vertu, mais souverainement terrible, d'un scélérat haï de Dieu, méprisé des créatures, insupportable à lui-même. Écartons cet objet et jettons les yeux sur le juste.

J'avertis que je n'entends point parler de ces âmes scrupuleuses dont l'exemple n'empêche pas qu'il ne soit vrai de dire en général que la paix intérieure est le partage de l'homme de bien, parce qu'enfin leur nombre est trop petit, comparé à celui des autres serviteurs de Dieu ; et que d'ailleurs c'est à faiblesse d'esprit, ou à un reste d'orgueil secret et non pas à la vertu qu'on doit imputer leurs peines. J'avertis encore qu'il ne s'agit pas ici des pénitents prêts à rentrer ou rentrant actuellement dans les voies de la justice. Leurs passions peu accoutumées au frein, redoublent alors d'efforts et leur livrent des assauts dont il faut qu'ils soutiennent quelque temps la violence, pour mériter de jouir d'un doux repos : car, mes frères, au lieu qu'en ce qui est de gouvernement politique on a la paix en cédant, on ne parvient à l'avoir en ce qui est de morale, qu'après les combats les plus pénibles. Je ne crains point d'en faire ici l'aveu sincère : mais que l'on convienne aussi de toute la tranquillité d'une âme pleinement rendue à la justice, et qui a soutenu avec force ces combats. Soumise à l'ordre, elle est exempte de trouble : Dieu, si longtemps appliqué à réclamer chez elle les droits de sa loi indignement violée, a cessé ses vifs reproches, depuis qu'elle a cessé de les mériter. Plus d'afflictions d'esprit, plus d'amertumes intérieures ; car ne pensez pas que le repentir qu'elle a de ses offenses passées en soit une ; douleur tendre, infiniment éloignée du désespoir, de l'abattement, du trouble même : douleur aimable, dont la charité est le principe, dont la douceur est la compagne, dont la félicité éternelle sera le prix : douleur chère, qu'on est jaloux de nourrir en soi, et sur laquelle on fonde ses plus consolantes espérances. C'est par elle qu'on est sorti de l'abîme où on s'était follement précipité : on en considère la profondeur; et plus il paraît affreux, plus on se remplit de confiance en la divine miséricorde qui sans doute n'en aura pas tant fait, pour ne point consommer son ouvrage

Quant aux fidèles serviteurs, de tout temps attentifs à marcher dans les voies de la justice, qui ne voit que c'est premièrement à eux qu'il est donné de jouir de la paix promise *aux hommes de bonne volonté?* (*Luc.*, II.) En vain leurs imperfections involontaires semblent devoir troubler de temps en temps la tranquillité de leur âme. Quoiqu'appliqués sans cesse à s'en corriger, ils savent les supporter avec patience et adorer humblement la volonté de Dieu qui les permet. En vain fondront sur eux les rigueurs de l'adversité, les tribulations et les disgrâces. Le même amour de la justice qui les soumet à la volonté de Dieu considérée comme règle des mœurs, les soumet à cette volonté considérée comme cause première, qui dispose tout pour leur bien et pour sa gloire. On a vu quelquefois des sages du siècle se garantir, par amour du repos, de la tyrannie des passions : mais on a vu aussi leur prétendue philosophie se démentir et leur tranquillité les abandonner absolument dans certaines circonstances. Et le moyen, sans une vertu vraiment chrétienne, de ne pas se livrer aux mouvements violents de l'âme, après des coups souverainement cruels auxquels on a dû le moins s'attendre ? Un oppresseur impitoyable nous dépouille et nous écrase, un lâche calomniateur nous attaque, et cela par les endroits par où nous sommes les moins en prise à la censure; un faux ami, le dépositaire de nos secrets, l'objet de notre attachement le plus tendre, se sert de notre amitié même

pour nous trahir plus sûrement : que la sagesse humaine avec ses prétendues leçons vienne nous calmer dans de semblables conjonctures. Vaine et impuissante philosophie, tu ne feras alors que ce que tu trouveras fait ; tu ne rendras praticables tes préceptes qu'à certains caractères insensibles, portés par orgueil à t'attribuer ce que produit en eux une sorte de léthargie naturelle. Mais un cœur vif et sensible, comme le sont presque tous les cœurs, un tel homme en butte aux coups de la mauvaise fortune, victime de la haine des méchants, se donnera-t-il la paix intérieure par le secours des stériles spéculations du portique? Ah, maudissant ce qu'il appellera sa destinée, plein de rage contre ses persécuteurs, il s'indignera encore contre des discoureurs importuns, trop incapables de lui fournir d'assez solides motifs de consolation, *consolatores onerosi* (*Job*, XVI.) Changez d'objet, faites de cet homme un chrétien, un vrai chrétien, et vous lui trouverez des dispositions bien différentes. Ses malheurs ne seront plus pour lui des sujets de désolation et de trouble ; ce seront des décrets adorables du Très-Haut. A la place de ses ennemis qui disparaîtront, ce sera à ses yeux un Dieu plein de miséricorde dans sa rigueur apparente, et qui n'exerce ses serviteurs que pour les rendre dignes de l'immortelle couronne, un maître aussi sage, aussi bon que puissant, sous la main duquel il pliera avec respect, avec amour, et par là sous la main duquel il sera tranquille dans ses disgrâces. Ainsi baigné peut-être de larmes, mais de larmes accompagnées d'un sentiment doux et tendre ; plein de la paix de Jésus-Christ, parce qu'il l'est de sa grâce, ne l'ordonnez-vous pas ainsi pour ma sanctification, dira-t-il à Dieu, et si pour m'éprouver en différentes manières, vous permettez encore qu'on porte de moi dans mes malheurs les jugements les plus indignes, ne me rendez-vous pas justice, vous, dont les yeux ne sont point des yeux de chair, sujets à se tromper, et voyez-vous en moi ce que des hommes aveugles et passionnés s'imaginent y reconnaître ? *Nunquid oculi carnei tibi sunt aut sicut videt homo et tu videbis?* (*Job*, X.) Il me suffit, en attendant une vie meilleure, de répandre mon cœur devant vous. Je n'apprends rien, il est vrai, à mon Dieu quand je lui conte mes peines ; mais je trouve que les lui dire est l'heureux moyen de les oublier : *Effundo orationem meam in conspectu ejus et tribulationem meam, ipsum ante pronuntio.* (*Psal.* CXLI.)

Ces motifs de consolation sont simples, chrétiens auditeurs ; la religion les fournit nécessairement aux âmes justes les moins capables de spéculations sublimes, comme aux plus éclairées ; et nous avons de temps en temps la satisfaction d'en voir des exemples, nous sacrés ministres que le soin de consoler les malheureux regarde plus particulièrement. Nous trouvons parmi ce qu'on appelle le vil peuple, des modèles d'infortune, si je puis parler de la sorte, qui le sont aussi de patience et de soumission aux ordres d'en haut. Nous ne pouvons nous lasser de considérer en eux la grandeur des ressources de la vertu ; et nous voyons avec autant d'admiration que de joie, ces esprits si bornés dans leurs lumières, si dépourvus des connaissances propres à perfectionner la raison, instruits, soutenus par la justice, conserver une parfaite paix de cœur, nous tenir le langage le plus digne de nous édifier et quelquefois peut-être de nous confondre.

La vertu jouit donc de la tranquillité intérieure jusqu'au sein de l'affliction et du malheur. Les hommes, injustes et violents comme ils sont, peuvent bien être en guerre avec elle ; mais ils ne sauraient l'empêcher d'être, comme le Prophète, toujours en paix avec eux : *Cum iis qui oderunt pacem eram pacificus.* (*Psal.* CXIX.) Que dis-je ? La vertu vaut ordinairement au juste la tranquillité, même extérieure ; et pour quelques cas où elle lui donne des ennemis, il en est mille et mille autres où elle lui en épargne ; en sorte que j'ai encore eu raison d'ajouter que la paix du dehors était aussi son ouvrage.

Eh ne serait-il pas bien étrange qu'elle ne le fût pas, chrétiens auditeurs ? On sent que tous les hommes verraient régner entre eux une union parfaite s'ils étaient tous vertueux ; et que celui qui l'est, n'est point exposé à s'aliéner les cœurs de ses frères. Et d'abord, cette esprit d'intérêt qui cause tant de guerres, soit générales, soit particulières parmi les enfants du siècle, cet esprit qui rompt les plus doux nœuds de l'amitié et du sang, la vertu chrétienne l'écarte, le bannit absolument, c'est essentiellement une charité désintéressée qui, tant que la prudence, tant que les devoirs de l'état le lui permettent, aime mieux tout perdre que la paix ; et par là, combien de divisions évitées dans la société civile ! Que vous, dont l'attachement aux biens périssables est extrême ; vous dont la grande parole est, dit un Père, cette parole si froide, *le mien et le tien* ; vous aux yeux de qui la plus légère apparence du droit en votre faveur, est un titre incontestable auquel tout vous défend, dites-vous, de renoncer ; vous enfin dont la cupidité croit beaucoup faire en s'abstenant d'injustice manifeste et de rapine, que vous soyez peu d'accord avec celui-ci, avec celui-là, avec tous ceux qui ont ou qui peuvent avoir des intérêts confondus parmi les vôtres, c'est de quoi je ne saurais être surpris. Ce qui m'étonnerait, c'est que vous fussiez dans le même cas, vous vrai disciple de Jésus-Christ, vous homme pénétré du grand précepte du détachement évangélique ; voilà, dis-je, ce que je trouverais étonnant et cela d'autant plus qu'à cette charité désintéressée qui renonce à tout s'il est nécessaire, vous joignez une charité patiente qui souffre tout ; car la religion sainte à laquelle vous obéissez, vous recommandant également l'un et l'autre, vous épargne autant de fâcheux démêlés par la pratique de l'autre,

l'endant que la plupart des hommes en se livrant aux mouvements de l'impatience, révoltent et souvent pour toujours contre eux les caractères pervers et portés à nuire qu'ils trouvent et qu'on ne peut éviter, votre douceur ou vous les gagne à la fin, ou les empêche de se passionner contre vous et de s'opiniâtrer à vous poursuivre.

Ce n'est pas tout, mes frères, comme il y a d'autres esprits, et en plus grand nombre, dont les défauts, quoique moins odieux, donnent de l'éloignement pour leur commerce : comme il en est de légers, d'indiscrets, d'importuns, de difficiles, de pointilleux, de contredisants, d'emportés, de moqueurs, la charité chrétienne, cette charité généreuse qui sait, quand le bien le demande, tout céder aux prétentions de la cupidité, cette charité patiente qui sait tout souffrir des cœurs remplis de malice, ne peut manquer d'être une charité indulgente qui sait se faire toute à tous, qui excuse les légers, qui pardonne aux indiscrets, qui supporte les importuns, qui s'attache à contenter les difficiles, qui cède aux contredisants, qui ménage les pointilleux, qui apaise les emportés, qui tolère les moqueurs, enfin qui se voit en paix avec tous, parce qu'elle a de l'indulgence pour tous. Telle n'est point cette profane politesse dont vous êtes si jaloux, mon cher auditeur, politesse frivole qui ne suppose ni ne produit nulles dispositions charitables de votre part pour vos frères. Avec les dehors pleins de douceur et le langage d'urbanité qu'elle vous prête, vous ne pouvez vous empêcher de faire malignement sentir à l'un son ridicule, à l'autre ses contretemps, à tous leurs défauts les plus marqués, quoique peut-être sur lesquels ils s'aveuglent davantage ; vous lancez le trait avec adresse, je l'avoue, mais enfin vous le lancez, et il n'est pas besoin de vous dire que leur amour-propre n'est guère fait pour vous pardonner la chose en faveur de la manière. De là, ces sortes de guerre civile qu'on vous déclare, ces animosités éternelles, dont les suites troublent le repos de vos jours. Celui qu'anime la charité fraternelle, je veux dire le juste, doit seul, je le répète, jouir de la paix du dehors comme de celle du dedans, puisqu'en lui seul se trouve l'homme véritablement et persévéramment doux, l'homme véritablement et persévéramment aimable, incapable d'offenser ses frères et de s'offenser contre eux. Heureux ceux à qui était réservé le commerce d'un citoyen de ce caractère ! Heureux et plus heureux lui-même, par la satisfaction de n'avoir point à craindre de mécontentement de leur part. Avouons-le néanmoins, les douceurs de sa tranquillité intérieure surpassent de beaucoup celles du calme extérieur dans lequel il vit avec les hommes ; et c'est en partie cette considération qui m'a fait dire que la paix de son cœur, en même temps qu'elle était, comme je vous l'ai fait voir, l'ouvrage de sa seule vertu, en était ici-bas la récompense. Sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pourquoi ai-je avancé que la paix du juste était ici-bas la récompense de la vertu ? Parce que cette paix est également douce et glorieuse. Mais l'un et l'autre à un tel degré, qu'elle est comme une possession anticipée de Dieu, et qu'elle donne un trait de ressemblance avec Dieu.

Possession anticipée de Dieu dans la paix du juste. Je sais que faits pour le souverain bien, il ne nous sera pleinement accordé qu'après la vie ; et que c'est seulement alors que nous jouirons de lui dans toute l'étendue des promesses de l'Ecriture. Mais le texte sacré m'assure d'une autre part, que comme les justes appartiennent à Dieu d'une manière spéciale, Dieu est aussi dès cette vie le partage des justes ; que s'ils sont véritablement en lui, il n'est pas moins certain qu'il est en eux ; et qu'en un mot il y a une possession réciproque entre un semblable Maître et ses serviteurs fidèles. Or cette possession sainte, qui consiste de la part de Dieu à régner dans leurs cœurs, et à en régler seul les mouvements, en quoi consiste-t-elle de leur part ? Ah ! chrétiens, le monde aveugle et corrompu effrayé de leurs mortifications, de leur résistance continuelle à des passions auxquelles il s'abandonne, n'est guère propre, il est vrai, à le comprendre : pour vous, faites attention, et vous le concevrez sans peine, faites attention au bonheur inséparable de la paix dont ils jouissent, paix dont vous n'avez vu jusqu'ici que la certitude, sans en voir les secrètes douceurs : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* (*Philip.*, IV.) Oui, elles sont si satisfaisantes ces douceurs, qu'elles font participer en quelque manière l'âme fidèle au sort de ceux dont le Seigneur est devenu lui-même le partage après le trépas. Ce n'est point ici une paix telle que le monde par ses dissipations, par ses distractions affectées, est peut-être capable de la donner pour un temps, *non quomodo mundus dat* (*Joan*, XIV) ; ce n'est point ou un calme passager, effet de l'ivresse des passions, ou un assoupissement léthargique, suite funeste de l'abandon et de l'endurcissement. Ce n'est pas même, prenez-y garde, une simple exemption de guerre intérieure et de trouble. C'est une paix accompagnée des plus parfaites consolations et de la plus tendre confiance en Dieu, un état de bonheur réfléchi où la religion toujours présente aime à se montrer sous ses faces les plus touchantes et les plus douces. Le juste attaché par délectation même au meilleur des maîtres, trop content sous ses saintes lois, voyant se succéder pour lui des jours auprès desquels les jours les plus sereins des autres seraient sombres, ne bénit pas moins Dieu comme auteur de sa félicité, que comme auteur de l'innocence de sa vie. En effet, si je suis juste, dès lors plus plein de ma religion, plus fortement persuadé des vérités qu'elle m'enseigne, je vois en quelque manière ce que je crois ; et mon cœur en ressent une sa-

tisfaction dont nul sentiment humain n'approche : je vois dans mon souverain Maître un père tendre, en qui la bonté égale la puissance : je vois un Dieu après s'être fait homme pour moi, après m'avoir racheté au prix de son sang, s'offrir encore pour moi sur nos autels au Père céleste, le solliciter encore pour moi dans le ciel : je vois un paradis ouvert par lui à quiconque se rend à ses saintes inspirations; je vois tout cela avec une certitude bien au-dessus du témoignage de mes sens sur les objets étrangers, et je ne puis non plus me tromper à cet égard, qu'à l'égard de l'existence du premier Etre. De là, cette espérance ferme et solide, à laquelle est heureusement subordonnée la crainte qu'on me recommande d'ailleurs, en sorte que je crains sans trouble, et qu'à proprement parler, j'espère beaucoup plus que je ne crains... Ames vraiment chrétiennes, vous n'attendez rien moins qu'une félicité infinie dans son étendue et dans sa durée : le souverain bien lui-même sera un jour votre bien : vous y comptez, appuyées sur la parole du Dieu de vérité; et telle est votre confiance en ses promesses, qu'il est des moments où il vous semble presque tenir déjà votre récompense. O l'aimable condition, mes frères, qu'une situation semblable ! O la douce paix, que celle qui est établie sur de pareils fondements! Ajoutez à cela tout ce qu'ont de délicieux les effusions de la charité; car voilà la principale source des plus grandes délectations de la vertu. Vous ne pouvez être au nombre des justes, mon cher auditeur, qu'autant que vous aurez un véritable amour de Dieu; mais quand vous l'aurez, cet amour, quel saint plaisir ne goûtera point votre âme? Se peuvent-elles dire, ces délices spirituelles d'un cœur chrétien, se peuvent-elles seulement imaginer lorsqu'on ne les a point éprouvées? Si l'amitié humaine a tant de charmes pour tous ceux qui la connaissent; si le poison même des passions folles, séparé des peines qui le précèdent, ou qui le suivent, a une sorte de douceur, quelle doit être celle d'un amour dont la cause est si belle! et quel bonheur les effusions de la charité divine doivent-elles faire goûter à ceux à qui leur piété tendre les procure! Aussi est-elle, cette charité, l'une des deux sources de la joie ineffable des bienheureux; et quand le voile qui nous cache les objets de notre croyance étant levé, la foi n'aura plus lieu, faute d'exercice; quand la possession effective aura succédé à l'espérance, la seule charité toujours subsistante et plus parfaite que jamais contribuera essentiellement à la félicité des élus, en augmentant les transports de leur amour pour l'Etre infiniment aimable devenu leur héritage.

Enfin l'onction de la grâce divine ajoute encore infiniment aux douceurs de la paix du juste sur la terre. Dans cette aimable tranquillité de son esprit et de son cœur, le Seigneur qui est toujours avec lui, l'est souvent d'une manière plus marquée; il lui donne un attrait plein de charmes pour la vertu, et un goût singulier des choses saintes; il joint à l'assistance paternelle qu'il lui accorde, la grâce de la lui faire sentir parfaitement; il le pénètre de l'impression délicieuse de sa tendre miséricorde; il lui dit non pas comme il disait autrefois aux Israélites du milieu des foudres et des éclairs : *Je suis le Seigneur : Ego Dominus* (*Exod.*, XX.), mais intérieurement d'une voix touchante, je veux être votre ami, je le suis; je me plais à franchir l'immensité de ma grandeur, pour entretenir avec vous un commerce intime. Et combien de fois le serviteur fidèle en verse-t-il, des larmes de volupté sainte! Combien de fois arrive-t-il que son cœur suffit à peine à ce qu'il éprouve de délectable! Combien de fois sa vive reconnaissance s'écrie-t-elle que c'en est trop, et qu'il ne mérite pas des consolations si parfaites! Or un état de cette nature, une paix accompagnée de tant de suavités intérieures et de charmes, c'est ce que j'appelle une espèce de possession anticipée de Dieu, persuadé qu'il n'y a que l'ignorance jointe au vice, qui soit capable de m'accuser d'en trop dire.

La religion, pour nous détacher des biens de la terre, nous promet après la mort le souverain bien lui-même; mais vous voyez, mes frères, qu'en pensant en vrais chrétiens, nous n'attendrons pas si longtemps pour en avoir une espèce de jouissance; que la paix dans laquelle nous vivons aura assez de charmes pour nous procurer en quelque manière l'effet des promesses dès cette vie, parce que le Seigneur, source unique de la vraie félicité, sera le principe de cette paix ou, comme s'explique le grand Apôtre, parce qu'il sera lui-même cette paix : *Ipse est pax nostra.* (*Ephes.*, II.) Après tout, la manière dont tant de saints de l'un et de l'autre Testament ont parlé de ce qu'ils éprouvaient sous le joug du Seigneur, montre assez elle seule, qu'être juste, c'est comme posséder Dieu par avance : j'entends le Roi-Prophète se récrier avec transport sur la douceur que Dieu lui fait trouver dans son service; je vois un saint Paul jouir, dit-il, d'*une surabondance de joie au milieu des tribulations* (II *Cor.*, VII), qui semblaient devoir l'abattre; j'entends dire à une sainte Thérèse, que les plaisirs qu'elle goûte seraient assez grands pour lui faire craindre de ne point recevoir d'autre récompense, sans l'expresse parole de la vérité qui lui faisait espérer une couronne immortelle; et grâce à la divine miséricorde, combien en est-il encore malgré la corruption du siècle, qui pourraient à peu près tenir le même langage! Je consens à prendre pour exemple des justes, dont le genre de vie plus austère paraît peu propre à faire des heureux. Transportez-vous en esprit dans ce saint lieu, où sont renouvelées depuis plus d'un demi-siècle les rigueurs de l'étonnante Thébaïde. Jeûne rigoureux et perpétuel, silence éternel, travail pénible, renoncement à tout plaisir même permis, à toute volonté propre; haires, cilices, macérations, rien de ce qu'imagina l'esprit de mortification n'est inconnu

aux solitaires de cette retraite. Toute la partie de leur temps qui n'est point consacrée aux exercices laborieux et au soin de châtier leur corps, ils la passent dans le saint temple, où immobiles, les yeux baissés, capables de toucher l'impiété la plus effrénée, ils tirent de leurs organes affaiblis des chants dont la longueur est aussi pénible, que l'harmonie pleine d'onction ; et lorsque épuisés de forces, la maladie les fait toucher au grand moment de l'éternité, ils passent de la dure sur la cendre, où la mort les attend pour les frapper. Croirait-on qu'il fût possible de trouver là des hommes accoutumés à goûter des douceurs parfaites ; qu'il fût même presque sans exemple d'en trouver d'autres ? On en voit qui, trompés par les satisfactions intérieures qu'ils éprouvent, s'imaginant ne rien faire de pénible, parce qu'ils font tout avec attrait, sont tentés de reprocher trop de facilités à leur règle : on en voit dont le cœur ne peut s'empêcher de laisser passer au dehors l'impression du plaisir céleste qu'il ressent ; on voit l'aimable joie confondue avec la pénitence sur ces fronts pâles et desséchés ; et le mondain qui les contemple ne peut en s'effrayant de leurs pratiques rigoureuses, ne pas leur envier les délices de la paix dans laquelle ils vivent. Que dis-je, il s'est trouvé plus d'un impie de profession, forcé de convenir à leur aspect, que la vertu seule pouvait faire des heureux, quelquefois même, quelquefois rendu tout à coup à la religion par cette pensée, qu'il n'y avait qu'un Dieu qui pût faire goûter tant de satisfaction parmi tant de rigueurs pour la nature.

Mais pour revenir aux justes en général, homme du monde, ah ! si vous saviez ce qui se passe secrètement en eux, et que scrutateur profond, vous fussiez témoin des tendres et doux mouvements de leur âme ! si vous connaissiez l'aimable don de Dieu en leur faveur, et le rare bonheur qu'il leur accorde ! *Si scires donum Dei !* (*Joan.*, IV.) Si vous voyiez leur intérieur, surtout dans ces moments délectables où son amour pour eux, comme le leur pour lui, se fait plus sentir à eux ! *Si scires donum Dei !* Interrogez-les, et ils vous répondront, qu'à quelques assauts près que l'ennemi de leur salut leur livre encore quelquefois dans son désespoir, leur condition est sûrement tout ce qu'il peut y avoir après la vertu de plus désirable sur la terre. Mais parmi vous-mêmes, pécheurs, n'y en aurait-il aucun qui en n'eût autrefois fait l'épreuve ? Qu'est devenu le temps où *vous marchiez dans les voies de la justice*, mon cher frère ? N'est-il pas vrai que vous couliez alors les plus heureux jours de votre vie ? Les douceurs infinies de la paix dont vous jouissiez n'étaient-elles pas comme une possession anticipée de Dieu ? Maintenant privé de son amour, séparé de lui par vos offenses, que possédez-vous ? Tout au plus des biens périssables, de vains objets d'ambition, de fol amour ; ou plutôt ce sont eux qui vous possèdent : vous en êtes moins le maître que l'esclave infortuné. Hâtez-vous de sortir du funeste état où vous a jeté le vice ; et revenu à la vertu, vous recouvrerez cette paix dont les charmes avancent en quelque sorte, pour ceux qui l'ont trouvée, la jouissance d'un bien suprême

Ce n'est pas là cependant, chrétiens, l'unique avantage qu'elle assure aux justes : un autre non moins grand que leur modestie leur fait taire, ou plutôt qu'elle leur cache, s'y trouve joint : par cette paix, ils ont un trait de ressemblance avec l'Etre immuable qu'ils adorent. En effet, elle fait voir en eux des hommes toujours les mêmes, qu'aucun mouvement violent de l'âme ne change, ne renverse, n'agite, ne trouble ; dont le cœur n'éprouve ni le chagrin qui ronge, ni la crainte qui saisit, ni la folle joie qui enivre, ni l'orgueil qui enfle, ni la légèreté qui dissipe, ni la paresse qui endort, ni l'humeur qui altère, ni le remords qui déchire, ni la colère qui transporte, ni la tristesse qui abat. Or sentez combien de tels hommes sont propres à représenter ici-bas l'immutabilité du divin Maître, cette immutabilité, vous le savez, l'un des plus essentiels attributs de sa nature ; car je suppose qu'il n'est ici personne d'assez peu instruit, pour prendre à la lettre les expressions figurées qu'emploie l'Ecriture en parlant de lui par rapport à nous. Aussi incapable de changer que d'être anéanti, les foudres qui grondent quelquefois autour de lui, et les nuages qui l'environnent ne peuvent rien sur la douceur de son repos, sur l'éclat de sa lumière : quoique Dieu des armées, il est toujours le Dieu de paix ; il détruit ses ouvrages, sans se repentir de les avoir faits ; il est offensé, sans que sa tranquillité en souffre ; comme il aime sans faiblesse, il hait aussi sans passion ; il menace sans impatience, il punit sans s'irriter, il pardonne sans avoir été attristé par la pitié, il varie sa conduite extérieure, sans être au-dedans susceptible de variation : toujours même justice, même sagesse, même miséricorde, mêmes vues, même inaltérable tranquillité.

J'avoue que l'homme ne peut jamais retracer parfaitement en soi l'image de cette admirable immutabilité de son Dieu. Mais il est vrai aussi que tout ce qu'une créature comme lui peut avoir à cet égard de ressemblance avec le Créateur, c'est à la paix, heureux fruit de la justice, qu'il appartient de le lui donner. Les pécheurs plus différents d'eux-mêmes, qu'ils ne sont différents entre eux, sont comme portés sans cesse de flots en flots sur une mer agitée : pour lui, assis sur le rivage, il participe selon la mesure de l'humaine condition, à la tranquillité de celui *qui domine à jamais sur la face de l'abîme.* (*Gen.*, I.) Et dans la saine doctrine (remarquez ceci, chrétiens auditeurs), dans la saine doctrine, autant de stabilité de sa part, autant d'égalité que dans les mœurs. L'esprit de nouveauté et l'esprit de parti qui en est inséparable, s'introduisent, se répandent de toutes parts dans le troupeau de Jésus-Christ : la passion, de concert avec le men-

songe, prend comme lui mille formes différentes : on parle à demi, on dogmatise tout haut, on se concerte en secret, on agit à découvert, on s'épuise en artifices, on se travaille à force de mouvements : lui cependant ne se dément pas plus dans sa croyance que dans sa conduite ; et l'erreur avec ses ruses diverses, avec toutes ses menaces, ne réussit pas mieux à lui communiquer son poison et l'esprit de cabale qui l'agite, que les passions, que la fortune ennemie, que l'injustice des méchants à porter le désordre dans son âme.

Vous qui aimez à voir dans l'histoire profane le fameux roi de Macédoine, étonnant les nations par les coups de son bras, et par la pompe de ses triomphes, dites-nous si vous trouvez qu'il ait mieux représenté le Dieu fort et magnifique, que le Juste ne représente le Dieu à jamais le même, le Dieu de l'inaltérable paix. Vous à qui la lecture des livres saints est plus familière, dites-nous si vous pensez que la religion offre, après la vue des grandeurs ineffables du Très-Haut, un plus beau spectacle que celui d'un cœur tranquille, invariable parmi tant de vicissitudes, d'agitations, de misères, de traverses d'ici-bas. Pour moi je ne connais rien de plus admirable sur la terre ; et lorsque je trouve des hommes, c'est-à-dire des créatures que leur condition naturelle rend si sujettes au changement et au trouble, lorsque je les trouve jouissant d'une égalité, d'une sénérité à toute épreuve; lorsque je contemple les martyrs, au milieu des supplices, confondant la rage des tyrans par le calme parfait et le contentement sensiblement peints sur le visage, ils ne me paraissent pas moins grands, que quand je les vois presqu'en expirant commander quelquefois à la nature. Ils l'avaient bien senti, les philosophes eux-mêmes, tout ce que cette disposition a de sublime ; ils avaient compris que, comme le trouble de l'âme rend l'homme petit en même temps que misérable, l'imperturbable tranquillité faisait autant sa grandeur que son bonheur; et ils ne connaissaient rien, disaient-ils, d'aussi approchant de Dieu, que l'état où elle élevait le sage. Mais malgré tout le faste de leurs discours de leurs maximes, quelle apparence qu'ils pussent se procurer une paix solide par des vertus aussi fausses que l'étaient les leurs? Quant à nous, dont la religion sainte est le moyen d'en acquérir de véritables, dont la vocation est moins, dit un Père, de parler comme eux d'une manière magnifique, que de penser grandement, nous pouvons, et seuls nous pouvons jouir de la paix qui fait ressembler à l'Etre souverainement tranquille; nous ne sommes pas moins faits pour représenter son immutabilité auguste, que sa sainteté. Cessez donc, méchants, d'insulter à l'invincible douceur des justes, et de leur demander indignement *Où est leur Dieu.* (*Psal.* XLI.) Eh comment pouvez-vous méconnaître dans cette douceur même sa force toute-puissante ? Soutiendraient-ils ainsi tant d'épreuves différentes *s'il n'était pas avec eux?* Est-ce à la faible nature ou à la grâce, qu'il appartient de donner cette constante et glorieuse égalité par où ils sont si supérieurs aux événements de l'une et l'autre fortune? Grandeur, bonheur, patience héroïque, aimable paix, voilà ce qui est étonnant que vous ne voyez point en eux ; et voilà de quoi mériter, au lieu de vos mépris, vos regards jaloux et vos hommages.

C'est dans ces sublimes et heureuses dispositions, que le Seigneur les trouve ici-bas quand il les rappelle. Au fatal moment où les autres hommes livrés à la désolation et à la terreur, donnent la dernière mais peut-être la plus sensible marque de leur faiblesse, de leur misère, le juste déjà participant en quelque sorte par l'aimable paix à la félicité des bienheureux qu'il va joindre, déjà représentant par l'inaltérable paix l'immutabilité du divin Maître dont il va jouir, expire moins en victime de la mort, qu'en vainqueur qui la fait servir à son triomphe. C'est à vous à voir, chrétiens, ce que vous aimez le mieux, de ces dispositions, ou de celles qui y sont toutes contraires; de la douce tranquillité des bons, ou du trouble insupportable des méchants; d'une situation glorieuse et consolante à laquelle succédera pour toujours le souverain bonheur joint à la gloire suprême, ou d'un état honteux et pénible qui se terminera à une éternité d'ignominie et de douleurs. Je ne crains point que vous me reprochiez d'avoir exagéré en rien les avantages de la paix des consciences pures ; ne pensez pas non plus que j'en aie trop dit dans la peinture qu'auparavant j'ai cru devoir tracer des agitations intérieures des pécheurs; et plût à Dieu que plusieurs d'entre vous ne les connussent point par une triste expérience ! Si vous ignoriez l'affreuse rigueur des passions, mon très-cher frère, peut-être que l'attente du prétendu bonheur dont elles flattent, vous rendrait plus digne de compassion dans le crime. Mais qu'elles vous ont vendu cher leurs plaisirs vains et rapides ! Que pour un peu de poison agréable, elles vous ont fait boire d'amer poison ! Elles ont été la source du malheur de votre vie ; elles vous ont fait voir ce qu'on ne vous eût jamais fait comprendre, combien il peut entrer de tristesse et de trouble dans le cœur; et grâce aux ennuis dévorants, aux cruelles agitations que depuis longtemps elles vous causent, vous pouvez mieux juger qu'un autre du désespoir des damnés : *Quem ergo fructum habuisti in illis.* (*Rom.*, VI). Ne vous lasserez-vous pas du joug maudit dont elles vous accablent? Le plaisir de les satisfaire est-il donc si doux, qu'il le faille goûter aux prix d'une sorte d'enfer pendant la vie, pour être condamné encore aux tourments du véritable enfer après la mort? Soyez notre unique règle, divine loi, si longtemps indignement violée ; et en cessant d'être coupables, nous cesserons d'être malheureux. Ce n'est qu'à vous de nous procurer ce calme intérieur, dont les seuls

avantages nous paieraient suffisamment de ce que nous coûtera le sacrifice de nos passions fortifiées par l'habitude. Nous vous rendons nos cœurs, et nous vous les rendons sans partage ; car avec le partage, nous le savons, il ne saurait y avoir de paix. A Dieu ne plaise toutefois que la considération de cette paix soit l'unique motif de notre fidélité à vos préceptes; nous les observerons surtout en vue du suprême législateur, et nous pratiquerons le bien, parce qu'il nous le commande.

Ne sont-ce pas là vos dispositions naissantes, mon cher auditeur? Oui sans doute; et je me fie du soin d'achever l'ouvrage à la grâce divine, et, après elle, au zèle de ce pasteur, à qui a été donné si abondamment *l'Esprit de sagesse et d'intelligence.* (*Sap.*, VII), et ce qui édifie et ce qui gagne les cœurs ; je m'en fie aux exemples édifiants des dépositaires des intérêts de cette Eglise, également recommandables par les qualités du citoyen et du chrétien tout ensemble ; je m'en fie *à la bonne odeur de Jésus-Christ.* (*II Cor.*, II), que répand ici la piété de ces jeunes lévites, en qui la Providence prépare des ministres sacrés, l'espérance de plus d'un diocèse, et la gloire des mains qu'elle a choisies pour les former ; je m'en fie enfin à vos résolutions mêmes, mes chers frères ; et si l'espoir que j'en ai conçu est aussi solide qu'il est doux pour mon cœur, vous travaillerez dès aujourd'hui à vous mettre en état de comparaître un jour au tribunal redoutable où nous rendrons compte, vous du fruit que vous aurez retiré de notre ministère, nous de la manière dont nous l'aurons exercé, pour mériter d'y obtenir les uns et les autres un jugement favorable, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

# PANEGYRIQUES.

## I. PANÉGYRIQUE DE TOUS LES SAINTS,

*Prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas du Chardonnet, le 1er novembre* 1731.

Operati sunt justitiam, adepti sunt repromissionem. (*Hebr.*, XI.)

*Ils ont pratiqué la justice, ils ont reçu l'effet des promesses.*

Voilà, chrétiens, les mérites et la récompense des saints; et voilà ce que l'Eglise, qui les honore en ce jour, veut que nous envisagions en eux : leurs œuvres passées, et leur état présent. Quand elle célèbre si solennellement leur fête ; qu'elle fait retentir les voûtes sacrées du bruit de leurs louanges ; qu'elle ouvre, pour ainsi dire, les portes du ciel, pour nous y faire considérer leur destinée, ne pensons pas qu'elle n'ait en vue que de les glorifier et d'exalter leur triomphe : elle ne songe pas moins à notre instruction qu'à leur gloire, et elle veut qu'en les honorant avec elle, nous ayons devant les yeux leurs exemples et leur bonheur : *Operati sunt justitiam, adepti sunt repromissionem ;* ils ont pratiqué la justice, et ils ont reçu le prix qu'ils attendaient. Mais c'est parce qu'ils l'ont pratiquée, cette justice, et c'est parce qu'ils l'ont reçu, ce prix, qu'ils sont pour nous des sujets de mille réflexions salutaires. Parce qu'ils ont pratiqué la justice, ils sont devenus nos dignes modèles ; et parce qu'ils en ont reçu le prix, ils sont devenus nos puissants intercesseurs ; parce qu'ils ont pratiqué la justice, ils nous fournissent une preuve bien authentique du pouvoir que nous avons de la pratiquer nous-mêmes ; et parce qu'ils en ont reçu le prix, ils nous fournissent un motif bien efficace de les imiter. En un mot, parce qu'ils ont pratiqué la justice, ils nous rendent inexcusables, nous qui sommes si éloignés de leurs voies ; et parce qu'ils en ont reçu le prix, ils nous remplissent d'espérance et de courage, nous qui sommes si éloignés de leur bonheur. Mérites des saints, félicité éternelle des saints, deux objets donc, et deux importants objets que présente cette fête : aussi sera-ce là tout le fond de mon discours ; et quelle vaste matière, si vous y prenez garde, quelle vaste matière d'instruction et de morale.

C'est presqu'à tous que ceci s'adresse, puisque ceci s'adresse aux pécheurs. Oui, voyons ce que peut l'exemple des saints pour nous confondre, ce que peut leur récompense pour nous animer. Et s'il se trouve ici des cœurs en qui ces deux articles ne réveillent nulles pensées de salut, je ne dois plus que gémir sur leur sort, je n'ai plus rien à leur dire.

O vous, qu'une plénitude de grâces et de mérites rendit digne d'être à la tête de cette milice céleste que nous contemplons et que nous honorons en ce jour, recevez, Vierge sainte, nos hommages particuliers, et daignez prendre intérêt au discours que je médite. *Ave, Maria*

### PREMIÈRE PARTIE.

Vous commandez, Seigneur, la sainteté ; et puisque vous la commandez, que peut-on opposer de raisonnable à vos ordres ? Justifiez l'équité d'un précepte si essentiel, et confondez aujourd'hui, par l'exemple de vos saints, les cœurs coupables qui sont si peu ce qu'ils doivent être.

En effet, que nous alléguez-vous le plus souvent, enfants du siècle, quand nous vous exhortons, de la part de notre Dieu, à

la sainteté? Ou vous nous en exagérez les devoirs pour faire entendre qu'on ne les remplit presque jamais, et qu'ils ne sont peut-être qu'une belle idée; et c'est là quelquefois le langage des libertins. Ou, sans les exagérer, ces devoirs, vous les trouvez encore, dites-vous, trop accablants; et c'est l'excuse des lâches. Ou, ne connaissant pas jusqu'où ils s'étendent, vous nous dites que nous vous demandons trop, et que vous pouvez prétendre à moins de frais au bonheur suprême; et c'est l'illusion des aveugles volontaires. Mais soit que vous exagériez les obligations d'une sainte vie, soit que vous les trouviez trop pénibles telles qu'elles sont dans l'exacte vérité, soit que vous n'en voyiez pas ou n'en vouliez pas voir toute l'étendue, je ne veux aujourd'hui que l'exemple des saints pour vous confondre, en dissipant successivement ces trois illusions grossières.

Je commence par la vôtre, libertins d'une espèce singulière, qui osez outrer les devoirs d'une sainte vie. Peut-être cependant pourrais-je me dispenser de raisonner avec vous; peut-être me suffirait-il de vous dire, avec un sentiment de compassion, le seul en effet dont vous êtes dignes : Insensés! si vous étiez de ceux qui, tenant d'ailleurs une conduite irréprochable, exagèrent les obligations de la sainteté, par des principes trop rigides et des idées trop poussées de morale, vous mériteriez sans doute que nous vous réfutassions. Mais vous, vous qui manquez également au précepte et au conseil, qui vous livrez en effrénés à vos passions les plus honteuses, de quel front osez-vous appesantir le joug du Seigneur, et ajouter à des devoirs dont vous ne daignez pas remplir le moindre?

Ah! qu'on sent bien ce qui vous fait parler de la sorte! quand vous outrez si fort les lois de la sainteté; que, peu contents de ce qui édifie, vous demandez dans les justes, de ce qui frappe, de ce qui surprend; vous cherchez à vous ménager un prétexte spécieux qui vous excuse; vous voulez persuader qu'elle est trop au-dessus de vous, cette sainteté, pour entreprendre d'y atteindre; et vous aimez mieux, dites-vous, ne rien faire du tout pour être saints, puisqu'aussi bien vous n'en pouvez assez faire.

Mais, répondez. Dites-nous s'ils étaient tous habitants des déserts, s'ils vivaient tous dans le cilice et la cendre, ces saints qu'honore aujourd'hui l'Eglise. Non, sans doute; et quoique tous pleins et nécessairement pleins de l'esprit de pénitence, de mortification, de désintéressement, d'abnégation d'eux-mêmes, sans quoi ils n'eussent pas été justes, ils n'ont pas tous été conduits par des voies uniformes, tous été appelés à ces pratiques si austères qui étonnent. Lisez, lisez, au lieu de tant d'écrits empoisonnés où vos passions se nourrissent, le recueil précieux de leurs annales : vous y trouverez des hommes qui, moins illustres que d'autres par les rigueurs de leur vie, se sont sanctifiés dans le siècle par l'accomplissement fidèle des devoirs de leur état, uniquement rapportés à Dieu; des ministres du sanctuaire, qui, peu ou point connus par des austérités singulières, se sont sauvés par la pureté des mœurs, par le zèle enflammé et les travaux apostoliques; des chefs de famille, qui ont eu le ciel pour prix d'une vie remplie d'œuvres communes de justice, et occupée à conduire des enfants dont ils étaient les modèles; de saintes femmes qui ont opéré leur salut au milieu du monde, par des pratiques de piété moins rigoureuses que celles de quelques autres de leur sexe.

On peut donc être saint (prenez bien la conséquence que je tire, et prenez-la avec tout ce que j'y ajoute), on peut donc être saint, je ne dis pas sans mortifications d'aucune espèce, puisqu'il n'y a point de saint qui ne soit mortifié, mais je dis, à moins de frais que vous n'affectez obstinément de le penser. Oui, tout indispensable qu'est la pénitence, à raison du précepte évangélique qu'il faut accomplir, des fautes journalières qu'il faut expier, des rébellions éternelles de la chair qu'il faut réduire en servitude; tout indispensable qu'est la pénitence pour les chrétiens, à raison de ces trois articles, on n'est point communément obligé à certaines pratiques rigoureuses qu'on admire dans la vie de plusieurs serviteurs de Dieu; et à moins de péchés graves dont on se soit rendu coupable, les haires, les cilices peuvent sans crime être inconnus hors du cloître.

Ce qui ne peut être négligé sans crime, en quelque état qu'on suppose, ce sont les œuvres de piété, de charité fraternelle; ce qui ne peut être négligé sans crime, ce sont surtout les sentiments; car voilà l'âme du christianisme. Le vrai chrétien, tant soit-il riche en œuvre, l'est encore plus en sentiments; le vrai chrétien, soit habitant du cloître, soit engagé dans les cours des rois, est le modèle de la perfection des sentiments.

Et c'est ce que vous ne nierez point que vous ne puissiez être, mon cher frère, après que tous les saints, c'est-à-dire, d'autres hommes comme vous, l'ont bien été. Il n'ont pas tous porté la haire, je le répète; ils ne se sont pas tous nourris de racines et de miel sauvage. Les Jacob, les Tobie, s'il faut citer des élus de l'ancienne loi; les Clotilde, les Vincent, les François de Sales et mille autres justes de la nouvelle, se sont sauvés dans une vie commune, aussi bien que les prophètes et les anachorètes dans les déserts : pourquoi? parce que, dans cette vie commune, ils ont été pleins des mêmes sentiments, du même esprit qu'eux; que la même charité les animait, et que, par les motifs qu'elle ne cessait de leur fournir, elle donnait du prix à leurs actions les plus indifférentes en apparence. Et ne m'imputez pas, mes frères, une témérité que je déteste. Je ne viens point, ministre prévaricateur de la parole, combattre ici la vérité du petit nombre des élus si clairement éta-

blie dans l'Evangile : je ne viens que détruire un faux principe, par qui serait réduit à rien ou presqu'à rien ce petit nombre, qui, après tout, n'est petit qu'en comparaison de la troupe immense des réprouvés. Contemplez en esprit cette troupe des bienheureux que vous présente aujourd'hui l'Eglise comme un objet de vénération et de culte. Ce sont là les justes dont la cause mortelle est terminée; c'est d'ici-bas, où nous chantons leurs louanges, qu'ils sont sortis. Ne composent ils pas une multitude presque infinie? Ne sont-ils pas en si grand nombre, qu'on ne saurait les compter? et le seraient-ils, s'il n'y avait là que ces célèbres serviteurs de Dieu, qui ont surpris l'univers à force de pratiques inouïes de pénitence : *Turbam magnam quam dinumerare nemo poterat.* (*Apoc.*, VII), voilà sans doute de quoi détruire, et les idées extrêmes qu'affecte quelquefois le libertin sur la sainteté, et les fausses conséquences qu'il en tire.

Ce serait peu, néanmoins, de ne confondre que lui. Il est d'autres pécheurs qui, sans exagérer les devoirs d'une sainte vie, ne les trouvent que trop accablants encore, tels qu'ils sont dans l'exacte vérité ; et c'est surtout cette seconde espèce de mauvais chrétiens, que l'exemple des saints doit bien confondre. Car quand nous vous faisons voir parmi eux tant d'autres hommes, autrefois dans tous les mêmes cas et toutes les mêmes circonstances que vous, nous viendrez-vous prétexter, âmes lâches, une délicatesse de tempérament qui vous dispense, une nécessité d'état qui vous expose, une violence de penchant qui vous entraîne, un défaut de grâce qui vous laisse sans secours? Ah! faux prétexte de tempérament, de penchant, d'état, d'insuffisance de grâces; excuses malheureuses que l'exemple des saints fait tourner à votre honte. Et pour vous fermer à jamais la bouche sur chacun de ces articles en particulier, excuse d'infirmité de tempérament, qui se présente d'abord comme étant la plus ordinaire, excuse manifestement condamnée par la conduite des saints.

Epargnez-vous le soin de nous répéter les les raisons de dispense que vous fondez sur la faiblesse d'une santé incapable de soutenir, dites-vous, le poids du joug qu'on vous impose. Nous les avons tant de fois entendues, ces raisons, que nous ne les ignorons non plus que vous-mêmes. Mais pour être en état de juger de leur solidité, nous voulons savoir de vous si vous croyez de bonne foi que tant de serviteurs de Dieu, dont l'histoire nous conserve les exemples; que tant de vierges délicates, qui ont fait, presqu'au sortir du berceau, autant et plus que ce que l'on vous demande, eussent à cet égard moins de prétextes à alléguer que vous : nuée de témoins, selon l'expression du grand Apôtre, nuée de témoins, qui, bien loin de vous justifier, déposent tous unanimement contre vous : *Tantam impositam habentes nubem testium.* (*Hebr.*, II.) Quoi! avec une santé souvent beaucoup plus frêle que la vôtre, ils ont suffi à la pratique des conseils évangéliques, et vous vous croyez autorisés à vous dispenser des préceptes! ils ont pu soutenir des rigueurs surprenantes de pénitence, et vous vous prétendez hors d'état de supporter les mortifications les plus nécessaires et les plus communes! Mais s'il est vrai que vous ne vous abusiez point sur ce prétendu manque de forces, dont vous vous plaignez, apprenez-nous comment vous résistez aux violentes et éternelles agitations que le soin de votre fortune vous coûte, aux perfides et amères voluptés où l'ardeur de la débauche vous porte, aux excès mortels où votre intempérance vous jette, aux veilles épuisantes où la fureur du jeu vous engage. Vous n'êtes donc faible et délicat que lorsqu'il s'agit de remplir les devoirs de la religion? et pendant que vous suffisez à la tyrannie de tous les vices, il n'y a que la vertu qui ne saurait vous arracher le moindre effort? Que si votre santé succombe en effet sous la servitude des passions, comment ne croyez-vous pas la devoir plutôt sacrifier à votre Dieu? Que dis-je? il n'en exige pas même le sacrifice, ce Dieu de bonté ; et quoiqu'en droit, sans doute, de vous demander votre sang et votre vie, il veut bien se contenter de ce que vous pouvez, à moins de frais, j'entends, de ce que vous pouvez dans la vérité, et non aux yeux de votre lâcheté criminelle ; de ce que vous pouvez, en le considérant comme l'eussent fait les saints, dont l'exemple est une preuve que vous pouvez assez et de reste.

Mais le moyen de porter un joug si contraire d'ailleurs à toutes les inclinations, à tous les penchants les plus doux et les plus forts de la nature? Autre excuse, aussi fausse et aussi condamnée par la conduite des saints que la précédente; car enfin, ils n'étaient pas formés d'un autre limon, ils n'avaient pas moins hérité du levain de la concupiscence, ils n'étaient pas moins hommes que vous. Vous dites tous les jours : Qui pourra monter, malgré le poids des passions, sur la montagne escarpée du Seigneur, et suivre ce chemin impraticable que la loi indique : *Quis ascendet in montem Domini?* (*Psal.* XXIII.) Qui, mon frère? Celui qui ressemble aux saints, qui, résistant comme eux à la violence de ses penchants, fait voir comme eux qu'il n'a pas reçu son âme en vain : *Qui non accepit in vano animam suam.* (*Ibid.*) Pour détruire toutes les fausses conséquences que vous tirez de la force des passions, il suffit de vous faire ressouvenir des victoires qu'ils ont remportées sur les leurs ; et l'on peut dire véritablement de leur exemple ce que Tertullien disait de celui de Jésus-Christ, que c'est la solution de toutes les difficultés qu'on peut former : *Solutio totius difficultatis.* (Tertul.) Je l'ose même avancer après un célèbre interprète de nos jours : l'exemple des saints, tout inférieur qu'il est, et infiniment inférieur à celui de Jésus-Christ, a peut-être

quelque chose de plus efficace, pour nous fermer la bouche sur nos désordres : comment cela? C'est que, habiles comme nous sommes à saisir pour nous justifier les moindres apparences d'excuse, nous ne manquerions pas de dire que l'exemple du Sauveur, venant de la part d'un Dieu, est peu proportionné à la faiblesse de l'homme. Mais quelle apparence d'en dire jamais autant de celui des saints, nés faibles, sujets à nos passions et à nos misères? et c'est ce qui fait que l'Eglise le propose aujourd'hui, ce dernier exemple, à l'humaine infirmité qui aurait craint, ou qui aurait affecté de craindre de ne pouvoir s'élever à un modèle aussi auguste et aussi parfait que Jésus-Christ.

Qu'avons-nous donc à répondre? Esclaves malheureux des passions, reconnaissons-nous en nous la postérité de ces hommes qui les ont si glorieusement domptées? sommes-nous les enfants des saints? *Filii sanctorum sumus?* (*Job.*, II.) Représentez-vous, disait aux siens l'illustre Mathathias (I *Mach.*, II), représentez-vous l'exemple de ces fameux Israélites dont vous descendez, et que cette puissante considération vous aide à justifier que vous êtes le sang de tels ancêtres. Mes frères, songeons de même de qui nous descendons, rougissons une bonne fois de nous trouver si indignes de nos pères, pour n'avoir plus à en rougir : vifs sentiments de confusion et de honte, venez nous pénétrer à la vue de leur état et du nôtre. En eux, quel empire sur les passions! Mais aussi quelle ardeur à les dompter, quelle vigilance! En nous, quelle assujettissement à ces passions! Mais aussi quelle négligence, quelle mollesse! Ici, vous me répliquez en secret, vous m'opposez les périls inévitables d'un état de vie qui vous expose, vous me dites que les piéges dont vous y êtes environnés... Je les connais; mais autre prétexte que je combats: excuse d'état, vaine excuse qu'anéantit absolument l'exemple des saints. Ecoutez-moi, je vais vous confondre encore.

Vous ne cessez de nous objecter les inconvénients qu'a pour le salut votre profession particulière. Ne dirait-on pas, à vous entendre, que ce sont là des raisons qui ne sont propres qu'à vous? Les saints n'ont-ils pas été souvent aussi exposés par état que vous l'êtes? Faites-y attention, si vous ne l'avez déjà fait à votre honte. Point de genre de vie, tant soit-il risqueux, pourvu qu'il soit légitime, qui n'ait au ciel ses héros et ses modèles connus, sans compter ceux qu'on ignore. Combien, dans la troupe céleste qu'aujourd'hui nous honorons, combien d'autres Josephs qu'on vit dans les affaires publiques! Combien d'autres Samuels dans les fonctions délicates de la judicature! Combien d'autres Josués dans la licence des armes! Combien d'autres Nélémias parmi les engagements et les écueils de la cour! Combien au milieu de tous vos mêmes dangers, et de dangers encore plus redoutables que les vôtres! Vous n'êtes pas peut être plus exposés qu'une Esther, qu'un saint Louis, jeune, pouvant tout ce qu'il eût voulu, au sein des charmes de la volupté et de la flatterie. Il vous sied bien, après de pareils exemples, d'alléguer votre état et de prétendre vous excuser sur des périls dont vous vous sauveriez par la prière et par la vigilance chrétienne. Voyez, demandez à ces saints, à ces ancêtres glorieux dont vous êtes si peu dignes, ce qui a garanti leur innocence : *Interroga majores tuos, et annuntiabunt tibi, patres tuos, et dicent tibi.* (*Deut.*, XXXII.) Leur histoire vous répondra pour eux. Vous y verrez qu'ils étaient bien éloignés de courir comme vous faites, sous prétexte d'engagement d'état, les risques de mille occasions étrangères et défendues; que toujours circonspects, toujours en garde contre *l'homme de péché* (II *Thess.*, III), ils ne marchaient qu'avec des précautions infinies, lorsqu'ils étaient contraints d'aller sur les bords des précipices; qu'ils avaient soin de recourir chaque jour, et plusieurs fois chaque jour, au Père des miséricordes, pour le conjurer d'éclairer leurs pas et de soutenir leur faiblesse; qu'en un mot, aussi sages, aussi chrétiens parmi les périls de l'état où les avait appelés la Providence, que vous l'êtes peu parmi les dangers du vôtre, ils opéraient leur salut, au lieu que vous assurez de plus en plus votre perte.

Ils étaient puissamment soutenus d'en haut, ils avaient, dites-vous, une surabondance de grâces. Je vous entends, vous voulez dire que vous en avez trop peu; nouveau prétexte, et, pour votre confusion, nouvelle excuse aussi condamnée par l'exemple des saints que la précédente.

Oui, quoique vous en disiez, vous avez tous les secours nécessaires pour acquérir la sainteté, et le Dieu juste ne peut souffrir que vous soyez tentés au-dessus des forces qu'il vous donne. Peut-être même êtes-vous plus secourus que beaucoup d'entre vos frères; peut-être y a-t-il dans la troupe des bienheureux, tel saint qui l'est devenu avec de moindres grâces que celles qu'on vous accorde. Et il est bon que vous sachiez sur quoi je fonde une proposition qui vous paraît si surprenante; c'est sur l'oracle de Jésus-Christ même, qui a dit : Malheur à toi, Corozaïm, malheur à toi, Berthzaïde, parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre : *Væ tibi, Corozaïm, væ tibi, Bethzaïda, quia si in Tyro et Sydone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt apud vos, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* (*Matth.*, IX.) D'où je conclus, mon frère, qu'il est clair que certains secours, malgré lesquels quelques-uns se perdent, peuvent être la cause de la sanctification de quelques autres; et que vous vous damnez peut-être, vous, malgré des grâces avec lesquelles d'autres ont sauvé leurs âmes : et la preuve, la preuve qu'il y a tout lieu d'en juger ainsi,

par rapport à vous, c'est que ces grâces que vous avez, sont en effet si pressantes, qu'elles vous en sont à charge; c'est qu'il vous tarde de vous en délivrer au plus tôt, comme d'un pesant fardeau; c'est que, par des dissipations affectées, vous parvenez enfin à en étouffer les sollicitations importunes. Ne venez donc plus nous opposer que vous n'êtes pas assez puissamment secouru du ciel. Le Seigneur est avec nous tous, vous répond-on avec autant de raison que le fit autrefois Josué à ces lâches Israélites dont parle l'Ecriture : *Nobiscum est Dominus.* (*Num.*, XIV.) Ah! si, lorsque vous vous plaignez follement de l'insuffisance des grâces, vous en souhaitiez véritablement de plus grandes, vous suivriez l'exemple que vous ont donné les saints, vous les implorériez, ces grâces, comme ils les ont implorées. Vous voulez persuader que vous les leur enviez, et vous leur enviez tout au plus leur récompense, tout au plus un état imaginaire où vous vous figurez qu'ils n'avaient nuls combats à soutenir, et qu'en eux la nature insensible ne souffrait point de l'assujettissement où ils la tenaient sans cesse.

Eh quoi! la faut-il, en effet, tant assujettir? La voie du ciel ne peut-elle être un peu adoucie? diront des pécheurs d'une autre sorte, qui ne connaissent point ou qui ne veulent point connaître l'étendue des devoirs de la sainteté. Aveugles volontaires, troisième espèce de coupables qu'il faut confondre, et toujours par cette conduite des saints, si propre à fermer la bouche aux prévaricateurs de toutes les sortes.

Mais remarquons auparavant, avec saint Pierre Chrysologue, comme quoi les passions savent peu s'accorder avec elles-mêmes; ainsi, sur un seul et même article, elles se contredisent mutuellement, et pendant qu'elles persuadent aux uns que le chemin du salut est impraticable, elles l'aplanissent totalement pour les autres; car ce sont elles qui vous ont aveuglé, mondain profane, jusqu'au point de vous cacher vos obligations les plus essentielles, en qualité de chrétien; elles vous ont fait croire qu'il y avait un tempérament à prendre entre ce que nous exigeons de vous, et ce que conseillerait la nature absolument écoutée en toutes choses. L'amour du corps, par exemple, vous a fait entendre que c'était assez que de sacrifier quelquefois certains goûts de sensualité trop recherchés, et que ce qu'on appelle mortification, jeûne, abstinence, et telles autres pratiques qu'on prétend vous imposer, vous pouviez les renvoyer sans scrupule au cloître; la cupidité vous a fait entendre qu'il suffisait de ne pas dépouiller injustement son prochain, et que ce détachement intérieur, cet esprit de pauvreté que nous vous prêchons, était une vertu de perfection, sur laquelle on était libre; l'ambition vous a fait entendre que l'Evangile se bornait à réprouver ces projets où sont employées la trahison et la fraude, et qu'il ne condamnait point ce désir secret de s'élever, marque ordinaire, vous disait-elle, d'une âme grande; la vanité vous a fait entendre qu'on ne vous défendait que l'orgueil grossier, et qu'on ne vous faisait pas un crime de quelques sentiments cachés d'un amour-propre qui est comme attaché à la substance de votre être; le fol amour vous a fait entendre que c'était assez que de s'interdire les sales et honteuses voluptés, et que ces commerces si tendres où vous avalez le fatal poison n'étaient au fond qu'une amitié plus vive et qu'une estime plus marquée.

Or, qu'avons-nous, ministres de la parole, de plus capable de vous confondre et de vous détromper sur tout cela que la conduite des saints? Quand, pour vous faire voir vos obligations indispensables, nous vous citons la loi du Seigneur, vous nous accusez d'en augmenter le fardeau, et vous éludez, par des explications arbitraires, le vrai sens des préceptes les plus formels de l'Evangile; mais, quand nous mettons en œuvre les exemples de tout ce qu'il y a eu de justes sur la terre, et que, prenant en main les annales de leur vie, nous vous démontrons qu'ils ont souvent été au delà, jamais en deçà du point fixe que nous avons soin de vous marquer, nul moyen alors d'échapper à l'évidence qui vous poursuit; vous ne pouvez dissimuler les vraies routes de la vie : *Notas fecerunt vias vitæ.* Si vous en trouvez un, un seul d'entre eux qui ait usé de vos adoucissements nouveaux, et tenu la conduite que vous vous croyez permise, imitez-le : mais s'il n'y en a aucun qui n'ait pensé et agi bien autrement; s'ils se sont tous constamment réglés sur des principes plus sévères; s'ils ont été bien éloignés de vouloir composer, comme vous, avec le ciel, en accordant aux passions quelque peu de nourriture; s'ils n'ont pas cru même être pleinement quittes envers Dieu, ni acheter assez au prix de tous leurs efforts une félicité sans mesure, rougissez enfin de votre aveuglement, et hâtez-vous de suivre leurs traces.

Ils n'avaient point le prétendu secret dont vous vous félicitez avec tant de complaisance; ils n'imaginaient point, comme vous faites, l'accord impossible de l'esprit du monde avec l'esprit de l'Evangile, l'alliance d'une vie de plaisir, d'oisiveté, de vanité, de mollesse, avec une vie chrétienne, ou, pour me servir de l'expression de l'Apôtre, l'accord de Bélial avec Jésus-Christ; ils regardaient avec mépris et les biens périssables qu'on cherche, et les brillants fantômes qu'on suit; sobres, mortifiés, libres de toute attache volontaire, humbles dans les prospérités, patients dans les disgrâces, ennemis éternels des artifices de l'amour-propre, vides d'eux-mêmes, pleins de leur Dieu, ils ne croyaient ni pouvoir se dispenser des œuvres de mortification, pourvu qu'ils se préservassent des grands crimes, ni pouvoir se complaire en secret, pourvu que l'extérieur fût modeste, ni pouvoir engager le cœur, pourvu que le corps ne fût pas souillé. Ils ne cessaient de laver leurs

robes dans le sang de l'Agneau, ils marchaient et semaient ici-bas dans l'esprit d'une componction salutaire : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua.* (*Psal.* CXXV.) Maintenant, ils jouissent avec transport de l'abondante moisson qu'ils ont recueillie : *Venient cum exsultatione portantes manipulos suos.* (*Ibid.*) O félicité! ô joie inexprimable dont ils jouissent! Mes frères, elle est un gage de la nôtre, si nous voulons; et autant que leurs exemples ont dû nous confondre, autant leur récompense doit nous animer.

SECONDE PARTIE.

Si les saints n'avaient, pour nous porter à suivre leurs traces, que leurs exemples passés et l'histoire de leur vie, avouons-le, mes frères, ce serait moins de quoi nous remplir d'ardeur que de quoi nous couvrir de honte. Mais ce qui me soutient et m'anime puissamment, dit saint Augustin, c'est la connaissance certaine que j'ai de ce qu'ils ont acquis pour eux, de ce qu'ils veulent, et de ce qu'ils peuvent pour nous dans leur bonheur : *Video quid adepti sint, novi quid velint, scio quid possint.* Pensée en effet bien encourageante, chrétiens auditeurs, et dont je me borne à vous faire sentir toute la solidité. Non, rien de plus capable de nous exciter à suivre l'exemple des saints que la considération de leur état présent; leur félicité, qu'il dépend de nous de partager, doit nous remplir d'ardeur : première vérité. Leur vivacité pour nos intérêts doit nous inspirer la confiance : seconde vérité. Leur crédit auprès de Dieu la justifie pleinement : troisième vérité, et toutes bien dignes de redoubler votre attention et mon zèle.

A quel bonheur nous sommes appelés, mes chers frères, à quel bonheur! Livrons-nous à la douceur de voir dans les saints tout ce que nous pouvons être un jour, et songeons-en d'autant plus à mériter de remplir une destination si heureuse. Hélas! dans cette vallée de larmes, d'où la félicité a été bannie pour jamais, que trouvons-nous, que sentons-nous? que fausses joies, que vraies peines, qu'afflictions de l'esprit, et que misères du corps. Infortunés que nous sommes sur la terre! les besoins nous assiégent, les hommes nous exercent, les passions nous attaquent, les devoirs nous fatiguent, la fortune nous joue, l'adversité nous éprouve, la crainte nous effraye, le désir nous impatiente, l'espérance nous trompe, le temps nous use, la douleur nous altère, la maladie nous épuise, la vieillesse nous abat, la mort nous enlève.

Ils sont, eux, exempts de ces misères, chrétiens auditeurs; et c'est peu de dire qu'ils ne sont pas malheureux, comme nous sommes; ils sont heureux, infiniment heureux, et la chose est si certaine, que nous en sommes aussi assurés qu'eux-mêmes, parce que nous savons que c'est Dieu qui en est le garant, et qu'il est aussi impossible qu'ils n'aient point la récompense qui leur a été promise, qu'il est impossible que Dieu soit capable de tromper : *quam promisit qui non mentitur Deus.* (*Tit.*, I.) Or je prétends, chrétiens, que c'est une des plus encourageantes idées pour nous que cette certitude du bonheur dont ils jouissent, puisqu'elle nous répond du nôtre, si nous les imitons. La route que je tiens est un peu rude, disait le Roi-Prophète, mais j'ai votre parole, ô mon Dieu! et je ne me lasserai point d'un chemin au bout duquel vous me faites espérer ma récompense : *Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras.* (*Psal.* XVI.) Je ne me plains point des maux que je souffre, disait après lui saint Paul; c'est un dépôt précieux de titres pour la félicité où j'aspire, et je sais à qui je l'ai confié : à un Dieu fidèle dans ses promesses, qui me le gardera inviolablement jusqu'au grand jour où il doit rendre à chacun selon ses œuvres : *Scio cui credidi, quia potens est depositum meum servare in illum diem* (II *Tim.*, I); et nous, mes frères, quelque indignes que nous puissions être de parler après un David et après un Paul, nous dirons à notre tour : Ordonnez, Seigneur; si vous récompensiez moins sûrement, intéressés et lâches comme nous sommes, peut-être, hélas! craindrions-nous de faire violence à la nature; mais non, nous sommes prêts à courir à grands pas dans la voie de vos préceptes; nous savons trop que vous avez toujours couronné vos fidèles serviteurs, et nous voyons trop clairement des yeux de la foi le bonheur dont ils jouissent : *Quoniam apud Dominum est merces eorum...* (*Sap.*, V.) Mais encore quel bonheur! Ah! chrétiens, eux seuls pourraient vous en dire toute l'étendue et la perfection. Triste sort, misère profonde, en comparaison de cet état! profonde misère, que la situation des heureux du siècle, dût même l'ivresse de leur félicité la plus parfaite être aussi durable qu'elle l'est peu, dussent les inquiétudes, les ennuis, respecter leur joie autant qu'ils l'empoisonnent! ils voient Dieu, ces justes que le monde persécutait et dont il n'était pas digne, ces affligés qui répandaient tant de larmes, ces hommes miséricordieux, ces cœurs doux et pacifiques, ils voient Dieu, et ils jouissent de lui. Dieu est leur objet toujours présent et leur partage. Vision, possession divine, vous épuisez toutes les conceptions de nos faibles entendements, vous entraînez rapidement tant d'idées de grandeur, de puissance, de gloire, de délices, de tout bien, que nos esprits s'y absorbent, mais nos cœurs n'en sont que plus animés. Dans ces idées infinies se perdent toutes celles qui nous occupaient, tous les projets de notre vanité s'y évanouissent, toutes les peines nous paraissent légères pour parvenir à cet état des saints, à cet état ineffable où nous régnerons avec eux, heureux comme eux du bonheur de Dieu lui-même : *Si compatimur et conregnabimus.* (II *Tim.* II.) Loin, loin plaisirs auxquels nous avons tant sacrifié! le doux emploi qu'ils ont de louer sans cesse leur Dieu, le torrent de saintes

voluptés dont il les enivre, l'étanchement délicieux toujours accordé à leur soif toujours renaissante, tout cela nous promet une bien autre félicité que celle que nous nous proposions : *Torrente voluptatis potabis eos* (*Psal.* XXXV); loin, faux honneurs qui nous éblouissaient ! les palmes immortelles que saint Jean nous représente dans leurs mains, le poids immense de gloire qui les distingue, le droit qu'ils ont reçu de juger un jour les nations, ce sont là les avantages auxquels nous osons prétendre : *Judicabunt nationes et dominabuntur populis.* (*Sap.* III.) Loin, fol amour des biens d'ici-bas ! la possession des richesses éternelles est un trésor que nous voulons, aux dépens de la cupidité, nous assurer avec eux dans l'autre vie : *Divitias hæreditatis ejus in sanctis.* (*Eph.* I.) Loin, ambition du vain titre d'esprits éclairés et de génie ! l'avantage qu'ils ont de jouir de l'aimable vérité dont nous ne voyons que les voiles, la connaissance des perfections et des conseils adorables du Très-Haut nous vaudront beaucoup mieux, sans doute : *In lumine tuo videbimus lumen.* (*Psal.* XXXV.) Loin enfin toutes nos passions et nos faiblesses ! tout ce que voit notre foi dans l'état où ils sont parvenus nous inspire des sentiments bien plus purs et bien plus nobles. Quand partagerons-nous avec eux de si beaux priviléges ? quand serons-nous associés à leur règne ? Car il n'y a que le temps qui ne dépend point de nous, chrétiens auditeurs ; la chose est d'ailleurs pleinement en notre puissance, et quoique en elle-même d'une valeur infinie, nous savons, avec saint Augustin, que nous sommes le seul prix auquel on la met pour nous. Nous nous donnons et nous sommes assurés d'y acquérir un droit véritable : *Da te et habebis illam.* Nous entrerons donc dans la joie du Seigneur : *In domum Domini ibimus* (*Psal.* CXXI); nous nous noierons dans les délices de son incompréhensible béatitude; nous ne craindrons point de voir finir un tel bonheur.

Hélas ! mes frères, le bonheur, tel qu'il est possible de le goûter sur la terre, c'est-à-dire, incapable de satisfaire pleinement le cœur humain, vain, trompeur, gâté par les craintes et les amertumes qui s'y mêlent, est encore passager et échappe rapidement. Vous le savez, mondains, vous qu'on entend se plaindre tous les jours du peu de durée de vos folles joies qu'emporte souvent avec lui le moment fugitif qui les a vues naître. Les justes même, malgré le privilége qu'a la vertu de procurer jusque dans les disgrâces temporelles, des satisfactions plus pures et plus durables, les justes voient souvent tarir ici-bas leurs secrètes consolations; les aridités inquiétantes, les tentations, les rudes combats succèdent, tôt ou tard, aux douceurs intérieures qu'ils goûtent et qui en effet ne sont faites que pour eux, dit saint Ambroise. Ce n'est qu'aux serviteurs qu'a appelés à lui le Seigneur, aux seuls élus dont la carrière mortelle est terminée, qu'il est donné de jouir d'un bonheur toujours constant. Ils seront couronnés d'une allégresse éternelle, pour parler avec le prophète Isaïe, *lætitia sempiterna super caput eorum* (*Isa.*, XXXV), et la durée de leur joie suivra celle de l'existence de Dieu. La plus forte imagination s'abîme ici dans l'éternité de leurs délices. *Les siècles des siècles* (*Apoc.*, V), seront écoulés, que leur félicité recommencera encore; et dans leur joie inexprimable, assurés qu'elle sera sans fin, et embrassant l'avenir par la pensée, ils jouiront à chaque moment de l'éternité de leur bonheur

Eh bien, mon cher auditeur, est-ce assez pour vous encourager, est-ce assez qu'une pareille félicité à laquelle vous avez, si vous le voulez, autant de droit qu'en eut jamais aucun d'eux? Vous vous sentez un si violent penchant pour le plaisir, vous courez avec empressement après tout ce qui vous en offre la moindre image, et lorsqu'en vertu des droits de notre ministère, nous vous reprochons vos égarements; que, pour donner un frein à la passion qui vous entraîne, nous vous faisons envisager l'abîme immense où vont aboutir vos pas, vous nous répondez que, fait pour la félicité, vous ne sauriez ne pas la poursuivre partout où elle se montre, et que vous cédez à un penchant plus fort que vous. Eh ! levez les yeux au ciel, mon cher frère, laissez-là ces ombres perfides de plaisir, qui, sans vous satisfaire, vous damnent, et voyez, puisque vous cherchez tant à être heureux, voyez dans l'état présent des saints l'inaltérable bonheur auquel vous pouvez prétendre.

Mais ce qui doit vous animer de nouveau, c'est que, comme j'ai ajouté en second lieu, ces mêmes bienheureux dont vous pouvez partager la félicité suprême sont prêts à solliciter en votre faveur les grâces les plus puissantes, et à vous aider de tout leur crédit auprès de Dieu. Oui, chrétiens, et c'est peu que de dire qu'ils sont prêts à implorer pour vous la divine miséricorde, ils la conjurent, ils la pressent en effet. *Respice Sion, civitatem solemnitatis vestræ* (*Isa.*, XXXIII); regardez cette sainte Sion qui est l'objet de vos fêtes solennelles, c'est là que l'on prend vivement vos intérêts. Ne faites pas à ces citoyens célestes l'injure de penser qu'ils songent peu à leur postérité sur la terre. Ils connaissent trop bien, par l'expérience qu'ils en ont faite, les risques infinis que vous courez, les piéges nombreux qui vous environnent; ils ont trop éprouvé les assauts redoublés des passions, et le penchant éternel d'une nature corrompue, pour oublier leurs enfants, attaqués ainsi de toutes parts. Leurs misères sont passées, il est vrai, mais le souvenir qui ne leur en est point passé les rend sensibles aux vôtres; et du port, où ils sont arrivés heureusement, ils vous voient avec un intérêt infini, vous, leur race, leur sang, au milieu des orages et des tempêtes qui s'élèvent contre vous. C'est la seule chose qu'ils ont emportée d'ici-bas au séjour de la gloire, que la sensibilité pour ce qui touche leurs successeurs; et

cela à un point que, s'il était possible que leur félicité fût altérée, elle le serait, dit saint Cyprien, par leur tendre sollicitude sur la conduite que vous tenez pour mériter l'immortalité dont ils jouissent, *de sua immortalitate securi, de nostra solliciti;* car, ajoute le même Père, si la charité les a vivement intéressés pour le prochain durant leur vie mortelle, combien plus le doit-elle faire dans le ciel? N'est-ce pas là que cette charité s'est consommée? N'est-ce pas au centre du feu divin et dans le sein des miséricordes éternelles qu'elle a reçu sa perfection? et pour mettre le comble à votre confiance, leur amour pour Dieu, qu'a tant augmenté la béatitude, ne les intéresse-t-il pas lui-même de son côté au salut de vos âmes? Par un zèle ardent de la gloire du Seigneur, pleins du désir de vous voir un jour occupés à chanter avec eux ses louanges immortelles, ils lui demandent pour vous la grâce de vous rendre dignes de parvenir au séjour où ils le louent. J'ai vu, dit saint Jean, la nouvelle Jérusalem descendant du ciel, *vidi Jerusalem novam descendentem de cœlo.* (*Apoc.*, XXI, 2.) Et la raison, chrétiens, d'une vision si singulière? c'est qu'il veut nous faire entendre, répond le savant abbé Rupert, que la troupe des saints, qui est cette nouvelle Jérusalem dont il parle, descend en quelque manière du ciel, par l'intérêt qu'elle prend à vous qui êtes sur la terre. Mais vous, pendant qu'elle songe à vous appuyer de sa faveur auprès du trône éternel, resterez-vous dans une lâche indifférence sur votre plus grande affaire? Ah! sortez enfin d'un état léthargique qui vous damne! *Illic te charorum numerus exspectat* (S. Cypr.), travaillez à mériter d'aller rejoindre, peut-être des amis, des proches qui vous furent chers, à qui vous l'êtes, et dont le zèle pour vous s'accroîtrait encore, s'ils vous voyaient plus occupés de ce qui vous touche uniquement.

Et que la vue de vos misères ne vous décourage pas, mon cher auditeur. S'il n'y avait dans le ciel que des justes qui l'eussent toujours été, vous auriez lieu sans doute de désespérer de les y suivre. Mais songez que, parmi ces ardents intercesseurs qu'on vous fait voir, il y a des Madeleines, des Augustins, de grands saints qui furent d'abord d'aussi grands pécheurs que vous.

Je dis bien plus (et à Dieu ne plaise que ce que je vais ajouter donnât la moindre atteinte à la vénération qui vous est due, ô habitants de la céleste Sion!... Ne vous en scandalisez pas, enfants du siècle; ce n'est pas à vous qu'il appartient de nous apprendre à parler avec respect des saints); je dis bien plus, mon cher frère, songez que parmi ceux d'entre eux qui ne sont jamais sortis des voies de la justice, très-peu ont été exempts de certaines imperfections, le sujet éternel de leurs gémissements et de leurs larmes, car le juste n'est nullement impeccable, dit saint Augustin : et ne croyons pas néanmoins qu'il en perde le caractère de juste; parce qu'exempt des fautes mortelles, et attentif à se corriger des légères, son cœur ne se départ point de l'amour de la sainteté. *Nullus justus caret peccato, nec tamen desinit esse justus, cum affectu teneat sanctitatem.*

Or, avoir de semblables protecteurs, des protecteurs dont plusieurs sont eux-mêmes des preuves éclatantes des divines miséricordes, et qui tous sont portés à les implorer pour vous, qu'est-ce autre chose qu'avoir un sujet infini de consolation et de confiance? Qu'est-ce autre chose qu'avoir le plus pressant motif pour vous exciter à mériter leur bonheur?

Mais sont-ils véritablement aussi puissants que zélés, et leur crédit auprès de Dieu répond-il à l'ardeur de leurs demandes? S'il y répond, chrétiens! soyez-en juges vous-mêmes, et décidez, après quelque réflexion, ce troisième article si digne de vous encourager, joint à celui qui le précède.

Vous n'ignorez pas le glorieux titre d'amis de Dieu, qui est donné aux saints dans l'Ecriture; et puisque vous ne l'ignorez pas, je vous demande ce que vous en devez conclure; je vous demande si ce n'est pas le propre de l'amitié, de faciliter les grâces aux amis, et si un Dieu qui aime assez ceux qui l'ont fidèlement servi, pour vouloir être lui-même leur récompense, ne les aimera pas assez pour être favorable à leurs demandes? Eh! il accorde tant aux vœux des justes voyageurs encore et confondus ici-bas parmi les pécheurs! Il exauçait avec tant de bonté Abraham dans ses prières! Il se rendit tant de fois aux instances de Moïse son serviteur! Depuis quand écouterait-il moins favorablement les justes sortis de leur exil, et déjà participant aux délices de son royaume?

Je sais, mes frères, qu'il n'y a qu'un seul grand Médiateur dans le ciel, qu'un Médiateur par excellence, qui s'est acquis par son sang et le droit de tout demander et le privilége de tout obtenir de la divine miséricorde, Jésus-Christ. Mais je sais aussi que l'intercession des saints, bien loin de détruire sa médiation toute-puissante, la suppose, puisqu'on ne les sollicite, du moins si l'on connaît sa religion, puisqu'on ne les sollicite, dis-je, puisqu'on est convaincu qu'ils ne demandent, puisqu'on n'attend rien d'eux que par Jésus-Christ, et cela jusqu'à faire du souvenir de ses mérites infinis, la conclusion de toutes les prières qu'on leur adresse, *per Dominum nostrum Jesum Christum;* je sais que, comme nous avons accès par le Fils auprès du Père qui pardonne, par eux nous avons accès auprès du Fils qui réconcilie; je sais que plus unis que nous à Jésus-Christ, que dis-je? intimement unis à lui, pendant que nous nous en éloignons misérablement, ils sont par là plus capables de l'intéresser en notre faveur; je sais enfin que l'Eglise toujours persuadée du pouvoir de leur intercession, a frappé d'anathème les téméraires qui y ont voulu donner atteinte. Je m'encourage donc, à l'aide de ces douces espérances; je crois avec le Prophète que le Seigneur me fera

miséricorde, selon le jugement de ceux qui aiment son nom, *secundum judicium diligentium nomen suum* (*Psal.*, CXXXII) ; je vois dans les saints mes protecteurs autant que mes modèles, et déjà excité par la vue de leur couronne, je m'anime de nouveau par l'espérance de leur secours. En vain aurais-je rougi de ma lâcheté, en vain me serais-je condamné moi-même, en comparant leurs voies avec les miennes, si je m'en fusse tenu à mes reproches. Mais confondu d'une part, et de l'autre encouragé de la sorte, rien ne m'arrête plus. On exige de moi quelques efforts dont leur exemple me met la possibilité en évidence : on me propose un prix inestimable, que je vois qu'ils ont déjà obtenu. Je me soumets sans murmure à ce que l'on me demande, j'envisage avec transport l'excellence de ce que l'on me promet. Que d'autres courent tant qu'il leur plaira après de vains fantômes qui s'évanouissent dans leurs bras ; que le savant s'immole à la gloire de captiver l'estime et d'asservir les esprits ; que le guerrier cherche, à travers les périls, des lauriers frivoles dont la vue l'a frappé, je les laisserai les uns et les autres, je les plaindrai de tant de travaux pour une couronne corruptible qui passe, *et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant* (*I Cor.*, IX), et je ne songerai qu'à mériter la couronne incorruptible des saints, *nos autem incorruptam* (*Ibid.*) Je vous la souhaite au nom du Père, etc.

## II. PANÉGYRIQUE

### DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

*Prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'Académie Française, le 25 août 1729.*

Dextera tua suscepit me... et præcinxisti me virtute ad bellum. (*Psal.* XVII.)

*Vous m'avez pris, ô mon Dieu ! comme par la main pour me conduire durant le cours de mon règne ; et vous m'avez revêtu de force pour faire la guerre.*

Quand les rois ont Dieu lui-même pour maître dans l'art de régner, que leur puissance est assurée, qu'il est doux d'être soumis à leur empire ! la justice et la vérité sont la règle de leur conduite et le ferme appui de leur trône. Avec eux règnent toutes les vertus, et tous les biens en sont la suite. Ils veillent aux intérêts du ciel et au repos de la terre, ils rendent heureux leurs peuples ; ils font plus, il les rendent dignes de l'être. Ils sont enfin les images vivantes du Très-Haut, et leur règne est une image du sien.

Quand les rois ont Dieu lui-même pour maître dans la science de la guerre, que leur bras est redoutable, et que leur héroïsme est accompli ! D'autant plus terribles qu'ils sont plus légitimement armés, ils volent avec confiance à des combats que leurs droits justifient ou que consacre la religion. La terreur marche devant eux, et elle porte les premiers coups ; et si, par une de ces profondeurs qu'il n'est pas permis à l'homme de sonder, le Dieu qu'ils servent n'affranchit pas leur valeur de la vicissitude des armes, il prend soin de leur constance. Sa force toute-puissante, au défaut des victoires qu'elle ne leur fait pas remporter, leur fait soutenir des disgrâces plus glorieuses que les victoires. Après les avoir mis au-dessus de leur fortune, elle les met au-dessus de leurs malheurs ; et pendant que l'ennemi vainqueur croit triompher de leur défaite, ils en triomphent, eux, plus véritablement que lui-même.

Je n'ai pas encore nommé saint Louis, Messieurs ; mais n'aurais-je pas déjà commencé son éloge sans m'en apercevoir ? Est-ce l'explication de mon texte que je viens de donner, ou sont-ce quelques traits du portrait de ce grand roi qui me sont échappés par avance ?

Né pour commander, il suivit ses aïeux sur le trône, il les y surpassa tous ; il régna, il honora la royauté, il fit le bonheur et en partie la vertu de nos ancêtres ; et, afin qu'aucune sorte de gloire ne lui manquât, revêtu de la force du Dieu des armées, il livra des batailles, il remporta des victoires, il remplit tout l'univers du bruit de son courage dans l'une et l'autre fortune : modèle des rois pacifiques et des rois guerriers, et cela par la religion, de qui il tenait ce qui fait le héros, comme ce qui fait le monarque. Car à Dieu ne plaise, Messieurs, que louant un saint roi d'une manière profane, je parusse trouver en lui d'autre grandeur que celle qui vient de Dieu. Quand je vous décrirai et les merveilles de son règne, et les exploits de son bras, et les triomphes de sa constance, n'en perdez pas un moment de vue le principe : Vous sentez trop à qui l'honneur en est dû, à la sainteté ; et c'est proprement votre gloire que je viens célébrer, religion sainte, plutôt que la sienne, puisque la sienne venait toute de vous.

Vous concevez déjà assez, chrétiens auditeurs, la manière dont m'a frappé mon sujet, et vous pressentez celle dont je veux vous le faire envisager. Vous allez voir dans saint Louis un roi qu'a formé la religion, un héros qu'elle a animé. Le plan est simple, mais l'objet est grand. *Dextera tua suscepisti me... et præcinxisti me virtute ad bellum.*

Si j'avais appris de vous, Messieurs, l'art de louer, j'oserais en augurer favorablement pour cet éloge, et je céderais au penchant d'y joindre le vôtre ; mais je n'ai que des sentiments muets, tout vifs qu'ils sont, sur votre gloire ; je n'ai que le faible avantage d'avoir su vous regarder dès mes plus tendres années, comme une compagnie formée pour l'honneur du mérite et pour celui de la nation. Eh ! qui n'y voit réunis tous les talents, tous les titres ? qui n'y connaît une assemblée d'hommes supérieurs destinés, les uns à consacrer leurs soins à l'Etat, les autres à le défendre ; ceux-ci à conduire les âmes, ceux-là à éclairer les esprits, à maîtriser les cœurs, et tous habiles à manier la raison dans leurs fonctions différentes avec autant de force que de grâce ? Quel charme de les entendre ! quelle entreprise de leur parler ! Mais votre parole, ô mon Dieu ! est respectée de ces maîtres de la

parole des hommes. Dans le discours que j'entreprends, je n'ai pas moins à leur présenter que le portrait d'un grand roi, d'un héros accompli de votre religion divine: sujet vraiment digne de l'attention de tels hommes; heureux si, pour le traiter, j'obtiens les lumières de l'Esprit saint par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dans quelque état de la vie que la Providence nous ait placés, la religion, Messieurs, doit sans doute être toujours la grande règle de notre conduite; mais c'est surtout aux maîtres du monde qu'il importe de la consulter pour bien remplir les devoirs du rang suprême. Tout système de gouvernement qu'elle n'avouera point péchera par quelque endroit, et comme il n'y a qu'elle qui enseigne à adorer comme il faut le Roi des rois, il n'y a qu'elle aussi qui enseigne à tenir dignement sa place sur la terre. Heureux donc le prince qu'elle a instruit dans l'art de régner; heureux notre saint roi d'avoir puisé dans son sein toutes les maximes du gouvernement dès l'âge le plus tendre!

Vous savez, Messieurs, quelles mains cultivèrent son enfance et gravèrent la religion dans son cœur. Qu'à jamais soit en bénédiction la mémoire de l'auguste princesse qui lui donna le jour, et qui lui donna plus encore, par le soin qu'elle eut de verser de bonne heure dans son âme les sentiments de piété dont elle était pénétrée elle-même. Elle faisait sa plus chère occupation de ce soin, le premier qu'elle croyait lui devoir. Elle lui disait que les rois n'étaient les images de Dieu que pour représenter ses attributs aux yeux des hommes; que la royauté était dans les vues de la Sagesse éternelle un ministère d'autorité, de bonté et de sainteté : d'autorité, pour tenir les sujets dans la dépendance; de bonté, pour les rendre heureux; de sainteté, pour les rendre meilleurs. Aussi, Messieurs, tels furent toujours les principes de notre saint roi, et la manière de régner sur nos ancêtres. Il en sut être par religion le maître, le père et l'exemple. Saisissez, de grâce, ces trois idées que je vais vous justifier.

Qu'est-ce qu'un roi dont le trône chancelle, et qui laisse dépérir entre ses mains le dépôt de l'autorité suprême? Qui ne sait pas se faire obéir n'est pas digne de commander, et négliger les droits de la couronne est un vrai crime pour qui la porte. Saint Louis, convaincu de cette vérité, se regarda comme comptable au ciel de la puissance qu'il en avait reçue, et qu'il devait conserver tout entière. Il comprit que, tenant la place de Dieu sur la terre, il devait la remplir en homme qui agit au nom du Maître des maîtres (*Psal.* CXXXV) ; et les commencements de son règne furent signalés par des actions de vigueur contre tout ce qui refusait dans ses États de le reconnaître, ou qui osait balancer son autorité souveraine.

Les comtes de Bretagne et de la Marche, enivrés d'orgueil et d'espérance, entreprennent de se soustraire à sa domination. Ils ont formé une ligue redoutable; ils ont engagé dans leur parti des peuples aveugles, séduits par leurs magnifiques promesses; ils se sont unis avec l'étranger toujours prêt, et d'autant plus prêt à profiter des divisions de la France, qu'elle lui semble ne pouvoir être détruite que par elle-même. Vains projets : Louis saura bien réduire les téméraires sujets qui le méconnaissent; et s'ils se départent, ces insensés, du bonheur de vivre sous ses lois, il ne se départ point, lui, de l'autorité légitime qu'il a sur eux. Il ne porte pas en vain l'épée (*Rom.*, XIII); il s'arme, il marche... C'est à vous, Dieu juste, que ces rebelles répondront de tout le sang qu'il va être forcé de répandre. Il les attaque, il les presse, il les met en fuite, et ne cesse de les poursuivre qu'il ne les ait vus tomber suppliants à ses genoux.

Et ne nous figurons point un prince jaloux de sa puissance par la soif orgueilleuse de commander; car qui l'aurait empêché, s'il eût été tel, d'accepter l'empire que Rome, irritée contre Frédéric, lui proposait de faire passer dans sa maison? Qui l'aurait forcé de rendre à ses voisins des provinces qu'ils ne lui demandaient même pas, et qu'il eût pu garder comme un bien qu'avaient acquis ses ancêtres par le droit de la guerre, s'il en eût reconnu d'autre que celui de la justice?

C'est ainsi, Messieurs, que le devoir produisait en lui cette vive ardeur, cette vigueur vraiment royale qu'il faisait paraître contre toute entreprise qui intéressait son autorité suprême. C'était peu cependant que ces premières preuves de son zèle à maintenir les droits de la royauté; une occasion plus importante peut-être, et sûrement plus délicate, se présente, et vous allez voir s'il sut y soutenir son caractère.

Dans cette ville, autrefois la maîtresse de l'univers idolâtre, aujourd'hui la capitale du monde chrétien, est une cour religieuse, mais politique; pacifique, mais puissante; tranquille, mais occupée, et où, sur le front vénérable du maître qui y commande, est imprimé le double caractère de chef de l'Eglise et de souverain. Mais si les décrets de celui-là sont avec raison infiniment respectés des rois et des peuples, les intérêts de celui-ci leur paraissent quelquefois suspects, et la vérité, qui est elle-même garant des décisions reçues de l'un, ne l'est pas des prétentions de l'autre. Grégoire IX remplissait alors la chaire apostolique. Il favorisait la cause de prélats entreprenants et passionnés qui avaient passé les bornes de l'autorité épiscopale, au mépris de celle du prince; il voulait faire valoir des prétentions imaginaires qui mettaient en partage la puissance inaliénable de nos rois, et ces droits prétendus auxquels il donnait le nom de droits de l'Eglise, il avait soin de les appuyer de raisons spécieuses d'obéissance et de respect pour le vicaire de Jésus-Christ.

Avec un prince d'une piété de tempérament et de faiblesse, la cour romaine eût tout gagné sans doute; mais Louis, plein d'une piété judicieuse autant que sincère, doué de ce grand sens qui sépare des choses en effet très-différentes, quoique très-étroitement unies, Louis s'oppose avec force à ses entreprises. Dans ce qui est de religion, il lui obéit en fils; dans ce qui est d'État, il lui résiste en roi, et le souverain Pontife, après bien des efforts et des menaces, comprend enfin qu'il peut tout auprès de lui sur le chrétien et rien sur le monarque.

Monarque absolu, agissant en maître, parlant le vrai langage de la royauté, en lui tout, jusqu'à ses moindres actions, ajoutait au respect dont on était prévenu pour sa personne, et à ces avantages il savait joindre à propos l'éclat imposant d'une pompe toute royale. Simple et ennemi du luxe dans le particulier, il paraissait dans les cérémonies publiques avec la splendeur convenable à un si grand potentat; magnifique pour entretenir le respect dans les cœurs des peuples, jaloux de ce respect, parce qu'il voulait être obéi, et le fut-on jamais mieux?

On est surpris, Messieurs, de voir dans un prince si absolu l'ami, le tendre père de ses sujets; car c'est ce qu'on ne peut aussi s'empêcher de reconnaître presque dans chaque action de sa vie, et voilà un nouveau trait de sa gloire. Il n'appartient qu'au grand homme d'allier dans un degré suprême des qualités qui semblent ainsi se combattre; peut-être même cet heureux assemblage n'appartient-il véritablement qu'au grand homme et au saint tout ensemble.

Saint-Louis à la fermeté du commandement joignit une bonté plus grande encore, s'il se peut, mais une bonté éclairée, une bonté qu'il sut rendre utile à ses peuples. Souvent les princes les plus compatissants et les plus sensibles n'en font pas plus le bonheur de leurs sujets, parce que, négligeant de s'instruire, ils ne savent ni le bien qu'ils peuvent faire, ni le mal auquel ils doivent remédier. Saint Louis, persuadé par la religion de l'obligation indispensable où sont les rois de tout examiner et de tout connaître, chercha avec ardeur la vérité. La vérité! hélas! a-t-elle souvent le privilége d'approcher du trône des rois? L'aimer sur le trône est une vertu, la démêler est presque une merveille.

Notre saint monarque n'oublia rien pour acquérir cet esprit de sagesse et d'intelligence qui fait qu'on la discerne. Il avait toujours les yeux levés, à l'exemple du Roi-Prophète, vers les saintes montagnes d'où lui devait venir une grâce si précieuse. *Levavi oculos in montes, unde veniet auxilium mihi* (*Psal.* CXX.) Ses vœux furent exaucés; ses précautions eurent leur effet. Le courtisan étudie le caractère du prince : c'est là sa science, son unique occupation. On vit une chose nouvelle, on vit le prince étudier le caractère du courtisan, le saisir; on vit la vérité tournée en moyen de faire sa cour au prince; on vit le plus adroit courtisan être toujours le plus sincère.

Par là que ne connut point notre saint roi? Que ne fut-il pas en état de faire pour le bonheur de ses peuples? Par quelles preuves d'attention et de tendresse ne mérita-t-il point le glorieux titre de père de la patrie? C'est en cet endroit, Messieurs, que je commence à sentir le poids de mon sujet. Mille idées s'offrant à la fois à mon esprit l'embarrassent; je ne puis m'attacher à tant de choses, et j'ignore celles qui doivent me fixer. Ici se présente à mes yeux le saint monarque sur un trône de gazon, tel que ces rois des premiers âges du monde, au pied de ces chênes antiques que le temps a respectés, terminant avec bonté les différends de son peuple, comme un père tendre qui rétablit la paix parmi ses enfants; jugeant la cause du pupille et de la veuve, vengeant la faible innocence de ses cruels oppresseurs. *Liberabit pauperem a potente et pauperem cui non erat adjutor* (*Psal.* LXXI.) Là, je le vois allant lui-même exercer la magistrature dans différents tribunaux de sa capitale, pour soutenir les juges contre le dégoût de leurs pénibles fonctions, en y donnant par son exemple un nouveau lustre. C'est peu de rendre justice au pauvre comme au riche : il la lui rend aussitôt qu'au riche, pour apprendre aux magistrats à ne faire aucune acception de personnes; il entre dans les moindres détails pour leur montrer qu'il n'en est point au-dessous d'eux. Je le vois tantôt occupé à détruire le duel, monstre affreux qu'avaient produit le faux honneur et la vengeance, et qui, au mépris des lois, s'abreuvait depuis longtemps du plus pur sang de l'État; tantôt à bannir du royaume cette nation réprouvée, marquée visiblement au sceau de la colère céleste qui la poursuit, nation fameuse par son commerce usuraire, et dont la cupidité, s'irritant même à la vue des familles indigentes, trouvait jusque dans les secours qu'elle leur offrait, le cruel moyen de s'engraisser du reste de leur subsistance : *Ex usuris redimet animas eorum* (*Psal.* LXXI). Je le vois attentif à faire tenir la balance droite aux dépositaires de son autorité; à remplacer les magistrats iniques qu'il déposait, par des sujets irréprochables que lui désigne la voix publique; à arrêter les vexations des seigneurs qui s'érigeaient en tyrans de leurs vassaux; à parcourir les provinces de son royaume pour voir tout par ses propres yeux; à écouter sans prévention les plaintes qu'on lui portait; à discuter sévèrement la conduite des gouverneurs et de leurs officiers; à punir les malversations des barbares exacteurs des impôts; à prendre enfin toutes les mesures les plus sages pour le bon ordre et la félicité de ses peuples. Je le vois porter sa tendresse scrupuleuse jusqu'à favoriser leurs intérêts aux dépens des siens. Une affaire délicate se présente où il s'agit de décider entre lui et ses sujets : le saint roi, après avoir mûrement pesé les raisons de part et d'autre, croit entrevoir de la dif

ficulté, c'en est assez; la bonté se mêlant avec la justice, lui représente son droit comme douteux, et dès lors, Messieurs, le gain de la cause n'est plus incertain pour son peuple.

Vous dirai-je que voulant bien se rendre responsable de malversations et d'injustices qu'il ne lui avait pas été possible d'empêcher, il fait publiquement inviter tous ceux qui en avaient souffert à le venir déclarer, pour être dédommagés sur son domaine; qu'il prend généreusement le parti de la faiblesse opprimée contre son propre frère, et dicte lui-même aux magistrats les arrêts sévères qui le condamnent; qu'après lui, dans ses voyages, marchent par ses ordres des officiers chargés du soin de connaître et de réparer, de ses finances, les moindres dégâts qu'avait pu faire sa suite à son insu, comme s'il ne les avait pas d'ailleurs assez réparés, en rendant son passage semblable au cours d'un fleuve abondant qui fertilise les campagnes? Vous le ferai-je considérer lorsque voyant une plaine, théâtre affreux où la mort avait exercé sa fureur, il fait bénir sur l'heure un cimetière, et que, triomphant par son exemple de la répugnance des plus délicats, il les engage à partager avec lui le soin d'ensevelir les cadavres des soldats français, tristes victimes de la guerre.

Rémunérateur aussi éclairé que père tendre, quels talents utiles à la société laissait-il sans récompense? Point de mérite timide que ses dons n'allassent chercher; point de vertus cachées qu'il ne fût jaloux de découvrir, de combler d'honneurs. Un si bon maître, Messieurs, pouvait-il n'être pas tendrement aimé de ses peuples? Aussi, combien le fut-il, et combien lui était glorieuse leur tendresse?

Les souverains, malgré la soumission qui leur est due, quels qu'ils puissent être, n'exercent véritablement une entière puissance sur nous qu'autant qu'ils se font aimer. Sans cela, ce qu'il y a de meilleur en nous se soustrait à leur domination, nos cœurs. Ils peuvent tout sur nos biens, sur nos vies, que peuvent-ils sur cette portion la plus précieuse de nous-mêmes? C'est là que, sans suite et sans cour, les seuls bons rois, placés comme sur un trône, exercent un empire d'autant plus parfait et plus légitime qu'il est libre. Louis régna dans les cœurs de tous ses sujets, parce qu'il portait tous ses sujets dans son cœur. Il y portait tous les malheureux répandus dans la vaste étendue de ses Etats. Vous en serez une preuve éternelle, établissements salutaires qui subsistez encore, maisons nombreuses qu'il a fondées en leur faveur. Il y portait de tristes provinces affligées de la famine. Vous l'éprouvâtes, peuples de Guyenne et de Poitou, qu'aurait consumés la faim dévorante, si les influences du trône n'eussent suppléé à la stérilité de la terre. Il y portait les grands comme les petits, le clergé comme le peuple, et la noblesse riche, dont il soutenait les droits et les prérogatives, et la noblesse indigente dont le triste état le touchait jusqu'au point de l'engager à écrire lui-même les noms de tout ce qu'il y connaissait de familles pauvres, de peur de les oublier. Il y portait non-seulement des sujets indociles dont il avait pardonné les fautes et qui venaient de les renouveler; des seigneurs rebelles pour la troisième fois, dont, pouvant punir les attentats, il aimait mieux à force de bonté confondre l'audace, et qui, tout indignes qu'ils étaient de pitié, lui paraissaient néanmoins avoir une espèce de droit à leur grâce, du moment qu'ils en avaient besoin.

Eh! comment ne l'aurait-il pas accordée à des coupables qui lui étaient chers à titre de sujets? Les quatre assassins, au bruit des apprêts de la croisade, venus d'Asie pour l'immoler, monstres les plus furieux de cette jeunesse perdue qu'élevait dans sa cour le tyran de Phénicie, et qui du sein des voluptés s'allaient dévouer à la mort, pour l'exécution des ordres barbares de leur maître; ces quatre assassins, Louis ne leur pardonna-t-il pas, malgré les instances réitérées de tout son peuple, qui demandait si justement leur vie?

Tant de clémence, Messieurs, n'était point une vertu de philosophe, un orgueil adroit qui ne cherche, en faisant grâce, que la gloire de pardonner. Saint Louis pardonnait par un sentiment intime de religion, il pardonnait en chrétien, en saint.

Je m'aperçois que me voilà insensiblement parvenu au trait le plus beau de son éloge, à cette éminente sainteté qui fit de lui un roi le modèle de ses peuples, comme il en avait fait le père. Que ne puis-je, Messieurs, vous rendre l'idée que j'ai de sa piété? Aussi bien était-ce là le fond de son caractère, et je consentirais aisément à ne vous peindre en lui ni le héros, ni le grand homme, pourvu que je puise vous y bien peindre le saint.

La sainteté, quoiqu'elle soit de tous les états, aurait peut-être paru incompatible avec la royauté, si la grâce n'avait ménagé de temps en temps des exemples du contraire. Dieux de la terre (*Psal.* LXXXI), vous régnez : Ah! dans la foule des peuples tremblant à vos pieds, combien d'objets séduisants qui semblent s'être chargés du criminel emploi de vous assujettir à leur tour? Sur ce trône, sur cette espèce d'autel où vous recevez nos hommages, assiégés, assaillis sans cesse de folles passions, vous n'en êtes souvent, malgré toute votre grandeur, que les plus grands esclaves.

Que fût donc devenu Louis, chrétiens auditeurs? il était jeune, il était roi, que fût-il devenu sans la religion? Mais par elle il devait donner de nouveaux spectacles d'admiration à l'univers, et voici le premier. Un prince dans l'âge des passions, qui résiste aux charmes du plaisir, toujours renaissant au pied du trône, qui n'est point infecté de l'air contagieux qu'il respire; qui marche dans l'innocence de son cœur (*Psal.* C); qui a fait un pacte avec ses yeux, comme le saint

homme Job (*Job*, XXXI), pour ne voir que celle qui est unie à sa destinée, pieuse princesse qu'il a reçue des mains de la vertu, digne de sa tendresse, semblable à lui. Ici, Messieurs, se réveillent sans doute dans vos esprits des idées étrangères à mon sujet. Grâces en soient rendues au Dieu des miséricordes. Je parle de deux augustes époux qui régnèrent sur nos pères, et il semble que je parle de ceux que nous voyons régner à leur place.

Saint Louis fit donc à la religion un sacrifice absolu de tout ce que la royauté a de dangereux; il n'envisagea même la royauté que par rapport à la religion; il n'étudia les devoirs de la royauté, que dans les maximes de la religion. Donner régulièrement certaines heures à la lecture des livres saints, se faire par son recueillement intérieur une espèce de solitude au milieu de sa cour; soupirer sans cesse comme David après les tabernacles éternels (*Psal.* LXXXIII), ne se permettre de plaisirs que les délassements nécessaires pour soutenir une vie sérieuse; mortifier l'homme de péché, comme parle le grand apôtre (II *Thess.*, II); avoir toujours son âme entre ses mains pour faire un sacrifice au Seigneur; jeûner, veiller, pratiquer les plus durs exercices de la pénitence (*Psal.* CXVIII), ne lui parut que le devoir du simple chrétien : il fallait de plus remplir les obligations d'un roi chrétien; il le fit. Affaires d'État, règlements, projets, entreprises, traités, alliances, tout était subordonné, ramené à Dieu; tout, jusqu'aux choses qui paraissent le moins du ressort de la piété, permettez-moi cette expression, était animé par elle. Tu le trouvas toujours sourd à tes conseils, et pour la gloire de la religion, toujours plus prudent, plus sûr que toi dans sa conduite, profane et injuste politique, qui n'es souvent, avec toutes tes perfidies, que ton propre piége. Il se fit une sainte politique fondée sur l'équité, sur la religion; une politique qui ne lui donnait d'autres intérêts que ceux de la justice, d'autres ennemis que ceux de Dieu, d'autres victimes que les méchants. Ce fut elle qui, bien loin de lui permettre de profiter des divisions de ses voisins, quand la discorde soufflait entre eux le feu de la guerre, l'engagea au contraire à travailler avec ardeur à leur réunion : elle qui dans les démêlés trop délicats du Souverain Pontife et de l'empereur, lui fit prendre le parti d'une parfaite neutralité en attendant que la justice se fît connaître. Politique vraiment chrétienne, qui depuis les guerres où l'avait forcé la nécessité de soutenir ses droits, ne lui fit jamais prendre les armes que pour la cause de la religion : politique qui ne pouvait souffrir l'opprobre du sanctuaire, et qui le répara pleinement.

Le prêtre était devenu, comme le peuple (*Isa.*, XXIV); souvent même plus corrompu que le peuple, il l'enhardissait au crime par sa conduite. Un abus pernicieux accumulait sur la tête d'un ecclésiastique des dignités qui devaient être séparément le partage de plusieurs, et l'on voyait des hommes d'Église qui n'étaient point ministres de l'autel, jouir délicieusement et avec faste de la plus riche portion du patrimoine des pauvres. Le saint roi en est pénétré de douleur, et il entreprend de faire cesser le scandale de la religion... *sacerdotes ejus induam salutari* (*Psal.* CXXXI), dit-il dans l'ardeur de son zèle. Il demande la convocation d'un concile, il en presse les décisions salutaires, il les obtient malgré mille obstacles, et ni les oppositions de quelques prélats, ni les cris douloureux des membres corrompus du clergé, ni la prudence timide de la chair, ne peuvent le distraire un moment de l'exécution de son entreprise.

S'il s'appliqua à la réforme du clergé, il s'appliqua également à celle du peuple. On peut même dire qu'en travaillant à l'une il travaillait aussi à l'autre. Il commence par sa maison, d'où ses soins vigilants s'étendent sur tout le reste. Bientôt on voit l'impiété bannie de sa cour, la discipline chrétienne ainsi que la militaire rétablie parmi les troupes, le luxe modéré, la licence réprimée, le libertinage détruit ou obligé de se cacher; le blasphème surtout, l'affreux blasphème puni sévèrement par d'expresses lois, les injures des autels et de leurs ministres pleinement vengées, les ordres religieux protégés ou réformés, l'hérésie confondue, la religion triomphante, la piété et le bon exemple ramenés, la vertu honorée et augmentant tous les jours son empire.

Ce n'est pas tout encore. Son zèle ne se renferme pas dans les bornes de son royaume. Louis joint en quelque manière à la royauté la gloire de l'apostolat. Tandis que nouvel Ezéchias, il veille au culte du Seigneur en Israël (II *Paral.*, XXIX), tandis qu'un nombre infini de ministres sacrés répandus par ses ordres dans les villes et campagnes, ne cessent d'instruire les peuples et de leur prêcher la pénitence, d'autres qu'anime son esprit, que suit partout sa charité ingénieuse et libérale, vont porter les lumières de la foi à des nations barbares, assises à l'ombre de la mort. (*Luc.*, I.) La religion pénètre dans des contrées sauvages que leurs propres habitants ignorent; heureux fruit des soins du monarque.

Un zèle si ardent, si digne des premiers siècles de l'Église, d'où provenait-il en lui, sinon d'une vive persuasion de la vérité de notre religion sainte, d'une assurance pleine et entière qui leur tenait lieu de clarté au milieu des ténèbres respectables de nos mystères? Jésus-Christ lui paraissait aussi réellement présent sous les voiles mystérieux qui le couvrent, que s'il eût paru dans tout l'éclat de sa majesté divine, et pour la vivacité de sa foi, c'était voir le miracle ineffable que de le croire.

Qu'il était grand lorsque, dépouillé au pied des autels de la splendeur qui environne les souverains, la face contre terre, il faisait à Dieu comme un hommage public de la couronne qu'il en avait reçue, et qu'il rendait à la majesté du Très-Haut sensible par

l'anéantissement dans lequel il paraissait devait lui ; spectacle vraiment glorieux à la religion, que celui de ces nobles têtes humiliées dans les temples. Que j'aime encore à me le représenter portant, l'évite auguste de la loi nouvelle, portant en triomphe dans sa capitale, à la tête de son peuple, une partie de la vraie croix dont il répare par ses profonds respects l'ancien opprobre, ou servant lui-même à table ce grand nombre de pauvres qu'on voyait à sa suite dans son palais : plus content, lorsque avec ses mains accoutumées à manier le sceptre, il avait nourri les membres de Jésus-Christ, que, lorsque honoré des marques de l'estime et de la vénération des rois les plus éloignés, il avait reçu leurs ambassadeurs éblouis de la majesté de sa présence.

Il est quelquefois un artifice de l'amour-propre, je l'avance, dans certaines humiliations extérieures où les rois, habiles à mettre à profit pour leur grandeur le sacrifice apparent qu'ils en font, gagnent en effet aux yeux des hommes plus qu'ils ne semblent perdre, et par des réflexions flatteuses se dédommagent d'avance d'un abaissement qu'ils savent bien devoir tourner à leur gloire. Mais l'humble Louis les immolait au Seigneur, ces réflexions, avec la pompe qui accompagne le diadème. En voulez-vous, Messieurs, une preuve incontestable?

Des courtisans malins osent traiter de faiblesse d'esprit ces pratiques édifiantes. Louis en est instruit, mais il commande au ressentiment de la nature, et il se tait. Juge dans sa passion, il ne confond point avec les injures qui intéressent la royauté celles qui ne blessent que l'amour-propre. Il avait su réprimer tout ce qui attaquait le prince : il souffre tout ce qui attaque Louis de Poissy, pour parler le langage de son humilité, qui de tous ses titres ne lui permettait de prendre que celui-là.

Mais, Messieurs, c'était en vain que saint Louis s'humiliait si fort devant les hommes. Souvent l'humilité n'est pas plus ingénieuse à s'envelopper que l'orgueil; elle se trahit elle-même comme lui. Louis voulait se rendre petit, et il en paraissait plus grand : la renommée attentive ne cessait de publier ses vertus ; les ennemis mêmes, les ennemis secrets de la religion, les libertins, pour ne pas se déshonorer, mêlaient à la fin leurs voix à ce concert de louanges qui retentissaient partout à son honneur, et la vénération qu'on avait pour lui l'éleva à un degré de gloire au-dessus des vœux de l'ambition la plus outrée.

Ce peuple, presque aussi indomptable que la mer qui l'environne, et qui, par un privilége particulier, entre en quelque sorte en part du gouvernement avec ses propres maîtres, l'Anglais et son souverain, en discussion sur leurs droits réciproques, déférèrent d'un commun accord à Louis l'honneur de prononcer sur leurs différends, parce qu'ils savent bien que c'est déférer à la vertu ; et cette fière nation et son monarque plus fier encore attendent absolument leur sort de la bouche du saint roi, et se soumettent dès qu'il parle.

Je me refuse, Messieurs, à de nouvelles idées qui se présentent : je songe à l'espace trop étendu qui me reste à parcourir et qu'il faudra peut-être que j'abrége. Mais passerons-nous à l'héroïsme de saint Louis sans faire auparavant quelque retour salutaire sur nous-mêmes? Car ne nous figurons point que notre état ne comporte que l'admiration, et qu'il n'y ait rien pour nous à imiter dans une vie si illustre. Les rois que la religion conduit n'agissent point par d'autres motifs que ceux qu'elle nous propose. Ils entreprennent, il est vrai, ils exécutent de plus grandes choses ; mais ils n'ont pas de plus grands objets. Le modèle divin qu'ils imitent est le modèle qui nous est offert, le même esprit (*I Cor.*, XII), la même foi qui les guide nous éclaire, et la religion, qui seule met véritablement du prix à leurs actions, n'en met pas moins à celles de leurs sujets. Égalité parfaite à cet égard entre eux et nous. Et voilà, chrétiens auditeurs, la seule à laquelle, sans intéresser leurs droits, nous pouvons, nous devons même prétendre. Saint Louis, tel que nous l'admirons, maître absolu, père tendre, modèle accompli de ses peuples, n'était rien de plus devant Dieu que ce qu'il nous est possible de devenir. Tous les titres sont vains auprès du souverain estimateur qui ne considère que les œuvres, et la grâce de Jésus-Christ, supérieure à toute subordination, peut nous faire franchir en un vrai sens la distance presque infinie qu'il y a entre des rois et des sujets. Saint Louis ne pratiqua point, dans le rang suprême, de vertus que nous ne puissions pratiquer dans le nôtre. Oui, cet amour de l'ordre qui le rendit si attentif aux droits du trône, cette bonté qui fit tant d'heureux, cette piété qui honora si fort la religion, sont des vertus qu'il ne tient qu'à nous d'avoir comme lui. Elles ne seront pas tant en vue dans une condition privée, mais elles seront peut-être plus en sûreté. Elles ne produiront pas les mêmes effets, elles ne seront pas si utiles à l'Etat, à l'Eglise, mais elles n'en seront pas moins dignes de récompense : comme chrétiens, nous devons les avoir pour nous; comme frères, nous en devons aux autres l'exemple. L'exemple est une leçon que le zèle de la gloire de Dieu nous charge de leur donner, et ce n'est pas une chose de pur conseil pour nous que ce zèle. Créatures de celui qui n'a rien fait que pour sa gloire, elle doit être notre objet et notre fin principale. Nous en sommes tous, chacun à notre manière, les tributaires. Saint Louis y contribua efficacement, à cette gloire, parce qu'il régna en roi que la religion avait formé. Reste, Messieurs, à vous le représenter comme un héros qu'elle anima : *Et præcinxisti me virtute ad bellum.* C'est ma seconde partie

### SECONDE PARTIE.

Il est étonnant, Messieurs, qu'il puisse y avoir des chrétiens qui osent contester à

leur religion la gloire de faire des guerriers illustres et des héros, ou plutôt il est étonnant qu'il puisse y avoir des chrétiens qui connaissent assez peu leur religion pour lui contester cette gloire. Eh ! si l'intrépidité du courage, si l'élévation des sentiments, si la fermeté dans les disgrâces forment tellement le caractère du héros que, sans leur union, il ne peut être accompli, on sent ailleurs d'aussi grands objets que ceux que la religion présente pour animer le cœur, pour l'élever sans l'enorgueillir, pour le rendre inébranlable. Que l'exemple de saint Louis serve aujourd'hui à faire rendre à la religion l'honneur qui lui est dû. Oui, Messieurs, elle porta la valeur, les nobles sentiments, la constance du saint roi jusqu'au prodige. Renouvelez votre attention, un si parfait héroïsme la mérite.

Lorsque la révolte arma contre saint Louis de téméraires sujets, qui avaient dit avec ces insensés dont il est parlé dans l'Ecriture : Brisons le joug qu'on nous fait porter : *Projiciamus a nobis jugum* (*Psal.* II), la religion, ou, si vous voulez, le véritable devoir, qui ramène tout à la religion, armant à son tour saint Louis contre eux, lui fit dire, avec ce roi qui n'était pas plus que lui selon le cœur de Dieu : Je les poursuivrai, je ne reviendrai du combat qu'après leur entière défaite : *Persequar et comprehendam, et non convertar donec deficiant* (*Psal.* XVII) ; il le fit en effet, Messieurs, et vous l'avez déjà vu. Mais vous n'avez pas vu par quels prodiges de valeur, faisant l'apprentissage de la victoire, il rentra dans ses droits et enleva comme une conquête une portion de l'héritage de ses ancêtres ; vous ne l'avez pas vu, héros presque enfant, répandre partout la terreur, dans un âge où à peine on peut porter les armes ; terminer la guerre de l'hérésie albigeoise, réduire son superbe protecteur, le comte de Toulouse, à venir à ses pieds recevoir ses lois ; se dégager, par une espèce de miracle, d'une troupe rebelle que son extrême jeunesse avait enhardie à vouloir se saisir de sa personne ; forcer à quatorze ans Belesme, alors en possession du nom d'imprenable ; exécuter enfin, sans intervalle de l'une à l'autre, des entreprises où la tête n'était pas moins nécessaire que le bras, et où sa propre valeur n'aurait servi qu'à hâter sa perte, si une sagesse née avec lui ne lui eût valu l'expérience de plusieurs années.

En vous parlant de la sorte, Messieurs, je mets toujours au-dessus la piété, qui avait en effet le plus de part au succès de ses armes : en vain j'ai voulu la séparer de ses autres vertus, elle en était la base, et elle rentre de toutes parts dans son éloge. Il était, et le Moïse qui levait les mains au ciel, et le Josué qui portait les coups (*Exod.*, XVII) ; et les victoires qu'il remportait par la valeur, il les avait préparées par la prière. Considérons-le dans la journée la plus décisive de son règne, l'épée à la main, à la tête des siens, allant à l'ennemi comme en triomphe, faisant tomber les armes des mains des factieux qui craignent enfin, après trois défaites, d'irriter la victoire dans ses bras. Avait-il la supériorité du nombre, comme celle du courage ? non, il n'avait que sa seule maison contre deux armées réunies. (*Gen.*, XIV.) Combien de fois la terreur de son nom fit-elle encore l'office de sa valeur ? Le comte de Champagne, qui était retombé dans sa rébellion, se trouble et fuit devant lui, au seul bruit de son approche ; et Frédéric, redoutant sa vengeance, quoique lui-même si redouté, se hâte de réparer l'outrage qu'il avait fait à l'épiscopat, dans la personne de quelques prélats français, et d'apaiser au plus tôt le vainqueur de Taillebourg... Taillebourg, ce nom m'arrête et réveille en moi de nouvelles idées qui épuisent mon imagination ; Taillebourg me présente ce que le soleil n'avait éclairé qu'une autre fois, et que l'antiquité avait regardé comme l'étonnement de l'avenir : un homme, un seul homme qui soutient sur un pont l'attaque de toute une armée.

Que vous dirai-je, Messieurs ? Je sens ici tout ce que vous exprimeriez à ma place. Je ne vous parle pas de la victoire qui fut la suite d'une action si héroïque, et qui força le roi d'Angleterre à repasser une seconde fois la mer en fugitif, pour se mettre en sûreté dans son île contre le vainqueur.

Vous êtes sans doute éblouis, chrétiens auditeurs, de la gloire du saint monarque. Mais voulez-vous le voir plus grand encore que sa gloire, maître de cette fougue impétueuse qui emporte les jeunes courages, parlant, dans les premiers et violents moments de la victoire, un langage de paix à l'ennemi défaillant qu'il peut anéantir et qui lui demande une trêve... *Allez, je veux bien vous l'accorder, et je souhaite que vous en profitiez.* Ce trait s'est offert, Messieurs, quoique peut-être peu à sa place. Il n'est pas possible de ne perdre jamais son objet de vue, dans une si grande foule de choses qui se présentent, et la multitude des faits semble autoriser le désordre du discours, comme leur grandeur semble en excuser la faiblesse.

C'est trop différer le récit que vous attendez de moi. Il est temps que je passe aux guerres où la religion a eu une part plus connue et plus marquée. Je sais, Messieurs, que ces guerres sacrées n'ont pas été à couvert de la critique des derniers siècles. Ainsi, pendant qu'on admire les exploits de ces profanes guerriers qu'ont produit Rome et la Grèce, il n'y a que les guerriers qu'a animés notre sainte religion auxquels on refuse son suffrage. Mais qui êtes-vous, censeurs chagrins, pour oser blâmer notre saint roi ? Ce n'est donc pas un objet assez touchant à vos yeux que l'héritage du Seigneur en proie à la nation infidèle, que tant de chrétiens gémissant sous la tyrannie de leur barbare vainqueur ? Ne nous opposez point le mauvais succès d'une entreprise que le ciel n'a pas favorisée. Le ciel, toujours jaloux d'être servi, mais toujours libre autant que profond dans sa conduite, ne

prend point avec nous des engagements pour le succès des desseins mêmes que nous formons pour sa gloire. Le ciel a rempli ses décrets, et Louis son devoir.

Il part, Messieurs, baigné des pleurs et comblé des bénédictions de son peuple... Déjà gémissent les ondes sous le poids de sa puissante flotte, déjà s'offrent à ses yeux les côtes d'Afrique, déjà sont rangées en bataille sur le rivage les innombrables troupes des Sarrasins... Ciel et terre soyez témoins des prodiges de sa valeur... il se jette avec précipitation dans les flots, suivi de son armée que son exemple encourage, malgré les cris effroyables de l'ennemi furieux, au milieu des vagues et d'une grêle de dards qui le couvrent; il s'avance comme un géant vers ces champs où la victoire l'appelle; il prend terre, il aborde, il pénètre les bataillons épais des barbares, et couvert du bouclier invisible du Dieu qui fait vivre et qui fait mourir, frappant du bras puissant à droite et à gauche, écartant la mort et la renvoyant à l'ennemi, il semble encore se multiplier dans chacun de ses soldats. La terreur que les infidèles croyaient porter dans les cœurs des siens s'empare d'eux-mêmes. Le Sarrasin éperdu, le blasphème à la bouche, fuit et lui abandonne le rivage.

Une autre victoire, Messieurs, suit celle-là, et la prise de la plus importante place suit de près cette victoire. Damiette, l'espoir de la nation, voit arborer sur ses murs les étendards de Louis ou plutôt ceux de la religion dont il vient venger l'injure.

Je ne vous dis rien que de connu, je l'avoue, mais je ne vous dis rien que d'infiniment glorieux pour le saint monarque. Nouveaux exploits. Il continue sa marche, et tombant comme un ange exterminateur sur deux nouvelles armées qui s'opposent à son passage, il gagne en trois jours deux batailles, dont une seule suffirait pour éterniser sa gloire.

Elle est consommée cette gloire et à couvert de tous les événements qui peuvent suivre. Il a assez justifié son courage, assez déployé la force de son bras, et le ciel peut lui envoyer désormais des disgrâces.

Or, voilà, chrétiens auditeurs, ce que j'appelle un homme, dont le seul exemple peut justifier la religion de l'injuste reproche qu'on lui fait d'amortir le courage, elle qui le soutient au contraire et le fortifie. C'est dans cette vue que j'ai cru pouvoir m'arrêter aux exploits héroïques du saint roi. Ministres de paix dans le temps même de la guerre, il ne nous convient point, je le sais, de vous retracer des idées de meurtre et de carnage; mais il nous convient de vous parler quelquefois des combats marqués, pour ainsi dire au coin de la religion, et qui servent à détruire l'idée de pusillanimité et de faiblesse qu'attachent de profanes mondains à tout ce qui porte le caractère de la piété chrétienne. Qu'ils nous citent parmi les leurs un plus brave guerrier que le saint guerrier que je loue; qu'ils aillent même en chercher dans les siècles les plus reculés; ils y trouveront des conquérants nés pour le malheur des peuples, d'heureux coupables, dont le ciel ne permettait les crimes que pour punir ceux de la terre; et nous, nous leur opposerons, dans la personne de saint Louis, un conquérant armé pour la querelle du ciel, un vainqueur qui ne souhaitait rien tant que d'assurer aux vaincus tout le fruit de la victoire, en leur procurant les moyens de leur bonheur éternel : un homme à qui il n'a manqué (car telle est la corruption du siècle devenu le partisan du vice, à force d'en être l'esclave), à qui il n'a manqué, pour être aux yeux de quelques-uns un héros parfait, que d'avoir eu les défauts et les faiblesses de ceux qu'ils nous vantent..

Saint Louis ne fut pas moins héros par les sentiments que par la valeur, et sa manière de penser répondait parfaitement à sa gloire; elle était noble, grande, élevée, en un mot, de l'héroïsme le plus parfait.

Vous le savez, Messieurs, le vrai héros l'est encore plus par le cœur que par le bras. Tout conquérant n'est pas héros, parce que tout conquérant n'a pas l'élévation des sentiments du héros. Mais quoi? viens-je ici, infidèle à mon ministère, substituer aux maximes du christianisme des idées toutes profanes, et prêter au plus humble des rois les sentiments d'un héroïsme superbe que Dieu condamne? Non, sans doute. Les fiers héros du paganisme ne m'en imposent point, et dans leur manière de penser noble et grande aux yeux de l'erreur, vaine et orgueilleuse aux yeux de la religion, je ne vois, en effet, que vanité et je l'y déplore; mais je parle d'une noblesse de sentiments qui n'est point orgueil, que la religion inspire elle-même aux grandes âmes, et qui, toujours subordonnée à l'humilité chrétienne, élève le cœur sans l'enfler; je parle de la noblesse des sentiments d'un héros qui fut un saint.

Nous ne saurions nous empêcher d'applaudir à la réponse pleine d'élévation et d'assurance qu'il fit à des courtisans qui voulaient lui faire appréhender les suites du soin qu'il prenait de réunir ses voisins dont l'union, disaient-ils, pouvait lui être nuisible : *Je ne veux point les attaquer, et je ne les crains point s'ils m'attaquent.* Nous ne pouvons rappeler qu'avec éloge la manière également vive et grande dont il reproche au roi de Navarre, infracteur d'un traité, d'avoir osé se jouer de la foi d'un roi de France; nous ne croyons pas avoir assez de louanges à donner à la hauteur avec laquelle il traite les téméraires ambassadeurs du Vieux de la Montagne, interprètes du fol orgueil de leur maître. Nous admirons avec quelle fierté il répond aux envoyés du Soudan chargés de lui offrir la bataille qu'*il n'accepte ni temps précis, ni lieu marqué; qu'il le défie pour le jour présent, comme pour le lendemain, et que, en quelque part qu'il le rencontre, il le traitera en ennemi jusqu'à ce qu'il puisse le regarder comme*

*frère*. Nous admirons, dis-je, dans tout cela, une grandeur réelle et solide, qui a toute l'élévation des sentiments héroïques et qui n'en a point l'orgueil, en sorte que le saint monarque pouvait bien dire avec le Roi-Prophète : *Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam.* (*Psal.* CXXX.) Vous savez cependant, Seigneur, si mon âme s'est enorgueillie, et si je n'ai pas toujours eu de moi les sentiments d'une humilité sincère. J'ai été forcé de m'élever en apparence avec hauteur, et, quand j'ai vu des rois, dominés par la passion, s'écarter de la manière dont ils doivent traiter avec moi, alors je leur ai fait sentir ce que j'étais. Roi comme eux, peut-être même mieux partagé qu'eux par l'avantage de la puissance, j'ai pris une noble fierté : instruit par ma religion, je ne leur ai pas laissé oublier, en ma personne, l'image auguste de celui que je représentais à mes peuples ; j'ai parlé, j'ai agi comme il appartient à un homme à qui tout doit sur la terre ou du respect ou des égards ; mais j'ose encore vous prendre à témoin, ô mon Dieu, qu'en le faisant je ne suis jamais sorti de la modestie qui me convenait : *si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam.*

Si vous me demandez, mes frères, d'autres traits de cette grandeur héroïque et chrétienne qui vous frappe, je vous en citerai de plus éclatants encore, de plus marqués ; et vous-mêmes, Messieurs, dont la raison est si épurée, vous qui vous connaissez si bien en sentiments nobles et élevés, en avez-vous trouvé dans l'histoire d'aucun héros, en pouvez-vous imaginer de plus grands que ceux d'un prince tombé entre les mains de ses barbares ennemis, qui ne veut point en traitant avec eux de sa délivrance, qu'il soit parlé de rançon pour sa personne trop sacrée pour devoir être, en quelque sorte, mise à prix, et qui, à l'aspect des supplices dont on le menace pour le forcer au serment, croit au-dessous de lui de l'employer, et ne saurait se résoudre à donner d'autre garant de sa parole royale que sa parole même.

Hélas ! il eut donc des revers, et je me trouve tout à coup engagé au douloureux récit de ses disgrâces ! Ne nous y trompons pas néanmoins, chrétiens auditeurs : en le plaignant, admirons-le plus que jamais. Le ciel, qui en avait fait un héros, lui ménageait une nouvelle vertu qui n'a point lieu au sein des prospérités, une vertu qui met le comble à la gloire des saints et à celle des grands hommes : la constance. Aux serviteurs de Dieu, aux héros mêmes que le siècle adore manque toujours un dernier lustre, s'il leur manque l'épreuve de l'adversité. Louis devait être trop grand, pour n'être pas malheureux. Il fallait que sa grande âme parût dans tout son jour, qu'il servît d'exemple à l'univers, de ce que peut dans les disgrâces un cœur véritablement chrétien. Il venait pour venger la religion, et il fallait qu'il l'honorât par sa constance. Belles et flatteuses espérances qu'avaient fait concevoir ses succès, vous vous évanouissez subitement. Incidents malheureux, contre-temps funestes, ordres essentiels mal observés, vous concourez ensemble à rendre la valeur de ses soldats inutile. La sienne même aux prises, sans qu'il le sache, avec la Providence, ne le sauvera pas : *Non salvatur rex per multam virtutem.* (*Psal.* XXXII.)

Pendant qu'il combat comme un lion, un monde d'ennemis l'enveloppe. Il est pris, il gémit dans la captivité. Je rétracte cette expression, Messieurs ; il est captif, mais il ne gémit point de l'être. Même courage en lui, même intrépidité, même force. Superbes Sarrasins, vous ne l'avez pas vaincu, vous n'avez vaincu que son armée.

On ne peut, chrétiens auditeurs, soutenir qu'avec peine l'idée du déplorable état où il se trouve, séparé des siens, seul sans secours, sans ressource, entre les mains de ses impitoyables ennemis ; on ne peut se ressouvenir, sans indignation, des odieux traitements qu'il eut à souffrir de la part de ces barbares, vainqueurs les plus insolents et les plus cruels qui aient jamais déshonoré la victoire. Toutefois, Messieurs, vous ferai-je un aveu sincère qui me regarde. Qu'il me soit permis de me citer en cet endroit, pour vous rendre compte de mes sentiments, puisqu'aussi bien mes paroles suffisent si peu. Telle a été l'impression qu'a faite en moi l'histoire du saint monarque, que sa constance m'a plus frappé que ses malheurs, et que, malgré le touchant spectacle d'un roi captif et traité comme un vil esclave, l'admiration dont mon âme était pleine n'y laissait presque point de place à la pitié. J'ai été saisi d'étonnement, en voyant cette fermeté héroïque, qui, dans un état où toute humaine consolation lui manque, ferme absolument sa bouche à la plainte et au murmure ; je n'ai vu qu'avec une espèce de transport cette égalité d'âme inaltérable qui, se répandant jusque dans son air, lui fait envisager d'un œil tranquille l'horreur de sa prison, lui fait porter ses chaînes avec autant de dignité qu'il portait le sceptre et la couronne, et je l'ai trouvé (je vous l'avoue sans craindre que vous en pensiez autrement), je l'ai trouvé avec cela seul plus grand qu'il ne l'avait paru avec ses exploits. Tout autre aurait été renversé par le trouble où l'aurait jeté une situation si désolante ; il pense, lui, plus à Dieu qu'à lui-même, il songe à mettre à profit, pour son salut éternel, l'indignité des traitements inouïs qu'il souffre ; il y reconnaît une providence pleine de bonté dans sa rigueur apparente, et qui, par des routes épineuses, conduit les élus au terme heureux qu'elle leur a marqué. Ainsi la foi qu'il a voulu rendre triomphante le fait triompher de ses malheurs. Les autres victoires qu'il avait remportées pour elle étaient dignes de lui ; mais celles qu'il remporte maintenant sont des victoires dignes d'elle ; victoires, j'ose le dire, plus avantageuses peut-être à la religion, qu'elles honorent aux yeux des barbares, que ne l'avaient été les premières. Saint Louis

entre les mains des infidèles est comme autrefois l'Arche du Seigneur entre les mains des Philistins. Elle ne leur fit jamais si bien connaître la grandeur du Dieu d'Israël, que lorsqu'elle fut en leur pouvoir, à côté de leur idole; et, pour vous justifier pleinement une comparaison si glorieuse, que je vous fasse remarquer, Messieurs, une fameuse circonstance de la vie du saint monarque dans sa captivité. Des forcenés, tout fumants encore du sang de leur Soudan qu'ils viennent d'immoler, entrent dans la prison de Louis pour le sacrifier au cruel transport qui les agite. Mais que leur sert tant de rage? A son aspect, troublés, interdits, ils tombent à ses genoux : il est au milieu d'eux comme un roi au milieu d'un peuple qui l'adore; il porte leurs chaînes, et, eux, ils sont prêts à recevoir ses lois, ils veulent l'avoir pour maître. Quel charme enchaîna ainsi leur fureur, et fit succéder au dessein d'un affreux parricide l'offre d'une couronne, sinon l'air de fermeté, de sainteté, répandu sur son front auguste? Avec lui se présentèrent à eux toutes les vertus ensemble, et ils ne purent que l'admirer. Ils ne savaient pas combien un malheureux est respectable; mais ils éprouvèrent cette fois combien l'est la vertu. Le vrai héros, Messieurs, s'il ne soumet pas les peuples, captive presque toujours à la fin les cœurs.

Le ciel, chrétiens auditeurs, avait résolu de le rendre enfin à sa patrie, et, pour comble d'héroïsme, c'est lui-même qui diffère le jour de sa délivrance. Dans le danger où il voit les siens d'acheter la fin de leur servitude par une malheureuse apostasie, il ne peut les abandonner, et sa constance, suffisant à tout ce qu'exige de lui l'intérêt de leur salut, à une captivité éternelle, s'il le fallait, il ne quitte en effet ces climats barbares que lorsqu'il n'a plus à craindre pour des âmes qui lui sont si chères. Que dis-je? et jugez par là, Messieurs, si la mauvaise fortune l'a abattu, il ne part même que dans le dessein de venir au plus tôt tenter de nouveaux combats à la tête d'une nouvelle armée. Il l'exécutera, ce hardi dessein, dès qu'il sera en état de l'entreprendre; il rassemblera ses nombreuses légions, dont il semble en lisant son histoire qu'on veut encore grossir le nombre; il retrouvera, quoique déjà avancé en âge, dans l'ardeur de son zèle le premier feu de sa jeunesse guerrière; et, après avoir choisi pour gouverner en son absence un ministre accompli, un homme capable de servir l'État comme il a servi l'autel, il ira renouveler en Afrique les prodiges de sa valeur, j'ajoute et les prodiges de sa constance, car l'arrêt en est porté, il doit plus que jamais servir de modèle aux infortunés. Digne, il est vrai, en qualité de roi chrétien, de porter le glaive du Seigneur, il l'est aussi en qualité d'élu d'être affligé; il doit finir sa course dans ces lieux barbares, et l'y finir par un trait de conformité avec Jésus-Christ : par la tribulation, plutôt que par un trait de ressemblance avec les conquérants et les heureux de la terre. L'Infidèle ne l'attendait pas peut-être, mais un ennemi bien plus redoutable et qui n'est point en prise à sa valeur : le fléau de Dieu l'attendait. L'Ange du Seigneur qui tient en sa main le vase funeste en verse une goutte contagieuse dans les airs, le camp du saint monarque en est empesté; il voit tomber autour de lui, sous le fléau terrible, ses plus braves soldats. Souverain Seigneur des hommes, il n'y a que vous qui soyez un assez grand Maître pour n'en pas moins mériter d'être servi de ceux dont vous ne secondez pas les entreprises. Vous êtes celui qui l'afflige, et vous êtes celui qui le console. Une si grande épreuve n'est pas trop pour un si grand cœur. La victime la plus digne de vous s'apprête : frappez, donnez à l'univers l'exemple édifiant d'un roi assez pénétré de votre infinie grandeur pour adorer votre main qui l'immole lorsque la sienne est armée pour vous.

Tandis qu'ardent, infatigable, il s'empresse de secourir les siens, qu'il les exhorte, qu'il recueille leurs soupirs, il se sent frappé. En effet, Messieurs, il va mourir. Il va mourir, et lui seul, ferme et tranquille quand toute sa maison s'abandonne à la douleur, il prend soin d'essuyer les larmes des seigneurs et des princesses éplorées autour de son lit. Fermeté vraie, réelle, non de pure parade comme la vôtre, faux héros, dont la constance ne se soutenait que par le spectacle imaginaire de votre siècle et des siècles à venir que vous vous figuriez assister à votre trépas; il va mourir, et il s'y prépare avec une soumission parfaite aux ordres d'en haut, à la nouvelle de la mort de son fils, de son cher fils Tristan, et ce souffle de vie qui lui reste, il l'emploie à recommander la crainte du Seigneur et l'amour des peuples à l'héritier de sa couronne; il va mourir, et ce n'est pas assez à son gré que d'accepter la mort au lieu des triomphes qu'il semblait devoir attendre, s'il ne meurt dans les bras de la pénitence. Ce roi, l'arbitre des plus grands princes, la gloire du nom français, la terreur de l'Orient, sentant approcher son heure et ne pouvant parler, fait signe qu'on l'étende sur la cendre pour y expirer à la vue de son armée et pour y consommer son sacrifice.

Voilà quel fut saint Louis, chrétiens auditeurs. Était-ce un héros qu'un tel homme? Lui en avez-vous trouvé le caractère? On admire sans doute cet héroïsme, on croit y trouver un peu de quoi s'instruire. Mais ne s'en fait-on pas un à soi-même d'une autre espèce? Ne se fait-on pas une autre sorte de gloire qu'on croit, quoique d'un moindre éclat, n'être peut-être pas d'un moindre prix, et sur laquelle il est assurément nécessaire d'interroger sa foi? On veut être grand à quelque prix que ce soit, on veut occuper de soi les autres hommes, et, au défaut de la grandeur de la royauté et de l'héroïsme, on met la sienne dans la supériorité des lumières, des talents, dans une façon de penser humainement louable. Mais est-ce là la grandeur du chrétien, la seule nécessaire

après tout comme elle est la seule solide? Remplira-t-on avec le simple mérite d'un esprit orné et d'une âme bien née sa haute vocation à la gloire, et ce titre si cher d'homme applaudi, d'homme qui plaît, est-il donc tout ce qu'on doit apporter aux pieds du Juge suprême qui du haut de son tribunal interroge également les génies distingués, les grands hommes en tout genre, comme les petits? Non, non, il est un titre plus intéressant qu'il faut qu'on y apporte: celui de disciple de Jésus-Christ.

Si saint Louis n'eût eu que des qualités morales, des vertus purement éclatantes et héroïques, il n'en eût eu qu'une gloire mortelle pour récompense, et j'aurais laissé aujourd'hui, Messieurs, au monde qui les admire, le soin de les louer. Souverain, le modèle des souverains, et dont le règne sera l'éternel ornement de nos fastes, héros jusque dans ses chaînes et l'admiration des barbares dont il avait été la terreur, s'il mérita que son nom fût placé parmi les plus célèbres dans l'histoire, il ne mérita pas moins qu'il le fût parmi ceux des élus au livre de vie. Il règne avec eux, et du haut de sa gloire il jette, n'en doutons point, des regards de père sur ce royaume dont autrefois il assura le bonheur: car c'est toujours, grand roi, votre royaume à titre de protection de votre part, et de zèle religieux de la nôtre. Nous sommes votre peuple, nous nous faisons gloire de l'être; et, pour vous intéresser par un autre rapport, nous sommes aussi le peuple d'un roi sur le trône où vous étiez assis, votre imitateur le plus fidèle. Déjà honoré des marques les plus sensibles de la protection céleste dans le bonheur de son règne, dans la fécondité d'une épouse auguste et digne de lui, dans les conseils d'un de ces hommes rares qu'accorde le ciel aux princes qui lui sont chers, qu'il reçoive un nouveau gage de cette même protection dans une faveur nouvelle, l'objet de ses vœux les plus doux, des nôtres et de l'attente de toute l'Europe: qu'après un autre David, nouveau Salomon, mais toujours semblable à lui-même, toujours l'exemple des rois et des peuples, il puisse voir, comme son glorieux bisaïeul, les petits-fils de ce fils auguste qu'il demande et (j'ose le présumer de la bonté divine) qui va naître: et qu'après avoir assuré à sa mémoire cette sorte d'immortalité que donnent les justes dispensateurs de la gloire humaine, il aille jouir avec vous de l'immortalité bienheureuse où nous conduise aussi le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## III. PANÉGYRIQUE

### DE SAINT SULPICE, SECOND DU NOM, ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

*Prononcé à Paris, dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, le* 17 *janvier* 1730.

Factum est illi fungi sacerdotio, et habere laudem in nomine ejus. (*Eccli.*, V.)

*Il mérita d'avoir le sacerdoce, et il mérita la louange de l'exercer dignement.*

Rien de plus grand que l'idée qu'offrent ces paroles, si l'on sait, à travers les expressions les plus simples, pénétrer le sens le plus élevé. Voilà, Messieurs, un éloge digne d'Aaron qui en est l'objet, et pour dire encore plus, digne de l'Esprit-Saint qui en est l'auteur. En effet louer un homme d'avoir mérité le sacerdoce, et la plénitude du sacerdoce qui est le pontificat, n'est-ce pas le louer d'avoir mérité le plus sublime de tous les ministères, celui de pacificateur, de médiateur entre Dieu et son peuple; et quelle louange pourrait, ce semble, égaler celle-là, si ce qui suit n'y mettait le comble en ajoutant que ce ministère si auguste, Aaron l'exerça avec gloire en Israël? *Factum est illi fungi sacerdotio, et habere laudem in nomine ejus.*

Cette idée, toute grande qu'elle est, chrétiens auditeurs, ne l'est pas trop pour le sujet qui nous assemble, et le saint pontife que je viens louer, Sulpice, ne vous est pas connu, si vous ne le regardez comme un évêque la gloire des évêques ses contemporains, car toute l'histoire de sa vie m'a présenté un homme visiblement destiné du ciel pour entrer en part du gouvernement de l'Eglise; un homme que la grâce de Jésus-Christ prit soin de préparer dès son enfance à la dignité de pasteur dans l'Eglise; un homme élevé d'une commune voix à ce comble d'honneur, pour l'édification et pour l'utilité de l'Eglise; un homme enfin dont l'épiscopat est un des plus rares présents que Dieu ait faits dans le douzième siècle à l'Eglise. C'est à ce point de vue que m'ont paru se rapporter toutes les faces sous lesquelles on peut l'envisager, et quand j'entreprends de vous retracer une vie si glorieuse, c'est, ou comme la préparation la plus parfaite à la dignité épiscopale, ou comme l'accomplissement le plus entier des devoirs qui y sont attachés; car voici en deux mots le plan du discours que je consacre à la mémoire de saint Sulpice.

Il mérita d'être élevé à l'épiscopat, et il soutint dignement le poids de l'épiscopat. *Factum est illi fungi sacerdotio, et habere laudem in nomine ejus.*

Dieu immortel, qui n'aliénez jamais votre gloire, à vous seul se rapporteront les louanges que cette portion de votre peuple va entendre, comme à vous seul se rapportent celles que nous donnons si souvent à un de vos plus dignes ministres qui m'écoute (7). Dans ce saint temple, dont la construction n'était possible qu'à lui, avec quel zèle il embellit votre sanctuaire, pendant qu'un autre serviteur fidèle (8), que vous vous êtes choisi dans sa maison, travaille sans relâche à votre gloire, pontife et défenseur de votre religion sacrée! Ainsi Moïse exécutait le plan de votre auguste tabernacle, tandis qu'honoré du pontificat Aaron son

(7) M. le curé de S. Sulpice.
(8) M. l'archevêque de Sens, frère de M. le curé de S.-Sulpice, assistant au sermon.

lère présidait à votre culte divin.... Je rentre dans mon sujet, chrétiens, mais prions Marie de seconder, par son intercession, les efforts de mon zèle. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

L'épiscopat, chrétiens, n'est rien moins que le gage sensible de l'union de Jésus-Christ avec son Église, la succession non interrompue des fonctions et de la dignité des apôtres, la source primitive du pouvoir d'immoler la victime par excellence, de lier et de délier sur la terre ; le comblement, la plénitude surabondante du caractère conféré aux autres ministres de l'autel ; l'autorité de droit divin sur les fidèles et sur les prêtres qui les conduisent ; le tribunal irréfragable de cette foi sans laquelle on ne peut être sauvé ; la participation immédiate de la puissance du Fils de Dieu lui-même. Quelle dignité que celle qui réunit en soi de tels avantages ! Mais aussi, de la part de notre saint, quelle jeunesse si chrétiennement passée, quel sacerdoce si saintement exercé, quelle répugnance à accepter la grandeur épiscopale l'en rendirent digne ! Trois principaux chefs dont je fais tout le fonds de cette première partie. Reprenons.

Jeunesse de Sulpice, jeunesse vraiment digne d'un homme appelé à l'épiscopat, jeunesse sainte, mais d'une sainteté ferme et éprouvée. Il semble, chrétiens, que le serviteur de Dieu ne pouvait naturellement échapper au monde, si son cœur n'eût été spécialement destiné d'en haut pour être à celui par qui le monde a été vaincu. La cour, où sa naissance l'appela dès ses premières années, la cour est-elle l'école de la vertu ? Hélas ! cet âge si rarement donné au Seigneur, comme si le Seigneur n'avait pas droit sur tous les âges ; cet âge où le cœur, en butte à la fougue des passions, à peine se trouve libre, tout dangereux qu'il puisse être, l'est peut-être moins que le séjour des rois de la terre ; et j'oubliais presque de vous dire que Sulpice fut à son Dieu dès la première jeunesse, parce que j'ai à vous dire quelque chose de plus fort ; c'est qu'il fut à son Dieu dans des lieux, théâtre universel des faiblesses et des vanités humaines, à la cour. Ce n'est donc point ici, chrétiens, une vertu solitaire, à l'abri des dangers du siècle et du commerce des mondains ; c'est une vertu à l'épreuve des charmes et des engagements du monde le plus séduisant, que l'on appelle le grand monde, une vertu sollicitée et toujours victorieuse.

Qu'au sein de l'abondance et du luxe Sulpice ait conservé cet esprit de détachement intérieur qui est comme l'essence de la religion ; que, dans un séjour où l'ambition commande plus souverainement que le souverain lui-même, il n'ait jamais couru après le fantôme de grandeur qu'on y adore ; qu'au milieu des dissipations et des agitations éternelles des enfants du siècle il ait possédé son âme et son cœur dans une tranquillité parfaite, la chose est rare sans doute ; mais que chaque jour exposé à entendre les fables frivoles, mais malheureusement amusantes des méchants, il n'en ait jamais aimé le poison ; que, parmi les délices et les objets les plus capables de séduire, il se soit sauvé constamment de leurs piéges ; que la volupté flatteuse n'ait point eu de traits qui pussent même effleurer son cœur, c'est une espèce de prodige. On le vit, au sein du monde le plus corrompu, pratiquer les vertus chrétiennes les plus sublimes et faire dire que qui cherchait un modèle de la perfection évangélique le trouverait à la cour dans sa personne.

Soyez-en toutefois moins surpris qu'édifiés, mes très-chers frères. Cette pureté, ces vertus si éclatantes, Sulpice ne les eut que par cet esprit d'oraison, de mortification, de vigilance chrétienne, avec lequel vous les acquerriez comme lui. Ennemi de tout ce qui peut flatter les sens, il leur faisait une guerre continuelle ; convaincu du besoin qu'il avait des secours surnaturels, il ne cessait de les implorer ; aussi en garde contre l'ennemi domestique que contre ceux du dehors, il avait toujours son âme entre ses mains pour en régler les moindres mouvements et les pensées.

Cependant, Messieurs, combien est précautionnée la piété, et combien les saints se défient d'eux-mêmes dans l'affaire de leur salut ! Sulpice craint qu'un plus long séjour à la cour ne devienne funeste à son innocence. Il croit devoir se retirer pour quelque temps, sinon dans une solitude sauvage, du moins dans une retraite domestique où il puisse secouer, selon l'expression de saint Grégoire, cette poussière mondaine qu'on prend comme malgré soi dans le commerce des hommes. Il quitte cette cour où il ne voit aucun des vrais biens qu'il aime, où sont réunis tous les faux biens qu'il n'aime pas ; il se fait de sa maison une retraite particulière, aussi inaccessible aux attaques des folles passions que le fut jamais celle des Hilarion et des Antoine.

La solitude chrétienne, mes frères, ne pensez pas qu'il faille absolument l'aller chercher dans l'ombre du cloître, ou dans l'horreur des déserts. Un cœur tumultueux, plein des idées et des engagements du siècle, ne serait pas seul au fond des antres de la Thébaïde même. La vraie solitude est souvent dans un genre de vie retirée, quoiqu'au milieu du monde ; elle est dans les sentiments, dans le cœur.

Représentez-vous un homme dont tant d'objets mondains blessaient la vue, qui se trouve enfin dans l'heureuse liberté de jouir sans distraction d'un doux commerce avec son Dieu, qui lui dit mille fois avec un saint transport comme David : *Melior est dies una in atriis tuis super millia* (*Psal.* LXXXIII, 3) ; qui remplit, par le sérieux de l'étude, les intervalles nécessaires de l'oraison ; qui n'accorde à la nature que ce qu'il lui faut précisément de repos pour soutenir une telle vie ; qui ne fait diversion aux occupations de sa retraite que pour aller répandre dans le sein des

pauvres, et le superflu de ses biens et les épargnes de son honnête subsistance, pour visiter les malades et les prisonniers, pour aller orner de ses mains pures et innocentes les autels, demeure auguste, mais souvent négligée de la majesté du Très-Haut... Ah! grand Dieu! qu'un serviteur si fidèle semble né pour être un de vos ministres, et quel bonheur pour l'épouse de Jésus-Christ, si elle pouvait compter Sulpice parmi ses lévites saints!

Aussi, chrétiens auditeurs, l'Eglise, persuadée que le ciel le lui a destiné, pense déjà à se l'attacher. Un illustre prélat, pressé par son zèle de faire une si heureuse acquisition, découvre au serviteur de Dieu le dessein qu'il a de le consacrer au sanctuaire. Mais malgré un attrait naturel pour cet état, Sulpice, par un effet de cette humilité qui met le comble à sa vertu, refuse de répondre à un dessein qu'a fait naître sa vertu même; et pour le faire passer de l'état laïque à la cléricature, de la cléricature au sacerdoce, il faut au pieux évêque le secours de l'autorité royale, jointe à la sienne. C'est ainsi que la modestie des saints leur cache quelquefois la volonté divine qu'ils adorent, et que le ciel sait exécuter sur eux sa volonté, sans rien faire perdre à leur modestie.

Humble disciple de Jésus-Christ, vous en deviez être le prêtre, parce que vous en fûtes le parfait élève; il était convenable que vous pussiez offrir à l'autel l'Agneau sans tache, vous qui pouviez vous offrir avec lui.

Vous venez de le voir, chrétiens, si sa jeunesse ne fut pas digne d'un homme destiné à la grandeur épiscopale; voyez si son sacerdoce n'en fut pas également digne.

Maintenant que le Seigneur est devenu d'une manière plus particulière son partage, que ne va-t-il pas, lui, faire encore de plus pour le Seigneur? Ah! pénétré de la grandeur de son état, plus recueilli, plein d'une piété plus tendre que jamais, ce n'est pas assez pour lui que d'être saint; il tend à la plus haute sainteté : et ce n'est pas encore assez à son gré, s'il ne contribue à la sanctification des autres. Enflammé d'un zèle nouveau pour le salut des âmes, il se regarde comme comptable au moins de la conversion de quelques-unes; il se dit qu'il répond mal à la grâce de son ordination, s'il ne se rend utile à l'Eglise particulière où il l'a reçue; et il ne voit pas que cette Eglise s'aperçoit qu'il l'est déjà beaucoup. Sa vie inspire, persuade la vertu que respirent tous ses discours, ses exemples sont cités dans les familles, son simple aspect est une leçon, son seul nom rappelle une idée salutaire.

Eh! que doit-ce être, chrétiens, lorsqu'il exerce le ministère de la parole, qu'il s'applique à détruire les restes de la superstition païenne, qu'il instruit les habitants des villes et des campagnes, qu'il éclaircit les doutes des âmes timorées, qu'il affermit la foi des âmes faibles, qu'il se rend utile à son évêque même qui prend ses avis?... Je ne pousse pas plus loin ce détail. Je ne me suis pas proposé de vous faire un récit historique des occupations du sacerdoce de Sulpice. Mais je crois devoir, pour votre bien, vous rappeler ici celles de ces sacrés lévites qui partagent avec le digne chef que le ciel leur a donné, le poids du jour et de la chaleur; je veux dire les fonctions pénibles du ministère. Qu'ils ne m'écoutent point puisque la justice que je leur rends pourrait les flatter. Mais vous, mon cher frère, vous que je veux toucher par la pensée du zèle qui les anime, écoutez-moi. Pendant qu'ils s'occupent du soin d'expliquer la loi divine; d'instruire tout âge, tout état, tout sexe; de sonder dans le saint tribunal les plaies des cœurs pour y apporter les remèdes convenables; de donner les secours spirituels aux malades; de visiter les prisonniers; de distribuer avec une juste proportion aux pauvres de Jésus-Christ, les aumônes de leurs frères, et ce qui doit bien plus vous intéresser, pendant qu'ils s'occupent du soin de vous retirer de la voie de perdition, vous et vos semblables, comment répondez-vous à leur ardeur laborieuse? en y rendant froidement témoignage, peu en peine d'ailleurs sur la conduite criminelle qu'ils vous reprochent. Mais apprenez-leur donc de quel nom vous appelez une pareille indifférence. Quoi! vous êtes insensible à l'intérêt de votre âme? Et eux qui n'ont communément avec vous nulle liaison ni d'amitié ni de commerce, qui ne connaissent de vous que vos désordres, ils n'agissent, ils ne vivent, ce semble, que pour songer à vous empêcher de vous perdre.

Je reviens à Sulpice. Il travaillait, il évangélisait, il remplissait les différentes fonctions du sacerdoce; car il n'en est point à laquelle il ne fût propre, il n'en est point qu'il n'exerçât en serviteur plein de la science des choses de Dieu : et si vous me demandez comment, parmi les distractions et le tumulte du siècle, il avait trouvé le temps de l'acquérir, cette science; je vous répondrai qu'il l'avait trouvé à force d'attention à saisir et à employer des moments qu'un autre aurait perdus en amusements frivoles ou criminels; je vous ferai ressouvenir de cette retraite domestique de plusieurs années, où tout son temps était partagé entre l'oraison et une étude réglée des livres saints; et plût à Dieu, plût à Dieu que telle eût été de bonne heure l'étude de tout homme qui se consacre au sanctuaire! plût à Dieu que celle de certains ministres des autels, plus nécessaire, plus conforme à la simplicité évangélique, les rendît moins sujets à des égarements déplorables. Car, ô ciel! vous confondez le téméraire regard qui veut s'élever jusqu'à la hauteur inaccessible des trésors de votre sagesse. Rendez-nous ces beaux jours que nous pleurons, ces heureux jours de l'Eglise dans son premier âge. On ne savait pas disputer, ah! mais on savait mourir.

Notre saint prêtre employait plus que jamais au salut des âmes cette science évangélique dont il était plein, quand le prince qui commandait alors à nos ancêtres jeta

les yeux sur le serviteur de Jésus-Christ pour le charger d'un emploi plus honorable encore par la sainteté de ses fonctions, que considérable par l'accès et le crédit qu'il donnait auprès du monarque.

Depuis que nos rois eurent été éclairés des lumières de l'Evangile, il leur fallut des prêtres du Seigneur pour offrir dans leur palais, le sacrifice de la croix et le sacrifice de louange; pour offrir l'un et l'autre, pendant la guerre, au Dieu des armées, dans leur camp; et pour préparer le soldat à la bataille par la rémission des péchés. Ces ministres sacrés avaient un chef chargé de leur conduite, et c'est pour cet emploi que Sulpice fut choisi. Mais il s'agissait d'engager l'homme de Dieu à l'accepter, et pour cela il fallut que son évêque fût employé par Clotaire; car comme sans ce prince, le prélat n'eût jamais pu forcer l'humilité de Sulpice à recevoir le sacerdoce, le prince n'eût aussi jamais pu sans ce prélat forcer la vertu du saint à rentrer dans le grand monde. On l'y fit rentrer, et ce fut bien alors, chrétiens, que parut suscité par le Seigneur un prêtre fidèle pour marcher tous les jours devant son oint : *Suscitabo mihi sacerdotem et ambulabvit coram Christo meo cunctis diebus.* (I *Reg.*, II.) Sulpice reparaît à la cour, et il l'édifie de nouveau. La cour, quelques passions qui y règnent, n'en est pas moins pleine d'estime pour la vertu, et sans la pratiquer mieux que le peuple, elle sait et la connaître mieux et la respecter davantage.

Le saint prêtre en fit l'épreuve plus qu'il n'eût voulu. Il voit avec peine qu'on le regarde comme un nouveau présent du ciel sur la terre. Et le moyen en effet de ne pas en avoir cette haute idée, quand des prodiges surprenants de sa part la confirment, quand il opère manifestement par ses prières une guérison que l'art avait déclarée impossible, et qu'il arrête, pour ainsi dire, sur le bord des lèvres l'âme fugitive de son souverain que la mort environnait de ses ombres.

Mais que cette preuve éclatante de son amour pour son roi, et de son pouvoir auprès de Dieu, va coûter cher à un cœur comme le sien! Clotaire qui lui doit la conservation de ses jours, veut qu'il ait part aux affaires politiques, lui qui ne connut jamais d'autre affaire que celle du salut. Le courtisan tourne aussitôt sur lui ses espérances et ses regards, et les motifs d'intérêts se mêlant à la vénération dont on l'honore, le saint lévite voit croître de jour en jour pour sa personne des respects qui ne lui étaient déjà que trop à charge.

Je reconnais ici, ô mon Dieu! un grand exemple de la conduite que vous tenez quelquefois sur ceux qui vous servent. Quoiqu'ordinairement jaloux de les cacher dans le secret de votre face, par la raison que ce sont vos adorateurs fidèles, cependant par cette raison même qu'ils le sont, qu'ils s'occupent de vous de tout leur cœur, vous aimez quelquefois à les mener sur la scène changeante du monde, pour les y présenter comme un grand spectacle aux yeux de tous; vous les rendez puissants, vous leur faites trouver grâce auprès des dieux de la terre, pour l'avantage des peuples, pour l'honneur même de la vertu; et toujours sûr de leur cœur, vous les prêtez aux bons rois à qui ils sont nécessaires.

Dans la multitude de choses que j'ai à vous dire, chrétiens, dois-je m'arrêter à vous faire considérer ce prêtre du Seigneur en possession de la faveur du souverain, et en usant de la manière la plus convenable à la sainteté de son caractère? Vous le ferai-je voir attentif à ménager pour la timide vertu la protection du monarque, charmé de pouvoir prêter sa voix aux larmes des malheureux, se rendant cher de plus en plus à sa nation, comme un autre Mardochée, et par le charme d'une douceur toute chrétienne, trouvant le secret de ne mécontenter personne malgré l'impuissance de procurer des grâces à tous; conduisant et exécutant tout ce qu'il se propose par une nouvelle sorte de politique vraiment digne d'un ministre des autels, par la sincérité et la droiture; agissant avec zèle, et avec *zèle selon la science* (*Rom.*, X), dans tout ce qui a rapport aux intérêts de la religion et qui demande l'appui de l'autorité royale pour l'Eglise; enfin dans une situation où d'autres sacrifieraient leur âme, ayant aux yeux des hommes mêmes, le mérite de ne sacrifier que son repos : tel et plus grand encore par le saint usage de son crédit, était Sulpice; et s'il n'est pas le seul que son portrait vous représente, c'est une heureuse ressemblance qui honore nos jours.

Au reste, il est bon pour votre instruction, mes frères, que vous remarquiez la cause du digne usage que fit le saint prêtre de sa faveur à la cour, et la raison du bonheur qu'il eut d'y conserver sa vertu dans tous les temps; Dieu l'y avait appelé à cette cour, et parce qu'il l'y avait appelé, il le sauva des écueils dangereux contre lesquels se sont brisés mille autre; parce qu'il l'y avait appelé, il le mit au-dessus des faiblesses ordinaires du sang, il lui fit oublier le soin empressé de l'élévation des siens, et de leur fortune particulière; parce qu'il l'y avait appelé, bien loin de l'abandonner à l'amour du plaisir qui y règne, il se servit de lui pour y confondre les voluptueux par son exemple; parce qu'il l'y avait appelé, il fit taire en lui la voix de la cupidité, il lui donna ce détachement si convenable à son état et si nécessaire à qui peut obtenir tout ce qu'il désire; parce qu'il l'y avait appelé, il lui conserva au milieu de la pompe et du luxe de ce séjour un goût constant pour la simplicité la plus modeste; parce qu'il l'y avait appelé, il l'entretint au centre même du grand monde dans un esprit de retraite qui l'engageait à disparaître de temps en temps, pour donner au soin de se recueillir tous les moments dont il était le maître;

parce qu'il l'y avait appelé, il justifia sa vocation.

Ceux que la Providence expose sont dans le monde sans appartenir au monde, Dieu est avec eux ; mais aussi ceux qui s'exposent sans son aveu, quel peut être le sujet de leur confiance ? il est une infinité de situations délicates, d'emplois périlleux dont on court les risques, sans se mettre en peine si c'est par l'ordre d'en haut, ou de son mouvement particulier qu'on s'y engage ; et de là tant de fautes, tant de chutes funestes, triste et sensible preuve de la nécessité d'une vocation particulière pour certaines places trop en prises aux vanités et aux séductions du monde.

Si notre saint prêtre y eût été porté par ses propres conseils, plutôt que par ceux de Dieu, il y aurait infailliblement trouvé sa perte. Le ciel qui a fait peut-être tel d'entre vous pour la retraite, le retint longtemps au milieu des dangers du siècle ; et cette sagesse qui veut que ceux qu'elle destine aux dignités saintes vivent communément dans l'éloignement du monde, le préparait à l'épiscopat sur le plus grand théâtre des mondains. Mais quoi ! Sulpice résiste au choix que fait de lui un vaste diocèse : ah ! c'est par là même qu'il en est d'autant plus digne ; et après une jeunesse si édifiante, après de si saintes années de sacerdoce, c'est de sa part un nouveau titre pour mériter la grandeur épiscopale, que de ne vouloir point l'accepter. Considérez-le ici, chrétiens auditeurs, ce dernier titre, et n'oubliez jamais ce trait de l'histoire de Sulpice.

Le siége archiépiscopal de Bourges vaqua, et le peuple alors maître du choix de son évêque était, par un inconvénient assez ordinaire, divisé en plusieurs parties qui en allaient venir aux mains, si une voix, sortie du milieu de tant de clameurs, n'eût tout à coup nommé Sulpice. A un nom si respecté les troubles cessent, les esprits sont d'accord, et cette multitude tumultueuse dont les cris différents étaient la voix de mille passions différentes, devient en un moment par la réunion inespérée de ses suffrages, l'interprète du choix de Dieu même.

Mais voici un autre spectacle : c'est Sulpice qui refuse la dignité sacrée qu'on lui défère. On le presse, et il résiste pour la première fois à la volonté de son Dieu, qu'a reconnue le peuple ; mais remarquez qu'il y résiste dans une circonstance où il est beau, j'ose le dire, de la méconnaître.

C'est mériter l'épiscopat que d'avoir la piété, les lumières nécessaires pour en exercer les fonctions augustes : le refuser toutefois par religion, c'est avoir un mérite aussi éminent que la place même. Le temps n'est plus, où il fallait qu'une louable violence assurât à l'Église des ministres pour les dignités du sanctuaire. Monde profane qui oses t'en plaindre, ne t'en prends qu'à toi. Ce changement est ton ouvrage : l'Épouse de Jésus-Christ n'a de plaies que celles que tu lui fis. C'est toi qui as allumé dans la plupart de ses ministres cette soif ardente des honneurs sacrés et des richesses que la libéralité des fidèles y a attachés. Eh ! dangereux au point que tu l'es par tes maximes et tes exemples, c'est presqu'une merveille que de vivre parmi les tiens, exempt des sentiments d'intérêt et d'ambition que tu inspires.

La résistance de Sulpice aux empressements du peuple qui l'avait choisi, venait en partie, chrétiens, de son profond respect pour la dignité sacrée qu'il méritait si parfaitement. Il regardait l'épiscopat, comme de tous les caractères, le plus élevé et le plus auguste ; il s'était pénétré de bonne heure des sentiments d'une vénération parfaite pour les premiers oints du Seigneur, et il vivait dans un siècle où des discours injurieux à leur gloire étaient un crime presque inconnu.

Sulpice, par respect pour la dignité épiscopale, persiste donc à la refuser, pendant qu'on s'écrie à l'envi qu'il en est digne. Que ses refus ne servent qu'à irriter votre impatience, peuple nombreux qui l'avez choisi ; vous devez un si saint pasteur à vos âmes, à l'Église : appelez l'autorité du prince au secours, pour triompher de sa résistance. Forcé de se rendre, il va répondre à tout ce que vous attendez de lui, et vous l'allez voir ajouter à la gloire de mériter l'épiscopat, celle d'en soutenir dignement le poids immense. C'est, Messieurs, le sujet de la seconde partie de son éloge.

## SECONDE PARTIE.

La plus grande idée qu'on puisse donner d'un ministre du Seigneur, n'est pas de dire qu'il mérita d'être honoré du caractère épiscopal. Mais dire d'un ministre du Seigneur, qu'ayant reçu ce sublime caractère, il en exerça dignement les fonctions, c'est la suprême louange. Il y a, chrétiens, entre la gloire d'être élevé par ses vertus à une dignité éminente, et celle d'en remplir parfaitement les devoirs, une différence qu'il est aisé de sentir, pour peu qu'on y réfléchisse. Aussi, parmi tant d'hommes que le suffrage unanime des peuples éleva aux places les plus augustes, combien en a-t-on vus qui en auraient toujours paru dignes, s'ils ne les eussent jamais occupées ? Sulpice digne de l'épiscopat, et avant d'y parvenir, et après y être parvenu, justifia pleinement le choix de son peuple, et cela par l'esprit de son gouvernement, par ses travaux, par ses succès mêmes : articles bien dignes de l'attention que je vous demande encore.

Quel fut donc en premier lieu l'esprit du gouvernement de Sulpice ? Ah ! Messieurs, rappelez-vous cette piété, ce zèle dont je vous ai déjà fait voir en lui tant de marques éclatantes. Ce fut là surtout l'esprit de son gouvernement. Modèle de sainteté dès ses premières années dans le grand monde ; modèle de sainteté dans la retraite domestique qu'il se fit depuis ; modèle de sainteté dans le sacerdoce qu'il exerça ensuite ; on

le vit encore tel dans l'épiscopat ; et cet homme, par un caractère distinctif, la règle vivante des courtisans, des solitaires, des ecclésiastiques, le fut aussi des évêques ; afin, ce semble, qu'il y eût quelque chose d'unique dans sa vie, et que tous les états trouvassent en lui un saint qui pût leur servir d'exemple. Oui, il fut aussi votre modèle, pasteurs du troupeau de Jésus-Christ. La portion de ce troupeau qui lui avait été confiée, il la conduisit avec tout cet esprit de religion et de piété que demande l'épiscopat. Gouvernement saint, s'il en fut un dans l'Eglise de Jésus-Christ : et c'était d'ailleurs, chrétiens, un gouvernement plein de bonté : jamais pasteur plus tendre pour ses ouailles. Sulpice, à l'exemple de son divin Maître, le meilleur des Maîtres, n'en a aucune dans son troupeau qu'il ne porte dans son cœur. Aussi bon père que guide éclairé, son attention aux besoins des âmes ne lui fait pas oublier qu'il est une autre sorte de besoins. Il sait qu'en remédiant aux misères spirituelles, il ne doit pas négliger les temporelles ; il fait son plus doux soin de secourir les pauvres de Jésus-Christ ; il se prive en leur faveur, je ne dis pas seulement d'un superflu que lui ferait rejeter son seul détachement évangélique ; je ne dis pas seulement d'une profane magnificence que lui rend trop odieuse la connaissance qu'il a de la modestie convenable à son état ; mais, il se prive en leur faveur de tout ce qui n'est pas l'absolu nécessaire de la vie ; il devient pauvre comme eux, à force d'amour pour eux ; comme eux, il n'a que des vases de terre sur sa table ; comme eux, il ignore et la délicatesse et l'abondance dans ses repas ; comme eux, et pour eux, il éprouve quelquefois lui-même le dur besoin ; et quand après un long cours d'épiscopat, de sollicitudes et de fatigues, l'épuisement de la nature le forcera au repos ; quand, le poids des ans le mettant hors d'état de soutenir le fardeau de son ministère, il sera obligé de se donner un successeur pour s'en décharger sur lui, pauvres de Jésus-Christ, vous ne l'en aurez pas moins pour père ; il ne cédera point à d'autres l'emploi, le doux emploi de vous secourir, de vous consoler ; ces faibles mains, qui n'auront pas la force d'encenser le sanctuaire, s'ouvriront encore en votre faveur, ce corps tremblant qui sera si proche de sa ruine, trouvera encore assez de force pour aller à vous. Comme le saint évêque vous aime parfaitement, il vous aimera jusqu'à la fin ; et comme il doit vous aimer jusqu'à la fin, jusqu'à la fin il vous donnera de nouveaux gages de sa tendresse.

Quand je vous parle, chrétiens, de l'esprit de bonté qui était comme l'âme du gouvernement de Sulpice, ne vous figurez pas une bonté de faiblesse et de tempérament ; la sienne était accompagnée de force, et je ne puis m'empêcher de vous en rapporter en cet endroit un exemple bien remarquable. Un nouvel impôt venait d'être ajouté aux anciens, et le peuple déjà surchargé voyait ses maux à leur comble ; cependant des exacteurs impitoyables le pressent, le tyrannisent, et se trouvant frustrés par sa misère du profit des concussions qu'ils s'étaient promises, leur rage les porte à mille vexations inouïes. Sulpice en est témoin, et ses entrailles paternelles en sont émues : il s'adresse avec douceur aux barbares officiers, il leur fait la plus touchante peinture de l'état déplorable de son peuple, il les conjure au nom du Dieu de bonté de cesser d'indignes poursuites, qui aussi bien ne servent qu'à réduire au plus affreux désespoir une partie de son troupeau ; et sans doute, il leur aurait inspiré des sentiments plus humains, si de tels cœurs en eussent été capables.... *Eh bien ! cruels, je me suis inutilement abaissé jusqu'à la prière : il ne me reste qu'à vous lancer les foudres spirituelles qui m'ont été confiés ; à Dieu ne plaise que que je m'oppose aux ordres du prince. Ce n'est pas à vos pareils qu'il est donné de lui être plus soumis et plus attachés qu'un évêque. Mon roi n'ignore pas mon zèle, il n'ignore que vos cruautés. Je lui écris : il nous fera savoir sa volonté souveraine.... Je vous abandonnerai, s'il l'exige, et le troupeau et le pasteur même : mais en attendant n'espérez pas que je souffre votre barbarie ; je ne verrai point écraser ainsi mon peuple, dont les cris me déchirent. Percez plutôt ce cœur qui ne peut vous l'abandonner.*

Fermeté héroïque, chrétiens auditeurs, qui toutefois sans une prudence infinie aurait eu, je l'avoue, ses dangers. Mais l'esprit de sagesse égala toujours en Sulpice l'esprit de force, *Spiritus fortitudinis, Spiritus sapientiæ et intellectus.* (*Isa.*, II.) Tandis que par la vigueur de sa conduite, il arrête les persécutions des publicains barbares, il exhorte d'un autre côté les riches à leur payer le nouveau tribut ; il recommande vivement au peuple les sentiments d'attachement et d'obéissance qu'il doit à son souverain ; il paraît prêt à accabler du poids de son indignation quiconque oserait s'en écarter, et cependant il conjure celui qui tient en ses mains les cœurs des rois, de lui rendre favorable Dagobert qui avait succédé à Clotaire. Ses vœux furent exaucés, chrétiens auditeurs, et Dagobert, instruit de la conduite qu'il avait tenue, y reconnut cet esprit de bonté, de fermeté, de sagesse qui est celui du gouvernement d'un digne évêque.

Mais ce ne fut pas seulement par cet esprit que Sulpice justifia le choix de son peuple, il le fit également par ses travaux ; et c'est ici que mon sujet se présente à moi sous une face qui me frappe jusqu'à me surprendre. J'ai peine à suivre le saint pasteur dans l'infinie multitude de choses qu'il fait, qu'il fait chacune comme si c'était la seule qui l'occupât. Tantôt il distribue à ses ouailles le pain de la parole, et fait retentir le saint temple de ses véhémentes invectives contre le vice ; tantôt médecin des âmes criminelles qu'il a su toucher, il les réconcilie avec Dieu dans le tribunal de

la pénitence; ici ardent zélateur de la paix, il s'empresse de sauver des cœurs que sépare la cupidité, et d'éteindre le feu des dissensions domestiques; là, jaloux de l'intérêt des pauvres, il veille attentivement à l'administration des biens que la charité des fidèles leur a laissés; d'un côté, par un établissement de jeunes personnes qu'il fait subsister et qu'il occupe, il sauve tout à la fois la pudeur des dangers de l'oisiveté et des conseils funestes de l'indigence; d'une autre part, il étend ses soins sur une institution naissante de jeunes clercs qu'il a rassemblés pour les former de bonne heure aux vertus de leur état, et préparer en eux de dignes ministres à l'Eglise; ailleurs, employant d'autres moyens pour étendre l'empire de la vertu, il établit différentes maisons religieuses, et il en prend lui-même la conduite; souvent il parcourt son vaste diocèse, pour voir plus en détail l'état de son cher troupeau, et le ministère de ceux qui le conduisent sous son autorité. Que vous dirai-je plus? Aussi actif, aussi infatigable que plein de zèle, occupé sans altération, sans relâche, il ne l'est que des intérêts du ciel, et du soin de son diocèse; il ne tient d'une main qu'à ses ouailles, et de l'autre qu'à son Dieu.

Je me trompe, chrétiens, s'il ne tient d'une main qu'à son Dieu, ses ouailles ne sont pas les seules auxquelles il tient de l'autre. Son zèle ne se borne pas dans la vaste enceinte de son diocèse, toute l'Aquitaine, toute la France même en est l'objet. Je le vois, ce digne pasteur, employer, dès qu'il s'agit de la religion, tout ce que la réputation de sa vertu lui donne d'autorité dans le monde. Je le vois procurer par ses soins la convocation de plus d'un concile pour réformer les mœurs, pour rétablir la discipline, pour détruire ce monstre né de la cupidité des pasteurs et des ministres mercenaires, ce monstre qui fait un sacrilége commerce des biens sacrés et des dons mêmes de l'Esprit-Saint. Ainsi Sulpice justifie-t-il son élévation à l'épiscopat, par ses travaux, autant que par l'esprit dans lequel il gouverne son diocèse. Mais ce n'est pas tout. Vous aviez arrêté, Seigneur, vous à qui seul il appartient de donner l'accroissement pendant que vos serviteurs plantent, qu'ils arrosent (I *Cor.*, III); vous aviez arrêté qu'il répondrait encore par les plus éclatants succès à l'attente de son peuple.

Que le temps ne me permet-il d'entrer dans un détail exact de tous ces succès? Vous verriez l'opprobre du sanctuaire réparé dans le diocèse du saint évêque, la discipline ecclésiastique rétablie, le clergé réformé, le peuple rendu meilleur, les riches plus charitables, la noblesse plus chrétienne; vous verriez, ce qui vous édifierait et vous surprendrait tout ensemble, vous verriez dans le Berry presqu'une image de la sainteté de ces beaux jours que pleurait dès lors l'Eglise; vous verriez des familles nombreuses, des sociétés considérables retirées, comme à l'envi les unes des autres, dans les campagnes, pour vaquer plus absolument à la grande affaire. Etaient-ce autant de maisons religieuses? Non. Mais c'étaient des maisons chrétiennes qui, sans faire profession de la vie monastique, en avaient tout l'esprit, en pratiquaient toutes les vertus, loin du séjour séduisant et tumultueux des villes; c'étaient des essaims épars d'âmes pieuses qu'avait formées le saint évêque, qu'il dirigeait par ses lettres, qu'il éclairait par ses avis, qu'il encourageait par ses visites : heureuse singularité, saints et nouveaux succès réservés à l'épiscopat de Sulpice.

Mais en voici, chrétiens auditeurs, en voici d'autres plus grands encore, et qui remplirent alors l'empire français d'étonnement et de joie.

Dans la capitale du diocèse du saint pasteur, s'étaient établies un grand nombre de familles juives attirées par l'appât du commerce et de l'usure; cette race réprouvée se multipliait de plus en plus, et l'Eglise d'Aquitaine voyait avec douleur, au milieu de ses propres enfants, une Synagogue naissante. En vain avait-on tenté cent fois de la soumettre à l'empire de Jésus-Christ; et quand je dis en vain, vous n'en êtes pas surpris, sans doute, mes frères; l'endurcissement de la nation déicide vous est trop connu. Malheureux peuple, qui lasses depuis près de deux mille ans le zèle des hommes apostoliques, ton aveuglement est la peine de tes ingratitudes : c'est du *trésor de la colère* (*Rom.*, II) qu'est sortie ton obstination insensée. Terrible exemple des vengeances du Seigneur, tu portes imprimés sur toi les signes les plus marqués de son indignation, et toi seul ne les reconnais pas; tu gardes chèrement les livres saints où se lit ta condamnation manifeste, et toi seul ne l'y trouves pas; tu sers au monde entier de témoin contre toi-même, et toi seul ne t'en aperçois pas, et si par une espèce de prodige, la vérité puissante arrache à quelques-uns des tiens le fatal bandeau, ne les voit-on pas presque toujours lui enlever peu de temps après sa victoire, et lui vouer une haine plus cruelle que jamais? Ainsi se justifient les oracles de tes prophètes, par qui a été prédit ton endurcissement déplorable. Mais, chrétiens, Sulpice devait avoir la gloire de surmonter tant d'obstination. Il prêche donc Jésus crucifié à des infortunés qui le regardent comme un sujet de scandale (I *Cor.*, I); il lutte contre leurs opiniâtres préjugés, et il en triomphe. Ce ne sont plus ces ennemis irréconciliables de l'Homme-Dieu, ce sont des vaincus qui, trop contents de l'être, baignent de larmes de joie les armes qu'ils remettent au vainqueur. Que j'aime à les voir gémir au pied de la croix! Ils en sont le glorieux et nouveau trophée. Plus de différence de culte dans la même ville : les enfants de Sara et ceux d'Agar se sont réunis. Que les esprits célestes en soient transportés de joie; que l'Eglise en fasse retentir ses temples de chants d'allégresse; que la postérité de ces

esclaves devenus libres en Jésus-Christ bénisse à jamais la mémoire du saint pasteur dont Dieu s'est servi pour renouveler sur leurs pères et sur eux, ses anciennes miséricordes.

A la vue de succès si éclatants, réfléchissons, vous et moi, d'une manière utile pour nous, mon cher auditeur, car nous le pouvons; instruisons-nous, et que ce soit le fruit de la considération de ces succès mêmes. On travaille, on s'agite souvent en vain, et cela toutefois pour l'exécution de projets où il n'y a rien que n'avouent, ce semble, la raison et la justice; on est surpris de voir échouer ses entreprises les plus légitimes et les plus louables. Celles qui sont marquées, pour ainsi dire, au coin de la piété, et qui ont pour objet le salut des âmes (ceci nous regarde spécialement nous ministres du Seigneur; ne craignons pas de donner l'exemple d'un aveu humiliant et salutaire); celles, dis-je, dont la réussite contribuerait le plus au salut des âmes, ne sont pas souvent plus heureuses que les autres, et on en demande avec étonnement la raison. Ah! c'est que l'amour-propre s'y mêlant de notre part, indispose le Dieu jaloux qui ne veut point voir sa gloire profanée en quelque sorte par la nôtre; c'est que le bien que nous entreprenons veut être fait d'une manière plus parfaite, plus proportionnée à l'excellence de sa nature; c'est que peu maîtres de notre humeur, ou trop ardente, ou trop brusque, ou trop inégale, nous nous conduisons absolument à son-gré; c'est que nous nous lassons quelquefois presqu'au moment que nous allions recueillir les premiers fruits de nos peines; c'est que pendant que nous jetons dans les cœurs des semences de salut, nous ne comptons pas assez sur celui qui seul donne l'accroissement et la vie; en un mot, si nous travaillons si souvent en vain, c'est sans doute que nous ne méritons pas de travailler plus heureusement. Sulpice, par un gouvernement dont l'esprit de Dieu était l'esprit, par des travaux vraiment apostoliques, mérita ses grands succès; et tout le bien qu'il fit, on l'avait attendu, et on avait été en droit de l'attendre d'un homme qui sur le siége archiépiscopal où il fut placé malgré lui, porta toutes les qualités, toutes les vertus d'un chrétien et d'un évêque : et voilà ce qui me l'a fait envisager dans ce discours comme un homme vraiment digne d'être élevé à l'épiscopat, et qui soutint glorieusement le poids immense de l'épiscopat. *Factum est illi fungi sacerdotio, et habere laudem in nomine ejus.* Si dans les différents états de vie où vous a fait entrer la Providence, vous avez mérité les places que vous occupez, comme il mérita la sienne, si vous les remplissez aussi dignement qu'il remplit la sienne, osez espérer, vous le devez, la récompense dont il jouit, et que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## IV. PANEGYRIQUE

### DE SAINT AUGUSTIN, ÉVÊQUE D'HIPPONE,

*Prononcé dans l'église des Grands-Augustins, le 28 août 1730.*

In laudem gloriæ gratiæ. (*Ephes.*, I.)
*A la gloire de la grâce.*

Oui, chrétiens, à la gloire de la grâce. C'est une sorte de dédicace que je mets à la tête de ce discours, ou si vous voulez, c'est le sujet et le fond même de l'éloge que j'entreprends. Je le consacre à la grâce, parce que c'est à elle qu'il appartient spécialement, et que toute la gloire d'Augustin est à elle, *in laudem gloriæ gratiæ.*

Cet éloge d'Augustin toujours entendu avidement et des savants, dont ce grand homme est l'oracle, et du peuple dont le respect pour son nom est si connu, attachera à jamais quiconque prendra intérêt aux merveilles de la grâce. Ecoutez. Cette grâce qui vous donne la vie spirituelle, à vous justes qui avez le bonheur d'en jouir, qui seule peut vous la rendre, à vous pécheurs qui l'avez perdue; c'est elle que je vais glorifier. Je vais vous faire voir dans Augustin des faiblesses et des erreurs qu'elle a fait tourner à sa gloire, des vertus héroïques dont elle a été le principe, des travaux infinis dont elle a été l'objet. Augustin n'a été coupable, il n'a été aveugle, il n'a été éclairé, il n'a été pénitent, il n'a eu la supériorité du génie et l'éminence de la sainteté que pour la gloire de la grâce, *in laudem gloriæ gratiæ.* Comment cela, chrétiens auditeurs? Voici dans la raison qui s'en offre le plan de mon discours qui se présente. C'est que le changement d'Augustin a été un des coups les plus éclatants de la puissance de la grâce, et qu'Augustin, depuis son changement, n'a vécu que pour les intérêts de la grâce. Elle a triomphé de lui, et elle a triomphé par lui. Il lui a rendu les armes, et il l'a servie jusqu'à en devenir le héros. En deux mots, il en a été, en exceptant la conversion de Paul, il en a été la conquête la plus belle, il en a été le défenseur le plus glorieux, *in laudem gloriæ gratiæ.*

Je n'ai point conçu, Messieurs, la vaine espérance d'égaler l'idée que vous avez d'Augustin, ni même de pouvoir vous rendre parfaitement la mienne. Je viens succomber sous le poids que je me suis laissé imposer. Notre impuissance à soutenir la grandeur de certains sujets, tourne après tout à leur gloire; et le docteur de la grâce serait trop rarement loué, s'il ne l'était que par ceux qui peuvent lui payer tout le tribut de louanges qu'il mérite.

[*A quelques-uns de nos seigneurs les évêques de l'assemblée du clergé, qui étaient présents.*] Pontifes du Dieu vivant, vous en qui la religion me fait voir un caractère respectable aux anges mêmes; vous les dépositaires de cette foi, sans laquelle il n'y a point de salut, rassurez-moi; et quand le respect me dit de m'humilier et de me taire en votre présence, dispensateurs du ministère de

la parole, ordonnez-moi de parler. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

A Dieu ne plaise, chrétiens, que je veuille vous faire regarder du même œil les triomphes de la grâce, et ceux des rois de la terre! Les rois soumettent des peuples qui murmurent sous le joug après leur défaite; mais la grâce en nous assujettissant nous gagne, et son trophée est dans les cœurs. Cependant quelque peu de rapport qu'il y ait entre ses victoires et les victoires des héros; que la règle sur laquelle on juge du mérite de leurs exploits, soit ici celle de nos jugements sur la grandeur des triomphes de cette grâce. Conquêtes difficiles, et conquêtes importantes, voilà quelles sont à nos yeux les plus glorieuses conquêtes que les héros puissent faire. Il n'en est pas autrement des vôtres, grâce divine; et sur ce principe, quelle conquête que celle du cœur d'Augustin! Vous n'en fîtes jamais ni de plus merveilleuse, ni de plus importante.... Je me hâte de le justifier.

Oui, Messieurs (et appliquez-vous, je vous prie, à cette première considération), oui sans doute, conquête merveilleuse que celle d'Augustin par la grâce. Car hélas! ce prodige nouveau qui devait rendre l'Afrique si fière de l'avoir donné à l'univers, cet homme né pour instruire le monde chrétien, ne fut d'abord qu'un grand exemple des erreurs et des faiblesses humaines. Laissons là les jeux et les dissipations de sa première jeunesse volage, ardente, impétueuse; vous le savez. Ne commençons à le considérer que dans l'âge des passions. Mais que dis-je? en lui, les passions non plus que la pénétration de l'esprit n'avaient pas attendu l'âge. A peine un autre en eût ressenti les premières atteintes, et Augustin leur obéissait déjà en esclave. Faisons attention à ce qu'il était dès sa quinzième année, chrétiens auditeurs. Un vif amour du grand ou de ce qui en a l'apparence, mais un penchant presqu'invincible pour le plaisir; une soif infinie de la vérité, mais hors du seul système où on la trouve; un caractère affable, mais un secret sentiment de sa supériorité naturelle; idées naissantes de fortune, talents suprêmes pour y parvenir, l'esprit d'assurance qui subjugue, l'esprit d'insinuation qui séduit, l'ardeur funeste d'aimer, le don presqu'aussi funeste de plaire. Tels étaient de si bonne heure ses traits les plus marqués. Mes frères, que je vous décrive ici son aveuglement et ses faiblesses. Je veux vous faire voir la merveille de la conquête, en vous montrant les obstacles qu'il a fallu surmonter, *in laudem gloriæ gratiæ.*

Aveuglement d'Augustin, tu nous avertis d'être en garde contre notre vanité secrète. Tu fus un effet de la sienne. Ce n'était pas, chrétiens, cette sorte de vanité grossière, révoltante, dont l'épaisse fumée enivre le cœur, et qui au lieu d'estime n'attire que le mépris du prochain dont elle blesse l'amour-propre. C'était une vanité de retour intérieur sur son mérite, de confiance aveugle en la pénétration de son esprit, de passion immodérée pour tout genre de gloire auquel un grand génie peut prétendre; et cette vanité non moins dangereuse, quoique moins choquante, lui persuada qu'il n'avait besoin que de sa raison pour trouver la vérité qu'il cherchait; cette vanité amoureuse du fard de l'expression, et de la pompe du langage, lui fit préférer les vaines fables des poëtes, à la lecture des divines Ecritures, trop simples à son gré dans leur style, et qui seules néanmoins eussent pu le prémunir contre l'erreur; cette vanité avide de l'honneur de tout savoir, et lui faisant une espèce de honte d'ignorer l'avenir même, le porta à vouloir partager avec Dieu la connaissance des événements futurs, et à chercher dans les astres les destinées humaines, comme s'ils en étaient les auteurs; cette vanité incapable d'un aveu qui l'aurait humilié, contribua à l'engager dans une secte qui lui épargnait la confusion de rougir de ses fautes, en les rejetant toutes sur un principe étranger... Je me sens arrêté par cette idée. Voici le comble de l'égarement, Augustin sectateur de Manès.

Une opinion monstrueuse, reste des songes d'un philosophe païen, un système qui établit deux principes toujours se combattant et ne se détruisant jamais, l'un du bien et l'autre du mal, est le piége où donne la raison du fils de Monique. Elle n'y sera pas longtemps tranquille, chrétiens auditeurs. C'est en vain qu'Augustin a cru pouvoir dévoiler par ce système, le grand mystère de l'opposition physique et morale qui le blesse si fort dans la nature. J'espérais la lumière, et les ténèbres m'ont enveloppé, peut-il dire comme Job: *Præstolabar lucem, et eruperunt tenebræ.* (*Job*, XXX.) La nuit s'augmente à mesure qu'il avance. Chaque jour contradictions visibles qui l'arrêtent, abîmes nouveaux, et personne qui le satisfasse sur les difficultés insolubles qu'il propose. Heureux si les peines qu'éprouve sa raison, pouvaient servir à le détromper. Mais hélas! il est privé pour longtemps de la vérité qu'il ne mérite pas de connaître.

Dans l'impuissance où on était d'éclaircir ses doutes, on lui faisait attendre, chrétiens, l'arrivée de Fauste, de Fauste le docteur de la secte le plus révéré, et l'oracle du manichéisme. Il vint enfin, cet oracle prétendu. Si l'esprit, le charme d'une imagination vive et féconde eussent pu contenter Augustin, il eût dû être satisfait sans doute. Vaine ressource pour répondre à un homme tel que lui. Augustin qui le presse, qui le voit chercher à éluder des difficultés qu'il ne peut résoudre, se convainc dès lors qu'un manichéen peut bien plaire, mais qu'il n'est pas fait pour éclairer.

Vous savez, mes frères, si cette conviction le conduisit à la vérité. Augustin ne tient plus qu'extérieurement à la doctrine de Manès, et il penche en secret pour le pyrrhonisme.

On ne peut s'empêcher de déplorer son aveuglement, quand on se le représente dans ces moments de désespoir où il prête l'oreille aux leçons d'une semblable philosophie, presque résolu à n'avoir désormais nul principe sur ce qu'il y a de plus intéressant, et à douter de ses propres doutes. On est effrayé de le voir aux portes du tombeau dans cette maladie dont il est attaqué à Rome, sans que la crainte de la mort le rappelle aux grandes vérités dont Monique avait entretenu son enfance. Autrefois le même danger lui avait fait demander les eaux salutaires du baptême. Aujourd'hui plus de retour à la vérité. Des doutes insensés qui viennent de temps en temps lui renverser toute idée, et hors de ces courts intervalles, un état pire que le pyrrhonisme ; un état où il n'est plus d'aucune secte, où il ne saurait douter de tout, et où il ne peut néanmoins se décider pour aucun système. Aveugle prodigieux qui ne ressemble à pas un seul autre, et l'étonnement, et le supplice de lui-même.

Aimable vérité, cher et glorieux partage des âmes humbles ; ainsi sont souvent punis au sein du mensonge ceux que leur orgueil a rendus indignes de vous. En changeant d'erreurs, ils ne font que changer d'inquiétude, et quand ils ont parcouru dans leurs égarements toutes les opinions accréditées, plus éloignés de vous que jamais, ou ils s'en font de nouvelles en secret, ou ils sont réduits à regretter, dans un noir chaos, les systèmes de l'erreur qu'ils ont comme épuisée.

Il n'y avait, chrétiens, que la grâce de Jésus-Christ qui fût capable de dissiper les ténèbres d'Augustin ; et si vous faites attention à ses faiblesses, vous verrez qu'il n'y avait qu'elle aussi qui en pût être victorieuse. Cette passion malheureuse, la plaie du troupeau de Jésus-Christ, le sujet éternel de la vigilance et de la crainte des élus, qui en a fait plus qu'Augustin la fatale épreuve ?

Vous avez lu l'histoire de sa vie, chrétiens auditeurs : que vous semblait-il du poids de ses chaînes ? Ses fers vous paraissent-ils aisés à briser ? Vous l'avez vu à Tagaste, où il avait reçu le jour, se forger ses premiers liens, et se livrer en effréné au crime. Vous l'avez vu traîner publiquement en Afrique, en Italie, l'objet de ses feux coupables, et l'opprobre de ses mœurs. Vous avez vu la pieuse et désolée Monique, n'obtenir qu'à peine de lui, après trois ans de reproches et de larmes, le sacrifice de son scandaleux commerce. Mais l'avez-vous vu fidèle à la promesse qu'il lui avait faite ? Monique fut-elle quitte des pleurs qu'il devait lui coûter ? Ne l'avez-vous pas vu bientôt après, pendant que celle dont on le séparait, courait se vouer à la pénitence, se replonger, lui, dans ses premiers désordres ?

C'était donc en lui un ascendant de passion dominante à qui tout cédait, un penchant dont la violence ne lui laissait qu'autant qu'il lui fallait de liberté pour être coupable. Hélas ! et c'était encore une force d'habitude presque égale à celle de la passion même, et qui lui eût fait commettre le mal par la seule raison qu'il y était accoutumé, s'il ne l'eût pas commis par une inclination funeste. Ma volonté, dit-il, en parlant de l'état déplorable où je vous le représente, ma volonté perverse s'était changée en passion déréglée ; celle-ci en coutume, et la coutume en nécessité : *Ex voluntate perversa facta est libido, et dum libidini non resistitur facta est consuetudo, et dum consuetudini non resistitur facta est necessitas.*

Que pouvait sa raison contre l'attrait et l'habitude tout ensemble ? Asservie après quelque résistance, comme celle de la plupart des pécheurs qui croupissent dans le vice, elle s'était prêtée à tout ce qu'il avait voulu pour le justifier à ses propres yeux ; et, de concert avec la volupté perfide, elle lui avait fait une volonté de fer qui le liait, c'est l'expression énergique qu'il emploie : *Ligatus mea ferrea voluntate.*

Enfin, mes frères (car dussiez-vous me reprocher secrètement un trop long détail de ses désordres, il faut bien que je vous fasse admirer la main toute-puissante qui l'en a tiré), il y avait d'autres raisons encore de l'impuissance où il était de sortir d'un si profond abîme. Il aurait eu et le désir et le pouvoir de changer, qu'il ne l'eût pas osé entreprendre, lui qui, comme il le dit lui-même, non-seulement esclave du vice, mais des idées et des maximes des vicieux, se rendit mille fois coupable du mal qu'il n'avait pas fait, en s'en glorifiant devant une jeunesse perdue, accoutumée à applaudir au crime.

Que d'obstacles pour la grâce à surmonter ! toutefois, au travers des misères et des horreurs que ma religion me découvre dans une telle vie, je vois les qualités les plus éclatantes, et les vertus morales le plus en honneur. Si les obstacles sont grands, l'importance de la conquête n'est pas moins grande, seconde considération ; et pour y bien entrer, connaissez ici, chrétiens, ce que c'était qu'Augustin par l'esprit et le cœur ; quelque juste idée que vous ayez de lui, peut-être en est-il parmi vous qui n'ont pas assez vivement senti en ces deux points, l'excellence de son caractère.

Car d'abord, jamais la grâce n'eut à éclairer un esprit supérieur au sien. Génie facile dès l'âge de douze ans, le désespoir de ses jeunes émules, et l'étonnement de ses maîtres ; il semblait plutôt rappeler des choses oubliées, qu'en apprendre de nouvelles. Génie pénétrant, auquel n'échappait rien de ce qui est à la portée de l'intelligence humaine. Il eût été un de ces inventeurs des sciences et des beaux arts, s'il fût venu dans les premiers âges. Génie étendu, qui embrassait tout, qui réunit de bonne heure en lui le rhéteur habile, le philosophe profond ; et qui, joignant aux connaissances les plus sublimes, celles des arts li-

béraux, le mit dans peu de temps en état d'en composer des traités qu'on admire (9). Génie nerveux, né pour manier la raison en maître, et pour lui faire prendre entre ses mains toute la force qu'elle peut avoir. Génie subtil, qui le premier peut-être avait saisi des finesses de raisonnement peu connues avant lui, souverainement propre à tout ce qu'il y a de plus abstrait, se tournant, se repliant avec une adresse infinie sur lui-même, et qui, le cours de ses études à peine fini, le faisait regarder comme un homme toujours sûr de vaincre dans les combats de l'esprit. Génie plein de feu et d'onction, qui, ôtant aux questions savantes leur sécheresse naturelle, y a su répandre de toutes parts ces mouvements rapides, ce pathétique enflammé dont elles ne semblaient pas susceptibles. Génie brillant, qui, après avoir enlevé à Rome tous les suffrages, se signalant à Milan par l'éloge de l'empereur et du consul Bauton, fit dire avec une espèce de transport, que la plus haute vertu pouvait être satisfaite de ces louanges : oui, génie auquel, pour surpasser peut-être les plus fameux orateurs de Rome et d'Athènes, il ne manquait que leur siècle et leur pays.

Achevons : vous ne trouverez rien de trop à ce portrait : génie unique ; capable non-seulement de traiter de tout et de ramener tout à des principes aussi féconds que simples, mais de traiter de chaque chose dans le genre d'écrire convenable à sa nature ; plein d'une étonnante variété d'expressions sur un même objet, dans les matières où les principes ne sauraient être trop souvent présentés, et où les répétitions ne sont pas des redites.

Vous sentez l'importance d'un coup victorieux de la grâce, l'importance d'une conquête sans laquelle était perdu sans ressource un génie si admirable. Mais il faut que vous la sentiez mieux encore. Je veux vous faire connaître le cœur d'Augustin, ce cœur dont les qualités naturelles résistèrent à la force des passions qui le dominaient, en sorte qu'on y vit constamment, malgré l'homme livré à ses faiblesses, l'honnête homme ; chose rare, quoi qu'en disent les partisans du vice. Il fallait un cœur comme celui d'Augustin, pour sauver du naufrage de ses mœurs tant de vertus morales.

Examinez ce cœur, Messieurs : vous n'en connûtes jamais ni de meilleur, ni de plus grand. Humain, doux, ennemi de la bassesse ; un goût de bienfaisance naturelle, permettez-moi ce terme, lui donna dès l'enfance un éloignement marqué pour les jeux malins et insultants de ceux de son âge ; une noblesse de sentiments qu'il avait apportée en naissant, le rendait plus sensible à la honte d'être châtié de ses maîtres, qu'à la rigueur de la punition, et le mit depuis si fort au-dessus des lâches animosités et des petitesses de la jalousie, qu'après sa conversion, il ne put trouver de quoi se faire là-dessus le moindre reproche. Cœur vraiment propre aux douceurs de l'amitié, et sensible à ses pertes jusqu'à en tomber dans l'abattement, et jusqu'à ne pouvoir plus vivre dans des lieux où il avait perdu un autre lui-même. Caractère solide, qui lui attachant ceux qui le connaissaient, et l'attachant à eux de plus en plus, le rendit digne d'être mis au nombre des amis illustres, témoin son Alype et son cher Nébride.

Cherchez-vous l'exacte probité ? Pénétré de ses maximes et attentif à les répandre dans les savantes leçons qu'il donnait de l'art de bien dire, il avait soin de faire regarder le talent de la parole comme inutile, pernicieux même sans l'amour de la justice ; et sa scrupuleuse droiture l'éloigna de la noble profession du barreau, par le seul risque que court l'éloquence d'y servir également la bonne et la mauvaise cause. Continuez à développer ce cœur : voyez-y un attachement inviolable aux devoirs de la société, une sincérité, une bonne foi à l'épreuve de tout dans le commerce de la vie, et qui, jusque dans ses folles amours, ne lui permettaient aucune duplicité, aucun partage ; une piété envers les siens que n'altérèrent jamais les reproches de Monique ; une estime, une vénération pour les gens de bien, qui se firent remarquer dès que l'impétuosité de la première jeunesse fut passée. Ses penchants, Messieurs, lui coûtèrent son innocence, mais son cœur, son cœur fut toujours plein de respect pour la vertu.

Tant de qualités de cœur, et d'une autre part, tant de supériorité du côté de l'esprit, fondaient sans doute assez l'importance de la victoire de la grâce sur Augustin : mais quoi ! une âme si belle, être si livrée au vice ! un génie si rare, être si abandonné à l'erreur ! Eh ! Messieurs, qui sait si la divine Providence ne permit pas qu'il en fût ainsi d'un homme semblable, de peur qu'il n'honorât trop cette nature déchue dont il était destiné à décrire un jour toute la corruption et la misère ? Il eût trop fait remarquer ce qu'il y a de grand dans l'homme, s'il n'eût fait voir ce qu'il y a de faible et de corrompu. Il fut coupable pour son malheur et peut-être aussi pour l'honneur de la grâce : *In laudem gloriæ gratiæ.*

Et après tout, il n'est pas nécessaire d'avoir recours aux profondeurs de Dieu, pour comprendre les désordres d'un cœur né avec un penchant si violent pour le plaisir, et les égarements d'un esprit si plein de curiosité et de confiance en ses lumières. C'étaient même, prenez-y garde, c'étaient quelquefois ses meilleures qualités qui l'exposaient : c'était l'aimable caractère de son cœur qui en lui en gagnant malheureusement d'autres, lui frayait le chemin à la volupté et au crime ; c'était un excès de bonté mal entendue qui le rendait facile, et c'était la

(9) Il a fait un traité de la musique.

facilité qui le livrait à la compagnie des libertins. Ne vous étonnez donc pas qu'il ait été, malgré les qualités de son cœur, si abandonné au vice; et malgré la supériorité de son génie, ne vous étonnez pas qu'il ait été si esclave de l'erreur.

Et d'ailleurs, vous sentez l'attrait que devait avoir pour lui une secte qui reprochait aux fidèles une crédulité mal fondée, et qui se vantait de n'aller qu'à la lueur du flambeau de la raison : *Quid enim me aliud cogebat homines illos sequi, nisi quod fidem nobis ante rationem imperari dicerent?* On criait : la vérité, la vérité à cet homme affamé d'elle, qui semblait fait pour la chercher continuellement et pour la méconnaître : *dicebant : veritas, veritas!* L'appât était fait pour lui et il s'y prit. Plaignons son malheur, sachons-lui gré en quelque manière de n'avoir pas adopté tous les dogmes de sa secte.

Que lui servait alors, dites-vous, la subtilité de son génie? Elle lui servait à se confirmer dans ses préjugés. Esprits captieux qui vous plaisez à surprendre la raison d'autrui, craignez de surprendre aussi la vôtre. Une fois prévenus, il n'est point d'opinion à laquelle vous ne puissiez donner une face qui vous séduise; et vous seriez souvent moins à plaindre, si vous étiez moins ingénieux.

La subtilité d'Augustin avait été assez grande pour lui faire illusion à lui-même. Faut-il être surpris qu'elle fît illusion à d'autres? car c'est peu, mes frères, que d'être livré à l'erreur, Augustin en est le zélé ministre. Auteur de nouveaux sophismes qui lui ont paru des preuves, il dispute avec des catholiques peu éclairés, et il leur fait rendre les armes, et pensant avoir triomphé de leur foi, lorsqu'il n'a triomphé que de leur ignorance, il s'anime par ces malheureux succès à tenter de nouvelles victoires : *Mihi noxia victoria proveniebat disputanti cum Catholicis imperitis, quo successu gliscebat adolescentis animositas.* (S. Augustinus, *De duabus animabus.*)

Mais vous, grand Dieu! jusqu'à quand l'abandonnerez-vous aux illusions du mensonge? Faites luire la vérité aux yeux d'un aveugle si habile à faire valoir l'erreur, et ne bornez pas là vos miséricordes; tirez en même temps du vice un homme si capable de contribuer à l'autoriser par son exemple.

Dieu a résolu de le ramener par sa grâce, chrétiens auditeurs, et de le ramener pour toujours. Il ne s'agit plus que de hâter cette importante conquête. Que pour cela, moins attaché à ses lectures accoutumées, il éprouve un goût naissant pour celle des livres saints qui seuls présentent et font aimer le bien solide; qu'à Milan où il est allé enseigner le grand art de la parole, las qu'il était du séjour de Rome par la mauvaise foi de ses disciples ingrats, qu'à Milan, dis-je, les discours publics d'Ambroise peu à peu fassent jour à la vérité dans son âme et le persuadent; que bouillant comme il est et plein de délicatesse au sein du crime, il soit livré aux fantômes désespérants de l'amour jaloux, pour commencer du moins à haïr son esclavage : *Amatus sum ut cæderer virgis ferreis, ardentibus irarum atque rixarum,* et que pour l'aider à sortir d'un état qu'il hait, le vif sentiment de sa misère, la voix forte de ses remords jusqu'alors endormis, la terreur d'un avenir épouvantable se joignent ensemble. Heureuses prémices de la grâce, effet d'une rigueur miséricordieuse d'en haut, qui répand des amertumes salutaires sur des plaisirs illicites qu'elle veut faire finir : *Misericorditer sæviens et amarissimis aspergens offensionibus illicitas cupiditates meas.* (Lib. II, *Confess.* c. 2.)

Augustin ainsi troublé et poursuivi par ses inquiétudes forme donc la résolution de changer. On vous a dit cent fois les obstacles que ses passions rebelles y mirent, ces contrariétés intérieures, ces longs et rudes combats où son triste cœur ne savait plus à quel maître il appartenait. *Certabam in me ipso et de me ipso cujus potissimum esse viderer.* La volupté à qui ce grand esclave veut échapper, se présente à lui avec ses charmes les plus puissants, ses plus dangereuses images, et pour vous en parler ici d'après lui-même, ses funestes plaisirs naguère si mêlés d'amertume, s'empressant de l'arrêter, lui disaient d'un air tendre et séducteur : Vous nous quittez! *Succutiebant vestem meam dicentes : Dimittisne nos?*

Cependant, tandis que ses passions menacées se mutinaient, la grâce ne le perdait point de vue; et combien n'affermit-elle pas tout à coup sa volonté, au récit merveilleux qu'on vient lui faire de la vie du patriarche des solitaires, du grand Antoine?... Ainsi pendant que d'autres ravissent le royaume du ciel, je m'assure, moi, l'enfer pour partage! Insensé!.... L'agitation de son âme ne lui permet pas de rester tranquille. Je le suis pas à pas avec son ami Alype, dans ce jardin où il court s'abandonner en liberté aux transports de son indignation contre lui-même. Il s'arrête. Des ruisseaux de larmes coulent de ses yeux. Ne brisera-t-il jamais sa chaîne? Demain! demain! Et pourra-t-il demain ce qu'il ne peut maintenant? Passions maudites qui lui résistent! Haine terrible de son Dieu qu'il ne peut plus soutenir! Il gémit, il lève ses mains vers le ciel qu'il appelle à son secours. Grâce divine, redoublez la force de vos opérations secrètes. Dans cette situation souverainement violente, dans ces moments d'agonie pour le vieil homme, et de travail pour l'enfantement de l'homme nouveau (*Colos.*, III; *Ephes.*, IV), une voix inconnue se fait entendre : Prends et lis. Il se lève, il court obéir, et le livre qu'il trouve sous sa main, qu'il ouvre avec un tremblement et une agitation inexprimable, c'est, mes frères, non pas cet ouvrage philosophique de l'orateur romain dont la lecture ne lui valut autrefois que quelques réflexions humaines et passagères qui ne changèrent point ses mœurs, c'est le livre des *Epîtres* de saint Paul. C'est à Paul que la grâce a commis la consommation de sa victoire sur Augustin. Paul et Augustin! Que de rapports

à venir, chrétiens, de l'un avec l'autre, et qu'il était en effet bien convenable que l'un eût part à la conversion de l'autre ! Car c'en est fait ; de ce livre admirable est sorti un trait de flamme qui a achevé d'éclairer l'entendement et d'embraser le cœur d'Augustin. Tout l'esprit de Paul vient de passer en Augustin. Venez, triste Monique, venez embrasser ce fils de vos larmes, et n'en versez plus sur lui que de joie.

Dès lors, chrétiens, Augustin jouit de la vraie paix et éprouva tout ce qu'on goûte de douceur, après avoir renoncé aux fausses douceurs du vice. *Quam mihi suave factum est carere suavitatibus nugarum !* Ne croyez pas néanmoins qu'il fût tranquille sur le passé. Il le pleurait avec des amertumes infinies. Mais, mes frères, bien loin que ses vifs regrets le jetassent dans le trouble, il sentait que sans eux il n'avait rien à espérer, et il y trouvait je ne sais quoi de consolant qu'on ne peut dire. Le vrai pénitent aime sa douleur.

Celle d'Augustin, aussi durable qu'elle était sincère, le sauva constamment du malheur de la rechute. Plus d'attachement criminel. Suivez désormais le cours de sa vie. Voyez-le se disposer au baptême par une préparation de cinq mois ; considérez-le ensuite dans sa retraite avec ses amis, ou revêtu du sacerdoce qu'on le force de recevoir trois ans après, ou élevé depuis malgré lui à la dignité épiscopale, et vous lui trouverez toujours une vertu vraiment digne d'un disciple de Jésus-Christ, d'un ministre de l'autel, d'un évêque.

Arrêtons-nous ici, chrétiens auditeurs. Le récit de la conversion d'Augustin est sans effet, s'il ne vous inspire le désir de mettre à profit une réflexion qui se présente. Il est pour la grâce une autre conquête à faire, celle de votre cœur. Ne venez pas nous dire que vous l'attendez, cette grâce ; que vous ne souhaitez rien tant, et que lorsqu'elle agira vous ne manquerez pas d'agir avec elle. Plût à Dieu qu'il fût vrai qu'on ne résiste point à sa puissance ! Vous l'avez fait, et depuis tant d'années que vous travaillez à votre perte, combien d'assauts ne vous a-t-elle pas livrés ? Elle vous a mille fois sollicités dans ces moments solitaires, vides de plaisir, où, malgré vos dissipations affectées, une voix secrète vous immolait à la réflexion et au remords, elle vous a souvent poursuivis parmi le tumulte du siècle, et jusqu'au milieu de vos délices dont elle vous faisait sentir le poison ; et peut-être qu'au moment que je vous parle, elle vous presse, elle vous montre l'abîme entr'ouvert sous vos pieds. Lutterez-vous encore contre elle ? Ou effrayés malgré vous des malheurs qui vous menacent, lui opposerez-vous un délai funeste ? Autre victoire de vos passions, c'est leur céder véritablement que d'en différer le sacrifice : *Semper Spiritui sancto resistitis ?* (*Act.*, VII.) C'est à tort que vous alléguez l'exemple des longs retardements d'Augustin. Ses délais ne justifient pas les vôtres, et sa conversion condamne vos délais. Mais quoi qu'il en puisse être, apprenez-nous qui vous a assurés que la grâce redoublerait aussi souvent ses attaques pour vous que pour lui. Il était destiné à être un exemple éclatant de sa puissance. Il fallait bien qu'il en fût la conquête, lui qui en devait être le plus glorieux défenseur ; le défenseur ! Je l'ai avancé, et vous l'allez voir.

### DEUXIÈME PARTIE.

Parcourez, si vous le pouvez, chrétiens, toutes les conquêtes de la grâce, toute la multitude des saints. Jamais nul d'eux ne lui a mieux rendu qu'Augustin le prix de ses inspirations secourables. Car, je ne crains pas de l'avancer, ce qu'il a fait pour elle n'est pas moins grand que ce qu'elle avait fait pour lui ; et ne vous alarmez pas d'une proposition qui, bien loin d'être injurieuse à la grâce de mon Dieu, l'honore en effet. Je n'ai en vue que de la glorifier, cette grâce, lorsque j'en viens glorifier le héros : et je sais que vous n'ignorez pas que ce qu'Augustin a fait pour elle, il ne l'a fait que par elle. C'est par elle qu'il a été son plus glorieux défenseur, qu'il a travaillé avec tant d'éclat à lui soumettre tous ses ennemis ensemble ; tous ses ennemis, chrétiens auditeurs, je veux dire, ceux qui l'attaquent dans son essence, ceux qui l'altèrent dans ses dons, ceux qui l'étouffent dans ses inspirations ; car voilà tous les ennemis de la grâce. Suivons ces trois idées.

*O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu !* (*Rom.*, XI). Un téméraire ne pouvant vous sonder, a osé vous méconnaître et attaquer au sein du christianisme la grâce libératrice de Jésus-Christ. Rappelez-vous ici, chrétiens auditeurs, quel fut le venin du serpent britannique, c'est le nom que saint Prosper donne à Pélage ; renouvelez vos anathèmes contre une doctrine qui niait le mystère fatal, mais trop réel, de la tache originelle du genre humain, qui substituait au secours d'en haut, les efforts du libre arbitre, une doctrine où Jésus-Christ était moins un rédempteur qu'un maître qui ne donnait que des préceptes et des exemples, et où l'homme capable de l'imiter par sa condition naturelle, devenait sa propre ressource, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, son propre Sauveur. Où est le chrétien que ne révolte pas une erreur aussi contraire aux divines Ecritures ? Mais toute choquante qu'elle était aux yeux de la religion, c'était au fond, Messieurs, la doctrine de l'homme de chair et de sang. La nature, d'autant plus superbe qu'elle est tombée de plus haut, semblait en avoir arrangé elle-même les principes à son avantage ; et l'on peut dire en un vrai sens, que l'homme vain, comme il est, et plein de misères, est né pélagien.

Cette hérésie si dangereuse par les intelligences secrètes qu'elle avait avec l'orgueil du cœur humain, l'était également par le caractère et les talents de l'hérésiarque. Pé-

lage joignait à la malignité du poison, un art infini dans la manière de le répandre, une éloquence peu commune, une douceur plus séduisante que son éloquence même ; actif, insinuant, plein d'artifices, et pour être plus dangereux, mes frères, homme de mœurs.

Vous parlerai-je de ces deux fameux partisans de son système impie, de ce Cœlestius, dont les talents malheureux ne cédaient en rien à ceux de son maître, de ce Julien plus à craindre encore, plus captieux dans ses raisonnements, que l'un et que l'autre?

Ennemis redoutables d'une part, je l'avoue, mais de l'autre, étaient la vérité et Augustin pour la défendre.

Il entreprend donc d'abattre les hauteurs superbes qui s'élèvent contre la science de Dieu; plein de reconnaissance envers la grâce qui l'a délivré, il déclare la guerre à des ingrats qui la méconnaissent, et ardent à presser leur condamnation, attentif à prémunir les esprits qu'ils pourraient séduire, il écrit aux uns, il est aux mains avec les autres, il est l'âme et l'organe de tous les conciles assemblés contre ceux-ci ; aussi occupé au dehors des intérêts de la grâce, qu'il est plein au dedans de son onction, il ne cesse dans ses instructions à son peuple, de lui en présenter l'idée et les preuves ; et voyez, Messieurs, comme il en démontre dans ses écrits la nécessité absolue! Comme il sonde la profondeur des misères du vieil Adam, faible, aveugle, corrompu! Comme il fait voir avec saint Paul, la funeste propagation de son crime devenu le nôtre, l'impuissance parfaite de la nature à mériter pour l'Eternité, la grâce, seul principe qui peut lui en fournir le moyen, la prééminence de la nouvelle alliance sur l'ancienne! Comme il établit la nécessité du secours surnaturel pour le commencement même du salut, contre Cassien auteur d'un tempérament que l'inflexible vérité, qui n'en souffre aucun, ne pouvait admettre! Comme il s'élève des abîmes de la condamnation de la masse humaine jusqu'au sein de Dieu, pour y voir les secrets de sa prédestination! Jérôme, du fond de son désert, ne peut s'empêcher de lui témoigner avec admiration ce qu'il en pense, et ce grand homme, la terreur de tant d'hérétiques, ne sait plus, dit-il, qu'être spectateur des combats d'Augustin, et qu'applaudir à ses triomphes.

Cependant, malgré l'excellence des ouvrages d'Augustin contre l'erreur pélagienne, ouvrages à jamais précieux à l'Eglise de Jésus-Christ, il y a sur la nature corrompue et sur la grâce un autre livre à vous indiquer, non moins instructif et plus connu, plus à la portée du commun des fidèles; c'est lui-même. Il est lui-même une grande preuve de la chute de la nature, dont la faible raison est sujette aux erreurs les plus grossières, dont les passions égalent l'aveuglement, dont les efforts dans les plus belles âmes, ne peuvent produire que des vertus inutiles pour le salut, quoiqu'elles ne soient pas des vices; et il est lui-même une grande preuve de l'existence de la grâce, qui prévient, qui inspire la crainte comme elle fait naître l'amour, qui éclaire, qui anime, qui presse, tantôt avec moins, et tantôt avec plus de force : *multiformis gratiæ* (I *Petr.*, IV), qui dans les plus petits secours, rendant l'homme vraiment capable d'agir, ne lui laisse aucune excuse de ne pas le faire, et qui dans les plus grands, n'impose, quoique sûre de vaincre et toute-puissante, aucune nécessité de lui céder.

Ne cherchons pas, mes frères, à en savoir davantage; gardons-nous d'interroger curieusement le Maître des cœurs, et de discuter son œuvre secrète ; et plus appliqués à implorer son assistance, qu'à la définir, pensant du Seigneur selon sa bonté, comme veut le Sage, qu'il nous suffise d'être assurés pour notre consolation, que l'Esprit souverainement libre, qui souffle où il veut (*Joan.*, III) veut bien toujours souffler où l'humble prière l'appelle : *Sentite de Domino in bonitate.* (*Sap.*, I.) Nous nous perdrions en d'autres raisonnements sur la grâce de Jésus-Christ. Faibles créatures, ce n'est pas pour la comprendre que nous l'avons, mais pour en suivre l'attrait. Dans les trésors de ces secours miséricordieux qui ont coûté tout le sang adorable de son Fils, Dieu a mis des abîmes profonds, dit l'Ecriture : *Ponens in thesauris abyssos.* (*Psal.* XXXIII.) Abîmes de sa sagesse éternelle qu'il nous ordonne d'adorer sans en connaître les voies; abîmes de sa justice pour les scrutateurs téméraires qu'il livre à l'illusion de leurs idées et de leurs jugements particuliers : *Ponens in thesauris abyssos.* Mes frères, qui veut sonder la grâce de Jésus-Christ, est aussi orgueilleux que le disciple de Pélage qui la nie.

Augustin, né pour la défendre dans toute son étendue, ne poursuivit pas moins ceux qui l'altéraient dans ses dons que ceux qui l'attaquaient dans son essence.

Ce ne sont pas les seuls ennemis de la grâce que les pélagiens qui n'admettent que son nom au lieu d'elle-même. Tous les ennemis de la foi sont les siens, parce que la foi est un présent et des plus essentiels de la grâce. Or si parmi ceux qui la combattent cette foi, je voulais compter les idolâtres et les philosophes païens, je vous dirais la manière dont le saint docteur défendit contre eux ce don de la grâce de Jésus-Christ. Je vous ferais remarquer la force de ses raisonnements dans son ouvrage de la *Cité de Dieu* où est pleinement confondue la gentilité qui imputait à l'abandon du culte de ses faux dieux, la décadence de la grandeur romaine; ouvrage admirable, digne entre tant d'écrits d'Augustin, digne spécialement de son grand nom, et de la foi dont il est l'immortelle apologie; je n'oublierais point cet autre traité où il démontre si efficacement les absurdités du pyrrhonisme plus dangereux ennemi de la religion que l'idolâtrie même.

Mais je me borne à vous le faire voir aux prises avec tant d'hérétiques, tous éprouvant à leur honte ce que c'est que de com-

battre contre lui : *Bellabunt adversum te et non prævalebunt.* (*Isa.*, XXXIII.) Je parle de ses victoires sur un Jovinien, indigne ministre de l'autel, qui attribuait à l'union conjugale la prééminence de la perfection sur la virginité ; je parle de ses succès contre la secte d'un Priscillien, bien plus accréditée malgré ses monstrueuses erreurs ; de l'arianisme, de l'origénisme dont il confondit les partisans, et surtout de cette secte qui l'avait longtemps infecté lui-même de son poison, du manichéisme. Malheureux séducteurs, qui aviez si bien su vous l'attacher par vos promesses, vous nourrissiez dans votre propre sein le plus fatal ennemi que la Providence vous réservât ; il devait par des coups éclatants vous punir un jour de l'avoir trompé, et payer en quelque sorte la grâce de ce qu'elle avait fait pour lui, en vous poursuivant avec autant de force que d'ardeur, vous qui en corrompiez si étrangement le don fondamental et le plus sensible.

Entrerai-je ici dans quelque détail, chrétiens auditeurs ? Vous ferai-je voir dans une dispute publique avec lui, Fortunat un des chefs de la secte, réduit à promettre d'y renoncer, si l'on ne le satisfait pas dans son parti, sur les raisons qui l'ébranlent ? Félix, le subtil Félix qu'avait rendu célèbre une malheureuse habileté à se jouer des armes de la raison, est à la fin forcé de se rendre à lui, ou plutôt à la vérité qu'il a mise en évidence ; et Firme, zélateur fanatique dont les richesses n'étaient employées qu'au profit de sa secte, lui fait perdre, en la quittant, son partisan peut-être le plus utile.

C'est ainsi que la grâce se sert d'un aveugle qu'elle a éclairé, pour en éclairer d'autres, comme on voit les conquérants de la terre se servir quelquefois des peuples qu'ils ont soumis, pour se faire de nouvelles conquêtes.

N'ai-je donc pas eu raison de vous le dire, Messieurs, qu'Augustin défendit la grâce dans ses dons aussi bien que dans son essence, et ne vous le fais-je pas voir défendant invinciblement le grand don de la grâce, la foi, contre les attentats de l'hérésie ?

Ce n'est là cependant qu'une partie de ses triomphes. Le schisme opiniâtre de Donat lui fournit la matière de bien plus éclatantes victoires.

Le saint docteur combattait dans les donatistes, des hérétiques, qui non-seulement altéraient essentiellement le don fondamental de la grâce, par leurs erreurs contre la foi ; mais qui en foulaient aux pieds un autre infiniment précieux, la charité fraternelle. Leurs fougueux circoncellions, à la honte de la secte, ne mettant nulles bornes à leurs violences, profanant les temples, pillant le sanctuaire, semblaient par leurs meurtres et leurs barbaries, reconnaître pour leur divinité la Fureur. Augustin élève sa voix, emploie sa plume contre ces sectaires effrénés. Il met dans une évidence égale et l'indignité de leur conduite, et l'impiété de leurs erreurs. Augustin, pour leur fermer à jamais la bouche, voulant bien après plusieurs victoires remportées sur eux, leur présenter une dispute publique, propose et fait agréer à l'Eglise d'Afrique, le seul moyen capable, ce semble, de lever le grand obstacle qu'il voit à leur retour. S'il est vrai que leur cause soit celle de la vérité comme ils le disent, si la dispute se termine à leur avantage, leurs évêques, qui crient à l'oppression, rentreront dans leurs siéges ; et s'ils sont confondus, Augustin, et à sa persuasion, les autres prélats d'Afrique consentent que les siéges n'appartiennent ni aux vaincus ni à eux ; et Jonas périra toujours pour le salut de tous.

Quel spectacle en cet endroit, l'histoire du saint docteur nous présente ! Non, on ne vit jamais rien de plus grand dans l'Eglise de Jésus Christ : trois cents évêques du vrai troupeau d'une part, de l'autre autant de pasteurs schismatiques, et pour assurer la paix de cette journée à jamais célèbre, Marcelin, homme illustre, en qui se trouvent avec l'autorité les vertus qui la justifient et les talents qui l'affermissent ; distingué à la cour par la confiance de son maître, et plus encore par la gloire de la mériter.

Ne nous figurons point sous les yeux, une assemblée tumultueuse, où chacun parle et où personne n'est écouté, mais représentons-nous Augustin entre sept défenseurs qu'a choisis la vérité, et Pétilien entre sept apologistes du mensonge, l'un et l'autre les plus fameux de leur parti, attirant bientôt à eux seuls toute la dispute. Le premier accable son adversaire plutôt qu'il ne le combat, et pendant que les catholiques se livrent à la joie de le voir ainsi triompher, les donatistes par leur étonnement, sans s'en aperçevoir, lui applaudissent eux-mêmes.

La bonne cause est victorieuse et l'erreur eût avoué sa défaite, si l'erreur eût pu être de bonne foi. Mais les donatistes, à peine sortis de la conférence, osent nier la victoire que la vérité y a remportée. Sectaires menteurs, vous ne faites que lui préparer un nouveau triomphe, en obligeant Augustin de rendre publique la relation de cette célèbre dispute.

Or tout cela, mes frères, qu'était-ce autre chose que défendre la grâce dans ses deux dons les plus essentiels, la foi et la charité, contre des schismatiques qui attaquaient également l'un et l'autre ? Qu'il me soit permis de passer sous silence de nouveaux faits qui viennent se présenter : c'est assez de vous dire que le défenseur de la grâce, combattit tous les destructeurs hérétiques de ses dons, et qu'il a fourni des armes pour combattre tous ceux que l'enfer pourra produire encore.

La carrière s'étend sous mes pas, l'espace qui me reste m'effraye : je ne vous ai pas dit ce que fit le saint docteur pour soumettre à la grâce ceux qui l'étouffent dans ses inspirations, c'est-à-dire que j'ai à vous entretenir des saints établissements, des travaux apostoliques et des grands

exemples d'Augustin; car c'est par ces trois moyens qu'il travailla à la faire fructifier dans les cœurs. C'est par l'établissement de sa communauté d'Hippone, qu'enlevant au siècle des adorateurs, il la ressuscita en eux cette grâce ; c'est par l'institution de la forme de vie de son clergé, vivant en commun sous lui et avec lui, qu'il la fit jouir de tous ses droits sur le cœur de plus d'un ecclésiastique que le monde avait séduit ; c'est de ses admirables règlements pour la vie monastique, que cette grâce se servit pour établir son empire dans une infinité d'âmes qui l'auraient repoussée au milieu du siècle ; c'est par là qu'elle a donné depuis tant de vierges chrétiennes, tant de fervents religieux à la retraite.

Admirables institutions, mais ouvrages insuffisants au zèle du héros de la grâce de Jésus-Christ. Qui dira tous les travaux de son épiscopat pour la faire triompher des pécheurs, ses instructions salutaires, ses vifs reproches, ses tendres instances, son attention vigilante sur tout âge, sur tout sexe, sur tout état? avançons, parcourons rapidement ce que nous ne pouvons omettre. Application infatigable du saint évêque à concilier les intérêts de ses ouailles, à terminer les différends, source de haines qui éteignent la grâce dans les cœurs; extinction de l'ancien usage des profanes réjouissances de son peuple autour des tombeaux et du temple redoutable ; abolition de cruels divertissements, où l'on voyait des chrétiens sans autre raison qu'une coutume insensée, se livrer réciproquement de sanglants combats, tous ouvrages de cet infatigable pasteur, vous ne fixerez point une attention que je n'ai pas le temps de donner à mille autres changements plus grands encore, qu'opérèrent dans les mœurs de son troupeau ses travaux apostoliques.

J'ajoute, et qu'opérèrent ses saints exemples. Car n'en doutons point, ils contribuaient pour le moins autant que ses travaux à faire revivre la grâce dans les cœurs. Eh! quand on voyait le fameux évêque d'Hippone pratiquant l'héroïsme de toutes les vertus qu'il enseignait, modèle accompli de son clergé comme de son peuple ; quand on considérait ce renoncement continuel de sa vie, aux plaisirs même les plus innocents, et la simplicité de l'intérieur de sa maison, et la frugalité de sa table; quand on trouvait en lui ce désintéressement évangélique capable de rendre les dons de l'autel aux bienfaiteurs assez lâches pour les regretter (10); qu'on lui voyait refuser constamment pour son Eglise toute libéralité peu conforme aux règles d'une charité judicieuse; qu'on lui entendait dire à son troupeau assemblé dans le saint temple : *Cherchez d'autres qu'Augustin pour recevoir de pareils présents ;* quand on faisait attention à cette pureté précautionnée, qui depuis son changement ne lui permit aucun entretien sans témoins avec un sexe dont il connaissait trop le fatal pouvoir; quand on réfléchissait sur cette charité consommée dont les traits enflammés éclataient dans toutes ses actions, et qui, le remplissant de l'amour de son prochain par le motif suprême de l'amour de Dieu, ne lui laissait de ses revenus que la douceur de les employer aux besoins des malheureux, le portait, lorsqu'il avait tout répandu dans leur sein, à solliciter ses amis en leur faveur, l'obligeait même en certaines circonstances, à les secourir de l'or du sanctuaire; quand on voyait cette humilité profonde, qui le faisant s'anéantir devant Dieu, lui faisait de plus chercher à s'abaisser aux yeux de ses frères, de ses derniers inférieurs; sentiments admirables dans un homme né, s'il en fut jamais, pour la distinction et pour la gloire ; quand on songeait, chrétiens, à toutes ces vertus du saint évêque, le moyen qu'on ne fît pas quelque secret retour sur son cœur, qu'on ne se trouvât pas plus disposé à suivre les impressions salutaires de la grâce ?

Mais j'oubliais deux grands exemples de l'humilité du saint docteur, sur laquelle j'ai passé trop à la hâte. Je crois, Messieurs, pendant que je me refuse à mille autres idées, devoir insister particulièrement sur celle-ci, dans un siècle où, tout étrange qu'est la dépravation des mœurs, l'orgueil de l'esprit perd peut-être autant d'âmes que la corruption du cœur.

Souffrez donc que je vous rappelle un moment, chrétiens auditeurs, les deux grandes productions de l'humilité d'Augustin ; un livre après les divines Ecritures, le plus plein d'onction, et le plus connu de tous, mais un livre d'humiliation pour lui, et tel que Pélage n'en eût pas osé mettre au jour contre lui un semblable; un livre où il étale à l'univers sa honte passée, et où il l'éternise, en transmettant aux siècles futurs l'histoire de ses faiblesses et de ses erreurs; et un autre livre où il donne un exemple plus utile encore s'il pouvait être imité, où aux dépens de l'amour-propre, repassant d'un œil sévère ses nombreux écrits, il éclaircit, il retouche, il critique, il condamne tout ce qu'a pu y laisser de répréhensible ou d'obscur, la rapidité de sa plume ; et où il est vrai de dire que son humilité s'est méprise, parce que sa gloire s'en est accrue, et que l'aveu de s'être trompé est un des plus beaux efforts de l'homme, à qui il n'est pas donné de ne se tromper jamais.

Voilà, Messieurs, jusqu'où alla l'humilité d'Augustin, de toutes ses vertus la plus intéressante pour l'Eglise de Jésus-Christ. Sans elle il eût été trop dangereux qu'il ne

(10) Il rendit une donation qui avait été faite à son Eglise

devînt son propre oracle, et qu'il ne voulût faire la loi à cette Eglise, après l'avoir si utilement servie. En vain eût-il contribué par ses exemples à ressusciter la grâce dans des cœurs coupables, si à la fin, livré à l'esprit d'orgueil et de révolte, il les eût entraînés au précipice avec lui. Mais non, mes frères, l'humilité ainsi que les autres vertus l'accompagna jusqu'à son dernier moment, et lorsque Dieu, exerçant ses jugements sur l'Afrique, eut permis qu'une nation barbare, après deux ans de ravages, vint presser Hippone de toutes parts, l'humble Augustin ne vit dans le malheur de ses ouailles qu'une affliction qui était pour lui la peine des égarements de sa jeunesse passée. Ah ! chrétiens, qui mesurez sans doute, et avec raison, sa douleur sur sa tendresse infinie, comparez pour le moins son humble soumission à sa douleur. Augustin se soumet parfaitement, et il s'applique de toutes ses forces à inspirer les mêmes sentiments à son peuple. Il l'exhorte, il le console sans cesse ; et pour lui, Seigneur, c'est à vous à le consoler. Voyez..... ce n'est qu'en adorant vos décrets, qu'il se permet les gémissements et les larmes. Epargnez toutefois à la tendresse de son cœur, le spectacle de la désolation prochaine de son peuple et de votre sanctuaire. Il mérite de mourir pour ne pas voir l'un et l'autre en proie à la fureur du vainqueur; et votre grâce à qui par ses leçons et ses exemples il a soumis tout ce qu'il y avait de brebis non désespérées dans son troupeau, doit enfin le couronner.

Le Seigneur l'appela à lui, chrétiens, et il ne vit point les horreurs qui s'apprêtaient : *ne videret mala gentis et sanctorum.* (I *Mach.*, XXX.)

Il avait pleinement rempli le grand ministère de défenseur des intérêts et de la gloire de la grâce. Il avait tout fait pour la rendre victorieuse de ceux ou qui en attaquaient l'essence, ou qui en altéraient les dons, ou qui en repoussaient les mouvements; et il était temps en effet qu'il reçût la couronne de justice. (II *Tim.*, IV.)

Chrétiens auditeurs, quelle impression nous reste des exemples et du zèle du grand docteur de la grâce? L'admiration. Le sujet est sans doute plus fait pour l'admiration que pour la louange, et c'est le propre d'une si belle vie d'étonner toujours, quoique toujours imparfaitement célébrée. Mais joignons-nous l'imitation à l'admiration? Ne nous y trompons point. Il y a pour nous un moyen et un vrai devoir de prendre, à l'exemple d'Augustin, les intérêts de la grâce. Pélage n'est plus; mais le pécheur qui résiste à la grâce doit être à nos yeux un autre Pélage qui l'anéantit, et c'est à nous de travailler à lui soumettre, par l'édification de notre vie, les cœurs qui lui résistent : car, mes frères, nous ne sommes pas chrétiens pour nous seuls, nous le sommes encore pour notre prochain. La même Providence qui, dans l'ordre naturel, nous rend nécessaires les uns aux autres, en use à peu près également dans l'ordre surnaturel; et celui de qui vient tout don parfait, en nous donnant la grâce pour notre sanctification, nous la donne aussi pour l'édification des autres. Nous devons donc à nos frères des exemples pour les soutenir, comme ils nous en doivent de leur côté. Remplissons-nous envers eux un devoir qui, tout réciproque qu'il est, ne saurait cesser, de notre part, par quelque manquement que ce puisse être de la leur? Notre vie est-elle un sujet d'édification pour eux, et contribuons-nous à les faire revivre à la grâce par nos exemples? Ah ! Messieurs, quels reproches nous avons à nous faire là-dessus, si nous voulons nous rendre justice ! Peut-être que, par une vie plus chrétienne, nous aurions été l'occasion du retour sincère de quelques-uns, et nous avons manqué tout à la fois à Dieu, à nous-mêmes et au prochain. Que notre docilité à la grâce, en réformant notre conduite, vaille désormais à nos frères l'édification que nous leur devons; et qu'après avoir admiré dans Augustin le grand homme, le grand saint, le docteur que n'ont pas cru pouvoir assez louer les souverains pontifes eux-mêmes, l'homme de l'Eglise, l'oracle des conciles, l'amour des vrais fidèles, la terreur des hérétiques, l'admiration de tous, et, pour nous en tenir aux deux idées que je vous ai présentées d'abord, qu'après avoir admiré dans Augustin le plus illustre défenseur de cette grâce dont il fut une si belle conquête, nous méritions d'arriver au terme immuable où il est parvenu avec tant d'éclat pour la gloire de cette même grâce. Ainsi soit-il.

## V. PANÉGYRIQUE

### DE SAINT CHARLES BORROMÉE, CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, ET ARCHEVÊQUE DE MILAN,

*Prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Jacques de la Boucherie, le 4 novembre* 1733.

Dedit illi legem disciplinæ. (*Eccli.*, XLVI.)
*Dieu lui donna une loi d'ordre et de discipline.*

Que viens-je offrir à votre attention, Messieurs? Je viens vous présenter, dans un des plus fameux modèles des derniers âges, la perfection des vertus chrétiennes et des vertus épiscopales; je viens vous faire voir de saints travaux qui ont attiré l'attention de toute l'Eglise, et dont le seul récit s'attirera bien la vôtre; je viens par un détail, par un simple détail de faits, vous faire admirer ce nouvel Esdras, cet archevêque de Milan, le plus glorieux successeur du grand Ambroise, ce Borromée dont nous célébrons la mémoire; et qu'importe après tout l'idée que vous pourrez avoir du discours que je médite, pourvu que vous en remportiez la plus haute idée du serviteur de Dieu qui en est l'objet?

Vous la remporterez. Vous verrez un grand saint, un pontife fidèle suscité parmi les désordres du XVI^e^ siècle, pour y ramener l'ordre et l'esprit des premiers temps, pour

réformer le peuple, et l'un et l'autre clergé aussi corrompu que le peuple, pour faire refleurir l'autorité des règlements et des censures ecclésiastiques contre les réfractaires; et c'est ce qui m'a fait emprunter en son honneur ces paroles du fils de Sirach dans l'éloge de Moïse : *Dedit illi legem disciplinæ* (*Eccli.*, VI): Dieu lui donna une loi d'ordre et de discipline.

Il n'était pas le seul sans doute à qui elle était donnée cette loi, puisqu'il n'était pas le seul évêque de son siècle, et que tous les autres en étaient chargés comme lui; mais qui d'entre eux la fit exécuter avec tant d'éclat. Qui d'entre eux mérita autant que lui le titre de réformateur des mœurs et de restaurateur de la discipline? je le considère tout à coup sur le plus fameux théâtre de sa gloire, sur le siége de Milan; et je vous dis: Le voyez-vous, ce pontife? Jamais évêque plus propre à l'entreprise d'une réforme dans l'Eglise de Jésus-Christ. Jamais évêque qui ait exécuté avec plus de succès l'entreprise d'une réforme dans l'Eglise de Jésus-Christ : deux faces sous lesquelles je me propose de vous faire envisager successivement le grand Borromée.

Encore une fois, Messieurs, c'est un simple ramas de faits que je vous annonce; mais telle en est la nature, que si je puis vous les raconter, je croirai faire et vous croirez entendre un vrai éloge. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ne pensez pas, Messieurs, que je veuille dérober à votre attention la première jeunesse de saint Charles, et que pour m'être engagé à vous le présenter d'abord comme un évêque souverainement propre à l'entreprise d'une réforme dans l'Eglise de Jésus-Christ, je passe sous silence toutes ses années jusqu'à son élévation à l'épiscopat. Et c'est par cette raison même, qu'il faut que je remonte plus haut, que je reprenne presque dès son commencement le cours d'une si belle vie. Ceux que Dieu honore en différents siècles d'une mission si grande, il sait, et ainsi le veut sa sagesse, il sait les prévenir de ses plus abondantes bénédictions; il les désigne presque toujours aux peuples, par le rare bonheur de l'innocence conservée, par des vertus éclatantes nées, pour ainsi dire, avec eux; il joint en eux au vif amour de sa gloire, les talents convenables pour la procurer; il leur départ même quelquefois les avantages temporels pour les faire servir à la fin spirituelle qu'ils se proposent : mais que cette conduite de sa sagesse est sensible dans le saint que nous honorons! car vous ne l'ignorez pas, Messieurs, ce pasteur donné à l'Eglise de Milan pour en changer absolument la face, Dieu le fit naître avec tout ce que le nom et le rang ont d'imposant dans le monde, et par là, il lui assurait plus d'autorité pour arrêter la licence; il le rendit recommandable dès la première jeunesse par une vertu connue de tous, et par là il le mettait plus en droit de faire la guerre au vice; il l'employa de bonne heure à la conduite des affaires de l'Eglise, et par là il lui ménageait plus d'expérience pour en réparer les maux; il le remplit du zèle de sa gloire, et par là il le rendait plus incapable de découragement à la vue des travaux immenses qu'il lui préparait. Nous allons nous occuper de toutes ces idées séparément prises, et en y reconnaissant combien le saint pontife était propre à l'entreprise d'une réformation dans l'Eglise, bénir les conseils de la miséricordieuse Providence sur cette Eglise même.

Vous l'avez entendu, Messieurs, et c'est par cet article que j'ai commencé; ce saint archevêque destiné à être le ministre de si merveilleux changements dans les mœurs et dans la discipline, était un serviteur de Dieu, né avec tout ce que le nom et le rang ont d'imposant dans le monde : faites-y attention.... C'est donc moi, ministre de la parole, qui vous y invite. C'est un homme chargé de la fonction la plus ennemie des humaines grandeurs, qui appuie sur cet article à la face de ces autels où réside la majesté suprême, devant qui tous les titres ne sont rien! Oui, Messieurs, oui, j'aime à pouvoir vous dire, je crois même devoir vous dire que l'Italie n'avait point de sang plus beau que celui qui coulait dans les veines de saint Charles; que fils d'un père qui ne voyait au-dessus de lui que les souverains, né d'une mère issue des Médicis du Milanais, et alliée à ceux de Florence, crosses, pourpre, couronnes, tiares, tout ce que le siècle et l'Eglise ont de plus grand, il le trouvait dans sa race, d'ailleurs aussi ancienne qu'illustrée : que distingué par les avantages de la fortune autant que par ceux de la naissance; neveu et neveu chéri d'un pape qui l'avait accablé d'honneurs de toutes les sortes; premier ecclésiastique de l'Eglise romaine; chef de plusieurs ordres religieux et militaires; élevé, dès l'âge de vingt-deux ans, à un rang qui, avec moins d'autorité, a toutefois plus d'éclat que la dignité même épiscopale, je veux dire agrégé au Sacré-Collége; légat de Boulogne, de la Romagne, de la Marche; protecteur de provinces et de royaumes auprès du Saint-Siége; admis à l'entière participation de son pouvoir; et pour tout dire enfin, associé en quelque sorte au pontificat suprême, son crédit s'étendait dans les cours catholiques les plus éloignées : j'aime à pouvoir vous dire tout cela, et s'il était possible qu'il y eût plus que tout cela, je vous le dirais avec le même empressement.

Vous sentez l'autorité que durent avoir au saint archevêque tant de titres, lors même qu'il s'en fut dépouillé en partie; et vous ne sentez pas moins de quel secours lui dut être cette autorité dans une aussi grande entreprise que celle de la réforme des mœurs et de la discipline; car pour y parvenir, à cette réforme, que fallait-il? Il fallait en attendant les fruits de l'instruction et de l'exemple, être en état de mettre un frein à la licence, et de faire trembler le

vice ; il fallait pouvoir arrêter l'audace d'indignes ministres des autels, que l'intérêt de leurs passions allait bientôt révolter contre la correction du pasteur ; il fallait subjuguer par le respect d'une plus haute naissance, et par le poids d'une plus grande faveur, des hommes du premier rang, ennemis de tout joug et de toute règle.

Les avantages du crédit et du nom, tout funestes qu'ils seraient à un pasteur qui les posséderait avec une vaine complaisance, ne sont pas inutiles, tant s'en faut, à un pasteur qui les regarde d'un œil chrétien ; qui sait, comme saint Charles, qu'il ne les a pas pour lui, mais pour Jésus-Christ, à qui il doit en sacrifier tout l'éclat, à qui il doit en consacrer tout l'usage.

Avouons-le cependant, ou plutôt disons-le avec transport : quelque grande autorité que donnassent au nouvel archevêque de Milan, les prérogatives de sa naissance et de ses titres, sa vertu lui en donnait bien plus encore, sa vertu le rendait bien plus propre encore à l'entreprise de réforme qu'il méditait. Je vois en lui un serviteur de Dieu, dès longtemps recommandable par une sainteté connue de tous, et par là plus en droit de faire la guerre aux passions et plus en force contre le vice. O quel fonds de louanges plus personnelles vient ici s'offrir! et quel fonds d'instruction enveloppé dans ces louanges !

Milan, heureuse Milan, connais le pasteur qui vient à toi. Que tous tes habitants et ceux de tes campagnes sachent.... Eh ! que ne savent-ils pas déjà du saint archevêque? Non-seulement, il peut dire comme Job, qu'il est loué de ceux qui entendent parler de lui (*Job*, XXIX), et que ceux qui le voient lui rendent les plus favorables témoignages ; mais toute l'Italie et les provinces voisines ont été pleines du bruit de sa sainteté dès ses premières années. On ne l'ignore point que ç'a été un enfant privilégié qui n'a eu, pour ainsi parler, de commun avec les autres que son âge ; un enfant dont la raison à demi développée, s'est tournée vers le Seigneur et dont les jeux étaient déjà des idées d'ordre et de discipline ; il a fait depuis des progrès toujours nouveaux dans la piété, jusqu'à tirer des yeux paternels des larmes de componction et de joie ; jusqu'à être devenu, à sa douzième année, un serviteur de Dieu formé à toutes sortes de bonnes œuvres (II *Tim.*, III), et affermi dans l'habitude de toutes les vertus; il a garanti son innocence de mille écueils durant le cours de ses hautes études à Pavie, à Pavie où les lettres florissaient alors, mais où les mœurs, par le commerce toujours dangereux d'une jeunesse immense, dépérissaient au sein des lettres et où l'on n'allait s'orner l'esprit qu'au risque manifeste de se corrompre le cœur ; il a montré, parmi tant de jeunes insensés qui s'étaient promis de lui voir partager leur honte, il a montré à la fameuse académie de cette ville un illustre élève, retiré, chaste, modeste, pieux, mortifié, appliqué à l'oraison ; il a triomphé d'une tentation dont l'idée trop réfléchie serait dangereuse aux plus vertueux ; et quand l'impure Rahab (*Josue*, VI), que ses lâches serviteurs, gagnés par ses amis plus lâches encore, avaient introduite dans sa maison, s'est venue présenter sous l'image de la volupté même, il s'est dérobé à ses attaques, il lui a lancé dans sa fuite victorieuse un regard terrible qui a rappelé la confusion sur ce front accoutumé à ne pas rougir.

L'humilité du saint pasteur n'est pas moins connue dans son Eglise que toutes ces choses. Cet homme qu'on vient de voir si modeste parmi les acclamations et les honneurs infinis de son entrée archiépiscopale, on l'a vu auparavant dans la circonstance la plus flatteuse, après l'élévation d'un oncle illustre au pontificat suprême, aller chercher au pied des autels un surcroît de secours contre la tentation naissante ; moins recevoir que souffrir les congratulations empressées que l'amitié, l'intérêt ou l'usage lui attiraient de toutes parts ; répondre avec cet air pénétré et persuasif que l'artifice ne peut imiter, qu'il demandait au lieu de félicitations des prières ; et que, bien loin que le sort de l'oncle ou du neveu fût digne d'envie, pendant que l'un devait craindre la grandeur du pontificat, l'autre devait appréhender la faveur du népotisme.

Si les honneurs qu'il ne lui a pas été possible d'éviter, et la tyrannie d'un usage qu'il déplorait, ne lui ont pas permis de paraître depuis à la cour romaine avec toute la simplicité qu'il eût voulu, par quelle régularité sévère ne sait-on point qu'il a réparé cette nécessité fâcheuse ? Quel éloignement de tout plaisir, quelles sages précautions de conduite, quelle vigilance continuelle sur lui-même, quel recueillement de l'âme répandu jusque dans l'extérieur, quelle fidélité inviolable aux saintes pratiques qu'il s'était prescrites, et quelle humble modestie n'ont point justifié la solidité de sa vertu?

Voilà, Messieurs, ce qu'a appris avec édification, ce que se rappelle avec joie l'Eglise de Milan sur le serviteur de Jésus-Christ qui vient la conduire; et l'on dirait, aux transports de son allégresse, qu'Ambroise lui est redonné. Un seul point alarme quelques-uns des plus pénétrants et des plus corrompus du troupeau. Ils se souviennent de cette prompte réforme qu'il a faite de son abbaye de Saint-Gratignan, ouvrage qui aurait honoré la vieillesse d'un autre abbé, et qui a été pour Charles l'opération des premières années de sa jeunesse ; ils s'en souviennent et ils en tirent des conséquences inquiétantes sur la discipline qu'il va établir dans son diocèse : mais jugeons de ce qu'ils pensent, quand ils le voient, peu de temps après, donner lui-même l'exemple de la réforme par celle qu'il fait dans sa maison ; supprimer, et pour toujours, car il le déclare, la plus grande partie de ses serviteurs, prêt à faire dans sa manière de vivre autant de retranchements, s'il était possible, que dans sa suite.

Et il en trouvera bientôt le moyen, chrétiens auditeurs : bientôt sa table, tout exempte qu'elle est du reproche de superflu, sera diminuée au point d'en devenir célèbre par sa frugalité apostolique; et à ce changement en succédant, après quelques années, un plus grand, le saint prélat se réduira aux aliments les plus insipides des jours d'abstinence ; et cette austérité de vie ne lui suffisant pas encore, il s'imposera, outre des jeûnes continuels, la loi de ne prendre qu'un très-court sommeil et sur la dure; et enhardi à des rigueurs nouvelles par les épreuves de ces premières rigueurs, il se condamnera enfin à ne se permettre que du pain et de l'eau pour nourriture.

Si un tel serviteur de Dieu n'a pas droit de dire qu'il vit saintement dans le sanctuaire, après y être entré avec son innocence, comme David (*Psal.* XXV), qui put jamais se rendre ce témoignage, chrétiens auditeurs? Si un pareil modèle n'est point une leçon vivante pour qui l'envisage, quelle leçon vivante y eut-il ici-bas? Si un évêque de ce caractère n'est pas souverainement propre à réformer son troupeau, quel est l'évêque qui l'a été dans l'Eglise de Jésus-Christ ? Impose-t-il (et sentons tout ce que ceci peut renfermer pour nous, ministres de la loi nouvelle, soit pasteurs, soit participants en tel point que ce puisse être au ministère des pasteurs), impose-t-il à autrui, comme le pharisien, de lourds fardeaux qu'il n'a garde de toucher du bout du doigt? (*Matth.*, XXIII, 4.) Lui peut-on reprocher un poids et un poids, une mesure pour lui et une mesure pour les autres? (*Prov.*, XX.) Où est le pécheur qui lui dira de se réformer lui-même avant de s'ériger en réformateur? qu'il se montre avec confiance aux brebis perdues de son troupeau. Il a de quoi confondre le vice ; et (ce qui n'est guère moins favorable aux intérêts de la vertu dont il veut rétablir l'empire) il a en même temps de quoi se rendre cher aux plus vicieux. Il a l'égalité d'âme et la paix inaltérable du cœur : témoin ce temps de persécution et d'orage, où, malgré la fureur d'un parti rebelle qui semble triompher de lui, il étonne par sa tranquillité ses serviteurs, jusqu'à les porter à lui demander si Dieu lui a révélé la fin prochaine de cette espèce de ligue. Il a l'heureuse disposition au pardon des ennemis ; je ne dis pas seulement disposition sincère qui est commune à tous les saints, mais douce à son cœur, mais tendre; en sorte que, comme l'avoue un seigneur déclaré contre lui depuis longtemps, et par lui utilement servi à la cour d'Espagne, en sorte qu'on voit que c'est en lui une inclination naturelle que sanctifie la grâce. Il a la tendresse pour les pauvres, et la plus grande qu'une âme née compatissante éprouva jamais : car c'est encore ici de sa part un doux penchant que la grâce n'a eu qu'à consacrer. Elle a crû de bonne heure avec lui cette tendresse, et elle était sortie avec lui du sein de sa mère, pour me servir de l'expression qu'employait en parlant de lui-même le saint homme Job : *Ab infantia mea crevit mecum miseratio, et ab utero matris meæ egressa est mecum.* (*Job*, XXXI.) Pourvu d'une abbaye considérable au sortir de l'enfance, et pouvant commencer à satisfaire cet esprit de charité qu'on lui entrevit au sortir du berceau, il s'est dès lors regardé comme par état le père du pauvre, il a regardé le pauvre comme absolument abandonné à ses soins (*Psal.* XIX) ; et si la loi de la coutume, en lui livrant cette portion des revenus sacrés, en a confié pour quelque temps l'administration aux mains paternelles, il n'a cessé de leur en recommander le bon usage, de veiller même à la dispensation qu'elles en faisaient ; bien plus, et peu importe que ce soit trop aux yeux de la chair et du sang, pourvu que ce ne soit pas trop aux yeux de Dieu, toutes les fois qu'un économe si cher, qu'un père en a voulu employer quelque partie de ces revenus sacrés pour sa famille, il a exigé d'un père même, tout pieux, tout exact qu'il le connaissait, les sûretés juridiques qu'eussent pu demander les pauvres eux-mêmes de Jésus-Christ : et dans la suite que n'a-t-il pas fait? Oh! quel héros, quel héros de la charité! mes frères. Je ne prétends point vous le citer absolument pour modèle ; ce serait trop attendre, trop exiger même de vous. *Eleemosynas ejus enarrabit omnis Ecclesia sanctorum.* (*Eccli.*, XXXI.) Que l'Eglise des saints publie à jamais les aumônes qu'il a faites, ces immenses aumônes que l'avarice étonnée a plus d'une fois hésité de croire quand on lui en a parlé. Je veux vous en donner quelque idée, mes frères : que je vous fasse ici connaître cette tendresse, j'ai presque osé dire prodigue, si l'on pouvait l'être pour les membres de Jésus-Christ.

Des charités de détail pour les pauvres ordinaires qui se présentent, de jeunes personnes établies, des hôpitaux fondés, ne sont pas des œuvres particulières à l'archevêque de Milan, je le sais et j'en rends grâces à la divine miséricorde : mais un homme qui se réduit à l'extrême pauvreté pour suffire à des libéralités prodigieuses ; des sommes qu'un souverain pourrait dignement offrir à un autre, données tout à la fois à une seule famille ; des principautés vendues pour en employer tout le prix à faire une aumône, une seule aumône ; des aliments fournis par les ressources de la charité d'un pasteur à soixante-dix mille hommes menacés de la faim, que la colère du Seigneur a appelée sur la terre! (*Psal.* CIV.) c'est ce que fait voir le seul Charles Borromée, et qui étonne.

Prêtres du Seigneur, ah!.... Dieu veuille que ceci ne soit pas dit à notre honte ; qu'en admirant les charités surprenantes du saint évêque, nous n'ayons point un cœur dur pour ceux qui sont en droit de s'attendre aux nôtres ; que nous ne nous soyons pas fait une conscience arbitraire sur l'obligation où nous sommes de partager avec eux les pains de proposition que le temple nous fournit ; que nous sentions que l'amour des

pauvres, esprit essentiel de cette sainte religion dont nous sommes les ministres, est pour nous aussi indispensable que les mœurs; et que nous ne nous remplissions point d'une folle sécurité sur notre conduite, contents d'être exempts des vices grossiers; comme si les vices de l'esprit, l'attachement aux biens périssables, la dureté pour les malheureux n'étaient pas également condamnés dans l'Evangile

Que vous punirez sévèrement, Seigneur, ceux d'entre nous qui s'aveuglent de la sorte! Que vous vengerez bien un jour vos pauvres des vains prétextes de besoin moral, de réserves prudentes, de dépenses convenables qui leur ravissent les secours temporels auxquels ils ont droit; que dis-je? qui leur rendent même inutiles les secours spirituels qu'on leur présente..... Eh! le moyen en effet, Messieurs, que nous ramenions la populace indigente des voies perdues où elle s'égare, sans cet amour de sa part qui nous l'attire et nous donne sa confiance? Or n'est-ce pas surtout à l'aumône qu'il appartient de le faire naître cet amour? Donnons, et nous nous gagnerons les cœurs; gagnons-nous les cœurs, et nous trouverons bien moins d'obstacles à les gagner à Jésus-Christ.

Non, non, la charité n'est guère moins nécessaire à un sacré ministre pour le succès de ses travaux que pour l'intérêt de son salut; et, n'en doutons point, ce fut cette vertu qui, après la piété reconnue de saint Charles, contribua le plus à préparer le grand ouvrage de sa réforme. Il trouva les peuples disposés à l'écouter, parce qu'il leur fut cher; et afin que rien ne lui manquât, cet homme, aussi sûr de leur amour par ses charitables profusions que digne de leur respect par ses exemples, était d'ailleurs un serviteur que Dieu avait employé à la conduite des affaires de l'Eglise, et à qui, par là, son expérience assurait plus de ressources pour en réparer les maux: remarquons ceci, ne nous lassons point de considérer l'homme de Dieu dans toutes les faces que nous présente son histoire. Vous comprenez, Messieurs, que je veux parler de son séjour à la cour romaine: car voilà le théâtre où la Providence l'avait placé avant son épiscopat pour l'exercer aux affaires ecclésiastiques, théâtre instructif où le secours des conseils lui était sûr dans le besoin, et qui pour avoir quelquefois été, comme les autres cours, le champ des passions humaines, n'en a pas moins toujours été l'école du grand art de gouverner.

Là, il ne s'agit plus de le considérer, puisque nous l'avons déjà fait, il ne s'agit plus, dis-je, de le considérer comblé d'honneurs, placé au plus haut point de grandeur qu'il y ait dans l'Eglise après la seule grandeur suprême, et presque assis à côté du Souverain Pontife; mais il s'agit de remarquer que la mesure de son élévation est celle de ses occupations pénibles, et que le fardeau qu'il porte n'est pas moins grand que ses dignités: contemplez ce que l'univers voit avec étonnement: un jeune lévite de la loi nouvelle, portant à l'âge de vingt-deux ans, sur ses épaules, le poids immense du monde chrétien. L'image n'a rien d'outre, Messieurs; elle est exactement vraie. Charles, auprès d'un oncle à qui l'extrême vieillesse ne permet point de soutenir tout seul le fardeau du pontificat, en est par lui presque entièrement chargé, comme le premier et le plus digne de ses proches ecclésiastiques..... Vous avez gémi plus d'une fois, Épouse de Jésus-Christ, de voir la consanguinité monter rapidement aux sacrés emplois et à la participation des affaires spirituelles; mais en condamnant quiconque n'a d'autres droits à cette participation auguste, que ceux que lui donne la faveur du sang, vous n'avez pas regardé les liens de la proximité comme une exclusion pour la vertu. Les choix des proches vous seront toujours chers quand ils seront sages; et, jalouse de la consolation et de l'édification des fidèles, vous ne refuserez point au digne sang de leurs plus dignes pasteurs la participation, la succession même aux saintes charges.

Ainsi, Messieurs, c'est avec joie que l'Eglise voit saint Charles et dans cette sorte d'association aux travaux du pontificat, et dans les emplois qu'avait le pontife avant son exaltation au trône de Pierre. C'est lui que regarde, pour le temporel et pour le spirituel, le soin spécial des églises de Rome; c'est à lui de concilier mille intérêts opposés dans cette capitale de la république chrétienne; d'y empêcher les désordres; de terminer de son chef les différends des officiers moins élevés de la cour romaine; de corriger les abus qui se sont glissés parmi le peuple; de veiller même à la conduite des grands; de rendre compte au pontife des affaires de l'une et de l'autre signature; de répondre au nom du Saint-Siége, aux pasteurs inférieurs et à leurs ouailles; de connaître des dispenses qu'on lui demande et des cas particuliers qui vont à lui: toute l'Europe qui le sait, sait aussi qu'il s'en acquitte de la manière la plus parfaite; mais surprise elle demande comment il le peut.

Il le peut, parce qu'il a joint de bonne heure à beaucoup d'intelligence naturelle, beaucoup d'application aux saintes lettres et à la prière. Il le peut, parce qu'il ne s'est point ingéré de lui-même dans ces saints emplois; qu'il a fait, en les acceptant, un sacrifice aux volontés du souverain pontife, en les gardant un sacrifice aux avis du saint archevêque de Brague, Barthélemy des Martyrs; et qu'attentif à consulter les sages, il l'a été principalement à consulter l'auteur de toute sagesse et de tout conseil parfait.

Grand et utile exemple pour nous qui nous sommes dévoués au service du sanctuaire... Mais quoi! prêt à vous faire ici part d'une triste réflexion qui nous regarde, je crains, non pas vos plaintes, lévites du Seigneur, parce que je m'assure que vous me pardon-

nerez mon zèle, ou si vous voulez mon imprudence, et qu'après tout je ne m'excepte point d'une morale qui est autant et plus pour moi que pour vous ; mais je crains le plaisir malin de certains enfants du siècle, téméraires censeurs de leurs censeurs légitimes, et qui ne cessent d'opposer aux reproches dont nous les accablons, des récriminations insensées, car n'est-ce pas réveiller leur malice, que de tant rappeler ce qu'il y a en nous de répréhensible ? Ah ! ce qu'il y a de répréhensible en nous nous vient toujours de toi, monde perfide ; il te sied mal de nous le reprocher. Loin d'en tirer avantage contre nous, sache nous gré au contraire de nous voir nous accuser ainsi volontairement devant toi, nous qui, quoi que tu oses dire, sommes toujours tes accusateurs nés et tes juges ; et songe, quand tu auras été témoin des leçons que nous nous serons faites, à profiter de celles que nous te préparons à toi-même.

Je reviens à la réflexion qui nous regarde. Saint Charles avait donc reçu et avait cultivé les talents propres des charges sacrées qu'il exerça à la cour romaine, et outre qu'il ne s'était point ingéré de lui-même dans ces charges, il y avait toujours eu soin de consulter Dieu et les hommes qui pouvaient être pour lui les interprètes des conseils de Dieu. Or, je dis que voilà de quoi instruire et peut-être confondre plusieurs d'entre nous. Hélas, point d'emploi saint, tant soit-il redoutable par ses devoirs, que nous ne briguions, pour peu que le succès nous semble possible. Mais avons-nous tous les talents ? et ceux que nous nous flattons d'avoir les avons-nous assez cultivés, nous qui aspirons avec tant d'ardeur à toutes les places ? Pouvons-nous même nous y croire appelés du moment que nous y aspirons ? Est-ce à l'ambition folle ou au savoir modeste et à la solide piété, qu'il appartient de nous élever aux dignités saintes, et songeons-nous au compte terrible qu'il ne tient point à nous que nous n'ayons un jour à rendre au Seigneur, pour des ministères périlleux dont nous devrions avec joie nous voir éloignés, et qui passent de beaucoup nos forces ? Saint Charles avec toutes ses qualités naturelles et acquises, ne laissait pas de trembler de frayeur sous le poids que lui avait imposé la Providence.

Nous l'avons vu employé à la conduite des affaires de l'Eglise universelle, et nous avons pu juger combien le ciel le mettait par là en état de remplir les desseins qu'il avait sur lui, combien il lui ménageait de facilités et de ressources pour la réforme à laquelle il le destinait. La peine eût lassé peut-être un autre. Mais Borromée est un serviteur que Dieu a rempli d'un zèle ardent pour sa gloire, et par là incapable de découragement à la vue des travaux qu'il lui prépare. Ah ! chrétiens, renouvelez votre attention, et connaissez, dès maintenant, les prémices de ce zèle auquel vous verrez bientôt opérer de si grandes choses.

C'est ce zèle qui a hâté la consommation de la plus grande affaire qui ait peut-être jamais occupé l'Eglise, je veux dire la consommation du concile de Trente. L'hérésie nouvellement vomie des enfers ravageait de toutes parts le troupeau de Jésus-Christ ; les intérêts, ou plutôt les passions de divers princes, apportaient tous les jours de nouveaux délais à la conclusion de cette assemblée générale des premiers pasteurs ; l'un et l'autre ordre ecclésiastique, totalement corrompus, ne connaissaient plus ni respect des canons ni règle ; et Charles cependant ne cessait de crier de toutes ses forces en Israël, *apprehendite disciplinam nequando irascatur Dominus.* (*Psal.* II.) Ah ! ne différez plus de rétablir et d'embrasser cette pureté de discipline qui nous eût épargné tant de maux, et gardez-vous de vous exposer aux derniers éclats de la colère du Seigneur déjà trop justement irrité. Et ç'a été peu pour lui que les paroles, chrétiens auditeurs ; la prudence n'a point de mesures, l'autorité n'a point d'avantages qu'il n'ait mis en œuvre pour l'accomplissement de ses vœux. Vœux enfin remplis ! les monstres de l'erreur ont été frappés au dehors, l'ordre a été rétabli au dedans ; et l'Eglise consolée reconnaît que c'est surtout au zèle de Charles qu'elle doit la fin de sa désolation et de ses opprobres.

Sans ce zèle, on le sait, Milan ne le verrait point encore, et peut-être ne le verrait-elle jamais. Cette ardeur sainte le consumant depuis deux ans d'épiscopat, du violent désir d'aller joindre son troupeau, l'a arraché à la tendresse du souverain pontife, de cet oncle auguste qui tant de fois le conjura, les yeux en larmes, de ne pas abandonner sa languissante vieillesse. On a cédé à votre impatience, serviteur de Jésus-Christ ; mais que votre impatience devait vous coûter cher ! Vous deviez être pénétré de la plus cruelle douleur dont un cœur comme le vôtre fût capable à la vue des abominations de votre peuple.

Autrefois, Messieurs, un Moïse, un Phinées, un Mathatias voyant la loi sainte abandonnée, apaisèrent l'ardeur de leur zèle dans le sang des prévaricateurs. Mais le zèle de saint Charles, comme celui du Prophète (*Psal.* XV), ne se retourne que sur son cœur qui en dessèche d'amertume.... O Dieu, c'est donc là le peuple que vous réserviez à mes soins ! Quoi, dans ces jours de péchés et de malheurs, où comme endormi (*Psal.* XLIII) vous abandonnez le vaisseau à la fureur de l'orage, où votre Eglise, inconsolable de la corruption générale, regrette presque les temps des Dèce et des Dioclétien ; dans ces jours dont vos ministres futurs n'auront garde de parler à ceux qu'ils croiront en ignorer les désordres, il faut que ce soit mon peuple qui renchérisse sur les crimes de tous les autres ! Je vois ici jointe à la dépravation l'im-

pudente hardiesse(11), fruit du trop long séjour d'impurs guerriers qui ont mis le comble au désordre.... *Autel, autel!* (III *Reg.*, XV.) Hélas! il est souillé par ceux qui le servent; le feu du sanctuaire est absolument éteint. J'aurais pu avec d'autres ministres bien espérer peut-être de l'entreprise; mais vous avez permis, ô mon Dieu, que ceux qui devraient ou me seconder ou me consoler, missent le comble à ma peine. Tous vos prêtres, tous (tel est l'excès du mal), loin de s'affliger des déréglements du peuple, sont tombés eux-mêmes dans une corruption étrange, où le peuple, à force de publicité, ne trouve plus de scandale; vos cénobites n'ont fait des vœux que pour ajouter à la dépravation, le sacrilége; vos vierges les plus solennellement consacrées à la pureté et à la retraite, ont violé l'un et l'autre également; enfin ce ne sont point des iniquités, c'est une iniquité universelle; et vous voulez que j'en entreprenne la destruction peu apparente! Mais il le faut bien, puisque c'est vous qui le voulez, et je sens tout à coup que votre volonté sainte gagne la mienne. Mon peuple deviendra le vôtre ou je mourrai de douleur à ses yeux. N'excitez plus mon zèle, aidez-moi seulement vous qui m'animez.

Ses sentiments sont plus vifs encore, chrétiens auditeurs, et sa conduite répond parfaitement à ses sentiments. Il commence, il étonne par son ardeur les pécheurs obstinés qu'il ne peut d'abord réduire.... Ici la manière dont je me trouve affecté ne me permet point de m'arrêter, ministres du Seigneur, et je renvoie à vos réflexions, au sortir de ce discours, l'humiliante, mais salutaire comparaison d'un tel zèle avec le nôtre; je me livre au plaisir de suivre dans son entreprise le saint archevêque, je le vois plein de la charité de Jésus-Christ, qui le presse (II *Cor.*, V), surpasser de plus en plus ses espérances dans l'abondante moisson où il s'est jeté; et l'impatience de vous décrire cette grande réforme pour laquelle il était né m'entraîne avec rapidité à la seconde partie de son éloge.

### DEUXIÈME PARTIE.

Je vous ai annoncé les plus heureux changements dans les mœurs et dans la discipline, et je vais, sans néanmoins m'attacher à l'ordre des temps, vous en retracer comme une histoire abrégée; je vais vous faire voir ce qu'a pu faire un homme, un seul homme pour l'Église de Jésus-Christ. Mais ne vous figurez pas que saint Charles ait échappé à l'épreuve des difficultés et des traverses dans l'exécution d'un aussi grand ouvrage que celui dont j'ai à vous entretenir. Dieu n'ôte point communément des entreprises que ses serviteurs forment pour sa gloire les obstacles qu'il est naturel qu'ils s'y rencontrent, il aide seulement à les surmonter. Eh! seraient-ce après tout de véritables travaux, que des succès qui auraient peu coûté au zèle?

Dieu a enrichi Charles dans ses travaux et lui en a fait recueillir de grands fruits : *Honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius* (*Sap.*, X) : mais Charles, je le répète, ne les a pas d'abord recueillis ces fruits; et s'ils ont été le prix de son ardeur, ils n'ont pas moins été celui de sa sagesse et de sa patience. C'est ce que va vous donner lieu de remarquer le récit des trois genres de réforme qu'opéra le saint archevêque : réforme dans l'ordre ecclésiastique, réforme dans l'état religieux, réforme dans les professions séculières. Je ne sollicite point votre attention. L'intérêt de la matière m'en assure.

La première école de cette réforme de la cléricature, de cette heureuse réforme qui n'a pas moins surpris qu'édifié le monde chrétien, ce fut, Messieurs, la maison du saint réformateur. Cent ecclésiastiques qu'on y compte, qu'il conduit dans un genre de vie dont sont consacrés et mis à profit tous les moments; qu'il accoutume à la pratique de toutes les vertus les plus sublimes de l'état saint; qu'il exerce à tout ce qui a rapport aux occupations et aux cérémonies du sanctuaire; qu'il conseille, et qu'il perfectionne dans les visites particulières dont il les honore fréquemment tour à tour; voilà la première académie de piété, permettez-moi le terme, où il invite le clergé de venir prendre des leçons et des exemples. Mais combien d'autres presqu'à la fois naissantes après celle-là! Milan voit s'élever et se remplir tout à coup, dans l'enceinte de ses murailles, trois vastes édifices, nouveaux établissements ecclésiastiques du saint archevêque; et il n'est pas inutile pour sa gloire, que vous en sachiez les différentes destinations chrétiens auditeurs, parce qu'elles sont vraiment dignes de sa sagesse. Dans le premier sont cultivés également, pour la piété et pour les lettres, de jeunes clercs dont on a éprouvé déjà les dispositions et le caractère; cet autre est la retraite où se préparent au sacerdoce ceux qui sont plus avancés, et où des prêtres vénérables dont les lèvres sont dépositaires de la science (*Malach.*, II), leur expliquent la solution des cas embarrassants qu'ils pourront trouver dans l'administration des sacrements, et surtout de celui de la pénitence; et les sacrés ministres, qui, soit vieillesse, soit incapacité, soit chute scandaleuse, ne sauraient dignement remplir leurs fonctions, sont consolés, instruits, purifiés dans le troisième. D'un côté est instituée une congrégation d'Oblats, telle que celle du grand Ambroise, pour fournir de dignes ouvriers toujours prêts dans le besoin aux fonctions auxquelles on voudra employer leur zèle; ailleurs s'ouvre une école pour occuper utilement dans les jours de leur loisir les clercs externes, en les formant à la vraie

(11) Les troupes qui avaient longtemps séjourné à Milan avaient achevé de corrompre les mœurs.

manière de catéchiser et d'instruire; partout s'établissent des assemblées hebdomadaires, des conférences réglées, sur l'esprit et la science de l'état; et lui-même, à moins que des devoirs plus importants ne l'en empêchent, toujours présent à quelqu'une, y répand ses lumières et sa chaleur..... Vous ne pouvez qu'applaudir à de pareils moyens de réforme ecclésiastique : il faut vous en dire un bien plus sûr encore, capable de surprendre par sa singularité, mais, par sa singularité même, plus glorieux au saint archevêque, puisqu'il en est l'inventeur et que c'est de son seul fonds qu'il en a tiré l'idée.

Heureux les ministres du Seigneur, si, obligés comme ils sont de vivre au milieu du monde, ils n'eussent pas été élevés dans son sein et exposés trop tôt à recevoir ses impressions dangereuses. Pourquoi nous laissa-t-on après l'enfance entre les bras du perfide corrupteur? Eh bien! dit saint Charles, convaincu de l'avantage infini que le sacerdoce tirerait d'une précaution plus sage, eh bien! empêchons la séduction par la prudence, pour pouvoir donner des *prêtres sans tache* (I *Mach.*, IV, 42) à Jésus-Christ. L'Église ne fait communément que des acquisitions qu'a déjà faites le monde; et ce qui vient à elle, celui-ci l'a déjà corrompu ou altéré. Prévenons-le, dérobons à son commerce empesté de jeunes cœurs qu'il n'a pu gâter encore; rassemblons-les dans de nouveaux asiles où ses maximes ne puissent pénétrer; qu'ils y soient élevés en sûreté dans la piété solide, et dans l'étude des choses saintes; et quand le temps de les produire sera venu, nous les lui rendrons alors à ce monde malheureux : mais nous ne les lui rendrons que pour le décrier et pour lui faire la guerre... Pendant qu'il forme et qu'il arrange ce dessein, chrétiens auditeurs, il en exécute un autre, sans lequel il ne pourrait ni arrêter tout le mal qu'il a aperçu, ni assurer tout le bien qu'il se propose.

Le tribunal de la justice ecclésiastique, ce tribunal où avec quel mélange de puissance séculière s'exerce l'autorité juridique de l'épouse de Jésus-Christ, et d'où partent des arrêts qui, sans être jamais sanglants, ne laissent pas de décerner de vraies peines; ce tribunal si nécessaire, le saint archevêque le renouvelle dans son diocèse; et, substituant aux officiers indignes qu'il en a chassés des juges aussi éclairés qu'intègres, il le remet en honneur, il le rend redoutable à tous ceux de son clergé que leur conduite met en prise à la juridiction sacrée : car, enfin il faut que nul n'échappe au zèle réformateur qui l'anime; s'il s'en trouve quelques-uns d'indociles à sa voix, il faut que la punition les fasse rentrer en eux-mêmes au gré de ses vœux. Il est venu la règle à la main pour mesurer le temple (*Apoc.*, II), et le temple sera mesuré et réparé; il est venu, enfants de Lévi, pour vous purifier comme l'or, et il remplira pleinement son ministère, *Purgabit filios Levi et colabit eos quasi aurum.* (*Malach.*, III.) Après avoir travaillé efficacement à la consommation de la grande affaire de l'Église, et contribué plus qu'aucun autre à l'instruction catholique que le saint concile a publiée, il en va faire observer maintenant les règlements et assurer l'exécution de tous ses décrets.

Dans la ferme résolution qu'il en a prise, il assemble, comme fit autrefois Ezéchias, les ministres du Seigneur, et avec quelle onction et quelle force leur dit-il à peu près comme ce prince aux prêtres de Juda : Ecoutez-moi, lévites, purifiez-vous, rendez à la maison du Seigneur sa pureté naturelle, et ôtez du sanctuaire les souillures dont il est plein : *Congregavit sacerdotes et levitas, dixitque ad eos : Audite me, levitæ, et sanctificamini, mundate domum Domini et auferte omnem immunditiam de sanctuario.* (II *Par.*, XXIX.) Le mal était trop grand pour ne demander qu'une assemblée de cette nature; dix autres, chrétiens auditeurs, suivirent en divers temps; mais quel pensez-vous aussi qu'ait été après, l'état de la clériçature du Milanais? Ah! changement total, réforme admirable, dont le seul récit console! ce n'est plus ce peuple impur de lévites, l'opprobre du ministère saint qu'ils exerçaient : c'est la tribu de Lévi dans toute sa gloire : pour quelques prêtres obstinément vicieux qu'il a fallu dégrader des honneurs du sacerdoce, mille et mille réparent leur honte, travaillent même heureusement au salut du peuple que leur exemple avait contribué à égarer : *Congregaverunt fratres suos et sanctificati sunt.* (II *Par.*, V.)

On voit, Messieurs, dans le détail où entre l'historien contemporain, les saints temples réparés et embellis, la majesté et la pompe de l'office divin rétablies, le fier chapitre de la Scala reconnaissant publiquement et s'engageant à venir reconnaître ainsi tous les ans aux pieds de son archevêque la juridiction qu'il lui avait d'abord contestée; mais le sanctuaire purifié, les prêtres du Seigneur ramenés à lui et devenus absolument de nouveaux hommes, c'est là sans doute l'objet qu'on doit considérer avec plus de satisfaction encore.

Qui n'a qu'une notion populaire de saint Charles croira ici l'article de sa réforme ecclésiastique épuisé; mais vous, Messieurs, vous à qui l'histoire de sa vie est parfaitement connue, vous savez trop bien qu'à peine ai-je rempli une partie de cet objet. Que dis-je, et n'est-ce pas ce qu'il y a de plus grand qui reste à décrire? Ai-je dit la part intime qu'il eut à l'heureux changement de la clériçature dans les autres Églises aussi bien que dans la sienne? Ai-je parlé de ces conciles provinciaux tenus par lui pour inspirer à ses suffragants le dessein de réformer leurs troupeaux à son exemple, ou pour les conseiller sur les difficultés naissantes de l'entreprise, ou pour dresser les règlements les plus propres à maintenir ce qu'ils avaient enfin exécuté? L'ai-je fait voir zélateur ferme de la hiérarchie, reprenant ceux d'entre eux qui manquaient aux convoca-

tions ou aux décrets de ces saintes assemblées et les forçant d'en croire les monitions de leur métropolitain? L'ai-je exposé à vos yeux se transportant dans les diocèses voisins avec l'agrément de leurs évêques, et y ramenant au devoir, par les ressources inépuisables de son zèle, des prêtres indociles qu'avaient révoltés les avertissements de leur pasteur? Ai-je fait remarquer, parmi ce nombreux essaim d'ecclésiastiques qu'il formait dans sa maison épiscopale, plus de vingt sujets comme enlevés à l'envi par des Eglises considérables pour les gouverner et y rétablir sur ses maximes l'honneur du sacerdoce? Enfin ai-je dit tout ce qu'il nous a laissé d'inestimable à nous qui vivons, tout ce que l'Eglise universelle lui doit quant à ce qu'il y a maintenant de discipline et d'esprit vraiment clérical dans le clergé?

Ah! Messieurs, cette dernière idée, quelque impatient que je sois d'avancer, m'arrête. Jetez les yeux sur ces maisons saintes où abonde dans toute sa pureté le *sel de la terre* (*Matth.*, V), où sont formés au sein des vrais modèles de la vie sacerdotale tant de jeunes lévites, l'espérance des diocèses qui les ont vus naître : c'est surtout à saint Charles que l'Eglise est redevable de la perfection de ces établissements salutaires; c'est sous ses mains qu'ils ont pris leur meilleure forme ; et c'est son esprit, ce sont ses maximes qu'on y suit et qui les soutiennent constamment. Voyez cet écrit si familier, si précieux aux pasteurs dignes de l'être, cet ouvrage, leur instruction la plus complète, leur guide le plus ordinaire, leur maître le plus sûr dans la manière de conduire leurs troupeaux, et *dans le ministère des âmes :* c'est un présent que saint Charles leur a fait. O vous, coopérateurs des pasteurs, prêtres sacrés qui êtes au milieu du peuple de Dieu, et de qui dépend en quelque sorte son salut, *Vos qui estis presbyteri in populo Dei, et ex quibus pendet anima illorum* (*Judith.*, VIII), rendez grâces à saint Charles; ministres du grand sacrement de justice et de miséricorde tout ensemble, vous sondez les mystères des consciences, vous examinez la lèpre secrète des cœurs ; mais ces règles secourables que vous vous rappelez alors comme également éloignées des deux excès opposés que vous avez à craindre dans le sacré tribunal, ces règles dont vous ne pouvez vous lasser de vanter l'utilité, ce n'est qu'à saint Charles que vous les devez. Qui les suit est sûr de sa conduite; qui s'en écarte ne peut que prévariquer; et pour moi, Messieurs, j'ai cru presque en les lisant entendre ces terribles paroles du Seigneur rapportées dans le prophète Malachie : *Ad vos mandatum hoc, o sacerdotes... maledicam benedictionibus vestris* (*Malach.*, II) : Ceci s'adresse à vous que j'ai honorés de mon sacerdoce, et qui en exercez la plus délicate fonction. Songez-y : je maudirai vos bénédictions si elles ne sont conformes à ces maximes... Maximes admirables tant qu'il se trouvera dans le clergé quelque amour des devoirs du ministère, que le sacrement de la pénitence aura quelque fidèle dispensateur, vous subsisterez, et l'esprit d'inconstance qui exerce son empire jusque sur les ouvrages de doctrine et de piété ne vous livrera point à l'oubli où aboutit à la fin leur destinée.

C'est ainsi, Messieurs, que les *Instructions* de saint Charles maintiennent encore, ou du moins contribuent infiniment à maintenir dans l'administration des sacrements cette discipline dont il fut le zélateur, pendant que d'autre part, son vrai esprit, transmis dans tant de communautés cléricales que nous voyons, y conserve autant d'écoles de la régularité et de la perfection ecclésiastiques. Et que savons-nous même si, par une effusion secrète de cet esprit, le saint réformateur n'a point part aux vertus de plus d'une maison religieuse? Du moins savons-nous que plus d'une maison religieuse prit une meilleure forme par ses soins. Charles répara autant qu'il fut en lui l'opprobre de l'ordre monastique, aussi bien que la honte du clergé : nouvel objet qui vient s'offrir à nos yeux, et vous avouerez qu'il a dû avoir place dans cet éloge.

L'exécution de ce second genre de réforme fut d'autant plus glorieuse pour saint Charles qu'il y trouva plus d'obstacles. Ce n'est pas que tout fût d'une égale difficulté. Les colombes égarées, les vierges de Jésus-Christ qui étaient sorties de leurs retraites y furent en peu de temps rappelées. Charles ramène aisément au devoir un sexe peu capable de se roidir contre l'autorité et la puissance, quoique trop capable de s'égarer; mais qu'il s'en fallut bien qu'il en fût de même des ordres religieux de l'autre sexe? Ils n'imitèrent que tard l'exemple d'un retour sage, eux qui auraient dû le donner.

Pourquoi faut-il que la vigueur de l'âme, plus ordinaire et plus naturelle aux hommes, tourne dans les méchants au profit du vice, comme elle tourne dans les bons au profit de la vertu? et pourquoi la sainteté d'un état de vie est-elle presque toujours la mesure de l'opiniâtreté et de l'audace de ceux qui le déshonorent? Le prêtre scandaleux est plus obstinément rebelle à l'ordre que le scandaleux laïque; et le religieux livré au mal est plus incorrigible et plus hardi que le prêtre qui lui ressemble.

N'importe, vous étiez, grand saint, plus fortement déterminé encore à les régler, ces indignes cénobites, qu'ils ne l'étaient à persister dans leurs désordres. Ils vous osaient opposer des exemptions mal entendues, d'anciens usages qu'ils prétendaient avoir acquis à force de temps le droit de priviléges réels. Et vous, leur opposant toujours la loi imprescriptible du devoir, vous ne vous lassiez point de crier, comme un autre Jérôme, que la coutume contre la règle, quelque établie qu'elle soit, n'est jamais qu'une corruption ancienne; vous faisiez sentir votre juridiction apostolique à ces rebelles enhardis par la chimère d'une prétendue indépendance à tous égards; vous aviez même

recours au pouvoir de Rome pour les subjuguer.

Il les ramène enfin, Messieurs. Non, il ne les ramène point encore, il ne fait que les régler au dehors, en les réduisant à leur première désappropriation et en les assujettissant aux lois du cloître. Ils n'aiment point la justice, ils n'ont que haine pour le saint archevêque qui veut la leur faire aimer, et il n'est rien dont leur fureur contre lui ne soit capable... Qu'a-t-elle projeté, grand Dieu! quel est ce monstre qui fait voler sur lui le plomb fatal (12) pendant qu'il est en prières à la tête de sa maison? Mais quel est donc ce digne adorateur qu'un pareil coup ne livre point à l'agitation et à la frayeur; qui n'y prend part que par le signe tranquille qu'il fait aux siens de se calmer, et qui malgré le doute où il est d'abord, s'il ne voit point son dernier jour, fait succéder par la sérénité de son air, fait succéder subitement dans les assistants l'admiration à l'épouvante?

Revenez, Messieurs, de la surprise que vous a causée le récit d'un attentat qui ne le jeta point, lui, dans le trouble, et rendez gloire à Dieu qui veillait à la conservation de son serviteur. Les méchants ont tendu leur arc contre le juste, dit l'Ecriture, (*Psal.* XC) et leurs traits se sont brisés contre lui; le ciel l'a garanti de la flèche qui vole pendant le jour, et des complots tramés dans les ombres de la nuit. Blessé légèrement et affligé de ne pouvoir dérober son assassin au supplice, Charles vivra pour voir la fureur de ces religieux lasse et comme épuisée de résistance, se changer dans la plupart en un retour sincère à la règle. Ainsi la malice des plus méchants peut avoir un terme, ainsi le zèle ferme et constant ne trouve point d'obstacle qu'à la fin il ne surmonte.

Saint Charles ne borne point à cet ouvrage son attention pour l'ordre monastique. Pour affermir le bien et pour l'augmenter, en réformant ce qu'a le Milanais de maisons religieuses qui avaient besoin de l'être, il y en établit de nouvelles qui n'en ont pas besoin; je le vois appeler les enfants de François, de Gaëtan, d'Ignace; leur assurer des établissements solides et stables, et en faire les coopérateurs de son clergé; car l'Eglise toujours amie des habitants du cloître prisa toujours infiniment leur secours, secours utile en effet et plus utile à proportion qu'il est plus dépendant, plus accompagné des sentiments de déférence qui sont dus à tous égards à la cléricature.

O combien dut être avantageux au salut des âmes cet accord de l'un et l'autre clergé travaillant sous un tel chef! Leur ardeur était digne de ses louanges, et le succès était digne de leur ardeur: mais il faut le dire à sa gloire, tels étaient ses travaux particuliers, qu'on oubliait absolument ceux des autres. Il fit dans les professions séculières une aussi grande réforme que dans l'ordre ecclésiastique et dans le cloître. Je ne sais toutefois si je vous la décrirai, si maintenant qu'il serait temps de terminer cet éloge j'en dois traiter l'article le plus étendu. Mais non, je ne trahirai point par un silence infidèle la gloire du saint archevêque, et vous-mêmes, que le récit d'une si belle vie édifie, vous me le reprocheriez.

Vous allez donc voir dans le troupeau de saint Charles des changements admirables, des changements que vous ne pourriez comprendre, si je ne vous disais tout ce qu'ils lui coûtèrent de travaux. Jamais serviteur de Jésus-Christ n'en dévora tant depuis les apôtres; et il eût bien pu se rendre le glorieux témoignage que s'était si justement rendu saint Paul, *plus omnibus his laborari*. (I *Cor.*, XV.) Non le ministère épiscopal qui renferme tout ministère apostolique, n'a point de fatigues que saint Charles n'ait excessivement et constamment éprouvées. Dans quelles fonctions voulez vous le contempler? Dans l'exercice de la prédication? Il y vaque, comme s'il n'avait à remplir que ce devoir, et on l'y a vu une fois de l'un à l'autre soleil, sans intervalle de repos, malgré les ardeurs d'une fièvre actuelle qui le consumait. Dans l'administration du sacrement de la pénitence? Il y passe les jours entiers à entendre et à réconcilier avec Dieu les pécheurs. Dans le détail du spirituel de sa capitale? Il la parcourt avec une attention dont lui seul était capable, il y prend connaissance de tout ce qu'un évêque doit savoir, et la distribuant en plusieurs quartiers y établit dans chacun des personnes zélées pour y veiller sur les mœurs et pour lui en rendre compte. Dans les visites de son diocèse un des plus étendus de l'Europe? Plein de la sollicitude de toutes les églises (I *Cor.* II) qu'on y compte, il va partout, il examine tout; et les fatigues des soins et des fonctions, non plus que celles des chemins n'ont rien qui le lasse. Dans les missions particulières qu'il fait d'ailleurs en divers cantons, quelquefois même cantons dépendant de ses suffragants qui y consentent? Il y est digne d'admiration. Le sacrement de la confirmation administré à un nombre infini d'habitants des campagnes qui se présentent, c'est le moindre de ses travaux. Catéchiste, consolateur aussi bien qu'évêque, il parcourt les hameaux, il va sous le chaume secourir doublement les malades, sécher les larmes des malheureux, imprimer à force de peine dans des mémoires ingrates le langage de la loi, bégayer avec les enfants, raisonner avec les vieillards, pleurer avec ceux qui s'affligent, solliciter, effrayer, rassurer, préparer, absoudre; que ne fait-il point?

Voulez-vous voir de ses travaux plus frappants encore? Les montagnes des Suisses et des Grisons en sont le théâtre. Obligé d'aller à pied par des chemins affreux et impraticables, il monte avec ardeur sur ces rochers escarpés, il descend au fond de ces

(12) Un de ces religieux lui tira un coup d'arquebuse pendant qu'il priait avec sa maison devant le saint sacrement.

vallées, ou plutôt de ces abîmes où le besoin des âmes l'appelle; et, ni le manque des choses les plus nécessaires à la vie, ni les chaleurs brûlantes, ni les neiges et les glaçons, ni les embûches des scélérats que lui oppose l'enfer, ne peuvent rebuter ou intimider son zèle. Aussi est-il enfin couronné par le succès ce zèle; et des ministres de l'erreur convertis, des apostats ramenés, la vallée de Mezoc, et le comté de Bellanzen rendus à la foi, sont les fruits de ses travaux apostoliques dans ces contrées.

Pendant qu'il fait de si heureux progrès chez les Grisons, où en est l'ouvrage de la réforme des peuples du Milanais; ce grand ouvrage que je vous ai tant annoncé et dont vous trouvez peut-être que j'aurais déjà dû vous rendre compte? Il est fini, chrétiens, il est fini, et avec plus de succès que le saint archevêque n'avait osé d'abord se le promettre. *Multos avertit ab iniquitate.* (*Malach.*, II.) Cette province si désolée par le péché a changé de face; cette ville plus corrompue encore est purgée des horreurs qui la souillaient; ces scandales qui faisaient gémir la religion ont cessé; ces théâtres, l'école publique des passions, sont comme s'ils n'étaient plus; ces hospices mercenaires, où l'intempérance triomphait, reçoivent des loix qui en bannissent, autant qu'il est possible, la débauche; ces jeux publics de hasard, source d'une double ruine, sont ôtés; ces joûtes folles, reste des anciens combats des gladiateurs, sont abolies; ces travestissements honteux, ces divertissements pires que tout ce que le paganisme inventa de divertissements insensés, ont pris fin pour faire place aux exercices de religion, et surtout à la prière; ces assemblées même moins manifestement criminelles, ces danses profanes qui en étaient l'objet, sont proscrites et efficacement proscrites; et depuis plusieurs siècles jamais police chrétienne plus parfaite et plus religieusement observée que celle qu'a établie saint Charles.

Voilà pour ce qui regarde le retranchement et du mal et de ses causes; et quant à l'établissement du bien, ah! Messieurs, on ose presque espérer de voir bientôt une image des premières sociétés du christianisme. Les mœurs anciennes refleurissent, les jours qu'a consacrés la religion sont vraiment sanctifiés, l'usage de la séparation des deux sexes dans le lieu saint est établi dans plusieurs églises; la piété solide croît de plus en plus, la piété frivole est rectifiée, les compagnies chrétiennes, déchues de l'esprit de leur première institution, sont réformées; les abus qui s'étaient glissés dans ces pélerinages dès longtemps si connus en Italie, mais auxquels après tout, la manière de les faire et les sentiments qu'on y apporte, mettent eux seuls du prix aux yeux de la religion, ces abus sont corrigés; et c'est sans doute afin d'y parvenir, en fortifiant à cet égard comme en tout le reste ses leçons par son exemple, que le serviteur de Dieu a voulu faire un de ses pieux voyages; quoi plus? On voit des établissements d'éducation salutaire pour la noblesse orpheline, d'instructions plus réglées et de secours spirituels plus abondants pour les pauvres, d'écoles et d'écoles vraiment chrétiennes pour les enfants, d'asiles pour les jeunes personnes exposées, de lieux de pénitence pour celles qui avaient péri. Enfin pour perpétuer l'amour du bien, et pour y ajouter même, des assemblées pieuses, de saintes congrégations de tout état, de tout sexe, de tout âge, ont été établies et s'affermissent; en un mot, la vertu triomphe et triomphera longtemps; et le vice honteux, couvert de toute l'ignominie qu'il mérite, s'il n'est entièrement exterminé, se cache du moins dans les ténèbres.

Plût à Dieu, mes frères, qu'il fût ainsi timide parmi nous! Nous n'osons, hélas! nous qui sommes établis d'en haut pour le combattre, nous n'osons dans ces jours de péchés (*Eccli.* XLIX) demander son entière extermination qui nous paraît impossible; mais son règne ne diminuera-t-il jamais? Son triomphe sera-t-il toujours le même? Jusqu'à quand verrons-nous les passions criminelles paraître avec tant d'audace, étonner jusqu'à faire rougir par leur assurance les moins zélés, et insulter publiquement, à force de hardiesse, la vertu indignée qui murmure?

Saint Charles n'en était point venu, sans l'épreuve des contradictions, à une telle réforme. Des grands de la province, des gouverneurs passionnés, des flatteurs de leur cour s'étaient opposés à ses desseins de toutes leurs forces: mais nouveau soldat de Jésus-Christ (II *Tim.*, II,) aussi incapable de céder que de mal entreprendre, il leur avait opposé à son tour toutes les siennes, bien plus grandes que les leurs. Armé de cette autorité qui, séparant les pécheurs obstinés, des saints mystères, livre leurs corps à Satan, afin que leur âme soit sauvée au jour du Seigneur Jésus (I *Cor.*V,) armé, dis-je, de cette autorité, il en avait accablé ses opiniâtres adversaires, il les avait réduits au rang des païens et des publicains; bien plus, il leur avait fait sincèrement rendre les armes, et sa fermeté épiscopale avait eu plus de force pour les ramener, que n'en avait eu la contagion funeste de leur ville ..... O mon Dieu! Vous l'affligeâtes donc, cette ville, de votre fléau le plus terrible! Vous aviez dit sur elle, comme vous dîtes autrefois sur Israël: J'empoisonnerai l'air, j'enverrai au milieu d'eux la peste..... Je les punirai par une ardeur qui leur desséchera les yeux, et qui les consumera..... Je ferai que le ciel sera pour eux comme de fer, et la terre comme de bronze..... Je changerai leur ville en solitude, et je ravagerai leur contrée jusqu'à la rendre l'étonnement même et l'objet de la compasion de leurs ennemis. (*Levit.*, XXVI.)

Vous ne demandez pas, Messieurs, si saint Charles fut fidèle en cette grande occasion aux devoirs de la dignité épiscopale. Vous vous le figurez bien assez, sans qu'il soit

besoin de vous le dire, rejetant dédaigneusement, comme un autre Machabée, les conseils lâches que l'on ose lui donner. Eh! que lui importe de la vie, pourvu qu'il consomme sa course (II *Tim.*, IV) et qu'il remplisse le ministère qu'il a reçu du Seigneur?

Tout ce qu'on peut imaginer de prudence, de mesures, d'ordre, d'activité; tout ce que la religion peut inspirer de patience, de charité, de foi, d'espérance, de courage, saint Charles le fait voir dans ce temps de calamités, et je serais assez en peine de vous dire lequel des deux dans son histoire m'a le plus frappé, des horreurs de la contagion, ou des vertus héroïques qu'il y déploie. L'amitié et le sang ont absolument perdu leurs droits, la nature se tait dans tous les cœurs, étouffée par la crainte; pour lui, il n'eut jamais tant d'entrailles, il ne connut jamais moins la peur. Que direz-vous de ce trait surtout, Messieurs? parmi tant d'objets de compassion qu'il parcourt s'offre à ses yeux, à côté d'une mère expirante, un enfant nouveau-né qui va expirer. Il y vole, il emporte dans ses bras comme un présent des cieux, cette masse de poison à demi animée, et court la sauver du moins d'une mort éternelle par le baptême. Ici il confère la grâce de l'absolution à des infortunés qui l'implorent, là il passe sur des tas de morts pour aller donner le pain de vie à des mourants; souvent le crucifix à la main, il les encourage, il les rend presque insensibles à tout autre sentiment qu'à celui du repentir et de la confiance.

Il est pourtant des moments où malgré sa soumission il ne peut se défendre lui-même de l'excès de la tristesse; son cœur, ce cœur si paternel pour ses ouailles, recueille, éprouve toutes leurs douleurs. Non, il faut qu'il tente de fléchir le Dieu terrible..... O quel spectacle!

Quel objet attendrissant! C'est lui, ce serviteur fidèle, ce pontife si pur qui s'offre publiquement à Dieu comme anathème, mais en un état et avec des marques d'ignominie qui arrachent des pleurs aux mourants mêmes: *Seigneur*, dit-il, *qui faites sentir quand il vous plaît votre justice ou votre miséricorde*, je n'ai pu soutenir plus longtemps le spectacle de la désolation de mon peuple: prenez cette victime, mais *pardonnez-leur, ou effacez-moi du livre que vous avez écrit.* (*Exod.*, XXXII.)

Il y était, chrétiens, en caractères ineffaçables; Dieu qui écoute ses serviteurs, lors même qu'il ne songe pas à les exaucer, écouta la sienne et l'exauça peu après.

Il est temps de finir, Messieurs, aussi bien, trop tenté par un nombre infini d'autres faits qui s'offrent, je serais bientôt entraîné de nouveau hors de mon plan. Je vous renvoie à la lecture de la Vie du saint archevêque. Son éloge le plus beau c'est son histoire la plus simplement écrite. C'est là que, dans un long tissu de vertus qui se rehaussent mutuellement les unes les autres, on voit mieux et l'éclat et le prix d'une vie si admirable. Mais quoi! ne s'agit-il après tout que d'avoir une idée parfaite de saint Charles? Ne s'agit-il nullement de voir ce qu'on est soi-même, après avoir vu à peu près ce qu'il a été? Je vous exhorte à cet examen, mes très-chers frères, sans toutefois vous juger, moi qui ne suis ni votre pasteur ni votre guide. Ce que je sais, en général, et ce que vous ne pouvez ignorer non plus que moi, c'est que chercher quelque ressemblance entre la vie que j'ai louée et celle du très-grand nombre des chrétiens de nos jours, c'est ce qu'il serait chimérique d'entreprendre; et, sans prétendre citer ici mes remarques, je ne puis m'empêcher de vous le dire: dans la peinture des Milanais tels que les trouva saint Charles lorsqu'il fut venu à eux pour les conduire j'ai cru voir la peinture, mais trait pour trait, des mœurs du siècle où nous vivons: même esprit de libertinage, mêmes irrévérences dans le lieu saint, mêmes ravages du feu impur, mêmes scandales, mêmes commerces adultères, mêmes horreurs, mêmes maximes affreuses qui les traitent de bagatelles.

J'aime à croire néanmoins que je ne parle point à des cœurs si corrompus, et que vous ne vous trouvez point dans le cas des excès qu'on pourrait reprocher à d'autres; mais pensez-vous, mon cher auditeur, qu'il n'y ait pas bien loin, avec cela, de ce que vous êtes à ce que vous devriez être en effet? Ah! quand vous venez mêler vos prières à celles qu'adresse à saint Charles cette pieuse compagnie dont il est le protecteur (13) et dont la charité secourable imite si bien la sienne; quand vous vous empressez de témoigner votre vénération pour un de ses plus précieux restes que possède cette heureuse église; qu'ardent zélateur de sa gloire, vous vous plaignez peut-être en secret qu'il a manqué aujourd'hui à sa vie un éloge digne d'elle; songez qu'il y a quelque chose à faire de plus agréable encore à ses yeux et de plus utile pour vous, qui est de l'imiter autant que le permet l'état où vous a appelé la Providence; si du haut de la gloire, d'où il jette les yeux sur vous, sa voix pouvait frapper vos oreilles, que vous ferait-elle entendre? Ce qu'il disait tant de fois à son troupeau, ce que nous vous disons, et qui ne vous en importe pas moins quoique ce ne soit pas ce grand saint qui vous le dise: Changez de conduite, changez d'esprit; ce n'est qu'à ce prix qu'on peut prétendre au bonheur. Je vous le souhaite au nom du Père, etc.

## PANEGYRIQUE VI.

### SAINT JEAN-BAPTISTE.

*Prêché à Sceaux, devant L. A. S. Madame la duchesse du Maine et Monseigneur le duc du Maine, le 24 juin* 1730.

Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. (*Joan.*, I, 6.)

(13) Confrérie de Saint-Charles.

*Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean.*

Madame,

Quel titre que celui d'envoyé de Dieu, et quel nom que celui de Jean-Baptiste! Aussi est-ce là, chrétiens, la première idée qu'offre aussitôt l'historien sacré après celle du Verbe; et, comme si ces deux objets étaient aussi grands l'un que l'autre, presque d'un seul trait il nous présente et la génération éternelle du Verbe et la mission de Jean. *In principio erat Verbum... Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes* (*Joan.*, I). La mission de Jean n'est pas cependant l'unique, puisque les prophètes ont eu aussi la leur; mais c'est une mission singulièrement distinguée, une mission remarquable qui, quoique ayant la même fin que toutes les autres, ne ressemble pourtant à aucune; une mission privilégiée dont les prérogatives passent de beaucoup les leurs; une mission extraordinaire qui, après celle de Jésus-Christ, n'a ni de supérieure, ni peut-être d'égale, et qui paraît si bien telle à l'Evangéliste, que sans s'arrêter à aucune autre il passe tout d'un coup à celle-ci : *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes.*

Voilà l'objet que je viens vous présenter, chrétiens auditeurs, et dans cet objet, dans cette mission de Jean-Baptiste, que de grandeurs à vous faire voir! que de mérites! que d'avantages! Je ne veux pas vous tenir en suspens : mission de Jean-Baptiste, mission unique par sa nature et par les honneurs infinis que Dieu y attacha. Vous allez voir l'excellence de cette mission, et la gloire qui l'a accompagnée. Puissent ces deux idées, dont je me suis laissé frapper, contribuer à votre édification par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, qui parle de la mission de Jean-Baptiste, parle du ministère le plus auguste qu'homme, purement homme, exerça jamais; d'un ministère unique par la grandeur des préparatifs, par les circonstances des temps, par la nature des fonctions, par l'étendue des lumières, par la singularité des priviléges, par l'éminence des vertus... Bornons-nous. C'est assez de caractères distinctifs à parcourir, sans chercher à en connaître davantage.

Quels ont été les préparatifs du ministère de Jean-Baptiste? Ils ont été, dit saint Ambroise, aussi convenables que merveilleux. Attention, de grâce, chrétiens auditeurs, et vous les trouverez vraiment dignes de la grandeur de ce haut ministère.

Je puis, remontant à des siècles plus reculés, vous faire voir plusieurs d'entre les prophètes également instruits de la venue du Messie et de la mission de Jean; vous montrer Jérémie occupé à désigner par avance le saint précurseur aux races futures; vous citer Isaïe comme spécialement destiné à en être le prophète et la figure; vous faire entendre la voix de Malachie qu'emploie le Tout-Puissant pour annoncer en Israël la naissance de cet ange nouveau qu'il doit envoyer, dit-il, devant la face du Rédempteur. *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam.* (*Malac.*, II.) Mais arrêtons notre attention sur des merveilles moins éloignées et plus frappantes. Voyons un ambassadeur céleste, et ce qu'il y a de remarquable, le même ambassadeur, le même ange qui est chargé d'annoncer à Marie le grand sacrement de piété (I *Tim.*, III), le mystère de l'Incarnation du Verbe, chargé aussi d'annoncer auparavant à Zacharie la naissance de Jean. Remarquons la manière magnifique dont il lui parle de ce Fils qu'il lui promet, qui sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère (*Luc.*, I), dont la venue fera la joie d'une infinité d'âmes fidèles (*Ibid.*), qui sera grand, ajoute-t-il, devant le Seigneur (*Ibid.*), et qui doit lui ramener un nombre considérable d'enfants d'Israël écartés de ses saintes voies. Admirons par quel effet de la toute-puissance du Très-Haut est conçu cet enfant si merveilleux. Il faut, pour le donner à l'univers, qu'Elisabeth stérile devienne féconde, comme il faut pour enfanter le Sauveur, que Marie, toute vierge qu'elle est, devienne mère.

De tels préparatifs annoncent-ils quelque chose de grand, chrétiens auditeurs? Mais le ciel juge que ce n'est pas assez encore. La naissance de Jean, ou plutôt le ministère de Jean, unique fin pour laquelle il va naître, doit être précédée d'autres merveilles. Vous, Zacharie, qui à la voix de l'ange, avez hésité à croire, ou n'avez cru que faiblement, soyez privé de l'usage de la parole; vous admirable enfant que Dieu destine à de si hautes fonctions, soyez sanctifié, même avant de voir le jour. Divine économie du mystère de l'Incarnation, pour me servir de l'expression de saint Jean Chrysostome, soyez-lui en même temps révélée : *Joanni qui in ventre erat revelavit mysterium, et susceptæ carnis œconomiam.* Mouvements de la joie qu'il en ressent, faites-le tressaillir dans l'étroite prison du sein maternel. Qu'affranchi à la fin de cette prison, il y ait du merveilleux jusque dans la manière dont lui est donné le nom de Jean; que Zacharie après l'avoir ainsi nommé, par une espèce d'inspiration, recouvre la parole aussi miraculeusement qu'il l'a perdue, et qu'à la vue de ces signes, présages de sa future grandeur, les assistants s'écrient à l'envi dans des transports d'admiration et d'allégresse : Quel pensez-vous que sera cet enfant en qui la main du Seigneur se manifeste de si bonne heure? *Quis putas puer iste erit, etenim manus Domini erat cum illo?* (*Luc.*, I.)

Tels ont été, chrétiens, les apprêts de la venue du précurseur de Jésus-Christ; et si son ministère est distingué par la grandeur de pareils préparatifs, il ne l'est guère moins par les circonstances des temps : second trait de la distinction de ce même ministère.

Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, il n'y

avait plus d'homme en Israël que Dieu parût avoir particulièrement chargé du soin de ses intérêts et de sa gloire. Plus de prophètes, comme autrefois, pour annoncer le Messie, pour parler avec force de la part du Seigneur à son peuple, et pour le ramener de ses excès par de salutaires reproches.

Dans de semblables circonstances, dans un temps où le ciel semble avoir terminé le cours de ses anciennes miséricordes sur Israël, Jean-Baptiste paraît, et il paraît, dit Tertullien, comme un mur de séparation entre l'ancienne et la nouvelle loi, comme la limite où finit le judaïsme et où le christianisme commence. Glorieux envoyé de Dieu devant la face de celui que les nations désirent, il ferme l'ancien Testament, et il ouvre le nouveau ; en lui selon les propres paroles de Jésus-Christ se terminent la Loi et les Prophètes (*Matth.*, XI); car ce n'est pas simplement un temps de promesse que celui où il paraît, c'est un temps d'accomplissement ; il est l'aurore de ce jour si beau qu'Abraham ne vit que de loin. (*Joan.*, VIII.) Les prophètes en annonçant le Messie, ne l'avaient présenté aux peuples que dans un éloignement plus propre à exciter l'impatience qu'à satisfaire le désir. Le fils de Zacharie est destiné à l'annoncer non à venir, mais présent. Jean-Baptiste réservé pour un temps plus favorable que les temps de tous ceux qui en avaient parlé, vient, si j'ose m'exprimer de la sorte, vient le montrer du doigt au monde.

Je dis plus, et voici la nature des fonctions de son ministère, troisième article qui nous en fait connaître l'excellence, il vient, comme une espèce de héraut de l'Eternel, proclamer le Messie sur la terre, ou si vous voulez, lui rendre témoignage à la face de l'univers : *Venit in testimonium ut testimonium perhiberet de lumine.* (*Joan.*, I.)

Or, sentez, chrétiens auditeurs, toute la grandeur d'une fonction si auguste ; concevez de combien elle surpasse le ministère d'un Samuel, tout revêtu qu'était ce prophète de l'autorité de Dieu lui-même, pour faire observer ses lois et pour donner des souverains à son peuple ; reconnaissez que les merveilles de la mission d'un Elie n'ont rien d'égal, tout maître qu'il était des saisons et des influences des astres sur les campagnes. Chargé du soin de rendre témoignage au Fils du Très-Haut, seul délégué du Père céleste, pour appuyer la mission du Messie sur la terre, Jean-Baptiste est à mes yeux, dit l'abbé Rupert, infiniment plus honoré par ses fonctions, et je donne hardiment la préférence à son ministère sur tout autre.

En effet, un ministère qui a eu pour objet la préparation des voies de Jésus-Christ, l'attestation de la divinité de Jésus-Christ ; un ministère qui, dans l'ordre des décrets de Dieu, devait être nécessaire à Jésus-Christ, afin qu'on crût en lui : *Ut omnes crederent per illum* (*Joan.*, I); un ministère dont Jésus-Christ semble faire gloire de citer en sa faveur le témoignage, comme une preuve convaincante à laquelle il renvoie les Juifs incrédules et endurcis: *Est alius qui testimonium perhibet de me* (*Joan.*, XV); n'est-ce pas un ministère, par la nature de ses fonctions, supérieur à tout autre, à l'exception de celui de Jésus-Christ? Oui, chrétiens, et j'ose avancer, sans néanmoins prétendre entrer à tous égards dans une comparaison inutile et peut-être téméraire, j'ose avancer que le ministère de Jean a eu en ce point un avantage visible sur l'apostolat. Pourquoi? Parce qu'à raisonner selon l'économie des desseins éternels, il est clair qu'il en a été une des premières causes ; car, je le répète après l'évangéliste: Jean fut envoyé afin que par lui tous crussent en Jésus-Christ : *Ut omnes crederent per illum.* (*Joan.*, I.) D'où il s'ensuit manifestement, dit un célèbre interprète de nos jours, que c'est la prédication de Jean qui contribua à la foi des apôtres en Jésus-Christ, et par conséquent à l'apostolat ; c'est avant eux et c'est pour eux aussi bien que pour les autres hommes qu'il lui rendit témoignage d'une manière si authentique : *Ut omnes crederent per illum.*

Il avait donc de Jésus-Christ l'idée qu'il en devait avoir, il le connaissait pour le vrai Rédempteur du genre humain. En l pouvait-il en penser autrement, lui qui avait des lumières si étendues sur la personne de ce divin Messie ? Quatrième chef particulier qui distingue son ministère.

Rappelez-vous en cet endroit, chrétiens auditeurs, ces admirables prédications où il l'annonce, tantôt comme Sauveur, en disant qu'il est l'Agneau qui ôte les péchés du monde : *Agnus Dei qui tollit peccata mundi* (*Ibid.*) ; tantôt comme l'Auteur de la grâce, en attestant qu'il est la source abondante où nous avons tous puisé : *Et de plenitudine ejus omnes accepimus* (*Ibid.*) ; tantôt comme Fils de Dieu et Dieu lui-même, en assurant que ce Rédempteur qui vient après lui était cependant avant lui, c'est-à-dire éternel : *Post me venit qui ante me factus est, qui prior me erat.* (*Ibid.*) Ainsi, pendant que les apôtres encore charnels, ignorant presque la grandeur du Maître auquel ils sont attachés, n'en ont que des idées toutes grossières et le regardent comme un simple homme extraordinaire qui doit élever leur nation au comble de la gloire, et lui soumettre un jour l'empire de l'univers, Jean-Baptiste, plus éclairé qu'eux sur sa nature, connaît sa génération éternelle, sa divinité ; découvre l'objet véritable de son incarnation ; voit en lui, au lieu du Messie temporel que les autres s'y figurent, le libérateur de nos âmes et l'unique principe de notre justice. Avant lui les prophètes, je le sais, en avaient parlé avec une magnificence d'expression qui enlève ; mais quelque hautes idées qu'ils nous en aient données, entraînés par la force d'une inspiration victorieuse, peut-être ne comprenaient-ils pas bien eux-mêmes tout

le sens des paroles que Dieu mettait dans leur bouche ; lui, il a non-seulement parlé de Jésus-Christ d'une manière nette et intelligible, mais, ce qu'il en a dit, il l'a entendu ; il en a vivement senti la force : c'est même parce qu'il la sentait, dit saint Bernard, qu'il témoignait à ses disciples tant de joie de voir ce Dieu-Homme, de le leur pouvoir montrer : *Gaudium meum impletum est* (*Joan.*, III) ; satisfaction toute sainte et la seule qu'il se permet dans un ministère qu'un autre aurait trouvé si flatteur par la grandeur de ses priviléges..... Glorieux priviléges ! vous m'arrêtez, vous demandez de moi une attention particulière. Continuez-moi la vôtre, chrétiens auditeurs.

C'est ici le cinquième avantage qui distingue la mission du saint Précurseur, et quoique, entre plusieurs prérogatives qui la relèvent, je ne veuille vous en faire envisager qu'une, celle-là seule suffit, parce que celle-là seule a surpassé ou égalé les plus grands priviléges que Dieu ait attachés aux différentes fonctions de ceux dont il a employé le ministère. Vous sentez que je veux vous parler du baptême de notre saint. Avantage sans exemple, qui donne à sa mission toute la ressemblance qu'elle pouvait avoir avec celle de Jésus-Christ.

Jean-Baptiste, Messieurs, a eu son baptême ainsi que Jésus-Christ a eu le sien : baptême, il est vrai, qui n'a été qu'une figure de celui de Jésus-Christ, et qui n'a purifié ceux qui l'ont reçu qu'en vertu de leurs bonnes dispositions et d'un commencement de foi de leur part en Jésus-Christ ; mais enfin baptême particulier à Jean-Baptiste, et qui a donné un caractère unique à sa mission ; il l'a conféré, comme seul autorisé de Dieu pour cela, et comme en son nom propre ; il en a été et le ministre et l'instituteur ; en sorte qu'on disait et qu'on dit encore : *le baptême de Jean*, comme on dit *le baptême de Jésus-Christ*. Celui que les apôtres ont conféré, et que nous conférons après eux, n'était non plus leur baptême que le nôtre : c'était le baptême de Jésus-Christ, mais celui que Jean-Baptiste donnait, peut s'appeler et s'appelle en effet, en un vrai sens, le baptême de Jean-Baptiste.

Il convenait, je l'avoue, que le ministère du Précurseur du Messie eût quelque avantage singulier qui répondît à son excellence ; mais aussi, quoi de plus grand qu'un privilége qui donne à Jean-Baptiste, à l'exclusion de tous les autres hommes, le pouvoir d'instituer et de conférer un baptême de pénitence pour la rémission des péchés ? *Baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum* (*Marc.*, I.) Honoré d'un apostolat particulier, avant l'apostolat même, le Précurseur prêche, baptise, aussi bien que le Messie : on dirait presque, à voir la ressemblance de leurs fonctions, que leur mission est égale, qu'ils ont tous deux le même caractère pour instruire les peuples et pour remettre les péchés : *Baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum*

Enfin, chrétiens, j'ajoute qu'un ministère si remarquable par tant d'endroits, l'était encore plus par l'éminence des vertus du saint Précurseur ; dernier article qui seul m'eût fourni trop de matière et qui a tellement frappé l'évangéliste, dit Hugues de Saint-Victor, qu'il a cru devoir prendre des précautions pour empêcher les hommes de confondre le Précurseur avec le Messie, en ajoutant qu'il n'était pas la lumière, qu'il n'était que celui que Dieu avait destiné pour rendre témoignage à la lumière : *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.* (*Joan.*, I.) Que la copie doit être parfaite quand on est obligé d'avertir qu'elle n'est pas l'original ! et que la nue est brillante, qui semble pouvoir passer pour l'astre même qu'elle précède ! *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.*

Il s'agit donc ici d'un serviteur de Dieu par excellence, d'un saint dont les vertus sont si frappantes qu'on ne daigne pas le louer de s'être garanti de la contagion du vice.

Vous comprenez que je sens plus que jamais tout le poids de mon sujet. Il me faudrait des paroles, je n'ai que des sentiments d'admiration ; mais, dans l'impuissance où je suis de vous rendre toute la force de mes idées sur la sainteté de Jean-Baptiste, je crois pouvoir m'en fier aux vôtres. Vous vous représentez bien mieux que je ne puis vous le dire, un homme dont tous les instants, depuis le jour qui le vit naître, ont été de nouveaux accroissements de mérites, un homme qui, joignant à la plus parfaite innocence la plus rigoureuse pénitence, a passé dans le désert une vie dont la rigueur semble tenir du miracle ; et peut-être êtes-vous tentés de vous demander à vous-mêmes si un homme semblable n'était véritablement rien qu'un homme : *Vestitus pilis cameli... et zona pellicea circa lumbos ejus... locustas et mel sylvestre edebat.* (*Marc.*, I.) Vous vous sentez animés de quelque zèle pour la gloire du Seigneur, en voyant celui avec lequel il remplit les fonctions de son ministère ; zèle véhément qui, dans les transports d'une colère toute sainte, lui fait traiter de race de vipères les Juifs obstinés qu'il presse de faire de dignes fruits de pénitence : *Progenies viperarum facite fructus dignos pœnitentiæ* (*Matth.*, VIII) ; zèle, toutefois, quand il le faut, plein de douceur, qui reçoit à bras ouverts ceux que lui amènent de meilleures dispositions, et ne menace de la vengeance qu'en promettant le royaume des cieux au repentir : *Dicens, appropinquavit regnum cœlorum* (*Luc.*, X) ; zèle ingénieux, qui, pour convaincre ses disciples de ce qu'il leur avait dit de Jésus-Christ et leur donner occasion de s'en assurer par leurs propres oreilles, par leurs propres yeux, l'engage à les envoyer à ce Sauveur lui demander, non de sa part, mais en leur nom, s'il est le vrai Messie qu'on attend : *Mittens de discipulis ait : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* (*Matth.*, XI) ; zèle intrépide qui, au mépris du danger, poursuivant le crime jusque sur le

trône..... Ah! mes frères, ah! qu'allez-vous entendre? qu'allez-vous éprouver ici le plus, des sentiments d'admiration ou des sentiments d'horreur? Mais vous n'ignorez pas ce trait de l'histoire de Jean-Baptiste.

L'infâme volupté donnait alors le spectacle d'un des plus grands excès où soient jamais allées ses fureurs, et l'on voyait une femme vendue au crime, vivre publiquement dans les abominations de l'inceste avec un roi son beau-frère. Les peuples criaient au scandale, mais leurs cris ne parvenaient point au trône; la flatterie qui en gardait les avenues, écartait toute bouche amie de la vérité, et Hérode, au sein de tant d'horreurs, ne savait que par ses remords qu'il était coupable.

Jean-Baptiste apprend, du fond de son désert, l'affreux commerce, et il se montre bientôt au tyran qui en pâlit; ce visage où la vertu est peinte de ses traits les plus marqués et les plus austères, où le respect et l'indignation se combattent, mais où l'indignation paraît tout entière malgré le respect; cette voix accoutumée à épouvanter les pécheurs, jette du moins l'impénitent Hérode dans le trouble : *Non licet* (*Marc.*, VI), cela ne vous est pas permis; parole que les rois ont si peu accoutumé d'entendre : *Non licet.* Quelle intrépidité dans la hardiesse d'un tel langage, chrétiens auditeurs!

Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cet homme si courageux est un homme plus modeste encore; un homme que son humilité tient toujours caché dans le désert, à moins que l'ordre exprès du ciel ne l'en tire; un homme qui, parmi tant d'avantages, tant de vertus, ne trouve en lui rien d'estimable, de solide; un homme, je ne dis pas qui déclare n'être point le Messie, comme le soupçonnait la Synagogue, aveu peu étonnant de sa part, et dont une humilité moindre que la sienne serait bien capable; mais un homme qui le fait cet aveu, avec autant de chaleur que de vérité, avec des expressions nouvelles d'anéantissement, avec indignation sur un doute qui fait sa plus grande gloire; un homme qui, en refusant constamment ce qui ne lui est pas dû, va jusqu'à ne pas voir, ou à ne vouloir pas voir ce qui lui est dû; qui pouvant se dire le parent, le héraut, le précurseur de l'Homme-Dieu, prend le titre de serviteur indigne de lui rendre les plus viles services, se dit tout au plus une voix faible, un son qui meurt en naissant : *Non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum... Ego vox clamantis* (*Luc.*, III); un homme qui, pour ne laisser ignorer de personne que l'un est le maître et l'autre le serviteur, envoie, dit saint Augustin, ceux qu'il a baptisés, les envoie à Jésus-Christ, afin qu'ils reçoivent de lui un nouveau baptême; qui reprend amèrement les siens lorsqu'ils le veulent faire entrer dans des sentiments de jalousie contre le Sauveur, pleins qu'ils en sont eux-mêmes contre les apôtres, et aveuglément fiers de l'honneur d'appartenir à Jean-Baptiste : car c'est ainsi qu'il arrive souvent que les mérites du maître enorgueillissent les disciples.

Le temps, chrétiens, ne me permet pas de m'arrêter plus longtemps aux vertus que Jean-Baptiste fit éclater dans son ministère, mais je dois satisfaire au mien, et je ne puis passer sans silence une réflexion, également instructive pour vous et pour moi, qui se présente.

Si Jean-Baptiste a eu son ministère, nous avons aussi chacun le nôtre, moins grand, moins élevé sans doute, mais non moins essentiel pour nous que le sien l'était pour lui. Oui, chrétiens, quel que soit notre rang, notre état de vie, nous sommes en quelque manière les ministres de Jésus-Christ, puisque nous sommes obligés de lui rendre témoignage par nos exemples, et que c'est en être vraiment le prédicateur que d'en être le vrai disciple. N'alléguons pas vainement les séductions du siècle et les trop grandes difficultés de la vertu. Faux prétexte, qui ne sert qu'à nous rendre plus coupables. Ces grands du monde, ces dieux de la terre, ou qui du moins le seraient s'ils n'étaient mortels, quoique bien plus exposés que nous, sans doute, ne sont pas plus dispensés que nous de la vertu; et il en est néanmoins, il en est encore qui, malgré les dangers de la grandeur, savent rendre à Jésus-Christ le témoignage dont je parle. Religion sainte qui les conduisez, vous nous en faites voir ici deux grands exemples : un prince aussi digne de vos éloges qu'il l'a été de bonne heure de l'amour des peuples et de l'estime de ce grand roi dont la mémoire fera à jamais honneur à la royauté; un prince à qui le Dieu qu'il adore a ménagé des traits également éclatants de modération et de constance; un prince en qui se trouvent tout à la fois les qualités du prince, et les lumières du sage, et la perfection de l'honnête homme, et les sentiments du héros, et la piété du chrétien, qui consacre toutes ces vertus, piété constante que rien ne peut altérer dans ses principes ni déranger dans ses pratiques; de l'autre part, une princesse, l'honneur de son sexe et l'admiration des deux, qui édifie par la sincérité de sa religion ceux qu'elle étonne par la supériorité de son génie pénétrant, beau, juste, facile, étendu jusqu'au prodige; une princesse qui, joignant aux profondeurs des sciences qu'elle substitue à un dangereux loisir, les plus vifs agréments que la sagesse peut avouer, ne sent de toutes les vérités qu'elle a pénétrées, ne sent rien tant que la vérité de la foi, n'aime rien tant qu'à la mettre en évidence aux yeux des autres, n'admet à sa cour l'esprit même qu'à la recommandation de la vertu, heureuse de voir le fruit sensible de ses exemples dans cette jeune princesse qui la paye si bien de l'éducation précieuse qu'elle en reçut; en sorte qu'on demande ce qu'elle a eu un degré plus éminent, des charmes de l'esprit, des grâces ou des sentiments de religion. Ainsi sait-on, quand on le veut efficacement, rendre témoignage à Jésus

Christ, au milieu des dangers attachés à la grandeur. Serions-nous excusables d'y manquer, mes frères?

Que si, pour plus ample instruction sur ce témoignage que notre divin Maître attend de nous, vous me demandez quelque détail relatif à votre profession particulière, le saint Précurseur que nous honorons, Jean-Baptiste me le fournira. Je vous répéterai ces paroles dont il faisait retentir si souvent les bords du Jourdain; courte mais grande leçon, et qui, bien entendue, en renferme beaucoup d'autres. Avec lui, je dirai au peuple : que celui qui a deux vêtements en donne à celui qui n'en a point, et que celui qui a des vivres lui en fasse part de même : *Qui habet duas tunicas det non habenti, et qui habet escas similiter faciat* (*Luc.*, III); c'est se montrer vraiment disciple de Jésus-Christ et lui rendre témoignage, que de le nourrir, de le couvrir dans ses membres. Je dirai aux exacteurs des droits du prince : ne prenez rien au delà de ce qui vous est ordonné : *Nihil amplius quam constitutum est vobis faciatis* (*Ibid.*); c'est se montrer disciple de Jésus-Christ et lui rendre témoignage dans le maniement des affaires publiques, que de lui sacrifier les conseils de la cupidité et d'exercer sa charge d'une manière irréprochable. Je dirai aux guerriers : n'usez point de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre solde : *Neminem concutiatis neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris* (*Ibid.*); c'est se montrer disciple de Jésus-Christ et lui rendre témoignage dans la profession des armes, que d'avoir cet esprit de justice et de douceur qu'il recommande, et de manier l'épée sans crime d'injustice et de rapine. Je dirai généralement à tous : faites pénitence : *Pœnitentiam agite* (*Matth.*, III); c'est se montrer disciple de Jésus-Christ et lui rendre témoignage dans quelque état que l'on soit, que de pratiquer ce qu'il est venu prêcher au monde.

Il est temps de revenir au saint Précurseur et de passer à la seconde partie de son éloge. Nous avons vu combien était sublime son ministère, nous allons voir combien il fut glorifié devant les hommes.

### SECONDE PARTIE.

Je rentre tout à coup dans mon sujet; j'ai trop de choses à dire, et je vous présente des idées que je n'ai pas le temps de préparer. Une autorité digne d'un précurseur de Jésus-Christ, une réputation presque égale à celle de Jésus-Christ, une admirable magnificence d'éloges de la part de Jésus-Christ, une espèce d'apostolat exercé à l'égard même de Jésus-Christ, une célébrité de culte qui, dès les premiers âges de l'Eglise, n'a presque cédé qu'à celle du culte de Jésus-Christ, voilà, chrétiens auditeurs, la gloire du ministère de Jean-Baptiste. Détail trop étendu peut-être, aussi bien que le premier, pour une attention ordinaire, et peut-être insuffisant encore pour un sujet aussi vaste.

Il fallait chrétiens, au Précurseur du Messie, une autorité proportionnée à l'excellence de son ministère. Aussi l'eut-il. La vertu perd rarement tous ses droits sur la terre, et, respectée du vice même, elle exerce une partie de son empire sur les esprits, au défaut des cœurs.

Jean-Baptiste en fut une preuve bien sensible; et d'ailleurs, il eut, dit saint Léon, cet ascendant suprême que donne sur les peuples l'Esprit de Dieu; et s'il était une voix, pour me servir de l'expression que son humilité emploie, c'était une voix puissante dont la force brisait les cèdres, et qui était vraiment animée de celle du Seigneur : *Vox Domini in magnificentia, vox Domini confringentis cedros.* (*Psal.* XXVIII.) De la manière dont parlait aux Juifs ce saint précurseur, et dont il leur reprochait leur dureté inflexible, qui n'aurait cru qu'il serait tôt ou tard la victime de leur furie? Tout autre à sa place l'eût été. Tant de prophètes, pour avoir tenu le même langage, avaient éprouvé leur cruel ressentiment, qu'il est presque évident que ses jours eussent été en péril, par la sainte liberté avec laquelle il s'abandonnait à son zèle. Mais, encore une fois, que ne peut une grande vertu, soutenue de ce caractère invisible qu'imprime quelquefois la main de Dieu sur ceux qu'il envoie? Jean-Baptiste est regardé comme un ministre extraordinaire du Très-Haut; jamais homme, dans la Judée, n'inspira plus de respect pour sa personne, et la vénération qu'on a pour lui est un sentiment général qui subjugue jusqu'à la Synagogue.

Ne vous étonnez plus, chrétiens auditeurs, de la modération peu ordinaire des Juifs à son égard, malgré la liberté et l'austérité de ses reproches. C'est par la force de cet ascendant particulier dont je parle que le dépit du peuple était contraint de l'épargner, que la haine des pharisiens n'osait l'attaquer, que la fierté d'Hérode lui-même était forcée de lui rendre sur le trône de secrets hommages. Que dis-je? c'est peu que de l'honorer intérieurement : Hérode ne se cache pas des sentiments avantageux qu'il a pour lui; il parle de lui avec éloge, il lui donne des marques publiques de sa vénération et de son estime; et quand l'homme de Dieu, au gré du saint zèle qui l'enflamme, vient reprocher à ce prince impudique le scandale qu'il cause en Israël, Hérode, ou le respectant dans ce moment même, ou craignant les regrets séditieux du peuple qui le respecte, n'ose en croire les transports de sa rage, et sa fureur se borne à attenter à la liberté du censeur de ses désordres.

Jean-Baptiste, quoique sans doute digne de mort aux yeux du tyran de la Judée, n'est donc, par ménagement, condamné qu'aux fers; et dans les fers, que de vénération il inspire encore! Qu'il paraît grand, cet homme si célèbre en Israël, captif ainsi pour la justice! et que sa gloire s'accroît du poids des chaînes dont il est chargé! Il me semble voir les compagnons de sa captivité

lui donner comme à l'envi mille marques de respect et oublier presque leur situation à la vue de la sienne.

Vous en dirai-je davantage? Ajouterai-je que la réputation de Jean-Baptiste, bien au-dessus de celle de tous les autres prophètes, fut presque égale à celle de Jésus-Christ? Oui, chrétiens, et pour vous en convaincre, je n'ai qu'à vous renvoyer à ce que nous en apprend l'Evangile. Vous y verrez le nom du saint Précurseur partager en quelque manière avec celui de Jésus-Christ l'honneur de passer dans toutes les bouches et de remplir toute la Judée.

A Dieu ne plaise que je voulusse, par ce parallèle de réputation, faire entrevoir une sorte d'égalité entre un simple homme et un Homme-Dieu. Je veux vous faire voir seulement combien fut glorifiée dès cette vie la mission de Jean-Baptiste; et sans vous rappeler ici ce trait de sa gloire que vous avez déjà aperçu, cette idée de plusieurs d'entre les Juifs, qui le soupçonnaient d'être le Messie, je me contente de vous remettre devant les yeux les succès éclatants de son ministère, le grand nombre de ses disciples, le concours prodigieux du peuple de Jérusalem et de la nation entière, qui allait à lui en s'accusant de ses péchés : *Exibant ad eum Jerosolyma et omnis Judæa confitentes peccata sua.* (*Matth.*, III.)

Mais faites peu attention, si vous voulez, à tout cela, chrétiens auditeurs, pourvu que vous en fassiez à ce que je vais vous dire. Lorsque, après la mort du saint Précurseur, on vit s'accroître plus que jamais le bruit des miracles de Jésus-Christ, que pensez-vous que se figurât Hérode? Il se figurait et il disait hautement, dit l'historien sacré, que c'était Jean-Baptiste ressuscité d'entre les morts qui les opérait : *Herodes dicebat quia Joannes Baptista surrexit a mortuis, et propterea virtutes operantur in illo.* (*Marc.*, XIV.) C'est là peut-être la preuve la plus authentique de l'éclat de sa gloire dans la Judée, et il ne fut jamais rien dit qui donnât de lui une idée plus frappante.

Je me trompe, car Jésus-Christ, Jésus-Christ lui-même l'a loué. Faibles ministres de la parole, reconnaissons ici notre impuissance à parler dignement de Jean-Baptiste : taisons-nous. Ne songeons qu'à vous rappeler dans notre admiration, les éloges que lui donne notre divin Maître.

Ecoutez-donc sur les louanges de Jean-Baptiste, un Dieu-Homme qui sortant pour l'exalter de la simplicité ordinaire de ses discours, assure qu'entre tous les hommes il n'en parut jamais de plus grand (*Matth.*, XI), il l'appelle tantôt cet Elie qu'on attendait, tantôt prophète et plus que prophète... (*Luc.*, VII). Vous êtes allés voir Jean-Baptiste dans le désert, disait-il au peuple qui le suivait : parlez, qu'avez-vous vu? Un faible roseau, un esprit ordinaire, le jouet des vaines craintes ou des vains désirs, et qu'agite à son gré le souffle des passions humaines? (*Ibid.*) Un homme sensuel, vêtu avec luxe et avec mollesse? (*Ibid.*) Ah! Mais qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète : *etiam dico vobis, et plusquam prophetam.* (*Ibid.*)

Mes frères, citez-moi parmi les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament un homme loué par le Dieu de vérité en des termes si magnifiques. Vous ne le ferez point sans doute, et moi je vais vous faire voir, outre ces louanges extraordinaires de la part du Sauveur du monde, une autre sorte d'éloge, je veux dire, un éloge d'action de la part de ce même Sauveur, qui, pour glorifier Jean-Baptiste devant les hommes, a bien voulu recevoir, comme les autres Juifs, le baptême qu'il conférait; et c'est ce que j'appelle une espèce d'apostolat exercé par le saint Précurseur envers Jésus-Christ. Jésus-Christ demande à Jean-Baptiste son baptême, et il le lui demande avec les instances les plus vives. En vain celui-ci, pour se dérober à tant de gloire, allégue-t-il sa qualité de serviteur... C'est à vous à me baptiser, ô mon divin Maître, et vous voulez être baptisé de ma main! *ego debeo baptizari a te, et tu venis ad me?* (*Matth.*, III.) Sa résistance est trop sincère pour ne pas mériter d'être vaincue. Le Sauveur d'autant plus ardent à l'honorer, qu'il le voit s'humilier davantage, le force à exercer à son égard une fonction qui ajoute à la gloire du saint Précurseur tout ce qui pouvait y être ajouté encore.

Or je vous le demande: auquel de ses apôtres donna-t-il jamais des marques d'honneur si distinguées? Il s'abaissa, il est vrai, il s'abaissa depuis jusqu'à leur rendre les plus vils services, mais il le fit uniquement, dit saint Léon, pour leur donner un exemple d'humilité qui leur était nécessaire; au lieu qu'ici, s'il eut en vue d'en donner un, on sent qu'il eut en vue aussi d'honorer extraordinairement son Précurseur aux yeux de toute la Judée.

Tant d'honneur néanmoins, chrétiens auditeurs, ne sauvera pas Jean-Baptiste du sort qui lui est réservé. Le temps s'approche que la tête de ce grand homme doit être le prix des grâces séduisantes d'Hérodias qui la demande, et Hérode qui a pu épargner dans sa colère une si belle vie, ne l'épargnera pas à table dans une ivresse de joie.

N'attendez pas que je m'attache à vous pénétrer de l'horreur secrète que cause en moi l'idée de ce festin barbare; que je veuille vous émouvoir par le spectacle de la scène la plus affreuse dans un jour destiné à l'allégresse, et que j'expose à vos yeux l'image de cette tête pâle et sanglante, dont l'aspect confond encore Hérode. Je détourne mon attention d'une catastrophe qui m'épouvante, pour m'appliquer à de plus douces idées. Je vois la gloire du saint Précurseur monter à son comble sur la terre, après une mort qui l'a mis en possession d'une place éminente dans le ciel. Je vois succéder aux remords du tyran qui l'a livré et aux regrets de toute la Judée, une constante vénération pour son nom; s'établir en son honneur d'un consen-

tement général un culte dont la célébrité ne cède presque qu'à celle du culte de Jésus-Christ; s'intéresser vivement à la célébration de sa naissance toutes les parties du monde chrétien, s'introduire par distinction dans les premiers âges de l'Eglise l'usage d'offrir trois fois le sacrifice non sanglant, le jour qu'on honore sa mémoire; je vois, à l'occasion de sa fête, éclater encore parmi nous les marques les plus éclatantes de l'allégresse des peuples; j'apprends avec étonnement, et mille témoignagues m'en répondent, j'apprends que le bruit de ses vertus a pénétré jusque dans des contrées infidèles, et que des nations assises à l'ombre de la mort partagent avec nous, autant que leur aveuglement peut le permettre, le soin de célébrer le nom de Jean-Baptiste.

Jugez maintenant, chrétiens auditeurs, si c'est sans fondement que j'ai avancé que son ministère si glorieux d'une part par son excellence, de l'autre fut des plus glorifiés devant les hommes. Vous en admirez sans doute l'éclat; mais prenez garde que cette admiration, juste d'ailleurs et légitime en elle-même, n'ait son principe dans un secret sentiment de gloire que la religion condamne. Car telle est la déplorable disposition du cœur; que des éloges qu'on entend, on remporte quelquefois bien moins l'amour des vertus des saints, que celui des honneurs qu'elles leur ont valu sur la terre. On ne cherche pas tant à remplir les devoirs qu'ils ont remplis qu'à se procurer la gloire qui leur en est revenue aux yeux des hommes; on est bien plus touché du respect qu'ils ont inspiré, que du bien qu'ils ont fait; et on n'aime dans les vertus qu'ils ont pratiquées, que le bruit des louanges qu'ils ont reçues. Loin de pareilles dispositions, mes chers frères, envions aux saints leurs seuls mérites; envions-leur, non une gloire passagère qui les importunait dans cette vie, mais la gloire immortelle dont ils jouissent dans le ciel, gloire toute sainte qui ne fait point des superbes, gloire pleinement satisfaisante qui fait des heureux et des heureux pour toujours. Les hommes peuvent garder celle qu'ils dispensent, et s'ils veulent nous honorer par quelque endroit, donnez-nous, ô mon Dieu! cette humilité qu'eut Jean-Baptiste le plus glorifié de tous les hommes sur la terre; et qu'un fol orgueil ne nous rende point indignes de la gloire de l'éternité, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## PANÉGYRIQUE VII.

### LA BIENHEUREUSE JEANNE DE FRANCE,

Fille de Louis XI, épouse de Louis XII, fondatrice des Annonciades.

*Prononcé dans l'église des Annonciades de Rhodez.*

Accinxit fortitudine lumbos suos. (*Prov.*, XXXI.)

*Elle s'est revêtue de force.*

Monseigneur (14),

C'est ici un des traits les plus nobles et les plus expressifs qu'emploie l'Esprit-Saint, pour tracer le modèle héroïque des femmes fortes; et je ne crains point de l'emprunter aujourd'hui ce trait, pour vous peindre la bienheureuse Jeanne de France dont votre piété attend l'éloge. Formée du plus beau sang de l'univers, elle comptait dans sa race presque autant de héros que d'ancêtres; fille, sœur, épouse de rois qui commandèrent à nos pères, elle suivit ses aïeux sur le trône, et se vit élevée au faîte de la grandeur; mais ce n'est point à ces avantages temporels que je m'arrête : trop humains et trop étrangers à elle-même, ils doivent peu me toucher; pour la louer, je n'envisage en elle que ce cœur plein de force que lui avait fait la religion; et voici, Messieurs, l'idée que je m'en forme : Un cœur qui résista au torrent du siècle, et sur lequel le monde essaya en vain tout le pouvoir de ses charmes; un cœur victorieux de ses peines, et qui, loin de succomber sous les coups de l'adversité, leur opposa toujours une constance héroïque. Car, prenez-y garde, exposée qu'était cette sainte princesse aux dangers du monde, éprouvée durant sa vie par tant d'affligeants événements, il fallait à son cœur une fermeté invincible pour triompher des séductions du siècle les plus dangereuses et des revers les plus sensibles.

Fermeté dans le service du Seigneur, que le monde ne put ébranler; vous le verrez, et vous pourrez en faire votre modèle.

Fermeté dans l'affliction, que les disgrâces et les contradictions ne purent abattre; vous en serez également convaincus et édifiés.

Matière bien vaste qu'un tel éloge. Il en est un autre encore que mon zèle me porterait ici à entreprendre; mais forcé par l'obéissance à me l'interdire, que me reste-t-il que la liberté de former des vœux? Ainsi, Seigneur, puisse Israël n'avoir jamais que de tels guides, et qu'attentive aux besoins de nos âmes, votre bonté veille sans cesse sur les jours d'un pasteur le plus rare présent qu'elle nous ait fait. Qu'il soit longtemps, et le modèle de nos ministres, et le père de votre peuple; actif, zélé, compatissant, qu'il voie toujours comme il le voit, au respect qu'il s'attire se joindre l'amour. Puissent tous ceux que vous soumîtes à sa conduite, imiter les grands exemples qu'il leur donne, et épargner à la tendresse de son cœur la douleur de les voir jamais s'égarer dans des routes perdues. Dans le tableau que je veux tracer des vertus d'une sainte princesse, combien de traits des siennes on va reconnaître! mais pour me mettre en état de le tracer, ce portrait, implorons l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Vivre dans le monde, et ne pas penser, ne pas agir comme lui, c'est ce qui n'appartient qu'à une vertu solide et éprouvée;

(14) Mgr l'évêque de Rhodez.

vivre à la cour, c'est-à-dire sur le théâtre des mondains, et pour me servir de l'expression de saint Léon, dans le vrai centre du monde, et ne pas se conduire selon son esprit, c'est ce qui ne peut être que l'effet d'une vertu rare : mais vivre au sein du monde et de la cour, y vivre, non comme faisant partie de la foule, mais comme un de ces grands objets que la foule adore, et néanmoins se préserver de la contagion qui y règne, c'est ce qui est l'effet suprême de la suprême vertu. Or, n'est-ce pas ce que fit la bienheureuse princesse dont nous célébrons la mémoire? Dans un séjour où vous êtes si peu connu, ô mon Dieu ! ce fut pour vous, et pour vous seul même qu'elle fit le premier usage de sa raison ; vous prîtes dès lors possession de son cœur pour n'en sortir jamais.

Considérons-la dès l'âge le plus tendre, donnant à s'instruire de nos divins mystères un temps qui semblait ne pouvoir être donné qu'aux jeux de l'innocente enfance ! Mais quels moyens le monde met bientôt en œuvre pour l'enlever au Seigneur ! Il emploie tout à la fois contre elle la séduction des maximes, les rigueurs d'un père irrité et terrible, l'éclat de la pompe et du faste, la force des exemples, les attraits du plaisir. Armez-la, Seigneur, d'une sainte fermeté, et que, par vous, elle repousse les attaques de ce monde cruel qui veut la rendre son esclave.

Déjà surprise d'un si rare exemple, la cour s'étonne que la jeune princesse lui fournisse un modèle de piété, d'humilité chrétienne, vertus hélas presque inconnues parmi ce qu'on appelle le grand monde. Le roi lui-même est alarmé de ces commencements, présage heureux de ce qu'elle devait être un jour. Il la regardait, ce politique si fameux par l'impénétrable profondeur de ses projets et par la dissimulation de sa conduite, il la regardait comme l'utile moyen de se ménager une alliance digne de lui, qui appuierait ses desseins, qui servirait ses intérêts contre les ennemis de la gloire du nom français ; et, dans cette vue, il se proposait d'en faire une princesse selon le monde, sans songer que Dieu voulait en faire une princesse selon son cœur. Il lui ordonne donc de supprimer de saints exercices qui lui font trouver dans la cour même une espèce de solitude; il ne cesse de lui opposer ces anciennes mais fausses maximes du siècle, que ce n'est point aux grands que Dieu demande une profession si marquée de piété et des pratiques si gênantes ; qu'en un rang aussi élevé que celui où elle est née, c'est faiblesse de s'y assujettir ; qu'il est une vertu moins sévère, seule de saison à la cour, et que toute autre que celle-là, il faut la laisser aux âmes vulgaires, ou la renvoyer au cloître ; enfin les temples du Seigneur, indifféremment ouverts pour tous ceux qui vont y implorer ses grâces, on défend qu'ils le soient tous les jours pour elle. Vains obstacles, elle n'en est ni moins recueillie, ni moins zélée, ni moins fidèle à son aimable Sauveur ; et, malgré la défense, il lui reste encore un sanctuaire secret où Jésus-Christ habite, son cœur. Elle s'y entretient sans cesse avec lui et avec sa divine mère. De là ces soupirs ardents qu'elle pousse vers le ciel au milieu d'une cour où les passions criminelles font soupirer tant d'autres cœurs. Sa piété ingénieuse lui fournit les moyens de se dérober à l'importune multitude. Ici, je la vois à l'écart et loin du bruit, dans l'ardeur de son oraison, se dégageant des sens, jouir d'un doux commerce avec les esprits bienheureux ; là, dans le silence de la nuit, tandis que toute la nature repose entre les bras du sommeil, elle lève les mains au ciel comme une autre Judith ; elle gémit devant Dieu des iniquités d'Israël, et sollicite instamment l'infinie miséricorde pour la conversion des pécheurs. Que le roi, irrité de sa persévérance, se livre aux plus violents transports ; que ce monarque sévère, qui d'un clin d'œil faisait trembler toute sa cour, inexorable pour qui osait ne pas suivre aveuglément ses volontés; que le roi, dis-je, éclate désormais en menaces contre la sainte princesse ; que le fer à la main, pour faire agir sur elle la terreur et la crainte, il vienne troubler son oraison ; rien ne peut ébranler sa vertu toujours constante. *Non*, disait-elle, *non, je ne saurais renoncer aux douceurs que je goûte avec Jésus-Christ, et je saurai plutôt mourir : jamais, au gré du monde, je ne suivrai ces routes perdues dont j'ai juré de m'éloigner sans cesse; jamais je ne m'éloignerai de mon Sauveur que j'ai juré de suivre toujours. Pleine de respect et de tendresse, je sais ce que je dois à mon père et à mon roi, mais combien dois-je préférablement obéir à celui qui, seul arbitre des rois, les cite quand il lui plaît à son tribunal, et, du haut de son trône, interroge ces dieux de la terre. Au milieu des assauts qu'on me livre de toutes parts, pourquoi craindrai-je, si le Seigneur est ma force? C'est lui qui m'anime dans le combat, et c'est aussi de lui seul que j'attends la victoire.*

On le comprit bientôt qu'en vain pour gagner la pieuse princesse emploierait-on plus longtemps la rigueur. On voulut, changeant de moyens et non pas de fin, essayer ce que pourrait sur elle le plaisir de voir et d'être vue, l'accoutumer au monde par le commerce des mondains, l'engager dans leurs cercles, dans leurs profanes amusements. Epreuve la plus dangereuse de toutes sans doute. Monde cruel, plût à Dieu que, pour ébranler les âmes attachées au Seigneur, tu n'eusses recours qu'aux menaces et jamais aux séductions.... Ne craignez pas cependant, chrétiens, pour la vertu de notre sainte princesse. Le travail, la mortification, les exercices de pénitence sont comme le bouclier qu'elle oppose aux traits empoisonnés que le monde lui lance de toutes parts. On l'oblige de se trouver dans ces assemblées profanes où l'innocence est si exposée, où le crime, selon l'expression d'un Père, s'insinue tout à la fois par les oreilles et par les yeux ; mais elle s'est précautionnée con-

tre le danger par des réflexions profondes, par de secrètes austérités qui ont fortifié son âme; mais revenue de ces spectacles où on l'a entraînée, elle prévient les retours dangereux de l'imagination sur tout ce qu'on l'a forcée de voir et d'entendre; elle les prévient, dis-je, par les lectures les plus chrétiennes, par les occupations les plus sérieuses et les plus saintes. On la voit (écoutez, grands du monde et instruisez-vous), on la voit s'appliquer avec une ardeur de charité que rien n'égale, à soulager les besoins, à sécher les pleurs des malheureux; on la voit dans les hôpitaux employer ses mains délicates au service des malades dont l'aspect aurait rebuté votre délicatesse; on la voit se hâter de venir puiser au pied des autels les forces intérieures dont elle a besoin pour se soutenir contre les tentations où on l'expose; on la voit reporter dans ce monde profane un cœur toujours plus pur, s'il est possible, plus pénétré des choses de Dieu, plus plein de mépris pour les choses de la terre, et punir en quelque sorte le siècle des charmes corrupteurs qu'il prend soin de lui étaler par le dégoût, l'ennui qui se fait remarquer sur son visage. Ah! chrétiens, quel sujet pour nous d'admiration et de honte! à la vue d'une vertu si attentive et si ferme, pouvons-nous nous faire grâce sur notre manque de précaution et sur nos chutes réitérées qui en sont la suite? Le monde nous gouverne absolument, mais endormis comme nous sommes dans une lâche oisiveté, écoutant les plus damnables maximes, sensuels, immortifiés, sans prière, sans vigilance, sans lecture de piété, il est si naturel qu'il nous maîtrise, que ce serait, dit saint Augustin, un vrai miracle qu'il ne le fît pas. Voulons-nous vivre encore sous son empire, nous qui ne devons reconnaître d'autre maître que Jésus-Christ? N'oserons-nous briser un indigne joug, qui est celui du démon même? Depuis longtemps, lasse de ce monde malheureux, la sainte princesse méditait de se séparer de lui, et par une révélation intérieure, Dieu lui découvre enfin des secrets qui la regardent. Il lui apprend qu'elle pourra un jour, libre des embarras du siècle, lui consacrer une innocente vie et devenir, en Jésus-Christ, la mère d'un nombre choisi de vierges, dont il agréera les sacrifices. Mais quoi, ces douces espérances s'évanouissent tout à coup, comme si le ciel ne les lui avait fait naître que pour la laisser jouir quelque temps d'une agréable erreur. Un père, un maître absolu parle d'unir son sort à celui d'un autre époux que le divin Epoux pour qui seul elle se croyait destinée. Funeste lien qui fut pour elle une source d'amertumes. Sa force devait être mise encore à de nouvelles épreuves; ce cœur si ferme dans la vertu, et que rien n'avait pu détacher de son Dieu, était réservé aux afflictions les plus sensibles. Fermeté de la sainte princesse que les disgrâces et les contradictions ne purent abattre, c'est la seconde partie de son éloge.

SECONDE PARTIE.

La raison seule l'a fait dire aux sages du paganisme, rien de plus beau qu'un homme aux prises avec la mauvaise fortune, et qui sait être malheureux sans faiblesse. Mais quelle idée ont-ils eue d'ailleurs de la vraie fermeté, ces superbes philosophes, eux qui l'attachaient à une indifférence, à une insensibilité chimérique qu'il ne nous est pas donné d'avoir. Non, non, ce n'est point cette prétendue disposition de cœur, c'est la constance inébranlable, malgré la plus vive sensibilité qui rend l'homme vraiment supérieur aux disgrâces. Sentir vivement ses malheurs et cependant étouffer les murmures de la nature qui souffre, entrer dans les jugements adorables d'un Dieu, ou jaloux de ses droits qui venge sa loi violée, ou tendre et bienfaisant dans sa sévérité apparente et qui conduit ceux qu'il aime, qui les conduit par des voies difficiles au terme heureux que sa miséricorde leur a marqué, voilà les traits d'une constance vraiment héroïque, dont la religion seule est le principe, voilà le grand exemple que la bienheureuse Jeanne donna à la France dès ses plus jeunes années et jusqu'à la fin de ses jours, et à la cour et dans la retraite.

Immolée à l'Etat aussi bien que l'époux à qui elle était unie, que ne souffrit-elle pas? Tous ses moments furent marqués par autant de peines, depuis le jour fatal que fut formé ce nœud mal assorti entre ces deux illustres personnes. Qui l'eût cru, qu'un prince dont la naissance et les grâces extérieures étaient les moindres avantages, qu'une princesse si digne de lui ne feraient pas le bonheur l'un de l'autre? Mais celui-là dans une union qui lui est si glorieuse, ne trouve au lieu de douceurs que le supplice de ses jours, et par une répugnance secrète dont il ignore la cause sent malgré lui qu'il ne peut être heureux avec celle dont il ne laisse pas de respecter la vertu. En un mot, Messieurs, tant de mérite gagna bientôt son estime et ne gagna jamais son cœur. De là cette conduite si surprenante, ces marques qu'il laissait échapper d'une aversion presque involontaire; car en vain voudrais-je vous le cacher: ce prince en qui brillaient d'ailleurs les qualités les plus héroïques, sembla oublier plus d'une fois à cet égard le soin de sa gloire. Que ce fut là une croix des plus rudes pour une épouse digne d'un meilleur sort, et que son rang devait rendre d'autant plus sensible au mépris, vous le comprenez assez, Messieurs; mais qu'elle fasse taire sa douleur, qu'elle conserve une égalité d'âme inaltérable, que, retenant ses larmes prêtes à couler, elle ferme absolument sa bouche à la plainte et au murmure, la chose est-elle ordinaire? et n'est-ce pas l'effort d'une âme bien au-dessus de la faiblesse de son sexe?

Ce n'était là toutefois qu'une partie de ses peines. En butte depuis la mort du roi au caprice d'une sœur fière et ambitieuse qui, profitant de l'inexpérience du jeune monar-

que, avait usurpé une autorité absolue, combien eut-elle besoin de toute sa force pour ne point se livrer aux mouvements de la vengeance, ou tomber dans l'abattement? Vous dirai-je que par les ordres de cette même sœur on lui refuse les droits de l'hospitalité dans un voyage que le devoir et la bienséance lui avaient fait entreprendre, et vous la représenterai-je exposée aux frimas, et dans l'horreur de la nuit la plus sombre, réduite à demander de toutes parts une retraite que l'on eût accordée et sans peine à de vils esclaves, et qu'elle seule ne trouve pas?

Affligée en tant de manières, il lui restait du moins une consolation dans la personne du roi son frère, et le ciel veut lui ôter jusqu'à cette ressource. Une mort prompte et imprévue vient le lui enlever dans le temps que ce jeune héros commençait à signaler son règne par des miracles de vertu, et qu'il se promettait un long cours d'éclatants exploits. Elle le voit expirer dans ses bras. Juste ciel! quelle sera désormais sa destinée? Quels égards, quelles considérations assez puissantes retiendront son époux devenu maître et indépendant? Fera-t-il violence à son cœur quand il peut donner tout impunément à son aversion fatale? Le voilà donc tout à coup en possession du premier trône de l'univers, et s'y elle s'y trouve placée avec lui, ce n'est que pour être en proie à de nouvelles peines, et pour tomber un jour de plus haut. Bientôt elle apprend que, las enfin d'une si longue contrainte, il médite un divorce éternel avec elle, et songe à rompre les liens qui devaient les unir à jamais : liens sacrés que le devoir et la tendresse rendent infiniment chers à cette chaste épouse, et dont elle ne croit pas que le roi puisse se dégager sans courir risque de son salut et de sa gloire.

En vous disant au reste qu'elle le croit de même, ne pensez point, Messieurs, que je prétende ici, par une témérité coupable, imprimer quelque tache à la mémoire d'un roi, et d'un grand roi, dont le nom sera toujours respecté dans nos fastes. Mais avouons-le, ce fut de lui que Dieu se servit pour mettre la force de la généreuse reine aux plus grandes épreuves. Eh! en peut-on imaginer de plus rudes?.... C'est trop vous tenir en suspens; c'en est fait, l'arrêt est prononcé, et le vicaire de Jésus-Christ a rompu les mutuels engagements qui liaient ces deux illustres personnes. O conduite merveilleuse de la Providence! O sagesse infinie de ses adorables décrets! Toujours sûre de parvenir à ses fins par des ressorts cachés et des voies inconnues aux hommes, elle ne permet ce triste événement que pour affranchir notre princesse de l'importune servitude du monde, et la mettre en état d'exécuter dans la retraite les grands desseins de Dieu sur elle.

N'attendez pas que je cherche ici à attendrir vos cœurs; que je vous représente le peuple fondant en larmes autour de l'infortunée princesse, et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots qu'on lui enlève sa mère; que j'excite votre pitié par le touchant spectacle de la plus vertueuse des reines, réduite à une condition privée; de la plus tendre et de la plus fidèle épouse payée de son amour par la honte et l'opprobre du divorce. Oui, Messieurs, quand je la vois d'un air serein et tranquille prêter l'oreille à la sentence qu'on lui déclare, tandis que tous les assistants portent la douleur peinte sur leurs visages, je plains bien moins son sort que je n'admire sa constance; et sa vertu me paraît mériter d'autres sentiments que ceux de la commisération. Elle descend du trône, mais en reine; et la fermeté avec laquelle elle le quitte montre assez qu'elle eût mérité d'y rester toujours. Il est glorieux aux yeux des hommes, il est doux d'y monter, je l'avoue, mais qu'il est bien plus beau d'en descendre sans regret! C'est en ce jour qu'elle déploie toute sa grandeur d'âme; et quand tout l'abandonne, sa force ne la quitte pas. Courage héroïque qui justifie bien les pleurs que l'on verse pour elle. Malgré l'oubli de ses services et le mépris de son rang, malgré la perte du diadème et le prompt changement d'une cour infidèle qui la méconnaît; sans secours, sans appui, il lui reste encore une ressource, elle-même. Je me trompe, ce n'est point en elle-même, c'est en Dieu seul qu'elle cherche sa consolation, en Dieu seul qu'elle la trouve.

Elle quitte donc la cour, et elle espère qu'après tant d'amertumes et de traverses, elle pourra peut-être... Hélas elle l'espère en vain. Quand les hommes cessent de l'affliger, Dieu lui fait à son tour sentir des peines aussi vives que jamais. Il lui remet dans l'esprit le grand dessein qu'il lui avait autrefois inspiré, je veux dire l'institution d'un ordre de vierges chrétiennes, qui devaient se consacrer d'une manière spéciale à la reine des anges, car telle est l'idée qu'elle en avait reçue du ciel. La Mère de Dieu considérée dans ce mystère de notre foi, où l'ange lui annonce qu'elle enfantera le Verbe : voilà l'objet et le modèle de perfection que la sainte princesse veut proposer dans sa nouvelle règle. Mais s'il m'est permis de parler à mon Dieu, moi qui ne suis que cendre et que poussière, pourquoi, Seigneur, trouve-t-elle tant d'obstacles dans cette entreprise, où elle n'a pour fin que votre gloire? Et pourquoi votre providence semble-t-elle refuser de seconder son zèle? N'avez-vous pas assez exercé ce grand cœur, et faut-il que tout s'oppose à un dessein dont elle a cru que vous lui garantiriez le succès?

Je ne vous dirai point, Messieurs, toutes les oppositions qu'elle eut à vaincre : oppositions, et de la part de ses ennemis, et de la part de ceux mêmes qu'elle honorait de sa confiance, qui ne voulaient pas qu'elle poursuivît un dessein dont l'exécution leur paraissait impossible. Je passerai sous silence les grandes difficultés qu'elle trouva à la réforme d'un monastère déréglé, re-

forme nécessaire pour le bien qu'elle avait en vue. Mais je ne puis taire les obstacles presque invincibles que Rome mit à son entreprise. Un accord général réunit tous les cardinaux pour en empêcher le succès ; on se récrie de toutes parts contre son dessein, au seul mot d'institution et de règle nouvelle. Le souverain pontife lui-même s'y déclare ouvertement contraire ; à peine daigne-t-on entendre l'envoyé que la sainte princesse a chargé du soin de conduire cette grande affaire, et un triste refus est tout le fruit de ce long et pénible voyage et le prix du zèle de la pieuse reine. Tout autre, moins ferme qu'elle, eût abandonné l'ouvrage et cédé à tant de contradictions ; mais, incapable de se rebuter, elle espère comme Abraham contre l'espérance même (*Rom.*, IV) ; et ce qui semble devoir la décourager est ce qui l'anime davantage, car elle est persuadée qu'on doit s'attendre aux plus grandes difficultés, quand on songe à faire glorifier Jésus-Christ et à lui gagner des âmes; elle n'ignore pas que Dieu a des voies secrètes qu'il n'est pas obligé de nous révéler, et que, lorsqu'il paraît le plus éloigné de nous, c'est alors qu'il en est souvent le plus près. Dans cette persuasion elle ne se lassera point, elle sollicitera, elle mettra en œuvre tout ce que son esprit lui fournit de moyens, tout ce que sa naissance lui donne d'autorité et de crédit ; elle enverra une seconde fois dans la capitale du monde chrétien, et quel homme! Un religieux, l'ornement de son siècle, la gloire et l'honneur de son ordre, un homme dont le nom était en bénédiction parmi les peuples, et dont la sainteté surpassait la haute idée qu'on en avait; un homme d'un caractère à gagner les cœurs, d'un génie à tout prévoir, d'une vertu à s'attirer la vénération des prélats et de la cour romaine. Avec un tel secours, avec des précautions si sages, vous allez croire sans doute que tout va tourner au gré de ses vœux ; que Rome va enfin, par un heureux changement, lui accorder sans peine ce qu'elle demande. Ah! on ne lui fut jamais moins favorable ; tandis qu'implorant le secours du ciel, elle parle à celui qui dispose des événements, on lui oppose de nouveaux obstacles, on allègue mille raisons spécieuses contre l'établissement du nouvel ordre. Zèle infatigable, saints empressements, vous n'aboutirez donc encore qu'à un second refus. Point d'égard pour une princesse qui n'a en vue que les intérêts de son Dieu. Point de suffrage pour sa règle, cette règle qui devait être un moyen de prédestination pour tant de saintes âmes, la bonne odeur de Jésus-Christ et ses chastes épouses, âmes vraiment généreuses qu'on devait voir foulant aux pieds les biens périssables, rompre les liens les plus forts de la chair et du sang, victimes innocentes qui, par un continuel sacrifice dans le cours d'une vie employée à la pratique de toutes les vertus, devaient s'immoler aux saintes rigueurs de la pénitence; âmes cachées au monde en Jésus-Christ, ennemies du monde comme Jésus-Christ, crucifiées au monde dont leur ferveur devait confondre la lâcheté, dont leur piété devait condamner les désordres, mais en qui le monde, tout corrompu qu'il est, devait reconnaître et admirer des modèles accomplis de la perfection chrétienne. Voilà ce que Dieu avait révélé à la bienheureuse Jeanne : il saura bien justifier ses promesses, et ce n'est point aux hommes à résister, puisque Dieu est pour elle. Maître absolu des cœurs, il les tient tous en ses mains, il les tourne du côté qu'il lui plaît, et leurs volontés dépendent encore plus de lui que d'eux-mêmes. Quel changement, Messieurs! qui n'y remarque le doigt du Seigneur? En un moment toutes les oppositions cessent, tous les obstacles sont levés, et surpris des nouvelles dispositions où ils se trouvent, les cardinaux sont forcés d'avouer que c'est l'ouvrage d'en haut, et que Dieu s'est intéressé à l'entreprise. C'est ainsi que la glorieuse fondatrice, à force de lutter contre les obstacles, obtint ce qu'elle avait souhaité avec tant d'ardeur. Or en cela comme dans tout ce qui précède, ne trouvez-vous pas la preuve de ce courage admirable, de cette fermeté qui m'a paru faire son principal caractère ?

Il est donc vrai qu'elle s'était revêtue de force, de cette force si nécessaire et pourtant si rare, qui est toute dans l'âme, qui est toute pour la vertu; de cette force dont parle le Sage dans ce portrait immortel de la femme qu'il propose pour modèle à celles de son sexe, et pour objet d'admiration à l'univers : *Fortitudine accinxit lumbos suos.* (*Prov.*, XXXI.) Par cette force, elle avait triomphé des séductions du siècle les plus dangereuses, et par cette force elle triompha des contradictions et des adversités les plus sensibles ; elle avait eu une fermeté de vertu à l'épreuve de tout ce que le monde peut employer de moyens pour corrompre les cœurs, et elle eut une fermeté de constance à l'épreuve des plus grands obstacles et des plus rudes traverses : *Fortitudine accinxit lumbos suos.*

Que vous dirai-je ici pour votre instruction, chrétiens auditeurs ? Mais je viens de vous en dire assez, si vous avez voulu l'entendre, et dans ce tribut de louanges que j'ai rendu à la mémoire de la bienheureuse Jeanne de France, vous avez dû remarquer les leçons pour vous les plus utiles. Si vous trouvez dans le monde des obstacles à votre salut, si vous y avez chacun vos afflictions particulières ; si vous ne pouvez y éviter de fâcheuses contradictions de la part des autres ; si vous êtes dans tous ces cas (et il n'est que trop vrai que vous y êtes), vous ne pouvez nier que tout cela n'ait des rapports avec les situations où je vous ai représenté la sainte princesse : or, du moment que vous avez vu la conduite qu'elle tint dans ces différentes circonstances, vous avez vu celle que vous devez tenir ; vous avez eu devant les yeux

un grand exemple. Il ne s'agit plus que de l'imiter, et vous n'ignorez pas combien la chose vous importe, puisque de là dépend l'éternelle félicité que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

## PANÉGYRIQUE VIII.

### SAINT BERNARD.

*Prêché pour la première fois dans l'église des Feuillants, le 20 août 1732.*

Portentum dedi te domui Israel. (*Ezech.*, XII.)
*Je vous ai donné comme un prodige à la maison d'Israël.*

Ainsi vous diversifiez, ô mon Dieu, les merveilles que vous faites voir de temps en temps à votre peuple; ainsi et pour son bien et pour votre gloire vous lui donnez quelquefois des hommes qui ne l'étonnent pas moins que les plus éclatants prodiges de votre bras, et qui sont en effet de nouveaux prodiges eux-mêmes : *Portentum dedi te domui Israel.*

Vous savez, Messieurs, si le saint dont nous honorons la mémoire fut de ce nombre : Bernard! A ce nom, quelles idées en vous se réveillent! Vous venez, pleins de ces hautes idées, entendre son éloge; mais frappés de la grandeur du sujet au point que vous l'êtes, vous avez l'équité de ne pas exiger que nous en soutenions tout le poids, et nous n'ignorons pas que c'est ici un de ces fardeaux qui, même en nous accablant, servent à cacher notre faiblesse.

Solitaires, que touchent les grands exemples des vertus de votre état; âmes pieuses au milieu du siècle, qui savez regarder le secret de s'y sauver comme le seul qui importe; hommes apostoliques, que charme le récit des progrès de la divine parole sur les cœurs; savants qui donnez votre admiration à l'étendue des connaissances et à la supériorité des lumières; politiques que frappe l'art du gouvernement, l'ascendant sur les peuples et sur les monarques, qui que vous soyez, en un mot, qui m'écoutez, voici un sujet d'admiration pour vous. Vous y voyez, vous solitaire, un modèle, ce semble, plus qu'humain de l'esprit de contemplation et de retraite; vous, homme du monde, une perfection de vertu qui n'en a que plus éclaté dans le siècle; vous, ministre de l'Evangile, des succès que vous avez peine à concevoir; vous, savant, une science dont la source vous est inconnue; vous, politique, un art de gouverner acquis au fond des déserts; vous enfin, qui que vous puissiez être, des choses dont l'accord ne peut que vous étonner, comme tenant du miracle; car il s'agit d'un homme qui a joint à toute la contemplation du cloître tous les travaux de l'apostolat; à tout le renoncement de la vie religieuse toute l'autorité imaginable dans la république; à tous les talents du siècle toute la sainteté de son état. Il s'agit d'un homme né pour édifier, pour éclairer, pour conduire les autres hommes. Ramenons, s'il se peut, ces idées à deux points fixes, et faisons-en le partage de ce discours.

Un homme qui se consacre à la retraite, et que Dieu appelle en même temps à toute la gloire de l'apostolat.

Un homme qui se voue à la dépendance, et que Dieu appelle en même temps à toute l'autorité du gouvernement.

Tel est le prodige que j'ai à célébrer; tel est le plan que je me propose. Mais que sais-je, après tout, si je pourrai m'y assujettir, et un sujet où tant de faits dans un seul point de vue, où tant d'hommes dans un seul homme se présentent, nous permet-il toujours l'exactitude de l'ordre? Veuille Marie prendre soin de l'éloge du plus illustre zélateur de sa gloire. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

C'est pour toujours qu'ils ont quitté le monde, ces saints solitaires, ces habitants des déserts, dont la vie semble faite pour surprendre. Le maître qu'ils servent et qu'offense ce monde pervers, a mis entre eux et les enfants du siècle un mur de séparation éternelle; et si, dans des jours d'abomination, il les tire quelquefois de leur retraite pour venir effrayer les pécheurs de ses jugements, il ne les prête que peu de temps à leurs besoins; et comme jaloux de les avoir lui seul, il les rappelle presque aussitôt pour les cacher dans le secret de sa face.

Je vous parle aujourd'hui, Messieurs, d'un nouveau serviteur de Jésus-Christ, dont la Providence a partagé toute la vie entre sa solitude et le commerce du siècle, par une suite nécessaire de sa vocation à la retraite et à l'apostolat. A-t-elle été justifiée cette vocation d'une manière éclatante aux yeux des hommes? Je ne veux point prévenir votre jugement, je veux seulement vous faire voir les merveilles de la vie cachée de Bernard! et celles de sa mission évangélique; et ce sera à vous à juger si ce sont là les traits d'un homme vraiment appelé à la retraite et à l'apostolat.

Que de merveilles, chrétiens auditeurs, dans la vie cachée de Bernard! Mais quels en furent de bonne heure les préludes? Je le considère presque au sortir du berceau, où, comme un autre Samuel, la piété maternelle d'une autre Anne l'a consacré au Seigneur, et je le vois, à mesure que sa raison se développe, prêter plus d'attention aux vérités saintes qu'on lui enseigne : je le vois parvenu à la jeunesse, justifier tout ce qu'avait promis son enfance, allier avec tous les avantages toutes les vertus, avec la pénétration du génie la simplicité chrétienne, avec l'éclat de la naissance l'humilité, avec les charmes extérieurs, présent si dangereux de la nature, la perfection de la pureté. Je le vois sortir vainqueur des épreuves les plus redoutables à l'innocence, expier dans un étang glacé, une surprise momentanée de ses yeux, qui avait exposé son âme. Mais je ne le trouve pas moins digne de louange dans la manière dont il s'apprête à quitter le siècle; car, ne crois pas le posséder plus longtemps, impure Babylone, qui alarmes sa vertu.

Il était un lieu où semblait s'être renfermé tout l'esprit de ces temps apostoli-

ques, dont le monde conserve à peine l'idée; où la piété fervente, le dépouillement de tout, la mortification, l'abnégation de soi-même régnaient encore : Cîteaux. Là vivaient, moins en hommes qu'en anges, des solitaires qu'affligeait uniquement la crainte de voir finir avec eux l'institut d'une vie si parfaite. On songeait, hélas ! on songeait d'autant moins à les imiter, qu'on les admirait davantage.

Bernard ose, en les admirant, se proposer d'aller marcher sur leurs traces. Que la chair et le sang s'y opposent, et qu'il triomphe de la chair et du sang, jusque-là il n'y a rien, je le sais, que d'autres, avant lui, n'aient su faire. Eh ! que fait-il de plus ? Ce qu'il fait ! Ils avaient généreusement franchi toutes les barrières, et lui, il les entraîne; il se retire en vainqueur, chargé des dépouilles de l'ennemi; et s'il laisse un dernier frère, un père qui ne peut le suivre encore, il ne les laisse que pour un temps; et Benjamin et Jacob lui-même viendront se rendre auprès de ce Joseph, le salut et la gloire de sa famille.

C'est ici, Messieurs, que commencent les merveilles de la vie cachée de Bernard. Ce que nous venons de voir n'en a été que la préparation et le présage. Bernard reçu à Cîteaux, comme un présent de la divine miséricorde, devient bientôt le modèle de ceux même dont il est venu suivre l'exemple; et ces solitaires fameux, nourris, depuis longtemps, dans la pratique des vertus les plus sublimes, sont piqués d'une sainte émulation de le voir plus avancé qu'eux, dès l'entrée presque de la carrière.

Eh ! comment n'auraient-ils pas été touchés de sa ferveur ? On est encore édifié à la simple lecture de ce que nous en apprend son histoire. On ne voit qu'avec un attendrissement de piété ces effets sensibles de l'ardeur de l'amour divin et de la pénitence qui l'atténuaient; ces exemples d'aveugle soumission et d'amour de la dépendance qui le distinguaient entre ses frères; ces artifices saints, qui, sans intéresser son obéissance, lui faisaient retrouver, d'un côté, les durs travaux que lui interdisaient de l'autre ses supérieurs alarmés de l'épuisement de ses forces; cet esprit continuel d'oraison, qui l'entretenait sans cesse dans un doux commerce avec son Dieu.

Certes, s'il fut de cénobite parfait, c'en était là un sans doute; et jamais choix plus éclairé que celui qu'on fit de lui pour l'établissement d'un monastère nouveau.

Cîteaux, trop petit pour ses nombreux habitants, se trouve dans l'heureuse nécessité d'en confier une partie à d'autres terres; et Bernard, qui y attira une bénédiction si marquée, est forcé d'accepter la conduite d'une de ces sacrées colonies. Il part à la tête du troupeau, dont on lui a remis la conduite. Où va-t-il ? Il l'ignore. Qu'emporte-t-il pour l'établissement qu'il médite ? Sa pauvreté .. Vous, dont la gloire est son unique objet, ô mon Dieu ! vous qui l'occupez tout entier, vous êtes son guide et son espérance. Il marche, il vous abandonne sa route... Où le menez-vous ? Quoi, ce lieu affreux, retraite ordinaire des scélérats que poursuit le glaive de la justice humaine, c'est donc là le séjour que vous lui avez destiné dans votre miséricorde, et cette vallée si fameuse par le crime sera donc ce Clairvaux (15) qui doit être un jour si précieux, si utile à votre Eglise !

Vous ne comprenez pas, chrétiens, comment il exécuta l'entreprise, et vous êtes impatients de le savoir. Ah ! apprenez ici ce que peuvent la confiance en Dieu, le travail constant qu'anime le zèle. Bernard, chargé d'un tel emploi, espère, comme si la Providence lui avait répondu de tout, et il agit comme s'il ne se reposait de rien sur elle. Représentez-vous le serviteur de Dieu avec la sainte colonie, vaquant à la culture d'une terre ingrate, qu'il faut forcer de fournir à leurs besoins; versant en eux, par son exemple, l'ardeur avec laquelle ils se construisent une demeure, unique ouvrage de l'industrie naturelle. Ainsi se fonde le saint monastère, chrétiens auditeurs. Mais, ce qu'il m'importe bien plus de vous dire, comme plus digne encore de vous toucher, c'est la vie toute céleste que mènent en même temps le glorieux fondateur et ses disciples. Une sorte de pain, qu'à peine vous croiriez pouvoir servir d'aliment à l'homme; voilà leur nourriture; un travail assidu et un silence profond, qu'interrompt le seul bruit des louanges de Dieu, voilà l'unique usage de leur temps; un recueillement, un air pénétré, capable d'édifier les mondains les plus profanes, voilà leur extérieur.

Nouvelles merveilles, et bien plus frappantes, de la vie cachée du saint patriarche. Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans ces aumônes si abondantes, qui lui méritent le nom de père des pauvres, avant que les bienfaits des fidèles l'aillent trouver, et lorsqu'il n'a encore que le travail de ses mains sur des terres incultes et abandonnées ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans ce courage héroïque, qui, pendant la stérilité imprévue de ces mêmes terres, le soutient contre les horreurs de l'extrême misère, de la faim; et qui, lui donnant droit de reprocher à ses frères leur peu de force, relève, sans les secourir, leurs espérances abattues ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans la conversion soudaine de ceux qu'un simple esprit de curiosité attire à sa retraite, qui le voient, qui en sont touchés, et qui embrassent sa règle ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans cet esprit de contemplation, qui le dégageant, en quelque sorte, de son corps dès cette vie, lui dérobe souvent toute attention sur tout ce qui n'a pas un rapport immédiat avec son Dieu; en sorte qu'il a des yeux, et qu'il ne voit

(15) Clairvaux n'était habité, avant saint Bernard, que par des malfaiteurs qui s'y retiraient pour se dérober aux poursuites de la justice.

point ; des oreilles, et qu'il n'entend point ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans un excès de zèle, par qui il supplée à la langueur de la nature abattue, et soutient, durant plusieurs années, malgré le triste état où il se trouve, les rigueurs d'une vie qui épuiserait les santés les plus fortes ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans cette qualité de vertu, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, qui, ôtant en lui à l'esprit de mortification la dureté de caractère, l'humeur, l'entêtement, lui fait reconnaître avec confusion ses ferveurs indiscrètes, et qui, par la douleur qu'elle lui cause de s'être mis hors d'état de pratiquer les austérités de la règle, lui fait faire comme une seconde pénitence de l'excès de sa pénitence même ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans la douceur de son gouvernement, dont le charme est tel, que ses religieux trompés, croyant facile, en effet, tout ce qu'il leur fait faire avec joie, se plaignent de sa manière de les conduire, à leur gré, trop relâchée ! Merveilles de sa vie cachée en Dieu, dans les nombreux établissements de sa règle, qu'on lui voit faire en si peu de temps, sans sortir de sa retraite : en France, en Angleterre, au fond du Portugal, presque par toute l'Europe.

Et c'est ici que j'aime à avoir occasion de confondre certains esprits qu'on entend murmurer de ces nombreux établissements, comme préjudiciables à l'intérêt de la république. Mais, savez-vous, oisifs et frivoles politiques, que vos discours ne décèlent pas moins votre ignorance que votre injustice ? Savez-vous que la plupart de ces terres si abondantes que vous enviez aux enfants de Bernard n'étaient, sous vos pères, peu laborieux, peu industrieux, que des champs arides et méprisés ; que les mains de ces pieux cénobites, lorsqu'elles n'étaient pas levées vers le ciel, étaient baissées vers la terre pour la rendre féconde ; qu'ils ont payé à la république, en perfectionnant l'art de la culture des campagnes, beaucoup plus que le prix de ses bienfaits ; et qu'aussi ingrats qu'injustes, lorsque vous murmurez de leur abondance, vous leur êtes en partie redevables de la vôtre ?

Mais vous dussent-ils tout, et ne leur dussiez-vous rien, plaintes toujours trop honteuses que les vôtres, sur des établissements qui ont donné, et qui donneront à jamais tant de fervents religieux, tant de vierges chrétiennes à la retraite. Voyez la postérité de Bernard remplir les villes et les campagnes de la bonne odeur de Jésus-Christ ; et s'il faut vous citer des exemples plus présents, et qui frappent actuellement vos yeux, voyez ici un second Clairvaux où règne tout l'esprit, et sans aucune altération, toute la discipline de l'autre.

Revenons, Messieurs, et rendons gloire à Dieu, sur les merveilles de la vie cachée de Bernard. A peine toutefois en avez-vous vu assez pour le bien connaître ; mais vous en avez vu assez pour l'admirer, et je me hâte de vous le montrer dans un nouveau point de vue, je veux dire, ramené par la main divine au milieu des profanes mondains, au commerce desquels il sut de si bonne heure se dérober : vaine espérance d'un adieu éternel au monde dont il se flattait ! Ce n'est pas seulement pour être le patriarche de Clairvaux que la Providence le fit naître. Appelé à l'apostolat, aussi bien qu'à la retraite, il faut qu'il sorte de sa solitude, et pour accréditer sa mission évangélique, il faut qu'il paraisse avec les signes les plus éclatants d'un ministère si glorieux.

Le maître qui l'envoie le revêt donc des marques sensibles de sa puissance. Bernard, déjà devenu un objet d'admiration par les merveilles de sa retraite, le devient plus que jamais par les plus surprenants prodiges aux yeux des hommes.

Que votre attention ne s'indispose point en ce moment, esprits incrédules, s'il en est ici de tels. Quand le saint patriarche doué du don de prophétie, parce que tous les dons lui avaient été destinés, prédit à une troupe de jeunes seigneurs qui cherchaient l'occasion de ces (16) jeux guerriers, la manie de nos ancêtres ; quand, dis-je, il leur prédit l'heure prochaine de leur conversion et de leur dévouement à la retraite ; et à ce roi de Sicile, enivré d'espoir, à la tête de ses nombreux bataillons, la défaite de son armée ; et à cet autre prince d'Italie, qui refusait de suivre ses conseils, le temps précis de son arrivée au saint monastère, pour en embrasser la règle ; et à ce furieux, qui vomissait contre Clairvaux mille imprécations affreuses, son repentir très-proche, et son entrée dans un ordre qu'il chargeait de malédictions ; quand il leur prédit ces choses, ils méprisèrent ses prédictions, les uns et les autres : mais il fallut enfin en reconnaître la vérité ; et vous, vous conviendriez de même des prodiges qui signalèrent sa mission, si je pouvais ici vous en étaler les preuves. Mais je vois un article que vous n'oseriez révoquer en doute, et qui ne rendit guère moins éclatant son apostolat, je veux dire les talents qu'il y déploya, ces merveilleux talents qu'avait perfectionnés la solitude... Quoi ? Une solitude sans secours pour les lettres, comme celle de Bernard, uniquement faite, ce semble, pour faciliter la pratique des vertus, l'était-elle aussi pour donner la perfection aux talents ? Non, sans doute. Et comment donc a-t-elle pu donner à ceux de Bernard la perfection qu'on admire ? N'espérez pas que je vous le dise, je n'en suis pas moins surpris que vous... Lumières bornées que nous avons, fruit tardif d'un travail dur et opiniâtre, ne nous remplissez point d'une vaine complaisance. Il nous sied bien de nous applaudir de quelques connaissances imparfaites, de quelques faibles talents, nous qui savons si bien ce qu'ils nous coûtent.

(16) Les tournois.

Bernard, sans autre maître, comme il l'avouait, que les hêtres de sa solitude, presque sans autre application que le travail des mains et la prière, avait plus perfectionné ses talents que nous n'oserions prétendre perfectionner à force d'étude les nôtres, si nous en avons. Il sort de sa retraite, il annonce la parole ; et qui l'entend ne peut comprendre que ce soient là les discours d'un homme dont le genre de vie n'a presque point souffert d'étude. Dans ses écrits, trésor à jamais précieux à l'Eglise de Jésus-Christ, quelle profondeur et quels charmes ! Par quelle merveille sont partis d'une plume, non exercée jusqu'alors, tant d'admirables ouvrages, où, avec toute la précision et toute la pénétration imaginables, se fait sentir de plus en plus cette éloquence douce et tendre, qui va au cœur par le sentiment, et qui y verse l'amour du bien qu'elle a pour objet unique ; méthodique et solide, qui ne perd point de vue les principes, et où le génie est toujours subordonné à l'exactitude du raisonnement et à la justesse; fine et délicate, qui trouve les tours et les grâces sous sa main, et si bien que, par un privilége presque unique, malgré les traits d'érudition dont elle est pleine, elle plaît aux personnes les moins touchées du savoir autant qu'elle plaît aux doctes; naturelle et modeste, dont la simplicité fait croire d'abord qu'il est facile de l'égaler; originale et distinguée, qui a, comme tout grand talent, sa manière particulière, et qui n'est empruntée d'aucune autre; grave et apostolique, à qui le beau n'ôte rien de ce que doit avoir de sérieux, de religieux, l'éloquence d'un ministre de l'Evangile ; de sorte qu'en s'insinuant chez le courtisan poli, elle édifie aussi par un langage des plus semblables à celui des livres saints, par un enchaînement presque continuel de leurs passages, le solitaire le plus austère ; enfin, tout aimable nécessairement et toute sainte, étant l'expression vraie du caractère de son auteur. Il est si naturel de se peindre dans les productions de son esprit, que ceux même qui songent à ne le pas faire s'y trahissent; et Bernard, avec la piété tendre, avec le génie qu'il avait, a dû, en effet, parler et écrire de la sorte.

De pareils talents employés pour Dieu seul, par le zèle même, pouvaient-ils ne pas produire les plus grands fruits? Ah! que pour peu qu'on s'interesse au salut des âmes et à la gloire du Maître suprême, on est charmé de lire l'histoire des travaux apostoliques du saint patriarche, quand on y voit l'avarice, l'ambition, l'impureté, la haine, toutes les passions consternées, céder à la force de ses paroles! qu'on lui applaudit avec joie, soit que, glorieux conquérant, il amène, à son retour de Flandre, une noblesse distinguée qu'il a gagnée à Jésus-Christ; soit qu'il revête de l'habit sacré le frère d'un de nos rois, à qui il a su inspirer le mépris des faux plaisirs et des grandeurs de la terre; soit qu'il revienne de la capitale, suivi d'un nombre considérable de savants dont il a touché le cœur, et qu'il va offrir à Dieu dans sa retraite. Conquête remarquable que celle-ci, d'autant plus difficile que, pour la préparer seulement, il avait fallu commencer par une grande victoire, par celle de l'orgueil que donne la science ; qu'il avait fallu étonner des esprits familiarisés avec le raisonnement, et qu'en un mot les yeux les plus accoutumés à la lumière en sont souvent moins frappés que les autres.

C'est ainsi, grâce au zèle de Bernard, que l'éloquence attire des hommes de tout état, dans les bois et les retraites, pour les rendre saints, elle qu'on croit en avoir tiré autrefois des peuples entiers, pour les rendre sociables.

Mille autres exemples des éclatants succès de son apostolat viennent me tenter. Bernard (pour me borner à deux nouveaux traits), Bernard arrache tout à coup à l'amour des folles vanités une sœur qui l'est venue voir avec un appareil mondain dont elle était idolâtre; Bernard engage le fameux abbé Suger, homme doué, s'il en fut jamais, des talents du gouvernement politique, mais plus jaloux encore de l'éclat d'une vaine pompe, Bernard l'engage à retrancher tout ce faste, au grand étonnement de la France, peu accoutumée alors à voir des dépositaires de l'autorité de ses rois se renfermer dans la simplicité de l'homme privé le plus modeste, et ne retenir de la grandeur que les soins et le pouvoir de faire du bien, qui seul les peut adoucir aux belles âmes.

Que vous dirai-je enfin, Messieurs ? On résiste si peu à l'esprit et à la sagesse qui parlent par la bouche de Bernard, qu'on ne croit point qu'il y ait d'autre moyen de lui échapper que de ne pas l'entendre. Des amis profanes, tels que le siècle en peut donner, détournent leurs amis de s'exposer à prêter l'oreille à ses discours, de peur qu'une prompte retraite ne les éloigne ; des mères trop tendres, ou, pour mieux dire, trop peu chrétiennes, empêchent leurs enfants d'aller grossir son auditoire, craignant que la pénitence ne les leur enlève ; tant on est persuadé que, pour Bernard, attaquer le vice, c'est sûrement le détruire.

Mais, pendant qu'il emploie, d'un côté, son éloquence à exterminer les passions, voyons-le l'employer d'une autre part à confondre l'esprit de mensonge ; car le vrai zèle, aussi attentif à la doctrine qu'aux mœurs, embrasse également l'un et l'autre.

L'histoire vous a appris ce qu'étaient ces Arnaud de Bresse, ces Henri de Toulouse, dont il confondit l'hérétique audace ; ces Gilbert de Poitiers, qui, voulant expliquer le plus sublime de nos mystères, selon les idées des savants qu'a faits le monde, avaient perdu la lumière de la foi à la lueur du flambeau de leur vaine philosophie ; ces Abeilard surtout... Quel nom je viens de prononcer, Messieurs, et de quel homme il vous rappelle l'idée! Vous vous représentez

un prodige de savoir, et de talent tout ensemble, en qui se trouvait joint à l'érudition profonde l'art de bien dire qui l'embellit, un homme, l'ornement de son siècle après Bernard, si, moins hardi dans les questions qu'il osait traiter, il eût été plus attaché à l'ancien langage de l'Église, plus en garde contre ses propres subtilités, plus jaloux d'adorer que de sonder des profondeurs impénétrables, enfin s'il avait eu moins de confiance en ses lumières, dans ses écrits, et plus de défiance de sa faiblesse dans sa conduite : triste exemple, et de l'orgueil de cet esprit supérieur qui, en voulant tout approfondir, s'égare, et des dangers de cet esprit délicat qui plaît, et qui entraîne au précipice.

A un tel homme il ne fallait pas moins que Bernard pour l'arrêter et pour le confondre. Bernard s'est chargé de l'entreprise; il fait voir d'une manière invincible les erreurs de l'ennemi qu'il combat ; il le cite au concile qui doit le juger, et en vain ce novateur mettra-t-il en œuvre, pour sa justification, tout ce qu'il a de subtilité et d'artifice ; en vain appellera-t-il au tribunal du souverain pontife, pour retarder du moins sa condamnation déjà certaine : c'est Bernard qui le poursuit ; il lui ôtera toute ressource, plutôt qu'il ne pense ; il fera plus, Messieurs, il le ramènera après l'avoir confondu ; il fera plus encore, il le forcera à lui pardonner son triomphe, il remportera de sa victoire l'amitié de son ennemi vaincu : dernier effort et le plus digne de l'homme apostolique, du grand homme même aux yeux du siècle. Non, non, ce n'est point au simple savant qu'il est donné de captiver les esprits qu'il a su confondre, et de joindre son triomphe personnel à celui dont la vérité lui est redevable.

Peut-être qu'en considérant Bernard dans cette multitude de travaux apostoliques où je viens de vous le représenter, vous vous le figurez moins intérieur, moins contemplatif que je ne vous l'ai peint d'abord. Ah ! Messieurs, parmi tant de soins pour le service de l'Église, soins qui, après tout, ne prenaient rien sur certaine mesure de temps toujours donné inviolablement à la prière, il ne perdit jamais de vue la présence de son Dieu ; il n'eut rien tant à cœur, pendant qu'il faisait tout pour l'instruction et pour la sanctification des hommes, que d'être tout à Dieu seul. J'ai fait un pacte avec vous, Seigneur, et ne permettez pas que je le viole : c'est de mourir au monde et à moi-même, afin que vous viviez vous seul en moi : *Hoc mihi pactum tecum erit mihi ipsi plane mori ut tu solus in me vivas.*

Glorieux modèle, mais bien capable de vous confondre, enfants du siècle, qui prétendez excuser cette étrange dissipation et cet oubli où vous vivez de votre Dieu, par l'embarras des affaires où votre état de vie vous engage. Eh ! ne pouvez-vous, si vos occupations vous rendent impossible la fréquence des saints exercices, ne pouvez-vous lever au moins souvent les yeux vers le divin Maître, vous faire par le recueillement secret une solitude de votre cœur? Vous ne devriez que vous prêter avec une précaution infinie aux affaires, et vous vous y livrez avec une ardeur aveugle qui vous rend incapables de ces retours spirituels qu'il y faudrait mêler presqu'à chaque instant ; comme si vous pouviez ignorer, après le précepte de l'Apôtre, que tout ce que vous faites doit appartenir au Seigneur (I *Cor.*, X) ; qu'ayant droit sur tous les moments de votre vie, il en a sur vos plus grandes occupations ; et que c'est uniquement par le regard intérieur, par l'aspiration secrète de l'âme, qu'on les lui consacre comme Bernard.

Ce nom me rappelle, Messieurs, et me rend tout entier à mon sujet. Nous l'avons assez considéré sous sa première face : il faut, après vous avoir fait voir dans notre saint un homme qui se consacre à la retraite, et que Dieu appelle en même temps à toute la gloire de l'apostolat, vous y faire voir un homme qui se voue à la dépendance, et que Dieu appelle en même temps à toute l'autorité du gouvernement.

### SECONDE PARTIE.

Être né dans la dépendance, vivre dans un état particulièrement consacré à la dépendance, voir l'esprit de dépendance, et être néanmoins en possession de l'autorité ; voilà, sans doute, la preuve la plus éclatante de ce qu'a de puissant le caractère de la vertu parfaite. Exemple admirable que virent nos aïeux dans la personne de Bernard, de cet homme destiné à gouverner le monde chrétien, comme au nom de la religion. Attention, Messieurs, le plus surprenant spectacle qu'offre sa vie vous reste à voir. Je vais vous montrer la seconde merveille de la vocation la plus extraordinaire dont Dieu soit l'auteur, vous présenter un solitaire établi d'en haut avec un privilége d'autorité et de correction pour édifier, pour détruire, pour arracher, pour planter à son gré en Israël : *Ecce constitui te ut evellas, et destruas, et ædifices et plantes.* (*Jerem.*, I) Ainsi, c'est à la religion que se rapporte tout ce que je m'apprête à vous dire. Pour elle, et ce sont les trois idées qui vont m'occuper, pour elle, Bernard, sans autre caractère que celui de cénobite, fut l'arbitre des droits des peuples ; pour elle, sans autre rang que celui d'homme soumis à la juridiction pastorale, il eut l'autorité la plus grande sur les pasteurs ; pour elle, sans autre titre que celui de sujet, il gouverna les monarques : *Portentum dedi te domui Israel.*

Les droits des peuples sont infiniment précieux à la religion, et il est bien naturel qu'ils le soient, puisqu'ils ne souffrent jamais d'atteinte, qu'il n'en coûte des crimes sans nombre qui la font gémir. La guerre, qui seule les venge communément ces droits violés, n'est pas moins la plaie du corps mystique de Jésus-Christ, que du corps politique ; à sa suite marchent la ra-

pine, l'impureté effrénée, la barbarie; et la victoire, toujours dégouttante du sang humain, n'est un bien aux yeux de la religion qu'autant qu'elle fait cesser la guerre.

Bernard, qui le voit bien mieux qu'un autre, parce qu'il a des yeux bien plus chrétiens, ne peut souffrir, entre les peuples, des différends dangereux qui les aigrissent; il en craint trop les suites funestes, il se représente la religion éplorée, le sang chrétien prêt à couler sous des mains chrétiennes, toutes les horreurs de la guerre; il entreprend de prévenir le mal, et il n'est point tranquille qu'il n'en ait entièrement étouffé la semence.

Des intérêts considérables divisaient depuis quelque temps la ville de Pise et celle de Naples; les esprits obstinés de part et d'autre s'aigrissaient chaque jour par leur ardeur à soutenir leurs droits prétendus; et le fantôme du point d'honneur qui s'était joint depuis peu à l'intérêt, rendant l'accord plus difficile, la querelle semblait ne pouvoir se terminer que par les armes. Il fallait, pour en empêcher les suites prochaines, un homme qui eût assez de réputation de vertu pour s'attirer la confiance de ces deux cités, assez de lumières pour démêler le vrai ou le faux de leurs prétentions réciproques, assez d'ascendant pour imposer aux plus passionnés, et pour éteindre la haine, après avoir détruit la prévention. Où le trouver cet homme rare? Dans la solitude de Clairvaux : c'est là que va le prendre à ce dessein la Providence : *Invenit eum in terra deserta in loco horroris et vastæ solitudinis.* (*Deut.*, XXXII.) Il n'a nul titre, nul caractère pour un ministère si glorieux devant les hommes : n'importe, il va l'exercer; c'est un des priviléges de sa destination surprenante.

Je déciderai du sort des peuples, et les nations me seront soumises, disait le plus sage des rois, dans ce projet immortel de grandeur qu'il a laissé pour l'instruction des maîtres du monde : *Disponam populos, et nationes mihi erunt subditæ.* (*Sap.*, VIII.) Mais, ô spectacle bien plus digne d'admiration, chrétiens auditeurs! Un homme privé, c'est trop dire, un homme qui n'a pas même le rang d'homme privé dans la république, puisque, par une suite nécessaire de sa vocation, il est mort pour le monde; un solitaire dont toute l'autorité s'étend entre deux montagnes sur un essaim de solitaires comme lui, sans autre titre que celui que lui donne son état, constitué l'arbitre des plus grands intérêts du corps politique! l'abbé de Clairvaux faisant la loi à deux peuples considérables, comme il la fait à ses religieux; aussi écouté, aussi maître des esprits, quand il prononce sur les prétentions des uns que quand il ordonne des actions des autres!

Un objet, j'ose le dire, plus frappant se présente encore entre plusieurs. Ceux de Metz, inquiétés par quelques princes voisins, se sont mis en état de leur demander raison de l'hostilité; ce ne sont plus des attaques de parti, c'est une guerre déclarée, et les deux armées déjà en présence, respirant le carnage, n'attendent que le signal du combat. Bernard paraît, il parle, les armes leur tombent des mains, il les réconcilie, et vous diriez, aux respects qu'ils lui rendent à l'envi, que c'est un roi commun qu'ils viennent de proclamer, plutôt qu'un conciliateur qui vient de rétablir entre eux l'intelligence.

*An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt!* (*I Cor.*, VI, 1.) Ne savez-vous pas, mes frères, disait le grand Apôtre aux fidèles de Corinthe, que les saints jugeront le monde? C'est au grand jour de la vengeance qu'il entendait que la chose devait se faire, chrétiens auditeurs, et je ne crois pas devoir m'arrêter à l'explication d'un passage si connu; mais ce que je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer, c'est l'accomplissement anticipé de ces mêmes paroles dans la personne de Bernard, qui fait déjà la fonction de juge du monde, du moins quant au temporel, et qui ne la fait que par un privilége surprenant de sa vertu : *An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt?*

Vous ne doutez point de la vénération des peuples pour un tel homme. Ici il ne peut sortir de sa demeure que tout âge, tout sexe, par honneur, ne l'accompagnent; là des villes célèbres le reçoivent avec toutes les marques d'allégresse et tout l'éclat que pourraient exiger des souverains entrant en possession de leurs royaumes. Ah! vénération importune à son humilité! Leurs respects en l'honorant l'accablent, et il rappelle avec larmes ces premières années où il a vécu inconnu au monde et connu de Dieu seul. Qu'est devenue l'heureuse obscurité à laquelle je me consacrai dans la retraite? Qu'ai-je fait de Bernard? Enigme inexplicable à mes propres yeux, je ne suis ni un homme du siècle, puisque j'y ai renoncé d'une manière irrévocable, ni un solitaire, puisque je me trouve dans l'éclat et dans l'embarras des affaires politiques. Eh! que puis-je donc être qu'une espèce de chimère de mon siècle? *Ego sum chimæra quædam mei sæculi?...* Il ne vous sera point ôté, grand saint, ce nom si cher à votre humilité, et nous consentons à vous le donner, mais seulement en ce que, nouveau prodige de la maison d'Israël, vous étiez né pour ne ressembler à qui que ce pût être, pour être admiré de tous, et pour n'être imité de personne : *chimæra sæculi.*

Nouveauté inouïe, chrétiens auditeurs, nouveauté inouïe que la Providence ménagea dans la personne de Bernard pour l'honneur de la vertu. Pour l'intérêt de la vertu elle avait voulu qu'il fût un des plus grands patriarches de la vie monastique, et pour l'honneur de la vertu elle voulut qu'il fût un des plus grands oracles de la société civile; pour l'intérêt de la vertu, elle en avait fait l'apôtre des peuples, et pour l'honneur de la vertu elle en fit l'arbitre absolu de leurs querelles; pour l'intérêt de la vertu elle avait constamment béni sa mission évan-

gélique, en sorte que les plus obstinés lui avaient rendu les armes, et pour l'honneur de la vertu elle le glorifia devant les hommes; en sorte qu'on accourait de loin pour jouir de son aspect. Oui, Messieurs; et peut-être qu'en cet endroit tel d'entre vous à qui sa vie est plus connue, se le représente au concile de Pise, assiégé d'un nombre infini d'étrangers qui, les yeux attachés sur lui, pleins de son image, ne voient de tous les Pères du concile que le seul Bernard.

Vous me demandez ce qui l'engagea à se trouver dans cette auguste et sainte assemblée? La même raison, chrétiens, qui l'engagea à assister à tant d'autres : c'est qu'il était l'oracle des prélats aussi bien que des peuples; c'est que tout soumis qu'il était à la juridiction pastorale, il avait l'autorité la plus grande sur les pasteurs. Seconde merveille de sa vocation au gouvernement.

On est également charmé et surpris quand on voit dans l'histoire un Osius, évêque de Cordoue, devenu le conseil, appelé le Père des autres évêques ses égaux, et jouissant en effet parmi eux de l'autorité de Père, par l'entière déférence et la vénération profonde qu'ils avaient pour lui; mais de quel œil regardera-t-on l'autorité presque absolue et sans exemple qu'a eue Bernard dans le corps épiscopal, lui qui n'y a jamais eu place?

Bernard n'est donc point appelé à la dignité épiscopale; et parce qu'il n'y est point appelé il refuse constamment les siéges de Langres, de Châlons, de Gênes, de Milan qu'on lui offre avec des empressements inexprimables. Mais il est appelé à une nouvelle sorte d'autorité sur les évêques, autorité d'autant plus merveilleuse qu'elle n'a d'autre fondement que leur respect volontaire; et parce qu'il y est appelé, il l'exerce, quelque répugnance que son humilité y trouve. L'humilité, Messieurs, quoique toujours indispensablement nécessaire, ne doit pas toujours être écoutée. Quand le vrai zèle parle, son devoir est de céder. Ennemie de l'éclat, et peu propre à entreprendre, elle est moins faite pour commander aux autres vertus que pour en être la compagne inséparable.

Ainsi, dans notre saint, elle laisse agir le zèle; elle cède à la haute destination de l'homme de Dieu. Bernard conseille, reprend même, s'il le faut, les pasteurs, avec d'autres égards, il est vrai, mais au fond avec la même force que les troupeaux. Dieu l'a donné pour sentinelle à la maison d'Israël, rien ne peut s'y passer qui échappe à sa vigilance. : *Speculatorem dedi te domui Israel.* (*Ezech.*, III).

S'il est des scandales dans l'Eglise, s'il se glisse des désordres dans la cour romaine, si l'on élève des personnes indignes à l'épiscopat, si parmi les prélats il s'en trouve d'une conduite peu régulière, s'il naît des contestations dangereuses, si l'injustice tient la vérité captive, si les souverains pontifes se laissent surprendre sur des abus ou les dissimulent, Bernard écrit, parle, emploie tout pour y remédier... Quoi! va-t-il jusqu'aux papes eux-mêmes? Oui, chrétiens; son zèle, dont les entreprises ne sont que de saintes hardiesses, parce qu'une vocation extraordinaire en autorise l'ardeur, son zèle ne lui permet point d'excepter des successeurs des apôtres le successeur de Pierre, et je ne puis me résoudre à vous en taire ici un fameux exemple.

Un disciple du saint patriarche venait d'être élevé, sous le nom d'Eugène, au pontificat suprême. Bernard voit un de ses enfants, un homme enseveli jusqu'alors dans l'obscurité d'une retraite où tout respirait l'amour de la pauvreté; il le voit au faîte de la grandeur, environné d'éclat et de pompe; car depuis que l'esprit de détachement des biens périssables est éteint dans presque tous les fidèles, et que les richesses mises en honneur ont indignement usurpé la gloire de la vertu, il a fallu appuyer de ce qu'elles ont d'imposant l'autorité apostolique. Les premiers pasteurs ont été exposés à l'illusion de la vanité par une sorte d'éclat devenu malheureusement nécessaire, et l'épouse de Jésus-Christ, chargée de grandeurs qu'elle n'eut jamais connues, a porté la peine de la cupidité de ses enfants.

L'homme de Dieu craint pour son cher fils, et il lui écrit dans les termes les plus capables de lui inspirer la même crainte. Il donne des leçons à cette puissance de qui toutes les autres en reçoivent; il avertit Eugène qu'il n'a rien tant à appréhender que la splendeur qui l'environne; que le chef de l'Eglise, s'il oublie qu'il est homme, ne fera que trop voir qu'il est pécheur. Lettre admirable, monument éternel de la liberté évangélique, soutenue d'un zèle privilégié et hors des règles ordinaires.

Je ne m'étonne plus que cet homme, dont un souverain pontife a bien voulu recevoir les instructions, soit honoré de la visite d'un autre vicaire de Jésus-Christ dans son monastère de Clairvaux; je ne suis plus surpris de le voir assister au concile de Troyes, de Plaisance, de Sens, en être l'âme, et à force de distinctions glorieuses, y sembler représenter le vicaire de Jésus-Christ plus que les légats eux-mêmes.

Toutefois, quelque frappants que soient ces traits de son autorité dans l'Eglise, il en est un plus frappant encore. Pendant qu'un faux pontife, qui a gagné à force de crédit et d'artifices une partie des princes catholiques, dispute obstinément au véritable successeur de Pierre la chaire apostolique et partage avec lui le monde chrétien; pendant que les évêques, eux-mêmes divisés, disent, les uns : *Je suis à Céphas*, les autres : *Je suis à Apollo* (I *Cor.*, III), c'est à Bernard, Messieurs, au seul Bernard que l'Eglise assemblée remet le jugement de cette grande affaire, et l'univers va recevoir avec respect de sa main celui qu'il lui plaira de nommer. Oracle visible d'un concile, juge sans appel et du faux et du vrai pontife, l'abbé de Clairvaux, à la face de la chrétienté, fixe d'un mot sur l'une des deux

têtes la tiare flottante sur toutes les deux.

Que l'usurpateur, furieux d'un jugement qui lui enlève des zélateurs sans nombre, fasse succéder la violence à l'artifice; qu'après sa mort le parti schismatique, toujours subsistant, quoique affaibli, lui donne un successeur, vains efforts! Bernard saura bien consommer son ouvrage, et le faux pape viendra enfin déposer aux pieds du véritable les marques du pontifical suprême.

En vous faisant admirer l'abbé de Clairvaux dans ce haut degré d'autorité parmi les premiers oints du Seigneur, je suppose, Messieurs, que vous êtes persuadés de son respect sincère pour leurs personnes. Eh! n'aurait-ce pas été un malheur pour lui que l'ascendant qu'il avait sur ces têtes vénérables, s'il lui en eût coûté ce qu'il devait à la grandeur épiscopale. C'était à eux qu'il importait de le consulter, de le croire; c'était à lui qu'il importait de les honorer, et jamais fidèle n'en sentit mieux l'obligation indispensable.

S'il eut tant de pouvoir sur les pasteurs de l'Eglise, il n'en eut pas moins sur les souverains, et il était bien nécessaire, chrétiens, pour l'intérêt de la religion, qu'il en fût ainsi. Les rois, chargés comme ils sont de la protéger, cette religion, lui peuvent être également favorables ou contraires; ils ne font presque rien qui ne lui soit ou nuisible ou avantageux, et leurs défauts et leurs vertus l'intéressent toujours d'une manière particulière : il fallait donc à Bernard, pour pouvoir faire tout le bien qui lui était réservé, un ascendant supérieur sur ces maîtres de la terre.

On a vu quelquefois, avouons-le, des solitaires ambitieux s'appliquer à captiver du fond de leur retraite les puissances du siècle, et sans reparaître dans le monde y rentrer de toutes parts par les relations les plus adroitement ménagées et les plus illustres.

Loin, loin de Bernard de pareilles vues : l'immense crédit qu'il eut auprès des potentats, il ne l'avait point cherché; il ne le dut qu'à une juste réputation dont l'éclat faisait sa peine; il ne l'employa que pour le bien de ces puissances mêmes ou pour celui de la religion.

Que demande-t-il au duc de Souabe et à l'empereur Lothaire? Qu'ils se réconcilient, qu'ils épargnent à la chrétienté les suites funestes de la haine qui les désunit, et il les y engage. Que veut-il de plus de celui-ci? qu'il se départe d'une demande contraire aux intérêts légitimes du Saint-Siége, et il l'obtient. Qu'exige-t-il de Guillaume, duc d'Aquitaine? qu'il cesse de fomenter les maux qui font gémir l'Eglise depuis si longtemps, qu'il abandonne un parti malheureux, frappé de mille anathèmes, et il l'y force. Ah! Messieurs, où en fut réduit devant lui ce prince féroce et obstiné? Dieux de la terre! qu'a d'étonnant tout l'appareil de votre puissance, comparé à ce que Dieu prête quelquefois de terrible à ses serviteurs? Les yeux de Bernard parurent alors des éclairs, ses paroles des coups de foudre, et le duc, revenu de la terreur qui l'avait fait tomber aux pieds du saint patriarche, doutait encore si c'était Bernard ou Dieu lui-même qui lui avait parlé.

O sainte religion! c'est vous qui donnâtes ce spectacle. Aussi propre à enhardir les uns qu'à porter la frayeur dans le cœur des autres, vous faites trembler des rois, sans bassesse; vous faites tonner des sujets, sans orgueil.

Je dois à la gloire de Bernard, à l'intérêt que vous y prenez, Messieurs, une dernière preuve, et la plus éclatante de son ascendant sur les souverains, et du saint usage qu'il en sut faire. Je dois vous le faire voir formant entre eux les nœuds d'une sainte alliance, leur mettant, au nom de la religion, les armes à la main pour aller affranchir *l'héritage du Seigneur*. (*Psal.* XVIII.) Il crie par tout Israël, comme un autre Mathathias : *Que quiconque est zélé pour la Loi me suive.* (II *Mach.*, II.) Tout l'Occident réveillé s'arme à sa voix, tout l'Occident s'accorde à lui vouloir remettre la conduite de l'entreprise, et il ne tient qu'à lui de voir les peuples et les monarques sous sa dépendance. Soutenez-le toujours, grand Dieu, de peur qu'il ne succombe enfin sous le poids de tant de gloire.

Hélas! chrétiens, sa modestie ne devait être que trop en sûreté par le mauvais succès. Israël est défait. On parle pour la première fois contre Bernard; on le traite de faux prophète pendant qu'il gémit au fond de sa solitude des désordres, unique principe de tout le mal..... Non, non, murmurateurs injustes, il ne vous a point trompés. Moïse trompa-t-il les siens en leur promettant une terre dont leurs crimes les frustrèrent? C'est vous qui lui avez imposé. Votre zèle apparent lui annonçait des combattants plus dignes d'une guerre si sacrée. La victoire était sûre à d'autres soldats. Mais vous! vous avez péché devant le Seigneur, et, à la honte du nom chrétien, devant le peuple infidèle, étonné de vos crimes. Les excès du Sarrasin sont devenus vos mœurs. Pendant que vous faisiez gémir dans votre camp la religion éplorée que déshonoraient vos désordres, avez-vous pu prétendre à l'honneur de la servir et de venger l'opprobre du Calvaire.

Poursuivrai-je, Messieurs, les louanges de Bernard, et prétends-je les épuiser dans un discours? Terminons son éloge, et que ce soit par les derniers moments d'une vie si frappante.

Bernard y touche à ces moments; plein de mérites, accablé de travaux, il meurt dans le baiser du Seigneur, au milieu de ses chers disciples qui pleurent son trépas, qui envient son bonheur, qui, partagés entre la douleur et l'admiration, ne savent s'ils sont plus touchés de la grandeur de leur perte que des sentiments dans lesquels cet homme incomparable vient d'expirer, et qui, l'œil fixé sur son visage où subsistent les traits de la vertu parmi les ombres de la

mort, implorent en secret la grâce d'une fin semblable.

Nous la désirons comme eux cette grâce, mes chers frères, et nous ne songeons pas ou nous ne voulons pas songer qu'il ne tient qu'à nous d'avoir lieu de l'espérer; car, pour l'obtenir, le grand moyen n'est-ce pas la sainte vie? Et pour vivre saintement, les secours d'en-haut ne nous sont-ils pas offerts? Il ne s'agit point après tout de détruire nos faiblesses; il s'agit d'un effort plus praticable et plus méritoire, c'est de les combattre toujours.

Combat continuel où, loin de s'affaiblir, la vertu de Bernard prenait de nouvelles forces, et c'est à cette vertu, n'en doutons point, plus qu'à la supériorité de ses lumières, que les rois avaient égard en lui remettant leurs intérêts; que les prélats déféraient en lui demandant ses avis; que les peuples rendaient hommage en lui soumettant leurs querelles. Non, il n'eût jamais été ce solitaire si écouté, cet apôtre si puissant en œuvres, ce mobile du monde chrétien, cet oracle des oracles eux-mêmes d'Israël, sans la sainteté; mais ce qui est bien plus digne de vos réflexions et avec quoi je vous laisse, c'est que sans la sainteté il n'eût jamais participé à ce bonheur inaltérable, à cette gloire sans fin à laquelle vous aspirez après lui; je vous la souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

## PANÉGYRIQUE IX.

### SAINT NORBERT, FONDATEUR DE L'ORDRE DES PRÉMONTRÉS, ET ARCHEVÊQUE DE MAGDEBOURG.

*Prêché dans l'église des Prémontrés de la Croix-Rouge, en* 1730.

Directus est divinitus in pœnitentiam gentis, et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem. (*Eccli.*, XLIX.)

*Il a été destiné divinement pour faire rentrer le peuple dans la pénitence, il en a tourné le cœur vers le Seigneur, et dans des temps de péchés il en a affermi la piété.*

C'est en ces termes nobles et expressifs que l'Ecriture célèbre la mémoire de ce prince religieux, dont le soin le plus cher fut celui de faire régner dans les cœurs de ses sujets le maître par qui il régnait lui-même; qui n'employa l'autorité du sceptre qu'à détruire les folles superstitions d'un culte étranger; qui, plein du zèle de la maison du Seigneur, bannit heureusement de ses Etats l'erreur et l'idolâtrie; qui se fit un devoir d'instruire ses peuples et de leur rappeler leurs saints engagements avec Dieu par la lecture publique de sa loi, et qui, par ses discours et ses exemples, eut la consolation de lui ramener les prévaricateurs en Israël : *Directus est divinitus in pœnitentiam gentis, et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.*

Me trompai-je, chrétiens auditeurs, et dans ce que l'Esprit-Saint a pris soin de nous apprendre du pieux Josias, n'apercevez-vous pas des traits de la vie et du caractère du glorieux saint Norbert dont votre piété attend l'éloge?

Eh! si le ciel qui le forma du plus beau sang de l'empire germanique ne le plaça point, comme il fit Josias, au rang suprême, ne s'en servit-il pas également pour la conversion des peuples, pour l'extirpation du vice et de l'erreur?

Il s'agit ici d'un saint, illustre zélateur du vrai culte, qui ne cessa de faire la guerre à ceux qui en altéraient la pureté; qui fit expirer le schisme et l'hérésie sous ses coups partout où il les attaqua; qui, prédicateur et modèle de la pénitence, retira une infinité d'âmes des voies de la perdition, et travailla jusqu'à la mort à ramener dans le christianisme les mœurs des premiers chrétiens; qui, pour affermir la piété des fidèles et leur assurer à jamais de saints exemples, devint le père spirituel d'une nombreuse famille dont les vertus respirent la bonne odeur de Jésus-Christ, et qui, élevé malgré lui à un des premiers siéges de l'Eglise d'Allemagne, ne chercha, n'envisagea jamais que la sanctification des âmes confiées à sa sollicitude pastorale : *Directus est divinitus in pœnitentiam gentis, et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.*

Ici, aux vertus d'un religieux, disons plus, au zèle d'un patriarche même de religieux, aux qualités d'un parfait évêque est jointe la gloire de l'apostolat. A quoi me fixerai-je? Trois hommes admirables en un seul homme : un orateur vraiment évangélique qui a été suscité d'en-haut pour la conversion des brebis égarées de la maison d'Israël : *Directus est divinitus in pœnitentiam gentis;* un fondateur d'ordre qui, en cette qualité, n'a eu en vue que de trouver un contre-poids à la perversité du siècle, et d'accroître même après sa mort l'empire de la vertu : *In diebus peccatorum corroboravit pietatem;* un pasteur des âmes qui s'est appliqué sans relâche au soin de réformer son troupeau et de le mener à Dieu : *Et gubernavit ad Dominum cor ipsius.* Je m'attache à ces trois idées d'autant plus convenables peut-être qu'elles n'ont rien de recherché. Vous allez voir, chrétiens, dans la personne de saint Norbert, le ministre évangélique, le patriarche de Prémontré et l'archevêque de Magdebourg. Ecoutez, réfléchissez et soyez édifiés. C'est un de vos plus grands serviteurs que je viens louer dans votre temple, ô mon Dieu! Mais j'avertis que ce n'est absolument que vous que l'on loue dans vos serviteurs. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Que le monde ne nous laisse-t-il jouir de notre innocence? Faut-il qu'en s'ouvrant à la lumière, nos yeux s'ouvrent aussi aux charmes trompeurs, aux vanités séduisantes que le siècle nous étale? Ennemi redoutable qui sait plaire, à peine attend-il que la raison soit développée en nous, pour se faire donner tout notre cœur. Il se saisit de ce cœur comme d'un bien qui lui appartien-

drait, et y excite mille passions différentes qui en font tour à tour leur esclave.

Pourquoi voudrais-je vous le cacher, chrétiens, et pourquoi, fidèle à mon ministère, ne songerais-je pas à réveiller votre vigilance par l'exemple de la chute de Norbert? Il fit la triste épreuve de ce que peuvent sur les enfants des hommes les charmes empoisonnés du monde. Né avec tous les avantages humains qui pouvaient le lui rendre dangereux, formé d'un sang illustre qui lui donnait des empereurs pour ancêtres; dans l'élévation du rang et dans l'éclat des richesses, il trouva, comme ses pareils, l'écueil de son innocence, il suivit le guide ordinaire des cœurs, le plaisir; et homme d'église sans être ministre de l'autel, seulement pour jouir d'une riche portion du patrimoine des pauvres, bien éloigné de vouloir prendre avec le sacerdoce un engagement plus fort qui le liât, il parut à la cour, en respira l'air infecté, en embrassa avidement les maximes et les usages.

Ce n'était pas là ce qu'attendait d'un tel fils, sur la foi d'une révélation particulière, la pieuse mère que le ciel lui avait donnée. Ses espérances seront-elles jusqu'à la fin démenties, et ce flambeau de l'Église qu'elle s'était promis sera-t-il donc une branche de l'arbre stérile qui doit être jeté au feu? (*Matth.*, III.) Non, chrétiens; le temps marqué s'approche : je vois les apprêts de la divine miséricorde qui va assaillir Norbert au milieu d'une vaste plaine.

Entraîné par l'amour du plaisir qui l'appelait dans une délicieuse campagne, il y vole; et tout à coup le ciel se couvre d'épais nuages, le jour le plus pur et le plus serein se change en une espèce de nuit; les vents, prémices de l'orage qui s'apprête, se déchaînent avec furie. Norbert, effrayé, cherche en vain des yeux un asile dans la vaste campagne, il croit alors que la main du Seigneur va s'appesantir sur lui, et, dans le trouble où il est, il ne reconnaît pas la divine bonté sous l'apparence de la colère; car c'est la seule miséricorde qui l'effraye en ce moment pour le ramener; et ce bruyant tonnerre qui gronde sur la tête de Norbert, c'est elle qui l'a formé et qui le tient en ses mains. Ainsi frappa-t-elle autrefois de terreur... Mais le coup part avec un bruit effroyable, la foudre embrasée tombe aux pieds de Norbert, et la peur, aussi terrible qu'elle, le renverse sans mouvement et sans connaissance.

Pendant cet évanouissement salutaire, que de merveilles produisit en lui la grâce dans le silence de ses saintes opérations! Avec le coup de foudre était parti un trait de flamme qui alla chercher son cœur pour y consumer toutes ses attaches mondaines, et pour y allumer le feu de l'amour divin. A peine revenu à lui, il en sent les heureuses atteintes.

*Dextera Domini fecit virtutem.* (*Psal.* CXVII.) C'est bien maintenant, Seigneur, que votre droite a signalé sa puissance. Quand d'un clin d'œil vous excitez ou que vous calmez les tempêtes, que votre voix brise les cèdres, et qu'elle ébranle les montagnes, vous faites moins que quand vous arrachez ainsi un pécheur à ses liens, et que vous le faites triompher en un moment de ses inclinations les plus douces et les plus fortes.

Norbert en triomphe donc, chrétiens auditeurs. Des réflexions sur ce que serait devenue son âme, de vives actions de grâces au Dieu de bonté qui l'a sauvé du péril, sont le premier usage qu'il fait de la connaissance qui lui est rendue. *Que voulez-vous que je fasse, ô mon Dieu!* (*Act.* IX), s'écrie-t-il, comme un autre Saul, et comme Saul il se relève impatient de justifier sa promesse.

C'en est fait, l'illusion du siècle a disparu à ses yeux. La cour ne le reverra plus : le vieil homme, attaqué sagement et par parties, sera bientôt en lui tout à fait détruit. A la réforme de l'intérieur, la première que Dieu lui demande, succédera le soin de réformer son extérieur, et chaque jour va être marqué par des vertus acquises et de nouveaux progrès dans les voies du salut. Il est encore dans le monde, mais il n'est plus du monde. Déjà même il médite de s'en séparer à jamais; et c'est dans ce dessein que, pour apprendre les éléments de la vie religieuse, il lie un pieux commerce avec le célèbre abbé de Sigeberg. Il cherche à s'imposer, par toute sorte d'endroits, l'obligation d'être désormais au Seigneur. Après deux années de pénitence, il veut, avant que de se consacrer à la retraite, prendre le dernier et le plus saint engagement de l'ordre. Le souvenir de ses égarements passés, qui lui donnèrent tant de répugnance pour ce dernier lien, l'abreuve, en secret, d'amertume; et dans l'ardeur d'un zèle, poussé peut-être jusqu'à l'excès (mais que ne rend point excusable la charité dominante qui couvre la multitude des péchés) (1 *Petr.*, IV), il demande et il obtient la dispense des saints canons pour passer, sans intervalle, du diaconat au sacerdoce.

Mais acquittons ce que j'ai promis. Je me hâte, chrétiens, de vous le montrer armé du glaive de la parole, soutenant, avec un zèle infatigable, le poids du ministère évangélique : car le temps n'est pas encore venu d'exécuter le dessein qu'il a de se consacrer à Dieu dans la retraite; et le ciel, qui le lui a inspiré, veut qu'il travaille auparavant à la conversion des âmes. Que j'aime à me le représenter dans l'église de Santen, signalant, par sa première prédication, le jour de son premier sacrifice! De quelle sainte ardeur animé, il passe de l'autel où il est sur le point d'offrir au Très-Haut la victime adorable, il passe dans la chaire de vérité! Avec quelle force il parle contre les désordres de son siècle et la dépravation des mœurs! On le croirait formé par l'exercice de plusieurs années à ce saint et difficile ministère; tant le zèle supplée en lui au défaut de l'usage, tant lui prête d'onction et de véhémence la vive persuasion des vérités qu'il annonce!

D'abord surpris, on se sent bientôt touché, ébranlé; et la componction de ses auditeurs surpasse l'étonnement qui l'a précédée.

Allez, après ce grand essai, consommer le sacrifice redoutable, digne ministre du Prêtre éternel; c'est à l'Agneau qui va s'immoler entre vos mains qu'il appartient de changer les cœurs par sa grâce toute-puissante. Lui seul a opéré dans vos auditeurs la volonté du bien et le désir de la justice; lui seul peut achever l'ouvrage.

Victime de la pénitence qui l'a lavé, Norbert s'offre conjointement avec Jésus-Christ au Père céleste : et quel est le prix d'un mystère si dignement célébré? Ah! chrétiens, Norbert reçoit à l'autel toute la plénitude du don de la divine parole; et, le sacrifice à peine achevé, il se sent animé d'une ardeur nouvelle : voyez-le, dès le lendemain, en suivre les mouvements au milieu du chapitre de Santen, qui n'était pas, hélas! sans reproche. Il parle à des ecclésiastiques dont le salut l'intéresse d'autant plus, que c'est à des confrères qu'il parle. Ils se rendirent la plupart aux pressantes sollicitations de l'Esprit-Saint, dont il était l'organe; et le fruit de ce second discours fut leur retour sincère vers le Dieu des miséricordes. En vain les autres le traitent-ils d'esprit inquiet et hypocrite; il laisse tomber l'injure; en vain, pour le forcer à l'avenir au silence, le dénonce-t-on comme un novateur: il relève la calomnie, il court la confondre avec éclat, et rendre compte de sa foi au concile de Fritzlar. Le zèle ardent ignore ce que c'est que de céder aux obstacles que les méchants lui opposent, et la fermeté de Norbert sait bien triompher de leur malice.

C'est ainsi qu'il donna à sa patrie les premières années de son ministère; mais bientôt la volonté de Dieu l'appelle en d'autres contrées. Pauvres, sa charité le dépouillera de ses biens; vous aurez, avant son départ, tout le prix de son héritage. Il vient en France, où s'était retiré Gélase II, pour se dérober aux vives poursuites de l'empereur devenu maître de Rome.

Quelque impatient qu'il soit d'y faire la guerre au vice, ne croyons pas qu'il commence à y prêcher la pénitence avant d'en avoir donné un grand exemple, en s'accusant, aux pieds du souverain pontife, des égarements de sa jeunesse, et de l'empressement indiscret qui le fit passer, en un même jour, contre les canons, du diaconat au sacerdoce : sacré vicaire de Jésus-Christ, vous voudriez l'attacher à votre suite. Ah! il se souvient trop de ce que lui ont coûté les engagements du monde, pour s'y rejeter encore. Qu'il lui soit seulement permis d'exercer le ministère de la parole partout où il portera ses pas.

Ses instances respectueuses l'obtinrent enfin, chrétiens auditeurs; et c'est ici que je voudrais vous peindre avec des traits vifs et pleins d'onction ce prédicateur admirable, dont le seul extérieur commençait l'ouvrage de la persuasion, avant que sa voix se fît entendre. Vous l'auriez vu, cet homme autrefois si délicat, couvert des vêtements les plus grossiers, les yeux baissés, le corps exténué par ses austérités continuelles, enfin, tel qu'il parut aux yeux d'un illustre prélat qui en fut touché jusqu'aux larmes, se souvenant de l'avoir connu à la cour.

Quand on est la victime de la pénitence, qu'avec bien moins de peine on la persuade aux autres, et qu'il est bien vrai que l'exemple est la leçon la plus efficace et la plus douce! Il semble que ce saint ministre ait les cœurs en sa main pour les changer à son gré : des ruisseaux de larmes coulent des yeux de presque tous ceux qui l'écoutent; les peuples, impatients de l'entendre, accourent en foule à lui de toutes parts; le Languedoc, théâtre de sa mission, et les provinces voisines, ne parlent que des conversions surprenantes qu'opère le ciel par son ministère. Est-ce un homme? Est-ce un ange que la divine miséricorde a daigné envoyer aux hommes corrompus dans leurs voies? Trop heureuses, trop dignes d'envie les contrées qui le possèdent, si elles devaient plus longtemps le posséder!

La Providence dont les desseins sont impénétrables, et qui, par une conduite que nul n'est en droit d'interroger, dit à ses élus : *Allez, et ils vont; faites cela, et ils le font* (*Matth.*, VIII); la Providence avait résolu de le rendre à sa patrie, et c'était là qu'il devait continuer et consommer sa mission apostolique.

Dispensez-moi ici, chrétiens, d'un nouveau détail. Vous avez vu quels furent les succès de ses prédications en France, tels et plus grands, s'il se peut encore furent-ils après son retour en Allemagne.

Mais il est temps de vous faire voir notre ministre évangélique dans son plus beau point de vue, à Anvers où l'avait appelé le chapitre de cette ville, pour y réparer les ravages de l'hérésie et remédier à la corruption affreuse qui s'y était introduite avec l'erreur. L'hérétique peut-être le plus furieux, le plus effréné qui fut jamais, l'impie Tanchelin, après avoir déclamé d'une bouche sacrilége contre le sacrement de nos autels, profané les temples, pillé le sanctuaire, persécuté, sacrifié les prêtres du Seigneur, semblait encore après sa mort, du fond de son tombeau, animer de son esprit ses odieux disciples. Ils enlevaient tous les jours des âmes à Jésus-Christ, la chaire de vérité était abandonnée pour la chaire de pestilence, la licence des mœurs était portée aux derniers excès..... Quel vaste champ pour le zèle du nouvel apôtre! mais quel courage ne fallait-il pas pour une si grande entreprise? Quelle sagesse pour la conduire? Quelle force de paroles, quelle ardeur infatigable pour y réussir? Norbert s'applique d'abord à découvrir les impostures de l'hérésie, et bientôt il fait entendre cette voix victorieuse qui avait triomphé de tant de pécheurs. Par lui la vérité perçante se fait jour à travers les nuages épais dont elle est enveloppée; les monstres de

l'erreur frappés des coups redoublés qu'il leur porte, expirent; et avec la vraie foi sont rétablies dans peu de temps, à Anvers, les mœurs et l'innocence. Heureux et admirable changement, unique ouvrage de Norbert, que dis-je? unique ouvrage du Tout-Puissant dont Norbert est le ministre; car à Dieu ne plaise que le serviteur veuille partager avec le maître la gloire de ce qu'il n'opère que par lui seul. Norbert, l'humble Norbert s'anéantissant toujours devant Dieu et devant les hommes, ne voit dans tant de conversions éclatantes que la vertu de la divine parole, de ce glaive à deux tranchants qui pénètre, selon l'expression de l'Apôtre, jusque dans les replis de l'âme les plus secrets (*Hebr.*, IV), et convaincu que ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, mais Dieu seul qui donne l'accroissement, il sait bien lui rapporter tout l'honneur de ses travaux apostoliques.

Utile exemple pour nous, comme lui ministres de la parole; tout ce que nous nous attribuerions de gloire serait un vol que nous ferions au Dieu jaloux : mais hélas! que produisent tous nos efforts? où sont les fruits visibles de nos discours et de nos veilles? Norbert puisait dans l'oraison cette éloquence triomphante qui lui soumettait les cœurs les plus rebelles. N'allons pas vainement chercher ailleurs le pathétique. La vraie source nous en est présentée comme à lui.

Mais vous, chrétiens, que votre état n'applique point aux sublimes fonctions de ce ministère, ne pensez pas que cette partie de l'éloge de notre saint ne soit susceptible d'aucune instruction pour vous. Dieu n'a pas fait de vous des ministres évangéliques, mais il en a fait des supérieurs, des chefs de familles, des maîtres; et si vous réfléchissiez aux étroites obligations que ces qualités vous imposent, vous auriez soin, homme du monde, que vos serviteurs le fussent aussi de Dieu; vous vous regarderiez comme comptable à sa justice de leurs désordres et de leur ignorance en ce qui regarde leur salut éternel; vous vous souviendriez surtout qu'à l'égard de vos enfants, vous êtes chargés, dit saint Augustin, des fonctions de l'apostolat : *Pater qui domui suæ præest, ad eum pertinet apostolatus officium;* ils vous devraient, avec le jour que vous leur avez donné, la connaissance des choses de Dieu; et vrais docteurs de la loi sainte dans vos familles, vous n'auriez point de plus chère attention que celle de verser de bonne heure dans ces jeunes cœurs la piété et l'amour de la justice, héritage précieux et le plus digne de votre tendresse. C'est ainsi que les pères transmettaient autrefois leurs vertus à leurs enfants; moins jaloux de leur amasser des biens périssables, que de leur apprendre les voies du Seigneur, ils étaient pour eux ce que fut Norbert pour les différents peuples chez qui l'appela la Providence.

Nous ne l'avons un moment perdu de vue, que pour reprendre avec plus d'ardeur le cours d'une si belle vie. Voyons-le de nouveau gagner tous les jours des âmes à Jésus-Christ, tirer un accroissement de zèle et de force des succès de son zèle même; voyons le chapitre d'Anvers lui donner en reconnaissance de ses travaux apostoliques, l'église de Saint-Michel pour y établir une communauté de son ordre.

Je n'ai pu, occupé d'un autre objet, marquer l'époque de la naissance de ce même ordre, et envisager à la fois des choses qu'à pu faire à la fois l'illustre serviteur de Jésus-Christ. Norbert, au milieu des pénibles fonctions de son ministère, avait formé le dessein et jeté les fondements de cette heureuse institution dont l'Eglise lui sera à jamais si redevable. Reprenons la chose dès son commencement; vous avez vu dans notre saint le modèle parfait d'un ministre évangélique que la divine miséricorde suscita pour la conversion des pécheurs, *directus est divinitus in pœnitentiam gentis* : je vais vous le présenter sous une autre face, en vous le faisant voir travaillant à l'établissement d'un nouvel ordre, pour trouver comme un contrepoids à la perversité du siècle, et pour accroître jusqu'à la fin des temps l'empire de la vertu, *in diebus peccatorum corroboravit pietatem.* C'est la seconde partie de son éloge.

### SECONDE PARTIE.

Le monde fut de tout temps à charge aux saints. Eh! comment seraient-ils satisfaits de son commerce, eux qui n'y trouvent que le contraire de tout ce qu'ils aiment? Ils sont humbles, et lui, il n'est que vanité; ils sont vrais, et lui, il n'est que mensonge; ils sont purs, et lui, il n'est que corruption; ils sont bienfaisants, et lui, il n'est que malice; ils sont désintéressés, et lui, il n'est qu'avidité; ils sont mortifiés, et lui, il n'est que folle joie; ils sont esprit, et lui, il n'est que chair; ils sont à Dieu, et lui, avec les anathèmes dont il est frappé en tant d'endroits de l'Ecriture, avec les caractères de réprobation qu'il porte par tant d'endroits, il n'est ni ne peut être qu'un démon.

Depuis longtemps, las de se voir parmi les enfants du siècle, Norbert soupirait après la retraite, et demandait à Dieu la consolation de pouvoir vivre désormais caché dans le secret de sa face. Cet homme si ferme dans la vertu, mais toujours dans une humble défiance de ses forces, craint, comme saint Paul, d'oublier le soin de son propre salut en travaillant à celui des autres; cet homme, qu'a si bien purifié la pénitence, croit devoir employer encore le reste de ses jours à repasser les années de sa jeunesse dans l'amertume de son âme. Si ce qu'il se propose pouvait être utile à votre gloire, si son exemple pouvait vous gagner des âmes en les attirant à la solitude, vous le savez, Seigneur, ses vœux les plus doux seraient remplis.

Un saint prélat, dépositaire de ses plus secrets sentiments, approuve ce dessein, et pour le faire servir à l'édification de son

diocèse, il engage Norbert à y choisir pour sa retraite, un monastère de religieux qui ne méritent pas ce nom, et dont il l'oblige d'entreprendre la réforme.

Des hommes qu'auraient pu ramener l'instruction, la douceur, la vigilance, le bon exemple, les sages règlements, les discours enflammés et les sollicitations pressantes, Norbert sans doute les eût ramenés. Mais le mal était au-dessus des remèdes; ces religieux intraitables avaient dit avec ces insensés dont nous parle l'Ecriture : Brisons les chaînes qu'on nous donne et le joug importun que l'on veut nous imposer : *Dirumpamus vincula, et projiciamus a nobis jugum.* (*Psal.* II.) Norbert, délivré par leur résistance obstinée des engagements qu'il avait pris avec le saint prélat, se retire et cherche à se consoler avec Dieu du retardement de l'œuvre de Dieu même.

Cependant, plein de son premier dessein, il sent un attrait toujours plus fort pour la solitude : il choisit donc une retraite, mais une retraite affreuse, que la nature semble avoir voulu cacher aux yeux du reste du monde, entourée de montagnes qui lui dérobent presque la lumière du soleil, une retraite qui eut toujours paru inhabitable, si Norbert ne l'eût habitée. C'est ici le lieu de mon repos, et le port de mon salut, s'écrie-t-il transporté de joie : ce sera aussi, grand serviteur de Dieu, le lieu de la naissance d'un saint ordre dont l'établissement vous est réservé.

En effet, chrétiens auditeurs, la bonne odeur de ses vertus et la réputation de sa sainteté lui attirent bientôt des imitateurs qui se mettent sous sa conduite; sa solitude se peuple peu à peu; c'est une communauté naissante d'hommes, dont la vie admirable n'a presque plus rien de l'homme. Norbert, encouragé par ce succès et enflammé d'un vif amour de la gloire de Dieu, forme dès lors le grand projet de l'institution d'un nouvel ordre.

Pressé du désir d'augmenter le nombre de ses compagnons dans les voies du Seigneur, pour me servir de l'expression de saint Grégoire, *in via Domini socios habere desiderate*, il allait faire de temps en temps des conquêtes dans les villes voisines, il enlevait au siècle ses plus aveugles adorateurs; et ces exilés volontaires, en se séparant de Babylone, lui enlevaient encore des habitants par leur exemple.

Voilà donc de nombreux disciples à qui il ne s'agit plus que de prescrire un genre de vie arrêté et uniforme. A quoi se déterminera l'homme de Dieu? Les consacrera-t-il à la vie active, aux travaux du ministère apostolique? les dévouera-t-il à la contemplation et à la retraite? Il fera l'un et l'autre, chrétiens auditeurs; et l'un, bien loin de nuire à l'autre, lui prêtera du secours. Il prendra du premier les saintes lettres, la prédication, les fatigues. Il prendra du second la prière, l'abstinence, les mortifications; et de l'union merveilleuse de ces deux choses, formant sa règle, donnant ainsi aux peuples, dans des religieux si propres à les édifier, de saints ministres destinés à les instruire, assurant pour toujours au monde chrétien les plus parfaits modèles de la vie canonique, il sert l'Eglise autant que le zèle même pourrait aspirer à la servir; il établit et il éternise de nouveaux moyens pour la sanctification des âmes.

Le monde en sera alarmé, le démon s'y opposera de toutes ses forces : il semble qu'ils se liguent de concert contre cet ordre naissant qui leur ravit tant d'âmes et qui doit leur en ravir à jamais; qui doit donner à la retraite de fervents religieux, à l'Eglise, des ministres zélés et utiles; aux corps canoniques, de parfaits modèles; au monde, d'édifiants exemples; aux saintes lettres, des écrivains célèbres; à la foi, d'illustres défenseurs; à la chaire, des hommes apostoliques; à l'épiscopat, de dignes pasteurs; à Dieu, des adorateurs sincères; au ciel, des citoyens nouveaux.

Norbert éprouve trop que les plus saintes entreprises sont souvent les plus traversées. Mais sa sagesse et sa constance triomphent enfin des obstacles. Le souverain pontife, persuadé des avantages qui en reviendront à la religion, approuve avec éloge sa règle; les têtes les plus illustres en veulent porter le joug... Vous allez croire que le glorieux fondateur, ardent comme vous l'avez vu à augmenter le nombre des siens, reçoit indistinctement toutes ces têtes. Ecoutez ceci. Le comte de Champagne, touché des pensées de l'autre vie, demande à embrasser le nouvel institut; et Norbert, qui ne le juge pas appelé à cet état, qui le croit fait pour vivre dans le siècle et y autoriser la vertu par ses exemples, le détourne de son dessein, malgré tout ce qu'une pareille conquête pouvait ajouter de flatteur aux autres : désintéressement parfait, aussi glorieux au moins au serviteur de Jésus-Christ que l'accroissement rapide de son ordre : l'un honore le fondateur de Prémontré, l'autre est uniquement à la louange de Norbert.

Et admirez par quels nouveaux succès est payé ce zèle si pur qui lui fait chercher la seule gloire de Dieu et non la sienne. Ces hommes si obstinément vicieux, ces religieux intraitables dont il avait été obligé d'abandonner la réforme, viennent enfin se soumettre d'eux-mêmes à son institut. Prémontré voit grossir chaque jour la multitude des saints prosélytes, et ce qui n'est guère moins heureux, Prémontré devient la consolation et la plus sûre ressource des pauvres de Jésus-Christ; ils y accourent en foule de toutes parts, et Norbert, loin d'épuiser par ses charités sa maison naissante, éprouve que son abondance s'en accroît, en sorte qu'il peut dire, comme Joseph : Dieu m'a comblé de biens dans une terre où je n'apportai que ma pauvreté : *Crescere me fecit Deus in terra paupertatis meæ.* (*Gen.*, XLI.) Déjà même, pendant qu'il voit prospérer ainsi son abbaye, il jette les fondements de plusieurs autres; déjà se multiplient les maisons religieuses de son ordre;

de si grands succès lui valent un commerce de pieux services, une relation d'intérêts saints avec cet homme la gloire de son siècle et l'étonnement des siècles suivants, avec Bernard. Norbert est comme lui un patriarche de la loi nouvelle, comme lui il jouit de toute la satisfaction que peut donner le zèle sans mélange d'amour-propre, à la vue de ses nombreux enfants en Jésus-Christ. Heureux père, famille florissante qui devait être bientôt illustrée par des religieux devenus prélats, et qui était déjà pleine de religieux dignes de l'être.

Aussi, qui mérita jamais mieux un grand succès que le saint patriarche ? Quelle conduite dans le spirituel ! Quelle intelligence dans le temporel même, dont le dérangement entraîne presque toujours celui de la discipline ! Quelle tête dans les choses essentielles ! quelle attention dans les moindres ! quelle édification dans les exemples ! quelle onction dans le discours ! quelle douceur dans les avis ! quelle dignité et quel fonds caché de vigueur dans la conduite ! enfin quel esprit de sagesse et de piété dans toute la règle du saint fondateur ! On n'admirait pas moins toutes ces choses, chrétiens auditeurs, que les progrès rapides de l'ordre de Prémontré dès sa naissance, ou plutôt on cessait d'en admirer les progrès, quand on faisait attention à toutes ces choses.

Tels furent et l'esprit du gouvernement du patriarche de Prémontré, et les fruits du zèle qui le dévorait pour la maison du Seigneur. Ici, chrétiens, une réflexion qui vous intéresse. Ce n'est pas un article de pur conseil que ce zèle des intérêts du divin maître, c'est un sentiment habituel que votre religion demande également de vous : créatures de celui qui n'a envisagé dans ses ouvrages que sa gloire, elle doit être l'unique fin de vos actions et l'objet de vos pensées ; vous en êtes, qui que vous soyez, les tributaires ; et le Seigneur, pour ne vous avoir pas destinés à ces grandes entreprises qui lui procurent tant d'adorateurs fidèles, n'en veut pas moins que vous songiez à le faire glorifier dans tout ce qui dépend de vous, lui qui s'engage pour prix à vous glorifier un jour lui-même. Il éleva Norbert dès cette vie, il le plaça sur un des premiers siéges de l'Eglise d'Allemagne, avec ces circonstances singulières et cette unanimité de suffrages où l'on reconnaît le sien. Mais en décorant ainsi son serviteur, que ne faisait-il pas pour sa propre gloire ? Norbert avait contribué à l'accroissement de la piété par l'établissement de son ordre, *in diebus peccatorum corroboravit pietatem.* Vous l'allez voir, chrétiens, comme archevêque de Magdebourg, chargé de la conduite d'un peuple qu'il travaille à mener à Dieu ; *et gubernavit ad Dominum cor ipsius.*

### TROISIÈME PARTIE.

Le comprenons-nous, chrétiens, tout ce que demande le ministère de ceux qu'a établis le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise ? Nous formons-nous une assez juste idée du poids immense de l'épiscopat ?

S'il suffisait pour en soutenir la charge, d'avoir les vertus d'un chrétien digne de ce nom ; je dis plus, s'il suffisait d'avoir les perfections nécessaires à un homme revêtu du caractère redoutable et consacré à l'autel, je n'ajouterais rien au portrait que j'ai voulu vous tracer de notre saint ; car dans les traits de sa vie que je viens d'exposer à vos yeux, vous avez déjà dû remarquer l'assemblage de tout ce qui peut faire un vrai chrétien, un saint ecclésiastique, un religieux accompli.

Mais la réflexion et saint Paul nous disent qu'il faut encore plus que de la piété et de la vertu aux successeurs des apôtres, et que pour être un grand évêque, ce n'est pas même assez que d'être un saint. C'est peu d'une charité abondante qui s'attache à tous, il y faut joindre un caractère aimable qui se fasse tout à tous, une prudence consommée qui prévoie et qui aplanisse tout, un discernement des esprits qui pénètre tout, un zèle ardent qui entreprenne tout, une patience héroïque qui supporte tout, une science non commune qui s'étende à tout, un courage, une fermeté invincible qui s'expose et qui résiste à tout, une vigilance continuelle qui suffise à tout.

Car prenez-y garde, chrétiens : un diocèse à gouverner, qu'est-ce autre chose qu'un corps vaste composé de différents caractères qu'il faut différemment conduire pour leur salut, d'aveugles qu'il faut éclairer, de faibles qu'il faut aider avec bonté, de pécheurs qu'il faut reprendre avec force, de lâches qu'il faut encourager, de présomptueux qu'il faut intimider, d'indociles qu'il faut soumettre, d'esprits divisés qu'il faut réunir, quelquefois même de novateurs qu'il faut arrêter et confondre ? De l'accomplissement de tant de différents devoirs résulte le caractère d'un digne évêque. O épiscopat ! ô ministère aussi redoutable qu'il est sublime ! Obligations sans nombre dont il entraîne l'idée, devoirs immenses qui y êtes attachés, Norbert vous voyait dans toute votre étendue, et il ne vous voyait qu'avec frayeur. Cependant, chrétiens, le temps s'approche où il doit être élevé à cette dignité sacrée ; et tout indigne qu'il s'en estime, la vénération publique dont il se voit malgré lui l'objet, lui en fait naître un secret pressentiment. Dans la crainte qu'il en a, il sortira avec précipitation d'une ville que rend maîtresse d'un nouveau choix la mort récente de son évêque. Admirables dispositions, et qui ne font qu'augmenter le désir qu'on a de le voir élevé aux premières places de l'Eglise. Eh ! en qui peut-on plus vraisemblablement trouver des hommes destinés à l'épiscopat, que dans ceux qui en redoutent si fort la charge ?

Norbert a beau s'en défendre : il est choisi pour remplir le siége archiépiscopal de

Magdebourg, et Gérard légat apostolique, employant l'autorité de son caractère, triomphe d'une résistance que nul autre que lui n'aurait vaincue.

Trop resserré dans les bornes que je me suis prescrites, je ne puis que vous montrer à la hâte quelques traits de ce grand évêque ; et je voudrais qu'il me fût permis de vous les présenter tous, et d'être plus historien que panégyriste : un simple récit vous donnerait une plus haute idée de l'archevêque de Magdebourg, que le plus pompeux éloge ; je vous le ferais considérer le jour de son entrée dans sa ville épiscopale, confus, tremblant sous le lourd fardeau qu'on lui a imposé, se dérobant aux honneurs qu'on avait préparés au nouveau prélat, et par un acte de l'humilité la plus sincère, se confondant adroitement dans la foule qui le méconnaît ; je vous le ferais voir se préparant au grand ouvrage qu'il médite, à la réforme de son diocèse, et mesurant des yeux, pour ainsi dire, sa future conquête. Il voit tout un pays, qu'on confie à sa sollicitude pastorale, abandonné à l'homme ennemi, il le voit et il en est pénétré de douleur, *et vidit et doluit*. (I *Mach.*, II.)

Faut-il que je vous décrive ici l'état déplorable de ce diocèse à son avénement à l'épiscopat ; que je vous y représente les peuples plongés dans l'ignorance la plus profonde des choses de Dieu, les affreux scandales qui y régnaient, les biens sacrés en proie à l'avidité de la noblesse, l'opprobre du sacerdoce absolument déshonoré aux yeux des séculiers, l'abomination de la désolation introduite dans le sanctuaire, le sacrilége trafic des biens de l'Eglise et des choses saintes, enfin le célibat violé et (pour vous exprimer tout le désordre) violé publiquement et sans honte par les ministres de l'autel ?

Mais remarquons les sages mesures que prend le nouveau pasteur, admirons avec quelle sainte adresse il conduit l'entreprise, comme il cherche à se gagner d'abord les cœurs afin de les gagner à Jésus-Christ, comme il tempère l'autorité par la manière tout aimable dont il l'exerce, comme il avertit en ami et en frère ses brebis, et les conjure par les entrailles de la divine miséricorde de ne pas se perdre. Les ramène-t-il? Non. Dieu permet cette fois que ses soins soient inutiles, et qu'il ait la douleur de ne pouvoir retirer son troupeau des routes ténébreuses où il s'égare ; mais il lui reste encore un moyen ; il est pour un évêque d'autres voies à tenter quand il a eu vain employé la douceur et la prière. Grondez alors dans ses mains, frappez s'il le faut ses brebis rebelles, foudres spirituelles qui lui furent confiées.

Norbert le sait, et il s'arme d'une vigueur tout apostolique. Il s'agit d'arracher à l'ennemi des âmes aussi chères au saint pasteur que la sienne même. Il tonne, il menace, il foudroie, et ni éclat du rang, ni considération humaine, ni crainte ne peuvent l'arrêter. Combien de fois le vit-on avec cet air d'indignation que donne le zèle, avec cet air de majesté et d'empire que donne l'autorité épiscopale, reprendre publiquement et couvrir d'une confusion salutaire des pécheurs, auprès desquels ses avertissements secrets avaient été inutiles ? Combien de fois se servit-il du crédit que lui donnaient à la cour sa vertu et sa naissance, pour arrêter par la crainte les désordres criants et les scandales de son diocèse ? Combien de fois appela-t-il l'autorité des magistrats au secours de la sienne, pour mettre son troupeau dans l'heureuse nécessité d'obéir aux sages règlements qu'il avait faits ? Ici il ponsse par les voies juridiques des prêtres indociles dont la conduite odieuse semblait autoriser le libertinage du peuple; là, jaloux dépositaire du patrimoine des pauvres, il travaille à faire rentrer son Eglise dans ses droits et l'affranchit des invasions de quelques seigneurs tyranniques qu'il force à lâcher leur proie.

Avec une conduite si ferme, si vigoureuse, pouvait-il manquer d'ennemis? Les méchants se laissent-ils aisément réduire sous le joug de la vérité et de la justice? J'entends des discours pleins d'audace et de révolte qu'on tient de toutes parts contre ce digne pasteur; je vois se former l'orage qui doit bientôt fondre sur sa tête, se déchaîner contre lui son clergé, se tramer sourdement mille criminelles intrigues pour le perdre. Mais bien loin de s'en trouver plus à plaindre et de tomber dans l'abattement, quel sujet de consolation pour lui, et qu'il se trouve honoré des persécutions de ce peuple ! Il lui semble entendre le divin maître dont il soutient les intérêts, l'encourager et lui dire au fond du cœur ce qu'il disait autrefois à cet évêque de Smyrne : Poursuivez, je sais vos tribulations et que vous êtes maudit de ceux qui composent la synagogue de Satan : *Scio tribulationem tuam et blasphemaris ab iis qui sunt synagoga Satanæ*. (*Apoc.*, II.) Il rend grâces au ciel d'être l'objet des contradictions des pécheurs, d'avoir pour ennemis ceux qui le sont de son Dieu, des brebis malheureuses qui se refusent aux tendres empressements d'un pasteur qu'afflige leur perte, une noblesse dissolue et insatiable qui porte sa main téméraire à l'encensoir, des ministres scandaleux qui déshonorent le sanctuaire. Il eût moins plu à Dieu, s'il leur avait moins déplu : Sans les complots des méchants, sa grande âme n'eût point paru dans tout son jour. Il était persuadé, comme saint Paul, qu'être en butte à leur haine, est une preuve que l'on n'a point trahi les intérêts du divin maître; et résolu de tout sacrifier pour la justice, intrépide au milieu du danger, il sentait augmenter avec le péril sa fermeté et son courage. Qu'on s'abandonne aux derniers excès de la fureur, qu'on conspire contre sa vie ; que pour avoir purifié, comme il le devait, un temple souillé par un crime affreux, son rebelle chapitre qui s'y était injustement opposé, allume contre lui une sédition populaire où on le charge de coups;

que par deux fois des traîtres de son clergé portent contre lui la rage jusqu'à tenter un assassinat exécrable : rien ne saurait arrêter ce cœur inaccessible à la crainte. Vrai médecin qui emploie dans la nécessité le fer et le feu, il traitait avec une rigueur salutaire ces malades furieux contre la main même qui cherchait à les guérir. Ne vous figurez pas toutefois, chrétiens, une ardeur sans réflexion et une fermeté de tempérament. La sienne était subordonnée à la raison et à la prudence. Il sut, lorsqu'il comprit que ses efforts ne servaient qu'à irriter le mal, il sut céder à propos à l'orage; et espérant que son absence ralentirait la passion démesurée qui avait jeté le voile sur les yeux du peuple, il se bannit lui-même d'un troupeau qu'aigrissait de plus en plus sa présence.

Ses espérances ne sont point trompées : l'éloignement de cet illustre exilé fait sentir toute la grandeur de sa perte; le bandeau fatal tombe des yeux de ses ennemis; et ses ouailles, revenues de leur fureur, lui envoient une ambassade solennelle pour l'assurer de leur sincère repentir, et le conjurer de revenir parmi elles.

Qui me donnera de vous parler dignement des heureux fruits de son retour et de ses travaux paisibles? Suivez-le dans la visite pastorale qu'il fait aussitôt de son vaste diocèse avec une ardeur infatigable; contemplez-le occupé à guérir la lèpre des cœurs dans le tribunal de la pénitence, à distribuer à son troupeau le pain de la parole, à changer l'administration des biens, qui, destinés à la nourriture des pauvres, ne servaient qu'à augmenter l'abondance des riches, à corriger les abus par la sagesse de ses ordonnances, à terminer les différends de son peuple, à verser dans le sein des familles indigentes ses revenus; car il n'en donna jamais rien au faste; il avait retranché de sa dignité tout ce qu'elle a d'éclat passager et de grandeur purement humaine; et il allia toujours aux fonctions épiscopales toute l'austérité et la simplicité évangéliques. Heureux troupeau de ce pasteur admirable, voyez et jugez s'il mérita les traitements inouïs qu'il reçut de vous. Que chaque jour augmente avec votre repentir, votre respect pour lui, votre amour. Vous l'aimez, mais ce tribut de votre tendresse égalera-t-il jamais la sienne? Qui est affligé parmi vous, sans qu'il le soit comme lui? Qui est scandalisé, sans qu'il en souffre vivement? *Quis infirmatur, et ego non infirmor? Quis scandalizatur, et ego non uror?* (II *Cor.*, XI.) Riches et pauvres, grands et petits, pécheurs et justes, il vous porte tous dans son cœur.

Mais sous quel nouveau rapport s'offre tout à coup mon sujet? Norbert, glorieux défenseur qu'oppose à Pierre de Léon l'Église opprimée par le schisme de ce faux pontife!

Cet homme hardi et dévoré d'ambition, après s'être rapidement élevé aux premières places de l'Église, osa porter ses vues jusqu'à la tiare, et profitant de la mort du souverain pontife, pour exécuter le dessein qu'il méditait, il s'empara, malgré l'élection légitime d'Innocent, de la dignité suprême. Plein d'artifice pour grossir son parti, il était résolu de se défendre par la force; les Romains eux-mêmes, gagnés par ses libéralités, favorisaient ses prétentions, et le vicaire de Jésus-Christ avait été contraint d'abandonner Rome à l'usurpateur sacrilége. Il comprit, cet usurpateur, qu'en vain travaillerait-il à établir son autorité, si Norbert lui était contraire. Il lui écrit des lettres séduisantes, pleines de témoignages des sentiments les plus distingués et de l'estime la plus flatteuse; il lui offre le titre de nonce auprès de l'empereur. Par une conduite si adroite, il se promettait d'attirer le saint prélat à son parti, et de l'engager à l'appuyer de son suffrage à la cour de Lothaire. Vaines espérances : Norbert ne répond à ces offres intéressées qu'en sollicitant si fortement contre lui Lothaire, qu'il réunit bientôt tout l'empire à la communion du vrai pontife.

Et ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait triompher le parti de la justice en Allemagne : il se rend au concile de Reims, où ses sages conseils et son zèle infatigable portent un nouveau coup au parti des schismatiques; il revient confirmer Lothaire dans sa résolution, il l'engage à employer le secours de ses armes contre les fureurs du faux pontife, et l'accompagne à Rome où ses conseils lui étaient nécessaires. Mais perdrais-je de vue l'objet que je m'étais proposé dans cette dernière partie, l'épiscopat de Norbert? Norbert lui-même en s'éloignant de son troupeau aurait-il oublié qu'il était évêque? Ah! c'est parce qu'il s'en souvient qu'on le voit suivre Lothaire. A Rome l'appelait l'intérêt pressant de toute l'Église : et comment, en qualité d'évêque, eût-il pu se refuser à un intérêt si cher? La gloire lui était réservée de consommer l'ouvrage, d'éteindre entièrement en Italie le schisme d'Anaclet, en réunissant au juste parti, par des travaux infinis et des prodiges d'habileté, tout ce qu'il y avait encore d'esprits opiniâtres.

Après cela, rien ne manquait à ce grand évêque, que la consolation d'être rendu à son troupeau. Le juste ciel ne la lui refuse pas, Messieurs; ses ouailles le reverront, le posséderont encore; mais hélas! ce ne sera pas pour longtemps. *La sagesse a consommé ses travaux* (*Sap.*, X), la couronne de justice l'attend, il a dignement fourni sa course, glorieusement soutenu le fardeau de l'épiscopat, heureusement ramené à Dieu son peuple, *et gubernavit ad Dominum cor ipsius.* (*Eccli.*, XLIX.) Serviteur fidèle que le Seigneur avait établi sur sa famille, recevez votre récompense, entrez dans le lieu de votre repos.

Chrétiens auditeurs, ce terme heureux où il est parvenu est le même que la foi nous propose. Nous aspirons à la gloire dont il jouit; mais notre vie a-t-elle des traits de

conformité avec la sienne? Eprouvé par les plus affligeantes tribulations, longtemps en butte aux fureurs insensées de son peuple, il fut bien éloigné d'en murmurer, il se vit avec joie persécuté pour la justice; et nous, ce que nous souffrons de la part des hommes, le mettons-nous à profit, le souffrons-nous en chrétiens? Il voyait les prévarications des siens, et son cœur, comme celui de David, en séchait de tristesse (*Psal.* CXVIII); nous, nous voyons d'un œil indifférent les excès et les abominations de nos jours, les intérêts de Dieu nous trouvent froids; et peu touchés du malheur de nos frères qui se perdent, nous contribuons nous-mêmes de mille crimes au trésor de colère qui s'amasse. Loin une admiration stérile des vertus de notre saint! Nous ne l'honorons pas véritablement ni vous ni moi, si nous ne remportons de ce discours que le souvenir de ses louanges.

Il fut un orateur évangélique dont l'éloquence entraînait les cœurs les plus obstinés dans le crime, un illustre fondateur d'ordre, un évêque, la gloire des prélats de son siècle, un ennemi vainqueur de l'hérésie et du schisme, un homme que son génie, plus grand encore que sa naissance, éleva malgré lui au milieu des travaux de l'épiscopat (et ce trait m'avait échappé) éleva malgré lui aux plus hautes dignités de l'empire, un autre saint Bernard, que les souverains pontifes employaient dans les plus délicates conjonctures de l'Eglise, que les princes consultaient dans les plus importantes affaires de leur conscience et de leurs États, que les empereurs honoraient de leur amitié et de leur confiance, un homme dont les talents séparément partagés à plusieurs autres, eussent fait plusieurs hommes respectables; il fut tout cela; mais tout cela, il sut le rendre utile à son âme; tout cela, il le fit servir à son salut éternel; et c'est ce que nous avons eu lieu de remarquer dans les différents traits d'une vie si glorieuse. Voilà, Messieurs, la réflexion, aussi solide que naturelle dont chacun de nous doit se frapper. Appelés à la même couronne que lui, nous devons la mériter comme lui: nous nous passerons bien de ses talents, pourvu que nous ayons ses vertus; peu nous importe d'être avec lui du nombre de ces fortes têtes, pourvu que nous soyons à son exemple des serviteurs fidèles, dignes de partager sa récompense, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## PANÉGYRIQUE X.

### LA SAINTE VIERGE.

### *Pour la fête de l'Assomption.*

Quæ est ista, quæ ascendit de deserto deliciis affluens? (*Cant.*, VIII.)

*Qui est celle qui s'élève de la terre dans ce torrent de délices, et avec cet éclat de gloire qui l'environne?*

C'est ainsi, dit saint Bernard, que dut s'écrier la troupe céleste dans les transports de la joie que lui causa le spectacle du triomphe de Marie; c'est par de telles acclamations qu'on doit honorer son entrée dans la sainte Sion, où elle venait avec tant de pompe recevoir la couronne d'immortalité de la main de son Fils. Heureux jour, et pour elle et pour les anges! Jour de la consommation de toutes les grâces qu'elle avait reçues, de tous les mérites qu'elle avait acquis! Jour qui donna pour reine aux esprits célestes, la mère de l'Homme-Dieu, toute brillante d'éclat et de gloire. *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?*

Mais quand le ciel, à la vue de ces merveilles, éclate en transports d'allégresse, la terre s'affligera-t-elle de ne plus posséder la Mère du Rédempteur? pendant que les bienheureux applaudissent à l'envi à leur reine, que le Tout-Puissant vient de mettre en possession du trône qu'il lui avait préparé; tristes mortels, nous livrerons-nous à la douleur? Ah! loin ces regrets peu convenables et contraires à nos véritables intérêts! Marie nous est enlevée, il est vrai, mais la mort qui nous la ravit, si pleine de charmes pour elle, est en même temps si instructive pour nous! mais le triomphe qui succède à sa mort, si glorieux pour elle, est pour nous si utile, si avantageux! Deux idées que j'ai saisies d'abord et que je me propose de vous justifier.

Marie meurt. Ce moment, de tous ses moments le plus heureux sur la terre, nous offre l'image de la mort la plus consolante et la plus douce; vous le verrez, chrétiens, et voilà de quoi vous édifier.

Marie entre, par sa mort, en possession d'un trône au-dessous du seul trône de Dieu. Ce haut degré de gloire est pour nous un garant certain de sa protection; vous en serez convaincus; et voilà de quoi vous animer. En deux mots:

Je vais vous découvrir les causes des douceurs qu'a aujourd'hui la mort pour Marie, et vous en faire une leçon.

Je vais vous retracer la gloire du triomphe qui accompagne la mort de Marie, et vous en faire un motif de confiance.

Pour y parvenir je n'ai garde, Seigneur, de compter sur d'autres lumières que celles que m'obtiendra la glorieuse Vierge que vous couronnez en ce jour. Solliciterai-je votre attention, chrétiens, dans un sujet qui regarde Marie? C'est son triomphe que je viens ici célébrer, mais c'est à son intercession de soutenir l'entreprise. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE

Comment la mort ne paraîtrait-elle pas affreuse à la nature corrompue par le péché, elle qui l'arrache impitoyablement à tous les objets de son amour, à ces fantômes séduisants du siècle qu'on idolâtre, à ces biens qui attachent, à ces plaisirs qui enchantent, à ces espérances si flatteuses dont on est enivré? Ces hommes mêmes, ces hommes qu'on honore du nom de grandes âmes, de cœurs intrépides; ces conquérants fameux qui tenaient l'univers étonné dans le silence, ont-ils envisagé la mort d'un œil

ferme, lorsqu'au bout de leur course impétueuse, rendus à eux-mêmes, et plus capables de réfléchir, ils l'ont vue s'approcher de leur lit à pas lents mais assurés? C'est alors que fière et insultante, elle leur a montré dans le tombeau entr'ouvert, le terme fatal où devait se briser le colosse de leur grandeur. Dans quelle tristesse plongés, pensaient-ils enfin alors qu'ils n'emporteraient rien de ce qui les flattait sur la terre; que leur gloire ne descendrait pas avec eux dans les sombres demeures de l'éternité; qu'il ne resterait d'eux ici-bas qu'un nom, qu'un vain bruit, qui ne serait même plus un bruit pour eux! Ah! ils n'ont pu soutenir une idée si affligeante, et ces dieux de la terre ont montré à ce moment toute la faiblesse de l'humanité. Que s'il s'en est trouvé qui aient paru avoir plus de force, c'est presque toujours qu'ils ont eu plus d'artifice. En leur ôtant les regards d'une foule de témoins qui les observaient, on leur eût ôté leur fermeté prétendue, et ils n'étaient intrépides en apparence que parce qu'ils étaient vains en effet.

Un spectacle bien différent, digne de l'admiration des anges, attire aujourd'hui nos regards, chrétiens auditeurs : jetons les yeux sur Marie mourante. Ce serait peu de dire qu'elle regarde venir la mort sans la craindre, louange qui lui serait commune avec une infinité d'âmes saintes; car les tourments de la mort ne se feront point sentir aux justes, dit l'Ecriture. Marie trouve à mourir, une douceur, une joie qui ne cède qu'à celle de l'éternité. Appliquez-vous à en approfondir avec moi les raisons, dans cette première partie. Je les tire, ces raisons, de sa qualité de mère de Dieu, en vertu de laquelle elle devait avoir un privilége particulier, qui lui rendît douce sa dernière heure; je les tire du souverain mépris qu'elle avait pour tout ce qui tient au monde; je les tire du souvenir des glaives de douleur dont son âme y fut percée; je les tire enfin, ces raisons, des désirs de son cœur, impatient d'être réuni au divin Fils qu'elle avait perdu. Reprenons : ce sont ici quatre articles également glorieux à Marie, et propres à notre édification, mes chers frères.

Premièrement donc Marie, en qualité de mère de Dieu, devait avoir un privilége particulier qui lui rendît douce sa dernière heure. Je pourrais vous dire qu'elle le devait avoir comme la plus pure des créatures, comme celle qui fut l'image la plus parfaite de la sainteté du Très-Haut, et dont la conception, selon la pieuse croyance des fidèles, avait été exempte de la malheureuse tache qui souille la naissance des autres enfants d'Adam; mais je veux bien ne pas faire attention à cet avantage; je me borne à sa qualité de mère de Dieu, et je prétends qu'il y a une forte raison de convenance à croire qu'elle lui a valu, cette qualité, le privilége d'un trépas sans souffrance, d'un trépas semblable aux charmes d'un doux sommeil. Pourquoi? Parce que cette qualité n'a pu vraisemblablement être en elle sans prérogative, au jour de tous le plus remarquable, qui est celui de la mort; et que comme il avait fallu que Marie naquît sans péché, pour naître d'une manière digne de sa destination à la maternité divine, il fallait aussi, que pour mourir d'une manière digne de cette maternité même, elle mourût sans douleur; la souffrance, et surtout la souffrance des sens, étant la peine et le signe de la nature humaine tombée dans le péché; et c'est ce qui fait dire à saint Ambroise, que puisqu'il ne paraît ni par l'Ecriture, ni par la tradition que Marie ait souffert à sa dernière heure, il ne peut non plus se le persuader; comme s'il disait que ce sentiment a si peu de vraisemblance, qu'on ne serait pas raisonnable de l'embrasser, dépourvu comme il est de l'autorité de l'Ecriture et de la tradition, qui seules l'auraient pu rendre croyable : *Nec littera, nec historia docet Mariam ex hac vita corporalis necis passione migrasse.* O mort! où était donc alors cet aiguillon dont tu piques si cruellement le reste des hommes? *Ubi est, mors, stimulus tuus?* (I *Cor.*, XV.) Presque toujours leur moment fatal est celui où ils souffrent le plus sur la terre; tant est grande la violence que tu fais à l'âme et au corps, en les déprenant l'un de l'autre; et tu rompis les liens intimes qui unissaient en Marie ces deux substances, sans lui causer le moindre sentiment de douleur. *Ubi est, mors, stimulus tuus?*

Ajoutons, avec saint Bernard, ajoutons que Jésus-Christ devait à Marie, au lit de la mort, des révélations consolantes dont il ne l'avait pas jusqu'alors favorisée. Il était juste que l'amour du Fils se fît sentir en ce jour à la Mère, par des faveurs spéciales qui la comblassent de joie et d'allégresse; aussi n'en doutons point, il dévoile l'avenir à ses yeux; elle y découvre avec un contentement ineffable les rapides progrès de l'Evangile, les tyrans vaincus, la fausse sagesse des philosophes confondue, les idoles renversées, la conversion des pécheurs, le salut des nations, l'Eglise triomphante, la croix placée sur les trônes des rois et des empereurs, l'univers entier devenu la conquête de Jésus-Christ. N'y eût-il eu que ce que vous venez d'entendre, Marie n'aurait-elle pas reçu à la mort des consolations bien grandes? Mais quoi! il est pour elle un autre sujet de contentement, une seconde raison qui doit lui rendre bien douce sa dernière heure : c'est qu'elle quitte ce monde pervers qui lui fut toujours à charge par le mépris souverain qu'elle avait pour les choses de la terre.

Eh! quel autre en connut jamais mieux qu'elle la vanité et le néant? Qui fut plus qu'elle crucifié au monde, et qui de meilleure heure en eut des idées plus contraires à celles de ses frivoles adorateurs? Cet ennemi redoutable, si accoutumé à la victoire, qui comptait jusqu'alors presque autant d'esclaves qu'eut le premier homme de descendants, bien loin d'être funeste à Marie, n'eut

pas même l'avantage d'être un sujet de tentation pour son cœur. Seule exempte de la tache originelle, Marie le fut aussi de la concupiscence qui en est la suite ; et par là, libre du poids malheureux qui nous tient courbés vers la terre, elle vécut dans un éloignement infini, dans les sentiments d'un parfait mépris pour le monde, l'ennemi capital, l'éternel objet des anathèmes de son Fils et de son Dieu. Détournez mes regards, Seigneur, dit le Roi-Prophète, de peur que je voie la vanité. Marie, dès le berceau, parce qu'elle était née incapable des erreurs de l'entendement humain obscurci par le péché, vit le monde en lui-même et non comme nous le représente l'image trompeuse que nous en fait la cupidité : elle n'y découvrit qu'illusion et que misère ; elle n'y trouva, en un mot, que de quoi justifier ses mépris. Elle était dans le monde, mais elle n'était pas du monde : entre elle et lui, entière opposition de sentiments et de conduite ; autres vues, autres affections, autres pensées, autres objets de haine et d'amour ; car tel est l'esprit de Dieu, qui seul la faisait agir, un esprit ennemi du monde, un esprit essentiellement opposé à celui du monde, un esprit de folie pour le monde et pour qui le monde n'est que folie. Ah ! elle ne pouvait donc n'en pas sortir avec joie de ce monde malheureux, plus contente mille fois de le quitter que vous ne l'êtes, pécheurs, de boire dans la coupe de prostitution qui vous y est présentée, et elle eut bien moins besoin de courage pour s'en séparer, qu'elle n'avait eu besoin de soumission aux ordres d'en haut, pour y supporter une languissante vie.

Mais ce qui devait, en le lui rendant plus odieux encore, lui rendre plus douce cette séparation du monde ; c'était, mes frères, le souvenir des glaives de douleur dont son âme y fut percée ; troisième cause de sa joie intérieure aux approches de la mort.

Mère tendre, et la plus tendre, la plus compatissante qui fut jamais, concevez, chrétiens, si vous pouvez, tout ce que Marie eut à souffrir dans cette vallée de larmes. A peine a-t-elle donné au genre humain le Verbe fait chair, qu'il faut dérober par la fuite ce Fils adorable à la jalouse rage d'un prince qui cherche à se rassasier de son sang ; elle le voit en butte aux traits de l'envie dans tout le cours de sa mission divine : ici, elle apprend les complots que trame contre lui la haine implacable des prêtres et des pharisiens ; là, des mains coupables s'apprêtent à le lapider. Toujours tremblante pour cette chère et divine tête, Marie ne vit sur la terre que pour souffrir. Enfin, voici le comble de la malice des hommes, la consommation de l'iniquité, le dernier trait et le plus cruel de tous, qui devait lui rendre si triste ce mortel séjour : la mort et la mort de la croix que l'on prépare à l'Homme-Dieu ; Jésus-Christ expirant aux yeux de Marie, dans l'horreur des supplices. Mère de douleur, c'était là le glaive dès longtemps entrevu par le vieillard Siméon ; mais ce coup et ceux qui l'avaient précédé, ce fut le monde qui vous les porta ; c'était par de tels endroits qu'il vous le fallait connaître, et c'était là la mesure de l'éloignement dans lequel vous viviez de tout ce qui tient à lui, la mesure de l'impatience que vous deviez avoir d'en être à jamais séparée.

Le jour marqué arrive, chrétiens auditeurs, et qu'il a de charmes pour Marie ! Quelle consolation pour elle de sortir enfin d'un lieu d'exil où ses peines ont égalé en nombre tous ses moments ! Il lui eût bien été assez rude par lui-même, cet exil, sans le devenir davantage par les amertumes dont elle y fut si longtemps abreuvée. Qu'elle se trouve heureuse de toucher au terme de ses vives douleurs, et que le souvenir de ses souffrances, jusqu'alors triste et affligeant, lui fait aimer cette dernière heure !

Jugez de la joie, des transports d'allégresse du peuple juif, prêt à entrer dans les riants et féconds climats de la terre promise, après avoir passé tant de solitudes, traversé tant de montagnes, éprouvé tant de disgrâces ; après tant de périls, de fatigues, de combats rendus. Quand ses vœux les plus doux vont être remplis, il rappelle avec satisfaction tout ce qu'il lui en a coûté avant de parvenir à être heureux, et à l'aspect des champs fortunés qui vont devenir son partage, tout, jusqu'aux maux qu'il a soufferts, contribue à sa félicité : image imparfaite des consolations de la mère de Dieu, au moment qui va mettre fin à ses peines et la rendre à sa vraie patrie.

Hélas ! depuis que Jésus-Christ eut quitté la terre pour aller prendre place à la droite du Père céleste, combien se trouvait-elle à plaindre par les obstacles qui l'empêchaient d'aller rejoindre ce Sauveur adorable, que ses regards, ses pensées avaient suivi dans le sein de l'éternité ! Désirs de son cœur impatient d'être réuni au divin Fils qu'elle avait perdu, quatrième cause des douceurs que dut avoir la mort pour Marie.

Rigoureuse absence qui lui ravit, durant plusieurs années, la possession d'un bien si cher, tu avais fait de son cœur l'holocauste le plus parfait ; tu lui avais coûté autant de soupirs qu'il s'était écoulé d'instants depuis l'Ascension glorieuse du Sauveur. Non, ni la sainte envie que Moïse témoigna à Dieu de voir l'éclat de sa gloire ; ni les sentiments tendres et pleins d'onction qu'exprime David dans ses cantiques enflammés ; ni les impatiences de la mort que faisaient naître aux premiers fidèles la foi et l'espérance de l'éternité bienheureuse ; ni les transports du cœur de saint Paul lui-même dégoûté de la vie, gémissant dans la prison importune de son corps, après avoir joui du spectacle de la gloire et des beautés infinies de Dieu ; ni les élancements vers le ciel de tous les justes ensemble n'égalèrent jamais les saillies impétueuses de la charité

de Jésus-Christ dans Marie. Sans doute que le langage qu'elle tenait et le leur étaient à peu près semblables, et qu'elle disait tantôt avec l'épouse des *Cantiques* (cap. I) : O vous qui êtes mon bien-aimé, montrez-moi où est le lieu de votre repos et de vos pâturages éternels ! tantôt avec le Roi-Prophète : Quand paraîtrai-je devant la face du Seigneur ? *Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est* (*Psal.* CXIX); il y a longtemps, Seigneur, que je languis dans cette terre étrangère; vous m'y avez laissée et vous avez emporté toutes mes consolations avec vous. Quand voudrez-vous me dédommager de ce que je souffre loin de votre divine présence? Infortunée que je suis, eh ! qui m'affranchira des liens de cette chair mortelle? s'écriait-elle quelquefois comme l'Apôtre (*Rom.*, VII.) Elle le disait avec ces grands serviteurs de Dieu, mais elle le sentait encore bien mieux qu'ils ne l'avaient senti. Ainsi, sans cesse occupée du ciel, cachée sur la terre, inconnue au monde et connue de Dieu seul, elle ne vivait que pour lui, ou plutôt elle se consumait tous les jours par l'impatience où elle était de s'aller unir à lui : son âme ne pouvait suffire à ses transports et l'ardeur de son amour la réduisit enfin à la défaillance. O consommation d'amour ! Mais, ô joie ineffable de Marie, aujourd'hui qu'elle se voit sur le point d'être réunie à l'unique objet de ses désirs et de jouir à jamais du souverain bien, après lequel a tant soupiré son cœur !

Nous ne concevons pas, Seigneur, tout ce que la mort eut de charmes aux yeux de votre divine Mère, nous, à qui manque son ardente charité, nous en qui peut-être vous n'en voyez pas la moindre étincelle, ô Dieu scrutateur des cœurs. Attachés et liés que nous sommes au monde qui passe, au lieu de ne l'être qu'à vous, seule éternelle félicité, nous préférons de criminelles douceurs au bonheur de vous plaire; nous vivons sur la terre comme si vous ne nous laissiez rien espérer dans le ciel; nous semblons prétendre nous immortaliser ici-bas avec nos biens, notre réputation, notre fortune, nos passions, nos vices. Votre bonté paternelle, pour nous dégoûter des vaines créatures dont nous faisons l'instrument de notre perte, nous a, non pas fait boire tout le calice de l'affliction comme à Marie, mais elle nous a ménagé plus d'une fois des croix que nous n'avons pas su mettre à profit. Pour nous faire sentir l'inutilité des projets où nous nous égarons, vous nous avez donné en spectacle les débris de ces fortunes éclatantes qui nous éblouissaient; vous permettez qu'à chaque pas de nouveaux obstacles nous arrêtent dans notre course. Pour nous arracher à nos funestes plaisirs, à peines goûtés, vous nous les changez en amertume par les morsures du ver que vous y avez attaché. Il ne tient pas à vous, ô mon Dieu, que nos égarements mêmes ne nous engagent à vous chercher.

Eh ! mon cher frère, le charme fatal devrait avoir cessé depuis si longtemps ! On vous entend toujours vous plaindre de l'esprit d'intérêt et de dissimulation qui règne parmi les hommes. Vous êtes las, dites-vous, de leurs inégalités, de leurs bizarres jugements et de leurs caprices. Vous convenez du peu de satisfaction qu'il y a en effet dans la jouissance des biens dont l'idée vous avait le plus flatté. Quelle énigme inexplicable, et quel abîme de contradictions vous êtes ! Jusqu'à quand verra-t-on en vous cette contrariété étonnante qui ne peut que vous perdre sans ressource pour une éternité ? Et comment vous consolerez-vous à la mort de vous être follement attaché à ce que vous saviez mériter si peu qu'on s'y attache? Etourdissez-vous tant qu'il vous plaira sur votre heure fatale : vous ne la reculerez point. La mort s'avance, et vous la croirez encore éloignée que vous serez tout à coup sa proie. Alors, alors vous la verrez, malgré que vous en ayez, et vous vous abandonnerez à la terreur et au trouble; vous comprendrez, avec un regret amer, qu'on avait bien raison de vous presser de la prévenir. A la lueur du flambeau de la mort, le passé se présentera à vous sous une face bien différente : vous en sentirez alors les conséquences infinies. Grandes occupations, grandes entreprises, grandes inutilités qui n'auront fait de vos jours qu'un vide affreux, où vous ne trouverez nulles œuvres de salut à emporter au pied du tribunal redoutable. Vie sensuelle que vous appelez vie commode; lectures pernicieuses, amusements dangereux que vous dites n'être qu'agréables; tendres commerces auxquels vous donnez le nom d'estime; tout cela, quel jugement en porterez-vous, prêt à être jugé vous-même selon la justice et la vérité ? Gémissant sur le présent, craignant, hélas ! avec trop de raison un avenir malheureux, croyant déjà paraître devant votre Dieu devenu votre juge inexorable, frappé des vastes idées de l'éternité : dans ce nouvel ordre de choses, dans cette conjoncture terrible, dans ce jour qui sera celui du Seigneur et non le vôtre (entendez-vous ces paroles : *In die non sua?*); dans ce jour qui ne sera point le vôtre, vous jetterez de toutes parts vos regards incertains sans trouver d'asile pour pouvoir vous calmer et vous rassurer. Vous tendrez la main aux créatures, et elles vous échapperont; vous vous prendrez à tout, et tout ne sera plus qu'un fantôme qui s'évanouira dans vos bras.

L'âme juste, au contraire, trouvera une abondance de consolations au lit de la mort, et, comme elle aura vécu sans attache sur la terre, elle en sortira sans tristesse et sans regret. Il est vrai que la piété n'élève pas toujours l'homme à une tranquillité parfaite aux approches de la mort; mais s'il reste quelque chose à faire pour en venir là, il triomphe bientôt des répugnances de la nature; il sait que ce qu'on lui demande est trop conforme à l'ordre éternel; il se pénètre des grands sentiments qu'il tire du

fond de sa religion, et l'espérance chrétienne, les tendres et consolants retours suivent de près les premiers mouvements d'une crainte involontaire. Il expire. Sa mort est un sommeil agréable, un port assuré, un passage à la vie. Que les mondains aient peine à le comprendre, que les impies s'en raillent, que les savants en fassent la matière de leurs raisonnements: laissons-les en parler comme ils voudront les uns et les autres. Il est bien doux, au bout d'une carrière également pénible et dangereuse, de jouir du témoignage d'une conscience paisible, et de n'avoir pas mis son bonheur dans un monde qui disparaît; d'avoir cultivé le champ et de se préparer déjà à une riche moisson (*Marc.*, IV); d'avoir opéré son salut au prix de quelques souffrances qui n'eurent jamais de proportion avec le poids immense de gloire qu'on attend (II *Cor.*, XVII); d'entendre enfin dans le secret de son cœur Jésus-Christ qui veut qu'on lève la tête parce que le temps de la rédemption s'approche : *Levate capita, appropinquat redemptio vestra.* (*Luc.*, XXII.)

Vous attendez maintenant, chers auditeurs, que je vous représente Marie au milieu d'une troupe d'esprits bienheureux qui l'observent avec transport à la face du ciel qui s'ouvre pour recevoir sa reine, les yeux tournés vers cette céleste Sion, après avoir d'une voix affaiblie par ses douces et saintes langueurs recommandé son âme à son divin Fils, rendant enfin dans le baiser du Seigneur, pour parler le langage de l'Ecriture, rendant le dernier soupir, tendre et profond soupir de son amour. C'est ici une de ces choses que l'on sent bien mieux qu'on ne peut les dire; je m'en fais une image qui me charme également et me touche, que j'affaiblirais si je voulais la rendre. Je me persuade, mes chers frères, que l'idée que vous vous en formez vous ravit aussi, vous remplit de sentiments de piété qui vous font dire en secret ce que disait autrefois Balaam : *Moriatur anima mea morte justorum* (*Num.*, XXIII): Que je meure, Seigneur, de la mort des justes. Celle de Marie m'en offre aujourd'hui un modèle si parfait, si aimable, que c'est là une des grâces les plus précieuses, la plus chère même et la première que je solliciterai désormais auprès de mon Dieu; car on m'assure et il est vrai que de la bonne ou mauvaise mort dépend nécessairement l'éternelle destinée. *Moriatur anima mea morte justorum.* Mourons comme meurent les justes, mais vivons donc comme les justes vivent. Tout ce qu'il y a de pécheurs sur la terre, tous, s'il ne tient qu'à des vœux, sont en droit de se promettre une fin heureuse et chrétienne. Eh! où est l'homme, si le désespoir ne le rend point furieux ou l'endurcissement stupide, où est l'homme qui ne voulût avoir les sentiments et la tranquillité des gens de bien quand son heure sera venue? Il n'en est pas ainsi, chrétiens auditeurs : le trouble, les agitations, l'impénitence des pécheurs mourants nous convainquent assez qu'une mort sainte et consolante ne saurait être le prix d'une vie mondaine. Si la mort de Marie vous paraît digne de la mère d'un Dieu, c'est que Marie avait vécu conformément au titre auguste de mère d'un Dieu. Vous venez de vous édifier et de vous instruire au spectacle de cette Vierge mourante dans un torrent de saintes délices; maintenant, dans le triomphe qui succède à sa mort, vous allez voir un garant de sa protection puissante.

### SECONDE PARTIE.

Si le trépas de Marie a été suivi de la plus singulière des faveurs, qui est la transmigration glorieuse de son corps aussi bien que de son âme de la terre au ciel ; si elle a passé de ce séjour mortel à une place infiniment supérieure à celle de tous les esprits célestes, et est entrée en possession d'une puissance presque sans bornes auprès de son divin Fils; si elle est devenue par sa glorification plus éclairée encore sur ce qui regarde les hommes, et plus sensible à leurs misères, quel fond ne devons-nous pas faire sur sa protection, chrétiens auditeurs? Eh bien! vous allez voir qu'il en a été ainsi, que Marie après son trépas a passé au ciel dans sa véritable chair devenue incorruptible; qu'elle y a été placée au-dessus de toute la troupe des bienheureux et y a reçu un pouvoir que celui d'aucun autre être créé n'égala jamais; qu'elle a acquis un surcroît de lumières et de sensibilité sur tout ce qui nous regarde ici-bas. Attention, de grâce, à ces trois chefs, le fonds de tout ce qui me reste à vous dire.

Premier article, qui est celui de son assomption, ou, comme je me suis exprimé, de la transmigration glorieuse de son corps aussi bien que de son âme de la terre au ciel. Mais peut-être est-il ici des auditeurs qui, n'apercevant pas le rapport de ce privilége de Marie avec nos intérêts particuliers, disent en secret : Qu'en reviendra-t-il à la terre? Que nous importe, pour pouvoir faire fond sur la protection de Marie, la merveille de son assomption? Ah! chrétiens, c'est dire: Que nous importe que Marie puisse intéresser Jésus-Christ en notre faveur par la présence de tout ce qu'une mère a de plus touchant pour un fils tendre; qu'elle puisse le solliciter, lui faire instance pour nous d'une manière plus sensible et plus pressante, en offrant dans le ciel aux yeux de son humanité sainte ce sein où il a été conçu et qui lui a servi neuf mois de demeure? Ne sentez-vous pas combien cet avantage de notre céleste avocate, s'il est réel, doit ajouter à notre confiance? Or nous sommes fondés à croire qu'il est réel, et que le sein qui avait servi de temple au Verbe incarné fut préservé du sort humiliant auquel cette masse de péchés que nous portons est condamnée après le trépas. Eh! le monde était-il digne d'un tel trésor? Si comme les hideux cadavres du reste des mortels il eût été confié à la terre jusqu'au grand jour du jugement général, eût-il échappé au zèle, aux recherches des premiers fidèles? Eux qui s'em-

pressaient si fort de recueillir les ossements des saints, eux qui nous ont appris à faire un objet de vénération des moindres choses consacrées par l'attouchement de Jésus-Christ, auraient-ils négligé un bien qui de tous ceux de cette nature leur aurait été le plus doux et le plus glorieux?

D'ailleurs, penserait-on qu'un corps si pur, formé sans nul levain de corruption et de révolte contre l'esprit, fût devenu la matière honteuse de la pourriture et la pâture des vers? dit l'abbé Rupert. La mère de l'auteur de la vie pouvait-elle demeurer longtemps sous l'empire de la mort? dit saint Jean Damascène. Non, non, il n'est pas croyable que la terre ait englouti dans son sein cette arche de la nouvelle alliance remplie de toute l'onction de la Divinité qui y habita corporellement; il fallait que celle qui avait servi de sanctuaire au Verbe incarné fût placée elle-même dans le sanctuaire éternel; et il était d'un tel fils de ne pas laisser dans les horreurs du tombeau les précieux restes d'une telle mère, dit saint Bernard. En effet il semble qu'il n'y aurait eu qu'une partie de la chair adorable de Jésus-Christ qui fût ressuscitée si Marie n'avait participé à la merveille de sa résurrection, parce que l'un ayant été formé de la substance la plus pure de l'autre, l'un faisait, en quelque sorte, partie de l'autre; et que Marie à cet égard avait une espèce de droit au privilége de son divin Fils, dit Hugues de Saint-Victor. Aussi est-ce là une croyance vénérable et immémoriale de nos pères transmise d'âge en âge par le secours de la tradition : *Ex antiqua et veneranda majorum traditione*, dit un ancien patriarche d'Orient (Juven.). Et, s'il faut à tant d'autorités si solidement appuyées ajouter celle de l'Eglise, celle de l'Eglise les confirme. Et qui ignore en ce point ce qu'elle pense? Qui peut se refuser à l'évidence du témoignage sensible qu'elle en rend? Car pourquoi cette auguste fête qu'elle fait si religieusement célébrer chez tous les peuples qui lui sont soumis? et pourquoi ce zèle de ses ministres, qui s'attachent uniquement aujourd'hui à en entretenir les fidèles? et ces cantiques d'allégresse dont les voûtes sacrées retentissent, et cette pompe extraordinaire qui brille sur les autels consacrés à Marie? Et nous, mes chers frères, pourquoi sommes-nous ici assemblés, si ce n'est pour seconder autant qu'il est en nous les saints empressements de l'Eglise, pour honorer avec elle l'assomption triomphante de Marie, c'est-à-dire l'élévation glorieuse de son âme et de son corps de la terre au ciel? Les choses parlent ici pour moi, et ce que vos yeux voient vous garantit la vérité de ce que je vous fais entendre.

La mort s'est donc vu enlever son trophée; Marie a passé corporellement du tombeau dans le royaume éternel, et par là, encore une fois, Marie peut intéresser Jésus-Christ en notre faveur, par la présence de tout ce qu'une mère a de plus touchant pour un fils tendre; Marie lui fait instance pour nous d'une manière plus sensible et plus pressante, en offrant dans le ciel, aux yeux de son humanité sainte, ce sein où il a été conçu et qui lui a servi neuf mois de demeure.

Mais second avantage dont son trépas a été suivi, et dont nous ne devons pas moins espérer que du premier : c'est son élévation à une place infiniment au-dessus de celle de tous les bienheureux, et où elle jouit d'un pouvoir presque sans bornes, auprès de son divin Fils : Marie n'a passé de la terre au ciel, que pour n'y être inférieure qu'à Dieu lui-même. Du trône où elle est assise, elle voit sous ses pieds tout ce qui n'est pas son Dieu; et la raison en est si naturelle, que vous ne me la demandez pas, sans doute, mon cher auditeur. *Arca Dei visa est in cœlo.* (*Apoc.*, XI.) Elle a paru dans le ciel, cette arche du Dieu vivant; et quelle autre place que la première après le trône éternel, a pu lui être donnée? Qui de vous, habitants célestes, pour être aussi glorifié que Marie, a joint à une sainteté aussi éminente que la sienne un titre semblable au sien? La plus pure des créatures, et la mère de Dieu! Autant que ces deux qualités de Marie surpassent tous vos mérites, autant la place qu'elles lui ont value doit être supérieure à toutes les vôtres.

Il ne nous appartient pas, chrétiens, de déterminer le degré de gloire où le Juge suprême l'a fixée : qu'il nous suffise de savoir que c'est le plus élevé. Notre confiance en l'efficacité de son intercession est dès lors assez fondée, du moment que Marie remplit le premier trône de la milice céleste, elle a le plus d'accès auprès de celui de Dieu; elle est la plus autorisée à demander, la plus en droit d'espérer de ses demandes; elle jouit en un mot auprès de son Fils d'un pouvoir que celui d'aucun autre être créé n'égala jamais. Non, chrétiens, rien d'impossible à l'intercession de Marie; point de faveur d'en haut permise à l'espérance chrétienne, qu'on ne puisse obtenir par Marie; point d'infortuné dans l'ordre de la nature et de la grâce que Marie ne puisse efficacement secourir. Grands de la terre, quelque élevés, quelque puissants qu'on vous suppose, vous êtes peu en état de soulager les misères, de sécher les pleurs de tous les malheureux : pour Marie, elle suffit aux besoins de tous ceux qui implorent son assistance. Non-seulement, Seigneur, vous ne résistez point aux sollicitations de votre divine Mère, mais vous aimez à y céder; vous l'écoutez avec une complaisance infinie. Libre des raisons qui vous obligèrent de lui parler une fois avec une apparente dureté, dans le cours de votre vie mortelle, vous ne lui direz jamais comme vous fîtes en cette circonstance : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? *Quid mihi et tibi, mulier?* (*Joan.*, II.) Il y a maintenant ce qui n'y était point alors, et il n'y a plus ce qui y était. Il y a un rapport nouveau, un commerce plus intime encore, entre vous et elle, depuis qu'elle participe d'une ma-

nière si distinguée à votre gloire ; et il n'y a point de votre part ces considérations sévères qui vous firent répondre à sa demande plus en Dieu qu'en fils, de peur que vous ne parussiez suivre les impressions de la chair et du sang, dans ce qui appartient manifestement à la divinité, dans l'opération des miracles.

Et toutefois, chrétiens auditeurs, vous savez si, lors même que le Sauveur lui eut répondu avec cette rigueur apparente, il en fit moins ce qu'elle attendait de lui, s'il n'opéra point le prodige éclatant qu'elle s'en était promise. Après tout, il eût été bien étonnant, dit le savant Pic de la Mirandole, que Jésus-Christ n'eût pas déféré en cette occasion aux prières de Marie, lui qu'on avait vu dès la plus tendre enfance soumis à ses volontés, les exécuter avec joie. Or jugez de l'augmentation de crédit qu'elle a acquise en recevant la couronne d'immortalité de la main de ce Fils. Oh ! qu'il doit écouter favorablement dans le ciel les demandes de celle dont il voulut autrefois recevoir les ordres sur la terre ! Car enfin, (et que ceci achève de nous faire voir tout le fond que nous devons faire sur la protection de Marie) Job pouvait bien en priant pour ses amis calmer la colère du Seigneur, qu'ils avaient irrité, *Ite ad servum meum Job, et ipse orabit pro vobis* (*Job*, XXXVI) ; Moïse pouvait suspendre les foudres du ciel, prêtes à tomber sur les Israélites ; le grand prêtre Onias pouvait après sa mort, dit l'Ecriture, fléchir Dieu par ses prières en faveur du peuple juif ; et la mère du Rédempteur, celle qui, en cette qualité, eut sur lui une autorité si légitime et si grande, n'aurait pas reçu, au jour de son exaltation et de son triomphe, les mêmes privilèges, faible expression, des privilèges infiniment au-dessus ?

Ici la piété des âmes zélées pour sa gloire me demande peut-être que je leur fasse un assemblage pompeux de tout ce qu'ont dit les Pères de plus magnifique de sa protection toute-puissante ; que je rappelle les titres augustes qu'ils lui ont donnés, de soutien de l'Eglise, de ressource des villes et des royaumes ; que je leur montre l'impiété nestorienne accablée des anathèmes des conciles, en voulant lui ravir l'honneur de la divine maternité ; que je m'attache à prouver avec saint Bernard, que son entremise est le canal ordinaire des grâces ; que je fasse voir que les fidèles, persuadés de son crédit auprès du trône éternel, ont en tout temps imploré son assistance ; que les empires l'ont prise pour leur protectrice, que les fléaux ont cent fois cessé par son intercession, et que les provinces ont souvent vu par son secours tomber sur leurs terres arides les bénédictions du ciel les plus abondantes.

Mais sans chercher ailleurs des preuves de ce que peut son intercession, il me paraît, chrétiens, que nous en avons assez nous-mêmes. Combien de fois Dieu a-t-il eu sur nous le bras levé ! Ce n'est point ici une pensée vaine et sans fondements. Les excès monstrueux de nos jours, l'abomination de la désolation montée à son comble, ne nous donnent que trop lieu de le croire. Que dis je ? Il a même plusieurs fois commencé de frapper, et s'il n'eût été désarmé par une main chère et puissante, où en serions-nous ? Sans doute que prêt à nous écraser, il disait à Marie comme autrefois au législateur de son peuple : *Dimitte me ut irascatur furor meus* (*Exod.*, XXXI), laissez agir ma juste colère ; c'est trop solliciter le pardon d'un peuple rebelle, qui a secoué le joug de ma crainte, qui s'abandonne au crime sans être retenu par la pensée de mes terribles jugements ; d'un peuple endurci, dont ni mes grâces, ni mes bienfaits, ni mes châtiments n'ont pu vaincre la malice. Il est l'esclave de ses passions et non pas le mien ; laissez-moi l'immoler dans cet abîme de corruption où il se plonge : *Dimitte me ut irascatur furor meus.*

Marie a bien pu le désarmer, et peut-être qu'elle seule dans le ciel en était capable ; car il n'y a qu'elle, je le répète, et il n'y aura jamais qu'elle dont le crédit y soit si grand, dont l'intercession auprès du trône de la miséricorde soit si efficace ; et ce qui achève de nous consoler, c'est qu'outre le pouvoir presque sans bornes que lui a valu sa glorification après la mort, elle a acquis, cette Vierge sainte, plus de sensibilité encore à nos misères, plus de lumières encore qu'elle n'en eut pendant la vie sur nos vrais besoins ; troisième considération qui, sans les précédentes ne saurait, je l'avoue, nous remplir de confiance en sa protection, mais qui, jointe aux précédentes, met le comble à cette confiance. Appliquez-vous de grâce.

Marie, en conséquence du privilége de sa conception, qui, en l'exceptant de la disgrâce commune, l'a dérobée aux ténèbres de l'ignorance profonde que cause le péché originel ; Marie, dis-je, en conséquence de ce privilége, a eu à la vérité dès ses premières années plus de lumières que tous les saints ensemble sur nos vrais besoins ; mais elle n'en a pas tant eu pendant la vie qu'elle n'en ait plus acquis après la mort ; en sorte qu'elle voit en Dieu lui-même, dont elle jouit parfaitement, bien des choses qu'elle ne pouvait connaître ici-bas touchant les hommes. Marie, en conséquence de cette charité surabondante, qui, en la remplissant de l'amour de Dieu l'a infiniment attachée aux intérêts de ses créatures, par rapport à lui ; Marie, dis-je, en conséquence de cette charité surabondante, a été à la vérité plus sensible ici-bas que tous les saints à l'état déplorable des hommes assujettis au péché ; elle n'a rien eu de plus cher sur la terre que leur salut ; c'est pour cela qu'elle a fourni avec tant de joie le plus pur de son sang pour leur donner un Sauveur ; pour cela, qu'elle a consenti qu'on immolât pour eux cette grande victime qu'exigeait la justice divine ; pour cela qu'elle a offert, conjointement avec Jésus-Christ, le sacri-

fice qu'il consommait sur la croix; mais cette sensibilité de son cœur à nos maux spirituels, quelque grande qu'elle ait été durant sa course mortelle, a reçu au ciel un accroissement nouveau, en sorte que Marie, dans le bonheur suprême dont elle jouit, voyant l'excès de nos misères sur la terre, est plus portée à s'intéresser pour nous, par la touchante comparaison qu'elle fait de notre condition avec la sienne. Nous n'avons pas besoin de lui dire, comme disait à Esther l'infortuné Mardochée : *Ne putes quod animam tuam tantum liberes* (*Esther*, IV), Ne croyez pas que ce soit pour vous seule que vous êtes assise sur le trône, c'est aussi pour un peuple immense dont vous entendez les cris, et qui n'attend que de vous la fin de ses peines. Non, mes frères, nous ne sommes pas dans le cas de tenir à Marie un pareil langage; elle a assez de penchant à agir pour nous, à parler sans cesse pour nous; elle aime nos intérêts autant et plus que nous-mêmes, et tel est le plaisir qu'elle trouve à nous favoriser auprès de Dieu, que sa félicité s'en accroîtrait si elle pouvait s'accroître.

Ne nous y trompons pas néanmoins, chrétiens auditeurs, et n'allons pas nous livrer aux illusions d'une fausse confiance. Marie, avec toute sa bonté et ses entrailles, n'a ni ne peut avoir d'autre volonté, d'autre dessein sur nous que Dieu. Ses vues concourent toutes avec celles de son divin Fils, qui sont de nous sanctifier; cependant nous osons lui offrir nos hommages avec des cœurs impénitents, hommages indignes d'elle et qui ne peuvent que l'irriter; nous voulons vivre sous sa protection, mais, ô confiance aveugle! nous nous en promettons l'impossible : ne prétendons-nous reconnaître la reine des anges pour la nôtre qu'en vue de nous rendre forts contre Dieu, de l'offenser sans inquiétude, sans trouble, en nous flattant par l'espérance de l'impunité, comme si nous voulions faire de Marie une divinité favorable à nos passions, et qui pût, à l'ombre de ses ailes, nous mettre à l'abri des redoutables traits du Dieu juste qui hait le crime et qui le punit. Esprits superstitieux, serviteurs insensés, que Marie désavoue, nous étions-nous donc persuadés qu'elle n'occupait au-dessous du trône de l'Agneau la première place du ciel que pour autoriser en nous l'empire du péché, pour protéger le vice, pour en prendre les intérêts contre ceux de la justice divine? Fausse idée qu'on ne saurait, sans impiété, se former de la mère du Sauveur, et qui ne peut tomber que dans une raison visiblement égarée. Mes frères, si tous ceux qui disent : Seigneur! Seigneur! n'auront point part au royaume de Jésus-Christ (*Matth.*, VII), tous ceux qui disent : Marie! Marie! n'y entreront point davantage. Connaissez mieux la fin véritable du culte de la protectrice que vous invoquez : c'est de glorifier Dieu d'un chef-d'œuvre si accompli de ses mains, d'implorer, par l'intercession de cette reine du ciel, des grâces auxquelles vous ne mettiez point obstacle.

Car d'abord (et voici ce que plus d'un chrétien semble ignorer, parmi le peuple, souvent même parmi ce que l'on appelle le grand monde, il ne s'en trouve que trop à qui manquent les connaissances nécessaires des choses de Dieu), d'abord, dis-je, faites bien attention que les honneurs que nous rendons à Marie ne se rapportent pas précisément à elle-même, mais à l'Etre infini. Ce n'est qu'au seul Dieu tout-puissant, immortel, roi des siècles, qu'appartient proprement l'honneur et la gloire (I *Tim.*, I), biens inaliénables, qu'il ne partage jamais avec ses créatures; et comme il n'y a que lui de saint, de grand par la nature de son être, c'est toujours avec subordination à sa sainteté et à sa grandeur, c'est en vue de le bénir, de lui rendre hommage comme à l'auteur des dons et des grâces que l'Eglise honore ses élus. Sur ce principe, honorer spécialement Marie selon le vrai esprit de la religion, c'est louer spécialement Dieu dans son ouvrage le plus parfait. Tel est le légitime culte de Marie, culte par là infiniment glorieux à Dieu, et qui mérite de notre part plus de zèle, plus d'ardeur encore que celui des autres saints.

Craignons, au reste, ce qui est si commun, d'être trop souvent amenés par un intérêt temporel aux pieds de Marie, rarement par l'intérêt de notre salut. Presque toujours mercenaires dans nos motifs, l'objet des vœux que nous lui adressons c'est ou un gain dont l'espérance nous flatte, ou l'exemption d'une perte dont nous sommes menacés, ou l'heureux succès d'une affaire fâcheuse que l'injustice nous a suscitée, ou une santé qui ranime nos jours tristes et languissants. Peut-être même avons-nous imploré son intercession pour des richesses, pour de vains honneurs; prière suspecte et dangereuse que cette dernière. Quant aux autres bienfaits temporels, demandons-lui, s'il le faut, sa protection toute-puissante; mais demandons-lui surtout de nous obtenir ces dons spirituels qu'elle reçut avec tant de surabondance, cette pureté de cœur qui lui fut si chère, cette humilité profonde qui la faisait se regarder comme la dernière des servantes du Seigneur, cette soumission absolue aux ordres de la Providence, cette correspondance parfaite aux inspirations de la grâce, cette fidélité merveilleuse à remplir tous les desseins de Dieu sur elle, cette exactitude attentive à marcher pas à pas dans les voies difficiles qu'il lui marquait....

Appuyez-les ces demandes, Vierge sainte, appuyez-les de tout le crédit que vous donne auprès de son trône le Père des miséricordes; c'est à vous de nous procurer (vous le pouvez tant!) des secours proportionnés à notre faiblesse; offrez à votre Fils adorable nos dispositions nouvelles, nos naissants désirs; ce qu'il commence en nous, qu'il l'achève; que dans ses mains se brisent les chaînes que sa grâce nous fait secouer, et qu'un prompt changement nous rende agréables à ses yeux et aux vôtres. Ama-

teurs de votre culte, jaloux de l'honneur de vos autels, nous comprenons que c'est trop peu pour vous plaire, et nous travaillerons désormais à le mériter par une vie vraiment chrétienne. C'est à ce caractère que vous reconnaîtrez vos enfants, et nous, nous reconnaîtrons toujours en vous la tendre compassion, l'ardeur empressée d'une mère. Nous nous adresserons à vous dans nos dangers, et votre protection saura nous en garantir; nous vous invoquerons dans nos tentations les plus violentes, et vous vous intéresserez en notre faveur; nous nous tournerons vers vous dans nos adversités, et vous nous procurerez la grâce de les sanctifier. Nous ne vous prierons pas pour nous seuls, nous vous solliciterons aussi pour le bien de l'Eglise, pour la fin des troubles qui la font gémir. Nous vous conjurerons de jeter vos plus favorables regards sur notre digne monarque, sur la pieuse princesse qui lui est unie, sur leur famille auguste déjà nombreuse; enfin, nous vous recommanderons nos concitoyens comme nos maîtres, les pasteurs et leurs troupeaux, les grands et les petits, les magistrats et le peuple. Nous ne voulons avoir vu aujourd'hui dans votre trépas l'image de la mort la plus douce, que pour vous conjurer d'autant plus de demander pour nos frères et pour nous la grâce d'une fin semblable. Nous ne voulons avoir vu dans le triomphe qui a suivi votre trépas, un garant de votre protection puissante, que pour nous exciter d'autant plus les uns les autres à la mortifier, afin qu'après vous avoir honorée ici-bas nous puissions être admis au-dessous de votre trône dans la gloire, où nous conduise le Père, etc.

## PANGÉYRIQUE XI.

### SAINT PATRICE, APÔTRE D'IRLANDE.

*Prononcé dans la chapelle du collége des Lombards, en* 1731.

*Signa apostolatus mei facta sunt in omni patientia, in signis... et virtutibus.* (II *Cor.*, XII.)

Les marques de mon apostolat ont paru dans toute sorte de patience, dans les miracles et dans les effets extraordinaires de la puissance divine.

Qui ne reconnaît l'apostolat de Paul dans cet éloge? Mais ce qui paraît d'abord surprenant, c'est que cet éloge est de lui, de lui-même. C'est en ces termes qu'il se crut obligé de parler, pour rendre à sa mission, indignement traversée, toute l'autorité qui lui était nécessaire, et pour confondre des séducteurs qui s'efforçaient de détruire son ouvrage. C'est dans les mêmes circonstances que le grand saint, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, dit autrefois à tout un peuple converti à Jésus-Christ par son ministère, mais exposé aux séductions de l'erreur: Vous en êtes témoins vous-mêmes, que les signes de mon apostolat ont paru dans toute sorte de patience, dans les miracles et dans les effets extraordinaires de la puissance divine : *Signa apostolatus mei facta sunt in omni patientia, in signis... et virtutibus.* Il le dit, et pour peu que son histoire vous soit connue, vous savez, Messieurs, combien il était en droit de le dire; vous savez que depuis les apôtres, jamais mission évangélique ne fut plus marquée du doigt divin, plus admirable à tous égards que la sienne. Aussi comment s'y était-il disposé, et par combien d'événements la Providence n'avait-elle pas pris le soin de l'y préparer elle-même? N'allons pas plus avant. J'entrevois déjà le fonds de son éloge dans les dispositions qu'il apporta à son ministère et dans la manière dont il le remplit. Je m'attache uniquement à ces deux considérations, et je vais vous faire voir la préparation de l'apostolat de Patrice et les merveilles de cet apostolat.

C'est surtout aux enfants de l'apôtre de l'Irlande que j'adresse ses louanges, et à des enfants qui ne passent ici quelques années de leur jeunesse, que pour se mettre en état de l'imiter un jour dans ses travaux : heureux d'être, en attendant, sous la conduite d'un homme (17) et leur guide éclairé et leur magnifique bienfaiteur; d'un homme qui joint si bien au caractère aimable, au grand sens, à toutes les qualités convenables à sa naissance, tout l'esprit de son état; digne sans doute d'un siècle meilleur, et l'ami cher du petit nombre des cœurs grands et vertueux, des têtes les plus sages et les plus élevées : mais épargnons des vertus qu'importune leur propre gloire, et revenons à l'éloge de l'apôtre d'Irlande. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

L'apostolat est, dit saint Léon, un ministère de sainteté, un ministère de travail, un ministère d'intelligence. Ce n'est pas tout que d'être saint, si l'on n'est infatigable; ce n'est pas même tout que d'être saint et infatigable, si la tête n'égale et la piété et les forces. Or de qui s'agit-il ici, chrétiens auditeurs? D'un homme que ses inclinations préparèrent dès l'enfance à la sainteté de l'apostolat; que ses malheurs, ou, pour parler d'une manière plus évangélique, que ses laborieuses épreuves disposèrent aux travaux de l'apostolat; que ses situations suivantes formèrent à la conduite de l'apostolat. Quel sujet d'attention! Et quel fonds d'instruction pour vous que ces trois idées!

Pourquoi faut-il qu'il soit si rare de trouver des inclinations vertueuses dans des créatures que la loi sainte oblige à tant de vertus? Triste suite du châtiment de l'ancienne prévarication! Il est des cœurs pervers qu'on serait tenté de croire nés pour le crime.

Celui de Patrice, plus heureux, eut tout ce que peut ajouter aux meilleurs penchants l'éducation la plus chrétienne. Il connut le Seigneur lorsqu'à peine il se connaissait encore lui-même, et il ne le connut que pour l'aimer. Son enfance frappée, pres-

(17) M. l'abbé de Vaubrun, supérieur des Irlandais.

qu'au sortir du berceau, des objets de la religion, tint peu du frivole de cet âge, et son adolescence, tout occupée de ces grands objets, n'eut aucun des défauts de la première jeunesse.

Que j'aime à rappeler cet endroit de son histoire, qui me le représente, tantôt appliqué à la prière, tantôt à la lecture des livres saints, quelquefois employant ses jeunes mains à la parure du tabernacle, souvent livrant son corps aux rigueurs de la pénitence. C'était là, Messieurs, les exercices qui l'occupaient tour à tour; c'était ainsi que la piété chrétienne le préparait à la sainteté du ministère auquel il était destiné; et que la grâce, pour former en lui un digne prédicateur de l'Evangile, y formait de bonne heure un parfait chrétien.

Ne vous dites-vous rien ici à vous-mêmes, jeunes lévites de la loi nouvelle, qu'élève cette maison, vous qui aspirez à recevoir avec le sacerdoce le pouvoir d'aller exercer les fonctions de l'apostolat sur les traces de Patrice? Souvenez-vous que c'est surtout à la vertu qu'il appartient de vous préparer à un si saint ministère, qu'en vain sans elle vous vous y croiriez appelés par un simple attrait naturel; que ce n'est point communément par les travaux de la prédication que doivent s'expier les fautes d'une jeunesse passée dans le désordre; et que ceux que Dieu destine à évangéliser les nations, il veut qu'ils puissent se rendre, pour marque de leur vocation, le témoignage d'une vie qui, dès ses premiers ans, ait eu quelque ressemblance avec celle de Patrice.

Patrice, préparé de la sorte à la sainteté de l'apostolat, le devait être également aux fatigues qui en sont inséparables; et pour l'y préparer, apprenez, chrétiens, toutes les diverses épreuves que lui ménagea la Providence. Non, jamais homme ne fut d'une manière plus singulière le jouet de la mauvaise fortune. On dirait que le ciel l'avait choisi pour en faire l'exemple accompli du malheur. Tombé entre les mains d'une troupe de brigands dans un voyage où l'avait engagé le devoir, je le vois tout à coup dans les rigueurs de la plus affreuse servitude; et où, Messieurs? En Irlande. Dieu veut qu'il commence à faire l'apprentissage d'une vie laborieuse et souffrante, là même où il le réservait aux travaux de l'apostolat; et six ans de captivité ne suffiront pas pour ce grand apprentissage; d'autres fers aussi pesants l'attendent ailleurs. Regardez, serviteur de Jésus-Christ, regardez encore cette nouvelle disgrâce comme une préparation nouvelle à ce qu'a de pénible le ministère auquel vous êtes destiné.

Tels étaient sur lui, chrétiens auditeurs, les conseils de la divine sagesse. Il fallait que Patrice passât ainsi de misère en misère, une jeunesse qui, par les vues de Dieu sur lui, était toute destinée à l'accoutumer au travail et à la souffrance. Ne nous arrêtons point à le considérer dans sa seconde captivité. Elle a fini pour faire place à une troisième. Patrice vendu à des pirates inhumains, après avoir été longtemps asservi aux plus durs travaux sur la terre, l'est maintenant sur la mer; en sorte qu'il peut bien dire avec saint Paul : J'ai été souvent dans les périls des voyages, dans les périls sur les fleuves, dans les périls des voleurs, dans les périls au milieu des villes, dans les périls sur la mer, *in itineribus sæpe, periculis fluminum, periculis latronum, periculis in civitate, periculis in mari* (II *Cor.*, XI); mais remarquez toujours, chrétiens auditeurs, les rapports de ces divers états, avec les desseins de la Providence sur Patrice. Né comme le grand apôtre pour le laborieux ministère de l'Evangile, il apprend à souffrir comme lui toute sorte de misères et de peines, la faim, la soif, le froid et la nudité, *in labore et ærumna, in fame et siti, in frigore et nuditate.* (*Ibid.*)

O vous, ministres des saints autels, qui, depuis peu parvenus au sacerdoce, n'attendez ici que l'ordre de vos supérieurs pour aller exercer dans vos climats le ministère évangélique, ne murmurez point de l'état fâcheux où vous a réduits le malheur de votre patrie. Le désagrément même de la situation où vous êtes sert aux vues que Dieu a sur vous. Plus heureux selon le monde, vous seriez moins propres à ce que le ciel demande de votre zèle; il vous prépare, par une vie peu commode, à la vie encore plus pénible de cette espèce d'apostolat auquel il vous a appelés; épreuve également salutaire pour vous et pour vos frères infortunés qui ont besoin de pasteurs capables de travail et de souffrance. Pour un simple fidèle, souffrir en chrétien, c'est souffrir au seul profit de son âme. Pour vous, en supportant chrétiennement les peines de votre situation, vous vous mettez en état de travailler au salut de vos frères opprimés, et vous opérez le vôtre.

Or je prétends que cette pensée, si vous vous en pénétrez, est plus que capable de vous soutenir, de vous rendre doux les désagréments mêmes que peut avoir votre sort aux yeux du monde; et j'aime à croire que plusieurs d'entre vous en font l'heureuse expérience. Patrice, depuis longtemps plein du projet d'une mission apostolique en Irlande, rendait grâces au Seigneur de le préparer par de longues misères aux travaux de cette mission; mais c'était bien assez enfin que les rigueurs de trois différentes servitudes. Il y avait un autre article qui ne demandait pas moins de préparation de sa part, et il était temps qu'il passât à des situations plus tranquilles pour être formé à la conduite, à la difficile conduite du ministère pour lequel le ciel l'avait fait naître.

La liberté lui fut donc rendue, chrétiens auditeurs; elle le fut même pour toujours. Eh! qui la mérita jamais mieux que lui, par l'usage qu'il en devait faire? Il court la consacrer à son Dieu au monastère de Marmoutiers, l'un des plus célèbres qu'il y eût alors dans l'Église. Il va s'édifier, par les exemples d'un grand nombre de religieux, la bonne odeur de Jésus-Christ, sans songer qu'il va

les édifier encore plus lui-même; qu'il y va chercher la perfection évangélique, et qu'il l'y porte. Oui, Messieurs, il l'y porta; et ces saints cénobites le regardaient moins comme un homme soumis à leur règle que comme un présent du ciel pour entretenir leur ferveur. Il s'était formé de bonne heure dans une école presque aussi instructive et aussi profitable que la retraite, dans l'école de l'adversité. L'évêque diocésain, instruit de tant de vertus, le force d'entrer dans les saints ordres; je vois Patrice recevoir successivement de lui la cléricature et le diaconat, et je vois sur le front du prélat les sentiments de vénération que le serviteur de Dieu, tout courbé qu'il est à ses pieds, lui inspire.

Peut-être ne comprenez-vous pas comment Patrice, quelque grande que fût sa vertu, se formait dans le cloître à la conduite du ministère évangélique. Mais prenez garde, Messieurs, il avait pour cela les plus grands secours. La terre où il vivait, nouvellement conquise à Jésus-Christ, fumait encore, pour ainsi dire, de la foudre qui avait renversé les idoles et leurs temples. Patrice, parmi des hommes dont tous les entretiens roulent sur les choses de Dieu, n'entend parler que de la manière dont s'était établie la religion en Irlande, et de la conduite qu'avait tenue, pour la conversion de ce peuple, un homme de qui la mémoire toute récente était en bénédiction, un homme admirable, la gloire des évêques de son siècle, vraiment digne des temps apostoliques, qu'il s'était efforcé de ramener; un homme qui avait su établir tout ensemble et la foi et la discipline la plus propre à conserver à jamais et à perfectionner son ouvrage. Que ne l'ai-je nommé d'abord? Le nom de saint Martin de Tours vous eût tout dit. Voilà l'exemple de Patrice, chrétiens auditeurs; voilà sur quel modèle il se forme pour la mission apostolique qu'il se propose.

Il l'étudia trois ans, ce modèle. Et qui n'eût cru qu'après cela la carrière évangélique lui allait être ouverte? Mais, ô Providence adorable, vous aviez résolu de lui fermer encore pour longtemps l'entrée de l'Irlande, et vous vouliez, non sans dessein, qu'il parcourût, en attendant, la France et l'Italie pour en visiter les principaux monastères.

Il fallait, chrétiens, dans les vues que Dieu avait sur lui, il fallait qu'il pût s'instruire auparavant de ce qu'il y avait de meilleur dans les différentes règles de la vie monastique; destiné à former des religieux en même temps qu'il formerait de simples fidèles, il fallait qu'il eût assez vu et assez réfléchi pour être capable de l'un et de l'autre; et si, après sept années ainsi employées, parvenu enfin à pouvoir pénétrer en Irlande, l'inutilité de ses prédications l'oblige à en sortir; s'il passe un temps considérable auprès de saint Germain d'Auxerre, ou dans le monastère de Lérins auprès des saints Honorat et Maxime, nul moment non plus de perdu pour sa mission; car il ne l'a pas abandonnée, il ne l'a que suspendue; il consulte ces grands hommes sur les moyens de la faire réussir, il profite de leurs lumières; et c'est toujours préparer son apostolat.

Voilà de quoi nous faire faire une utile réflexion, à nous, que lassent souvent les longues préparations du ministère évangélique. Une vivacité mal entendue nous rend insupportable tout ce qui, se bornant à nous mettre en état d'agir, ne nous met pas encore en action. Nous souhaiterions qu'il ne fût question que de vouloir et de commencer l'ouvrage, et nous ne songeons pas que les travaux apostoliques doivent être le fruit de la réflexion, de l'étude et de la patience. Attendons le temps marqué, et, aussi éloignés de la précipitation que de la paresse, méritons, par les plus grandes préparations, d'être mis en œuvre. Nous ne saurions trop travailler à acquérir des lumières, trop consulter, trop demander à Dieu l'intelligente conduite du ministère de l'Évangile, conduite dont le défaut est si commun et si essentiel, et dont parlait saint Paul aux fidèles de Corinthe, quand il disait que l'apostolat n'était pas donné à tous : *nunquid omnes apostoli?* (I *Cor.*, XII.) Elle est plus rare, en effet, cette conduite, que le zèle même.

Et vous, chrétiens, quoique les fonctions de vos emplois soient moins sacrées que les nôtres, ne vous croyez pas dispensés de vous y préparer par une sérieuse considération de vos devoirs, par la réflexion et par la prière. A moins de ces sages précautions, en vain vous flatteriez-vous d'avoir ce don de conduite sans lequel on ne remplit guère certaines obligations qu'aux dépens de quelques autres; ce don de conduite, sans lequel il est presque impossible de se sauver des écueils de mille conjonctures, souvent également délicates et pour le temps et pour l'éternité. Non, ce don précieux ne vient point de la chair et du sang dont les conseils ne respirent qu'une orgueilleuse et fausse sagesse. Il n'y a que Dieu, unique source de toute lumière, qui puisse vous faire un si beau présent. Patrice, attendant avec soumission le temps marqué pour son ministère apostolique, ne cessait d'implorer la grâce de la vraie conduite de l'apostolat; aussi, quelles furent à la fin les merveilles de sa mission, une fois commencée! C'est ce que vous allez voir dans ma seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

Il faut nécessairement des signes d'apostolat dans une mission apostolique. Toute mission qui n'en a pas, quoique d'ailleurs légitime, est peu digne d'un titre aussi glorieux, et de là vient que le grand apôtre pour justifier aux Corinthiens que la sienne était vraiment telle, les renvoyait hardiment aux marques éclatantes qu'elle en avait : *Signa apostolatus mei.* Celle de Patrice en a-t-elle eu? Ah! Messieurs, si elle en a eu! vous en allez voir les merveilles, que je réduis à ses succès éclatants, à ses

prodiges, à sa surprenante durée, derniers avantages particuliers à cette mission mémorable.

Ce n'était pas sans raison que Patrice persistait constamment dans le dessein d'une mission apostolique en Irlande; il y était appelé, et il en eut à la fin des preuves bien marquées. Il entra, ce serviteur de Jésus-Christ, comblé des bénédictions du souverain pontife qui l'avait honoré du caractère épiscopal, il entra pour la seconde fois chez ces peuples assis à l'ombre de la mort; et que n'y opéra point Dieu par son ministère! quels fruits, quels changements prodigieux! plus d'obstacles insurmontables pour son zèle. L'heureux moment était arrivé, chrétiens auditeurs, où la vérité et la miséricorde du Seigneur devaient comme marcher toutes deux devant les pas de Patrice : *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam.* (*Psal.* LVI.) Ne nous étonnons point que sa première mission ait été si infructueuse. Il n'avait apporté avec lui que la vérité; et la vérité, sans la miséricorde qui la fait aimer, que peut-elle? mais pour cette fois, il a apporté également l'une et l'autre : l'une et l'autre Dieu les a envoyées avec lui : *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam.* Lisez cet article de la vie du ministre apostolique, vous qui, au lieu de chercher le merveilleux dans des lectures solides, l'allez chercher dans de vaines fables dont le succès plus grand que jamais fait honte au siècle et déshonore la raison; lisez cet article et vous ne pourrez assez admirer.

En effet, chrétiens, ce ne sont pas ici de ces progrès ordinaires, ce sont des progrès où éclate manifestement la vertu de Dieu. Ces infidèles à qui Jésus-Christ est annoncé, ce ne sont pas des hommes qui rendent des combats avant que de rendre les armes; ce sont des hommes qui plient à l'envi sous le joug saint qu'on vient leur imposer. Les mains de l'homme de Dieu ne peuvent suffire à verser les eaux salutaires sur toutes les têtes qui se présentent; les nouveaux fidèles, secondant le zèle de leur apôtre, se disputent l'honneur de renverser les temples profanes; les idoles tombent brisées par ceux qui venaient de leur offrir l'encens comme prêtres. Patrice impose les mains aux plus intelligents du troupeau, pour être comme lui les ministres de la vérité et de la miséricorde que le Seigneur a envoyées : *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam.* Léogar, l'impie Léogar, un des princes du pays, emploie en vain l'art magique, appelle en vain l'enfer au secours pour servir l'idolâtrie expirante; Léogar et l'enfer qui le sert, parce qu'il en est servi, sont forcés d'abandonner cette terre à la miséricorde toute-puissante et à la toute-puissante vérité qui s'en emparent : *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam.*

Enfants de Patrice et bientôt ses successeurs dans son ministère, en admirant ses progrès, vous souffrez, dites-vous, de ne pouvoir vous promettre, à proportion, de pareils fruits de votre mission prochaine. Hé quoi, le Seigneur vous a-t-il révélé les secrets de sa providence? peut-être votre ministère sera-t-il plus heureux que vous n'osez l'espérer; peut-être mériterez-vous à la fin le succès à force de constance. Mais dussiez-vous travailler toujours en vain, loin de vous le découragement. Le ciel a ses raisons que nous devons adorer sans chercher à les connaître. (L. IV *De consideratione.*) Ministres de la justice, si vous ne l'êtes de la miséricorde, vous servirez toujours à l'accomplissement des desseins de Dieu; vous vous acquitterez envers ce grand maître, qui ordonne à tous de remplir leur ministère, quoiqu'il n'accorde pas au ministère de tous les succès et les prodiges de celui de Patrice.

A ce mot de prodiges, Dieu veuille qu'il n'y ait ici personne qui me contredise en secret : car tel est l'esprit du siècle profane où nous vivons, que sans autre examen, sans distinguer entre les faits les plus solidement établis des temps passés, et les illusions populaires, on rejette absolument tout ce qu'on lit de miracles dont Dieu illustra la vie de quelques-uns de ses saints; tel est le renversement, que c'est un titre de discernement pour qui souvent n'en a pas d'autre, que de traiter de fables leurs merveilles les plus avérées; et que le petit nombre de ceux qui les croient fait un effort d'oser le dire.

Mais sans abandonner au jugement du prétendu bel esprit les miracles de l'apôtre de l'Irlande, j'entends ceux qui ont des fondements plus solides que certaines croyances du peuple grossier, je vais vous citer d'autres prodiges, non contestés au ministère de Patrice, et qui, sans être absolument de la nature des premiers, ne me paraissent guère moins surprenants, n'honorent pas moins sa mémoire; un prodige de zèle qui joint à toutes les occasions de l'apostolat et de l'épiscopat, alors confondus heureusement ensemble, toute l'oraison de la vie contemplative; un prodige de force qui soutient et tous les travaux d'un évêque prédicateur de l'Evangile, et toute la pénitence d'un solitaire de la Thébaïde; un prodige de tête, qui établit tout à la fois, chez un peuple peu civilisé jusqu'alors, la religion, les lois humaines et les lettres; un prodige d'activité, qui fournit aux affaires de tant d'Eglises naissantes qui lui sont subordonnées, comme aux affaires de celle dont il est le pasteur particulier; à des fondations de monastères comme à des établissements ecclésiastiques; à des voyages sans nombre comme à des détails sans fin. Je ne suis plus surpris de la célébrité qu'eut bientôt le nom de Patrice dans l'Eglise de Jésus-Christ; je ne le suis pas plus des traits fabuleux qu'une nation dont il fut l'apôtre a ajoutés à son histoire assez frappante par ses vrais miracles.

Mais achevons. Il est un dernier trait particulier à l'apostolat de Patrice, et trop par-

ticulier pour être oublié dans l'article des merveilles de cet apostolat même. C'est sa surprenante durée, faveur singulière que le serviteur de Dieu regardait, avec raison, comme le comble des bénédictions du ciel sur des travaux dont le succès demandait du temps pour être solidement affermis. La carrière de Patrice fut aussi longue que glorieuse. Il vit un siècle presque entier s'écouler; et qui considère ses travaux croit voir ceux de plusieurs siècles. Epuisé de fatigues, plein de mérites, comblé de bénédictions, honoré des pleurs de toute l'Irlande, il meurt enfin dans l'âge des patriarches, après plus de soixante ans d'apostolat, au milieu d'un grand peuple qu'il a acquis à Jésus-Christ et qu'il a presque tout vu naître. O vie! ô mort! ô récompense!

Il ne tient qu'à nous, ministres de l'Evangile, de fournir notre carrière aussi dignement que Patrice a fait la sienne. La nôtre, destituée des merveilles de la sienne est, il est vrai, infiniment moins éclatante, elle sera aussi moins longue sans doute. Mais que nous importe après tout de l'un et de l'autre? Sera-ce sur la gloire de nos travaux apostoliques que nous serons examinés au tribunal redoutable, ou sur les dispositions dans lesquelles nous les aurons soutenus; et notre dernière heure sera-t-elle jamais trop tôt venue, si nos jours sont des jours pleins aux yeux du Juge suprême? Non; et c'est ce que vous pouvez dire comme nous, chrétiens auditeurs; ce ne sera pas sur les années, mais sur les mérites qu'on mesurera notre vie; tous les pas peuvent être perdus dans la course la plus longue : tous les pas peuvent conduire au terme dans celle qui l'est le moins. Songez à mettre à profit tous ceux de la vôtre, afin de parvenir à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

## PANÉGYRIQUE XII.

### SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

*Prêché à Toulouse dans l'église de Saint-Quentin.*

*Conversus Petrus vidit discipulum quem diligebat Jesus sequentem, qui et recubuit in cœna super pectus ejus.* (*Joan.*, XXI.)

Pierre se tourna et il vit à la suite de Jésus le disciple qui en était tendrement aimé, le même qui pendant la cène reposa sur le sein du Sauveur.

Chéri de Jésus-Christ, ne fut-il pas digne de l'être, ce disciple qui se livra, pour la foi qu'il annonçait, à la persécution la plus cruelle; qui triompha si courageusement de la rigueur des supplices aux yeux de Rome idolâtre, étonnée de sa constance, et que l'on vit, par un prodige sans exemple, nouveau martyr survivre à son propre martyre.

Telle est l'idée sous laquelle nous est aujourd'hui représenté cet homme par tant d'autres endroits également admirable; cet homme qui sauva sa pureté de l'abîme de corruption où presque toute chair était plongée; qui mérita le glorieux emploi de donner au monde, et de laisser aux races futures l'histoire du Fils de Dieu; cet homme pleinement instruit de la nature du Verbe, rempli de ses lumières, admis aux conseils de sa sagesse, et qui, choisi pour être un des conquérants de son royaume, porta la gloire de son nom jusqu'aux climats les plus reculés de l'Asie.

Quels avantages, Messieurs! Mais que le titre de favori du Sauveur en surpasse de beaucoup l'éclat! Titre incomparable et le seul dont saint Jean est jaloux sans cesser d'être modeste; car ce n'est point en lui la vanité qui se glorifie, c'est l'amour et la reconnaissance qui éclatent, quand il se nomme l'objet des complaisances de son Maître : *Discipulum quem diligebat Jesus.*

Frappé de ce titre, tout le reste m'échappe; j'oublie le fondateur de tant d'Eglises d'Asie, l'apôtre, l'évangéliste, le prophète, le martyr; je ne vois en saint Jean que le bien-aimé de Jésus, et cet avantage m'occupe tout entier. Je crois reconnaître et les vertus qui le lui acquirent, et la manière dont il s'en servit, et le prix qu'il en sut rendre à son divin Maître. Aussi sont-ce là les trois articles auxquels je vais m'attacher, et je veux uniquement vous faire voir, dans le disciple favori de Jésus-Christ, la cause de cette faveur, le digne usage de cette faveur, et le sacrifice dont fut payée cette faveur. Implorons auparavant l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Qu'on serait follement vain de prétendre se faire un titre de mérite de la faveur des grands, comme si elle était, cette faveur, le partage assuré de la vertu. Non, tout élevés, tout puissants que sont les dieux de la terre, ils n'ont souvent ni assez de lumières pour discerner le vrai mérite, ni assez d'équité pour lui donner la préférence; et il s'en faut bien que leur choix, en tombant sur un sujet indigne, en corrige les défauts. Prédilection de mon Dieu, vous serez donc la seule faveur nécessairement glorieuse : car vous êtes la seule qui suppose un sujet louable ou qui le rende tel. Aussi méritée qu'honorable, vous fûtes, dans saint Jean, la récompense de sa pureté, de sa douceur, de son attachement à la personne de son divin Maître... trois idées que je saisis, chrétiens, et que je vous prie de suivre avec moi.

Mon esprit n'habitera point dans l'homme, parce qu'il n'est que chair, dit autrefois l'Eternel (*Gen.*, VI.) prêt à submerger l'univers dans les torrents de sa colère. Or, n'en doutons point, la mesure de sa haine pour les cœurs impurs fut toujours celle de son amour pour les âmes chastes. Aussi, quand il a voulu s'anéantir jusqu'à prendre la figure d'esclave, selon les termes de l'Apôtre (*Philip.*, II), il lui a fallu une mère vierge, et la plus pure des créatures. Ah! si parmi ses disciples il lui fallait un favori, je comprends de même que ce devait être saint Jean, le plus innocent, le plus pur de tous. Engagés dans les liens du mariage, les

autres apôtres n'offraient aux yeux du Sauveur que des hommes tout charnels et tout terrestres. Mais celui-ci offrait à Jésus-Christ un cœur plus digne de lui, un cœur dégagé de toutes les affections des sens; un cœur que l'esprit impur n'avait pu infecter de son souffle; un cœur où la concupiscence, sinon éteinte, du moins vaincue, n'excita jamais qu'une impuissante révolte; un cœur enfin, qui, par sa pureté, ressemblait le mieux à celui de Jésus-Christ. Or, il était convenable et même juste, dit saint Pierre Chrysologue, qu'un tel cœur eût une part plus particulière à la tendresse de l'Homme-Dieu; qu'il fût pour lui un objet de prédilection authentique. Jusqu'à quel point le fut-il? jugez-en par ce seul trait auquel je me borne. Lorsque Jésus-Christ, à la veille de sa mort, donnait aux hommes des marques et les marques les plus éclatantes de son amour; lorsque sa charité, toujours ardente, redoublait ses flammes; lorsqu'il anticipait le sacrifice de propitiation qu'il devait offrir sur la croix; lorsque, pour gage de sa tendresse, il se donnait lui-même pour toujours à son Eglise dans le sacrement adorable de sa chair et de son sang; lorsqu'il jetait l'effroi dans les cœurs de tous les autres apôtres, en leur disant qu'un d'entre eux devait le trahir; dans ce jour de crainte, de tristesse et d'amour, Jean eut l'avantage de reposer sur son sein adorable; faveur singulière et sans exemple; mais faveur que les autres apôtres eux-mêmes ne virent point d'un œil jaloux, dit saint Bernard, parce qu'ils savaient bien que saint Jean en était plus digne, et que c'était la récompense de la pureté virginale de son cœur. Ainsi se justifia l'oracle de la Sagesse : *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem.* (*Prov.*, XXII.)

Mais pour être le favori de Jésus-Christ, saint Jean joignait au titre que lui donnait son inviolable pureté un autre titre non moins précieux et non moins solide.

Vous sentez, chrétiens, que je veux parler de cette admirable douceur qui fut le trait particulier et comme le fond de son caractère. Eh! qui ne sait la tendresse de charité qui le distinguait si singulièrement entre les autres apôtres; en sorte que toutes ses actions, toutes ses paroles, tout en un mot, tout en lui se ressentait de ces aimables sentiments de son cœur...

Ce n'est pas sans dessein que vous montrâtes pour lui une préférence si marquée, Sauveur adorable! vous qui voulez qu'on sache que vous êtes la douceur même (*Matth.*, XI); qui recommandez tant à vos disciples de la pratiquer, et qui, leur promettant à ce prix votre royaume (*Matth.*, V), en excluez si positivement, en tant d'endroits, ceux en qui vous ne trouverez pas cet heureux caractère.

Dans ces instructions salutaires qu'il adressait aux différentes Eglises qu'il avait formées, quelle onction, chrétiens auditeurs! Tout y respire, l'amour, la charité fraternelle. Presque point de ligne où cette aimable idée ne se trouve répandue... *Mes chers enfants, aimons-nous mutuellement.....* (*Joan.*, XI.) *Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres* (*Ibid.*); et si on lui demande pourquoi il ne cesse de répéter ce discours; ah! répond-il, c'est que c'est là un des grands commandements de mon divin Maître, et que celui-là seul renferme en quelque sorte tous les autres.

Oui, il les renferme en quelque sorte, chrétiens auditeurs; et si nous nous aimions tous de l'amour que recommandait le glorieux disciple, nous serions infailliblement tous dignes de notre vocation sainte, ou du moins tous disposés à le devenir. On ne verrait parmi nous ni dissension, ni emportement, ni envie, ni injustice, ni trahison, ni dureté des grands, ni murmure des petits. Notre attention à édifier nos frères, à leur ôter des occasions de péché que notre indifférence pour eux leur laisse, leur prêterait pour la vertu des secours qu'ils nous rendraient de leur côté par une attention pareille; nous nous avertirions réciproquement, lorsque, surpris par nos faiblesses, il nous arriverait de tomber dans quelque faute, et la charité, qui accompagnerait nos avis, ne manquerait pas de les rendre touchants et salutaires; enfin nous ne composerions que comme une seule famille dont l'union parfaite épurerait nos cœurs, en y augmentant le goût de l'ordre, et en les élevant fréquemment vers le *Dieu de paix.* (*Philip.*, IX.) Inestimables avantages que ne saurait jamais procurer cette politesse si vantée des enfants du siècle, cette trompeuse politesse, qui, se bornant aux apparences et aux apparences les plus frivoles, laissant au cœur ses jalousies, ses sentiments de haine, de vengeance, ne sert qu'à y ajouter la duplicité et la perfidie. Ah! loin de nous la charité qui se termine aux vains discours, et qui n'est que sur la langue, disait saint Jean (I *Joan.*, III), c'est-à-dire l'apôtre à qui convenait si bien un semblable langage, et qui avait puisé, dans une bien autre source, cette douceur admirable qui lui valut en partie la gloire d'être le favori de Jésus-Christ.

Enfin, troisième titre de sa part pour mériter la prédilection de Jésus-Christ; son attachement infini pour la personne de ce divin Maître. Oui, attachement infini, bien supérieur à celui des autres apôtres; et en voulez-vous une preuve bien convaincante, chrétiens auditeurs? Voyez la constante fidélité de ce digne favori, dans un temps où l'Homme-Dieu, en proie à la haine des uns, devint un objet de scandale pour les autres, et qu'au milieu de ses ennemis il se vit abandonné de ses disciples. Dans le jardin des Oliviers, où mon esprit me transporte, je les vois ces apôtres goûter en paix les douceurs du sommeil, tandis que leur Maître, sans consolation à la vue du calice amer, est percé des douleurs d'une agonie mortelle. Mais déjà s'est avancé le traître dont le baiser perfide livre Jésus entre les mains d'une troupe sacrilége. Ah! trop là-

ches apôtres ! Nul autre que saint Jean n'ose paraître à la suite du Sauveur : toute la force de Pierre succombe, tous les serments des uns se démentent, tout le zèle des autres s'évanouit. Jean soutiendra dignement lui seul le caractère de disciple de Jésus-Christ ; il n'écoutera point les conseils d'une timidité, coupable, et, ne craignant que pour son divin Maître, il oubliera le soin de sa propre sûreté, il percera la foule de ses ennemis pour le suivre quelque part qu'on le traîne, il l'accompagnera jusqu'au Calvaire, théâtre sanglant où se consomme le mystère de la Rédemption du monde. Maître équitable d'un serviteur si constamment fidèle, trouvez-vous, chrétiens, que Jésus-Christ dût avoir d'autre favori que lui ; et sa justice voulait-elle qu'il plaçât ailleurs sa tendresse ? Du haut de sa croix il regarde partout ; et de tous ceux qu'il avait associés à sa mission, il n'aperçoit que Jean qui lui soit attaché encore. Sur la terre, il ne voit que des ennemis implacables dont sa mort seule peut assouvir la rage : et s'il porte ses regards au ciel, qu'y découvre-t-il ? Le Père céleste qui poursuit sur sa personne la vengeance du péché, et lance contre lui tous les traits d'un courroux qu'avaient allumé nos crimes. Jean est donc le seul qui peut recueillir les derniers soupirs du Sauveur expirant, et qui partage les douleurs de Marie au pied de la croix. Aussi, dit saint Ambroise, Jésus-Christ jaloux de l'en récompenser dès cette vie, Jésus-Christ, tout occupé qu'il est de la réconciliation du ciel avec la terre, veut bien interrompre quelques moments l'affaire de notre salut, pour songer au disciple qu'il chérit, *paulisper publicam differens salutem.* Il ouvre cette bouche adorable que les approches de la mort avaient déjà fermée, et jetant ses yeux mourants sur sa mère et sur son favori : Cher disciple, lui dit-il (*Joan.*, XIX), voilà votre mère, celle qui mérita d'être la mienne : Tendre mère, voilà votre fils, qu'il vous tienne lieu, s'il se peut, de celui que vous perdez. Digne prix de la fidélité de saint Jean ! Jésus-Christ mourant le substitue à sa place, en le donnant à Marie comme un autre lui-même, et c'est ce que saint Bernard appelle un grand sacrement d'amour, *magnum amoris sacramentum.*

Nous admirons la gloire d'un tel avantage, mais imitons-nous la fidélité d'un tel disciple ? Pourquoi ne pas suivre d'un pas toujours égal le Seigneur qui nous appelle sur ses traces ? Que sert d'observer la loi quand il n'en coûte aucun sacrifice à la nature, si nous la violons quand elle blesse notre délicatesse ? Nous voulons avoir part aux faveurs de Jésus-Christ, et nous refusons d'en prendre à ses tribulations et à ses peines. Contents de l'honneur d'être à sa suite lorsqu'il se signalait par les plus éclatants miracles, nous l'aurions abandonné sur la croix ; et saint Jean le suivit constamment sur le Calvaire comme à la gloire du Thabor. Ainsi justifia-t-il la prédilection dont l'honorait cet Homme-Dieu. Vous allez voir maintenant le digne usage qu'il en sut faire.

### SECONDE PARTIE.

Il n'est que trop vrai, et nous le voyons tous les jours : la faveur des grands est presque toujours fière et orgueilleuse dans la personne de ceux qui en jouissent. Mais celle d'un Dieu qui résiste aux superbes et qui n'accorde sa grâce qu'aux humbles (I *Petr.*, V), fut-elle jamais le partage de l'homme vain, et saint Jean l'eût-il conservée, si, favori moins modeste, il eût eu la faiblesse de succomber à l'amour-propre.

Il fut le favori de Jésus-Christ qui le fit reposer sur son sein, il fut l'héritier de cet Homme-Dieu qui lui laissa en mourant sa mère ; mais bien loin que tant d'honneur lui inspirât une vanité grossière, bien loin qu'on le vît, fier de ses titres, s'en parer avec faste et se préférer aux autres, en eut-il seulement le moindre retour de complaisance sur lui-même ? Que dis-je ? Ne sut-il pas de ses propres avantages se faire une raison de modestie et se dérober d'autant plus à sa gloire, qu'elle était plus grande ?

Remarquons sa précaution infinie, et admirons combien il est ingénieux à sauver son humilité quand il parle de lui-même. Chargé de publier une vérité qui lui est infiniment honorable, il n'a garde de se nommer. Un autre ébloui de ses avantages eût annoncé à l'univers : c'est moi qui fus le confident de Jésus. Sentiments de l'amour-propre, il triomphe de vous jusque dans ce qui fait son propre éloge : *Discipulus quem diligebat Jesus*, le disciple, dit-il, qu'aimait Jésus... Et quel est-il cet heureux disciple ? Est-ce celui-là même qui nous en parle ? Est-ce tout autre qu'il nous désigne à ce trait ? Nouveau stratagème de l'humilité, qui sans nous tromper, cherche à nous faire prendre le change ; et si nous éclaircissons le doute, il ne nous dit point que c'est ce disciple qui aimait le Sauveur, et qui plusieurs fois lui prouva son zèle au péril de ses jours. C'eût été là une louange et la plus délicate de toutes : il se contente de nous vanter l'amour qu'avait Jésus-Christ pour lui, comme une grâce de son bienfaiteur, et non comme l'effet de son mérite : *Discipulum quem diligebat Jesus.*

La modestie d'un favori est plus louable à mesure qu'il jouit de plus d'avantages ; et, sur ce principe, combien l'est celle du disciple bien-aimé ! Non, Messieurs, nous ne l'avons pas assez senti encore ; car nous n'avons pas vu encore tout ce que lui valut la prédilection de son divin maître ; il reçut en vertu de cette prédilection, il reçut avec les faveurs que nous avons déjà remarquées, une plénitude de science que nul autre n'avait eue avant lui : et n'en soyons point surpris. Tel est le caractère, telle est la loi de l'amitié, que deux cœurs qu'elle unit n'ont rien de caché l'un pour l'autre. Il était naturel que le Sauveur du monde prît plaisir à lui révéler des secrets qu'il ne communiquait point aux autres apôtres ;

que plein comme il était des immenses trésors de la sagesse et de la science, il en fît part à son favori, autant qu'un Dieu peut en faire part à sa créature. L'économie du salut des hommes, les merveilles du mystère de l'Incarnation, les profonds desseins de Dieu sur son peuple, tout cela a été connu du disciple bien-aimé, autant qu'il pouvait l'être d'une intelligence humaine. Il faut donc dire, avec saint Chrysostome, que jamais mortel n'eut plus de lumières. Tel qu'un aigle audacieux qui d'un vol intrépide prend l'essor vers l'astre du jour, il va contempler face à face le soleil de justice, il perce jusqu'au sein de la Divinité, il sonde ce profond abîme de la Trinité où la raison aveugle s'égare; il voit à découvert ce qu'il n'est donné à l'homme n'y d'exprimer, ni de concevoir : *Invisibilia Dei quæ non licet homini loqui.* (II *Cor.*, XII.) Pour lui s'ouvre le livre de vie, il y voit le nombre marqué, et les noms des élus; il voit l'obscur avenir; il voit au travers de ses voiles le triomphe de l'Eglise, la fin du monde, le jugement des hommes au jour terrible destiné à la vengeance du Seigneur; il voit, par un bonheur anticipé, la demeure inaccessible du Dieu vivant, la joie des esprits bienheureux, la gloire de l'Agneau devant qui tombent de respect les cœurs célestes chantant le divin cantique; il voit.... N'allons pas plus avant, mes chers frères. Qu'avec tant de pénétration il est difficile de ne point se méconnaître! Etre si supérieur en connaissances au reste des hommes, et n'en sentir aucune complaisance secrète! L'humilité profonde joint à la vaste intelligence, quel miracle! Premier docteur de la loi nouvelle, lui qui pouvait avec tant de raison se dire la lumière et l'oracle du christianisme naissant; de quel titre il se glorifie, et quels termes si capables de confondre notre orgueil l'humilité lui dictait touchant sa personne! *Ego frater vester* (*Apoc.*, I); moi qui suis votre frère, dit-il, aux fidèles qu'il a engendrés en Jésus-Christ. C'est la seule qualité dont il se glorifie, au lieu des éclatants avantages qu'il devait à la tendresse de son Maître. Qu'en pensez-vous, Messieurs; n'est-ce pas là un favori parfaitement humble, où si vous voulez une prédilection modeste dans celui qui en est l'objet? Rougissez ici de votre folle vanité, vous qu'enfle la supériorité des connaissances et des lumières.

L'usage que fit saint Jean de la prédilection de Jésus-Christ, cet usage si louable par l'humilité la plus profonde, ne l'était pas moins par les avantages que l'Eglise naissante en retira.

Le saint apôtre, bien différent de ces favoris intéressés qui, sans cesse avides de bienfaits, refusent de les répandre à leur tour, ne fut éclairé que pour éclairer le prochain, n'eut de science que pour notre instruction, ne comprit que pour expliquer. Lisez son Evangile, c'est là qu'il vous instruit pleinement de la religion et de tous ses mystères les plus impénétrables; parcourez le livre divin de ces visions merveilleuses par lesquelles Jésus-Christ se manifestait à lui dans l'île de Patmos (car il nous les a publiées ces visions, et nous a ainsi transmis, si j'ose parler de la sorte, les grâces qu'il avait reçues): au travers des ténèbres respectables de son *Apocalypse*, il nous fait apercevoir les plus vives clartés, et l'on n'y trouve pas moins d'oracles que de mots. Quel autre des disciples, en nous rapportant les paroles de Jésus-Christ, nous en a mieux développé le sens et la pensée? Quel autre nous a mieux instruits de sa divinité et de la sublimité de sa doctrine? A qui plus qu'à lui sommes-nous redevables de nos principes et de nos preuves en matière de foi? Deux lignes lui suffisent, et il nous y dit tout ce qu'il y a de plus essentiel pour la nature du Verbe : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* (*Joan.*, I.) C'est par là qu'il nous apprend l'existence du Verbe, son émanation du Père céleste, l'étendue de son pouvoir, l'éternité de sa durée, parce qu'au commencement était le Verbe, *In principio;* que le Verbe était en Dieu, *et Verbum erat apud Deum;* et que tout est l'ouvrage de sa main puissante, *omnia per ipsum facta sunt.* (*Ibid.*) Marie, c'est la pensée de saint Augustin, Marie nous avait rendu le Verbe sensible, et saint Jean nous l'a rendu aussi intelligible qu'il pouvait l'être à l'entendement humain; Marie l'avait exposé à nos yeux dans la crèche de Bethléem, et saint Jean l'a développé à nos esprits. Que les autres historiens sacrés se contentent de nous décrire sa génération temporelle; pour lui, il nous conduit jusqu'à la source infinie de sa génération avant les temps; poussé d'un saint zèle, les connaissances que le Fils de Dieu lui a données, il les communique à toute l'Eglise; et voilà pourquoi saint Cyrille dit qu'il est en quelque manière, par rapport à nous, le Verbe du Verbe, *Verbum Verbi.*

Tantôt dans son *Apocalypse* il a soin de prévenir la postérité contre ce faux prophète, qui, sous le nom du véritable, viendra avant la fin du monde faire valoir ses prétendus miracles, et par des dehors imposteurs surprendra la crédulité des peuples; tantôt pasteur absent, il écrit à des ouailles à qui il ne peut faire entendre sa voix; il les instruit, il les guide, il les console, il ne cesse, vous l'avez déjà vu, il ne cesse de leur recommander la charité fraternelle, et, pour modèle de cette charité, il leur propose l'amour de Jésus-Christ pour son Eglise.

Charmé de leur faire part des plus sublimes vérités de la loi nouvelle : nous vous les annonçons, leur disait-il, afin que vous soyez associés avec nous sous le joug d'une seule et même foi : *Quod vidimus et audivimus hæc annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis vobiscum* (I *Joan.*, I); car à Dieu ne plaise, continuait-il, que je gardasse le silence sur des choses qu'il faut que vous sachiez; je dois des instructions aux pressants besoins que vous en avez, et je n'ignore pas que je suis comptable au

Seigneur de mes lumières; que je ne les ai reçues qu'à condition de vous faire connaître Jésus-Christ, et de faire en sorte de rendre votre joie si parfaite qu'il ne manque rien à votre bonheur : *Et hæc scribimus ut gaudeatis et gaudium vestrum sit plenum.* (*Ibid.*)

Ah! si l'on prenait de semblables sentiments! si, à l'égard du prochain peu instruit de la religion, on faisait un pareil usage des lumières qu'on a sur cette religion même; si, moins jaloux de laisser une brillante fortune à leurs enfants, les parents l'étaient davantage de leur montrer les voies du Seigneur et de leur expliquer sa sainte loi! Mais je laisse à vos réflexions cette morale, et je reviens au disciple bien-aimé. Nous avons vu le digne usage qu'il fit de la prédilection dont l'honora Jésus-Christ : reste à voir la manière éclatante dont il lui en témoigna sa reconnaissance. Je n'en dis que deux mots sans m'arrêter.

Quoi de plus ordinaire que l'ingratitude d'un ami, dès qu'il s'agit de servir nos intérêts et nos vues? Faut-il qu'après avoir fait part de ses biens, de ses secrets les plus intimes, on trouve des cœurs ingrats; et les bienfaits reçus ne devraient-ils pas sûrement produire la reconnaissance?

Favori du Sauveur, c'était à saint Jean à faire éclater la sienne à l'égard de ce divin Maître, en combattant courageusement pour son Eglise, Eglise qui n'avait besoin d'autre ciment que du sang des martyrs, d'autre soutien que de leurs échafauds. Que fallait-il donc, Messieurs, pour la servir d'une manière efficace? Que fallait-il? Donner sa vie.

Déjà s'étaient soulevés les enfers contre un culte qui commençait à leur ravir des âmes; déjà s'étaient armées, de concert avec l'enfer, les puissances du monde. C'est en ces jours de fureur que saint Jean va montrer qu'il sait tout ce qu'attend de lui son divin Sauveur; et le temps est venu où le zèle du disciple va payer avec éclat l'amour du maître. Un tyran barbare s'apprête à décharger toute sa rage sur le bien-aimé de Jésus, il goûte par avance le plaisir d'immoler la victime, et sa cruauté ingénieuse a imaginé un nouveau genre de mort plus affreux que la mort même. Que j'aime à me représenter le disciple chéri, courant avec empressement, plutôt que conduit au lieu de son supplice. Un peuple curieux accourt en foule de toutes parts au spectacle cruel devant la porte Latine, et Rome idolâtre veut voir si la constance de cet homme, presque accablé sous le poids des ans, sera à l'épreuve des tourments les plus affreux. O Dieu! Quelle joie éclate sur son front! Quels doux transports le saisissent à la vue du supplice qu'on lui prépare! Trop content, quoi qu'il lui en coûte, de soutenir la querelle d'un Dieu qui l'a tant aimé, et de lui rendre ce juste tribut de sa reconnaissance. Fermeté héroïque, courage parfait dont les vertus païennes n'ont point approché.... Faux sages, à l'aspect de la mort ou dans les douleurs, se démentait presque toujours cette prétendue force dont vous vous vantiez si fort, et le philosophe abattu ne trouvait plus en lui que l'homme.

Voici le vrai héroïsme qu'ils ne connurent point, et dont la reconnaissance de saint Jean était capable. Plongé dans l'huile bouillante (vous frémissez de l'idée, mon cher auditeur), plongé dans l'huile bouillante, à peine croit-il assez souffrir. Il jouit de ses douleurs plutôt qu'il ne les supporte; il est plus content au milieu des flammes, que ne le sont sur leurs trônes les maîtres du monde. Mais d'où vient qu'il n'en a pas perdu la vie? Est-ce un corps immortel que le sien? Et depuis quand le feu ne peut-il consumer ce qu'il brûle? C'est vous, mon Dieu, qui opérâtes le prodige; suprême arbitre de la vie, vous commandez quand il vous plaît à la mort de s'arrêter, et elle suspend ses coups. Mais ce miracle de votre puissance, j'ose le dire après un Père (S. Ambr.), fut alors un miracle de rigueur, *Miraculum acerbum;* en conservant les jours du disciple bien-aimé, vous prolongiez ses peines, et vous éprouviez plus longtemps toute l'étendue de sa reconnaissance.

Ne croyez pas, Messieurs, que j'aille ici me livrer à de nouvelles idées; que je vous représente la confusion du tyran qui bannit une tête qu'il ne peut sacrifier à sa rage; que je vous fasse voir saint Jean, illustre exilé, dont une longue et pénible marche épuise le peu de force, mais dont rien n'abat le cœur; et qu'enfin je l'expose à vos yeux sous un ciel étranger, parmi des peuples inconnus où tout lui manque, si Dieu ne tenait lieu à ses élus de toutes choses.

Je pourrais vous dire ici le nouveau martyre de son zèle par la douleur qu'il ressent d'être éloigné de tant de chrétiens, cher troupeau que son absence expose à la merci des loups ravissants; je pourrais vous le faire voir dans Patmos, cherchant à se consoler par la conversion des insulaires dont il gagne une partie à Jésus-Christ; mais je me borne à une réflexion également édifiante et pour vous et pour moi, avec laquelle je finis. Lâches et mortifiés que nous sommes, qu'avons-nous souffert pour Jésus, à l'exemple de son disciple? Si vengeant sa loi violée, le ciel nous a affligés de quelques peines, nos plaintes criminelles l'ont encore irrité de nouveau. Ah! dût son bras frapper sur nous les coups les plus rudes, respectons-les, aimons-les; sentons, sentons enfin, quoique tard, la douceur qu'il y a à souffrir pour l'amour de Jésus-Christ : imitateurs de saint Jean, qu'une vie pure, qu'une constante fidélité au service du Seigneur, nous méritent comme à ce glorieux disciple la gloire d'être les amis de Jésus-Christ; soyons-en les amis modestes et bienfaisants, les amis pleins de reconnaissance comme saint Jean. C'est ainsi que nous parviendrons au séjour bienheureux, où Dieu glorifie ceux qu'il aime au nom du Père, etc.

—

## PANEGYRIQUE XIII.

### SAINT ÉTIENNE, PREMIER DIACRE ET PREMIER MARTYR.

Stephanus plenus gratia. (*Act.*, VI)

*Etienne plein de grâce.*

Cette expression, cette grande expression, déjà employée dans l'Ecriture à la louange de la mère de l'Homme-Dieu, devait être encore mis en œuvre en faveur du premier lévite de la loi nouvelle; et le plus bel éloge de Marie, qui est d'avoir été pleine de grâce, était aussi réservé à saint Etienne! Qui n'en serait étonné, si l'on ne savait ce que rapportent de lui les fastes sacrés de la religion naissante, si l'on ne l'avait vu, dans les *Actes des apôtres*, chargé et des plus périlleux et des plus laborieux ministères, en remplir les fonctions avec un zèle au-dessus de ces succès mêmes; s'exposer courageusement, pour le nom de Jésus-Christ, à la fureur de l'implacable Synagogue; en confondre aux yeux de toute la Judée les opiniâtres partisans; étonner, par la grandeur des prodiges qu'il opérait, l'Eglise tout accoutumée qu'elle était aux miracles, dans son berceau; ouvrir le premier aux fidèles la glorieuse carrière du martyre; et, après avoir été le modèle de toutes les vertus pendant la vie, devenir à la mort le prodige de la charité consommée et de l'héroïsme chrétien. Or, dit saint Jean Chrysostome, dès que je suis instruit de toutes ces merveilles de la vie de saint Etienne, bien loin d'être étonné qu'on lui attribue une plénitude de grâce, je ne puis m'empêcher de la reconnaître en lui; car j'y trouve une plénitude de sagesse, de force et de gloire dont il est manifeste que la grâce a été la vraie et unique source. Sagesse d'Etienne, que nul péril ne fit échouer, et qui sera toujours proposée comme un sujet d'admiration aux plus sages mêmes; force d'Etienne, que rien ne fut capable de surmonter, et qui alla jusqu'au prodige; gloire d'Etienne, qui lui fut presque toute particulière, et dont nul autre que lui n'a réuni en sa personne tous les traits : voilà, chrétiens, les trois sujets d'attention que je vous propose. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point à la sagesse du siècle, ce n'est qu'à celle dont la grâce est le principe qu'il appartient de mettre l'homme au-dessus de toutes les passions qui lui font la guerre, de diriger tous ses pas et de lui assurer tant qu'il l'écoute l'accomplissement parfait et constant de ses devoirs les plus étendus et les plus pénibles. C'est donc à cette seule sagesse que nous devons rapporter ce que nous allons voir ici, la perfection et la vertu d'Etienne, l'intelligence de son administration sainte, et la prudence du zèle qui l'anima.

Pour vous donner, Messieurs, une juste idée de la haute vertu que les premiers chrétiens admirèrent dans Etienne, je n'ai qu'à vous dire qu'elle lui valut l'avantage d'être, entre tous les fidèles, un des sept hommes que les apôtres jugèrent les plus dignes des sacrées fonctions du diaconat. Le temps n'est plus, où la pureté des mœurs répondait à celle de la croyance, et où l'Eglise comptait dans son sein autant de justes que d'enfants; mais il a été ce temps heureux : et, pour l'honneur de la divine doctrine que nous vous prêchons, nous ne cesserons de vous en rappeler la mémoire. L'univers étonné vit les élèves de la foi se transformer en autant de nouveaux hommes; et cette même religion dans laquelle nous vivons si corrompus, ne faire presque que des parfaits. Or, en ces jours, la gloire immortelle du christianisme, Etienne fut, je le répète, un des sept que l'on choisit pour remplir des fonctions également saintes et délicates à l'Eglise de Jésus-Christ : c'est-à-dire qu'au sein d'une société d'enfants de Dieu, il fut un des sept en qui brilla le plus auguste caractère; un des sept, qui dans l'assemblée des saints se distinguèrent par une plus éminente sainteté. Que dis-je (car ce n'est pas là sa louange suprême; et le texte sacré, d'après lequel je vous parle ici, nous en fait entendre davantage)? il fut de ces sept hommes si purs, si riches en œuvres de salut, le plus accompli, le plus ressemblant à son divin Maître. L'Esprit-Saint, souverain estimateur et du prix des vertus, et des degrés où on les porte, l'honore d'une distinction particulière, en le qualifiant, par préférence, de serviteur plein de grâce; et c'est ce qui ne vous étonnera nullement, si vous le considérez avec quelque attention dans les circonstances où l'historien sacré nous le présente.

Les biens des fidèles, consacrés comme ils l'étaient aux œuvres de charité entre les mains des apôtres, il s'agissait d'en faire une distribution sage et éclairée, soin que ces apôtres, livrés tout entiers au ministère de l'Evangile, ne pouvaient prendre sur eux. Il n'est pas juste, disent-ils (*Act.*, VII), que nous quittions la prédication dont nous sommes chargés. Qu'on choisisse sept hommes d'une probité reconnue, pour remplir cette fonction, pendant que nous nous appliquerons absolument à la prière et à la dispensation de la parole. (*Ibid.*) Le dessein en est pris et s'exécute. Etienne est un des disciples à qui on confie l'administration des biens sacrés; et comme telle est la nature de ce dépôt, que ceux qui en sont chargés peuvent en appliquer quelque portion à leurs besoins véritables, vous sentez combien un pareil ministère met en prise leurs cœurs à l'insatiable cupidité, et quelles extensions injustes ils sont tentés de donner aux droits d'un économat légitime.

Hélas! les passions folles, le luxe, la sensualité, l'avarice, devaient faire souvent un si indigne usage de ces biens! Portez, chrétiens, une vue générale sur ce grand sujet des gémissements de l'Eglise, ou plutôt éloignez-en la pensée; laissez-nous vous cacher, s'il est possible, l'opprobre du sanc-

tuaire que nous servons. O mon Dieu! si vous en voyez ici qui augmentent le nombre des coupables; si, féconds en vains prétextes, nous nous approprions le superflu, quand nous n'avons droit qu'au nécessaire; que le pauvre, nous le reprochant hautement, nous en fasse rougir à la face de nos frères, et qu'il n'y ait rien d'égal à notre confusion que le sincère repentir dont elle sera suivie.

Jamais administrateur sacré d'une plus scrupuleuse exactitude et d'un désintéressement plus parfait qu'Etienne. Premier dépositaire des biens de l'Eglise de Jésus-Christ, il mérite ce titre autant comme modèle de ceux qui les suivront dans ce ministère, que comme leur prédécesseur. Il exerce l'économat des charités de ses frères, non-seulement avec fidélité, mais avec zèle; non-seulement il ne frustre point le pauvre de ses droits, mais il est prêt à se priver, s'il le faut, de sa propre subsistance pour l'en nourrir.

Ce n'est pas toutefois ce qu'admire le plus en lui l'Eglise naissante. Sa vertu est à l'épreuve de bien plus forte tentation. Redevable par son ministère aux besoins de tous, et plus encore à l'indigence des veuves; obligé de les voir, de converser avec elles, d'être instruit du détail de leurs tristes situations; enfin, dans l'âge des passions, paraissant auprès d'elles avec l'ascendant que donne la qualité de bienfaiteur, ou du moins de dispensateur des bienfaits des autres, il n'en a pas moins d'empire sur son cœur, il n'en conserve pas moins le trésor de l'innocence.

Plût à Dieu que ce fût là une victoire plus commune, dût-elle n'être pas si glorieuse. Dans de telles fonctions les plus forts, hélas! ont quelquefois succombé; et l'on a vu ce ministère, où triompha la vertu d'Etienne, devenir aussi célèbre par les chutes qu'il a occasionnées que par son importante nécessité. Que d'écueils à éviter auprès de celles qui s'égarent, tandis que, chez les plus chastes, la vertu même, la vertu, écartant la sage défiance que demande leur commerce, facilite l'impression malheureuse des vains attraits, et contribue puissamment à la séduction funeste.

Encore une fois l'innocence d'Etienne ne souffrit point d'une fonction si délicate; et de là la sûreté de cette exacte justice qui, dans la distribution des charités des fidèles, ne connut jamais l'usage d'un poids et d'un poids, d'une mesure et d'une mesure. Toujours jaloux de voir par les yeux seuls de l'équitable charité, Etienne ne fait pas craindre de sa part ces injustes préférences que cause si souvent, à l'insu même du cœur, un levain caché de corruption; et comme, exempt d'humeur et de caprice, il ne sait ce que c'est que l'acception des personnes dans le partage des secours que ceux de son sexe reçoivent par son ministère; exempt de la tyrannie et des moindres faiblesses de la passion dominatrice du genre humain, il ne sait non plus ce que c'est que cette acception dans la distribution des aumônes qu'il départ à l'autre sexe.

Pour dispenser comme on le doit des trésors dont on n'est que l'économe, c'est déjà beaucoup que de n'avoir à se reprocher nulle injuste préférence, mais il est hors de doute que ce n'est pas tout; il faut encore un esprit d'intelligence qui sache distinguer entre le pauvre et le pauvre, et qui, proportionnant les secours à la vraie étendue des besoins, n'accorde ni trop ni trop peu à la misère.

Etienne l'avait reçu, cet esprit, dans toute la plénitude que demandait son administration sainte. A peine l'Eglise lui a-t-elle confié le soin de la distribution de ses aumônes, qu'il la remplit de joie et d'étonnement par la manière admirable dont il s'en acquitte; on dirait que le degré de misère de chaque indigent lui est révélé d'en haut; et s'il est le ministre de la compatissante charité, il ne l'est pas moins de la sagesse souverainement clairvoyante.

Les fastes sacrés où est renfermé tout ce que nous savons de l'histoire de sa vie n'en disent pas tant, je l'avoue; mais ce qui me fait parler de la sorte, et qui me paraît décisif sur cet article, c'est que dès le commencement de son diaconat les Grecs cessent leurs murmures; c'est que leurs veuves indigentes, auparavant oubliées, sont secourues, sans préjudice de l'assistance due aux autres pauvres de Jésus-Christ; c'est que, pour le dire en un mot, tout ce qu'il y a de fidèles dans la misère éprouve heureusement l'effet de ses soins et de sa continuelle vigilance.

Tant d'intelligence de la part d'Etienne était une qualité non moins précieuse à l'Eglise que les vertus par lesquelles il l'édifiait. Pour remplir dignement certaines obligations, chrétiens auditeurs, l'intelligence doit être égale à la sainteté; peut-être même est-il des places où elle en est une suite nécessaire.

Ces dernières paroles vous étonnent? mais songez que du défaut de lumières dans l'exercice de certaines fonctions sacrées, suivent infailliblement les plus grands maux; songez que les saints à qui sont confiés de pareils emplois ne cessent de s'instruire, d'implorer les secours d'en haut, pour les éviter ces maux; et que Dieu, qui les a appelés à des ministères difficiles, doit à sa sagesse d'exaucer leurs prières pour l'accomplissement des devoirs dont ils les charge. Or pour vous rendre une telle réflexion, voyez maintenant, homme en place, si dans le poste où vous êtes, vous imitez cet exemple des fidèles serviteurs, si vous implorez cet esprit de sagesse et d'intelligence que votre ministère demande. On se plaint de votre peu de discernement dans l'exercice des emplois qui vous décorent; on dit que vous ne savez pas distinguer ce qui est vrai d'avec ce qui n'en a que l'apparence; accorder les droits de la justice avec ceux de la charité; contenter celui-ci sans pré-

judice pour celui-là, et concilier enfin les différents intérêts que la république vous confie. Ou quittez la place que vous occupez, ou si la chose n'est plus en votre pouvoir, consultez, appliquez-vous, conjurez, mais chaque jour, mais plusieurs fois chaque jour, le Seigneur de vous éclairer, et ne vous rendez pas comptable, en y manquant, des tristes suites de votre peu de lumières : car en vain, chargé d'un emploi qui demande plus que des intentions louables, prétendriez-vous vous justifier par la droiture des vôtres. Etienne joignit aux vues les plus pures la plus intelligente administration des biens sacrés : pensez vous-même qu'il crut satisfaire par là à tout son devoir? Ne se rendit-il pas encore également recommandable par la prudence de son zèle?

Et véritablement il était nécessaire qu'il en fût ainsi, chrétiens auditeurs, puisque enfin de cette prudence de zèle dépendaient et la réputation et la persévérance de la vertu du glorieux lévite. Non, non, Etienne, dans un emploi aussi délicat que le sien, n'eût pu, sans une extrême circonspection, ni paraître conserver, ni conserver en effet son innocence ; moins précautionné, il eût été en butte aux traits des langues malignes; la haine du pharisien n'eût pas manqué d'attaquer ses mœurs; et sa vertu, pour peine de ses imprudences, eût enfin fait naufrage. Mais qui tint jamais une conduite plus pleine de précaution et de sagesse? Jaloux de voir jusqu'où va, et où doit s'arrêter son ministère, si d'une part il accompagne les entretiens, qu'il est obligé d'avoir, d'une modestie capable d'inspirer des sentiments de pudeur à la moins chaste; de l'autre, il a trop soin de sa vertu pour l'exposer à des combats où ne l'engagent point ses fonctions sacrées.

Voilà, chétiens, ce qui met sa réputation hors de toute atteinte : Etienne est aux yeux même des cruels ennemis que la Synagogue lui suscite, un cœur dont la pureté ne souffre point de reproche : on pourra bien, en proie à la rage, en venir jusqu'à lui vouloir ôter la vie, mais on respectera ses mœurs ; et, par un merveilleux effet de la prudence et de la circonspection de son zèle, la calomnie, qui osera l'attaquer sur sa doctrine, n'osera jamais l'attaquer sur sa conduite avec un sexe toujours dangereux, toujours faible et redoutable.

Oh! combien de ministres de l'Eglise une semblable conduite eût dérobés aux traits de la calomnie depuis Etienne! Ce n'est pas que tous ceux que la langue des médisants a attaqués y aient donné lieu par leurs imprudences. Les Jérôme, les François de Sales l'ont éprouvé : les taches odieuses que l'enfer voulut imprimer sur eux sont assez connues. Mais avouons-le : c'est par l'inconsidération de leur conduite que sont le plus souvent calomniés les lévites du Seigneur qui éprouvent cette disgrâce. Qu'ils souffrent donc sans murmure un mal dont la cause vient d'eux-mêmes; qu'ils regardent leur patience moins comme un mérite que comme une juste expiation, et qu'ils ne s'en prennent qu'à eux seuls du peu de fruit de leurs travaux, après la plaie que leur réputation a soufferte. Heureux encore dans leur malheur, s'ils peuvent s'assurer que leur imprudence n'ait rien coûté à leur vertu, et si, toute discussion faite de leurs actions, ils ne se trouvent pas coupables de soins frivoles où l'esprit de Dieu n'eut point de part, d'attachement humain déguisé en charité, de vaines complaisances prises pour de saintes satisfactions, de faiblesse, en un mot, qui leur paraissait du zèle.

Hélas! la chose est malheureusement si susceptible d'illusion! Et ne trouvez pas étrange que je le dise ici, ministres sacrés ; aussi en prise aux passions que l'est le reste des hommes, il vaut bien mieux que nous nous fassions des leçons éclatantes devant tous que de nous exposer à des attachements équivoques, peut-être même aux chutes les plus affreuses; car ne pensons pas qu'il faille plus que de l'imprudence pour être capable de ces chutes. Pour moi j'aime à croire que parmi ceux qui ont le malheur de les faire, peut-être n'en est-il pas un qui les ait prévues; je veux douter s'il entre dans les fonctions sacrées des hommes avec l'affreux dessein de perdre les âmes que leur amènera la pénitence, de se servir du sacrement réparateur pour attaquer la pudeur faible et sans armes après des aveux humiliants; de ne tenir la place de Dieu lui-même que pour y sacrifier au démon de la luxure ; de fouler enfin aux pieds tout ce que la religion et la probité naturelle ont de plus sacré. Ah! dit Richard de Saint-Victor, ce n'est point par le crime, c'est par le manque de circonspection et de vigilance qu'ont commencé tous ou presque tous les ministres prévaricateurs. Inappliqués, curieux, livrés à une activité futile, on les trouvait partout, eux que n'appelait pas en tant de lieux leur ministère ; ils recevaient et ils rendaient assidûment de ces visites dangereuses, où l'inutilité des discours est jointe à la différence des sexes; c'était en eux des attentions délicates, des empressements tendres que ne connut jamais la solide direction ; peu attentifs aux mouvements de leur cœur, ils cherchaient à montrer de l'agrément dans le commerce des âmes à qui, en qualité de guides, ils ne devaient montrer que de la gravité et du zèle. Peu à peu le poison s'est insinué dans leur cœur; la religion, indignée, les a vus profaner ses saints mystères, et éprouver, par un entier abandon, que les grâces accordées pour garantir des périls inévitables de l'état ne sauvaient pas des suites malheureuses de l'imprudence. Vous donc, pénitente que vient voir fréquemment un directeur sur de spécieux et vains prétextes, quittez-le. Vous, directeur que vient souvent trouver une pénitente hors du sacré tribunal, abandonnez-la. C'est ainsi qu'Etienne, dans des fonctions non moins délicates que les vôtres, fut toujours disposé à s'interdire tout commerce avec les personnes

en qui il aurait aperçu la moindre apparence de faiblesse; c'est ainsi qu'il fut trop circonspect pour s'exposer à avoir rien à craindre de la part des autres ou de la sienne.

Mais sa conduite, pleine de précaution et de défiance auprès d'un sexe avec qui on n'en saurait trop avoir, n'était pas le seul garant de la prudence de son zèle. J'en vois une seconde preuve aussi sensible dans la manière dont il exerça le ministère de la prédication. Les juifs avaient conçu contre lui la haine la plus cruelle; les juifs ne combattaient rien tant que la doctrine qu'il enseignait; les juifs venaient d'immoler à leur rage son divin maître, et toutefois tout incapable qu'il est des faiblesses de la crainte, tout impatient même qu'il est de souffrir pour le nom de Jésus-Christ, quel est le langage qu'il leur parle? Il ne va point, emporté par une indignation indiscrète quoique juste, tonner contre eux et éclater en menaces. Plein de modération et de sagesse, il sent qu'il ne doit employer d'abord que la douceur auprès de furieux dont il ne ferait qu'augmenter la rage par de vifs reproches : il les appelle par distinction pères et frères (*Act.* VI); il leur retrace en abrégé l'histoire des égarements de leurs ancêtres, pour leur y faire reconnaître, sans les indisposer, leurs propres crimes; et pendant ce récit, si propre à préparer leur retour, il les observe, il étudie dans l'impression que fait sur eux son discours ce qu'il doit ajouter ou taire. Or, quel qu'ait pu être le succès de cette conduite, n'y trouvez-vous pas, chrétiens, une prudence de zèle admirable, et n'est-elle pas digne d'être proposée pour modèle à mille ministres sacrés, dans tant de circonstances où la douceur devrait être maîtresse de leur impétueuse vivacité? Prudence, au reste, d'autant plus louable de la part d'Etienne qu'elle était accompagnée d'une force que rien ne fut capable de surmonter et qui alla jusqu'au prodige. Ecoutez maintenant, Messieurs, le récit des merveilles de cette force victorieuse.

### SECONDE PARTIE.

Ne donnons point un sens trop borné à un mot qui n'en saurait avoir ici de trop étendu. Reconnaissons dans la force d'Etienne les caractères de force les plus marqués que nous présentent tous les saints ensemble, un courage héroïque que rien n'effraye, un zèle puissant auquel rien n'échappe, une constance admirable que rien n'ébranle, une charité victorieuse que rien n'altère... Il fallait bien en effet (appliquez-vous, de grâce, chrétiens), il fallait bien en effet qu'Etienne les eût, et les eût dans toute leur perfection, ces différents caractères, lui qui, par ses reproches aux juifs, triompha si authentiquement de la crainte de leurs fureurs; lui qui triompha de l'obstination des uns, lui qui triompha de la barbarie des autres; lui qui triompha par un prodige de l'amour des ennemis, lui qui triompha de lui-même

Si je vous eusse fait voir tout autre qu'un disciple des apôtres, tout autre qu'Etienne parlant aux juifs avec les égards que vous avez vus, les appelant ses frères et ses pères, quelqu'un de vous eût soupçonné peut-être dans tant de circonspection une secrète crainte des fureurs de la nation déicide. Ah! chrétiens, parce qu'Etienne joignait au zèle la prudence, il employa d'abord le plus insinuant langage; mais parce qu'il joignait à la prudence le zèle et la force, il fit succéder le zèle et la force à une impuissante douceur. Ainsi ce peuple ennemi, dont la haine implacable avait fait trembler naguère les apôtres jusqu'à les rendre infidèles à leur divin maître; ce peuple qui, tout fumant encore du sang adorable qu'il avait fait versé, ne demandait que l'occasion de faire aux disciples le même sort qu'à leur Maître, reçoit pour la première fois depuis la mort du Sauveur un reproche digne de son attentat et de son obstination insensée... *Race perverse et endurcie, hommes incirconcis de cœur et d'oreille, vous resistez toujours à l'Esprit-Saint!* (*Act.*, VII.) *Vous êtes tels qu'ont été vos pères! Qui est celui d'entre les prophètes qu'ils n'aient pas persécuté? Ils ont fait mourir ceux qui leur prédisaient l'avénement du Juste : et vous, quand ce Juste est venu dans la plénitude des temps, vous l'avez trahi pour comble d'horreurs, vous avez mis à mort le Rédempteur qui venait vous donner la vie.* (*Ibid.*) A ces paroles, aussi étonnés que furieux, ils se regardent les uns les autres dans une rage muette, et semblent s'entredire par leurs regards : *Ne craint-il donc point la mort?* Non, cruels, et s'il est armé de la vérité du Seigneur, il est aussi armé de sa force victorieuse. A qui serait donnée l'intrépide fermeté, si elle ne l'était aux ministres du Fils du Très-Haut? Il est trop digne de leur religion (sainte qu'on les voie agir ainsi, et que, tandis qu'on frémit contre eux, on les entende parler moins comme des hommes que comme des enfants du tonnerre.

Nous qui, en qualité de leurs successeurs, vous prêchant des vérités que vous faites profession de reconnaître, n'avons pas besoin de leur courage, avons-nous d'ailleurs, chrétiens, de grands sujets de consolation de votre part? Vous respectez, il est vrai, notre ministère, et lorsqu'en vertu de notre mission nous vous portons les plaintes ou les menaces du divin Maître, vous nous écoutez, mais, hélas! avec quelle tranquillité funeste! Dites-nous ce que ressentent vos cœurs pendant que nos voix retentissent à vos oreilles? Est-ce à des chrétiens que nous adressons la parole? Frappons-nous à la porte de ces cœurs qui croient une éternité quand, malgré les justes reproches que nous leur faisons et la peinture des maux affreux qu'ils se préparent, nous trouvons en eux des auditeurs si glacés? Nous ne vous dirons pas, comme saint Etienne le disait aux juifs, *que vous êtes semblables à vos pères* : vos pères, s'il s'agit de ceux des premiers temps, étaient des modèles de toutes les vertus; et s'il s'agit de vos derniers ancê-

tres, ils n'avaient, quoique faibles et corrompus, ni tant de fureur pour le plaisir, ni tant d'insensibilité aux reproches des sacrés ministres. Tranquilles sur votre état comme vous l'êtes, à peine vous ébranlerions-nous, eussions-nous toute la force de paroles que Dieu prêta à Etienne dans son ministère.

Je veux donc dire qu'il lui en prêta beaucoup! Oui, sans doute, et bien plus même qu'au reste des disciples des apôtres. Etienne, je le répète, Etienne était né pour avoir la plénitude de toutes les sortes de force que peuvent avoir les saints. Or, celle-ci en est une non moins admirable que les autres, et c'est par elle que le glorieux serviteur de Jésus-Christ triompha de l'obstination de plusieurs d'entre les juifs; qu'il les soumit avec éclat au joug de cet Evangile saint contre lequel déclamait tant leur faux zèle. Il disputait, dit l'Ecriture (*Act.*, VI), et contre qui? Contre la Synagogue qu'on appelait des affranchis, et contre celles des cyrénéens, des alexandrins, et de ceux qui étaient de Cilicie et d'Asie; tous partisans opiniâtres des traditions de leurs pères, et qu'alarmaient les premières conquêtes du christianisme naissant.

On avait déjà entendu les apôtres prêcher la foi en Jésus-Christ, et, pour empêcher les progrès de cette foi, on leur avait défendu de parler à l'avenir au nom de ce divin Maître; on avait même ajouté aux menaces les indignes traitements; mais les armes de la subtilité et du raisonnement captieux n'avaient pas encore été employées, et c'est contre Etienne qu'on imagine de les mettre en usage; c'est à Etienne qu'est confié le soin de faire la première apologie de la foi. Assemblez-vous, zélateurs passionnés du judaïsme, réunissez contre lui vos forces, et vous serez vaincus : *Congregamini et vincimini, confortamini et vincimini.* (*Isa.*, VIII.)

Ils le sont, en effet, chrétiens auditeurs : puissant ministre de la parole, Etienne marque chaque jour par de nouveaux avantages remportés sur eux; il fait servir leurs propres armes à son triomphe, ou plutôt à celui de la vérité qu'il est chargé de défendre; et la véhémence efficace de ses discours lui vaut presque autant de conquêtes qu'il a de témoins de ses disputes. Qui eût prévu de tels progrès quand tout se déclarait naguère contre Jésus-Christ et sa divine doctrine? On en voit de ces docteurs de la loi qui disputaient contre lui avec tant d'ardeur, de ces pharisiens si attachés aux traditions judaïques, de ces prêtres si intéressés à les maintenir; on en voit qui en deviennent eux-mêmes les confesseurs pleins de zèle. Et c'est peu de dire qu'on en voit, tandis que les *Actes des apôtres* nous apprennent positivement que le nombre en est considérable, qu'une multitude de prêtres passe, à la voix d'Etienne, sous l'empire de Jésus-Christ : *Multa etiam turba sacerdotum.* (*Act.*, VI.) Ceux qui, par la plus étrange obstination, sont à l'épreuve des coups redoublés qu'il leur porte, il les couvre du moins de confusion sous le poids de la vérité dont il les accable. Ils sont réduits, les malheureux, à se boucher les oreilles pour ne pas entendre cette voix à laquelle ils sentent trop qu'ils seraient à la fin forcés de se rendre; car voilà la dernière ressource de l'obstination insensée; et nous-mêmes, lorsque Dieu daigne mettre dans nos discours quelque peu de la force victorieuse qu'il donnait à ceux d'Etienne, nous nous apercevons quelquefois que l'homme d'iniquité, à qui nous livrons de vifs assants, s'applique à écarter les salutaires idées dont l'assiége notre zèle; et que, s'il n'ose se boucher les oreilles, comme les juifs opiniâtrément rebelles, il nous dérobe son attention par des distractions affectées.

Mais, pour ne point perdre de vue le glorieux serviteur de Jésus-Christ, je reviens, et je dis, que réduire à cette extrémité ceux qu'il ne gagnait pas à la foi, c'était de sa part une autre sorte de triomphe, sinon utile à leur salut, du moins glorieux à la religion, puisqu'il en supposait la vérité pleinement manifestée; et c'est en ce sens que l'Ecriture ajoute que personne ne pouvait résister à la sagesse et à l'esprit qui parlaient par sa bouche : *Nemo poterat resistere sapientiæ et spiritui qui loquebantur.* (*Ibid.*) Oui, chrétiens, c'est faire triompher véritablement, quoique d'une autre manière, la vérité, que d'en pousser jusque-là les ennemis opiniâtres; et le méchant, qui refuse de lui prêter l'oreille, lui résiste en effet bien moins qu'il ne la redoute.

Où allaient-ils ces insensés, pleins de désespoir, couverts de honte, cacher leur rage contre leur vainqueur? Ils ne songeaient point à la cacher, chrétiens; ils ne songeaient qu'à l'assouvir. Etienne, à qui il est donné d'arracher d'une main puissante le fatal bandeau, leur a fait voir ce qu'ils ne voulaient pas voir, et il lui en coûtera la vie. Eh! est-il rien que les méchants pardonnent moins, que d'être ainsi forcés d'ouvrir les yeux à une lumière importune qui les cherche et qui met en évidence leur folle opiniâtreté? *Dissecabantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum* (*Ibid.*); frémissant de rage, grinçant les dents, ils jurent sa perte, et ils y travaillent; la populace est excitée contre lui. Je n'ai pas besoin de vous dire que, pour y parvenir, la calomnie a été appelée au secours; ce sont là les armes ordinaires de la passion portée aux derniers excès; et notre siècle, ce siècle malheureux qui devait renchérir sur toutes les horreurs des temps passés, nous en fournit tous les jours des exemples trop éclatants. Etienne est calomnié, et à en juger par la haine violente dont on est animé contre lui, il a dû l'être; mais ce qu'il n'est pas aussi naturel de supposer, c'est qu'on l'accuse d'avoir proféré des blasphèmes contre Moïse, d'avoir même porté l'impiété jusqu'à parler contre le Seigneur Dieu : *Qui dicerent se audivisse eum dicentem verba blasphemiæ in Moisen et in Deum.* (*Ibid.*)

Enfin, mes frères, parvenus au comble de

la fureur en entendant ce dernier discours, où il porte les derniers coups à leur obstination insensée, quels cris affreux ils poussent tous à la fois contre lui ! A quel attentat en vient leur rage ! Mais quel nouveau sujet de triomphe pour le glorieux lévite ! Plein de toute la force que peut avoir un ministre de la parole, il a cent fois confondu, il vient de confondre encore leur opiniâtreté rebelle; et maintenant, plein de toute la force que peut avoir dans les supplices un confesseur de Jésus-Christ, il confond, si j'ose m'exprimer de la sorte, leur cruauté, et ne fait que passer à un autre genre de victoire. En vain une grêle de pierres tombe sur lui, en vain son corps brisé à chaque instant dans quelque partie devient une plaie générale. Objet capable d'exciter la pitié de quiconque n'est pas en proie à l'aveugle rage, tout sanglant, tout mutilé, il possède son âme en paix; la cruelle douleur ne lui arrache aucune plainte, et l'on peut voir que, bien loin de donner la moindre marque d'abattement, il reçoit avec amour chaque coup qui le déchire : *Plenus gratia et fortitudine.* (*Act.*, V.) O constance ! le christianisme naissant te doit une partie de sa gloire ; la raison éclairée trouve en toi une des manifestations les plus sensibles du doigt divin, et l'infidèle étonné a douté lequel des deux était plus honorable pour la foi, de l'éclat des miracles, ou de la palme du martyre.

Si la fureur des juifs ne les eût également aveuglés et endurcis, la tranquillité d'Etienne, dans ces affreux moments, eût fait sur eux quelque impression salutaire. Quoi ! cet homme dont on brise ainsi la chair, le voir mourir avec toute l'égalité d'âme que peut inspirer la religion à celui qui expire dans son lit, l'entendre recommander à haute voix, avec une sénérité parfaite, son esprit à Dieu ! *Domine Jesu, accipe spiritum meum.* (*Act.*, VII.) Quoi ! au milieu de cette grêle de coups mortels dont on l'accable ; dans une circonstance où il ne peut, ce semble, ne pas oublier ce qu'il a sur la terre de plus cher, le voir assez indépendant de ses tourments pour se mettre et se soutenir à genoux, en conjurant la divine miséricorde de pardonner à ses impitoyables ennemis. L'avez-vous entendu, à ses ennemis ! Ah ! mes frères, voici l'héroïsme de la force, voici Etienne qui remporte la plus grande victoire, et qui triomphe de lui-même.

Vous l'avez déjà vu, durant le cours de son ministère, résistant constamment à tout ce que la tentation peut avoir de redoutable ; mais quelque grands que ces efforts vous paraissent, ils sont sans doute bien au-dessus de celui-ci ; et c'est en sortant vainqueur de tels combats qu'il se préparait à vaincre d'une manière si parfaite et si glorieuse : *Exivit vincens ut vinceret.* (*Apoc.*, VI.)

La volupté n'exerce son funeste empire que sur les sens ; la cupidité ne domine que dans le cœur ; l'orgueil n'attaque, à proprement parler, que l'esprit. Mais tout l'homme, tout l'homme est en proie au sentiment de la haine des ennemis. Rien d'aussi opposé à cet amour-propre si intimement attaché à la substance de son être, que d'aimer qui le persécute ; et par là point de victoire aussi parfaite, puisque c'est celle que l'homme remporte sur tout l'homme.

Les grands exemples que Jésus-Christ avait donnés de l'amour des ennemis ne nous eussent pas suffi peut-être, mes chers frères, parce que, venant de la part d'un Dieu, nous n'aurions pas manqué sans doute d'alléguer leur peu de proportion avec l'infirmité de notre nature. Il était nécessaire que de purs hommes nous en donnassent d'éclatants ; et c'est Etienne qui est choisi en cette qualité le premier après Jésus-Christ, pour contribuer le premier, en cette qualité, à nous rendre capables d'oser entreprendre sur nous un effort semblable. Seigneur, dit-il, pardonnez à leur furie, et s'il est vrai que vous soyez content de la joie que goûte votre serviteur à souffrir pour votre nom, ne leur imputez point ce péché : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum...* (*Act.*, VII.) Et remarquez encore la circonstance qu'ajoutent les *Actes des apôtres*, et dont je crois vous avoir déjà rappelé le souvenir, c'est qu'il fait, en sollicitant pour ses ennemis la divine miséricorde, ce qu'il n'avait pas fait en lui recommandant son âme, et qu'il implore leur grâce à genoux. Il semble que leur intérêt le touche plus que le sien propre, et qu'il ait plus à cœur d'être exaucé pour eux que pour lui-même : *Positis genibus clamabat.* (*Ibid.*)

Ah ! que c'est surtout ici que la divinité de ma religion sainte me frappe ! qu'il vienne en ce moment un incrédule, j'entends un incrédule à qui l'impiété n'ait point ôté tout usage de sa raison; je lui demanderai ce qu'après tout il pense de bonne foi de cette religion admirable qui fait ainsi agir l'homme, non simplement de bouche, mais de cœur, non par un sentiment de vanité, mais par le motif de l'amour de Dieu ; et je ne veux, pour suspendre ses insensés jugements, et l'engager à examiner du moins ce qu'il ignore, je ne veux que l'exemple d'Etienne priant pour ses barbares ennemis. Ce n'était donc qu'en apparence que le glorieux serviteur de Jésus-Christ s'animait auparavant contre les juifs, et pendant qu'il éclatait au-dehors en menaces, il était plein au dedans, dit saint Augustin, du feu de la charité : *Quasi sæviebat beatus Stephanus, sed ore sæviebat, corde diligebat.*

Mes frères, quand j'ai entrepris son éloge, c'est ce trait de sa vie que j'ai eu le plus en vue, comme le plus instructif, le plus propre à votre édification; j'ai cru que dans des jours malheureux où la charité fraternelle souffre tant, louer le héros de l'amour des ennemis était un soin intéressant pour la morale ; et je me consolerai de payer d'ailleurs un trop faible tribut à la gloire du saint lévite, pourvu que je puisse vous porter, par son exemple, à pardonner : aussi bien vos suffrages ne serviraient qu'à m'exposer aux illusions d'une vanité secrète, et j'au-

bitionne des fruits solides qui puissent solliciter en ma faveur la miséricorde de mon Dieu. Me serai-je trompé dans mon attente? Vous obstineriez-vous dans vos malheureuses dispositions, vindicatifs qui m'écoutez? Assez fort des raisons que me fournit la religion pour vous engager à imiter le grand exemple d'Etienne, je consens à supposer votre indignation aussi légitime que l'esprit de vengeance vous le persuade, et j'oublie tout ce qui pourrait diminuer le sujet de vos plaintes : je ne vous dis point que le mal qu'on vous a fait passe peut-être de beaucoup celui qu'on voulait vous faire; qu'on n'est peut-être devenu votre ennemi que par des impressions étrangères et des rapports envenimés; qu'un éclaircissement, en étouffant la haine de part et d'autre, eût fait revivre la disposition qu'on avait à vous aimer, et qu'après tout il y a dans la malice même (s'il est vrai que la malice ait porté les coups) une imprudence et un aveuglement bien plus digne, en effet, de pitié que de colère. Des considérations plus puissantes se présentent. J'ai à vous dire, que, quoi qu'il en puisse être, vous êtes vous et votre frère également membres de Jésus-Christ, et qu'un membre qui a été blessé par un autre ne lui rend point plaie pour plaie; j'ai à vous dire, que la vengeance est pour vous une sacrilége usurpation, puisqu'à Dieu seul et, à ceux-là seuls à qui il fait part sur la terre de sa puissance, appartient le droit suprême de punir; j'ai à vous dire que l'effort qu'on vous demande est aussi indispensable qu'il vous paraît rude; que si le chrétien n'en connaît point de plus sublime, il n'en connaît point de plus expressément commandé; que disciple d'un Dieu qui a demandé grâce en mourant pour ses impitoyables ennemis, il cesse d'être votre Sauveur, s'il cesse d'être en ce point, ainsi qu'en tout autre, votre modèle; j'ai à vous dire enfin, pour vous rappeler à mon sujet, que vous n'avez pas plus de raisons apparentes que le saint martyr de vous abandonner aux mouvements de la haine, et que dès lors qu'il en a pu triompher, il est hors de doute que vous le pouvez comme lui et comme tant d'autres qui ont imité son exemple. Non, je sens que l'effort est au-dessus de mes forces. Malheureux! serez-vous plus capable de soutenir la présence du Juge irrité, et les feux dévorants où vous précipitera sa colère? N'importe, l'un est aussi peu en moi que l'autre.... Péris, péris, insensé, puisque tu le veux.... Frappez, Dieu vengeur, ou plutôt Dieu puissant, triomphez de sa malice.

Quelque peu concevables que puissent être de pareilles dispositions, je ne sais toutefois, chrétiens, si l'on doit moins s'étonner de celles du faux dévot qui, parce qu'il s'attache à quelques pratiques extérieures de piété, parce qu'il est exempt des passions grossières, croit, le cœur plein de fiel et la vengeance dans l'âme, pouvoir être tranquille sur l'affaire de son salut, comme si les vices de l'esprit ne damnaient pas aussi sûrement que les souillures des sens, et que la haine du prochain fût moins condamnée que les horreurs de l'impureté ou de l'intempérance. Ah! mes frères, dans ces heureux jours où la ferveur des chrétiens était au point qu'on admire, plusieurs surent prévoir qu'elle serait peu durable; mais nul n'eût jamais pu croire que parmi ceux qui, malgré la corruption du siècle, sobres, chastes, mortifiés, se piqueraient d'aller jusqu'à ce qui est de pur conseil, il dût se trouver des violateurs du grand précepte de la charité fraternelle. Prévaricateurs, plus nuisibles à la religion que les libertins, dont les excès ne servent, après tout, qu'à montrer toute l'infamie du vice, au lieu que ceux-ci déshonorent la vertu et attirent à la piété, dont ils ont les apparences, ce malheureux reproche des mondains toujours prêts à confondre malignement la vraie dévotion avec la fausse, *vindicatif comme un dévot.*

Il est vrai que, pour s'aveugler de la sorte, il en est qui prétendent sanctifier en quelque sorte leur haine. Sacriléges profanateurs de la religion qu'ils font servir de prétexte à leur vengeance, ils disent, comme Jéhu, voyez notre zèle pour le Seigneur : *Vide zelum meum pro Domino.* (IV *Reg.*, X.) Eh, nous ne le voyons que trop, et ce qu'il y a d'affreux pour vous, faux serviteurs de Jésus-Christ, c'est que Dieu le voit aussi ce prétendu zèle; il voit une cruelle animosité que vous parez indignement d'un beau dehors; et fût-ce après tout le zèle qui vous fît agir : le zèle sans la charité n'est nullement ce qu'il demande de vous; le zèle sans la charité ne sert qu'à irriter la plaie loin d'y apporter le remède; ou plutôt il n'y a point de vrai zèle sans la charité, ce n'est qu'ardeur fougueuse que Dieu vous défend de prendre pour guide, sous le nom de zèle. Or, combien plus vous défend-il de prendre pour guide la vengeance sous ce beau nom! Il la déteste, il la condamne, et soit que par ce spécieux prétexte vous prétendiez seulement tromper vos frères, soit que vous vous trompiez vous-même tout le premier, il dit de vous ce que vous dites en secret de ces autres pécheurs; ils sont mes ennemis et je les hais de la haine la plus parfaite : *Perfecto odio oderam illos et inimici facti sunt mihi.* (*Psal.* XXXVIII.) Cessez donc de déguiser en zèle vos ressentiments coupables. Pardonnez, mais non pas comme la plupart : car, combien de pardons que Dieu ne compte pour rien et qu'il rejette! pardon d'illusion qu'on croit donner à la charité et qu'on ne donne, en effet, qu'aux malheurs d'un ennemi dont on se voit assez vengé par sa mauvaise fortune; pardon de caprice, qu'un souvenir attendrissant, mais passager, un mouvement d'imagination pure font d'abord accorder avec éclat, et qui est bientôt démenti au fond du cœur par l'animosité mal éteinte qui s'y réveille; pardon insultant qui, au lieu de rendre la main bienfaisante, se

borne à la désarmer, qui laisse dans l'offensé une répugnance invincible à voir l'auteur de l'offense; pardon humiliant pour lequel on exige tout, qu'on fait acheter à force d'abaissements et de soumissions; pardon de mépris, le sentiment d'une âme vaine, insensible à des traits qu'elle croit partir de trop bas et qui craindrait d'honorer tel et tel ennemi par sa colère. La haine n'empoisonne point mon cœur, le fiel ne fut jamais sa nourriture.... Chimérique avantage, si l'orgueil est son mobile, si la vanité de pardonner vient me ravir ma récompense, et si l'oubli même des injures doit m'être un jour reproché dans son principe.

Etienne nous donne l'exemple d'un pardon modeste, d'un pardon entier, d'un pardon qui l'engage à prier assez puissamment pour obtenir du moins la conversion d'un de ses implacables ennemis; car c'est par lui que le rebelle Saul, qui, en gardant les vêtements de ses bourreaux, le lapidait par leurs mains; c'est par lui, dis-je, que Saul est dès lors assuré à la religion, quelque éloigné qu'il en paraisse; et, si Etienne n'eût point prié, dit saint Augustin, l'Eglise n'aurait pas joui de Paul: *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Paulum non habuisset.* Digne récompense de la prière d'un homme qui donnait un exemple de force si glorieux pour le nom chrétien!

Force d'Etienne que rien ne fut capable de surmonter et qui alla jusqu'au prodige; vous venez d'en voir les preuves. Gloire d'Etienne qui lui fut toute particulière, et dont nul autre que lui n'a réuni en sa personne tous les traits. C'est le sujet de la troisième partie, à laquelle je passe sans m'arrêter.

### TROISIÈME PARTIE.

Aux traits frappants de la gloire d'Etienne qui viennent sans doute s'offrir ici à vos esprits, ne vous rappelez-vous pas, chrétiens, paroles du Prophète, lorsque considérant ce que Dieu fait quelquefois sur la terre même en faveur de ses élus, il s'écrie avec transport (*Psal.* XV): Ceux que vous aimez, Seigneur, sont trop honorés, et l'on ne peut assez admirer en eux les effets de votre prodigue magnificence; ne vous les rappelez-vous pas, dis-je, ces paroles, à la vue des éclatantes merveilles qui signalèrent le ministère d'Etienne? Ce n'est pas assez, à la vue des circonstances miraculeuses qui accompagnaient son martyre; ce n'est pas tout, à la vue des prodiges qui furent tant de fois opérés par la vertu des restes de son corps mortel; car ces idées, si propres à mettre le comble aux sentiments d'admiration que vous devez déjà avoir pour lui, sont nécessairement renfermées dans l'idée de sa gloire.

Il s'agit donc de revenir en quelque sorte sur nos pas, et quoique nous venions d'assister, pour ainsi parler, au martyr d'Etienne, la considération de sa gloire dont il faut ici nous occuper, entraîne trop naturellement celle des miracles de son diaconat, pour les passer sous silence, ces miracles. Mais quoi! l'Esprit-Saint, qui a cru devoir nous en parler d'une manière toute magnifique, quoique simple, n'en cite néanmoins aucun en particulier, et ne voulant que nous en donner en général une haute idée, il se contente de nous dire qu'Etienne opérait les plus éclatants prodiges parmi le peuple: *Faciebat signa et prodigia multa in plebe.* (*Act.*, VI.) Eh bien, c'est cela même qui nous en fait plus entendre. Si le texte sacré nous eût parlé de tempêtes apaisées, d'aveugles guéris, ou de boiteux redressés par le ministère du premier diacre, il eût ainsi donné à nos idées des bornes qu'elles n'ont pas: mais que dans un temps où, selon la promesse qu'en avait faite Jésus-Christ, chasser les démons, parler les langues étrangères, mettre en fuite les serpents, vaincre la force des poisons, rendre la santé aux malades, étaient des dons communs parmi les fidèles; que dans un temps si fécond en merveilles, on nous représente Etienne comme un héros pour la gloire des miracles, c'est ce qui passe en magnificence tous les détails, qui nous met en droit de tout supposer, et qui est peut-être au-dessus de tout ce que nous pourrions imaginer de plus grand sur cet article.

Ainsi, Etienne est celui des disciples des apôtres qui participe le plus au privilége du christianisme naissant, celui auquel il est donné de montrer plus d'empire sur la nature, celui en qui le doigt divin se fait remarquer d'une manière plus frappante, celui enfin qui offre en sa personne une plus vive image de la puissance du Très-Haut. Fiers césars dont l'univers soumis reconnaît les lois, tentez avec tout l'appareil de votre autorité souveraine, je ne dis pas rien d'égal aux prodiges du saint lévite, mais quelque chose qui en approche tant soit peu; faites tomber une goutte de rosée sur la terre, ordonnez au moindre insecte de disparaître, à la moindre fièvre d'arrêter son cours; ou plutôt reconnaissez, bras de chair et de sang, que votre grandeur n'a rien que d'humain, rien que d'apparent dans son éclat, rien que de court dans sa durée.

Tels ne furent point les surprenants priviléges dont le ciel honora le ministère d'Etienne, et cela, chrétiens, jusqu'à son dernier soupir. Oui, Etienne reçut jusqu'à son dernier soupir, les marques de la faveur d'en haut la plus éclatante; car faisons attention à cette autre sorte de gloire, à ces miraculeuses circonstances qui accompagnèrent son martyre. Entraîné au conseil du grand prêtre, il faut qu'il y interdise d'abord, par son seul aspect, ses juges les plus passionnés et les plus iniques; je ne sais quoi de lumineux répandu tout à coup sur son visage les saisit malgré eux d'étonnement; on dirait, à le voir paraître, que c'est lui qui va tenir la balance et prononcer l'arrêt de vie ou de mort sur la Synagogue: car ce n'est pas seulement ici cette douce tranquillité et

cette sérénité d'âme qui se peignent sur le front de l'innocence, avantage que tout juste calomnié doit, ce semble, partager avec Etienne, et qui n'aurait rien de propre et de personnel pour lui : c'est quelque chose de plus qu'humain, c'est un air tout céleste qui se fait remarquer sur son visage ; en sorte que Moïse descendu de la montagne, après un long commerce avec Dieu, n'avait rien dans sa personne de plus frappant. Etienne, sans briller comme lui d'un éclat de lumière insoutenable, paraît, dit l'historien sacré, comme un ange aux yeux de tous : *Videbatur quasi angelus Dei.* (*Ibid.*)

Si vous vous demandez à vous-même en cet endroit, comment, avec un pareil signe du doigt divin en sa faveur, il ne gagne pas ses juges ; détrompez-vous, mon cher frère, détrompez-vous. Fausse idée de croire que triompher de la passion et de la fureur, est une suite nécessaire des miracles : Non, l'obstination avengle, la haine portée au dernier excès ne cèdent pas toujours à l'impression des prodiges et des prodiges même les plus éclatants. Etienne, par cet air plus qu'humain qui lui est prêté d'en haut, étonne ses juges sans vaincre leur aversion, et peut-être augmente-t-il d'autant plus cette aversion qu'il les étonne davantage.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, il n'est pas moins vrai de dire que Dieu le glorifie à leurs yeux ; et il ne s'agit maintenant que de sa gloire. Le ciel ne l'offre ainsi aux regards de la Synagogue assemblée, que pour l'honorer devant elle, et non pour le tirer de ses mains ; que dis-je ? l'en tirer, ce serait changer sa haute destination. Etienne épargné par la Synagogue serait privé d'un nouveau trait de gloire qui mettra le comble aux autres, et ne remporterait point la première palme du martyre. Or il doit la remporter pour prix de sa sagesse, de son zèle ; c'est à lui qu'est réservé l'honneur de donner l'exemple d'une si belle victoire, et d'ouvrir le champ de bataille aux soldats de Jésus-Christ. Il va le leur ouvrir ce champ ; il touche au moment de donner sa vie, de les encourager par sa mort à verser leur sang pour le divin Maître qu'ils adorent. Ah ! avec tant de gloire, quelle joie s'il savait tout ce que son martyre portera de fidèles à l'imiter, tout ce que le Seigneur a préparé dans le ciel de couronnes comme la sienne !... Digne athlète de Jésus-Christ, jouissez d'une faveur plus grande encore : que ces couronnes, que la vôtre vous soient montrées dès ce moment, que le royaume des cieux s'offre à vos regards sans nuages et sans voiles. Nul patriarche, nul prophète avant vous n'a obtenu ici-bas rien de semblable ; nul juste après vous, quel qu'il puisse être, en exceptant toutefois le grand Apôtre, ne l'obtiendra : pour vous, à qui était réservé ce privilége, contemplez, non en figure, non par une simple vision de l'âme, mais dans la vérité et des yeux même de votre chair, la Sion céleste ; regardez, et la place que Jésus-Christ vous y assigne, et toutes celles qu'il destine à tant de confesseurs de son saint nom, qui lui feront à votre exemple le généreux sacrifice de leur vie.

Encore une fois, faveur surprenante, inouïe, accordée extraordinairement à Etienne pour l'honorer extraordinairement, et qui ajoute à sa gloire tout ce qui pouvait y être ajouté sur la terre.

Mais si le spectacle des cieux ouverts ne devait être présenté qu'à lui ici-bas, pourquoi l'aspect des enfers n'y frappe-t-il pas, de temps en temps, du moins, les yeux de certains pécheurs ? Que ces impies insensés qui se font un honneur affreux de mépriser nos menaces les plus terribles, ne voient-ils une fois l'abîme immense où leur fureur les entraîne ? Que n'entendent-ils un moment les grincements de dents, et les cris épouvantables des victimes du bras vengeur ? Vœux chimériques, hélas, où l'esprit de l'homme a sans doute plus de part que l'esprit de Dieu, et dont l'accomplissement, en les forçant ces misérables à croire, ne leur ferait pas éviter le précipice.

Voilà, chrétiens auditeurs, les merveilleuses circonstances que l'Esprit-Saint, jaloux d'en consacrer la mémoire, nous apprend de la mort de saint Etienne, circonstances, du reste, plus glorieuses pour lui, en un vrai sens, que tous les prodiges qui signalèrent son diaconat. Pourquoi ? parce qu'après tout elles lui sont plus particulières ; qu'en honorant la religion, elles tendent d'une manière plus directe à l'honorer lui-même personnellement. Dieu, toujours admirable dans sa conduite sur ses élus, avait ses raisons pour le traiter de la sorte : A la plénitude du don des miracles qui donna tant d'éclat à son ministère, succèdent des faveurs d'un genre nouveau, afin (c'est la pensée de saint Pierre Chrysologue), afin que le martyre fût spécialement glorifié dans celui qui en donnait l'exemple à l'univers, et qu'Etienne fût le premier confesseur de la foi, par les distinctions attachées à son sacrifice, comme par l'ordre des temps.

Ne soyons point étonnés après cela, chrétiens auditeurs, des merveilles opérées par la vertu des restes de sa dépouille mortelle. En effet, comment Dieu, après l'avoir si spécialement favorisé à la mort comme à la vie, n'aurait-il pas accordé tôt ou tard à ses cendres ce qu'il a accordé à celles de mille autres serviteurs de Jésus-Christ ! Il l'a fait, et avec un éclat dont les fastes de l'Eglise nous fournissent peu d'exemples : dernier trait de la gloire d'Etienne ! Son corps qu'une de ces profondeurs de la divine Providence avait tenu caché pendant plus de quatre siècles, trouvé d'une manière miraculeuse, a été l'instrument d'aussi grands prodiges, qu'en vit jamais le monde chrétien.

L'économie des conseils de Dieu sur son Eglise a changé ; le don des langues a fini ; l'esprit de prophétie s'est perdu ; et la religion solidement établie, n'ayant plus be-

soin de signes extraordinaires pour se soutenir, n'en a plus eu en apanage le privilége : mais, malgré ce second ordre de choses, qui n'a presque laissé aux fidèles que le souvenir du premier, dès que les restes de la dépouille mortelle d'Etienne ont paru, la puissance d'en haut a éclaté en cent manières merveilleuses dans ces précieux restes. La vénération des peuples, toute grande qu'elle a été d'abord pour eux, s'est accrue chaque jour à la vue des effets surprenants de leur vertu. Ici est forcée de se taire la fière et audacieuse critique de nos jours. Les fastes du pouvoir des sacrées reliques des martyrs n'ont rien de plus authentique que les prodiges opérés par celles d'Etienne : toutes les premières Eglises y ont rendu témoignage, toutes les contrées du monde chrétien en ont retenti, et la mémoire en est infiniment précieuse à l'Epouse de Jésus-Christ. Demandez à saint Augustin, à cet homme qui méritait d'en être cru sur les miracles des reliques du premier diacre, fût-il le seul qui les attestât; demandez-lui ce que pensent avec lui les autres pasteurs et les troupeaux qu'ils conduisent. Il vous répondra que tous les peuples en ont connaissance, et que les écrivains de son temps en font mention comme d'un événement public dont les ennemis de la religion ne peuvent douter : *Caro sancti Stephani per loca singula diffamatur et fidei ejus meritum commendatur* (Serm. 317) ; il vous nommera les lieux, les familles, les personnes, leurs emplois même et leurs qualités : il s'excusera, en rapportant un grand nombre des miracles du saint, il s'excusera de n'en point marquer beaucoup d'autres également connus, sur ce qu'il eût fallu faire plusieurs livres pour recueillir seulement ceux qui ont été vus des habitants de Celame et d'Hippone : *Si ea miracula tantummodo scribere velim quæ facta sunt in colonia calamensi et in nostras plurimi conficiendi sunt libri* (l. XXII *De civit. Dei*, c. 8) ; il vous dira que dans la crainte où il est qu'on n'attribue au glorieux martyr la gloire de tant de prodiges, il recommande à son peuple de se souvenir qu'ils ne s'opèrent qu'au nom et par les mérites de Jésus-Christ : *Hoc tantum exhortor ut sciatis sanctum Stephanum tanta miracula in nomine Christi fecisse et honorem et gloriam Domino demus* (Serm. 319); il vous convaincra enfin, qu'entre toutes les merveilles des précieux ossements des saints, il n'en est point qui portent un caractère plus respectable, puisqu'il n'en est point qui soient plus au-dessus des forces de la nature, plus généralement connues, plus consacrées par le jugement de ceux à qui il appartient de prononcer sur la vérité des miracles, par les évêques.

J'ai passé les bornes ordinaires des sacrés éloges, et je me vois obligé de renoncer aux traits de morale qui devaient terminer celui-ci. Que notre intérêt spirituel n'en souffre point, et qu'un peu de méditation supplée à ce que je n'ai pas le temps d'ajouter pour votre utilité et pour la mienne. Allons, au sortir du temple saint, mettre à profit, par de profondes réflexions, le souvenir de tout ce que nous a présenté la vie du lévite incomparable : allons, admirateurs de cette haute sagesse avec laquelle il exerça son ministère, nous en faire, dans l'intérieur de nos maisons, des leçons plus propres à notre état et plus personnelles : allons, pleins de l'idée de sa force, travailler en secret à acquérir celle qui nous est nécessaire, et qui nous manque ; allons enfin, mêlant à ce que nous avons vu de sa gloire sur la terre la considération de sa gloire dans le ciel, nous exciter à nous rendre dignes de partager avec lui cette dernière. Je vous la souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## PANEGYRIQUE XIV.

### LA BIENHEUREUSE JEANNE DE CHANTAL, FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

*Prononcé à la solennité de sa béatification dans l'église du couvent de Sainte-Marie, de Meaux, le 4 mai* 1852.

Glorietur super te Jerusalem et sit nomen tuum in numero sanctorum et justorum (*Judith*, X).

*Que Jérusalem se glorifie par rapport à vous, et que votre nom soit placé parmi les noms des saints, des justes qui ont reçu leur couronne.*

Monseigneur (18),

Filles de Sion, dont la pieuse allégresse redouble sans doute à la vue de cette auguste cérémonie, le jour tant souhaité est enfin venu ; enfin est consacrée la gloire de la nouvelle Paule, à qui vous devez, après Dieu, ce que vous êtes ; et vous pouvez lui dire, avec une pleine assurance de voir désormais l'accomplissement constant de vos vœux les plus doux à son sujet : Oui, soyez un objet de vénération dans Jérusalem, et que votre nom soit à jamais placé parmi les noms qu'a rendus célèbres une sainteté éclatante et reconnue. *Glorietur super te Jerusalem, et sit nomen tuum in numero sanctorum et justorum.* Pierre a parlé par son successeur, non en souhaitant simplement à la mémoire de votre illustre Mère l'honneur qu'Osias demandait au ciel pour Judith, lorsqu'il lui adressait les paroles de mon texte, mais en lui décernant cet honneur, en prononçant qu'il est juste que la nouvelle Jérusalem, l'Eglise, se félicite hautement d'avoir produit un pareil trésor ; qu'il est juste qu'une âme si pure soit solennellement déclarée du nombre de celles que le souverain juge a couronnées. *Glorietur super te Jerusalem, et sit nomen tuum in numero sanctorum et justorum.*

C'est en vertu du sacré décret que vos sentiments pour elle vont être des sentiments de religion ; qu'est exposée sur cet

(18) M. l'évêque de Meaux, qui était venu en procession avec le chapitre de sa cathédrale, et qui officiait pontificalement.

autel, dressé exprès, son image mieux tracée encore dans vos cœurs ; que parmi ce pompeux appareil d'une première fête chrétienne, un pontife, digne objet de nos respects et de notre amour, des lévites distingués, voués par zèle comme par état au ministère de la prière publique, viennent reconnaître avec éclat la glorification de la nouvelle bienheureuse. Ainsi le grand prêtre Joakim, suivi de tout l'ordre sacerdotal, alla vers Judith pour honorer singulièrement son triomphe. *Joakim venit cum universis presbyteris suis et benedixerunt eam omnes.* (*Judith*, XV, 10.) Ils n'ont rien tant à cœur en ce jour, et le pasteur plein de zèle et la première portion du troupeau, que d'offrir à la sainte fondatrice des hommages également touchants pour elle et salutaires pour eux ; et c'est dans ces dispositions qu'ils font entendre ici leurs pieux accents, comme autant d'acclamations à son honneur. *Joakim venit cum universis presbyteris suis et benedixerunt eam omnes.* A leur exemple, les fidèles de tout état s'empressent de la bénir, de l'invoquer ; et la joie et le respect, confondus ensemble sur leur visage, lui disent assez qu'elle est un sujet de gloire pour l'épouse de Jésus-Christ, et qu'on applaudit à une telle mère d'avoir consacré le nom d'une telle fille. *Glorietur super te Jerusalem, et sit nomen tuum in numero sanctorum et justorum.*

Mais, malgré tous les sentiments dont ils sont pleins, peut-être la plupart ne connaissent-ils d'elle que son ouvrage, ce saint établissement si cher au monde chrétien. Il faut leur apprendre ce qu'a été, au milieu des misères d'ici-bas, celle qu'ils savent maintenant placée au sein du bonheur. Il ne s'agit pas seulement, Chrétiens, d'une âme *prévenue, en naissant, des douces bénédictions du Seigneur* (*Psal.* XX, 4), pour le servir dans le secret de sa face ; il s'agit d'une âme, témoin auparavant, et longtemps témoin *de la figure disparaissante du monde* (I *Cor.*, VII, 31). qui *avait passé par le feu et l'eau* (*Psal.* LXV, 12), par la double épreuve des tentations séduisantes et des tribulations amères, avant son entrée dans le lieu de consolation et de repos. Dieu, dont les desseins sur elle avaient encore pour objet la consolation de la religion sainte attaquée par le calvinisme en fureur, ménagea à sa servante les circonstances les plus variées, les états les plus opposés, pour ménager en elle des traits frappants de toutes les vertus ; et tandis que les travaux du grand évêque de Genève, soutenus de l'ascendant d'une haute sainteté, portaient tous les jours de nouveaux coups à l'hérésie, il voulut qu'il parût une héroïne évangélique qui contribuât, de son côté, à essuyer les pleurs de l'Église, en offrant successivement, dans sa personne, un grand modèle de la perfection propre à l'état séculier, et de celle que demande l'état religieux ; en faisant plus encore, en l'accréditant de nouveau, cet état, en l'enrichissant, en l'amplifiant à jamais par les heureuses entreprises de son zèle. Ainsi donc, et voilà tout le plan de ce discours.

Dieu la donna au monde pour en être l'édification éclatante.

Il l'appela à la retraite pour en être l'ornement et la peupler d'une digne et nombreuse postérité en Jésus-Christ. Deux idées qui se sont présentées d'elles-mêmes, et dont la simplicité m'a gagné, parce qu'elle m'a paru précieuse dans un éloge auquel je sens que sa nature particulière, à bien des égards, donnera inévitablement comme une sorte de ton singulier. Mais, puisque le fond des choses est en soi une suite de salutaires exemples, qu'importe la manière de les mettre sous vos yeux ? Vous trouverez de quoi admirer, et, ce qui me paraît bien plus utile, de quoi imiter dans la vie toute sainte *de la bienheureuse Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, première religieuse et première supérieure de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie.*

Elle a reçu dans le ciel la précieuse récompense de la foi ; et maintenant, pour comble de gloire, elle va être honorée dans le temple de Dieu sur la terre. *Fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima.* (*Sap.*, III, 14.)

Quand nous venons louer vos saints, ô mon Dieu ! c'est presque toujours avec plus de zèle pour leur gloire que d'espérance de leur donner des imitateurs. L'éloignement des temps où vous les avez la plupart montrés au monde, affaiblit étrangement l'impression que leur vie devrait faire sur les cœurs ; et tel est l'aveuglement ou la corruption de l'homme qu'il se croit comme dispensé des vertus dont il ne voit l'éclat que dans une espèce de lointain. Aujourd'hui j'ai peine à peindre un modèle plus voisin, et par là, ce semble, plus frappant. Donnerez-vous plus d'efficace à la parole employée pour décrire les effets récents de votre grâce ? Croira-t-on devoir imiter ce que nos derniers pères ont pu voir ? Quoi qu'il en soit, grâces vous soient rendues de nous fournir d'assez éclatants exemples pour confondre les mondains, toujours prêts à nous dire que la perfection évangélique n'est qu'une sublime idée ; grâces immortelles des nouveaux traits de splendeur que vous donnez de temps en temps à votre Église, par la glorification authentique de nouveaux élus. Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles des siècles. *Christus heri et hodie et in sæcula.* (*Hebr.*, XIII, 8.)

Veuille Marie s'intéresser à l'éloge d'une de ses plus fidèles servantes, qui lui voua un culte particulier, qui voulut qu'on lît gloire de le lui vouer dans son Ordre, établi sous la protection et le nom de cette reine des anges. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Monseigneur,

Une âme vertueuse, mais indulgente ; une âme grande, mais modeste ; une âme forte, mais douce ; une âme courageuse, mais modérée ; une âme tendre, mais pure ; une âme

simple, mais prudente; une âme droite, mais traitable : c'est ce qu'entendait le Sage, quand il disait qu'il avait reçu en partage une âme bonne : *Sortitus sum animam bonam.* (*Sap.*, VIII, 19.) Quel présent qu'une âme semblable ! Et après la grâce, faveur d'un ordre essentiellement supérieur par son essence, quel don plus précieux la créature peut-elle recevoir de son Créateur? Mais, si la bienheureuse, dont la première fête nous rassemble, vous est peu connue, Messieurs, pensez-vous qu'il ait été donné à quelqu'un un caractère plus noble et plus aimable, plus magnanime et plus sage, plus débonnaire et plus élevé? Car voilà de quoi l'histoire de sa vie fournit mille traits dont je songerais à orner son éloge, si je pouvais tout dire. C'est sur ce riche fonds que travailla de bonne heure chez elle la grâce de Jésus-Christ : c'est par là que, dès sa première jeunesse, sous le joug du mariage, après la mort d'un époux, fille, femme, veuve, elle fut un modèle, je ne dis pas seulement propre à édifier, mais à honorer son sexe.

Vous parlerai-je du sang distingué dont elle était née? La religion sainte ne me fait voir, dans la plus illustre origine, qu'un bien de subordination, auquel la Providence modératrice, en attachant des priviléges, nous défend d'attribuer un prix réel, seul apanage de la vertu. Mais je sais qu'à l'avantage de la naissance est joint communément celui de l'éducation; et c'est dans ce seul sens que j'envisage en elle la noblesse de sa race. La jeune Israélite, issue, d'une part, des Frémiot, maison depuis longtemps en possession des premières places au tribunal suprême de Bourgogne; et de l'autre, des Berbisy, dont la famille égalait celle du côté paternel, trouva chez des parents tels que les siens les secours nécessaires pour la culture de ses qualités naturelles. Orpheline, au berceau, d'une mère vertueuse qu'aurait toute occupée le soin de former son enfance, un père lui en tint lieu, mais un père vraiment capable de la remplacer, un chrétien digne de ce nom, assez dépris des grandeurs d'ici-bas pour refuser de passer de la seconde à la première présidence de son auguste corps, malgré les instances d'un monarque aussi juste appréciateur du mérite que bon et brave, qui régnait en père, après avoir ravi comme une conquête l'héritage de ses aïeux.

Comme les captieux raisonnements de l'hérésie surprenaient alors *plusieurs faibles dans la foi*, il portait, le magistrat vénérable, sa sollicitude paternelle jusqu'à faire des instructions particulières à sa famille, pour la prémunir contre les séductions de l'erreur. Avec quelle attention, dès l'âge de cinq ans, celle de ses filles dont je parle ne l'écoutait-elle point? J'aime à me la représenter (et je ne crains pas de vous citer le trait, quoique léger en apparence, parce que j'y découvre les premières traces d'un zèle religieux), j'aime à me la représenter, cette tendre enfant, pleine des leçons qu'elle a reçues sur la foi, allant un jour livrer l'assaut à un client calviniste qui parle au président son père, lui demandant raison de son incrédulité au sujet de l'auguste mystère de nos autels, après la parole expresse d'un Dieu souverainement vrai et tout-puissant; recevant à regret de sa main, un de ces présents ordinaires qu'on fait à l'enfance; mais, n'en usant pas, parce que dit-elle, ce qui vient d'une main calviniste lui répugne. Chaque jour sa raison naissante, éclairée du flambeau de la religion, fait de nouveaux *progrès*. Bientôt, aux jeux de son premier âge, succèdent les pratiques pieuses, et, ce qui est encore mieux, le goût de la piété vraiment chrétienne, de la piété solide, qui n'est jamais sans les vertus. Enfin, pour vous faire passer rapidement à la première époque de sa vie, c'est avant sa quinzième année, une jeune personne déjà avancée *dans la voie du salut*; et je crois devoir au soin de votre édification, autant qu'à celui de sa gloire, les preuves qu'elle en donna peu de temps après, hors du lieu de sa naissance, en Poitou, où son aînée aux instances de laquelle le meilleur des pères n'avait pu la refuser, l'avait amenée avec elle.

Compagne fidèle de cette sœur que le mariage venait d'unir à un seigneur de la province, elle se trouve dans une sorte de nécessité de prendre part aux fêtes, aux amusements qui se succèdent les uns aux autres pour les jeunes époux de cet ordre de condition qu'on appelle le beau monde. Mais passe-t-elle jamais tant soit peu les étroites bornes que puisse prescrire la modestie la plus exacte? Cependant, je ne veux point le dissimuler, je me suis même proposé de vous le dire pour vous convaincre, qu'au milieu des plaisirs, la plus parfaite sagesse est toujours sur le bord du précipice, en même temps que je la vois, sous la loi sévère du devoir, observer avec rigueur ce qu'exige essentiellement l'intérêt de sa gloire, de son âme, régler sur les grands principes ses démarches, ses paroles, ses moindres regards; je la vois aussi s'accoutumant insensiblement à la vivacité des plaisirs bruyants; perdre à la fin le goût des plaisirs simples et tranquilles, toujours moins à craindre, tant la nature de ceux-là est de rendre ceux-ci fades à un jeune cœur, comme une nourriture d'un goût piquant et recherché en fait trouver insipides de plus saines.

Dans cette disposition, elle a auprès d'elle son ennemie conjurée, et elle l'ignore. Une personne dont les conseils ne peuvent, ce me semble, que lui être bons, puisqu'elle s'est chargée de la garantir des mauvais, s'est secrètement vendue au service d'ardeurs criminelles qu'a fait naître l'innocence parée de la beauté. Cette lâche protectrice des passions d'autrui, insinuante, pleine d'artifice et d'adresse (eh ! les cœurs pervers en ont tant !) s'applique à étudier les avenues du caractère qu'elle veut corrompre; s'attache peu à peu, à force de zèle imposteur, la jeune personne; et quand elle

croit être en possession de sa confiance, elle lui présente le poison de ses maximes, préparé, enveloppé sans doute, mais enfin toujours poison. Oh, qu'un cœur où la religion a jeté de profondes racines a d'horreur pour des suggestions diaboliques! En quelle indignation contre la perfide se change tout-à-coup l'amitié de celle qu'elle veut livrer à l'esprit impur! Plus de commerce avec ce monstre. Et ce n'est pas tout; des réflexions profondes qu'elle n'a pas faites jusqu'ici, lui font ouvrir les yeux sur son goût naissant pour les joies trop dissipantes : elle le réprimera dès lors. Et parce que tout tourne en bien pour les élus, comme dit le grand Apôtre, le piége affreux qu'on lui tendait aura été l'occasion d'un redoublement de vigilance sur elle-même..... Jeune Israélite, datez avec confiance, de ce jour, l'époque de bénédictions plus abondantes dont le ciel payera à jamais tant d'amour par l'inviolable pureté : *eo quod castitatem amaveris, ideo manus Domini confortabit te, et eris benedicta in æternum.* (*Judith.* XV.)

Mais après, son innocence va bientôt être attaquée de la délicatesse de son attachement pour la religion. Nouveaux combats à soutenir, et cela contre une sœur dont elle est chérie, et qui lui est à son tour si chère.

Parmi la jeune noblesse du Poitou que tant de vertu, jointe au rang et à la fortune attirait auprès d'elle pour briguer l'honneur d'obtenir sa main, était un parti préférable à tous les autres, s'il eût été catholique. Impatiente de fixer dans un pays, devenu le sien, une sœur qu'elle aime, son aînée lui propose le sujet avec ardeur, lui en fait valoir les avantages, sans oublier d'intéresser sa piété même, en ajoutant qu'épris d'elle comme il l'est, elle pourra gagner à la catholicité un époux livré à ses volontés par l'impérieux ascendant de sa tendresse. Comme l'économie des vues de Dieu sur elle, dont elle ne doit point être instruite de longtemps, ne la destine à passer sous le joug de la vie religieuse qu'après l'épreuve d'un autre joug, que répond-elle? Que n'ayant pas le bonheur d'être appelée à la retraite, elle ne se refusera point à d'autres engagements sous le bon plaisir de l'autorité paternelle; mais qu'il y a une cause de séparation immense, Dieu, entre elle et un partisan de l'erreur; que ni la fortune la plus brillante, ni le mérite le plus touchant ne lui feront jamais mettre en péril sa religion, ou l'exposer à la contradiction ou à la gêne; et que les conquêtes de la grâce ne suivant pas celles de quelques vains agréments, elle compterait en vain sur une conversion future par son ministère, après l'exemple de ses pareilles, dont l'espérance en même cas a presque toujours été trompée.

Cette réponse eût, à coup sûr, arrêté les sollicitations d'une aînée moins pressante, et la recherche d'un homme moins passionné. Mais, loin de se rebuter, on convient d'avoir recours à l'artifice pour pouvoir du moins surprendre la religieuse délicatesse qu'on ne peut vaincre. *Un Samaritain va adorer comme la tribu de Juda à Jérusalem* (*Joan.*, IV, 20), devient vrai Israélite en apparence; et sans doute qu'elle y eût été trompée enfin, si, attentive à éclairer de près ce néophite prétendu, elle n'eût eu des preuves convaincantes de son imposture. C'est alors qu'en état de le confondre, elle parla d'une manière plus forte que jamais, de manière à lui ôter toute lueur d'espérance, et pour toujours. Qu'elle soit traitée avec mépris par une sœur irritée du refus, qui change absolument à son égard, elle se console avec Dieu des amertumes qu'elle éprouve parce qu'elle lui est fidèle.

Et ne pensez pas que de retour auprès d'un père elle lui confie les peines dont l'a abreuvée une main chérie, faite pour contribuer à son bonheur : c'eut été l'affliger, ce père qu'elle chercha toujours à consoler. Eh! en fût-il jamais un plus consolé en effet par l'amour respectueux et les vertus d'une fille? Il trouve en elle, malgré plus d'usage du siècle corrupteur, une modestie plus touchante encore, une piété plus tendre encore qu'avant son absence. On ne cesse de la citer dans les familles à celles de son âge comme le modèle qu'elles doivent suivre. Un si glorieux renom augmente l'empressement que son retour a fait naître à quiconque est susceptible de l'espérance de la mériter; et le président, son père, sollicité de toutes parts, se décide après un mûr examen en faveur du baron de Chantal, militaire distingué, reconnu digne d'une telle épouse et d'un tel beau-père.

Mon sujet prend en cet endroit un autre face, dont je vous invite à bien observer avec moi les traits divers. La baronne de Chantal, à la campagne, séjour ordinaire de son époux, promène ses regards sur la nombreuse maison où elle vient d'entrer, pour voir si tout y marche dans les routes du devoir. *Consideravit semitas domus suæ.* (*Prov.*, XXXI, 27.) Car, lui dit la religion, son grand oracle, l'*ordre est de Dieu*; et Dieu se trouve rarement où ne se trouve point l'ordre. Nouveau modèle de son nouvel état, on la voit, à l'imitation de la femme accomplie que nous dépeint l'Ecriture, prendre une entière connaissance du détail domestique. Surtout, elle veut être servi comme le Roi-Prophète, par des domestiques fidèles à marcher dans les voies du salut : *Ambulans in via immaculata hic mihi ministrabat* (*Ps.* CX), et cette maîtresse, d'ailleurs la plus débonnaire des maîtresses, ne peut souffrir, non plus que lui, le vice dans sa maison (*non habitabit in medio domus meæ.* (*Ibid.*)

On ne demandera point si une semblable femme, parmi l'affluence de la noblesse qu'attire le grand état de sa maison, sait faire respecter en sa présence, à sa table, les droits de l'exacte bienséance et de la vertu; si même toutes les fois que l'occasion de rappeler des idées religieuses se présente, elle ne la saisit point; mais sans

affectation, sans air marqué, trop sûre d'effaroucher les mondains. Qui osera s'échapper devant elle à des discours dont la charité chrétienne soit blessée, à des railleries criminelles où l'honneur de la religion soit tant soit peu intéressé, à d'indignes saillies où toute la décence se borne à celle de l'expression? Ne sait-on pas qu'où préside une telle femme, l'entretien doit du moins être innocent? Et, ignorât-t-on ce qu'est la baronne de Chantal, sa modestie imposante, malgré le charme de sa douceur, ne le dirait-elle pas assez? Ce n'est pas pour elle qu'a été prescrit le privilége d'un sexe toujours sûr du respect le plus entier, lorsqu'il veut l'être.

Et combien augmente sa réserve dans les absences de son époux, qu'appellent souvent à l'armée ou à la cour des devoirs de place et de naissance! Vous l'auriez vue alors se partager uniquement entre les exercices de piété et le soin de son domestique, au point d'en oublier ce peu de parure unie et modeste qu'elle avait coutume d'accorder à son état; et si vous lui aviez témoigné quelque surprise sur sa négligence; elle vous eût répondu ce qu'elle répondait à d'autres, *que les yeux auxquels seuls elle voulait plaire étaient bien loin.*

L'objet de son attachement lui est-il rendu? Elle fera céder son goût pour les pieuses pratiques de surérogation au devoir de cultiver l'amitié de son époux par ses attentions, par sa complaisance et la douceur de son commerce; persuadée que ce qui est de simple dévotion arbitraire peut et doit être suspendu, si des égards nécessaires pour l'intérêt d'une union parfaite le demandent absolument. Et il est bon de vous citer ici un exemple de sa fidélité à un intérêt si cher, dans les circonstances où sa façon de penser et celles du baron de Chantal étaient différentes. Ce dernier, homme au fond infiniment estimable et estimé, mais que l'habitude de la discipline militaire rendait sévère en matière de punition, faisait, pour d'assez légères fautes, ses captifs de ses vassaux, dans un lieu de sa maison, sombre et malsain, qui ajoutait souvent à la perte de la liberté, la maladie. Voyait-elle sans une peine extrême sa sévérité? Et toutefois, après l'avoir sollicité en leur faveur autant que le lui permettait la crainte de paraître combattre obstinément ses idées, respectant sa rigueur, s'abstenant, pendant le jour, d'apporter à leur état des adoucissements qui auraient pu lui être connus et lui déplaire, n'attendait-elle pas l'obscurité de la nuit pour faire passer secrètement ces tristes captifs dans un lieu plus doux, où ils trouvaient préparée une autre couche, où ils respiraient un autre air, jusqu'à ce que le jour renaissant avertît de les ramener en silence d'où on les avait tirés? C'est de la sorte qu'elle évitait de heurter la façon de penser d'un époux, lors même qu'elle en avait une toute contraire, et c'est grâce à de pareils ménagements de sa part en toute occasion, que leur tendre union ne fut jamais le plus légèrement altérée.

Vous paraîtrais-je peindre de simples vertus morales dans un tableau où je vous représente une des plus saintes âmes du dernier siècle, sous le joug du mariage? Je vous peins ses vertus que leurs motifs, leur fin sublime rendaient chez elle parfaitement dignes d'une servante de Jésus-Christ, quand elle s'appliquait à captiver par la confiance affectueuse et les soins touchants celui à qui des nœuds si sacrés l'avaient unie; quand elle accueillait avec une politesse si aimable toutes les personnes que le sang ou l'amitié liait avec lui; quand, dans le cours d'une dangereuse maladie dont il fut atteint, jalouse de le soigner elle-même nuit et jour, elle montrait de quoi est capable la tendresse d'une épouse; quand, outre l'intérieur du domestique, chargée par lui de la conduite des affaires, elle s'en acquittait avec tant d'activité et d'intelligence; quand, pour trouver quelque compensation à des dépenses dont elle lui avait en vain proposé l'indispensable retranchement, elle s'interdisait personnellement jusqu'aux plus légères, et se bornait à la propreté la moins dispendieuse et la plus simple; quand, après les éléments de la foi chrétienne, elle enseignait ceux de la politesse nationale à l'un de ses enfants, déjà susceptible d'instruction, quand, dis-je, elle faisait tout cela, elle faisait des actions vraiment chrétiennes, parce que tout cela était animé par des vues religieuses qui, au mal près, consacrent, et sanctifient tout.

Hélas! cet esprit de religion, le guide de sa conduite, l'appui inébranlable de sa vertu, devait bientôt lui être plus nécessaire que jamais! Le baron de Chantal, blessé mortellement par la funeste méprise d'un parent, est enlevé à son épouse désolée, inconsolable, si *le Dieu de toute consolation* (II *Cor.*, I, 3) ne tempérait sa douleur; et c'est maintenant que vous allez voir en elle cette veuve, exemple à jamais mémorable des veuves chrétiennes.

Voilà donc les seuls liens chers à son cœur brisés pour toujours; et dès lors la voilà libre de ceux qui l'attachaient extérieurement au monde, à ses usages, à son commerce importun. *Consolateurs fâcheux* (*Job.* XVI, 2), seulement propres à augmenter ses peines, laissez-la se jeter et se tenir résolument dans le sein du divin Maître, *qui seul frappe, et qui peut lui seul guérir...* (*Job.* V, 18.) Vous me l'avez ôté, Seigneur, afin que je n'aimasse que vous. Cette réflexion sans cesse rappelée à son esprit, lui fait chercher le seul bien immuable et éternel; et le sujet qui lui a coûté tant de larmes est devenu pour elle l'occasion salutaire de s'élever aux vertus les plus sublimes, *ascensiones in corde suo disposuit in valle lacrymarum.* (*Ps.* LXXXIII, 6.) Auparavant elle se bornait à pratiquer les mortifications de précepte, et maintenant elle s'en impose de plus rigoureuses et de plus continues. Elle se contentait de donner

aux prières de surérogation les moments libres de ses journées, et maintenant elle fait ses délices de l'oraison, jusqu'à interrompre son sommeil la nuit pour y vaquer. Elle était simplement charitable pour les pauvres de Jésus-Christ, et maintenant elle est à leur égard un prodige de charité. Ah! Chrétiens, quoique invité par une foule d'idées qui se disputent mon attention dans un aussi vaste sujet, je ne puis m'empêcher de m'arrêter à celle-ci, si convenable à présenter en des jours de calamité et de misère. Frappé des merveilles de la sainte veuve envisagée dans ce point de vue, à peine daignai-je vous dire qu'elle ouvrait ses mains bienfaisantes à tous les indigents de ses domaines, sans exclure les étrangers mêmes, *manum suam aperuit inopi et palmas suas extendit ad pauperem.* (*Prov.*, XXXI, 20.) J'ai à vous dire bien plus, j'ai à vous dire qu'elle épuisa pour eux toute l'abondante réserve de sa maison, se reposant de l'avenir sur la divine Providence, qui, en effet, ne lui manqua point. J'ai à vous dire que les pauvres les plus dignes de compassion quoique souvent les plus négligés, les pauvres que l'infirmité jointe à l'indigence rend de touchants exemples du malheur, étaient l'objet particulier de ses aumônes et de son service personnel. Elle regardait comme confié à ses soins tout ce que les hameaux voisins avaient d'infortunés de cette espèce; elle les allait visiter deux fois par jour, elle leur portait les secours et les remèdes nécessaires, elle ne trouvait rien de bas ni de rebutant pour elle dans la fonction pénible de les soigner.... Ecoutez encore.... Mais ne blesserai-je point votre délicatesse, si je pousse plus loin ce détail? Mais aussi ne payerai-je qu'une partie du tribut de louange à l'illustre veuve? Ne la peindrai-je qu'à demie, parce qu'elle est trop grande pour vous et pour moi? Ah! du moins pour sa gloire, et pour l'honneur de l'héroïque charité, entendons sans peine, considérons avec respect ce que nous n'aurions pas la force de pratiquer.

Des misères dont on ne peut être témoin sans frémir n'ont point de proportion avec sa charité prodigieuse. Que ces rebuts de la nature, ces cadavres animés, infects, couverts d'ulcères, livrés à la pourriture tout en vie, si malheureux d'exister viennent à elle, assurés que la mesure de leurs besoins sera celle de sa compassion, que la mesure de sa compassion sera celle de son courage. Avec quel empressement elle les reçoit? Avec quels ménagements et quels soins ses mains délicates traitent leurs plaies!... *Foi divine, qui pouvez transporter les montagnes* (*Matth.*, XXI, 21), vous charmez la répugnance de ses sens assujettis, vous maîtrisez, vous possédez ses yeux ainsi que son âme, en sorte que l'horreur des objets disparaissant tout à fait à son égard, elle ne voit véritablement que des frères, des membres de Jésus-Christ. Ces infortunés, distraits quelquefois du vif sentiment de la douleur par celui de la surprise et de la reconnaissance, lui demandent d'un air pénétré comment elle peut les servir ainsi, les supporter seulement, eux qui ne sont pas supportables à eux-mêmes; mais elle leur apprend à se supporter, les exhorte à offrir à Dieu leurs souffrances, les console enfin avec cette onction puissante que doit avoir la parole dans la bouche d'une héroïne de la charité.

Jugez, chrétiens, combien un esprit aussi éclairé, un caractère aussi solide que le sien, devait être fidèle aux obligations indispensables, pendant que, d'autre part, il allait si fort au-delà. Les devoirs étaient remplis avant tout, préférablement à tout, plus inviolablement que tout. Devoirs remplis envers sa famille, où l'âge de raison venu successivement à tous, demande de l'instruction pour tous : elle fait sa principale occupation de leur inculquer la religion divine, de verser en eux les sentiments de piété, de probité, de bienfaisance, qui font l'homme et le Chrétien; et que ne puis-je, moins resserré par les bornes de ce discours, vous décrire les moyens qu'elle y emploie, sa sainte adresse à leur rendre utile l'instruction, en la leur rendant aimable, en lui ôtant presque toujours l'air de leçon! Devoirs remplis envers ses domestiques, à la conduite desquels elle veille, qu'elle catéchise elle-même, et qu'elle traite avec bonté. Devoirs remplis envers ses vassaux, dont elle est l'arbitre dans leurs différends, la protectrice dans leurs affaires, la ressource dans leurs besoins. Devoirs remplis envers un beau-père, qui l'a obligée de venir vivre auprès de lui avec ses enfants; un beau-père dont l'humeur difficile demande d'elle d'autant plus d'égards, et qui néanmoins l'abandonne, pour prix de ses attentions, à la tyrannie d'une mercenaire en possession de tout gouverner chez lui jusqu'à lui-même.

Cette usurpatrice d'une autorité domestique dont elle aurait dû porter le joug, tière de la confiance du faible vieillard, ne put voir sans s'aigrir une personne seule digne en tous sens d'ordonner chez lui après lui; et l'on ne se rappelle qu'avec indignation la conduite révoltante de l'une, qu'avec admiration l'invincible patience de l'autre. Que dis-je, la patience? l'excessive bonté, qui lui faisait traiter comme ses propres enfants ceux d'une étrangère si abjecte. Tant de douceur et de générosité aurait dû ramener la nouvelle Agar au devoir par la reconnaissance : mais une âme de boue, sans pudeur avec elle-même, sans autre principe que celui de se cacher à ceux qu'elle abuse, possédée d'une aversion effrénée, est-elle faite pour croire qu'on puisse sincèrement lui pardonner? Et, dans la fausse persuasion d'être l'objet d'une animosité secrète, ne hait-elle pas d'autant plus que ses torts sont plus odieux et plus étranges? L'univers étonné apprendra un jour avec horreur des excès de lâcheté et de rage qui déshonorent l'humanité; et tels étaient les excès de la passion chez le vil sujet dont je parle.

En butte aux indignités d'une pareille ennemie, madame de Chantal aurait eu besoin d'un directeur charitable et éclairé qui pût la consoler, la conseiller même dans ses peines; et elle n'avait qu'un guide sans lumières, qui, ignorant la diversité des voies spirituelles, toutes, malgré leur différence, tendant à la même fin, ne savait que prescrire celles de son goût particulier, la surchargeait d'austérités extérieures, peu assorties aux vues de Dieu sur sa servante.

Alors parut dans la chaire de Dijon un homme incomparable que les pressantes sollicitations de toute la Bourgogne avaient comme arraché, pour quelque temps, du théâtre ordinaire de ses travaux; un homme, l'exemple et l'ornement de son siècle, le héros de la douce persuasion pour le seul intérêt de la vertu, l'aimable prédicateur de la voie du salut, qu'il semblait élargir, tant il y faisait marcher avec joie; le glorieux élève de la piété souvent déshonorée par des cœurs indignes d'elle; le plus droit de tous les hommes, le meilleur de tous les cœurs, le modèle des justes, la ressource des pécheurs, les délices de tous; en un mot, saint François-de-Sales. La baronne de Chantal, peu éloignée de Dijon, au bruit des succès du nouvel apôtre, court l'entendre. Voilà celui qui lui fut montré autrefois dans une vision merveilleuse dont Dieu la favorisa; et elle le reconnaît : celui qu'elle prend dès ce jour pour son conducteur et son oracle; celui qu'elle rend dépositaire et juge du secret dessein qu'elle a conçu de quitter le monde; celui sous la direction duquel elle doit *préparer au Seigneur un peuple parfait* (*Luc.*, I, 17), en devenant l'institutrice d'un saint ordre florissant de bonne heure sous ses yeux.

Mais le temps d'exécuter de si grandes choses n'est pas près encore. Quatre années d'obstacles, de préparatifs, doivent s'écouler avant l'accomplissement de ses plus doux vœux. Il faut que des voyages nécessaires, soit au château de Sales, soit à Annecy, pour conférer avec le saint sur son intérieur et sur son entreprise, la mettent en état de se vouer irrévocablement au divin Maître, et de consommer le grand ouvrage auquel elle est destinée. Il faut que le président, son père, que l'archevêque de Bourges, son frère, fortement opposés à son dessein, favorisent la recherche empressée que fait d'elle un homme de premier ordre par le mérite et le rang; et, sur son ferme refus, malgré quelque penchant peut-être pour ce seigneur (car il n'est pas donné aux saints de ne pas sentir l'humaine faiblesse, mais d'en triompher), et sur son refus, dis-je, il faut que, pour comble d'épreuves, l'insensée calomnie s'avise de noircir les deux plus belles âmes des derniers âges, de vouloir rendre suspecte la confiance d'une sainte en un saint. Il faut qu'une longue maladie, gagnée à la fin au service des pauvres, la pénétrant de nouvelles réflexions sur les vanités d'ici-bas, et l'en dégoûtant plus que jamais, lui fasse mieux sentir le bonheur de sa vocation à la retraite.

Enfin, victorieuse des obstacles, quitte des soins qui l'occupaient pour pourvoir à tout en mère prudente et tendre : son fils prêt à partir pour aller aux exercices de la jeune noblesse; le mariage de l'aînée de ses filles conclu, toutes les mesures prises pour assurer aux deux autres une digne fin d'éducation et un asile convenable, elle voit s'approcher le jour tant souhaité.... De tant de biens qu'elle va quitter, que se réserve-t-elle pour l'important établissement qu'elle médite? Rien. Où Dieu agit, l'ordre naturel émané de sa sagesse est toujours religieusement observé; et ce n'est point aux dépens de la fortune des familles que doivent être exécutés les saints projets. Ici point d'autre procédé que celui de la religion bien entendue, ni de la part de l'illustre veuve, ni de la part de son guide spirituel. Car, faites avec moi une autre remarque encore, je vous prie. La baronne de Chantal n'entraîne point avec elle ses filles dans la retraite; parce que c'est de Dieu et non de l'homme que doit venir la vocation religieuse; et, dans le même temps, parce que c'est à l'homme à respecter la vocation venue de Dieu, l'évêque de Genève approuve le dessein imprévu d'une opulente héritière promise à la recherche d'un des siens, et depuis intérieurement inspirée de quitter le monde et de s'associer à la vertueuse veuve. Ainsi agissent les saints.

Mais avançons, suivons la nouvelle Paule à Dijon, où la bienséance et le devoir l'appellent avec ses enfants, avant qu'elle aille consommer ailleurs son sacrifice. Voyons-y tous les assauts qu'on lui livre le jour de son départ, et toute la grandeur de son courage. Contemplons, parmi tant de personnes éplorées autour d'elle, le jeune baron de Chantal conjurant une mère si tendrement aimée, dont lui-même il n'a reçu jusqu'ici que des marques d'amour, la conjurant d'une voix entrecoupée de sanglots, de céder à son extrême désolation; et la trouvant inébranlable.... *Eh bien, puisque mes larmes sont impuissantes, ce ne sera du moins qu'en passant sur le corps de votre fils que vous vous arracherez à lui.* Il le dit; et aussitôt, étendu sur le seuil de la porte, il oppose cette étrange barrière à son passage. Quel moment! O qu'ici la nature parle haut et se fait entendre à elle, malgré qu'elle en ait! Que les entrailles maternelles sont déchirées!..... Succombera-t-elle? Non; le pas terrible est franchi. Mais il en est un autre non moins dangereux à franchir encore; l'instant d'après, un second adieu inévitable la jette entre les bras d'un père qui fond en pleurs, qui, saisi d'une douleur muette, ne lui parle d'abord que par ses tendres embrassements; et tout à coup enfin.... *Ah! ma fille, que réserviez-vous à mes vieux ans! Il m'en coûte toute ma consolation, et il vous en coûtera peut-être un père. Mais, ô mon Dieu! il ne m'appartient pas de vous disputer vos droits sur*

*elle. Recevez son sacrifice et daignez jeter les yeux sur le mien....* C'est fait, le triomphe est entier; *l'amour divin, fort comme la mort* (*Cant.*, VIII, 6), a tout surmonté en elle, la tendresse d'une mère et la tendresse d'une fille.

Je ne puis, chrétiens, avant de poursuivre, ne pas donner un moment à une réflexion intéressante que demande mon ministère. Je ne crains pas qu'après les marques de vocation reconnues dans la sainte veuve, après les sages mesures de sa prévoyance pour ce qui regardait son sang, aucun de vous trouve étrange son passage à la retraite; et je ne crois pas nécessaire de vous rappeler pour dernière justification, les bénédictions abondantes et durables dont le ciel a couronné son projet, *Deus qui justificat, quis est qui condemnet.* (*Rom.*, VIII, 34.) Mais, si la circonstance de ce fils, foulé aux pieds en quelque sorte, vous avait un peu blessés, apprenez que Dieu ménage dans plusieurs de ses élus des traits forts et singuliers, afin qu'ils soient plus frappants, *et que le pouvoir de sa grâce en éclate davantage* (*Joan.*, XI, 4); et sachez admirer sans murmure un exemple dont, après tout, on ne vous ferait pas une loi, fussiez-vous dans le cas de l'imiter. Je vous ai présenté, chez l'illustre servante de Jésus-Christ, d'autres vertus où il vous est donné, où il vous est même commandé d'atteindre. Je vous l'ai montrée dans trois différents états dont infailliblement quelqu'un a du moins une sorte de rapport avec le vôtre; comparez-y votre conduite avec la sienne; voyez si un pareil modèle ne vous indique rien à changer ou à réformer en vous, *filios educavit, tribulationem patientibus subministravit, omne opus bonum subsecuta est.* (I *Tim.*, V, 10.) Elle va s'offrir maintenant sous une forme plus parfaite encore, elle va donner de bien plus sublimes leçons dans la retraite où lui est réservée la plus nombreuse et la plus sainte postérité en Jésus-Christ. Seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

Un nouvel ordre de choses commence; et je vous en dois le récit abrégé mais fidèle, chastes captives de Jésus-Christ. Dans l'éloge d'une sainte, à la gloire de laquelle vous prenez un intérêt si vif et si tendre, il est bien juste de parler de ce qu'on loue, à vous surtout et pour vous. La baronne de Chantal, telle que je l'ai peinte d'après la plus exacte vérité, a instruit les personnes engagées dans le siècle. La mère de Chantal, peinte de même, va vous édifier, vous animer; et soit que vous la considériez comme fondatrice, ou comme supérieure, ou comme simple religieuse, vous trouverez en elle un modèle accompli de la perfection évangélique.

Quel autre esprit que celui de votre règle a fait l'éminente sainteté de votre glorieuse mère? La sainteté est une, par l'unité du concours des différentes vertus chrétiennes, toutes essentiellement communes à tous les saints : mais elle est capable de gradation comme ces mêmes vertus, qui constituent son essence. De même, toutes les règles monastiques approuvées sont saintes; puisqu'il n'y en a aucune qui n'ait pour objet cette sainteté; mais elles diffèrent par les moyens plus ou moins efficaces qu'elles fournissent pour y parvenir, ou par les divers degrés de perfection qu'elles proposent. Or, sans vouloir ici élever indécemment aux dépens des autres, celle qu'a donnée à la sainte fondatrice le grand évêque de Genève, il faut du moins convenir qu'il n'en est aucune de plus parfaite.

Une règle qui, commençant par soumettre, suivant l'ancienne discipline de l'Eglise, l'ordre entier à la juridiction naturelle des évêques diocésains, tient, quant à ses préceptes, un juste milieu entre le relâchement nuisible à l'âme et l'excès destructeur du corps, règle peu tendante au merveilleux, infiniment au solide; souverainement jalouse de l'intérieur en même temps qu'elle a soin de l'extérieur; ennemie, par sa nature, de l'insensé pharisaïsme qui anéantit l'Evangile en faisant grâce aux vices de l'esprit, pourvu qu'on évite ceux des sens.

Une règle également aimable et pure, fondée sur le grand principe de la charité fraternelle, de la douceur, et dont les pratiques n'ont rien d'effarouchant pour la faiblesse de l'humanité; mais qui, par la mortification du cœur, par l'obligation d'être toujours occupée par le sacrifice continuel de la volonté propre, par l'absolue désappropriation, par l'uniformité constante d'exercices journaliers imposée à l'inconstante nature, tend toute à la perfection sous l'apparence d'une vie assez commune.

Une règle qui, pour ôter à l'amour-propre du moins ses appuis sensibles, si on ne peut les lui ôter tous, ne souffre nulle distinction séculière, nulle prérogative ou d'esprit ou de naissance, parce qu'elle ne connaît avec Jésus-Christ d'autre avantage que l'humble vertu, et dont la constitution accoutume à ce goût d'égalité, par l'habitude d'être toujours ensemble comme une nombreuse famille.

Une règle qui, par une suite de l'esprit de zèle et de charité dont elle est l'ouvrage, soutenable aux santés délicates, aux tempéraments, aux sujets divers, ne refuse ni vieillesse, ni état de viduité, ni état d'infirmité; et qui, du reste, tenant ferme sur ses moindres observances, de peur du relâchement, veut qu'on ne regarde sous son joug rien comme peu considérable, hors soi-même.

Telle est certainement votre règle, vierges chrétiennes, et ce n'est pas à vous qu'on apprendra combien votre heureuse mère en a été l'expression vivante. Souvenez-vous des circonstances de son sacrifice fait à Annecy, et de sa vie plus angélique qu'humaine avec trois autres servantes de Jésus-Christ, à quoi se bornait le commencement de l'ordre.

Déjà la bonne odeur de tant de vertus se

répandant dans la contrée, attirait des sujets de toutes parts. Cette essaim d'âmes fidèles, d'abord si petit, devient en peu de temps une communauté nombreuse. Était-ce la seule qui devait se former? La bienheureuse fondatrice n'est-elle pas presque aussitôt appelée à Lyon pour y établir un monastère de son ordre; et de là successivement pour le même objet, à Moulins, à Grenoble, à Bourges?.... Je nommerais nos premières villes, et jusqu'à une bonne partie des secondes, si je la suivais dans le cours de pareils travaux. Quatre-vingt-sept monastères fondés la plupart en France, quelques-uns en Lorraine et en Savoie, furent l'ouvrage d'une femme autrefois riche à la vérité, mais dont les biens avaient été laissés à leur vraie destination.

Elle ne pensait pas autrement sur la fortune d'autrui; et les ressources contre les règles pour l'exécution de ses desseins ne furent jamais ses ressources. L'amitié qui la liait avec la duchesse de Montmorency ne vous est point inconnue. Eh, ces deux illustres personnes, toutes deux veuves par des événements tragiques, quoique différents; toutes deux pleines de cette vraie piété, partage des grands caractères tournés vers Dieu, étaient si faites pour s'aimer et s'estimer en Jésus-Christ! La duchesse, retirée à la Visitation toute récente de Moulins, depuis le sort terrible d'un époux immolé à l'Etat sous tant de lauriers, offrait à la sainte fondatrice de grands secours pour ses établissements; et celle-ci, bien loin de les accepter, lui persuade, au contraire, de rendre sa dot aux ducs de Bracciano et de Sengemini, ses frères, dont la fortune n'égalait pas le haut rang.

Eh, comment les moyens peu convenables auraient-ils été de son goût, puisque la justice à son profit l'était peu, si elle lui paraissait trop sévère? Témoins ces artisans négligents ou infidèles, qui, condamnés à refaire un travail d'un prix convenu avec elle, en furent quittes pour une leçon de sa part de remplir leurs engagements avec plus d'attention et de droiture.

Mais, enfin, avec tant de désintéressement, quelles étaient ses ressources? Vous pourriez le dire aussi bien qu'aucun de ces panégyristes, vous, fidèles adoratrices du divin Maître. *Il y a un Dieu en Israël* qui protége le zèle sincère et pur, qui assure le succès des projets conçus en vue de sa seule gloire. Il présidait secrètement, mais efficacement, à la naissance et aux progrès rapides de votre ordre. Il inspirait à un prince, Thomas de Savoie, à une duchesse de Lorraine, à un cardinal de Marquemont, à un commandeur de Sillery, à des riches, libres d'engagements de famille dans leur fortune, la pieuse ardeur d'aider la sainte fondatrice de leurs libéralités. Si, d'autres fois, il permettait que les secours nécessaires lui manquassent, il la remplissait de force pour supporter la plus extrême pauvreté et pour exhorter puissamment ses filles à la supporter comme elle. Il montrait, en la laissant triompher des plus grands obstacles et des plus vives contradictions, que ni sagesse humaine, ni puissance, ne prévalent contre les entreprises dont il est l'auteur. *Non est consilium, non est fortitudo contra Dominum.* (*Prov.*, XXI. 30.)

C'est pour cela qu'il lui avait donné avec la vérité, avec la simplicité d'un enfant, ce grand sens à qui sont réservées les importantes opérations, plutôt qu'à l'indigne finesse, toujours petite et rarement efficace hors du petit; ce don de persuasion auquel il était presque impossible de résister; ce génie capable d'embrasser plusieurs objets à la fois, qui, pendant qu'elle avançait les progrès de son institut, la rendait utile à d'autres intérêts dignes de son attention. Cette sainte, disait la comtesse de St-Paul, est une tête supérieure et un grand homme.

Je ne suis plus surpris des respects que lui attiraient de pareils talents joints à la plus haute vertu. Je lis sans étonnement dans son histoire les preuves éclatantes de vénération que lui donnent les villes par où elle passe dans ses fréquents voyages pour de nouveaux établissements de son ordre; les députations des divers corps; les réceptions distinguées dont l'honorent les prélats, le concours des peuples qui la comblent de bénédictions à son passage, en lui demandant la sienne; l'empressement de la reine à l'appeler à Saint-Germain-en-Laye, dans l'impatience où elle est de voir, d'entendre la sainte, comme on la nommait à juste titre et la femme forte de son siècle, *erat hæc in omnibus famosissima quoniam timebat Dominum valde.* (*Judith*, VIII.)

Il est, à des yeux chrétiens, quelque chose de plus beau que tous les honneurs dont s'acquittent envers elle grands et petits à l'envi les uns des autres. Sa modestie au milieu de ces honneurs mêmes, ou pour en mieux parler, le sentiment de confusion qui alors lui fit hâter son départ, en disant à sa compagne par une simplicité de langage conforme à la vérité du sentiment, *tirons-nous d'ici*. Déplaisance marquée, dont la force l'oblige même souvent à se détourner de sa route, pour éviter un éclat trop importun à son gré et trop à charge.

L'amour-propre habile et vraiment éclairé sur ses intérêts, sait, il est vrai, imiter les dehors de l'humilité la plus profonde; mais ce qui met la sainte fondatrice à couvert du soupçon de ces indignes artifices, c'est de la voir souffrir patiemment en d'autres rencontres les offenses que des esprits passionnés osent lui faire. C'est que, s'il faut vous en citer des traits, c'est que, pouvant repousser et confondre l'injure, elle veut bien s'abaisser à des sortes d'excuses devant ce militaire altier qui vint un jour lui parler avec tant d'aigreur et d'arrogance à son monastère; c'est qu'elle pardonne à ce jeune homme furieux, qu'elle pourrait aussitôt faire punir, sa colère outrageante et ses insolentes menaces; c'est qu'au lieu de traiter comme elles le méritent ces jeunes personnes qui, étant sorties du noviciat de sa

communauté, viennent le lendemain l'insulter à son parloir, elle garde un silence plein de douceur qu'elle n'interrompt que pour dire en se retirant, à la religieuse qui l'accompagne : *Allons, ma chère sœur, prier pour ces pauvres filles;* et ainsi de beaucoup d'autres exemples tous bien éloignés de la conduite de l'amour-propre, qui, dans les occasions de convenance, s'humilie assez et de reste, mais qui ne passe point à d'autres d'entreprendre de l'humilier.

Voilà quelle fut votre fondatrice, vierges chrétiennes, et voici en elle une supérieure qui l'égale.

Occupée du spirituel de son monastère sans en négliger le temporel; se prêtant aux communications nécessaires du dehors et aux bienséances de place sans se dissiper; la première à tout, elle soutient et anime tout. Attentive à démêler les caractères de toutes ses religieuses, elle connaît jusqu'où les unes et les autres peuvent aller, et règle là-dessus sa conduite à leur égard. Du raisonnement avec les esprits solides, de la vigilance avec les légers, du ménagement avec les faibles, de l'art avec les difficiles, du flegme avec les ardents, de la chaleur avec les lents, de l'ascendant avec les entiers, de l'encouragement avec les pusillanimes. Car, combien, à la tête d'une maison religieuse ne faut-il pas se varier en raison de la variété des caractères qui la composent! Ce génie mâle et élevé, accoutumé à descendre de sa sphère, se mesure à celle des sujets et s'abaisse sans peine au niveau des plus petits : que sont-ce, en effet, assez souvent? Des filles venues des montagnes de Savoie, plus pourvues de bonne volonté que d'instruction et de facilité à en recevoir; des cœurs travaillés de vains scrupules et appliqués par goût à leur tourment; des âmes sourdement peinées et peu capables d'énoncer ou même de discerner ce qui se passe en elles; des esprits qui, ayant peine à saisir dans les difficultés qu'ils lui proposent, la justesse et la liaison de ses idées reviennent toujours aux leurs. N'importe, il n'est rien dont l'application et la patience ne viennent à bout, avec le secours d'en haut : *Benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem.* (*Psal.* LXXXIII, 8.) Elle écoute tant qu'on le souhaite, sans regret au temps qu'elle y emploie, répond, explique, répète, inculque; et aucune ne se retire d'auprès d'elle qu'éclairée et consolée.

Tel est son zèle, son gouvernement pour l'intérêt du bien. Aussi le bien se fait-il; la règle est parfaitement observée; et, s'il arrive que quelqu'une y contrevienne essentiellement, elle en maintient la vigueur avec fermeté. Cette supérieure d'une de ses maisons, qu'elle fit déposer pour une imprudence excusable, ce semble, dans son principe, mais dont l'impunité aurait été dangereuse, en fut-elle un assez éclatant exemple?

Mais, après tout, sa fermeté toujours prête à agir dans le cas d'une nécessité absolue, était habituellement cachée en elle par la douceur. La douceur est, au fond, le grand esprit de votre règle, vierges chrétiennes; la douceur a, pour persuader le bien, une force supérieure à celle de la raison même, *supervenit mansuetudo et corripiemur* (*Psal.* LXXXIX, 10); la douceur a, de tout temps, gagné plus de cœurs que les plus fiers conquérants n'ont fait d'esclaves, non pas cette douceur de simple ton et de seules manières extérieures; cette douceur de la plupart des mondains empressés de se voir, de se chercher réciproquement, sans amitié, sans estime même; cette douceur souvent sans entrailles, souvent compatible avec les secrètes indignités de la haine la plus noire et la plus honteuse; mais cette douceur qui est bonté réelle, effective, cette douceur que produit la charité. Pleine des sentiments dont elle est la source, la mère de Chantal s'appliquait à inspirer à ses religieuses une sainte joie qui leur faisait servir le divin Maître, sans contrainte, par l'effet d'un attrait aimable heureusement confondu avec le devoir. Aperçoit-elle des nuages sombres répandus sur le visage de la moindre de ses filles, elle en veut savoir la cause; et, dès qu'elle l'a sue, ses discours également solides et affectueux ne tardent pas à la dissiper. Quelqu'une arrêtée dans l'ardeur de sa course spirituelle par la maladie, languit-t-elle *sur le lit de sa douleur* (*Psal.* XL, 4), les attentions d'une mère pour son enfant dans le même état égalent à peine les siennes. A-t-elle été obligée de parler un peu vivement à une autre? bientôt, de peur que celle-ci n'en conçoive quelque ressentiment, elle la fait appeler, et allant au-devant d'elle, l'assure, en l'embrassant, de l'éloignement où elle a été de blesser son cœur, la conjure de donner à une mère dont elle a la tendre amitié, et qui veut pouvoir toujours compter sur la sienne, la consolation de la voir plus attentive au soin de son âme. Et tout cela est accompagné chez elle d'un je ne sais quoi de touchant et d'enchanteur, étranger en soi à l'essence de la vertu. Car le vrai christianisme, qui n'est jamais sans la bonté proprement dite, sans la charité, peut être et est en effet quelquefois sans ses manières sûres de gagner les cœurs, qu'elle avait en un degré suprême.

Il serait inutile, chrétiens, de vous dire qu'une telle mère était infiniment chère à ses filles, mais il ne l'est pas de vous faire remarquer que son esprit, qu'elle leur communiqua, a passé sans diminution à son heureuse postérité. Oui, grâce à l'éternelle miséricorde, la tendre charité, le mutuel support, la douce paix, la prévenance réciproque, le soin compatissant des malades, font toujours le caractère reconnu des filles de Sainte-Marie; et je voudrais que, pour l'honneur de la religion divine, d'où leur viennent ces sentiments, la chose fût pleinement connue, comme elle nous l'est, à tels des prétendus philosophes de nos jours, qui raisonnent sur tout, qui savent tout, si

l'on veut, hors cette religion auguste et souverainement aimable qu'ils blasphèment. Ils nous répètent en mille manières, comme un des principaux points de leur morale, la maxime de chérir ses semblables, de leur être utile, s'il se peut. Mais d'où l'ont-ils tirée, cette maxime, ou du moins d'où en ont-ils tiré l'entier développement, sinon de la doctrine de Jésus-Christ? L'humanité (ô effet de l'étrange ravage du péché originel dans l'homme!) a-t-elle été bien pratiquée, bien connue indépendamment du grand Réparateur ou attendu ou arrivé? N'a-t-elle pas suivi dans ses progrès ceux du christianisme, comme pied à pied; et les peuples les plus polis d'ailleurs de l'univers, les Grecs, les Romains, ont-ils été exempts de mœurs féroces et barbares à tous égards, avant que la lumière de l'Evangile les ait éclairés. Elle a fait connaître et les vertus et les motifs, les seuls motifs capables d'y mettre un prix salutaire. Daignez éclairer, Seigneur, dans votre miséricorde, tout faux sage qui ose être bon, juste, sans l'être en vue de vous; et ramenez-le à vous en lui faisant sentir que, sur la terre, sur ce grand théâtre d'erreurs et de vices, où le crime adroit est si souvent heureux, les vertus dont vous n'êtes pas la fin, sont aussi peu consolantes dans cette vie qu'absolument inutiles pour la future.

Je reprends. La mère de Chantal joignait donc à la sagesse la plus éclairée, la plus aimable douceur dans sa manière de gouverner. C'est par là qu'elle forma non-seulement de parfaites religieuses, mais des religieuses capables d'en conduire d'autres. Et il ne fallait pas moins que cela dans un ordre naissant; il fallait, à chaque nouvel établissement qu'elle faisait, pouvoir fournir un sujet propre à achever le bien qu'elle avait commencé, et elle le fournissait; et toutes les fois qu'en conséquence de sa déposition (19) dont elle ne laissa jamais différer le temps, elle redevenait simple religieuse, elle avait la consolation de voir passer son autorité dans des mains sages et d'obéir à une supérieure qui gouvernait suivant l'esprit et les maximes de la règle.

Ah! l'admirable modèle de la vie monastique, que la mère de Chantal, simple religieuse! Je n'ai garde de me livrer aux nombreuses idées qui viennent s'offrir à ce sujet, seules capables de fournir l'ample matière d'un discours, lorsque je dois penser à terminer bientôt celui-ci. Je ne puis donc que vous en faire parcourir, et même à la hâte, quelques-unes, que vous montrer rapidement une servante de Dieu, la plus faite assurément pour en conduire d'autres et leur commander, et cependant la plus jalouse d'obéir, la plus contente de passer de la première à la dernière place; une autre Thérèse, qu'un vif espoir de son avancement spirituel engage, de l'aveu de son directeur, à s'obliger, par vœu, de faire toujours ce qu'il y a de plus parfait, et qui y est inviolablement fidèle; une âme absolument et profondément en Dieu, qui, malgré sa juste tendresse pour son sang et son pieux attachement pour les personnes associées à son zèle, fait tellement son unique volonté de la volonté divine, qu'à la mort de ses enfants moissonnés les uns après les autres, à celle de saint François de Sales, son guide incomparable et son oracle, à celle de ses religieuses les plus nécessaires au bien de son ordre, son premier mouvement est de fléchir avec amour sous la main de Dieu, où elle ne verse plus que de douces larmes; une épouse de Jésus-Christ, qui étant née et ayant vécu jusqu'à sa séparation du monde, au sein de l'opulence, porte l'amour de la pauvreté jusqu'à ne vouloir pour son usage que les vils restes des vêtements de ses filles, et jusqu'à s'assujettir, dans ses moindres besoins, à de petites attentions d'épargne aussi louables, partant de cet amour de la pauvreté, qu'elles le seraient peu partant d'un autre principe; une amante de la croix, contente de son douloureux état dans les longues maladies dont elle est affligée au commencement et au milieu de sa carrière monastique; plutôt avide de souffrances que bornée à souffrir avec soumission; une héroïne de la vie intérieure, qui, dès longtemps consommée *dans le mystère de la piété* (1 *Tim.*, III, 16), toujours occupée de Dieu, et toujours assez libre pour disposer tranquillement de ses actions extérieures, s'élève à une hauteur d'oraisons où peu d'autres ont atteint avant et après elle. Son attrait était d'y être d'une manière purement passive, en suspendant tout exercice de ses propres puissances, et d'attendre en cet état les touches secrètes de l'esprit de Dieu : ce que je ne dis pas, prenez-y garde, pour en faire une leçon générale d'imitation; tous, quoique appelés en qualité de chrétiens à la prière, ne l'étant point à ce genre sublime d'oraison; et ceux que Dieu y appelle, le pouvant assez connaître aux marques non équivoques qu'il leur en donne.

Après tout, ces voies extraordinaires sont souvent moins des surcroîts de mérites que des faveurs spirituelles; et ce n'est point par là, à parler exactement, que la bienheureuse a excellé en sainteté. Vous ne m'en désavouerez point, dignes filles d'une semblable mère; et je m'assure que vous ne manquerez pas de vous le dire en secret à vous-mêmes, pour vous garantir de l'illusion en matière de salut. Non, elle n'a pas été sainte et si sainte, parce qu'elle a eu un goût de spiritualité sublime, non plus que parce qu'elle a été une illustre fondatrice, une admirable supérieure; mais parce qu'elle a été une parfaite religieuse, pure, détachée, mortifiée, humble, droite, bonne, simple, *pauvre d'esprit* dans le sens de l'Evangile (*Matth.*, V, 3), malgré ses grands talents;

(19) Le terme de déposition n'a rien d'odieux dans l'ordre de Sainte Marie, où il est comme consacré, lorsqu'on y parle des supérieures dont le gouvernement est expiré.

enfin, parce qu'elle a constamment pensé comme cet Evangile, comme Jésus-Christ.

Et c'est aussi, je fais gloire de l'avouer, ce qui m'a le plus touché dans sa fidèle servante : j'ai vu en elle toutes les vertus chrétiennes et religieuses sans altération, sans se démentir jamais. Toujours même fidélité à Dieu de sa part, même conduite, même ferveur. Et de là le haut langage de vénération qu'employaient, en parlant d'elle les plus grands et les plus saints personnages de son siècle, les cardinal de Bérule, les Vincent de Paule, les François de Sales, à qui ses vertus doivent être si bien connues.

Il était temps *qu'elle reçût sa couronne* (*Apoc.*, VI, 2). Elle touchait presque à l'heureux terme de ses glorieux travaux dès son arrivée à Moulins, où elle tombe bientôt dans un état où elle ne laisse plus lieu à l'espérance..... Oh! que ne peut tout le monde chrétien, pour l'édification des peuples, assister à ses derniers moments, lorsqu'après avoir dicté avec une étonnante présence d'esprit, dans la violence de son mal, des instructions nécessaires pour le bien de l'institution nouvelle; après avoir recommandé l'exacte pratique de la règle et donné sa bénédiction maternelle à toute la communauté gémissante autour de son lit, recueillant toute son âme en elle-même pour mieux sentir l'impression de la Divinité, toujours alors plus présente; le signe de notre rédemption fortement appuyé contre sa poitrine; le visage plus enflammé encore du feu de l'amour divin, que des ardeurs de la fièvre qui la consume; les yeux fixés vers le ciel qui l'attend, elle expire, *elle va joindre l'Epoux!* (*Matth.*, XXV, 1.)

Quelle mort! mais quelle vie l'a préparée!.... C'est à l'éclat de tant de mérites et de prodiges opérés depuis en leur faveur, que vous devez, vierges chrétiennes, le jugement apostolique en conséquence duquel nous honorons ici, avec vous, l'illustre fondatrice dont vous êtes, à toute sorte de titres, les filles, *cujus estis filiæ benefacientes.* (I *Petr.*, III. 6.) Un souverain pontife qui ne gouverne le monde chrétien qu'après l'avoir éclairé par ses écrits, nous a donné l'exemple de ce zèle. Jaloux de signaler sa vénération pour la bienheureuse, il n'a rien oublié de convenable à ce dessein. Il est allé offrir avec une pompe religieuse l'ineffable sacrifice à son honneur au monastère de l'ordre; il y a distribué le pain céleste à toute la sainte maison, félicitée de sa propre bouche sur cette fête; et, ce qu'a fait à Rome le successeur de Pierre, le successeur de l'apôtre de nos contrées le fait ici pour la solennité nouvelle que vous célébrez, *in insigni die solemnitatis vestræ.* (*Ps.* LXXX, 4.)

Dans votre douce satisfaction sur les hommages rendus à votre bienheureuse mère, levez les yeux vers le séjour où elle règne avec votre glorieux père, autrefois le sien ici-bas, seul auteur d'un plan qu'elle seule pouvait exécuter. Animez-vous de plus en plus à la vue de l'immense récompense qu'elle partage avec lui. *Ecce merces ejus cum eo.* (*Isa.*, XL, 10.) Mais vous-même, sainte fondatrice, considérez du haut de votre gloire, l'œuvre de vos mains, subsistant depuis plus d'un siècle dans toute sa perfection, *in legitimis suis sicut prius* (I *Machab.*, VI. 59). Contemplez ici, sous un gouvernement sage (20), dont la fin trop prochaine est le seul inconvénient, autant d'imitatrices dans vos filles, *filiæ benefacientes.* Quand, durant le cours de votre vie mortelle, vous vîntes visiter cette maison, où tout ce que vous observâtes vous remplit de consolation, y trouvâtes-vous plus d'exacte observance de la règle, plus de tendre piété, plus de vraie union des cœurs, plus de renoncement à soi-même et à ce qui n'est pas Dieu, *in legitimis suis sicut prius.* Protégez-les toujours, ces chastes colombes, *auprès du trône éternel* (*Prov.*, XXIX, 14); soutenez-les dans leur vol vers le ciel par votre intercession salutaire; accordez la même au peuple fidèle, qui, sentant si bien tout ce qu'il doit de respect à votre mémoire et d'estime à votre ouvrage, éprouve une douce joie de pouvoir vous honorer désormais dans le saint temple, *tu lætitia Israel honorificentia populi nostri.* (*Judith*, XV, 10.) Et puissions nous, à l'aide des grâces que nous vous conjurons de solliciter en notre faveur, du moins imitateurs de vos vertus de précepte; pratiquant constamment, comme vous fîtes dès vos premières années, ce qu'il y a de bon, si nous n'allons pas, comme vous fîtes bientôt, jusqu'à ce qu'il y a de meilleur, mériter de chanter un jour avec vous *dans les splendeurs des saints* l'éternel cantique. (*Psal.* CIX, 3.)

Ainsi soit-il.

## PANÉGYRIQUE XV.

### ÉLOGE DE LA VIE RELIGIEUSE,

*Prononcé à la prise d'habit de Mademoiselle de Bissy, aux religieuses de la Visitation, de la rue Saint-Antoine.*

Transmigrabis .. de loco tuo ad locum alterum faciem tuam velabis et non videbis terram (*Ezech.*, XII, 3).

*Vous passerez du lieu où vous êtes dans un autre... vous vous mettrez un voile sur le visage et vous ne verrez point la terre.*

Monseigneur, (21)

Cet ordre qu'Ezechiel reçut dans une de ses visions les plus mystérieuses, vous l'avez donc aussi reçu, ma chère sœur! non pour figurer, comme lui, les maux que Dieu prépare à un peuple coupable, mais pour finir le commerce d'un siècle prévaricateur. Le divin Maître vous a intérieurement parlé, et vous avez écouté sa voix secrète. Formée d'un sang illustre et par la gloire des armes, et par les honneurs suprêmes de la magistrature, et par la pourpre de l'Eglise, vous avez regardé avec crainte les dangers de l'élévation même où vous êtes née; vous

(20) Madame de Gassand, supérieure de la maison.

(21) Monseigneur le cardinal de Bissy.

avez reconnu tous les écueils de ce monde corrompu où vous alliez entrer, vous venez vous couvrir solennellement du voile sacré, comme pour marque de ce que vous ne voulez plus voir seulement ce qui se passe sur la terre : *Transmigrabis de loco tuo ad locum alterum, faciem tam velabis et non videbis terram.*

Que cette grâce, ma chère sœur, vous doit être précieuse ! et avec quelle vivacité vous devez vous livrer aux sentiments de la reconnaissance envers votre Dieu ! Je veux ici vous faire connaître tout votre bonheur, et je le veux d'autant plus qu'il y a pour moi de la satisfaction à l'entreprendre. Ministres de la parole, hélas ! nous sommes continuellement réduits à gémir sur les désordres de nos jours ; sans cesse il nous en faut tracer la triste peinture : il nous est bien doux de pouvoir quelquefois nous appliquer à d'autres idées, et d'avoir à présenter de temps en temps dans le lieu saint de plus consolantes images.

Non, ma chère sœur, vous ne pouviez recevoir une plus grande marque de la miséricorde d'en haut, que cet attrait puissant qui vous fait aujourd'hui vous consacrer à la retraite ; non, rien n'égale les avantages du cloître pour qui y est vraiment appelé. Que les mondains qui sont ici, quelqu'entêtés qu'ils puissent être de la chimère du siècle, conviennent d'une vérité si manifeste, et que, pour l'honneur de la vie religieuse, ils en viennent jusqu'à vous envier peut-être la grâce de votre vocation. Car voici comment je l'ai conçue : vous entriez dans un état honoré d'une distinction particulière aux yeux de Dieu même, dans un état dont les secrètes douceurs passent de beaucoup les peines que peut y trouver la nature, dans un état qui est une espèce de garant du salut, par la situation où s'y trouve une âme que le ciel y a destinée : je vais donc vous faire voir la gloire, le bonheur, et la sûreté de cet état. Mais quoi ? Vous vous en êtes sans doute déjà convaincue ; je ne vous dirai rien que vous n'ayez déjà pensé, et je ne veux que vous représenter, que vous faire parcourir vos propres idées dans les miennes.

Mais dois-je m'imposer absolument silence sur tout autre chose ? Ne sera-t-il pas permis, Monseigneur, à ce faible ministre de l'Evangile, de répandre son cœur à la face de ces autels, sur le saint spectacle que votre religion y donne ? O édifiante, et tout ensemble attendrissante cérémonie ! Qu'il est beau de voir un pontife dont les vertus font presque oublier les titres, un saint pontife dont le seul nom fait intérieurement sur les cœurs, l'impression de respect que fait au dehors l'éclat de la pourpre romaine qui le pare, un ennemi capital, et pour comble de gloire, un ennemi vainqueur des nouveautés malheureuses, qu'il est beau de le voir faire taire sa tendresse, adorer avec amour, seconder avec ardeur les droits de la grâce sur son sang, et exercer lui-même les fonctions de sacrificateur à l'égard d'une victime si chère et si illustre ! Puisse mon discours répondre au zèle que tant de piété m'inspire.

Et vous, chrétiens, puissiez-vous me prêter toute l'attention que je vous demande. En comparant votre état avec l'état religieux, vous connaîtrez mieux les dangers auxquels vous êtes exposés, vous en sentirez mieux la nécessité d'une vigilance continuelle sur vous-même. Quand j'entreprends de faire voir tout ce que l'on gagne à se séparer du monde, je songe aussi à placer des réflexions instructives pour les mondains. *Ave Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Est-il d'état plus glorieux que celui qui vous revêt, si je puis m'exprimer de la sorte, des livrées de Jésus-Christ ; qui vous aggrège à l'élite de son troupeau ; qui vous donne des traits particuliers de ressemblance avec ce divin modèle ? Or, telles sont les distinctions de l'état où vous entrez, ma chère sœur, et je veux que les moins éclairés les y puissent reconnaître.

Ces saints vêtements que vous allez prendre et que vous avez demandés avec tant d'ardeur, sont bien dignes, en effet, de l'impatience avec laquelle vous avez souhaité de vous en revêtir ; ce sont les marques de votre alliance avec Jésus-Christ, et puisqu'une fois j'ai employé ce terme ce sont les livrées de Jésus-Christ. Le monde a les siennes, vous ne l'ignorez point : ces profanes ornements, ce luxe énorme inconnu à la vanité du paganisme même, et qui était réservé à celle du siècle où nous vivons, voilà les livrées du monde. Vous avez vu sur cette scène changeante des choses humaines, le faste orgueilleux des uns ne connaître ni les bornes ni les mesures, la folle pompe des autres exciter de toutes parts le murmure et l'indignation ; vous avez vu des personnes de votre sexe consumer par leur luxe ruineux de quoi fournir aux besoins de plusieurs familles ; et, sans juger qui que ce soit en particulier, vous avez eu lieu de croire qu'à raisonner selon les principes, ce devait-être communément des mondains les uns et les autres, puisqu'ils portaient les livrées du monde par leur faste. Pour vous, vous allez prendre celles de votre divin Sauveur, et, du moment que vous en serez revêtue, le monde ne vous regardera plus comme étant à lui, le monde verra uniquement en vous une servante, une épouse de Jésus-Christ.

L'Apôtre se glorifiait de porter imprimées sur son corps les marques du Seigneur Jésus : *Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (*Galat.*, V, 17) ; et vous, vous pourrez dire bientôt : je porte les marques de mon Sauveur, sinon d'une manière aussi glorieuse que saint Paul, du moins d'une manière toujours infiniment honorable pour moi, puisqu'elle me distingue des enfants du siècle, et qu'elle annonce que j'appartiens singulièrement à Jésus-

Christ. Je sais qu'il y a de bien plus grands avantages dans l'état que j'embrasse; mais n'y en eût-il point d'autre, je serais trop honorée, et je ne croirais pas trop acheter au prix du sacrifice que je fais, le droit de porter les livrées de mon divin Maître. *Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.*

Le monde même, ma chère sœur, le monde tout dépravé qu'il est, a de la vénération pour ces glorieuses livrées. C'est ainsi, ô mon Dieu! que vous avez empêché que la perversité du siècle donnât atteinte au respect que méritent les marques extérieures d'une vie toute dévouée à vous. Ce qui distingue visiblement les serviteurs des rois de la terre, est respectable aux yeux de leurs peuples : combien donc était-il juste que le fût encore plus ce qui distingue les personnes consacrées à vous servir dans le secret de votre face, *in abscondito faciei tuæ.* (*Psal.* XXX, 21.)

Que sera-ce, ma chère sœur, si vous songez à la seconde distinction dont va vous honorer l'état religieux, si vous faites attention que vous allez être véritablement de l'élite du troupeau de Jésus-Christ?

Est-ce peu pour vous, disait Moïse irrité à la tribu de Lévi, est-ce peu pour vous, que Dieu vous ait séparés du reste du peuple, et qu'il vous ait attachés à lui afin que vous vaquassiez uniquement à son service? *Num parum vobis est quod separaverit vos Deus Israel ab omni populo et junxerit sibi ut serviretis ei.* (*Num.*, XIX, 9.) Jamais sans doute on ne mérita moins que vous un pareil reproche, ma chère sœur : cependant je ne laisserai pas de vous dire en me servant de la pensée du saint législateur : Voyez la gloire de votre vocation! N'est-ce pas beaucoup que le Seigneur vous ait choisie parmi tant d'autres pour être de son peuple particulier? *Dominus elegit te ut sis ei populus peculiaris.* (*Deut.*, VII, 6.)

Et ce n'est pas simplement ici une manière de s'exprimer. Quoique tous les états qui sont de l'ordre établi par la Providence puissent convenir et conviennent en effet à de vrais serviteurs, à de vraies servantes de Jésus-Christ, il est certain toutefois que l'état religieux étant le plus parfait de tous, est un état d'élection, un état d'âmes destinées à être le troupeau particulier de Jésus-Christ : le troupeau particulier de Jésus-Christ, puisqu'elles lui font tous les sacrifices qu'il exige de ceux dont il se dit singulièrement et avec tant de complaisance le pasteur dans l'Ecriture; le troupeau particulier de Jésus-Christ, puisqu'aussi bien que ses disciples, qu'il appelait son petit troupeau, elles quittent tout pour ne s'attacher qu'à lui; le troupeau particulier de Jésus-Christ, puisque non-seulement elles l'ont choisi, mais qu'elles ont été choisies de lui, par préférence, parmi les autres brebis de son bercail; le troupeau particulier de Jésus-Christ, puisqu'elles sont la portion la plus chérie de ce grand troupeau qu'il a acquis par son sang; enfin le troupeau particulier de Jésus-Christ, puisque, conduites par lui dans des routes impraticables aux autres, elles le suivent partout où il va (*Apoc.*, XIV, 3), comme dit saint Jean, c'est-à-dire, l'imitent, lui ressemblent, ont avec lui des traits de conformité plus reconnaissables et plus marqués.

Ici, ma chère sœur, je ne puis m'empêcher d'applaudir de nouveau à votre choix. Il est donc vrai que l'état monastique est, pour comble de gloire, un état de ressemblance plus sensible avec Jésus-Christ : vous allez donc l'avoir avec lui cette ressemblance particulière que n'ont pas tant d'autres; et quand je dis tant d'autres, prenez-y garde, je n'entends pas parler des enfants du siècle, des profanes amateurs de l'esprit et des maximes du siècle : ils n'ont sans doute aucun trait de conformité avec Jésus-Christ, ils ne peuvent se flatter de lui ressembler en rien, pour peu qu'ils se rendent justice, ou plutôt ils ont une opposition manifeste avec ce divin modèle. Je parle de ceux qui, réglant véritablement leur conduite sur l'Evangile de Jésus-Christ, vivent dans le monde sans appartenir au monde, et de qui il est dit dans l'Ecriture, qu'ils ont été prédestinés de Dieu pour être conformes à l'image de son Fils : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* (*Rom.* VIII, 29.) Ceux-là même, je ne ne crains pas de l'avancer, tout conformes qu'ils sont en qualité d'élus à l'image de leur Sauveur, n'ont pas avec lui cette ressemblance si marquée que va vous donner l'état que vous embrassez. Imitateurs de ses vertus, ils vivent, il est vrai, de son esprit ainsi que les personnes consacrées à la profession religieuse; mais, malgré cela, il manque à leur conformité avec lui des traits visibles, qui, grâces à votre état, ne manqueront point à la vôtre.

Trois vertus distinguent particulièrement la vie de Jésus-Christ; le dépouillement de tout, l'humilité, la pureté de cœur. Il a été pauvre pour nous détacher des biens périssables dont l'amour nous possède, et pour nous faire aimer la pauvreté en voulant bien lui-même en supporter les rigueurs; il a été humble pour décrier par son exemple les folles vanités qui nous enchantent, pour substituer à l'orgueil qui nous dévore les sentiments d'un anéantissement volontaire; il a été le prédicateur de la pureté, comme il en était le modèle, pour nous empêcher de déshonorer une chair consacrée par l'union qu'il fit de sa Divinité avec elle. Or, parcourez tous les états de vie : pas un seul, ma chère sœur, pas un seul qui porte le caractère de ces trois vertus autant que l'état religieux. On peut dans le monde, par un détachement sincère de tout ce que l'on y possède, avoir l'esprit de pauvreté comme Jésus-Christ; mais, après tout, on n'a pas avec lui ce dernier trait de conformité et le plus sensible de tous, qui est le dépouillement volontaire de toutes choses. On peut, au milieu des grandeurs et des vanités du monde, être humble de cœur avec Jésus-Christ; mais on ne lui ressemble pas jusqu'à être par choix, comme vous allez l'être,

dans un état d'humiliation, de dépendance et d'assujétissement continuel à une volonté étrangère; on peut, parmi les désordres et la corruption du monde, se garantir des traits que l'esprit impur y lance de toutes parts; mais on n'y est point dans un état de vie consacré par sa nature à l'inviolable virginité, comme l'est le vôtre.

Vous seule, sainte institution de la vie religieuse, vous donnez une ressemblance parfaitement sensible avec Jésus-Christ, vous imprimez un caractère de conformité avec lui qu'il n'est pas possible de méconnaître; en sorte que vos enfants, s'ils sont dignes de vous, on les voit comme saint Paul manifestement attachés sur la croix avec Jésus-Christ : *Christo confixus sum cruci* (*Galat.*, II, 29); et voilà, je le répète, ma chère sœur, ce qui met le comble à la gloire de l'état que vous choisissez.

Entrez-y donc avec les sentiments de l'estime la plus parfaite : vous ne sauriez trop en avoir.

Mais (et attention, de grâce, à ce que je vais vous dire, si nécessaire après ce que je vous ai dit) à Dieu ne plaise que vous abusiez jamais de l'estime que vous devez à votre état, en l'étendant jusqu'à vous. L'amour-propre, malheureusement adroit à tirer avantage de tout, ne manquera pas de chercher à vous faire envisager la gloire de la vie monastique, avec des retours de complaisance sur vous-même. Ah! loin de vous une faiblesse criminelle qui vous ferait perdre le mérite de votre retraite; les vertus du cloître, du moment que l'orgueil les infecte, ne valent guère mieux que les vices des mondains; et, se livrer intérieurement à la vanité, après avoir quitté les vanités extérieures du siècle, c'est se perdre follement dans les bras même de la pénitence.

Ainsi, ma chère sœur, bien loin de vous préférer aux personnes que vous laissez dans le siècle, et de vous regarder dans un degré d'élévation qui vous met hors de comparaison avec elles, vous vous regarderez seulement comme plus redevable à Dieu, vous songerez que le grand effort, comme dit saint Augustin, n'est pas de quitter ce que l'on possède, mais de se quitter soi et son orgueil : *Fortasse laboriosum non est homini relinquere sua, sed valde laboriosum est relinquere seipsum.*

Un autre écueil où vous jetterait l'idée mal entendue, de la perfection de votre état, c'est une piété trop subtilisée, trop recherchée dans ses vues : n'allez pas, sous prétexte d'une spiritualité convenable à la vie religieuse, vous nourrir l'âme de spéculations vaines et stériles, au lieu de solides aliments que le christianisme vous présente. Le sujet de vos méditations éternelles est tout trouvé : Dieu, Jésus-Christ, l'éternité. Ce sont là de ces frappantes idées dont vous devez sans cesse vous entretenir. Elles seules, sans doute, ont décidé du choix que vous faites, elles seules vous soutiendront; elles ont peuplé les déserts, elles ont rempli les monastères, elles font, et le parfait religieux dans le cloître, et le parfait chrétien dans le siècle.

Mes frères, ces dernières paroles vous regardent; et je me souviens de l'engagement que j'ai pris de ne pas être si occupé de l'instruction de cette vierge chrétienne, que je ne songe quelquefois à la vôtre; je lui ai fait voir la gloire de l'état religieux, mais, en le faisant, je n'ai pas prétendu décrier le vôtre. Il est comme le sien de l'ordre admirable qu'a établi la Providence, et, quoique ayant moins de rapports visibles avec Jésus-Christ, il est tel néanmoins que vous pouvez vous y sanctifier; et pour parler le langage du grand Apôtre, vous y revêtir intérieurement de Jésus-Christ. (*Rom.* XIII, 14). Vous le pouvez, c'est à vous à voir si vous le devez, c'est-à-dire, c'est à vous à voir si vous devez travailler à votre bonheur éternel, si vous devez ne pas vous donner Dieu même pour ennemi, si vous devez ne pas vous perdre à jamais; songez à vous sanctifier dans le monde, puisqu'enfin vous n'avez pas été destiné à la gloire de l'état religieux et au bonheur qui l'accompagne... Mais cette idée de bonheur me ramène à vous, ma chère sœur, et je m'apprête à la développer.

### SECONDE PARTIE.

Dans cette vallée de larmes d'où la félicité a été bannie pour jamais, les plus heureux, ma chère sœur, sont ceux dont la vie est la moins mêlée d'amertumes; et c'est en ce sens que j'attache, à l'état où vous entrez, une idée de bonheur. Il y a quelques peines sans doute, et je vous les ferai même connaître : mais elles sont si légères, comparées avec celles dont il exempte, qu'on est tenté de dire qu'il n'en a point, il vous mettra à couvert de la tyrannie du monde, des inquiétudes et des tribulations qu'entraîne un état de vie dans le monde, des passions turbulentes contre lesquelles il faut toujours lutter au milieu du monde. Je ne vous exhorte point à me suivre dans le détail de ces trois articles; je crois m'apercevoir que l'intérêt et l'attention redoublent de votre part; j'y exhorte seulement les personnes du siècle qui osent vous plaindre, et à qui vous renvoyez avec tant de raison une pitié dont leur sort est digne et non le vôtre.

Peut-être ignorez-vous en partie, ma chère sœur, ce que c'est que la servitude du monde, et je le pense ainsi sur la foi d'une jeunesse, d'une vie retirée qui ne vous ont pas permis de le bien connaître encore. Vous lui croyez peut-être plus de charmes qu'il n'en a, et il est vrai qu'à n'en juger que par l'attachement de ses esclaves, il est assez naturel d'avoir de lui cette idée. Croiriez-vous que j'hésite à vous en représenter la tyrannie, les bizarreries, les caprices impérieux? Car, pourquoi irai-je, en voulant vous faire voir ce que vous évitez de pénible, diminuer en quelque manière ce que vous faites de courageux, et vous priver, ce semble, du mérite de faire

un sacrifice, en vous montrant ce que vous gagnez pour le bonheur de vos jours. Mais quoi? le prix de votre dévoûment a été fixé par Dieu même dès l'instant que vous vous y êtes déterminée; connaissez-le maintenant ce monde pour ce qu'il est; et qu'est-ce qu'il est, grand Dieu, à l'égard même de ses partisans idolâtres! Un maître absolu et sans égard, qui veut être obéi aveuglément, qui est sourd aux plus légitimes excuses; difficile, qu'on n'eut jamais le secret de contenter; inégal, qui n'a de règle arrêtée que celle d'être toujours peu d'accord avec lui-même; dur, qui ne fait non plus grâce sur les fautes de surprise que sur les manquements essentiels; moqueur, dont le talent le plus cher est l'odieux talent de la raillerie; injuste, qui tant de fois donne ou ôte mal à propos, et qui, dans la dispensation de ses faveurs, oublie si souvent ceux qu'il estime le plus, ceux mêmes (chose étrange) qui ont le plus l'art de lui plaire; malin, qui vous observe jusque dans les plus petites choses pour vous censurer, qui n'a pas de plus doux amusement que de publier le mal qu'il sait et peut-être qu'il invente; ingrat, qui ne s'attache nullement à ceux qui se dévouent à lui, et qui rejette avec mépris l'attachement suranné de ceux qui l'ont servi toute leur vie; perfide, qui vous berce d'espérances frivoles, qui vous flatte plus que jamais au moment même qu'il médite votre perte. Que sais-je enfin? Et que ne pouvez-vous en achever à ma place le tableau, vous qu'une longue expérience a pleinement instruits de ses injustices, et qui êtes forcés d'avouer que votre obstination à vous attacher à lui, est comme la passion de ces esclaves du fol amour qui ne sauraient renoncer à ce qui fait leur supplice.

Béni soit donc, ma chère sœur, le Dieu de miséricorde qui vous ouvre un asile d'indépendance contre un tel tyran. Il ne viendra point vous être ici à charge avec ses usages, vous exercer avec ses caprices, vous faire la guerre avec ses idées et ses façons de penser. Vous pouvez dès aujourd'hui défier en sûreté sa tyrannie; votre heureux choix vous soustrait entièrement à lui; et ce n'est pas tout, second avantage.

Pour mieux sentir votre bonheur, considérez une autre sorte de peines que vous n'éprouverez point, les tribulations qu'entraîne un état de vie dans le monde; voyez les inquiétudes et les amertumes particulières attachées à l'état séculier, des chagrins domestiques, des afflictions au dehors, des mécontentements sans fin, suite ordinaire d'une union rarement bien assortie, de fâcheuses altérations, peut-être même d'entiers renversements de fortune, des enfants de douleur, comme parle l'Écriture, et trop souvent, par leur conduite, à double titre des enfants de douleur. Vous ne craindrez, vous, aucun de ces déplaisirs; et, pendant que celles qui n'auront pas eu la vocation ou le courage de vous imiter iront les unes fatiguer autrui du récit de leurs peines, les autres, plus à plaindre, dévorer leurs larmes en secret, tranquille dans votre retraite, vous rendrez grâce au Dieu de bonté de vous avoir préservée de ces malheurs, et, pour troisième avantage qui reste à voir, du malheur d'être exposée au point qu'on l'est dans le monde aux attaques des passions cruelles.

On vous a dit, sans doute, plus d'une fois la tyrannie de leur domination, les ennuis, les troubles, les remords qui les accompagnent; on vous les a représentées s'entre-déchirant, s'immolant les unes par les autres dans les cœurs misérables qui leur sont soumis; et je ne m'étendrai point sur une peinture tant de fois retracée dans nos discours, et que vous suppléerez sans peine. Mais, quand elles seraient, ces passions, moins funestes au repos, ne reste-t-il pas toujours qu'elles le sont infiniment au salut, ma chère sœur? Après tout, je ne leur dispute pas quelques malheureuses douceurs qu'elles peuvent donner au prix de mille amertumes, et il me suffit qu'il soit vrai que, lorsqu'on veut se défendre d'elles et se sauver, vivre dans le monde, est un état infiniment triste et pénible. Je vous en atteste, et je me borne à ne citer que vous, jeune personne, qui y paraissez avec tous les avantages de la nature et de la fortune, vous, dont les jours semblent devoir être si heureux, si dignes d'envie. Réunissez d'une part en un seul point de vue toutes les obligations de la vie religieuse, le joug de l'obéissance, la loi de la pauvreté, les mortifications d'une vie pénitente, et tout ce que les préjugés des mondains ajoutent d'effrayant à l'idée qu'ils s'en forment; d'un autre côté, mettez ensemble les séductions du siècle et les lois de la gloire sévère, de la religion plus sévère encore; car je suppose qu'elles sont infiniment sacrées pour vous, ces lois. Si elles ne l'étaient point, vous ne seriez plus la personne que je cite, et ce ne serait plus à vous que je parlerais. Mais, si votre cœur ne cesse de se roidir contre les perfides douceurs de cette Babylone où vous êtes, si, au milieu des charmes de la volupté qui vous y sollicite sans relâche, vous vous commandez constamment de n'écouter que l'austère devoir, s, toujours exposée aux traits empestés du siècle, vous rendez toujours des combats où il ne s'agit de rien moins que de vous vaincre vous-même avec les ennemis de votre salut : ah! sans doute, point de situation qui coûte davantage, et je ne vois rien en cela qui ne passe de beaucoup les peines de la vie religieuse.

Ce mot de peines de la vie religieuse, je ne l'accorde presque qu'à vos préventions, mondains grossiers, dont les jugements sont ceux de la chair et du sang. La victime qui se présente a des idées à cet égard bien différentes des vôtres. Les peines pour ce qu'on aime ne sont pas de véritables peines. Elles le sont par rapport à vous, je l'avoue,

parce que la religion, la raison que vos profanes attachements révoltent, réclamant leurs droits chez vous, loin de vous consoler, vous affligent ; mais il en est bien autrement des peines où l'amour saint engage les âmes ; l'onction de la charité, source de mille réflexions consolantes, sait en adoucir la rigueur ; et un cœur vivement pénétré des miséricordes de son divin Maître, capable de s'attendrir jusqu'à un certain point par la considération des souffrances de Jésus-Christ, serait plus à plaindre d'être privé de ces mortifications, qu'il ne l'est d'y être obligé par état.

C'est ce que vous persuade la charité enflammée qui vous anime, ma chère sœur ; vous espérez, et avec raison, que les rigueurs apparentes de la vie religieuse auront pour vous leurs secrètes satisfactions, plus heureuse avec vos exercices de pénitence que les mondains avec leurs coupables plaisirs ; et quel surcroît de bonheur quand le Seigneur, se communiquant de temps en temps à vous d'une manière plus intime, vous remplira des ineffables délices de son commerce ; quand son impatiente bonté, sans attendre la fin de votre carrière mortelle, vous rendra dès cette vie le centuple de ce que vous aurez fait pour lui ; que vous jouirez presque du privilége des bienheureux à force de douceur et de suavités intérieures !

Votre cœur en cet endroit tressaille de joie, ma chère sœur ; vous ne pouvez entendre parler qu'avec une espèce de transport des délices spirituelles que vous vous promettez. Aussi est ce sur cette seule idée que j'aurais aimé à établir la preuve de votre bonheur. Mais les personnes du siècle ne m'auraient point entendu ; et je les ai mieux convaincues de la félicité de votre état en le leur représentant exempt des peines temporelles qu'elles éprouvent, que je ne l'eusse fait en le leur montrant plein des douceurs intérieures qu'elles ne connaissent pas. Or, j'ai voulu leur rendre sensible la preuve de votre bonheur, afin de leur faire regarder votre sort d'un œil jaloux, de les réduire à convenir d'une vérité aussi avantageuse au service de Dieu que désavantageuse pour le monde, qui est qu'un seul jour passé dans la maison du Seigneur vaut mieux que mille de ceux qu'elles passent au milieu du siècle (*Psal.* LXXXIII, 11), et surtout, afin de les instruire à la vue de leurs misères que vous évitez ; et comment les instruire par là ? Ah, chrétiens auditeurs, si vous y faisiez attention, quel sujet de réflexions salutaires ! Si le monde est un maître si tyrannique, pourquoi vous y attacher ? Si l'état de vie où vous êtes dans le siècle est sujet, quel qu'il puisse être, à tant de désagréments, je ne dis pas pourquoi l'aimer, puisque, dès lors que Dieu vous y veut, vous le devez trouver supportable ; mais pourquoi ne pas en mettre à profit les peines en les offrant au Seigneur ? S'il est si cruel de vivre sous la loi des passions, si triste même d'être seulement exposé à leurs assauts, pourquoi se laisser assujettir par elles, ou pourquoi s'engager par des occasions volontaires dans de si rudes combats avec elles ? C'est ce que j'ai voulu que vous vous disiez intérieurement, lorsque j'ai peint la vie religieuse comme une vie exempte des misères de la vôtre.

Votre félicité, et je vous l'ai déjà fait entendre, votre félicité ne sera pas néanmoins telle, ma chère sœur, qu'elle ne soit quelquefois un peu altérée ; car il faut bien acquitter par quelques peines la dette du martyre qu'a contractée tout chrétien, dit saint Jean Chrysostome, *Semper est martyrium Christianis.* L'amertume viendra se mêler quelquefois aux délices spirituelles dont vous jouirez ; obligée de vivre avec d'autres servantes du Seigneur, tout caractère ne vous conviendra pas également, et il faudra tous les supporter avec patience, avec douceur, *supportantes invicem cum mansuetudine, cum patientia* (*Coloss.*, III, 13) ; vous-mêmes dans certains moments d'aridité et de langueur, vous vous déplairez à vous-même, et il faudra vous soutenir contre le dégoût ; car comme les progrès ne doivent pas enorgueillir une âme chrétienne, puisqu'elle peut tomber ; les sécheresses ne doivent pas l'abattre, puisqu'elle peut être utilement humiliée.

Vous attendrez sans murmure la consolation ; trop heureuse que votre état, avec bien moins de misères que celui des cœurs même vertueux qui sont dans le monde, et avec beaucoup plus de douceurs, vous conduise encore plus sûrement, au terme du salut éternel. Troisième partie à laquelle je passe sans m'arrêter, et qui sera plus courte.

### TROISIÈME PARTIE.

Pour relever les avantages de la retraite en ce qui regarde le salut, je pourrais dire avec saint Augustin qu'elle est à l'égard de certaines personnes, le seul moyen qu'elles ont de se sauver, *plerique sunt qui nisi omnia reliquerint salvi esse non poterunt.* Mais je n'insiste point sur cette pensée, et je me borne à dire que l'état religieux est de tous les états le plus assuré ; qu'il n'y a certainement nul autre genre de vie aussi propre à affermir l'espérance chrétienne que la vie monastique ; et c'est une vérité si connue, que tel qu'effraye la seule idée de vivre dans la retraite, voudrait y mourir. C'est peu de dire qu'on y est à l'abri des dangers du siècle ; tout y est, de plus, au profit de l'âme, pratiques, maximes, exemples : attention encore, ma chère sœur.

Si l'état où vous entrez, se terminant à vous garantir des dangers du siècle, vous laissait le choix de vos exercices saints, votre sort me paraîtrait moins assuré, ma chère sœur, et malgré l'esprit de piété, de prudence qu'on vous connaît, je verrais un écueil contre lequel il serait à craindre que vous n'allassiez vous heurter l'humeur. Hélas ! elle a souvent tant de part aux meilleures actions en apparences ! mais vous ne serez

point exposée à l'avoir pour guide. A l'abri du risque que nous courons de déférer à tant de dangereux usages, dont le monde prétend nous faire une règle, vous serez aussi à couvert du danger où nous sommes de nous porter aux œuvres de piété par simple humeur. Nous ne savons si nous n'y obéissons pas le plus souvent au caprice; et vous, vous embrassez un genre de vie qui substitue pour toujours au caprice la loi souveraine du devoir. Le devoir va distribuer toutes vos heures, s'emparer de tous vos moments; il n'y en aura aucun de perdu, ma chère sœur : le devoir vous fera vaquer à l'oraison et le devoir vous la fera finir, il appliquera vos mains au travail et il vous obligera de vous reposer, il vous présentera tous vos aliments et il vous prescrira tous vos jeûnes; le devoir vous livrera aux douceurs d'une innocente joie, comme il vous obligera au recueillement, il vous conduira lui-même entre les bras du sommeil, comme il vous en arrachera; et par là, tout consacré par le devoir, tout sera précieux, tout salutaire.

Mais remarquez les grâces toujours nouvelles qu'il y aura pour vous dans cette communauté de prières et de mérites où vous aurez part, dans ces pieuses lectures dont votre âme sera nourrie, dans ces avis salutaires que vous recevrez, dans ces entretiens que vous entendrez si souvent sur les choses de Dieu, dans cette obéissance dont l'habitude vous défera de la volonté propre toujours à craindre, dans ces exercices de pénitence que vous ferez, dans ces fréquentes confessions devenues pour vous indispensables, dans ces communions saintes où vous mangerez tant de fois le pain de vie; car tout cela sera pour vous d'une nécessité absolue : et sentez, je vous prie, ce que c'est que cette heureuse nécessité de faire ce qu'il y a de meilleur, *felix necessitas quæ ad meliora compellit.* Le bien et le plus grand bien, voilà à quoi se rapporteront toutes les pratiques de votre vie. Pas une seule, ma chère sœur, qui ne tende à vous rendre plus parfaite; étudiez-les donc toutes jusqu'à la moindre, mais en les étudiant ne les séparez jamais de Jésus-Christ, ou plutôt ne les étudiez, ne les connaissez que pour mieux connaître Jésus-Christ.

A l'utilité de ces pratiques seront jointes, pour assurer votre salut, les plus saintes maximes; ce sont celles de Jésus-Christ; maximes salutaires qu'ignore le monde; elles ne sont connues que de ceux qui ne lui appartiennent point. Or, il est si rare, ma chère sœur, de ne pas lui appartenir lorsqu'on vit avec lui, parce que lorsqu'on vit avec lui, il est si rare de ne pas se conduire par ses maximes! Ici vous ne serez point exposée à les suivre : Dieu, le Dieu de vérité sera entre vous et le monde, pour vous garantir de ces maximes maudites, et quoiqu'elles dominent jusqu'aux portes de l'enceinte sacrée où vous entrez, elles ne pénétreront pas jusqu'à vous; la vérité, bien mieux que les murs de votre retraite, vous mettra à couvert de l'illusion, *scuto circumdabit te veritas ejus* (*Psal.* XCIII, 5) : vous serez pleinement persuadée des maximes de Jésus-Christ, les seules que le monde se pique de ne pas connaître; vous saurez, et d'une manière à ne le pouvoir ignorer, que les vertus évangéliques, le détachement des choses de la terre, le recueillement, l'humilité, la pénitence, la mortification, l'abnégation de soi-même, ne sont pas, comme le monde se le figure, des vertus dont on puisse se dispenser; vous saurez que la véritable, la seule grandeur est de servir Dieu; que tout ce qui ne se rapporte pas à cette fin, est une inutilité criminelle dont on rendra compte; que le prétendu moyen d'accorder ensemble l'esprit du christianisme et l'esprit du siècle, est le vrai moyen de se perdre en se partageant; et que qui ne pense pas sur toutes choses comme Jésus-Christ, lui est nécessairement contraire.

Quand on est bien convaincu de ces maximes, ma chère sœur, il est hors de doute qu'on se trouve plus disposé à les mettre en pratique; mais quand avec cette conviction, on a encore le secours de l'exemple, quoi de plus utile pour le salut? Vous l'aurez ce secours, vous serez comme au centre de l'édification; vos sœurs, vos chères sœurs (car la charité donne ici à toutes un nom si doux) seront pour vous autant de modèles encourageants, qui vous rempliront d'une sainte émulation par leurs progrès dans les voies du Seigneur : vous allez voir, sous le gouvernement le plus édifiant et le plus sage, des épouses de Jésus-Christ aussi ennemies des moindres relâchements dans leur conduite, qu'elles font profession de l'être, dans leur croyance, des nouveautés de l'erreur; des épouses de Jésus-Christ dont toutes les actions, toutes les pensées tendent uniquement à se rendre de plus en plus agréables à leur divin époux. Que dis-je? Par un avantage spécial que vous ménageait la divine miséricorde, vous allez voir, parmi ces vierges chrétiennes, des vierges de votre sang, vous donner l'exemple, et remplir de l'odeur de leurs vertus cette maison sainte dont elles sont en partie la consolation et la gloire; et, si des cœurs moins portés à la vertu que le vôtre en seraient touchés, combien ne s'en accroîtront point les sentiments de piété qui vous animent?

Ah! quelle étonnante différence, ma chère sœur, entre une semblable vocation et celle d'être au milieu d'un monde corrompu, où les justes eux-mêmes sont quelquefois entraînés, presque malgré eux, par le torrent de la coutume et du mauvais exemple..... Heureuse servante du Seigneur! Tandis que nous étions destinés à un état qui nous expose sans cesse, vous étiez appelée au genre de vie le plus sûr! Eh! qu'aviez-vous pu faire avant que que d'être, pour mériter une grâce si précieuse? Tout éloignés que nous sommes de nous plaindre indignement de notre desti-

nation, nous ne craignons pas de dire qu'à cet égard vous êtes plus redevable au dispensateur suprême, qui vous a donné par préférence ce qu'il ne devait ni à vous ni à nous. Commencez donc à jouir de votre sort, de ce sort désirable, dont la sûreté égale le bonheur et la gloire. L'enceinte sacrée va s'ouvrir ; allez-y quitter ces vains ornements que vous n'avez pris que pour vous séparer du monde d'une manière plus insultante pour lui, et lui montrer le peu de cas que vous faites de ce qui vous pare à ses yeux, puisque vous le voulez fouler aux pieds. Des vêtements plus dignes d'une vierge chrétienne vous attendent ; allez, recevez-les comme de la main de Dieu même, qui vous revêtira un jour d'une gloire immortelle, à laquelle puissions-nous aussi participer. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit

# ORAISONS FUNÈBRES.

## I. ORAISON FUNEBRE,

DE LOUIS-HECTOR DUC DE VILLARS, PAIR ET MARÉCHAL DE FRANCE, ETC.,

*Prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice sa paroisse, le 27 janvier 1735.*

Gloria ejus omnibus diebus... et non erat qui resisteret ei. . et fecit pacem super terram. (I *Macch.*, XIV, 7.)

*Sa gloire brilla tous les jours de sa vie... personne ne lui résistait, et il fit la paix sur la terre.*

Ils meurent donc comme le reste des hommes, ces héros comblés de gloire, ces foudres de la guerre qui ont fait trembler les peuples ; ces arbitres de la paix qui ont fait cesser leur terreur ; et, ni le défenseur de Juda, que loue l'Esprit-Saint dans ces paroles, ni le vengeur de la France, à qui je viens les appliquer, n'ont pu résister au bras puissant de la mort, eux à qui rien ne résistait sur la terre!

O Français! un nom et de froides cendres; voilà, voilà tout ce qui nous reste de cet homme si longtemps notre appui, notre héros et notre gloire. Il a vaincu durant soixante ans ; il a rempli du bruit de ses exploits toute l'Europe; il a réparé nos pertes ; il a terminé nos querelles ; et pour finir sa carrière avec un nouvel éclat, il a vaincu encore, et il a disparu. C'est à nous d'honorer sa mémoire, de justifier nos regrets, de les respecter même et de les chérir.

A Dieu ne plaise, toutefois, que ce faible organe de la douleur publique oublie l'austérité du saint ministère qui lui est confié. C'est à vous seul, Seigneur, que se doit rapporter ce discours, comme tous ceux dont vos saints temples retentissent. Vous avez abattu cette tête que vous aviez élevée ; vous avez pesé dans votre balance ce mortel à qui de si grands intérêts humains furent remis. A vous la puissance et la gloire : à nous la douleur et la soumission. *Tua est potentia et gloria.* (I *Par.*, XXIX, 11.) Mais nous pouvons, sans profaner notre ministère, honorer votre ouvrage, célébrer la force des braves, la sagesse des pacificateurs, quand nous ne célébrons l'un et l'autre que comme vos dons.

Oui, Messieurs, nous le pouvons. Nous venons donc faire voir ce qu'ils ont été, ces hommes, dans les mains de la Providence qui les accorda aux besoins du monde ; nous rapportons à elle seule ces grands événements où elle les a mis en œuvre, et où l'œil de la vanité ne sait pas reconnaître le doigt divin ; nous rappelons les avantages que l'Etat, souvent même la religion, ont tiré de leurs travaux ; et, déposant aux pieds des autels nos craintes et nos espérances sur leur sort, nous nous excitons par d'utiles réflexions à assurer le nôtre.

C'est dans cet esprit que j'entreprends l'éloge funèbre de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Hector duc de Villars, pair et maréchal de France, maréchal général des camps et armées du roi, grand d'Espagne de la première classe, commandeur des ordres du roi, chevalier de la Toison d'or, prince de Martigues, gouverneur général pour Sa Majesté des pays et comté de Provence, ministre plénipotentiaire à la paix de Rastadt, président du conseil de guerre, ministre d'Etat, ambassadeur extraordinaire à Turin, et général des armées de France en Italie, l'un des quarante de l'Académie française.

Vous verrez dans M. le maréchal de Villars un général d'armée et un homme d'Etat ; l'un avec toute la gloire à laquelle l'ambition la plus grande d'un guerrier peut prétendre ; l'autre, avec tout l'éclat auquel les vœux les plus étendus d'un ministre peuvent aspirer. En un mot, vous verrez dans M. le maréchal de Villars un homme qui fut en nos jours le héros de la guerre et le héros de la paix.

Que le récit des travaux militaires vous porte à glorifier le Dieu des armées qui les a marqués du sceau de la victoire ; que le récit des travaux pacifiques vous engage à bénir le Dieu de la paix qui les a couronnés par le succès. Je vais vous faire voir tantôt les justices et tantôt les miséricordes du Seigneur, quelquefois même et ses justices et ses miséricordes tout ensemble.

### PREMIÈRE PARTIE.

Que Dieu prenne souvent dans les saints livres le titre de Dieu des armées, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, et vous n'en êtes

pas surpris sans doute; c'est comme Dieu des armées qu'il donne de si frappants spectacles à l'univers ; qu'arbitre absolu du sort des combats, il élève et brise, comme il lui plaît, les puissances de la terre; qu'il dit à Nabuchodonosor : Va combattre, je te livre les royaumes; qu'il dit à Sédécias : Sois vaincu, je t'ôte la couronne; et qu'au milieu des trônes renversés et des sceptres mis en poudre, il fait voir aux sujets et aux souverains cette puissance immuable qui, seule, subsiste éternellement.

M. le maréchal de Villars a été un de ces nobles instruments qu'emploie sa main pour faire le sort des empires, pour défendre, ou abattre, ou humilier les rois; et pour cela, qu'avons-nous vu en lui, Messieurs? Un héros qui a fait, de bonne heure, un des plus glorieux apprentissages de la victoire; un héros dont la puissante audace a su se justifier par l'exécution des plus étonnantes entreprises; un héros dont la conduite et l'art ont éclaté éminemment dans les plus difficiles conjonctures de la guerre; un héros dont les succès ont été plus importants encore qu'admirables; un héros dont la valeur, par un exemple peut-être unique dans tous les âges, a toujours été exempte de la vicissitude des armes. Eh! dans quel autre a plus brillé à nos yeux tout l'éclat de l'héroïsme militaire?

Destiné par sa naissance, entraîné par son penchant à la profession des armes, le jeune Villars, avec cet air guerrier et ces grâces martiales qu'on voyait répandues sur sa personne; avec cette soif de gloire et ce germe d'héroïsme, qui prépare aux grands exploits, vole aux dangers et commence sa carrière. Mais il lui faut, en y entrant, des modèles proportionnés à ses hautes destinées. Rappelez-vous, Messieurs, ceux que lui avait ménagés la Providence; ce prince qui eût pu passer dans les siècles idolâtres pour le dieu même des combats, Condé; ce général que sa sagesse mit toujours au-dessus même de la victoire, Turenne; et c'est sous de tels maîtres, par qui fut triomphante la première jeunesse de Louis le Grand, que se forme le futur réparateur des revers de sa vieillesse.

Avec quelle attention, Messieurs, il étudie tour à tour les deux héros, et avec quelle ardeur il s'expose sous leurs ordres! Avide de périls, il voudrait les pouvoir tous affronter; et pour vous dire tout, il étonne presque ces deux hommes qu'on ne crut jamais faits que pour étonner les autres.

Vous le représenterai-je devant Orsoy, Doesbourg, ou sur les boulevards entamés de quelque autre place, irrité de la résistance, se faisant jour, l'épée à la main, au milieu d'une grêle de coups et de foudres embrasés? Vous le montrerai-je au fameux passage du Rhin, se distinguant parmi la jeune noblesse, par son ardeur à braver les feux et les eaux, et saisissant des premiers la victoire sur l'autre rive? Vous le ferai-je voir au siége de Maëstricht, s'attirant une attention plus marquée de son maître, par un excès de courage qui l'expose, je l'avoue, contre les ordres; mais qui lui obtient, à force d'heureuses fautes, son pardon; jusqu'à faire dire à Louis le Grand, qu'il ne conçoit pas son activité pour se trouver à toutes les attaques, et qu'il semble (ce sont les termes respectables de cette auguste bouche), *qu'il semble que le jeune Villars, partout où donne le feu, sorte de dessous la terre.*

Contemplez-le à Senef, dans la plus grande horreur du combat, soutenant lui seul l'effort d'un bataillon ennemi, blessé enfin, et obstiné à perdre tout son sang plutôt que son poste. Suivez-le aux siéges de Saint-Omer, de Valence, de Mons, à Cassel, sur les bords du Rhin, de la Meuse, du Necker; où n'est-il point? où ne contribue-t-il pas déjà sensiblement à la victoire? Il y contribue à Coquesberg, où un mouvement particulier qu'il ordonne, met en déroute les fameux cuirassiers de l'empire; il y contribue à Kenderstal, à Valkirg, où il ramène au combat des troupes épouvantées, dont la terreur, prête à se répandre, allait entraîner une déroute générale; il y contribue à Leuze, où ce célèbre et impétueux vainqueur, Luxembourg, ne croit pas avoir assez de louanges à lui donner: il y contribue à Portzeim, où le duc de Wittenberg, qui y est pris, le reconnaît pour un de ceux qui ont eu, après leur général, le plus de part à sa défaite. Sur la Sambre, sur l'Escaut, nouveaux prodiges de sa valeur; car, né pour les armes, il faut nécessairement qu'il se signale dans les armes; et si la paix lui vient ôter les occasions de s'exercer pour la patrie, il court employer en Hongrie, pour la défense de l'empire, cette même valeur qu'il lui a déjà fait craindre, et qu'il lui rendra si fatale.

Cependant un nouvel ordre de choses commence. Arrive ce grand événement qui doit en amener tant d'autres, qui doit agiter par ses suites tous les peuples, qui doit ébranler tous les trônes de l'Europe. Les nations jalouses frémissent à la vue d'un Bourbon appelé à l'héritage de toutes les couronnes des Espagnes, et le feu de la guerre se rallume de toutes parts.

Villars, enflammé du zèle de la patrie, accourt. Peuples et rois, le voilà celui à qui il sera donné de terminer un jour cette querelle.

Ici, Messieurs, vont commencer à s'accomplir ses plus hautes destinées. Il est élevé à l'honneur du commandement cet homme si digne de commander. Oh! par quel prodigieux succès il va répondre à l'attente de son roi! O éclatants lauriers, dont la victoire le couronne à Fredelingue!....

Ecoutez-moi, non pas vous, téméraires sans génie et sans ressources; mais vous, âmes puissamment hardies; écoutez-moi et admirez une merveille de la noble, de l'héroïque audace.

Un général (22), digne d'être compté parmi

(22) Le prince Louis de Bade.

tout ce qu'a eu l'Allemagne de grands capitaines, et le plus grand sans doute qu'elle eût alors, intrépide, actif, plein de vues et d'expérience; ce général s'était si bien retranché dans son camp, que la seule idée de l'y attaquer lui eût paru une chimère. Elle ne parut pas telle au héros de nos jours. Il me semble lui entendre dire à ses braves soldats, comme dit autrefois aux siens ce chef d'Israël : *Confortamini et estote robusti* (*Josue*, X, 25), armez-vous de fermeté et d'audace, ce n'est point pour vous qu'est faite la peur.

Si jamais on a vu le courage entreprenant et furieux lutter contre le courage offensé de l'entreprise, ce fut alors sans doute. La victoire semble passer vers nous, et nous échapper presque aussitôt, deux fois près de vaincre et deux fois à demi-vaincus. Dure incertitude pour l'impatient Villars! Ce que l'audace a commencé, il faut que l'audace le consomme. L'avantage nous reste enfin tout entier et sans retour; et l'ennemi dont l'étonnement égale l'épouvante fuit partout, doutant presque dans sa déroute s'il doit la croire.

Jugez de l'ardeur d'un tel vainqueur à le poursuivre; il avance dans l'empire, il s'y rend maître d'importantes forteresses, et l'honneur suprême des armes dont il reçoit les marques peu de jours après, le paye bien moins à son gré que la gloire d'avoir procuré de pareils avantages à la patrie.

C'est ainsi que, dans le grand art de la guerre, comme dans les autres arts, il est permis quelquefois aux hommes supérieurs de s'affranchir des règles timides par des vues singulières, soutenues d'un sentiment secret de leur haute destination. C'est à eux, après tout, et ce n'est qu'à eux seuls que les actions extraordinaires appartiennent. Ils peuvent, dans quelques circonstances, songer que la valeur a ses miracles, et imiter, autant que le permet l'immense disproportion de la créature avec son auteur, imiter pour ainsi dire le premier Etre, qui se plaît quelquefois à s'écarter de ses voies ordinaires dans le gouvernement des choses de la terre.

Pour les opérer, ces miracles, M. le maréchal de Villars trouvait, il est vrai, un grand secours dans la confiance intinie qu'avait le soldat sous ses ordres. Jamais général n'en inspira tant à son armée: et voilà peut-être un des traits les plus distinctifs de celui que nous pleurons. On était sûr, où était Villars, de toute la valeur de nos troupes. Que la supériorité du nombre, que l'avantage naturel des lieux, missent l'ennemi en force contre elles; Villars les commandait et c'était assez. Par une espèce d'enchantement, elles ne croyaient plus rien voir d'impossible en voyant paraître leur général; et, semblables à celles du fameux chef du peuple de Dieu, elles combattaient avec autant de joie que de courage : *Adjuvabant eum omnes fratres ejus, et prœliabantur cum lætitia.* (I *Mach.*, III, 2.) Tant l'exemple du héros..... Et ce n'était pas seulement. Messieurs, la force de son exemple, c'était l'amour des soldats qui produisait cette chaleur guerrière; c'était de leur part un intérêt marqué, un attachement pour lui, digne de frères tendres qui auraient suivi un frère au combat : *Adjuvabant eum omnes fratres ejus, et prœliabantur cum lætitia.*

Vous savez si j'en dis trop; mais vous savez aussi si tant d'amour ne fut pas le prix du sien. Guerriers plus distingués qui m'écoutez, je vous rappelle une idée attendrissante. Vous ne lui étiez guère moins chers que la gloire, que l'Etat; et de là ce commerce si aimable, ces manières si touchantes que la seule politesse n'imite qu'imparfaitement; de là même cette attention à adoucir en lui la supériorité du rang et de la réputation, supériorité toujours fâcheuse pour l'amour-propre d'autrui, à l'adoucir, dis-je, par tout ce que l'air et le langage ont de plus engageant. Vous le respectiez comme votre chef, vous l'admiriez comme votre modèle; et lui, il se regardait comme le compagnon de vos travaux; et pour descendre ici jusqu'au dernier ordre de la condition des armes, la joie qui se répandait sur son visage à l'aspect du simple soldat, autorisant celui-ci à montrer toute la sienne, lui faisait franchir l'intervalle de l'un à l'autre par des traits d'enjouement militaire avec son héros.

Tout cela, Messieurs, sans que la vigueur de la discipline, toute cachée qu'elle était ainsi, fût altérée : ami de l'officier, sans préjudice de la subordination exacte; père du soldat sans relâchement.

Eh! comment eût-il pu, sans cette admirable discipline, profiter si utilement de leur courage, et s'assurer cette suite de victoires qui étonne? Je le vois revenu chez l'ennemi, ouvrir une campagne plus brillante encore que celle qui l'a précédée; traverser une seconde fois le Rhin, malgré les glaces qui en semblaient rendre le passage impossible; mettre en fuite, par la vigueur redoublée de ses attaques, un général d'autant plus redoutable qu'il avait déjà été vaincu, et qu'il voulait faire oublier Fredelingue. Je le vois s'emparer, au loin, des bords de la Quinche; emporter, comme une seule place, quarante forts; faire éprouver le même sort à Kehl, que nos nouvelles armes viennent de remettre sous nos lois. Je le vois passer des défilés dangereux, traverser rapidement de vastes forêts, percer, avec une promptitude inconcevable, à travers les horreurs des montagnes noires, tendre une main secourable au prince notre allié, défaire encore l'ennemi qu'il attend à Munderkingue; et tel qu'un torrent dont l'impétuosité s'accroît à proportion des barrières qui s'opposent à son passage, répandre de toutes parts son armée victorieuse. Je le vois brûlant d'ardeur pour un combat décisif qui puisse nous assurer tous les avantages de cette campagne; car tant d'exploits en sont le fruit; et quel français l'eût seulement osé souhaiter? Je le vois déployer ce qu'il a de troupes, ces troupes

désormais invincibles sous sa conduite, et présenter la bataille au brave Styrum, dans les campagnes d'Hochtet (23) Ah ! Messieurs, quelles campagnes ! Mais, destiné à réparer un jour nos pertes, Villars l'est encore à nous fournir d'avance de quoi les balancer... Triste plaine ! sois du moins aujourd'hui un champ d'honneur pour nous et un théâtre de victoire ; tu ne deviendras célèbre par notre malheur qu'après l'avoir été par notre triomphe ; et nos soldats, en succombant sous le fer cruel, tomberont sur les ossements pressés des ennemis à qui notre héros aura fait mordre la poussière.

L'Allemagne, consternée de ce dernier coup, croit être arrivée au jour de sa perte inévitable ; ses princes les plus puissants se troublent, tous ses habitants sont saisis de frayeur : *Conturbati sunt principes Edom, obriguerunt omnes habitatores.* (*Exod.*, XV, 15.) Le chef lui-même de tant de souverains, sollicité d'aller chercher une retraite loin de la capitale de son empire, n'y reste que pour se ménager du moins, s'il faut tout perdre, l'honneur d'avoir résisté à l'épouvante. Tout s'ébranle, tout est soumis ou éperdu. De quoi n'est point capable un héros dans la main du Dieu des armées ? *Non erat qui resisteret ei.* (I *Mach.*, XIV, 7.)

Encore une autre campagne de M. le maréchal de Villars, et la ruine de l'empire semblait certaine. La Providence qui n'en avait point ainsi ordonné, permet qu'une raison secrète, un de ces mystères cachés des conseils des rois, engagent le prince à lui remettre l'exécution d'un autre ouvrage. Mais il reparaîtra, Messieurs, après avoir, ailleurs, également servi l'État, quoique d'une autre manière ; il reparaîtra sur les bords du Rhin, et avec le même éclat, malgré la supériorité excessive du nombre des bataillons ennemis. Déjà en possession du titre héroïque de maître en l'art de la guerre, il se fera confirmer, par l'envie même, cet honneur, lorsqu'à portée d'un général consommé dans la science militaire, il éludera ses piéges couverts, et confondra toutes ses espérances ; lorsque par les marches les plus habiles et les plus sages mesures, il lui enlèvera, chaque jour, à lui-même, quelque avantage important ; lorsqu'à force de retranchements et de travaux, il se fortifiera si bien dans son camp de Cirq, que le soldat y jouira de la sécurité d'un citoyen paisible au sein de sa patrie ; lorsque sorti de ce même camp, et appelant fièrement la guerre, on le verra à la tête de cinquante mille hommes, en faire disparaître cent mille, et avec eux Eugène, qui vivement frappé de toute l'habileté de cet adversaire redoutable, ne croira pouvoir compter ni sur la sienne ni sur la multitude si supérieure de ses guerriers ; lorsqu'après la prise et de Trèves et d'Ombourg, las des effet de la crainte qu'il inspire et qui lui ôte toute occasion de combattre, il ira chercher dans son poste un célèbre général, qu'il l'obligera de se retirer, et d'avouer que dans des exploits de guerre si surprenants, Villars doit bien plus encore à la sagesse qu'à la valeur, et ne doit rien à la fortune.

Que vous dirai-je enfin, Messieurs ? C'est en vain que, pour se dérober à de nouveaux coups, il se hâtera, ce même général, d'aller chercher un asile derrière ses marais et les remparts de ses places les plus fortes : Villars l'y suivra, et quoique l'entreprise paraisse impossible à nos capitaines mêmes, l'entreprise sera exécutée ; tant d'obstacles seront franchis, tant de difficultés seront vaincues : l'ennemi trop étonné pour oser combattre, ne songera qu'à fuir de nouveau : mais il sera poursuivi plus vivement que jamais ; les villes plus éloignées ou céderont à nos attaques, ou les préviendront en se soumettant ; et ce n'est pas tout, d'autres exploits termineront cette campagne ; l'île du Marquisat sera emportée, des milliers d'ennemis tomberont dans nos fers, le Palatinat nous verra dans son sein, et son abondance deviendra la nôtre.

Nous en avions trop besoin de ces succès : et même, hélas ! tout admirables qu'ils étaient, nous dédommageaient-ils pleinement des pertes continuelles que faisait ailleurs la patrie ? Assiégée par un monde de guerriers, elle n'avait qu'un Villars ; et les coups vainqueurs qu'il portait à l'ennemi d'une part, celui-ci, vous le savez, nous les rendait si cruellement dans nos provinces entamées.

Comment vaincre d'une manière plus utile pour la France ? Il en forme le projet, Messieurs, il en arrange le dessein. Ce ne sont point nos frontières qu'il entreprend de parcourir, pour en chasser un ennemi qui y rentrerait aussitôt de toutes parts : c'est dans le sein même de l'empire qu'il veut aller porter la terreur ; et pour s'en frayer le chemin, c'est une armée formidable qu'il veut battre encore. Où ? A Stolophe, c'est-à-dire où elle semblait ne pouvoir l'être que par la main d'un ange exterminateur.

Non, Messieurs, l'expression n'est pas trop forte. Trois fois vaincu, inconsolable de voir diminuer dans l'Europe le bruit de son nom, le prince de Bade avait formé un plan digne de son désespoir et de l'idée qu'il s'était faite de notre héros. Entreprenons, exécutons l'impossible à notre tour, donnons à l'Allemagne un rempart impénétrable aux attaques de l'ennemi, pendant qu'elle ira porter chez lui le fer et la flamme. J'opposerai au défenseur de la France tant de digues ; j'élèverai de si prodigieux travaux, qu'il trouvera, à la fin, un frein ou un écueil à son audace.

Il l'avait dit. Quatre années avaient été employées à l'exécuter, à creuser des abîmes, à entasser des forêts, à poser retran-

(23) Bataille d'Hochtet, gagnée par le maréchal de Villars longtemps avant celle de même nom, que nous perdîmes.

chements sur retranchements, à les border de l'airain terrible ; le général qui lui succède, et qui profite d'un tel ouvrage, s'écrie étonné, qu'il ne cédera du moins qu'à un pouvoir plus qu'humain, s'il est chassé de cet impénétrable rempart.

Il l'est, Messieurs; et tant de barrières, que l'art de la guerre imagina, l'art de la guerre nous fournit les moyens de les franchir. Le génie militaire, par un effort plus grand dans le maréchal de Villars, rend inutiles les mesures qu'il avait inspirées au prince de Bade; l'ennemi surpris par le secret, confondu par l'adresse de l'attaque, prend la fuite; et, moins prompt que le vainqueur, est arrêté et battu une seconde fois. Le Danube et le Tauber nous voient absolument maîtres de leurs cours; l'Allemagne devient encore un champ libre pour nos cohortes; en vain le général Janus avec les troupes de Franconie veut la venger, il est renversé lui-même; point de places sur notre passage qui ne reçoivent nos lois, et l'Europe surprise, apprend tout à la fois, et l'action et les suites de l'action de Stolophe; *non erat qui resisteret ei.*

J'ose néanmoins le dire, Messieurs, quelque frappé qu'on fût de tels exploits; qui, étudiait M. le maréchal de Villars, en admirait encore plus le principe. On admirait cette flamme héroïque qui n'échauffait son cœur qu'en éclairant son esprit; qui, pendant qu'elle portait sa valeur jusqu'à l'audace, portait ses lumières bien au delà de l'art même; cette prévoyance qui, toujours attentive à écarter les obstacles, à préparer les moyens, lui donnait droit d'écouter la noble confiance avec laquelle il était né; cet esprit de ressource, et ces coups subits de clarté, qui, dans le dérangement qu'apporte quelquefois aux mesures prises une fausse démarche de l'ennemi, ou un hasard extraordinaire de la guerre, lui découvraient tout à coup comme par inspiration, le seul moyen d'en réparer le désavantage; cette pénétration surprenante, cet œil d'aigle avec lequel il perçait les desseins qu'il avait à déconcerter; cette activité merveilleuse qui, comptant pour rien la fatigue et le travail, ne laissait désirer sa présence nulle part où elle était possible et nécessaire ; cette patience peut-être un peu pénible à la vive chaleur de son courage, mais qu'il savait si bien se commander quand il le fallait absolument; cette supériorité facile, qui, dans les plus importantes conjonctures des armes, toujours au-dessus de ses propres opérations, laissait à son âme toute son égalité, toute sa sérénité même; enfin, ce profond secret qui, dépouillé en lui, de l'air de défiance et de mystère, échappait à l'attention des plus éclairés et endormait le soupçon.

Que ne peuvent ces braves guerriers, qui m'écoutent, vous en parler à ma place? Ils vous diraient ce qu'ils ont observé avec transport, et vous en donneraient des idées bien plus vives. Plus propres à vous instruire des lieux, des temps, des circonstances, ils vous feraient mieux sentir tout ce que demandaient de génie et de science militaire ces exploits, l'entretien éternel de notre siècle; ils vous expliqueraient l'art infini des siéges et des combats, des attaques et des retraites, des campements et des marches du héros.

Pour moi qui, dans la fonction dont je suis chargé, vous en ai dit tout ce que le caractère saint m'a permis de vous en dire, je dois vous faire remarquer dans M. le maréchal de Villars, un art plus nécessaire à un guerrier chrétien, que l'art de vaincre; celui de bien user de la victoire; les sages précautions et les lois sévères pour prévenir les crimes qui la souillent si souvent, pour empêcher l'effusion du sang qui pouvait être épargné, et la profanation des temples saints, et les opprobres de la pudeur éperdue. Soins vraiment dignes des éloges d'un ministre du Seigneur! Que mon esprit ne soit pas assez frappé des exploits du fort d'Israël pour en oublier des œuvres plus louables quoique moins brillantes ; que l'éclat de ses victoires ne triomphe point après sa mort du zèle religieux qui me convient et qu'il eût respecté lui-même; et qu'avec le reproche de succomber sous le poids de mon sujet, on n'ait point à me faire le reproche plus honteux, d'oublier la sainteté de mon ministère.

Poursuivons ma carrière dans ces sentiments. Voyons le héros appelé par nos besoins sur la frontière de Piémont, y soumettre des villes, y répandre partout la terreur de son grand nom ; suivons-le de là, à travers ces montagnes, dont l'œil est épouvanté, et d'où, vainqueur rapide des obstacles d'une telle marche, il vole au secours du Dauphiné qui allait être ravi à la France; et sans nous arrêter à d'autres exploits, passons aux plaines de Flandre sur ses traces : un plus grand spectale, mais moins doux pour nous, Messieurs, quoique non moins décisif pour sa gloire, s'y présente.

Vous en êtes touchés, sans doute, de ce spectacle; vous ne perdrez jamais le souvenir de cette campagne où tout favorisait si visiblement nos ennemis contre nous; où la cruelle faim, redoutable pour la valeur même pour qui la mort ne l'est pas, poursuivait nos troupes exténuées et soutenues par la seule ardeur de combattre ; et où, pour comble de disgrâce, coula un sang plus précieux que celui de nos plus fameuses légions, un sang qui nous fit trembler pour les jours d'un homme, seul, depuis si longtemps, en possession de nous sauver (24). Villars, sur le point de consommer sa victoire, profondément blessé et emporté hors du camp, est rendu en cet état à une épouse désolée mais digne d'un héros, et capable de sentir dans son extrême douleur, qu'il en coûte à l'Etat autant qu'à elle; car en vain la terre est-elle jonchée d'ennemis fu-

(24) Blessure du maréchal de Villars à Malplaquet

bés sous notre glaive, il est arrêté que nous ne devons vaincre, quoiqu'il en puisse être, que par Villars.

Heureux dans notre malheur qu'il y ait eu un général d'armée en qui l'amour de la patrie ait été assez puissant pour lui faire sacrifier les droits de l'ancienneté militaire à l'honneur de servir l'État! Heureux que vous fussiez là, illustre Boufflers, pour conduire cette savante retraite, dont l'art mérita presque les honneurs d'un vrai triomphe (25).

Il faut, Messieurs, vous présenter en cet endroit un exemple remarquable des distinctions qu'attirent les services importants. Le maréchal de Villars, que sa blessure met hors d'état d'aller rendre ses hommages à son roi, le voit venir auprès de son lit, dans les plus tendres inquiétudes.... L'amitié a donc aussi ses droits sur les monarques qui méritent de régner; et les sujets par qui ils sont si utilement servis, sont à leurs yeux des hommes dignes de leur affectueux commerce.

Vous, cependant, ange tutélaire de la France, veillez à la conservation des jours de notre héros, jours que tout rend plus précieux, plus nécessaires que jamais à la patrie. Quels nouveaux apprêts des nations conjurées! Jusqu'à quand le glaive terrible s'enivrera-t-il du sang humain? *Inebriatus est in cœlo gladius meus* (*Isai.*, XXXIV, 5); et veulent elles, ces puissances ennemies, faire à jamais de leurs champs et des nôtres, des champs de bataille?

Ah! Messieurs, jetons ici les yeux sur un objet bien touchant. Réfléchissons et instruisons-nous.

Un roi dont la puissance n'eut de bornes que celles que sa modération y sut mettre, veut sacrifier au retour de la paix qu'il demande, ses droits les plus incontestables, et jusqu'aux apparences de sa gloire; et un refus superbe est la réponse de ses intraitables ennemis. Ce n'est rien moins que l'héritage de ses augustes aïeux qu'on se partage déjà en idée. Vous le soutenez dans de si rudes épreuves, religion divine. Exemple mémorable de l'une et de l'autre fortune, c'est à vous seule qu'il doit cette autre sorte de grandeur bien plus utile qui le purifie en le mettant au-dessus des adversités; mais dans son cœur où se trouve tant de force, se trouve aussi l'amour de son peuple, et il voit trop ce que coûtent ses disgrâces à ce peuple malheureux.

Dans cet état, Messieurs, Louis le Grand suit les mouvements de sa confiance ordinaire en M. le maréchal de Villars: Allez, lui dit-il, l'espérance n'est point bannie de mon âme, puisque le ciel me laisse un tel serviteur; je remets tout à votre épée. Allez, vengez votre roi et sauvez vos concitoyens: *Vade in hac fortitudine tua.* (*Judic.*, VI, 14.)

Plein d'un zèle auquel tout son cœur suffit à peine pour un monarque, son maître, son bienfaiteur, l'objet de son admiration, et si le terme était permis au respect du rang suprême, l'objet de son amour le plus vif et le plus tendre, Villars s'avance comme un géant à la tête de nos armées, *vindicabo gentem meam, quia congregatæ sunt universæ gentes conterere nos.* (1 *Mach.*, XIII, 6.)

Eh bien! si toutes les forces des nations ennemies sont ici rassemblées contre la France, destiné comme il l'est à les vaincre, il n'aura point à les abattre successivement. Le jour, le grand jour qui devait sauver l'État est arrivé: *Salus, salus Israel in die illa....* (1 *Mach.*, IV, 25.) Je vous l'ai promis, Messieurs, et le voici ce guerrier dont les exploits, tout merveilleux qu'ils sont, ont été plus importants encore qu'admirables.

Le héros se présente d'abord sur la Sambre, et paraît n'avoir pour objet que de secourir Landrecies, faible et dernier rempart de nos provinces. Cependant il passe l'Escaut, traverse des marais qui auraient été une barrière pour tout autre, marche dans le secret le plus profond et le plus respectable silence vers les retranchement de Denain, tombe avec une impétuosité foudroyante sur les bataillons ennemis, qui lui opposent en vain une défense pleine de trouble. C'est Villars! c'est Villars! C'était dire, c'est le vengeur de la France. Leurs rangs s'ébranlent, ils sont rompus, la fuite suit de près, et le fer n'épargne que ceux que la peur précipite dans les eaux, *et cognoverunt castra quia Machabæus est et refugerunt.* (1 *Mach.*, V, 34.)

Quels nouveaux succès! Quelle suite de conquêtes! La ville dépositaire de l'abondance des armées ennemies, Marchiennes, est presque aussitôt prise qu'investie, Landrecies est délivré, Douai, Bouchain, le Quesnoy, rien ne résiste, tout est à nous; et pour surcroît de bonheur, la paix descend du ciel presqu'en même temps que la victoire (26). *Salus, salus Israel in die illa.*

Tant de gloire néanmoins n'était pas encore la consommation de celle de M. le maréchal de Villars, parce que l'ouvrage d'où dépendait notre félicité, n'était pas consommé dans toute son étendue; et que telle était la destinée du héros, que l'histoire de ses hauts faits devait être l'histoire de notre bonheur.

Restait une puissance, seule obstinée à éterniser la guerre, et qu'il fallait forcer par d'autres victoires à la paix. Il continue donc ses glorieux succès, à Landau, qu'il soumet à nos lois, après lui avoir ôté par une marche aussi habile que diligente, toute ressource et toute espérance de secours; au camp du Roscoph, montagne affreuse sur laquelle l'ennemi, quelque entouré qu'il soit de précipices, de foudres et de feux qui en rendent l'abord si terrible, éprouve bien qu'on n'est nulle part en sûreté contre le vainqueur de Denain; à Fri-

(25) Le maréchal de Boufflers, quoique l'ancien du maréchal de Villars, demanda, par zèle, à se trouver à cette action, où il ne commandait point.

(26) Paix avec la Hollande et l'Angleterre.

bourg, ce grand boulevard de l'Allemagne, à ce superbe Fribourg, surpris d'avoir si-tôt changé de maître; enfin, dans tout l'empire dont il est pour la troisième fois le fléau, qu'il livre pour la troisième fois aux ravages de nos troupes impétueuses. Ennemis fiers et passionnés, soyez punis de votre résistance opiniâtre aux paroles de paix qu'on vous a portées; contemplez la désolation de vos campagnes et de vos villes; voyez ce sang qui coule encore et ces cadavres épars.... Quelle image!... Ah! c'est aux ministres des autels de gémir sur ces objets et non pas de les décrire. Dieu juste! Ce sont là de ces suites terribles de votre indignation contre les peuples; ils ne seraient ni vainqueurs ni vaincus, s'ils n'étaient tous criminels. Ainsi, vengeur caché dans les horreurs de la guerre, vous les punissez tour à tour, les uns par les autres; et pendant que l'air retentit au loin des plaintes des mourants et des cris orgueilleux de la victoire; l'œil de la foi, dans ces champs de bataille où triomphe la valeur, ne voit que le théâtre sanglant où triomphe votre colère.

Mais, Messieurs, la guerre pour être le châtiment des iniquités des peuples, n'en a pas moins été la source, ou du moins l'occasion de la gloire de M. le maréchal de Villars.

Vous avez vu les accroissements prodigieux de cette gloire, vous avez admiré en lui, dans leur plus haut degré, la puissante audace, le génie guerrier, l'importance des conquêtes, l'éclat des exploits; et peut-être que dans l'étonnement que vous cause le spectacle d'un si brillant héroïsme, vous demandez si ce vainqueur n'a jamais, après tout, subi le sort des autres vainqueurs, qui est d'éprouver quelquefois la vicissitude des armes. Non, Messieurs. Tel fut le privilége singulier de sa valeur, *gloria ejus omnibus diebus*. Nul désavantage, nulle entreprise échouée pendant quarante années de travaux dont je viens seulement de vous rappeler les succès les plus célèbres. Vous les trouverez tous un jour dans l'histoire des hauts faits de ce grand homme, histoire que les premières plumes doivent au siècle pour l'honneur du siècle même et du nom français, pour l'avantage de la patrie qu'intéressent des exemples si profitables à ses guerriers, et j'ose ajouter, pour la gloire de la miséricordieuse Providence qui nous ménagea en lui une sûre ressource dans nos malheurs. Vous le verrez constamment heureux, constamment suivi de la victoire, contre tant d'ennemis, en tant de lieux, durant le cours de tant d'années. Oui, guerrier peut-être unique en ce genre dans tous les âges : car la vie militaire des Alexandre eux-mêmes, et des César, toujours victorieuse, je l'avoue, mais plus courte, offre-t-elle une valeur si longtemps maîtresse de la fortune?

Ses premiers succès (et c'est ce que la jalousie voulut d'abord appeler son bonheur) furent surpassés par ceux qui les suivirent, d'autres encore effacèrent ces derniers : et il parvint enfin à s'attirer l'admiration libre et volontaire de ces rivaux dont il avait été le désespoir. L'homme vraiment supérieur n'est pas précisément celui qui a l'avantage sur les autres, c'est celui qui, confondant toute espérance d'égalité et subjuguant jusqu'à l'envie, se fait pardonner sa supériorité.

Et quelle honte, après tout, pour les siens, s'ils lui eussent refusé ou ne lui eussent rendu qu'avec peine l'honneur dû à tant de gloire, tandis que nos ennemis le lui rendaient; que ce prince, la terreur de la puissance ottomane; que ce général, dont l'Angleterre a mis le nom entre ceux de ses plus fameux guerriers, pleins, comme tous les autres capitaines, de la plus haute estime pour lui, faisaient gloire de reconnaître combien il était digne et de l'éclat et de la continuité de sa fortune?

Cherchez, cherchez ailleurs, appréciateurs éclairés du mérite des grands hommes, un guerrier qui ait joint à une prospérité si brillante, une prospérité si durable : et si vous le trouvez, cherchez encore; voyez s'il a joint comme le nôtre, au titre de héros de la guerre, le caractère des héros de la paix. Second trait de la gloire de M. le maréchal de Villars.

### SECONDE PARTIE.

Grâce à la raison et au temps, l'ancien préjugé qui n'attachait l'héroïsme qu'à la gloire des armes est détruit. On l'a enfin reconnu, que la paix avait ses héros comme la guerre; et cette intéressante vérité n'échappe plus qu'au vulgaire grossier ou aux nations barbares. Mais est-il vrai que M. le maréchal de Villars ait été aussi digne du nom de héros de la paix, que de celui de héros de la guerre? Vous êtes trop instruits, Messieurs, pour en douter. C'est un héros de la paix, qu'un guerrier qui, chargé d'emplois pacifiques, les exerce de la manière la plus parfaite; qui, dépositaire de la foudre, préfère à une juste vengeance les conseils de la douceur; qui, pour rendre aux nations le repos qu'elles implorent, sacrifie les plus grands et les plus chers intérêts de la gloire militaire; qui excelle enfin dans la paix, comme il a excellé dans les combats. Or, ces divers caractères, vous les avez admirés cent fois, vous les allez admirer ici de nouveau, dans les diverses situations où il me reste à vous offrir le maréchal de Villars, et quelles situations! En fut-il jamais pour un sujet de plus glorieuses? Quoi, dans le guerrier de nos jours, un négociateur! un pacificateur! un homme d'État! oui, Messieurs, et dans ces différents ministères, je le répète, un héros de la paix.

On ne se représente qu'avec quelque étonnement M. de Villars, revêtu tout à coup du caractère de ministre pacifique à la cour de Vienne, lui qui n'avait jusqu'alors respiré que les combats, et dont l'ardeur martiale avait fait croire à plusieurs

qu'il était uniquement né pour la guerre; mais digne fils d'un père illustre en qui brilla éminemment le talent de la négociation, il avait les qualités propres à servir son maître dans les cours, lorsque l'occasion de le servir dans les armées lui manquerait; et la Providence, qui avait ses desseins sur lui, le voulait exercer dans l'art des opérations politiques, pour préparer en lui cet homme d'État, à qui de si grands intérêts devaient être un jour confiés.

Les rois, s'ils songent à conserver la paix, n'ont pas moins besoin de mettre en œuvre ce premier genre de mérite, que d'employer l'autre, s'ils la rompent: autant d'intérêts nouveaux et opposés que divers événements leur font naître, seraient pour eux sans ce secours, autant de sujets de division; et pour maintenir leur union, il faut qu'ils en renouvellent en quelque sorte les nœuds par l'ambassade.

M. de Villars sentit toute l'habileté que demandait ce ministère, et il l'y apporta. Il comprit qu'il paraissait dans une cour majestueuse, et où il fallait infiniment de dignité; dans une cour jalouse dès longtemps de la gloire de la France, et où il avait besoin de la plus grande circonspection; dans une cour soupçonneuse, et où le plus de précaution suffisait à peine. Persuadé que chaque puissance a son genre de politique, comme ses intérêts particuliers, il étudiait l'esprit de celle-ci, il découvrait les maximes secrètes de sa conduite, il était aussi impénétrable qu'habile à tout pénétrer. Faites-y attention, Messieurs, le génie militaire, dur, violent, impétueux, exclut presque nécessairement le caractère de modération, de souplesse, de douceur que demande l'ambassade; et le voici ce guerrier, qui, vainqueur de l'esprit de son état, sait en prendre un autre pour l'intérêt de notre repos. Si ce n'est pas là tout le héros de la paix, tel que vous l'allez voir dans la suite, du moins est-ce un guerrier dévoué à un des plus importants ministères de la paix; un guerrier, devenu maître, pour elle, dans le grand art de parler et de se taire, négociateur adroit qui, sans paraître se cacher, se replie, s'enveloppe en mille manières. Quoi! viendrais-je louer dans le saint temple l'artifice trompeur, que je dois condamner partout? Loin d'ici, sacrilége profanation; je ne parle que de cette politique que permet le christianisme, et qui en perçant les desseins des autres, en dérobant les siens à leur connaissance, respecte toujours inviolablement la vérité. Telle est l'habileté légitime des rois et de leurs ministres. Ce n'est qu'au maître suprême qu'il appartient de gagner les volontés en manifestant la sienne. Quant aux dieux de la terre et à ceux qu'ils emploient pour leurs intérêts, ils ont souvent besoin de cacher la fin qu'ils se proposent; et (j'aime à l'avouer, parce que l'aveu tourne à la gloire de mon Dieu,) cette profondeur, cette prudence si célébrée, n'est après tout, de leur part, qu'une humiliante nécessité qui doit les faire s'anéantir devant celui qui n'a besoin ni de ministre ni de détours pour amener les hommes au point qu'il plaît à sa providence.

Ce n'était pas assez pour M. de Villars que de satisfaire à ce que demandaient de lui les intérêts qui lui étaient confiés; il sentait tout ce qu'il devait au soin de faire honorer dans sa personne le choix de son maître et le nom de Français. Vous savez, vous à qui l'histoire de sa vie est plus connue, s'il s'en acquitta parfaitement, s'il ne s'attira pas même des attentions au delà des droits de son caractère; et quand il crut que ces droits, par la faute d'un seul, avaient reçu quelque atteinte, vous savez la fierté irritée et jalouse qu'il montra. Il éclate, il parle comme parlerait le monarque lui-même qui l'a envoyé; plus d'autre langage que la hauteur; plus de fonctions de son ambassade: On ne le verra point, qu'il n'ait reçu la satisfaction qu'il demande; il la reçoit, il consomme son ministère ainsi qu'il l'a commencé. Il emporte, en partant, l'estime souveraine de l'étranger, il va recevoir l'accueil le plus flatteur d'un maître qu'il a si bien servi et si bien représenté.

Qui l'eût cru que cet homme si ferme et si haut à la cour de Vienne, serait capable de tant de patience et de douceur dans les fonctions d'un autre genre de ministère, et cela jusqu'à faire voir en lui un guerrier pacificateur? Vous me prévenez, sans doute, Messieurs, et l'idée dont je veux vous occuper vous est déjà toute présente.

L'hérésie et la rébellion jointes ensemble donnaient à la France l'exemple des prodiges de fanatisme dont est capable l'esprit d'erreur, et le spectacle des fureurs que peut inspirer l'esprit de révolte. Un peuple effréné conduit par ses prophètes imposteurs, et par ses prophétesses insensées, remplissait chaque jour le Languedoc de meurtres et d'incendies. Avide de crimes, et toujours prêt à se porter aux plus affreux, le sang innocent était surtout le sang dont il était altéré, et le lieu saint était surtout le lieu où il aimait à exercer sa barbarie: *Effuderunt sanguinem innocentem, et contaminaverunt sanctificationem.* (1 *Mach.*, I, 39.)

M. de Villars arrive: il contemple le mal, et les armes à la main, fumant encore du sang germanique qu'il a fait couler, il se propose d'épargner celui de ces malheureux rebelles, et de changer sa qualité de vengeur en celle de pacificateur. *De forti egressa est dulcedo.* (*Judic.*, XIV, 14.) Espèce de merveille qu'un aussi grand caractère qui se plie à son gré et s'assujettit lui-même. Eh! en faudrait-il davantage pour faire donner au maréchal de Villars le glorieux titre de héros de la paix; et n'est-ce pas l'être en effet, que de se rendre ainsi maître de son ardeur impétueuse, en faveur de méchants qu'on peut anéantir, et qui ne vivent que pour irriter la vengeance? C'est surtout aux sentiments religieux de

son cœur que la gloire en est due. Oui, Messieurs; et il l'a souvent dit depuis, qu'il avait regardé cette circonstance de sa vie, comme une heureuse occasion de racheter ses faiblesses.

Admirateurs passionnés de ce qu'inspire l'héroïsme militaire, voyez ce que le christianisme sait inspirer. M. le maréchal de Villars a dit dans l'empire: Je forcerai des remparts et je dissiperai des armées. Il dit ici: Je sauverai des insensés qui s'obstinent à leur perte, et j'en ferai un peuple aussi paisible qu'il est maintenant furieux. Laquelle de ces deux entreprises vous paraît la plus belle? Rendez justice à la religion sainte dont nous vous prêchons les maximes. Elle veut que le guerrier aille affronter les hasards pour la défense de la patrie, et elle veut, d'ailleurs, mille actions d'une autre sorte d'héroïsme que le simple honneur ne connaît point.

Inspiré par elle, le héros se propose donc de dérober à la vengeance du prince des forcenés qui ne craignent point la mort, qui ne craignent que de mourir trop peu coupables. Leurs têtes scélérates attendaient la foudre; la foudre ne part point, et c'est ce qui fait sur eux une impression forte et salutaire. Il fallait bien, sans doute, pour préparer la soumission, les étonner ces rebelles; mais ils ne pouvaient être étonnés que par la douceur. La surprise enchaînant en eux la fureur: N'est-ce pas là, disent-ils, cet impétueux Villars qui couvrait de sang la terre? Par quel charme le fort, le terrible est-il tout à coup devenu si doux? *De forti egressa est dulcedo.*

Il parle alors, il promet, il fait des offres, il ébranle, il persuade; et s'il faut, pour consommer l'ouvrage, traiter avec le vil scélérat, chef de la troupe rebelle; le héros successeur des Condé et des Turenne, l'âme la plus élevée, la plus vivement portée au grand, ne se refusera point à cet entretien. Il sait, le guerrier pacificateur, que le grand homme prend conseil du temps et des circonstances; toujours grand, mais de différentes manières; ou plutôt, il sait que le chrétien, dont il suit les mouvements, ne s'avilit pas, à quelque point qu'il s'abaisse; eh! en effet, descendre si bas par des motifs si sublimes, est-ce se dégrader ou se mettre au-dessus de la grandeur qu'on dépose?

C'en est fait, tout le trouble est apaisé; on n'entend au lieu de cris de rage, que les prières de ces malheureux, qui, tombés aux pieds du héros, comme autrefois les habitans de Gaza aux pieds de l'illustre Macchabée, lui présentent leurs têtes en le conjurant d'exercer jusqu'à la fin sa clémence. *Non nobis reddas secundum malitias nostras, sed secundum misericordias tuas.* (I *Mach.* XIII, 46.) Ah! Messieurs, ce n'est, il est vrai, qu'une populace criminelle, qu'une troupe de brigands indignes du jour qu'ils respirent. Mais, j'ose le dire, M. le maréchal de Villars au milieu de ces scélérats, changés par lui de furieux en suppliants, est au milieu de ses plus beaux trophées.

Vous qui n'êtes frappés que par l'importance des objets, changez de spectacle, et si ce n'est pas à vos yeux un pacificateur assez illustre que celui du Languedoc, contemplez le pacificateur de l'Europe entière, *fecit pacem super terram.*

Je crains, Messieurs, d'offrir ici des idées de la gloire humaine trop imposantes et trop flatteuses.

M. le maréchal de Villars, malgré toute la gloire que vous lui avez vu acquérir, n'avait pas épuisé toute celle qui lui était réservée. Né pour être l'image du Dieu de paix aussi bien que du Dieu des armées, il devait devenir le conciliateur des nations et l'arbitre des querelles des rois: double destination également singulière et glorieuse. D'autres généraux, dont les noms immortels ornent nos fastes, avaient fait avant lui trembler les peuples: les avaient-ils pacifiés?

Louis le Grand, rendu à sa fortune, ne veut que le repos de l'Europe pour fruit des éclatants succès dont ses armes sont redevables au maréchal de Villars. Il lui avait remis son épée pour le venger: il lui remet sa balance pour y peser tous ses intérêts; c'est l'homme de sa droite, et les événements de la guerre, et le retour de la paix, tout doit être son ouvrage.

Ainsi, Messieurs, après avoir ravagé tant de contrées, après avoir terrassé tant d'ennemis, le maréchal de Villars, arbitre pacifique, se rend à Rastadt, pour régler avec Eugène les droits des souverains et assurer le bonheur des sujets.

C'est donc ici le sort des deux premiers empires de l'univers, confié à deux célèbres capitaines, dont la félicité publique est l'unique objet; l'un, plein de tout le zèle que peut attendre de lui une nation à laquelle il a voué ses travaux et ses années; l'autre, animé de tous les sentiments que l'amour immense de la patrie peut inspirer; celui-là, trop sage pour écouter les conseils téméraires du dépit, au hasard d'exposer l'Allemagne à de nouvelles pertes; celui-ci, assez modéré pour vouloir épargner aux siens ce que leur coûteraient des avantages nouveaux; Eugène, supérieur aux événements par l'élévation de l'âme, aussi bien que par l'art de combattre dont rien ne lui peut ravir la gloire; Villars, plus grand que sa fortune par l'héroïsme du caractère aussi bien que par l'éclat des exploits; et tous deux le bien le plus cher des puissances qui les emploient, tous deux se rendant réciproquement leurs mutuels sentiments d'admiration, et destinés à s'unir, dès ce jour, par l'amitié, après avoir été si longtemps opposés l'un à l'autre par la gloire.

*Nova bella elegit Dominus.* (*Judic.*, V, 8.) Nouveau genre de combat, car c'en est un, mais qui fera absolument cesser tous les autres; nouveau genre de combat entre ces deux ministres extraordinaires de la Providence, tenant les destins paisibles de l'Eu-

rope dans leurs mains, après en avoir tenu les tonnerres. Zélateurs de différents intérêts, ils se servent des armes de la raison comme ils ont su se servir des autres armes; et soit qu'il faille mettre en usage l'insinuante persuasion, soit qu'il faille employer un langage plein de force; prudents, fermes, ils sont là, quoique d'une autre manière, ce qu'ils ont été dans les plaines germaniques; mais béni soit le Dieu de bonté qui leur donna cet esprit de justice et de droiture si nécessaire pour conduire à sa fin l'ouvrage de notre bonheur. M. le maréchal de Villars l'a souvent dit avec cette franchise simple des héros, que sans de si heureuses dispositions, la conférence n'eût produit qu'une inutile dispute. Et ne fûmes-nous pas même, malgré ce secours, ne fûmes-nous pas menacés d'un tel malheur? Ne nous y trompons point, Messieurs: nous avons été aussi véritablement redevables de la paix au maréchal de Villars, que nous l'étions des succès de la guerre. Quoique sujet et n'agissant qu'au nom du monarque, notre tranquillité dépendait si bien de lui, qu'il fut un moment où, toute négociation rompue, il allait reprendre les armes, si un dernier trait de lumière ne lui eût fourni tout à coup des vues plus conciliatrices et plus sûres.

Combien d'autres, à sa place, contents de la gloire d'avoir été choisis pour arbitres de si grands intérêts, auraient cédé aux difficultés et volé à de nouvelles victoires! Il est lui, plus citoyen encore que conquérant; et comme il n'a vaincu que pour l'Etat, il ne veut plus vaincre dès que le bien de l'Etat ne le lui demande plus, *quæsivit bona genti suæ.* (I *Mach.*, XIV, 4.)

Nous n'avons vu jusqu'ici, Messieurs, que l'éclat de ses lauriers: Rastadt nous justifie la pureté de ses motifs. L'accord merveilleux y est enfin trouvé; la paix est assurée à l'Europe. Villars a travaillé quarante ans pour briser les puissances ennemies: aujourd'hui il brise les armes dont il s'est servi, et le bouclier, et l'épée, et la guerre même. *Confregit potentias arcuum; scutum, gladium et bellum.* (*Psal.* LXXV, 4.)

Or, ce fameux général dont vous avez admiré les hauts faits, ce héros de la guerre toujours sûr de vaincre et qui, en faveur de la paix, résistant à l'ascendant de la gloire militaire, devient, de vengeur, d'appui de l'Etat, un homme privé, qu'en pensez-vous, Messieurs?, est-ce un guerrier à qui le nom de héros de la paix soit donné à juste titre? Héros de la paix plus digne encore de nos éloges que le héros de la guerre. Je l'ai loué des victoires qu'il remporta; je le loue bien plus de les avoir terminées, d'avoir empêché la désolation des villes, d'avoir arrêté le ravage des provinces. Vous lui applaudissiez, Messieurs, sur tout ce qu'il faisait d'admirable dans les armes: applaudissez-lui plus que jamais sur tout ce qu'il pourrait faire et qu'il ne fait point.

Heureux jour, où il assure notre repos, sera marqué en caractères ineffaçables dans les fastes de l'univers! Venez, héros pacificateur, venez jouir de la tendre reconnaissance de vos concitoyens et de la tranquillité que vous avez procurée à la patrie.

Il en jouit, Messieurs, mais en homme à qui nous ne cessons point d'être chers, et dont le ciel, en nous le donnant, nous consacra absolument tous les jours. Pour contribuer à nous faire goûter les avantages de la paix dont nous lui sommes redevables, le réconciliateur des puissances à Rastadt devient homme d'Etat parmi nous.

La paix, si nécessaire pour le bonheur des peuples, est presque toujours le tombeau de la gloire de leurs défenseurs: avec le bruit de leurs armes tombe communément celui de leur nom, et c'est beaucoup pour quelques-uns si leur loisir n'est qu'un loisir obscur et inutile à la république.

M. le maréchal de Villars l'aurait éprouvé sans doute si ce n'avait été qu'un guerrier; mais c'était un héros, et toute la vie des vrais héros est glorieuse et dévouée aux besoins des peuples.

Comme la sûreté de l'Etat veut des forces militaires au sein même de la paix, M. de Villars n'étant plus à la tête des troupes parce qu'elles ne combattent plus, s'occupe d'elles encore parce qu'elles subsistent toujours. Tout ce qui regarde leur discipline le regarde; et dans la suite, assis aux conseils du prince, il vaque à des soins bien plus étendus et qui embrassent au dedans et au dehors tous les intérêts de la patrie.

Que cette tête couverte de lauriers était remarquable dans le sanctuaire des mystères de la politique! M. le maréchal de Villars s'expliquant sur nos intérêts, proposant des vues salutaires à son roi, n'est pas moins grand que dans un champ de bataille. Plein de pénétration et de lumières, il parle sur tout ce qui est du gouvernement moins en guerrier qu'en ministre habile, et cela avec un ordre d'idées, avec une précision que le génie même ne saurait lui seul donner.

Aussi cultivait-il les lettres, à qui on en est presque toujours redevable. Bien différent de ces guerriers qui regardent l'ignorance comme un droit et une sorte de bienséance de l'héroïsme militaire, il regardait ses lectures comme le meilleur usage de son loisir; il recueillait soigneusement les connaissances qui, en ornant l'esprit, l'éclairent.

Nous l'avons vu, à l'exemple du sage ministre dont nous bénissons les travaux, s'asseoir avec complaisance parmi ces hommes, l'honneur de la littérature, et mettre au nombre de ses titres les plus glorieux celui de leur confrère. Que dis-je? Peu content de cultiver les lettres, devenu leur protecteur, n'a-t-il pas rassemblé ailleurs, sous ses auspices, tous ceux qui pouvaient les enrichir ces lettres par leurs talents; et la province dont il était le chef ne lui doit-elle pas l'établissement d'une société également polie et savante?

Que ces talents payent à l'envi à sa mé-

moire le tribut qu'elle mérite : et voyez, Messieurs, combien ce tribut doit être grand !

Celui qui est la ressource de l'Etat pendant la guerre, est un ministre illustre de la divine Providence sur la nation, et il est digne de toutes nos louanges : être la ressource de l'Etat pendant la guerre, c'est maintenir l'ordre établi d'en haut sur les peuples et les rois.

Celui qui procure la paix à l'Etat est encore un noble ministre de la Providence, et il n'est pas moins fait pour nos éloges : procurer la paix à l'Etat, c'est arrêter les crimes sans nombre qu'entraîne l'horreur des armes et travailler au bonheur de tous.

Mais celui qui est également utile à l'Etat pour la paix et pour la guerre, est le plus rare présent que la Providence puisse faire à la république, et sa gloire bien plus frappante mérite toute notre admiration, ou comme image, ou comme émanation de la gloire du Dieu qui commande et à la guerre et à la paix.

Que ce soit donc là l'inépuisable fonds des louanges que donneront au maréchal de Villars les savants chargés du soin de célébrer sa mémoire. Qu'ils ne se contentent pas même de nous peindre en lui le héros guerrier et le héros pacifique; qu'ils songent à nous instruire par le tableau fidèle de ses vertus; qu'ils louent l'homme plein de respect pour les choses saintes et à qui ni le feu de la jeunesse, ni la licence des armes, ni les exemples de l'impiété n'arrachèrent jamais rien de contraire à cette heureuse disposition; qu'ils louent l'homme vrai au milieu même de la cour, incapable d'aucun langage que son cœur désavouât; l'homme équitable, souverainement ami de l'ordre, attentif jusqu'au scrupule à ne rien donner à la prévention ou à la passion; l'homme égal, maître des grands mouvements de l'âme et des petitesses de l'humeur, et avec qui on n'avait rien à craindre des fâcheux moments ni à saisir des moments d'heureux caprice; l'homme affable dont l'abord et le commerce facile enhardissaient le respect de ses derniers intérieurs; l'homme aimable qui, par la bonté autant que par le feu et les grâces, était toujours sûr de gagner les cœurs; l'homme heureux portant dans la paix comme dans la guerre le caractère singulier, et j'ajoute respectable, d'homme cher à la Providence, en sorte qu'on pourrait dire qu'il aurait manqué à sa gloire l'épreuve des adversités, si le mérite de soutenir, comme il faisait la bonne fortune, ne supposait un cœur capable de constance dans la mauvaise.

Enfin, qu'ils louent en lui tout ce que nous y avons vu jusqu'au temps où nos besoins, l'appelant ailleurs, nous l'ont enlevé. Ah ! triste souvenir ! A-t-il été plus glorieux pour lui ou plus attendrissant pour nous le spectacle que nous a donné ce grand homme?

Pendant qu'un roi que le ciel nous réservait dans sa plus grande bonté, un roi l'image de Dieu par les vertus aussi bien que par la puissance, s'apprête à soutenir des droits que tant de motifs lui rendent chers, et à venger tout ensemble la majesté offensée et la majesté méconnue; un héros dans l'âge des patriarches s'apprête à servir une si juste querelle, et retrouve encore dans l'ardeur de son zèle immortel le premier feu de sa jeunesse guerrière.

Que ne peut l'amour de la patrie sur un grand cœur? Chargé d'une moisson de lauriers, quel besoin a le maréchal de Villars d'en aller chercher de nouveaux, malgré toutes les tendresses de l'amitié et du sang qui s'y opposent? Et s'il écoute la prudence de l'amour-propre, ne lui dit-elle pas qu'il expose son grand nom; qu'il va commettre à l'incertitude de l'avenir, toujours à craindre pour les héros, sa gloire, cette gloire, au point où elle est parvenue, d'autant plus capable de diminution qu'elle est moins capable d'accroissement? Faible nature, timide et pusillanime politique, réservez vos conseils pour les âmes ordinaires, ce n'est pas à celles du premier ordre, à cet héroïque citoyen que vous ferez entendre votre voix.

Villars part, Messieurs, honoré des marques les plus flatteuses de l'estime de son roi, qui, sensible à tant de zèle, le distingue dans le suprême commandement par un titre accordé à lui seul depuis Turenne; il part, le cœur ferme et le regard vainqueur, parmi les regrets et les larmes de ses proches, de ses concitoyens, qui eussent arrêté ses pas, s'ils n'eussent pas craint d'arrêter la fortune de l'Etat. Nous le suivîmes longtemps des yeux : hélas! Nous le voyions pour la dernière fois, cet homme plein de jours et de travaux, le vengeur, le père et le héros conseiller de la patrie, *virum bellatorem et senem.... et honorabilem.... et consiliarium.* (*Isai.*, III, 2, 3.)

Il était déterminé qu'il triompherait encore; qu'il aurait l'avantage de présenter pour ainsi dire à la victoire un prince, notre allié, vraiment né pour elle; qu'il rendrait à des couronnes leur ancien héritage; et qu'il montrerait à l'Italie surprise ce que Rome belliqueuse ne lui avait pas montré, un conquérant de quatre-vingt trois ans, et le plus rapide peut-être qui se soit jamais emparé de ses provinces.

Il remplit cette destinée. Les orgueilleux remparts sont forcés avant le temps même qu'il l'a promis; le Milanais le voit maître de sa capitale comme de ses autres places. Toi-même, superbe Mantoue, tu sais à quel point ses vues t'ont fait trembler. C'est ainsi qu'il répond à la haute estime des puissances alliées qu'un même esprit a réunies dans le choix de ce grand homme, en qui elles ont mis toute leur confiance.

Mais, ô lauriers que nous devions baigner de nos larmes! La mort l'attendait, ce héros, aussi bien que la victoire. Un mal dont son courage opiniâtre lui a fait long-

temps cacher les vives atteintes et à la violence duquel il ne peut plus résister, l'oblige à faire ses derniers adieux à ses guerriers, *estote loco meo et pugnate pro gente nostra.* (I *Mach.*, XVI, 3.) Je meurs, prenez ma place, et achevez de combattre pour la nation.... Vous, son sang, allez recevoir les derniers soupirs de sa grande âme. Ce soin, celui que vous prendrez des honneurs dus à sa mémoire, ne sont pas moins dignes de vous que l'ardeur avec laquelle, arrivé du Rhin au Pô, vous venez de montrer à un tel père, un fils cherchant avidement les périls des deux campagnes (27).

Messieurs, jusqu'à présent M. le maréchal de Villars, à force d'éclat, vous a éblouis; il va maintenant vous instruire. De ce lit d'agonie où le mal l'a abattu, sort, si vous y faites attention, une voix plus salutaire pour vous que tous les cris de victoire; et la vue de ses triomphes vous est bien moins profitable que celle du triomphe de la mort qui, fière et insultante, vous montre ce grand homme sous sa main. Que ce discours inutile à sa mémoire qui ne périra qu'avec l'univers, vous soit du moins utile à vous par le dernier spectacle qu'il vous présente. Oubliez, pour vous en occuper, des exploits dont l'éclat ne m'a peut-être que trop frappé moi-même. Pardon, mon Dieu, s'il m'est échappé quelque idée empreinte de la mondanité. Ministre de l'Evangile, me voilà enfin rendu à toute la sévérité de mon ministère. Je ne considère plus la grandeur humaine que dans le point de vue où la religion sainte la contemple, dans son terme fatal : et souvenez-vous, Messieurs, que vous ne devez l'envisager, après tout, que sous cette face. C'est pour honorer l'ouvrage de la miséricordieuse providence de Dieu sur cet empire, que je vous ai fait suivre le maréchal de Villars dans toutes les routes les plus éclatantes où elle ait mené un mortel. Mais c'est pour vous que je vous fais voir ce guerrier puissant, ce héros rassasié de gloire, abreuvé maintenant du calice de la mort et renversé sans force sur ses trophées. Que pensez-vous de celui qui brise ainsi les dieux de la terre? Que pensez-vous des dieux de la terre, dont le sort est d'être ainsi brisés?

Heureusement la mort de M. le maréchal de Villars, en nous frappant d'une vive pensée de la fragilité de tout ce qui est humain, nous édifie. Il a fini sa course, non comme ces guerriers impénitents qui descendent du lit de la mort dans les enfers avec la gloire de leurs armes (*Ezech.*, XXXII, 27), mais en vrai héros chrétien. Il a gémi profondément sur ses faiblesses : son cœur, pendant quatre-vingts ans inaccessible à la peur, n'a point porté l'intrépidité où il ne la fallait point; et ferme à l'égard du monde dont il a vu sans regret disparaître la figure, il a tremblé aux approches du redoutable moment. Il a joint l'espérance consolante avec la crainte. Il s'est muni du pain de vie; il a regardé et il a cru devoir le dire, le bonheur d'être né et de mourir au sein de l'Eglise comme le grand avantage auprès duquel tous les autres n'étaient rien. Il a paru dans ces dispositions devant le Juge suprême. Si le regret des fautes dans lesquelles l'infirmité humaine a pu le faire tomber, n'avait point été suivi d'une suffisante satisfaction. Vous qui chantâtes tant de cantiques d'actions de grâces pour ses victoires; vous qui secondâtes sa valeur; vous qui applaudîtes de loin à ses triomphes; vous tous, Français, qui lui devez tant puisque la France lui doit tout, sollicitez en sa faveur l'éternelle miséricorde. Mais vous, surtout, par qui nous prions et par qui nous sommes exaucés, divine victime, appliquez-lui les mérites de ce sang adorable, le prix immense de notre rançon. Ainsi soit-il.

## II. ORAISON FUNÈBRE

### DU CARDINAL DE BISSY,

*Prononcée dans l'église cathédrale de Meaux, le 5 décembre* 1837

Erat hujusce modi visus : Oniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo. (II *Mach.*, XV, 12.)

*Il lui sembla qu'il voyait Onias, qui avait été grand-prêtre, cet homme vraiment bon et d'un caractère doux, modeste dans son air, simple dans ses mœurs, plein de dignité dans ses discours, et qui s'était exercé dès l'enfance en toutes sortes de vertus, il lui sembla qu'il le voyait, les mains levées, prier pour tout le peuple.*

Monseigneur (28),

C'était à un des plus illustres chefs d'Israël, qu'avait été envoyée une vision si consolante; c'était lui-même qui en racontait les circonstances à un peuple malheureux; et c'était de la sorte qu'il relevait dans Sion les cœurs abattus sous le poids de leurs disgrâces.

Est-ce en louanges ou en larmes que nous venons ici nous répandre, nous qui avons perdu un autre Onias, et le plus ressemblant qui pouvait naître depuis celui dont parle l'Écriture? Allons-nous bénir sa mémoire ou pleurer notre malheur? Triste troupeau! Ne nous figurons-nous pas presque, en ce moment, que nous assistons à son trépas et que nous entendons sa voix mourante? Ne croyons-nous pas presque mêler nos pleurs à ceux de sa famille désolée autour de son lit? Mais si, nous rappelant le souvenir de ses vertus, nous levons les yeux au ciel, qui est maintenant sa récompense, ne nous semble-t-il pas s'offrir à nous, comme autrefois le pontife d'Israël au fameux Macchabée, étendant ses mains pures et priant au pied du trône éternel pour tout son peuple? *Oniam qui fuerat summus sacerdos virum bonum et benignum,*

(27) Le duc de Villars quitta l'armée d'Allemagne pour aller joindre le maréchal son père à l'armée d'Italie.

(28) Mgr l'évêque de Rennes, officiant.

*verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum; et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo.* C'est l'image touchante qu'il nous accoutuma à nous retracer de lui, et qu'il imprima à jamais au dedans de nous pendant sa vie. Nous ne le verrons plus; mais nous nous souviendrons toujours de l'avoir vu mille fois prosterné ici pour nous, cet Onias de la loi nouvelle, ce saint pontife que sa tendresse, plus que son âge et son caractère même, nous faisait regarder comme notre père; qui nous portait tous dans son cœur, qui s'était si fort attaché les nôtres, qui mérita de se les attacher encore plus.

La mort, en nous l'enlevant, ne lui a point ôté ses favorables dispositions à notre égard; ou plutôt, source pour lui d'une vie meilleure, elle l'a mis dans l'état le plus propre à assurer l'efficace de ses prières. Eh! pour recevoir *à la fin de sa course la couronne de justice* (II *Tim.*, IV, 8), que devait faire ce serviteur fidèle que ce qu'il a fait? Nous trouvâmes en lui tout ce qui pouvait nous le rendre cher et respectable: dans ce pasteur si fort en droit de nous dire, après saint Paul: *Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ* (*Philipp.* III, 17), nous avons vu la tendresse paternelle, la douceur, les lumières, la fermeté, la vigilance, concourir également à en faire un évêque au gré des vœux de l'Eglise. Modeste, bienfaisant, il ne s'est point laissé éblouir par l'éclat des hautes dignités auxquelles l'éleva la Providence: plein de sagesse et d'ardeur, il n'a cessé d'en remplir les devoirs dans toute leur étendue: et pour tout dire enfin:

Il a été l'exemple parfait de la bonté et de la simplicité évangélique, dans les honneurs les plus éclatants de la religion;

Il a été le modèle accompli du zèle et de la sollicitude apostolique dans les ministères les plus importants de la religion.

Voilà l'objet de nos louanges et de nos regrets: voilà les deux parties de l'éloge funèbre que je consacre à la mémoire de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Henri de Thiard de Bissy, cardinal, prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Bernard, évêque de Meaux, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et abbé commandataire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés les Paris.

Hélas! fallait-il pour célébrer ses vertus, que nous eussions à le pleurer? Et ne fus-je ici appelé par ses bienfaits que pour servir aujourd'hui d'organe à votre douleur en faisant parler la mienne?

### PREMIÈRE PARTIE.

Si les dignités ne promisaient du changement que dans les ambitieux, en dévoilant la vanité secrète qui leur fit dévorer tant de travaux pour y parvenir, en faisant voir la vanité de leur cœur, en décelant enfin les différentes passions qu'ils surent tenir cachées, l'élévation des âmes vertueuses, loin d'être dangereuse pour elles, ne servirait qu'à leur ouvrir un champ plus vaste, qu'à faire mieux éclater leur vertu; mais tel est l'effet des honneurs, que ceux qui y apportent les meilleures qualités et les dispositions les plus heureuses, souvent les y perdent; et c'est l'effort suprême du mérite que de pouvoir subsister dans les places élevées. Celles du sanctuaire même ne sont point exemptes de cette funeste contagion; et quand on a eu le bonheur d'y triompher des passions grossières, restent encore deux écueils redoutables à éviter, l'insensibilité aux besoins des autres et l'orgueil, suites ordinaires de la grandeur et de l'abondance.

Illustre mort que nous pleurons! Qui mérita jamais moins que vous le reproche d'y avoir succombé? Qui fut plus éloigné de contracter cette dureté et cette enflure de cœur dans les honneurs sacrés où vous appela la Providence?

Il est vrai, Messieurs, qu'étant sorti d'une maison, où l'ancienneté, les alliances, les services, le lustre que peuvent donner des ambassades, des gouvernements, se trouvaient joints aux avantages d'une fortune convenable, il y avait moins à craindre que les dignités du sanctuaire opérassent en lui un changement malheureux. Avant d'y être élevé, le jeune Henri de Bissy avait été exposé par sa naissance aux inconvénients de la grandeur; mais, grâces à d'heureuses dispositions naturelles que consacra en lui la religion, et que fortifièrent des exemples domestiques, il se prépara de bonne heure à se sauver des périls des hautes places que Dieu lui réservait dans son Eglise.

Après une première jeunesse, qui, non plus que celle de Tobie, *n'avait rien eu de ressemblant à cet âge* (*Tob.*, I, 4), parvenu à sa vingt-cinquième année, sa piété, ennemie de tout amusement dangereux, son application infatigable aux saintes lettres, sa capacité éprouvée contre de faux docteurs que le mensonge avait à Metz, d'heureux essais d'apostolat de sa part dans la Lorraine allemande, attirent sur lui les regards du prince, sur lui qui ne songe qu'à s'attirer ceux du divin Maître au service duquel on l'a vu se consacrer dès son enfance: il est nommé au siége de Tour. Destiné à marcher sur les traces de plusieurs grands évêques de son sang, et à les surpasser même, il va conduire un peuple nombreux, auquel commande, qui, Messieurs? son illustre père (29). Décoré du premier ordre de l'Etat, aussi connu par sa sagesse que par cette valeur si fatale à l'infidèle sur le Rahab, et qui lui avait mérité les témoignages les plus flatteurs de l'estime de Louis le Grand, il faisait éprouver, ce brave guerrier, ce grand citoyen, il faisait

(29) Le comte de Bissy, commandant en Lorraine.

éprouver alors à la Lorraine conquise, la douceur du joug français.

A l'arrivée du fils, que la réputation de ses vertus a devancé, il me semble entendre le peuple, après lui avoir marqué sa joie, se tournant vers le père, lui dire, comme autrefois les Israélites à Gédéon : *Dominare nostri, tu, et filius tuus* (*Judic.*, VIII, 22), gouvernez-nous, vous et votre fils ; vous, ministre de la Providence à notre égard ; lui, ministre de la miséricorde ; vous, qui nous consolez de ne plus vivre sous les lois du même maître ; lui, que Dieu nous réservait pour veiller parmi nous à l'observance des siennes ; et béni soit le ciel qui nous l'envoie après vous pour porter l'encensoir comme vous portez l'épée : *Dominare nostri, tu et filius tuus.*

Par quels endroits le jeune prélat justifie-t-il les hautes espérances que ses ouailles ont conçues de sa manière de les conduire ? Par toutes les vertus, et singulièrement par la bonté, qui chez lui les marque toutes de son empreinte, *Virum bonum et benignum.* Il semble qu'être bon soit la qualité distinctive d'un digne évêque, c'est-à-dire d'un homme plus particulièrement obligé de se proposer pour modèle dans son ministère *ce grand évêque de nos âmes* (I *Petr.*, II, 25), qui a signalé tous les jours de sa prédication divine par des prodiges de sa compatissante charité, *et n'a passé sur la terre qu'en faisant du bien* (*Act.*, X, 38), comme dit l'apôtre saint Pierre. Maîtres du monde, vous êtes les images du Dieu puissant. Guerriers redoutables, vous exercez les vengeances du Dieu terrible. Fameux ministres, vous représentez le Dieu sage et prévoyant. Juges des peuples, vous tenez la place du Dieu juste : pour vous, pontifes sacrés, pasteurs des âmes, vous êtes les images du Dieu bon, et il faut que la sainteté de votre vie, la vigilance de vos soins, l'ardeur de votre zèle, passant, pour ainsi dire, par ce caractère dominant de bonté, en reçoivent les impressions et les marques, *in bonitate, in benignitate.* (*Galat.*, V, 22.)

Le nouvel évêque de Toul le sait, et les tendres dispositions de son cœur s'en augmentent. Mais loin d'ici toute idée d'une bonté purement humaine, et dès lors presque toujours mal entendue, mal soutenue, souvent également nuisible et à ceux qui l'exercent et à ceux qui en sont l'objet. Il s'agit d'une bonté vraiment chrétienne, vraiment pastorale, que des motifs supérieurs animent et qui se rapporte toute au grand principe.

Dans ces sublimes dispositions, évêque et modèle d'un peuple immense, M. de Bissy s'en regarde de plus comme le père, et il ne cesse d'agir conformément à une si haute idée. Pendant que d'une part il joint l'instruction à l'exemple, de l'autre il emploie son crédit pour la noblesse ; il se rend utile au peuple ; il protége le faible opprimé, il donne à tous des preuves de sa tendresse paternelle. Mais les pauvres, les pauvres parmi tant d'objets qui l'occupent, sont l'objet le plus particulier de ses soins. Je me hâte de vous parler des effets de sa charité pour eux, surtout dans les fréquentes visites de son diocèse, l'un des plus vastes de la chrétienté. Je veux que vous le voyiez bienfaiteur autant qu'apôtre, faire doublement bénir son passage aux tristes habitants des campagnes ; entrer dans leurs cabanes pour sécher leurs pleurs avec le même empressement que le courtisan entre dans les palais des rois ; contracter des dettes domestiques, oui, Messieurs, devenir débiteur de sa maison pour les secourir ; s'attendrir jusqu'aux larmes sur leur état, et ne pouvoir comprendre, dit-il, qu'on puisse vivre heureux dans la plus haute fortune avec la connaissance de leurs misères.

Il n'est pas étonnant, Messieurs, qu'un pasteur si bon pour la dernière portion du troupeau, le fût infiniment *pour les prêtres du Seigneur* (I *Reg.*, XXII, 17), qui en sont la première. L'évêque de Toul leur montre toujours moins l'autorité d'un supérieur, que la tendresse d'un ami aussi sensible qu'eux-mêmes à ce qui les touche ; et lorsqu'il en voit quelqu'un se rendre indigne de tant de bonté, comment est-il disposé à son égard ? Ah ! si ce n'est pas un de ces lévites malheureux nés pour l'opprobre du sanctuaire ; si la nature de la faute n'en fait point un objet de haine et de mépris aux yeux du peuple, qu'il vienne, qu'il ne craigne point de paraître devant lui. Il ne veut, *l'homme miséricordieux, briser le roseau froissé, ni éteindre la mèche qui fume encore.* (*Matth.*, XII, 20.) Il lui fera voir la douleur d'un père et d'un évêque ; il percera son cœur par la tendresse de ses plaintes ; et ne laissant échapper aucun trait d'indignation, il le renverra d'autant plus indigné contre lui-même.

Quand vous n'auriez pas eu, Messieurs, l'avantage d'être conduits depuis par un semblable pasteur, vous ne demanderiez point quelles étaient pour lui les dispositions de son peuple. On admirait d'ailleurs la sagesse de son gouvernement, sa surprenante activité, l'uniformité inviolable de sa vie laborieuse : mais vous ne doutez point qu'il n'y eût pour lui, dans tous les cœurs, un sentiment plus touchant et souvent plus difficile à obtenir que l'admiration, l'amour.

Et de là, autant que de l'idée qu'on avait de sa sagesse, cette confiance avec laquelle les familles le consultaient, avec laquelle la plupart soumettaient à son jugement leurs prétentions les plus chères. Devenu l'arbitre de ses ouailles, comme l'est un père des disputes de ses enfants, il rappelait à la Lorraine le souvenir de ces temps où le soin de terminer les différends était un des soins attachés à la dignité épiscopale. Occupation particulière au rare prélat, et, par la tendre confiance qu'elle supposait pour lui dans son troupeau, occupation bien consolante. Eh ! pour un pasteur qui aime son peuple, n'est-ce pas un commencement de récompense que d'en être aimé ?

Un prince (30) au-dessus de l'une et de l'autre fortune, et à qui ses malheurs n'avaient rien ôté de sa véritable gloire parce qu'ils ne lui avaient ôté aucune de ses vertus, n'entend en rentrant dans ses états, que les acclamations de ses sujets ou les louanges de l'évêque de Toul; et il conçoit pour lui la plus haute estime. L'auguste et pieuse princesse (31) son épouse partage avec lui ces sentiments, et tous deux lui en donnent d'égales marques : ils lui écrivent ; ils lui demandent ses avis ; ils en font presque l'unique règle de leur politique et de leur conduite. Qu'il eût été doux pour le prélat de pouvoir conserver un accord si précieux à son cœur et si avantageux à son peuple ! Quel sacrifice il se vit réduit à faire quand..... Mais laissons un trait qui nous ferait perdre de vue l'objet de cette première partie de son éloge, et qui aussi bien demande une autre place.

La mort vous enleva, Messieurs, le grand homme par qui le nom de cette ville est connu dans tout le monde chrétien ; et M. de Toul, que l'auguste monarque voulait approcher de sa personne, obligé de céder à un choix devenu une espèce d'ordre, devait et peut-être pouvait seul vous consoler de la perte que vous pleuriez. Bossuet ! Bissy ! Noms aussi chers que respectables ! Noms à jamais mémorables dans les fastes de l'Eglise par une égale quoique différente grandeur.

Il vient ; et avec lui arrivent la bonté, la charité compatissante et libérale... Pauvres de cette portion du troupeau, ne m'interrompez point par vos sanglots : souffrez que je continue de le peindre de ses traits les plus marqués ; et que, vous le rendant ainsi présent en quelque manière, je charme un moment votre douleur et la nôtre.

A peine commençons-nous à le posséder, et déjà il a répandu ses faveurs à pleines mains sur les pauvres de son nouveau peuple, *dispersit, dedit pauperibus.* (*Psal.* CXI, 3.) Plus compatissant, plus secourable que jamais, je le vois distribuer de toutes parts les pains de proposition que lui fournit le saint temple, tendre une main charitable à la veuve souffrante et à l'orphelin abandonné. Vous, que des riches inexorables font gémir dans les prisons ; vous, que des exacteurs barbares ont entièrement dépouillés ; vous, dont les flammes dévorantes ont consumé les habitations ; vous, à qui l'indigence ôte tout moyen de retour contre les usurpateurs des héritages de vos pères ; vous, malheureuses victimes de l'oppression et de la chicane ; vous, que l'âge rend incapables des durs travaux qui vous assuraient votre subsistance, vous trouvez en lui une ressource à vos malheurs : car il se regarde comme débiteur de tous, Messieurs, et c'est un titre pour eux auprès de lui, que la connaissance de leurs misères. Seulement, par cette raison même qu'il veut que tous soient soulagés, il veut ne donner à chacun que ce qui lui est vraiment nécessaire ; il discute pour l'intérêt de la charité même ce que lui propose la charité ; et quand il peut, sans rendre son œuvre imparfaite, n'accorder qu'une partie de ce que l'un lui demande, il s'en félicite comme d'un gain qu'il vient de faire pour l'autre.

Cet homme si secourable dans les misères communes, aurait-il pu ne pas l'être dans les calamités extraordinaires ? La Lorraine, sous son épiscopat, deux fois affligée de la famine, se souviendra toujours des prodiges de charité et d'activité qu'elle lui vit alors faire en sa faveur. Pour vous, Messieurs, souvenez-vous de cette année marquée pour ainsi dire du sceau de la colère divine, où le Seigneur ayant glacé les airs et comme engourdi la nature, *appela la faim sur la terre.* (*Psal.* CXXIV, 16.) Qui de vous, né d'assez bonne heure pour avoir vu ces jours dignes d'être comptés parmi les jours malheureux de la France, oubliera jamais les effets de la tendresse du compatissant prélat dans ces tristes conjonctures, ces ressources inespérées, ces secours assurés partout contre les rigueurs de la faim cruelle ?

Et dans ces dernières années, où une sorte de contagion ravagea les campagnes voisines de la ville épiscopale, avec quel empressement paternel ne fournissait-il pas aux divers besoins ? Remèdes, maîtres de l'art pour les employer, aliments propres aux malades défaillants, rien n'était oublié ; et les secours temporels égalaient les spirituels qui étaient tels que pouvait le souhaiter la religion même.

Tandis que sa constante charité éclate en tant de manières dans son diocèse, trop étendue pour s'y renfermer, elle répand encore de toutes parts les bienfaits dans la capitale : quelle édification de le voir, après le redoutable mystère, commencer inviolablement chaque journée par donner audience à ce que lui attire d'indigents sa réputation de père des pauvres !

Mais ce serait peu pour lui de soulager les misères connues, s'il ne portait ses regards sur celles qui ne le sont pas et qu'une honte dangereuse tient cachées. O combien de familles qui dévoraient en silence leurs pleurs, consolées tout à coup par ses libéralités inattendues ! Combien de cœurs faits d'ailleurs pour la vertu, mais peu faits pour l'indigence dont ils craignaient trop le soupçon, préservés par ses présents des conseils funestes du besoin !

Je ne puis m'en taire. Il faut vous rapporter un mot de sa bouche, un de ces mots indélibérés, de pur sentiment, et qui seul vous ferait connaître son tendre penchant à secourir des infortunés en qui la religion lui faisait voir des membres de Jésus-Christ. Un homme autrefois dans l'opulence et depuis réduit à la plus affreuse pauvreté, languissant de maladie et de misère dans son lit, et le ministre de la pénitence qu'il avait appelé, touché de son état, courut l'exposer

(30) Léopold Ier duc de Lorraine.

(31) Elisabeth Charlotte d'Orléans.

au prélat charitable. *Ah! Monsieur* (car je ne craindrai point de répéter ses propres paroles, plus belles dans leur simplicité touchante que toute la pompe préparée de nos discours), *ah! Monsieur, le bon coup à faire! Allez, votre homme ne sera pas plus aise que je le suis.* Il dit, et le secours partit avec la réponse.

Ce détail de charités différentes me console; je m'y livre avec le plus doux attrait. Eh! qu'importe que l'imagination du mondain profane en soit peu flattée, si la religion sainte en est plus contente qu'elle ne le serait d'un éloge où j'aurais à parler de victoires remportées et de remparts abattus? Ministres de la parole, quelque glorieuse que nous paraisse la mémoire des héros, nobles instruments de la Providence sur les empires, nous préférerons toujours l'emploi de célébrer les saints pontifes qui ont édifié Israël par leurs œuvres, à celui d'exalter les hommes puissants qui l'ont sauvé par leur valeur; et nous sentons trop toute la différence qu'il y a pour l'intérêt du bien, entre raconter des exploits dont nous avons à craindre que l'éclat ne séduise les esprits, et peindre des vertus de religion, des vertus solides autant qu'aimables, que nous proposons pour modèle. Ici, Seigneur, j'en loue, dans votre serviteur, une que vos saintes Ecritures ne cessent de recommander, et à la vue de tout ce qu'elle lui a fait faire, je ne puis m'empêcher de m'écrier : *Parasti in dulcedine tua pauperi, Deus!* (*Psal.* LXVII, 11.) C'est un heureux secours que vous prépariez aux pauvres, ô mon Dieu, dans votre miséricorde sur eux, en donnant au saint prélat une riche portion des biens de votre sanctuaire! Et parmi ces pauvres, quelle sorte particulière s'en offrait à ses regards! Ceux qui le sont volontairement pour être plus conformes à *l'image de votre Fils* adorable, vos cénobites occupés nuit et jour à chanter vos louanges immortelles, vos vierges que vous vous êtes consacrées dans la retraite, et dont les pas suivent les traces de l'Agneau sans tache partout où il va.... Chastes captives de Jésus-Christ! vous conserverez un souvenir tendre de ses bontés, vous bénirez chaque jour de votre vie sa mémoire, dans vos monastères rétablis à jamais par ce Borromée de notre âge.

Aussi porté à accorder sa protection qu'à répandre les bienfaits, à qui la refusa-t-il toutes les fois que la justice lui permit de l'employer? Il n'était point en lui de résister aux prières de quiconque la lui demandait; c'était pour tout ce qui pouvait être obtenu dans la règle, le patron né des suppliants sans faveur.

Il est des grands assez bons pour faire part de leur abondance aux indigents, et pour leur accorder avec une douce satisfaction les grâces dont ils disposent; mais il en est bien peu qui le soient assez pour se charger d'autres intérêts que des leurs propres. Bienfaiteurs, et en cette qualité ministres de la Providence, ils ne sauraient s'assujettir à ce qu'exige la fonction d'intercesseur. Ils sont bons, mais ils sont vains ou paresseux, et quelquefois l'un et l'autre tout ensemble.

Vous savez, Messieurs, si telles furent les dispositions de celui que nous pleurons. Il paraissait à la cour, toujours prêt à y solliciter des grâces dont aucune ne le regardait. Et jusqu'où cela allait-il? Ecoutez ceci, vous qui, trop frappés des bruits populaires, êtes si peu jaloux de recevoir des instructions de meilleure source. Sa facilité à accorder l'appui de sa protection, allait souvent jusqu'à le faire s'intéresser pour des personnes qui ne lui étaient connues que par les mécontentements qu'il en reçut, et dont on croyait voir en lui l'ennemi déclaré.

C'est donc que son cœur était exempt d'animosité et d'aversion personnelle? Oui, Messieurs, et j'avoue que je crois m'être trompé, lorsque j'ai dit que son penchant à secourir les malheureux était le trait le plus frappant de son caractère. Il lui était commun ce penchant, dans un égal degré, avec d'autres serviteurs de Dieu, avec les Borromée, les François de Sales, pour citer des exemples des derniers âges; mais je ne sais si sa facilité à oublier les injures, n'était point unique dans sa mesure. Non, Messieurs, je ne sais s'il est sorti, depuis plusieurs siècles, des mains du Créateur, une âme aussi portée à pardonner : la religion ne trouvant en lui nul ressentiment à étouffer, n'avait qu'à consacrer les généreuses dispositions de son cœur, qu'à lui faire rapporter à Dieu sa clémence naturelle.

Que les âmes ainsi faites sont aimables! Que pour peu qu'on pense, on est éloigné d'offenser un homme qu'on sait si disposé à pardonner! Je dis plus, que la piété est touchante dans des cœurs semblables, et qu'ils sont propres à lui faire des partisans de ceux que lui aliène le dévot vindicatif!

Voilà, Messieurs, ce qui distingue singulièrement le pasteur que la mort nous a ravi, et ce qui doit surtout m'arrêter dans son éloge, *virum bonum et benignum*. Souvent, il faut l'avouer, souvent peu sûr panégyriste de grands hommes et de serviteurs de Jésus-Christ, que l'éloignement des temps dérobe à nos yeux, on est exposé à les louer essentiellement sur des vertus qui n'étaient pas leurs vertus les plus marquées, et d'oublier celles qui l'étaient. On saisit avec ardeur les actions éclatantes de leur vie, et l'on manque leur âme, leurs sentiments distinctifs. Aujourd'hui je n'ai rien à craindre de pareil. Ce que je loue, je l'ai vu : j'ai vu l'homme de Dieu, de son mouvement propre, prévenir et gagner par des bontés singulières, des personnes qui lui avait essentiellement manqué; je l'ai vu, j'en ai été transporté; ce n'est qu'avec transport que j'en parle encore; et puisse la postérité, si mon discours, à la faveur du grand nom que j'y célèbre, peut parvenir jusqu'à elle, voir dans mes expressions avec quel zèle j'aime

à rendre ce témoignage : *Virum, virum bonum et benignum!*

Et vous qui, jusqu'à sa mort, avez eu le bonheur de jouir continuellement de son commerce, et que j'atteste, dites cent et cent fois en particulier ce que je dis en public. Faites connaître ce caractère que vous avez toujours vu, malgré sa vivacité et les surprises innocentes qui lui en pouvaient échapper, incapable de haine et de vengeance; et que plusieurs, en vous entendant, apprennent de vous à regretter celui qu'ils n'ont pas connu.

Je ne m'occupe pas plus longtemps d'une idée qui m'a assez arrêté; j'ajoute seulement, que cette bonté admirable ne fit que paraître davantage dans un état peu propre à inspirer ou à nourrir de tels sentiments, je veux dire dans les honneurs, et les premiers, les plus éclatants après la grandeur suprême. Revêtu du caractère auguste de l'épiscopat, pourvu d'une prélature toujours réservée pour ce que le monde donne à l'Eglise de plus élevé, M. de Bissy monta à un rang bien au-dessus encore.

Il est une dignité ecclésiastique à laquelle tout doit dans le monde des respects ou des égards singuliers, et qui satisferait les vœux les plus ambitieux que pût former un ministre du sanctuaire. Elle cède en autorité à la grandeur épiscopale; mais elle la surpasse de beaucoup quant à l'éclat; et les successeurs de ces lévites, chargés autrefois du soin des mœurs ou de l'hospitalité dans la capitale du monde chrétien, sont parvenus à l'honneur du pas sur les successeurs des apôtres, et ne voient dans l'Eglise au-dessus d'eux que la tête couronnée de la tiare.

C'est à la dignité de leur collègue, qu'un roi, l'honneur du trône, Louis le Grand, appelle le saint. Impatient de le voir élevé à ce haut rang, il charge le héros qui vient de venger la France (32) et qui va pacifier l'Europe à Bade, il le charge, dans les termes les plus forts, d'obtenir de la cour impériale son consentement pour cette promotion intéressante; il en écrit d'un style pressant au Saint-Siége; il ne cesse de le solliciter par son ministre, que du jour que l'évêque de Meaux devient le cardinal de Bissy.

Si le zèle infini pour la personne et pour la gloire de Louis, caractérise la maison à laquelle ce grand cardinal ajoute un nouveau lustre; si ce fut toujours le propre du sang dont il a été formé, d'être tendrement attaché à ses maîtres, jusque dans les troubles et les plus violentes secousses de l'Etat; jugez de ce que doit sentir son cœur pour le glorieux monarque qui vient de lui donner une pareille preuve de son estime.

Mais tant de grandeur, en laissant à M. le cardinal de Bissy toute la bonté que vous avez admirée, lui laisse-t-elle aussi, ce qui est si rare dans presque tous les états, par la contagion du siècle vain et artificieux, et ce qui l'est, par une suite nécessaire, bien plus encore dans les hautes places, cette simplicité de cœur, cette simplicité évangélique, dont la modestie, la droiture, la vérité, l'éloignement à penser le mal, font le caractère? Ah! Messieurs, qu'avez-vous toujours vu dans le cardinal de Bissy? Un grand, je ne dis pas seulement exempt de l'esprit de superbe de tant d'autres qui, jaloux des moindres formalités de respect, font sentir tout le poids de leur grandeur, ou qui, en s'abaissant, avertissent, par une politesse haute, qu'on se tienne humblement à sa place; mais un grand vraiment affable, populaire, devant qui on ne tremblait pas comme devant vous, superbes idoles, et qu'on honorait d'un sentiment bien plus flatteur.

Un grand toujours prêt à fuir l'éclat des honneurs qu'on lui devait; trop ennemi du faste pour rien donner à son rang que ce qu'il n'eût pu lui refuser avec bienséance; plus ennemi encore des louanges les mieux méritées de sa part, et qui, dans l'accomplissement le plus parfait de ses devoirs, croyait toujours voir quelque chose à désirer.

Un cœur simple dans ses voies comme la vérité qu'il aimait, et qu'il aimait au point d'engager ceux qui vivaient avec lui, à le contredire, afin qu'approfondie par la discussion, il pût la reconnaître cette vérité, s'il lui était arrivé de se méprendre.

Un cœur droit, assez éloigné de tout artifice pour n'en pas soupçonner dans les personnes que les affaires, de quelque genre qu'elles fussent, lui amenaient; incapable du mal, ne le pensant point des autres, n'en ayant pas même souvent l'idée; que dis-je (et j'aime à l'avouer), ignorant tout ce qu'il pouvait ignorer décemment et sans reproche, par la raison qu'il ne voulut jamais savoir que ce qui avait rapport à ses devoirs et à son état..... Est-ce lui que je vous peins? Avez-vous peine à le reconnaître?

Je croirais, Messieurs, s'il vous avait été moins connu, devoir vous dire que, ni pusillanimité, ni faiblesse de lumières, ni défaut d'intelligence, n'eurent part à cette rare simplicité. Mais le cardinal de Bissy ne fut ignoré de presque aucun d'entre vous; et je vous demande si, dans la diversité infinie de caractères que le commerce du monde vous a offerts, vous pensez avoir trouvé un cœur plus grand, une raison plus saine et plus mâle que la sienne. Il est une noble simplicité de conduite ainsi qu'une noble simplicité de langage; et comme celle-ci n'est donnée qu'aux maîtres dans l'art de parler, celle-là ne peut aussi appartenir qu'aux âmes du premier ordre. Jamais homme appelé à s'attirer l'attention des autres n'eut des vues plus sûres, et plus de vraie élévation de sentiments. Génie ferme et vigoureux, ni la longueur du temps, ni la grandeur des obstacles, ni la dureté des travaux, ne le lassaient dans ses justes entreprises. Plein de jugement et d'idées puisées au sein du vrai, il a justifié cette grande vérité, que la saine raison est de

(32) M. le maréchal de Villars.

tout point supérieure à l'artifice, parce qu'il est juste que l'ouvrage de Dieu l'emporte sur l'ouvrage de l'homme faux qui abuse de ses dons. *Simplicitas justorum diriget eos.* (*Prov.*, II, 3.)

Esprits frivoles, incapables de sentir le mérite, le rare mérite d'une intelligence sûre, d'un grand sens; et qui n'admirez que l'avantage peu solide, et souvent seul du brillant commerce dans la société! Cet homme si simple dans sa conduite et dans son extérieur, était le même dont le langage plein de dignité et de force quand il le fallait, abattait, souvent même, ramenait absolument les plus hardis, les plus obstinément rebelles à l'ordre; le même dont la tête supérieure aux affaires, pouvait conserver au milieu des plus accablantes occupations, une constante sérénité d'esprit, une joie toujours pure; le même qui, jeune encore, chargé du soin de réformer une célèbre abbaye (33) et de faire cesser les divisions d'une autre non moins fameuse, conduisit ces deux opérations à leur fin, à travers des difficultés infinies; le même qu'on vit parvenir contre toute apparence à la suppression de deux anciens chapitres (34), le déshonneur de son clergé en Lorraine: le même enfin, à qui vous verrez dans la suite de cet éloge entreprendre tant de choses difficiles, et les exécuter toutes; et qui, peu avant son dernier jour, a consommé glorieusement un ouvrage impossible peut-être à tout autre qu'à lui seul. C'est qu'il fut plein de cet esprit de Dieu qui atteint aux deux extrémités à la fois, et qui seul donne les vertus fortes et les vertus douces tout ensemble: *Attingit a fine ad finem fortiter.* (*Sap.*, VIII, 1.)

Voilà, Messieurs, et vous en avez la plupart été témoins, quelle était la simplicité de l'illustre cardinal à qui la Providence nous confia: simplicité admirable, sublime, et pour le dire en un mot, vraiment chrétienne; car, n'en doutons point, il n'en est pas d'aussi élevée que celle du chrétien.

La main de Dieu perfectionna dans le cardinal de Bissy le caractère simple avec lequel il était né, de même qu'elle y perfectionna sa bonté naturelle; et l'un et l'autre, afin que l'état d'abondance et de grandeur auquel il avait été destiné dans l'Eglise, ne lui endurcît ni ne lui enflât le cœur. *Virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus.*

Mais s'il fut un modèle accompli de la bonté et de la simplicité évangélique dans les honneurs les plus éclatants de la religion, il ne fut pas moins un exemple parfait du zèle et de la sollicitude apostolique, dans les plus importants ministères de cette même religion.

### SECONDE PARTIE.

De toutes les vertus dont la religion sainte est le principe, il n'en est aucune, Messieurs, qui l'intéresse plus essentiellement, ni qui ait avec elle un rapport plus visible que le zèle. La religion a pour objet la gloire de Dieu et la sanctification des âmes en Jésus-Christ et par Jésus-Christ: le zèle, du moins le vrai zèle, se propose nécessairement les mêmes fins et par les mêmes moyens. Vues sublimes que tout chrétien doit avoir dans quelque degré, parce que tout chrétien reconnaît en Dieu un maître aimable, un père dont les intérêts doivent lui être chers, et dans les autres hommes, des frères dont il ne peut voir d'un œil indifférent le salut ou la perte. Mais si le zèle est un sentiment de précepte pour les simples fidèles, combien plus l'est-il pour les pasteurs, et pour les premiers pasteurs établis sur Israël? C'est à eux qu'il est dit *d'aller dans les chemins et dans les haies, et d'obliger tous ceux qu'ils trouveront à les suivre, afin que la maison du divin Maître soit remplie.* (*Luc.*, XIV, 23.) C'est à eux qu'il est dit de *veiller sans cesse sur des troupeaux dont ils rendront compte à un Juge plein de rigueur* (*Act.*, XX, 21); et le soin qu'on exige d'eux n'est pas un soin qui doive seulement les occuper: il faut qu'il les travaille; qu'en eux, source féconde de joie, de tristesse, d'espérance, de crainte, il remplisse leurs cœurs d'une sollicitude continuelle.

Chargé du ministère pastoral, élevé même à une dignité plus éminente dans le sanctuaire, il fallait donc que le cardinal de Bissy ne vécût que pour la gloire de son Dieu, pour le salut des âmes, pour la défense de l'Epouse de Jésus-Christ. L'a-t-il fait? Grâces soient rendues à la miséricordieuse Providence qui nous le donna. Zèle vraiment épiscopal, qui le remplîtes d'ardeur pour tout ce qu'il devait à son église particulière: zèle étendu, qui le dévouâtes aux intérêts de toute l'Eglise: zèle puissant, qui le fîtes agir avec tant de force et de succès, fixez toute notre attention, et faites-nous sentir tout ce que nous devons d'honneur, de respect à sa mémoire.

Pourrons-nous de longtemps parler ou entendre parler de pasteur vigilant, d'évêque zélé pour son Eglise, sans nous rappeler l'idée du cardinal de Bissy, nous qui avons tant admiré en lui ce caractère? Véritablement, Messieurs, il ne pouvait ne pas être parmi nous ce qu'il avait été au milieu de son premier troupeau, je veux dire un prélat, illustre exemple du zèle épiscopal, et des heureux effets qu'il peut produire; car ce fut là une des principales causes de la célébrité de son nom dans la Lorraine. Je vous ai tantôt fait voir la tendresse paternelle qu'il y montra pour son peuple, mais je ne vous ai pas fait remarquer son application infatigable à y rétablir la discipline ecclésiastique, à réformer les mœurs, à corriger les abus, *à fortifier les brebis faibles de son troupeau, à guérir celles qui étaient malades, à fermer les plaies de celles qui étaient blessées, à chercher celles*

(33) L'abbaye d'Eternac.

(34) Le chapitre de Remiremont.

*qui étaient perdues* (*Ezech.*, XXXIV, 4), surtout à purger son diocèse de ce monstre de la cupidité qui, s'irritant à la vue des familles indigentes, trouve dans ses secours usuraires, le cruel moyen de s'engraisser du reste de leur substance. Je ne vous ai pas dit l'école d'esprit sacerdotal que Toul lui vit fonder avec des peines inconcevables dans l'enceinte de ses murailles, et *le temps du salut* (II *Cor.* VI, 2) qu'il engagea tout son clergé à y passer successivement : je ne vous ai pas entretenu de la fameuse dispute (35), que son amour pour son Eglise lui fit soutenir jusqu'à la fin avec tant de vigueur contre une puissance sous laquelle un cœur moins ferme eût tôt ou tard succombé. Ce prélat à jamais célèbre que j'ai déjà nommé, et qui ne prévoyait pas sans doute qu'il l'aurait ici pour successeur, cette lumière éclatante en Israël, cet ennemi vainqueur du calvinisme éperdu, ce père récent de l'Eglise gallicane, cet homme dont les talents séparément partagés auraient fait plusieurs hommes admirables, charmé, plein d'estime pour lui, louait Dieu, disait-il, de ce qu'il donnait encore à son Eglise de tels zélateurs de ses immunités sacrées.

A Dieu ne plaise toutefois qu'en vous parlant de la sorte, je veuille tant soit peu blesser la mémoire d'un prince à qui ce grand démêlé n'a sûrement mérité aucun reproche. S'il se fit illusion dans des matières trop délicates et peu connues de la politique, du moins combattit-il d'une manière qu'aurait pu avouer la vérité; et peut-être lui eût-il été moins avantageux de ne se pas méprendre, puisque la méprise fut pour lui une occasion de déployer la grandeur et l'excellence de son caractère.

Il s'agissait entre lui et le prélat, de prétentions nouvelles, où la juridiction de l'Eglise de Toul était essentiellement intéressée. Il serait inutile de vous en dire davantage; mais il est bon, pour votre édification, de vous apprendre comment fut agitée de part et d'autre cette dispute. Différend célèbre, et j'ose dire, respectable, digne modèle des discussions que la faiblesse des lumières humaines rend inévitables, et qui ne seraient guères moins glorieuses aux vaincus qu'aux vainqueurs, si elles ressemblaient à celle-ci. C'est d'un côté, un évêque qui, après avoir abandonné tout ce qui lui était personnel, fort des recherches immenses qu'il a faites dans l'antiquité, des témoignages que presque toutes les Eglises lui ont fourni sur les immunités inviolables, des suffrages des plus célèbres docteurs du monde chrétien, enfin de ses propres écrits où est épuisé tout ce qui regarde l'étendue et les bornes de l'une et de l'autre puissance, défend des droits sacrés avec zèle, mais avec modération, avec tous les égards d'attachement et de respect qu'il doit au souverain; avec cette droiture vraiment épiscopale et ennemie des surprises, qui avertit de la route qu'on prend et des attaques qu'on apprête; c'est un évêque qui, dans ces conjonctures, nommé à un siége de beaucoup supérieur au sien, le refuse (36) constamment, pour ne pas exposer, en se retirant au fort du combat, la cause de son église, qui, après la déciison absolue du Saint-Siége en sa faveur, nous étant destiné par un nouveau choix de Louis le Grand, ne consent à cette translation que sur des assurances non suspectes, qu'elle n'apportera ni obstacle ni retardement à l'exécution du jugement du souverain pontife; et qui, encore une fois, durant le long cours et les divers incidents de cette importante affaire, a toujours joint à tant de fermeté, tout ce qu'il devait à son adversaire auguste. Voilà ce qu'on voit d'une part.

De l'autre, c'est un prince assez équitable, assez généreux pour n'écouter ni dépit ni haine contre lui, pour lui conserver son estime, pour lui pardonner jusqu'à la fin, sa constance, sa victoire même. Oui, il est plus beau de soutenir ainsi une cause défectueuse, qu'il ne le serait d'en défendre avec emportement une bonne. C'est à Dieu seul qu'appartient la connaisance infaillible de la vérité. Et les princes, à qui il n'est pas donné de la démêler toujours, et que l'orgueil du rang porte à s'irriter des plus justes résistances, les princes lorsqu'ils agissent de la sorte en la méconnaissant méritent bien de l'avoir après pour guide.

Le cardinal de Bissy avant que nous lui appartinssions, avait donc défendu avec une force victorieuse les priviléges de son église de Toul, et c'est par là qu'avait été dès lors portée au loin la réputation de son zèle épiscopal. Mais, aux marques près de cette fermeté invincible qu'il n'eut pas de même occasion de déployer pour les droits de sa nouvelle église, dont on peut dire néanmoins qu'il a assuré les immunités par le soin qu'il a eu d'en faire écrire les annales, à ces marques près, dis-je, tout ce qu'il avait montré d'ailleurs de zèle épiscopal en Lorraine, ne l'a-t-il pas fait voir parmi nous? Vous avez été témoins de cette abondance d'instructions et de secours spirituels assurés par lui à ses ouailles; de cette vigilance continuelle de sa part sur tout ce qui avait rapport au ministère des âmes; de cette prompte ardeur à étouffer les semences de corruption et les scandales, de ces coups efficaces d'autorité, quand l'obligation de procurer le bien ou d'empêcher le mal le demandait; de ces humiliantes et inévitables pénitences mises en vigueur parmi le peuple pour y arrêter certains désordres, de ces précautions infinies pour donner de dignes ministres à l'autel, et pour n'en établir que de pareils sur les différentes portions de son troupeau; de ces sages mesures pour éteindre les restes

(35) Grand démêlé avec le duc de Lorraine, à l'occasion d'une espèce de Code que ce prince avait fait, et que le prélat trouvait contraire en plusieurs chefs, aux droits de l'Eglise.

(36) Il refusa l'archevêché de Bordeaux.

épars du calvinisme foudroyé; de ces soins jaloux pour la décence et l'ornement nécessaire des saints temples dans les campagnes; de cette attention à prendre connaissance du temporel même, si le spirituel en dépendait tant soit peu; que sais-je? de ces derniers détails de gouvernements inconnus peut-être dans tout autre diocèse que le sien. Vous lui avez vu rétablir, ou pour mieux dire, fonder une nouvelle maison de mission sur les ruines de l'ancienne, où les ouvriers évangéliques manquaient, par le défaut de subsistance, ouvrage, hélas! trop nécessaire pour tous les diocèses; car combien d'infortunés au fond des campagnes, *assis à l'ombre de la mort* (*Psal.* CVI, 10), aussi ignorants des mystères de la religion que les nations infidèles *à qui le bras du Seigneur n'a pas été révélé!* (*Isa.* LIII, 1.) Et parce que les pasteurs, souvent responsables du mal par leur négligence, ont à s'interroger sur l'accomplissement des devoirs infinis de leur ministère, vous l'avez vu leur faciliter pour toujours des retraites annuelles, en leur assurant à jamais pendant le cours de ce saint temps et l'hospitalité et l'honnêteté nécessaire. Vous avez remarqué cent autres preuves de son zèle, dans les fondations de tant de ministres sacrés en des lieux où la religion en demandait, et dans le surcroît, assigné pour tant d'autres que l'insuffisance du temporel allait faire passer ailleurs; dans les nombreuses écoles, mais écoles vraiment chrétiennes établies pour l'un et l'autre sexe séparément; dans les secours accordés par lui à tout digne sujet que l'indigence seule eût écarté du sanctuaire; dans l'abondante augmentation des revenus du séminaire de sa ville épiscopale, pour y former plus de jeunes lévites, l'espérance et la richesse future de son troupeau; dans les fonds suffisants donnés aux églises peu ou point du tout dotées; dans les embellissements de presque tous les lieux saints de cette cité, surtout dans les riches dons faits à cet auguste temple, dans les décorations magnifiques que nous cachent en partie aujourd'hui ces voiles funèbres, faibles symboles du deuil de nos cœurs. Enfin vous avez su sans doute de la renommée, au prix de quelles sommes ont été faits ces divers établissements; et que l'on vit cet homme si éloigné des plus légères dépenses pour ce qui regardait sa personne, ratifier de sa main le contrat solennel de tous ces dons, ou pour bien mieux dire de sa dépouille, comme on accepte un bienfait, prêt, avec saint Paul *à se donner lui-même* après avoir *tout donné pour les âmes* confiées à ses soins. (II *Cor.*, XII, 15.)

J'avoue, Messieurs, que les objets dont il s'agit, tout nombreux qu'ils sont, frappent moins que ne feraient deux ou trois beaucoup plus considérables. Avec le temporel nécessaire pour tant d'œuvres différentes, le cardinal de Bissy en eût pu conduire à leur fin un petit nombre d'un plus grand éclat; et qui auraient plus attiré les regards; mais c'est en cela même que le désintéressement et la pureté de son zèle me paraissent admirables. Il n'a pas cherché à exciter autour de lui un bruit flatteur pour l'amour-propre; uniquement occupé de l'intérêt du bien, il n'a envisagé que l'avantage de son église, la gloire de Dieu, l'avancement des âmes dans les voies du salut; et il n'est point de moyens convenables qu'il n'ait mis en œuvre pour parvenir à cette triple fin. Car, Messieurs, il a fallu des arrangements, des démarches, des sollicitations, des soins inconcevables. Il a fallu changer, ériger, unir, séparer, établir; il a fallu, je dirais presque, l'impossible pour faire tout ce qu'il a fait. Tout ce qu'il a fait! Sentez jusqu'où s'étend la signification de cette parole. Qu'imaginera-t-on en ce genre, que le cardinal de Bissy n'ait entrepris et exécuté? Du haut des grandeurs où la Providence l'a élevé, il porte de tous côtés ses regards dans la capitale, pour voir ce que son zèle peut y établir de salutaire et d'utile. Il songe que l'espérance d'une vie un peu moins dure dans l'âge avancé, soutiendrait, animerait dans leurs travaux les ministres de l'église célèbre (37) dont il nomme le pasteur : il va leur assurer cet avantage. Le séminaire de cette même église lui paraît mériter qu'il y fonde un nombre considérable de places gratuites : la chose sera exécutée, elle va au bien. Une autre maison (38) ecclésiastique, mais toute naissante, attend les secours les plus abondants pour achever de se former et pour se soutenir : il les lui fournira, le sacré Mécène. Le temple auguste que Paris étonné voit s'élever a besoin de ses libéralités redoublées : elles préviennent la demande. Il s'aperçoit qu'il manque aux enfants des pauvres, dans la dépendance étendue de son abbaye, des maîtres pour leur apprendre les éléments des lettres de la religion sainte : ces maîtres vont être établis. Il lui paraît dans l'ordre d'ajouter une décoration à l'intérieur du monastère de cette fameuse abbaye : le dessin en est pris et s'exécute. Il sent combien il importe à l'Eglise opprimée d'Irlande qu'on subvienne aux besoins de ceux de ses jeunes lévites qu'elle a parmi nous pour y être formés au saint ministère : ils éprouveront son assistance. Il voit des maisons pénitentes où l'altération du temporel menace d'entraîner celle de la discipline que les brebis heureusement retrouvées y observent : elles auront part à ses bienfaits. Il trouve de jeunes personnes que la pauvreté seule empêche de se consacrer à Dieu dans la retraite, et qu'il est dangereux que ne corrompe tôt ou tard le commerce empesté de la capitale : c'en est assez pour l'engager à les doter.

Mais quoi! est-ce ici son zèle pour le bien de son diocèse, qui agit? N'est-ce pas un zèle d'une plus grande étendue? Oui, Messieurs, et il est temps d'en parcourir

(37) Saint-Sulpice.

(38) Le séminaire du Saint-Esprit.

les principales opérations. C'est ce zèle qui l'attacha inviolablement aux intérêts de l'Eglise universelle *que le Fils de Dieu s'est acquise par son sang.* (*Act.*, XX, 28.) Epouse de Jésus-Christ ! non, vous n'inspirâtes jamais rien de plus vif et de plus tendre pour vous à aucun de vos saints pontifes ; vous aimer était le sentiment dominant et éternel de son cœur, sentiment qui le rendait insensible à celui des infirmités de l'âge, qui lui faisait négliger toute attention sur sa personne, sur sa santé. L'Eglise, l'Eglise ! point d'objet, Messieurs, qui ne disparaisse devant celui-là aux yeux du cardinal de Bissy. Qu'on ne s'oublie point devant lui jusqu'à montrer de l'indifférence en parlant de ce qui la touche : cet homme, le plus débonnaire de tous les hommes, ne pourrait cacher son indignation. Veut-on s'attirer son attention ? Qu'on lui parle d'elle ou de quelque événement qui la regarde. Il n'envisage rien que par des rapports ou prochains ou éloignés avec elle ; il ne connaît d'autre douceur que celle de la servir ; et au sortir de ce travail journalier, qui est presque sans exemple et où elle est son objet unique, il met encore tout son plaisir à parler d'elle ; en un mot il ne vit, il ne respire que pour elle. Ah ! si vous aviez été témoins de ses tendres inquiétudes, lorsqu'il s'agissait de donner un successeur au chef visible qu'elle avait perdu ! Il ne pouvait, dans tout le cours de son voyage, parler ni entendre parler que de l'importance d'un digne choix ; et son cœur n'était rendu à son premier état qu'après l'élection sacrée. Vous dirai-je que par une suite de cet amour pour l'Eglise, ennemi déclaré de tout ce qui en altérait la doctrine, il condamna les opinions hardies d'un théologien scolastique trop connu (39), qu'il fit voir le rapport suspect de ses principes ; qu'il en développa les conséquences dangereuses ; et que la première école, l'école si souvent consultée des rois mêmes, comme des savants, applaudit des premières à la censure.

Mais ce n'était là que le prélude de bien plus importants services qu'il devait à la religion sainte, et vous attendez que je vous parle de la grande affaire où s'est surtout signalé son zèle. Ici, Seigneur, mettez sur ma langue des paroles de force pour la défense des droits de votre Eglise, et tout ensemble des paroles que puisse avouer la charité même. Ce que je dois dire, faites que je le dise sans qu'aucun puisse y répondre, sans qu'aucun néanmoins en soit blessé. Eh ! à la vue des sujets d'affliction qui nous étaient réservés, la tristesse nous convient mieux dans le cœur, que l'amertume dans la bouche. Quand cesseront les troubles malheureux dont l'incrédule se prévaut pour blasphémer votre religion divine ; et quand nos frères nous épargneront-ils une douleur que nous n'éprouverions plus si nous cessions de les aimer ?

Un jugement dogmatique, émané du souverain Pontife, et reçu par le corps épiscopal, c'est-à-dire par ceux à qui il est dit : *Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise, me méprise* (*Luc.*, X, 16) ; un jugement d'autant plus sûr qu'il ne peut y avoir d'autre règle visible que la pluralité des pasteurs joints au chef, pour guider, en matière de doctrine, les ignorants trop incapables d'examen, et terminer les disputes sans cela interminables des vrais ou prétendus savants : voilà la cause que défend le cardinal de Bissy avec une ardeur digne de la plus importante affaire dont l'Eglise ait peut-être jamais été occupée. Celui qui entrera dans le détail de ce qu'il a fait chaque jour, pendant plus de vingt années, pourra dire lui seul toutes les mesures que le serviteur de Dieu a prises, toutes les voies qu'il a tentées, tous les travaux qu'il a dévorés pour faire rendre au sacré décret l'obéissance qui lui est due. Ce n'est pas simplement ici un évêque qui s'étant proposé d'amener tout son troupeau aux sentiments d'une juste soumission, n'oublie rien pour gagner les ouailles indociles ; c'est un évêque, qui, en vertu de la pourpre sainte dont il est revêtu, se regardant comme redevable à toute l'Eglise, croit devoir la servir partout, sans relâche, dans une dispute où elle est intéressée essentiellement. Il parle, il écrit, il agit, il défend, il attaque, il interroge tout Israël *depuis Dan jusqu'à Berzabée* (I *Reg.*, III, 20) : il appelle à son secours, ou plutôt au secours de l'Epouse de Jésus-Christ, les témoignages de tous les prélats étrangers. Il s'adresse au prince, comme fit autrefois le grand-prêtre Onias, non par l'envie d'accuser ses concitoyens, lui à qui le désir de nuire n'est pas possible, mais pour l'intérêt d'une cause commune, dont il semble être plus particulièrement chargé : *Ivit ad regem non ut civium accusator, sed communem utilitatem considerans.* (I *Mach.*, IV, 4.)

Quelque occupé cependant qu'il soit de ce grand objet des sollicitudes de l'Eglise, il n'en est pas moins attentif à ce qui peut d'ailleurs la regarder ; elle n'a nul sujet d'alarmes d'autre part, qu'on ne voie bientôt de quoi son amour pour elle est capable.

Un ouvrage (40) parut, où, parmi des idées peu mesurées touchant la transmission du pouvoir de conférer l'ordre dans l'Eglise anglicane, et sous le spécieux prétexte de faciliter la réunion de cette Eglise avec la nôtre, un auteur téméraire s'efforçant de justifier la doctrine de l'une, défigurant la croyance de l'autre, sur le sacrifice, sur le sacerdoce, sur la présence réelle dans l'adorable sacrement, ménageait aux dépens de la foi un accord que le seul intérêt de cette foi rend si désirable. Partisan d'erreurs déjà proscrites qu'il ne songeait qu'à renouveler, il en cachait quelques-unes

(39) Condamnation de la théologie du P. Juenin.

(40) Condamnation du P. le Courrayer.

sons des palliatifs capables de surprendre; il en avançait plusieurs avec une hardiesse capable d'imposer; et malheureusement assez versé d'ailleurs dans l'art d'écrire, il s'était assuré l'avantage d'être lu : enfin la dispute commençait à s'allumer à l'occasion de son ouvrage parmi les savants, et allait peut-être avoir les suites les plus funestes. Mais *la sentinelle de la maison d'Israël* (*Ezech.*, III, 17), le cardinal de Bissy, *veillait à la sûreté de la Fille de Sion.* (*Thren.*, II, 18.) Par ses soins, les prélats assemblés dans son palais et animés de son zèle, flétrissent avec indignation une doctrine que l'obstiné novateur ne semblait avoir développée avec tant d'audace, que pour se concilier cette église anglicane qui l'attendait. Vain fantôme d'église, où l'on ne voit que quelques restes mutilés de l'extérieur de la véritable. *Comment l'or s'est-il changé en vil plomb!* (*Thren.*, IV, 1.) Comment ont succédé la foi divine tous ces mystères de l'extravagance de l'esprit humain, toutes ces sectes insensées qu'on ne peut comprendre, qu'on ne peut compter! On ne crut pas d'abord en venir à de semblables excès. On ne voulut que se soustraire à une autorité qu'on trouvait trop importune. Ce fut là cependant l'unique source des prodiges d'erreur et de fanatisme par où la Grande-Bretagne est devenue un théâtre de religions monstrueuses dont le spectacle eût peut-être effrayé Henri VIII lui-même, s'il l'eût pu prévoir.

Triste réflexion qui ajoute un nouveau degré au zèle du cardinal de Bissy pour la grande cause de l'Eglise, pour le triomphe de ce fameux jugement auquel elle a apposé le sceau de sa souveraine autorité. Oui, le sceau de son autorité : dans quel sacré décret verra-t-on l'empreinte de la main de l'Eglise universelle, si l'on ne la voit pas dans celui-ci? Et par quelles bouches, je le répète, l'Epouse de Jésus-Christ s'explique-t-elle, si ce n'est par celles de ses évêques?

Qu'aucun n'ose donc plus dire que le cardinal de Bissy servait les intérêts de Rome elle seule; qu'il lui sacrifiait même nos maximes et nos libertés. Nos libertés! Nos maximes! Elles lui étaient pleinement connues; et je ne crains pas d'avancer qu'entre leurs zélateurs les plus jaloux du mérite de penser en citoyens, il n'en est point à qui elles soient véritablement plus chères. Non, non, l'attachement le plus sincère, le plus respectueux pour Rome, n'intéressa jamais ce qu'il devait à son roi et à sa patrie; et le conseil (41) du souverain l'a bien su justifier contre d'injustes accusations. Que dis-je? Dans tel de ses écrits mêmes pour la défense du sacré décret, n'a-t-il pas établi d'une manière invincible la solidité de nos sacrés priviléges? Vrai Français, il parlait de nos droits avec complaisance : fidèle évêque, il combattait pour ceux de l'Eglise universelle, il se livrait tout entier à ce soin; c'était là sa sollicitude : sollicitude infinie, qui ne lui permettant de connaître la tristesse et la joie que par rapport à cette Eglise, donnait à lire sur son visage les peines ou les consolations qu'éprouvait la religion sainte, et qui, dans ses maladies, lui faisait regarder l'impuissance de la servir comme ce qu'elles avaient de plus fâcheux, *in multa sollicitudine.* (I *Thess.*, II, 1.) Sollicitude continuelle qui, après l'avoir travaillé tout le jour dans l'usage des moyens de faire triompher l'autorité apostolique, interrompait encore (les siens le savent) son court repos pendant la nuit, *præ sollicitudine quiescere non potuit.* (*Jerem.*, IV, 23.) Sollicitude universelle, qui lui faisait partager avec les autres pasteurs leurs tendres inquiétudes sur ce qu'ils voyaient de peu soumis dans leurs églises : *Sollicitudo omnium ecclesiarum.* (II *Cor.*, XI, 28.)

Un tel zèle néanmoins, à quoi eût-il abouti, qu'à d'inutiles entreprises, s'il n'eût été puissant à proportion de son étendue? Il le fut; et quand je parle du zèle puissant de l'illustre cardinal, entends-je par là un zèle soutenu de la faveur que Dieu, par un privilége singulier, lui assura dans tous les temps à la cour, parce qu'ils se souvenait de lui de tout son cœur? *Quoniam memor fuit Domini in toto corde suo, dedit illi gratiam in conspectu regis.* (*Tob.*, I, 13.) Veux-je dire que Louis le Grand l'écoutait, toujours prêt à lui accorder sa protection souveraine; que ce petit-fils de Louis le Grand, qui eût montré au monde surpris, si le monde l'eût possédé plus longtemps, un roi accompli, un savant et un saint tout ensemble sur le trône, l'honora de sa confiance et de son commerce le plus intime; que le sang de ce prince, l'auguste monarque que Dieu nous a donné dans sa bonté, lui a toujours prêté une oreille favorable; que le ministre dont on n'eût osé se former l'idée, le ministre sans jaloux, sans ennemis, béni de tous au dedans et au dehors, lui a constamment conservé son amitié; que les papes ont joint pour lui à l'estime la faveur; que Clément XI lui en donna une preuve encore plus marquée et plus connue, par le bref le plus glorieux que puisse envoyer le siége apostolique à un évêque; et que celui qui est maintenant assis sur la chaire de Pierre; plein des mêmes sentiments, a donné des larmes à sa mort et en a fait assurer sa famille? Veux-je dire tout cela? Non, quoique de pareils avantages ne soient pas inutiles au vrai zèle ingénieux à s'en servir pour la gloire de Dieu; et quoique le cardinal de Bissy, ne les ait jamais employés à un autre usage. Je veux faire entendre qu'il agissait avec force, avec efficace, pour l'intérêt de la religion; en sorte qu'on peut lui appliquer ce que l'Ecriture dit du Roi-Prophète, que Dieu avait mis le secours d'Israël dans un homme puissant : *Posui adjutorium in potente.* (*Psal.* XXXVIII.)

Et ne pensez pas qu'en parlant de la

(41) Arrêt du conseil du roi rendu en sa faveur

force et de l'efficace de son zèle, je n'aie en vue que les salutaires conquêtes de l'illustre serviteur de Dieu, le retour des personnes, soit prêtres du Seigneur, soit cénobites, soit simples fidèles de l'un et de l'autre sexe, auxquelles il inspira d'autres sentiments ; les écrits victorieux sortis de sa plume, écrits que ses adversaires, ne pouvant y répondre, ont cru devoir s'efforcer de décrier, tandis que des juges plus équitables y ont reconnu la plus saine et la plus profonde théologie, écrits pour lesquels l'estime des savants augmente de plus en plus, et dont le grand nombre ne fait pas moins foi de son application prodigieuse, que leur solidité de son savoir : J'entends de plus l'ascendant infini, l'autorité presque unique qu'il s'était acquise dans le corps épiscopal, pour le bien du corps épiscopal même.

Le cardinal de Bissy, plein de la modération que vous avez vue, cherchant moins à paraître triompher qu'à faire triompher l'Eglise, ne se portait que rarement et dans la nécessité, aux opérations éclatantes et les plus propres à faire tout retentir de son nom ; mais c'était lui qui, par ses discours, par son exemple, nourrissait, augmentait de plus en plus le zèle des maîtres en Israël : mais il était comme le lien qui les unissait pour la défense des mêmes droits, et comme le centre de l'unité en France ; mais rien d'intéressant pour la religion ne se passait parmi eux sans son conseil ou sans son approbation expresse ; mais c'était de lui qu'ils voulaient savoir la conduite qu'il leur convenait de tenir dans les temps difficiles de leurs diocèses.... A qui avaient-ils recours dans leurs peines, et par qui recevaient-ils la consolation ? Où est-ce que de communs rapports les assemblaient le plus souvent pendant leur séjour dans la capitale ? Qui parlait plus efficacement en leur faveur, et qui donnait plus de poids et de force à leurs démarches ? Nul de vous ne l'ignore. Oh ! avec quelle vénération la postérité verra le cardinal de Bissy, dans l'Histoire ecclésiastique du XVIII^e^ siècle, à la tête de l'épiscopat, en conduire les mouvements, en animer les combats, en assurer les triomphes ; modèle à la fois, organe et ressource de ses confrères !

C'est ainsi que le célèbre évêque de Cordoue, le grand Osius, signalait autrefois l'ardeur glorieuse qui l'animait. Il était le conseil et l'appui des autres évêques, il en était même appelé le père. Il affermissait les faibles, il paraissait avec supériorité entre les forts ; et portant, pour ainsi dire, le corps épiscopal en ses mains, il en accablait comme d'un poids immense, qui osait lui faire face.

D'où venait au cardinal de Bissy le pouvoir admirable de son zèle ? Ah ! Messieurs, j'ose l'assurer, et ses lumières, et sa faveur, et son activité, toutes grandes qu'elles étaient, contribuaient peu à rendre si puissant ce même zèle, en comparaison de ses mœurs, de sa piété. Non, rien ne disposait tant à seconder le cardinal de Bissy dans la défense de la bonne cause, que le respect de sa vertu ; et c'est à cette vertu qu'il s'agit maintenant de donner toute l'attention dont vous êtes capables. La considération des grands exemples de notre pasteur est après tout la plus utile pour nous ; et comme telle, elle m'a paru devoir être réservée pour la fin de son éloge. J'ai cru que l'impression que vous remporteriez de la sainteté de sa vie étant plus récente, et par là plus vive, pourrait vous être plus profitable, soutenue d'ailleurs de l'image de sa mort. Rappelez-vous donc le souvenir de tant de vertus auxquelles l'homme de Dieu n'avait cessé de s'exercer depuis son enfance, *qui a puero in virtutibus exercitatus sit*. En connaissez-vous de plus solides, de plus parfaites ? Les beaux siècles, les premiers siècles de l'Eglise, ont-ils vu dans leurs évêques plus de pureté, plus de foi, plus d'amour de Dieu, plus d'édification et de bonne odeur ? *Quæcunque pudica, quæcunque sancta, quæcunque bonæ famæ.* (*Philipp.*, IV, 8.) Quand aux jours solennels, malgré la caducité de l'âge, malgré des indispositions actuelles, et les remontrances réitérées des siens, cette église le voyait, et quelquefois au milieu de la saison rigoureuse, passer des jours, des nuits même dans l'exercice des fonctions pontificales, frappés alors d'une plus vive idée de sa vie toute sainte, combien de fois nous avons fait des retours humiliants sur nous-mêmes ! Combien de fois surtout, lui avons-nous envié cette innocence admirable qui l'avait engagé *à un pacte éternel avec ses yeux* (*Job*, XXXI, 1), pour n'envisager aucun objet séduisant, et qui à peine lui permit la simple connaissance des désordres de la passion malheureuse ! Et dans quelle situation encore le cardinal de Bissy était-il tel ? Dans une situation qui lui faisait souvent une nécessité indispensable de la fréquentation du monde le plus dangereux et de la cour. Ce n'était pas là, sans doute, qu'il apprenait à se pénétrer des grandes maximes de religion dont il était plein : mais c'était là qu'il les portait ; c'était là que la pensée de son Dieu ne lui était pas moins présente que dans son cabinet où elle l'était toujours, et où il ne pouvait s'empêcher de la rappeler dans toutes les lettres qu'il écrivait au sujet du gouvernement de son diocèse.... *Examinez la chose devant Dieu.... Je vous laisse le jugement de l'affaire devant Dieu....* C'était là que le suivait cette piété sincère qu'on y sait si bien connaître sans la pratiquer, cette piété dont la bonne odeur répandue au loin le fit trois fois recevoir à Rome parmi les bénédictions et les acclamations réitérées du peuple.

Et ne doutons point, Messieurs, que la divine sagesse, dans les desseins qu'elle avait sur lui, n'ait eu ses raisons en sauvant sa vertu de tout écueil, et en la faisant connaître, *ut is qui ex adverso est ve-*

*reatur nihil habens dicere* (*Tit.*, II, 8) : comme aussi ne doutons point qu'elle n'ait eu ses vues pour le bien général, en le conduisant à la plus haute élévation. Elle ménagea une place éminente à un grand modèle, afin que du haut de cette place il fut remarqué de tous, et qu'il servit, avec quelques autres, comme d'une espèce de contre-poids à la perversité du siècle.

Ce n'est pas que je veuille vous faire entendre autre chose que ce que vous avez vu, ni attribuer au cardinal de Bissy des vertus extraordinaires, de ces pratiques de piété ou de pénitence qui surprennent. Il fut appelé à mener la vie commune d'un vrai chrétien et d'un évêque irréprochable ; mais la vie commune et inviolablement fidèle aux austérités de précepte ; la vie commune et intérieure ; la vie commune et animée de l'esprit d'abnégation de soi-même ; dépourvue comme elle est de choses frappantes, dont souvent la singularité attache, est peut-être ce qu'il y a de moins facile à soutenir et de moins commun.

Eloigné du merveilleux, ennemi de l'affectation comme de la dissipation, plein d'une piété tendre mais exempte de puérilité et de petitesse, bon pour les autres sans chercher à le paraître, dur pour lui-même sans y penser, uni, égal, les mœurs aussi douces que pures, ainsi a toujours vécu le cardinal de Bissy, jusqu'au jour qui nous l'a enlevé. Hélas! quoique courbé sous le poids des années, nous croyions pouvoir le posséder encore quelque temps, parce que nous le souhaitions ; et jusque dans le cours du mal, dont la force mortelle nous l'a ravi, notre crainte était mêlée d'espérance. Vaine espérance que celle qui naît du seul désir. Pour lui, tandis que prosternés au pied des autels nous demandions sa conservation, il attendait dans tous les sentiments les plus dignes d'un évêque, *le temps de sa fin* (II *Tim.*, IV, 6) *et le jour parfait de l'éternité* (*Prov.*, IV, 18.), non cependant sans reporter des regards tendres sur son troupeau et sur l'Epouse de Jésus-Christ. Il était même des moments (pourrai-je le dire? pourrez-vous l'entendre sans larmes?) il était des moments, où, cédant à sa tendresse paternelle, il demandait si l'art ne pouvait pas lui assurer encore quelques mois de vie, que lui rendait nécessaire un dernier dessein formé pour le bien des pauvres et de son diocèse. Enfin, quoi que vous ordonniez de lui, Seigneur, il vous recommande Jérusalem et Sion, l'Eglise universelle et l'église particulière dont vous lui confiâtes le soin, qu'il proteste avoir tant aimées l'une et l'autre : *Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno* (*Zach.*, I, 14); il vous conjure d'avoir toujours sur elles les yeux ouverts; il vous prend à témoin devant tous les siens fondant en larmes, vous, son Sauveur et son Juge réellement présent qu'il est sur le point de recevoir, il vous prend à témoin de la pureté de ses intentions dans la cause qu'il a défendue et dans ses entreprises pour son troupeau ; et lorsqu'en proie aux ardeurs d'une fièvre plus brûlante, il ne jouit plus de sa raison, ses idées sans suite n'en roulent pas moins sur les mêmes objets ; et sa bouche par la force de l'habitude, ne prononce que les mots d'Eglise et de diocèse. Ah! que ne peuvent être immortels des pasteurs semblables? Ou du moins que ne peuvent-ils passer de beaucoup les bornes de la vie ordinaire des autres hommes? Mais l'ordre d'en haut portait que le cardinal de Bissy ne nous serait rendu que dans le cercueil.....

Je rouvre à regret vos plaies, tendres frères (42), qui méritâtes son amitié et son estime; digne et cher neveu (43), qui ne pouvez trouver de consolation depuis sa perte que dans la vertu de cette femme forte (44) qui vous est unie, et dans ce fils (45) à qui il ne manque que des occasions pour tout mériter ; aimables petits neveux (46), qui ne faisiez pas moins sa joie que celle d'une mère respectable dont on remarque en vous les grands sentiments (47), je rouvre à regret vos plaies ; mais si c'est une sorte de douceur pour ceux qui s'affligent, d'être assurés qu'on partage leur douleur, n'êtes-vous pas témoins de la nôtre? Nos pleurs ont-ils même attendu cette triste cérémonie, pour couler ; et le jour que parmi des cris lamentables nous fut apportée la dépouille mortelle du saint pontife, ne vîtes-vous pas nos yeux en larmes la suivre amoureusement au fond de la tombe? Ne crûtes-vous pas voir nos cœurs s'attacher comme les vôtres sur la pierre dont on la couvrit? Au milieu des bénédictions que nous donnions à la mémoire de ce père commun, mort dans les bras de la charité, présenté par elle avec tant d'œuvres de salut au souverain Juge, nous disions : Qui aura pour nous même zèle, mêmes entrailles? Qui rappellera l'espérance du pauvre, descendue avec lui dans le tombeau? Heureusement le Seigneur a ménagé un motif de consolation à ceux qui pleuraient son serviteur, *reddidit Dominus consolationem lugentibus eum* (*Isa.*, XLVII, 18); nous n'aurons pas été longtemps comme des brebis sans pasteur, et le ciel nous en destinait un digne de l'être(48). *Ne sit populus Domini sicut oves absque pastore.* (*Num.*, XXVII, 17.)

Le nom de celui que nous regrettons, célèbre entre tous ceux qui l'ont précédé, ne mourra point. Le cardinal de Bissy vit dans nos cœurs, il vivra éternellement dans les fastes de l'Eglise gallicane. Pour nous, son cher troupeau, peu nous importe de

(42) L'abbé et le bailli de Bissy.
(43) Le marquis de Bissy.
(44) La marquise de Bissy.
(45) Le marquis de Bissy fils.
(46) Le comte et le chevalier de Bissy
(47) La comtesse de Bissy.
(48) L'abbé de Fontenille, nommé à l'évêché de Meaux.

*n'avoir à espérer sur la terre d'autre vie que la vie présente* (*Eccli.*, LXVIII, 12)'; pourvu que nous méritions de participer un jour à celle dont il jouit. Animés par le souvenir que nous venons de rappeler de ses vertus, soutenus même par le sentiment salutaire de la douleur, nous aimons à penser qu'il commence déjà de son côté à nous protéger dans le ciel; qu'il sollicite instamment en notre faveur la divine miséricorde, *virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo.* Si toutefois son sort ne lui permettait point encore de nous aider de ses prières. Si de légères taches presque inséparables de la condition humaine, retardaient encore son bonheur: pontife sacré qui lui fûtes également cher et attaché, témoin fidèle d'une vie si glorieuse, c'est pour lui que vous renouvelez aujourd'hui l'ineffable sacrifice. C'est pour lui, Père céleste, que va vous être offerte la victime dont le sang achève de purifier les âmes des justes après le trépas. Ainsi soit-il.

## III. ORAISON FUNÈBRE

### D'ÉLISABETH-THÉRÈSE DE LORRAINE, REINE DE SARDAIGNE,

*Prononcée dans l'église de N. Dame à Paris le 22 septembre 1741.*

Præcisa est velut a texente vita mea : dum adhuc ordirer, succidit me. (*Isa.*, XXXVIII, 12.)

*Le fil de ma vie a été tranché comme l'ouvrier tranche les fils de sa toile. Je ne faisais que commencer encore, et le Seigneur a coupé la trame de mes jours.*

A ces paroles pleines de tristesse et de douleur, on reconnaît l'abattement de ce roi de Juda (49) si saisi, si consterné, lorsqu'*environné des ombres de la mort, cherchant en vain le reste de ses années, les yeux affaiblis à force de les lever vers le ciel* (*Isa.* XXXVIII, 10-11), il reportait ses regards sur la terre, trop brillante pour lui, mais trop fugitive figure; lorsqu'à la vue de son trône, prêt à se changer en cercueil et de son sceptre qui échappait de ses mains tremblantes, il laissait voir l'excès de sa désolation à sa cour, et que tout baigné de larmes, il en arrachait aux siens, par l'attendrissant regret de voir sitôt finir le tissu d'une vie aussi précieuse : *Præcisa est velut a texente vita mea : dum adhuc ordirer, succidit me.*

Quand je mets aujourd'hui ces mêmes paroles sur les lèvres mourantes d'une reine plus soumise, plus courageuse que lui, ce ne sont donc pas, Messieurs, les sentiments de cette auguste princesse que je vous rappelle; c'est sa mort prématurée que je viens pleurer avec vous. Chérie de son peuple, adorée de sa cour, heureuse mère, plus heureuse épouse encore, à la fleur de ce que le monde appelle le bel âge, elle semblait devoir jouir longtemps d'un sort si doux. Mais les décrets d'en haut en ordonnaient autrement; et la trame de ses jours, ourdie de tant de bonheur, de tant d'avantages devait être coupée presque dès le commencement de ses destinées les plus brillantes. *Dum adhuc ordirer, succidit me.*

Ainsi disparaissent tôt ou tard ces têtes illustres, ces divinités de la terre, véritables divinités si elles n'étaient pas mortelles; ainsi se fait sentir le règne éternel du souverain Etre qui met en poudre les rois; ainsi les peuples sont avertis qu'il est *le seul Seigneur, le seul Très-Haut* (*Psal.* LXXXII, 19); qu'à lui seul *roi des siècles, immortel, appartient proprement l'honneur et la gloire* (*I Tim.*, I, 17); et que toute majesté humaine est appelée, comme eux, à son tribunal pour y rendre compte.

L'auguste princesse dont les honneurs funèbres nous rassemblent, y a comparu; et heureusement, elle y a porté de quoi obtenir un jugement favorable. Je n'aurai à décrire, en la louant, ni événements frappants, ni actions imposantes pour l'imagination, ni rien qui se ressente de l'éclat imposteur, ou des vices brillants que le monde aveugle et corrompu respecte. Mais le sujet n'en sera que plus chrétien et plus convenable à mon ministère. Peu de faits, beaucoup de vertus, et peut-être d'autant plus de vertus, que j'ai moins de faits à vous dire. Si les actions ne vous éblouissent pas, elles vous édifieront davantage. Je pourrai faire entendre *la Sagesse invitant* du haut du trône et des grandeurs *les enfants des hommes à écouter ses leçons* (*Prov.*, I, 20); et l'on verra ici, ce qu'il est si rare de voir dans les discours de cette nature, le ministre de la parole uniquement occupé à tracer des devoirs remplis, sans avoir à excuser des faiblesses.

Eh ! comment serais-je obligé d'en excuser en parlant d'une princesse dont le cœur absolument né vertueux, fut d'ailleurs toujours pénétré des saintes maximes de l'Evangile? Ses heureux penchants, ses principes sublimes, concouraient aux grands exemples que je m'apprête à vous raconter.

La nature lui avait donné toutes les qualités qui peuvent aider à éviter les écueils de la grandeur.

La religion perfectionna et consacra en elle toutes les qualités que lui avaient données la nature.

Voilà les deux idées dont je me suis senti frappé, et tout le fond de l'éloge funèbre que je dois à la mémoire de très-haute, très-puissante, très-excellente et très-religieuse princesse Elisabeth-Thérèse de Lorraine, reine de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem.

### PREMIÈRE PARTIE.

Heureux les princes faits pour la vertu, dans ce rang plus dangereux encore qu'il n'est élevé, qui met le cœur si fort en prise aux attaques des passions folles et criminelles. Vous tracerai-je ici la peinture tant retracée des dangers de leur condition? Qui de vous, Messieurs, les ignore; et quelle

(49) Ezechias.

suite d'écueils n'offre point rapidement à l'esprit ce mot si flatteur pour l'oreille de l'ardente jeunesse ? La cour ! Aussi le Sage, placé parmi les séductions de la grandeur, rendait-il grâces à Dieu, d'être né avec d'heureuses inclinations pour y résister, et d'avoir reçu une âme portée à la vertu ; car c'est ce qu'il entend par une âme bonne : *Sortitus sum animam bonam.* (*Sap.*, VIII, 17.) Elisabeth de Lorraine eut le même bonheur. Elle avait reçu de la nature un caractère de sagesse, opposé aux profanes maximes des cours et à la contagion de l'air que l'innocence y respire; un caractère de vérité, opposé à l'esprit d'artifice et de dissimulation qu'il est si rare de n'y pas prendre; un caractère de bonté, opposé à la dureté de cœur qu'un plus grand amour de soi-même y produit presque toujours; un caractère de noble simplicité, opposé à l'orgueil fastueux que la supériorité du rang et les hommages dont elle est honorée y inspirent; un caractère d'égalité, opposé aux caprices auxquels l'humeur des princes, toujours sûre du respect, y est exposée. Quand j'oublierais de justifier la vérité de tous les traits de ce portrait, vous lui rendriez à l'envi témoignage, sujets de sa maison auguste ou de son auguste époux, qui, répandus ici parmi nous, l'honorez bien mieux par vos larmes.

Quelque grande que soit devenue la corruption des mœurs, et quels que soient les désordres de nos jours, je ne ferai point un mérite à Elisabeth de Lorraine de n'avoir point éprouvé l'empire des passions basses et honteuses. Issue d'une de ces familles augustes que les nations ne nomment qu'avec respect, d'une maison souveraine accoutumée depuis tant de siècles aux alliances des plus grands potentats de l'Europe, et qui pour parler de ce qui a rapport à nous, a donné à un de nos monarques, au dernier des Valois, une épouse dont le nom sera à jamais en honneur dans nos fastes : fille d'un père plus grand que sa fortune, quoique souverain; formée sous les yeux et par les soins d'une mère aussi respectable que sa naissance; n'avoir pas dégénéré des sentiments nobles et purs du sang qui l'animait, est moins un éloge pour elle, qu'une simple exemption de reproche.

Mais je ne croirai pas lui donner une simple louange indigne d'elle, en la louant de sa conduite pleine de réserve et de circonspection à la cour. La cour la plus sage n'est souvent qu'un écueil moins effrayant : des douceurs recherchées d'une vie délicate, y naissent toujours les vains amusements, l'amour du plaisir; toujours y règnent des maximes peu sévères; toujours le désir de plaire, plus ardent, plus à craindre, y vit, y domine dans les cœurs; et toujours la sagesse, pour y être aussi exacte qu'ailleurs, y doit être plus parfaite.

Telle fut celle d'Elisabeth de Lorraine; et pour l'instruction des mœurs autant que pour l'intérêt de sa gloire, je crois devoir vous dire, puisque la vérité m'en avoue, que, née pour la délicate pudeur, elle eut, dès ses premières années, un goût naturel de décence, mais remarquable jusqu'à tirer de la bouche de son auguste père ces paroles : *Cette enfant n'a pas besoin de nos leçons;* que depuis, constamment ennemie de toute dissipation, de toute légèreté, de toute imprudence, elle ne le fut pas moins de cette fleur empruntée de beauté, et de ces parures peu séantes, qu'eût improuvées la gravité des mœurs anciennes; que ses paroles, son maintien, son air comme ses actions, tout respirait en elle la modestie et la vertu; et que par une semblable conduite, à couvert des plus légers soupçons, on ne pensa pas même qu'elle y pût jamais être exposée.

Ainsi le goût de la sagesse, quand il est vif, s'étend, et cela sans contrainte, sans effort, sur les moindres apparences. Ames moins heureusement nées, à qui la vertu est si pénible, n'en murmurez point. *Le vase de terre a-t-il le droit de dire à l'ouvrier : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi?* (*Rom.*, XIX, 20.) Après tout, la religion ne vous offre-t-elle pas ses secours, et n'est-ce pas *dans l'infirmité humaine que paraît davantage la force divine.* (*II Cor.*, XII, 9.) Vous l'y faites en effet souvent paraître, ô mon Dieu! et vous laissez des penchants malheureux à vos élus pour l'honneur de votre assistance victorieuse qui les soutient; mais souvent aussi vous aimez à préparer un riche fond aux impressions secrètes *de votre souffle.* (*Joan.*, III, 8.) Ce sont toujours vos dons, quoique d'un ordre inférieur, que je célèbre maintenant dans une princesse, et je vous y reconnais comme Auteur de la nature, impatient de vous contempler bientôt comme Auteur de la grâce.

Ce cœur si porté à la vertu avait de plus, Messieurs, un goût bien favorable à la sagesse, celui de l'occupation : tantôt je la vois vaquer à une sorte de travail convenable; *elle manie la laine et le lin, et ses mains industrieuses en font un heureux mélange.* (*Prov.*, XXXI, 13.) Tantôt c'est la lecture qui remplit les heures de son loisir; et il est inutile de vous dire que ce n'est pas celle de ces récits, soit feints, soit véritables, mais toujours dangereux, des ivresses du fol amour, non plus que celle de ces autres écrits accrédités de nos jours, à la honte de la raison, et dignes d'amuser la seule enfance. Du même principe vient son dégoût pour ces conversations frivoles et puériles, ressource d'esprits vides de tout, hors des misères d'une éternelle bagatelle.

Renonce-t-elle donc à tout innocent amusement? Non, mais elle veut que la raison en détermine le sens, en assaisonne le plaisir et en règle la durée; et cet amusement innocent, elle le cherche dans le commerce des personnes capables de le lui procurer, surtout de celles en qui elle trouve joint aux mœurs un caractère décidé de vérité et de candeur.

Aussi était-ce le sien. Et qu'il est rare, Messieurs, qu'il est rare, tout estimé qu'il est, ce caractère! Exact à l'exiger dans les autres, parce qu'on y a intérêt, on s'en

dépouillerait de peur que les autres n'en tirassent avantage. Ce sexe même, si redoutable par ses charmes dangereux, l'est encore plus par ses déguisements et ses feintes; et de l'impuissance où il a été réduit d'employer la force qui subjugue, il s'est, ce semble, fait un droit de recourir à l'artifice qui surprend. Mais où triomphes-tu, perfide duplicité des deux sexes, autant qu'à la cour? Et quelle y est la contagion, si elle gagne souvent jusqu'aux princes mêmes?

Incapable de cet esprit de fausseté si décrié partout et si fort partout mis en usage, Elisabeth n'aurait pu s'y abaisser, quand il lui aurait paru moins opposé en soi aux principes. Vous rappellerai-je ce qu'elle avait accoutumé de dire, cédant à la force du sentiment, qu'*elle ne concevait pas comment on peut se dégrader jusqu'à tomber ainsi en contradiction de langage et de pensées.* Bien plus, Messieurs, sa candeur naturelle ne lui permettait pas de cacher les siennes, dès qu'elles ne pouvaient blesser personne. Ce n'était pas une de ces âmes enveloppées, toujours en garde pour échapper aux regards; une de ces âmes qu'on cherche à deviner, permettez-moi l'expression, plus qu'on ne se flatte de les connaître. La sienne se montrait; et il fallait bien reconnaître ce qu'elle était : c'est le privilége de la vérité et de la nature ensemble d'être senties; et, comme les cœurs n'étant pas nés faux, l'étant seulement devenus, ont nécessairement de l'attrait pour ceux en qui l'esprit du siècle n'a point altéré la sincérité primitive, on était touché de l'entretien de la princesse, disons plutôt de celui d'Elisabeth, car la princesse seule n'eût pas fait naître ce sentiment : sentiment aussi utile qu'il était doux. Par le charme puissant de la candeur qu'on remarquait dans ses discours, on en prenait insensiblement l'esprit auprès d'elle. La vérité parlait avec elle à la vérité, et l'on trouvait une satisfaction toujours nouvelle dans l'honneur de son commerce.

Ce qui en augmentait la douceur, Messieurs, c'est que chez elle la sincérité ne se ressentait point de cette dureté de caractère qui souvent l'accompagne. Et n'en soyez point surpris, la bonté lui était aussi naturelle que la vérité. Hélas! l'est-elle toujours aux grands cette bonté si aimable? Chargés de représenter le souverain Maître, qui prend avec tant de complaisance le titre de Dieu bon, tout les porte à ne représenter que le Dieu puissant ou le Dieu terrible, parce que tout les porte à regarder les autres comme uniquement faits pour eux. Pour avoir en partage la bonté, il leur en faut donc un plus riche fonds qu'au reste des hommes; et s'ils ne sont nés essentiellement bons, ils le seront trop peu ou point du tout, puisqu'ils sont nés grands.

Mais de qui parlé-je ici, Messieurs, comme d'un cœur débonnaire dans la grandeur? Ah! si ma voix pouvait se faire entendre aux personnes qui ont eu l'honneur de vivre auprès de la princesse, quel touchant souvenir leur rappellerait cet endroit de mon discours! Eh, qui connut mieux qu'elles toute la bonté d'Elisabeth de Lorraine? Toutes lui furent chères. Pas une qui n'en ait eu des preuves non équivoques; pas une à qui la princesse crut pouvoir refuser son affection : car les bons cœurs trouvent toujours de quoi devoir aimer dans autrui; et disons-le en passant, pour l'honneur même de la douce et consolante amitié, ce que des personnes dont toute l'inclination se renferme dans une ou deux autres, appellent de ce beau nom, n'est souvent que le choix de leur caractère difficile, qui, après avoir parcouru d'un œil chagrin la société, n'y a su trouver d'aimable que ce peu qui pense aussi singulièrement qu'elles.

La princesse, par la même bonté qui lui fait aimer, quoique peut-être en différents degrés, toutes celles qui l'approchent, se défend avec soin de laisser échapper, en faveur des unes, des préférences mortifiantes pour les autres. Elle favorise chacune, elle partage ses joies, elle est sensible à ses peines, elle leur fait exalter à toutes son bon cœur dont elle seule ne parle pas. Et quand la Providence l'aura appelée sur le trône de Sardaigne, sa nouvelle grandeur ne les lui fera point perdre de vue. Elle voudra savoir leur situation, leur état; et toutes ses lettres à son auguste mère seront pleines, à leur sujet, des questions de l'amitié, toujours jalouse d'être instruite lorsqu'elle est sincère.

Avec ce fonds de bonté, jugez, Messieurs, quel devait être son éloignement pour cet esprit malin de raillerie, si dangereux surtout dans les princes, qui se joue aux dépens d'autrui; et plus encore pour cet esprit de médisance qui attaque lâchement les absents. Ils lui sont chers; et elle s'armerait d'indignation contre qui oserait les déchirer en sa présence. Jugez du caractère de sa politesse; c'était le seul véritable, c'était bonté assaisonnée, mais réelle; car le fonds de la vraie politesse est dans celui d'une âme bonne, attentive à agir obligeamment. Et tout caractère de méchant ne fera jamais qu'une vraie apparence d'homme poli, et qu'un fléau déguisé de la société civile.

Mais considérons Elisabeth, par rapport au peuple, pleine d'affection, d'humanité à son égard. C'est peu dire. Imaginerait-on qu'une jeune princesse de quinze ans s'occupât du soin d'écouter les plaintes de la veuve et de l'orphelin, de parler pour eux, de chercher à leur être utile? A la voir compatir à leurs peines, ne dirait-on pas qu'elle a éprouvé le malheur? La commisération a tracé un jour sur son visage l'impression la plus forte des plus vifs ressentiments qu'elle soit capable d'inspirer. Une femme désolée lui a fait voir ce que c'est qu'une mère sur le point de perdre un fils que la justice humaine va immoler à la république. Et le prince son frère lui demandant le sujet de sa tristesse. *Eh, je n'en ai point d'autre*, lui dit-elle en embrassant ses genoux, *que ce qu'annonce ce bruit lugubre que vous entendez. Je ne puis vaincre la pitié*

*dont la mère du coupable m'a pénétrée. Qu'il soit renfermé le reste de ses jours : mais qu'il vive ; puisqu'il a une mère si désolée, qu'il vive, si vous m'aimez.*

Il vécut, Messieurs... Quel nouveau trait vient s'offrir ! Je ne saurais m'y refuser ; et quoique dans le même genre, il est fait pour nous intéresser plus particulièrement. C'est un officier français, qu'un effet du malheur autant que de la vivacité, a rendu homicide à Lunéville. Abandonné à la rigueur de la loi, il n'espère de quitter sa prison que pour aller à la mort. Non, il en sortira pour revenir parmi nous. Allez, heureux prisonnier, votre infortune et la qualité de français vous ont donné une libératrice. La princesse a obtenu votre grâce. Publiez ce que vous lui devez et ses sentiments pour la nation.

Que pensez-vous, Messieurs, du cœur d'Élisabeth de Lorraine? Avec des âmes moins débonnaires, peut-être, ces monarques, les délices des peuples sur qui ils régnaient, se sont rendus à jamais célèbres par leurs bienfaits. Ce n'est pas précisément l'importance de ce qu'ils ont opéré pour le bonheur des nations, qui a fait le degré de leur bonté ; c'est la mesure de ce qu'ils ont senti. Mais, peu éclairés ou peu attentifs, nous considérons dans les traits de bonté, comme dans ceux des autres vertus, leur éclat plus que leur prix, et nous prêtons aux actions la grandeur des circonstances qui les parent.

Je veux vous montrer la bonté de la princesse, s'exerçant sur un autre théâtre que la cour de Lunéville, sur un théâtre où elle partage une sorte d'autorité souveraine, où elle a des sujets et un peuple qui est véritablement le sien.

Il est dans la Lorraine allemande, sous le nom d'abbaye de Remiremont, une institution d'une nature inconnue parmi nous. Là, sans aucun des engagements de la vie monastique, et sous un joug dont on peut s'affranchir pour passer à d'autres liens, une portion de la plus pure noblesse dans l'autre sexe, immédiatement soumise au vicaire de Jésus-Christ, vaque par état à la prière publique et au soin de l'autel. L'abbesse, revêtue de tout ce que la puissance séculière a de plus grand, en exerce ou en fait exercer en son nom les droits suprêmes; et par une exception singulière, mais sacrée, des lois générales, et la balance, et l'épée même sont dans ses mains, avec la crosse et presque avec l'encensoir.

C'est là que la Providence établit Elisabeth de Lorraine en qualité de coadjutrice, en attendant de plus hautes destinées qu'elle lui prépare ; et c'est là que la princesse, chargée presque en entier du gouvernement par l'abbesse déjà infirme, fait bénir le sien; que tout, jusqu'au commandement, prend comme l'empreinte de cette bonté par où tout passe chez elle; tant les bons cœurs savent adoucir l'autorité naturellement dure et austère !

Y eut-il quelqu'une de ses nobles inférieures qui ne trouvât en elle une véritable mère, et, si le terme était permis au respect, une tendre amie? Quelle d'entre elles ne reçut par des marques de sa bonté dans sa personne, dans celle même de ses proches, quand il le fallait? Quelle d'entre elles oubliera jamais la douceur de son gouvernement? Peuple de Remiremont, vous conserverez jusqu'à la mort le souvenir de ses soins généreux, de ses bienfaits continuels, de la diminution de vos impôts accordée par elle à vos premières supplications ; et vous vous rappellerez mille fois que vos droits les plus litigieux, les plus incertains, triomphaient toujours des siens, dès que vous l'aviez pour juge elle-même.

Entrerai-je dans un plus grand détail, Messieurs, vous la représenterai-je, comme la reconnaissance l'a gravée dans leurs cœurs, prenant soin de l'établissement de leurs familles, s'intéressant dans leurs affaires, terminant leurs différents; et, afin que rien ne manquât à tant de bonté, y joignant cette noble simplicité opposée à l'orgueil fastueux de la grandeur, et par là si aimable dans les grands en qui on la trouve.

Et véritablement, Messieurs, qu'y a-t-il de plus aimable qu'une vertu qui retranche de cette pompe, pour le moins aussi propre à écarter leurs inférieurs qu'à les éblouir, tout ce que la bienséance de leur état n'exige point absolument; et qui, également faite pour bannir de leurs discours, de leurs manières, de leur air, toute sorte d'affectation et de faste, touche, attire les petits, et leur fait substituer le pur respect à la place de l'étonnement et de la crainte?

Vous l'auriez vue (quel exemple pour un siècle où le luxe des conditions même inférieures n'a point de borne)! vous l'auriez vue cette princesse, le sang de tant de souverains, dans ses voyages, dans ses séjours, à la campagne, à la ville, à la cour, avec une suite peu nombreuse, peu magnifique, vêtue elle-même dans un goût de simplicité également éloigné de la singularité et de l'éclat.

Vous l'auriez vue (quel exemple pour ces grands, bien moins grands qu'elle, qui croiraient se dégrader en se communiquant aux petits)! vous l'auriez vue sans crainte de s'avilir, et sans s'avilir en effet, se mettre, si j'ose ici parler de la sorte, à la portée de chacun ; parler à chacun avec affabilité; mais par un sentiment prompt des convenances, qui n'est donné qu'à un sens vif et délicat, leur donner à chacun la différente mesure d'attention, de considération qu'ils pouvaient attendre : et dans tout cela rien d'affecté, rien d'embarrassé, rien de contraint. Un discours facile et point recherché; des manières simples et nullement commandées ; un air noble et naturel qui n'ordonnait point le respect, et qui l'inspirait sans l'ordonner.

D'ailleurs, Messieurs, point d'altération dans sa façon de penser, d'agir. L'égalité d'esprit, si peu connue des grands par l'espèce de culte dont on honore leurs caprices,

était comme la base de son caractère. L'humeur, qui des petits mêmes fait des tyrans à l'égard des plus petits encore; l'humeur, qu'on se pardonne d'autant plus aisément qu'on ne voit pas à quoi elle est capable de conduire; et qui, je le répète, respectée dans les grands, doit être spécialement leur défaut s'ils ne s'observent sans cesse; l'humeur ne la domina jamais. Nul dans son domestique, et c'est surtout au sein de son foyer, qu'éloigné du spectacle, moins en garde sur soi on est en prise au caprice; nul n'eut à essuyer de bizarrerie, d'inégalité fâcheuse de sa part. Ils versent des larmes, rien ne les console d'avoir perdu en elle, non-seulement la bonne maîtresse, la maîtresse facile et indulgente, la maîtresse bienfaisante, mais la maîtresse sans humeur.

Un caractère si accompli de tout point dans une jeune princesse pouvait-il ne pas réveiller l'attention et être longtemps inconnu de la renommée? Un roi, d'autant plus capable de sentir le mérite de la vertu qu'il en est lui-même un rare exemple; un roi grand par une valeur qu'il n'a pu tenir captive en entendant la guerre si proche de ses Etats, plus grand par l'esprit de sagesse et de justice qui le conduit, par le don du discernement et de l'entière confiance en qui la mérite tout entière, un roi enfin gouvernant les siens, comme nous gouverne l'auguste monarque qui lui rend si bien ses sentiments réciproques d'estime; un tel roi, touché de ce que la renommée lui a raconté de la princesse, demande sa main. Déjà les nœuds de leur union prochaine sont formés. Il faut *qu'elle oublie son peuple et la maison de son père* (*Psal.* XLIV, 11); et il me semble entendre le monarque empressé l'appeler de loin : *Venez régner sur mon cœur, et partager ma couronne. Veni, sponsa, coronaberis.* (*Cant.*, IV, 8.)

Elle part. Mais pourquoi le char où elle est assise est-il arrêté au milieu de Lunéville? *Quare moratur currus?* (*Judic.*, V, 28.) Ah! Messieurs, quel spectacle! Etait-il vraiment aussi beau, malgré son éclat, celui qu'au prix de tant de dangers voulaient donner les héros et de Rome et de la Grèce? Qu'ont-ils souhaité plus ardemment, ces fiers vainqueurs, que de paraître sur un char de triomphe, dans leur capitale, entourés d'une foule de captifs? Ici s'offre un objet plus digne de l'attention de la raison saine et éclairée; des cœurs vivement attendris, au lieu de prisonniers chargés de fer, une multitude pressée de citoyens qui semblent vouloir faire de leurs corps une barrière pour arrêter les pas d'une princesse qu'ils adorent; et qui, séduits par leur amour et par leur douleur, se flattent de l'arracher peut-être à la foi de ses engagements, en lui disant d'une voix tendre et plaintive : *Voyez couler nos pleurs, et que la considération de l'abattement où nous sommes vous retienne.*

C'est à quoi l'amour du peuple de Lunéville le porta au départ d'Elisabeth de Lorraine. O rois! ô vous, juges nés de la terre : *Principes et omnes judices terræ* (*Psal.* CXLVIII, 11), puissiez-vous tous en être instruits, réfléchir, et sentir ce que c'est pour vous que d'être aimés.

La princesse ambitionna de bonne heure cet avantage; mais elle l'obtint, moins parce qu'elle en était jalouse que parce qu'elle en était digne. Joindre au mérite d'une sagesse reconnue un caractère parfait de bonté, d'égalité, de vérité, de modestie; voilà le chemin de tous les cœurs, voilà ce que ne sauraient suppléer, ni l'ambition la plus vive de les gagner, ni les égards de la politesse, ni les grâces : et les bonnes qualités sont pour les princes comme pour les autres hommes, et peut-être encore plus que pour les autres hommes, le seul moyen d'être aimés. Nous avons vu à quel point Elisabeth de Lorraine les avait toutes reçues de la nature. Il est temps de voir à quel point les perfectionna et les consacra en elle la religion. Seconde partie de son éloge.

### SECONDE PARTIE.

Avouons-le à la gloire de la piété. Quelque heureuses dispositions que les princes aient apportées en naissant pour pratiquer la vertu, ils ne sauraient, non plus que les autres hommes, être parfaitement vertueux aux yeux du monde lui-même par les seuls dons de la nature; et quoiqu'en dise notre orgueil, telle est la misère de l'humanité, que les devoirs dont on s'acquitte sans les secours de la religion, on les remplit presque toujours aux dépens de quelques autres. Qu'a-t-il fait, ce philosophe sur le trône, ce prince le plus accompli de tous ceux du paganisme? Qu'a-t-il fait, que laisser à la postérité l'exemple d'une vie non exempte de tout reproche? Mais, que Dieu met dans les siens des vertus d'une bien autre étendue comme d'un autre ordre! Et que l'auguste princesse dont je parle nous en a fourni récemment une preuve bien marquée! La religion, qui seule perfectionne et élève la nature, fit de ce cœur jaloux de la gloire de ses mœurs, un cœur sévèrement attentif à tout ce qui pouvait lui en assurer l'innocence; de ce cœur droit, un cœur allant à Dieu dans la sincérité et la vérité; de ce cœur bon, un cœur plein d'une charité ardente pour les pauvres de Jésus-Christ; de ce cœur modeste, un cœur pénétré des sentiments d'une humilité profonde; de ce cœur égal, un cœur ferme et tranquille aux approches de la mort. Je suis ici rendu à toute la sainteté de mon ministère. Ce sont les fruits de votre grâce, ô mon Dieu! qui vont m'occuper; et c'est par là que, pleinement satisfait, je publierai des louanges dignes d'une reine chrétienne, dignes d'un auditoire chrétien.

L'auguste princesse, toute faite qu'elle était pour être un grand modèle de cette vertu qui fut, dans le paganisme même, la gloire de celle de son sexe, eut donc, pour

l'être, de plus puissants secours encore que ses sages inclinations. La piété *était*, pour ainsi dire, *née avec elle* (*Job*, XXXI, 18), aussi bien que l'amour du devoir sévère; *et le Seigneur, son Dieu, la prévint de ses bénédictions* (*Psal.* XX, 4) *dans l'ordre* de la grâce, comme dans celui de la nature. Si la Lorraine la cita de bonne heure aux jeunes personnes, comme un illustre exemple de réserve, de conduite circonspecte et éloignée de la plus légère dissipation, c'était surtout à vous, salutaires pratiques de la piété, à vous, saintes maximes de la prudence chrétienne, que l'honneur en était dû. Mais je me hâte de la représenter sur le trône, pour la proposer à son sexe comme dans un modèle plus auguste et plus éclatant. Elle est dans le Piémont ce qu'elle a été dans la Lorraine; ou plutôt sa piété, sa vigilance sur elle-même redoublent, à la vue de ses nouvelles grandeurs et des piéges toujours tendus autour du trône. Je la vois dans cette cour plus choisie, plus brillante encore que célèbre, plus polie encore que nombreuse, plus décente encore que jalouse de son éclat, mais toujours enfin une cour, se ménager par son recueillement intérieur une sorte de retraite jusqu'au milieu des fêtes et des plaisirs où la bienséance du rang suprême la demande; joindre inviolablement chaque jour à l'assistance aux sacrés mystères des heures de solitude et d'oraison; fidèle aux pratiques générales de pénitence qu'impose l'Eglise, y en ajouter beaucoup d'autres plus pénibles; se nourrir fréquemment de la chair de l'Agneau sans tache, le soutien et des faibles et des forts; entendre assidûment, mais jamais assez à son gré, la divine parole; et laisser voir, sans y penser, par sa satisfaction dans le saint temple, qu'elle est où se porte toujours son cœur.

Accoutumés à voir de pareils exemples dans l'épouse de notre auguste monarque, nous ne sentons pas assez le prix de ce que nous louons. Que les sujets continuels d'édification dont la France est redevable à sa reine, ne nuisent point en quelque sorte à l'éloge de celle qu'a perdue la Sardaigne; et que l'habitude d'être témoin de la piété de l'une, ne prenne rien en nous sur ce qui est dû d'admiration aux grands exemples de l'autre.

C'est ainsi que Dieu présente de temps en temps, sur le trône, des modèles pour les peuples; afin que tous puissent voir dans cette place si élevée et plus en vue, ce qu'ils doivent pratiquer; et qu'au lieu de s'attacher à considérer des grandeurs dont l'éclat peut les séduire, ils contemplent des vertus qui les édifient et qui les touchent.

Eh! quel siècle eut jamais plus besoin de ces augustes exemples, que ce siècle malheureux, où, pour me servir du langage de l'Ecriture, on semble dire à Dieu: *Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas connaître vos voies!* (*Job*, XXI, 15.) *Qui est le Tout-Puissant pour nous obliger à le servir, et quel bien nous en reviendra-t-il quand nous le prierons? Saisissons le présent; hâtons-nous de jouir des plaisirs pendant nos beaux jours; couronnons-nous de fleurs avant qu'elles se flétrissent, et que nul ne se dispense de prendre part à notre joie...* (*Sap.* II, 6-9) Aveugles! vous ne voyez donc pas l'affreux avenir qui vous attend, quand vous êtes si éloignés de penser comme l'auguste reine, dont la piété fait la condamnation de vos maximes.

Du reste ne vous figurez pas, Messieurs, une piété sombre et chagrine. La sienne, pleine de douceur, de gaîté même quand il le fallait, en lui attirant le respect, ne fit jamais redouter sa présence. C'est que la source n'en était ni équivoque ni défectueuse; c'est que uniquement conduite par sa religion, elle allait à Dieu, l'admirable princesse, dans sa sincérité et la vérité; et faisons-y attention, Messieurs, pour notre instruction et pour sa gloire.

C'est cette piété vraie et sincère qui, de bonne heure, lui ouvrant les yeux sur la vanité des grandeurs, en avait détaché son cœur, en sorte que malgré toute son estime pour le prince destiné à avoir sa main, elle se serait refusée à l'éclat d'une couronne, s'il n'avait fallu suivre des desseins que sa soumission à une autorité respectable lui faisait regarder comme un ordre de Dieu même. C'est cette piété sincère qui, à la mort du meilleur des pères, d'un frère tendrement aimé, soumettant absolument aux décrets d'en haut ses vives douleurs, la porta à aller dans l'instant même aux pieds des autels se rejeter plus que jamais dans le sein de Dieu, où elle ne versa plus que de douces larmes. C'est cette piété sincère qui la rendait si attentive à n'admettre à son commerce que des cœurs vertueux, et à son service que des domestiques *marchant*, comme ceux du Roi-Prophète, *dans la voie droite et innocente*. (*Psal.* CX, 6.) C'est cette piété sincère qui, fidèle au respect du sacerdoce, lui faisait honorer ce sublime caractère dans les ministres mêmes peu dignes de leurs fonctions, et empêcher en sa présence toute raillerie injurieuse à leur personne. C'est cette piété sincère qui, lorsqu'on parlait devant elle de quelque jeune et tendre victime de la mort, lui arrachait des paroles de jalousie sur le bonheur de sortir à cet âge de ce monde infidèle et corrompu. Enfin, c'est cette piété sincère qui, par un effet inconnu à la piété fausse ou équivoque, la rendait supérieure au ressentiment, et ne lui permit jamais de répondre aux torts les plus marqués où l'on pouvait être à son égard que par des offres de service.

Ce ne sont pas ici, Messieurs, des vertus éclatantes aux yeux de l'orgueil humain. Je l'ai d'abord annoncé, j'aime à le redire encore, que tel est le mérite de mon sujet, d'être fait pour édifier, non pour séduire. Une princesse douée de toutes les qualités nécessaires aux princesses, et qui les ramène toutes à leur principe, et va au divin Maître *dans la droiture et la simplicité de*

*son cœur* (III *Reg*, IX, 4); voilà ce que je vous présente avec transport. Dans tous les traits de sa vie offerts à mes regards par les mains les plus respectables et les plus sûres, vous n'eussiez pu ne pas remarquer ce caractère. Qu'importe qu'il n'ait pas de quoi tant étonner l'imagination, s'il n'en est pas moins solide; que dis-je? s'il n'en justifie que mieux peut-être la sincérité et la vérité de sa vertu; souvent l'affectation du merveilleux est l'âme de la piété qui a un air frappant de merveille, et l'amour-propre habile à profiter de tout, sait se cacher sous l'éclat attrayant du sublime et de l'extraordinaire.

La princesse songe moins à faire des choses grandes que des choses bonnes. Ce n'est point par un fastueux raffinement de piété qu'elle tend à Dieu, mais par des œuvres ordinaires animées de son esprit, par l'accomplissement de ses devoirs uniquement rapportés à lui. Voyez ce qu'elle devait faire à Lunéville, à Remiremont, à Turin, et vous y trouverez l'histoire de ce qu'elle a fait dans des vues supérieures de religion. En vertu de ces sublimes principes, encore plus qu'au gré de son heureux naturel, fille aussi respectueuse que tendre, manqua-t-elle jamais, en rien même de léger, à ceux à qui elle devait le jour? Depuis qu'elle eut été placée sur le trône de Sardaigne, quelles marques d'amour filial, de respect n'eut-elle pas soin que son auguste mère reçût sans cesse d'elle, malgré l'absence? Et vous, prince (50) son frère, vous, princesse (51) sa sœur, tous deux, par des mérites différents dignes de ses sentiments pour vous, quel modèle chrétien ne trouvâtes-vous pas en elle d'une amitié, d'une conduite vraiment fraternelle? Coadjutrice de Remiremont, elle se regarde comme comptable au souverain juge, de la part qu'elle a au gouvernement; et ses soins vigilants et son exemple assure l'observance exacte de la règle. Princesse, tous les devoirs de son rang sont consacrés par la religion: elle n'en veut omettre aucun, pas même aucun de ceux de la société qu'elle regarde comme une nombreuse famille dont Dieu est le père. Maîtresse dans son domestique, elle remplit en digne servante de Jésus-Chirst toutes les obligations de vigilance, d'attention religieuse imposées aux maîtres. Enfin, unie à un roi, elle voit en lui, mais avec cet œil que le christianisme donne, l'époux, le monarque: double motif d'attachement et de soumisson. Elle lui rend constamment dans les enfants que lui ont donné ses deux précédents mariages, et spécialement dans l'héritier présomptif de sa couronne, tout ce qu'il peut attendre d'elle de tendresse, d'égards pour eux; et quoiqu'elle ait, comme la femme accomplie dont parle l'Ecriture, *toute la confiance de son époux* (*Prov.*, XXXI, 11) méritée à tant de titres, fidèle à sa religion qui la renferme dans l'accomplissement de ses devoirs, elle ne cherche point à se prévaloir de l'avantage à entrer dans des mystères de gouvernement étrangers à la condition d'une reine que sa qualité d'épouse rend la première sujette du souverain. Seulement, quand la chose n'excède pas les bornes de modération chrétienne qu'elle s'est prescrites, elle cède aux prières de familles indigentes qui la conjurent de parler au roi en leur faveur: *Loquere pro nobis ad regem* (*Esther*, XV, 3); car le pauvre, Messieurs, le pauvre est dans son cœur avec toutes ses misères; la religion perfectionnant en elle la nature, transforma de bonne heure sa bonté en charité infinie pour les membres de Jésus-Christ.

Ici, Messieurs, s'offrent les traits de sa vie les plus touchants; et je les saisis avec une ardeur nouvelle. Béni soit mille fois celui de *qui vient tout don parfait* (*Jac.*, II, 17), des sentiments de cette âme si libérale pour les malheureux, j'aime sans doute à la voir prendre soin de la décoration des saints autels, et envoyer, naguère, à une église une offrande digne de sa piété et de sa magnificence; mais je m'attache à la voir ouvrir ses mains à l'indigent et tendre les bras au pauvre, *manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem.* (*Prov.*, XXXI, 20.) Qui me donnera de vous tracer d'une manière assez vive l'histoire abrégée de ses infinies charités? Ou plutôt que ne peuvent à ma place vous les raconter tant d'infortunés dont elle a soulagé la misère? Je ne puis tout au plus que leur prêter ici ma faible voix, et vous les entendriez eux-mêmes. Ils vous diraient avec une simplicité touchante les maux qu'ils éprouvaient, les secours qu'ils ont reçus; et ils pénétreraient vos cœurs en finissant par s'écrier que la mort leur a enlevé leur mère.

Je ne songe point à épuiser le récit des œuvres de l'auguste reine en ce genre; et il me suffit de l'idée générale que je dois vous en donner. Sans rappeler ses aumônes régulières pour la subsistance du pauvre qui l'est comme par état et par le malheur de sa naissance, ce sont de jeunes personnes dont elle met à couvert dans d'heureux et saints asiles la vertu trop exposée ailleurs aux tentations de l'indigence. Ce sont des familles à qui la honte ôte l'unique ressource des misérables, que ses bienfaits vont chercher. Ce sont des maisons chancelantes de cénobites et de vierges chrétiennes qu'elle soutient. Ce sont des enfants pauvres à qui elle ouvre l'entrée aux écoles, en se chargeant de la récompense des maîtres. Ce sont des orphelins qu'elle dérobe pour toujours à la misère et à l'oisiveté pire que la misère même, en les faisant instruire dans quelque art utile à la société. Ce sont des habitants ruinés des campagnes qu'elle nourrit, et à qui elle donne de quoi tenter de nouveau la fécondité de la terre. Ce sont des infortunés livrés à la maladie et au besoin, qui reçoivent et ses aumônes, et le secours de l'art qu'elle a soin de leur procurer.

(50) Le grand-duc.

(51) La princesse Charlotte.

Et c'est peu pour elle que d'assister les misérables; elle ne craint pas de les aller consoler dans ces lieux, triste demeure de l'infirmité et de la douleur. En vain lui représente-t-on, un jour, qu'au péril de sa santé elle approche de trop près d'un malade: «J'aime les pauvres, répond-elle, j'aime les pauvres et les malades.» Paroles admirables! On en transmet tant d'autres moins belles aux siècles futurs! Oh! Que ne sont gravées celles-ci en caractères ineffaçables sur l'airain et sur le marbre? *Quis det ut scribantur stylo ferreo, vel celte sculpantur in silice?* (*Job*, XIX, 24.) Pour vous, Seigneur, vous les avez écrites dans votre livre de vie; et quand, juge des rois comme des sujets, vous appellerez votre servante à votre tribunal suprême, vous vous souviendrez de ces paroles : *J'aime les pauvres et les malades.*

J'oubliais de vous dire, Messieurs, qu'entre ces pauvres qu'elle aimait tant, la noblesse indigente avait une place particulière. Et quelle preuve n'en donna-t-elle pas, surtout, lorsqu'à force d'avoir écouté sa charité, ne pouvant la satisfaire à l'égard d'un noble indigent qui lui racontait sa peine, elle ôta une de ses pierres précieuses, avec ordre à un de ses officiers de la vendre dans le moment; lorsque cet officier, ayant reçu du roi son maître, qu'il en avertit en secret, une somme digne d'un monarque charitable et généreux, et l'ayant portée à la reine, comme le prix de ce qu'elle lui avait remis, elle fit appeler aussitôt l'infortuné respectable,... *Monsieur, voilà le produit de notre vente. Je vous le donne avec un surcroît de plaisir, puisqu'il passe de beaucoup mon espérance.*

Ne pensez pas, Messieurs, que les autres charités dont je vous ai parlé soient celles d'Elisabeth; seulement depuis son avénement à la couronne de Sardaigne, la Lorraine lui en avait déjà vu faire une partie. Elle y employait les fonds destinés à ses innocents plaisirs; et quand cette source avait tari, elle contractait des dettes domestiques pour y suppléer; et quand ce moyen lui était devenu impraticable, elle abandonnait ses plus riches vêtements à la charité ingénieuse à en faire son profit; et elle s'applaudissait de ce nouveau genre de commerce: *Et vidit quia bona est negotiatio ejus* (*Prov.*, XXXI, 18); et quand enfin toutes ces ressources lui manquaient il lui restait du moins des pleurs : elle trouvait une sorte de douceur à en donner à des misères qu'elle n'avait plus la consolation de soulager. Larmes précieuses, la honte et la condamnation de ces riches dont le cœur n'a rien d'humain, mais plus glorieuses à cette mère des pauvres que les secours qu'ils en reçoivent tant qu'elle leur pouvait être utile! Et ne le fut-elle pas toujours? Au défaut des secours temporels, elle leur en fournit d'une autre nature. Elle pourvoit elle-même à leurs besoins spirituels, autant qu'elle le peut, sans s'ingérer dans les fonctions saintes. Quoi, elle-même? Oui, Messieurs; et on l'a cent fois vue au milieu d'une troupe de jeunes personnes de son sexe, aussi négligées qu'obscures, qu'elle instruisait, qu'elle interrogeait sur les éléments de la doctrine chrétienne. Qu'une pareille cour autour d'elle offrait à la religion un beau spectacle! Qu'est-ce que ce profane et fabuleux assemblage de ris, de jeux, et de grâces que la flatterie imagine autour des jeunes princesses? Elisabeth de Lorraine est là d'autant plus digne de nos respects, qu'elle y présente, dans la fleur de l'âge, la grandeur sous une autre face, je veux dire la grandeur sérieusement, chrétiennement occupée, et s'abaissant par ardeur de zèle jusqu'aux plus petits.

Et c'était sans effort que la princesse descendait ainsi de son rang. Ce cœur, naturellement modeste, était de plus pénétré des sentiments de l'humilité chrétienne.

L'humilité chrétienne, Messieurs, infiniment supérieure à la simple modestie naturelle, met l'âme dans des dispositions bien plus parfaites; et, au lieu que celle-ci se borne à tempérer l'éclat de la grandeur, celle-là en anéantit l'idée dans l'esprit des grands; que dis-je? les anéantit eux-mêmes aux yeux d'eux-mêmes. Elisabeth, pendant que tout retentissait de ses louanges, ne voulait voir en elle que les misères de l'humanité. Dans les moments les moins propres à la réflexion, et à un genre de réflexion qui attaque la vaine gloire; dans ces circonstances si flatteuses pour la vanité, où tout conspire à persuader aux princes qu'ils sont des divinités ici-bas, l'humilité lui parlait au fond du cœur, et son langage la pénétrait des sentiments les plus mortifiants pour l'amour-propre qu'elle soit capable d'inspirer. Suivons-la dans son oratoire, où au sortir des cérémonies publiques, elle dit à Dieu comme faisait autrefois Esther : Vous savez Seigneur, la nécessité où je me trouve de recevoir des hommages dans lesquels je me complais si peu : *Tu scis necessitatem meam* (*Esther*, XIV, 16); et que, grâce à vous, je sens combien je dois séparer ma personne de mon élévation temporelle; reine, il est vrai, sur la terre, mais indigne servante du Roi des rois.

Il faut surtout la voir les jours de sa participation à la table sainte. Quel air sensible d'anéantissement intérieur! Jamais le vif sentiment de l'immense disproportion de la créature à son Créateur produisit-il au dehors des impressions plus fortes et plus frappantes ?

Dois-je vous dire qu'elle porte l'humilité jusqu'a en venir à des sortes d'excuses à l'égard des personnes attachées à son service, après la moindre parole tant soit peu mortifiante qu'elles se soient attirée de sa part? Oui, je vous le dirai à sa gloire, parce qu'en s'abaissant, elle savait ne pas dégrader sa dignité; et que les princes, assurés, comme ils le sont, du respect par l'éclat de la grandeur, peuvent suivre impunément les sentiments humbles qu'inspire la religion à ses vrais élèves.

Aussi l'auguste princesse, loin d'en être moins respectée des siens, voit pour elle dans les cœurs un respect d'une espèce particulière séparée de ce qui est dû à la majesté; et vous sentez qu'elle ne le remarque pas sans peine. C'est du soin d'en empêcher l'accroissement, que vient en elle cette attention à dérober aux yeux de sa cour ses pratiques journalières de piété. Vous demandez à paraître devant elle : on vous cache (tels sont ses ordres) qu'on la va chercher au pied des autels, d'où revenue secrètement, elle se montre avec un air d'accueil propre à couvrir le mystère de son oraison interrompue. Ignore-t-elle l'obligation imposée surtout aux grands, d'édifier le prochain par des œuvres qui lui soient connues? Vous ne le pensez pas, sans doute; mais, accordant deux préceptes contraires en apparence, et compatibles en effet, elle sait, en ce qui est de perfection, *cacher*, selon l'esprit de l'Evangile, *à sa main gauche ce que fait sa droite.* (*Matth.*, VI, 3.) En un mot, elle assure son humilité en se défiant de l'amour-propre; car le craindre, c'est en triompher.

En vain pourtant vouliez-vous échapper, auguste reine, à la solide gloire d'une telle vie. Grands et petits, tous pleins de la plus haute idée de vos vertus, les admirent, les publient. Le peuple, à votre aspect, court avec des paroles de bénédiction à la bouche, vous offrir l'hommage empressé de sa profonde vénération; et au lieu qu'il a accoutumé de promettre aux princes le secours de ses prières, vous l'entendez vous demander celui des vôtres, et vous dire, comme disaient à Judith les habitants de Béthulie : Nous vous supplions de prier pour nous : *Ergo ora pro nobis, quoniam mulier sancta es.* (*Judith*, VIII, 29.)

Rendons, Messieurs, à la religion sainte ce qui lui est dû. Il n'est donné qu'aux cœurs qu'elle anime parfaitement de s'attirer cette estime singulière et sans réserve; et les qualités naturelles, quelque heureuses, quelque grandes qu'elles soient dans l'âme la mieux née ne lui en sauraient tant assurer. Elisabeth de Lorraine, comme l'héroïne de Juda, fut absolument honorée, révérée de tous, parce qu'elle eut, comme elle, une grande crainte du seigneur. *Hæc erat in omnibus famosissima, quoniam timebat Dominum valde.* (*Ibid.*, 8.)

Quelle princesse je viens de peindre! Le portrait est-il exactement fidèle? Et dans son éloge confié à ma faible voix, mon zèle n'a-t-il pu me séduire? Interrogez, Messieurs, d'illustres personnes qui vivent parmi vous, et que l'honneur d'avoir assez longtemps vécu avec elle met en état de vous répondre; et jugez après si les traits dont je l'ai peinte sont flattés. Je l'avouerai, quelque respectable que l'eût rendue la renommée, peut-être n'eussé-je osé en avoir une idée si complète, convaincu qu'il est trop rare de trouver la perfection dans des personnes même très-dignes d'estime. Mais le moyen de n'en pas croire des instructions authentiques, où la vérité, partout la même, a mis une conformité entière sous différentes plumes et en différents pays; toutes annonçant d'abord, et faisant voir en effet un caractère accompli, un modèle de vertu, ont préparé, réglé le plan de ce discours : et à peine eût-il été possible de vous présenter mon sujet sous une autre face. Heureux l'orateur chrétien qui, chargé de la fonction que j'exerce, a la même consolation; et à qui, en lui fournissant des lieux mêmes témoins de la vérité les preuves des idées auxquelles on l'a fixé, on a dit, à l'envi les uns des autres : La matière n'est pas épuisée. Parlez; et sur ce caractère, et sur ce fonds de vertu, ne craignez pas d'en trop dire.

Plus heureuse encore la nation qui, comme nous, Messieurs, voit sur le trône de son roi une telle reine. Hélas! vous ne deviez pas longtemps jouir de ce bonheur, peuple éploré, dont les vives douleurs nous attendrissent. L'exemple est donné à la terre. Elisabeth, moins pour la sûreté de sa vertu contre *l'enchantement de la bagatelle*, que pour prix *d'une longue course fournie en peu de temps* (*Sap.*, IV, 12, 13), va disparaître à vos yeux, et cette fleur, le sujet de votre joie, sera enlevée comme un fruit déjà mûr avant son automne : *Erit flos exsultationis ejus quasi temporaneum ante maturitatem autumni.* (*Isa.*, XXVIII, 4.)

Frappée d'une maladie particulière au Piémont, et que l'art n'y a pu toutefois connaître encore, la princesse se sent mourir, le trône fond sous ses pieds : tant de grandeurs s'évanouissent; tant de jours si flatteurs qu'elle semblait pouvoir se promettre, ne luiront point.... *Siccine separat amara mors?* (I *Reg.*, XV, 32.) Ce n'est pas elle qui le dit. Il nous échappe à le dire, à nous que notre attachement à la terre contriste sur le sort de qui est moissonné au sein de la pompe humaine et des plaisirs. Peu touchée de tout ce que l'œil de la vanité voit ici-bas de plus beau, elle le quitte sans peine. Mais il est dans son cœur un époux auguste qui lui a pleinement donné le sien, des enfants, l'espérance de sa tendresse et de l'Etat, un peuple qu'elle aime autant qu'elle en est aimée; et la séparation d'objets si chers livre le plus rude combat à son âme. Succombera-t-elle à ses peines? Non; la religion fera de ce cœur, dont l'égalité est si connue, un cœur tranquille aux approches de la mort, et elle pourra rendre grâces à Dieu avec le Prophète, de lui accorder des consolations proportionnées à ses douleurs : *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* (*Psal.*, XCIII, 19.) Déjà elle s'est munie du pain vivifiant qu'elle a demandé avec un empressement digne de la vivacité de sa foi; déjà elle a reçu l'onction sainte; et elle sent une nouvelle force pour soutenir les séparations les plus cruelles. Venez recevoir ses adieux, vous, son époux et son roi. Voyez-la joindre un courage mâle avec la tendresse d'une femme (II *Mach.*, VII,

21), et voyez l'objet de votre douleur appliqué à vous consoler. Paraissez avec le premier fruit de son sein, prince héritier présomptif d'une brillante couronne. Ne craignez pas pour elle une trop vive émotion des entrailles maternelles à l'aspect de ce tendre enfant. La sagesse lui a aussi donné la force de vaincre son amour pour son fils. (*Sap.*, X, 5.) Mais elle croit devoir vous demander qu'il trouve en vous les sentiments qu'elle a eus à votre égard, et que vous en usiez envers son sang, comme elle en a usé envers vous-même : *Fac misericordiam cum domo mea juxta misericordiam quam feci tibi.* (*Genes.*, XXIV, 12; XXI, 23.) Et vous, maison désolée de cette auguste princesse, recevez les dernières marques de sa bonté, et n'oubliez pas les grandes leçons qu'elle vous donne.

C'en est fait. Ses devoirs d'épouse, de mère, de maîtresse sont remplis. Que tout ce qui l'environne disparaisse. Qu'uniquement occupée des pensées de l'éternité, il ne reste plus à ses yeux que Dieu, et elle: Dieu qui la va juger, et elle qui s'apprête à paraître devant son tribunal suprême; Dieu qui lui conserva toujours sa miséricorde et elle qui espère en lui, et qui ne sera point confondue. (*Psal.* LXX, 1.)

Voilà, Messieurs, dans quelles dispositions saintes a expiré, pour prix d'une sainte vie, une princesse à la fleur de l'âge, parmi les hommages d'un peuple qui l'adorait, et les espérances les mieux fondées en apparence de longs jours et de satisfaction durable. Mais voilà donc aussi à quoi se terminent tant de grandeurs dont la vue nous éblouit! A un tombeau! à un bruit passager de louanges! à une pompe funèbre qui, malgré tout le zèle qu'on peut avoir pour leur mémoire, est moins une décoration à leur honneur, qu'un magnifique trophée de la mort.

*Filii hominum.... ut quid diligitis vanitatem?* (*Psal.* IV, 3.) Le monde, avec tout l'éclat de ses honneurs, vous paraît-il bien séduisant dans ce point de vue? Le trône, d'où l'auguste reine a passé dans le cercueil, n'est-il pas comme un touchant monument de la vanité des plus brillants d'ici-bas? N'est-ce pas pour honorer la mémoire de la princesse dont elle y a depuis rempli la place, que vous avez été assemblés la dernière fois par une semblable cérémonie? Et cette princesse n'avait-elle pas été précédée d'une autre épouse dont les jours ne furent pas plus longs?

Ce sont toutes ces considérations ensemble qui ont fait descendre de son trône le désolé monarque, pour aller quelque temps, au fond d'une retraite sacrée, réfléchir à loisir sur la vanité des grandeurs humaines, et se préparer par des pensées vraiment chrétiennes à mériter de rejoindre un jour ses épouses dans le sein de Dieu, qui seul l'afflige et qui seul peut le consoler. Ne songeons pas ici à ce que nous devons attendre des nœuds de son alliance avec nous, resserrés de nouveau par les dispositions d'un cœur auquel le Roi des rois a parlé dans la retraite. Dieu exécutera ses décrets éternels sur les Etats. Déjà *les vaisseaux de Tharse ont été brisés* (*Psal.* XLVII, 8); et tout prépare, ou des succès, ou l'espérance d'une paix plus stable : mais songeons, ce qui nous intéresse encore plus, à profiter en chrétiens du spectacle de cette triste cérémonie, et à imiter des vertus que nous venons d'honorer, mieux honorées lorsqu'elles seront pratiquées.

Nous avons lieu de présumer que la princesse a reçu sa récompense. Si toutefois quelque légère imperfection échappée à l'infirmité humaine retardait son bonheur, que ne peut point le sang adorable de l'agneau qui va être offert pour elle au Dieu vivant?

---

# DISCOURS

## PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. l'abbé Seguy, *ayant été élu par Messieurs de l'Académie française à la place de feu* M. Adam *secrétaire des commandements de S. A. S. Monseigneur le prince de* Conti, *y prit séance le jeudi* 15 *mars* 1736, *et prononça le discours qui suit :*

Messieurs,

Je puis enfin vous rendre grâces publiquement d'une faveur qui ne me laisse désirer que l'avantage de la mériter; et j'éprouve que pour un cœur dont la reconnaissance est si parfaite, rien n'égale le plaisir de faire voir combien il est redevable, combien il est pénétré.

Qu'on juge donc de ce que je dois sentir, par le prix de ce que vous m'accordez; qu'on voie ici une compagnie formée pour l'honneur des lettres et de la nation, toutes les sortes de gloire, tous les talents, tous les titres réunis; la grandeur uniquement jalouse de briller par le mérite; le mérite participant à l'éclat de la grandeur; les

conditions différentes subordonnées à l'esprit qui les met dans une égalité parfaite; l'esprit lui-même subordonné à la vertu et ne connaissant rien au-dessus des sentiments.

Que l'éclat de tant de gloire me frappa dès mes plus jeunes années! (Souffrez, Messieurs, que je vous occupe un moment de l'ancienneté de mon respect et de mon admiration, puisqu'aussi bien ce sont là les meilleurs titres que j'apporte.) Dès lors l'histoire de votre établissement et de vos progrès fut ma lecture la plus souvent réitérée; j'y considérais avec une espèce de transport ce génie, fameuse image de l'intelligence qui gouverne l'univers, cet Armand, à qui il fut donné d'enchaîner la rébellion et l'erreur; de porter à la perfection l'art de régir les empires; d'être invisiblement présent aux conseils de tous les rois qu'il fallait ou faire échouer dans leurs projets, ou faire entrer à leur insu dans les siens; de maintenir en un mot ou d'abattre à son gré les puissances de l'Europe; je le considérais, dis-je, avec transport, s'occupant, parmi tant de soins, de celui d'établir l'Académie française; je m'enorgueillissais de ma passion naissante pour les lettres, à mesure que je le voyais montrer tant d'amour pour elles, les cultiver, les enrichir même de ses productions; et je me disais, ce que j'ose croire encore pour leur gloire, qu'il eût voulu être Corneille, s'il n'eût été Richelieu.

Touché de la douleur dont sa mort vous pénétra, j'aimais à voir cet illustre chancelier, le modèle ainsi que le chef de la magistrature, s'empresser d'essuyer vos larmes. Dépositaire des lois, il en posséda l'intelligence, il en représenta la sagesse, il en eut l'impartialité : comme citoyen, Messieurs, j'avais déjà appris à respecter sa mémoire : comme élève des muses, j'étais tenté de la célébrer, en le voyant s'intéresser vivement pour elles, les recueillir dans le sanctuaire de la justice, et leur rendre, après tant de siècles, le prix de ce qu'elles ont fait pour les premiers législateurs.

Mais quel doux plaisir quand je touchais à cette époque de vos grandes destinées, où tous ces avantages passés ne parurent avoir été que l'aurore d'un jour plus beau; où se justifia la fierté des muses, qui s'étaient toujours flattées en secret, que la faveur du trône était la seule vraiment digne d'elles; et où le soin de leurs intérêts devint tout ensemble un devoir et un droit du souverain, par le titre de votre protecteur, que voulut ajouter à ses autres titres Louis le Grand.

O nom auguste qui, entraînant rapidement toutes les idées de grandeur, de puissance, de sagesse, rappelle ici de plus l'idée de la perfection des lettres! Ce ne sont point des progrès lents et bornés, tels qu'on en a vu sous d'autres monarques; c'est l'éloquence, c'est la poésie, presque tout à coup devenues fécondes en merveilles; c'est chaque genre d'écrire enrichi de modèles achevés, et dans chaque genre un nombre surprenant de productions auxquelles il ne manque que ce nouveau prix que l'éloignement des temps donne aux ouvrages; c'est, disons-le hardiment, plus d'une sorte de beautés absolument ignorées de l'antiquité savante; c'est la raison étonnée elle-même des grâces et des nouvelles forces que l'art lui prête; c'est, pour ne pas oublier des progrès qui seuls honoreraient assez les lettres, puisqu'ils intéressent la religion, c'est la chaire purgée de l'indécente érudition, et des subtilités frivoles que le mauvais goût y avait introduites, rendue, à force de solidité et de pathétique, plus utile aux mœurs, plus digne de la sainteté de nos mystères; et tous ces avantages vraiment dûs dans leur principe aux soins, aux bienfaits de Louis le Grand. Jamais de tels orateurs et de tels poëtes depuis les beaux siècles de Rome et d'Athènes; mais aussi jamais tant d'exercice pour les poëtes et pour les orateurs : ils se plaignent entre eux de l'insuffisance de leur art; et les merveilles du règne de Louis leur deviendraient importunes s'ils n'étaient Français.

Vous-mêmes, je ne crains pas de vous le dire, Messieurs, vous-mêmes, leurs dignes successeurs qui, dans la place où je me vois, nous l'avez tant de fois représenté vainqueur de la ligue des potentats, des obstacles des saisons, protecteur des rois opprimés, triomphateur du duel et de l'hérésie; qui nous avez rappelé les hommages exempts de crainte et d'espérance, qu'on venait rendre à sa vertu seule des extrémités de l'univers; qui nous l'avez fait voir plus héros encore sous les coups de l'adversité et sous la main de la mort, que lorsque, tranquille dans les bras de la victoire, il dictait les articles des traités qu'il devait envoyer à ses ennemis consternés, avez-vous cru rendre toute la force de vos idées, et l'avez-vous en effet rendue? C'est donc que la perfection de l'orateur ne peut égaler la perfection du grand roi et du grand homme; que le héros est plus fait pour être connu par sentiment que pour être peint; et que ses actions, quelque belles qu'elles soient, sont toujours moins admirables que lui-même.

Vous n'en célébrerez pas moins toutefois son immortelle mémoire, et vous la célébrerez avec d'autant plus de zèle que vous louerez un protecteur dans ce héros. Louis le Grand, au milieu de ses triomphes, ne perdait point de vue l'Académie française; il la chérissait, il lui donnait des preuves éclatantes de ses bontés.

Plein de ces idées et de tant d'autres qui m'entretenaient de votre gloire, j'ambitionnai de bonne heure, comme tout ce que je pouvais obtenir de plus flatteur, l'avantage de paraître devant vous; car aurais-je aspiré à l'honneur que je reçois aujourd'hui, si vous-mêmes ne m'en eussiez fait naître la pensée, par l'intérêt marqué que

vous prîtes à votre élève? Pardon, Messieurs, je vais parler encore de moi; mais je ne cite, je ne regarde en moi que votre ouvrage. Eh pourquoi, après tout, esclave d'une fausse délicatesse et d'une modestie mal entendue, garderais-je le silence sur vos démarches en ma faveur auprès du prince, dans une circonstance qui en renouvelle d'elle-même le souvenir, et où je voudrais toucher tous les cœurs par la considération de ce qui se passe dans le mien? Ma reconnaissance est trop fondée pour qu'on puisse accuser ici l'amour-propre; ou du moins, il faut que je l'avoue, je n'ai point de défense contre l'amour-propre, s'il se confond ici avec ma reconnaissance.

Un inconnu paraît devant vous, les louanges de saint Louis à la bouche. Ce jour, sans celui-ci, eût été le plus beau et le plus heureux de sa vie. Vous l'écoutez favorablement; vous faites plus, vous songez à lui rendre utile l'honneur d'avoir su vous plaire.

C'est ainsi que vous deviez être mes protecteurs, aussi bien que mes modèles : n'ayant plus de droits à acquérir sur mon esprit, vous en acquîtes sur mon cœur ; et j'étais destiné à vous devoir tout à la fois les sentiments les plus respectueux et les plus tendres.

Eh ! combien ne s'accrurent-ils pas ces sentiments, après qu'il m'eut été permis d'entrer en commerce avec plusieurs d'entre vous ? Combien ne me donnâtes-vous pas lieu d'être plus persuadé que jamais, que, si les lettres ont le malheur de compter parmi ceux qui les cultivent quelques sujets indignes, elles en sont dédommagées bien amplement par l'avantage qu'on ne peut leur disputer, de perfectionner les âmes bien nées.

L'espérance de m'élever jusqu'à vous, prit dès lors naissance dans mon cœur, et s'y est depuis augmentée. Chargé de l'éloge d'un héros, à qui avait été réservée la gloire de sauver l'Etat, d'un héros qui fut un d'entre vous, que vous veniez de remplacer si heureusement par son sang même et dont la mémoire ne pouvait qu'intéresser de tels confrères et de tels citoyens, vous m'avez bien voulu tenir compte de mon zèle et de la diligence de mon travail. Des personnes dignes des liens qui les attachèrent à ce grand homme, vous ont représenté que différer de vous rendre à mes vœux, c'était laisser sans secours mes faibles talents ; on vous a fait valoir jusqu'à l'étonnante vivacité de mes désirs, qui semblait promettre en moi quelque chose de meilleur que mes essais ; et avec la douceur de voir s'intéresser pour moi ce qu'il y a de plus élevé, j'ai goûté celle de devoir vos suffrages à des considérations littéraires.

Ma satisfaction est donc égale à l'impatiente ardeur dont j'étais plein : Je sens même qu'elle serait peut-être trop grande, si je pouvais espérer de vous tenir lieu du confrère que vous regrettez.

Vous le regretterez, Messieurs, longtemps encore. M. Adam était un des sujets les plus utiles que pût posséder une compagnie dévouée aux lettres. Il joignait au sens exquis, souverainement ami de la précision et de la justesse, le vrai goût du style propre, et des beautés de chaque genre d'ouvrage, une connaissance parfaite de sa langue et de la plupart de celles de l'Europe, une connaissance non moins étendue des langues savantes, enfin une mémoire prodigieuse qui lui avait fait donner par ses amis le nom de dictionnaire vivant.

Il parait surprenant, qu'un savant d'un ordre si supérieur fût aussi éloigné qu'il l'était de tirer avantage de ses lumières. Espèce de merveille ! Dans un siècle où l'art de se faire valoir est le grand art à la mode, M. Adam craignait, évitait autant qu'il lui était permis, les occasions de paraître. Modeste sans effort, sans se le dire, sans y penser ; on l'eût cru à son air dans l'embarras, quand on lui proposait des doutes, tant il se croyait peu fait pour l'honneur d'éclairer les autres. Sa vertu même, sa vertu; il fallait l'étudier pour la connaître toute entière : C'était un de ces hommes qu'on estime davantage, à mesure qu'on les voit de plus près, et qu'on est soi-même plus estimable. Sagesse, probité, désintéressement, tout ce qui gagne la raison, au lieu de ce qui frappe la vue; toutes les qualités solides au lieu des brillantes, dont aussi bien il se serait trouvé embarrassé ; c'était là son partage : En un mot, M. Adam faisait encore plus respecter en lui l'homme que le savant.

La religion qui seule élève les bonnes qualités naturelles à un ordre supérieur, avait consacré les siennes dès l'enfance. Si toutes ses lectures n'avaient pas été chrétiennes, il les avait toutes faites d'un œil chrétien, toutes rapportées à la vertu, comme il rapporta toute vertu à sa véritable fin. Homme vraiment précieux aux lettres, dans un temps où l'incrédulité folle affecte de paraître se flatter de leur suffrage.

On n'est point étonné après cela, qu'un héros que la Pologne souhaita et ne sut pas néanmoins se donner pour maître, l'ait chargé en mourant de l'éducation d'un fils, l'unique héritier de son nom ; que celui-ci lui ait confié à son tour ce prince dont on concevait dès lors les espérances que nous voyons si bien justifiées; et sans doute que cette tradition d'estime pour lui dans une famillle si auguste ajouta beaucoup à la disposition où vous étiez depuis quelque temps, de l'élever à l'honneur suprême des lettres. Vous l'y élevâtes, Messieurs ; et, bien loin de regarder cet honneur comme une récompense des travaux, qui donne droit à une tranquillité oisive, il en devint plus laborieux que jamais. Pendant le cours même de ces campagnes que l'obligea de faire son attachement pour son auguste élève, ne le voyait-on pas dans ses moments libres, recueilli, appliqué, au milieu d'un camp bruyant, où l'on n'entendait que des cris d'impatience martiale, ou de triomphe?

Je m'aperçois ici, messieurs, de l'intérêt nouveau qui se réveille tout à coup en vous, aux idées que cet endroit vous représente. Ainsi méritent d'être servis les princes à qui l'honneur de la majesté et la justice seule mettent les armes à la main.

Louis XV est forcé d'appeler la guerre, et la guerre le venge chaque jour avec éclat. Toutes les difficultés sont vaincues, tous les obstacles sont surmontés par la valeur; l'Italie soumise est le fruit de deux campagnes; le Rhin voit des assiégeants qu'il assiége eux-mêmes de ses eaux, briser ses plus forts remparts; l'Allemagne ouverte à nos légions ne leur offre qu'une suite de conquêtes assurées... Mais non; si Louis est vainqueur, parce que sa gloire veut qu'il le soit, il est vainqueur sans être conquérant; parce qu'il triomphe des passions qui ont fait tant de conquérants. Déjà même, touché des misères inséparables de la guerre la plus heureuse, il médite des pensées de paix; il pourrait alarmer l'Europe, et il songe à la calmer. La discorde va donc rentrer dans les fers! Cette guerre que la justice a entreprise, que la victoire a soutenue, la modération va la finir; et nos regards qu'attiraient les lauriers renaissants pour nous aux bords du Pô et du Rhin, vont être constamment fixés sur un objet bien plus intéressant et bien plus beau : un sage sur le trône dans l'âge des passions; un jeune monarque dont le cœur inaccessible à la volupté, ennemi de la fausse gloire, dirigé par la justice, animé par la piété, aime la vertu comme on aime le plaisir.

Vous en transmettrez, messieurs, le portrait aux rois à venir. Ce n'est qu'à des hommes tels que vous qu'appartient un emploi si noble.

Qu'il est doux pour ce ministre, l'objet des bénédictions de sa nation et de l'estime de toutes les autres, de nous avoir formé un tel maître! Mais qu'il est doux pour vous, messieurs, de le compter parmi vous, ce ministre qui, plus grand que sa place, en exerce l'autorité avec tant de modération, en soutient avec tant de sérénité d'âme les soins accablants; et qui, auteur d'une politique toute fondée sur la droiture, sur la religion, tenant d'une main au monarque et de l'autre aux peuples, ne perd jamais de vue les intérêts du souverain dominateur des peuples et des monarques.

Ce n'est qu'avec peine que je fais taire ici ma vive reconnaissance sur tout ce que je lui dois : mais vous, messieurs, voyez du moins celle dont vos faveurs m'ont pénétré. Je sais qu'elle ne doit point se borner à des sentiments stériles; qu'elle m'oblige aux plus grands efforts pour justifier votre choix; mais j'espère aussi qu'elle m'aidera elle-même à remplir les obligations qu'elle m'impose. Elle ne passera point comme l'excès de ma joie; et elle trouvera en vous de puissants secours pour s'acquitter; car tel est l'avantage de votre commerce pour le petit nombre de ceux que votre choix destine à exciter l'émulation; ils vous sont redevables de la grâce, et ils vous sont redevables de la gloire de s'en rendre dignes. Honoré de la qualité de votre confrère, jaloux de faire voir à quel point je sens cette grande distinction, je redeviens votre élève; vous serez, comme vous le fûtes toujours, mes modèles, mes maîtres, mes oracles, avec l'heureuse différence que je pourrai vous voir, vous entendre, vous consulter autrement que dans vos écrits : vous voudrez bien résoudre mes doutes; vous me mettrez en état de mieux rendre dans le saint temple ce que les vérités évangéliques ont de terrible, et ce qu'elles ont de consolant.

Voilà, messieurs, dans quelles dispositions je m'apprête à jouir de la grâce que vous avez accordée à l'ardeur de mes désirs et qui fait ma gloire. Non, il n'est point d'efforts dont je ne me croie capable pour honorer votre ouvrage : et peut-être y parviendrai-je à la fin. Serait-il possible que tant de zèle me fût inutile? Les succès me vaudraient une satisfaction si parfaite en me rendant plus digne de vous! car, messieurs, je ne saurais désormais envisager que par rapport à vous tout ce qu'il y a de plus flatteur pour l'amour-propre; et le sentiment de ce que je vous dois entre avec force dans tous mes sentiments.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.


ŒUVRES ORATOIRES COMPLETES ET ŒUVRES SPIRITUELLES CHOISIES DU P. LAFITAU, EVEQUE DE SISTERON.

Notice sur le P. Lafitau. 9

SERMONS POUR LE CAREME. 11

Lettre pastorale. 11

Sermon I^er^ — Pour le jour des Cendres. — Sur la mort. 15

Sermon II. — Pour le premier vendredi de Carême. — Sur le pardon des injures. 29

Sermon III. — Pour le premier dimanche de Carême. — Sur la fuite du monde. 41

Sermon IV. — Pour le lundi de la première semaine de Carême. — Sur le jugement dernier. 55

Sermon V. — Pour le mercredi de la première semaine du Carême. — Sur la flatterie. 68

Sermon VI. — Pour le vendredi de la première se-

maine de Carême. — Sur la vérité de la religion chrétienne. 82
Sermon VII. — Sur la vie molle. 95
Sermon VIII. — Pour le lundi de la seconde semaine de Carême. — Sur la conscience. 109
Sermon IX. — Pour le mercredi de la seconde semaine de Carême. — Sur la Providence. 124
Sermon X. — Pour le vendredi de la seconde semaine de Carême. — Sur les richesses. 139
Sermon XI. — Pour le troisième dimanche de Carême. — Sur la médisance. 152
Sermon XII. — Pour le lundi de la troisième semaine de Carême. — Sur les souffrances. 168
Sermon XIII. — Pour le mercredi de la troisième semaine de Carême. — Sur l'ambition. 182
Sermon XIV. — Pour le vendredi de la troisième semaine de Carême. — Sur la grâce. 195
Sermon XV. — Pour le quatrième dimanche de Carême — Sur l'aumône. 209
Sermon XVI. — Pour le lundi de la quatrième semaine de Carême. — Sur la prière. 225
Sermon XVII. — Pour le mercredi de la quatrième semaine de Carême. — Sur l'aveuglement. 240
Sermon XVIII. — Pour le vendredi de la quatrième semaine de Carême. — Sur l'impureté. 253
Sermon XIX. — Pour le cinquième dimanche de Carême. — Sur le jeu. 265
Sermon XX. — Pour le mercredi de la cinquième semaine de Carême. — Sur la prédestination. 279
Sermon XXI. — Pour le vendredi de la cinquième semaine de Carême. — Sur la pénitence de Madeleine. 293
Sermon XXII. — Pour le dimanche des Rameaux. — Sur la communion pascale. 307
Sermon XXIII. — Pour le vendredi saint. — Sur la Passion de Jésus-Christ. 320
Sermon XXIV. — Pour le jour de Pâques. — Sur la Résurrection de Jésus-Christ. 337
FETES 353
Sermon Ier. — Pour la fête de tous es saints. — Sur la sainteté. 353
Sermon II. — Sur l'Annonciation de la sainte Vierge. 367
Sermon III. — Pour le jour de Noël. — Sur la Nativité de Jésus-Christ. 380
Sermon pour l'ouverture de l'assemblée générale du clergé. 391
PANEGYRIQUES.
I. Panégyrique des saints Louis de Gonzague et Stanislas Kostka. 403
II. Panégyrique de saint Louis. 417
Oraison funèbre de Philippe V, roi d'Espagne et des Indes. 429
CONFERENCES SPIRITUELLES POUR LE COURS D'UNE MISSION. 447
Conférence I. — Sur la nécessité d'une prompte conversion. 447
Conférence II — Sur l'examen de ses péchés. 455
Conférence III. — Sur la contrition. 460
Conférence IV. — Sur la déclaration des péchés. 467
Conférence V. — Sur la médisance. 476
Conférence VI. — Sur les inimitiés. 483
Conférence VII. — Sur le scandale. 495
Conférence VIII. — Sur l'éducation des enfants. 503
Conférence IX. — Sur la restitution. 513
Conférence X. — Sur la communion. 525
Conférence XI. — Sur le purgatoire. 551
Conférence XII. — Sur la dévotion à la très-sainte Vierge. 541
MÉDITATIONS SUR L'ETAT ECCLESIASTIQUE. 547
Méditation I. — Sur la fin de l'état ecclésiastique. 547
Méditation II. — Sur le zèle propre de l'état ecclésiastique. 559
RETRAITE DES CURÉS. 571
Avis généraux touchant la retraite des curés. 571
Pour le dimanche au soir. — Entretien sur le besoin que nous avons de faire la retraite. 573
Pour le lundi. — Sur notre dernière fin. 582
Ire Méditation. — De notre fin comme hommes. 582
IIe Méditation. — De notre fin comme prêtres. 587
IIIe Méditation. — De notre fin comme curés. 592
Lecture spirituelle pour le lundi. — Sur le soin du salut. 597
Pour le mardi. — Sur le péché. 602
Ire Méditation. — Du péché de négligence. 602
IIe Méditation. — Du péché de scandale. 607
IIIe Méditation. — De la tranquillité dans le péché. 612
Lecture spirituelle pour le mardi. — Sur la fausse conscience. 617
Pour le mercredi. — Sur les jugements de Dieu. 622
Ire Méditation. — De la mauvaise mort. 622
IIe Méditation. — Du jugement particulier. 628
IIIe Méditation. — De l'enfer. 633
Lecture spirituelle pour le mercredi. — Sur la crainte des jugements de Dieu. 638
Pour le jeudi. — Sur le retour à Dieu. 643
Ire Méditation. — De l'Enfant prodigue. 643
IIe Méditation. — De la confession. 648
IIIe Méditation. — Du changement de vie. 653
Lecture spirituelle pour le jeudi. — Sur le danger qu'il y aurait d'abuser des grands dons que la miséricorde de Dieu vient de nous faire. 658
Pour le vendredi. — Sur les devoirs des curés. 663
Ire Méditation. — Des travaux du zèle. 663
IIe Méditation. — De l'application à l'étude. 669
IIIe Méditation. — Du soin d'entretenir la paix dans nos paroisses. 675
Lecture spirituelle pour le vendredi. — Sur le règlement de vie. 687
Entretien pour la clôture de la retraite. — Sur la reconnaissance envers Dieu. 687
Mandement portant l'établissement d'une cérémonie de piété pour le dernier jour de chaque année. 697
Modèle des trois petits discours insinués dans le mandement ci-dessus. 699
Retraite de quelques jours pour une personne du monde. 701
Entretien Ier. — Sur la retraite. 701
Entretien II. — Sur la fin de l'homme 709
Entretien III. — Sur le péché. 716
Entretien IV. — Sur la mort. 725
Entretien V. — Sur le jugement particulier. 731
Entretien VI. — Sur le jugement général. 739
Entretien VII. — Sur l'enfer. 747
Entretien VIII. — Sur la tranquillité dans le péché. 755
Entretien IX. — Sur le retour du pécheur à Dieu. 762
Entretien X. — Sur la confession. 770
Entretien XI. — Sur le changement de vie. 777
Entretien XII. — Sur le bon usage des biens et des maux que Dieu nous envoie 785
Entretien XIII. — Sur le bon usage du temps. 792

## OEUVRES ORATOIRES COMPLETES DE JOSEPH SEGUY.

NOTICE SUR SÉGUY. 799
SERMONS POUR LES PRINCIPAUX JOURS DU CAREME 801
Sermon I. — Pour le jour de la Purification. 801
Sermon II. — Pour le premier dimanche de Carême. — Sur la tentation. 816
Sermon III. — Pour le second dimanche de Carême. — Sur la vérité de la religion chrétienne. 834
Sermon IV. — Pour le troisième dimanche de Carême. — Sur la mort du pécheur. 850
Sermon V. — Pour le quatrième dimanche de Carême. — Sur la Providence. 864
Sermon VI. — Pour le cinquième dimanche de Carême. — Sur la médisance. 890
Sermon VII. — Pour le dimanche des Rameaux. — Sur la communion. 913
Sermon VIII. — Pour le jour de la Passion. 929
Sermon IX. — Pour le jour de Pâques. 952
Sermon X. — De la Cène. 965
Sermon XI. — Pour le dimanche de la Quasimodo. — Sur la paix chrétienne. 977
PANEGYRIQUES. 993
I. Panégyrique de tous les saints. 993
II. Panégyrique de saint Louis, roi de France. 1009
III. Panégyrique de saint Sulpice, second du nom, archevêque de Bourges. 1029
IV. Panégyrique de saint Augustin, évêque d'Hippone. 1044
V. Panégyrique de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. 1062
VI. Panégyrique de saint Jean Baptiste. 1084
VII. Panégyrique de la bienheureuse Jeanne de France. 1097
VIII. Panégyrique de saint Bernard 1107
IX. Panégyrique de saint Norbert, archevêque de Magdebourg. 1123
X. Panégyrique de la sainte Vierge, pour la fête de l'Assomption. 1139

XI. Panégyrique de saint Patrice, apôtre d'Irlande 1155
XII. Panégyrique de saint Jean l'évangéliste. 1163
XIII. Panégyrique de saint Etienne, premier martyr. 1173
XIV. Panégyrique de sainte Jeanne de Chantal. 1192
XV. Eloge de la vie religieuse. 1214

ORAISONS FUNEBRES. 1227
I. Oraison funèbre de Louis-Hector, duc de Villars. 1227
II. Oraison funèbre du cardinal de Bissy. 1259
III. Oraison funèbre de Elisabeth-Thérèse de Lorraine, reine de Sardaigne. 1275
Discours prononcé à l'Académie française. 1293

FIN DU TOME CINQUANTE-DEUXIEME.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

1985 07 1980

a39003 0019081506

BX 1756 .A2M5 1844 V52
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V052
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047780

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 13 05 7